Cet ouvrage a été réalisé avec le concours
de la Fondation Jaffé-Pierson,
de la Fondation Universitaire de Belgique,
de plusieurs mécénats privés.

ΔΩΡΕΑ

Layout : Tony Hackens.

Imprimerie É. Oleffe - B 1490 Court-St-Étienne.

© 1988. Pauline Donceel-Voûte. Pour les photographies, voir en fin de volume, p. 545, origine des reproductions.

Dépôt légal : 1988/1900/15.

PUBLICATIONS D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN - LXIX

Les pavements des églises byzantines de Syrie et du Liban
Décor, archéologie et liturgie

par

Pauline DONCEEL-VOÛTE
Docteur ès Lettres et Sciences humaines (Université de Paris I)

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΤΗΣ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ

Illustrations graphiques
par
Bernadette GILLAIN
Licencié en archéologie et histoire de l'art

1988
LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
DÉPARTEMENT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART
COLLÈGE ÉRASME

XC 480.49 v.1

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . 9

LES SITES

LA SYRIE

'Ain el-Bad . . . 17
Andarîn, Église du Sud . . . 20
Antioche - Qaousiyé . . . 21
Baqirha, Église Ouest . . . 31
el-Biré . . . 33
Bosra Eski Sham (Bostra), Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus . . . 34
Brâd, Basilique de Julianos . . . 38
Dar Qita, Église des Saints-Paul-et-Moïse . . . 44
Deir el-'Adas, Église Saint-Georges . . . 45
Deir Déhès, Église Nord-Est . . . 55
Deir Déhès, Église Ouest . . . 57
Deir Sem'ân, Église du Couvent Sud-Ouest . . . 58
Deir es-Sleib, Basilique A . . . 61
Dibsi Faraj, Église de la Citadelle . . . 69
Dibsi Faraj, Église Hors-les-Murs . . . 78
el-Firjé . . . 87
Goubellé . . . 88
Haouarté, Église Sud, « de Photios » et Église Ancienne . . . 90
Haouarté, Église Nord, Michaëlion . . . 102
Hâs, Église « à l'inscription » . . . 117
Hâs, Église Sud . . . 120
Heït . . . 122
Hir esh-Sheikh . . . 123
Homs, Basilique de Kharm el-Arabis (As'adiyé) . . . 133
Houad, Église Saint-Georges . . . 138
Houeidjit Halaoua . . . 145
Jéradé, Église du V^e^ s. . . . 151
el-Kerak (Bosra) . . . 155
el-Kfeir . . . 158
Khirbet Moûqa . . . 159
el-Koursi . . . 167
Ma'chouqa . . . 174
Medjleya, Église Nord . . . 177
Mezra'a el-'Oulia . . . 178
Mir'ayeh, Église Est . . . 186
Mont Admirable, Église de la Trinité du monastère de saint Syméon . 187
Oum el-Khalakhil . . . 191
Oum Hartaïne, Église Saint-Jean-Baptiste . . . 192

Oum et-Toueiné 202
Qala'at el-Moudiq (Apamée sur l'Oronte), Cathédrale de l'Est . . . 203
Qala'at el-Moudiq (Apamée sur l'Oronte), Église à atrium 216
Qala'at Sem'an 225
Qalblôzé 240
Qanaouât, Église Ouest du « Sérail » 244
Qanaouât, Église Est du « Sérail » 249
Qasr el-Abyad 254
Qasr ibn-Ouardân 257
Qirqbizé 259
Rayân 261
Résafé, Basilique Triconque 268
Résafé, Basilique A, de la Sainte-Croix 273
Résafé, Basilique B 280
Roueiha, Église de Bizzos 285
Roueiha, Basilique à colonnes 286
es-Sanamein, Martyrion 288
Séleucie de Piérie, Église Tréflée 290
Serdjilla, Église à transept 298
Sghîr 300
Sitt er-Roum 301
Sorân 301
Soueida 308
Soughané, Église Sud 314

Le Liban

'Ain es-Samaké 326
Baalbek, Basilique dans le Qala'a 333
Beit Méry 337
Bostan esh-Sheikh (Sidon) 345
Ghiné 347
Jiyé 354
Khaldé-Choueifat 359
Khân Khaldé, Église Supérieure 372
Khân Khaldé, Église Inférieure 385
Ma'ad 393
Nébha 395
Nébi Younès 407
Qabr Hiram, Église Saint-Christophe 411
Qala'at Faqra 421
Zahrani 424

SYNTHÈSES

Les pavements comme décor

Le répertoire ornemental :
Les compositions centrées 444
Les compositions isotropes 444
Les compositions linéaires 447
L'opus sectile 450
Relations entre pavements et architecture 450

L'évolution des styles :
Dernier quart du IV^e s. 453
Premier tiers du V^e s. 454
Deuxième et troisième tiers du V^e s. 457
Première moitié du VI^e s. 461
Deuxième moitié du VI^e s. 462
Les VII^e et VIII^e s. 462
Les inscriptions :
Mentions d'identité 465
Chrismes, croix et nœuds de Salomon 465
Formules d'accueil et inscriptions de seuil 466
Les inscriptions de dédicace 466
Les membres du clergé (466) ; les dates (467) ; termes d'architecture (468) ; les artistes (470)
Tableau des inscriptions datées 469
Inscriptions syriaques 472
Les citations de l'Écriture sainte 472
Raison d'être des inscriptions de dédicace des pavements . . 473
Les formules de donation 473
Emplacement des inscriptions dans l'édifice 473
Financement 474
Iconographie :
Animaux 476
Représentations typiques (476) ; animaux de l'amphithéâtre (478) ; compositions antithétiques (478) ; poissons et crustacés (479)
Êtres humains 479
Les chasses (479) ; les scènes de la vie des champs (479) ; personnifications des saisons, des mois et des vents (480) ; personnages bibliques (480) ; portraits (480)
Représentations diverses 482
Bateaux (482) ; vases, corbeilles, cages (482) ; fruits, feuilles, légumes - les xenia (482) ; fleurs, plantes, arbres (482) ; outils (483) ; architecture (483)
Choix des emplacements 484
L'édifice de culte et son symbolisme 485

Les pavements reflets de la liturgie

Le cadre de la liturgie :
Caractères régionaux de l'organisation des édifices 492
L'Antiochène (492) ; l'Apamène (493) ; Chalcidique et plaine orientale (494) ; les rives de l'Euphrate (494) ; la Phénicie libanaise (496) ; la Phénicie maritime (497) ; Syrie du Sud - Arabie Septentrionale (498)
Sources écrites 500
Les acteurs de la liturgie :
Composition du clergé 501
Les rôles 503
Mise en scène de la liturgie :
Le sanctuaire 507
L'autel (507) ; les sièges (509)
Le chœur 510
Chœur sur podium et chœur bas (510) ; le lieu de la lecture et des chantres, l'ambon et le bêma (510) : les bêmas-exèdres (511), les bêmas d'Euphratésie (521), les ambons d'Apamène et des régions voisines (522), les ambons en jetée (523), le cas de la Phénicie (523)

La place des fidèles 525
Répartition des fidèles (526) ; les sièges (527)
Les sacristies 528
La sacristie salle de service du clergé (529) ; la chapelle des reliques (532)

CONCLUSION 541

ORIGINE DES REPRODUCTIONS 545

SOURCES DES ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES 546

BIBLIOGRAPHIE - ABRÉVIATIONS 547

INDEX 555
I. Répertoire des motifs en mosaïque : Compositions linéaires . . 556
Compositions isotropes. Compositions centrées.
II. Iconographie et ornement 560
Opus sectile : Compositions linéaires. Compositions isotropes . 564
Compositions centrées. Iconographie. Index général.
III. Index épigraphique : Mots grecs. Noms grecs de personnes . . 566
Toponyme. Index syriaque.
IV. Textes cités ou illustrés 572
V. Liturgie : ameublement, dispositifs, traits architecturaux . . 573
VI. Index géographique 577
VII. Index analytique général : Mots. Noms propres 582

CARTES :
1. Sites du recueil 14
Détail de la Carte 1 : sites du Liban 323
2. Sites archéologiques et de pavements d'époque byzantine . . 442
3. Villes épiscopales et sites d'intérêt liturgique 543

PLANCHES HORS-TEXTE :
Pl. h.-t. 1 : Dibsi Faraj, Église de la Citadelle. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 2 : Dibsi Faraj, Martyrium. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 3 : Haouarté, Église Sud « de Photios ». Plan des mosaïques.
Pl. h.-t. 4 : Haouarté, Basilique Ancienne. Plan des mosaïques.
Pl. h.-t. 5 : Haouarté, Michaëlion. Plan des mosaïques.
Pl. h.-t. 6 : Hir esh-Sheikh. Essai de restitution des mosaïques.
Pl. h.-t. 7 : Homs, Basilique de Qarm el-Arabis. Plan des mosaïques.
Pl. h.-t. 8 : Houad. Essai de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 9 : el-Koursi. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 10 : Ma'chouqa. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 11 : Oum Hartaine. Essai de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 12 : Rayân. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 13 : Sorân. Essai de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 14 : Jiyé, basilique, baptistère et annexe. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 15 : Khaldé, église de Choueifat. Plan de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 16 : Nebha. Essai de restitution des pavements de mosaïque.
Pl. h.-t. 17 : Qabr Hiram, Église Saint-Christophe. Plan des mosaïques.
Pl. h.-t. 18 : Zahrani. Plan de restitution des pavements de mosaïque du second état.

AVANT-PROPOS

Peu de pays d'ancienne christianisation nous ont laissé un patrimoine d'églises aussi riche que la Syrie et le Liban. Elles sont nombreuses et densément réparties ; à leur construction présidèrent des programmes ambitieux, autant par la complexité de leur conception que par l'importance des fonds qui durent être engagés. Nombre d'entre elles ont encore étonnamment bien conservé leurs murs, debout parfois sur plusieurs mètres avec leur décor de pierre. Elles sont attrayantes et colorées, et gardent ces qualités même quand ne subsistent que leurs aménagements au sol. Ce dernier a fait l'objet, de la part des constructeurs, d'autant de soin que les parties hautes ; la pose d'un pavement en dur, soit mosaïque ou marqueterie de pierres bariolées, soit dallage ou mortier lissé monochrome, était partie intégrante de leur programme. Aussi avons-nous là une dimension des bâtiments qui n'était pas *a priori* à négliger et qui, à l'étude, s'est révélée riche de beauté et féconde en enseignements. Car la lecture attentive des signes que porte le niveau du sol des églises, d'autant plus indispensable que ce sont aussi souvent les seuls à avoir traversé les siècles pour nous parler, s'avère gratifiante : l'œuvre elle-même, l'art qui s'y exprime et une part de l'histoire et de la vie auxquels elle servit de décor se laissent par eux saisir. C'est de cette lecture que je présenterai ici les résultats, et de sa confrontation avec d'autres sources d'information, de provenance et de nature diverses, qui sont indispensables à son interprétation.

On s'étonnera peut-être de ce que ce recueil couvre par un nombre relativement restreint de monuments dispersés dans l'espace un territoire aussi vaste. La raison en est que peu de bâtiments ont été entièrement dégagés. Ce fait n'est pourtant pas à regretter ; les pavements anciens sont difficiles à conserver, autant sur place que dans les musées. Dans leur site d'origine, la pierraille et la poussière sont en général les seuls témoins des revêtements anciens les plus modestes, les simples enduits de sol qui étaient sans doute au moins en partie cachés par des nattes ou des tapis. Des mosaïques et de l'*opus sectile* plus luxueux, il ne reste bientôt après la mise au jour que des tesselles et des plaquettes éparses, si des mesures de protection, combien difficiles à mettre en œuvre, ne sont pas prises. Les dallages enfin trouvent aisément un usage ailleurs, et sont alors arrachés de leur lit de pose[1].

Une bonne moitié des ensembles étudiés dans ce volume provient de découvertes occasionnelles et de « fouilles de sauvetage ». Elles sont pour beaucoup dans l'idée qui est à l'origine de ce recueil : il importait que ce qui avait pu être sauvé fût mis en valeur.

Avec les renseignements qu'elles apportent, auxquels s'ajoutent évidemment ceux des ensembles dégagés dans le cadre de fouilles archéologiques classiques, il y avait matière à établir un recueil, et tenter de franchir le pas de la synthèse.

Cette entreprise ne pouvait s'arrêter à un simple répertoire ni même à une éventuelle recomposition de l'histoire des styles représentés. Ne serait-ce que pour l'étude des thèmes iconographiques, on ne peut ignorer celle du contexte archéologique dont l'historien de l'art sait à quel point il gouverne la sélection des éléments d'un décor.

Choisir d'étudier ces décors dans le cadre des seules églises chrétiennes, c'était se cantonner au départ dans un contexte bien délimité par la chronologie, ainsi que par la thématique, s'agissant d'édifices dont la destination était bien déterminée en tant que salles de réunion et de culte chrétiens. En réalité, ce choix fut en grande partie déterminé par les documents eux-mêmes ; non seulement la majorité des ensembles conservés de pavements de qualité, connus en Syrie et au Liban, provient de bâtiments ecclésiastiques, mais les arts de la mosaïque et de l'*opus sectile* de pavement y connaissent leur plus riche floraison à cette époque.

Ces œuvres s'étalent dans le temps sur toute la période byzantine, celle de la puissance au Proche-Orient des empereurs chrétiens de Constantinople, mais la production ne s'arrête ni avec la conquête perse, ni avec l'Islam et avec la déchéance du pouvoir des *basileis* byzantins dans la région ; elle ne s'épuise qu'au VIII^{e} s., c'est-à-dire à un moment qui pourrait être celui du transfert du pouvoir arabe de Damas à Bagdad, transfert peut-être aussi, avec le calife, de tout ce que le pays comptait d'artistes et d'artisans formés selon la tradition.

La fixation des limites géographiques de ce travail devait moins à l'évidence ; autant le choix d'un cadre déterminé par la géographie physique, voire la géologie, que celui d'une aire constituée par les divisions politiques (provinces romaines ou byzantines) ou religieuses (patriarcats et archevêchés) pouvaient trouver certaines justifications. En fonction, principalement, de l'accessibilité de la documentation, la plupart des recueils contemporains s'en tiennent aux frontières des états modernes. Ce parti-pris a été

1. On ne peut exclure le recours à des parquets de bois dans les régions abondamment pourvues de ce matériau, au moins pour recouvrir des surfaces de petite extension. Le temps et les conditions de milieu propres aux régions étudiées en ont fait disparaître toute trace, et il n'en sera guère question ci et là que par allusion.

choisi, ici aussi, avec la conscience qu'un tel choix risquait d'être arbitraire par rapport à des entités territoriales constituées dans le passé, et par rapport à des découpages que l'analyse des phénomènes culturels à l'étude allait ensuite suggérer de multiples façons. Les limites politiques auxquelles je me suis tenue sont plus précisément celles des États de Syrie — Syrie y compris le Sandjak d'Alexandrette — et Liban au lendemain de la première guerre mondiale. Est ainsi couverte la plus grande partie des provinces byzantines de *Syria* et *Phœnicia*[2].

Pour constituer la documentation du présent recueil, j'ai travaillé directement sur les sites où des pavements étaient accessibles jusqu'à l'année 1984. La plupart des fragments conservés dans les musées et antiquariums ont pu être examinés de près[3] ; en cas d'obstacles matériels insurmontables, des photographies ont été mises à ma disposition grâce aux autorisations libéralement accordées par les directeurs des antiquités et des musées de la Syrie et du Liban, MM. A. Bahnassi et M. Chéhab. La constitution du catalogue repose sur les informations communiquées directement, autant que sur les publications.

Un des principes qui ont gouverné mon étude est de fournir des vestiges conservés les descriptions les plus précises possible, de façon à permettre au lecteur une appréciation personnelle de la chronologie, du style et de l'iconographie autant que des traces de l'occupation et de l'utilisation liturgique. Bien des détails utiles à cette évaluation n'étaient pas publiés, et c'est pour serrer de près la relation la plus exacte autorisée par l'état matériel des lieux que j'ai suivi une seule méthode d'analyse et de description, pour les quelques pavements publiés de manière exhaustive.

∴

En ce qui concerne le nom des sites, j'ai indiqué en premier lieu le ou les toponymes modernes, puis l'antique pour autant que connu. L'orthographe à la française des premiers est dans l'ensemble celle de la « Carte du Levant », seule disponible pour tous les sites envisagés[4].

∴

En tête des monographies de sites quatre séries de données figurent en petits caractères : la localisation, la bibliographie, l'information sur les circonstances de la découverte, et sur l'état et le lieu de conservation actuels (c'est-à-dire en 1984).

La localisation ne pouvait être systématique et uniforme que par référence à une couverture cartographique unique, celle précisément de la « Carte du Levant » (états sous mandats français et britannique). Dans certains cas, il a été renvoyé également aux cartes publiées par R. Dussaud dans sa *Topographie historique de la Syrie*, ou à celles, fort détaillées pour la Syrie du N et d'une utilisation très commode, de G. Tchalenko (*Villages antiques de la Syrie du Nord*).

La bibliographie (Bibl.) communiquée concerne exclusivement le pavement et les installations liturgiques de l'église étudiée ; j'ai inclus des publications moins spécifiques quand elles suppléaient aux lacunes de la bibliographie en offrant des renseignements sur certains points de vue abordés dans la monographie.

En troisième lieu sont signalées les circonstances de la découverte, telles que notées dans les publications ou se dégageant des précisions orales et écrites transmises par les responsables ou par des témoins sur place.

Il en va de même, en quatrième lieu, pour les informations sur l'état du pavement à sa découverte, que j'ai cherché à compléter par une enquête sur la façon dont il se présente aujourd'hui.

Les monographies s'organisent ensuite successivement en une description du bâtiment étudié, une autre du pavement, un commentaire concernant sa datation et un développement final sur le style, éventuellement l'iconographie, et sur l'organisation liturgique de l'église.

La description des édifices est donnée en vue de faciliter la localisation des pavements et, en dehors d'eux, de désigner ce qui a trait aux dispositifs liturgiques, en particulier les portes et baies, les barrières, les cloisons et les changements de niveau.

Les espaces architecturaux s'y sont vu attribuer des dénominations normalisées. *Narthex* est utilisé pour la salle fermée précédant le corps de la nef (ou des nefs). La *nef centrale* est aussi couramment désignée comme *la nef*. Les *nefs latérales* sont également appelées *collatéraux* ou *bas-côtés*. Le *chœur* est le terme utilisé pour la ou les surfaces qui précèdent l'emplacement de l'autel et qui appartiennent au clergé ; ce terme est toujours utilisé accompagné de précisions quant à son niveau et son extension (*chœur bas*, *chœur en avancée*, *chœur sur podium*...). L'*abside* désigne la fermeture axiale du sanctuaire, que son tracé au sol soit anguleux ou incurvé. Le terme *sanctuaire* désigne l'aire dans laquelle se dressait l'autel ; c'est le « saint des saints »[5]. Le mot grec « *bêma* » est utilisé pour désigner non pas le podium du sanctuaire mais seulement le podium indépendant placé dans la nef. Enfin, *sacristie* a un sens topographique

2. Le terme « syrien » sera souvent utilisé dans un sens historique, en lui faisant englober la Syrie et le Liban tels qu'ils sont ici considérés et définis, et la Haute Mésopotamie. On sait qu'avant la constitution des mandats de la SDN ce mot incorporait même pour le voyageur tout l'ensemble syro-palestinien, mais j'éviterai de recourir à cette extension méridionale de « Syrie » pour la clarté de l'exposé.
3. Les documents accessibles pour moi après 1984 ne forment pas la matière des monographies mais s'intègrent dans le matériel comparatif.
4. Cette orthographe est souvent contestée mais, du fait qu'il ne me semble pas exister de risque de confusion entre sites, je n'ai pas cédé, comme il le faudrait dans le cas par ex. d'une exploration village par village, à la tentation de recourir à une orthographe « phonétique » et scientifique, posant les problèmes que l'on sait de recours à l'un ou l'autre système de transcription.

5. Je n'utilise jamais le terme « sanctuaire » pour désigner l'ensemble d'un édifice de culte.

uniquement, et ne se dira que des salles du chevet de l'église qui flanquent l'abside, indépendamment de leur fonction ; lorsque cette dernière est connue, ce mot peut être remplacé par le terme approprié, *baptistère*, *martyrium* ou *salle des reliques*, ou encore *desserte du sanctuaire*. Est appelé *annexe* tout local extérieur au corps de l'église proprement dite.

La description des pavements procède toujours dans le même ordre ; on progresse de l'entrée vers le sanctuaire, puis éventuellement dans le même sens pour les bas-côtés. Suivent alors les pavements des entrecolonnements, du chœur et du sanctuaire, des sacristies et enfin des annexes. Au début viennent les données, pour autant qu'on en dispose, sur la matière, les couleurs, la taille, la densité de pose et les sous-couches ; elles sont imprimées en petits caractères. On passe ensuite à la description des tapis, en procédant systématiquement de l'extérieur vers l'intérieur des surfaces, et en recourant au vocabulaire normalisé établi à cet effet pour les mosaïques[6].

Les inscriptions et les motifs figurés sont insérés dans ce canevas. La documentation épigraphique n'a pas été isolée de son contexte matériel, étant partie intégrante du décor et de l'organisation des tapis, auxquels elle peut fournir dates et signatures d'artistes ; elle apporte parfois aussi des informations sur le déroulement des opérations préalables à l'aménagement du sol du bâtiment. La majorité des inscriptions commémorent les dons faits en vue de l'exécution et de la pose, et ne se comprennent qu'en tant que faisant partie de tel pavement. Les conventions suivies pour leur présentation sont celles observées dans la série des *Inscriptions grecques et latines de Syrie* (*IGLS*)[7].

Les plans d'architecture sont tous exécutés à la même échelle. Ils sont en général repris aux publications antérieures, dont on trouve la référence dans le paragraphe de bibliographie qui vient en tête de chaque monographie d'église. Les seules baies qui soient représentées dans les murs sont les portes et les arcs du rez-de-chaussée de l'édifice. Les structures représentées en grisé sont reconstituables. Une fine ligne blanche sépare les murs d'un état postérieur de ceux d'origine quand plusieurs phases architecturales successives d'un bâtiment sont collationnées sur un même plan. Des murs en pointillés représentent des propositions de restitution.

Dans les plans de distribution des motifs du décor, qui sont pour la très grande partie nouveaux, seuls les schémas de compositions géométriques ont été restitués. Les pointillés ont servi, occasionnellement, pour compléter un élément figuré incomplètement conservé ou documenté. Pour ce qui concerne les plans de distribution des motifs en *opus sectile*, des vignettes des différents motifs, dessinées à une échelle supérieure à celle du plan d'ensemble, accompagnent ce dernier.

Une synthèse organisée en deux volets suit les monographies par monument. L'un regroupe ce qui relève de l'histoire de l'art, le second reconsidère les données sous l'aspect de l'histoire de la liturgie.

Après un répertoire des motifs ornementaux en mosaïque et *opus sectile*, les relations formelles du décor et de son cadre architectural sont envisagées. Les mosaïques analysées, confrontées avec d'autres de provenances diverses, ont fourni une matière assez ample pour tenter de reconstituer l'histoire générale de leurs styles pendant les trois siècles et demi qu'elles couvrent. La documentation en *opus sectile* est trop peu abondante pour autoriser un essai aussi ambitieux.

Dans la partie de la récapitulation qui concerne les inscriptions, j'ai introduit autant de subdivisions que leur étude m'a paru offrir de types différents d'informations, qu'elles concernent leur raison d'être, leur formulation, le vocabulaire qu'elles utilisent ou les données historiques qu'elles fournissent en dates et en noms.

La riche moisson des mosaïques à représentations figurées est suffisamment variée, tout en étant dominée par l'élément animalier, pour donner lieu à l'établissement d'un répertoire, commenté quant à l'origine et la signification de chaque image. L'emplacement précis de celles-ci dans leur contexte archéologique en éclaire la signification. C'est dans la symbolique mystique de l'édifice de culte, exprimée clairement par les textes, que l'on découvre le programme qui gouverne l'ensemble de l'iconographie représentée dans les décors de sol des églises à l'étude.

Le deuxième volet de la synthèse reconsidère ce que l'observation des particularités des pavements analysés peut fournir en matière de liturgie. Il est apparu que les habitudes régnant en matière de disposition interne des églises et de leur mobilier et quant à d'autres installations liturgiques sont caractérisées par régions. Sept d'entre elles se dessinent clairement, dont on proposera une délimitation. En partant des usagers de l'édifice du culte, et principalement des membres du clergé, et en exploitant ensuite ce que nous savons de leur circulation et de leur stationnement dans les différentes parties de l'église, il est possible, grâce à l'apport des sources écrites, de comprendre le fonctionnement des dispositifs mis en évidence.

6. Le vocabulaire normalisé que j'emploie pour décrire les mosaïques à décor géométrique et l'*opus sectile* a été établi et codifié en premier lieu dans le *Répertoire graphique du décor géométrique dans la mosaïque antique* (= *Bulletin AIEMA*, IV, 1973), puis complété et affiné par l'important *Décor géométrique de la mosaïque romaine. Compositions linéaires. Compositions de surface* (CNRS-Picard, Paris, 1985), avec équivalences et corrélations en 5 langues. Les numéros assignés à chacun des motifs dans le *Répertoire* et le *Décor* ne sont repris ici que dans l'index qui répertorie les motifs du recueil, au § *Répertoire des motifs en mosaïque*.
7. Les conventions typographiques principales sont, pour rappel, (   ) qui délimite le développement *in extenso* d'une abréviation, et [   ] qui désigne une lacune, c'est-à-dire la partie détruite ou non lisible du document. Les inscriptions sont, en principe, présentées dans une transcription dépourvue de corrections (lettres oubliées, lettres superflues, etc...). Ces dernières ainsi qu'un commentaire sur les particularités graphiques des inscriptions, telle que la forme des lettres, et sur la traduction adoptée, sont donnés en note. Les index épigraphiques, ainsi que les entrées du type *Inscription grecque*, *Inscription syriaque*, *Signature d'artiste*, *Donateur*, *Ère*, *Clergé dans les inscriptions*, etc., dans l'index général en fin de volume, ne différeront pas pour l'essentiel de ce qu'offrirait une publication proprement épigraphique.

On trouvera dans cette partie de la synthèse un essai de confrontation avec d'autres monuments et d'autres sources d'information sur ce sujet, et une mise en évidence des résultats que l'on peut de ce point de vue considérer comme acquis à la recherche dans la période et le territoire envisagés.

⁂

Ce sont mes professeurs, MM. J. Lassus, mon directeur de thèse, et H. Stern, qui m'orientèrent vers la recherche dont sont ici publiés les résultats, et me guidèrent dans sa réalisation. Mes travaux sont nés de la dynamique et de l'originalité des leurs propres, à l'esprit desquels j'espère avoir été fidèle. Leurs développements ultérieurs, et leur aboutissement sous la forme de ce livre furent suivis par M. J.-P. Sodini avec une amicale sollicitude ; ses conseils et son expérience dans les domaines que nos recherches ont en commun m'ont été précieux.

M.A. Bahnassi, alors directeur des antiquités et des musées de la République Arabe Syrienne, a bien voulu montrer son intérêt pour ce travail et est intervenu fréquemment pour me faciliter l'obtention des permis et des documents souhaités. Je suis heureuse de pouvoir l'en remercier ici ; aucun lecteur ne sera insensible à l'autorisation qu'il me donna globalement de publier les nombreux documents inédits qui sont pour beaucoup dans l'intérêt de cet ouvrage.

J'exprime aussi ma reconnaissance à l'Émir Maurice Chéhab, ancien directeur des antiquités et des musées de la République Libanaise, dont l'accueil n'a cessé d'être le meilleur, autant à Beyrouth, au musée et dans les services annexes, qu'à Paris et par voie épistolaire.

Mon travail de documentation a été favorisé de multiples façons par M. A. Bounni, directeur du Service des fouilles de la Syrie ; je lui exprime toute ma gratitude pour le temps et l'aide qu'il m'a généreusement et amicalement accordés. J'ai également une dette de reconnaissance à exprimer à l'égard de M. N. Salibi, architecte du Service des fouilles, ainsi qu'à l'égard du regretté R. Hafez ; tous deux, avec combien d'amabilité, m'ont laissé travailler sur la documentation qu'ils avaient constituée au fil de nombreuses années consacrées à l'étude et au lever des monuments et des pavements de Syrie, et m'y ont orientée.

Au regretté G. Tchalenko, je suis redevable de bien des renseignements et des documents, et du bénéfice que je tirai d'échanges de vues à propos notamment des églises à bêma-exèdre, longtemps avant que celles-ci ne fassent le sujet des beaux volumes alors en préparation. Le premier qui me donna l'occasion de prendre contact avec le sol de la Syrie et ses richesses archéologiques fut M. J.-Ch. Balty ; pour m'avoir accueillie sur le site d'Apamée sur l'Oronte et pour l'amicale collaboration maintenue depuis lors ainsi qu'avec Mme J. Balty, je lui témoigne ici ma gratitude. Plusieurs fouilleurs m'ont fourni des précisions sur leurs propres découvertes, et m'ont laissé disposer librement de leur documentation ou prendre des photos, des croquis et des mesures sur les chantiers qu'ils dirigeaient : M.S. Abdul-Hak pour Deir el-'Adas, M. J.-Ch. et Mme J. Balty à Apamée et concernant Houeidjit Halaoua, M.P. et la regrettée Mme M.T. Canivet à et sur Haouarté, M.M. Dunand à propos de Bostan esh-Sheikh, M.R. Harper à Dibsi Faraj, M. J. Lassus à propos de Soughané, et le regretté Roger Saidah à Khân Khaldé. Ce m'est un plaisir de rappeler aussi la générosité avec laquelle les professeurs MM. et Mme I.H. Dalmais, R. Ginouvès, A. de Halleux, J. Lafontaine-Dosogne, J. Mossay, L. Reekmans et E. Will, m'ont conseillée, et celle avec laquelle les archéologues travaillant en Syrie et au Liban, ceux déjà cités et ceux qui seront évoqués plus ponctuellement dans les pages de cet ouvrage, m'ont confié les résultats de leurs fouilles et prospections. En matière d'histoire de la liturgie orientale, le professeur R. Taft m'a encouragée, informée et aidée à éviter certains écueils grâce à l'expérience par laquelle il s'est fait connaître dans ce domaine de l'histoire religieuse ; je l'en remercie très sincèrement.

Des institutions d'enseignement et de recherche tels les Instituts d'archéologie et d'histoire de l'art des universités de Paris et de Louvain, à Louvain-la-Neuve, ainsi que l'Institut orientaliste et la Faculté de théologie de cette même université, le CNRS et son équipe de recherches sur la mosaïque antique, l'Institut historique et archéologique néerlandais d'Istamboul, dont j'ai été en charge, et l'Institut néerlandais du Proche-Orient à Leyde dont il dépend, l'Institut pontifical d'études orientales de Rome, le Monastère oriental de Chèvetogne, enfin et surtout, grâce à de longs mandats, le Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies de Washington, puis la fondation A. von Humboldt m'ont offert de multiples occasions de contact avec professeurs et chercheurs, l'hospitalité de leurs bibliothèques et collections, et les conditions matérielles et scientifiques sans lesquelles cette recherche n'aurait pu être menée à son terme.

Deux membres de la communauté universitaire de Louvain-la-Neuve ont joué un rôle déterminant dans la matérialisation du résultat de ce travail sous la forme du présent volume. Sans le professeur T. Hackens cette publication n'aurait pas été envisageable telle qu'elle vit le jour ; je lui dis ici ma reconnaissante admiration pour son organisation, sa patience, le soin constant qu'il apporta à l'examen de mes dossiers et sa maîtrise dans le traitement d'une matière abondante.

L'illustration graphique du volume est due à la parfaite collaboration de Melle B. Gillain, qui a pris sur elle la tâche difficile de restituer plans, motifs et dispositifs liturgiques à partir d'une documentation très inégale quant à l'aspect et la qualité, prenant souvent la forme élémentaire de schémas rapides ou de listes de mesures. À un texte menacé d'être parfois fastidieux, sa perspicacité, son intelligence et son talent ont apporté cet éclairage indispensable.

Louvain-la-Neuve,
juin 1987.

LES SITES

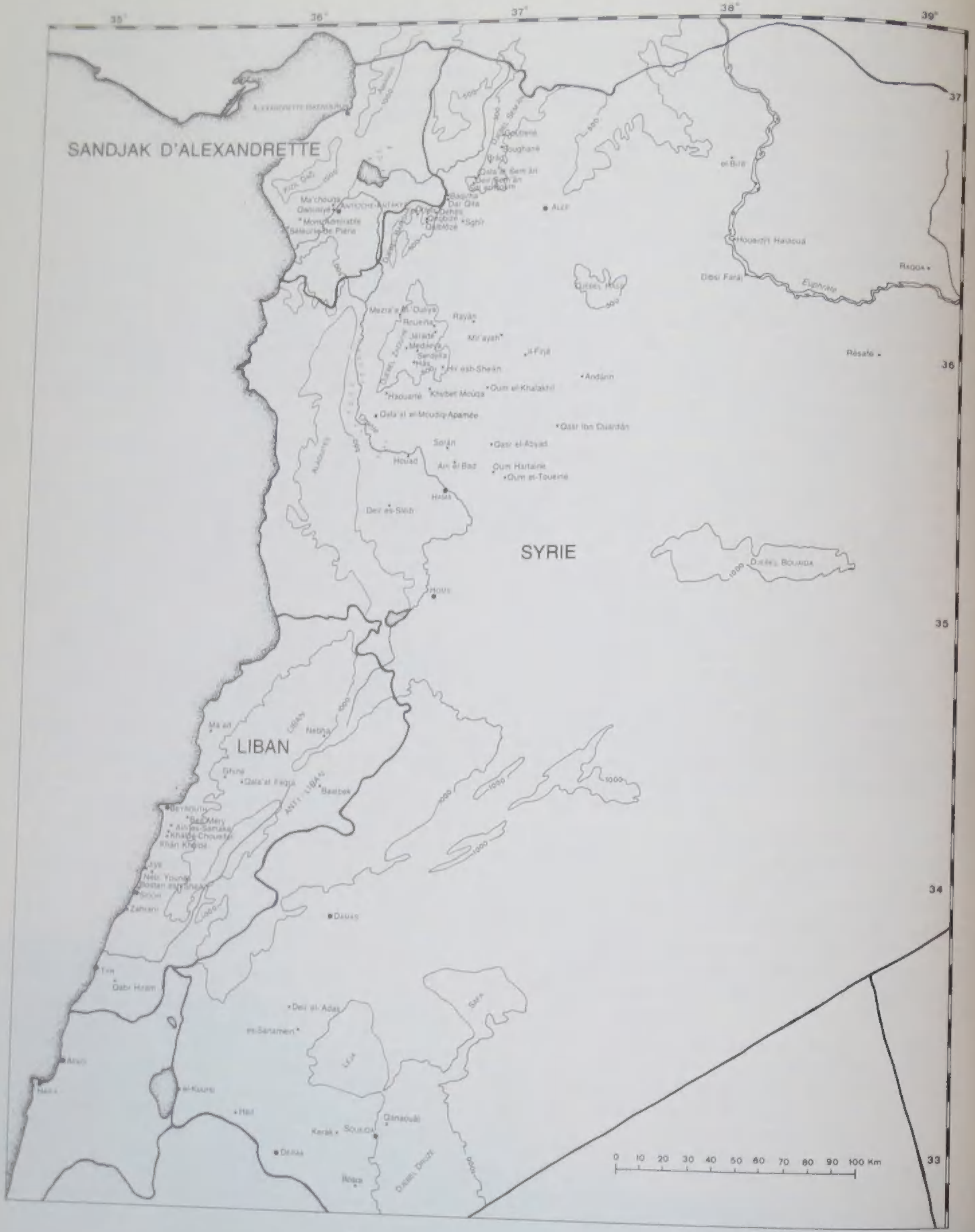

Carte 1 : Carte des sites du recueil.

LA SYRIE

Fig. 1. 'Ain el-Bad. La mosaïque au Musée national de Damas.

'AIN EL-BAD, *Chapelle*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-2b « Hama Est ». Lat. : 35°09′, 356 km N ; long. : 36°48′, 250 km E. N de Hama.

Bibl. : S. et A. ABDUL-HAK, *Catalogue illustré du Département des antiquités gréco-romaines du Musée de Damas*, Damas, 1951, p. 69, pl. XXXIII, 2 ; M. AL-'USH, A. JOUNDI et B. ZOUHDI, *Catalogue du Musée national de Damas*, Damas, 1969, p. 79 (« district de Hama »), p. 82-3.

La mosaïque fut acquise dans le commerce ; aucune information sur les circonstances et le cadre de la découverte ne fut donnée.

Le pavement, posé dans un nouveau mortier, fut mis en état pour être exposé dans le hall du Musée national de Damas, où il est actuellement visible. Conservé sous l'ancien n° d'inventaire 5012, nouveau n° C2462.

Tesselles : taille moyenne 1 cm de côté, 0,7 à 0,8 cm dans le corps des oiseaux ; calcaire rouge grenat, marron, jaune, blanc crème, gris et noir. Lit de pose inconnu. Densité : 170 par 100 cm².

L'édifice

Le plan de la salle peut être dessiné seulement à partir des contours du pavement ; c'est une petite salle carrée de 2,85 × 2,81 m, avec un large seuil d'environ 2,10 × 0,80 m.

Il s'agit probablement d'une chapelle indépendante, mais on ne peut exclure l'hypothèse d'une sacristie ou d'une annexe d'église.

Le pavement

Le pavement s'organise en un tapis carré à une seule bordure et un autre plus étroit formant tapis de seuil.

La bordure est une tresse à quatre brins dont les tons en dégradés, suggérant une certaine épaisseur en perspective, sont gris/blanc, marron/blanc et rouge/blanc.

Le tableau central, sur fond blanc, représente une vigne habitée s'organisant à partir d'une amphore godronnée à deux anses en « S » affrontés et pied évasé rattaché à la panse par une boule, maladroitement dessinée. Du vase jaillissent deux ceps de vigne qui s'enroulent en formant des médaillons sur trois registres. Dans le registre inférieur, les paons de profil, logés dans les deux médaillons centraux, plus grands que les deux autres, s'affrontent de part et d'autre du vase. Leur somptueuse queue est représentée comme une guirlande épaisse le long de laquelle serait accrochée une file de gemmes en cabochons ovales, ronds et rectangulaires[1]. En fait la large oblique que dessinent leurs plumes s'étale jusqu'au-delà des limites des médaillons. Les deux médaillons extrêmes, ici et dans le second registre, contiennent, les uns une poule d'eau, les autres un colvert. Les deux médaillons au centre du panneau sont habités par un faisan et ceux aux angles supérieurs par un pigeon (?) et un perroquet portant un ruban rouge noué au cou. Une fine croix, légèrement oblongue, occupe le centre du registre supérieur ; elle n'est pas exactement pattée, seul un cube orne chaque angle des extrémités.

La rallonge, c'est-à-dire le seuil, contient une inscription dans une *tabula ansata* interprétée par l'artiste comme un panneau purement géométrique et ornemental : aux « anses » triangulaires latérales répondent de petits triangles situés dans les intervalles entre celles-ci et la *tabula*. Chacun de ces triangles emboîte des triangles ajourés dans un dégradé gris/blanc, ou grenat/marron/blanc pour les grands triangles, avec un petit triangle central gris encadré de noir.

L'inscription de cinq lignes est en lettres noires posées sur des lignes rouges, la ligne inférieure étant noire et servant en quelque sorte de cadre. Ce sont des majuscules carrées[2]. Deux abréviations pour le nom de Dieu :

Κ(ύριε) ὁ Θ(εὸ)ς μνήσθητι
τῶν δούλων σοῦ τῶν κα-
ρποφορησάντων Στεφά-
νου καὶ Ἐλπίδιας καὶ
Πελαγίου Ἀμῆν

« Ô Dieu souviens-toi de tes serviteurs qui ont fait l'offrande, de Stephanos et d'Elpidia et de Pelagios. Amen. » Les noms sont très grecs sans résonnance locale particulière. On lit clairement le nom féminin au génitif Elpidias[3], c'est-à-dire Elpidia, moins fréquent qu'Elpis, mais correspondant de plus près aux noms masculins fréquents en Syrie et Transjordanie Elpidis et Elpidios. Le signe final, en partie détruit, ressemble à un élément végétal plutôt qu'à un chrisme dont on n'aurait qu'un *rhô* et un *chi* sans obliques supérieures.

Datation

Aucune indication de datation n'a été fournie au moment de la découverte. Les seuls arguments seront donc intrinsèques à la mosaïque. L'inscription n'est pas datable avec précision ; sa formulation, les noms des donateurs, les abréviations utilisées, comme la forme des lettres exécutées en mosaïque, se comparent à ceux de bon nombre d'inscriptions datant du IVᵉ aux VI-VIIᵉˢ siècles. Le tableau figuré, de son côté, ne se distingue de celui d'un grand nombre d'autres mosaïques à médaillons de rinceaux couvrants ni par son schéma compositionnel ni par ses habitants. On a bien trouvé, à Frikya, dans une « chambre d'amis », le *xenion* d'un monastère, un schéma de base semblable daté de 511[4], mais la

1. Même traitement de la queue des paons, en éventail fermé dont les plus belles plumes superposées forment une seule file médiane d'ocelles reliées entre elles, à Khirbet Moûqa (fig. 134) et à Hâs (fig. 83).

2. Relevons la forme des Α, Θ, Φ ; abréviations notées par une barre horizontale au-dessus des lettres initiale et finale des 1ᵉʳ et 3ᵉ mots.

3. Dans les catalogues d'ABDUL HAK et de AL-'USH *et al.*, *op. cit.*, le nom est transcrit Eipias ou Elpias. Le *iota* et le *delta* sont pourtant clairement lisibles en cubes également sombres et il ne semble pas qu'on ait dû restaurer cet endroit.

4. Voir J. MARCILLET-JAUBERT, *Inscription sur mosaïque de Frikya*, dans *A.A.S.*, XXII, 1972, p. 151-153, 2 fig.

comparaison ne résiste pas à l'analyse[5] et cette date n'est donc pas contraignante en ce qui concerne notre document. Si la présence de la petite croix apporte quelque nouveauté dans ce vocabulaire figuré, elle ne constitue pas un moyen de datation précis. Il ne sert à rien de se référer à l'édit de 427 de Valentinien et Théodose s'opposant à l'insertion dans un sol d'un « *signum Salvatoris Christi* » ; les pavements portant ces signes et postérieurs à cette date sont trop nombreux pour qu'on puisse disposer là d'une date *post quem non* fiable[6].

Nous allons voir que c'est plutôt l'ensemble de la mise en page qui permet d'avancer le début du VI^e s. comme époque probable d'exécution de ce petit monument.

Iconographie et style

Dans l'ensemble, on attribue au VI^e s. l'organisation en médaillons réguliers des rinceaux de vigne couvrants : les exemples bien datés ne manquent effectivement pas pour étayer cette proposition. Notre mosaïque cependant refuse la symétrie et la géométrie trop strictes : nous y remarquons des variations dans l'épaisseur des ceps et des entorses à la pure composition en registres de cercles ; le cep est ondé au-dessous de la croix, et plusieurs volutes ne sont pas entièrement fermées et circulaires.

Ce tracé, en ondes sur le côté gauche, mais tout autre sur le côté droit, est d'une liberté caractéristique des rinceaux habités syriens. Il est audacieux de tenter une datation même relative sur la base du seul rinceau de vigne ; la présence des vrilles en tirets superposés n'est plus un critère à partir de leur apparition au IV^e s. et les formes des grappes, des feuilles et des tiges est plutôt une question d'école que d'époque. On remarquera seulement que les feuilles maigres et pointues, les ceps d'épaisseur variée et les ondulations nettes mais sans raideur se retrouvent dans la bordure de l'église tréflée de Séleucie de Piérie (fig. 272 svv.) et dans la mosaïque du martyrium du Michaëlion de Haouarté où, en outre, le vase a la même lèvre perlée et la même épaule à rehauts carrés clairs (fig. 77). L'aspect aéré, un peu vide même, des rinceaux d''Ain el-Bad est commun à ceux de Séleucie ainsi qu'une certaine hâte et banalité dans l'exécution, des raisins notamment ou des oiseaux, sommairement caractérisés.

La croix, légèrement plus longue que large, est particulièrement peu ornée. C'est ainsi qu'elle s'intègre d'ailleurs le plus harmonieusement à un décor, comme on le constate aussi dans d'autres cas, tels le bas-côté de Zahrani (fig. 423), le centre du bouclier de la « *Glass Court* » de Gerasa[7], et les nombreux raccords et bordures où le rôle ornemental de ces signes semble souvent l'emporter sur le symbolique[8]. On se rappellera à ce propos que l'on retrouve des croix au même caractère modeste dans les inscriptions, les précédant, les terminant ou y servant de ponctuation.

Y a-t-il dans l'absence d'ornementation de ces croix une indication chronologique ? Les croix diverses dans l'église d'Oum er-Roûs en Palestine, dont les mosaïques géométriques sont nettement du VI^e s., sont dentelées, entrelacées, gemmées ou ostensiblement pattées[9]. À Shavey Zion[10], elles sont plus discrètes : les croix ont des bras

5. Les grappes à grains nombreux et bien ronds, attachées par deux ou trois tiges aux ceps, la multiplication des vrilles, les feuilles aux larges digitations sont d'un tout autre style.
6. Voir plus loin ; le problème est étudié en détail par H. Brandenburg, dans *Christussymbole*, en 1969, *passim* et particulièrement p. 110 et 127. L'auteur exprime l'opinion (*ibid.*, p. 132-133) que c'était peut-être le voisinage des *signa Christi* avec toutes sortes de motifs apotropaïques d'origine franchement païenne ou magique ou tout au moins superstitieuse que l'édit visait à abolir, en même temps bien sûr qu'il voulait imposer le respect de ces signes qu'on ne devait pas pouvoir fouler aux pieds. E. Kitzinger, dans *The Threshold*, p. 646, au même moment (publié en 1970) précisait à juste titre que l'édit devait s'appliquer tout particulièrement à l'usage des *signa Christi* sur les seuils, là où ils risquaient le plus d'être profanés.
7. Voir F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. LVIII, a et b.
8. Dans le cas du passage vers le carré central de la nef orientale de l'édifice cruciforme de Quaousiyé les petites croix sont certainement signifiantes (voir J. Lassus, *L'église cruciforme*, p. 20 et sv., et en particulier E. Kitzinger, *The Threshold*, p. 639-640, et H. Brandenburg, *Christussymbole*, p. 99-100), et il en va de même des croix oblongues alignées dans l'entrée de la sacristie NE de Shavey Zion (M. Prausnitz, M. Avi Yonah, *Excavations at Shavey Zion*, Rome, 1967, pl. XXXI). Dans l'église d'el-Koursi (v. p. 297-300), des croisettes plutôt ornementales forment des files au début de la nef et dans la bordure du baptistère. Dans le narthex de l'église de 'Ain Hanniya une ligne de croix ancrées anime le raccord autour de la salle, et dans la sacristie N des fleurettes en croix encadrent soigneusement l'emplacement rectangulaire de la table, de la prothèse vraisemblablement (voir D.C. Baramki, *An Early Christian Basilica at 'Ein Hanniya*, dans *Q.D.A.P.*, III, 1934, p. 114 avec pl. XXXV, 1, et p. 116 avec pl. XXXIX) ; ce second décor, de forme plus ornementale pourtant, sert sans doute plus particulièrement à mettre en valeur ce lieu consacré que le décor de l'ensemble du narthex. À Saint-Jean-Baptiste de Gerasa une fine ligne de croisettes encadre tout le quadrilobe du baldaquin central (voir F.M. Biebel, *op. cit.*, pl. LXVIII, b, et LXIX) ; c'est un de ces cas encore où l'on peut hésiter à affirmer le symbolisme de ce décor : les croisettes y jouent-elles ou non le même rôle purement décoratif que les lignes de carrés ou de losanges sur la pointe, ou que les fleurettes qui, partout, constituent le décor-type des raccords et bandes d'encadrement ?
9. Plan publié par Macalister dans *P.E.F.Q.S.*, 1899, face à p. 200, et repris par H. Brandenburg, *op. cit.*, fig. 6, p. 116, avec un état de la question sur les éléments constituant le bâtiment (p. 115-118). Il n'y a que trois petites croix alignées à l'extrémité du tapis dans le bas-côté N et une dans le panneau du narthex qui soient en simples filets ; les vingt-six autres sont toutes ornées. Une intéressante symphonie de *signa Christi* associe dans le chœur une vigne sortant d'un vase, une croix gemmée plus près de l'autel, un nœud de Salomon devant l'autel, une grande croix oblongue sous l'autel et de petites croix, avec des boutons de fleur aux extrémités, aux quatre coins de la plateforme de l'autel.
10. Voir M. Prausnitz et M. Avi Yonah, *op. cit.*, plan 2, dépliant. La datation de ces mosaïques, pour laquelle les auteurs se sont appuyés avec trop d'assurance sur l'édit d'interdiction de 427 ap. J.-C., est à revoir. Une date dans le V^e s. est certainement à attribuer au pavement à écailles et à la bordure d'entrelacs de la nef centrale. Les détails de la guirlande du bas-côté N sont à comparer à ceux, moins schématisés et sans doute antérieurs, de la guirlande du médaillon de l'église de Zahrani ; le médaillon de ce site, assez voisin, y est placé également au centre du bas-côté gauche de l'église (voir fig. 427) et son inscription fournit la date de 389/390. Encadrée de fruits et notamment de pommes-grenades, elle permet de tempérer quelque peu l'interprétation excessivement symbolique que fit H. Brandenburg, *op. cit.*, p. 92, de ces grenades dans le médaillon de Shavey Zion. Je pencherais pour une contemporanéité des pavements des trois nefs, compte tenu également de l'exécution au moyen de boutons de rose du quadrillage du bas-côté N.

strictement égaux, formés d'un câble ou bien d'un entrelacs à deux brins. Cet entrelacs simple forme aussi la croix dans le sol du bas-côté S, inférieur, de la grande basilique du Mont Nébo[11] ; la mosaïque était posée sur un niveau à monnaies du IV^e s. et sous le baptistère du VI^e. De même on remarque le tracé en simples filets des croix et chrismes, datés de 415 dans l'église d'Evron[12].

Dans chacun de ces cas, ces signes s'intègrent presque insensiblement dans la composition ornementale[13]. S'ils portent un décor de surface, celui-ci s'inspire uniquement des arts du textile et du tapis et non pas, par exemple, de l'orfèvrerie.

Fonction liturgique

Revenons à la fonction de la salle de laquelle ce pavement provient : la croix va, à nouveau, polariser notre attention. L'étude d'ensemble des *signa Christi* dans les pavements, menée par M. Brandenburg[14], permit de mettre en évidence le rôle « topographique » de ces signes, déterminant, dans un certain nombre de cas, l'emplacement d'un meuble lié de près à la liturgie, ou le lieu où se déroule un acte sacré. Il n'y a cependant pas d'exclusive et une croix ou un chrisme peuvent aussi bien désigner la place de l'autel, ou d'une table de lecture ou d'offrande, que l'entrée d'une chapelle, d'un baptistère ou du chœur d'une église. Ainsi on se doute que la croix dans ce pavement désigne l'emplacement de quelque objet ou lieu sacré, mais on n'a aucune précision *a priori* sur sa nature[15]. Dans le cas où ce pavement proviendrait d'une chapelle indépendante (bien que les dimensions soient très restreintes), nous aurions ici, comme dans la chapelle du Pater Noster au Mont des Oliviers à Jérusalem[16], une bonne possibilité que la croix ait été à la place de la table d'autel. Si nous sommes dans une sacristie, le parallèle avec l'annexe NE de l'église de Shavey Zion, avec quatre trous de fixation pour pieds de table autour d'une fine croix dans le pavement[17], permettrait de voir ici l'emplacement d'une table servant de desserte au clergé. Ce sont là les hypothèses à retenir. En effet, parfaitement dans l'axe, l'emplacement de la croix est mis en évidence ; il ne peut s'agir d'un élément de décor sans signification topographique, comme les croix et chrismes dans les villas de Carthage et de Hinton Saint-Mary[18], et de la pièce J de la villa de Jenah[19], et il ne s'agit pas non plus d'un *apotropaion* systématiquement associé aux seuils, puisque le seuil est bien conservé ici et porte l'inscription. En outre, la haste longue de la croix se voit à partir de ce seuil, ce qui souligne un axe unique.

La date de 486 ap. J.-C. calculée pour l'inscription de l'exonarthex ou portique (M. Prausnitz, M. Avi Yonah, *op. cit.*, p. 60) vaut sans doute également pour la composition chargée aux croix de *scuta* à motifs ornementaux du narthex. Les croix dans le chœur de plain-pied à Shavey Zion auraient été posées, en somme, dans le V^e s. après la date de 427, et sans qu'on se soit senti visé par le texte de l'édit ; il en a été de même pour les croix monogrammatiques des chœurs de l'église de Zahrani (voir p. 430 et sv.).

11. Voir le rapport du Père V.C. Corbo, *Scavi archeologici sotto i mosaici della basilica del Monte Nebo (Siyagha)*, dans *LA*, 20, 1970, p. 282-289, en partic. la fig. 10.
12. Voir M. Avi Yonah, *Places of Worship in the Roman and Byzantine Periods*, dans *Antiquity and Survival*, 2.2/3, 1957, p. 269-270, fig. 9 (même photo du chrisme et de l'inscription voisine chez J. Perrot, *Nouvelles découvertes en Israël*, dans *Syria*, 29, 1952, fig. 6). Cet ensemble n'est toujours pas publié.
13. H. Brandenburg, *op. cit.*, p. 128, insiste sur cette caractéristique stylistique de subordination à la géométrie aniconique, dont il met en valeur les liens possibles avec certaines tendances de la pensée chrétienne (*ibid.*, p. 129-130).
14. H. Brandenburg, *ibid* ; sur la question des *signa Christi* comme moyen de « signalisation sacrée », voir en particulier p. 96, 98, 104, 128-129 et 133. L'auteur a cependant restreint la liste des possibilités : à Zahrani et à Shavey Zion tous les chrismes et croix de la nef et des sacristies localisent selon lui des tables d'offrande (*Oblationstische*), alors qu'il faut envisager la présence nécessaire de lutrins. De même pour l'acrostiche « ΙΧΘΥΣ » à l'extrémité de la nef de la basilique de Bethléem (p. 98), il n'y a aucune raison de restituer une fois encore une table d'offrande, qu'elle soit amovible ou non. À cette extrémité de la nef, devant l'entrée de l'octogone commémoratif, elle n'aurait fait que gêner le passage qui est la principale fonction de cette partie de l'édifice : il s'agit en effet du carrefour entre les nefs de la basilique, la montée vers l'octogone et la descente vers la grotte. E. Kitzinger, *op. cit.*, p. 641-642, permit de corriger cette interprétation en mettant en évidence le rôle de seuil des deux carpettes orientales, dont l'une porte l'acrostiche et l'autre le nœud de Salomon.
15. H. Brandenburg, *op. cit.*, p. 111, opte plutôt pour un symbolisme diffus dans cette œuvre : « Der Bildschmuck dieses Mosaiks erweist das Kreuz als Heilszeichen und Symbol des neuen Lebens, das von Christus ausgeht... ».
16. Voir P. Séjourné, *Chronique*, dans *R.B.*, V, 1896, p. 274 sv.
17. Voir M. Prausnitz, M. Avi Yonah, *op. cit.*, plan 2 dépliant et pl. XXXI, a ; la table est toutefois dans l'angle de la salle, dans le premier état mosaïqué. Dans le second état, la table en vint à se trouver plus ou moins au milieu, légèrement désaxée encore vers le N de la salle agrandie, pour autant qu'on puisse en juger d'après les vestiges : la limite orientale de la sacristie agrandie ne fut pas retrouvée.
18. Les pavements des deux villas sont amplement discutés par H. Brandenburg, *op. cit.*, p. 72-83, fig. 1, et p. 85-88, fig. 2.
19. La reprise du pavement comprend dans le coin un médaillon, partagé en quatre par une croix, dont deux quartiers contiennent un *alpha* et un *oméga* ; voir M. Chéhab, *Mosaïques*, fig. 3, p. 62, et plan n° 4.

ANDARÎN, *Église du Sud*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NI-37-XX, « Selemiyé ». Lat. : 35°33′ ; long. : 37°22′ ; « El Annderîne ». NE de Hama.

Bibl. : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 298.

Observation sur place par M. Lassus, sans dégagement, dans un amas de remblais particulièrement encombrant.

Conservée *in situ*. État de conservation, avant la guerre comme aujourd'hui, inconnu.

L'édifice

C'est une grande église[1] construite dans le basalte qui seul affleure dans le secteur, de plan rectangulaire avec en annexe à l'angle NE une chapelle funéraire rectangulaire à intérieur cruciforme accolée au flanc N de l'église. Une porte centrale ouvre dans la façade. La première travée, constituant une avant-nef barlongue, est délimitée à l'E par un large arc reposant sur des piliers en « T » et est flanquée par deux « tours ». Le reste des trois nefs s'organise en trois travées séparées par des piles rectangulaires aboutissant à un chevet tripartite ; l'abside semi-circulaire en est surélevée de trois marches et flanquée de deux sacristies allongées dans le sens E-O, mais sans communications internes. La sacristie N communique avec le collatéral par une porte, et avec un « placard » triangulaire derrière l'abside ; un « placard » semblable est aménagé à partir de la sacristie S qui, elle, donne sur le collatéral par un arc. Dans l'axe du deuxième entrecolonnement, une belle porte à linteau et montants sculptés s'ouvre dans la façade méridionale, pourvue de nombreuses — sept — fenêtres en plein cintre. Deux portes s'ouvrent dans la façade septentrionale, également bien munie de fenêtres, au nombre de six.

Le pavement

Je ne sais pas dans quelle partie de l'édifice le fragment de mosaïque cité apparut : la nef était noyée sous un amas de pierres tombées[2] ; un des bas-côtés était sans doute dans un état plus propice à une observation du pavement. Le fragment de mosaïque aperçu était géométrique : c'était une composition à écailles[3]. À l'intérieur de chaque écaille, « chaque rangée de cubes (était) traitée dans une couleur différente ».

Datation

Les inscriptions des portes N et O de l'édifice ne fournissent pas de date[4]. La forme de l'édifice cependant ne laisse pas de doute quant à son appartenance au VI^e s. : larges arcs entre les nefs, retombant sur des piles allongées sauf à l'O où elles ont une section en « T », et constituent une avant-nef très comparable à celles de l'église de Bizzos à Roueiha et de la Basilique de la Sainte-Croix à Résafé. Quant au motif d'écailles, il fait partie du répertoire ornemental de la mosaïque depuis l'époque hellénistique. Il s'accommode donc autant de l'époque supposée de construction de cette basilique que d'une réfection plus tardive.

Style

D'après la description, on comprend qu'il s'agit d'un décor polychrome. Or, on sait qu'à partir du début du V^e s.[5], en Orient, le décor en écailles n'est plus utilisé pour les jeux de couleur ; associé souvent aux semis de boutons de rose, on n'y trouve plus que le rouge et le rose et, plus rarement, le jaune. On peut estimer que c'est un de ces dégradés discrets noir/rouge/rose/blanc par exemple, qui est suggéré par la courte description que nous avons de ces vestiges.

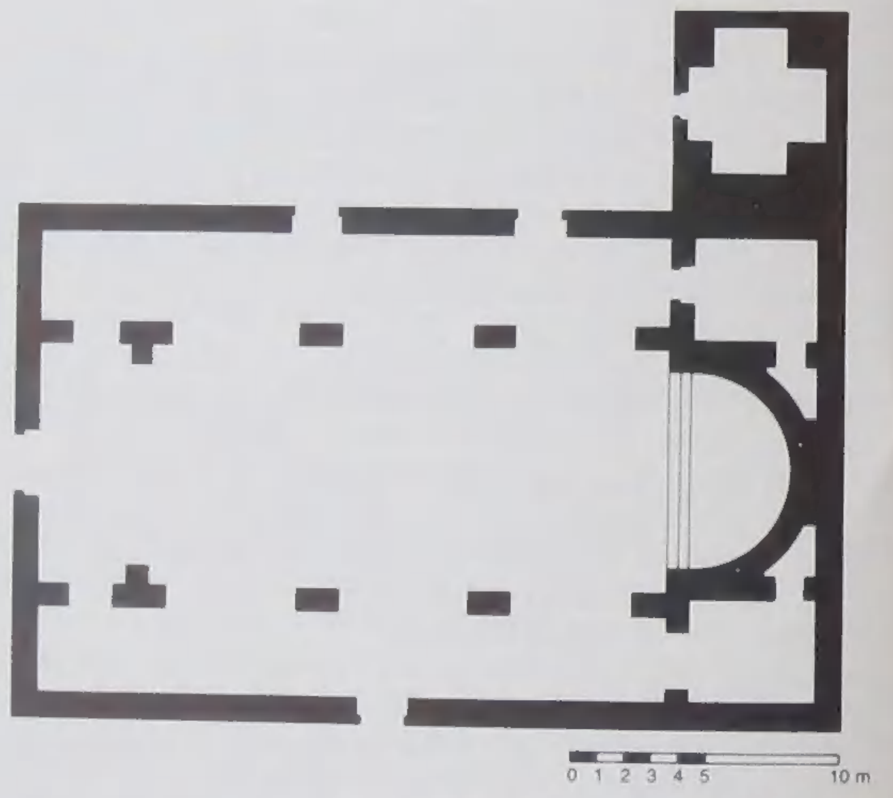

Fig. 2. Plan.

1. « Église du Sud » chez J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 232, fig. 97, qui reprend le plan de H.C. BUTLER, *Architecture*, II.B.2, pl. face à la p. II, appelée par ce dernier « église n° 6 ». Bien que M. Lassus ne précise pas dans laquelle des églises d'Andarîn les mosaïques, signalées par lui seul, se trouvent, il est certain qu'il s'agit de l'Église Sud sur laquelle se concentrèrent ses travaux.
2. Voir la photo dans H.C. BUTLER, *op. cit.*, fig. 52, face p. 58.
3. J. LASSUS, *op. cit.*, cite ces mosaïques comme offrant «un exemple de décor à imbrications».
4. Inscriptions n° 911 et n° 912 de H.C. BUTLER, *ibid.*
5. Voir plus bas, p. 456 sv.

ANTIOCHE, QAOUSIYÉ, *Église-martyrium de Saint-Babylas*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuilles NJ-36-VI et NJ-37-I (« Antakya ») ; lat. : 36°14′ ; long. : 36°10′[1] 3 km NNO du pont d'Antioche sur l'Oronte (« Kavasiye »). Voir R. DUSSAUD, *Topographie*, carte IX, B.1 : « Qouweisiyé ».

Bibl. : J. LASSUS, *L'église cruciforme*, dans *Antioch*, II, p. 5-44, plans III-IV ; G. DOWNEY, *The Shrines of St. Babylas at Antioch and Daphne*, *ibid.*, p. 45-48 ; D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, p. 283 et sv., fig. 112, pl. CXIII-CXV ; CXXXIX ; *I.G.L.S.*, III, 1, n° 774-784 (mosaïque : 778) ; G. TCHALENKO, *Églises*, I, pl. 544-547.

Les travaux de dégagement de l'édifice dont les restes se trouvaient à quelques centimètres sous la surface du sol arable eurent lieu dans le cadre des fouilles d'Antioche par l'expédition de l'Université de Princeton, au cours de la campagne du printemps de 1935 ; le premier fragment de mosaïque avait été signalé au printemps de 1934[2].

Les mosaïques et les pavements de *sectile* les mieux préservés furent levés et sont conservés au Musée d'Antioche sous forme de petits panneaux. Sont exposés dans la cour du musée et sous ses portiques quelques fragments d'*intarsia* et quelques-unes des inscriptions, isolées du champ dans lequel elles furent trouvées. L'inscription de la nef O est conservée au Musée de Dumbarton Oaks à Washington, D.C. J'ignore l'état des fragments conservés sur place, comme de l'ensemble de l'édifice.

L'édifice

Le plan de l'église a la forme d'une croix à quatre bras de longueur à peu près égale (25 m sur 11,50 m de largeur) orientés selon les points cardinaux, se terminant par un chevet plat et rayonnant à partir d'un corps de bâtiment carré de 16,60 m de côté. Cette partie centrale se compose de quatre robustes piliers d'angle en « L », de 1,58 à 1,90 m d'épaisseur, qui forment une sorte de tétrapyle central communiquant avec les nefs N, E, S et O par des baies d'environ sept mètres et demi de largeur. Tous les murs de l'édifice avaient disparu, et il n'en restait plus, au moment de la découverte, que les fondations. Le niveau du bras oriental est inférieur de 20 cm à celui des nefs N et S et de 52 cm à celui de la nef O ; mais l'ensemble du terrain est incliné de l'O vers l'E. Le carré central, séparé des bras par des chancels dont les fondations légères furent retrouvées, est pourvu d'une surélévation oblongue en son centre formant une tribune de 8,75 sur 7,15 m, terminée à l'O par une abside de 2,83 m de profondeur. L'exèdre ainsi formée a été identifiée comme un bêma, qui a pu être limité par une balustrade propre. Rien ne confère un caractère particulier au bras oriental de l'église ou à son extrémité ; celle-ci est flanquée de deux bâtiments connexes fort grossièrement construits, raison sans doute pour laquelle il n'en subsistait que des traces ; ils semblent former deux portiques avec, à leur extrémité, des sortes de sacristies. À l'intérieur du bras oriental, tout au long du mur E, où on attendrait le sanctuaire, on a retrouvé des tombes, postérieures à la construction et à la mosaïque qu'elles ont perforée ; en plusieurs endroits à l'intérieur de l'édifice des tombes affleurent ou sont dissimulées sous le niveau des pavements. Autant qu'on ait pu s'en assurer, une porte s'ouvrait vers l'extérieur à l'extrémité des quatre nefs ainsi que dans le côté S de la nef orientale.

L'édifice peut être identifié avec le martyrium de saint Babylas, dont on sait qu'il se dressait hors des murs d'Antioche[3]. Il avait été bâti par les soins des patriarches Mélèce et Flavien dont le second est commémoré par les inscriptions que nous allons voir dans les pavements.

Dans l'angle NO du carré central affleure un sarcophage. On pense que la cloison horizontale intermédiaire a permis de faire partager la tombe du saint homme déposé là avec un autre ; le premier a été identifié comme étant saint Babylas[4], le deuxième étant le premier évêque, responsable de la construction de l'édifice, Mélèce. Lui faisant face dans l'angle NE fut trouvée une autre tombe, celle, suppose-t-on, de l'évêque Flavien, successeur de Mélèce ; cette dernière toutefois était recouverte par le pavement.

Dans l'angle NE du bâtiment est venu s'ajouter, dans le premier quart du V^e s., comme en témoigne l'inscription du pavement[5], un ensemble baptismal : baptistère, *peistikon*, annexes à portiques. Furent également ajoutés entre la nef E et la nef S une habitation ecclésiastique, un portique le long du mur O de la nef S et un autre à l'extrémité de la nef O.

L'édifice, dont les murs n'étaient pas très épais, dut être couvert d'une charpente en bois.

Les pavements

Les quatre nefs, c'est-à-dire les bras de la croix, étaient pavés de mosaïques, tandis que le carré central, au moins dans l'état final, était mis en valeur par un pavement d'*opus sectile*. Ce dernier affleurait de si près le niveau de campagne qu'il n'en restait plus grand-chose au moment de son dégagement. Le baptistère et ses annexes étaient également mosaïqués.

Couleurs : blanc, divers gris, divers roses, rouge brique, noir, divers beiges, brun, jaune pâle. Taille : 0,9-1 cm de côté.

1. Emplacement au NNE de la ville moderne d'Antakya sur la rive droite de l'Oronte au NE de la colline de la Mahonnerie, à 400 m environ du fleuve à vol d'oiseau. Entre deux chemins qui quittent la route d'Antioche à Alexandrette pour se rendre au village de Qaousiyé (nom transposé et remplacé, depuis l'annexion par la Turquie, par celui de Kavusiye ou Kavasiye).
2. J. LASSUS, *op. cit.*, p. 5.
3. Dès la découverte de ce monument, le lien en fut établi avec l'église cruciforme élevée, de l'autre côté de l'Oronte par rapport à la métropole, en l'honneur de Babylas, évêque d'Antioche martyrisé sous Dèce, dont le corps avait déjà opéré des miracles (J. LASSUS, *L'église cruciforme*, et G. DOWNEY, *The Shrines of St. Babylas*).
4. Les écrits contemporains rapportent que les restes de Mélèce, premier évêque postérieur à la crise arienne et initiateur de cette construction, furent déposés ensemble avec ceux du martyr.
5. Voir plus loin, p. 28.

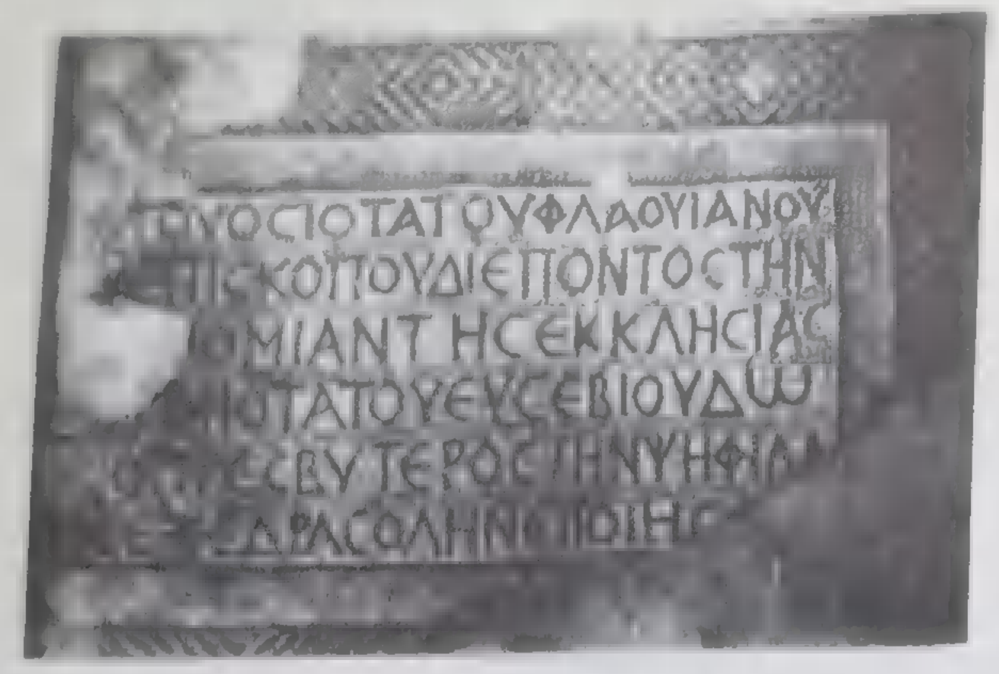

Fig. 3. L'inscription de la nef O ; Dumbarton Oaks Coll., Washington.

La nef O avait un des pavements les plus mal conservés, éventré par un grand nombre de tombes. Une inscription occupe le centre du tapis unique, à l'intérieur d'un panneau à motif géométrique, lui-même placé dans un champ géométrique qui couvre le reste de la nef. La bordure du tapis est une bande d'octogones tangents, qui renferment chacun un carré, entre deux bandes, une de couleur et une blanche. Le champ porte une composition d'octogones et de croix adjacents dessinés par un méandre de svastikas obliques fait d'un câble en dégradé rose et d'une tresse à deux brins rouge et gris. Les octogones sont ornés d'un motif floral stylisé, d'une rouelle ou d'autres petits motifs aniconiques. Dans les hexagones de reste on trouva des motifs blancs aux formes variées, dits « motifs d'orfèvrerie », une appellation qui suit celle de « silver plate motif » introduite par M. Doro Levi[6]. Le panneau central est rectangulaire E-O (2,32 sur 5,15 m) et organisé en trois parties : un rectangle central flanqué à l'E et à l'O d'un quadrillage de bandes déterminant six petits carrés ; ce sont des bandes de chevrons superposés, rouge et blanc alterné, qui, aux points d'entrecroisement et à mi-chemin, partent dans des directions opposées. Les petits carrés sont ornés de toute une série de motifs à effet d'arc-en-ciel dont, du fait de destructions, trois seulement sont identifiables. Le rectangle central occupe la largeur du panneau et contient une inscription grecque de six lignes. Elle est remarquablement conservée par contraste avec le reste du pavement. Elle se lisait depuis le carré central, c'est-à-dire depuis l'E.

1 [Ἐπ]ὶ τοῦ ὁσιοτάτου Φλαουιάνου
[το]ῦ ἐπισκόπου διέποντος τὴν
[οἰκο]νομίαν της ἐκκλησίας
[τοῦ τ]ιμιοτάτου Εὐσεβίου Δῶ-
5 ρυς ὁ πρεσβύτερος τὴν ψηφῖδα
[τ]ῆς ἐξέδρας ὅλην ἐποίησεν

« Sous le très saint évêque Flavien, le très honorable Eusèbe étant chargé de l'administration de l'église, Dorys le prêtre a fait toute la mosaïque de cette exèdre. »[7]

Le sens à donner à ἐκκλησία et à ἐξέδρα est, avec la mention de l'évêque Flavien, le point le plus intéressant que soulève cette inscription ; nous y revenons plus loin[8].

La nef S, elle aussi, est ornée d'un seul motif couvrant. La bordure est composée d'un raccord beige et, entre deux bandes blanches, d'une double ligne d'octogones et de carrés alternés décalés. Le champ géométrique est une grande composition de croix de *scuta* curvilignes déterminant des cercles et des losanges. Les cercles intermédiaires sont ornés, comme ceux au centre des octogones de l'intersection de la croix de *scuta*, de divers motifs en rosette, en roue, en croix, entrelacs et filets dentelés à effet d'arc-en-ciel. Les losanges sont ornés de motifs d'orfèvrerie, de damiers ou de motifs géométriques en perspective. La gamme des couleurs ne compte que des gris, des rouges, des roses et du beige. Au N de cette nef, longeant la salle carrée centrale, le raccord blanc s'élargit et contient une inscription de trois lignes en lettres rouge brique, lisible depuis la nef, suffisamment conservée pour que le sens en soit saisissable, alors que le cadre en a disparu ainsi que la bordure et le champ avoisinant. L'inscription est placée dans une *tabula ansata* très schématisée[9].

1 Ἐπὶ τοῦ ἁγιοτάτου Φλαουιάνου τοῦ ἐπισκόπου διέποντος
τὴν οἰκονομίαν τῆς ἐκκλησίας Εὐσεβίου πρεσβυτέρου
Δῶρυς ὁ πρεσβύτερος καὶ ταύτην τὴν ἐξέδραν ἐψήφωσεν

« Sous le très saint évêque Flavien, le prêtre Eusèbe étant chargé de l'administration de l'église, le prêtre Dorys a également pavé de mosaïque cette exèdre-ci. »

Il se confirme ici que c'est un bras entier de la croix, toute une aile, qui est appelé *exedra*. Le terme était utilisé pour l'aile O, il l'est encore pour l'aile S et on le retrouvera dans l'aile N.

6. [illegible] D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, p. 423, 424 [illegible], *silver plate motifs* et que je préfère traduire par « [illegible] orfèvrerie » qui couvre l'ensemble du travail des métaux [illegible] *Silver plate* en effet tout comme [illegible] en français désigne habituellement le travail de l'argent [illegible] en argent. La diversité de formes et de couleurs de [illegible] pas contre un terme descriptif plus large. Voir [illegible]

7. Lettres rondes. Absence de ligatures et d'abréviations. L. 3 : les quatre premières lettres sont à restituer, ce qui est d'autant plus facile que la 5e, un « N », n'est guère douteuse. Il en va de même pour le début de la 5e ligne, où trois lettres manquent, et où la 4e est presque sûrement un « Τ ».
8. Voir ci-dessous, p. 31 et 468 sv.
9. On relèvera la forme du Λ et Δ, Ε et Γ parmi les lettres de type carré. Ni abréviation ni ligature.

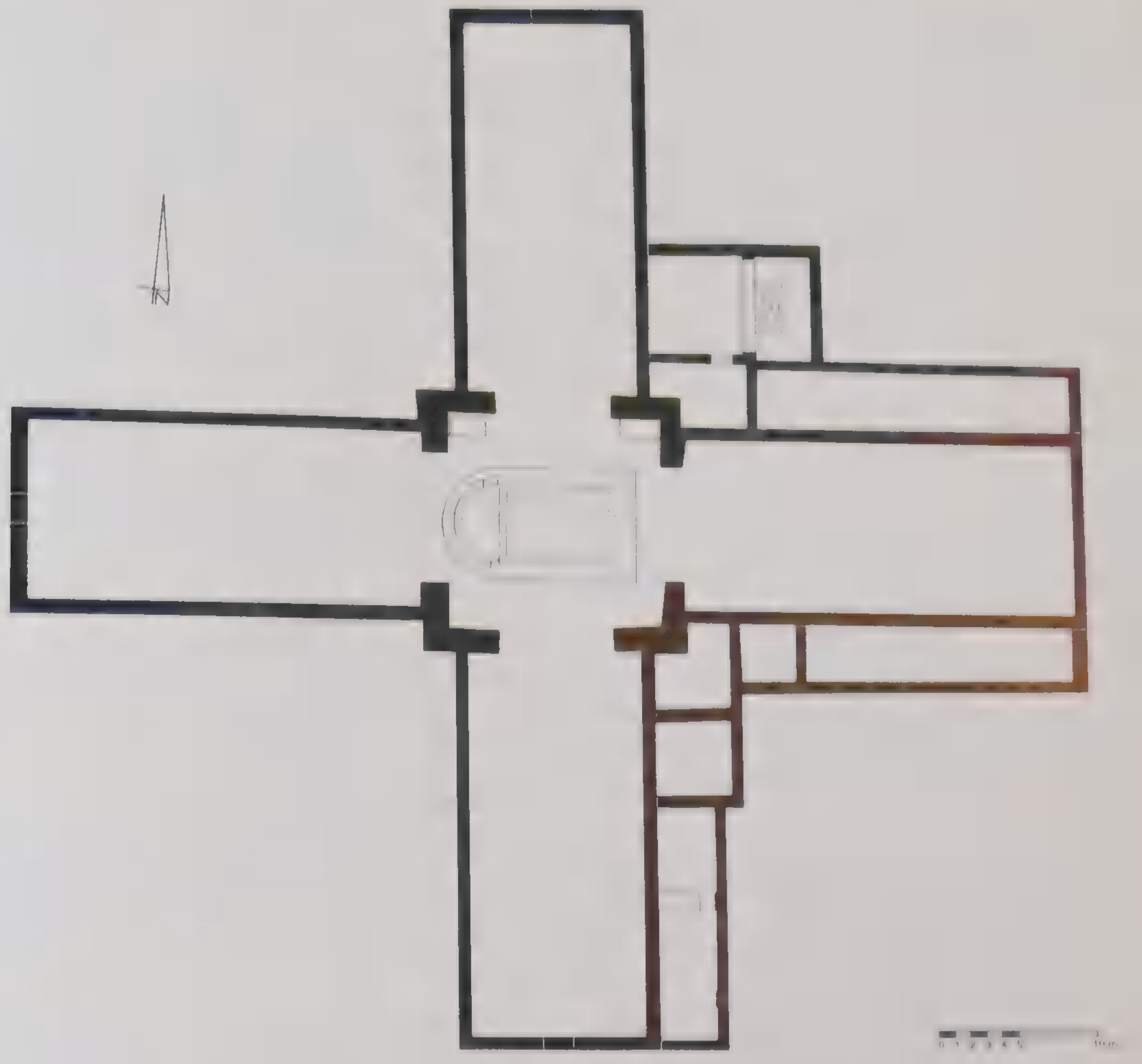

Fig. 4. Plan.

Cette nef N a conservé environ la moitié de son pavement de mosaïque, du côté de la croisée. Après un raccord blanc, la bordure est une ligne d'octogones sécants déterminant de petits carrés droits, remplis d'une variété de motifs en filets dentelés à effet d'arc-en-ciel. Le champ, couvrant toute la nef, est une composition en méandre oblique de svastikas blancs sur fond brun clair et de grands et petits carrés sur pointe ; les grands carrés sont ornés de toute une gamme de motifs à effet d'arc-en-ciel dans des tons de rose et de gris ; les petits emboîtent une série de carrés en dégradé de couleurs, avec un petit carré blanc au centre.

Dans les carrés de la bordure, on n'a utilisé que des cubes rouges et blancs.

Dans l'angle SE, la bordure éventrée révèle le grand sarcophage qui y a été inséré. Au-dessus de la tombe, outre les vestiges de la bordure, on retrouva quelques cubes alignés différemment et qui semblent avoir servi de cadre à une inscription funéraire peut-être[10], ou à un petit tapis neutre.

Dans la bordure de la mosaïque sur le côté S de la salle fut retrouvée une inscription bordant le carré central, mais se lisant à partir de la nef, intégralement conservée. Elle comporte trois lignes écrites en tesselles noires[11].

1 + Ἐπὶ τοῦ ἁγιοτάτου ἐπισκόπου ἡμῶν Φλαουιάνου καὶ ἐπὶ τοῦ εὐλαβεστάτου +
Εὐσεβίου οἰκονόμου καὶ πρεσβυτέρου Δῶρυς ὁ πρε[σ]βύτερος καὶ +
ταύτην τὴν ἐξέδραν εὐξάμενος τὴν ψηφῖδα ἐπλήρωσεν. Μη(νὸς) Δύστρου τοῦ ΕΛΥ ἔτου[ς]

10. Ainsi J. Lassus, *L'église cruciforme*, p. 11. Peut-être une inscription courant autour du périmètre de la fosse, comme à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim, pl. 384 ?
11. Lettres de type carré. L. 2 : oubli du Σ dans πρε(σ)βύτερος. L. 3 : abréviation [illegible] (H au-dessus du M) pour μηνός ; « ου » est rendu par Ȣ à deux reprises. *Hedera* à la fin des l. 1 et 3.

« Sous [illegible] Flavien et sous le très [illegible], administrateur et prêtre, Denys le [illegible] a aussi terminé la mosaïque de [illegible], au mois de Dystros de l'année 435. »

La date est [illegible] selon l'ère d'Antioche[12], ce qui donne le mois de mars 387 de notre ère.

Une autre inscription d'une seule ligne, extrêmement [illegible], a été retrouvée le long de la face O de la nef près du carré central, insérée dans le raccord blanc[13].

3. Κυριε [ ] και Μαρθανα [κ]αι Θεο[δωρας ? κα]ι Μα[ ]ΛΙΒΩ [...

« Seigneur (souviens-toi ? de X et de) Marthana et de Theodoras ? et des Ma... »

Le deuxième mot est presque certainement un verbe à l'impératif invitant le Seigneur à protéger ou à se rappeler les personnes, dont les noms suivent, reliés par la conjonction και[14]. Il s'agit évidemment de la liste des donateurs.

La nef orientale est la seule dont le champ ne soit pas une composition en réseau couvrant : c'est un large quadrillage déterminant dix grands carrés. Les couleurs y sont les mêmes que dans les mosaïques des autres nefs, avec cependant un emploi plus fréquent des cubes rouges. La bordure est une ligne double, quadruple du côté de l'O, d'octogones tangents, ornés chacun d'un carré. Le long du carré central court une bande blanche de raccord, qui porte, exactement en son milieu, une ligne de quatre fines croix rouges espacées. Le quadrillage est dessiné par une tresse à trois brins dans une large bande blanche. Cinq cases carrées sont suffisamment conservées pour qu'on reconnaisse le détail du motif qui les ornait. Pour les cinq cases les plus à l'E et au N par contre, je ne possède que les dessins faits par M. Tchalenko[15]. Quatre des cases carrées inscrivent un grand cercle ; l'un inscrit une étoile de huit losanges, ornée de motifs d'orfèvrerie avec divers chevrons et filets dentelés à effet d'arc-en-ciel dans les écoinçons ; l'autre inscrit une roue de tenture à segments de différentes couleurs et motifs végétaux très stylisés dans les écoinçons du carré ; le troisième cercle inscrit une étoile de deux carrés avec un cercle concentrique orné de douze rayons ; dans la quatrième case, carré et cercle sont entrelacés et dessinés par une ligne de disques superposés, une même ligne dessinant aussi un petit cercle central. Un cinquième carré est orné d'un quadrillage de bandes de grands et petits carrés sur pointe, tangents, les grands carrés à l'intersection ; les grands carrés sont ornés de fleurs et de motifs traités en arc-en-ciel tout comme les carrés d'intervalle. Le champ d'une sixième case présente un quadrillage oblique de bandes avec composition de grands et petits cercles tangents en surimposition ; les grands carrés d'intervalle et les petits carrés d'intersection portent des motifs traités en arc-en-ciel. D'un septième carré, il ne reste qu'un fragment : c'est une composition orthogonale d'octogones réguliers et irréguliers oblongs couchés adjacents ; une croix cantonnée de quatre pentagones s'inscrit dans les intervalles ; les octogones inscrivent des cercles ornés de motifs traités en arc-en-ciel, et leurs écoinçons sont frappés d'un « clou » noir ; les mêmes motifs à effet d'arc-en-ciel ornent les pentagones, alors que ce sont des entrelacs dans les croix. Un huitième carré porte un quadrillage de bandes avec octogone circonscrit aux cases. Les deux grands carrés les plus orientaux portent, l'un une composition couvrante d'octogones et de croix adjacents déterminant des hexagones oblongs, l'autre un octogone étoilé inscrit.

Dans le carré central, on retrouva les traces de trois sous-couches de pose, le niveau conservé étant très irrégulier.

Des sous-couches on voit par endroits le « hérisson », ou *statumen*, de grandes pierres posées en arête de poisson dans du mortier. En d'autres endroits, et dans la coupe sous les pavements conservés, se voit une couche de mortier lisse bien horizontal et même la couche de mortier de pose.

Ce qui reste du pavement autour du bêma est en *opus sectile* et au même niveau que la mosaïque de la nef N. Le pavement s'organisait en une série de petits tapis quadrangulaires de taille et forme différentes, encadrés de bandes blanches en plaques plus ou moins larges. C'est du côté oriental que les fragments conservés étaient les mieux lisibles : entre deux cadres en bandes de longues dalles blanches c'est une composition d'octogones sécants et adjacents. Du côté N quelques traces sont conservées : un tapis à surface blanche unie (en grandes dalles) et un tapis en composition de grands octogones sécants et adjacents. Ce pavement est de niveau avec la nef N et recouvre les fondations de la cloison N du carré. Du côté S, des fragments épars attestent d'un tapis en composition d'octogones sécants et adjacents, d'un tapis à composition d'octogones adjacents déterminant des carrés, ainsi que d'un tapis à simple carrelage monochrome.

Le podium en exèdre n'a rien conservé de son pavement mais, d'après la parenté des sous-couches, il était constitué, lui aussi, d'*opus sectile* de calcaires et marbres, décor et matières riches, particulièrement adaptés à ce lieu le plus en vue de l'édifice.

12. [illegible] d'Antioche, qui [illegible]
13. [illegible] semblables à celles de l'inscription [illegible]
14. [illegible]
15. [illegible]

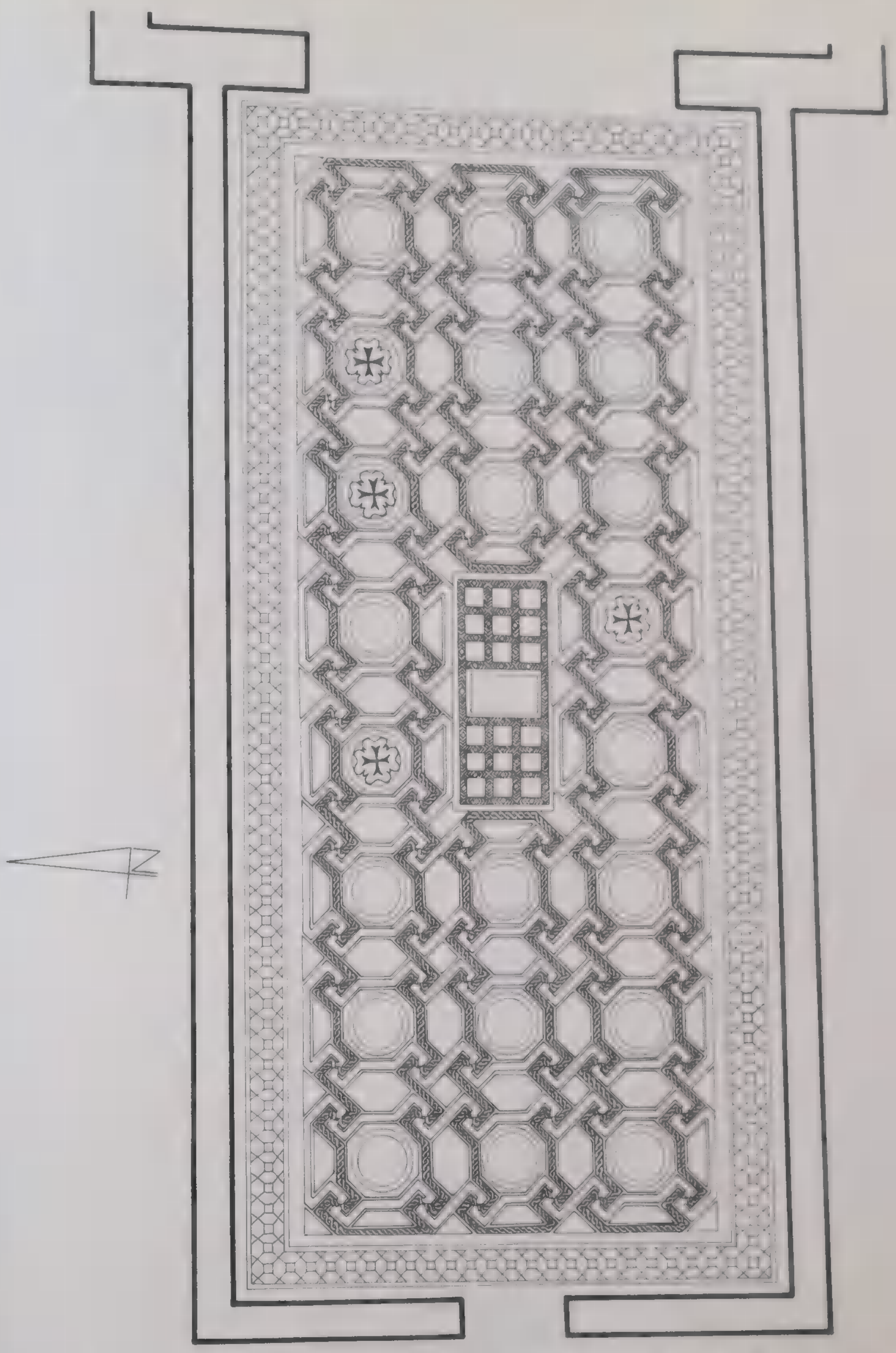

Fig. 5. Nef O, plan de restitution du pavement de mosaïque.

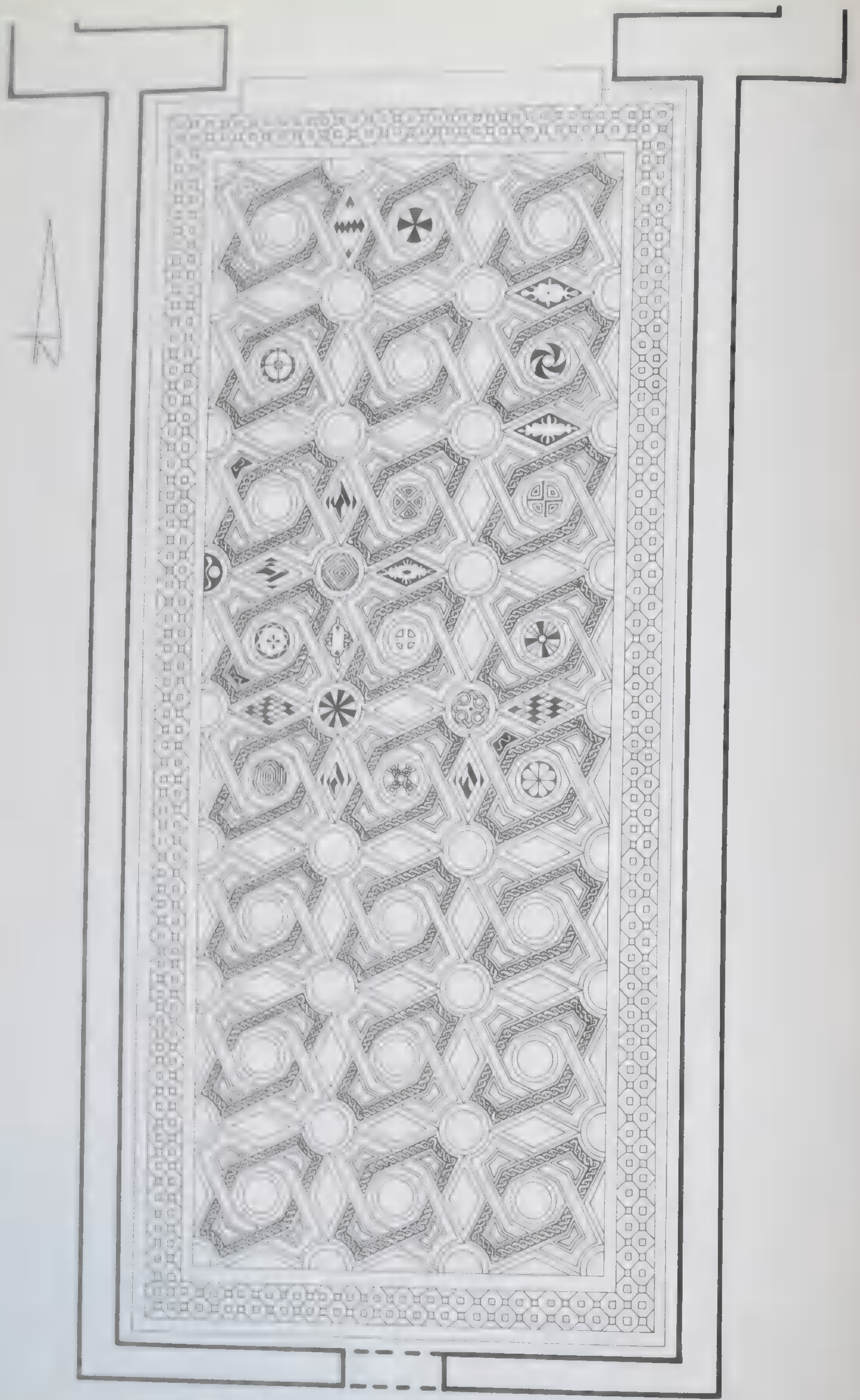

Fig. 6. Nef S, plan de restitution du pavement de mosaïque. 0 1 2 3 4 5 m

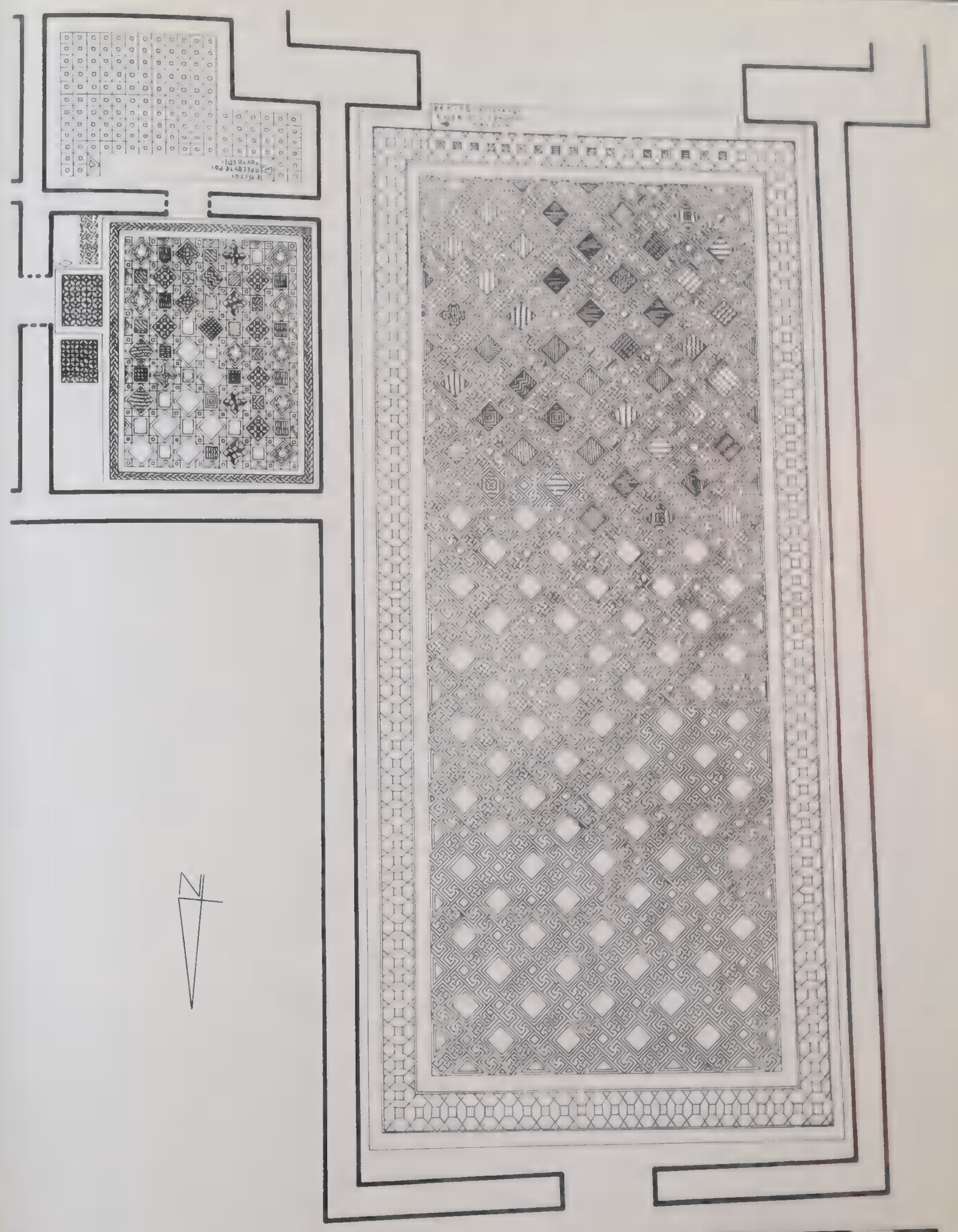

Fig. 7. Nef N, plan de restitution du pavement de mosaïque. 0 1 2 3 4 5 m

[illegible] brièvement le groupe des mosaïques découvertes dans les annexes.

Le complexe baptismal s'organisait en trois salles. Une salle en « L », épousant l'angle NE du carré central, servait sans doute à la catéchèse ; elle devait communiquer (ici aussi toute trace des murs et seuils avait disparu) avec une salle rectangulaire, accolée à la façade orientale de l'aile N du bâtiment ; dans son mur E s'ouvraient les fonts baptismaux proprement dits, semi-circulaires, à l'arrière desquels s'étendait encore une salle.

Les tesselles de la mosaïque de la salle en forme de « L » étaient posées en oblique ; un quadrillage droit de filets pointillés inscrivait des carrés dentelés droits dans les intervalles et était interrompu, du côté N, par une inscription de trois lignes dans une *tabula ansata*.

1 Ἐπι τοῦ ἁγιοτάτου καὶ ὁσιοτάτου ἐπισκόπου Θεοδοτου καὶ Ἀθανασίου πρεσβυτέρου καὶ οἰκονομου ἡ ψηφεις τοῦ πειστικοῦ γέγονεν καὶ τὸ ἔργον τοῦτο ἐπει Ἀκκιβα διακόνου καὶ παραμοναριου

« Sous le très saint et vénérable évêque Theodotos et le prêtre et économe Athanasios fut exécutée la mosaïque du *peistikon* et tout ce travail du fait du diacre et sacristain Akkiba. »

Théodote était archevêque d'Antioche de 420/421 à 429.

La deuxième salle était mosaïquée en un long champ rectangulaire flanqué à l'E, du côté de la cuve baptismale, de quatre petits panneaux alignés, dont trois subsistaient. Le grand champ est un quadrillage de bandes de grands et petits carrés sur pointe tangents, les grands carrés à l'intersection. De beaux motifs traités en arc-en-ciel, dont un « accordéon » de larges zigzags parallèles, des motifs en entrelacs et en diverses figures géométriques et ornementales, tels des cercles sécants et des quadrillages, ornaient les carrés. Un nœud de Salomon frappait les deux carrés en enfilade S-N près de la limite S, et indiquaient ainsi l'axe du seuil. Des trois petits panneaux, deux portent des cercles sécants avec petit carré au centre du cercle, et le troisième un méandre de svastikas oblique clair sur fond sombre. Un semis de boutons de rose en quinconce a laissé des traces dans la mosaïque derrière la cuve baptismale, posée à un niveau supérieur.

Dans les annexes S de l'aile orientale, une longue pièce[16] avait une bordure en rangée de cercles sécants autour d'un champ en quadrillage oblique de filets, assez grossier.

Une autre pièce[17] conservait les restes de trois champs dans une bordure en ligne d'octogones à quatre côtés opposés concaves, contenant un carré : un quadrillage oblique fort semblable au précédent, un semis de boutons de rose en lignes parallèles, et une composition d'écailles à boutons de rose.

Datation

Les trois inscriptions de dédicace de l'église mentionnent les mêmes noms, ceux de personnages contemporains de la charge épiscopale de Flavien, que l'inscription de la nef N situe en outre en 387 de notre ère. Le style des mosaïques s'accorde bien avec cette date dans le règne de Théodose I[er].

En ce qui concerne le carré central, la contemporanéité de son pavement en *opus sectile* avec les mosaïques des quatre nefs est peu probable autant pour des raisons de style que de chronologie interne. La présence à une époque plus ancienne d'un pavement d'autre nature que celui en *opus sectile* dans le carré central doit être envisagée ; à cette phase appartiendraient bien les niveaux de mortier identifiés sous ce dernier.

La date du *sectile* se comparera à celle que l'on proposerait pour les mosaïques découvertes dans les structures situées le long des côtés de la nef E dont le mode de construction invite aussi à les situer à une date tardive pour Antioche[18], proche du tremblement de terre de 526 ap. J.-C.

Style

Les mosaïques des quatre nefs du martyrium de Qaousiyé constituent un jalon précieux dans l'histoire des styles à la fin du IV[e] s. Le décor est strictement aniconique. Frappantes sont l'étendue couverte par une seule composition de surface dans les trois nefs N, O et S, et la richesse du répertoire des principales familles de motifs de remplissage dont ceux traités en arc-en-ciel sont de loin les plus nombreux. Les diaprures serrées des roues de tenture, des filets dentelés et denticulés, des zigzags ou des chevrons, arrangés en bandes parallèles, en chevrons, en carrés, croix, losanges ou hexagones concentriques ou en damiers, donnent au moindre champ une valeur décorative et coloriste intense. On remarque également le remplissage par les motifs d'orfèvrerie auxquels se joignent ceux en perspective, ainsi que des fleurons et des lacis ou entrelacs isolés.

Les motifs d'orfèvrerie sont systématiquement utilisés pour les surfaces de forme étirée tels les hexagones oblongs, les *scuta* ou les losanges. Dans les compositions de la nef orientale et dans les croix de *scuta* de la nef S, on trouve les trois types de motifs d'orfèvrerie courants à cette époque. Un premier type a une seule plage de couleur claire dont les contours sont dentelés, ce qui en fait vibrer la silhouette. La plage de couleur est ornée d'un cabochon

16. Pièce n° 8 du plan publié, D. Levi, *op. cit.*, fig. 112.
17. La pièce 11 du plan, fig. 112, chez D. Levi, *op. cit.*

18. Il s'agissait en fait de pavements parmi les plus récents trouvés à Antioche, proches, en particulier, de ceux de Ma'chouqa (voir p. 175).

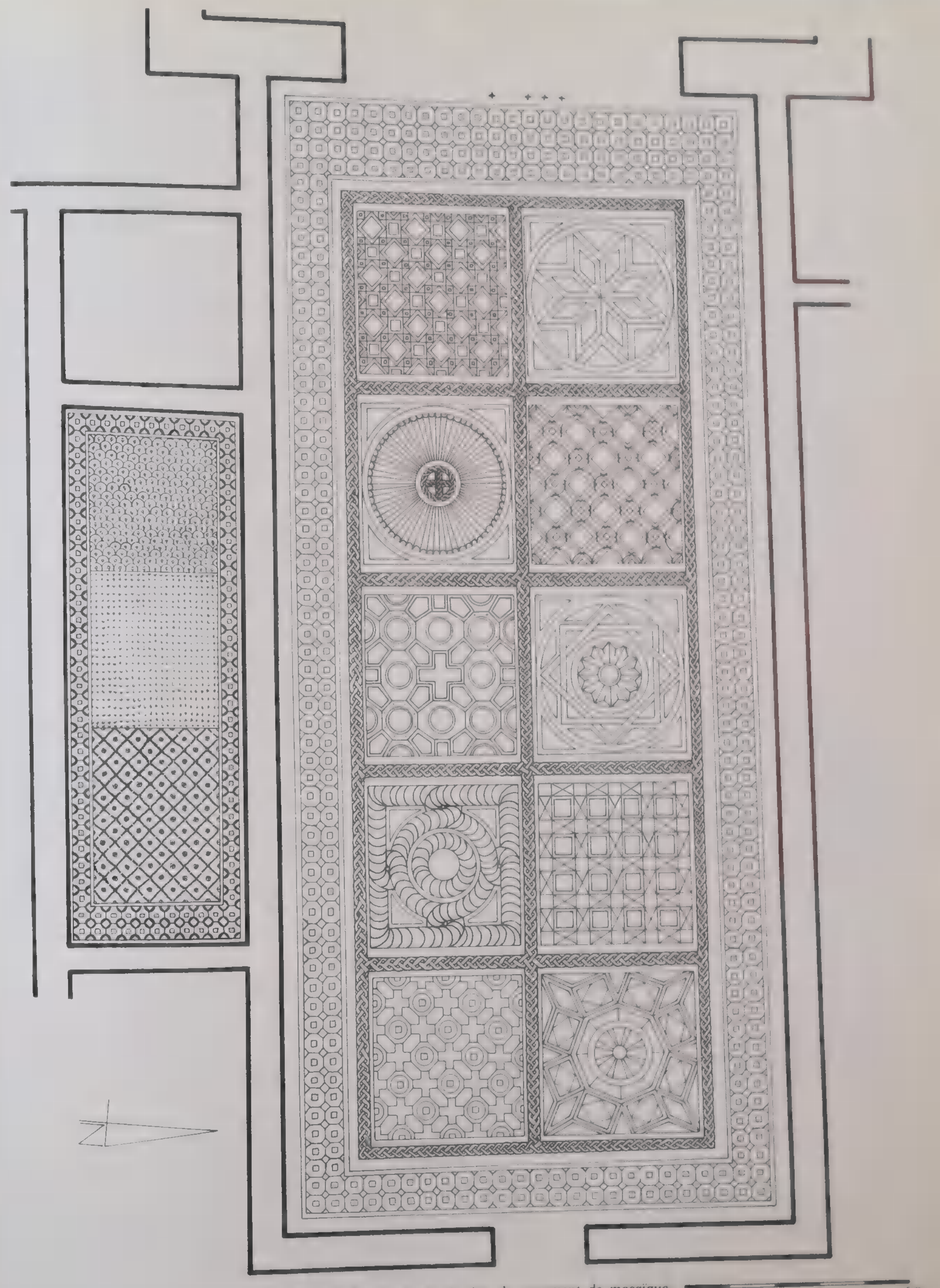

Fig. 8. Nef E, plan de restitution du pavement de mosaïque.

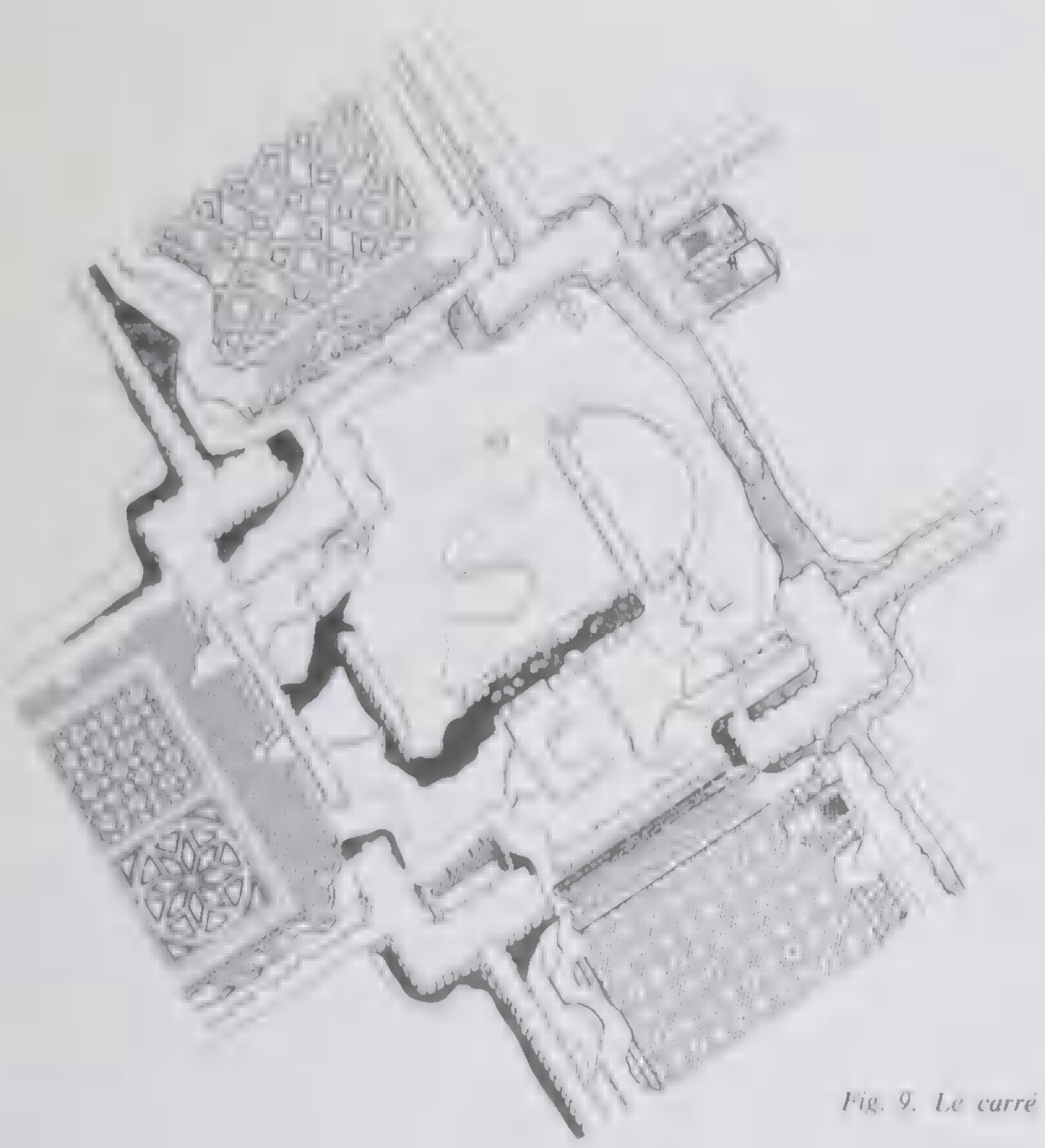

Fig. 9. Le carré central avec le bêma.

central. Un deuxième type a une seule plage de couleur, généralement claire aussi, dont les contours sont taillés en volutes et lobes, quelque peu à la façon des « cuirs » des décorateurs de la Renaissance tardive. La plage de couleur porte des découpes ou des cabochons. Un troisième type, moins fréquent et assez proche du précédent, a plusieurs éléments, généralement de couleurs différentes, rapportés, accrochés à un cabochon ou à une plage de couleur en position centrale[19]. Les artisans ont fait jouer les couleurs, celle du fond et celle de la figure dentelée ou lobée qui s'y superpose ; la mise en page est celle d'une plaque orfévrée sur un présentoir oblong et de couleur unie.

Iconographie et liturgie

Les croix devant le seuil entre la nef orientale et le carré central semblent pouvoir revêtir une double signification. Placées sur le seuil vers le point focal de l'édifice, elles exercent sans nul doute cette fonction apotropaïque dont est si souvent chargé le symbole de la croix quand il orne des baies et seuils[20]. D'autre part, elles sont un rappel de la sacralité de cette partie de l'édifice, c'est-à-dire non pas tant du carré central avec ses deux grosses tombes et son podium, mais plutôt de cette nef dans le périmètre de laquelle elles se situent. Elles signalent dès le seuil la prééminence de cette nef par rapport aux trois autres. Les croix remplacent très exactement, dans cette bordure, les inscriptions dans les bordures des trois autres nefs ; elles établissent ainsi un axe privilégié dans l'édifice, répercuté et renforcé par le caractère très différent du décor mosaïqué. Ajoutons que dans la nef O, de l'autre côté du bêma, l'inscription au centre de la nef se lit à partir de l'E.

La porte et l'axe de circulation entre le *peistikon* et la salle N donnant sur les fonts baptismaux sont indiqués par les deux nœuds de Salomon alignés dans le quadrillage du sol. Les deux petits signes apotropaïques déterminent également le point de rencontre avec les panneaux à l'entrée du baptistère.

Le chevet tripartite, encore en cours d'élaboration à cette époque, n'a pas été envisagé ici ; le lieu de conservation des reliques est dans le carré central : un des sarcophages faisait, à n'en pas douter, fonction de reliquaire, contenant les ossements de saint Babylas ; la sépulture *ad sanctos* pratiquée vraisemblablement pour les deux évêques, est à mettre en parallèle avec les tombes de personnalités ecclésiastiques dans le bas-côté d'une église comme à Houad (fig. 106), dans la Basilique Triconque de Résafé (fig. 242) ou à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim (fig. 449). La vocation martyriale de cet édifice dès sa fondation et le choix d'une organisation en croix de son plan y ont situé diverses formes du culte des morts, concentrées dans l'âme du bâtiment. C'est comme *martyrium* qu'il était célèbre, mais il est appelé *ekklesia* dans ses inscriptions : il n'y a donc pas lieu de douter de sa fonction d'église[21] et on peut chercher à y identifier les composantes que l'on connaît aux autres églises de la région.

Le bêma est au centre des nefs des églises d'Antiochène, et on peut supposer qu'il servait ici pour les mêmes usages qu'ailleurs[22] : annonces, lectures, chants peut-être et siège pour une partie du clergé, bien qu'aucun banc périmétral n'ait pu être repéré sur les trois niveaux de podium dégagés. On circulait autour du bêma mais peu densément : de chaque côté les nefs avaient leur porte d'entrée. L'organisation peut être assimilée à celle d'une basilique dont les nefs N et S seraient non pas parallèles mais perpendiculaires à la nef centrale. Cette interprétation paraît d'autant plus vraisemblable que les collatéraux sont bien parfois appelés « ἐξέδρα »[23]. Le carré central serait à lire comme le chœur intermédiaire pourvu du bêma ; sur son bord se situent les reliques et tombes insignes de l'église. Pour le sanctuaire, on disposait de toute la nef orientale. On supposera que l'autel n'était pas repoussé vers le fond comme dans les autres églises d'Antiochène, du fait de la présence de la porte qui a été identifiée dans le mur E. Il était peut-être à hauteur de la porte S qui communique avec des annexes qui auraient pu être d'utiles dessertes pour le sanctuaire.

18. [illegible] Qaousiyé, mais on le trouve, en [illegible] dans le panneau avec l'octogone étoilé et l'inscription [illegible] de la synagogue d'Apamée (B. Brenk, *Spätantike*, pl. 254a).
19. [illegible] *Beiträge zur Geschichte des Kreuzzeichens*, VII, dans [illegible] H. Brandenburg, *Christussymbole*, p. 99 ; [illegible] E. Kitzinger, *Threshold*, p. 639-641.

21. Comparer avec le « Martyrion » de Dibsi Faraj (p. 80 sv.), celui d'es-Sanamein (p. 288-289) et les remarques en p. 532 sv.
22. Voir p. 492-3 et 511 sv.
23. Par exemple, l'inscription du bas-côté méridional de la Basilique Épiscopale de Stobi en Macédoine le désignait comme tel.

BAQIRHA, *Église Ouest*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI 37-1-2a « Harim ». Lat. : [illegible] 18' ; long. : 36°39'. Ruines signalées par le symbole *ad hoc*, sans toponyme. [illegible] Dussaud, *Topographie*, carte X.B.1 ; G. Tchalenko, *Villages*, III, carte 2, D.V 29. Limite N du Djebel Barisha, O d'Alep.

Bibl. : H.C. Butler, *A.A.E.S.*, *Architecture*, II B4, p. 195-197, ill. 201 ; Id., *Early Churches*, p. 139 ; G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 321-334, II, p. 71-72.

En 1969, des dégagements furent entrepris dans la nef pour étudier l'ambon. A cette occasion, on procéda aussi à un nettoyage de certaines autres parties visibles de l'édifice et de son décor.

A part son nettoyage partiel, le pavement resta dans l'état fragmentaire où, par endroits, il avait été retrouvé.

Fig. 10. Plan.

L'édifice

La petite basilique originale date de 357 ap. J.-C. d'après l'inscription du linteau de la belle porte SE[1]. Elle avait trois nefs séparées par des colonnes ioniques, un chevet tripartite plat à abside inscrite entre deux sacristies rectangulaires et une seule porte dans le mur S. En un second temps, daté probablement de 501 par l'inscription que l'on peut voir sur le linteau encore en place sur la porte SO, vers la cour du cloître[2], le sanctuaire perdit son abside et, par la reconstruction complète de tout le chevet de l'église, reçut une forme oblongue. Une exèdre-bêma a été identifiée dans la nef[3].

Les pavements

Autour de l'exèdre, on put établir que le sol de la nef portait un enduit.

Dans l'abside, un pavement de mosaïque fut repéré. Les cubes mesuraient environ 1 cm de côté et étaient en calcaire jaune crémeux. C'est en ce ton uni que semble avoir été mosaïqué tout ce qu'on put apercevoir du pavement de l'abside.

1. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, II, pl. 196, et J. Jarry, *Nouvelles inscriptions*, n° 6, p. 75.
2. N.K. Prentice, *Inscriptions*, n° 52, p. 71-72 ; G. Tchalenko, *op. cit.*, II, pl. 194.
3. La note de J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. [illegible] : « non dégagée ; relevé sommaire par G. Tchalenko » est à corriger à la suite des travaux de G. Tchalenko qui ont permis de faire les relevés et photos parus dans *Églises de village de la Syrie du Nord* [illegible] dont date ma fig. 11.

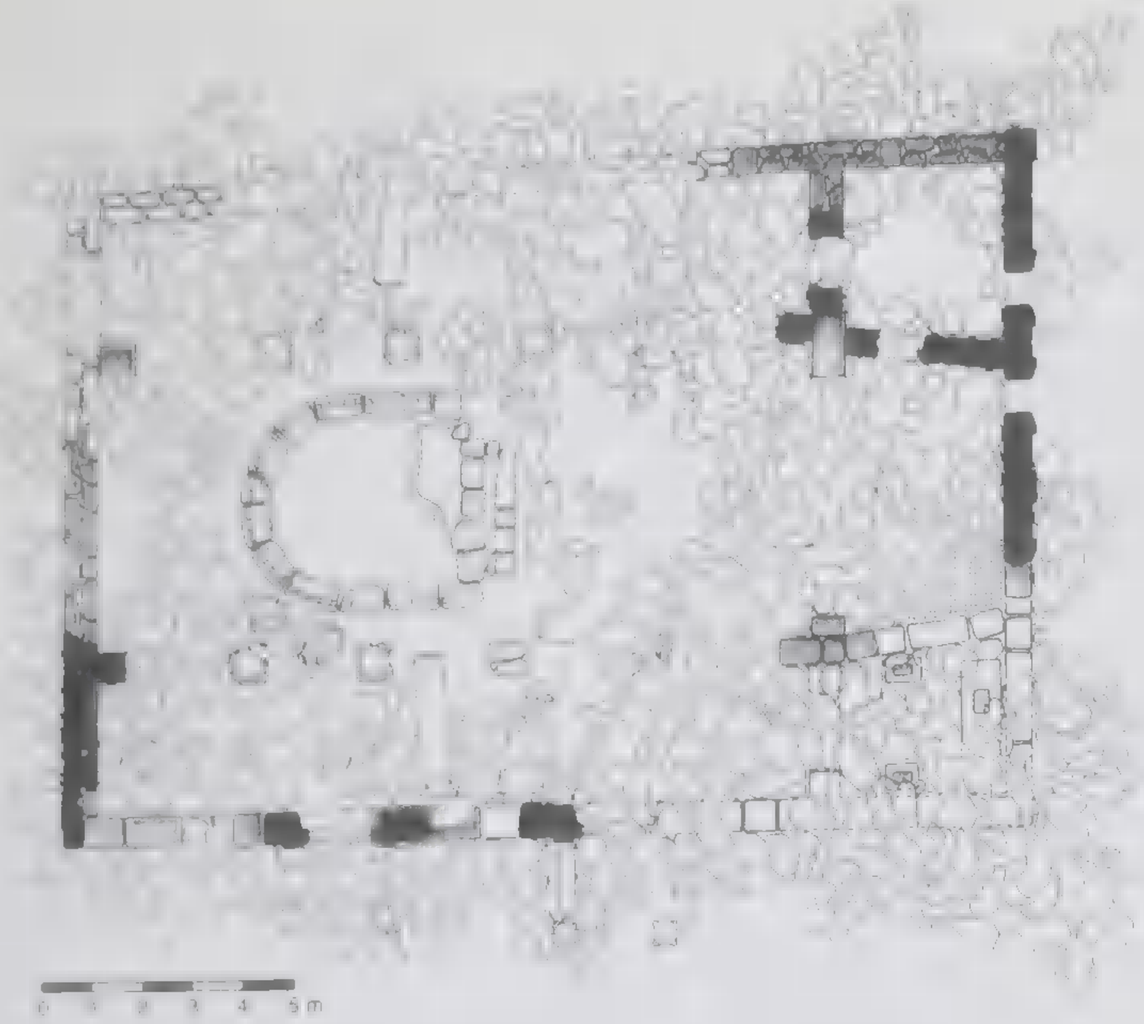

Fig. 11. *Plan de l'état actuel, avec les pavements.*

Datation

On ne peut établir la date de ces revêtements de sol. Ce qui restait de l'enduit près de l'exèdre était très détérioré à ses abords immédiats. Si on ne sait de l'exèdre si elle était contemporaine de la construction de l'église, à la moitié du IVe s., ou de sa réfection en 501 ap. J.-C., on peut en dire encore moins de l'enduit de la nef que l'exèdre occupa. La mosaïque, par contre, date certainement, sinon de la réfection du chevet, ce qui correspond peut-être, on l'a vu, à la date de 501, du moins d'une période postérieure, puisqu'elle revêt l'abside transformée, de forme rectangulaire et non plus semi-circulaire.

Style

Il est intéressant de noter l'existence de ces revêtements plus modestes sur le sol d'églises bien bâties mais sans prétention. Des cas semblables sont ceux de l'Église Ouest de Deir Déhes et de l'Église de Qirqbizé, revêtues de même façon dans leurs nefs. Il n'est pas nécessaire de penser que tous ces enduits sont d'attente, c'est-à-dire qu'on prévoyait le luxe d'une mosaïque à poser plus tard[4] : l'immense majorité des salles d'habitation n'a jamais eu que des sols enduits. On peut presque en dire autant de la mosaïque monochrome de l'abside ; combien de salles et de cours intérieures de demeures privées, de monastères ou d'autres complexes architecturaux ne sont-elles pas mosaïquées ainsi, en un ton uni, d'un usage et d'un entretien faciles.

À Qirqbizé, l'enduit semble avoir servi pour tous les sols de la petite église, tandis que dans l'Église Ouest de Deir Déhès, on a mis l'abside en valeur en la pavant de dalles de calcaire ; ici, c'est une mosaïque qui fait la différence entre le sanctuaire et la partie basse de l'édifice. On remarque ainsi, une fois de plus, qu'on désire principalement démarquer le pavement du sanctuaire de celui des nefs. Il n'est pas nécessaire que cette différence porte sur le coût du travail[5] ; elle s'établit visuellement et c'est là l'essentiel.

Liturgie

Le « fonctionnement » de cet édifice apparaît clairement : l'exèdre[6], avancée profondément vers l'O de la nef centrale, barre celle-ci, et elle n'y laisse que très peu de place aux fidèles ; les bas-côtés pouvaient les accueillir. De fines encoches à hauteur de la deuxième colonne de chaque colonnade supposent des encastrements tardifs de barrières dans les socles. Celles-ci devaient être légères et même mobiles par endroits. D'un côté, elles partaient du flanc N de l'exèdre vers la deuxième colonne et le mur N, de l'autre elles fermaient le passage entre le flanc S de l'exèdre et la deuxième colonne S[7]. Seule la façade S s'ouvre vers l'extérieur par deux portes : l'une est alignée sur l'arrondi de l'exèdre, l'autre sur l'espace intermédiaire entre elle et l'abside. D'autre part, ce bas-côté S ouvre par un large arc sur la chapelle des martyrs clairement identifiable par le grand sarcophage-reliquaire conservé dans l'axe contre le mur oriental et par les deux petits reliquaires en vis-à-vis contre ses murs. La sacristie qui communique avec l'abside et le bas-côté serait parfaitement adaptée pour faire fonction de lieu de dépôt et de préparation des objets et offrandes servant aux offices.

Rappelons enfin que cette église et les constructions annexes constituent un petit ensemble dont la destination monastique paraît assurée[8].

4. Enduits d'attente pour mosaïque seulement, et non pour *opus sectile* ni non plus pour un dallage ; l'*opus sectile* est une possibilité à exclure pour ces bâtiments en raison non seulement du coût, mais aussi de diverses contingences dues au programme, une question dont il est débattu plus amplement à propos de Qal'at Sem'an, p. 238. Un dallage est à exclure pour des raisons principalement techniques. Il est plus facile à poser sur de la terre meuble que sur une surface dure et plane, car les dalles varient toujours en épaisseur ; il faudrait couler encore un mortier nouveau permettant de neutraliser les différences d'épaisseur, faire en somme deux fois le travail, en [illegible] un considérable surhaussement du niveau du sol.

5. Entre le dallage et une mosaïque géométrique simple, ou entre une mosaïque à motifs figurés simples et une autre, géométrique, mais complexe, la différence des coûts d'exécution n'est pas facile à établir. Le but poursuivi est de mettre l'accent sur une différence, coûte que coûte et quelle qu'elle soit. Cette question est reprise plus loin, p. 451 sv.

6. M. Callot, qui fut chargé des relevés dans l'édifice, signale la présence d'une citerne à côté du banc N de l'exèdre.

7. Ces entailles, dessinées par G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 321, 322, 324, 326, 329-334, [illegible] sont visibles par contre sur aucune des photos du vol. II, l'*Album*. De grosses cuves circulaires retrouvées dans la partie O de la nef prouvent sa réutilisation tardive ; des parois, basses [illegible] S, et de la hauteur du socle d'ambon au N, ont été effectivement aménagées en travers des nefs, mais on ne pourrait en certifier la fonction liturgique.

8. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 321, la reconstitution de l'ensemble.

el-BIRÉ

Localisation : *18 km au SE de Membidj (Hiérapolis).*

Bibl. : L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.*, I, Paris, 1929, n° 252a, p. 134 ; Id., *I.G.L.S.*, II, p. 381 ; R. Mouterde, *Les découvertes*, p. 472.

Pavement trouvé entre 1919 et 1932. La mosaïque doit être restée sur place, aucun musée ne semble l'abriter actuellement.

L'édifice

D'après l'inscription qui appelle le bâtiment où elle fut trouvée un « εὐκτήριον »[1], nous savons qu'il s'agit d'un oratoire ou d'une chapelle. En dehors de cette définition, nous ignorons tout du cadre architectural de cette découverte.

Le pavement, l'inscription

Il s'agissait, nous précise-t-on, d'« une très jolie mosaïque », ornée d'« oiseaux et de fleurs »[2]. On peut se représenter un pavement organisé en quelque schéma géométrique à semis animé d'oiseaux.

Une inscription à caractères majuscules rectangulaires et lunaires[3] de 6 ou 7 cm de hauteur en cubes noirs sur fond blanc nous est rapportée[4].

1 Ὁ εὐλαβ(έστατος) διάκονος Ἰουλιά-
νος εὐξάμενος ὑπὲρ τῆς ἰδίας
σωτηρίας ἐψήφωσεν ἐξ
ἰδίων τὸ οἰκτήριον τ[ῶν]
καλλινίκων μ[αρτύρων]

« Le très pieux diacre Julianos, après en avoir fait le vœu pour son salut, fit paver de mosaïque, à ses propres frais, la chapelle des martyrs glorieusement vainqueurs. »

L. 4 : les éditeurs y ont lu « εὐκτήριον », un terme d'architecture rencontré avec une relative fréquence sur les épigraphes trouvés dans un contexte architectural ecclésiastique. Le mot « οἰκτήριον », proposé en correction par M. Canivet[5], ne présente pas, quant à lui, cet avantage. Cette alternative ne changerait pas le sens de la formule inscrite ; il reste que c'est ici le seul écart que présente l'inscription par rapport à l'orthographe classique. L. 5 : la restitution du mot « μαρτύρων » à la fin, proposée par le P. Mouterde, est certainement valable ; comme pour le mot « ἐκκλησία » ou « ναός » dans les autres inscriptions de dédicace, c'est le nom du saint qui suit la désignation de l'édifice[6].

Le décor et l'inscription sont de types connus en Syrie. Il est regrettable que l'on ne sache rien du contexte architectural, qu'il s'agisse comme le dit le P. Mouterde d'une église[7] dans laquelle une chapelle ou une sacristie aurait été désignée de ce nom d'*euktêrion*, ou d'un édifice indépendant portant cette appellation, et sans doute de petite taille[8].

1. Voir ci-après.
2. L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.*, I, n° 252a.
3. Forme des lettres : [illegible], ϵ, ω. La seule abréviation, portant [illegible] le deuxième mot de la l. 1, est [illegible] « ς » qui remplace le suffixe et la désinence du superlatif.
4. C'est [illegible] elle que nous devons de connaître l'existence de cette mosaïque ; aucun autre détail n'en fut relevé.
5. Communication orale du Professeur P. Canivet, Univ. de Paris X-Nanterre ; qu'il soit ici remercié. Autre orthographe « οἰκτήριν » dans un panneau de mosaïque de Syrie du N, que J. Jarry, *Nouvelles inscriptions*, 11, p. 77, traduit aussi comme « chapelle ».
6. Ainsi dans la mosaïque tombale trouvée dans l'hospice russe de Jéricho, on cite l'« εὐκτήριον τοῦ ἁγίου και ἐνδόξου μάρτυρος Γεωργίου », voir M. Avi Yonah, *M.P.P.*, *II*, n° [illegible] (a), p. 161.
7. R. Mouterde, *Les découvertes*, p. 472.
8. En comparaison, nous avons la mosaïque de Haditha, voir N. Glueck, *Palestine and Transjordan in 1941-42*, dans *A.J.A.*, 47, 1943, p. 192, et M. Avi Yonah, *The Haditha Mosaic Pavement*, dans *I.E.J.*, 22.2-3, 1972, p. 118-122, pl. 20-23, dont une des inscriptions de dédicace commence par « ἐγένετο τὸ πάν(εργον τοῦ εὐ)κτηρίου », et qui appartient à une salle indépendante de 5,25 x 4,25 m, faisant partie d'un complexe plus important, mais non rattachée [illegible] une église.

BOSRA ESKI SHAM (BOSTRA),

Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus

Localisation : Carte du Levant, 1:200 000, feuille Soueida, NI-37-I ; 32°31' ; Zone 36-26 ; South Levant, Quadrillage Palestine : 1:50 000, feuille Bosra, NI-37 S-3 (voir R. DUSSAUD, Topographie, carte II, A 3 et XIV, B 4).

Bibl. : M. DE VOGÜÉ, Syrie centrale, I, pl. 22 ; J.W. CROWFOOT, Churches at Bosra and Samaria-Sebaste (BSAJ, Sup. Pap., 4), 1937 ; G. GUALANDI, Bosra : la seconda campagna di scavi nella chiesa di Ss. Sergio, Bacco e Leonzio, dans F.R., CXV, 1978/1, p. 65-124 ; R. FARIOLI, Precisazioni e considerazioni sulla chiesa dei Ss. Sergio, Bacco e Leonzio di Bosra. Gli scavi del 1977 e 1978, dans F.R., CXVIII, 1979/2 (1981), p. 7-76 ; M. SARTRE, Bostra, des origines à l'Islam, B.A.H., CXVII, Paris, 1985, en particulier p. 122-128.

Les observations faites sur place par J.W. Crowfoot sur le dallage ne concernent pas un pavement en place mais sont une hypothèse de reconstitution à partir des matériaux conservés dans le remblai. Des dégagements en 1969 et 1970 par la Direction des antiquités et des musées ont porté sur le centre de l'édifice ; ils ont été poursuivis en 1974 et depuis 1976 par une équipe italienne de l'Université de Bologne qui fit encore un sondage dans le « baldaquin » et près du mur S, ainsi que d'importants dégagements dans le chevet.

L'édifice

L'église est sans doute la cathédrale de la ville de Bosra, métropole de la province ecclésiastique d'Arabie. C'est une église orientée, à plan centré en double enveloppe. Dans un quasi-rectangle extérieur s'inscrivent les parois internes organisées selon un plan circulaire s'ouvrant à l'E par un profond sanctuaire composé d'un carré prolongé par une abside et au NE, NO, SO et SE par de grandes niches semi-circulaires, entre d'autres petites niches semblables. L'abside centrale est flanquée de deux séries de pièces latérales, dont celles d'angle ont des absides derrière un mur plat d'une facture moins soignée que le reste du monument. Chacune des façades N, O et S s'ouvre sur l'extérieur par trois portes. Un baldaquin central peut être reconstitué comme un quadrilobe sur colonnes entre quatre piles en « L ». Un synthronon à trois degrés étroits fut retrouvé en place dans le demi-cercle de l'abside. L'inscription de dédicace en pierre, placée au-dessus de la porte centrale et aujourd'hui perdue, donna la date de 512-513, sous l'évêque Julianos[1].

Un second état de l'édifice appartient à une époque où autant la couverture du baldaquin central que celle des bas-côtés s'étaient écroulées. En ouvrant une sorte de large tranchée dans les décombres, une nef flanquée de bas-côtés fut établie devant le sanctuaire primitif. Les colonnades en étaient constituées d'alignements de quatre courts fûts monolithes — sans doute le seul tambour supérieur des colonnes originales[2] —, sur socles monolithes également de remploi. Le sanctuaire primitif, proportionnellement fort grand pour cette petite basilique, semble avoir encore servi comme tel. D'après de Vogüé, sa façade O était précédée d'un portique.

Les pavements

Fragments de dalles variées dans les remblais de la nef ; dallage de basalte *in situ* dans le chœur et l'abside centrale.

1. E. LITTMANN *et al.*, *Inscriptions*, n° 557.
2. Voir S. CERULLI, *Bosra, note sul sistema viario urbano e nuovi apporti alla comprensione delle fasi edilizie nel santuario dei Ss. Sergio, Bacco e Leonzio*, dans *F.R.*, CXV, 1978/1, p. 171-175, fig. 12, p. 173.

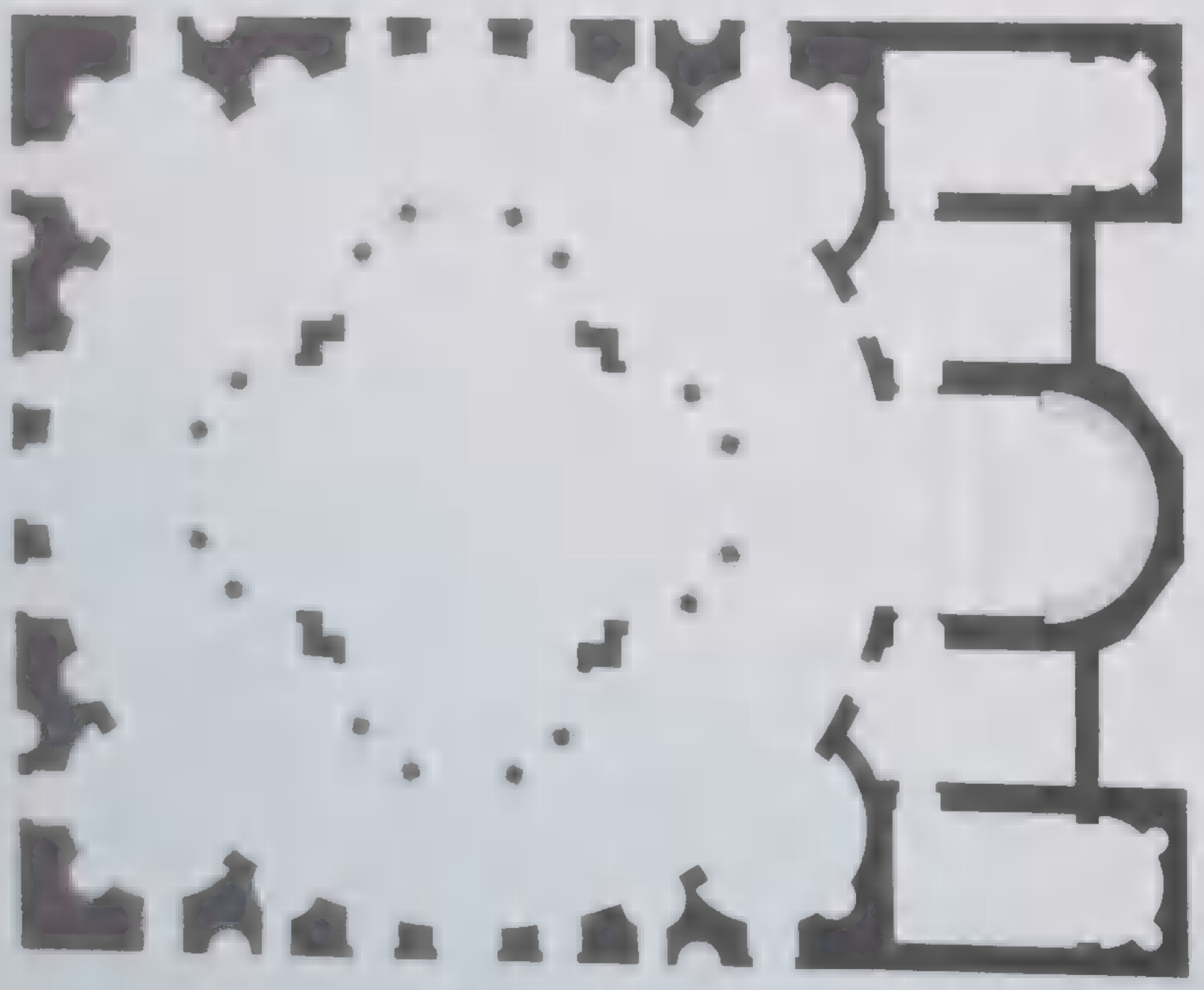

Fig. 12. Plan du premier état.

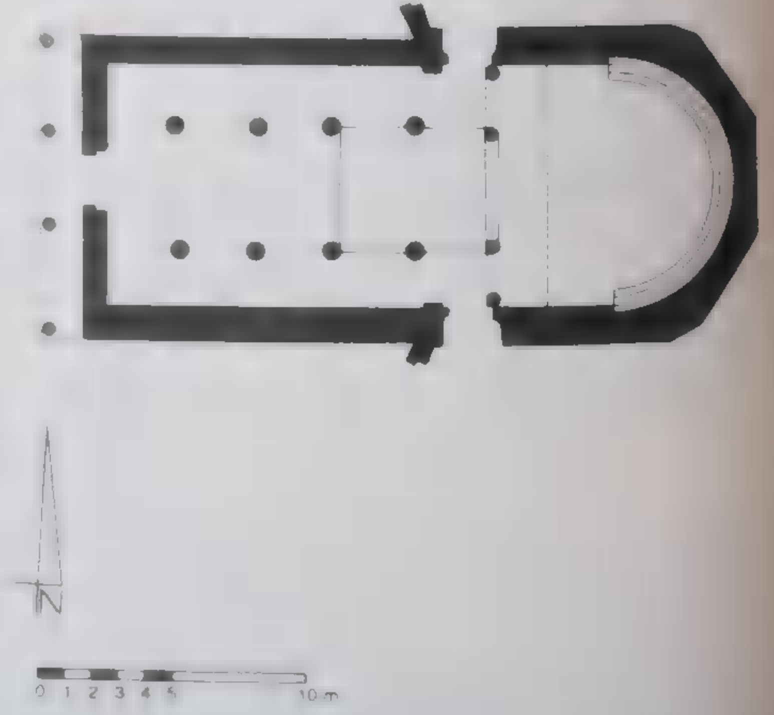

Fig. 13. Plan du deuxième état.

Premier état : J.W. Crowfoot propose[3] de restituer dans toute la cathédrale « un pavement de plaques de marbre et de calcaire de couleurs variées et formant des motifs géométriques simples ». Bon nombre de plaques de pierre colorées furent vues en effet dans les déblais dégagés au cours de ces dernières années dans le secteur de la cathédrale. J'ai identifié des calcaires blancs, roses et jaunes, et du marbre blanc veiné. Seuls des fragments de grandes plaques quadrangulaires ou informes étaient visibles et nulle part des fragments de ces plaquettes de plus petites dimensions, carrées, triangulaires ou polygonales, qui servent aux pavements en *opus sectile*. L'épaisseur variable, précisons-le, des morceaux de marbre qui ont pu être repérés dans les décombres serait en effet celle que l'on tolère pour un dallage où les différences de niveau se rattrapent par la quantité de mortier, et non pour une paroi où le poids et l'épaisseur sont limités ; cette spécification s'impose du fait de la présence, par endroits, et irrégulièrement, des trous de fixation de ces tenons de bronze qui servent à assurer les plaques de revêtement murales. Nombre de petites tesselles de verre et de pierre attestent d'autre part un revêtement ancien de mosaïque pariétale. Étant en possession de ces éléments, on conclura, avec Crowfoot, à la présence d'un dallage de pierres de couleurs variées dans l'aire du « baldaquin ».

Le bas-côté tournant n'avait aucun pavement en place, mais le dallage de basalte dans les trois nefs de la basilique tardive a toutes chances d'en être un remploi.

Les dégagements dans le sanctuaire ont permis d'y retrouver un pavement de dalles de basalte qui s'articule sur trois niveaux. Le niveau supérieur, à l'E, dans l'arrondi de l'abside, s'étend sur près de 6 m d'E en O à partir du synthronon. Le deuxième niveau, d'environ 15 cm en contrebas, s'étend sur 2,24 m seulement, jusqu'aux montants E des portes menant aux salles annexes du sanctuaire. Sur ces deux niveaux, les dalles s'alignent d'E en O et mesurent de 20 à 100 cm de longueur sur les 30-40 cm de largeur des alignements. Une bande de dalles N-S délimite le niveau supérieur (cote +103-108 cm). La limite du deuxième niveau (cote +73-89 cm) est moins claire. Selon toute probabilité, ce niveau intermédiaire dans le sanctuaire aura connu des modifications quant à sa limite O[4].

3. Cette remarque apparaît dans une étude qui n'est pas spécifiquement consacrée à la cathédrale de Bosra : J.W. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 116. Dans *Churches at Bosra and Samaria-Sebaste*, l'auteur ne fournit aucune précision ni opinion en ce qui concerne le pavement de la cathédrale de Bosra.
4. Ainsi on le reconstituerait volontiers avec un rebord plus étroit, raccourcissant la marche de quelque 20 cm vers l'E par rapport à l'état tardif, et reliant précisément les montants orientaux des portes des sacristies. Une marche en trois dalles d'inégale largeur ne se dessine clairement qu'en son milieu, entre deux des quatre colonnes alignées en travers du sanctuaire pour les besoins de la basilique tardive. Cette marche, toutefois, ne peut s'être prolongée jusqu'aux murs N et S du sanctuaire ; elle y aurait rencontré le seuil des sacristies en mordant sur un bon cinquième de la largeur de l'ébrasement de leur porte, alors que ces seuils sont à 9 cm en dessous du niveau de la marche. En outre les seuils sont cohérents avec le pavement qui les longe et au-dessus duquel ils s'élèvent de 11 cm, alors que la surface de la marche est à 20 cm au-dessus. Un accès aussi malaisé et désaxé aux sacristies eût été inconciliable avec le grandiose projet initial. Les fouilleurs affirment l'homogénéité de la sous-couche sous les deux niveaux supérieur et intermédiaire du sanctuaire.

Fig. 14. Vue vers l'abside depuis la nef.

Il surplombe d'une vingtaine de centimètres la surface du niveau inférieur du sanctuaire (cote +43-64 cm).

Pour ce qui est du niveau du bas-côté tournant précédant l'abside aucune indication n'a pu être fournie. Ainsi ignore-t-on le nombre de degrés qui reliaient le collatéral au niveau inférieur du sanctuaire[5], et même où ils se situaient par rapport à l'arc triomphal ; par analogie avec l'édifice qui par l'ensemble de son agencement se compare le mieux à celui-ci, l'église Saint-Jean-Baptiste de Gerasa[6], on situerait le plus volontiers la ou les marches entre sanctuaires et nefs à l'aplomb de l'arc ouvrant sur le sanctuaire.

Les renseignements que nous avons sur le pavement de la petite basilique tardive sont le résultat des relevés faits au cours des dégagements des années 70 dans la nef et l'entrée du sanctuaire. Les trois nefs étaient dallées de

5. Même problème à propos du podium du sanctuaire, très analogue, de l'église d'es-Sanamein, voir p. 288 et fig. 269-270.
6. Voir J.W. CROWFOOT, *Early Churches*, fig. 19.

[illegible], en plaques de pierre du même gabarit que celles du sanctuaire. Cette observation, en particulier, et la disparition du dallage dans tout le collatéral mettent à [illegible] la récupération de celui du collatéral [illegible]. Dans les quatrième et cinquième travées, la nef centrale était surélevée en une plate-forme de chœur restée au niveau intermédiaire du sanctuaire.

Le dallage de basalte des bas-côtés et de l'avant de la nef centrale étaient surhaussés de quelque 43-45 cm par rapport au niveau primitif, 0 cm, calculé sur les seuils des portes principales.

Étapes et datation

Estrade et bas-côtés furent coupés du reste de l'édifice par un mur plus récent encore qui isola tout le sanctuaire. On a pu établir que pour la petite basilique tardive plusieurs éléments de l'édifice primitif avaient été repris, le deuxième support N de l'exèdre orientale du « baldaquin » a été intégré, avec son piédestal en biais, dans la colonnade N de la basilique, le pilier d'angle NE du baldaquin a déterminé l'implantation des façades N et O de la basilique, l'essentiel du sanctuaire est resté inchangé, et le dallage du bas-côté oriental a servi pour les trois nefs qui l'occupèrent, surhaussé seulement à hauteur de la plate-forme du chœur dans la nef centrale.

Bien que nous n'ayons qu'une information bien fragmentaire sur le premier pavement de ce bel édifice, nous pouvons attribuer à la cathédrale du VIe s. un dallage polychrome dans le baldaquin ainsi qu'un dallage de basalte dans le collatéral, le chœur et l'abside.

Ce dallage fut donc remployé dans la petite basilique tardive. Celle-ci fut assignée encore au VIIe s. par la mission italienne. Il faut toutefois remarquer que la qualité de la construction de la petite basilique est bien piètre en comparaison de celle, par exemple, de l'église mosaïquée de Saint-Ménas à Rihab, exécutée sous l'ordre du métropolite de Bosra en 635 après J.-C. Une dégradation si soudaine de la qualité de la main-d'œuvre, surtout celle, soulignons-le, commanditée pour restaurer la cathédrale de l'archidiocèse, est difficilement concevable. Il nous semble plus sûr de mettre cette construction en parallèle avec des travaux de moindre qualité ailleurs dans le territoire métropolitain de Bosra et au moins à trois générations d'écart de celles qui travaillèrent dans les années 20 et 30 du VIIe s. aux belles églises mosaïquées de Rihab ; ainsi les travaux de restauration de la mosaïque à bordure topographique de l'église de Ma'in datés de 719-720[12] ou la reconstruction, avec nouveau pavement, en 718 de la petite église d'El-Quweismé (Amman) dans des murs en remplois et de peu d'allure[13]. Une date à la fin de l'époque omeyyade semble encore la plus vraisemblable.

Style

Si la restitution d'un pavement polychrome de grandes dalles à côté d'un dallage de basalte est exacte nous serions ici devant un ensemble original. On aimerait évoquer l'église Saint-Théodore de Gerasa, derrière la cathédrale de la ville, car elle donne une idée de ce que pouvait devenir un sol de dalles interprété de façon résolument ornementale[14] ; du fait non seulement de la variété des pierres et de leurs couleurs, mais également de la forme même de certaines dalles une impression de grande richesse était créée. Par endroits il s'agissait d'un dallage orthogonal courant, mais ailleurs, dans les entre-colonnements surtout, c'est presque un *opus sectile* de grand gabarit avec une majorité de compositions à base de grandes plaques octogonales et carrées. J'imaginerais assez bien un pavement de ce type dans la partie centrale de la cathédrale de Bosra, tirant parti dans un sens ornemental des pierres de différentes couleurs et mettant en valeur le cœur de l'édifice.

À celui-ci s'opposaient les tons sombres du basalte dans le collatéral, le chœur et l'abside. Cette différence dans les techniques et les matériaux est couramment utilisée pour individualiser les espaces architecturaux et liturgiques. On aura encore l'occasion de souligner ainsi le jeu de l'opposition entre les pierres d'importation plus colorées et plus luxueuses et la pierre locale, le basalte ici, le gypse à Resafé[15], ou le calcaire à Qala'at Sem'ân[16].

Organisation liturgique

Au moment de tenter une restitution de l'organisation liturgique de cette partie de l'édifice, il faut tenir compte de la découverte dans le remblai du sanctuaire d'une dalle à sept côtés, qui est pourvue de cavités à peu près quadrangulaires (largeur 9-12 cm, profondeur 6-7 cm) à chaque angle, reliées entre elles par un canal large de

[illegible]

12. Voir R. de Vaux, *Une mosaïque byzantine à Ma'in*, dans *R.B.*, 47, 1938, p. 240 ss.
13. Voir S. Saller et B. Bagatti, *Mount of Nebo*, p. 251-268, pl. 42-44, et M. Piccirillo, *Amman et son diocèse*, dans *M.B.*, 35, 1984, fig. 41, p. 23.
14. Le plan de distribution des pavements est reproduit par J.W. Crowfoot dans *Early Churches*, fig. 13 et p. 116 ; le dessin du pavement est à peu près restituable grâce aux fragments en place, mais aussi aux empreintes dans le mortier de pose.
15. Voir p. 268 et 274.
16. Voir p. 227, 232 ss.

5 cm et profond seulement de 3 cm ; ce sillon court le long de six côtés, et seul le petit côté axial en est dépourvu ; sur la surface la plus soigneusement lissée de la dalle, on reconnaîtra là les traces de fixation d'un parapet. C'est sur le revers, simplement dégrossi, que la dalle devait reposer, à même le sol. Les sept poteaux et les six dalles dressées de la balustrade étaient encastrés dans le socle en ménageant un passage d'environ 35 cm sur le septième côté. Des parallèles peuvent être avancés qui attestent que cette exiguïté apparente ne devait pas faire obstacle au passage d'un personnage même corpulent. Précisément, ces comparaisons portent sur des ambons en plate-forme du même type, et elles se concentrent en Arabie-Palestine et dans le Négeb. Ces dalles d'ambon sont le plus souvent rattachées à l'estrade du sanctuaire par une passerelle, en maçonnerie solide, en dalles ou [illegible] planches. Le petit côté de la dalle de Bosra présente des éclats en plusieurs endroits ; il devait s'encastrer dans un massif maçonné masquant ces irrégularités. Certains des parallèles sont de forme carrée[17], d'autres polygonaux ou circulaires[18] ; beaucoup ne portent aucune trace de rambarde, mais plusieurs ont les angles soigneusement pourvus de trous d'encastrement de poteaux[19]. À ce jour et à ma connaissance, seul le socle de Bosra est, en outre, pourvu de rigoles servant à encastrer les plaques dressées verticalement de la balustrade. Elles étaient certainement, à Bosra, particulièrement lourdes (et ornées ?). À Gerasa[20] comme au Mont Nébo, la jetée de l'ambon s'accroche à la moitié S de l'estrade du sanctuaire. Elle se raccroche au N, contre la colonnade, dans les églises de Nessana[21], Oboda, Mampsis[22], Sobata et Elusa[23], toutes au N du Sinaï. Aucun parallèle ne se présente dans le proche voisinage de Bosra.

Toutes les plates-formes évoquées reposaient à même le sol, ou alors n'étaient que faiblement surélevées par de courtes piles.

L'estrade du sanctuaire devait être couronnée, à Bosra comme dans la plupart des cas cités, par un chancel ouvrant sur la jetée de l'ambon. On a retrouvé un petit poteau en marbre mouluré qui a pu lui appartenir[24]. Ces observations ne contribuent pas à restituer l'emplacement original de la dalle d'ambon [illegible] avant du sanctuaire, d'autant moins évident qu'il faut ici tenir compte et de la largeur du collatéral devant le sanctuaire et de la présence du baldaquin central. Les deux hypothèses à retenir sont celles d'une liaison, directe ou au moyen d'une jetée, soit avec le côté S de l'estrade du sanctuaire, par analogie avec les sites les plus voisins de Transjordanie, soit même avec la limite intérieure du baldaquin dans lequel il se trouverait, comme dans l'Église Saint-Jean-Baptiste de Gerasa.

On retiendra de ces remarques qu'elles semblent fonder l'hypothèse d'une extension vers le N de la Province d'Arabie des limites connues de l'aire d'utilisation de cette catégorie de chaires « en jetée », très basses, dépourvues d'escalier, simples exhaussements par rapport au sol environnant, de plan très varié, entourées ou non d'une balustrade[25].

17. Ainsi l'ambon de l'Église Nord de Oboda-'Abdeh est carré (voir *Chronique archéologique*, dans *R.B.*, 67, 1960, p. 379, et [illegible] dernier lieu A. Negev, *Le christianisme au Negev*, dans *M.B.*, 19, 1981, fig. 44-45, p. 29-30 ; plan reprod. dans A. Ovadiah, *Corpus of the Byzantine Churches in the Holy Land*, Bonn, 1970, pl. 7), et celui de l'Eglise Sud de Sobata-Sbeita ; tous sont détachés de l'estrade du sanctuaire (voir C. Baly, *S'baita*, dans *P.E.F.Q.S.*, 67, 1935, pl. IV).
18. Des socles d'ambon hexagonaux ont été retrouvés à Ma'in et à la basilique eudocienne de Saint-Étienne de Jérusalem (voir R. de Vaux, *Chronique. Une mosaïque byzantine à Ma'in*, dans *R.B.*, 47, 1938, fig. 1, e, p. 231), dans la grande basilique du Mont Nébo-Ras Siagha (voir J.W. Crowfoot, *Early Churches*, fig. 11, et V. Corbo, *Scavi archeologici sotto i mosaici della basilica del Monte Nebo (Siyagha)*, dans *L.A.*, 20, 1970, fig. 6, p. 284), dans l'Eglise Nord, des Saints-Serge-et-Bacchus, à Nessana-'Auja el-Hafir (voir H.D. Colt, *Excavations at Nessana*, Londres, 1962, pl. XIV.1 et LXII) et à Elousa, également dans le Négeb (voir A. Negev, *op. cit.*, fig. 62 et 65). Dans l'Eglise Sud d'Oboda, le socle est circulaire et détaché de l'estrade ; il [illegible] composé de plusieurs blocs maçonnés, ce qui est le plus courant à Gerasa comme dans le Négeb (voir A. Negev, *op. cit.*, p. 30-31, et Id., *The Churches of the Central Negev, an Archaeological Survey*, dans *R.B.*, 1974, pl. XIXa).
19. Trous de poteaux parfaitement hexagonaux dans la dalle des ambons de l'église de Ma'in et de Saint-Étienne de Jérusalem ; trous moins soignés, à peu près quadrangulaires comme ceux du socle de Bosra, à l'Eglise Sud d'Elusa, et à l'Église Nord d'Oboda ; petits trous avec trace de scellement en métal et amorce de rainures étroites, servant probablement à recevoir une rambarde [illegible] fer forgé, dans la dalle carrée de l'Eglise Sud de Sobata.
20. Dans les églises des Prophètes-Apôtres-et-Martyrs, de Saint-Théodore, de Saint-Jean-Baptiste, de l'évêque Genesius, de la Synagogue, des Saints-Côme-et-Damien, des Propylées, dans la cathédrale (voir J.W. Crowfoot, *Early Churches*, fig. 8-10, 12, 13, 19, et Id., *Churches at Jerash*, Londres, 1931, plans 1 et 3) et dans l'église nouvellement découverte près du petit théâtre.
21. Dans l'Église Sud de la Théotokos à Nessana-'Auja el-Hafir, le socle carré de l'ambon ne fait qu'un [illegible] l'estrade du sanctuaire ; il n'en est qu'une sorte d'excroissance.
22. Dans les églises de Mampsis-Qurnub, le pavement porte les traces d'arrachement des deux petits poteaux sur lesquels devait reposer la plate-forme reliée [illegible] l'estrade du sanctuaire ; dans l'Église Est ce sont deux petites bases moulurées encore en place et dans l'Église Ouest ce sont deux vides circulaires dans la mosaïque qui attestent, comme les trois petits socles dans l'église des Saints-Côme-et-Damien et les deux piles cylindriques dans la nouvelle église du petit théâtre à Gerasa, d'un ambon en forme de jetée sur pilotis (voir en dernier lieu [illegible] Negev, *op. cit.*, p. 33-35). Le socle en hexagone oblong de [illegible] basilique du Mont Nébo était fixé de [illegible] analogue : des dalles allongées reliaient [illegible] bord de l'estrade du sanctuaire à la dalle hexagonale placée parallèlement à l'estrade et reposant sur quatre petits supports carrés. La face supérieure est lisse ; c'est cette observation qui m'a permis d'interpréter les trous d'encastrement dans [illegible] face lisse de [illegible] dalle de Bosra [illegible] ceux des poteaux d'une rambarde à l'allure de chancel [illegible] non ceux de supports de la dalle.
23. Voir les notes précédentes, nos 17 [illegible] 18.
24. Voir R. Farioli, *op. cit.*, p. 68, fig. 50. On notera, [illegible] ailleurs, que dans bien des cas ces ambons et leur accès sont manifestement postérieurs [illegible] l'installation de chancels et de mosaïques [illegible] l'époque justinienne ; il faut [illegible] doute [illegible] conclure qu'il s'agit là d'un dispositif qui ne [illegible] généralise que plus tardivement, et pour lequel il a fallu souvent réaménager les chancels et la communication entre sanctuaire et nef.
25. Les quelques lignes à ce sujet dans G.P. Vrins, *De Ambon, oorsprong en verspreiding tot 600*, dans *Feestbundel F. van der Meer*, Amsterdam-Bruxelles, 1966, p. 30, sont insuffisantes et peu précises. Voir ci-après p. 499.

Fig. 15. Dalle heptagonale de l'ambon.

La place originale de l'autel est assez problématique également. On serait tenté, par analogie avec le sanctuaire de Saint-Georges à Ezra', toujours consacré au culte[26], de placer l'autel juste en arrière des portes des sacristies, sur la marche précédant le niveau de l'abside ; les fidèles de Bosra auraient eu ainsi la possibilité d'entrevoir la table, malgré la profondeur remarquable du sanctuaire[27]. Les fouilleurs optent pour une situation de l'autel sur la marche supérieure de l'abside ; contre le rebord de la marche, et juste en avant de l'alignement du demi-cercle du synthronon, la surface du sol a en effet été dégarnie de ses dalles[28]. Ajoutons à cela qu'on ne remarque pas ailleurs d'encoches, de feuillures ou de trous susceptibles d'avoir été pratiqués pour supporter un autel. Une situation de celui-ci à l'entrée du demi-cercle de l'abside s'accorde avec l'organisation des sanctuaires à *synthronon* dans d'autres sites du N de la Province d'Arabie[29]. La lacune observée dans le dallage de l'abside offre en effet dans l'axe une surface quadrangulaire de quelque 2 m sur 3 (E-O) où il est possible d'implanter les supports d'un autel dont la taille conviendrait à la cathédrale de la métropole de l'Arabie.

26. Voir le plan, mais sans indication de la place de l'autel, dans J. Lassus, *Sanctuaires*, fig. 57, p. 142. Nouveaux relevés faits par M. Restle, à paraître sous peu.
27. La basilique de Soueida, au N de Bosra, présente un sanctuaire également profond ; aucune trace des installations liturgiques n'y ayant toutefois été relevée (voir p. 308-314) elle ne nous est d'aucun secours en cette matière.
28. Voir R. Farioli, *op. cit.*, p. 51.
29. Voir p. 499. L'implantation de l'autel dans deux églises de Gerasa, l'Église Funéraire et la chapelle au N de l'Église Saints-Pierre-et-Paul (voir C. Kraeling, *Gerasa*, plan XL, et J.W. Crowfoot, *Churches at Jerash*, p. 29 et fig. 14, p. 69) se lit sur la bande de dalles à l'aplomb de l'arc d'abside ; elle porte la marque des pieds (?) de la table d'autel.

BRÂD, *Basilique de Julianos, « cathédrale »*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille Jabal es-Smane, NJ-37-I-2d. Lat. : 36°23', 492 km N ; long. : 36°54', 258 km E ; R. Dussaud, *Topographie*, carte XII, B.3 (Berad) ; G. Tchalenko, *Villages*, carte I, F.III.7. Au NO d'Alep dans le Djebel Sem'ân.

Bibl. : J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 168-196, 199-200, 257-261, 297-298, pl. XXIX, XXX, 1, et XXXVI ; Id., *Nouveaux relevés d'églises dans la Syrie du Nord : C.R.A.I.*, 1947, p. 158-174 ; G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 8-32, II, pl. 1-22.

Lors du passage de H.C. Butler tout l'intérieur de l'église était encombré de fragments de murs et de moellons, et le tout était recouvert de broussailles et d'herbes. Par conséquent, il ne nous dit rien des pavements. MM. Lassus et Tchalenko dégagèrent une bonne partie de la cathédrale et de ses abords immédiats en 1939, opération qui autorisa de nombreuses observations en relation notamment avec les pavements. Les renseignements publiés à ce jour concernent principalement les mosaïques des bâtiments et pièces annexes, dégagés jusqu'au sol.

C'est un enduit qui recouvre de nos jours le sol des nefs. Il n'est plus en très bon état. D'autre part, dès le moment de la découverte de la mosaïque dans la sacristie N, on nota que des remaniements tardifs avaient été effectués, avec remplacement de secteurs détruits du pavement par un simple mortier. Ces sols sont tous *in situ*, mais leur état de conservation actuel n'est pas connu, pour ce qui concerne les nefs.

L'édifice

Basilique à trois nefs précédée, à l'O, d'un portique à colonnes sur lequel ouvrent trois portes, et, au S, d'une cour péristyle. La nef centrale est pourvue en son centre d'une exèdre-bêma ; celle-ci est construite, comme les soubassements de l'édifice, avec les restes d'un temple païen antérieur à l'église[1], auquel sont dûs la grande taille et le raffinement dans l'exécution du monument. L'abside semi-circulaire et deux sacristies rectangulaires s'inscrivent derrière un chevet droit. À l'arrière, au SE du chevet, se développe encore une cour à portique. Les deux sacristies sont barlongues. Celle du S a des portes vers le bas-côté et vers un portique au S. Celle du N est pourvue d'une citerne dont la bouche s'ouvre soigneusement au centre du pavement ; elle a une porte sur le bas-côté et se prolonge à l'E en une petite annexe que l'on date du VI[e] s., alors que le gros de la construction est achevé en 402[2]. L'annexe est dotée d'une table sur quatre pieds et des vestiges d'autres tables rondes y auraient été trouvés[3]. Seule la sacristie N communique avec le sanctuaire. Un martyrium fut ajouté contre le flanc N, à l'extrémité

1. J. Lassus, *Sanctuaires*, pl. XXXVII, 4.
2. Voir ci-après.
3. Voir la pl. XXXVI, 4, dans J. Lassus, *op. cit.* C'est ici que se déposaient probablement les offrandes, selon ce que proposent J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 196, avec la fig. 77, et H. Brandenburg, *Christussymbole*, p. 97. Contrairement cependant à ce qu'indique le plan publié par M. Lassus *ibid.*, fig. 77, les relevés publiés par G. Tchalenko, *Églises*, pl. 9, 13, 16 et 17 montrent que cette annexe orientale ne communique pas avec l'extérieur.

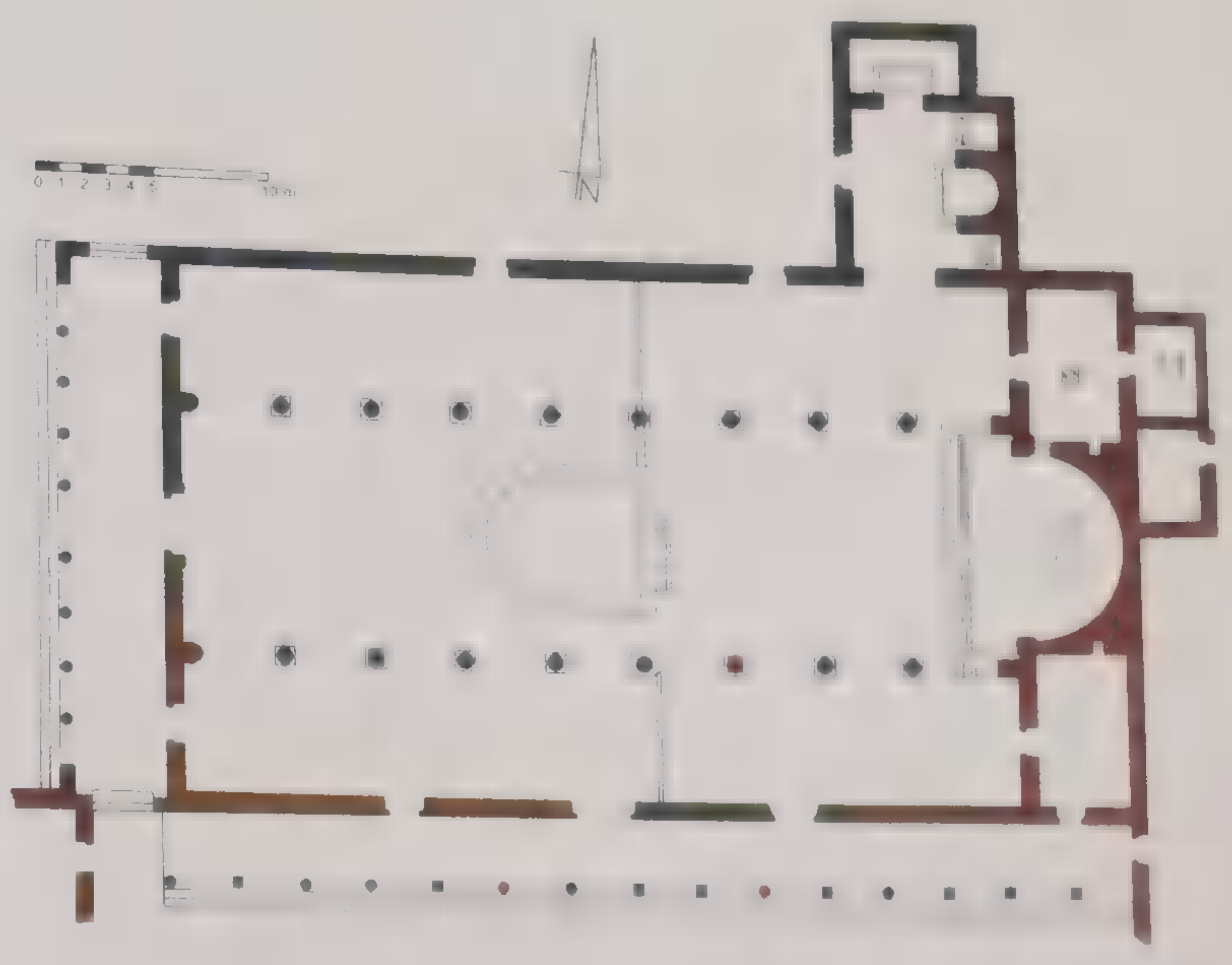

Fig. 16. Plan.

orientale de l'église et en alignement avec le mur d'entrée des sacristies[4]. C'est un ensemble carré, de 8,30 m de côté, fait d'un seul espace, composé d'une nef barlongue pourvue, au milieu du côté E, d'une abside inscrite. Deux portes s'ouvrent vers l'extérieur, l'une à l'O et l'autre au N ; celle-ci donne sur une petite salle dont l'entrée fut entièrement barrée par une énorme cuve de sarcophage empêchant d'y pénétrer. Le martyrium était relié par un grand arc, intégralement conservé, fermé par une grille mobile[5] ou un claustra (?), au bas-côté N de l'église (à 3,20 m de l'angle NE).

L'exèdre-bêma connut un surhaussement important, en une seconde étape, qui alla sans doute de pair avec un réaménagement des dispositifs sur le bêma.

Les pavements

La nef et les bas-côtés sont uniformément revêtus d'un simple enduit. Cependant celui-ci ne constituait sans doute pas le revêtement de sol original. En effet les dégagements effectués autour du bêma par M. Tchalenko en ont révélé trois étapes successives. La première comportait un dallage dans et autour du bêma, la seconde est représentée par un dallage surélevé pour l'exèdre élargie[6]. Dans un troisième temps, le dallage fut enlevé dans le bêma qui dut alors recevoir un plancher.

4. H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II.B., p. 308 ; G. Tchalenko, *Villages*, I, p. 335 ; J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 170.
5. J. Lassus, *op. cit.*, p. 171.
6. Des fragments du dallage surhaussé se voient sur la photographie produite à la pl. XXXVII, 4, de l'ouvrage de M. Lassus. Je dois le détail de ces étapes aux informations que m'a fournies M. Tchalenko. Voir en dernier lieu G. Tchalenko, *op. cit.*, I, pl. 15 et 18-24, et II, pl. 15.

À partir de ces observations concernant le centre de la nef, on peut proposer de faire du premier dallage autour du bêma, le dallage primitif commun à toute la nef, et probablement aussi aux bas-côtés. Il se retrouve encore dans les absides, d'où il ne dut probablement plus bouger, une fois posé. Les deux revêtements de sol suivants observés dans le bêma ne doivent concerner que celui-ci. Étant donné, en effet, que la qualité principale des dallages est leur longévité, pour expliquer leur remplacement par un revêtement de mortier il faut imaginer l'enlèvement systématique des dalles, comme on semble l'avoir fait dans l'intérieur du bêma ; c'est une entreprise d'envergure que ne justifie qu'une détérioration importante du bâtiment causée par une catastrophe naturelle ou l'usure de plusieurs siècles. On ne peut savoir si les deux phases présumées de dépavage et de cimentage du sol de la nef — et des bas-côtés ? — furent le fait d'une seule campagne ou s'il faut imaginer une époque intermédiaire de relatif abandon. Il est bien possible en tout cas que la pose de l'enduit dans les nefs soit contemporaine du renforcement des mosaïques dans la sacristie N[7].

Le sanctuaire est, comme on l'a dit, encore pavé de grandes dalles de calcaire épais. Placées en longueur dans le sens N-S sur la plate-forme précédant le demi-cercle de l'abside, elles sont, en revanche, posées plutôt en largeur dans cette dernière. Une dalle de 1,68 × 0,89 m interrompt l'alignement à 1,85 m au-delà de la corde de l'abside. Les cinq cavités carrées en quinconce dont elle est creusée attestent qu'elle servait de base aux pieds de l'autel. Une dalle d'égale longueur, mais lisse, la précède,

7. Voir ci-après.

M. Lassus[8] et, à sa suite, O. Nussbaum et moi-même l'interprétons comme étant la place de l'officiant *versus Orientem*[9].

La mosaïque qui revêtait la sacristie N était faite de cubes d'environ 1 centimètre de côté. Ni la matière, ni la couleur ne nous en sont connues. C'est un tapis unique, barlong, à champ géométrique. Sa bordure est faite d'un rinceau ondé à simple volute, d'un rendu sec, naissant au pied de vases disposés, embouchure vers l'extérieur, aux quatre angles du pavement. Devant le seuil, le rinceau est interrompu par un panneau inscrit[10]. Seule la moitié supérieure du cartouche rectangulaire semble inscrit. Les deux lignes de l'inscription, en lettres majuscules, de forme rectangulaire, sont fragmentaires[11].

1 Ἐτέλε[σθε ὑπὸ Β]άρλα-
ον[...]κου

« (Ceci) fut achevé sous Barlaon... . »

Cette inscription se lit en entrant dans la salle.

Le champ est un réseau d'octogones droits sécants et adjacents, dessinés par un entrelacs à deux brins, épais, qui détermine des carrés droits flanqués d'hexagones oblongs. Chaque hexagone contient un petit carré sur la pointe, orné d'un motif de fins zigzags en arc-en-ciel.

Dans un des carrés, juste derrière l'embouchure de la citerne, au bord d'une lacune de la mosaïque, se voient les vestiges d'une seconde inscription qui se lit en venant de l'E. Le texte devait couvrir certainement plus que la surface d'un seul carré : le cadre des entrelacs se poursuit rectiligne vers le N, sous l'inscription. Le carré suivant, au N, se situe à sa place normale dans la composition. La longueur originale du panneau inscrit pouvait donc être, au maximum, le double du côté des carrés du schéma, c'est-à-dire un peu moins du double du texte conservé. L'inscription a quatre lignes, écrites en lettres carrées[12].

1 Ὑπὲρ εὐ[χῆς τῶν]
διακ(όνων) Α[... καὶ]
Μαρείκα [ἐψήφω-]
σαν μη(νὶ) Δυσ[τρου...]

« Suivant le vœu des diacres A... et Mareikas (fut posée la mosaïque) au mois de Dystros... ».

L. 2 : la cinquième lettre est un deuxième *kappa*, en signe d'abréviation du pluriel[13]. L. 3 : le nom Mareikas pourrait être un des nombreux dérivés de la racine sémitique Mar[14]. L. 4 : il y a sans doute encore place pour le chiffre du jour dans le mois, à la fin de la ligne.

En plusieurs endroits du pavement, on put remarquer des réparations anciennes, faites à l'aide d'un mortier de couleur rosâtre.

Un dallage couvre entièrement le sol de la petite salle orientale annexe de la sacristie. La grande dalle, qui a une cavité carrée à chaque angle pour recevoir des colonnettes (fragments encore en place) servant à supporter un plateau de table, est assez irrégulière en surface et est en saillie par rapport au niveau du reste du pavement[15].

Dans le martyrium, le pavement s'organise en deux zones : mosaïques dans la petite nef barlongue et les deux espaces flanquant l'abside, dallage irrégulier mais à joints serrés pour l'abside et la petite estrade qui la précède. De toute évidence, le pavement fut conçu en même temps que la chapelle elle-même, aux formes et fonctions de laquelle motifs et inscriptions s'adaptent harmonieusement[16]. La bordure en ligne de fleurs de lotus trifides tête-bêche s'arrête de part et d'autre de la plate-forme devant l'abside. Le champ unique de la mosaïque de la petite nef est interrompu, devant l'abside, par une inscription. C'est, à l'intérieur d'un cadre en bande blanche, un quadrillage oblique de simples bandes. Les intervalles carrés en sont diversement ornés : canthares, corbeilles, fleurs en fleurons à quatre pétales, oiseaux dont l'un sort d'une cage, un poisson, et des motifs géométriques tels des écailles en composition de surface et des fleurettes constituées de quatre boutons de rose, le tout assez malhabilement exécuté[17].

L'inscription qui interrompt le quadrillage contient le texte suivant en cinq lignes[18] :

8. J. Lassus, *op. cit.*, p. 199.
9. O. Nussbaum, *Der Standort*, p. 54.
10. Le relevé de G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 16, ne laisse pas de place, entre le rinceau et le cartouche, pour des restes d'une autre composition. La mosaïque pourtant devait être en mauvais état tout autour du panneau de seuil : M. Lassus (*op. cit.*, p. 195) écrit que ce panneau très mutilé « représentait sans doute deux brebis de part et d'autre d'un vase ». Il est difficile de savoir si des éléments de ce motif étaient effectivement conservés ou non, et si le relevé de M. Tchalenko ne simplifie pas les données.
11. Nous disposons de la transcription de M. Lassus, *ibid.*, p. 195, et de la copie de l'inscription réduite sur la pl. 16 de l'ouvrage de M. Tchalenko. La copie donne un seul « Λ » à la fin de la ligne 1, et « ON... » au début de la deuxième ligne : celle-ci (où il y a place pour environ 15 lettres) se termine, un peu avant l'extrémité, par « ... K 8 », *omicron* et *upsilon* superposés. On peut donc lire le prénom Barlaon, également attesté (W.K. Prentice, *Inscriptions*, n° 967 : Barlakhon ou Barlaon), moins fréquemment que Barlaa ou Barlaas, mais convenant mieux au texte conservé.
12. Notons la forme des [illegible] et des [illegible].
13. J. Lassus, *ibid.*, p. 196, n. 1, a lu le texte : « Ὑπὲρ εὐ[χῆς]... διακ(όνου) κα[ὶ...] Μαρεικα...σαν, μη(νὸς) Δύστρου ». Ceci donnerait : « Pour le vœu (de X) diacre et (X et) Mareikas (fut posée la mosaïque) au mois de Dystros (...) ». Cependant la place disponible semble insuffisante pour le nom et la conjonction qui devraient encore figurer sur ces deux premières lignes. Il y a en effet le plus souvent un signe d'abréviation dans des formes semblables de pluriel abrégé. Dans l'inscription de l'entrée de l'Église Sud de Haouarté (voir fig. 59) comme dans l'inscription de Maqati, en Transjordanie, les deux « K » sont flanqués chacun de petits *omicrons* et ont chacun une barre diagonale sur le pied oblique du *kappa* (reprod. H. van Elderen, *An Early Byzantine Inscription near Ajlun*, dans *A.D.A.J.*, 17, 1972, p. 73).
14. Ce nom est à comparer surtout avec celui de Mareas, très courant ; voir à propos de cette famille d'anthroponymes, J.-P. Rey-Coquais, dans *I.G.L.S.*, V, p. 60.
15. Voir J. Lassus, *op. cit.*, pl. XXXVI, 4, et fig. ci-contre.
16. La remarque de M. Lassus : « le pavement... s'adapte comme un tapis » (sous le reliquaire), est très parlante à ce propos : *op. cit.*, p. 170.
17. Description de cette mosaïque chez J. Lassus, *op. cit.*, p. 298.
18. N'ayant vu aucune reproduction de cette inscription, je ne sais ce qui correspond à une lacune ou à une correction dans les mots entre crochets de la transcription de J. Lassus, *op. cit.*, p. 170 ; pour les mêmes raisons, la forme des lettres utilisées ne peut être donnée.

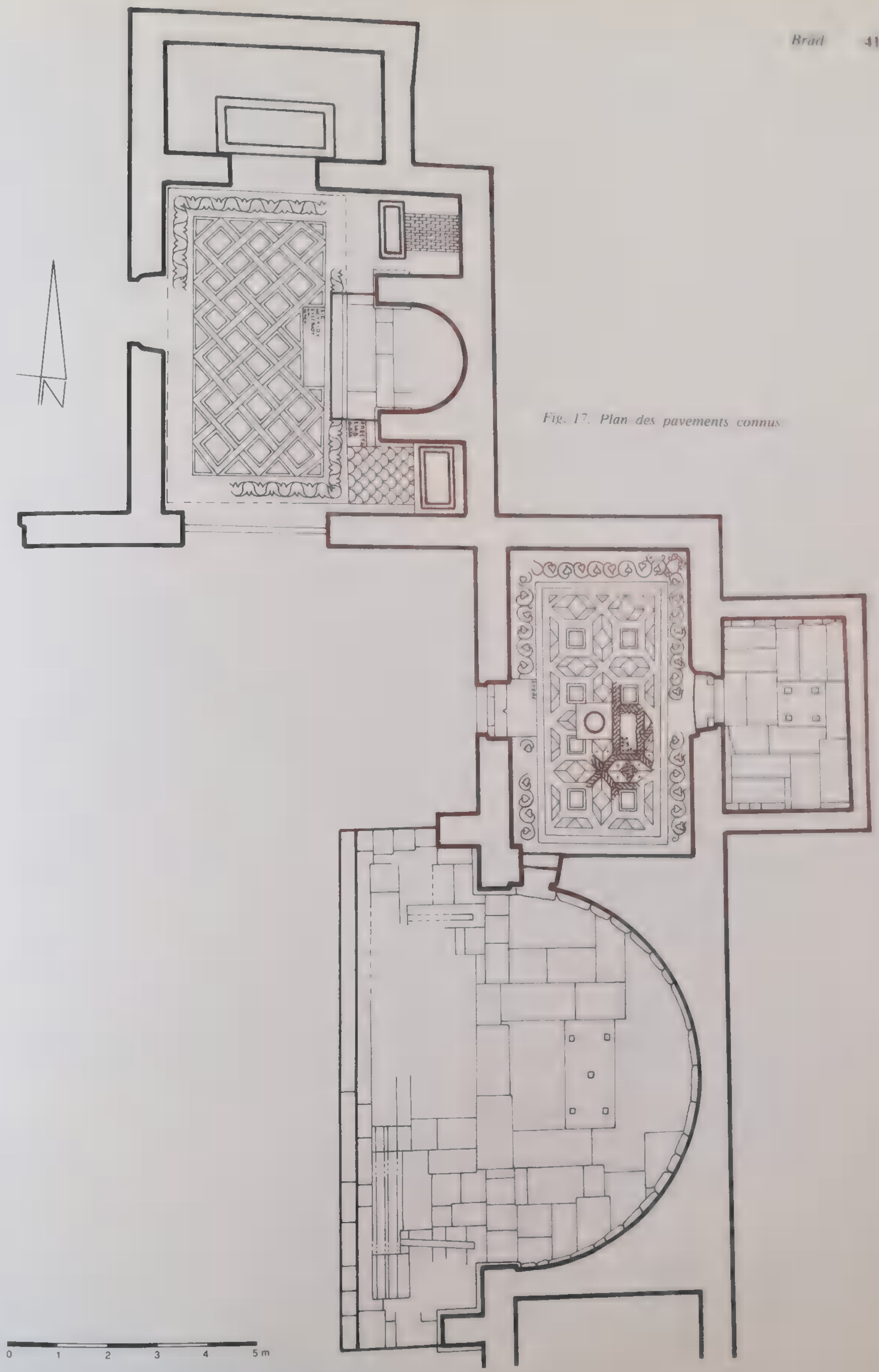

Fig. 17. Plan des pavements connus.

1 Εἰς μνήμην τῶν ἁγίων μαρτύρων, Κυρα
Ἡσυχίου εὐξαμένη ὑπὲρ σωτηρίας
Εὐσεβίου ἀνδρὸς καὶ Μαρκιανοῦ γαμβρ(ο)ῦ
καὶ Ἡσυ[χία]ς θυγατρὸς καὶ τῶν ἐ(κ)γό-
5 νων ἐ[πλήρ]ωσεν τὴν ψηφῖδα

« En mémoire des saints martyrs, Kyra, la fille d'Hésychios, à la suite d'un vœu fait pour le salut d'Eusébios, son mari, et de Markianos son gendre, et d'Hésychia, sa fille, et de ses descendants, a achevé cette mosaïque. »

L. 1 : la formule plus courante « ὑπερ μνήμης », ou « μνησθῆτι », employée par des particuliers ayant fait un vœu ou ayant contribué à quelque donation, et qui sont encore en vie, est ici remplacée par la formule « εἰς μνήμην », plus révérencielle, concernant les défunts, et que l'on connaît bien par les calendriers liturgiques[19]. Elle s'adresse ici aux « témoins » déposés dans la chapelle.

Dans le réduit S et sous le reliquaire-sarcophage commence un autre champ, de grandes écailles ajourées, à larges âmes de couleur. Il se termine à l'E par une rallonge en gros cubes blancs qui suit exactement les lignes du reliquaire. La composition en écailles est contiguë, à l'O, au cadre en bande blanche du tapis de la nef, et au N elle flanque une inscription qui longe le bord S du podium de l'abside. L'inscription se situe devant le montant de l'arc d'abside ; elle a trois courtes lignes, écrites en lettres rectangulaires, avec petits *omicrons* placés à mi-hauteur.

1 Ἐπεστα-
σια Βαρλα-
α διακόνου

« Sous la surveillance du diacre Barlaas. »

L. 1 : « Ἐπεστασίᾳ » pour « Ἐπιστασίᾳ ».

L'inscription commémore ainsi, brièvement, le fait que le diacre Barlaas fut chargé de l'organisation des travaux : ceux de la mosaïque de pavement, mais peut-être aussi d'autres formes de décor, ou même la construction de toute la petite chapelle. On est plus habitué au terme « σπουδῇ » au lieu de « ἐπιστασιᾳ », mais les deux mots reflètent sans doute le même type d'intervention par la personne citée : la surveillance d'un membre du clergé chargé tout particulièrement de l'entretien de l'édifice, intermédiaire entre les commanditaires et les ouvriers.

Remarquons que l'entreprise du décor et de l'installation de ce martyrium semble, d'après les inscriptions conservées, s'être faite sans intervention du haut clergé, qui n'est nulle part mentionné[20]. On peut imaginer que les paroissiens cités seraient entrés en possession de quelque relique ; cela les aurait incités à faire construire, en s'entendant avec le clergé de la paroisse seule, cette annexe à leur église pour abriter les nouveaux reliquaires ainsi sans doute que les anciens, transférés à partir du martyrium original.

Le réduit rectangulaire N subit des remaniements tardifs : la mosaïque, détruite, y fut remplacée par un ciment rosâtre.

Dans la nef principale, on découvrit un élément d'architrave portant une inscription de cinq lignes fournissant la date d'achèvement de l'édifice, 402. Une autre date est fournie par une clé de voûte inscrite, datée de 399 ap. J.-C.[21]. Vu l'emplacement original du bloc portant la date la plus haute, elle concerne les travaux à un stade déjà avancé. On préférera donc avec M. Lassus[22] une « fourchette » entre 395 et 402 pour l'exécution de l'ensemble de l'édifice primitif suivant une habitude qui ne s'impose que vers 430[23].

Datation et style

Dans ce grand édifice exécuté avec soin, les dallages des nefs, avec celui du premier état du bêma, et des absides ont probablement été posés en même temps que la construction originale. Ce serait donc une grande église dallée de l'extrême fin du IV[e] s., un ensemble pour lequel on ne dispose pas de parallèle. Pour la sacristie N, comme pour le martyrium, on prit la peine de commissionner une équipe de mosaïstes, et cela seulement pour ces deux petites salles. Le pavement de la sacristie N, avec le décor en arc-en-ciel des grands carrés inscrits dans les hexagones, avec l'aspect chargé que donne au schéma compositionnel la lourde tresse sur fond noir qui encadre chaque petit panneau peut, de façon très large, être attribué à la seconde moitié du IV[e] s. ou au début du V[e] s. La composition semble assez dense, mais nous ne savons pas ce que contenaient les autres carrés droits, alors que les petits carrés sur la pointe semblent tous ornés du même motif en arc-en-ciel. Le pavement le plus comparable est sans doute à Antioche ; il a été trouvé dans la salle 3 des Bains D[24], mais octogones et carrés y portent tous le même ornement, les uns une couronne, les autres une croisette dans un carré emboîté, le tout animé par le jeu des plages de couleur. La date proposée pour cette mosaïque est la deuxième moitié du IV[e] s., vers 370[25]. Bien qu'on ne puisse ici, faute de reproductions, apprécier le style du rinceau d'encadrement et de ses détails, les vases notamment, on verrait volontiers dans cette mosaïque et dans les dallages conservés sur l'estrade et dans l'abside les pavements d'origine de cette sacristie, qui fait architecturalement partie intégrante de l'édifice original. Dans le martyrium, c'est la nef et les deux réduits qui furent mosaïqués, un dallage simple, assez irrégulier, servant pour l'abside. Le premier trouve étonnamment peu de parallèles parce qu'il est exceptionnel ; il s'agit en effet, plutôt que d'un quadrillage, d'une vannerie très lâche puisque les bandes se chevauchent alternativement. Autant ce jeu de lacis[26] que la bordure en fleurs de lotus tête-bêche[27] appartiennent au plein V[e] s.[28]. Soulignons d'autre part la présence de la composition d'écailles, si fréquente aux V[e] et VI[e] s. ; semblablement ajourées, à âme monochrome de même forme, elles se trouvent plus particulièrement dans le premier tiers du V[e] s.[29].

Ajoutons encore que le remplissage mixte de panneaux, c'est-à-dire avec une variété hétérogène de motifs géométriques, d'oiseaux, de vases et de quelques quadrupèdes, est une caractéristique des schémas couvrants géométriques du V[e] s.[30]. C'est pourquoi, je pencherais vers une datation au milieu du V[e] s. pour les pavements mosaïqués du martyrium de l'église.

Organisation liturgique

Dans la nef, l'exèdre dut être utilisée dès l'installation du dallage original. Le « fonctionnement » de l'édifice a dû se modifier avec l'installation de la chapelle des martyrs sur la façade N. L'arc triomphal menant à la chapelle remplaça-t-il une baie originale dans le collatéral et les très nombreuses portes existaient-elles dès cette époque ? Toujours est-il que l'on a, comme d'habitude dans les églises à exèdre-bêma, des portes desservant l'arrière de l'église — ici trois dans la façade monumentale à l'O[31], deux au S et une autre au N —, et des portes desservant l'avant — une au N (ou deux avant l'installation du martyrium ?) et deux au S. La limite entre l'arrière et l'avant des nefs est, comme ailleurs dans les églises à bêma[32], l'alignement de la face orientale de son tracé. Il semblerait que cette limite puisse avoir été matérialisée ici par des barrières : les fentes d'encastrement en seraient encore visibles dans les socles des colonnes, du côté des collatéraux et, en vis-à-vis, dans les assises inférieures des murs extérieurs[33]. D'après ce qui nous en est conservé, c'est la porte orientale, sur le bas-côté, qui était la plus ornée dans la façade S : les montants sont moulurés à leur base[34]. Une cinquième petite porte dans ce mur S mène droit à la sacristie SE. On peut, en somme, voir ici une variante du système de décor des portes tel qu'il se présente dans l'église de Qirqbizé[35]. La porte orientale sur les nefs est la plus décorée, car elle sert de passage vers le martyrium. Celui-ci est également desservi directement par une petite porte, mais sans doute pour l'usage exclusif du clergé. C'est probablement de là que fut ensuite transféré le mobilier amené dans la chapelle des martyrs indépendante, sur la façade N[36]. La sacristie N, qui ne cessa de communiquer avec le sanctuaire (dalle de seuil homogène avec le reste des soubassements et du dallage), dut être rénovée à l'époque de ce transfert. Il est possible qu'elle reçut alors la petite annexe orientale.

Dans l'état final de l'église, les fidèles venant assister aux offices dans les trois nefs disposaient de cinq portes, et deux portes desservaient les bas-côtés à hauteur du chœur intermédiaire entre le sanctuaire et l'exèdre. A celles-ci, servant pour tout le clergé, il faut ajouter la petite porte de la sacristie SE.

L'espace de « chœur » est, comme dans les autres églises à bêma, important[37]. Le podium bas, soigneusement dallé, du premier état du bêma ne portait plus de traces des dispositifs qu'il avait supportés[38]. Les transformations qu'il subit concernèrent son accès, son élévation, son pavement, comme on l'a vu, et son mobilier, comme on peut le supposer : deux marches furent posées à l'entrée de l'exèdre et la nouvelle enceinte de gros blocs fut en outre pourvue de deux autres marches à l'E ; le niveau de l'exèdre se trouvait ainsi surélevé de quatre degrés, équivalent à 89 cm. Deux trous de tenons, dont un dans l'axe, à l'O, permettent seulement de conjecturer l'emplacement d'un siège (que M. Tchalenko interprète comme appartenant à une banquette continue sur tout le pourtour) et du trône-lutrin axial. Ces modifications donnèrent au bêma, dominant le niveau du rez-de-chaussée, une nouvelle importance ; on ne peut toutefois être sûr que le nombre des places assises fût supérieur à celui de son premier état[39].

Le prêtre devait célébrer *versus Orientem*, à en juger d'après la place de l'autel et de la belle dalle précédant celle de son socle ; la table d'autel se plaçait ici aux deux tiers de la profondeur du sanctuaire et au milieu du demi-cercle de l'abside.

19. Cette formule précède le nom des fêtes, toutes essentiellement commémoratives, des ménologes et horologions.
20. C'est également la remarque que l'on peut faire après l'étude des inscriptions trouvées dans le reste du bâtiment (voir J. Lassus, *op. cit.*, p. [illegible]) dans lesquelles sont cités bon nombre de particuliers, sans qu'il soit fait mention une seule fois d'un clerc.
21. J. Lassus, *op. cit.*, p. 257-259 ; G. Tchalenko, *Église*, I, pl. 6 ; II, pl. 16, 18.
22. J. Lassus, *op. cit.*, p. 168.
23. Ceci confirme les vues de G. Tchalenko, *Villages*, p. 334, n. 2, sur l'aménagement de reliquaires dans la sacristie du chevet, non seulement en Apamène, mais aussi en Antiochène, avant qu'on y introduise les chapelles de martyrs indépendantes ou largement ouvertes vers le bas-côté. Il existait certainement dès l'origine, une petite salle annexe à l'E de la sacristie N vu l'inscription qui, dans la moitié orientale de la sacristie, se lit à partir de l'E. La sacristie S semble toujours avoir eu ses deux communications par l'extérieur et par le bas-côté.
24. Voir D. Levi, *A.M.P.*, II, pl. CXVI, d.
25. *Ibid.*, p. 626, tableau chronologique.
26. Sur l'évolution des lacis et entrelacs, voir p. 445, 458.
27. Sur l'évolution du ruban ondé et de ce type d'alignement, voir D. Levi, *op. cit.*, p. 452-457.
28. Voir ci-après, p. 449.
29. Je renvoie, à ce propos, à la discussion du détail des écailles dans le bas-côté gauche de l'église de Hir esh-Sheikh, à la p. 431 et 456.
30. Sur le décor multiple, voir p. 454 sv.
31. Une belle reconstitution graphique de cette façade, avec sa majestueuse triple baie à l'étage, est publiée par G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 14, p. 9.
32. Voir les commentaires à propos des entrées de l'Église Nord-Est de Deir Déhès (p. 56) et des églises de Qirqbizé (p. 260) et de Qalblôzé (p. 517 sv.).
33. Détails relevés par G. Tchalenko (*ibid.*, pl. 13, 16, 17 et 20).
34. Voir le dessin en perspective, *ibid.*, pl. 17.
35. Voir p. 259 et p. 517 sv.
36. La petite pièce fermée prise sur le portique juste en face de cette belle porte, indiquée particulièrement sur les pl. 11 et 13 de G. Tchalenko, démontre clairement que cette baie ne servit plus, à partir d'un certain moment, dans son usage premier. La barrière qui dut être installée en avant de la sacristie SE, juste à côté de la belle porte (voir *ibid.*, pl. 13), me semble une confirmation de ce qu'il s'agissait là du martyrium, intéressant les fidèles, et non de la salle desservie par le seul clergé pour les offices.
37. Commentaire sur le chœur intermédiaire entre sanctuaire et exèdre à Qalblôzé en p. 242 et synthèse sur ce point en p. 511 sv.
38. G. Tchalenko, *op. cit.*, I, pl. 23-24.
39. *Ibid.*, pl. 18-22.

Je propose donc de voir dans la sacristie S l'ancienne chapelle des martyrs, délaissée à la suite de la construction de la chapelle indépendante contre la façade N[40]. Quant à la sacristie N, la bouche de citerne en son centre, l'abondance de tables de tout genre dont les vestiges furent trouvés ici ainsi que dans l'annexe orientale, outre sa communication facile avec l'abside, la désigneraient bien comme le lieu de la *prothesis*[41]. Durant les trois phases qu'elle connut (avant la pose de la mosaïque, après, et après l'installation de l'annexe orientale), la communication avec l'extérieur ne nous est attestée que pour la deuxième, à quoi se rattache l'inscription en mosaïque qui se lit en entrant par la porte E.

DAR QITA,

Église des Saints-Paul-et-Moïse

(Église Nord)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NJ-37-I-2a, « Harim », Lat. : 36°13' ; long. : 36°40' ; G. Tchalenko, *Villages*, carte 2, D V[1] 18. Limite N du Djebel Barisha, O d'Alep.

Bibl. : H.C. Butler, *P.A.E.S.*, IIB, p. 178 et sv. ; G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 51, 160, 331, n. 1, p. 332, n. 2, et p. 335, n. 1 ; J. Lassus, *Sanctuaires*, fig. 13 ; Id. et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 83 ; G. Tchalenko, *Églises* I, pl. 299-312 ; II, p. 62-64.

Au cours des dégagements pratiqués dans l'exèdre en 1969-1970, sous la direction de M. Tchalenko, on mit au jour également un élément de pavement, mais seulement autour du bêma ; ce secteur a ainsi pu être observé, de même qu'une surface restreinte du collatéral S.

Ces mosaïques furent laissées en place dans l'état de bonne conservation dans lequel on les trouva autour du bêma.

L'édifice

Il s'agit d'une des basiliques construites par l'architecte Markianos Kyris, au début du V[e] s. ; datée par son inscription de dédicace de 418[1]. Elle fut installée dans une exploitation agricole. C'est un édifice assez allongé, composé de trois nefs de six travées séparées par des colonnes et d'un chevet plat inscrivant une abside centrale et deux sacristies à peu près carrées. Deux portes ouvrent sur une cour dans le mur du bas-côté S. Une plate-forme de chœur barre la nef centrale jusqu'au milieu des premiers entrecolonnements dans les bas-côtés et se prolonge devant les deux sacristies. Celle du N est précédée de deux autres marches, et une volée de cinq marches mène vers la sacristie S qui est la chapelle des martyrs. Le terrain s'élevant à l'E, un tombeau fut aménagé sous cette chapelle ; on y descendait par six petites marches le long de la salle S de l'abside. La nef est occupée par une exèdre-bêma.

Les pavements

Les dégagements permirent de remarquer que la nef ainsi que les bas-côtés, ou tout au moins le bas-côté S, avaient été, dans un premier temps, revêtus d'un simple enduit[2].

Un second niveau de revêtement de sol est attesté dans la nef et les bas-côtés, et consiste en un pavement de mosaïque dont les motifs, uniquement géométriques, ne purent être vus que sur le pourtour de l'exèdre. Une bande blanche de raccord contourne l'arrondi et les côtés rectilignes de l'exèdre ; elle délimite, au-delà, un champ à schéma géométrique en quadrillage droit dont les carrés, alternativement, en emboîtent un autre ou sont ornés d'un motif en arc-en-ciel.

À l'O de ce champ en commence un autre, ou plutôt une bordure, délimité en ligne droite, S-N, par des « figures en S » claires sur fond sombre que l'on interprétera comme des « S » affrontés, droits ou obliques[3].

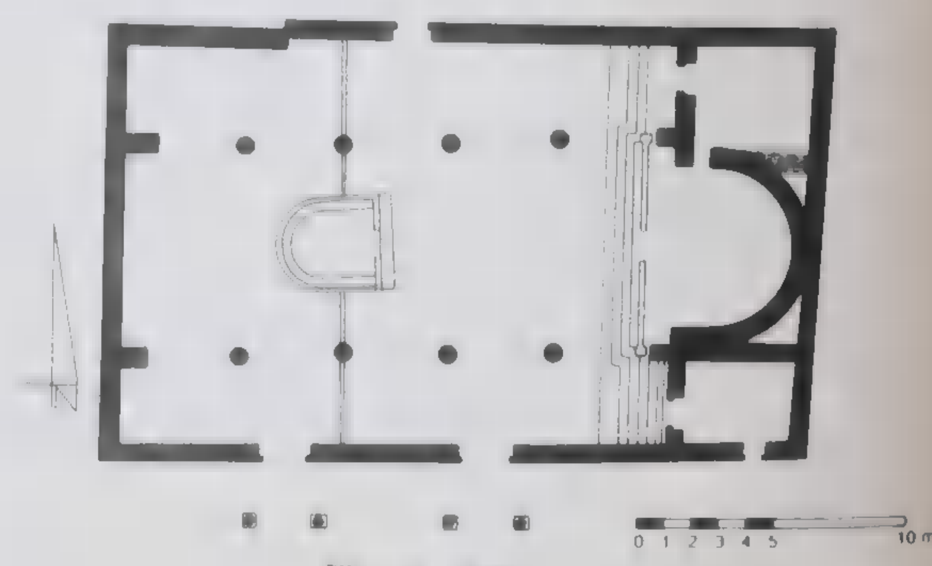

Fig. 18. Plan.

1. Voir H.C. Butler, *ibid.* ; H.W. Beyer, *Der syrische Kirchenbau*, p. 43 : la date est le 25 du mois de Lôos de l'année 466, selon l'ère césarienne d'Antioche.
2. Information orale sur tout ce qui concerne le revêtement de sol due à M. Tchalenko, et à son architecte associé M. Olivier Callot.
3. Je tâche ici d'interpréter graphiquement les informations orales que je tiens de G. Tchalenko ; ce motif en ligne de « S » peut être rendu de manières variées : à volutes et à palmettes, végétalisé, à fleurs de lys, etc. Ce type de bordure est toutefois très rare au Proche-Orient jusqu'à la fin du VI[e] s. et l'interprétation en pose un problème.

Datation

Ce qu'on sait du pavement n'autorise aucune datation, mais il est permis de supposer que le premier niveau de revêtement du sol par un enduit est celui qui est contemporain de la construction de l'édifice et donc du début du V[e] s. Ainsi le second niveau, mosaïqué, daterait-il d'une époque postérieure correspondant à un retour de prospérité, et qui ne peut être datée qu'avec approximation. La mosaïque s'adapte de toute façon au dessin de l'exèdre, contre laquelle elle vient s'appuyer. On ignore si cette dernière est prise dans l'enduit du premier revêtement de sol, ou bien lui est antérieure, prise dans le mortier. La succession des opérations — construction de l'exèdre, coulage de l'enduit, pose de la mosaïque — a pu être assez précipitée. Il me semble qu'elles ont pu se concentrer sur le premier tiers du V[e] s.

Organisation des travaux

Grâce aux observations précises des inventeurs, on peut mettre le doigt ici sur un exemple de programmation des travaux de revêtement du sol. On peut se demander si la célébrité de l'architecte, Markianos Kyris, avait aussi fait monter le prix de la construction de l'église ; toujours est-il qu'on se contenta d'un enduit d'attente, sans doute dans tout l'édifice, pour terminer l'église en lui donnant un sol adéquatement aplani, sans plus. Le pavement de qualité, c'est-à-dire la mosaïque, put être posé dans la nef en un second temps. On ne sait si une autre partie de l'église reçut également un véritable pavement. On pourrait en tout cas s'attendre à ce que le sanctuaire en reçut un, tout comme à Sitt er-Roum où l'enduit de la nef unique est ennobli par la présence d'un dallage dans le sanctuaire, ou encore à l'Église Ouest de Baqirha où la mosaïque dans l'abside tranche sur la surface enduite de la nef.

Circulation dans l'édifice

La façade S de l'église est percée de trois portes, une à l'O de l'exèdre, une à l'E et une petite dans la chapelle des martyrs. Au N également a été retrouvé un seuil, à hauteur de la limite orientale de l'exèdre. Un porche précédait les deux grandes entrées sur le bas-côté S, dont celle de l'E était la plus ornée, suivant une hiérarchie que l'on a déjà soulignée à l'Église Ouest de Baqirha[4].

4. Voir p. 33 ainsi que p. 517 sv.

DEIR EL-'ADAS,

Église Saint-Georges

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille « Sanameine », NI-37-VII-1a. Lat. : 33°10' , long. : 36°07' , « Deir el Aadass », à 45 km au SSO de Damas.

Bibl. : S. Abdul-Hak, *Considérations sur l'art syrien*, p. 61-62, pl. 2-5 ; C. Dulière, *Portiques*, p. 55 ; J. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 148-152.

En creusant de nouvelles fondations en vue de la rénovation de leur habitation en 1959, des villageois découvrirent des sols mosaïqués[1]. Leur existence fut signalée à la Direction générale des antiquités et les pavements furent déblayés et partiellement levés en 1960. L'état de conservation au moment du déblaiement était très inégal. Les tableaux les mieux conservés se trouvaient dans la partie E des trois nefs et il ne reste que quelques fragments des représentations les plus éloignées du chevet. Sous le contrôle de M. Raif Hafez, les fragments furent transportés au musée de Damas, et montés en panneaux quadrangulaires sur un bétonnage dans lequel des surfaces de ciment tiennent la place des lacunes. Il semble que certains secteurs de la mosaïque des bas-côtés, trop détériorés, soient restés sur place. Trois panneaux figurés et ornementaux sont exposés à la citadelle de Bosra : le tapis de la nef, dans la collection lapidaire, et deux panneaux du bas-côté S devant l'entrée. Les panneaux inscrits ont été entreposés dans les réserves du musée de Damas, où ils ne sont toutefois plus accessibles[2].

L'édifice

Les restes de l'édifice étaient enfouis sous les habitations du village actuel[3]. L'église possédait trois nefs et un chevet tripartite à deux sacristies quadrangulaires de part et d'autre d'une abside semi-circulaire[4]. On accédait à l'édifice à partir de l'E par l'entrée des habitations modernes. La construction était en grand appareil de basalte, utilisé pour les murs comme pour les piles.

Les mosaïques

Les mosaïques conservées proviennent de ce qui était la nef et les deux bas-côtés. On ignore quels étaient la forme et le revêtement de l'abside centrale et des absidioles à l'extrémité des bas-côtés.

1. À l'emplacement, principalement, des maisons d'Abdallah Hussein as-Sadi, d'Ahmed as-Sadi, de Rida Halima et de Sami Halima.
2. Je remercie M[me] Nicolet, conservateur au Cabinet des médailles de Paris, ainsi que M. Knoepfler, directeur du musée de l'Université de Neuchâtel, pour le temps et l'amabilité qu'ils ont bien voulu mettre à m'aider, ainsi que M. E. Will, à retrouver des photos de ces inscriptions, dont H. Seyrig aurait été brièvement le dépositaire. C'est à M. S. Abdul-Hak que je dois d'avoir pu consulter des reproductions des trois inscriptions grecques. La petite inscription syriaque me reste inconnue (voir p. 52).
3. S. Abdul-Hak, *op. cit.*, p. 61.
4. Du relevé succinct qui put en être fait une copie fut déposée à la Direction des antiquités et des musées de Damas, puis égarée. Mes renseignements à propos de ce plan sont dus à MM. A. Bounni et N. Saliby, qui ici encore se sont efforcés de me venir en aide. La restitution proposée en fig. 20 repose sur ces renseignements, sur le schéma de distribution des mosaïques dessiné par M. B. Zouhdi, témoin des opérations de sauvetage et sur la publication de M. S. Abdul-Hak. Le commentaire étendu que M. Abdul-Hak eut l'amabilité de me donner sur ces diverses sources a permis la présente proposition.

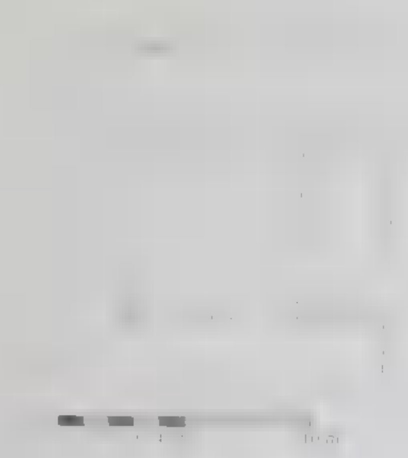

Fig. 19. Plan.

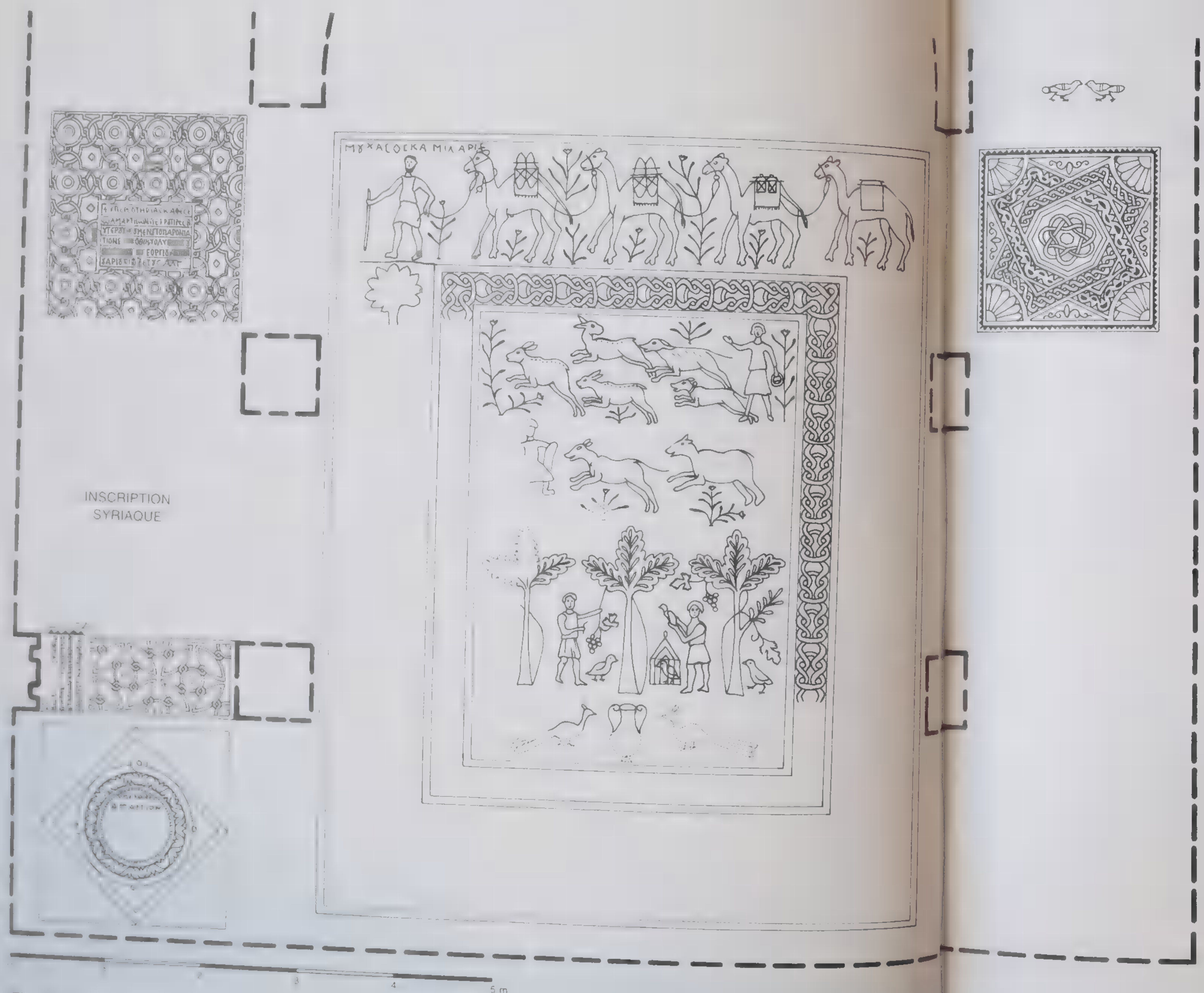

Fig. 20. Essai de restitution des pavements de mosaïque.

Fig. 21. Bordure orientale de la nef in situ.

Fig. 22. La nef centrale vue de l'O.

[illegible] dans la nef ; les [illegible] rose, rouge lie-de-vin, rouge [illegible]. Dans le bas-côté S, tesselles de verre [illegible] n'a été noté concernant le lit de pose. [illegible] de pose, elle isole très nettement les parties [illegible] c'est-à-dire les visages, les mains, les [illegible] de détail [illegible], cela en utilisant un gabarit de [illegible] de 0,5 cm, contre 1 cm pour les tesselles utilisées ailleurs. En plusieurs endroits dans les nefs N et centrale, des réparations [illegible] avaient été faites avec des tesselles de 2 cm de côté, [illegible]

Pourvu d'une large bordure, le tapis de la nef s'organise en une série de registres figurés superposés. Une bordure figurée, large de 0,30 m, entre deux bandes en tore noir gris jaune/crème, est doublée d'une bordure en chaînette à nœuds d'Hérakles horizontaux et sert d'encadrement, doublé encore d'un tore plus étroit, au seul grand tapis de la nef. La bordure figurée n'est bien conservée qu'à l'extrémité NE de la nef. Elle devait contourner tout le grand panneau quadrangulaire à registres figurés, et comme celui-ci elle se lit entièrement à partir de l'O. A intervalles réguliers, elle était interrompue par les grosses piles quadrangulaires séparant les trois nefs. Dans un cadre en filet noir subsiste encore à gauche la cime d'un palmier à grosse tête digitée. Il précède l'angle en retour où la bordure s'étale en une composition de quelque 6 m sur 1,20 m de largeur : une caravane de quatre dromadaires chargés est menée par un chamelier dans un paysage de plantes fleuries qui se comparent au mieux à des lauriers-roses. Le chamelier qui mène la caravane vers la gauche est désigné par une inscription grecque au-dessus de sa tête comme « Μουχασος καμιλαρις »[6], un de ceux peut-être qui parcouraient régulièrement un trajet passant par l'actuel Deir el-'Adas, ou celui qui transportait pour les vendre ailleurs les produits dont le monastère pouvait monnayer ses surplus[7]. Ils ne sont malheureusement pas identifiables sur les chameaux ; deux des chargements ont une forme en pain de sucre, le troisième de pots à goulot etroit bouché ; du quatrième, rien ne dépasse des fontes tissées et frangées. Au plus, peut-on établir que ces chameaux transportaient un liquide : vin, huile ou miel ?

A l'intérieur de la bordure en chaînette, les trois registres représentent également la vie quotidienne locale. Ils sont précédés par une image sur laquelle devaient s'ouvrir toute la nef ainsi que la composition de son tapis et dont il ne reste qu'un paon de profil (dos et tête) affronté à un haut cratère. Ce vase à large embouchure teintée en rouge sombre, comme s'il contenait du vin, peut être interprété comme une brève allusion au cycle du travail de la vigne, qui suit ; mais la tête de paon (jaune, gris et noir) qui lui est affrontée (l'autre côté du vase et toute la surface voisine de la mosaïque sont détruits) indiquerait plutôt la présence d'une composition antithétique, plus stéréotypée, avec deux paons de profil affrontés à un vase central. A contenu symbolique diffus, cette scène aurait servi ici, comme le plus souvent, d'ouverture solennelle à l'espace cultuel[8].

Dans le registre suivant, les éléments conservés sont organisés entre trois arbres. Ceux-ci ont des troncs lisses, mais du fait des trois grandes branches palmées, auxquelles s'accroche un cep de vigne à grosse grappe rouge, on suggérera d'y voir des palmiers-dattiers, à feuilles brunes et nervures blanches. Ils sont utilisés, de même que d'autres essences ligneuses dans l'Antiquité[9], dans la technique de l'*anadendrites*, décrite par Virgile, qui se pratique d'ailleurs encore de nos jours, non seulement en Campanie[10], mais également au Proche-Orient, en Iraq notamment. On notera que des vignes hautes sont représentées également dans des pavements mosaïqués de Transjordanie, mais avec une schématisation et une symétrie telles qu'il n'est pas facile de les mettre en parallèle avec une technique agricole pourtant bien réelle[11]. Destinée à utiliser au maximum une terre fertile dont la superficie était mesurée, on pourrait se demander si elle n'était pas spécialement adaptée à la région des oasis, tels qu'étaient d'ailleurs situés ces monastères, derrière les solides murs desquels les moines abritaient leurs cultures[12].

Entre les trois arbres se voient ensuite deux personnages en tunique courte, comme celle du chamelier de la bordure, mais pieds nus ; à droite, c'est un oiseleur qui tient dans ses mains tendues un gros oiseau, tandis qu'une grande cage posée devant lui en contient déjà un autre. Ces gros oiseaux, mi-pigeon, mi-perdrix rythment la composition entre les arbres ; celui du centre forme l'axe auquel sont affrontés cet oiseleur et un vigneron qui, à gauche, tire à lui une branche de vigne, avec une magnifique feuille de vigne bien découpée et une énorme

5. [illegible] S. Abou-Haк, *op. cit.*, p. 65.
6. [illegible] ligatures [illegible] pour [illegible]
7. [illegible]

8. Sur cette iconographie, voir p. 479 sv.
9. Voir R. Billiard, *L'agriculture dans l'Antiquité d'après les Géorgiques de Virgile*, Paris, De Boccard, 1928, p. 217, à propos de la *vitis arbustiva*, des *vites in arbustis*, des ἀναδενδράδες et des δενδρίτιδες ἄμπελοι ; voir également, du même auteur, *La vigne dans l'Antiquité*, Lyon, 1913, p. 356-368.
10. La richesse du sol de la Campanie est ainsi utilisée à plein : les cultures au sol, maraîchères ou de graminées, se faisaient entre les arbres fruitiers portant eux-mêmes les vignes. Pour les mêmes raisons de rendement maximum, c'est une technique de culture adaptée aux oasis.
11. Dans le chœur de l'Église d'Élie-Marie-et-Soreg de Gerasa, une vigne haute grimpe sur un magnifique palmier-dattier et devient rinceau peuplé couvrant ; voir S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 45 ; dans l'Eglise Saint-Georges de Khirbet el-Mekhayet, *ibid.*, pl. 28, 3, une vigne peuplée virevolte autour d'un arbre touffu, à trois cimes, comme s'il prenait appui dessus. Un panneau de la nef de l'Église Ouest de Pella de la Décapole (Tabaqat Fahl, voir S.H. Smith, *1967 Pella*, pl. 14, A.II) conserve un arbre à vigne haute comme motif d'angle. La fréquence de ce motif suggère l'existence de cette technique dans l'Antiquité en Transjordanie également.
12. Comme on le voit encore aujourd'hui à Saint-Sabas en Judée, dans les couvents du Ouadi Natroun en Égypte ou à Sainte-Catherine du Sinaï. C'est cependant une technique de culture qui semble oubliée de nos jours dans les oasis du SE de la Syrie.

Fig. 23. La mosaïque de la nef à l'antiquarium du château de Bosra.

grappe qu'il s'apprête à cueillir à l'aide de la serpette qu'il tient de la main droite. Devant lui marche un oiseau semblable à celui dont l'oiseleur s'occupe.

Le deuxième registre est lacunaire à gauche. Il reste deux fragments de la scène figurée : l'un à droite représente un homme en tunique rose et jaune, sans manches, qui tend de la main droite un objet informe, comme un tissu pendant, mais qui est sans doute l'évocation, particulièrement malhabile, d'un bouclier. À gauche, deux animaux courent l'un derrière l'autre ; ils sont difficiles à identifier, car très schématiquement rendus. Celui de gauche est un ours gris, reconnaissable à sa légère bosse poilue et ses griffes, toujours clairement représentées, et qui sont ses caractéristiques nécessaires et suffisantes dans l'iconographie de l'époque[13]. Par contre, l'animal de droite, jaune et rouge, silhouetté en noir, ressemble aux chiens du registre supérieur, en plus grand et à oreilles un peu plus courtes : on songe à un loup, bien que les oreilles eussent dû être plus grandes que celles des chiens.

Le long de la bordure à la caravane, le registre représente une chasse au lièvre menée par un chasseur en pantalons bouffants et tunique, et à épaisse chevelure blonde. Il n'a à la main qu'une laisse, enroulée en lasso, et encourage de l'autre ses deux chiens, en fait un chien et une chienne. Ils poursuivent trois lièvres dont l'un tourne la tête, inquiet, selon une convention formelle bien connue[14]. La scène se déroule dans un paysage suggéré par des plantes à fleurs rouges, comme dans la bordure, évoquant peut-être ici aussi des lauriers-roses.

Mosaïques de l'extrémité du bas-côté S : deux panneaux seulement ont été levés et restaurés. Le bas-côté s'organisait en une série de panneaux dont les deux restaurés furent seuls décrits par l'éditeur[15] ; ils se trouvaient dans la travée la plus orientale du bas-côté.

Le premier panneau est une composition en croix de *scuta*. Le panneau est un carré de 1,86 m de côté, encadré d'une ligne de triangles à degrés rouge brique/blanc. Ils déterminent des quarts de cercles dans les angles ornés d'éventails en quart de cercle à brins arrondis ou, alternativement, en quart de roue à ailettes. Ces brins et ailettes sont alternativement dégradés de gris/blanc et de rouge/rose/blanc. Une double volute stylisée orne les triangles de reste au milieu des côtés du panneau. Les deux *scuta* sont dessinés, l'un par une tresse à deux brins en dégradés de rouge/rose/blanc et de gris/blanc, l'autre par une ligne de calices trifides tête-bêche, dans les mêmes dégradés que les brins de la tresse et dessinés en blanc sur fond rouge. Un octogone central, fait d'une fine bande d'un dégradé rouge/rose/blanc, encadre un lacis à sept boucles dans le même dégradé que l'octogone. Il est exécuté de façon quelque peu maladroite. Le motif en son centre, une sorte d'étoile dans un polygone concave à sept côtés, est fait de tesselles de verre turquoise et noir : l'effet obtenu est celui d'un cabochon serti précieusement dans le cœur de la composition.

Le second panneau, long de près d'un mètre et large de 30 cm environ, est orné de deux oiseaux face à face ; les pattes rouges, le bec court et le corps noir, blanc et rouge à ligne turquoise sur la queue et le dos permettent peut-être de reconnaître une perdrix, ou plutôt un francolin, mais interprété très librement. Le même couple d'oiseaux, affronté à un haut récipient, se trouve sur le seuil du bas-côté N d'el-Koursi[16].

Les mosaïques du collatéral N sont encore inédites. Il s'agissait également d'une série de petits tapis se terminant, à l'E, sur un tapis carré qui fait pendant à celui de la dernière travée du collatéral S.

À l'extrémité O, dans l'avant-dernière travée, on put observer les vestiges, environ un tiers, d'un tapis carré. On en ignore l'encadrement, mais il était orné d'un carré sur la pointe entrelacé avec un cercle concentrique, en simples tores. À l'intérieur d'une bordure en ligne de calices trifides tête-bêche, doublée d'un filet denticulé, on lisait une inscription grecque dans un médaillon circulaire. De son contenu, écrit en lettres ovales, majuscules et cursives[17] on ne put observer que la première ligne et partie des trois lignes suivantes. Une réparation ancienne, en gros cubes blancs, de 2 cm de côté, avait été faite dans le quartier inférieur droit du cercle.

1 Ὑπὲρ ἀφέσε-
ως] ἁμαρτίον
...]ορεσεος πα-
...]βαπο[...

« Pour le pardon des péchés de ...-oreseos... »

À l'E, le petit tapis avoisinant s'appuie, à gauche et à droite, contre un pilastre et contre la pile quadrangulaire correspondante. En forme de rectangle, encadré par un simple filet, il se compose d'un carré à son extrémité N, portant une inscription que l'on lisait en se tenant au S, et d'un panneau ornemental. On y voyait une composition en quadrillage de cercles et de fuseaux couchés, en entrelacs de tores. Les cinq lignes de l'inscription sont tracées en majuscules rectangulaires et ovales[18].

13. Les silhouettes des ours de la nef de Mezra'a el-'Oulia, fig. 150, et de Hadadine (voir J. BALTY, *Mosaïques antiques*, fig. p. 125), sont à peu près superposables à celle-ci. S. ABDUL-HAK, *ibid.*, avait identifié l'ours comme une hyène, à cause de sa queue courte.

14. Voir à propos de ce schéma : J. BALTY, *La grande mosaïque de chasse du Triclinos (Fouilles d'Apamée de Syrie. Miscellanea*, 2), Bruxelles, 1969, p. 20 et n. 2.

15. S. ABDUL-HAK, *op. cit.*, p. 67, écrit qu'il s'en tiendra à la description de ce tapis nouvellement restauré et au panneau suivant (aux oiseaux). La situation relative des panneaux publiés n'était pas très claire. La discussion avec M. Abdul-Hak a permis de la préciser, je l'en remercie. Un aperçu sera donné du reste du pavement de ce collatéral.

16. Voir fig. 140.

17. On notera les ϵ et le Γ ; l'*omicron* est plus petit et placé au milieu de la ligne.

18. Lettres Α, Ι, Θ et θ, Δ, Ε, Ш ; abréviation du *nomen sacrum* par une ligne droite suscrite.

Fig. 24. Mosaïque du collatéral S à l'antiquarium du château de Bosra.

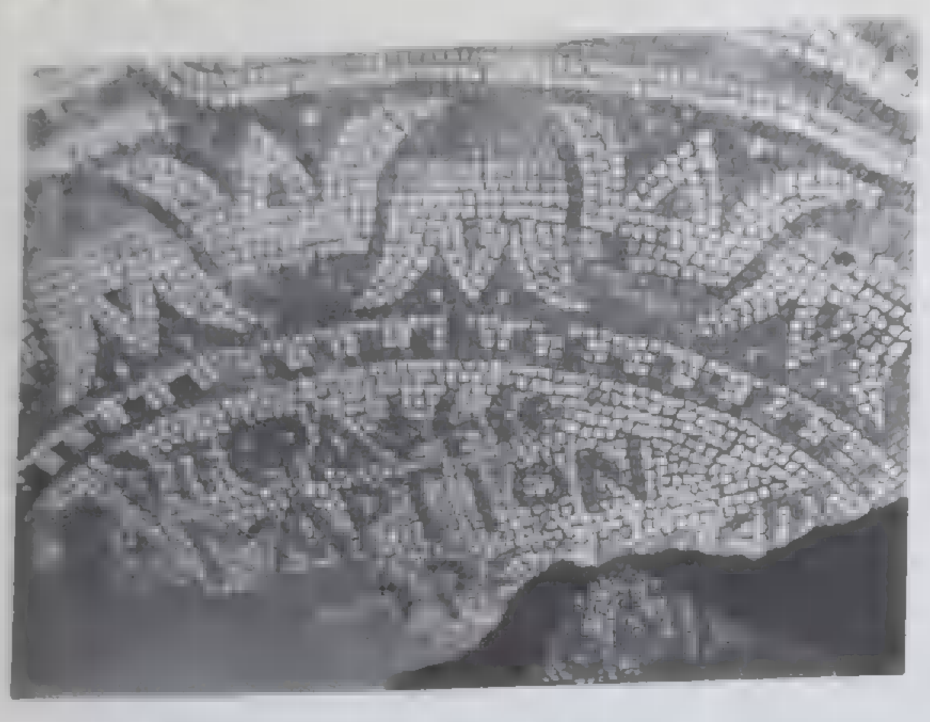

Fig. 25. Vestiges du premier tapis O du collatéral N in situ.

Fig. 26. Deuxième tapis du collatéral N in situ.

Κυριε [Ἰ(ησο)ῦ τοῦ ἁγίου Γεω]ργί[ου
βωη]θέσον τοὺ]ς ψηφω-
θητας τοὺς κάμνα-
ντας ὧδε και Προκοπίου
Ραεου ἐς τιν χιραθησία(ν)[19]

« Seigneur [Jésus, de saint] Georges, protège les mosaïstes, ceux qui peinent ici, et pour la bénédiction de Procopios fils de Raeos. »

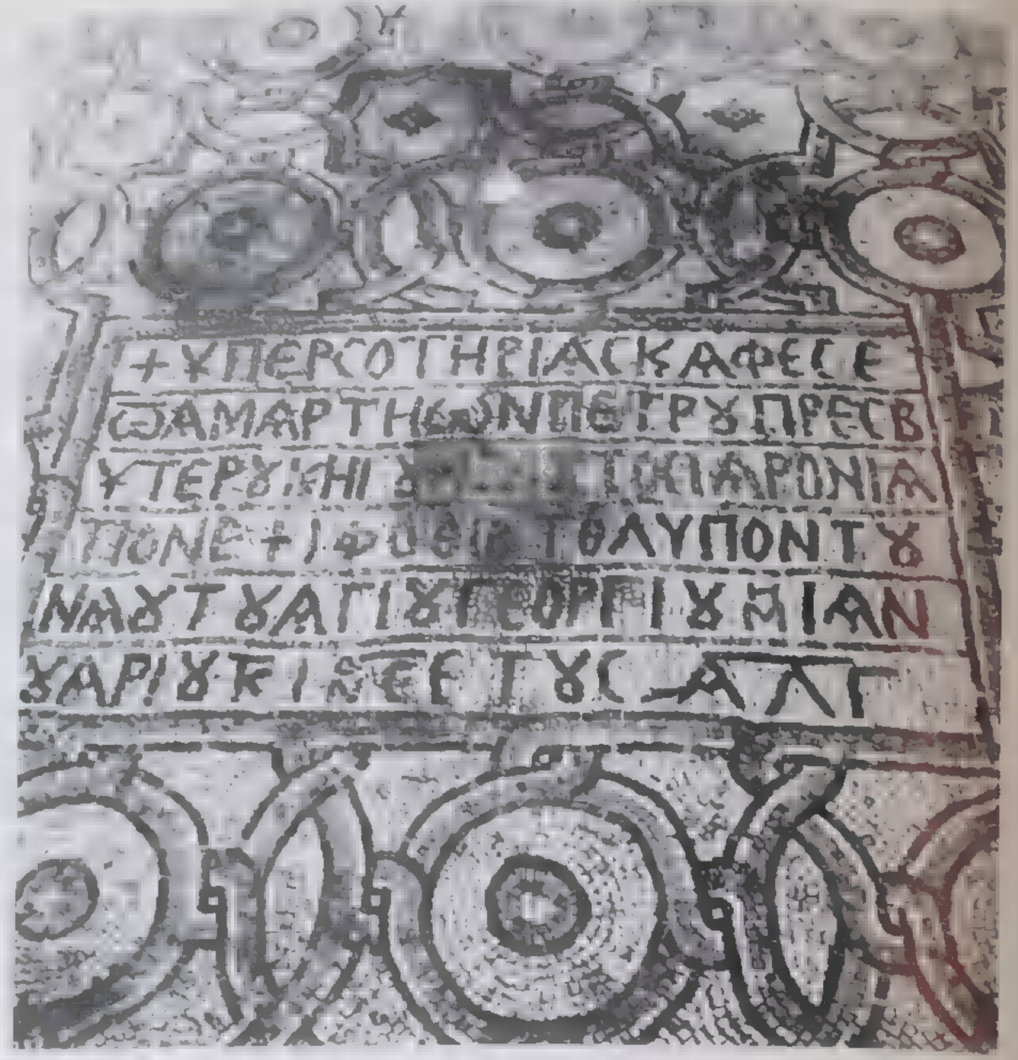

Fig. 27. Tapis E du collatéral N in situ.

La juxtaposition de cette prière et de ce vœu est maladroite ; on notera qu'elle concerne en premier lieu les artisans[20]. Le mosaïste est appelé « ψηφοθέτης », terme le plus fréquemment rencontré[21]. La demande à Dieu pour la « chéirothésie » est à souligner pour sa rareté.

Le petit tapis voisin pouvait également être barlong. Il emboîtait un losange qui portait une brève inscription syriaque. Aucun renseignement n'a pu m'être donné sur le texte.

Le champ qui constitue le reste du pavement de cette dernière travée du collatéral porte une composition orthogonale de deux entrelacs superposés, décalés, de quadrilobes droits et de cercles tangents. Dans les octogones à côtés concaves ainsi déterminés se place un petit carré sur la pointe à bords dentelés, et les cercles portent trois petits cercles concentriques. Au centre du champ, les lacis intègrent le cadre d'un grand panneau rectangulaire portant une inscription grecque de six lignes. Les lettres en sont des majuscules rectangulaires[22] et les lignes sont séparées par des filets horizontaux.

\+ Ὑπὲρ σοτηρίας κ(αὶ) ἀφέσε-
ω(ς) ἁμαρτήων Πέτρου πρεσβ-
υτέρου κ(αὶ) ἡγουμένου τὸ παρὸν ἰα-
τ⟨ρ⟩ῖον ἐψιφόθι κ(αὶ) τὸ λυπὸν τοῦ
ναοῦ τοῦ ἁγίου Γεοργίου μη(νὸς) Ἰαν-
ουαρίου Κ̄ ἰνδ(ικτιῶνος) Ε̄ ἔτους ͵ΑΛΓ

« Pour le salut et la rémission des péchés de Pétros, prêtre et igoumène. Le lieu d'accueil des malades (?) et le reste du sanctuaire de saint Georges a été mosaïqué le 20 du mois de janvier, l'année 5 de l'indiction, 1033. »

La date correspond au 20 janvier 722, selon l'ère des Séleucides (et non 622, comme le donnent les publications antérieures) ; elle se situe effectivement dans la cinquième année de l'indiction (soit année 103 de l'Hégire). Comme l'inscription circulaire, un peu plus à l'O dans la même nef, celle-ci commence par une courte prière se résumant à l'intention. Elle est suivie par la commémoration des travaux en mosaïque et de leur achèvement. Le « ΠΑΡΟΝΙΑΤΙΟΝ » doit être la partie du collatéral où l'inscription se trouve, mais ce terme, inconnu, ne s'explique pas de façon satisfaisante si ce n'est au prix de corrections du texte[23]. Il s'agit d'une salle relativement isolée puisque le pilastre N porte la trace d'un double encastrement, dans sa base (fig. 26), appropriée à quelque forme de clôture.

Date

L'inscription à l'extrémité de ce collatéral N fournit une date pour l'ensemble des mosaïques de l'Église Saint-Georges, 722 ap. J.-C., une date en pleine époque omeyyade.

Style

Le présent répertoire ornemental est caractéristique de celui d'autres pavements des VII^e^ et VIII^e^ s. Le double lacis de cercles et quadrilobes entrelacés apparaît dans la nef de Nebha, de 646 ap. J.-C. (fig. 382)[24]. Il y est un peu plus maigre, moins énergique, dense et net dans le dessin qu'ici ou dans les entrelacs des résidences de Khirbet el-Mafjar, près de Jéricho[25], ou de Qasr el-Hallabat, au NE d'Amman dans le désert[26]. Sur ce dernier site, on a également utilisé la ligne de calices trifides tête-bêche, assez succinctement colorée. Les croix de *scuta*, quant à elles, continuent à connaître le succès qu'elles doivent à la diversité des formes qu'elles engendrent pour accueillir autant de différents éléments de remplissage. On les voit en 622 ap. J.-C. à Khân Khaldé (fig. 359) et en 719/720 dans la nef de l'église de Ma'in, dont on reparlera[27] ; dans un des fragments les mieux conservés[28], on retrouve les deux bandes, d'entrelacs et de calices, ainsi qu'une roue de tenture qui correspond à la roue à ailettes des écoinçons de Deir el-'Adas. Les deux mosaïques, distantes de deux ans, illustrent clairement un même courant artistique.

L'exécution des personnages, tout comme celle des plantes et des animaux, est vive, décorative et colorée, mais peu réaliste et peu détaillée. Les mosaïques de l'Église des Saints-Lot-et-Procope à Khirbet el-Mekhayet en Transjordanie sont parmi les plus proches, non seulement par les activités de leurs personnages, mais par la technique, le degré de stylisation, le vêtement, le mouvement et le rendu des animaux[29]. Les pauvres restes de figures animées de Ma'in semblent particulièrement proches : formes silhouettées d'un seul filet sombre, sans angles vifs, simplifiées comme celles de pantins en tissu. Les grandes plantes à fleurs roses sont connues aussi dans d'autres pavements de Syrie, mais les hauts palmiers à trois plumeaux ont leurs meilleurs parallèles en Transjordanie.

Ces arbres sont rendus selon une formule caractéristique de ce style avancé de la mosaïque : en double silhouette, la ramure claire, en rayons, est ourlée de sombre. Cette manière a été remarquée dans la mosaïque en paysage animé du bâtiment sud, nouvellement découvert, du complexe de la Basilique A de la Sainte-Croix à Résafé[30] ; même observation à propos des arbres et en plus sophistiqué, dans l'église de Ma'in[31], dans la salle à abside du palais omeyyade de Khirbet el-Mafjar[32] ou encore dans la Mosquée des Omeyyades de Damas. À une époque que je situe à mi-chemin de celle des mosaïques de Deir el-'Adas et de la salle SE de la Sainte-

19. L. 1 : [illegible] on voit l'amorce d'un second *ulde*, et les tesselles blanches [illegible] la première lettre forment une file verticale, ce qui exclut la restitution par ὁ Θεός ou par Χριστέ. L. 3-4 : τοὺς καμναντας pour [illegible] L. 4-5 : [illegible] pour [illegible] ἐς τὶν pour εἰς τὴν. L. 5 : χιραθησια pour χειροθησίαν. Procope brigue-t-il l'« imposition des mains » telle qu'elle se pratiquait pour instituer les ordres mineurs, la « χειροτονία » étant le geste d'ordination des ordres majeurs, véritable sacrement (voir p. ex. E.D. THEODOROS, *Ἡ "χειροτονία" ἤ "χειροθησία" τῶν διακονισσῶν*, dans *Θεολογία*, Athènes, 25, 1954, p. 430-469, p. 576-601 ; 26, 1955, p. 57-76) ? Ou bien s'agit-il, plus banalement, d'une demande de bénédiction, le mot « χειροθησία » étant pris dans le sens de la prière d'action de grâces et de bénédiction dans lequel il est parfois utilisé dans l'office (DU CANGE, *Glossarium*, 1745, § 2) ?
20. Comparer p. 81, 140 n 7 et 470 sv.
21. Attesté chez DU CANGE, *Glossarium*. Pour d'autres exemples ici, voir l'index des mots grecs. Le verbe κάμνω désigne, ailleurs aussi, le travail des mosaïstes : voir l'inscription, d'origine inconnue, reproduite fig. 448, p. 472 : « ὁ Κύριος εὐλογῆ[......]τοὺς ποιήσαντας καὶ τοὺς συνκάμοντας αὐτοῖς πάντας » et les remarques p. 470-471.
22. Mais on notera les ☾, ☾ et 0. Abréviations et contractions : καί par une oblique sous la patte inférieure droite du K ; ἀφέσεως : le *sigma* final est remplacé par un tilde horizontal au-dessus de l'*oméga* ; ȣ pour ου, M avec H suscrit pour μηνός, 3^e^ lettre suscrite sur la 2^e^ pour l'abréviation de ἰνδικτίων. L'*alpha* de la date est pourvu d'une petite barre accrochée à l'extrémité gauche de la patte gauche.
23. Les termes à rapprocher sont ceux de *pastophorion*, *parekklesion*, *pronaos (pronaïon)*, *prothesis*, ou le latin *paratorium*, pour ce qui est du sens et de la structure du mot. Mais il est impossible de reconnaître un de ceux-ci dans la suite des lettres données. Ce pourrait être un mot composé à partir d'un nom propre et désignant le lieu consacré au vénérable Paron ou Paronios, bien qu'à ma connaissance aucun saint personnage de ce nom ne soit connu. Enfin, au prix de la correction en τὸ παρὸν ἰατ⟨ρε⟩ῖον on pourrait y reconnaître un espace qui aurait un lien avec la fonction d'hospice de nombre de monastères ou avec le lieu de l'incubation en l'attente d'un miracle dans un lieu de pèlerinage (voir aussi p. 115 et 214).
24. Voir ci-après, p. 396.
25. Voir R.W. HAMILTON, *Khirbat al-Mafjar, an Arabic Mansion in the Jordan Valley*, Oxford, 1959, tapis XI et 23.
26. G. KING, *apud* M. PICCIRILLO, *Ricerca storico-archeologica in Giordania, I (1980-1981)*, dans *L.A.*, XXXI, 1981, p. 351-354, pl. 112.
27. Voir R. DE VAUX, *Chronique*, dans *R.B.*, 47, 1938, p. 225-258, pl. X-XVI.
28. *Ibid.*, fig. 3.
29. Voir B. BAGATTI, *Town of Nebo*, en partic. pl. 18.
30. Voir T. ULBERT, *Resafa*, dans *MB*, 31, 1983, pl. 45 p. 30, et ci-après p. 276. La même manière se retrouve encore dans le panneau O de la chapelle Saint-Théodore de la « Cathédrale » de Madaba (de 562 ap. J.-C. : M. PICCIRILLO, *La « Cattedrale » di Madaba*, dans *L.A.*, XXXI, 1981, photo 29, p. 80).
31. Note 27, et en dernier lieu, après les récents redégagements, M. PICCIRILLO, dans *L.A.*, XXXI, 1981, pl. p. 109.
32. Voir R.W. HAMILTON, *op. cit.*, pl. LXXXIX.

[illegible], s'[illegible] à la fin du VI[e] ou au début du VII[e] s., une formule [illegible] est pratiquée dans les [illegible] de Ma'[illegible] (province d'Idlib)[illegible] : les branches [illegible] se superposent à une masse noire en forme d'éventail.

Iconographie

Pour ce qui est de la signification de cette iconographie, je ne me pencherai ici que sur le cas du chamelier et de sa caravane, renvoyant, pour ce qui est des images agrestes, animaux et autres, à un commentaire plus étendu ailleurs[34]. Bien que ce chamelier tirant ses bêtes puisse être formellement mis en parallèle avec les hommes tirant des girafes ou des éléphants qu'on voit dans l'ancien baptistère du Mont Nébo ou dans l'Eglise n° 5 de Madaba[35], il s'agit ici d'une scène de la vie quotidienne. Plus que cela, c'est très précisément le portrait d'un homme exerçant son métier. C'est même un exemple particulièrement explicite de cette iconographie. Ailleurs, les meilleures images de ce type sont le conducteur de litière, « Georges fils de Claude » (fig. 452) dans l'Eglise Nord de Haouarté[36], et le chamelier « Orbikon » dans l'entrecolonnement de l'église de Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim[37] (fig. 450). Dans ce dernier édifice, la situation de ce portrait en action, après le tapis d'entrecolonnement portant l'inscription de dédicace, puis celui de deux matrones apportant des offrandes et identifiées dans le but évident de leur commémoration, est celle du portrait en ex-voto : comme ses deux voisines, Orbikon a dû faire un don à l'église et il est représenté dans l'exercice de sa fonction, que ce soit par ce biais ou un autre qu'il ait contribué[38]. Je pense que c'est pour cette même raison que Moukhasos s'est fait clairement identifier ici : il s'agit du portrait d'un donateur, ici comme à Bir Abou Radi et comme à Haouarté[39]. Nous remarquerons, en outre, que les scènes choisies appartiennent très précisément à la vie d'une oasis, où poussent des fleurs, des palmiers et de la vigne, où l'on élève ou attrape des oiseaux et à l'extérieur de laquelle on chasse. La caravane est le lien par excellence avec le monde extérieur. Que l'oasis soit en tout ou en partie régie par un couvent n'est pas une éventualité à exclure, si on compare avec des ensembles monastiques de la Syrie du sud[40]. On aurait peut-être ici un choix de scènes assez réalistes et d'inspiration locale.

Organisation liturgique

Cet ensemble renseigne bien peu sur le déroulement du culte dans les murs de l'église. Tout au plus pourra-t-on souligner, de cette dernière, le chevet tripartite et les dimensions réduites[41]. Évoquons, en parallèle, la série des petites églises de Rihab au S du Djébel Druze, que caractérisent des nefs longues de moins de 10 m et un sanctuaire semi-circulaire toujours flanqué de deux annexes dont on semble s'être plu à varier le niveau et la clôture[42].

Si le bas-côté N servait effectivement de « lieu d'accueil des malades »[43] on peut considérer que nous avons en ce monastère et sa chapelle un témoignage sur l'hospitalité offerte aux voyageurs par les couvents et sur l'accueil qu'on y faisait dans l'église — dont le saint tutélaire est ici saint Georges — aux pèlerins en quête d'une grâce particulière, sous forme de guérison.

34. Sur les « paysages animés » en Syrie, parmi lesquels ce tableau occupe une place à part, voir p. 462 et 476 ss.
35. Voir [illegible] p. 4[illegible].
36. M. [illegible], *Campagna 1976*, fig. 21 ; [illegible], *Eine [illegible]* [illegible] dans *ZDPV*, [illegible], 1967 [illegible] et pl. 26B et 27A.
37. [illegible] p. 186.
38. Le [illegible] est chargé d'un épais paquet ficelé d'amphores et le [illegible] tient en main une grosse grappe de raisins. Le statut de ces [illegible] est à étudier : ils ne sont pas employés par le couvent au même titre que des [illegible] attitrés puisqu'ils offrent des dons ; ce sont donc des hommes libres, disposant de certains crédits et occupant une place dans la société qui leur permet d'être mis au même rang que des dames [illegible]. L'épigraphie syrienne nous fournit peu d'éléments de [illegible] : la seconde profession de « [illegible] », [illegible] de la cathédrale de Brad, J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 2[illegible] [illegible] se lire « [illegible] » et donnerait alors un [illegible] exemple de chamelier dédiant dans une église, exerçant là en [illegible] ; mais cette lecture n'est pas assez sûre pour nous permettre de retenir fermement cet exemple. Toutefois, la note de [illegible] sur des [illegible] non-militaires utilisés pour le commerce [illegible] [illegible] Roman Empire, p. [illegible] [illegible] [illegible] Bir Abou Radi. Kibboutz Kissoufim et celui de Georges à Haouarté. La question se pose comme suit : les dons en nature, mûres et poule, des deux matrones à côté du chamelier à Bir Abou Radi ne sont certainement qu'un échantillon de ce qu'elles donnaient d'habitude, une dîme en nature. Si donc il s'agit de la représentation de dons habituels, la raison d'être et l'occasion de ces portraits ne sont pas évidentes. On pourrait suggérer qu'il s'agit de commémorer tant d'années de dons, une sorte d'anniversaire en somme, un signe de reconnaissance de la communauté monastique pour les services passés. Plus vraisemblable toutefois serait d'imaginer que ces bienfaiteurs habituels du couvent eussent aussi offert une somme particulière en vue du pavement de l'église ; selon la tradition romaine, pour commémorer ces largesses, ils se firent représenter dans l'activité qui leur donnait leur place dans la société, plus précisément dans la communauté des fidèles.
39. Argumentation à propos du personnage de Haouarté en p. 108-109.
40. J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 272, évoque seulement la possibilité d'activités agricoles dans les couvents isolés. Il semble certain que les moines peu actifs eux-mêmes s'étaient plutôt attaché un nombre de personnes, des esclaves notamment, exécutant les tâches matérielles leur permettant de subvenir à leurs besoins ; voir A.H.M. Jones, ***The Later Roman Empire***, II, p. 931-932, n. 157 et 158.
41. La composition dans la nef centrale peut être entièrement reconstituée sur une surface égale à trois fois la travée orientale.
42. Voir M. Piccirillo, *Le antichità di Rihab dei Benê Hassan*, dans *L.A.*, XXX, 1980, p. 317-350.
43. Les parallèles littéraires au terme « ἰατρεῖον » (dispensaire, cabinet de médecin, salle des malades) ne manquent pas dans le monde byzantin (rassemblés par M. Yannopoulos de l'Univ. Cath. de Louvain que je remercie de ses précieux conseils). Je n'en connais pas d'autre attestation épigraphique dans le cadre d'un édifice de culte chrétien de la région.

DEIR DÉHÈS, *Église Nord-Est*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NY-37-I-2a, « Harim » : « Dris » pour « Dhis » ? Lat. : 36°11' ; long. : 36°38'. Djebel Barisha, à mi-chemin entre Alep et Antioche. R. Dussaud, *Topographie*, carte X,A,1 ; G. Tchalenko, *Villages*, carte 2, D.V.42 (Dêhes ou Dihes).

Bibl. : G. Tchalenko, *Traits*, p. 291, pl. LXXXV ; LXXXIX ; Id., *Eglises*, pl. 336-360.

L'intérieur a été dégagé au cours des missions menées par G. Tchalenko dans le village, durant les années 1968-69. L'ensemble est conservé sur place.

L'édifice

Il s'agit d'un édifice riche, avec cour et baptistère, une basilique à colonnes, avec l'abside rectangulaire et le chevet droit, usuels dans la région, et que l'on peut dater dans le courant du V[e] s.[1]. Un beau portique à colonnes géminées à l'E précédait les deux portes sur le flanc S, la façade O étant percée d'une porte étroite dans l'axe de l'édifice et d'une autre sur le bas-côté N. Les trois nefs sont séparées par des colonnades de quatre fûts. Une porte s'ouvre dans l'extrémité du bas-côté N sur la sacristie septentrionale qui communique avec le sanctuaire. Un large arc s'ouvrait à l'extrémité du bas-côté S, laissant apercevoir les reliquaires, dont trois au moins furent retrouvés aux abords de cette chapelle martyriale. La nef centrale est occupée pour plus d'un tiers par un bêma-exèdre qui a même conservé les piles et dalles de chancel délimitant son vestibule[2]. Trois marches basses et un chancel encore en grande partie en place s'avancent dans la nef au-delà de l'arc de l'abside. Celui-ci, élégamment doublé de deux colonnes, ouvre à l'E sur un espace oblong dans le pavement duquel se remarque nettement la dalle d'autel ; elle est placée très légèrement en biais par rapport à l'alignement du chœur. Au SE de l'église se dresse un baptistère indépendant.

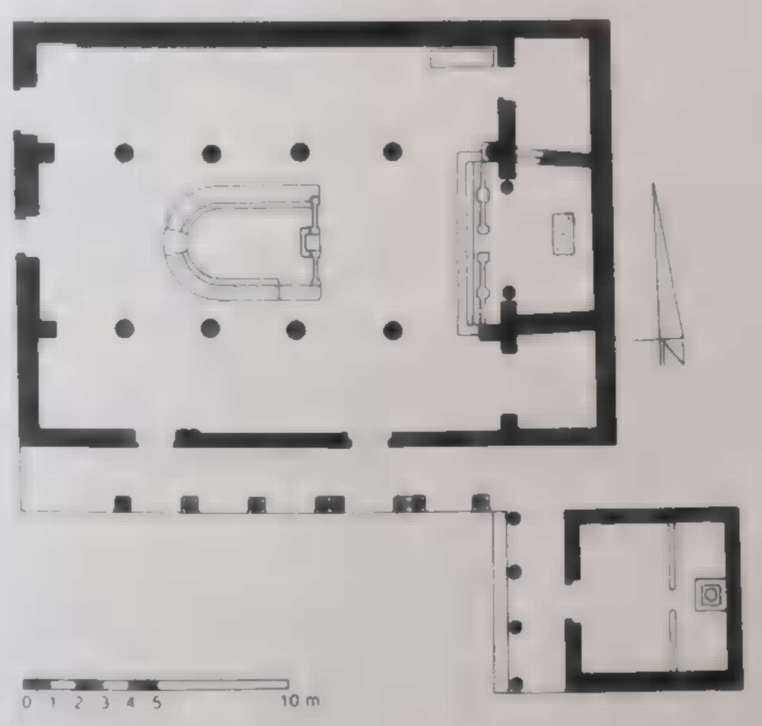

Fig. 28. Plan.

Le pavement

Ce qui est conservé du pavement consiste en un dallage de pierres calcaire blanches[3].

Les dalles ont une largeur variant entre 0,7 m et 1 m et une longueur de 0,3 à 1,5 m. Leur épaisseur n'est pas précisée. Matière : calcaire blanc. Forme : carrés ou rectangles divers. Pas d'information quant aux sous-couches. On note la précision de l'assemblage malgré la diversité des dimensions.

Dans la nef centrale, le dallage est conservé sur une bonne surface autour du bêma et dans les entrecolonnements avoisinants. Le chœur et l'abside ont aussi entièrement conservé leur dallage qui, sauf autour de l'autel, est peu soigné. La dalle d'autel est percée de cinq trous d'encastrement carrés dont celui du centre semble renforcé de ciment. En biais et fort en avancée dans le sanctuaire, elle est cependant clairement *in situ*. Dans les collatéraux, dont celui du S est bien dégagé, il n'y a plus trace d'un pavement, ni non plus à l'intérieur de l'exèdre.

Datation

L'ensemble de la construction est placé par G. Tchalenko dans le courant du V[e] s. ; comme les dallages ne nécessitent pas une main-d'œuvre différente de celle nécessaire pour la construction d'un bâtiment en pierres taillées à joints vifs, nous pourrions avoir ici le dallage d'origine, contemporain de la construction de l'édifice, donc également du V[e] s.

Les dallages

Les pavements de dallage sont fréquents dans le Massif calcaire. On citera en comparaison ceux des trois nefs de Jéradé, ceux de la nef centrale, tout au moins, dans l'église de Goubellé et ceux de la nef unique de l'église de Sghîr. Remarquons cependant que les cas de dallage dans les trois nefs et le sanctuaire, comme à Qalblôzé, sont rares.

On notera que dans la région les nefs sont traitées comme un ensemble et qu'il n'y a pas de mise en valeur particulière de la nef centrale. Il n'y a donc pas lieu de penser qu'un autre type de revêtement couvrait les sols des bas-côtés, du moins à l'origine[4], et on optera pour la restitution d'un dallage dans les bas-côtés également. Pour ce qui est du pavement à l'intérieur de l'exèdre, la question reste posée. M. Tchalenko n'en retrouva nulle trace. Nous savons, par les autres exèdres de Syrie du N, que tous les types de revêtement de sol pouvaient y être utilisés, indépendamment d'ailleurs du pavement de la nef ; toutes les hypothèses sont donc permises.

1. Cette datation repose sur l'analyse du plan, du décor et de l'appareillage de l'édifice par G. Tchalenko.
2. G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 291.
3. Mes informations sur les pavements des églises de Déhès sont dues entièrement à l'aimable générosité de M. Tchalenko.
4. Lorsque M. Tchalenko me fit part de ses observations sur cet édifice, il avança l'hypothèse d'un enduit dans les bas-côtés, du fait sans doute que c'est un enduit qui couvre les nefs de l'Église Ouest de Déhès, voir p. 57. Sauf dans l'hypothèse d'un remaniement tardif, je pense que les trois nefs devaient avoir le même type de revêtement de sol, étant donné les observations que l'on peut faire à ce sujet dans les autres églises de la région.

Fig. 29. Plan de l'eglise partiellement dégagée.

La liturgie

On remarque avec intérêt l'emplacement de la dalle d'autel dans le sanctuaire : elle est à moins de 2 mètres du mur du fond et la porte de la sacristie N est parfaitement dans l'axe de l'avant de cette dalle. La position de l'officiant à l'O de l'autel, c'est-à-dire *versus Orientem*, est donc sûre et bien attestée.

On notera encore que la porte orientale mise en valeur par les colonnes geminées du portique est la plus proche de la chapelle des martyrs et a pu servir à canaliser les visiteurs vers celle-ci, tout en permettant, essentiellement, au clergé d'accéder aux trois salles du chevet ; l'autre porte desservait, comme les portes occidentales en façade, les bas-côtés et la partie occidentale de la nef centrale[5].

5. Je ne vois pas dans ces deux portes un signe de bipartition transversale de l'assemblée, et surtout pas dans le cas des églises à exèdres-bêmas. La porte extérieure, la plus à l'E, ouvre en général, ici comme à Qirqbizé, à Qalblôze, aux Saints-Paul-et-Moïse de Dar Qita et ailleurs, en face de la paroi de l'exèdre ou à l'E de l'alignement de celle-ci ; elle n'avait aucun intérêt à canaliser qui que ce soit parmi les fidèles vers l'axe sanctuaire-bêma ou seuls quelques laics — chantres, lecteurs — avaient à faire. Mais par contre tous [illegible] là une entrée vers la chapelle des martyrs, [illegible] au S. La question est reprise aux p. 517 sv. et 535.

DEIR DÉHÈS, *Église Ouest*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NY-37-I-2a, « Harim ». Lat. : 36°11' ; long. : 36°38'. Djebel Barisha, à mi-chemin entre Alep et Antioche. R. DUSSAUD, *Topographie*, carte X,A,1 ; G. TCHALENKO, *Villages*, carte 2, D.V.42 (Dêhes ou Dihes).

Bibl. : G. TCHALENKO, *Traits*, p. 291, pl. XC.

Les abords et une partie de l'intérieur de l'édifice furent dégagés lors des travaux de la mission de M. Tchalenko dans le village, au cours des années 1968, 1969 et 1970. L'ensemble est conservé sur place.

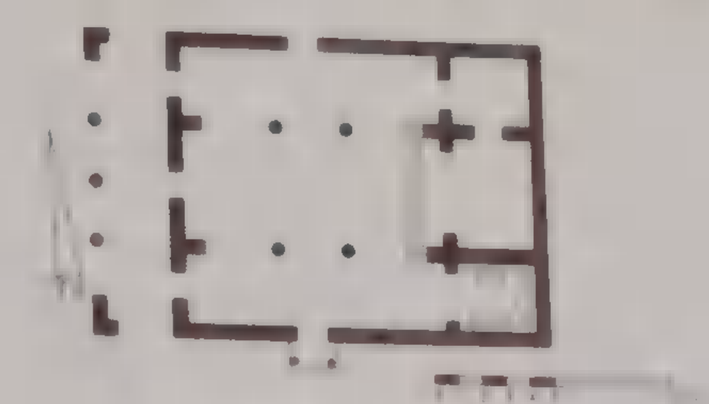

Fig. 30. Plan

L'édifice

Comme l'église du V^e s., au NE du site, celle-ci est une petite basilique à trois nefs, de plan rectangulaire, c'est-à-dire à chevet plat. Elle est courte, se composant de trois travées séparées par deux colonnes. Le sanctuaire de plan presque carré, surélevé de trois marches et en avancée dans la nef, est fermé d'un chancel à étroite baie centrale. Une sacristie ouvre dans la paroi N du sanctuaire et dans le bas-côté N par des portes, alors qu'au S une chapelle des martyrs, aisément identifiable par les trois reliquaires qu'on y découvrit, ouvre, sur le bas-côté seulement, par un arc. Un portique à colonnes précède la façade O ou s'ouvrent trois portes. Une porte assez large est pratiquée dans la façade N et une autre, précédée de son petit porche, s'ouvre, à peu près en face, à hauteur du deuxième entrecolonnement, dans le mur S. L'édifice semble dater du VI^e s.[1].

Les pavements

Ce qui put être dégagé des sols, entre les éboulis, indiquerait que les trois nefs étaient couvertes d'un enduit; servait-il de revêtement en soi, peut-être recouvert par des nattes ou des tapis, ou d'enduit d'attente, en vue d'une mosaïque ? Rien ne permet de trancher.

Dans le sanctuaire, par contre, on trouve un dallage soigné de dalles allongées, posées dans le sens NS.

Datation

Seules des observations précises faites sur le lien entre l'enduit et les murs ou les autres supports permettraient de connaître la chronologie relative de ces éléments[2]. Le dallage a toutes les chances d'avoir été l'œuvre des tailleurs de pierre et des maçons qui travaillaient à la construction de l'ensemble du bâtiment.

Les enduits de sol

Le choix d'un simple enduit pour les nefs n'a rien d'exceptionnel : c'est le seul revêtement de sol que l'on trouve dans l'église de Qirqbizé[3], c'est ce qu'on trouve dans les nefs de l'Eglise de Bizzos à Roueiha[4], et c'est également le revêtement de sol des nefs de l'Eglise Ouest[5] de Baqirha et de la petite église de Sitt er-Roum[6]. Dans cette dernière on retrouve, comme ici, le dallage en pierre dans le sanctuaire, alors qu'à l'Eglise de Bizzos de Roueiha c'est dans l'exèdre que les dalles sont visibles.

Circulation dans l'édifice

Les pavements sont peu parlants pour ce qui est de la liturgie dans cette église, mais on peut faire deux observations quant au mouvement qui se dessine à partir des baies. La porte sur la façade S, avec son petit porche, est la plus soignée, et c'est celle qui est aussi la plus proche de la chapelle des martyrs. A première vue, ce n'est pas celle que le clergé devait utiliser parce que c'est la sacristie N qui communique clairement avec le sanctuaire et la porte dans la façade N était dans ce cas beaucoup plus adaptée aux allées et venues du clergé. Les trois portes sur la façade occidentale, précédées du grand et agréable portique ouvert, étaient tout ce qu'il fallait pour les fidèles. Cette porte S avait donc toutes chances d'être utilisée principalement par les visiteurs du martyrium[7].

1. D'après l'analyse faite du bâtiment et du quartier environnant par G. Tchalenko.
2. Je me fonde sur les renseignements qui purent m'être fournis par G. Tchalenko qui effectua les quelques dégagements possibles, mais qui ne releva aucun détail intéressant ce point.

3. Voir en p. 259.
4. Voir en p. 285.
5. Voir en p. 31.
6. Voir en p. 301.
7. C'est une remarque qui a pu également être faite à propos de la belle porte centrale dans la façade S des églises de Qirqbizé et de Qalblôzé. C'est par elle que les fidèles devaient accéder au martyrium, situé dans la partie S du sanctuaire primitif de Qirqbizé (fig. 236) et probablement dans la petite sacristie S à Qalblôzé (fig. 219). Dans l'église NE de Déhès (voir p. 56), c'est la porte orientale qui servirait dans ce sens, l'autre étant utilisée, comme les portes les plus occidentales de la façade S à Qirqbizé et à Qalblôzé, par les fidèles accédant aux nefs, c'est-à-dire à l'ensemble de l'espace intérieur de l'église (voir aussi à ce propos les p. 517 sv.).

DEIR SEM'ĀN.

Église du Couvent Sud-Ouest

[illegible] : *Carte du Levant*, 1/50 000, feuille NI 37-I-2d, [illegible] 36°50', 485 [illegible] ; [illegible] 36°15', [illegible] km N, long. [illegible] R. Dussaud, *Topographie*, [illegible] d'Alep ; [illegible] *Villages*, carte 1, F-IV-11 (Deir [illegible] Télanissos).

Bibl. : A. Héron de Villefosse, *C.R.A.I.*, mars-avril 1890, 4e série, t. XVIII, p. 178-179 ; Id., communication *B.S.A.F.*, 1894, p. [illegible], sans pl. ; M. Jullien, *Sinaï et Syrie*, p. 259-261 ; Th. I. Uspenski, *Architecture ancienne*, p. 186-190, pl. 39 et 40 ; H.C. Butler, *P.A.E.S.*, IIB, « South Monastery », p. 268, ill. 284 ; L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.*, II, n° 421, p. 235-236 ; G. Tchalenko, *Villages*, p. 214 et sv., pl. XIII, 12, et LXVII, 2.

La mosaïque et son inscription furent découvertes par les P.P. Mattinoli et Jullien au cours d'un voyage dans la région en 1880[1]. Le premier nommé en fit état dans un récit de voyage publié en 1891 ; partant d'une lettre du R.P. Brucker, S.J., Héron de Villefosse en fit un compte rendu en 1890 pour l'Académie des inscriptions : l'inscription avait été dégagée, vue et relevée par le R.P. M. Jullien. Dans son livre « Sinaï et Syrie » publié en 1893, ce dernier donne une description assez sommaire du pavement de mosaïque. En 1902, Th.I. Uspenski accompagne de la seule photo publiée de la nef mosaïquée le rapport sur l'église qu'il inclut dans son livre. C'est la moitié N de la nef et du chevet qui y figure[2] ; la mosaïque y apparaît déjà endommagée dans toute la partie antérieure et centrale de la nef et l'auteur dit lui-même qu'après nettoyage il n'y avait plus que le ciment de pose qui subsistait[3].

La mosaïque a actuellement disparu ; de nombreux cubes errants se voient encore par terre dans l'édifice.

L'édifice

Petite basilique à nef unique (17,4 m sur 8,10 m)[4] à chevet tripartite plat. Un portique longe la façade O et un autre la façade S, qui communiquent avec l'intérieur de l'église respectivement par une et deux portes. Une troisième porte ouvre au milieu de la façade N. Le chevet se compose d'une sacristie N, du sanctuaire et d'un martyrium S qui ouvrent tous trois dans la nef par un arc. Au N, la sacristie, dont le grand arc est encore conservé, donne par une petite porte sur le sanctuaire.

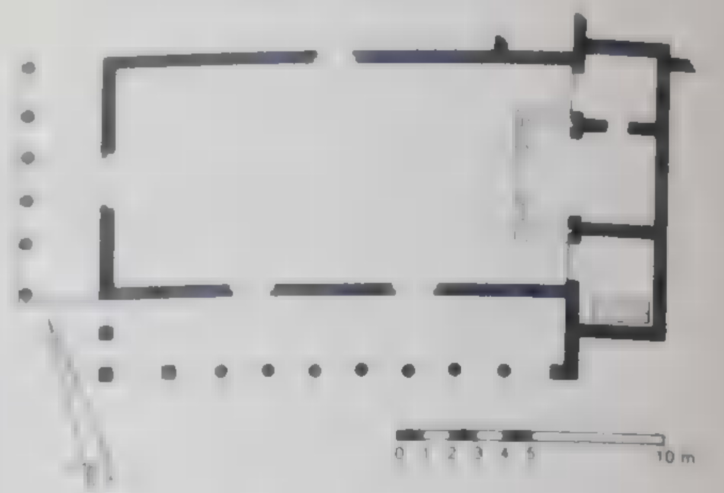

Fig. 31. Plan.

Ce dernier est précédé d'une estrade surélevée comme lui d'une marche. Un haut chancel le délimitait ; on voit encore la large entaille à hauteur d'homme[5], couronnée par un petit tronc de pyramide où le dernier poteau du chancel s'encastrait dans la pile entre les montants des arcs d'abside et d'entrée de la sacristie. Le sanctuaire est presque carré, légèrement étiré en longueur dans le sens N-S. La chapelle martyriale au S est de proportions sensiblement égales à celles du sanctuaire ; elle est également allongée dans le sens N-S et dépasse de près d'un mètre l'alignement du mur S des nefs de la basilique ; cet espace en saillie est très exactement occupé par un grand sarcophage.

La mosaïque

Les cubes semblent de taille moyenne, c'est-à-dire d'environ un centimètre de côté. Héron de Villefosse affirme que « l'inscription grecque... est écrite en marbre noir », mais il est peu probable que cette affirmation découle d'une observation directe, d'autant moins que les pierres noires utilisées dans la région sont le plus souvent originaires des formations de pierre volcanique à l'E de Hama, qui poussent quelques bancs vers le N jusqu'à une latitude assez proche du Massif calcaire. À part le noir de l'inscription et le blanc des fonds, aucune autre couleur n'est mentionnée par les auteurs, mais il serait normal qu'il faille tenir compte d'autres tons, notamment de rouges et d'ocres qui se rencontrent partout dans le Massif calcaire.

Les trois absides du chevet et toute la nef étaient à l'origine mosaïquées[6].

Seul l'examen de la photo publiée par Uspenski permet de saisir quelques particularités de la mosaïque, dont les contours sont repris dans son plan. Il s'agit d'un vaste tapis géométrique central, couvrant toute la nef en avant de la baie du sanctuaire entouré, au moins sur le côté S (et N) de deux larges bordures qui forment (sur ces côtés) comme de doubles couloirs latéraux au niveau du sol.

Première bordure : large d'environ 0,8 m entre deux bandes de guillochis (?) ou de guirlandes de feuilles (?), c'est une ligne d'octogones adjacents, ajourés, renfermant des carrés alternativement droits et sur la pointe.

Deuxième bordure : large d'environ un mètre, c'est un méandre de svastikas à doubles redans formés par une tresse à deux brins, et de carrés ; cette bordure est encadrée d'une bande et d'un filet. Les carrés dans le méandre contenaient des ornements végétaux[7] ; on distingue des branchages, avec peut-être une grappe de raisins.

À l'intérieur des deux bordures du tapis de la nef se situent deux champs adjacents. Le principal en occupe la plus grande partie jusqu'à environ un mètre et demi en avant de la bordure E ; là se voit un panneau barlong à décor végétal et c'est là aussi que devait se trouver l'inscription.

Par analogie avec le tapis barlong oriental, Th. Uspenski proposait de restituer un autre petit tapis, avec un même décor végétal, à l'O de la nef[8]. Mais cela ne s'impose d'aucune façon ; il est même plus rare de trouver une telle symétrie E-O que le contraire. Un tapis particulier autour de l'inscription est, par contre, un thème organisateur courant[9].

Le champ principal à l'O est constitué par un entrelacs de bandes déterminant une composition de cercles et de carrés alternés. Les cercles contiennent plusieurs cercles concentriques emboîtés. Dans les carrés, on ne peut distinguer, sur la photo, qu'un agencement tourmenté de cubes ; ils semblent avoir contenu divers motifs, probablement floraux et ornementaux (ou les deux), puisque Uspenski décrit ce champ comme géométrique et que H.C. Butler en parle comme ayant des motifs simples et géométriques[10].

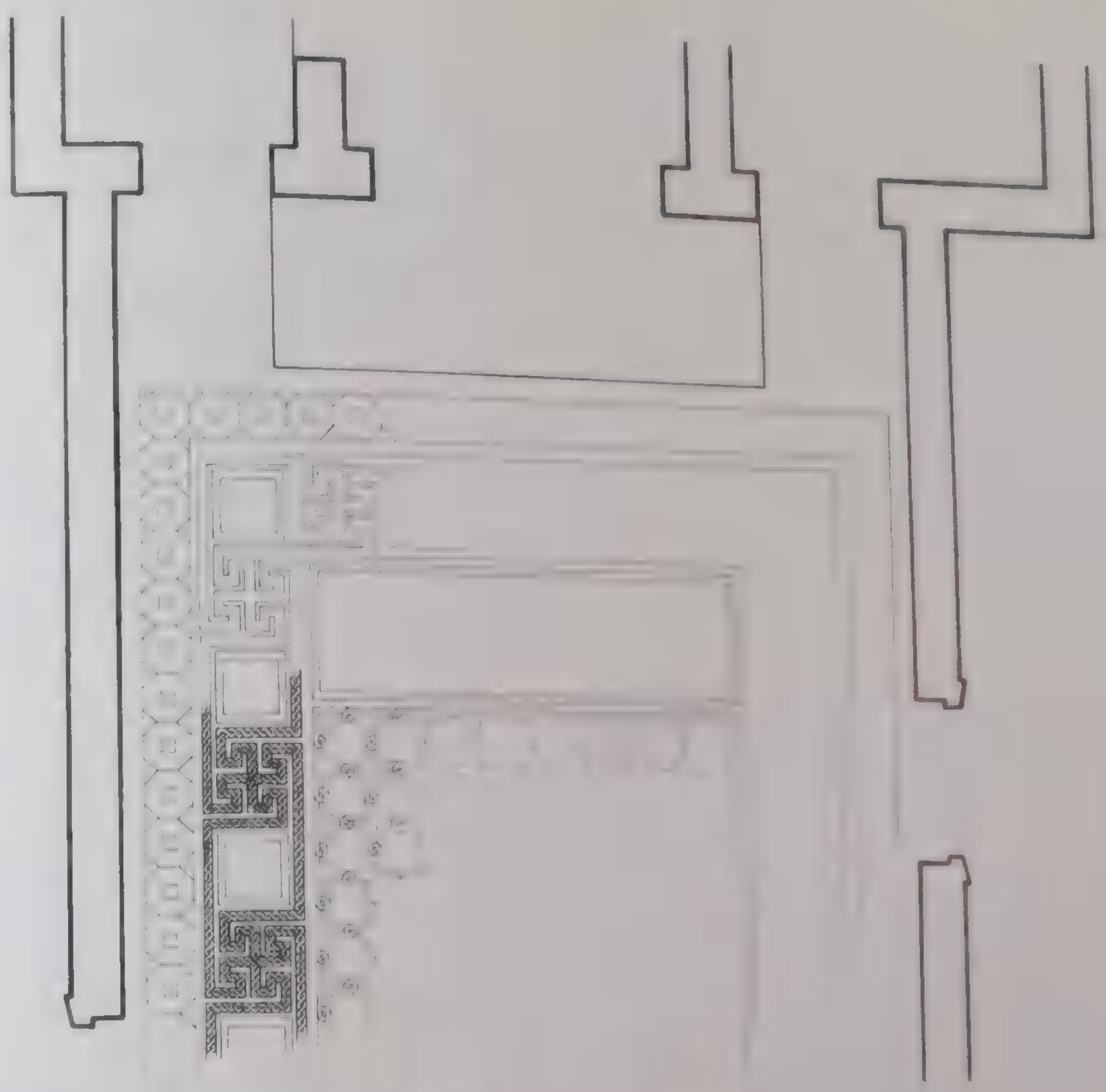

Fig. 32. Plan de restitution des mosaïques.

1. Th.I. Uspenski cite Ch. Clermont-Ganneau (dans *C.R.A.I.*, 1890, p. 18, [illegible] Héron de Villefosse) et le P. Jullien comme les inventeurs de la mosaïque ([illegible] p. 188) ; Mattinoli, dans *Annuario 1888-1891* [illegible] (pas consulté), fut le premier à faire connaître la découverte.
2. [illegible] devant cette pl. 39 du livre d'Uspenski [illegible] sur les autres plans publiés de cette église, [illegible] avec le sanctuaire ; or, sur la [illegible], une porte communiquant entre sanctuaire et [illegible] à droite et non à gauche. Il faut se demander [illegible] de la reproduction on n'aurait pas inversé le [illegible] hypothèse se vérifierait, c'est la partie droite, [illegible] de la reproduction et qui aurait conservé [illegible]. Ce n'est pas dans ce sens toutefois qu'a été [illegible] fig. 32.
3. Voir Th.I. Uspenski, *op. cit.*, p. 187.
4. Les [illegible] d'Uspenski (*op. cit.*, p. 187) sont légèrement plus généreuses [illegible] que celles de G. Tchalenko (17,40 × 8,10 m) et H.C. Butler [illegible].
5. Sur la planche publiée par Uspenski (pl. 39), le montant est entaillé à la même hauteur que la petite porte vers la sacristie : on peut ainsi estimer la hauteur des poteaux de chancel de la plate-forme du chœur.
6. D'après Th.I. Uspenski, *op. cit.*, p. 188, citant Ch. Clermont-Ganneau dans *C.R.A.I.*, 1980 (voir plus haut, n. 1).
7. Id., *Ibid.*, p. 187-188, parle « du méandre avec ornement végétal », et l'on aperçoit dans le premier panneau carré sur la reproduction les tracés incurvés des cubes.
8. *Ibid.*, p. 188.
9. C'est le cas par exemple du tapis aux paons affrontés de Khirbet Moûqa (voir fig. 135) ainsi sans doute que de Qasr el-Abyad (voir fig. 232), et du premier panneau de la nef à Zahrani (voir fig. 423 et pl. h.-t. 18) ; il s'agit d'isoler ainsi l'inscription de dédicace.
10. H.C. Butler, *op. cit.*, p. 268.

[illegible] devant l'estrade du chœur, est une [illegible] portant un décor floral (mais sans [illegible]) s'agit-il d'un quadrillage, ou d'un [illegible] schéma fait de rosettes ou de rinceaux ?

L'emplacement précis de l'inscription n'est décrit par aucun auteur : elle est dite se trouver « dans la partie proche de l'autel »[11] ou « au sommet de la mosaïque, devant l'autel »[12]. L'emplacement le plus courant est au centre du tapis en rallonge, soit à mi-largeur, soit contre la bordure orientale.

L'inscription est en quatre lignes de lettres carrées noires sur fond blanc[13].

Μν[ήσθητι Κ(ύρι)]ε τοῦ ε[ὐλαβεσ-
τάτου περιοδευτοῦ Ἰωάν-
νου Αλθάκων και πάντω-
ν τῶν διαφερ(ό)ντων αὐτοῦ

« Souviens-toi, Seigneur, du très pieux périodeute Jean, d'Althakon, et de tous ses proches. »

Le périodeute est un prêtre itinérant, desservant plusieurs paroisses de l'évêché[14]. En ligne 3 : le premier mot évoque une localité, en sous-entendant le mot κώμης[15]. Les « διαφεροντες » sont ceux « qui appartiennent », ceux « de la maisonnée », ces deux expressions se correspondant en somme, celle évoquant « ὁ οἶκος » étant plus fréquente[16].

Datation

G. Tchalenko[17] date l'édifice, en tenant compte de sa structure, de ses proportions et de son décor, de la seconde moitié du VI[e] s. Le style des pavements, la relative simplicité de l'exécution de motifs d'entrelacs en vogue dès le V[e] s. avec, cependant, quelque recherche dans l'ornementation qui manifeste la familiarité déjà acquise avec ce schéma, me semblent plaider pour la contemporanéité des mosaïques et du bâtiment.

Style

Les mosaïques sans prétentions de cet édifice devraient être à peu près contemporaines du pavement en *opus sectile* du grand Martyrium de Saint-Syméon tout proche[18]. On est un peu déçu de ce que si près de là on ne semble aucunement avoir fait appel à un décor particulièrement à la mode. Il est, bien sûr, difficile d'en juger d'après les restes observés et les publications qui en ont été faites. On remarquera toutefois que ce sont principalement des schémas à entrelacs qui ont été utilisés ici. Or au cours du VI[e] s., cette famille de motifs, qui connaît un vif succès en Transjordanie et en Palestine, y est traitée avec un maximum de fantaisie et de variantes. Ici, au contraire, on semble avoir joué le motif « en sourdine », ce qui correspond à un autre courant stylistique du VI[e] s. On reconnaît de semblables interprétations dans les pavements des églises de Ghiné[19], d'el-Koursi[20] et de Beit Méry[21]. Dans la région autour de Deir Sem'ân, on n'a pas identifié jusqu'ici d'autres mosaïques de ce type ; c'est surtout la tradition du décor animalier qui s'y maintient et est bien représentée par les découvertes. À Antioche, en revanche, la Maison d'Aiôn[22] comporte, à son niveau supérieur, un pavement qui semble tout à fait de la même veine.

Organisation liturgique

L'organisation de la liturgie dans cet édifice ne peut être lue qu'à partir de son architecture ; les pavements ne sont d'aucune aide. Le seul apport de cette mosaïque réside en ce qu'elle souligne l'unité de la nef, en lui donnant une seule grande surface à cadres continus, bien que la large bordure le long des deux façades N et S trahisse peut-être l'habitude des plans à trois nefs.

Des deux portes au S de l'église, la plus orientale servait plus particulièrement aux visiteurs du martyrium. Celui-ci, conformément à l'habitude en Antiochène[23], se trouve au S du sanctuaire. Il est particulièrement grand et comporte un sarcophage (et non un reliquaire) de taille imposante[24]. La salle septentrionale du chevet qui communique avec le sanctuaire devait servir de salle de service. Vu la place de cette porte dans le flanc du sanctuaire, légèrement vers le fond, on pourrait conjecturer l'emplacement de l'autel légèrement en avant de son alignement, juste au-delà de la baie du sanctuaire, ou bien entièrement contre le mur du fond. On ne manquera pas de remarquer encore l'originalité de l'économie de cet édifice, avec sa vaste nef à tapis unique, aboutissant à un traditionnel chevet tripartite.

11. Ainsi Th. [illegible], *op. cit.*, p. 188.
12. A. Héron de Villefosse, *op. cit.*, p. 178 : « Elle (l'inscription) est dans une belle chapelle fort bien conservée, dans la nef, devant l'autel, au sommet d'une fort belle mosaïque qui recouvre le sol entier de la nef ».
13. Aucun auteur ne publie une reproduction de la copie que le R.P. Jullien fit de l'inscription (voir Héron de Villefosse, *loc. cit.*, p. 226). Je suis ici même dans le détail, la transcription et le commentaire de L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.*, p. 235. En l. 1, on peut également lire [illegible] seul, ce qui donne 18 lettres pour [illegible], 19 et 20 dans les autres lignes, mais il est rare de ne pas trouver le vocatif à côté de ce verbe, et en forme abrégée cela donne une ligne de 20 lettres.
14. Voir p. 466 et 512.
15. [illegible] Althakon est rapproché par L. Jalabert et R. Mouterde, [illegible], du toponyme Deir el-Lathaq, lieu situé entre Résafé et Isriye.
16. Le verbe [illegible] trouve un usage parallèle dans des pavements au Mont Nebo (voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 311), à Saint-Basile de Kihab (voir M. Avi Yonah, *Greek Christian Inscriptions from Rihab*, dans *Q.D.A.P.*, 13, 1948, n° 3, p. 69) tous deux en Transjordanie ainsi qu'à Beit Safafa (voir en dernier lieu D. Feyssel, *Sur une mosaïque de Palestine*, dans *B.C.H.*, 100, 1976, p. 277) et à Bettir (voir M. Avi Yonah, *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, 3, 1934, p. 142-143) en Palestine.
17. G. Tchalenko, *Villages*, I, p. 216.

18. Voir p. 230 sv., le pavement en *opus sectile* de la nef centrale dans le bras E de l'église de Qala'at Sem'ân.
19. Voir p. 349 sv., la nef en particulier.
20. Voir p. 170 sv., les bas-côtés.
21. Voir p. 339 sv., la nef de l'église.
22. Voir dans D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, le niveau supérieur de la Maison d'Aiôn, reproduit pl. CXXXVI.
23. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 334, n. 2, et J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 13 ; voir plus loin p. 492 et 532 sv.
24. G. Tchalenko, *ibid.*, p. 215, n. 1, précise bien qu'il s'agit d'un véritable sarcophage, et non d'un reliquaire. L'auteur propose d'y voir la tombe « des fondateurs de la communauté vénérés comme des saints ». Il est possible que des reliquaires, non monumentaux, aient été également abrités dans cette salle.

DEIR ES-SLEIB,

Basilique A

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-Ib « Massiaf » (noté Deir es-Salîb). Lat. : 35°5′, 349 km ; long. : 36°26′, 218 km. Au S de Qala'at el-Moudiq-Apamée, de l'autre côté de l'Oronte. R. Dussaud, *Topographie*, carte VIII, A.2 (Deir es-Soleib).

Bibl. : J. Mattern, R. Mouterde et A. Beaulieu, *Dair Solaib*, dans *M.U.S.J.*, XXII, fasc. I, 1939, p. 1-48 ; K. Chéhadé, *Deir Sulaib fimadīhī wa hādirihi* (Deir Sleib, passé et présent) (en arabe), dans *A.A.S.*, 13, 1963, p. 99-114 ; L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.*, vol. IV, *Laodicée et Apamène*, n[os] 1383-1385, p. 101-103, et *Additions et corrections*, p. 357, n. 1383.

Le pavement fut déblayé et nettoyé par la mission du R.P.J. Mattern en 1933, puis laissé en place recouvert d'une mince couche de terre et de pierraille, plus épaisse dans le baptistère. La sacristie N semble avoir été dégagée assez récemment, car la mission Mattern ne vit rien de son pavement, aujourd'hui à peine caché par une fine couche de terre.

Pavement aujourd'hui en mauvais état ; dans la sacristie N des restes sont dispersés à travers la nef et les bas-côtés, et les mosaïques de la sacristie S (dite « diakonikon » par la mission Mattern), et du baptistère sont plus fragmentaires qu'au moment de la reconnaissance de 1933, date à laquelle le « diakonikon » ne possédait déjà plus son panneau central ni la plus grande partie de son seuil N ; le baptistère n'avait conservé son pavement que dans l'angle SO (?)[1].

Aucun fragment ne fut levé. Du ciment fut étalé le long des cassures, dans la sacristie et le baptistère. Des cubes épars se retrouvent dans la nef, les bas-côtés, les deux sacristies et dans l'abside.

1. Voir J. Mattern *et al.*, *op. cit.*, p. 27. Il n'apparaît pas clairement si le fragment décrit et reproduit en pl. XIX, 2 (ici fig. 37), constitue la totalité de ce qui était conservé ou s'il n'en est que le fragment le mieux conservé.

L'édifice

C'est une basilique à cinq nefs, ou plus exactement à trois nefs avec couloirs extérieurs N et S, et tribunes. Le narthex, profond de 4,5 m, est flanqué de deux massifs carrés dont celui du S contient le baptistère et celui du N a servi de cage d'escalier[2]. L'abside large fait saillie hors du mur oriental droit, dans lequel s'ouvrent deux portes en correspondance avec les bas-côtés. Deux sacristies carrées, de 4,5 m de côté, sont situées aux angles NE et SE de l'église, en alignement avec les massifs N et S de la façade, et communiquent par une porte avec les bas-côtés N et S. Elles prennent chacune leur lumière par une grande fenêtre vers l'O, c'est-à-dire vers les couloirs extérieurs qui les relient aux massifs de façade, et par une deuxième vers l'extérieur respectivement au N et au S. Dans la quatrième travée, sur l'axe central de la nef, est placée une importante estrade d'ambon, en forme d'octogone prolongé à l'E et à l'O par un élément rectangulaire. La dalle présente 6 gros trous d'encastrement, carrés à l'extrémité E et aux angles NE et SE et en « V » aux angles SO et NO. L'avancée O est lisse.

Alors que le narthex est dallé de pierre, comme l'atrium, il semble que les trois nefs ainsi que l'abside et les deux sacristies fussent mosaïquées quant à leur sol.

Les pavements

Les cubes retrouvés et vus personnellement en place mesurent tous 0,7-0,9 cm et sont donc relativement fins. Les couleurs sont : noir (basalte), une pierre lisse et opaque qui donne du blanc, du gris pâle et du jaune, des calcaires dans des tons blanc, rose, rouge brique, beige, jaune, gris, vert [illegible] et vert pistache. J'ai pu observer

2. J. Mattern, R. Mouterde, A. Beaulieu, *Dair Solaib*, p. 11, et K. Chéhadé, *Deir Sulaib*, remarquent le moellon saillant dans le mur oriental de ce massif — reconstruit en appareil plus petit que le reste de l'édifice — servant sans doute à supporter une des marches en bois de l'escalier.

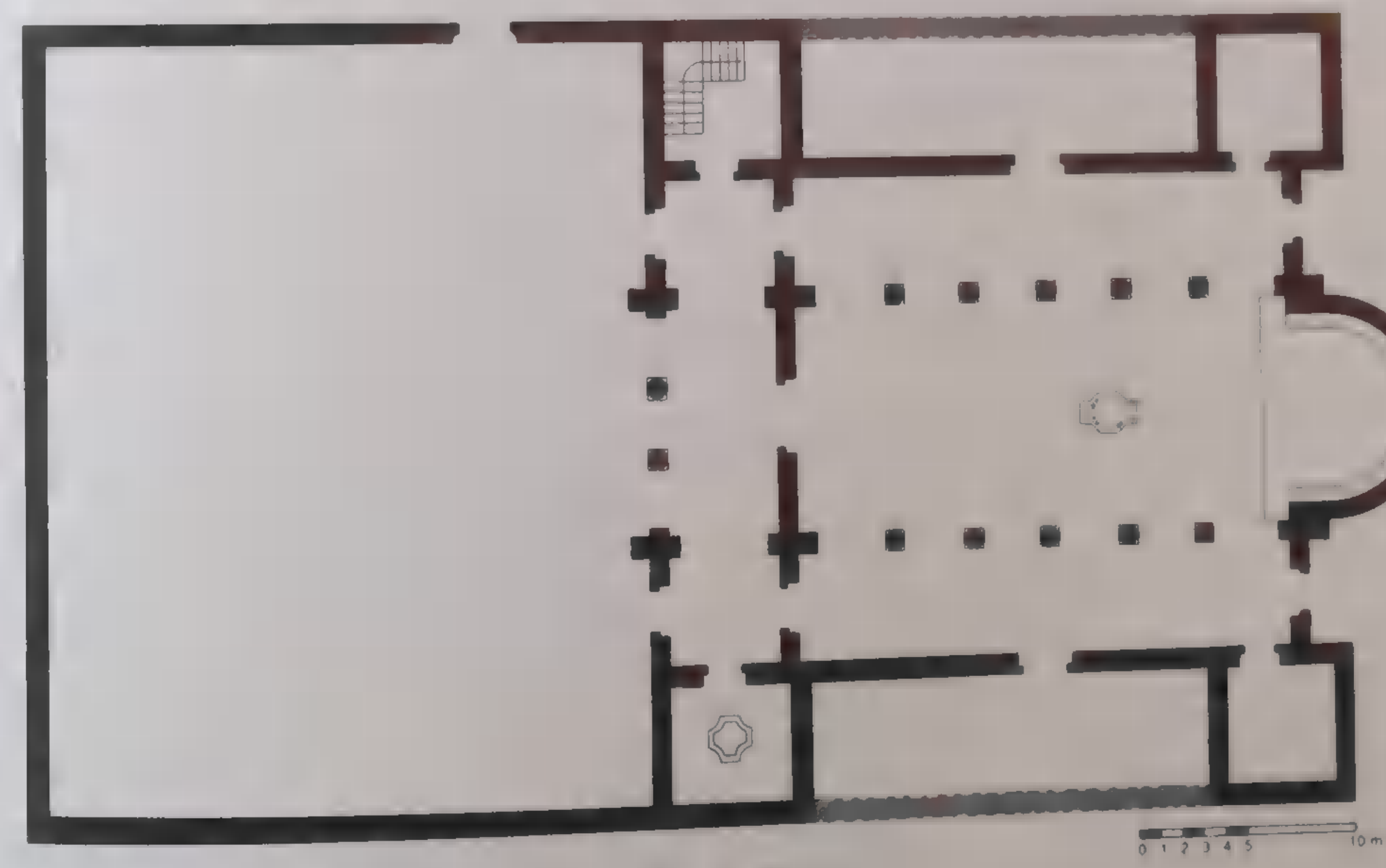

Fig. 33. Plan.

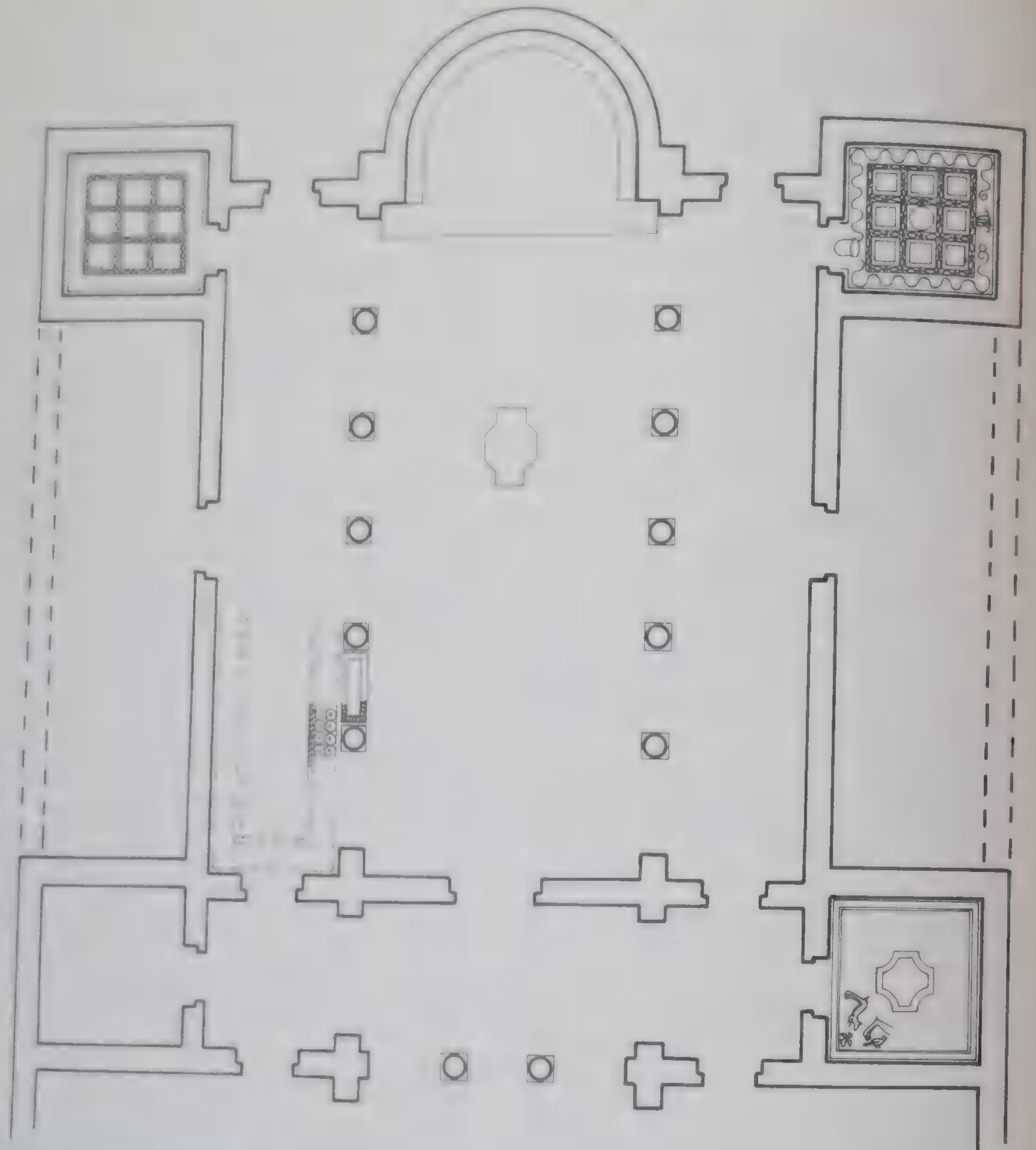

Fig. 34. Plan de restitution des pavements de mosaïque connus.

le lit de pose dans la sacristie S : sur un radier de pierraille grossière [illegible] dans de la terre rouge repose une deuxième couche de grosses pierres plates alignées et déversées ; au-dessus de celle-ci le mortier de pose des cubes a quelque 7 cm d'épaisseur et se compose de sable multicolore très grossier et de chaux.

Le pavement du narthex est constitué par un dallage de calcaire blanc, les dalles, conservées dans la moitié N du narthex, étant alignées dans le sens N-S.

Dans la nef centrale, la mission du R.P. Mattern n'identifia que deux motifs : du côté N vers le milieu de la nef, il restait une composition d'écailles ajourées grises sur « un fond... très clair » et dans l'angle SE, tout près de l'abside une « mosaïque très simple de bouquets de fleurs rouges et de feuillages verts sur fond blanc »[3] qu'il n'a pas été possible de retrouver *in situ*, mais que j'interpréterais comme étant un semis ou un quadrillage de boutons de rose à tige feuillue verte, les intersections étant formées par la rencontre de quatre boutons en fleurette à effet de « bouquets ».

3. J. Mattern et *al.*, *op. cit.*, p. 28. À titre d'hypothèse, on peut imaginer que ces écailles claires n'étaient que le fond d'une scène figurée.

Fig. 35. Dessin des mosaïques de la sacristie S, à la découverte.

Un fragment de bordure en guillochis interrompu, noir, blanc et rouge vif, appartient sans doute à un petit tapis d'entrecolonnement repéré contre le côté oriental de la première colonne O de la colonnade septentrionale[4].

Dans le bas-côté N, on relève des restes de la bordure extérieure et du champ. La bordure est une bande de postes blanc/rouge brique, les postes blancs étant du côté du champ. Ce dernier est une composition de coussins entrelacés déterminant de petits et de grands cercles ; les grands renferment un quatre-feuilles et sont en dégradé de jaune/rouge/rouge brique/noir sur fond blanc. Dans le bas-côté S, seuls des cubes épars ont été retrouvés.

C'est la mosaïque de la sacristie S, désignée comme « diakonikon », qui, seule, a retenu l'attention jusqu'à maintenant du fait qu'elle est figurée et que son iconographie peut se prêter à des interprétations diverses[5]. La pièce carrée est mosaïquée en tapis unique dans une bordure simple. Une fine bande de raccord blanc et jaune pâle est délimitée à l'intérieur par un filet noir. La bordure, un rinceau peuplé, court sur une largeur égale le long des quatre côtés du tapis, s'élargissant cependant devant le seuil principal, communiquant au N avec le bas-côté, autour d'une large coupe godronnée, à pied bas et carré. De ce vase partent, à droite et à gauche, les deux ceps de vignes qui vont dessiner une sinusoïde de part et d'autre le long des murs de la pièce, pour se rencontrer enfin autour d'un motif végétal en forme de gros calice de fleurs — sans doute un lointain rappel d'un plant d'acanthe — contre le mur opposé. Les pampres sont vert pistache, gris

4. Ce fragment était identifié par la mission du R.P. Mattern comme le cadre de la mosaïque de la nef centrale (*op. cit.*, p. 28), mais il est improbable que cette bordure fasse le tour des socles des colonnes.

5. Outre les publications citées dans la bibliographie, voir principalement D. Levi, dans *Antioch Mosaic Pavements*, à propos de la salle de Philia, vol. I, p. 318, et G.M.A. Hanfmann, *The Season Sarcophagus in Dumbarton Oaks*, Cambridge Mass., 1951, vol. I, p. 162 à 267 ; vol. II, p. 155, n° 192, fig. 121, et, pour les chevaux, J.E. Salomonson, *La mosaïque aux chevaux de l'Antiquarium* (*Archeol. Studiën Nederl. Inst. Rome*, I), La Haye, 1965, p. 82 sv.

et noir et les raisins sont brun rouge. Le rinceau est pourvu de grappes, à peu près une par repli, et de feuilles au bout de longues tiges. Les « habitants » de ce rinceau sont, dans le sens de la montre, un canard, une panthère bondissante, un canard, une cage pourvue d'un crochet[6], une perdrix, un coquillage de l'espèce bigorneau, un oiseau d'eau à aigrette et jabot, une grue, un haut panier évasé avec une anse, un perroquet, un panier sphérique à anse, un pigeon (?) et une cigogne (?) dans l'angle puis un faisan. Le motif de raccord des deux ceps en culot d'acanthe ou gros calice floral forme le centre de ce côté et l'axe auquel font face, de part et d'autre, deux oies. Le rinceau s'arrête en faisant un retour sur lui-même de part et d'autre de ce motif central, et l'oie de droite est suivie par un bœuf à bosse galopant. Enfin, sur le côté O se suivent un perroquet, un canard, un haut panier, de même que du côté E, d'où s'échappent deux grappes ; un faisan, une perdrix rouge, une cage identique à celle du côté N, un canard à collerette, un lièvre accroupi le dos à la vigne et broutant un pampre. Sur le côté N, à l'angle du seuil, un échassier qui, seul avec la coupe et le canard à sa droite, se voit à partir de l'entrée, c'est-à-dire de l'extérieur, alors que tout le reste du rinceau se lit à partir de l'intérieur de la pièce. Tous ces « habitants » sont rendus dans des tons noir, blanc, gris, jaune et rouge. Le champ est subdivisé par un grand quadrillage en neuf panneaux carrés.

La bordure qui sert de cadre extérieur aux compartiments est une bande gemmée faite d'une alternance de cabochons ovales et de motifs étoilés séparés par des fleurettes longiformes transversales. Des huit panneaux conservés (celui du centre ayant totalement disparu avant le premier dégagement publié), ceux des angles représentent des animaux et sont encadrés d'une tresse à deux brins doublée d'une ligne de triangles dentelés. Dans le panneau d'angle NO, un lion bondit à gauche au-dessus d'un ibis qui s'enfuit. Dans le panneau NE, un bœuf à bosse bondit à droite au-dessus d'une fleur à haute tige ; dans le panneau SE parade un cheval à aigrette accompagné de l'inscription grecque « ΑΓΑΘΩΦ / ΕΡΟΝ » : « le Bienfaiteur », et dans le panneau d'angle SO un petit cheval noir, surmonté de l'inscription grecque « ΝΙΚΗ » : « la Victoire », lui fait pendant. Les quatre autres panneaux en quinconce sont encadrés par une bordure de postes, doublé d'un filet denticulé. Ils représentent les bustes des quatre Saisons ; au N : « ΗΑΡΙΝΗ », « le Printemps », jeune femme bouclée, portant une corbeille tressée, évasée, remplie de petits fruits ronds et un manteau attaché devant par une broche à cabochon ovale ; à l'E : « ΜΕΘΩΠΟΡΙΝΗ », « l'Automne », cheveux bouclés sur les épaules, tenant ce qui me semble être un sac ouvert de la main droite soutenue par la main gauche cachée sous la riche chlamyde agrafée sur l'épaule gauche[7] ; à l'O : « ΘΗΡΙΝΗ », « l'Été », les cheveux bouclés sur les oreilles ornés d'un diadème, tenant une faucille à long manche et une gerbe de blé, lourdement chargée de bracelets au bras et au poignet, de pendentifs et de boucles d'oreilles ; enfin, au S : « ΧΙΜΕΡΙΝΗ », « l'Hiver », les cheveux longs et raides, plutôt que plaqués sous un voile[8], dans un vêtement à manteau, portant sur l'épaule gauche, tenue par la main droite, une cruche dressée d'où sort l'eau en deux jets abondants. Le panneau central ne comportait plus, dans un médaillon circulaire, que des restes indiquant qu'il s'agissait également d'un buste féminin : l'épaule et le sein gauches avec l'indication du vêtement habillant le côté droit du torse[9].

Deux visites personnelles, en automne 1969 et en été 1974, permirent de regarder de près ce qu'il en était du pavement de la sacristie N[10]. On ne put effectuer qu'un balayage très localisé et superficiel qui dévoila avant tout l'état de conservation lui aussi désolant de ce pavement, et un petit fragment de la bordure ainsi que du champ. La bordure (ou bien s'agit-il d'un cadre intérieur ?) fut repérée à quelque 50 cm du mur N et courant dans le sens E-O. Cette bordure est une ligne de cabochons gris et blanc ovales et carrés sur la pointe à petite perle blanche tangente au milieu de chaque côté, sans fleurette

6. A. Beaulieu, *op. cit.*, p. 24, compare cette cage à celle que les chasseurs utilisent encore de nos jours pour y loger leurs appelants.
7. A. Beaulieu, *op. cit.*, p. 23, constate que la main droite tient « un objet indistinct » et écrit que « la main gauche invisible forme en soulevant le manteau une poche remplie de fruits » alors qu'on ne voit qu'une grande forme en fuseau que j'identifie plutôt avec un ornement de la chlamyde du fait de son rendu scintillant ; si c'est un fruit il ne peut s'agir que d'un très grand melon d'eau.
8. A. Beaulieu (*ibid.*), p. 23, voit un manteau et un voile, mais la séparation dans l'axe du front et les petites lignes courbes au-dessus des deux tempes suggèrent plutôt des cheveux, bien qu'en effet l'iconographie habituelle de l'Hiver lui attribue le plus fréquemment un grand voile strict qui cache sa chevelure.
9. J. Mattern *et al.*, *op. cit.*, p. 23 et 32, verraient le plus volontiers une personnification de Gê, la Terre, dans cette figure centrale. Les parallèles qu'ils donnent ne vont cependant pas dans ce sens ; dans les synagogues d'ʿAin Douq et de Beit Alpha les Saisons sont aux quatre coins du carré autour du cercle du Zodiaque qui comporte comme figure centrale non pas la Terre mais Hélios. Le parallèle avec Qabr Hiram est inutile du fait qu'il s'agit d'un schéma à nombre pair de médaillons, donc sans figure centrale ; on y voit deux fois deux personnifications féminines des Saisons, effectivement, mais accompagnées de deux fois deux personnifications masculines des Mois. La mosaïque « constantinienne » de Daphné-Antioche comporte un bassin en son centre, dans l'axe des quatre Saisons. Cependant on peut fournir des exemples qui justifient véritablement la restitution d'une personnification de la Terre au centre de notre composition : celui de l'édifice dit « au triclinos » d'Apamée (voir J. Balty, *Mosaïques antiques*..., p. 72-75), celui de la Maison de Gê et des Saisons à Antioche (voir D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, pl. LXXXI et CLXIX), comme celui de la villa de Beit Jibrin (voir H. Vincent, *Une villa gréco-romaine à Beit Jibrin*, dans *R.B.*, 31, 1922, pl. VIII, 1-2, et X, 1 et 3, où cependant les bustes sont alignés et où les artistes ont oublié par mégarde l'automne, remplacé par une composition géométrique) ; pour Gê entre les Saisons, voir G.M.A. Hanfmann, *op. cit.*, p. 256. Ajoutons cependant que la figure d'un symbole de fertilité tel que Thétis, ou une autre divinité des eaux, serait aussi bien à sa place entourée des Saisons.
10. C'est en compagnie de M. Chéhadé, en 1969, que j'ai pu remarquer que la sacristie N était alors bien mieux déblayée que celle du S qui seule avait été suffisamment nettoyée par la mission Mattern pour pouvoir être étudiée quant à son pavement.

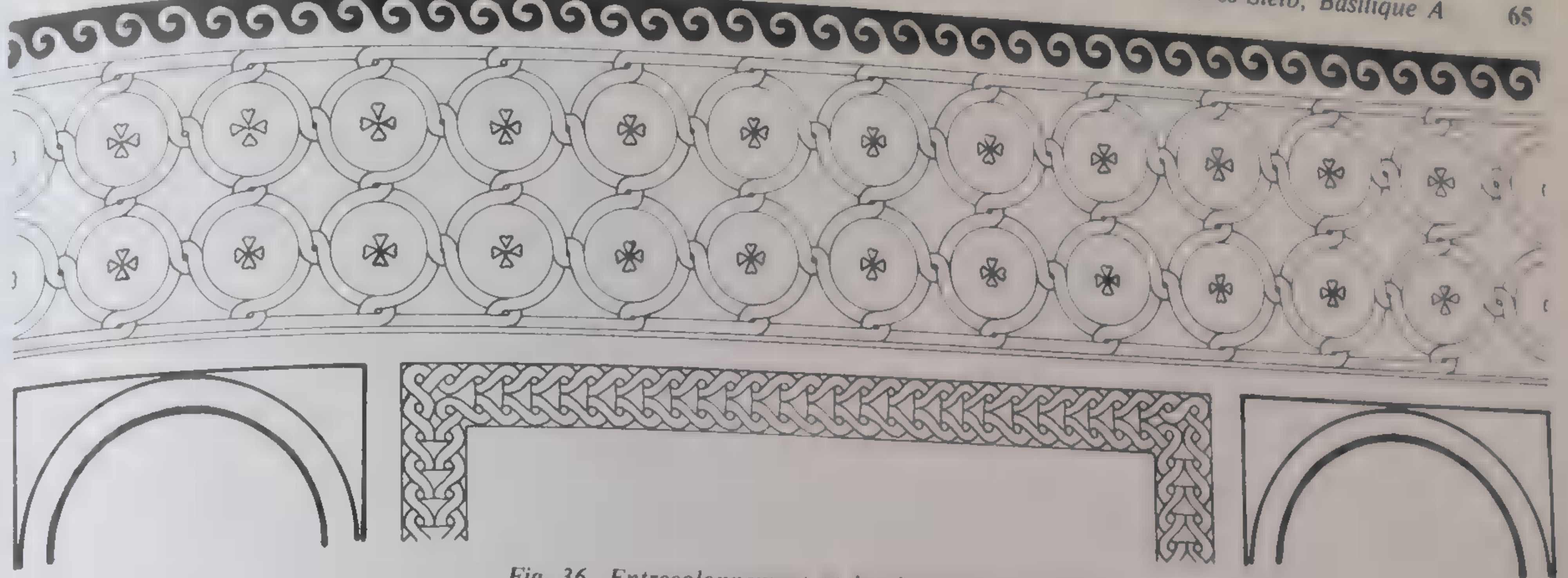

Fig. 36. Entrecolonnement et bordure du collatéral N.

intermédiaire[11]. Le fragment du champ aperçu au S de la bordure et de son cadre en filet noir entre deux bandes blanches se situe au tiers de la longueur de la pièce à partir du mur N, et s'étend sur un peu plus d'un mètre dans le sens E-O : il est couvert de nombreux feuillages à côté desquels des éléments modelés, d'après l'*andamento* mouvementé des cubes dont la couleur n'était pas discernable, ont appartenu à des images d'êtres animés, mais qu'il n'a pas été possible d'identifier à partir du petit fragment entr'aperçu[12]. Si le tapis est organisé en un quadrillage de panneaux, comme celui de la sacristie S, c'est au panneau central que ce fragment appartient.

Le baptistère, qui occupe l'extrémité du couloir externe S, opposé à celle de la sacristie S, a une superficie égale à elle, mais son centre est occupé par une grosse cuve monolithe en forme de croix grecque à bras légèrement évasés, autour de laquelle une mosaïque, qui avait déjà subi de forts dégâts, fut dégagée puis laissée en place, enfouie cependant sous une certaine épaisseur de terre et pierraille qui ne permet plus de rien en voir, sauf par endroits le mortier de pose dont la mosaïque a disparu. Deux bordures, une large, en guillochis interrompu[13] à entrelacs en dégradés sur fond noir, et une plus étroite en ligne de triangles rectangles dentelés, encadrent un champ unique à figurations animales[14]. C'est un carrousel d'animaux qui tourne autour de la cuve. Partant du côté SO, les reproductions montrent un lévrier au galop, un canard, une grue ou héron dans l'angle, puis, sur le côté S, un lièvre courant, un canard et un oiseau que les inventeurs identifient, à titre hypothétique, comme un coq. On ne peut savoir par la publication des RR.PP. Mattern et Mouterde si toute la pièce avait été déblayée et si, dans celle-ci, seule cette partie décrite était conservée, ou si cette partie fut la seule à avoir été déblayée.

Datation

L'ensemble architectural de Deir es-Sleib, daté par la mission du R.P. Mattern de la 2e moitié du Ve s.[15], présente dans son plan et dans l'agencement de ses entrées, portiques, couloirs et tribunes, des ressemblances avec des édifices d'Apamène et de l'E de la Syrie le plus communément datés de la 2e moitié du Ve et du VIe s.[16]. Le R.P. Mouterde[17] proposait, avec un point d'interrogation, la fin du Ve s., alors que M. Hanfmann[18] optait pour le VIe s. Pour ce qui est de l'âge de ses mosaïques, on peut en premier lieu remarquer par recoupements que les pavements sont contemporains entre eux : ceux du baptistère et des deux sacristies qui utilisent la même technique occasionnelle de *vermiculatum*, ceux des deux sacristies où l'on est frappé de retrouver les bordures en cabochons et le même rinceau peuplé, alors qu'on ne trouve que très rarement un tel parallélisme dans le décor de deux salles correspondantes, et ceux du baptistère et de la nef centrale qui utilisent tous deux la même bordure en guillochis interrompu, exécutée avec une égale fermeté.

Iconographie et style

Pour les figurations, le caractère assez occasionnel, peu motivé, de leur juxtaposition indique seulement que nous sommes loin des programmes iconographiques cohérents illustrant les mondes du cirque et de l'amphithéâtre. En fait, ces chevaux à noms de bon augure font nettement figure d'exception dans la grande famille des pavements

11. Cette différence de détail dans la bordure me permit de m'assurer que nous n'étions pas en présence du pavement aux Saisons ; j'avais hésité, d'une part du fait de l'état de propreté de cette salle, mentionné plus haut, d'autre part parce qu'il n'est pas toujours clair dans le texte de Mattern si ce dont il est parlé comme du « diakonikon » est la sacristie N ou S.
12. Voir fig. 34.
13. Comme dans la nef, voir ci-avant.
14. J. Mattern *et al.* parlent de scènes de chasse (*op. cit.*, p. 27) ; c'est une série de poursuites d'animaux entre eux, dont l'une serait celle du lévrier et du lapin, effectivement issue à l'origine de l'iconographie de la chasse, mais intégrée, en tant que groupe de deux animaux seuls, dans le répertoire iconographique purement animalier si cher à la Syrie de cette époque (voir *infra* p. 460 sv.).
15. J. Mattern *et al.*, *op. cit.*, p. 16.
16. Voir J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 23-25 et 30-35.
17. *I.G.L.S.*, IV, p. 101.
18. G.M.A. Hanfmann, *loc. cit.*

[illegible] cosmique[19], sans que pour autant on puisse lier [illegible] par exemple à quelque moment d'influence particulière de l'activité des factions dans la vie quotidienne et particulièrement dans la vie religieuse ; leur degré d'immixtion dans la vie sociale fut relativement constant et ne peut constituer en soi un critère de datation[20]. Plutôt que dans l'iconographie c'est dans le style qu'on trouvera des indications claires en faveur de la fin du V^e s. : le canon physique des bustes des Saisons, et surtout la densité de la composition et le remplissage serré de la surface.

Bien que nous ne connaissions que les mosaïques de salles annexes de cet édifice, celles-ci ne manquent pas d'intérêt et appellent quelques remarques. La mosaïque aux Saisons a été fréquemment commentée. Commençons par souligner que ce n'est pas un cas unique de représentation de ce thème dans une église, que ce soit dans la nef même[21] ou dans les bas-côtés[22]. C'est cependant le seul cas connu d'utilisation dans une sacristie, et l'on doit regretter d'autant plus la disparition des mosaïques de la nef et des bas-côtés à Deir es-Sleib que l'on peut les imaginer comme ayant été richement figurées ! Unique par contre est dans l'état actuel de nos connaissances la représentation dans un pavement d'église syrienne de chevaux de l'hippodrome (le lion et le taureau ne sont pas, de leur côté, identifiés comme animaux d'amphithéâtre). Le cheval de gauche porte clairement l'aigrette des chevaux de course entre les deux oreilles. Ni l'un ni l'autre cheval cependant n'est harnaché, et on [illegible] voit même pas comment l'aigrette en question pourrait être fixée. On ne peut d'autre part manquer de remarquer l'attitude de parade du cheval de gauche[23] et la crinière peignée, en petites tresses semble-t-il, du cheval de droite. Les noms inscrits au-dessus des chevaux avaient été interprétés par les RR.PP. Mattern et Mouterde[24] comme des formules de bon augure et non des noms de chevaux, tous masculins selon eux. Cette interprétation était suivie et même poussée à l'excès par M. Levi[25] qui voyait ici [illegible] représentation de l'Âge d'Or. À l'occasion de la publication séparée des inscriptions, toutefois, les RR.PP. Jalabert et Mouterde[26], s'appuyant sur des études récentes de l'iconographie des Saisons[27], revinrent quelque peu sur leur première interprétation : d'autres noms féminins de chevaux, des composés notamment du mot NIKH, étaient connus[28] et les quatre animaux figurés dans les angles de la composition n'avaient qu'un « rôle, celui d'attributs des saisons. Les deux chevaux rappellent les coursiers des quatre factions (...) du cirque, dont les couleurs (...) appartiennent à l'Hiver, au Printemps, à l'Été et à l'Automne. ». Dans ce contexte, il est bien possible, de façon assez lointaine, que la présence parallèle du lion et du zébu se réfèrent au symbolisme cosmique de la victoire du lion sur le taureau au moment du solstice d'été[29]. On peut dire que le thème unificateur de cette iconographie est l'association du mouvement circulaire des attelages dans le cirque et de la révolution cosmique des astres avec le renouvellement constant des saisons[30], mais la signification et les détails de la représentation de ses éléments étaient plus nets à l'origine ; les chevaux ne sont pas représentés comme appartenant spécifiquement à l'une ou l'autre saison[31] ; de même le lion, qui est accompagné d'un ibis, sans signification spéciale, semble plutôt, comme le bœuf à bosse, être associé à la personnification du Printemps qu'à celle de l'Été, de par la composition. De toute évidence, la densité symbolique de ces iconographies s'est émoussée. Il suffit, semble-t-il, d'en fournir quelques éléments et non les groupes au complet pour en évoquer l'ensemble.

Pour ce qui est du style des représentations figurées, on est surtout frappé par l'aspect massif et large des bustes non ailés des Saisons. On peut reprendre l'excellente comparaison des RR.PP. Mattern et Mouterde avec le buste de Megalopsychia d'une des mosaïques de Yakto près d'Antioche[32], surtout en ce qui concerne la personnification de l'Été.

Le style du rinceau peuplé est également à remarquer : il est aéré et sans volutes en médaillons, simple sinusoïde avec de maigres feuilles, des grappes rares et quelques vrilles en tirets superposés. On le retrouve, légèrement plus maigre, autour des lobes du Martyrium de Séleucie-Piérie[33] et dans la sacristie N du Michaëlion de Haouarté[34] où réapparaît la même diversité d'habitants, mais aux proportions relatives mieux respectées. C'est toutefois dans l'ensemble de la mise en page du tapis qu'on décèle sa contemporanéité avec des mosaïques comme celles de

19. Voir ci-après, p. 478.
20. Ainsi A. CAMERON, *Heresies and Factions*, dans *Byzantion*, XLIV, 1974, p. 92 sv.
21. Comme à Gerasa dans les Églises Saint-Jean-Baptiste et Saints-Pierre-et-Paul, et dans la Chapelle de la cathédrale (voir F.M. BIEBEL, *Mosaics*, p. 299-300 et pl. LXVI.b, LXXV.b et LIX.a), à l'Église Saint-Georges à Khirbet el-Mekhayet (voir S. SALLER et B. BAGATTI, *Town of Nebo*, pl. 27), dans la nef de la basilique de Delphes où les Saisons sont représentées en pied et comme des jeunes gens (voir M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, pl. 265-268), dans les oratoires du Fondo Cossar et du Bon Pasteur à Aquilée, ou encore dans la nef de la Basilique théodorienne du même site (voir G. BRUSIN, *Due nuovi sacelli cristiani di Aquileia*, Ass. Naz. per Aquileia, 1961, pl. 1-4).
22. Comme dans les deux bas-côtés de Saint-Christophe de Qabr Hiram, voir fig. 402-404 et pl. h.-t. 17.
23. À comparer avec l'attitude de la plupart des chevaux du grand pavement de la Maison des Chevaux de Carthage (voir J.W. SALOMONSON, *op. cit.*, pl. XLI-LXI).
24. J. MATTERN *et al.*, *op. cit.*, p. 35.
25. D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, p. 318.
26. [illegible], IV, 1383-1385, p. 101-102.
27. L'étude de G.M.A. HANFMANN, *op. cit.*, principalement.
28. Il faut ajouter à l'information fournie par Jalabert et Mouterde, celle rassemblée par J.W. SALOMONSON, *op. cit.*, p. 81, n. 1, A n° 14, 87, n. 1, et p. 108.
29. Voir W. HARTNER et R. ETTINGHAUSEN, *The Conquering Lion, the Life Cycle of a Symbol*, dans *Oriens*, 17, 1964, p. 161-171, pour le motif iconographique de la lutte du lion et du taureau.
30. Pour un résumé de cette symbolique et les principales sources écrites, voir G. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 330-338.
31. A l'époque [illegible] nous sommes n'existent plus que les deux factions des Bleus et des Verts, ce qui justifie peut-être la présence de deux et non quatre chevaux.
32. J. MATTERN *et al.*, *op. cit.*, fig. p. 34.
33. Voir fig. 272-277.
34. Voir fig. 77 et pl. h.-t. 5.

Fig. 37. Partie NO de la mosaïque du baptistère in situ.

l'église de Khaldé-Choueifat[35], de la villa d'A'ouzaï près de Beyrouth aussi[36], ou de l'église d'Oum Hartaïne[37] ; toutes appartiennent à ce courant aux figurations denses et serrées dans leur cadre, aux compositions multipliant effets et motifs, encadrées de bordures nombreuses et chargées qui appartient à l'éclectisme de la fin du V^e s.

Le carrousel d'animaux et oiseaux du baptistère (fig. 37) prend, du fait du grand nombre de découvertes récentes de mosaïques à sujet semblable, une nouvelle importance, malgré son état lacunaire. Son style est fortement caractérisé autant par le paysage évoqué au moyen de petites bosses bien rondes, en groupe ou isolées[38], que par l'étirement parfaitement maniériste des corps des animaux, des becs et ailes des oiseaux, des pattes et cous tendus à l'extrême, d'un dynamisme et d'une vivacité étonnants.

Il n'y a rien de spécifique dans le choix de ces sujets pour les sacristies et baptistères : des scènes à animaux se retrouvent dans d'autres baptistères, ceux de Haouarté[39], celui de Jiyé[40], ceux des deux niveaux du Râs Siagha-Mont Nébo[41] ; elles n'y revêtent pas une signification particulière, autre que ces mêmes scènes dans une nef ou un bas-côté d'église. De même, les Saisons se retrouvent ailleurs que dans une sacristie[42]. Cette iconographie qui rassemble des images de la vie quotidienne, de la faune et de la flore du monde visible, dans le cadre du renouvellement des mois et des saisons, c'est celle qui appartient à la représentation du monde sensible situé [illegible] niveau du sol dans l'édifice de l'église vue comme un microcosme[43].

Organisation liturgique

Ainsi l'iconographie du pavement de la sacristie ne peut-elle nous aider à cerner le rôle de cette dernière dans la liturgie de notre édifice. Elle [illegible] occupe une situation assez particulière, étant éloignée du sanctuaire par toute la largeur du bas-côté qui se termine [illegible] l'E [illegible] s'ouvrant par une haute porte vers l'extérieur. La parenté de décor que nous avons cru observer entre les deux sacristies est peut-être, outre un signe évident de la contemporanéité de leur exécution, une indication de la quasi-équivalence de leur rôle. Celui-ci n'est peut-être pas le même que celui que jouent les « sacristies » dans les églises [illegible] chevet tripartite, traditionnel [illegible] Syrie et notamment [illegible] Apamène ou Deir es-Sleib se situe. En fait, le plan remarquablement équilibré, symétrique et large de l'édifice présente des caractéristiques qu'on ne peut manquer de rapprocher de nombre d'églises de la Constantinople des V^e et VI^e s. ; ces dernières sont caractérisées par la présence systématique de nombreuses portes sur tous les côtés, d'un atrium, de cours et d'enceintes, d'un [illegible] deux narthex, de tribunes généralement en U, d'un ambon à deux volées de marches axiales dans la nef, d'un synthronon, et d'un chevet [illegible] lignes simples où l'abside saillante est flanquée de portes menant vers l'extérieur, et non de salles annexes du sanctuaire — les prétendus « diakonikon » et « prothesis »[44].

À Constantinople, à cette même époque, il semble que le célébrant arrivait à l'édifice par l'entrée principale, la cour et le narthex, déjà vêtu ; il n'avait donc pas besoin du diakonikon dans la proximité du sanctuaire[45]. D'autre part, la prothesis n'y était pas liée [illegible] une salle directement annexe du sanctuaire ; le pain et le vin étaient apportés dans l'église et puis dans le sanctuaire à partir d'un endroit extérieur au lieu de culte. Cette entrée des Mystères à Sainte-Sophie de Constantinople se faisait à partir du *skeuophylakion*[46] situé au NE de l'église. Le problème à Deir es-Sleib est de savoir où le pain et le vin étaient préparés avant d'être transférés sur l'autel. De surcroît,

35. Voir ci-après, p. 359 sv., et pl. h.-t. 15.
36. Voir [illegible]. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban*, pl. LXXXII à LXXXIX.
37. Voir ci-après p. 198 sv. fig. 180 et pl. h.-t. 11.
38. Ce procédé d'évocation des accidents de terrain est assez commun et une série de variantes en apparaît dans les mosaïques du portique d'Apamée (voir C. DULIÈRE, *Portiques*, pl. XLII-XLIII). À Deir es-Sleib cependant les bosses du terrain sont plutôt alignées en rang simple ou double, et non entassées comme à Apamée. Un procédé comparable se trouve dans un panneau de mosaïque proposé sur le marché des antiquités libanais en 1969, et faisant partie d'un grand ensemble, découpé en de nombreux fragments : il s'agit d'un pavement circulaire ou semi-circulaire représentant un carrousel d'animaux bondissant au-dessus de divers édifices séparés par des alignements de monticules bien ronds, à ombres quadrangulaires, entre lesquels poussent des fleurs. Deux fragments de cet ensemble furent achetés par le Elvehjem Art Center de l'Université du Wisconsin à Madison, mais je ne sais pas où se trouve actuellement le fragment dont le paysage nous intéresse dans ce contexte (fig. 444), celui dont la photo m'a été si aimablement transmise par M. Tchalenko.
39. Voir p. [illegible] et 99 ; il s'agit également de séries d'animaux autour de la cuve, [illegible] moins animés.
40. Voir fig. 342.
41. Frise de gazelles et autres animaux détruits devant la cuve et oiseaux d'eau dans le baptistère à l'E de la chapelle de la Théotokos (voir S. SALLER, *Memorial of Moses*, pl. 103, 1) et animaux exotiques, ovins et scènes de chasse dans le baptistère découvert sous le bas-côté N de la grande basilique (voir *BTS*, n° 188, févr. 1977, reprod. en couv.).
42. Voir plus haut note 21.
43. Voir plus loin p. 485 sv.
44. Voir T.F. MATHEWS, *Early Churches*, p. 106-108.
45. Voir *ibid.*, p. 144. Sur la question du vestiaire, voir ci-après p. 529 sv.
46. C'est une information que fournit le *Chronicon Paschale* valable pour l'année 630 ; texte cité et commenté par T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 158-159. Le *skeuophylakion* est non seulement [illegible] trésor de l'église où tous les précieux vases liturgiques sont entreposés, mais aussi l'endroit où l'on verse le vin et prépare le pain (voir ci-après p. 531-532) ; la présence d'un four mentionnée pour les *skeuophylakia* de Sainte-Sophie et de l'Église de Saint-Théodoros-Sphorakios permet même de se demander si le pain pour l'eucharistie n'était pas cuit sur place, ainsi que le suggère M. MATHEWS, *op. cit.*, p. 160-161. Sur les *skeuophylakia* de Constantinople, voir J.-P. SODINI, *Les dispositifs liturgiques des basiliques paléochrétiennes en Grèce et dans les Balkans*, dans *Corso*, XXXI, 1984, p. 470-471.

Fig. 38. Les nefs vues du sanctuaire.

Fig. 39. La nef et le collatéral N vus du S ; le socle d'ambon au premier plan.

nous n'avons pas beaucoup de choix : les salles flanquant le narthex ont une autre utilité — baptistère et cage d'escalier — et, à part le tombeau [illegible] SO de l'église, il n'y a pas trace, à l'intérieur [illegible] en dehors de l'enceinte, d'un édifice annexe qui aurait pu servir à y conserver les vases sacrés et à y préparer les oblats. Il ne reste qu'à proposer pour ce rôle une des deux salles d'angle, mais cela [illegible] résout pas entièrement la question, car de forts arguments militent contre cette solution : en premier lieu l'entrée solennelle des saintes espèces se serait faite dans le bas-côté juste devant une porte de sortie[47] ; et en second lieu il y a [illegible] Deir es-Sleib une autre église, la basilique B, dont le plan et un court commentaire sont publiés par M. Chéhadé[48], [illegible] qui présente dans ce qu'il en reste exactement les mêmes caractéristiques « constantinopolitaines » que la grande église : nombreuses portes, abside saillante (à cinq pans extérieurs et incurvée à l'intérieur, non entièrement semi-circulaire comme dans la grande église) par rapport à un mur plat dans lequel s'ouvrent de part et d'autre de l'abside des portes aux extrémités des deux bas-côtés, mais sans trace de sacristies. La question du lieu de la préparation et de la conservation des oblats comme des vases sacrés et autres objets précieux y reste donc entièrement posée. Les caractéristiques observées n'en sont pas moins nettement originales pour la région[49].

Elles nous permettent de souligner l'unité structurale de la grande église et tout particulièrement du noyau à trois axes parallèles constitué par les trois nefs et l'abside[50] à laquelle s'ajoutent l'unité et l'homogénéité du programme mosaïqué.

Nous ne conclurons pas, avec O. Nussbaum[51], de la seule présence du *synthronon* et de l'ambon, comme dans la Basilique B de Résafé, que l'officiant devait se tenir *versus populum* devant l'autel : on n'a trouvé ici nulle trace de ce dernier et de son emplacement.

47. Cette porte est la seule qui desserve la [illegible] NE de l'église. L'ouverture importante pratiquée vers l'O, à partir de la salle d'angle NE a « un seuil — trop élevé pour pouvoir être interprétée [illegible] porte ; la salle [illegible] possédait donc qu'une seule porte, [illegible] le S, c'est-à-dire vers le bas-côté [illegible], et deux fenêtres, l'une vers le N, l'autre vers le couloir ; ce dernier, dont la [illegible] est conservée sur plus d'un [illegible] de hauteur, devait [illegible] être très [illegible] et éclairé en hauteur, pour justifier l'ouverture d'une baie dans sa direction : c'est pour cela que le terme « couloir-portique » a [illegible] choisi pour le décrire. Il en va exactement de même pour les baies et porte [illegible] la salle d'angle SE. Ces ouvertures [illegible] toutes correctement rendues dans les plans publiés par [illegible] mission Mattern, *op. cit.*, pl. 1, par K. Chéhadé, *op. cit.*, fig. 1, et par [illegible]. [illegible], *Églises d'Apamène*, pl. VII.8, où cependant les fenêtres vers le S [illegible] N ont été [illegible], ainsi d'ailleurs que les portes orientales des [illegible], qui ont [illegible] notre attention. L'emplacement de la base de l'ambon, qui comporte [illegible] (et non quatre) logements pour des supports ou socles [illegible] colonnettes [illegible] exactement dans la quatrième travée, bien qu'on ne puisse être [illegible] qu'il l'ait toujours occupée [illegible] qu'on ne l'ait pas déplacée malgré [illegible] poids (le plan [illegible] pl. I [illegible] la mission Mattern, [illegible] *cit.*, [illegible] situe entre les dernières colonnes à l'E !).

48. K. Chéhadé, *op. cit.*, fig. 2, [illegible] p. 112-114 ; commentaire seulement chez J. Mattern *et al.*, *op. cit.*, p. 14-15.

49. [illegible]. Lassus a rapproché tout particulièrement la grande église de Deir es-Sleib et la basilique d'el-Hosn à el-Bara à cause de la présence, aussi originale et aussi mal explicable dans un cas que dans l'autre, des prolongements latéraux du narthex et du chevet, réunis par un portique. La présence d'un atrium occidental, de tribunes et d'un synthronon est notée, elle, dans quelques autres églises d'Apamène, [illegible] d'Antiochène, bien qu'on trouve rarement tous ces éléments réunis. Bien différente cependant de Deir es-Sleib, surtout du point de vue du déroulement possible de la liturgie, est la présence dans toutes les églises d'Apamène, la basilique d'el-Hosn y comprise, de chevets tripartites où le sanctuaire [illegible] flanqué de sacristies symétriques terminant les bas-côtés à l'E ; sur ces traits régionaux voir ci-dessous p. 493.

50. Les réfections dans l'appareillage de la partie N du narthex, faites au moyen des mêmes petits moellons que le muret extérieur N du couloir-portique septentrional, ne font très probablement que reprendre le plan et l'élévation originaux.

51. Si [illegible] considérons l'argumentation de O. Nussbaum, *Der Standort*, au chapitre « Syrien » (p. 24 sv.), les églises qui, comme la Basilique de Qala'at Sem'ân, la Basilique B de Résafé et l'Église A de Deir es-Sleib, possèdent un ambon gréco-byzantin face à une abside à synthronon abritaient très probablement une célébration *versus populum*. Son argument principal est la place de l'autel tout près de la corde et de la marche de l'abside dans la Basilique [illegible] de Résafé (voir ici p. 282). D'autre part (p. 61), l'auteur récapitule en écrivant que c'était uniquement dans quelques édifices de première importance, églises de pèlerinage [illegible] églises épiscopales que le célébrant devait se tenir *versus populum*. Outre le fait que la grande église de Deir es-Sleib ne me semble avoir été ni une église de pèlerinage ni une église épiscopale, rien [illegible] démontre que l'officiant ne célébrait pas dans la même direction ici que partout ailleurs en Syrie (voir p. 508).

Revenons brièvement sur la forme que pouvait avoir, à l'origine, l'ambon de Deir es-Sleib. En premier lieu, ce socle et ses trous d'encastrement sont sans parallèle précis. De toutes façons, les trous d'encastrement ont une ampleur (15 à 20 cm de côté) qui postule que la plate-forme de la chaire devait être élevée[52]. Du fait de leurs forme et agencement, on peut hésiter à reconstituer l'escalier à l'O ou à l'E. À l'O, il s'appuyerait sur les deux supports dont on [illegible] l'empreinte en chevron ; à l'E les degrés monteraient très raides et étroits entre quatre poteaux dont on [illegible] l'empreinte carrée aux angles E du socle. Dans la première hypothèse de reconstitution, la plate-forme occupée par l'orateur se présenterait comme une surface octogonale avec du côté de l'E une avancée qui [illegible] pu être réservée à un lutrin[53]. Dans la seconde, les supports en retour à l'O correspondraient à la face fermée de la cuve de la chaire, surplombant la surface nue de l'avancée O du socle, sans trous d'encastrement.

Dans tous les cas, la présence de cet ambon est d'un grand intérêt. Ailleurs dans la province de Syrie seconde, des parapets d'ambon à escalier n'ont été trouvés qu'à Haouarté[54], mais sans traces d'un socle de telle importance.

La question de savoir pourquoi nous avons dans ce site une influence si nette de l'architecture et peut-être, parallèlement, de la liturgie de la capitale reste par contre entièrement posée, son histoire nous étant encore bien mal connue[55].

Deir es-Sleib est situé à cheval sur les limites présumées des évêchés d'Épiphanie, de Larissa et de Raphanée ; le site tombait le plus probablement sous l'autorité épiscopale de cette dernière[56].

52. Ce n'est pas le cas des socles trouvés à Ba'ouda (voir n. 2, trous de 2 à 3 cm) et à Bosra (voir ci-dessous, p. 25 : trous de 9 à 12 cm).

53. L'accès par l'O, bien qu'assez rare, ne constituerait pas un cas unique ; rappelons ceux des ambons à double escalier tournant de Saint-Georges de Salonique et de la Basilique A de Thèbes-Nea Anchialos (cf. G.P. Vrins, *De ambon. Oorsprong en verspreiding tot 600 : Feestbundel F. Van der Meer*, Amsterdam-Bruxelles, 1966, fig. 13-16) ou de l'ambon situé dans la moitié S de la nef à Bargala, en Macédoine orientale (cf. B. Aleksova et C. Mango, *Bargala : A Preliminary Report*, dans *D.O.P.*, 25, 1971, p. 273-274, et plan en fig. 11). La question des ambons avec accès à l'O est discutée par J.P. Sodini, *L'ambon de la rotonde Saint-Georges : remarques sur la typologie et le décor*, dans *B.C.H.*, 100, 1976, p. 493-498.

54. Voir p. 101.

55. Soulignons dans ce sens le fait que M. Lassus lui-même commence son commentaire de l'église de Deir es-Sleib en constatant que l'église a été « jusqu'ici peu étudiée » ; cf. J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 24.

56. Voir R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, p. 179-183.

DIBSI FARAJ,

Église de la Citadelle

(pl. hors-texte 1)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille Résafé NI-37-XXI. Lat. : 35°55′ ; long : 38°14′, sur la rive droite de l'Euphrate, 15 km E de Balis.

Bibl. : R.P. Harper, *Second Preliminary Report* [illegible] *Excavations at Dibsi Faraj*, dans *A.A.S.*, 24, 1974, p. 32-33 ; Id., *Excavations at Dibsi Faraj, Northern Syria, 1972-1974. A Preliminary Note on the Site and its Monuments*, dans *D.O.P.*, 29, 1975, p. 318-333 ; publication définitive sous presse.

L'ensemble de cette église fut dégagé [illegible] cours des fouilles de la mission du Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies et du Kelsey Museum d'Ann Arbor, Michigan, sous la direction du Prof. R. Harper, dans le cadre des campagnes de sauvetage des antiquités de l'Euphrate en amont du barrage de Tabqa, à partir de l'année 1972 et jusqu'en 1975.

Les mosaïques étaient toutes fragmentaires lors de la découverte. Les bords en furent recimentés pour permettre leurs nettoyage et étude sur place. Seuls quelques fragments, les mieux conservés, furent enlevés et déposés au Musée national de Damas. Les autres furent abandonnés [illegible] eaux montantes du lac de barrage de l'Euphrate qui auront tôt fait de déchausser ce qui [illegible] restait.

L'édifice

La basilique [illegible] subi de nombreuses [illegible] importantes altérations. Le plan de l'édifice primitif, cependant, est encore lisible. La basilique est longue de 41,5 m sur 29,5 m de large. La nef centrale est flanquée de bas-côtés eux-mêmes parallèles à des couloirs ou plutôt des portiques extérieurs, au N comme au S ; un autre, plus irrégulier de forme, s'étendait à l'E, par où l'accès se faisait le plus facilement. On n'a rien conservé des supports originaux ; la trace de leur alignement est cependant visible dans l'agencement des pavements des nefs et dans l'arrachement des réponds d'arc se resserrant sur la première travée des corridors N et S, et y dessinant, comme les pavements des nefs, un pseudo-narthex, large de 5 m[1]. Dans un second état, l'intérieur de l'édifice s'organisa en cinq grandes travées dessinées par les rangées de 4 grosses piles carrées. Selon l'éditeur, cette transformation peut encore être datée de l'époque protobyzantine[2]. Elle est en tout cas bien dans l'esprit de l'architecture syrienne de la seconde moitié du V^e s.[3]. L'abside s'élève de près de 0,50 m au-dessus du niveau de la nef. Elle est flanquée de sacristies, barlongues, et le chevet devait à l'origine être plat. La sacristie N fut doublée assez tôt d'un même espace à l'E dont le mur oriental fut percé, probablement en même temps que furent changés les supports des nefs[4], d'une absidiole saillante, surélevée, aux murs et sol revêtus de tuiles

1. Voir plus bas les compositions en mosaïque, p. 71.
2. R. Harper, *Excavations...*, p. 330. Les fouilleurs pensent que les parties hautes ne furent jamais exécutées.
3. Voir les conclusions de P. Grossmann, *On the Spaciously Arcaded Basilica*, dans *A.A.S.*, XXVI, 1976, p. 137-140.
4. D'après le plan D dans R. Harper, *op. cit.*, p. 331.

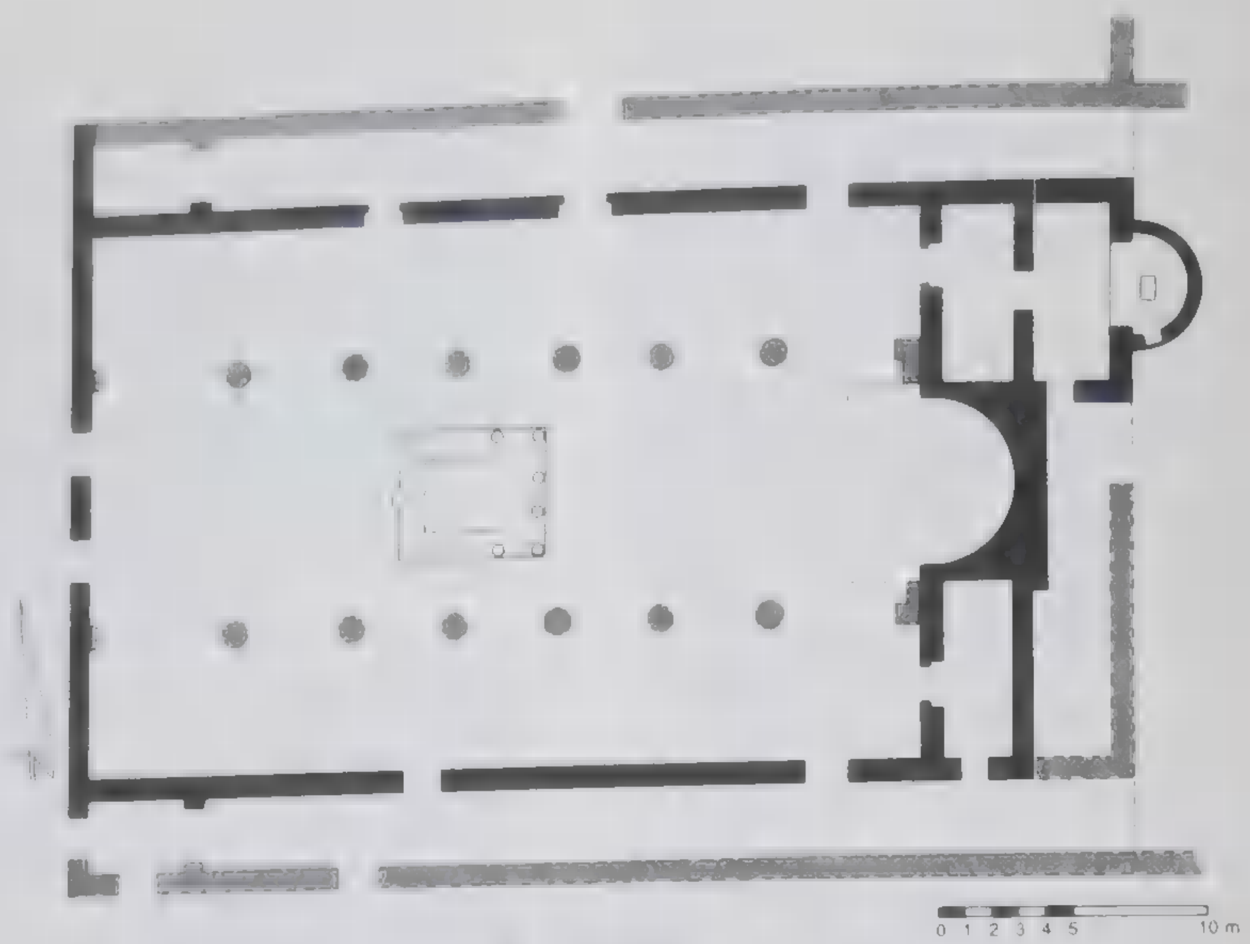

Fig. 40. Plan.

collées sur un enduit. Une cavité rectangulaire, également habillée de tuiles, est creusée dans le sol au centre de l'absidiole et servait probablement de fosse à reliques. Une porte sur le flanc S faisait communiquer cette chapelle avec le corridor oriental et de là avec la sacristie S, pourvue d'une porte également sur son flanc.

Dans la façade O, on peut repérer deux portes, condamnées, de part et d'autre de l'axe. Au N, le corridor extérieur comportait deux ou trois portes communiquant avec le bas-côté N et une vers un autre couloir (ou ruelle) partant en direction du N. Par contre, les communications entre les bas-côtés et couloir méridionaux ont disparu sous le mur omeyyade qui vint se poser dessus. Une porte ouvrant du couloir S vers l'extérieur a seule été retrouvée. Du fait cependant que les oiseaux représentés dans le pavement de ce « couloir » se voient à partir du S, il me semble qu'il devait être très ouvert vers le S, et se présenter plutôt comme un portique ouvert aussi vers l'O, car c'est de là qu'il faut voir l'oiseau représenté à cette extrémité du tapis de mosaïque[5].

Dans la nef, un grand socle cimenté rectangulaire occupe toute la troisième travée. Six bases circulaires en calcaire à trous d'encastrement carrés, quatre sur la face E, où l'entrecolonnement central est plus étroit, et une en retour sur chaque côté N et S, témoignent de l'existence d'une clôture sur le tiers oriental de cette plate-forme. Le sol en était plus élevé sur les deux tiers postérieurs encadrés par des cloisons dont on a conservé les traces sur les trois côtés. Au milieu du côté O de cette « exèdre » s'appuyait un pilastre extérieur[6]. Une barrière, probablement de chœur, semble avoir précédé l'abside d'environ 4,50 m, ce qui double ainsi la profondeur du sanctuaire. Cette barrière se détecte dans le sol sous la forme d'un alignement de plaques contre lesquelles s'appuie la bande d'encadrement des mosaïques du pavement de la nef.

Les mosaïques

Les mosaïques conservées l'étaient donc assez mal et sur une petite surface seulement. Il n'y a aucune trace de pavement dans l'abside ou dans le chœur. Dans la nef centrale sont conservés à l'O deux travées, un minuscule fragment devant la plate-forme d'exèdre et un autre à peine plus étendu en avant de la clôture du chœur. Le bas-côté N possède dans sa première travée une surface mosaïquée assez bien conservée, de même que dans ses deuxième et troisième travées. À son extrémité, la sacristie, flanquant l'abside, et son annexe E avaient conservé la presque totalité de leur pavement de mosaïque. Le bas-côté S également conservait une partie de ses mosaïques dans les trois premières travées O. La sacristie S, elle-aussi, avait encore les deux tiers S de sa mosaïque. Les deux couloirs N et S étaient à l'origine dallés[7]. La mosaïque supérieure est attestée seulement par d'infimes vestiges le long des murs, sauf dans l'antichambre SO où reste un très beau tableau animé d'oiseaux.

Les cubes mesurent 0,9 cm en moyenne et la gamme de leurs couleurs compte du noir, du vert, du gris, du rouge, du rose, du jaune et du blanc. Dans l'ensemble, ils sont très usés. Les lits de pose sont au moins au nombre de trois : on a pu observer une sous-couche en pierrailles et mortier, une de fin gravier mêlé à un mortier clair et la couche supérieure en mortier fin.

5. Voir plus bas, p. 73.

6. Sur cette exèdre, voir aussi ci-dessous p. 76-77.

7. D'après R. HARPER, *op. cit.*, p. 330.

Fig. 41. Le premier tapis S de la nef.

Fig. 42. Le premier tapis du collatéral N ; détail de la bordure N et du S.

La première travée de la nef centrale, le pseudo-narthex comme l'appelle aussi M. Harper[8], est partagée en deux tapis tous deux ornés d'une composition géométrique centrée, contenant des animaux. Leur bordure commune se compose d'une double ligne d'octogones sécants entre deux bandes aux couleurs mélangées constituant un pointillé à effet d'*opus signinum*. Le tapis carré S présente une composition centrée en entrelacs faite d'un cercle à quatre absides rayonnant en croix et quatre cercles en encoignures. La bordure du tapis comme de chaque panneau est formée alternativement par une tresse à deux brins et par un tore qui dessinent à eux deux la composition d'entrelacs. Seuls les trois panneaux O sont à peu près entiers, avec un fragment du cercle central et du panneau en abside S ; les absides contiennent l'une un paon de profil debout sur une petite butte de terre et entouré de quatre plantes à boutons de fleurs, l'autre un perroquet (?) dans un décor semblable ; les deux cercles en écoinçons conservés encadrent l'un trois canards, l'autre une gazelle ou cervidé toujours entouré de plantes fleuries. Le tapis carré N a une large bordure en double ligne de solides — des parallélipipèdes — en perspective. Il est orné d'un grand quatre-feuilles en sautoir avec des cercles entre les feuilles et un carré central, tous dessinés par un fin tore entrelacé. Les deux feuilles conservées au SE et SO portent un motif d'orfèvrerie, un de ces *silver plate motifs* identifiés en premier lieu par M. Levi à Antioche[9]. Ici le motif est ovale, découpé, et orné de divers cercles et carrés simulant des cabochons. Les cercles intermédiaires portent l'un un grand carré rouge orné de cercles blancs et l'autre un carré rouge orné d'un quatre-feuilles blanc. Dans les petits écoinçons de reste, on a placé des chevrons emboîtés en arc-en-ciel.

Un seul grand tapis s'amorce dans la seconde travée de la nef ; la bordure en est un quadrillage oblique de bandes avec surimposition de carrés droits sécants aux angles. Seuls les angles NO et SO du champ sont conservés avec une composition couvrante d'entrelacs de bandes formant des carrés sur la pointe, des cercles et des rectangles à longs côtés concaves, qui emboîtent chacun un élément semblable. À l'E de la plate-forme de l'exèdre, à quelques dix centimètres en avant des traces de celle-ci, subsiste une bande de raccord blanche délimitée à l'E par deux filets rouges. À quelque 2,50 m en avant de l'abside surélevée, un bandeau de mosaïque représente le début d'un motif qui devait s'étendre plus à l'O ; il porte une composition d'octogones droits adjacents par les côtés obliques et déterminant ainsi de petits carrés sur la pointe. La cause de la conservation très localisée, en une bande N-S, doit avoir été la présence d'une marche, plus récente, disparue également à son tour, faisant partie de la réfection de la volée de degrés menant à l'abside.

Le sol de l'exèdre est en pierrailles blanc-jaunâtre, liées par un fin mortier jaune. Dans le tiers antérieur de l'exèdre, ce béton est moins épais et est recouvert d'un autre mortier de couleur rose, qui subsiste clairement dans l'angle SE. Il me semble que les deux mortiers ont dû porter des types de pavement différents, peut-être un grand dallage sur le béton plus grossier, et un dallage de petits carreaux ou même de l'*opus sectile* (?) sur le mortier de couleur rose ; les deux niveaux de dallage ont dû communiquer par une petite marche.

Dans les entrecolonnements, c'est-à-dire les surfaces légèrement surhaussées entre les piles carrées, il ne reste aucun pavement ; mais on y retrouve le fin mortier rose de l'exèdre qui, probablement, est ici le mortier de pose

8. Voir *ibid.*, p. 332.

9. D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, p. 424, 436, 477 et *passim*, et ci-dessus p. 22.

d'un dallage où la surface conservée est plane, avec des bords nets. Des empreintes de joints sont visibles dans un des entrecolonnements N[10].

Le bas-côté N porte un tapis carré, soigneusement restreint à la première travée, interprétée comme un pseudo-narthex. Il est encadré par une bordure en ligne de grands octogones et petits carrés alternés adjacents, entre deux bandes blanches. Chaque octogone est orné d'un petit carré, qui en emboîte d'autres, semblables aux carrés de la ligne. Au milieu du côté N, trois octogones consécutifs portent non pas un carré, mais un nom inscrit à lire à partir du milieu de la pièce. Les lettres sont des majuscules carrées, et on distingue

Σέρ/γις, Μέλε/τις, Παῦ/λος,

« Sergis », « Meletis » et « Paulos ».

Sur le côté O, un seul octogone porte également une inscription, aux lettres du même type, auxquelles s'ajoute un « B » rond : Βάκ/χος θου/ρουρό(ς)[11] : « Bacchos le portier ». Il s'agit sans doute d'un des bedeaux bien nécessaires pour surveiller le mobilier et les tentures et acheminer tous les catéchumènes vers les sorties à la fin de la Liturgie de la Parole ; en outre, dans une aussi grande église que celle-ci, on peut estimer qu'il n'était pas seul[12]. Le fait que cette inscription, qui est donc contre le côté O, se lise de l'intérieur de la salle confirme ce qu'on percevait dans les restes de l'architecture, c'est-à-dire qu'il n'existait pas d'entrée occidentale dans le bas-côté N. Le champ est une composition d'écailles ajourées, s'évasant à partir de l'E, dessinées en rouge sur blanc et frappées chacune en leur centre d'un bouton de rose, sans tige. Au centre du champ se détache un panneau carré orné de trois oiseaux (probablement quatre à l'origine : le pavement est ici très brûlé et endommagé) dont au moins un canard, volant en une ronde autour du panneau.

Une ligne d'octogones adjacents constitue la bordure de toute l'étendue du bas-côté N. Elle est quadruplée sur le côté O, et forme ainsi une large bande qui sépare les premier et second tapis. Ce dernier couvre une travée et demie ; c'est un quadrillage de fines bandes blanches entre lesquelles des carrés droits roses en emboîtent un autre, rouge, qui contient une fleurette. Suit alors un tapis carré, très endommagé, dont seul subsiste un fragment de bordure géométrique. Il en va de même, mais sur une surface encore bien moindre, pour le troisième tapis du bas-côté. Le sol n'est ici, et jusqu'à l'entrée de la sacristie, qu'une étendue de pierraille de sous-couche mêlée de mortier.

La sacristie N flanquant l'abside porte un pavement assez usé avec une bordure en ligne d'octogones contigus blancs sur fond rose (?) autour d'un champ en composition d'étoiles de huit losanges déterminant de grands carrés droits à motifs en arc-en-ciel, très simplifiés et peu colorés, et de petits carrés obliques qui en emboîtent un autre contenant une croisette droite.

La salle annexe NE a un pavement mosaïqué posé en réticulé, bordé, comme la pièce précédente et le bas-côté, d'une ligne d'octogones contigus blanc sur rouge; le champ est un quadrillage droit délimitant des carrés emboîtant une série de trois carrés alternativement rouge et rose. L'abside est pavée de tuiles plates et carrées.

Dans le bas-côté S, on retrouve dans la première travée un tapis distinct de celui qui s'étend dans tout le reste du collatéral. Il porte le long des côtés O et S une large bordure dans un cadre en bande blanche : c'est une composition — en fait deux rangs — d'octogones droits adjacents par les côtés obliques, déterminant des carrés. Le champ, quelque peu déplacé dans l'angle NE de la travée, est un quadrillage de bandes de cabochons ovales et carrés sur la pointe, ces derniers en motif d'intersection, séparés par des fleurettes longiformes. Cette bande gemmée se présente sur un fond noir. De grands carrés sont ainsi déterminés qui sont ornés de motifs en arc-en-ciel, d'une pelte, d'une écaille à bouton de rose central, ou d'un cercle à quatre entrelacs simples. Un grand panneau carré central interrompt ce schéma ; il occupe la place de quatre petits carrés, mais on n'y distingue plus qu'un motif d'écailles à boutons de rose, lisible à partir de l'E, comme les autres écailles dans les carrés du schéma. Le long tapis qui fait suite à celui-ci est bordé, comme le bas-côté N, d'une ligne d'octogones droits adjacents, quadruplée sur le côté O, et d'un second cadre en tresse à trois brins jouant sur les tons de noir, gris, blanc et rouge, entre deux bandes blanches. Le champ est un quadrillage oblique de filets avec une fleurette à huit pétales en motif d'intersection et dans les carrés d'intervalle. Ce motif est conservé très fragmentairement dans deux travées seulement.

Dans la sacristie S flanquant l'abside, le champ est un damier droit[13].

Le couloir-portique N n'a conservé qu'en de rares endroits son unique bordure : un guillochis alternativement rouge/jaune/blanc et vert/gris/blanc. Le champ en écailles monochromes blanches à fleurettes servait de fond à des représentations figurées ; en effet à l'extrémité E,

10. Ceci signifierait qu'un dallage aurait été posé à l'un ou l'autre moment après les modifications des supports. Dans les rapports de fouilles parus à ce jour, M. Harper ne fait part d'aucune observation dans ce sens. Selon l'hypothèse du fouilleur, l'édifice ne reçut [illegible] de couverture dans cet état, ainsi ne propose-t-il pas de retrouver les traces d'un pavement qui aurait déjà été posé entre les nouveaux supports. L'inachèvement de l'édifice n'est cependant que conjectural ; vu la longue utilisation du site et le remploi de nombreux éléments et matériaux dans les constructions postérieures, il n'est peut-être pas étonnant que l'on n'ait retrouvé trace des éléments en élévation.

11. Θουρουρό(ς) pour θυρωρός. Ici les fouilleurs lisent θούρουβος (cf. R. Harper, *op. cit.*, p. 332) du fait sans doute que des cubes plus clairs, semblables au fond blanc des lettres de ces inscriptions, se mêlent parfois aux cubes noirs. Le mouvement des cubes de la lettre contestée que j'ai pu lire et copier sur place n'est pourtant pas clairement en double courbe à droite. A propos de la fonction de θυρωρός, voir E. [illegible], *Liturgies*, p. 575 et ci-dessous p. 467 et 503.

12. J.J. Mathews, *op. cit.*, p. 152, rappelle qu'il y avait ainsi, à un [illegible] moment, 110 bedeaux à Sainte-Sophie de Constantinople.

13. Voir R. Harper, *op. cit.*, p. 332.

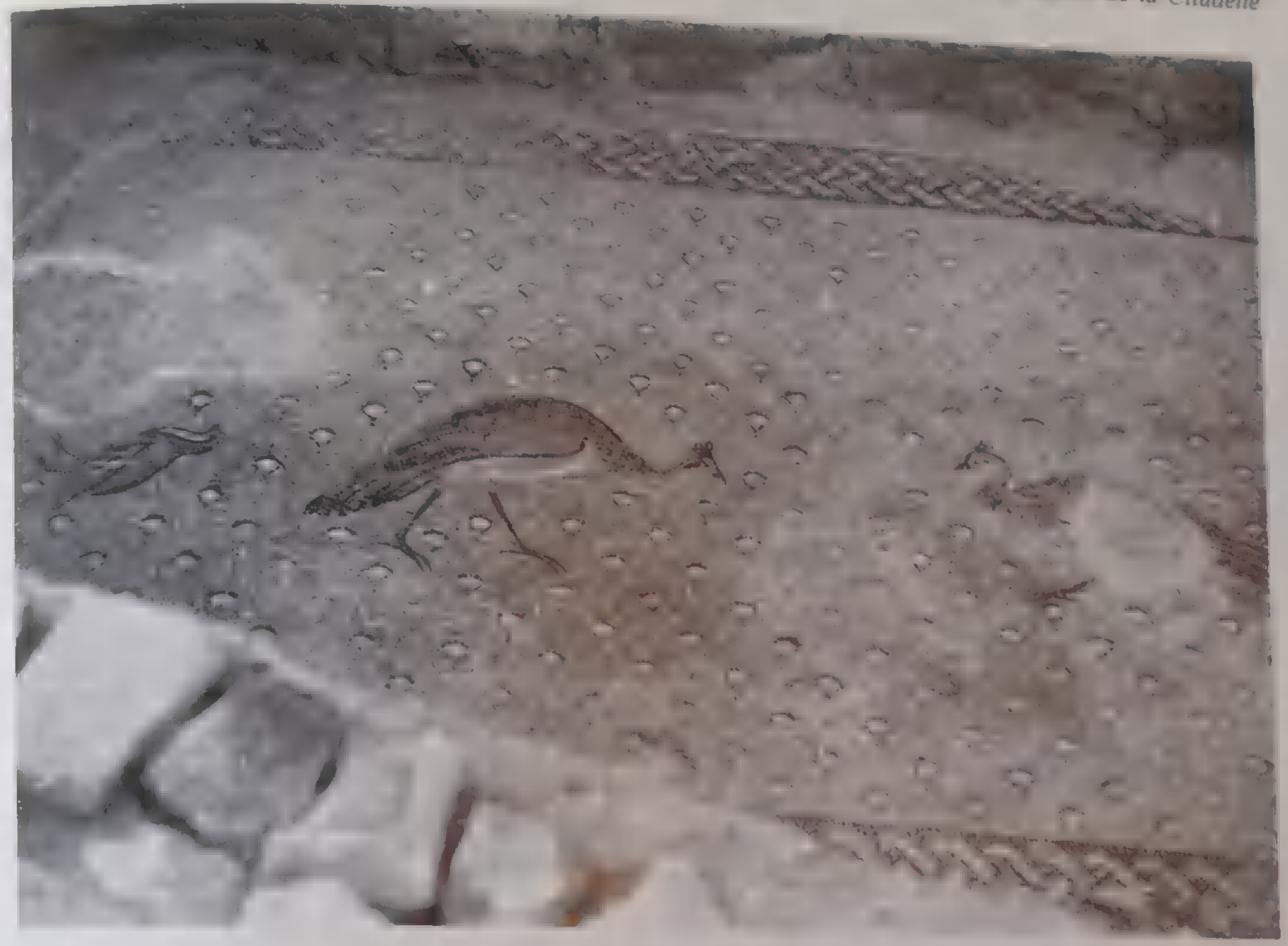

Fig. 43. Extrémité O du « corridor » S, vue du S.

on aperçoit ce que j'identifierais comme une touffe d'herbe à côté de l'extrémité de deux pattes ou de deux cornes[14]. Le décor est donc exactement le même que celui du couloir-portique S, en pendant.

Le couloir-portique S a conservé à hauteur des troisième et quatrième travées le dallage original[15], mais on y remarque surtout de belles mosaïques dans sa salle occidentale et quelques fragments à l'E qui montrent qu'une même vaste volière animait le couloir d'une extrémité à l'autre. Ici c'est une tresse à quatre brins qui bordait tout le couloir. Le champ est, de ce côté aussi, un semis régulier de boutons de rose dans des écailles monochromes blanches. Entre ces fleurs se promènent, à l'extrémité O, un francolin qui fait face à l'O et trois fières paonnes que l'on doit regarder à partir du S ; deux se font face et la troisième, de profil gauche, occupe le seuil ou passage à hauteur de la seconde travée. Tout à l'E, à hauteur de la sacristie, ce sont trois magnifiques cigognes à bec et pattes rouge vif dont l'une écrase de sa patte le corps noir et irisé d'un serpent qu'elle s'apprête à frapper du bec.

Des mosaïques à décor animalier comparable se voyaient également dans la zone du baptistère au N du couloir N où quelques fragments en furent relevés.

Datation

Je ne me risquerai pas à assigner des dates précises à cet édifice et à ses phases chrétiennes consécutives, ne possédant pas nombre d'indications, consignées pour le moment dans les carnets de notes des fouilleurs, dont la publication, cependant, ne saurait tarder. Le seul objet daté qui nous en soit connu est un médaillon inscrit, remployé dans le mur du « Bâtiment omeyyade en L » qui vint se superposer à l'église et qui fournit la date probable de 345/346 ap. J.-C., alors que les monnaies trouvées dans une tranchée de fondation au N du corridor ont fourni un *terminus post quem* de 341 ap. J.-C.

La forme générale de l'édifice primitif, vaste basilique à chevet plat, aux bas-côtés flanqués de portiques extérieurs et espace intérieur organisé en larges travées, n'est pas d'un modèle courant. La comparaison avec les grandes basiliques à cinq nefs du IV^{e} s. proposée par M. Harper[16] n'est pas celle qui s'impose : il ne s'agit en effet pas de cinq nefs aboutissant toutes, dans un même alignement, soit aux sanctuaire et sacristies, soit à un chœur, soit à un transept, mais de trois nefs seulement aboutissant, dans un même alignement, aux trois espaces du chevet, auxquelles s'ajoutent deux corridors extérieurs qui ne jouent aucunement le rôle de nefs et ne sont comparables qu'aux portiques si fréquents dans l'architecture religieuse et domestique

14. L'inventeur y voit la crête d'un oiseau non identifiable ; voir *ibid.*, p. 333.

15. *Ibid.*, p. 330.

16. *Ibid.*

syriens. Malgré les nombreuses basiliques à portiques extérieurs connus, il est très rare toutefois que les deux façades latérales — N et S — soient longées de portiques ou corridors à claire-voie. Le seul autre exemple en serait la grande église aujourd'hui disparue du couvent de Deir Tourmanine selon la restitution de M. Tchalenko[17], où des portiques précèdent les façades N et S sur toute leur longueur. Les corridors N et S de la basilique el-Hosn d'el Bara et de l'église de Deir es-Sleib partent d'un narthex et aboutissent à des salles dans le chevet. À Dibsi Faraj, il n'est pas impossible que les pilastres, c'est-à-dire les répondants de l'arc, dont la trace est visible dans le pavement délimitant la première travée O des corridors, appartiennent à une paroi délimitant une salle. Celle-ci serait donc en alignement avec le pseudo-narthex des trois nefs. Une porte est à restituer à l'O — dans la phase mosaïquée — du fait du sens dans lequel doit être vu le premier oiseau représenté dans le pavement. Cependant, à l'extrémité orientale, le corridor-portique N se termine devant des marches et celui du S se prolonge au-delà de l'alignement du chevet sans autre indication. Le parti adopté ici semble donc tenir, soit uniquement de celui de Deir Tourmanine — portique ouvert longeant toute la façade —, soit aussi bien de ce dernier que de celui des basiliques de Deir es-Sleib et el-Hosn — salles en façade donnant sur les corridors-portiques. Remarquons qu'aucun des trois édifices intervenant dans la comparaison n'est antérieur au milieu du V[e] s.

La forme exceptionnelle du bêma-exèdre dans la nef rappelle celle de l'église de Fafertine qu'une inscription date de 372. Son plan quadrangulaire avait donné à penser qu'il représentait une forme primitive de ce type d'installation[18], qui est en effet le plus souvent en forme de fer à cheval en Syrie. Dans ce cas, on pourrait également assigner à cette exèdre-ci une date dans le dernier quart du IV[e] s., l'installation liturgique primitive ayant ensuite été conservée tout au long de la vie religieuse de l'édifice. Nous disposons cependant de si peu d'éléments de comparaison dans la région qu'il est dangereux de faire de celle avec l'exèdre de Fafertine un argument de datation décisif pour tout le premier état de l'édifice[19]. L'examen des mosaïques permettra peut-être mieux de se faire une opinion.

Style

Des motifs géométriques choisis pour les trois nefs, seuls ceux des premiers tapis O sont remarquables. Bien que de caractère très différent, ces deux compositions parallèles à l'entrée de la nef centrale sont véritablement originales et harmonieusement réussies. Je ne connais pas d'autre utilisation, dans ces régions, du schéma du tapis S à absides utilisant des cercles et non des carrés d'angle[20]. Il n'y a pas ici de jeu de méandres, et les nœuds d'entrelacs sont plus timides, les torsades des absides étant reliées par simple jonction du cadre. Dans les panneaux, la composition d'animaux et plantes est remarquablement aérée surtout du fait du nombre de touffes fleuries entre et autour des oiseaux et quadrupèdes. Le style en est ainsi tout autre que celui des tableaux à oiseaux des corridors de l'église où l'élément végétal ne tient aucune place. L'autre tapis carré N présente un jeu de formes bien distinctes où on remarque les parallélipipèdes en perspective, de plus en plus rares à partir de la fin du IV[e] s., et qui vont généralement de pair avec le style en arc-en-ciel, et surtout les magnifiques motifs d'orfèvrerie ovales à cabochons très caractéristiques, en couples de lobes crochus, affrontés et formant un œil, alternant avec des lobes lancéolés droits. On retrouve ici le contraste lumière-ombre des chapiteaux à acanthes dentelées dits théodosiens. Il constitue également l'ornement principal du pavement en *opus sectile*, en grands cercles entrelacés à fleurons d'intervalle, particulièrement élégant de forme et de polychromie, trouvé dans les fouilles du palais d'Antiochos (env. 416-418) au S de Sainte-Euphémie à Constantinople[21]. Ces motifs vont évoluer, en mosaïque, vers des séries d'enroulements en postes ou volutes qui n'ont plus cet aspect denté. On trouve encore cet ornement dans les motifs d'orfèvrerie de la nef S d'Antioche-Qaousiyé[22] (fig. 5), alors qu'il a évolué vers un ramollissement des formes, qui se constate par exemple dans l'extrémité E du bas-côté S et dans le narthex de l'Église Épiscopale de Stobi[23] ou au niveau supérieur de la pièce XIV de la Basilique Gamma de Nea Anchialos[24].

J'évoquerai aussi le pavement de Bostan-esh-Sheikh (Saida) trouvé à 50 m au N du temple d'Echmoun[25] et

17. Voir G. Tchalenko, *Villages*, pl. XVI, XLIX et LI.
18. Voir J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 79 ; J. Lassus, *Liturgies nestoriennes médiévales*, p. 244, n. 1, et G. Tchalenko, *Églises*, pl. 80-96. Il faudra attendre le volume de texte de G. Tchalenko pour savoir à quelle époque il attribue le bêma de Fafertine ; le fait que, dans son volume de planches, l'auteur place cet ensemble parmi les exèdres de la dernière décennie du IV[e] s., et non en tête de toutes les églises à bêma, est peut-être une indication que l'auteur ne considère pas *a priori* le bêma comme contemporain de l'église et de son inscription.
19. Les deux seuls autres bêmas connus dans la région sont de types tout à fait différents. L'un, celui de Halaoua (voir ci-dessous p. 145 sv.), n'a plus que son podium, une surface carrée, dallée et de petites dimensions. L'autre, celui du Tell esh-Sheikh Hassan, également sur l'autre rive de l'Euphrate à quelque 15 km à vol d'oiseau vers le N, est de forme cylindrique, pourvu vers l'E d'une volée de marches et encastré au milieu d'une paroi séparant les moitiés E et O de la nef. Ce bêma n'est pas daté par l'auteur (M. Roumi, *L'église du tell d'Aš-Šayh Hasan (notes préliminaires)*, dans *Bull.Ét.Or.*, 28, 1975, p. 227-230). Le petit bêma de Halaoua, quant à lui, s'inscrit parfaitement entre les mosaïques dont une porte la date de 472 ap. J.-C.
20. Comme par exemple dans la nef de Khirbet Moûqa, voir plus bas p. 160, et dans la salle B de l'Édifice au triclinos d'Apamée, reproduite en pl. XIX de J.-Ch. Balty *et al.*, *Ḫerbet Mûqa*.
21. Voir R. Duyuran, *Istanbul Adalet Sarayı inşaat yerinde yapılan kazılar hakkında ilk Rapor*, dans *Ist.Ark.Müz.Yıll.*, 5, 1952, p. 23, fig. 4-5.
22. Voir p. 28-30.
23. Voir par exemple R.F. Hoddinott, *Early Churches in Macedonia and Southern Serbia*, London, 1963, pl. 41a, et J. Wiseman et D. Mano-Zissi, *Excavations at Stobi*, 1970, dans *A.J.A.*, 75, 1971, ill. 3, p. 399.
24. Voir la reproduction pl. 389 dans M. Spiro, *Mosaic Pavements*.
25. Voir M. Dunand, *Sondages archéologiques exécutés à Bostan esh-Sheikh, près de Saida*, dans *Syria*, 7, 1936, pl. II. Ce rapprochement nous donne ici l'occasion d'exclure la date « assez haut dans l'époque gréco-romaine » proposée par l'inventeur, en p. 2, et d'en proposer une dans le dernier quart du IV[e] s. ou les 2 premières décennies du V[e] s., datation qui tient compte également de la rangée de boutons de roses ornant le raccord du tapis contigu à celui aux motifs d'orfèvrerie.

dont les cartouches orfèvrés présentent également des points communs avec ceux de Dibsi Faraj. Leur mise en page est toute autre, mais le découpage des formes présente les caractéristiques que nous avons remarquées dans les motifs ici discutés.

Ainsi ces deux tapis trouvent leurs parallèles les plus étroits dans des œuvres de la fin du IV[e] s. et des premières décades du V[e] s.. La large bordure du tapis de la seconde travée de la nef trouve également des comparaisons dans cette période — le bas-côté droit de l'église de Zahrani[26], ou les fragments de l'étage de la cour de l'Édifice au triclinos d'Apamée[27] — mais son parallèle le plus étroit est le champ S du tapis de narthex dans l'autre église de Dibsi Faraj[28], tapis dans lequel se trouve l'inscription de 428 apr. J.-C. C'est également là que se retrouvent les plus proches « parents » des pavements des deux parties de la sacristie N : la composition en étoiles de huit losanges est celle de la sacristie N de l'Église-Martyrion et du deuxième tapis O du bas-côté N ; alors que le damier en pointillé de l'Église de la Citadelle est comme celui du troisième tapis du bas-côté N de l'Église-Martyrion. Par rapport aux mosaïques de cette dernière, elles sont d'une exécution inférieure ; la pose est moins serrée et des bandes unies, en général blanches, remplacent les bandes en dégradés variés des pavements du Martyrion ; cette remarque s'impose en particulier à propos de l'entrelacs de la nef centrale.

Dans le premier tapis O du bas-côté S, la bordure orfévrée est exactement de la même conception que celle qui contourne l'abside de l'église de Halaoua, distante de quelque 28 km et dont les pavements sont datés de 472 ap. J.-C.[29]. Le choix des motifs de remplissage des carrés du quadrillage présente la disparité propre aux compositions à décor multiple caractéristique du courant du V[e] s. C'est également à cette période, dès le milieu du V[e] s., que se situe la vogue montante des compositions couvrantes d'écailles à boutons de rose dont est orné le panneau central de ce tapis et qui constituent également le champ du tapis à l'entrée du bas-côté N.

Les mosaïques à défilés d'animaux sur fond de semis des corridors entrent dans une série de pavements de la seconde moitié du V[e] et du début du VI[e] s., dont un nombre grandissant est connu. Nos mosaïques sont ainsi de la même famille que tels panneaux des portiques de la Grande Colonnade d'Apamée[30], que la mosaïque de la Maison du Cerf dans le même site[31], ou que celle de l'église de Hanita[32]. Le rendu des oiseaux est excellent. La qualité du travail est remarquable, autant en ce qui

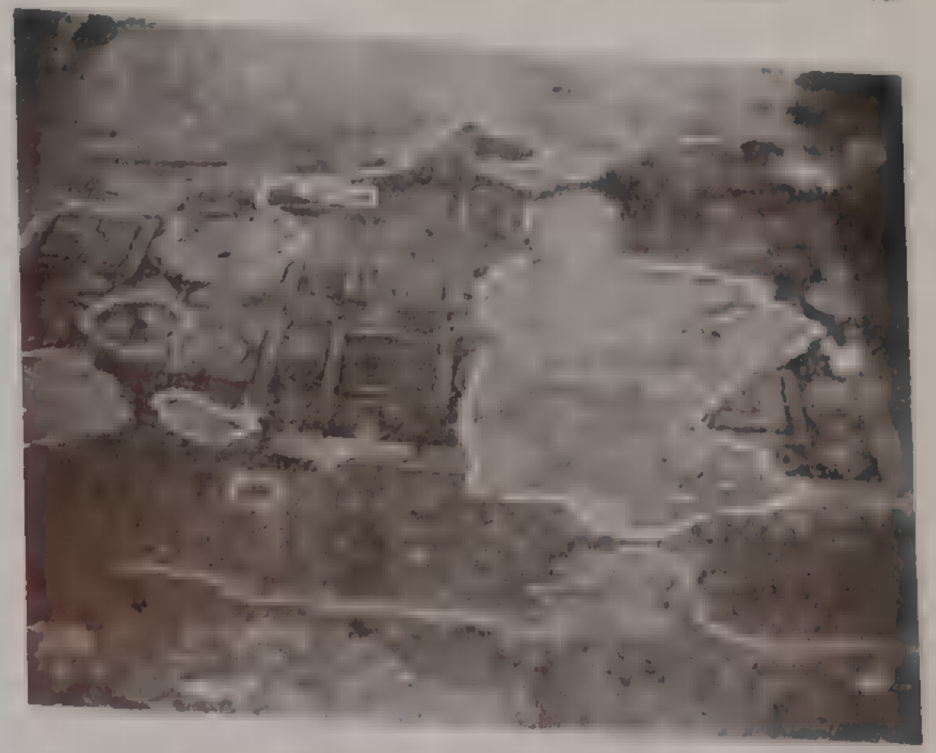

Fig. 44. Le premier tapis O du collatéral S.

concerne la finesse du dessin des oiseaux que la parfaite régularité des écailles à fleurettes du fond entre lesquelles s'insère la silhouette (sans même une marge de contour) des oiseaux. Ceci se conjugue avec la rigueur de l'alignement des oiseaux et le caractère aéré de la composition qui en résulte, pour suggérer une date d'exécution dans le V[e] s. et même plutôt dans le troisième quart. Je rejoins ainsi la date assignée par M. Levi aux deux « volières » découvertes au village de Felaat près d'Antioche et qui sont en tous points comparables à celles-ci[33].

Ces considérations amènent donc à proposer la chronologie suivante pour les pavements de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj : le dallage des couloirs N et S est sans nul doute le plus ancien pavement conservé. Les pavements en mosaïque me semblent exécutés en une succession de campagnes, débutant encore dans le premier quart du V[e] s. par les deux tapis O de la nef, se poursuivant par les tapis des deux bas-côtés, en commençant par l'O, de la nef et des deux sacristies, pour finir plus avant dans le même siècle avec les mosaïques figurées des corridors. L'ensemble des mosaïques se serait ainsi échelonné sur une période d'un demi à trois quarts de siècle.

Dispositifs liturgiques

Du déroulement de la liturgie dans cette église, quelques éléments peuvent être lus au niveau du sol. Il est clair que les fidèles pouvaient entrer en grand nombre à la fois par les six portes latérales donnant dans les bas-côtés, dont l'extrémité occidentale était un cul-de-sac où on arrivait à partir de l'E. Le clergé pouvait entrer par l'une ou par l'autre sacristie. Les corridors N et S communiquaient largement avec l'intérieur comme avec l'extérieur.

26. Voir p. 427.
27. À paraître dans *Fouilles d'Apamée de Syrie*, tome II, 2. *L'édifice dit « au triclinos ». Mosaïques et décoration pariétale*.
28. Voir p. 79-80.
29. Voir p. 149.
30. Voir C. Dulière, *Mosaïques des portiques*, *passim*.
31. Voir J. Balty, *Mosaïques antiques*, pl. p. 135.
32. Voir M. Barasch, *Animal Imagery in the Hanita Floors*, dans *I.E.J.*, 24, 1974, pl. 49A.
33. En particulier le panneau hexagonal (?) où les oiseaux sont posés sur un fond d'écailles avec un dessin et un modelé plus raffinés que ceux du panneau carré : voir D. Levi, *op. cit.*, p. 348, et pl. CLXXX, c et d.

Fig. 45. Chapelle à l'extrémité du collatéral N, vue de l'O ; fosse à reliques dans le pavement de tuiles, et niche ou fenêtre dans le mur S de l'absidiole.

Pour ce qui est de l'utilisation de la nef centrale, on pourrait se demander si la circulation principale ne l'évitait pas pour se limiter aux corridors, aux bas-côtés et à la première travée O, qui semblent en effet s'organiser différemment et indépendamment de la nef centrale. La couche de mortier nivelant le sol entre les socles des grosses piles carrées ne conserve pas de trace de barrières et on ne peut savoir s'il existait entre les nefs une séparation en hauteur dans le premier état de l'édifice. Cependant dans les autres églises à bêma-exèdre les fidèles se tenaient dans la nef et même tout contre l'exèdre, et tout au moins la partie de nef en deçà de l'alignement de l'exèdre leur était-elle destinée. Les larges arcades du second état, bien que sur des piles plus massives que dans la plupart des autres églises à exèdre et grandes arcades[34], illustrent le désir de ménager des passages plus aisés autour de l'exèdre encombrant la nef. De toute évidence, l'exèdre fut utilisée aussi longtemps que l'église même. La présence d'un pseudo-narthex représente une particularité inhabituelle dans les églises à exèdre. Nous la rencontrons également dans l'église de Hir esh-Sheikh et de la Sainte-Croix de Résafé et comme là-bas elle peut s'expliquer par la circulation sur les 3 côtés de l'exèdre.

À propos du bêma lui-même, on avait remarqué plus haut que la partie antérieure du podium était revêtue d'un mortier rose qui semblait le même que le mortier qui revêtit les entrecolonnements des piles, lorsqu'on transforma la nef. L'exèdre a donc au moins été remaniée au moment de ces travaux assez tardifs dans l'histoire de l'édifice. On peut même se demander si elle ne date pas, dans son ensemble, de cette époque. Dans sa forme et ses aménagements, elle ne connaît aucun parallèle exact. On remarquera, à propos du petit pilastre, qui est en saillie de quelque trente centimètres vers la nef sur moins d'un demi-mètre le long de la paroi O, qu'il y a ici juste de quoi constituer un support pour un lutrin, en bois ou en maçonnerie légère comme l'ensemble de l'enceinte du bêma. Sa balustrade orientale devait être une structure plus légère que celle des murettes et dalles épaisses des exèdres de la Syrie du N. Le pavillon que représente un panneau isolé d'une mosaïque syrienne offre une restitution possible de cette face[35] (fig. 461) : la balustrade est un simple treillis.

34. Comparer avec les plans d'églises rassemblés par P. Grossmann, *op. cit.*

35. Photo prise par M. Tchalenko chez l'antiquaire Asfar à Beyrouth vers 1968. J'ignore le lieu de conservation actuel de ce panneau.

L'autre caractéristique remarquable est l'organisation en deux tapis parallèles dans tout ce qui reste des travées de la nef, tout comme d'ailleurs dans la première travée et le narthex de la Basilique Hors-les-murs, ainsi que dans le narthex de la basilique de Soueida. Elle peut trouver une explication dans une répartition de la communauté sur les entrées et corridors N et S de l'église et cela probablement selon les sexes, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. On peut rappeler ici que le *Testamentum Domini* préconisait la présence de deux « portiques », un à droite et un à gauche, pour les hommes et pour les femmes[36]. Le parallèle avec Soueida, qui possède aussi deux portes d'entrée à la nef centrale (fig. 301), tout comme Qala'at Sem'ân (fig. 209), amène à suggérer une même fonction d'église de pèlerinage pour la basilique de la citadelle de Dibsi Faraj.

Il ne subsiste rien des éléments précédant l'arrondi de l'abside, mais grâce aux pavements on lit également la présence d'une plate-forme de chœur, en avant de l'abside, que des marches devaient relier au niveau de la nef, 0,50 m plus bas.

Les deux sacristies communiquant avec l'extérieur étaient d'un accès facile pour le clergé. Celle à l'extrémité NE, avec sa fosse à reliques dans l'absidiole surajoutée, s'interpréterait bien, *a priori*, comme une chapelle annexe avec son propre autel si on ne savait que les églises syriennes ne connaissent pas de deuxième autel dans leurs murs[37]. On ne peut en tout cas lui attribuer une fonction baptismale, car un baptistère et ses annexes semblent avoir été découverts au N de l'ensemble de l'église, au-delà du corridor extérieur[38]. Le doublement d'une sacristie vers l'E se voit dans quelques autres églises syriennes ; citons celle du S à Rayan, et celle du N dans la basilique de Julianos à Brâd. Remarquons que les autres basiliques à corridors-portiques extérieurs ont une « sacristie » à l'extrémité de ces derniers : elle double à el-Hosn et à Résafé B la sacristie la plus proche du sanctuaire, mais dans un alignement N-S. Il est possible que dans le cas présent la nécessité des accès à partir de l'E ait entraîné ce doublement en longueur et non en largeur. La communication avec la « cour » orientale a pu également être une raison pour rompre l'alignement avec le reste du chevet, tout comme ce fut le cas pour la sacristie N de l'Église Supérieure de Khân Khaldé[39].

Il y a toutefois un parallèle intéressant à établir avec des découvertes faites dans le Négeb : de petites fosses réservées au centre d'un podium élevé dans l'absidiole, maçonné et habillé de dalles soignées, servaient de réceptacle à un reliquaire. Ce dispositif est le propre des deux sacristies de l'Église Nord de Sobata et de l'Église Sud d'Oboda[40].

Bien que les dimensions de l'absidiole de Dibsi Faraj soient nettement supérieures à celles des niches des deux églises du Négeb central, elles ont en commun la forte élévation du fond de la niche — entre 0,5 et 1 m — ce qui exclut qu'à Dibsi Faraj il s'agisse d'une estrade à laquelle on pouvait accéder d'une enjambée. L'habillage de petites dalles de pierre sur le fond et la paroi basse des niches d'Oboda se retrouve ici dans celui de petites tuiles, trop fragiles pour supporter une véritable circulation.

L'armoire ou niche dans le côté S de l'absidiole est assez intrigante dans ce contexte. De l'autre côté du mur s'étend la cour orientale avec laquelle l'avant de la salle communique de plain-pied. On peut se demander si cette armoire n'était pas plutôt une sorte de guichet ou de vitrine permettant de mettre en relation les personnes présentes dans la cour et le présumé reliquaire, parfaitement dans l'axe N-S[41]. Quant à la surface laissée libre tout autour du réceptacle, ne pourrait-elle, dans le cadre de cette hypothèse, s'expliquer par la présence de lampes, d'ex-voto et d'autres reliquaires ?

La découverte de cet édifice, avec ses pavements, son plan et ses installations liturgiques particuliers, est d'une grande importance dans le cadre de cette étude. Résafé est à une soixantaine de kilomètres ; seule la Basilique [illegible] y a quelque chose en commun, du point de vue du plan, avec notre édifice. Elle comporte par contre un ambon du type grec traditionnel, et la Basilique A, de la Sainte Croix, possède une exèdre en fer à cheval. D'autre part Résafé n'a fourni aucun pavement en mosaïque ; le long de l'Euphrate il faut aller vers le S jusqu'à Doura-Europos (bains dans le chantier C3) pour retrouver des mosaïques de pavement : l'importance de ce nouveau jalon est donc évidente. Il est à espérer que sa publication définitive fournira des indications et des dates qui permettront de situer plus précisément ce monument dans l'histoire de l'architecture, de la liturgie et de la mosaïque de pavement.

36. *Testamentum Domini*, éd. I.E. Rahmani, p. 22-23. Ce texte est repris plus loin p. 500 sv., de même que la question de ses rapports avec la liturgie syrienne.

37. Sur cette question, voir également p. 174.

38. Voir R. Harper, *op. cit.*, p. 330.

39. Voir ci-dessous, p. 382 et fig. 354.

40. Voir A. Negev, *The Churches of the Central Negev. An Archaeological Survey*, dans *R.B.*, 1974, p. 420-421, pl. XVII et pl. XIX en haut, et Id., dans *MB*, 19, 1981, fig. 47-48 et 60.

41. Les fouilleurs y voient également l'emplacement d'un reliquaire : R. Harper, *loc. cit.*

DIBSI FARAJ,

Martyrion, Église Hors-les-Murs

(pl. hors-texte 2)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/20.000, feuille Résafé, NI-37-XXI. Lat. : 35°55' ; long. : 38°14', sur la rive droite de l'Euphrate, 15 km E de Balis.

Bibl. : R.P. Harper, *Second Preliminary Report on Excavations at Dibsi Faraj*, dans *A.A.S.*, 24, 1974, p. 25-27, fig. ; Id., *Excavations at Dibsi Faraj, Northern Syria, 1972-1974 : A Preliminary Note on the Site and its Monuments*, dans *D.O.P.*, 29, 1975, p. 333-334, fig. E, et 11-13 ; A. Bahnassi et A. Bounni, *Sauvegarde des antiquités de l'Euphrate*, Damas, 1973, p. 10-11, pl. 3.

L'église fut fouillée dans le cadre du sauvetage des monuments et sites destinés à être noyés par les eaux de l'Euphrate en amont du barrage de Tabqa, de 1969 à 1974. Le travail sur le site fut exécuté par une équipe anglo-américaine, sous la direction de M.R. Harper, sous les auspices conjoints du Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies et du Kelsey Museum de l'Université du Michigan.

La plus grande partie des mosaïques conservées fut levée, la moitié orientale de la nef en 1973 et la moitié occidentale en 1974, pour être restaurée dans les ateliers du Musée national de Damas. Elles y sont actuellement conservées sous forme de panneaux séparés. Ils proviennent de l'espace central du narthex, de la partie occidentale de la nef et du bas-côté S, de presque toute la surface du bas-côté N, du fragment de tapis devant l'abside, des deux sacristies et de l'abside. La majorité cependant des pavements de la nef et du bas-côté S n'a pas été dégagée, leur surface étant comprise dans celle des habitations installées dans l'enceinte de l'église. À l'exception de la sacristie N, les mosaïques ne sont pas très bien conservées ; toutefois chaque tapis l'est suffisamment pour qu'on puisse en reconnaître le motif.

L'édifice

Cette basilique, située dans l'Antiquité dans une région de nécropoles à près d'un demi-kilomètre hors des murs de la ville antique, était intégrée dans le village moderne. Une maison qui était installée sur la plus grande partie de son bas-côté et de sa nef fit obstacle au dégagement de celles-ci. Ce vaste édifice se présente comme un rectangle de 51 m de long sur 23,75 m de large. Un narthex tripartite communique, par son espace central seulement, avec la nef, et cela par un *tribêlon* sur les deux larges socles duquel on peut restituer chaque fois deux colonnes accolées. Les colonnades des quatorze travées devaient souligner la longueur des nefs, mais rien n'est conservé de ces supports sauf les socles en maçonnerie aussi pauvres que l'ensemble des murs du bâtiment. L'abside est profonde de 6 m sur 7 m de large. Avec les deux sacristies barlongues, elle s'aligne derrière la façade orientale plate. Il ne reste presque rien de l'élévation des murs, du fait de la pauvreté de leur construction, et nulle part on n'a pu retrouver la trace d'un seuil. Les inventeurs en ont restitué un hypothétiquement au centre de la façade O, du fait de la présence d'une inscription dans le pavement juste en face de celle-ci. Un seul seuil fut trouvé en place, menant du bas-côté à la sacristie N, et on a retrouvé les trois marches qui montaient de la pièce S du narthex vers la salle centrale. Le sanctuaire connut au moins deux états : le premier est attesté par un enduit mural peint couvrant les murs jusqu'à la base, au niveau du sol de la nef, le second avec un sol surélevé couvert de mosaïque jusqu'à une bande de carreaux de terre-cuite, le long du mur, en quoi l'on veut voir l'emplacement d'un *synthronon*[1]. Dans la sacristie S, légèrement plus longue dans le sens N-S que la sacristie N, un sarcophage fut retrouvé dans l'angle NO, tout contre le mur de l'abside, affleurant sous le niveau de la mosaïque, sans qu'on puisse savoir s'il était visible ou non lors de l'usage du bâtiment, car tout cet angle de la salle a été bouleversé.

1. C'est l'interprétation qu'en donne le fouilleur : R. Harper, *Excavations at Dibsi Faraj...*, p. 334. On reviendra sur ce sujet plus loin, dans l'étude des installations liturgiques du bâtiment.

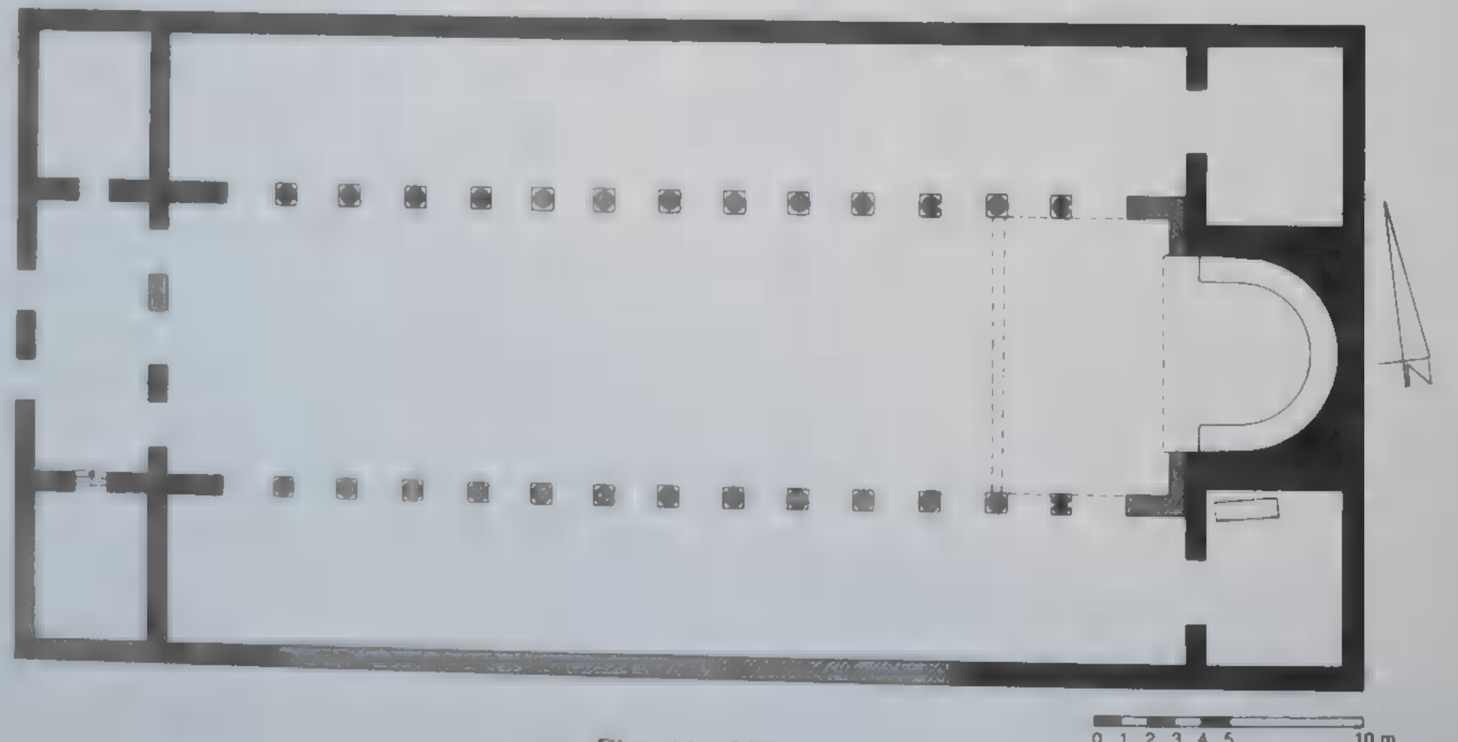

Fig. 46. Plan.

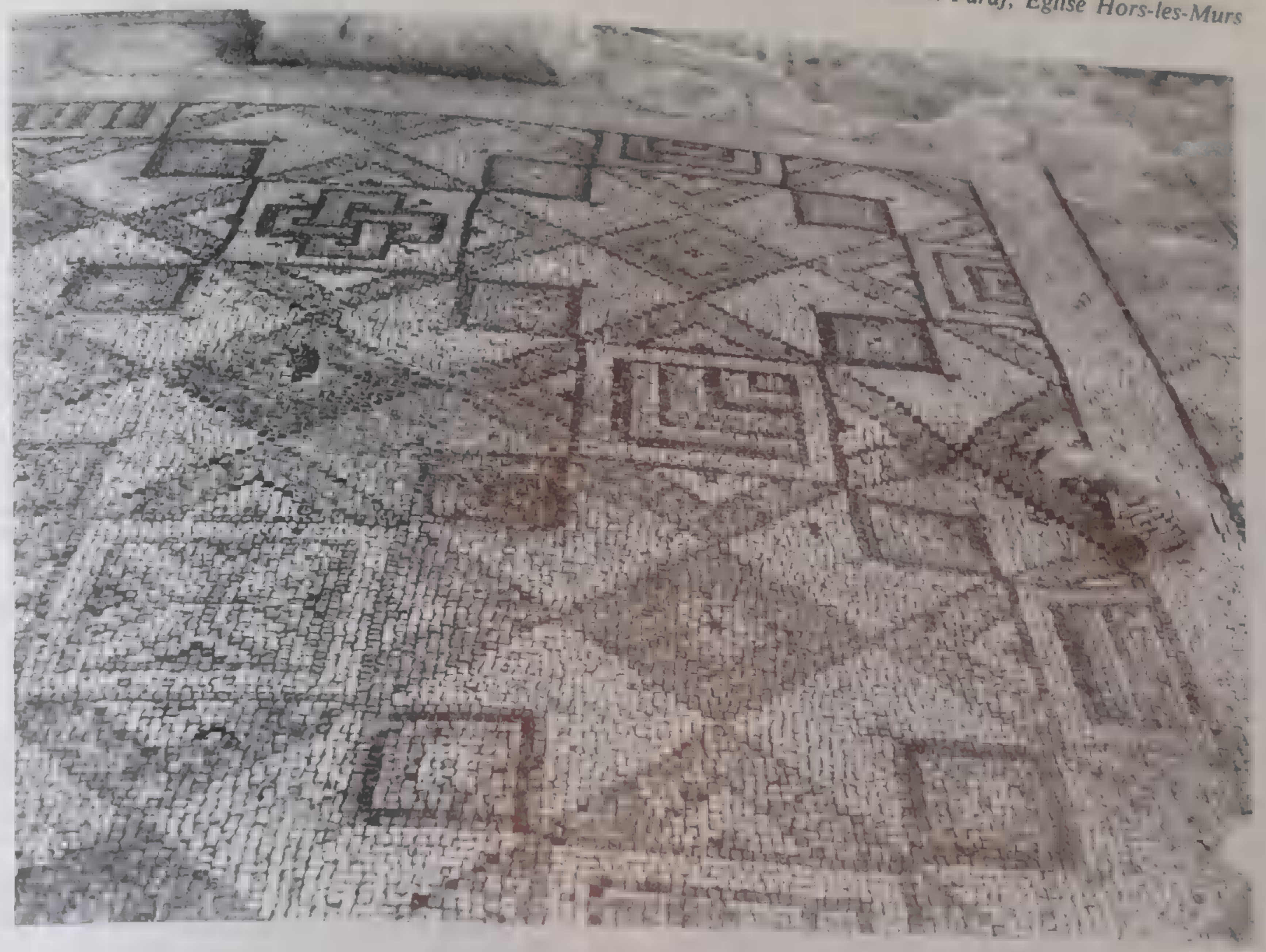

Fig. 47. Tapis S du pseudo-narthex, vu du S.

Les pavements

Les cubes mesurent en moyenne 0,8 à 0,9 cm de côté. La densité de la pose est assez forte : environ 123 cubes au dm². Les cubes ne portent pas de trace d'usure et leurs arêtes et les joints sont encore vifs. Les couleurs en sont blanc, rose, rouge, jaune, gris, gris bleuté et noir.

Les fouilleurs ne parlent que de deux sous-couches : une couche de nivellement avec le gravier naturel et une couche de pose « minimum »[2]. Ma propre observation était de quatre strates sous les tesselles. Tout en bas, une sous-couche de grosses pierres, pierraille et gravier, de plus de 50 cm d'épaisseur ; sur celle-ci se distinguait une couche de quelque 15 cm de pierres régulièrement dressées dans ce qui semblait être de la terre, rougeâtre. Là-dessus, rattrapant les inégalités en creux de cette strate et l'égalisant, on pouvait voir un mortier gris-blanc, lui-même recouvert de quelque 0,30 cm de mortier blanc, de chaux presque pure. Ces observations avaient été faites en 1974 dans la partie orientale de l'édifice où les mosaïques avaient déjà été levées, et en examinant les lacunes et leurs bords dans la partie occidentale, encore revêtue de ses pavements, et où étaient seules visibles les deux couches supérieures[3]. Selon les observations des fouilleurs, l'abside principale fut mosaïquée en une seconde campagne, la première étant attestée par une couche inférieure de mortier de pose, bien lissée, mais ne portant pas trace de cubes, et de niveau avec la mosaïque dans la nef.

Dans le narthex, seule la salle centrale fut mosaïquée. Dans ses salles latérales, on n'a retrouvé que la sous-couche à grenaille. Dans la salle centrale, le champ s'organisait en deux tapis juxtaposés selon la ligne axiale E-O de l'édifice, avec un panneau quadrangulaire, à cheval sur les deux autres et contre le côté E.

La bordure de l'ensemble des tapis est une ligne d'octogones adjacents, encadrée d'un filet rouge et d'une large bande, rose à l'extérieur, blanche à l'intérieur. Les octogones sont blancs sur fond rose sur les deux tiers N et, inversement, rose sur fond blanc dans le tiers S de la bordure. Les deux tapis sont séparés par une bande blanche. Les inventeurs signalent les restes d'une inscription « près de la porte ouest ». Ils ont pu y lire « EIC (?)..., suggérant un texte religieux concernant l'entrée dans la Maison du Seigneur »[4]. C'était, semble-t-il, une bande inscrite interrompant la ligne d'octogones. Le tapis N porte un quadrillage oblique de bandes en arc-en-ciel gris/rouge/blanc/rouge/gris, avec un petit carré sur la pointe aux intersections, ce qui dessine des lignes N-S de carrés alternativement blanc et rose, emboîtant respectivement un petit carré rouge ou blanc. Le tapis S est un quadrillage oblique de larges bandes blanches avec surimposition, aux intersections,

2. *Ibid.*
3. Il est possible que les fouilleurs aient considéré que le *rudus*, la sous-couche inférieure de pierraille et gravier, et la pierraille dans la terre rougeâtre faisaient partie d'une même couche de nivellement.

4. R. Harper, *op. cit.*, p. 334.

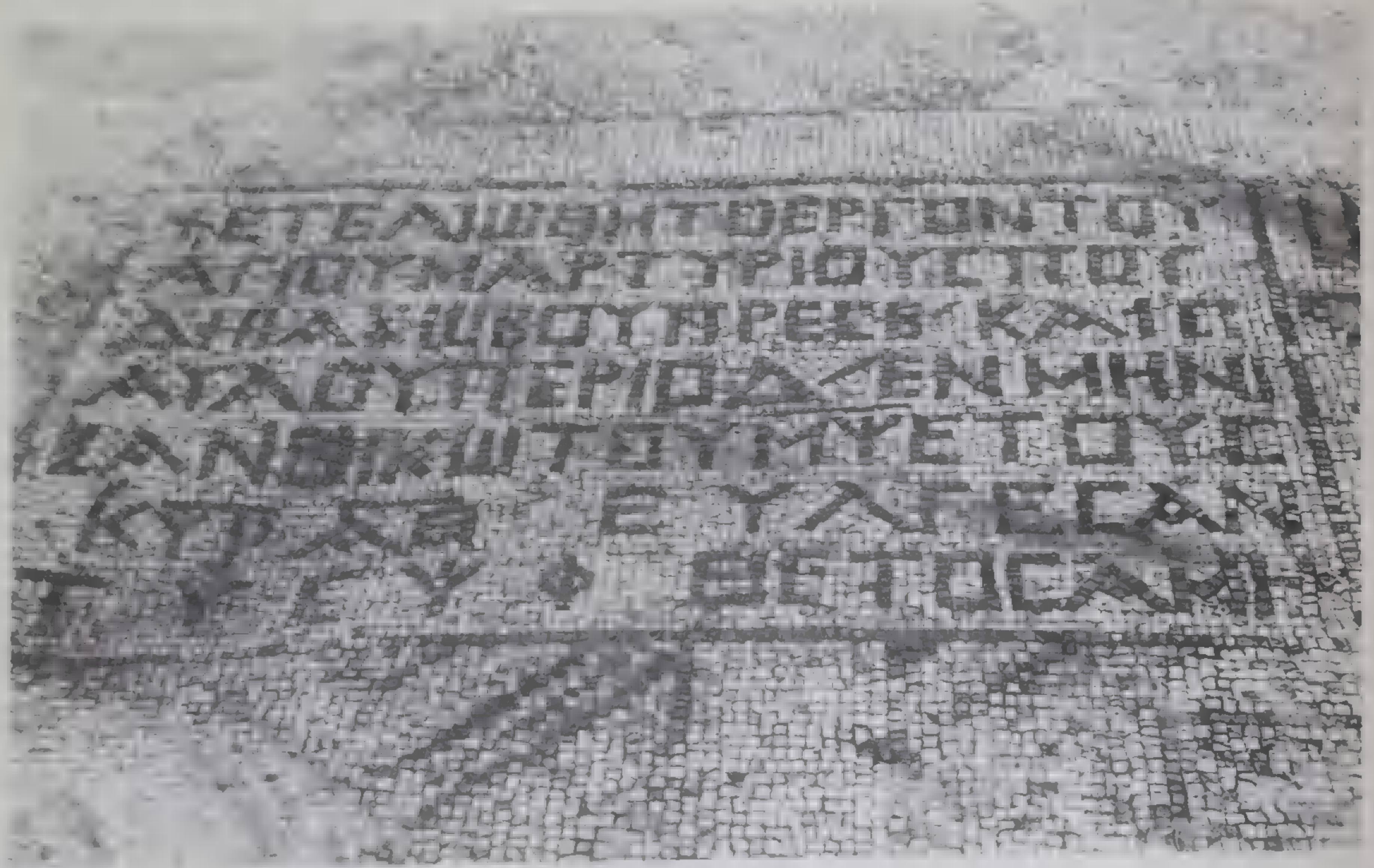

Fig. 48. Inscription centrale du pseudo-narthex, vue de l'O.

de grands carrés droits, sécants aux angles. Les carrés déterminés entre les grands carrés sécants en emboîtent un autre, à bordure blanche, portant divers motifs en arc-en-ciel. Par contre, c'est un nœud de Salomon, à boucles carrées, et à boutons de fleur dans les angles, qui occupe le carré juste devant la porte S ; on peut se demander si ce motif n'a pas ici la valeur d'un signe apotropaïque[5].

Le petit panneau quadrangulaire central porte une inscription grecque qui se lit à partir de l'O, donc en entrant (pl. h.-t. 2). Elle comporte sept lignes écrites en cubes gris et noirs, avec des lettres de type rectangulaire[6].

1 + Ἐτελιώθη τὸ ἔργον τοῦ
ἁγίου μαρτυρίου σπου-
δῇ Ἰακόβου πρεσβ(υτέρου) καὶ Π-
αὐλου περιοδ(ευτοῦ) ἐν μηνὶ
5 Ξαντικῷ τοῦ ΜΨ ἔτους
Κύρ(ιε) ἀθ(άνατος) εὐλ[ό]γεσαν
τοὺς ψ[η]φ[ο]θέτος Ἀμην.

« La construction du saint martyrium a été achevée par le soin du prêtre Jacobos et du périodeute Paulos au mois de Xanthikos de l'année 740. Seigneur immortel bénis les mosaïstes. Amen. »

Le nom *martyrion* désigne probablement l'ensemble de l'édifice ; ce n'est pas cette salle-ci — de toute évidence un narthex — qui a pu être revêtue d'une fonction martyriale. La date de 740, selon l'ère des Séleucides, correspond à l'an 429 ap. J.-C.[7].

Ce n'est pas ici le seul cas où un mosaïste semble n'avoir eu, à cette époque, qu'une bien piètre connaissance de la langue grecque, au point d'avoir oublié, changé ou déformé nombre de lettres dans l'inscription qu'il devait recopier[8]. Dans ses deux dernières lignes, on peut remarquer, d'une part l'absence de plusieurs voyelles due sans nul doute à ce que l'artisan parlait une langue sémitique, c'est-à-dire sans vocalisation écrite, d'autre

5. Hypothèse justifiée par le caractère privilégié du motif dans ce pavement, compte tenu aussi de ce que nous savons de l'utilisation, dans un but apotropaïque, des nœuds aussi bien que des croix, placés près de seuils, de portes et à l'entrée de lieux consacrés. C'est ainsi que E. Kitzinger, dans *The Threshold*, p. 642-643, propose une interprétation apotropaïque pour les nœuds de Salomon devant des seuils dans la Maison du Phénix d'Antioche et dans le sanctuaire de la Nativité à Bethléem. A comparer au nœud devant le seuil S à Mezra'a el-'Oulia, p. 181, et devant l'entrée du martyrium du Michaëlion de Haouarté, p. 106.

6. On remarquera le [illegible], le [illegible] et le M. Les abréviations sont indiquées par de [illegible] traits obliques en l'air, utilisés ici pour abréger la titulature des membres du clergé. Dans les deux dernières lignes, les lettres sont [illegible] espacées ; la mosaïque est intacte, mais certains espaces blancs correspondent à des lettres manquantes, alors que certaines des lettres visibles sont fantaisistes et d'autres sont rendues par des tesselles de la couleur du fond. De ce fait ces deux lignes sont particulièrement incohérentes. Le « N » final utilise le cadre du panneau inscrit comme seconde haste verticale.

7. L. 6 : il manque un O entre le Λ et le Γ, le A a remplacé le O de l'impératif : εὐλόγεσαν pour εὐλόγεσον ; l. 7 : la deuxième lettre, O, est rendue en tesselles blanches. La quatrième peut se lire comme E ou C. Je complète par des voyelles, bien qu'il soit possible de lire un I dans le fond blanc entre le Ψ et le Φ et un grand O carré après le Φ. La terminaison en -τος a pu résulter d'un doute entre un accusatif en -τους et l'accusatif correct en -τας.

8. Évoquons en particulier la grande inscription circulaire d'Oum Hartaïne, où l'on retrouve d'ailleurs le même « *speedwriting* » peu vocalisé du mot « mosaïste » ΨΗΦΘΗΤΣ où un signe d'abréviation a permis d'éviter la terminaison dont le mosaïste n'était sans doute pas trop sûr, là-bas comme ici ; voir ci-dessous p. 196-197.

part les problèmes avec les déclinaisons. La prière de bénédiction pour le ou les mosaïstes est rare, plus que celle de commémoraison[9].

Du pavement de la nef centrale, on dégagea des fragments de son premier tapis O et des trois tapis N, avant la travée de chœur et l'abside. L'ensemble de la nef est bordé par une large bande en quadrillage oblique rouge à carrés jaunes et gris. Très large à l'O cette bordure y constitue presque un champ, au seuil de la nef.

Le premier tapis O de la nef était divisé en deux par une bande jaune entre des filets noirs et des bandes blanches, tout comme les tapis du narthex. Le tapis N, seul conservé, comporte une fine bordure en ligne de dents de scie rouge/blanc entre deux bandes rouges. Le champ est une composition d'étoiles à huit losanges, mais elle est organisée en composition centrée autour d'un grand carré d'intervalle droit, déterminé par quatre quarts d'étoiles en sautoir. Les losanges, alternativement jaune et gris, emboîtent un losange de la couleur inverse. Le grand carré droit est orné d'un quadrillage oblique de lignes de boutons de roses, avec des roses entières dans les intervalles. Quatre petits carrés d'intervalle sur la pointe sont alternativement ornés de nœuds d'entrelacs et d'étoiles dont les rayons sont des lignes de boutons de roses.

Deux ou trois tapis pouvaient séparer ce premier tapis des trois partiellement conservés plus loin dans la nef. Premier du côté O, juste au-delà de la moitié de la nef, un tapis quadrangulaire est bordé d'une ligne de cabochons ovales et carrés sur la pointe alternés et séparés par des fleurettes longiformes. Le champ est une composition d'octogones et de croix déterminant des hexagones oblongs. Du second tapis, il subsiste un panneau carré contre le côté N de la nef, orné d'un médaillon circulaire. Les quatre écoinçons portent des motifs en arc-en-ciel. Des entrelacs assez complexes ornent le médaillon : à deux carrés superposés, l'un droit, l'autre sur la pointe, cantonnés chacun de quatre petits carrés, se superpose une couronne de cercles entrelacés ; un petit nœud d'entrelacs frappe le centre de chaque petit carré. Dans l'octogone central, un cercle porte une roue de tenture. Le champ oriental de la nef est bordé d'une ligne de zigzags entrecroisés à boucle. Ce champ est un quadrillage de bandes sur la pointe inscrit en intervalle et orné de motifs en arc-en-ciel, en lacis et en fleuron.

Une bande blanche barre la nef devant le tapis oriental ; elle dessine ainsi un chœur en avant de l'abside. Sa

Fig. 49. Premier tapis N de la nef, vu du S.

bordure est identique à celle de l'ensemble de la nef, doublée d'une seconde bordure, une bande en tresse à quatre brins. Son champ est un quadrillage droit avec une fleurette en intersection et en intervalle.

Ce champ s'étendait sur toute la largeur de la nef, ou plutôt du chœur, mais on ne sait s'il en allait de même pour les autres champs de la nef, ou bien, comme le premier tapis à l'O, s'ils étaient divisés en deux par une bande médiane.

Le bas-côté N est pavé d'une suite de tapis de tailles inégales : les quatre premiers carrés, suivis d'un cinquième barlong, d'un sixième légèrement étiré, d'un septième rectangulaire et d'un dernier tapis, carré. La bordure continue de tout le collatéral est une ligne de grands octogones droits adjacents, jaunes sur fond (triangles de reste) alternativement gris et rose, dans un cadre en filet rouge. Aux extrémités E et O, la ligne d'octogones est doublée, et à l'E l'alternance des couleurs est interrompue et bouleversée. Les tapis sont encadrés et séparés par une bande blanc-jaune.

9. Même formule déjà rencontrée à Deir el-'Adas, p. 52. Dans la basilique de Soli on voit une prière de protection pour le mosaïste : « Χρίστε βοήθει τῷ ψηφώσαντει » (voir V. Karageorgis, *Chronique des fouilles et découvertes à Chypre, 1966*, dans *B.C.H.*, XLI, 1967, p. 362 et fig. 170, et J. et L. Robert, *Bulletin épigraphique*, dans *R.E.G.*, LXXXI, 1968, nº 569, p. 537) ; de même, dans l'Église de Hâs (voir p. 118) la formule finale « Χρίστε βοήθι » concerne sans doute les mosaïstes cités juste avant. Ailleurs ce sont de simples prières de commémoraison, comme à Arkassa sur l'île de Carpathos (voir en dernier lieu S. Pelekanides et P. Atzaka, *Syntagma*, p. 60) ou comme dans l'inscription O du baptistère sous le bas-côté N de la grande basilique au Ras Siagha-Mont Nébo (voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 313-315).

Le premier tapis est une composition de petites étoiles de huit losanges, roses, jaunes, gris ou blancs, déterminant des grands carrés droits à motifs en arc-en-ciel et des petits carrés sur la pointe qui en emboîtent d'autres.

Dans le deuxième tapis, les cubes sont posés en réticulé. Un quadrillage droit rouge, à carrés alternativement gris, blanc et rose, emboîtant des carrés aux coloris inversés auxquels s'ajoute le noir, est ainsi animé par le pointillé que composent les lignes. Un effet à bandes transversales de couleur est obtenu par le fait que les carrés de même couleur se suivent en diagonale.

Le troisième tapis est également posé en réticulé mais, comme le quadrillage de bandes de rectangles dont il est formé est posé en oblique, il n'y a pas d'effet de pointillé. Les intersections sont des carrés roses, encadrés d'un double filet, un gris et un rouge. Dans une direction les rectangles sont blancs et emboîtent un rectangle gris, alors que dans l'autre les couleurs sont inversées. Les grands carrés d'intervalle portent tous un motif traité en arc-en-ciel simple.

Le quatrième tapis est un quadrillage oblique en blanc, gris, rouge et rose y faisant apparaître des carrés emboîtés et une croix avec case centrale en arc-en-ciel.

Le cinquième tapis, assez mal conservé et non entièrement dégagé[16], est une composition d'octogones sécants déterminant de petits carrés gris flanqués d'hexagones oblongs alternativement roses et blancs.

Fig. 50. Collatéral N, troisième tapis.

Fig. 51. Collatéral N, deuxième tapis.

Un quadrillage droit de bandes constitue le sixième tapis : les intervalles emboîtent un carré droit et un petit carré dentelé sur la pointe.

Le septième tapis est également un quadrillage droit, mais avec un petit carré sur la pointe aux intersections et un petit carré droit en intervalle.

Dans le huitième tapis, le plus long de tout le bas-côté, on trouve le motif en quadrillage de bandes de chevrons que l'on retrouvera dans le premier champ O du collatéral S. L'emboîtement de deux carrés dans les intervalles contient un petit carré sur la pointe au centre.

Le neuvième tapis, qui termine le bas-côté N, à côté du chœur, est couvert par une composition d'octogones et de croix, déterminant des hexagones. Octogones et hexagones sont frappés d'un petit carré.

Le bas-côté S fut à peine dégagé et sur les quatre travées nettoyées seule une, contre la façade O, a conservé son pavement. À l'E deux minuscules fragments sont tout ce qui reste dans les trois dernières travées. La bordure de l'ensemble du bas-côté est la même que pour la nef N, c'est-à-dire une ligne d'octogones adjacents, doublée du côté O. Elle est bordée elle-même par une ligne de calices tricolores tête-bêche entre deux bandes blanches. Dans le

16. Il est occupé en grande partie par la haute berme conservée entre deux [illegible] de la fouille ; on la voit clairement sur le plan « E » dans R. H[illegible], op. cit., ainsi que sur la photo aérienne montrée lors de l'exposition d'Alep.

champ on trouve comme dans le grand tapis du bas-côté N le quadrillage de bandes de chevrons superposés, changeant de sens à chacune des intersections et à mi-distance de celles-ci. Les carrés d'intervalle emboîtent plusieurs petits carrés dont celui du centre, blanc, est frappé d'une rosette à huit pétales.

Les tapis d'entrecolonnement sont conservés seulement entre le narthex et la nef, et entre le bas-côté N et la nef.

Entre le narthex et la nef seuls deux des trois tapis d'entrecolonnement avaient des mosaïques identifiables. L'un est orné d'un quadrillage oblique de bandes rouges, sur fond blanc, et l'autre porte une composition d'octogones sécants déterminant de petits carrés et des hexagones allongés.

Des fragments de tapis d'entrecolonnement étaient conservés dans les six premières travées et dans la dixième, la onzième et la douzième travée. Cinq motifs ont pu être notés. Une composition d'octogones sécants, dessinés en blanc, formant de petits carrés sur la pointe roses et des losanges jaunes et gris, occupe le premier entrecolonnement. Le second s'orne d'un quadrillage oblique de câbles en arc-en-ciel, déterminant des carrés gris ornés d'un damier gris-vert/blanc. Dans le troisième, éventré, on voit les restes d'une composition de grands octogones sécants, dessinés par un filet blanc entre deux rouges et déterminant des carrés sur la pointe. Une composition de petits octogones sécants, dessinés en rouge, déterminant des carrés droits blancs et des losanges roses et gris occupe le quatrième entrecolonnement. Ensuite le tapis du douzième entrecolonnement porte aussi un motif d'octogones sécants.

Dans l'abside, un niveau correspondant à la nef fut dégagé, mais il ne portait aucun pavement. C'est à un niveau plus élevé du sol de l'abside que correspond le revêtement conservé ; il implique la présence d'une marche, surajoutée, mais aujourd'hui disparue, à partir du niveau de la nef. Un rang de dalles soignées longe l'arrondi du mur et y sert de raccord à la mosaïque sauf sur le côté O où elle est bordée par un double rang d'octogones sécants. La mosaïque dans l'abside même est

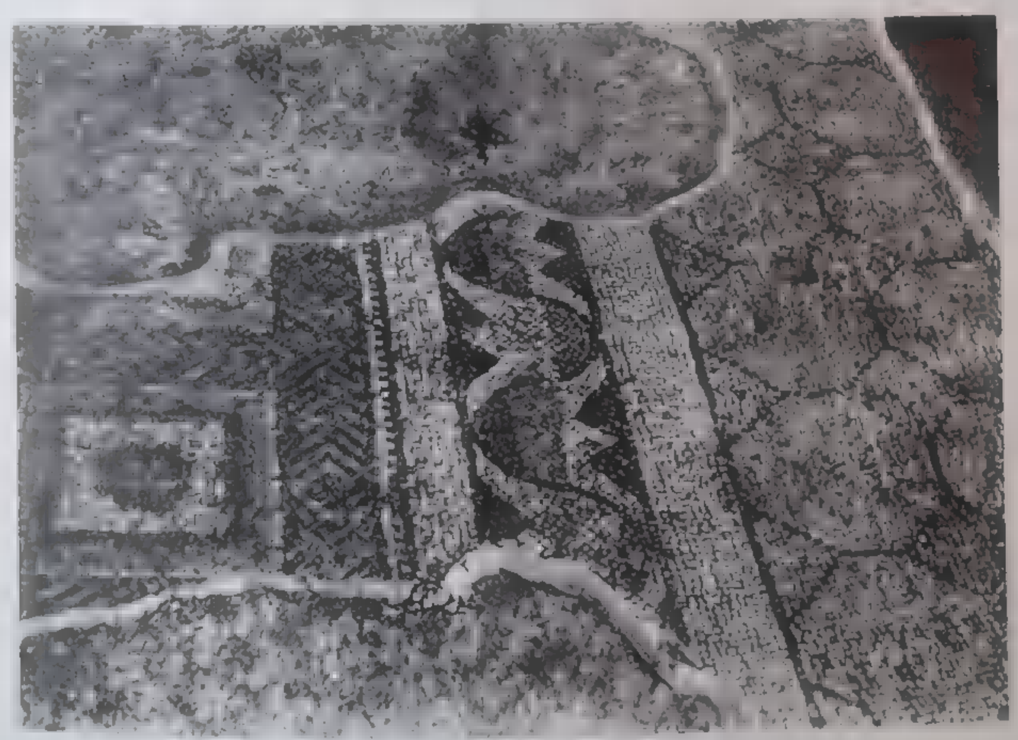

Fig. 52. Collatéral S, premier tapis.

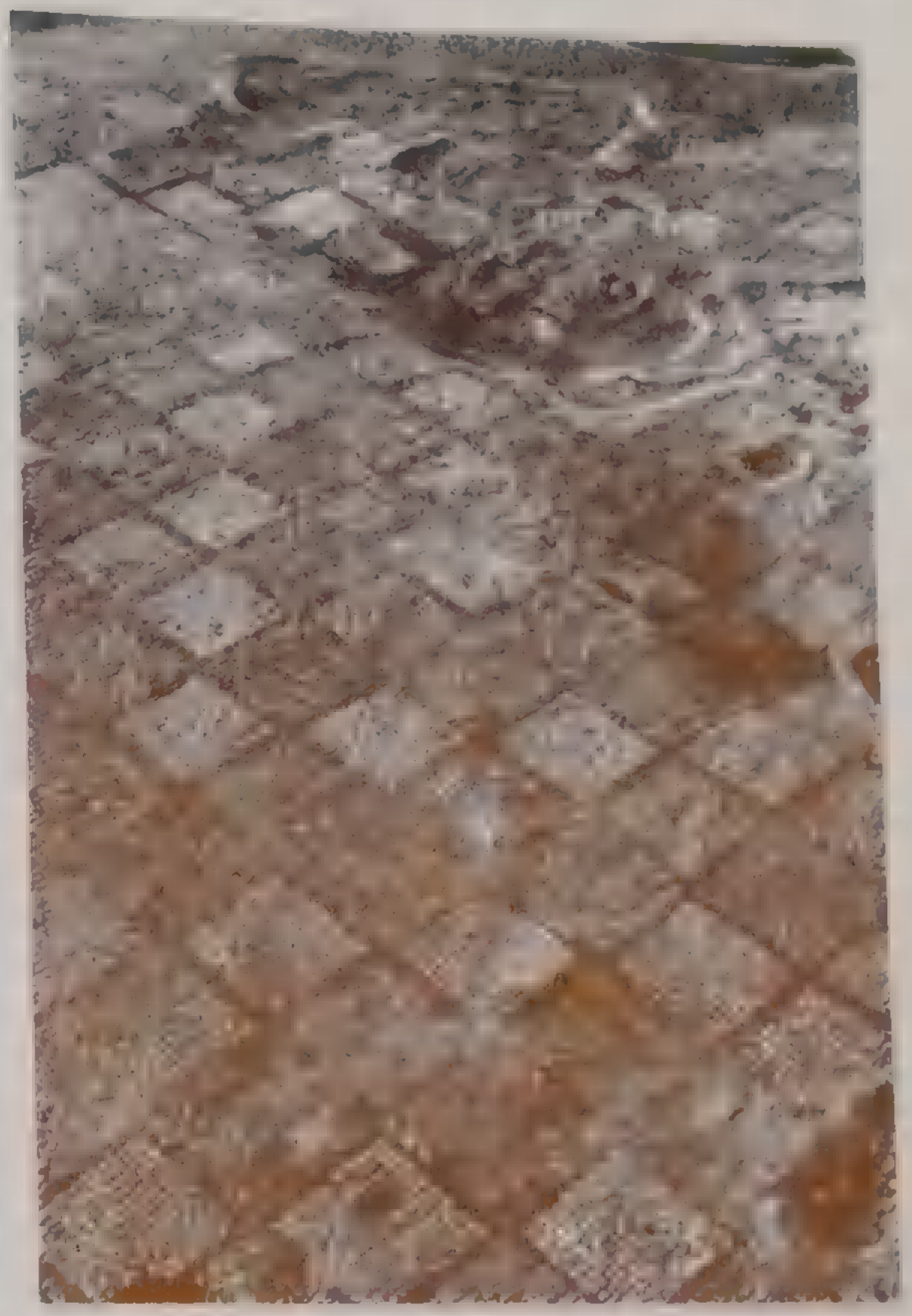

Fig. 53. Collatéral N, quatrième tapis.

partagée en deux zones, très inégales : une large bande N-S et une petite rallonge bipartite au fond de l'abside. La zone principale est un semis en lignes de boutons de rose entre lesquelles se dessine un portique ; quatre colonnes se dressent, avec des bases et des chapiteaux identiques à quatre degrés, supportant des arcs en bâtière. On compte trois arcs entiers au centre et deux pentes isolées, l'une à droite et l'autre à gauche, coupées par la bordure en dallage. Ces arcs juxtaposés forment un zigzag continu orné d'un motif en arc-en-ciel. La zone de fond de l'abside est posée en réticulé. Une bande blanche délimite les deux champs, une composition de lignes de chevrons au N, et un damier droit au S.

La mosaïque de la sacristie N est exceptionnellement bien conservée, mais ne présente pas un grand intérêt quant à sa conception. Une large bordure en quadrillage droit de carrés qui en emboîtent d'autres est doublée par une bande blanche. Le champ est une répétition de celui du premier tapis O du bas-côté N, c'est-à-dire une composition d'étoiles de huit losanges déterminant de grands carrés droits à motifs en arc-en-ciel et de petits carrés sur la pointe qui en emboîtent un autre.

Le pavement de la sacristie S est éventré autour du sarcophage dans l'angle NO. La mosaïque est posée en

mosaïque avec une bordure de grands octogones adjacents bleus sur fond rouge entre deux bandes blanches, et un champ en damier oblique rose et blanc. Cette salle est peut-être la chapelle martyriale principale de ce martyrium, mais son pavement est tout à fait quelconque.

Datation

D'après l'étude stylistique que l'on peut faire de cet ensemble, il me semble que la date fournie par l'inscription du narthex, 429 ap. J.-C. peut valoir pour la plus grande partie des pavements conservés. Dans la nef les travaux auraient débuté par le narthex et les bas-côtés pour ensuite avancer vers l'E, de façon à ce que les trois tapis devant le chœur et le chœur même fussent terminés en dernier lieu, alors que l'abside aurait dû attendre encore un bon siècle et demi pour recevoir sa mosaïque dans un cadre de dalles.

Style

On a pu remarquer déjà que plusieurs motifs se répètent en différents endroits de l'édifice : le premier tapis du bas-côté N et celui de la sacristie N ont la même composition ; il en va de même pour le tapis O du bas-côté S et l'avant-dernier tapis du bas-côté N ainsi encore que pour le second tapis d'entrecolonnement et le tapis N du narthex. Bien que simples ces schémas compositionnels ne sont pas banals et caractérisent un atelier local. Il est d'autant plus intéressant, par conséquent, de remarquer que nous retrouvons dans l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj quelques-uns des motifs observés ici. On revoit là-bas le quadrillage oblique de bandes avec surimposition de carrés droits sécants aux angles, utilisé en large bordure, alors qu'ici il constitue le tapis S du narthex. La composition en étoiles de huit losanges déterminant des carrés droits qu'ici nous avons déjà dans le bas-côté et la sacristie N se retrouve là-bas dans la première sacristie N. Même les simples quadrillages de bandes avec des carrés emboîtés dans les intervalles sont à signaler, similaires ici dans le bas-côté N et là-bas dans les deux tapis du bas-côté S. Le quadrillage avec fleurette en motif d'intersection et en intervalle occupe ici le chœur et, là-bas, le bas-côté S où il est exécuté en oblique. La parenté de ces pavements est très évidente et c'est, sans nul doute, la même équipe qui a travaillé sur les deux chantiers pour ces tapis. Par contre, on est frappé de ce qu'ici les motifs des tapis de la nef, et là-bas ceux du « pseudo-narthex », participent à un style distinct. Le problème qui se pose est celui des développements encore mal connus de la mosaïque dans la première moitié du V^e^ s.

Ainsi peut-on observer dans ces deux derniers groupes que des bandes gemmées ont été employées, décor linéaire riche, mieux attesté dans la seconde moitié du siècle et surtout au VI^e^ s.[11]. De même, on sait que si le goût des décors à boutons de rose et fleurettes se développe dès la première moitié du siècle[12], la vogue ne s'en établit, hors des grands centres artistiques, que vers le milieu du V^e^ s. C'est à ce moment-là également qu'apparaissent en Syrie et surtout en Transjordanie et en Palestine les multiples jeux d'entrelacs en compositions couvrantes ou centrées auxquels appartient le décor du médaillon de la présente nef[13]. Faut-il pour cela descendre la date des tapis avec décor en entrelacs, ou à boutons de rose, ou à bandes chargées ? Au contraire : il faut y voir la coexistence d'une diversité de courants, de schémas et de recherches. L'entrelacs ici est de grand gabarit, comme celui d'ailleurs du narthex de l'Église de la Citadelle ; il est réminiscent de ceux de la nef de Khirbet Moûqa (fig. 135), mais il amorce une évolution dans le sens de la réduction et de la complexité. De même les jeux de boutons de rose sont-ils encore bien timides, et on ajoutera que, par rapport au milieu du siècle, l'élément figuré tient une place infime dans le décor. Les pavements de ces trois nefs constituent un jalon précieux pour notre connaissance des tendances dans la mosaïque autour de cette année 429 ap. J.-C. : sobriété, subtilité dans les coloris, plus harmonieux que contrastés, recherches formelles diverses promises à un riche avenir. De leur côté, les grandes étendues paisibles, aérées, aniconiques, d'une stricte géométrie, sans bordure ou presque, qui font la qualité des pavements du pseudo-narthex et du bas-côté, constituent une vogue éphémère.

Enfin, le pavement de l'abside appartient certainement avec la couronne de dalles qui le borde à un second état. La fouille, qui fut pratiquée une fois le pavement levé, mit en évidence une surface de sol préparée, mais sans mosaïque. Aussi ignore-t-on quel était le revêtement de l'état ancien de l'abside.

Les fouilleurs, les premiers, considérèrent cette mosaïque comme la plus tardive de l'église. Le fond en rangées de boutons de rose sans écailles n'est pas d'avant le VI^e^ s. alors que le sévère aniconisme des arcades, d'un rendu sec, évoque déjà l'art islamique. Ce portique dans le sanctuaire rappelle, autant par l'iconographie que par le style, les arcs sur la mosaïque de la niche de la thora dans la synagogue de Beisân[14] : même rigidité, même multiplication des degrés des bases de colonne ; là-bas toutefois la logique architectonique est encore respectée dans le tympan et l'arc autant que dans l'ombre en pointillé des fûts de colonne qui évoque une troisième dimension.

11. Cette ligne de cabochons ovales et carrés sur la pointe est identique à la bordure de l'abside de l'église de Halaoua sur la rive opposée de l'Euphrate, datée dans la nef, de 471 ap. J.-C. (voir p. 149). Ce type de composition linéaire présente des constantes régionales se distinguant autant par la forme des cabochons et ornements que par leur ordonnance.

12. Question reprise en p. 456 sv.

13. On retrouve identiquement la même composition en lacis et entrelacs, la couronne de cercles et les carrés dans bien des pavements proche-orientaux : à Hadadine (musée d'Alep), dans la grande nef de la Nativité de Bethléem, à Gerasa dans la *Diaconia* de l'Église aux Propylées, et dans les bains d'Oum Qeis-Gadara ; avec le temps la taille de la composition décroît et la densité du décor qu'elle abrite augmente.

14. Reprod. chez B. BRENK, *Spätantike*, p. 198, n° 182. De même, dans le pavement de l'église d'Oum Hartaïne (voir ci-dessous p. 193) la coupe entre les bœufs repose sur un fût dont la base à trois degrés est identique au chapiteau, inversé.

Iconographie

Le motif du portique, cher à l'antiquité tardive, qui semble un simple élément de mise en page apparaît dans un certain nombre de mosaïques chrétiennes. Des colonnes torsadées sous une architrave en forme de *tabula ansata* inscrite se voient à la Basilique Alpha de Demetrias[15] et à Trikkala une triple arcature encadre des vases, des oiseaux et une inscription[16]. Une composition semblable est celle de l'espèce de kiosque à toiture en pointe dans la partie E de la nef de l'église du Prêtre-Jean à Khirbet el-Mekhayet, près du Mont Nébo[17] ; c'est une inscription et deux chandeliers qu'abrite ce portique. Des compositions avec un portique, vide semble-t-il, sont fragmentairement conservées dans la sacristie S de l'église de Khaldé-Choueifat[18] (fig. 353) avec un arc ou une lunette sur quatre (ou cinq ?) colonnes et dans le narthex de la Basilique d'Oktisi à Ohrid[19] avec quatre colonnes sous un arc entre deux architraves.

Fig. 54. Panneau détaché de l'abside, détail du haut du portique

Si l'on peut cerner la signification de l'arc abritant un personnage comme déterminant « une aire à part qui le dégage du commun des mortels »[20], il est plus malaisé de saisir le sens d'un arc ou d'un portique vide. Dans un manuscrit aussi ancien que le Tétraévangile « de Rabbula » de la Laurentienne, les mêmes arcs ou dais auréolent le Christ trônant, les Évangélistes et les Tables de concordance des Canons[21]. Ces dernières nous intéressent particulièrement du fait de leur aniconisme. À travers l'histoire de la miniature, on les retrouve sous des tableaux, sous des portiques et des arcs aux formes les plus variées, du plus ornementé au plus simple[22]. La plus semblable à la forme de notre portique de Dibsi Faraj est celle que prend l'encadrement des Tables des Canons dans le Vat. Syr. 268[23] : une série de six arcs « en fronton » sont juxtaposés en zigzag, sur des bandes verticales avec d'étranges bases trifoliées ou évasées et des feuilles lancéolées à la place des chapiteaux[24]. Ces portiques, comme les arcs à partir desquels ils ont évolué[25] et qui abritaient aussi bien le Christ que sa parole ou que ceux qui l'ont consignée, déterminent une aire sacrée, une sorte de petit sanctuaire. C'est probablement dans ce sens qu'il faut interpréter la présence de ce portique vide dans l'abside de Dibsi Faraj : il délimite l'espace sacré du sanctuaire, le lieu où le divin se manifeste.

Nous n'avons comme parallèle formel, dans l'art de la miniature, qu'une image d'un manuscrit attribué au XIII^e^ s., mais dont l'esprit et l'aniconisme puisent dans des sources déjà anciennes. L'aniconisme rigide de ce panneau de mosaïque me semble bien pouvoir déjà s'inscrire dans le cadre de l'art du VII^e^ s. On ne doit d'ailleurs pas perdre de vue le fait que l'enduit d'attente qui a revêtu le sol de l'abside avant la couche mosaïquée pourrait difficilement avoir servi plus d'un siècle, du moins sans avoir été entièrement refait, ce qui ne semble pas le cas.

Organisation liturgique

Comme il reste particulièrement peu de l'église au-dessus du niveau du sol, c'est aux pavements que l'on a demandé de fournir le maximum de renseignements sur l'utilisation de l'édifice. Deux portes peuvent être restituées au centre de la façade O et une au moins en deux endroits dans les façades S et N, le long desquelles le pavement est très usé : à hauteur du troisième tapis, de l'avant-dernier et du dernier tapis dans le bas-côté N ainsi que dans tout ce qui reste des travées orientales du bas-côté S.

Vu l'usure le long du mur S de la sacristie S, on pourrait bien envisager également de restituer une entrée

15. Voir M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, pl. 444.
16. *Ibid.*, pl. 447.
17. Voir S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo...*, fig. 4 et pl. 8.
18. Voir ci-dessous, p. 368-369.
19. Voir D. MANO-ZISSI, *La question des différentes écoles de mosaïques gréco-romaines de Yougoslavie et essais d'une esquisse de leur évolution*, dans *C.M.G.R.*, I, fig. 27.
20. H. STERN, *Le Calendrier de 354*, Paris, 1953, p. 310.
21. J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, pl. 22-31. Il est préférable de prendre des comparaisons dans des manuscrits syriaques, dont l'origine géographico-historique a plus de chances d'être la même que celle de notre mosaïque.
22. D'après C. NORDENFALK, *Die spätantiken Kanontafeln*, Göteborg, 1936, la forme ornée, architecturale, à frontons et arcs combinés remonterait à Eusèbe lui-même. Ainsi la forme plus fonctionnelle serait-elle une forme évoluée, aboutissant à une présentation comprimée où plusieurs canons sont regroupés en un grand tableau sur une page.
23. J. LEROY, *op. cit.*, pl. 19, 1 ; le manuscrit est daté par lui du XIII^e^ s., p. 127, n. 1.
24. Ces bases avec une multiplicité de degrés se voient sous les colonnes dans l'Evangéliaire de Rabbula, mais aussi au bas des simples bandes des tables des Canons aux f^os^ 3 v° et 4 r° du manuscrit syriaque 54 de la Bibliothèque nationale, reproduits dans J. LEROY, *op. cit.*, pl. 19, 2. Dans notre mosaïque, ce motif se retrouve à la tête comme au pied des colonnes.
25. Quelle que soit la forme des arcs, leur signification reste la même : cela ressort de la composition des faces du Coffret de Projecta, et des sarcophages de San Bernadino à Pérouse ou « de la Passion » au Latran, où les arcs en plein cintre alternent avec les arcs en angle ou même avec des architraves ; de même dans l'Évangéliaire de Rabbula, où l'on passe de coupoles à des arcs outrepassés ou polylobés concaves, comme pour la figure de saint Marc.

[illegible] de la façade le mur est totalement [illegible] de la replacer là.

[illegible] des salles annexes du narthex [illegible] sans pouvoir, pour autant, être [illegible]. Soulignons la mise en évidence de [illegible] de la salle S du narthex : des trois marches qui [illegible] vers le niveau présumé de son sol, la première [illegible] par rapport au pavement du narthex. Dans ce [illegible] le nœud de Salomon constitue un motif particulier, bien en évidence dans le carré précédant la marche surélevée du seuil ; elle contribue aussi à l'impression que cette salle devait remplir un rôle particulier. On peut suggérer qu'il y avait là un lieu lié au rôle martyrial de l'édifice ; ce pouvait être là que se distribuaient des eulogies ou que se situait un lieu de dépôt des offrandes et des ex-voto, par exemple. Cependant l'absence totale, semble-t-il, de toute découverte de matériel ne permet pas d'aller beaucoup plus loin dans ces hypothèses.

Nous manquons d'informations sur les parties hautes de l'édifice et par conséquent sur la présence d'escaliers qu'on aurait pu, par exemple, imaginer dans la salle N du narthex.

Du côté E du bâtiment, on retrouve les deux salles barlongues, flanquant l'abside. La présence du grand sarcophage dans celle du S incite à interpréter cette dernière comme la chapelle martyriale que l'on attend en tout premier lieu dans cet édifice, appelé « martyrion » dès l'entrée. Cependant le sarcophage est enfoncé dans le sol et les restes de son couvercle affleurent sous le niveau du pavement ; comme dans toute cette partie de la salle le pavement fut retrouvé éventré, on ne peut savoir s'il mettait en évidence cet emplacement ou bien le cachait. Dans la première hypothèse on peut imaginer que la composition de la mosaïque s'arrêtait pour former un cadre suivant les bords du sarcophage[26]. Celui-ci abritait-il quelque saint personnage ou un dignitaire qui se serait fait enterrer près des reliques, dont toute trace aurait aujourd'hui disparu ? Les tombes sous mosaïque dans les églises de Syrie sont généralement celles de membres du haut clergé et de personnalités exceptionnelles[27]. C'est ainsi que, en l'absence de tombe sous le baldaquin central du Martyrium de Qaousiyé, on a interprété une des tombes trouvées dans le pavement des angles du carré central comme celle de saint Babylas lui-même, auquel le martyrium aurait été consacré. Quoi qu'il en soit, même si nous ne saurons jamais qui fut déposé dans le sarcophage du Martyrium de Dibsi Faraj[28], on peut conclure à la fonction mémoriale de la salle annexe S du chevet.

Dans le narthex et la première travée de la nef, on a remarqué que les tapis étaient divisés par une ligne médiane dans l'axe de la nef. De même dans l'avant-dernier tapis, à médaillon, le cadre carré devait également longer l'axe de la nef ; mais les lacunes empêchent de vérifier si cette particularité se poursuit sur tout l'axe longitudinal. Cette bipartition, que je n'identifie qu'ici et, rappelons-le, dans la première travée de l'Église de la Citadelle, est assez remarquable : elle correspond peut-être à une bipartition de l'assemblée, les femmes le long d'une colonnade, les hommes le long de l'autre.

La faible extension de la fouille dans la nef n'a pas permis de contrôler la présence d'un ambon ou de quelque autre installation. Enfin, un chœur se dessine clairement sur toute la largeur de la nef et sur une profondeur de deux travées, précédant l'abside, surhaussé d'une marche dans sa phase finale. Sur le point de l'organisation du sanctuaire, on ne sait comment interpréter la bande de dallage courant tout le long de la base du mur de l'abside. Les fouilleurs y voient l'indication de l'emplacement d'un synthronon, mais n'y signalent aucune trace de fixation de sièges. D'autre part rien dans le pavement, pas une seule fleurette du fond, n'est posé en fonction d'une vision à partir du mur. Dans cette éventualité les deux carpettes géométriques, sans orientation, eussent été au pied du siège principal du synthronon. Il semble indiqué de restituer l'emplacement de l'autel vers la corde de l'abside. Peut-être faut-il voir dans les cinq lacunes dans le pavement à portique la trace de l'un ou l'autre pied d'une table d'autel. Celle-ci se serait ainsi trouvée à mi-profondeur de l'abside et l'officiant pouvait célébrer aussi bien *versus Orientem* que *ad populum*. Dans l'éventualité de cette hypothèse il y aurait eu assez d'espace autour de l'autel pour y circuler et utiliser des sièges placés le long du mur d'abside. La bipartition du tapis géométrique oriental peut avoir eu dans ce contexte un sens précis : j'y verrais volontiers la « signalisation » de deux sièges principaux, celui du périodeute et celui du membre principal du clergé local, tous deux cités dans l'inscription de dédicace, mais aucun des deux ne prétendant à la place centrale traditionnellement réservée à l'évêque.

Nous aurions, dans ce cas, une organisation du sanctuaire assez semblable à celle de la Basilique Triconque et de la Basilique A de Résafé, autre ville de l'Euphratésie distante de quelque 60 km à vol d'oiseau : abside de dimensions importantes avec un synthronon et l'autel dans l'arrondi de l'abside près de la corde de l'arc.

26. Voir N. Duval, *op. cit.*, p. 71-72. On connaît ainsi, surtout en Afrique du Nord, mais également au Proche-Orient, ce type de reprise d'un pavement au-dessus d'une tombe ; on y dessine alors un panneau qui [illegible] plus ou moins la forme de la tombe et qui porte une inscription [illegible] particulier. C'est le cas de la grande tombe en briques, [illegible] à l'évêque [illegible] à l'angle SO du bras oriental du Martyrium de Qaousiyé : la mosaïque reprend le motif de la bordure, mais est [illegible] par un filet qui aurait bien pu servir à encadrer une inscription ou un motif particulier ; seule l'inscription aurait ainsi signalé la tombe (voir p. 30).
La tombe insérée dans le pavement du bas-côté N de l'église [illegible] à Kh. Abou Kadi-Kibboutz Kissoufim, dans la région de [illegible] (fig. 450), est encadrée de tous côtés par une inscription en [illegible] ne subsiste cependant de la partie qui couvrait la fosse [illegible] alors que tout autour les cubes sont bien conservés en place : il est [illegible] que des dalles de pierre la fermaient au niveau du pavement.

27. [illegible], p. 231.

28. Pour les cas fréquents d'églises qualifiées de « martyria », je renvoie à A. Grabar, *Martyrium*, p. 28-31, et sous ce mot dans G.W.H. Lampe, *Lexicon*.

Cette basilique martyriale, installée dans une nécropole, doit avoir été, comme dans la plupart des cas, une expression de la piété privée[29]. Elle devait également servir de lieu de pèlerinage, bien qu'avec un rayonnement plutôt local, étant donné l'importance du sanctuaire voisin de Saint-Serge à Résafé. Si c'est la sacristie S qui servait de chapelle martyriale, ce sont le bas-côté S et le narthex qui devaient être utilisés dans la fonction principale de l'édifice. Il ne reste que les fondations de la paroi séparant la salle S du narthex et le bas-côté S, mais les fouilleurs considèrent qu'il n'y avait pas de communication entre les deux[30]. On passait donc vers le bas-côté par la première travée de la nef centrale.

Dans le profil historique que les fouilleurs ont pu reconstituer de la ville aujourd'hui appelée Dibsi Faraj[31], il n'y a pas de rupture particulière depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque de constructions considérables entreprises au début de l'Islam et consécutives probablement au tremblement de terre de 859, qui ravagea la région. Ni les Perses ni les armées de Bélisaire ne semblent s'être préoccupés de cette ville, qui était et resta provinciale. Elle dut s'islamiser graduellement. Ce lieu de culte, au centre d'une nécropole chrétienne, dut pouvoir continuer à vivre, d'autant plus tolérable ici qu'il était extra-urbain et de ce fait sans doute relativement marginal.

29. On a l'impression en effet que le haut clergé s'occupait assez peu de l'organisation et du déroulement des cérémonies, et des célébrations dans et autour de la plupart des basiliques cémétériales. Elles sont le domaine de la communauté des fidèles, le lieu où s'exprime leur espoir de salut et leur piété ; celle qu'ils exercent envers leurs familiers défunts, comme celle envers Dieu ou envers le martyr dont les reliques ou la tombe forment le cœur de la nécropole. Celui-ci peut attirer les tombeaux des princes et des notables comme des fidèles les plus modestes. Si des membres du clergé se font enterrer là c'est qu'ils partagent avec les fidèles l'espoir de salut garanti par la proximité du martyr ; citons seulement les cas du diacre Crescentinus entouré de tombes de laïcs dans la Chapelle des Martyrs de Tabarka (voir N. Duval, dans *C.M.G.R.*, I, p. 69), ou des présumés évêques dans les angles du carré central du martyrium de Qaousiyé (voir p. 30). Le haut clergé de la ville devait se rendre seulement dans les sanctuaires martyriaux extra-urbains les plus célèbres, et cela à l'occasion des grandes fêtes anniversaires ou dans des intentions particulières (voir p. 538 sv.). C'est le clergé attaché à ce sanctuaire et la communauté qui se chargeaient de son entretien et même de son développement. Le fait que, dans l'inscription du narthex, le périodeute soit nommé en second lieu, après le prêtre local, semble illustrer cette interprétation. Il en va de même dans l'inscription parlant du « martyrium de Saint-Jean-Baptiste » à Oum Hartaïne, dans laquelle seul un prêtre est cité, avec des fidèles (voir plus loin, p. 196).

30. R. Harper, *op. cit.*, p. 333. Je ne sais si l'affirmation que « les salles nord et sud du narthex étaient séparées des bas-côtés par des murs aveugles » repose sur la seule absence de seuil ou sur d'autres observations : on pourrait en effet envisager une communication par un arc. Ainsi, étant donné qu'on n'a pas découvert de seuil à l'entrée de la sacristie S, c'est en effet un arc qu'il faudrait y restituer, comme le plus souvent à l'entrée des chapelles martyriales du N de la Syrie et comme à Résafé aussi.

31. R. Harper, *op. cit.*, p. 321-324.

el-FIRJÉ

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NI-37 XX, « Selemiyé ». Lat. : 35°40' ; long. : 37°6'30" ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte X,C.3. À mi-chemin au S d'Alep et au NE de Hama.

Bibl. : H.C. Butler, *Architecture*, III, B, p. 71, n° 30, ill. 77.

Le dégagement partiel par H.C. Butler d'une partie de la grande exèdre semi-circulaire placée dans la nef centrale a permis d'apercevoir par endroits le pavement mosaïqué. Le pavement ne fut pas touché : il doit être conservé *in situ*.

L'édifice

Église en briques crues posées sur quelques assises de pierre. Un narthex tripartite[1] précède les trois nefs de l'église. Celle-ci n'a que trois travées, délimitées par de larges arcs sur des piles, et la nef centrale a presque trois fois la largeur des nefs latérales[2] ; il en résulte que chaque travée de la nef centrale est à peu près de plan carré. Le sanctuaire, au mur oriental plat, est flanqué de deux sacristies, pourvue chacune d'une fenêtre à l'E ; les trois espaces sont alignés derrière un mur droit. La sacristie N s'ouvre sur le bas-côté par un grand arc, la sacristie S communique avec le sanctuaire par un étroit passage et avec le bas-côté par une porte. La nef centrale est occupée, dans sa moitié occidentale, par une exèdre-bêma, en fer à cheval, débordant jusqu'au tiers dans la première travée O et alignée sur le milieu de la deuxième travée par sa face droite à portillon central. Dans l'axe de l'abside et en direction de l'E s'étend un petit ensemble composé d'une pièce carrée, suivie d'une chapelle ; elle est pourvue d'une abside centrale saillant dans un massif quadrangulaire.

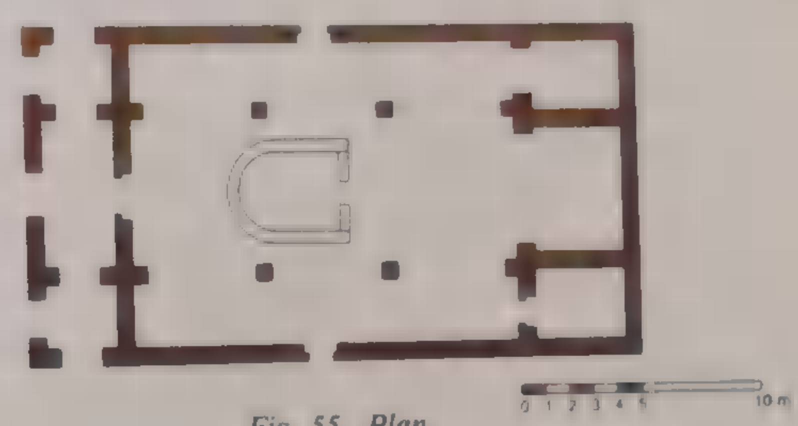

Fig. 55. Plan.

Le pavement

Les « *scanty remains* » dont nous parle H.C. Butler ne nous donnent qu'une idée des plus incomplètes du pavement de l'église. Des restes de mosaïque blanche apparurent sur le sol à l'intérieur de l'exèdre ainsi que sur le pavement autour de cette dernière, les deux mosaïques étant au même niveau. Il pourrait s'agir ici aussi bien d'un pavement entièrement blanc que du fond d'une composition ornementale ou figurée assez peu serrée, ou encore d'un raccord. Cette dernière solution, non sans

1. Voir H.C. Butler, *op. cit.*, p. 71.
2. 5,48 m d'après mesure sur plan, contre 2,30 à 2,45 m.

[illegible], [illegible], si elle se vérifiait, une preuve de la pose [illegible] du bêma et de la mosaïque. De toute [illegible], seul un contrôle sur place à la suite de dégage[illegible] apporterait l'information nécessaire[4].

Organisation liturgique

Si on peut lire le chevet selon les critères établis par M. Lassus[5], la sacristie avec l'arc étant la chapelle des reliques et celle du S, qui ouvre par une porte, servant de *skeuophylakion*, lieu de conservation du trésor de vases sacrés, livres et vêtements sacerdotaux, nous aurions une organisation inverse de celle qui est la plus courante en plein Massif calcaire ; elle trouve toutefois des parallèles dans d'autres églises également situées en bordure du Massif, telle celle de Jéradé[6].

Trois portes s'observent, ouvrant chacune dans une façade. Celle de l'O est abritée et mise en valeur par un portique ; clairement, c'est celle du peuple. C'est sans doute par la porte S, même si elle est assez fortement décalée vers l'O, qu'il faut imaginer l'entrée du clergé, étant donné que c'est la plus proche de ce que nous avons appelé le *skeuophylakion*, desserte du sanctuaire.

3. Voir par exemple la mosaïque devant l'exèdre-bêma de Dar Qita, p. 44.
4. Il ne semble pas que G. Tchalenko, qui inclut cette exèdre dans son livre *Églises*, pl. 361-362, ait procédé à un nouveau dégagement : l'auteur reprend le plan et les mesures de Butler.
5. J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 171 ss.
6. Voir p. [illegible] et fig. 122.

GOUBELLÉ

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NJ-37-I-2d, « Jabal as-Smane ». Lat. : 36°29' ; long. : 36°56', « Geubellé » ; voir R. Dussaud, *Topographie* ; G. Tchalenko, *Villages*, carte I, G.II.13.

Bibl. : G. Tchalenko, *Églises*, I, p. 107-113 ; II, pl. 184-197.

Dégagement partiel de l'église par la mission de Haute Syrie de l'Institut français de Beyrouth sous la direction de G. Tchalenko en 1969-1970.

Conservé *in situ*.

L'édifice

Petite église, presque carrée en plan, dont les trois nefs comportent quatre travées. Dans un premier état, seule la nef centrale se prolongeait vers l'E par un chœur qui avec l'abside, plus étroite et semi-circulaire, faisait saillie par rapport au mur du chevet. En un second temps, l'abside fut inscrite dans un massif quadrangulaire. Un réduit carré taillé dans le rocher fut aménagé à l'extrémité du collatéral N ; il y donnait par une porte. Au S, on avait construit une grande chapelle des martyrs ; étant barlongue, elle déborde largement avec son annexe méridionale de l'alignement rectiligne de la façade S.

La nef centrale contient un bêma en exèdre qui occupe toute la deuxième travée. Deux portes à porche ouvrent au S, alors que la façade O, donnant sur une pente abrupte, est restée aveugle.

Fig. 56. Mosaïque de l'angle SE de l'abside.

Les pavements

La nef centrale est dallée et un enduit revêt le sol de l'exèdre. L'abside conserve encore en grande partie le mortier de pose d'une mosaïque dont seul l'angle SO subsiste[1].

Le dallage est posé à peu près indifféremment, en groupes successifs de dalles, dans les collatéraux. Dans la nef, la pose est en bandes transversales, sauf sur un peu plus d'un mètre dans l'axe de l'arrondi de l'exèdre, à l'O. Dans la partie orientale, c'est-à-dire l'espace entre l'abside et l'exèdre, le dallage est isodome et particulièrement soigné.

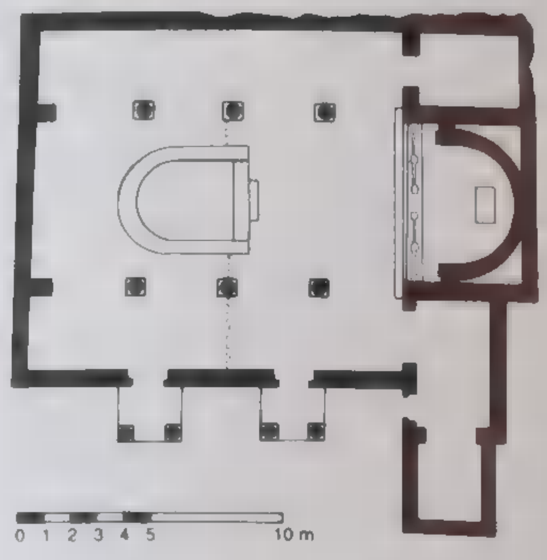

Fig. 57. Plan.

Dans le sanctuaire une bordure mosaïquée en ligne de calices trifides tête-bêche sur fond noir longe le mur de l'abside et dessine la corde de l'arc. Un petit chevron de trois tesselles claires orne le fond noir dans chaque triangle de reste tandis que les calices sont en dégradé de gris/vert/blanc et rouge/blanc ; le passage d'un ton à l'autre se fait abruptement, selon une ligne de séparation nette, flanquée, en son centre, d'un triangle blanc, dans la plage grise ou rouge et d'un triangle gris ou rouge dans le blanc.

Une bande faite de trois filets blancs, un gris-vert et un noir, sépare la bordure et le champ. Ce dernier est un quadrillage oblique de câbles en dégradés rouge/blanc/gris ourlé de noir. Les intervalles portent des carrés dentelés sur la pointe dans le même dégradé de couleurs.

Trois types de revêtement ont servi pour trois zones distinctes de l'édifice, ce qui contribue à les différencier visuellement. Le fait, cependant, que le bêma et le chœur aient reçu des revêtements de qualité très inégale, ne permet pas de voir, dans ce choix, l'intention d'établir une hiérarchie dans l'ordre de sacralité des zones utilisées par le culte.

La bordure de calices tête-bêche est particulièrement fréquente au V[e] s. dans lequel on situe aussi l'ensemble de ce bâtiment.

Organisation liturgique

La bipartition des trois nefs par des chancels à hauteur des deuxièmes colonnes est à signaler. Les deux portes S mènent chacune à une des parties, E et O, des nefs. On attribuera cette bipartition à la volonté de séparer d'une part les acteurs de la liturgie, dont les lecteurs et les chantres, et de l'autre les fidèles : à l'O des chancels se situe la communauté laïque et, tout à l'E, les prêtres, aidés des diacres, ont leur domaine dans le sanctuaire, derrière la clôture établie par chancels et tentures, tous bien attestés ici[2].

L'utilité de l'annexe au N du sanctuaire, dont on ne peut être sûr qu'elle ait même été couverte, est difficile à déterminer ; la porte y menant du bas-côté permettait d'y serrer des réserves. La sacristie S qui s'ouvre sur le collatéral par l'arc habituel aux martyria[3] pouvait être visitée directement depuis l'extérieur. De ce fait il est probable que depuis le collatéral on ne faisait guère que voir l'écrin des reliquaires et que se tenir en prière en avant de l'arc ouvrant sur lui. L'absence de trace de mobilier ou de décor dans l'annexe du martyrium ne permet pas d'en préciser la fonction.

L'autel, comme dans la plupart des églises de la région, est repoussé vers le fond de l'abside. Celle-ci, peu profonde, constitue presque à elle seule le sanctuaire ; une bande de chœur très étroite précède l'abside et est délimitée par un chancel à poteaux carrés qui devait être du type bas.

À l'O et au NO, le terrain est en forte déclivité et il aurait été difficile d'y aménager l'entrée de l'église. Les portes se trouvent donc au S, dans l'axe de l'avant et de l'arrière de l'exèdre. Elles sont précédées d'un porche. On pouvait accéder également depuis l'extérieur au martyrium présumé.

1. Cette mosaïque est inédite. Pour les photographies et détails, je suis redevable à M. Olivier Callot, qui dégagea le sol de cette église en plusieurs endroits, notamment autour du bêma.

2. Voir pl. IV et G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 194.
3. Voir p. 535 sv.

HAOUARTÉ, Église Sud, « de Photios », et Église Ancienne

(pl. hors-texte 3)

Localisation : Carte du Levant, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-ab, [illegible] Khal = [illegible] 35°31' ; long. 36°26'. G. TCHALENKO, Villages, [illegible] B XIII ? Une quinzaine de km au NNE d'Apamée-Qala'at el-Moudiq.

Bibl. sélective : M.-T. et P. CANIVET, A Church with Mosaics at Huarte in Apamena, Syria, dans Archaeology, 25, jan. 1972, p. 63-67, 17 fig. ; ID., L'église à mosaïques de Huarte-Apamène, dans Archeologia (Paris), n° 49, 1972, p. 62-67, 9 ill. ; P. CANIVET, Un nouveau nom sur la liste épiscopale d'Apamée, l'archevêque Photios en 483, dans T.M., 5, 1973, p. 243-258 ; ID., Fouilles de Huarte, dans C.R.A.I., 1975, p. 154-166, fig. 1-4 ; M.-T. CANIVET, Le reliquaire à huile de la grande église de Hūarte (Syrie), dans Syria, LV, 1978, p. 153-161, 7 fig. ; EAD. et P. CANIVET, Deux campagnes archéologiques à Huarte d'Apamène (1974-1975), dans A.A.S., XXVII-XXVIII, 1977-1978, p. 141-163 ; IID., I complessi cristiani del IV° e del V° secolo a Hūarte (Siria Settentrionale), dans R.A.C., 1980 1-2, p. 147-172 ; P. CANIVET, Nouvelles inscriptions grecques chrétiennes à Hūarte d'Apamène (Syrie), dans T.M., 7, 1979, p. 349-362. Publication d'ensemble : P. et M.-T. CANIVET et al., Huarte, B.A.H., t. 122, 2 vol., Paris, 1987.

Quelques mosaïques furent découvertes en premier lieu par des clandestins dont on ne récupéra pas les panneaux. C'est au cours des dégagements des étés 1968 à 1976 par la mission du Professeur P. Canivet[1] que l'ensemble des pavements apparut. Deux niveaux furent alors identifiés. Un troisième niveau apparut dans le fond d'une petite tranchée E-O (à −3 m) creusée devant la porte centrale de l'église supérieure. On dégagea le second niveau dans la partie occidentale de la nef et du bas-côté N après que les mosaïques du premier eurent été levées, en 1977 ; on découvrit alors que les deuxième et troisième niveaux appartenaient à un même état primitif de l'édifice. Certains panneaux du niveau supérieur, volés pendant la fouille, furent récupérés.

La plupart des fragments cohérents des mosaïques furent détachés et restaurés par les ateliers de la Direction des antiquités et des musées à Damas. C'est au musée du khān de Qala'at el-Moudiq qu'est conservée la plus grande partie des pavements, hormis le panneau à inscription du niveau supérieur de la nef qui fut levé en 1969 et déposé au Musée de Hama. Dans la cour des réserves du musée d'Alep est déposé un fragment de la mosaïque géométrique du niveau supérieur du bas-côté S. La moitié environ du bas-côté S sert actuellement de pavement, bien entretenu et protégé par des tapis, à la petite habitation privée installée dessus. La partie conservée de la surface peut être évaluée à 50 % de l'ensemble.

Les édifices

L'église est la plus grande des deux basiliques parallèles du complexe religieux de Haouarté ; c'est l'église inférieure, appelée aussi B, que l'on rencontre en premier lieu en grimpant la pente du site du S vers le N. La basilique mesure 26,50 m × 15,60 m, possède trois nefs et est orientée. Elle est bâtie en appareil calcaire, à joints vifs, sauf dans l'angle NE où elle est taillée dans le rocher calcaire. La façade O escalade la pente en s'alignant sur le petit côté O d'un vestibule qui longe la façade N de l'église, et sur le mur occidental du baptistère. Tous trois,

1. Voir également p. [illegible].

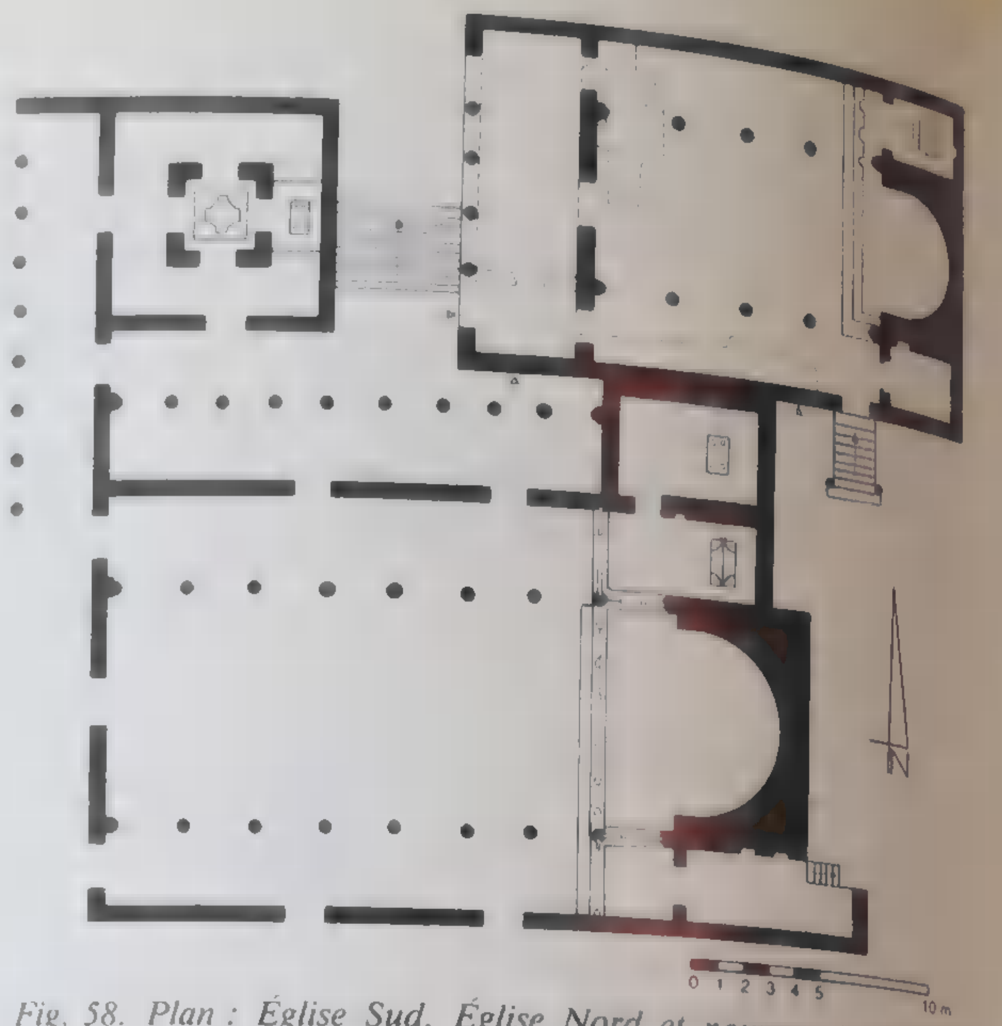

Fig. 58. Plan : Église Sud, Église Nord et nouveau baptistère.

Église N, baptistère et Église S, sont précédés par un portique continu à front de rue, fermé au N. L'église s'ouvre par trois portes à l'O, une pour chaque nef, celle du centre est légèrement plus large. Deux portes s'ouvrent dans le flanc S comme dans le flanc N des bas-côtés. Les colonnades déterminent huit travées.

Toute la dernière travée orientale est coupée des nefs par deux marches s'élevant vers des chancels, attestés par les trous d'encastrement des poteaux et des plaques. Dans le bas-côté S, cette travée forme un petit vestibule communiquant avec le chœur par un chancel à baie centrale et s'ouvrant par une porte sur la sacristie S. Celle-ci fut découverte effondrée ; on en a fouillé, jusqu'à une profondeur de −2,85 m, la salle en sous-sol, sorte de crypte très allongée pourvue de deux hautes niches dans le mur N, d'un pavement en mosaïque et de marches menant vers l'extérieur de l'église, à l'E, bien au-delà de l'alignement avec le mur de l'abside.

L'ensemble de la sacristie N est à peu près de niveau avec le chœur. Elle est particulièrement profonde car, tout comme le chœur, elle s'étend également sur toute la travée orientale. Deux plaques de chancel encastrées la séparent du chœur. Elle communique avec le bas-côté sur toute sa largeur, mais le passage est barré par un chancel bas à deux petites piles carrées. Un imposant reliquaire en pierre, orné de cadres et de croix en relief avec réceptacle à huile, fut découvert avec son socle et son couvercle dans le fond de la salle. Il s'agit donc ici du martyrium. Une porte s'ouvrait au N sur une salle parallèle, mitoyenne entre ce bâtiment et l'Église Nord.

L'abside, semi-circulaire, est cachée derrière un mur plat, en avancée par rapport à la paroi orientale rupestre de la sacristie N. Un arrachement rectangulaire dans le sol à l'entrée de l'abside indique probablement l'emplacement de la table d'autel. On retrouve les restes épars d'une base

d'autel, et également ceux d'un ambon qui devait se dresser dans la nef[2]. L'ambon est de type grec, à balustrade en panneau triangulaire et cuve, au moins en partie, de forme cylindrique ; ces données permettent de lui restituer deux volées de marches.

L'édifice antérieur, l'Église Ancienne (fig. 64), dont la mosaïque fut trouvée à moins d'un mètre sous le niveau supérieur, était une basilique à abside, trois nefs et un narthex surélevé, flanquée sur son côté N d'un baptistère, précédé d'une cour ou salle carrée, et située sous les nefs centrale et septentrionale de l'édifice ultérieur. Elle comportait trois grandes travées séparées par deux piles rectangulaires à la base. Le plan de cet édifice doit et peut être déduit des restes des seuls pavements car il ne subsiste rien de ses murs.

Le baptistère ancien (fig. 64), accolé au mur N et de forme barlongue, possédait un bassin rectangulaire du N au S, dont la cuve ovale était pourvue de deux petites volées de marches, perpendiculaires aux longs côtés. L'emplacement de quatre piles rectangulaires fut retrouvé : elles flanquaient deux par deux les longs côtés de la cuve et dessinaient un carré, supportant peut-être un dais au-dessus de la cuve.

Le nouveau baptistère, que l'on construisit au NO, était un édifice indépendant. Ses quatre murs en carré furent retrouvés sur une bonne hauteur, autour d'une cuve baptismale cruciforme, en partie creusée dans le sol. Quatre piliers en « L » déterminaient le carré central et le petit déambulatoire extérieur. Le décor du sol privilégie le centre du côté E et il est bien possible qu'une sorte de dais ait relié le mur oriental et les deux piliers en regard du baldaquin central. Au même endroit, on retrouva une base rectangulaire, des fragments de quatre supports et une dalle, permettant de reconstituer une table en pierre. On lui destinait probablement l'huile et le saint chrême de la célébration de la cérémonie baptismale. L'accès se faisait par deux portes, à l'O, sur la rue, et au S.

Les pavements de l'Église de Photios

Le niveau supérieur de mosaïque est en tesselles dont les dimensions sont de 0,6 à 0,9 cm de côté pour les rinceaux, de 0,7 à 1 cm de côté pour les panneaux à animaux ou la densité est d'environ 110 tesselles par 100 cm² et d'environ 1 cm de côté pour le panneau inscrit. Les tesselles furent taillées en des formes d'autant plus variées qu'elles étaient plus petites. Aucune tesselle en pâte de verre ne semble avoir été observée ; il s'agit surtout de pierre calcaire, comme dans la plupart des mosaïques d'Apamée toute proche, avec peut-être emploi de pierre volcanique pour le noir et certains verts. Les principales couleurs observées sont le blanc, le rose saumon, les verts, le noir, divers gris variant jusqu'au noir, et de nombreuses nuances de rouges.

Les sous-couches que j'ai pu identifier à l'extrémité O de la nef se présentent comme suit : sur un mortier grossier de cailloutis, des fragments de tuiles en épaisseurs variées égalisent le niveau sur 15 à 25 cm. Ces morceaux de tuiles semblent assez soigneusement penchés vers l'O et se suivre à quelque 7 à 10 cm de distance. Une seconde couche de fin mortier blanc sert de lit de pose aux cubes. Ceux-ci sont posés selon une bonne technique serrée ; les joints sont le plus apparents entre les cubes plus fins du rinceau peuplé.

La nef centrale est ornée d'un seul grand tableau à représentations d'animaux dans une triple bordure, large de 1,60 m. La bande extérieure est un quadrillage oblique de lignes en pointillé, chaque carré en inscrivant une série d'autres de couleurs différentes. L'effet d'ensemble est d'un décor en arc-en-ciel. La deuxième bordure est un large rinceau de feuillages luxuriants et colorés peuplé de fruits, de fleurs et d'oiseaux variés, ceux-ci dans une volute sur deux. La bordure, c'est-à-dire ses occupants, se regarde à partir de l'extérieur : de l'entrée, des nefs latérales et du sanctuaire. Enfin, un cadre de triangles dentelés longe le grand tapis figuré. Le fond blanc de ce dernier est posé en écailles ou en cercles concentriques autour de boutons de rose et de fleurons soigneusement alignés du N au S en rangées alternées. À l'extrémité O du tableau, un grand panneau inscrit s'appuie contre le milieu du côté, séparant deux scènes de lutte sanglantes, dont celle de gauche se lit comme l'inscription à partir de l'O, et celle de droite à partir du S. Le panneau se présente comme une *tabula ansata* de 1,55 m × 1,12 m. Les « anses » du panneau sont rendues par une série de triangles emboîtés formant un dégradé de couleurs qui se répète dans les triangles de reste. Le même dégradé se retrouve dans les trois bandes qui servent de cadre au champ blanc de l'inscription.

Cinq feuilles lancéolées et une ligne de cinq petits carrés dentelés sur la pointe servent à souligner l'épigraphe dans sa partie inférieure. Les lettres des huit lignes sont des majuscules rectangulaires[3].

1 Ἐπὶ τοῦ ὁσιοτάτου ἀρχιεπισκό(που)
ἡμῶν Φωτίου καὶ Δωροθέου
περιοδ(ευτοῦ) καὶ Στεφάνου πρεσβ(υτέρου)
καὶ Ἰακόβου καὶ Συμεωνίου διακό(νων)
5 ἐτελιώθη ϛ ἡ ψήφωσις τῆς ἁγίας
τοῦ [Θε]οῦ ἐκκλησίας μηνὸς ϛ
Ξανθικοῦ Κ τοῦ ΔϚΨ ἔτους
ἰνδικτιῶνος ἕκτης

« Au temps de notre très saint archevêque Photios, et du périodeute Dorothéos, et du prêtre Stéphanos, (et) des diacres Iacobos et Syméonios a été achevée la pose de la mosaïque de la sainte église de Dieu, le 20 du mois de Xanthikos, l'an 794, sixième de l'indiction. »

La date correspond, d'après le calcul dans l'ère des Séleucides, à l'année 483 ap. J.-C.[4]. On relèvera seulement

2. En attendant la publication d'ensemble, nous devions à Mme Annie Pralong, archéologue de la mission de Haouarté, la plupart des informations sur les éléments du mobilier, les petits objets découverts et certains détails du décor. La présence de l'ambon est mentionnée par M. CANIVET, *Le Michaëlion de Hūarte..., Byzantion*, L, 1980, p. 112.

3. On remarquera les lettres Ѧ, Δ, Ξ, Ρ, Φ, Ш, ϛ, ς intrus. Quelques abréviations sont à signaler pour la titulature : ΑΡΧΙΕΠΙCΚϚ ; ΠΕΡΙΟΔϚ ; ΠΡΕCΒϚ ; ΔΙΑΚΚ pour le pluriel ; ΔΙΑΚΙϚ, et un cas de ligature : ΤΗ.

4. Voir V. GRUMEL, *Chronologie*, p. 244. Commentaire détaillé de cette inscription par M. Canivet dans l'article *Un nouveau nom...*, p. 244-255. Les inventeurs ont beaucoup insisté dans leurs publications sur la différence de composition du groupe des dédicants de cette église et du Michaëlion voisin ; nous aurons l'occasion d'y revenir.

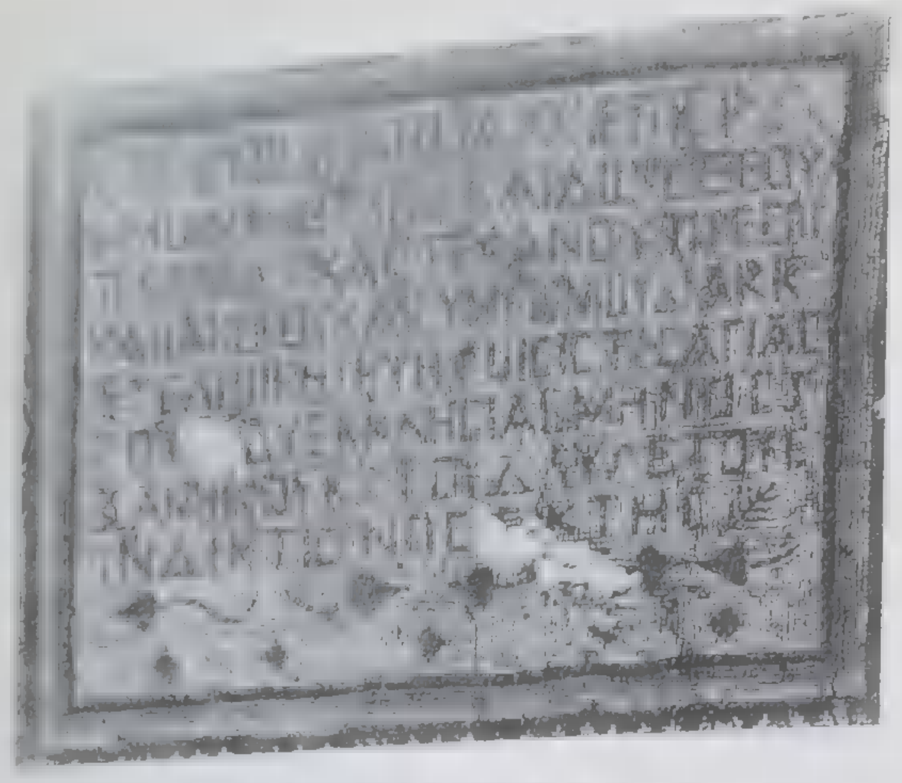

Fig. 59. Inscription à l'entrée de la nef.

que seuls les membres du clergé sont cités dans cette dédicace : l'évêque d'Apamée, le périodeute qui lui est attaché et trois membres principaux du clergé local. Ce fait est une bonne indication que le travail des mosaïstes fut payé par une somme prélevée sur le budget épiscopal, à laquelle purent s'ajouter certains fonds de l'église locale.

Le tableau figuré représente dans les angles NO et SO respectivement un tigre et un léopard, chacun traînant entre ses griffes et déchirant un cervidé égorgé dont coulent des flots de sang. Plus à l'E sont alignés une gazelle au repos devant un arbre, un capridé bondissant conservé fragmentairement et un ourson couché et dissimulé dans la couronne feuillue d'un arbre. Le registre suivant comme d'ailleurs le quatrième registre ne comporte plus qu'un cervidé (?) bondissant. Le cinquième conserve encore le dos d'un lion courant et à gauche, au début de la ligne, une tête de chien. Suivent deux registres rapprochés où l'on distingue le dos d'un sanglier courant et l'avant-train d'un animal au repos. Le registre voisin était une autre scène sanglante avec fragments d'un équidé (?) couché sur le dos qu'une lionne est occupée à dépecer alors qu'à gauche un lièvre s'enfuit en tournant la tête vers l'arrière dans une attitude stéréotypée. Le registre suivant conserve en son centre un lion bondissant devant un cyprès. Au-dessus de lui un ours, caractérisé par la bosse de l'échine et les longues griffes, enfonce ses crocs dans un zébu. Un petit quadrupède, ourson ou singe, se dresse contre le tronc d'un arbre fruitier et deux sabots d'un animal bondissant sont encore conservés à l'extrémité droite du registre. L'avant-dernier et le dernier registres représentent deux poursuites, vers la gauche : une lionne derrière une gazelle et une tigresse se jetant sur un onagre galopant. De grosses touffes d'herbes et quelques arbres, dont on peut énumérer quatre espèces différentes — cyprès, grand feuillu, peuplier, pommier (?) à feuillage dense — accompagnent les formes animales et rompent la monotone succession des lignes de rosettes du fond.

Dans le bas-côté N, on retrouve un décor très semblable à celui de la nef : même fond de lignes de boutons de roses et rosettes alternées dans une composition d'écailles blanches, interrompues, près de la première porte vers le N, par deux bandes non pas de rosettes, mais de roses de quatre boutons en croix ; s'y succèdent cinq grands animaux séparés par des arbres : un if (?), un cyprès, une paire de cyprès ou, plutôt, un cyprès à double cime, un pommier et un arbre touffu à feuilles étoilées comme d'un platane. L'aire de pavement contenant les animaux fut préparée pour un démontage frauduleux de certaines figures ou fut même déjà partiellement arrachée, d'où le piètre état de ces animaux. On reconnaît encore, de l'O à l'E, un énorme lion bondissant vers la droite puis, après un vide, deux oiseaux dans la bande de roses de quatre boutons, une queue de fauve au-dessus d'un arrachement duquel se détachent deux gros sabots fendus, un énorme taureau (?) vers la gauche, une lionne courant vers la droite et les sabots des pattes antérieures d'un cervidé vers la droite.

Dans le bas-côté S, la mosaïque était repérable par les quelque 7,50 m conservés sous la maison moderne installée dessus. La fouille pratiquée en 1973 dans tout le reste du bas-côté permit d'établir que le même motif se poursuivait d'une extrémité à l'autre du collatéral.

La taille des cubes est d'un peu moins d'1 cm en moyenne. Les couleurs sont un gris foncé, un brun tirant sur un ton moutarde, un rose saumon tacheté de rouge lie-de-vin et du blanc.

La bordure est formée d'une bande en ligne de calices tête-bêche et d'un tore dessiné par une bande blanche entre des filets roses et noirs. Le champ est un quadrillage de bandes portant des losanges couchés dentelés. Les intersections sont frappées de trois carrés emboîtés et les intervalles de quatre carrés emboîtés, celui du centre étant orné de motifs, en zigzags obliques ou parallèles aux côtés du carré traités en arc-en-ciel, ou d'un ou plusieurs carrés emboîtés sur la pointe.

La sacristie N qui était, ainsi que nous l'avons vu, la chapelle des martyrs, était entièrement pavée d'une mosaïque géométrique. Une bordure longe les murs et délimite deux panneaux, un rectangulaire devant l'entrée et un carré à l'E ; elle se compose d'une ligne de carrés dentelés adjacents sur la pointe qui en emboîtent d'autres. Cette bordure est doublée d'une bande monochrome, tandis qu'un rang de postes encadre le premier panneau. Hormis deux minuscules fragments d'un cadre monochrome, rien n'est conservé du panneau carré que l'effondrement de la voûte a défoncé et où furent retrouvés le grand reliquaire et sa base. Le panneau rectangulaire est partagé entre une *tabula ansata* très semblable à celle de l'O de la nef, portant une inscription, et un champ couvert par une composition de lignes de chevrons à effet d'arc-en-ciel. L'inscription grecque se lit de l'O sur six lignes et demie, en lettres majuscules carrées[5]. La dernière demi-ligne est occupée par une *hedera* sur une tige brisée.

5. Parmi elles nous relèverons la forme des ᐃ, ϴ, ■, ꟺ. Les abréviations de tout genre sont indiquées par un ς.

Fig. 60. Tigresse attaquant un onagre à l'extrémité E de la nef.

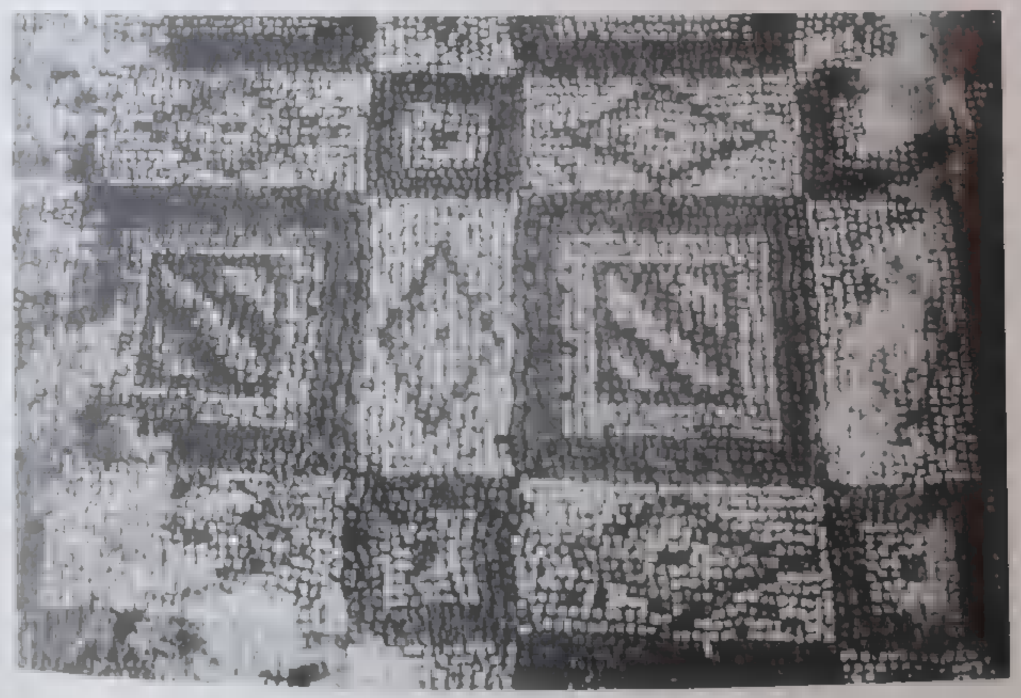

Fig. 61. Quadrillage du collatéral S, détail.

Ὑπὲρ μνήμες Θωμᾶ
καὶ σωτηρίας τῶν τέκν-
ον αὐτοῦ ἐψιφόθι δὲ ἔτ-
ους ΕϚΨ ἰνδ(ικτιῶνος)Ζ ἐπὶ τοῦ ε-
ὐλαβ(εστάτου) περιοδ(ευτοῦ) Δορο-
θέου καὶ πρεσβ(υτέρου) Στεφάνου

« En mémoire de Thomas et pour le salut de ses enfants, on posa également une mosaïque en l'année 795, 7me de l'indiction, sous le très pieux périodeute Dorothéos et le prêtre Stéphanos. »

L. 3 : « δέ » s'explique lorsqu'on considère la mosaïque dans l'ensemble des travaux de l'église, et doit dès lors se lire plutôt comme « δή », indiquant en quelque sorte qu'il s'agit d'une nouvelle étape dans la suite des travaux de pavage de l'édifice. L'utilisation de cette particule est dans ce cas à rapprocher de celle qui est faite dans l'ancien baptistère du Mont Nébo dont la « reconstruction » nécessita une reprise des travaux, ainsi que dans l'inscription de 394/395 de l'église de Khirbet Moûqa[6]. À Moûqa, deux phases bien distinctes des travaux sont citées, mais rassemblées dans une seule

6. Ainsi M. PICCIRILLO, *Campagna 1976*, p. 307, que l'on peut éclairer par l'exemple présent et celui de Khirbet Moûqa, ci-dessous p. 160. L. 1 et 3 : iotacismes et mutations de quantité courants : *epsilon* pour *êta* et *omicron* pour *oméga*.

[illegible] à l'aide de la même [illegible] travaux avaient été menées [illegible] tandis que deux évêques se [illegible] le périodeute — c'est-à-dire un [illegible] les paroisses d'un même diocèse[7] — [illegible] que le prêtre Stephanos qui sont restés en [illegible] pendant le temps qui va de la phase des travaux de la nef à celle de la sacristie N[8]. La date est à calculer selon l'ère des Séleucides et correspond à l'année 484 de notre ère.

Des salles SE de l'édifice sont conservées environ la moitié de la mosaïque du petit vestibule et une bonne partie de la mosaïque de la salle orientale en sous-sol.

Le tapis du vestibule de la sacristie SE n'est pas exactement sur les axes de la colonnade et du chancel qui sépare le chœur de ce petit espace ; il se restreint à une bande O-E à peine plus large que la porte orientale. Le raccord N porte les restes d'un petit panneau dans l'angle NO : c'est un quadrillage oblique inscrivant un carré sur la pointe dans les intervalles. Le panneau principal, central, porte un semis régulier de boutons de rose alignés d'E en O, s'ouvrant vers l'O. La bande d'encadrement blanche autour de ce panneau est plus large à l'E où elle porte une inscription grecque sur deux lignes, partiellement détruites sur le côté droit. Des deux lignes, la plus longue mesure 1,14 m. Les lettres sont des majuscules, carrées, hautes de 8,5-9 cm[9].

1 Ἐπληρώθι τῷ φηφῖν τὸς ΖϚΨ ἔ[τους μηνὸς...
Ζ ἐπὶ τοῦ πρεσβυτέρου ὑμῶν[...

« La mosaïque a été achevée en l'an 797, le 7 (du mois de ...) au temps de votre prêtre (X...). »

L'année 797 correspond, selon l'ère des Séleucides, à 485/486 ap. J.-C. Il peut bien s'agir encore du prêtre Stéphanos commémoré à l'entrée de la nef deux ou trois années auparavant[10]. En ligne 2 ὑμῶν, « votre », est sans doute mis, phonétiquement, pour l'habituel ἡμῶν, « notre », de ce type de formule.

La sacristie S conserve un pavement de mosaïque, en contrebas de 2,85 m, dont la distribution des panneaux est semblable à celle du petit vestibule. Un long champ central, à peine plus large que l'ébrasement de la porte, est une composition d'octogones adjacents inscrivant des carrés droits en dégradé de couleurs, les carrés sur la pointe d'intervalle étant à emboîtement simple. Dans le large raccord blanc à droite et à gauche de ce panneau sont encore conservés, du côté S, les restes de deux petits panneaux ; du plus oriental ne se voit plus qu'un double cadre ; plus à l'O, le deuxième petit panneau barlong est presque complet et comporte, dans un cadre en fine bande blanche, une composition d'accolades polychromes à effet d'arc-en-ciel.

Les petits tapis d'entrecolonnement entre les nefs constituent encore une belle série, surtout sur le côté N où six des sept tapis originaux ont été retrouvés ; tous portent une composition de chevrons plus ou moins larges, dentelés dans un cas, à effet d'arc-en-ciel. Du côté S seuls deux tapis d'entrecolonnement ont été retrouvés et tous deux sont figurés : le deuxième de l'O est encadré d'une ligne en dents de scie et représente deux canards perchés chacun sur une fleur d'eau avec, derrière eux, une sorte d'œuf piriforme dans un nid de plumes ou de fougères, que l'on peut interpréter comme une fleur d'eau en bouton, tandis qu'un poisson nage au bas de l'image dans des flots sommairement dessinés. Le troisième tapis d'entrecolonnement de l'O est également conservé : deux canards face à face sont encadrés par des branchages fleuris et séparés par une serpette incurvée, à manche en bois, dressée axialement (fig. 62).

L'abside, précédée au même niveau d'une courte plateforme de chœur, est mosaïquée suivant un schéma élégant : un panneau en abside s'avance jusqu'aux deux tiers du chœur où il est encadré en « U » par une bordure. Cette dernière est plus large au N et au S. Elle porte une composition d'octogones adjacents qui inscrivent des carrés droits flanqués de petits cubes sur la pointe ; les carrés sur la pointe en intervalle présentent des dégradés de couleur. Le panneau en abside a été trouvé en mauvais état : toute la partie SE en a disparu. Il s'agit de rinceaux de vigne habités, jaillissant en deux ceps vers la gauche et la droite d'un plant d'acanthes au pied de l'axe central de la composition, et contournant un panneau central barlong. Deux moutons blancs se font face dans les deux premières volutes, suivis, dans l'angle gauche, seul conservé, par une gazelle regardant le centre de l'abside ; la volute suivante est occupée par un grand volatile avec une crête, un faisan ou une poule. Au-dessus sont encore conservés un canard (?) et puis une poule d'eau, ou un francolin. Entre les volutes, dans les feuilles, sont disposés divers petits oiseaux et un lièvre broutant une grappe. Feuilles, grappes, tiges sans vrilles et animaux remplissent la surface densément mais sans surcharge. Le panneau central est légèrement en retrait vers l'E par rapport à la corde de l'abside. Il est bordé d'une bande en cubes verts parsemés de cubes blancs et roses (fig. 63) ; le champ est blanc et posé en réticulé avec des tesselles de calibre nettement supérieur à celui des autres mosaïques : elles ont en moyenne 1,5 cm de côté. Contre le milieu du long côté N, une excavation carrée fut pratiquée assez soigneusement sur environ 50 × 40 cm et mit à nu le mortier de la mosaïque. Un autre trou, rectangulaire et de même taille que tout le panneau central mosaïqué, fut recreusé sur la corde de l'abside, détruisant la moitié du panneau central et une partie du rinceau habité au-dessus des deux moutons. Les deux cavités représentent probablement l'une, carrée,

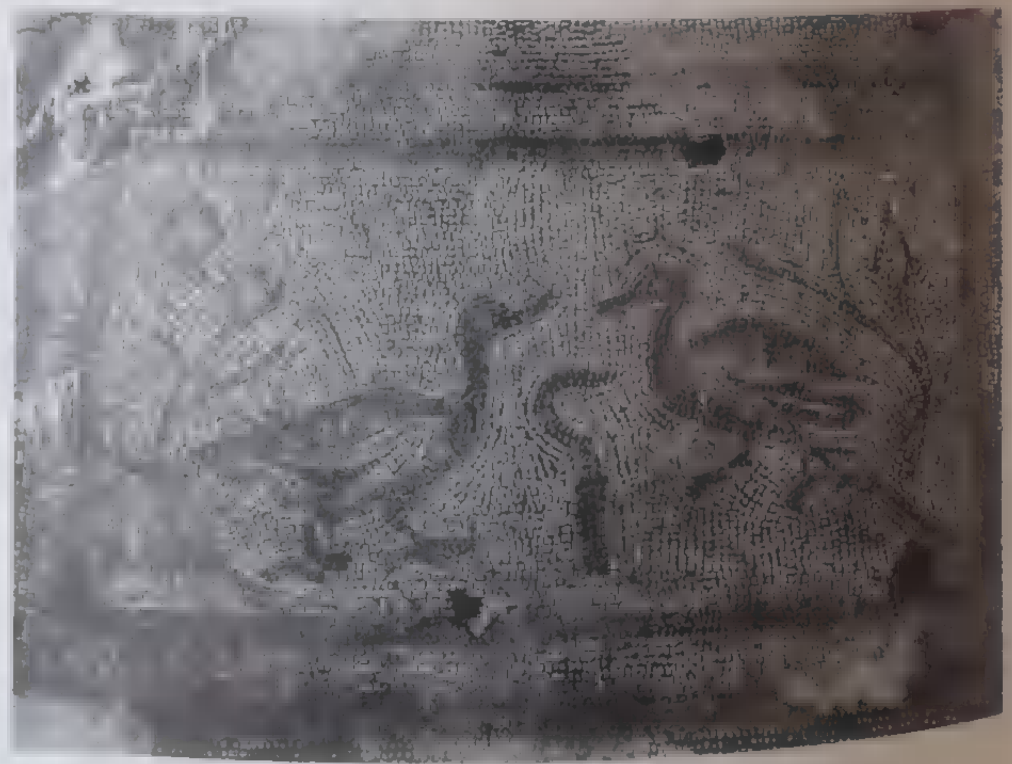

Fig. 62. Troisième tapis d'entrecolonnement du côté S.

Fig. 63. Mosaïque du côté N du sanctuaire.

7 Voir ci-dessous p. 466 et 502.
8 D'après la traduction qu'en donnèrent M.T. Canivet (dans *Syria*, LV, 1978, p. 156) puis M. Canivet (*Nouvelles inscriptions*..., p. 350, l. 3), les deux lettres Λ et E sont interprétées comme une abréviation du mois de [illegible]; cette étrange abréviation, non accompagnée par le mot « mois », serait peu conforme aux pratiques épigraphiques courantes. Le texte [illegible] clairement [illegible].
9 Voir P. Canivet, *Un nouveau nom*..., p. 256-258. Relevons la forme des [illegible] qui sert autant pour le *bêta* que pour le *rhô*. Aucune abréviation dans la partie conservée, mais trois ligatures : *oméga* et *thêta*, *omicron* et *sigma*, *omicron* et *nu*.
10 L'archevêque d'Apamée pouvait bien être déjà Conon, pour lequel l'année 483 ap. J.-C. est la dernière date plausible d'accession au siège épiscopal ; voir P. Canivet, *op. cit.*, p. 246.

l'emplacement [illegible] peu grand, l'autel, celui d'une [illegible] marche ou estrade devant [illegible] entre cette cavité [illegible] une seule face [illegible] de deux grandes dalles [illegible] dans l'église ; l'une portait [illegible] en ligne de fuseaux couchés [illegible] l'autre avait sur une face 7 ou 9 [illegible] de fruits et fleurs, [illegible] dont celui du centre forme une croix avec quatre bras évasés. Tous ces éléments témoignent, me semble-t-il, des nombreux changements que subirent non seulement l'autel et ses ornements et abords immédiats, mais son emplacement même.

Les pavements de l'Église Ancienne
(pl. hors-texte 4)

Comme signalé plus avant, un second niveau de pavement a été repéré, appartenant à la phase précédente de l'église. Il fut atteint 24 cm plus bas, à l'extrémité O de la nef et du bas-côté N, et 55 cm plus bas plus à l'E.

Les tesselles mesurent régulièrement 1 cm^2 de surface. Elles sont en calcaire et comprennent les mêmes couleurs que le niveau supérieur. La technique de pose semble plus serrée dans le narthex que celle de la mosaïque supérieure, ce qui est dû principalement au fait que ce pavement est beaucoup moins usé. En fait, la densité est d'environ 82 tesselles par 100 cm^2. Les sous-couches sont les mêmes que celles sous la mosaïque supérieure, mais sur une plus faible épaisseur.

Le tapis du narthex a été recoupé au deuxième tiers vers le S par l'implantation de la colonnade supérieure S. Ce tapis se présente comme un seul long panneau avec une triple bordure. L'extérieure est une ligne de carrés dentelés sur la pointe, adjacents, qui en emboîtent un autre d'un coloris plus clair, les résidus triangulaires emboîtant un triangle plus foncé. Suivent une tresse à trois brins en dégradés que longe, de part et d'autre, une bande de triangles dentelés doublée d'une bande blanche, et enfin un tore. Le panneau figuré ainsi délimité représente, sur un fond blanc uni, une théorie d'animaux. La plupart courent ou s'attaquent, dans un paysage qui est évoqué par quelques touffes de plantes et deux arbres portant des fruits qui semblent bien être des grenades. On voit ainsi, de droite à gauche, un gros léopard, puis une gazelle courant vers la gauche. Au-dessus de cette dernière est posé un faisan regardant vers la droite. Ensuite un lion debout sur le dos de sa proie pour la dévorer forme un groupe massif. La victime est difficile à identifier : la tête a le profil de celle d'un cervidé, mais le corps est lourd, avec des pattes aux sabots non fendus, le tout évoquant peut-être un onagre. Enfin à l'extrême gauche une chèvre, assez lourde, se cabre vers la droite pour se dresser ainsi contre l'arbre qui la sépare du groupe au lion. L'ensemble du panneau doit se lire à partir de l'E, c'est-à-dire des nefs.

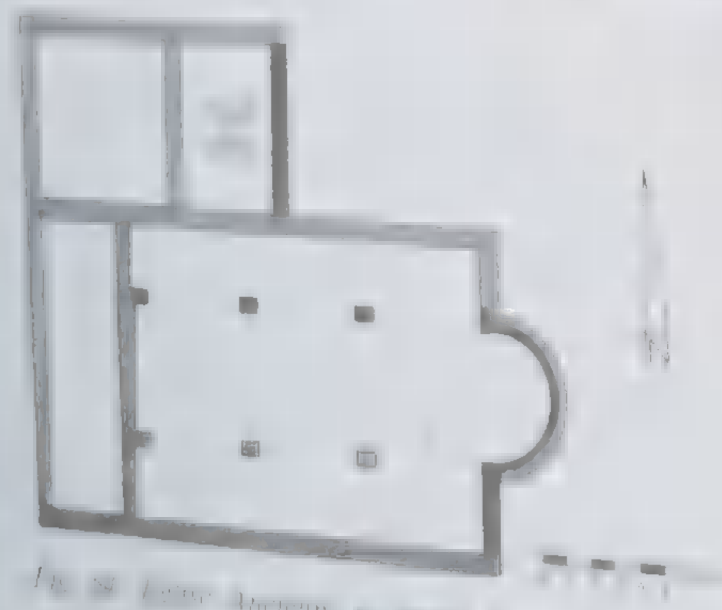

Fig. 64. Église Ancienne et ancien baptistère, plan.

Deux motifs se partagent la nef, dans une bordure en ligne d'octogones alignés, séparés par des carrés et contenant de petits carrés dentelés sur la pointe frappés d'une croisette. Le champ O est un large quadrillage oblique de bandes dont les motifs changent tous les deux tronçons ; ainsi une intersection sur deux forme le centre d'une croix et les quatre tronçons de bandes s'y rejoignant portent le même motif. On y observe une variété de motifs en arc-en-ciel, ainsi que des bandes de figures géométriques alignées, de rectangles dressés, de carrés. Les intersections au bout des bras des croix sont formées de petits carrés rouges et les intervalles carrés emboîtent une série de petits carrés de couleur, dont le plus petit s'orne d'un motif traité en arc-en-ciel. Ce quadrillage de bandes à effet de croix est d'une grande richesse décorative.

Le deuxième motif occupe le dernier tiers de la nef en un grand panneau carré. Il comporte une composition centrée de huit octogones et de carrés concentriques à un octogone central, déterminant des paires de losanges tangents par la pointe. Dans deux des quatre écoinçons triangulaires subsistent un motif en calice et une paire de poissons ; un seul octogone figuré est conservé à l'extrémité N du motif : il représente un petit arbre avec trois gros fruits ronds rouge et jaune, un grenadier. Identique autant par la composition que par l'emplacement, et sans doute voisin par la date, est le panneau oriental de la nef de l'église de Rayân[11]. On y retrouve même la bordure d'octogones

Fig. 65. Église Ancienne, détail du narthex.

[11] Voir pl. h.-t. 12.

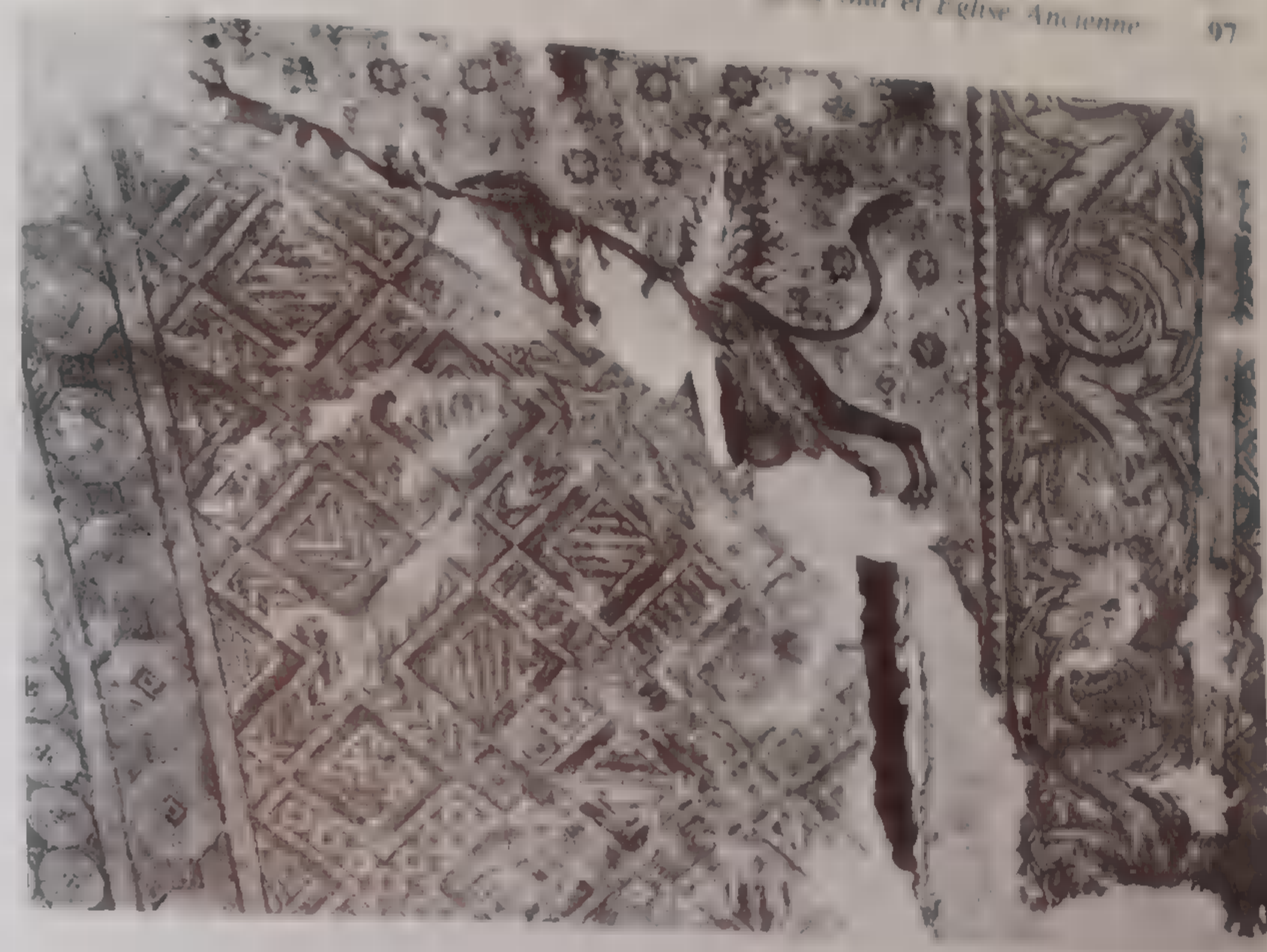

Fig. 66. Les deux niveaux de mosaïque in situ : côté S de la nef de l'Église de Photios au-dessus du premier tapis de la nef de l'Église Ancienne.

courant autour de la nef. À Haouarté, cette bordure se poursuit en outre autour des deux bas-côtés ; elle unifie de ce fait tout le décor de cette phase ancienne de l'édifice.

Le bas-côté N se partage en deux tapis d'égale importance. Le premier est orné d'un quadrillage droit de bandes. Le second est une composition de cercles et de carrés déterminant des rectangles à 2 côtés concaves ; chaque élément en emboîte un tout petit.

Du motif géométrique qui pavait le bas-côté S il reste fort peu : à l'O, on reconnaît un semis de fleurettes en croix et boutons de rose alternés.

L'abside était précédée d'un chœur légèrement moins large que la nef, dont la mosaïque représentait, dans une bordure en guillochis et en tore, un groupe d'oiseaux et de plantes fleuries. L'abside s'organisait en une demi-couronne, faite d'un rinceau ondé de lierre, bordant un petit panneau en segment de cercle décoré de lignes en zigzags à effet d'arc-en-ciel. Il constitue une rallonge, à l'E, d'un panneau quadrangulaire vide flanqué de deux petits rectangles dont celui du N, seul conservé, porte l'image d'un grand cratère. Le panneau central, vide, posé sur le diamètre de l'abside, était sans nul doute destiné à recevoir une base d'autel.

Fig. 67. Église Ancienne, tapis d'entrecolonnement et côté N du deuxième tapis de la nef.

On a aussi retrouvé les panneaux mosaïqués des trois entrecolonnements de la rangée septentrionale des supports. À l'O. une composition de cercles tangents blancs sur fond rouge ornés d'une croisette ; ensuite une composition d'hexagones oblongs tangents par tous leurs angles déterminant des triangles noirs et inscrivant des diabolos rouges. Le petit panneau entre la deuxième pile et la marche du chœur comporte un beau décor en arc-en-ciel de lignes obliques de carrés.

Le baptistère, qui flanquait cette première église, était pourvu d'une cuve oblongue à deux volées de marches, sur les longs côtés. Le pavement de mosaïque qui en tapissait le pourtour portait un décor figuré sur les côtés N et S, les plus larges. On y a retrouvé de chaque côté, dans une bordure de tores, deux quadrupèdes se suivant en bondissant en direction de l'E : au S, un lion poursuit une gazelle galopant en tournant la tête vers son ennemi, au N, un deuxième lion poursuit un bœuf ; un arbuste à fleurs sépare chaque fois les combattants.

Dans la salle O qui précédait le baptistère, à un niveau supérieur d'un demi-mètre, fut découvert, sous une couche de chaux qui était liée au pavement du deuxième état de l'église, le tiers N d'un tapis figuré. Il est de forme à peu près carrée. Sa bordure est une ligne de culots d'acanthe repliés en croissant tête-bêche (fig. 69) tel qu'on le rencontre dans la sacristie NE de Rayân (pl. h.-t. 12), dans l'église de Qasr el-Abyad (fig. 232) et dans le portique du grand *decumanus* d'Apamée[12]. Le tableau, un « paysage animé », a conservé sur trois registres quelques figurations d'animaux : une perdrix, une licorne à corne torsadée vers l'arrière[13], et la seule queue d'un troisième animal, un quadrupède tourné également vers la gauche, à la limite droite du morceau conservé. Un cyprès penché, des plantes fleuries et un petit buisson épineux campés sur le fond blanc entre les animaux évoquent le paysage végétal. Il est également animé, aux registres moyen et inférieur, par un capridé dont on ne distingue que l'arrière-train de couleur claire, et par un lion, également fragmentaire.

Le pavement du baptistère

Le « baptistère nouveau », bâtiment cubique indépendant, fut bâti à l'O du Michaëlion, mais en contrebas d'une grande volée de marches, au même niveau que l'Église de Photios. Une mosaïque à décor figuré court tout autour de la cuve cruciforme, interrompue seulement par le socle de table dans l'axe oriental. Sur ce côté, trois échassiers précèdent un autre oiseau d'eau isolé dans un cadre, tout comme son vis-à-vis de l'autre côté de la salle centrale. Il est suivi de poissons, coquillages et méduses. Devant la porte S, une inscription grecque de huit lignes, très abîmée, commémorait la fin des travaux de décoration en mosaïque du baptistère. Les lettres sont des majuscules rectangulaires écrites en cubes noirs et gris, hautes de 8 à 10 cm[14].

1 ✱ ἐκωσμήθη καὶ ἐτ[ελιώθη
εἱ ψειφοσις τοῦ ἁγί[ου φ]οτισ-
τηρίου] ἐπὶ τοῦ ὁσι[ωτάτ]ου
[ἀρχιε]π[ισ]κ(όπου) ἡμῶ[ν...]α
5 ...Πέ]τρου περιωδ-
ευτοῦ καὶ] Σεργίου πρεσβ(υτέρου)
...Χ...]διάκον(ο)ς ΕΔΙ-
...ἔ]τος ἰν(δικτιῶνος) ὀγδώη

« La mosaïque du saint baptistère fut posée comme ornement et achevée du temps de notre très saint archevêque X, du périodeute Pétros, du prêtre Sergios et du diacre X... L'année... la 8[me] de l'indiction. »

La construction de la phrase est peu habituelle : en général le verbe κοσμέω, « orner », s'emploie pour un édifice et peut alors comprendre le décor en mosaïque[15]. Le baptistère est appelé *phôtistêrion*, « le lieu de l'illumination ». Cette appellation est bien connue maintenant, notamment grâce aux inscriptions sur pavements[16] ; elle est liée à tout un vocabulaire grec ayant trait au baptême, où baptiser c'est « illuminer » et où les nouveaux baptisés sont appelés les « nouveaux illuminés ».

Seuls quelques cubes de la 1[re] et de la 3[e] ou 4[e] lettres du nom de l'archevêque d'Apamée sont conservés[17]. La restitution de la date se fait en partant du nombre fourni en toutes lettres. Aucun signe d'abréviation n'accompagne les lettres précédentes, mais on peut, avec une certaine sécurité, y reconnaître le mot « indiction » abrégé, avec une de ces erreurs courantes quant à la valeur de la voyelle au début du mot[18].

À gauche de ce texte, il ne reste plus que partie d'un cheval harnaché et chargé. Devant la porte O, deux paons se font face de part et d'autre d'un vase, suivis, vers le N, d'une gazelle et d'un cyprès. Au N se distingue une succession d'animaux, à voir également du centre de la salle ; ce sont une licorne, deux moutons (dont un agneau) face-à-face, une autruche vers la gauche et un chien à la laisse flottante, vers la gauche, qui ferme la composition. Elle se déroule sur un fond blanc à cubes posés assez irrégulièrement, émaillé de quelques plantes à longue tige surmontée d'une fleur ou d'une feuille, disposées entre les animaux ; de même des boutons de rose sur tiges courtes occupent certains vides.

Entre les piliers, les surfaces de sol possédaient aussi de petits tapis de mosaïque : deux poissons à l'E ainsi qu'au N, et à l'O un objet à pied fin[19], un vase ou une vasque, s'élève sur un socle à trois degrés entre deux oiseaux affrontés.

Datation et styles

La datation des pavements de l'Église Ancienne, y compris ceux sous la sacristie S, doit se faire selon des critères stylistiques, avec un seul *terminus ante quem*, la date de 483 qui est celle de la plus ancienne inscription de l'Église de Photios. Les pavements géométriques des nefs, surtout celle du centre, trouvent des parallèles dans des œuvres datées, les unes sûrement, les autres probablement, dans les trente années autour du tournant du IV[e] au V[e] s.[20].

Fig. 68. Église Ancienne, détail du premier tapis de la nef.

La bande à animaux du narthex s'apparente à celles du « baptistère ancien » et de la salle qui le précède à l'O. Situer celle-ci dans le temps avec précision n'est pas facile, mais le bon état de conservation, que nous remarquions déjà plus haut, inciterait à reculer la date d'exécution du pavement jusqu'à quelque vingt ou trente ans au plus avant celle du niveau supérieur. Ce pavement serait dans ce cas antérieur de très peu à ceux du portique d'Apamée, datés de 469 ap. J.-C.[21].

Les trois inscriptions, toutes datées, que fournissent les pavements de la nef, de la sacristie N et du vestibule de la sacristie S de l'Église de Photios, permettent de dater l'ensemble de leur exécution entre les années 483 et 486. On peut inclure dans ces campagnes la pose des pavements des bas-côtés S et N, des entrecolonnements et du sanctuaire ; ces dates constituent de nouveaux jalons précieux dans les études de chronologie des styles.

Prenons, en premier lieu, les éléments géométriques et ornementaux des mosaïques du niveau supérieur. On y

Fig. 69. Salle annexe de l'ancien baptistère, détail de l'angle N in situ.

12. Voir p. 254 n. 6.
13. Pour les représentations de cet animal, ici et dans le « nouveau baptistère », se reporter à M.T. et P. Canivet, *La licorne dans les mosaïques de Hûarte d'Apamène, IV-V[e] siècles*, dans *Byzantion*, XLIX, 1979, p. 57 sv.
14. Formes particulières de lettres : Α, Ο, Ɑ, • ; elles sont plus courtes dans la dernière ligne. Ligatures : Ȣ pour ου. Une abréviation est rendue par un petit trait de 3 cubes, au-dessus de la lettre *kappa*, dans la 4[e] l., et du *nu* en 7[e] l.
15. C'est le cas au Mont-Nébo dans l'ancien baptistère ; voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 307. Fin de la l. 1 : la haste du T est lisible et permet de compléter le deuxième verbe. L. 2 et ailleurs : confusions vocaliques dont il faut tenir compte pour identifier le mot φωτιστήριον.
16. Même désignation dans les inscriptions en mosaïque des baptistères d'el-Koursi (voir p. 170), de Jiyé (voir p. 356), du Ras Siagha (voir note précéd.) et de 'Evron (M. Avi Yonah, dans *Actes V[e] Congrès intern. d'Archéologie Chrétienne*, p. 120). Voir aussi aux p. 468 sv.
17. Ces lettres sont un Σ ou Ε et un Λ ou Α ; un cube est conservé devant cette dernière à 3 rangs du haut ; j'y verrais le reste d'un Ρ (*rhô*) ou d'un Ξ parce que le mouvement doit revenir le long de l'oblique de l'*alpha* ou *lambda*. Les fouilleurs y ont vu un *phi* ; à ce jour dans les deux publications, où l'inscription est résumée, mais non transcrite ou traduite, ils proposent de restituer le nom Epiphanios (M.T. et P. Canivet, dans *A.A.S.*, XXVII-XXVIII, 1977-1978, p. 148) ou Stéphanos (Id., *R.A.C.*, 1980, p. 165) ; il faut observer que l'arrondi du *phi*, tel qu'il est conservé à la l. 2, se situe plutôt au milieu de la ligne.
18. Différentes orthographes se rencontrent : ainsi la forme ἐνδ(ικτιῶνος) apparaît à Bettir, au SE de Jérusalem (voir M. Avi Yonah, *M.P.P.*, II, p. 142-143).
19. Les inventeurs proposent une croix sur trois marches : en effet, seuls ces trois degrés sont conservés avec l'amorce inférieure de « la haste » (M.T. et P. Canivet, *R.A.C.*, p. 165) ; vu toutefois le manque de parallèles contemporains pour ce type de représentations de la croix, de cette taille et dans ce cadre, je préfère proposer de voir en cette « haste » le support élancé d'un bassin ou le pied d'un vase, d'un type plus que courant dans les pavements chrétiens contemporains.
20. La nef de Rayân est datée, par ses octogones orientaux inscrits, de 411 ap. J.-C. (v. p. 263) ; les nefs de Qaousiyé, comparables par le style, mais ornées de motifs distincts, sont de 387 ap. J-C. (v. p. 22 sv.) ; le quadrillage de bandes à effet de croix de la nef se retrouve, en plus orné, dans les niveaux sous-jacents à la Cathédrale de l'Est d'Apamée, dans la nef de la basilique de Homs (pl. h.-t. 7) et dans l'ensemble ecclésiastique découvert récemment dans le terrain du métropolitanat orthodoxe de Hama, qui est daté de 416 ap. J.-C. (v. fig. 439).
21. Voir C. Dulière, *Mosaïques des portiques...*, p. 43 sv. : il suffit de voir la diversité dans les styles de figuration, dans les schémas de remplissage, dans les éléments de paysage ou dans la qualité de l'exécution des différents panneaux animaliers en enfilade, contemporains cependant, pour saisir tout à fait clairement que sur aucun de ces éléments, ni même sur leur association, ne peut reposer de critère de datation relative.

[illegible]

Ornementation [illegible]

Ces pavements [illegible]

[illegible] Les deux églises sont contem-[illegible]

Au niveau supérieur, dans l'Église de Photios, [illegible] se fait à partir de l'O où se [illegible] les entrées de l'édifice. Le bas-côté N. [illegible] à partir de la nef, à l'exception d'un [illegible] à peu près à hauteur de la première [illegible]. On peut en conclure que le [illegible] de circulation principal était de cette église-ci vers l'[illegible] le baptistère mitoyen. Le pavement [illegible] bien qu'agréablement polychrome du [illegible] permet d'avancer qu'il était sans doute moins important pour le passage que le bas-côté N. Ce dernier [illegible] en effet à la chapelle des martyrs et à son annexe [illegible] des pôles d'attraction probables du site.

[illegible]

Ce qui reste de la bordure dans la moitié orientale du martyrium suggère un tapis carré axial. [illegible] de ce carré que d'après les [illegible] le socle d'un grand reliquaire fut trouvé in situ[illegible], sous l'encadrement de la voûte de pierre. Son sarcophage, avec le système de sanctification d'un liquide par le contact des reliques reposant dans une cuvette cylindrique, et avec l'écoulement par une rigole latérale[illegible], fut trouvé placé parallèlement entre lui et le mur du fond, sur la mosaïque détruite. Plus généralement, dans les chapelles des martyrs, les reliquaires s'appuient contre les murs, parfois dans un renfoncement de la paroi, souvent dressés sur de petits panneaux indépendants auxquels ils s'adaptent par [illegible]

[illegible]

Fig. [illegible]

[illegible]

passage sur le côté interne du complexe religieux offrant le passage aux visiteurs de la chapelle. À quel point le sanctuaire était accessible aux fidèles est difficile à savoir ; on peut restituer sur toute la largeur du bas-côté une barrière, soit en trois pans inamovibles, soit en deux pans seulement avec un passage central. On verrait volontiers les pèlerins avancer jusqu'à ce chancel pour y recevoir l'huile sanctifiée.

Par contre, il n'était pas possible de passer du bas-côté S à l'autre sacristie : la rainure courant du socle de colonne SE jusqu'à l'emplacement d'un poteau de chancel appuyé au mur de façade appartient à une barrière solide et continue. On suppose qu'une porte, voisine de celle dont subsistent les marches menant à la salle en sous-sol, ouvrait la sacristie S vers l'E pour permettre au clergé de parvenir à l'abside depuis l'extérieur, en passant par le petit vestibule avec l'inscription[38] de 485/6 ap. J.-C., et d'utiliser cette sacristie comme salle de service du sanctuaire.

On remarquera enfin le léger remaniement à l'emplacement de l'autel. Dans un premier temps, il se trouvait juste au-delà de la corde de l'abside, appuyé à elle, si on peut dire ; c'était aussi la place de l'autel dans l'Église Ancienne. Puis on déplaça l'autel vers l'O, juste assez pour le mettre à l'aplomb de l'arc d'abside. Si le prêtre officiait tourné vers l'E[39], l'autel a pu être avancé vers l'O pour diverses raisons ; on pense en particulier à l'installation d'un synthronon, d'un type qu'on trouve ailleurs dans la région[40], en bois sans doute, pour asseoir les membres du clergé dans l'abside ; le chœur pouvait ainsi être librement utilisé pour les allées et venues entre sacristies, nef et autel. Nul doute qu'on sût tirer profit de la possibilité de faire surplomber la table sainte — et non plus l'officiant — par quelque objet de vénération ou de décoration suspendu dans l'arc d'abside, croix, lampe ou colombe.

38. Sur ce petit vestibule et d'autres particularités communes aux églises de la région d'Apamée, voir les p. 493 et 536.
39. La position du prêtre à l'autel est commentée p. 508.
40. Voir p. 493 ss.

HAOUARTÉ, Église Nord, « Michaëlion »

(pl. hors-texte 5)

Localisation : voir Haouarté, Église Sud.

Bibl. : M.-T. et P. CANIVET, *La mosaïque d'Adam dans l'église syrienne de Hūarte*, dans *C.A.*, 24, 1975, p. 49-67, 10 fig. ; J. LASSUS, *Les fouilles de Hūarte (Syrie) : campagne de 1975*, dans *C.R.A.I.*, 1976, p. 15-25, 4 fig. ; M.-T. CANIVET, *Rapp. fouilles de Huarte (Syrie) 24 juin - 8 août 1977*, dans *Bull. A.I.E.M.A.*, 1978, p. 341 ; P. CANIVET, *Le Michaëlion de Hūarte (Ve siècle) et le culte syrien des anges*, dans *Byzantion*, L, 1980, p. 85-117, 7 fig. avec bibl. de 1975 à 1979. Voir aussi bibl. p. 155.

L'église a été fouillée de 1969 à 1977 par l'équipe dirigée par M. P. Canivet et M[me] Fortuna-Canivet, subventionnée par le C.N.R.S., le Conseil des Arts du Canada, l'Université de Montréal, la Commission des recherches archéologiques à l'étranger et l'Université de Paris X-Nanterre.

Ses pavements figurés ont été détachés et transportés au musée de Damas pour restauration. Un panneau, le bas-côté N, est exposé dans les jardins du musée ; la plupart des autres sont au musée de Qala'at el-Moudiq.

L'église est une basilique à trois nefs et chevet tripartite parfaitement orientée (fig. 58). L'église elle-même, qui mesure 20,40 m × 13,20 m, est beaucoup plus courte que celle du S et ne compte que quatre travées dans la nef, marquées par des colonnes ; en revanche elle est pourvue d'un narthex. Le chevet plat cache l'abside centrale et les deux sacristies rectangulaires qui la flanquent. L'abside a un diamètre intérieur de 6,40 m. Trois marches mènent au chœur peu profond qui la précède et qui s'étend, en une estrade continue, sur toute la largeur de la nef et du bas-côté N. Seule l'entrée de la sacristie N est barrée par un chancel couronnant la volée de marches, et on passait sous un large arc pour y pénétrer. Au S, la sacristie communique avec le bas-côté par une porte. L'église est parallèle à celle du S et, comme elle, construite en bon appareillage de pierre calcaire. Elle est reliée au niveau du baptistère et de l'Église de Photios, 3 m plus bas, au moyen d'un large escalier qui descend vers le S le long de sa façade occidentale. Cette façade se dresse à quelque 3,50 m à l'O des fondations de la paroi limitant les nefs ; l'une et les autres déterminent ainsi un large narthex, ou plutôt un portique, dont les colonnes de façade posaient sur le mur O d'un sous-sol. Ce sous-sol constituait un tombeau collectif, sans doute ancien hypogée, qui s'étend sous le narthex-portique et la première travée de la nef. Il fut scindé par un mur intermédiaire qui est le mur de soutènement des parois occidentales des nefs du Michaëlion. Plusieurs grands sarcophages attestent l'utilisation prolongée de ce tombeau pour inhumer des défunts d'une certaine importance. Un couloir souterrain O-E reliait cet hypogée à une porte donnant au S, sur l'arrière de l'Église de Photios.

Les mosaïques

Les pavements des trois nefs et de l'abside étaient tous des mosaïques. On n'a trouvé trace d'aucun pavement à hauteur du narthex ou portique. Les mosaïques des deux tiers O de la nef centrale sont abîmées, mais le reste est en bon état et permet une restitution de l'ensemble.

Les cubes ont en moyenne de 0,7 à 0,9 cm de côté et les couleurs sont nombreuses : plusieurs tons de vert, de rouge et de rose, jaune, noir, gris et blanc.

À l'entrée, juste au-delà du seuil, on était accueilli par une inscription dans un cartouche. Seule la partie gauche en fut retrouvée, le reste s'étant effondré avec tout ce secteur de l'édifice[1]. L'inscription était en lettres majuscules rectangulaires presque carrées, sur 9 lignes[2] :

Ὑπὲρ μνή⟨μ⟩ης[... καὶ
Συμεωνίου τõν Δορο̣[θέου
καὶ πάντον τῶν διαφερ[όντων
αὐτοῦ ἐψιφώθι τὸ Μιχ[αήλιον
διὰ τοῦ ὑιοῦ αὐτοῦ Δ[...ἐπὶ
τοῦ εὐλαβ(εστάτου) ἡμῶν πρεσ(βυτέρου) [...
μη(νὸς) Μαρτίου ἰνδ(ικτιῶνος) Ι τοῦ [ἔτους...
καὶ διακόνον Στεφά[νου καὶ
Λεοντί̣[ου.

« En mémoire de X et de Syméonios les fils de Doro(théos) et de tous les bienfaiteurs (membres) de sa famille, le Michaëlion fut mosaïqué par les soins de son fils D... (au temps) de notre très pieux prêtre X, au mois de mars de l'an dix de l'indiction, ..., et des diacres Stéphanos et Léontios ».

On peut sans risque compléter la deuxième ligne en proposant le nom de personne Δ⟨ω⟩ρόθεος, très fréquent en Syrie ; la personne dont le nom manque et Syméonios sont deux fils de Dorothéos[3]. Du fait qu'une autre inscription, sur le seuil de la sacristie N, donne également à l'édifice le nom de Μιχαήλιον, église de saint Michel, ce nom propre peut être rétabli ici. À la même ligne, αὐτοῦ me semble porter plutôt sur Syméonios que sur le Michaëlion, les bienfaiteurs étant « ceux de Syméonios », c'est-à-dire les membres de sa famille. M. et M[me] Canivet ont mis en évidence l'usage d'un nom de mois romain dans la date[4], contrastant avec les mois macédoniens cités dans les inscriptions de l'Église de Photios.

Comme on le verra plus loin, les pavements des deux églises de Haouarté ont de nombreux points en commun et doivent avoir été exécutés avec un petit intervalle de temps seulement. Ceci doit nous guider dans le choix d'une date, qui doit se situer dans la dixième des quinze années que compte une indiction, d'après ce qui nous reste de la ligne 6 de cette dédicace. Les inscriptions en mosaïque de l'Église de Photios donnent les dates, on l'a vu[5], de 483 ap. J.-C. et 485/6 ap. J.-C. ; les dixièmes années d'indictions les plus proches tombent quant à elles en 471/2, 486/7 et 501/502 ap. J.-C. ; entre elles, j'opterais pour une des deux plus récentes, notamment du fait de l'abandon, noté plus haut, de la référence aux mois macédoniens[6] et pour des raisons d'ordre stylistique sur lesquelles on aura l'occasion de revenir[7]. Cette inscription et celle à l'extrémité O du bas-côté N commémorent en fait les mêmes travaux ; la première rappelle l'œuvre conjointe des laïcs et du clergé local ; la seconde consigne la part prise par un groupe de notables laïcs seuls.

Le thème iconographique adopté pour le sol des trois nefs est celui des « paysages animés ».

Le grand tableau central est encadré par une bordure à deux bandes. La première est une bande en méandre de svastikas formé d'un câble et d'une tresse à deux brins, alternant avec des panneaux, qui sont carrés dans les angles et rectangulaires sur les côtés, sauf au milieu du côté N où, soudain, a une suite de deux svastikas obliques à inclinaison opposée correspond un panneau en trapèze. Les panneaux dans le méandre portent des motifs différents ; en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, les motifs identifiables conservés sont, du N au S : de grands chevrons à effet d'arc-en-ciel (dans le panneau trapézoïdal), une composition couvrante de lignes de zigzags également traitée en arc-en-ciel, une chaînette déterminant trois cercles, un ruban ondé dessinant un fleuron (dans le panneau carré d'angle), une composition de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles et enfin, après deux lacunes, une composition d'écailles ovoïdes bicolores. La seconde bande de la bordure est un rang de postes.

1. Voir fig. 58 et J. LASSUS, *Les fouilles de Hūarte...*, p. 17.
2. Ligne 5 ni transcrite ni traduite par M.-T. et P. CANIVET, *La mosaïque d'Adam...*, p. 52 et note 14.
3. Un autre nom propre suivi de « καὶ » devait se trouver dans la partie détruite de la l. 1 et « τόν », résultat d'une mutation de quantité, devrait être lu « τῶν » ; dans la traduction, « fils » est au pluriel. Les inventeurs ont dressé (*ibid.*) un tableau prosopographique des inscriptions trouvées jusqu'en 1973. Comme ils n'ont pas fermement reconnu le nom Dorothéos dans la présente inscription, Syméonios n'est pas identifié comme fils de Dorothéos. Or un « Thomas, fils de Dorothéos », est cité comme « géronte » dans l'inscription du bas-côté N (voir p. 109) : il pourrait bien être un frère de Syméonios. Dans ce cas, il est possible de compléter ici la 1[re] l. par le nom de « Thomas » au génitif suivi de καὶ puisqu'on dispose de place pour 7 ou 8 lettres. En outre, cité en premier, Thomas serait l'aîné.
4. *Ibid.*, p. 52, note 4.

5. Inscriptions p. 91 et 94.
6. Les noms de mois du calendrier julien ont tendance à être remplacés par les noms de mois du calendrier macédonien au cours du VI[e] s. dans les régions sous forte influence byzantine. Dans le cadre de ce travail, nous avons ainsi à Zahrani (p. 431, 435, 425) la mention en 524, 535 et 541 ap. J.-C., des mois de « juillet », de « mars » et de « juin », l'année étant comptée selon l'ère de Sidon ; par contre les inscriptions de Qabr Hiram, en 575, et de Nébi Younès, en 585, qui, toutes deux, comptent également selon l'ère de Sidon, comportent des mois macédoniens ; on peut y voir un signe de provincialisme, ou peut-être de traditionalisme. La situation se compliquera lorsque l'empire byzantin perdra ces régions au VII[e] s., un point qui est soulevé notamment par V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 176.
7. M. CANIVET, dans *Fouilles de Hūarte...*, p. 160, préfère la date de 472 du fait de la mention dans les inscriptions des deux églises d'un Stéphanos qui, dans l'Église N (A) est le nom d'un diacre et dans l'Église S (B) est celui d'un prêtre qu'il pense être une seule et même personne. Il considère ainsi que les travaux dans le complexe du dernier quart du V[e] s. commencèrent par l'Église N, suivis par ceux de l'Église S. Pour M. LASSUS, dans *Les fouilles de Hūarte...*, p. 18, l'Église S est antérieure, avec le baptistère et le portique, à la petite basilique N. C'est cette chronologie relative que je suivrais également.

[illegible] représente Adam nommant les animaux [illegible] Il est habillé en sage antique, [illegible] drapé sur une tunique à [illegible] également blanches, et à deux larges [illegible] deux bandes noires autour de la [illegible]. Les cheveux forment une frange ronde autour de [illegible] au-dessus de laquelle une inscription « ΑΔΑΜ » identifie le personnage. Il porte un grand *codex* ouvert dans sa main gauche, tandis que la droite est tenue devant le buste en un geste de bénédiction, l'index et l'auriculaire levés. Assis sur un trône à *suppedaneum* et long coussin rouge, sa représentation est fortement influencée par l'iconographie impériale. Son trône est flanqué symétriquement par deux cyprès, sans doute l'Arbre de vie et l'Arbre de la science du bien et du mal. Autour de chacun d'eux s'enroule un serpent, tête tendue vers l'homme « maître des animaux ». De concert, tous les autres animaux présents sont tournés vers Adam, les deux oiseaux de la famille des corneilles et geais[9] que l'on aperçoit au-dessus des serpents, la mangouste en haut à gauche et le griffon sous elle, ainsi que le lion à gauche devant Adam. Un phénix resplendit dans l'angle SE devant un petit cèdre en double parasol, près duquel s'abritent un petit oiseau, à bec recourbé et queue longue (pie grièche ?), et un gros pigeon. Sous le phénix, son cousin moins mythique, le paon, dresse sa tête à aigrette ; le reste de son corps a disparu. Tous deux sont précédés par un aigle aux ailes ouvertes juste devant les pieds d'Adam. À gauche, on voit un gros échassier, la patte rouge levée, un rapace, un renard, une panthère tachetée de rouge, les vestiges de deux autres oiseaux et le dos d'un gros quadrupède, probablement un buffle. La surface est détériorée jusque là depuis l'angle extrême NO, où se dresse encore un magnifique bélier à queue nouée, avec une guirlande autour du corps et, en contrebas, une huppe qui tient un ver dans son bec (?), à côté d'un arbuste couvert de bourgeons et de fleurettes.

Le pavement du bas-côté S a été retrouvé en excellent état. Seul l'angle SO manquait. C'est un vaste tableau où l'on voit, à partir de la nef, une série d'animaux qui tous, à l'exception du groupe à l'extrémité occidentale, se dirigent vers la gauche, c'est-à-dire vers le sanctuaire.

Sur la bande blanche du raccord se détache le fond noir de la bordure, [redacted] bande de solides en perspective aux faces alternativement rouge/rose, jaune/crème et noir/gris. L'harmonie à dominante de roses, beiges et gris de cette bordure se retrouve dans le champ figuré où s'y ajoutent les verts des végétaux.

Le tableau est à fond blanc, parsemé, dans tous les vides, entre les animaux, de roses à peine ouvertes, toutes dressées. Seule une grosse fleur quadrilobée y fait exception : placée à l'extrémité E du collatéral elle flanque l'entrée de la sacristie S. Le reste de la végétation est représenté par des touffes d'herbe, des buissons bas et trois arbres à tronc épais et ramure en parasol à l'allure de pins maritimes. De droite à gauche (de l'O à l'E), les gros animaux sont encadrés dans le haut et le bas de l'image par les volatiles et quadrupèdes de petite taille. Tout à droite, une pintade regarde vers la gauche, devant un groupe en lutte, étonnant, formé par une autruche debout, sur le dos de laquelle un lion est juché et caché en partie par les ailes de l'oiseau dont il déchire le dos de ses crocs et griffes ; l'autruche incline la tête [redacted] criant, bec ouvert. Après ce groupe tourné vers l'O viennent un paisible mouton à grosse queue et deux oiseaux ainsi qu'un gros canard, tous quatre disposés autour du premier arbre. Un fauve bondit de toute [redacted] longueur, son pelage est tacheté comme celui de l'agresseur de l'autruche, mais sous lui une légende l'identifie explicitement comme « ΛΕΩΝ »[10]. Un petit chien et un pigeon (?) sont placés au-dessus de lui. Ensuite, au-dessus d'une perdrix[11] tournée vers la droite, courent un cerf à la ramure superbe qui tourne la tête vers l'arrière et une biche. Un deuxième arbre les sépare d'un canard et d'une grue, entre lesquels un gros ours gris mord dans l'arrière-train d'un âne sauvage[12] bondissant, précédé d'un congénère qui tourne vers lui une tête affolée. Au-dessus de cette succession de trois grands animaux se déroule un autre drame sous la forme d'un affrontement entre un cobra et une mangouste. Un lapin fuit, à fond de train, devant le troisième arbre. Un perroquet enrubanné de rouge est posé juste au-dessus de ce qui semble être une sauterelle ou une énorme araignée à pinces[13]. Tout à l'O, un combat fait pendant à celui de l'autruche et du lion, combat mythique mais non moins réaliste et réel pour l'artiste : un griffon, sorte d'énorme guépard ailé à museau pointu, attaque un lourd buffle brun clair. Isolée, sous ce combat extraordinaire, se tient une grue, le bec rentré dans la poitrine.

Au S, deux tapis d'entrecolonnement sont conservés. Ce sont des champs sans bordure à motif couvrant : un quadrillage de bandes [redacted] tore dont le carré d'intersection débordant emboîte un carré à motif traité en arc-en-ciel et dont les intervalles sont chargés d'un carré sur la pointe qui en emboîte plusieurs autres. Au NE, un petit panneau entre la marche du chœur et la dernière colonne porte une ligne de chevrons dentelés superposés.

Des trois tapis d'entrecolonnement N, le plus à l'O conserve des éléments d'un quadrillage oblique de lignes dentelées, abritant divers volatiles, dont un canard. Le deuxième est une composition marine centrée sur un poulpe flanqué de gros poissons [redacted] dents pointues qui ne sont pas sans ressembler aux fameux silures de l'Oronte[14].

8. [illegible] de la scène autour d'Adam, placé à l'E, la [illegible] exceptionnellement, à partir de lui.
9. Les oiseaux, comme c'est souvent le cas, ne sont qu'imparfaitement [illegible] dans ce tableau, [illegible]

10. Le mosaïste aura recopié le nom de l'animal voisin dans son modèle ; ou vice-versa, prévoyant de représenter un lion, il en a bien déjà marqué le nom, [redacted] a choisi l'image d'une panthère, plus décorative peut-être, et à peu près aussi connue dans la région (voir F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, t. I, p. 225). Un autre « ΛΕΩΝ » tacheté m'a été indiqué par M^me J. Lafontaine-Dosogne (voir EAD., catalogue *Splendeur de Byzance*, Bruxelles, 1982, c. 4 p. 230, avec parallèles) sur une frise en céramique conservée [redacted] musée de Sèvres ; étant donné, toutefois, que [redacted] le même objet un lièvre et un sanglier ont le corps pareillement tacheté, il s'agit seulement de la façon dont le peintre rendait systématiquement les pelages. Ici, la qualité du travail ne permet pas de doute sur l'intention du mosaïste.
11. C'est une perdrix chukar (*Alectoris chukar*) particulièrement bien rendue (comparer F. HÜE [redacted] R.D. ETCHECOPAR, *Les oiseaux*, pl. VI, 4).
12. L'animal [redacted] identifié par certains membres de l'équipe de fouille comme un chevreuil, mais les oreilles [redacted] semblent nettement trop longues pour justifier cette identification.
13. L'identification avec une tarentule me semble possible, d'autant plus qu'elle est encore couramment attestée dans cette région ; il faut avouer cependant qu'on a pu vouloir représenter ici n'importe quel insecte à pinces, [redacted] à grosses antennes.

14. Remarquons qu'il est cepend[redacted] rare de voir voisiner dans une même composition des poissons de mer et d'eau douce. Sur ce type [redacted] composition marine centrée aut[redacted] d'un poulpe on verra l'article de P.G.P. MEYBOOM, [redacted] *mosaici pompeiani con figure di pesci*, dans *Meded. Nederl. Inst. Rome*, 1977, p. 49-93.

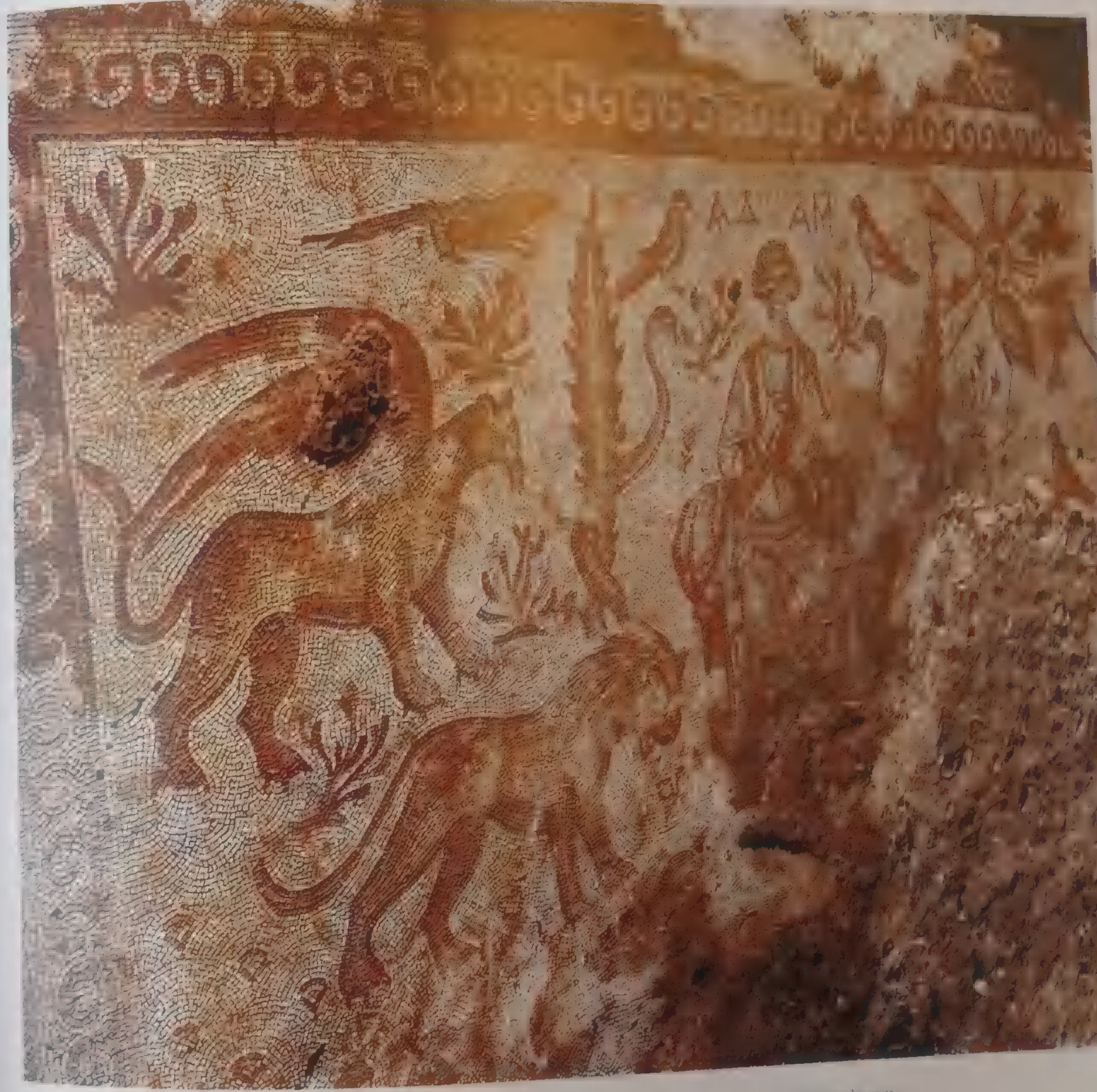

Fig. 71. Extrémité E de la nef : Adam trônant au Paradis nomme les animaux.

Fig. 72. Deuxième tapis d'entrecolonnement du côté N.

Quatre petits boutons de rose ornent les angles du tableau. La bordure est une ligne de calices trifides tête-bêche. Le troisième porte un quadrillage oblique, où les triangles de reste sont ornés d'une série de chevrons emboîtés et les carrés sont colorés d'un ton uni, tandis que chacun des trois carrés sur la pointe les plus proches de la nef est habité par un oiseau.

Au paysage animé du bas-côté S correspond celui du bas-côté N que l'on pourra peut-être situer avec plus de précision dans le temps et dans l'espace. La bande de raccord mélange aux tesselles blanches nombre de tesselles d'autres couleurs. La bordure se compose d'une bande en méandre de svastikas et rectangles, ornés les uns et les autres d'un simple dégradé de couleurs, et d'une bande en filet denticulé.

Le champ est posé en écailles et semé de roses en fleurs et en boutons ; des plants de roses et d'autres arbustes longent la limite inférieure de l'image. De l'O vers l'E évoluent une oie, tournée vers la gauche, un cerf bondissant vers la gauche attaqué par un lion qui lui mord le dos, un bœuf à bosse de profil droit, tête baissée sous l'assaut d'un lion dressé, plongeant sa gueule ouverte dans sa victime ; la queue du lion bat l'air entre une pintade à ocelures blanches et une grue huppée. Suit une espèce de bouquetin de profil gauche, à hautes cornes recourbées vers l'arrière, qu'une lionne attaque par en dessous en lui mordant le ventre, au-dessus d'un canard indifférent. La bande se termine sur un étonnant cortège : deux mules richement caparaçonnées se suivent et portent entre elles sur un brancard un grand coffre avec des motifs carrés et arqués ; un homme en tunique courte à manches, ornée sur les épaules, le long du cou et jusqu'à la taille d'un rang de perlettes blanches, mène le cortège à l'aide d'un petit fouet. Il est chaussé de cuir à lanières qui se nouent sous le genou. Au-dessus de la première mule, à gauche, et du muletier, une inscription nous fournit son nom : « Γεώργης Κλαυδίου », c'est-à-dire « Georgis fils de Claudios », écrit en lettres rondes[15], et flanqué d'un grand nœud de Salomon. Devant l'homme et entre les deux mules gambadent deux petits chiens. Entre les plantes au bas de l'image est encore insérée une grue.

La représentation du coffre sur le brancard a beaucoup retenu l'attention. Elle peut être lue de deux façons, soit comme une vue simultanée de face, de profil et de dos, soit comme une vue de profil pur. Selon la vue en perspective aplatie, simultanée et composite, à gauche l'*andamento* des cubes dessine une face arrière arquée d'un ton clair, ornée d'une petite ouverture en plein cintre, elle-aussi, et fermée d'un fin grillage ; au centre, nous voyons la face latérale, avec quatre éléments carrés alignés le long de la base qui peuvent être interprétés, plutôt que comme de petites fenêtres, comme une bande ornementale de petits panneaux moulurés et peints. Un tissu ou une matière souple est assez négligemment jetée par-dessus, la double épaisseur à gauche formant un repli ombré. Enfin à droite, on a sans doute la face avant du coffre, non seulement arquée mais bombée, revêtue de tissu sur toute sa hauteur. Lue ainsi, l'image représente un coffre ayant la longueur de la partie centrale ornée des quatre petits panneaux carrés. La petite fenêtre se trouve dans ce cas en face de la tête du deuxième mulet, mais un espace vide important l'en sépare alors que la paroi avant cogne presque l'arrière-train du premier mulet.

Si, par contre, nous considérons notre image comme étant une vue en profil pur, nous la lisons comme celle d'un long coffre rectangulaire à toit en berceau (ce que suggérerait le mouvement des cubes) dont la face latérale, la seule visible dans cette hypothèse, se partage en trois : au centre, c'est la porte, à moitié fermée par une portière mollement relevée, le seuil orné d'un rebord en quatre panneaux ; à sa gauche s'ouvre la petite fenêtre arquée et grillagée, et la paroi à droite de la porte est aveugle.

15. Une ligature en ȣ pour « ου ».

Fig. 73. Tapis du collatéral S — Musée National de Damas.

Fig. 74. Bélier et huppe à l'entrée de la nef.

Fig. 75. Collatéral N : la litière entre les deux mulets, sur fond d'écailles à boutons de rose (voir aussi fig. 459).

Du fait sans doute de la densité de signification de l'image d'Adam dans la nef et du fait que cette petite procession se dirige vers la droite où se trouve l'entrée de la chapelle des martyrs de l'église, la tendance a été de considérer cette image aussi comme lourde de sens ; c'est comme un transport de reliques qu'elle fut identifiée[16], du fait que l'objet du transport focalisa l'attention des commentateurs et non le transporteur qui, pourtant, est le seul à être identifié et mis en valeur par l'inscription.

Pour identifier cette scène avec le transport de l'Arche d'alliance, relique insigne, la parenté formelle avec les représentations de l'Arche[17] ne me semble pas assez nette. L'Arche est toujours représentée très ornée, en effet, et souvent munie d'une petite fenêtre comme ici, mais l'Arche est soit de très grande taille et installée directement sur un char à roulettes, soit portée sur un brancard à dos d'homme. Ce dernier mode de transport est d'ailleurs celui adopté le plus fréquemment pour l'iconographie des scènes de translation de reliques[18], les variantes étant le transport du reliquaire dans un chariot[19] ou bien, lorsqu'il est de taille suffisamment restreinte, tenu sur les genoux ou posé à côté d'un accompagnateur[20]. Dans l'hypothèse d'un transport de reliques, la *fenestella* grillagée dans le coffre presque cubique permettrait, à l'arrêt, de jeter un coup d'œil dans l'espace intérieur sombre et ne serait pas sans rappeler les dispositifs qui permettaient au regard curieux et fervent des fidèles d'approcher des reliques ou de leur reliquaire : dans la pénombre d'un coffre, d'une crypte ou d'une chapelle, tentures, cloisons et grillages défendaient tout accès ou vue directs des reliques. La main ne peut toucher qu'un des habillages extérieurs du précieux souvenir et entrer ainsi en contact très indirect avec lui[21].

Lorsque c'est dans un gros coffre que les reliques sont transportées, il a l'allure d'un cercueil[22]. C'est encore à un cercueil, mais cette fois bombé à une extrémité et plat de l'autre, que nous avons affaire dans le seul parallèle iconographique que j'aie trouvé, de transport sur un brancard entre deux ânes comme ici : l'image, d'origine persane, illustre le transport du corps d'Isfendiyar dans une version du Livre des Rois de Firdoûsi, datant probablement du milieu du XIVe s.[23].

Avec ces comparaisons, n'a-t-on pas nettement l'impression de solliciter notre document à l'excès en tentant de l'interpréter dans le sens d'un transport de relique ? En effet, d'autres parallèles sont bien plus frappants, surtout si on lit l'image comme une vue de plein profil ; ils permettent sans ambiguïté d'identifier le coffre comme une litière. C'est bien ici l'image d'une de ces *lectica* ou plutôt d'une *basterna*, litière traditionnellement portée entre deux mulets dans le monde romain[24], ou d'une litière à mules telle que toute l'Asie en utilisa jusqu'à il y a moins d'un siècle[25]. De fait, tous les éléments d'une litière sont là : l'entrée centrale avec un rebord orné et que l'on ferme avec une tenture (la *plagula*), généralement façonnée en cuir, négligemment relevée ici, et la petite fenêtre qui s'ouvre dans la paroi flanquant la portière et qui pourvoit à l'aération pendant le voyage. La tenture presque fermée ne laisse rien deviner de ce qui peuple la pénombre interne qui permettait aux passagers de sommeiller pendant le transport ; mais elle est peut-être partiellement relevée pour faire circuler un peu d'air frais. Le harnachement des mules est aussi luxueux et orné que celui des animaux de trait des *basternae* de riches citoyens. C'est le moyen de transport individuel par excellence sur de longues distances de chemins caillouteux et étroits, ceux propres en effet à la région. Notre image entre ainsi très précisément dans la même catégorie que celle du chamelier Moukhasos de l'église de Deir el-'Adas et du chamelier Orbikon du pavement de l'église de Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim récemment découverte près de Gaza[26]. Remarquons qu'à Deir el-'Adas aussi, le type de chargement est imprécis et, disons, sans importance, vu qu'il s'agit principalement de représenter la personne de Moukhasos dans ses fonctions, comme l'est la personne de Georgis, fils de Claudios, dans ses fonctions de *mulio*, de muletier[27]. Eux seuls, les transporteurs, sont mis en évidence par l'inscription qui les accompagne. Il serait intéressant de savoir s'il s'agit d'un véhicule de louage, comme le seront systématiquement plus de mille ans plus tard les *basterne* italiennes et les chaises à porteurs d'Europe de l'Ouest, ou bien de la propriété d'un riche citoyen. Le parallèle avec les chameliers qui ont leur nom également bien en vue comme Georgis me fait pencher pour la première éventualité : le personnage s'est fait représenter, avec ostentation, en compagnie de l'équipage qui est sa propriété. Il est tout à fait probable, d'autre part, que ce Georges ait contribué à la commande et au financement de ce pavement, surtout si c'est de lui qu'il s'agit parmi les pentaprotes de l'inscription toute proche[28]. Dans ce cas cette image est un portrait de donateur.

L'extrémité orientale du tapis est en effet barrée par une inscription qui, dans une *tabula ansata*, occupe toute la largeur du bas-côté et qu'il faut lire face à l'E[29] (fig. 451) :

Ἐπὶ τοὺς γερώντας Ἐλευθερίῳ
Σεργίῳ Θωμᾷ Δορωθέου καὶ
πενταπρότον Δορωθέῳ Ἰωά-
νῃ Θωμᾷ Γεωργίῳ καὶ ἑτέρο
Θωμᾷ ἐψιφόθι τῷ Μιχαήλιο.

« Sous les anciens Eleuthérios, Sergis, Thomas fils de Dorothéos et les pentaprotes Dorothéos, Ioannès, Thomas, Georgis et l'autre Thomas, le Michaëlion a été mosaïqué »[30].

Les « anciens » prennent ici la place habituelle du haut clergé dans les inscriptions, plus courantes dans les églises,

16. Le débat portant sur l'identification de cette scène comme un transport de reliques est exposé principalement par J. Lassus, *Les fouilles de Hūarte*..., p. 23-25, et par P. Canivet, *Le Michaelion*..., p. 115-116. Ce sujet constitua un des thèmes de discussion de la « Journée d'étude sur Hūarte » tenue le 31 janvier 1976 à l'Université de Paris X - Nanterre.
17. C'est l'hypothèse avancée par M. Lassus, *Les fouilles de Hūarte*..., p. 25, avec les parallèles iconographiques à l'appui.
18. Quatre à six hommes portent ainsi sur leurs épaules soit le corps entier du saint étendu, dans ses vêtements ou enveloppé comme une momie, dans un cercueil ou un sarcophage ouvert, soit un cercueil fermé, [illegible] à toit en bâtière ou plat (c'est le type d'image que l'on trouve illustrant le transport des reliques de saint Étienne, dans le cycle du mur extérieur du narthex de Saint-Laurent hors-les-murs à Rome, [illegible] du XIIIe s. : voir J. Wilpert, *Mosaiken und Malereien*..., fig. [illegible], ou encore celui des reliques de saint Marc sur la Pala d'Oro du trésor de Saint-Marc de Venise). C'est une iconographie commune à celle des cortèges funéraires.
19. Comme pour le transport des reliques de saint Étienne encore, dans un panneau de vitrail du déambulatoire extérieur de la cathédrale de Bourges (voir A. Martin et C. Cahier, *La cathédrale de Bourges*, 1841-44, pl. VIII).
20. C'est le cas du seul document à peu près contemporain, l'ivoire de la cathédrale de Trèves, représentant un transport de relique particulièrement cérémonieux, dans un cadre urbain (voir H. Schnitzler, *Rheinische Schatzkammer*, I, Düsseldorf, 1957, fig. 1-5).
21. On pourrait imaginer que les petits panneaux carrés sur notre coffre désignent ainsi la place où les fidèles peuvent poser la main pour entrer en contact avec la relique enfermée à l'intérieur, comme le suggère le rapprochement avec les scènes de procession du corps de Marie dans les images médiévales occidentales représentant l'Enterrement de la Vierge : c'est contre le côté, à la base du cercueil, que le prêtre juif impie pose ses mains, qui y restent alors miraculeusement accrochées (une représentation célèbre s'en trouve dans le cycle des reliefs sur le mur extérieur N de Notre-Dame de Paris, voir E. Mâle, *L'art religieux du XIIIe s.*, Paris, 1902, fig. 123, p. 245).
22. Le coffre à reliques a des points en commun avec celui de Haouarté, dans deux autres images, toutes deux d'origine occidentale : le transport des reliques de saint Étienne protomartyr au folio 160 r° du Lectionnaire n° 9428 de la Bibliothèque royale de Bruxelles se fait dans un haut coffre, presque cubique, revêtu d'un drapé et orné de petits motifs en quadrillage, porté sur un brancard sur les épaules de deux clercs, et le transport des reliques du même martyr représenté sur un chapiteau de l'église Saint-Étienne de Lubersac (voir *Bull.Soc.Archéol.Corrèze*, XIII, 1891, fig. 180) qui se fait dans un coffre allongé orné de médaillons perlés, dont les dimensions restreintes pourraient n'être que la conséquence du manque de place sur la face du chapiteau. Dans aucun cas, je n'ai retrouvé la forme bombée et arquée, avec fenêtre, du coffre de Haouarté pour un transport de reliques.
23. Voir O. Grabar, *The Iconography of the « Demotte » Shâh-nâma* (*Oriental Studies*, IV. *Paintings from Islamic Lands*), éd. R. Pinder-Wilson, Oxford, 1969, fig. 13, p. 42.
24. Voir J.C. Ginzrot, *Die Wagen und Fahrwerke der Griechen und Römer und anderer alten Völker*..., Munich, 1817, réimpr. Hildesheim - New York, 1975, p. 260-282, et pl. LXV, 2, et LXVI, 1 ; ces planches de grande qualité sont particulièrement claires.
25. On peut voir à ce propos A. Leroi-Gourhan, *Évolution et technique. L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 1971, fig. 206, p. 131.
26. Voir, pour Deir el-'Adas, ci-dessus, p. 48-49 ; pour Bir Abou Radi (Kissoufim), voir n. 28 et fig. 450.
27. Voir J.C. Ginzrot, *op. cit.*, p. 282.
28. D'autres mosaïques, par la parenté soit de leur iconographie, soit de leur organisation, nous fournissent un argument de poids dans ce sens ; à la fig. 450, le panneau du chamelier « Orbikon », tirant un dromadaire chargé et tenant à la main un régime de dattes, est un petit panneau d'entrecolonnement ; il s'agit d'une église de la région de Gaza, à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim. Or les deux panneaux d'entrecolonnement voisins conservés contiennent, l'un l'inscription commémorant l'exécution de tout le pavement, le second également des portraits, en buste cette fois, de deux matrones portant des offrandes, identifiées comme « Caliora » et la « dame de Silto » par une inscription de part et d'autre de leurs têtes. La parenté iconographique que l'on peut établir entre les représentations du muletier Georgis à Haouarté et du chamelier Orbikon à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim s'étend également au chamelier Moukhasos à Deir el-'Adas. L'emplacement du panneau à inscription de dédicace et des « portraits » de donateurs à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim est à mettre en parallèle avec la proximité de l'inscription de dédicace et de la figure de Georgis dans l'église de Haouarté ; de même la dédicace de la mosaïque du collatéral N de l'église Saint-Georges de Khirbet el-Mekhayet, en Transjordanie, est-elle voisine du portrait d'un des dédicants, Jean, fils d'Ammonios (S. Saller et B. Bagatti, *The Town of Nebo*, fig. 8). Ce portrait est celui d'un donateur et l'offrande est une contribution à l'exécution de la mosaïque où le portrait est inséré. Ces similitudes permettent à mon avis d'avancer l'hypothèse de la contribution du muletier Georgis à l'exécution de la mosaïque du collatéral de Haouarté. Voir également, dans ce sens, le commentaire sur les dédicaces en mosaïque, p. 466 sv.
29. Lettres carrées, à remarquer les lettres ⲇ et ∧ : ligature, comme dans l'inscription précédente, ȣ pour OY : confusion systématique d'*omicron* et d'*oméga*, ainsi que de *iota* et de *êta* dans les verbes.
30. Parmi les autres prénoms on peut hésiter entre « Sergios » et « Sergis », comme entre « Georgios » et « Georgis ».

Fig. 76. Extrémité O du collatéral N.

ou c'est lui qui représente l'autorité commanditaire. Ces « gérontes », tout comme les *quinqueprimi* qui suivent, sont les autorités laïques, civiles, de l'endroit. Cinq administrateurs semblent avoir suffi ici, alors que pour le village de Has[31], comme pour la plupart des cités[32], nous connaissons dix *prôtoi* accompagnant le clergé dans une semblable inscription de dédicace. L'inscription présente ne nous donne, hélas, aucune indication sur l'étendue matérielle et chronologique de leur charge[33]. Les prénoms ne sont pas très variés : on rencontre ici deux Dorothée, nom également d'un des membres du clergé cité dans l'Église Sud, ainsi que deux Thomas, assez soigneusement distingués. Georges, un des cinq curiales en place, ne fait qu'un, si mon hypothèse est bonne, avec le transporteur Georges, fils de Claude, dans le bas-côté voisin.

31. Voir ci-dessous, p. 118, avec autre attestation de pentaprotes.
32. Les [illegible] en offrent de nombreux exemples, voir F. Preisigke, *Wörterbuch* III, s.v. δεκάπρωτος.

33. Voir P. Canivet, *Nouvelles inscriptions chrétiennes...*, p. 356-357.

Le seuil et le centre de la sacristie N se fondent en un seul tapis carré à rallonge étroite, dont le champ est une composition en vigne habitée qui encadre une petite surface quadrangulaire centrale dépourvue de mosaïques. Après un raccord de largeur variable, une ligne de calices tête-bêche constitue la bordure unique. La surface du large seuil en rallonge est occupée par un cratère godronné à deux anses, flanqué de deux pintades face à face. Du vase sortent quatre ceps de vigne ; un cep descend de chaque côté du canthare et deux autres jaillissent vers le côté en s'enroulant en de nombreuses volutes habitées par un lapin mangeant une grappe, une sorte de corbeau sur un panier tressé en forme de diabolo et qui contient des fruits à longue tige droite comme des cerises, une autre corbeille tressée sphérique, une cage ouverte avec un oiseau à l'intérieur et un autre dehors qui le regarde. Dans l'axe, deux paons mâles diversement colorés sont postés face à face. De nombreux oiseaux dont un échassier, ainsi qu'un autre panier tressé, peuplent encore les rinceaux qui, à l'arrière de la surface vide centrale, contournent une scène de poursuite : un lièvre et une antilope tournant la tête fuient devant un chien de chasse dont la laisse flottante se confond avec les branches. Une bordure intérieure en ligne de triangles à degrés tourne autour de l'emplacement rectangulaire vide au centre de la salle.

La sacristie méridionale n'a conservé que le tiers O de son pavement. Dans une bordure faite d'une série de filets noirs sur fond blanc, c'est une composition d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe.

Le pavement de mosaïque du sanctuaire se compose d'une rallonge en « T » qui dessine des décrochements latéraux épousant l'angle entre l'abside et les répons d'arc de la colonnade, et d'un panneau en demi-cercle s'adaptant à l'arrondi de l'abside.

La rallonge comporte une triple bordure autour d'un tableau figuré : une ligne de triangles dentelés, suivie d'une tresse à trois brins et d'une bande de postes. Le tableau se partage en trois zones : les tiers de droite et de gauche sont habités par une gazelle qui s'inscrit dans une volute de vigne à grappes, feuilles et vrilles, naissant d'un plant d'acanthe extérieur ; le centre du tableau, en mauvais état de conservation, comme tout cet angle SE de la nef[34], est occupé par une *tabula ansata* portant une inscription. Ce qui reste de celle-ci permet de la classer parmi les inscriptions dédicatoires, commémorant l'acquittement d'un vœu[35] :

Ὑπὲρ εὐ[χῆς ...] / M[...

« Selon le vœu de... »[36]

Fig. 77. Pavement de la chapelle des reliques.

Le décor du sol de l'abside ne conserve plus de sa composition originale qu'une belle bordure en ligne de calices trifides tête-bêche gris/jaune et rouges, et les deux tiers du champ figuré. De celui-ci, on devine un gros vase à bas de panse godronné et pied évasé, duquel saillent deux ceps de vigne qui s'étalent sur les côtés en grandes volutes chargées de grappes de raisins, de vrilles et de feuilles vertes. À gauche du vase, une poule et une pintade habitent les deux grandes volutes conservées, tandis qu'à droite une autre grosse pintade picore dans une très large volute. Le raisin pend en grosses grappes de grains rouges et bleus, comme dans les rinceaux de la rallonge du chœur. Toute la partie centrale du pavement de l'abside, par contre, est détruite et l'arrachement s'évase vers le fond. On pourrait se demander si la détérioration ne date pas, au moins en partie, du temps d'utilisation de l'édifice, la mosaïque étant maltraitée par les meubles installés et déplacés sur cette surface. Les inventeurs ont pensé ne pas pouvoir restituer la moindre pièce de mobilier dans le sanctuaire du fait de l'absence d'emplacement dans le dessin du pavement[37] ; remarquons

34. Une citerne, située sous les marches menant au sanctuaire, s'est effondrée, entraînant cette partie du pavement.
35. Sont conservées les [illegible] première lettres de la première ligne et la première de la l. 2. L 1 : c'est un Ψ plutôt qu'un Y qui est inscrit, mais c'est Y qu'il faut lire et qui donne le début d'une formule d'ex-voto courante.
36. C'est celle qui est utilisée par exemple à Khirbet Moûqa dans le chœur pour commémorer le vœu d'Eusébios et de son épouse Théodora de faire mosaïquer l'abside ; voir ci-dessous p. 162-163.

37. P. Canivet, *Le Michaëlion*, p. 92-93, exprime ainsi ses doutes à ce sujet : « Il n'est pas évident que le Michaëlion ait été doté d'un autel : dans l'abside de la grande église de Photios, l'emplacement de la base d'autel était soigneusement réservé dans la mosaïque où les rinceaux étaient interrompus pour céder la place à un rectangle de tessères

[illegible] plus fréquemment absents [illegible] c'est seulement à partir [illegible] « en négatif » pour ainsi [illegible] des trous d'encastre- [illegible] la trace d'éléments de [illegible] Il n'y a donc pas d'inconvénient à la restitution d'une table et peut-être d'autres meubles ou ornements sur un socle, ou une estrade le cas échéant, dans cette partie du sanctuaire.

Datation

L'unité du décor des trois nefs est frappante et l'on ne peut douter qu'elles aient toutes été exécutées au cours d'une même campagne de travaux, que je placerais donc, avec l'aide de la dédicace de la nef, dans une dixième année d'indiction, aux environs soit des années 486/487, soit des années 501/502 ap. J.-C. Les parentés stylistiques et iconographiques avec les mosaïques de l'Église Sud, datées entre 483 et 486 ap. J.-C., sont à ce point étroites qu'on peut présenter comme une quasi certitude que les mosaïstes de Haouarté sont passés directement du chantier de l'Église Sud à celui de l'Église Nord. Pour ce qui est du décor de l'abside, en rinceaux de vigne habités, auquel, comme on l'a remarqué déjà plus haut[39], une date quelque peu plus proche du VI^e s. conviendrait mieux, on proposera d'y voir le tapis de mosaïque par lequel le pavement [illegible] l'édifice fut terminé.

Iconographie et style

Alors qu'au début des dégagements, le programme iconographique des mosaïques semblait ne pas devoir s'éloigner de celui, de mieux en mieux connu pour la région, des assemblées et poursuites d'animaux, la découverte de l'Adam dans la nef donnait un sens bien plus riche et précis au groupe des animaux. De son côté, la scène de portage dans le bas-côté N était d'une nouveauté totale dans le répertoire figuré des pavements du Proche-Orient.

L'existence de représentations d'Adam vêtu trônant, de provenance syrienne, était déjà connue, mais seulement par deux fragments, découpés et isolés de leur contexte[40]. Ces figures, identifiées comme le premier homme grâce seulement aux inscriptions qui les accompagnent, ont retrouvé tout leur sens du fait de leur similitude avec la présente figure d'Adam qui, entourée d'animaux et munie d'un livre épais, se reconnaît comme celle de l'Homme nommant les animaux dont il est le maître. Suite à la découverte de cette représentation dans un édifice de culte, on peut supposer que les deux Adam précédemment venus [illegible] jour faisaient partie, eux aussi, du pavement d'une église et étaient également accompagnés par toute une assemblée d'animaux[41]. Le thème principal de ce tableau est bien celui du catalogue d'animaux dans un cadre naturel, mais il est christianisé du fait de la présence d'Adam et composé en une illustration du texte de la Genèse. Dans l'iconographie contemporaine, on connaissait une autre figuration isolée de cette scène, c'est-à-dire non intégrée dans un cycle narratif[42], et cela dans le volet du Diptyque Carrand du Musée du Bargello[43]. On y reconnaît Adam à sa nudité et à sa jeunesse, tout comme dans les illustrations continues de ce passage de la Bible ; en général debout, les mains vides, il s'y adresse aux animaux et est vu de profil ou de trois quarts. L'Adam représenté selon le type patriarcal, et même royal, tel que nous l'avons sous les yeux, l'est par contre dans un tout autre cadre, celui des illustrations des « bestiaires » médiévaux occidentaux, originaires de France et d'Angleterre. Ces bestiaires abordent des aspects variés du monde animal et même minéral, et contiennent notamment une évocation de la création des animaux et du don d'un nom à chacun d'entre eux par Adam[44]. Pour illustrer ce passage dans les « bestiaires », les miniaturistes avaient choisi un type

[illegible] dans le Michaelion, au contraire, la disposition des mosaïques du chœur — rectangle et demi-cercle — pourraient annoncer l'existence d'un autel, mais au lieu d'un emplacement réservé qui le [illegible] au milieu du chœur une inscription votive dans un cartouche [illegible] se serait trouvé l'autel. Ces remarques n'empêchent pas de supposer que le Michaelion pouvait servir à la formation des catéchumènes. Remarquons en premier lieu que c'est l'église de Photios qui a toujours été flanquée d'un baptistère au long de l'histoire du site [illegible] donc plus indiquée pour la catéchèse ; en second lieu, le pavement est détérioré dans tout le fond du sanctuaire et [illegible] dans le sol ont pu disparaître avec la mosaïque.

38. Dans la présente étude, la place de l'autel est indiquée, soit par un autre type de revêtement du sol, soit par un motif particulier dans le pavement, soit par des traces de fixation dans le sol, dans les sanctuaires des églises de Halaoua, de Oum Harteine, de Khirbet Mouqa, de Beit Mery, de Qala'at Faqra, de Qabr Hiram, de Zahrani et de Sidon, de la Basilique B de Resafa, de l'Église Hors-les-Murs de Dibsi Faraj et de l'Église Supérieure de Khan Khaldé, ce qui ne fait que douze cas en Syrie et Phénicie. L'absence d'un emplacement [illegible] pour l'autel explicitement [illegible] dans le sol n'est donc pas un argument militant contre toute présence d'autel.

39. [illegible]

40. Un panneau avec Adam trônant est conservé au musée de Hama (fig. 78) ; on l'identifie par la double inscription du nom, en grec ΑΔ-ΑΜ de part et d'autre de la tête, et en syriaque (partant du coude d'Adam vers le haut) : ܐܕܡ ; un autre panneau (fig. 79) a été acheté par le Musée national de Copenhague et fut publié par S. Trolle, *Hellig Adam*... ; les deux panneaux sont reproduits, peu clairement cependant, dans M.-T. et P. Canivet, *La mosaïque d'Adam*, fig. 8 et 9.

41. Comme ici, au-delà des deux cyprès qui flanquent l'Adam de Copenhague, on voit encore le corps luisant d'un serpent enroulé autour d'un arbrisseau, à droite et voisinant avec un paon. Le fond à fleurettes de l'Adam de Hama est celui propre à un paysage animé comme ceux de Haouarté.

42. Les principaux cycles narratifs dans lesquels figure Adam nommant les animaux dans l'histoire de l'art chrétien oriental sont ceux des Octateuques, celui du Sérail 8 au fol. 42 v°, celui de Smyrne qui présentait Adam assis parlant aux animaux au fol. 12 v°, le Grec 746 du Vatican au fol. 37 et le Grec 747 *ibid.* au fol. 22, et dont s'inspire l'image du narthex [illegible] Saint-Marc de Venise, tous les cinq postérieurs d'au moins six siècles à [illegible] pavements.

43. Voir M.R. James, *The Bestiary*, Oxford, The Roxburghe Club London, 1928, et T.H. White, *The Book of Beasts, Being a Translation from a Latin Bestiary of the 12th Century*, Londres, Jonathan Cape, 1956.

44. Sur la base d'une tradition littéraire déjà longue, le genre des bestiaires s'est développé jusqu'à acquérir au Moyen Âge, et en Occident, une forme particulièrement riche, quelque peu hétéroclite ; les livres sont composés principalement d'un catalogue où sont donnés, pour chaque animal, une description où l'accent est souvent mis sur le symbolisme des caractéristiques, et une figure dans les manuscrits illustrés, quelques discours moralisateurs et le récit de la création des animaux, de leur domination et nomination par Adam sur l'ordre de Dieu, tout cela raconté avec des paraphrases et des commentaires variés.

Fig. 78. Panneau du Musée de Hama : Adam trônant.

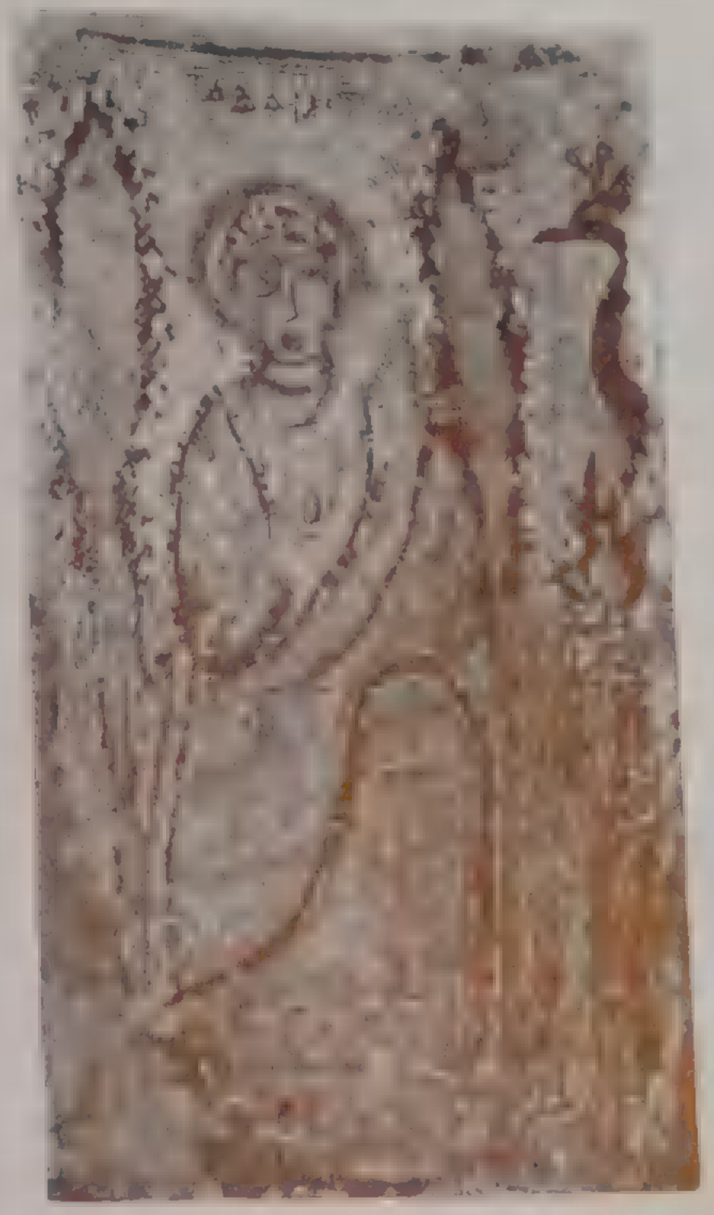

Fig. 79. Panneau du Musée de Copenhague : Adam [illegible] Paradis.

d'Adam habillé en sage antique, une main levée pour accompagner ses paroles, un livre ouvert ou un rouleau déroulé dans l'autre main, et assis sur une chaire[45]. Remarquons seulement qu'Adam y est toujours peint de profil. Nous ne le voyons de face, comme sur les trois pavements maintenant connus et ici décrits (fig. 71, 78 et 79), que dans une seule miniature, à ma connaissance, où il trône au milieu d'une rose des vents[46]. Le caractère quasi-impérial de cet Adam est celui que l'on trouve à Haouarté, mais bien davantage dans le fragment déposé au Musée de Hama où Adam trône en jeune souverain sous un arc.

Nous devons rapprocher cette iconographie illustrant le texte de la *Genèse*, II, 19-20, aussi bien de celui de la *Genèse*, I, 26 que de l'exégèse patristique qui évoque la royauté d'Adam au Paradis[47]. D'autre part, il est difficile de ne pas remarquer dans l'Adam de Haouarté la référence visuelle à l'image, si fréquente dans l'art funéraire des siècles précédents, du μουσικὸς ἀνήρ, du travailleur intellectuel, tenant en main le livre de la vie[48]. Si ce modèle iconographique était suivi jusqu'au bout, le livre que tient Adam devrait être ouvert à la première page, c'est-à-dire au début du *Livre de la Vie*, qui est ici le livre de toute vie

45. Ainsi le bestaire n° 24 de la Bibliothèque universitaire d'Aberdeen au fol. 5 v°, le Bestiaire Ashmole 1511 de la Bibliothèque Bodléenne d'Oxford [illegible] fol. [illegible] r°, le Bestiaire n° 711 de la Bibliothèque municipale de Douai au fol. 17 r° où le siège d'Adam n'est qu'un tabouret — ou une sorte de chapiteau ? — orné, et le Bestiaire, Lat.Qu. V.1, de la Bibliothèque publique de Léningrad [illegible] fol. 27 où Adam est assis sur [illegible] pente ondulée. Dans le Bestiaire Roy. 12 F.XIII du British Museum [illegible] fol. 34 v°, Adam, vêtu et barbu, est debout pour s'adresser à six animaux dont [illegible] âne sellé et un dromadaire monté. Dans le Bestiaire Add. 11283, également du British Museum, au fol. 11 v°, Adam est bien assis mais son siège n'est pas dessiné ; dans une illustration très voisine [illegible] fol. 191 r° du Miscellanea n° 8327-42 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, Adam, très digne, est tout simplement assis par terre.

46. Au fol. 66 r° du Traité d'astronomie Lat. 645 de la Bibliothèque Vaticane : l'inscription « A - DA » flanque la tête du personnage assis entre l'Arbre de vie et l'Arbre de la connaissance du bien et du mal et divers torses d'animaux, et sur un siège mal identifiable, formant des courbes de part et d'autre d'Adam comme s'il s'agissait d'un coussin rebondi ou même de nuages ; voir H. Otte et E. aus'm Weerth, *Zwei frühmittelalterliche Windrosen*, dans *Röm.Quartalschr.*, VIII, 1894, pl. IV.

47. Particulièrement dans l'école d'Antioche : ainsi saint Jean Chrysostome dans son Homélie *In c.II Gen.* (*P.G.*, 53, 109) : « Comme un ange, l'homme vivait sur la terre, avec un corps, [illegible] libre de la nécessité corporelle, et comme orné de la pourpre et du diadème, vêtu royalement, il siégeait librement sur le trône, [illegible] Paradis, plein d'abondance » ; je m'inspire de la traduction de E. Testa, dans *Il paradiso dell'Eden secondo i SS. Padri*, dans *L.A.*, 18, 1968, p. 98-152, un article qui jette une lumière sur le contexte culturel et moral dans lequel ont pu travailler les décorateurs de la nef du Michaëlion.

48. Voir H.-I. Marrou, *Μουσικὸς ἀνήρ. Étude sur les scenes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, Grenoble, 1938 ; Adam, créé à la ressemblance de Dieu, [illegible] la nature duquel il participe par la grâce, du fait qu'il [illegible] été chargé de dominer les animaux par le savoir et le travail de l'esprit, est revêtu d'une autorité qui est dépeinte au mieux par l'iconographie du « maître », telle qu'elle apparaît sur les sarcophages, et particulièrement les numéros 54, 72 [illegible] 98 du catalogue de M. Marrou (à leur propos, on peut voir le commentaire, *ibid.*, p. 187, 191, 272 sv.). C'est bien cette iconographie du maître, enseignant et homme sage, plutôt que souverain, qui a été adoptée pour l'Adam de Haouarté.

Fig. 80. Paysage animé de l'extrémité E du collatéral S.

sur Terre[49] ; ce détail n'est cependant pas discernable sur la mosaïque. Le geste de l'Adam du Musée de Hama est clairement un geste oratoire alors que le geste de bénédiction de l'Adam auréolé du Musée de Copenhague, ramène la droite sur la poitrine, paume vers le spectateur, toujours le pouce et l'annulaire repliés ; n'était l'inscription au-dessus de sa tête, on l'identifierait plutôt avec le Dieu de la Création.

Les bas-côtés N et S, avec leurs mosaïques où des [redacted] pourchassent, reprennent le thème de la nef, mais dans un ton moins pacifique et que rien n'empêche d'être profane. À l'extrémité orientale du bas-côté N, le transport de litière est cependant d'une nouveauté intrigante dans une église. L'image illustre [redacted] technique et un métier contemporains. Aucun élément du petit cortège ne confère, selon moi, un caractère autre que temporel et profane [redacted] cette scène, qui [redacted] placée dans le seul contexte de la faune dite locale [redacted] qui évoque de longs déplacements sur des chemins difficiles.

Le style de l'art animalier représenté dans les nefs appelle quelques remarques permettant de le restituer dans cet art très en faveur dans le N de la Syrie, que l'on commence maintenant [redacted] mieux connaître au fur et à mesure des découvertes[50]. Pour la nef, les comparaisons les plus étroites [redacted] font avec le bas-côté tournant du Martyrium de Séleucie (fig. 272-278)[51] : l'alternance de boutons de rose et de roses entières dans les écailles blanches du fond, les quelques plantes fleuries et de rares arbres entre les animaux rapprochent les deux mises en page ; on retrouve la même densité ordonnée de la composition et la même échelle proportionnelle entre les éléments de paysage et la taille des animaux. Leurs formes rondes — un peu plus à Séleucie qu'ici — sont silhouettées par des ombres épaisses, plusieurs dégradés et rehauts clairs animant la masse du corps. La qualité du travail de nos artistes ressort nettement de la confrontation de nos trois tableaux avec ceux du portique d'Apamée[52] : chacun des animaux [redacted] une véritable grâce, les formes et compositions sont élégantes et vives, alors qu'elles sont souvent raides et sans cohésion à Apamée[53]. Comme on a pu le remarquer dans les mosaïques à animaux des portiques d'Apamée, différents styles animaliers et différents types de décor et de fonds coexistent à la même époque et au sein d'une même équipe ; ici le champ est semé de boutons de rose seuls, soigneusement alignés, là ils sont pêle-mêle, dressés dans tous les sens, et ailleurs ils alternent avec de grosses roses à quatre pétales ; ici un paysage [redacted] connaît que des plantes en bouquets larges, bien feuillus sur une ligne de sol, ailleurs ce ne sont que

49. Le s[redacted]me du Livre de la Vie, qui était rejeté par [redacted]. Marrou, *op. cit.*, p. 181-196, pour la plupart des monuments funéraires, [redacted] de [redacted] évi[redacted] bienvenu dans le contexte présent de la Genèse.

50. En comparaison [redacted] les panneaux animaliers du Grand portique d'Apamée, C. Dulière, *Mosaïques des portiques*, [redacted]. 50-58, donne déjà [redacted] première liste [redacted] pavements, tous contemporains à environ un siècle près, représentant des assemblées d'animaux et originaires principalement de Syrie [redacted] Nord et de Transjordanie. V[redacted] p. 460, 476 [redacted].

51. Voir D. Levi, *A.M.P.*, pl. LXXXVIII-LXXXIX.

52. Voir C. Dulière, *op. cit.*

53. On peut [redacted] comparer profitablement d'une part le capridé à longues cornes courbes attaqué par une lionne dans le bas-côté N de Haouarté et le même animal, appelé antilope, dans le pavement B1 (voir C. Dulière, *op. cit.*, pl. LIV, 3), d'autre part les deux cerfs dans le même bas-côté N de Haouarté et dans le panneau B9 à Apamée (C. Dulière, *op. cit.*, pl. LV, 1).

de longues tiges nues d'où surgissent des boutons raides ; dans un tableau nul arbre, dans l'autre seuls des cèdres à double parasol et dans le troisième deux cyprès et un feuillu d'un tout autre type à deux étages de ramure. Deux caractéristiques cependant du style de Haouarté, la plus grande densité d'occupation de la surface et une certaine désintégration des corps en plusieurs éléments nettement délimités, marquent sa postériorité par rapport [redacted] celui du portique d'Apamée et sa place dans la dernière quinzaine d'années du siècle.

Les rinceaux de vigne dans le chœur, dans l'abside et dans la sacristie N sont sans doute de la même main : les ceps sont légèrement ombrés, à deux couleurs ; il en jaillit tout le long de leur tracé un grand nombre de feuilles, [redacted] trois, quatre ou cinq digitations, de grosses grappes bicolores et de petites vrilles, dont les plus longues sont soulignées par deux à quatre enroulements dessinés par des degrés en arc de cercle se terminant en « T ». Il en résulte qu'avec ou sans ses habitants, ce rinceau couvre assez densément la surface, ce en quoi il est d'un caractère distinct de celui d''Ain el-Bad (fig. 1-2) qui, malgré l'absence de vrilles en séries de virgules, est dans l'ensemble d'un type aéré plus proche du rinceau de la bordure du quadrilobe de Séleucie-Piérie (fig. 276) ; tous deux d'ailleurs sont formés de volutes rondes et non des simples ondulations des rinceaux de Haouarté. C'est dans le rinceau de la sacristie N de l'église de Deir es-Sleib que nous trouvons un excellent parallèle pour le rinceau de notre martyrium : le dessin et la densité du rinceau sont les mêmes, il est également habité de quadrupèdes, oiseaux, cages ouvertes et paniers ; on pourrait seulement lui reprocher de ne pas respecter une échelle commune pour les quadrupèdes et les autres « habitants » du rinceau, la panthère ou l'antilope n'y étant pas plus grands que la perdrix ou le canard (fig. 35).

Les combats et poursuites d'animaux ne sont généralement pas exclus des nefs centrales[54], mais ici le thème principal d'Adam nommant les animaux a imposé l'attitude calme de la faune mise en scène. Nous pourrions d'ailleurs remarquer que ces animaux ne sont pas exactement ceux sortis fraîchement de la Création : le bélier de l'angle NO qui porte une guirlande et [redacted] la queue ornée, la sorte de huppe voisine qui a attrapé une proie, aussi méprisable soit-elle — le ver de terre — et les serpents enroulés autour des cyprès flanquant Adam qui sont accompagnés de la mangouste, leur ennemi juré, ne sont pas les créatures parfaitement candides de la Genèse[55].

Organisation et dispositifs liturgiques

Les figures dans la nef doivent être vues à partir de l'O, c'est-à-dire [redacted] partir de l'entrée ; la nef devait être accessible à tous et être le lieu de rassemblement principal auquel tous les autres sont subordonnés : toutes les représentations, autant dans les bas-côtés que dans les entrecolonnements, doivent être regardées [redacted] partir de la nef.

Les pavements conservés ne portent de traces de fixation d'éléments de mobilier que dans le martyrium ; l'emplacement très [redacted] évidence au milieu de la salle, bien encadré, avec une surface d'enduit nu, n'était probablement pas celui d'un autel mais du reliquaire principal tout à fait détaché du mur du fond, comme dans l'église voisine, de Photios. Cet emplacement est en rapport avec les autres éléments de mobilier et objets de piété exposés dans la salle. En effet, derrière le rectangle central, un arrachement dans l'axe O-E et quatre ou cinq arrachements ronds dessinant comme un arc de cercle devant le [redacted] du fond pourraient être dus à une balustrade [redacted] grille légère protégeant l'accès à la petite fenêtre carrée creusée dans le mur du fond. Un autre arrachement, juste derrière le panneau central, [redacted] pu être occasionné par la fixation d'un socle ; [redacted] pense [redacted] une grande croix, ou quelque représentation figurée liée [redacted] la relique principale. Un autre arrachement, rectiligne et parallèle [redacted] panneau central, précède celui-ci.

À l'entrée du martyrium, la dernière marche montre, en trois endroits, des trous de fixation de poteaux à section carrée, sans rainure intermédiaire : un chancel à panneaux [redacted] barrière devait fermer la chapelle vers le bas-côté. Un passage étroit permettait d'aller du sanctuaire au martyrium.

On peut se demander quelles reliques ce martyrium abritait. Si elles étaient liées à l'archange Michel dont le nom est cité dans chacune des deux inscriptions[56], il est permis de se demander quels vestiges matériels en étaient vénérés si ce n'est une icône, l'autre alternative pour évoquer la présence tangible d'un saint.

Ce vocable est d'un grand intérêt ; on sait en effet que saint Michel était un des saints guérisseurs aux sanctuaires desquels les pèlerins se rendaient dans l'espoir d'un miracle. Ainsi le Michaëlion d'Anaplous, sur la rive européenne du Bosphore, où avaient lieu des apparitions de l'archange, recevait des foules de malades qui y pratiquaient même l'*incubatio*, c'est-à-dire la veillée près du sanctuaire ou de la relique dans l'attente de la guérison[57]. À Haouarté, le Michaëlion peut également

54. Poursuites dans la nef centrale des églises de Halaoua (p. 149) de Deir el-'Adas (scène de chasse) (fig. 23), d'Oum Hartaïne (pl. h.-t. 11) ou de Qabr Hiram (pl. h.-t. 17) ; les combats sont un peu plus rares, mais ne semblent pas avoir été systématiquement évités non plus, à preuve le renard s'enfuyant avec une poule entre les crocs dans la nef de Qabr Hiram.

55. Les animaux sont dépeints selon des types iconographiques courants, c'est-à-dire où chaque espèce est individualisée non seulement par son aspect, mais aussi par diverses caractéristiques frappantes, habitudes de chasse, relations avec les autres animaux ou avec les hommes, etc. (sur l'iconographie animale, voir les paragraphes p. 476-478).

56. Remarquons de même que la [redacted]ameuse Nouvelle Église, la Nea, à Constantinople, qui était placée sous le vocable de saint Michel, dédiée également au Christ, à la Vierge et à saint Nicolas, riche d'une incroyable diversité de reliques, visitées par tous les pèlerins, ne semble pas avoir possédé la moindre évocation tangible de l'archange : à propos de cette église, voir J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1951, p. 6, n. 5, p. 15, n. 6, p. 23, p. 26, n. 3, p. 29, p. 57, n. 8, p. 59, n. 3, p. 73.

57. Voir B. Kötting, *Peregrinatio Religiosa*, p. 212. Voir plus bas et p. 214 sv. Discussion sur le thème du culte des anges en Syrie dans P. Canivet, *Le Michaëlion*.

[illegible] nettement plus modeste, [illegible] au N et autour de [illegible] les traces du complexe [illegible] centre de pèlerinage, y compris [illegible] les sépultures *ad sanctos* inévitables [illegible] l'édifice[59].

[illegible] collectif sous le narthex du Michaëlion [illegible] un rôle dans le pèlerinage dont nous entre[illegible] l'existence. Nous ne savons pas comment cette structure se présentait avant la construction du Michaëlion et de la nouvelle Église de Photios, mais de toute évidence, l'entrée de l'hypogée est au cœur du complexe religieux de Haouarte tel qu'il se présente à la fin du V^{e} s. Au cours de la visite, on s'y trouvait à mi-chemin entre l'escalier d'honneur menant au Michaëlion et le portique longeant au N l'autre basilique. Une circulation partait du tombeau, sous le collatéral S du Michaëlion, sortait derrière l'Église de Photios dont une petite fenêtre éclairait l'annexe du martyrium, montait les marches vers le Michaëlion le long de deux salles isolées, et débouchait devant la sacristie dans le bas-côté S.

Il est intéressant de souligner le caractère indépendant, au moins en apparence, de cette activité par rapport aux chapelles martyriales installées dans les deux basiliques jumelles ; elles sont conformes, hormis l'emplacement central de leur reliquaire, aux martyria contemporains d'Apamène ou d'Antiochène. Tout se passe en somme comme si le culte martyrial dont elles sont le pôle était totalement distinct de ce qui se déroulait autour du tombeau central. Le mur nu de l'annexe N du martyrium de l'Église de Photios, mur donnant sur l'entrée de l'hypogée, ne suggère en effet aucune interférence entre les deux activités. Mais il nous manque tant d'éléments, qu'il s'agisse du dispositif sur le mur du martyrium de l'Église de Photios, du mode d'utilisation de son annexe ou de la circulation du clergé entre l'hypogée et les deux martyria, qu'il serait périlleux d'exclure des relations « opérationnelles » entre ces trois pôles du culte des reliques[59].

C'est donc comme un pôle d'attraction pour des pèlerins que je considérerais le plus volontiers le Michaëlion, écartant dès lors l'hypothèse de l'inventeur[60] qui proposa de voir en cette église un lieu de catéchèse, dépourvu d'autel, et intimement lié au baptistère. Le principal argument contre cette hypothèse est le lien ancien qui liait l'Église S, et non l'Église N, le Michaëlion, avec le baptistère : l'Église S fut en effet dès son état primitif flanquée d'un baptistère et elle reste par la suite, même agrandie et pourvue de diverses annexes, en communication directe, étroite et de plain-pied avec le baptistère.

Comment ne pas souligner, dans cette hypothèse, l'importance que revêtirait l'organisation du transport vers un sanctuaire fréquenté par des malades affrontant une route spécialement difficile avec un espoir de guérison, et comment ne pas trouver dès lors normale une allusion au rôle joué par les litières et leurs propriétaires (fig. 452) dans la desserte de l'église[61] ?

Enfin, revenons à la question, précédemment posée, du décor en mosaïque de l'abside et de ce que rien n'y désigne la place de l'autel. Là où on l'attend par analogie avec l'Église de Photios, c'est-à-dire à l'aplomb de l'arc d'abside, se lisent les restes de l'inscription entre deux agneaux. Plus avant dans l'abside, une bande de sol est en excellent état, alors que le pavement a disparu au fond de l'arrondi de l'abside. Il n'est pas nécessaire de restituer un autel sur la surface la plus usée du sol d'un sanctuaire ; bien souvent, le volume du meuble a abrité le pavement sur lequel il reposait. Ainsi opterais-je le plus volontiers pour l'emplacement, bien conservé, jouxtant à l'E l'inscription : l'autel y eût été installé précisément sur le diamètre du demi-cercle d'abside. Cette restitution a le mérite d'être conforme à ce qui se faisait ailleurs dans la région, à l'église de Photios comme à la Cathédrale de l'Est d'Apamée[62], ou à Oum Hartaïne[63] ; or, nous aurons encore l'occasion de relever la constance avec laquelle, à l'intérieur d'une même région, on s'en tient à certains principes présidant à l'installation du mobilier liturgique[64].

[illegible] se présenterait comme le [illegible] de sépultures ; une description en est donnée dans [illegible]. Rappelons cependant ce que M. [illegible] constatait déjà, à savoir que nulle [illegible] de tombes pressées autour des sépultures [illegible] en les remarque en Occident et en [illegible]

[illegible] d'eulogies en différents points du même [illegible] à Sergiopolis-Résafa, où plusieurs [illegible] se rencontrent sur le site qui, tout [illegible] (voir p. 279 et 282), et de [illegible] de pèlerinage (voir B. KÖTTING, [illegible]

60. Voir P. CANIVET, *Le Michaëlion* ; dans la dernière phrase de cet article, l'auteur semble d'ailleurs revenir sur son opinion et pencher cette fois pour l'interprétation de l'édifice comme étant une église de pèlerinage. La publication finale ne manquera pas de nous fixer à ce sujet.
61. À propos d'un pèlerinage autrement plus important, celui du Mont Sinaï, on peut évoquer la préoccupation manifestée par le clergé et la communauté religieuse d'une ville-étape comme l'était Nessana, de pourvoir les guides, le transport et les bêtes nécessaires aux pèlerins. Les papyrus trouvés sur le site d'῾Aujā el-Hafīr dans une sacristie d'église en font foi (voir N. LEWIS, *New Light on the Negev in Ancient Times*, dans *P.E.Q.*, 80, 1946, p. 110-111).
62. Se reporter à la page 204.
63. Voir p. 201.
64. Chapitre traitant de liturgie, p. 492 sv.

HÂS,

Église « à l'inscription »

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-4a, « Maaret enn-Naamâne ». Lat. : 35°37′, 407 km N ; long. : 36°35′, 231 km. E.R. DUSSAUD, *Topographie*, carte X, A.3 (« Hass ») ; G. TCHALENKO, *Villages*, carte 3, D.XII.4.

Bibl. : H. SEYRIG *apud* G. TCHALENKO, *op. cit.*, III, p. 35-36, inscr. n° 39.

Observations, dessins et photos sur place après déblaiement de la mosaïque en 1949 par la Direction des antiquités. Le déblaiement se justifiait pour arrêter les « dégâts commis par un paysan qui [illegible] déjà détruit la partie droite de la mosaïque et de l'inscription »[1].

Laissée *in situ* semble-t-il : aucune mention de son dépôt. L'état du panneau, à la découverte, était fragmentaire, car le relevé laisse près de la moitié en blanc ; il est probable que cet état était celui de l'ensemble du pavement.

Lieu de provenance

Pour H. Seyrig, « il est peu probable que cette mosaïque couvrît le sol de la grande église relevée par de Vogüé[2], encore vue et photographiée par Butler[3] en 1900, et disparue depuis lors : cette église paraît remonter au V^{e} ou VI^{e} s., alors que la mosaïque est datée de 388/9 ap. J.-C. »[4]. M. Tchalenko l'attribue à une basilique à colonnes[5], mais s'agit-il d'une des deux églises de Khirbet Hâs relevées par le marquis de Vogüé ou d'une autre encore ? Toujours est-il que seul le tapis avec inscription est connu et rien n'indique de quelle partie de l'édifice il provient ; la précision de H. Seyrig[6] selon laquelle la figure en croix de l'inscription ne donne que la partie centrale de la mosaïque est un peu ambiguë ; s'agit-il de la partie centrale du panneau que constitue en effet la croix-inscription, ou de tout le pavement de mosaïque, auquel cas l'inscription aurait été au centre de la salle ou même de la nef principale ?

La mosaïque

Ce panneau, carré, d'environ trois mètres et demi de côté, est purement ornemental. Sa bordure est une bande gemmée en lignes de fuseaux couchés et cercles alternés ; les fuseaux sont tous ornés d'un petit motif floral ou en filets dentelés à effet d'arc-en-ciel ; les cercles inscrivent un petit carré sur la pointe. Le champ est une composition centrée : autour d'une croix grecque quatre paires de losanges se placent en sautoir entre quatre octogones, adjacents à la croix, reliés entre eux par un carré tangent et deux paires de losanges adjacents. La croix centrale porte l'inscription grecque dans un cadre noir. Les figures géométriques autour de la croix sont remplies de motifs ornementaux divers : motifs d'orfèvrerie dans les losanges, lacis et entrelacs dans les cercles ornant les grands octogones, méandres droits et obliques dans les carrés, motifs en filets dentelés à effet d'arc-en-ciel dans les triangles extérieurs de reste, et calices floraux fantaisistes très ornés dans les deux angles conservés du champ.

Les octogones contiennent des médaillons circulaires encadrés de postes, des « clous » en petits cercles marquent l'intérieur des angles de chaque octogone.

L'inscription comporte 17 lignes, 6 dans la partie supérieure de la haste, 5 longues lignes dans la traverse et encore 6 dans la partie inférieure. Les lettres sont hautes et rectangulaires[7]. Des points ronds séparent les noms propres dans les lignes 7 à 9, et un tiret précède l'indiction[8] :

᾿Επὶ Βαρβεούσου
πρεσβυτέρου
και Θαλασίου
και Μαρίνου
καὶ Δίου
διακόνων
ἔτους.Ψ.Θεόδωρος.Μαραω[...]
Διογένης.Μαρῖνος.Μόκι[μος...]
Σιγνώνης.Μαρκελλῖν[ος...]
δεκάπρωτοι—ἰνδικτιῶν[ος Β...]
νης καὶ Μαρκέλλος τεσε[ράριοι...]
ἐν Χριστῷ
ἐψηφολό-
γησαν τα[ύ]-
την τὴν
τάβλα
Χριστὲ βοήθι

« Sous le prêtre Barbéousos, et sous les diacres Thalasios, Marinos et Dios, en l'année 700, (sous) les décaprotes Théodoros, Maraô..., X, Diogenès, Marinos, Mokimos, X, Signônès, Markellinos et X ; (en la 2^{e} année) de l'indiction ; ...nès et Markellos, mosaïstes (?) ... dans le Christ ont mosaïqué ce panneau. Ô Christ sois secourable »[9].

1. H. SEYRIG, *loc. cit.*
2. M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, II, p. 101, pl. 65 et 66. Voir ci-dessus l'Église Sud, p. 212 à 217.
3. H.C. BUTLER, *A.A.E.S.*, II B, p. 219-220.
4. H. SEYRIG, *op. cit.*, p. 35.
5. G. TCHALENKO, *op. cit.*, vol. III, p. 168 (index).
6. *Ibid.*, p. 35.
7. Ⓐ, Δ, Θ, deux sortes d'*omicron*, l'un petit et rond, entièrement noir [illegible] milieu de la ligne, l'autre grand et rectangulaire, [illegible] et ω.
8. Je reprends exactement le texte de la transcription de H. SEYRIG, *op. cit.*, p. 35-36 ; à sa reproduction en pl. CXLIX, *ibid.*, il manque les points ronds séparant les noms propres dans les l. 7, 8 et 9 et le tiret horizontal précédant en l. 10 le mot ἰνδικτιῶνος.
9. H. Seyrig, *ibid.*, introduisit deux points (:) après le chiffre de l'année en l. 7 et remplaça le tiret en l. 10 par un complément du nom dans la traduction. Je m'en suis tenue à remplacer ce tiret par [illegible] « ; » dans la mienne, et à représenter par des virgules les points entre les mots des l. 7-9 de la mosaïque.

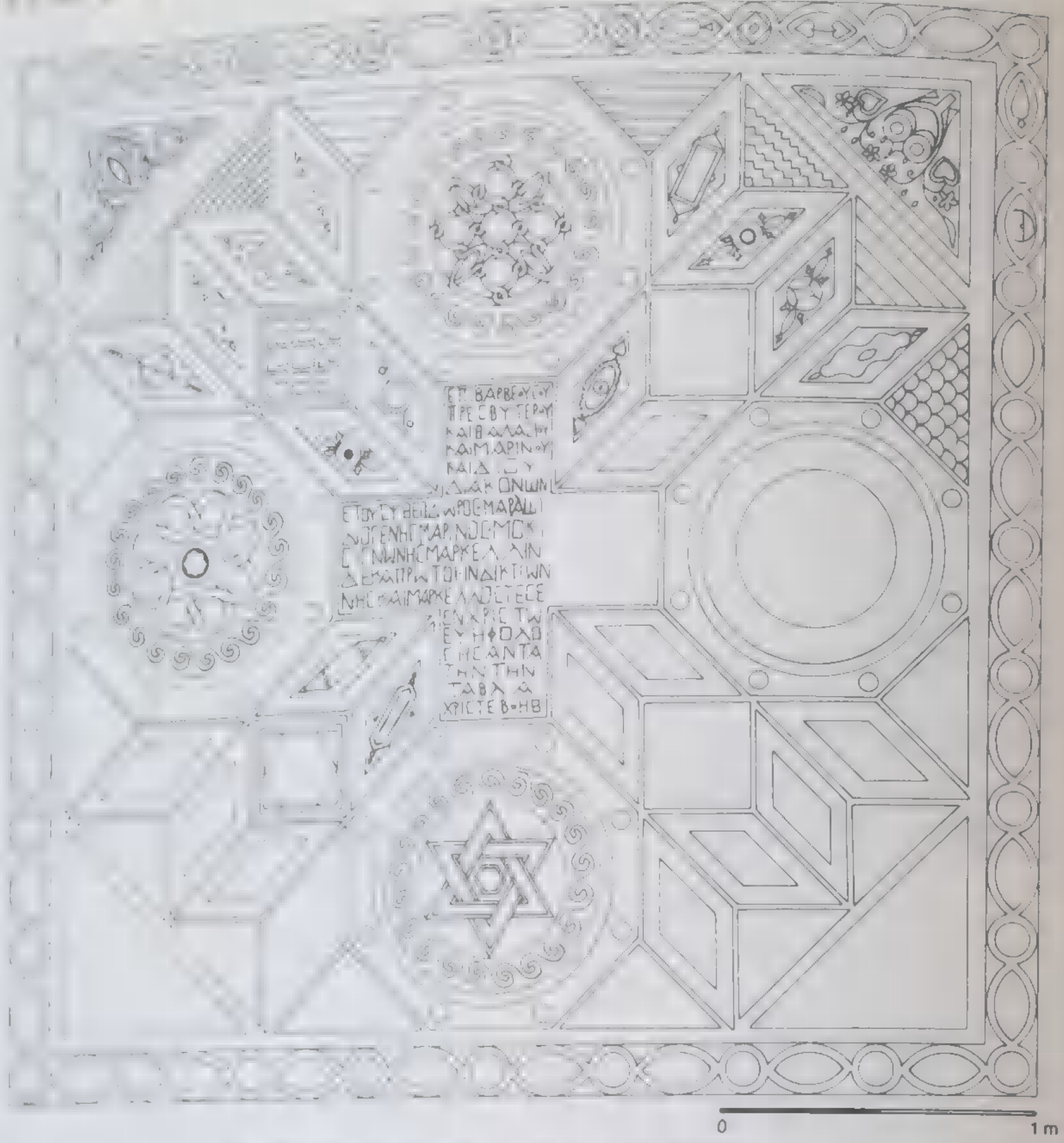

Fig. 81. Restitution d[redacted] tapis avec la dédicace.

La date correspond à l'année 388-389 ap. J.-C. selon l'ère des Séleucides. Les deux éléments de la date, l'année et l'indiction, sont séparés par les noms des décaprotes. H. Seyrig considéra l'indiction comme le complément déterminatif des noms propres précédents ; la charge des décaprotes aurait ainsi pu coïncider avec l'indiction[10]. On manque encore de renseignements sur ces « prôtoi » de village, tout au plus de bourg dans le cas présent[11]. Notons seulement que ces notables, les pentaprotes et décaprotes signalés en Syrie byzantine, avaient [redacted] particulier la charge de l'entretien des édifices ecclésiastiques. Un détail graphique de l'inscription en question attire l'attention : le tiret entre « δεκάπρωτοι » et « ἰνδικτιῶν(ος) » sépare clairement ces deux mots, encore plus que le point ne séparait, plus avant, les noms de personnes. Dans la lecture de H. Seyrig, ce tiret s'interposait entre le sujet et le complément du nom. Rappelons que la mention de l'indiction n'est encore nullement entrée dans les habitudes à cette époque[12]. Dans la région, nous ne connaissons même aucune inscription du IV^{e} s. portant un chiffre d'indiction[13]. Cette constatation, intéressante en soi, permet de cerner ici une maladresse due à l'emploi d'un nouveau système. Pour moi, « l'indiction » au génitif ne fait que reprendre

10. Une telle limitation du maintien en fonction des *principales* du conseil cadrerait assez bien avec ce que A.H.M. Jones, *The Later Roman Empire*, p. [illegible], écrivait sur les abus exercés par les décurions principaux des conseils urbains, et les tentatives faites pour limiter leur pouvoir, que ce soit dans le temps ou par son attribution à une autorité supérieure. Inversement l'indiction eût pu servir de cadre imposé à la lourde charge financière que représentaient les fonctions du curiale, bien que quinze années de service obligatoire semblent une période excessivement longue.

11. G. McLean Harper dans son article fondamental sur les magistratures locales (*Village Administration in the Roman Prov. of Syria*, dans *Yale Classical Studies*, I, 1928, p. 105-168) ne cite pas les *prôtoi*. Il faudra attendre l'article de H. Pflaum, *La fortification de la ville d'Adraha d'Arabie (259-260 à 274-275) d'après des inscriptions récemment découvertes*, dans *Syria*, 29, 1952, p. 320 à 330, pour qu'on dise quelques mots de ce conseil de village en Syrie et des notables qui les constituent. Outre l'inscription des pentaprotes et gérontes de l'Église Nord de Haouarté (voir p. 109), je voudrais encore verser à ce dossier le texte d'une inscription trouvée (sur une clef d'arc ?) sur le site de Hir esh-Sheikh (voir p. 125-132) : [illegible] τον τῆς ἕνα της Εὐσέβις [illegible] Ἀφθονις [illegible] Βασσος [Ῥ]ωμανου Ἀφθονις Βαρ/ σύμσου / ...ωνης Κα/ ιάν[ν]ου (voir J. Jarry, *Nouvelles inscriptions*, p. 90, n° 34, pl. V). S'agit-il précisément d'une neuvième [redacted] en charge ?

12. V. Grumel, *La Chronologie*, p. 192, rappelle que « le premier exemple d'emploi de l'indiction pour dater un acte impérial apparaît dans le décret de Constance de l'année 356/357 », et que ce n'est qu'en 537 que Justi[redacted] rendit obligatoire la datation des actes publics au moyen de l'indiction.

13. Aucune des inscriptions de cette région (Antiochène, Apamène, Chalcidique, Cyrrhestique, Commagène, régions de Laodicée et de Séleucie de Piérie) publiées par L. Jalabert, R. Mouterde et Cl. Mondésert dans les *I.G.L.S.*, ne comporte de datation par le chiffre d'indiction avant le deuxième quart du V^{e} s. Le cas présent est donc tout à fait exceptionnel.

le cas de « l'année » en l. 7, les deux éléments de la date ayant été séparés par la liste des curiales alors en place. C'est bien pour cela aussi que « ἰνδικτιῶν » est écrit en toutes lettres ; un siècle plus tard le mot apparaîtra systématiquement en abréviation. Il est bien possible également que le mosaïste ait fait jouer des considérations de mise en valeur en même temps que de mise en page, lorsqu'il décida de disposer ces « prôtoi » bien au centre du texte de dédicace et de faire soigneusement encadrer le groupe par les deux éléments de la date.

Rappelons que l'Église Nord de Haouarté possède également dans son pavement une inscription de dédicace par des *prôtoi*[14] ; ils y sont au nombre de cinq seulement, accompagnés dans leur offrande par trois « gerontes ».

La lecture « τεσε(ράριοι) » en l. 11, du mot latin *tesserarius*, apparaît comme la seule solution possible. Les inscriptions proche-orientales donnent le nom « ψηφωθετής »[15], « ψηφιώτης » ou bien « μουσωτής »[16] aux mosaïstes de pavement, mais on n'y trouve aucun parallèle à l'usage de ce mot-ci[17]. La mention de ces artistes dans l'inscription nommant tout le haut clergé local et les plus importantes personnalités du village plaiderait en faveur de leur rang social : de simples ouvriers n'auraient pas leur place dans cette belle inscription. Or, dans le monde latin, il semble que « *tessellare* » désigne plutôt le travail banal, l'exécution du champ géométrique ou uni[18] ; le *pictor* est le véritable artiste de l'équipe. Il est toutefois possible qu'en passant [redacted] grec le terme n'ait plus exactement la même signification. Si cette lecture est bonne il faut mettre cette appellation [redacted] nombre de celles qui sont connues pour désigner des maîtres-mosaïstes, et nous avons donc bien ici une signature d'artiste.

La date de l'inscription, 388-389 ap. J.-C., situe ce panneau et [redacted] motifs à la fin du IV^{e} s., une année après les nefs de l'édifice cruciforme de Qaousiyé (fig. 5-8).

Bien que le panneau dont nous possédons la reproduction soit exigu, il contient toute une panoplie de motifs. En effet, ils sont d'un grand intérêt, notamment, du fait de leur nette parenté avec ceux vus [redacted] Qaousiyé, tout particulièrement dans l'aile S (fig. 6)[19] : petits entrelacs et lacis, motifs d'orfèvrerie (les *silver plate motifs* de D. Levi), diversité de motifs [redacted] effet d'arc-en-ciel et fleurons. Certaines similitudes avec les motifs de l'avant-nef de l'église de Hir esh-Sheikh[20] peuvent aussi être relevées, tout particulièrement un méandre oblique, ou plutôt trapézoïdal, autour d'un petit cercle qui est là-bas dans l'entrecolonnement O, et une même diversité de motifs à effet d'arc-en-ciel soigneusement exécutés en dégradés serrés (fig. 86-91). Les pavements de l'église de Khirbet Moûqa, plus récents d'une décennie [redacted] avec les inscriptions desquelles H. Seyrig avait orienté la comparaison[21], n'offrent, par contre, guère matière [redacted] des rapprochements formels avec celui-ci ; l'importance des figurations animales [redacted] introduit une autre gamme de formes [redacted] de surfaces colorées que celle que l'on voit ici.

14. Voir p. 109 ; le pavement est plus récent d'un siècle.

15. Notamment [redacted] Martyrion de Dibsi Faraj, à Oum Hartaïne, comme aussi à l'Église des Apôtres de Madaba (M. Noth, *Die Mosaikinschrift*), [redacted] l'Église Saint-Georges de Khirbet el-Mekhayet (S. Saller et B. Bagatti, *The Town of Nebo*, p. 138), ainsi qu'au Mont Nébo (M. Piccirillo, *Campagna*, 1976, p. 314), ou à Sainte-Anastasie d'Arkassa sur l'île de Carpathos (S. Pelekanidis et P. Atzaka, *Syntagma*, p. 60).

16. Je rappelle l'usage de ce nom dans l'inscription du pavement de Jiyé (voir p. 356) à côté d'autres exemples dits « rares [redacted] par C. Mango, *A Note of the Greek Inscription, apud* J.W. Hawkins et M. Mundell, *The Mosaics of the Monastery*, p. 296.

17. Il y [redacted] lieu d'ajouter ici la simple appellation de « κοσμήτωρ » ou « κοσμητής » que donne une des inscriptions de l'église de Houad (p. 139 ; voir [redacted] ce sujet p. 470-471 sv.).

18. Voir en dernier lieu, K. Dunbabin, *Mosaics of Roman North Africa*, p. 28-29.

19. Voir J. Lassus, *L'église cruciforme*, fig. 14.

20. Voir p. 125.

21. H. Seyrig, *op. cit.*, p. 34 sv.

HÂS, *Église Sud*

[illegible] *[illegible] du Levant*, 1/50 000, feuille NI-37-XIX-4a[1].

[illegible] M. de Vogüé, *Syrie centrale*, II, p. 101, et pl. 65-66 ; H. C. Butler, *Architecture*, IIB, p. 219-220 ; Id., *Early Churches*, [illegible] ill. 288 ; J. Mattern, *Villes mortes*, p. [illegible] 134-136, et p. 247, ill. 288 ; Id., p. LVII ; J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens*, p. 297 et 298 ; Id., [illegible] ; G. Tchalenko, *Villages*, I, *[illegible] d'Apamène*, p. 26, pl. VI, 5 ; [illegible] p. 2[illegible], n. 2, p. 32, n. 1, et II, p. 430.

H. C. Butler indique, sans beaucoup de détails, qu'il « avait découvert » les restes d'un très beau pavement de mosaïques dans l'église de Khirbet Hâs[2] quelques jours avant celui des bains de Serdjilla, en 1900.

Il dit la mosaïque « *loose and broken* » au moment de la découverte[3]. Le pavement a pu subsister sous la surface arable malgré la disparition de l'édifice, mais il est sans doute, aujourd'hui, plus détérioré encore, s'il en subsiste quelque chose.

L'édifice

Probablement se trouve-t-on en présence d'une église de pèlerinage[4], située hors de l'agglomération et pourvue de tours. Il n'en restait debout, à la fin du siècle précédent, en tout et pour tout que la sacristie SE et la plus grande partie du mur S, percé de hautes fenêtres en plein cintre. L'église était probablement d'un plan assez en longueur et divisé en trois nefs par des colonnes. On ne peut restituer ce plan dans son ensemble ; la partie S est bien conservée, mais il ne reste par contre rien du N et de l'O[5]. Le chevet tripartite est plat et orienté au SE. Les fondations en place montrent qu'en avant de ce mur droit l'abside était semi-circulaire et pourvue d'une estrade très élevée[6] commune également aux deux sacristies. En effet trois salles en sous-sol forment une crypte sous le sanctuaire et ses annexes. Celles-ci, carrées, sont en décrochement par rapport à l'alignement extérieur des bas-côtés et donnent une forme en « T » à l'édifice. La sacristie N à large arc d'entrée est identifiable comme chapelle des martyrs[7] ; celle du S était à plusieurs étages, d'où l'aspect d'une tour, contrebalancée sans doute par une tour septentrionale, mais dont rien n'a été vu ni décrit. L'église semblait pouvoir être datée aussi bien au V[e] qu'au VI[e] s.

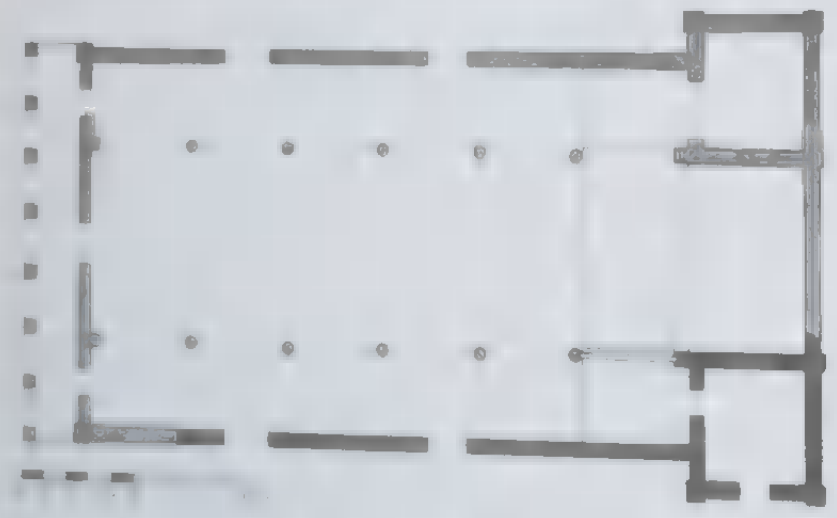

Fig. 82. Plan.

La mosaïque

Les cubes sont dits petits (égaux ou inférieurs à 1 cm ?) ; il s'agirait selon Butler de marbre (« *marble mosaic pavement* ») si on peut étendre à l'église de Hâs ce qui est dit, dans le même contexte, et non sans ambiguïtés[8], des bains de Serdjilla ; mais il est beaucoup plus probable qu'autant l'une que l'autre mosaïque était en cubes de calcaire comme la grande majorité de celles de la région. Couleurs : blanc, jaunes, rouge sombre, verts et peut-être noir.

La seule partie du pavement qui ait été dégagée par Butler se trouvait « devant l'abside ». Dans ce secteur, un seul élément du pavement a été décrit : ce sont deux paires de paons.

La seule photo qui en fut publiée[9] fournit quelques renseignements de plus. Le réseau géométrique qui enserre le panneau figuré se compose d'un méandre à svastikas (?) de deux bandes différentes ; l'une est une tresse à deux brins, l'autre un câble[10]. Le panneau lui-même est rectangulaire et encadré par deux bandes, une blanche et une de couleur ; son centre est marqué par un vase[11] que flanquent, de part et d'autre, un couple de paons, présentés dos à dos et les queues s'entrecroisant. Un rinceau de vigne décore les vides du panneau. Les paons sont dessinés en rouge sombre, les queues en vert et jaune, et la vigne autour d'eux est également verte.

Datation

Ce qui reste du motif est difficile à dater. L'utilisation de la tresse et du câble comme double méandre, combinaison et motif qui ne semblent pas apparaître avant le premier quart du IV[e] s.[12], sera extrêmement fréquente dans la région à partir de cette période[13]. Le développement architectural de cette basilique à colonnes, avec ses tours de chevet, difficile à situer avec quelque précision dans les V[e] ou VI[e] s., ne nous sera d'aucun secours en matière de datation de son pavement.

1. Voir la localisation de l'« Église à l'inscription » de Hâs, p. 117.
2. H. C. Butler, *A Mosaic Pavement and Inscription from the Bath at Serdjilla*, dans *Revue Archéologique*, 3[e] série, XXXIX, 1901-2, p. 62, et *Early Churches*, p. 24[?].
3. Ibid. : dans l'une et l'autre des publications précitées, l'auteur utilise cette expression pour rappeler la différence entre l'état de conservation, à la découverte, du pavement de Hâs, « aux cubes détachés et cassés », et de la mosaïque du bain de Serdjilla.
4. G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 28, n. 2.
5. Ibid., p. 32, n. 1 : « la partie occidentale ne peut être conjecturée sans fouilles ».
6. H. C. Butler, *Early Churches*, p. 131.
7. Identification due à J. Lassus, *op. cit.*, p. 26.
8. Voir les références à n. 2.
9. Id., *Early Churches*, ill. 287, inversée dans la publication. La lumière solaire qui vient de la droite de la photo (redressée) ne permet pas de déterminer l'orientation du motif comme on le souhaiterait ; au plus peut-on affirmer que ce n'est pas là qu'est le N. Ce n'est pas de l'O non plus que vient la lumière parce qu'il n'y avait plus un pan de mur debout de ce côté-là alors qu'il y a des décrochements de murs en ombres portées. Ces ombres étant parfaitement orthogonales par rapport au pavement qui était certainement d'équerre avec l'alignement de la nef, c'est soit exactement à l'E, soit exactement au S qu'est la lumière captée par l'objectif. La photo permet d'entrevoir deux blocs en avancée que nous pouvons identifier comme l'extrémité S de ce qui restait de la courbe de l'abside inscrite.
10. On ne voit pas bien, *ibid.*, s'il y a d'autres petits panneaux ; celui aux paons est exceptionnellement grand pour une bordure, mais il s'agit bien ici d'une bordure, et non d'un champ ; les structures pariétales sont trop proches, sur la photo, pour qu'on soit déjà dans le champ du tapis. Butler ne signale pas d'autres panneaux.
11. Ce vase n'est ni reproduit ni décrit ; dans la plupart des compositions à paons affrontés à un vase (comme à 'Ain el-Bad, voir fig. 1), c'est une sorte de gros cratère ou de grosse amphore qui est le mieux proportionné à ces grands volatiles.

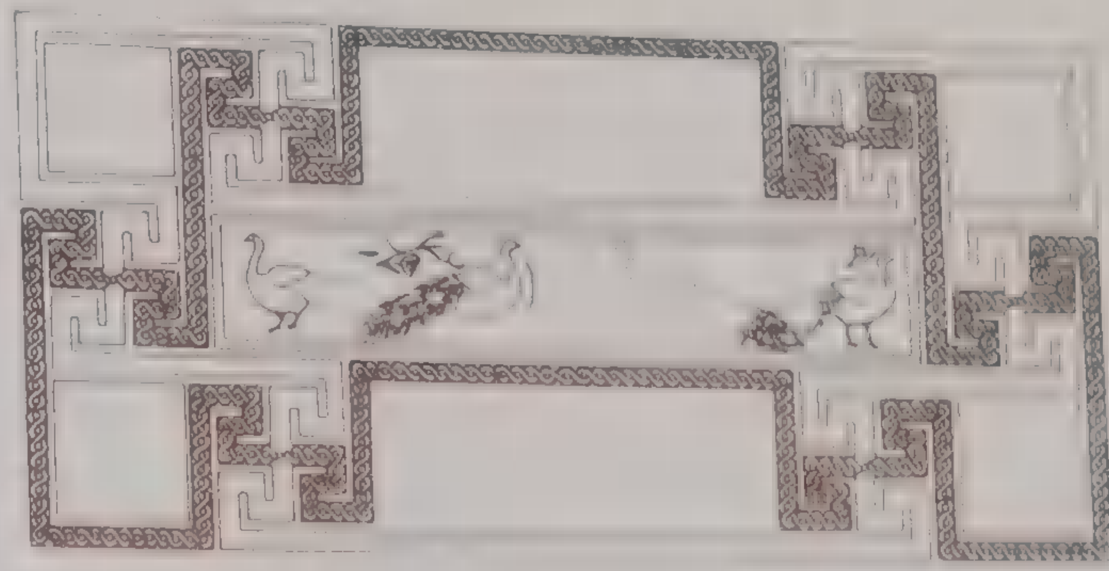

Fig. 83. Essai de restitution de la mosaïque du chœur.

Style et iconographie

Si le cheminement précis du méandre de la bordure peut difficilement être déterminé, le jeu des deux bandes, le câble et l'entrelacs simple, est net. Le câble, dont on aperçoit trois replis juxtaposés, devait dessiner un schéma avec svastikas à redans, ou bien avec pannetons et demi-pannetons de clé[14], toute une panoplie de schémas qui dès le deuxième quart du IV[e] s. connaîtra un succès qui se prolongera sur plus de deux siècles.

De son côté, le schéma des paons affrontés à un vase est banal depuis plus longtemps encore. Est-ce par simple goût de la nouveauté que l'artiste a introduit cette variante des queues entrecroisées, après avoir enrichi par la présence des deux paons supplémentaires et fantaisistes le schéma des deux paons face au vase ? Sans parallèle précis, à notre connaissance, cette composition évoque celle du raccord oriental, devant le chœur, dans l'Église des Apôtres de Madaba[15] ; la composition y est plus étirée et incorpore trois couples d'oiseaux affrontés l'un à côté de l'autre ; au centre deux faisans affrontés à un cratère tournent le dos à deux couples d'autres oiseaux, faisant face, deux à deux, à un arbre.

Ce parallèle me semble surtout intéressant du fait de l'analogie de situation des tableaux. À Hâs, nous sommes également devant l'estrade du chœur ; et il est bien probable qu'un vase se trouvait, ici comme là-bas, dans l'axe, mais enfermé dans un panneau du méandre.

Le schéma aux grands oiseaux affrontés à un vase est un des plus fréquemment utilisés pour signifier l'entrée du sanctuaire : on ne rappellera ici que le couple des paons à l'entrée du chœur de Khirbet Mouqa[16] (fig. 134), et les deux paons de part et d'autre d'un vase à l'entrée du sanctuaire à Oum Hartaïne[17] (fig. 179).

Organisation liturgique

À l'extrémité du bas-côté S, une série de trous d'encastrement de poutres dans le mur S et une trace semblable dans le mur E[18] attestaient la présence d'un solide palier dans la dernière travée, précédant la porte vers la sacristie S. On ne peut savoir si un même système existait au N, devant ce qu'on a identifié comme le martyrium. Étant donné toutefois le niveau fort élevé du chevet, on ne verra dans cette élévation qu'une sorte de vestibule, précédant la sacristie. Peut-être se prolongeait-il devant le sanctuaire pour y former un podium de chœur.

Il est impossible de savoir si les trois espaces du chevet étaient en communication : les trois plans de de Vogüé, Lassus et Butler sont contradictoires ; selon le dernier, tous trois communiquaient ; selon de Vogüé aucun ; et selon M. Lassus seule la sacristie N avait une porte vers le sanctuaire. La plate-forme de chœur en avancée dans la nef centrale était fermée par une barrière solide : de Vogüé a photographié le pilastre d'entrecolonnement vers le bas-côté S ; il est recreusé pour recevoir l'extrémité d'un chancel de pierre. Selon toute probabilité, ce chancel fermait également le chœur sur la nef et le bas-côté N, tandis qu'une clôture, à la façon du chœur de l'Église Sud de Haouarté, dominait aussi la marche supérieure à l'entrée du ou des vestibules des sacristies.

12. C'est en effet ce qui est ressorti de l'étude des pavements d'Antioche ; selon D. Levi, *A.M.P.*, c'est dans le tapis voisin de celui des Saisons de la Villa constantinienne (*ibid.*, p. 228, fig. 86) et dans la salle 2 des Bains E (*ibid.*, p. 263, fig. 101, et pl. CX, c) que ce système décoratif prend forme. Nous pourrions avoir ici un méandre à demi-pannetons de clé affrontés, comme dans la bordure de la Tombe de Mnémosyne (*ibid.*, pl. LXVI, a) que l'auteur situe un peu plus tard dans le temps (2[e] moitié du IV[e] s. d'après le tableau chronologique p. 626), ou un méandre à groupe de deux ou quatre svastikas.
13. Parmi les mosaïques vues dans le cadre de ce travail, on trouve ce motif dans la grande basilique de Homs (voir p. 134 et pl. h.-t. 7), la nef de Deir Sem'ân (fig. 32), le collatéral S ancien de Qala'at Sem'ân (fig. 211) ou à Hir esh-Sheikh (pl. h.-t. 6).
14. Comme je le suggérais ci-dessus, n. 12.
15. Voir U. Lux, *Die Apostel-Kirche in Mâdeba*, dans *Z.D.P.V.*, 84, 1968, p. 114 et pl. 24. L'ensemble de la nef (*ibid.*, pl. 29 et 30 A) est également couvert de couples d'oiseaux alternativement affrontés et adossés, mais leurs queues ne sont jamais entrecroisées, des plantes les séparant à l'arrière comme à l'avant.
16. Voir p. 162.
17. Voir p. 198 ; sur les emplacements privilégiés pour ce type de schémas, voir aux pages 478-479.
18. Voir M. de Vogüé, *op. cit.*, pl. 66.

HEÏT

Localisation : Carte du Levant, 1/200.000, « Fiq-Haifa », feuille [illegible] Carte du Levant, Quadrillage Palestine : NI [illegible] Hâ[illegible], feuille NI-36-X, 2 SE. Lat. : 32°45' ; [illegible] « Kafr el Ma », [illegible] « Heïté » ; NO de Deraa, à mi-chemin du lac de Tibériade et de la limite O du Hauran, sur le Yarmouk.

Bibl. : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 250, n. 2, et p. 298 ; R. MOUTERDE, *Inscriptions grecques*, p. 227, n° 41, pl. XLIV, 2, et p. 360 ss. ; Ch. VIROLLEAUD, *Les travaux archéologiques en Syrie en 1922-23*, dans *Syria*, V, 1924, p. 25.

On signala la découverte de cette mosaïque en 1922 ou en 1923. Il semble qu'on n'ait procédé qu'à un simple nettoyage de la surface, à en juger par la photo prise ensuite.

Lorsque cette mosaïque fut signalée, elle était en bon état ; un seul trou, à gauche de l'inscription, est visible sur la reproduction. La mosaïque resta sur place. Son état actuel est inconnu.

L'édifice

La surface de mosaïque connue était utilisée comme pavement dans une habitation moderne. Aucune information n'a été fournie sur le cadre architectural primitif du fragment connu ; étant donné l'orientation du décor devant la marche, qui est encore conservée et visible sur la seule reproduction parue[2], la mosaïque se situait selon toute vraisemblance dans la partie orientale d'une nef.

La mosaïque

Une surface d'environ 4 × 4 m fut découverte.

Les cubes paraissent d'une taille moyenne, c'est-à-dire mesurant environ 1 cm de côté. Les couleurs signalées sont le blanc, le rouge et le noir. Il faut y ajouter un ton intermédiaire, le rose ou le gris, discernable dans la reproduction. Ces couleurs peuvent bien être celles de pierres volcaniques, vu la région.

Le pavement comportait, à son extrémité, un raccord blanc, régulier, en lignes de tesselles parallèles au cadre, une bordure géométrique, assez large, des champs géométriques et une inscription. La bordure est une ligne en chaînette de carrés renfermant, alternativement, un carré droit sombre, uni, et un carré à damier de quatre cases. La chaînette est encadrée par une bande blanche et des filets de couleur. Deux champs géométriques identiques flanquent le panneau à inscription ; ils devaient se rejoindre à l'avant de l'inscription également et ne former qu'un seul tapis dont le champ est une composition couvrante d'écailles ajourées, noir doublé de rouge, ornées en leur centre d'un bouton de rose en simple pompon.

Un panneau, presque carré, encadré de trois filets, interrompt ce champ en se plaçant tout contre la bordure supérieure. Il porte une inscription grecque de 11 lignes[3].

1. Renseigné par Ch. VIROLLEAUD, *Les Travaux*, p. 52, comme se trouvant « [illegible] au NO de Deraa », entendez de cheval et mulet.
2. [illegible] XLIV, 2, dans R. MOUTERDE, *Inscriptions grecques*.
3. Lettres écrites en noir, entre des lignes noires tirées d'un bout à l'autre du cadre à intervalles réguliers, qui donnent de l'ordre à l'inscription dont les [illegible] sont alignées sans grand soin. Ces dernières sont des [illegible] rectangulaires. Les abréviations se font au moyen d'une barre [illegible] de la dernière lettre donnée du mot. Les [illegible] tout l'interligne.

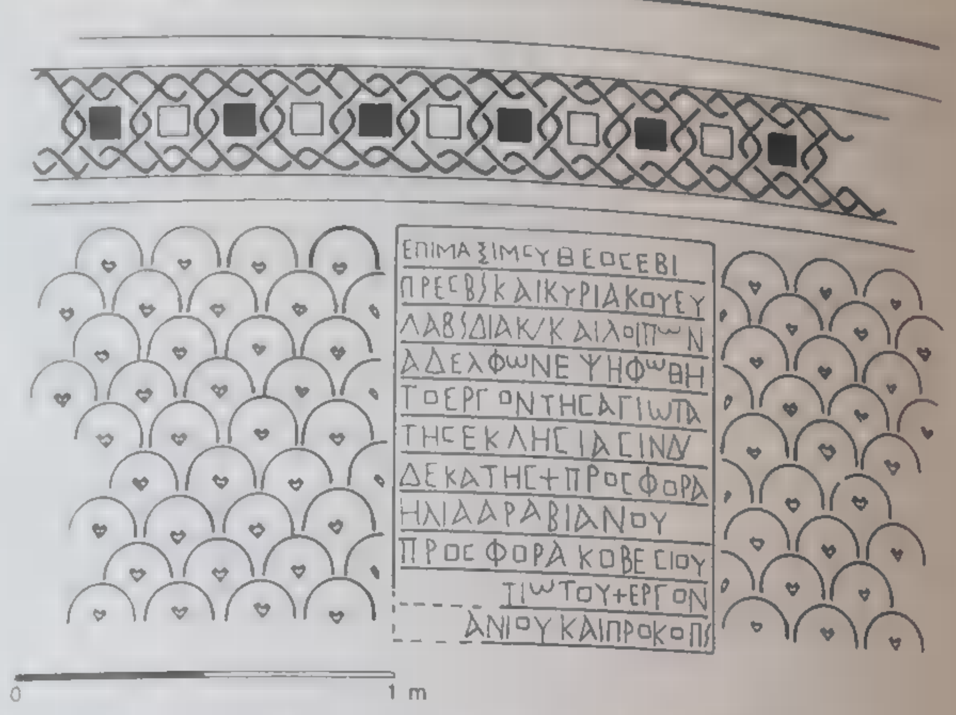

Fig. 84. Restitution de l'extrémité E du tapis, avec la dédicace.

Ἐπὶ Μαξίμου θεοσεβ(εστάτου)
πρεσβ(υτέρου) καὶ Κυριακοῦ εὐ-
λαβ(εστάτο)υ διακ(όνου) καὶ λοιπῶν
ἀδελφῶν [ἐ]ψηφώθη
τὸ ἔργον τῆς ἁγιοτά-
της ἐκλησίας ἰνδ(ικτιῶνος)
δεκάτης + προσφορὰ
Ἠλία Ἀραβιανοῦ
προσφορὰ Κοβεσίου
στρα]τιώτου + ἔργον
[Λιβ]ανίου καὶ Προκοπ(ίου)[4]

« Sous le très religieux prêtre Maximos et le très pieux diacre Kyriakos, et les autres frères, fut exécuté le travail en mosaïque de la très sainte église, la 10e année de l'indiction. + Offrande d'Élie fils d'Arabianos. Offrande de Kobésios, soldat. + Oeuvre de Libanios et de Procopios. »

Datation

On a généralement daté ce pavement du Ve s. Je préfère proposer une fourchette, assez large aussi, mais avec comme extrême au plus tôt le dernier tiers du Ve s. et au plus tard la fin du VIe s.

Style

Le style de l'exécution, autant de l'inscription que des motifs géométriques, se caractérise par son aspect maigre et schématisé, non pas malhabile cependant, mais rapide :

4. L. 8 : R. MOUTERDE, *op. cit.*, p. 361, hésite entre l'interprétation du nom Arabianos comme second nom ou comme nom du père d'Élie ; d'autant plus qu'une épitaphe sur pierre, à Heït, est adressée « aux Mânes de Marinus, fils d'Arabianos, le bouleute », et qu'on le connaît donc comme nom propre. L. 10 : par analogie avec le nom précédent, je préférerais voir dans la lacune le nom du père de Kobésios, mais aucun nom propre ne se termine en γιωτης (/ος) ou τιωτης (/ος). Il pourrait s'agir d'un second nom, un ethnique, sans pour autant que je puisse proposer une restitution satisfaisante. Je reprendrai donc la lecture « στρατιώτου » de Mouterde, faute de mieux. Le génitif est dû à l'apposition ; il est inutile d'essayer d'y voir la fonction du père de Kobésios (« Kobésios le fils du soldat »), pas assez exceptionnelle pour justifier la mention de la filiation sous cette forme.

de toute évidence la composition d'écailles à boutons de rose est ici rodée, sinon fatiguée, ce qui nous amènerait dans le VIe s. Comme dans la grande basilique de Soueida[5], le bouton de rose central flotte pour ainsi dire au centre de chaque écaille. La bordure en entrelacs de Heït se retrouve dans nombre de mosaïques de la seconde moitié du Ve s. surtout et du VIe s., également avec un carré droit à l'intérieur de chaque case de la chaînette : ainsi à Mezra'a el-'Oulia (fig. 149), à Halaoua[6], dans le martyrium de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 197), dans l'Église Sud de Soughané (fig. 307), comme dans le pavement de la nef de l'Élianée de Madaba[7] et dans la Trinité du Mont Admirable[8]. Bordure et champ d'écailles ajourées se retrouvent, tous deux, dans l'église de Khirbet 'Asida[9] où la chaînette sert de cadre au rinceau habité de la nef et où les écailles à boutons de rose ornent le narthex.

Si, effectivement, c'est une marche de chœur qui est conservée au-delà de l'inscription, nous avons ici un nouvel exemple de choix de cet emplacement pour une commémoration de donation. Ce qui est plus remarquable c'est qu'on ait inclus dans cette inscription le nom des artistes ; en effet, ceux-ci se réservent souvent une place à part et plus discrète, dans une bordure[10], ou dans un petit motif[11]. C'est l'inscription de Hâs, où les mosaïstes seraient appelés *tesserarioi*, dont la composition ressemble le plus à celle-ci : les artisans sont nommés après le clergé et les commanditaires[12].

Nous ne connaissons qu'une infime partie du pavement de l'édifice. Il n'est cependant pas impossible que celle-ci soit représentative de ce qu'était l'ensemble, c'est-à-dire aniconique, entièrement à base de motifs géométriques et de fleurettes stylisées. Un bon exemple de ces types de décor dans toute l'église se trouve dans l'Église de Saint-Ménas à Rihab[13] ; la mosaïque en est datée de 635 ap. J.-C., mais il est bien possible que par ses traits architecturaux, ses proportions courtes et sa forme presque carrée, traits qu'elle partage avec les six autres églises connues à Rihab[14], ainsi que par l'organisation et le caractère de son décor, cette église du S du Djebel Druze constitue un bon parallèle au monument de Heït.

5. Voir ci-dessous p. 309.
6. Voir p. 147.
7. Reprod. dans S. SALLER, *The Memorial*, pl. 102,4.
8. Voir ci-dessous p. 188.
9. Le rapprochement avec ces pavements (à 11 km au N de Hébron) avait déjà été fait par D.C. BARAMKI et M. AVI YONAH, *An Early Christian Church at Khirbet 'Asida*, dans *Q.D.A.P.*, III, 1934, pl. IX-XII, p. 19. Notons cependant que ces motifs sont courants.
10. Comme dans la basilique de la sainte Anastasie à Arkassa (voir St. PELEKANIDIS et P. ATZAKA, *Syntagma*, p. 60) ou dans le bas-côté de l'église de Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim (pl. 450).
11. Dans un médaillon à l'extrémité E du bas-côté N de Saint-Georges à Khirbet el-Mekhayet (voir S. SALLER et B. BAGATTI, *Town of Nebo*, pl. 32-33, inscr. 5) ou devant le seuil de la sacristie de l'église de Oum Hartaïne, voir fig. 178.
12. Voir pages 470-471. Dans l'inscription du narthex du Martyrium de Dibsi Faraj, les mosaïstes, sans être nommés, demandent la bénédiction du Seigneur après la commémoration des seuls membres du clergé, voir p. 80-81.
13. U. LUX, *Der Mosaikfußboden der Menas-Kirche in Rihâb*, dans *Z.D.P.V.*, 83, 1967, plan 2, p. 37.
14. Voir M. PICCIRILLO, *Chiese e Mosaici I*, p. 38-41.

HIR ESH-SHEIKH

(pl. hors-texte 6)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille Maaret-en-Naamane, NI-37-XIX-4a. Lat. : 35°36', 406 km N ; long. : 36°42', 242 km E. Voir R. DUSSAUD, *Topographie*, carte X B3 ; G. TCHALENKO, *Villages antiques*, III, carte 8 (Djebel Zaouiye) en E.XII 6. NE d'Apamée, ESE de Ma'aret en-No'mân, bord du Djebel Zaouiyé, voisin du village de Deir esh-Sharqi.

Bibl. : J. BALTY, *Mosaïques antiques*, p. 92, ill. p. 93, « Deir esh-Sharqi ».

La découverte des mosaïques fut occasionnelle. Elles furent dégagées et levées durant l'été 1973.

Sous la direction technique de R. Hafez, le musée d'Alep se chargea de lever et transporter les meilleurs morceaux de la mosaïque vers Damas, où ils furent restaurés dans les ateliers de la Direction des antiquités et des musées.

L'édifice

C'est une basilique à trois nefs, sur quatre travées au moins depuis l'O. La plus occidentale est la plus courte et constitue une avant-nef, délimitée par les deux supports O qui sont des piliers en forme de « L ». Elle forme ainsi, avec les deux bas-côtés, un collatéral continu en « U » autour de la nef. Les quatre autres piles, également épaisses, sont plus ou moins carrées, et distantes de 8 m ou plus. On peut ainsi restituer de grands arcs entre les supports. Le plan de l'édifice reste incomplet : on n'a notamment aucune indication sur les accès. Les vestiges d'emmarchement permettent de proposer un seuil assez étroit dans la façade O vers le bas-côté S et un autre probable, vers la nef centrale[1]. Celle-ci fut dégagée sur 28 m, correspondant aux quatre travées signalées, sans aucun indice sur la forme du chevet ou même du podium de l'autel ; la fouille n'avança pas plus à l'E, de façon à respecter les plantations sur le terrain voisin. On y pratiqua, à quelque 7 m au-delà de la limite des dégagements, de petits sondages ponctuels qui ne révélèrent plus trace de mosaïques. On obtient ainsi le plan d'une basilique à nef centrale et bas-côté continu sur trois côtés, séparés par de larges arcs au N, O et S. L'avant-nef a 4,10 m de largeur et les deux bas-côtés 2,80 à 3,45 m. Les piles O mesurent 2,85 × 2,35 m, les autres environ 2 à 2,40 m à la base. Par comparaison avec d'autres édifices à collatéral en « U », on peut imaginer que ce collatéral portait un étage en tribunes[2]. Dans la nef centrale, toute la troisième travée était occupée par une exèdre à bêma. Celle-ci est posée en blocs réguliers. Elle occupe plus des

1. En outre l'assise inférieure dans l'axe de la nef est monolithe, voir fig. 89, et juste à hauteur de seuil. La porte a pu être condamnée lors d'un des remaniements que connut l'édifice.
2. Comme les quatre églises d'el-Bara (réunies sur une même planche par G. TCHALENKO, *Villages*, II, pl. XII, et voir J. LASSUS, *Églises d'Apamène*, p. 21), l'église de Hir esh-Sheikh pourrait avoir comporté des tribunes. La parenté qui me semble exister également avec les basiliques à larges arcatures, que nous verrons plus en détail ci-dessous, et notamment avec la basilique de Qalblôzé, munie d'un escalier dans la tour S vers la terrasse sur le bas-côté S, permettrait également cette restitution.

[illegible] de la largeur de la nef, et les deux branches [illegible] s'étendent sur 6,90 m de longueur. Un léger [illegible], en estrade semi-lunaire, occupe encore le [illegible] de l'exèdre.

Le deuxième entrecolonnement S fut fermé par une muretle O-E posée sur la mosaïque et fermant, au moins partiellement, le collatéral.

J'ignore si c'est du même site que provient un bloc inscrit publié par H. Seyrig[3], et qui atteste l'existence d'un couvent, dont le toponyme garde également le souvenir (Deir esh Sharqi).

Les mosaïques

Les mosaïques s'étendaient dans toutes les parties dégagées des nefs. L'information que nous possédons sur ces pavements est inégale ; elle dépend entièrement des croquis et relevés faits sur place, avec un certain nombre de photos, à la fin des dégagements[4].

C'est une mosaïque à cubes assez fins, 0,9 cm de côté en moyenne, en pose serrée, à 185 cubes par 100 cm². Les cubes sont en pierre et pâte de verre, cette dernière pour les tons de vert turquoise et vert cobalt. La pierre a fourni plusieurs gammes de tons qui ont permis de riches dégradés, rouges, jaunes et moutarde en particulier. Les photos ne permettent de voir qu'une seule couche des lits de pose : elle semble uniforme, assez fine et faite de gravillons et de sable.

L'avant-nef et les bas-côtés sont pourvus d'une même bordure, en quadrillage oblique de fines bandes, déterminant des carrés aux couleurs alternées et emboîtant un carré plus petit. Le champ de l'avant-nef porte une ligne de grands octogones étoilés (sept). Les octogones contiennent un médaillon circulaire, bordé d'une bande blanche et d'une ligne de dents de scie, sauf dans un cas. Dans la couronne entre octogone et cercle les « clous » ronds qui marquent les angles sont parés de deux tiges ou rubans flottant de part et d'autre du « clou ». De par leur ornement les compositions se répondent de gauche à droite de l'octogone central : du N au S, une amphore métallique, sur pied, à bas de panse godronné et deux anses en « S », dont jaillissent deux pampres à feuilles cordiformes ; ensuite, un plant de lierre, dont les tiges à feuilles cordiformes vert clair remplissent le cercle de leurs ondulations blanches ; ensuite un entrelacs complexe, une composition centrée faite d'une étoile à huit pointes et de deux coussins à huit lobes ; dans le quatrième octogone, axial, on plaça encore une amphore métallique, à bas de panse godronné et deux anses en « S », ornée, remplie de quantité de petits fruits rouges et du bord duquel jaillissent également deux pampres de lierre formant un arc. J'ignore le décor du cinquième octogone à partir du N ; le sol y est quelque peu défoncé ; à titre d'hypothèse, on peut

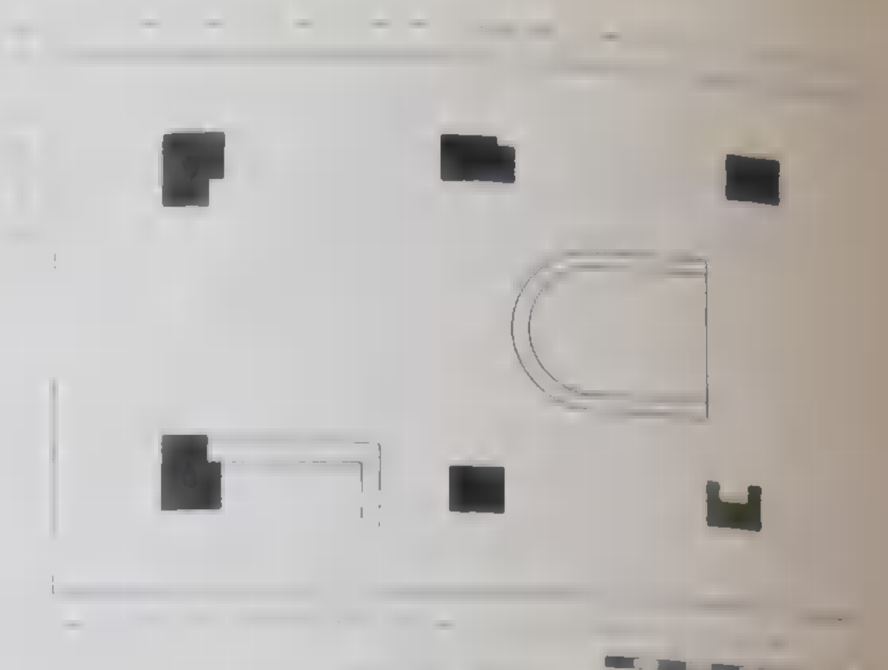

Fig. 85. Plan.

Fig. 86. Mosaïque de l'avant-nef : l'octogone à l'angle NO.

y restituer un lacis semblable à celui du troisième médaillon. Le sixième porte encore un plant de lierre, et le septième était détruit. Pour les carrés adjacents, les mosaïstes ont rivalisé d'originalité pour varier les motifs, les uns traités en arc-en-ciel, les autres à base de méandres à svastikas, à redans ou à pannetons de clé, d'autres encore à base de figures géométriques et intégrant des croix ou des peltes, avec un seul motif de solides en perspective. Les losanges portent soit également des motifs traités en arc-en-ciel, soit des motifs d'orfèvrerie chatoyants[5] :

3. H. Seyrig apud G. Tchalenko, *Villages*, III, p. 33, n° 35a.
4. Tous les renseignements que je possède sur ce site et cette découverte sont dus au regretté K. Hatem, qui m'a fait part de ses observations sur l'architecture, le mobilier et l'organisation des pavements. La Direction des Antiquités et des Musées a mis à ma disposition la série des photos prises en place après le dégagement et le nettoyage. Les fragments levés, une fois posés sur un nouveau béton, ont été stockés dans les réserves du Musée national de Damas et on ne peut plus en voir qu'une ou deux pièces pour le moment.

5. Commentaire sur ces motifs, à Qaousiyé, en p. 22.

Fig. 87-91. Mosaïques de l'avant-nef. →

Fig. 92. Tapis de l'« entrecolonnement » O, vu du S.

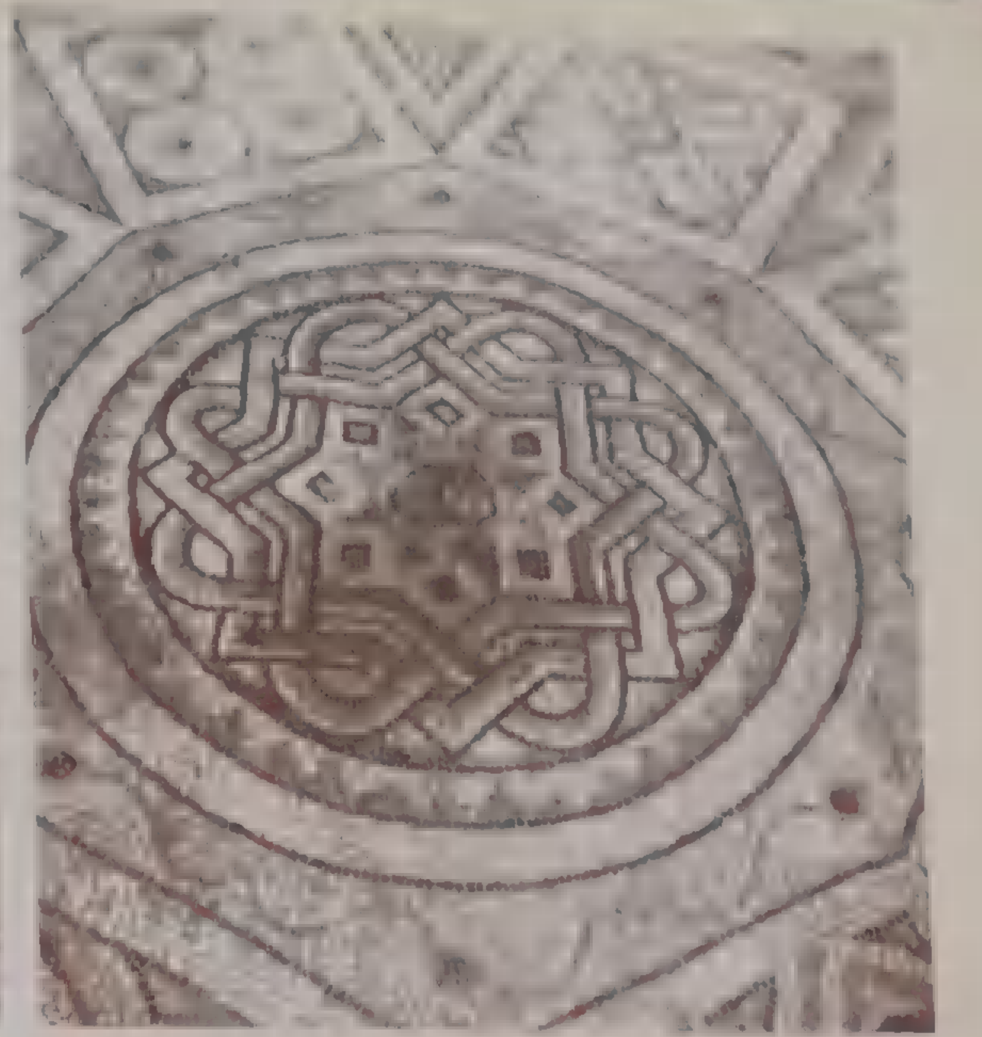

87	88
89	90
91	92

Fig. 93. Bordure O de la nef, vue du S.

cabochons multiformes sur un fond clair, soit vibrant soit découpé en lobes et volutes.

Une large bande sert de tapis d'entrecolonnement à l'O, soulignant ce qui devait être l'arc transversal de l'élévation disparue[7]. Dans une bordure pleine de fantaisie, en ruban ondé et relevé comme une tenture, doublé d'un cadre blanc, sont alignés cinq panneaux, trois carrés inscrivant un cercle, alternant avec deux rectangles inscrivant un losange couché. On retrouvera le même schéma organisateur du champ dans les autres tapis d'entrecolonnement. Les cercles portent des motifs en chevrons et filets dentelés traités en arc-en-ciel, ou bien en méandres, obliques et complexes.

Les deux losanges, encadrés de triangles de reste à filets dentelés en arc-en-ciel, contiennent chacun une *tabula ansata* à six lignes d'une inscription grecque. L'inscription au N est dans un panneau mesurant 0,39 × 0,67 m[8].

Κυριε βοηθος
γενου εν πασι-
ν Κασσιανου Αρ-
νουβου και α-
δελφων και
ιδιων παντων

« Seigneur, soyez le secours en toutes choses de Kassianos fils d'Arnoubos et de ses frères et de tous les siens. »

L'inscription au S comporte des lettres de forme identique, dans un panneau de mêmes dimensions que le précédent.

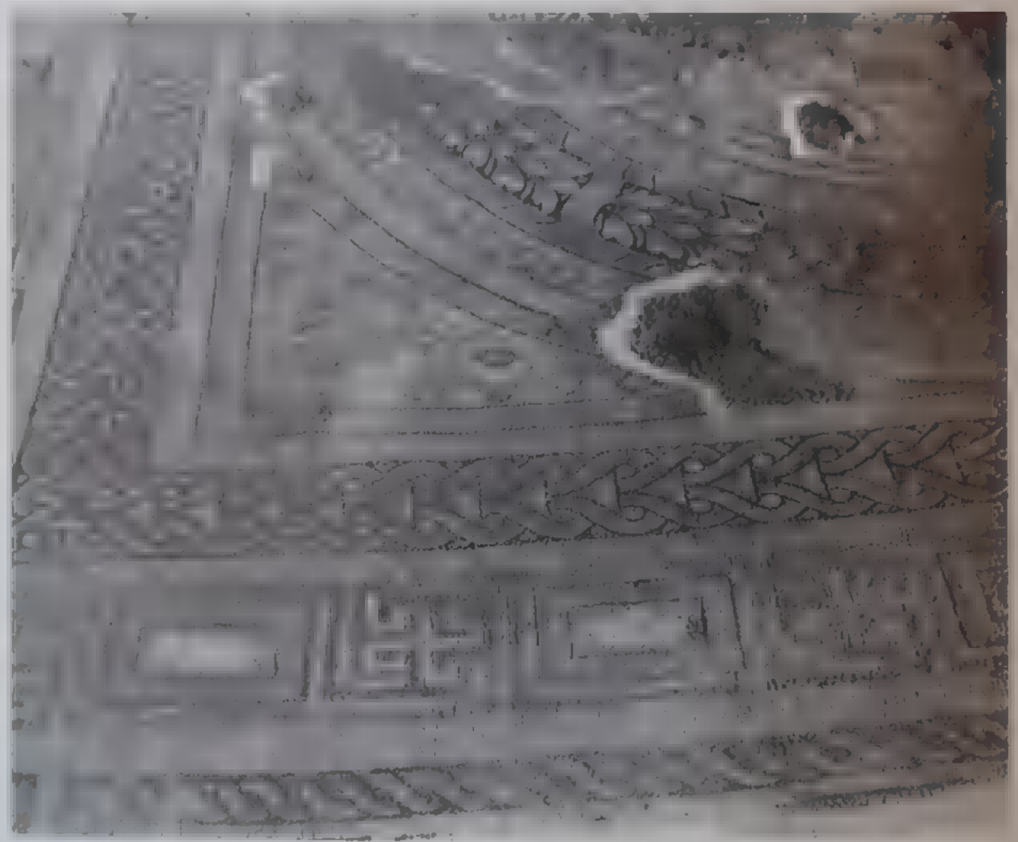

Fig. 94. Bordures intérieures et vestiges du premier champ de la nef, vus du S.

Fig. 95-100. Panneaux du méandre de bordure de la nef. →

7. Voir commentaire sur l'architecture et proposition de restitution ci-[illegible]
8. [illegible] carrées, plus étirées dans la ligne inférieure. Ligature [illegible] dont les hastes sont, à gauche, celle de l'*omega*, [illegible]

95	96
97	98
99	100

[illegible]

« Seigneur, bénis la maison d'Eusébios fils de Nestor pour toujours et en toutes choses »[8].

Dans la nef centrale, le tapis s'organise en plusieurs larges bordures autour de deux champs centraux en enfilade sur lesquels s'implanta une exèdre monumentale, au niveau de sa deuxième travée. La large, quadruple bordure commence, à l'extérieur, par un étroit méandre à svastikas alternant avec de petits rectangles couchés qui sont ornés d'une grande variété de motifs à effet d'arc-en-ciel. Cette bordure, entre deux bandes blanches, est suivie d'un double méandre, constitué d'une tresse à deux brins et d'un câble, large de près de 1,20 m ; elle forme des groupes de quatre svastikas à double retour, en carrés alternant avec des panneaux carrés ou rectangulaires dressés[9]. Deux panneaux rectangulaires se dressent à l'entrée de la nef. De ceux-ci le plus septentrional représente une vasque ronde, sur un haut piédestal à socle auquel s'accrochent deux perdrix, alors que deux autres boivent de l'eau, agitée de vaguelettes tourbillonnantes. Le tableau voisin est très semblable : une colonnette sur une haute base, à degrés et moulures silhouettées, supporte une large coupe sur pied triangulaire (c'est-à-dire conique) à deux anses enroulées en coquille vers l'intérieur de la coupe, remplie d'une masse striée[10]. Deux perdrix sont perchées sur les anses et deux pigeons se tiennent sur la base.

Aux angles NO et SO, les tableaux dans le méandre sont carrés, encadrés d'un rang de postes : le premier montre un faisan sur un rameau fleuri, dans un cercle, le second tableau, à l'angle SO, est détruit. Les panneaux suivants, au N et au S, contiennent une inscription grecque. Celle du N est dans un cadre rectangulaire. Elle se lit de l'O et comporte douze lignes de lettres rectangulaires simples.

Κ(ύριε) Χ(ριστ)ὲ σῶσ-
ον τὸν δο-
ῦλον σου
Σιλούαν-
ον καὶ Ἀγ-
άπητον κ-
αὶ τοὺς ἀ-
δελφοὺς
αὐτοῦ κα-
ὶ πάντα τ-
ὸν οἶκον
αὐτοῦ

« Seigneur Christ, sauve ton serviteur Silvanos et Agapétos et ses frères et toute sa maisonnée ».

Aucun autre panneau n'a été conservé dans cette partie du méandre de bordure.

Le deuxième panneau adossé à la colonnade S contient une inscription étroite sur douze lignes[11].

Κ(ύρι)ε Ἰη(σο)ῦ υἱ-
ὲ τοῦ Θ(έο)υ ε-
ὐλόγησο-
ν Μάκαρι-
ν καὶ Νέσ-
τορα τοῦ
ὁμῇ Νική-
του καὶ π-
άντας το-
ῦ οἴκου α-
ὐτῶν ἐν
πᾶσιν.

« Seigneur Jésus, fils de Dieu, bénis, en toutes choses, Makaris et Nestor, tous deux enfants de Nikétos, et tous ceux de leur maisonnée. »[12]

Le panneau conservé suivant est le cinquième. Il est carré et porte également une inscription grecque, qui compte neuf lignes.

Κ(ύριε) ὁ θ(έο)ς Θαλάσ-
σιον Ῥουφίν-
ου εὐπροέρε
τὸν γενόμε-
νον εἰς τὴν
εὐπρεπίαν
τοῦ οἴκου σ-
ου εὐλόγησ-
ον πανοική[13].

« Seigneur Dieu, sois favorable à Thalassios fils de Rouphinos, qui est venu à la beauté de ta demeure. Bénis-le avec toute sa maisonnée ».

Les lignes 4 à 6 sont une citation, approximative, du Psaume 25 (26), 8, mais correspondent à l'énoncé précis d'une formule dite au cours de la Messe des Catéchumènes de l'Église orientale, encore de nos jours[14].

Le tableau suivant, carré, représente un étrange ibis[15], de couleur claire, dans des herbes et des roseaux. Seul un panneau carré est ensuite conservé, du côté S. Dans un médaillon circulaire, on voit un quadrupède difficile à identifier, peut-être un mulet, présenté de profil au-dessus d'une branche avec deux grappes de fruits.

La troisième bordure est à nouveau un petit méandre de svastikas à double retour inversé, alternant avec des rectangles couchés portant un oiseau ou des fruits.

Enfin la quatrième bordure se présente comme un guillochis interrompu, du type lâche et à âme droite.

Dans la troisième travée, l'exèdre de pierre, arrondie à l'O, selon le type habituel en Syrie du N, s'est implantée sur la mosaïque. Elle oblitéra une bonne partie du deuxième champ axial de la nef. Le guillochis de bordure de l'ensemble du tapis de la nef revient aussi entre les deux champs, carrés. La composition de celui de l'O est un simple cercle inscrit, dans le carré. Les écoinçons, dans un cadre en bande en dégradé de tons, s'ornent alternativement d'un buisson de grenadier chargé de fruits et d'un plant de vigne.

La bordure du médaillon se présente comme une épaisse guirlande de laurier entre deux rangs de postes ; de larges rubans passent au-dessus des bouquets de trois feuilles à hauteur des écoinçons. Curieusement, le rang de barbes et feuilles claires qui flanque les bouquets de laurier court en sens contraire[16]. Le laurier est chargé de nids de trois fruits ronds et serti de gros cabochons, circulaires ou en fuseau transversal, dans les axes N, O, S et E.

Fig. 101. Premier champ de la nef : motif central.

Fig. 102. Vestiges du deuxième champ de la nef, côté N.

Le centre était occupé par un tableau figuré dont il ne reste qu'un segment. Il se lisait à partir de l'O et comprenait un fond fleuri d'une grande tige de roses et un haut panier tressé.

Le deuxième tapis de la nef avait une bordure propre en bande de calices trifides tête-bêche. Le champ, carré à l'origine, d'après ce qui reste de sa composition centrée, porte un décor en entrelacs. D'un cercle central rayonnent quatre cercles en écoinçon. Un grand nombre de nœuds d'entrelacs relient ces cercles entre eux et aux bandes latérales d'encadrement. Il n'y a que deux sortes de

8. [illegible] a un caractère de citation [illegible] ne fournit cette [illegible] se retrouve seul dans Mt. 18,10, [illegible] Rom. 11,10 et les Ps. 15,28 et 68,24 (d'après W. Bauer, [illegible] Neuen Testaments, Berlin, 1963, s.v. « διά » [illegible] Berlin, 1952, rappelle [illegible] à côté de « ἐν πᾶσι » [illegible] utilisée par [illegible] malgré le manque de parallèles précis, [illegible] avoir été d'un usage fréquent.
9. [illegible] svastikas est un motif à mi-chemin [illegible] A Antioche, il trouve [illegible] de la salle 2 des Bains E, voir D. Levi, [illegible] on a remarqué que les quatre svastikas [illegible] exécutés également par [illegible]
10. [illegible] pour suggérer une perspective. [illegible] également dans les amphores de [illegible] que celui du vase voisin, [illegible] seulement une façon de [illegible]

11. Lettres semblables aux inscriptions précédentes.
12. C'est dans cette inscription que M[me] J. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 92, avait lu « ἔτους » et une date au début de la l. 2, correspondant à l'année 361 ap. J.-C., qu'elle propose dans sa publication.
13. Les lettres sont des majuscules carrées semblables à celles des inscriptions O. L. 3 : « εὐπροέρε » pour « εὐπροαίρει », 2[e] pers. sing. de l'impératif présent actif de εὐπροαιρέω ; l. 6 : εὐπρεπίαν pour εὐπρεπείαν.

14. La citation se trouve également dans une inscription de dédicace en mosaïque, conservée au musée de Damas, provenant de Moureq-Khirbet el-Mejdeliye, au SE de Khân Cheikhoun ; ce qui reste des deux premières des 10 lignes est (tel quel) : « Κύριος ὁ βασιλεὺς ἐν εὐπρεπίαν EI[.../εὐπρεπίαν οἴκου σου καὶ τόπον [ΚΠΙ.../, suivi des noms du clergé en place et des laïcs qui ont offert la mosaïque, et d'une prière pour le défunt Trophime.
15. L'oiseau ici figuré a en effet le long cou, le long bec recourbé, les pattes non palmées et le corps assez épais d'un ibis (voir F. Hüe et R.D. Etchecopar, *Les oiseaux*, pl. I, et fig. p. 83 et 85), mais aucun ibis de ces régions n'a d'aigrette. Il semble que la collerette de plumes de l'ibis chauve a été remplacée par la huppe du héron (voir *ibid.*, pl. I, 5 et 8) ; les couleurs ne correspondent pas non plus : seuls les ibis sacrés (*Threskiornis aethiopicus*) sont de couleur claire mais avec la queue, la tête et le cou vert sombre et noir.
16. On peut hésiter à interpréter ces rangs de petits traits obliques parallèles comme des bandes de tissu enroulé, mais le rendu des rubans ici même en est nettement distinct ; en outre ces rangs sont identiques aux bords barbelés à feuilles claires — ou « ombres portées » (n° 89 h du *Décor*) — de certaines guirlandes de laurier ; mais les barbes et les petites feuilles claires y courent dans le sens parallèle au laurier, et non en sens inverse comme ici.

[illegible] à deux brins. L'originalité [illegible] dans les courses parallèles de [illegible] entre les cercles du centre et ceux [illegible] identiques [illegible]. Dans le seul intervalle conservé, une perdrix [illegible] chargé de petits fruits ronds. Les restes d'[illegible] d'oiseau et d'une fleur dans un intervalle [illegible] attestent de l'homogénéité de ce décor, dans la même veine animalière que les panneaux des bordures.

D'un troisième champ dans la nef, indépendant de ces deux-ci, il ne reste plus qu'un petit fragment de la bordure. Elle remplace ce qui est la troisième bordure plus à l'O et se présente comme une bande d'hexagones oblongs, adjacents par la pointe, emboîtant un petit hexagone oblong à dégradé de couleurs en arc-en-ciel.

Les nefs latérales sont pavées toutes deux d'une suite de tapis rectangulaires, allongés dans le sens O-E. Toutes deux ont la même bordure extérieure, un quadrillage oblique, qui encadre également et de façon continue, on l'a vu, le tapis de l'avant-nef. Certains tapis portent une bordure individuelle, et tous sont ornés de motifs géométriques. De deux seuls le détail nous est connu, ce sont les deux premiers tapis de la nef N (pl. h.-t. 6) ; le premier porte, dans un cadre en bande blanche, une composition de carrés d'écailles rayonnant en quatre directions. Elle détermine un quadrillage de lignes de carrés curvilignes, les fuseaux de reste constituant un quadrillage de lignes obliques. Écailles et carrés curvilignes ont un emboîtement sombre. Le noyau de quatre écailles est du même ton que le fond, alors que les huit écailles autour sont blanches.

Le second panneau a une large bordure en ruban roulé froncé. Le champ en est organisé par un quadrillage droit de bandes blanches en carrés ornés de cercles à motifs

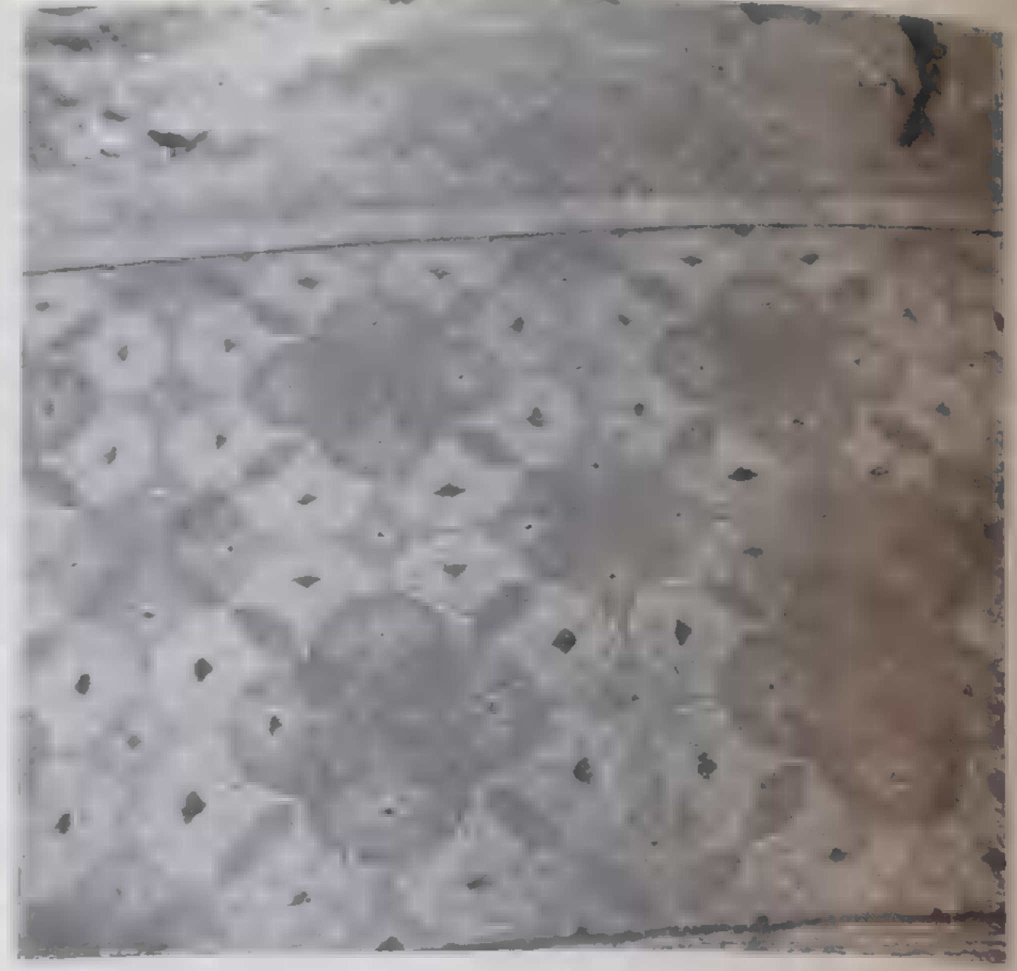

Fig. 104. Collatéral N, détail du premier tapis.

Fig. 105. Premier entrecolonnement S.

géométriques divers à base d'entrelacs et de motifs traités en arc-en-ciel.

Les tapis d'entrecolonnements sont, comme à l'O, des rectangles étirés décorés d'une alternance de grands losanges couchés dans des panneaux rectangulaires et de panneaux carrés à médaillons circulaires. Au SO, le tapis, coupé par une murette tardive (fig. 85, 105), a une bordure en ruban torsadé faisant apparaître une ligne de cercles non contigus barrés par un filet central. Au SE, c'est un non moins somptueux ruban tuyauté[17] qui fait la bordure. Tous les éléments de ces panneaux sont ornés d'une variété de méandres, d'entrelacs et de motifs traités en arc-en-ciel.

Fig. [illegible]. Dernier entrecolonnement S.

17. Il est de la même famille que le ruban de la Maison du Rinceau aux Oiseaux d'Antioche (D. Levi, *op. cit.*, pl. CLXXXI, d), mais nettement moins volumineux et chargé.

Datation

Sur la base de critères stylistiques et iconographiques concernant le pavement une date dans le premier quart du V^{e} s. serait à proposer, les mosaïques de l'avant-nef se situant le plus près du début du siècle. Si les traits originaux de l'architecture trouvent plus de parallèles vers le milieu du V^{e} s., on peut bien en avoir ici un représentant précoce.

Style

La qualité de ces pavements réside non seulement dans leur finesse, due à une technique de pose particulièrement serrée qui donne sa netteté au dessin, mais aussi dans l'harmonie subtile des jeux de couleurs, alliant les tons pastel et les couleurs vives. On retrouve la multiplicité des motifs traités en arc-en-ciel, des méandres anguleux et des motifs d'orfèvrerie, caractéristique des pavements des dernières décennies du IV^{e} s., dont ceux des nefs de Qaousiyé, de 387 ap. J.-C., sont le plus bel exemple. Le vocabulaire ornemental a fait l'objet d'une certaine recherche, en particulier dans ces bordures faites de rubans, l'un relevé en tenture, l'autre torsadé à ligne de cercles, l'autre encore tuyauté, toutes variations, à l'aspect satiné, sur le thème du ruban ondé. Remarquons l'emploi de motifs d'orfèvrerie de deux types : l'un à plaques orfévrées claires à bords dentelés avec un effet rayonnant ou irisé autour d'un cabochon central rond, ovoïde ou en rectangle à petits côtés convexes ; le deuxième type, à éléments rapportés autour d'une âme en cabochon rectangulaire, fait appel non seulement aux éléments en ellipses et en lobes habituels, mais aussi à des filets en courbes et en volutes. L'emploi de rehauts blancs, créant un réel effet lumineux, est particulièrement réussi dans ces motifs d'orfèvrerie comme dans les plis des bordures en tenture relevée, en ruban ou en câble.

Le lacis au centre du troisième octogone de l'avant-nef se caractérise, par rapport à la majorité des entrelacs des V^{e} et VI^{e} s., par l'absence de nœuds intermédiaires. On remarquera le même archaïsme ou la même réserve dans l'étoile de deux triangles du portique de la Maison de Gê et des Saisons d'Antioche[18] et dans le beau lacis de deux « huit » bilobés du collatéral tournant du Tétraconque d'Akdeğirmen Höyük[19].

Notons également que les écailles du bas-côté ne comportent pas le bouton de rose, systématique à partir du milieu du V^{e} s., mais une écaille minuscule, emboîtée.

18. Voir *ibidem*, pl. CXXXII, a.
19. Voir H. Candemir et J. Wagner, *Christliche Mosaiken*, Textabb. I, et pl. LXXV, 2. Ce panneau et le détail de la croix de *scuta*, pl. LXXVIII, 8, présentent un nombre d'éléments de style apparentés à celui de Hir esh-Sheikh ; on notera en particulier le fin feuillage cordiforme blanc sur fond rouge, et le beau motif d'orfèvrerie, également proche de celui de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj. On y notera aussi la présence discrète des oiseaux, dans les écoinçons du lacis de deux huit et dans la bordure en méandre, présence que l'on remarque de même à Hir esh-Sheikh.

Les rares éléments figurés du décor, un quadrupède, des oiseaux, des vasques et leur contenu, ont un caractère raide et nu, autant dans la mise en page que dans les formes mêmes, d'un décorativisme voulu.

Il est difficile de trouver de bons parallèles pour les pampres dans les octogones de l'avant-nef. Les amphores à pampres de la nef de Khirbet Moûqa sont d'un modèle très proche, mais l'effet est tout autre : les lignes plus épaisses créent des formes denses et larges, sans rapport avec les fines tiges et volutes ondoyant ici dans tout le médaillon. C'est également dans les panneaux ornementaux de la Maison de Gê et des Saisons d'Antioche[20] et dans le collatéral du Tétraconque d'Akdeğirmen Höyük que nous trouverons la même polychromie claire sur fond de couleur soutenue pour des feuillages.

Comme dans la partie E de la nef de Ravân (pl. h.-t. 12), datée de 411 ap. J.-C., on a dans la nef un entrelacs en composition centrée, mais déjà interprétée comme une composition couvrante : chaque surface résiduelle et intermédiaire a été utilisée comme un tableau, à décor figuré cohérent et indépendant. Nous sommes dans une phase où commence le « décor multiple », caractéristique du V^{e} s., mêlant le géométrique, l'ornemental, le végétal et l'animé, mais strictement bi-dimensionnel, net et aéré encore, sans la surcharge typique par exemple de l'église de Khaldé Choueifat[21]. De même l'alternance, dans les bordures de la nef, des svastikas avec les tableautins à oiseaux ou fruits détermine un type de bordure qui, surtout dans sa version animée, va servir de cadre à bien des tapis, géométriques ou figurés, des V^{e} et VI^{e} s.

On est sensible, en abordant ce décor, à l'atmosphère d'ordre et de richesse qui règne dans le tapis de l'avant-nef et à sa parenté formelle avec des décors des deux dernières décennies du IV^{e} s., au point que l'on peut proposer deux périodes différentes d'exécution pour ce pavement et celui de la nef, marqués par l'importance des figurations[22]. En fait l'ensemble doit être homogène. Une première observation concerne l'adaptation de la forme des tapis de mosaïque à l'architecture : ses piles d'angle en « L », qui suggèrent un enveloppement de la nef centrale par un collatéral en « U », sont celles de l'architecture basilicale à larges arcades sur piliers qui prend forme vers le milieu du V^{e} s. Les pavements du collatéral et les piles de l'architecture étant solidaires ici, il faut considérer que les mosaïques du collatéral sont contemporaines de celles de la nef. C'est un ensemble qui nous permet, semble-t-il, d'entrevoir une phase mal connue de l'évolution des mosaïques de pavement dans la première

20. D. Levi, *op. cit.* Il me semble que les tapis géométriques de la Maison de Gê et des Saisons pourraient être antérieurs aux deux pièces à personnifications féminines que l'auteur place, avec raison, dans le troisième quart du V^{e} s. (tableau chronologique, *ibid.*, p. 626).
21. Voir p. 360 sv.
22. Dans ce sens, [illegible] remarque dans le compte rendu du livre de J. Balty, *Mosaïques antiques*, dans *Bull.A.I.E.M.A.*, 8/1, 1980, p. 194.

[illegible] du Vᵉ s. Elle est certainement à mettre en rapport avec les pavements de la nef de l'église de Rayân[23], datée de 411 ap. J.-C., et avec les pavements contemporains des deux basiliques du site de Dibsi Faraj[24]. La confrontation de ces trois sites permet de mieux saisir ce qui fait la spécificité du style « à décor multiple » à sa naissance : survivance de tout le vocabulaire ornemental du IVᵉ s., avec abandon progressif des motifs en perspective, et introduction des entrelacs ; insertion progressive de tableautins figurés simples, de végétaux, de vases, de volatiles et de quadrupèdes, qui ont la même valeur décorative que le géométrique. Le style évolue vers une plus grande densité, un resserrement des panneaux, qui perdent leurs larges bandes d'encadrement ; les panneaux eux-mêmes deviendront plus petits et les motifs bien connus plus étriqués.

Tout l'ensemble présent se situe à un moment privilégié où l'on intègre des figurations sans abandonner la richesse des possibilités internes à chaque gamme de motifs décoratifs. C'est cette recherche des diverses variations sur un thème — celui des motifs traités en arc-en-ciel, celui des motifs d'orfèvrerie, celui des méandres et, ici, celui des rubans ondés — qui marque la continuité entre les pavements des deux dernières décennies du IVᵉ s. et ceux du premier tiers du Vᵉ s. Mais le répertoire ne compte plus les motifs en perspective et la bi-dimensionalité voulue du décor lui apporte une sobriété nouvelle. De la présence de bandes d'encadrement, bien marquées, autour de la plupart des champs quelle que soit leur dimension, résulte un aspect net et aéré.

Organisation liturgique

Les éléments marquants de la présente architecture ne simplifient pas les efforts dans le sens d'une datation plus précise. Nous ne savons rien de l'organisation du chevet de cet édifice, ni de son sanctuaire. À partir, cependant, de ce qui a été conservé des nefs, on entrevoit le « fonctionnement » de cette partie O du bâtiment. Toutes les inscriptions et toutes les figurations doivent être vues à partir de l'O ; on peut ainsi restituer sans danger les entrées principales de ce côté-là, et la présence ancienne, déjà mentionnée, d'un petit seuil dans l'axe du bas-côté S permet de conclure qu'il y avait deux, sinon trois portes sur cette façade. En outre, les autres églises d'Apamène à collatéral en « L »[25] ont généralement des accès également sur les côtés, mais il ne reste malheureusement rien ici, ni dans les pavements géométriques sans direction de vision (et du fait de la stricte axialité des mosaïques de la nef), ni dans les pauvres débris de maçonnerie, qui puisse nous fournir une quelconque indication dans ce sens.

Le collatéral tournant est très clairement attesté, autant par l'architecture du fait de la forme des premières piles O, que par le décor, la même bordure quadrillée longeant sans interruption tout le collatéral tournant, au N, à l'O, et sans doute également au S, démoli, mais à l'entrée duquel la bordure ne se referme pas. Ajoutons à cela la présence du bêma-exèdre, occupant le plus gros de la nef, et nous avons devant nous un ensemble qui ne manque pas d'harmonie, autant du point de vue de l'esthétique que de la pratique. Il concilie pourtant des caractéristiques qui semblaient s'exclure jusqu'à maintenant, autant géographiquement que liturgiquement et chronologiquement : le collatéral en « U » est le propre de l'Apamène, à laquelle ce site appartient selon toute vraisemblance[26], mais l'exèdre à bêma se cantonne principalement dans les frontières de l'Antiochène ou des provinces plus orientales[27] ; la basilique à piliers est une forme architecturale dont la vogue est lancée vers le milieu du Vᵉ s., mais les mosaïques, elles, qui épousent parfaitement le contour des piles et couvrent uniformément la surface longue de plus de huit mètres entre les piles (qui n'auraient donc pas pu remplacer, par exemple, une colonnade), ne peuvent, stylistiquement, être postérieures aux trois premières décennies du Vᵉ s.

Nous reconnaissons en effet dans la nef à bêma, délimitée par de larges arcades, l'ampleur de l'espace des basiliques à larges arcades et bêma telles celles de Bettir, de Qalblôzé, Résafé B et l'Église de Bizzos à Roueiha[28]. L'église de Hir esh-Sheikh présente en outre la particularité d'un collatéral tournant. Mais considérons ce dernier comme particulièrement bien adapté à la liturgie des nefs à bêma-exèdre : la place des fidèles se dessine tout naturellement en arc de cercle autour du bêma. Si cet édifice est un exemplaire unique, il aura seul, avec la Basilique B de Résafé (fig. 259)[29], élaboré ce plan qui peut aussi bien avoir été une conséquence de la liturgie qu'au contraire le moteur d'une liturgie autrement « cinétique »[30]. Nous avons, en somme, dans ce site sur le bord oriental du Djebel Zaouiyé, un représentant assez ancien de ce style de collatéral bien connu en Apamène, que par ailleurs la présence de l'exèdre-bêma dans sa nef rattache aux provinces voisines, du N, et de l'E[31].

À l'intérieur du chœur bas, intermédiaire entre bêma et sanctuaire, on remarque une espèce de siège ou d'étagère basse installée dans ce qui reste de l'appareil en pierre du troisième pilier. Cette cavité à hauteur de l'entrée de l'exèdre devait servir au dépôt de livres ou d'autres objets ; ce siège n'est en effet probablement que la partie inférieure d'une armoire en pierre, qui devait ressembler à celle qui fut creusée dans les piles à hauteur de l'entrée de l'exèdre dans la basilique de Qalblôzé[32] (fig. 219).

À une époque non déterminée un muret fut construit, isolant l'angle SO de l'édifice, en partant de la pile en « L » et en revenant vers le S après un parcours O-E de quelques mètres. Une interprétation claire de cette clôture au moins partielle du bas-côté S, comme d'ailleurs des différentes phases de l'exèdre, ne peut pas se fonder sur le simple dégagement, suivi du levé, des mosaïques qui ont seuls été pratiqués.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

26. Il se situe largement au S de la frontière de l'Antiochène reprise par J. Lassus, pl. X et notre carte 2 p. 542-543.
27. Ainsi G. Tchalenko, *op. cit.*, II, pl. XI et commentaire. Voir la liste et la distribution des exèdres à bêmas en Syrie dans J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens* et ci-dessous p. 511 sv.
28. Rassemblés par P. Grossmann, *The Spaciously Arcaded Basilica*, fig. 1 et 2, et *S. Michele in Africisco zu Ravenna*, Mayence, 1973, p. 38 sv., pl. 38-39. Le fait que le bêma en pierre ait ici été implanté sur les mosaïques existantes ne me semble pas invalider mon argumentation puisqu'une surface propre à l'installation d'une exèdre a pu être prévue dès l'origine. On peut se référer aux exemples de Rayân (pl. h.-t. 12) pour constater que le compartimentage de la nef en champs indépendants va dans le sens contraire ; il prévoit une aire pour le bêma et des aires indépendantes à l'avant et à l'arrière d'elle ; en outre, il est bien possible que l'empiètement de trois côtés du bêma de Hir esh-Sheikh sur les bordures de la mosaïque résulte de son agrandissement (évolution du bêma perceptible aussi à Brâd et à Résafé : voir p. 43 et 278 et J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 78).
29. La forme en croix des piles O dans la Basilique B de Résafé et les pilastres de départ au revers de la façade produisent toutefois un resserrement qui gêne la véritable continuité des collatéraux, effectivement reliés par cette avant-nef.
30. On pourra faire jouer ici les deux argumentations inverses ; la première postulant l'influence de la liturgie sur l'architecture est du type le plus répandu ; l'argument qui subordonne la liturgie à l'architecture a été analysé par J.G. Davies, *The Influence of Architecture upon Liturgical Change*, dans *Studia Liturgica*, 9, 1973, p. 230-240, mais de manière insuffisamment convaincante.
31. On peut souligner que ce site sur les marches du Massif calcaire, pouvait être particulièrement ouvert à des influences venant d'Euphratésie, d'Antiochène ou d'ailleurs et qui trouveraient un accueil ici, dans une région où une formule architecturale locale est encore en cours d'élaboration.
32. Voir p. 242.

HOMS, *basilique de Karm el-Arabis (As'adiyé)*

(pl. hors-texte 7)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIII-4a-b-c-d, « Environs de Homs ». Lat. : 34°44' (310 km N) ; long. : 36°42' (242 km E) ; localisation par rapport au centre ville par R. du Mesnil du Buisson, *La basilique chrétienne du quartier Karm el-Arabis à Homs*, dans *M.U.S.J.*, XV, 5, 1930, pl. 209, fig. 1[1].

Bibl. : R. du Mesnil du Buisson, *op. cit.*, p. 205-218, 4 fig., 1 pl. ; B. Lifshitz, *Donateurs et fondateurs*, p. 46, n° 57 ; R. Mouterde, *Les découvertes*, p. 468-469, fig. 11 et 12 ; *I.G.L.S.*, V, n° 2205, p. 109-110.

Les mosaïques furent vues et signalées pour la première fois en 1924 ; le levé de l'édifice et de son décor de pavement se fit non sans difficulté vu le nombre de murs récents le recoupant et ne suivant d'aucune façon le plan antique ainsi que la diversité des structures sous lesquelles la basilique s'étendait (maisons, rues).

Conservation probablement *in situ*. État actuel ignoré : les mosaïques n'ont pu être retrouvées.

L'édifice

La vaste basilique à trois nefs et piliers est orientée ENE. On ignore comment l'édifice se présentait à ses extrémités E et O ; par contre, la distance couverte par la mosaïque qu'on y découvrit était de 36,5 m dans le sens N-S, c'est-à-dire dans la largeur, limitée par les longs murs extérieurs N et S de l'édifice. Y comprise l'épaisseur de ces derniers, la largeur totale est de 40 m, partagée en trois nefs ; elles s'étendent sur une longueur connue de 44 m, que l'on peut estimer de peu inférieure à la longueur totale originale des nefs ; il faut y ajouter à l'E le sanctuaire tandis qu'à l'O il ne manque plus que la façade, la présence d'un narthex étant une hypothèse peu probable étant donné l'importance de la travée en avant-nef. On peut estimer la longueur totale à quelque 50 m. Les trois nefs étaient séparées par deux rangs de supports, dont celui à l'angle NE de l'ensemble mosaïqué de la nef[2] était plus fort que les autres. Les entrecolonnements ont environ 2,20 m de longueur. Dans la partie orientale de la nef, un espace rectangulaire de 2 m de large sur 4 à 5 m de long peut être interprété comme le site d'un ambon[3].

Dans une tentative de compréhension de cet édifice, on ne peut cependant perdre de vue que les extrémités manquantes à l'E et l'O, dont seuls subsistent des restes d'un pavement au même niveau que les nefs (d'après la documentation disponible), pouvaient donner un tout

1. Quartier N de la ville, accessible par la route de Mîmas, 1,5 km au N de l'enceinte byzantine.
2. Voir *I.G.L.S.*, V, n° 2205. Ce pilier est en effet plus étiré en longueur que les autres. Son correspondant au S avait disparu, mais il pourrait bien indiquer le dernier entrecolonnement de l'alignement, un peu plus large que les autres et enjambant la travée servant de chœur.
3. Voir ci-dessous p. 137.

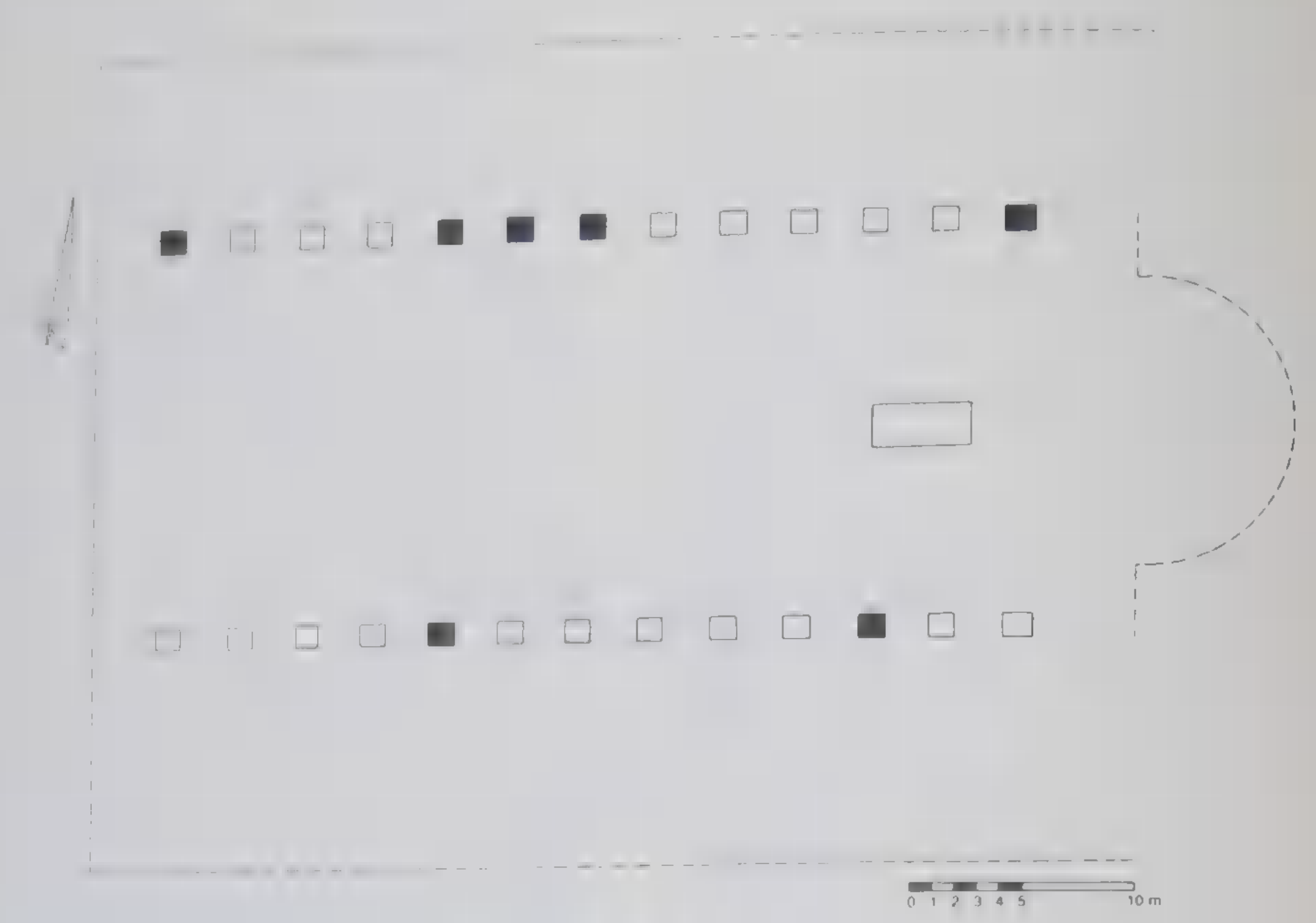

Fig. 106. Plan de la basilique.

autre caractère à l'ensemble[4]. La restitution qui s'impose comprendrait à l'E une sorte de palier dont le pavement se voit encore, suivi du podium du sanctuaire, tandis qu'à l'O la façade se placerait en deçà de la bande mosaïquée en octogones (pl. h.-t. 7). Je rejetterai l'hypothèse d'une synagogue qui fut également envisagée[5].

4. J'avais envisagé la possibilité d'un retour, à l'E comme à l'O, de la longue ligne de supports entre les nefs, suivant le dessin de la mosaïque, avec comme effet un vaste « hall » entouré de portiques sur quatre côtés et une architecture fort bien adaptée à une fonction civile. La position en longueur, cependant, du dernier support NE et la surface de mosaïque conservée à l'O obligeraient à reculer ces retours d'angle assez au-delà du tapis de la nef, avec pour conséquence que cette colonnade enveloppante n'aurait même plus suivi son contour. Cette restitution doit donc être abandonnée.

5. B. Lifshitz, *op. cit.*, p. 46, remarquant les parallèles entre l'inscription de la nef et des inscriptions de synagogues de Syrie, propose d'interpréter cet édifice comme une synagogue ; de même R. Mouterde, dans *I.G.L.S.*, V, p. 110, qui évoque l'installation de Juifs en grand nombre à Émèse du temps des alliances entre des princes descendants de Samsigeramos et des descendants d'Hérode. Elle serait toutefois d'un type architectural sans parallèle : les bas-côtés sont ici beaucoup plus larges qu'ailleurs dans des synagogues, par rapport aussi à une nef déjà très spacieuse, le tout constituant un édifice dont la taille dépasse de très loin les dimensions de toutes les synagogues proche-orientales. Rappelons toutefois que l'orientation de l'édifice ne peut servir d'argument contre cette identification comme synagogue : celles de Yafa de Galilée, d'Esfiya, d'ed Dikke et d'Umm el-Qanatir notamment sont orientées. Le rejet de l'identification avec une synagogue se fera encore sur la base de deux autres arguments : une synagogue de cette importance au V[e] s. en Syrie centrale, à l'extérieur d'une ville, constituerait un phénomène exceptionnel à plusieurs points de vue ; dans un autre ordre d'idées, le seul élément figuré du pavement présent, un cratère isolé avec des fleurs, banal pour un décor d'église, serait extraordinaire dans un pavement de synagogue.

Les mosaïques

Aucune information n'est communiquée sur la taille et la matière des cubes, ni sur la technique de pose. Les couleurs utilisées sont le noir, le rouge foncé, des blancs de différentes nuances, le jaune et le bleu ardoise.

Nef centrale : ce qui subsiste de son pavement s'organise en un très vaste tapis à plusieurs bordures, précédé à l'O et suivi à l'E par des fragments de deux tapis barlongs. À l'O, entre la façade et le tapis principal, il constitue une longue bande transversale : il s'agit d'une composition d'octogones oblongs, sécants et adjacents, déterminant des carrés.

Les bordures du grand tapis sont un guillochis, suivi d'une double ligne de postes opposés, d'une tresse à deux brins et d'une bande large de plus de 1,50 m. Celle-ci est faite d'un méandre de svastikas à redans, formé par une tresse à deux brins et un câble (?), et de rectangles et carrés en alternance, ornés chacun d'un motif différent : les rectangles conservés contiennent un losange couché, orné tantôt de losanges en quinconce, tantôt d'un motif d'entrelacs ; quant aux carrés conservés, ils inscrivent un autre carré ou un cercle, ou bien ils contiennent, soit une croix diagonale superposée à un quadrillage, soit un semis d'étoiles, soit des motifs en entrelacs. La bordure suivante, une large bande en guillochis triple, encadre et sépare les trois grands panneaux qui composent le tapis mosaïqué de la nef. Le panneau de l'O, qui mesure quelque 12 m, dans le sens E-O, sur 7 m, porte une bordure propre en ligne de postes et un champ en quadrillage oblique de bandes avec alternativement un carré et un petit cercle aux intersections. Tous les deux segments de bandes celles-ci changent de décor ; les cercles se trouvent ainsi au centre de croix de quatre segments dont chacune se distingue des croix voisines par son décor de surface propre. Décentrée vers le NE se place une *tabula ansata* qui ne respecte pas non plus l'ordonnance géométrique du décor (diam. : 2,28 sur 0,47 m). L'inscription qu'elle porte se lit de l'E, la première ligne se situant contre le côté O[6]. Elle se termine par une *hedera distinguens* couchée.

1 Εὐδόξιος ἅμα συνβίῳ καὶ τέκνοις
εὐ[ξ]άμενος ἐψήφωσεν π(όδα)ς
διακ⟨ο⟩σίους

« Eudoxios, avec sa femme et ses enfants, en ayant fait le vœu, a fait paver de mosaïque deux cents pieds. »

La mention du nombre de pieds offerts est rare dans les mosaïques chrétiennes de Syrie ; ailleurs par contre, et parfois de façon systématique, elle peut constituer l'essentiel des dédicaces[7].

Le second panneau mesure à peu près 1 m de moins dans la longueur ; il porte seulement une bande blanche comme bordure. Son champ est formé d'une composition orthogonale d'étoiles de huit losanges cantonnées de carrés, tangentes par deux sommets, déterminant des octogones qui inscrivent un carré droit et des losanges. Nous ignorons le détail du décor de chacun des éléments de la composition, mais il ne pouvait manquer d'être aussi varié et chargé que celui des autres champs.

Le troisième panneau est beaucoup plus court, ne mesurant que 5 m. C'est une composition d'octogones irréguliers et de croix, déterminant des hexagones oblongs. Les croix sont toutes ornées de tresses d'entrelacs. Des motifs géométriques en carrés sur la pointe, en étoiles de huit losanges, en damiers, en grands chevrons et à divers effets d'arc-en-ciel se partagent la surface des octogones et des hexagones. Le centre de ce panneau est occupé par un grand rectangle E-O. Une pierre taillée en marque le bord N, à côté d'un fragment infime de mosaïque à tresse : bordure intérieure ou fragment de composition.

6. Forme des lettres : ᴧ, Δ, Є, C, Y, Φ, Ω. Je suis la lecture de R. du Mesnil du Buisson, adoptée également (erreurs de parenthèses) par B. Lifshitz. L. 2 : le dernier mot est écrit avec un « Π » et un « C » lunaire et non un « Π » et un « O », comme le transcrit B. Lifshitz, *op. cit.*, p. 46, ce qui avait entraîné le R.P. Mouterde, *apud* R. Du Mesnil du Buisson, *op. cit.*, p. 210, à hésiter entre π(όδα)ς et π(ήχει)ς qu'il choisit finalement. C'est une lecture que je préfère ne pas retenir ; en effet, nous manquons de parallèles pour l'utilisation de « coudées » en mosaïque, alors que les mesures sont régulièrement données en « pieds ». La surface de 200 pieds (carrés), c'est-à-dire 19 m², calcul donné *ibid.*, correspond à un panneau de belle taille. L. 3 : le nombre doit être complété par un *omicron*. R. Mouterde, dans *I.G.L.S.*, V, n° 2205, p. 109-110, précisant que l'inscription fut revue par lui, transcrit la fin de la l. 2 et la l. 3 comme suit : « πό(δας)/διακ⟨οσιο⟩στούς » : cela signifierait que la reproduction, R. du Mesnil du Buisson, *op. cit.*, fig. 2, est erronée en ce qui concerne le « C » à la fin de la l. 2 et le « I » en cinquième place à la l. 3.

7. Voir ci-dessous p. 137.

Au-delà de ce grand tapis de la nef, on trouva les vestiges d'un troisième tapis, sorte de rallonge, également géométrique. Il s'agit d'une composition d'octogones tangents déterminant des étoiles à quatre pointes, ornés alternativement de deux carrés ou de deux cercles concentriques.

Le bas-côté N : le pavement s'y présente sous la forme d'un seul grand tapis à motif simple. Une ligne d'octogones sécants le borde sur les côtés N et S, seuls conservés ; les petits carrés ainsi formés sont rouges et les hexagones sont marqués d'une fleurette de cinq cubes noirs. Au S, cette bordure est doublée d'une bordure de guillochis et d'une autre de postes. Tout le champ est une vaste composition d'écailles dessinées en noir avec un bouton de rose pointu rouge dans les sommets.

Le bas-côté S : ici le pavement se présente au contraire sous la forme d'une succession de grands panneaux, carrés pour autant qu'on puisse en juger par ceux qui subsistent. Une bordure extérieure en ligne d'octogones sécants, semblable à celle du bas-côté N, se double d'une seconde bordure en ligne de postes. La bordure intérieure, aussi large que les deux autres réunies, se présente de façon très semblable à la bordure à méandres du grand tapis de la nef. Il s'agit ici aussi de ce type de méandre de svastikas à double retour, mais, d'après le seul dessin publié, il n'est pas évident que les svastikas alternent avec des carrés seulement, ou bien tour à tour avec des carrés et des rectangles. Un carré porte une grosse amphore à deux anses en « S », à panse carénée et godronnée et ornement en boule sur un pied évasé triangulaire. Quelques branchages recourbés à feuilles lancéolées, très schématisées, jaillissent autour du pied. Un des autres petits panneaux carrés inscrit une étoile à huit branches dont les sommets sont alternativement tronqués et aigus et qui inscrit elle-même un cercle. D'autres panneaux portent, qui un motif en étoile, qui une composition à effet d'arc-en-ciel, qui un losange sous-divisé en quatre, qui encore une croix en quatre segments d'une bande semblable à celles du premier champ O.

Le champ du bas-côté est une suite de grands panneaux. Le premier conservé à l'O est carré, bordé d'une ligne de carrés sur la pointe tangents ; il inscrit un grand cercle orné d'un bouclier de carrés en damier ; le centre en est frappé d'un fleuron à quatre feuilles et des éléments végétaux parent les écoinçons. D'un deuxième carré subsiste seulement un quadruple guillochis séparant des bandes blanches. Un troisième carré est bien conservé avec sa bordure de postes inscrivant un grand cercle à bouclier de triangles ; le centre en est frappé d'un fleuron à quatre pétales ; des sortes de candélabres bas en peltes ornés, dont les pointes se prolongent par des branchages, occupent les écoinçons. Accolé au précédent un quatrième panneau conservé, à l'E, également bordé de postes, porte une composition centrée de quatre octogones adjacents. Chaque octogone en emboîte une série d'autres avec, au centre, un médaillon circulaire portant un motif cruciforme ; les écoinçons encore visibles entre les octogones et dans les angles du panneau semblent porter un décor traité en arc-en-ciel.

[illegible] étant séparés par des entrecolonnements dont les panneaux se présentent comme de petits tapis [illegible] ; chaque panneau rectangulaire inscrit un losange couché ; les losanges portent un motif en [illegible], ou en deux triangles encadrant un cercle central, ou encore un petit losange fait d'une tresse à deux brins.

Chronologie et datation

Il est probable que les pavements ne sont pas tous le travail d'une même campagne. Deux phases principales se dessinent : l'une, comprenant les tapis de l'avant et du centre de la nef centrale, du bas-côté S, et peut-être de la partie E de la nef, se situerait dans la dernière décennie du IV^e ou la première du V^e s., et l'autre, représentée par le bas-côté N, qui serait à placer dans le deuxième quart du V^e s.

Style et répertoire ornemental

Ce pavement, aniconique à l'exception du vase discret dans le bas-côté, utilise un répertoire ornemental qui commence à être bien attesté en Syrie. Les parallèles qui se présentent sont à l'origine de la datation proposée. La difficulté majeure, toutefois, reste le manque de reproductions publiées de ces tapis aujourd'hui disparus, les deux seules dont nous disposons étant des photographies du même panneau oriental du grand tapis de la nef[8].

Le panneau O, en quadrillage de bandes à effet de croix, a trois parallèles bien datables dans les deux dernières décennies du IV^e s. et les deux premières du V^e s., du N de la Syrie. L'un appartient à l'Église Ancienne de Haouarte (pl. h.-t. 4, fig. 68), l'autre à la nef N de l'Église cruciforme de Qaousiyé (fig. 7), et le dernier est un des tapis découverts sur le chantier du « Moutraniyé », la cathédrale du métropolitanat grec-orthodoxe de Hama en 1983 (fig. 439), et daté de 416 ap. J.-C.[9].

Le deuxième panneau à octogones flanqués de carrés et de losanges constitue un cas intéressant. En effet, ce motif est fréquent au Proche-Orient, surtout en présentation isolée, un seul « octogone étoilé »[10], en composition centrée, occupant un panneau ; il se multiplie sous forme d'alignements — ainsi l'avant-nef de Hir esh-Sheikh (pl. h.-t. 6), le bas-côté de Soughane (fig. 308), ou la mosaïque de la vie d'Alexandre de Baalbek-Soueidiyé[11] —, dès la fin du IV^e s., et ne couvre systématiquement de grandes surfaces que rarement[12].

Le troisième panneau porte, quant à lui, la même composition qu'un des panneaux carrés de la nef orientale de Qaousiyé (387 ap. J.-C.) (fig. 8) ; les mêmes entrelacs simples en ornent les croix et les mêmes motifs en arc-en-ciel les losanges ; ici le schéma est interprété un peu différemment du fait qu'il n'y a pas de cercles inscrits dans les octogones.

En somme, pour ce qui est de ce tapis et de celui du bas-côté N, on se situe à mi-chemin entre le style de Qaousiyé et celui de Hir esh-Sheikh ; l'un aniconique et attaché encore aux effets de perspective ; l'autre déjà figuré, prenant ses distances avec le style arc-en-ciel auquel les mosaïques de la basilique de Homs doivent encore l'essentiel de leur répertoire et, notamment, les deux grands boucliers polychromes à effet tournoyant, mais bi-dimensionnel.

De son côté, l'interminable composition d'écailles à boutons de rose dans le collatéral N ne peut être attribuée avec sûreté qu'à une époque de fréquence de ce motif ; dans le détail du bouton de rose discrètement blotti dans l'*apex* de l'écaille on pourrait cependant voir un signe d'immaturité du motif[13].

L'inscription des donateurs contient une donnée inhabituelle : celle du nombre de pieds de mosaïque offerts. Aucun pavement chrétien, en Syrie, ne comporte à ce jour dans ses inscriptions de dédicace la mention de la surface de pavement offerte ; une telle mention, en mosaïque, ne se trouve que dans la synagogue d'Apamée[14]. En principe, les donateurs sont mentionnés séparément, leur nom étant apposé sur la partie financée ; ainsi les clés d'arc et les blocs d'architrave de la cathédrale de Brâd portent-ils un nombre de dédicaces dont chacune devrait correspondre à la partie commissionnée par le donateur respectif[15]. En mosaïque, la présence de plusieurs inscriptions de dédicace et une multiplicité de tapis illustrent sans doute le même procédé. Mais on n'a pas encore rencontré dans les pavements d'église syriens le détail de ce qui correspond à la quote-part des donateurs. L'exemple le plus proche que je connaisse est dans la Basilique de Gül Bahçe entre İzmir et Çeşme[16] ; alors que dans les églises paléochrétiennes de la plaine du Pô, de la Vénétie et de

8. Voir E. [illegible], pl. 81-82.
9. Voir [illegible], dans A.A.S., XXXIII 2, 1983, pl. 4, p. 149 et [illegible] ; voir ci-dessous, fig. 439, p. 453 ss.
10. [illegible] *Décor*, compositions 175e et f, [illegible] par M. Lassus pour [illegible].
11. Voir [illegible], *Mosaïques*, pl. XXII.
12. [illegible] *Monastery*, pl. VIII.

13. Voir p. 456 ss.
14. Voir ci-dessus note 5.
15. Voir J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 257-261. L'auteur rappelle que dans le temple du même site de Brâd des blocs (blocs 77 et 45, *ibid.*, p. 261) portent les inscriptions « ... Valerios, 30 : fils ... les parents, » et « ... 39, Celer 200 ... 30 Valerios ... son épouse ». M. Lassus explique en effet que ces chiffres « ne peuvent qu'indiquer leur participation, en une monnaie à déterminer, à une souscription ». Innombrables sont les pavements dont l'inscription mentionne le don, l'offrande faite, mais sans détail en chiffres. A mon avis, et c'est un point sur lequel je reviendrai, l'explication est que ces sommes et ces mesures précises étaient consignées ailleurs : dans les comptes soigneusement tenus des diaconies d'églises. Le détail [illegible] chiffres est passé sous silence et seuls les noms et l'occasion sont rendus publics.
16. Voir G. WEBER, *Basilika und Baptisterium in Gul-bagtsche*, dans *B.Z.*, X, 1901, p. 568-573 ; c'est la [illegible] offerte qui est indiquée. L'inscription, incomplète, est transcrite par K. MICHEL (*Die altchristliche Kirchen[illegible] von Gulbaghdsche bei Smyrna : Forschungen zur Kirchengeschichte und zur christlichen Kunst*, Joh. Ficker, Leipzig, 1931, p. 180-200) comme suit (les parenthèses sont ajoutées d'après la copie de Weber) : « Ὑπὲρ εὐχῆς Πατ]ρόβας/Ἡσυχ/ίας συν βίας/νομισματο δ[ῶκε ». Il faudrait un « καὶ » entre les deux noms. Le *delta* final pouvait bien être le chiffre des unités d'une somme, la formule ne contenant pas de verbe, comme dans la plupart des dédicaces découvertes en Italie, et évoquées ci-dessous. Je traduirai l'inscription : « pour le vœu de Pat(robas) et d'Hésychia sa femme (...) 5 pièces de monnaie ».

l'Adriatique N ce type d'inscriptions est tout à fait fréquent et se rencontre à Vicence, à Vérone[17], à Parme[18], à Aquilée et Monastero[19], à Grado[20], à San Canzion d'Isonzo[21] comme à Trieste[22], à Parenzo-Poreč[23] et encore à Cilli[24]. Leurs dates se placent dans les V^e et VI^e s. Ces nombreux cas parallèles à celui de Homs, présentés par des pavements d'église, permettent de faire contrepoids à la seule comparaison en Syrie, avec une synagogue. On en concluera que les deux types de formules se trouvent dans les pavements d'églises syriennes mais que de loin la plus fréquente est celui qui ne spécifie pas le montant du don fait.

Organisation liturgique

De ce vaste édifice, nous connaissons, en définitive, uniquement les vestiges des pavements des trois nefs et des surfaces voisines qui les précèdent et les clôturent à l'O et l'E. Le panneau rectangulaire vide à l'extrémité du tapis de la nef centrale, délimité par des bordures propres, a posé des problèmes d'interprétation. On a suggéré d'y voir l'emplacement de l'autel ou l'entrée d'une *confessio*[25]. Ni la direction O-E de ce rectangle ni son niveau de plain-pied avec les nefs ne sont compatibles avec l'emplacement et la forme des autels en Syrie ; le sanctuaire est toujours surélevé et les autels rectangulaires présentent leur long côté. L'hypothèse de la *confessio*[26] ne peut s'appuyer sur aucune comparaison immédiate[27] et surtout, il semble qu'aucune cavité n'ait été observée en cet endroit. En l'absence de cette trace négative bien nécessaire, on ne retiendra pas non plus cette interprétation.

J'envisagerais bien plutôt d'y voir le site d'une estrade, un type d'ambon byzantin, situé à quelque distance en avant du sanctuaire, sur l'axe et nettement détaché du podium comme il l'est ailleurs en Syrie[28].

Les mosaïques les plus orientales appartiendraient au chœur, de niveau avec les nefs, et se seraient étendues jusqu'au podium du sanctuaire, directement à l'E de la surface mosaïquée explorée. On peut également proposer de restituer une estrade de chœur, quelque peu plus étroite que la nef, et qui aurait longé le petit fragment le plus oriental conservé. Au S lui aurait correspondu une bande longeant l'extrémité opposée de l'estrade[29]. Tous les éléments en hauteur, murs et supports, ayant été rasés, celle-ci aurait disparu, de même que le niveau du sanctuaire.

Les dimensions de l'édifice étaient certainement imposantes, avec au moins 44 × 36,50 m de surface de nefs. En ce qui concerne la longueur, ces dimensions ne sont pas exceptionnelles en Syrie[30], mais les bas-côtés, celui du S de plus de 7 m et celui du N de presque 9 m — si les mesures sont tant soit peu exactes[31] — ont une largeur tout-à-fait inhabituelle, le double de la largeur habituelle des collatéraux. L'éditeur comparait cette basilique à celle de la Mosquée des Omeyyades de Damas[32].

17. Voir G. FOGOLARI, *Nuovi ritrovamenti paleocristiani nell'ambito delle tre Venezie*, dans *Atti VI Congr. Int. Arch. Crist.*, p. 271-275 et fig. 1 et 2. Voir en dernier lieu, la liste de J.M.C. TOYNBEE, *Donors of Early Church Floor Mosaics in Northern Italy and Dalmatia*, dans *Festoen A.N. Zadoks-Josephus Jitta* (*Scripta Archaeologica Groningiana*, 6), sans rappel des découvertes de Parme.
18. Voir G. MONACO, *I mosaici di Piazza del Duomo e la primitiva chiesa parmense*, dans *Aurea Parma*, XXXXI, fasc. II-III, 1957, p. 149-159 et fig. 3.
19. Voir B. FORLATI TAMARO, *L'edificio cultuale di Monastero di Aquileia e la sua interpretazione*, dans *Atti VI Congr. Int. Arch. Crist.*, p. 659-671 et fig.
20. Dans la « cathédrale » Sainte-Euphémie, l'inscription de dédicace de l'évêque Élie est accompagnée de toute une série d'inscriptions de particuliers avec le nombre de pieds qu'ils ont offert : voir P. ZOVATTO, *Mosaici paleocristiani delle Venezie-Grado, antichi monumenti*, 1971, reprod. F. VAN DER MEER et C. MOHRMANN, *Atlas*, p. 98, fig. 277.
21. Voir anonyme, *Scoperto un pregevole mosaico nella basilica di San Canziano*, dans *Archeologia. Rassegna di Studi e Ricerche*, vol. I, n° 8, mai 1963, p. 16.
22. Voir anonyme (rapport de G. FOGOLARI), *Rinvenimenti a Trieste e ad Adria*, *ibid.*, vol. II, n° 16, févr. 1964, p. 85.
23. Voir A. ROCCAVILLA, *Cronaca delle Belle Arti*, dans *Bollettino d'Arte*, 1924, plan de distribution p. 526 ; reprod. notamment dans F. VAN DER MEER et C. MOHRMANN, *op. cit.*, fig. 141, p. 65.
24. Les inscriptions de ces mosaïques de l'église paléochrétienne de Cilli-Celje, dans la région de la Drave, se trouvent chez G. SCHÖN, *Mosaikinschriften aus Cilli*, dans *Jahreshefte des österr. archäol. Inst.*, I, 1898, *Beiblatt*, p. 29-36.
25. Ainsi R. DU MESNIL DU BUISSON, *op. cit.*, p. 211. L'auteur propose également d'interpréter la bordure O délimitant ce panneau du tapis comme celle indiquant l'alignement d'une iconostase. En raison de la continuité de cette bordure tout autour du tapis de la nef et entre les autres panneaux de celui-ci, cette hypothèse doit être rejetée.
26. La recherche d'une *confessio* avait [illegible] à l'auteur (*ibid.*, p. 217) par le texte [illegible] Théophane selon qui le chef de [illegible] Jean-Baptiste fut enlevé en 760 ap. J.-C. d'une église d'Émèse qui menaçait ruine (et que certains indices situeraient [illegible] dehors de la ville) pour être déposé en lieu sûr (voir Théophane, [illegible]. de Boor, p. 431 ; G. BECK, *Literatur*, p. 195, n. 2). Rien ne permet cependant d'identifier l'église du texte avec cet édifice.
27. Les dimensions du rectangle seraient celles d'une véritable entrée de crypte, à escalier occidental [illegible] oriental, mais en avant de l'autel (comparer J.-P. SODINI, *Les cryptes d'autel paléochrétiennes : essai de classification*, dans *T.M.*, VIII, 1981, p. 443-453). Comme simple emplacement de reliquaire, une fosse de telle taille dans [illegible] nef centrale eût été sans parallèle au Proche-Orient.
28. A Qala'at Sem'ân par exemple (voir fig. 209), à Deir es-Sleib (voir fig. 33), à Résafé, Basilique B (voir fig. 259) ou encore à Ba'ouda (voir G. TCHALENKO, *Eglises*, pl. 315-318) ; voir p. 522 ss.
29. La proposition de restitution du chevet, en fig. 106, repose sur cette hypothèse.
30. La basilique de Julianos à Brâd (fig. 16), [illegible] basilique de Kerratine (voir J. LASSUS, *Sanctuaires*, fig. 16, [illegible] 36), la basilique B de Résafé (fig. 259) ou l'Eglise de la Citadelle de Dibsi Faraj (fig. 40), par exemple, ont des nefs au moins aussi longues que celles-ci.
31. On ne peut garantir la précision des mesures prises ; R. DU MESNIL DU BUISSON, *op. cit.*, p. 208, souligne les anomalies du levé dues aux difficultés matérielles, l'édifice étant repéré, comme déjà dit, [illegible] des maisons différentes et les mesures se faisant donc en passant de l'une dans l'autre. On peut envisager une marge d'erreur de quelque deux mètres. Cela n'enlève toutefois pas grand-chose à l'extension exceptionnelle de cette basilique.
32. *Ibid.*, p. 210. La largeur de l'édifice [illegible] rapproche de celle des grands plans centrés comme ceux de Bosra [illegible] des Apôtres-Prophètes-et-Martyrs de Gerasa. On est encore loin cependant du gigantisme de la basilique Saint-Polyeucte de Constantinople, par exemple (M. HARRISON [illegible] N. FIRATLI, *Excavations at Saraçhane [illegible] İstanbul. Fifth Preliminary Report*, dans *D.O.P.*, 22, 1968, p. 195-203, plan A ; T. MATHEWS, *Early Churches*, fig. 25, p. 53).

[...] près des nécropoles antiques[13], l'église pourrait [être une] basilique cémétériale[14]. Il est regrettable qu'on [doive rester] dans le domaine des conjectures pour cet ensemble, un des rares connus dans l'aire de la cité d'Émèse, pourtant florissante à la fin de l'Antiquité.

13. D'après R. du Mesnil du Buisson, *op. cit.*, p. 205, il y avait une nécropole romaine dans la partie N de la surface couverte par l'édifice.
14. La présence conjecturée de l'ambon ne contribuerait pas à déterminer le type de cet édifice : l'ambon apparaît en Syrie dans un cadre autant conventuel que mémorial ou paroissial. Mais sa présence, autant que sa forme allongée et, sans doute, élevée et son emplacement dans l'axe de la nef ne manqueraient pas d'intérêt sur le plan de l'histoire et de la géographie liturgiques (voir ci-dessous p. 510-524).

HOUAD,

Église Saint-Georges

(pl. hors-texte 8)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-Id, « Rhâb Sud ». Lat. : 35°17′ ; long. : 36°28′, « Tell Houêd », à 10 km au NO de Mahârde et à l'O de Sheizar.

Des panneaux de mosaïque furent enlevés par des clandestins en 1974. Ce fait ayant été signalé à la Direction des antiquités et des musées, M. Raïf Hafez, chef du service de restauration, fut envoyé sur place pour procéder au dégagement de l'ensemble de l'édifice d'où provenaient les panneaux et faire enlever les mosaïques récupérables.

La plus grande partie des pavements encore en place fut levée et transportée dans les réserves du Musée national de Damas, après une rapide mise sur plan et une couverture photographique.

L'édifice

Le plan que M. Hafez a pu établir à la suite des dégagements à Khirbet el-Houad est celui d'une petite basilique orientée à trois nefs de cinq courtes travées, ne mesurant pas plus de 1,50 m en moyenne. Du chevet, on n'a conservé que l'entrée de l'abside centrale saillant par rapport à des murs épais comme les murs de façade. La largeur des bas-côtés est de 2,75 m et celle des socles carrés conservés de 0,75 m. Deux marches précèdent au centre le niveau du chœur qui occupe toute la largeur des nefs centrale et méridionale sous forme d'une estrade en avancée d'une travée, accrochée aux derniers supports orientaux de la nef. Dans le bas-côté N, on découvrit près de l'entrée une tombe imposante, en pierres appareillées avec un couvercle encore en place, et longue de 1,94 m. Les murs des façades N et S se poursuivaient au-delà de la limite E des nefs ; il est probable qu'ils se terminaient à l'E sur une façade orientale plate tangente à l'abside ; celle-ci a été construite avec un appareillage indépendant de celui des autres murs et formait une coque autonome[1].

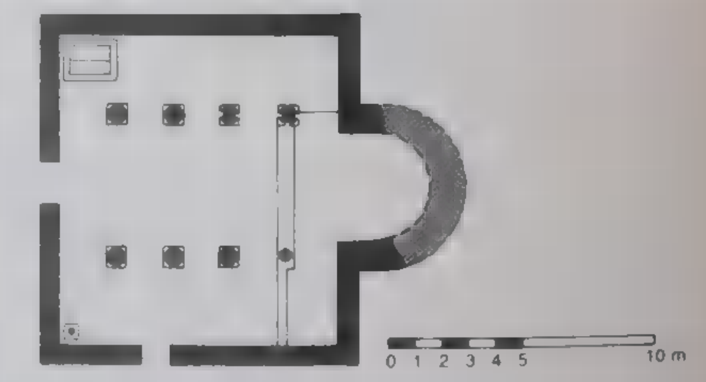

Fig. 107. Plan.

1. En ce qui concerne la « chapelle à abside » mentionnée par J. Balty, *op. cit.*, p. 146, il doit s'agir d'une méprise ; elle s'explique peut-être par le voisinage, sur la même page du carnet de M. Raïf Hafez, également consulté par M[me] Balty, des esquisses de deux plans, celui de l'ensemble de Houad qui est à la base de ma restitution (fig. 107 et pl. h.-t. 8), et du plan d'un autre ensemble de mosaïques effectivement trouvé dans une salle à abside, mais sur le site de Sardje.

Les pavements

La pose des tesselles, qui mesurent un peu plus de 1 cm de côté, est moyennement serrée : la densité de pose est d'environ 72 tesselles sur 1 dm². Le pavement n'est pas usé, mais il porte quelques traces sombres de combustion sur sa surface. Les couleurs de la pierre naturelle utilisée sont divers gris, noir et blanc, divers roses et un rouge lie-de-vin, un rouge orangé, un jaune moutarde mêlé de noir qui donne une teinte verte à certaines tesselles.

Dans la nef, dans le bas-côté S, dans une bonne partie du bas-côté N et dans cinq des huit entrecolonnements, la plus grande partie du pavement de mosaïque a été retrouvée *in situ*. Quelques pierres errantes d'un dallage proviennent du podium du chœur.

La nef s'organise en un long tapis dont la double bordure encadre un grand champ figuré et une petite rallonge à inscription. La bordure extérieure est un méandre de svastikas à triple retour inversé et de rectangles. Ceux-ci sont ornés de torsades formant bordure, de divers motifs à effet d'arc-en-ciel, damiers, zigzags obliques ou lignes de redans. Dans l'angle SO, le méandre est, comme par erreur, dessiné en oblique, et les deux rectangles voisins, sur les côtés, ont été transformés en trapèzes rectangles. L'angle est marqué par un simple filet oblique, en bissectrice externe, relié aux deux svastikas voisines. La deuxième bordure est une ligne de postes. Le grand champ figure un rassemblement de quadrupèdes et d'oiseaux, sur un fond d'éléments végétaux et ornementaux. Les animaux s'organisent à peu près en deux colonnes se faisant face avec, au sommet de la composition, un grand aigle debout, ses ailes longues et pointues déployées. En bas, à gauche, un couple d'anatidés face à face ; à côté d'eux, trois canards de part et d'autre d'une plante et un faisan sont suivis, vers le haut, par une chèvre, une autruche particulièrement laide, avec un bec pointu et de très grosses pattes, un zèbre lourdement rayé, une lionne, un perroquet (?) à ruban autour du cou et, à hauteur de l'aigle, un phénix rayonnant et un grand lion dressé. Dans la colonne de droite, la série commence, en bas, avec un éléphant, une grue et une lionne, puis un pigeon (?), un cerf et un canard colvert, sur l'axe. Au-dessus d'eux, une tigresse, un ours sous l'aigle et un petit échassier. À côté d'un anatidé et d'une colombe, un bœuf à bosse broute une fleur. Entre les animaux, le fond est parsemé de fleurettes de toutes sortes, boutons de rose, roses à quatre pétales, petits buissons fleuris sur un îlot de terre, branches de fleurs bien feuillues. D'autres éléments ornementaux sans lien logique avec le tableau[2], carrés et losanges dentelés, ainsi qu'une rouelle de tenture dans un cercle, contribuent à remplir systématiquement toute la

Fig. 108. Mosaïques dans la partie O de la nef.

surface, obéissant à l'*horror vacui* qui est la caractéristique la plus frappante de ce pavement.

Le panneau contigu à l'E est une grande *tabula ansata* qui s'étend sur toute la largeur du tapis. L'inscription se compose de huit lignes écrites en rouge sur blanc[3].

1 Ἔτους $\overline{ΘΟΩ}$ με(νὸς) Ξαντικο(ῦ) ἰνδ(ικτιῶνος) Α ἐψεφώθι ἱ ἠκλεσίαν ταύ-
την ἐν ζοῇ τῶ εἰπεμένου ἐπισκ(όπου) ἡμῶν Ἰουλιάνου (καὶ) περιεδευτ(οῦ)[4]
ἐμῶν Θωμᾶ (καὶ) πρεσβυτέρου ἡμōν Ζαχχέου (καὶ) διακόν(ων) Ἀψωβονίου
(καὶ) Ἰσακίου (καὶ) Ἰωάννου. Κ(ύρι)ε ἀνάπαυ-σον Ἀλεξάνδρου (καὶ) Ἰωαννίου ἀδελ-
5 φοὶ (καὶ) Συμεωνίου (καὶ) Χριστοφόρου. Ἅγιε Γεώργι βοήθι τὸν καρποφορέ-
σαντα αὐτῶν. Παυλούτου (καὶ) Λεμνονίου (καὶ) Ἀλεξάνδρου υἵος αὐ⟨τ⟩οῦ
(καὶ) Μαρία γαμετὴ αὐτοῦ. Συνκροτῆσον Κ(ύρι)ε Ἀμήν. Κ(ύρι)ε Ἰ(η)σ(οῦ) Χ(ριστ)ὲ βοήθι τὸν
δοῦλον σου Στέφανον (καὶ) Ἰωάνην. Ἰεσ(οῦ) Χ(ριστ)ὲ βοήθι τὸν κοσμ(ήτορα).

2. L'introduction de motifs étrangers à un paysage apparaît déjà plus tôt : vers 487, dans le bas-côté N de l'Église N de Haouarté (voir pl. h.-t. 5), le muletier est précédé d'un nœud de Salomon, élément peut-être riche de sens symbolique mais tout de même étranger à la figuration réaliste de la scène. Il faut dire que le degré croissant d'abstraction des éléments de décor fleuri, boutons de rose avec ou sans écailles, et surtout les fleurs entières, rondes comme des pastilles dans le fond de la mosaïque de l'église de Séleucie de Piérie (D. Levi, *A.M.P.*, pl. LXXXVIII,a) annonçait l'introduction de motifs purement géométriques, ne rappelant même plus des formes végétales.

3. Majuscules rectangulaires : Δ, Δ, Θ et M. Ligature courante dès cette époque du « O » et du « Y » en « ȣ », et du « H » avec le « M » ; les abréviations se font ou bien par le signe « ς », ou bien par la superposition de la dernière lettre, écrite en plus petit, sur la précédente, ou enfin par un point sur la dernière lettre : M pour μενός, ο dans ΞΑΝΘΙΚ et un point dans les mots ΠΕΡΙΕΔΕΥΤ, ΔΙΑΚ et ΚΟΣΜ. On notera le nombre de mutations de quantité portant sur ι, ει, ο et η et l'usage systématique d'une orthographe phonétique. Les cas sont utilisés avec beaucoup de fantaisie, ce qui ne facilite pas l'entendement de ce texte, où se suivent sans éléments de séparation une série de formules.
4. L. 2 : le sens est clair si on considère qu'il s'agit du verbe « ἐπιμένειν », mais la forme et la construction restent obscures.

Fig. 109. Mosaïques dans la partie E de la nef.

« En l'année 879 au mois de Xanthikos dans la première année de l'indiction, cette église fut mosaïquée du temps [redacted] notre évêque Julianos, toujours en place, et de notre périodeute Thomas et de notre prêtre Zacchéos et du diacre Apsobonios [redacted] Isaac et Johannès. Seigneur, donnez le repos (aux âmes) des frères Alexandros et Johannios, de Syméonios et de Christophoros. Saint Georges, protège celui qui apporta les offrandes de ceux-ci, de Pauloutos et de Lemnonios [redacted] d'Alexandros son fils et de Maria son épouse. Seigneur, sois secourable ! Amen. Seigneur Jésus-Christ, protège ton serviteur Stéphanos et Johannès. Jésus-Christ, protège l'auteur de ce décor. »

La date, selon l'ère des Séleucides, correspond [redacted] mois de mars de l'année 568 ap. J.-C., qui est effectivement une première année d'indiction. Tandis que quatre invocations s'adressent au Seigneur[5] ou, plus précisément, au Christ, celle de la 5[e] ligne s'adresse à Saint-Georges : cela pourrait être une indication du nom du saint auquel l'église était consacrée ; cette hypothèse se vérifiera grâce [redacted] texte du bas-côté N.

Vu la position discrète de la dernière demande de protection[6], je serais tentée de la rapprocher de celle d'autres inscriptions en mosaïque qui se terminent par une rapide mention des mosaïstes[7]. On peut hésiter à considérer cet artiste décorateur comme le mosaïste principal ou comme le maître d'œuvre de tous les travaux de décoration (dans ce dernier cas, plutôt « κοσμήτης » que « κοσμήτωρ »[8]).

Le bas-côté S s'organisait en deux tapis séparés par une bande inscrite. À l'O, il semble qu'un troisième tapis ait été entièrement perdu. Le premier tapis conservé est carré. Une double bande en tore dessine, avec un entrelacs à deux brins, un cercle inscrit dans le carré. Ce cercle se double d'une couronne en ligne de calices trifides tête-bêche et d'une ligne de postes, bordant le cercle central orné d'un fin damier de tesselles carrées sur la pointe. Dans les écoinçons se tient un oiseau, perroquet (ou pigeon), au cou orné de rubans flottants.

La bande suivante porte une ligne d'inscription qui se lit à partir de l'O[9].

1 Κύ(ριε) βο(ήθει) Μάλχχου (καὶ) Λεοντίου (καὶ)
Θωμᾶ υἷος αὐτοῦ καὶ Ὅρκονδος. Ἀμέν.

[redacted] [redacted] Deir Ibn Ubaid (Der Dosi), on trouve la même formule à l'impératif. « donne le repos aux [redacted] de tes serviteurs », dans l'inscription de la tour du couvent. Voir *Palästina Jahrbuch*, 1924, p. 14, et [redacted]. AVI YONAH, *Mosaic Pavements*, dans *Q.D.A.P.*, II, pl. XVI, [redacted].

[redacted]. L. 7 : le point diacritique au-dessus du centre du [redacted] M » majuscule montre qu'il s'agit d'une abréviation qui, précédée de l'article, doit être celle d'un [redacted] commun (pl. h.-t. 8).

7. Ainsi l'inscription autour du médaillon de Thalassa dans la nef des Saints-Apôtres de Madaba : « Seigneur Dieu, toi qui fis le ciel et la terre, donne vie [redacted] Anastasios et à Théodora, [redacted] [redacted] Salamanios le mosaïste », M. NOTH, *Die Mosaikinschriften*, p. 134. De même l'inscription de l'église de Heït, voir p. 122, [redacted] termine, après le clergé puis les notables donateurs, par la mention des artistes ; c'est également, le clergé en moins, la composition de l'inscription du narthex de la basilique de Sainte-Anastasie à Arkassa sur l'île de Carpathos (S. PELEKANIDIS et P. ATZAKA, *Syntagma*, p. 60) qui [redacted] termine sur [redacted] Kosmas le mosaïste ».

8. C'est dans ce sens que l'on comprend également l'utilisation de « κοσμέω » dans l'inscription du sol du baptistère du Mont Nébo, qui « ἀνωκοδομήθη » et « ἠκοσμήθη » (voir M. PICCIRILLO, *Campagna 1976*, p. 307 et 312). La dédicace du pavement de la chapelle d'Obodien à Beit Jibrin, « J'ai orné la maison du Christ-Roi universel de mosaïques quant au sol... » (voir F.M. ABEL, *Chronique*, dans *R.B.*, XXXIII, 1924, p. 602 et pl. XIII) illustre aussi l'emploi de ce verbe pour désigner l'activité des mosaïstes.

9. Les lettres sont les mêmes que celles de l'inscription de la nef. Les douze dernières lettres « CPKOHΔOTAMEN » sont difficiles à interpréter. Le C pourrait être un E ou un O, que l'on peut lire dans l'agencement des tesselles blanches, en effet utilisées parfois erronément, à la place des rouges. De même, la huitième lettre, T, pourrait être lue C. L'abréviation en « ϛ » qui précède représente [redacted] doute, comme plus avant, le mot [redacted] καὶ » : on s'attend ainsi à un quatrième nom propre, ou au nom d'un groupe de gens — « leur maison » [redacted] « leurs enfants », par exemple — par lequel se terminerait l'énumération de ceux pour lesquels la bénédiction de Dieu est demandée. Les noms « Ὀρκόηδος » ou [redacted] Ὅρκονδος » sont les seuls que l'on puisse proposer, avec comme unique lointaine parenté un « Ὅρκατος » nom de tribu attesté [redacted] Kalymna (L. ROBERT, *Bull.Epigr.*, dans *R.E.G.*, 52, 1939, n° 272, p. 489). Ce nom devrait être au génitif, mais d'une forme rare dans ce cas, comme les deux premiers noms de l'inscription, [redacted] nominatif comme « Θωμᾶ » précédemment. Les quatre dernières lettres peuvent être lues comme [redacted] Amen », ce qui termine de façon tout [redacted] fait appropriée cette invocation. On pourrait aussi suggérer la lecture suivante, après deux corrections : « ἔρ(γ)ον δοσαμεν(οι) », « ayant donné le travail » ; une formule inconnue encore pour la mosaïque, mais qui représente une possibilité. L'unité de la phrase, cependant, s'en trouverait rompue.

« Seigneur, protège Malkhos et Leontios et Thomas son fils et Orkondos. Amen. »

Le dernier tapis, à l'E, est le plus long. La bordure extérieure en est une ligne de triangles à degrés. La médiane est une chaînette de carrés dont chacun est orné d'une fleurette en quatre boutons de rose. La troisième bordure, en méandre, longe le tableau rectangulaire. Il doit être vu [redacted] partir de la nef et lui est apparenté par l'iconographie : un âne qui fuit devant un léopard femelle, d'O en E, et deux canards sont les seuls éléments animés du panneau qui, pour le reste, est rempli de branches de fleurs rondes, de cercles, dont un grand avec une roue de tenture comme dans la nef, de carrés et de losanges dentelés sur la pointe et de quelques boutons de rose.

Le bas-côté N possédait quatre tapis. Le premier obturait la tombe qui occupe presque toute la largeur du collatéral. Les première et deuxième travées ont chacune leur tapis, et sont séparées par une carpette barlongue portant une inscription fragmentaire, [redacted] hauteur du support. Un troisième tapis occupe la plus grande partie des deux dernières travées à l'E.

Le premier tapis conservé à l'O comporte deux bordures et un tableau central figuré. Les bordures sont une chaînette déterminant des cercles et des carrés droits, dont les premiers portent un bouton de rose et les autres un carré dentelé sur la pointe, et puis une ligne de triangles dentelés. Le panneau figuré se lit à partir du S de la nef ; il s'organise autour d'une grosse amphore sur haut pied à deux degrés surmontés d'une boule. Le corps en est orné de godrons, longés sur l'épaule par une bande en méandre. Les deux anses sont en « S » affrontés au bord, avec une petite volute (ou feuille) naissant sur les courbes inférieure et supérieure. Du vase sortent deux ceps de vigne qui forment quatre volutes, chacune d'elle occupant un angle du panneau. Elles portent de grosses grappes à trois ou six grains de taille démesurée, des feuilles et des vrilles. En bas, à droite, la volute est habitée par un canard ; un autre anatidé, à bec droit et collier en pointillé, occupe la volute inférieure gauche. Les deux volutes supérieures abritent une pintade et un échassier, [redacted] petite tête fine et ronde munie d'un bec très court. Une corbeille tressée, remplie de raisins, est posée entre ces deux volutes.

Le panneau inscrit qui s'intercale entre ce tapis [redacted] rinceau habité et le tapis ornemental suivant se présente comme une *tabula ansata* inscrite dans un rectangle. Le texte comportait 6 lignes[10] :

1 Ὁ Θεὸς τ(οῦ) ἁγ(ίου) Γεωργίου βο(η)τ(εῖ)
Θεοδόρ(ου)
ἅμμα τῶν τεκνõν αὐτõν Σεργίου
καὶ τὶν σίμβια αὐτ(οῦ) Λεόντιαν καὶ τὸν ἀδε-
λφὸ αὐτ(οῦ) Γεοργίου ἅμμα τὶ[ν σύ]μβιαν
[redacted] αὐτοῦ Να[... ...]κυρα
Κύ(ριε) [... ... Ἀμή]ν.

[redacted] Ô Dieu de saint Georges protège Théodoros ainsi que son fils Sergios et son épouse Léontia et son frère

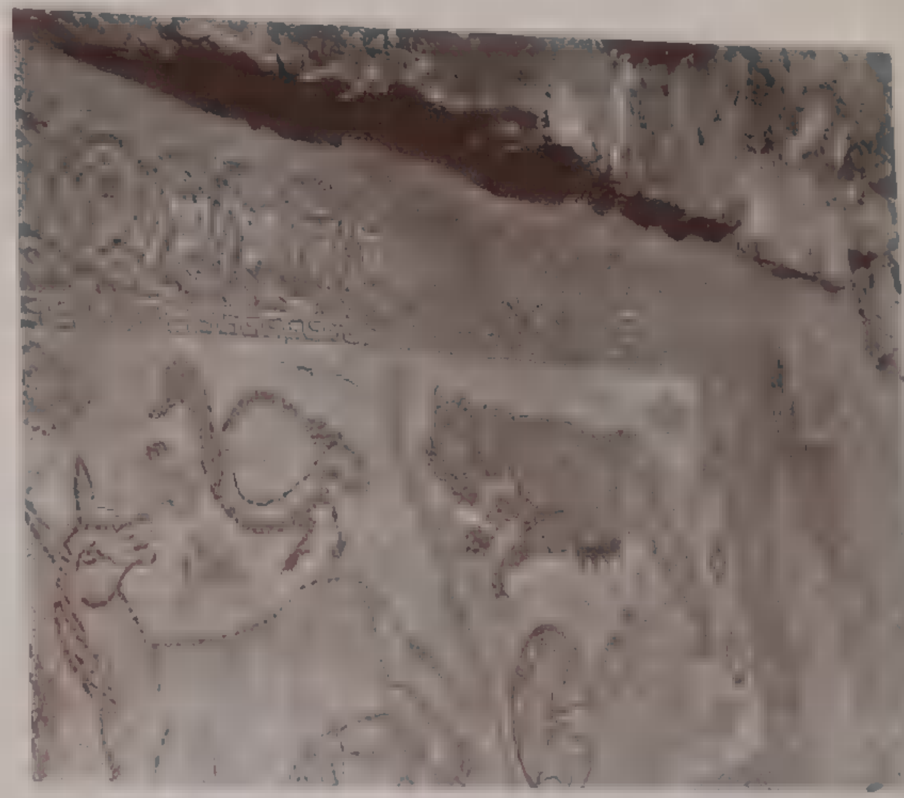

Fig. 110. Collatéral S : [redacted] vers le SO.

Fig. 111. Collatéral S : premier tapis et inscription placée en rallonge.

10. Majuscules carrées, similaires à celles [redacted]e l'inscription de la nef ; [redacted] remarque, outre les mêmes types d'abréviation et les mêmes mélanges de cas et mutations de quantité des voyelles, certains doublements de consonnes et quelques particularités de la graphie : les *alpha* et *omicron* sont placés bien au-dessus de la ligne et même à sa limite supérieure.

Fig. 112. Collatéral N : premier tapis, [illegible] de la nef.

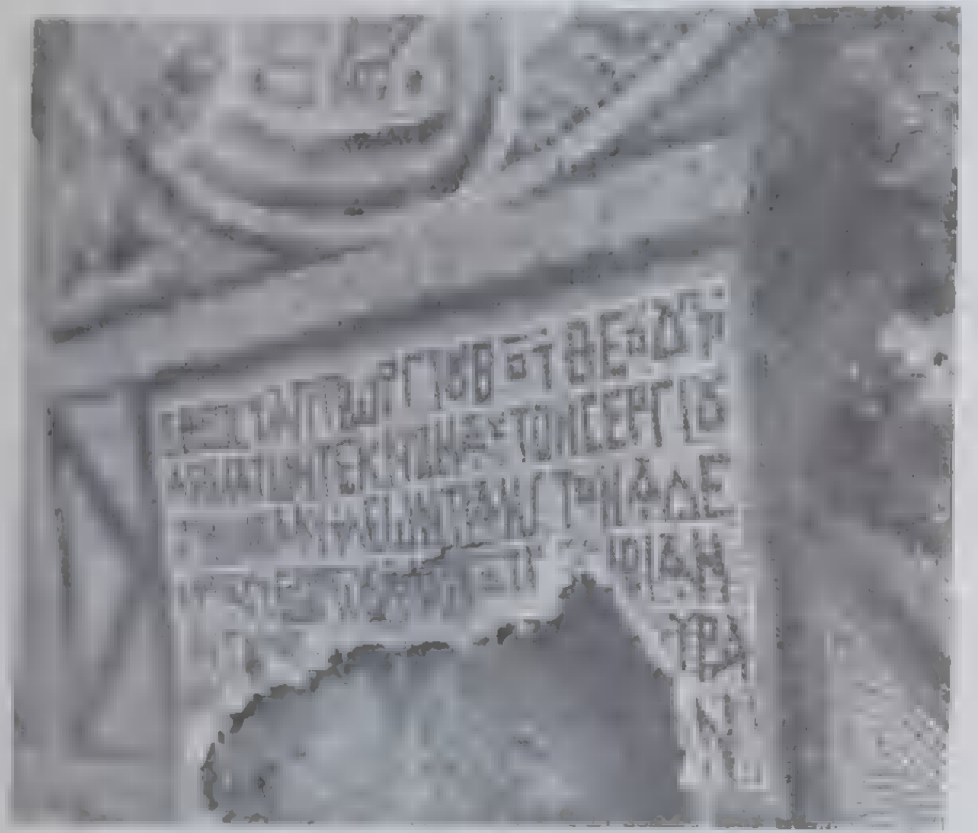

Fig. 113. Collatéral N : deuxième tapis et amorce du troisième.

Georgios de même que sa femme Na(...et...)kyra. Seigneur (... Ame)n. »

Le petit tapis carré suivant n'est pas plus large que la *tabula ansata* n'était longue : c'est une composition circulaire inscrite dans un carré. Des quatre écoinçons le seul entièrement conservé porte une paire de feuilles de lierre sur [illegible] petite gerbe de tiges. La composition circulaire est un jeu d'entrelacs, d'une bande [illegible] tresse à deux brins [illegible] d'une autre en câble, formant huit cercles en périphérie autour d'un élément central, un cercle sans doute, dont les détails ne nous sont pas connus[11].

11. Aucune photo générale [illegible] semble [illegible] avoir été prise ; je n'ai pu voir ce panneau, ni par conséquent vérifier [illegible] hypothèse. Les nœuds d'entrelacs sont d'assez grand gabarit ; ils devaient se relier à une couronne de huit petits cercles, entrelacés avec un élément central. La composition, si je vois juste, était celle, en plus petit, [illegible] la partie O de la nef de Khirbet Mouqa, fig. [illegible], pour laquelle des parallèles locaux manquaient encore (voir p. [illegible]).

Le tapis oriental est encadré d'un double guillochis à brins rouge/rose/blanc et gris/crème/blanc. Le tableau représente un grand lion qui, avec deux énormes crocs, attaque un bœuf en le mordant au cou, d'où le sang s'écoule. Le fond est posé en écailles blanches à boutons de rose très régulières. La scène se voit également depuis le S.

Dans les tapis d'entrecolonnement, tous dépourvus de bordure, le premier au S se présente comme un panneau rectangulaire inscrivant un losange ; il est frappé d'un grand cercle central affronté par deux triangles à base concave. Il n'en subsistait pas suffisamment pour savoir si chaque figure géométrique avait comme seul ornement la plage de couleur unie qu'on y [illegible] aperçue ; on y a relevé deux petits champs figurés. Le second représente un grand serpent dont la langue est dardée jusqu'au-dessus du bec d'une grosse pintade qui lui fait face[12], tous deux étant flanqués de plantes à fleurs rondes. L'autre offre une petite composition symétrique de deux canards de part et d'autre d'une coupe godronnée, avec un pied triangulaire et une bande à méandre le long du bord. Elle est remplie d'une masse parfaitement hémisphérique qu'on serait tenté d'interpréter comme un couvercle s'il n'y avait d'autres exemples de vase semblablement garni ailleurs, notamment dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée[13]. Au N, le premier tapis d'entrecolonnement porte un petit damier dont chaque case inclut deux carrés emboîtés, chaque fois en opposition de couleurs. Le deuxième conserve la moitié de son décor : une seule case d'un quadrillage oblique de bandes en entrelacs à deux brins, où l'on distinguait encore l'avant-train d'un canard.

12. Les pointillés irréguliers sur son corps forcent à interpréter cet oiseau, très schématisé par ailleurs, comme une pintade. C'est bien un canard, à tête de flamant, qui est représenté en face de la vipère à cornes dressée dans la mosaïque du portique d'Apamée (voir C. DULIÈRE, *Mosaïques des portiques*, pl. XXVIII, 1 et p. 39), et c'est un pélican dans la mosaïque de la grande église de Tabgha (nombr. rep. ; par ex. E. KITZINGER, *C.M.G.R.*, *I*, pl. 17). L'image de ce dernier combat a sans doute son origine dans les compositions nilotiques, comme le combat du cobra avec la mangouste [illegible] l'ichneumon, qui est le type de lutte avec un serpent le plus fréquemment représenté à toutes les époques (voir J. BALTY, *Le cobra et la mangouste*, dans *J.Ö.B.*, 25, 1976, p. 223-233). C'est un échassier qui s'oppose à un serpent à Saint-Georges de Gerasa (F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXXI,d) ainsi que dans le collatéral tour[illegible]nt de l'église de Séleucie de Piérie (fig. 274) où l'on peut même identifier l'oiseau comme un secrétaire ou serpentaire, ennemi réel des serpents. Nous serions donc ici devant une nouvelle iconographie, ayant perdu jusqu'au souvenir de la scène réaliste qui est à la base de l'iconographie des autres combats du serpent, avec la mangouste, le pélican ou le secrétaire. Il est bien possible cependant que l'oiseau ait été mal rendu et qu'on ait voulu [illegible] représenter un autre. Déjà l'oiseau du portique d'Apamée a été interprété comme un canard par C. DULIÈRE, *ibid.*, [illegible] J. BALTY, *op. cit.*, p. 224, [illegible] l'œil globuleux et inscrit dans un triangle, et surtout le renflement du bec, courbé et gonflé vers le bas, [illegible] ceux d'un flamant. Il est évident que le modèle n'était pas bien précis, ni pour l'un ni pour l'autre ; l'artiste de Houad a même pu voir la mosaïque d'Apamée, ce qui [illegible] l'aura pas aidé à comprendre son carton. En somme, dans ce tableau-ci comme dans celui de la nef, on a associé [illegible] juxtaposé n'importe quels animaux et ornements sans rien conserver des liens logiques et traditionnels.
13. Voir fig. 186 : un couffin ovoïde est rempli de grain au point que celui-[illegible] forme une petite montagne hémisphérique au-dessus du niveau du bord ; dans une coupe voisine, une masse grise, différenciée de la matière du [illegible] même, surmonte d'un quart de sphère ses bords ; bien d'autres images pourraient être apportées en comparaison.

Fig. 114-115. Deux tapis d'entrecolonnement [illegible] S de la nef.

Datation

La date donnée par l'inscription de la nef me semble pouvoir être attribuée à l'ensemble des pavements décrits ; tous les champs à animaux des nefs ont des caractéristiques stylistiques en commun et il en va de même pour quelques particularités du décor. Comme les mêmes observations peuvent être faites à propos des entrecolonnements, toutes les mosaïques conservées peuvent être attribuées à une même campagne autour de 568 ap. J.-C., et également à une même équipe.

Style et iconographie

Ces pavements frappent par leur style presque expressionniste. Le rendu en lignes épaisses des animaux, leur entassement, pêle-mêle avec des fleurs, des losanges, des motifs ronds et carrés, leurs grands yeux furieux et leurs attitudes menaçantes devant une plante, des pattes ou un oiseau en font une sorte de « papier peint » zoologique pour enfants, sans lien avec le recueillement sérieux auquel on s'attend dans une maison de Dieu. C'est l'« horreur du vide » qui marque cet art. Moins sensible dans le rinceau habité et dans les petits panneaux, d'une composition plus homogène, elle caractérise le « déballage » total des grands tableaux à animaux. L'impression d'éparpillement des motifs et des bêtes sur la surface est créée et renforcée par la fragmentation du rendu des formes : chaque corps d'animal, chaque fleur même, est un assemblage de plages de couleur cernées de lignes épaisses, en opposition plutôt qu'en dégradé, mettant en contraste les taches du pelage ou du plumage, exagérant la taille des griffes, des dents, des poils et des plumes, comme de toute partie saillante, bois ou cornes, mamelles ou sexes, oreilles ou queues et figeant la silhouette dans des contours rigides et géométrisés. La mosaïque de la nef est certainement le représentant le plus frappant de ce style expressionniste dont d'autres œuvres sont connues depuis peu suite à leur apparition sur le marché des antiquités[14]. Bien que teinté d'un certain provincialisme et se ressentant d'une part de malhabileté, cette œuvre caractérise un des styles des arts décoratifs de ce VI^{e} s. avancé, style qui, par ses principes de composition, contient déjà en germe nombre d'éléments du futur art islamique.

Ce style renouvelle une iconographie déjà bien connue par les pavements de Haouarté[15] comme de Mezra'a el-'Oulia[16], sans oublier ceux de l'église de Halaoua[17]. Si les animaux ne se battent pas, leurs attitudes sont toutefois menaçantes. L'originalité de cette iconographie réside dans la juxtaposition des silhouettes sur une grande surface. Seule une hiérarchie sommaire régit le tout, avec les rapaces et oiseaux en haut, les grands quadrupèdes à mi-chemin et les petits dans le bas. Cette mise en page constitue un trait d'école des mosaïques à animaux de la Syrie du Nord depuis les débuts du V^{e} s. Les mosaïstes de la Syrie du Sud, de la Transjordanie et de la Phénicie, comme de la Palestine, à cette même époque, cantonnent

14. Je pense surtout à trois œuvres acquises par l'Art Institute de Chicago (voir *Calendar of the Art Institute of Chicago*, vol. 65, n° 5, nov. 1971, reprod. en couverture et fig. 1 et 4) représentant l'une un faisan et un lion avec les restes éparpillés de sa victime, la seconde un dromadaire broutant, la troisième une jeune lionne galopant. On devrait également signaler le léopard à l'arrière-train aussi démesuré que les yeux, crocs et griffes, mis en vente par la galerie Günter Puhze, catalogue *Kunst der Antike*, 1978, n° 210, et qui pourrait bien provenir du même pavement que le dromadaire de Chicago ; ce léopard est apparenté de très près à celui de la nef de Houad.
15. Animaux des nefs et des baptistères du site de Haouarté, voir p. 91 sv.
16. Voir fig. 159.
17. P. 146 sv.

Fig. 116. Dernier tapis du collatéral N, avec le pilier rainuré à l'angle du podium du chœur.

au contraire chacun de leurs animaux et oiseaux dans des médaillons et de petits panneaux séparés. Quelques tableaux isolés seulement offrent l'image d'un rassemblement d'animaux mais en des défilés sages et rectilignes[18].

Organisation liturgique

Les mosaïques pavant l'église ne fournissent aucun renseignement sur son utilisation, sinon que la nef devait avoir une entrée centrale dans laquelle, à mesure que l'on avançait, on voyait se dérouler sur le sol le tableau des animaux. Dans le bas-côté S, un seul seuil semble avoir interrompu le mur à hauteur de la première pile. Dans le bas-côté N c'est à hauteur de la troisième travée que s'ouvrait certainement une porte.

On ne peut conclure à l'absence de toute ouverture à l'E du bas-côté S du fait que le dernier panneau de l'E se regarde à partir de la nef[19]. L'estrade de chancel s'avance, de la largeur d'une travée, dans la nef. Les dalles dont elle est faite portent des encoches latérales qui ne correspondent pas entre elles et aux joints : il s'agit très évidemment du remploi d'un ancien stylobate de chancel, dont l'agencement devait être autre à l'origine.

Le socle NE de la colonnade, dans lequel la dernière dalle du stylobate s'encastre au moyen d'une rainure verticale sur la face S, porte une rainure semblable sur ses faces E et O (fig. 107) ; la face N est munie d'un épais listel vertical qui devait correspondre à une dalle de chancel fermant, le long du côté N, la dernière travée du bas-côté. On pourrait ainsi restituer également un chancel fermant au N le chœur et la nef et cela dans les deux ou trois derniers entrecolonnements orientaux ; en effet le socle voisin, le deuxième depuis l'E, est également muni d'encoches verticales sur ses faces E et O ; aucune trace d'encastrement ne lui correspond toutefois sur la base du troisième support. L'encoche et le listel du dernier support NE (fig. 116) pouvaient correspondre, sur les murs E et N en vis-à-vis, à quelque petit pilastre disparu, par lequel le chancel intermédiaire aurait pu se fixer au mur.

Le doublement des assises à la base du mur d'abside ne m'a semblé pouvoir s'expliquer que par la présence d'un synthronon, d'un degré, qui en suivait le pourtour.

Revenons à la limite du chœur[20]. Elle comportait encore une large dalle centrale dont les deux angles, côté nef, étaient creusés de trous ronds, anciens trous de gond dans une pierre de remploi ou plutôt trous d'encastrement de très fines colonnettes d'un portillon ou d'une petite arcade centrale dans la clôture du chœur. Mais toute reconstitution reste hypothétique. Au S de cette estrade, le socle carré est remplacé, fait étrange, par une base circulaire quelque peu désaxée. Un alignement de dalles se poursuivait jusqu'au mur S de l'église, au-dessus des pavements de mosaïque, semble-t-il ; il doit indiquer la présence d'une clôture se prolongeant dans la dernière travée de ce collatéral, dans une phase ultime d'utilisation de l'église. Elle ferait ainsi pendant à la clôture tardive du bas-côté N, qui eût également dû enjamber la mosaïque, ce qui aurait dessiné un large chœur s'étendant sur les trois nefs. C'est là un système que l'on connaît également à Haouarté, où cette travée forme, devant les sacristies de l'Église Sud, un vestibule. Relevons le fait que cette clôture est nettement postérieure à la pose de la mosaïque, tout au moins dans le bas-côté N, où elle enjambait le panneau du lion attaquant le taureau. Des sortes de sacristies étaient ainsi déterminées au N et au S du podium du chœur ; elles ne constituent toutefois qu'un aménagement tardif dans un édifice qui, à l'origine, par ses proportions, son chevet et son espace de chœur, s'apparente d'assez près à l'église de Khirbet Moûqa, au NE d'Apamée (fig. 131).

Il est plus que probable que ce monument devait se situer dans la mouvance artistique de la grande métropole d'Apamée, éloignée d'à peine quelque 16 km à vol d'oiseau. Cependant, lorsqu'il s'agit de situer le nom, de nouveau, de l'évêque Julianos dans une liste épiscopale, c'est non pas sur celle d'Apamée mais sur celle de Larissa qu'il convient de le porter. En effet, le siège épiscopal de Larissa (Sheizar) est à 10 km seulement, en longeant la rive droite de l'Oronte. De plus, l'accès de Houad à Apamée était assez difficile car, juste à l'E, le terrain était très marécageux ; il est probable qu'il ait constitué un barrage naturel, à l'O duquel les villages étaient tournés plutôt vers la citadelle de Larissa et la riche plaine cultivée à ses pieds. La liste des évêques connus sur le siège de Larissa n'est pas bien longue. À ma connaissance, celle de huit noms fournie par P. Devreesse[21] n'a été étoffée par aucune donnée nouvelle. On peut donc ajouter, après Étienne qui « signa le *libelle* à Justinien en 536 », Julien en 568.

18. Étude stylistique des paysages [illegible], aux p. 454-462 et 476 ss.
19. En effet, dans l'Église Nord de Haouarté, par exemple (voir pl. h.-t. 5), les mosaïques du bas-côté N, qui s'ouvre vers le N et l'E, se voient également à partir de la nef centrale.

20. Les relevés qui en furent exécutés sont le fruit du travail de M. Raïf Hafez. Il a eu l'amabilité de me laisser consulter ses notes et dessins faits sur le terrain. Ce sont les seules indications que l'on possède sur le cadre et le contexte de cette découverte.

21. R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, p. 182-183.

HOUEIDJIT HALAOUA

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NJ-37-III, « Djérablous ». Long. : 38°06' ; lat. : 38°08'. Sur la rive gauche de l'Euphrate, dans la boucle du fleuve.

Bibl. : A. Abou-Assaf, *Ktâbât suriyâniye jdîde fî el-Mathaf el-Watani b Dimašq (Nouvelles inscriptions syriaques au Musée national de Damas)*, dans *A.A.S.*, XXII, 1972, p. 135-144 et pl. ; A. Bounni et A. Bahnassi, *Sauvegarde des antiquités du lac du barrage de l'Euphrate*, Damas, 1973, p. 12, n° 20 ; J. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 126-127 ; Ead., *Bodenmosaik einer Kirche*, catalogue *Land des Baal*, Mayence, 1982, p. 238 (n° 220) = catalogue *Pays de Baal et d'Astarté*, Paris, 1983, n° 322[1].

Le site fut découvert pendant l'été 1971, et son dégagement aussitôt entrepris ; les mosaïques furent levées le 10 octobre 1971, le tout sous la direction de M. Raïf Hafez. Un sondage entrepris en 1972 par M. Balty partit du mur méridional et traversa la rue qui, au S, longe l'église, dont les mosaïques ne furent pas concernées par ces travaux. Les dégagements se déroulèrent dans le cadre du sauvetage, avant la montée des eaux du barrage de Tabqa. Les mosaïques, restaurées à Damas, sont exposées en partie au musée de la citadelle de Raqqa[2].

Au moment de la découverte, de nombreuses traces d'incendie apparurent au N et au S de la nef. Elle-même en souffrit et perdit la mosaïque des deux tiers de son tapis E et de ce qui flanquait, au S, la plate-forme dallée centrale.

L'édifice

De ce qui était une basilique à chevet plat ont été découverts une partie du chevet et la nef. L'abside inscrite fut trouvée flanquée au N par une salle, qui fut peut-être la sacristie au bout d'un bas-côté totalement disparu, mais qui fut plus vraisemblablement une annexe ; ainsi, l'église n'aurait-elle eu qu'une seule nef. Elle a une largeur de près de 9 m et une longueur de 17,40 m, qui doit correspondre, à peu de choses près, à la longueur originale : une maison barrait la partie O de la nef et empêcha une évaluation exacte de son extension ; mais sa

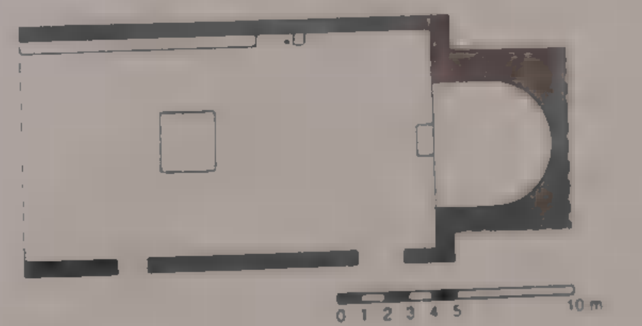

Fig. 117. Plan.

1. Avec la mention « publication en cours par les soins de J. et J.-Ch. Balty et R. Hafez ». De ce fait, il ne sera donné ici que peu de renseignements sur cet ensemble. Pour un schéma graphique de distribution des mosaïques, notamment, il faudra attendre la publication définitive annoncée. La monographie sera prise en charge par les deux premiers auteurs, le décès de R. Hafez étant intervenu postérieurement à l'annonce de la publication. Je n'ai moi-même pas vu les mosaïques en place et le site fouillé avant qu'il ne fut noyé sous les eaux du lac du barrage et je suis reconnaissante envers les trois auteurs prévus pour les renseignements dont j'ai bénéficié de leur part.
2. Les panneaux de la partie antérieure de l'abside furent présentés au public international dans le cadre de l'exposition itinérante « Land des Baal-Pays de Baal et d'Astarté... » (voir bibliographie ci-dessus) ; ceux de la nef sont restés à Raqqa et Damas.

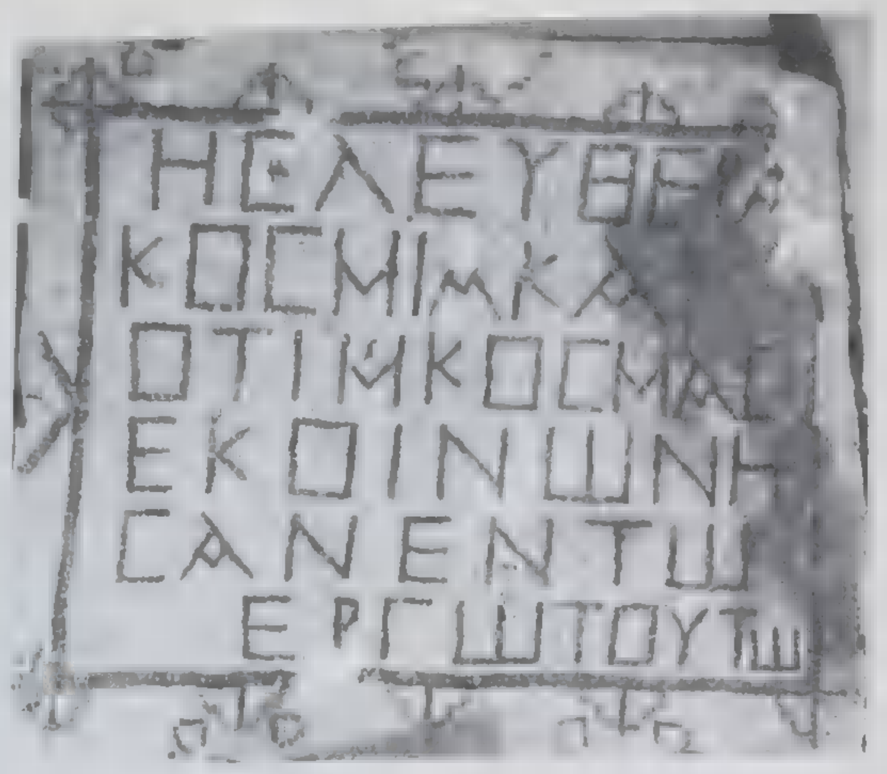

Fig. 118. L'inscription au centre de la nef.

limite correspondant à celle du pavement en mosaïque, elle a dû se superposer au mur préexistant. On peut y restituer une porte occidentale car, dans le tapis mosaïqué du côté O de la nef, tous les animaux sauf deux se voient vers l'E. Une banquette, originale car le pavement en épouse la forme, longe le mur depuis l'O jusqu'à mi-chemin dans la nef. Un peu au-delà encore, contre le mur N, s'appuie un socle de 0,57 × 0,50 m de côté. Les longs murs délimitant la nef au S n'ont pas plus de 60 cm de large alors que les murs du chevet ont 1,15, 1,60 et 2 m d'épaisseur. À peu de distance en avant de l'abside, une porte s'ouvre vers le S. Il est tentant d'en restituer une autre plus à l'O à hauteur du seul motif en mosaïque qui doive être vu du S : un chien courant le long de la bordure.

Le centre de la nef était occupé par une plate-forme dallée carrée de 2,30 m de côté[3].

Les pavements

Les tesselles ont une taille variant entre 0,9 et 1 cm ; la gamme des couleurs est riche : outre le blanc et le noir, plusieurs verts, des rouges dans la gamme lie-de-vin, des roses, des jaunes et des gris dont certains tirant sur le mauve, le rose ou le vert[4].

Au total, on connaît les mosaïques de l'abside et de

3. Sur la moitié gauche avait été placé un abreuvoir qui servait au bétail des gens installés dans les ruines du bâtiment.
4. Les tons gris, verts et noir sont fournis par une pierre à grain très serré et lisse, semblable au porphyre. Un calcaire aura fourni les oranges et les jaunes, tandis que le blanc a la translucidité du marbre.

Fig. 119. Divers panneaux des mosaïques de la nef, déposés au Musée National de Damas.

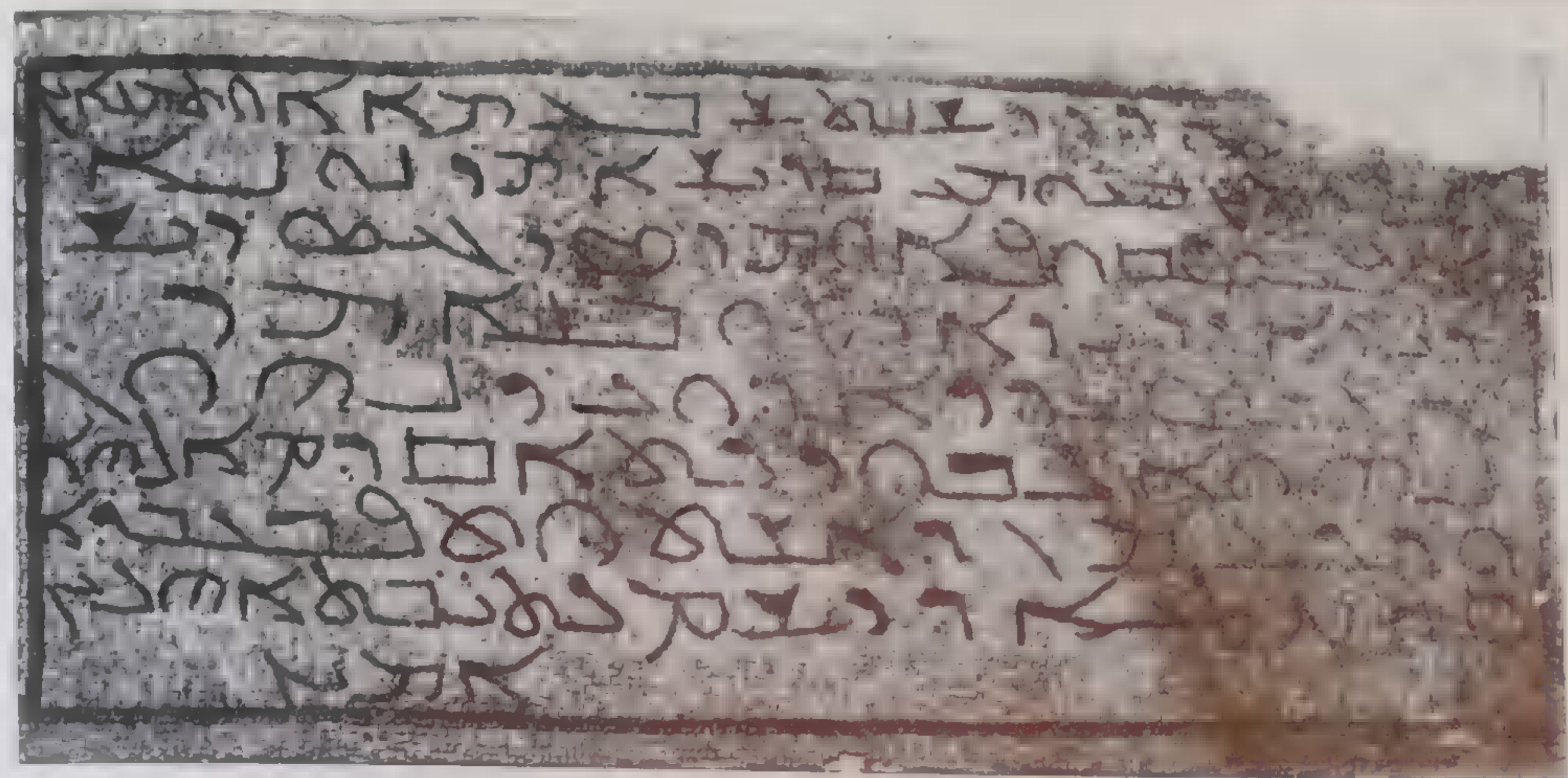

Fig. 120. L'inscription syriaque devant le sanctuaire.

trois tapis dans la nef, l'un couvert d'oiseaux en avant de l'abside et dans la moitié N de la nef, le second aux deux tiers de la nef vers l'O à côté de la plate-forme dallée, et enfin la partie O de la nef avec un paysage animé de quadrupèdes.

Ce dernier ensemble comporte une large bordure en méandre brisé oblique. Elle entoure un champ dont le fond blanc est posé en écailles portant un bouton de rose lui-même en forme d'écaille et où s'ébattent et se poursuivent plusieurs animaux entre des arbres : un chien court deux lièvres presque aussi gros que lui, un bélier et une chèvre broutent, un tigre bondit vers la gauche où un bœuf à bosse est couché paresseusement, un ours pourchasse un capridé bondissant et deux autres animaux, un léopard et, tête-bêche, un chien courent de part et d'autre d'un poirier (ou cognassier) chargé de fruits ; ils doivent être vus, l'un du N, l'autre du S[5].

À gauche de la plate-forme dallée qui occupe le centre de la nef fut retrouvé un petit panneau presque carré. Il comporte, à l'O, une rallonge ornée d'une ligne brisée d'hexagones oblongs inscrivant chacun un petit diabolo et à l'E une autre rallonge avec une chaînette de carrés sur la pointe. Peut-être ces deux rallonges se poursuivaient-elles vers le S de l'autre côté de la plate-forme. Le champ du panneau est un quadrillage oblique de boutons de rose formant des fleurs à quatre pétales aux intersections. Quelque peu décentrée vers l'E du panneau et lisible de l'O est placée une *tabula ansata* à inscription grecque de six lignes. Elle fut trouvée et conservée complète. Les « anses » de l'inscription sont ornées d'une tige à deux feuilles de lierre[6].

Ἡ ἐλεύθερα
Κόσμια καὶ
ὁ τιμ(ιώτατος) Κοσμᾶς
ἐκοινώνη-
σαν ἐν τῷ
ἔργῳ τούτῳ

« L'épouse Kosmia et le très honorable Kosmas se sont cotisés pour ce travail. ».

On comprendra l. 1 ἐλεύθερα « libérée de la tutelle paternelle », c'est-à-dire mariée[7]. Le verbe n'exprime pas l'origine et le but de l'offrande faite, mais la simple collaboration.

Je manque d'informations sur le pavement de l'autre côté de la plate-forme dallée. Entre celle-ci et l'estrade du sanctuaire les restes conservés de mosaïques sont entourés d'une bordure en chaînette à œillets. L'extrémité E du panneau est occupée en son centre par une inscription grecque dans une *tabula ansata*. Le champ que cette inscription domine n'est conservé qu'en partie ; c'est assez toutefois pour qu'on puisse constater qu'il était composé d'oiseaux seuls, autour d'un axe central E-O, constitué par une vasque flanquée de deux paons et, en dessous d'elle, par une plante flanquée de deux perdrix bartavelles qui se font face. La vasque est un vase sphérique godronné, avec base à boule conique, et deux anses en « S » affrontés. Il en jaillit, du bord arrière, comme si son origine était derrière le vase, un jet d'eau en forme de parasol dentelé d'allure presque végétale. Les deux paons le flanquant sont vus de profil et se font face. Au N de cet axe sont conservés une perdrix face à une plante, un canard et un faisan ; les deux premiers doivent être vus de l'O (tout comme les éléments de l'axe central), le

5. Détail de cette partie reproduit dans J. Balty, *Mosaïques antiques*, ill. p. 127.
6. Lettres noires sur fond blanc, hauteur en moyenne 6 cm, type carré. Pas de ligatures. Dans le dessin des lettres, on remarque les formes Ⲁ, Γ, Ⲕ, Ш. L. 2 : abréviation de ce qui est sans doute un superlatif indiquée par un minuscule « S » au-dessus du « M ».
7. Emploi semblable à signaler dans une inscription de 447 ap. J.-C., à Kürdülü-Kersentaş, près de Zeugma : « Prôteas et Augustê son épouse (ἐλεύθερα σαυτοῦ) ont fait le vœu... ». Voir H. Candemir et J. Wagner, *Christliche Mosaiken*, p. 227-228.

Fig. 121. Mosaïque de l'entrée du sanctuaire.

troisième du N. On peut regarder sous divers angles deux échassiers blancs, couchés, tout à fait renversés l'un la tête sur le dos, l'autre avec les ailes écartées et le cou contorsionné, en des attitudes étonnamment peu conventionnelles. Le fond est ici aussi posé en écailles à boutons de rose ; ces fleurs ont la forme d'un carré sur la pointe, avec comme tige une seule tesselle.

Dans l'axe, contre le bord oriental, l'inscription grecque a perdu presque un tiers de son texte du côté gauche. Ce sont sept lignes de 2,10 m de longueur dont la fin, de même que les « anses » de la *tabula*, sont ornées d'une tige avec deux feuilles de lierre[8].

1 Ἔ[τους ΨΠΒ ἐν] μηνὶ Δύστρου ἐν ἡμέραις τῶν [ἡμῶν εὐλαβεστ]άτων Νόννου ἐπισκόπου καὶ [Σεργίου ἀρχ]ιμ[ανδ]ρίτου μονῆς τοῦ ἁγίου Ἀλεξάνδρου διὰ [τ]ῆ[ς] προσφορᾶς Διονυ-
5 σ[ίου καὶ ...]ου [ὄντ]ων τοῦ Θ[εοῦ] καὶ [πάντων τῶν κοινωνησάντ]ων τῷ ἔργῳ [μνήσθητ]ι Κύριε Θεός. Ἀμή[ν.][9]

« En l'année 782 au mois de Dystros du vivant de nos très pieux Nonnos, évêque, et Sergis, archimandrite du monastère de saint Alexandre — par les aumônes de Dionysios et de X... qui sont devant Dieu et de (tous ceux qui se sont cotisés) pour ce travail. (Souvenez-vous d'eux, Seigneur Dieu. Amen. »

Les superlatifs les plus susceptibles d'avoir été conférés aux deux personnages ecclésiastiques sont « εὐλαβέστατος » ou « θεοφιλέστατος ». Si « amen » est effectivement le dernier mot, il doit clore une formule de prière ; j'en ai restitué une *exempli gratia*. Elle occuperait la place qui, dans l'inscription en syriaque devant l'abside, est celle de la prière pour le mosaïste. Il me semble peu probable en effet que l'artisan soit cité par deux fois[10]. Dans l'ensemble, on a l'impression que ce texte suit, sans en être une traduction précise, celui de l'inscription syriaque devant l'abside : les formules choisies et la composition de ce texte se plient à celles du syriaque.

Au-delà de la bordure en chaînette de ce champ, en position décentrée et alignée sur le piédroit de droite de l'abside, est placée une troisième inscription, en syriaque, qui longe la petite marche menant au sanctuaire. Elle est également en lettres noires sur fond blanc, dans un panneau allongé en *tabula ansata*[11]. Le document est complet, hormis les deux premières lettres[12].

8. [illegible] l'inscription précédente ; pas de ligatures ni d'abréviations [illegible].
9. [illegible] sur les données fournies par l'inscription [illegible]

10. On peut voir que fréquemment l'artiste n'est nommé que dans la langue régionale et toujours assez discrètement. Commentaire à propos des signatures d'artistes à Houad (p. 140) et Oum Hartaine (p. 196-197), et p. 470 sv.
11. On note la présence de points diacritiques mais ils ne sont pas marqués systématiquement. Les *rish* et les *dolath* sont convenablement pointés ; le *beth* dur est pourvu du point de qoushaiya aux lignes 1 et 7. Les lettres sont celles de l'alphabet estranghélo, mais leur forme est fluctuante à l'intérieur même de l'inscription : on relèvera en particulier les *olaph* en ܐ, *waw* en ܘ et *têth* en ܛ ou ܛ ; les *beth*, *dolath*, *yod*, *rish*, *nun*, *lomadh* et *hé* sont plus ou moins ronds, longs, anguleux, ou droits, plus ou moins bien dessinés, avec ou sans points diacritiques.
12. C'est la plus longue des trois inscriptions syriaques trouvées sur ce site et publiées par A. Abou Assaf, *op. cit.* Les deux autres inscriptions, également en mosaïque, ont été trouvées à l'E de l'abside, dans une salle annexe, d'utilisation me semble-t-il funéraire. L'auteur ne donne pas de transcription du texte, mais commente certains termes. En l. 1, M. Abou Assaf complète non seulement avec la préposition « ܒ », « en », mais en ajoutant « ܝܘܡ », « pendant ».

[illegible]

« (Le) 1er Adâr de l'année 782 sous le saint Mar Nonnos, évêque, et Mar Sergis, archimandrite du monastère du bienheureux Alexandre. Que leur mémoire soit bénie devant Dieu ainsi que (celle) de quiconque a participé à cet ouvrage, et (celle) du pêcheur qui a tracé ces lettres. Amen. »

La date est à calculer selon l'ère des Séleucides et correspond au mois de janvier de 471 ap. J.-C. La formulation et la mise en page sont élégantes : il s'agit manifestement de la dédicace principale de l'église.

Dans l'inscription grecque comme dans celle-ci, Nonnos est nommé en tant que simple évêque, celui sans doute de l'évêché le plus proche, Dausar, au S ; sinon de l'évêché d'Apamea-Birtha, également sur l'Euphrate, mais plus éloigné vers le N[13].

Dans l'abside, un large raccord blanc délimité par un filet noir encadre le champ principal en forme d'abside profonde qui orne le sanctuaire quadrangulaire. On y voit un phénix entouré d'animaux sur un fond d'arbres et de plantes.

Le raccord est figuré et représente un paysage aquatique dont seuls subsistent un canard, un poisson, des roseaux et de grandes fleurs en ombrelle, sortes de nénuphars. Le panneau principal a une triple bordure composée d'une bande blanche, d'une bande orfévrée en ligne de cabochons carrés et ovales alternés, avec une demi-fleurette intermédiaire, et d'un tore. Le fond blanc du panneau central est posé en écailles peu régulières qui deviennent des cercles par endroits. Le tableau s'organise, mais assez librement, en deux registres.

Le registre du bas s'ordonne symétriquement autour d'un grenadier central ; deux moutons à grosse queue lui sont affrontés, suivis chacun par un canard, un cyprès à deux cimes et un autre arbuste. Le registre au-dessus contient deux échassiers gris, des grues de part et d'autre du faîte du grenadier, et des poiriers (ou cognassiers). Les grues, comme les canards du premier registre et le phénix du troisième, ont le corps de profil vers la gauche et la tête vers l'axe central, donc en torsion vers l'arrière pour ceux de gauche. Dans l'axe, au-dessus du grenadier, se dresse debout sur une petite butte un phénix rayonnant. En oblique, longeant l'arrondi de l'abside, un bœuf à bosse se tient à gauche et à droite une antilope qui, ne faisant voir qu'une longue et mince corne, légèrement incurvée en « S », pourrait être une licorne ; le bœuf et la licorne se rencontrent de part et d'autre d'un arbuste ; de petites plantes, fleuries ou non, emplissent çà et là les vides de la composition.

Datation

Si c'est bien dans l'ère séleucide qu'elle est donnée, la date, dont le chiffre peut être fixé grâce au secours que l'inscription syriaque prête à l'inscription grecque défaillante, est claire : 471 ap. J.-C. pour l'ensemble de la nef. La parenté d'inspiration et de composition du sanctuaire est un indice de contemporanéité.

L'ensemble des informations que nous possédons sur l'édifice et son décor est restreint et pourtant ce monument est riche de données nouvelles. Les inscriptions relatent des dons faits par des laïcs et citent aussi, à côté de l'évêque dont le nom sert le plus souvent seul de repère chronologique, le supérieur du monastère d'Alexandre. Il s'agit donc d'une église de couvent et nous nous trouvons dans un cadre monastique, ouvert cependant, comme il arrive souvent, à la collaboration des laïcs pour ce qui est de l'édification ou de l'entretien.

Iconographie

Les thèmes choisis pour le décor de la nef nous sont connus : les animaux plus ou moins pacifiques associés assez librement dans un paysage se rencontrent sur nombre de mosaïques de la Syrie du N[14].

Nous nous trouverions même, avec la date de 471, dans ce dernier tiers du Ve s. qui en est la période de plus grande vogue, ce qui témoignerait en faveur d'une remarquable communauté de goûts à travers toute la Syrie du N, l'Euphratésie y comprise[15]. Le thème de l'abside est le même que celui du début de la nef. A première vue ce semble être une glorification du phénix du fait de la place centrale de l'oiseau[16], mais il s'agit là

13. Voir P. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, carte fig. 11, p. 285, et p. 290 à 299. Mme Balty (*op. cit.*, p. 126) identifie cet évêque avec le métropolite d'Édesse, Nonnos, « bien connu par les listes conciliaires, (qui) avait succédé à Ibas — qu'il avait déjà momentanément remplacé en 449 à l'époque du concile de Chalcédoine — en octobre 457 et devait mourir en 471 précisément ». Si c'était le métropolite (fort éloigné dans l'espace, Édesse est à plus de 100 km à vol d'oiseau) qui était cité par l'inscription, la titulature et les qualificatifs auraient été mieux adaptés. Or dans l'inscription grecque l'évêque et l'archimandrite sont mis sur le même pied exactement, ayant de surcroît reçu, ce qui est exceptionnel, un seul qualificatif commun, mis au pluriel. Ainsi, on préférera voir ici une coïncidence : le nom Nonnos est très fréquent en Syrie (le seul évêque connu pour le siège de Dausar pour avoir été présent au concile de 553, s'appelle d'ailleurs aussi Nonnos), et l'évêque cité est celui du diocèse local au niveau duquel ces travaux aux bâtiments ecclésiastiques auront été réglés.

14. Voir p. 476 sv., 541.
15. Rappelons la découverte de « jardins zoologiques » du même genre à Akdeğirmen Höyük (voir H. Candemir et J. Wagner, *Christliche Mosaiken*, Textabb. 1, p. 205-210) et à Hülümen (*ibid.*, p. 216 à 226), qui complètent dans le NE de la Syrie la carte de l'extension de ce type d'image déjà bien connu dans les régions d'Antioche et d'Apamée et dans toute la Syrie du NO jusqu'en Cilicie.
16. On se référera, pour le phénix au centre d'une composition ou isolé, à J. Lassus, *Phénix*, p. 104. L'oiseau tient l'avant de la scène également dans la mosaïque funéraire du phénix d'Ourfa-Édesse (voir J. Segal, *Edessa, the Blessed City*, Oxford, 1970, pl. 43), mais ailleurs, comme ici, il est mêlé aux autres oiseaux, dont il domine souvent avec l'aigle le rassemblement.

[illegible] d'un arbre de [illegible] [illegible], l'arbre avant [illegible] [illegible] centre de la composition [illegible] [illegible] ; les autres animaux ont la [illegible] [illegible] de l'abside ; les autres animaux ont la [illegible] [illegible].

En ce qui concerne les caractéristiques conventionnelles [illegible] [illegible], les quadrupèdes et volatiles ont un [illegible] d'eux ; [illegible] et l'on peut en identifier plusieurs [illegible] ; mais les arbres et les plantes résistent à une [illegible] d'identification précise.

On peut se demander si le choix d'oiseaux seuls pour le [illegible] précédant l'abside a une signification en ce qui concerne le degré de sainteté de cet espace. Le mélange, toutefois, de faune et d'avifaune dans l'abside ne permet pas d'y voir une quelconque spécificité iconologique.

Organisation liturgique

Certaines indications doivent être examinées quant à l'organisation interne de l'édifice, et notamment du sanctuaire. L'abside est exiguë mais elle s'élargit vers l'O en un podium de chœur presque aussi profond qu'elle. La place de l'autel n'est pas assurée. Je ne proposerai pas volontiers celle du motif central du décor de l'abside, le phénix, qui disparaîtrait dans ce cas sous la table ; en effet, lorsque le décor mosaïqué prévoit un emplacement pour la table d'autel c'est par un espace neutre ou par un panneau indépendant ou au moins isolable par rapport au reste du décor, et non pas, à ce qu'il semble, par le point focal d'une composition figurée. Dès lors ce serait sur la surface apparemment vide du décor, entre le bord du podium et la bordure en mosaïque, qu'il faudrait placer l'autel. Il se trouverait ainsi tout à fait en deçà de l'arc d'abside, sur ce que l'on appelle le podium de chœur, [illegible] [illegible], autant dans les églises à bêma dans la [illegible] du NO de la Syrie, qu'ailleurs dans le pays. En Haute Mésopotamie, à Kafr Zé[17], l'autel est au centre de l'abside ; à Dibsi Faraj, de l'autre côté du fleuve, son emplacement n'est pas sûr[18], non plus qu'à Tell esh-Sheikh Hassan. Toutefois, les sanctuaires y sont partout réduits au demi-cercle de l'abside ; il faut donc bien y placer l'autel, soit au centre de l'abside, ce qui est [illegible] la place à Résafé (fig. 149 et 259), soit vers le fond de l'arrondi, pour autant que la présence d'un synthronon ne l'interdise pas. A Houeidjit Halaoua, le raccord figuré de la mosaïque ne permet pas de restituer un synthronon, mais exactement dans l'axe ce raccord est entièrement détruit, tout comme la bordure et une partie du champ figuré. Cette partie détruite a plus ou moins une forme de triangle dont la base contre le mur d'abside mesure bien un mètre de large ; on peut donc restituer également un ou même quatre pieds d'une table d'autel de petites dimensions appuyée au mur d'abside, qui auraient été à l'origine de cette détérioration du pavement.

En somme, étant donné cette alternative, la question de l'emplacement de l'autel reste encore ouverte.

Un socle ou emmarchement carré précède l'estrade du sanctuaire en son milieu ; il constitue un petit palier projeté vers la nef à partir de la marche du chœur.

La surface démunie de mosaïques dans la nef, entre le tapis aux oiseaux et l'inscription de Kosmia et Kosmas, ainsi que le carré central dallé témoignent-ils de quelque installation liturgique ancienne ? Par son plan, l'ensemble carré central évoque l'enceinte quadrangulaire, un bêma, placé aux deux tiers de la nef de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj (fig. 40)[19]. Au lieu d'une plate-forme surhaussée faite là-bas d'un béton, nous avons ici un dallage soigné, des blocs de 50 cm de largeur dessinant l'encadrement de la plate-forme, dallée de blocs plus petits en son centre. C'est le socle d'un podium dont toute trace de barrière ou d'ameublement a disparu, autant de sa surface que de son pourtour. Les installations liturgiques des églises du N de la Mésopotamie manifestent bien des affinités avec celles de Halaoua. A al-Hira tout particulièrement, l'on voit conjointement les sanctuaires précédés d'un étroit palier, avec ou sans degrés, et les podiums quadrangulaires élevés au centre de la nef[20]. Si mon hypothèse de reconstitution d'un podium central est correcte, nous nous trouvons clairement dans un domaine liturgique propre aux pays à l'E de l'Euphrate, dont l'église de Houeidjit Halaoua, tout comme l'église voisine, également de découverte récente, de Tell esh-Sheikh Hassan[21] seraient les représentants les plus occidentaux attestés.

17. [illegible]
18. Voir fig. [illegible]

19. Voir p. 76.
20. Les églises découvertes, l'une sur le tell V, l'autre sur le tell XI du vaste site d'al Hira possèdent toutes deux une plate-forme quadrangulaire au centre de la nef ; les côtés N et S en sont convexes et pourvus de bancs dans la seconde église. Le petit vestibule devant la plate-forme de chœur est assuré dans l'église du tell XI, conjecturé seulement pour l'autre (voir D. Talbot Rice, *The Oxford Excavations at Hira*, dans *Ars Islamica*, I, 1934, p. 54-58, fig. 5 et 6).
21. C'est également une église fouillée dans le cadre des opérations de sauvetage en amont du barrage de Tabqa ; voir M. Roumi, *L'église du Tell d'Aš Šayh Hasan (notes préliminaires)*, dans *B.E.O.*, 28, 1975, p. 227-230. Elle semble à peu de choses près identique, dans son équipement liturgique, à celle de Mar Azizaël à Kafr Zé dans le Tour 'Abdin, publiée jadis par H. Pognon, dans ses *Inscriptions sémitiques*, p. 91-93. A propos de ces plates-formes, voir p. 76 et 521.

JÉRADÉ,

Église du V[e] siècle

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50 000, feuille NI 37-XIX-4a, « Maaret enn-Naamâne ». Lat. : 35°43' 5" 419,5 km N ; long. 36°43' 242 km E ; R. Dussaud, *Topographie*, carte X, B.3 ; G. Tchalenko, *Villages*, III, carte 3, E.XI.2 (« El-Gerade ») (de l'E). Au N de Ma'aret en-No'man, sur le bord E du Djebel Zaouiye.

Bibl. : H.C. Butler, *Architecture*, II, p. 152 ; Id., *Early Churches*, p. 66 et ill. 67 ; G. Tchalenko, *Églises*, pl. 481-496, fig. 344-351.

Dégagement et nettoyage de l'intérieur de l'église au cours de la mission de Haute Syrie de l'Institut français de Beyrouth en 1970, sous la direction de M. Tchalenko.

Pavement conservé *in situ*. État à la découverte (et sans doute actuellement) : la moitié de la mosaïque du martyrium manque, l'ensemble du vestibule est conservé. Dans les nefs, le dallage est à peu près complet.

L'édifice

Cette église de Jéradé, à l'E du village, est un édifice de plan rectangulaire à abside inscrite tangente au chevet droit et flanquée de deux sacristies. Celle de gauche s'ouvrant par un arc très orné sur le bas-côté, était le martyrium : un beau grand reliquaire était conservé sur un socle à degrés contre le mur oriental, légèrement désaxé vers le N. Une exèdre à bêma occupe la plus grande partie de la troisième travée de la nef et la quatrième[1]. Le chœur s'avance d'une travée dans la nef et est prolongé dans le bas-côté N, formant un vestibule en avant du martyrium[2]. La sacristie S ouvrait par des portes dans l'abside, sur l'extérieur à l'E, et sur le bas-côté. De profondes encoches dans les colonnes et leurs socles ainsi que de nombreux fragments de plaques de chancel, dont un encore en place reliant l'exèdre à la troisième colonne S, permettent de reconstituer la fermeture de l'estrade du chœur, et celle d'une bonne partie de la nef par rapport aux bas-côtés, ainsi que la coupure en deux du bas-côté S[3].

Une dalle d'autel massive, rectangulaire, dans les quatre trous de laquelle devaient s'implanter des pieds, a été trouvée au fond de l'abside. Deux portes ouvrent dans la façade S, une dans l'axe de l'exèdre, l'autre dans celui du deuxième entrecolonnement. Au N, la porte s'ouvrant en face du troisième entrecolonnement possédait un linteau inscrit et, elle-aussi, un auvent[4].

Les nefs sont précédées par une plate-forme supportant un porche qui abritait la seule porte centrale, d'où l'on descend vers la nef par une volée de quatre marches. A l'angle NO de la façade, on passait sous une tour dont le rez-de-chaussée formait un porche à trois côtés en arc, vers ce qui était peut-être un quartier d'habitation. L'église, que H.C. Butler date du IV[e] s., se placerait mieux au V[e] s. à la suite des études de M. Tchalenko et des parallèles que l'on peut faire avec une église comme celle de Saint-Michel à Haouarte[5].

Les pavements

Le pavement de la nef est fait de grandes dalles de pierre calcaire blanche qui s'étendent également dans l'exèdre. Elles sont toutes posées dans le sens N-S sauf à hauteur des troisièmes entrecolonnements dans les bas-côtés et, dans la nef, le long de la troisième colonne N. Cette dernière porte deux encoches carrées auxquelles correspondent deux mêmes encoches dans la dalle voisine ; elles forment ensemble un carré exactement de la même taille que le socle de la colonne et exactement dans son prolongement S. Quatre encoches identiques sont recreusées de la même façon au S de la quatrième colonne N. Les nefs latérales étaient également dallées de calcaire, et légèrement surélevées par rapport à la nef.

Dans la nef méridionale, suffisamment dégagée pour qu'on puisse en juger, les dalles sont placées dans le sens E-O jusqu'à la porte orientale à partir de laquelle les dalles sont parallèles dans le sens N-S.

Dans la nef septentrionale on a dégagé, juste devant les marches orientales, l'extrémité de dalles posées dans le sens O-E.

Dans le chœur et l'abside, il ne restait plus que de la terre meuble, sauf une infime surface le long de la paroi N ou deux bandes de mosaïque monochrome, raccord et bordure extérieure sans doute, suivaient la ligne de la paroi de l'abside.

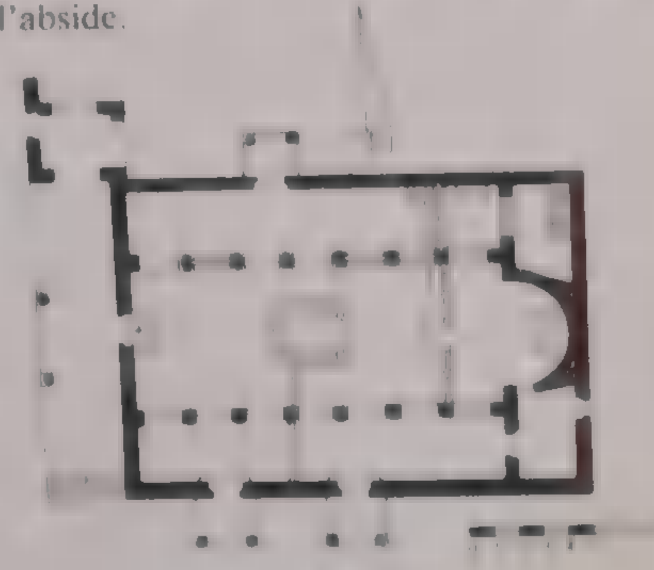

Fig. 122. Plan.

1. J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 95. Cette exèdre avait échappé à l'observation de H.C. Butler.
2. On trouve un chœur continu dans la nef et le bas-côté N également dans l'église n° 3 d'Oum el-Khalakhil (voir fig. 163) et dans le Michaélion de Haouarte (voir fig. 58) ; dans ces trois cas c'est la chapelle des martyrs qui s'ouvre à l'extrémité du bas-côté N.
3. La publication des planches de G. Tchalenko (*Églises*, pl. 485 et 487) permet de revoir ce problème avec de nouvelles données d'une grande précision. Il y avait certainement une barrière dans le quatrième entrecolonnement S, et au N le relevé des ruines par M. Tchalenko (*ibid.*, pl. 485) indique les encoches suggérant la fermeture des 2[e], 5[e] et 6[e] entrecolonnements. Néanmoins, l'auteur reconstitue (*ibid.*, pl. 487) des chancels dans tous les entrecolonnements S et au N seules les 3[e] et 4[e] baies seraient restées ouvertes (voir plus bas fig. 126 et n. 17).
4. Renseignements fournis par M. Callot, que je remercie sincèrement. La moitié droite du linteau est conservée avec un chrisme central et un lambeau de doxologie « en Dieu... », le tout rehaussé de peinture blanche et rouge.
5. Voir fig. 58.

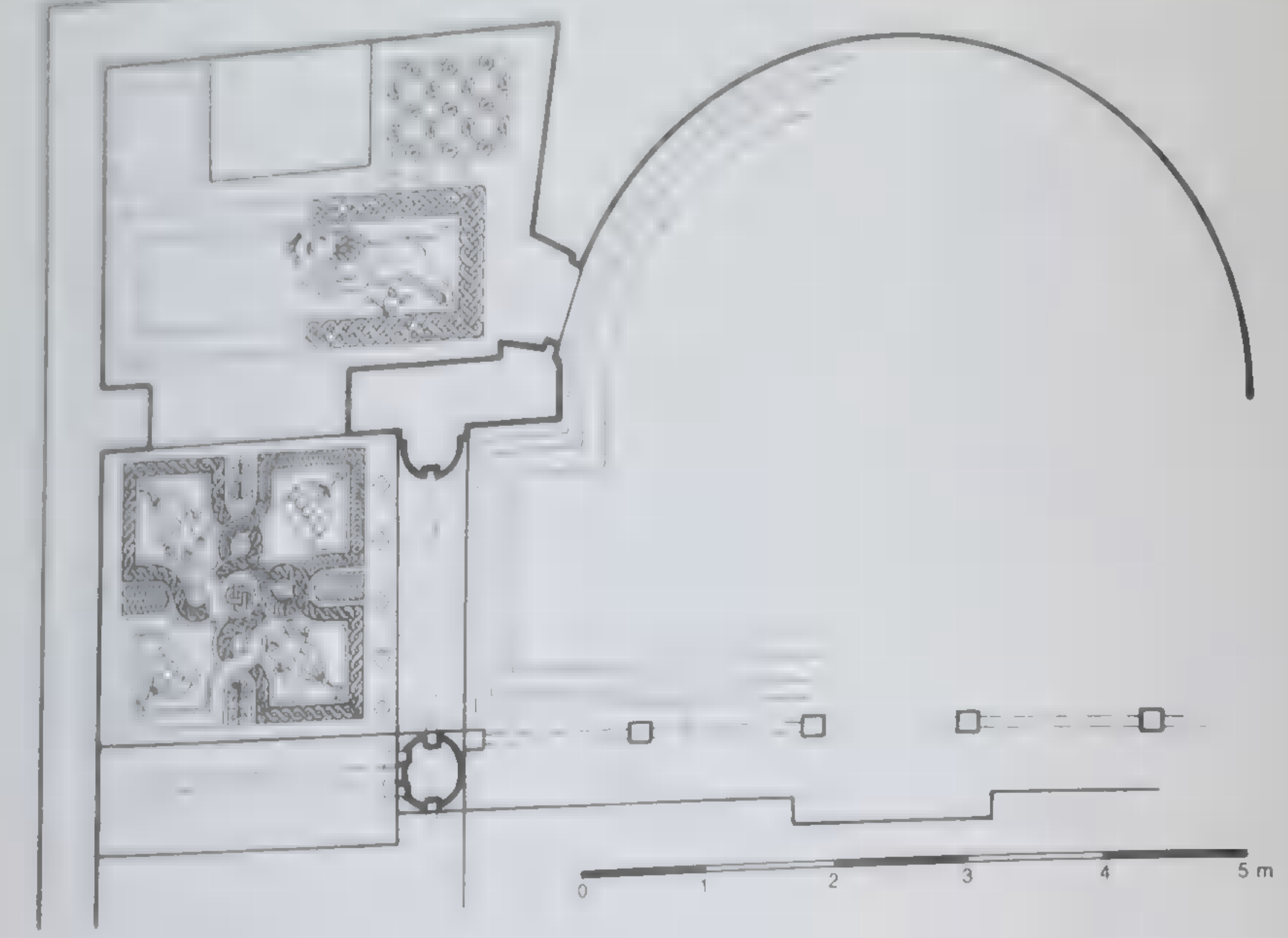

Fig. 123. Plan de restitution des pavements de mosaïque.

Des rouges, gris et jaunes constituent, outre le noir et le blanc, la gamme des couleurs employées.

Le vestibule du martyrium conservait les restes d'une composition centrée assez originale. Le plan légèrement barlong de la salle est ramené à un carré par l'épaississement de la bande de raccord blanche sur le côté S ; elle s'y orne d'une ligne de carrés dentelés sur la pointe non contigus, dessinés en noir.

La composition centrée qui occupe le champ carré est dessinée par quatre bandes entrelacées traçant un cercle central tangent à quatre écussons en encoignures et quatre absides en croix. Les bandes sont une ligne de chevrons superposés, une bande monochrome, et deux fois un entrelacs de deux brins. Les absides, de petites dimensions, contiennent alternativement un décor en arc-en-ciel de chevrons dentelés superposés, et un motif graphique qui peut être identifié comme une grille en fer forgé à meneau central et trois traverses dont les intersections s'ornent de crosses en croix. Les deux panneaux en abside O et E font ainsi figure de fenêtres grillagées, alors que les deux autres sont de petites carpettes neutres. Dans les écussons d'angle sont conservés, alternativement, une amphore godronnée à deux anses en « S » affrontés, et une coupe, également godronnée, sur pied à boule. Autour du cercle central, les nœuds d'entrelacs ont un diamètre à peine inférieur à celui-ci. Il est lui-même frappé d'un nœud de Salomon dont les deux brins sont l'un dans les tons de gris, l'autre en dégradé de rouge comme les entrelacs de la composition*.

La petite salle barlongue du martyrium était seule à avoir une mosaïque un peu parlante. Elle s'organise autour du grand reliquaire au centre du mur oriental ; deux petits tapis identiques sont à droite et à gauche de celui-ci ; la moitié O de la salle est occupée par un tapis rectangulaire et étroit qui s'étend sur toute la longueur N-S. Un raccord jaune longe les murs et s'élargit le long du tapis O[7], qui porte en outre une bordure, une tresse à trois brins en dégradé de rouge, rose et jaune. Seule la moitié de droite du champ subsiste : un lion s'élance vers la gauche, la langue pendante ; là les cubes dessinent une forme incurvée, mais elle n'est plus identifiable et on peut hésiter entre la panse ou l'anse d'un vase, une plante ou la queue d'un second animal. On imagine aussi bien une composition avec un animal affronté à celui-ci qu'avec deux animaux se poursuivant chacun dans une moitié du panneau. La bande intermédiaire entre ce champ, d'un côté, et de l'autre l'alignement du reliquaire et des deux carpettes latérales, est blanche et porte une ligne de carrés dentelés sur la pointe non contigus et régulièrement espacés. Des deux carpettes NE et SE, seule la dernière fut retrouvée. C'est un entrelacs de coussins, dessiné par des tores, déterminant des octogones curvilignes monochromes et des cercles ornés d'une grosse fleur ronde à quatre courts pétales en croix.

On ne sait rien sur le mode de pavement de l'autre sacristie, non dégagée.

Datation et style

Une datation dans le courant du V^e s., comme pour l'église, s'impose pour le dallage. Les mosaïques du

* Je dois les renseignements sur cette mosaïque à l'amitié de M. O. Callot. [illegible] op. cit., pl. 485, ne rend ce pavement que par [illegible] ; de ce fait il est resté ignoré et inédit.

7. Le dessin des pl. 485 et 487, *ibid.*, n'est pas tout à fait exact ; le grisé à l'O et au S ne devrait pas revenir entre les panneaux, mais rester contre les murs ; comparer avec ses photos, fig. 122 et fig. 123.

Fig. 124. Chapelle des reliques : partie S de la mosaïque.

Fig. 125. La mosaïque à l'avant de la chapelle des reliques.

martyrium, malhabiles dans leur exécution, trouvent stylistiquement leur place vers le milieu du V^e s., comme celles de son vestibule.

Deux éléments dans la mosaïque du martyrium doivent être relevés en particulier : l'utilisation de l'entrelacs couvrant, associé à des fleurettes assez informes, et le dessin du lion. Les entrelacs en composition couvrante et « habitée » deviennent au cours du V^e s. un constituant de base du répertoire ornemental. Les fleurs rondes sont un peu molles de forme[8]. L'entrelacs à écussons et absides du vestibule trouve divers parallèles, notamment à Khirbet Moûqa[9]. Il se singularise toutefois par la réduction de l'échelle et par l'interprétation en raccourci du schéma : il n'y a pas le méandre extérieur que l'on a ailleurs, et les absides ne sont même pas encadrées, se présentant comme les surfaces de reste d'un entrelacs de quatre écussons. Ainsi l'originalité de cette interprétation réside-t-elle dans l'importance de l'entrelacement : ses nœuds ne libèrent que les quatre écoinçons et non, comme ailleurs, ceux des absides et du cercle central. Quant à l'ornementation en grille de fer forgé de deux de ces absides de format réduit, il y règne une certaine ambiguïté ; on peut y voir aussi bien un jeu graphique abstrait[10] qu'une réelle volonté figurative, d'un effet curieux, mais bien venu.

Le lion du martyrium, aussi inélégant soit-il, peut être comparé à plusieurs autres, notamment la série bien datée des portiques d'Apamée[11] ; les trois lions que l'on y voit en pur profil ont une crinière en mèches lancéolées, épaisses, des dents blanches bien visibles en haut et en bas dans les mâchoires de la gueule grande ouverte et le nez rond[12]. Nous remarquerons surtout le dessin du corps, simple silhouette en lignes épaisses, une masse monolithique striée de quelques traits seulement. Le lion bondissant appelé « θοῦρος » dans le frigidarium des bains de Dibsi Faraj est également rendu de cette façon massive, lourdement silhouettée[13]. Amusantes sont ici les deux oreilles rondes superposées, la rondeur géométrique et poupine de la tête et la grimace clownesque de cet animal. En outre, l'artisan était bien de son temps : le fond nu avec le paysage minimal fait d'une plante au pied touffu se rencontre, en alternance avec les semis de boutons de fleur, dans tous ces tableaux animaliers de la seconde moitié du V^e s.

Si ce lion est d'allure bien agressive, cela ne signifie pas que l'artiste eût à exécuter une scène violente. Une des restitutions iconographiques proposées plus avant est un tableau héraldique à deux animaux de part et d'autre d'un élément central, vase ou plante. L'allure féroce de ce lion serait simplement due dans ce cas au fait que l'artiste ne disposait que d'un modèle de lion, le plus courant, en l'occurrence d'une bête bondissante, griffes sorties et la gueule ouverte. On peut par conséquent expliquer sa présence dans un martyrium comme celle de n'importe quel autre quadrupède. Dans la chapelle des reliques du Michaëlion de Haouarté (pl. h.-t. 5), une des seules à avoir également un décor figuré, les rinceaux de vigne abritent, à l'E, la poursuite folle d'un cerf et d'un lièvre devant un lévrier sloughi bondissant gueule ouverte ; la situation est donc la même là-bas et ici. Il est sans nul doute déplacé, dans cette optique, de tâcher d'interpréter symboliquement ce lion en attitude de lutte en particulier comme la figuration d'un des martyrs honorés dans cette chapelle, un de ceux « qui a combattu le juste combat », selon la formule habituelle pour les martyrs.

8. Dans le pavement en lacis de nœuds d'Héraclès du premier état (V^e s.) de l'Église à atrium d'Apamée (voir J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *L'Église à atrium*, pl. XLVIII, 1), les intervalles portent une variété de grosses fleurs rondes soit à quatre ou sept pétales mous, soit tout à fait circulaires, également malhabiles mais posées avec la même application que celles de Jéradé.
9. Voir p. 160-166.
10. Un jeu semblable, en roue à rayons, terminés par un anneau, fut choisi pour le cercle central d'une composition à 4 absides dans l'Édifice au triclinos d'Apamée (J.-Ch. Balty, K. Chéhadé, W. Van Rengen, *Ḫerbet Mûqa*, pl. XIX, 1).
11. Voir C. Dulière, *Portiques*, pl. X et pl. LVI.
12. *Ibid.*, pl. X surtout, les deux lions de part et d'autre de la gazelle.
13. R. Harper, *Excavations*, pl. 7.b.

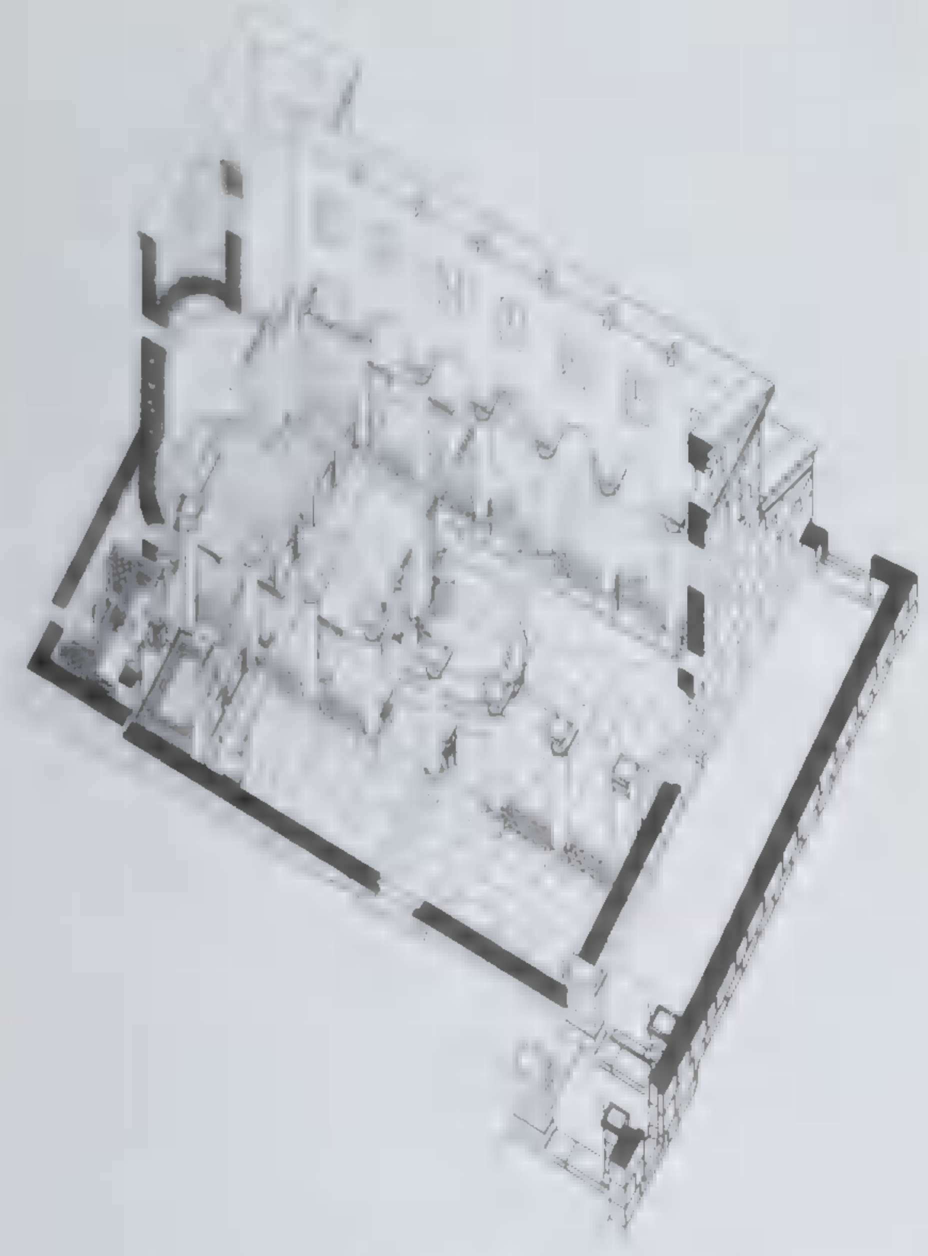

Fig. 126. Reconstitution de l'église de Jéradé par G. Tchalenko.

Organisation liturgique

Le martyrium ne devait pas être fréquenté par la masse des fidèles ; la marche qui mène de son vestibule dans le collatéral est creusée d'une large rigole continue (fig. 125). G. Tchalenko y a par conséquent restitué une barrière monolithe. Dans le bas-côté existait pour les fidèles un autre reliquaire plus accessible, sur le bord de cette même marche, et peut-être une image ou quelque autre objet pieux était-il présenté sur le dessus de la balustrade. Le clergé par contre accédait facilement au vestibule du martyrium, qui est une prolongation de l'estrade du sanctuaire. Les encoches pour chancels dans les colonnes de ce même collatéral N illustrent en tous cas la fermeture E-O de cette partie orientale de la nef aux fidèles divers déambulant par là : ce sont les deux travées intermédiaires entre le sanctuaire et l'exèdre. Elles sont plus ouvertes vers le S ; mais en tant que tel l'ensemble de ces bas-côtés est, ainsi que de la nef, barré transversalement vers l'O. Ceux qui entraient du S par la porte orientale se trouvaient canalisés vers cette partie du bas-côté et vers l'espace intermédiaire entre sanctuaire et bêma, le « shqaqone » des textes syriaques[14], sorte de chœur de plain-pied. Un accès plus discret, pour le seul clergé, donnait de la sacristie S sur le sanctuaire ou le bas-côté. Bas clergé, chantres et lecteurs pouvaient passer par là comme par les entrées sur les façades N et S. À partir du N, ils se seraient trouvés canalisés vers le quatrième entrecolonnement, le seul qui fût resté ouvert juste entre les deux meubles dont les encoches de fixation se voient encore dans les dalles entre colonnes et bêma. M. Tchalenko[15] y restitue de hauts lutrins en bois, avec ce détail supplémentaire : la tablette du lutrin est inclinée vers l'O dans le cas du meuble entre la 3e colonne et le bêma, et elle est horizontale dans le cas du meuble voisin, devant le 4e. S'il faut en effet restituer dans ces encoches des pieds de lutrin, il serait toutefois sérieusement à envisager que les deux aient pu être utilisés à partir de l'E par ceux qui se trouvaient dans le chœur intermédiaire. Il est peu probable que les fidèles dans la partie O de l'édifice aient eu un rôle à jouer dans la liturgie : aucune indication dans ce sens ne nous est parvenue. Tous les membres actifs du clergé et de la communauté pouvaient trouver place dans le sanctuaire, le bêma et le chœur intermédiaire, y compris les espaces longeant le bêma.

L'église aurait ainsi comporté trois zones inégales : celle du martyrium et de son vestibule[16], celle des sanctuaire, chœur intermédiaire et bêma, reliés au collatéral S par quatre de ses sept travées, ainsi qu'à la sacristie méridionale ; enfin, celle des trois nefs O, c'est-à-dire les trois premières travées du bas-côté S et de la nef, et l'ensemble du bas-côté N[17]. Cette dernière zone aurait été celle des fidèles, avec un accès extérieur au N, à l'O et au S. De toute évidence, la porte N servait aux visiteurs du martyrium. Peut-être leur distribuait-on des eulogies au seuil du vestibule. La seconde zone appartiendrait à tous ceux qui jouaient un rôle dans les lectures, les chants et le déroulement de la synaxe. Des tentures l'isolaient des bas-côtés ainsi que de la partie occidentale de la nef, car des encoches de fixation de tringles ont été repérées sur les fûts orientaux des deux colonnades, et une clôture basse barrait le chemin à qui arrivait du S et du côté de la façade occidentale.

14. [illegible] p. 332, 334, 340 et 354.

15. G. TCHALENKO, *op. cit.*, I, pl. 487, ici fig. 126 ; à propos de ces lutrins, voir le commentaire en p. 512 sv.

16. Un couvercle de reliquaire aussi vaste que celui du martyrium fut découvert dans le vestibule le précédant. M. Callot, qui eut l'amabilité de me communiquer cette information, replacerait de préférence ce reliquaire dos au mur N du vestibule. Ainsi, autant l'extrémité du bas-côté que le vestibule du martyrium et que ce dernier formaient le cadre du culte local des reliques.

17. Il faudrait émettre des réserves sur quelques points de la restitution proposée par M. Tchalenko sur cette même pl. 487, ici fig. 126. J'ignore si l'auteur possédait des indices archéologiques précis concernant : 1° la fermeture par des plaques de chancel de tous les entrecolonnements S autres que le 4e, où les encastrements sont clairement visibles dans les socles des colonnes ; 2° la séparation transversale dans le bas-côté N, à l'E de la porte : elle barrerait l'accès au martyrium et à ses abords, alors que justement la porte N y mène ; a-t-elle été restituée par l'auteur dans un souci de symétrie avec le bas-côté S, ou le mur de façade (précisément très mal conservé ici) gardait-il véritablement de ce parapet une trace que ne conservait pas, de son côté, le socle de colonne correspondant ?

el-KERAK (Bosra)

Localisation : *Carte South Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-8-1.SE, « El Karak ». Lat. : 32°41' ; long. : 36°21' ; R. DUSSAUD, *Topographie antique*, carte II.A.2. Dans le Hauran, à 25 km au NO de Bosra et 18 km à l'O de Soueida[1].

Bibl. : A. ALT, *Das Institut im Jahre 1933*, dans *Palästina Jahrbuch.*, 30, 1934, p. 30-31.

La première fois que cette mosaïque fut signalée, elle servait déjà de pavement dans une maison[2]. On ne sait à quelle date elle fut dégagée, les habitants actuels ne pouvant fournir de renseignements sur ce point.

La surface du pavement visible aujourd'hui est abritée dans une pièce fermée servant de débarras et d'entrepôt, surtout de sacs de son. Elle est en excellent état.

L'édifice

L'édifice fut identifié comme étant une église par ses premiers visiteurs, A. Alt et son groupe, sur la foi de ses mosaïques. Celles-ci sont utilisées comme pavements, de nos jours encore, dans une habitation privée, celle de 'Abdallah 'Esa, près de la mosquée et du cimetière du village actuel.

La salle mosaïquée est parfaitement orientée. On en a conservé l'angle NO sur une largeur maximum de 4,70 m et une longueur de 6,35 m. Si le médaillon inscrit, trouvé dans le pavement, était à mi-largeur et à mi-longueur du tapis, on peut voir encore de ce dernier un peu plus de la moitié sur la largeur et quatre cinquièmes sur la longueur ; le tapis aurait été à peu près carré, placé dans la nef. Il n'y a trace d'aucun support intermédiaire et le pavement comporte des bandes de raccords pour les murs périmétraux N et O. Les dimensions originelles ne peuvent correspondre à un bas-côté. C'est donc à une petite basilique à nef unique que le pavement appartenait. Des restes de dallage soigné et au même niveau que la mosaïque peuvent avoir appartenu à un porche dans le mur N, ou à une salle voisine[3].

1. C'est avec el-Kerak que, depuis 50 ans, de nombreux auteurs tendaient à identifier une ville de Kanata distincte de Kanatha (Qanaouât), à la suite notamment de M. DUNAND, *Kanata et Κάναθα*, dans *Syria*, II, 1930, p. 272-279 ; voir J. SOURDEL, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, Paris, II, 1930, p. 13-14. Cette théorie doit être abandonnée, et définitivement, depuis l'étude récente de M. SARTRE, *Le territoire de Canatha*, dans *Syria*, 58, 1981, p. 343-357. La mosaïque d'El-Kerak a été repérée à nouveau sur le terrain et levée par M. Donceel, mon mari, en septembre 1979, à l'occasion d'explorations en surface dans le cadre de l'étude de la ville de Qanaouât (Mission archéologique française de Syrie du Sud).

2. A. ALT, *loc. cit.*, écrit en effet : « wir ... sahen dort aber in einem Hause den gut erhaltenen Mosaikboden einer Kirche der anscheinend noch nicht bekannt ist und wegen seiner lebendigen Tier- und Pflanzendarstellungen eine Publikation verdiente ; seine Inschrift bezeichnet ihn als eine Stiftung », suit la transcription de l'inscription ; l'auteur n'en dit pas plus sur ce monument.

3. Il n'y a trace d'aucun seuil, ni trou de gond : il ne semble pas y avoir eu de porte entre cet espace dallé et la nef mosaïquée. Il est probable qu'un des réponds d'arcs portant la couverture en dalles de basalte de la maison actuelle et qui se trouve précisément sur l'angle NO de la mosaïque portait un arc enjambant ce dallage et retombant un peu en avant du deuxième raccord de mosaïque, à l'E, sur un mur probablement transversal en direction du N. Il y avait de toute façon un large accès à partir du N dans la partie conservée de la salle puisque tous les oiseaux du pavement tournent leur tête dans cette direction.

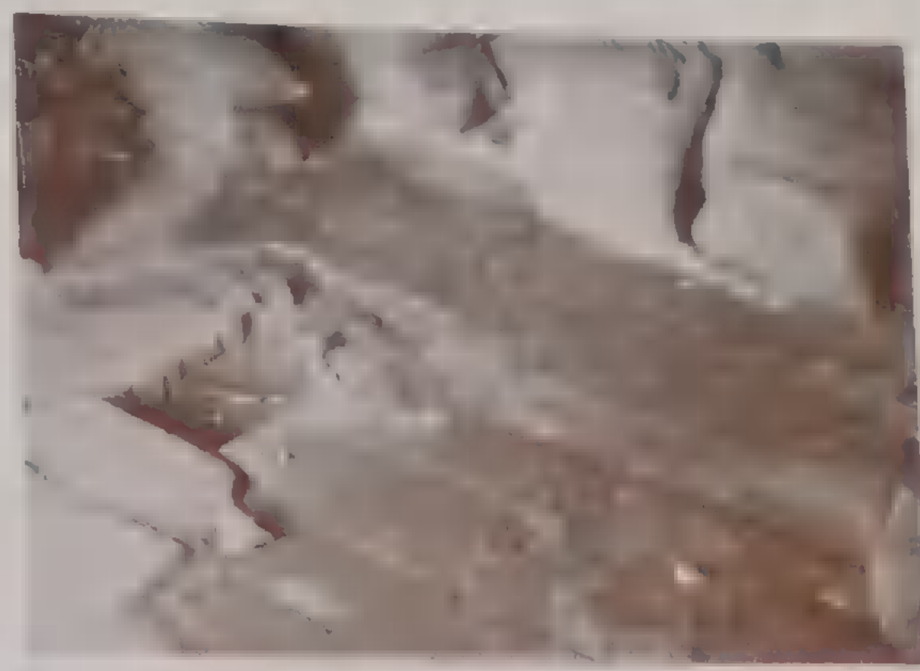

Fig. 127. Mosaïque et dallage in situ du côté N de la nef.

La mosaïque

Le tapis unique de mosaïque est flanqué d'une petite surface de dallage au NO.

Les cubes ont de 0,9 à 1 cm de côté, posés avec une densité de 123 cubes au dm². Les couleurs sont noir, gris, rouge brique, rouge vif, jaune, blanc.

Le tapis comporte une bordure et un raccord qui est doublé dans la partie orientale. Le champ blanc du raccord s'orne d'une ligne de losanges et de carrés dentelés sur la pointe non contigus, en rouge brique, blanc et gris. Cette ligne se double d'une seconde, parallèle et identique, en parfaite correspondance, dans la partie E, plus large, du raccord. La bordure, dans un cadre couleur rouge brique, est une ligne de cercles entrelacés, ornés d'un petit cercle, dessiné par un filet, et d'un carré sur la pointe dentelé. Le champ est une composition orthogonale de lignes d'octogones, dessinés en rouge brique et gris, comme les carrés sur la pointe dans les intervalles. Ces derniers ne portent qu'une tesselle ou un petit carré sur la pointe, les octogones étant ornés de motifs figurés. On y reconnaît dans la ligne la plus occidentale une grappe de raisins et un pigeon, dans la deuxième ligne un coq et une forme en calice qui pourrait appartenir aussi bien à une fleur qu'à un vase, dans la troisième ligne un panier évasé et une perdrix, dans la quatrième un pigeon et une plante ou rameau à cinq feuilles lancéolées. Une grappe de raisin accrochée à un triple sarment commence la cinquième ligne, avec une poule d'eau noire à rehauts blancs dans l'octogone voisin et des fruits (pommes ?) accrochés à un rameau dans le troisième octogone. Dans la sixième rangée se suivent une colombe, un panier évasé et un autre oiseau et, après un autre octogone au décor non visible, commence un assez grand médaillon rond inscrit, qui s'étale à la place de quatre octogones. L'inscription de dédicace comporte six courtes lignes[4].

4. La transcription avait déjà été fournie par A. ALT, *loc. cit.* Les lettres sont des majuscules rectangulaires et lunaires.

Fig. 128. [illegible] des mosaïques de la nef.

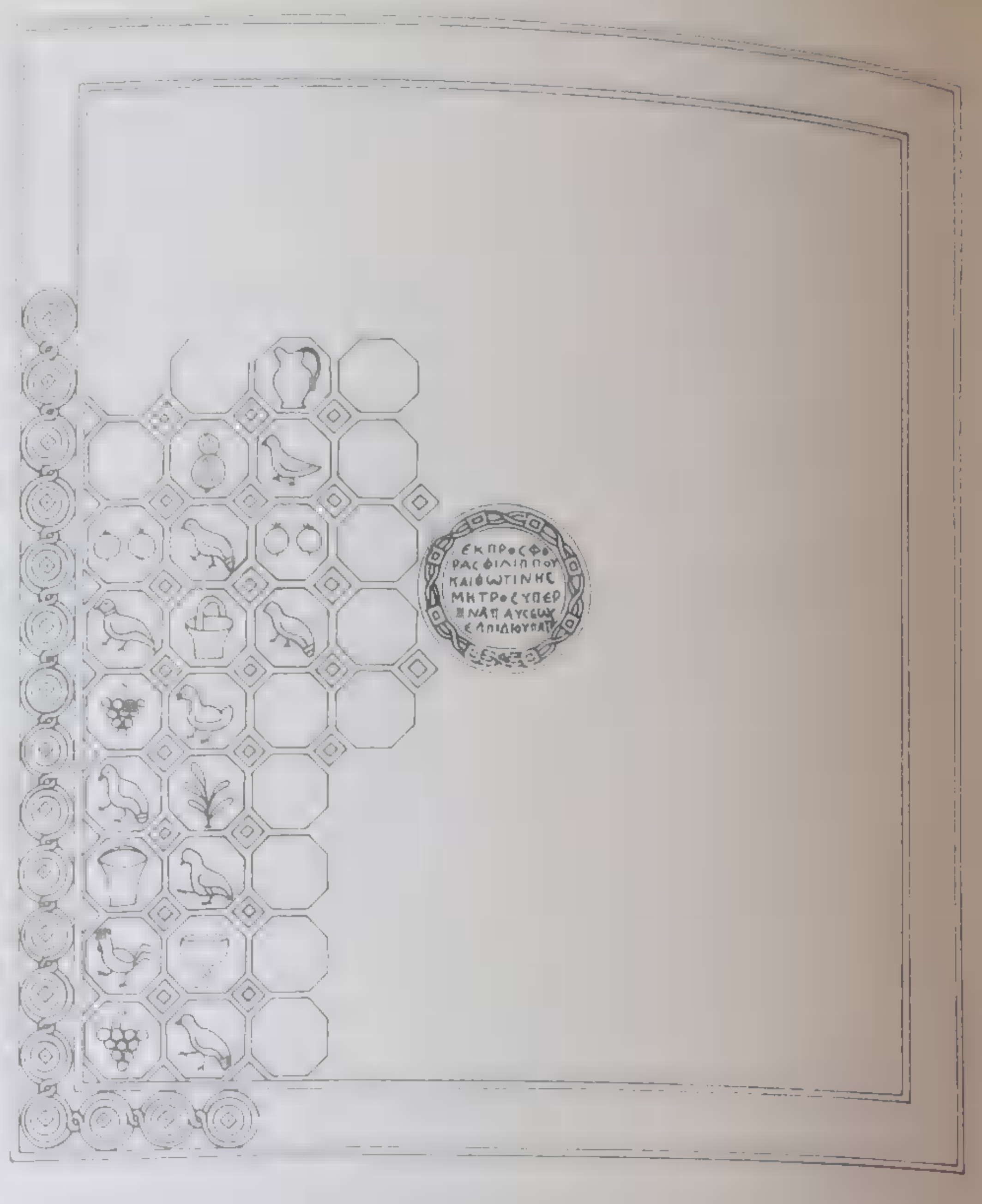

Ἐκ προσφο-
ρᾶς Φιλίππου
καὶ Φωτίνης
μητρὸς ὑπὲρ
ἀναπαύσεως
Ἐλπιδίου πατρός

« Par suite du don de Philippos et de Phôtina (sa) mère, pour le repos de l'âme d'Elpidios (son) père ».

Une guirlande entoure ce médaillon ; elle est faite, dans la partie gauche conservée, d'un entrelacs de deux touffes de brins, dont chaque boucle, entre les points d'intersection, est sertie d'un cabochon rectangulaire. Le médaillon occupe également les cinquième et sixième octogones de la septième ligne ; les autres portent deux grenades et ce qui pourrait être un paon de profil, tourné à droite vers le médaillon. Dans la huitième ligne, le premier octogone est resté caché, le deuxième contient un fruit bilobé que j'identifierais comme un cédrat de forme schématisée comme un « 8 », sans mouche terminale ; il est suivi d'un oiseau à queue courte, quelque passereau sans doute. Dans la neuvième ligne, le troisième octogone contient une cruche à une anse, assez simplifiée, et il ne reste rien de visible dans la neuvième rangée d'octogones.

Une série d'assez grandes dalles E-O longent, exactement au même niveau de surface, le raccord unique, jusqu'à la hauteur du troisième rang d'octogones. Là, le dallage est perturbé : on a enlevé une dalle épaisse et déplacé deux autres à l'E et à l'O. Ces dernières longent maintenant le vide longitudinal laissé par la dalle absente, formant une sorte de caniveau qui se poursuit plus loin vers le N. Après deux autres dalles N-S, qui suivent l'alignement du raccord orné de sa ligne de losanges et carrés, la mosaïque reprend, élargie par le doublement du raccord orné. Aucun indice ne permet, sans fouille, de voir si ce décrochement dans le tracé du tapis est original ou non.

Datation et style

Nous pouvons, sur la foi des parallèles qui s'établissent pour la mosaïque, sa composition, ses motifs et son inscription, attribuer ce pavement au VIe s.

La gamme des couleurs « automnales » de ce pavement est celle de la plupart des mosaïques de pavements de cette région volcanique.

À Rihab[5], les géométries et les ornements les plus complexes sont réalisés dans les mêmes tons de gris, rouges et jaunes que l'on a seuls utilisés ici, et il en va de même à Heït[6] et jusqu'aux bords du lac de Tibériade où tous les tapis de l'église d'el-Koursi, sauf la bordure de la nef, suivent la même gamme[7].

Le vocabulaire ornemental est particulièrement sobre : pas d'entrelacs multiples, un minimum de décor dans les espaces vides. Ce n'est pas un pavement luxueux, mais il a été posé avec soin. C'est un bon travail artisanal pour

5. Voir U. Lux, *Der Mosaikfußboden der Menas-Kirche in Rihab*, dans *Z.D.P.V.*, 83, 1967, pl. 13-17. Les autres pavements d'églises dégagées sur le site sont dans la même gamme de tons pour le décor géométrique et ornemental ; il s'agit des églises de Saint-Paul, de Sainte-Sophie, de Saint-Basile, de Saint-Étienne, du Prophète-Isaïe et celle sur laquelle est installée la maison d'Ahmed Mekasi : voir M. Piccirillo, *Le antichità di Rihab dei Benê Hasan*, dans *L.A.*, XXX, 1980, p. 317-350, pl. 29-58, mais sans couleurs (= Id., *Chiese e Mosaici*, *I*, p. 63-96, pl. 49-80).
6. Pour la description des couleurs des tesselles utilisées à l'église de Heït, voir p. 122.
7. Voir p. 169.

lequel nous avons un nombre de parallèles en Palestine dans des bâtiments d'importance secondaire, tels l'église de la Kathisma à Ramat Rahel (Khirbet Abou Boureik ou Khirbet Salih)[8], ou les salles découvertes à Ascalon-Barnea[9] par exemple. Les réseaux géométriques contenant le même choix d'oiseaux, fruits, feuilles, paniers et rameaux à feuilles sont généralement plus chargés ; ainsi l'entrelacs de carrés et cercles à oiseaux, fruits, feuilles et poisson de la chapelle funéraire près du tombeau de l'évêque Jacob à Jérusalem[10], qui comporte des fleurettes dans tous ses écoinçons bien que ce soit une des compositions les plus sobres dans cette série de réseaux géométriques à décor figuré multiple. Toujours sur la rive droite du Jourdain, on trouve probablement dans les salles du Monastère de la Dame Marie de Beisân les schémas dont l'esprit est le plus voisin de celui du présent pavement, en particulier la grande composition orthogonale de cercles entrelacés de la chapelle G[11], avec ses oiseaux un peu raides dans chaque médaillon de cercle. On doit toutefois souligner que techniquement le pavement d'el-Kérak est plus fin que ceux du monastère de Beisân. C'est en cela, mais aussi dans la maîtrise de l'ornement discrètement habité, que ce pavement partage le style des mosaïques d'églises découvertes dans des sites bien plus voisins, en Transjordanie à Rihab[12] et, ces dernières années, à Khirbet Samra, au SE de Bosra[13]. En particulier, la composition identique d'octogones adjacents de l'Église C (ou Ouest, ou « 81 ») de Samra permet de pratiquer un rapprochement concernant autant l'exécution que le répertoire.

Le cadre du médaillon de l'inscription, tressé et serti de cabochons carrés assez nombreux (huit en tout, si le décor se poursuit tout autour et ne s'interrompt pas pour un nœud à ténias dans le bas puisqu'il y en a deux sur le quart de cercle conservé), ne connaît pas, me semble-t-il, de parallèle précis dans la mosaïque de pavement. Au mieux, on évoquera le sol d'une petite chapelle, ou cellule, trouvé au S de l'église Saint-Étienne de Jérusalem[14] où, autour de l'agneau dans le centre du quadrillage, court un tore serti de quatre cabochons circulaires, en croix.

L'inscription

L'inscription apporte une note particulière, de caractère funéraire, à ce décor. Du fait de sa présence, on pourrait hésiter entre l'identification de la salle comme une nef d'église ou comme une chapelle funéraire. Quant à ses

Fig. 129. Détail des mosaïques de la nef

dimensions, la chapelle du monastère de Beisân, évoquée plus haut, est d'un gabarit semblable[15], celui en fait de la plupart des chapelles à nef unique en Palestine, qu'elles soient funéraires ou non, ce qui fait que la taille de la salle ne nous est d'aucun secours. Quant au type de l'inscription, celles qui, dans la nef centrale de trois des églises de Rihab, commémorent l'offrande de la mosaïque ont été faites, comme à el-Kerak, pour le repos de l'âme d'un ou plusieurs fidèles : « ὑπερ ἀφέσεως ἁμαρτιῶν καὶ ἀναπαύσεως γονέων » dans l'église Saint-Ménas[16], « ὑπὲρ μνείας καὶ ἀναπαύσεως τῶν γονεων » dans l'église du Prophète-Isaïe[17], « pour le salut » d'une série de personnes et « pour le [repos ?] de leurs parents » dans l'église Saint-Basile[18]. De façon tout à fait comparable l'inscription de l'église des Saints-Lot-et-Procope de Khirbet el-Mekhayet commémore, devant le chancel, la fondation et l'achèvement de l'église, avec mention du clergé, puis celle des donateurs ; et cela se termine par la formule « pour le salut » d'un tel, « pour le repos de l'âme » d'un tel, « et pour ceux qui ont contribué (et dont) le Seigneur connaît les noms »[19]. Les parallèles précédents permettent de mettre en évidence que l'inscription n'est pas d'un caractère exclusivement funéraire ; elle commémore une offrande, et les diverses intentions qui lui étaient liées. Nul doute que cette intention aura été mentionnée accompagnant l'annonce de l'offrande faite, lors de la lecture des diptyques dans l'office de cette petite église.

8. Voir Y. Aharoni, *Excavations at Ramat Rahel, 1954. Preliminary Report*, dans *I.E.J.*, VI, 1956, pl. 10, A.
9. Voir *Chronique archéologique*, dans *R.B.*, 77, 1968, pl. XLIX.
10. Reproduit dans H. Vincent et F.M. Abel, *Jérusalem*, II, pl. XLIII.
11. Voir G.M. Fitzgerald, *A Sixth Century Monastery*, pl. XIV.
12. Bibl. : p. 36 n. 11, p. 249 n. 28.
13. Reproduction du pavement à octogones dans M. Piccirillo, *Chiese e Mosaici*, *I*, pl. 87. Publication finale en cours par les soins de J.-B. Humbert, A. Desreumaux, P. Donceel-Voûte *et al.*
14. Voir H. Vincent et F.M. Abel, *op. cit.*, pl. LXXVIII, 4.
15. Cette chapelle a une longueur totale de 11,80 m sur une largeur de 6,20 m, d'après G.M. Fitzgerald, *op. cit.*, p. 3.
16. Voir S. Mittmann, *Die Mosaikinschrift der Menas-Kirche in Rihab*, dans *Z.D.P.V.*, 83, 1967, p. 42-45.
17. Voir M. Avi Yonah, *Greek Christian Inscriptions from Rihab*, dans *Q.D.A.P.*, 13, 1948, p. 70, et, en dernier lieu, M. Piccirillo, *op. cit.*, p. 74.
18. M. Avi Yonah, *op. cit.*, p. 69 ; M. Piccirillo, *op. cit.*, p. 71.
19. D'après la traduction de P. Lemaire, *Mosaïques et inscriptions d'El Mehayet*, dans *R.B.*, 43, 1934, p. 395.

[illegible] KFFIR

[illegible] 1:50 000, feuille NI-37-I-2a, [illegible] 36°34', « Kheurbet Kafa » ; G. [illegible] III, carte 2.C.V.23, dans le « Gebel el- [illegible]

[illegible] H.C. BUTLER, Architecture, II, B5, p. 149-150, p. 241 ; [illegible] J. LASSUS et G. TCHALENKO, [illegible] p. 76-77 ; J. LASSUS et G. TCHALENKO, [illegible] p. 117-119 ; G. TCHALENKO, *Villages*, p. 31, n. 5, [illegible] pl. X et XIII ; ID., *Eglises*, I, pl. 428- [illegible] II, fig. 306.

En 1951, au cours de l'étude sur les ambons syriens, M. Tchalenko dégagea l'exèdre sur les côtés S et E et put ainsi observer une partie du sol de l'église.

L'ensemble fut laissé en place. Le dallage de l'exèdre manquait dans la partie centrale, les dalles ayant été enlevées dès avant la chute des parties en élévation de l'église.

L'édifice

Petite église à nef unique et à abside elliptique saillante construite en pierres de taille de calcaire. Un portique rectangulaire à piliers entoure l'abside et lui est tangent. La façade S est précédée d'un portique ; il se termine à l'E par un martyrium carré, postérieur à la construction de l'église, qui communique largement, par un bel arc, avec l'intérieur de l'église à hauteur des marches du sanctuaire, et par une porte avec le portique. Une exèdre-bêma occupe la plus grande partie de la surface de la nef dans sa moitié occidentale. Les deux portes de l'église s'ouvrent dans la façade S, l'une en alignement avec la courbe de l'exèdre, l'autre dans l'alignement avec sa face E.

Les pavements

La nef de l'église a un sol qui est constitué par le roc arasé sur lequel l'édifice fut bâti. L'exèdre par contre possède un pavement de dalles, posées sur un remblai de moellons, gravier et terre. Épaisses en moyenne de 22 cm, elles sont encastrées assez irrégulièrement les unes dans les autres et ne dessinent pas précisément le plan intérieur du socle du podium de l'exèdre. Les blocs pavant le vestibule qui précède le podium de l'exèdre sont larges d'environ 45 cm, placés dans le sens de la longueur de la tribune et limités à l'E par une rangée transversale d'autres blocs. L'exèdre est à trois niveaux : une marche surélève le portillon et le parapet de l'entrée, une deuxième mène au niveau du vestibule et, un degré plus haut encore, s'établit la plate-forme principale.

Le chœur s'avance de moins de 2 m dans la nef. Sur les trois côtés, deux marches s'élèvent à son niveau, matérialisé par de grandes dalles de calcaire ; l'autel n'y a laissé aucune trace.

Datation

L'ensemble de l'église est daté d'une époque suivant de près celle de la construction de la grande basilique de

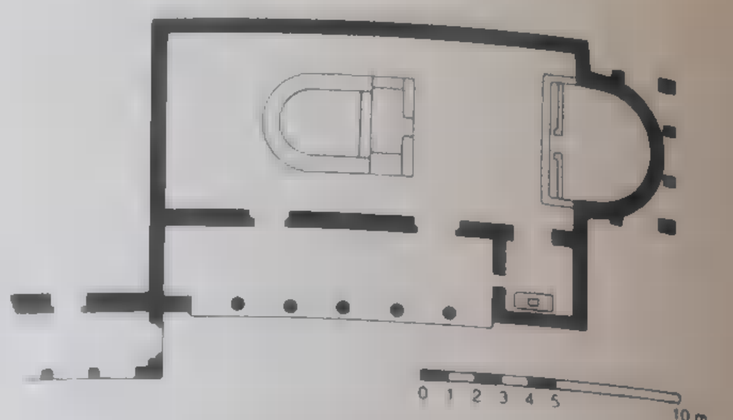

Fig. 130. Plan.

Qalblôzé dans la seconde moitié du Ve s. M. Tchalenko ne dissocie pas la construction de l'exèdre de celle de l'édifice. Dallages et sol de roc arasé peuvent donc être considérés comme contemporains de l'église et situés chronologiquement [redacted] l'époque de l[redacted] campagne de construction originale.

Organisation de l'intérieur

Les deux endroits qu'on désirait surélever ont seuls reçu un pavement additionnel, posé sur la roche-mère. C'est de la même pierre calcaire que proviennent les dalles. Ces sols sont évidemment plus faciles à réaliser par l'équipe même qui taille et appareille les pierres fraîchement détachées du roc.

L'exèdre et le sanctuaire étant seuls dallés, il en résulte une mise en valeur de ces deux pôles de la liturgie. On imagine qu'idéalement les constructeurs auraient pu choisir une surface de rocher à deux petites buttes, l'une pouvant servir pour le podium du sanctuaire, l'autre pour celui du bêma[1]. En l'absence de ce relief naturel, il fallut procéder à l'aménagement d'élévations de terrain artificielles, sous cette forme de podiums aménagés au-dessus de la roche aplanie qui servit pour le reste de l'église.

Étant donné la forte avancée de l'exèdre vers l'O de la nef unique, il ne restait que peu de place pour les fidèles à l'avant de celle-ci ; sans doute disposaient-ils également des espaces restés libres entre les flancs de l'exèdre et les murs de façade N et S. La limite orientale à respecter par les paroissiens aurait été, comme à Goubellé, où elle est matérialisée par des plaques de chancel (fig. 57), l'alignement de la porte E sous portique et la face E du bêma.

1. On se souvient ici de l'identification symbolique du bêma avec Jérusalem et de son [redacted]l avec le rocher du Golgotha, telle qu'on la trouve dans des textes liturgiques syriens (voir plus loin p. 485-489), l'ensemble du bêma étant même identifié avec le Golgotha dans certains textes (ainsi le « *Livre du Guide* » *de Yahya ibn Jarir*, traduction de G. KHOURI-SARKIS). Il n'est pas exclu qu'il s'agisse ici d'un de ces symboles attribués *a posteriori* à des faits établis ou des installations existantes. L'habitude de voir le bêma installé en hauteur dans la nef, à la façon d'un roc, visible de tous, a dû tout naturellement inspirer sa comparaison, puis son identification, [redacted] ce roc célèbre entre tous dans le monde chrétien ; voir ci-dessus p. 132 n. 30 et p. 485-488, où l'hypothèse contraire est également envisagée.

KHIRBET MOÛQA

Localisation : *Carte du Levant*, feuille Maarret enn-Namâne, NI-37-XIX-4a : « Moûqa ». Long. : 36°38′ ; lat. : 35°30′ ; R. DUSSAUD, *Topographie*, carte VIII.B.1 (Mouqa), pas dans le texte ; ID., *apud* [redacted]. MOUTERDE, *Rapport sur une mission épigraphique* [redacted] *Haute Syrie*, dans *Syria*, X, 1929 (carte dans la note additionnelle, p. 128) ; G. TCHALENKO, *Villages*, carte 3, D.XIII, 12. Au NE d'Apamée.

Bibl. : J.-Ch. BALTY, K. CHÉHADÉ, W. VAN RENGEN, *Herbet Mûqa* ; H. SEYRIG, *apud* G. TCHALENKO, *op. cit.*, III, Appendice II, p. 36 (n° 39 A).

La mosaïque fut découverte en 1950 au cours des travaux de construction de la mosquée du village de Moûqa, dont le nom ancien est Bsannos, site désigné ensuite comme le Khirbet Moûqa[1]. On ne pratiqua ni fouille ni sondage et l'on se contenta de nettoyer certaines parties du pavement, qui put être étudié et photographié sur place par les auteurs de la publication d'ensemble durant le mois d'octobre 1967.

Les pavements de quatre des six travées de la nef et d'une partie de l'abside servirent à nouveau dans la mosquée. A l'extérieur de celle-ci, la mosaïque géométrique du bas-côté N, toujours visible, constitue une plate-forme ornée tout le long de la façade d'entrée de la mosquée. Elle est en bon état malgré [redacted] fonction actuelle de pavement et bien qu'à l'air libre. La mosaïque du bas-côté S est recouverte d'une pellicule de sable, de même que celle de la première travée et de la moitié de la seconde travée de la nef.

L'édifice

La mosquée actuelle de Khirbet Moûqa fut établie sans aucune fondation sur une mosaïque d'église. De celle-ci aucun mur n'est conservé, ses pierres ayant sans doute été réutilisées. L'église se présentait comme un rectangle peu allongé (dim. int. : 12,30 m de longueur, largeur de la nef centrale : 5,90 m, du bas-côté N 2,10 m, et du bas-côté S 1,55 m) pourvu d'une abside orientale dont le diamètre fut estimé à 4,20 m. Celle-ci était précédée d'une estrade de chœur large de 1,50 m d'O en E et surélevée de 0,28 m par rapport au niveau des nefs. Grâce aux restes de deux des socles de colonnes séparant la nef et le bas-côté S, et aux arrachements de quatre autres dans le pavement, on peut restituer six travées, c'est-à-dire deux rangées de six supports. On ignore comment elles se raccordaient aux murs E et O. Elles ne se répondaient pas exactement du N au S et les supports étaient inégalement espacés[2]. En l'absence de toute fouille, on ne sait quel était l'aspect de la façade occidentale et de l'ensemble du chevet.

Les mosaïques

Tesselles d'une taille moyenne, de 0,9 à 1 cm. Densité : environ 109 cubes au dm^2. Matière : calcaire surtout. Couleurs : blanc, noir, brun, un jaune clair, un jaune moutarde, un vert grisâtre, un

1. Voir J.-Ch. BALTY *et al.*, *op. cit.*, p. 4 ; c'est alors qu'on releva l'inscription de la nef, publiée par H. SEYRIG *apud* G. TCHALENKO, *op. cit.*, III, p. 36.
2. C'est ainsi que j'ai, en accord avec le fouilleur, restitué des entrecolonnements différents dans l'un et l'autre alignement, et que je n'ai pas repris, [redacted] fig. 131, le rythme d'implantation restitué en fig. 1 chez J.-Ch. BALTY *et al.*, *op. cit.* J'ai en outre augmenté, le long des mosaïques conservées, la profondeur de l'abside : son tracé semi-circulaire ne devait s'amorcer qu'au-delà du tapis rectangulaire inscrivant l'emplacement de l'autel.

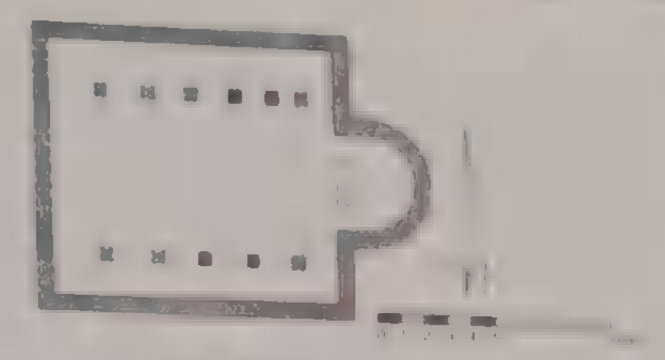

Fig. 131. Plan.

[redacted] et un gris bleuté, un vert-noir foncé, [redacted] vert clair[3], un rose clair, un rose saumon, un [redacted] brique et un rouge grenat lie-de-v[redacted]. Des dégradés sont exécutés systématiquement avec les rouges et roses, les verts [redacted] les brun jaune, moutarde [redacted] jaune clair. Technique de pose moyennement serrée, joints toujours visibles, parfois assez larges autour des cubes taillés [redacted]le ou trapèze.

Les restes de pavement qui ont été relevés dessinent dans la nef centrale un grand tapis longitudinal orné de deux grands panneaux d'environ 4,30 sur 4,40 m, qu'une rallonge relie [redacted] la marche du sanctuaire. Une bande blanche sert de raccord extérieur et double la bordure à l'intérieur. Celle-ci est large de 45 cm et se compose d'octogones adjacents formant une ligne simple sur les côtés N, E [redacted] S, et double à l'O. Dessinés en noir, les octogones sont alternativement blanc et jaune moutarde, ornés de cinq petits carrés dentelés sur la pointe à emboîtements noir/rouge brique/rose saumon/blanc dans les octogones jaunes. Les intervalles forment des triangles à emboîtements rose/noir/vert clair/blanc/noir.

Le premier panneau de l'O est carré et inscrit un grand cercle à composition centrée. Les écoinçons sont ornés alternativement d'une composition de filets dentelés et d'une composition de zigzags traitées en arc-en-ciel, dans les mêmes tons que le motif central. Des entrelacs y dessinent une couronne de huit médaillons ronds autour d'un grand cercle en médaillon central. Les entrelacs sont formés par quatre bandes différentes : un câble, une tresse à deux brins, une ligne de calices tête-bêche et un large ruban ondé. Tous trois utilisent les mêmes dégradés de couleurs, c'est-à-dire la séquence rouge brique/rose/blanc pour la tresse, encadrée de noir, alternant pour la ligne de calice tête-bêche et pour le ruban ondé, avec le dégradé vert foncé/vert clair/blanc. Dans le ruban ondé, la bande de couleur la plus foncée est frappée d'une demi-croisette blanche. Le câble est rouge brique/rose/blanc/vert clair/vert foncé et encadré de noir. Entre les cercles, les écoinçons extérieurs portent un décor en arc-en-ciel de chevrons dessinés en filets dentelés noir/blanc/rose/rouge brique/noir/blanc/vert clair/noir, tandis que les écoinçons intérieurs sont ornés d'emboîtements de triangles en dégradé noir/brique/jaune/blanc/noir. Les médaillons en couronne et le fragment du médaillon central conservés sont encadrés d'une tresse à deux brins et d'une bande en dégradé. Les petits médaillons contiennent chacun un oiseau coloré et une plante. On ignore quel était le motif

3. Ce vert clair, décrit comme « vert d'eau » dans la publication, est, avec le « rose saumon » et le « jaune moutarde » parmi les tons de pierre utilisés de façon caractéristique par les mosaïstes de la région d'Apamée.

Fig. 132. Détail du premier champ de la nef.

central ; selon la meilleure hypothèse, c'était également un vase, ou un panier, avec un grand volatile.

Le second panneau porte également une composition centrée. Elle est organisée au moyen d'un méandre constitué par un câble et une tresse à deux brins qui dessine des svastikas successivement à double retour et à redans, alternant avec des carrés dans les angles du panneau, et avec des absides rectangles dressées au milieu des côtés. Un médaillon central se rattache aux absides par un simple lacis. Les petits panneaux carrés d'angle sont ornés de compositions à effet d'arc-en-ciel dont deux sont conservés : une en série d'accolades et une en filets dentelés. Les écoinçons, encadrés par un câble à bords droits, portent une amphore[4], à deux anses en « S » face au col et à panse godronnée, d'où s'échappent deux rameaux de lierre. Dans chacun des champs en abside, un volatile est perché sur un vase : un paon de profil et un paon faisant la roue vu de face sont perchés sur des amphores, un faisan est perché sur une vasque dont le pied était endommagé, et un faisan sur une vasque, dont le haut pied est en colonnette moulurée, est flanqué de deux petits oiseaux. Le médaillon central porte une inscription grecque de neuf lignes, en noir sur fond blanc[5].

Βουλήσι τοῦ ἁγίου Θ(εο)ῦ
ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας καὶ
ἀρίστης μνήμης ἐπισκόπου
Ἰωάννου, Κυριάδης διάκονος
τὴν ἐκλησίαν ἀνενέωσεν. Ἐπὶ δὲ
τοῦ ὁσιοτάτου ἐπισκόπου Μαρκέλλου
καὶ Μαρέα πρεσβυτέρου, ὁ αὐτὸς
Κυριάδης τὸ ψηφὶν ἐποίη-
σεν ἔτους ϚΨ.

4. J.-Ch. Balty et al., op. cit., p. 11, utilisent le terme « calice » [illegible] ni ce [illegible] : le vase profond de grande taille [illegible] de prime abord, ne [illegible] la large panse, entre dans la catégorie des amphores.

5. Il s'agit de l'inscription n° 1 publiée par W. Van Rengen, *op. cit.*, p. 25, et plan dépliant. Lettres noires sur fond blanc. Notons la forme des lettres suivantes : [illegible], Δ, Μ, Ѡ, et un *omicron* de très petite taille à la fin de la l. ■ où il est encadré par la patte incurvée du λ et le bras gauche du Υ. Les hastes des *alpha*, *delta* et *lambda* sont tantôt obliques, tantôt, pour celle de gauche, droites. Abréviation habituelle du *nomen sacrum* ΘΥ = Θεοῦ ; l. 5 : il manque un κ à ἐκκλησίαν, oubli fréquent ; l. 6 *omicron* au lieu d'*oméga* dans ὁσιωτάτου.

« Par la volonté du Dieu saint, au temps de l'évêque Ioannès de bienheureuse et parfaite mémoire, le diacre Kyriadès ■ fait restaurer l'église. Également, au temps du très vénérable évêque Marcel et du prêtre Maréas, le même Kyriadès ■ fait poser la mosaïque, en l'an 706. »

L'année 706 des Séleucides correspond à 394/395 ap. J.-C.[6].

Le grand intérêt de cette inscription repose dans la mention de deux évêques dont les noms, la succession et la date (jalon chronologique dans le second épiscopat) sont donnés. Il s'agit de deux métropolites d'Apamée, Jean suivi de Marcel, tous deux déjà connus par ailleurs. L'utilisation du mot μνήμης est une référence certaine à la mémoire, d'ailleurs qualifiée de « bienheureuse », d'un défunt, en l'occurrence l'évêque et métropolite Jean décédé avant ou pendant l'année 394/395.

Bas-côté N : un seul tapis en occupe toute la longueur conservée pour une largeur de 1,40 à 1,45 m. Le large raccord blanc, aux tesselles posées perpendiculairement aux murs puis parallèlement, est coupé par un triple filet noir/rouge brique. Un cadre noir entoure les méandres de svastikas en pannetons de clé qui composent orthogonalement le champ. Dessinés en noir, les pannetons de clé sont alternativement blanc et jaune moutarde. Un losange dentelé avec emboîtement noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir orne les pannetons de clé blancs, tandis que les jaunes portent un losange dentelé à emboîtements noir/gris/gris clair/blanc/noir.

Bas-côté S : pavement organisé également selon un seul grand tapis géométrique avec inscription insérée environ au cinquième de la longueur à l'E. Un raccord blanc est suivi d'un filet noir de part et d'autre d'une bande blanche servant de bordure au champ en composition d'octogones sécants et adjacents. Les petits carrés ainsi déterminés sont à emboîtements soit noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir/rose, soit noir/gris-bleu/vert clair/blanc/noir/rose. Les hexagones oblongs ainsi délimités sont alternativement jaune, moutarde et blanc ; les hexagones jaunes sont alignés parallèlement au mur S et ornés d'un losange dentelé noir/gris-bleu/vert clair/blanc/noir, les hexagones blancs portent un losange dentelé à dégradé noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir. Une inscription de cinq lignes s'insère dans un rectangle de 0,70 m sur 0,40 m à hauteur du deuxième entrecolonnement de l'E[7]. Dans un cadre noir, les lettres sont formées de cubes noirs sur un fond blanc[8].

Fig. 133. Le collatéral S.

Κύριε, μνήσθητι και
τῶν δούλων σου
Ἡλιοδώρου και
Ἀκκίβα και παντὸς
τοῦ οἴκου αὐτῶν

« Seigneur, souviens-toi aussi de tes serviteurs Héliodoros et Akkiba et de toute leur maison. »

Il s'agit d'une formule de commémoration d'un don fait à l'église[9] en vue de l'exécution de cette mosaïque ; elle suit la formulation habituelle des diptyques. Cette inscription est très proche, formellement, de la grande inscription de la nef. Par son contenu elle complète cette dernière, citant les fidèles laïcs ayant contribué au financement des travaux lancés par le clergé mentionné dans la nef.

Les tapis d'entrecolonnements mesurent de 1,05 à 1,20 m sur 0,55 à 0,60 m. Ils sont dépourvus de bordure et ornés de motifs traités en arc-en-ciel. Dans la colonnade N, un seul petit tapis subsiste qui constitue actuellement le seuil de la mosquée. Des lignes en zigzags parallèles

6. L'erreur de date (384/385) publiée par W. Van Rengen, p. 25 (une date selon l'ère des Séleucides, qui débute en octobre 312 av. J.-C., se calcule en soustrayant 312/311, voir V. Grumel, *La chronologie*, p. 209-210) remonte sans doute telle quelle à la coquille qui apparaît dans H. Seyrig *apud* G. Tchalenko, *op. cit.*, III, p. 36, faite à l'occasion de la première publication de cette inscription. Cette faute de calcul ■ été relevée et corrigée déjà par R. Harper, *Excavations*, p. 332, n. 9. Elle avait conduit les auteurs (voir J.-Ch. Balty, W. Van Rengen et K. Chéhadé, *op. cit.*, p. 26, n. 3) à une discussion sur la question des évêques connus d'Apamée et sur la cohésion interne du décor, qui n'a donc pas de raison d'être.

7. Inscription n° 2 sur le plan dépliant et n° 3 dans le texte p. 27 sv., dans J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*

8. Forme des lettres : comme l'inscription précédente ; noter que le Δ et le Λ sont cependant sans hastes verticales ; pas d'abréviations ni de ligatures.

9. W. Van Rengen, dans J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*, a bien souligné ■ fréquence de cette formule (voir également plus loin, p. 473). L'auteur fait une remarque également sur l'origine sémitique de l'anthroponyme Akkiba ; ce nom est porté aussi par le diacre chargé de la garde, le « paramonarios », de l'église cruciforme de Qaousiye (voir p. 28).

Fig. 132. Détail du premier champ de la nef.

central ; selon la meilleure hypothèse, c'était également un vase, ou un panier, avec un grand volatile.

Le second panneau porte également une composition centrée. Elle est organisée au moyen d'un méandre constitué par un câble et une tresse à deux brins qui dessine des svastikas successivement à double retour et à redans, alternant avec des carrés dans les angles du panneau, et avec des absides rectangles dressées au milieu des côtés. Un médaillon central se rattache aux absides par un simple lacis. Les petits panneaux carrés d'angle sont ornés de compositions à effet d'arc-en-ciel dont deux sont conservés : une en série d'accolades et une en filets dentelés. Les écoinçons, encadrés par un câble à bords droits, portent une amphore[4], à deux anses en « S » face au col et à panse godronnée, d'où s'échappent deux rameaux de lierre. Dans chacun des champs en abside, un volatile est perché sur un vase : un paon de profil et un paon faisant la roue vu de face sont perchés sur des amphores, un faisan est perché sur une vasque dont le pied était endommagé, et un faisan sur une vasque, dont le haut pied est en colonnette moulurée, est flanqué de deux petits oiseaux. Le médaillon central porte une inscription grecque de neuf lignes, en noir sur fond blanc[5].

Βουλήσι τοῦ ἁγίου Θ(εο)ῦ
ἐπὶ τοῦ τῆς μακαρίας καὶ
ἀρίστης μνήμης ἐπισκόπου
Ἰωάννου, Κυριάδης διάκονος
τὴν ἐκλησίαν ἀνενέωσεν. Ἐπὶ δὲ
τοῦ ὁσιοτάτου ἐπισκόπου Μαρκέλλου
καὶ Μαρέα πρεσβυτέρου, ὁ αὐτὸς
Κυριάδης τὸ ψηφὶν ἐποίη-
σεν ἔτους ϛΨ.

4. J.-Ch. Balty et al., op. cit., p. 12, utilisent le terme « calice » ; ni ce terme ni celui de « cratère » que j'avais voulu utiliser de prime abord, ne conviennent ; le vase profond, de grande taille, à col étroit par rapport à sa large panse, entre dans la catégorie des amphores.

5. Il s'agit de l'inscription n° 1 publiée par W. Van Rengen, *op. cit.*, p. 23-25, et plan dépliant. Lettres noires sur fond blanc. Notons la forme des lettres suivantes : Α, Δ, Μ, Ѡ, et un *omicron* de très petite taille à la fin de la l. 6 où il est encadré par la patte incurvée du Λ et le bras gauche du Υ. Les hastes des *alpha*, *delta* et *lambda* sont tantôt obliques, tantôt, pour celle de gauche, droites. Abréviation habituelle du *nomen sacrum* ΘΥ = Θεοῦ ; l. 5 : il manque un κ à ἐκκλησίαν, oubli fréquent ; l. 6 : *omicron* au lieu d'*oméga* dans ὁσιωτάτου.

« Par la volonté du Dieu saint, au temps de l'évêque Ioannès de bienheureuse et parfaite mémoire, le diacre Kyriadès a fait restaurer l'église. Également, au temps du très vénérable évêque Marcel et du prêtre Maréas, le même Kyriadès a fait poser la mosaïque, en l'an 706. »

L'année 706 des Séleucides correspond à 394/395 ap. J.-C.[6].

Le grand intérêt de cette inscription repose dans la mention de deux évêques dont les noms, la succession et la date (jalon chronologique dans le second épiscopat) sont donnés. Il s'agit de deux métropolites d'Apamée, Jean suivi de Marcel, tous deux déjà connus par ailleurs. L'utilisation du mot μνήμης est une référence certaine à la mémoire, d'ailleurs qualifiée de « bienheureuse », d'un défunt, en l'occurrence l'évêque et métropolite Jean décédé avant ou pendant l'année 394/395.

Bas-côté N : un seul tapis en occupe toute la longueur conservée pour une largeur de 1,40 à 1,45 m. Le large raccord blanc, aux tesselles posées perpendiculairement aux murs puis parallèlement, est coupé par un triple filet noir/rouge brique. Un cadre noir entoure les méandres de svastikas en pannetons de clé qui composent orthogonalement le champ. Dessinés en noir, les pannetons de clé sont alternativement blanc et jaune moutarde. Un losange dentelé avec emboîtement noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir orne les pannetons de clé blancs, tandis que les jaunes portent un losange dentelé à emboîtements noir/gris/gris clair/blanc/noir.

Bas-côté S : pavement organisé également selon un seul grand tapis géométrique avec inscription insérée environ au cinquième de la longueur à l'E. Un raccord blanc est suivi d'un filet noir de part et d'autre d'une bande blanche servant de bordure au champ en composition d'octogones sécants et adjacents. Les petits carrés ainsi déterminés sont à emboîtements soit noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir/rose, soit noir/gris-bleu/vert clair/blanc/noir/rose. Les hexagones oblongs ainsi délimités sont alternativement jaune, moutarde et blanc ; les hexagones jaunes sont alignés parallèlement au mur S et ornés d'un losange dentelé noir/gris-bleu/vert clair/blanc/noir, les hexagones blancs portent un losange dentelé à dégradé noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir. Une inscription de cinq lignes s'insère dans un rectangle de 0,70 m sur 0,40 m à hauteur du deuxième entrecolonnement de l'E[7]. Dans un

Fig. 133. Le collatéral S.

cadre noir, les lettres sont formées de cubes noirs sur un fond blanc[8].

Κύριε, μνήσθητι καὶ
τῶν δούλων σου
Ἡλιοδώρου καὶ
Ἀκκίβα καὶ παντὸς
τοῦ οἴκου αὐτῶν

« Seigneur, souviens-toi aussi de tes serviteurs Héliodoros et Akkiba et de toute leur maison. »

Il s'agit d'une formule de commémoration d'un don fait à l'église[9] en vue de l'exécution de cette mosaïque ; elle suit la formulation habituelle des diptyques. Cette inscription est très proche, formellement, de la grande inscription de la nef. Par son contenu elle complète cette dernière, citant les fidèles laïcs ayant contribué au financement des travaux lancés par le clergé mentionné dans la nef.

Les tapis d'entrecolonnements mesurent de 1,05 à 1,20 m sur 0,55 à 0,60 m. Ils sont dépourvus de bordure et ornés de motifs traités en arc-en-ciel. Dans la colonnade N, un seul petit tapis subsiste qui constitue actuellement le seuil de la mosquée. Des lignes en zigzags parallèles

6. L'erreur de date (384/385) publiée par W. Van Rengen, p. 25 (une date selon l'ère des Séleucides, qui débute en octobre 312 av. J.-C., se calcule en soustrayant 312/311, voir V. Grumel, *La chronologie*, p. 209-210) remonte sans doute telle quelle à la coquille qui apparaît dans H. Seyrig *apud* G. Tchalenko, *op. cit.*, III, p. 36, faite à l'occasion de la première publication de cette inscription. Cette faute de calcul a été relevée et corrigée déjà par R. Harper, *Excavations*, p. 332, n. 9. Elle avait conduit les auteurs (voir J.-Ch. Balty, W. Van Rengen et K. Chéhadé, *op. cit.*, p. 26, n. 3) à une discussion sur la question des évêques connus d'Apamée et sur la cohésion interne du décor, qui n'a donc pas de raison d'être.

7. Inscription n° 2 sur le plan dépliant et n° 3 dans le texte p. 27 sv., dans J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*

8. Forme des lettres : comme l'inscription précédente ; noter que le Δ et le Λ sont cependant sans hastes verticales ; pas d'abréviations ni de ligatures.

9. W. Van Rengen, dans J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*, a bien souligné la fréquence de cette formule (voir également plus loin, p. 473). L'auteur fait une remarque également sur l'origine sémitique de l'anthroponyme Akkiba ; ce nom est porté aussi par le diacre chargé de la garde, le « paramonarios », de l'église cruciforme de Qaousiyé (voir p. 28).

Fig. 134. Un des deux paons à l'entrée du sanctuaire.

forment des dégradés où se succèdent les couleurs noir, gris, vert, blanc, noir, rouge, rose et blanc. Ces dégradés de tons sont les mêmes que ceux utilisés dans les tapis d'entrecolonnements S. Ceux-ci commencent, à l'O, par une composition en filets dentelés obliques, composition que l'on retrouve dans le troisième petit tapis conservé mais avec filets obliques dans l'autre sens (à 90°). Le deuxième tapis d'entrecolonnement conservé est une série de chevrons concentriques dessinés par des filets en zigzag. On la retrouve, identique, dans le cinquième entrecolonnement, le dernier à l'E, longeant le niveau du chœur.

Enfin, le quatrième tapis d'entrecolonnement porte une composition en damier dont les cases sont colorées de façon à dessiner un quadrillage oblique ; les cases en sont à multiples emboîtements.

Le chœur est surélevé d'une marche par rapport aux nefs. Il s'étend sur la largeur de la nef centrale et s'organise en une enfilade N-S de trois champs dont celui du centre est nettement le plus grand. Des deux champs latéraux seul celui de gauche fut retrouvé. Il était dépourvu de raccord et de bordure et portait une composition en quadrillage oblique de fines bandes entre lesquelles les cases emboîtent une série de carrés en dégradé de roses et jaune, avec un carré central noir/blanc ou vert.

La double bordure du champ central est en tore à dégradé, doublé d'une ligne de triangles dentelés. Sur un fond semé de petites roses sur tiges courtes, deux paons de profil sont affrontés à une amphore à panse godronnée et deux anses en « S » face au bord. L'amphore, cernée de noir, a des godrons gris-bleu/vert clair ; elle semble vide car l'ouverture du vase est également gris-bleu. Ces tons sont ceux de l'argent, la matière du vase représenté. Les paons sont peu colorés : gris-bleu surtout, jaune et rouge brique. Un petit oiseau, derrière chaque paon, complète la mise en page dans une gamme également discrète de couleurs bleu-gris et rose saumon. Une inscription de quatre lignes, sans cadre, se développe en deux fois deux lignes écrites en lettres noires sur fond blanc au-dessus et en dessous des paons[10].

1 `Επὶ τοῦ ὁσιοτάτου ἐπισκόπου ἡμῶν `Αλεξάνδρου
καὶ τοῦ εὐλαβ(εστάτου) πρεσβυτέρου ἡμῶν
Σιλουά[νου]
καὶ τῶν εὐλαβ(εστάτων) `Ιωάνου διακόνου καὶ
Δανιήλου ὑποδιακόνου ἐψηφώθη ἡ κόνχη ἔ-
του[ς...
ὑπὲρ εὐχῆς Εὐσεβίου καὶ Θεοδώρας +
γυνεκὸς αὐτοὺ [ἐ]ψ[ή]φωσαν τὴν κόνχ[ην].

« Du temps de notre très saint évêque Alexandros et de notre très pieux prêtre Silvanos, le très pieux Ioanès étant diacre et le très pieux Daniélos sous-diacre, l'abside fut pavée de mosaïque en l'an ... À la suite d'un vœu, Eusébios et Théodora, son épouse, ont fait paver l'abside en mosaïque. »

10. J.-Ch. Balty, K. Chéhadé et W. Van Rengen, *op. cit.*, inscription n° 1 sur le plan dépliant, pl. XVII, 1 et 2, et n° 2 dans le texte p. 25-26. Notons la forme des lettres Α, Α, Ε, Ζ, Φ et Ш parmi les majuscules carrées et rectangulaires. Abréviations : ΕΥΛΑΒ⸮ et ΕΥΛΑΒΒ ⸮ ; le petit ς d'abréviation est ici plus grand que d'habitude et prend la forme d'une sorte d'accolade, de même taille que le B. Ligatures : ΗΜΩΝ = ἡμῶν deux fois, et ΚΟΝΧΗ.

Cette inscription est un type de dédicace mixte[11] ; les deux premières lignes pourraient en avoir été recopiées sans modification de l'acte officiel dans lequel le don d'Eusèbe et Théodora fut consigné dans les chancelleries de l'Eglise, en même temps que le détail des travaux entrepris : en tête, au premier paragraphe, composition du clergé en place, puis date et contenu abrégé de l'acte ; enfin, l'ex-voto des donateurs. Curieusement, il reprend le détail des travaux exécutés. Cette répétition peut indiquer l'indépendance des deux formulaires, le second étant issu du stock d'inscriptions dont disposent les artisans[12] pour les commandes privées, c'est-à-dire financées et peut-être inspirées par de seuls laïcs.

Ce panneau inscrit est flanqué de deux petits tapis dont seul celui de gauche subsiste ; il est orné d'un quadrillage oblique de fines bandes entre lesquelles les intervalles contiennent un carré à emboîtements successifs, selon des dégradés de roses et jaune avec un carré central noir/blanc ou vert.

L'abside était pourvue d'une composition de lignes de zigzags, N-S, en arc-en-ciel noir/rose saumon/blanc (ou noir)/rose saumon/jaune moutarde. La bordure, dont rien ne subsiste, devait être réduite au strict minimum, car la face du mur d'abside est toute proche du champ. À l'entrée de l'abside se découpe dans un cadre de deux filets un panneau rectangulaire à fond blanc, avec quelques cubes noirs entièrement barbouillés de ciment. Il ne peut s'agir que de la place de l'autel, dont la dalle de base devait être cimentée en cet endroit, choisi et délimité d'avance.

Datation

La date de 394/395 ap. J.-C. fournie par l'inscription de la nef, sous l'évêque Marcel, concerne probablement tout le pavement de cette dernière. L'inscription du bas-côté S, qui ne cite que des fidèles, en est complémentaire. En outre, le style des pavements de ce collatéral, comme de celui du N, ne peut se situer très loin dans le temps de celui des nefs de Qaousiyé (fig. 5-8), de 387 ap. J.-C. Comme l'ont écrit les éditeurs, les trois nefs ont dû faire l'objet d'une même campagne de travaux[13]. Dans l'inscription de l'abside, par contre, tous les membres du clergé ont changé par rapport à ceux de la nef, et les éléments de la composition environnante appartiennent nettement au V^e s. L'évêque Alexandre qui est ici nommé est sans nul doute, comme Jean et Marcel de la première inscription, métropolite d'Apamée. On sait qu'à Marcel succédèrent sur le siège d'Apamée Agapet puis Polychronius avant Alexandre. Le dernier fut présent au concile d'Ephèse en 431, alors que son successeur, Domnus, se fit représenter au Brigandage d'Ephèse, en 449, et au concile de Chalcédoine, en 451, par l'évêque Mélèce de Larissa[14]. Par contre, on ne sait pas quand son épiscopat débuta[15]. De par le style j'aurais été encline à proposer le deuxième quart du V^e s. comme date d'exécution du tapis du chœur[16], les années '30 du siècle s'accordant en outre avec les années certaines de fonction de l'archevêque Alexandre d'Apamée.

Style et répertoire ornemental

On s'en est tenu à un décor essentiellement géométrique et ornemental, animé par des volatiles et quelques végétaux seulement. La mise en page des vases et oiseaux est discrètement symétrique ; elle est encore dans la tradition de la peinture murale romaine à représentations de jardins et fontaines. Le thème des oiseaux s'abreuvant et des oiseaux en paix est idéalement adapté à un pavement d'église ; c'est le thème que l'on a jugé apte par excellence à en orner l'intérieur[17].

L'unité de style et d'inspiration, les correspondances entre des détails d'exécution d'un point à l'autre du pavement des nefs — lettres des inscriptions, colons, losanges de remplissage dans les deux bas-côtés, discrétion des cadres — créent une impression d'homogénéité et

11. Voir à ce propos le commentaire sur les inscriptions et leur formulation, p. 466 sv.
12. Le formulaire des ex-voto et des dédicaces de dons privés est le même quel que soit le support, sculpture, décor monumental, pièce d'argenterie ou autre.
13. En effet, l'inscription de la nef précise que, si sous l'évêque Jean, on restaura l'église, c'est sous l'évêque Marcel qu'on posa les pavements de mosaïque, travaux indépendants donc des autres et pour lesquels fut spécialement sollicitée une équipe de mosaïstes.
14. Voir R. Devreesse, *op. cit.*, p. 180.
15. W. Van Rengen, dans J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*, p. 26, n. 3, propose d'en reculer le début vers 416 ap. J.-C. Il mentionne, à l'appui, un des trois fragments de mosaïque inscrits qui appartiennent à une série de pavements entrés dans le commerce dans les années '60. Seule la traduction anglaise de ces trois inscriptions est fournie par Sh. McNally, *Three Late Antique Mosaics*, dans *Minneapolis Inst. of Art Bull.*, LVIII/5, 1969, p. 5. Voici celle qui mentionne Alexandre ; j'ai pu en corriger et compléter les données grâce à une photo conservée dans les dossiers de H. Seyrig (reproduction fig. 446) : « Ἔτους ΖΚΨ ἐψηφώθη ἡ ἁγιοτάτη ἐκλησία/ἐπὶ τοῦ εὐλαβεστάτου ἐπισκόπου Ἀλεξάνδρου/ καὶ Ἰωάνους περιοδευτοῦ κὲ Ἀντιόχου/πρεσβυτέρου κὲ Στεφάνου διακόνου κὲ/Βενιάμην ψάλτου κὲ Θαλασίου/οἰκονόμου καὶ Κυρίλλου ». La mention d'une fondation de Cyrille (= Lettre des moines monophysites d'Apamée, Mansi, coll. 1135-1136) dans une région [illegible] utilisé l'ère des Séleucides est considérée par W. Van Rengen, *ibid.*, comme une indication en faveur de l'Apamène. Mais, surtout du fait du qualificatif (minimal) « très pieux », je considère que rien n'oblige à reconnaître ici le métropolite de Syrie II^e. On pourrait, par contre, identifier cet évêque Alexandre de 415/416 ap. J.-C. avec celui de 411 ap. J.-C. des inscriptions de la nef de Rayân (voir ci-dessous, p. 262). Toutefois une autre inscription en mosaïque, d'un collatéral d'église sans doute, également mise sur le marché des antiquités à Beyrouth dans les mêmes années, et dite provenir avec quelque vingt autres fragments de Tell Meness près de Ma'aret en-No'mân, irait tout de même dans le sens d'une entrée en charge d'Alexandre métropolite d'Apamée dans la deuxième décade du siècle : « ἐπὶ τοῦ ὁσιοτάτου καὶ θεοφι[λε]στάτου ἐπισκόπου Ἀλεξάνδρου/καὶ Εὐσεβίου πρεσβυτέρου ἐψηφ/όθη ἡ [illegible] ἔτους ΗΚΨ (728-311/312 = 416/417 ap. J.-C.) εἰς μνήμην/ἀγαθὴν ἔστω σοι Κύριε ἡ καρπο/φορίαν ὧν τὸ ὀνόματα γινόσκις ».
16. La remarque (*ibid.*, p. 26, n. 3) va dans ce sens : « seul le fond de boutons de rose, entre les paons et les oiseaux... paraît évoquer un V^e s. légèrement plus avancé ».
17. On évoquera la célèbre mosaïque tombale de l'« *Ecclesia Mater* » de Thabarca où l'église « idéale » représentée a un pavement orné d'oiseaux, séparés par des bandes (voir la reproduction dans F. Van der Meer et Ch. Mohrmann, *Atlas*, fig. 453, d'une photo prise avant la restauration).

apaméenne. L'inscription de l'abside commémore la fin des travaux, qui résultent semble-t-il d'une initiative à part. Les paons de l'abside sont d'une autre veine que ceux de la nef, de même que les lettres de l'inscription ; les fleurettes en semis du fond sont bien du V[e] s. Le quadrillage oblique nous apprend peu de choses sur sa date, pas plus d'ailleurs que le champ de lignes de zigzags : ce motif, quand il est étendu sur de grandes surfaces, est le plus fréquent au IV[e] s., surtout dans sa seconde moitié, dans laquelle on place les mosaïques apaméennes de la salle AS de l'Édifice au triclinos, de même que des panneaux de la synagogue sous l'Église à atrium, datée de 391-392[18], sans pour autant que le schéma cesse d'être utilisé, mais principalement sur de petites surfaces.

Des deux schémas géométriques étendus sur toute la surface des bas-côtés, celui du N, en méandres de svastikas en pannetons de clé, se rattache à l'art des III[e] et IV[e] s. ; ainsi on lui comparera un pavement du niveau supérieur de la Maison d'Aiôn d'Antioche[19] et, exécutés en oblique, deux entrecolonnements S à Rayân (pl. h.-t. 121)[20]. La composition aux octogones sécants et adjacents est d'une utilisation à ce point fréquente dans la mosaïque qu'il faut se féliciter de ce que l'inscription réservée dans le pavement ait des caractéristiques si proches de celles de la nef et permette ainsi de proposer une date pour la présente version de cette composition.

D'autre part, on ne s'étonne pas de trouver une profusion de motifs traités en arc-en-ciel dans les tapis d'entrecolonnements, les écoinçons et les panneaux d'angle : les nefs de l'église de Qaousiyé, de 387, se conforment à la même mode en l'exaltant magnifiquement. En ces dernières décennies du IV[e] s., ici comme à Qaousiyé (fig. 5-8), comme dans le bas-côté droit de Zahrani (fig. 424 et pl. h.-t. 18), on remarque l'association des schémas en méandres couvrants, finement tracés par un simple ou double filet, et du vocabulaire le plus épanoui du « style arc-en-ciel ». Le pavement présent marque par ailleurs un tournant dans cette mode, par l'introduction de petits motifs figurés parmi les surfaces géométriques strictes, et par les deux schémas de bandes en méandres et en entrelacs. Le méandre à svastikas, déjà assez complexe dans son tracé, est alourdi par l'emploi d'épaisses bandes de deux motifs différents, et de larges encadrements pour chacun des compartiments déterminés. Ce tracé curviligne et orthogonal, engendrant divers entrelacs et nœuds, est une nouveauté. Par ce trait de style, la nef se rattache à l'art du V[e] s.

Parmi les pavements qui ont été proposés comme offrant un parallèle à cette composition centrée en entrelacs de quatre absides autour d'un cercle central avec écussons en sautoir[21], celui de la salle B de l'Édifice au triclinos d'Apamée[22] est pour ainsi dire superposable à celui-ci, de même qu'un des tapis de mosaïque provenant de Qoumhané (NO de Hama) exposés au Musée de Qala at el-Moudiq (fig. 437 et 440), mais où les paons de deux des absides sont posés sur le long côté et contrent ainsi l'axe de vision logique[23]. La mosaïque aux aigles de la basilique de Delphes[24] suit le même schéma mais dessiné uniformément par des torsades gris/blanc, et rouge/brun/ocre/blanc, l'effet coloré étant produit uniquement par les représentations figurées, paons, aigles et léopard attaquant un cerf, sur fond blanc uni. Le schéma utilisé dans la mosaïque de l'aigle de la région N du Pactole à Sardes, dessiné encore une fois uniformément par une torsade, diffère des précédents sur deux points : les absides ne sont pas rattachées au cercle central par un nœud intermédiaire mais par un simple chevauchement des bandes torsadées ; d'autre part, le méandre à svastikas forme un décrochement intérieur dans les angles, pour contourner les panneaux carrés ; cette particularité est due à une autre interprétation de la division de la surface et des dimensions des panneaux d'angle[25]. L'absence du nœud intermédiaire et cette inhabileté — ou est-ce, au contraire, de la sophistication ? — dans l'utilisation du schéma permettent de le considérer comme étant encore inhabituel et « à l'essai ». Elles porteraient à dater cet ensemble avant celui de Khirbet Moûqa si le contexte artistique tout autre n'imposait ici la prudence[26]. Les parallèles plus tardifs pour ce schéma d'ensemble le fragmentent, en isolent les composantes et en changent la nature : il est devenu un quadrillage en large méandre de svastikas et carrés qui déterminent des intervalles où le cercle tangent à quatre demi-cercles (les absides ayant été découpées en un demi-cercle et un carré) avec quatre écussons en sautoir est devenu le décor intermédiaire. C'est ce que l'on voit à la chapelle de la Théotokos au Mont Nébo[27] et dans une grande salle sur le Mont des Oliviers à Jérusalem[28].

18. Voir J.-Ch. BALTY et al., op. cit., p. 19, n. 14 et 15, et V. VERHOOGEN, Mosaïques de Syrie aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1964, pl. 15 et 16, et le grand panneau de chevrons en place dans L. SUKENIK, The Present State of Ancient Synagogue Studies, dans Bull. L. M. Rabinowitz Fund for the Exploration of Ancient Synagogues, I, 1949, pl. VIII.
19. D. LEVI, A.M.P., fig. 146, cité aussi par C. DULIÈRE apud J.-Ch. BALTY et al., op. cit., en p. 20, n. 23, daté dans le III[e] s.
20. Voir p. 164.

21. ID., p. 10, n. 4.
22. Voir ID., pl. XIX, 1, et p. 10, n. 4.
23. Voir ci-dessous p. 166.
24. Voir en dernier lieu M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, pl. 258-269 ; sur la base de critères stylistiques et iconographiques, on l'attribue à la fin du V[e] ou au VI[e] s.
25. Mosaïque aujourd'hui déposée au musée de Manisa (voir G. HANFMANN et A. DETWEILER, *Excavations at Sardis, 1962*, dans *T.A.D.*, 12, 1962, pl. XXXV, 8). Dans la nef de l'église de Misis-Mopsueste, en Cilicia Campestris (voir L. BUDDE, *Antike Mosaiken*, I, pl. 53, 108 et 109), les fragments d'une composition de la même famille ont été relevés ; les angles n'en comportent pas de panneaux carrés, mais une série complexe d'enroulements de bandes en câble, en ruban ondé et en torsade. Un grand paon dressé occupe chacune des deux absides partiellement conservées.
26. « Les alentours de l'an 400 » est la date proposée par les fouilleurs.
27. Voir S. SALLER, *The Memorial*, pl. 109, 2. Voir également ci-dessous p. 457-458.
28. Mosaïque à inscription arménienne, trouvée dans la propriété russe sur le Mont ; voir N. KONDAKOV, *Arkheologicheskoe...*, St-Pétersbourg, 1904, pl. LXI, et H. VINCENT et F.M. ABEL, *Jérusalem*, II, pl. 43.

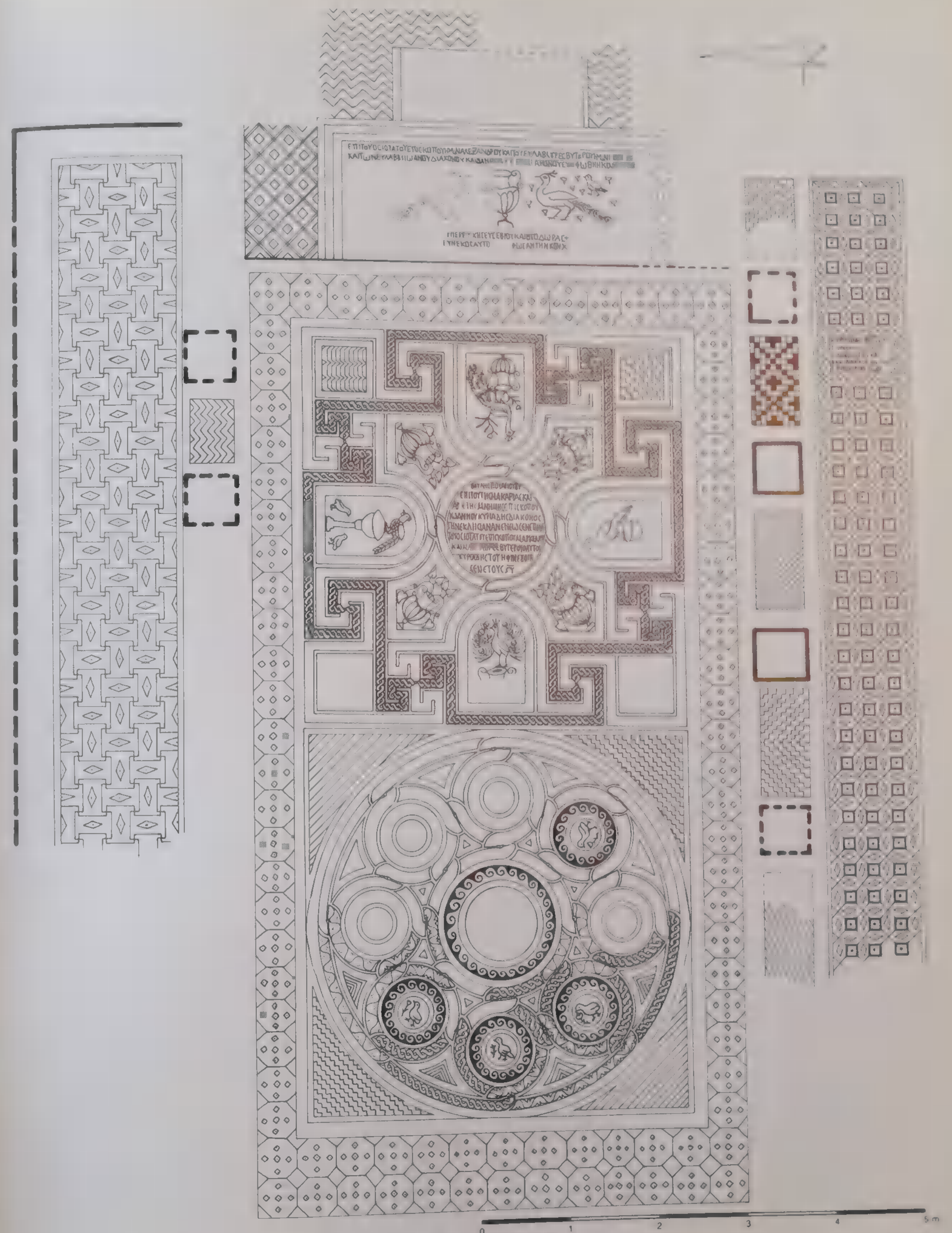

Fig. 135. Plan des mosaïques à la découverte.

Il faut remarquer que les champs en forme d'abside sont rares dans l'art de la mosaïque de pavement, contrairement à ce qui se passe dans le décor mural. Même les champs en rectangle sont bien moins fréquemment composés en hauteur qu'en largeur[29]. On peut se demander si la forme en abside n'avait pas une connotation symbolique. Toujours est-il que l'on a évité de représenter des personnages dans ces absides[30] pour n'y placer que des animaux et des végétaux ornementaux. Toutefois les artistes semblent avoir rencontré des difficultés de mise en page à l'intérieur de ce cadre ; rarement l'a-t-on aussi bien réussie qu'ici, à Khirbet Moûqa, avec les oiseaux perchés sur le vase qui constitue l'axe en hauteur et qui donne la symétrie. Ces compositions en hauteur sont identiques à celles des rectangles dressés du méandre de bordure O de la nef de Hir esh-Sheikh (fig. 92). Par contre dans deux des absides de Qoumhané (fig. 437, 440), comme dans celles de Sardes[31] ainsi que dans celles de Delphes[32], les tableautins en abside sont figurés dans la largeur, avec un résultat peu heureux. À Delphes, les paons flottent assez malhabilement sur la surface nue et les quadrupèdes de Sardes sont difficiles à regarder par rapport au reste du décor, tout comme les paons à la vigne de Qoumhané. La solution du champ neutre à fleurettes, adopté dans la salle B de l'Edifice au triclinos d'Apamée sur l'Oronte[33], est une réponse simple aux difficultés de mise en page que semblent susciter les absides dans ce schéma ; même réponse, à une échelle réduite, par un décor abstrait, dans le vestibule du martyrium de Jéradé (fig. 124). La désagrégation en demi-cercle et carré de ces absides[34] résout le problème en l'éliminant.

Le schéma de l'autre panneau de la nef, l'entrelacs de huit cercles autour d'un cercle central, est peu utilisé sous cette forme simple. Ce sont, aux IIIe et IVe s., des couronnes de médaillons circulaires juxtaposés ou reliés par un lacis en bande ondée ; le centre, simple intervalle, forme un polygone aux côtés concaves. On le trouve à Hama, dans la basilique du Métropolitanat orthodoxe, daté de 416 ap. J.-C. ; le cercle est moins grand et orné de motifs en arc-en-ciel seulement[35]. Deux exemples à bandes plus fines, en simple dégradé, se trouvent à Grado, sur cette côte N de l'Adriatique où l'influence syrienne se fit sentir si fort dès le Ve s.[36], dans le pavement de la sacristie N de l'église Sainte-Marie-des-Grâces[37] et dans celui de la sacristie S de l'église Sainte-Euphémie, portant la date de 579 ap. J.-C.[38]. En Orient, c'est une composition du bas-côté N de l'église de Missis en Cilicie qui en offre le meilleur parallèle, bien que la couronne en câbles et torsades y soit formée, non de cercles, mais de huit larges ellipses[39]. On trouve bien plus fréquemment, et ce dès le début du Ve s., cette composition entrelacée avec d'autres formes géométriques, deux carrés inversés superposés par exemple, comme dans les bas-côtés S et N de l'Église de Procope à Gerasa[40], ou bien tout un réseau centrifuge de couronnes, de cercles entrelacés, de petits triangles et de grands cercles concentriques tel que le développèrent les mosaïstes de l'Église du Tell Hassan à Jéricho, dans l'étonnante composition trouvée dans le bas-côté S[41].

La géométrie simple des bas-côtés à un seul motif couvrant contraste avec la densité du décor de la nef : il n'y subsiste presque rien du fond blanc, et les schémas géométriques à épaisses bandes entrelacées, comme les motifs de remplissage s'insérant dans chaque recoin, constituent une tapisserie touffue. La pose assez peu serrée des cubes contribue à gonfler chacun des motifs, faisant disparaître le fond neutre. L'effet d'ensemble est particulièrement riche, animé et coloré, tout en restant équilibré.

Iconographie

L'inscription du chœur et les paons affrontés obéissent à un programme fréquemment adopté pour l'entrée des sanctuaires[42]. On évoquera tout particulièrement, tant pour la composition figurée que pour la mise en page de l'inscription, sans cadre et entourée de fleurs sur tige, et pour l'association à un petit tapis à zigzags en arc-en-ciel, l'extrémité orientale de la nef de Qasr el-Abyad (fig. 232). C'est également à une inscription sans cadre que sont affrontés deux paons à la tête du pavement de la Chapelle d'Obodien à Beit Gibrin, probablement à l'extrême fin du Ve ou au VIe s. ; trois fleurettes sont placées sous l'inscription, soulignées par une guirlande dont les paons tiennent chacun une extrémité dans leur bec ; seul un changement dans le sens de pose des cubes forme un champ rectangulaire autonome pour l'inscription[43]. Il est certain qu'il est plus rare de trouver les inscriptions de dédicace dénuées d'un cadre[44], mais il n'y a là aucun indice quant à la datation, au style ou même à l'importance du texte.

Les éléments figurés se partagent les différents points de vision du sol. De quelque côté qu'on se dirige dans ou vers la nef, un des nombreux oiseaux des compositions centrales se présente à l'endroit. Seule l'entrée du sanctuaire manifeste une axialité privilégiée, du fait autant de l'inscription qui se lit vers l'E, comme les deux autres inscriptions de l'église, que des paons affrontés au vase.

Organisation liturgique

D'après les pavements[45], on peut reconstituer certains éléments de l'utilisation de l'édifice comme suit : les fidèles circulent entre les trois nefs, dont celle du milieu communique largement, par une seule marche, avec le podium du sanctuaire. La présence d'une abside semi-circulaire à conque est assurée du fait de sa mention, par deux fois, dans les inscriptions placées devant. L'autel, dont l'emplacement est clairement réservé dans le sol, se plaçait à l'entrée de cette abside, juste au-delà de l'arc et de la limite de la petite plate-forme de chœur. La surface vide de décor qui en est la trace négative fut, le plus probablement, recouverte d'une dalle monolithe dans laquelle s'encastraient des colonnettes supportant la table d'autel[46].

29. Cas rare des tapis d'entrecolonnement de la grande basilique de Soueida (fig. 305) et de l'église de Ma'rata (p. 462) qui tous deux représentent un personnage, sans doute un donateur, dressé dans la hauteur du panneau.
30. Ainsi à Delphes, les saisons personnifiées auraient si élégamment trouvé leur place dans ces absides, mais c'est dans les carrés d'angle que les mosaïstes les confinèrent, de peur peut-être de leur donner une trop grande densité de signification ; nous reviendrons sur la symbolique du dais.
31. Ensemble du Pactole Nord ; voir G. Hanfmann et A. Detweiler, *op. cit.*, pl. XXXV, 8.
32. Voir M. Spiro, *op. cit.*, fig. 259, 260, 262-263.
33. Voir J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*, pl. XIX, 1. Le sens de vision des boutons de rose est bien dans la hauteur, dans l'axe de l'abside.
34. Voir ci-dessus, p. 164.
35. Découverte publiée par A.R. Zaqzouq, dans *A.A.S.*, XXXIII/2, 1983, p. 141-178 (en arabe), en partic. pl. 12 et 27 ; avant sa mise au jour il fallait aller jusqu'en Espagne dans la villa El Ramalete pour trouver un parallèle, exécuté au moyen d'une épaisse guirlande de laurier ; comparaison par J.-Ch. Balty *et al.*, *op. cit.*, p. 14 n. 2 ; reproductions en couleurs dans *Mosaïques décors de sol* (*Dossiers de l'Archéologie*, 15), 1976, p. 65.
36. Voir notamment à propos des Syriens installés au commencement du Moyen Âge sur l'Adriatique : L. Bréhier, *Les Colonies d'Orientaux en Occident*, dans *B.Z.*, 12, 1903, p. 8-10.
37. Reprod. M. Mirabella-Roberti, dans *C.M.G.R.*, II, pl. LXX.
38. G. Brusin et P.L. Zovatto, *Monumenti paleocristiani di Aquileia e Grado*, Udine, 1957, fig. 60, p. 494. Dans la basilique de Kapanà à Cos, le vestibule du baptistère porte une couronne en lacis de 8 cercles dont 4 sont entrelacés avec le cercle central (reproduction L. Morricone, *Boll. d'Arte*, XXXV, 1950, fig. 109) ; cette solution intermédiaire est plus jeune d'environ un siècle.
39. L. Budde, *op. cit.*, fig. 30, pl. 63.
40. F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. 81, b et 83, a.
41. D.C. Baramki, *An Early Byzantine Basilica at Tell Hassan, Jericho*, dans *Q.D.A.P.*, 5, 1936, pl. 2.
42. Voir les parallèles envisagés à propos des mosaïques de chœur à Khaldé-Choueifat (p. 363, 371) ou encore à Beit Méry (p. 343), et les éléments de synthèse (p. 478 sv.).
43. F.M. Abel, *Chronique. Découvertes à Beit Jibrin*, dans *R.B.*, 33, 1924, fig. 4, p. 394 et pl. XIII, 1 et 2. À Khirbet el-Mekhayet dans l'Église Saint-Jean (S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 8), nous trouvons aussi deux paons affrontés à une inscription, mais celle-ci est encadrée d'un lourd portique abritant des chandeliers, composition architecturale et symétrique identique à celle de l'extrémité de la nef de la synagogue de Khirbet Susiya (reproduction *Dossiers de l'Archéologie*, 15, 1976, p. 103).
44. On peut ajouter celle de Frikya, au centre de rinceaux de vigne, publiée par J. Marcillet-Jaubert, *Inscription sur mosaïque de Frikya*, dans *A.A.S.*, XXII, 1972, p. 151-153.
45. « Le départ de l'abside, du côté N, se perçoit (...) dans le léger arrondi du rocher entaillé » (J. Balty *et al.*, *op. cit.*, p. 9) ; son implantation est donc assurée : elle n'est pas dans le prolongement des colonnades et l'arc d'abside est nettement moins large que la nef centrale. Pour que s'explique la forme rectangulaire du tapis conservé à l'entrée de l'abside, il faut que, par son plan, elle ait dépassé d'autant le demi-cercle en profondeur.
46. C'est ainsi que se présentaient les autels du site voisin de Haouarté (voir. p. 95 et 100 sv.). Il n'y a pas lieu de restituer ici un autel du type massif, tout à fait exceptionnel, que l'on rencontrera dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée (voir p. 214).

el-KOURSI

(pl. hors-texte 9)

Localisation : *Carte du Levant (Palestine Grid)* 1/50.000, feuille NI-36-X-2 SW., « Tiberias-Fîq ». Lat. : 32°49'35", long. : 35°43'40" ; voir R. Dussaud, *op. cit.*, carte 1, C3[1]. Sur la rive orientale du lac de Tibériade, à env. 6 km NNO de Fîq.

Bibl. : D. Urman, dans *Nouvelles chrétiennes d'Israël*, vol. XXII, n° 2 (6), 1971 ; Id., *Excavations at Kursi*, dans *Qadmoniot*, VI, 2 (n. 22), 1973, p. 62-64, 4 fig. ; V. Tsaferis, *Chronique archéologique. Kursi : monastère byzantin*, dans *R.B.*, LXXIX, 3, 1972, p. 409-411, pl. XXXVIII a et b ; Id., *The Early Christian Basilica of Kursi*, dans *Actes Xe Congr. Int. Archéol. Chrét., Thessalonique 28 sept.-4 oct. 1980*, Vatican, 1984, II, p. 605-611, 4 fig. ; Id., *Notes and News. Archaeology : Excavations*, dans *I.E.J.*, 22, 1972, p. 176-177, pl. 38-39 ; B. Livio, *L'énigmatique pays des Géraséniens*, dans *B.T.S.*, n° 152, juin 1973, p. 6-16, 15 fig. ; Y. Blomme, *Inscriptions grecques à Kursi et Amwas*, dans *R.B.*, 89, 1980, p. 403-404, pl. VI, a.

L'ensemble monastique dont fait partie l'église fut vu en 1970 au cours de travaux entrepris dans les ruines du village d'el-Koursi qui avait été démoli[2]. Le dégagement entrepris alors se poursuivit au cours de campagnes successives jusqu'en 1973. Dès 1971, une identification du site fut proposée[3].

Les pavements n'étaient pas usés, mais souffraient de lacunes correspondant à la majeure partie de la nef et à toutes les figurations, martelées, dans les bas-côtés, les entrecolonnements et la bordure de la nef. Les mosaïques, en un premier temps, renforcées *in situ*, ont ensuite été levées et reposées sur un nouveau mortier de ciment qui renforce aussi les bords et comble les petites lacunes. Des colonnes, une arcade et tous les murs ont été remontés, et le site a été aménagé pour le tourisme.

L'édifice

L'église est intégrée dans un site du bord du lac, dont ont été retrouvés le village ancien, le port et le complexe ecclésial. L'ensemble de l'église et de ses dépendances immédiates est entouré d'une muraille formant un rectangle de 123 sur 145 m. « Une large rue pavée de dalles de basalte conduit à la cour extérieure de l'église. » Cette dernière forme un rectangle de 45 sur 23,5 m, également pavé d'un dallage de basalte, interrompu par deux margelles circulaires ouvrant sur une citerne au centre de la cour. Des portiques habillaient les côtés N, E et S, le côté O de la cour comportant une série d'espaces fermés ; l'ensemble avait une forme en trapèze légèrement irrégulier. Le portique E sert de narthex aux trois nefs de l'église et aux salles N et S. La basilique elle-même se compose de trois nefs séparées par des colonnades de six colonnes à fûts de marbre[4]. Chacune des nefs latérales mesure en largeur la moitié de la nef centrale. Comme la

1. B. Lifschitz (*Euphrosyne*, 1973-1974) et J. et L. Robert (*Bull. épig.*, 89, 1976, n° 371, p. 569) indiquent la provenance de l'inscription comme « de la région d'Hippos ».
2. Le site se trouve sur la rive syrienne du lac de Tibériade ; comme toute cette partie du Jolân, il fut occupé pendant la guerre des Six Jours, en 1967.
3. Le site fut identifié comme étant l'antique Gergesa du miracle de la guérison des possédés par Jésus, dont les démons entraînèrent tout un troupeau de porcs dans le lac ; voir en partic. B. Livio, *op. cit.*, p. 7-8.
4. Ce détail fut déjà annoncé dans l'entrefilet *Archéologie* dans *Le Monde*, mercredi 5 janvier 1972.

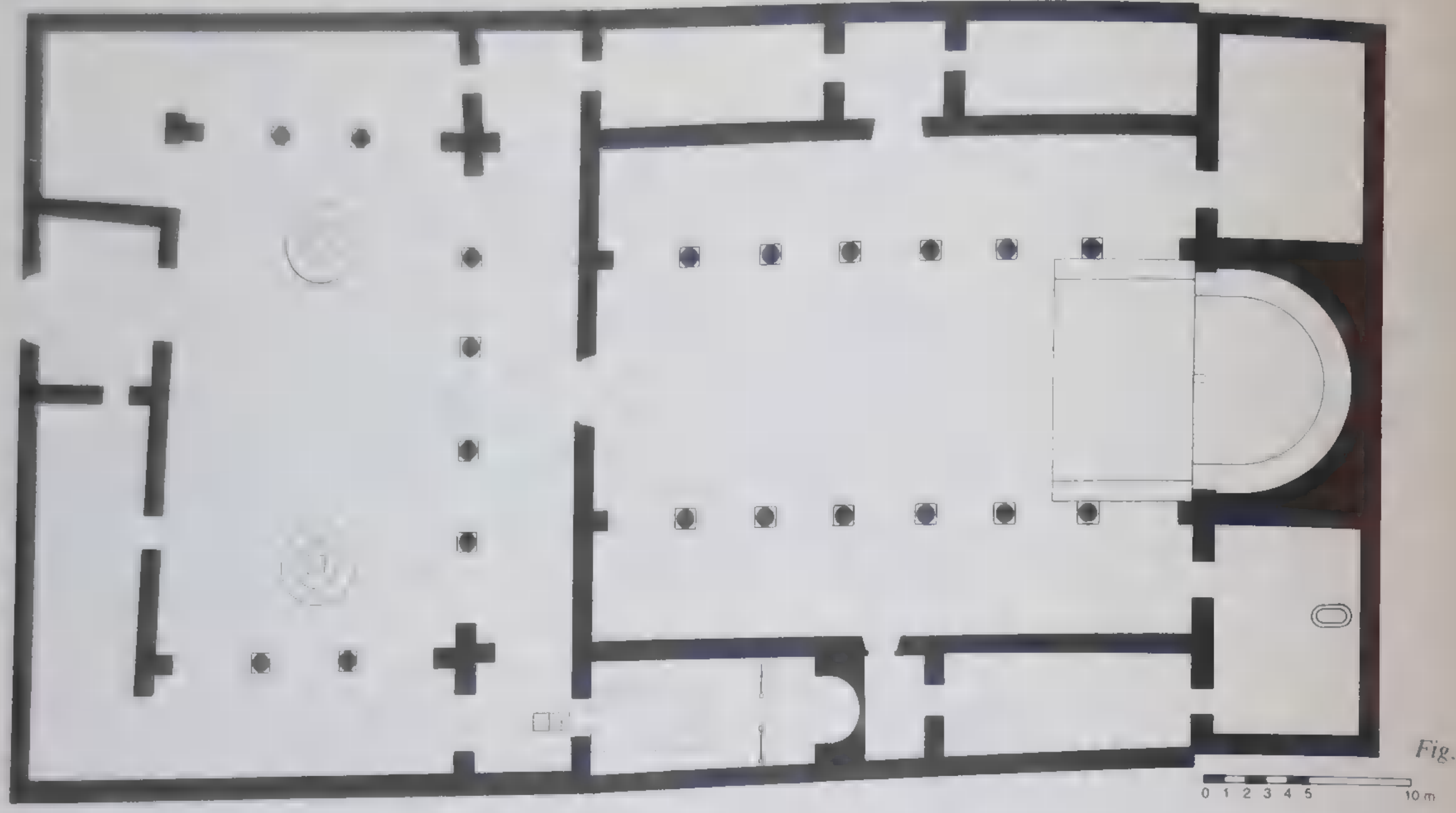

Fig. 136. Plan.

Fig. 137. Sacristie N.

La nef principale est occupée, dans la moitié de la sixième travée et la septième (c'est-à-dire sur environ 4 m) par l'avancée du chœur. Il est surélevé d'une marche par rapport à la nef, et délimité sur les côtés S et N par des murets bien construits, à surface lisse, qu'on peut considérer comme le support d'une balustrade, ou mieux comme un banc, étant donné l'absence de traces d'encastrement[6]. À l'abside semi-circulaire s'appuie un large synthronon d'un seul degré. Tout l'ensemble s'ordonne derrière un mur plat continu qui cache aussi bien l'abside que les autres salles du chevet.

Les deux « couloirs » qui longent au N et au S le mur des bas-côtés et communiquent avec eux (et le baptistère, au S) sont subdivisés en deux longues pièces séparées par une petite, autant au N[7] qu'au S. La longue pièce SO est une chapelle pourvue d'une abside et d'un chœur légèrement surélevés et fermés par une barrière de chancel à passage central. Une crypte voûtée en berceau, avec un passage axial entre de grands sarcophages maçonnés, alignés contre les deux côtés, a été retrouvée sous elle[8], accessible par une trappe depuis le portique O de la cour.

C'est un ensemble monastique, comme permet de l'affirmer la mention de l'higoumène, Stéphanos, dans l'inscription du pavement.

nef, les bas-côtés s'ouvrent vers l'extérieur à l'O ainsi que, respectivement vers le N et le S, par une porte latérale à hauteur du quatrième entrecolonnement ; enfin, vers l'E, par une porte donnant dans les sacristies. Celle du S est un baptistère, fonction que signale l'inscription sur son seuil et la présence d'un bassin ovale, maçonné en briques et enduit, appuyé perpendiculairement au mur oriental[5].

5. Voir p. 170.

6. Les dégagements permirent de voir clairement la différence d'appareil entre l'avant du podium, peu soigné et mal équarri, et ces deux soubassements latéraux faits non d'un mais de deux parements de moellons bien nivelés. Cependant tout a été ramené au même niveau et noyé dans du gravier par les restaurations récentes.

7. Une des grandes pièces, la plus occidentale, fut retrouvée remplie d'une série de meules à olives en basalte.

8. On peut peut-être rappeler ici l'emplacement très comparable de la crypte, à sarcophages également grands, prévus pour des sépultures multiples, sous l'Église Nord de Haouarté (voir p. 116). Ici les deux sarcophages rupestres du fond contenaient une vingtaine de squelettes, les deux du milieu huit, et ceux de part et d'autre de l'entrée étaient vides.

Les pavements

La basilique, les salles au S et le portique oriental de la cour étaient tous mosaïqués[9].

Les tesselles mesurent 0,9 cm de côté dans les collatéraux et 0,8 cm dans la nef et la pose est serrée. Couleurs rouges, noir et blanc, principalement, auxquelles s'ajoutent des jaunes, roses, gris, verts et bruns pour la nef et les entrecolonnements.

Le portique oriental de l'atrium était, à l'origine, entièrement mosaïqué. Il ne restait quasiment rien de ce pavement devant les trois portes de la basilique, mais il fut retrouvé devant la salle SO. Dans la salle S du portique-narthex, autour de la dalle horizontale donnant accès à la crypte funéraire des moines, on a retrouvé le motif assez schématique d'une composition orthogonale de cercles entrelacés contenant des fleurettes en croix.

Dans la nef centrale, la fine mosaïque est malheureusement très mal conservée. Il en reste une bande de quelque deux mètres le long du mur O et quelques fragments le long de la colonnade N. Une large bordure en rinceau habité encadre un champ uniformément posé en écailles à boutons de rose. Ces boutons sont en fait de jolis pompons épanouis, en trois ou quatre tons de rouge et rose, et les tiges comportent chacune deux petites feuilles noires sous la corolle, qui peuvent s'interpréter comme le calice. Le rinceau, à l'intérieur d'un cadre en tore, est présenté sur fond noir. On ne peut que supposer qu'il était « habité » car toute figuration animée en a disparu. Il est d'un type à grandes feuilles, épaisses, polylobées et arrondies, inspirées de loin de l'acanthe ;

Fig. 138 a-b. Détails du collatéral S.

9. La notice de I. Kloner, dans *Mosaïques, décors de sol. Israël* (*Dossiers de l'Archéologie*, 15), 1976, p. 104, selon laquelle « la nef de l'église comportait un pavement fait de fragments de pierre » est fantaisiste.

Fig. 139. Vue vers l'entrée depuis le collatéral S.

Fig. 140. Le seuil du collatéral N vu vers les annexes.

elles sont ourlées, nervurées de blanc et bichromes, une moitié de la feuille étant rouge, l'autre vert sombre ; des vestiges de calices d'acanthe rose engendrent les volutes[10].

Les bas-côtés, plus grossiers, ont conservé ce que les iconoclastes en ont laissé. Le même schéma ornemental s'étale sur toute leur longueur. La bordure est une ligne de calices trifides tête-bêche entre deux bandes blanches ; le fond noir sur lequel se détachent les calices en dégradés de gris ou de rouges/roses porte une petite étoile blanche à trois pointes dans les intervalles. Le champ est une composition orthogonale de carrés sur la pointe entrelacés par les angles, en bandes étroites. Les carrés contiennent soit une feuille d'arbre, soit des fruits — raisins, pastèque, grenades, dattes, aubergines, feuilles servant de présentoir à de petites figues (?) —, soit un oiseau — pigeon, canard, pintade, caille, poule —, soit un poisson. Les triangles de reste le long des bords contiennent tous un triangle dentelé qui en emboîte d'autres aux couleurs en dégradé.

Le seuil qui, dans la façade latérale, mène aux pièces latérales N, porte une petite scène figurée sur fond blanc : deux pigeons à bec et pattes rouges, affrontés à un haut récipient sans anses, une sorte de seau qui contient un liquide en vaguelettes grises.

Un certain nombre d'entrecolonnements ont conservé des fragments de mosaïques mais aucun tapis n'est entier. Les cinq premiers de gauche et de droite présentent de grandes plantes, des feuillages et des fleurs se détachant sur un fond blanc, qui devaient être habités à l'origine par des oiseaux d'eau ou d'autres animaux. Les sixièmes et septièmes tapis d'entrecolonnement sont des schémas géométriques simples : une composition de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles ; deux compositions en quadrillage de bandes avec des motifs à effet d'arc-en-ciel dans les cases ; une composition de carrés et de quatre-feuilles en sautoir, faisant apparaître un quadrillage oblique de carrés sur la pointe alternant avec deux fuseaux bout à bout, dont les carrés sont chargés d'un nœud de Salomon ou de zigzags en arc-en-ciel.

Le chœur surélevé et l'abside n'ont pas conservé trace de leur pavement.

Le sol de mosaïque de la sacristie N est fait d'un seul tapis, rectangulaire, étiré dans le sens N-S, suivant le plan de la salle elle-même. La bordure est un guillochis lâche, et le champ, géométrique, un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose[11] dont les cases contiennent une fleur lobée.

La sacristie S est un baptistère. Son pavement s'organise par rapport à la cuve ovoïde qui est maçonnée perpendiculairement au milieu du mur E. Ainsi le tapis principal occupe-t-il les deux tiers occidentaux de la salle tandis que le tiers oriental est fragmenté en deux petits tapis oblongs de part et d'autre des longs côtés de la cuve, avec une rallonge contre le bord même de la cuve. Un tapis de seuil se place en partie dans l'ébrasement de la porte vers le bas-côté et en partie dans la bordure du tapis principal du baptistère. Il est précédé, dans la moitié O du seuil, par une bande de raccord blanche portant un grand nœud de Salomon carré[12] dressé entre deux carrés dentelés sur la pointe. Le tapis de seuil est un rectangle en tesselles rouges qui porte une inscription de 9 lignes en lettres blanches[13] :

Ἐπὶ τοῦ θεοφιλ(εστάτου) Στε-
φ]άνου πρεσβ(υτέρου) καὶ ἡγου-
μένου ἐγένετο ἡ ψη-
φωσις τοῦ φωτιστη-
ρίου ἐν μη(νὶ) Δεκεμβρίῳ
ἰνδ(ικτιῶνι) τετάρτῃ ἐπὶ τοῦ
εὐσεβ(εστάτου) καὶ φιλοχ(ρίστο)υ ἡ-
μῶν βασιλέως Μαυρικίου
ὑπατίας πρώτης

« Sous le très-aimé de Dieu, Stéphanos, prêtre et higoumène, a été faite la mosaïque du baptistère au mois de décembre en la quatrième (année) de l'indiction du temps de la première (année) de consulat de notre empereur Maurice, très pieux et ami du Christ. »

10. Le peu de ce qui reste de ce niveau permet juste de deviner ces calices en [illegible]. Dans la région, aucun pavement n'a fourni un rinceau du même type ; le plus comparable se trouve à el-Makr, à l'E d'Acre, trop [illegible] pour que la comparaison soit profitable (B. Bagatti, *Antichi villaggi cristiani di Galilea* (*Stud. Bibl. Franc., Coll. Min.*, 13), Jérusalem, 1971, fig. 133).

11. Chaque intersection forme une fleurette. Dans le raccord extérieur, on identifie quelques carrés sur la pointe non contigus.

12. Voir plus loin, p. 173.

13. Les abréviations sont toutes indiquées par un ς, sauf pour « μηνί », abrégé par « Η » suscrit sur le « Μ », et « φιλοχρίστου » où le *nomen sacrum* est abrégé, comme d'habitude, en ΧΥ. Ligature -ȣ pour -ου. Lettres rondes et rectangulaires ; exemples : Α, Β, Ϲ, Δ, λ et Φ. Le texte a été publié en premier lieu par B. Lifschitz, *loc. cit.*, repris par J. et L. Robert, dans *Bull. épigr.*, 89, 1976, n° 731, p. 569, et discuté par Y. Blomme, *loc. cit.*

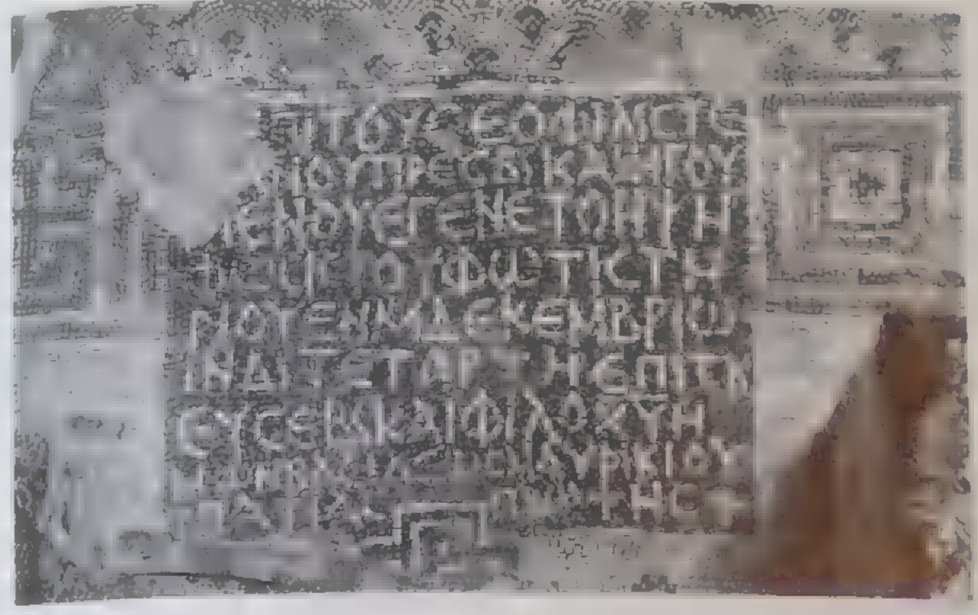

Fig. 141. Le seuil du baptistère avec l'inscription de dédicace.

La désignation du baptistère par le nom φωτιστήριον, « lieu de lumière », est attestée ailleurs dans des pavements de chapelles baptismales : à Haouarté[14], à Jiyé[15], au Mont Nébo[16], comme à ʿEvron, sur la côte, au N d'Acre[17]. La datation par référence au nom de l'empereur et à l'année d'un consulat est rare dans une église. En outre la date, qui ne fournit pas le chiffre de l'année, pose un problème[18]. L'indiction étant la manière populaire byzantine de noter les années, c'est elle qui doit nous guider dans ce calcul. Pendant le règne de Maurice, le mois de décembre de la quatrième année de l'indiction tombe en 585 ap. J.-C. et en 600 ap. J.-C. Seule l'année 585 a pu être comptée comme première année post-consulaire[19], 600 étant la dix-huitième ou dix-neuvième du consulat de Maurice. La datation sera donc interprétée comme du mois de décembre de l'année 585 ap. J.-C.[20].

19. Sur le changement des types de datation post-consulaire à cette époque, voir V. Grumel (*La chronologie*, p. 346-7), et sur les hésitations et erreurs qui s'ensuivirent, voir E. Stein, *Post-consulat et* ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΕΙΑ, dans *Mélanges Bidez*, *Annuaire de l'Institut de Philol. et Hist. Or.*, II, 1934, p. 888-889). En fait seules les années 583 et 584 peuvent entrer en ligne de compte comme première année (post-)consulaire de Maurice ; pour l'année 585 il s'agit manifestement d'une erreur du scribe : selon l'ancien style de datation, 585 est la troisième année du consulat, selon le nouveau style c'est la deuxième.

20. La formulation même de la dernière ligne prête à confusion ; telle quelle elle devrait se traduire « du premier consulat » de Maurice. Or Maurice prit effectivement une deuxième fois le consulat le 6 juillet 602, le premier consulat datant du 25 décembre 583. Mais il est impensable que le scribe ait présumé d'un deuxième consulat, d'autant plus qu'on est loin, à cette époque, de la multiplication des consulats du haut empire romain : Justinien fut le dernier à être nommé consul quatre fois, et Maurice à l'être deux fois. Au lieu de la formule habituelle « première année depuis le consulat », ὑπατεία doit ici être interprété comme « année de (post-)consulat », tout comme, par exemple, « [illegible] » se traduit comme « année de l'indiction ». Ailleurs dans la région, à une époque voisine, les scribes ont préféré éviter les écueils et n'ont pas donné l'année post-consulaire ; ainsi l'inscription de Saint-Georges de Khirbet el-Mekhayet donne seulement « ... ὑπατίας Φλαουίου [illegible] » (S. Saller et B. Bagatti, *Mount of Nebo*, p. 141, 151 ss.) ; et celle du baptistère ancien sur le Mont Nébo dit « ... [illegible] Φλαουίων Λαμπαδίου καὶ Ὀρέστου τῶν λαμπροτάτων » en l'année 531 ap. J.-C., ces deux consuls étant en charge de 530 à 533 (M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 305-309).

14. Voir p. 98.

15. Voir p. 356.

16. Voir S. Saller, *The Memorial*, inscription n° I.A., pl. 114, 1.

17. Elle désigne à ʿEvron la salle voisine de la chapelle aux fonts ; voir M. Avi Yonah, *Places of Worship in the Roman and Byzantine Periods*, dans *Antiquity and Survival*, 2/3, 1957, p. 270 : « There was a baptistery and a diakonikon attached sideways to the main church although by some unexplained mistake the inscription referring to the « place of light » (photisterion, i.e. the baptistery) was found in one room and the fount in another ». Voir aussi Y. Blomme, *op. cit.*, p. 405, n. 9 et V. Tsaferis, *ʿEvron*, p. 39. Une inscription en mosaïque connue sous forme de panneau isolé (fig. 447), commémore les travaux faits à l'« ἐκλησία » (*sic*), au « φωτιστήριον » et au « μαρτύριον », chaque terme se référant à un bâtiment, ou plutôt à une salle, dans l'une desquelles — l'église vraisemblablement — l'inscription se situait à l'origine. Sur le marché des antiquités de Beyrouth depuis 1968 et d'origine syrienne probable cette inscription a été récemment achetée par le Süddeutscher Rundfunk, à Stuttgart (voir M. Donderer, *Römische Mosaiken des Mittelmeerraumes in öffentlichen Sammlungen der Bundesrepublik Deutschland*, à paraître dans les *Akten des vierten internationalen Mosaikkolloquiums, Trier, 1984*). Sur le thème et la fonction du « φωτιστήριον », voir p. 173 et 468.

18. Elle a été discutée par Y. Blomme, *op. cit.*, p. 403-405, et je dois à M. le prof. J. Mossay un avis de spécialiste sur la question.

Fig. 142. Le baptistère, partie O vue du S.

La bordure de la pièce est un méandre de svastikas à double retour alternant avec des carrés qui en emboîtent d'autres ; le centre est frappé d'une petite croix. Le champ monochrome blanc est posé en écailles avec, à la naissance de chacune d'elles, un bouton de rose, de même type que ceux de la nef. Le petit tapis flanquant les fonts au S est une composition d'octogones sécants et adjacents dessinés par un câble avec des carrés dentelés dans les carrés et les hexagones ainsi déterminés. Le petit tapis au N de la cuve est bordé d'une ligne de triangles à degrés qui se poursuit autour d'une rallonge placée entre ce tapis et la cuve, et ornée, pour ce qui en reste, d'un carré dentelé sur la pointe. Le petit tapis N lui-même porte un quadrillage oblique de bandes chargées de grands et petits carrés tangents sur la pointe, les grands aux intersections. Les grands carrés du quadrillage sont ornés d'un fleuron, d'une croisette de boutons de rose, d'un petit quadrillage de bandes en opposition de couleur, ou d'un motif à effet d'arc-en-ciel, tandis que les carrés d'intervalle portent un nœud de Salomon, un damier ou des cercles entrelacés en quatre-feuilles, tout cela en rouge, noir, gris et blanc.

La chapelle SO (fig. p. 319) comporte deux tapis en damier de carrés noir/blanc : dans sa petite nef, le damier est oblique, à l'intérieur d'un raccord blanc, tandis que sur le podium du chœur il est droit et couvre toute la surface. À l'aplomb de l'arc d'abside courait une bande inscrite dont seuls le début et la fin étaient encore perceptibles en grandes majuscules noires sur fond blanc :

+ Κόνωνος[...]Η

« Konon » et la dernière lettre, peut-être d'un verbe à l'aoriste, sont tout ce qui reste de ce qui put être une dédicace ou une formule de commémoration. Une couche d'enduit à peu près circulaire dans le demi-cercle de l'abside a recouvert toute trace du pavement mosaïqué d'origine.

Cette abside a été installée au-dessus d'un niveau qui est encore conservé à l'E, dans un petit vestibule mettant en communication le bas-côté S et la salle S, annexe au baptistère. Ce qui reste du tapis de ce vestibule est en excellent état. La bordure, une bande à filet médian noir avec, de part et d'autre, deux filets rouges, un blanc et un noir, court sur les côtés E, N et S pour disparaître sous le mur O. Le champ est une composition d'octogones adjacents, ornés d'un losange dentelé dressé ; les carrés d'intervalle sont dentelés. Un large raccord blanc, orné d'une ligne de carrés dentelés, sur la pointe, non contigus, court le long de la partie orientale de ce vestibule.

La grande salle S n'avait conservé que fort peu de son pavement de mosaïque ; suffisamment toutefois pour qu'on puisse en deviner l'organisation. À un champ principal, dont l'intérêt réside en un médaillon circulaire central qui porte une inscription, succède un tapis barlong, géométrique ; il est possible qu'il y ait eu un pendant à l'O, mais toute cette partie du pavement de la salle a disparu. Du tapis principal seuls quelques cubes des filets de la bordure et d'un fond blanc subsistent outre le segment NE du médaillon. La guirlande qui le détermine est d'un dessin assez particulier : une large bande blanche sert de tige à des feuilles noires incurvées, pointues et évidées. Seules subsistent les premières lettres, noires, des trois premières lignes de l'inscription qui devait en compter 6 à 8 à l'origine :

Θ[...
ΑΥ[...
Τ[...

Étant donné la première lettre, on peut suggérer qu'il s'agit d'une invocation à Dieu, ou bien à la mémoire d'une personne à nom théophore.

Le deuxième tapis, bordé d'une bande blanche entre filets noirs, est une composition de cercles sécants, frappés d'un carré dentelé sur la pointe ; les fuseaux des quatre-feuilles sont colorés en rose, barré d'un reflet en « S » blanc, selon les obliques NO-SE.

Le seuil vers le baptistère est une carpette sans bordure dont le champ porte un quadrillage oblique en câbles dentelés et un petit carré sur la pointe dentelé dans les cases.

Datation

La date de 585 ne concerne que le baptistère ; l'inscription ne fait aucune allusion à d'autres travaux, ailleurs dans l'édifice. La cohérence stylistique, des pavements des entrecolonnements, des tapis de la nef, de la salle NO et du baptistère milite en faveur de la contemporanéité de ces tapis. Par contre ceux des deux bas-côtés et de la chapelle SO sont d'un autre style, plus tardif.

Style

Ce dernier quart du VIe s. constitue une période d'activité architecturale chrétienne dans la région ; le site voisin, Hippos-Susitha, reçoit en 591 un beau baptistère à trois absides[21], et les nombreux pavements d'église de la région de Tyr, comme aussi de la Transjordanie septentrionale, sont des témoins d'un même art discret, souvent élégant.

Les mosaïques ne jouent pas ici de rôle autre que celui d'un art décoratif mineur. Ce n'est pas le répertoire peu novateur de ces pavements qui leur donne leur qualité, mais l'interprétation qui en est faite, et cela malgré de pauvres moyens, puisque la gamme colorée est essentiellement tricolore noir/rouge/blanc. La pose serrée contribue à l'aspect soigné du travail.

On remarquera que, comme à Qabr Hiram (pl. h.-t. 17), à Jiyé (pl. h.-t. 14) ou à Soueida (fig. 304), les deux bas-côtés se répondent exactement et que les motifs figurés, dans les compartiments déterminés par la composition couvrante, sont soigneusement classés ; à chaque alignement correspond un type de feuille, de fruit ou d'oiseau, quitte à alterner les profils à droite et à gauche sur la ligne pour ne pas engendrer l'ennui. Partout, à cette époque, on utilise des tores fins — pas plus de

21. Voir M. Avi Yonah, *op. cit.*, p. 269.

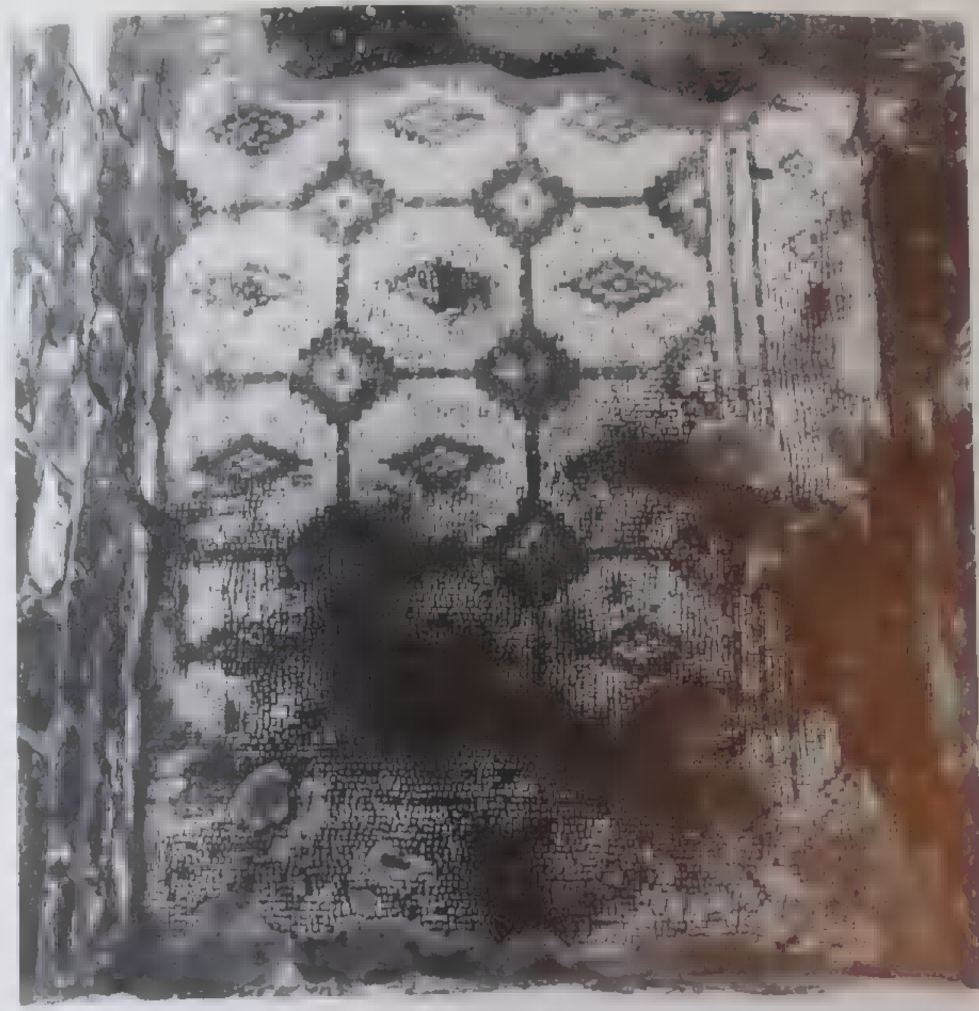

Fig. 143. Annexe SO : mosaïque du premier état.

5 cubes d'épaisseur — pour dessiner les entrelacs. Selon la qualité des artisans le dessin est plus serré et vif, comme ici ou comme à Qabr Hiram (fig. 402), ou plus lâche et d'un effet plus mou, comme dans la nef de Nebha (fig. 382, 387) qui porte les dates de 558 et 633.

Comme à Nébi Younès (fig. 400) et à Khân Khaldé (Église Supérieure) (fig. 369), la nef centrale n'est qu'un seul grand tapis semé de roses, décor de fête sans ostentation, idéalement adapté à cette grande surface. À Qabr Hiram, par contre, la petitesse de la nef n'a pas semblé justifier ce décor essentiellement couvrant et on lui a préféré un schéma plus dense.

Iconographie

Pour ce qui est de l'iconographie, il est intéressant de retrouver, une fois de plus, le nœud de Salomon sur un seuil, ici celui du baptistère. De toute évidence, son emploi régulier en cet emplacement doit être lié à la fonction apotropaïque que l'on peut accorder à ce signe dans le contexte d'une entrée[22]. Ailleurs, ce ne sont que de modestes figurations d'oiseaux, peut-être de quelques quadrupèdes dans le rinceau habité de la nef, qui ont attiré la colère de ceux qui les ont martelées, religieux extrémistes de quelque bord qu'ils fussent[23]. Le bâtiment connut une période prolongée d'utilisation, du moins dans son axe central, car le narthex est également usé en son centre et la cour dallée a longuement servi.

22. Sur la signification du nœud de Salomon en cet emplacement spécifique, on verra E. Kitzinger, *The Threshold*, p. 641-647 ; voir p. 465.
23. À propos de ces destructions iconoclastes dans les pavements, voir M. Piccirillo, *Qui fit détruire les images ?*, dans *M.B.*, 35, 1984, p. 48-49.

Organisation liturgique

L'église, dont nous savons qu'elle appartenait à un monastère dont l'higoumène est nommé dans l'inscription de dédicace[24], constitue, avec ses annexes, un grand bloc homogène, d'une lecture apparemment simple ; on doit le mettre en parallèle avec l'ensemble du Mont Nébo-Ras Siagha en son dernier état[25] : baptistère et chapelle (de la Théotokos au Ras Siagha) communiquent avec le bas-côté S, deux grandes salles communiquent avec le bas-côté N, le tout en éléments accolés, formant un quadrilatère compact. Au portique oriental de l'atrium d'el-Koursi, avec ses salles d'angle, correspond ce qui ne pouvait être qu'un portique au Ras Siagha, avec deux petites salles à chaque extrémité. Ici le chœur est profond, s'élevant en deux paliers à partir de la nef, et il possède un synthronon, plus modeste que celui, à six degrés, du Mont Nébo. Qu'en est-il des sacristies dans ces deux sites ? Au Mont Nébo, on a cherché à voir dans le bas-côté N ou dans son annexe NE le « diakonikon » nécessaire ; la situation semble plus claire ici, tout au moins à première vue, du fait de la salle accolée au sanctuaire, dans l'angle NE du quadrilatère. Elle peut être identifiée aisément comme la salle de préparation des oblats ou des officiants. Toutefois elle ne semble pas communiquer avec l'abside, mais seulement avec le collatéral ; dans ce cas on n'accédait pas très rapidement au chœur dont des banquettes assez élevées bordent l'avancée. S'il fallait effectivement contourner le chœur, l'usage de cette sacristie devient plus discutable, et peut-être faut-il alors, comme au Mont Nébo, chercher dans les annexes longeant le bas-côté les espaces servant pour les vases et le vestiaire, que quelques pas en ligne droite reliaient à l'entrée du chœur.

Pour ce qui est du baptistère au S de l'abside son utilisation tombe en dehors des préoccupations de cet ouvrage, mais les salles S avec lesquelles il communique lui étaient-elles annexées pour les cérémonies baptismales, ou est-ce à la divine liturgie qu'elles servaient ? Ou encore n'étaient-ce que des locaux administratifs ? Dans ce monastère, en effet, il ne s'agit que d'un baptistère d'appoint pour la population des environs dont c'était l'église la plus proche. Il eût donc suffi d'une seule salle. En outre, le fait que cette salle, où se trouvent les fonts, soit ici appelée le « lieu de la lumière » peut indiquer que toutes les cérémonies baptismales s'y déroulaient, notamment le baptême par l'eau et la réception du cierge. En effet, après l'exorcisme et la renonciation au Mal, le baptême par l'eau et les différentes onctions, quelques rites complémentaires dont la réception du vêtement blanc

24. V. Tsaferis, dans *IEJ*, 22, 1972, p. 177, en quête d'une identification, met cette église en relation avec le texte de Cyrille de Scythopolis parlant d'une visite rendue par saint Saba, en 491, à un des lieux saints sur la rive orientale du lac de Tibériade ; le rapprochement ne s'impose pas. Dans la salle NO fut dégagé un grand nombre d'éléments de pressoirs à huile qui, bien que trouvé en profondeur semble-t-il, évoquent des installations du même type en annexe à bien d'autres églises anciennes, même non conventuelles, comme à Béthanie, à Khân Khaldé ou en Syrie du N.
25. Grand plan en fig. 27, dans S. Saller, *The Memorial*.

[illegible] d'un [illegible] allumé précèdent encore l'entrée à l'église des [illegible] baptisés [illegible], ici cette entrée se faisait directe[illegible] par la porte menant au bas-côté S. La fonction de la salle S est dès lors à reconsidérer : vestiaire, salle de catéchèse, ou plutôt chancellerie [illegible] ?

Se pose encore la question de la chapelle tardive au SO. Elle a toutes chances d'avoir servi principalement comme dédoublement du sanctuaire, et d'avoir permis, les jours de baptême par exemple, de célébrer deux fois l'Eucharis[illegible] dans ces bâtiments, puisque les textes canoniques orientaux sont tous formels sur le point de l'interdiction de célébrer plus d'une fois sur le même autel[28].

Une fosse à reliques rectangulaire[29] s'ouvre axialement dans la marche supérieure du sanctuaire. La place de l'autel est ainsi indiquée, à l'aplomb de l'arc d'abside, dans le périmètre du synthronon[30].

26. [illegible] mystique de la lumière est rattachée au baptême dans son ensemble ; c'est par référence à elle que l'on explique l'emploi des termes « [illegible] » ou « [illegible] » dans le vocabulaire baptismal de l'époque (voir principalement les commentaires de M. AUBINEAU, *Homélies pascales*, S.C. 187, Paris, 1972, en partic. p. 226 et 259) ; c'est ainsi que « [illegible] » et « [illegible] » sont couramment sentis comme équivalents (ainsi *Vie de sainte Mélanie*, 55 : « ... [illegible]... [illegible] »). Mais un sens plus circonstancié devait également être donné à l'emploi du terme ; il expliquerait en particulier pourquoi à [illegible] ce n'est pas la salle aux fonts mais la salle voisine qui a été appelée « [illegible] » (voir ci-dessus n. 17).

27. À propos des chancelleries et « diakonikons » liés au baptistère voir p. [illegible] ss.

28. Sur toute la question des *parekklesia*, voir G. BABIC, *Les chapelles annexes des églises byzantines. Fonction liturgique et programmes iconographiques* (Bibl. C.A. 3), Paris, 1969. La chapelle de la Théotokos au Kal Sanha est aussi un aménagement tardit dont la raison d'être, dans ce lieu de pèlerinage, est claire.

29. La fosse est nettement visible sur la fig. 4, p. 11, de B. LIVIO, *op. cit.*

30. Depuis la rédaction de ces pages, j'ai eu l'occasion de réexaminer ce site ; les résultats de cette enquête, qui modifient l'information et les [illegible] données ici, seront publiés prochainement dans le *Bulletin de l'[illegible]*.

MA'CHOUQA

(pl. hors-texte 10)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NJ-37-1 (« Antakya »). Lat. : 36°13' ; long. : 36°11'. 3 km NNE d'Antioche[1].

Bibl. : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 297, pl. XLI, 2 et XLIX, 2 ; ID., *Phénix*, p. 102 ; ID., *Les exèdres*, p. 234 ; G. DOWNEY, *St. Babylas*, dans *Antioch II*, p. 45-48 (pour l'inscription) ; D. LEVI, *A.M.P.*, p. 368-369, pl. CXL, e et CXLI, fig. 152-153.

L'église fut dégagée en juillet 1936 dans le cadre des fouilles menées par l'université de Princeton à Antioche et dans sa région. Elle avait été découverte fortuitement au-delà des murs de la ville antique.

Les pavements furent trouvés en fort mauvais état dans tout l'édifice, à l'exception du bas-côté N où ils étaient mieux conservés. On leva certains des morceaux les mieux conservés ; ils furent transportés et sont toujours conservés au musée archéologique d'Antioche. Le panneau à inscription du bas-côté est exposé sous le portique de la cour du musée.

L'édifice

L'église est dirigée SO-NE. Il n'en reste que les fondations et même ces dernières ont été pillées en maints endroits, non seulement celles des murs extérieurs, mais aussi par endroits sous les colonnades. C'est une basilique à trois nefs séparées par des colonnades et précédées d'un narthex. Le chevet est tripartite. L'abside a subi des réfections : à l'origine semi-circulaire, à paroi épaisse et saillante, le sanctuaire fut, dans une seconde phase au moins, inscrit entre deux murs O-E le délimitant. La forme d'ensemble du chevet n'a cependant pas pu être déterminée ; d'une sacristie N communiquant par un seuil central à l'O avec le bas-côté N, il ne reste que quelques fragments de pavements. Le chœur de plain-pied, délimité par un chancel, a subi de nombreuses réfections ; dans un dernier état, il s'étend sur toute la largeur de la nef et possède une avancée d'une travée et demi dans la nef, qui s'élargit par un décrochement vers le S[2].

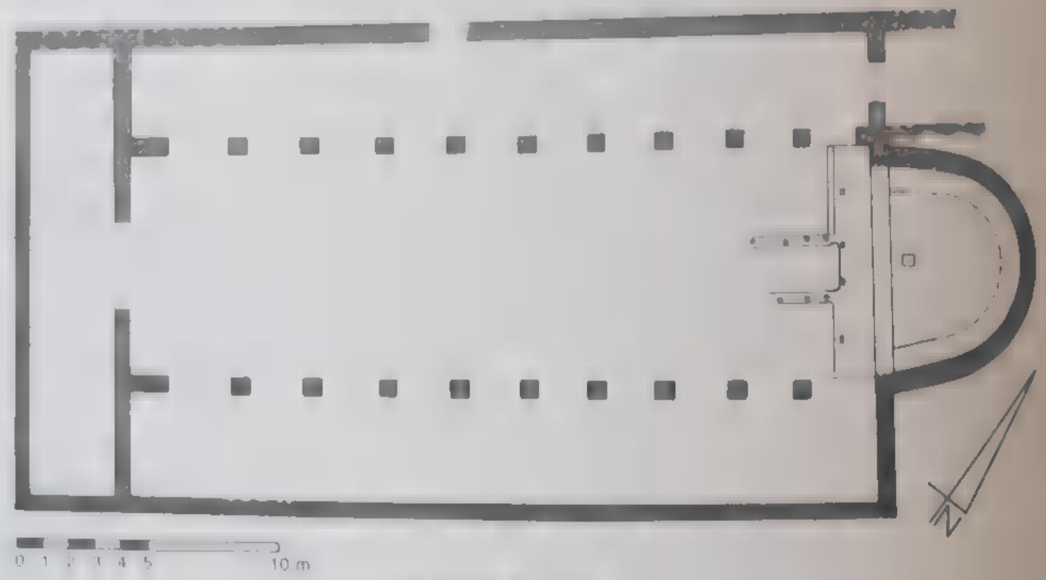

Fig. 144. Plan.

1. Ces vestiges sont situés sur la route qui, au NE de la ville, part en direction d'Alep, à environ 2,5 km des portes NNE de la ville.
2. M. LASSUS, dans *Ambons syriens*, p. 76, parle d'un « double chancel en avant du sanctuaire qui enveloppait une partie importante de la nef ». Dans le seul plan de fouilles à notre disposition, celui publié par M. LEVI, dans *A.M.P.*, vol. 1, p. 367, fig. 152, il n'y a que ce chancel, peu profond, précédé par la sorte de *solea*, et sur lesquels nous reviendrons plus loin. Il est probable que les restes du chancel *in situ* produisaient un effet plus monumental que sur un plan.

Les pavements

Taille des cubes : selon les tapis elle varie de 1 à 1,2 cm de côté. Densité : 50-60 cubes par dm^2. Couleurs utilisées : blanc, noir, jaune, marron rougeâtre. Des sous-couches, on ne connaît que le *statumen* de petits moellons, côté plat dessus, qui est seul conservé dans la plus grande partie de la nef.

Le narthex est organisé en trois panneaux ornementaux qui ne correspondent pas à la largeur des nefs. Celui du centre est posé à l'intérieur d'une bordure constituée d'une ligne en méandre de svastikas sur la pointe entre deux filets comme cadre. Il était éventré au NE par une grande tombe creusée E-O dans l'angle. Les panneaux du narthex portent tous trois une composition monochrome blanche d'écailles chargées d'un gros bouton de rose à peine ouvert.

Dans la partie O de la nef, l'amorce de la bordure et du tapis se fait par deux fois : la bordure O longe les murs O, N et S et encadre l'extrémité O du champ. Bordure et champ ne s'étendent ici que sur une profondeur d'un peu plus d'un mètre : ils sont interrompus par une bordure parallèle et semblable, qui barre toute la nef et longe à son tour les murs extérieurs S et N vers l'E. Ces bordures sont toutes deux une ligne d'octogones adjacents, à quatre côtés alternés curvilignes, ornés d'un petit carré droit. Le champ qu'elles encadrent tout à l'O est uni, alors que le second champ, plus à l'E et plus récent à mes yeux, porte un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose. C'est ce motif qui semble avoir couvert toute la nef car on le retrouve dans le petit fragment conservé, à mi-chemin, du côté S de la nef. Dans le champ occidental, uni et nu, on a pu observer devant le seuil de la nef centrale les vestiges d'un panneau quadrangulaire à triple filet d'encadrement orné d'un semis en quinconce de roses faites de quatre boutons de rose. Cette carpette de seuil reprend ainsi le motif du tapis voisin, à l'E, avec lequel elle devait être reliée[3].

3. Le doublement de la partie O du pavement n'est nulle part expliquée par les archéologues qui ont vu les ruines. Il règne une différence de niveau de 5 cm entre, d'une part, la première bordure et le champ O (84,61 m au-dessus du point de réf.), de l'autre le grand champ avec bordure de tout l'ensemble de la nef (84,66 m du côté S de la nef) ; par contre du côté N, on n'a noté qu'une différence de 1 cm (84,68 et 84,69 m). Il me semble que la partie O de la nef a été restaurée avec le même motif, fidèlement copié, mais en partant seulement à un peu plus de 1 m en avant du mur de façade, avec un petit panneau de seuil devant la porte centrale. D. LEVI, *op. cit.*, p. 368, hésite à parler de réfection ; d'autre part, il n'exclut pas que le panneau de seuil puisse se prolonger vers l'E. Par contre, si mon hypothèse est exacte et qu'il s'agisse d'une réfection générale du pavement à partir seulement de cette première bande laissée intacte, j'en vois une raison possible : c'est que les angles SO et NO de la nef étaient occupés par des éléments de « mobilier » ou des installations quelles qu'elles fussent, mais assez volumineuses et pesantes pour que leur présence ait dissuadé de procéder au repavage du secteur sous-jacent. On aura préféré (ou dû se limiter à) remosaïquer autour de ces deux éléments, quadrangulaires, et amorcer un nouveau pavement un peu plus à l'O, sauf devant la porte où fut placé un petit panneau rectangulaire en « T », le seuil s'usant évidemment le plus vite. Quels pouvaient être ces éléments encombrants ? Grosses armoires, double volée d'escaliers en bois vers un étage ou stalles massives dont les pierres auraient été pillées avec celles des murs de l'église ; il est impossible de le préciser, vu ce qui nous est resté de cet édifice.

Le bas-côté S, dans sa partie O tout au moins, la seule qui a conservé quelques restes de mosaïques, avait une bordure en ligne de méandre de svastikas sur la pointe. Le champ est un décor monochrome blanc d'écailles qui sont chargées d'un bouton de rose.

Le bas-côté N a bien conservé la succession des quatre tapis ornementaux et géométriques, de longueurs différentes, qui le pavaient. Le premier tapis, de forme allongée, est encadré du côté S et N, ainsi peut-être que du côté O mais pas à l'E, d'un cadre en ligne de triangles à degrés. Le champ est un quadrillage droit de lignes de boutons de rose simplifiés ; les carrés d'intervalle sont ornés, une ligne sur deux, d'un carré sur la pointe dentelé emboîtant un petit carré central, et d'une fleurette de quatre boutons de rose.

Le second tapis, carré, [illegible] bordure, a un champ monochrome d'écailles blanches chargées d'un bouton de rose ; ce décor doit être vu du S. A quelque 25 cm du bord O du tapis est placée une *tabula ansata*, à anses asymétriques et inégales, délimitée par un simple filet. Elle contient une inscription grecque de quatre lignes qui, elle, se lit à partir de l'O[4].

1 Κ(ύρ)ιε πρόσδεξε
τὴν καρποφορί-
αν ὧν τὰ ὀνόμα-
τα γινώσκις

« Seigneur, reçois l'offrande de ceux dont tu connais les noms. »

La modestie de l'anonymat de cette inscription n'est peut-être pas celle voulue par les dédicants ; elle a pu être imposée par le clergé qui a pu choisir cette formule pour adapter la dédicace au grand nombre des contributeurs[5].

Le troisième tapis est fort allongé, avec une large bordure laissant un champ assez étroit dans le sens E-O. La bordure est une bande d'octogones sécants et petits carrés droits. Le champ s'organise assez malhabilement, peut-être du fait d'une réfection dans sa moitié O ; celle-ci contient un petit panneau dans l'angle NO, orné d'un quadrillage droit dont les carrés sont colorés en dégradé à côté de ce petit panneau ; l'angle SO est orné d'une composition monochrome d'écailles blanches chargées d'un bouton de rose, vues à partir du N[6]. Elle est interrompue près du bord S par un petit médaillon circulaire, encadré d'un double filet et d'une ligne de triangles à degrés. Il est orné d'une rouelle à huit rayons autour d'une petite couronne centrale, où les couleurs des compartiments triangulaires entre les rayons ayant été alternées, le motif détermine une croix de Malte. À mi-chemin du panneau, le sens des écailles change et le décor doit être vu à partir du S.

4. Les lettres, d'une hauteur de 12 cm, sont ovales ; relevons les θ, [illegible] et ω.
5. À propos de ces formules de dédicace où les donateurs ne sont pas cités individuellement, voir p. 474.
6. On remarquera que le plan publié par D. LEVI, *op. cit.*, fig. 152, intervertit les sens de vision !

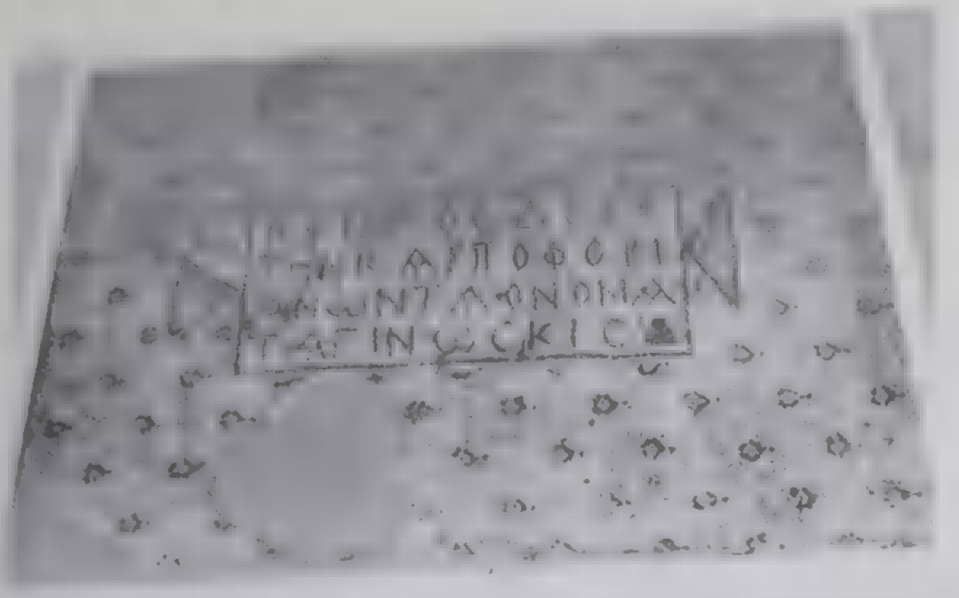

Fig. 145. L'inscription du collatéral N, – Musée d'Antakya.

À hauteur du petit médaillon à rouelle, je restituerais volontiers une porte, justifiant ainsi la vision des écailles en cet endroit à partir du N[7].

Le quatrième tapis, dont il ne reste qu'un fragment à l'O, n'a de bordure ni à l'O ni au N. Du côté S, on trouve la même bordure en bande d'octogones sécants que dans le tapis précédent, mais ici les petits carrés emboîtent plusieurs petits carrés de couleurs en dégradé. Le champ est décoré lui aussi d'une composition monochrome d'écailles frappées d'un bouton de rose, à voir depuis le N. Le sens du décor, une fois encore, invite à examiner l'hypothèse de la présence d'une porte disparue. Peut-être d'ailleurs a-t-on encore la trace d'un seuil dans deux trous carrés, séparés par une distance d'environ 1 mètre et demi, qui creusent la première assise du côté extérieur du mur (pl. h.-t. 10).

Après une importante lacune, il subsiste du cinquième tapis la juxtaposition, intriguante, d'une série de petits tapis, soit blanc uni, soit à quadrillages droits, soit à quadrillages obliques divers, la bordure étant en ligne d'octogones et de petits carrés adjacents alternés. Ils n'ont été retrouvés que le long des côtés S et N, toute la bande médiane, axiale, ayant été détruite selon une cassure nette dans le champ blanc entre les petits tapis.

Des tapis d'entrecolonnement, seul fut reconnaissable le premier tapis O de la colonnade N ; c'est un quadrillage oblique de simples filets, les intervalles carrés étant ornés de croisettes.

Dans la sacristie N, il restait un fragment du pavement de mosaïque, avec une bordure assez large en ligne d'octogones droits contigus, chargés d'un petit carré droit, et un champ en quadrillage droit de lignes de boutons de rose dont la seule case contient une fleurette de quatre boutons de rose.

Datation et style

La seule inscription découverte ne donne, dans sa modestie, aucune indication sur l'époque du pavement dans lequel elle s'insère. L'impression générale que donnent ces pavements est d'inachèvement et de manque de finition ou de recherche ; les bordures étant oubliées[8] ou bien posées sur l'un ou l'autre côté du tapis seulement, on croit voir partout des réfections et des coutures. L'organisation des tapis est incohérente, une faiblesse qui est sensible tout particulièrement dans l'extrémité du collatéral N, comme si les mosaïstes avaient travaillé par à-coups, au rythme de donations nombreuses et de peu d'envergure. L'abondance des motifs d'écailles à bouton de rose et de quadrillages de fleurettes nous place dans une époque commençant dans la première moitié du V^e s. et se poursuivant jusque dans le VII^e s. Une date dans la première moitié du VI^e s. pourrait s'harmoniser avec toutes les mosaïques. Le fait qu'un second état du pavement, copiant le premier, soit attesté, rend un essai de datation précise encore plus aléatoire.

Ce qui reste de ces pavements étonne par la pauvreté en motifs et le manque de fantaisie et de variété dans l'utilisation des schémas. L'exécution, en outre, est peu soignée ; tout en étant systématique et répétitive, elle est brouillonne.

Organisation liturgique

L'édifice pillé ne fournit guère, dans l'état de délabrement dans lequel il nous est parvenu, de renseignements sur son organisation interne.

En se basant sur le pavement, on peut deviner deux entrées sur le côté N du fait du sens des compositions à écailles.

Le pavement à l'extrémité du bas-côté N pose une série de problèmes dus au nombre de petits tapis, de raccords et de bordures qui le composent, avec un résultat négatif sur le plan esthétique, comme on l'a vu. Il donne l'impression qu'une série d'ouvriers a couvert chacun son secteur d'un à deux mètres carrés, en utilisant des motifs simplistes. Frappant est surtout le contraste entre ce *patchwork* et l'uniformité, la monotonie même des grands panneaux couvrant le reste de l'édifice. La tentation d'en trouver une raison précise en est d'autant plus forte. Les petits tapis localisent-ils des éléments de mobilier placés au-dessus d'eux ? On pense bien sûr à ces pavements de martyria où les emplacements des grands reliquaires sont prévus dans le dessin en mosaïque et président la composition des grands et petits tapis, organisés autour d'eux. Nous ne sommes toutefois pas dans la sacristie[9] — elle s'ouvre juste au-delà, à l'E —, mais peut-être bien dans son vestibule[10], et sinon, tout simplement dans le bas-côté. À supposer que les reliquaires « débordaient » jusque-là depuis ce qui aurait été la chapelle martyriale à l'E, le pavement n'eût tout de même pas dû être prévu pour eux. Il est évidemment possible que l'on ait refait les pavements dans l'extrémité du bas-côté en vue précisément de recevoir des reliquaires, mais nous sommes là dans le domaine de l'hypothèse.

Par ailleurs faut-il, dans cette région au N d'Antioche, chercher un type de chapelle martyriale comme celles du Massif Calcaire, celle de Brâd (fig. 16) ou de Mezra'a el-'Oulia (fig. 147) ? Une réponse affirmative s'impose d'autant moins que les autres dispositifs liturgiques dont la présente église a gardé la trace vont dans le sens d'une économie du bâtiment ecclésiastique bien distincte de celle de l'Antiochène méridionale et orientale ; la présence d'un narthex, l'enceinte de chœur de plain-pied barrant la nef et s'ouvrant au centre sur un vestibule bordé aussi de chancels fixés sur un petit stylobate, le sanctuaire peu élevé sont tous des traits étrangers à l'arrière-pays d'Antioche. En outre, il est permis de se demander si l'épaisseur tout à fait excessive des fondations de l'abside (plus d'une fois et demie plus larges que les autres murs de l'édifice) n'est pas une indication que ces vestiges appartiennent non seulement au mur d'abside, mais à une structure le doublant, à un synthronon[11]. Je ne sais comment interpréter une dalle circulaire flanquée de dalles rayonnantes, dont celle de l'E s'élève de quelque 25 cm au-dessus du niveau du pavement, placée à mi-longueur de la nef et contre la colonnade[12] ; elle pourrait être ce qui reste d'un petit podium, mais nul parallèle local ne se présente. L'ambon serait peut-être à prévoir dans l'axe du couloir d'accès au chœur, c'est-à-dire au centre ou légèrement au S dans la nef.

Du point de vue de leur organisation liturgique, les églises de Cilicie et d'Isaurie sont mal connues, mais c'est de leur côté, ainsi que de celui des églises d'Apamène[13], que les comparaisons se présentent, pour la présence presque systématique du narthex, d'un chœur peu élevé et peu profond et d'un synthronon. Ce qui est non syrien c'est le vestibule du chancel, qui mènerait même vers un lieu de lecture désaxé. En Apamène, l'ambon est dans l'axe. Par contre, nous avons la présence sûre d'un petit ambon à *solea* et plate-forme circulaire, désaxé vers le N, dans l'Église Hors-les-Murs de Dağ Pazarı en Cilicie[14].

7. Ici précisément on n'a conservé que le niveau le plus bas de fondations en blocage.

8. Peut-être n'est-ce là qu'un trait de style, qu'on rencontre également dans les mosaïques de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj (p. 74 sv.), et non pas un manque de soin.

9. Il ne faut pas oublier que dans l'arrière-pays d'Antioche la chapelle des reliques se situe habituellement au S et non au N du sanctuaire.

10. Des vestibules de martyria, dans lesquels des reliquaires ont été placés, existaient ailleurs : nous l'avons vu à Jéradé (fig. 122), et la première sacristie S de Rayân (fig. 237) est peut-être à interpréter dans ce sens.

11. Dans ce sens ma restitution de l'abside dans le plan en fig. 144.

12. Voir D. Levi, *op. cit.*, fig. 152 et 153.

13. Voir ci-après p. 493.

14. M. Gough, *Dağ Pazarı. The Basilical Church « Extra Muros »*, dans *Studies in Memory of D. Talbot Rice*, Édimbourg, 1975, p. 147 sv.

MEDJLEYA, *Église Nord*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-4a, « Maarret enn-Naamâne ». Lat. : 35°40' ; long. : 36°32'5" : « Medjlayé ». Voir R. Dussaud, *Topographie historique*, carte X,A.3 (« Medjeleya ») ; G. Tchalenko, *Villages*, carte 3, Djebel Zawiyé, C.XI.16. 1 km au S d'el-Bara, env. 4,5 km à l'O de Serdjilla.

Bibl. : H.C. Butler, *Early Churches*, p. 27, ill. 23, p. 247 ; J. Lassus, *Églises d'Apamène*, pl. V, 2 ; G. Tchalenko, *Villages*, pl. CXL.

Conservé sur place, dans un état inconnu au moment de la découverte comme aujourd'hui.

Le matériau utilisé pour les cubes était très probablement le calcaire local. Les couleurs sont énumérées comme suit : blanc, rouge, brun, bleu (sans doute bleu gris), noir.

L'édifice

Il s'agit d'une basilique de plan rectangulaire d'env. 13 × 28 m qui avait encore, à l'époque du passage de H.C. Butler, ses murs O, N et E. La nef, séparée des bas-côtés par neuf entrecolonnements amorcés par des demi-colonnes, se termine par une abside profonde. Les deux sacristies sont sur un plan rectangulaire ; leurs petits côtés sont appuyés au chevet droit, percé d'une petite fenêtre rectangulaire pour l'abside. Un narthex à triple portique d'entrée précède les nefs. Il est subdivisé et se termine au S par une petite salle qui communique avec l'extérieur par une porte et avec le narthex par un arc. La façade latérale N de l'église comportait deux portes[1].

Nous savons seulement que, dans le bas-côté N, une mosaïque à motifs géométriques put être observée.

L'église est datable du V^e s. selon M. Tchalenko[2]. En l'absence de plus amples renseignements pour le pavement, il n'est guère possible de se prononcer sur les liens structuraux et chronologiques avec la construction. Les dispositifs liturgiques sont également inconnus ; le monument sert d'exemple pour ce qui est de la fréquence du décor en mosaïque dans les églises dans ces région et époque, ainsi que pour mettre en évidence la nécessité pour les archéologues et liturgistes de retravailler sur des sites censés connus...

Fig. 146. Plan.

1. La reconstitution du plan, fig. 146, suit celle des auteurs cités et propose pour la façade S également deux portes, en vis-à-vis avec celles du N.

2. G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. CXL, « l'église du Nord ».

MEZRA'A EL-'OULIA

[illegible] *Carte du Levant*, 1/50 000, feuille NI-37-XIX-3d, « [illegible] » : lat. : 35°46'5", long. : 36°28'4" ; voir G. Tchalenko, *Villages*, carte 3, C.X.10, « el-Ulya » : à 17 km à l'E de [illegible].

Bibl. : P. [illegible], *Fouilles en Syrie*, p. 89-90, pl. 1 ; P. Castellana, *Una Chiesa bizantina a 'Alia nella regione dell'Oronte*, dans [illegible], 15, 1972-73, *Stud. Or. Christ. Syriaca* (Centro francescano St. Or. Crist.), p. 77-98, 4 fig., pl. VI-XVI.

La découverte fortuite de la sacristie aux reliquaires mena, en 197[illegible], à un dégagement complet de l'église et à l'enlèvement des mosaïques, dont on ne pouvait garantir la sauvegarde sur place. Le plan des vestiges architecturaux fut dressé en 1971 par l'équipe du R.P. Castellana.

Les pavements de la partie antérieure de la nef et d'une bonne partie du bas-côté septentrional sont détruits. Les mosaïques levées et restaurées, dans des tons légèrement plus clairs, sont conservées en panneaux au musée d'Alep : les mosaïques de la nef centrale et de trois entrecolonnements sont exposées dans la grande cour du musée, les autres sont dans les réserves. L'état des surfaces conservées dans les nefs centrale et méridionale était bon, avec des traces d'incendie sur des secteurs limités.

Fig. 148. Le sanctuaire vu depuis la nef.

L'édifice

L'édifice mis au jour se présente comme une basilique de plan rectangulaire à chevet plat cachant le sanctuaire barlong et les deux sacristies rectangulaires qui le flanquent. L'église a trois nefs, séparées par des colonnes dont seuls les hauts socles cubiques sans décor subsistent, et qui forment les six courtes travées conservées (à peine 1,60 m d'entrecolonnement). Les bas-côtés se terminent par des sacristies quadrangulaires dont celle de gauche communique avec l'abside par un passage qui monte de deux degrés, et avec le bas-côté par un seuil élevé et une marche. Celle de droite, qui est le martyrium, est beaucoup plus profonde ; elle est au niveau du bas-côté et fort en contrebas par rapport à l'abside. Des murs, construits en petits moellons liaisonnés par un mortier de paille, de pierraille et de terre et renforcés à distances régulières par de hauts blocs dressés[1], il ne restait que le tiers E de la façade N, le mur E et la façade S, conservée sur 2 m de hauteur à l'E, mais sur deux assises seulement à l'O. Trois portes sont attestées dans la façade O, et une dans chacune des façades N et S. Dans l'axe oriental de la sacristie S, adossé au mur du fond, se dresse un énorme sarcophage-reliquaire pourvu de tout le petit circuit par où l'on sanctifiait l'huile, en la faisant couler sur les reliques et la recueillant dans une sorte de petite niche arquée. Un second sarcophage-reliquaire, plus petit, fut ajouté à celui-ci et appuyé contre le mur S. Dans le sanctuaire, trois des cinq colonnettes qui soutenaient la dalle supérieure de l'autel furent retrouvées, incomplètes, sur place ; leurs petits chapiteaux corinthiens ont un relief plat très simplifié. Le sanctuaire était partiellement fermé vers la nef par les montants de ce qui devait être l'arc triomphal. Un grand sarcophage pourvu d'un couvercle à oreilles est placé dans la largeur, en haut de la dernière des quatre marches, et se superpose au dallage avant du sanctuaire dont il obstrue ainsi l'accès[2]. Une table à quatre pieds devait meubler la sacristie N, qui communique, par une porte et les quatre marches d'un petit escalier, avec le sanctuaire.

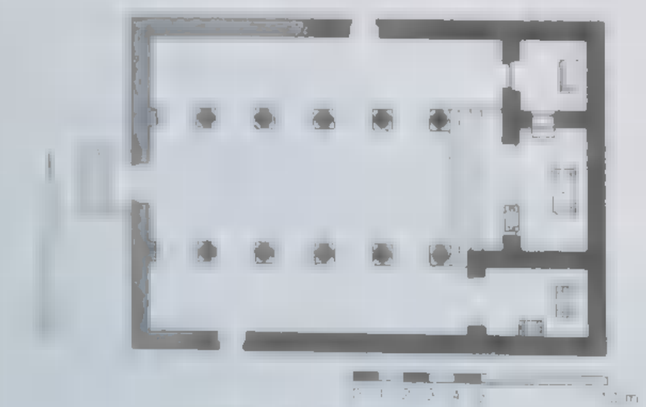

Fig. 147. Plan.

Les pavements

Les tesselles ont de 0,9 à 1 cm de côté. Couleurs : gris-vert, vert pistache, rose, blanc, jaune. Pas de vrai noir mais du gris ou une

1. [illegible] technique de construction, très différente de l'appareillage à joints [illegible] du Massif Calcaire du N de la Syrie, se trouve couramment [illegible] Apamée, certaines parties des plus importants édifices de [illegible] au triclinos, identifié parfois comme la [illegible] du gouverneur de Syrie II (voir *Colloque Apamée de Syrie* I, [illegible]) [illegible] étant même bâti selon cette technique.

2. Je ne sais pas pourquoi le R.P. Castellana (*op. cit.*, p. 85 et dessin 3) reconstitue une « balustrade » maçonnée sur tout l'alignement N-S de l'arc et de ce sarcophage, alors que les vestiges conservés ne sont que ceux des deux montants d'arc barlongs, en avancée de 4,7 m. Une marche basse, d'une dénivellation d'à peine 5 cm d'après les photos, marque le passage entre le podium de chœur en-deçà et le niveau du sanctuaire au-delà de l'arc.

Fig. 149. Le cheval rose de la nef.

Fig. 150. L'ensemble de la mosaïque de la nef, au Musée National d'Alep.

Fig. 151. Le collatéral S vu depuis l'O.

Fig. 152. Collatéral S : premier tapis et seuil vus depuis l'E.

pierre où se mêlent des grains noirs et rouge brique[3]. La matière est le calcaire pour le blanc, les roses et le gris, très dense et lisse ; le rouge brique et le « noir » proviennent d'une même roche à grains noirs et rouges.

Pas de détails connus sur les sous-couches de la mosaïque[4]. La pose des cubes est serrée. Le mortier de pose est assez fin, composé de chaux et d'un fin gravier, de sable et de cendre. La mosaïque est peu usée.

Dans la nef centrale, un raccord blanc de cubes parallèles aux bords précède une bordure large de 43 cm. Le raccord est réduit, irrégulièrement, à moins de quatre rangs de tesselles devant les marches du sanctuaire ; elles ont dû « mordre » sur la mosaïque au cours des remaniements qu'elles connurent[5]. Entre deux filets noirs, la bordure consiste en une chaînette de carrés dont les brins, encadrés de noir-rouge, sont l'un gris/gris-vert/blanc, le deuxième rouge/rouge brique/rose. Les carrés contiennent de petits carrés droits vert pistache, le troisième gris sombre/gris/blanc et le dernier jaune moutarde/jaune crème/blanc. Une ligne de triangles dentelés rouge brique sert de cadre intérieur.

Le champ représente un carrousel d'animaux sur fond blanc, à semis irrégulier de boutons de rose, dispersés dans tous les sens. Tous les animaux sont placés les uns derrière les autres et dos au centre du champ sauf un chien, un bœuf à bosse et deux oiseaux, en travers du champ dans sa partie O. Tous les quadrupèdes sont en course et les volatiles au repos. En partant de l'O et dans le sens des aiguilles d'une montre, on voit courir un léopard, une biche, un petit ours, un gros ours brun, deux petits chevaux à crinière taillée et coiffée et queue nouée et peignée, et au-dessus d'eux une lionne. Ensuite, un pélican, un cerf, une grue et deux chiens sloughis superposés derrière deux lièvres également superposés dont un tourne la tête vers l'arrière. Pattes vers le S, un lionceau et un chien sont superposés, puis deux ânes au-dessus desquels courent une gazelle et un léopard ; au-dessus et en dessous du léopard sont placés une sorte d'oie et un canard. Puis, entre un tigre et le bœuf à bosse qui le précède, un oiseau est placé pattes vers le centre. Au-delà, vers l'O, un pigeon (?), un bouquetin et les arrière-trains d'un gros oiseau d'eau et d'un quadrupède à sabots clivés au-dessus d'un oiseau. Ensuite, dans le sens N-S et pattes au centre, vient un groupe formé par un oiseau chanteur, un chien montrant les crocs, un grand bélier assez détérioré et un oiseau à longue queue. Le retour de la bordure n'est pas conservé à l'O, mais le champ devait se terminer non loin car on aperçoit, pattes vers le petit côté, comme les animaux formant bordure du côté E, l'avant-corps d'un grand bélier (ou cervidé) et, tout à fait dans l'angle, une tête de quadrupède. L'échassier qui le précède est placé sous le léopard avec lequel nous avons commencé le carrousel. Les boutons de rose semés dans le champ sont schématisés en forme de losange avec un cube sur la pointe comme tige. Ils sont particulièrement denses autour du groupe face au centre : il y a là un entassement de ces fleurettes qui interrompt les alignements du fond de cubes blancs et de fleurettes entre les animaux dans le reste du champ. Ce groupe est peut-être de la main d'un autre artisan, mais les coloris utilisés sont les mêmes que dans la bordure.

3. [illegible] où le pavement a été incendié, on constate une modification des couleurs, qui ont viré au gris foncé, et le blanc au gris clair.
4. [illegible] du R.P. Castellana, revenue sur place après l'enlèvement des mosaïques, a repéré (op. cit., p. 81) des tesselles blanches, de [illegible] à 6 cm [illegible] sur des sous-couches composées d'une strate de 5 cm d'épaisseur de [illegible] et cendre et d'une strate de galets dans un mortier de 15 cm d'épaisseur. J'ignore dans quelle partie de la construction ces observations ont pu être faites.
5. Voir [illegible] fig. 148.

Fig. 153 à 155. Trois tapis d'entrecolonnement du côté S.

La surface détériorée sur toute la largeur du côté O appelle deux hypothèses divergentes pour sa restitution. Selon l'une, il n'y aurait pas un seul gros registre d'animaux parallèles à ce petit côté, comme sur le petit côté E, mais plusieurs. Selon la seconde, le champ se refermerait après la bande d'animaux conservés ; la surface vide entre le tapis et le seuil aurait pu aisément contenir une inscription de dédicace. Une variante de cette hypothèse verrait l'insertion de cette inscription dans le champ figuré, comme dans la basilique de Photios à Haouarté en somme (pl. h.-t. 3).

Le pavement de la nef latérale S se compose d'un court tapis géométrique à l'O, suivi à l'E d'un plus long, couvrant trois travées. Le premier tapis à l'O, encadré d'une simple bande de raccord blanche, est un quadrillage droit de bandes ornées de losanges dentelés couchés, avec des carrés droits ajourés aux intersections. Les grands carrés intermédiaires sont ornés d'une variété de motifs en arc-en-ciel et d'un nœud de Salomon, piqué d'un bouton de rose dans les quatre angles. Le tapis a une forme en « L », évidé du côté SE, devant la porte S. À ce rétrécissement du tapis mosaïqué correspond une grande dalle, légèrement surélevée par rapport aux mosaïques et en contrebas par rapport au seuil. Elle renforce le pavement à l'entrée du bas-côté, et rattrape quelque peu le niveau élevé du seuil de cette porte S de l'église, qui s'ouvre face au deuxième entrecolonnement.

Le second tapis n'a également comme cadre que la bande de raccord blanche. Le champ est une composition orthogonale de cercles entrelacés dessinés par des bandes en dégradé. Des sortes de grosses fleurs rondes remplissent les grands cercles.

Pour le bas-côté N, outre le fait que les vestiges de mosaïque qu'on y a vus étaient également géométriques, je ne peux fournir aucun renseignement. Elles étaient en très mauvais état.

Seuls les tapis des trois derniers entrecolonnements E de la colonnade S furent restaurés et conservés. Ces petits tapis rectangulaires sont tous ornés de motifs géométriques. Le troisième à partir de l'E est une composition d'octogones sécants et adjacents déterminant des hexagones oblongs alternativement roses (formant des lignes) et blancs (formant des lignes perpendiculaires aux précédentes) et de petits carrés gris-bleu.

Le deuxième tapis d'entrecolonnement conservé a une composition d'octogones irréguliers contigus dessinés en noir-rouge. Ils contiennent un carré droit, orné de décors à effet d'arc-en-ciel, en damier ou en bandes en dégradés rouge/rose avec parfois du gris, à chacun des quatre côtés duquel est tangent un carré sur la pointe, alternativement gris et rouge/rose. Les intervalles carrés et triangulaires emboîtent respectivement des carrés et des triangles en dégradés rouge/rose ou rose/gris.

Le dernier tapis d'entrecolonnement conservé porte deux étoiles contiguës faites, chacune, de huit parallélogrammes alternativement roses et blancs. Les longs côtés des parallélogrammes forment des intervalles en carrés sur la pointe bleu-gris ajourés, les petits côtés constituant des demi-intervalles rectangulaires et des quarts d'intervalles carrés dans les angles, dont cinq sont ornés d'un damier rouge/blanc et un de bandes en arc-en-ciel dégradé blanc/rose/rouge-brique/noir/blanc/gris pâle/gris foncé/noir/blanc/rose.

Ce qui reste d'un quatrième entrecolonnement avait un tapis à parallélépipèdes et cubes en perspective.

Les [illegible] menant à l'abside surélevée de 57 cm, [illegible] bien taillé posés sur ce qui [illegible] de la seule marche conservée de l'escalier original. [illegible] de ces blocs forment la large marche supé[illegible] l'amorce du dallage de pierres calcaires qui [illegible] le pavement du sanctuaire proprement dit. La base de l'autel, une dalle épaisse de 1,57 × 0,86 m, [illegible] aux quatre angles et au centre, de trous carrés, s'insère dans ce pavement, mais elle en émerge d'une dizaine de centimètres.

Des dalles de même matière et de même gabarit, d'une soixantaine de centimètres de côté en moyenne, pavent le sol de la sacristie N. Une grande dalle de 1,30 × 0,73 m de côté, à peine plus réduite que celle du sanctuaire en somme, recreusée pour recevoir quatre pieds, se situe parallèlement au mur E ; elle est légèrement désaxée vers le N.

Un large seuil de pierre monolithique légèrement surélevé sépare le bas-côté S de la chapelle des martyrs. Les piédroits de l'arc refait, qui formait l'entrée de la sacristie, sont placés à cheval sur le bord N du seuil de pierre. Dans le martyrium, le pavement mosaïqué s'organise en quatre tapis différents dont aucun ne comporte de bordure. Le tapis principal est une composition de cercles sécants et tangents déterminant des quatre-feuilles et inscrivant un carré sur la pointe. Il est flanqué d'un tapis long et étroit qui lui est parallèle et longe le mur N ; le champ en est un quadrillage oblique de filets dentelés avec carrés dentelés insérés dans les intervalles. Deux petits tapis occupent les angles NE et SE de la salle. Ils flanquent le grand reliquaire qui, lui, occupe le milieu du côté et est placé dans un rectangle réservé dans le champ blanc ; tous deux portent une composition d'octogones sécants et adjacents déterminant des carrés et des hexagones oblongs frappés d'un carré dentelé sur la pointe.

Datation

Il semble qu'aucune inscription fournissant une date n'ait été trouvée. Ce sont donc les particularités de l'édifice et de son décor qui permettent de les situer dans le temps. L'organisation du pavement de la sacristie S [illegible] son installation comme chapelle des martyrs permet de situer cette salle après les années 420-430, au cours desquelles l'habitude de ces chapelles s'établit[6]. L'étude stylistique des pavements va permettre de situer ceux-ci dans le dernier tiers de ce V[e] s. La seconde phase de l'édifice, dans laquelle on peut compter la remise en place de l'arc du martyrium et le surhaussement du niveau [illegible] le sanctuaire (avec l'installation du grand sarcophage-reliquaire[7]), reste encore tout à fait dans l'esprit de

Fig. 156. Vestiges des mosaïques à l'entrée de la nef, in situ.

l'édifice original. Il ne s'agit que de réaménagements, difficilement datables, mais non postérieurs à la fin du VI[e] s.

Style

Le pavement de la nef entre dans une série de pavements à décor animalier qui est bien caractéristique de la Syrie du Nord dans la deuxième moitié du V[e] s. et le VI[e] s. Le style de notre panneau se caractérise par plusieurs traits : la proximité des animaux dont les formes s'imbriquent, ce qui ne laisse que peu de place pour le fond ; le type des boutons de fleurs de ce dernier, très stylisés, semés sans ordre et utilisés sans autre élément de paysage ou de végétation ; enfin le rendu des corps d'animaux, compact, aux silhouettes simplifiées où les muscles et les masses sont délimités par un seul trait net. La fragmentation accrue de la forme en une juxtaposition d'éléments ourlés par un trait et une bande sombre sera caractéristique de l'évolution stylistique des figurations en mosaïque à la fin du V[e] s. On n'est ici qu'au début de cette évolution. Notons que les différentes parties du corps sont dessinées en surface, plutôt que modelées en volume. De la même façon, les taches des pelages du léopard, de la biche ou du tigre ont une valeur coloristique, où se perd le lien avec la réalité anatomique[8]. Ces caractéristiques de la composition et du rendu situent ce pavement après ceux des portiques d'Apamée

6. [illegible] p. 17[illegible] ; TCHALENKO, *Villages*, p. 334-335, n. 2.
7. [illegible]

8. D. LEVI, *A.M.P.*, p. 584 et 586, analyse le début de cette fragmentation des corps et de l'utilisation des couleurs et des taches dans un but essentiellement décoratif.

(469 ap. J.-C.)[9], dans la même phase stylistique que les pavements animaliers des basiliques de Haouarté (483-487 ap. J.-C.)[10], et avant le grand « jardin zoologique » d'Oum Hartaine (500 ap. J.-C.)[11]. C'est donc dans les deux dernières décennies du V[e] s. que nous pourrions placer, assez précisément, l'exécution du panneau de la nef. Autant l'entrelacs de sa bordure[12] que celui du tapis oriental du bas-côté S, orné de grosses fleurs rondes, s'accommoderaient de cette date. Le quadrillage du même bas-côté est presque identique à celui du bas-côté méridional de l'Église Sud de Haouarté (483 et 484 ap. J.-C. d'après les inscriptions de la nef et de la sacristie N). Les petits panneaux géométriques d'entrecolonnement offrent de subtiles harmonies de couleurs qui rappellent la grande tradition des géométries coloristes du siècle précédent.

Fig. 157. Le martyrium avec les reliquaires en place.

Iconographie

En ce qui concerne l'iconographie, on peut faire une petite remarque à propos du nœud de Salomon dans un des carrés d'intervalle du quadrillage dans le bas-côté S : tous les autres intervalles sont ornés de motifs en arc-en-ciel, sauf celui-ci. Or il se situe dans l'axe du seuil de la porte S, dans le carré central de l'allée, et non tout contre le seuil ; il est donc visible comme une plaque tournante. Relevons ainsi, une fois de plus, la présence de ce motif en relation avec une entrée[13].

D'autre part, nous avons ici un nouvel exemple d'un grand tapis à animaux dans une nef. Les animaux se pourchassent, ils ne luttent pas ; mais les seuls entièrement paisibles sont les oiseaux. La même activité règne dans le tapis E de la nef d'Oum Hartaine (pl. h.-t. 11) et dans le carrousel de la nef de Halaoua[14].

Organisation liturgique

Dans ce qui nous est parvenu de l'édifice, nous avons quelques indications intéressantes quant à son dispositif liturgique. La grande chapelle des martyrs, encombrée d'imposants reliquaires, est située au S du sanctuaire. Elle a été utilisée jusqu'à l'abandon de l'édifice : le morceau de colonnette à chapiteau servant de pied au récipient recevant l'huile sanctifiée était encore devant l'orifice frontal du reliquaire axial (fig. 157). Cette chapelle, comme il se doit[15], s'ouvrait largement sur le bas-côté, dont la porte vers l'extérieur (au S) avait son seuil renforcé, bien adapté à un passage intense. Quant aux reliquaires, ils ont même envahi le sanctuaire ; celui qui en barre l'entrée à droite est de taille particulièrement grande. L'accaparement du sanctuaire par les reliquaires se voit également ailleurs, notamment à Qirqbizé ou on en retrouva trois, mais de plus petite taille, dans l'angle SE du

9. Surtout, la mise en page est beaucoup plus aérée à Apamée ; voir les planches dans C. DULIÈRE, *Portiques*.
10. Là aussi la mise en page est plus aérée, plus élégante. Le rendu anatomique, par contre, se situe au même stade de l'évolution. On doit également en rapprocher une partie des pavements de la région de Tell Meness dont un grand nombre de panneaux ont été vus dans le commerce ces dix dernières années. Relevons ceux qui semblent provenir d'un même ensemble, contemporain à Mezra'a el-'Oulia, semble-t-il, qui inclut le panneau au chameau du musée de Chicago (voir *Calendar of the Art Institute of Chicago*, nov. 1971, vol. 65/5, p. 2) et celui au tigre attaquant un cerf du catalogue *Kunst der Antike* (1979, Fribourg-en-Brisgau, n° 260).
11. Voir p. 194 sv.
12. On le retrouve, semblable, à Heït, fig. 84, à Halaoua, dans le martyrium de l'Église à atrium d'Apamée, fig. 197, ainsi que dans l'Église Sud de Soughané, fig. 307, ou dans l'Église d'Élie à Madaba, datée de 608. Voir P.M. SÉJOURNÉ, dans *R.B.*, VI, 1897, p. 55, et S. SALLER, *The Memorial*, pl. 102, 4.
13. E. KITZINGER, dans *The Threshold*, étude qui était basée sur deux ou trois pavements seulement, avait déjà entrevu le rôle apotropaïque de ce motif, apparenté à la croix, dans son utilisation près des seuils et des accès importants. L'accès mis en valeur ici est celui menant à la chapelle des martyrs. Il est regrettable dans le cas de l'annexe S du narthex de l'Église Martyrium de Dibsi Faraj (voir p. 80, 86), que nous ne sachions rien sur le rôle de l'espace dont l'entrée était ainsi protégée. À Antioche-Qaousiyé, de petites croix ornent le seuil de la nef principale, la nef E, et dans la basilique de Bethléem, le nœud de Salomon précède l'escalier descendant à la grotte ; il fait pendant à l'inscription « ΙΧΘΥΣ » précédant l'accès au sanctuaire, également par quelques marches.
14. Voir p. 147 sv.
15. Voir G. TCHALENKO, *Villages*, II, pl. XI, et J. LASSUS, *Églises d'Apamène*, p. 15-16, et ci-dessous p. 535.

Fig. 158. Le sanctuaire vu de la sacristie N, après la fouille.

sanctuaire, et deux en deçà de la barrière de chancel, côté nef[17]. Le terme « reliquaire » s'applique cependant assez mal à ce sarcophage massif en l'absence du système de récupération d'un liquide sanctifié ; peut-être vaut-il mieux y voir le tombeau d'un saint homme, fondateur de l'église ou mécène [illegible]. Ce pourrait être la dernière demeure du clerc supérieur qui entreprit la rénovation de l'église.

En effet, le sanctuaire et le martyrium portent les traces d'un remaniement : les marches du podium ont été avancées dans la nef et leur niveau supérieur surhaussé[18].

16. [illegible] aspect du sanctuaire à la [illegible] commentaire sur d'autres cas [illegible] de leur culte, dans les [illegible] et dans l'abside.

17. [illegible] des tombes des évêques [illegible] de la Basilique [illegible] de Resafe [illegible]

18. [illegible] de la [illegible] et les reliquaires, et de la [illegible] dalles de base des tables du [illegible] et les colonnes [illegible] pour des raisons [illegible] des supports n'ayant [illegible] Il n'y a pas lieu de [illegible] La question de [illegible] sanctuaire et la sacristie va de pair avec [illegible] En l'absence de sondages, on peut [illegible] se présentent ne sont [illegible] les exemples de [illegible] de deux marches par [illegible] de trois (ou [illegible] au sanctuaire (à Behyo [illegible]). Un élément étrange est l'intrusion [illegible] dans l'espace du sanctuaire (dans le plan 3 du R.P. P. Castellana, mur de sanctuaire et escalier sont alignés, par erreur, de même que l'autel est trop avancé vers l'O) ; elle ne doit toutefois servir d'argument en faveur d'un surhaussement du niveau du podium, car c'est un seul et même bloc qui constitue les avant-dernière et dernière marches.

La plate-forme du chœur, ainsi élargie, n'est plus qu'à quelques centimètres en contrebas par rapport au niveau du sanctuaire, un pas que l'on franchit dans l'ébrasement de l'arc d'abside.

La raison pour laquelle on reconstruisit l'arc d'entrée du martyrium, et cela en le déplaçant légèrement vers l'E de façon à ce qu'il soit à cheval sur le seuil original, n'est pas claire.

L'organisation du pavement de la chapelle des martyrs se compare à celle de la chapelle ajoutée à la Basilique de Julianos à Brâd (fig. 17). Il a été destiné à un reliquaire axial principal. La raison d'être du long tapis étroit contre le mur gauche peut être liée, comme celle des deux carpettes NE et SE, au fait qu'il devait accueillir les supports de reliquaires futurs, bien que le second reliquaire trouvé sur place l'ait été sur le tapis principal, contre le mur S (fig. 159). Un petit reliquaire portatif, dont seul le couvercle à deux pentes et orifice sur le faîte fut retrouvé, devait encore prendre place soit dans la chapelle des martyrs[19], soit dans le sacristie N avec le reste du trésor de l'église.

Le plan original du bâtiment est inattendu, avec sa longue chapelle des martyrs, et ses sanctuaire et sacristie N en retrait. On le retrouve, mais inversé, dans l'église remaniée de Sinhar[20] ; de cette comparaison on peut tirer argument pour proposer que la sacristie N a pu également être remaniée ; son entrée ancienne aurait été à la même hauteur que celle du martyrium; le mauvais état du pavement et de la maçonnerie au bout du bas-côté N ne fournit, hélas, aucun renseignement permettant ou non de confirmer cette hypothèse.

On reconnaît dans le socle à quatre pieds de la sacristie, en plus grand, le socle de table de la sacristie N de Brâd (fig. 16). Les portes qui ferment la salle sur deux côtés suffiraient pour la désigner comme *skeuophylakion*, comme salle de conservation du trésor de l'église. La vaste table pouvait servir à entreposer les vases sacrés, mais aussi à déplacer les vêtements sacerdotaux et les oblats préparés pour l'office. Aucun placard n'a été vu dans le mur ; d'autres rangements, des coffres selon toute vraisemblance, devaient compléter l'ameublement de cette salle desservant le sanctuaire.

Dans ce site du Djebel Zaouiyé, il est intéressant de déterminer les caractères qui replacent ce monument dans la mouvance d'Apamée ou d'Antioche. Il est bien évident

19. Par souci de symétrie, P. Castellana (*op. cit.*, p. 85-86, dessin 3) situe ce petit reliquaire en pendant au grand sarcophage à l'entrée du sanctuaire, côté N. Le couvercle évoque un de ces reliquaires portatifs qu'on plaçait sous l'autel en Palestine et Transjordanie. Ce n'était certainement pas son rôle ici, car la dalle d'autel ne comporte que les encastrements pour les pieds de l'autel. Seul le reliquaire axial du martyrium fut trouvé avec son couvercle en place.

20. Voir G. Tchalenko, *Eglises*, pl. 50.

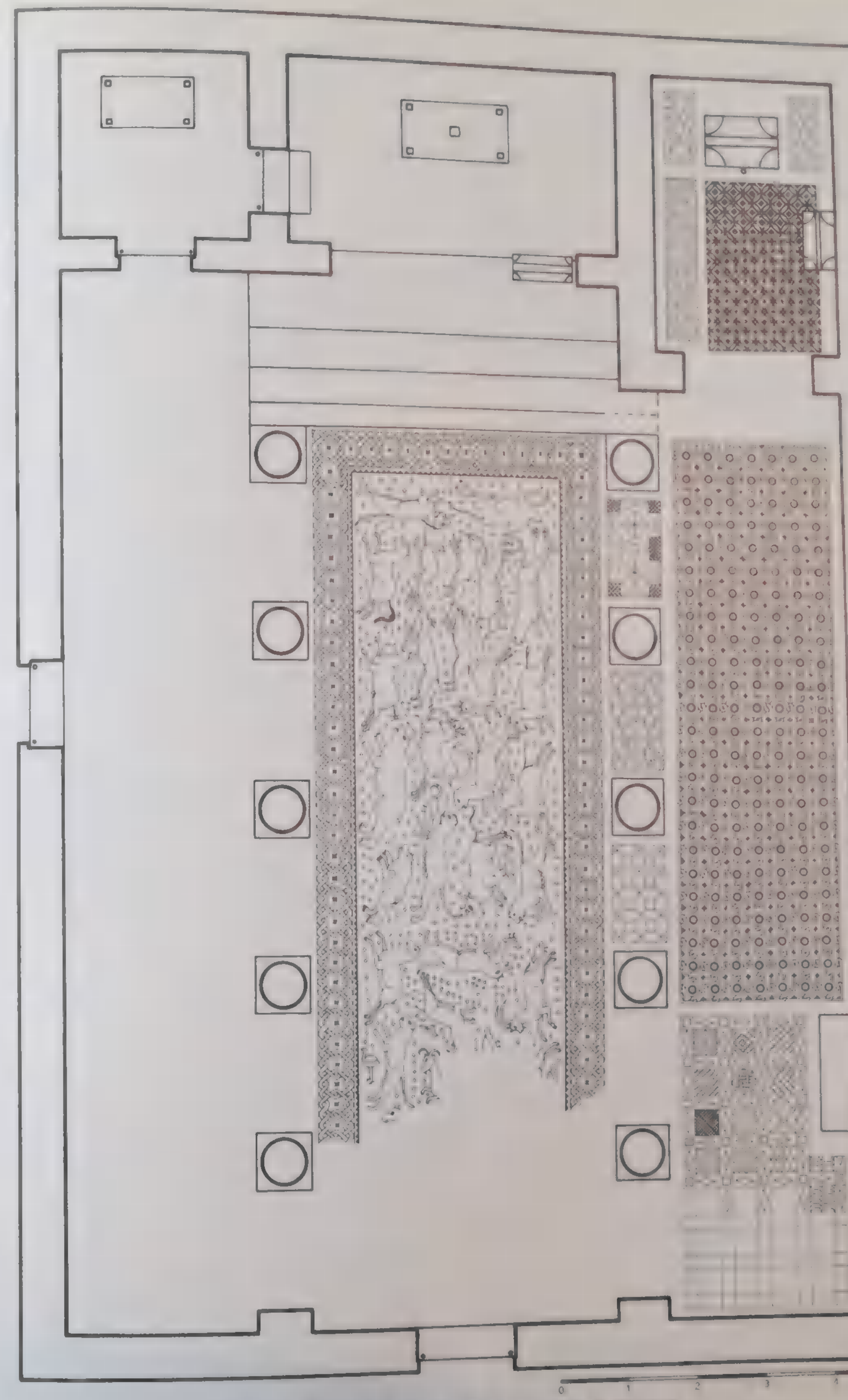

Fig. 159. Essai de restitution des pavements de mosaïque.

[illegible] ouverte de toute sa largeur [illegible] du sanctuaire, représente un des traits [illegible] de MM. Lassus et Tchalenko ont permis [illegible] comme propres à l'architecture de l'Antio[illegible] En outre, remarquons que le sanctuaire est très [illegible] par rapport à la nef et possède un autel repoussé vers le fond du sanctuaire. La nef ne semble avoir conservé aucun mobilier liturgique. Il n'est cependant pas impossible, ne l'oublions pas, qu'il y ait eu un dispositif faisant office de bêma dans la nef ; construit en bois, toute trace en aurait pu, par conséquent, disparaître[22]. On pourrait aisément voir dans l'alignement N-S imprévu des fleurettes du champ de la nef, accompagné du changement de sens de vision des animaux voisins, l'indication d'une installation liturgique de ce type, située aux deux tiers de la longueur conservée du pavement de la nef. C'est là une indication que l'on ne peut négliger, même si elle n'est pas aussi explicite que dans le cas des exèdres de Rayân (pl. h.-t. 12), de Roueiha (fig. 267) ou de Oum Hartaïne (pl. h.-t. 11), clairement dessinées dans le pavement.

La disposition intérieure de notre église permet ainsi de la situer dans l'aire liturgique de l'Antiochène. Le cheminement de la frontière entre celle-ci et la province liturgique de l'Apamène peut de ce fait être précisée, en cet endroit, comme se continuant droit vers l'O, après être passée entre Frikiya et Kafr Hayâ[23] (carte 2).

MIR'AYEH, *Église Est*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-4b, « Jarjanaz ». Lat. : 35°40' ; long. : 37° ; « Méraâya », en bordure O du plateau steppique.

Bibl. : H.C. BUTLER, *A.A.E.S.*, IIB, p. 69, ill. 74 ; ID., *Early Churches*, p. 247 ; G. TCHALENKO, *Églises*, pl. 559-560 (reprise de Butler).

Observation sur place par les membres de l'expédition de l'université de Princeton sous la direction de H.C. Butler.

Tout fut laissé *in situ*. Il ne devait déjà plus rester grand-chose de la mosaïque quand H.C. Butler la vit, car il rapporte que les paysans disent avoir vu et détruit une grande mosaïque sur le sol en enlevant des blocs de l'église pour les utiliser dans des édifices en cours de construction. Certains secteurs éloignés des murs peuvent avoir subsisté.

22. G. TCHALENKO, *ibid.*, et J. LASSUS, *ibid.*
23. [illegible] la mise en garde de J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 16, écrivant, [illegible] le bêma dans le sol de l'église de Rayân, que « s'il [illegible] que le bêma soit simplement figuré sur le dallage, [illegible] dispositif des *triclinia*, il faudra être circonspect avant d'en constater l'absence ».
24. Voir plus loin p. 492 sv. La carte des limites de ces régions telles qu'on [illegible] a été dessinée par H. SEYRIG et G. TCHALENKO, [illegible], III, p. [illegible] et reprise par J. LASSUS, *op. cit.*, p. 36. [illegible] Mezra'a el-Oulia permettent de remplacer sur cette [illegible] de pointillé par un trait plein, au sortir du [illegible]. Voir aussi ma communication *Provinces [illegible] ecclésiastiques en Syrie-Phénicie*, dans *Géographie [illegible] Proche-Orient*, CNRS, Paris, [illegible], p. 213-217.

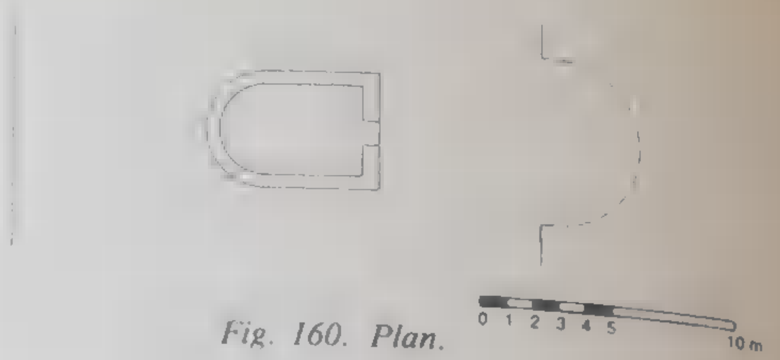

Fig. 160. Plan.

L'édifice

C'est une basilique dont il reste très peu du fait qu'elle a servi de carrière et a été presque entièrement démontée. H.C. Butler estimait sa longueur à moins de 20 m. Elle possédait trois nefs, séparées par des colonnes supportant des arcs et une exèdre-bêma dans la nef centrale.

Les mosaïques et leur disposition

Nous ne possédons aucun détail sur l'aspect des tesselles et sur leur mise en œuvre. Ce que H.C. Butler put voir de la mosaïque se trouvait dans l'enceinte de l'exèdre-bêma à quelque 7,5 m de l'entrée O, ainsi qu'autour de celle-ci, dans la nef qui est au même niveau. Butler ne parle que de « mosaïques géométriques simples ». Il est impossible de déterminer si les fragments aperçus rendaient compte du schéma d'ensemble, ou si celui-ci ne comprenait pas, en dehors du secteur déterminé, des éléments autres que géométriques, c'est-à-dire si un dégagement fournirait de plus amples renseignements. Des tesselles de mosaïque étaient éparpillées partout sur le sol.

Malgré le peu d'informations que nous possédons sur cet ensemble de mosaïque, il fournit quelques éléments d'intérêt. Le pavement de mosaïque couvrait toute la nef et, pour qu'on l'ait retrouvé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur le long de ses parois, il est probable que l'exèdre avait été posée dessus. Si tel était le cas, le motif géométrique appartenait à une composition couvrante de la nef et non pas à une bordure, logiquement posée après et contre une paroi[1]. Dans les exèdres non construites, mais dessinées sur le sol, comme à Rayân ou à Oum Hartaïne, les motifs géométriques simples sont réservés à la partie quadrangulaire de l'exèdre où devaient se placer les bancs ou sièges légers, le demi-cercle recevant les représentations figurées. Il est probable cependant que les mouvements[2], même limités, du clergé dans cette enceinte, où il faut prévoir aussi la place pour des éléments de mobilier tels que des tables et lutrins et sans doute des bancs, devaient être peu propices à la contemplation détaillée d'un pavement figuré complexe.

1. Je ne connais aucun cas où une mosaïque, posée après la maçonnerie de l'exèdre, s'appuyerait contre elle autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ainsi, dans le cas de Dar Qita, on a repéré la mosaïque jusqu'à la base extérieure de l'exèdre, mais pas à l'intérieur. On peut même se demander si, de manière systématique, lorsque l'exèdre avait été implantée avant la mosaïque, on n'étendait pas celle-ci jusqu'à la base extérieure et le seuil du bêma seulement ; l'intérieur, à surélever par rapport à la nef, aurait alors reçu une plate-forme de bois, dont plusieurs exemples ont été attestés (voir J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons syriens*, p. 113 sv., et G. TCHALENKO, *Villages*, p. 334, n. 1).
2. Sur le « fonctionnement » présumé des bêmas en exèdre, voir p. 511 sv.

MONT ADMIRABLE,
Église de la Trinité du monastère de Saint-Syméon

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuilles NJ-36-VI et NJ-37-I (« Antakya »). Lat. : 36°05', long. : 36°02'. Mont du Djebel Sam'ân ou Samandağ culminant à 479 m au-dessus du niveau de la mer, dominant la rive droite de l'Oronte, à 17 km à vol d'oiseau au SO d'Antioche et [illegible] km de Séleucie de Piérie. Piste montant de Nahirli.

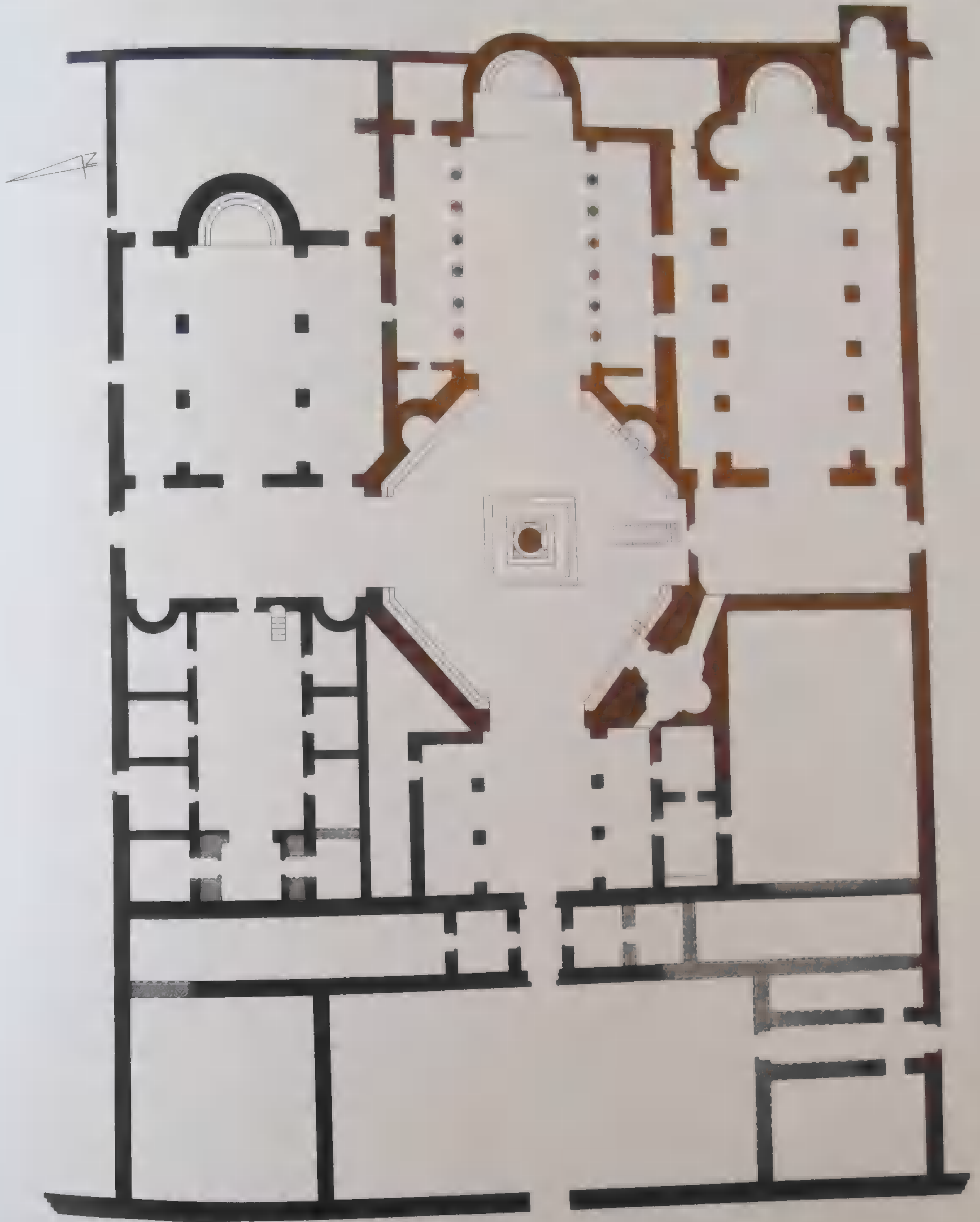

Fig. 161. Monastère de Saint-Syméon-le-Jeune, plan d'ensemble.

[illegible] *passim* ; G. Millet et J. [illegible] *C.R.A.I. 1934*, p. 144- [illegible] ; Id., *C.R.A.I. 1936*, p. 205- [illegible] p. 322-328 ; Id., *Le Monastère de* [illegible] *Admirable*, dans *Actes VI* [illegible] 1948, Paris, 1951, p. 299-302, 3 fig. ; P. Van den [illegible] *passim* ; W. Z. Djobadze, *T.A.D.*, XIII/1, 1964 [illegible] ; Id., *T.A.D.*, XIII 2, 1964 (1966), p. 32-40, 3 fig., [illegible] ; Id., *Z.M.*, 15, 1965, p. 228-238, pl. 53-54 et fig. 5-8 ; J. Lafontaine-Dosogne, *Itinéraires*, p. 67-135, pl. XII-XLIV.

L'édifice, souvent visité, ne fut fouillé qu'à partir de 1932 par le R.P. Mécérian, et jusqu'en 1939. En 1963 et 1964, M. Djobadze travailla sur le site et s'occupa sérieusement des pavements de l'église ; les rapports consacrés à ce jour à ces travaux n'y font guère plus que l'une ou l'autre allusion.

Les pavements de mosaïque ont été dégagés par deux fois : dans leur totalité, la première fois, par le R.P. Mécérian, puis remis à jour et trouvés en mauvais état lors de la campagne de 1963. Les morceaux redécouverts furent recimentés et recouverts d'un mètre de terre environ à la fin de la mission de 1963[1].

L'édifice

Dans le vaste enclos de 160 × 135 m du monastère, l'enceinte centrale inscrivant la colonne du saint dessine comme un grand carré. Il en saille à l'E l'abside de l'Eglise de la Trinité et celle d'une petite chapelle d'angle SE. Toute une série de grands espaces s'organisent autour de l'octogone qui, lui-même, enchâsse la colonne du saint. L'octogone communique par son côté E avec l'Eglise de la Trinité. Celle-ci est flanquée de deux autres basiliques, également à trois nefs, et qui lui sont parallèles. La grande abside de la basilique N, peut-être consacrée à la *Theotokos*[2], non alignée sur l'abside de la Trinité parce que le bâtiment est beaucoup plus court, et l'abside à triconque de la basilique S, basilique martyriale de sainte Marthe, mère de saint Syméon le Jeune, sont toutes deux alignées sur la façade orientale de l'enceinte. L'Église de la Trinité, à trois nefs séparées par deux colonnades de sept travées sous architraves, dispose d'un mur de façade droit, déterminant à l'extrémité O des bas-côtés de petites salles trapézoïdales derrière deux côtés obliques de l'octogone. Le chevet se compose de la grande abside en saillie, qui est pourvue d'un synthronon comme les absides des deux autres églises, et d'une sacristie N qui s'inscrit entre le mur extérieur de l'enceinte, l'abside et le mur N de l'église ; elle semble ne communiquer qu'avec le bas-côté. Un espace correspondant flanquait l'abside au S ; c'est une terrasse, étirée en longueur vers le S, peut-être pourvue d'un étage ; elle ne communiquait pas avec l'église, mais avec le bas-côté N de la basilique S.

Les pavements

La présence de pavements de mosaïques dans la basilique N est probable[3] et certaine dans la basilique S[4] ; ici

1. W. Z. Djobadze, *Report*, p. 54. Je remercie M. Selahattin Asim, alors directeur du musée d'Antakya, et son équipe, pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir sur le site et ses pavements.
2. [illegible] Lafontaine-Dosogne, *Itinéraires*, p. 131.
3. G. Millet et J. Mécérian, *C.R.A.I. 1934*, p. 148.
4. J. Lafontaine-Dosogne, *op. cit.*, p. 129-130.

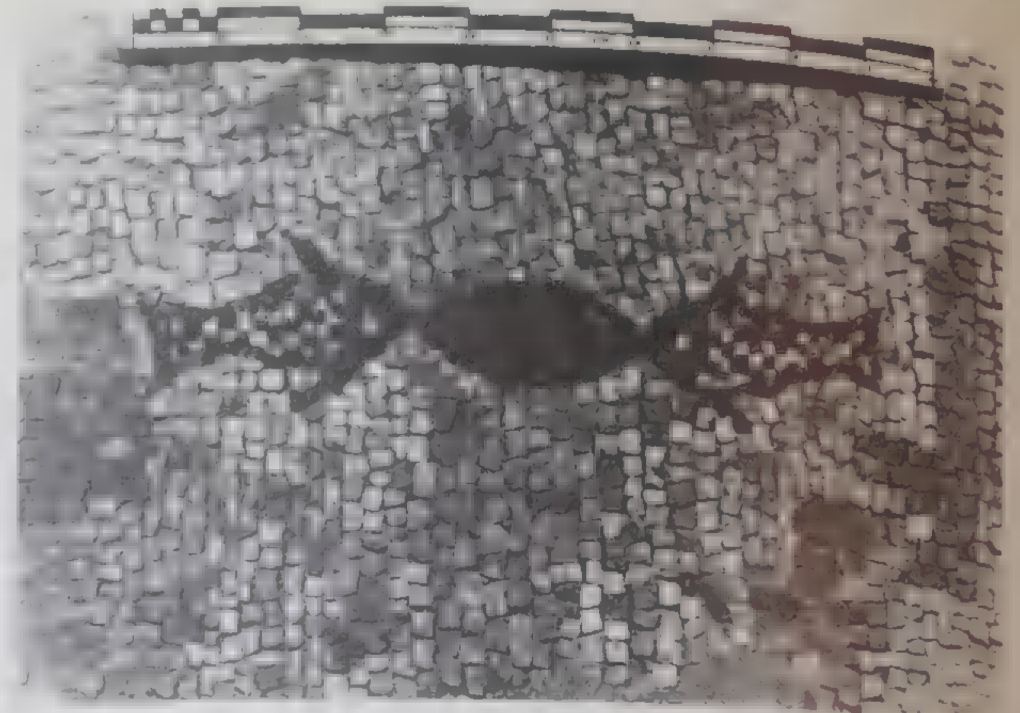

Fig. 162. Nef centrale côté N : deux poissons et pain (?).

cependant ils sont masqués par le remblai et n'affleurent que vers le centre de l'édifice et sur un espace trop restreint pour qu'on ait pu les comprendre et les décrire. Ce qui apparaît présenterait quelque analogie de taille et de matière avec les mosaïques de l'église centrale. Dans cette dernière, de la Trinité, il a pu être établi que tous les pavements de la nef et des deux bas-côtés étaient en mosaïque. Les publications cependant ne suffisent en aucune manière pour donner une idée claire de l'organisation, des schémas ornementaux et des motifs particuliers de ces pavements qui ont en outre subi de nombreuses restaurations. Ils semblent avoir été constitués de champs unis, d'inscriptions, de quelques motifs géométriques et végétaux avec des figurations animées : volatiles, poissons et un capridé (?).

Les dimensions des cubes du fond tournent autour de 1,2 à 1,4 cm, celles des cubes des figures de 1 à 1,2 cm. Densité : 36 cubes par dm^2. Couleurs : blanc, rouge et noir bleuâtre.

La bordure des mosaïques de la nef centrale comportait des motifs géométriques et floraux stylisés[5]. Une double bordure peut être identifiée : la première de quelque 0,7 m de large en cercles sécants déterminant des quatre-feuilles, la seconde en chaînette de carrés. L'ensemble du champ semble être une surface blanche unie mais à certains endroits des fragments de filets dentelés légèrement plus foncés suggèrent un quadrillage oblique qui organiserait la surface. En effet, celle-ci est parsemée de figurations isolées d'oiseaux ; il s'y ajoute du côté N de la nef un groupe de deux poissons face, de part et d'autre, à une forme ovale couchée noire à cinq lignes transversales rouges que l'on interprétera comme un pain. Une croix grecque à bras bifides et une croisette en boutons de rose peuvent également être distingués. La croisette est près de l'image d'un petit édifice en forme de tour coiffée d'un toit pointu (cage ?, borne ?), à laquelle fait face un oiseau qui n'est pas sans ressembler à une tourterelle.

5. *Ibid.*, p. 120, à partir du dossier du R.P. Mécérian conservé par le Collège de France.

Les oiseaux marchent, picorent, ouvrent les ailes ou sont au repos. Deux d'entre eux portaient au cou un ruban flottant ; restaurés dans l'antiquité, ils ont été refaits un peu plus bas et les extrémités de leurs rubans flottent à présent à quelques centimètres au-dessus de leur tête. Sur le fond blanc, ces silhouettes sont dessinées en noir et rouge. Il est clair que ce pavement a été refait et sans doute même à plusieurs reprises, et il est difficile de se représenter l'allure du pavement original. On distingue notamment encore l'amorce d'un champ qui semble bien avoir été figuré[6], délimité par un filet noir, tout proche du médaillon à monogramme que nous allons voir.

La première inscription, devant la porte O, comporte quatre lignes en grec, et commémore une restauration. Je n'ai pas d'autres renseignements sur cette inscription, ni sur l'inscription voisine, en géorgien[7].

La deuxième inscription en grec est un monogramme cruciforme dans un médaillon circulaire de 0,32 m de diamètre. Elle se lit de haut en bas puis de gauche à droite en sautant le « X » qui se place à l'intersection[8] :

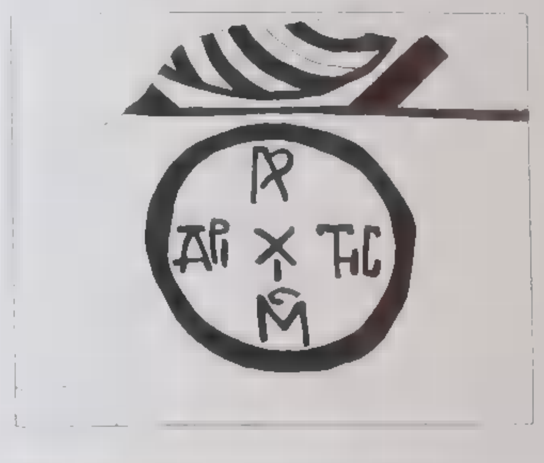

Fig. 163. Monogramme dans la nef.

1 Ἀρχιμ(αν)δρίτης

« Archimandrite. »

L'archimandrite était le supérieur ou abbé du monastère. Il est étonnant que ce titre ait été inscrit sans que le nom de l'abbé, que cette inscription commémore assez probablement, n'apparaisse. En fait, il est probable que ce nom et éventuellement les titres et noms d'autres commanditaires se lisaient dans d'autres médaillons du pavement[9]. Le « X » au centre de la croix en souligne le symbolisme et exclut tout aspect ludique du rébus.

6. Il existe dans le dossier du R.P. Mécérian, cité à la note précédente, une allusion à un « Océan », mais il reste si peu de choses de ce panneau plus oriental qu'il nous semble difficile d'en identifier l'iconographie ; on distingue une forme courbe marquée de stries parallèles également incurvées et quelques stries obliques voisines (fig. 162).
7. En effet, une inscription en géorgien fut signalée dans le voisinage immédiat par le R.P. Mécérian (cf. J. Lafontaine-Dosogne, *op. cit.*, p. 120, utilisant les notes du dossier Mécérian). Il faut attendre la publication définitive par le Professeur Djobadze pour connaître ce qui restait de ces textes.
8. Les lettres sont rondes, de tailles inégales ; les formes du « Δ » : [illegible], et du « A » : [illegible] sont particulières. « A » est ligaturé avec « P » : [illegible], et « T » avec « H » : [illegible]. Le signe d'abréviation en = sur le « M » vaut pour le « A » et le « N » qui ne sont pas dessinés.
9. Comparer par exemple les médaillons de la partie O du bas-côté N de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, dont trois cercles en enfilade portent un nom : voir fig. 42.

Fig. 164. Un des oiseaux des mosaïques de la nef.

Une deuxième inscription en géorgien, extrêmement fragmentaire, est insérée dans le pavement au S de la précédente. Les lettres observées formaient un angle droit[10].

Le bas-côté S a une large bordure de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles, dessinés par un double ou triple filet. Des motifs floraux ont été aperçus mais on n'en connaît pas la répartition ni l'organisation. On y a identifié un oiseau avec un collier : une colombe, picorant une plante à trois fleurs très stylisées[11].

Un seul fragment de mosaïque d'entrecolonnement a pu être identifié : il s'agit d'une composition assez grossière d'octogones sécants et adjacents.

Dans le secteur du chœur ont été retrouvés de nombreux morceaux de marbre gris et blanc, taillés en losanges, triangles, hexagones et autres figures géométriques simples[12]. On peut ainsi restituer avec un bon degré de certitude

10. Cette inscription aussi devra être publiée par le Professeur Djobadze pour être connue.
11. J'ignore l'emplacement du capridé dont on m'a signalé la présence dans le pavement ; ce serait dans ce décor le seul animal autre que des oiseaux.
12. J. Lafontaine-Dosogne, *op. cit.*, p. 120-121.

[illegible] dans le chœur, ainsi [illegible]

[illegible] les archéologues ayant travaillé sur [illegible] la moindre information sur le [illegible] avec eux la « sacristie N ».

[illegible] et iconographie

Dans l'état de notre documentation, il est impossible [illegible] l'ensemble du pavement, son style, son organisation, ses dates d'exécution et de restauration. Cet ensemble est surtout malhabile. De grands quadrillages habités par des oiseaux ou des paysages animés par un groupe de petits animaux et de volatiles interrompus par une inscription dans un cartouche sont courants à partir du V[e] s. La rudesse et la pauvreté des pavements étonnent d'autant plus que la sculpture en haut-relief des chapiteaux, des plaques de chancel et des architraves de l'église est de bonne qualité et variée, au point que les observateurs ont proposé d'envisager l'intervention d'artistes autres que des Syriens[13]. De toute évidence, la qualité des pavements a souffert surtout des réfections qu'ils ont dû subir suite à leur longue et intense utilisation. Le schéma d'origine et ses motifs ont cependant été respectés et conservés au travers des siècles et des retouches ; les oiseaux ont été refaits, même s'ils y perdaient la moitié de leur parure. Si le monogramme fut restauré, rien ne fut modifié à son dessin original. En effet, les monogrammes cruciformes relèvent d'une mode bien définie, lancée semble-t-il à l'époque de ceux de Théodora apposés sur les chapiteaux de Sainte-Sophie de Constantinople, vers 532-537 ap. J.-C.[14]. Vers 550, la mode en est établie ; elle durera plusieurs siècles, mais pas au-delà du IX[e]. Il est à remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'un vrai monogramme, dont les lettres devraient être [illegible] entre elles ; elles ne le sont qu'en deux endroits. D'autre part, le signe d'abréviation, clairement marqué, appartient aux conventions des inscriptions linéaires, où les lettres sont, dans l'ensemble, indépendantes comme ici. Nous constatons donc un flottement qui permettrait [illegible] que le schéma utilisé ici présentait une nouveauté. Le monastère de Saint Syméon le Stylite le Jeune, [illegible] par Constantinople avec d'autant plus d'enthousiasme que ce qui sera « Qala'at Sem'ân » était en train de devenir un des hauts-lieux monophysites[15], a bien pu se trouver, et vite, dans le vent des modes venues de la capitale. Il a pu en être ainsi de la vogue des monogrammes cruciformes traduite ici en une adaptation rapide et [illegible], liée encore aux conventions épigraphiques antérieures[16]. La nouvelle colonne, l'octogone, l'église[17] devaient être achevés pour la fête de la consécration lorsque Syméon, âgé de trente ans, monta sur sa nouvelle colonne le 4 juin 551[18]. Comme le pavement est en règle générale posé après les murs et le toit, la mosaïque originale peut dater de 550-551 ap. J.-C.

L'utilisation de l'*opus sectile* pour le chœur et l'abside est un autre phénomène du VI[e] s., reflet des modes de ce siècle ; on remarque le nombre de pièces en hexagones oblongs trouvés dans ce secteur, forme si fréquente dans l'*opus sectile* au cours de ce siècle et dès la seconde moitié du V[e] s.[19]. Ceci est de nature à me renforcer dans mon opinion que tous les pavements de l'église, qu'ils soient originaux ou restaurés, remontent à la construction initiale.

La communauté des disciples du saint possédait sans nul doute un archimandrite plus de dix ans déjà avant le déménagement vers le nouveau monastère. En effet, la communauté quitta en 541, massivement mais de façon organisée, l'ancien monastère installé près de la roche creuse du début de l'ascèse de Syméon, le « Klibanion », en n'y laissant qu'un gardien[20], pour s'installer dans le nouveau monastère, autour de la colonne du Stylite. Quant au saint, il ne se préoccupait guère de ses disciples et les avait même fuis. La vie monastique s'organisa en fait entièrement autour mais indépendamment de lui dès le début de sa « carrière ». La construction de l'église et de l'enceinte est donc l'œuvre de la communauté sous la direction de son supérieur. De façon justifiée, il commémora son œuvre par une inscription pourtant bien laconique.

Organisation liturgique

De l'organisation interne de l'église, on ne devine pas grand-chose. Le demi-cercle de l'abside est occupé par un synthronon de deux degrés, tout comme les absides des deux églises voisines. L'autel pouvait être placé sur la plate-forme en léger contrebas qui précède la conque ou juste à l'entrée de l'abside, à l'intérieur du demi-cercle du synthronon ; nulle trace n'en est signalée. Plusieurs églises d'Isaurie et de Cilicie des V[e]-VI[e] s. ont l'autel juste à l'O de l'arc d'abside et un synthronon de deux ou trois degrés[21], comme aussi les églises de l'Apamène (fig. 33 et 196).

Aucune trace d'ambon n'a été relevée dans la nef ; c'est l'inscription de l'archimandrite qui, seule, fut trouvée sur l'axe central, où on l'aurait attendue selon la tradition syrienne. Ce fait est peut-être une indication que, du point de vue des types d'installations liturgiques, nous nous éloignons du domaine proprement syrien, et que, pour cette basilique au SE de l'Amanus, les meilleurs parallèles pourraient se situer au-delà, vers l'O et le N.

La situation topographique de l'Église de la Trinité à l'intérieur du site du Mont Admirable est en tous points comparable à celle du bras oriental donnant sur l'Octogone de Saint-Syméon l'Ancien de Telanissos[22] ; c'est son entrée principale que le martyrium à la colonne précède, et qui la désigne comme la basilique principale du site. L'activité monastique est fermement assurée dans ce complexe, mais il existait certainement une église pour les pèlerins, organiquement reliée au martyrium. Vu l'emplacement central de l'Église de la Trinité, il est probable que c'est elle qui servait aux offices ecclésiastiques et non pas seulement pour l'office monastique. L'organisation du calendrier liturgique, la distribution des offices entre les différentes églises reste toutefois un problème aussi difficile à résoudre pour ce site, que sa structure plus compacte rend plus clairement compréhensible, que pour le site de Qala'at Sem'ân.

13. [illegible]
14. [illegible]
15. [illegible]
16. En général, les plus anciens monogrammes cruciformes reprennent l'organisation très serrée des anciens monogrammes cubiques : cf. F. Wiegand, *Zur Monogramminschrift der Theotokos-(Koimesis-)Kirche von Nicaea*, dans *Byzantion*, 6, 1931, p. 413. Précisons qu'on manque de véritables monogrammes dans l'épigraphie sur mosaïque de cette époque ; voir par ex. le pseudo-monogramme de Zahrani, pl. h.-t. 18 et p. 435.
17. Il s'agit de l'église reliée organiquement à l'octogone, celle de la Trinité, dont le vocable est donné dans la vie du saint ; cf. P. Van den Ven, *op. cit.*, chap. 108, 1.5-6.
18. *Ibid.*, p. 118*, et W. Djobadze, *Bericht*, p. 238 : « Die Zeit und Abfolge der Bauarbeiten in der Mandra des heiligen Symeon ist aus der Vita des Heiligen und aus einigen architektonischen Einzelheiten ersichtlich. Am Sonntag der 4. Juli 551 (...) konnten das Oktogon, die zentrale Dreifaltigkeitskirche und mindestens ein Teil der Wohnräume schon fertiggestellt sein. Die Kirche oder das Martyrium mit Trikonchos, wo die Mutter Symeons, Martha, beigesetzt wurde, und auch die nördliche der Theotokos geweihte Basilika, mochten im Bau bereits weiter fortgeschritten sein ».
19. Voir en particulier les *sectilia* de Qala'at Sem'ân, p. 230 sv.
20. P. Van den Ven, *op. cit.*, p. 115.
21. C'est le cas à Dağ Pazarı dans l'Église à Ambulatoire et dans l'Église Hors-les-Murs (M. Gough, dans *T.A.D.*, VIII/2, 1958, p. 5-7, pl. III, et IX/2, 1959, p. 5-6 ; Id., dans *Studies in Memory of D. Talbot Rice*, Edimbourg, 1975, p. 158-160, fig. 2, pl. 72a et 74) bien que cette dernière n'ait reçu un synthronon que dans la troisième phase de pavement de son abside, phase qui la suréleva au-dessus du niveau du chœur ; c'est le cas également dans la Basilique Ouest d'Alahan (M. Gough, dans *A.S.*, 13, 1963, fig. 1, p. 107) avec synthronon original, dans la « Cathédrale » de Korykos où les bases du dais, au-dessus de l'autel, étaient en place (E. Herzfeld et S. Guyer, *M.A.M.A.*, II, 1930, fig. 87, p. 94), et dans les vestiges de la basilique de Karlık (M. Gough, « *The Peaceful Kingdom* », dans *Mélanges Mansel*, p. 412-414, fig. 62).
22. Voir p. 238 sv. Compar. fig. 161 et fig. 209.

OUM EL-KHALAKHIL

Localisation : *Carte du Levant*, 1 : 50 000, feuille [illegible] « Jarjanaz » ; lat. : 35°[illegible] ; long. : 36°[illegible] ; sur le plateau [illegible] au NE de Hama.

Bibl. : J. Lassus, *Inventaire archéologique*, I, p. 62-64 [illegible] ; Id., *Sanctuaires*, p. 204-205, 298 ; Id., *Églises d'Apamène*, p. 29, pl. VIII, 2.

La partie orientale des nefs et quelques éléments des murs du chevet et de façade furent dégagés par M. Lassus (et G. Tchalenko ?) lors de leur travail d'étude dans la région NE de Hama en 1933. La mosaïque fut découverte lors d'un sondage en 1934.

La mosaïque tout comme les autres éléments retrouvés de l'édifice fut laissée en place. État actuel inconnu.

L'édifice

L'Église n° 1 fait partie d'un grand ensemble enfermé dans un mur d'enceinte. De plan extérieur rectangulaire (29,8 × 17,75 m), elle se compose d'un chevet tripartite et de trois nefs de largeurs différentes. En effet, les deux rangées de neuf piliers des arcades entre les nefs délimitent une nef centrale plus large que les bas-côtés, dont celui du S est plus large que celui du N[1]. Deux colonnes alignées N-S à hauteur de la septième colonne barrent transversalement la nef centrale, délimitant une sorte de chœur en faisant office de chancel[2]. Dans le même alignement, une autre colonne occupe le centre du bas-côté N comme si le chancel s'était étendu également dans ce bas-côté[3].

Le pavement

Tesselles blanches, jaunes, mauves et noires dans la partie conservée. Pas d'informations sur les sous-couches ni sur les techniques de taille et de pose.

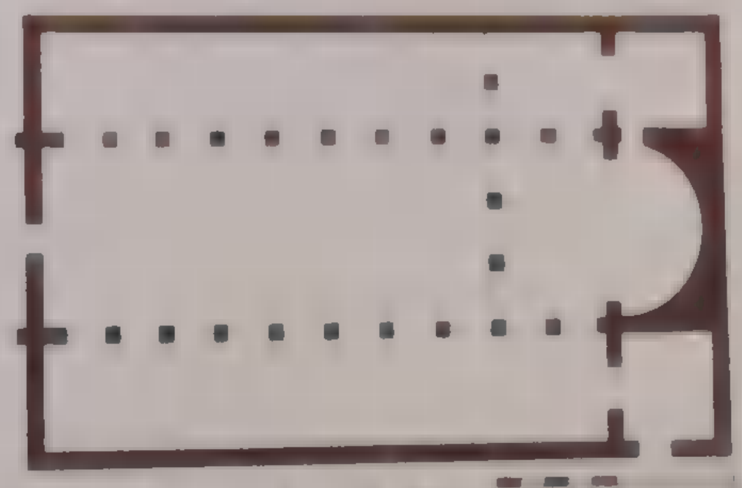

Fig. 165. Plan.

1. Autres exemples de cette dissymétrie des bas-côtés, en faveur du bas-côté S, relevés par G. Tchalenko, *Villages*, p. 201, n. 2.
2. J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 29. Aucun de ces supports n'a été conservé à plus de 40-50 cm de hauteur. La sacristie S était dans un état de conservation spécialement médiocre. Ainsi M. Lassus fait-il observer (*Inventaire archéologique*, p. 64) qu'elle ne semble pas avoir eu de communication avec le bas-côté S, mais cette absence correspondrait à un agencement exceptionnel dans la région ; je propose dès lors de restituer une porte dans le plan, fig. 163.
3. A propos des chancels sur plus d'une nef, voir p. 44, 101, 11[illegible] et dans l'Index « Liturgie ». On évoquera ici la série, mieux connue, des chœurs qui, dans certaines églises de Transjordanie, s'étendent aux trois nefs, notamment dans certaines églises de Gerasa (voir J. Crowfoot, *Churches in Jerash*, p. 27).

Localisation de la découverte : dans la partie orientale du bas-côté méridional ; pas d'information sur d'autres secteurs éventuellement mosaïqués.

La bordure est une bande en dégradé ou un câble jaune et mauve. Le champ est un quadrillage oblique de bandes noires dentelées ; les carrés sur la pointe qui ornent les intervalles sont en dégradé jaune/blanc/noir, le noir formant une croisette droite centrale.

Datation

La date de l'édifice est difficile à déterminer. M. Lassus le situe au VI[e] s.[4] ; c'est dans ce sens également, c'est-à-dire vers les deux dernières décades du V[e] s. et au-delà, que vont les parallèles avec d'autres églises dont le chœur s'étend sur deux nefs. Quant au peu de mosaïque qui nous est connu, il est vain d'essayer de le situer dans le temps.

Dispositifs liturgiques

Si ce seul élément de décor géométrique assez banal ne justifie guère un commentaire, l'aménagement de la partie orientale de la nef en chœur continu sur le bas-côté N appelle quelques remarques. Il trouve des parallèles à Jérade, dans l'Église du V[e] s., et dans l'Église Sud de Haouarte. Or, dans ces deux cas, la sacristie N est certainement la chapelle des martyrs et communique avec le sanctuaire à hauteur du seul vestibule, dans le chœur continu. On peut supposer, bien qu'aucune découverte ne soit venue corroborer cette hypothèse, qu'ici aussi la sacristie N servait de martyrium[5]. C'est le plus fréquemment le cas dans les églises de l'Apamène, auxquelles il faut en effet associer celle d'Oum el-Khalakhil. La présence de la colonne devant l'entrée de la chapelle des martyrs permet de reconstituer un vestibule que des tentures[6] pouvaient isoler du collatéral. De son côté, l'abside, peu profonde, fut ainsi dotée d'un chœur important de plain-pied, presque carré et délimité par six colonnes.

4. J. Lassus, Sanctuaires, p. 294-295.
5. [illegible] p. 29. — La chapelle des martyrs est dans [illegible]
6. [illegible] à présent d'une grille, dont les traces devraient [illegible] Devant l'abside du bas-côté N de [illegible] ont été dégagées les dalles d'un seuil [illegible] les plaques de chancel. Le parallèle [illegible] particulièrement étroit du fait qu'elle [illegible] dont la base et le chapiteau ont [illegible] de part et d'autre (voir J. Napo[illegible] fig. 12, pl. XXIV-XXV, [illegible] cette colonne fut placée en un second [illegible] est continue (fig. 206-

OUM HARTAÏNE,

Église Saint-Jean-Baptiste

(pl. hors-texte 11)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37 [illegible] « Hama Est ». Lat. : 35°12′-13′ ; long. : 36°58′ [illegible] Oum Hartaïne).

Bibl. : J. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 130-133.

La découverte des mosaïques fut fortuite. L'ensemble [illegible] dégagement et de leur dépôt, en 1972, après les relevés [illegible] urgents sur place, fut fait sous la conduite de M. R. Hatem [illegible] Direction des antiquités et des musées.

Les fragments levés furent restaurés par les soins de l'[illegible] Musée national de Damas où ils sont conservés dans les [illegible] Les mosaïques étaient abîmées le long de la limite N des [illegible] ments. C'est ainsi que la mosaïque de l'abside n'est conservée [illegible] pour un tiers et celle du chœur qui la précède environ une moitié. Deux mosaïques d'entrecolonnement seulement ont été retrouvées du côté du collatéral méridional. Toutefois les grands morceaux intacts retrouvés et levés dans la nef et le bas-côté S sont en bon état et n'ont eu besoin que des retouches de routine après découpage et le transport.

L'édifice

Le plan d'ensemble est donné par les contours des pavements. La découverte des mosaïques fut en effet à l'origine des dégagements, qui mirent ainsi en lumière un plan basilical à trois nefs et abside semi-circulaire. On ne put dégager que la moitié S de l'abside et les trois travées E de la nef centrale et du bas-côté S. Les nefs étaient séparées par des arcades dont les socles sont de dimensions variables. Les entrecolonnements sont larges de 5,80 m et la nef de 8 m, contre 3,60 m de bas-côté. Le demi-cercle de l'abside et la plate-forme de chœur constituent un sanctuaire profond de 6,65 m, dont les deux marches descendant vers la nef empiètent sur celle-ci et font retour sur les côtés S et N. Le bas-côté S s'ouvre à l'E par une porte dont on ne sait si elle menait vers l'extérieur ou vers une sacristie. Deux autres portes mènent vers l'extérieur (?) depuis la façade S, à hauteur du deuxième socle (c'est-à-dire du début de la troisième travée à partir de l'E) et à hauteur du centre de la première travée E. Ces ouvertures de 1,70 m de large sont bien marquées par un seuil où les trous des gonds sont visibles. Elles donnent sur un couloir dallé, sorte de portique ou salle parallèle, surélevé de quelque 10 cm au-dessus du niveau des mosaïques.

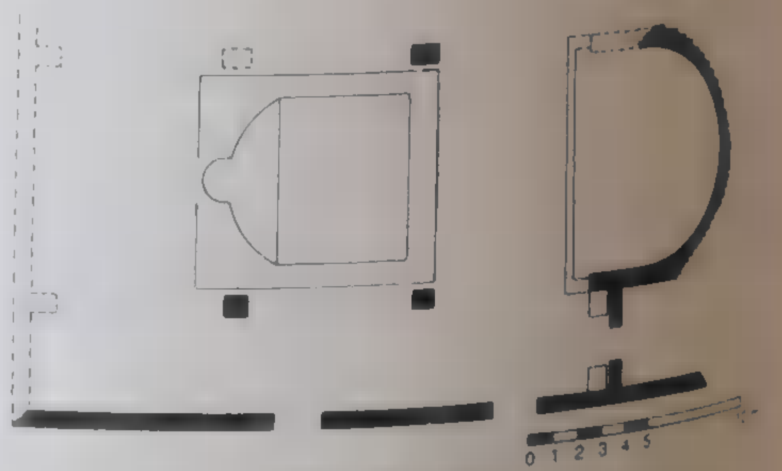

Fig. 166. Plan.

Les mosaïques

Toutes les parties dégagées de l'édifice étaient pourvues de mosaïques, sauf le chœur barlong. De ce dernier, je n'ai pu savoir quelle était la nature du pavement.

Taille moyenne des cubes : 0,9 cm. Densité de pose : 125 au dm². Couleurs : divers rouges, jaunes et bruns, noir, blanc.

La nef s'organise, pour ce qui en subsiste, en trois champs dans une bordure commune, dont le plus occidental dessine une exèdre ouverte à l'E. Le bas-côté S est mosaïqué en une suite de petits tapis, mais il ne subsiste rien du bas-côté N. L'essentiel du décor du sanctuaire est conservé.

Le champ le plus occidental conservé dans la nef est barlong, mesure 5,80 × 2,50 m et est occupé par un tableau en demi-cercle ouvrant sur le long côté E et visible également à partir de l'E[1]. Dans l'axe, ce demi-cercle est élargi vers l'O par un lobe saillant, lui-même en demi-cercle, qui suit la composition figurée et est tangent à l'encadrement du tapis. Celui-ci est une ligne de triangles dentelés doublée d'une bande blanche. Le tableau représente deux gros bœufs à bosse, le cou orné de trois clochettes suspendues à des rubans. Ils se font face, de part et d'autre d'une colonnette dont la base ainsi que le chapiteau sont à trois degrés, et sur laquelle est posée une vasque godronnée ; sur le bord orné de cette dernière sont perchés deux pigeons. Derrière chaque bœuf, c'est-à-dire en fait dans l'écoinçon, se tient un canard colvert, et entre les pattes des ruminants un oiseau non identifiable pointe le bec vers leur sexe, alors que devant eux un échassier semble monter les marches du pied de la vasque en pointant le bec vers le fût. Le fond du champ est parsemé de boutons de rose, stylisés en triangle, avec un cube en guise de tige. Le long du dos du bœuf de gauche, ces fleurettes sont remplacées par une inscription en syriaque, en une ligne ondulante de 9 ou 10 lettres à partir de la corne de l'animal[2]. Je propose la transcription suivante :

ܘܥܡܝܬܘ ܣܪܓܝܣ 1

« Et 'Amitô Sergis. »

La quatrième lettre du premier mot fait problème : dans le signe ⸗ à l'intérieur du mot je ne peux que lire un têth déversé dont la traverse a été déplacée par erreur : ⸗. Nous retrouverions ainsi un des noms propres mentionnés par les inscriptions grecques de l'église, l'« Amitos » du bas-côté S. La conjonction traduite par « et » devant le nom propre reste toutefois assez étrange, tout comme la juxtaposition des deux noms. Le second nom se lit sans difficultés : SRGIS, « Sergis » (ou « Sargis »).

1. On aperçoit sur une des photos prises lors du dégagement un reste de motif plus à l'O : il me semble qu'on y voit deux demi-cercles avec une rosette au centre, qui pouvaient appartenir à un motif d'écailles ou de cercles entrelacés.
2. Les lettres sont en estranghélo arrondi. Celles du premier mot sont orientées en des sens divers et sont assez fantaisistes, ce qui les rend difficiles à identifier. De plus, elles sont écrites en cubes noirs, mais avec quelques cubes blanc rosâtre dans les trois premières lettres de droite, dont on ne sait s'ils font partie des lettres ou du fond.

De part et d'autre du lobe qui encadre la vasque, les deux petits écoinçons extérieurs portent un bouton de rose semblable à ceux du champ autour des bœufs. Les deux écoinçons à l'extérieur de ce champ contiennent une paire de canards colverts affrontés, suivis d'un pigeon avec une

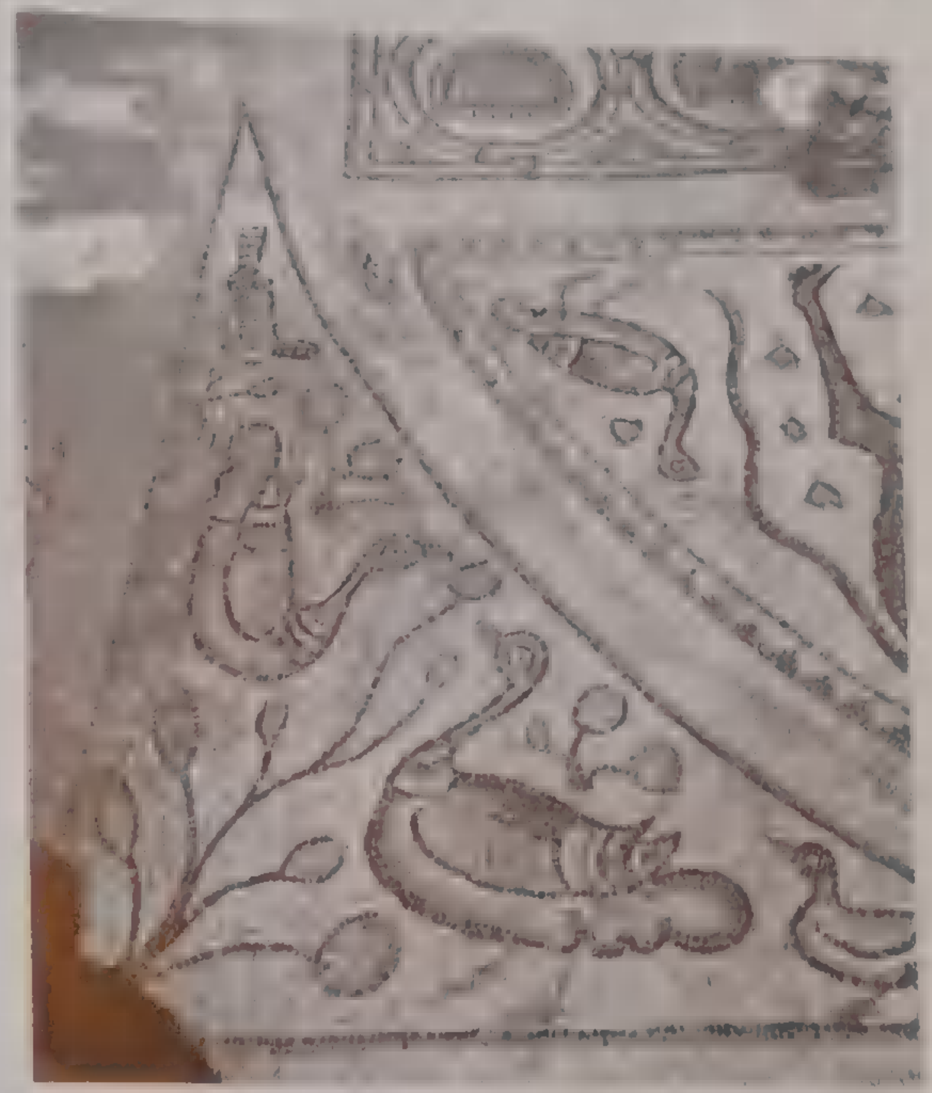

Fig. 167. Tapis central de la nef : angle NO.

Fig. 168. Tapis central de la nef : la composition antithétique, axiale, vue depuis l'E.

Fig. 169. Le tapis central de la nef.

plante à tiges nues et gros boutons, à l'allure de feuilles, au bout de chaque tige. Les images de ces écoinçons se regardent à partir de l'angle extérieur du tapis. Cet angle est dessiné par une carpette, une sorte de large bordure en « L », qui forme retour (vers l'O) et court le long des supports pour encadrer ce tapis-ci et le tapis suivant, après quoi il dessine un nouveau retour pour se refermer sur le côté oriental. Cette bordure se compose d'un quadrillage oblique de câbles, inscrivant des carrés sur la pointe.

Le champ flanquant celui-ci sur le côté oriental en est séparé par une simple bande blanche. Il mesure [illegible] × 5,10 m. et il porte une composition orthogonale de cercles en entrelacs. Elle détermine des carrés concaves qui contiennent un carré sur la pointe inscrivant des carrés en dégradé de couleurs. Les cercles sont ornés de motifs semblables selon des alignements N-S, tous visibles à partir du sanctuaire. La ligne la plus orientale est ornée de très gros bols, qui pourraient être des vasques, aux bords ornés comme la vasque du panneau aux bœufs, et montés sur un petit pied triangulaire. Les seconde et troisième lignes de cercles abritent des oiseaux variés, flanqués d'une ou deux roses sur tige : canards, perdrix (francolin ?) toutes tachetées, et oiseaux non identifiables. La quatrième ligne porte des amphores, chacune à deux anses en arc, à bande orfèvrée au haut de la panse et petit pied triangulaire. La cinquième ne contient que des canards, successivement adossés et affrontés, et la sixième ligne fait alterner les cercles avec un oiseau entre deux fleurs et ceux avec une grande cage en dôme, vide, pourvue d'une minuscule porte ouverte sur le côté. La dernière ligne ne contient que des pigeons flanqués de deux fleurs. Au S et au N, ce tapis est longé par une bande blanche dans laquelle alternent des losanges et des carrés non contigus, dentelés et à emboîtements. Cependant, sur le côté S, entre le champ et la ligne de carrés et losanges, a encore été insérée une mince bande en quadrillage oblique de lignes dentelées avec un carré dentelé sur la pointe en intervalle. On remarquera (fig. 168) qu'il y a une « couture » dans le fond blanc qui longe la courbure des deux écoinçons et l'intérieur de la large bordure en quadrillage de ces deux champs, bordure qui est bien d'égale largeur partout. D'autre part, à l'intérieur de cette « couture », il n'y a, au N, que la ligne de losanges et carrés, mais au S, la bande entre la bordure et le champ est plus large et a reçu cette bande en quadrillage étroit. Ce cafouillage à l'intérieur de la ligne de réfection montre que c'est là qu'est la partie refaite, et non à l'extérieur. Notons que cette réfection, ou cette retouche, reprend un tracé qui, dès le départ, dessinait une abside.

Le champ le plus oriental de la nef est barlong et se regarde, lui, à partir de l'O. Une large bordure en méandre de svastikas à double retour, faite d'un câble et d'une tresse à deux brins, alterne avec des panneaux rectangulaires au milieu des petits côtés et avec des carrés ailleurs. Ces panneaux sont à voir à partir de l'O pour les panneaux E et O, à partir du S pour les panneaux S, et du N pour les panneaux N. À l'E, les panneaux conservés contiennent — du N au S, puis dans le sens des aiguilles d'une montre — un courlis à pattes courtes et long bec recourbé, deux pigeons flanquant un couteau, un pigeon seul, un oiseau indéterminable à l'angle SE, une petite scène aquatique au milieu du côté S composée d'un gros poisson entre d'étranges plantes à grosses fleurs campaniformes. Je n'ai pas d'information sur l'ornementation dans l'angle SO et dans deux des panneaux O mais les autres contiennent un oiseau rayé, un échassier et un oiseau tournant la tête. Dans l'angle NE est représentée une sorte de perdrix et, au milieu du côté N, dans un panneau plus allongé, il ne reste plus qu'une plante à grosses fleurs campaniformes.

Fig. 170. Le dernier tapis de la nef : partie NO.

Fig. 171. Le dernier tapis de la nef : partie S.

Fig. 172. Le dernier tapis de la nef : partie S.

Le grand tableau, ainsi encadré, est une vaste composition en paysage à animaux. Ceux-ci se pourchassent ou bien se tiennent isolés. Le fond est semé irrégulièrement, dans les vides, de boutons de rose très stylisés ; quelques plantes fleuries y poussent aussi, ainsi que trois gros arbres fruitiers, très touffus et chargés de pommes, de grenades et de poires. Ces derniers organisent la composition en quatre zones inférieures et une zone continue supérieure. Dans le sens des aiguilles d'une montre et en commençant par le SO on voit, à côté du premier arbre, une grosse oie, un chien à la laisse volante (à voir du S) courant derrière un lièvre (à voir de l'O), et un petit oiseau, peut-être un pigeon. Entre les premier et deuxième arbres, un énorme lion court vers la gauche, avec deux oies, un ibis et un héron au-dessus de lui. Entre les deuxième et troisième arbres se tient un cheval dodu, avec une énorme croupe, un cou rond et une petite tête ; un échassier, une cigogne semble-t-il, a pris place à sa gauche pointant le bec vers le tronc d'arbre ; un pigeon et une grosse oie peuplent le champ au-dessus de sa tête entre les couronnes des deux arbres. Entre le troisième arbre et le bord N, un ours court vers la droite, avec une oie au-dessus de lui. Dans la zone supérieure se suivent, de gauche à droite, un tigre, aux trois-quarts détruit, une gazelle, avec une petite inscription de deux lignes détériorée au-dessus de son dos (fig. 173)[3],

Fig. 173. Le dernier tapis de la nef : partie NE.

3. Les trois ou quatre lettres sur deux lignes qui ne sont pas détruites ne peuvent être que du syriaque, mais elles ont un tracé étrange ; elles n'ont pu être identifiées par les spécialistes des autres langues sémitiques anciennes et de l'arabe que j'ai consultés. Même le sens de la lecture n'est pas assuré. Voici ce qu'on y voit, à partir de l'E : [illegible] [illegible]

Fig. 174. Le dernier tapis de la nef : partie E avec son groupe axial.

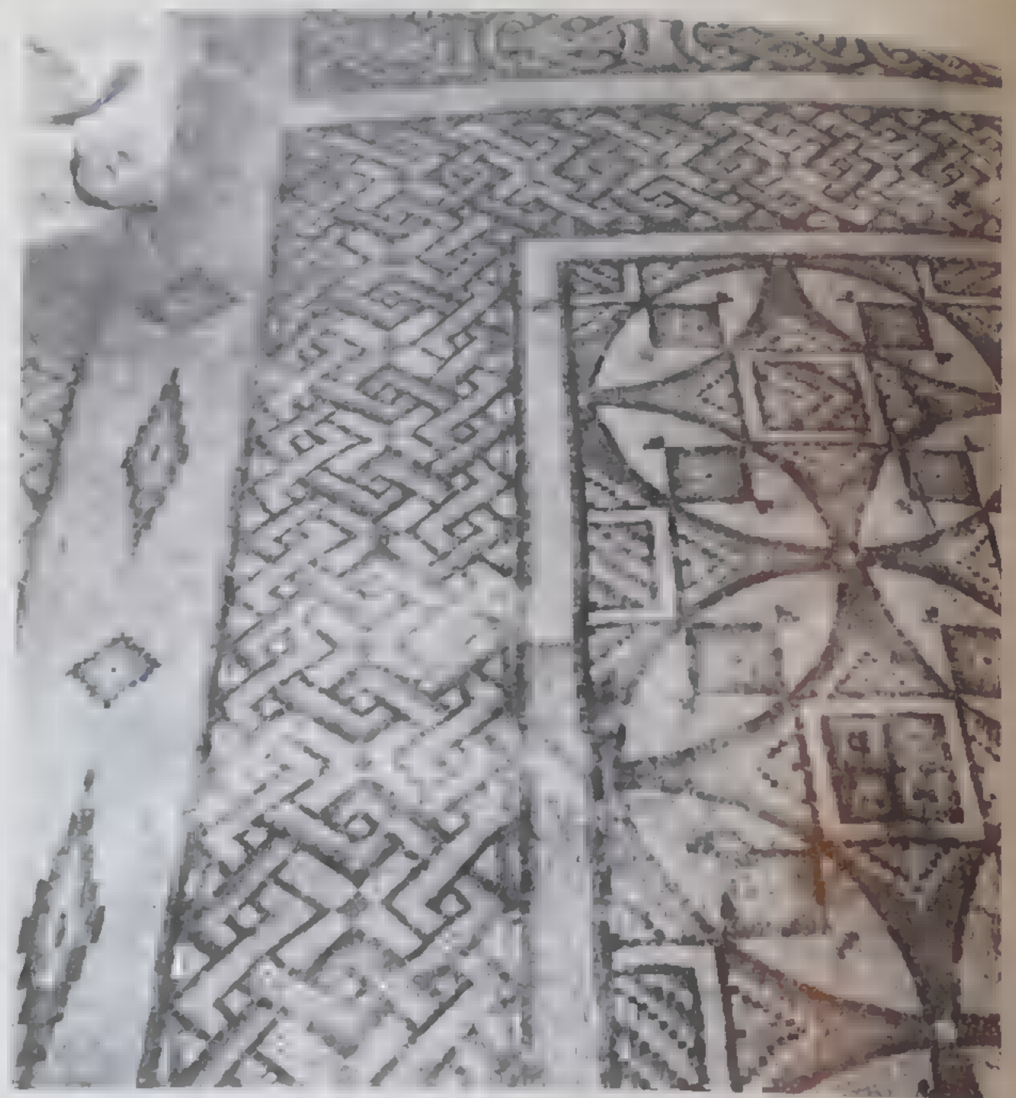

Fig. 175. Collatéral S : tapis O.

un autre type de gazelle à longues cornes torsadées et arquées, deux pigeons se faisant face de part et d'autre d'un couteau sombre[4], un mulet ou un cheval fuyant vers la gauche, devant une énorme lionne. L'artiste n'a pas manqué d'indiquer, et même avec une certaine insistance, les tétons de la lionne, ainsi que le sexe des autres quadrupèdes. Remarquons, par ailleurs, sa technique du modelé : des traits épais, sombres et incurvés, délimitent les différentes parties des corps, dessinant des plages de couleur juxtaposées, et décomposant les figures en une série d'éléments qui s'encastrent et se superposent.

Dans le bas-côté S, appelé « *diazoma* » dans l'inscription qui l'orne, une série de petits tapis se suivent sur un fond blanc qui forme raccord et bandes intermédiaires. Le champ le plus occidental conservé est encadré d'une chaînette de carrés à boucles carrées anguleuses. Le champ, dont la bordure est séparée par une bande blanche, est fait de grands cercles sécants déterminant des quatre-feuilles et des carrés à côtés concaves. Ces carrés sont ornés de carrés dentelés sur la pointe, frappés d'un carré droit, tangent. Ces derniers portent toute une variété de motifs traités en arc-en-ciel. Les quatre-feuilles, blancs, sont frappés d'un petit carré sur la pointe à couleurs en dégradé inscrit dans chaque feuille en fuseau, avec un bouton de fleur aux angles opposés dans la longueur des fuseaux ; ces petits carrés forment avec les grands carrés inscrits les lignes d'un quadrillage oblique de grands et petits carrés sur la pointe tangents qui se superposent au motif en cercles sécants, les deux ensemble faisant apparaître des croix de Malte.

Le deuxième champ conservé à partir de l'O est carré, encadré d'une chaînette à nœuds d'Héraclès horizontaux, et inscrit un grand médaillon circulaire portant une épigraphe. Il est encadré d'une tresse à deux brins, déterminant des écoinçons dans les angles, encadrés eux-mêmes d'une bande en dégradé de couleurs, et ornés d'une paire de feuilles cordiformes.

L'inscription, grecque, occupe 19 lignes d'une écriture carrée[5].

Κύριε μνή-
σθητι ἐν τῇ βασσιλ-
ία σου τὸν τὰ πάντα
πιστάτατον κ(αὶ) φιλόχρ⟨ισ⟩-
το⟨ν⟩ τὸν δία τὸν θέον καὶ
τὴν λύτρωσ(ιν) τῆς ἑαυτοῦ ψ-
υχῆς τὸν κ(αὶ) ἐξ
ἰδίων κτίσα⟨ν⟩τ-
ος κ(αὶ) φιλοκαλ⟨ή⟩σαντος τόπον
μαρτύριον τοῦ ἁγίου κ(αὶ) Προδρ-
όμου κ(αὶ) Βαβπτιστοῦ Ἰωάννου ᾧ
τὸ ὄνομα Συμέωνες πρε⟨σ⟩β(ύτερος) ἐψη-
φώθη μη(νὶ) Ἀρτεμισίου Ι τοῦ ΑΙΩ ἔ-
τους διάθσομα ψηφ⟨ο⟩θήτ(ους) κα-
καὐτὸν Κύριε μνή⟨σ⟩θητι Ἀμ-
ίτου Γ μαθητὴς αὐτοῦ τοὺς γ-
νησίως καὶ σπουδέ-
ως κάμοντες Σε-
ργίου κ(αὶ) Ὄνδα.[6]

« Seigneur, souviens-toi, dans ta royauté, de celui qui en toutes choses (est) le plus fidèle et le plus ami du Christ, qui, pour Dieu et pour le rachat de son âme, est un ami du beau et qui a construit par ses propres moyens le lieu martyrial de saint Jean Précurseur et Baptiste, et dont le nom est Syméon le prêtre. Le 10 du mois d'Artémisios de l'an 811, le collatéral a été pavé de mosaïque. Des mosaïstes avec lui souviens-toi, Seigneur, d'Amitos et de ses disciples qui œuvrent avec sincérité et zèle, Sergis et Onda. »

Les six premiers mots s'inspirent de Luc, 2, 42, mais pourraient représenter une citation liturgique, telle qu'un début d'antienne. La date correspond au mois d'avril ou de mai[7] de l'année 500 ap. J.-C., et est calculée selon l'ère des Séleucides. Cette dédicace s'organise en deux parties séparées par la date ; la première a des allures de panégyrique ; les cinq dernières lignes sont consacrées aux seuls artistes.

Fig. 176. Collatéral S : inscription du deuxième tapis.

Le troisième tapis est une composition orthogonale de cercles entrelacés déterminant des octogones curvilignes irréguliers. Des carrés sur la pointe sont mêlés au lacis et s'inscrivent autour de chacun des nœuds d'entrelacs. Les espaces intermédiaires portent de petits triangles ou rectangles unis.

Le quatrième tapis, devant la porte orientale du bas-côté, est une composition orthogonale de cercles et de carrés tangents par les angles. Les carrés en emboîtent une série d'autres, les cercles sont ourlés d'une ligne intérieure de triangles à degrés et emboîtent un cercle orné d'un fleuron très simple à quatre lobes. Devant le seuil oriental, un des cercles porte une petite inscription de quatre lignes assez peu soignée, en lettres carrées[8].

Μάρα
μαθ-
ετὴς
ψιφ(οθέτης)

« Mara, apprenti mosaïste. »

Il s'agit bien d'une signature de mosaïste. Nul doute qu'il s'agisse d'un personnage différent du périodeute Mara de l'abside, qui y est cité comme étant en fonction lors du pavage, mais sans que rien ne justifie une hypothèse selon laquelle il aurait matériellement aidé à exécuter ce pavement, en tant que modeste apprenti. Le nom Mara, ou Maras ou Maris, est suffisamment fréquent

4. Il s'agit bien d'un couteau, et non d'une bougie, par exemple ; on le retrouve dans d'autres mosaïques, accompagnant des fruits, un melon et un cédrat dans la chapelle de la Théotokos du Ras Siagha-Mont Nébo (S. Saller, *Memorial*, pl. 109, 2), un cédrat dans la nef de l'Eglise des Apôtres de Madaba ([illegible], *Die Apostelkirche*, pl. 19, B), et dans la grande salle de Khirbet el-Mafjar (R. Ettinghausen, *From Byzantium to Sasanian Iran and the Islamic World*, Leyde, 1972, fig. 59) et une pomme dans le médaillon peuplé de l'église de Nahariye (voir G. Edelstein, *Nahariye*, fig. p. 129 ; C. Dauphin et G. Edelstein, *Une église*, p. 50) ; il donne un caractère exceptionnel de *xenia* à ces représentations.

5. Lettres à signaler : ᾀ, ϯ, ⸙ et ⸸. Abréviations de types divers : K, K ou Γ pour και, M (avec H) pour « μηνι », et un ς (l. 12) pour une fin de mot. Des lettres sont omises à l'intérieur des mots, d'autres sont superflues : deux *sigma* au mot βασιλεία, où le ε fut omis. H et N sont systématiquement confondus : l. 3 et 8 : H au lieu de N, et l. 9 : N au lieu de H.

6. Etant donné le nombre de lettres oubliées, elles ont été exceptionnellement indiquées entre ⟨ ⟩. Orthographe phonétique : βαβπτιστοῦ, διάθσομα, ψηφθήτ(ους), à côté des interversions habituelles entre o et ω, αι et ε, et entre ε, η et ι. Μνήσθητι commande tantôt l'accusatif, tantôt le génitif dans le texte. L. 4-5 : il faut lire πιστότατον ; je pense qu'en bout de ligne le petit « H » est une erreur pour « IC » (fréquence de qualificatif φιλόχριστος autant pour des clercs que pour des laïcs (par ex., voir l'inscription d'el-Koursi, p. 170) et notamment associé à πιστότατος). L. 5 : δία + acc. ayant été supposé comme portant non seulement sur τὸν θέον mais aussi sur λύτρωσ(ιν), le mot est à compléter à l'accusatif. L. 9-10 : la formule τόπον μαρτύριον se compare aux appositions plus courantes, telles que « ἐκκλεσία μαρτύριον » ou « εὐκτήριον μ. » (voir G.W.H. Lampe, *Lexicon*, *s.v. μαρτύριον*, p. 359, III A). L. 14-15 : κακαὐτόν : influence probable d'autres formes syncopées ou assimilées de la préposition κατά. L. 15 : Amitos pourrait être le maître d'œuvre ou le *pictor* ; le *sigma* de μνήσθητι a été oublié. En l. 16, la relation entre les personnages et le sens ne se comprend que si le *sigma*, ou *gamma*, après Ἀμίτου est interprété comme une abréviation de καὶ, ailleurs rendue par un « K », et μαθητής pour μαθητάς. L. 18 : κάμοντες, de κάμνω, pour κάμοντας. L'expression s'apparente à celle employée dans l'inscription de Deir el-'Adas (p. 52 sv.), et une inscription en mosaïque vue sur le marché des antiquités à Beyrouth, en 1968, qui se termine par « (...) ὁ Κύριος, εὐλόγη[σαν] τοὺς ποιήσαντας καὶ τοὺς συνκάμοντας αὐτοῖς πάντας. Ἀμήν. » (fig. 448). Les lettres KONΔA — ou KONAA — terminent bizarrement ce texte décousu. Pour la traduction, la solution la plus simple a été adoptée ; le nom Ὄνδα cependant est bien étrange ; il y a bien Ὀναίθον (gén.) et Ὀνοάθος (Waddington, *Inscriptions*, nos 2231 et 1968a) et, avec les deux consonnes inversées, les Ὀδαίναθος et Ὀδενάθη (Waddington, *ibid.*, nos 2062a, 2236, 2320, 2600, 2602, 2621 et 2147, 2204, 2412, 2540), et Ὄνησα (*I.G.L.S.*, III, 2, no 1070, 26), mais ces comparaisons sont peu satisfaisantes.

7. Voir V. Grumel, *La chronologie*, p. 168-175.

8. Une fois de plus, on a confondu η et ε ainsi que η et ι.

Fig. 177. Collatéral S : le troisième tapis.

Fig. 178. Collatéral S : inscription dans le quatrième tapis, contre le seuil oriental.

pour qu'il ne faille pas s'étonner de ce que deux personnes de ce nom aient contribué à la même entreprise[9].

Dans le sanctuaire, le pavement est conservé sur moins de la moitié de la surface méridionale. Il s'agit, dans une triple bordure, d'une composition couvrante de rinceaux habités, interrompue, dans l'axe, par un panneau à inscription auquel est accolé à l'E un panneau vide, probablement réservé au pied de l'autel. Après un raccord blanc, la bordure comprend une bande blanche à ligne de losanges dentelés, couchés et non contigus puis, du seul côté de la nef, une ligne d'octogones adjacents ornés de petits carrés droits, alors qu'autour de l'arrondi de l'abside la seconde bande est une chaînette de cercles tangents, en entrelacs qui sont ornés de fleurettes de quatre boutons en croix. La bordure intérieure, qui court à nouveau tout autour du sanctuaire, est un large guillochis entre deux lignes de triangles à degrés. Le tableau du champ, sur fond blanc, est composé à partir d'une haute amphore godronnée à deux anses en accolade en position axiale ; il en jaillit deux ceps de vigne qui s'enroulent vers la gauche et la droite puis vers le haut pour former de grands médaillons, à peu près circulaires, remplis de feuilles, grappes et vrilles, occupés par des animaux. Ainsi, de part et d'autre du vase, deux grands paons se font face, accompagnés de deux petits oiseaux, devant et au-dessus d'eux. Sur le côté droit (S) du tableau est ensuite conservé un quadrupède à sabots, mâle, à flancs fortement ombrés, qui semble être un cervidé dont tout l'avant-corps est détruit. Dans la volute au-dessus de lui, une cage avec une petite porte ouverte sur le côté est flanquée, à gauche, d'un oiseau qui la regarde. Au-dessus de celle-ci, dans une grande volute à côté du panneau blanc vide se tient un bœuf à bosse avec deux clochettes tenues par des rubans autour du cou. Devant lui, un oiseau regarde également le centre de l'abside et un autre oiseau est posé sur cette volute. Enfin, dans la dernière volute encore conservée, un beau coq appuie ses pattes sur la bordure de l'abside, et doit donc être vu à partir du mur de l'abside, du côté NE. Dans l'écoinçon entre ces deux dernières volutes, un canard, à trois têtes, est également appuyé contre la bordure. Il se regarde aussi, ainsi que ses trois têtes[10], à partir du mur.

Au niveau de l'amphore se place le panneau à inscription, en forme de *tabula ansata*. On en a conservé moins de la moitié (pour autant qu'il fût parfaitement centré sur l'amphore, d'une part, et sur l'axe de l'abside, de l'autre).

9. Ces noms se rencontrent ainsi également à Zerzîta (*I.G.L.S.*, II, n° 459B) [redacted] à Deir Rehsān (*ibid.*, n° 489), portés par des prêtres, ainsi qu'à Goubbaniyé (*ibid.*, V, n° 2657) ou à Hama (*ibid.*, n^{os} 2000 et 2001), pour ne donner que quelques exemples trouvés dans la région.
10. Notons cette image d'anatidé représenté avec plus d'une tête même si aucun animal dans la [redacted] œuvre n'a la moindre difformité (exemple d'un canard à deux têtes à Bulla Regia : voir N. DUVAL, *B.S.A.F.*, 1969 et à Gerasa : voir *Jerash Archaeological Project 1981-83*, Amman, 1986, fig. 8, p. 326). À l'origine de ce volatile monstrueux, il me semble qu'on doit supposer un jeu graphique, [redacted] mésinterprétation du motif des canards liés ensemble avec les pattes : on ne voit plus qu'un corps avec un nombre variable de pattes et deux têtes (A. ALEXANDER, A. BEN ABED, S. BESROUR BEN MANSOUR, D. SOREN, *Thuburbo Majus. Corpus Mos. Tunisie*, II, Tunis, 1980, pl. XL-XLI, mais les deux corps se voient mal), ou bien plus qu'une seule tête pour deux corps (fontaine d'el-Alia : M. ALEXANDER, S. BESROUR, M. ENNAIFER, *Utique et El Alia. Corpus Mos. Tun.*, I, Tunis, 1976, n° 316, pl. XXXVI, p. 58).

C'est une inscription grecque de sept lignes, en lettres rectangulaires[11].

Ἐπὶ τοῦ θεοφιληστά(του) (καὶ) ἁ]γιωτά(του) ἐ-
πισκό(που) ἡμ-
ῶν ...](καὶ) Μάρα περιοδ-
ευτοῦ καὶ ...καὶ ... πρε]σβ(υτέρου) ἐτήθηνθε
...μ]ηνὶ Ξανθικοῦ
...]μνήσθητι Συμέων
καὶ...]ατα καὶ ἕκαστα Β-
]Ἰ(η)σ(οῦ) Χ(ριστο)ῦ
εἰαυτὸν (καὶ) Σέργις[12].

« Du temps de notre très ami de Dieu et très saint évêque X, Mara étant périodeute..., et X étant prêtre, les ... étaient posé(e)s, (tel jour) du mois de Xanthikos (en l'année...). Souviens-toi de Syméon, ... et tout dans le détail. ... Jésus-Christ, ... lui-même et Sergis. »

L'inscription, limitée à droite et à gauche par un simple filet, est adossée, à l'E, à la bordure en tresse à deux brins d'un panneau rectangulaire, blanc uni.

Le motif du premier entrecolonnement oriental du côté SE est un quadrillage oblique, semblable à celui qui encadre les tapis centraux de la nef, constitué de bandes en câble contenant un carré sur la pointe. Le deuxième entrecolonnement, voisin, est une composition de petits cercles entrelacés formant des quatre-feuilles.

Dates et inscriptions

Une seule date nous est fournie par les pavements : elle se réfère à la mosaïque du « lieu martyrial » et du collatéral et donne le mois de mars 500 ap. J.-C.[13].

C'est à son propos qu'il me faut poser la question de ce que désignent exactement les mots « τόπον μαρτύριον » dans cette inscription du collatéral. En outre le couloir-collatéral est mentionné avec le « lieu martyrial », comme si ce dernier était en relation logique avec lui, comme l'est un bas-côté se terminant par une chapelle des martyrs. On sait par ailleurs que des chapelles, consacrées à divers saints qui ne sont pas le saint éponyme de l'église, existaient à cette époque dans les églises[14]. Nous ne savons

11. Nous remarquerons les lettres : Ρ, Α, Β, Μ. Le signe d'abréviation habituel, [redacted] « Ϛ » plus ou moins redressé et semblable à un *digamma*, [redacted] remplacé par un *koppa* en l. 3, qui ne peut, à mon avis, représenter le nombre 90. Les autres abréviations se font par simple coupure de la fin du mot. Dans les l. 2, 3 et 7, le « S » sert uniquement à remplacer la conjonction « καί ».
12. L. 1 : les qualificatifs habituels des évêques sont ἁγιώτατος (ainsi Qaousiyé (p. 22), C. KRAELING, *Gerasa*, p. 487, dans l'Église de l'Évêque Genesius), ὁσιώτατος (comme à Khirbet Moûqa (p. 162), Qaousiyé (p. 22), [redacted] dans l'Église de Procope à Gerasa, voir G. KRAELING, *op. cit.*, p. 479) ; ces deux qualificatifs sont réunis à Qaousiyé (p. 28), à Nebha (p. 399), comme dans l'inscription de l'Église des Apôtres à Madaba (M. NOTH, *Mosaikinschriften*, p. 131-132) ; θεοφιλέστατος vaut pour eux comme pour d'autres clercs.
13. Je n'ai trouvé nulle trace de la date de 512 ap. J.-C. que M^{me} BALTY (*Mosaïques antiques*, p. 130) signale devant l'abside.
14. Un exemple bien documenté est celui de l'oratoire dans l'église de la Théotokos Chalcoprateia à Constantinople, qui était consacré à l'apôtre Jacques, frère du Seigneur, et contenait non seulement des reliques de celui-ci mais aussi des saints Innocents, de saint Syméon et de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste ; voir J. EBERSOLT, *Sanctuaires*, p. 59, et autres exemples.

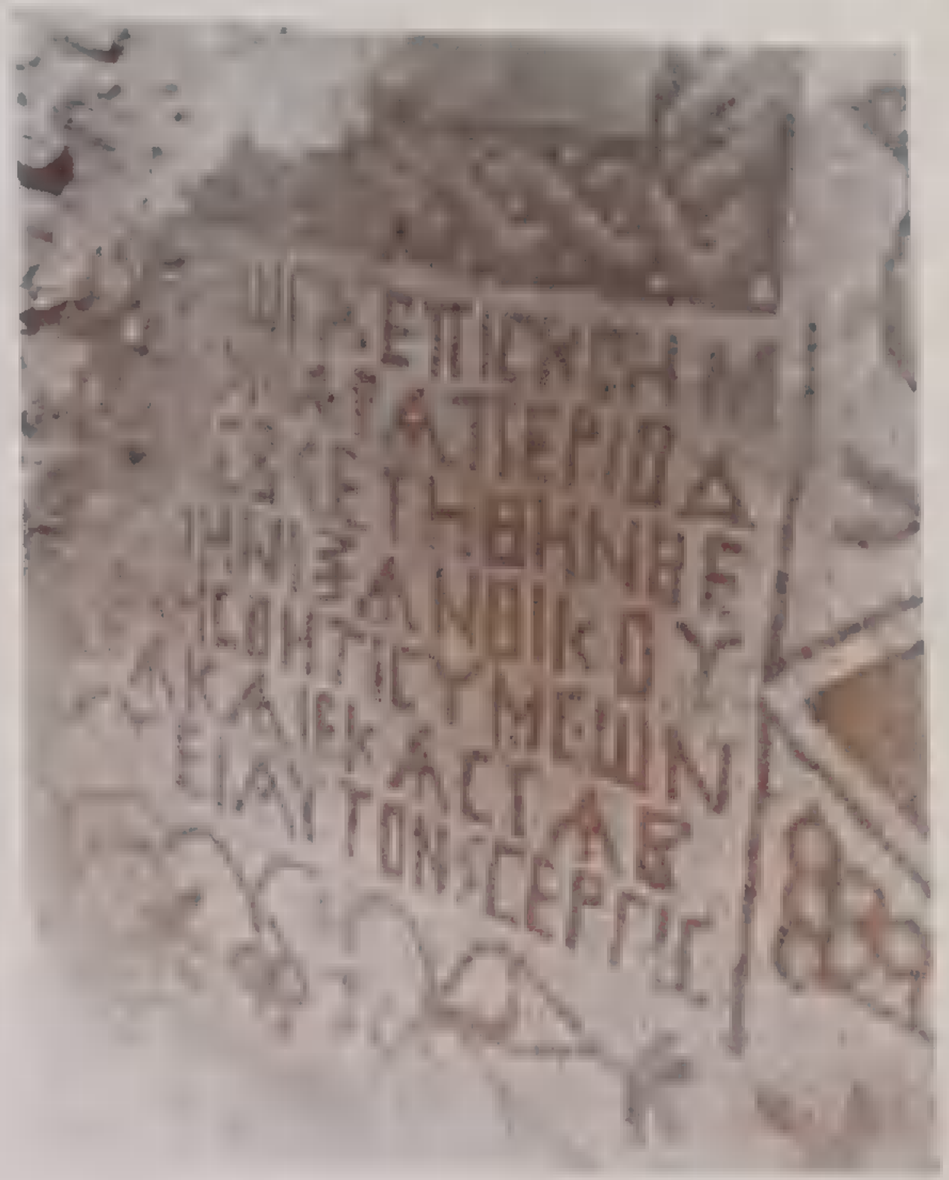

Fig. 179. Sanctuaire : l'inscription devant l'emplacement de l'autel

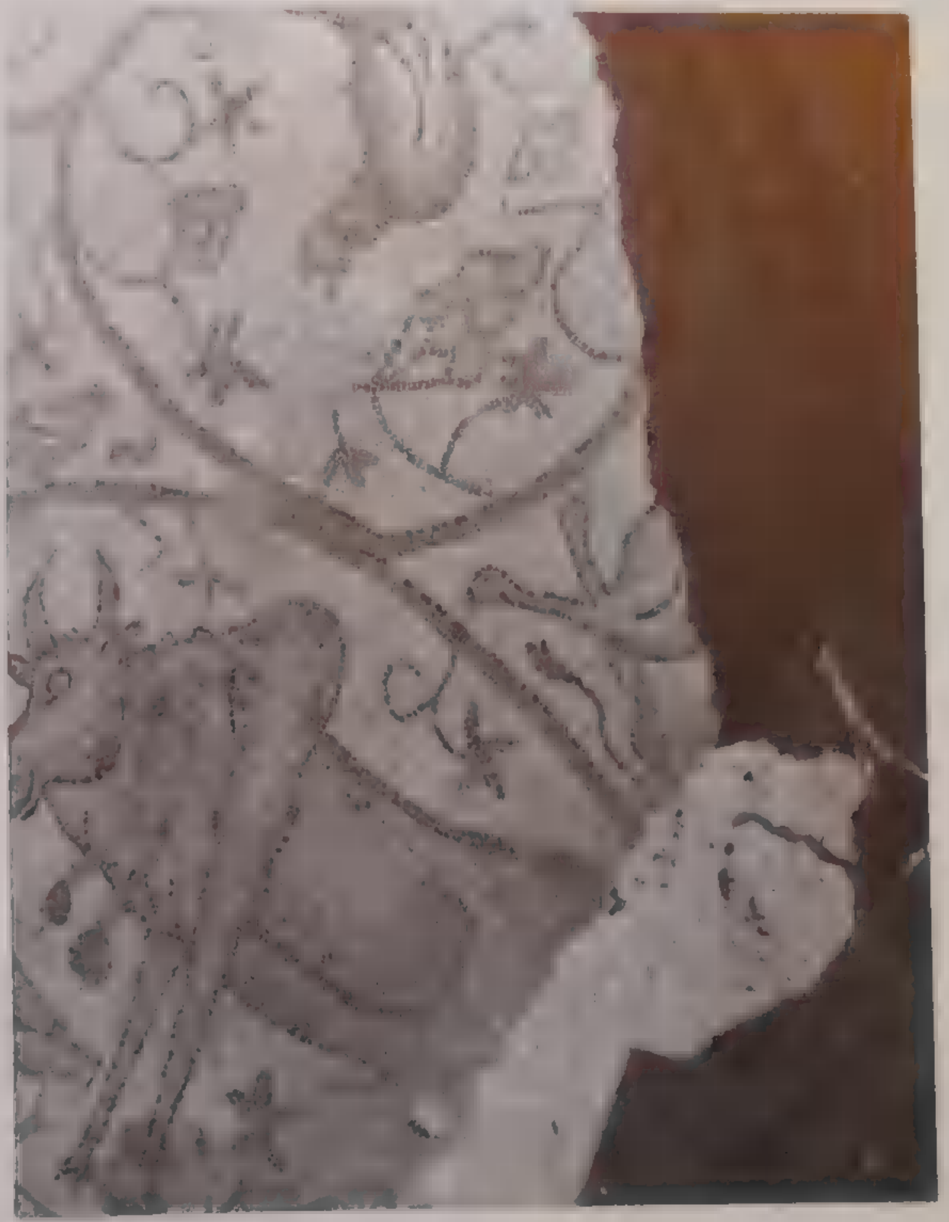

Fig. 180. Sanctuaire : les rinceaux habités le long de la paroi S de l'abside ; buffle avec clochettes, canard à trois têtes et coq.

[…] pas sur quoi débouchait ce bas-côté S de l'église, mais il est très probable qu'il se terminait sur une salle parallèle au sanctuaire, en laquelle on peut alors voir la chapelle martyriale. En somme, on peut interpréter l'inscription dans trois sens différents : soit le « μαρτύριον » représente toute la basilique, soit le « μαρτύριον » est une chapelle, pavée avant le « διάζωμα », et ce dernier peut alors être ou bien le collatéral où se trouve l'inscription, ou bien un autre corridor exécuté avant le collatéral. Pour désigner le collatéral en Syrie, on utilise le plus fréquemment le mot « ἔμβολος »[15]. En Syrie-Phénicie, je ne connais que peu de cas où le mot « στοά » désigne avec certitude un bas-côté d'église, parce que le mot y est inscrit[16] ; « διάζωμα » reste sans parallèle. De son côté, le mot τοπος est le plus souvent utilisé pour désigner tout l'édifice, suivi, dans le cas d'une église, du nom du saint auquel il est consacré, ou simplement qualifié d'« ἅγιος »[17]. De ce fait, il me semble indiqué, compte tenu de sa juxtaposition au mot μαρτύριον — utilisé seul ce dernier peut désigner aussi bien une salle isolée que toute l'église[18] —, d'en rester à mon interprétation première selon laquelle l'inscription concerne tout l'édifice. Il s'en suivrait que c'est le bas-côté S qui aurait été achevé en dernier lieu, en avril ou mai de l'année 500, après l'ensemble de la basilique martyriale. Aucune chronologie relative des pavements n'est imposée par leur style. Quelle qu'ait été la date fournie, mais détruite, par l'inscription de l'abside, elle ne devait pas être très éloignée de l'an 500 mentionné dans le bas-côté.

Style et répertoire

Cet ensemble de mosaïques, même incomplet tel qu'il nous est parvenu, offre un intéressant échantillonnage de ce qui se fait dans le domaine de la mosaïque de pavement au tournant des V^e et VI^e s. Les scènes figurées appartiennent au répertoire zoologique, cher à la Syrie de cette époque, présenté selon quatre compositions différentes mais également typiques : l'une en vaste paysage [...] avec animaux et oiseaux variés distribués sur la surface, la seconde en rinceaux habités, la troisième en compositions rigoureusement symétriques de deux animaux en général, la dernière par animaux isolés dans un cadre. Les schémas géométriques comprennent surtout des jeux d'entrelacs et de méandres, habités ou non, et des motifs à effet d'arc-en-ciel, mêlés à des schémas géométriques traditionnels, mais agrandis à une autre échelle. Certains de ces motifs, bien qu'ils entrent parfaitement dans ce qu'on connaît du style de cette époque, sont relativement rares ; les grands cercles sécants avec un quadrillage superposé de petits et grands carrés à motifs traités en arc-en-ciel du premier tapis O du bas-côté S n'ont de parallèle stylistique précis qu'à Antioche, dans la Maison aux Têtes de Béliers, datée vers 500 ap. J.-C.[19]. La chaînette d'encadrement présente l'originalité d'être à boucles carrées. La chaînette à nœuds d'Héraclès horizontaux du second champ se rencontre notamment à Qala'at Sem'ân[20] (fig. 211), à Deir el-'Adas (fig. 20) et à Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15). Je ne connais pas de parallèles à la composition du troisième champ ; c'est sous forme de composition linéaire (une chaînette déterminant des cercles entrelacés avec une ligne de carrés sur la pointe) qu'on connaît ce motif. Il encadre un champ à Khaldé-Choueifat[21] et sert de tapis long et étroit à Masouh, en Transjordanie[22]. Les mosaïques proposées comme comparaisons se situent, elles-aussi, dans une période qui couvre les dernières décennies du V^e s. et les premières du VI^e s.

L'étude du style figuré nous amène aux mêmes conclusions. On peut sans doute distinguer plusieurs mains, dont deux déjà dans le grand « jardin zoologique » de la nef, mais les principes de mise en page en sont constants : tous les éléments, arbres, fleurs, oiseaux, animaux, inscriptions couvrent la surface en une broderie dense. Les figures se décomposent, à la façon de marionnettes, en plusieurs éléments juxtaposés, délimités par une bande sombre ou un paraphe net. Les formes sont tout en courbes, ce qui donne un air bonhomme et joyeux à chacun de ces tableaux, surtout celui de l'abside, avec toutes les rondeurs de ses grains de raisin, de ses vrilles et de ses volutes. Du point de vue de la densité, la composition se compare le mieux avec celle de la nef de Mezra'a el-'Oulia (fig. 150) où manquent cependant les arbres chargés de fruits. La rigueur de la composition du tableau aux deux bœufs lui donne une allure générale plus raide, bien que le rendu des formes soit tout à fait comparable à celui des autres tableaux. C'est peut-être en cela que se marque une légère différence d'âge avec les autres tableaux, suivant la réfection décelée dans le joint le long de son flanc.

15. Ainsi à Aïn es-Samaké (voir ci-dessous p. 329), dans la grande Église de Khan Khaldé, bas-côté S (voir p. 376), et surtout très clairement dans l'église de Nebha (voir p. 397 sv.), où la nef, les deux collatéraux et le narthex sont clairement désignés respectivement par les mots « μέση », « δύο ἔμβολοι » et « νάρθηξ ».
16. Dans l'inscription du pavement du bas-côté N de l'église de Zahrani, voir p. 163 n. 15. L'inscription concernant une *stoa* donnée en p. 426, est un de ces exemples connus hors de leur contexte précis. C'est également comme *stoa* qu'est désigné le bas-côté S de la basilique de 415 ap. J.-C. du Mouttamye de Hama (A. Zaqzouq, dans *A.A.S.*, XXXIII, 2, 1983, p. 148).
17. Ainsi à Madaba, dans l'Église des Apôtres, on parle de l'« ἅγιος τόπος τῶν Ἀποστόλων » (voir M. Noth, *op. cit.*, pl. 131) ; de même dans la chapelle de Suaitha, également à Madaba, comme devant le chancel dans l'Église des Saints-Lot-et-Procope à Khirbet el-Mekhayet, dans le chœur au Ras Siagha-Mont Nebo, et devant le chœur de Sainte-Sophie de Rihab, les inscriptions de dédicace parlent du « saint lieu ». N'étaient les autres exemples de juxtaposition avec μαρτύριον (voir n. 6) on aurait pu lire « τόπος Μαρτυρικῶν » (mais sans article ?).
18. Voir ci-dessous p. 532 ss. Les deux inscriptions d'Ogé, *I.G.L.S.*, IV, n° 1656 et 1657, qui commémorent le financement de la fin des travaux d'un martyrium, se trouvent sur des linteaux dont les dimensions ne furent jamais publiées ; mais le bâtiment possédait donc au moins deux portes. Le cas de l'église de Rihab où, devant la marche du chœur, on commémore la fin des travaux du « naos du très glorieux martyr saint Basile » (M. Avi Yonah, dans *Q.D.A.P.*, 13, 1948, p. 69-70) est moins clair : s'agit-il ou non d'un édifice où l'on conserve aussi des reliques de ce saint, d'un martyrium à proprement parler, ou non ?

19. Voir D. Levi, *A.M.P.*, pl. CXXXIII, d.
20. Voir p. 229.
21. Voir pl. h.-t. 15.
22. Voir M. Piccirillo, dans *L.A.*, 33, 1983, plan II, p. 344, et photo p. 26-27.

Le jardin aux animaux de la nef entre dans une série iconographique propre à la Syrie du N et à la Cilicie de la deuxième moitié du V^e et du VI^e s. D'autres églises utilisent ces images de « παράδεισος » pour leurs pavements et nous reviendrons ailleurs sur la signification de ce thème dans le décor de l'édifice de culte[23]. Pour ce qui est de l'iconographie du tableau de l'exèdre, elle est unique en son genre et difficile à interpréter[24]. Les bœufs, à bosse ou non, constituent une image de la puissance, mais utile et domestiquée. Les clochettes au cou des animaux dans la nef comme dans les rinceaux de l'abside sont une illustration de leur domestication : on les retrouve au cou des dromadaires dans les caravanes du portique d'Apamée[25], de l'église de Deir el-'Adas (fig. 23), et de l'âne bâté du musée de Copenhague[26]. Cette constatation nous a fait peu progresser dans l'interprétation de l'image qui nous retient. Quelle qu'elle soit il s'impose qu'il faille tirer un parallèle étroit avec la scène représentée dans l'exèdre de la nef de Rayân (pl. h.-t. 12), où deux moutons tendent le cou vers un haut cratère[27].

Tant cette image-là que celle d'Oum Hartaine évoquent l'archétype des cerfs à la source d'eau vive, bien connu pour illustrer le psaume XLI. Dans cette illustration, les cervidés sont affrontés héraldiquement à une fontaine, plus souvent un vase, dans lequel l'eau n'est pas toujours visible. Dans l'interprétation symbolique, également bien connue, de cette scène, les cervidés sont les fidèles, assoiffés d'eau vive, réunis autour de la coupe d'eau vivifiante que leur offre Dieu. À l'époque où nous sommes cependant, le symbole autant que la composition ont déjà une longue vie. Bien souvent déjà d'autres animaux, surtout des ovidés, ont remplacé les cerfs dans la composition, sans pour autant que la symbolique de la scène ne semble changée. Le passage aux bovins a pu se faire selon un transfert autant iconologique que formel. Dans ce cas, la scène de l'exèdre de Rayân — deux moutons affrontés à une coupe — est équivalente à celle-ci. La coupe est dans les deux cas symbole des grâces divines, de la vie surnaturelle et de l'esprit, communiqués aux âmes — cerfs, brebis ou bœufs — par Jésus-Christ[28].

Fig. 181. L'exèdre en mosaïque dans la nef.

Dispositifs liturgiques

Si on déplace l'argument dans le domaine de la liturgie, cette image localiserait un endroit dans l'édifice de culte où l'Esprit se manifeste particulièrement à l'assemblée des fidèles. Nous avons peut-être ici un élément à verser au dossier des recherches faites sur l'utilisation et sur l'iconographie des exèdres en tant que lieu où se déroule la liturgie de la Parole[29]. L'iconographie des deux images de Rayân et d'Oum Hartaine fournit des indications qui, même timidement, vont dans le même sens que celles fournies déjà par la confrontation des données archéologiques avec les textes liturgiques[30]. De toute façon, il faut souligner qu'il n'y a aucune connotation eucharistique aux deux scènes ; si on ne voit pas ce que contenait le vase, on n'y voit pas non plus qu'il s'agisse d'autre chose que d'eau. On peut même, dans le cas présent, aller jusqu'à dire que la vigne et le vin appartiennent bien clairement au domaine de l'abside, couverte de ses rinceaux. On peut ainsi constater, une fois de plus, que la liturgie eucharistique et celle de la Parole sont réparties entre les deux pôles architecturaux de l'abside et du bêma dans la nef. Le sens de circulation principal indiqué entre l'une et l'autre va ici de la nef vers l'abside et, en retour, vers la nef à l'intérieur des limites de l'exèdre ou les motifs se lisent tous à partir de l'E. L'exèdre, on le voit clairement ici, joue un rôle secondaire, ou plutôt d'annexe, par rapport au sanctuaire ; le clergé s'y rend à partir de l'abside pour ensuite y retourner, ses mouvements dans la liturgie s'exécutant entre ces deux pôles inégaux.

Dans l'abside, la place présumée de l'autel est le cadre vide à l'E de l'inscription. L'autel[31] se dressait ainsi au fond de l'abside, à moins de deux mètres du mur. La célébration vers l'E n'y fait donc aucun doute.

23. Voir p. 485 sv.
24. Les seules compositions comparables sont celles qui illustrent le psaume LI, dans le chœur de la chapelle de la Théotokos au Ras-Siagha (S. Saller, *Memorial*, pl. 109, 1), et dans la nef de l'Église des Saints-Lot-et-Procope à Khirbet el-Mekhayet (S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 34-35), où deux taureaux sont affrontés à un autel, orné d'un dais au Mont Nébo. Un parent encore plus lointain est le décor de la bande à l'entrée de la nef de l'Église des Apôtres à Madaba : deux bœufs à bosse suivent deux béliers affrontés à un vase dans un plant d'acanthe ; ils tournent toutefois le dos au centre de la composition, et le taureau de gauche est à l'envers, tête-bêche (voir U. Lux, *Die Apostelkirche*, pl. 23).
25. Voir C. Dulière, *Portiques*, pl. XXI, et dessin dépliant D.2.
26. S. Trolle, *Hellig Adam*, pl. p. 112. Les gazelles du chœur de la chapelle de la Théotokos au Ras Siagha portent aussi des clochettes ; les taureaux devant elles sont trop détruits pour qu'on puisse voir s'ils en étaient également pourvus (voir S. Saller, *Memorial*, pl. 109, 1).
27. Ci-dessous p. 266.
28. Voir surtout Ps. XLI-XLII, 2-3, mais aussi Ps. LXII, 2 ; Jn. 4, 10-14 et 7-38 ; Is 26, 9, et Apoc. XXI, 6 et XXII, 1, 17.

29. Voir p. 511 sv.
30. Ainsi J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, *passim* ; J. Lassus, *Les exèdres*, *passim*, et Id., *La liturgie*.
31. On ne peut savoir s'il s'agissait d'une table ou d'un bloc massif : la surface vide pouvait être prévue aussi bien pour une dalle, où s'encastraient les pieds de la table, que pour un autel d'aspect monolithique.

[illegible]

[illegible]

L'édifice

L'église n'est conservée qu'au niveau de ses fondations, sauf l'angle NE du chevet où, sur une hauteur de deux mètres, apparaît encore un mur dans lequel se reconnaît la façade orientale, plate, cachant un chevet tripartite composé de deux sacristies à peu près carrées qui encadrent une abside semi-circulaire. Cette dernière est en communication avec les deux sacristies ; elle sont pourvues de placards dans le mur de pierre qui les sépare de l'abside. Les larges pilastres de départ d'une double série d'arcs longitudinaux entre les trois nefs flanquent encore à faible hauteur les montants de l'arc d'abside. Les fondations d'un mur transversal N-S, à une distance de 21,60 m à l'O de l'arc d'abside, peuvent appartenir au mur de façade fermant les nefs ou un narthex[1].

Le pavement

Le sol de l'abside était selon H.C. Butler un enduit bien lisse de couleur rouge.

Datation

Rien ne permet de fixer la date de cet enduit. Ce type de revêtement demande un entretien régulier ; ainsi découvre-t-on fréquemment une série de couches d'enduits superposées. Si la date lue dans le monogramme en croix qui orne la dalle de basalte trouvée à l'entrée de l'abside (539-540) est valable pour l'ensemble de l'édifice, il est difficile d'y faire recours pour dater l'enduit superficiel, qu'on voit mal traverser les siècles dans cet état, surtout si, comme cela semblait le cas, l'aire de l'abside était au jour depuis un certain temps.

Les sols enduits

Même si l'enduit vu par H.C. Butler n'est pas contemporain de l'édifice, il nous donne une indication sur la nature du revêtement original du sol de l'abside. Il s'agirait là d'un revêtement bien pauvre pour lequel cependant nous ne manquons pas de parallèles[2], mais qui pouvait être choisi dans de nombreux cas comme la transition vers un sol mosaïqué espéré et pas toujours réalisé. Dans les cas précis où des inscriptions en mosaïque nous apprennent que les campagnes de pavage sont séparées par plusieurs décennies, il faut imaginer que c'est ce genre d'enduit qui couvrait les sols non encore mosaïqués d'une église et constituait une surface d'attente. On peut également remarquer que dans certaines églises aux nefs, et même aux sacristies revêtues de mosaïques, les absides (et chœurs) ne portaient aucune trace de pavement ; il est bien possible qu'elles n'aient eu qu'un revêtement de mortier lissé, comme ici, mais qui, non entretenu, s'est rapidement détérioré et est devenu méconnaissable.

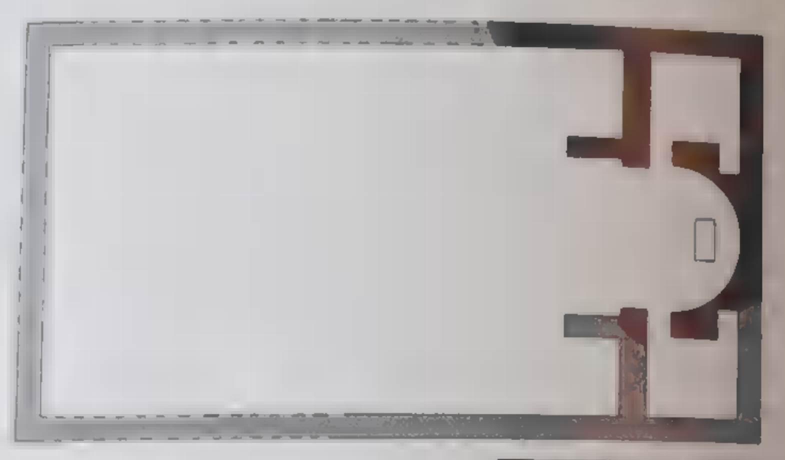

Fig. 182. Plan.

1. [illegible]

2. A Qirqbize (voir p. 259), le podium de l'abside est enduit, comme la nef. Il est plus fréquent que les nefs soient revêtues d'enduit alors que l'abside a déjà été revêtue d'un pavement plus solide ; c'est le cas pour les trois nefs à l'Eglise Ouest de Déhès (p. 57) et dans les églises de Sitt er-Roum et de Baqirha (p. 31). Le plus fréquemment cependant ces enduits ont tant souffert qu'on ne les identifie plus comme un revêtement de sol cohérent.

QALA'AT EL-MOUDÎQ

(APAMÉE SUR L'ORONTE),

Cathédrale de l'Est

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-Id, « Rhâb Sud ». Lat. : 35°25' ; long. : 36°23' ; R. DUSSAUD, *Syrie antique*, cartes VII, A.1, et XIV, B.2.

Bibl. : F. MAYENCE, *La deuxième campagne de fouilles belges à Apamée*, dans *Bull.Mus.Roy.Art et Hist.*, 1932, p. 45 ; ID., *La troisième campagne de fouilles, ibid.*, 1933, p. 3-4 ; ID., *La quatrième campagne de fouilles, ibid.*, 1935, p. 4-7, fig. 9 (= *L'Antiq.class.*, IV, 1935, p. 201-202) ; ID., *La cinquième campagne de fouilles, ibid.*, 1936, p. 6-7 (= *L'Antiq.class.*, V, 1936, p. 408) ; ID., *La sixième campagne de fouilles, ibid.*, 1938, p. 98-99 (= *L'Antiq.class.*, VIII, 1939, p. 201-203) ; H. LACOSTE, *La septième campagne de fouilles, ibid.*, 1940, p. 8-11 (= *L'Antiq.class.*, X, 1941, p. 120-121, pl. VII-VIII) ; J.Ch. BALTY, *Nouvelles mosaïques païennes et groupe épiscopal dit « cathédrale de l'Est » à Apamée de Syrie*, dans *C.R.A.I.*, janv.-mars, 1972, p. 123-127 en partic. ; ID., *Le groupe épiscopal d'Apamée, dit « cathédrale de l'Est »*. *Premières recherches : Colloque Apamée de Syrie, II*, p. 187-207, pl. LXXIV-LXXXI, plan dépliant et 7 fig. ; ID., *L'évêque Paul et le programme architectural et décoratif de la cathédrale d'Apamée*, dans *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart*, Lausanne-Paris, 1976, p. 31-46, 14 fig.

L'église et ses environs furent l'objet de repérages par tranchées et de quelques dégagements au cours des fouilles de la mission belge sous la direction de F. Mayence, durant huit campagnes entre 1932 et 1940. On dégagea alors le pavement SO du collatéral et des pavements dans des constructions antérieures à l'église, dont les meilleurs panneaux furent transportés à Bruxelles. Des dégagements systématiques furent entrepris à partir d'octobre 1970 toujours dans le cadre de la mission belge à Apamée de Syrie, sous la direction de M. J.-Ch. Balty. Ils touchèrent surtout les parties S et E du bâtiment.

De la mosaïque découverte dans la salle d'angle SO, deux panneaux de bordure, transportés à Bruxelles, sont aujourd'hui exposés dans la salle d'Apamée de Syrie des Musées royaux d'art et d'histoire. La mosaïque découverte en assez bon état dans la salle d'angle SE fut levée, restaurée à Damas puis exposée au musée du khân de Qala'at el-Moudîq. Les pavements en *opus sectile* et en dallage, ainsi que les fragments retrouvés dans la salle d'angle NE, furent conservés sur place, ainsi que la plupart des pavements en *opus sectile* et en mosaïques géométriques de l'ensemble épiscopal à l'E de l'église. Des pavements figurés des niveaux inférieurs, le panneau aux Sept Sages est également aux Musées royaux d'art et d'histoire, alors que le pavement aux Thérapénides et celui, plus récemment découvert[1], figurant un « concours de beauté marin », ont été levés et déposés au Musée national de Damas, puis exposés dans le musée du khân de Qala'at el Moudîq.

L'édifice

L'église, avec toute une série de dépendances, de chapelles secondaires et funéraires, de portiques, baptistère et annexes, semble occuper la plus grande partie de deux *insulae* formant ce qui a été appelé un groupe épiscopal. L'église se présente comme un vaste quadrilobe construit sur un carré, dont les angles alternent avec les conques orientées sur les quatre points cardinaux ; sur la conque orientale s'aligne une chapelle annexe faite d'une petite nef, à abside axiale inscrite derrière un mur droit.

1. Voir principalement J.-Ch. BALTY, *Nouvelles mosaïques païennes*.

Fig. 183. Plan.

Fig. 184. Vue d'ensemble du sanctuaire.

Au N, une grande cour quadrangulaire, bordée de portiques sur trois côtés, précède l'édifice. On y accède, à partir du *decumanus maximus*, par deux volées de marches d'un vaste escalier et en passant par une entrée monumentale à trois arcs sur piliers[2]. Le tétraconque extérieur en emboîte un second, dont les dimensions en font plus qu'un baldaquin, avec ses massifs piliers d'angle en « L » et son abside pleine à l'E[3]. Les lobes N, O et S sont dessinés par des colonnades, dont les stylobates ont été en partie retrouvés. Des niches en hauteur et des colonnes sur socle élancé allègent l'aspect des piles d'angle. Le lobe E est pourvu d'une abside et est aménagé en sanctuaire ; un majestueux synthronon à cinq degrés est venu habiller toute la longueur de son mur, en un second temps, car il a caché un médaillon orné d'une croix pattée, sculpté en faible relief sur la paroi axiale (fig. 184). Derrière l'autel, qui est un massif de blocs de marbre rose de gros appareil[4] situé à l'entrée du lobe oriental du baldaquin, les degrés du synthronon forment une avancée de plus d'un mètre. Dans le même axe, mais de l'autre côté du mur d'abside, celui-ci est creusé d'une petite niche d'où descend, pris sur l'épaisseur de la paroi, un petit canal (fig. 185). Quatre trous de rivets autour de la niche sont les seuls vestiges du système de fermeture et d'ornementation originales. Cet agencement, soigné, et probablement contemporain de la paroi, peut être identifié comme un système de sanctification d'un liquide — de l'huile ou de l'eau — passant près d'une relique, dont il « capte la grâce », pour être ensuite recueilli. Sur une plus grande surface, ce système suivait le principe des reliquaires en pierre dont bien des exemples sont maintenant connus[5]. Dans aucun cas, la relique n'était visible. Ce qui porte à suggérer qu'elle était ici conservée de l'autre côté de la paroi, c'est-à-dire du côté du sanctuaire[6].

Des monceaux de maçonnerie écroulée à grandes briques *bipedales* plates sont tout ce qui reste des voûtes et de la coupole qui devaient coiffer au moins le noyau central de l'édifice. Les piles, larges de 5 m, valent celles de la croisée sous coupole de Saint-Jean d'Éphèse, de 565 ap. J.-C. ; elles sont moins espacées. La trace des contreforts repérée le long de la conque N permet de proposer la présence d'arcs-boutants à la retombée des voûtes, comme on le propose pour Saint-Jean d'Éphèse également[7]. On peut concevoir qu'ici, comme à Éphèse ou à Sainte-Sophie de Constantinople[8], régnait une sorte d'indépendance de l'espace à dôme central par rapport aux parties enveloppantes, du fait de la massivité des piles et de l'animation architecturale de cet espace central.

L'édifice subit d'importants remaniements tardifs, au terme desquels il se présenta comme une petite basilique à trois nefs, inscrite dans le baldaquin central, et pourvue d'annexes.

Les pavements

L'église, dans son état actuel, conserve les traces de deux niveaux principaux de pavement, l'un datant du VI[e] s. et constitué de sols en *opus sectile* et en mosaïques figurées et ornementales, l'autre, plus récent, datant de l'époque de la transformation du tétraconque en basilique et composé de dallages, venus se poser sur le pavement en *opus sectile*. Des restes en sont repérables, dans l'état actuel des dégagements, aux côtés N et S du baldaquin.

2. A l'O, un autre portique (qui apparaît sur le plan dépliant (T) publié par J.-Ch. Balty, *Le groupe épiscopal*) a peut-être perdu de son importance à mesure que l'entrée par le N était aménagée ; voir J.-Ch. Balty, *ibid.*, p. 192.
3. Le plan publié par J.-Ch. Balty, *ibid.*, fig. 1, p. 189, reconstitue un premier état de l'édifice avec une colonnade pour l'exèdre orientale, plus tard remplacée par le mur plein. J'hésite à suivre cette reconstitution (qui est peut-être trop proche, sur le plan, de celui du « Martyrium » de Séleucie de Piérie (fig. 271)), pour les raisons exposées plus loin en p. 212 n. 36.
4. Ce type d'autel étonnamment massif semble avoir été courant à Apamée, et en tout cas dans ce complexe architectural-ci : on le trouve également dans deux chapelles à l'E de l'église, les salles H et BS (J.-Ch. Balty, *op. cit.*, pl. LXXX, 1, et LXXVII, 1 ; voir fig. 193). Dans l'hypothèse, discutée plus bas, où ce serait ici que la relique de la Vraie Croix était conservée, il aurait été très tentant d'imaginer l'emplacement du reliquaire contre le mur d'abside, dans l'axe central de tout l'édifice. La forte avancée centrale des marches du synthronon pouvait lui servir de présentoir au cours des cérémonies où on l'exposait, qui étaient rares comme le précisent d'ailleurs Évagre, *Hist. Eccl.*, IV, 26, et Procope, *Bell. Pers.*, II, 11, 15. Sa position, trônant au centre du synthronon, dominant l'autel et l'assemblée aurait été d'un symbolisme particulièrement dense, évoquant la présence du Christ qui, dans l'iconographie de la Pentecôte comme dans le cérémonial des conciles, est représenté par le livre ou, plus fréquemment et plus précisément, par la croix au centre de l'hémicycle. Localement cette ordonnance pouvait rappeler celle des bema-exèdre de l'Antiochène avec le trône-lutrin axial (sur son symbolisme et l'iconographie parallèle, voir J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 90-94). Elle évoquerait également la double intronisation du livre des évangiles sur le trône épiscopal et sur l'autel dans la Grande Eglise aux veillées de Noël et de l'Épiphanie seulement, l'évêque étant alors assis en position secondaire (voir T. Mathews, *Early Churches*, p. 153, n. 36).
5. Voir p. 214 et 534.
6. Voir ci-dessus note 4 et plus loin p. 214 et p. 537 sv.
7. Plan et élévations de Saint-Jean d'Éphèse à l'époque de Justinien sont commodément reproduits dans R. Krautheimer, *Architecture*, fig. 67 et 68 p. 175-176.
8. Pour Sainte-Sophie et son élévation, voir *ibid.*, fig. 60-61 ; p. 155 et 156. A propos de la construction en gros appareil des seules huit piles principales, voir plus loin, p. 212, n. 36.

Dans le premier état du pavement que l'on repère dans le collatéral tournant et dans la chapelle axiale, on a utilisé l'*opus sectile*, pour cette dernière et pour les parties incurvées du collatéral, la mosaïque étant réservée aux quatre salles carrées d'angle. Nous ne savons rien de précis cependant sur les lobes N et O, et sur la salle d'angle NO non encore dégagés.

La salle d'angle SO est celle où l'on repéra le premier pavement appartenant en propre à l'édifice religieux.

La mosaïque en est faite de cubes de 0,9-1 cm de côté dans les tons blanc, gris, gris-vert, noir, jaune clair, jaune moutarde, rose, rouge brique, brun et gris-brun.

D'après la reproduction publiée[9] et les panneaux conservés[10], on peut restituer un peu moins d'un cinquième de l'ensemble du revêtement de sol de la salle, et ce sur un seul côté du pavement, le côté O probablement[11].

Un large raccord, qui porte des champs géométriques et blancs alternés, longe une bordure à panneaux figurés, qui entoure un grand champ central également figuré. Un petit panneau rectangulaire, dont le champ porte un quadrillage oblique de tores étroits avec de petits carrés sur la pointe en dégradé dans les intervalles, sur fond blanc, constitue le tapis de seuil. Un filet noir encadre le champ. La large bordure qu'il précède est un méandre de svastikas en double panneton de clé et de carrés, aux angles, ou de rectangles, au milieu des côtés. Le méandre est dessiné par un câble, alors que les pannetons, indépendants et horizontaux, sont faits d'un entrelacs à deux brins. Dans un carré d'angle, on voit un gros couffin de paille monté en boudins, à deux petites anses sur le bord, rempli de grain jaune doré, entassé en pain de sucre. L'autre panneau carré d'angle, visible en faisant un quart de tour, porte une coupe godronnée sur pied évasé à boule centrale, remplie de ce qui semble être une matière solide, bombée au-dessus des bords du vase, et de couleur grise. Les petites stries en couronne conique interdisent d'interpréter cette forme comme celle de la paroi opposée de la coupe. Deux fleurettes sont mises en bouquet au-dessus de la coupe. Dans les deux angles inférieurs, deux colombes au cou enrubanné se tournent le dos, mais leurs têtes sont retournées vers le vase. Le panneau rectangulaire au milieu du côté porte l'image d'une lutte intense : une gazelle est écroulée sous le poids d'un tigre qui enfonce ses crocs dans l'épaule de sa victime, dans laquelle il a planté ses griffes. Deux plantes à feuilles sinueuses poussent entre les pattes des deux animaux et en épousent la silhouette. La figuration forme ainsi une masse cohérente sur le fond blanc vierge. Dans l'angle supérieur gauche, les cubes dessinent de très larges écailles.

Fig. 185. Niche au revers de la conque du sanctuaire, dans le lobe oriental du collatéral tournant.

Après une bande blanche, le tableau central est encadré d'un tore. Ce qui reste du champ central évoque à nouveau une lutte sanglante : un taureau ou un bœuf est terrassé par ce qui semble être une panthère. Les pattes tordues et le sang coulant des flancs de la victime sont rendus avec un réalisme simplifié.

Du pavement de la salle NO rien n'est visible et rien ne semble avoir été dégagé, mais un schéma identique a sans doute été utilisé dans cette salle d'angle comme dans les autres[12].

La mosaïque de la salle d'angle SE fut découverte en assez bon état. Dans la bordure, du côté O, un bloc de pierre est cimenté dans la mosaïque. Le raccord est particulièrement large du côté oriental : le champ blanc uni en est interrompu par deux panneaux rectangulaires, l'un dans l'angle NE en gros cubes blancs de 2 cm de côté, l'autre dans l'angle SE en cubes normaux dessinant une composition en étoiles de huit losanges alternativement blancs et jaunes, tangentes par deux sommets,

9. F. Mayence, dans *Bull.Mus.Roy.Art et Hist.*, 1935, fig. 9, p. 7.
10. Voir V. Verhoogen, *Apamée de Syrie aux Musées royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 1964, fig. 13.
11. Le petit panneau à quadrillage que nous allons voir est un tapis de seuil, d'après sa similitude avec les panneaux connus des autres salles d'angle. Comme le plan de F. Mayence et H. Lacoste (publié par V. Verhoogen, *op. cit.*, plan III, en fin de volume) ne comporte qu'une porte pour la salle d'angle SO, dessinée dans le mur O, on peut, avec une certaine sécurité, localiser les mosaïques de ce côté ; ainsi le plan en fig. 192.
12. Ainsi J.-Ch. Balty, *L'évêque Paul*, p. 41 : « L'ensemble (de la salle SE) était identiquement repris, semble-t-il, aux quatre coins du tétraconque. »

déterminant des carrés droits de couleur grise et des carrés posés sur la pointe. La bordure est un méandre de svastikas à redans et retour inverse, alternant avec des panneaux rectangulaires et carrés, ces derniers aux angles. Le méandre est formé d'une tresse à deux brins rose/blanc et vert/jaune moutarde/blanc, et d'un câble. Encadrés d'une bande en dégradé noir/vert/jaune moutarde/blanc/noir, les panneaux carrés portent chacun l'image d'un récipient. Au NE, c'est une vasque godronnée, à deux poignées et un large pied, dont la couleur jaune suggère l'or ; elle contient de l'eau. Au NO, c'est un cratère à panse godronnée et bandes le long du col. Au SE et au SO, une haute corbeille tressée, cintrée et surmontée d'une anse, déborde de grappes de raisin et de rameaux de vigne. Des quatre panneaux rectangulaires au milieu de chaque côté, ceux de l'E et du N sont bien conservés. À l'E devant la porte d'entrée court un griffon, sorte de guépard ailé à museau en bec crochu. Au N, deux lapins broutent, face à face, une plante sinueuse à l'allure d'algue. Le tableau central est encadré d'une ligne de postes rouge/blanc entre des tores. Face à chaque côté, on voit deux animaux, et au centre un médaillon inscrit. Le côté S est détruit. Sur un fond blanc posé en larges éventails furent retrouvées les têtes d'une panthère et d'une gazelle affrontées, à l'O. Au N, un cerf tient en bouche un serpent qui se tord en multiples lacets et dresse la tête pour l'affronter en dardant la langue. À l'E, un lévrier poursuit un capriné dont seules les pattes arrière se voient encore. Les mêmes plantes à l'allure d'algues occupent le fond entre les pattes des animaux. Le sloughi, son collier à anneau encore au cou, est originaire d'une iconographie de la chasse menée par l'homme, alors que tous les autres animaux vivent et luttent entre eux. Le médaillon circulaire central est encadré d'une tresse à deux brins, vert/jaune/blanc et rouge/rose/blanc sur fond noir. L'inscription grecque de six lignes en majuscules rondes, particulièrement soignées[13], est couronnée et soulignée par une sorte d'accolade végétale.

1 Τὴν ποικί-
λην ψηφῖδα
Παῦλος εἰσάγει
ὁ ποικιλόφρων
5 τῶν ἄνωθεν
δογμάτων

« Paul présente la mosaïque ornée de couleurs, lui qui a l'esprit orné des dogmes d'en haut. »

Vu la similitude de composition entre la mosaïque de cette salle et celle de l'angle SO, on peut imaginer que cette inscription-ci, qui se borne à présenter le pavement, avec un jeu de mots qui a tout de la pédanterie des chrétiens lettrés de la renaissance de l'époque de Justinien, faisait pendant à une inscription dans le médaillon de l'autre salle d'angle. On peut concevoir que les inscriptions proches de l'entrée O ou N contenaient un

13. On remarquera les Α, Δ, Π et Ρ particulièrement sobres, et l'ornementation discrète des Υ, [illegible] et Ω. Il n'y a ni abréviations ni ligatures.

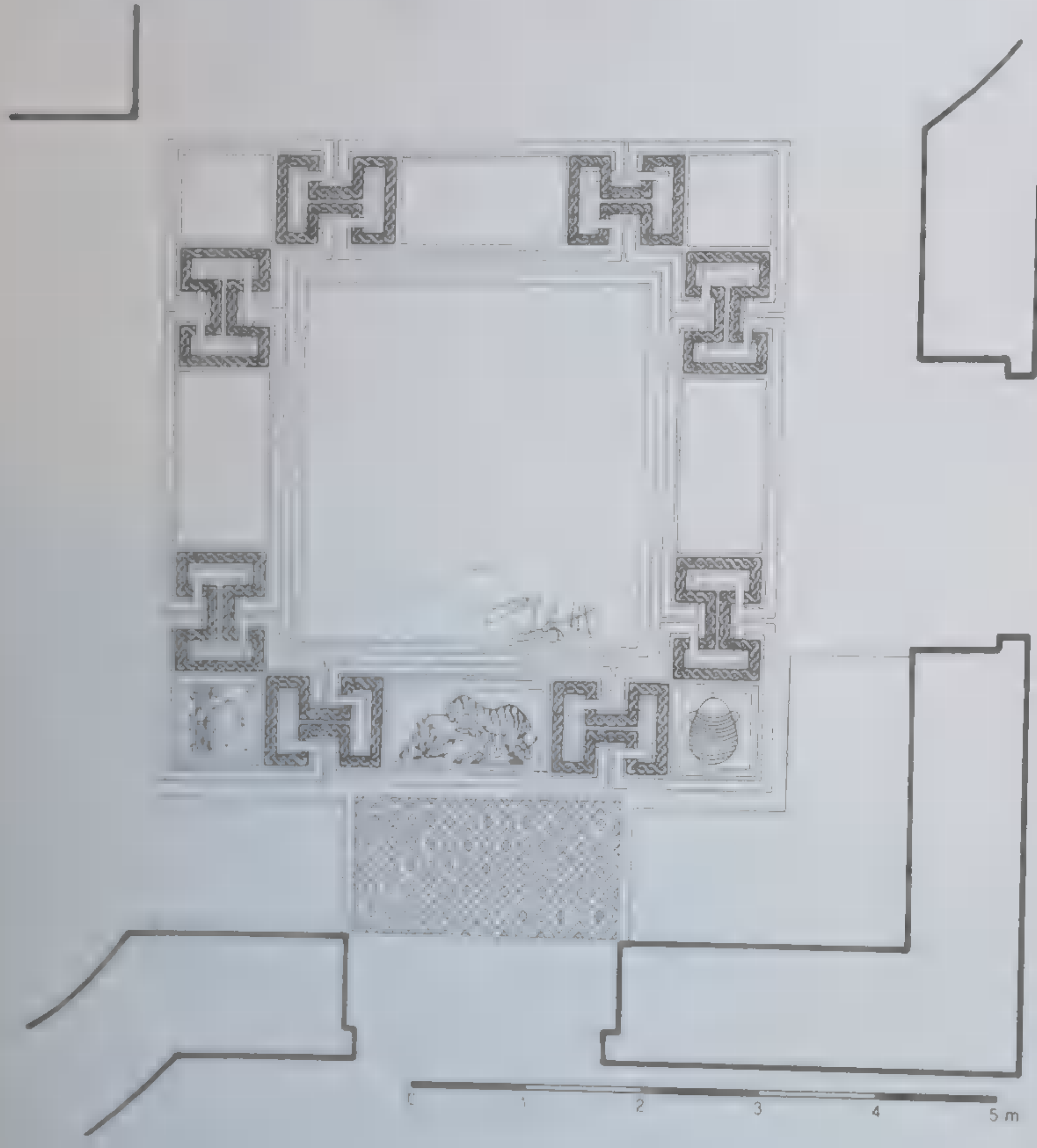

Fig. 186. Plan du pavement de mosaïque dans la salle SO.

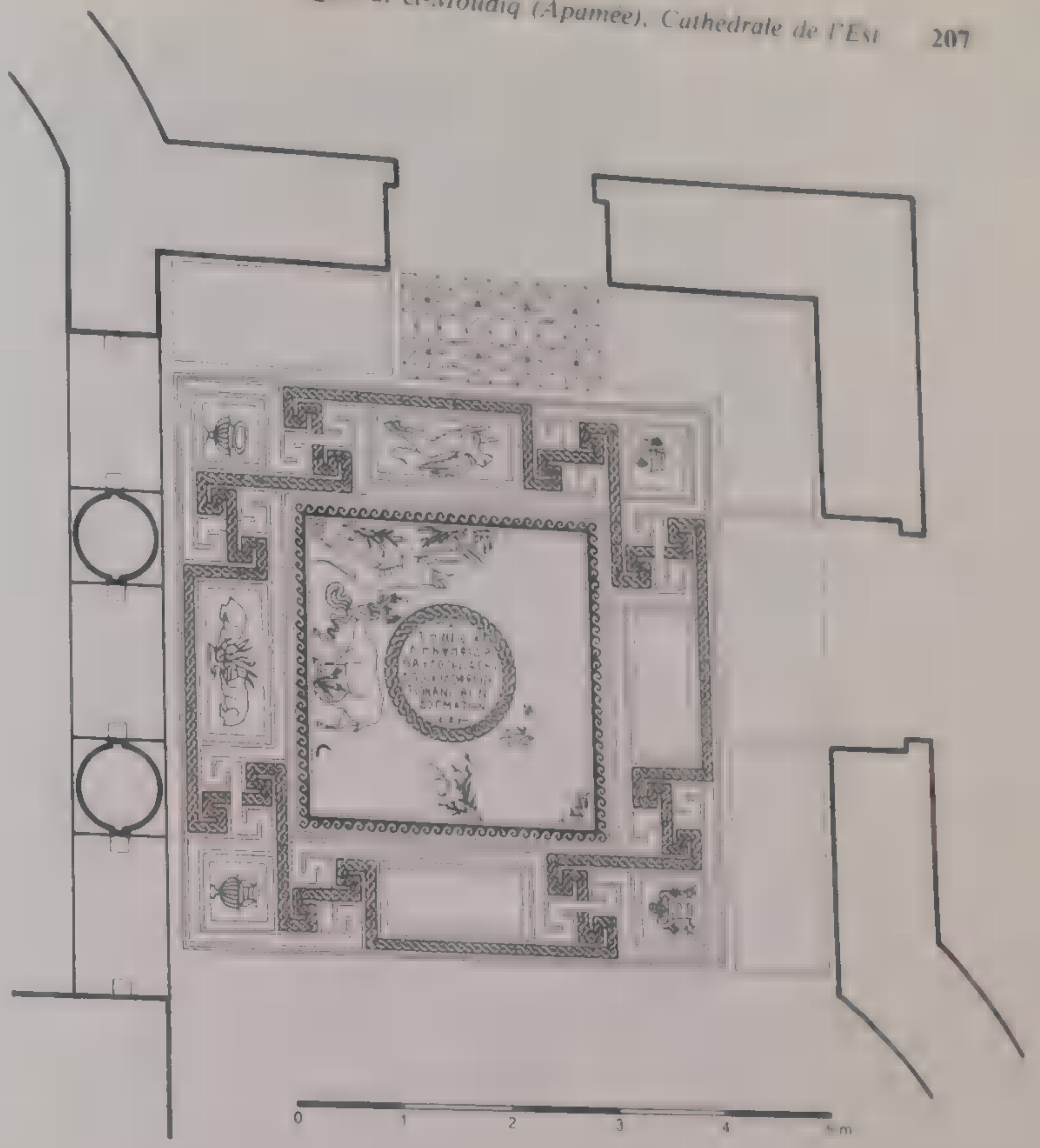

Fig. 187. Plan du pavement de mosaïque dans la salle SE.

Fig. 188. Salle SE : tapis du seuil oriental, tapis d'angle à gros cubes et griffon de la bordure.

message plus important, tel qu'une dédicace[14], citation des Écritures ou extrait de texte liturgique[15] ; dans cette salle-ci le médaillon inscrit, repris peut-être pour la symétrie, n'a reçu qu'une formule assez creuse.

Dans la salle d'angle NE c'est le raccord qui est le mieux conservé, le long des parois N et E[16]. Des deux côtés, on retrouve l'ordonnance observée dans les raccords des autres salles d'angle, c'est-à-dire une alternance, sur le fond blanc, de carpettes blanches grossières et de panneaux géométriques polychromes. Ces derniers se situent devant les portes N et E. Des deux tapis blancs, à gros cubes, de 2 cm de côté, l'un a une forme en « L » ornant l'angle NE, l'autre, rectangulaire, s'appuie par son petit côté S contre le seuil du lobe E. Rien n'est plus visible à l'intérieur du raccord. Si, comme les parties conservées le suggèrent, le pavement reprenait le schéma de celui des autres salles d'angle, il faudrait restituer une bordure en méandre, avec des panneaux, encadrant un tableau figuré[17].

Nous ignorons tout du pavement des lobes O et N. Dans ce dernier, on aperçoit seulement, sous le niveau supérieur de dallage, des fragments de petites plaques découpées attestant la présence originale d'un pavement en *opus sectile*.

Dans l'exèdre S, on a dégagé l'extrémité orientale du pavement, au-delà du dallage qui apparut sous les éboulis et qui recouvrait la partie centrale et occidentale du lobe.

Des bandes de petites dalles blanches séparent les tapis en *opus sectile* des tapis en mosaïque et des autres tapis de *sectile*.

Ces dalles sont en marbre comme les plaquettes colorées des champs. Les côtés en mesurent en moyenne une quinzaine de centimètres[18].

Dans l'exèdre orientale, un panneau axial, à peu près quadrangulaire, sépare un grand champ, contigu au N, de trois segments rayonnant au S. Tous ces panneaux sont encadrés des mêmes bandes, simples, de petits carrés droits. Les champs portent des compositions de surface, ici comme dans la partie dégagée de l'exèdre S, sauf dans le tapis axial à l'E ; il est composé autour d'un grand médaillon circulaire, de 0,6 m de rayon, qui est une dalle de marbre rose inscrite. Autour d'elle rayonne un bouclier de triangles roses. L'inscription est gravée en léger creux comportant cinq lignes d'une élégante écriture ovale[19].

1 Πολλῶν μετ'ἄλ-
λων κ(αὶ) τόπον τὸν
ἐνθάδ'ἐκόσμησε
Παῦλος τῇ πολυ-
5 μόρφωι συνθέσει

« À la suite de nombreux autres, ce lieu aussi Paul l'a décoré d'une composition aux formes variées. »

14. Le fait qu'une inscription de dédicace a été retrouvée dans le pavement en *opus sectile* (p. 208) n'empêche aucunement qu'un autre corps de métier, les mosaïstes, et non plus les tailleurs et graveurs de pierre, ait lui aussi parachevé son travail par une épigraphe ; il n'est pas rare de les voir se multiplier sur les linteaux, les arcs ou les pavements d'un même bâtiment.
15. Une citation, une prière, liée à la présence de l'entrée notamment ; elle serait cependant étrangère à l'esprit des autres inscriptions des pavements. Celle du dallage consiste en une formule officielle et traditionnelle de dédicace. Ces inscriptions ne situent pas l'archevêque Paul en tant que champion du christianisme et de l'orthodoxie (J.-Ch. BALTY, *op. cit.*), pas plus que l'iconographie, comme nous verrons. Il arrive que des inscriptions sur des sols d'église expriment la piété et le goût des connaissances dogmatiques ou scripturaires, comme les épigraphes à Qabr Hiram (p. 414, 416 sv.) ; nombreuses sont les citations de psaumes, parmi lesquels surtout le Ps. 120, qui appellent la bénédiction et la grâce de Dieu sur Sa demeure, sur ceux qui y entrent ou en sortent. Mais il n'y a rien ici de ce genre. L'inscription affirme clairement deux choses : que la qualité essentielle du pavement est d'être ornemental et coloré ; que le personnage qui l'a commandité en est fier. On le lui pardonnera, car il paya sans doute une part des travaux de ses propres deniers. La longue inscription malhabile d'Oum Hartaine (p. 196-197), qui s'offre en comparaison à ce propos, souligne cette contribution financière du prêtre Syméon, bienfaiteur et initiateur de l'œuvre, avec aussi peu de modestie que chacune de ses qualités morales. À Nicopolis d'Épire, on se trouve devant le même « scénario » : un archiprêtre, inconnu par ailleurs, s'exprime dans des formules glissées elles-aussi dans les mosaïques d'un lieu de culte, l'Église Alpha du site : « une demeure brillant de-ci de-là de la grâce de Dieu comme d'un éclair, il l'a bâtie et ornée et pourvue de toute sa splendeur, Dométios, archiprêtre largement connu des prêtres irréprochables, meilleur de tous, grande lumière de toute la patrie », se lit dans la chapelle S. Dans une mosaïque du transept accompagnant un paysage animé, image de la Terre encadrée de l'Océan, la longue inscription se termine sur la formule : « ... fondation de Dométios, l'archiprêtre au grand cœur » ; et encore « Dométios le premier bâtit la vénérable demeure..., par la puissance du Christ (il) a embelli le *tristôon* (l'atrium) » (inscriptions rassemblées par M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, p. 439-440 ; 444 ; 453 ; 657-658). À Nicopolis comme à Apamée, le dignitaire a dû se montrer inventif en formules (trois inscriptions dans une même église à Nicopolis, et dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée quatre peut-être pour les salles d'angle outre celle de l'*opus sectile* du lobe oriental). Ces petites rédactions ont toute l'enflure des vies de saints, ou encore des formules épistolaires des clercs de l'époque. Il me semble dès lors difficile de suivre M. Balty dans son interprétation qui ensuite, dans un ouvrage de vulgarisation, est reprise et présentée par un autre comme une certitude : « Une mosaïque de l'angle SE du tétraconque, avec la représentation symbolique du combat entre orthodoxes et monophysites, se réfère peut-être au concile de Constantinople de l'année 451 », lit-on (en allemand) chez J. ODENTHAL, *Syrien. Du Mont Kunstführer*, Cologne, 1982, p. 163 !
16. Pour ces pavements de la salle NE et ceux en *opus sectile* des lobes du tétraconque qu'aucune publication n'a encore fait connaître, je m'en tiendrai à une description du plan de distribution.
17. Remarquons encore combien il est rare de voir répéter, en plusieurs salles symétriques d'un même grand édifice, le même schéma compositionnel et iconographique. Pour une telle reprise, à plusieurs mètres de distance, de la même bordure, du même décor figuré, et peut-être de la même composition centrale — mais ce dernier point ne peut être garanti —, je ne connais que le cas des deux sacristies de l'église de Deir es-Sleib, discutées en p. 65-67. En général, même la répétition précise de motifs géométriques est rare, comme je le souligne dans le cas d'el-Koursi, p. 170 ; ces remarques s'entendent pour les édifices dont la mosaïque s'organise en plusieurs tapis ; il semble qu'on puisse y voir un caractère de style propre à la Syrie-Palestine du VI[e] s., à partir de l'époque de Justinien (voir ma communication au *Vth Int. Coll. on Ancient Mosaics, Bath, 1987).*
18. Dans les pavements d'*opus sectile* de plusieurs salles du « complexe épiscopal », un rouge orangé très veiné de rouge et de brun est utilisé et également un vert veiné. Dans les deux cas il s'agit encore, si mes observations sont justes, de marbre : nulle part le porphyre n'est utilisé. Les plaquettes sont découpées en triangles, en grands et petits carrés, en hexagones oblongs à deux angles droits opposés, et en pentagones dont les trois angles droits sont consécutifs ou non, selon les motifs.
19. L'abréviation d'un « καί » (1.2) est dessinée par un crochet en point d'interrogation renversé sur l'oblique inférieure du « K ». Le détail des lettres est le même que pour l'inscription en mosaïque, avec quelques empattements, et des *oméga* moins ornés au centre.

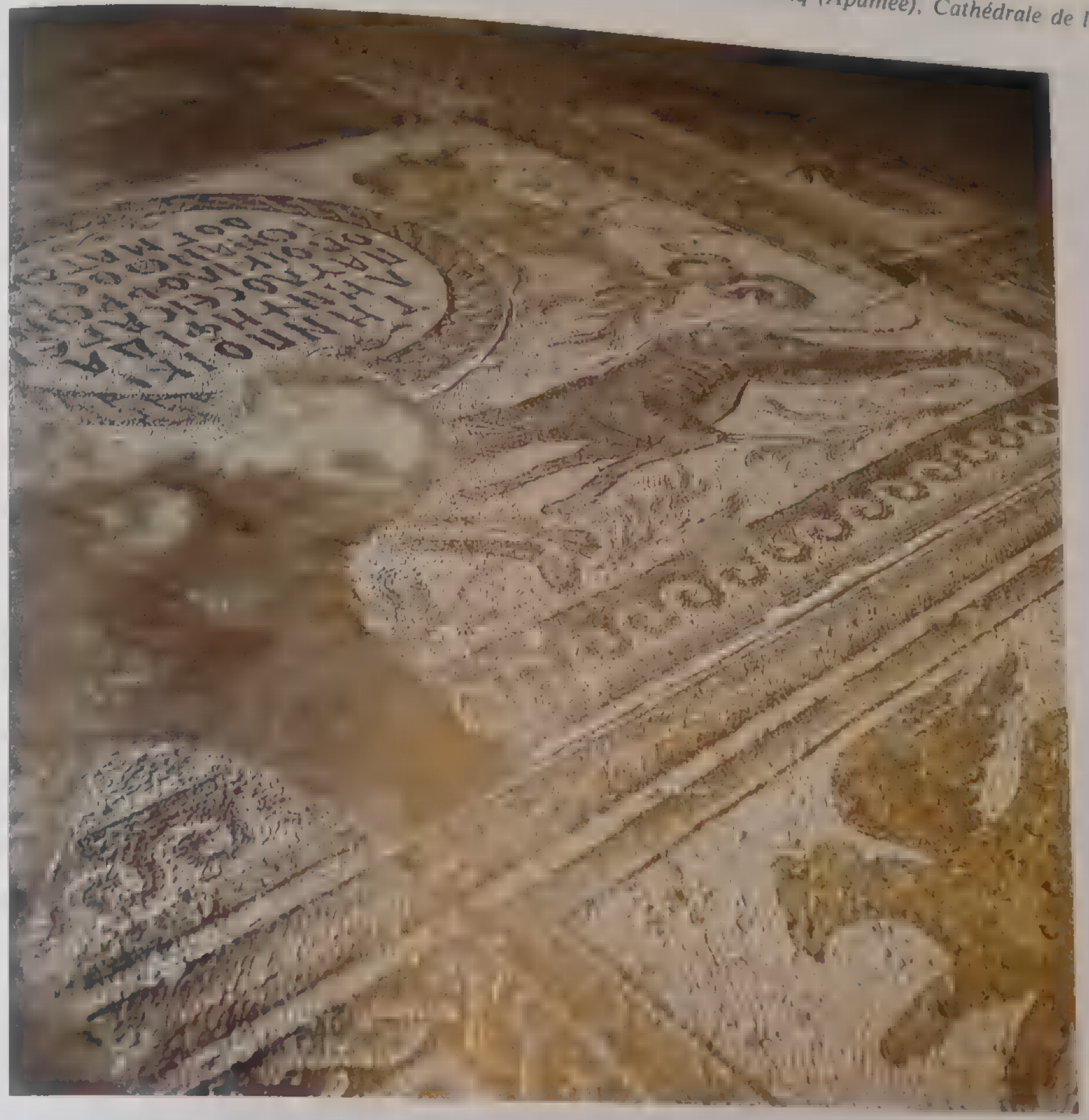

Fig. 189. Mosaïques de la salle SE.

Le texte est d'un type peu courant. Il donne essentiellement le nom du commanditaire principal qui a fait décorer cet espace. Paul est l'évêque et le métropolite d'Apamée : on en est assuré par le précieux médaillon inscrit d'un chapiteau de l'église[20] et par l'inscription gravée dans la cour N[21]. Les inscriptions apposées dans quatre endroits au moins du tétraconque, revêtu de mosaïque et d'*opus sectile* de pavement, pourvu d'une cour d'entrée sur le ***decumanus*** principal et de colonnes à chapiteaux exécutés pour l'occasion, prouvent que c'est l'ensemble de ce somptueux édifice qui est dû à l'archevêque Paul autour de 533/534 de notre ère.

Dans la nef, c'est-à-dire le trèfle central de l'édifice, le pavement était également en *opus sectile* de petit gabarit, d'après les rares vestiges découverts[22]. Quatre grandes dalles trapézoïdales de marbre pavaient le tour de l'autel massif ; elles servaient de stylobate aux quatre colonnes du ciborium ; leurs petites bases et des fragments de leurs fûts ont également été retrouvés.

La chapelle axiale, à l'E du tétraconque qui s'ouvre sur elle par une triple arcade sur deux hauts socles moulurés, avait bien conservé son pavement en *opus sectile* jusqu'aux travaux d'avant-guerre, qui se concentrèrent sur les mosaïques figurées, païennes, antérieures à l'église. Pour les lever, on éventra la plus grande partie du sol de cette chapelle. Le redégagement récent de la chapelle a permis de mesurer l'étendue des dégâts : un seul fragment conservé à mi-longueur de la nef, assez près du mur S. La bande blanche qui sépare les vestiges de deux compositions de surface permet de restituer le schéma du centre de la nef : un grand carré inscrit sur la pointe. Un même schéma se voit dans la chapelle annexe parallèle au S (« BS ») où le carré sur la pointe est inscrit dans un grand tapis carré droit, flanqué à l'O et à l'E d'une bande de trois tapis (fig. 194). Ici le carré central portait un motif à base de petit damier et l'écoinçon SE (ainsi peut-être que les trois

20. Voir J.-Ch. BALTY, *L'évêque Paul*, p. 34 sv. et fig. 7.
21. Ci-après p. 210.
22. La plus grande partie a pu disparaître sous un dallage correspondant à la phase basilicale de l'édifice. Alors que ce tétraconque a évolué, comme celui de Bosra, en étant transformé en basilique, le sort de son pavement en *opus sectile* est plus enviable, puisqu'à Bosra pas un fragment n'en resta *in situ* (voir p. 35 sv.).

Fig. 190. Lobe E du collatéral tournant : l'inscription de dédicace au centre du bouclier en opus sectile.

autres selon le schéma de la salle « BS ») une composition d'hexagones oblongs faisant apparaître des étoiles.

Dans la cour N, un dallage de calcaire blanc, dont les fouilleurs ont toute raison d'affirmer qu'il est contemporain des pavements en *opus sectile* et en mosaïque[23], couvre encore toute la surface. Une de ces dalles, en position centrale, porte une inscription. Celle-ci comporte sept lignes d'une écriture gravée assez rudement, en majuscules rectangulaires.

+ Ἐπὶ τοῦ ὁσιωτ(άτου) κ(αὶ) ἁγιωτ(άτου) Παύ-
λου ἐπισκ(όπου) ἐγένετο τὸ πλα-
κοτον ὑπὲρ ἀναπαύσεο[ς]
Ζαχχέου πρεσβ(υτέρου) κ(αὶ) παρ[αμ(οναρίου)
τεν[...τ]οῦ ἁγίο[υ...
σπουδῇ Δομετιου Ταιμ-
νου ἔτους Μω ἰνδ(ικτιῶνος)

« Sous le très vénérable et très saint évêque Paul le dallage a été fait pour le repos de l'âme de Zacchéos, prêtre et sacristain de la ... du très saint ... ; par le zèle de Dométios fils de Taimnos, en l'an 840, ... »

La lecture est loin d'être assurée pour l'ensemble du texte[24], mais elle l'est pour les mots-clés, c'est-à-dire le nom de la plus haute autorité religieuse en place, l'évêque Paul, le but de la dédicace, la pose du dallage, appelé τὸ πλακωτόν, et la date, dont la lecture est quasi sûre : elle correspond à l'année 528/9 ap. J.-C. selon l'ère des Séleucides. Le dallage, composé de dalles carrées ou rectangulaires d'assez grandes dimensions, est relativement usé, ce qui est surtout sensible sur les bords, rabotés en doucine par les passants.

Datation

Si la lecture de la date dans la cour N est juste, elle donne une indication sûre de l'époque de la grande campagne de travaux menée par l'évêque et métropolite Paul[25]. Nous aurions eu, de toute façon, la possibilité de cerner, dans le premier tiers du VI^{e} s., les travaux accomplis, d'une part du fait des autres inscriptions nommant le métropolite Paul, de l'autre du fait des styles de l'*opus sectile* autant que des mosaïques.

Style

Le double choix des pavements en *opus sectile* et en mosaïques figurées à représentations zoologiques est caractéristique de cette époque et de cette région. Nous savons déjà par une série d'autres ensembles, que l'époque de Justinien est celle d'une grande vogue des pavements en *opus sectile*[26]. Ceux-ci s'organisent en tapis ou panneaux quadrangulaires à motifs géométriques assez simples, exécutés en plaquettes de marbre[27] qui jouent sur trois ou quatre couleurs, et dont les dimensions sont rarement de plus de 20 cm ou de moins de 2 cm. Les panneaux, contenant chacun une seule composition isotrope, sont encadrés de bandes unies faites de dalles de marbre, un peu plus épaisses et larges de quelque 20 à 30 cm ; des groupes de panneaux sont délimités par de larges bandes en calcaire.

D'autre part, la vogue des compositions à animaux, en poursuite, en lutte ou rassemblés dans un paysage, est telle pendant tout le V^{e} et le VI^{e} s. que dans la ville métropole aussi l'église principale (si tel est bien son rang) devait en continuer la tradition locale[28]. La même remarque vaudrait pour le décor du Tétraconque de Séleucie qui a de nombreux points de vue est l'œuvre la plus comparable à celle-ci[29]. Nous pourrions dire que s'affrontent ici deux vogues locales ; ou ne seraient-ce plutôt une vogue provenant probablement de la capitale[30], et une mode locale ? Ce n'est pas seulement en cette région de la Syrie qu'une forte tradition s'affronte au désir, dans les projets de construction de grande envergure, de suivre la mode somptueuse des pavements de marbres découpés ; ailleurs aussi se manifeste cette juxtaposition ou cette hésitation ; diverses régions de l'Empire, riches en pavements de mosaïque, ont dû réagir à la même double pression. Le plus fréquemment, la réponse sera la même qu'à Apamée : les pavements les plus nobles, les plus importants dans la hiérarchie architecturale seront en *opus sectile* et les autres en mosaïque[31].

Les motifs retrouvés dans les exèdres E et S sont exécutés avec une certaine désinvolture et sont composés selon des schémas relativement simples. On ne sait comment se présentaient les pavements des autres exèdres, mais si celui de l'exèdre principale, à l'E, n'offrait qu'un seul motif plus recherché, le bouclier de triangles, il est peu probable qu'on l'ait trouvé beaucoup plus complexe ailleurs dans l'édifice. L'*opus sectile* découvert ici se caractérise par la taille moyenne des éléments, la constance de leurs dimensions et l'absence de grandes plaques — sauf celle de l'inscription — ; le traitement modéré du bouclier de triangles avec des écoinçons neutres est aussi à remarquer et permet un rapprochement direct avec les *sectilia* de l'Église « Extra Muros » de Korykos et surtout celui de la Villa de Yakto près d'Antioche datée, avec certitude, d'avant le tremblement de terre de 526 ap. J.-C.[32]. Bouclier de triangles et plaque centrale à inscription se retrouvent

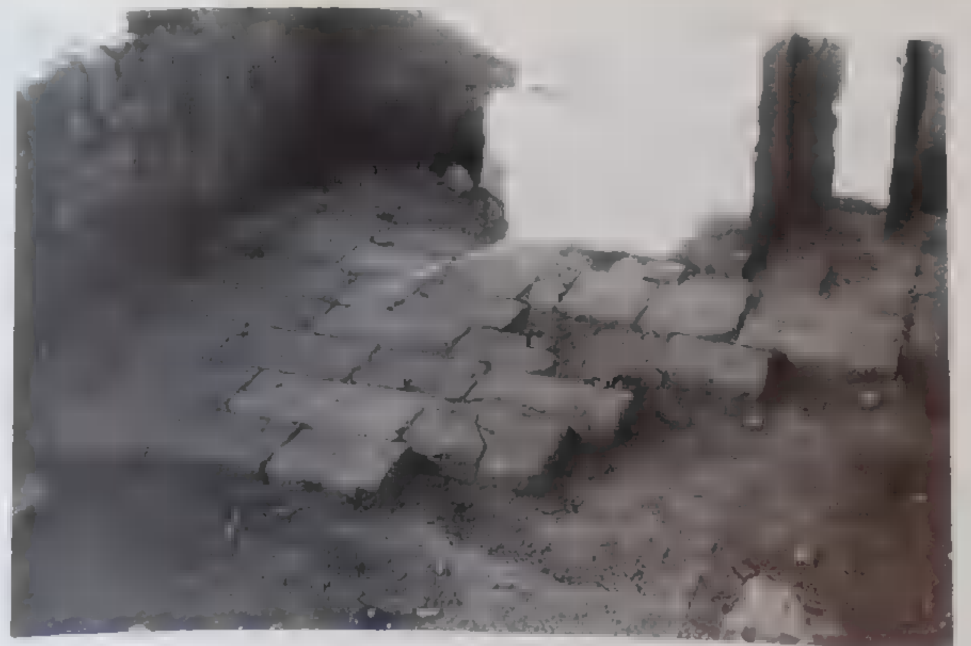

Fig. 191. Dallage tardif dans le lobe N du collatéral tournant.

23. J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 32, et Id., *Le groupe épiscopal d'Apamée...*, p. 192-193. Le texte est écrit jusque très près de la tranche de la dalle, surtout sur le côté gauche, mais son usure est égale à celle des autres dalles, et son contenu concorde avec celui des autres inscriptions sur pavement et chapiteau (voir ci-dessus).
24. J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 31-33 : la fin de la l. 4 et toute la l. 5 sont très difficiles à déchiffrer du fait de l'usure et des cassures. Des six dernières lettres de la l. 4, « Π » et « Α » sont sûrs, après quoi on peut hésiter entre [illegible], et il reste encore la place de 3 lettres dans une fin de ligne détériorée. La proposition d'une restitution du mot « [illegible] » par J.-Ch. Balty, *ibid.*, p. 32, n. 41, charge en effet souvent [illegible] par un prêtre, est d'autant mieux venue que l'oblique [illegible] semble bien conservée. Le titre est certainement abrégé [illegible] ; en outre la forme abrégée termine [illegible] la ligne. La l. 5, commençant par « τεν » (erreur de voyelle [illegible]) devait contenir la désignation de l'édifice, hypothèse [illegible] par la présence des lettres « ΑΓΙΟ » plus loin sur la l., qui [illegible] la trace du nom du saint éponyme. L. 6 : ne faut-il pas lire [illegible] (J.-Ch. Balty, *loc. cit.*) en fin de l. ?
25. Campagne qui porta au moins sur l'ensemble de la décoration de l'église puisque la signature se trouve, comme il a été rappelé plus haut (J.-Ch. Balty, *op. cit.*, *passim*), sur la sculpture des chapiteaux, et sur tous les pavements, depuis la cour jusqu'au collatéral.
26. Bien que les exemples datés avec précision, par inscription ou par le contexte archéologique, ne soient pas bien nombreux, on peut suivre un nouvel engouement pour cette technique de Timgad à Rome, de Grado à Stobi, de Cos ou de Chypre à Jérusalem, Gerasa et Bosra et de Meriamlik et Korykos jusqu'à Constantinople, à une époque qui couvre une période allant à peu près du début du V^{e} s. à la fin du VI^{e} s. ; les caractéristiques de ce style ont été mises en évidence récemment par F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, p. 327 sv. et *passim*. Le livre récent de P. Asemakopoulou-Atzaka, *Ἡ τεχνικὴ Opus Sectile στὴν ἐντοιχία διακόσμησι...* (*Byzantina Mnêmeia*, 4), Thessalonique, 1980, n'entre pas dans le détail des développements propres à cet *opus sectile* de pavement.
27. Le porphyre n'est encore attesté nulle part en Syrie dans les dallages et pavements de ce type.
28. On doit cependant remarquer la qualité, la fluidité formelle de ces représentations. Les comparaisons stylistiques avec des tableaux animaliers de Syrie font ressortir davantage l'élégance des formes de ces animaux. Il me semble que c'est réellement aux animaux de la mosaïque du portique du Grand Palais de Constantinople que ceux-ci sont le mieux apparentés (voir G. Brett, *The Great Palace of the Byzantine Emperors*. I. *The Mosaic*, Oxford, 1947). Le combat du cerf et du serpent, présent aussi à Constantinople, permet un parallèle étroit entre deux œuvres également luxueuses.
29. Le parallèle ne doit pas, cependant, être poussé trop loin ; il n'y a pas là une stricte alternance de pavements de mosaïques et de pavements de *sectile* (voir p. 291-295) ; dans le collatéral, la mosaïque s'étend partout sauf au centre du lobe oriental, qui est en dalles ; c'est avec un dallage de marbre que l'*opus sectile* alterne dans le quadrilobe central : l'*opus sectile* orne les carrés d'angle et le dallage les lobes. Il est possible qu'une même alternance de dallage et *opus sectile* ait existé dans le centre de l'édifice apaméen, mais l'état actuel des fouilles ne permet encore aucune précision sur ce point.
30. Cette supposition est, comme souvent dans le cas d'influences se manifestant dans toutes les parties de l'empire, basée sur cette extension même et non pas sur les œuvres découvertes précisément dans la grande capitale. En effet, nous ne connaissons à peu près rien de l'*opus sectile* (de pavement, précisons-le : Sainte-Sophie conserve heureusement des frises et panneaux muraux dignes d'avoir servi de modèle dans toute la Méditerranée) de la Constantinople de Justinien. Il est probable qu'on puisse attribuer à cette époque les quelques tapis découverts dans la petite église fouillée dans la cour du Sérail (voir R. Naumann, *Mosaik- und Marmorplattenböden in Qalaat Siman und Pirun*, dans *A.A.*, 57, 1942, p. 35-38 et fig. 10) ainsi qu'un tapis en composition d'octogones sécants et adjacents repéré dans les fouilles de la Kalenderhane Camii, encore inédit. On peut y ajouter un ensemble beaucoup plus prestigieux, du V^{e} s. encore, mais sur lequel les recherches n'ont pas été menées à terme : le palais de Rhégion sur la Marmara (A. Ogan et A.M. Mansel, *Fouilles de Rhégion-Küçük Çekmece*, dans *Belleten*, 21/22, 1942, p. 22 et fig. 5 et 7, et A.M. Mansel, dans *Actes VI^{e} Cong.Int. d'Ét.Byz.*, II, 1951, p. 258-260). Une petite église à Bakırdere près d'Izmit-Nicomédie avait également un sol en *opus sectile*, « se comparant à ceux de Korykos et de Rhégion » d'après les rapports d'A.M. Mansel, *ibid.* Les magnifiques fragments découverts près de l'hippodrome (voir R. Duyuran, dans *İst.Ark.Müz.Yıll.*, 5, 1952, p. 23-38, fig. 3-5) dont l'un, à fleurons, serait bien du palais du premier quart du V^{e} s., alors que celui de la petite chapelle voisine est probablement médiéval, ne fournissent donc pas de documents contemporains de Justinien.
31. Il est aussi arrivé qu'on choisisse de juxtaposer à l'intérieur d'un même tapis, l'une et l'autre technique. Nous n'en connaissons que peu d'exemples datés avec sécurité de l'époque justinienne ; celui du narthex de la basilique épiscopale de Stobi est particulièrement intéressant avec sa bordure à plaques de marbre carrées emboîtées par des triangles en mosaïque et des [illegible] d'*opus sectile* et en grandes dalles (voir R. Kolarik, *The Episcopal Basilica at Stobi. The Phase of Mosaic Decoration*, dans *Studies in the Antiquities of Stobi*, 3, 1981, p. 61-80). Je remercie Ruth Kolarik pour la documentation qu'elle a accepté de me communiquer avant même la publication de sa thèse. À Fondettes, près de Tours, M^{me} Blanchard-Lemée signale un pavement utilisant cette même technique mixte ; elle est encore mal connue pour cette période, alors qu'elle constitue un élément « type » du style de plusieurs pavements médiévaux, notamment occidentaux, comme ceux de Pomposa (voir H. Stern, *Le pavement de la basilique de Pomposa*, dans *C.A.*, 18, 1968, fig. 14-15).
32. Voir E. Herzfeld et S. Guyer, *M.A.M.A.*, II, fig. 102, pour Korykos, et J. Lassus, *Une villa*, p. 114-115 et p. 125 sv. Un stade antérieur, qui appartient au V^{e} s., se caractérise par des plaquettes de plus grandes dimensions, toujours rectilignes, des schémas en damiers et en octogones principalement, sur des panneaux quadrangulaires, tels ceux de la « Cour de Marbre » à Sardes (G.M.A. Hanfmann, *Sardis in 1971*, dans *T.A.D.*, XXII, 1972, fig. 12, p. 101), ou ceux de la grande salle de la résidence de Rhégion sur la Marmara (cf. A. Ogan et A.M. Mansel, *op. cit.*, 1942, fig. 7). L'ensemble apaméen et celui du Tétraconque de Séleucie sont, par contre, de la génération suivante d'*opus sectile* ; quelques-uns des motifs dans ces deux ensembles sont identiques : les plus complexes, aux angles ouest du baldaquin de Séleucie, se retrouvent dans une chapelle secondaire (BS), au N de la « cathédrale » (voir fig. 193-194 et J.-Ch. Balty, *Le groupe épiscopal*, pl. LXXVII et LXXIX), qui a dû suivre de peu le pavement de la grande église d'Apamée. On peut également leur mettre en parallèle le *sectile* de la « Maison des Bronzes » de Sardes (G.M.A. Hanfmann, *Sardis in 1959*, dans *T.A.D.*, X/1, 1960, pl. XXVIII, 18, et p. 28-29) ainsi que, par exemple, celui d'une dépendance de Saint-Gabriel à Cos (voir H. Balducci, *Basiliche a Coo*, fig. 35).

dans le centre du narthex de la Campanopetra de Salamine de Chypre[33].

Iconographie

Les thèmes iconographiques choisis pour les mosaïques ne se différencient d'aucune manière des nombreux pavements connus, de cette époque et antérieurs, mettant en scène des quadrupèdes, des oiseaux ou des ustensiles, tels que vases ou paniers. Les panneaux centraux offraient des scènes de luttes —, taureau et léopard, cerf et serpent —, de poursuite ou de rassemblement d'animaux dans un paysage, et cette iconographie se retrouve dans la bordure. Ainsi juxtaposés, il est évident qu'il ne faut attribuer à aucun de ces thèmes une signification plus dense qu'à un autre. Il s'agit, une fois de plus, d'un catalogue d'animaux représentés dans des attitudes typiques, selon des compositions déjà anciennes. Si l'on est moins habitué, dans un contexte syrien, à voir le serpent aux prises avec un cerf plutôt qu'avec la mangouste, le serpentaire, la cigogne ou un autre oiseau, la scène présente cependant les mêmes attraits, purement formels, auxquels viennent s'ajouter la grâce et le détail des pattes et des bois du cerf. La position même de cette scène, hors de l'axe privilégié qui est celui donné par le sens de lecture du texte de l'inscription, dissuade d'y lire davantage que dans les autres tableautins[34]. L'image, dans le pavement, reçoit sa signification globale de son contexte d'ensemble, et son sens particulier, le cas échéant, de la particularité de son emplacement dans la composition[35].

33. Voir V. Karageorghis, *Chronique 1967*, dans *B.C.H.*, 92, 1968, p. 325-326. Dans les absides aux deux extrémités du narthex, le même motif en bouclier, coupé en deux en demi-cercle, se répétait. Il s'agit probablement des pavements les plus anciens conservés sur le site de la vaste basilique et de ses annexes.

34. Je ne suivrais pas M. Balty lorsque, dans *L'évêque Paul*, p. 42-46, la seule image du cerf et du serpent est isolée pour être interprétée, séparément des autres scènes, et d'une façon que j'estime symbolique. Ni l'inscription ni l'emplacement de la scène n'indiquent que l'évêque ou les artistes accordèrent plus d'attention à cette représentation qu'aux autres. L'inscription dans son encadrement est sans lien obligatoire avec les tableaux zoologiques et ne contient, comme les inscriptions de Gerasa que l'auteur offre à juste titre en comparaison (*ibid.*, n. 63, p. 42), qu'une épithète d'auto-louange et une présentation, assez banales, comme le remarquait d'ailleurs en un premier temps l'auteur lui-même (*ibid.*, p. 42). M. Balty cite également l'inscription en pierre encastrée au-dessus de l'entrée du château de Bosra ; elle est cependant d'une teneur dogmatique réelle. Vu sa matière et notre ignorance de son emplacement d'origine, rien n'indique qu'elle puisse avoir servi à éclairer la signification d'un décor environnant, dans le sens où M. Balty propose d'utiliser l'inscription de l'évêque Paul. De même, les inscriptions citées de Gerasa ne prétendent d'aucune façon souligner la teneur des pavements voisins. Je remarquerai, en outre, que les artistes byzantins ont des moyens plus directs pour représenter les valeurs intangibles des héros du christianisme, mais ces images ne sont pas à chercher sur le sol.

35. Si on avait voulu changer le sens de ces images courantes d'animaux et étant donné la composition concentrique du tapis, c'est chacun de ces tableaux qui en aurait reçu une nouvelle signification, précise et univoque. Une inscription ou un thème central aurait indiqué dans quel sens, scripturaire, symbolique ou autre, il fallait interpréter ce groupe d'images. On pense aux inscriptions évoquant l'Âge d'Or comme celles de Korykos ou de Karlık citées par ailleurs par M. Balty, *ibid.*, p. 42, n. 64, ou aux représentations groupant les animaux autour et aux pieds d'Adam comme à Haouarte, et composant ainsi une illustration d'Adam nommant les animaux (voir en p. 112 ss.). Sur l'introduction ponctuelle d'un sens nouveau dans des images groupant une série d'animaux luttant, se poursuivant, ou au repos, voir p. 477 et 487.

Le qualificatif « ποικίλος » peut valoir aussi bien pour les pavements en *sectile* que pour les pavements à animaux et petits tableaux annexes : leurs qualité et but principaux sont d'être hauts en couleurs.

Organisation liturgique

En l'absence de dégagements complets dans cet important édifice et, principalement, de détails sur ses étapes successives, il est prématuré de fournir plus que de simples hypothèses pour comprendre son « fonctionnement ».

En premier lieu, il ne me semble pas nécessaire de restituer un premier état, où l'exèdre orientale aurait porté une colonnade, comme les trois autres exèdres[36]. Les hypothèses que je proposerai porteront sur un état de l'édifice sur lequel il semble que l'accord puisse se faire, où les pavements en mosaïque et en *sectile* sont contemporains d'un tétraconque dont le noyau contient la nef et le sanctuaire, fermé par une abside intérieure, et est enveloppé par le collatéral.

Il est impossible, dans l'état actuel des fouilles, de savoir à quel point le « baldaquin » central était ouvert

36. À la base de cette restitution sont les observations faites par F. Mayence et l'architecte H. Lacoste (voir *La VII^e campagne...*, p. 10), suivies par M^elle Verhoogen dans le catalogue *Apamée de Syrie aux Musées royaux...*, commentant le plan III, et par J.-Ch. Balty, *Le groupe épiscopal...*, p. 202, n. 1, qui concernent l'appareil de l'angle de l'abside interne. Pour proposer un premier état, avec une quatrième exèdre également à colonnes, les auteurs ont tiré argument de trois points : la différence entre le gros appareil propre à toutes les assises inférieures et à la masse des piles, et l'appareil plus petit du mur d'abside ; ensuite, la différence de courbure entre ces assises inférieures de l'abside et les suivantes qui, en retrait, ménageaient ainsi un emmarchement ; enfin, une base remployée, semblable à celles présentes dans les autres exèdres, fut retrouvée dans le voisinage immédiat de l'angle de l'abside. J'hésite encore devant ces arguments. Il est fréquent que l'appareillage des assises inférieures et celui des supports principaux soient en blocs plus importants que ceux des murs, courbes ou non, et qu'il y ait une différence légère entre les tracés des uns et des autres. Une remarque à faire est que le programme auquel l'architecte devait répondre était exceptionnel. D'emblée, on est frappé par la taille des quatre piles qui est sans commune mesure avec celle des supports d'angle des baldaquins de Séleucie de Piérie, de Diyarbakır, de Bosra ou de Gerasa, les exemples déjà donnés en comparaison (J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 189-191), auxquels on peut ajouter celui de l'Église « Extra Muros » de Korykos (E. Herzfeld et S. Guyer, *M.A.M.A.*, II, fig. 130) à chevet triple derrière le tétraconque central. Dans cet édifice-ci, les piles du baldaquin devaient porter et la retombée de la coupole centrale, et celle des arcs encadrant la baie des colonnades incurvées, et celles sans doute aussi des conques des exèdres et de l'arc d'abside. Les quatre piles devaient donc être en un grand appareil particulièrement stable et homogène, que l'on comparera à celui des huit piles maîtresses de Sainte-Sophie de Constantinople qui sont seules dans tout l'édifice à ne pas être construites en briques (voir R. Krautheimer, *Architecture*, p. 156, n. 8). Remarquons en outre qu'à Apamée même, dans l'Église à atrium, l'abside orientale et ses piédroits contemporains ne sont également pas liaisonnés (voir J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *L'église à atrium*, pl. XXIII). Enfin, ce n'est qu'au cas où la base retrouvée aurait été employée dans le mur de l'abside du baldaquin qu'elle aurait pu servir d'argument pour y reconstituer un état antérieur. Ce n'est pas le cas, et il faudra donc attendre la fin des dégagements pour savoir quel est le profit à tirer de cet élément architectural. En résumé, rien ne s'oppose à ce qu'on ait conçu le premier état du baldaquin avec une abside orientale ; on devait circuler autour de lui comme autour du baldaquin carré sous coupole et avec clôture incurvée à l'E de Saint-Jean d'Éphèse, avant la reconstruction sous Justinien (voir R. Krautheimer, *Architecture*, fig. 26, p. 80).

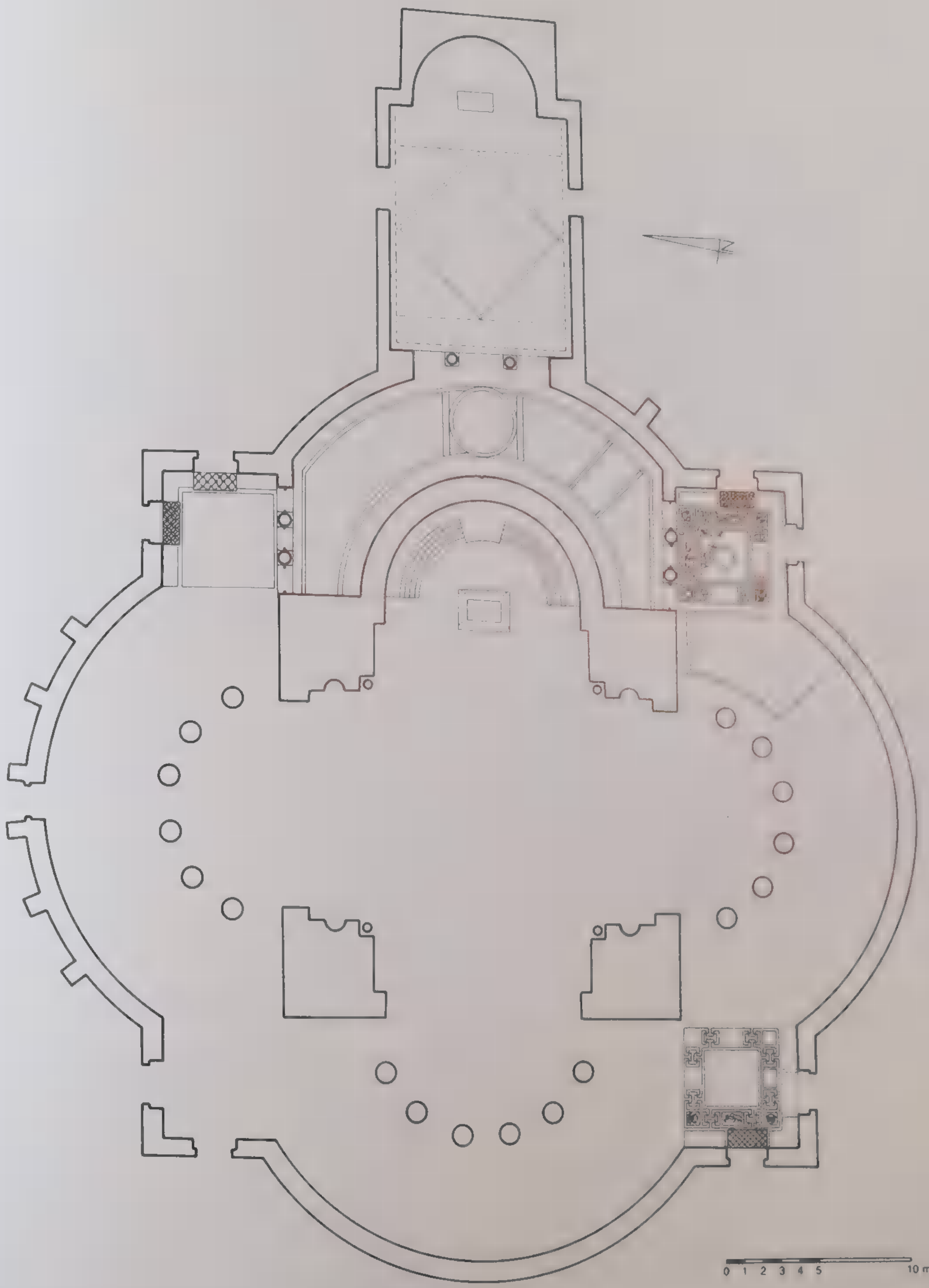

Fig. 192. Plan de restitution des pavements connus.

[illegible] de la Campanopetra de Salamine [illegible][33].

[illegible]

Les thèmes iconographiques choisis pour les mosaïques ne se différencient d'aucune manière des nombreux pavements connus, de cette époque et antérieurs, mettant en scène des quadrupèdes, des oiseaux ou des ustensiles, tels que vases ou paniers. Les panneaux centraux offraient des scènes de luttes —, taureau et léopard, cerf et serpent —, de poursuite ou de rassemblement d'animaux dans un paysage, et cette iconographie se retrouve dans la bordure. Ainsi juxtaposés, il est évident qu'il ne faut attribuer à aucun de ces thèmes une signification plus dense qu'à un autre. Il s'agit, une fois de plus, d'un catalogue d'animaux représentés dans des attitudes typiques, selon des compositions déjà anciennes. Si l'on est moins habitué, dans un contexte syrien, à voir le serpent aux prises avec un cerf plutôt qu'avec la mangouste, le serpentaire, la cigogne ou un autre oiseau, la scène présente cependant les mêmes attraits, purement formels, auxquels viennent s'ajouter la grâce et le détail des pattes et des bois du cerf. La position même de cette scène, hors de l'axe privilégié qui est celui donné par le sens de lecture du texte de l'inscription, dissuade d'y lire davantage que dans les autres tableautins[34]. L'image, dans le pavement, reçoit sa signification globale de son contexte d'ensemble, et son sens particulier, le cas échéant, de la particularité de son emplacement dans la composition[35].

Le qualificatif « ποικίλος » peut valoir aussi bien pour les pavements en *sectile* que pour les pavements à animaux et petits tableaux annexes : leurs qualité et but principaux sont d'être hauts en couleurs.

Organisation liturgique

En l'absence de dégagements complets dans cet important édifice et, principalement, de détails sur ses étapes successives, il est prématuré de fournir plus que de simples hypothèses pour comprendre son « fonctionnement ».

En premier lieu, il ne me semble pas nécessaire de restituer un premier état, où l'exèdre orientale aurait porté une colonnade, comme les trois autres exèdres[36]. Les hypothèses que je proposerai porteront sur un état de l'édifice sur lequel il semble que l'accord puisse se faire, où les pavements en mosaïque et en *sectile* sont contemporains d'un tétraconque dont le noyau contient la nef et le sanctuaire, fermé par une abside intérieure, et est enveloppé par le collatéral.

Il est impossible, dans l'état actuel des fouilles, de savoir à quel point le « baldaquin » central était ouvert

33. Voir V. Karageorghis, *Chronique 1967*, dans *B.C.H.*, 92, 1968, p. [illegible]-326. Dans les absides aux deux extrémités du narthex, le même motif en bouclier, coupé en deux en demi-cercle, se répétait. Il s'agit probablement des pavements les plus anciens conservés sur le site de la [illegible] basilique et de ses annexes.

34. Je ne suivrai pas M. Balty lorsque, dans *L'évêque Paul*, p. 42-46, la seule image du cerf et du serpent est isolée pour être interprétée, séparément des autres scènes, et d'une façon que j'estime symbolique. Ni l'inscription ni l'emplacement de la scène n'indiquent que l'évêque ou les artistes accordèrent plus d'attention à cette représentation qu'aux autres. L'inscription dans son encadrement est sans lien obligatoire avec les tableaux [illegible] et ne contient, comme les inscriptions de Gerasa que l'auteur [illegible] juste être en comparaison (*ibid.*, n. 63, p. 42), qu'une formule d'autolouange et une présentation, assez banales, comme le [illegible] d'ailleurs en un premier temps l'auteur lui-même (*ibid.*, [illegible] M. Balty cite également l'inscription en pierre encastrée au-dessus de l'entrée du château de Bosra ; elle est cependant d'une teneur [illegible]. Vu sa matière et notre ignorance de son emplacement d'origine, rien n'indique qu'elle puisse avoir servi à éclairer la signification d'un décor [illegible], dans le sens où M. Balty propose d'utiliser l'inscription de l'évêque Paul. De même, les inscriptions citées de Gerasa [illegible] d'aucune façon souligner la teneur des pavements voisins. [illegible], en effet, que les artistes byzantins ont des moyens plus [illegible] pour représenter les valeurs intangibles des héros du christianisme, [illegible] ne sont pas à chercher sur le sol.

35. [illegible] changer le sens de ces images courantes d'animaux et [illegible] composition concentrique du tapis, c'est chacun de ces [illegible] qui en aurait reçu une nouvelle signification, précise et [illegible]. Une inscription ou un thème central aurait indiqué dans quel [illegible], symbolique ou autre, il fallait interpréter ce groupe [illegible] aux inscriptions évoquant l'Âge d'Or comme celles [illegible] citées par ailleurs par M. Balty, *ibid.*, p. 42, [illegible] représentations groupant les animaux autour et aux pieds [illegible], et composant ainsi une illustration d'Adam [illegible] p. 112 ss.). Sur l'introduction ponctuelle [illegible] dans des images groupant une série d'animaux [illegible], voir p. 477 et 487.

36. À la base de cette restitution sont les observations faites par F. Mayence et l'architecte H. Lacoste (voir *La VII*[e] *campagne*..., p. 10), suivies par M[elle] Verhoogen dans le catalogue *Apamée de Syrie aux Musées royaux*..., commentant le plan III, et par J.-Ch. Balty, *Le groupe épiscopal*..., p. 202, n. 1, qui concernent l'appareil de l'angle de l'abside interne. Pour proposer un premier état, avec une quatrième exèdre également à colonnes, les auteurs ont tiré argument de trois points : la différence entre le gros appareil propre à toutes les assises inférieures et à la masse des piles, et l'appareil plus petit du mur d'abside ; ensuite, la différence de courbure entre ces assises inférieures de l'abside et les suivantes qui, en retrait, ménageaient ainsi un emmarchement ; enfin, une base remployée, semblable à celles présentes dans les autres exèdres, fut retrouvée dans le voisinage immédiat de l'angle de l'abside. J'hésite encore devant ces arguments. Il est fréquent que l'appareillage des assises inférieures et celui des supports principaux soient en blocs plus importants que ceux des murs, courbes ou non, et qu'il y ait une différence légère entre les tracés des uns et des autres. Une remarque à faire est que le programme auquel l'architecte devait répondre était exceptionnel. D'emblée, on est frappé par la taille des quatre piles qui est sans commune mesure avec celle des supports d'angle des baldaquins de Séleucie de Piérie, de Diyarbakır, de Bosra ou de Gerasa, les exemples déjà donnés en comparaison (J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 189-191), auxquels on peut ajouter celui de l'Église « Extra Muros » de Korykos (E. Herzfeld et S. Guyer, *M.A.M.A.*, II, fig. 130) à chevet triple derrière le tétraconque central. Dans cet édifice-ci, les piles du baldaquin devaient porter et la retombée de la coupole centrale, et celle des arcs encadrant la baie des colonnades incurvées, et celles sans doute aussi des conques des exèdres et de l'arc d'abside. Les quatre piles devaient donc être en un grand appareil particulièrement stable et homogène, que l'on comparera à celui des huit piles maîtresses de Sainte-Sophie de Constantinople qui sont seules dans tout l'édifice à ne pas être construites en briques (voir R. Krautheimer, *Architecture*, p. 156, n. 8). Remarquons en outre qu'à Apamée même, dans l'Église à atrium, l'abside orientale et ses piédroits contemporains ne sont également pas liaisonnés (voir J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *L'église à atrium*, pl. XXIII). Enfin, ce n'est qu'au cas où la base retrouvée aurait été remployée dans le mur de l'abside du baldaquin qu'elle aurait pu servir d'argument pour y reconstituer un état antérieur. Ce n'est pas le cas, et il faudra donc attendre la fin des dégagements pour savoir quel est le profit à tirer de cet élément architectural. En résumé, rien ne s'oppose à ce qu'on ait conçu le premier état du baldaquin avec une abside orientale ; on devait circuler autour de lui comme autour du baldaquin carré sous coupole et avec clôture incurvée à l'E de Saint-Jean d'Éphèse, avant la reconstruction sous Justinien (voir R. Krautheimer, *Architecture*, fig. 26, p. 80).

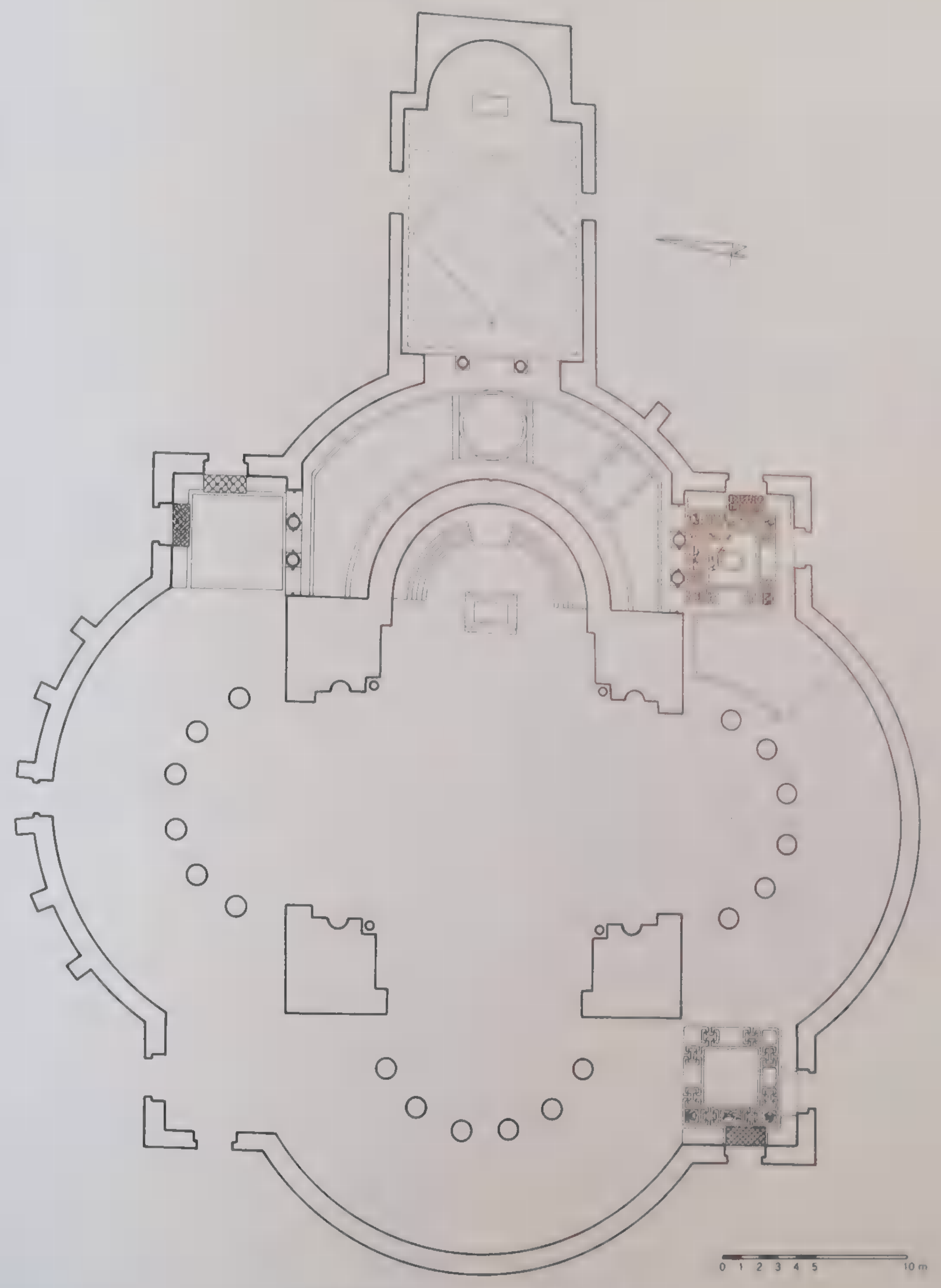

Fig. 192. Plan de restitution des pavements connus.

[illegible] Dans le bas-côté tournant, les mosaïques autant [illegible] pouvaient être vus dans [illegible] Des chancels dont le trou d'encastrement des poteaux est clairement conservé le fermaient à [illegible] N et S du lobe oriental (fig. 192). Il ne semble donc pas y avoir régné, dans l'état du bâtiment contemporain de leur pose, de sens de circulation privilégié. Dans l'exèdre orientale l'inscription se lit vers l'O ; elle souligne ainsi l'accès de cette partie du collatéral depuis l'E[37].

Un élément des mosaïques, les carpettes latérales et d'angle faites de gros cubes blancs, attire l'attention. On pouvait penser, en premier lieu, pour les salles orientales, à l'emplacement de reliquaires ; proches du lieu où était recueilli le liquide sanctifié par la relique principale, d'autres reliquaires y auraient été placés, eux-mêmes peut-être également pourvus d'un système de collectage d'un liquide-relique *e contactu*[38] dans son voisinage. La présence cependant des mêmes carpettes neutres dans la salle SO prouve qu'il s'agissait d'un élément de « mobilier » utilisé sur toute la longueur du collatéral. De plus, la forme en angle de ces tapis n'évoque pas celle de tables, ni sans doute d'armoires. Tout en soulignant que ce n'est qu'une hypothèse, je voudrais proposer d'y voir l'emplacement de bancs, qui longeaient ainsi tous les murs ; on les verrait également bien dans les espaces à *opus sectile* pourvus de petits « trottoirs » dallés tout le long de leurs bords. Quelle qu'ait été la relique vénérée ici, mais surtout s'il s'agissait de celle de la Vraie Croix, elle devait constituer un but de pèlerinage[39]. Aux pèlerins comme aux autres fidèles qui devaient trouver place dans le bas-côté, ces banquettes auraient offert un lieu de repos. Peut-être même permettaient-elles des veillées près de la relique[40].

La fonction de la chapelle axiale reste conjecturale. M. Balty[41] a fait les rapprochements formels qui se présentaient, mais ils ne contribuent pas à résoudre cette question, qui se pose également, mais chaque fois différemment, pour les édifices donnés en comparaison.

Relevons la forme massive des autels qu'on trouve dans le lobe oriental du tétraconque et dans la chapelle axiale.

En soulignant l'emplacement de la niche-reliquaire, on peut aussi bien démontrer le rôle martyrial de la chapelle axiale qu'en faire une preuve du caractère de reliquaire-baldaquin du tétraconque central, à la façon de celui de Saint-Jean d'Éphèse, de la moitié du V[e] s. Le rôle de la chapelle et du tétraconque a-t-il pu être plus ou moins interchangeable, eucharistique et martyrial ? Cela semble difficilement acceptable. Je verrais le plus volontiers la fonction martyriale se concentrer dans la partie orientale de l'édifice, entre les pôles de la niche et de la chapelle, la synaxe eucharistique se déroulant dans le cadre du tétraconque et de son abside orientale, ce qui est confirmé par l'installation du synthronon. On doit en tout cas faire ressortir le caractère exceptionnel de l'emplacement de la niche-reliquaire au cœur de l'édifice[42]. Ce qu'on devine de son décor et de son fonctionnement, autant que son emplacement, laissent encore ce système sans parallèle précis[43]. Peut-être avons-nous ainsi la preuve de la présence d'une relique tout à fait exceptionnelle aussi, au point même que la fonction principale de l'édifice aurait été liée à cette présence, dans la grande tradition des martyria constantiniens[44].

On a déjà rapproché du plan de la Cathédrale de l'Est ce que Procope et Évagre disent de l'édifice où était

37. Cette particularité eût été inconciliable avec une disposition des lieux comme celle de l'église de Séleucie de Piérie, au plan de laquelle l'édifice d'Apamée est apparenté (voir p. 203-204, 212) ; l'axe de la nef centrale y traverse d'O en E l'enfilade du quadrilobe central, du lobe E et de la plus grande partie de la chapelle axiale. Or la progression de la nef vers l'abside n'est, à ma connaissance, jamais contredite par le sens des inscriptions, sauf si elles se situent dans une enceinte particulière dans la nef, telle que l'exèdre à bêma ou le chœur, à laquelle on accède principalement depuis le sanctuaire. Ici nef et sanctuaire sont en-deçà du lobe oriental, et le sens de l'inscription dans le lobe E est fonction d'une progression à partir de l'E.
38. Pour une accumulation semblable de reliquaires secondaires autour d'un reliquaire principal, le meilleur exemple, voisin dans l'espace, est celui de la chapelle martyriale ajoutée au côté N de la grande église de Iulianos à Brad (voir p. 43 sv., ainsi que p. 532 sv.).
39. Voir p. 215.
40. Cette pratique de l'*incubatio*, dans l'attente parfois d'une apparition, mais toujours d'une action miraculeuse de la part du saint, du martyr ou héros commémoré sur place, est une des plus anciennes connues sur tous les lieux de pèlerinage. La question est traitée dans le détail, également sous l'aspect de son évolution historique pré-chrétienne, par B. Kötting, *Peregrinatio Religiosa*, reprenant, pour l'antiquité païenne, F. Pfister, *Der Reliquienkult im Altertum*, II, Giessen, 1912, *passim*, et p. 511, n. 135, et surtout L.A. Deubner, *De Incubatione*, Leipzig, 1900. Le rapprochement que je proposerai tout particulièrement ici est avec le « Michaelion » sur le Bosphore, à Anaplous, déjà évoqué à propos de celui de Haouarté, p. 115. Ce sanctuaire de l'Archange fut démantelé puis reconstruit magnifiquement par Justinien, ce que rapporte Procope (*De Aedificiis*, I, 8, 2-5). Le terrain était juste au bord de l'eau. L'église reçut un magnifique atrium et un collatéral qui est une « salle sur son pourtour » ; on peut imaginer que c'est elle qui servait pour l'*incubatio* dont Sozomène (*Hist.Eccl.*, II, 3, dans *P.G.*, 67, 940) nous dit qu'elle se pratiquait en ce sanctuaire.

41. J.-Ch. Balty, *loc. cit.* ; voir p. 204, 212.
42. Pour d'autres cas de culte des reliques « au revers » d'un chevet d'église, voir p. 537 sv.
43. Un renfoncement carré relié à une rainure horizontale dans le mur du martyrium de l'Église Sud de Haouarté (dessin publié par M.-T. Canivet, *Le reliquaire à huile de la grande église de Hûarte (Syrie)*, dans *Syria*, LV, 1978, fig. 2, p. 156) avait attiré mon attention dans ce contexte. Elle peut toutefois n'avoir servi qu'à des fins structurelles. On sait que de semblables canalisations reliées à l'endroit où les reliques sont déposées, de manière que l'eau ou un autre liquide soit sanctifié par son passage près de la relique, existaient à Thessalonique, pour saint Démétrius, à Nole pour saint Félix et à Tours pour saint Martin ; voir B. Kötting, *op. cit.* Un canal horizontal mène de la niche à reliques à l'intérieur du martyrium de la Basilique B de Résafé (voir fig. 262) vers l'extérieur ; on ne sait encore comment se présentait l'embouchure de ce canal en façade.
44. Voir A. Grabar, *Martyrium* ; même l'association d'un plan centré autour de la relique se trouverait ici réalisée. Ailleurs en Syrie, cette association ne s'impose pas. L'expérience des fouilles récentes de Résafé serait plutôt pour dissuader d'identifier un plan centré avec celui d'un édifice martyrial. La leçon à tirer de ces fouilles, grâce auxquelles l'église à plan central (voir p. 268 sv.) généralement identifiée comme le grand martyrium de saint Serge, se révéla avoir été la « cathédrale », alors que les chevets des Basiliques A et B (fig. 249 et 259) étaient munis d'une suite de salles clairement installée en vue d'un culte martyrial important, fut exposée par M. Lassus pendant son cours à l'École pratique des hautes études, 1970-1971, et repris dans *Groupes épiscopaux de Syrie et d'Afrique du Nord*, dans *Colloque Apamée de Syrie II*, p. 215-217.

conservée la relique de la Croix à Apamée[45]. Le problème est que toutes les processions avec ostentation de reliques, croix ou autres, étaient une *circumambulatio*, que ce soit à travers des édifices de forme basilicale ou centrée, ou autour de ceux-ci, ou dans tout un quartier. Ainsi, si Procope écrit que l'évêque Thomas « ἐπειδὴ περιῆλθε τὸν νεὼν ἅπαντα »[46], ou si Évagre le décrit comme « πάντη τῶν θείων ἀνακτόρων περινοστῶν » puis comme « πάντα τὸν αὐτόσε χῶρον περιϊόντος », on ne peut en conclure à la forme centrée de l'édifice[47]. On ne peut que regretter l'imprécision topographique du mot « χῶρος »[48] utilisé par Évagre, qui fut lui-même témoin de l'événement, et dont les indications ont ainsi un intérêt particulier.

En somme, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que cet édifice apaméen possédait une relique importante, munie d'un système de distribution de liquide sanctifié pour les fidèles. Sur la nature exacte de cette relique, l'inscription du pavement devant elle ne dit rien, comme d'habitude[49], et il reste audacieux de vouloir lui appliquer les seules sources littéraires nous parlant d'une relique dans une église à Apamée.

Quant à savoir si le choix du titre de « cathédrale » se trouve justifié pour cette église, on dira que le vaste synthronon à trône épiscopal imposant et l'autel sous ciborium font partie de l'apparat nécessaire à l'église principale d'une métropole. Elle a été en outre réaménagée assez longuement et systématiquement au milieu de tout un complexe qui lui est lié pour qu'on y voie un édifice de première importance pour le clergé local. La question se pose ici encore plus nettement que pour la Sainte-Croix de Sergiopolis-Résafé[50], car on ne dispose pas d'une alternative comme, à Résafé, celle de la Basilique Triconque ; les équipements du sanctuaire ont toute la majesté requise, et l'église cumule un rôle martyrial et celui d'église-cathédrale pouvant accueillir l'essentiel du clergé de la ville.

Fig. 193. Chapelle « BS » dans les annexes SE : détail de son abside.

Fig. 194. Chapelle « BS ». Vue d'ensemble depuis l'O.

45. J.-Ch. Balty, *Archéologie et témoignages littéraires, ibid.*, p. 212-214.
46. La traduction de A.J. Festugière, dans *Byzantion*, XLV/2, 1975, p. 385, rend bien le sens « chorégraphique » du préfixe περι- : « il fit tout le tour de l'église » ; préfixe et traduction ne préjugent pas de la forme du bâtiment.
47. Procope, *Bell.Pers.*, II, 11, 20.
48. Les traductions de ce terme dans Évagre sont, en conséquence, assez variées. L'utilisation de ce mot dans l'architecture non théâtrale est rare. Je n'en ai relevé qu'avec plus d'intérêt la découverte, dans le pavement de mosaïque de l'église de Yialousa (Ayia Trias) à Chypre (sans reproduction ni transcription, dans *B.C.H.*, 88, 1964/1, p. 374), devant la marche du chœur, d'une inscription commémorant l'installation du « μεσόχωρος ». Il est peu probable que le terme se réfère à l'enceinte longitudinale, sorte de *solea* de plain-pied qui occupait tout l'axe de la nef, sur le pavement (visible dans *B.C.H.*, 92, 1972, fig. 97, p. 1085). Il s'agit sans doute de la « surface médiane » de l'édifice, c'est-à-dire la nef centrale qui, sur toute sa largeur, se termine sur cette inscription. « Χῶρος » désignerait le rez-de-chaussée dans son ensemble, interprétation qui se justifie d'autant mieux qu'un étage est à restituer sur au moins une partie de cette église de Yialousa.
49. En effet, dans le martyrium de l'Église Sud de Haouarté (cité ci-dessus, et voir p. 93), l'inscription du pavement n'est qu'une formule de dédicace assez brève, pour la mémoire d'un sous-diacre, sans évocation de la fonction de la salle. Il en va de même des autres inscriptions sur pavements de chapelles martyriales. Cette imprécision est liée à l'évolution générale de ces chapelles (voir p. 532 svv.), dont les reliques principales changent ; mais surtout elle confirme que même les offrandes importantes sont indépendantes de leur objet, c'est-à-dire de la qualité et du rôle de ce pour quoi on en consentait la dépense (voir p. 474).
50. Voir p. 273 svv.

QALA'AT EL-MOUDÎQ (APAMÉE SUR L'ORONTE).

Église à atrium

Localisation : *Carte du Levant*, 1 : 50.000, feuille NI-37-XIX-Id, Rhab Sud ». Lat. : 35°25' ; long. : 36°23' ; R. DUSSAUD, *Syrie antique*, carte VII, A. 1 et carte XIV, B. 2.

Bibl. : J. NAPOLEONE-LEMAIRE et J.-Ch. BALTY, *L'Église à Atrium*. Pour les reliquaires, F. MAYENCE, *La quatrième campagne de fouilles à Apamée de Syrie*, dans *Bull.Mus.Roy.Art et Hist.*, 1935, p. 4 et fig. 7 (= *L'Antiq.class.*, IV, 1935, p. 201) et H. DELEHAYE, *Saints et reliquaires d'Apamée*, dans *Anal.Boll.*, LIII, 1935, p. 225-244.

L'édifice fut l'objet d'une première série de fouilles entre 1932 et 1938, par la mission belge dirigée par F. Mayence. On descendit rapidement jusqu'au niveau le mieux conservé, celui de la synagogue qui précéda l'église et dont on retrouva les beaux pavements de mosaïque. En 1947 et en 1953, deux missions de contrôle furent envoyées sur le site pour tâcher de reconstituer la documentation, l'originale ayant été perdue pendant la guerre à Bruxelles et à Louvain. Les campagnes de 1965, 1966 et 1967, sous la direction de M. J.-Ch. Balty, visèrent surtout à comprendre l'histoire de l'église. Les conditions étaient difficiles, surtout du fait des recherches antérieures accompagnées de l'enlèvement des mosaïques de l'édifice sous-jacent.

Alors que les pavements de la synagogue sous-jacente, à l'exception de petits fragments latéraux, ont été levés et distribués entre le Musée national à Damas et les Musées d'art et d'histoire à Bruxelles, les pavements des époques ultérieures, dont quelques morceaux furent trouvés en bon état, ont tous été laissés in *situ*.

Leur état actuel est par conséquent lamentable. Hormis les dallages de la dernière époque, conservés en plusieurs endroits, il ne reste que d'infimes fragments des mosaïques et des pavements en *opus sectile* de l'église.

L'édifice

L'histoire de l'édifice se dessine en trois étapes architecturales principales.

La première église, que les fouilleurs datent du premier quart du V[e] s., vers 415-420 ap. J.-C., est venue s'implanter dans une ancienne synagogue ; elle a un plan presque carré d'environ 20,80 m d'E en O et de 22,50 m du N au S. Un porche assez large, 4,80 m, précédait la façade sur une longueur de 18 m. On a pu restituer deux colonnades aboutissant aux montants de l'arc d'abside. Celle-ci, semi-

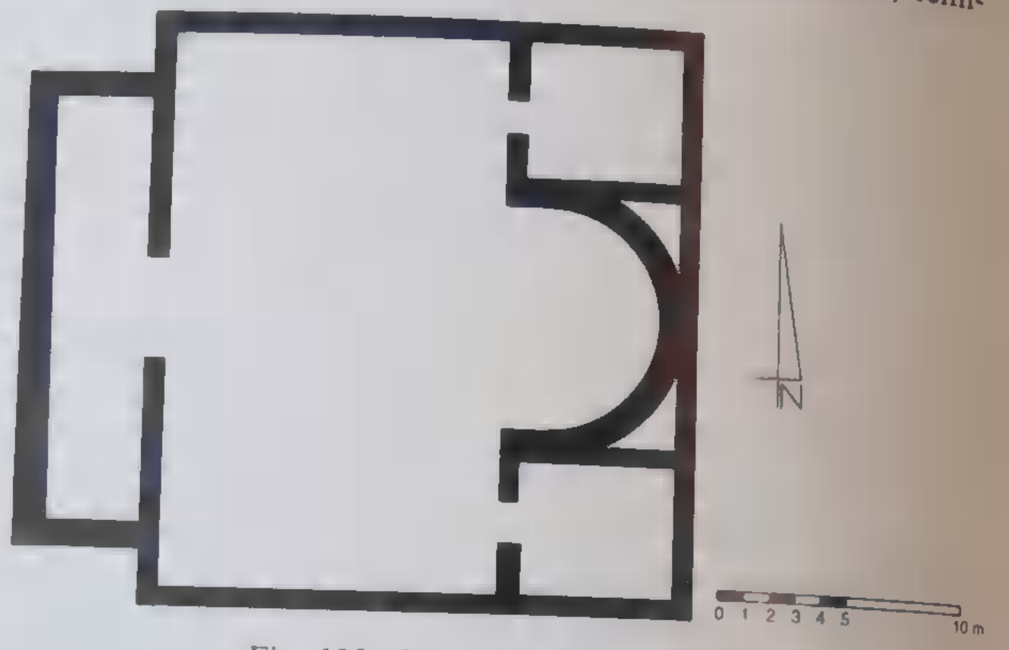

Fig. 195. Plan du premier état.

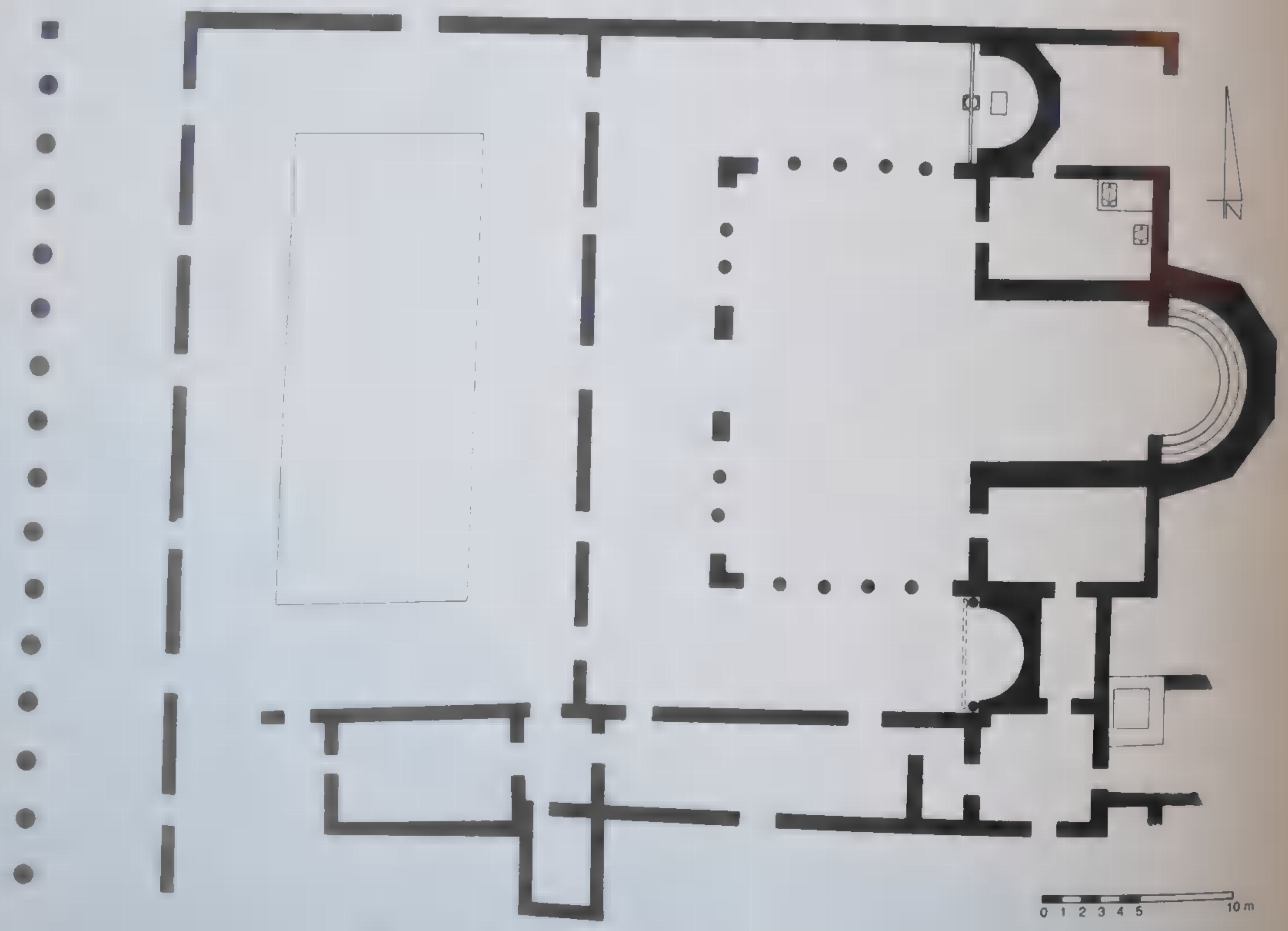

Fig. 196. Plan du deuxième état.

circulaire, était flanquée d'une chapelle des martyrs au N et d'une autre sacristie au S, toutes deux sur plan carré et cachées, à l'E, derrière le mur plat du chevet qui s'appuyait sur le mur limitant l'« *insula* »[1].

La deuxième église reçut, quant au corps du bâtiment, un plan barlong, avec chevet complexe, en cinq éléments distincts. Un vaste atrium, légèrement trapézoïdal, précédait l'église à l'O. Sur trois côtés (N, O et S), il était pourvu de portiques à emmarchement, et peut-être aussi sur le côté E, où s'ouvraient en façade les trois portes de l'église. Celles-ci donnent sur le collatéral tournant qui dessine un « U » en retour le long de la façade O, les trois portes centrales étant en alignement avec la nef barlongue. C'étaient des arcades qui séparaient les nefs. Il se pourrait que l'église ait comporté des tribunes, car de nombreux fragments de colonnes de calcaire, de dimensions inférieures à celles du rez-de-chaussée, ont été retrouvées ; aucune trace d'escalier n'a toutefois été repérée. Le sanctuaire avait un chœur profond, dessiné par les murs des salles le flanquant, avec un synthronon de trois à quatre degrés dans l'abside. Le chevet s'articulait en retraits successifs, de l'abside centrale à cinq pans aux murs des sacristies rectangulaires, et aux absidioles terminant le bas-côté tournant. Celle du N se présentait extérieurement en trois pans, celle du S se cachait derrière un mur plat.

Dans un dernier temps, vers le début du VII[e] s., on consolida l'édifice par un doublement du mur de l'abside principale, l'addition d'une absidiole derrière un mur plat à la sacristie S et par trois vastes contreforts à l'extérieur du mur N. Les arcades délimitant le bas-côté extérieur disparurent, ce qui entraîna probablement un bouleversement dans l'organisation des parties hautes de l'édifice.

Les pavements

L'église avait son sol orné de trois types de pavements successifs, posés en quatre étapes, les deux premières attestées par la mosaïque de la seule chapelle martyriale, la troisième en *opus sectile*, posé dans l'ensemble de l'édifice, de même que la dernière, en dallage, avec quelques mosaïques dans les annexes.

Le premier pavement peut être considéré comme contemporain de la construction de l'église du V[e] s. Comme celui-ci, le deuxième état n'est attesté que dans la chapelle martyriale, au N. Ce second état appartiendrait, tout comme le troisième, à l'église totalement remaniée du VI[e] s. Les pavements en *opus sectile* représentent ainsi une seconde phase de la grande église, du dernier tiers du VI[e] s. Le dernier pavement, un dallage, appartient à l'édifice tel qu'il évolua à partir de la fin du VI[e] s. ou début du VII[e] s.[2].

1. L'évolution de cette partie NE de l'édifice a dû être complexe. Il me semble en effet que la première, cette chapelle a empiété sur la limite de l'*insula* et que l'abside du deuxième état est venue s'appuyer sur son mur oriental, déjà installé. L'examen des mosaïques, nous le verrons plus loin, pousse également à les situer après les années 415-420, c'est-à-dire celles auxquelles J. NAPOLEONE-LEMAIRE et J.-Ch. BALTY, *L'Église à atrium*, p. 20, attribuent la première phase de l'église.
2. Pour la chronologie relative de ces phases, voir *ibid.*, p. 20 et 89.

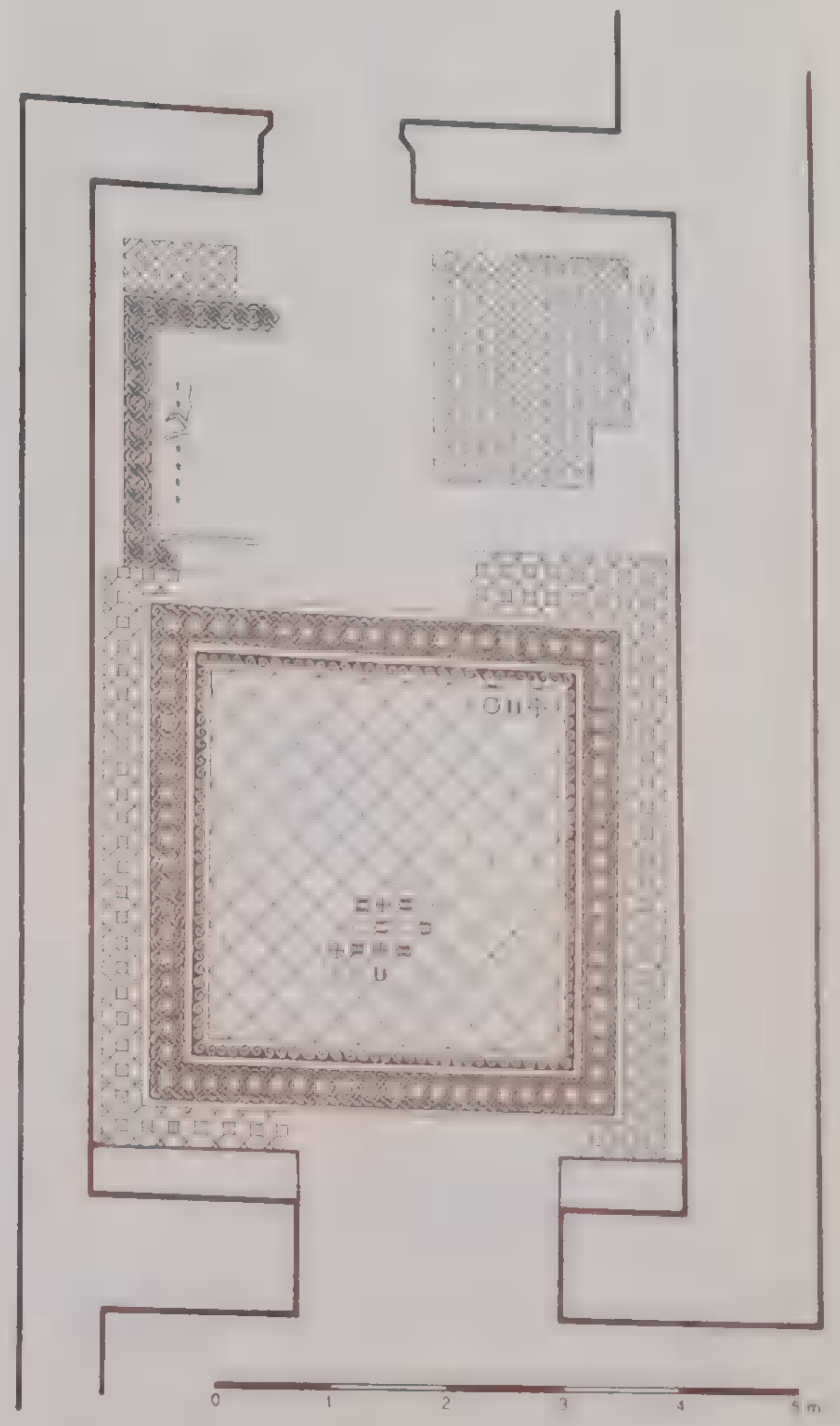

Fig. 197. Chapelle des reliques : plan de restitution des pavements de mosaïque des premier et deuxième états.

La première campagne de pavage est attestée dans le martyrium seulement, à l'exclusion de toute autre partie de l'édifice, dont rien n'indique comment le sol était revêtu.

La mosaïque retrouvée dans la chapelle des martyrs se compose de cubes d'environ 0,9 cm de côté, dont les couleurs[3] sont : blanc, gris, noir, rose saumon, rouge brique, jaune clair, jaune moutarde et vert olive. Le lit de pose est constitué par une première sous-couche, de quelque 9 cm d'épaisseur, faite d'un agglomérat de pierres et de briques, sur laquelle fut coulée une couche de 4 cm de cendres et de mortier grisâtre fin, avec une couche supérieure de pose de 4 cm de mortier rosâtre.

3. *Ibid.*, p. 16 ; la matière des cubes n'est pas indiquée, « brique » est utilisé pour « rouge brique », c'est-à-dire pour désigner une couleur et non une matière.

Fig. 198. Chapelle des reliques : vestiges d'opus sectile, à la découverte.

Le tapis carré de 3 m de côté a un champ central géométrique avec une triple bordure. Un raccord blanc, étroit, fut retrouvé le long des bords N et S, plus large sur le côté E. Il est suivi d'une bordure en ligne d'octogones sécants, qui est double à l'E et à l'O. Ils sont dessinés en noir et déterminent des hexagones oblongs alternativement jaune foncé et blanc, et ornés de trois carrés emboîtés, noir, rouge brique et rose saumon à cube noir central. La seconde bordure est une chaînette de carrés faite de brins noir/vert olive/gris/blanc/noir, noir/rouge brique/rose saumon/blanc/noir et noir/jaune moutarde/jaune clair/blanc/noir. La troisième bordure est une ligne de postes rouge/blanc. Une composition en quadrillage de nœuds d'Hérakles constitue le champ. Les brins des entrelacs sont soit noir/gris, soit brique/saumon. Chaque intervalle est orné d'un disque, parfois bordé de lobes ou de triangles à dents, ou d'un fleuron à quatre pétales en quart de cercle[4].

Dans son deuxième état, ce pavement s'étend sur une longueur de 4,14 m sur quelque 5,10 m de large (fig. 197). Il s'agit en fait de la première mosaïque, à laquelle on a, assez mal, raccordé à l'E une rallonge faite de trois petits tapis sur fond blanc. Contre le côté N, un panneau figuré, trouvé en état très fragmentaire, est venu empiéter sur l'ancienne bordure d'octogones à l'E, par sa bordure de paires de amandes croisées, opposées, enlacées, à une ligne de carrés sur la pointe, tangents. Les brins de cette bordure jouent sur les dégradés blanc/gris-vert olive/noir, blanc/saumon/brique/noir et, pour les carrés, blanc/jaune moutarde/noir. Le fond du tableau, qui se regardait de l'O, est posé en semé avec un semis en lignes de fleurons de [illegible] sur courtes tiges à deux feuilles. Les tiges, également superposées, sont alternativement ouvertes et fermées. Elles s'interrompent pour laisser place à l'image de l'animal, un cervidé, dont le portrait et les pattes antérieures, au galop, purent être sauvées. L'animal étant logé très près du bord du tableau, il est bien possible, si celui-ci se prolongeait jusqu'au petit tapis de l'angle SE, qu'il fût suivi d'un autre.

Dans l'angle NE de la salle et accolé au tapis précédent, une carpette barlongue présente le même décor que le petit carré de l'angle SE : c'est un quadrillage oblique de filets noirs délimitant des carrés sur la pointe alternativement blancs et jaunes avec de petits carrés intermédiaires, soit en jaune encadré de noir, soit en blanc encadré de rouge brique et rose saumon. Le raccord, de couleur jaune, porte une ligne de losanges dentelés couchés le long du mur S dans les tons rose saumon et blanc.

La seule trace qui ait été repérée ailleurs dans l'édifice d'un revêtement de sol contemporain de la mosaïque de ce local, après agrandissement, se retrouve sous la forme d'un lit de mortier étendu sous celui de l'*opus sectile*, dans le collatéral tournant (sa branche N) et dans l'angle en retour SO. On peut suggérer d'y voir un témoin de l'enduit nu revêtant tous les sols de l'édifice agrandi, dans l'attente d'un pavement plus luxueux[5].

Le pavement en *opus sectile* ne fut plus trouvé en place que dans le bas-côté extérieur et dans la chapelle martyriale. Cependant, étant donné les très nombreuses plaquettes découpées, de marbres variés, qui furent retrouvées au cours des dégagements dans toutes les parties de l'église, il est probable que l'ensemble de l'édifice, c'est-à-dire également le carré central, mais à l'exclusion de l'autre sacristie[6] et peut-être de l'abside, reçut ce type de pavement[7].

Le pavement en *opus sectile* semble avoir été posé à la suite d'un incendie dont les traces sont visibles sur les mosaïques de la chapelle des martyrs.

Dans celle-ci, les formes des plaquettes utilisées comprennent des carrés et des triangles de plusieurs tailles, des octogones irréguliers à quatre petits côtés entre quatre grands, et des hexagones oblongs. Les marbres utilisés sont d'un blanc légèrement veiné de rose, bleu noir, jaune et rouge[8]. Au-dessus de la mosaïque, fort abîmée par l'incendie, fut étalée une couche de chutes de marbre noyées dans ce qui semble être un mélange de terre et de mortier. Puis vint le mortier de pose.

À partir des surfaces de pavement conservées et des empreintes laissées par les plaquettes disparues dans ce mortier, les fouilleurs sont parvenus à reconstituer le schéma de distribution dans les deux tiers occidentaux de la salle. Un panneau barlong, large d'environ 1,60 m, occupait le quart O de la salle, suivi de trois panneaux rectangulaires, perpendiculaires à lui, dont ceux de gauche et de droite à peine plus larges que des bordures. Étant donné aussi la présence de la porte orientale de la salle, on peut proposer de fermer la composition de ce côté par un second panneau barlong. Un large raccord en dalles blanches de près de 50 cm était encore attesté du côté N. Les panneaux sont encadrés et séparés les uns des autres par des bandes de petites dalles de marbre également blanc, d'environ 20 cm de largeur.

Le premier panneau barlong porte un damier oblique de carrés blancs et noirs de 0,11-0,12 cm de côté, dont les carrés noirs emboîtent un petit carré blanc droit. L'étroit panneau N est orné d'une composition d'octogones irréguliers (à quatre grands côtés entre quatre petits côtés), droits, et de croix, faites de quatre carrés noirs autour d'un jaune, adjacents et déterminant des hexagones oblongs, blancs. Quelques uns des petits carrés noirs sont exécutés, par erreur, en rouge. Le panneau central, large de près de 3 m, est une composition de lignes de chevrons recoupées à angle droit par une composition de lignes parallèles, déterminant des hexagones oblongs blancs et des triangles, faits d'un carré sur la pointe flanqué de deux petits triangles noirs adjacents. L'étroit panneau S porte la même composition que le tapis O mais en éléments de plus petite taille : ainsi les carrés unis mesurent 8 cm de côté.

Dans le bas-côté extérieur, les marbres utilisés couvrent une plus grande gamme de coloris :

noir bleuâtre, blanc veiné de rose, blanc veiné de bleu-noir, mauve ou violet, jaune, moutarde, gris bleuâtre, gris-vert assez sombre donnant également un gris rouge et un rouge lie-de-vin[9].

En deux emplacements seulement, on a retrouvé les motifs *in situ*, au centre de l'aile S du bas-côté tournant et dans son angle en retour SO. Le fragment dans l'angle s'insérait certainement à l'origine dans un bouclier carré qui marquait le point de rencontre des axes de deux portiques du bas-côté[10]. Ce carré, à l'origine de 1,60 m de côté, était bordé d'une ligne de triangles superposés, blanc, veiné de bleu ou noir, rose ou saumon, sur fond noir entre deux bandes blanches[11]. La plus large, à l'extérieur, est en dalles de 15 cm de large et s'apparente aux bandes habituelles de séparation entre panneaux. La plus fine, encadrant le bouclier, est d'un marbre veiné de bleu ou de violet. Le bouclier s'organisait autour d'un cercle central, véritable « *umbo* » en marbre massif à incrustations, à partir duquel rayonnent quatre paires de longs triangles rectangles gris-vert. Les quatre carrés d'angle ainsi déterminés portent, à leur tour, en plus petit, le même motif de disque rayonnant en quatre directions. Ici les quatre carrés d'angle emboîtent un carré sur la pointe blanc orné d'un quatre-feuilles jaune, alors que les triangles de remplissage gris-bleu emboîtent un triangle inscrit jaune. L'espace déterminé par chaque paire de triangles, rayonnant à partir du grand ou des petits disques, est rempli de grands et petits triangles superposés et inscrits, en marbre blanc ou gris-bleu, au fond noir. Le grand disque central en marbre blanc est sculpté en

4 *Ibid.*, p. 44 et 46 ; pl. XLI–XLIX.

5 Il peut également s'agir, ainsi que le suggère le fouilleur, *ibid.*, p. 45-46, des restes de mortier de pose d'un pavement de mosaïque dont la ruine, à l'instar de celle de tant d'éléments de cet édifice, aurait été totale.

6 Celle-ci, en effet (voir plus loin), reçut un revêtement de galets dans du mortier.

7 *Ibid.*, p. 45.

8 Une bonne partie de la surface en fut retrouvée pendant les dégagements d'avant-guerre, le reste en 1966 ; *ibid.*, pl. XLIV à XLVI.

9 Dans le second alinéa de la p. 45, *op. cit.*, les auteurs parlent de « porphyre », à propos de l'emploi irrégulier des couleurs, où l'on pourrait voir la trace de réfections ; mais cette allusion me laisse circonspecte, car le porphyre semble ne pas avoir été employé du tout dans les pavements de *sectile* de Syrie.

10 *Ibid.*, p. 41 et n. 5.

11 [illegible]

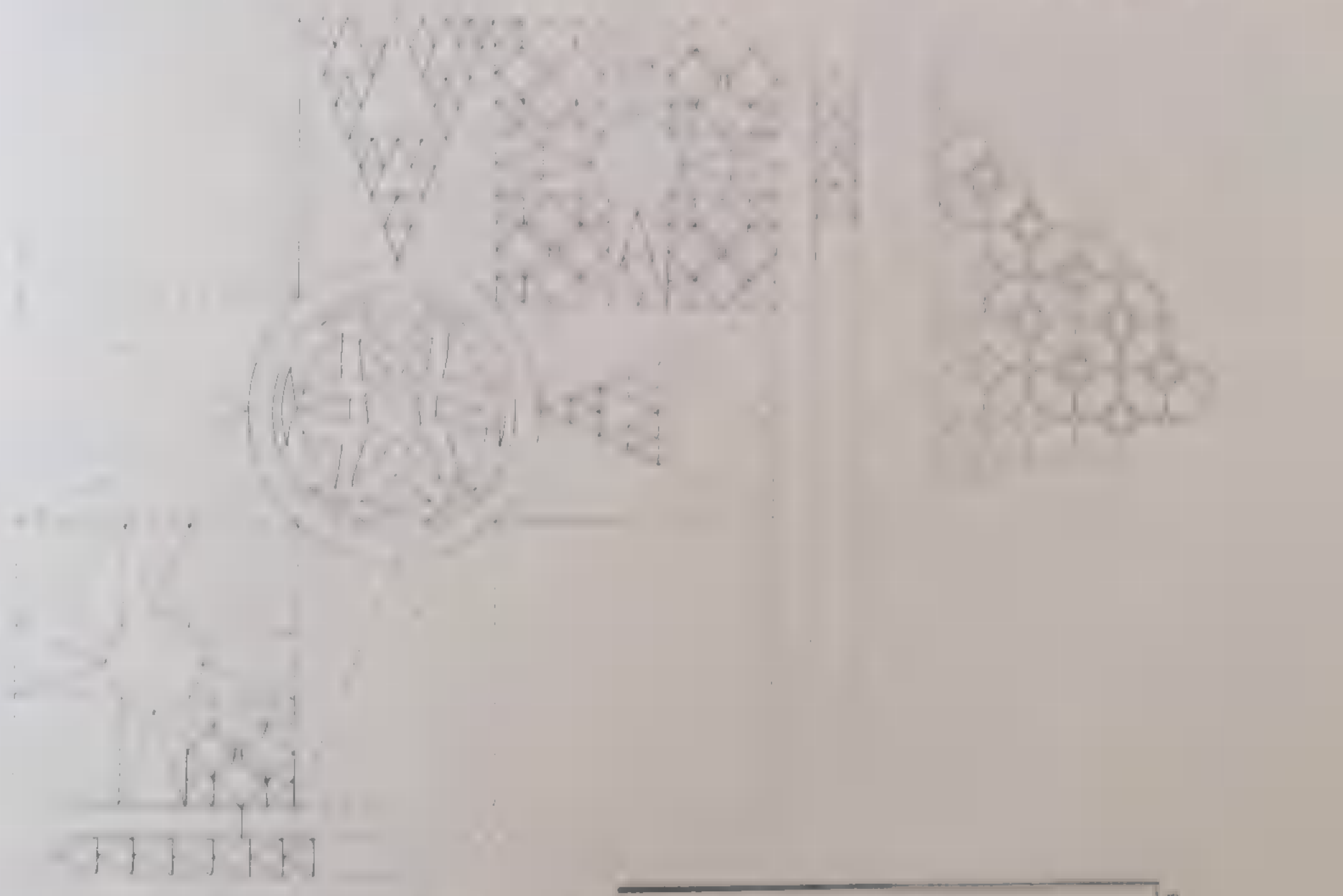

Fig. 199. Restitution des motifs en opus sectile dans l'angle SO du collatéral.

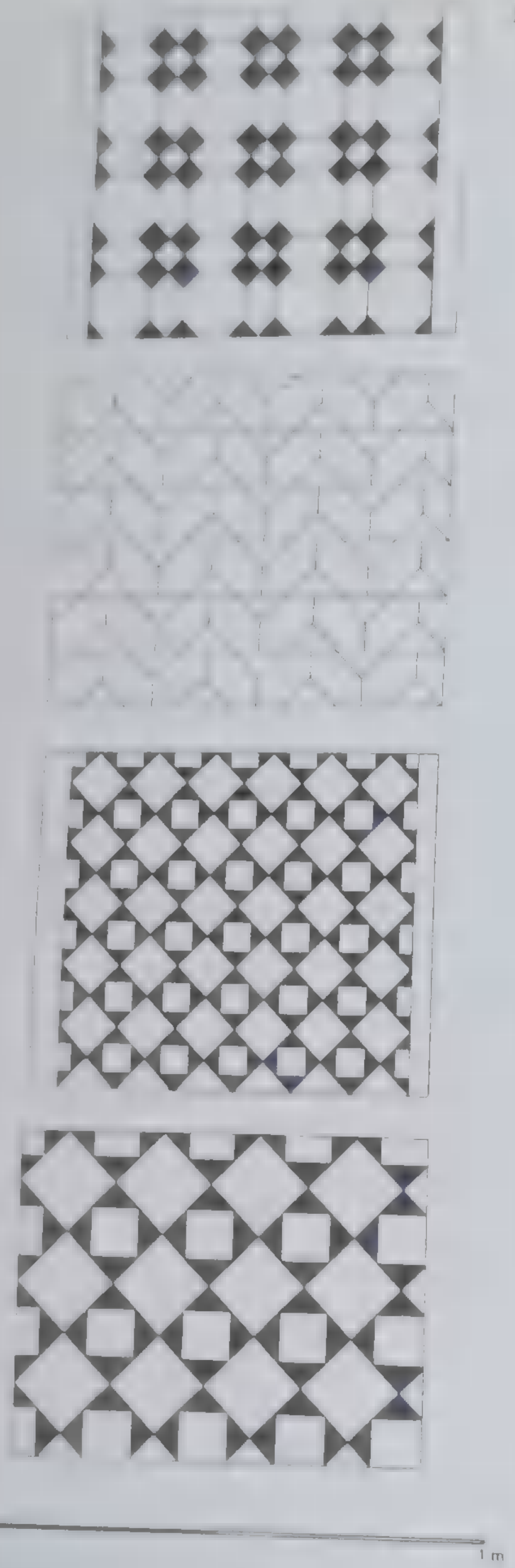

Fig. 200-203. Les motifs en opus sectile de la chapelle des reliques.

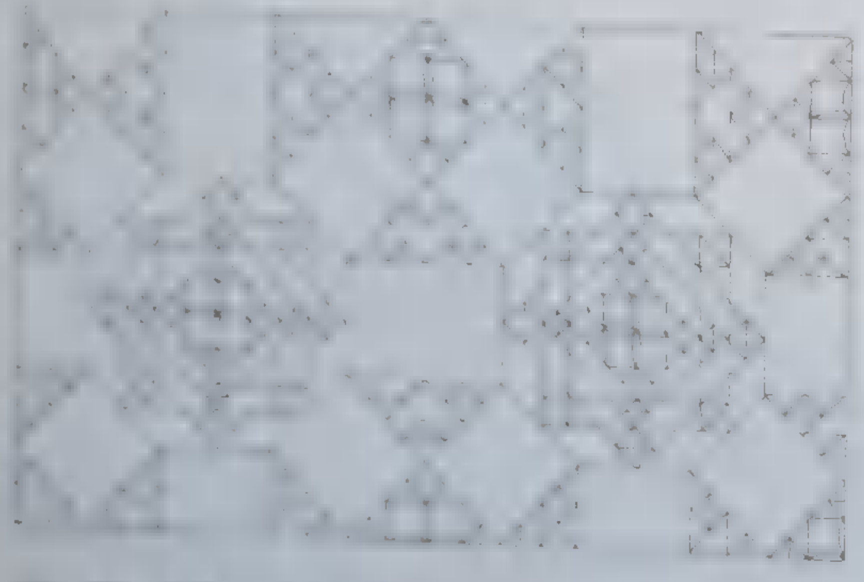

Fig. 204. Collatéral S.: motif en opus sectile conservé.

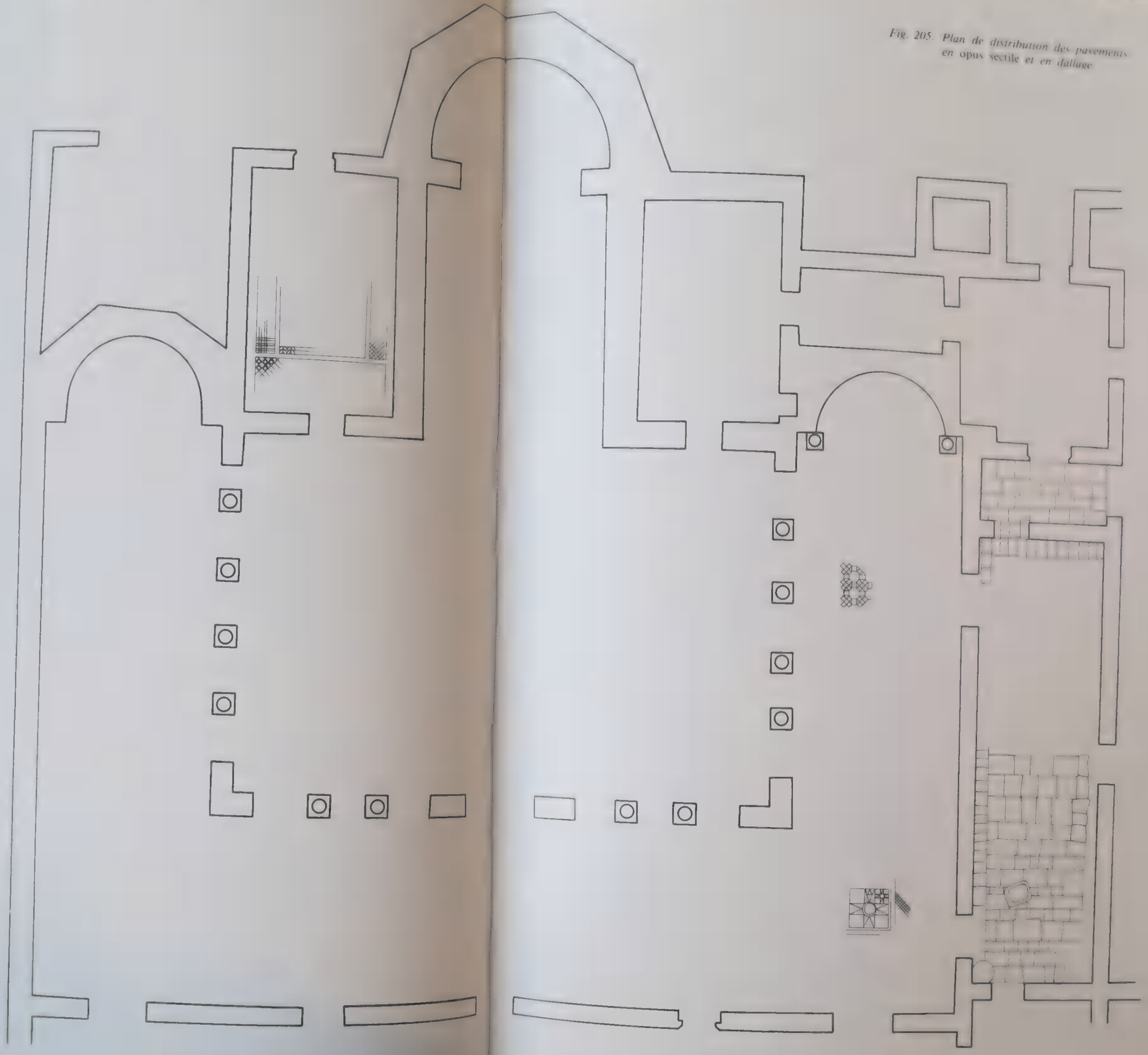

Fig. 205. Plan de distribution des pavements en opus sectile et en dallage.

[illegible] d'un anneau inscrivant un lacis de trois « 8 », [illegible] pour autant qu'on ait pu encore en juger, de [illegible] jaune ou blanc veiné de rose.

Ce panneau est voisin, au S, d'un autre : un *opus sectile* à quadrillage oblique de lignes d'octogones oblongs ; le petit carré sur la pointe en motif d'intersection est gris foncé ou noir. Les octogones oblongs sont blancs tandis que les carrés sur la pointe en intervalle sont gris et emboîtent un carré droit, blanc. La composition couvrante conservée au milieu du bas-côté S est dans « un coloris beaucoup plus chaud »[12] de jaunes et rouges.

Elle est constituée de plaquettes carrées de 15 cm de côté, et rectangulaires de 15 × 22 cm de côté, de losanges de 7,5 cm de côté, de fines baguettes en trapèze, de triangles de tout gabarit allant jusqu'à 2 cm de côté et enfin de deux éléments incurvés, des ovales et des carrés à deux côtés adjacents concaves, comme dans la composition SO.

Le schéma d'ensemble est basé sur la composition d'octogones et de croix adjacents, en oblique, déterminant des hexagones oblongs. Les hexagones sont formés par un rectangle central flanqué de deux triangles ornés d'une série de petits triangles superposés et adjacents, et les octogones sont ornés, dans la même bichromie vert/blanc, de deux étoiles de deux carrés emboîtés, avec un carré sur la pointe central. Celui-ci porte, comme le carré au centre des croix, un quatre-feuilles jaune ou rouge sur fond blanc. Les grands carrés et les rectangles sont dans des marbres variant du vert au rouge, en passant par le marron, le vert-et-marron et le rose saumon.

L'abside centrale a conservé des traces d'un dallage qui s'étendait, selon toute vraisemblance, dans toute l'abside et le chœur profond. Ce dernier date-t-il de la pose du *sectile* ? L'a-t-il précédé, placé dès les travaux d'agrandissement de l'église, ou bien est-il contemporain des dallages pavant l'ensemble de l'édifice en un dernier temps ? Rien ne s'oppose à sa contemporanéité avec l'*opus sectile*[13].

Datation

Les trois étapes de pavage précédant le dallage se succédèrent sans doute assez rapidement ; c'est-à-dire qu'elles purent voir le jour en moins d'un siècle. La première mosaïque de la chapelle des martyrs doit être placée assez tard dans le V^e s., alors que l'*opus sectile*, nous pourrons le constater, est d'un style qui ne doit pas être antérieur au dernier tiers du VI^e s.[14].

Style des mosaïques

Les familles de schémas géométriques représentées dans les deux phases du pavement de la chapelle des martyrs sont proches dans le temps. Les deux bordures en lacis se voient fréquemment, à partir du premier quart du V^e s.[15] ; dans l'état présent des découvertes, la seconde, autour du panneau figuré, est mieux représentée dans le S, à l'E du Jourdain[16], au VI^e et VII^e s. C'est le lacis aux nœuds d'Héraklès du grand panneau carré qui représente le schéma le moins usité de cet ensemble. On le trouve, au Liban, dans la nef de l'église de Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15) et dans le chœur en avancée de l'église de Zahrani (pl. h.-t. 18)[17]. Il apparaît aussi à Gerasa, dans l'Église Funéraire, encadré du même entrelacs de sinusoïdes et carrés qui, dans le bâtiment apaméen, forme la bordure du panneau figuré postérieur[18]. À Khaldé-Choueifat, le pavement le plus apparenté à mon avis, on retrouve également le remplissage de certains intervalles par de grosses fleurs rondes. C'est la présence de celles-ci, alternant avec des cercles plus ou moins lobés, plus ou moins floraux, qui donne de prime abord son aspect « plein V^e siècle » à ce panneau apaméen.

Ce dernier panneau semble, de ce fait, à peu de chose près contemporain du fond en semis du panneau figuré voisin. À Apamée même, on connaît déjà plusieurs exemples de pavements animaliers à fond en semis de boutons de rose, sans pose en écailles monochromes, comme c'est le cas également ici : les tapis du grand portique du *cardo maximus*[19] et, dans une résidence proche, un pavement avec un cerf, qui donna son nom à la

12. *Ibid.*, p. 45.
13. Qal'at Sem'ân, le Triconque de Resafe ou le Tétraconque de Séleucie offrent tous la même distribution, à savoir de l'*opus sectile* dans l'une ou l'autre partie de l'église, mais pas dans le sanctuaire dallé ; on pourrait multiplier les exemples dans ce sens, alors que l'usage constant [illegible] dans le sanctuaire et nulle part ailleurs, est nettement plus rare. Il y a là un ordre de constatation sur lequel je reviendrai plus loin. Remarquons en outre qu'à Korykos, en Cilicie, la cathédrale, comme l'église de Sainte Thècle à Meriamlik, ont de la mosaïque de marbre et de verre dans le sanctuaire, le *sectile* étant utilisé dans les nefs et dans les salles annexes.
14. Je reprends dans la chronologie proposée par M^{me} Napoleone-Lemaire et M. Balty, sauf sur le point de la première mosaïque du martyrium, que je considère plus récente que les années 415-420 proposées *ibid.*, p. 20.
15. La chaînette de carrés est comparée en effet, *ibid.*, p. 20-21, à celles de Heït, de l'Église des Prophètes, Apôtres et Martyrs de Gerasa et à celle de Khirbet 'Asida, mais trouve également, en s'en tenant à la Syrie, à Mezra'a el-'Oulia, dans l'Église Sud de Soughané, et à Halaoua, de bons parallèles. Le petit carré central, motif de remplissage qui s'est imposé d'emblée, est cependant parfois remplacé par une fantaisie, une rose à quatre pétales à Houad, et à Oum Hartaïne (où le lacis est en angles droits marqués) par une croix.
16. Pour cette chaînette en paire de sinusoïdes opposées et croisées avec une ligne de carrés sur la pointe, on trouve un parallèle dans une bordure de l'Église de Procope à Gerasa, relevé, en effet, par J.-Ch. Balty, *ibid.*, p. 68, mais à l'Église Funéraire et à l'Église sur la Synagogue de la même ville, on la retrouve aussi, la première datée par l'inscription devant le chœur de 530-531 de notre ère (voir F.M. Biebel, *Mosaics*, p. 318, 334 et pl. LXXVII, b). Dans l'église du quartier de Salayta à Madaba (B. van Elderen, *The Salayta District Church in Madaba. Preliminary Report*, dans *A.D.A.J.*, XVII, 1972, pl. IV-VI), elle est également utilisée, comme aussi dans les églises Sainte-Marie et Sainte-Sophie de Rihab, dont les inscriptions sont de 582/3 et de 605 ap. J.-C. (M. Piccirillo, *Chiese e mosaici, I*, pl. 52, 3 et 74, p. 68 et 83).
17. La comparaison avec Zahrani est celle que les fouilleurs préfèrent avancer (cf. J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 20 et n. 4). Elle permet en outre de mettre en évidence que l'exécution du lacis d'Apamée est plus maigre que nette, à la différence de celui de Zahrani ; c'est le seul de ces lacis où les brins comptent deux filets et non quatre ou cinq. D'autre part, la présence de rosettes et disques divers dans les intervalles nous place certainement dans le V^e s. déjà bien entamé, comme le remarque d'ailleurs aussi l'inventeur, qui renvoie à la petite étude consacrée à ces motifs par D. Levi, *A.M.P.*, p. 437-440.
18. F.M. Biebel, *op. cit.*, p. 334 et pl. LXXVII, b.
19. C. Dulière, *Portiques* ; voir les panneaux désignés sur le plan dépliant par les sigles A.1, B.1 et B.2, ainsi que le panneau au cerf, en B.9.

demeure[20]. C'est à ce dernier pavement que celui du martyrium s'apparente ; les boutons de fleurs sont alignés en superposition et aucun autre élément de décor ne s'y ajoute. L'alternance de fleurettes ouvertes et fermées, plus rare, se remarque également dans le bas-côté N de l'Église Sud de Haouarté, de 483/4 ap. J.-C. (pl. h.-t. 3). On ne peut hélas apprécier le rendu de l'animal dont il ne reste qu'une série de courbes en filets de couleurs en dégradé. De la fin du V^e s. au premier tiers du VI^e s., ces deux mosaïques semblent s'être suivies de près.

*Style de l'*opus sectile

Le pavement en *opus sectile* et *intarsia* est daté par les fouilleurs après 573[21]. Le manque de parallèles connus le rend difficile à situer stylistiquement et dans une chronologie absolue, mais il présente des caractéristiques auxquelles on peut assigner une place relative dans l'évolution de cet art, qui pourrait s'accorder avec une date proche du *terminus post quem* proposé. Le pavement du bas-côté présente un élément particulièrement intéressant sous la forme de ce médaillon à incrustations. Son motif en triple « 8 » est bien connu dans les pavements de mosaïque et dans le décor architectural ; ici même, il orne un des chapiteaux corinthiens à médaillon[22], rehaussé peut-être de couleurs à l'origine, comme les chapiteaux voisins. Les creux entre les lacis, on le sait, créent de forts effets d'ombre en contraste coloriste avec la lumière sur les surfaces. Ce type de motif se prête particulièrement bien à la technique de l'incrustation, et on le retrouvera utilisé systématiquement dans les reliefs en champlevé incrustés de pâtes de verre colorées de l'époque médio-byzantine[23]. Si le décor à incrustations est bien attesté également pour la période qui nous intéresse[24], nous ne connaissons toutefois pas de parallèle contemporain précis à l'utilisation qui est faite ici d'une dalle incrustée au centre d'une composition d'*opus sectile*[25]. Dans le pavement en *opus sectile* de la Villa de Yakto[26], on observe bien une plaque carrée et incrustée, mais ses larges bords et sa situation dans un angle, entre deux murs et deux panneaux à motifs géométriques différents, lui enlèvent tout effet et toute signification compositionnelle ; on a plutôt l'impression d'un remploi dans un coin. Ici par contre, toute la composition rayonne à partir de cette dalle en « marqueterie ». Elle constitue ainsi une des originalités de ce pavement. La date proposée par les fouilleurs dans le dernier quart du VI^e s. se vérifierait donc également par la voie de l'étude stylistique. En effet, l'*opus sectile* semble évoluer, à partir de la moitié du VI^e s., vers une miniaturisation de ses éléments, un emploi de plus en plus fréquent de plaquettes aux formes incurvées, et des encadrements en lignes de motifs en *sectile* et non plus en dalles seules. Ces caractéristiques sont celles du pavement de l'absidiole de Mar Gabriel de Qartmîn[27], et

20. J.-Ch. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 134-135. Dans la Maison du Cerf, la facture en larges bandes de couleur sur ce fond policé a dirigé vers une datation dans le VI^e s.
21. J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 69 et 89 : les traces d'incendie relevées dans le martyrium sur toute les mosaïques pourraient être mises en rapport « avec le sac-éclair infligé à Apamée par les cuirassiers d'Adaarmanès en 573, avant leur repli vers l'Euphrate ».
22. *Ibid.*, p. 51 et n. 7, et pl. XXX.
23. On trouve le même lacis de trois « 8 » incrusté de verre de couleur dans l'architrave d'iconostase découverte à Selçikler-Sebaste en Phrygie ; voir N. Firatli, *Uşak-Selçikler kazısı ve çevre arastırmaları 1961-1970*, dans *T.A.D.*, XIX, 2, 1970, fig. 26, p. 135, et sur une plaque dans un village voisin, Payamalanı, *ibid.*, fig. 57, p. 149. Le motif est utilisé, là comme ailleurs, comme équivalent de fleurons simples et autres motifs rayonnants ou en lacis.
24. La série la plus prestigieuse est sans doute celle provenant de Sainte-Polyeucte de Constantinople ; c'est sur fond d'améthystes aussi bien que de verre de couleur et de verre doré que les reliefs des colonnettes, plaques et chapiteaux se détachent (voir T.F. Mathews, *Early Churches*, pl. 49-50).
25. Même à l'époque médio-byzantine, on rencontre peu de dalles centrales incrustées ; une étoile monolithe est incrustée dans deux œillets d'entrelacs d'un panneau à l'entrée de Saint-Nicolas de Myra (Y. Demiriz, *Demre'deki Aziz Nikolaos Kilisesi — Die Nicolaos-Kirche zu Demre*, dans *T.A.D.*, XV/1, 1966, fig. 23) et dans le chœur de la Kalenderhane Camii d'Istamboul (voir C.L. Striker et D. Kuban, *Work at Kalenderhane Camii in Istanbul : Third and Fourth Preliminary Reports*, dans *D.O.P.*, 25, 1971, fig. 13, 15) deux grandes étoiles dans des panneaux symétriques conservent la trace d'une marqueterie savante dans leurs branches. Plusieurs petits fleurons polychromes sont sertis dans les écoinçons des panneaux de la nef médiévale de Sainte-Sophie d'Iznik (voir S. Eyice, *Two Mosaic Pavements from Bithynia*, dans *D.O.P.*, 17, 1963, fig. 3-4) ; [illegible] le triple « 8 » en lacis blanc au milieu d'un *sectile* à morceaux minuscules (*ibid.*, fig. 2-3). J'ajouterai une remarque : dans la basilique de Pomposa, la plaque centrale du panneau II est gravée d'une étoile à huit branches, un pis-aller sans doute, pour remplacer une incrustation véritable, pour laquelle on a peut-être hésité à sacrifier cette belle surface de marbre (voir H. Stern, dans *C.A.*, 18, 1968, fig. 14-15). C'est dans le même [illegible] qu'on peut lire les réparations effectuées tardivement dans la Cour de Marbre du gymnase de Sardes (voir G.M.A. Hanfmann, *Sardis* [illegible] *1971*, p. 90) : les panneaux d'*opus sectile* détériorés furent remplacés par de grandes plaques de marbre dans lesquelles on avait seulement gravé le décor à restaurer. Ce motif en étoile, dans son ensemble, ne connaît que de rares parallèles formels, la meilleure comparaison s'en trouve dans le pavement du *triclinium* (?) d'une riche demeure de chrétiens damascènes, de la mi-VI^e s. (A. Bounni et N. Saliby, dans *A.A.S.*, XIV, 1964, p. 166-176, fig. 1) : l'étoile centrale est un cercle dont rayonnent des paires de longs triangles rectangles, identique aux étoiles placées ici entre les couples de rayons, avec les mêmes carrés sur la pointe dans les carrés d'angle.
26. Voir J. Lassus, *Une villa*, p. 126 et fig. 47 : c'est une dalle, sculptée en champlevé d'un cercle inscrivant cinq ronds en croix auquel sont affrontés quatre peltes, dans une épaisse bordure ; les incrustations sont en marbre gris foncé dans le fond blanc. La dalle, comme bon nombre de celles utilisées pour le *sectile*, est probalement un remploi (*ibid.*, p. 125).
27. Publié dans E. Hawkins et M. Mundell, *The Mosaics of the Monastery*, dans *D.O.P.*, 27, 1973, p. 282 et 286, et fig. 47-49. Les auteurs ont voulu rattacher tout le décor du sanctuaire à la date de 512, à laquelle, d'après deux manuscrits syriaques, l'empereur Anastase aurait commissionné la construction de l'église principale du monastère, *ibid.*, p. 280. Toutefois le grand monastère monophysite ne constituait pas, à mon avis, un centre artistique plus important et plus influent qu'Apamée, et il est peu probable que dans cette petite abside, on ait un pavement d'un style absolument d'avant-garde par rapport aux autres *opera sectilia* des débuts du siècle. Je considère que ce pavement fait partie d'une série assez homogène dont les caractéristiques sont celles que j'énonçais plus haut, et qui se situe après le milieu du VI^e s. La comparaison faite (*ibid.*, p. 286) avec le *sectile* de l'Église à atrium, et qui porte sur le motif du carré frappé d'une croix de quatre fuseaux entre des carrés sur la pointe, mettait déjà en évidence la parenté de ces deux pavements. Voir également dans ce sens F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, n. 640. Ce motif est d'ailleurs caractéristique de la génération de pavements que je viens d'évoquer ; outre Apamée et Qartmîn, on peut le signaler dans la basilique Saint-Épiphane de Salamine de Chypre (non encore reproduit) et à Ayios Philon à Rizokarpaso, dans la même île ; voir en dernier lieu l'étude d'ensemble de J. du Plat Taylor et A.H.S. Megaw, *Excavations at Ayios Philon, the Ancient Carpasia*, dans *Annual Rep. Dept. Antiq. Cyprus*, 1981, p. 209-250, pl. XXXVII-XLIV. Des vingt-deux motifs différents de l'*opus sectile* du complexe baptismal, le plus fin est un magnifique bouclier de carrés dentelés et de carrés sur la pointe dans la salle principale (*ibid.*, pl. XLIII).

Fig. 206. Absidiole à l'extrémité du collatéral N, vue du SE.

Fig. 207. Absidiole à l'extrémité du collatéral N, vue du S.

Fig. 208. Chapelle des reliques : le reliquaire « des saints Côme et Damien et des autres saints » en place lors de sa découverte.

déjà, vers le milieu du siècle, de la plupart des pavements de la Campanopetra de Salamine de Chypre[28], comme de plusieurs salles du complexe de Saint-Philon à Rizokarpaso, également à Chypre[29]. Une élégance particulière consiste, à Apamée, en l'intercalage de grandes plaques lisses, triangulaires ou quadrangulaires, dans la fine marqueterie. Nous avons déjà là en germe la plupart des éléments, les grands entrelacs exceptés, qui constitueront les *opus sectile* médiévaux et les célèbres « cosmatesques ».

Le dallage de la dernière époque est un phénomène que nous connaissons également dans un stade avancé ou ultime d'autres édifices, comme la Cathédrale de l'Est, ou Qalaʿat Semʿân.

Organisation liturgique et programme

Nous ne nous attarderons pas sur ce que l'on peut conclure, du point de vue de la liturgie, de la forme en « U » du collatéral continu, dans la seconde phase du bâtiment ; M. Lassus la caractérise comme « un schéma fonctionnel qui paraît propre au déroulement des processions »[30]. Soulignons que le collatéral part, au N, du martyrium annexe, dont l'arc d'abside s'ouvre tout grand sur lui, à la différence du martyrium principal dans la sacristie, qui est fermé par une porte. Un chancel bas, auquel succéda une fermeture plus en hauteur, matérialisée par des voiles tendus entre les montants de l'arc et une colonne centrale[31] (fig. 206-207), donne un caractère théâtral à cette abside. D'autre part, MM. Balty et Lassus ont souligné les traits exceptionnels du plan, son dessin court et barlong notamment, et ceux par lesquels — chapelle des martyrs au N, présence probable de tribunes, sanctuaire profond, présence du synthronon et enfin importance de l'atrium — il caractérise le plan des églises de l'Apamène[32].

On pourrait être quelque peu déçu en constatant que le programme ambitieux de construction de la grande église à collatéral tournant ne fut pas accompagné, dès l'origine, par la magnificence d'un pavement en incrustations, et s'en tint encore, au moins en partie, à la tradition du pavement en mosaïque. Nous remarquerons cependant que la nouvelle vague de l'*opus sectile* s'imposa avec assez de force pour éliminer à peu près toute trace de pavement antérieur. Je pense que la raison pour laquelle le martyrium seul conserva une partie de son premier pavement, abîmé par l'incendie, tient à la difficulté de déplacer les « meubles » en pierre que sont les reliquaires. Le niveau existant, même endommagé, put servir immédiatement de base, inégale mais stable, au nouveau pavage. Il eût été intéressant de savoir, par ailleurs, comment se présentait le pavement de *sectile* sous les reliquaires. Nous n'en connaissons encore aucun et il me semble que des dalles lisses eussent été les plus indiquées en ces endroits, par analogie avec les petits tapis neutres en mosaïque. Il est en effet évident que le schéma d'organisation de la mosaïque du second état du martyrium eût pu, en l'absence de tout fragment de reliquaire, indiquer à lui seul la fonction de cette salle. Cette intéressante fragmentation de la surface en carpettes simples, espaces vides pour ainsi dire, soit très grossiers, soit unis, entre ou autour de l'un ou l'autre petit tapis soigné et séduisant, est en effet caractéristique des pavements des chapelles des martyrs ; ce fut le cas ici, comme à Brâd (fig. 17), à Mezraʿa el-ʿOulia (fig. 157) et à Jéradé (fig. 123).

Encore une remarque à propos du motif étoilé dans l'angle SO du bas-côté tournant : cet ornement rayonnant est fréquent[33] au point de rencontre ou de départ d'axes de circulation ; c'est un point qui focalise les lignes de l'architecture, matérialise l'animation du bâtiment par les fidèles et dessine leurs mouvements, tout comme il localise certains actes et acteurs de la liturgie[34].

Encore plus que la Cathédrale de l'Est, toute proche, cette église porte, enfin, la trace de siècles de survie d'une communauté peu florissante ; les renforcements successifs, tardifs et peu élégants que confinent les murs, les sépultures installées dans le périmètre même de la basilique qui devint le centre d'une nécropole s'étendant dans les rues mitoyennes, désaffectées et comblées, nous laissent l'image, non plus d'un large complexe abondamment orné et visité au cœur de la ville, mais d'une bâtisse à demi-ruinée, abritant encore quelques reliques estimées dans un quartier délaissé[35].

28. Voir notamment V. Karagheorghis, *Chronique des fouilles à Chypre en 1969*, dans *B.C.H.*, 94, 1970, fig. 123-124.
29. Voir plus haut, n. 27.
30. J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 21 ; à propos de ces processions, voir p. 525 sv.
31. Cette colonne, venue se poser en un second temps sur la rainure du chancel continu qu'elle coupa n'est pas un exemple unique ; un même rythme de supports orne la baie du martyrium de l'église n° 3 d'Oum el-Khalakhil (voir p. 163 et 192).
32. Voir p. 493 sv.

33. Ce motif précis connaît quelques parallèles dont les plus étroits sont, à Damas (voir n. 25) l'étoile au centre du *triclinium* (?) de la demeure de la rue des Omeyyades et une autre, à 8 pointes en triangle isocèle, au centre du vestibule ouvrant vers 4 directions opposées dans la même maison. On peut évoquer également l'étoile, en *sectile* plus simple et se rattachant à un autre style, à l'entrée de la chapelle de la nécropole de Tyr (voir M. Chéhab, *Tyr*, Beyrouth, 1969, pl. VIII) ; la dynamique et la fonction de ces étoiles sont celles aussi des compositions en boucliers. Ces dernières, fréquentes en *opus sectile* comme en mosaïque, remplissent le même double rôle de marques (rôle centripète) et de plaques tournantes (rôle centrifuge) ; dans le collatéral tournant oriental de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (p. 208) elle revêt cette double signification, tout comme devant le seuil de l'exonarthex de l'Église Funéraire de Korykos (E. Herzfeld et S. Guyer, *M.A.M.A.*, II, fig. 130, face à la p. 126) et comme aussi au centre de la salle cruciforme de la Villa de Yakto. Ici également on peut penser à un signal d'arrêt dans les processions et non seulement à une façon décorative de marquer le point de rencontre des deux axes collatéraux.
34. C'est une remarque que l'on peut faire à propos du motif circulaire au pied des marches menant à l'abside centrale à Qalaʿat Semʿân, et encore à propos de celui placé devant la niche-reliquaire de la Cathédrale de l'Est : le motif marque un arrêt sur un axe cérémoniel essentiel. Au XIe s., sans doute, dans la Kalenderhane Camii d'Istamboul, les deux étoiles dans le bêma du sanctuaire, à droite et à gauche, pourraient selon une même tradition désigner la place de deux moments importants du cérémoniel ou plutôt celle de deux groupes d'acteurs importants, dans ce cas, à mon avis, celle des deux chœurs (voir n. 25).
35. Voir J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 90-110, 134.

QALAʿAT SEMʿÂN

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NJ-37-I-2d, « Jabal es-Smane ». Lat. : 36°20′ ; long. : 36°50′5″ ; R. Dussaud, *Topographie*, carte XII, B.3 ; G. Tchalenko, *Villages*, III, carte 1, F.IV, 9.

Bibl. : Th.I. Uspenski, *Architecture ancienne*, p. 155-159, fig. 58, pl. 33 ; D. Krencker et R. Naumann, *Die Wallfahrtskirche des Simeon Stylites in Kalaʿat Simaʿan. Bericht über Untersuchungen und Grabungen im Frühjahr 1938*, dans *Abh.Preuss.Akad.Wiss., Phil.-hist.Kl.*, 4, 1938 (Berlin, 1939), p. 1-32, 30 pl. ; H. Lietzmann, *apud* D. Krencker et R. Naumann, *op. cit.*, p. 27, pl. 23 ; B. Meissner, *Eine griechisch-syrische Bilingue aus Qalʿat Simʿan*, dans *Z.D.M.G.*, 94, 1940, p. 372-374 et pl. ; E. Littmann, *Zu den Inschriften von Qalʿat Simʿân*, dans *Z.D.M.G.*, 95, 1941, p. 311-316 ; R. Naumann, *Mosaik- und Marmorplattenböden in Kalʿat Simʿân und Pirun*, dans *A.A.*, 57, 1942, col. 19-46, fig. 1-9 ; J. Obermann, *A Composite Inscription from the Church of St. Simeon the Stylite*, dans *J.N.E.S.*, V, 1946, p. 73-82 ; G. Tchalenko, *Villages*, p. 223-276 et *passim* ; M. Restle, *RbK*, III, 22, 1976, col. 853-902, *s.v. Kalaat Seman* ; J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *Travaux récents au sanctuaire syrien de saint Syméon le Stylite (Qalʿat Semʿan)*, dans *C.R.A.I.*, avril-juin 1983, p. 335-372, 37 fig.

La mission russe de 1902 menée par Th.I. Uspenski lança une tranchée E-O, à partir d'un point situé peu avant la première marche du chœur, jusqu'à la paroi de la grande abside orientale, et retrouva le pavement d'*opus sectile* de la nef centrale E. La mission allemande de D. Krencker dégagea en 1938 toute la nef centrale E et la plus grande partie de l'octogone et fit une série de sondages dans l'édifice. Elle retrouva ainsi un pavement d'*opus sectile* et des restes de mosaïques de pavement dans l'aile E, le dallage et des fragments de mosaïque dans l'octogone. Les trois autres nefs furent partiellement dégagées pour être restaurées, quant à leurs murs, par les soins de M. Tchalenko, au cours de ses travaux entre 1936 et 1942, en même temps que le grand portail S ; ceci lui permit de remarquer, sporadiquement, les pavements dans les ailes N, E et S et dans l'octogone. Cependant, il ne put faire des sondages assez importants pour retrouver le pavement d'origine. A la fin des années 70, le service de restauration de la Direction des antiquités et des musées pratiqua une coupe en travers du bas-côté N de la basilique occidentale. Au cours des missions dirigées par M. Sodini en 1980 et 1981, une partie du dallage de l'octogone, au SSE de la colonne, fut soulevé pour étudier les vestiges sous-jacents.

Ce qu'on a retrouvé des pavements est resté sur place. Dans la nef centrale orientale, le pavement en *opus sectile* semble encore assez bien conservé, bien qu'il porte les traces d'un incendie important. L'inscription mosaïquée a été recouverte d'asphalte pour le transport mais est toujours *in situ*. Le restant du pavement de *sectile* et de mosaïque est recouvert d'une couche de sable fin, ce qui est aussi le cas des fragments subsistant dans le bas-côté S, dans l'abside méridionale, et les conques SE et SO de l'octogone. Les restes de mosaïque et d'*opus sectile* repérés dans les ailes N et S n'ont jamais été dégagés en entier.

Les dallages calcaire de l'octogone[1] et de l'aile occidentale ne sont que moyennement bien conservés.

L'édifice

L'édifice se compose d'un grand octogone central, au milieu duquel s'élevait la colonne de saint Syméon le

1. Voir J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *Travaux*, p. 329-345. Tous les renseignements non fournis par les publications précitées ont été communiqués oralement par Georges Tchalenko. Je lui resterai particulièrement reconnaissante de m'avoir fait part de ses remarques et observations nées directement sur le terrain.

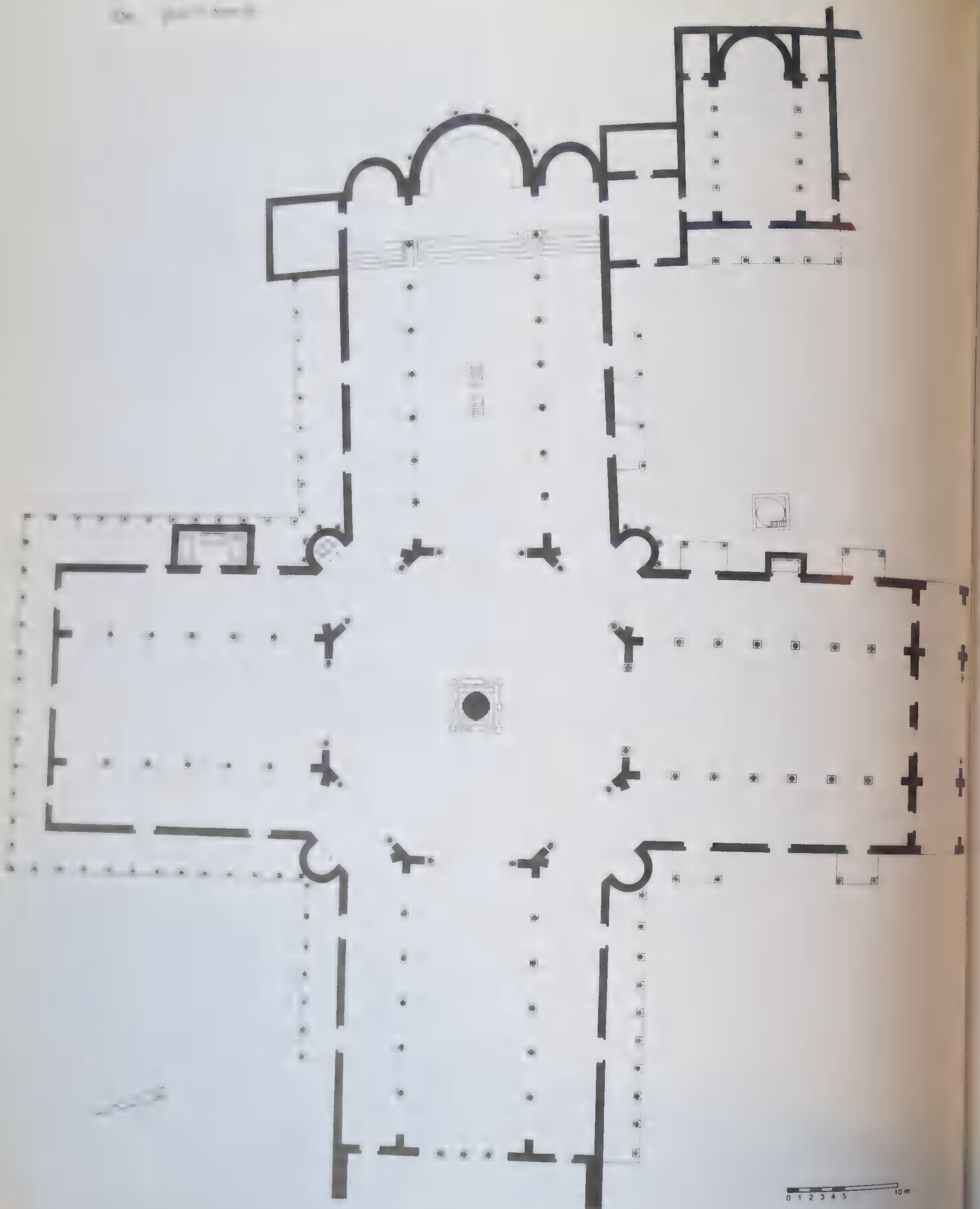

Fig. 209. Plan d'ensemble de l'église cruciforme.

Stylite, mort en 459 de notre ère. Les côtés N, S, E et O[2] s'ouvrent par un large arc sur des salles basilicales, chacune à trois nefs séparées par des colonnades. Les quatre autres côtés sont pourvus d'exèdres se terminant par une absidiole ou niche. Le bras S est précédé d'un narthex et d'un triple portail qui souligne l'importance de cet axe, celui de l'entrée principale. Le bras O est le plus court. La basilique E soigneusement orientée se termine par trois absides, dont celle du centre à un synthronon, en haut d'une estrade de cinq degrés. Elle constitue à elle seule une basilique de type courant[3]. L'édifice appartient à un groupe de bâtiments comprenant des édifices conventuels et un grand baptistère à basilique attenante. Il fut terminé vers la fin du Ve s.[4].

L'organisation et l'aspect de l'intérieur du monument évoluèrent sensiblement au cours de sa période d'utilisation par le culte. Une deuxième phase de travaux dut comporter l'installation de l'ambon, du type « en pont » à deux volées de marches de part et d'autre d'une plate-forme centrale, au centre de la nef principale E. À la même époque durent intervenir une opération de placage de marbre sur les murs de la basilique orientale[5] et de l'octogone, le pavage de la nef principale orientale en *opus sectile* et l'extension du podium du chœur en direction de l'O[6]. C'est à cette époque, ou peu après, qu'on pense que la basilique orientale fut séparée de l'octogone par une paroi de bois fermant le grand arc et les bas-côtés[7]. Elle brûla sans doute par après, comme l'indiquent des traces d'incendie dans le pavement, dessinant des traînées allongées[8]. Elle fut remplacée par un mur de pierres de taille érigé entre l'octogone et la basilique E[9]. Après un remaniement complet, cette aile E se trouva reliée à l'octogone par l'intermédiaire d'un narthex.

2. Ou plutôt NNE, SSO, ESE et ONO ; les trois basiliques N, O et S sont légèrement déviées par rapport aux points cardinaux, mais celle de l'E a été redressée et impeccablement orientée.
3. Elle fut d'ailleurs transformée en église indépendante au Xe s. ; des murs épais et des montants furent posés sur les pavements anciens pour la séparer des autres nefs (voir ci-dessous).
4. G. Tchalenko, *Villages*, I, p. 240 : vers 490 ap. J.-C.
5. Voir D. Krencker et R. Naumann, *Die Wallfahrtskirche*, p. 24-25.
6. Des vestiges des mosaïques qui subsistent du premier état sont conservés sous la marche inférieure, en dalles de pierre, qui servit à agrandir le chœur. Les mosaïques étant exactement de niveau avec l'*opus sectile*, qui s'arrête devant la marche, on dut les enlever là où elles furent remplacées par le *sectile*. Ce fut certainement une entreprise de démolition d'envergure dont on accepterait difficilement l'hypothèse (donnée par N. Naumann, *Mosaik*, p. 35) si on ne savait pas qu'un pavement de *sectile* a besoin de sous-couches profondes, les plaques étant d'épaisseurs inégales. Pour une mosaïque, on n'enlève pas la couche du pavement précédent s'il constitue une surface encore à peu près continue, parce que l'enlever est un gros ouvrage, mais surtout parce que la mosaïque ancienne constitue une sous-couche stable et bien plane.
7. D. Krencker et R. Naumann, *op. cit.*, *passim* ; selon ces auteurs, ceci se passa encore dans la première moitié du VIe s., sans relation particulière avec un événement précis.
8. Conséquence d'un incendie isolé, ou plutôt du grand incendie dont les traces ont été repérées partout dans l'octogone et autour, y compris dans les bâtiments médiévaux ? La question est reprise en dernier lieu par J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 340-342 : entre la moitié du VIe s. et le début du XIe s., les textes connus relatent tout un ensemble de catastrophes sur le site et, pour l'instant, rien ne permet de trancher en faveur de l'une d'elles pour expliquer les traces laissées dans le pavement d'*opus sectile*.
9. Mur qui se différencie notamment des autres par l'absence de décor en plaques de marbre. Nous ne pouvons que supposer un décor peint, peut-être à motifs de faux marbre pour rester en harmonie avec le reste de la salle.

Fig. 210. La cuve du baptistère

Les pavements

Les pavements en mosaïque sont les plus anciens du bâtiment. À l'origine, les nefs de l'aile orientale ainsi que les trois absides étaient mosaïquées. Des fragments en sont conservés autour de l'octogone, devant le piédroit E de la niche SE et dans la niche NE.

Il semble que l'aile N ait été également pourvue d'un pavement de mosaïque, qui fut recouvert par un *opus sectile* posé 18 cm plus haut. La cuve du baptistère également était pavée de mosaïque dans le fond[10].

Dans les exèdres et niches de l'octogone, les cubes ont 1 cm de côté en moyenne. Un très petit fragment est conservé immédiatement devant le piédroit oriental de la niche d'angle SE. On peut y reconnaître un entrelacs à deux brins qui sert de motif de bordure et qui forme un angle droit. Ce dernier détail est d'un intérêt particulier, car il permet de proposer une restitution pour l'ensemble du tapis de cette exèdre. Elle est elle-même en forme de trapèze isocèle, mais la bordure détermine, à l'intérieur de ce trapèze, un rectangle, dessiné par les deux hauteurs et le petit côté du trapèze.

Le pavement de l'intérieur de la niche NE, qui contenait un reliquaire à huile, est en partie conservé (moitié N) : un raccord blanc d'environ 10 cm de largeur en cubes bien parallèles à la courbure de la niche entoure une bordure faite d'une ligne de postes et d'un simple filet. Le champ, semi-circulaire, est une composition monochrome d'écailles ornées chacune d'un bouton de rose, en rouge, rose et noir[11].

10. Composition monochrome d'écailles, avec boutons de rose : voir S. Saouaf, *Six tournées touristiques aux alentours d'Alep*, Alep, 1967, fig. 86.
11. Évoquée également par J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 183.

Pour ce qui est de l'octogone lui-même on n'y a pas trouvé de trace évidente du pavement original[12]. Qu'il ait été exécuté selon une technique différente de celle de la mosaïque des quatre exèdres et niches ne serait pas étonnant : l'unité architecturale — une nef, une abside, un entrecolonnement, une exèdre, un octogone ou un carré central — détermine l'étendue du revêtement de sol ; il n'y a découpage dans les pavements (et la technique utilisée) que s'il y a découpage dans l'espace architectural. Est-il possible d'imaginer qu'on ait prévu une absence de revêtement de sol dans le somptueux édifice couvert original ?[13] Ce ne l'eût été, à mon avis, que si on avait laissé la terre et le roc vierge autour de la colonne, ceux-ci ayant pris valeur de relique du fait que le saint vivait à leur aplomb[14]. Or les sondages pratiqués dans l'octogone[15] ont montré que le rocher en cet emplacement même avait été entaillé et utilisé comme carrière ; le sol original, contemporain du saint sur sa colonne, aurait donc été supprimé. Il ne reste, dès lors, aucune raison pour ne pas restituer un dallage autour de la colonne, dès le premier état du bâtiment, dallage qu'il fallut renouveler, sans doute à plusieurs reprises, au cours des siècles[16].

Basilique orientale. Les cubes de 0,7 à 1 cm de côté ont des angles nets, et une surface lisse ; bien conservés, ils indiquent sans doute la brièveté de la période d'utilisation. Posé dans une couche de mortier (une seule ?) étendue sur le rocher soigneusement égalisé. Couleurs : blanc, noir, rouges, rose, plusieurs verts, jaune. Dans la nef centrale, un seul fragment est conservé tout à fait à l'E, à l'endroit où une marche adventice est venue recouvrir la mosaïque et empêcha sa destruction[17]. Il s'agit d'un fragment de l'extrémité orientale d'un tapis, où l'on voit fort bien le raccord précédant un cadre en entrelacs à deux brins.

Ensuite le champ, ou bien une bordure plus large, s'amorce sous la forme d'un méandre en câble et d'un panneau dont un angle aigu est visible. Si ce fragment appartenait à un champ, on doit le reconstituer comme une composition de méandres posés en oblique, ou de méandres de svastikas ou en pannetons de clé losangés et

12. Seule de la « terre battue avec par endroits du calcaire broyé » (enduit désagrégé ?) fut trouvée, sous le hérisson de pierrailles, de sable, de tesselles de verre brûlé et de tessons de céramique, sur lequel repose le dallage supérieur (voir plus loin), d'après J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 342. Aucun vestige de mosaïque n'a d'ailleurs jamais été aperçu dans l'octogone inscrit dans les huit piliers d'angle (voir D. Krencker, *op. cit.*, pl. I : les mosaïques sont indiquées par les groupes de quatre points) bien que J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 342 et 343, parlent de mosaïque « dans la partie est du déambulatoire » mais sans autre détail.
13. Les restitutions proposées par J.-L. Biscop et J.-P. Sodini (*op. cit.*) qui reposent sur un nouvel examen des blocs disponibles, sur leur sondage dans l'octogone et sur les découvertes antérieures, sont tout à fait convaincantes ; elles apportent une certitude en particulier sur le point de la couverture originale de l'octogone par un toit en charpente à huit pans.
14. Voir la vie grecque de Syméon Stylite l'Ancien (M. Lietzmann, *Das Leben des heiligen Symeon Stylites* (*T.U.*, 32), Leipzig, 1908, p. 40, 14). La poussière au pied de la colonne de Syméon le Jeune servit régulièrement de relique et de remède miraculeux universel ; les pratiques des deux stylites en cette matière étaient les mêmes (voir H. Delehaye, *Les recueils antiques de miracles des saints*, dans *Anal.Boll.*, 43, 1925, p. 17, 74, 309 sv., 319 sv. ; H. Delehaye, *Les saints stylites*, Bruxelles, 1962, p. CLXXIV ; P. Van den Ven, *La Vie*, 49, 64, 76, 148, 152, 163, 214, 227). « La terre du saint » fut un instrument de guérison dont on aurait bien pu garder l'accès libre, après sa mort et la construction de son martyrium. Plus tard seulement, sans doute après que les derniers moines eurent quitté le site, ce sont des éclats du fût même de la colonne qui furent emportés en guise de relique-remède (voir p. 234 sv. et, en dernier lieu, J. Nasrallah, *Le couvent de Saint Syméon l'Alépin*, dans *Parole de l'Orient*, 1, 1970, p. 343).
15. J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 337-345, en partic. p. 344-345 : une série de dalles a été soulevée sur un rayon SSE entre la colonne et le pilier d'angle n° 4 de l'octogone (selon la numérotation de D. Krencker et R. Naumann, *op. cit.*).
16. Voir plus loin, p. 232-234.
17. R. Naumann, *Mosaik*, fig. 2, p. 23-24 : c'est le fragment « C » du plan.

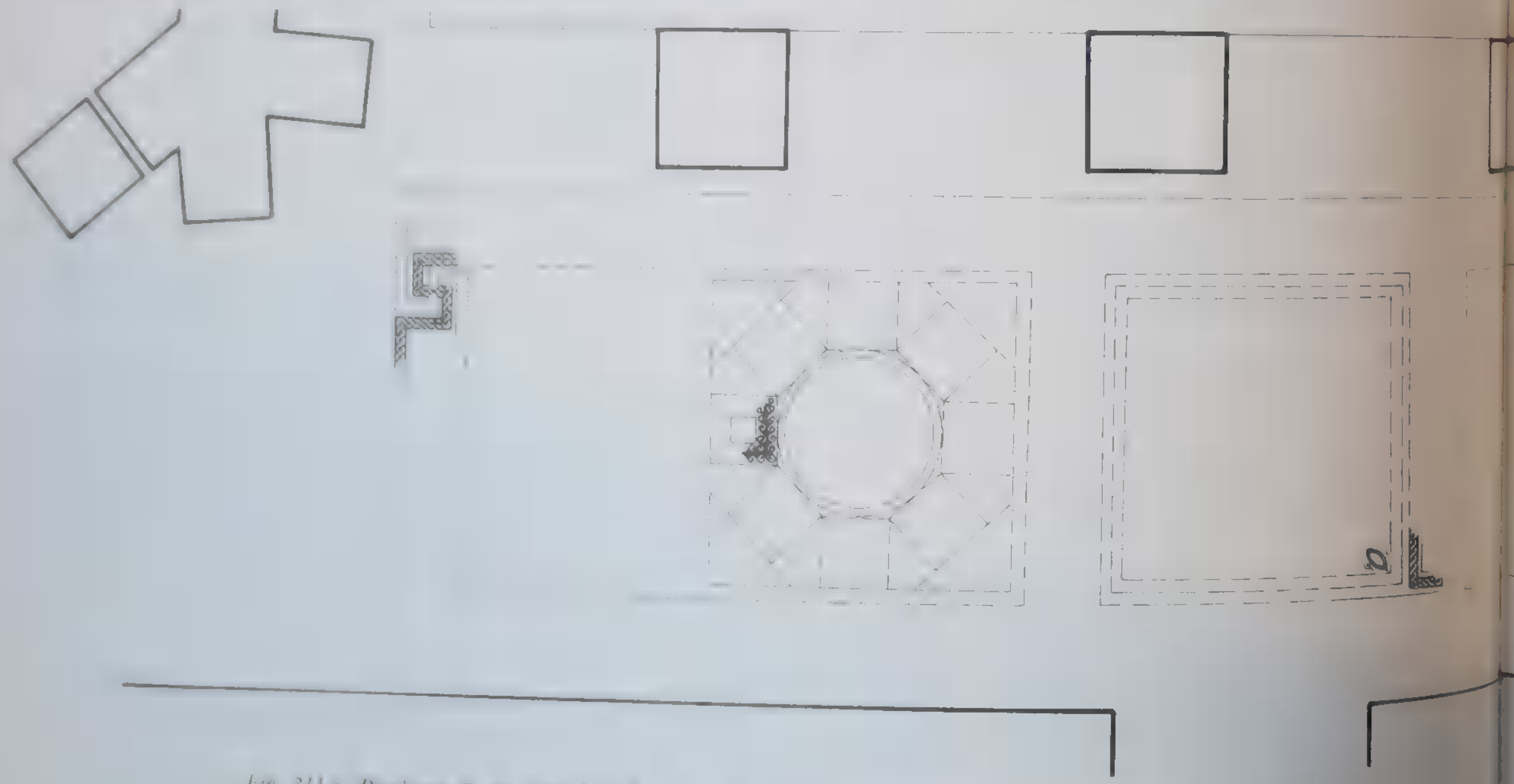

Fig. 211 a. Basilique E, le collatéral S : plan de restitution des pavements de mosaïque.

losanges, ou comme quelque autre composition de méandres formant, par exemple, des octogones. Si c'est un vestige de la bordure, on peut y reconnaître un méandre losangé avec trapèzes, triangles ou carrés sur la pointe, ou un méandre de svastikas sur la pointe.

Dans le bas-côté N[18], des restes de deux niveaux de pavement seraient conservés : un pavement supérieur en *opus sectile* et, assez loin en dessous de lui, la mosaïque. La séquence de la nef centrale se retrouverait donc dans la nef latérale gauche.

Le bas-côté S a conservé assez de fragments de pavement de mosaïque pour qu'on puisse identifier l'ensemble du motif.

Cubes : 0,7 à 1 cm. Couleurs : verts clair et sombre, rouges clair et sombre, blanc, jaunes, rose, noir. Pose comme dans la nef centrale. Les cubes sont tous très usés : surface arrondie, joints quasiment vides de mortier ; la mosaïque a été utilisée longuement, ce qui, de toute évidence, est confirmé par l'état fragmentaire du pavement dans son ensemble.

Le fragment le plus à l'E[19] contient l'amorce des différents champs : ce sont trois bandes à double retour dont la plus septentrionale (à gauche, c'est-à-dire le plus près de la nef) fait sans doute partie d'un tapis d'entrecolonnement. Il s'agit d'une ligne de nœuds d'Héraklès en entrelacs ; les retours NE et SE conservés permettent d'y reconnaître l'encadrement d'un panneau. Plus vers le S, la surface présente deux bandes, un câble et une tresse à deux brins, formant un méandre de svastikas tournant à droite de carrés (ou de rectangles) contenant des motifs en arc-en-ciel[20] et en entrelacs[21]. Ce méandre formait bordure le long des limites N, S, E et O du bas-côté, mais départagea également la surface du champ en une série de panneaux carrés ou rectangulaires. Les fragments conservés nous donnent donc les éléments suivants (fig. 211) : à 2 m à l'E de l'entrée du bas-côté[22] se situe la bordure en méandre, puis à 5 m les vestiges[23] de ce qui devait être le décor d'un panneau carré, un octogone étoilé, inscrivant un cercle. Un des huit carrés le flanquant a une bordure en double ligne de postes opposées et contient un motif traité en arc-en-ciel, l'autre a un cadre en filets de couleur. Le fragment conservé à 11 m de l'entrée[24] conserve l'angle d'un panneau avec un motif d'écoinçon, mi-végétal mi-orfèvre, en cabochon ovale flanqué de volutes. On peut restituer un tableau circulaire au centre du panneau. Enfin, le grand fragment, à quelque 6 m avant l'extrémité du bas-côté, conserve les bords de deux panneaux, l'un certainement carré, frappé d'un bouclier de triangles avec un motif semi-végétal en écoinçon, l'autre avec une sorte de rameau de feuillage très découpé en écoinçon. Ainsi chaque grand panneau contenait-il un motif différent. Pour ce schéma organisateur le parallèle le plus étroit, bien qu'assez éloigné dans l'espace, se trouve dans le bas-côté S de l'église de Khaldé-Choueifat (pl. h. t. 15). La parenté du schéma et des dates des deux ensembles permet de restituer ici aussi des figurations animales au centre des panneaux. La bordure, de son côté, se retrouve dans l'église du couvent S de Deir Sem'ân, où apparaissent également des éléments figurés, végétaux tout au moins, dans les panneaux intermédiaires (fig. 32)[25].

18. Pour ce bas-côté N, nous possédons l'information orale de G. Tchalenko.
19. Désigné par la lettre « B » par R. Naumann, *op. cit.*, fig. 2, p. 23-24.
20. Fragments « D », « E » et « I » sur le plan de R. Naumann, *ibid.*
21. Fragment « B », *ibid.*
22. En « E » sur le plan de R. Naumann, *ibid.*
23. En « G » sur le plan de R. Naumann, *ibid.*
24. Fragment « F » sur le plan de R. Naumann, *ibid.*
25. Voir p. 59.

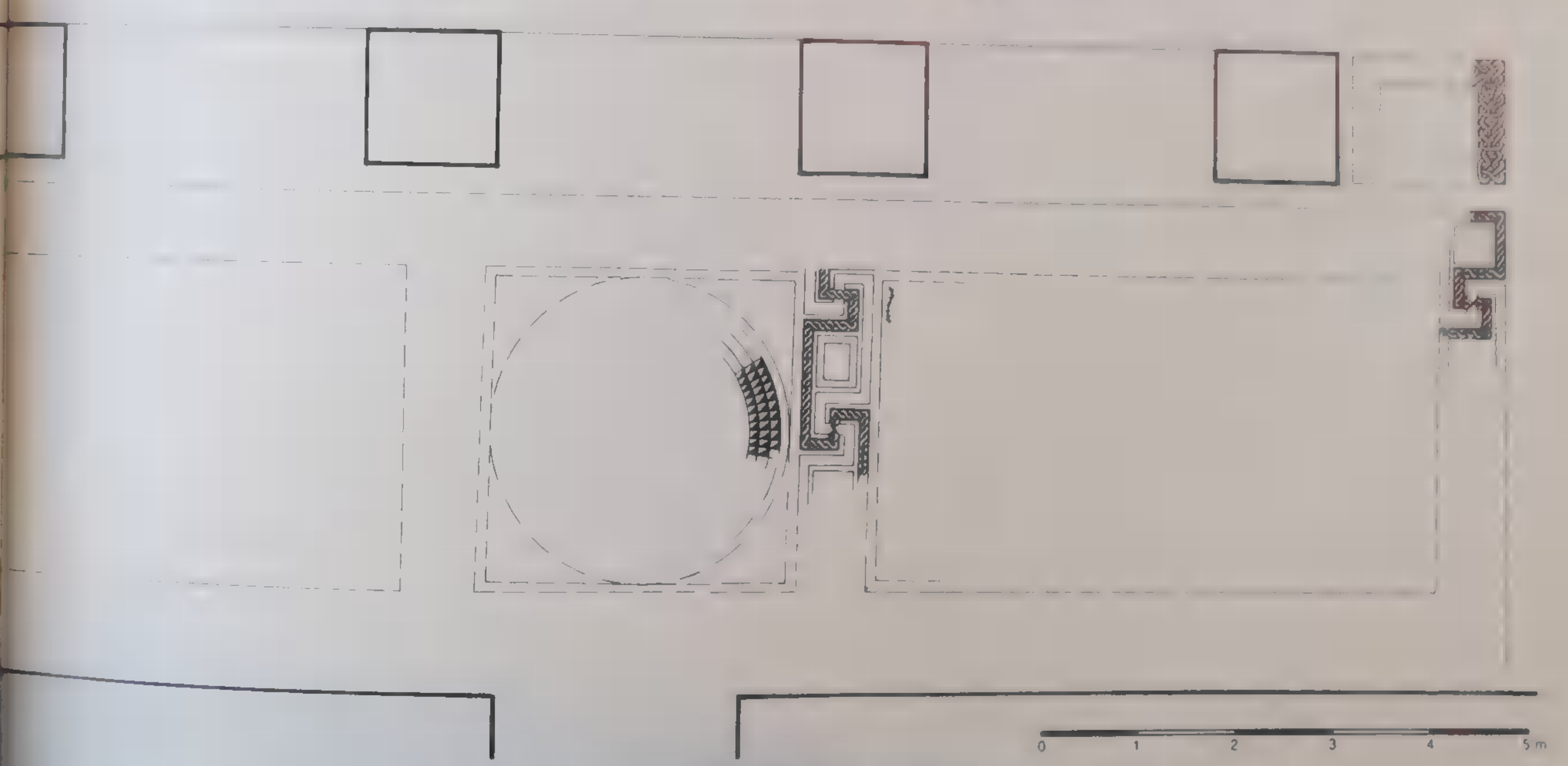

Fig. 211 b. Basilique E, le collatéral S : plan de restitution des pavements de mosaïque.

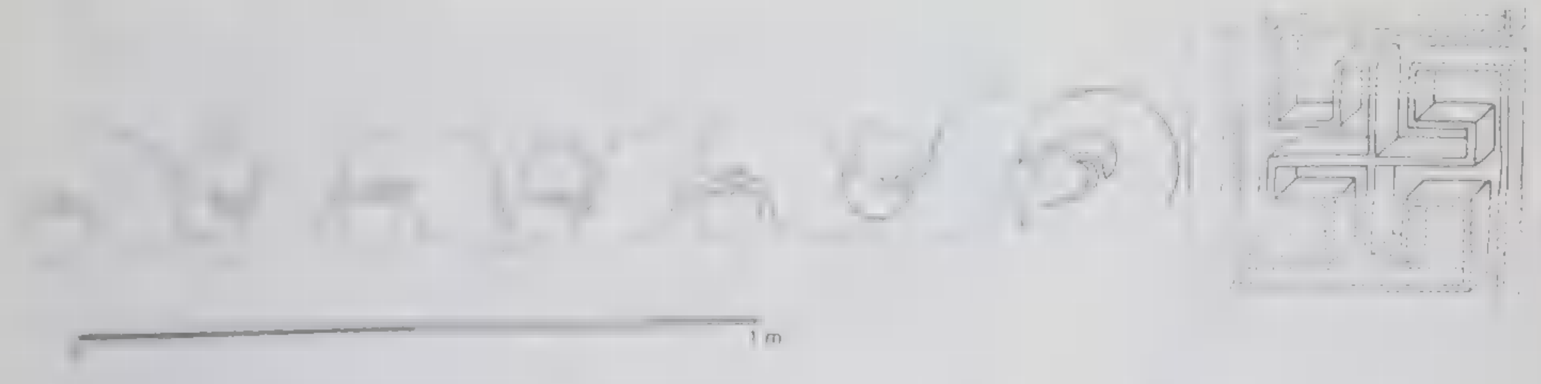

Fig. 212. Basilique E : restitution de la mosaïque à l'entrée de la sacristie S.

Dans l'abside S, deux fines bandes de mosaïque sont seules conservées devant le mur S et le long du mur N à l'entrée de l'abside[26]. Deux bordures y sont conservées, l'une en méandres de svastikas à double retour (et carrés ?), en perspective, à faces rouge foncé, rouge clair, vert foncé et vert clair. Elle barrait, du N au S, l'entrée de l'abside. La seconde, dont on vit un retour en angle droit, encadrait le champ semi-circulaire ; c'est un ruban ondé, à face interne rouge et face externe verte, avec une feuille cordiforme jaune clair et rose sur tige dans chaque repli. Toutes deux sont sur fond noir.

Dans les nefs des basiliques N et S, des morceaux ne furent qu'entr'aperçus par les membres des missions Krencker-Naumann et Tchalenko ; rien n'en fut publié. Aucun de ces deux derniers archéologues, qu'il me fut donné d'interroger, n'a de souvenir précis sur les pavements intérieurs de ces nefs ou sur leur organisation. Rien n'en est visible sur place dans l'état actuel des lieux[27].

Le sondage pratiqué en travers du bas-côté N de la basilique O[28] n'a révélé aucune trace de pavement. Sur le revêtement du sol de cette basilique, à quelque époque que ce soit, aucune indication ne peut être fournie.

Le pavement en *opus sectile* utilise du marbre[29], du calcaire et peut-être de la pâte de verre.

Formes utilisées en marbre : triangle, carré, hexagone, octogone, très peu de pentagones et de rectangles ; forme en fuseau dans deux motifs seulement ; la moyenne des dimensions des côtés est de 5 cm, elle varie de 3 cm à 12 cm ; bandes rectangulaires, longues de 20 cm à plus de 1 m, larges de 3 cm à 30 cm, servant pour les cadres ; couleurs : blanc, blanc bleuâtre (gris), bleu foncé presque noir, rouge, plusieurs jaunes, vert (calcaire plutôt que porphyre ou marbre[30]). Calcaire : en bandes de 0,25 à 0,40 m de largeur sur un mètre de longueur maximale ; couleurs : blanc, jaune, rouge, gris.

26. Le rapport de M. Naumann (col. 20) suggère d'attribuer la bonne conservation de cette surface à la superposition d'une armoire en bois ou d'une [illegible].

27. Le dégagement des sols de la basilique S s'impose, d'autant plus qu'il permettrait de dissiper des problèmes d'utilisation des espaces qui se posent à propos de l'interprétation du texte d'Evagre relatant sa visite [illegible] plus loin p. 239 ss.).

28. Voir J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 340 et 343.

29. [illegible] notamment réutilisé un morceau sculpté en relief. Ce peut être une [illegible] d'époque médiévale, qui expliquerait également certaines aberrations dans les champs d'*opus sectile*, [illegible] dans les [illegible] que dans les couleurs choisies. Pour ces remplois [illegible] X^e-XI^e s., voir p. 228, [illegible].

30. R. Naumann (*op. cit.*, col. 38) parle de « *porphyr* » (avec minuscule [illegible] l'adjectif) pour caractériser la nuance du rouge plutôt que la matière (ma interprété par F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, [illegible], n. 670). Les plaquettes vertes ne sont pas du porphyre, mais je n'ai pas pu m'en assurer pour les rouges.

Ce pavement, qui remplaça, comme on l'a vu, la mosaïque, s'organise dans la nef centrale E selon plusieurs grands tapis juxtaposés : deux grands tapis carrés, l'un à l'O et l'autre à l'E, sont séparés par deux petits tapis rectangulaires disposés E-O, qui se placent de part et d'autre, c'est-à-dire au N et au S, de l'ambon au centre de la nef. Une série de petits panneaux longitudinaux constitue une bordure en « U » pour le tapis O ; elle fut remplacée du côté de l'E par une longue bande en mosaïque inscrite. Une bande où se suivent alternativement huit grands et huits petits panneaux rectangulaires forme comme une seconde large bordure.

Le motif central se présente sous la forme d'un grand carré qui en emboîte deux autres, inversés. Le reste du grand carré est décomposé en quatre écoinçons formés chacun d'un carré droit flanqué de deux triangles isocèles. Le champ carré inscrit, sur la pointe, en inscrit un troisième, droit, et présente donc quatre écoinçons en triangles isocèles.

Les deux tapis rectangulaires à mi-chemin de la nef sont bordés d'une série d'étroits champs rectangulaires et se composent d'un grand champ central, presque carré, flanqué de deux rallonges rectangulaires, de part et d'autre. Deux petites bandes d'*opus sectile* se placent devant et entre les deux bases de l'ambon. Le dessin de tout le pavement de cette partie centrale de la nef s'organise par rapport à l'ambon autour duquel il a dû être posé.

Le grand tapis carré oriental est trop mal conservé pour qu'on puisse reconstituer exactement le schéma d'ensemble. Il semble organisé en cinq bandes O-E, chacune de quatre champs quadrangulaires en enfilade ; ceux des deux bandes intermédiaires sont étroits, ceux des côtés et du centre sont à peine allongés dans le sens N-S. Le raccord de l'ensemble du pavement et la séparation entre les grands tapis se fait au moyen de bandes de dalles de calcaire. Par contre, ce sont des bandes de dalles de marbre blanc qui séparent et délimitent les divers champs. Un bon répertoire des motifs de ces champs a été fait par M. Naumann et je le reprends ici. Des trente-deux motifs vus, vingt-neuf ont été dessinés et photographiés en détail[31]. Du moindre petit panneau à celui qui le suit, le motif change, mais rarement avec un souci de symétrie ; ainsi des panneaux qui se répondent ou font partie d'un même ensemble composé (par exemple, quatre triangles en écoinçons) n'appartiennent-ils pas en règle générale à la même famille de motifs. La variété de jeux de couleurs, de formes et d'effets est ce qui a primé dans l'exécution du projet.

31. R. Naumann, *Mosaik*, p. 29-34.

Fig. 213. Basilique E : opus sectile du côté SO de la nef centrale.

Un certain nombre de motifs sont à base de damier. On compte ainsi un damier de carrés inscrivant des carrés sur la pointe en négatif[32] et un damier oblique de carrés, les cases sombres inscrivant des carrés sur la pointe en opposition de couleurs[33]. Dans une composition d'hexagones oblongs tangents par tous leurs sommets (déterminant des triangles rectangles et faisant apparaître des étoiles à six branches) la direction du motif tourne à 90° le long des diagonales du panneau, en dessinant une bande de chevrons sur la diagonale[34]. Parmi les quadrillages de bandes, on compte un quadrillage de bandes de carrés droits avec un carré sur la pointe en motif d'intersection et une croix oblique d'hexagones oblongs en intervalle[35], un quadrillage oblique de lignes de carrés avec hexagones oblongs dans les intervalles[36], un quadrillage oblique de lignes de carrés déterminant des croix, dont une sur deux a un carré sur la pointe en opposition de couleurs inscrit dans chaque bras, et dont les intervalles portent un hexagone oblong, flanqué de deux triangles en emboîtement inversé en opposition de couleurs[37], un quadrillage de bandes portant des hexagones oblongs dans les rectangles, les intervalles ornés soit d'une croix oblique (faite de quatre hexagones ou de pentagones et un carré central), soit d'un carré sur la pointe flanqué de quatre petits carrés droits en sautoir[38], un quadrillage de bandes avec un petit carré sur la pointe inscrit aux intersections et, dans les intervalles, un grand carré sur la pointe flanqué de quatre petits triangles en sautoir[39], et un quadrillage de bandes portant dans les rectangles deux carrés sur la pointe contigus inscrits, en opposition de couleurs[40].

On ne rencontre qu'une fois la composition orthogonale d'octogones et de croix (de cinq carrés) adjacents déterminant des hexagones oblongs[41]. Une composition curieuse est faite de bandes parallèles d'hexagones tangents par un angle, alternant avec des bandes de carrés, dont un sur deux inscrit un carré sur la pointe en opposition de couleurs[42]. Deux compositions d'octogones et de carrés jouent sur l'effet d'opposition de couleurs ; dans l'une, les octogones sont oblongs et n'ont que les deux longs côtés concaves, dans l'autre les octogones irréguliers ont leurs quatre grands côtés concaves déterminant des ellipses[43].

On a retrouvé deux compositions centrées en enfilade dans le petit tapis sous l'ambon. L'une est une étoile de deux carrés, adjacente à des couples d'hexagones oblongs tangents par la pointe ; tous les espaces triangulaires emboîtent un triangle inversé en négatif. L'autre est un emboîtement de deux hexagones oblongs ; entre leurs deux longs côtés se place un petit hexagone oblong[44].

Plusieurs champs à base de plaquettes hexagonales engendrent des jeux d'opposition de couleurs en étoile. Telle est la composition d'étoiles de deux triangles tangents

32. Motif 21 de R. Naumann.
33. Motifs 22 et 22 a-b de R. Naumann.
34. Motifs 23, 23 a-c, 1 et 1a de R. Naumann.
35. Motif 16 de R. Naumann.
36. Motif 13 de R. Naumann.
37. Motif 17 de R. Naumann.
38. Motifs 15, 26, 18 et 18 a-b de R. Naumann.
39. Motif 20 de R. Naumann.
40. Motif 24 de R. Naumann.
41. Motif 19 de R. Naumann.
42. Motifs 25 et 25e de R. Naumann.
43. Motifs 27 et 28 de R. Naumann.
44. Motif 29 de R. Naumann.

par [illegible] sommets[45], ainsi que celle de dodécagones [illegible] déterminant une composition d'hexagones flanqués de carrés[46] dont une variante a inscrit un sablier [illegible] dans les carrés (fig. 214, motif 24)[47]. Des compositions de dodécagones irréguliers sécants déterminent des triangles qui emboîtent un triangle inversé en opposition de couleur[48].

À l'extrémité d'un champ de dodécagones sécants s'insère une petite composition centrée dans un carré : un octogone est flanqué en sautoir de quatre hexagones oblongs couchés ; ceux-ci sont tangents par deux petits côtés à des octogones, eux-mêmes tangents à des couples d'hexagones oblongs dans les angles du carré[49].

Une composition d'étoiles de deux carrés tangentes par quatre pointes, avec un carré tangent aux autres pointes dans les intervalles[50] en jaune, blanc et noir est d'un effet tout autre que deux compositions d'étoiles de deux carrés tangentes par quatre pointes, déterminant des croix obliques de quatre hexagones oblongs[51] en blanc et noir. Originale et d'aspect irrégulier est une composition d'octogones et de couples d'hexagones oblongs tangents aux octogones par un petit côté[52] ; elle cohabite avec une composition d'octogones sécants et adjacents dont les carrés ainsi déterminés emboîtent, une ligne sur deux, un carré inversé, en opposition de couleurs[53]. Elle est interprétée ailleurs[54] comme une composition centrée autour d'un seul carré, les autres, coupés, formant un triangle qui inscrit un triangle inversé en opposition de couleurs. Un damier est dessiné par l'alternance de croix obliques de quatre hexagones et de couples d'hexagones oblongs dressés, blancs sur fond bleu foncé[55]. Une composition d'étoiles à quatre branches, tangentes, dont chaque étoile est formée par quatre triangles rectangles adjacents à un carré, détermine des hexagones oblongs[56].

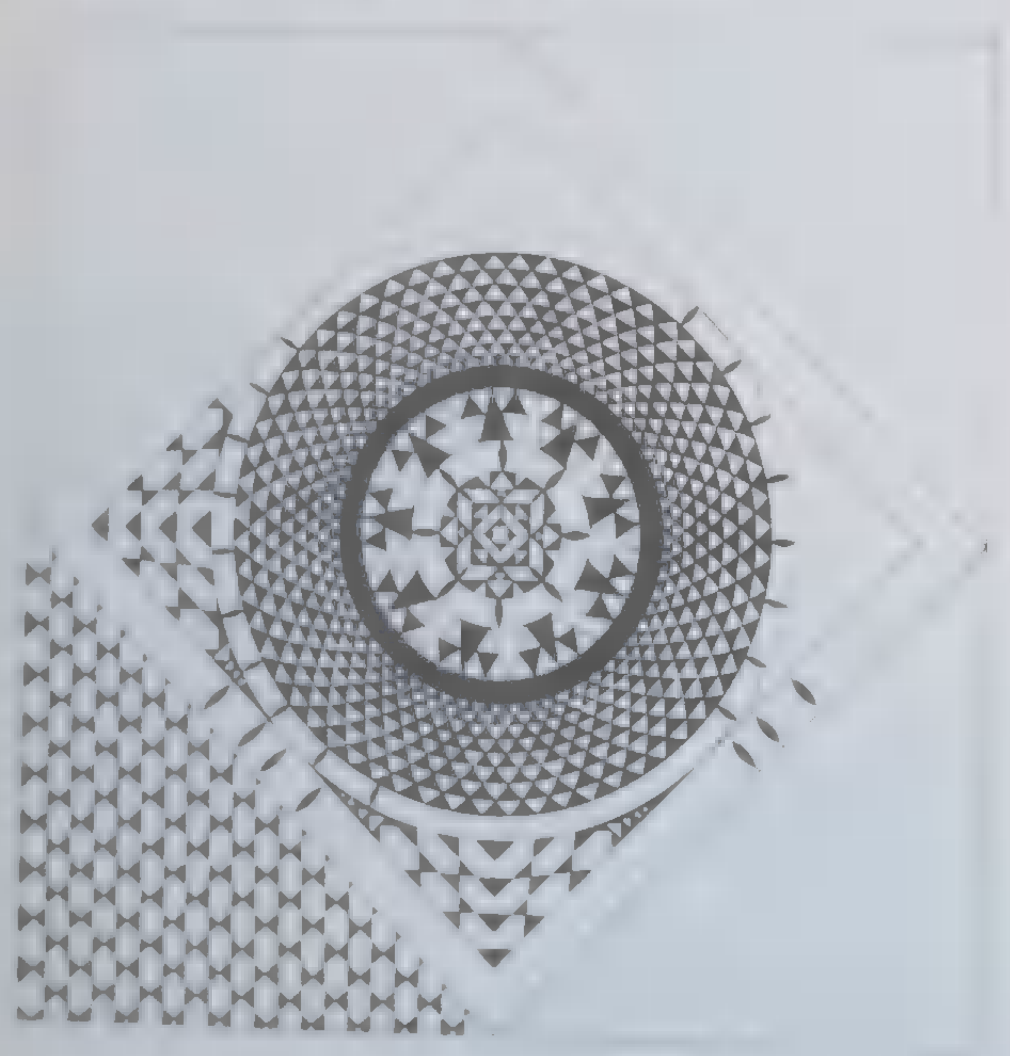

Fig. 214. Basilique E : le panneau central du côté E de la nef.

Enfin, dans l'axe central du tapis oriental, les deux panneaux O et E[57] portent une composition centrée raffinée. À l'O, le grand panneau à peine oblong inscrit deux carrés emboîtés inversés ornés au centre d'un médaillon circulaire ; aucun des motifs ornant ces figures n'est décrit ou reproduit, mais il portait probablement un motif rayonnant, en bouclier, comme celui de l'extrémité E, devant les marches du chœur. Ce panneau carré inscrit un cercle qui se compose d'un bouclier en trois couronnes concentriques. La couronne extérieure est un bouclier de triangles et la deuxième est une ligne de grands triangles avec de petits triangles tangents par la base à mi-hauteur des intervalles. Le centre inscrit un motif en étoile de deux carrés. Le carré sur la pointe est orné d'une série de carrés emboîtés inversés ; il est cantonné de chevrons avec une âme en ellipse, tangents à un triangle inversé dans les écoinçons. Les écoinçons du panneau carré sont ornés du motif des hexagones oblongs tangents par tous leurs sommets qui, dans les angles de l'écoinçon, meurt en une ligne de triangles superposés. Ce panneau, particulièrement soigné, est un des rares avec les compositions d'octogones[58] à avoir été exécuté à l'aide d'éléments courbes : toutes les bandes d'encadrement autour et dans le carré et le bouclier sont en lignes de rectangles dont les côtés adjacents sont concaves et déterminent une petite ellipse.

Les informations concernant le pavement supérieur, en *opus sectile*, qui serait attesté dans le bras N, sont aussi rares que celles concernant ses pavements de mosaïque et pour les mêmes raisons[59].

Un dallage en calcaire est conservé dans les basiliques S et O. Dans cette dernière, la moitié occidentale ne portait pas de lourdes dalles, mais vraisemblablement un plancher seulement, reposant sur l'arcature qui constitue le soubassement de l'extrémité de cette aile en surplomb sur la pente rocheuse[60].

Le dallage en calcaire blanc de l'octogone est conservé pour près de la moitié[61]. Il est constitué d'un grand nombre de remplois, de plaques de chancel notamment, dont le décor est tantôt visible et point trop usé, tantôt face contre terre. De ces remplois ceux qui ont été étudiés de près, à l'occasion du sondage de MM. Biscop et Sodini, sont datables dans la première moitié du VI[e] s.[62].

45. Motif 22a de R. Naumann.
46. Motifs 3, 3a et 3c de R. Naumann.
47. Motif [illegible] de R. Naumann.
48. Motifs [illegible] et 5 a-c de R. Naumann.
49. Motif 6 de [illegible]. Naumann.
50. Motif 7 de R. Naumann.
51. Motifs 8 et 8a de [illegible]. Naumann.
52. Motif 9 de R. Naumann.
53. Motifs 10 et 10 a-c de R. Naumann.
54. Motif 11 de R. Naumann.
55. Motif 12 de R. Naumann.
56. Motifs 14 et 14a de R. Naumann
57. Motifs 32 et 31 de R. Naumann.
58. Voir p. 231, les motifs 27 et 28 de R. Naumann.
59. Voir ci-dessus, p. 229.
60. Voir J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, p. 372 : la basilique O forme [illegible] « terrasse ».
61. Dessin des dalles par D. Krencker, *op. cit.*, pl. I, corrigé par J.-L. Biscop et J.-P. Sodini, *op. cit.*, fig. 1, p. 337.
62. *Ibid.*, p. 339.

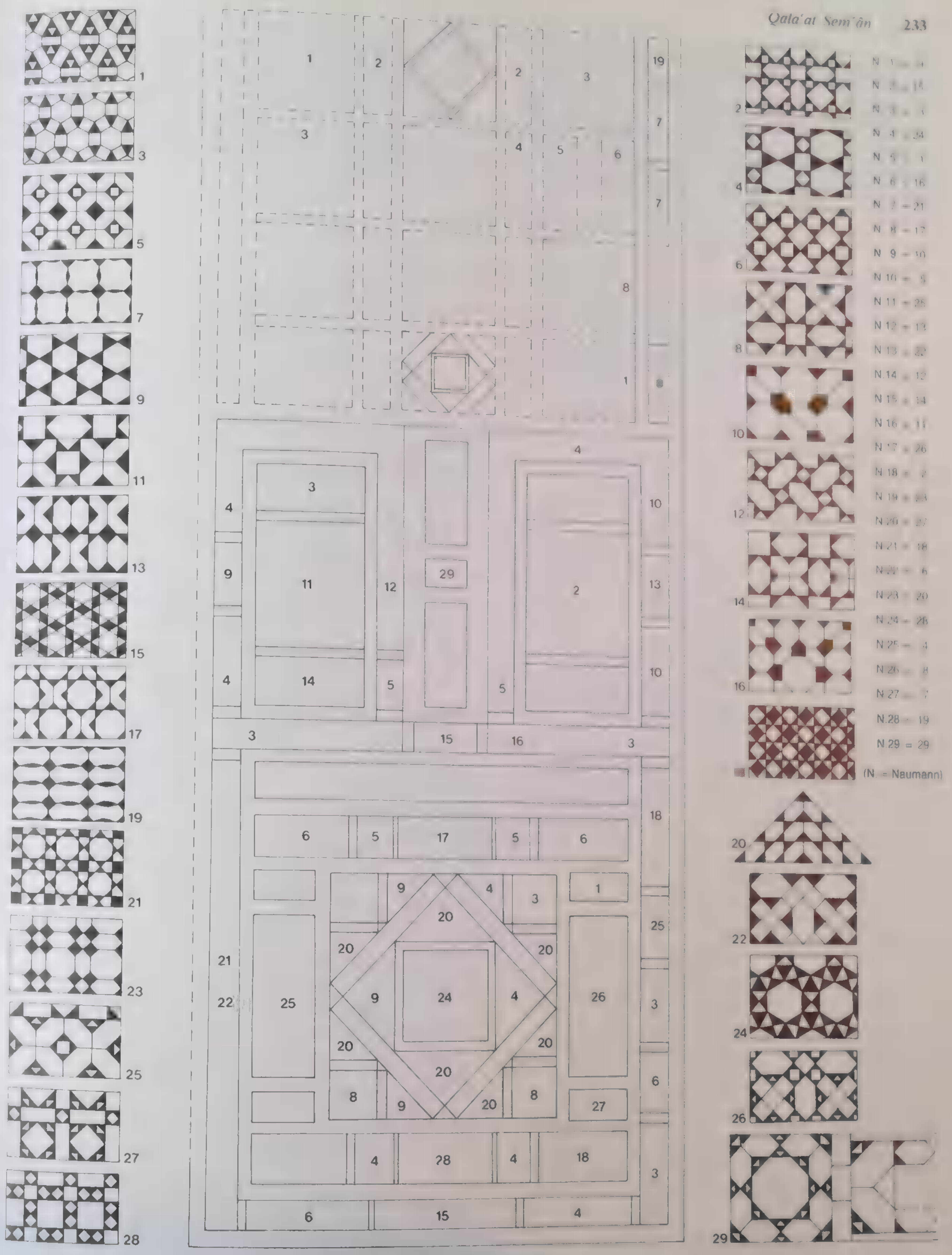

Fig. 215. Basilique E : plan de distribution des pavements en opus sectile*, avec le détail des compositions isotropes.*

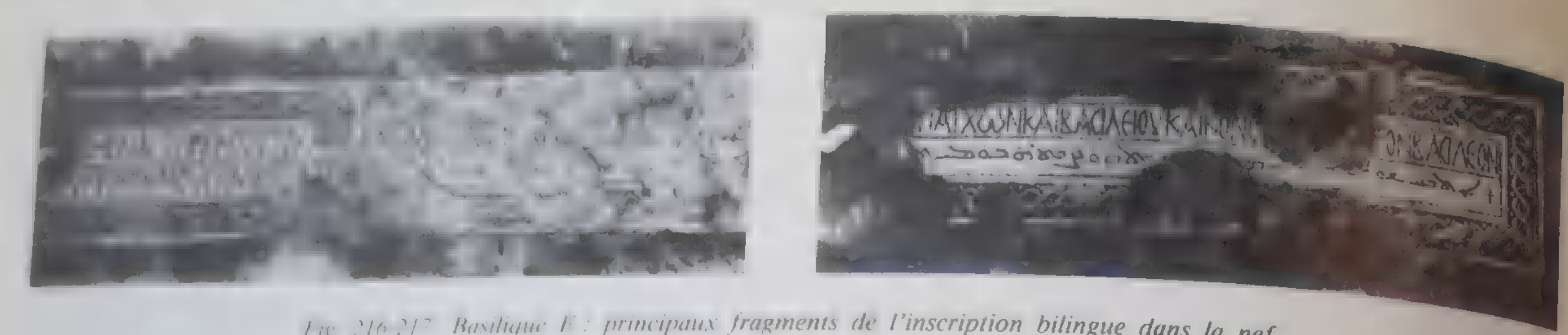

Fig. 216-217. Basilique E : principaux fragments de l'inscription bilingue dans la nef.

Les sous-couches en sont, de bas en haut : le roc entaillé avant servi à l'extraction de pierres, une couche de déchets de taille d'épaisseur variable contenant trois monnaies du début du V[e] s., une couche de terre battue plane comme un sol, puis une couche de 30 cm d'épaisseur de sable et de pierraille tassée, avec des tesselles en pâte de verre brûlées, des tuiles et des tessons de céramique ne datant pas d'avant le VIII[e] s.[63]

Ce dernier dallage avait déjà été mis en relation avec la réoccupation du site par le pouvoir byzantin[64], et peut être daté de la fin du X[e] s. et du XI[e] s.

Cette phase est très précisément datée par l'inscription bilingue, en mosaïque, qui se voyait au milieu du pavement en *opus sectile*, juste devant l'ambon, dans la nef centrale E de l'édifice[65]. Une bordure en entrelacs à deux brins court autour des deux longues lignes, inscrites entre trois filets horizontaux. Les lettres du texte grec sont des capitales rectangulaires et ovales d'allure assez maigre, occupant une ligne et demie[66].

1 ...] τὸ μοναστήριον τοῦτο καὶ ἀνενεόθη τὰς
ἐκ[κ]λησί[ας......]ιες Θεοδ[ώρου καὶ
Ἀγαπίου τῶν] πατριαρχῶν καὶ Βασιλείου καὶ
Κονσ[ταντίνου] τὸν Βασιλέον
2 ...] τοῦ ἡγουμένου ἔτους κατὰ Χ[Ν ΠΟΘ]

« Ce monastère fut ...... et fut restauré quant à ses églises ... Théod(ore et Agapius) étant patriarches et Basile (II) et Constantin (VIII) étant empereurs et du temps de l'higoumène (Th...) en l'année du Christ (979). »

La signification de « τας ἐκκλησιας » est incertaine : s'agit-il de l'édifice cruciforme *et* de l'église près du baptistère ? Seule l'aile orientale de l'édifice cruciforme semble avoir été restaurée au Moyen Âge[67], les trois autres ailes restant à ciel ouvert, et la petite basilique du baptistère voyant son bas-côté S transformé en chemin de ronde entre deux tours, sur le chevet et sur l'angle du portique O. Les inscriptions de Syrie-Phénicie du V[e] au VII[e] s. témoignent abondamment de l'utilisation du mot « *ekklêsia* » pour déterminer l'édifice de culte, et non la « communauté des fidèles »[68]. Parmi les solutions que l'on peut entrevoir et qui correspondent à une réalité archéologique, j'en proposerai deux : ou bien on a posé une couverture légère sur une ou les trois autres ailes du martyrium, le mot « *ekklêsia* » désignant alors chacune de ses basiliques[69] ; ou bien la désignation « *ekklêsia* » vaut aussi pour la basilique voisine du baptistère, qui forma avec lui le noyau du gros bastion O de la forteresse, rappelant par là leur rôle ancien.

Étant donné le pluriel auquel est mis « πατριάρχης », il est permis de penser qu'il s'agit de deux patriarches successifs sous lesquels les travaux de transformation du monastère en vaste fortification eurent lieu. Si la construction originale du grand martyrium du Qala'at Sem'ân fut lancée par la volonté de l'état byzantin, avec sans doute une action décisive du clergé à Constantinople, plus même que par l'impulsion d'Antioche[70], il semble que cette entreprise, la transformation de l'ensemble en une place forte dominant la plaine de Qatoura, dut s'effectuer dans des conditions assez différentes. Cela se fit en plusieurs étapes, dont une autre au moins, la construction d'un « kastron », nous est connue par une inscription grecque trouvée sur le site[71] et datant du patriarche Christophoros qui résida au Qala'at Sem'ân d'octobre 965 à août 966. Nicéphore Phocas, co-régnant avec Basile II et Constantin VIII, reprit pied en Syrie du N par la paix d'Alep, en 969-970[72] ; lui et les Byzantins durent avoir l'idée d'utiliser ce site dans un but militaire. Cependant, il y avait encore un monastère sur place, et donc des responsables sur le terrain. De son côté, le patriarcat d'Antioche constituait localement la grande autorité religieuse centralisatrice. Monophysites ou non, les moines de Saint-Syméon, comme les autres communautés chrétiennes éparpillées sur le territoire syrien, devaient être sous l'autorité des patriarches melkites d'Antioche lors de la domination byzantine orthodoxe. On sait que les monophysites abandonnaient la partie dans la région lorsqu'en 1030 on transféra le siège du patriarcat jacobite à Diyarbakır[73]. C'est de ces mêmes patriarches qu'il doit s'agir dans l'inscription en question. Le nom Θεόδωρος se lit à peu près dans l'épigraphe ; or c'est bien un Théodore (le second) qui occupe le siège d'Antioche en 970, quand s'installe le pouvoir byzantin, et il est suivi par Agapius qui occupe le siège au moment de la dédicace de l'église et cela depuis janvier 978 seulement. On ne peut douter que les travaux aient dû être assez longs, avec des fonds et une main-d'œuvre certes bien inférieurs à ceux des temps exaltés de la construction originale.

63. Ibid., p. 3[illegible].
64. [illegible] TCHALENKO, *op. cit.*, II, p. 242-243. Sur l'ensemble de la phase médiévale du site, voir J. NASRALLAH, *op. cit.*, dans *Parole de l'Orient*, [illegible] p. [illegible]. Un dallage semblablement constitué de remplois [illegible] au SE cités par F. G[illegible] et A. [illegible], *Pavimenti marmorei*, p. 465).
65. Voir [illegible] H. LIETZMANN, dans *Die Wallfahrtskirche*, p. 27 ; [illegible] B. MEISSNER, *op. cit.* ; E. LITTMANN, *op. cit.* ; J. OBERMANN, [illegible].
66. [illegible]
67. Voir G. TCHALENKO, [illegible] I, p. 242-244, II, pl. LXXIX, 5.
68. A Heït, l'inscription mentionne « le travail en mosaïque de la très sainte église », voir p. 122 ; dans l'Église Sud de Haouarté « a été achevée la pose de la mosaïque de la très sainte église de Dieu », voir p. 91 ; à Khirbet Moûqa, « le diacre Kyriadès a fait restaurer l'église », voir p. 160 ; bien d'autres exemples encore en Syrie, Phénicie et Arabie montrent que le mot « *ekklêsia* » est utilisé pour signifier le bâtiment de l'église.
69. Je proposerais bien d'ailleurs de restituer « τέσσαρες » : « les quatre églises ».
70. Voir G. TCHALENKO, *op. cit.*, p. 229-231.
71. Voir J. JARRY, *Trouvailles épigraphiques à Saint-Syméon*, dans *Syria*, 43, 1966, p. 107-108 ; interprétation par J. NASRALLAH, *op. cit.*, p. 334-336.
72. E. HONIGMANN, *Die Ostgrenze*, p. 94.

Le texte syriaque n'est pas une traduction du texte grec, il n'occupe que trois-quarts de ligne et, tout en fournissant sans doute la même date, il commémore d'autres travaux sur le site. Les textes des deux inscriptions se rejoignent soigneusement, et leur complémentarité formelle est harmonieuse. Les lettres sont en écriture estranghélo ronde[74].

[illegible]
[illegible]

« Le mur de ce monastère fut construit ainsi que sa forteresse et ses ornements du temps de Th..., ... et higoumène, en l'année 12[90. »

Les lacunes entre les quatrième et cinquième mots et encore à hauteur du huitième mot compliquent la lecture. Dans la première lacune, on a lu « *pourtoh* », « sa porte »[75], « *tsourtōh* », « son imagerie »[76], ou « *tsourôtôh* », « ses images »[77], selon la lettre initiale restituée et selon que l'auteur ait reconnu ou non les deux points diacritiques du pluriel. J'aurais été tentée plutôt par une mention des portes, au pluriel, car il y avait au moins deux entrées, imposantes, dans les remparts médiévaux de la forteresse de Qala'at Sem'ân, et il vient d'être fait mention de sa muraille, dans l'inscription[78]. Cependant on sait que la forme du pluriel la plus fréquemment attestée pour le mot « *pourta* » garde à celui-ci son aspect latin, « *pourtas* »[79]. On hésitera à accepter le second mot proposé, « images », non seulement du fait que ce serait le seul témoignage spécifique qu'on aurait, à cette époque, de représentations figurées dans le site, mais le mot suivant : « ses décorations », désigne aussi bien ce type de décor que les autres. D'autre part, le *waw* à la fin de la cassure n'est pas assuré, et je proposerais plutôt de lire « *birtoh* », « sa forteresse »[80], ce qui cadrerait mieux avec le sens du reste de l'inscription et correspondrait aux vastes transformations et constructions dont on est sûr qu'elles furent réalisées dans le complexe architectural au Moyen Âge[81].

Théod(ore) ou Théod(ule) devait être « prêtre et higoumène » selon l'association la plus fréquente avec la seconde fonction. Remarquons enfin l'utilisation de l'ère des Séleucides pour la date, correspondant à l'année 978-979 de notre ère. Pendant les siècles précédents, c'est l'ère césarienne d'Antioche qui fut le plus systématiquement utilisée dans la région. Le texte grec utilise la nouvelle ère commune, après Jésus-Christ ; par contre, le texte syriaque n'emploie ni la nouvelle ère chrétienne ni l'ère locale, mais remonte avant l'époque romaine pour utiliser une computation étrangère et démodée, dite aussi ère des Syriens. Bien que cette computation soit commune à l'ensemble du monde syriaque, son emploi dans le présent contexte pourrait être l'expression d'une volonté d'indépendance ou de grand conservatisme. Un document plus ancien[82], l'inscription en mosaïque de l'église de la Vierge de Madaba[83], manifestait clairement ces mêmes caractères. Les deux données de la date ne sont cohérentes que

73. Événements rappelés par G. TCHALENKO, *op. cit.*, p. 138. Il est probable que la nouvelle forteresse n'eut qu'une existence éphémère puisqu'au mois de juin-juillet 985 les troupes de l'émir hamdanide d'Alep sous la direction de Karguiah, celui-même avec qui fut conclu le traité de paix d'Alep, l'assiégèrent pendant trois jours avant de la prendre d'assaut et de massacrer la plupart des moines. Le seul couvent de Saint-Syméon dont il sera question dorénavant sera celui de Saint-Syméon le Jeune du Mont Admirable (voir P. PEETERS, *L'église géorgienne du Mont admirable*, dans *Anal.Boll.*, 46, 1948, p. 253-254).
74. Exemples de lettres : *hé*, [illegible] ; *mim*, [illegible] ; *tau* incliné, [illegible] ; *shin*, [illegible] ; les points-voyelles supérieurs sont indiqués, et le point du *rish*. Je n'ai pas reconnu les deux points du pluriel observés à gauche de la deuxième cassure par J. OBERMANN, *op. cit.*, p. 78.
75. H. LIETZMANN, *apud* D. KRENCKER, *Die Wallfahrtskirche*, p. 27.
76. B. MEISSNER, *op. cit.*, p. 373.
77. J. OBERMANN, *op. cit.*, p. 78.
78. La transformation en forteresse et les composantes de ce complexe défensif ont été analysées et dessinées par G. TCHALENKO, *op. cit.*, I, p. 242-245, illustrées pl. LXXIX, 5.
79. R. PAYNE-SMITH, *Thesaurus Syriacus*, Oxford, 1901, t. II, col. 3073, s.v.
80. Les deux cubes noirs le long de la cassure me semblent pouvoir aussi bien être l'extrémité de la boucle du *bēth*, le *yodh* se trouvant en dessous, comme dans « *bioumi* », très clair après la seconde cassure.
81. C'est en effet une véritable forteresse que deviennent l'église cruciforme et le couvent attenant (voir G. TCHALENKO, *ibid.*, et l'article déjà cité de J. NASRALLAH), dont l'investissement demandera trois jours de combat (voir plus haut n. 73).
82. Le style chargé s'en compare aux mosaïques de Khirbet el-Mafjar, d'époque omeyyade. La date est donnée à la fin : « ϡΟΔ, (« 974 »), 1 de l'indiction ». La lecture de la date a posé des problèmes à tous les premiers éditeurs, dont E. MICHON, *L'inscription en mosaïque de la basilique de Medeba et la mosaïque de Kabr Hiram*, dans *R.B.*, 5, 1896, p. 263-267, et P.M. SÉJOURNÉ, *Medeba*, dans *R.B.*, 1, 1892, p. 638-644, résumés par H. LECLERCQ, *s.v. Madaba*, dans *D.A.C.L.*, X, 1, col. 862-867. La figure 7423 n'y est pas exacte en ce qui concerne ce qui ne peut être qu'un *sampi* dans la date — la seule autre lecture possible : « Π » = 80 est impossible, car la lettre « O » est présente pour les dizaines — et dans le détail de l'indiction. Ceci apparaissait déjà sur la seule photographie anciennement publiée, par M. METAXAKIS, *Hê Madêba*, dans *Nea Sion*, 2, 1905, pl. XII, face p. 476, et se voit clairement dans la publication qui a fait suite à la redécouverte récente de l'édifice (M. PICCIRILLO, *La Chiesa della Vergine a Madaba*, dans *L.A.*, XXXII, 1982, photo 23, p. 53). Depuis l'article de P. LEMAIRE, *Mosaïques et inscriptions d'El Mehayet*, dans *R.B.*, 43, 1934, p. 400, la lecture de la date, ἔτους ϡΟΔ ἰνδ(ι)κ(τιῶνος) Ε n'aurait plus dû être mise en doute.
83. Les inscriptions chrétiennes locales utilisaient différentes autres ères, mais pas celle des Séleucides. Cette ère est également utilisée pour les inscriptions de 633 et de 646 de l'église de Nebha (voir p. 397 et 400), celle de 653 de Yadoudeh (voir J. GERMER-DURAND, *L'abréviation XP et XPO dans l'épigraphie byzantine*, dans *Échos d'Orient*, XI, 1908, fig. V, p. 307, et H. LECLERCQ, *s.v. Madaba*, dans *D.A.C.L.*, X, 1, col. 883) et celle de 722 de Deir el-'Adas (voir p. 53), donc toutes celles qui sont d'une date avancée.

[illegible] l'ère des Séleucides[84], à savoir l'année 662 ap. J.-C. Le R.P. Lemaire qui publia cette inscription inclut dans son commentaire quelques remarques que je voudrais relever : « L'usage de l'ère des Syriens, qui peut d'abord étonner, s'expliquerait au contraire assez bien par la tendance qu'ont toujours eue les habitants de la Palestine de reprendre leurs anciennes habitudes (par exemple le retour aux anciens noms de lieu) dès que les autorités n'étaient plus là pour maintenir les récentes. L'humble communauté, échappée à tant de désastres et sans appuis, au milieu du monde musulman qui l'entourait..., etc. »[85]. La situation devait être sensiblement la même à Qala'at Sem'ân, quelque trois siècles plus tard ; c'est une communauté de moines, repliée sur elle-même, qui s'est reconstitué un mode de vie, isolée autant dans le monde islamique que dans le monde chrétien. Ce n'est pas l'intervention, peut-être un peu trop militaire à leur goût, de l'empereur de Byzance qui les incite à changer leur habitude ; en cela ils ne font qu'accuser les traits caractérisant bon nombre de chrétiens syriens dans les siècles précédents.

La raison du choix respectif des langues grecque et syriaque pour l'un et l'autre texte s'explique facilement : le texte grec est le texte officiel avec le nom des patriarches et des princes byzantins régnants et amis[86], au cours des temps d'office desquels les travaux cités furent exécutés. L'énoncé de ces travaux est d'ailleurs assez vague en grec et concerne tout le monument. L'énoncé en syriaque est plus modeste et concerne les travaux aux éléments secondaires du grand complexe, cités avec le nom du seul higoumène, l'autorité locale. On ne saurait douter, par conséquent, de la contemporanéité des deux parties de l'inscription aussi bien pour des raisons formelles que sémantiques. Il n'est donc pas nécessaire de conclure de ces deux textes différents qu'ils se réfèrent à deux phases successives des travaux, rassemblées, à la fin, dans une même inscription, comme le suppose J. Obermann[87]. Le même auteur pense que cette inscription remplaça la dédicace originale. Cette possibilité d'une remise à jour de dédicaces peut dans certains cas être envisagée, bien qu'elle me semble poser des problèmes complexes ; la nécessité d'enlever toute trace des dalles de l'ancienne inscription pour pouvoir poser la nouvelle équivaut à l'élimination, presque une *damnatio memoriae*, des personnes — autorités religieuses mais certainement aussi autorités civiles — citées dans l'ancienne inscription, ce qui, même dans un cadre d'opposition entre sectes différentes, est difficile à concevoir. À plusieurs reprises[88], dans le cadre de ce travail, nous avons eu l'occasion de constater le respect des inscriptions de dédicace plus anciennes, même à plusieurs générations de distance. J. Obermann pense que le scribe, syriaque, reprenait le texte de la dédicace originale ; or cette dédicace se serait faite à la pose de l'*opus sectile* et de l'ambon et à l'agrandissement du podium du chœur ; il est peu probable que le texte de cette dédicace ait eu grand-chose en commun avec la nôtre, si spécifique autant du point de vue de la qualité et de l'envergure des travaux que des circonstances historiques. D'autre part, il est hautement improbable qu'il y ait eu une inscription en mosaïque dans le pavement original ; tous les exemples d'inscription dans un pavement en *opus sectile*[89] des V^{e}-VI^{e} s. se présentent sous forme d'une dalle gravée, quadrangulaire ou circulaire. Il aurait fallu extraire ce qui aurait été une longue dalle ou une suite de dalles (et non des petits cubes de mosaïque déchaussés) pour mettre cette inscription de mosaïque à sa place. Tout concorde, me semble-t-il, à suggérer de voir ici la première et seule dédicace, incluse dans ce pavement à la place d'une bande ornementale en *opus sectile*, peut-être en même temps que quelques restaurations dans ce pavement, de la bonne conservation duquel on ne peut manquer d'être agréablement surpris. Ajoutons enfin qu'à une époque antérieure déjà on connaît une semblable utilisation, dans les mosaïques inscrites, du grec pour la dédicace officielle, en même temps que le syriaque est utilisé pour les textes contemporains moins importants : signatures d'artistes, surfaces secondaires ou courtes invocations[90].

Datation

Le premier état du pavement est celui de la grande mosaïque ornementale, posée dans la nef E et les exèdres autour de l'octogone. Il est vraisemblable que ces travaux firent partie de la première vaste campagne de construction de l'édifice, comprenant l'octogone avec les quatre basiliques qui rayonnent à partir de lui. Cette étape est généralement datée de 476 à 490[91]. Les parallèles formels rejoignent, dans ce sens, la chronologie absolue de cet état.

84. La cinquième année de l'indiction allait de septembre 661 à septembre 662.
85. P. Lemaire, *loc. cit.*
86. Ce qui ajouta d'ailleurs aux occupants de la sainte montagne les [illegible] de leurs anciens amis, les Hamdanides d'Alep (voir J. Nasrallah, *op. cit.*, p. 340).
87. J. Obermann, *op. cit.*, p. 79-80.
88. À propos de l'inscription centrale du bas-côté gauche de l'église de [illegible] refaite par deux fois (voir p. 429 sv.), on remarque qu'on a conservé ce qu'on a pu, et notamment la date, au cours des restaurations [illegible] contemporaines des autres mosaïques du bâtiment, qui [illegible] sur quelque deux siècles encore. Même respect de l'inscription dans la nef de l'église de Nebha (voir p. 401 sv.).
89. Parmi tous les exemples disponibles, je ne citerai que celui de l'inscription dans une salle circulaire au centre d'un bouclier d'*opus sectile* dans l'extrémité du narthex de la Campanopetra de Salamine de Chypre (voir J. Pouilloux, *apud* V. Karageorghis, *Chronique des fouilles à Chypre en 1969*, dans *B.C.H.*, 94, 1970, p. 261-266, fig. 123-124) qui suit exactement le même principe que dans l'exèdre externe orientale de la Cathédrale de l'Est à Apamée (voir p. 208-209 et fig. 190), ou la dalle rectangulaire de l'abside en *opus sectile* de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 253).
90. Le cas des inscriptions de l'église d'el-Queisme en Transjordanie (voir S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, p. 257-268) est très parlant dans ce sens : la traditionnelle formule de dédicace, ici assez longue, est en grec, alors que le texte syriaque est une action de grâces à Dieu pour l'aide et la consolation qu'il apporte. À Halaoua, les inscriptions grecque et syriaque sont pratiquement la traduction l'une de l'autre, mais de manière assez caractéristique « le pécheur qui a gravé ces lettres » demande seulement à la fin du texte syriaque de dédicace qu'on garde sa mémoire : voir p. 148-149. À Oum Hartaïne, ce qui est lisible des inscriptions non-grecques est perdu dans le décor et ne consiste probablement qu'en des noms d'artistes (voir p. 193 et 195), les dédicaces officielles étant en grec. Sur cette question des inscriptions en syriaque, voir p. 472.
91. Voir plus haut.

Les raisons qui menèrent à remplacer entièrement le pavement de la nef centrale, probablement un demi-siècle plus tard, ne sont pas évidentes. Le pavement en *opus sectile* est logiquement à mettre en relation avec les tremblements de terre de 526-528 auxquels on a imputé la disparition de la couverture de l'octogone[92]. De toutes façons, nous l'avons vu, il faut établir un lien entre la pose du pavement en marbre et l'agrandissement du sanctuaire par une marche, ainsi que l'installation de l'ambon dans les cadres prévus, entre les massifs de support duquel ce pavement de plaques découpées s'insère parfaitement. Cependant, ces modifications dans l'organisation interne et liturgique ne sont pas une raison suffisante pour arracher une surface de plus de 300 m^2 de pavement. Une partie de la couverture ancienne de l'octogone tomba-t-elle sur le pavement de la nef centrale et cette destruction entraîna-t-elle la nécessité de le remplacer ? L'hypothèse de M. Naumann, qui suggère que des raisons religieuses auraient pu intervenir dans les cas où des représentations figurées, ultérieurement mal acceptées, auraient occupé une place en évidence dans la nef centrale, peut être rejetée à la lumière des connaissances que nous avons aujourd'hui des mosaïques figurées de cette même époque[93]. Une dernière explication serait mixte : à celle des réparations rendues nécessaires par une usure qui, en un sanctuaire que l'on sait avoir été intensément visité et constamment animé, n'aurait été que normale après au moins cinquante années, s'ajouteraient les dommages causés par les tremblements de terre. En même temps, l'organisation intérieure, liturgique, est modifiée, et on s'aligne sur l'Asie Mineure et Constantinople, mais aussi sur l'Apamène, pour le mobilier liturgique : ambon, vaste chœur[94]. On se met aux goûts de luxe de l'époque en plaquant du marbre sur les sols mais aussi sur les murs. Le revêtement en *opus sectile* du sol de la nef centrale de cette basilique démontre une nouvelle fois la place de choix que cette technique (et le matériau) occupe dans l'architecture de prestige[95]. Il se situe, par son style, dans la première moitié du VI^{e} s.

On peut considérer comme contemporains les dallages de l'octogone, de l'aile S et peut-être aussi de l'aile O. L'état du pavement en *opus sectile* est assez bon pour autoriser l'hypothèse qu'il reçut des restaurations régulières, notamment au cours de la campagne de travaux dans l'église E, commémorée par l'inscription bilingue ; bien

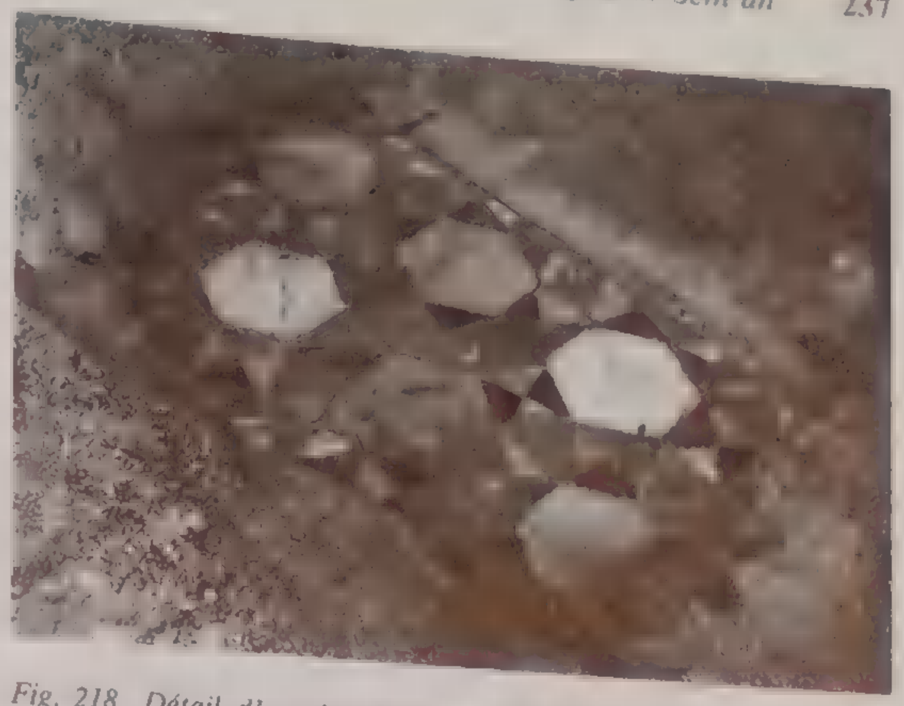

Fig. 218. Détail d'un des panneaux oblongs du côté N de la nef.

que fournissant la seule date assurée dans l'édifice, 979 ap. J.-C., elle ne peut être rattachée, en ce qui concerne les pavements, qu'à l'exécution de la seule dédicace médiévale.

Styles

Les quelques fragments de mosaïque géométrique retrouvés dans le bas-côté S de l'aile E se comparent probablement au mieux, comme il a été dit, avec le bas-côté S de l'église de Khaldé-Choueifat, pour ce qui est de la composition de surface ; mais pour des éléments de détail, des parallèles se trouvent plus près dans l'espace. Antioche offre en effet dans le niveau supérieur de la Maison de Gê et des Saisons[96] un ruban ondé à feuilles latérales de la même famille que celui de l'abside S. La composition à méandre complexe de svastikas de la même maison a certainement des points en commun avec le fragment oriental de la nef centrale et la composition couvrante que je pense pouvoir reconstituer dans le bas-côté ; elle offre le même remplissage par des motifs en arc-en-ciel des compartiments non-figurés. L'ornement d'écoinçon est banal ; il s'est démarqué, par sa sécheresse, du style des cabochons plus compacts, plus rutilants et colorés, du IV^{e} s.[97].

Pour autant qu'on puisse dessiner une évolution stylistique de l'*opus sectile* dans le VI^{e} s., c'est dans le second quart du siècle que se placerait le magnifique ensemble conservé ici. Il présente des particularités qui font preuve d'une sophistication certaine ; la forme même des panneaux est toujours et encore principalement rectiligne, comme dans le vaste ensemble du gymnase de Sardes[98] ou,

92. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, I, p. 242 et p. 271-276.
93. Voir ci-avant p. 229 ; R. Naumann, *op. cit.*, p. 43-44. Les pavements figurés sont partout trop nombreux à cette même époque pour qu'on puisse imaginer une réaction iconoclaste de ce type en Syrie. Nous devons, du moins à propos des documents de l'art de la mosaïque de pavement, écarter également l'argumentation en ce sens, chargée d'*a priori*, de M. Mundell, *Monophysite Church Decoration*, dans *Iconoclasm. 9th Spring Sympos. Byz. Studies*, Birmingham, 1975, p. 59-74, qui ne vaut pas plus pour ce haut-lieu assuré du monophysisme (voir H.-G. Beck, *Kirche*, p. 207) que pour le reste de la Syrie.
94. Remarquons cependant que le chœur continu sur les trois nefs n'est pas un trait constantinopolitain. On en rencontre par ailleurs toute une série, à Gerasa par exemple. Sur les caractéristiques des dispositifs liturgiques de l'Apamène, voir en particulier, p. 493.
95. Je renvoie aux conclusions d'ensemble sur ce point, développées p. 450.
96. D. Levi, *A.M.P.*, pl. LXXXI, b, daté d'env. 475, d'après le tableau de la p. 626 ; ce type est déjà représenté dans le Hall de Philia (*ibid.*, pl. LXXII) avant le milieu du siècle. Le même ruban ornementé se retrouve également à Khaldé-Choueifat dans la nef centrale et dans le bas-côté S (pl. h.-t. 15).
97. Ainsi dans les niveaux inférieurs à la Cathédrale de l'Est d'Apamée (voir J. Balty, *Mosaïques antiques*, pl. p. 91) ou dans les écoinçons autour de la figure de Sôteria dans les Bains d'Apolausis d'Antioche (D. Levi, *op. cit.*, pl. LXVIII).
98. Voir G.M.A. Hanfmann, *Excavations and Restorations in Sardis*, dans *T.A.D.*, XX, 1, 1973, fig. 11 et 12, p. 100 et 101.

un peu plus tard, la Villa de Yakto[99] ; mais l'introduction des cadres carrés sur la pointe crée une série de formes triangulaires, d'un esprit novateur[100]. On remarquera d'autre part le nombre de plaquettes en fuseau qui sont, ailleurs comme ici, signe d'une évolution marquée par l'utilisation croissante de formes incurvées. Celles-ci se retrouvent dans certains motifs couvrants de la nef, mais on les a remarqués tout particulièrement entre les dalles d'encadrement, en calcaire comme en marbre, autour et dans le grand bouclier à l'extrémité E de la nef. Ce bandeau d'encadrement et de séparation des champs qui reçoit un décor propre et n'est plus une simple bande de dalles blanches annonce tout particulièrement l'évolution de cet art au cours des deux siècles qui suivirent[101]. Dans le médaillon et dans les diverses compositions couvrantes on admire la finesse du travail de découpe de certaines plaquettes de très petit gabarit. On peut y déceler autant la marque de l'importance de la commande et du programme que celle d'un nouveau style, l'un étant peut-être une conséquence de l'autre[102].

Programme

Si mosaïque et dallage se sont partagés les ailes et l'octogone pour le pavement original, selon surtout la plus ou moins grande fréquentation du lieu, l'*opus sectile* s'est cantonné dans la nef centrale de l'aile E, et peut-être dans son bas-côté N. Remarquons que les cas de pavement en *opus sectile* dans toute la nef centrale et à plus forte raison dans toute une église sont rares en Syrie. L'église de Qasr Ibn Ouardân pourrait bien être la seule dans ce dernier cas, avec peut-être l'Église à atrium d'Apamée. Ailleurs, dans la cathédrale de Bosra, dans les Basiliques A, B et Triconque de Résafé, dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée comme dans le Tétraconque de Séleucie, les compositions de marbres découpés ne revêtent qu'une partie de l'édifice : une nef, les exèdres, les salles d'angle ou l'ambon ; dans l'ensemble de la Grèce et du Proche-Orient byzantin ancien, on ne connaît que quelques cas de pavement totalement en *opus sectile* : Saint-Théodore à Gerasa, l'Église à transept, la Cathédrale et l'Église Conventuelle à Korykos sont dans cette liste ainsi que l'octogone, démoli, d'Akçadağ[103] ; de plus, dans chacun de ces cas, le chœur et l'abside étaient soit pourvus d'un dallage, soit sans trace de pavement, constatation que l'on doit faire également à propos de l'église de Qasr Ibn Ouardân et de l'Église à atrium d'Apamée. C'est surtout ce pavement en *opus sectile* qui permet au site de Qala'at Sem'ân de prendre sa place également dans les études consacrées aux pavements. Il est exceptionnellement bien conservé sur une surface étonnante et c'est là un cas si rare dans cette technique que cela eût suffi à bâtir une renommée à cette œuvre.

Organisation liturgique

Quant à l'organisation du culte dans l'ensemble du monument cruciforme et de ses abords, son étude portera surtout sur celui des reliques. Des reliquaires apparaissent en plusieurs endroits dans l'édifice, notamment celui que nous avons observé dans l'absidiole NE de l'octogone, et des sarcophages le long des nefs[104]. Mais ici les reliques principales ne tiennent pas dans des réceptacles : c'est le lieu même où le saint stylite exerça son ascèse, un rocher et des tambours de colonne. Sur ces vestiges, des détails nous sont fournis autant par la vie du saint lui-même[105] que par celle de saint Syméon le Thaumastorite ou « le Jeune », qui s'installa sur le Mont Admirable et dont la vie écrite fournit des détails nombreux également sur celui dont le jeune Syméon avait constamment sous les yeux l'exemple[106]. Pour s'isoler des autres hommes, Syméon — l'Ancien — s'installe en haut de cette colline de Tell-Neshin, à l'O d'Alep, sur un rocher[107] qu'il entoure d'un enclos. Après trois, quatre ou cinq ans, il se fit construire une colonne d'environ quatre coudées de hauteur, et s'établit en haut du fût — le « stylos » — sur une plate-forme ou sur le chapiteau qui le couronnait[108]. Il y passa cinq ou sept années[109] avant de monter, cette fois pour quinze ans, sur une deuxième colonne, d'environ 30 coudées. Plus haute encore devait être la dernière (ou les troisième et quatrième, comme les dénombre une partie de la tradition hagiographique). Syméon le Jeune, ardemment désireux de l'égaler, monta lui aussi d'abord sur un rocher creux et y resta les dix premières années de son séjour sur le Mont Admirable avant d'accéder au stylitisme véritable.

99. J. Lassus, *Une villa de plaisance : Antioch on the Orontes*, II, Princeton, 1938, p. 32-48.
100. Les parallèles connus pour cette composition, assez simple de conception toutefois, sont peu nombreux ; je ne connais que celui, à une échelle bien plus modeste, qui apparaît dans une des salles remployées du chevet de Saint-Épiphane de Salamine de Chypre (détails inédits). La petite taille des panneaux place ce pavement après les grands tapis d'au moins 10 m² de surface des exèdres de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (voir fig. 192) de 533-534 ap. J.-C. et annonce les développements dans ce sens illustrés par l'Église à atrium de la même ville, et l'abside de Saint-Gabriel de Qartmîn (E.J.W. Hawkins et M.C. Mundell, dans *D.O.P.*, 27, 1973, p. 279-295, dont la datation est à corriger : voir, dans ce sens F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, p. 329, n. 640).
101. Voir p. 223 ss.
102. F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *op. cit.*, p. 336 et U. Peschlow, *Zum byzantinischen Opus-sectile Boden*, dans *Festschrift für Kurt Bittel. Beiträge zum Altertumskunde Kleinasiens*, Mayence, 1983, p. 435-447, pl. 89-93, s'accordent pour placer en Antiochène un centre de production de ce type d'*opus sectile* de petit gabarit qui aurait rayonné vers Chypre et la Cilicie tout particulièrement.

103. Seule photo, prise par M. Sykes, dans ce somptueux édifice découvert au début du siècle à 18 km à l'O de Malatya, republiée par M. Restle, *Studien zur frühbyzantinischen Architektur Kappadokiens*, Vienne, 1979, II, pl. 142.
104. Voir H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II, B, pl. XXIII.
105. Voir H. Lietzmann, *Das Leben des heiligen Symeon Stylites (T.U.*, 32, 4 (1908) ; pour la version géorgienne de la Vie, voir C. Kekelidze, *Monumenta Hagiographica Georgica, pars I, Kleimena*, t. Iᵉʳ, Tiflis, 1918, p. 248-256 ; version syriaque : P. Bedjan, *Acta Martyrorum et Sanctorum*, t. IV, Paris, 1894 ; biographie par son contemporain Théodoret de Cyr, *Histoire Philothée*, XXVI, éd. P. Canivet, S.C. 257.
106. *La vie ancienne de saint Syméon le Stylite le Jeune*, éd. P. Van den Ven, Bruxelles, 1962.
107. Voir P. Peeters, *L'Église géorgienne*, p. 255-264.
108. H. Delehaye, *Les Saints Stylites*, Bruxelles, 1923-1962, p. CLV-CLX.
109. *Ibid.*, p. VII-IX (divergences entre les vies grecque et syriaque).

De ces éléments biographiques se dégage que la colline de Telanissos (Tell-Neshin) ou « Qala'at Sem'ân » recelait non pas un mais trois sinon quatre ou cinq monuments martyriaux : la roche élevée, témoin des débuts en cet endroit de l'ascèse de Syméon l'Ancien, et dont le sommet était à une hauteur de deux coudées, selon la vie syriaque du saint, ainsi qu'une ou plusieurs des trois ou quatre colonnes (hautes respectivement de 9, 30 et 40 coudées selon la vie écrite par Antoine, un disciple du saint, de 6, 12, 22 et 36 coudées selon Théodoret, de 11, 17, 22 et 40 d'après la vie syriaque, etc.). Chaque colonne devait se composer[110] des degrés donnant accès à la base, de cette base, du fût, et du chapiteau couronné d'une balustrade. Il est peu probable que le saint homme ait érigé sa colonne à l'endroit rocailleux où il avait trouvé son premier refuge, et on ne peut savoir si les colonnes se succédèrent au même emplacement ou s'il trouva plus commode de les ériger à une certaine distance. Les dimensions de la base actuellement conservée dans l'octogone de Qala'at Sem'ân — pour autant qu'on puisse faire des mensurations, car elle a été réduite à un moignon par la ferveur des pèlerins — seraient dans un bon rapport avec celles transmises sur la dernière colonne (36 ou 40 coudées de haut) et en tout cas nettement trop grandes pour le petit tambour de la colonne initiale. On peut donc supposer que deux bases distinctes au moins furent conservées, ce qui est effectivement le cas.

En outre, d'après ce que nous savons des grands centres de pèlerinage de l'Antiquité, plusieurs points d'intérêt étaient ménagés sur place, de façon à ce que le voyage long et aléatoire se trouve « rentabilisé » par une variété de choses à voir et à faire une fois sur place. Ainsi est-il plus probable qu'à Qala'at Sem'ân les demeures successives du saint aient émaillé l'itinéraire du pèlerin venu à la sainte montagne d'Alep[111]. De même visitait-on et le rocher-perchoir et la colonne de saint Syméon le Jeune au Mont Admirable[112].

Le récit de la visite d'Évagre sur les lieux martyriaux du premier stylite est, comme le sont en général les notes de ce voyageur, une énumération d'événements et de faits sans unité rigoureuse de lieu, de temps ou d'espace. Les renseignements qu'il nous procure et la somme de ses souvenirs justifient au mieux un classement et une énumération :

1° *Mandra* est le nom donné à cet endroit ;

2° on voit une cour hypèthre avec une colonne de 40 coudées ;

3° l'*église* présente une forme en croix, avec des bras en portiques à colonnes[113] ;

4° des fenêtres hautes donnent sur la cour en question et sur les portiques ;

5° du côté gauche de la colonne, et tandis que les habitants de la région tournaient en dansant autour d'elle, apparut une étoile ;

6° les visiteurs et les bêtes de somme et de trait tournaient autour d'une colonne ;

7° parfois l'on voit le saint lui-même avec sa barbe flottante ;

8° dans l'*église* (les temples, « τῶν ἀνακτόρων ») les femmes ne peuvent entrer ; auprès de ses portes, elles peuvent se tenir pour voir le miracle[114].

Dans les vies du saint, *mandra* est aussi le nom donné au petit enclos qui isolait son perchoir. La réalité de la « clôture » dont Syméon s'entoura ainsi est telle que ce terme a été tout particulièrement attaché à son souvenir[115] ; de même, et cette imitation ne suscitera pas d'étonnement, chez son successeur spirituel du Mont Admirable[116]. Théodoret parle de la *mandra* circulaire dans laquelle Syméon commença par s'enchaîner et de ses quatre colonnes, mais il est un témoin du saint de son vivant, non de la construction de l'édifice le commémorant après sa mort. Son témoignage, tout comme celui des vies du saint, ne concerne donc que les reliques, mais non l'architecture-reliquaire. Ainsi, seul Évagre nous parle-t-il du monument qui nous occupe, et si sa relation anime pour nous la vie du site et de ses abords, elle ne contribue guère à faire mieux comprendre son « fonctionnement ». Les visiteurs variés ont manifestement frappé l'auteur, la quantité des ruraux, l'atmosphère nettement moins recueillie que dans les lieux de pèlerinage de Terre Sainte, l'autorisation d'accéder avec des animaux jusqu'à proximité d'une colonne-reliquaire, les danses des pèlerins, l'interdiction de certains bâtiments aux femmes. Ces dernières étaient et restèrent des visiteuses nombreuses du centre[117].

On a généralement tendance à appliquer ce texte au seul monument cruciforme, bien connu. Nous connaissons cette tentation qui guette les études confrontant récits de pèlerins et état des lieux saints (entre autres) ; mais aucun récit n'est jamais assez complet pour fournir le plan d'un ensemble de bâtiments dont nous n'avons nous-mêmes qu'une connaissance partielle, et nous lisons souvent ces récits d'une façon insuffisamment « aérée », dans le temps et dans l'espace.

Je me bornerai au monument cruciforme, la seule église du site à posséder des pavements intéressants, en ne reprenant chez Évagre que ce qui y a trait. C'est le mot « ναός » qui est appliqué à l'ensemble du monument : ses quatre bras et la cour hypèthre au centre, avec sa colonne de 40 coudées ; le tout est donc empreint de la sainteté qui

110. *Ibid.*, p. CLII et sv.
111. Évagre le Scholastique, *Hist.Eccl.*, I, 14, *P.G.*, 86, 2, 2460-2461, apporte également des indications dans ce sens : tout un « tour » était proposé aux pieux visiteurs.
112. Cf. P. Peeters, *op. cit.*, *passim* ; J. Lafontaine-Dosogne, *Itinéraires*, *passim*.
113. Je traduis le terme « στοά », habituel pour les nefs latérales.

114. Plusieurs traductions de ce passage de l'Histoire de l'Église, livre I, chap. XIV, ont été publiées (en partic. A.J. Festugière, dans *Byzantion*, XLV, 2, 1975, p. 221-223). La plus satisfaisante pour ce qui est de la logique architecturale est celle de B. Kotting, *Peregrinatio Religiosa*, p. 127-128.
115. Pour l'emploi habituel de ce terme, Du Cange, *Glossarium*, μάνδρα.
116. Voir l'inscription en mosaïque de l'Église de la Trinité, fig. 163.
117. « Les hommes, les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles (étaient) réunis le jour de la fête » quand les troupes d'Omar attaquèrent le site et emmenèrent les visiteurs en captivité (voir en dernier lieu, J. Nasrallah, *op. cit.*, p. 331-332).

est le propre d'une église normale. Des marches, un porche soigné et quatre portes, pas très larges, à seuils profilés et doubles battants, en précèdent l'entrée S. Quand par contre Évagre évoque les visiteurs accompagnés de leurs bêtes circum-déambulant, ne doit-on pas comprendre qu'il s'agit d'une autre colonne, peut-être celle de la cour SE ? Le soubassement à escalier et la large plate-forme toujours visibles dans cette cour d'angle constituent le support nécessaire et suffisant de la base d'une des autres colonnes du saint. On imagine d'autant mieux le mouvement et le va-et-vient autour de cette colonne dans sa cour dallée, qu'elle communique directement avec le vaste terre-plein qui sépare l'édifice cruciforme du complexe baptismal. Il n'est [redacted] tout cas pas certain que ce fût dans le somptueux octogone que les paysans laissaient trotter leurs animaux, comme une lecture du récit d'Évagre observant une unité de lieu et de temps a pu le suggérer. Plusieurs points du Qala'at s'offraient comme lieu de visite aux reliques et autres endroits imprégnés de souvenirs du saint.

Quand Evagre nous dit que les femmes étaient interdites dans « ces églises » — τῶν ἀνακτόρων ἔξω — on retrouve le pluriel rencontré dans l'inscription en mosaïque et la question qu'elle pose[118] : s'agit-il des quatre bras de l'édifice cruciforme ou des différentes églises du site ? La chapelle SE, du couvent, devait être réservée aux moines ; la basilique du baptistère, par contre, la plus proche de l'accès principal depuis le village de Deir Sem'ân, accueillait tout le monde. Ce sont donc les bras de l'écrin de la colonne majeure qui sont ainsi désignés ; les quatre portes ouvragées du large porche S constituaient la limite de la clôture imposée aux femmes. Les bras S, O et N de l'édifice en croix accueillaient les visiteurs masculins autour de la colonne principale sur laquelle le saint termina [redacted] vie et près de laquelle il apparaissait en son jour anniversaire. Il est bien possible que ce miracle fût visible même de l'extérieur de l'édifice et du porche où se tenaient les autres visiteurs.

Le bras de l'E est une église basilicale [redacted] part entière. Elle ouvre à l'O sur le martyrium, alors que, plus fréquemment, c'est un bas-côté qui donne latéralement sur une chapelle martyriale indépendante, telle qu'on la rencontre à Brâd (fig. 16) ou à Qanaouât, dans la Basilique Ouest (fig. 223). Ce « fonctionnement » d'un édifice en croix, [redacted] martyrium central, n'est pas tout [redacted] fait unique ; il est [redacted] comparer notamment avec celui de l'Église Saint-Jean d'Ephèse de l'époque de Justinien[119] ; mais on a évité ici la solution compliquée qui consiste [redacted] juxtaposer martyrium et autel au centre de l'édifice ; au Qala'at Sem'ân, ils sont clairement séparés.

Le sanctuaire, agrandi quand la nef reçut son ambon central, n'a gardé aucune trace de son autel. Son large podium étendu sur les trois nefs, tout comme son ambon, sont étrangers [redacted] la région [redacted] portent la marque d'influences extérieures[120].

118. Voir p. 234.
119. Voir aussi J.-P. Sodini, dans *M.B.*, 31, 1983, p. 27.
120. Voir l'Index « Liturgie » s.v. *Chœur* [redacted] 3 *nefs*.

QALBLÔZÉ

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NJ-37-1-2a, « Harim ». Lat. : 36°10′ ; long. : 36°34′. Voir R. Dussaud, *Topographie*, p. 218, pl. X,A,1 ; G. Tchalenko, *Villages*, carte 2, D.VI.6.

Bibl. : H.C. Butler, *A.A.E.S.*, p. 221 ; M. de Vogüé, *Syrie centrale*, II, p. 135-140, pl. 122-129 ; G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 109-113, fig. 11-13, pl. IV ; Id., *Villages I, passim* ; III, p. 108 sv. ; Id., *Travaux en cours dans la Syrie du Nord*, dans *Syria*, L, 1973, p. 128-136 ; Id., *La basilique de Qalblôze*, dans *A.A.S.*, XXIV, 1974, p. 9-16 ; Id., *Églises*, p. 418-425, fig. 290-291.

Les travaux de G. Tchalenko comprirent notamment, en 1935, le déblaiement des sols et des abords de l'église. Le dallage fut ainsi nettoyé et démonté dans le secteur intéressant l'implantation du bêma, dans la partie centrale de la nef, puis replacé dans son état primitif[1].

Le dallage est encore dans un excellent état de conservation de nos jours.

L'édifice

La basilique se présente comme une des plus importantes de la Syrie, autant par son excellent état de conservation (seul le mur N [redacted] été démonté) que par l'intérêt qu'offrent ses caractéristiques architecturales, décoratives et liturgiques. Elle est située à l'écart de l'agglomération dans une large enceinte. C'est une basilique à trois nefs et trois travées séparées par des piliers très allongés dans le sens E-O. Une grande exèdre-bêma [redacted] laissé sa trace en plan au centre de la nef. L'abside semi-circulaire est saillante et termine un chœur profond, sur deux niveaux, flanqué par les deux sacristies qui, elles, se terminent par un mur droit. L'église est précédée par un porche, à l'O, flanqué de deux pavillons symétriques ; chacun est à trois étages et ils sont reliés par un arc probablement surmonté d'une loge. Remarquable également est le fait que des deux pavillons de façade, on avait accès aux toits en terrasse des bas-côtés.

L'architecture et le décor ont conduit H.C. Butler à dater l'édifice de 480, date que G. Tchalenko reculerait

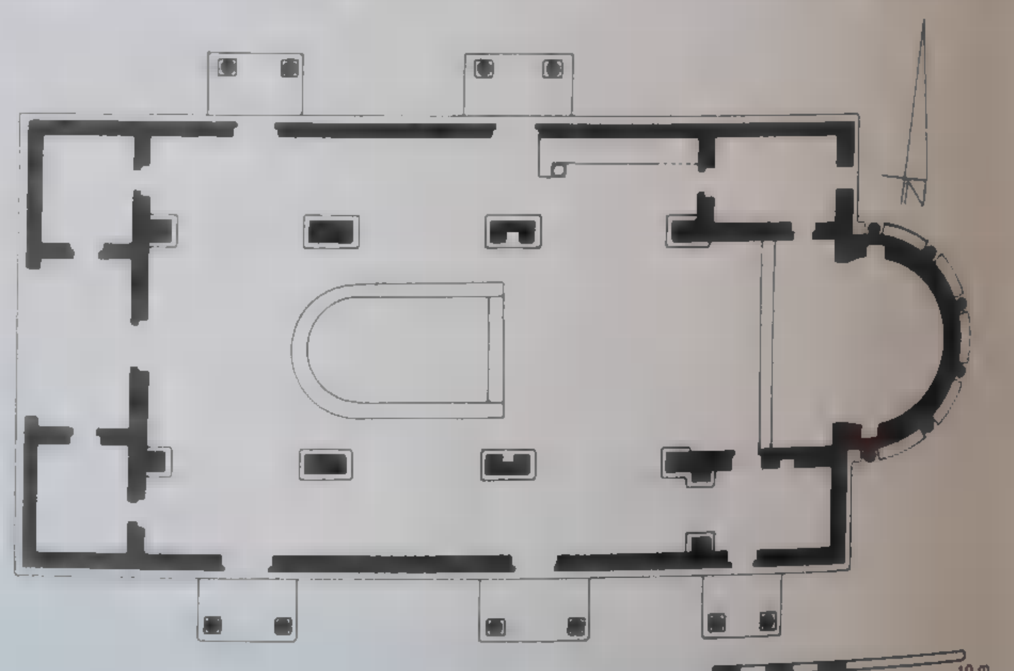

Fig. 219. Plan.

1. Une photo prise au cours de ces travaux a été publiée par J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, pl. IV, 2.

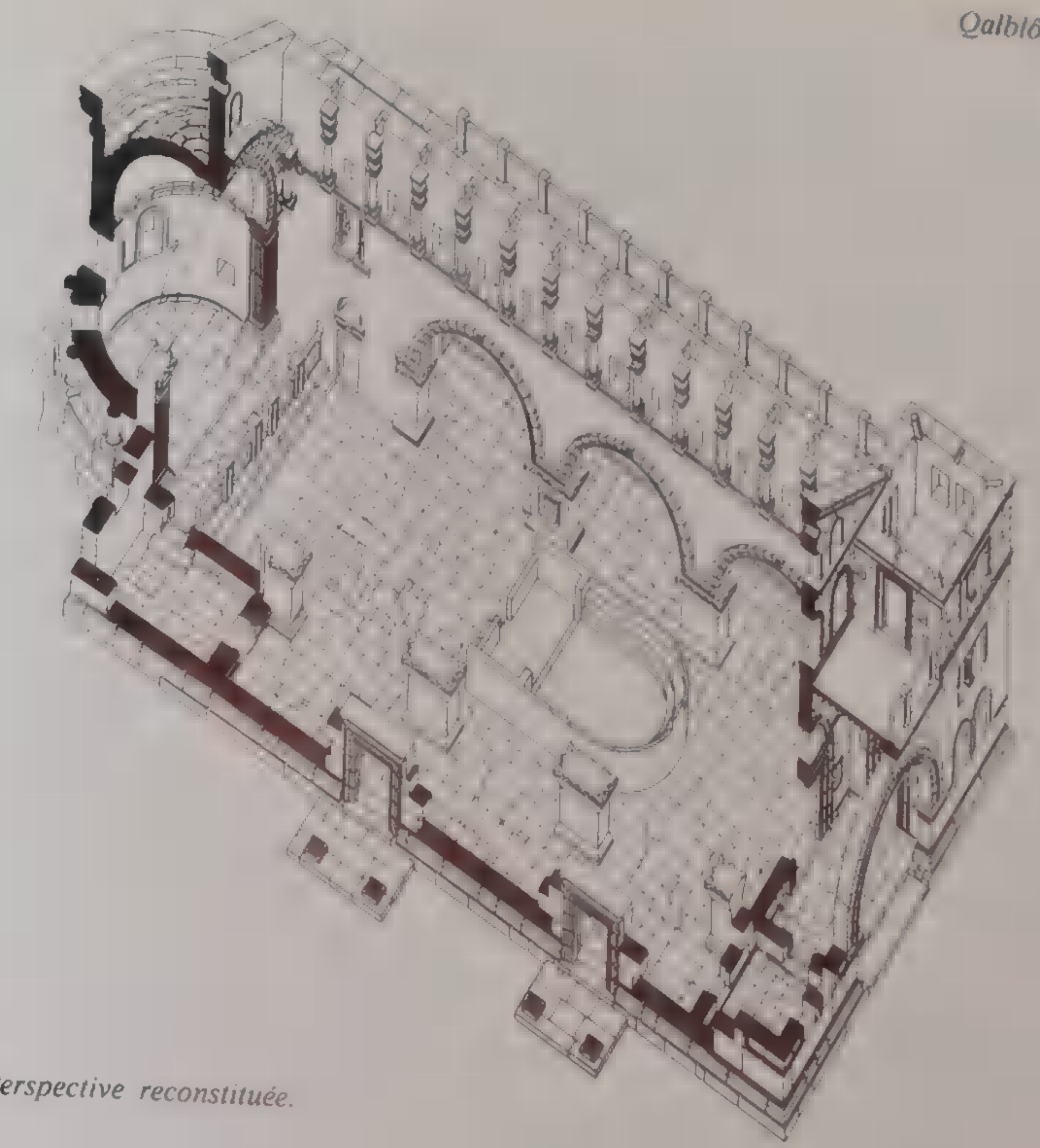

Fig. 220. Perspective reconstituée.

jusqu'au milieu du V^e s.[2], accusant par là le côté novateur de la technique de construction et des ornements utilisés[3].

Le pavement

Le sol de l'église est entièrement revêtu d'un dallage de calcaire, continu sur toute la surface des trois nefs. Il accentue l'effet spacieux de l'intérieur. Les deux sacristies sont également dallées, de même que le palier devant l'abside et l'abside elle-même. Grandes et petites dalles sont soigneusement taillées, parfois même à décrochements, et jointoyées. On remarque qu'un axe central se dessine dans le pavement, un peu comme au centre d'une rue dallée[4] : une suite de longues dalles placées côte à côte accompagnent le regard de la porte d'entrée à l'arrondi du bêma. De la même façon, on peut remarquer de grandes dalles placées bout à bout pour mener de l'entrée présumée du bêma au centre des marches du chœur, ainsi qu'une ligne de dalles longeant la moitié S de l'entrée du bêma et allant jusqu'au pilier SE de la nef, pilier qui est muni d'une niche[5].

Le bêma, quant à lui, se dessine encore au niveau de son soubassement comme une profonde exèdre, fermée à l'E par une paroi droite. Le démontage de ce soubassement n'a laissé subsister aucun doute sur son rôle : ces dalles, non seulement dessinent le pourtour d'un bêma, mais devaient le supporter ; elles sont nettement plus épaisses que les autres dalles de la nef et même du centre du bêma, et devaient former un soubassement ; des encoches dans certaines dalles de l'exèdre sont la marque du système de fixation des assises supérieures[6]. Le seul autre élément remarquable de ce pavement est une sorte d'estrade rectangulaire, pas plus haute qu'une dizaine de centimètres, accolée au mur N entre la porte orientale et l'entrée de la sacristie. Un court retour en « L » empiète sur la moitié de la largeur du bas-côté et comporte une cavité parfaitement circulaire de la profondeur des dalles de l'estrade.

Datation

La datation de l'ensemble du pavement, qui fait intimement partie de l'architecture et l'habille de près, doit être celle de l'ensemble de l'édifice. Par contre, la suppression du bêma monumental ne peut être située avec précision dans le temps[7].

2. G. Tchalenko, *Travaux*, p. 136.
3. Pour une description détaillée, voir *op. cit.*, p. 128-136, en attendant la publication complète du monument préparée par G. Tchalenko.
4. Voir par exemple le *cardo maximus* d'Apamée de Syrie, reprod. dans *Colloque Apamée de Syrie I*, pl. XII, 2, ou la grande voie de Tyr, M. Chehab, *Tyr* (guide), Beyrouth, 1969, pl. IX, où l'axe central de ces rues est matérialisé par un soigneux alignement de dalles, séparant les dallages obliques ou transversaux des deux voies ; ce n'est pas un caniveau central. Même phénomène dans la Basilique 90 de Khirbet Samra au S du Haur[redacted] (publication en cours).
5. Le pilier d'en face (NE) est creusé d'une niche semblable.
6. J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, fig. 11, pl. III, relèvent ces marques. Elles sont reprises dans le détail par G. Tchalenko, [redacted] planches 424 et 426 des *Églises*.
7. J. Lassus, *Exèdres*, p. 234, et J. Lassus et G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 76, proposent d'y voir [redacted] marque de changements effectués au moment de la reconquête byzantine du X^e s.

Fig. 221. La nef centrale vue de l'O ; arrondi de l'exèdre à l'avant-plan.

Le pavement

Le dallage calcaire parfait l'homogénéité du monument. Il n'a rien d'un pavement bon marché ; au contraire, il met en valeur les détails du décor et l'harmonie de l'édifice en pierre, plus sans doute qu'une mosaïque bariolée ne l'eût fait.

Nous avons ici un nouvel exemple de l'empreinte laissée sur le pavement par le mobilier liturgique. Dans ce cas-ci, cependant, même le « mobilier » monumental se trouve avoir été éliminé. Il est peu probable que l'exèdre ait été démontée uniquement pour que ses éléments puissent être remployés dans d'autres constructions (pillage) ; les dalles de soubassement ont subi par la suite la même usure que celles du reste de la nef, et l'église, privée de son enceinte centrale, dut encore être longuement utilisée et visitée. La raison d'une telle modification tient sans doute plus à des changements dans la liturgie que dans les goûts régissant le décor de l'édifice.

L'alignement de dalles qui suit l'axe central de la nef, ainsi que celui qui mène de l'entrée de l'exèdre au pilier S voisin, même s'ils s'expliquent par des raisons techniques, peuvent être interprétés en relation avec les mouvements de la liturgie.

Le dallage dessine donc un petit chemin reliant l'entrée de l'exèdre à la niche S, mais pas à celle du N. On peut de même constater que devant la pile SE les deux dalles parallèles, qui auraient dû normalement la longer, butent perpendiculairement contre elle et la relient visuellement à l'exèdre, soulignant ainsi le lien entre l'une et l'autre, et indiquant l'utilisation de cette niche par les occupants de l'exèdre, c'est-à-dire le clergé ; à lui était réservée toute cette partie de la nef, souvent fermée par des tentures qui la cachaient à la communauté des fidèles[8]. Cette niche quadrangulaire à plusieurs étagères devait faire fonction de placard, comme le mit en évidence l'étude de MM. Lassus et Tchalenko. C'est au rangement des livres qu'on devait destiner ce mobilier fixe utilisé dans le cadre de la liturgie dans l'exèdre[9].

Au point de vue des portes et passages, on remarquera que juste en avant de la marche du chœur une porte ouvre vers la sacristie S qui, elle-même, à la différence de la sacristie N, communique avec l'extérieur par une grande porte à double battant ; sur le bas-côté, elle donne par l'arc, propre aux chapelles des reliques. Toutefois, le pavement étant démoli et toute trace de mobilier ayant disparu il n'y a plus moyen de vérifier si tel était bien le rôle de cette salle. En tout cas, la sacristie N communique directement avec l'abside par une porte à deux battants, et est ainsi toute désignée comme desserte du sanctuaire. Le clergé ne pouvait pas y pénétrer directement de l'extérieur, mais devait passer par la porte orientale dans le bas-côté N.

Dans le cadre de cette distribution des rôles aux espaces, il convient d'évoquer le dallage légèrement surhaussé le long de la façade N, en avant de la sacristie. Je ne connais pas de parallèle à un tel socle en cet emplacement et je ne peux que conjecturer quelque meuble servant aux membres du clergé dont nous venons de supposer les passages fréquents par cet endroit.

L'aisance de la circulation interne est une des caractéristiques de l'édifice. C'est une distribution harmonieuse, en « U », autour de l'exèdre, qui se dessine, ici comme dans un petit nombre d'autres églises à exèdre et trois nefs séparées par de larges arcs, telles celle de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 249), de Bizzos à Roueiha (fig. 266) et de Hir esh-Sheikh (fig. 85)[10].

Un axe O-E, dans la moitié arrière de la nef, est dessiné par un alignement de dalles bout à bout et un autre, accolé au précédent, de dalles côte à côte. Je m'aventure à l'interpréter de deux façons complémentaires : il souligne visuellement le bel axe architectural passant entre les deux tours de la façade, le porche majestueux et la large ordonnance de l'arcature interne ; mais il me semble possible d'y voir également une bipartition de cette partie de la nef. L'église est, en effet, largement ouverte latéralement vers l'extérieur, au N et au S comme à l'O, par plusieurs portes. L'arrivée des fidèles se faisant surtout depuis l'O, mais aussi depuis le N et le S, ne pourrait-on concevoir que cette bande centrale dessinait une séparation des fidèles dans le sens longitudinal ? Tant que la question de la présence des tribunes n'est pas résolue[11], le « fonctionnement » de l'édifice ne peut être envisagé qu'au niveau du seul rez-de-chaussée. Nous y aurions plusieurs indices, les uns particuliers à cette église, les autres communs à toutes les basiliques à exèdre dans la nef, allant dans le sens d'une bipartition de l'espace réservé aux fidèles : les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, chaque groupe ayant son bas-côté et la moitié attenante de la seule travée de la nef non occupée par l'exèdre[12]. Nous retrouverions ici un schéma architectural et liturgique que je pense également pouvoir lire dans l'église de Dibsi Faraj par exemple[13] : nombreuses entrées au N comme au S, exèdre centrale dans la nef, et bipartition des tapis dans l'espace arrière de celle-ci[14]. Cette bipartition peut évidemment n'avoir servi qu'à dessiner une allée entre deux séries de bancs, à l'intérieur desquels les fidèles se répartissaient à leur gré ; mais les indications littéraires sur la séparation des femmes et des hommes dans les lieux de culte sont assez nombreuses[15] pour qu'on tente une confrontation avec les monuments présentant des indices favorables. Il semble nécessaire d'envisager, en premier lieu, une séparation par un vide et non nécessairement par une paroi. On peut citer à ce propos l'homélie de Jean Chrysostome[16], qui parle en effet d'une séparation habituelle de la communauté par sexe ; dans le cas particulier de l'édifice d'Antioche, où il prononce son sermon, elle a été matérialisée par une paroi à la suite de l'inconduite généralisée des fidèles[17]. Le dossier proprement archéologique sur la répartition des différents groupes de fidèles dans l'édifice de culte en Syrie est encore très mince ; les éléments que l'on est en mesure d'y verser ici sont encore hypothétiques et bien modestes[18].

8. Voir J. Lassus et G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 83 : reconstitution de ces séparations à Fafertine, Kalôta et Kharab Shems ; voir G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 86-87, 108, 205.
9. Voir J. Lassus et G. Tchalenko, *Églises syriennes à bêma*, p. 111, § « les armoires », et les études plus récentes de M. Tchalenko.
10. Ceci vaut également pour l'église de Bettir ; P. Grossmann, dans *The Spaciously Arcaded Basilica*, rassemble les plans de ces églises (à l'exception de Hir esh-Sheikh) : fig. 1.2, 2.1, 1.4 et 2.2. L'auteur (dans ces figures comme dans *San Michele in Africisco*, Mayence, 1973, pl. 38-39) n'a toutefois pas indiqué les estrades du chœur sur ses plans et on en retire l'impression fausse que l'on circulait très largement tout autour des exèdres.
11. Elle est encore à reprendre, sur la base d'observations de détail des parties hautes des tours, des terrasses et de la claire-voie, et porte autant sur des tribunes au-dessus des bas-côtés que sur la seule façade O.

Fig. 222. Plan du dallage dans son état actuel.

12. H. Selhorst, *Die Platzordnung*, p. 12, p. 24-25 puis p. 45-51, considère indépendamment la bipartition de la nef et l'isolement des bas-côtés par des tentures ou des plaques ou murettes. Il ne semble pas envisager que bas-côtés et demi-nef puissent concourir à une bipartition longitudinale de l'édifice. Le parallélisme des trois nefs me paraît pourtant propice à ce genre de bipartition globale de la surface allouée aux fidèles et cela tout particulièrement dans le cas des églises à larges arcades où la nef est réduite à une ou deux travées du fait de la présence d'une exèdre. D. Hickley, *The Ambo*, p. 415, place les femmes — qui devraient alors être en bien petit nombre — dans la nef, derrière l'exèdre, où elles seraient arrivées par les portes occidentales des façades, et les hommes dans les bas-côtés, face à la nef, après avoir emprunté les portes orientales des façades N et S. La bipartition transversale me paraît exclue dans le cas d'un collatéral continu, en « U », avec ou sans bêma dans la nef. La répartition des fidèles dans les seuls bas-côtés, fermés par des chancels, est bien sûr la plus efficace, mais nous n'avons aucune preuve de l'existence de ce dispositif en Syrie.
13. Voir p. 75 et sv.
14. La possibilité de la présence, là aussi, de tribunes doit également être soulignée ; c'est un autre élément à verser à ce dossier complexe de la répartition des différents groupes de fidèles dans l'édifice de culte, sur laquelle les indications archéologiques manquent. On met en avant des textes généralement délicats à interpréter et que ne confirment pas les données de l'archéologie.
15. Voir H. Selhorst, *op. cit.*, chap. 1, non publié, et p. 11-21, 24-28 et 34-39.
16. Homélie sur Mathieu, Migne, *P.G.*, 58, col. 677.
17. En effet, le texte semble clair sur ce point : Jean Chrysostome a appris des plus vieux de la communauté que cette partition, qu'il trouve remarquable sans quoi il n'en aurait sans doute pas parlé, a été établie du temps des « πατερες » : ce n'est donc pas un élément de « mobilier » qu'il connaît depuis toujours. L'évêque, au cours de sa harangue, s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes, leur reprochant à tous leur inconduite dans l'édifice de culte ; les regards et les gestes qu'ils se sont adressés n'ont pu l'être de l'avant à l'arrière de l'édifice, dans lequel cas seuls les hommes auraient reçu des reproches (si du moins c'est bien eux qui étaient à l'avant). Il est bien plus probable que c'est par-dessus une allée axiale que ces échanges se faisaient (selon un système qui a eu d'innombrables prolongement, jusqu'à notre époque) et qu'on avait introduit une clôture le long de cette séparation longitudinale.
18. Sur la place des fidèles, voir ci-dessous, p. 526 et sv.

QANAOUÂT (KANATHA),

Église Ouest du « Sérail »

Localisation : *Carte du Levant*, 1:50.000, feuille NI-37-SW-A-4-... Shahba ; lat. 36°37', long. 32°45'30" ; R. Dussaud, *Topographie*, carte II, B 2 (Qanawat).

Bibl. *Pour l'architecture* : E.G. Rey, *Voyage dans le Haouran et aux bords de la Mer morte, exécutés pendant les années 1857 et 1858*, Paris, s.d. (1860), p. 129, et atlas, pl. V-VIII (croquis décalqués de plaques photographiques) ; M. de Vogüé, *Syrie centrale*, p. 59-60, pl. 19-20 ; R. Brünnow et A. von Domaszewski, *Provincia Arabia*, III, p. 118 à 132, avec bibl. antérieure ; H.C. Butler, *A.A.E.S.*, p. 357-358 et p. 407-408 ; Id., *Early Churches*, p. 15 et 24 ; M. Restle, s.v. *Hauran*, *RbK*, II, Stuttgart, 1971, col. 974-975. *Architecture et pavements* : G. Amer, J.L. Biscop, J. Dentzer-Feydy et J.P. Sodini, *L'ensemble basilical de Qanawât (Syrie du Sud)*, dans *Syria*, LIX, 1982, p. 257-318, avec bibl. récente.

Les questions que posent les pavements des deux basiliques et de l'atrium (respectivement, avec de Vogüé, B, D et A)[1] du « Sérail » de Qanaouât n'ont guère été abordées jusqu'à présent[2] ; au moment où la région connaissait la plus intense activité d'étude et de reconnaissance, à la fin du XIXe s. et dans les premières années de ce siècle, de nombreux blocs écroulés provenant des parties en élévation des bâtiments cachaient presque entièrement les sols. La réoccupation du site par les Druzes accéléra de manière évidente la dégradation des édifices, où ils prélevèrent des matériaux de construction pour des maisons installées dans les ruines ; dans le même temps, elle mena à un dégagement progressif des pavements[3]. À partir de 1931, le Service des antiquités du Haut commissariat entreprit d'aménager les lieux, en renforçant et remontant des murs, dont la façade O, et en démolissant les maisons qui y avaient été construites lors des décennies précédentes[4].

Le dallage des trois nefs est en excellent état. Par contre, seules les traces d'un pavement subsistent dans le sanctuaire et rien dans le martyrium.

L'édifice

Dans l'ensemble compact de trois grands espaces, deux basiliques et une cour à portiques, appelé le « Sérail », mais plus traditionnellement « Nébi Ayoub » (« le saint homme Job »)[5], le premier édifice ici examiné occupe l'aile en retour à l'O. De plan peu allongé, à trois nefs et tribunes, cette basilique est à l'emplacement d'un édifice romain ancien, dont elle a conservé les murs N, E et S. L'orientation du bâtiment a toutefois été modifiée de N-S en E-O, et le nouvel axe accusé en avançant la façade vers l'O. Trois grandes portes y ouvrent, chacune dessinée par des blocs ornés remployés, et donnant sur une nef. Des trois portes dont le bâtiment original était pourvu dans sa façade N, les deux latérales continuèrent à servir ; la plus large, au milieu, fut sans doute condamnée lors de la transformation du bâtiment en église, car deux des pilastres des arcs soutenant le plafond en dalles de pierre empiétaient sur son ébrasement[6]. Ces portes donnaient,

1. M. de Vogüé, *Syrie centrale*, fig. 1014.
2. Contribution de l'auteur dans l'article cité de G. Amer *et al.*, *passim*.
3. Une première famille était en voie d'installation lors du passage, en 1900, de H.C. Butler, qui publie une photo où, pour la première fois, apparaît un pavement (*A.A.E.S.*, p. 360) ; en 1904 fut installée une construction sur le triconque au S de la Basilique Ouest, en relation avec l'aménagement du pèlerinage du prophète Job (et non sa création, comme semble le dire J. Mascle, *Le Djébel druze*, 3e éd., Beyrouth, 1944, p. 76). À en juger d'après une photo aérienne des Forces françaises du Levant de janvier 1930 (détail dans G. Amer *et al.*, *op. cit.*, fig. 2), quatre maisons occupaient alors le sanctuaire.
4. Ces travaux de démolition commencèrent en 1935 dans l'atrium (A) et semblent s'être poursuivis jusqu'en 1937 : cf. J. Mascle, *op. cit.*, p. 76, 104).
5. Les deux appellations sont anciennes ; déjà en 1836, le Père Planchet appelle le sanctuaire le « Palais de Job » (P. Planchet, *Voyage dans le Hauran*, dans *Annales de la Propag. de la Foi*, 11, 1839, p. 122).
6. Voir G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 261.

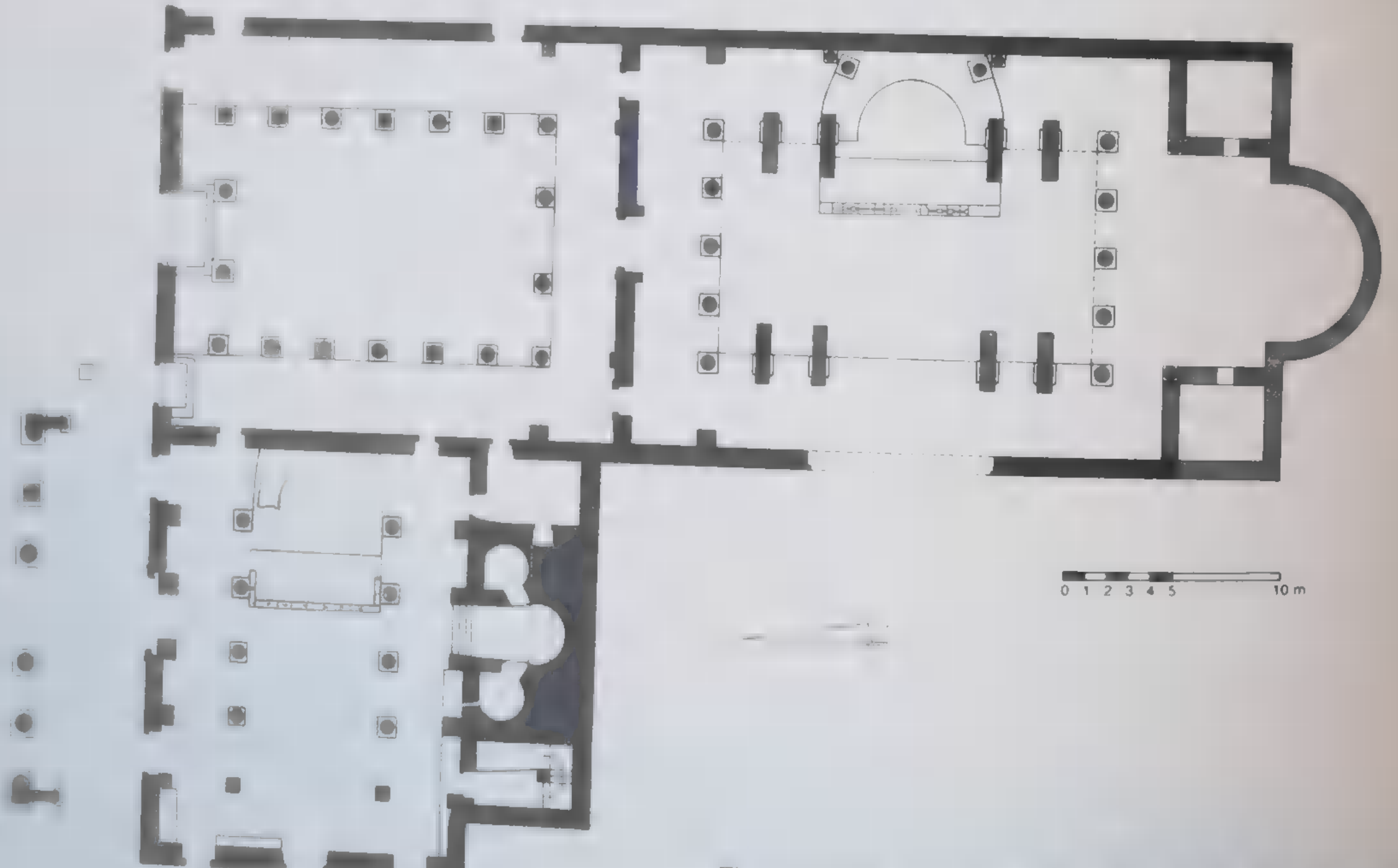

Fig. 223. Plan des deux églises Ouest et Est du « Sérail », avec la cour à portiques intermédiaire.

Fig. 224. L'angle SO du sanctuaire et le martyrium triconque, vus du N.

vers l'extérieur, sur un portique surélevé par rapport au niveau du sol environnant et de la rue, alors que les portes O étaient précédées par une volée de marches et un palier.

Du côté S, le bas-côté longe un ensemble de trois espaces. Le premier, à l'O, contient la cage d'escalier permettant d'accéder aux tribunes de l'église. Le second est une salle triconque qui s'ouvre sur le collatéral par un large arc. On peut y reconnaître un martyrium organisé à partir de ce qui était peut-être les installations les plus anciennes du complexe en question. On accède à son podium, élevé, incliné et irrégulier, par un escalier central en partie taillé dans sa masse. L'entrée, flanquée de deux murettes, en était barrée par un chancel, ou mieux une grille, dont subsistent les trous d'encastrement. Un couloir souterrain E-O en cul-de-sac, qui part de la salle E, vient mourir sous ce podium.

Les nefs comptaient six travées et aboutissaient à un mur de chevet plat. Les deux dernières travées de la nef centrale sont occupées par le sanctuaire, dont il ne reste guère plus que le socle de la barrière du chancel[7] et le mur du fond, plat, éclairé à l'origine par une triple baie en hauteur[8]. De part et d'autre, à l'extrémité des bas-

7. Voir plus loin, p. 248.
8. Cette baie était encore entièrement conservée au début de ce siècle : voir la photo de Kondakov reproduite par G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 293, fig. 17.

Fig. 225. Les deux niveaux du sanctuaire et l'amorce du synthronon vus du NE.

côtés, une porte assez étroite ouvre à l'E vers la cour à portiques[9].

Datation

La date de construction de cette église n'est d'aucune façon assurée ; tout le décor architectural est fait de remplois[10], à l'exception de quelques croix gravées, peu typées. J'inclinerais à placer cet ensemble au V[e] ou au début du VI[e] s. Quelques indices, tels l'orientation stricte, l'organisation du sanctuaire en deux plates-formes, pour le chœur et pour l'autel, la présence peut-être dès l'origine d'un synthronon, témoignent d'une maturité certaine dans l'organisation de la basilique chrétienne, qui nous renvoie au-delà du IV[e] s. Mais la juxtaposition d'une salle martyriale aux nefs, et non son inclusion dans le plan, précède l'époque de Justinien et les développements ambitieux des formes architecturales qui la marquèrent[11].

Les pavements

Le pavement des trois nefs présente ce qui semble avoir été deux phases de dallage de basalte[12]. La plus ancienne est représentée par les seuils dans le mur N et le rang voisin de dalles, fort mal conservé, au même niveau et présentant le même degré d'usure.

A ce niveau, qui semble s'être affaissé vers le centre de l'édifice, a succédé celui qui constitue le sol pavé actuel.

Les dalles sont épaisses de 10 cm en moyenne et taillées en tronc de pyramide en retrait vers la face intérieure. Largeur des alignements : 30-50 cm. Longueur des dalles : 30 à 100 cm. Matière : basalte piqueté, moyennement dense. Les socles des colonnes sont intégrés dans le dallage.

Les dalles s'alignent dans le sens N-S tout en s'ordonnant sur deux joints continus qui longent les rangées des bases du côté de la nef centrale. Elles sont jointives et contemporaines de la marche, d'une hauteur de 10 cm, qui délimite le sanctuaire à l'extrémité de la nef.

Large d'une trentaine de centimètres, la marche dessine un « U » dont le point de rencontre au N et au S avec celle du sanctuaire proprement dit a disparu. C'est un chœur relativement étroit (2,77 m de profondeur) qui précède le podium du sanctuaire.

Les blocs composant la marche servaient de stylobate à un chancel : les trous d'encastrement de poteaux mesurent de 14 à 22 sur 10 à 13 cm de côté et sont distants de 58 à 85 cm. On constate que l'accès central était légèrement désaxé vers le N et à deux battants de 0,79 m de largeur[13].

Deux accès latéraux peuvent également être conjecturés à l'emplacement des deux espaces actuellement vides en avant des angles occidentaux du sanctuaire. En effet, au-delà, le sanctuaire était fermé par deux murs de pierre reliant le montant des portes E aux derniers supports dans les nefs (fig. 223). Sur la plate-forme O, des fragments de dalles affleurent çà et là au-dessus du niveau du stylobate de chancel ; elles sont sans doute postérieures à son installation.

Le podium principal s'élevait de quelque 13 cm à peine au-dessus de celui de l'O ; la marche en est conservée sur sa moitié S. Quelques petites dalles, épaisses, de basalte, conservées dans l'angle NE[15], sont placées légèrement de biais ; par analogie avec le pavement de l'abside de la basilique E, on peut y voir l'amorce d'un tracé incurvé propre à recevoir un synthronon[16]. Dans l'angle opposé (SO) de cette plate-forme, dépourvu de dallage, une épaisse couche de mortier de chaux témoigne d'un revêtement d'une autre nature. Des tesselles de mosaïque, de 1 cm de côté, en calcaire rose et blanc, trouvées dans le conglomérat tassé au fond des trous d'encastrement de la clôture du chancel, autorisent à envisager un état mosaïqué du

9. L'édifice dut connaître par la suite divers autres remaniements, de moindre envergure, après sa transformation en église. On signalera ainsi la peinture murale dont les restes se voient dans la conque O de l'abside [illegible] du martyrium, attestant la permanence de l'importance attachée à cet emplacement : un bouclier d'écailles et d'ogives, dont les plus [illegible] sont rendues en faux marbre de tons variés, œuvre médiévale [illegible], mais dans la tradition du décor antique ; voir [illegible] G. AMER, *op. cit.*, p. 262, n. 12). Les dévotions des [illegible] de la région s'y focalisent d'ailleurs très précisément, [illegible] qu'avoir repris, à la fin du XVIII[e] s. ou au [illegible] XIX[e] s., une tradition transmise par les quelques chrétiens [illegible] par les premiers visiteurs européens d'un site qui nous [illegible] plus n'avoir jamais été entièrement déserté. Les [illegible] des Druzes qui, en 1904 (J. MASCLE, *op. cit.*, p. 78), [illegible] de s'installer dans cette église, englobèrent, l'une la porte S [illegible] et le sanctuaire, l'autre, plus élevée, le triconque et ses deux [illegible], dont elle assura ainsi la protection.
10. [illegible] ont été analysés et datés, dans la mesure du possible, par [illegible], *apud* G. AMER, *op. cit.*, *passim*.
11. [illegible] sur les plans accompagnant l'article de G. [illegible], *op. cit.*, pl. 2, p. 282.
12. G. AMER et *al.*, *op. cit.*, p. 261-262.
13. La plus grande des mortaises était légèrement désaxée vers le N ; large de 22 cm, elle était peut-être prévue pour recevoir le pêne d'un verrou vertical mobile ; cette solution, toutefois, devait manquer d'élégance.
15. *Ibid.*, pl. 1 et 2, p. 282-283.
16. Voir plus loin, p. 248.

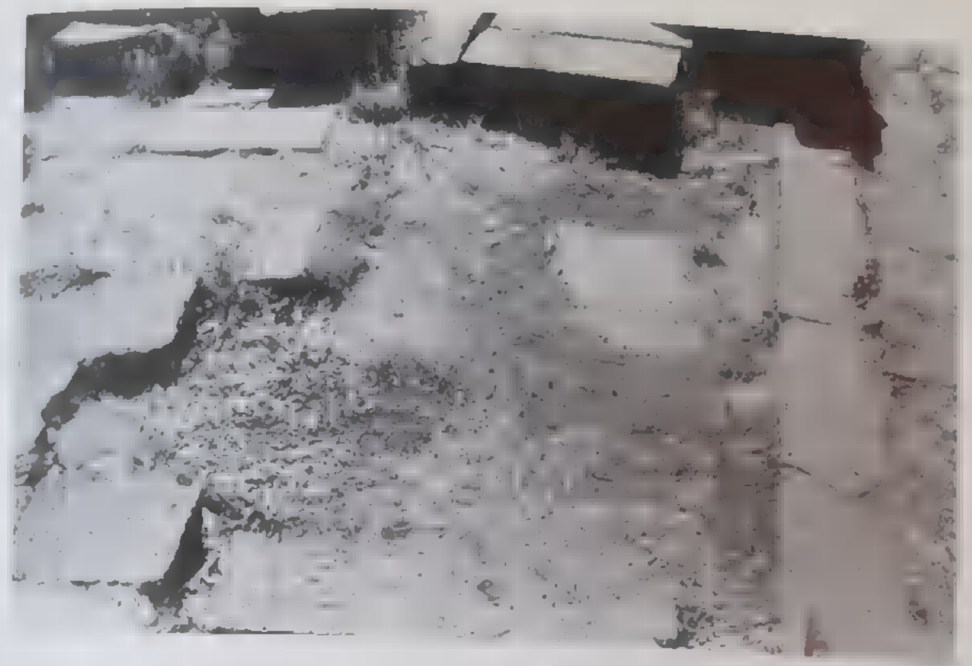

Fig. 226. Le dallage devant le seuil du collatéral N, vu depuis l'E.

Fig. 227. L'ensemble du sanctuaire vu du NO.

sanctuaire[17]. S'étendant à peu près au même niveau[18], les petites dalles NE et ce mortier de pose peuvent être contemporains ; tout comme dans la Basilique Est, le dallage aurait revêtu l'extrados du synthronon tandis que l'intérieur du demi-cercle et la plate-forme avant auraient été recouverts de mosaïques.

Un dallage de basalte de plus petit gabarit que dans les nefs est conservé dans l'annexe SE.

Dans le triconque, les marches sont en retrait par rapport à celles qui, dans l'édifice d'époque romaine, devaient s'étendre sur toute la largeur de la baie du triconque. Dans les deux états successifs du bâtiment, toutefois, le niveau supérieur était le même[19]. Il n'est cependant matérialisé par aucun pavement, mais consiste en un conglomérat de terre pierreuse. Une partie s'en est effondrée dans le couloir-tunnel (qui, depuis la chambre orientale, en a constitué en quelque sorte une sape) tandis que l'on mettait à nu par en haut la façade de la conque centrale.

La seconde des marches montant au triconque est recreusée de deux trous quadrangulaires (12,5 et 10 sur 8,5 cm). Ils sont à l'aplomb de deux autres paires de mortaises horizontales creusées dans les montants de l'arc d'entrée : deux en vis-à-vis au niveau du sol et deux à 0,80 m du sol. Elles étaient destinées à fixer une grille en métal, ou en bois, fermant hermétiquement le triconque.

Les marches qui y mènent sont en effet trop raides pour être empruntées régulièrement. En outre, des parois de pierre cachaient les niches latérales du côté du collatéral et de part et d'autre des degrés axiaux ; ainsi, seule la conque centrale et le niveau supérieur s'offraient-ils au regard au-delà de la grille[20].

Le dallage de basalte est de règle dans la région. On n'y connaissait pas encore la combinaison de nefs pavées de dalles avec un sanctuaire en mosaïque.

Organisation liturgique

Tentant de reconstituer le déroulement du culte dans cette basilique, c'est tout d'abord le martyrium qui attire l'attention. Au-delà de la grille, qui fermait le seul accès conservé à cette salle d'un type peu courant[21], les marches par leur hauteur détournent d'un usage fréquent. De la salle annexe E, également, l'on pouvait pénétrer jusqu'aux abords du trilobe martyrial. La galerie en tunnel, assez maladroitement creusée, se termine sans apprêt spécial à l'aplomb du mur O du trilobe. Cette galerie présente certaines analogies avec des cryptes d'église qui nous sont connues[22], bien qu'elle n'aboutisse

17. Cf. mes remarques dans *Syria*, 1982, *apud* G. AMER *et al.*, *op. cit.*, p. 262 ; ces tesselles furent trouvées ensemble avec un *follis* d'Anastase I[er] (491-518) qui a peu circulé (cf. l'exemplaire publié par D.M. METCALF, *The Origins of the Anastasian Currency Reform*, Amsterdam, 1969, n° 136, sans le sigle ε), ainsi qu'avec de la céramique assez fine que M. Sodini attribuerait le plus volontiers aux VI[e] et VII[e] s.
18. Les maisons installées dans les premières années du siècle sur le sanctuaire et les deux bas-côtés attenants (photo aérienne, voir plus haut, note 3) le furent à un niveau bien supérieur, car les décombres de la toiture, de l'étage et des murs avaient surélevé le niveau de campagne, dans tout l'édifice, de près d'un mètre et demi, niveau dont les nouveaux occupants se bornèrent à égaliser la surface (comparer les fig. 16 et 17 de l'étude de G. AMER *et al.*, *op. cit.*
19. Ce niveau correspond à la surface de la troisième assise complète du mur S (voir fig. 224) où devait aboutir la volée des marches primitives.
20. Selon le plan de la ville dressé par E.G. REY, *op. cit.*, pl. VI, la basilique O se présentait alors comme une salle ouverte où l'on distinguait une chambrette, ou plutôt un boyau, N-S, dans le trilobe et deux espaces circulaires comme des puits, de part et d'autre, sans nul doute les niches latérales, que l'on ne pouvait peut-être voir alors qu'à partir de l'étage des tribunes, au haut de l'escalier. Tout comme dans le plan de de Vogüé (cf. G. AMER *et al.*, *op. cit.*, fig. 1), une forme en hémicycle s'appuie au mur E du sanctuaire.
21. J.-P. SODINI, *ibid.*, p. 274, évoque d'autres martyria trilobés, attachés à une église, celui de Tébessa (pour lequel il renvoie à J. CHRISTERN, *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa*, Wiesbaden, 1976, p. 75-80 et 230-231) et celui du Craneion à Corinthe.
22. Voir A. GRABAR, *Martyrium*, p. 264-265, 436-487, en particulier p. 478-486 pour les cryptes rectilignes, mais à 2 accès en général. Le plus bel exemple d'un site reliquaire accessible par en dessous me paraît être celui du Dôme du Rocher de Jérusalem ; des chancels en défendent l'accès au rez-de-chaussée, mais il est possible de descendre dans une crypte sous le rocher sacré, aboutissant exactement sous les empreintes qui auraient été laissées par le prophète lors de son ascension (voir *s.v.* *Kubbat as-Sakhra*, dans *Enzyklopädie des Islam*, Leyde-Leipzig, 1927, p. 1166 et 1169). Une vue par en haut peut également être conjecturée à

Fig. 228. Vue d'ensemble depuis le N.

pas à une chambre ou un caveau propre au dépôt d'un défunt ou d'un reliquaire[23]. Quoi qu'il en soit de la définition de la dévotion qui s'exerçait ici, si c'est bien dans la salle d'angle SE que se distribuaient des eulogies, nous retrouverions les deux portes (entrée et sortie avec un sens de circulation préétabli entre elles) nécessaires à la fonction de pèlerinage aux reliques, telles qu'on les observe par exemple dans le martyrium de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 249-250) et dans la salle à l'arrière de la niche martyriale de l'Église Nord de Sbeita-Sobata[24].

Si tel est l'usage de cette salle d'angle, aucun espace ne se propose pour desservir le sanctuaire. La présence des deux portes orientales suggère que c'est dans des espaces extérieurs [redacted] la basilique elle-même que cette salle de service doit être cherchée[25].

Le saint des saints, avec son synthronon et son chœur en plate-forme de quelque 2 m de profondeur sur la largeur de la nef, entre dans une catégorie que l'on rencontre dans toute la Syrie du S et la Transjordanie[26]. La place de l'autel n'est pas assurée, mais l'analogie de ce sanctuaire bipartite, de ses dimensions, niveaux ou équipements avec ceux de Gerasa[27], de Rihab[28], de Samra[29] ou d'Amman[30], où l'autel était placé sur ou juste à l'E de la corde de l'abside, incite [redacted] le situer ici sur ou juste au-delà de la marche d'entrée du sanctuaire, dans l'hémicycle du banc presbytéral.

Le synthronon ne devait pas comporter plus d'un degré vu la faible hauteur à laquelle fut insérée, dans le mur E et dans l'axe du sanctuaire, une pierre ornée d'une croix sculptée dans un arc. On notera ici l'introduction d'un synthronon en arc de cercle dans un sanctuaire quadrangulaire[31]. Cette forme de chevet n'est pas rare en Syrie du Sud, [redacted] Oum ed-Djimal, Samra et Sabha[32], sans oublier la Basilique Est de Qanaouât même.

Qanaouât, puisque l'escalier SO menait vers l'étage d'où le regard pouvait embrasser également la chapelle-reliquaire, ne fût-ce que par une fenêtre comme celle que l'on voit en haut de la cage d'escalier, fig. 224, ou celle, communiquant avec la tribune (?) sur la photo publiée par H.C. Butler, *op. cit.*, p. 405.

23. On est tenté de rouvrir ici le dossier, bien fourni, du culte de Job dans le Hauran, que nous reprendrons, avec mon mari, dans la monographie que nous préparons sur la ville de Kanatha-Qanaouât. On se bornera ici à noter que plusieurs particularités des abords et de l'organisation de ce martyrium se comprendraient assez bien dans le cas où la maison du saint homme, son tombeau, ou le tas de fumier élu par l'iconographie, étaient [illegible] au circuit de la vénération. La chapelle-reliquaire, [illegible], était fermée à l'accès ; par contre, la salle SE d'où part la [illegible], possède deux portes qui la rendent directement [illegible] depuis la grande cour du complexe, et depuis l'intérieur de l'église. L'hypothèse d'un culte consacré à Job aurait l'avantage [illegible] de nous permettre de remonter plus haut dans le temps, [illegible] jusqu'à l'époque d'Hérode le Grand (qui eut Kanatha dans [illegible] et dont on sait le soin qu'il mit à exalter les hauts lieux [illegible], rendant compte ainsi des antécédents cultuels des églises, [illegible] des traces se perçoivent. Cependant, certaines de ces traces [illegible] font référence à des pratiques divinatoires (selon G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 271-272), qui ne s'accorderaient guère avec un culte de Job ou d'un prophète de l'Ancien Testament.

24. Voir A. Negev, *The Greek Inscriptions from the Negev*, pl. 43.

25. Du côté de l'E, au-delà de l'atrium, les fouilles de M. Amer ont mis au jour une quantité de locaux dont la publication récente (G. Amer, *op. cit.*, pl. 1, p. 281, en haut [redacted] dr.) n'éclaire guère la fonction, mais qui semblent devoir être considérés comme des annexes ou un couvent. Le sanctuaire flanqué de deux murs percés de portes vers l'extérieur se rencontre ailleurs, dans le Hauran, notamment à Tafha et à Deir ej-Jouani (J. Lassus, *Sanctuaires*, fig. 25, 27).

26. Autres exemples rassemblés, p. 288-289.

27. On trouve deux plates-formes identiques dans plusieurs églises de Gerasa : Saints-Côme-et-Damien, Église Funéraire, Eglise de Genesius, Église sur la Synagogue, basilique récemment découverte au SO de l'Odéon, et Saint-Jean-Baptiste. Le synthronon [redacted] est signalé dans l'Église de Genesius, Église de Procope, Saints-Pierre-et-Paul, l'Église des Prophètes, celle sur la synagogue, Saints-Côme-et-Damien, la basilique récemment découverte au SO de l'odéon, et peut-être dans la chapelle récemment dégagée près de la porte d'Hadrien.

28. Églises Saint-Basile et Sainte-Marie, voir M. Piccirillo, *Chiese e Mosaici*, I, pl. 54-55 et 72-73.

29. J.B. Humbert, *apud* M. Piccirillo, *Ricerca storico-archeologica* [redacted] *Giordania*, II, 1982, dans *L.A.*, 32, 1982, p. 499-500 : « Notons la préférence pour les chœurs rectangulaires sans abside » (p. 500). À Samra non plus, cette forme de sanctuaire n'empêcha pas l'implantation d'un synthronon dont la banquette est maçonnée jusque dans les angles du mur du sanctuaire.

30. F. Zayadine, *Excavations on the Upper Citadel of Amman - Area A (1975-1977)*, dans *ADAJ*, 22, 1977-1978, p. 34-37, fig. 11. On y trouva la marche avant supportant le chancel, l'alignement de dalles devant le sanctuaire proprement dit et les quatre pilastres sous l'autel dans l'hémicycle du synthronon.

31. La présence de ce petit relief et surtout celle de la triple fenêtre excluent en effet toute restitution d'une conque d'abside. On peut se demander à quoi correspondait [redacted] son époque le dessin en arc-de-cercle dans le sanctuaire que M. de Vogüé représente sur son plan (M. de Vogüé, *op. cit.*, pl. 19). Sans doute restait-il encore en place des éléments de l'arc qui est [redacted] restituer à l'entrée du saint des saints ; ainsi G. Amer *et al.*, *op. cit.*, pl. 3, p. 283, restitution de la coupe N-S, imposée ailleurs par le système de voûtement en arcs transversaux sur pilastres et poutres en dalles de basalte.

32. Voir M. Piccirillo, *op. cit.*, fig. 42 et 45.

QANAOUÂT (KANATHA),

Église Est du « Sérail »

Localisation : voir Qanaouât, Eglise Ouest.

Bibl. : même bibliographie que l'Eglise Ouest, p. 244. H.C. Butler, *A.A.E.S.*, [redacted] 357-361, 404-405 et 408 ; R. Donceel, *L'évêque Epiodore et les basiliques de Kanatha d'après une inscription grecque inédite*, dans *Le Muséon*, 100, 1987, p. 67-88.

Seuls le dallage du sanctuaire et quelques vestiges de celui du collatéral tournant furent trouvés au cours des dégagements effectués depuis 1931 et conservés [redacted] *situ*. Un beau dallage posé à plus d'un mètre au-dessus du niveau du pavement de l'église est visible sur une photo de H.C. Butler, prise [redacted] 1900. Il témoignait d'une occupation prolongée, sinon continue, du site[1] et disparut sans doute au moment où les nouveaux occupants des ruines entreprirent d'édifier des maisons[2].

Les travaux entrepris à partir de 1931 par le Service des antiquités pour dégager les habitations récentes installées dans cette partie du site du « Sérail » laissèrent en place l'une d'entre elles (actuellement Beit Sân el-Hajjari), implantée sur le collatéral S de la Basilique Est, et qui fut conservée comme dépôt fermé ; l'ensemble du Sérail devint d'ailleurs une zone archéologique où l'on prit l'habitude d'entreposer des vestiges provenant de divers secteurs de Qanaouât.

L'édifice

L'histoire architecturale de cette basilique, dont le secteur le plus ancien, l'ensemble du S, nous échappe parce qu'il n'en reste rien en place — seuls des documents du siècle dernier en attestent la présence et la forme —, se dessine assez différemment de celle de l'Ouest. D'après les dernières études faites sur place, l'église est née de la coupure en deux[3] de ce qui n'était à l'origine qu'une seule et vaste basilique [redacted] trois nefs. Un mur transversal E-O fut construit, parallèlement auquel furent disposées les colonnes dont la construction nouvelle nécessitait le déplacement ; elles dessinèrent, au N et au S du mur, le retour des colonnades maintenues en place. Au S, la basilique se présentera dès lors avec un plan barlong et un collatéral tournant sur les quatre côtés, y compris à l'E où il n'est interrompu que par le podium du sanctuaire. Celui-ci se trouve dès lors sur le long côté de l'édifice. Ce n'est pas un cas unique dans la région[4], mais il est rare dans le reste de la Syrie[5]. La particularité de cette formule telle qu'elle est interprétée ici réside dans l'intégration du sanctuaire au

1. Cf. H.C. Butler, *op. cit.*, p. 223. Ce dallage apparait sous [redacted] première murette dressée par les familles druzes établies dans le « Sérail », en dégageant les éboulis. Sur l'occupation du site de Qanaouât, voir plus haut, p. 244.
2. Voir plus haut.
3. Voir G. Amer *et al.*, *op. cit.*, *passim*, [redacted] partic. p. 273 et [redacted] Donceel, *op. cit.*, p. 84-87.
4. Voir G. Amer *et al.*, *op. cit.*, n. 35, 36 [redacted] 37 : les basiliques de Shaqrâ [redacted] Deir ej-Jouani, d'el-'Asîm, d'el-Oubeir, de 'Ouyoun.
5. L'Église à atrium d'Apamée est le seul parallèle important (fig. 196) à côté de la petite église ou chapelle pentagonale de Medjleya (G. Tchalenko, *Villages*, II, pl. XII). L'architecture pesante du Tour 'Abdin et de la Commagène [redacted] offre également plusieurs interprétations (voir G. Wiessner, *Christliche Kultbauten im Tûr 'Abdîn, I. Kultbauten mit transversem Schiff und Felsanlagen*, Wiesbaden, 1982), souvent plus tardives, comme celle de Mar Yakoub à Cindermene (voir M. Restle et H. Hellenkemper, *s.v.* *Kommagene*, dans *RbK*, 1984, col. 279, fig. 37).

Fig. 229. Vue vers l'abside S écroulée, prise en 1905.

plan quadrangulaire ; il mord sur le portique du collatéral et sur la nef. Ce choix est certainement lié à l'installation de la cour à portiques, et de l'église à sa suite, contre un mur N-S solidement implanté et manifestement antérieur à tous les autres du secteur, qui s'y appuient ; il s'agit, dans ce quartier de la ville, du rempart, fondé lui-même sur ce qui devait être un mur de *temenos* plus ancien[6].

Trois hautes portes, dont celle du centre est particulièrement majestueuse et ornée, ouvrent sur le collatéral N. Les entrées originales dans l'axe liturgique sont difficiles à déterminer, mais la suppression de la colonne médiane du portique O pourrait être l'indice d'une entrée, centrale, de ce côté[7].

Les aménagements modernes[8] ont fait disparaître les trois ou quatre espaces qui constituaient la partie S de l'église. Une vaste abside saillant par rapport à deux salles latérales de part et d'autre d'un espace central à l'allure du chœur apparaît sur le plan de de Vogüé et sur deux photos anciennes[9]. Rien n'en subsiste. La salle basilicale formait un espace indépendant, accolé à cette vaste conque et ses annexes[10].

À l'E et à l'O, les deux rangées de colonnes en regard sur la nef centrale furent enveloppées de moellons qui les transformèrent en piles, allongées dans le sens E-O, plus aptes à supporter les arcs E-O transversaux qu'il est possible de restituer en relation avec la couverture[11].

Datation

En l'absence de parallèles stylistiques probants, appel doit être fait pour dater ce bâtiment à des données épigraphiques éparses et malaisées à utiliser. Une belle inscription de 16 lignes dans une *tabula ansata* de grandes dimensions, provenant des fouilles de M. Amer à l'E et au NE du secteur, fait état de grands travaux au sanctuaire, depuis le dallage (?) jusqu'aux tours[12] ; l'initiateur en aurait été l'évêque Kassios Épiodoros, qui n'est pas autrement connu ; l'interprétation du texte est compliquée par la présentation versifiée et le recours à des formes archaïsantes pseudo-épiques[13]. Deux autres inscriptions, se répartissant selon toute probabilité le début et la fin d'un texte continu apposé de part et d'autre de la grande porte médiane du mur N (face N, c.-à-d. à l'extérieur de la basilique), s'interprètent comme une formule d'allégeance au patriarcat d'Antioche ; malgré les problèmes de lecture que continue à poser la première partie (à gauche de la porte), qui a été martelée, on peut comprendre que « ... c'est à la très sainte église des Antiochiens (à gauche) / qu'est subordonné notre siège apostolique glorieusement orné » (à droite)[14]. Faut-il rattacher cette affirmation à l'année 540-541 très précisément, lorsque l'archevêché d'Arabie, dont Bostra était la métropole et Kanatha un suffragant, fut brièvement rattaché au patriarcat de Jérusalem[15] ? On ne peut pas minimiser le fait qu'à partir de l'époque où Sévère est patriarche d'Antioche (512-518) le monophysisme triomphe en Syrie et l'importance du siège archiépiscopal traditionnel d'Antioche s'atténue fortement pour les évêchés syriens[16]. À partir de cette date, l'inscription peut avoir été destinée à affirmer les convictions chalcédoniennes de n'importe quel évêque de Kanatha manifestant son opposition au monophysisme ambiant[17] ; semblablement, en dehors de toute considération de géographie ecclésiastique, le passage du pouvoir épiscopal à un prélat favorable aux monophysites a pu ensuite entraîner le martelage de la première partie de l'inscription, celle précisément qui portait le nom des Antiochiens. Ce contexte religieux est celui du VI[e] s., un *terminus ante quem* très large pour la construction du mur et de l'église, car le premier a pu être monté bien avant qu'on y apposе les inscriptions.

Les pavements

Des différentes phases de l'histoire du bâtiment, le niveau du sol a conservé des traces que n'ont pas entièrement oblitérées les bouleversements de ce siècle.

Le sol de la nef centrale n'offre plus aujourd'hui qu'une sous-couche, un cailloutis régulier de basalte, qui affleure à moins de deux centimètres au-dessous de la surface des dallages conservés dans le collatéral. À ce niveau, il n'a pu servir de support qu'à un enduit ou à une mosaïque, mais toute trace, y compris sous la forme de cubes épars, en aurait disparu. Quelques dalles fragmentaires, incrustées de guingois dans le cailloutis, n'offrent pas plus d'indications quant à la nature du revêtement original du sol de l'espace central.

Dans le déambulatoire qui l'entoure, la plus grande étendue de dallage conservée est celle qui, dès avant l'installation de l'église, pavait le portique O de la grande cour. Ces plaques de basalte sont petites et alignées en bandes assez étroites d'E en O ; elles s'ordonnent par rapport à une ligne continue qui, côté nef, longe la rangée des socles. Dans le large entrecolonnement central de 7,05 m, ce pavement prend un aspect différent, celui d'un stylobate fait d'un alignement homogène de dalles larges d'environ 0,30 m et longues toutes de 0,95 m. Les remaniements subis par cette partie du pavement et de l'édifice se marquent toutefois dans l'alternance de surfaces en alignements soignés et d'autres à pose particulièrement désordonnée.

Fig. 230. Vue vers le sanctuaire depuis le collatéral O.

C'est un même stylobate, de dalles larges bien alignées d'un socle à l'autre, qui est conservé sur le sol du déambulatoire N, dessinant un entrecolonnement de 4,47 m de largeur au centre ; l'espacement normal entre les autres colonnes est de 1,7 m. Un cailloutis fin, semblable à celui de la nef, recouvre le reste du sol du collatéral.

Aucun pavement n'est conservé du côté E de la nef ; il n'est même pas possible de dire si le stylobate de dalles transversales y faisait retour ou non. Nul doute en tout cas que ce dernier ait été posé lors de la construction de l'église, dont il souligne le déambulatoire continu et les axes d'entrée N et O, tandis que le dallage de plus petit gabarit du déambulatoire O est un remploi de l'époque antérieure.

Bien qu'il ne reste que fort peu de choses du revêtement du sanctuaire, il ne manque pas d'intérêt. Une petite marche précède celle qui donne le niveau d'ensemble du podium et sur laquelle s'implantait la barrière d'un chancel. Les blocs manquent aux extrémités N et S, mais on reconnaît clairement un système à plaques dressées insérées dans des rainures, avec un poteau intermédiaire au N et deux au S, et peut-être au centre un arc, dans l'ébrasement duquel s'inséraient les deux poteaux commandant les battants de la baie médiane. Le podium s'élève d'une bonne quarantaine de centimètres par rapport à la nef. La partie avant, profonde de 2,60 m, est délimitée à l'E par un rang de dalles alignées selon leur tranche O. Elles présentent une légère feuillure en surface, comme si elles avaient été destinées à recevoir un autre pavement, qui se serait étendu vers l'intérieur de l'hémicycle. Cette trace toutefois ne s'aperçoit que sur cinq des blocs de l'assise. Ces dalles n'entraînent aucun exhaussement du niveau de surface du sanctuaire. La trace qu'elles portent incite à envisager un état plus ancien du podium, avec un dallage plus élevé et peut-être sans synthronon.

Deux assises du synthronon de pierre s'inscrivent dans le quadrilatère en trapèze du podium. Son tracé est suivi par des dalles en bandes concentriques et rayonnantes qui pavent le sol dans l'extrados.

6. Voir R. Donceel, *L'exploration de Qanaouât*, dans *AAS*, 1983, p. 129-139 ; ce rempart pourrait dater du I[er] quart du III[e] s. ap. J.-C. La porte bouchée dans la paroi juste au N du sanctuaire servait sans doute dans le mur du *temenos* primitif et fut fermée quand il fut utilisé pour le rempart. Lors de l'abandon de la fonction défensive de ce mur, de petits édifices annexes vinrent s'appuyer contre lui, notamment un beau tombeau à *arcosolium* (voir G. Amer et *al.*, *op. cit.*, pl. I et p. 271-273) et une salle d'usage indéterminé à couloir enveloppant en « U » (*ibid.*, p. 272, fig. 56-60).
7. Deux montants de porte sont repérables dans l'appareil du mur ; ils sont distants, toutefois, de quelque 7 m, ce qui permet de proposer que ce large portail se serait composé de deux portes séparées par un pan de mur (*ibid.*, p. 268, et fig. 42 à 44).
8. Voir le dossier « Basilique Ouest » de Qanaouât, plus haut, p. 244-246.
9. M. de Vogüé, *op. cit.*, pl. 19 et élévation en pl. 20. Photos de Dumas (reprod. chez G. Amer *et al.*, *op. cit.*, fig. 30 et 28 ; les vues se suivent de la gauche (fig. 30) vers la droite (fig. 28)) et N.P. Kondakov, *Voyage archéologique en Syrie et en Palestine* (publié en russe en 1904), pl. XI.
10. Le plan devait en être assez comparable avec celui du naos des deux temples de Qanaouât, tout comme avec certains bâtiments publics d'époque romaine de la région tels le « Tycheion » de Sanamein et le « Prétoire » de Mismiyé (J. Lassus, *Sanctuaires*, fig. 33 et 68).
11. À propos des problèmes que posent les parties en élévation de ce bâtiment, voir G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 269-270.
12. « Ἐκ δαπέδου... κόσμος ἀργεννῆσι... πλακέεσσι... » et « πύργους ἀστερόεντας ἐδείματο καλλιθεμέτλους... ». Cette inscription sera publiée par R. Donceel et M. Sartre dans le volume des *IGLS* qui reprendra les inscriptions de Qanaouât, et qui est en voie de préparation ; elle est commentée en détail dans l'article du premier nommé *L'évêque Épiodore ...*, *op. cit.*
13. Sur la base du critère paléographique, le début du V[e] s. conviendrait le mieux (*ibid.*, p. 82-84).
14. D. Feissel, *apud* G. Amer *et al.*, p. 267. Des photographies en lumière rasante faites dans la perspective de la publication en préparation confirment presque entièrement la lecture de M. Feissel, notamment les lettres « OXE — ΩN » (« ANTI » se lisant à la fin de la ligne précédente) qui apparaissent assez clairement à la dernière ligne, séparées par une éraflure oblique de la pierre au-dessus de laquelle le lapicide a sauté.
15. D. Feissel, *loc. cit.*
16. R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, p. XII : « Dès avant le milieu du VI[e] s., le siège même d'Antioche n'a plus guère d'importance pour les églises de Syrie, puisqu'il est occupé par un chalcédonien, c.-à-d. un hérétique et un sujet de l'empereur. ».
17. La liste des évêques connus de Kanatha ne compte, pour le moment, qu'Épiodore et Théodose ($\leqslant$449-$\geqslant$459), mais on sait que sur le siège métropolitain de Bostra, expulsions et dépositions de chalcédoniens et de monophysites se succédèrent ; cf. R. Devreesse, *op. cit.*, p. 213.

Fig. 231. Le sanctuaire vu vers le SE.

Contre le mur E, aux angles NE et SE du podium, est posé un gros socle de colonne.

Le basalte local se prête bien à la production de dallages ; c'est le seul type de pavement qui ait traversé les siècles et ait été conservé dans cette église.

Organisation liturgique

Nous l'avons vu, cette dernière est d'un type peu fréquent, avec son axe longitudinal contraire à l'axe O-E de la liturgie. Pour le reste, les dispositifs liturgiques sont à comparer étroitement à ceux de l'Église Ouest de l'ensemble du « Serail » : portes nombreuses, tribunes à l'étage[18], absence de sacristies, sanctuaire bipartite à petite plate-forme de chœur, à peine (ou pas du tout) en contrebas par rapport au saint des saints[19], et synthronon dans ce dernier.

Malgré la faible profondeur du sanctuaire[20], c'est dans l'hémicycle presbytéral (occupé aujourd'hui par une grande vasque en basalte, large et peu profonde, venue d'ailleurs sur le site) qu'il faut restituer l'autel ; chaque fois en effet que des traces de son emplacement sont conservées dans une église du Hauran, que ce soit dans les églises de Rihab[21] ou de Khirbet Samra[22], c'est dans l'hémicycle de l'abside ou du synthronon, c.-à-d. au-delà ou à la limite de la plate-forme du chœur qu'on les a identifiées.

Le podium des chœur et sanctuaire est nettement plus élevé que dans la Basilique Ouest et dans les autres églises

18. En ce qui concerne leur aspect et leur extension possible, cf. G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 270.
19. Le R.P. Piccirillo avait interprété ces deux assises transversales parallèles de blocs qui déterminent, dans l'église récemment fouillée sur la citadelle d'Amman (*apud* F. Zayadine, dans *ADAJ*, 22, 1977-1978, p. 35), l'une le chœur et l'autre le sanctuaire, comme étant les témoins de deux états architecturaux successifs du sanctuaire. Ce dispositif est toutefois trop fréquent pour qu'il ne s'agisse pas d'une installation homogène. Depuis la fin du V^e s., il se rencontre, non sans quelques exceptions, dans toute l'Arabie septentrionale.
20. La largeur de la plate-forme O contrastant avec l'exiguïté de l'hémicycle, c'était en effet, à première vue, cette surface avant qui se présentait comme la plus apte à recevoir la table d'autel : cf. G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 270, où ma restitution de l'autel sur la plate-forme O est à corriger.
21. Cf. M. Piccirillo, *Chiese e mosaici di Giordania*, *op. cit.*, I, pl. 54-55 (Saint-Basile), pl. 58-59 (Saint-Ménas), pl. 68-69 (Saint-Pierre).
22. *Ibid.*, p. 122-123, en attendant leur publication définitive par le R.P. Humbert et moi-même.

proposées à la comparaison. On n'observe pas de trace de surhaussement de l'une ou de l'autre partie de la plate-forme. Par ailleurs, quand on constate que le sanctuaire n'était pas mis en évidence par quelque élément architectural — murs, parois latérales, conque, profondeur —, on est amené à comprendre que l'exhaussement était le seul procédé disponible pour le mettre en valeur. L'absence de parois le fermant au N et au S devait être palliée par des rideaux, auxquels les colonnes qui l'encadrent offraient un support ; ces derniers sont représentés par les deux socles placés obliquement et pris dans le dallage aux angles arrière du podium[23], en biais par rapport aux colonnes du déambulatoire entre lesquelles le sanctuaire a été implanté.

Outre l'accès médian au podium, il en existe deux autres, aux extrémités occidentales de ses côtés N et S, sous la forme de deux marches. De quelle provenance accédait-on au côté S ? De l'ensemble constitué par les pièces jumelles qui, dans les angles SE et SO, encadraient une travée médiane précédant l'abside saillante[24] ? À quel point ces espaces, créés à une époque antérieure à l'église, étaient-ils intégrés dans l'économie de la basilique chrétienne ? Leur destruction entre 1900 et 1930 nous interdit de répondre à cette question sans l'aide de fouilles. En attendant, cet ensemble tripartite rappelle bien évidemment celui de la Basilique Ouest, mais ne peut être actuellement qualifié, à ce moment de l'histoire des bâtiments, que d'annexes. Du N, le clergé parvenait au sanctuaire par un long chemin au travers de l'atrium élevé qui le jouxte ; le complexe des salles et chambres au NE déjà évoquées[24] pouvait communiquer avec l'atrium par la porte ménagée dans l'extrémité N de son mur E[25].

Le rôle de cette basilique par rapport à celle « de l'Ouest » est difficile à saisir. Si la pièce accolée à l'E, pourvue d'un tambour de colonne évidé en vasque, était véritablement un baptistère[26], c'est d'église paroissiale qu'elle a pu faire fonction, aux côtés de l'église de pèlerinage, à l'O. En effet, on ne relève ici rien qui fasse penser à une certaine persistance des pratiques de vénération, et on hésite à exagérer l'importance du beau tombeau à *arcosolium* surélevé et vestibule surajouté, collé à l'extérieur et en contrebas du mur E du sanctuaire et du rempart ancien de la ville[27].

23. G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 271.
24. Le baron Rey, qui a laissé de Qanaouât un plan qui pour n'être pas topographiquement exact n'en est pas moins assez complet et se laisse ramener assez facilement à une représentation correcte des lieux, ne semble avoir vu aucune trace d'une abside au S de la Basilique Est ; il dessine comme une seule salle la travée intermédiaire et la pièce d'angle SE. Au contraire, à l'œil du connaisseur de l'architecture chrétienne qu'était M. de Vogüé n'échappèrent ni les parties clairement visibles car conservées alors en élévation ou d'accès facile (par ex., les murs rectilignes E-O, encore visibles près d'un demi-siècle plus tard sur les photographies de Kondakov, *op. cit.*, pl. XI), ni des structures conservées sur une hauteur moindre, ou masquées par des éboulis ; ainsi le mur à quatre portes, ou plutôt l'alignement de cinq piles rectangulaires, courant E-O au travers de l'espace médian, où sur les photos de la fin du siècle (de Kondakov, pl. XIV, reprod. chez G. Amer *et al.*, *op. cit.*, fig. 33, et de Butler, *op. cit.*, ill. à la p. 360), on ne voit plus surgir que la colonne centrale du déambulatoire S, parmi les blocs écroulés et sur le fond de l'arc bouché de l'abside S. Il est possible qu'il n'y ait pas eu en 1857 un accès direct à l'abside autrement que par l'extérieur du rempart, d'où la lacune de Rey, peu en quête de détails concernant l'organisation liturgique du bâtiment.
25. Voir fig. 223.
26. Cf. G. Amer *et al.*, *op. cit.*, p. 273.
27. *Ibid.*, p. 271-272.

QASR EL-ABYAD

[illegible] : indiqué comme étant « à quelque 45 km au SE de Ma'arret en No'mân » par H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *Villages antiques*, III, p. 39[1].

[illegible] : H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *Villages*, vol. III, p. 39-40 (pour l'inscription)[2].

Le pavement, c'est-à-dire l'inscription et le décor qui l'entoure, fut découvert fortuitement en 194? par les services de la Direction générale des antiquités de Syrie.

La mosaïque devait être conservée au musée d'Alep où je ne l'ai pas retrouvée. État de conservation inconnu.

L'église devait avoir trois nefs[3] et une abside centrale[4].

1. Je n'ai pu localiser le site. Le nom est introuvable sur les cartes françaises au 1/200.000, qui seules couvrent la région indiquée. Le « Joubb el-Abyad » du *TPC*, G 4D, et de la *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille « Selemiye » est à l'ENE de Ma'aret en No'mân (37 km) et ne doit donc sans doute pas être pris en considération. La première de ces cartes indique deux ruines au SE de cette ville ; l'une (qui correspond à l'« Abou Drikha » de la *Carte du Levant*) est à 45 km ESE de Ma'aret en-No'mân ; Abou el-Aoulij, la seconde est environ à 40 km au SE. Noter aussi « Sleia » sur la *Carte du Levant* entre ces deux points. Dans l'index des noms géographiques de la Syrie, *U.S. Office of Geography, Syria*, Dept. of the Interior, Washington D.C., n'apparaît aucun site de ce nom. Le fait, en outre, que l'inscription de ce pavement figure chez H. Seyrig, *ibid.*, dans le chapitre « Églises théodosiennes du Gebel Zawiye », me fait soupçonner quelque erreur toponymique à la base, et une erreur de calcul des distances : à 45 km au SE de Ma'aret en-No'mân on est loin du Djebel Zaouiye. Le site a tout de même été placé sur nos cartes, à 45 km au SE de Ma'aret en-No'mân.
2. G. Tchalenko possédait dans ses dossiers la seule photo d'ensemble prise des restes de ce tapis ; il eut la grande amabilité de me la laisser copier et de me faire part de tous les renseignements qu'il avait sur cette découverte.
3. Puisque la découverte est signalée par H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *ibid.*, comme mosaïque « de la nef centrale d'une église », on peut inférer la présence de plusieurs nefs, *a priori* les trois traditionnelles, nef centrale et deux collatéraux.
4. C'est la conclusion que l'on peut tirer de l'inscription elle-même qui mentionne la « κόγχη », la conque de l'abside, et qui se situe d'ailleurs très probablement à l'entrée de l'abside ; voir *infra* le commentaire de l'inscription.

La mosaïque

Absence de toute information technique sur le pavement. La gamme des couleurs paraît remarquablement riche, et à comparer aux beaux pavements d'Apamée et sa région.

La nef centrale, dont nous connaissons l'extrémité SE[5], se composait d'un champ, au moins partiellement figuré, dans une double bordure, suivi à l'E d'une rallonge ou d'un autre champ géométrique.

La première bordure est une guirlande de laurier enrubannée et la seconde un rinceau d'acanthe autour d'un champ figuré comportant une inscription.

La guirlande de laurier, à feuilles claires sur une silhouette de feuilles sombres, est fixée sur des tubes d'aspect métallique qui forment les angles de la bordure. Les feuilles sont enlacées par un ruban, en plusieurs épaisseurs, à l'issue du tube. Deux liens étroits s'en échappent également, formant des volutes de part et d'autre du cylindre métallique. Le laurier est organisé en lignes de trois feuilles dont les deux latérales sont bifides.

La seconde bordure, la ligne des culots d'acanthe tête-bêche repliés en croissant est une variante locale sur le thème du ruban ondé, végétalisé, et qui connaît des parallèles assez proches dans l'espace[6] : à Apamée, dans les portiques du grand *cardo*, à Haouarté, dans l'annexe de l'ancien baptistère (fig. 69), et à Rayân, dans la chapelle SE de l'église (pl. h.-t. 12).

5. C'est ce qui me semble d'après la reproduction, le sens de lecture du décor figuré et de l'inscription, et le contenu de celle-ci, qui l'associe étroitement avec l'abside.
6. C. Dulière, *Portiques*, p. 30, n. 3, pl. VII, XXXV, XXXVI, XXXVIII ; l'auteur considère cette bordure comme une « variante acanthisée du ruban ondé » et ne connaissait pas encore de parallèle à ce qui est une des deux bordures fort originales de ce long tapis de mosaïque.

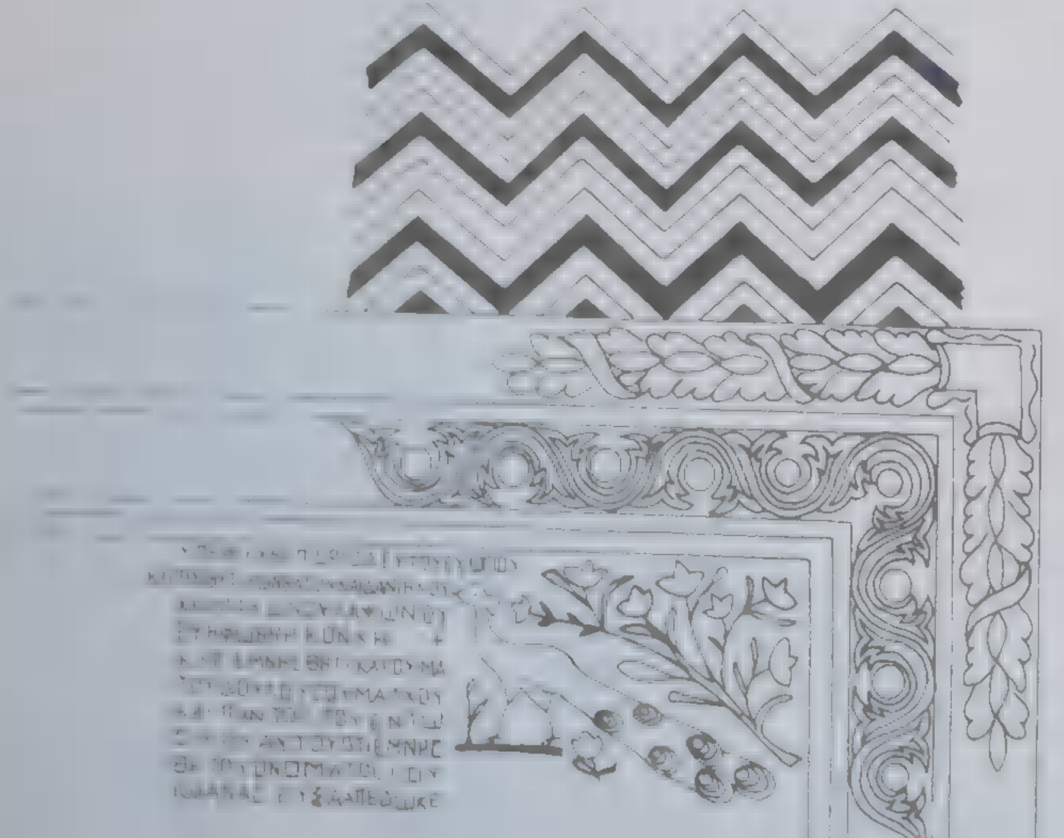

Fig. 232. Essai de restitution du pavement de mosaïque du côté E de la nef.

Le tapis est figuré[7] : à son extrémité orientale, on put voir encore deux paons de profil, affrontés à une inscription dans un panneau rectangulaire délimité par un filet sombre. Un fond de grandes branches tout fleuri et couvert de feuilles et de ramifications entoure les paons et l'inscription. Les oiseaux sont debout sur une ligne de sol épaisse légèrement bombée. Placée dans le champ et sans cadre, l'inscription comporte 10 lignes. Les lettres sont de type majuscule carré[8].

1 Ὑπὲρ εὐχῆς περιοδευτοῦ Εὐλογίου
καὶ πρεσβυτέρων Βάσου καὶ Δανιήλου
καὶ διακώνου Ῥαψωνίου
ἐψηφώθη ἡ κόνχη
5 Κύριε μνήσθητι Καϊούμα
τοῦ δούλου σου Μάλχου
καὶ παντὸς τοῦ ἐν τῷ
οἴκου αὐτοῦ ὅτι ἐμνήσ-
θη τοῦ ὀνόματός σου
10 Ἰωάνας εὐξά[μενος] ἀπέδωκε »

« Pour le vœu du périodeute Eulogios, des prêtres Bassos et Daniélos, et du diacre Rhapsônios, la conque a été mosaïquée. Seigneur, souviens-toi de Kaïoumas ton serviteur, de Malchos et de toute sa maison, car il s'est souvenu de ton nom. Iôanas a fait cette offrande, après en avoir fait le vœu. »

M. Seyrig donne le commentaire suivant : « la ligne 1 déborde à droite, de toute la longueur du mot Εὐλογίου ; la ligne 2 en fait autant à gauche, de toute la longueur du mot καὶ ; ces deux mots semblent avoir été ajoutés pour corriger un oubli du mosaïste. À la fin de la ligne 7, les mots ἐν τῷ sont superflus. La relation entre Kaïoumas et Malchos reste obscure »[9].

La dédicace concerne la pose de l'ensemble de la mosaïque de la nef centrale au moins, sinon celle des trois nefs, étant donné le nombre de personnages cités. Chacun d'entre eux est nommé séparément pour commémorer ses offrande, contribution et vœu individuels. On désigne une abside par « κόγχη » et non par « ἀψίς »[10], dans le vocabulaire architectural protobyzantin en général, et dans les inscriptions de Syrie en particulier, comme d'autres apparitions de ce terme le démontrent, notamment à Khirbet Moûqa[11]. Selon l'habitude généralisée, l'inscription doit se trouver proche de l'endroit dont elle commémore la décoration ; nous nous trouvons donc ici dans une partie de la nef proche de l'abside, c'est-à-dire à son extrémité orientale.

La partie E du tapis de la nef porte un champ, ou bien une bordure large d'au moins 1,50 m, en composition de chevrons parallèles formant un grand motif traité en arc-en-ciel. Les cubes sont posés en réticulé et les chevrons ne sont, de ce fait, pas dentelés ; chaque série de dégradés est délimitée, comme le serait un tore, par un filet noir.

Datation

H. Seyrig plaçait l'inscription dans le groupe des « inscriptions théodosiennes », c'est-à-dire en gros dans le dernier quart du IV[e] s. Le petit tapis à chevrons suit la mode des motifs traités en arc-en-ciel, si fréquents au IV[e] s. Par contre, les comparaisons pour les bordures nous placent presque un siècle plus tard. Ni les plantes fleuries autour des paons ni l'inscription elle-même ne viennent contredire une proposition de datation dans les 3[e] ou 4[e] quart du V[e] s. Si, comme on peut le proposer, le reste du champ suit le même thème des oiseaux ou d'autres animaux dans un cadre de plantes, cette date se confirme. Mais en l'absence d'informations additionnelles, on ne peut être plus affirmatif.

Style

Les deux bordures conservées autour du panneau figuré et à inscription sont remarquables. Nous avons vu que pour la bordure interne, en onde à acanthes enroulées, il y avait des parallèles à Rayân, à Haouarté, et à Apamée (avec la date de 469 ap. J.-C.). On peut s'attendre à d'autres apparitions de ce motif, mais il n'est pas exclu qu'elles resteront dans le cadre de cette même région et qu'il représentera une variation typiquement locale du thème du ruban ondé ou de l'onde végétalisée connu dans tout le monde méditerranéen.

L'épaisse guirlande enrubannée et fixée sur des tubes est certainement, à l'origine, une représentation réaliste des guirlandes disposées sur des arcs triomphaux et des barrières fleuries le long de voies processionnelles ou triomphales. Dans l'art de la mosaïque, je ne lui connais que deux parallèles à ce jour, l'un dans la bordure de la Chasse d'Honolulu provenant d'Antioche, et l'autre dans les encadrements occidentaux de l'arc d'abside et dans l'arc triomphal de Sainte-Sophie de Constantinople. Le premier, d'origine antiochienne, offre une guirlande entremêlée de fruits, avec des tiges et des feuillages de

7. Nous n'en connaissons que l'extrémité E ; aucune photo ou description ne peut, à ma connaissance, nous apporter un complément d'information sur ce décor.
8. H. Seyrig, *op. cit.*, p. 40, précise que les lettres ont la même forme que l'inscription 39b provenant de la nef de Rayân ; elles comportent peu de formes remarquables ; on notera les A, N et Ш avec un petit *omicron* sur la ligne : ο. Pas de ligatures. Deux points d'un tréma de part et d'autre de l'*iota* de *Kaiouma*.
9. H. Seyrig, *ibid.*, p. 40. Le nom « Εὐλογίου » passe en effet au-dessus de la tête du paon de droite et sort de l'alignement des autres lignes de l'inscription. L. 6 : la virgule dans la traduction devrait normalement représenter un « καὶ » en grec.
10. J. Lassus (*Sanctuaires*, p. 230-231) démontra, à propos de l'inscription de l'architecte Kyrios à Qasr el-Benât, que « ἀψίς » devait se traduire par « arche » ou « arc » et que c'est « κόγχη » qui désigne la conque d'une abside. L'auteur renvoie à un certain nombre d'inscriptions syriennes qui servent d'appui à cette interprétation, et cite I. Ebersolt, *Monuments d'architecture byzantine*, Paris, 1934, p. 27 et 134, qui arriva à la même distinction entre « ἀψίς » et « κόγχη » en travaillant sur le *De Aedificiis* de Procope.

11. Voir p. 162.

[illegible] variées, et un portrait féminin en buste au milieu de chaque côté, interrompant la végétation[12]. Une bande en chevron sombre à dégradé brutal est le procédé simplifié pour suggérer la surface arrondie et « métallique » sur le coude de laquelle un maigre filet [redacted] croix évoque un ruban. Le motif ne fut pas reconnu par D. Levi ; l'auteur date le pavement d'environ 530 ap. J.-C.[13]. A Sainte-Sophie de Constantinople, les coudes métalliques à extrémités pattées sont rendus de façon très convaincante, nonchalamment enrubannés de rouge[14], en contraste avec la polychromie et la verdeur de la guirlande chargée de fleurs et de fruits. La plus grande partie de ce qui en est conservé fut exécutée au IX^e s., lors des grands travaux célébrant la victoire de l'iconodoulie, mais elle reprend sans aucun doute tous les détails de la guirlande du VI^e s., péchant seulement par la répétition trop régulière des mêmes fleurs et fruits[15]. Dans une autre technique, la miniature, la même bordure se retrouve. On notera ceci comme un de ces emprunts entre différentes branches de la peinture, autant pour des éléments d'encadrement que pour des ensembles composés[16]. Le célèbre codex conservé à Vienne, contenant notamment un manuscrit du livre de Dioscoride et daté de 518, s'ouvre, au folio 2', sur la peinture des médecins autour de Chiron entourée de la même guirlande de laurier que celle que nous avons à Qasr el-Abyad[17]. Les angles en sont également des gaines d'aspect métallique, ornées, et il [redacted] jaillit du laurier, bien enveloppé d'un ruban à l'ouverture de la gaine, comme pour en cacher l'embouchure et masquer les liens de la gerbe de feuillages. En comparant cette bordure à celle du tableau [redacted] folio 5' du même manuscrit[18], on voit que cette dernière est une version abâtardie et mal comprise du même décor, faite d'un rinceau ondé à volutes qui s'arrête aux angles devant une gaine coudée, sans modelé mais simplement silhouettée.

Ce tube n'apparaît pas seulement comme motif d'angle : incurvé ou droit il relie aussi les extrémités de guirlandes. Ainsi une couronne de laurier, en mosaïque, au centre du narthex de la basilique de Delphes[19] est-elle tenue ensemble par un (ou deux ?) court cylindre métallique à rebord ourlé et reflets, des deux extrémités duquel jaillissent les feuilles. Avec les quatre gaines enchâssant la guirlande de fruits dans la salle SE de la Basilique A d'Amphipolis[20], nous observons une autre catégorie de systèmes d'attache. Le cylindre n'est pas en métal, mais en tissu, avec un fin ruban entrecroisé par-dessus. Cette gaine en tissu est au terme d'une évolution figurative partant du ruban étroit enroulé simplement autour de l'amorce de la couronne[21], ou en larges boucles autour de toute la guirlande[22], et aboutissant à cet épais emmaillotage de rubans larges superposés, que l'on voit représenté de manière particulièrement claire dans les ivoires de la fin du V^e s. et du début du VI^e s.[23], dans le médaillon de la page de titre du Dioscoride de Vienne, déjà cité[24], sur la voûte de la chapelle Saint-Victor à Saint-Laurent de Milan[25], et dans le médaillon autour de l'agneau de la voûte du chœur de Saint-Vital à Ravenne[26] où le tissu ressemble à une grosse tapisserie, presque de la vannerie. Le passage aux gaines d'aspect métallique, dans lesquelles je vois également l'image d'une technique réaliste, semble se faire dès la fin du V^e s. et s'utiliser à l'époque de Justinien. Le parti ornemental de ce type de décor, associant l'éclat du métal aux couleurs des fruits, fleurs et feuilles et au chatoiement des rubans, fut certainement pleinement apprécié, puisqu'il connut une longue carrière ; on le retrouve dans les mosaïques omeyyades du Dôme du Rocher de Jérusalem, dans un intrados d'arc de l'octogone central, entouré d'un somptueux décor végétal et orfévré ; la guirlande de fruits et fleurs passe, par trois fois, dans un cylindre doré aux bords relevés[27].

Cette petite typologie des attaches de guirlandes met en évidence une évolution chronologique cohérente, qui pourrait bien — cela est à étudier de plus près — illustrer une évolution technique réelle[28].

Le reste du décor, les paons flanquant l'inscription librement placée dans le champ végétal, se compare particulièrement avec le décor du chœur de l'église de Khirbet Moûqa (fig. 134)[29], autant pour le détail des branchages et pour l'absence d'encadrement de l'inscription que pour l'allure d'ensemble de la composition. Là-bas, comme ici, le tableautin appartiendrait à la famille des paysages à animaux, chers à la Syrie du N des V^e et VI^e siècles.

12. Voir D. Levi, A.M.P., pl. CXLIV, d.
13. Ibid., p. 517.
14. Voir C. Mango et E. Hawkins, *The Apse Mosaic*, p. 126, fig. 17, 21, 41.
15. On peut supposer que la guirlande n'était déjà plus complète et qu'on s'inspira, pour la réfection du IX^e s., de l'un ou de l'autre fragment encore en place pour reconstituer le tout, non sans erreur, puisque dans le décor des bords occidentaux de l'arche du bêma et de l'arc d'abside, la guirlande fut par erreur utilisée pour compléter la bande géométrique qui en ornait les bords orientaux (voir C. Mango et E. Hawkins, *op. cit.*, f. 53 et 54).
16. Voir K. Weitzmann, *Late Antique and Early Christian Book Illuminations*, New York, 1977, p. 71 et 101.
17. Cod. Med. Graec. 1 de la Bibliothèque nationale de Vienne, pl. I et IV ; voir P. Buberl, *Handschriften* 1, pl. I pour le folio 2'.
18. P. Buberl, *op. cit.*, pl. IV.
19. Voir M. Spiro, *Mosaic Pavements*, pl. 240 et 252.
20. Voir *ibid.*, pl. 668-671.
21. Un exemple attribué au IV^e s. se voit dans les peintures de la nécropole de Sofia (voir B. Brenk, *Spätantike*, fig. 396, b).
22. Liens ou amorces de végétaux dans les décors sculptés de la Porta Aurea de Ravenne (voir F.W. Deichmann, dans l'*Enciclopedia dell'Arte Antica, Classica ed Orientale, s.v. Ravenna*, fig. 709) ; ou des soffites à bandes de guirlandes simples ou jumelées faites le plus souvent de feuilles de chêne que l'on voit à Rome dans le Porticus Deorum Consentium, dans un fragment provenant du Forum de Trajan, dans l'Arc des Argentiers (provenant du temple solaire d'Aurélien), ou à Sainte-Praxède, comme à Pise dans le portail NO du transept de la cathédrale, [redacted] aussi dans la cathédrale de Bénévent (voir M. Wegner, *Ornamente kaiserzeitlicher Bauten Roms. Soffitten (Münstersche Forschungen*, 10), Cologne-Graz, 1957, pl. 11a, 20b, 26a, 29a, 30a, 11b et 28b.
23. Médaillon autour d'un buste de consul (R. Delbrueck, *Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, Berlin-Leipzig, 1929, vol. II, pl. 41), frise supérieure, à Bâle, du diptyque impérial du Bargello (*ibid.*, pl. 50), frise supérieure d'un volet provenant de la collection Trivulzio à Milan (*ibid.*, pl. 49) et tympan du diptyque du consul Boëthius (*ibid.*, pl. 7). Les extrémités des guirlandes suspendues aux angles d'un petit autel sur un volet du diptyque des Symmaques à l'Albert and Victoria Museum de Londres (*ibid.*, pl. 54) sont également gainées mais en forme de cône de ruban enroulé ; les liens flottent à la pointe du cône.
24. Voir P. Buberl, *op. cit.*, fol. 7', pl. VI.
25. Voir M. Van Berchem et E. Clouzot, *Mosaïques chrétiennes IV^e-X^e siècles*, Genève, 1924, fig. 124.
26. Voir F.W. Deichmann, *Ravenna*, III, pl. 346.
27. Voir M. Van Berchem, *apud* K.A. Creswell, *Early Muslim Architecture*, vol. 1, part I, Oxford, 1969, pl. 23a, premier soffite S et fig. 214, p. 266.
28. Résumons cette évolution, telle qu'elle me semble [redacted] dessiner, comme suit : faites de feuillages et fleurs seuls, les guirlandes sortent de corolles en feuilles ou de branchages transversaux ou bien sont liées par un fin ruban, jusqu'à la fin du III^e s. ; au IV^e s., ce sont des rubans seuls qui constituent le système d'attache et l'amorce ; ils sont enroulés autour de la base de la guirlande en bandes serrées et droites ; dès la fin du IV^e s. et au cours du V^e s., les enroulements des rubans à l'amorce se superposent en plusieurs épaisseurs et sur une bonne distance, se terminant souvent par le croisement des boucles sur ce bandage, les extrémités flottant de part et d'autre ; ces épaisseurs de ruban en viennent à former une gaine cylindrique de tissu ; on continue à voir les liens flottants qui formaient techniquement l'épine dorsale de la guirlande ; celle-ci devient de plus en plus épaisse et chargée ; finalement nous arrivons aux gaines métalliques. Les liens ornent parfois la surface des tubes, mais ils ne flottent plus dans la réalité, la profusion de feuillage était sans doute enfoncée dans les cylindres ensemble avec les liens qui les assuraient.
29. Voir p. 162.

QASR IBN OUARDÂN

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NI-37-XX, « Selemiyé ». Lat. : 35°23' ; long. : 37°14' ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte VIII, D ; XIV, B 2.

Bibl. : abondante dans les traités et manuels consacrés à l'architecture byzantine de Syrie ; en particulier : H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II B, p. 26, fig. 62 ; R. Krautheimer, *Early Christian and Byzantine Architecture*, Harmondsworth, 1965, p. 179-180, pl. 88, 89, 95 ; J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 146. Le pavement, par contre, n'est mentionné nulle part à ma connaissance.

Le pavement n'a jamais été dégagé systématiquement. Il est recouvert d'une énorme masse de remblai dans le centre de la nef et certains secteurs des collatéraux ; ailleurs, seule une fine couche de terre sablonneuse le protège. Dans le bas-côté S, le collatéral O (ou avant-nef), ainsi que devant l'abside centrale, il a été possible, en 1969, de nettoyer le sol au balai et d'apercevoir en ces deux derniers emplacements des bribes du pavement, qui fut ensuite recouvert.

Une partie du pavement est sans doute toujours *in situ*, mais c'est une proie facile pour les clandestins qui ont déjà fait disparaître les chapiteaux de la petite colonnade N ; l'édifice, en effet, est très isolé. Mon nettoyage a démontré l'existence de lacunes dans le pavement.

L'édifice

Cette basilique possède une coupole sur la nef centrale rectangulaire, entourée d'un collatéral continu, en « U », pourvu de tribunes, une abside et deux sacristies cachées derrière un mur de chevet plat. Les murs sont formés d'une alternance d'assises de briques et de bandes de basalte, en deux parements enserrant un blocage. Les encadrements des portes et fenêtres sont en calcaire. L'édifice était entièrement voûté, avec une coupole centrale reposant sur quatre trompes assez plates. Son décor est mal connu ; les linteaux et montants en basalte des portes S et O sont sculptés en relief de style local. Une seule date, 564 de notre ère, est donnée par l'inscription à *trisaghion* monophysite du linteau du palais tout proche[1] ; vu les similitudes entre les deux édifices sur les plans technique et formel, on ne peut douter de leur contemporanéité. En plus du grand nombre de tesselles en verre et en émail de couleur et d'or répandues sur le sol

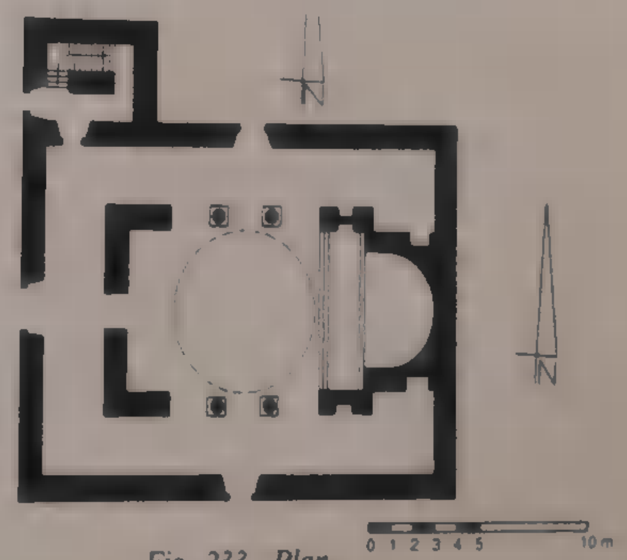

Fig. 233. Plan.

1. Voir H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II, B, p. 34 sv., p. 40 et sv. ; R. Krautheimer, *op. cit.*, p. 186.

par l'abside centrale, on a repéré une conque encore revêtue de sa mosaïque mais entièrement cachée par du [illegible]. Des trous de scellement de tenons dans le mur de l'abside attestent la présence, dans l'Antiquité, d'un décor mural en placage de marbres. Les relevés et dessins complets de cet édifice faits dans les années 70 sur l'ordre de la Direction des antiquités de Syrie permettront de mieux en faire connaître toutes les composantes.

Le pavement

Les surfaces dégagées sont en *opus sectile*. Dans le narthex, la surface que j'ai vue se situe juste au N de la porte d'entrée médiane de la façade O, contre le mur O. Le pavement s'y présente sous la forme d'un champ avec un motif assez fin encadré d'une bordure unie. Les couleurs aperçues se ramènent au blanc d'un calcaire et à un noir à grain fin, peut-être un marbre. La bordure est formée de dalles de calcaire blanc larges de 17 cm et assez longues (plus de 40 cm).

Contre cette bordure blanche vient s'appuyer un motif exécuté en plaquettes noires et blanches[2]. Il s'agit d'une composition en quadrillage de *scuta* blancs, tangents, déterminant des carrés d'intersection noirs et des étoiles à quatre pointes également noires, chargées d'un carré blanc inscrit par les sommets. Un peu plus au N, toute trace de pavement manquait.

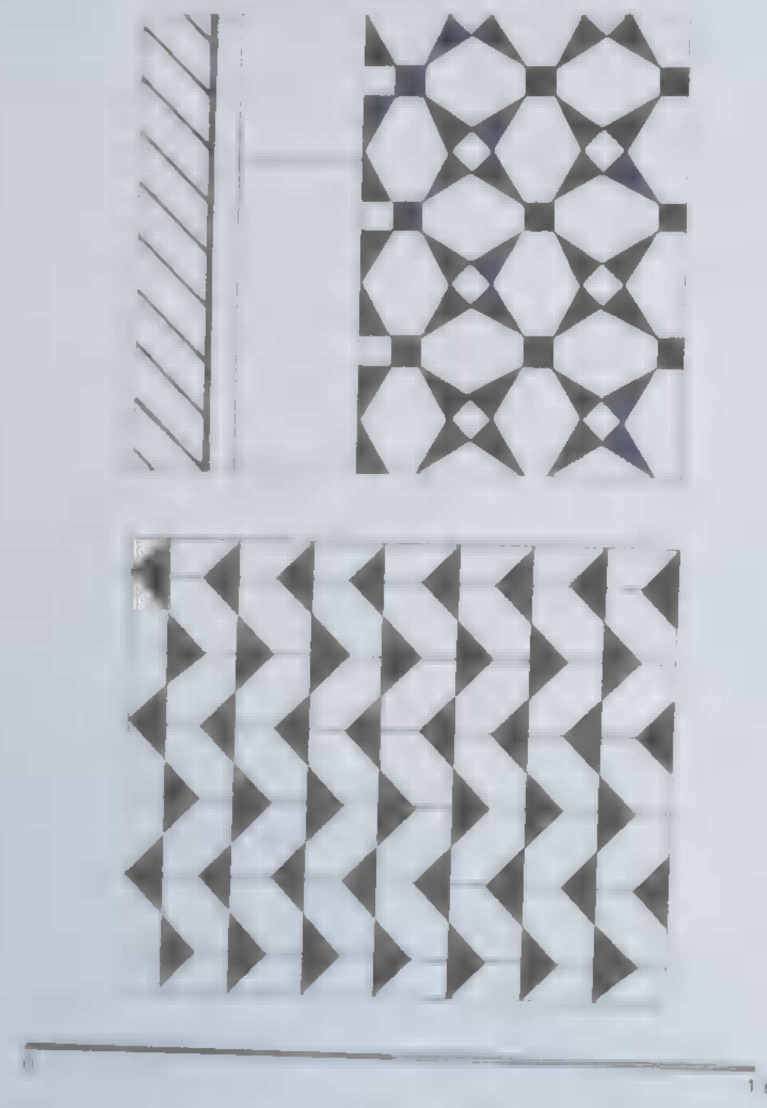

Fig. 234-235. Restitution de deux motifs en opus sectile *contre le mur O et au S de la nef centrale.*

Dans la nef centrale aussi, dans l'angle SE devant l'abside centrale, seuls le noir et le blanc sont utilisés[3]. C'est une composition de lignes de chevrons recoupées à angle droit par une composition de lignes parallèles déterminant des hexagones ; elle fait apparaître des lignes de triangles tête-bêche noirs et des lignes en zigzag d'hexagones oblongs blancs, adjacents.

A hauteur du troisième entrecolonnement, le nettoyage dans le collatéral S, praticable le long de la colonnade seulement, ne révéla qu'une lacune, mais les fragments de plaquettes en cet endroit confirment l'utilisation de l'*opus sectile* pour le pavement de ce bas-côté également.

N'ayant pu procéder moi-même à d'autres nettoyages et faute de dégagements plus importants et nécessaires, notre information sur ces pavements se résume à ce qui précède.

Datation

Aucune raison, interne ou externe, ne milite contre une datation du pavement qui serait contemporaine de celle de l'ensemble de la construction ; il peut donc se placer également vers 564 ap. J.-C.

Style

Il est certain que je n'ai vu que deux des nombreux motifs qui devaient avoir été utilisés à l'origine pour ce pavement en *opus sectile*. Il est, de toute évidence, apparenté à ces autres ensembles du VIe s., où des bandes blanches, unies, larges d'environ 20 cm, servent de cadres (en général orthogonaux, mais parfois un peu plus complexes, comme dans la nef de Qala'at Sem'ân) à de nombreux panneaux remplis chacun d'un motif géométrique différent. Les deux seuls motifs repérés sont assez difficiles à apprécier en ce sens que l'un, la composition de lignes de chevrons recoupées par des lignes parallèles, est assez courant[4], alors qu'au contraire le schéma d'étoiles à quatre pointes et de *scuta*, bien connu dans la mosaïque de pavement, est rare. Le petit gabarit des plaquettes de ce dernier motif est caractéristique du *sectile* dans son évolution au cours du VIe s. Il s'accompagne de l'utilisation de plus en plus fréquente de plaquettes à contours curvilignes. On peut supposer ainsi que parmi les autres motifs du pavement de l'église de Qasr Ibn-Ouardân du troisième quart du VIe s., on comptera certaines de ces compositions à plaquettes en petits fuseaux, ou en hexagones, pentagones ou carrés à côtés incurvés fréquents à cette époque.

2. Les plaquettes blanches sont taillées en petits carrés de 4 × 4 cm et en hexagones oblongs à extrémité plate, dits *scuta*, de 14 cm dans la grande dimension ; les noires sont taillées également en petits carrés de 4 × 4 cm et en triangles isocèles à base de 4 cm de largeur et hauteur de 6 cm.

3. Le noir est découpé en petits triangles isocèles de quelque 4 cm de côté et le blanc en *scuta*, dont les quatre côtés longs mesurent 4 cm.

4. Elle se rencontre notamment à Apamée, dans la chapelle des martyrs de l'Église à atrium, en son dernier état de pavement, et également dans l'exèdre orientale du collatéral tournant de la Cathédrale de l'Est ; elle apparaît également à Aghios Philon de Rizokarpaso à Chypre (voir J. Du Plat Taylor et A.H.S. Megaw, *Excavations at Ayios Philon, the Ancient Carpasia*, dans *Rep.Dep.Antiq.Cyprus*, 1981, pl. XLIII), dans la première rallonge S de la salle principale.

Si nous ne possédons pas d'indication sur le pavement de l'abside centrale, ou des absidioles latérales, il ne faut pas en conclure que, là aussi, l'*opus sectile* était utilisé : ce serait, en effet, un cas unique[5]. On doit s'attendre plutôt à un dallage dans le sanctuaire.

Organisation liturgique

Etant donné la présence, rappelée ci-dessus, du *trisaghion* de forme monophysite sur le linteau du palais, nous avons la certitude exceptionnelle d'être en présence d'une église monophysite. Son organisation liturgique présenterait donc un grand intérêt. Elle nous échappe toutefois, dans son ensemble, du fait du manque de dégagements dans la nef. Les deux sacristies sont identiques, chacune a une niche dans le mur mitoyen avec le sanctuaire, aucune des deux ne communique ni avec ce dernier ni avec l'extérieur. Pas de trace d'ambon ni de l'autel. Du moins, pour ce dernier, sait-on qu'on disposait d'une plate-forme, restreinte au seul demi-cercle de l'abside. Comme deux marches la séparent d'un palier de chœur intermédiaire, il ne se justifie pas davantage de placer cet autel sous l'arc d'abside ; il doit donc trouver sa place au fond ou, plutôt, par analogie avec d'autres édifices de la région[6], au centre de l'abside. Les deux sacristies sont importantes et aucun édifice annexe ne peut ici jouer le rôle de *skeuophylakion* ou de lieu de dépôt des oblats, rôles que je verrais rassemblés dans l'une au moins de ces deux sacristies. Des reliques étaient-elles conservées dans cette chapelle palatine ? Il semble qu'aucune église de Syrie du Nord et du centre ne s'en soit passée, et probablement celle-ci non plus. Ces deux activités pouvaient se partager sur les deux sacristies d'une symétrie parfaite, ouvrant toutes deux de toute la largeur de leur vestibule sur les collatéraux.

En outre, nous sommes devant un cas rare de parfaite préservation de larges tribunes et de leur accès par une cage d'escalier extérieure, collée contre l'extrémité O du flanc N de la basilique. Mais le manque de textes concernant des tribunes dans cette région, tout comme celui de parallèles architecturaux conservés, nous interdit d'envoyer sans plus femmes et enfants à l'étage, comme si cela allait de soi ; il importe de ne pas oublier que même à Sainte-Sophie, ainsi que dans d'autres églises de Constantinople, pourvues de vastes tribunes, bon nombre de femmes de l'assistance étaient au rez-de-chaussée[7]. Dans cette chapelle de palais, l'étage pouvait bien être réservé aux dignitaires de la cour et à la famille du seigneur.

5. Voir, à ce propos, le commentaire sur la nef E de Qala'at Sem'ân et la distribution de l'*opus sectile* dans l'édifice de culte, p. 451.

6. Voir p. 464.

7. Voir Th. Mathews, *Early Churches*, p. 129-133.

QIRQBIZE

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI 37 I-?, « Harim »[1]. Lat. : 36°11' ; long. : 36°38' ; G. Tchalenko, *Villages*, carte 2 : D. VI. 1.

Bibl. : J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 100 ; G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 328 ; Id., *Églises*, I, pl. 180-198 ; II, fig. 244, 247.

Observations faites sur place entre 1939 et 1945, avec dégagements de surface, concentrés autour de l'ambon[3].

Pavement conservé sur place, dans un état qui est celui dans lequel G. Tchalenko l'a trouvé. Seul le sol de la nef, surtout aux abords de l'ambon, a été observé de près.

L'édifice

L'église, un rectangle de 14,75 m sur 6,40 m (mesures intérieures), se présente, dans son dernier état, avec un sanctuaire, surélevé de deux marches et profond de 3,15 m, fermé par une iconostase de pierre à trois portes dressées sous l'arc triomphal. Il abrite dans son angle SE trois reliquaires à huile et une petit placard dans sa paroi N. La nef unique est occupée en grande partie par un vaste bema exèdre légèrement trapézoïdal et s'arrondissant en hémicycle à l'O. Placé à 4,8 m de l'abside, il occupe un espace de 3,77 m de longueur sur une largeur variant de 3,51 m à 3,04 m dans la nef. Seul le mur S est pourvu de deux portes vers l'extérieur, dont celle de l'E est la plus ornée. Un petit passage dans le mur S du sanctuaire mène vers une salle carrée, à l'origine un baptistère, avec une cuve hémisphérique taillée dans un gros bloc dressé. Cette salle forme l'angle de deux portiques extérieurs N et E de la cour rectangulaire qui s'étend au S de l'église. Une petite cour et une habitation, sans doute de prêtre, sont venues s'ajouter sur le côté O de la grande cour méridionale.

Le pavement

La nef possède un simple sol fait de deux couches d'enduit posées sur une couche de gravier. Elles épousent à l'extérieur le socle du podium de l'ambon et sont donc postérieures à l'installation de ce dernier. Le sol intérieur du podium est lui aussi revêtu du même enduit que la nef, mais en si mauvais état qu'il est difficilement repérable[3].

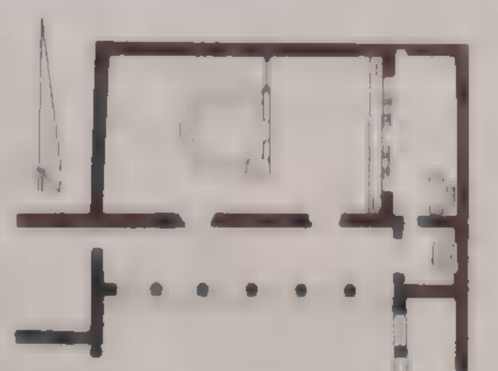

Fig. 236. Plan.

1. Emplacement marqué sur cette carte par « R.B. », ruine byzantine.

2. J. Lassus et G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 100 [illegible].

3. De là provient sans doute la correction introduite par G. Tchalenko, *Villages*, p. 328 (« les deux couches d'enduit qui forment le sol de l'église s'adaptent parfaitement à son contour et n'apparaissent pas à l'intérieur ») à la description de la surface couverte de cet enduit qui est donnée par J. Lassus et G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 329.

plus l'abside, les marches en pierre délimitent un sol épaissi et irrégulier, revêtu lui aussi d'un enduit très ordinaire. Le sanctuaire fut surhaussé de la hauteur d'une marche[4] et rien ne nous est connu du revêtement du sol intérieur original.

Datation

Les sols enduits, même protégés par des nattes ou des tapis, doivent être refaits régulièrement. G. Tchalenko a observé seulement deux couches d'enduit superposées près de l'ambon. En admettant comme « fourchette » chronologique la période de temps comprise entre le IV[e] s., datation proposée pour l'édifice[5], et le courant du VII[e] s., date probable de son abandon[6], chacune aurait dès lors servi en moyenne un siècle environ, ce qui me paraît beaucoup ; on peut supposer pour le moins qu'intervinrent en outre des réparations, exécutées çà-et-là en surface, et surtout aux lieux de passage intensif.

Du fait de l'abandon de l'église, avec tout son mobilier de pierre, au cours du VII[e] s., il est probable que la nef, encombrée comme elle l'est[7], tout comme le sanctuaire, n'ont guère été réoccupés assez systématiquement par la suite pour justifier une nouvelle réparation des sols. Nous avons donc ici un cas où un simple enduit de sol reçoit une datation relativement précise, sous la forme d'un *terminus ante quem*.

Organisation de l'intérieur

L'ambon, son trône et ses chancels, ainsi que quelques chapiteaux de pilastres, portent un décor restreint[8]. Peut-être un enduit mural peint, dont on croit apercevoir des traces sur le mur S, enrichissait-il la décoration de la salle, tout comme des icônes colorées et des tentures devaient animer la balustrade du chœur. On est tenté, dès lors, comme dans le cas des revêtements de sol très modestes du même genre, de les comparer aux sols enduits ou cimentés des mosquées prévus pour être recouverts de tapis.

La place des fidèles dans la nef de cette petite basilique est réellement exiguë, même s'ils pouvaient circuler autour de l'exèdre jusqu'à ses limites orientales ; là, tout au moins sur le côté N, un fragment de piédroit orné d'une colonnette engagée avec une rainure d'encastrement prévue en fonction d'une clôture fermait la nef à cette hauteur. G. Tchalenko[9] restitue une même clôture au S, bien que rien ne semble l'impliquer ; il est nécessaire, également, de ménager un chemin d'ambulation entre la partie O de la nef et le S du sanctuaire, où les trois grands reliquaires ont été retrouvés. La porte orientale, sur la cour, plus ornée que celle de l'O, et même le passage par le baptistère offraient un accès à cette « chapelle » des reliques. On peut supposer qu'un système de tentures l'isolait du reste du sanctuaire[10]. Deux autres grands reliquaires étaient posés sur le haut des marches du chœur, appuyés à chacun des piédroits de l'arc d'abside, respectivement dans l'angle contre le mur S et contre le mur N.

L'église est rattachée à une belle résidence de l'autre côté de la ruelle voisine. On peut se demander si elle ne faisait pas fonction de chapelle de quartier à l'usage d'une communauté numériquement peu importante, qui pouvait fournir non seulement les fidèles, mais même une bonne partie de son bas-clergé.

4. Voir G. TCHALENKO, *Villages*, p. 329, 3.
5. G. TCHALENKO, *op. cit.*, p. 335-337.
6. Voir *supra* et *ibid.*, p. 327, n. 2.
7. La nef est encombrée de blocs provenant des parties en élévation de l'édifice. Voir *ibid.*, et pl. CXLIII, 2.
8. Voir G. TCHALENKO, *Églises*, pl. 385-398.
9. *Ibid.*, I, pl. 386, 394.
10. G. TCHALENKO, *ibid.*, pl. 386, restitue, à partir d'une entaille d'encastrement dans le mur E, une porte perpendiculaire au tirant de l'arc d'abside, qui serait tout à fait utilisable comme tringle de rideau aux deux tiers S de l'espace du sanctuaire.

RAYÂN

(pl. hors-texte 12)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-4d, « Sarâqeb »[1]. Lat. : 35°47' ; long. : 36°52' ; voir G. TCHALENKO, *Villages*, carte 3, E-IX-7, à 2 km à l'E de Ma'ar Dibse et 10 km au SE de Seraqib.

Bibl. : la bibliographie se limite à la note de H. SEYRIG, *apud* G. TCHALENKO, *Villages*, III, p. 36-39 et fig. 23, p. 61 ; plan repris dans ID., *Églises*, I, pl. 498.

La découverte fut faite en 1950 au cours de travaux de constructions à l'intérieur d'un ensemble de ruines[2]. Au moment de la découverte, l'essentiel du pavement de la nef apparut conservé avec de petites détériorations aux angles des tapis. Celui du bas-côté N a disparu du côté de l'O et a souffert le long de son bord S. Le bas-côté S a subi les mêmes avanies, mais il en reste encore moins que de l'autre à l'extrémité O. De la sacristie S, une bonne partie est conservée, mais c'est surtout le pavement de son annexe SE qui est resté presque intact. Sept (ou huit) des entrecolonnements dont on peut conjecturer l'existence ont conservé leurs mosaïques, en mauvais état.

En 1950, les pavements mosaïqués furent transportés par les services de la Direction générale des antiquités de Syrie au Musée national de Damas, où ils sont conservés sous la forme de panneaux distincts. Le pavement de la sacristie S est exposé, en deux panneaux, dans les jardins du musée.

L'édifice

Comme on ne fouilla ni n'étudia les murs et les structures annexes de l'église d'origine, le plan doit être lu — ou deviné — à partir des pavements dans les limites de la zone dégagée[3]. On peut ainsi reconstituer une nef flanquée de bas-côtés séparés par des colonnes, et dont nous n'avons pas les limites du côté de l'O. Une abside, sans mosaïques, est prise sous une maison et flanquée, au N, d'une surface légèrement allongée dans le sens O-E et sans pavement, et au S, d'une surface semblable, mais celle-ci mosaïquée. Le pavement de cette petite salle est suivi, à l'E, d'une autre surface mosaïquée carrée[4] que limitait sans doute à l'O un seuil en pierre, disparu[5]. Sur ces éléments se reconstitue le plan d'une basilique avec une nef large de 5,50 m et des bas-côtés d'au moins sept travées séparées, en tout cas au stade final de l'évolution de l'édifice[6], par des colonnes distantes d'environ 1,50 m. L'abside en est engagée, entre deux pièces allongées qui

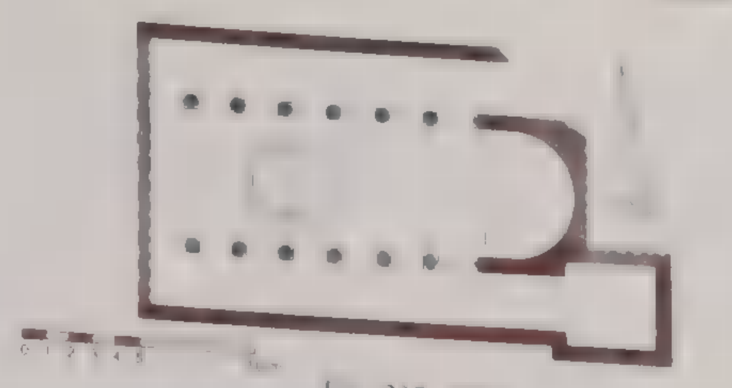

Fig. 237. Plan.

l'encadrent, dont celle du S est doublée par une pièce en saillie par rapport à l'arrondi de l'abside[7].

Les mosaïques

Nous ne possédons aucun renseignement sur les lits de pose utilisés. Les cubes ont en moyenne 0,9 à 1 cm de côté. Le calcaire utilisé comporte les couleurs noir, gris bleuté, gris clair et foncé, jaune, jaune moutarde, brun, blanc, rouge, orange.

La nef est partagée en deux tapis, dont celui de l'E se décompose en deux, comme nous le verrons.

Le premier tapis forme un carré pourvu de la même bordure à l'O qu'à l'E tandis que seule une bande blanche voisine avec le tapis au N et au S. Les bordures E et O sont une double ligne de solides rectangulaires en perspective. Le champ est formé par une composition de dodécagones sécants déterminés par une composition en nid d'abeilles de carrés et de triangles autour d'un hexagone. Les hexagones inscrivent un médaillon circulaire qui porte, à l'exception d'un seul au NO, une représentation animale : une grue entre des fleurs, une gazelle, une autre gazelle, une *protome* de grand chien (?) au-dessus d'un lièvre, un lion, un poisson dans l'eau. Des points ou « têtes de clou » marquent les écoinçons entre le médaillon circulaire et les angles de l'hexagone. Tous les carrés ainsi que les demi-cercles résiduels et le septième médaillon circulaire portent des motifs géométriques, la grande majorité à base de motifs traités en arc-en-ciel, de zigzags, chevrons ou lignes parallèles, sept différentes petites compositions centrées à base d'entrelacs, et une composition en carré d'écailles rayonnant en quatre directions.

Le second tapis porte une bordure en composition orthogonale d'octogones oblongs adjacents, ornés de rectangles, semblables à ceux des intervalles, et auxquels sont tangents quatre carrés sur la pointe. La mosaïque a disparu aux angles N et S des deux champs, à l'endroit où il semble que la bordure devait s'interrompre ; en effet, à l'O, les octogones sont oblongs, tandis qu'à l'E, ils sont irréguliers ; le raccord des deux séries d'octogones ne peut pas se faire (pour autant que le relevé soit exact). Ainsi, la bordure suivait les quatre côtés du premier champ et reprenait autour des trois côtés du second, ce qui dessine un deuxième et un troisième tapis dans la nef au lieu d'un second tapis à deux champs.

Le champ du premier de ces deux tapis est allongé. Il se partage lui-même en deux avec, à l'O, un champ semi-

1. Sur la *Carte du Levant* est noté le puits de « Bir Raïyâne ».
2. Voir G. TCHALENKO, *Villages*, III, p. 36.
3. C'est ainsi que procéda J. LASSUS, *Églises d'Apamène*, pl. IV, 6, à partir du plan de distribution des pavements (avec indication de l'abside) de G. TCHALENKO, *op. cit.*, fig. 23, p. 62.
4. Elle n'est pas dessinée sur le plan publié par G. TCHALENKO, *op. cit.*, fig. 23, mais le même auteur possède un plan plus complet dont il a eu l'amabilité de me donner un tirage, qui est à la base de la pl. h.-t. 12.
5. A en juger d'après le plan des fouilles conservé dans les archives du musée d'Alep.
6. En effet, les nombreux travaux qu'évoquent les inscriptions en mosaïque (v. plus loin, p. 265) illustrent des changements peut-être importants dans l'architecture, dont l'histoire n'est probablement pas simple. On peut ainsi se demander si le médaillon au canard, à l'emplacement de la troisième colonne de l'E dans le bas-côté S, doit laisser présumer qu'à l'origine il n'y avait pas là de support de la superstructure. Pour la publication du plan, dans *Villages*, III, G. Tchalenko préféra éliminer cet élément adventice.
7. Sur la fonction de cette pièce, voir plus loin, p. 267.

[illegible] en composition orthogonale d'octogones irréguliers adjacents, déterminant [illegible] d'un carré tangent à quatre [illegible] sur la pointe : le même motif que dans la bordure [illegible].

Le champ en abside, à l'O, doit être vu à partir de l'E : il se compose d'une composition figurée antithétique représentant deux moutons, à grosse queue nouée, de part et d'autre d'une haute amphore centrale ; elle est godronnée, à deux anses en « S » affrontés et pied à degré. À mi-hauteur, le demi-cercle est coupé en deux par une corde en double filet séparant les deux moutons et le vase d'un espace, au-dessus d'eux, uni et blanc, dépourvu de tout décor. Les écoinçons entre le demi-cercle et les angles du panneau sont ornés de rinceaux de feuillages fins et élégants.

Dans la bordure orientale du tapis les intervalles entre les octogones, réguliers, sont un carré, tout comme le motif au centre des octogones ; elle ne compte qu'une ligne d'octogones et de carrés adjacents sur chacun des côtés N, E et S.

Le tapis E forme un vaste carré entre le tapis en abside et le sanctuaire de l'édifice. Pour la bordure, on a choisi une tresse à deux brins entre des lignes de triangles dentelés et, pour le champ, une grande composition centrée en octogone étoilé, développé par une couronne concentrique de huit octogones. Les octogones portent des cercles, autour desquels les écoinçons sont marqués de huit points ou « têtes de clou ». Ces cercles constituent les centres d'intérêt du pavement ; six en sont figurés et les trois autres (celui du centre et les deux à l'O et au NO) sont inscrits. Quatre cercles sont bordés d'une ligne de calices trifides tête-bêche ; deux en représentent une grosse barque à un mât. Celle du médaillon SO est chargée d'objets coniques et est flanquée des deux parties de l'inscription « PIAT-YKA ».

Une interprétation possible pour ce mot consisterait à y voir un adjectif substantivé. Ce qualificatif n'aurait toutefois de sens que si l'on intervertit le I et le Y, ce qui donnerait « Ρυατικά », construit sur « ῥύομαι » : « la Salvatrice »[8]. Le nom entourant cette barque peut être le sien, mais nous sommes fort mal renseignés sur la pratique du baptême des navires[9]. Ce peut aussi être celui d'un armateur, d'un collège d'armateurs ou du propriétaire[10]. Dans ce cas, il n'y a pas de raison de modifier l'orthographe, même si le nom est inconnu par ailleurs.

Un troisième médaillon porte une haute corbeille de fruits et un quatrième un lapin dans un rinceau de vigne dont il grignote une grappe. Le médaillon SE est bordé de postes et un bœuf à bosse en occupe le centre ; on retrouve un quadrupède, une biche (?), dans le médaillon E, bordé d'un entrelacs à deux brins. Le médaillon central porte, au-dessus d'un chrisme droit flanqué de l'« A » et l'« Ω », dans un petit médaillon, huit lignes d'une inscription[11] :

Ἐπὶ τοῦ εὐλα-
βεστάτου ἐπεισκό-
που ἡμῶν Ἀλεξάνδρου
κὲ Μοκίμου περιοδευτοῦ
κὲ Μάρι πρεσβυτέρου κὲ
Ζαχχέου διακόνου καὶ Εἰσ-
ακ[ίου τ]οῦ ψάλτου ἐψη-
φώθ[η]...Χ(ριστὸς ἐκ) Μ(αρίας) Γ(εννηθείς)

« Sous le très pieux évêque Alexandros, et le périodeute Mokimos, et le prêtre Maris, et le diacre Zakkhéos, et le psalte Isakios (?), cette mosaïque a été faite. Ch(rist) n(é de) M(arie). »[12].

Cette inscription de dédicace, qui donne les noms des membres de la hiérarchie ecclésiastique locale, est la plus proche du sanctuaire et occupe une place centrale dans le pavement ; son importance est ainsi clairement matérialisée. Autour de ce médaillon gravitent les autres, qui portent les noms des membres de la communauté.

Le médaillon NE est inscrit de 9 lignes de texte[13].

Κύριε
μνήσθητι Εὐ-
σεβίου τοῦ Ῥαφφουσέο-
υ τοῦ μακαρίτου κὲ τῶν τέ-

8. Le « P » porte un court [illegible] oblique. On se souviendra que c'est le verbe [illegible] qui est utilisé dans le Notre Père de Mathieu, VI, 9, et de Luc, XI, 2 [illegible]. Nous aurions un adjectif [illegible] qualifiant la barque « celle qui peut sauver ». On dira « la Salvatrice » en donnant à ce nom de barque une résonance [illegible]. Il pourrait y avoir ici une référence à l'arche de Noé, [illegible] de l'Église sauvant son équipage et ses passagers (voir F.J. [illegible], Münster, 1925, p. 273). Nous avons ainsi une [illegible] comparable à ce qu'on lit autour du bateau représenté à [illegible] (p. 362-363) : « [illegible] ».

9. L'explication de cette inscription a été cherchée avec l'aide de Christian [illegible] de l'Univ. de Louvain, notamment dans les épigraphes [illegible] de navires, comme celles que l'on voit sur les [illegible] de navires romains en peinture murale et [illegible] ou un écriteau accroché à leur coque ; [illegible] pour la plupart, qui attestent que ces [illegible] placés sous la protection de divinités, dont ils recevaient le nom (voir le recueil de N. Sandberg, *Εὔπλοια (Études épigraphiques. Göteborgs Univ. Arsskrift*, 60), 1954 (1955), 8 ; F.J. Dölger, *Dioskuroi, das Reiseschiff des Apostels Paulus und seine Schutzgötter*, dans *Antike und Christentum*, 6, 1950, p. 276-285 ; bibl. addit. J. et R. Robert, *Bull. épigraphique*, dans *R.E.G.*, 69, 1956, p. 104-105. Il en va de même à l'époque chrétienne : un bateau appelé « Maria » est évoqué dans l'inscription mosaïquée d'une des basiliques de Cos (voir A. Orlandos, dans *Ἀρχαιολ. Ἐφημ.*, 1966 (1968), p. 96-98).

10. Cette hypothèse n'est pas contredite par les inscriptions sur ancres de navires. Le nom du propriétaire pourrait être celui d'un donateur de la mosaïque, c'est clairement le cas dans l'inscription de Cos (voir n. 9) qui s'offre particulièrement bien au parallèle parce que c'est une femme armateur qui y a fait poser la mosaïque : Ῥιατυκά serait le nom de la donatrice ici (sans parallèle à ma connaissance, le nom masc. Ῥίων est le seul qui s'en rapproche quelque peu).

11. H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 37, inscr. 39b : lettres carrées et rectangulaires : ⲁ, Δ, Ε, Ν, ▫, Ⲫ, Ш, noires sur blanc ; ni abréviations ni ligatures.

12. À la bibliographie sur le sujet de « ΧΜΓ » des volumes des *I.G.L.S.*, il faut ajouter J.K. Bakhuizen van den Brink, *De oud-christelijke monumenten van Ephesus. Epigraphische Studien*, Leyde - La Haye, 1923, p. 96-100, et le papyrus publié par B.P. Grenfell et A.S. Hunt, *Fragments*, p. 167, où un verset de psaume est précédé de la formule répétée trois fois : « $\overline{\text{ΧΣ}}$ ΜΑΡΙΑ ΓΕΝΝΑ ΚΑΙ † ΜΑΡΙΑ $\overline{\text{ΧΣ}}$ ΓΕΝΝΑ ΚϚ $\overline{\text{ΧΣ}}$ ΜΑ/ΡΙΑ ΓΕΝΝΑ ΚϚ ... ».

13. À l'exception de la lettre ▪, très petite et du Ⲫ, différent du Ⲫ de l'inscription précédente, le type des lettres est identique à celui de l'autre inscription. Ni abréviations ni ligatures.

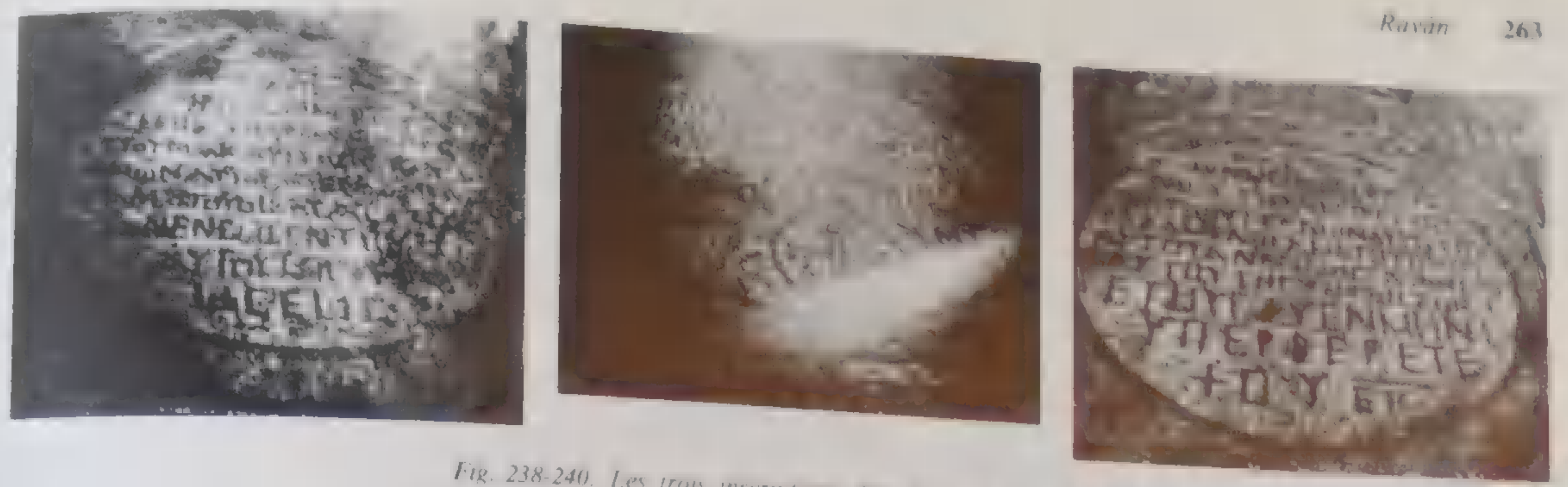

Fig. 238-240. Les trois inscriptions dans la partie E de la nef, in situ.

κνων αὐτοῦ ὅτι εὐξάμενο-
ς ἅμα τοῦ οἴκου αὐτοῦ
ἀνενέωσεν τὸ μέρο-
ς αὐτοῦ τῆς ψηφ-
ώσεος

« Seigneur, souviens-toi d'Eusébios, fils de Raphouséos le bienheureux, et de ses enfants, car après en avoir fait le vœu avec sa maison, il a remis à neuf sa part de la mosaïque »[14].

Il s'agit ici d'une réfection du pavement, c'est-à-dire d'une seconde phase qui concerne certainement ce grand panneau carré et peut-être aussi le panneau en abside avec lequel il partage le champ du fond.

Le médaillon occidental porte une longue inscription de dix lignes. La deuxième ligne sort, aux deux extrémités, du cercle : une bande de fond blanc est enclavée dans le champ de l'octogone pour contenir le texte. La croix à gauche a sans doute été rajoutée pour faire pendant aux trois lettres dépassant à droite[15].

† Κύριε †
† μνήσθητι Φλ(αουίου) Λιβα-
νίου τοῦ Λεοντίου
κὲ τῶν τεκνῶν αὐτοῦ ὅτι
εὐξάμενος ἅμα τοῦ οἴκου
αὐτοῦ ἀνενέωσεν τὸ μέρο-
ς αὐτοῦ τῆς ψηφώσεως
ἔτους ΞΥ ἐν μηνὶ
ὑπερβερετέ-
† ου ΕΚ

« Seigneur, souviens-toi de Fl. Libanios, fils de Léontios et de ses enfants car après en avoir fait le vœu avec sa maison, il a remis à neuf sa part de la mosaïque, en l'an 460 au mois d'Hyperbérétaios, le 25ᵉ jour. »

Le nombre de l'année se compose de deux lettres, « Υ » pour 400, « Ξ » pour 60 : 460, correspondant, selon l'ère césarienne d'Antioche (49 av. J.-C.), à l'année 411 de notre ère. Il n'était pas certain que, géographiquement, Ravân appartînt à l'Antiochène, mais on peut être fixé sur ce point, la date ne se calculant de façon satisfaisante par rapport au contexte que selon l'ère d'Antioche[16].

Pour les carrés ont été utilisés deux petites compositions centrées en entrelacs, deux quadrillages de motifs rayonnants complexes et deux damiers dont un de triangles et un de carrés.

Les losanges en emboîtent tous un second. Celui-ci porte soit un motif d'orfèvrerie, en « S » vibrant, en ellipse, en cœurs ou en cercle avec des volutes ou des cabochons terminaux, soit des motifs isolés comme une amphore à anse ou une sans anse. Dans les trois angles conservés figurent des vases d'où jaillissent des plantes : dans les angles SO et NE, c'est une amphore godronnée d'où jaillissent du lierre et des fleurs, dans l'angle SE un calice en forme de pelte[17] avec deux tiges de vigne (?) sans grappes, et dans l'angle NE un cratère godronné, sans pied, accompagné de deux tiges de lierre. Tous les résidus triangulaires sont traités en arc-en-ciel : lignes parallèles, zigzags et damiers.

Le collatéral N conserve deux tapis de mosaïques délimités à l'O selon des lignes exactement dans le prolongement des tapis de la nef. Le premier tapis, longeant probablement ce qui était les troisième et quatrième travées, porte sur toute sa surface une composition d'écailles ornées d'une rose centrale sur tige plantée dans l'*apex* de l'écaille. Le second tapis, également encadré d'une simple et fine bande blanche, est une composition orthogonale d'hexagones tangents par quatre sommets et déterminant des carrés et des étoiles à quatre pointes.

14. H. Seyrig, *ibid.*, p. 38, traduit « du bienheureux Eusébios, fils de Raphouséos » ; du fait de sa place, « τοῦ μακαρίτου » ne se rapporterait-il pas à Raphouséos, qui est le père, défunt, de celui qui fait l'offrande avec ses proches ?

15. Les lettres sont les mêmes que celles du médaillon inscrit précédent : une abréviation de nom ; absence de ligatures. Dans les sept premières lignes, les lettres comportent 5 tesselles en hauteur, mais on en compte sept et de larges espacements dans les trois dernières lignes, très aérées et larges.

16. Voir H. Seyrig, *ibid.*, p. 38, et à propos de l'inscr. 10a, p. 10-13, et la carte des limites de l'Antiochène, fig. 7, p. 57. H. Seyrig a transcrit la date : « ἔτους ςξυ´ », la photo de cette inscription, la seule à peu près lisible de celles faites *in situ* (fig. 240), montre toutefois clairement le seul *sigma* qui termine le premier mot. La date [illegible] de l'ère d'Antioche, 417 ap. J.-C., chez H. Seyrig est, par conséquent, à corriger, ce qui porte d'ailleurs à peu de conséquences.

17. La forme de ce vase est à rapprocher de la coupe, à haut socle, à l'entrée de la nef de Hir esh-Sheikh, voir fig. 92.

[illegible] [illegible] tous des cercles, les écoinçons [illegible] [illegible] d'un point ou « tête [illegible] ». Des cercles concentriques, des fleurons simples, [illegible], des lignes parallèles ou chevrons [illegible] en arc-en-ciel et des quadrillages ornent les cercles [illegible] de reste. Quatre cercles, cependant, [illegible] à environ 1,50 m de l'extrémité orientale du tapis, sont figurés : un oiseau avec deux tiges de fleurs, un [illegible] (?), un cervidé et un gros poisson à queue de baleine, sur l'eau, occupent ainsi quatre médaillons qui doivent tous quatre être vus de l'E, donc probablement de l'entrée de la sacristie septentrionale. Le tapis d'écailles doit être vu de l'E lui aussi. Tout à l'E, était conservée une bordure ou seuil en rangée d'octogones et petits carrés, identique à la bordure du tapis oriental de la nef.

Le collatéral S s'organisait en une série de tapis rectangulaires et carrés correspondant à peu près, chacun, à une travée, et séparés seulement par de fines bandes blanches. Des deux (ou trois) premiers tapis à partir de l'O, rien n'a été conservé. Par extraordinaire, les tapis existants correspondent aux travées, tout en n'ayant pas tous strictement les mêmes dimensions. À partir du quatrième (?), les tapis des autres travées ont été préservés. Dans celui-ci, il s'agit d'une composition orthogonale de cercles et de carrés tangents par les sommets avec des losanges inscrits en intervalle[18].

Le deuxième tapis conservé est un médaillon circulaire inscrit dans un carré. Une bordure en chaînette suivie d'une série de filets en cercles forme le cadre du médaillon, où deux grues, à aigrette ébouriffée, se font face entre de hautes plantes fleuries. Le panneau doit être vu du S[19], où l'on peut donc conjecturer une porte. Les deux écoinçons conservés portent, l'un un oiseau avec une petite branche, l'autre ce qui pourrait être une tête de cheval ou d'âne[20]. Le troisième tapis est barlong dans le sens N-S. Il inscrit un losange portant une grande svastika losangée (en perspective ?) à triple retour avec des motifs traités en arc-en-ciel dans les écoinçons. Le quatrième tapis est carré et porte un octogone étoilé. L'octogone est subdivisé en un carré central tangent à quatre losanges couchés dont les côtés extérieurs forment l'octogone et qui déterminent une étoile à quatre pointes. Dans le carré central, un cygne ou canard nage sur des flots abondants. Les losanges en emboîtent un autre, orné d'un motif d'orfèvrerie à cabochon circulaire ou polylobé, sauf celui du S, qui contient une paire de sandales. Les huit carrés portent des motifs en entrelacs, en damiers, en quadrillages ou en figures géométriques à base de cercles et carrés.

Un seuil figuré mène à la sacristie : deux canards de profil se font face entre des plantes fleuries.

Entrecolonnements : le dernier et l'avant-dernier au NE, ainsi que ce qui était probablement le quatrième entrecolonnement S sont des compositions traitées en arc-en-ciel — chevrons, suites d'accolades, parallélipipèdes affrontés. Les cinquième et septième au S sont des méandres couvrants de svastikas en pannetons de clef, et le sixième entrecolonnement est un quadrillage droit couvrant. Enfin, le premier conservé au NO porte les restes d'une inscription de quatre lignes[21] :

1 Ἐ]τελιώθι τὸ ἔργον [τοῦ] ψηφίου ἐν μ[ηνὶ Δί-
o]υ Ζ τοῦ ΑΚΦ ἔτους [...Ἀ]κυλίνο[υ λογ-
οθέτου προχωρήσον[τος...]ΝΩΤΑ εἰς λό-
γον ἀναλώμοτος τοῦ ψ[ηφίου...

« Le travail de la mosaïque a été terminé le 7e jour du mois de (Dios) de l'an 521... Akylinos le logothète ayant affecté... en vue du montant de la dépense de la mosaïque... »[22]

L'ère utilisée est très probablement l'ère césarienne d'Antioche[23], ce qui nous donne l'année 472 ap. J.-C. Notons la formulation sans fioritures de cette offrande.

Dans la sacristie, une simple bande blanche encadre une composition de lignes contiguës et décalées d'octogones et de rectangles couchés adjacents déterminant des losanges. Les losanges en emboîtent d'autres et les rectangles contiennent des motifs traités en arc-en-ciel, accolades, bandes parallèles, damier de triangles ou lignes de triangles superposés. Un médaillon circulaire dans chacun des octogones porte un motif figuré : poisson, perdrix, poule d'eau, paire d'amphores, cage à oiseaux ouverte, fiole ventrue, fleurette ou plante. Les segments des cercles résiduels contiennent une demi-croix.

Dans la pièce annexe au SE de l'abside, un grand tableau figuré occupe le tapis carré de la pièce ; il est visible de l'O où se trouvait donc la porte principale, à l'extrémité du bas-côté. Une bordure en ligne de culots

18. [illegible] dans le [illegible] 4b [illegible]
19. [illegible]
20. [illegible]

21. Les lettres sont des majuscules carrées et rectangulaires, comme dans la première inscription de la nef. Confusions entre l'*alpha* et l'*omicron*. L. 3 : προχωρησον[τος] pour προχωρήσαν[τος] ; voir J. et L. Robert, *Bull. épigr.*, dans *R.E.G.*, 12, 1959, no 459, p. 263, pour la traduction de « προχωρεῖν » par « avancer la somme » ; l. 4 : ἀναλώμοτος pour ἀναλώματος.
22. Cette inscription est le no 39e publié par H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 38-39. Dans la copie de l'inscription, sur le plan des mosaïques fourni par M. Tchalenko, quelques détails sont différents de la transcription de M. Seyrig : l. 1 : les premières haste et oblique de « μηνὶ » étaient encore conservées ; l. 2 : la haste verticale et l'oblique droite du « Y » de τοῦ sont conservées ; le nom du mois était ainsi au génitif, et non au datif, proposé par M. Seyrig (de même « ἐν μηνὶ Μαρτίου » à Zahrani, p. 434, « Περιτίου » et « Πανήμου » avec « μηνὶ » à Nebi Younes, p. 408) ; pour la place disponible le mois peut aussi bien être « Loôs » que « Dios ». Il ne me semble pas qu'il y ait place pour plus de trois lettres avant le « K » du nom propre, mais je ne sais que proposer à la place du « σπουδῇ », trop long, de H. Seyrig : une simple croix *distinguens*, ou un premier nom, en abrégé, seraient à envisager. Les lettres « -ΝΩΤΑ » restent inexpliquées ; on s'attend à lire le montant de la somme, mais les lettres conservées résistent à toute interprétation.
23. V. Grumel, *Chronologie*, p. 215 ; cette ère commence le 1er octobre (ou 1er septembre) de l'année 49 av. J.-C., où elle remplaça l'ère pompéienne de 66 av. J.-C. ; voir également ci-dessus note 16.

Fig. 241. Première sacristie S : partie O du champ au Musée National de Damas.

d'acanthe tête-bêche repliés en croissant serpente tout autour du panneau figuré entre deux cadres en ligne de triangles dentelés. Le champ se présente en deux registres : en bas, deux gazelles à longues cornes recourbées sont face à une haute amphore godronnée avec deux anses en « S ». Des branchages de fleurs remplissent l'espace tout autour et deux oiseaux, également face à face, sont placés juste au-dessus de la tête des animaux. Dans le registre du haut, ce sont deux cerfs à la ramure généreuse qui se font fièrement face de part et d'autre d'un arbre-bouquet couvert de baies et de fleurs. Derrière chaque cerf se dresse un cyprès. Le style enlevé du rendu des cerfs aux bois « fleuris » et des gazelles aux cornes élégantes, ainsi que de l'arbre central avec ses feuilles et fleurs fantaisistes est remarquable. La composition est donc strictement symétrique, mais sans sécheresse : elle superpose en deux registres deux schémas antithétiques réorganisés dans un cadre végétal suivant un goût que l'on reconnaîtrait également dans certains panneaux de la grande colonnade d'Apamée[24] ou dans le tableau central du Tétraconque d'Akdeğirmen Höyük[25].

Datation

Le pavement a été exécuté en plusieurs étapes. Deux dates sont données par les inscriptions du pavement : celle de 411 ap. J.-C. pour le médaillon O du grand tapis devant l'abside, qui parle déjà d'une rénovation (« ὁ νενέωσεν »), et celle de 472 dans le premier entrecolonnement NO conservé, qui commémore la fin des travaux. Il est fort possible en effet qu'on achève de paver une église par les entrecolonnements et que 472 soit la date à laquelle le revêtement de mosaïques ait été entièrement terminé dans la composition qui nous en est parvenue, c'est-à-dire la sacristie N exceptée. Il est peu probable par contre qu'on ait attendu plus de soixante ans pour avoir un pavement complet. Des mosaïques d'avant la rénovation de 411 ap. J.-C., les plus anciennes, qui ne nous sont peut-être connues que par des fragments comme celui à l'emplacement de la troisième colonne SE, occupaient peut-être encore une partie du sol alors qu'on reposait les mosaïques des deuxième et troisième tapis de la nef centrale, qui sont les seuls, avec les quatre tapis du bas-côté S, à pouvoir, stylistiquement, s'accorder avec cette date. Le critère stylistique permet de constater la parenté de tous les tapis à compartiments, dans lesquels on trouve une multiplicité de motifs de remplissage, ornementaux et

24. Voir C. Dulière, *Portiques*, plan dépliant, fragments B4 et B5.
25. Voir H. Candemir et J. Wagner, *Christliche Mosaiken*, pl. dépl. 1 et pl. LXXVIII, 9.

[illegible] des compartiments de petite taille, et de les [illegible] par le [illegible] du V[illegible]. Aussi peut-on voir [illegible] de 4[illegible] la fin d'une troisième longue [illegible] de travaux de décoration des sols, commencée [illegible] de la sacristie SE, comprenant ceux de la [illegible] S, du bas-côté N et de l'entrée de la nef centrale.

[illegible]

[illegible] encore, le pavement d'une église syrienne se [illegible] comme un ensemble de tapis où dominent les motifs géométriques et ornementaux, parmi lesquels s'in[illegible] une sélection d'animaux dont la nature et les [illegible] une même impression de paix et d'innocence. On peut remarquer les quelques thèmes aquatiques — bateau, poissons, anatidés, échassiers, cygne — généralement rares.

A bien des points de vue, les mosaïques du bas-côté S et des deux tapis E de la nef centrale, que je rattache à la date de 4[illegible] ap. J.-C., se comparent aux mosaïques de l'Eglise Ancienne de Haouarté (pl. h.-t. 4) : mêmes bordures en octogones, composition centrée identique au bout de la nef, avec un remplissage analogue des compartiments, compositions couvrantes strictement géométriques et profusion de motifs traités en arc-en-ciel serré.

C'est encore à Haouarté mais dans l'ancien baptistère que se trouve le paysage animé le plus étroitement apparenté à celui de la sacristie S, autant par l'organisation en registres que par la bordure en onde et feuilles d'acanthe enroulées tête-bêche[27] dont seul le détail de la [illegible] interne des feuilles diverge — double et verticale ici, [illegible] et longeant la courbe de la feuille à Haouarté. Pour la composition d'animaux, qui semble plus aérée et plus [illegible] horizontale qu'à Haouarté, comme pour le paysage animé libre d'Akdeğirmen Hoyuk[27], également [illegible], à compositions antithétiques et en registres stricts, on est dans une phase stylistique qui précède encore celle des mosaïques du portique d'Apamée, de 469 ap. J.-C.[28]. Les [illegible] sont nombreuses et commémorent isolément l'action du [illegible] et celle des fidèles, les premières étant placées le plus en évidence, près du sanctuaire.

[illegible] du décor et de la liturgie

Le dessin de l'exèdre au centre de la nef est du plus haut intérêt pour l'histoire de la liturgie. Aucun arrachement n'est [illegible] dans le dessin du pavement et seuls des [illegible] de bois ont donc pu être utilisés et sont à y [illegible] ; des bancs trouveraient bien leur place au N et au S du [illegible] en exèdre, au-delà de la bande blanche du [illegible] et en correspondance avec des parties détériorées du pavement. On est plus embarrassé quand il s'agit de restituer les éléments du mobilier dans la partie semi-circulaire. Seul est disponible le segment de cercle blanc sans décor devant lequel des moutons encadrent un vase et à l'extrados duquel des rinceaux s'enroulent[29]. On pourrait tenter de préciser la liturgie pratiquée à l'intérieur de cet enclos en étudiant son programme figuré[30]. Mais les résultats d'une enquête dans ce sens sont décevants : le motif des animaux, oiseaux ou quadrupèdes, affrontés, avec un élément central, vase ou plante, signale l'accès à tout espace d'une importance particulière et le caractère particulièrement sanctifié de cet espace[31] ; ce peut être aussi bien l'entrée d'une église, d'un baptistère, d'une sacristie ou du sanctuaire[32] que le centre de ce sanctuaire[33].

La surface vide du demi-cercle autoriserait la présence, sur un rayon de 75 cm environ et une longueur de quelque 2,60 m, d'une estrade sur laquelle on eût pu placer un lutrin ou un véritable trône pour le livre, tel qu'on le trouve dans les bêmas de pierre[34], et fixer des supports pour des rideaux cachant l'intérieur de l'exèdre. Notons cependant que le pavement est abîmé juste dans l'axe, ce qui indiquerait plutôt qu'un tel meuble isolé, trône ou lutrin, y était posé, directement sur le sol, sans estrade.

Entre cette exèdre et le chœur, le tapis carré n'évoque pas précisément le « chemin » lié à l'exèdre-bêma que signalent des textes liturgiques syriens[35] et dont on n'a pas rencontré la trace matérielle sûre dans les églises de Syrie[36]. Il s'agit, ailleurs comme ici, plutôt d'un large espace intermédiaire entre exèdre et chœur. Le tapis carré du bout de la nef de Rayân se caractérise comme « plaque tournante », plus que comme « chemin », par la direction de lecture des motifs des huit médaillons ronds : six doivent être vus de l'O, c'est-à-dire du bêma, un seul doit être vu de l'E, de l'abside, et deux (les plus proches du bas-côté S) sont [illegible] voir du S. Ces directions de vision matérialiseraient les allées et venues entre l'O et l'E, entre l'exèdre et l'abside avec l'autel. Dans l'exèdre, la direction donnée est, comme ailleurs[37], vers l'O, c'est-à-dire dans l'axe allant du sanctuaire à l'exèdre, au fond de laquelle sont disposées au sol les brebis au vase. Les deux médaillons qu'il faut voir du S dans le tapis carré de la nef nous poussent également à rebrousser chemin pour comprendre leur orientation ; effectivement, dans le collatéral, on rencontre le médaillon aux échassiers qui se lit du S et doit donc être dans l'axe d'une porte (sinon on ne pourrait le lire que le dos collé au mur). Le dernier panneau E du même bas-côté et tous ceux qui suivent, dans la sacristie S et la salle carrée attenante, se lisent à partir de l'O, c'est-à-dire en venant du collatéral, de l'intérieur de l'édifice, à l'exception du premier oiseau [illegible] l'E dans la sacristie ; celui-ci se voit en venant de la salle E, ce qui démontre que les deux pavements, comme l'installation de ces deux salles, sont contemporaines.

On peut se demander si la paire de sandales représentée à hauteur du dernier entrecolonnement correspond [illegible] une entrée et suggère qu'on y enlevait ses chaussures, comme encore de nos jours dans les mosquées, et les églises du Tour 'Abdîn. Ce cas de représentation de sandales dans le sol d'une église n'est pas unique ; nous le connaissons à Notre-Dame du Spasme à Jérusalem[38] où elles sont, semble-t-il, dans le raccord latéral d'une nef ; de même, dans un fragment trouvé à Bersabée[39], suggérant plus clairement l'entrée d'un édifice de culte, à droite du seuil ; aussi dans le raccord [illegible] la mosaïque funéraire découverte à Saint-Pierre en Gallicante à Jérusalem[40], également enfin à Yialousa-Ayias Trias, à Chypre. Dans ce dernier exemple, ce sont deux paires de sandales l'une à côté de l'autre et têche-bêche dans une rallonge précédant le deuxième tapis du bas-côté N ; il n'y a cependant pas de porte en cet endroit du mur[41] et on se trouve à hauteur de la deuxième travée du bas-côté. Enfin, on doit préciser que ni ici, ni à Yialousa, où ce sont deux carrés d'un quadrillage, le motif des sandales n'est particulièrement mis en valeur. D'après ces quelques comparaisons, il semble que la représentation des sandales ne puisse être interprétée fermement comme une invitation à se déchausser ni une indication d'un certain type de liturgie dans le voisinage de cette petite image[42]. Par contre, on peut certainement y voir un motif de seuil, d'*introïtus*, repris d'ailleurs par le panneau [illegible] canards affrontés, juste au-dessus ; le dernier tapis du collatéral est ainsi, lui aussi, [illegible] départ de deux circulations, vers le chœur bas et le sanctuaire et vers les deux salles orientales.

D'après M. Lassus, à la suite de H. Seyrig[43], la salle SE — dont ces auteurs ne semblent pas avoir su qu'elle était suivie d'une seconde — était la chapelle des martyrs. C'est, en effet, la place normale de cette salle dans l'architecture de l'Antiochène. La chose est cependant moins claire dans le cas de cette enfilade de deux pièces, l'une étroite, l'autre de près de 16 m². Le décor [illegible] sol, [illegible] outre, ni dans l'une ni dans l'autre, ne présente les particularités habituelles [illegible] martyria : emplacement des reliquaires indiqués, fragmentation de la surface en petits tapis. La composition est, au contraire, unitaire, en deux registres héraldiques, reprenant en fait sur deux niveaux le type de composition de l'arrondi de l'exèdre. J'envisagerais le plus volontiers la solution suivante : la première salle pouvait être utilisée comme salle des martyrs avec les reliquaires, ou les sarcophages, rangés le long des murs N et S ; elle aurait communiqué, par une porte dont il ne reste rien (de même que des autres murs et seuils de pierre), avec une chapelle funéraire. Ce genre de communication entre deux pièces dont la première est une salle des reliques existe également dans l'Eglise Sud de Haouarté (fig. 58). Cette salle orientale a dû servir d'oratoire, qu'elle ait ou non contenu également des reliquaires.

Dans l'ensemble, le sens cinétique va des collatéraux vers la nef centrale, tandis que rien n'indique une entrée depuis la façade occidentale de la basilique.

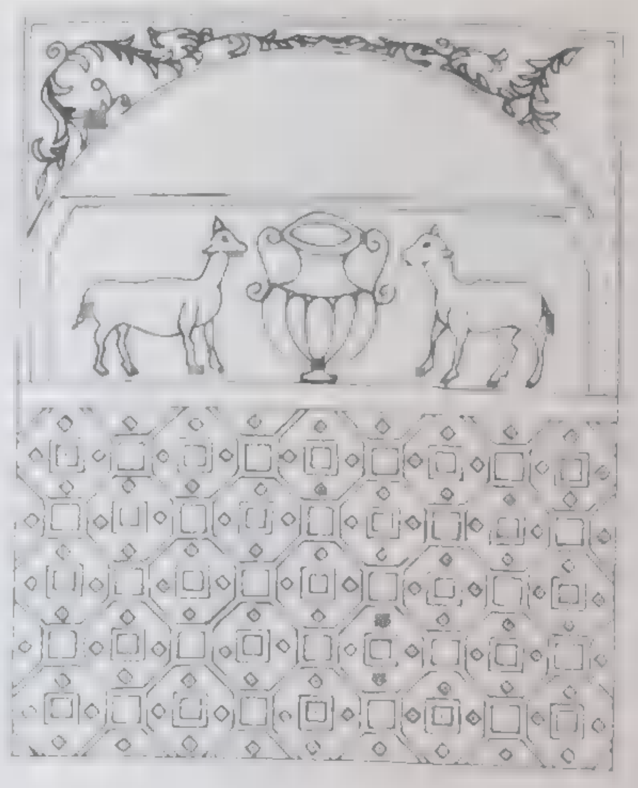

Fig. 242. Le tapis en exèdre [illegible] centre de la nef.

27. [illegible] d'Akdeğirmen [illegible] Apamée [illegible]
28. [illegible]

29. Un même segment de cercle est délimité dans le fond de l'exèdre de Oum Hartaine, voir pl. h.-t. 11.
30. Quadrupèdes affrontés à un vase également dans l'exèdre d'Oum Hartaine.
31. Voir la synthèse sur ce schéma, p. 478 sv.
32. Même composition héraldique sur le seuil de la sacristie de la cathédrale de Brad, sur le podium du chœur des deux églises de Haouarté, dans le chœur de l'Eglise d'Elie-Marie-et-Soreg à Gerasa (S. Saller et B. Bagatti, *op. cit.*, pl. 45), ou de la basilique funéraire hors-les-murs de Dağ Pazarı (M. Gough, *T.A.D.*, IX, fig. 5), ainsi que dans le narthex de l'église épiscopale de Stobi (E. Kitzinger, dans *D.O.P.*, 3, 1946, pl. 145) et celui de la basilique d'Acrini (*B.C.H.*, 84, 1960, II, p. 768) où ce motif des animaux affrontés à un vase se retrouve également à l'entrée de la nef.
33. Figuration principale des chapelles funéraires de Seilun-Shiloh (*P.E.F.Q.S.*, 1931, fig. 11) et de Saint-Georges [illegible] Khirbet el-Mekhayet (S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 30, 1), de l'abside de la crypte de l'Elianée de Madaba (*ibid.*, pl. 40, 5), et d'un certain nombre de baptistères et de leurs salles annexes : à Ohrid, Salone, Butrinte, et de plusieurs en Tunisie où, toutefois, les fleuves du Paradis remplacent le vase entre les animaux affrontés — des cervidés dans la plupart des cas.
34. Voir p. 511 sv.
35. Appelé *beit shqaqône* ; voir notamment R.F. Taft, *Some Notes on the Bema*, p. 333, et ci-dessous, p. 519 sv.
36. Le seul cas de Qalblôzé, où un petit chemin de dalles bien alignées va de l'exèdre au chœur (voir p. 241), n'est pas entièrement convaincant : contingences techniques et faits liturgiques doivent être mis en balance.
37. Dans l'exèdre d'Oum Hartaine, également, les bœufs affrontés au vase doivent être vus de l'O ; mais l'espace intermédiaire entre chœur et exèdre est entièrement en vision de l'E vers l'O, [illegible] qui soulignait le rôle secondaire de l'exèdre par rapport à l'abside. C'est moins précisément le cas ici.
38. Voir L.H. Vincent et F.M. Abel, *Jérusalem II*, p. 599-604, fig. 246. On [illegible] y voir l'indication du lieu où la Vierge Marie et Jésus se sont rencontrés.
39. M. Avi Yonah, *Mosaic Pavements in Palestine*, (2), p. 67.
40. L.H. Vincent et F.M. Abel, *op. cit.*, pl. LIII, 13.
41. Ce détail de la mosaïque n'a pas encore [illegible] publié ; repr. d'ensemble dans V. Karageorghis, *Chronique des fouilles [illegible] Chypre [illegible] 1971*, dans *B.C.H.*, 96, 1972, p. 1085, fig. 97.
42. *L'Expositio Officiorum Ecclesiae* précise que les prêtres devaient entrer pieds nus et mettre leurs chaussures dans [illegible] sanctuaire ; [illegible] n'oserais cependant être très affirmative sur les liens entre [illegible] texte et notre église, bien que [illegible] soit dans ce sens qu'une signification [illegible] cette image puisse être cherchée.
43. J. Lassus, *Eglises d'Apamène*, p. 16 ; H. Seyrig, *apud* G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 36.

RÉSAFÉ, *Basilique Triconque*

Localisation : Carte du Levant, 1 : 200 000, feuille NI 37-XXI, [illegible] ; lat. 35°37' ; long. 38°45' ; désert, à l'O de l'Euphrate.

Bibl. : J. Kollwitz, *Die Grabungen in Resafa, 1952*, dans [illegible], 1954, p. 119-138 ; Id., *Die Grabungen in Resafa. Herbst* [illegible], dans *A.A.*, 72, 1957, p. 64-109, 33 fig., avec la bibl. [illegible] ; Id., *Die Grabungen in Resafa. Frühjahr 1959 und Herbst 1961*, dans *A.A.*, 78, 1963, p. 328-360, 20 fig. ; Id., *Die Grabungen in Resafa*. *Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und im Vorderen Orient*, Berlin, 1959, p. 45-70 ; Id., W. Wirth et W. Karnapp, *Die Grabungen in Resafa. Herbst 1954 und 1956*, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, 32 fig. ; Id., *Die Grabungen in Resafa, 3. [illegible]*, dans *A.A.S.*, XIV, 1964, p. 75-97 ; W. Wirth, *Der Zentralbau von Resafa und die Probleme seiner Rekonstruktion. Tortulae. Studien zu altchristlichen und byzantinischen Monumenten* (*Röm.Quart.*, 30, *Supplement heft 1966*), p. 326 sv.

Dégagement de la plus grande partie de l'édifice par une mission allemande sous la direction de M. Kollwitz, entre 1956 et 1961.

Conservation sur place. L'état actuel est le même qu'au moment de la découverte.

L'édifice

L'édifice combine la forme basilicale et le plan centré, mais probablement sans emploi d'une coupole. Sa forme générale est celle d'une basilique à trois nefs et narthex intérieur, avec une abside à l'extrémité de la nef centrale, semi-circulaire à l'intérieur, polygonale à l'extérieur. Au demi-cercle de l'abside répondent trois exèdres de même taille au milieu des arcatures N, S et O entre la nef, les bas-côtés et le narthex intérieur. A ces exèdres correspond la courbure externe des trois façades N, O et S, creusée chaque fois de trois portes. L'abside est percée de trois larges fenêtres dominant le haut synthronon à quatre degrés et forte avancée devant le trône central. Le chevet est tripartite : l'abside est flanquée de deux sacristies [illegible] à absidiole orientale, avec lesquelles elle communique par un passage d'où s'élèvent des escaliers vers un étage sur le seul chevet ; les sacristies communiquent avec les bas-côtés et l'extérieur, respectivement au N et au S. Celle du N est un baptistère, la cuve étant aménagée dans l'absidiole[1]. Il communique avec une grande salle NE, à laquelle correspond sans doute une annexe SE, pas entièrement dégagée. Une plate-forme dallée entourait tout l'édifice. La présence ancienne de mosaïques murales dans les conques des trois absides semble attestée par les lambeaux de mortier, et des tesselles vues par terre.

Les pavements

Deux pavements sont superposés. Le pavement inférieur, en grandes dalles de gypse blanc, lumineux (comme toutes les structures du bâtiment), est attesté dans le narthex intérieur, la nef et les trois exèdres, dans le chœur avancé et l'abside ainsi que dans les collatéraux. Il s'agit là de « fondations en dalles sous toute l'étendue intérieure de l'édifice » dont parle M. Kollwitz[2]. Le gypse a donc servi de matériau pour les parties portantes autant que les sols. D'épais blocs, de gypse également, forment le podium du chœur et de l'abside.

Le pavement supérieur est en dalles de calcaire rose veiné de rouge et en *opus sectile*.

C'est dans le même calcaire dur rouge-rose que sont taillés les socles, bases [redacted] fûts de colonnes dans les exèdres, et les placages de revêtement des murs extérieurs[3]. Le marbre blanc est utilisé pour

1. Une grande dalle monolithe constitue le fond de la cuve ; ses contours sont octogonaux et le centre dessine un plateau circulaire.
2. J. Kollwitz, dans *Arch.Anz.*, 78, 1963, p. 333.
3. W. Wirth, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 35. A. Musil, dans *Palmyrena*, p. 160, parle des plaques et colonnettes de « porphyre » trouvées ici en tant que remploi, dans la grande tombe devant le sanctuaire de la Basilique A. C'est [redacted] doute de ce calcaire rose marbré de rouge qu'il s'agit. H.C. Butler (*P.A.E.S.*, II B, p. 95-100) l'avait pris pour du marbre à Fa'loul et Qasr Ibn Ouardân. Le même matériau, décrit comme un « conglomérat calcaire », est identifié, en dernier lieu, par C. Strube, *Die Kapitelle von Qasr Ibn Wardan. Antiochia und Konstantinopel im 6. Jahrhundert*, dans *J.A.C.*, 26, 1983, p. 60-61.

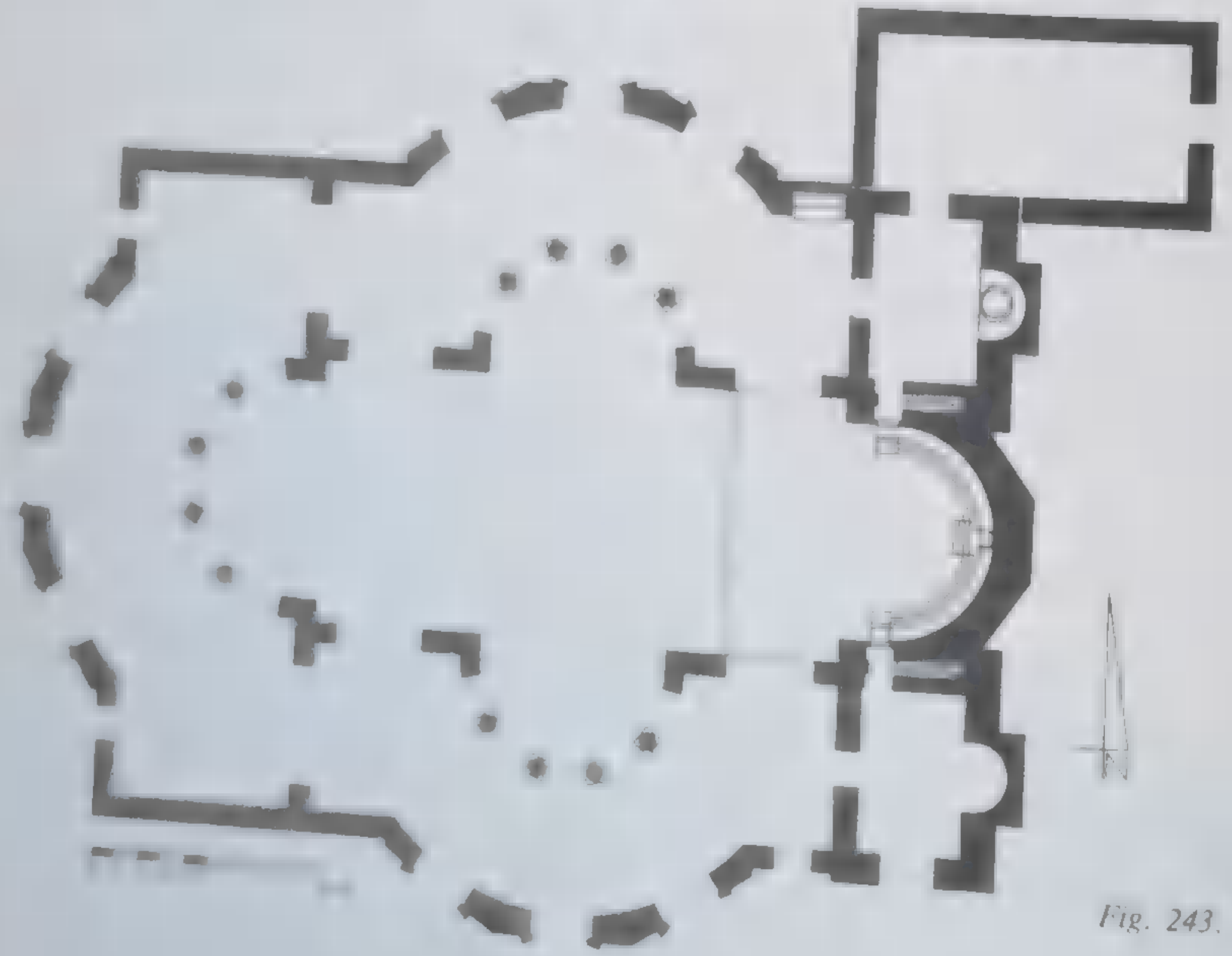

Fig. 243. Plan.

Fig. 244. Vue d'ensemble vers l'O au cours des fouilles [redacted] 1961.

encadrer les placages muraux en calcaire rouge. Ces montants en marbre blanc sont en plaques moins épaisses et légèrement en retrait, c'est-à-dire posées sur un mortier plus mince que les placages roses.

En ce qui concerne la taille et la technique de pose de ces différents pavements, celui en gypse cristallin se présente [redacted] grandes dalles, très épaisses, dont la forme tend au carré.

Les bords des dalles encore en place s'appuient contre les assises des murs et des seuils, par rapport aux plinthes et rebords desquels ils sont en général quelque peu en contrebas. Les dalles qu'on peut voir au bord de l'exèdre N, de l'exèdre O et dans la nef sont par contre exactement de niveau avec le stylobate.

Les dalles du deuxième pavement, de calcaire rose, sont de forme nettement allongée et rectangulaire ; leur épaisseur tourne autour des 3 cm et leur largeur est assez constamment de 80 cm à un mètre environ, leur longueur entre 1,20 et 2 m environ[4]. Couche de pose de 2 cm de mortier, étalée sur la surface du dallage de gypse.

Horizontalement ces dalles s'appuient sur les placages des murs, qui, à leur tour, reposent sur les dalles de gypse.

Le dallage inférieur, en gypse cristallin, est posé en quinconce irrégulier avec des joints précis et étroits.

Les dalles de calcaire rouge-rose sont disposées côte à côte en lignes parallèles, avec une grande netteté et régularité. Elles sont conservées principalement sur les bords des bas-côtés, dans les trois exèdres, et au centre de la nef. Dans cette dernière, les sept lignes O-E de dalles sont interrompues par une ligne transversale qui relie les piles O des deux exèdres N et S.

La découverte d'*opus sectile* n'a été signalée[5] que pour deux exèdres, celles du N et de l'O. Dans cette dernière ne semble conservé, de nos jours, que le pavement inférieur, de fondation, en gypse.

L'*opus sectile* est exécuté en calcaire rouge-rose, en marbre blanc et en pierre noire, sans doute d'origine volcanique. On a utilisé des plaquettes blanches hexagonales [redacted] pentagonales, de grands morceaux carrés et triangulaires, blancs [redacted] roses, des carrés plus petits, roses, et des triangles isocèles noirs[6]. Le lit de pose est un mortier qui prend en se défaisant un aspect grumeleux.

4. W. Wirth, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 37.

[redacted]. Il est rapporté dans les publications que dans les demi-cercles O et [redacted] des exèdres de la nef furent trouvés des restes d'*opus sectile* à motif encore lisible : voir *ibid.*, p. 38 ; J. Kollwitz, dans *A.A.*, 78, 1963, p. 333 et *A.A.S.*, XIV, 1964, Abb. 27.

[redacted]. Les hexagones oblongs à angles droits opposés ont une longueur maximum de 12 [redacted] 6 cm [redacted] large ; les grands carrés mesurent 6 cm de côté et sont blancs ou roses ; les petits carrés en calcaire [redacted] mesurent 4 cm de côté ; les triangles isocèles ont une base de [redacted] cm [redacted] long et des côtés de 3 cm.

Fig. 245. Les deux niveaux de pavement dans la nef.

W. Wirth[7] évoque des « motifs de carrés et d'étoiles ». Les étoiles font partie du schéma de l'exèdre O et dans l'exèdre N ce sont effectivement les carrés qui dominent. A l'O, quelques fragments d'une composition orthogonale d'étoiles de deux carrés tangentes par un sommet furent aperçus. Les intervalles en croix sont en quatre pentagones autour d'un carré central au milieu de l'exèdre, tandis qu'ailleurs ce sont de simples croix de quatre hexagones oblongs[8].

Dans l'exèdre N, il s'agit d'une composition d'octogones et de croix déterminant des hexagones oblongs. Les octogones emboîtent un carré sur la pointe flanqué de quatre hexagones oblongs, les quatre bras des croix sont un carré droit noir (se décomposant chacun en quatre triangles) inscrivant un carré sur la pointe, blanc. Les hexagones déterminés sont faits de deux carrés et deux triangles tangents entre eux. La composition détermine un quadrillage de lignes de carrés blancs sur la pointe, tangents. Le motif était-il encadré d'une bande unie de plaques, comme d'habitude ? Rien n'en subsistait en tout cas : les amorces de dalles le long de l'arrondi sont celles, en gypse, des fondations ; les séismes les ont fait basculer et remonter le long de ce stylobate, alors que le reste du *sectile* est juste au niveau des colonnes semi-circulaires et semble posé simplement sur une fine couche de mortier. La photo en fig. 248 prise à la découverte, montre clairement que le champ ne s'arrêtait qu'avec le stylobate : c'est lui qui servait de limite à ce seul champ semi-circulaire.

7. W. W[illegible] dans *A.A.S.*, 8-9, 1958-59, p. 37 : « in Würfel- und Stern-[illegible] ».
8. [illegible] K[illegible], W. W[illegible] et W. Karnapp, dans *A.A.S.*, XIV, 1964, [illegible]

Datation

Si le premier pavement, de gypse, est effectivement une fondation, les deux dallages doivent être considérés comme contemporains. Deux remarques cependant s'imposent. En premier lieu, les deux niveaux de pavement semblent avoir évolué et s'être affaissés différemment ; on a souvent l'impression sur place que le niveau inférieur a été disloqué indépendamment du second niveau et que le dallage supérieur est venu se poser bien horizontalement dessus pour masquer ses défauts. De plus, comme remarqué à propos des deux autres églises de la ville[9], l'utilisation comme tel d'un dallage de gypse est courant à Résafé, également pour les édifices publics. Précisons tout au moins que le deuxième dallage, celui en calcaire rose, fut posé après le placage des murs.

La date précise de la construction du bâtiment n'est pas connue. Les études faites à la suite des fouilles ont mené à une hypothèse de reconstruction des parties hautes et de la toiture de l'édifice[10] qui en ferait un jalon important pour l'histoire du développement « central » de la basilique, en la situant vers la fin du V^e^ s. ou au début du VI^e^ s.[11]. Le style de ce petit pavement en *opus sectile* s'accorderait parfaitement avec cette proposition.

Style

Les maigres fragments d'*opus sectile* conservés, contemporains du dallage soigné en calcaire rougeâtre, permettent tout de même de reconstituer deux motifs et offrent matière à une appréciation stylistique, aussi modeste soit-elle. On peut tout d'abord remarquer que le gabarit des plaquettes est assez petit, celui de la production courante d'« *opus sectile* géométrique à petits éléments »[12] qui s'étend du IV^e^ s. au VI^e^ s. en Orient. Les deux présents motifs eux-mêmes y sont relativement fréquents. Il est intéressant toutefois de voir comment le motif de base a été escamoté ou plutôt compliqué par la fragmentation des formes et ainsi par la multiplication des couleurs et des éléments[13]. Une telle fragmentation se trouve systématiquement à Qala'at Sem'ân ; les octogones inscrivent une croix et quatre triangles dans la composition d'un grand champ rectangulaire E-O du côté S de la nef centrale (fig. 215) ; les hexagones y sont monolithes. Pour pouvoir compliquer ainsi les découpes, les dimensions des octogones, et de l'ensemble du schéma par conséquent, sont plus importantes que dans les interprétations courantes. Ainsi peut-on rattacher ce petit pavement à la veine de ceux de la nef E de Qala'at Sem'ân, au deuxième quart du VI^e^ s.

9. Voir plus bas, p. 275 et 281 ; dans l'exèdre-bêma de la Basilique A, deux états de dallage indépendants ont précédé le troisième pavement, en *opus sectile*.
10. W. Wirth, dans *Tortulae*, *op. cit.*, *passim*.
11. J. Kollwitz, dans *A.A.*, 78, 1963, p. 358, cite comme contemporaines l'Église de Bizzos à Roueiha et l'Église Sud d'Andarîn.
12. F. Guidobaldi et A. Guiglia Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, p. 262-348.
13. Une variante particulière de ce motif se trouve, notamment, et à plusieurs reprises, à Aghios Philon et à Rizokarpaso (Chypre) ; les longs côtés de l'hexagone et les côtés adjacents des octogones sont concaves et [illegible] introduit une plaquette en ellipse entre eux (voir J. Du Plat Taylor et A.H.S. Megaw, *Excavations at Ayios Philon, the Ancient Carpasia*, dans *Ann.Rep.Dept.Antiq.Cyprus*, 1981, pl. XLIII et XLIV, [illegible] et 3 (A5), [illegible] joints droits et joints en ellipses jouent ensemble).

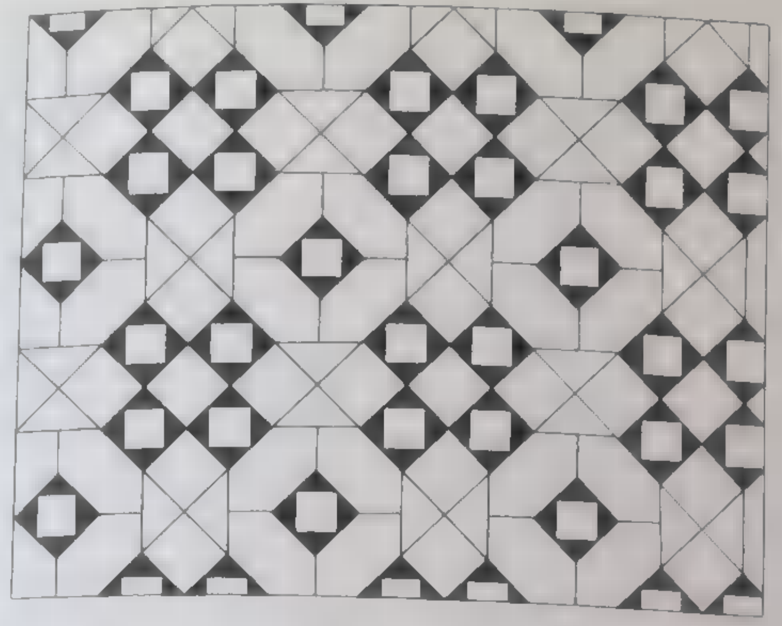

Fig. 246. Restitution du motif en opus sectile dans le lobe N de la nef.

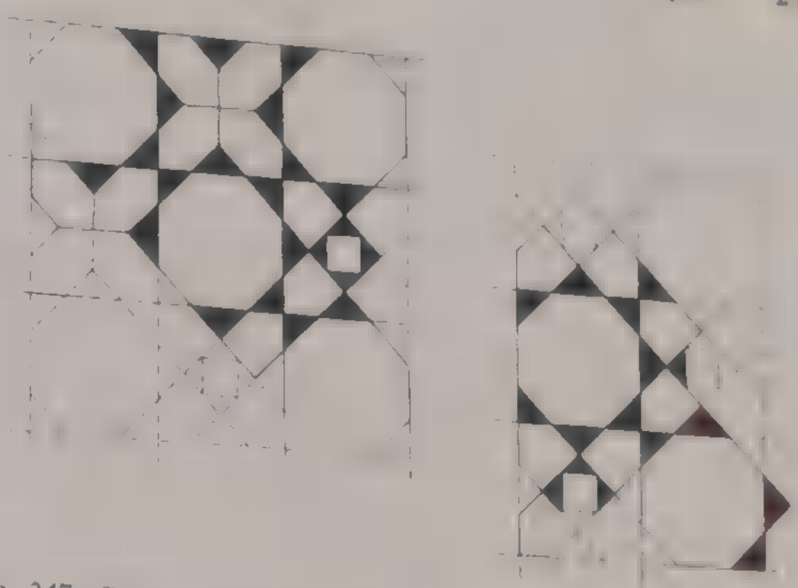

Fig. 247. Restitution du motif en opus sectile dans le lobe O de la nef.

Programme

Alors que l'estrade du chœur est exécutée dans le même gypse que le niveau inférieur du dallage et les nefs en dalles de calcaire coloré, l'*opus sectile* soigné n'a été posé que dans les petites exèdres. Nous avons ainsi un nouvel exemple, dans une église importante[14], de sélection du dallage pour les surfaces les plus dignes, tandis que l'*opus sectile*, que l'on jugerait *a priori* plus soigné, plus coûteux et, partant, plus adapté aux surfaces les plus sacrées, n'est utilisé que pour des détails, des espaces secondaires. Ces petits tapis ne désignent probablement pas une *statio* — l'emplacement de membres particuliers de la communauté — ni le lieu où se déroule une certaine partie de la liturgie et ou se tiennent certains célébrants ; ils semblent plutôt servir à souligner des éléments de l'architecture, soigneusement encadrés par des stylobates, ou d'autres barrières ; c'est le cas dans le dernier état de l'exèdre de la Basilique Sainte-Croix également à Résafé[15], dans les exèdres du collatéral tournant de la Cathédrale d'Apamée[16] ou dans les seuls angles du baldaquin et du collatéral du Tétraconque de Séleucie de Piérie[17].

Ce ne sont pas en effet les pavements qui nous éclairent sur le rôle et la liturgie précis de ce monument. Était-il cathédrale ou martyrium consacré au culte de saint Serge ? Les deux à la fois, peut-être : autant les tombes d'évêques (trouvées ici sous la forme d'un grand sarcophage dans

14. Sur le rôle précis de cet édifice, voir ci-dessous ; je n'entrerai pas dans le détail de ces débats, sans conclusion assurée.

15. Voir p. 275 et fig. 250.
16. Voir p. 204 sv. et fig. 192.
17. Voir p. 291 sv. et fig 279.

Fig. 248. Vue du lobe N de la nef au cours des fouilles de 1961.

...tière S et les annexes ne sont incompatibles ni avec le rôle martyrial d'un édifice[19], ni avec celui d'église paroissiale, ni avec celui de centre de pèlerinage ou de cathédrale de la ville.

Un essai de lecture du « fonctionnement » ancien du monument nous amène aux résultats suivants : la partie O du bas-côté tournant dessine un narthex. Après lui, on pénètre dans le collatéral à proprement parler. Il se propose comme le domaine des fidèles, et il comprend, outre les bas-côtés N et S, l'exèdre occidentale et la petite nef barlongue qui la précède. La ligne transversale de dalles qui interrompt, à la hauteur de l'ouverture des exèdres, le soigneux quadrillage E-O des dalles de calcaire, suggère cette lecture ; elle dessine une bipartition de la nef au-delà des lignes occidentales du dallage et isole aussi, à l'E, ce qui est un grand chœur à deux conques menant à l'abside.

Une seule marche monte à l'estrade du sanctuaire ; il est donc particulièrement peu élevé, un trait qu'il a en commun avec les deux autres églises de Résafé. Dans la nef, j'aurais volontiers restitué la place des deux chœurs de chantres dans les exèdres N et S.

Dans l'abside, l'empreinte de quatre supports était encore lisible dans les dalles, au tiers de sa profondeur, sous forme de légers recreusements quadrangulaires. Ils déterminent un rectangle légèrement irrégulier, d'un peu moins de 3 m sur un peu plus de 2 m. Les fouilleurs y virent, avec raison, l'empreinte des bases d'un dais plutôt que d'un autel. La proximité, du ... l'avancée du trône central du synthronon ... l'officiant se tenait du côté O de l'autel ... *Orientem*. Une barrière de chancel devant ... en retrait du haut de la marche de l'estrade ... d'encastrement en est encore partiellement ...

L'autel sous le dais se trouvait ainsi dans ... deux portes des sacristies. Celle du N ... d'attribution : l'estrade de son absidiole fut ... une petite cuve octogonale et elle devint le ... rôle original de cette salle a-t-il quelque ... les gros sarcophages d'évêques dans l'extrémité ... côté N[20] ? Le voisinage de reliquaires et d'... baptismale se rencontre ailleurs, notamment ... baptistère de l'Église Nord-Est de Déhes ... difficile d'être plus précis ici. Le baptistère ... installé pour satisfaire à des exigences nouvelles ... communes aux développements généraux dans ... paroissiale. On est surtout frappé par la ... directe, inhabituelle, entre une abside principale ... baptistère. Peut-être n'a-t-on pas fermé la ... diaire pour ne pas condamner l'entrée du ... permettant de monter à la tour N du chevet ... tion du baptistère à côté du sanctuaire ... moins étrange. On n'en tirera qu'une seule ... c'est que si trois des quatre églises connues à R... un synthronon avec trône épiscopal, seule celle ... baptistère avec une salle annexe au N ; elle seule ... avoir pu jouer ainsi le rôle de basilique épiscopale ... cathédrale de la ville.

18. Un gros sarcophage de pierre rouge portant une inscription, assez abîmée, avec le nom du très saint Abraham — sans doute l'évêque qui fut présent au 2e Concile de Constantinople en 553 — est en place dans la niche du mur N ; en vis-à-vis se plaçait, appuyé au podium du sanctuaire, un deuxième sarcophage de mêmes dimensions : voir K. Kollwitz, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 32 ; inscription dans G. Tchalenko, *Villages*, II, pl. 148, n° 37.

19. M. Lassus commentait déjà dans son cours *Églises de Syrie*, à l'*Éc. Prat. Haut. Études* (cf. *Annuaire*, 1970-1971), l'affirmation des fouilleurs (cf. *A.A.S.*, p. 32) selon laquelle l'édifice n'est pas un martyrium, mais une église épiscopale, du fait qu'un martyrium important avait été identifié dans le chevet de la Basilique B de la ville (voir plus loin, p. 282 s.).

20. À propos du sarcophage de l'évêque Abraham, voir p. ... n. 18.

21. Voir G. Tchalenko, *Églises*, pl. 348.

RÉSAFÉ, *Église de la Sainte-Croix*

(ex-Basilique A)

Localisation : voir Résafé, Basilique Triconque.

Bibl. : A. Mendl, *Resâfa, passim* ; H. Spanner et S. Guyer, *Rusafa*, p. 22-33 ; A. Mendl, *apud* A. Musil, *Palmyrena*, p. 160-161 ; J. Lassus, *Exedres*, p. 238-240 ; Id. et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 94-95, liste, n° 24 ; J. Kollwitz, dans *A.A.*, 72, 1957, p. 101 ; G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 501-543 ; II, fig. 356-389 ; Th. Ulbert, *Eine neuentdeckte Inschrift aus Resafa (Syrien)*, dans *A.A.*, 1977, p. 563-569 ; Id., *Zwei sigmaförmige Mensaplatten aus Syrien*, dans *Pietas, Festschrift B. Kötting* (J.A.C., Ergänzungsband, 8), 1980, p. 559-565, pl. 23 ; Id. et alii, publication finale : *Resafa, II*.

Les ruines de la basilique sont parmi les mieux conservées de la ville et tous les voyageurs les ont décrites. H. Spanner et R. Guyer parlent de quelques sondages pratiqués jusqu'au niveau du pavement « durch alte Grabungen freigelegt »[1], mais aucune des missions ayant consigné ses travaux ne paraît en avoir été l'auteur. À leur mission ... contre sont dûs les sondages que l'on identifie aujourd'hui encore autour du bêma et jusqu'aux fondations des deux piliers dans la nef.

1. H. Spanner et S. Guyer, *Rusafa*, p. 29.

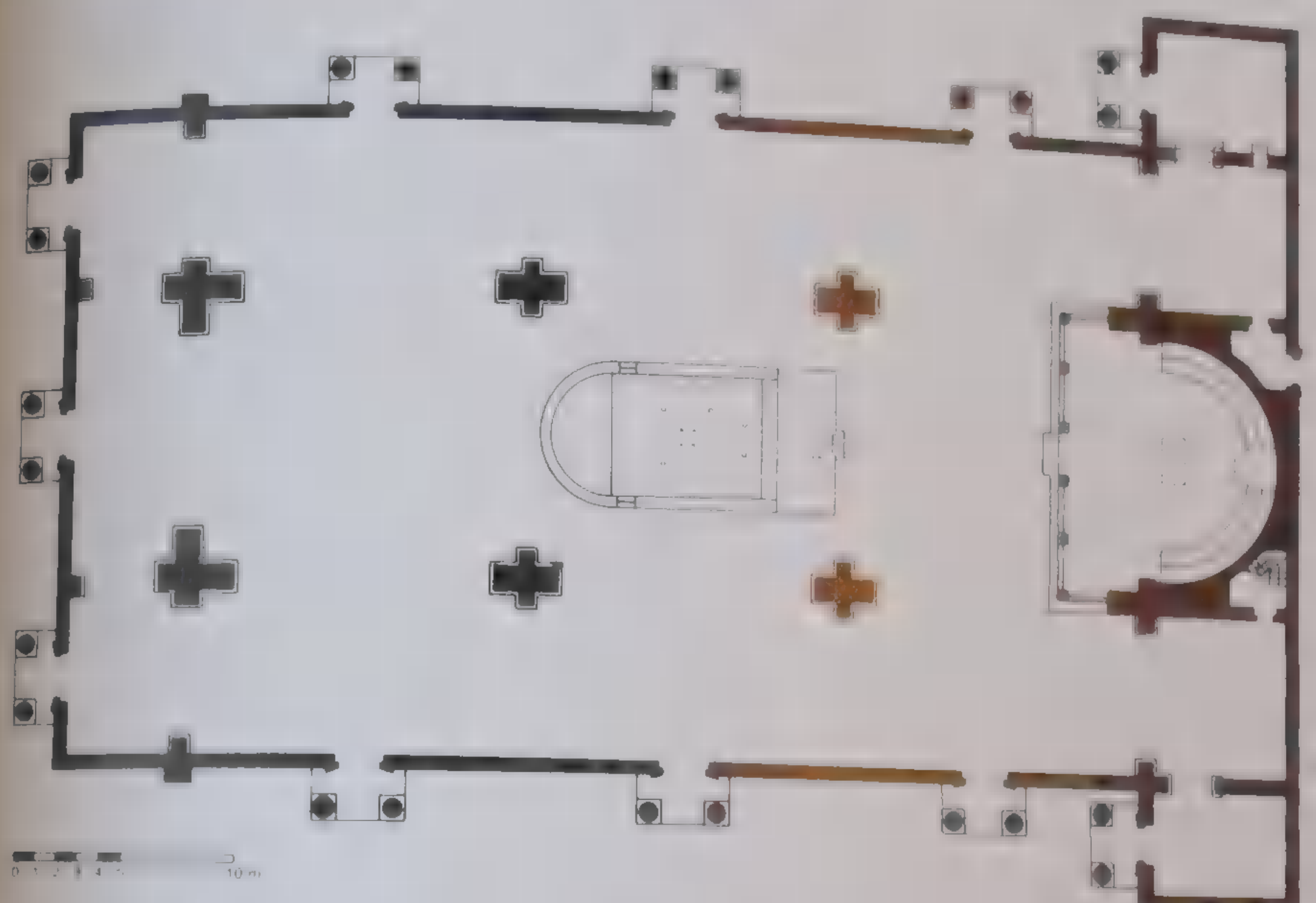

Fig. 249. Plan du premier état.

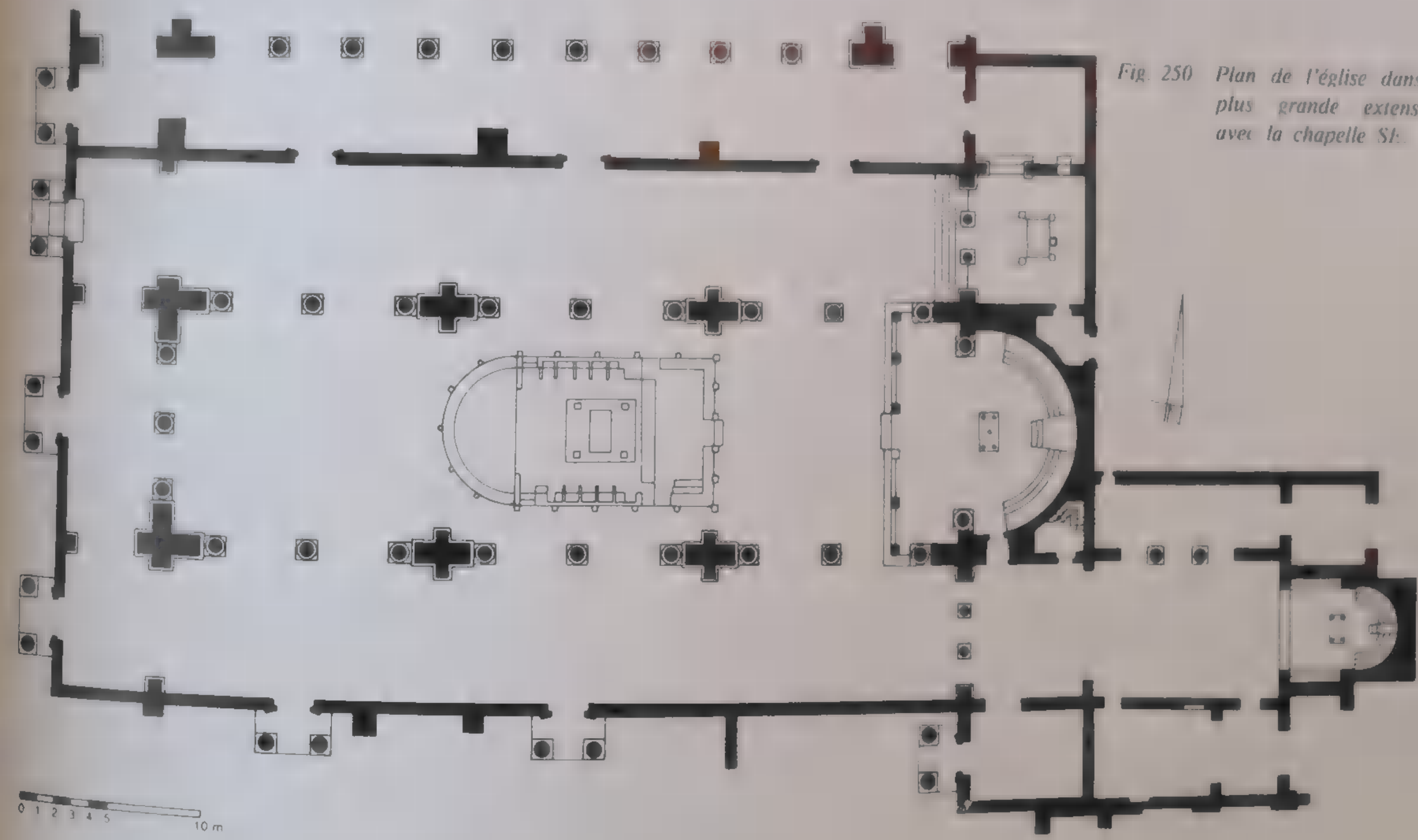

Fig. 250. Plan de l'église dans sa plus grande extension, avec la chapelle SE.

[illegible] du bêma par M. Tchalenko au cours des [illegible] de la mission [illegible], puis relevés en 1942 et publication[2]. [illegible] Le bas-côté N et la nef sont dégagés ; le [illegible] n'est plus en place partout et des dalles sont déchaussées dans le [illegible] des nefs. Dans l'exèdre, le dallage inférieur [illegible] en place, et les deux autres pavements ne sont représentés que par quelques vestiges. Entre 1976 et 1985 dégagements et fouilles dans toute la partie orientale de l'édifice par les soins de la mission allemande (Deutsches Archäologisches Institut Berlin) sous la direction du Prof. Thilo Ulbert. Les deux niveaux du sanctuaire — respectivement *opus sectile* en dessous et dallages au-dessus — et les trois niveaux de la chapelle des martyrs — placage de marbre entre deux dallages — sont alors mis en évidence. Les niveaux inférieurs sont *in situ*. Les dégagements dans la chapelle orientale ont fourni des sols en mosaïque sous un reste de dallage dans la nef, et un enduit peint dans le sanctuaire, conservé *in situ*. L'édifice carré dans la cour S a fourni une mosaïque figurée. Avec celle de la chapelle orientale, elle fut levée et restaurée à Damas.

L'édifice

La basilique fut retouchée profondément par deux fois.

En son premier état, c'est une basilique à trois nefs séparées par des piliers cruciformes en trois travées avec un petit narthex intérieur ou avant-nef. Le chevet tripartite caché derrière un mur plat présente une abside semi-circulaire de 10,5 m de diamètre, pourvue d'un synthronon à trône central, entre deux salles carrées sous coupole (sur trompes à colonnettes) qui étaient probablement à trois étages, et communiquent par un large arc avec les bas-côtés. Une chapelle à absidiole prolonge vers l'E la sacristie S de l'édifice. Les dimensions d'ensemble calculées à l'intérieur des murs sont de 50,4 m max. pour la longueur, de 28,8 m pour la largeur. La nef centrale et les bas-côtés ont 38,5 et 39 m de longueur contre respectivement 11,6 et 6,9 m de largeur. Le narthex intérieur est large de 3,9 m. Au centre de la nef se dresse un vaste bêma en exèdre.

En un deuxième état, le narthex est partagé en trois salles indépendantes par deux murs E-O érigés dans le prolongement des arcades de la nef. Tous les supports internes sont doubles : les arcs d'entrée O entre le narthex et les trois nefs sont renforcés de gros pilastres carrés adossés et d'une colonne centrale. Dans la nef, les six grands arcs latéraux sont divisés chacun, comme l'arc O, en deux arcs sous tympan semi-circulaire, supportés par trois colonnes. Ces dernières sont en calcaire rose compact, faisant contraste avec le gypse blanc du reste de la construction. L'entrée des sacristies est cloisonnée par deux colonnes qui viennent supporter un arc triple.

A l'angle SE de l'église fut élevée une chapelle, petite basilique à nef axiale et un bas-côté au N, avec synthronon et autel dans l'abside[3].

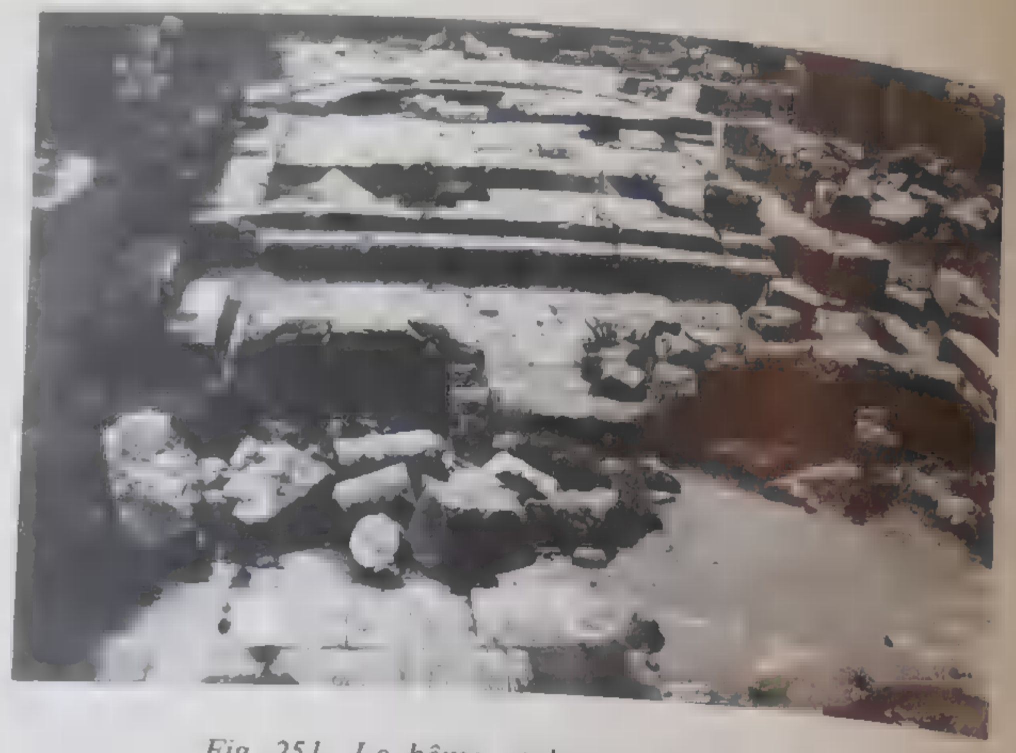

Fig. 251. Le bêma et la nef vus de l'E.

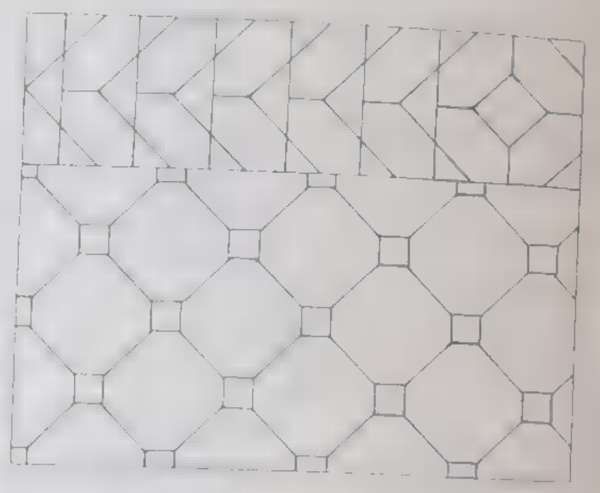

Fig. 252. Restitution du motif en opus sectile *du bêma.*

Troisième état : d'énormes contreforts massifs s'appuient contre toutes les parois extérieures de l'édifice et occupent la sacristie S. Le dernier arc SE de la nef est occulté. Le bêma a reçu un nouveau pavement et au centre de l'arrondi est placé un petit socle, haut et carré, semblable à un cippe.

Au S de la petite basilique annexe on retrouva, au niveau inférieur, un édifice carré à quatre piles en « T », tout à fait comparable au palais dit d'al-Moundir hors des murs de la ville[4].

Les pavements

Pavement par dallage, attesté de manière sûre dans l'avant-nef, la nef centrale et le collatéral N ainsi que, en surface, sur le podium de l'exèdre et dans la sacristie N. Les dalles sont bien taillées, de largeurs diverses, mais de longueur constante, et leurs alignements et joints forment des lignes droites N-S, mais E-O le long des formes incurvées. L'épaisseur indiquée par S. Guyer est d'environ 3 cm, mais elle varie en fait de 3 à 5 cm et les dalles du

1. [illegible], *Villages*, I, p. 328, n. 3 ; J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 210, fig. [illegible] ; G. TCHALENKO, *Églises*, I, p. 308-347, et II, p. 132-141.
3. [illegible] installée à l'emplacement d'un ancien portique. Une grande salle [illegible] de nombreux placards à étagères et une vaste fenêtre du côté E [illegible] à l'emplacement de ce qui aurait été le bas-côté S. Cependant, la [illegible] de plusieurs églises de plan comparable en Transjordanie et [illegible] ainsi *ab imo*, comme celle de Queisme (M. [illegible] 34, 1984, p. 330) et du monastère de Martyrios aux portes de [illegible] sur la route de Jéricho (voir *Qadmoniot*, XVIII (71-72), 1985, [illegible] de basiliques à trois nefs en édifices à deux [illegible], comme la « Grande Église » de Samra (J. HUMBERT, *apud* M. [illegible], *Ricerca storico-archeologica in Giordania II (1982)*, dans *L.A.*, 32, 1982, p. 500 et photo 1, pl. 122) montrent que nous sommes devant des faits qui dépassent le cadre de ce seul édifice, et qui sont certainement liés à une évolution dans la liturgie depuis la fin du VI^{e} s. : abandon d'un axe latéral qui était martyrial ou lié au transfert des oblats, ou bien régression dans le nombre des fidèles ou des moines, selon le cas... Le phénomène reste encore à étudier quant à ses causes générales et particulières ; voir l'étude des églises de Khirbet Samra (en préparation), cf. p. 157 n. 13.
4. Voir R. KRAUTHEIMER, *Architecture*, p. 188, 232, 246 et pl. 136 B.

podium de la nef ont jusqu'à 15-20 cm d'épaisseur et constituent en fait tout le corps et la surface de ce podium. Elles sont taillées, selon S. Guyer, dans des marbres de couleurs variées, mais une observation sur place met en évidence que le dallage est en gypse cristallin blanc, à l'exception de l'abside, du martyrium et de l'exèdre, en plaques de calcaire et de marbre.

L'intérieur de l'exèdre a révélé une succession de deux pavements. Au niveau inférieur fut rencontré le dallage de gypse mentionné, semblable à celui repéré dans le reste de l'église. Le deuxième niveau correspond à une sous-couche soignée de longues tuiles incurvées, alignées obliquement et recouvertes par le mortier de pose d'un *opus sectile* rose et blanc, repéré encore dans la partie centrale de l'exèdre. En bordure, on observe une ligne de chevrons superposés disposés dans deux directions différentes à partir d'un octogone au centre de chaque côté. L'angle des chevrons est orné d'un petit triangle de couleur. Le motif du champ est une composition d'octogones irréguliers adjacents par les grands côtés, déterminant de minuscules carrés entre leurs petits côtés[5]. C'est dans le mortier de pose de ce pavement que sont prises les bases et la dalle moulurée du *ciborium*, et ce point atteste leur présence sur le podium avant ce repavage. Le deuxième niveau a donc succédé non seulement à la pose du *ciborium*, mais à plusieurs autres réaménagements, dont le revêtement des parois de l'exèdre avec des plaques de pierre rose[6].

Dans l'abside, le pavement s'organise autour d'un tapis semi-circulaire en *opus sectile* qui s'inscrit entre la face avant du *ciborium* et le synthronon. Un encadrement est formé au N, à l'O et au S par de longues dalles parallèles. Elles courent N-S le long des parois de l'abside, mais E-O sur la corde de l'arc où elles se prêtent à une alternance subtile de larges dalles gris-blanches et de dalles jaunes étroites qui dessinent le cadre et l'axe de circulation ; elles étaient recoupées par une grosse dalle de marbre gris-blanc inscrite. C'est un remploi, ce dont font foi les joints de cassures anciennes, imprimés dans le mortier de pose. En un troisième temps, elle fut à nouveau restaurée, mais très mal. L'inscription grecque comportait trois lignes d'une écriture ovale, ornée[7].

1 + `Αβραάμιος ἐλεειθ(έο)υ ἐπίσκ(οπος) Σεργιουπ
(όλεως) ᾠκοδόμησεν
πρὸς τιμὴν τοῦ ῾Αγίου Σταυροῦ ἵνα ἀξιώθῃ
ἐλέους Θεοῦ. Γέγονεν δὲ μη(νὶ) `Αρτεμ(ι)σ(ίῳ)
ἰνδ(ικτιῶνος) Ζ τοῦ ΟΩ ἔτους

Fig. 253. Le sanctuaire et ses pavements vus de l'E : mortier de pose dénudé, opus sectile *avec l'inscription du chorévêque Marôn et de son évêque, dallage de marbre avec la dédicace de l'évêque Abraham.*

« Abraamios évêque de Sergioupolis par la pitié de Dieu a construit en l'honneur de la Sainte Croix, pour qu'il fût digne de la pitié de Dieu. Et cela fut fait au mois d'Artémisios dans la 7^{e} année de l'indiction, 870. »

Fig. 254. Détail du tapis de l'abside.

5. Ce pavement est daté par M. Tchalenko d'après le passage de la région sous contrôle arabe, au plus tôt au VIII^{e} s. Les informations que je possède sur ces trois pavements de l'exèdre sont entièrement dues à G. Tchalenko, qui a eu la grande amabilité de me les communiquer avant même la parution des volumes des *Églises de village*.
6. A. MUSIL, *op. cit.*, p. 160, parle de la « tombe » de saint Serge en avant de l'abside centrale qui, après les X-XI^{e} s., avait des parois en dalles dressées de porphyre, épaisses de 3 cm, mais avec des remplois provenant de la Basilique Triconque. Il parle probablement du bêma et le « porphyre » doit être compris comme étant le calcaire rose, utilisé localement en alternance avec le gypse (voir ci-dessus note 3, p 268).
7. On relèvera la forme des A, P, Y et ω. Les abréviations sont indiquées par une ligne horizontale suscrite, un point ou la dernière lettre suscrits. Ligatures : MH et ȣ. Cette inscription fut découverte pendant les travaux de 1976 et publiée en 1977.

La date correspond au mois de mai de l'année 559, calculée selon l'ère des Séleucides. L'inscription peut être considérée comme fournissant le vocable de cette église si [illegible] mais traditionnellement désignée seulement par la lettre « A », ou comme l'Église de Saint-Serge. Abraamios évêque de Sergioupolis est fort probablement le même que celui dont on a retrouvé le sarcophage dans l'extrémité du bas-côté N de la Basilique Triconque. On ne voit figurer ici que le nom de l'évêque ; comme dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée, il s'agit d'une église épiscopale, ou plutôt du martyrium principal de cette ville épiscopale[8], à la charge directe de l'évêque.

Bordés par l'alignement de longues dalles et le synthronon, deux champs d'*opus sectile* ont été retrouvés. L'un, autour du *ciborium*, est une composition d'octogones adjacents déterminant des carrés. Les octogones sont en marbre blanc semblable à celui de Proconnèse, et les carrés sont décrits comme étant également de marbre, en lignes de couleurs bleu-gris, jaune, orange ou rouge[9]. L'autre panneau, inscrit dans le rectangle du dais de l'autel, est un petit damier de carrés dont les cases noires, une case sur deux, inscrivent un carré sur la pointe ; c'est une composition d'une belle polychromie jouant sur le jaune, l'orange, le rouge, le blanc et le gris. Les tons chauds alternent dans les carrés sur la pointe inscrits. Les cinq pieds, en quinconce, de l'autel ont été enfoncés dans ce tapis sans l'épargner ; par contre il s'inscrit soigneusement à l'intérieur du rectangle déterminé par les quatre pieds du *ciborium*. Entre les deux supports E du ciborium la bande de marbre blanc porte une inscription très fragmentaire[10]. Le chorévêque Marônios y est mentionné avec son évêque, qui doit être Sergios, celui avec lequel Marônios est cité sur les chapiteaux des colonnes sous les arcades du deuxième état de la nef. Quand le présent pavement fut posé, on intégra donc la dédicace originale, de 559, et celle commémorant sa restauration.

Dans la sacristie N, le martyrium reçut, en tout, trois couches de pavement. Au-dessus du dallage ancien en gypse fut posé, 50 cm plus haut, un dallage de calcaire blanc. Enfin sur une sous-couche de tuiles semblable à celle de l'exèdre fut posé un somptueux pavement de marbre. Même les deux marches montant au niveau surhaussé de la chapelle aux reliques sont en longues plaques de marbre rouge. Le pavement s'organise en trois tapis barlongs ; le premier occupe la moitié de la profondeur de la salle, le deuxième est tripartite, la surface rectangulaire médiane étant réservée à un grand socle, et le troisième forme un corridor entre les deux petites portes N et S de la salle. Le premier tapis N-S se compose d'une bordure de plaques de marbre blanc, certaines en trapèze, autour d'un champ de plaques de marbre vert. Il longe à l'E la masse cubique sur laquelle devait être exposé le reliquaire principal. Il était encadré de bandes de marbre blanc entre des carrés d'angle en marbre rouge. Au N et au S, une bande de marbre vert et deux de blanc bordaient une grande plaque rectangulaire de marbre rouge. Un corridor N-S, le passage suivi par les pèlerins, était délimité par une barrière de bois et longeait le reliquaire. Une dalle fragmentaire, dans le tiers N de ce passage, portait une petite inscription qu'il fallait lire depuis l'E. Juste devant le reliquaire, le pavement est un champ de marbre vert, flanqué au N et au S par un champ semblable en marbre blanc.

Dans les annexes, les pavements découverts ne manquent pas d'intérêt eux-aussi. La nef de la chapelle SE était anciennement dallée de gypse en deux séries de bandes N-S, de part et d'autre d'une épaisse bande axiale. Sur ce dallage, des poutres parallèles supportèrent les sous-couches d'une mosaïque ; son champ est une composition losangée d'écailles monochromes frappées d'un bouton de rose. Une petite surface blanche est conservée du même système de pavement dans le collatéral N.

Dans le sanctuaire, une seconde couche d'enduit, blanc, est encadrée de bandes rouges peintes ; dans l'abside, des bandes jaunes rayonnent depuis les angles de l'autel vers ceux du synthronon et du trône central. L'édifice carré au S, avec les supports en « T », était mosaïqué. On a identifié une bordure en ligne de croix de fuseaux non contigus. Le champ était figuré : c'était un grand paysage animé, de composition libre. Sur un fond posé en écailles blanches, quelques animaux ont encore été vus, une biche remarquablement fine et vive et des oiseaux, quelques plantes et de magnifiques arbres — cyprès, pommier, grenadier — dont la silhouette de la ramure est entièrement doublée par une ombre grise[11].

Datation

Bien que la surface du dallage conservé dans les nefs de l'église soit légèrement plus haute que le bas du socle des piles originales de l'église, le « sondage » pratiqué autour du premier pilier NO du côté de la nef a autorisé une vue au travers de la coupe ainsi pratiquée : aucun sol ou niveau antérieur n'y est repérable. Ainsi, malgré la légère différence de niveau entre le dallage conservé dans l'église et le bas des piles, il semble qu'on soit en présence du dallage original maintes fois remis à neuf, consolidé là où c'était nécessaire ; une inscription ayyoubide — de 1156 — y est insérée devant les marches vers le martyrium, dans le bas-côté N.

L'installation de l'exèdre à bêma semble bien contemporaine de la construction de l'édifice, et son premier dallage correspond à celui du reste de l'église ; la conclusion à laquelle on est ainsi amené est que tous ces dallages sont les originaux du milieu du VI^e s.[12], la date de 559 de l'entrée du sanctuaire valant pour eux et pour l'*opus sectile* de l'abside. La raison pour laquelle les dalles de l'exèdre ont été renouvelées par deux fois par un pavage superposé, comme ceux du martyrium, n'est pas claire ; la circulation sur le podium était-elle dense à ce point ? On peut avec certitude attribuer à l'époque islamique leur dernier niveau de placage (*opus sectile* de grand et petit gabarit), mais peut-être cette époque est-elle aussi celle du deuxième niveau de dallage.

Styles

L'*opus sectile* de l'abside est caractérisé par la large bordure ou rallonge en plaques perpendiculaires qui remplace la bande unie parallèle qui encadre habituellement les panneaux d'*opus sectile* à petits motifs. Deux techniques sont ainsi juxtaposées. Celle en grandes dalles de couleur met en valeur la finesse de l'*opus sectile* de petit gabarit, selon un principe qui régit les développements ultérieurs de cette technique.

L'*opus sectile* dans l'exèdre est d'un type tout autre : il n'y a plus ici de petits motifs en panneaux et de bordures unies. Au contraire, le décor principal est dans la bordure. On soulignera le gabarit assez important des plaquettes constituant même les plus petits éléments — les petits carrés et les triangles — et c'est ce qui fait la différence avec les cadres en triangles superposés que l'on a remarqués dans le collatéral tournant de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 199) et dans l'abside centrale de l'église principale de Mar-Gabriel à Qartmîn[13]. De leur côté, les compositions d'octogones sécants ou adjacents sont les motifs qui se maintiennent avec le plus de constance à travers tout le Moyen Âge, souvent dans le même grand gabarit ; ils sont, de ce fait, difficiles à dater.

Les grandes plaques de marbre du martyrium sont, à mon avis, contemporaines de ce pavement de l'exèdre ; les deux ont la même sous-couche de tuiles incurvées. Le matériau est plus riche dans le martyrium — des dalles de grande taille sont toujours plus coûteuses que des chutes retaillées en plaquettes — mais sa mise en œuvre est des plus simplistes.

La datation du pavement de l'exèdre est fonction de la date de sa dernière modernisation. Le site de Résafé dans son ensemble et le complexe de cette Église de la Sainte-Croix en particulier ont connu une activité prolongée loin dans le Moyen Âge. Ce bêma a continué à « fonctionner », un peu comme un reliquat dans la région, dans un cadre ethnique et religieux assez hétéroclite ; une petite mosquée,

Fig. 255. La chapelle des reliques NE, après le dégagement du troisième état : marches en marbre rouge au-delà desquelles se voient les vestiges du socle du reliquaire flanqué d'un petit bassin.

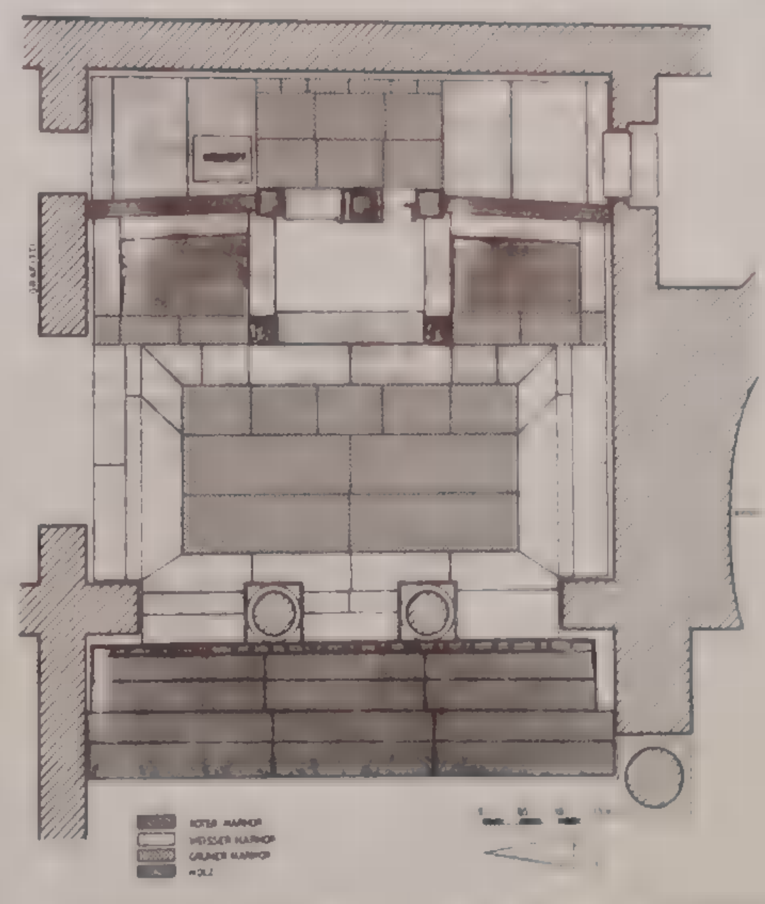

Fig. 256. La chapelle des reliques ; reconstitution du troisième état du pavement.

8. Il est, en outre, de première importance de voir figurer ici le nom de l'autorité ecclésiastique ; cela permettra d'éviter toute discussion sur la forme « historicisante » de l'exèdre de la nef. Voir ci-dessous p. 511 svv. « [illegible] du bêma dans la nef ».
9. Les dimensions des plaquettes sont égales à celles des exèdres de la Basilique Triconque, de 2,5 à 6 cm de côté.
10. Voir J.-P. Sodini apud Th. Ulbert, *Resafa II*, p. 161-164 pour l'analyse de ce texte très fragmentaire.
11. Th. Ulbert, *Resafa*, dans *M.B.*, 31, 1983, fig. 45, p. 30 et *Resafa II*, pl. 39-40.
12. A. Mendl, *Resâfa*, p. 321, et J. Kollwitz, *Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und vorderen Orient*, 1959, p. 45 sv., dataient l'église du début du VI^e s. ; J. Lassus, *Les exèdres*, p. 235, place l'ambon au milieu du VI^e s. L'inscription de l'abside fournit maintenant une date précise.
13. Voir J.W. Hawkins et M. Mundell, *The Mosaics of the Monastery*, ill. 47 à 49.

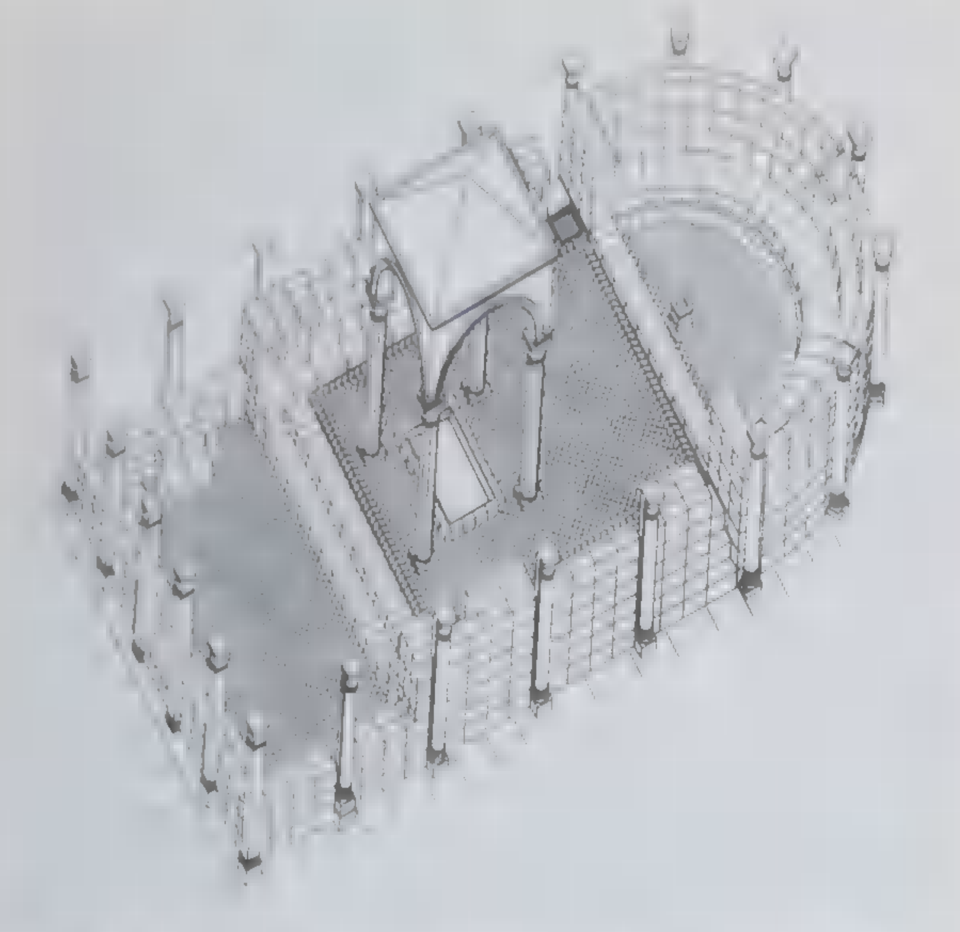

Fig. 257. Le bêma ; perspective reconstituée du troisième état.

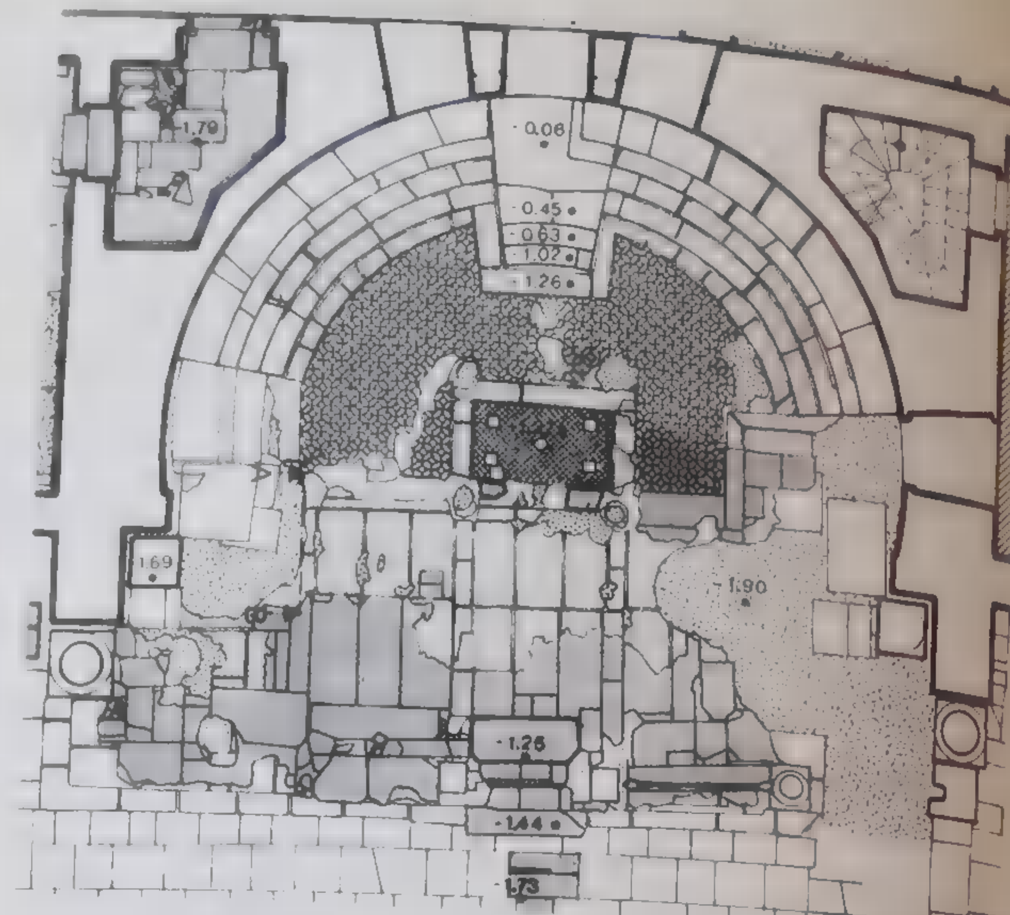

Fig. 258. Le sanctuaire ; plan des fouilles.

la plus ancienne connue en Syrie, a même été installée dans la grande cour au N du martyrium ; elle s'y développa parallèlement à la Sainte-Croix.

C'est un édifice assez prétentieux dans son ornementation, avec une profusion de colonnettes et de colonnes ornementales, avec l'inhabituel *tribêlon* ajouté à l'entrée des sacristies, et les doubles arcs de la nef, avec, enfin, la multiplicité de baies, fenêtres, arcs et portes, aux rythmes, ébrasements et dessins variés.

Le « fonctionnement » du cœur de l'édifice peut se lire de la même façon tout au long de son histoire malgré les transformations qu'il subit. Comme dans d'autres églises à bêma et arcades, une circulation en « U » se propose d'emblée, celle-ci étant favorisée par les trois portes sur chacune des façades N, O et S.

La large ouverture des bas-côtés vers les deux sacristies évoque, en plus sophistiqué, les arcs vers les chapelles des martyrs dans l'Antiochène. R. Krautheimer considérait que la forme carrée sous dôme à trompes d'angle de ces salles les désignait toutes deux comme martyria[14]. Si le premier état connut une superbe symétrie formelle (fig. 249), il n'en allait pas forcément de même pour ce qui est de la liturgie. Ici, seule la sacristie S est en communication directe avec le sanctuaire ; elle se présenterait comme le vestiaire et la desserte de l'autel, n'était sa bien mauvaise isolation par rapport au bas-côté. Elle disposait d'un ample « placard » dans l'écoinçon derrière l'abside. En tout cas, dès la construction de la petite basilique SE, la sacristie S devient un lieu de passage, sorte de vaste porche vers la chapelle annexe. De ce fait, l'Église de la Sainte-Croix se trouva dépourvue de salle de service et il faut conjecturer l'arrivée du clergé, tout vêtu des habits sacerdotaux et muni des livres et vases avec oblats, depuis l'extérieur.

Le bêma-exèdre est exceptionnel. Très vaste, il a trois paliers dont le premier fait fonction de vestibule. Il connut deux états principaux, l'un avec des sièges dans l'hémicycle et sur les longs côtés, quatre petits placards, un trône-lutrin dans l'axe et probablement dès l'origine un dais sur l'estrade intermédiaire, la plus étendue. En un second temps, des colonnettes sont venues s'appuyer contre la balustrade, le nombre des placards latéraux est monté à sept et un petit cippe a été placé sur la corde de l'hémicycle, pour une croix ou peut-être pour poser l'encensoir, on ne peut le savoir[15].

L'usage de la table sous le dais, dont le socle à six trous d'encastrement fut retrouvé *in situ*, peut être inféré à partir de textes évoquant « l'autel » du bêma qui servait à exposer l'évangile et la croix[16]. Il est possible que certaines lectures se soient faites devant cette table. D'autre part, le trône-lutrin existant concurremment avec elle, deux lieux distincts auraient servi à l'exposition du livre des évangiles, comme d'ailleurs dans le bêma de Kafr Nabo (fig. 459). Le parallèle entre trône et table existe aussi dans l'iconographie : ce sont alternativement des trônes et des tables gemmées qui portent la croix et l'évangile ouvert dans les lunettes mosaïquées du Baptistère des Orthodoxes de Ravenne[17]. Ce doublement des lieux d'exposition du livre est un fait fréquent dans toutes les liturgies orientales, les livres s'y transportant solennellement en plusieurs points de l'aire des célébrants[18]. L'interprétation de l'ensemble des dispositifs de cette vaste exèdre peut se faire en rapport avec la liturgie de la Parole, qui serait elle-même développée entre les deux pôles de la table et du trône dans l'enceinte de la nef, ne serait-ce qu'en certaines occasions.

À partir de l'exèdre-bêma, l'axe de la célébration mène au sanctuaire dont l'équipement est remarquablement apparenté à celui du bêma de la nef. Un passage central ouvre dans le chancel couronnant l'estrade du sanctuaire. L'autel sous *ciborium* est placé suffisamment vers l'E pour permettre au célébrant d'évoluer entre lui et le chancel. La circulation reste aisée du côté du trône axial, entre le synthronon et l'autel ; elle se fait sur une surface clairement déterminée par le décor du sol, qui est homogène autour des côtés N, E et S de l'emplacement de l'autel. Si les proportions des composantes de ce sanctuaire sont à peu près les mêmes que dans le sanctuaire de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (fig. 184)[19], l'ensemble de l'autel devait faire une impression de plus grande légèreté ; c'était une table, et non un bloc massif, entre les pieds de laquelle on devait pouvoir apprécier encore la finesse du motif en *sectile* qui met le sanctuaire en valeur. L'échancrure que creuse le champ rectangulaire de l'autel dans le demi-cercle en *opus sectile*, lui-même encadré par les longues dalles de marbre, met magnifiquement en valeur la table sainte et son dais.

Enfin, la certitude que fournissent les derniers dégagements à propos de l'emplacement de la chapelle des martyrs au N ne manque pas d'intérêt. Il est possible à présent d'y voir une constante locale, puisqu'il en va de même dans la Basilique B[20]. La fermeture par une grille vers l'O[21] et les accès presque confidentiels de cette chapelle sont les signes sûrs de la richesse des reliquaires qu'elle abritait : une relique de la Sainte-Croix, selon toute probabilité, peut-être même la fameuse croix enlevée par Chosroès I^er et restituée par son successeur Chosroès II[22]. On évoquerait volontiers, à son propos, la description par Jean Rufus du martyrium de Saint-Jean Baptiste à Sébaste

au VI^e s. : c'est « une chapelle particulière du temple, munie de grilles parce qu'il y a là deux reliquaires d'or et d'argent devant lesquels des lampes sont perpétuellement allumées »[23]. La fouille a révélé toute la réalité de ce culte des reliques : graffiti à ex-voto, multitude de fioles-eulogies en verre brisées sur le sol, évocation d'une atmosphère riche de couleurs, mais dans une pénombre caractéristique, et un culte autour duquel chrétiens et musulmans semblent avoir pu se regrouper.

Le débat concernant le rôle de cet édifice se trouve clarifié du fait des fouilles récentes ; l'hypothèse d'un ensemble conventuel peut être abandonnée alors que le rôle de lieu martyrial et de centre de pèlerinage est assuré grâce aux découvertes dans et autour de la sacristie N. L'église a toutes les portes, les passages et l'espace environnant nécessaires pour les pèlerins, bien que l'approche des reliques finît par se faire principalement par l'extérieur et non à l'intérieur, après que l'on eût fermé l'accès au martyrium ; à la première époque, il était encore grand ouvert, à la vue et à l'approche, par le bas-côté ; par la suite, on put voir les reliquaires à travers une grille d'abord large puis à barreaux serrés, en se tenant dans le bas-côté ; mais pour les approcher il fallait passer par l'extérieur.

La petite basilique ou chapelle SE, par son emplacement et par sa fonction, doit pouvoir être mise en parallèle avec la « chapelle des moines » au SE du bras oriental de l'Église du Qala'at Sem'ân (fig. 209). Elle offrait un deuxième autel et un lieu de recueillement au clergé alors que la grande église était envahie par les pèlerins. Qu'un clergé nombreux s'y rassemblait est attesté par la présence du *synthronon* a plusieurs degrés dans l'abside.

Il semble aussi se confirmer que cet édifice ne fût pas la cathédrale de Résafé ; c'est plutôt dans la Basilique Triconque qu'il faut la reconnaître, là où l'évêque Abraham reçut son tombeau monumental, lui qui fut l'initiateur — il n'est pas nécessaire de mettre en doute que les deux personnages fussent identiques — de la construction de l'Église de la Sainte-Croix.

14. R. Krautheimer, *Architecture*, p. 217.

15. Voir p. 512 sv.
16. Ainsi en particulier l'*Expositio Officiorum Ecclesiae* ; voir *Anonymi Auctoris*, II, p. 114 (91), évoqué plus loin p. 512 sv.
17. Reproduction F.W. Deichmann, *Fruhchristliche Bauten und Mosaiken von Ravenna*, Wiesbaden, 1958, pl. 62-67.
18. Une double intronisation existait aussi à Constantinople aux veilles de Noël et de l'Épiphanie, où un évangéliaire était exposé sur l'autel et un autre sur le trône épiscopal, selon le Typicon de Sainte-Sophie ; voir Th. Mathews, *Early Churches*, p. 153, n. 36, qui fait également le rapprochement avec l'iconographie du baptistère ravennate.
19. Voir p. 204 sv.
20. Voir p. 280 sv.
21. On peut se demander si le martyrium continua à servir à partir du moment où ses façades N et E furent murées par les énormes contreforts qui renforcèrent le bâtiment ; si on accédait encore à la salle c'est que la grille avait dû être enlevée.
22. Voir Évagre, *Hist.Eccl.*, livre VI, 21 ; mais il n'est pas assuré que cette croix était un reliquaire : A. Frolow, *Les reliquaires de la Vraie Croix*, Paris, 1965, ne parle que de croix orfévrée.
23. Jean Rufus, *Les Plérophories*, *P.O.*, vol. 8, p. 70.

RÉSAFÉ, *Basilique « B »*

Localisation : voir Résafé, Basilique Triconque.

Bibl. : H. Spanner et S. Guyer, *Rusafa...*, 1926, p. 38-39 et 62-64 ; J. Kollwitz et al., *Die Grabungen in Resafa. Herbst 1954 und 1956*, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 21-28 ; J. Kollwitz, W. Wirth et W. Karnapp, *Die Grabungen in Resafa. 3. Vorbericht*, dans *A.A.S.*, XIV, 1964, p. 75-97 ; J. Kollwitz, *Die Grabungen in Resafa 1952*, dans *A.A.*, 69, 1954, p. 121-138 ; Id., *Die Grabungen in Resafa. Herbst 1954 und Herbst 1956*, dans *A.A.*, 72, 1957, p. 64-79 ; Id., *Die Grabungen in Resafa*, dans *Neue Deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und im vorderen Orient*, 1959, p. 53-57.

Dégagements en 1954 et 1956 par une mission allemande sous la direction de J. Kollwitz.

Conservation sur place. État au moment de la découverte : pavement intact dans l'abside et dans les autres salles du chevet, dans la plus grande partie de la surface dégagée, présent dans la majorité des entrecolonnements mais pillé dans les nefs. Pour les dallages, l'état actuel est le même qu'à la découverte ; les restes d'*opus sectile*, par contre, ont disparu.

L'édifice

Basilique à trois nefs de onze travées sur colonnes précédées par une avant-nef entre 2 piliers en « T », formant un collatéral continu avec les bas-côtés. Chevet à cinq parties : abside à trois grandes fenêtres flanquée au S d'une sacristie carrée communiquant avec une « chapelle funéraire »[1] à absidiole ; au N, l'abside communique avec un martyrium triconque à chevet carré qui donne lui-même au N sur une petite salle carrée, plus récente. Un escalier en spirale qui flanque l'abside du S s'élève à partir d'un étroit couloir compris entre l'abside et la sacristie S ; du fait de sa présence, un étage peut être reconstitué, au moins sur ces salles du chevet ; les fouilleurs proposent une tour s'élevant en deux étages au-dessus du rez-de-chaussée de la sacristie S[2]. Un ambon grec à deux escaliers fut retrouvé un peu en avant du centre de la nef. En un second temps, un portique fut construit devant les façades O et S[3].

1. Cette dénomination a été choisie par les fouilleurs, *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 24, par opposition au petit triconque N, appelé « martyrium » ; mais les hymnes et les prières de protection des inscriptions en font également une chapelle des martyrs ; aucun sarcophage ne fut toutefois trouvé en place (voir plus loin, p. 284).

2. J. Kollwitz, *Die Grabungen...*, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-1959, p. 28.

3. Les caractères architecturaux de cet édifice sont remarquables : narthex double d'un portique [illegible] portique extérieur S, nombreux accès au S et, au N comme à l'O, chevet complexe alignant cinq corps de bâtiment, solidement intégrés les uns [illegible] autres et [illegible] l'ensemble. Ces caractères sont principalement ceux d'une église de pèlerinage, raison pour laquelle cette église présente tant de points communs — les tribunes exceptées — avec la grande église el-Hosn à el-Bara, qui est, selon toute probabilité, également une église de pèlerinage. Mais l'édifice tient aussi des « écoles architecturales » d'Apamène et de Constantinople : de l'Apamène (voir dans ce sens J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 32 et ci-dessous p. 493-496) il a les bas-côtés en « U », la chapelle des martyrs au N, la communication entre l'abside et ses annexes et des portes étroites entre celles-ci et les bas-côtés. L'unique petit escalier en spirale, en l'absence de toute trace d'escalier plus important, ne permet pas de supposer la présence de tribunes sur toute l'église ; J. Kollwitz, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 22, insiste en effet sur la différence que constitue la présence des tribunes dans les églises d'el-Bara, tout en mettant en lumière les ressemblances de celles-ci avec la Basilique B, notamment l'organisation de l'avant-nef avec les piliers en « T ». Avec les églises constantinopolitaines, notre église a en commun les nombreux accès, le narthex (de surcroît doublé) et l'ambon à deux escaliers (voir Th. F. Mathews, *Early Churches*, p. 105-111, pour un résumé des traits caractéristiques de l'architecture des Vᵉ et VIᵉ s. dans la capitale).

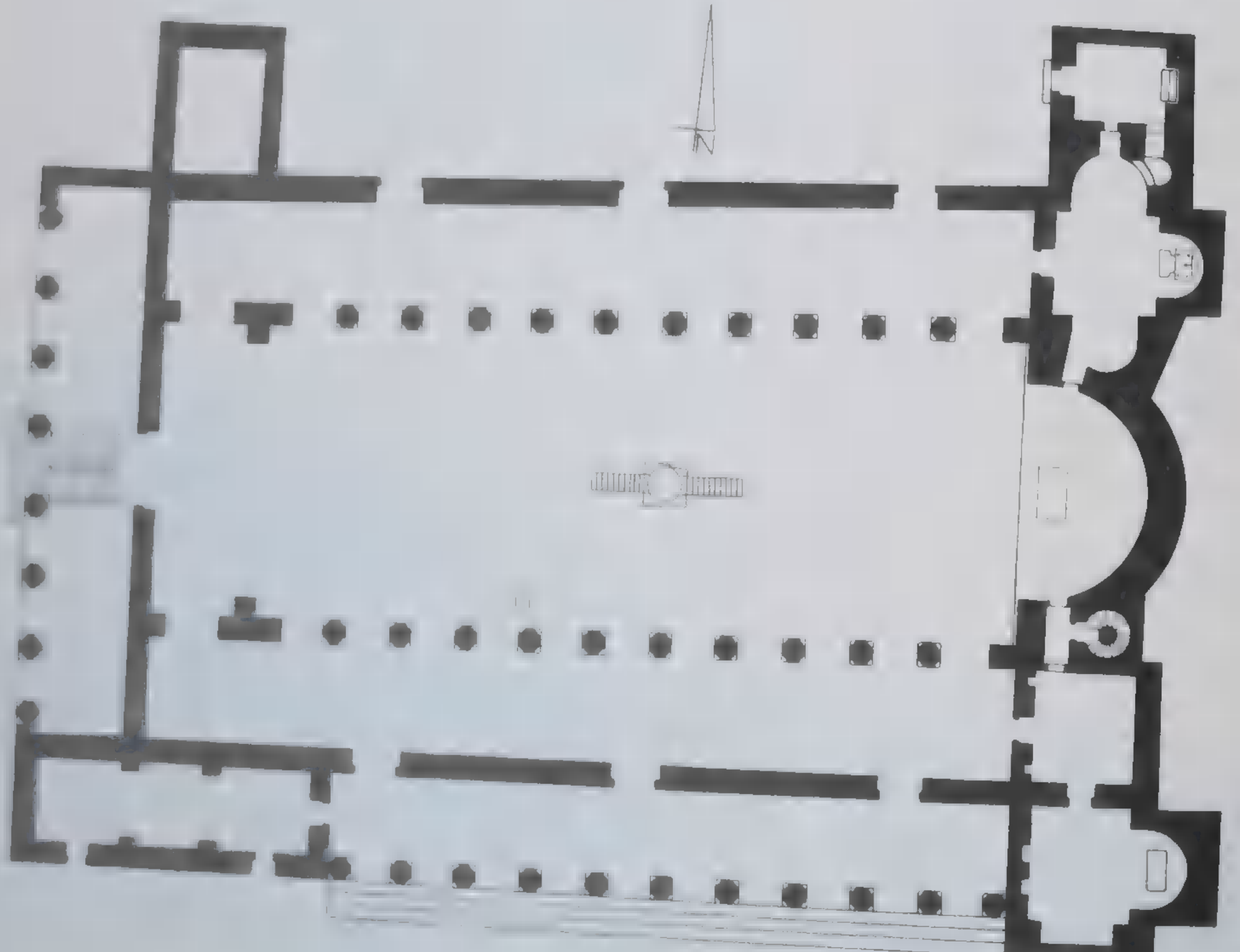

Fig. 259. Plan.

Les pavements

Le relevé des pavements attestés fournit les indications suivantes : le narthex est dallé dans sa partie N, le long de la colonnade E. La nef centrale devait être couverte d'un dallage dont les vestiges ont été trouvés dans l'angle NO. La nef latérale S devait être dallée, comme la nef centrale, à en juger par les dalles visibles dans les entrecolonnements, et qui semblent se continuer vers le bas-côté. Le pavement de la nef latérale N, par contre, est inconnu ; par analogie avec les autres nefs on peut, sans grand danger d'erreur, y restituer un pavement en dalles. Le portique S était dallé également, comme le montrent les restes visibles à l'extrémité O.

Les cinq salles qui forment le chevet ont toutes conservé une partie suffisante de leurs pavements pour qu'on puisse en conclure qu'elles étaient toutes cinq dallées ; on note toutefois, mais seulement dans le carré central du martyrium, des restes d'*opus sectile*. Le dallage suit des alignements E-O irréguliers et à gros joints ; dans la seule courbe de l'abside centrale, on trouve un alignement N-S.

Les côtés des dalles mesurent entre 0,30 m et 1,80 m. Rien n'est indiqué sur les couches de pose. De même, la nature et la couleur de la pierre ne sont pas spécifiées dans les publications ; sur place, je n'ai pu voir que les pavements de l'abside et des deux salles septentrionales : les dalles sont taillées dans le gypse cristallin de Résafé, dont la couleur varie du blanc aux tons du sable. En ce qui concerne les couches de pose, le dallage est posé sur d'épaisses fondations de pierre de taille, hautes de 4 m sous les absidioles du martyrium[4]. Sur les sous-couches des autres salles rien n'est présent ni observable sur place. Les joints ont une largeur variant entre 2 et 10 cm.

Aucune précision n'a été publiée concernant la taille et la nature des plaquettes d'*opus sectile*, qui étaient posées, semble-t-il, sur des sous-couches incorporant des éclats de pierre[5]. On ne voit plus aujourd'hui que le mortier désagrégé, mélangé à la terre et aux éclats de pierre.

Dans l'abside, les dalles, posées en longueur d'O en E, portent clairement une marque en rectangle champlevé dans la pierre, large de 2,24 m et profond de 1,69 m. Ce sont là des dimensions exceptionnelles pour un autel, mais ce recreusement n'aurait pu servir à un *ciborium* et il est trop soigné pour avoir servi, par exemple, de champ de pose à un socle qui aurait lui-même supporté la table. Pour s'insérer dans ce moule c'est un autel de forme massive que l'on devrait y restituer, revêtu peut-être de plaques de pierre qui se calaient ainsi entre le dallage et l'âme cubique de l'autel.

Le petit martyrium triconque au N de l'abside avait trois absidioles dallées, autour d'un carré central où l'on a retrouvé des fragments d'*opus sectile*, et cela à un niveau légèrement inférieur à celui du dallage des absidioles. Aucun motif n'a pu être recomposé à partir des fragments trouvés.

Datation

Comme les motifs d'*opus sectile* n'ont été ni décrits ni reproduits et que la façon dont le dallage a été posé ne présente rien de particulier, il n'y a pas lieu d'avancer une quelconque proposition de date le concernant spécifiquement. Les fouilleurs ne semblent pas avoir résolu les problèmes posés par la datation relative et absolue des

4. J. Kollwitz, dans *A.A.S.*, 8/9, 1958-59, p. 22.

5. *Ibid.*

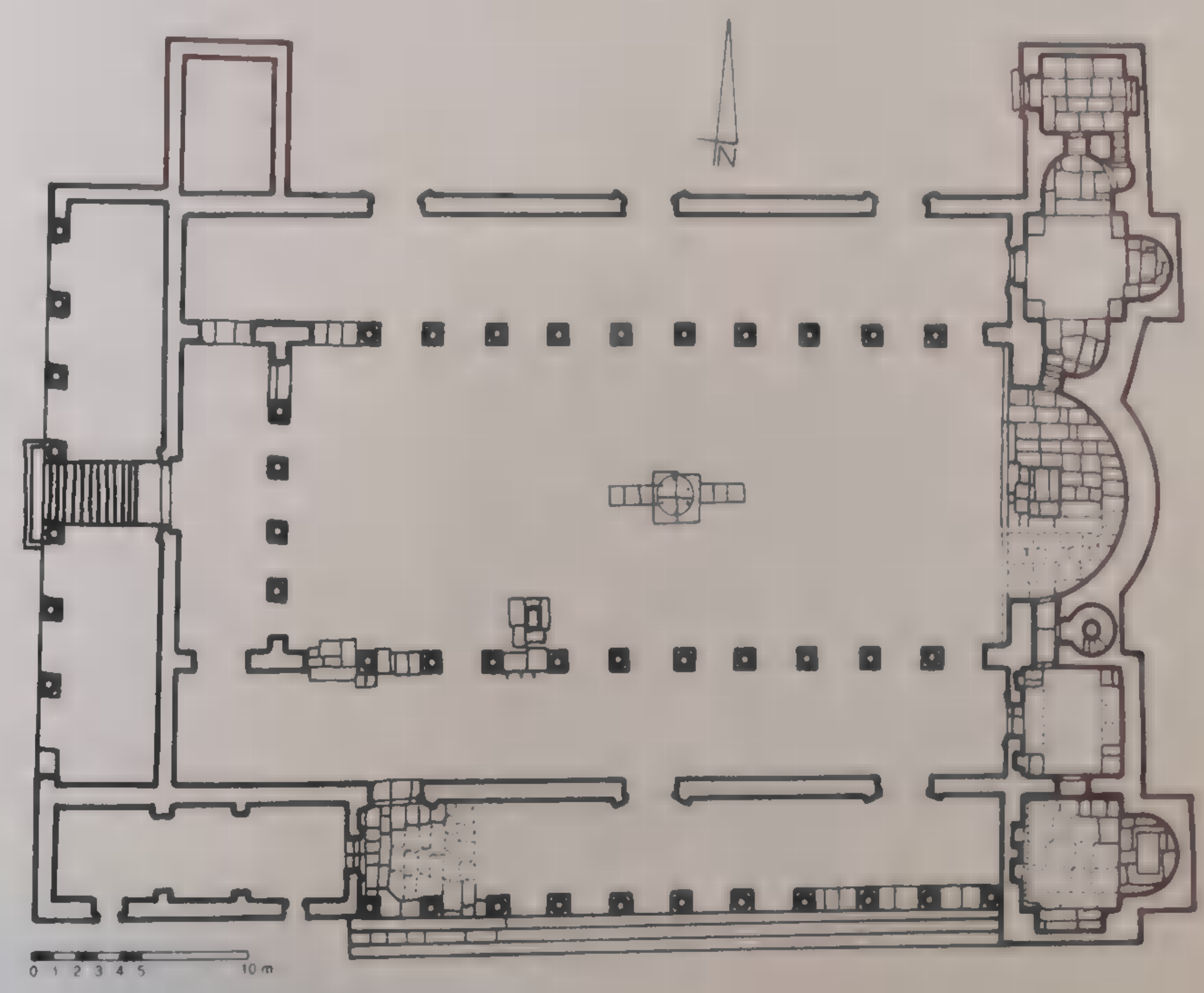

Fig. 260. Plan des pavements.

Fig. 261. Emplacement de l'autel dans le dallage de l'abside.

pièces au N de l'abside mais laissent entendre qu'elles manifestent un changement de plan intervenu au cours de la construction[6]. La date de l'édifice n'est pas assurée ; le tournant du V^e [redacted] VI^e s. est suggéré[7].

Programme et organisation liturgique

La présence de l'*opus sectile* dans la partie centrale du martyrium semble due [redacted] une mise en valeur hiérarchique ou une façon de souligner l'architecture plus qu'à une solution pratique, dans la mesure où, pour la circulation d'une grande foule, un dallage aurait certainement été plus solide que le *sectile*. Ce dernier a toutefois été choisi pour mettre en valeur cette petite salle, volonté qui ressort également d'autres particularités du décor architectural[8].

Il n'est pas certain que cette salle ait été accessible au public ; rappelons qu'elle ne possède qu'u[redacted] porte, relativement étroite, vers le bas-côté, avec un passage vers l'abside principale, et un passage, également étroit, vers la petite salle d'angle N. C'est là qu'a été retrouvé le sarcophage, à orifice de sortie vers une cupule creusée dans la dalle de socle sur laquelle il est posé[9], qui seul manifeste encore la présence de reliques sanctifiantes. Dans le martyrium entre l'absidiole et la porte N (fig. 262) est installée une niche profonde[10] ; elle possède une petite conque orientale au-dessous d'un conduit qui traverse la paroi de la conque, et deux hautes « fenêtres » à l'O et [redacted] N. Cette dernière donne sur la salle d'angle NE ; elle est si profonde qu'elle [redacted] une allure de galerie et sa paroi était ornée d'appliques et d'une croix dans un médaillon en relief, encore visible ; d'après la mortaise de part et d'autre de l'ébrasement, côté N, cette *fenestella* du martyrium[11] était barrée par une tringle ou un rail. La salle ne communique avec l'extérieur que par une seule petite porte occidentale. On doit pouvoir en conclure que le public n'avait pas accès [redacted] la salle triconque ; seul le clergé devait pouvoir y pénétrer et y circuler[12].

En vis-à-vis de la niche dans l'absidiole N, l'absidiole S offrait assez d'espace libre, à côté du passage vers l'autel, pour recevoir un reliquaire. Dans l'absidiole E deux dalles présentent, dans l'axe central, un intérêt particulier : la première est surélevée par rapport au niveau de sol, mais en contrebas par rapport [redacted] la seconde, devant laquelle elle forme un marchepied. Cette seconde dalle, longue de 1,53 m et profonde de 0,75 m, porte quatre trous de mortaise carrés aux angles, pour supporter les pieds d'une table, mais au centre un creux circulaire auquel aboutit un étroit canal qui part du bord postérieur de la dalle, en surface. Les fouilles n'ont rien révélé sous cette dalle[13]. On pourrait penser à un remploi à partir d'un système de reliquaire avec [redacted] godet préparé devant, comme dans la salle NE[14] ; mais le canal est incliné vers le creux central : c'est donc la cupule centrale qui recueille le liquide qui s'égouttait dans ce canal. Plus que d'un dispositif de sanctification d'un liquide, il me semble qu'il s'agit ici d'un simple système de récupération. La table que soutenait cette dalle n'était probablement pas un autel, les martyria n'en possèdent guère ; plus vraisemblablement était-ce un présentoir pour un reliquaire exposé ainsi[15], en hauteur. Du liquide qu'on y recueillait, des gouttes pouvaient tomber sur la dalle de socle et y être récupérées en fin d'opération (fig. 263).

Le carré central ne présente aucune particularité liturgique ; une fois de plus le petit pavement en *opus sectile* ne fait que souligner un point fort de l'architecture, mais non du culte[16].

Dans l'abside centrale est réservé en creux un rectangle de 2,25 sur 1,70 m, et dans l'abside de la chapelle funéraire S, c'est un rectangle de 2,08 sur 1,35 m qui est réservé dans le dallage lui-même, surélevé d'une marche par rapport à la petite nef carrée. Les fouilleurs soulignent la parenté des dimensions de ce dernier emplacement avec celui d'un sarcophage[17] ; cela peut valoir

6. *Ibid.*, p. 23. La salle NE n'est liée au martyrium triconque qu'à partir de la cinquième assise de pierres de son mur S.
7. *Ibid.*, p. 28, et ID., dans *Neue Deutsche Ausgrabungen...*, p. 54 et 57 : l'édifice doit être postérieur à 470-480 et antérieur à l'époque de Justinien, à laquelle se rapporte le décor architectural des portiques S [redacted] O et de la salle d'angle SO, ajoutés [redacted] la basilique originale.
8. [redacted] même dans la Basilique Triconque de Résafé, les trois pavements semi-circulaires du trèfle central devaient être en *opus sectile*, correspondant certainement à des conques aussi ornées que l'ensemble de l'écrin central de l'édifice ; dans son troisième état, seule l'exèdre de [redacted] Basilique de la Sainte-Croix de Résafé était pavée d'*opus sectile*, dans un édifice entièrement dallé. À Gerasa, l'*opus sectile*, d'assez grand gabarit, [redacted] en valeur l'abside de l'Église Funéraire (voir H.C. KRAELING, *Gerasa*, plan XLI), mais le chœur seul dans l'Église Saint-Georges (voir J.W. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, fig. 19), de même que dans l'Église des Saints-Pierre-et-Paul (*ibid.*, fig. 14, [redacted] le motif semble être un [illegible] damier oblique) [redacted] dans celle de l'évêque Genesius (*ibid.*, fig. 10). Il en va de même à Madaba dans l'église [redacted] la propriété Ghishan (B. VAN ELDEREN, *Excavations of Byzantine Churches* [redacted] *Mosaics* [redacted] *1973*, dans *A.D.A.J.*, 18, 1973, p. 83, pl. LIII et LIV), et dans l'église n° 8 (dite Cathédrale par P. Séjourné (*Madeba*, dans *D.A.C.L.*, X, 1, fig. 7432), [redacted] M. METAXAKIS (*Hē Madeba*, dans *Νεα Σιων*, 3, 1906, p. 142) : seul le chœur, surélevé, bien en vue, est revêtu de l'*opus sectile* ; par contre, les autres pavements conservés dans ces églises sont tous en mosaïque. En Cilicie et à Chypre, on trouve plusieurs exemples de pavements d'églises dans lesquels l'*opus sectile* contraste, non pas avec la mosaïque, mais avec le dallage posé dans le reste de l'édifice. C'est le cas de l'Église des Évangélistes [redacted] Alahan, dans sa première phase (voir M. GOUGH, *Excavations at Alahan Monastery. Third Preliminary Report*, dans *A.S.*, 14, 1964, p. 188) ; c'est le cas également dans la petite basilique d'Amathonte à Chypre où le chœur et l'extrémité E de la nef sont seuls pavés d'*opus sectile*, le reste étant dallé. Dans le Tour 'Abdîn, l'église ancienne du couvent de Mar-Gabriel à Qartmîn avait ses absides de chevet pavées d'*intarsia*, et la nef devant elles sans doute dallée, sinon enduite comme aujourd'hui (voir J. HAWKINS et M. MUNDELL, *The Mosaics of the Monastery*, fig. 47-49).
9. Voir J. KOLLWITZ, dans *Neue Deutsche Ausgrabungen...*, p. 57 et fig. 9, p. 58.
10. Les parapets N [redacted] O qui la ferment déterminent une cuve (elle ne fut pas dessinée sur la vue en perspective isométrique publiée par J. KOLLWITZ, dans *A.A.*, 69, 1954, fig. 3, p. 125/126) qui donne une allure de fontaine à cette niche.
11. Voir A. GRABAR, *Martyrium*, p. 440, 442, 447, 464-473, [redacted] *passim* sur ces fenêtres, galeries, boyaux et baies diverses qui permettaient d'apercevoir le reliquaire ou le tombeau dans les martyria.
12. Sur le service de la salle des reliques et les problèmes qu'il pose, voir p. 538 sv.
13. Des recherches dans la fondation du sol de l'absidiole comme du carré central n'ont rien donné : J. KOLLWITZ, dans *Neue Deutsche Ausgrabungen...*, [redacted]. 57.
14. Voir ci-dessus, p. 282.
15. L'annexe N du martyrium de la Basilique Nord de Haouarté présente également une table sur quatre pieds, dans l'axe d'une petite fenêtre dans le mur E, fenêtre qui existe également ici dans l'arrondi de l'absidiole (voir en partic. le dessin en vue isométrique dans *A.A.*, 69, 1954, fig. 3, p. 125-126).
16. Même remarque, en somme, que pour l'*opus sectile* dans les exèdres de la Basilique Triconque, p. 271.
17. J. KOLLWITZ, dans *Neue deutsche Ausgrabungen...*, p. 55.

Fig. 262. Niche NE du martyrium triconque, [redacted] fenêtre vers la chapelle N.

Fig. 263. Chapelle triconque : la grande fenêtre [redacted] l'E, derrière l[redacted] dalle recreusée pour quatre pieds de table et un écoulement.

Fig. 264. Salle NE. Sarcophage surélevé et fenestella vers la niche de la chapelle triconque.

également pour l'emplacement de l'autel. La situation est analogue à celle de l'absidiole de la chapelle axiale et de l'abside de la Cathédrale de l'Est d'Apamée[18], où l'on voit deux socles cubiques massifs, dont un [redacted] moins illustre la tradition de l'autel [redacted] forme de sarcophage, l'autel-tombeau. Cette tradition est nettement moins bien représentée en Syrie et Palestine que celle de l'autel-table, bien qu'étant aussi riche sur le plan du symbole[19].

La salle d'angle SE conservait des graffiti d'invocations dont le caractère populaire oblige [redacted] voir ici plus qu'une chapelle funéraire privée : un lieu de culte martyrial[20]. Son mur O est recreusé de deux placards, un peu plus importants que ceux qui sont logés dans le mur O de la sacristie S ; cette dernière seule donne accès à la « chapelle funéraire » et communique avec le bas-côté comme avec le sanctuaire. On [redacted] ainsi l'impression que le rôle de desserte du sanctuaire et celui de chapelle des reliques [redacted] été distribué sur plusieurs salles. Il faudrait savoir si cette polyvalence était synchronique ou si la distribution des rôles a fluctué d'une époque à l'autre.

La circulation en « U » dans l'édifice, [redacted] travers le pseudo-narthex, est comparable [redacted] celle qui devait se faire dans la basilique de la Sainte-Croix[21] (fig. 249). C'est un des parallèles que l'on peut tirer entre les deux édifices, outre leur sanctuaire restreint qui dépasse à peine l'hémicycle de l'abside [redacted] la présence possible de salles martyriales [redacted] l'extrémité de chacun des bas-côtés. Par contre, une différence étonnante est dans la forme de l'ambon,

Fig. 265. La dalle d'ambon retrouvée dans l'axe central de la nef.

ici l'ambon « grec » ou constantinopolitain à plate-forme ronde centrale et deux escaliers de part et d'autre, là le bêma en exèdre. La rainure creusée sur un seul long côté (fig. 265) indique probablement que les marches n'étaient bordées d'une balustrade que sur un côté. Notons en tout cas la place de cet ambon sur l'axe central E-O de la nef et à peine au-delà de la moitié de [redacted] longueur.

Que peut-on conclure des ressemblances et des divergences entre ces deux basiliques ? Que, dans cette ville cosmopolite[22], celle-là servait aux Syriens nestoriens[23] et celle-ci aux orthodoxes melkites, par exemple ? Rien ne semble plus aventureux ; mais il est certain que des traditions formelles et liturgiques régionales divergentes se sont trouvées juxtaposées dans cette ville de pèlerinage dédiée [redacted] saint Serge.

18. Voir p. 214 sv. et [redacted] 538 sv.
19. Sur ces deux traditions, voir [redacted]. 507 sv.
20. [redacted] pouvoir trancher s'il s'agit, dans son absidiole, d'un autel massif ou d'une cuve [redacted] ossements, rappelons que d'autres martyria possèdent des reliquaires de la taille d'un sarcophage : ceux des chapelles des reliques de Brad (fig. 16), de Bourdj Heidar [redacted] de Kimar (G. TCHALENKO, *Églises*, I, pl. 41, [redacted] 169), [redacted] oublier le grand sarcophage-reliquaire en haut des marches du sanctuaire de Mezra'a el-'Oulia, fig. 148 et p. 178.
21. Voir p. 278.

22. Caractère mis en évidence, en dernier lieu, par Th. ULBERT, *op. cit.*, p. 28 [redacted] 31.
23. C'est [redacted] effet aux textes syriens nestoriens qu'on a relié les particularités du bêma en exèdre (voir p. 500, 512). J. Kollwitz propose de rattacher l'église au nom de saint Bacchus (dans *Neue Deutsche Ausgrabungen*..., p. 57), dont le culte est rendu ensemble avec celui de saint Serge depuis la fin du V^e s., ou de saint Léonce, associé aux deux précédents, notamment dans le vocable de la Cathédrale de Bosra (voir p. 34).

ROUEIHA, *Église de Bizzos*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-4a, « Maaret en Na'amâne ». Lat. : 35°44'30" ; long. : 36°42' ; voir G. TCHALENKO, *Villages*, carte 3 E X 9 (« El-Ruweiha »).

Bibl. : M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, pl. 68-69 ; H.C. BUTLER, *A.A.E.S.*, *Architecture*, II, p. 225 sv. ; ID., *P.A.E.S.*, II, p. 142-148 ; ID., *Early Churches*, p. 145-147 ; J. LASSUS, *Sanctuaires*, *passim* ; G. TCHALENKO, *Villages, passim* ; ID., *Églises*, I, pl. 472-480 ; II, fig. 331-338.

Dégagement d'une bonne partie du sol de l'église par G. Tchalenko, ainsi que de la base des piliers conservés et du pavement du bêma, dans les années 1950, en vue de l'étude de l'exèdre.

Pavement conservé sur place. Tout le chevet de l'église et les deux premières travées du bas-côté S sont occupés par des éléments d'habitation moderne. Seul le pavement du bêma est bien conservé. Du reste du revêtement du sol ne subsistent que les sous-couches.

L'édifice

De plan rectangulaire (38 m de longueur), la basilique [redacted] un portique O servant de narthex, trois nefs séparées par des piliers cruciformes en trois travées que des arcs enjambent d'E en O, un chevet tripartite à abside profonde et des sacristies allongées dans le sens E-O. La travée centrale de la nef était occupée par une exèdre-bêma. Les murs N et S sont pourvus de deux portes presque en regard des piliers et se faisant face. Les trois nefs s'ouvrent par un vaste arc central flanqué des deux tours d'angle de la façade, et formant une loge à l'étage.

Les pavements

L'ensemble des nefs et des entrecolonnements, ainsi que le chœur et l'abside, ont conservé un sol qui présente partout le même aspect de pierraille calcaire plus ou moins grossière, égalisée et nivelée par un remblai très pulvérulent. Il s'agit de la sous-couche d'un enduit, revêtement permanent, ou d'un mortier de pose préparé pour une mosaïque ou un *opus sectile*. Vu l'absence totale de cubes ou de morceaux de plaques de marbre découpés, on concluera plutôt en faveur d'un revêtement de sol original sous la forme d'un enduit. Le niveau de cette sous-couche est le même dans toute la nef et dans les

première et troisième travées du collatéral N. Tout l'espace de la travée centrale compris entre le long côté N du bêma et la façade N a été occupé par une paroi de gros blocs dont subsiste l'assise inférieure ancrée dans le sol aussi solidement que l'enceinte du bêma. Celle-ci et son podium sont surélevés de quelque 5 à 15 cm par rapport au sol de cailloutis du reste de l'église. Si cet alignement de gros blocs dans la travée centrale est difficile à interpréter autrement que comme une réoccupation tardive de cet espace, un autre alignement soigneux de blocs qui court N-S à 10 m à l'E de la limite du bêma, dans la nef centrale, est identifiable comme la limite du podium du sanctuaire[1]. Il se place à environ 1,5 m en avant de la corde de l'abside et de l'entrée des [redacted]acristies[2].

Le sol du bêma est formé par un large cadre de grosses dalles aux joints peu serrés, cadre qui est double du côté oriental. Les deux tiers de la surface à partir de l'arrondi sont dallés en bandes N-S, dont la série se termine à l'E par une ligne de petites dalles plus ou moins carrées. Le tiers avant de l'exèdre est pavé en trois lignes de dalles N-S interrompues par une grande dalle E-O par rapport à laquelle elles s'organisent (fig. 267) ; cette dalle marque l'axe de l'exèdre, face à l'abside[3].

Datation

En l'absence d'informations complémentaires et éventuellement contradictoires, on donnera tout naturellement au dallage la date de l'édifice, c'est-à-dire le courant du VI^e s.[4].

1. Le bloc dans l'axe de l'abside porte une grande entaille rectangulaire flanquée de deux trous assez informes, et se présente comme un seuil. Dans sa restitution de l'édifice, G. Tchalenko (*Eglises*, I, pl. 478) place effectivement la première des trois marches menant à l'estrade du chœur à cette distance en avant de l'arc d'abside. Mais comme l'auteur reconstitue une petite barrière de chancel entre les montants de l'arc d'abside, au niveau du podium du sanctuaire, trois degrés plus haut, ces traces de seuil ne seraient donc pas [redacted] rattacher à l'état ancien de l'église.
2. Les murs en sont conservés dans l'habitation moderne qui occupe le chevet.
3. Cette dalle n'est pas indiquée sur les dessins de G. Tchalenko (*ibid.*, pl. 476-480).
4. L'édifice [redacted] comporte aucune inscription avec date, mais l'accord général s'est fait sur une datation de son architecture dans le VI^e s., et même un VI^e s. avancé.

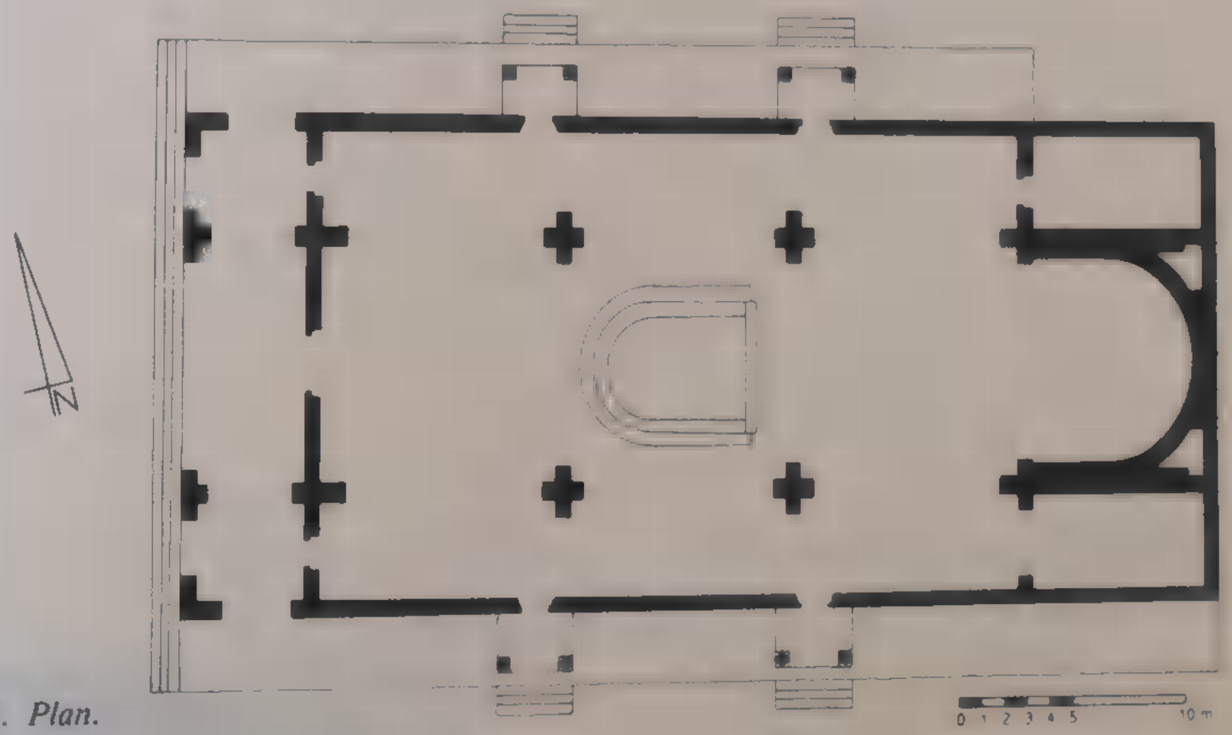

Fig. 266. Plan.

Fig. 267. Vue du SE vers le bêma dallé.

Programme et organisation liturgique

Dans le cas où un enduit aurait de fait revêtu le reste de la surface du sol, on conçoit assez bien qu'un dallage ait été réservé à celle du bêma. Il se peut certes que l'enduit ait été posé après le démontage d'un dallage antérieur. Il reste qu'on s'étonne de ne pas retrouver le moindre vestige d'un revêtement de sol plus riche, qui irait de pair avec l'ampleur et la qualité architecturale de l'édifice et de ses annexes.

Si le bêma était isolé par une enceinte de bois, elle n'était pas fixée dans le podium puisque les dalles d'encadrement ne portent pas de trous de mortaises. Peut-être les supports en longeaient-ils le podium et étaient-ils enfoncés dans le sol autour de lui. Le fait que le reste du pavement n'était pas de dalles mettait en tout cas le bêma en évidence, même sans autre forme de balustrade ou de séparation d'avec le reste de la nef[5].

Dans le cas des sols recouverts d'un simple enduit, on peut supposer que des tapis ou des nattes y étaient étendus comme c'est encore l'usage dans les édifices religieux du Proche-Orient. Rappelons qu'à el-Kfeir, nous avons la même mise en valeur de l'exèdre[6], par un dallage qui ne s'étend pas sur le reste de la nef, ainsi qu'à Kafr Nabo[7], à Batoûta[8], à Sheikh Sleiman[9], à Serjible[10] et à Kafr Haouar[11].

Quelques petites encoches ou simples trous dans les dalles du bêma sont peu parlants ; aucun d'entre eux ne semble assez important pour y fixer un pied de lutrin ou de table, et ils sont totalement dissymétriques. Aucune hypothèse n'est permise, de ce fait, sur l'aménagement intérieur de ce podium.

5. [illegible] est à envisager : c'est de la même façon, par le dessin dans le pavement, qu'étaient délimités les bêmas de Rayân (pl. h.t. 12) et [illegible] Hartaine (pl. h.-t. 11).
6. Voir p. 158 et 450-451.
7. [illegible], op. cit., I, p. 146, p. 155-161 ; II, fig. 83.
8. Ibid., I, p. 71, 73, 75, 77-78 ; II, fig. 38.
9. Ibid., I, p. 230-231, 233, 235, 237 ; II, fig. 125-128.
10. Ibid., I, p. [illegible] 263-264 ; II, fig. 146-148.
11. Ibid., I, p. [illegible] ; II, fig. 155-156.

En ce qui concerne les deux sacristies, elles se distinguent par leur communication avec le bas-côté correspondant : au N, c'est une porte dont le seuil est encore en place ; au S c'est un grand arc. On pourra en conclure que c'est le martyrium, bien accessible et visible du bas-côté, qui était au S. Les deux tombeaux monumentaux dont l'église est encadrée, l'un au N, l'autre au S, contenant chacun trois sarcophages, sont ceux de fidèles ; le martyrium flanquant l'abside devait abriter des reliquaires. On n'en retrouva et n'en retrouvera pas la trace : l'occupation prolongée du chevet et du bas-côté S n'aura pas conservé le mobilier liturgique *in situ*.

Les accès de tous côtés aux nefs étaient soignés ; de petits auvents sur plate-forme dallée précédaient chacune des deux portes, N et S, et aujourd'hui encore le large porche occidental forme un magnifique portail. On remarquera l'absence d'une petite porte discrète pour le clergé et on en concluera que celui-ci passait par les belles entrées orientales. Sans doute était-ce celle du N qu'il empruntait pour se rendre directement à la sacristie propre au clergé, celle qui est munie d'une porte. Les fidèles avaient pour eux les trois entrées de la façade et celles donnant du N et du S sur la partie O de la nef. Par la porte E du bas-côté S se faisait l'accès au martyrium.

ROUEIHA, *Basilique à colonnes ou Basilique Sud*

Localisation : voir Roueiha, Église de Bizzos, p. 285.

Bibl. : H.C. Butler, *A.A.E.S.*, *Architecture*, II, p. 69 ; G. Tchalenko, *Villages*, p. 335, n., p. 384 ; Id., *Églises*, I, pl. 463-471 ; II, fig. 326 svv.

Au cours de sa visite du site en 1904-1905, H.C. Butler vit des mosaïques de pavement dessinant encore des motifs. Ne subsistent que de nombreux cubes qui se mêlent aux décombres, et ce de tous côtés dans les nefs, mais surtout dans le bas-côté S qui est aujourd'hui déblayé et sert de verger.

Le sol n'a jamais été dégagé dans son ensemble ; le milieu de la nef centrale seul semble avoir été épierré à un certain moment[1]. Ce qui reste du revêtement de sol pourrait être [illegible] place bien que sans nul doute en très mauvais état vu la présence actuelle d'arbres dont les racines ont dû attaquer les pavements.

L'édifice

De plan rectangulaire, cette basilique se présente avec trois nefs séparées par des colonnes sous arcades serrées délimitant neuf travées, et chevet tripartite avec abside semi-circulaire inscrite entre deux sacristies. Celle du N est

1. C'est alors que fut prise la photographie publiée par G. Tchalenko, *Églises*, II, fig. 326 et 327, et que furent faits les dessins publiés aux planches 468 et 469, *ibid.*, vol. I.

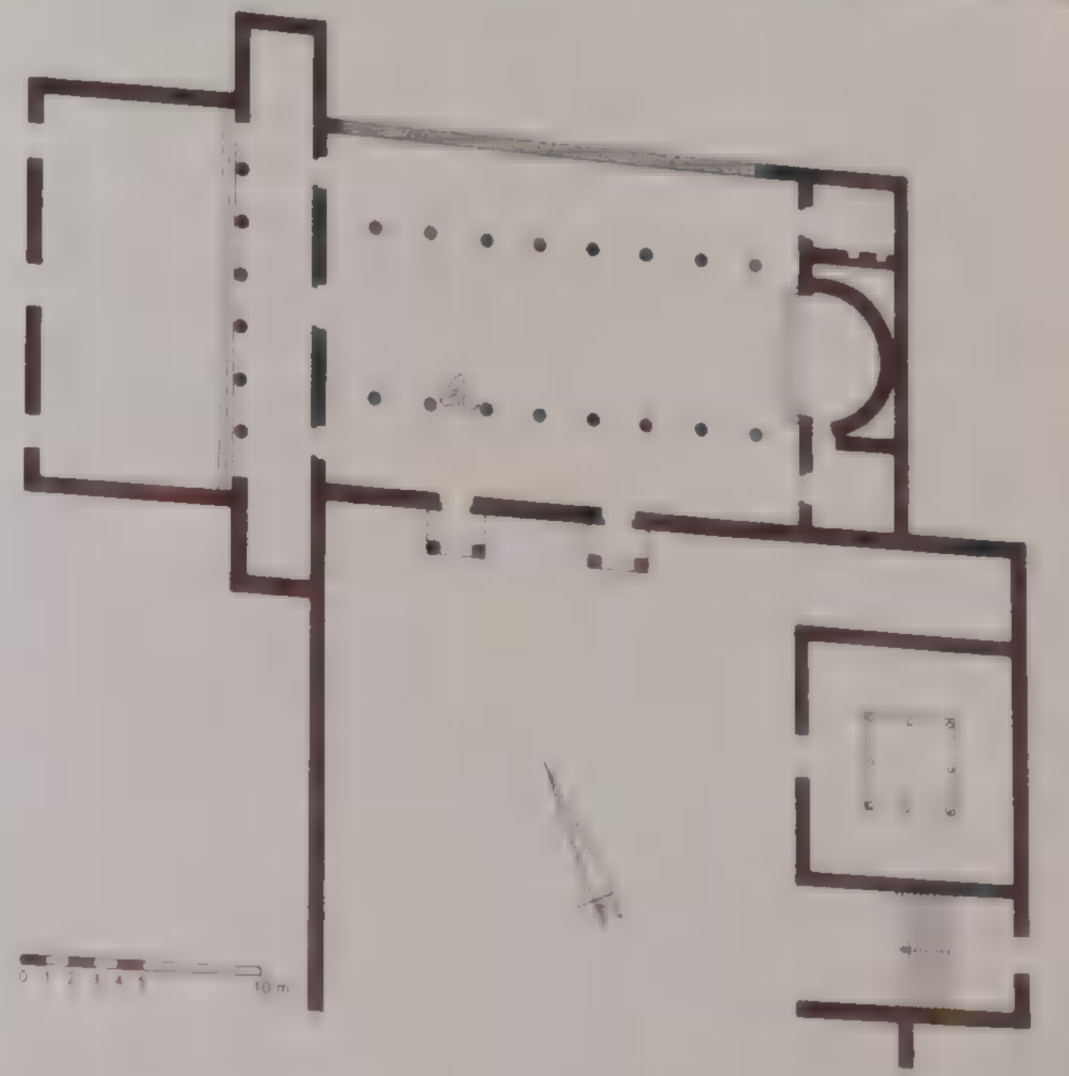

Fig. 268. Plan.

plus étroite et celle du S, carrée, supporte une tour ; les sacristies communiquent toutes deux avec le bas-côté ; de celle du S seulement on passe à l'abside. Trois blocs de ce qui a pu être une exèdre-bêma ont été repérés dans la nef centrale[2]. À deux portes à porche sur la façade S correspondent sans doute deux portes au N, où la façade est détruite. Chaque nef s'ouvre par une porte sur la façade O, précédée d'un long portique. Il permet de communiquer avec une cour au N, occupée par des bâtiments conventuels, et avec une autre cour au S, qui abrite ce qui a été identifié comme une « loge de reclus »[3] ou un tombeau[4]. Entre ce portique et la rue s'étend une troisième cour ou atrium.

Le pavement

Notre connaissance de ce pavement se limite à ce que nous dit H.C. Butler de mosaïques à décor géométrique très simple[5], mais ce qu'il propose comme comparaisons, Qal'at Sem'ân et Deir Sem'ân notamment, dont les pavements portent des motifs assez complexes, invite à traduire « simples » par « géométriques ». L'emplacement dans l'édifice où l'auteur put faire cette observation n'est pas précisé[6].

Datation

D'après H.C. Butler, l'église est du IV^e s., d'après M. Tchalenko, elle est du V^e s. Je suivrai ce dernier auteur dans sa datation de l'architecture, mais cela n'indique rien quant à la date des mosaïques du pavement.

Seul le dégagement complet de ce qui reste des pavements fournirait des renseignements plus amples sur les mosaïques signalées. Le niveau des dégagements déjà pratiqués dans la nef pour y rechercher l'exèdre semble bien être celui du sol ancien ; les socles des colonnes furent mis en évidence[7] et nulle trace de pavement ancien en place ne fut signalée. C'est donc dans les bas-côtés et les approches du sanctuaire qu'il faudrait rechercher ce qui reste de la mosaïque.

La lacune qui semble exister dans le sol de la nef est d'autant plus regrettable que c'est là qu'on aurait pu trouver les traces de l'insertion et le plan éventuels de l'exèdre-bêma, dont les éléments auraient été retrouvés. En somme, le manque d'information sur la structure à laquelle appartenaient les blocs observés permet encore toujours d'affirmer que l'on ne trouve, sur un même site, qu'une seule église à exèdre dans la nef[8] ; Roueiha représente le seul cas douteux.

2. J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens*, p. 95 ; G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 465-466, 470-471 ; trois gros blocs, dont la face la plus longue et destinée à être vue est convexe et dont l'un porte une mouluration supérieure de socle, furent trouvés, bloquant le quatrième entrecolonnement S. L'emplacement original de cette exèdre présumée ne put être déterminé.
3. G. Tchalenko, *Villages*, I, p. 213, l'identifie comme une loge de reclus.
4. Id., *Églises*, II, fig. 330, avec l'autre hypothèse.
5. H.C. Butler, *op. cit.*, p. 69.
6. Les trois pièces du chevet sont tout à fait encombrées. Il est probable que c'est dans une des trois nefs que Butler put apercevoir ce fragment en place.

7. D'après les relevés et dessins de G. Tchalenko, *ibid.*, pl. 468 et 469.
8. Voir plus loin, p. 521. Ainsi G. Tchalenko, *Villages*, p. 355 ; ainsi encore J.-P. Sodini, dans *M.B.*, 31, 1983, p. 22 : l'exèdre n'était pas le propre des églises monastiques ; elle appartenait peut-être à l'église principale du site. Si c'est dans ce sens qu'il faut rechercher l'explication de cette présence exclusive de l'église à exèdre-bêma sur un site on peut se demander si l'on n'a pas, à Roueiha, le témoignage d'une église principale détrônée par une autre ; toutefois, comme dans la Basilique à colonnes aussi bien que dans l'Église de Bizzos il ne reste rien en place de cette monumentale pièce de mobilier, on ne saura lequel des deux bêmas aurait « détrôné » l'autre.

es-SANAMEIN, *Martyrium*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-VII-Ia, « Sanameine » ; Lat. : 33°04' ; long. : 36°11'. Voir R. DUSSAUD, *Topographie*, p. 327, carte XIV A.4.

Bibl. : M. ABEL, *Une église à es-Sanamên*, dans *O.C.*, V, 1905, p. 222-226, 5 fig.

Le R.P. Abel repéra, en 1904 (?), ces fragments de murs appareillés et surtout « le pavé qui est en dalles de basalte ».

Il n'a pas été possible de repérer cette construction. Elle a dû être totalement démantelée ; déjà en 1905, il ne subsistait plus du mur de l'abside que le parement intérieur ; parement extérieur et blocage central avaient disparu, sans doute récupérés en vue de remplois locaux.

L'édifice

De ce qui dut être une basilique à trois nefs et chevet tripartite seul un pan de mur de la nef, sur lequel un pilastre faisait saillie, et le sanctuaire profond, orienté au SE, ainsi que quelques chapiteaux et bases de colonnes, furent identifiés. La construction est en blocs de basalte appareillés à joints vifs. À l'extrémité de la nef, légèrement plus étroit qu'elle, s'ouvrait le chœur, une estrade haute de 0,30 m, profonde de 2,85 m et large de 5,60 m. Il communiquait au N, et sans doute aussi symétriquement au S, avec une sacristie dont seule cette entrée subsistait. Tout le quart S du sanctuaire était en effet occupé par une habitation moderne, ce qui oblige à faire des conjectures quant à son aspect primitif. Une deuxième marche menait au niveau de l'autel dont on situe l'emplacement dans la seule portion de la surface de sol démunie de dalles au centre du demi-cercle de l'abside, à 2 m en avant du fond. Un synthronon d'un degré, sans trône central identifiable, habillait tout l'hémicycle. Une inscription sur un linteau trouvé dans le voisinage immédiat désigne cet édifice comme un martyrium[1].

Le pavement

Le dallage de la nef, du chœur et de l'abside était en basalte avec des éléments de quelque 0,70 m de longueur moyenne sur environ 0,45 m de largeur. Autant dans ce qui reste de la nef centrale devant l'estrade du sanctuaire que sur l'estrade du chœur et sur celle du sanctuaire les dalles sont posées, assez serrées, dans le sens O-E.

Sur une surface de 1,17 × 1,14 m, à 2 m en avant du fond de l'abside, le dallage a disparu.

Une rangée de trous de mortaise carrés (deux isolés, puis deux, puis trois, puis deux fois deux, en partant du montant N de l'arc triomphal), étaient encore visibles

Fig. 269. Plan du sanctuaire.

dans la marche de 0,30 m de hauteur qui menait au premier niveau, celui de l'entrée des sacristies.

La seconde marche s'élevait de 0,24 m ; ainsi le sol de l'abside était-il à 0,54 m au-dessus du niveau de la nef. Sur le côté N du sanctuaire, une marche longeait la paroi et reliait la base des piédroits des deux arcs transversaux ; elle formait un marchepied ou une banquette basse devant cette partie en retrait du mur.

Datation

Le nom de l'évêque Blarios est inconnu et n'aide pas à dater l'édifice, pas plus que les croix dans les trois couronnes de l'inscription, dont on n'oserait affirmer que la simplicité est un signe d'ancienneté. C'est en s'attachant aux étroites parentés de forme et d'organisation du sanctuaire de la cathédrale de Bosra, de 512-513, qu'on proposera une date dans le premier tiers du VI[e] s.

Organisation liturgique

La similitude avec le sanctuaire de Bosra est en effet frappante, ainsi qu'avec l'église Saint-Georges d'Ezra', toujours en usage. À Bosra, l'arrachement dans le pavement incitait à placer l'autel sur la corde de l'hémicycle, en alignement avec les extrémités du synthronon, c'est-à-dire un peu plus à l'O qu'ici[2]. Ces deux sanctuaires sont remarquablement profonds.

La bipartition du sanctuaire par une marche et une légère différence des niveaux se trouve aussi ailleurs dans la région, à Qanaouât (fig. 227 et 230), et dans la Transjordanie plus méridionale, tantôt avec et tantôt sans petite dénivellation entre les deux parties du sanctuaire, lesquelles on peut appeler plus précisément, de part et d'autre de l'alignement de blocs, le sanctuaire et le chœur. On l'a identifiée dans l'église nouvellement découverte sur la citadelle d'Amman[3], dans cinq églises de Gerasa (l'Église Funéraire, l'annexe N des Saints-Pierre-et-Paul qui est une chapelle, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste[4] et la

1. L'inscription, dessinée, transcrite et traduite par le R.P. M. ABEL, *op. cit.*, p. 224, porte le texte suivant : « Ἐπὶ Βλαρίου ἐπισκόπου/[κατε]τέθη ὁ θεμέλιος τοῦ ἁγίου μα[ρτυ]ρίου » : « Sous l'évêque Blarios a été placé le fondement du saint martyrium ». Le R.P. Abel avait lu : « … τοῦ ἁγίου Μα[illegible]ρίου » ; mais, comme il ne reste qu'une haste verticale pour la troisième lettre du nom, et dans l'absence d'un mot tel que « ναός » ou « τόπος » précédant le nom du saint, je propose la lecture ci-dessus.

2. Voir p. 36-38.

3. Voir F. ZAYADINE, *Excavations on the Upper Citadel of Amman, Area A (1975-1977)*, dans *A.D.A.J.*, XXII, 1977-1978, p. 36-37, plan en fig. 11. Une citerne s'ouvre dans la plate-forme du chœur, sur le côté S, et une dans chacun des deux bas-côtés. Des vestiges conservés *in situ* des pilastres de l'autel permettent d'en localiser l'emplacement juste en avant de la corde de l'abside. Une même localisation est assurée pour l'autel de la basilique découverte à Jbeyha (cf. M. AL-MHAISEN, *Église de Jbeyha, 1976* (en arabe), dans *A.D.A.J.*, XXI, 1976, p. 9-10, plan p. 13) : les deux bases des pilastres S y étaient en place.

4. C. KRAELING, *Gerasa*, plan XI ; J.W. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, Londres, 1941, fig. 14, p. 69, et fig. 19.

basilique découverte récemment[5] près de l'odéon), ainsi que dans l'Église de la Multiplication des Pains à et-Tabgha[6]. Puisqu'il ne fait pas partie d'une marche, je verrais volontiers dans cet alignement de blocs une façon de souligner une séparation, matérialisée également par un voile, par exemple ; ce serait fort possible dans les églises à une seule nef, comme le sont la chapelle N des Saints-Pierre-et-Paul et l'Église Funéraire de Gerasa ; dans les autres, il faudrait qu'une colonne ou un pilastre (appliqués contre un fond ou y engagés), ou un montant d'arc, aient pu supporter une tringle. C'est bien le cas à Saint-Georges et à Saint-Jean-Baptiste de Gerasa, mais pas à Amman, ni à et-Tabgha, où l'enceinte du chœur est en avancée, isolée dans la nef. Aucun de ces bandeaux de blocs ne comporte de trous de fixation qui permettraient d'y voir le stylobate d'une clôture basse du sanctuaire.

Par contre, une barrière certaine, bien attestée, s'encastrait dans des trous de fixation à l'entrée du chœur à es-Sanamein, à Bosra (fig. 13), à Qanaouât — dans les deux églises du Sérail (fig. 225 et 230) — et encore dans l'octogone d'Ezra'[7]. Ce chœur est à peine surélevé par rapport à la nef ; la hauteur n'en dépasse pas celle d'une marche. Quel type de fermeture isolait le chœur ? On pourrait, se fondant sur la petite taille et le grand nombre des trous de mortaise conservés, reconstituer aussi bien toute une paroi d'iconostase qu'une simple balustrade de bois à hauteur de taille. Comme la fermeture par une véritable paroi avec des portes n'est pas attestée par les textes[8] entre la nef et le chœur, j'opterai pour une clôture basse, en matériau léger, tel un lattage de bois ou une grille.

Fig. 270. Le sanctuaire, vers 1904.

La présence d'une porte latérale menant certainement à une sacristie n'est pas inattendue : des sacristies correspondantes flanquent la plupart des absides des églises à plus d'une nef de la région. C'est bien aussi à cette hauteur qu'à partir des annexes on pénètre dans le sanctuaire profond à Soueida[9] (fig. 301), Bosra (fig. 12) et Ezra'. Mentionnons encore la présence remarquable d'une grande baie en fenêtre de part et d'autre du sanctuaire, à peu près à la hauteur de l'autel, dans le mur N et le mur S, à l'E des portes des sacristies ; ces baies en vis-à-vis flanquant les portes des sacristies se retrouvent identiquement à Bosra, dans la Cathédrale, où elles ont été obturées par les remaniements nombreux qu'y subit l'aire de l'autel[10].

5. L'église date de 559 ap. J.-C. : voir V.A. CLARK, *The Church of Bishop Isaiah at Jerash*, dans *Jerash Archaeological Project 1981-1983*, I, Amman, 1986, p. 303-341, 6 fig., 19 pl.

6. Voir J.W. CROWFOOT, *op. cit.*, fig. 15.

7. Voir J. LASSUS, *Sanctuaires*, fig. 57, p. 142.

8. Voir ci-dessous, p. 486 ; c'est entre chœur et abside que s'interposaient les portes mentionnées dans les sources littéraires.

9. Voir ci-dessous, p. 309 sv.

10. Voir p. 36 svv.

SELEUCIE DE PIÉRIE,

Eglise Tréflée dite Martyrium

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuilles NJ-36-VI et NJ-37 I (« Antakya »). Lat. : 36°06' ; long. : 35°58' ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte IX A 1 ; XIV A 2 (« Moughayir », transposé en turc : « Mağaracık »[1], « les Grottes »), sur la côte au N de l'embouchure de l'Oronte.

Bibl. : W.A. Campbell, *Martyrion*, dans *Antioch, III*, p. 35-54, fig. 44-73, plan X, et planches 90-92 ; J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 298 ; D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, p. 359-363, fig. 149, pl. LXXXVII-LXXXIX, CLXXV, CLXXVIa, CLXXXIc ; G. Tchalenko, *Eglises*, pl. 548-551.

L'édifice fut fouillé en 1938 et 1939 par l'équipe de l'Université de Princeton en activité à Antioche, sous la direction de W. Campbell. Au cours des travaux d'exploration du port de la ville d'Antioche, Séleucie, les mosaïques de cet ensemble situé près de la Porte du marché, au pied de l'escalier menant à la ville haute, attirèrent l'attention des fouilleurs et furent jugées assez importantes pour qu'on y consacre par la suite deux saisons de fouilles successives.

Les pavements de mosaïques ne furent pas tous levés en 1939, à la demande des autorités turques qui voulurent [illegible] conserver quelques éléments sur place (il s'agit de celles qui sont les plus proches du dallage du chœur, au NE). Les autres pavements furent levés et transportés au musée d'Antakya où, posés sur un béton moderne, ils furent longtemps empilés en plaques dans la cour intérieure du musée ; ces panneaux y sont maintenant juxtaposés, suivant leur ordre original. Etat assez mauvais ; toutes les couleurs sont passées [illegible] gris sans doute par pénétration du ciment dans les tesselles de calcaire.

L'édifice

C'est un bâtiment[2] de plan centré avec un sanctuaire saillant axial à l'ENE. Le corps de l'édifice est un tétraconque inscrit dans un carré ; il est doublé, à l'intérieur, d'un « baldaquin » de forme semblable avec quatre demi-cercles outrepassés concentriques aux conques, reliés par quatre piliers en « L » : deux en furent retrouvés conservés jusqu'à près d'un mètre de hauteur (fig. 272), ce qui représente trois assises superposées. Les stylobates des lobes du baldaquin portaient sept colonnes aux N, O et S mais huit à l'E, laissant un passage axial. Le bas-côté est continu et ininterrompu tout autour de l'édifice. Des bases de colonnes appliquées s'appuyent à toutes les façades et absides. La conque extérieure orientale s'ouvre, par un arc triple sur colonnes, sur le sanctuaire ; un chœur carré avec une abside en demi-cercle constituant un petit corps de bâtiment en saillie, flanqué, dans un état du bâtiment qui n'est pas initial, de deux salles à absidiole qui ne communiquent qu'avec elle et dont celle du N est le baptistère. L'ensemble de l'édifice ne fut retrouvé conservé qu'au niveau de ses fondations, exceptées les piles centrales déjà mentionnées.

Le baldaquin central fut occupé aux deux tiers, dans un second état des lieux, par un bêma à exèdre dirigé E-O, dont l'arrondi est installé dans la colonnade semi-circulaire O. Il se présente comme particulièrement étiré en longueur et pourvu d'une petite excroissance incurvée sur le long côté S. Toutes les portes dans les carrés d'angle — deux à l'E, deux au N, deux à l'O et deux au SE — furent conservées sauf celle de l'O sur la façade S qui fut bouchée.

L'édifice présente, en tout, trois états successifs ; le premier fut très détruit par un tremblement de terre, peut-être celui de 526, le deuxième pendant lequel il fut reconstruit et l'ensemble agrandi par des travaux qu'un nouveau tremblement de terre arrêta, et un troisième d'occupation prolongée.

Les pavements

Au moment de la découverte seules étaient conservées les mosaïques du lobe N du bas-côté et de l'angle entre celui-ci et le lobe oriental ; de celles du lobe S on ne repéra que d'infimes restes. Des vestiges de dallages en calcaire se voyaient autour de l'édifice, surtout dans la partie orientale. Des dallages de marbre se rencontraient dans les lobes S et E du baldaquin, dans le bas-côté E et dans le chœur en saillie. De l'*opus sectile* fut trouvé en place dans les quatre angles du baldaquin, près du carré d'angle SE dans le bas-côté oriental, dans le baptistère et sous forme de traces seulement dans l'annexe S du sanctuaire.

Dans les pavements comme dans l'ensemble de l'édifice, deux périodes peuvent être distinguées, une troisième ne correspondant qu'aux années de lente dégradation de l'édifice.

Première période : les pavements de mosaïque occupaient dès l'origine l'abside orientale saillante et tout le bas-côté tournant, entre les murs extérieurs et le baldaquin à colonnes, sauf entre le lobe oriental du baldaquin et les piédroits d'entrée au chœur extérieur ; cette partie centrale du bas-côté oriental et tout le baldaquin étaient entièrement dallés de marbre, ensemble avec le chœur carré précédant l'abside orientale. A l'extérieur du bâtiment, un dallage de calcaire s'étendait dans les angles NE et SE et devant les portes occidentales.

En une période intermédiaire, le carré d'angle SE reçut un dallage de calcaire, remploi probable de certains pavements extérieurs de la première période.

Dans la deuxième période de l'édifice, le bas-côté garda le même pavement sauf, sans doute, dans l'angle SE ; le baldaquin, envahi par l'exèdre-bêma, reçut, dans les angles, des pavements d'*opus sectile* ; le reste garda son dallage. Dans les chœurs et le sanctuaire, on ne modifia rien aux pavements antérieurs.

1. Les toponymes suivants sont appliqués depuis l'annexion turque : Samandağ (Cebel Saman) et Mağaracık pour la localité [illegible] S [illegible] N de laquelle gisent les ruines de Séleucie dite « de Piérie » ou « de l'Oronte » ; Soueidiye (« Süveydiye ») et Djedeidé (« Cayde ») semblent avoir échangé leur nom depuis l'annexion. L'église tréflée est à l'extrémité S du site antique (G. Tchalenko, *Eglises*, plan et pl. 548).

2. C'est cet édifice qui fut le premier lieu identifié comme le martyrium de saint Babylas qui devait se trouver dans les environs d'Antioche. Lorsqu'on trouva dans l'édifice de Qaousiyé la dédicace de l'évêque Flavien, dont on sait qu'il fut, avec le patriarche Mélèce, celui qui fit construire le martyrium du saint en question, c'est l'édifice cruciforme qui fut fermement identifié comme tel ; l'appellation de « martyrium » resta toutefois attachée au monument de Séleucie sans raison.

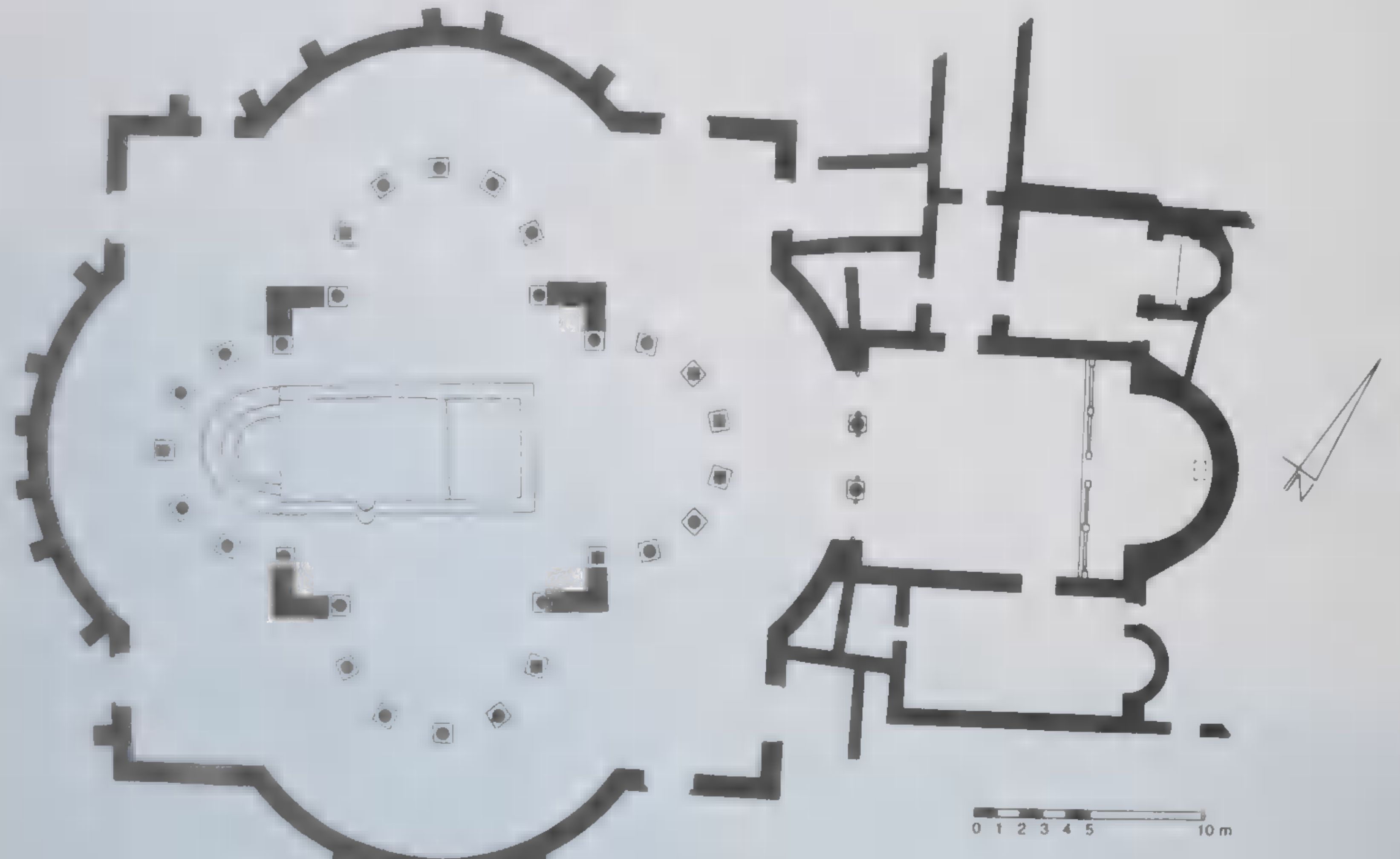

Fig. 271. *Plan.*

Fig. 272. Vue du lobe N prise à la découverte.

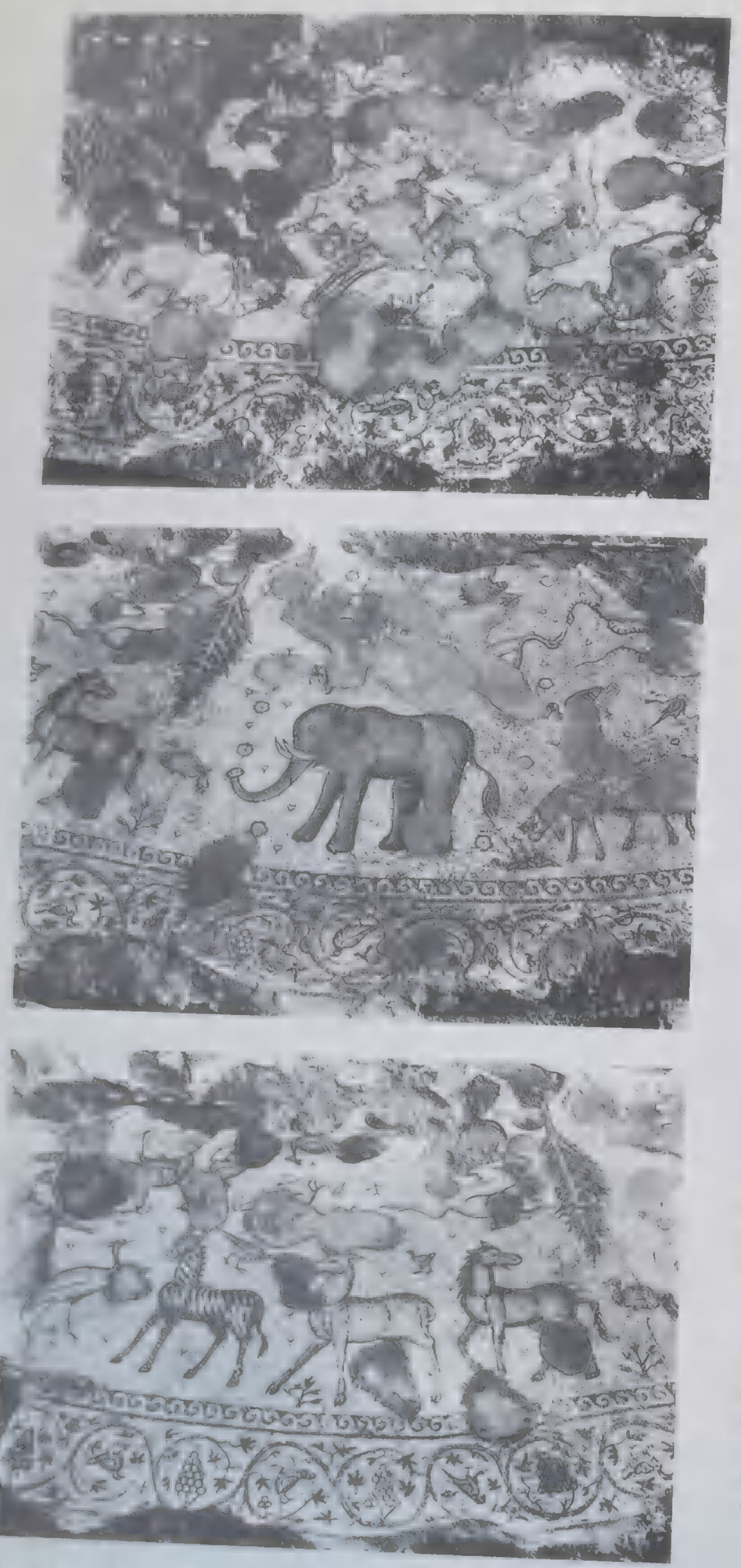

Fig. 273-275. Le paysage animé le long du bord extérieur du lobe N, d'O en E.

Du bas-côté, les mosaïques ne sont attestées que dans le déambulatoire N, dans l'angle NE, et dans le déambulatoire S.

Les tesselles ont une taille moyenne de 1 cm. La matière utilisée m'a paru n'être que de la roche calcaire. Les couleurs sont divers gris, blanc, divers jaunes, rouges, roses, verts et bruns plus ou moins foncés, noir. Sous-couches : le long des stylobates, lits de blocs de calcaire irrégulièrement équarris et de matériaux de remploi. Sur la terre nivelée et tassée, une couche d'éclats de calcaire disposés côte à côte et tassés, ensuite deux couches de mortier qui, dans le bas-côté N, sont étroitement liées à l'assise inférieure du mur d'origine et au stylobate courbe de l'exèdre. Ensuite une épaisse couche de chaux et de sable sombre soigneusement nivelée, sous la couche finale en chaux et sable sombre et fin.

Le pavement de mosaïque se termine devant le piédroit de l'arc d'entrée du chœur oriental : la bordure fait retour et relie en ligne droite celle qui longe la paroi du baldaquin. La mosaïque forme une longue bande représentant un paysage à animaux dans une bordure faite d'un rinceau de vigne habité, chaque volute encadrant alternativement un oiseau, palmipède ou non, et une grosse grappe de raisin, doublé à l'extérieur par une bande en dégradés de gris[3] et une ligne de triangles à degrés, et à l'intérieur par un rang de postes rouge foncé/blanc. La bordure se regarde du centre du tapis. Deux équipes travaillèrent à ce rinceau. Au centre du collatéral N, devant l'éléphant, elles se rejoignirent en remplissant deux volutes successives avec une grappe au lieu de produire l'alternance oiseau-grappe notée plus haut (fig. 273). L'équipe travaillant au NO était moins soigneuse que l'autre dans la taille et la pose, moins serrée, des tesselles, accrochant les grappes aux sarments et vrilles et non pas aux ceps comme le fit l'autre équipe, et dessinant de petites volutes à sarments raides (fig. 275) et non les grandes volutes rondes à vrilles de la partie NO.

Le champ est posé en écailles blanches monochromes. Les animaux sont presque tous tournés vers l'E ; ils sont placés, en gros, sur trois rangs, l'un face aux murs extérieurs, dos à dos avec deux rangs face à la colonnade du baldaquin, avec quelques exceptions au centre de la bande mosaïquée. À l'extérieur se voient surtout de gros

3. Ce semble bien avoir été des gris et non deux autres tons décolorés par la restauration.

quadrupèdes et à l'intérieur surtout des oiseaux et de petits quadrupèdes. Ils sont séparés par des arbres (un pin parasol, un haut cyprès, trois grenadiers, un poirier, deux palmiers-dattiers) et de petits buissons, fleuris ou non, que certains animaux broutent. Le fond blanc, posé en écailles qui partent des deux bords, est parsemé de fleurs rondes lobées, de boutons de fleurs et de quelques rameaux. Tournés vers l'extérieur du bas-côté sont conservés, de l'O vers l'E : une chèvre, une hyène tachetée et à très longue queue en plumeau, un mouton, trois caprinés bondissant sous un paon faisant la roue, un agneau, une colombe, un poirier flanqué d'une grosse chèvre poilue, au-dessus de deux moutons broutant et d'un mouton couché, un perroquet enrubanné et une oie. Ils sont précédés par un éléphant gris-jaune, un petit cheval gris

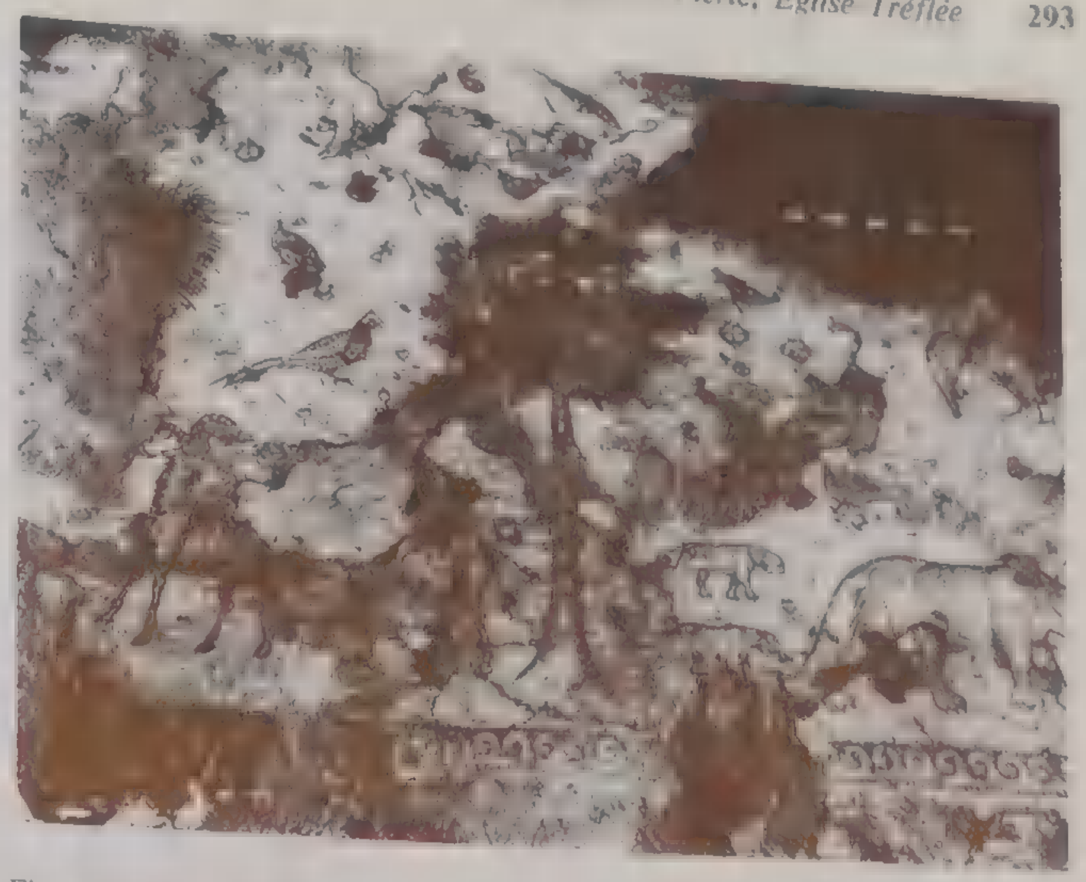

Fig. 276. Le paysage animé le long du bord extérieur de l'angle NO, vu du N.

Fig. 277. Panneau du paysage animé du lobe N : girafe, daim, zèbre, canard et partie du cheval, mal ajustés, musée d'Antakya.

Fig. 278. Lobe E, avec les dallages de marbre de la nef.

tournant la tête, un daim[4], un zèbre, un faisan entre les deux animaux précédents, un grand héron tête dressée et une girafe. Une lionne suivie de deux lionceaux marche vers la droite, sous un aigle et un paon tournant fièrement la tête ; la lionne se tient dos à un grenadier, de l'autre côté duquel deux bouquetins en font autant. Après une lacune dans l'angle NE, galopent deux cervidés. Dans le lobe oriental on distinguait, entre les lacunes, deux paons dos à dos mais le cou et la tête tournés pour se regarder, deux moutons à grosse queue, les restes de ce qui peut avoir été un bœuf à bosse, un énorme guépard dressé, une mangouste, un gros lézard, un cervidé rosâtre sur hautes pattes et un zèbre (?) rayé noir et blanc à très petite tête. Les animaux tournés vers l'intérieur de l'édifice sont bien plus mal conservés ; on aperçoit d'O en E un cerf, un oiseau difficile à identifier, un palmier-dattier, l'arrière-train d'un fauve à longue queue, un serpent se battant avec un secrétaire ou un serpentaire[5] très fragmentaire, un lion, deux canards, une perdrix devant un grand cyprès, un cygne au-dessus de deux chèvres sauvages, deux anatidés dont sans doute un tadorne[6], et une pintade. Un arbre touffu emplit l'angle intérieur NE de l'exèdre N. Suivent, après une importante lacune, un paon, deux chevaux et des oiseaux dont une colombe et une oie, qu'il fallait voir depuis le flanc N de l'exèdre orientale. Dans le retour S, on retrouve parmi les fragments les deux moutons à grosse queue qui, avec l'arbre, feuillu et élancé comme un peuplier, marquent l'angle SO. Ces animaux cohabitent pacifiquement et n'était l'affrontement du serpent et du serpentaire, on n'a représenté ici ni lutte ni poursuite.

Le déambulatoire S portait exactement les mêmes bordures et le peu qui reste du champ montre qu'il s'agissait également d'un défilé d'animaux et d'oiseaux divers dans un paysage parsemé de fleurettes.

Le bas-côté oriental à hauteur des trois entrecolonnements centraux du lobe du baldaquin et le chœur carré étaient revêtus de dalles de marbre posées en longueur dans le sens E-O.

Ce sont de longues dalles de 1 à plus de 2 m de long sur une largeur constante de 0,80 m.

Dans l'abside, un seul petit fragment du pavement d'origine est conservé : il s'agit d'une mosaïque blanche à décor monochrome d'écailles.

Le baldaquin central était également entièrement dallé en marbre ; il en restait des traces assez bien conservées dans les exèdres N, E et S et dans la partie centrale non occupées par le bêma. Les plaques de marbre étaient placées dans le sens N-S. Elles avaient les mêmes dimensions que dans le chœur et son voisinage.

Deuxième période : une bande de plus petites dalles de marbre, provenant de toute évidence de la partie centrale du pavement du baldaquin et réutilisées, servit de bordure autour du bêma-exèdre ; elle se prolonge autour de l'exèdre pour s'arrêter dans l'alignement de la face rectiligne orientale. Les quatre angles du baldaquin reçurent alors un décor en *opus sectile*, après qu'on y eut aussi enlevé le dallage de marbre. Ces panneaux sont longitudinaux, dirigés N-S, dans les angles NE et SE, et carrés dans les angles NO et SO[7].

Dans l'angle NO du baldaquin se discernait un petit tapis soigneusement encadré par l'angle du pilier et la bordure de petites dalles allongées de marbre. Le champ en *opus sectile* était un quadrillage droit de bandes ornées en marbre clair d'hexagones oblongs et de carrés droits tangents, alternés ; les carrés d'intervalle en marbre sombre inscrivaient une croix oblique d'hexagones oblongs.

Le tapis dans l'angle SO avait une bordure en ligne d'étoiles de deux carrés tangentes par un sommet entre deux lignes de triangles de reste. Le champ était une composition d'octogones sécants et adjacents ; de petits carrés droits placés aux points de tangence des hexagones ainsi déterminés les transforment en octogones oblongs, irréguliers.

Le tapis longitudinal dans l'angle SE du baldaquin portait une composition en quadrillage d'étoiles à huit pointes tangentes, les étoiles et les intervalles chargés d'un carré sur la pointe inscrit. Dans l'angle NE, un tapis assez grand remplissait l'angle dessiné par le grand pilier en « L » au NE du baldaquin ; l'*opus sectile* y était organisé en une composition serrée d'octogones droits adjacents en marbre blanc déterminant des carrés sur la pointe en marbre rouge. Ce tapis s'avance vers le S jusqu'à empiéter sur l'espace du lobe oriental ; le tapis SE en fait de même de son côté vers le N. Ils ménagent, entre eux, une sorte de seuil devant l'entrée du bêma où ils butent directement contre le dallage de marbre ; mais le long de la marche centrale du bêma, son seuil, on retrouve la bordure de petites dalles de marbre.

L'angle SE du bas-côté tournant a également reçu un pavement d'*opus sectile*, sans doute contemporain des précédents. On en retrouva deux fragments, appartenant à deux tapis différents, probablement adjacents, car il n'y a pas d'intervalle suffisant pour un encadrement entre eux. L'un des deux contient un damier de cases blanches et de cases de couleur claire, ces dernières inscrivant un carré noir sur la pointe ; l'autre est une composition d'octogones irréguliers droits, adjacents, de couleur claire, avec un petit carré noir sur la pointe en intervalle. Le pavement du carré d'angle SE est difficile à comprendre ; à un reste du dallage central en calcaire semble correspondre une bande d'encadrement N-S également en calcaire[8] et un encadrement de petites dalles de marbre, le long du mur oriental, semblables à celles du deuxième état du baldaquin, encadrement qui voisine avec les deux petits tapis d'*opus sectile*. Trois tapis de nature différente semblent ainsi s'être partagé, en un second temps, cette partie SE de l'édifice[9].

4. Une lacune juste au-dessus de sa tête ne permet pas de s'assurer de l'identité de cet animal. Il a la petite queue touffue des daims, il est rose-brun et aussi grand que le zèbre et le cheval qui l'encadrent.
5. Secrétaire ou *Gypogeranus Africanus*, serpentaire ou *Sagittarus Serpentarius* ; c'est un ennemi traditionnel des serpents, comme la mangouste.
6. Le second de ces deux oiseaux pourrait être un râlidé : silhouette légère, ventre moucheté de points, hautes pattes fines.

7. Les plaquettes ont des formes en grands, moyens et petits carrés, en octogones à 4 petits et 4 grands côtés, en losanges oblongs, en pentagones à 2 angles droits et en petits et moyens triangles. Nous ne connaissons ni leur épaisseur ni leur matière ; leurs dimensions les placent dans le même gabarit que l'*opus sectile* de Qala'at Sem'ân (dimensions : voir p. 230).
8. Sur le plan X de W. Campbell, *op. cit.*, ici la fig. 279, ce dallage est le seul à être reproduit, comme les dallages de calcaire à l'extérieur du bâtiment, sans marbrures de surface (voir p. 291).
9. Voir plus loin, p. 296.

Datation

Une date vers la fin du Ve s. pour les mosaïques, telle que la propose le fouilleur[10], est tout à fait acceptable et le reste à la lumière des dernières études proposées sur le sujet.

Le deuxième état atteste une évolution dans le choix des techniques de pavage utilisées, que l'on peut saisir grâce à de nombreux parallèles. On a conservé les mosaïques et les dallages en bon état mais on a mis en évidence les parties renouvelées, celles auxquelles le jeu des formes de l'architecture et le « fonctionnement » de l'édifice donnent de l'importance. On a eu recours, dans ce but, à la technique de l'*opus sectile*[11], qui sera également utilisée pour les pavements entièrement neufs dans des salles de quelque importance sur le plan liturgique, comme le baptistère. Pour ce deuxième état, l'auteur propose deux phases consécutives de travaux dûs aux conséquences des tremblements de terre de 526 et 528 ap. J-C. (les réparations n'auraient donc pas encore été terminées lors du second séisme). L'emploi de l'*opus sectile* en petits tapis à une seule composition de surface, exécutée avec des plaquettes de petit gabarit[12], à bords droits, se situe dans le premier tiers du VIe s.

Style des pavements

Pour le premier état, nous avons un ensemble qui associe dans ses pavements les mosaïques et les dallages. Les mosaïques figurées sont utilisées pour les parties de l'édifice le plus fréquemment parcourues par les fidèles : les bas-côtés. De la seule autre mosaïque, celle de l'abside du sanctuaire, si peu est conservé qu'on ne peut, hélas, en proposer la moindre reconstitution.

Le style des mosaïques figurées trouve aujourd'hui, grâce aux nombreuses découvertes de « paysages animés libres » survenues depuis la guerre, plus de comparaisons que le fouilleur ne put en trouver lors de la publication. Si on se réfère par exemple aux études qui ont été proposées des mosaïques, datées par une inscription, du portique d'Apamée — dégagé pourtant avant l'ensemble ici étudié — on s'aperçoit[13] qu'il s'agit d'un thème fort fréquent à l'époque en question[14], avec des variantes qui sont toutes utilisées en Syrie de manière à peu près contemporaine. Le rinceau de vigne habité, qui ne connaît en Syrie une vogue relative que vers la fin du Ve s. et au cours du VIe s., est aéré et assez maigre ; le rinceau couvrant de 'Ain el-Bad

10. W.A. Campbell, *op. cit.*, p. 53, propose « the late Vth century » ; mais D. Levi, *op. cit.*, p. 626, la situe au-delà de 500 ap. J.-C., vers 520.
11. Voir par exemple le dallage central du Quadriconque de Résafé, avec *opus sectile* dans les exèdres ; à Antioche-Qaousiyé, on trouve (v. plus haut, p. 21) de l'*opus sectile* dans le carré central ; à Résafé dans la Sainte-Croix, on le trouve dans le bêma et l'abside ; voir d'autres exemples de ce système en p. 36 et 451.
12. Voir F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, chap. IV. *Opus sectile geometrico a piccoli elementi*, p. 262-348, et U. Peschlow, *Zum byzantinischen Opus sectile-Boden*, dans *Festschrift für Kurt Bittel*, Mayence, 1983, p. 435-447.
13. C. Dulière, *Portiques, passim*, et Ead., *Ateliers, passim*.
14. Cette datation avait d'ailleurs été, comme on l'a vu, proposée par le fouilleur dès l'époque de la publication ; voir ci-dessus.

fig. 15) et la bordure de la sacristie de Deir es-Sleib (fig. 35) en sont les meilleurs parallèles, même s'ils présentent une plus grande diversité d'habitants.

Les motifs d'*opus sectile* trouvent des parallèles très proches dans la nef E de Qala'at Sem'ân (fig. 215)[15]. On n'y retrouve cependant pas les damiers très simples des petits tapis SE du bas-côté et du baldaquin ; par contre, les tapis NO et SO du baldaquin s'y retrouvent avec une complication en moins dans la composition aux étoiles de deux carrés[16], et une fantaisie en plus : l'introduction d'éléments pentagonaux dans les intervalles du quadrillage aux croix d'hexagones[17]. Avec des moyens financiers sans doute inférieurs, cette ornementation annonce la future décoration du grand martyrium, tout proche, de saint Syméon.

Organisation liturgique

Par son agencement, cette église s'apparente à la Cathédrale de Bosra (fig. 12)[18] ; elle a également un sanctuaire profond, et la colonnade lobée orientale du baldaquin présente aussi un entrecolonnement central plus large que les autres, mettant en évidence la communication sur un même grand axe du baldaquin, du collatéral oriental et du sanctuaire.

L'abside elle-même est peu profonde. Elle devait contenir l'autel que, par comparaison avec les habitudes liturgiques de l'Antiochène[19], on situera repoussé assez loin sous la conque.

Dans le premier état, il n'est pas certain qu'une barrière de chancel ait fermé l'aire de l'autel. L'existence d'une mosaïque dans l'abside et d'un pavement de dalles de marbre dans le chœur carré la précédant est à dater de la première phase de l'édifice ; la limite entre les deux pavements se dessinait aussi au moyen d'une légère différence de niveau. L'axe du centre du baldaquin à l'abside, en passant par le chœur carré et le collatéral tournant oriental, existait donc dès cette époque de par l'unité du pavement continu de plaques de marbre sur toute la surface de cet axe.

Par deux fois, on a redécoré le sol du carré d'angle SE, dans le bas-côté[20]. Cette usure ne signifie pas, cependant, que les deux portes sur le carré SE furent les portes principales ; toute trace de pavement ayant disparu dans le tiers O du bâtiment il est bien possible que là aussi le revêtement de sol avait été remplacé, à la suite d'une circulation tout aussi intense. On en a même une preuve dans le fait que le bas-côté occidental semble avoir reçu, lui-aussi, le dallage de calcaire qui constitue le second revêtement dans l'angle SE ; on retrouva des dalles allongées et étroites en bordure du stylobate incurvé du baldaquin dans la courbe NO du collatéral (fig. 278). Il y a donc de fortes chances pour que l'entrée se soit faite autant de l'O que du S, mais moins du NE, où la mosaïque est bien conservée. Dans ce premier état, le sanctuaire avec son chœur carré ne communiquait qu'avec le collatéral tournant. Il faut donc voir dans une des portes orientales celle du clergé ; du fait de ce qui précède ce sont celles du S qui devraient avoir servi à cet usage. On ne sait si le premier état de l'édifice comportait des annexes au sanctuaire ; elles n'ont laissé, en tout cas, aucune trace claire, le dallage de calcaire rencontré sur toute la surface aux SE et NE du tétraconque ne semblant pas avoir été distribué sur plusieurs espaces distincts.

Dans le second état, le chœur fut mis en communication, au S, avec une petite chapelle à absidiole où je verrais volontiers la chapelle des reliques, bien qu'on n'y ait retrouvé, là comme ailleurs dans l'édifice, aucune trace de mobilier[21]. Cette salle communiquait avec l'extérieur, un espace clôturé derrière le chevet, par une petite porte flanquant, au N, l'absidiole. De l'autre côté du sanctuaire, au N, une série de petites pièces se terminait sur le baptistère dont les fonts sont inscrits dans une absidiole également orientée. Le petit bassin semi-circulaire des fonts, revêtu d'un placage de marbre, était précédé d'un vestibule barlong. La salle carrée du baptistère communiquait vers l'extérieur, à l'E, par une petite antichambre dallée, ménagée entre l'absidiole des fonts baptismaux et l'abside principale. Pour y parvenir à partir du sanctuaire il fallait passer, à l'O, par un vestibule ouvrant également sur deux séries d'autres pièces.

Un chancel à balustrade avec un passage ouvert au centre séparait clairement, à cette époque, l'abside et le chœur.

Cette étape de l'édifice vit l'installation du bêma en dur dans le baldaquin. Il ne me semble pas impossible que ce ne soit là qu'une extension d'un bêma plus ancien. La première étape de l'édifice, qui est celle des mosaïques attribuables aux dernières décennies du V^e s., est contemporaine du plus grand nombre des bêmas installés en Antiochène. Il est bien possible que cette exèdre, très allongée, pour laquelle il fallut renouveler le pavement, ne fût qu'un agrandissement ; on n'aurait fait que suivre ici le processus identifié également à Brâd[22] et, plus clairement, à Résafé[23]. Les nouveaux panneaux en *opus sectile* se seraient adaptés aux dimensions, effectivement très imposantes, de cette nouvelle exèdre ; c'est, avec ses 15 m, le

15. Voir p. 230 ss. (tableau de R. NAUMANN, *Mosaik*, fig. 9, p. 34).
16. Voir p. 231 (motif n° 7 de R. NAUMANN, *ibid.*).
17. Voir p. 231 (motif n° 26 de R. NAUMANN, *ibid.*).
18. Pour la série des plans tétraconques, voir R. KLEINBAUER, *Zvart'nots and the Origins of Christian Architecture in Armenia*, dans *The Art Bulletin*, LIV, 1972, p. 245-262 ; l'auteur avait annoncé une monographie sur *The Aisled Tetraconch*, très attendue, mais ce projet semble avoir été abandonné ; voir également J.-Ch. BALTY, *Le groupe épiscopal d'Apamée*, dans *Colloque Apamée de Syrie* II, p. 188-190, fig. 1-3.
19. Voir ci-dessous p. 492-493.
20. Voir W.A. CAMPBELL, *Martyrion*, p. 41 ; les questions surgissant au cours des dégagements ne purent recevoir de réponse étant donné que les fouilles prévues pour une phase ultérieure des travaux, en particulier au S et SE du tétraconque, ne purent jamais être exécutées.

21. Il n'est pas impossible que précédemment ce soit l'extrémité du collatéral S, l'angle SE, qui exerçait la fonction de lieu de conservation des reliques ; l'usure des pavements s'expliquerait encore mieux du fait de cette double destination. Comme souvent dans les églises d'Antiochène (voir p. 492 et 518) l'arrivée du clergé et la circulation des pèlerins se seraient concentrées dans l'angle SE de l'édifice.
22. Voir p. 39.
23. Voir p. 278 et fig. 250 et 257.

Fig. 279. Plan de distribution des dallages, de l'opus sectile et des mosaïques.

[illegible] long de tous les bêmas à exèdre conservés ; celui de Résafé, en son état final, mesure 13,66 m et celui de Qalbloze 12,35 m[24], mais il est moins large avec ses 5,60 m que celui de Résafé, large de 7,10 m. Il est le seul à comporter le lobe en saillie sur le côté qui était encore clairement dessiné par la seule assise conservée à la découverte (fig. 271). Sa fonction est tout à fait conjecturale ; je serais tentée d'y voir une analogie avec la saillie d'un trône. Le fait que Séleucie était une ville épiscopale n'est pas étranger à cette hypothèse ; étant donné que le trône axial était réservé au livre des évangiles, elle permettrait de fournir un siège au prélat lors de la session sur le bêma du clergé au grand complet[25].

La surface entre l'abside et le bêma correspond à ce que j'ai appelé ailleurs le chœur intermédiaire. Son utilisation par le clergé seul est claire dans le premier état de l'édifice. Mais elle l'est également dans le deuxième, quand les deux portes N et S, ouvertes dans le chœur carré, seront les accès privilégiés du clergé aux annexes, les fidèles disposant d'autres entrées.

La forte avancée du bêma vers l'O situe juste au point central de l'édifice sa moitié orientale, très exactement le seuil entre son vestibule et sa plate-forme principale. Ainsi peut-on proposer de voir dans les lobes N et S du baldaquin des espaces tout désignés pour recevoir les deux chœurs des chantres, ceux qui ne montaient pas au bêma[26]. A l'E, le lobe du baldaquin formait un portique majestueux en avant du seuil du bêma ; l'usage auquel il fut consacré est sans doute lié à celui du collatéral dallé et du chœur carré, en enfilade (sièges du clergé, axe processionnel).

Les formes assez complexes, mouvantes et élégantes de ce bâtiment, une fois analysées, nous laissent l'impression, ici comme dans la Basilique Triconque de Résafé ou dans la Cathédrale de Bosra par exemple, que ce sont des édifices dont l'économie est régie par l'architecture et non par les besoins du rite. Celui-ci s'accommode des espaces plutôt qu'il ne les impose ; l'esthétique raffinée de ces édifices à double enveloppe, ou en tétraconque à collatéral, s'est développée presque indépendamment de la liturgie. Le clergé s'installe et circule vaille que vaille à travers des colonnades, des nefs et des passages, droits ou incurvés. À Résafé, ce sont plutôt les fidèles qui ont du mal à trouver leur place dans le collatéral tournant ou dans la nef lobée[27]. Tel élément (comme les colonnades incurvées N et S, ici et à Résafé, qui me semblent bien utilisables par les chantres[28]) paraît prouver une harmonie entre forme et utilisation ; mais, en général, ces édifices sophistiqués ont dû contraindre le clergé à adapter la « chorégraphie » habituelle de la synaxe à l'espace qui lui était imposé.

24. Voir G. Tchalenko, *Églises*, pl. 503, 545 et 549.
25. Voir ci-dessous p. 515.
26. Voir ci-dessous aux p. 504 et 517.
27. Voir fig. 243 et 249-250.
28. Les colonnades incurvées orientales étaient la place des chantres à Sainte-Sophie de Constantinople, où ils chantaient « enveloppés dans les bras des colonnes » d'après Paul le Silentiaire, *De Sancta Sophia*, éd. P. Friedländer, *Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius*, Leipzig, 1912, p. 237, l. 374-375.

SERDJILLA, *Église à transept*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-40, « Maarret en-Naamâne »[1]. Lat. : 35°40' ; long. : 36°55'. G. Tchalenko, *Villages*, carte 3, D.XI.11 ; R. Dussaud, *Topographie*, carte X, A.3.

Bibl. : H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II B, p. 114-118 (architecture), p. 69 (mosaïque) ; III, p. 237 (inscription) ; J. Lassus, *Sanctuaires*, *passim* ; G. Tchalenko, *Villages*, *passim*.

L'église n'a jamais été dégagée ; les observations sur les pavements ont été faites par H.C. Butler d'après ce qui était alors visible en surface.

Le pavement doit être conservé sous les remblais.

L'édifice

L'église fut construite vers la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. puis « constamment réaménagée et agrandie au cours des V^e et VI^e siècles »[2]. De l'extérieur, elle se présente sous la forme d'un grand « T » ; la nef est flanquée de bas-côtés qui se doublent à l'extérieur, au N comme au S, d'un portique sur colonnes qui est dans le prolongement des petits côtés d'une sorte de transept en « T ». La façade est creusée de trois portes correspondant à chacune des nefs. Le chevet est plat et cache une abside semi-circulaire centrale inscrite entre les bras du transept. Celui du N comporte une salle barlongue, d'un peu plus de 6 m de long sur 2,50 m de large, précédée d'un petit vestibule oblong, délimité par un chancel à baie centrale. Dans le bras S s'inscrit une sacristie qui est dans le prolongement d'un bas-côté rectiligne traditionnel, tandis qu'à l'extrémité du portique S, le transept est en fait la juxtaposition de deux salles, une chapelle funéraire suivie d'une salle d'angle barlongue ; elles communiquent largement avec la sacristie S et dessinent avec celle-ci un pendant à la sacristie N.

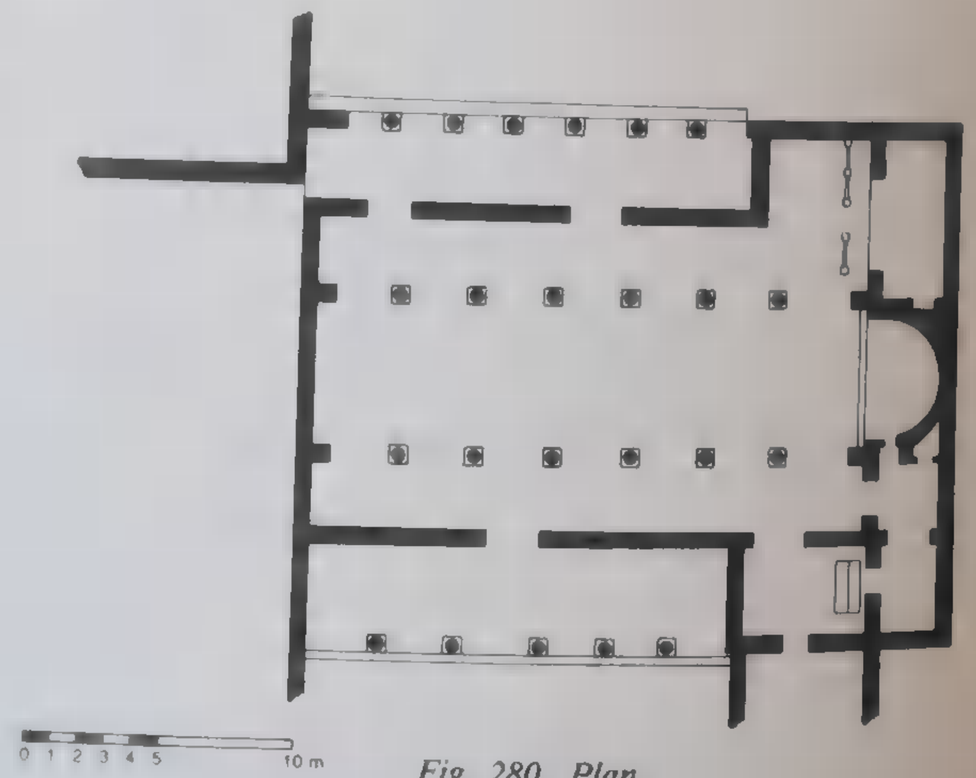

Fig. 280. Plan.

1. Localisé comme « Kheurbet Serjilla ».
2. G. Tchalenko, *Villages*, p. 326, n. 1.

Le pavement

Butler écrit que le décor du pavement était géométrique[3], mais aussi que seuls des cubes de mosaïque furent trouvés en surface dans les décombres de la nef centrale et de la chapelle funéraire. Il est probable, cependant, que les cubes une fois détachés furent éparpillés partout à la surface des décombres, entraînés par les sabots d'animaux (auxquels les édifices ruinés servent souvent d'étables ou d'enclos), quand ce ne fut pas le pied des paysans ou des visiteurs, comme le démontrent des constatations répétées. On ne voit pas d'où H.C. Butler tire cependant que leur décor était géométrique s'il n'en a vu que ces cubes épars ; bien qu'il ne les mentionne ni ne les situe, il est probable qu'il a vu en place des fragments présentant des schémas de ce genre.

Datation

Le manque d'information supplémentaire et la maigreur du dossier ne nous autorise faute de mieux qu'à une datation contemporaine de la construction de l'édifice, à la fin du IV^e s.-début V^e s. Le seul autre pavement connu de l'agglomération, le pavement à décor animalier couvrant des bains tout proches, est daté de 473[4], c'est-à-dire trois quarts de siècle environ après l'église. Si rien ne dit que la construction de ces bains ait été la seule occasion pour une équipe de mosaïstes de travailler dans cette localité, il est possible toutefois que leur passage corresponde au revêtement d'autres surfaces, sinon de celle de l'église, du moins peut-être du sol de la chapelle funéraire qui a pu être installée plus tard, ainsi que des annexes au S de l'église. Il y a là en tout cas un jalon chronologique dont il faudra tenir compte quand les pavements de l'ensemble ecclésiastique seront mieux connus.

Organisation liturgique

Cette basilique comporte plusieurs traits particuliers. Dans le bas-côté S, c'est une porte arquée dans la façade qui ouvre sur la salle qui semble être plutôt une chapelle funéraire qu'un martyrium ; le grand sarcophage qui en occupe toute la partie orientale mesure 1,92 m de long et se présente comme une tombe et non point comme un reliquaire. Le martyrium est donc à chercher ailleurs. On le reconnaîtra dans la sacristie N qui s'ouvre par un arc de plus de 3 m. Le petit vestibule qui est ménagé en avant, délimité par un chancel à poteaux et plaques dressées, rappelle le vestibule qui précédait également les chapelles martyriales de Jéradé (fig. 122) et Haouarté Nord (fig. 58). Ici aussi il faut se faufiler entre la demi-colonne adossée au bout de la colonnade et le chancel pour passer du sanctuaire au martyrium. Aucun reliquaire n'a cependant été retrouvé.

L'autre sacristie communique avec le sanctuaire ; elle est ainsi toute désignée pour l'avoir desservi. Elle est loin, toutefois, d'une porte extérieure. Une fois de plus, le clergé dut chercher son accès à l'église assez loin vers l'O, ou bien il passait par la chapelle funéraire et les autres annexes S.

Aucun chœur n'est aménagé, même par une plate-forme étroite, en avant de la conque d'abside. On se demande où se déroulaient les lectures, les annonces et les chants dans cette église et celles du voisinage, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres au N les grandes enceintes de bêma invitent le clergé à prendre possession de la nef pour le service de la Parole. Disons que l'on verrait bien l'espace réservé au clergé s'avancer vers l'O jusqu'à hauteur de l'amorce du transept, mais cela n'est confirmé par aucun vestige relevé.

3. H.C. Butler, *P.A.E.S.*, II B, p. 69.
4. Thermes construits pour la communauté par un notable, comme le précise l'inscription, publiée notamment par H.C. Butler, *A.A.E.S. Architecture*, p. 288-293.

S[illegible]HÎR

[illegible] 1/50.000, feuille NJ-37-I-2b [illegible] 36°45' [illegible] F.VI.2. [illegible] p. 151, fig. 59-60 ;

[illegible]

[illegible] H.C. Butler, mais ce dernier n'y [illegible] le tympan, l'édifice [illegible] visible.

[illegible] et doit être dans l'état où Butler [illegible]

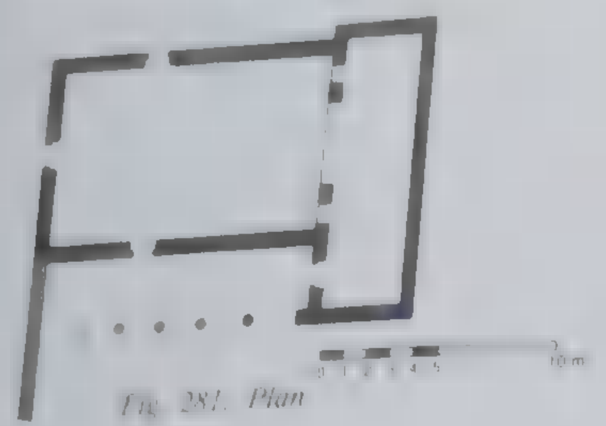

Fig. 281. Plan

L'édifice

Petite église dans un excellent état de conservation. Elle se compose d'une nef unique et d'un sanctuaire rectangulaire transversal et saillant par rapport à l'alignement des murs de la nef ; par rapport au mur N, la saillie est au moins d'1 m, mais au S elle est de 3,30 m. Cette aile ouvre à l'O sur le portique qui longe le côté S de la nef et dont la colonnade est en alignement avec le mur S du sanctuaire. Un large arc entre deux petites portes latérales fait communiquer la nef et le sanctuaire. Une porte s'ouvre dans chacune des façades de la nef et une claire-voie de fenêtres en plein cintre éclaire l'édifice par toutes ses façades.

Le dallage

L'église conserve un pavement de grandes dalles de calcaire soigneusement posées. Dans la nef, de la façade O vers l'E jusqu'au niveau de la deuxième fenêtre de la claire-voie, les dalles rectangulaires sont posées dans le sens O-E, après quoi elles sont posées systématiquement dans le sens N-S. Le dallage est assez usé, les bords des dalles sont polis et arrondis. Dans le sanctuaire, on retrouve le même dallage soigné que dans la nef.

Datation

Le bel appareil des murs et le décor de l'arc triomphal sont en accord avec le soin de la pose du dallage, qui doit être contemporain et dont on voit de plus qu'il a servi longtemps. L'église devrait se situer dans le courant du VI[e] s., tout comme l'église de Sitt er-Roum, avec laquelle elle présente des analogies.

Organisation liturgique

Le changement de direction de pose des dalles à hauteur des portes dessine une bipartition transversale dans la nef. L'église ne comportait pas, semble-t-il, d'exèdre et ce n'est donc pas a priori le domaine de ce dernier qui était ainsi délimité. Aurions-nous ici l'indication d'une séparation transversale de la communauté ? Ce n'est qu'un petit tiers de la nef qui se trouve circonscrit de la sorte entre les entrées, contre le mur du fond. Les tailleurs de pierre et les maçons peuvent mettre ainsi en valeur les axes de l'architecture. Mais c'est aussi à cette hauteur que dans les « églises à bêma-exèdre dans la nef » se situe le trône-lutrin[1] ; on ne peut exclure, même si le monument n'en conserve plus de trace dans les pierres qui y subsistent, qu'une exèdre en bois ait trouvé sa place à mi-hauteur de la nef unique.

Dans le mur entre la nef et le sanctuaire s'ouvrent trois baies, sans que le grand espace barlong du chevet n'offre trois espaces correspondants. La nef unique s'oppose ainsi à une tripartition toute théâtrale du chevet, une sorte de mur de scène. Mais si elle n'était pas subdivisée par une paroi de séparation, il est probable que cette longue salle l'était par son utilisation, et sans doute peut-on, comme à Qirqbizé[2], restituer du côté S le lieu de commémoration des martyrs, le N desservant plutôt l'autel. La porte menant du portique, le long de la façade S de l'église, à l'aile S du chevet va dans le sens de cette interprétation ; les visiteurs pouvaient ainsi, comme souvent ailleurs[3], venir directement de l'extérieur pour visiter le martyrium, sans passer par le corps de l'église.

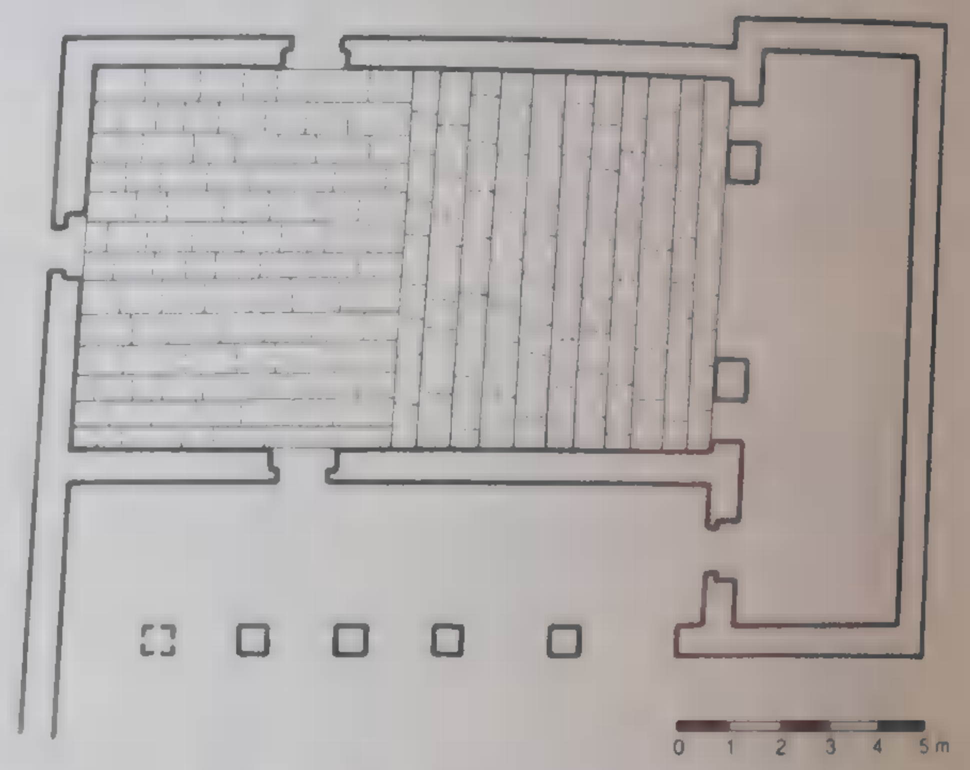

Fig. 282. Restitution du dallage.

1. Voir ici même les plans de la Sainte-Croix de Résafé, fig. 249, des basiliques d'el-Kfeir, fig. 130, d'el-Firjé, fig. 55, de Hir esh-Sheikh, fig. 85, ou de Qirqbizé, fig. 236.
2. Voir p. 260 et fig. 236.
3. C'est le cas pour la plupart des chapelles des reliques situées à la place d'une sacristie, et cela est particulièrement clair dans le cas d'une chapelle indépendante comme celle de la Cathédrale de Brâd (fig. 16).

SITT ER-ROUM

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NJ-37-I-2d, « Tell es-Smâne »[1]. Lat. : 36°19' ; long. : 26°50' ; G. TCHALENKO, *Villages*, III, carte 1, F.IV.18.

Bibl. : H.C. BUTLER, *P.A.E.S.*, *II B*, p. 259, ill. 277 ; G. TCHALENKO, *Villages*, p. 198, pl. XIII, 3 ; XLIX ; CLXXVI.

L'église n'a jamais été dégagée et les observations qu'on y a faites n'ont trait qu'à ce qui était plus ou moins visible sans travaux, autant en ce qui concerne les structures que le pavement.

L'état actuel de l'intérieur de l'église n'a pas changé depuis l'époque des visites sur place de H.C. Butler et de M. Tchalenko.

L'édifice

L'église appartient à un couvent. Elle n'a qu'une nef, se terminant en un sanctuaire rectangulaire plus étroit que la nef. La construction est soignée et l'église bien conservée. Une porte perce chacune des trois façades et une autre pratiquée dans le côté S du sanctuaire donne vers l'extérieur ; l'église est éclairée d'une claire-voie de fenêtres en plein-cintre. Le sanctuaire possède une plate-forme en avancée légère dans la nef. Ce podium était fermé par un chancel, interrompu au milieu par un passage ; en témoignent les rainures d'encastrement visibles de part et d'autre de l'angle de l'estrade.

Les pavements

Le sol de la nef est recouvert d'un enduit fort dur, de couleur rouge, tandis que le chœur, ou en tout cas la partie située en avant de l'arc triomphal, a un dallage de pierres en calcaire, au moins aussi hautes que le podium, c'est-à-dire 15 cm.

Datation

L'église est datée par G. Tchalenko du VI[e] s., tandis que H.C. Butler se retranche derrière la grande simplicité de style de la construction et de ses composantes pour réserver sa datation[2]. Le bon état de conservation des murs de la nef invite à croire que le bâtiment a encore été utilisé après l'abandon du site. Des réfections pour maintenir le sol en état sont donc possibles, et le sol d'origine a pu être pareillement enduit[3].

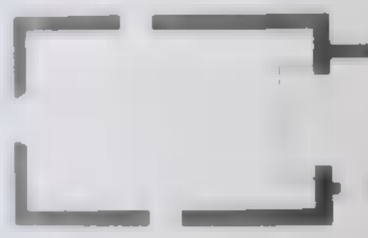

Fig. 283. Plan.

1. Seule la citerne sur le site est mentionnée sur cette carte.
2. H.C. BUTLER, *P.A.E.S.*, *II B*, p. 259.
3. La façon dont Butler décrit ces pavements, *ibid.*, « l'abside a été soigneusement vidée et nettoyée comme pour y habiter, depuis peu de temps, et un sol ... a été révélé » montre qu'alors l'édifice et ses sols étaient réutilisés sans problème, tout en suggérant aussi que l'enduit était préexistant à cette réoccupation ; ce serait donc un enduit déjà ancien qui aurait été partiellement remployé et cela sans restauration moderne. L'habitude d'enduire simplement les sols, que ce soit sans ou avec ciment, est encore de nos jours tout à fait courante dans ces contrées.

Nous connaissons quelques revêtements de sols d'églises paléochrétiennes de la région semblables à celui-ci, à Qirqbizé et à Baqirha notamment. À propos de ces sols enduits, la question se pose chaque fois de savoir si des tapis ou des nattes n'étaient pas destinés à les cacher.

SORÂN

Khirbet Cheikh Messaoud

(pl. hors-texte 13)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIX-2d, « Hamdaniye » et NI-37-XIX-2c, « Khâne Cheikhoûn ». Lat. : 35°19' ; long. : 36°45'. À l'ESE de Qala'at el-Moudiq-Apamée et au N de Hama.

Bibl. : inédit. Mentionné dans J.-Ch. BALTY *et al.*, *Herbet Mûqa*, p. 28, n. 8.

Les mosaïques furent signalées en 1968. Les dégagements et nettoyages eurent lieu en juillet et août de la même année.

Les panneaux les mieux conservés furent déposés et restaurés dans les ateliers du Musée national de Damas ; ils sont conservés en partie au musée du khân de Qala'at el-Moudiq.

L'édifice

L'ensemble mosaïqué, découvert dans plusieurs pièces habitées, constituait une série d'annexes d'une église, parmi lesquelles il est possible de reconnaître la nef et le collatéral S. L'inscription d'une des autres salles l'identifie comme un « diakonikon ». Elle s'organise en deux espaces par le truchement de deux tapis de mosaïque. L'espace oriental fut pourvu d'un massif bas, en béton hydraulique, en forme de demi-cercle outrepassé, creusé en son centre d'un renfoncement quadrangulaire. Une murette de dalles l'enclôt sur ses côtés droits et rejoint le mur N après un décrochement devant la porte N. Par analogie avec des ensembles aux formes comparables et de

Fig. 284. Plan.

Fig. 285-288. Quatre tableaux des cases du quadrillage oblique de la nef, au musée de Qala'at el-Moudîq.

Fig. 289-292. Quatre tableaux à oiseaux des cases du quadrillage de la nef, au musée de Qala'at el-Moudîq.

même désignation[1], on peut identifier cette salle bipartite comme un baptistère et son annexe. Une porte à double battant s'ouvre, au N, vers l'extérieur[2] ; un seuil semblable descend d'une marche, à l'O, vers un portique qui courait E-O. Seuls témoignent encore de ce portique les emplacements évidés, réservés dans le pavement, de trois piles démontées, ou bases de colonnes alignées. Leur enfilade, accompagnée par les encadrements des mosaïques, détermine deux espaces d'environ 14 m d'O en E. Je me suis avancée jusqu'à interpréter ces deux espaces comme le collatéral S et la nef centrale d'une basilique soigneusement orientée ; toutefois, des discordances entre les deux bords N et S de ce qui serait la nef et l'absence de toute trace univoque de sanctuaire ne permettent pas d'exclure une autre interprétation ; on n'a en effet retrouvé en-deçà des mosaïques les plus orientales et du petit socle NE (fig. 284) aucune trace de supports correspondant à une colonnade N, ne serait-ce qu'en négatif dans les sous-couches encore conservées du pavement ou dans l'aire de destruction complète longeant le N la surface interprétée comme celle de la nef. En outre, la mosaïque dessine un petit entrecolonnement au N, entre le petit socle NE et l'extrémité E de la mosaïque, que l'on ne retrouve pas au S, où cet entrecolonnement est occupé par l'avancée du mur N du « diakonikon ». En faveur de l'interprétation de cet ensemble comme basilique militent non seulement l'orientation du portique et des tapis mosaïques avec l'inscription de dédicace (pl. h.-t. 13)[3], mais aussi le surhaussement du terrain, à l'E, par des alignements N-S de moellons, podium éventuel du sanctuaire, d'où pourrait bien provenir un long bloc de chancel (2,65 × 0,70 m) à rainure centrale trouvé dans la partie E de la nef présumée.

1. Voir plus loin p. 307 s.
2. L'existence originale d'un seuil dans ce mur N comme dans le mur O est assurée par les directions de lecture des oiseaux et de l'inscription (pl. h.-t. 13) dans la mosaïque.
3. Voir plus loin p. 303.

Les pavements

Les mosaïques sont très bien conservées dans le « diakonikon », mais seulement en fragments ailleurs, à l'exception de l'extrémité orientale de la nef[4].

Les tesselles mesurent 0,9 cm de moyenne ; toutes sont en calcaire ; les couleurs sont : blanc, noir, jaunes, bruns, rouge et divers gris.

Le premier tapis conservé dans la nef est un grand quadrillage oblique coupé, à l'O, par un panneau portant l'inscription de dédicace et une scène figurée[5]. Des médaillons circulaires inscrits dans des panneaux carrés alignés E-O constituaient une bordure dont on ne peut assurer qu'elle appartenait au tapis de la nef ou à un tapis voisin au N, duquel rien d'autre ne nous serait connu par ailleurs. En voici les rares détails connus : trois carrés alignés inscrivent chacun un cercle orné d'un gros oiseau semblable à un pigeon ; ils partagent le champ circulaire blanc avec un plant de rose, ou un simple bouton de rose. C'est vraisemblablement un méandre qui reliait ces carrés.

4. Pour la facilité, la description des motifs et de leur distribution se feront à l'aide des termes « nef » et « collatéral », sans que cet emploi répété n'enlève le caractère hypothétique de l'interprétation des vestiges, exposée plus avant.
5. Je n'ai pu voir de photos de ces mosaïques que découpées en petits panneaux et levées ; pour leur localisation approximative, j'ai pu consulter les plans esquissés sur place par le regretté Raif Hafez. L'ordre de leur restitution dans le plan en pl. h.-t. 13 est arbitraire.

Le champ de la nef centrale, bordé par un tore, était un quadrillage oblique de bandes, déterminant des compartiments carrés sur la pointe ornés d'un élément figuré. Ceux de ces compartiments qui étaient bien conservés furent découpés ; plusieurs d'entre eux portent un oiseau non identifiable, avec ou sans un arbuste ou une plante pour l'accompagner (fig. 286, 289-292), un échassier tendant le bec vers un serpent (?) qui se tortille sous ses pattes (fig. 286), un plant de grenades (fig. 285), une coupe de fruits (fig. 288) et un poisson (fig. 287) ; ils font partie d'un répertoire connu et que l'on retrouvera dans le tapis oriental de la nef. De ce champ bipartite, la moitié O, figurée, n'était guère lisible ; une suite de quatre formes lobées pourrait suggérer les courbes d'un corps d'animal (fig. 293), peut-être dans un combat comme celui repéré du côté S. La partie E, conservée sur un peu plus de la moitié S, contient une dédicace, datée, en six lignes de majuscules rectangulaires[6] :

[†Ἐπὶ τοῦ θε]οσεβεστάτου ἐπισ-
[κόπου … κ]αὶ τοῦ εὐλαβεστά-
[του…   ]υτου καὶ τοῦ εὐλα-
[βεστάτου πρεσβ]υτέρου Νόννος καὶ
[ε]ὐξάμενοι τὴν
[   ]ν ἔτους $\overline{\Gamma M \Psi}$

« Du temps du très religieux évêque X et du très pieux X et du très pieux prêtre Nonnos et de X qui en ont fait le vœu, la (… fut faite…) de l'année 743. »

La dédicace — qu'elle concernât la mosaïque, l'église ou un autre type d'édifice, mais à quelques centimètres près le hasard nous enlève cette précieuse information — date de l'an 432 ap. J.-C., calculé selon l'ère des Séleucides.

Le tapis voisin, à l'E, devait être à peu près carré ; la moitié en est conservée. Dans une bordure en large rinceau ondé à feuilles cordiformes, c'est une composition d'étoiles à huit pointes cantonnées de carrés, tangentes par deux carrés, déterminant des octogones et des losanges (fig. 294). Les grands octogones portent chacun un décor figuré, un poisson à barbes, un bateau à voile centrale carrée sur un mât à sommet en croix, chargé de quatre jarres, un lapin broutant une feuille

6. Notons les Α et Μ ; les *epsilon* et *iota* se font petits sous les barres verticales et les obliques des lettres voisines.

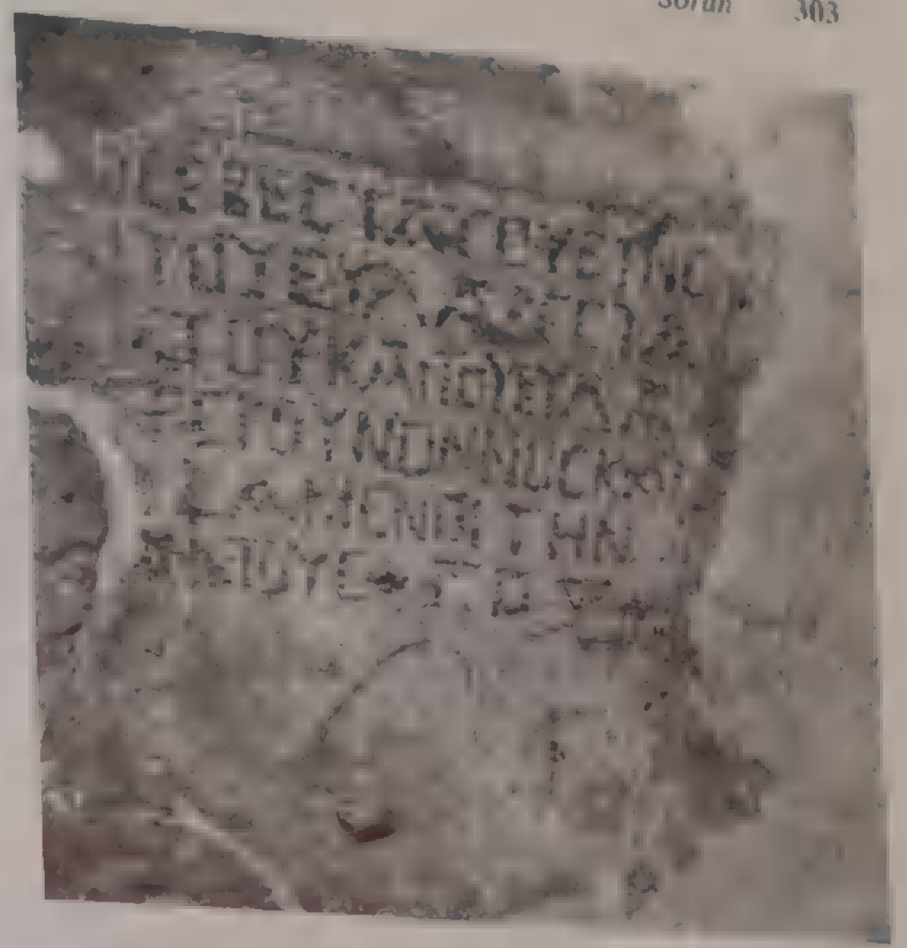

Fig. 293. L'inscription de la nef centrale, in situ.

Fig. 294. Partie E de la nef centrale.

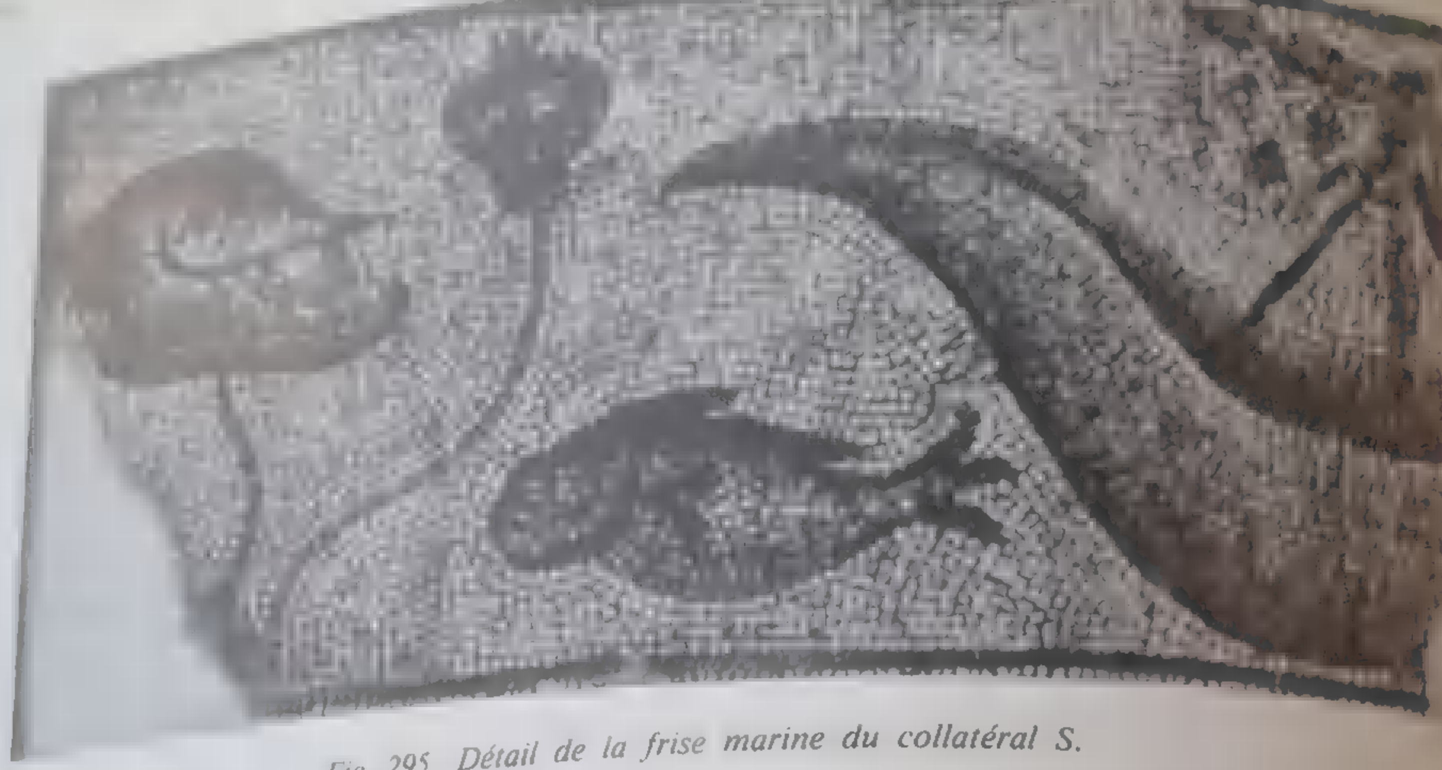

Fig. 295. Détail de la frise marine du collatéral S.

de vigne, un taureau à bosse devant un arbre à cime cruciforme, une coupe sur laquelle sont perchés deux oiseaux, et un lion tenant entre les pattes la tête d'une gazelle. Les petits carrés contiennent soit un motif géométrique, traité en arc-en-ciel, soit un fleuron, ou une rose, à quatre pétales. Les losanges portent soit un petit losange, dentelé ou non, soit un motif d'orfèvrerie du type « vibrant », clair sur fond sombre, à bords dentelés et petit cabochon central rond ou rectangulaire.

Le portique ou collatéral S conservait quelques bribes de décor : une large bordure à scènes marines contre les murs S et E, entrecoupée par des murs récents, et un seul champ, dans des vestiges de bordures, à hauteur de l'avant-dernier support. Dans la large bordure marine, on voit des plantes de nélombo à feuilles en cœur démesurées, avec un canard perché sur une fleur ouverte, deux boutons de nénuphar sur tige ondulante à l'angle SE (fig. 297), de gros poissons et des bateaux à voiles ferlées et gouvernail démesuré ; l'un d'entre eux est chargé d'amphores dressées.

Les vestiges isolés dans le collatéral ou portique montrent une bordure intérieure en ligne de carrés sur la pointe sécants en lacis, sur les longs côtés d'un champ rectangulaire. Bordé d'un tore, semblable à celui de l'inscription de la nef, ce champ figuré s'organisait dans la longueur : un léopard terrasse une gazelle ; l'avant-corps en est ployé sous les pattes avant du fauve qui enfonce ses griffes dans l'échine de sa victime.

En montant vers la grande salle SE, on rencontre un tapis bipartite suivi d'un autre aux trois quarts oblitéré par la plate-forme bétonnée en abside.

Le premier tapis comporte un champ carré au N et une rallonge avec une inscription contre le côté S, les deux étant inscrits dans la même bordure. Le raccord O est orné d'une ligne de carrés sur la pointe et de losanges couchés, dentelés et non contigus. La bordure est un méandre de svastikas et de carrés dessinés par une bande en câble[7] et un entrelacs de deux brins. Les carrés sont ornés de divers motifs géométriques : des solides en perspective, des motifs traités en arc-en-ciel et une composition de croix de deux ellipses. Le champ carré, au N, est un quadrillage oblique en entrelacs à deux brins dont les intervalles sont occupés alternativement, en bandes diagonales, par une perdrix, une poule d'eau et un perroquet à ruban flottant autour du cou, tous trois de profil. La rallonge S est occupée par l'inscription, dont l'angle supérieur gauche est détérioré ; il manque ainsi des lettres au début de cinq des six lignes de l'inscription. Les lettres sont des majuscules carrées[8].

Fig. 296. Vue depuis le N de l'extrémité E des nefs et du « diakonikon » en cours de nettoyage.

7. Des tesselles vert d'eau sont utilisées dans le câble en [illegible] rouge/rose blanc gris vert.

8. Les abréviations sont indiquées par un « ς ». Ligature de « H » et « [illegible] » en l. 4. Forme monogrammatique du mot « μηνί » en l. 1.

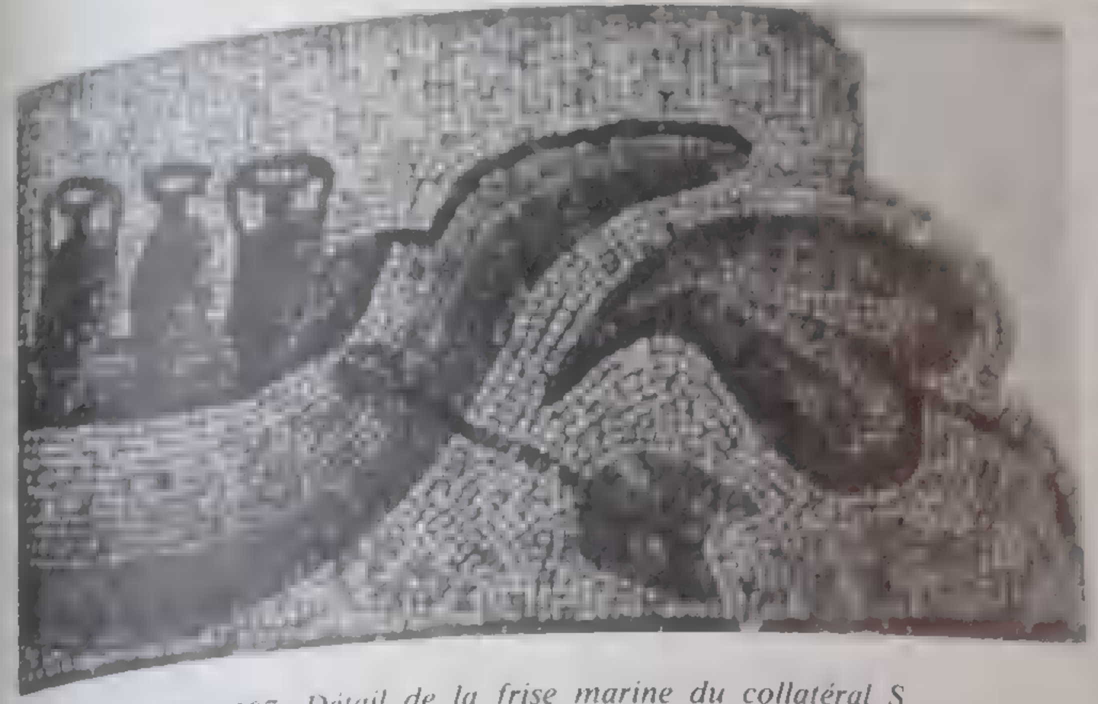

Fig. 297. Détail de la frise marine du collatéral S.

Fig. 298. Détail de la frise marine du collatéral S.

[Ἔτους...ἐν] μηνὶ Πανέμου ἰνδ(ικτιῶνος) Α
[ἐπὶ τοῦ θεω]φιλεστάτου Πέτρου πρεσβ(υτέρου)
[ ]ος Ἰουβινιάνου ὑπὲρ σ-
[ωτηρ]ίας ἑαυτῷ καὶ Ἰουλιάνης
[θ]υγατρὸς αὐτοῦ τὸ διακό-
νικον ἐψήφωσεν

Fig. 299. La mosaïque du « diakonikon » in situ.

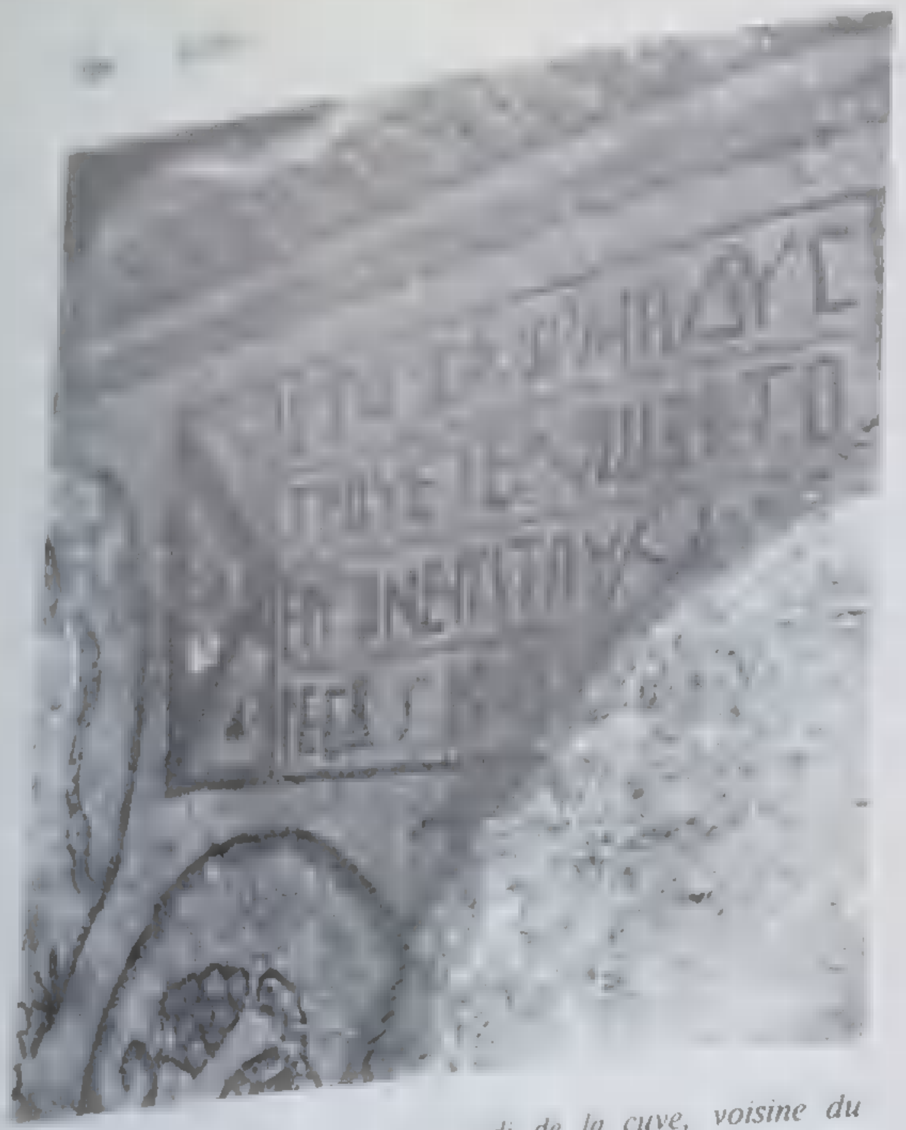

Fig. 300. L'inscription derrière l'arrondi de la cuve, voisine du « diakonikon ».

« (En l'an ...) au mois de Panémos de la première année de l'indiction, Pétros, très ami de Dieu, étant prêtre, ...os, fils de Ioubinianos, a pavé de mosaïque le diakonikon, pour son salut et celui de sa fille Iouliané. »[9]

En l'absence de l'année, on peut examiner les premières indictions les plus proches de la date de 490 ap. J.-C. donnée dans l'inscription voisine : ce serait l'année 478 ap. J.-C = 789 des Séleucides, ou l'année 493 ap. J.C. = 804. L'intérêt principal du texte réside en sa localisation dans un « diakonikon », ce sur quoi nous aurons l'occasion de revenir.

Le tapis voisin se regarde, non pas de l'O et du N comme le précédent, mais uniquement de l'O. On ne sait comment les deux tapis étaient reliés à l'origine. Celui-ci, dans une bordure en tresse à deux brins et en tore fin, offre un rinceau habité couvrant. Un axe central est donné par une inscription appuyée contre le mur E et peut-être par un motif central, oblitéré par la cuve massive, installée sur la moitié droite du champ. Les larges volutes en maigres branches à rares feuilles terminales et grappes sur deux tiges sont de nouveau habitées par une espèce de poule, par le cou ondulant d'une sorte de flamant et l'arrière-corps d'un faisan face à l'axe de la composition. Au-dessus de lui se situe, dans une *tabula ansata* rectangulaire, les quatre lignes d'une inscription en majuscules rectangulaires peu soignées ; les lignes sont séparées par des filets rouges :

1 ῎Ετους ΑΩ[s] μη(νὸς) Δύσ-
τρου ἐτελιώθη τὸ
ἔργον ἐπὶ το⟨ῦ ε⟩ὐλα̣[β(εστάτου) π-
ρεσβ(υτέρου) Νόν̣[νου

« En l'année 801 au mois de Dystros le travail s'acheva, sous le très pieux prêtre Non(nos ?). »[10]

Le mois de Dystros de l'année 801 de l'ère des Séleucides correspond au mois de février de l'année 490 ap. J.-C.

L'inscription, avec l'axe présumé de la composition, sont décentrés vers le N de la salle. Si on restitue une surface égale de part et d'autre de cet axe il reste, contre le mur S, une bande qui correspond à la murette dallée courant autour de la partie occidentale du massif à cuve, plus récent. La surface méridionale de cette partie de la salle avait donc dès l'origine une fonction particulière à remplir.

Datation

Quelque soixante années séparent les pavements de la salle occidentale de ceux de la salle à la cuve, que ceux du « diakonikon » suivent ou précédent sans doute de près.

Iconographie et style

Dans le schéma des grands octogones, carrés et losanges, schéma peu fréquent dans ces régions, on trouve quelques images intéressantes : le bateau chargé de jarres, vu également dans la bordure méridionale, le lion tenant des lambeaux de proie, ainsi que les oiseaux perchés sur une coupe. On retrouve le tableau particulièrement sanglant du fauve avec une partie de sa proie dans un médaillon, également octogonal, des bas-côtés de l'église de Khaldé-Choueifat[11], dans un panneau de mosaïque aujourd'hui à l'Art Institute de Chicago[12] ou dans une villa de Paphos[13].

Malgré un vocabulaire ornemental et figuré très comparable, la différence entre la nef et le « diakonikon » se marque par le décor plus serré de ce dernier : la surface est remplie de façon dense, les bandes blanches de séparation sont réduites au minimum et on varie systématiquement les motifs choisis comme remplissage. L'organisation des oiseaux par espèces en lignes obliques annonce peut-être l'ordre et l'effort de logique que le VI[e] siècle apportera dans le « décor multiple » en mosaïque.

Le rinceau habité, maigre, est bien du dernier tiers du V[e] s.

Organisation liturgique

Il est regrettable que nous ne sachions pas plus précisément comment s'organisait cet ensemble de salles repérées par le biais de leurs mosaïques ; cela aurait permis d'apporter une précision sur la signification du mot « diakonikon » et sur l'utilisation de la salle ainsi désignée. À Zahrani[14], le terme désigne la ou les salles précédant l'espace contenant la cuve baptismale. À Ascalon-Barnea[15], c'est un bâtiment annexe qui est ainsi désigné, conservé dans un état trop fragmentaire pour pouvoir être identifié. À Khirbet el-Kerak (Beit Yerah)[16] et au Mont Nébo[17], c'est tout l'espace d'une belle salle, comprenant l'aire avec la cuve baptismale, que le terme « diakonikon » désigne.

Dans ces deux complexes architecturaux comme dans celui de Zahrani, comme peut-être aussi dans celui d'Ascalon, c'est avec le flanc du bas-côté N de la basilique attenante que le « diakonikon » désigné communique. À Sorân, ce serait sur l'extrémité du bas-côté S que le « diakonikon » désigné donnerait ; si les vestiges sur ce site sont ceux d'une basilique, pour une fois la salle avoisinant le sanctuaire au S s'appellerait de fait « diakonikon », comme dans la tradition byzantino-grecque ultérieure. Son rôle, toutefois, n'est guère celui de la sacristie médiévale, étroitement lié comme il l'est, de toute évidence, avec l'aire et le rite baptismaux[18].

Les fonts, en petite plate-forme maçonnée à une cuve rectangulaire centrale, sont peu monumentaux ; mais ils se comparent étroitement avec l'installation baptismale de Khirbet el-Kerak (Beit Yerah) où une petite plate-forme dallée, pas plus haute que le présent massif de maçonnerie, comporte une cuve centrale, en « T » à barre supérieure concave[19]. On peut également évoquer, à leur propos, le petit bassin, dans l'angle d'une salle dallée identifiée comme baptistère, [illegible] SE de l'Église à atrium d'Apamée[20], pour ce qui est de la construction d'une cuve peu profonde au moyen d'un simple massif maçonné sur le sol.

L'organisation de cette aire baptismale devait être autre à l'origine. Du fait du décalage vers le N de l'axe décoratif de la mosaïque de pavement, une bande de près d'1 m de large restait vide le long du mur S ; on peut se demander si ce qui servait de cuve précédemment ne se plaçait pas de ce côté de la salle[21].

Par rapport aux nefs, toute cette salle, dans son état mosaïqué original, est postérieure ; les dates des mosaïques inscrites ainsi que l'empiètement du mur O du « diakonikon » sur la dernière travée, comme nous l'avons vu, en font foi.

9. La l. 2 devait commencer par le nom propre de celui qui fit poser la mosaïque. Ce [illegible] se retrouve probablement dans la terminaison en -os suivi du patronyme. « Ἰουβινιανός » a une allure latine (Iovinianus ?) mais nous n'en connaissons pas de parallèle, du moins en Syrie ; cette apparition du nom d'un hérésiarque célèbre n'est pas sans intérêt.

10. Il ne s'agit certainement pas dans ce cas du même Nonnos, prêtre, cité dans l'inscription de la nef, p. 303, 58 ans plus tôt ! L. 1 : un petit *sigma* est placé en hauteur à droite de l'*ôméga* ; il remplace ici l'habituel *tilde* sur les chiffres ; l. 4 : *in situ* (fig. 300), on lisait clairement, très espacées, les lettres « N » et « O » et le haut de la haste verticale et de l'oblique de ce qui ne pouvait être qu'un autre « N » ou un « M ». Le nom suivait donc le titre et le qualificatif pour lequel il n'y a que trois espaces en l. 3 ; ce qui y reste de la dernière lettre avant la cassure a une haste verticale et un reste de retour horizontal, en haut, vers la droite : « Β », « Π », « Γ », « Ε », « Ρ » ou « Ο » sont à envisager. Vu la place de ce mot dans la phrase, il s'agit certainement d'un adjectif ; étant donné les lettres conservées et les différents adjectifs possibles (εὐλαβέστατος, θεοφιλέστατος ou θεοσεβέστατος seraient les mieux adaptés à un prêtre), il faut restituer « εὐλαβεστάτου ». Le mosaïste, en écrivant le texte proposé, a sûrement fait une erreur : elle a porté sur la succession des deux séries de voyelles « τοῦ εὐλαβεστάτου », une des deux ayant été oubliée, la seconde semble-t-il ; on pourra transcrire το⟨ῦ ε⟩ὐλαβ(εστάτου) ou τοῦ ⟨εὐ⟩λαβ(εστάτου). L. 4 : le nom Νόννος ne remplit pas tout l'espace disponible mais est de loin le plus fréquent. En tenant compte de la haste verticale conservée au début de la 3[e] lettre, on peut aussi proposer « Νομενίου » ou « Νομητέου », qui occuperaient la place jusqu'au bout de la ligne. Il n'est pas certain toutefois que l'inscription ne s'arrêtât pas bien avant le cadre ; dans l'inscription précédente, c'était le cas.

11. C'est un léopard avec les restes d'un veau, pattes et tête (voir pl. h.-t. 15 = M. Chéhab, *Mosaïques du Liban*, pl. LXXVI, 1 et LXXVII, 2) dans un médaillon et, dans l'autre, un lion accroupi avec les restes d'une patte à côté de lui.
12. Voir *Calendar of the Art Institute of Chicago*, nov. 1971, vol. 65/5, pl. de couverture.
13. Le détail de ce petit panneau de mosaïque de Paphos est particulièrement lugubre : le cheval dont un lion tient la tête sanglante en gueule, marche encore, décapité, plus loin dans le tableau (voir M. Nicolaou, *Some Problems Arising from the Mosaics at Paphos*, dans *A.A.S.*, XXI, 1971, pl. XXXVIII, 1).
14. Deux inscriptions mentionnent, l'une plusieurs « diakonika », l'autre un seul : voir ci-dessous p. 432 et 434. Elles sont situées dans deux salles de part et d'autre de la salle à cuve baptismale.
15. Voir V. Tzaferis, dans *R.B.*, 75, 1968, p. 414. L'auteur hésite entre l'interprétation de cette salle comme le bas-côté N d'une basilique dont rien d'autre ne serait conservé à part un narthex ou une cour à l'O, et comme un édifice ou une salle plus indépendante. Reproduction de l'inscription dans *Eretz Israel*, vol. 10, pl. 'Ain (16), 1.
16. Le bas-côté N de l'église est flanqué d'une enfilade de quatre salles. Les deux dernières sont un large vestibule carré, communiquant avec le bas-côté N de l'église et s'ouvrant, par une triple arcade à large arc central, sur une salle en longueur montant vers une estrade en abside, pourvue d'une plate-forme dallée et d'un petit bassin en « T », incurvé à l'E. Dans la publication de la fouille de cet édifice, P. Delougaz et R.C. Haines, *A Byzantine Church at Khirbet el-Karak (O.I.P. 85)*, Chicago, 1960, p. 18-21, avancent l'hypothèse que ce bassin inhabituel aménagé dans l'abside permettait de se servir de cette abside et de cette salle comme d'un baptistère. M. Avi Yonah, *Christian Archaeology in Israel*, dans *Actes V[e] Congr. Intern. d'Archéol. Chrét.*, 1954, p. 121, fait d'ailleurs état de cette découverte en la signalant comme un baptistère. On peut, me semble-t-il, passer sans hésitation de l'hypothèse à la certitude sur le point de l'utilisation, non pas occasionnelle, mais principale de ces salles. Le « μέσαυλον » qui fut mosaïqué en même temps que le « διακόνικον » est certainement le petit vestibule précédant le diakonikon. C'est également ainsi que les auteurs, *ibid.*, interprètent ce terme.
17. Voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 307 à 312 : l'inscription commémore « la décoration du diakonikon et de la cuve baptismale qui est en lui ». En fait, c'est une suite de trois travées qui constituent le volume du diakonikon et celui qui contient la cuve cruciforme ; voir *ibid.*, fig. 21, p. 60, et plan p. 304-305. On y accédait par un petit vestibule au pied d'un escalier, à partir du collatéral N.
18. Commentaire de ce rôle en p. [illegible], et p. [illegible]. Cette salle devait être celle où se concentrait une grande partie des activités des diacres et, tout particulièrement, celles ayant trait à l'inscription et à la préparation au baptême. Une salle, en somme, ouverte non pas seulement aux diacres — et diaconesses — c'est-à-dire vers l'intérieur de l'église, mais tout autant aux laïcs à l'extérieur.
19. Voir P. Delougaz et R.C. Haines, *op. cit.*, p. 18 et pl. 13.
20. Voir J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *L'Église à Atrium*, p. 71 sv. et pl. LXIII.
21. Le baptistère de Zahrani connut aussi divers états (voir p. 424, 432, 434). La mosaïque du dernier recouvrit les bassins antérieurs, creusés dans le sol ; elle laissait un espace vide, simplement enduit, dans l'angle NO de la salle (fig. 434). On ne peut exclure que cette surface, comme celle dans le S du baptistère en discussion, aurait reçu un bassin, ou même une simple natte, pour le baptême par aspersion, ainsi peut-être que pour l'onction le précédant.

SOUEIDA, Basilique à cinq nefs

[illegible] 1/200.000, feuille NI-37-I. [illegible] R. Dussaud, Topographie [illegible] du Djebel Druze en Syrie du S [illegible] et fig. 3 ; Ch. Virolleaud [illegible] de Soueida, dans C.R.A.I., [illegible] La mosaïque de [illegible] A. Parrot, [illegible] 104, 1 plan et 4 fig. ; [illegible] R.B., 43, 1934, p. [illegible] fig. 14 et 15 ; J. Mascle, [illegible] p. 171-172, fig. 14 et 15 ; J. Mascle, [illegible] Concernant l'architecture, on se [illegible] I, p. 60 et pl. 19 ; H.C. Butler [illegible] R.E. Brünnow et A. von Domaszewski [illegible] III, p. 9 ; L. Lassus, Sanctuaires, [illegible] F.W. Deichmann, Zur fünfschiffigen Basilika von [illegible] dans A.A., 56, 1941, p. 89-92, 4 fig. ; [illegible] À propos de la grande basilique de Soueida et de ses évêques, dans Le Muséon, 100, 1987, p. 89-100.

En février 1928, un notable druze de Soueida entreprit le déblaiement de la basilique et mit au jour quelques fragments de mosaïque qui attirèrent immédiatement l'attention des archéologues. Toute la partie orientale de la basilique fut achetée pour y faire des fouilles. M Parrot, notamment, pratiqua deux nouveaux sondages qui firent apparaître deux autres fragments de pavements de mosaïque[1]. En mai 1942, l'abbé J. Mascle et le R.P. Beaulieu dégagèrent deux panneaux dans la pièce centrale du narthex et quelques fragments dans les nefs latérales droite et gauche[2].

La plupart des fragments de mosaïque géométrique aperçus furent laissés sur place. Autrement dit, ils sont enfouis aujourd'hui sous quelque 1 à 2 m de remblai dans des maisons, dans un terrain vague et sous une rue traversant, perpendiculairement, les nefs. La « mosaïque de Serge » fut, au bout d'un certain temps, « enfermée sous un coffre de bois pour éviter les lavages et balayages répétés qui déchaussaient les cubes »[3] et finalement transportée au musée de Soueida. Elle est très détériorée. On en fit de même pour un petit rectangle de 75 × 66 cm, prélevé dans le bas-côté gauche, portant un motif d'écailles[4].

1. Ces travaux eurent lieu de février à septembre 1928 ; voir A. Parrot, *La mosaïque*, p. 104.
2. J. Mascle, *Le Djebel Druze*, p. 172.
3. D'après A. Parrot, *op. cit.*, p. 98.
4. J. Mascle, *op. cit.*, p. 172 : « Nous en avons extrait le meilleur fragment et l'avons transporté au Musée lapidaire où il porte la lettre L ». De même, *ibid.*, 3e éd., dans l'inventaire du musée de Soueida, on lit p. 324, pour le no 520, L : « Fragment de pavement de la basilique byzantine, mosaïque en éventail ». On peut l'identifier avec le fragment en fig. 303.

L'édifice

La basilique, située dans la partie S et basse de la ville, était déjà bien visible avant les dégagements de M. de Vogüé. Le mur N construit en basalte comme l'ensemble du bâtiment, avec ses sept fenêtres hautes, cintrées, la façade O avec les amorces des tours d'angle et une partie du chevet, avec les trois fenêtres de l'abside, et une bonne partie des murs furent vus par beaucoup de voyageurs. À la suite des déblaiements de 1928, qui concernèrent de manière approfondie la seule partie orientale de l'édifice, on put établir l'existence de cinq nefs. Le chevet est caractérisé par la large avancée axiale de l'abside[5]. Les deux sacristies N, bien conservées, se situent derrière un mur de chevet droit, commun, chacune à l'extrémité d'un bas-côté. Celle du N, rectangulaire, est séparée par une porte du bas-côté et par une autre de la salle voisine. Cette dernière ouvre par un large arc sur le collatéral interne et par une porte vers le chœur ; elle se compose d'une courte nef barlongue et d'une abside inscrite à l'E. De la nef centrale, on monte vers un chœur profond, communiquant par une porte au N et au S avec les deux sacristies et ouvrant de toute sa largeur sur le sanctuaire en abside. Des colonnades séparent les nefs, avec des entrecolonnements mesurant quelque 5,25 m et des fûts plus épais entre la nef et les premiers bas-côtés que dans les colonnades externes.

Le narthex, dont de Vogüé put établir qu'il s'organisait également en 5 compartiments, était large de près de 6 m. Seules les trois salles centrales donnent accès aux nefs et, vers l'extérieur, celle du milieu ouvrant par deux (et non trois) portes majestueuses[6].

La basilique chrétienne semble avoir été installée au cours du Ve s.[7], mais sa sculpture monumentale se compose principalement de remplois.

À la basilique étaient accolées une maison et une petite église, ou une chapelle, pourvue de piliers portant des arceaux et un toit traditionnel de dalles de pierre[8].

5. Alors que de Vogüé avait cru pouvoir identifier un chevet, étrange, constitué de trois corps en avancée axiale en forts décrochements, F.W. Deichmann reconnut la forme presque carrée du massif terminant à l'E la paire de bas-côtés N (dans *A.A.*, 56, 1941, p. 89-92) ; ma reconstitution du plan de ces sacristies, en fig. 300, repose sur des descriptions et croquis faits sur place.

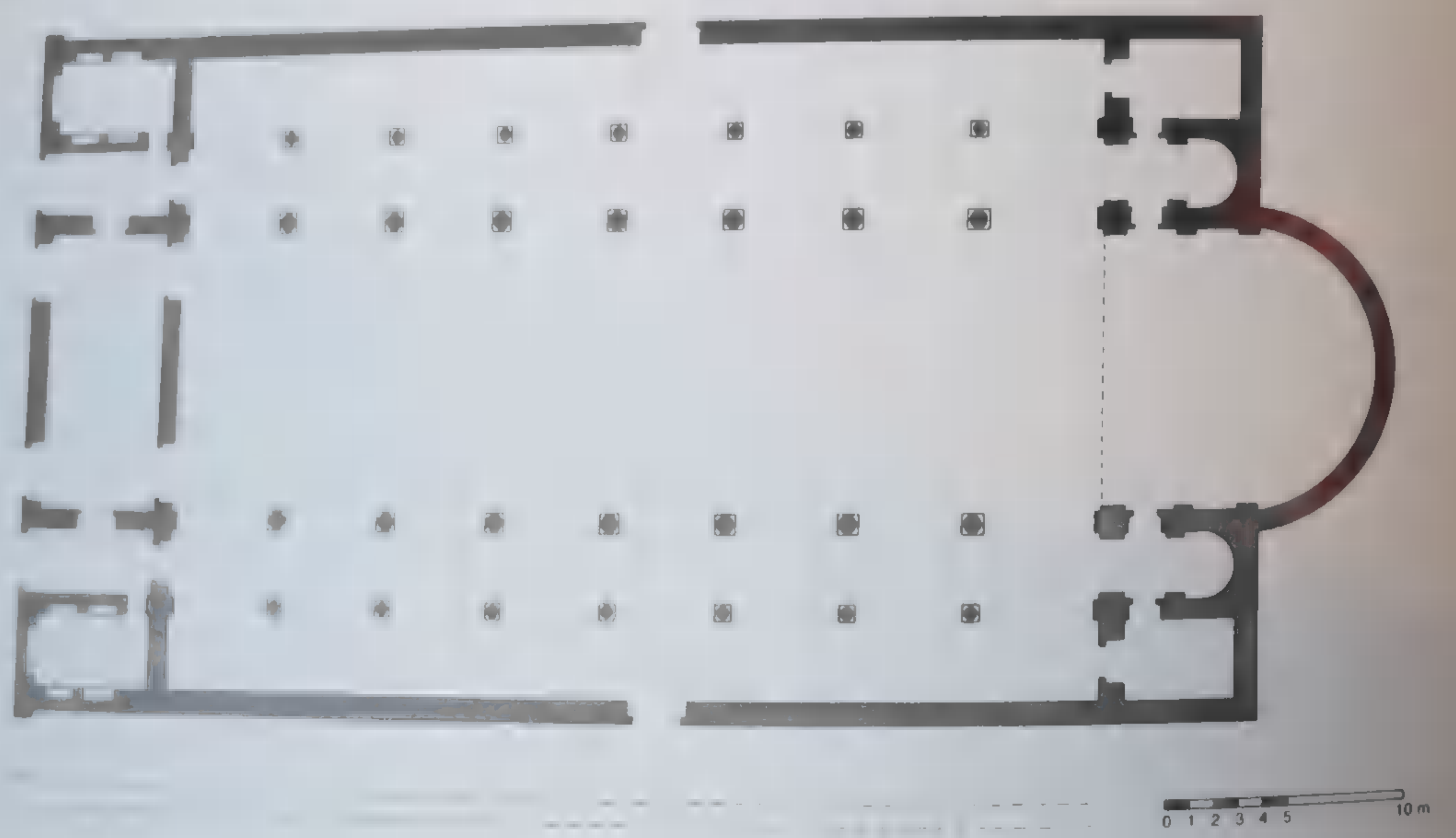

Fig. 301. Plan

Les pavements

Il fut assez difficile de déterminer la relation entre les niveaux de sol découverts. Le niveau des mosaïques dans les entrecolonnements est de 0,95 m au-dessus de celui des mosaïques découvertes dans le bas-côté adjacent. Cela pourrait s'expliquer par la présence d'un stylobate, séparant la nef des bas-côtés. Cependant on ne voit, entre les socles des colonnes, rien qui ressemble à un soubassement solide et continu ; chaque socle de colonne semble posé plutôt sur son blocage de fondation propre. Il est donc probable que les mosaïques inférieures appartiennent à un état précédant celui de la basilique chrétienne. Elles furent d'ailleurs éventrées par des sépultures[9] ; or, si elles avaient été visibles dans le pavement de l'église, on aurait, sans aucun doute, refermé et repavé ces emplacements. Ces tombes tardives affleuraient probablement au même niveau que la mosaïque d'entrecolonnement de Sergios que nous verrons plus loin. Cette mosaïque n'est liée, précisons-le déjà, à aucune sépulture, contrairement à ce qu'on attendait[10].

Une bonne partie du pavement semble s'être conservée, mais il fut difficile à dégager et à repérer dans le cadre architectural original du fait que diverses bâtisses occultaient la distribution première de l'église. Il semble que c'est dans la salle S du narthex que tout un pavement fut dégagé par la mission Mascle-Beaulieu. La même mission repéra en divers endroits de l'édifice des mosaïques à motif en écailles. Enfin, dans la partie E de l'église, on repéra de la mosaïque en quatre endroits différents : les derniers entrecolonnements N et S de la nef centrale et, à un niveau inférieur, deux espaces restreints à hauteur de l'avant-dernière colonne E, dans les deux bas-côtés S[11]. Aucun renseignement n'a été fourni quant aux revêtements des sols des salles du chevet.

Les tesselles ont une taille moyenne d'1 cm^2. La densité de pose est d'environ 76 cubes par dm^2. Les couleurs sont blanc, jaune pâle, rouge brique, rouge lie-de-vin, gris et noir.

Dans la « salle de droite » du narthex – il doit s'agir de celle du milieu car au-delà rien n'était visible à l'époque de la visite de Mascle[12] — deux motifs furent dégagés. L'un était « décoré de losanges en croisillons, l'autre (était) formé de deux grecques qui s'entrecroisent »[13]. L'interprétation de la première composition est délicate : le terme « croisillons » suggère un lacis ou un entrelacs. Or dans le musée des thermes de Chahba se trouve entreposé un panneau de mosaïque provenant du quartier de la basilique de Soueida, selon les uns, de la grande basilique elle-même, selon d'autres (fig. 302) ; il porte un fragment de composition en entrelacs de tores à base de carrés sur la pointe, comprenant des triangles et de petits cercles, dont l'essentiel me semble correspondre à la description de Mascle. On peut y voir les éléments d'une composition centrée[14]. La seconde composition que Mascle décrit doit être un méandre dessiné par deux bandes à motifs différents. Je serais tentée de restituer hypothétiquement une composition en méandre de svastikas ou de pannetons de clé.

Dans toutes les nefs, Mascle et Beaulieu repérèrent des mosaïques entièrement ornées de la même composition monochrome d'écailles enfermant des boutons de rose en forme de cœur. Dans le fragment conservé au musée de Soueida[15], la composition d'écailles est bordée par une composition de cercles et de carrés tangents, avec des fleurettes en motif d'intervalle (fig. 303). Les carrés en emboîtent un plus petit et les cercles sont découpés en quatre quartiers de couleurs opposées. Ce motif n'est signalé nulle part dans la littérature ; c'est une surface découpée à cheval sur le champ en écailles et sur une bordure, un entrecolonnement ou un seuil.

À hauteur des sixième et septième travées des deux bas-côtés S, les pavements découverts, en contrebas de

6. Voir *Le Muséon*, 100, 1987, p. 89-100.
7. Depuis de Vogüé, on s'accorde pour la placer dans ce siècle (M. de Vogüé, *op. cit.*, p. 60) ; voir notre article dans *Le Muséon*, 100, 1987, cité ci-dessus.
8. Cet édifice, accolé à la basilique, avait déjà été identifié comme une seconde église par U.J. Seetzen, ***Reisen***, Bd.I, p. 77, dès 1805-1807. J.L. Burckhardt, ***Reisen***, p. 82, qui vit la ruine en 1810, en parla comme d'un monastère. M. Dunand, *Rapport*, p. 333, écrit, quant à lui, qu'on « a dégagé, au centre de la ville (...) une maison romaine avec portique et une petite église, toutes deux adossées au grand côté nord de la basilique relevée par M. de Vogüé. L'église est orientée à l'Est. Le chœur est flanqué de deux édicules dont l'un sert de cage à un escalier. Selon la mode du pays, la nef était couverte de dalles de pierres soutenues par des arceaux dont on a retrouvé quelques piliers. Un couloir longeant son grand côté nord débouchait dans la cour de la maison située derrière le chœur. Ces deux constructions sont contemporaines de la basilique. La façade de l'église et l'extrémité ouest du couloir n'ont pas été dégagées, les travaux ayant dû être arrêtés à cause des maisons habitées qui surplombent l'excavation ».
9. Ces sépultures, au-dessus desquelles on n'a découvert aucun niveau de pavement, peuvent être aussi bien contemporaines, à peu de chose près, de la grande époque de la basilique chrétienne, que nettement postérieures ; sur ce point également, nous manquons d'observations permettant de trancher.
10. A. Parrot, dans *R.B.*, 43, 1934, p. 104 « chercherait » encore la sépulture de Serge sous la mosaïque elle-même, et elle ne fut pas trouvée lorsque, finalement, on procéda à l'enlèvement de la mosaïque.
11. Voir le plan de distribution dans A. Parrot, *op. cit.*, fig. 1, p. 97.
12. Ainsi J. Mascle, *op. cit.*, p. 171 : « Tout le narthex, de 5,40 m de largeur, a été converti en habitations privées (...). De même dans la pièce de droite, aujourd'hui écurie de Mohamed Snih, une mosaïque décorative (...) ».
13. J. Mascle, *ibid.*, p. 172.
14. La composition centrée dont provient le panneau du musée de Chahba (fig. 302) peut se restituer comme une étoile de deux carrés déterminant un octogone central, orné d'une couronne de cercles et carrés (?) alternés entrelacés ; le tout est dessiné par des tores étroits, les cercles étant ornés de gros cercles, dans des tons de rouges, rose, bruns et blanc.
15. C'est celui dont parle J. Mascle, et qui portait anciennement la lettre d'inventaire « L ».

Fig. 302. Panneau de mosaïque au musée de Chahba, provenant peut-être d'un des deux tapis de la salle centrale du narthex.

près d'un mètre, appartiennent probablement à l'édifice antérieur[16]. Une autre bordure, en entrelacs à quatre brins, apparaît sur une reproduction du dernier entrecolonnement NE[17] ; elle longe, du côté droit, un tapis en écailles à boutons de rose. Cette bordure est donc celle de l'entrecolonnement et elle longe la nef, du pavement de laquelle il ne reste, à côté, qu'un raccord blanc et le mortier de pose sans mosaïque. Nous connaissons d'autres églises à plusieurs nefs, dont toute la surface du sol est semée d'un seul tapis de fleurettes dans des écailles ; les cas de Khirbet el-Kerak ou de Nahariyé[18] montrent en particulier que la bordure revient le long de l'entrecolonnement oriental pour contourner une surface de chœur prise sur la nef ; c'est ainsi que je restituerais également cette zone à Soueida.

Il semble donc que les entrecolonnements, comme les bas-côtés et très probablement la nef centrale aussi, étaient ornés d'une seule et même composition continue d'écailles à boutons de rose. Ceci ne vaut pas cependant pour le dernier entrecolonnement oriental du côté S qui se présente comme un champ de 3,50 m × 1,08 m en mosaïque blanche, encadré d'une ligne de triangles à degrés et d'un filet simple délimitant un panneau de 2,94 m sur 1 m. Un homme à barbe courte en longue tunique jaune à

16. C'est ce que suggère A. Parrot quand il écrit, *op. cit.*, p. 104, que l'église « fut construite sur l'emplacement d'une villa romaine ou d'un temple paré orné de mosaïques ». Il les localise comme situées entre la grande nef et le mur S, en contrebas de 0,95 m par rapport à la mosaïque de Serge, et les décrit comme couvrant « une superficie d'environ 5,30 m × 5,95 m », et « à dessin floral et géométrique (bordures de pampres avec vrilles, entrelacs, semis de feuilles de vigne) ». La reproduction publiée par R. Mouterde, *Découvertes*, p. 470, fig. 14, montre un panneau du premier bas-côté S qui est orné, dans une bordure en ligne de triangles à degrés, d'une composition de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles, ce qui ne semble correspondre à aucun des termes de description utilisés par A. Parrot, si ce n'est peut-être le mot « entrelacs » ?

17. Emplacement n° 1 sur le plan de distribution de A. Parrot, *op. cit.*, p. 97, fig. 3. La reproduction parut dans l'article de M. Dunand, p. 154, fig. 3.

18. Il n'est pas fréquent que les entrecolonnements n'aient pas leur tapis particulier. Dans le cas, cependant, d'une composition couvrante à petit motif et en particulier de la présente composition à écailles, les mosaïstes peuvent facilement en couvrir d'une seule traite une grande surface. Dans l'église de Khirbet el-Kerak, toutes les travées des trois nefs et les entrecolonnements étaient mosaïqués avec ce seul motif de composition d'écailles à bouton de rose ; ainsi P. Delougaz et R.C. Haines, *A Byzantine Church at Khirbet el-Karak* (*O.I.P.*, 85), Chicago, 1960, p. 14 : « The entire floor was treated as a unit without intercolumnar panels ». Il en va de même à Nahariyé où la bordure longe les murs de l'église et du sanctuaire pour laisser tout le reste du sol au motif d'écailles (voir fig. 458) ; seul le centre de la nef portait un petit bouclier ornemental coloré interrompant ce beau semis en tons pastel ; le même principe de décor est appliqué dans la nef de Nébi Younès (voir fig. 400 et p. 409 sv.).

Fig. 303. Panneau de mosaïque d'une des nefs, au musée de Soueida.

rehauts rouges, fendue au bras pour laisser passer les manches longues de la tunique inférieure de même couleur, ayant un long *orarion* ou *sudarium*, blanc, croisé sur l'épaule gauche, les pieds cachés par des chausses montantes gris bleuté sans ornement, porte dans la main droite un chandelier à trois petites pattes, dont le long cierge est allumé. Une haute plante feuillue, rouge sombre, surmontée d'un bouton de rose semblable à ceux des écailles voisines, orne le champ sous ses pieds. Au-dessus de sa tête se place une inscription d'une ligne en hautes lettres ovales[19] rouges :

I ΣΕΡΓΙΟΣΚΑΙΖΗ

« C'est Serge et il vit » fut la traduction préférée par A. Parrot[20], et contestée par G. de Jerphanion[21], qui y vit une abréviation pour « Σέργιος καὶ Ζή(νων) » ou « Σέργι(ος) ὅς καὶ Ζή(νων) », ce qui a l'avantage d'enlever à cette inscription la caractère funéraire qu'on lui a toujours prêté de même qu'à l'iconographie de Sergios. D'autres possibilités de lecture seront à envisager, mais voyons en premier lieu quelle est la qualité du personnage représenté. Il a été identifié comme diacre, du fait surtout de l'*orarion* qui entoure son cou et retombe devant[22]. Le reste du vêtement, les deux tuniques longues, est un habit solennel que l'on retrouve dans les représentations de défunts, de donateurs et de membres du clergé. Le rang ecclésiastique aurait pu être indiqué à côté du nom de Sergios, comme on a généralement l'habitude de le faire dans les inscriptions de donations « illustrées » ou non[23] ; la place ne manquait pourtant pas, au-dessus de la tête de Sergios, pour indiquer son titre éventuel. Il semble que l'*orarion* ait été porté par le clergé à partir du diaconat[24]. Si nous remarquons également que sur les deux mosaïques africaines de Dardanius et de Cresconia de Tabarka, qui fournissent au vêtement de Sergios les plus proches parallèles formels[25], aucun titre n'est indiqué, alors qu'une autre dalle de Tabarka, mais qui représente une scène de chasse et des oiseaux, se lit « Crescentius dia(conus) in pace ... », on peut en effet se demander si l'*orarion* au-dessus d'une tunique — qu'il soit porté avec les deux pans devant, comme dans nos deux exemples tunisiens, ou bien avec un seul — n'était pas l'insigne par excellence et suffisant du diaconat sans danger de confusion même avec un autre ordre[26].

19. Notons en particulier les lettres K et Λ ; hauteur : 10 cm env.

20. *Op. cit.*, p. 100.

21. Dans *Bulletin*, p. 192-193.

22. « À son costume, ce personnage barbu se reconnaît comme diacre », écrit le R.P. Mouterde, *op. cit.*, p. 471 ; G. de Jerphanion, *op. cit.*, p. 193-195, commente longuement les éléments de ce costume en Orient. D'après J. Braun, *Liturgische Gewandung*, p. 565-566, l'*orarion* était déjà bien établi comme un élément du costume des diacres à l'époque où nous sommes et cela sans doute déjà depuis le concile de Laodicée dont le vingt-deuxième canon intéresse cette pièce du vêtement liturgique.

23. Bien que les exemples dans les pavements en soient rares, la fonction peut être indiquée également à côté des personnages représentés ; ainsi « Théodoros », campé devant le chœur de l'Église des Saints-Côme-et-Damien de Gerasa, est bien qualifié de « sacristain » ; on lit « παρα(μονάριος) » dans l'image voisine, avec sa fille (voir F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. LXXIII, et C.B. Welles, *apud* C. Kraeling, *Gerasa*, inscr. 315, p. 482).

24. G. de Jerphanion, *op. cit.*, p. 192, n. 2.

25. Toutes deux reproduites et signalées dans A. Parrot, *La mosaïque*, p. 102, fig. 4 et 5. Dardanius et Cresconia sont simplement qualifiés d'« *innoce(n)s* ».

Fig. 304. Restitution de la composition dans les nefs.

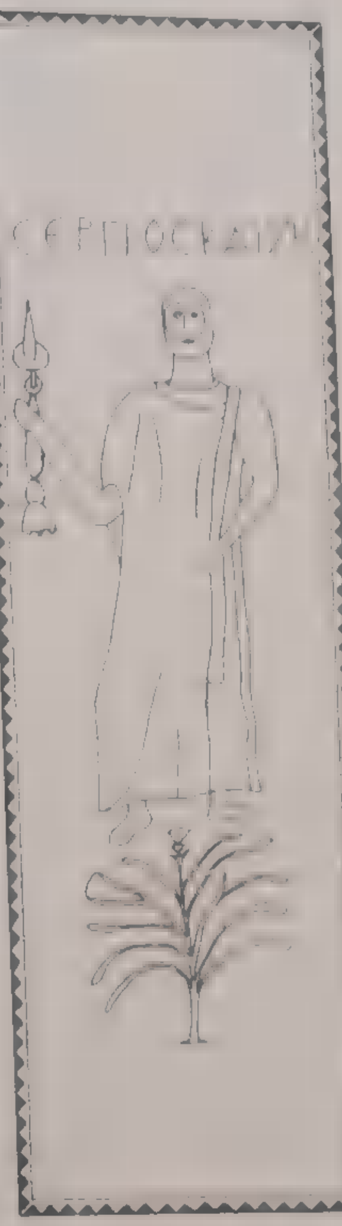

Fig. 305. Restitution de la mosaïque du dernier entrecolonnement S.

26. C'est ce qui ressort de la démonstration de G. de Jerphanion, *op. cit.*, p. 193, pour qui « la simple tunique (le *stikharion*) exclut une dignité plus élevée » alors que l'*orarion* peut être porté à partir du diaconat. A. Parrot, *op. cit.*, p. 101, n. 6, insiste sur le chandelier comme étant le propre de l'acolyte. J. Braun, *op. cit.*, ne donne pas de précisions sur ceux qui, hormis les diacres, portaient l'*orarion*, à l'époque qui nous intéresse ; dans les temps modernes encore, il appartient aux diacres, prêtres et évêques, les trois ordres supérieurs, avec des variantes de taille et de drapé selon les trois ordres.

[illegible] pour [illegible] cette impo- [illegible] avec la figure d'un [illegible] inscription, et guère [illegible] du tapis du narthex S et [illegible] écailles [illegible].

[illegible]

[illegible] des compositions monochromes en [illegible] semble vraiment « lancée » [illegible] V^e s. [illegible] le caractère très schématique [illegible] surtout l'emploi extensif de ce [illegible] je ne situerai pas l'œuvre [illegible] dernier quart du V^e s., les parallèles [illegible] de ce décor n'étant généralement [illegible] pour l'usage extensif de ce décor n'étant généralement attribuable qu'au courant du VI^e s.[28]

Si l'entrelacs de tores identifié dans l'antiquarium de Chahba est bien le tapis de la salle S du narthex, son pavement a été exécuté au VI^e s. ou, en particulier vers le milieu du siècle, se situent les meilleurs parallèles pour la minceur des tores, le caractère très aéré de l'entrelacs et le schéma compositionnel. Quant à la représentation de Sergios, elle fournit quelques indications qui, dans l'ensemble, vont chronologiquement dans le même sens. La plante sous ses pieds, si elle se compare bien aux hautes plantes dégarnies du portique d'Apamée[29], datée de 469 ap. J.-C., ne manque pas d'autres parallèles plus récents. Il s'agit ici d'un portrait, et non d'une copie d'une iconographie établie depuis longtemps ; il n'en est pas plus facile à dater pour autant. La coiffure nette, comme la barbe courte, le sourcil dessinant l'orbite et formant un œil rond peuvent être comparés de près à telle figure des petits panneaux de Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne[30]. Cependant, la silhouette est malhabile, les épaules bien trop larges et le léger *contrapposto*, avec un genou placé bien trop bas, mal venu. Ces éléments ainsi que le vêtement situeraient cette figure dans le VI^e s. Il en va de même pour le candélabre. Il est rendu avec soin. Les cubes gris bleuté évoquent l'argent et l'on distinguait clairement sa forme[31] ; les trois pieds sont réunis par un tablier droit, surmonté par une demi-sphère, un fuseau, une petite sphère, puis une bobèche [illegible], à partir de laquelle le cierge et la flamme s'élèvent. Des exemples de candélabres similaires sont datés avec précision par leurs poinçons l'un du milieu du VI^e s., l'autre de 602-610, et proviennent probablement d'Antioche. Leurs proportions diffèrent un peu de celui-ci du fait que les trois pieds et le tablier qui les relie montent jusqu'à mi-hauteur du candélabre[32].

Malgré le maigre inventaire des fragments du pavement de cette très grande église, ceux-ci présentent des traits d'un intérêt certain. Ce semis de boutons de fleurs roses dans des écailles blanches, couvrant de vastes surfaces sans même servir de fond à des figures animales, est maintenant attesté dans plusieurs grands ensembles mosaïques de Phénicie et Palestine, de Khirbet el-Kerak au S du lac de Tibériade, à Hanita (fig. 445), Nahariyé (fig. 458) et Nebi Younès (fig. 400) dans la région de Tyr et Sidon. On remarquera toutefois que dans chacun de ces cas un médaillon à motif géométrique figuré frappe le centre du tapis. En restituant à Soueida un semis continu dans la nef centrale comme dans les nefs latérales, il faut sans doute aussi y replacer un grand médaillon qui serait, au centre de la nef, le seul élément animant ce semis, ensemble avec le donateur de l'entrecolonnement SE, si toutefois celui-ci n'avait pas de pairs ailleurs dans l'église.

Cette figuration qu'on avait prise pour une des rares mosaïques funéraires de Syrie eût été la seule[33] à représenter le défunt en pied. En effet, les mosaïques syriennes à portraits trouvées dans un contexte architectural certainement funéraire, l'une dans les « grottes » de Sidon[34], l'autre dans une nécropole de Homs-Émèse[35], représentent, la première, deux personnages en buste au-dessus d'une sorte de portillon ou chancel, la deuxième, deux personnages masculins encadrant un personnage féminin, aux trois quarts de leur hauteur, au-dessus d'une *tabula ansata* à inscription commémorative (très fragmentaire). Le Sergios de Soueida a été comparé dès sa découverte avec des personnages de mosaïques funéraires d'Afrique du Nord[36]. Dans les mosaïques de Dardanius et de Cresconia[37], comme ailleurs sur les tombes africaines, le défunt ne tient pas le cierge allumé dans la main, mais est debout à côté ; ce sont deux cierges qui sont placés à la droite et à la gauche des défunts, eux-mêmes étant généralement dans l'attitude d'orants. Précisons pour

28. [illegible] *Plans*, p. 89, 97-98, 102 et 104, et D. [illegible] p. 475 ss.
29. [illegible] plus avant, de Nahariya, el-Koursi, [illegible] Younès et Hanita.
30. [illegible] XI [illegible] C. D[illegible], *Mosaïques des portiques*, et les [illegible]
31. [illegible] de la Passion qu'on retrouve des têtes [illegible] plus harmonieux.
32. [illegible] dans le fragment recueilli au [illegible] fidèle qu'en fit A. Parrot, *op. cit.* [illegible] apprécier ces détails.

32. Cf. E. Cruikshank-Dodd, *Byzantine Silver Stamps*, Washington, D.C., 1971, n° 19, p. 90-91 et n° 90, p. 250-251. En bronze ou en argent, ces formes se retrouvent sur les candélabres et les supports de lampe d'encensoir, par exemple (ainsi les pl. XLII, XLIII et LV du catalogue *Early Christian and Byzantine Art* du Baltimore Museum of Art, 1947, n^os 507, 536, 537), que l'on date du V^e au VII^e s.
33. En Haute Mésopotamie, les mosaïques funéraires d'Édesse servent seulement de pavement de tombes ; elles ont été rassemblées dans le livre de J.B. Segal, *Edessa, the Blessed City*, Oxford, 1970, et étudiées par J. Leroy, *Mosaïques funéraires d'Édesse*, dans *Syria*, XXXIV, 1957, p. 306-342.
34. Voir R. Mouterde, *Découvertes*, p. 472 ; G. Contenau, *Mission archéologique*, p. 220-221, pl. XXI, et Id., dans *Syria*, V, 1924, p. 123.
35. Mosaïque actuellement exposée au Musée archéologique de Damas, voir A. Bounni, *Les catacombes d'Émèse (Homs) en Syrie*, dans *Archeologia* (Paris), 37, nov.-déc. 1970, ill. p. 45.
36. En particulier Ch. Diehl, dans *Une mosaïque*, et A. Parrot, *op. cit.* ; vice-versa, la mosaïque de Serge est appelée en comparaison dans les études sur les mosaïques tombales africaines : N. Duval, *Observations sur l'origine, la technique et l'histoire de la mosaïque funéraire chrétienne en Afrique*, dans *C.M.G.R.*, II, p. 86, et Id., *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, Ravenne, 1976.
37. A. Parrot, *op. cit.*, fig. 4 et 5, reproduit ces deux mosaïques.

mémoire que le fait que les cierges allumés se retrouvent sur la tombe de toutes sortes de personnages — enfants (tombe de Sfax, en Tunisie)[38], couples (tombe de Fricitas et Victoria à Tabarca)[39] — montre qu'il ne s'agit pas, dans ces monuments, de représenter l'attribut d'un diacre ou d'un acolyte.

Les dimensions de notre pavement dépassent celles des mosaïques tombales africaines citées[40], et le tapis mosaïqué sert de tapis d'entrecolonnement. À partir de ces constatations, mais surtout étant donné l'absence de sépulture sous le tapis mosaïqué, la démonstration semble faite que nous ne sommes effectivement pas en présence d'une mosaïque funéraire. D'autres considérations vont dans le même sens. Remarquons en premier lieu que les mosaïques syriennes dont nous sommes sûrs qu'elles sont funéraires, celles d'Édesse, de Homs et de Sidon citées plus haut, ne représentent le défunt ni dans l'attitude de Sergios ni comme les défunts de la plupart des dalles funéraires chrétiennes africaines, c'est-à-dire en orants. Par contre, il existe, dans la région qui nous intéresse, d'autres représentations de personnages, qui sont proches du sanctuaire, tiennent quelque objet ayant trait à la liturgie et sont placés dans un cadre plus ou moins végétal : il s'agit de deux thuriféraires, « Élie » dans le sanctuaire de l'Église d'Élie-Marie-et-Soreg à Gerasa[41], et « Théodore, le sacristain » devant le chœur de l'Église des Saints-Côme-et-Damien également à Gerasa[42]. Ce dernier fait pendant à une orante, « Géorgia, la fille de Théodore », et on trouve un orant, mais en tunique courte : « Jean, fils d'Amm(onios) », dans le bas-côté N de l'Église Saint-Georges à Khirbet el-Mekhayet[43]. Ces personnages sont associés à d'autres, représentés en pied, mais portant une offrande : Maria tient peut-être la croix sur sa poitrine et Soreg tient une branche[44]. Aux Saints-Côme-et-Damien de Gerasa, en avant de Théodore et de sa fille, « Jean, fils d'Astricius », apporte un panier rempli de fruits, et « Kalloionistos » porte un seau ou un panier également bien rempli. Les inscriptions voisines de Théodore le *paramonarios* — le sacristain — et de Jean, fils d'Ammonios, commémorent la fondation de l'Église des Saints-Côme-et-Damien par l'un et la donation de l'autre à l'Église Saint-Georges. Ce groupe de personnages, figurant sur des pavements sans caractère funéraire, dans une attitude digne et portant un don en nature, victuailles ou objet liturgique, constituent d'excellents parallèles pour la figure de Sergios autant par leur emplacement dans l'église[45] que par leur iconographie et par leur fonction, éclairée par les inscriptions.

Ce qui précède nous permet d'interpréter sans effort la représentation de Sergios comme celle d'un donateur. A-t-il offert une somme d'argent ou est-ce le candélabre en argent massif qu'il donna à l'église[46] ? L'inscription ne peut pas nous éclairer directement ; elle paraît unique en son genre, surtout si on essaie de la faire entrer dans la série des inscriptions funéraires. Toutefois, à partir du moment où notre personnage est replacé dans la série des figurations de donateurs, on peut rechercher dans les inscriptions commémorant des offrandes et dédicaces quelque indication sur la façon de lire la seconde partie de l'inscription.

Étant donné que dans la majorité des cas la figuration du donateur est accompagnée de son seul nom, une autre alternative qui se présenterait pour la lecture de la petite inscription en question serait de la voir se terminer par une abréviation, semblable à celle du « Ἰωάννης Αμμ(ονίου) » de Khirbet el-Mekhayet : « Σέργιος Καιζέ(ου) ». Il n'y a pas de signe d'abréviation, mais on s'en passe souvent pour la seule désinence du génitif[47].

La troisième solution à envisager, celle de deux noms propres au nominatif, réunis par « et », avait déjà été proposée, en un premier temps, par A. Parrot, puis, avec insistance, par G. de Jerphanion[48]. Le second nom, dans ce cas, est abrégé : « Ζή(νων) ou Ζη(νόδωρα), ou encore Ζ(ώ)η. Ceci convient aussi, parce qu'il arrive fréquemment qu'un des donateurs se soit attribué plus d'importance que les autres — sans doute parce qu'il se chargea des démarches — et ait fait répéter son nom à différents endroits du pavement, ou bien ait été le seul à se faire représenter en image ; c'est le cas du « Jean, fils d'Ammonios », déjà cité, dont le nom figure avec celui de son père, de sa mère et de son frère dans l'inscription de dédicace, alors que lui seul est représenté dans la composition voisine. Ici, seul Sergios se serait fait représenter alors qu'ils auraient été deux à faire l'offrande.

Ainsi cette image n'a-t-elle pas le caractère exceptionnel qu'on lui a attribué, mais elle s'intègre dans une iconographie des donateurs particulièrement bien représentée en Transjordanie.

38. En dernier lieu, N. Duval, *op. cit.*, p. 50, fig. 23.
39. *Ibid.*, p. 49, fig. 22.
40. Les dimensions normales sont celles d'un cercueil et tournent autour de 1,80 à 2 m de longueur sur 0,50 m de largeur en moyenne, avec quelques exceptions, toutes explicables par le contexte.
41. Voir S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 45.
42. Voir F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. LXXIII.
43. Voir S. Saller et B. Bagatti, *ibid.*, fig. 8 et pl. 29, 1.
44. Elles sont à comparer avec Géorgia et Théodisia sur la mosaïque d'Orphée de Jérusalem, aujourd'hui à Istamboul, où l'une porte un coq et l'autre un objet incurvé à raies parallèles, un fruit difficile à identifier, mais qui n'est pas la palme et la fleur qu'on a voulu y voir : B. Bagatti, *Il musaico dell'Orfeo di Gerusalemme*, dans *R.A.C.*, XXVIII, 1952, p. 151-152, et fig.
45. Les personnages cités sont représentés à proximité du sanctuaire. Il existe des [illegible] de représentations des donateurs ailleurs, notamment dans des entrecolonnements, comme à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim, où les portraits des donatrices, « Caliora » et « la dame de Silto » ainsi qu'un donateur sont représentés dans les deuxième et troisième entrecolonnements depuis l'entrée (v. fig. 450).
46. Si les deux dernières lettres de l'inscription sont lues comme un verbe, on pourrait penser à l'interpréter — le « καὶ » indique que Sergios n'est pas le sujet de « ζῆ » — comme un vœu présentant le donateur et s'appliquant à l'objet offert : « qu'elle vive », c'est-à-dire « et que la flamme soit vive », « qu'elle brûle » (dans le sens donné chez H. Liddell et R. Scott, *Lexicon*, *s.v.* ζῶ, II).
47. Si le nom « Kaizéos » n'est pas signalé par ailleurs, on connaît Καισιος (*I.G.L.S.*, III, 2, n° 1070, 16), Καίσου (*I.G.L.S.*, III, 2, n° 1137, 1-2) et Κάϊος (*I.G.L.S.*, IV, n° 1528), Καίαμος (*I.G.L.S.*, IV, n^os 1712-1713) à côté des Καιουμος (*I.G.L.S.*, IV, n^os 1753 et 1803).
48. A. Parrot, *op. cit.*, p. 100, et G. de Jerphanion, *op. cit.*, p. 192-193.

[illegible] [illegible] de la liturgie dont cette basilique, considérablement vaste, avec ses cinq nefs et [illegible], forment le décor, se trouve contrarié par [illegible] dans laquelle nous sommes concernant tout [illegible] liturgique.

[illegible] cependant, en premier lieu, la présence d'un [illegible] narthex, et l'organisation des entrées, avec la solution originale vue également dans le porche de Qala'at Sem'ân (fig. 209), des deux séries de deux grandes portes occidentales ; hautes de plus de 3 m, elles ouvrent sur la salle centrale du narthex et sur les trois nefs centrales. Une circulation quasi processionnelle, particulièrement adaptée à une église de pèlerinage, est ainsi déterminée.

Des deux sacristies, celle du N pouvait être bien fermée par ses deux portes. Par contre, dans la sacristie intérieure qui s'ouvre par un grand arc sur le bas-côté, on verrait bien une chapelle des reliques ; cependant aucune des églises de la région ne présente sans équivoque une salle des martyrs parallèle au sanctuaire, si ce n'est peut-être la Cathédrale de Bosra (fig. 12). Son sanctuaire, en outre, a des points communs avec celui de la grande basilique de Soueida : ampleur exceptionnelle, présence de deux niveaux ne s'élevant que de la hauteur d'une marche l'un par rapport à l'autre, communication avec les sacristies à hauteur de l'entrée du sanctuaire, et trois grandes fenêtres dans le mur d'abside. Il est bien possible qu'un synthronon bas existe mais n'ait jamais été dégagé jusqu'ici le long de la paroi E. Le pavement ayant disparu, dans le sanctuaire comme dans la nef, on n'a pu repérer l'emplacement de l'autel dans le sol, pas plus que dans les deux basiliques du « Sérail » de la ville de Qanaouât, toute proche. L'Église Saint-Georges d'Ezra', assez voisine, présente l'avantage d'avoir conservé son mobilier liturgique, encore utilisé de nos jours, et à Bosra on en a peut-être la trace en négatif. Par analogie avec ce qui y est conservé, je verrais l'autel de la basilique de Soueida placé quelque peu en arrière des portes des sacristies, c'est-à-dire à peu près où on le restitue à Bosra[49] et à es-Sanamein (fig. 269), dans le grand espace quadrangulaire précédant immédiatement l'arrondi de l'abside. En avant de la marche surélevant le sanctuaire on imaginera encore une surface de chœur de plain-pied prise sur la nef, délimitée par la bordure de la mosaïque, dont la présence est assurée sur le côté N ; la travée orientale du collatéral tournant de Saint-Georges d'Ezra' sert, semblablement, de chœur de plain-pied, délimité par deux rangées de hautes stalles face-à-face, à droite et à gauche, entre lesquelles sont placés les lutrins.

Une dernière remarque concerne la petite église annexe au N de la basilique. On la mettra en parallèle avec la chapelle SE de la Sainte-Croix de Résafé[50] ou la chapelle S de l'église d'el-Koursi[51] où nous pouvons voir, dans un VI[e] s. bien avancé, la réponse à la nécessité d'un second autel pour les célébrations.

49. Voir p. 38.
50. Voir p. 274 et 279.
51. Voir p. 174.

SOUGHANÉ, *Église Sud*

Localisation : *Carte du Levant*, 1/200.000, feuille NJ-36-VI et NJ-37-I, « Antakya ». Lat. : 36°26′ ; long. : 36°56′ : « Sorhâna » ; *id.*, 1/50.000, feuille NJ-37-I-2d, « Jabal as Smane » : « Souraneh » ; G. TCHALENKO, *Villages*, III, carte 1/G.III.3 : « Sûgâne ».

Bibl. : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 297, pl. LVIII, 1-4.

Le bas-côté S de cette église ainsi que la plus grande partie de l'abside et la partie droite de la nef furent dégagés, nettoyés, photographiés et dessinés par les soins de M. Lassus dans le cadre de son itinéraire archéologique dans le N du Djebel Sem'ân[1].

Les fragments de mosaïque conservés furent levés sous la surveillance de M. Tchalenko et conservés au Musée national d'Alep ; le panneau du bas-côté S est visible dans la cour des réserves du musée.

L'édifice et sa date

Le plan architectural levé par M. Lassus sur les seules fondations conservées est celui de la plus grande partie d'une basilique orientée, à trois nefs séparées par des colonnades de six travées, avec une abside centrale saillante par rapport au mur plat de la sacristie S rectangulaire[2]. Une porte centrale était repérable dans la façade O rectiligne, et un seuil atteste qu'une porte ouvrait dans le mur S à hauteur de la quatrième travée. Les trois nefs forment un ensemble presque carré, long d'O en E de 16,10 m jusqu'à une ligne de fondation N-S qui correspond probablement au seuil du chœur en alignement avec la limite occidentale de la sacristie S, barlongue. Rien ne put être précisé concernant les bas-côté et sacristie septentrionaux, occupés par une série de constructions formées de petits espaces ne correspondant pas aux divisions de l'ancien édifice de culte.

Une inscription grecque sur pierre fut trouvée par M. Lassus à 20 m au S de l'église près d'un pressoir ; les sept lignes de l'inscription[3] commémorent « l'achèvement du martyrium le 6 du mois d'Audynaios, dans la 9[e] année d'indiction, 563... ». La date correspond à décembre-janvier 515/516 ap. J.-C.[4]. L'inscription peut se rapporter à tout l'édifice ou seulement à une chapelle martyriale. La date fournie s'accorderait bien avec le style des vestiges de mosaïques de la nef et du bas-côté S.

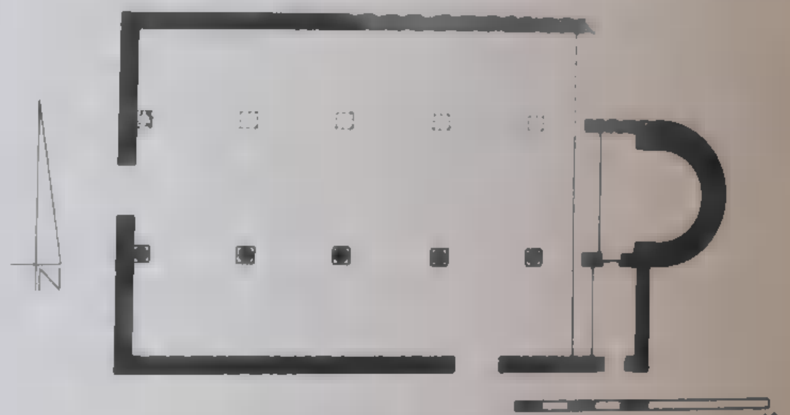

Fig. 306. Plan.

Fig. 307. Panneau oriental du collatéral S, au Musée National d'Alep.

Les pavements

Au moment des dégagements, rien ne restait des revêtements du sol de l'abside et du chœur. Dans la nef, pour autant qu'elle pût être dégagée dans sa partie orientale et méridionale, il restait surtout du mortier de pose, outre le petit secteur d'angle SE (fig. 306) où la mosaïque était encore conservée. Dans le bas-côté S, seule la partie la plus orientale du pavement était conservée, au-delà d'un petit muret tardif barrant ce collatéral à quelque 2,50 m en avant du seuil de la sacristie.

Les tesselles de mosaïque utilisées dans la nef et le bas-côté S mesurent en moyenne 1 cm de côté. Les couleurs couvrent une gamme de verts (vert vif, vert eau, vert gris), de rouges (rouge lie-de-vin, rouge brique) et de roses, complétée par du noir, des blancs (avec un blanc tirant sur le jaune clair), du gris foncé, du gris clair, et du jaune moutarde[5].

Dans la nef centrale, il ne restait que l'extrémité SE de la seule bordure extérieure. Celle-ci est un méandre de svastikas, dessiné par un entrelacs de deux brins en dégradé noir/rouge/rose/blanc et noir/vert vif/gris clair/blanc et par un câble en dégradé de noir/deux gris/trois verts/deux blancs/deux roses/rouge/noir, alternant avec des carrés dont le seul conservé contient un oiseau de profil gauche, noir, le bec, les pattes et le ruban flottant de son cou étant rouges.

1. Le volume *Itinéraire archéologique dans le Nord du Djebel Sem'ân* n'a malheureusement jamais paru du fait des circonstances de la fin des années 30, alors que l'ouvrage de M. Lassus s'achevait.
2. Je dois les renseignements concernant cet édifice à M. Lassus, qui a eu la générosité de me confier le dossier de ses observations et relevés sur place.
3. La transcription que M. Lassus m'a aimablement communiquée donne le texte suivant : « † ἐτελιώθη τὸ μαρ/τύρεν τούτο μ(ηνὶ) Αὐδυ/νέου ϛ ἰνδ(ικτιῶνος) Θ τοῦ/ ΓΞΦ ἔτου(ς) ἐπὶ τοῦ μεγάλο(υ)/ πρ(ώτου) Θαύμα κληρούχο(υ)/ δία ἐπιστασίας Σεργίου Α/ καὶ Στεφάνου πρεσβυ(τέρων)... ». L'inscription est restée inédite (voir note 1) jusqu'à sa publication par J. JARRY, *Inscriptions*, 56, p. 210, pl. XXX. Je maintiens la lecture de M. Lassus, notamment en ce qui concerne les ll. 3-4. Elle est taillée dans un bloc de tympan triangulaire, couronnement de porche ou linteau de porte ; J. JARRY, *ibid.*, y vit un « couvercle de reliquaire ».
4. Le mois d'Audynaios dans le calendrier d'Antioche correspond au mois de janvier dans le calendrier julien (voir V. GRUMEL, *La chronologie*..., p. 174) ; il faut donc soustraire le nombre 48 et non 49 pour obtenir l'année correspondant à celle de l'ère chrétienne. L'indiction 9 ne semble cependant pas pouvoir s'accorder avec l'année et le mois donnés, à quelque neuf mois près. La solution réside sans doute dans l'adoption du système de certains auteurs syriaques signalé par V. GRUMEL, *ibid.*, selon lequel l'ère d'Antioche commença le premier octobre 48 avant Jésus-Christ. Cela donne, pour Audynaios 563 dans la neuvième année de l'indiction, décembre 515 ou janvier 516, effectivement dans cette année d'indiction.
5. J'appelle « jaune moutarde », couleur fréquemment utilisée dans les mosaïques de la région, ce que M. Lassus décrivit dans ses notes comme « jaune chrome ».

[illegible] uniformément orné d'une [illegible] à huit pointes cantonnées de carrés [illegible] déterminant des losanges et [illegible]. Un seul octogone fut retrouvé et forme le [illegible], conservé au musée d'Alep. La bordure [illegible] du tapis est une chaînette de carrés sur la pointe dont l'enceinte est faite de brins alternativement rouge/[illegible] gris foncé/gris clair/blanc ; les carrés [illegible] blanc à noir gris foncé/gris [illegible] contiennent de petits carrés droits en dégradé noir/rouge/jaune. Le fond est noir. Le seul octogone du champ qui pût être observé et levé contient un magnifique paon faisant la roue, vu de face, la tête de profil. Le corps est coloré de tons de vert, alors que les plumes sont dessinées en rose, blanc, vert et noir sur une masse rouge. Les carrés rayonnant autour de l'octogone contiennent alternativement un oiseau vert et rouge et une rose à quatre pétales blanc/rose/rouge ; les losanges sont frappés soit d'une fleur circulaire prolongée par deux pétales dans des tons de rouge, soit de losanges en dégradés de gris, soit d'un rinceau en volute complexe, vert vif.

Seul le dernier panneau d'entrecolonnement SE était conservé, avec une composition orthogonale de cercles tangents, et de tores noir/rouge/rose/blanc et noir/gris foncé/gris clair/blanc sur fond blanc jaunâtre.

Dans la sacristie S, des restes de dallage furent observés et mis sur plan. Ce sont quatre dalles, épaisses de 8 cm ou plus, de taille quadrangulaire irrégulière, alignées perpendiculairement au mur S de la sacristie.

Datation et style

Rien ne s'oppose *a priori* à ce que l'on considère les mosaïques conservées et le dallage comme contemporains. On peut inférer leur date de celle de l'inscription trouvée au S de l'église : début du VI[e] s. ; mais le style même des quelques fragments conservés est parlant et permet d'avancer une date dans le dernier quart du V[e] s. et les débuts du VI[e] s. pour les motifs identifiés. La chaînette de carrés du bas-côté est une bordure particulièrement appréciée en Syrie[6] où on la rencontre tout à fait systématiquement dans la deuxième moitié du V[e] s. À Heït (fig. 84), à Mezra'a el-'Oulia (fig. 150), à Halaoua et dans la sacristie N de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 197), les intervalles portent de petits carrés droits, comme ici, mais on n'a nulle part le même jeu de couleurs claires sur fond sombre. Le schéma aux octogones du bas-côté est « international » et relativement fréquent en Syrie où il connaît un succès assez « local », réapparaissant sous une forme particulière dans la mosaïque de Khirbet Sheikh Messaoud-Sorân (pl. h.-t. 13), mais aussi à Hir esh-Sheikh (pl. h.-t. 6) et à Homs (pl. h.-t. 7), où il couvre la surface par cinq lignes d'octogones de front ; ce parti se retrouve au monastère de Beisân dans la grande salle[7]. En général cependant le motif se présente avec un seul octogone de front, s'adaptant à des espaces allongés, bas-côtés ou portiques, ce qui est le cas dans les précédents exemples syriens, comme aussi à Beit Gibrin-Mahatt el-Ourdi[8] et à l'Église de Procope de Gerasa[9]. Un second rang d'octogones a sans doute été détruit dans la basilique d'Amwâs-Emmaüs[10]. La densité que favorise ce schéma compositionnel est identique à celle que l'on trouve dans le schéma des croix de *scuta* ; la multiplication des compartiments que ménagent les étoiles et les octogones offre un cadre propice à l'épanouissement du « décor multiple ». Le schéma paraît avoir passé ici le cap des débordements de la fin du V[e] s. et connaître déjà l'assagissement du début du VI[e] s.

Le programme du décor choisi, pour autant qu'on puisse l'évaluer à partir des pauvres restes qui nous en sont parvenus, est essentiellement un décor géométrique « habité » d'éléments innocents, fleurs et oiseaux, tel qu'on le retrouve dans les pavements des églises de Khirbet Moûqa[11], de Hir esh-Sheikh[12], de Rayân[13], de Dibsi Faraj[14] ou d'el-Koursi[15], pour ne citer que quelques exemples syriens.

Organisation liturgique

La basilique à trois nefs, réapparue partiellement, en ce site de l'Antiochène, offre un agencement du chevet assez inhabituel : c'est un même alignement de blocs qui ferme, à l'E, la nef et le bas-côté. Un chancel fermait en partie la communication entre sacristie S et sanctuaire.

La sacristie semble assez exiguë bien qu'il soit difficile de juger de ses proportions, tout comme de ses entrées, étant donné la disparition de toute limite au S ; à l'O ne restaient que les fondations de la paroi.

Le « chœur continu » sur la nef et sur un, même deux, bas-côtés est connu ailleurs en Syrie : aux églises Saints-Paul-et-Moïse de Dar Qita (fig. 18), dans les églises Sud de Haouarté (fig. 58) et de Hâs (fig. 82), à Jéradé (fig. 122), à Oum el-Khalakhil (fig. 165) et à Houad (fig. 107). Le chœur sur les trois nefs ne se trouve que rarement en Syrie du Nord. Là où il s'étend devant une sacristie on observe souvent que c'est devant la chapelle des reliques. Cette observation pourrait également se vérifier ici, puisque nous sommes en Antiochène et que dans cette région c'est au S que la salle aux reliques est le plus souvent placée.

6 En Palestine, elle est également fréquente : exemples dans l'Église d'Élie à Madaba (voir S. SALLER, *Memorial of Moses*, pl. 102, 4) et à Khirbet 'Asida (voir D.C. BARAMKI et M. AVI YONAH, dans *Q.D.A.P.*, III, 1934, pl. IX, 2-3, et p. 19).

7. Les octogones sont à trois de front sur six rangs autour du médaillon des Mois (voir G.M. FITZGERALD, *Monastery*, pl. VI).
8. Voir D.C. BARAMKI, *A Byzantine Church at Mahatt el Urdi-Beit Jibrin*, 1941-1942, dans *L.A.*, XXI, 1971, fig. en p. 136-137.
9. C'est à l'extrémité orientale du bas-côté S de la Basilique de Procope que le motif se voit (L.H. VINCENT, *Autour du groupe monumental d'Amwas*, dans *R.B.*, 1936, pl. XVI).
10. L.H. VINCENT, *ibid.*
11. Voir p. 160 sv.
12. Voir p. 124 sv.
13. Voir p. 262 sv.
14. Voir p. [illegible] sv.
15. Voir p. 168 sv.

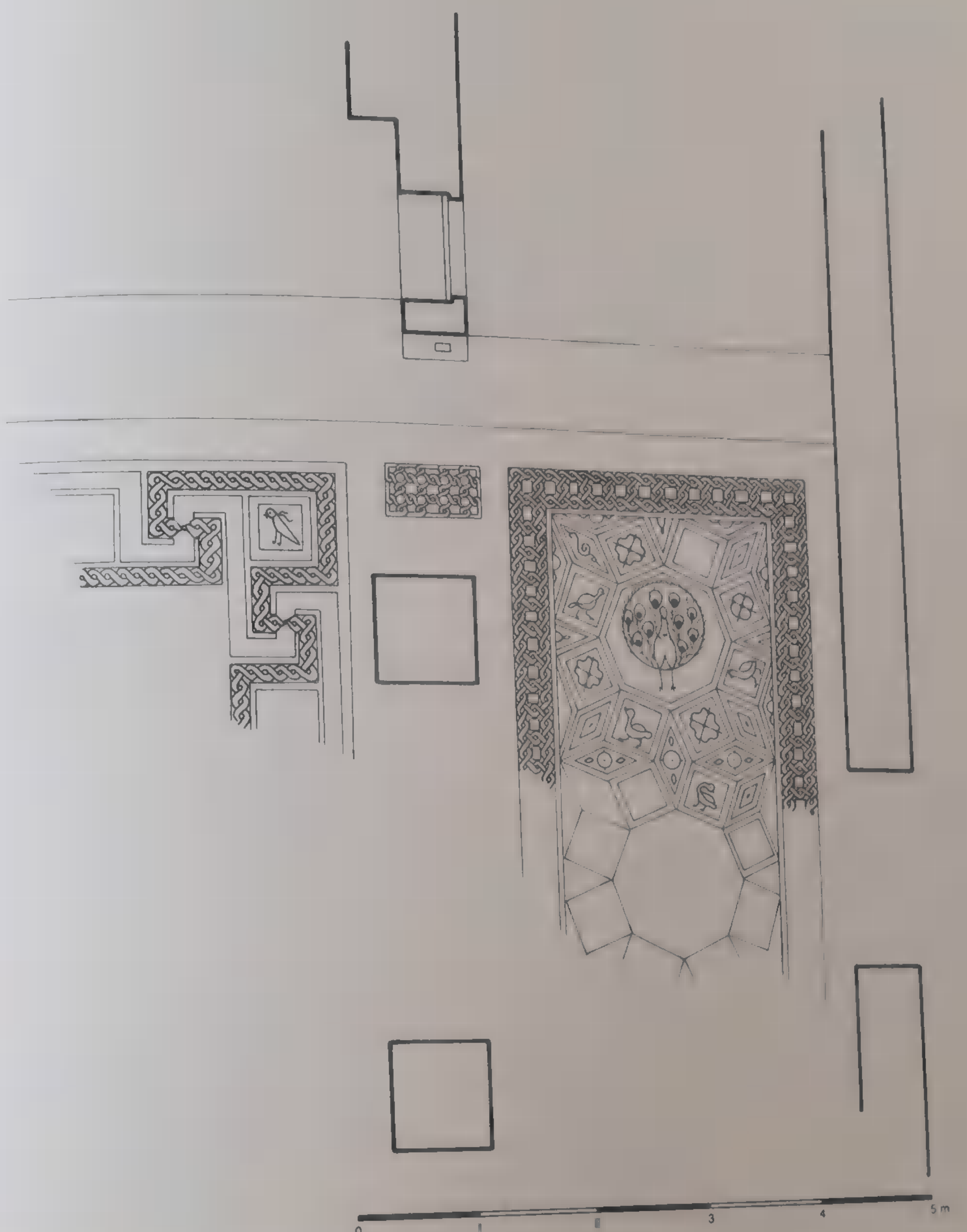

Fig. 308. Essai de restitution des pavements de mosaïque connus.

el-Koursi : vue d'ensemble de la chapelle SO.

LE LIBAN

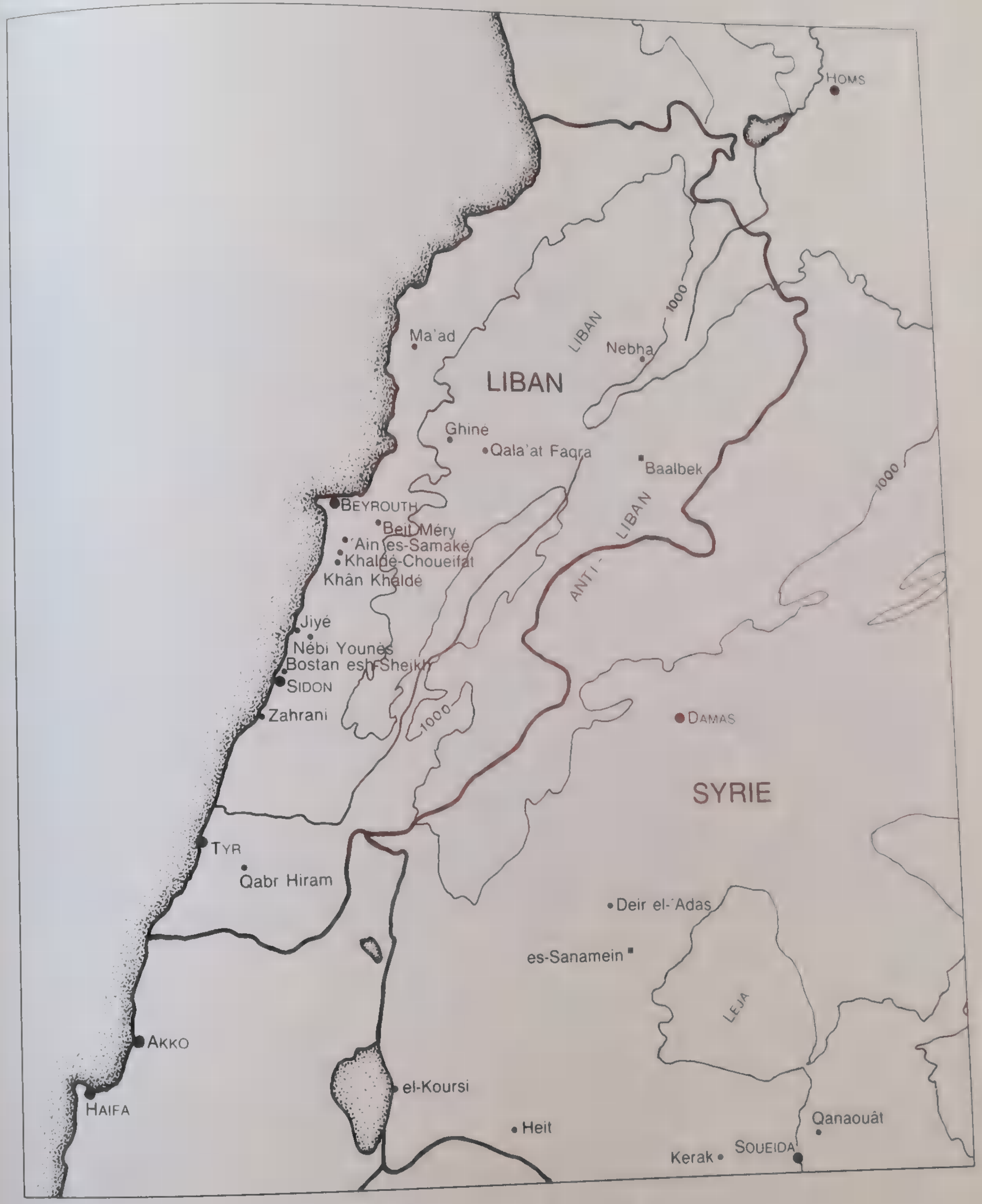

Détail carte 1 : Carte des sites du Liban.

Fig. 309. Petit panneau du côté N de la nef centrale.

AÏN ES-SAMAKÉ

Église de Saïn-Rhôdon

[illegible] NI-36 XII-33 ... II 28 30

[illegible] p. 172-178, pl. CXI ... *Mosaïques du Liban*, ... Aïn es-Samaké ... [illegible] N. DUVAL, *Notes*, p. 93-94.

[illegible] et des dégagements sont ainsi ... [illegible] S.E.M. Virgilio Sevillano ... a [illegible] d'une mosaïque visible le long [illegible] chemin de fer. L'ancienne route [illegible] cette mosaïque. Cette route [illegible] rendue inutilisable. Au chef d'atelier, [illegible] de cette mosaïque et à M. Richard [illegible] confié le dégagement de cette mosaïque et à M. Kalayan, ingénieur, le soin de relever son plan. Les fouilles embrassèrent ainsi un terrain long de 40 m et d'une largeur [illegible] de 10 à 4 m, sis entre le chemin de fer et la route actuelle[1].

Les mosaïques furent renforcées sur place avec du ciment, sauf le panneau [illegible] aux poissons et oiseaux et les deux panneaux à inscriptions, qui furent détachés et transportés au musée de Beyrouth. Celles des mosaïques du niveau supérieur qui en recouvraient d'autres dans les nefs sous-jacentes ont dû être enlevées « en partie, pour dégager la mosaïque inférieure ». Les pavements étaient conservés très fragmentairement surtout dans les secteurs où il y avait superposition, ainsi que dans l'ensemble de la partie N de l'espace dégagé. Les vides antiques et ceux créés par le démontage ont été remplis d'éclats de pierres et les bords recimentés.

L'édifice

La description faite des ruines au moment de leur découverte, non plus que le plan qui en fut tracé et leur aspect actuel, ne permettent d'être sûr que nous sommes bien en présence d'une église. Dans l'affirmative — et il faut bien dire que l'on ne voit guère d'autre interprétation possible — nous aurions ici, au niveau inférieur, les restes non continus du secteur central d'un édifice basilical à trois nefs[2]. L'orientation générale est SE-NO (pour la clarté du commentaire nous dirons toutefois E et O). Il ne subsiste que deux pierres d'une seule assise de socle (base de colonne ?) en place ; de ce qui est peut-être un autre socle il reste deux grosses pierres taillées avec des moellons [illegible] ; 0,31 m plus bas (mais à un niveau difficile à [illegible] comme nous le verrons), dans l'alignement de ce qui serait la colonnade S, cinq moellons assemblés peuvent représenter les restes de la fondation d'un troisième socle. Au centre de ce qu'on peut identifier comme la nef centrale, un petit podium E-O mosaïqué s'élevait de quelque 5 cm au-dessus de la mosaïque voisine conservée au N ; il se terminait à l'O par une cavité dans le pavement, un peu plus large. Ce socle est le vestige d'une installation liturgique, un ambon ou peut-être un vestibule de chœur[3]. Il ne reste rien d'un mur N éventuel. Au S, un

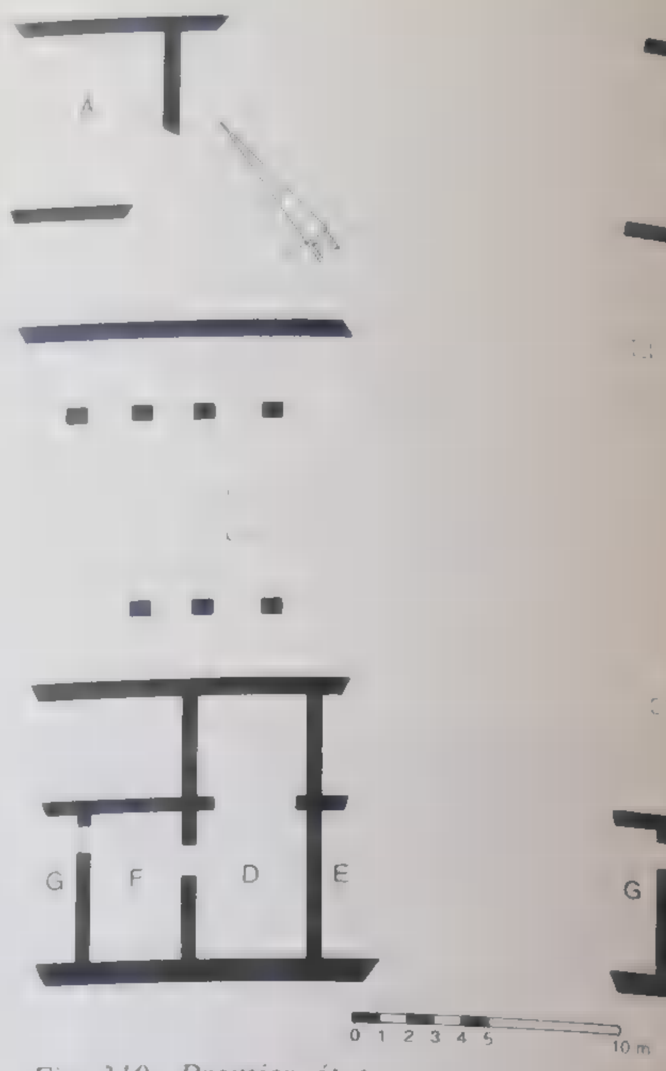

Fig. 310. Premier état, partie centrale.

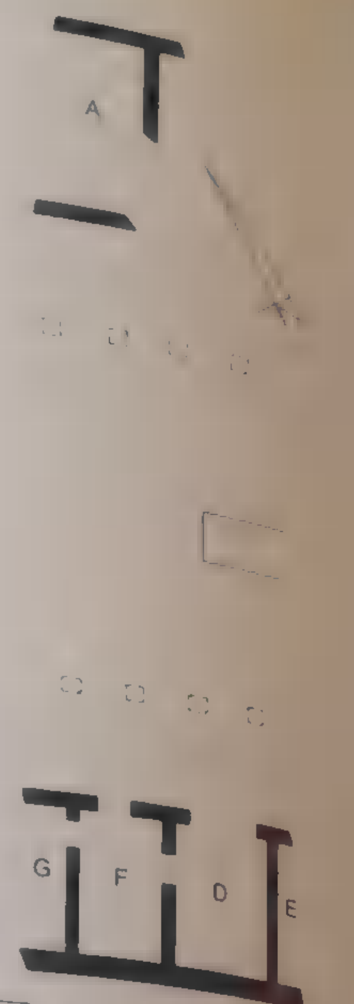

Fig. 311. Deuxième état, partie centrale.

pavement atteste la présence d'une annexe longeant le bas-côté S (« E » sur le plan). À une seconde période (clairement déterminée du fait du levage de certaines de ses mosaïques)[4] appartient un pavement mosaïqué couvrant les trois nefs antérieures ainsi que des surfaces parallèles, larges de 2,8 m au N et 2,5 m au S. Les supports de la première phase furent arasés et entre les murs extérieurs présumés du premier état, on ne voit plus de supports intermédiaires[5]. D'E en O la longueur maximum conservée de la mosaïque supérieure est de 2,5 m. Au S de ce pavement, un alignement de blocs de 50 cm d'épaisseur la sépare de la salle parallèle « E », à 13-14 cm *en contre-bas*. Ces blocs représentent-ils la fondation d'une paroi assez légère, ou le stylobate d'une colonnade, supportant un portique courant E-O le long du côté S de la grande nef ? Tout comme la salle « A », qui lui correspond au N et qui court parallèlement d'O en E, mais à 22 cm *au-dessus* du niveau de la grande nef, elle pourrait être le collatéral de la large basilique du second état. L'inscription de la salle « E » la désigne en effet comme un « ἔμβολος », c'est-à-dire un portique, mais avec un terme utilisé dans des églises de la région pour signifier un bas-côté d'église[6].

1. [illegible]
2. [illegible] des bas-côtés : 2,5 m.
3. [illegible] p. 113 sq.

4. D'après M. CHEHAB, *op. cit.*, p. 176.
5. M. Chéhab (*ibid.*) résuma ainsi l'évolution du bâtiment : « La partie centrale a recouvert toute la largeur de la nef et des bas-côtés » (de l'église de l'état antérieur). De même M. DUVAL, *op. cit.*, se prononce pour un second état où la nef centrale eut la largeur des trois nefs antérieures additionnées.
6. A Nebha (voir p. 397) l'inscription de la nef centrale rapporte qu'on a mosaïqué les deux « *emboloi* » ; à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim (voir fig. 450), l'inscription commémorant le pavement de l'« *embolos* » regarde le bas-côté, et le collatéral S de Khân Khaldé est également appelé « *embolos* » par son inscription sur mosaïque (voir p. 376).

Fig. 312. Mosaïques du premier état de la nef ; vue d'ensemble depuis le S.

Fig. 313. Deuxième état ; mosaïques de l'annexe « D », au SE. →

Parallèlement à ce « portique » méridional « E », au S et SE se situent trois pièces en enfilade E-O : « D », « F » et « G ». Répondant à ces annexes S, on trouve au N la pièce « A », déjà citée, allongée dans le sens E-O, flanquée elle-même, au N, d'une autre salle, « B ».

Les pavements

La description des mosaïques se fera en commençant par les mosaïques inférieures du groupe central, en continuant par les quatre pavements S, puis par la mosaïque centrale du niveau supérieur et en terminant par les deux mosaïques N. Les couleurs utilisées constituent, pour les deux niveaux, une même gamme de tonalités chaudes : rouge brique, vieux rose, gris sombre, noir, jaune moutarde, marron, blanc-jaune, blanc-rose, blanc.

Les mosaïques inférieures s'organisent en plusieurs tapis qui se recoupent les uns les autres, n'ont ni la même importance ni la même taille et ne sont pas d'exécution semblable. Un tapis central, qui suit l'axe de la nef mais a une forme en équerre échancrée dans l'angle NE par le podium mosaïqué, porte un champ posé en réticulé avec un décor en quadrillage oblique de fines bandes déterminant des cases contenant des roses épanouies. Au centre de ce tapis, à l'O, est conservée la quadruple bordure d'un petit champ rectangulaire, faite d'un étroit ruban ondé entre des bandes blanches et d'une tresse à trois brins. Du décor de ce panneau, il n'est rien resté.

[illegible] le bord de la nef, à [illegible] d'un tapis allongé d'E en O [illegible] sur la pointe tangents [illegible]. Les étoiles sont [illegible] à quatre pointes [illegible] dessiné par un filet [illegible] deux petits carrés, un blanc [illegible] inscrivent des cercles ornés [illegible] de motifs traités en arc-en-ciel, [illegible] d'un perdreau de profil, ou encore [illegible] contenant des fruits (?) ronds. Au S et au N du grand tapis axial sont accolés deux tapis qui portent le même schéma ornemental ; l'un est long et étroit dans le sens E-O, et l'autre couvre la surface entre le bord de la nef et le podium axial ; il est échancré dans l'angle SO par le tapis central de la nef ; tous deux sont en composition d'octogones sécants et adjacents déterminant des carrés droits marron encadrés d'un filet rouge et d'un autre noir, flanqués d'hexagones oblongs dessinés par de minuscules boutons de rose et contenant chacun une croisette de quatre boutons de rose. Enfin, le podium axial, rectangulaire d'O en E, est occupé par un tapis pourvu d'une étroite bande blanche de bordure et d'un champ en composition monochrome d'écailles adjacentes serrées, dépourvues des boutons de rose que l'on notera dans les pavements à écailles ailleurs sur le site.

Au N et au S de cet ensemble, dans ce qui a été identifié comme partie des bas-côtés N et S originaux, sont conservés des fragments de tapis portant le même décor : bordure en bande blanche encadrée de filets marron, composition en quadrillage droit de bandes blanches avec carré ajouré noir et rouge à l'intersection et un cercle blanc frappé d'un cercle rouge comme motif d'intervalle sur fond noir. Les bandes sont ornées d'une croisette noire.

Au S de cet ensemble basilical s'étendent dans quatre salles des tapis de mosaïques découverts sensiblement au même niveau mais qui, du fait de certains chevauchements (dans la salle « E » notamment), peuvent être considérés comme contemporains des mosaïques du niveau supérieur dans les nefs.

Dans la salle SE « D », le raccord blanc est orné d'une ligne de carrés sur la pointe dentelés non contigus en triple filet rouge/gris/blanc ; la bordure comprend un filet gris sur fond blanc et une bande rouge ornée d'une ligne de carrés sur la pointe blancs tangents. Cette bordure encadre un champ géométrique à composition de carrés d'écailles blanches, ornées d'un bouton de rose, rayonnant en quatre directions, déterminant un quadrillage oblique de lignes de fuseaux gris sur un fond rouge à croisettes blanches. Le mur N de cette salle est construit sur une bordure qui apparaît seulement à l'emplacement du seuil ménagé entre cette salle « D » et la petite salle carrée qui la flanque au N et est dépourvue de mosaïques ; c'est une ligne de cercles tangents de quatre fuseaux faisant apparaître des quatre-feuilles.

Dans la salle S « F », le raccord est posé en réticulé blanc.

Les tesselles ont de 1 cm à 1,20 cm de côté.

Une bande étroite sert de cadre au champ, en composition d'écailles adjacentes blanches ornées de boutons de rose qui doivent être vues du N. Au milieu du tapis, à la croisée des axes des trois entrées N, E et O, visible à partir de l'entrée N de la salle, est inséré un panneau figuré.

Tesselles fines d'environ 0,8 cm de côté.

L'un au-dessus de l'autre deux poissons à nombreuses barbes ou nageoires pointues sur le dos y nagent, et un gallinacé d'allure assez fantaisiste, à nombreux points sombres sur les ailes et à queue en plumeau, les accompagne. Bien que les niveaux de la mosaïque de cette salle soient en moyenne les mêmes que ceux des salles qui l'entourent, M. Chéhab est d'avis d'attribuer ce pavement à une période ultérieure, ceci à cause du calibre plus grand des cubes du champ autour du panneau central et du décor en écailles de ce champ, qui est comparable à celui de la mosaïque du niveau supérieur des nefs et portiques voisins, datés de 581 et de 605 de notre ère.

La salle « G » n'a conservé son pavement que sur un bandeau étroit le long de son mur oriental.

Couleurs des tesselles : gris, jaune moutarde, rouge brique et blanc.

Le champ géométrique est entouré d'une triple bordure : une tresse de trois brins rouge/blanc, jaune moutarde/blanc et gris/blanc entre deux lignes, face à face, de triangles dentelés rouge/blanc dans un filet double gris. Ce champ porte une composition orthogonale de grands cercles tangents avec petits cercles inscrits en entrelacs dans les carrés concaves, déterminant quatre triangles lobés. Les petits cercles contiennent des fruits (?) et les grands divers motifs géométriques : damiers de triangles rectangles et motifs en entrelacs[7].

Deux niveaux de pavement sont conservés dans la salle « E » décrite comme « portique » dans son inscription. Un pavement a été retrouvé à un niveau inférieur le long des fondations de murs conservés. Il s'agit d'une bordure qui suit, semble-t-il, un même tracé légèrement plus au N que la fondation — ou stylobate — supérieure ; c'est, sur un fond blanc, un rinceau ondé très lâche et maigre fait de deux filets, un rouge et un gris, dans les replis duquel naît une tige raide terminée par une feuille triangulaire. Au niveau supérieur, le pavement est légèrement plus étroit puisque le mur N fut posé sur la bordure N du niveau précédent. Il possède un raccord blanc orné d'un alignement de losanges dentelés et de fleurettes non contigus, une bordure en bandes blanche et rouge dans un cadre gris, et un champ à composition d'écailles adjacentes monochromes blanches à bouton de rose, que le spectateur doit voir, tout comme l'inscription, depuis l'O. A hauteur du mur séparant les salles « F » et « G », un panneau inscrit s'insère en effet dans ce champ. Sa bordure comporte une ligne de triangles dentelés entre deux filets. C'est une inscription de sept lignes, en lettres carrées ou rondes[8] :

Ἐψηφώθη ὠ ἤ-
μβωλως τοῦ πα-
ναγίου Ῥώδω-
νως ἔτους ΕΠΧ
⟨μ⟩ηνὼς Σεπτημ-
[βρίου]ς ἰνδι-
[κτιῶνο]ς Θ[9].

« Le portique (de l'église ?) du très saint Rhôdonos a été mosaïqué le 6 (ou 16, ou 26) du mois de septembre, en l'année 685, 9e de l'indiction. »

La date est celle de septembre 605, calculée selon l'ère de Béryte, ainsi qu'il a été établi par H. Seyrig[10]. L'inscription peut-elle servir à déterminer la fonction du local dont elle provient ? On sait qu'un « ἔμβολος », un portique, peut accompagner aussi bien un bâtiment civil que religieux, mais j'ai rappelé l'utilisation du mot dans le sens du collatéral portiqué d'une basilique[11] ; c'est-à-dire que le terme désignerait ici le collatéral du second état de la basilique.

On se souvient que les mosaïques recouvrant les trois nefs du premier état de la basilique furent levées en partie pour mettre en évidence celles du niveau inférieur. Le plan qui fut dressé des pavements[12] ne situe donc qu'une partie de celles qui ont été découvertes, ce qui complique la restitution de l'ensemble du décor. En effet, bien qu'on ait partout, à ce niveau supérieur des « nefs », le même motif — un décor monochrome d'écailles blanches, vues à partir de l'O, avec des boutons de rose à l'*apex* —, celui-ci est découpé par des cadres ; ils délimitent des panneaux (fig. 315) et suggèrent une organisation, qui nous échappe, de ce grand espace qui du N au S s'étend sur quelque 14 m. Dans l'angle SO, nous avons les restes d'un soubassement délimitant le pavement le long des côtés de l'angle, suivis par le parcours du raccord en mosaïque blanche et de la bordure en deux filets. Ce même encadrement délimite également le champ à l'E (largeur E-O environ 2,50 m). Plus au N, sur l'axe de la nef centrale présumée, on retrouve le même champ à décor d'écailles à boutons de rose et la même bordure, mais qui revient, en angle, vers l'O, à environ 2 m au N de l'axe. Ainsi, le plan des champs et des tapis de ce second niveau est différent de celui du niveau inférieur, mais les éléments sont insuffisants pour en reconstituer la forme d'ensemble.

Au N, au-delà de cette vaste nef et de sa limite septentrionale, limite attestée seulement par la bordure du tapis voisin, les deux salles accolées étaient également mosaïquées. Le décor de la première salle, au S, se voit de l'O. Son pavement est allongé dans le sens E-O, avec une bordure en paire de sinusoïdes croisées, opposées, déterminant des cercles. Ici aussi, le décor monochrome d'écailles blanches est agrémenté d'un bouton de rose dans chaque écaille. Un panneau carré encadré d'une ligne de triangles dentelés, au milieu du fragment de champ, contient une inscription. Elle se lit de l'O, est longue de cinq lignes et est écrite en lettres ovales[13]. Elle est terminée par une feuille cordiforme au bout d'une tige ondée :

Ἐπὶ τοῦ εὐλα-
β(εστάτου) Νουμενί-
ου διακ(όνου) ἐψεφ-
όθε ἔτους ΑΞΧ
ἰνδικ(τιῶνος) ΕΙ.

« Sous le très pieux diacre Noumenios fut posé le pavement, en l'année 661, 15e de l'indiction. »

C'est l'ère de Béryte qui est utilisée ici aussi, ce qui nous donne comme date du 1er octobre 580 au 30 septembre 581.

Le pavement au N du précédent est bordé d'un rinceau ondé au trait, dans les replis duquel naît une tige droite surmontée d'une feuille (ou grappe ?) rendue par un simple triangle. Le champ est, une fois de plus, un décor monochrome d'écailles adjacentes blanches à bouton de rose et qui doivent être vues à partir du S, c'est-à-dire en venant de la salle « A » (à l'inscription).

7. Cette composition en entrelacs n'est pas très fréquente ; deux parallèles précis que je lui connais dans la région sont, l'un réduit à quatre grands entrelacs (fig. 365), daté par une inscription de 500 ou 503 ap. J.-C., dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé, l'autre dans le collatéral S de Ghiné (fig. 337) où le motif est compliqué par l'étoile inscrite, dans les grands cercles, faite de deux carrés reliés par des lacis. Un parallèle plus éloigné dans l'espace est la mosaïque qui flanquait la chapelle funéraire avec la célèbre représentation d'Orphée et des animaux, à Jérusalem : dans ce pavement, l'entrelacs est maigre et les motifs rayonnants et excentriques des grands cercles sont mis en évidence (voir H. Vincent, *La mosaïque d'Orphée*, dans *R.B.*, 1902, fig. p. 102).

8. Notons les formes des Ψ et Ѡ.
9. Je suis la lecture faite de ce document par H. Seyrig, *op. cit.*, p. 43-44. Dans la transcription du R.P. Mouterde, *apud* M. Chéhab, *op. cit.*, p. 176, le chiffre de la l. 6 est mal lu et le *thêta* n'a pas été lu à la l. 7. L. 1 sv. : ω est écrit, comme fréquemment, pour ο et η pour ε, de même qu'aux lignes suivantes ; pour le mot « ἔμβολος » dans le sens de « portique », voir H. Liddell et R. Scott, *Lexicon*, s.v. ἔμβολος, § 8 ; l. 5 : le « M » est écrit à l'envers ; l. 6 : il est possible que la date de dédicace soit celle du 26 septembre, jour de l'an dans le calendrier de Béryte, mais d'après la place disponible, nous pourrions aussi bien avoir 6 ou 16 ; H. Seyrig, *ibid.*, p. 43, penche pour cette date du Nouvel An, jour fréquemment utilisé pour la dédicace de temples. Nous n'avons cependant pas d'exemple d'églises pour lesquelles on aurait suivi cette tradition, qui aurait donc vu le clergé profitant de ce jour de liesse profane pour une solennité très religieuse.
10. H. Seyrig, *ibid.*, donne bien l'année de Béryte comme celle qui va du 1er octobre 604 au 30 septembre 605, la 9e indiction allant de septembre 605 à septembre 606, mais il faut relever un lapsus dans la phrase : « l'an 685 de Béryte est donc compatible avec la 9e indiction uniquement en septembre 581 » : l'auteur donne, par mégarde, la date de l'autre inscription de 'Ain es-Samaké, qu'il a commentée précédemment et que nous verrons plus loin.
11. Voir note 6.
12. M. Chéhab, *op. cit.*, plan n° 13 ; cependant, ni le texte ni le plan n'indiquent les endroits où la mosaïque supérieure recouvrait les tapis inférieurs, et où l'on « a dû en enlever une partie pour dégager la mosaïque antérieure ». Sur la pl. XI, 2, publiée par M. Chéhab, ici fig. 316, apparaît toutefois un îlot de mortier de mosaïque superposé au niveau inférieur, tout à l'E, à environ 1 m au S du petit podium et à la même hauteur, semble-t-il, que sa mosaïque (voir ci-dessous p. 332) ; ces vestiges ne furent pas repris sur le plan n° 13 cité *supra*.

13. L. 2, une abréviation d'un superlatif : εὐλαβ(εστάτου).

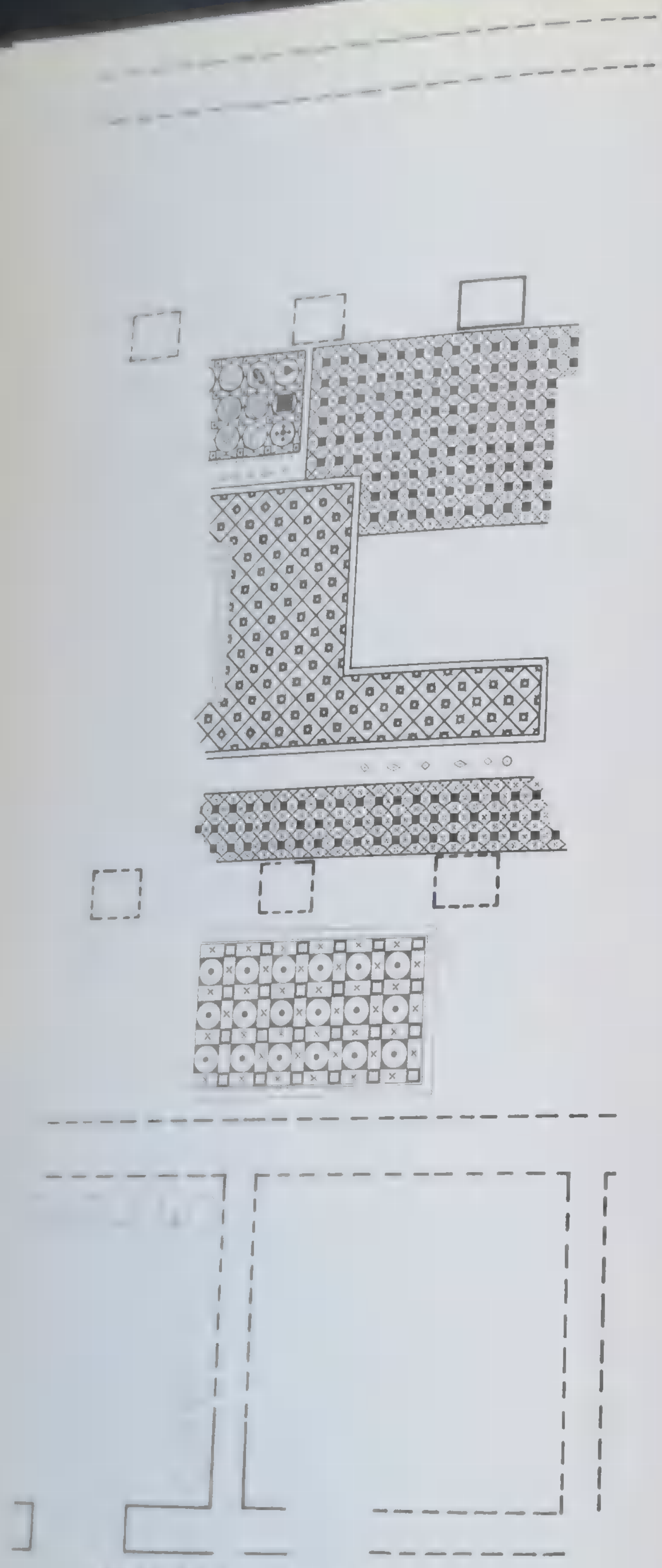

Fig. 314. Plan des mosaïques du premier état.

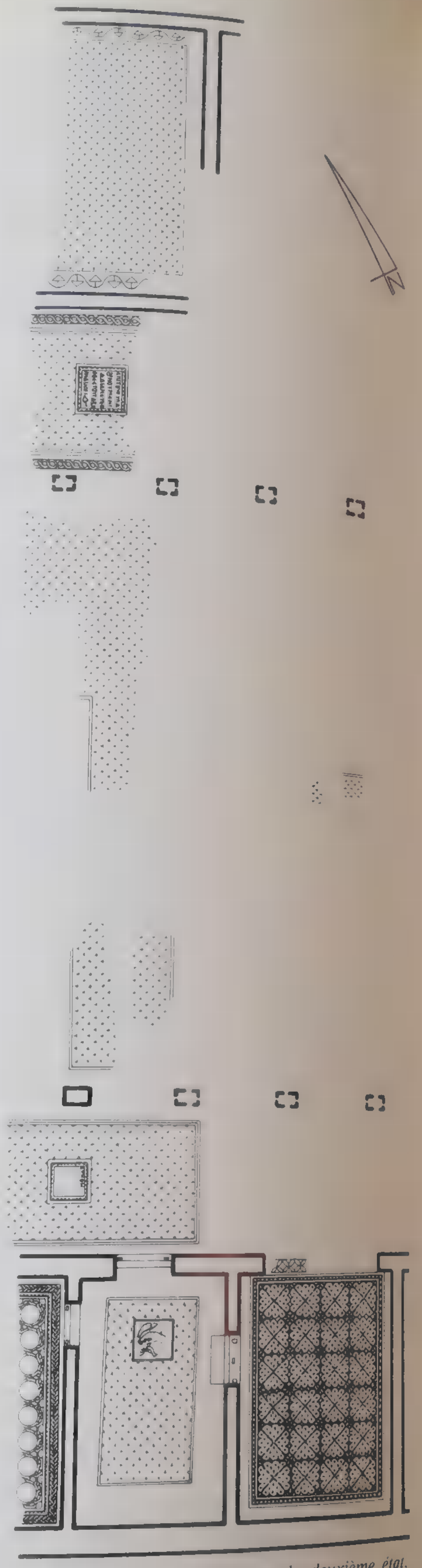

Fig. 315. Plan des mosaïques du deuxième état.

Datation

Il me semble en fait que la distance chronologique entre les pavements inférieurs et supérieurs dépasse à peine le demi-siècle. Le rinceau ondé de la mosaïque inférieure de la salle « E » est identique à celui que nous venons de voir dans la salle N, « B », que l'on peut considérer comme contemporain du tapis voisin, daté de 581. Les tapis des salles « D » et « G » au S ne doivent pas être datés trop tôt, eux non plus : ce sont des motifs particulièrement bien attestés au VI^{e} s. ; on trouve celui de la salle « D » dans trois églises toutes proches[14] et plus au S, à Zahrani[15] ; le motif en entrelacs de la salle « G », d'un dessin rare, se retrouve à Ghiné dans le bas-côté S[16] et dans une annexe de l'Église Supérieure de Khân Khaldé, datée de 500 ou 503[17].

L'examen soigneux du mortier de pose aurait pu éclaircir le problème des relations entre les différents panneaux de la nef du premier état ; ils ne sont sans doute pas contemporains, à en juger d'après la diversité et l'étrangeté de leurs forme et disposition. Leur style est difficile à situer dans le temps, c'est-à-dire dans le VI^{e} s., qui a dû voir s'échelonner la pose des pavements à l'étude. Avant le milieu de ce siècle, on peut placer les mosaïques inférieures de l'église, dont le style serré se démarque des autres. Les pavements S leur succèdent probablement dans le temps, vers le milieu du siècle (c'est-à-dire les salles « D », « F » et « G ») ainsi que le pavement inférieur de la salle « E », exécuté à peu près à la même époque que la salle septentrionale « B », avec une bordure identique, assez marquante pour servir de point de comparaison valable. La salle voisine « A » a dû être exécutée ensuite et terminée en septembre 581. Leur symétrie et la nette parenté de leur décor relient aux mosaïques de cette salle celles du « portique » S, la salle « E », de septembre 605. La mosaïque à écailles de la vaste nef centrale fut probablement l'œuvre des années intermédiaires ou à peine antérieures.

Style et programme

Tout l'ensemble est géométrique ou ornemental, à l'exception du petit panneau à animaux de la salle « F » et des motifs de remplissage de la première nef. On est frappé par le recours systématique au traitement de surface en écailles, ornées de boutons de rose. On le trouve même dans les pavements inférieurs, sur la petite estrade en avancée, par exemple[18]. Notons que le cas n'est pas identique à ceux des pavements des églises de Soueida, de Khirbet el-Kerak-Beit Yerah[19] et de Naharivé (fig. 458)[20], où l'ensemble des trois nefs est couvert, de façon continue et uniforme, d'un seul vaste tapis d'écailles à bouton de rose ; manifestement les raccords et bordures reviennent le long des séparations, c'est-à-dire des entrelacements, entre ce qu'on a identifié comme les trois nefs.

La constatation de l'indépendance de tous ces champs les uns par rapport aux autres met en évidence une certaine pauvreté autant dans le choix répété de cette composition que dans l'exécution banale de ce motif bon marché[21].

Par ailleurs, la diversité de forme et d'extension de ces tapis ne simplifie pas la compréhension de l'organisation d'ensemble ; la nature, notamment, des séparations entre les trois nefs, supposées de longueurs E-O différentes, en est d'autant moins facile à déterminer : stylobate, base de piles, soubassement d'une paroi ? La symétrie entre des tapis de mosaïque ne fournit pas la preuve de la symétrie des différentes parties d'un édifice ; il est même fort rare de trouver le même décor de mosaïque dans les deux bas-côtés d'une basilique, et pas en tout cas avant les alentours de la mi-VI^{e} s.[22] C'est pourtant en partie sur la base des symétries ici présentes que la lecture du plan comme celui d'une basilique[23] pourrait s'imposer.

Dans le niveau inférieur, les symétries entre les quadrillages de bandes des deux bas-côtés, et entre les tapis à octogones sécants et adjacents de part et d'autre de l'estrade mosaïquée à écailles, sert à souligner le caractère axial de ce petit tapis surhaussé. Malgré ces éléments régulateurs dans la mise en page du pavement, c'est sa désorganisation qui a frappé au premier abord. Elle est, en effet, inattendue, mais la désorganisation est bien plus marquante encore dans le cas des panneaux dans et autour du sanctuaire de l'Eglise Inférieure de Khân Khaldé (fig. 370) ou du baptistère de Jiyé (fig. 342). C'est le résultat probable, dans chacun de ces cas, du nombre des donations faites en vue de l'exécution des pavements.

Organisation liturgique

Le dernier état de la basilique, à trois nefs et salles extérieures, le tout sur quelque 38 m du N au S et trois niveaux principaux[24], date des deux dernières décennies du VI^{e} s., et du tout début du suivant. Il trouve formellement un écho dans l'architecture d'autres grands complexes basilicaux, comme la Campanopetra de Salamine

14. A Khaldé-Choueifat, on trouve ce motif d'écailles rayonnant en quatre directions dans les panneaux d'angle de la sacristie S ; dans l'Eglise Supérieure de Khân Khaldé c'est le motif, très détérioré, qui ornait tout le bas-côté N ; dans l'Église Inférieure de Khân Khaldé, il orne le panneau S du chœur, qui fait entrecolonnement, ainsi que les deux dernières travées du bas-côté N ; dans aucun de ces pavements n'a été trouvée une inscription datée.
15. À Zahrani, cet ornement constitue seulement un motif isolé en composition centrée, dans le schéma du bas-côté de gauche.
16. Voir p. 350.
17. Voir p. 379 ; autre parallèle à Jérusalem, voir p. 328 n. 7.
18. Rappelons qu'elle y est exécutée selon un module plus petit ; on ne peut être sûr si elle appartient à l'état le plus ancien ou le plus récent.
19. Voir P. Delougaz et R.C. Haines, *A Byzantine Church*, p. 13-14, pl. 24 et 25.
20. Voir G. Edelstein, *Nahariya*, fig. p. 129 et 130.
21. Voir p. 447.
22. Ainsi les bas-côtés à mosaïques jumelles des Eglises de Qabr Hiram, de Jiyé et d'el-Koursi (voir pl. h.-t. 17, 14 et 9).
23. M. Chéhab a fondé sur ces symétries N-S sa première identification de l'édifice comme une église (*op. cit.*, p. 173-174) ; pour les éléments conservés, arasés sous le second niveau de mosaïque, voir ci-dessus.
24. On observe trois niveaux, un pour chaque nef (?), du N au S, outre une pente générale du terrain vers la mer à l'O.

Fig. 335. Le [illegible] maçonné en avancée dans la nef au niveau des mosaïques du premier état ; mosaïques à boutons de rose du deuxième état, surélevées sur le petit podium et à droite.

de Chapelle[illegible], l'Église de la Citadelle à Dibsi Faraj (fig. 40) ou la Basilique Supérieure de Khân Khaldé toute proche, mais de dimensions plus réduites (fig. 354). On peut tout de même conclure à l'homogénéité que conférait à cet ensemble le revêtement quasi uniforme par les compositions d'écailles à bouton de rose. De même la symétrie entre les « [illegible] » (les salles « A » et « E ») dont les mosaïques sont, de plus, à la même hauteur, n'est pas [illegible]. Ce sont les quelques fragments de cadres dans la nef et le bas-côté S qui restent les plus difficiles à comprendre. Le cadre conservé dans la nef centrale [illegible] un tableau figuré, mais pouvait également [illegible] les dispositifs liturgiques[27].

La large bande [illegible] surhaussée au centre de la nef du premier état, est probablement ce qui a survécu d'un de ces dispositifs. Il n'en reste rien en place [illegible] une photo[27] permet d'en observer les particularités. Le podium n'était pas en mortier massif ; il en reste le ressaut qu'a formé, le long des bords, le mortier qui tenait des éléments, en pierre ou en bois, disparus. Cette maçonnerie et notamment la partie occidentale, ancrée dans le sol de la nef, dut être démontée avant le pavage de la nouvelle basilique agrandie. Les niveaux occupés par les mosaïques ultérieures dans la nef ne sont toutefois pas suffisamment clairs pour qu'on puisse déterminer si la composition monochrome en écailles, qui en revêtait encore l'extrémité orientale lors de la découverte, est un vestige du premier état, ou si elle appartient au second état, ce qui signifierait que le dispositif à podium aurait été recouvert par la mosaïque de la basilique du VI[e] s. Dans ce dispositif c'est un ambon que j'aurais vu plus volontiers qu'un vestibule de chœur ; en effet les chœurs en avancée dans la nef identifiés à Nahariyé[28], Shavey Zion[29], Khaldé-Choueifat (fig. 343) ou à Zahrani (fig. 421) sont précédés d'un vestibule étroit. Dans aucun de ces cas, notons-le bien, le vestibule n'est en surélévation. Cette configuration en estrade étroite, assez peu élevée et très saillante par rapport au chœur, évoque un certain type d'ambon, particulièrement bien représenté dans une région tout-à-fait distincte, en Transjordanie. Le groupement le plus dense de ces ambons formés d'un podium étroit en avancée par rapport au podium du sanctuaire mais reliés à lui, se trouve dans les églises de Gerasa[30]. Toutefois, l'ambon s'y attache toujours au côté droit du chœur. Ici, il serait sur l'axe central, position traditionnelle en Syrie[31], mais où on ne connaît pas l'ambon en « jetée ». Elle rappellerait surtout la disposition de l'ambon de Sainte-Sophie de Constantinople[32] et trouverait un parallèle précis dans les estrades retrouvées à Sainte-Euphémie[33] et à la Basilique du Sérail[34], dans la capitale. Dans sa moitié O, l'arrachement dans le sol est peut-être dû à la disparition d'un socle ancrant ce petit massif de maçonnerie.

Je dois insister, toutefois, sur le caractère très hypothétique de ces propositions, étant donné la minceur de nos informations sur ce monument tronqué. Il ne peut véritablement contribuer grandement à nos connaissances en matière de styles en mosaïque ou en architecture, mais peut, inversement, être très aisément sollicité en vue des interprétations les plus diverses en ces matières et dans les questions de liturgie.

Quant à la consécration au « très saint Rhôdon » dont nous informe l'inscription de la grande salle au S de la basilique, elle a été reprise dans le titre de cette monographie, mais on ne sait si les mosaïstes nous ont fourni là le nom du saint éponyme de l'église ou, par exemple, celui d'un couvent ou de quelque autre fondation à laquelle la basilique identifiée aurait appartenu.

26. [illegible]
27. [illegible]

28. Fig. 458.
29. M.W. Prausnitz, *Excavations at Shavei Zion*, Rome, 1967, fig. 2 : ce plan dépliant fait état d'éléments découverts qui permettent d'imaginer un vestibule avec une paire de supports très en avancée à l'O. Les trois paires alignées de supports sur l'axe O-E ne sont pas reliées par des traces au sol comme celles qu'ont laissées les parapets le long des deux dernières travées des colonnades. Un seul petit fragment de dalle avec biseau en relief figure parmi le matériel découvert (*ibid.*, pl. XVII.a), mais il n'est pas commenté dans la publication ; on doit donc imaginer quelque autre forme de clôture, main courante ou tentures peut-être (ici fig. 457).

30. C'est l'ambon que l'on retrouve dans pratiquement toutes les églises de la ville : l'Église des Propylées, l'Église sur la Synagogue, les trois églises du groupe de Saint-Jean-Baptiste, l'Église de l'Évêque Genesius, l'Église Funéraire, les Prophètes-Apôtres-et-Martyrs, Saint-Théodore ainsi que la Cathédrale ; voir J.W. Crowfoot, *Churches at Jerash*, Londres, 1931, *passim* (commentaire et bibl. sur cette question, p. 36 sv. et p. 499 sv.).
31. Voir, en particulier, p. 486 sv.
32. Le texte de Paul le Silentiaire, *Descriptio Ambonis*, décrivant l'ambon de Sainte-Sophie en le comparant à une île rattachée par un isthme à l'autel, est repris et abondamment commenté par S.G. Xydis, *The Chancel Barrier*, p. 14-15.
33. Voir principalement T.F. Mathews, *Early Churches*, p. 65-66 et fig. 31 et 32.
34. *Ibid.*, p. 37-38, fig. 18 et 19. Il est possible qu'un dispositif de ce type ait également existé à la Basilique des Chalkopratées ; le *Livre des Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète (évoqué par T.F. Mathews, *op. cit.*, p. 32), parle en effet d'une « solea » au milieu de la nef qui permettait d'accéder à l'entrée du sanctuaire.

BAALBEK, *Basilique dans le Qala'a*

Localisation : *Carte du Levant*, 1 : 50.000, feuille NI 37 XIII 1a « Baalbek » ; Lat. : 34°03', long. : 36°12'.

Bibl. : D. Krencker *et al.*, *Baalbek*, II, IV, *passim* ; Th. von Lupke, *apud* D. Krencker *et al.*, *Baalbek* II, IV, p. 130-143 ; H. Tiersch, *Zu den Tempeln und der Basilika von Baalbek*, dans *Nachr. Akad. Wiss. Göttingen*, 1925, p. 1 ss. ; P. Collart et P. Coupel, *L'autel monumental de Baalbek*, Paris, 1951, p. 3 s. et *passim*.

La basilique fut étudiée au cours des dégagements effectués de 1898 à 1905 dans le vaste ensemble du Qala'a, travaux concernant les propylées, l'avant-cour hexagonale, la cour de l'autel sur laquelle la basilique s'installa et les temples de Jupiter et de Bacchus.

Le pavement n'a été retrouvé qu'en quelques endroits de l'édifice ; il a été enlevé du fait de la restauration de l'état « païen » de l'ensemble : l'autel, dont le soubassement était caché sous le pavement de la basilique, fut reconstruit et le dallage de la cour fut remis autant que possible en place. Il ne reste donc rien actuellement de la basilique, dont même les fondations furent démontées il y a une vingtaine d'années[1].

L'édifice

La basilique située dans la grande cour qui s'étendait devant le temple de Jupiter Héliopolitain a connu deux époques principales ; au cours de la première, son chevet était occidenté ; dans la seconde, on l'installa dans la façade orientale pour se conformer à la règle établie. Dans son premier état que les trois absides de son chevet et ses grands arcs assignent au VI[e] s. avancé[2], c'est une basilique de 57 m de long sur environ 36 m de large (dimensions hors tout). Elle a trois nefs séparées par trois vastes arcs de 12,6 m de portée, sur deux piliers libres et deux piliers appuyés aux murs E et O. Trois portes s'ouvrant sur chaque côté et des marches les relient au niveau dallé de la cour, à 2 m en contrebas. Le chevet ancien utilisait à l'O les marches majestueuses qui montaient au temple, et l'abside centrale était posée sur la dernière marche, entre deux absidioles étroites. Tout le centre de la cour de l'autel monumental païen sur laquelle la basilique fut construite est comblé et le sol surélevé au niveau du palier d'entrée du temple, à l'O. Des marches à l'extérieur de l'édifice — que l'on a trouvées devant la façade orientale, mais qui devaient également exister au N et au S — relient le niveau de la basilique avec celui, en contrebas, de la cour environnante.

Pour établir ensuite le sanctuaire à l'E, on installa une abside, semi-circulaire à l'intérieur et à sept ou douze[3] pans extérieurs, au-delà de la porte centrale de l'ancienne

1. Voir [illegible] Donceel, *Chronique* 1, p. 249.
2. Le premier état fut attribué à titre hypothétique au début du V[e] s. : « Bald nach der christlichen Zerstörung des Tempels, d.h. vielleicht Anfang des 5. Jhdt. zu vermuten » ; cf. Th. von Lupke, *op. cit.*, p. 131 ; mais les basiliques à larges arcades de ce type sont à regrouper plus tard dans le V[e] et le VI[e] s. : voir en particulier P. Grossmann, *S. Michele in Africisco*, *passim*.
3. « Wahrscheinlich 12-eckig », propose P. Grossmann, *op. cit.*, p. 34, n. 299.

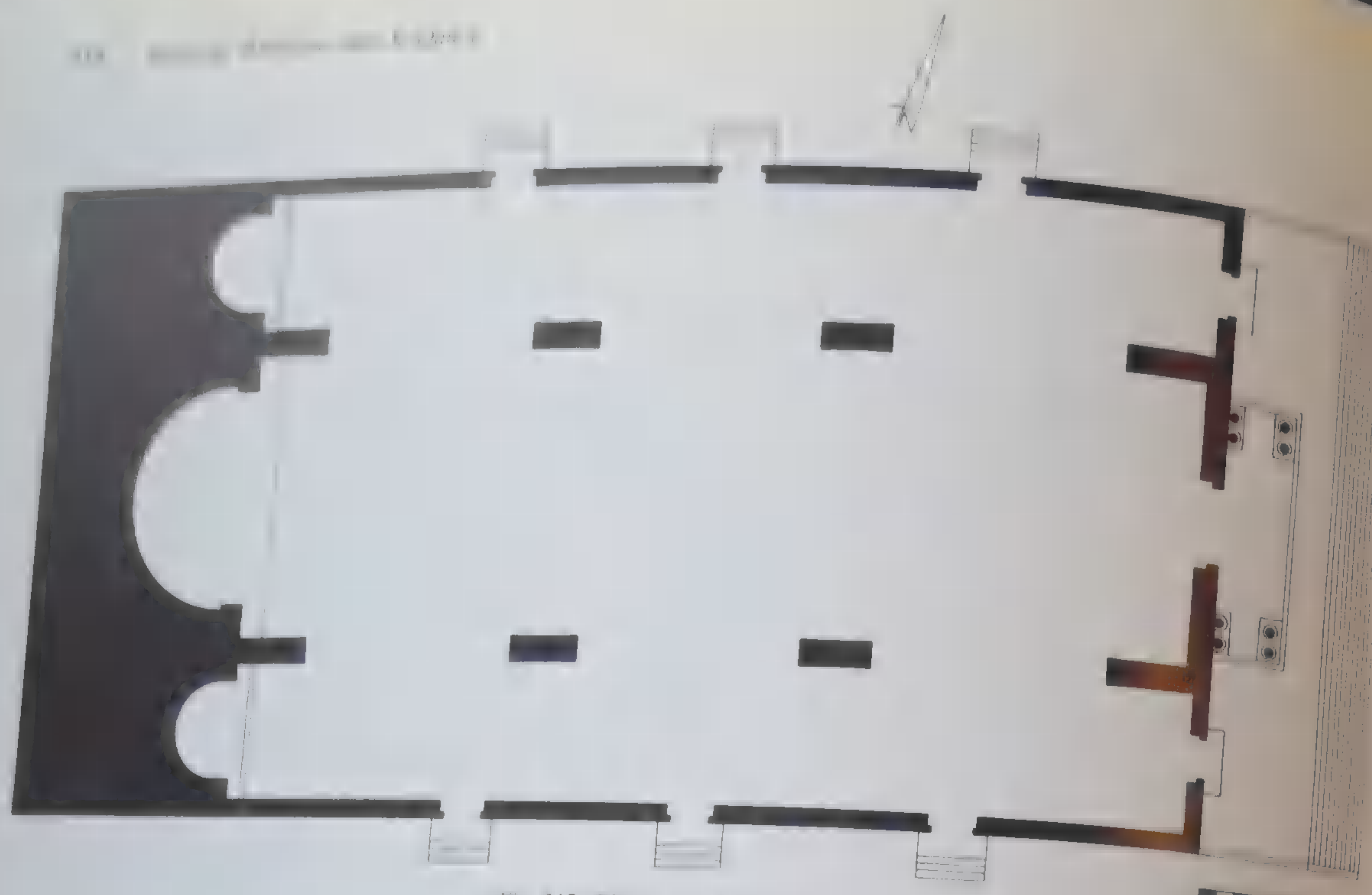

Fig. 317. Plan du premier état.

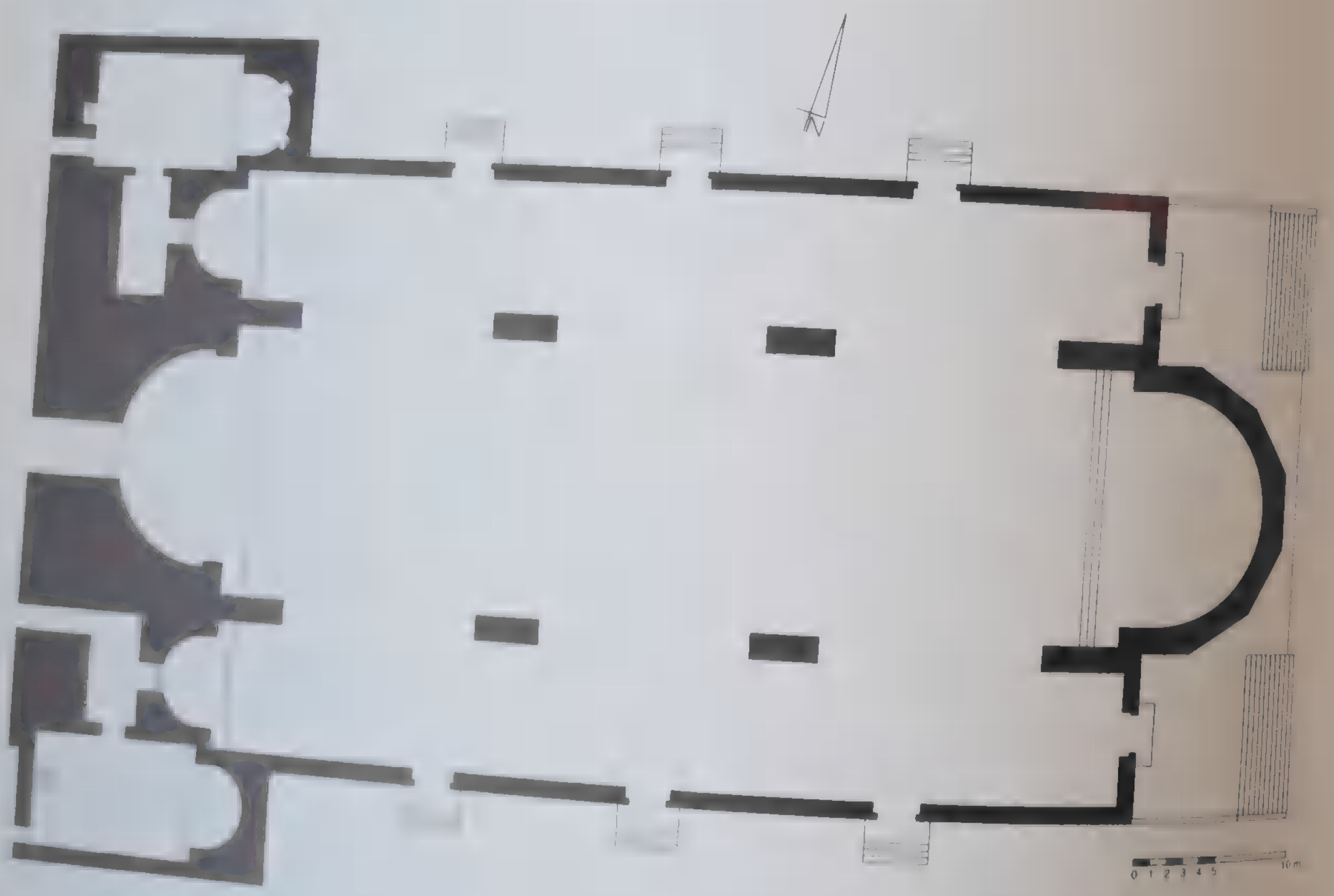

Fig. 318. Plan du deuxième état.

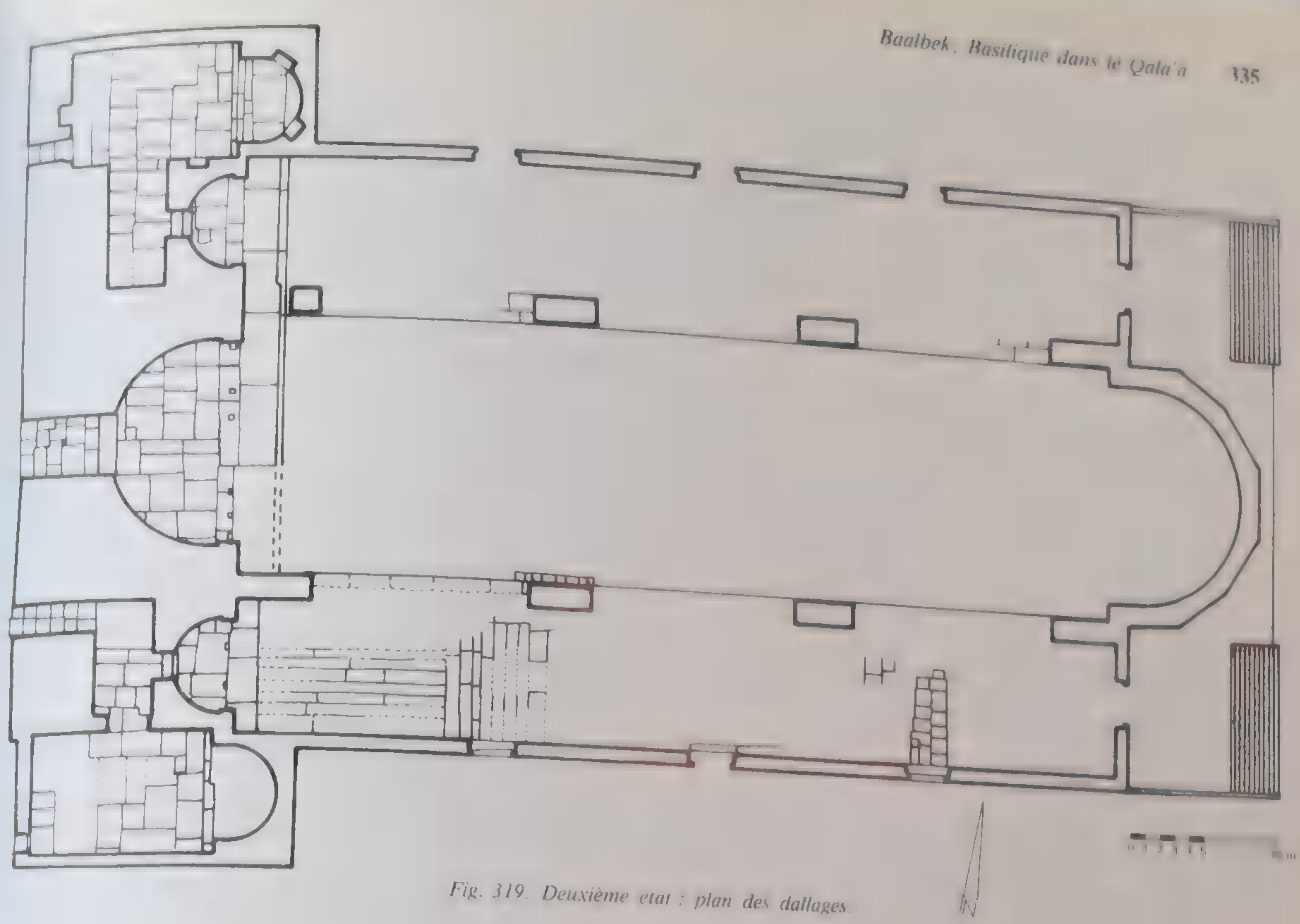

Fig. 319. Deuxième état : plan des dallages.

façade orientale qui seule fut abolie et élargie ; l'abside fut élevée de 2 ou 3 marches. Dans l'ancienne abside occidentale, on perça une porte centrale (donnant sur le temple de Jupiter), tandis que derrière les absidioles on creusa des salles barlongues communiquant au N et au S avec deux annexes à petites absides orientées et ouvrant à l'O, dont seule celle du N fut facile à identifier[4]. Les seuils de ces trois portes occidentales sont clairement des additions faites à l'occasion de ces aménagements. La basilique de Baalbek est la plus majestueuse des églises à larges arcades de la Syrie byzantine : la portée de 12,60 m de ses arcs dépasse les 10,50 m des arcs de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 249) et la portée maximum de 8,48 m des arcs de la grande basilique de Cyrrhus[5]. L'état orienté daterait de l'époque islamique[6] ou au plus tôt du VIᵉ s. avancé.

Les pavements

Les restes de pavement sont uniquement en dallage.

Dans le bas-côté S : les dalles, de 0,50 m de long et plus, sur une largeur variant entre 0,50 m et 1,30 m, épaisses de 3,5 cm, sont posées sur un lit de mortier de 8 cm d'épaisseur, qui lui-même fut coulé sur un blocage de 15-20 cm d'épaisseur fait d'éclats de pierre et de mortier.

Dans certaines parties de l'édifice subsistaient seulement le blocage et l'épaisseur considérable du remblai de soubassement. Des restes du dallage étaient conservés devant les portes orientale et centrale du bas-côté N, autour de la pile engagée NE, sur une plus grande surface (mais fort endommagés) devant l'absidiole SE, et sur quelque 18 m à l'extrémité O du bas-côté S. Les dalles étaient placées en général sans grand soin mais alignées N-S, dans le sens de la largeur de l'édifice.

Le niveau du dallage n'est pas assuré. Le niveau de la surface de certaines dalles, par rapport à celui des seuils et des ressauts en forme de banquette des piles de la nef, permet de restituer un niveau de pavement dans la nef qui soit plus élevé d'environ la hauteur d'une marche par rapport au niveau du dallage des bas-côtés. Ceci est peut-être dû au fait qu'il fallait recouvrir les assises de l'ancien autel des sacrifices[7]. Dans le bas-côté S, le sens des grands joints est infléchi de 90°[8] devant l'ancienne

4. Des annexes du narthex ou de l'entrée principale en doubles salles, contiguës ou non, de ce type, sont attestées ailleurs ; rappelons le cas du narthex de la grande basilique de Soueida (voir M. de Vogüé, *Syrie centrale*, vol. I, pl. 19, mais les salles sont en fait carrées : voir ici même p. 308 et fig. 301).
5. Données rassemblées par P. Grossmann, *op. cit.*, p. 58.
6. Datation proposée en premier lieu par H. Tiersch, *Zu den Tempeln*, p. 21, et *passim*, reprise par P. Grossmann, *loc. cit*
7. En effet, l'autel monumental « se logeait, presque exactement, dans la largeur de la nef centrale » (P. Collart et P. Coupel, *op. cit.*, p. 3).
8. « Sans doute pour qu'on puisse les changer plus facilement en cet endroit de fort passage » explique Th. von Lupke, *op. cit.*, p. 141 ; une autre interprétation peut être proposée à cette particularité de pose, voir plus loin p. 336.

[illegible] l'entrée S de la façade principale [illegible] sur une distance de 11 m en avant du [illegible]. Ces dalles sont donc alignées E-O. Ces [illegible], particulièrement régulières, à l'extré[illegible] taillées *ad hoc*, sur trois quarts [illegible] des dalles de remploi, moulurées [illegible] plus ou moins carrées, à l'extrémité opposée [illegible] bas-côté N ailleurs.

[illegible] 3 à 4 m de longueur sur une largeur qui varie entre 0,50 m et 1,10 m.

L'abside occidentale, du premier état, s'élevait de deux petites marches (ou une seule ?)[9] au-dessus du niveau de la nef. Sur la corde de l'arc de profonds trous carrés d'encastrement, irrégulièrement espacés, étaient visibles. Ce ne sont pas des mortaises pour de simples poteaux de chancel ; on a dû pouvoir y fixer des poteaux assez importants pour la construction de toute une paroi ; l'occupation prolongée des édifices du Qala'a par des habitations de tout ordre est sans doute responsable de ces marques. On retrouve également ces dernières sur la corde des arcs des deux absidioles O.

L'absidiole NO, elle-aussi, s'élevait de deux marches par rapport au dallage du bas-côté N.

Dans l'abside centrale du second état, à l'E, le pavement fut surélevé de deux ou trois degrés, car au cours des travaux qui condamnèrent l'ancienne porte centrale en cet endroit pour en faire l'entrée de l'abside, on conserva les assises à droite et à gauche de l'ancienne porte. Le niveau de son seuil dut donc être totalement recouvert par les marches de l'abside.

Dans la petite salle SO, on a retrouvé devant l'entrée, dans l'angle SO, un surhaussement ressemblant à une estrade ; sa raison d'être ne peut être établie. L'auteur avança l'hypothèse que tout le sol de la chapelle avait le niveau de cette estrade et s'élevait de quelque trois marches au-dessus de celui des salles voisines[10]. Les trois blocs conservés étaient parfaitement alignés contre le mur O sur les deux-tiers de sa longueur, et devant la porte O. L'autre porte de la salle, au N, était à un niveau inférieur, le niveau commun aux salles environnantes. Le mur O de la salle était très ruiné mais on put remarquer son léger décrochement en retrait par rapport au reste de la grande façade occidentale. Cette dernière devait être coiffée en sa partie centrale d'une terrasse. Aucun accès à celle-ci ne fut observé ; il ne me semble pas exclu qu'une volée de marches extérieures, en pierres appareillées dans le mur O, montât de la porte S à cette terrasse. Le niveau élevé du seuil et de l'estrade interne de la salle de l'angle SO pourrait alors correspondre au petit palier de départ de cet escalier.

9. Sur le levé (dans Th. Wiegand et al., [illegible], t. II, pl. 69, ici fig. 319), deux marches sont visibles, mais il est bien possible que la marche inférieure ait appartenu au niveau du dallage de la nef. Dans le plan de restitution, ici fig. 317-318, seule une marche est indiquée.
10. Ainsi [illegible], *ibid.*

Datation

Il n'y a pas de raison pour dissocier chronologiquement la construction de la basilique de la pose de son dallage. Ce dernier serait donc contemporain du premier état de l'édifice chrétien, que l'on peut situer dans le troisième quart du VIe s. Les absides du chevet O utilisèrent le grand dallage romain préexistant. De nouvelles dalles, régulières, furent posées dans le sens E-O, devant l'abside S. Au second état de l'édifice ne correspond pas de nouveau pavement.

Organisation interne de l'édifice

La comparaison avec les parallèles fournis en Orient par d'autres cas de réoccupation de temples par le culte chrétien met en évidence certains faits intéressants. En règle générale, ces églises ne semblent pas s'établir sans plus sur un dallage antérieur réutilisé ; dans des cas comme ceux de Qala'at Faqra[11], tout comme ici au Qala'a de Baalbek, on ne semble pas avoir voulu utiliser le dallage païen. À Baalbek comme ailleurs, on a, semble-t-il, récupéré les dalles utilisables qu'offraient dans ce cas-ci la cour et l'autel préexistants et on les a posées suivant l'organisation interne de la nouvelle église.

On remarquera surtout ici l'espace particulier dessiné par l'inversion du sens de pose des dalles devant la sacristie gauche (SO) du premier état de la basilique. Ce tapis différencié se retrouve également en dallage, mais par contraste cette fois avec des mosaïques à figures, devant et dans l'absidiole gauche de la basilique de Qabr Hiram (pl. h.-t. 17). Dans l'Église Inférieure de Khân Khaldé (fig. 370), c'est un tapis de mosaïque indépendant du reste du bas-côté qui y est posé. Dans ces trois cas d'églises dépourvues de salles flanquant le sanctuaire, j'y verrais des espaces destinés à le desservir ; les cas de Qabr Hiram et de Baalbek sont contemporains.

Toute la nef était surélevée d'une marche par rapport aux bas-côtés. Aucune enceinte de chœur n'a été signalée devant les absides occidentée ou orientée pourtant peu profondes. Tels que les relevés anciens se laissent lire, le sanctuaire se limitait au demi-cercle de l'abside, précédé de la seule largeur d'une marche. Le chevet du premier état de l'église est d'un type à trois absides derrière un mur plat qui se rencontre assez fréquemment en Palestine et en Phénicie ; la petite église de Qabr Hiram (fig. 401) en est un exemple.

Ce qui me semble particulièrement intéressant c'est l'économie de l'édifice du second état caractérisée par quelques traits que l'on a identifiés comme proprement constantinopolitains : des entrées de part et d'autre de l'abside, allant de pair avec l'absence de sacristies, de nombreuses entrées sur les bas-côtés, déjà dans l'état premier[12] ; notons encore la présence de tribunes tout au moins sur la largeur de la façade occidentale, et les annexes flanquant les entrées occidentales ; on peut y chercher le lieu de dépôt des offrandes, le *skeuophylakion*, ou une chapelle secondaire comme celles qui, au cours du VIe s. et après, viennent s'ajouter à des églises de Palestine et de Syrie, comme nous avons pu le voir à el-Koursi (fig. 136) ou à Résafé[13], et qui fournissent un second sanctuaire pour la célébration eucharistique sur le site. Aucune observation faite sur l'ameublement de ces salles lorsqu'elles étaient encore debout ne permet une identification plus précise de leur rôle.

11. Voir p. 421 à 423, et n. 4 sur les survivances païennes en Phénicie.
12. Regroupement des caractéristiques des églises des Ve-VIe s. dans la capitale par Th. MATHEWS, *Early Churches*, p. 105-111.

13. Chapelle au SE de la Sainte-Croix, voir p. 273 sv.

BEIT MÉRY

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-36-XII 3d-4c, « Beyrouth ». Lat. : 33°52' ; long. : 35°36' ; cf. R. DUSSAUD, *Topographie*, carte III, B.2, p. 71. Site dans la montagne à l'E de Beyrouth.

Bibl. : M. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 165-171, pl. CV-CX, plan n° 12 ; R. DONCEEL, *Chronique*, II, p. 243, pl. IX ; H. STERN, *Pavements*, p. 36, fig. 17 ; N. DUVAL, *Notes*, p. 92-93.

A environ 250 m au NE du grand temple de Baal-Marqod, on procéda, à partir de 1960 puis au cours des années suivantes, à des dégagements sur la propriété du couvent de Deir el-Qala'a. Au cours de ceux-ci on dégagea, à l'E d'une maison et au N d'une route voisine, la partie des thermes conservant encore une voûte en berceau (remontée) qui abrita, à la fin de leur histoire, l'église à pavement de mosaïques.

Du pavement, seule une infime partie du bas-côté S fut conservée, avec la moitié environ des mosaïques de la nef et probablement les deux-tiers orientaux des mosaïques du bas-côté N. Les pavements conservés ont tous été déposés quelques mètres plus loin, à côté des anciens thermes, de manière à rendre possible la fouille dans les structures sous-jacentes à l'église. Ils ont été recimentés et intégrés dans un cadre de verdure et de trottoirs de petites dalles.

L'édifice

L'édifice chrétien réutilisa la salle principale des thermes, situés au NE du temple de Baal Marqod. Les vestiges retrouvés ne permettent pas de reconstituer les détails de l'architecture. Ont été conservés principalement le bas-côté N et la nef de ce qui fut probalement une basilique à trois nefs séparées par des colonnades, avec une abside centrale ; l'existence de sacristies la flanquant n'est pas sûre : il s'agirait plutôt de courettes situées à l'E de l'église et reliées entre elles ; dans ce cas, l'abside était saillante. Les dégagements n'ont pas apporté d'éclaircissement sur l'organisation des parties O et S de l'édifice mais toute l'église ne devait pas être longue de plus de 8 travées. La surface des vestiges retrouvés couvre au maximum 11,5 m du N au S et 15 m dans le sens E-O à l'intérieur du bâtiment. La nef centrale est occupée par un vaste chœur dans les trois dernières travées, délimité sur trois côtés par des chancels. Témoins en sont les bases carrées, à trous d'encastrement également carrés ; ils sont irrégulièrement espacés au N et au S, où les baies plus étroites permettaient peut-être le passage, bien qu'il n'y

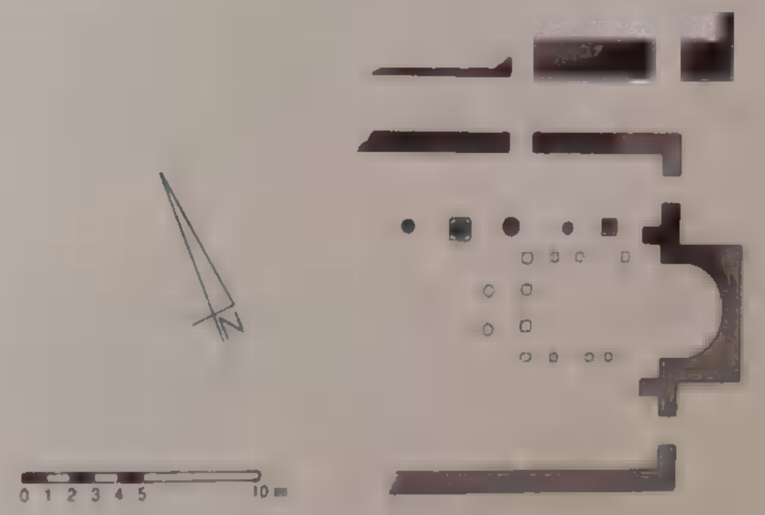

Fig. 320. Plan.

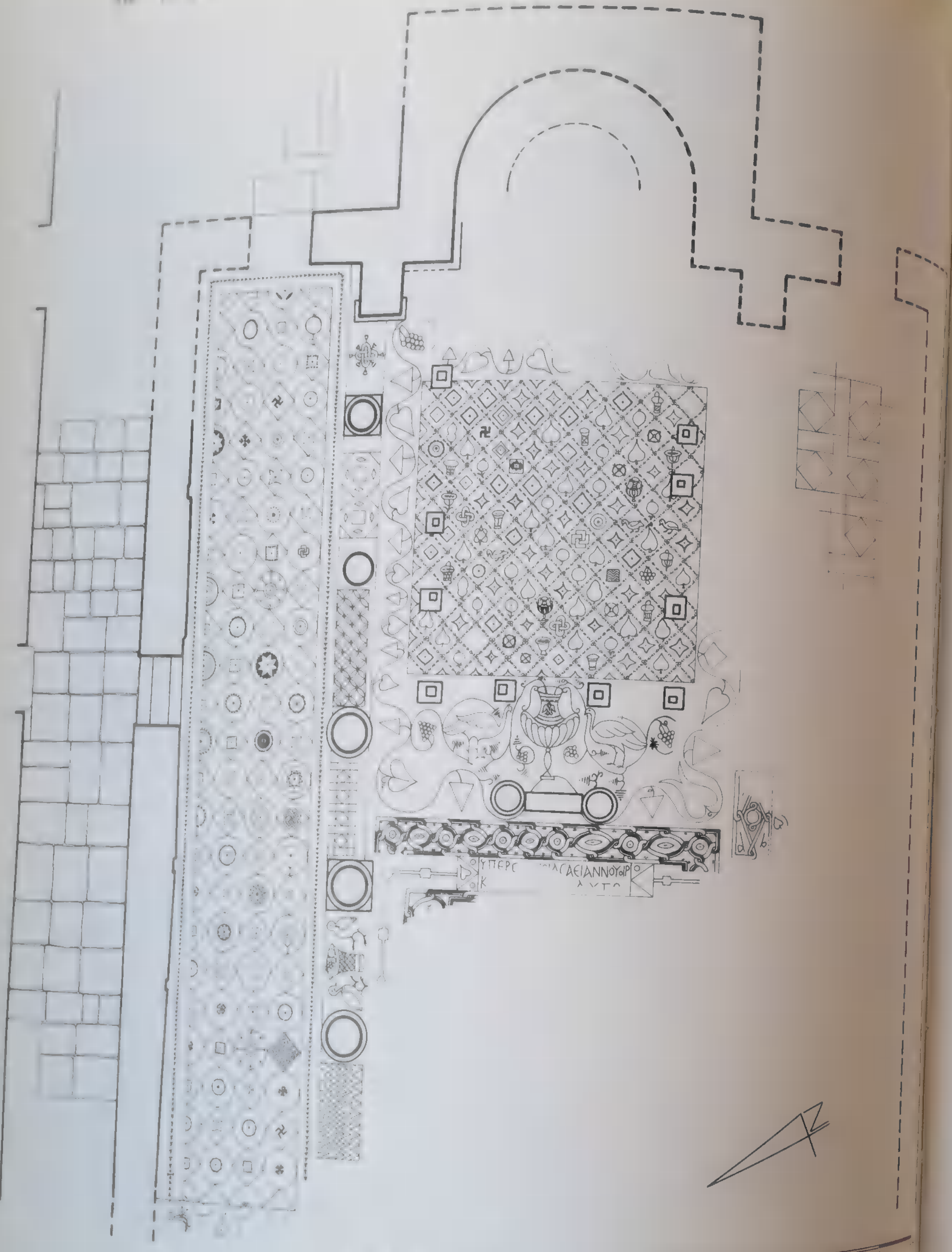

Fig. 321. *Plan des mosaïques.*

ait aucune trace d'usure dans le sol pour confirmer une circulation en cet endroit. Cette clôture fut implantée après la pose de la mosaïque. Il en va de même pour les deux bases dissemblables de colonnes, reliées au centre de la nef par un petit stylobate de marbre, orienté N-S et « destiné [redacted] un élément ouvrant sur le chœur »[1]. Précédant celui-ci d'un mètre, il constitue en effet un porche ornemental relié vraisemblablement aux piles centrales de l'avant du chancel et abritant, par exemple, la lampe à huile sainte suspendue [redacted] l'arc ou [redacted] l'architrave[2].

Les bases de la colonnade sont dissemblables et faites de remplois.

Seuls deux accès vers l'extérieur sont conservés, l'un [redacted] l'extrémité E du bas-côté N, l'autre dans le mur N, au-delà duquel il mène par quelques marches à une allée ou une ruelle pavée longeant l'église. Cette dernière voisine en effet avec un important quartier résidentiel dont la fouille et la mise en valeur ne furent jamais menées à terme[3].

Les pavements

La taille des tesselles de la mosaïque de l'église est de 0,9 [redacted] de côté [redacted] moyenne ; la pierre utilisée est le calcaire ; les couleurs sont : blanc, rose pâle, rose-brun, jaune moutarde, rouge lie-de-vin, noir, bleu ardoise. Pas de précisions sur le lit de pose et la technique utilisée.

Le pavement est conservé en une seule [redacted] grande surface qui s'étale dans une bonne partie de la nef, dans six des entrecolonnements N et dans le bas-côté N. Un autre petit morceau est conservé dans le bas-côté S.

Ce qui reste du pavement de la nef se présente sous l'aspect de trois champs distincts. Du champ le plus occidental, il ne reste guère que l'angle NE, où l'on voit les vestiges de la bordure qui entourait une composition orthogonale de carrés tangents par les angles et de cercles tangents en entrelacs de tores. Le seul carré conservé contient une fleur ronde stylisée[4]. Les tores sont noir/blanc/rose/noir ou noir/blanc/rouge/noir ; ils forment en même temps le cadre du champ. La bordure est une ligne de carrés droits reliés par un triple filet médian. À l'E, la bordure s'interrompt de part et d'autre d'un panneau à inscription barlong qui se situe au centre de la nef, légèrement désaxé vers le S, dans l'axe précis des deux colonnes d'entrée du chœur.

L'inscription de deux lignes, à l'extrémité du champ O, est délimitée par un cadre en *tabula ansata*. Les lettres sont rectangulaires et ovales[5] :

Fig. 322. Vue du N sur l'entrée du chœur et sur [redacted] partie de l'agglomération antique.

1 Ὑπὲρ σω[τη]ρίας Ἀειάννου οἰκ(ονόμου)
κ[αὶ τῶν τέκνων] αὐτο[ῦ].

« Pour le salut d'Aeiannos l'économe et de s(es enfants). »

Le patronyme peut se lire Aeiannes ou Aeiannos[6]. C'est une inscription de dédicace qui, en même temps, comme les ex-votos, est une prière pour les dédicants et ceux qui leur sont chers, toujours en vie[7].

Une bande N-S s'étend ensuite sur toute la largeur de la nef parallèlement à l'inscription et contiguë : c'est une chaînette de cercles et de fuseaux couchés tangents en entrelacs de tores noir/blanc/rose/noir et noir/blanc/rouge/noir, qui en emboîtent plusieurs autres, blancs,

1. M. Chéhab, *Mosaïques du Liban*, p. 166.
2. La lampe suspendue dans l'arc est un thème figuré bien connu ; c'est aussi un élément bien attesté du décor du sanctuaire.
3. Travaux projetés par M. Will, alors directeur de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth.
4. Le schéma est banal ; rappelons-en un exemple bien conservé, dans sa version « habitée » (d'oiseaux, de fruits et de feuilles), dans la chapelle funéraire arménienne près du tombeau de l'évêque Jacob sur le Mont des Oliviers à Jérusalem (voir B. Bagatti, dans *R.A.C.*, XXIX, 1953, fig. 3).
5. On notera le A, les deux formes E et Є et les o, particulièrement petits, ainsi qu'une abréviation : OIḰ pour οἰκονόμου.
6. Le choix se présente de la même façon à propos de l'inscription du baptistère de Jiyé (voir p. 356) où G. Contenau avait lu Aeiannès, tout comme R. Mouterde dans cette inscription-ci (*apud* M. Chéhab, *ibid.*, p. 167). J. et L. Robert, *Bull. épigr.*, dans *R.E.G.*, 1961, n° 783, proposent par contre « Ἀείαννος » pour ce nom au nominatif.
7. La dernière ligne se restitue, selon les parallèles les plus fréquents : « καὶ τῶν τέκνων αὐτοῦ » ou « καὶ τοῦ οἴκου αὐτοῦ » = « et [redacted] maisonnée ».

roses ou rouges[8]. Le cadre de la chaînette forme un retour d'angle vers l'O aux deux extrémités N et S de la bande et l'on y voit encore l'amorce des deux nœuds d'entrelacs. Cette bande servait donc à l'origine de bordure à un champ plus allongé que celui que nous venons de voir dans la même nef, et remplacé par le tapis et l'inscription qui nous sont parvenus. La technique de cette bande, pour ce qui est des taille, pose et couleurs des tesselles, est identique aux champs voisins, et la couture n'est même pas visible.

Un grand tapis ornemental à large bordure pave l'E de la nef. Les deux colonnes sont implantées sur la partie O de cette bordure ; elle y est plus large qu'ailleurs et contient une petite composition figurée axiale. Elle se présente comme un rinceau ondé sans volutes, à feuilles triangulaires vers l'extérieur et feuilles cordiformes vers l'intérieur ; à l'angle SO la grosse feuille cordiforme est bifide ; les vrilles sont en traits parallèles. Doublant le rinceau occidental, se plaçant entre lui et le champ, sont présentées deux paonnes posées dans le creux des ondes du rinceau de vigne chargé de grappes, affrontées à une haute amphore de forme assez étrange ; elle a un haut pied fuselé et une panse godronnée dont l'épaule rebondie, selon un maniérisme fréquent au VI[e] s. (fig. 403, 430), mais ici excessif, lui donne une forme en croissant ; deux anses en « S » affrontées relient la panse à la lèvre et le col porte « en relief » un aigle aux ailes déployées. Le champ ornemental, à l'E, correspond, à peu de chose près, au chœur de plain-pied tel qu'il est délimité par les petites piles du chancel. C'est un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose très stylisés dont les cases

Fig. 323. L'amphore godronnée à l'entrée du chœur.

Fig. 324. Vue depuis la nef vers le chœur et son entrée.

8. Les deux ellipses du côté S sont plus étirées que les autres ; le mosaïste travaillait donc à main levée et « rattrapa » ainsi son angle, où devait prendre place un cercle.

contiennent les motifs les plus hétéroclites : étoile à quatre pointes, fleur de lotus, rose ronde, grande feuille lancéolée, deux feuilles lancéolées — ou cœurs — superposées, svastika, panier, haute amphore godronnée, canard, grenade, cédrat, grappe de raisins, nœud de Salomon dont un à boucles carrées, grand cercle, carré sur la pointe dentelé, curviligne ou non ; certaines cases emboîtent plusieurs carrés, selon un dégradé en arc-en-ciel.

À l'E de ce champ, le rinceau ondé décrit une large boucle d'angle, occupée par une grosse grappe de raisins, puis se resserre vers l'O, le long du champ, permettant au podium du sanctuaire de former une avancée en *pi* devant l'abside ; cette avancée fut augmentée en un second temps quand un degré additionnel vint oblitérer la frange E du rinceau ondé.

Le petit fragment de pavement conservé dans le bas-côté S est une mosaïque en quadrillage droit de bandes dans les intervalles duquel s'inscrivent des carrés sur la pointe ornés d'un petit carré droit central.

Deux tapis sont encore attestés dans le bas-côté N, l'un, le plus oriental, très fragmentairement, l'autre sur la plus grande longueur E-O, c'est-à-dire sur six travées. Le premier, qui pourrait n'être qu'une bande transversale dans le bas-côté, se présente comme une composition orthogonale d'octogones irréguliers, adjacents, à quatre côtés concaves. Ils sont jaunes et déterminent des cercles blancs à petit cercle central. Les octogones sont ornés de motifs variés ; seuls sont partiellement conservés un carré dentelé sur la pointe, un cercle avec une tige qui doit être ce qui reste d'une pomme-grenade, et un oiseau peu élégant, à longue queue, qui doit être vu de l'E. Ce champ est simplement juxtaposé au champ voisin sans bordure intermédiaire autre qu'un filet. Le raccord entre lui et le mur N a une quinzaine de centimètres de large, alors qu'il double de largeur le long du champ E[9] et y prend une allure de bordure ; il est posé en réticulé et porte, dans l'axe, une ligne de roses et boutons de rose, en noir, blanc et rouge sur un fond qui est couleur jaune moutarde du côté extérieur et rose pâle du côté champ.

Ce long champ oriental est composé selon un quadrillage de bandes de couleur jaune moutarde bordées d'un filet rouge, avec un grand cercle à l'intersection déterminant des rectangles à deux côtés concaves. Aucun élément figuré, sauf une grenade, n'orne le fond rose des cercles et des cases carrées ; les uns portent une rouelle, une rose ronde, une fleurette, une étoile, un cercle à tige droite évoquant la silhouette des miroirs antiques, ou une série de cercles concentriques, les autres des carrés emboîtés dentelés, une svastika, une fleurette, un nœud de Salomon à boucles carrées, ou un motif étoilé, le tout dans une gamme tricolore blanc, jaune moutarde et rouge sombre.

9. Le plan n° 12 publié par M. CHÉHAB, *ibid.*, et sa pl. CXVII, 3, montrent bien ce décalage original du champ O par rapport au raccord. Lors de la restauration, on fit glisser ce fragment vers le S et on l'aligna sur le cadre du long champ E (ici fig. 326) ; on perdit ainsi la preuve d'un remaniement dans le pavement, où la partie orientale me semble avoir été rajoutée, avec une bordure plus soignée, à la partie occidentale conservée. Les couleurs sont les mêmes.

Fig. 325. Entrecolonnement N et bordure du chœur

Du côté S, seul un tapis d'entrecolonnement est — partiellement — conservé, à la hauteur des paonnes affrontées à l'amphore, dans la nef. C'est une composition centrée en entrelacs de tores formant un cadre rectangulaire, inscrivant un losange qui lui-même inscrit un nœud à trois boucles.

Du côté N, six tapis d'entrecolonnement sont conservés. Le plus occidental est une composition en ligne de chevrons traités en arc-en-ciel rouge, rose et blanc. Le deuxième se voit de la nef et représente deux fringants canards à grandes palmes, de couleur rouge, blanc, noir et rose, flanquant un panier tressé contenant divers fruits. Le troisième est plus étroit que la largeur de l'entrecolonnement et accolé au tapis du bas-côté N. C'est un quadrillage droit de bandes avec un carré sur la pointe, blanc, dans chaque case et un décor traité en arc-en-ciel comme motif d'entrecroisement. La forme assez maladroite de ce champ, tout comme l'interruption de la bande en entrelacs en travers de la nef, devant le panneau aux paons, montre, comme nous l'avons vu plus haut, qu'il y eut une réfection ou tout cas une seconde campagne de travaux dans la partie du pavement de la nef située à l'O de cet espace. Le quatrième tapis d'entrecolonnement porte une composition de cercles

Fig. 326. Collatéral N vu vers l'O.

sécants rouges déterminant des quatre-feuilles sur fond rose pâle. Le cinquième offre une composition de deux octogones adjacents dessinés par des carrés en dégradé, déterminant des triangles de reste. Le sixième enfin, voisin du sanctuaire, a un champ rose orné au centre d'un nœud de Salomon piqué de huit boutons de rose.

À l'extérieur de l'église, à l'E, près de l'abside, ainsi qu'à l'O, ont été retrouvées des mosaïques blanches grossières.

Datation

C'est en deux phases, sur un même niveau, qu'il faut établir la chronologie relative de pavements raccordés, sinon avec goût, du moins avec soin. Un essai de datation me mène, pour tous les pavements, à proposer une période assez large dans laquelle se situent les parallèles introduits dans le débat au titre de comparaison stylistique : le couloir et le bas-côté septentrionaux de l'Église Inférieure de Khân Khaldé[10], 'Ain es-Samaké dont le rinceau (qu'une inscription date de l'an 581) est, avec celui du baptistère de Zahrani (datable d'environ 530-540) et celui de l'annexe NE de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (deuxième moitié du VI^e s.)[11], proche du rinceau du chœur de Beit-Méry.

Le « repentir » entre les deux parties de la nef ne doit pas, vu l'homogénéité stylistique et technique de l'ensemble, amener à proposer une date encore plus tardive pour le tapis occidental de la nef de Beit Méry ; elle me semble attribuable, avec les autres nefs, au deuxième tiers du VI^e s.

Style et iconographie

Les mosaïques géométriques sont, de très loin, les mieux représentées dans le pavement de l'église de Beit Méry. On y trouve les entrelacs, si fréquents en Palestine et Transjordanie aux VI^e-VII^e s., mais seulement dans un entrecolonnement et dans le premier tapis, à peu de chose près détruit, de la nef. Caractéristiques sont le nombre et l'éparpillement de petits motifs neutres, feuilles, fleurettes, corbeilles, figures géométriques, parmi lesquelles certaines pourraient être soupçonnées d'avoir quelque sens particulier — la rouelle, le nœud de Salomon, une fleurette en croix, un vase même —, mais qui, perdus dans le schéma général, ne doivent pas être isolés de leur cadre tout ornemental[12]. Malgré la multiplicité des éléments du décor, l'effet d'ensemble ne présente pas de surcharge ; chaque motif de remplissage s'étale au milieu d'un important champ blanc et le style est graphique et plutôt maigre ; à cela s'ajoute un certain manque de soin consistant par exemple en l'absence de bordures et de cadres non seulement pour parachever, mais pour séparer les divers champs et tapis. En somme la surface du sol n'est plus censée attirer l'attention ; la différence est étonnante entre des compositions en quadrillage de boutons de rose habité identiques à Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15) et ici : l'un envahit le champ de vision, l'autre, quelque cinquante ans plus tard, est discret.

Le schéma du bas-côté N est mieux connu dans les pavements plus septentrionaux, dans une interprétation plus serrée (ainsi à Rayân, pl. h.-t. 12, et à Oum Hartaine[13], daté de 500, pl. h.-t. 11) : le module suivi est bien plus petit.

Le rinceau d'encadrement du tapis du chœur se retrouve dans d'autres mosaïques de la région de Beyrouth avec les seules feuilles en triangle dentelé dans le creux des

10. Le style de ces deux salles est plus lâche que celui des autres surfaces mosaïquées [illegible] dans l'église. Elles sont à situer déjà dans le VI^e s. [illegible] la série des mosaïques de cette église.

11. Voir plus loin p. 377.

12. Le plus hétéroclite des amalgames de motifs, à des degrés divers de signification, se voit dans le pavement de la salle du monastère de Beit Hashitta (voir M. Avi-Yonah, *Christian Archaeology in Israel 1948-1954*, dans *Actes V^e Congrès int. archéol. chrétienne*, p. 122) dont le quadrillage contient, outre des éléments en cercles, en croix ou en figures purement ornementales, très comparables à celles du présent pavement, des lettres et des signes nettement symboliques.
D'autres exemples de ce peuplement extrêmement varié dans un quadrillage de boutons de rose sont le tapis de l'Été dans la villa de A'ouzay (M. Chéhab, *op. cit.*, pl. LXXXV, 1), le tapis occidental de la nef de l'Église de Khaldé-Choueifat (fig. 344-345) et le pavement du Lion passant d'Antioche (D. Levi, *op. cit.*, pl. LXXIVa, daté par l'auteur, en p. 626, du troisième quart du V^e s., alors qu'une époque à cheval sur le VI^e s. me semble plus indiquée), avec toute une variété d'oiseaux et de *xenia*, un foisonnement magnifique qui vise à créer une impression de luxe et d'opulence. L'effet est tout autre ici.

13. Voir p. 197.

Fig. 327. Angle NE du tapis de la nef avec le raccord dans la bordure.

ondes : à 'Ain es-Samaké (fig. 315), et dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 369). Par contre, on ne trouve l'alternance feuille cordiforme/feuille triangulaire qu'autour des tapis du baptistère de Zahrani (fig. 434) ; ces tapis sont superposés à d'autres du IV^e s. ; les deux salles voisines à l'E et à l'O ont des pavements datés l'un de 524, l'autre de 535 ; il n'y a pas lieu d'en dissocier chronologiquement les tapis du baptistère.

Le panneau aux paonnes fut exécuté par le même artiste — et pendant la même campagne de travaux — que celui aux deux canards flanquant un panier ; le traitement de l'œil, l'utilisation des couleurs pour délimiter les éléments de l'anatomie (le rouge pour les pattes et le long du ventre et du gosier, le noir le long du crâne et du dos, le petit damier noir et blanc, quelque peu fantaisiste, à la base des cous) sont caractéristiques.

Liturgie : iconographie et dispositifs

La prépondérance du répertoire géométrique et ornemental permet de suggérer par opposition une signification plus dense pour les seules scènes figurées. Il est probable qu'avant même la délimitation du dernier tapis par une balustrade, les trois dernières travées de la nef servaient déjà de chœur, le groupe à l'amphore annonçant ainsi, comme il est fréquent, l'espace le plus sacré dans l'église[14]. Ce panneau aux paonnes, en effet, a été respecté autant à la pose des poteaux du chancel qu'à l'installation des deux colonnes du vestibule. Sa signification, comme signal de la présence du sacré, annoncé par l'amphore aux ceps de vigne, était clairement perçue.

Le seul autre élément figuré de ces pavements, le deuxième tapis d'entrecolonnement, avec deux canards

autour d'un panier, peut avoir un sens, bien que ce ne soit pas le seul cas d'un tapis d'entrecolonnement figuré isolé à côté d'autres aniconiques ; il est possible que les processions accédant au chœur et en revenant par le vestibule soient habituellement passées par cet entrecolonnement, plutôt que par le voisin à l'E. Cela ne se justifierait que du fait de l'utilisation du panneau aux paonnes comme « seuil » dès avant la présence, plus contraignante, de l'arc qui paraît bien être l'œuvre d'une même campagne que le tapis O ; ainsi nos canards à la corbeille joueraient-ils, comme motif « de seuil », un rôle comparable à celui des paons à l'amphore. Un autre motif de seuil est le nœud de Salomon ; placé dans l'entrecolonnement le plus oriental, il invite à un accès direct à l'abside depuis la porte E du collatéral N, accès de service par rapport à l'accès processionnel occidental dont il a été question.

On ne relève pas d'autre subdivision dans la nef ; l'encadrement de la partie O, une ligne de carrés reliés par des filets, suggère peut-être le tracé d'une barrière de chancel à supports carrés sur un plan[15], mais ne représente qu'une des variantes d'une série de compositions linéaires en lignes de carrés droits — comme ici[16] (fig. 327) —, ou sur la pointe, ou alternant avec des cercles[17], et reliés par un filet simple, double ou triple. Nos carrés sont de trois couleurs emboîtées, comme le sont les carrés et cercles dans la plupart de ces exemples.

Le chœur s'avance sur trois travées et demie et s'arrête avec les deux colonnes ; il reste de deux à quatre travées et demie de nef, selon l'espace occupé par la partie disparue du plan de l'édifice. Ce chœur, légèrement plus étroit que la nef, en forme de *pi* et muni d'un dais ou d'un arc à l'extrémité d'un vestibule en avancée dans la nef, évoque un type de sanctuaire clôturé considéré comme caractéristique des églises de Grèce[18] ; une plus forte avancée du chœur est à noter ici et surtout le fait que l'enceinte clôturée est de plain-pied avec la nef alors que le sanctuaire est surélevé. La partie orientale de la nef aurait connu l'évolution suivante : un grand champ mosaïqué quadrillé précédé de l'image de deux paons autour d'un vase s'étendait devant l'abside surélevée ; on délimita cet

14. Aux exemples de ces compositions cités à propos des cerfs affrontés au seuil du chancel à estrade de l'église de Khaldé-Choueifat (voir p. 363, pl. h.-t. 15), ajoutons celui de deux autres paons, ceux buvant au cratère à fontaine dans l'entrée du grand chœur de l'église de Nahariyé, au S de Tyr ; juste à l'E, derrière les paons, une marche mène au niveau surélevé de l'abside (fig. 457).

15. Ainsi N. Duval, *op. cit.*, p. 92, à la suite de M. Chéhab, *op. cit.*, p. 56.

16. Autour de l'abside de la chapelle de la Théotokos au Mont Nébo, on retrouve le même motif qu'à Beit Méry ; les carrés y sont remplis de couleurs différentes, alternées, et sont reliés par un filet simple (voir S. Saller, *The Memorial*, pl. 109, 1).

17. Des cercles alternent avec des carrés dans le raccord de la deuxième annexe gauche de l'église de Zahrani (voir fig. 431 et pl. h.-t. 18). D'un effet tout à fait comparable à celui de la ligne de la nef de Beit Méry mais suggérant un tracé de chancel à poteaux circulaires est la ligne de cercles reliés par un double filet dans une des salles du Metrôon d'Athènes (voir M. Spiro, *Mosaic Pavements*, fig. [illegible] et 5).

18. A.K. Orlandos, *La basilique paléochrétienne*, I, pl. 132.2 et 3, 155, 164.4, 164.5 et 14, ou F. Van der Meer et C. Mohrmann, *Atlas*, p. 98-100, fig. 278-281. Que cette notion doive être nuancée a été démontré par J.-P. Sodini, *Les dispositifs liturgiques*, *passim* : différents types de clôtures de chœur peuvent être identifiés en Illyrie, types qui, dans leur répartition géographique, présentent certains groupements ; ainsi les clôtures en *pi* sont-elles rares dans le S, et le vestibule en avancée, appelé *solea* par nombre d'auteurs, précède aussi bien des chœurs en *pi* que des chœurs en simple clôture rectiligne, à l'O du sanctuaire.

Fig. 328. *Entrecolonnement N vu de la nef.*

espace, utilisé comme chœur, au moyen d'une barrière de chancel dont l'ancrage des poteaux mordit en partie sur la mosaïque[19] ; une troisième étape est marquée par un léger agrandissement du podium du sanctuaire et par l'installation des deux colonnes de ce qu'on a interprété comme étant un petit arc à l'avant du chœur de plain-pied[20]. L'arc est légèrement désaxé vers le S, mais l'inscription d'Aeiannos, l'élément le plus en vue du nouveau tapis de mosaïque posé dans la partie O de la nef, a été logée dans l'axe des deux colonnes. Ainsi le donateur supporta-t-il sans doute la charge financière des travaux aux pavements comme au vestibule du chœur.

Il n'est pas exclu que le désaxement des deux colonnes par rapport à la baie centrale du chœur en *pi* ne soit une preuve de leur indépendance par rapport à ce chœur ; elles ne détermineraient pas l'entrée du vestibule qui le précède mais, sur le modèle constantinopolitain[21], l'emplacement de l'ambon. On ne peut, dans cette hypothèse, imaginer qu'un meuble de dimensions réduites ; il aurait occupé l'espace entre les colonnes, et aurait enjambé la vieille bordure du tapis de mosaïque jusqu'à l'inscription nouvelle ; la dalle de seuil et le trou de mortaise dont elle est creusée trouveraient ainsi leur utilité[22].

À l'autre bout du tapis E, deux marches du podium du sanctuaire empiètent sur le rinceau de bordure. La limite NE de cette bordure, qui est encore conservée, situe les degrés originaux du podium entre les pilastres de tête. L'estrade du sanctuaire occupait ainsi à peine plus que la profondeur de l'abside, quelque 3,5 m sur 3,6 m de largeur. Pour peu que les quelques moellons le long de la paroi N indiquent encore la présence d'un degré de synthronon, il ne reste plus pour l'autel qu'un emplacement possible, sur la corde de l'arc d'abside.

19. [illegible] de la paenne de droite disparut alors sous l'angle du socle du poteau ; c'est sans doute la seule indication que nous ayons de l'antériorité de la mosaïque par rapport à la clôture. C'est une remarque de simple intérêt technique ; de toute évidence les deux ont été projetés [illegible] à Zahrani ou à Khân Khaldé, Église Supérieure (voir [illegible]), mais nulle part, pas même à Qabr Hiram (fig. 414), tapis et [illegible] ne coïncident parfaitement.
20. Par comparaison, encore, avec les installations grecques dont certaines sont précédées d'un arc ou, plus souvent, d'un dais.
21. [illegible] *Early Churches*, p. 37-38, 63-65, 73.

22. On l'interpréta comme l'emplacement du pêne vertical fermant un petit portillon double, en bois ou en métal (ainsi N. Duval, *op. cit.*, p. 93, où le plan fig. 8, signale, par erreur, deux trous). Il ne porte pas à conséquence que les fûts en grès rose qui ont été remontés sur les deux bases ne montrent aucune trace de fixation d'une clôture sur leur pourtour car, bien que d'un diamètre adéquat, elles peuvent provenir d'ailleurs ; que la même remarque (absence d'entailles) vaille pour les bases *in situ* peut cependant militer en faveur d'une autre hypothèse de restitution que celle du pavillon sous arc qui s'est imposée à première vue. Nous verrons d'ailleurs que ces clôtures de chœur de plain-pied comportent d'autres portillons (voir p. 523).

BOSTAN ESH-SHEIKH (SIDON)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-36-XII-3b, « Saida ». Lat. : 33°34' ; long. : 35°22' ; R. Dussaud, *Topographie*, p. 38. Dans les plantations de fruitiers au N de Saida, sur le site connu pour la découverte du vaste complexe du temple d'Echmoun.

Bibl. : mentionné par E. Massoud, *Le temple d'Echmoun*, dans *La Revue du Liban*, n° 722, oct. 1972, fig. 52-58 ; M. Dunand, *Le temple d'Echmoun à Sidon, essai de chronologie*, dans *B.M.B.*, XXVI, 1973, p. 24, fig. 1 ; N. Duval, *Notes*, p. 94.

C'est au cours des fouilles de 1971 à 1977, sous la direction de M. Maurice Dunand, que l'ensemble fut dégagé.

Les mosaïques sont relativement bien conservées ; elles ont été déposées sous forme de panneaux, mais sont restées sur le site, qui servit à des fins militaires ces dernières années. Leur état actuel n'est pas connu.

L'édifice

Dans la partie basse du site, à l'entrée de l'enceinte du temple, une petite église byzantine fut retrouvée, en plan seulement. De très nombreux fragments de décor sculpté et en relief, notamment des plaques de chancel et des petites bases, ornées de croix et de couronnes moulurées en fort relief, furent retrouvés. Les deux énormes fours à chaux dégagés dans la façade ont dû engloutir bien d'autres marbres[1]. La chapelle fut installée sur une construction romaine tardive, *oecus* et péristyle, qui semble avoir imposé son plan à la petite basilique ; sa cour servit d'atrium et l'édifice s'organisa en une nef entre deux bas-côtés étroits, et un chevet à l'O. Dans la nef, on observe l'arrachement d'une estrade occidentale, quadrangulaire, précédée des trous d'implantation de six poteaux qui dessinent un large « T » à couloir axial devant l'estrade. L'ensemble fut mosaïqué dans cet état ; les tapis des pavements délimitent les trois nefs, le sanctuaire, son prolongement en chœur dans la nef centrale, ainsi que le portique en « U » dans la cour. Une seule pierre subsistant du mur de chevet O, la présence originale de l'abside semi-circulaire à laquelle on pourrait s'attendre dans cette région reste possible mais incertaine (fig. 329 et 331).

Dans un second temps, l'édifice fut orienté ; une abside monumentale fut installée dans la cour du péristyle, dont elle reprend et renforce le mur E. Ce qui fut retrouvé du petit mur S de l'abside chevauche en partie le stylobate de l'ancien péristyle et les mosaïques déjà posées dans le portique S, qui devint alors le prolongement de l'ancien bas-côté. Le mur intermédiaire dut être rasé, ainsi que le podium du sanctuaire primitif[2], mais les remaniements ne

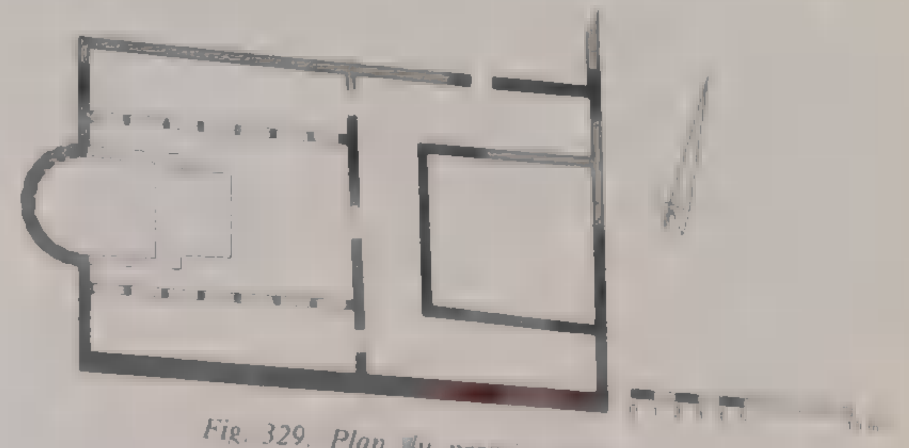

Fig. 329. *Plan du premier état.*

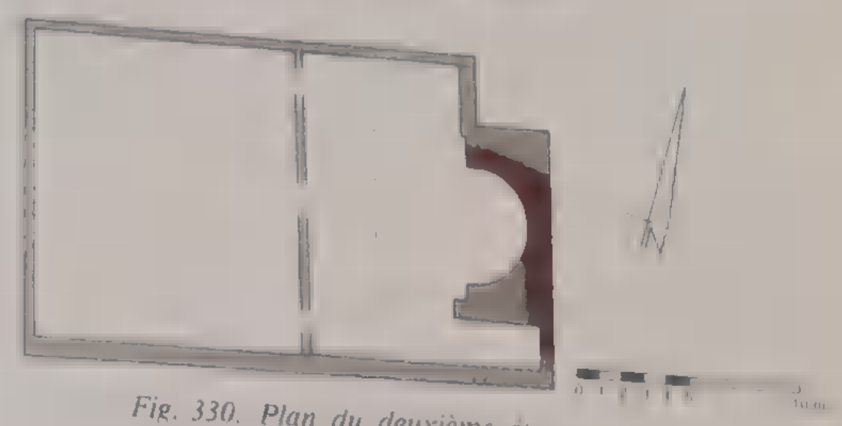

Fig. 330. *Plan du deuxième état.*

semblent pas avoir été terminés ; les traces du podium primitif sont encore visibles et le projet de redessiner les trois nefs de façon à avoir des rangées continues de supports et trois longs axes pour pouvoir couvrir l'édifice de manière unitaire ne semble pas avoir été mené à terme. Cependant, comme d'autres bâtiments de ce quartier, l'édifice put être pillé pour ses matériaux et il est difficile de ce fait de savoir si on est en présence de tous les éléments du bâtiment avant son abandon.

Les pavements

Les tesselles mesurent environ 1 cm de côté. Couleurs : blanc, deux tons de jaune, rose, noir[3].

Le portique de l'atrium est mosaïqué d'une traite par un tapis géométrique encadré d'un raccord blanc et présentant un quadrillage oblique, aux cases ornées de grosses roses simplifiées, faites d'un carré cantonné de quatre boutons en chevron. À l'extrémité E de la mosaïque du portique N est placée une *tabula ansata* portant une inscription grecque, qui fut attribuée au V^{e} s.[4].

Le tapis de la nef centrale, rectangulaire et découpé à l'O par la silhouette du chœur en avancée, en large « T », est une composition d'octogones sécants et adjacents, déterminant des carrés flanqués d'hexagones oblongs.

Les bas-côtés N et S portent un décor identique : un raccord blanc délimite soigneusement les murs originaux

1. Je cite les termes employés par M. Dunand dans la description qu'il a eu la grande amabilité de me faire de sa découverte. Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans les renseignements qu'il m'a fournis.
2. Ce sanctuaire primitif est interprété par N. Duval, *Notes*, p. 94, en relation avec le second état de l'édifice, comme étant le chœur avancé, presque un contre-chœur dans ce cas-ci, contemporain de l'abside orientale. La superposition du mur de l'abside sur la mosaïque du péristyle, que tout indique comme étant contemporaine de celles des trois nefs, entraîne que l'installation à l'O précède celle de l'abside E et doit être étudiée sans rapport avec celle-ci. C'est sans doute au moment de la réorientation, en effet, que l'estrade O fut démantelée, comme on la retrouva pendant la fouille.

3. Je n'ai pu voir, personnellement, qu'un seul des panneaux de ces mosaïques, déjà levées.
4. L'inscription est courte ; c'est le type de lettres qui a incité le fouilleur à avancer une date au V^{e} s. Je n'ai pas de détails sur le texte, très fragmentaire : ni le fouilleur ni la Direction des antiquités n'ont pu retrouver cet élément d'une documentation dont l'essentiel a pourtant été sauvé malgré des circonstances extrêmement difficiles.

à l'ouest une grande composition d'octogones adjacents ... des carrés droits jaune foncé et ... des carrés sur la pointe. Dans le large raccord à l'entrée du bas-côté S, les restes d'une *tabula ansata* conservent des vestiges de six lignes d'une inscription de dédicace. En majuscules carrées, elle se lisait vers l'E en sortant[5].

Datation

L'ensemble des mosaïques de ce petit édifice dans son état occidenté est remarquablement cohérent et est certainement dû à une seule campagne, dont la date correspond à celle des inscriptions fort détériorées. Personnellement j'aurais situé au VI[e] s. les décors identiques dans les deux bas-côtés[6] et la simplicité étale de ces surfaces sans prétention.

Style

Les motifs des nefs, fréquemment utilisés autant pour des tapis couvrants que pour des bordures depuis le IV[e] s. jusqu'au Moyen Âge, indique un travail homogène et de routine.

Le quadrillage du portique est un peu plus caractérisé du fait de la présence de ces fleurettes qui envahissent le décor géométrique et aussi figuré, au cours du V[e] s., pour constituer un petit ornement passe-partout dont la faveur survécut encore pendant les deux siècles suivants. L'unité du décor dans les nefs constitue un programme beaucoup plus rare qu'on ne le pense ; c'est ce qu'ont en commun, dans la deuxième moitié du VI[e] s., le décor figuré sophistiqué des bas-côtés de Qabr Hiram, proche dans l'espace, les collatéraux de la basilique de Jiyé (pl. h.-t. 14), et ceux d'el-Koursi (pl. h.-t. 9). Tout au N de la Syrie, les nefs de l'église de Ma'chouqa emploient aussi des compositions extensives d'octogones adjacents ou/et sécants (pl. h.-t. 10). En Phénicie, ce sont les écailles à boutons de rose qui couvrent plus fréquemment des nefs entières.

Dispositifs liturgiques

Le trait le plus remarquable dans l'organisation des tapis est ici l'encadrement soigné, en forme de diapason, que la mosaïque de la nef dessine autour du chancel original. Celui-ci occupait plus de la moitié de la longueur de la nef. Les poteaux qui encadraient cet espace réservé s'ancraient, en fait, encore au-delà de la limite du tapis mosaïqué. Nous savons qu'il y en avait six, trois de chaque côté, mais les relevés faits ne notèrent pas leurs emplacements respectifs. La circulation dans cette nef était réduite à son tiers oriental, devant l'entrée. Nous connaissons bien en Phénicie ces chœurs bas, pris sur la nef, dans laquelle ils sont en forte avancée ; ils peuvent être reconnus dans les nefs des églises de Beit Méry (fig. 320), de Qabr Hiram (fig. 401), et plus au S, de

5. Il en va de cette inscription comme de la précédente.
6. Voir le commentaire sur les bas-côtés à même décor p. 172, 358 et 462.

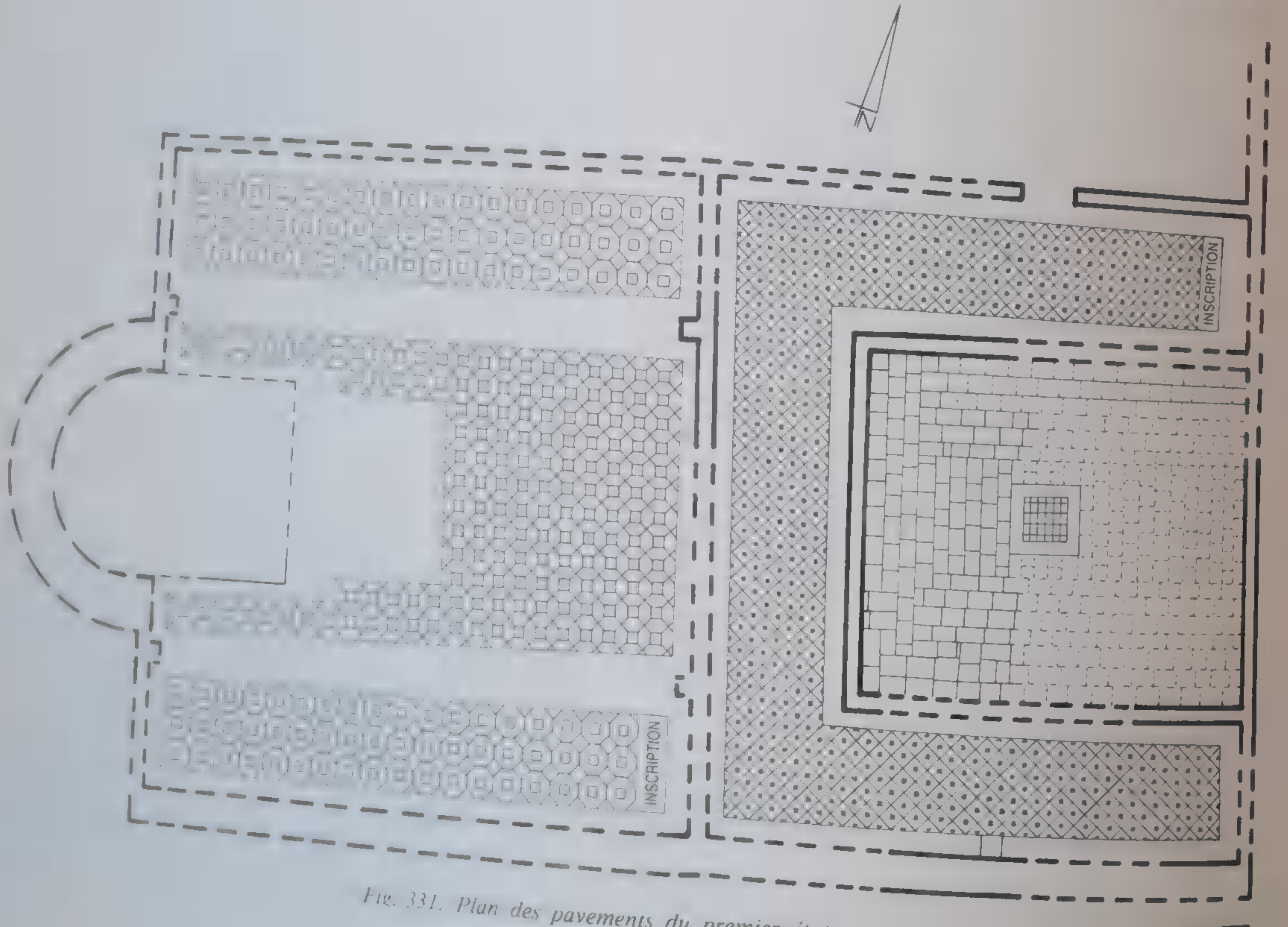

Fig. 331. Plan des pavements du premier état.

Nahariye (fig. 458), de Hanita et de Shavey Zion[7] (fig. 457).

On doit envisager, à Bostan esh-Sheikh, la présence possible d'une abside, au-delà du podium encore attesté ; il ne restait qu'un bloc en place dans l'alignement du mur de chevet original, à l'extrémité du bas-côté de droite, et on peut donc avancer une hypothèse dans ce sens[8]. Chœur et sanctuaire se seraient présentés dans ce cas comme dans la plupart des cas nommés ci-dessus, c'est-à-dire en deux parties en avancée ; de la nef, on aurait accédé à l'enceinte de plain-pied, d'où on montait sur le podium ; on restait au même niveau, ou bien on redescendait pour entrer dans l'abside.

Plusieurs églises de ce type, à double chœur en avancée dans la nef, conservaient des vestiges d'un *synthronon* dans l'abside (Beit Méry, Khaldé-Choueifat, Khân Khaldé Église Supérieure). Le parallèle le plus convaincant pour ce même type est avec les églises de Constantinople aux V[e] et VI[e] s. et les basiliques contemporaines de Grèce[9], dont l'abside est revêtue d'un *synthronon* et dont la clôture du chœur, qu'elle soit rectiligne ou en *pi*, ménage un large espace — pourvu ou non d'un vestibule vers l'O — en avant de l'abside ; c'est cet espace qui contient l'autel et qui est, par conséquent, le sanctuaire. Ajoutons à ceux-ci le parallèle, tout proche, de Zahrani (fig. 421)[10] où la place réservée à l'autel est conservée au centre du podium et où le niveau de l'abside, exiguë, est en contrebas et partiellement séparé du podium par un chancel.

Dans le cas présent, que le chevet du premier état ait ou n'ait pas eu d'abside saillante, ne porte en somme pas à conséquence pour ce qui est de la place de l'autel puisque c'est sur le podium dans la nef que le situent les monuments qui offrent la meilleure comparaison.

L'organisation de l'église en son second état, avec l'abside inscrite et dûment à l'E, est nettement moins claire (fig. 330). On peut supposer que l'intention était de rattacher les portiques N et S de l'ancien péristyle aux bas-côtés du premier état. Toute l'ancienne petite église aurait constitué la place des fidèles, reliée à un chevet occupant l'ensemble de l'ancien péristyle. Ce chevet tripartite, où le sanctuaire à abside (occupant la courette du péristyle ancien) se serait trouvé flanqué d'un, peut-être même deux espaces latéraux étroits — des sacristies —, aurait été précédé par un chœur barlong, de plain-pied, dessiné par la mosaïque O de l'ancien péristyle. On aurait pu projeter de construire des arcs pour enjamber ce chœur (ce qui aurait mené les bas-côtés, en un seul mouvement, jusqu'aux sacristies), ou envisager d'interrompre les bas-côtés devant le chœur et de ménager ainsi une sorte de transept entre les trois nefs et le chevet tripartite. Quoi qu'il en ait été, la plate-forme du chœur ancien ne fut entièrement démantelée et la réorganisation de l'édifice ne put pas être parachevée ; les vestiges n'en attestent en tout cas pas la réalisation au-delà de la destruction partielle de l'estrade occidentale.

7. Voir p. 497 sv. Les cas de Ghiné et de 'Ain es-Samaké sont différents. La plupart de ces plans ont été rassemblés en premier lieu par N. Duval, *op. cit.* ; l'étude mit en évidence l'unité de ce groupe de chœurs. Les cas sont moins compliqués qu'il n'y semble, surtout du fait de la permanence du dispositif qui ressort de l'étude de chacun d'entre eux.
8. Ainsi les fig. 329 et 331.
9. Voir p. 419-420, 497-498.
10. P. 437-439.

GHINÉ

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, NI-36-XVIII-2a « Jebaïl ». Lat. : 34°2'20" ; long. : 35°42'30". Dans la montagne à 11 km au SE de Byblos-Jbeil.

Bibl. : M. Chéhab, *Mosaïques du Liban*, p. 141-164, pl. XCI-XCIV, plans 10-11 ; Anon., *Chronique*, dans *B.M.B.*, XVIII, 1965, p. 120.

En 1958 fut entrepris le dégagement d'un édifice connu comme temple. Les travaux mirent au jour le dernier état du bâtiment, c'est-à-dire l'église, avec son revêtement de sol de mosaïques, en dessous duquel on identifia une étape intermédiaire, elle-même postérieure au premier état qui fut celui du temple.

Les mosaïques alors découvertes dont les tesselles sont assez usées, furent levées. Montées sur une nouvelle dalle de ciment, fort épaisse, elles furent remises en place une fois la fouille des niveaux inférieurs achevée, en 1962. Ce faisant, on s'efforça de respecter la différence de niveau entre, par exemple, le chœur et la nef, et même les ruptures et fissures dues sans doute à des tremblements de terre, qui désorganisèrent certains motifs ornementaux.

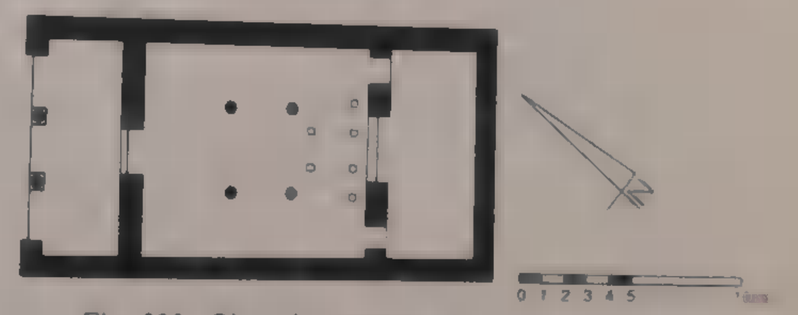

Fig. 332. Plan du premier état.

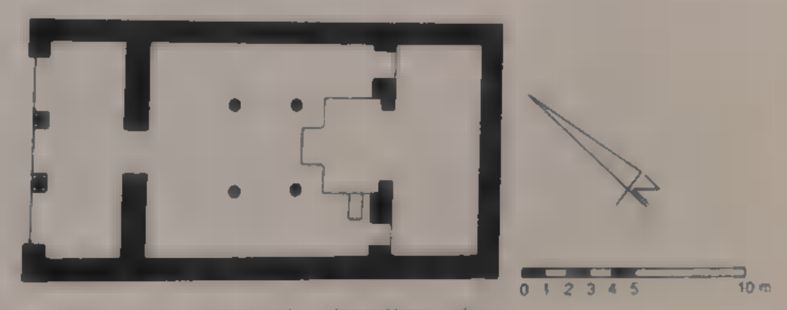

Fig. 333. Plan du deuxième état.

[illegible]

L'église est une petite basilique installée sur le *naos* et le *pronaos* d'un temple romain préexistant. Le *naos* sert au [illegible] et le *pronaos*, au SE, de sanctuaire. Ce dernier [illegible], tout comme le corps de l'église était partagé en trois nefs. La partie inférieure de deux colonnes fut retrouvée en ce qui concerne la colonnade S, mais des supports séparant la nef et le bas-côté N, seule une dalle carrée fut retrouvée, ce qui suscita l'hypothèse[1] que les deux rangées de supports des superstructures pouvaient ne pas avoir été de même nature. Des trois travées de nefs, la troisième, dans la nef centrale, est entièrement occupée par un podium de chœur carré avec une petite avancée, surhaussé de la hauteur d'une marche par rapport au niveau du pavement des nefs[2].

Accolé au flanc du podium, et dans l'angle N, presque contre le mur oriental du bas-côté S, s'élève un haut socle rectangulaire, revêtu de plaques de marbre.

D'après les pavements, le chevet semble avoir été divisé en trois salles parallèles communiquant entre elles et avec les bas-côtés. Il ne reste cependant rien, ni des murs intermédiaires, ni du mur de fond plat qui correspondait au seuil de l'antique *pronaos*. L'église, qu'un seuil central ouvre à l'O, était précédée d'un portique à triple arcade sur colonnes, fermé sur les côtés N et S.

L'église était au centre d'un vaste ensemble de constructions formant, selon toute probabilité, un couvent avec dépendances artisanales et agricoles.

Les pavements

En plus du dallage du portique, on a conservé des pavements de mosaïques dans les trois nefs, les entrecolonnements et le chœur, ainsi que dans la salle septentrionale du chevet, flanquant le sanctuaire. La salle méridionale du chevet ne conservait plus que le mortier de pose d'une mosaïque.

1. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 144. La dalle dans la « colonnade » de gauche a aussi bien pu servir de socle à un fût de remploi. Les bases circulaires de la colonnade n'étaient-elles aussi que des tronçons de colonnes « doriques » enfoncés, à l'envers, dans les sous-couches de la mosaïque ? Voir *ibid.*, p. 146 et pl. XCV, 2.
2. A un niveau inférieur à cette estrade, attestant d'un état de l'église sans doute antérieur au pavement de mosaïque que nous connaissons, ont été retrouvés six « blocs frustes » (M. CHEHAB, *ibid.*, p. 146) creusés de trous rectangulaires. Quatre blocs étaient alignés devant le mur oriental de la nef centrale et deux plus à l'O formant le pied du « T » avec les quatre autres. J'y vois des trous de poteaux d'un chancel avec un petit vestibule (à la suite de H. STERN, *Pavements*, p. 34-35). Installé assez près de l'entrée du sanctuaire, on a dû vouloir l'agrandir par un chœur plus important, pourvu d'une estrade qui correspond à l'état mosaïqué de la nef et du chœur. Dans cet état ancien du chœur, il n'y a pas lieu d'isoler quatre de ces six blocs pour restituer un ciborium central devant le sanctuaire, comme le propose M. CHEHAB, *op. cit.*, p. 146 ; dans ce sens, voir déjà H. STERN, *op. cit.*, p. 34.

Fig. 334. Vue d'ensemble depuis l'entrée.

Les tesselles mesurent souvent moins d'1 cm de côté. Les couleurs utilisées sont : marron, rouge brique, jaune pâle, gris, blanc. Le jaune et le rouge brique proviennent certainement de la même roche, car il y a des veines jaunes dans le rouge. Le marron sombre contient des particules brillantes. Les sous-couches [illegible] sont bien connues que pour les deux supérieures ; un radier de gros éclats de pierre liés par un mortier contenant de la chaux supporte le lit de pose, constitué principalement de chaux.

La nef est pavée d'un seul tapis sans bordure. Le raccord blanc qui court tout le long des murs périphériques dans les trois nefs est orné d'une ligne de feuilles cordiformes superposées et non contiguës. À l'entrée de la nef, sur le seuil central, on voit les restes d'une gerbe de grandes feuilles de même forme mais fortement nervurées. Le champ de la nef est un quadrillage de cercles et de fuseaux tangents en entrelacs de câbles à bords droits, avec grands cercles inscrits en intervalle. Les petits cercles portent une fleurette, les fuseaux soit une feuille cordiforme, soit un cercle flanqué de deux fuseaux, sorte de motif d'orfèvrerie simplifié. D'O en E, on compte cinq paires de grands cercles portant le même motif en répondant ; la paire la plus occidentale est ornée d'un haut panier rempli de petits fruits ronds ; de la seconde et de la troisième paire de cercles, le motif n'est pas reconnaissable ; les troisièmes cercles contiennent chacun un cervidé qui fait face à celui du cercle voisin ; les cercles proches du chœur portent un poisson ; ceux-ci semblent sauter l'un vers l'autre, la queue en l'air. Chaque ligne N-S d'intervalles, en forme de trapèze curviligne, porte un motif distinct ; la ligne la plus à l'O porte un agrume ou une grenade, ensuite ce sont de frétillants petits poissons, puis à nouveau des fruits, dont une grenade ; après deux bandes détériorées, ce sont encore des petits poissons, suivis de perdrix, de gros fruits — ou sont-ce des fleurs ? — cordiformes, et la série se termine sur une bande d'oiseaux divers, une oie, un pigeon et un rapace ou encore un pigeon, tête levée et ailes déployées. Les animaux sont étonnamment bien rendus malgré leur petite taille et l'économie de moyens. Une bande blanche ornée d'une ligne de croisettes alternant avec des feuilles cordiformes court à l'E de ce tapis, devant le petit promontoire, ou vestibule, du chœur. Cette avancée centrale rectangulaire du podium détermine entre elle et les colonnades latérales de la nef deux surfaces carrées[3]. Ces surfaces portent un petit tapis de mosaïque carré, orné d'un quadrillage oblique en filet dentelé de tesselles et de quatre tesselles alternées, dont les cases sont ornées de petits carrés à degrés sur la pointe.

Quant au podium, surélevé de quelque 10 cm, il porte d'abord un petit tapis rectangulaire sur son avancée ; ce tapis inscrit un losange qui, lui-même, inscrit un cercle orné d'un damier de carrés ; une fleur de lys orne les deux écoinçons. Une bande de raccord semblable à celle qui ferme la nef à l'E porte une ligne de feuilles cordiformes et de croisettes, non contiguës et sur fond blanc, avec un petit carré dentelé sur la pointe au retour d'angle ; elle court tout autour des quatre côtés du podium carré. Une ligne de triangles isocèles dentelés sert de bordure au champ orné d'une composition centrée, un octogone étoilé. Les carrés accueillirent un choix de motifs dont certains vraiment usés et démodés : une composition d'écailles à bouton de rose, des motifs traités en arc-en-ciel, un motif géométrique à base de carrés et losanges, un quatre-feuilles, une étoile à quatre pointes et un carré sur la pointe superposée, et une composition en croix de fuseaux. Les losanges d'encoignure sont la place de choix des motifs d'orfèvrerie ; ils sont du type curviligne à découpes mais leurs formes sont plus molles et maigres qu'aux IV^{e} et V^{e} s., avec des pétales crochus de part et d'autre ; leur cabochon central, rond, s'orne d'un petit damier inattendu. Les petits triangles de reste portent une pelte, et on découvre dans les quatre grands triangles des vasques, toutes différentes, à jet d'eau central. L'octogone du centre inscrit un médaillon circulaire, encadré d'une ligne de postes, où se dresse un aigle, les ailes ouvertes et la tête de profil à gauche.

3. M. CHEHAB, *op. cit.*, p. 148 : « De part et d'autre de cette entrée aux places où s'élèvent les tables des lecteurs » (voir plus loin l'interprétation liturgique, p. 352).

Fig. 335. Mosaïque du podium du chœur en avancée.

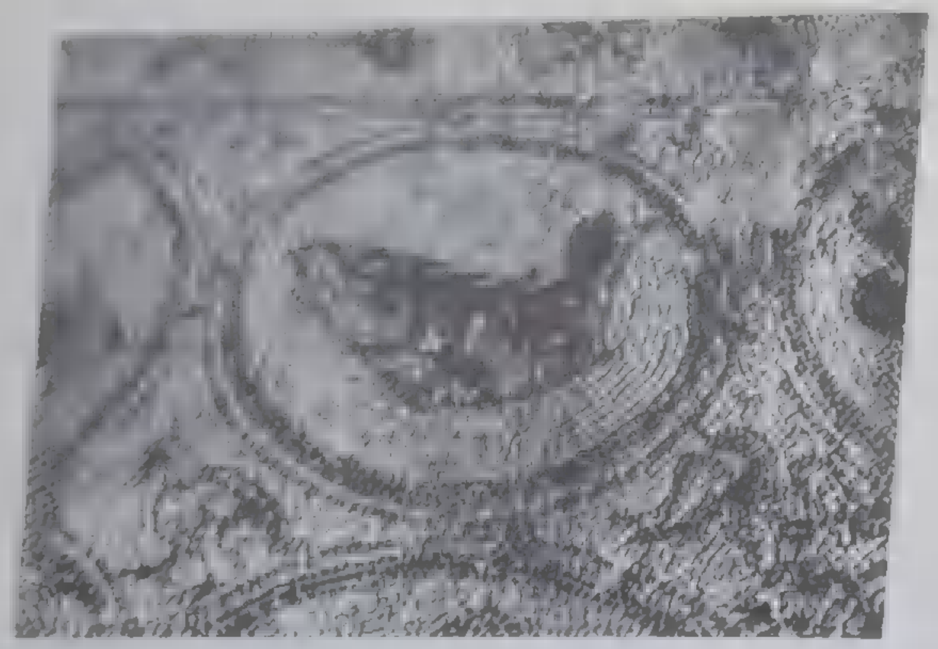

Fig. 336. Detail des entrelacs de la nef.

Un grand tapis couvre presque toute la surface du bas-côté S, sauf [illegible] S du chœur. C'est une composition dense orthogonale de tores en grands cercles tangents en entrelacs (en 9, et non 8 rangees de 2), déterminant des carrés concaves charges d'un petit cercle inscrit en entrelacs, faisant apparaître des triangles lobés ; les petits cercles portent une fleurette, les grands portent une étoile de deux carres entrelacés. À l'E, le tapis se termine par un tres large raccord seme, pres du podium et devant le socle plaqué de marbre, de trois grandes feuilles cordiformes en quinconce. Un petit tapis rectangulaire oblong, en quadrillage oblique de bandes, avec des boutons de rose dans les intersections et des cercles (ou demi-cercles de reste) dans les cases, longe l'extrémité de la façade S.

Le bas-côté N est couvert d'un seul tapis ; c'est également un entrelacs : une composition orthogonale de carres à sommets arrondis entrelaces par les angles en tores etroits avec coussin en lacis de tores centrés sur les intervalles ; les carres sont ornes d'une croix de lignes de boutons de rose et les coussins d'une grosse fleur ronde.

Les tapis d'entrecolonnement portent tous le même motif, il font ainsi l'effet d'un seul long tapis découpé en segments par les supports entre les nefs. On a ainsi une courte carpette () entre le raccord extérieur et le premier support, suivie d'un tapis d'entrecolonnement de près de 3 m de longueur et, à nouveau, d'un petit tapis court entre le deuxieme support et la marche du chœur. Tous présentent une composition de cercles entrelacés déterminant des quatre-feuilles ; chaque cercle ou demi-cercle en emboîte un plus petit. Vers la sacristie N, un seuil mosaïqué qui précède un seuil de pierre à deux trous de gonds, est frappé en son centre d'un motif en étoile de deux carrés dont celui sur la pointe emboîte une série d'autres carrés.

Dans la sacristie N, l'unique tapis rectangulaire est un champ en quadrillage oblique de filets dentelés dont les cases sont ornees de petits carrés dentelés sur la pointe.

Dans la sacristie S, nous l'avons vu, le mortier de pose d'une mosaique fut identifié, mais rien ne fut retrouvé de la mosaique elle-même[4].

4. M. Chéhab, op. cit., p. 144.

En ce qui concerne le sanctuaire, on y a rencontré, en très mauvais état, le dallage qui pavait antérieurement tout le *pronaos* du temple[5]. Le pavement propre du sanctuaire, de niveau avec les mosaïques, a disparu, peut-être parce que c'était un dallage facilement récupérable.

Datation

Deux monnaies recueillies sous le blocage supportant les mosaïques, l'une d'Honorius, l'autre probablement de Constance II[6], ont permis au fouilleur d'établir que le premier niveau, celui des mosaïques, est au moins postérieur au IVe s. D'autres monnaies, compte tenu de leur lieu de découverte, permettent d'avancer que le niveau de l'église en bon état aurait pu être utilisé depuis environ le milieu du Ve s. jusqu'à la fin du règne de Justin Ier (518-527)[7]. Les parallèles stylistiques me portent à attribuer l'ensemble des pavements au milieu du VIe s.

Style et iconographie

Le style des mosaïques de Ghiné s'apparente à celui de pavements des environs de Beyrouth et de Tyr. Dans les mosaïques des bas-côtés de Qabr Hiram (pl. h.-t. 17), on retrouve certains des thèmes et surtout l'organisation en entrelacs habité de la nef de Ghiné. La composition du bas-côté S, d'une savante complexité dans son tracé et ses motifs intermédiaires en entrelacs, se retrouve à 'Ain es-Samaké, dans le petit fragment conservé le long du mur oriental de la salle « G » (fig. 315), et dans une annexe S de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 369), où l'inscription date le motif de 503-506[8]. Le lacis du bas-côté N, par contre, est encore unique dans la région[9].

L'ensemble illustre la vogue des lacis et entrelacs habités arrivée à pleine maturité ; chaque compartiment a son type de motif de remplissage, le figuré occupant les surfaces de fond les plus importantes, et cela sans que les motifs ne soient à l'étroit dans leur petit cadre ni ne nagent trop amplement dans l'espace qui leur est alloué. On sent encore la fantaisie, le plaisir pris par l'artiste à

5. *Ibid.*, p. 145.
6. *Ibid.*, p. 163 : « ... dans la fosse septentrionale du sanctuaire, dont l'enduit se retourne au-dessus du dallage régulier en pierre et que la mosaique vint également recouvrir. Des trois pièces lisibles, deux sont probablement d'Antonin le Pieux et de Constance II, la troisième est sûrement d'Honorius ».
7. *Ibid.*, p. 164-165. La discussion stylistique que développe M. Chéhab (*ibid.*, p. 151-152) s'accorde avec les découvertes de monnaies. L'auteur aborde la comparaison des motifs du chœur avec ceux des mosaïques d'Antioche, notamment les grandes feuilles de lierre de la Maison du rinceau aux oiseaux (« Bird Rinceau ») datée de l'époque de Justin Ier (voir D. Levi, *A.M.P.*, p. 626, pl. XCI), et pour les octogones étoilés les meilleurs parallèles se font avec les églises de Procope (526 ap. J.-C.) et de Saint-Georges (529/530 ap. J.-C. pour la nef), à Gerasa.
8. Voir p. 379.
9. M. Chéhab, *op. cit.*, p. 152, évoque les parallèles de la Maison du rinceau aux oiseaux à Antioche (voir D. Levi, *A.M.P.*, pl. CXXXVIII, c), et celui offert par l'aile N de l'Église Saint-Georges de Gerasa (529/530 ap. J.-C.) (voir F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. LXXII, a), mais dans ces deux cas, le motif est réduit à une unité servant de motif de remplissage (un carré et un coussin en lacis) et n'est pas en composition couvrante. C'est le motif de référence du *Décor*, p. 148c.

faire courir et tourner les brins, sans perdre le contrôle de l'harmonie entre le schéma compositionnel et l'imagerie. Une rapide confrontation avec un des entrelacs surpeuplés de Khaldé-Choueifat (fig. 346), ou avec le vide désolant des champs de Nebha (fig. 389-393), met en évidence l'équilibre atteint par les mosaistes de Ghiné, comme de ceux des collatéraux de Qabr Hiram (fig. 402, 404) et d'el-Koursi (fig. 138).

L'église étant petite, on put réaliser d'une traite le pavement de chaque nef. La netteté de distribution des motifs, les grands tapis ornementaux s'étendant dans toute une entité architecturale ont frappé les fouilleurs et les visiteurs à leur suite ; l'unité de l'ensemble est d'une belle venue.

Un trait de style que ces tapis ont en commun avec ceux de Beit Méry est le désintérêt pour les véritables bordures, en compositions linéaires limitées par des cadres ; le champ est encadré directement par le raccord, qui est animé par une ligne de motifs généralement non contigus à la façon d'un semis.

Une dernière remarque stylistique porte sur les motifs d'orfèvrerie vus dans le chœur. Deux éléments y sont nouveaux par rapport au Ve s. : les formes incurvées centrifuges qui s'étalent isolément sur le fond, tels ces pétales crochus saillant de la pointe et l'aspect du cabochon central ; celui-ci n'a plus aucune prétention de ressemblance avec un cabochon de joaillerie, il n'est pas uni ni ne porte un décor rayonnant, comme les motifs d'orfèvrerie de Khaldé-Choueifat (fig. 346), mais il se présente avec une composition de surface. De même verra-t-on des compositions traitées en arc-en-ciel dans les motifs d'orfèvrerie de 622 à Khân Khaldé (fig. 367).

Le principe d'un schéma géometrique et ornemental habité seulement par des êtres pacifiques accompagnés de fruits, fleurs et autres objets inanimés nous est maintenant familier dans les pavements mosaïqués d'églises proche-orientales. Les paniers de fruits autant que les cervidés et les paons sont des images de la richesse des produits de la terre et c'est sans doute en tant que tels qu'il faut, une fois de plus, les lire dans ce décor[10]. Les éléments animés sont cantonnés dans la nef et le chœur uniquement. Que doit-on comprendre par la mise en scène de l'aigle isolé sur le podium du chœur ? L'aigle appartient aux sphères les plus élevées de la terre ; de tous les oiseaux du monde terrestre, c'est lui qui plane le plus haut. En Syrie, il symbolise traditionnellement le ciel et le soleil[11]. Par ailleurs, dans le vocabulaire architectural de l'antiquité tardive, l'ἀετός est le « tympan », le « fronton » du sanctuaire. Isolé dans le décor, mis en évidence par l'architecture, il pourrait bien être représenté ici en tant que « fronton », c'est-à-dire « entrée », « seuil » du sanctuaire[12], ou en tant qu'intermédiaire sensible entre la terre et les cieux. Une signification particulière n'est ici envisagée que du fait d'une présentation particulière ; la mise en valeur triomphale de l'aigle sur le podium, à l'entrée du sanctuaire de l'église de Ghiné, tranche avec la

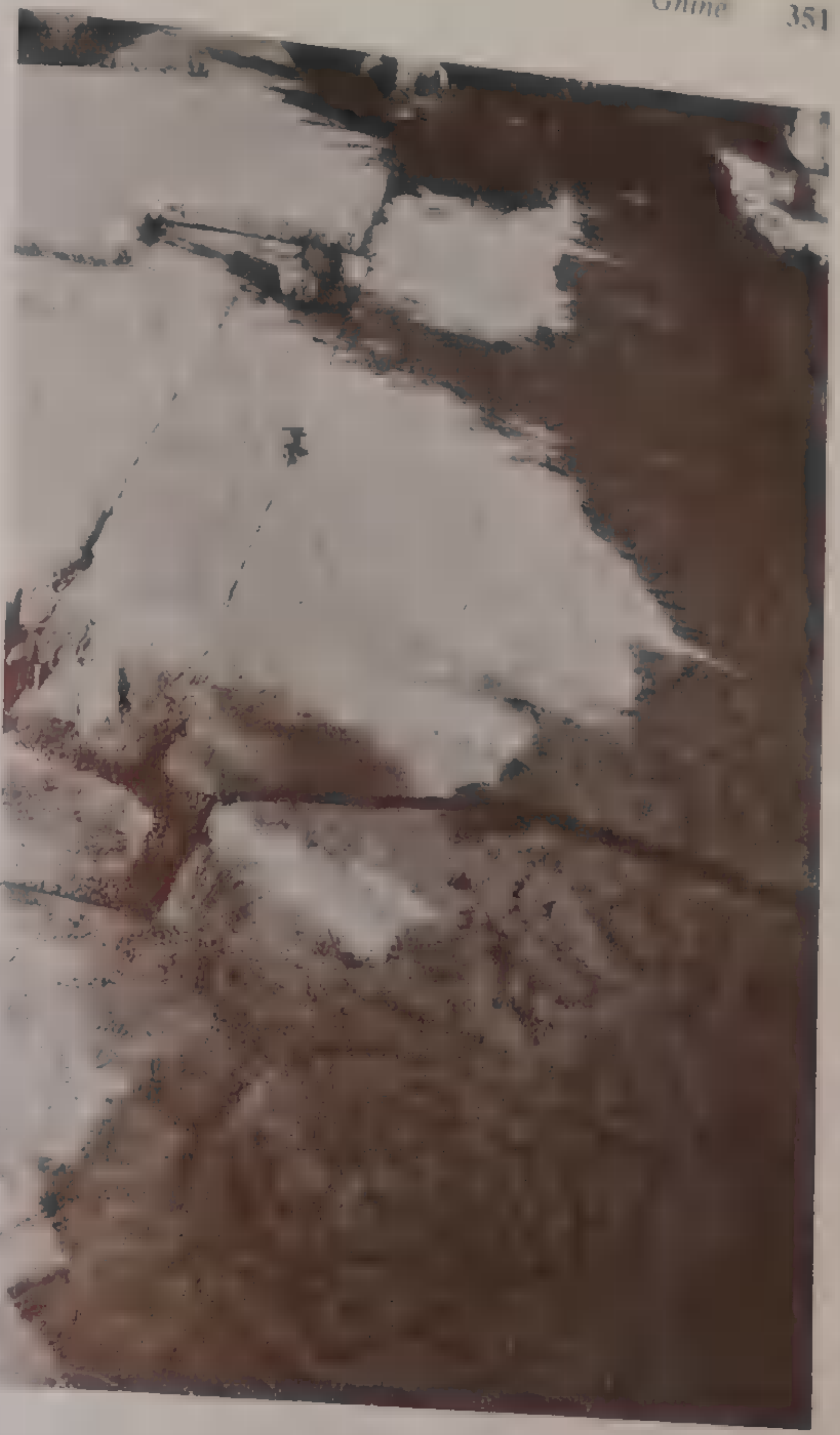

Fig. 337. Le collatéral S, état actuel.

10. Voir p. 485-488.
11. La bibliographie sur l'aigle est abondante ; rappelons, en premier lieu, au sujet du symbolisme solaire du rapace, les études de F. Cumont, *L'aigle en Syrie. Études syriennes*, Paris, 1917, p. 34-91 ; A. Roes, *L'aigle du culte solaire syrien*, dans *Rev. archéol.*, 36, 1950, p. 129-146, et F. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne. Symboles et simulacres du dieu solaire*, dans *Rev. archéol.* 1, 1903, p. 124-148. L'aigle, symbole de lumière, s'oppose au serpent, symbole des ténèbres : voir R. Wittkower, *Eagle and Serpent. A Study of the Migration of Symbols*, dans *J. of The Warburg Inst.*, 2, 1938/9, p. 293-325, et N. Lurcker, *Adler und Schlange, von der Polarität des Daseins und ihre Aufhebung in der Symbolsprache des Mythos*, dans *Antaios*, 5, 1963/1964, p. 344-352. L'aigle peut aussi être symbole de la résurrection : R. Dussaud, *Une mosaïque de Beit Jibrin*, dans *R.B.*, 33, 1924, p. 594 et 602-603 ; L. Wehrhahn-Stauch, *Aquila-Resurrectio*, dans *Zeitschr. deutsch. Vereins Kunstwiss.*, 21, 1967, p. 105-127, et auparavant déjà de nombreux commentaires de F. Cumont, *Le symbolisme funéraire des Romains*, dans *Rev. hist. des religions*, 62, 1910, p. 119 sv.
12. Voir H. Liddell et R. Scott, *Lexicon*, s.v. Ἀετός, IV : la traduction par « pignon », « fronton » s'accompagne de l'explication de Galien : « à cause de la ressemblance du tympan avec des ailes déployées ». On peut admettre d'autres explications.

[illegible] d'église orien-[illegible] bien qu'occupant [illegible] de la composition[13].

[illegible] petites vasques à jet d'eau, [illegible] de l'aigle, n'est pas clair. [illegible] de remplissage comme si [illegible] ? La présence du petit jet [illegible] C'était rare et surtout la position [illegible] elles aussi sur l'estrade du chœur, [illegible] une lecture plus symbolique : les vases à [illegible], très modestement, la présence de [illegible] constamment évoquée, et invoquée, dans le sanctuaire.

Organisation liturgique

Les deux petits tapis flanquant l'avancée du chœur ne sont que des surfaces « de reste ». Ils peuvent éventuellement souligner l'utilisation liturgique particulière de l'emplacement qu'ils recouvrent. Je suivrais le plus volontiers M. Chéhab qui proposa d'y voir l'emplacement des lecteurs et de leur lutrin[14].

Le problème principal est de savoir où était situé l'autel. Dans la plupart des églises phéniciennes, les meilleures hypothèses restitueraient l'autel sur le podium en avant de la corde de l'arc d'abside[15] ; ce podium est lui-même précédé d'un chœur de niveau avec la nef délimité par les poteaux d'une clôture. Ces poteaux ont bien été retrouvés à Ghiné ; ils appartiennent au premier état de la nef dans laquelle ils avançaient de 1,50 m ; ils ont été remplacés par un chœur surélevé, de 4 m de côté. L'état premier (fig. 332) ne se comprend qu'avec l'autel dans la salle centrale du chevet, installée dans l'antique *pronaos* ; il n'y a pas de raison de penser que l'autel n'y resta pas, entouré ou flanqué peut-être des sièges du clergé, lorsqu'on surhaussa le chœur avec son petit vestibule (fig. 333).

Ces observations entraînent que l'autel était situé dans un espace fermé, en retrait par rapport à la nef, et flanqué de sacristies, à la façon de la Syrie intérieure et non de la Phénicie maritime.

Le massif maçonné appuyé contre le bord S de l'estrade[16] peut être mis en relation avec l'activité dans le chœur, auquel cas il aurait rempli le rôle d'une table ou d'une armoire. Son aspect est également celui d'un socle et suggérait son emploi comme présentoir ; placé à l'extrémité du bas-côté, il pouvait servir de support à un ou plusieurs reliquaires ou à quelque autre objet de vénération. En revanche, l'étroit massif maçonné qui oblitère le raccord NO du collatéral N peut être interprété comme une banquette pour asseoir les fidèles.

13. Dans la chapelle mortuaire arménienne près de la porte de Damas à [illegible] qu'un des animaux dans le rinceau couvrant la [illegible] *Mosaik mit armenischer Inschrift im* [illegible], XVIII, 1895, p. 89, pl. I ; meilleure [illegible] fig. 180). Par contre, dans la [illegible], l'aigle, avec le paon et le phénix, est [illegible] par Adam (voir pl. h.-t. 5) ; la situation [illegible] dans la nef de l'église de Houad (voir [illegible], passant des habitants des nuées aux [illegible] connu des représentations dans les [illegible] d'Orphée parmi les animaux (pour les [illegible] *La mosaïque d'Orphée de Blanzy-les-Fismes*, [illegible]). L'étude quantitative et qualitative des [illegible] d'Orphée est encore à faire. Dans la [illegible] *Chronique*, dans *R.B.*, [illegible] parmi les rinceaux sortant du vase c'est [illegible]. Par contre, dans le quadrillage de la nef [illegible], l'aigle aux ailes éployées, un bijou au [illegible] de remplissage.
14. [illegible] p. 524 ss.
15. [illegible] Qaṣr Hayani où l'abside même est très [illegible] l'autel devait se trouver largement [illegible] à Khaldé-Choueifat, dans les deux [illegible] le chœur en avant de l'abside (ou de [illegible] dans le cas de sa disparition) offre [illegible]
16. Peut-être peut-on rapprocher de ceci le petit massif maçonné et également plaqué de marbre, vu contre le côté N de l'estrade de l'autel à Khaldé-Choueifat (voir p. 361 et n. 5) ; devant un poteau de chancel, ne peut commodément être une marche, d'ailleurs bien trop ornée [illegible] d'une manière inadéquate et, en l'absence de sacristie, un argument [illegible] ne peut toutefois valoir à Ghiné, on devait avoir besoin de surfaces [illegible] dépôt pour les livres, encensoirs, etc.
17. N. Duval, *op. cit.*, p. 92, pense « à la base d'un reliquaire, l'extrémité du bas-côté servant en quelque sorte de martyrium ». Précisons que la porte vers la sacristie flanque le socle, qui n'est pas en contact avec le mur E ; il est appuyé au N contre l'estrade, un vide subsiste entre [illegible] la limite orientale du bas-côté ; au S et à l'O il est précédé de deux motifs formant une petite carpette dans le raccord du tapis principal.

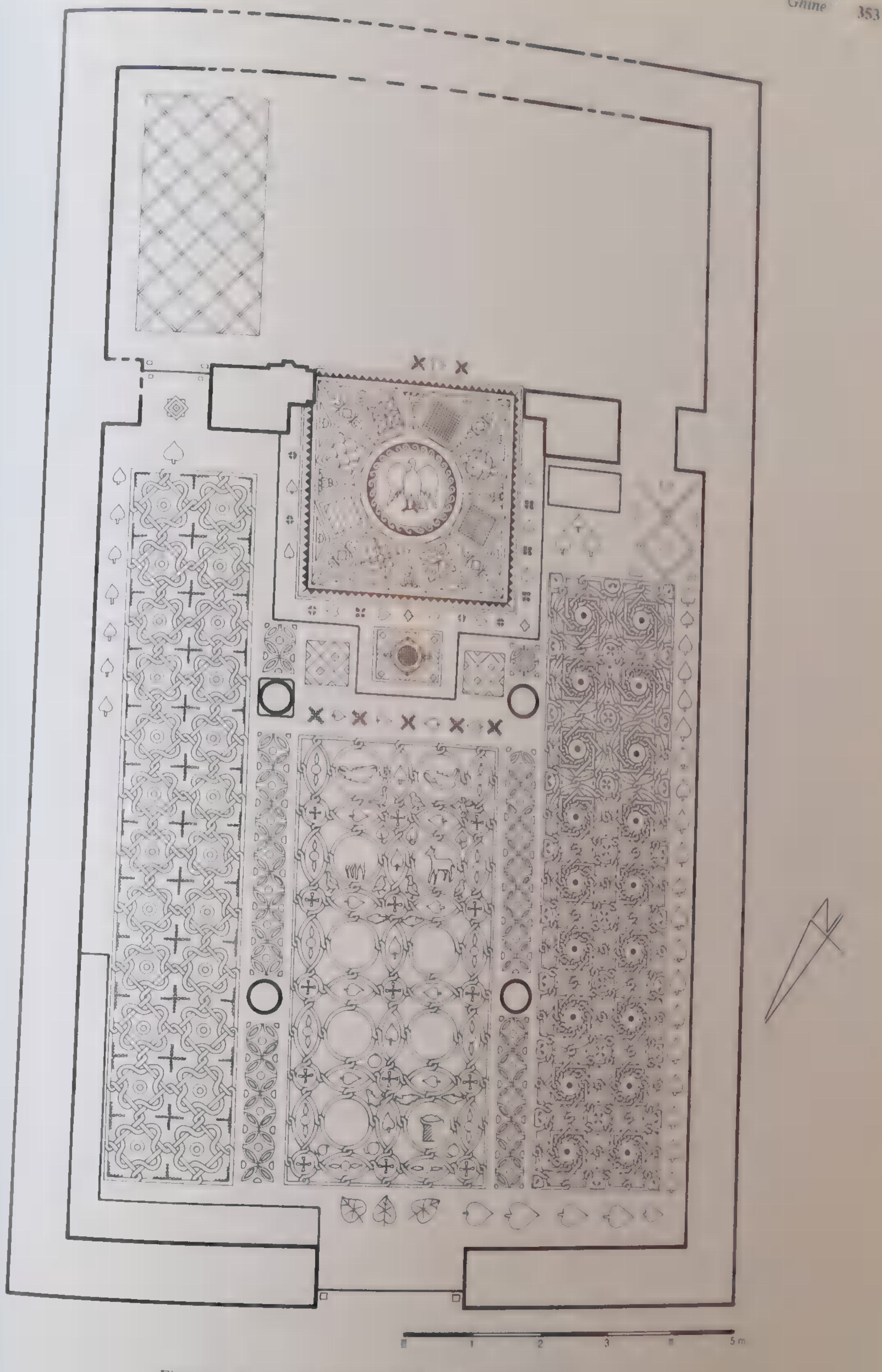

Fig. 338. Restitution du plan des pavements de mosaïque.

JIYE

(pl. hors-texte 14)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50 000, feuille NI-36-XII-3b, « Saïda » ; lat. 33°40', long. 35°26'. Cf. R. Dussaud, *Topographie*, carte III, A 2. Au bord de la mer, au N de Saïda-Sidon.

Bibl. : G. Contenau, *Mission archéologique*, p. 295-305, fig. 91-101 (« la mosaïque de Djiyé ») ; L.H. Vincent, *Bulletin*, dans *R.B.*, 1921, p. 478.

En 1914, une mission française dirigée par G. Contenau évacua le sable qui recouvrait ces pavements et les ruines situées dans leurs abords qu'on apercevait partiellement depuis la route côtière Beyrouth-Sidon.

État fragmentaire des pavements au moment de la découverte, aussi bien dans les nefs que dans le baptistère et l'annexe SE. Plusieurs morceaux, les mieux conservés et les plus importants en superficie, furent levés et posés sur un nouveau ciment pour être conservés au musée de Beyrouth où je n'ai pu les identifier.

L'édifice

L'essai de reconstitution du plan de cette église, située dans le sable au bord de la mer, fut tenté sur la base de la connaissance des seuls pavements et de quelques assises intérieures de murs démontés et pillés comme carrière de matériaux de construction. L'édifice reconstitué par les fouilleurs se présentait comme une basilique à trois nefs, longues de 19 m, avec des murs épais de 1,10 m. Des rangées de supports entre les nefs ne subsistaient que des fragments de trois chapiteaux et les stylobates de quelque 40 cm de largeur. À l'extrémité E du côté N de la nef, trois marches descendaient vers un « béton » suivi d'un pavement de mosaïque barlong, perpendiculaire aux nefs, appartenant au baptistère. On ne réussit pas à délimiter le sanctuaire qui devait être situé entre les marches de l'escalier, le baptistère et une salle annexe SE. Il était sans doute en nette surélévation par rapport aux autres salles, et du fait de sa situation et de l'épaisseur probable de ses murs en pierre de taille, il dut constituer une cible de choix pour les amateurs de matériaux de remploi.

Une relecture de la description de Contenau[1] et du plan reconstitué par lui à partir des données éparses sur le site[2] et fournies par des dégagements insuffisants, permet de proposer (fig. 339) un plan légèrement modifié par rapport à l'esquisse publiée par lui dans *Syria*. Il donne une surface axiale avec des dalles, large de 5 m, qui est longée au N et au S par une bande de mosaïque qui mesure 1,60 m de largeur là où elle est intacte, à l'extrémité E du côté N. Le stylobate mesure 0,40 m et une dimension de 2,40 m a pu être relevée sur la largeur des bas-côtés[3]. La longueur de 19 m qui a pu être déterminée pour la mosaïque du bas-côté donne la longueur présumée de toute l'église. La bande mosaïquée de 1,60 m qui longe d'une part la colonnade, à l'intérieur de la nef centrale, et de l'autre la surface dallée axiale a été vue sur un maximum de 12,50 m. Contenau connaissait bien les mosaïques de la petite église de Qabr Hiram[4] ; mais les

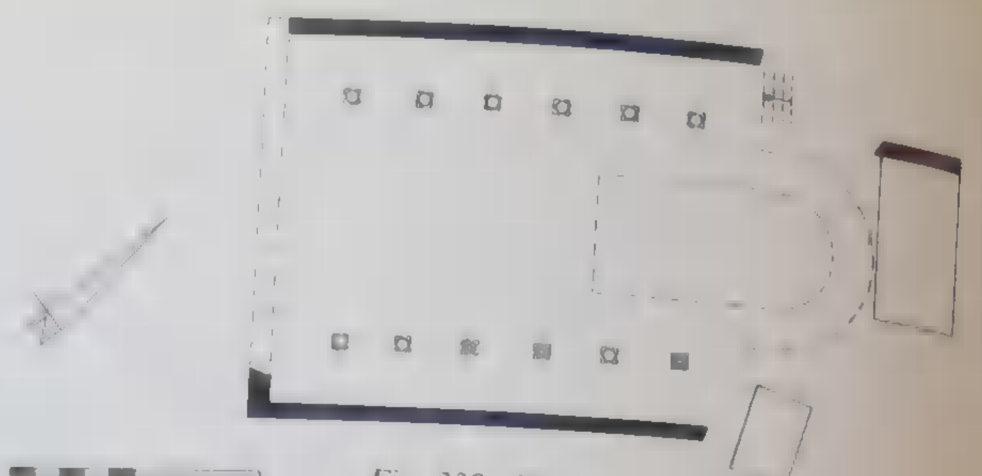

Fig. 339. Plan.

deux enceintes de chœur, l'une plus étroite que l'autre, prises sur la nef dans cette basilique (fig. 401) n'avaient encore été retrouvées nulle part ailleurs. Or les parallèles que nous lui connaissons aujourd'hui, particulièrement celui de la nef de Bostan esh-Sheikh (fig. 329) qui présente une surface sans décor dans son enceinte, éclairent la découverte de Contenau à Jiyé ; la surface dallée centrale n'est rien d'autre que le chœur de plain-pied des

1. Voici les termes de sa description, dans les parties qui intéressent l'architecture du monument : « Seules quelques amorces de murs en indiquent les limites ... le plan que nous en donnons (fig. 91) d'après les vestiges relevés de place en place, est un essai de reconstitution du plan primitif. Il s'en faut que la mosaïque soit aujourd'hui nettement délimitée ; nous avons restauré les parties manquantes » (p. 295-296). « Nous avons pu retrouver trois chapiteaux à demi brisés ». « Notre mosaïque couvrait une surface considérable ; elle se composait de quatre bandes de 19 m de long sur 2,40 m de large. Aucune de ces bandes n'existe dans son intégrité, mais nous en avons trouvé les limites certaines ; le mur extérieur avait environ 1,10 m d'épaisseur » (repris sur le plan en un point, h, seulement). « Ces bandes disposées 2 par 2 de chaque côté du monument et séparées l'une de l'autre par un espace de 0,40 m délimitaient au centre un intervalle de 5 m qui dut être dallé » (p. 209). « Il reste en bon état de la (bande extérieure gauche) une longueur de 5,90 m sur 2 m de large ; des fragments seulement de la (bande extérieure droite). (Des) deux (bandes intérieures) ... l'encadrement (était) intact sur le côté droit et au sommet de (la bande de gauche) » (p. 297). De cette bande on « distingue 12,50 m de long sur 1,60 m de large. Quel que soit l'état de dégradation de la (bande intérieure de droite) on se rend compte qu'il s'agit dans l'ensemble des mêmes représentations » (p. 299).
2. Ainsi j'émettrai un doute à propos de l'emplacement des 3 marches séparant le niveau des nefs de celui du baptistère. La formulation est claire (*ibid.*, p. 296) : « Entre ces deux zones de mosaïque, existe une différence de niveau ; la mosaïque (du baptistère) se trouve de trois marches (f) en contrebas des autres » ; on comprend que les marches ont été trouvées en place. Je trouve étonnant que la mosaïque ait précisément été très bien conservée devant une porte et un escalier. Aussi bien la bonne conservation de la mosaïque en cet endroit que l'emplacement maladroit sinon dangereux d'un escalier au pied d'un arc d'abside et que l'habitude régnant ailleurs de mettre la porte menant aux annexes dans le bas-côté, me font penser à une erreur : il me semble que l'escalier « f » de Contenau devait s'ouvrir dans l'extrémité E du bas-côté N et non à côté de l'arc d'abside. C'est là qu'elles sont placées dans la restitution du plan, fig. 339. L'abside centrale, habituelle dans la région, est reconstituée en pointillé.
3. Une erreur a dû se glisser dans l'information selon laquelle « les quatre bandes de mosaïques avaient 2,40 m de large », information qui contredit celle fournie par le texte et les reproductions, rapportant spécifiquement que la bande de l'intérieur si bien conservée avait 1,60 m de large. L'auteur a sans doute extrapolé (voir également plus loin p. 358). En outre il ne faut pas non plus y lire un plan à 5 nefs car 2 stylobates furent observés contre les collatéraux N et S.
4. Discussion sur leur style, en comparaison avec celui des mosaïques de Nébi Younès (voir ici p. 407 sv.) et de Jiyé, *ibid.*, p. 304-305.

églises byzantines de Phénicie[5]. Cette avancée du chœur dans la nef est flanquée, de part et d'autre, d'une bande mosaïquée qui longe les supports qui séparent les nefs. La question qui reste posée est l'extension de cette surface dans la nef ; nous y reviendrons après l'examen des pavements.

Les pavements

Dans les deux nefs latérales, en bordure de la nef centrale, dans le baptistère et dans la salle à l'extrémité du bas-côté S furent retrouvées des mosaïques. Dans la nef centrale, la mosaïque était bien conservée sur le côté gauche, sur une longueur de 12,5 m et 1,60 m de largeur, à partir de l'extrémité E de la nef ; elle l'était moins bien dans la seule partie E du côté droit. Le collatéral N possédait encore une surface de mosaïque de 5,90 m sur 2 m de largeur, tandis que seuls quelques fragments en subsistaient dans le bas-côté S. Les tapis du baptistère et de la salle SE étaient bien préservés. Dans l'ensemble les pavements de la partie occidentale du site avaient le plus souffert.

La matière des tesselles utilisées n'est donnée que pour la mosaïque du baptistère : terre cuite pour le rouge et le noir, « émail » = verre pour le vert et pierre pour les autres couleurs. Les couleurs utilisées dans les nefs sont au nombre de trois seulement : le rouge, le bleu (probablement un gris bleuté) et le blanc.

Sur une distance indéterminée, la partie E de la nef portait des dalles. Dans sa plus grande largeur ce dallage, qui n'avait laissé que des traces — « un intervalle qui *dut* être dallé »[6] — s'étendait sur 5 m.

De part et d'autre, au N et au S, cette surface était flanquée de tapis de mosaïque allongés O-E portant tous deux le même décor : un schéma géométrique animé de représentations végétales et animales. La bordure est un entrelacs à trois brins gris-bleuté, blanc et rouge. Le champ est fait d'une composition orthogonale de cercles tangents en entrelacs de tores. Les trois cercles de chaque registre étaient ornés d'un motif analogue ; ainsi, d'E en O, on avait des registres avec une grenade, avec un oiseau (un passereau, un oiseau à ruban flottant au cou et un perroquet ?), avec une fleurette en croix, avec une rose ou étoile, avec un poisson entre deux oiseaux dont un échassier, à nouveau avec une pomme-grenade, avec une fleurette en croix, avec une étoile en carré concave, avec des volatiles (un coq, deux oiseaux superposés, un grand et un petit, un coq encore), avec une feuille cordiforme, encore avec une pomme-grenade, encore une fleurette en croix, et encore avec un oiseau, après quoi la mosaïque était abîmée. En motif d'intervalle, on voyait un carré rouge en emboîtant deux autres, blanc et gris bleuté[7].

5. Ce groupe est discuté p. 497 sv.
6. G. Contenau, *op. cit.*, p. 296.
7. G. Contenau, *op. cit.*, p. 298-299, donne la description de chacun de ces motifs numérotés de 1 à 39, soit 13 registres de 3 cercles. Sa fig. 95 reproduit les trois registres de l'E, les cercles 1 à 9 ; la mention « planche j de la mosaïque », c.-à-d. la salle SE qu'elle portait, est une erreur due à la parenté des compositions dans ces tapis.

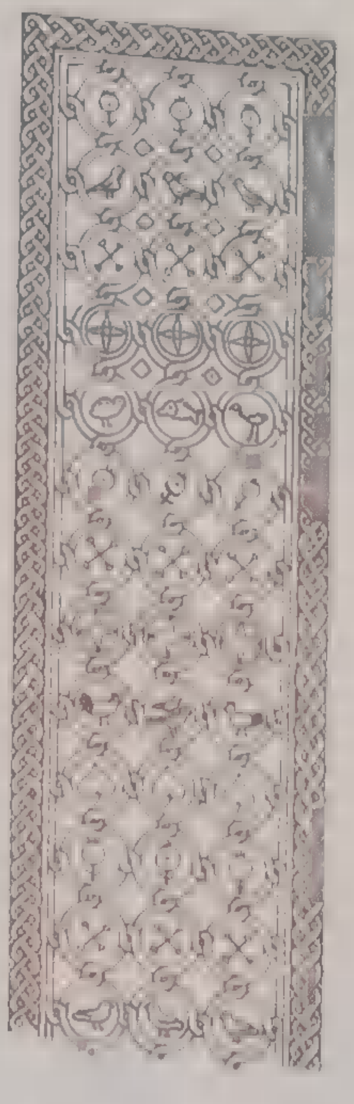

Fig. 340. Composition des collatéraux intérieurs.

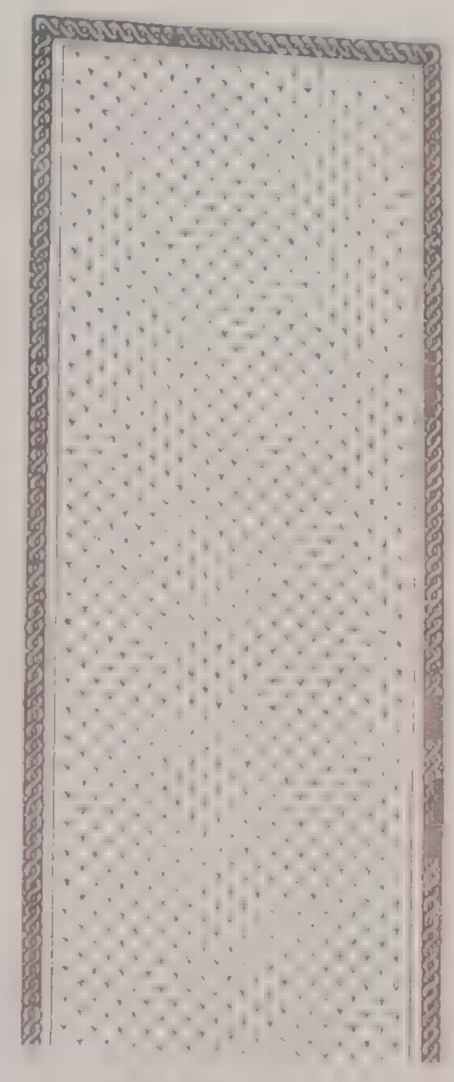

Fig. 341. Composition des collatéraux extérieurs.

Dans les bas-côté N et S, la bordure est un entrelacs de deux brins rouges, gris-bleu et blancs. Le champ est une composition monochrome blanche d'écailles contenant des boutons de rose en rouge et gris bleuté.

Aucun tapis d'entrecolonnement n'a été identifié.

Le sanctuaire ayant été pillé jusqu'aux fondations, il n'est pas injustifié de croire que son pavement était constitué de dalles également récupérées, tout comme celles dans l'axe de la nef centrale, et les assises des murs.

L'« espace bétonné »[8] à l'E des nefs et au S et à l'O du baptistère ne s'interprète pas aisément : était-ce un pavement pour aires de service ou cours, ou bien les seules sous-couches conservées d'une mosaïque ou d'un dallage antérieurs ?

Sans information plus précises sur l'aspect de ce « béton » (traces de joints de dalles, continuité, composition) force est de ne s'en tenir qu'aux conjectures les plus vagues.

La salle appelée baptistère est ornée d'une mosaïque aux coloris nettement différents.

« Il y a un bleu clair, un lilas, un jaune clair et un jaune foncé, du rouge et du noir ; il n'y a qu'exceptionnellement l'emploi du vert »[9].

8. *Ibid.*, p. 296.
9. *Ibid.*, p. 299.

Le tapis rectangulaire s'organise de façon complexe en plusieurs panneaux. Ceux-ci, au nombre de six, partagent le tapis en deux dans le sens de la longueur ; du côté O trois panneaux quadrangulaires figurés et, du côté E, un panneau circulaire entre deux panneaux à inscriptions. Les trois panneaux O et le panneau SE sont entourés d'une même bordure extérieure large de 0,33 m, « où s'ébattent des poissons et des oiseaux »[10]. L'absence d'autres indications suggère que ces animaux se suivaient librement sur un fond neutre, faisant fonction de raccord. Du panneau NO restent seuls quelques éléments de la bordure des côtés O, N et E ; elle est en rinceaux d'acanthes feuillus, bleus et verts, peuplés d'oiseaux qui ressemblent à des perdrix[11]. Le panneau central encadré d'une tresse à deux brins était orné de rinceaux de vigne[12]. Le panneau de l'angle S s'organise en un quadrillage droit de fines bandes portant de petits cercles entre les intersections et déterminant neuf compartiments en forme de croix de lancettes ; ils sont occupés par des animaux (que l'on regarde de l'O), un âne gris, un lion dans deux tons de jaune, une panthère rendue en deux tons de « bleus » et tachetée de rouge, un agneau bleu-gris, un lièvre jaune-gris et un chien lilas, à collier, qui semble courir derrière le lièvre qui tourne la tête vers lui ; dans les trois autres compartiments, les animaux sont entièrement détruits.

Sur le côté oriental de la salle, l'angle N porte un panneau quadrangulaire ; encadré d'un triple filet, la moitié E en est ornée d'écailles monochromes blanches à boutons de rose, et la moitié O porte une inscription de quatre lignes. La plus longue mesure 1,87 m ; la première est entièrement contenue dans le même cadre que les écailles à boutons de rose ; les trois autres étaient directement à l'extérieur, dessous, dans une sorte de bordure, sur les côtés O et S. Les lettres, rouges sur fond blanc, sont de hautes majuscules rectangulaires[13] :

1 Ἐπι εἷς Στεφάνου κ(αὶ) Αειάνου παραμοναρ(ίων)
ἐγένετο ἡ ψήφωσις τοῦ ἁγίου φωτιστηρίου
ὑπὲρ σοτερίας Θεωδόρου μουσωτοῦ παξαμᾶ
κ(αὶ) Οὐλπιάνου πατρὸς αὐτοῦ προσένηνκαν.

« Sous les seuls Stéphanos et Aeianos sacristains fut faite la mosaïque du saint baptistère. Ils en ont fait l'offrande pour le salut de Théodoros le mosaïste, spécialiste en (pâte de verre ?) et d'Oulpianos, son père[14] ».

10. [illegible] p. 300 : si l'auteur s'en est tenu à ces termes c'est que rien d'autre ne caractérisait la disposition de ces animaux : ni rinceaux, ni compartiment ; on pense au raccord de l'abside de Halaoua (fig. 121).
11. Ibid. : au bas de la fig. 100 sous l'inscription, on aperçoit encore une [illegible].
12. « Dans le compartiment central (B) de la vigne », ibid., sans détails, p. 299.
13. Nous notons les [illegible] ; les lettres ont des empattements latéraux. Les abréviations sont indiquées par une petite barre oblique dans la dernière lettre. La seule ligature est le ȣ pour [illegible].
14. G. Contenau, op. cit., p. 302, et J. H. [illegible], Bulletin, p. 478, lisent « [illegible] παραμοναρ(ίων) » en fin de l. 1, et « [illegible] » en début ; il n'y a toutefois pas de signe d'abréviation comme ailleurs dans l'inscription, sans compter que [illegible] pour [illegible] est sans précédent et ne s'explique pas. Au nominatif devant des génitifs, εἷς joue ici un rôle d'adverbe, « isolément », « tout seul », ou plutôt « tout seuls » si les deux personnages sont tous deux sacristains, comme je l'ai lu. Un économe également du nom d'Aeianos est mentionné à Beit Méry, p. 339. L. 4 : orthographe phonétique : « προσένηνκαν » pour « προσένηγκαν ».
15. Voir p. 170. Dans le même sens, Y. Blomme, *Deux inscriptions...*, cité plus haut, p. 167.
16. Voir S. Saller, *The Memorial*, inscription I A, pl. 114.
17. Le texte des 13 inscriptions grecques de ces pavements d'église fut récemment publié (V. Tsaferis, *'Evron*) ; M. Avi Yonah (dans *Places of Worship in the Roman and Byzantine Periods, Antiquity and Survival*, 2.2/3, 1957, p. 270), signalait déjà l'utilisation de ce terme dans l'inscription d'une pièce voisine de celle où sont les fonts baptismaux. Le site est à moins de 30 km au S de Tyr.
18. De même aussi les termes « μουσάρ(ι)ος » ou « μουσιάτωρ » ; voir C. Mango, *A Note, apud* E. Hawkins et M. Mundell, *The Mosaics of the Monastery*, p. 296.
19. Voir p. 139-140.
20. Voir S. Pelekanidis et P. Atzaka, *Syntagma*, p. 60.
21. Voir p. 80.
22. Le terme un *hapax* est entré dans le dictionnaire : H. Liddell et R. Scott, *Lexicon, Supplement*, p. 114, donnent *s.v.* *παξαμᾶς* : « μουσωτοῦ παξαμα, dans *Syria*, I, 302 (Sidon, VI. A.D.), παξαμᾶς may denote a special kind of mosaic (or the maker of it) ».
23. G. Contenau, *op. cit.*, p. 303-304.

Ce qui frappe dans le début de cette inscription c'est que le formel « ἐπι » n'introduit pas un membre du haut clergé et que le seul titre que l'on rencontre est celui de sacristain. Il s'agit, bien sûr, d'un chantier secondaire, mais les responsables n'en sont pas moins fiers, et font clairement savoir qu'ils furent chargés tout seuls de la tâche compliquée d'harmoniser les requêtes des différents donateurs que l'on devine derrière les nombreux petits panneaux mosaïqués.

Le nom φωτιστήριον, dont on apprécie le symbolisme et la mystique à propos du baptême, est bien attesté par ailleurs ; dans les inscriptions en mosaïque on le trouve notamment à el-Koursi à l'entrée de la salle aux fonts baptismaux[15], dans le baptistère ancien du Mont Nébo-Râs Siagha[16] et à 'Evron, également en Phénicie maritime[17].

« Μουσωτής » est un des termes employés pour désigner un mosaïste[18]. Il est intéressant de voir ce personnage à une place éminente dans une inscription où ne figure précisément aucune grande personnalité ecclésiastique ; l'artiste utilise la moitié de l'inscription pour une prière en faveur de lui-même et de son père : étaient-ils donateurs ? Rien ne le prouve. Un mosaïste de l'église de Houad implorait le secours du Christ pour lui-même[19] ; dans la Basilique de Sainte-Anastasie à Arkassa les deux mosaïstes, Martyrius et Faustin, prient le Christ de se souvenir d'eux[20], et dans le Martyrium de Dibsi Faraj les mosaïstes demandent sa bénédiction au Seigneur immortel[21] ; aucun d'entre eux ne paraît, clairement, être le donateur du pavement.

Si le terme « μουσωτής » est bien connu, le terme « παξαμᾶς », en rapport avec le métier de mosaïste, reste unique[22] et obscur. Le mot a normalement trait à la pâtisserie et signifie un biscuit sec. G. Contenau, J. Psichari et E. Pottier[23] établirent en premier lieu que, selon une analogie courante, le nom du produit sert

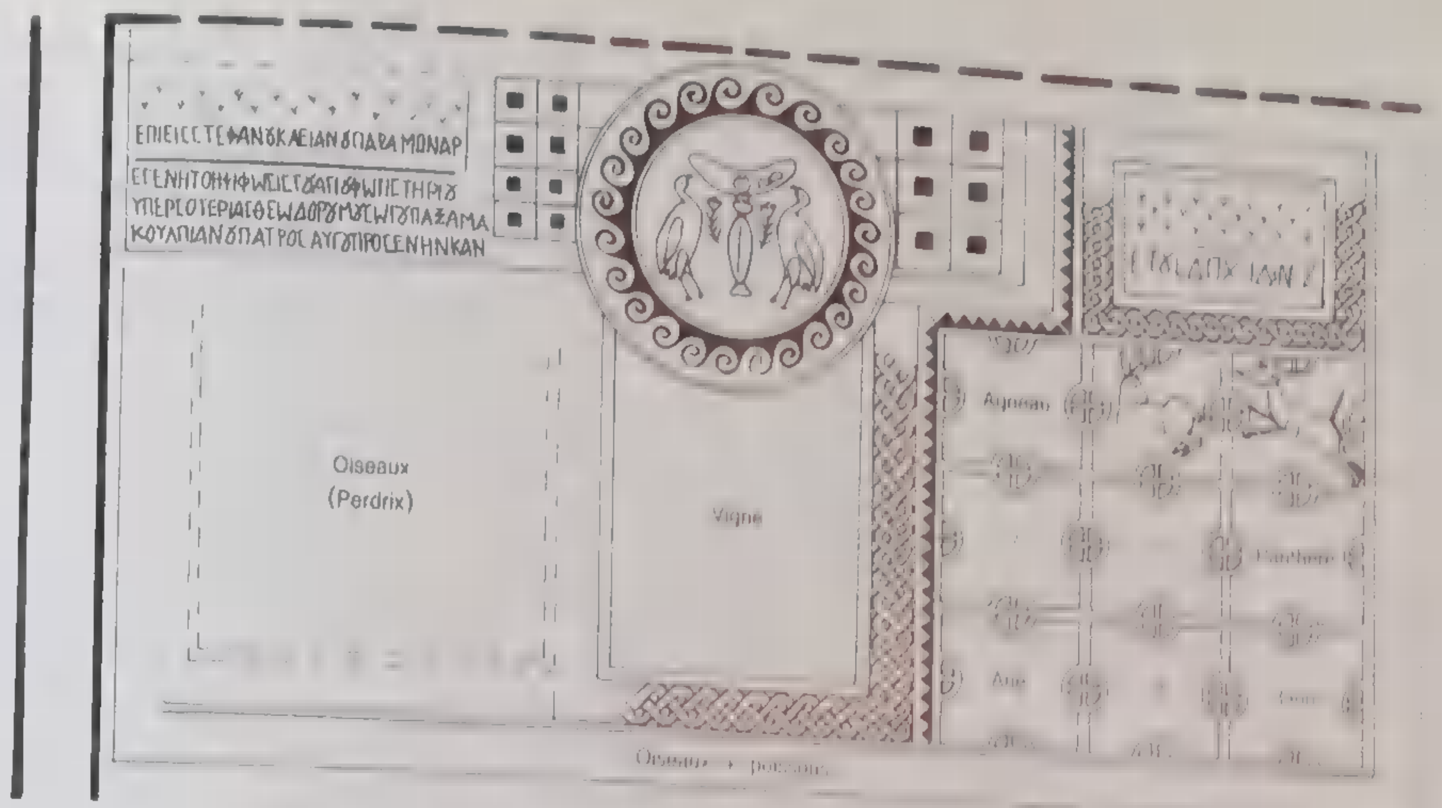

Fig. 342. Baptistère ; plan de restitution des pavements de mosaïque.

également à désigner le producteur ; mais sur la nature de ce produit, en relation avec la mosaïque, on resta indécis[24]. Personnellement, une interprétation de ce terme en rapport avec la pâte de verre plutôt qu'avec la céramique — tous deux produits malaxés, bien cuits et durs et surtout, utilisés par les mosaïstes — me paraît la plus riche. En effet, le titre de « μουσωτής » est particulièrement bien attesté pour désigner les spécialistes de la mosaïque murale[25]. Or dans cette technique, on utilise une grande quantité, sinon une majorité, de tesselles en verre. Cette interprétation nous permet peut-être d'expliquer la place en vue qu'occupe Théodore dans l'inscription qui nous retient : il était mosaïste spécialiste dans le décor pariétal en smaltes, mais s'occupait occasionnellement du décor du sol.

Le panneau suivant occupe la plus grande partie de la moitié E du tapis. À un champ rectangulaire N-S orné d'un petit quadrillage de bandes est superposé un grand médaillon circulaire qui déborde sur les longs côtés. Les intervalles carrés sont colorés en rouge et bleu-gris ; la bordure extérieure du panneau comprend une ligne de triangles dentelés et un entrelacs à deux brins sur le côté S et O. Le médaillon, encadré d'un rang de postes rouge/blanc, a 1,15 m de diamètre et porte la représentation de deux grands oiseaux, paonnes ou autres gallinacés d'après le dessin du corps volumineux, affrontés à un calice de forme très ouverte sur haut pied fuselé et orné, flanqué de deux fleurs sur tige. Le corps du calice a une silhouette en croissant.

Le panneau SE est également encadré d'un entrelacs à deux brins et est bipartite, sans séparation bien matérialisée cependant. Tout comme le panneau NE, il est orné d'une composition monochrome d'écailles à boutons de rose du côté E alors que l'inscription occupe le côté O. C'est une seule ligne, écrite dans les mêmes hautes lettres rectangulaires que l'inscription précédente, dont elle constitue la fin :

Ἔτους ΔΠΧ ἰ(ν)δ(ικτιῶ)ν(ος) Ζ[26].

« En l'année 684, la 7e de l'indiction ».

L'ère à utiliser est celle de Sidon, ce qui donne la date de 573-574[27] ; la 7e année de l'indiction va du 1er septembre 573 au 1er septembre 574.

Les deux parties de l'inscription se placent en somme de part et d'autre du médaillon au calice, mais elles sont loin de se répondre exactement par leur importance, leur bordure et leur rapport avec la composition.

24. E. Pottier proposa « mosaïste-biscuitier » en rappelant que le terme de « crusta » connu dans le vocabulaire latin de la mosaïque trouve également un écho du même côté puisque « crustulum » signifie bonbon ou pâtisserie. Nous connaissons, en effet, dans le vocabulaire technique des arts, le mot « biscuit » appliqué à une céramique recuite d'un type particulier (« biscuit de Sèvres »). Des tesselles de terre cuite ont bien été utilisées dans le présent pavement — pour les rouges et les noirs — mais ici comme ailleurs, en quantité insuffisante pour qu'un spécialiste de la taille et du placement des tesselles en céramique ait dû être appelé pour le réaliser. Le même raisonnement vaut cependant pour une interprétation de « παξαμᾶς » comme pâte de verre ou smalte ; seuls quelques cubes de couleur verte ont été découpés dans du verre pour ce pavement. Les cubes de verre cependant — à la différence de ceux en céramique, opaques et homogènes comme la pierre — demandent ou permettent une technique de pose plus raffinée, mise au point pour les décors pariétaux, où l'inclinaison du cube permet d'en faire jouer la surface ou la masse en fonction de la lumière incidente.
25. Voir C. Mango, *loc. cit.* Pour la terminologie concernant la mosaïque pariétale, voir H. Stern, *Origine et débuts de la mosaïque murale*, dans *Études d'archéol. class.*, t. II, Paris, 1959, p. 99-121, en particulier p. 108 sv. Les mosaïques murales portent bien plus fréquemment une signature d'artiste que les mosaïques de pavement (voir p. 470 sv.) Dans ces dernières, où l'on trouve quelques rares exemples du terme « μουσεῖον » (et analogues) pour le pavement mosaïqué, la signature d'un artiste se qualifiant de « μουσωτής » reste isolée.
26. G. Contenau, *op. cit.*, p. 303. Ligature habituelle ȣ pour ου ; abréviation inhabituelle IΔϚN pour l'indiction.
27. L'ère de Sidon débute en l'année 111-110 av. J.-C. (V. Grumel, *La chronologie*, p. 216) ; la concordance avec l'indiction se ferait également pour l'ère propre à Tyr, commençant en 126 av. J.-C., mais la plus grande proximité de Sidon doit sans doute nous faire pencher pour le calcul initial, qui est également celui de G. Contenau.

[illegible] une annexe SE de l'église, sorte [illegible] d'un seul champ de cercles tangents [illegible] des carrés concaves chargés d'un [illegible] en entrelacs ; les cercles portaient un [illegible] figuré, comme celui de la nef, un [illegible] une pomme-grenade sur sa tige, [illegible].

[illegible]

La date de l'inscription du baptistère est tardive (573-574), mais celle de la pose des mosaïques de la nef et de la salle SE « J » ne doit pas en être éloignée ; les ressemblances de technique et de répertoire entre elles ainsi qu'avec les mosaïques assez voisines dans le temps et l'espace, d'el-Koursi datées de 585, et de Nébi Younès également de 585, sont suffisamment nettes pour que l'ensemble puisse être daté des années 70 du VI[e] s.

Style

L'inscription commémore la pose de « la mosaïque du baptistère » ; elle confère au pavement une unité *a posteriori* qui ne se dégage pas de son aspect. Ces petits panneaux et leurs bordures présentent toutefois un grand intérêt ; dans le rinceau d'acanthe, dans les écailles à boutons de rose serrés du baptistère et des deux bas-côtés extérieurs, et dans les entrelacs qui encadrent une figuration simple dans les compartiments principaux de la salle SE et des deux bas-côtés intérieurs, on retrouve tous les éléments du décor de la basilique d'el-Koursi (pl. h.-t. 9). Il est vrai qu'à Jiyé l'exécution (pour autant qu'on puisse l'apprécier à travers les trois seules photos publiées du baptistère et de la salle annexe SE) n'est pas aussi soignée ; les animaux surtout sont malhabiles, leur silhouette est lourdement cernée tout comme les formes et volumes principaux, les dégradés sont en grands plans simplifiés et les mouvements stéréotypés et raides.

Typique de la moitié du VI[e] s. est ce goût pour les grandes compositions de couleurs pastel, discrètement animées, que l'œil peut suivre distraitement, sans y être ostensiblement forcé. Aux petites salles, telles les baptistères de Jiyé et d'el-Koursi, on réserve un décor moins unitaire. Disons même qu'il est rare de rencontrer sur une si petite surface un si grand nombre de champs et de bordures inégaux[28]. Quatre des six panneaux ont une bordure extérieure commune et la juxtaposition d'un champ d'écailles à boutons de rose et d'une inscription se retrouve dans les deux angles orientaux, mais on cherche en vain un autre commun dénominateur.

Organisation liturgique

Quant à l'organisation du pavement de la nef centrale, on reconnaît dans les deux bandes latérales celles qui, à Khaldé-Choueifat, dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé et à Zahrani longent les limites N et S du podium du sanctuaire puis de l'enceinte en *pi* qui s'avance de plain-pied. À Khân Khaldé, le motif reste inchangé et continue, sur 9 m, le long des deux parties du chœur, qui a partout la même largeur (fig. 369). À Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), les deux bandes sont identiques le long du podium (de 9 m), mais l'enceinte en *pi*, précédant le podium, étant plus étroite, les tapis en bande y sont remplacés par de petits tapis plus larges. À Zahrani, la bande N ne fait qu'un avec l'ensemble du tapis de la nef, sauf le long du bord S du podium où la composition ne fait qu'un avec celle du bas-côté (pl. h.-t. 18) ; la bande N s'élargit par paliers ; à l'E, elle a environ 1 m de largeur le long du podium ; le long du chœur de plain-pied, le champ s'élargit et la bordure est remplacée par un raccord, le tout sur environ 1,5 m de large ; après ces 14,5 m en forme de bande, elle s'étale de part en part dans la nef centrale. Aux chœurs appartiennent des tapis indépendants. À Bostan esh-Sheikh, nous l'avons vu (fig. 331), le tapis du chœur inférieur ne porte aucun décor.

Ces monuments complets nous permettent de comprendre celui de Jiyé ; le dallage — s'il y en eut bien — est le pavement du chœur, et les deux bandes en entrelacs de cercles ornent les surfaces de reste dans la nef. À l'E, la bande N avait 1,60 m de large. Les fouilleurs ont-ils vu cette bande sur une largeur de 2,40 m plus avant dans la nef, ou n'était-ce qu'une extrapolation à partir des mesures prises sur le bas-côté[29] ? La bande avait-elle 1,60 m sur toute sa longueur ou bien s'élargissait-elle en un point de son parcours ? À Khân Khaldé, la largeur des bandes est constante, tandis qu'ailleurs elle est plus importante le long du chœur bas ; nous connaissons donc déjà les deux systèmes et éventualités. Quant à la bande centrale, dont la seule mesure fournie donne 5 m de largeur, elle n'était sûrement pas continue de l'entrée jusqu'à l'abside ; toutes les clôtures de chœur en Phénicie se referment dans la moitié antérieure de la nef.

L'arrière du bâtiment se présente de façon aussi complexe qu'à Khân Khaldé (fig. 370) ; la « sacristie » S y est également de guingois, et on ne sait si les mosaïques appartenaient à de grandes salles couvertes ou à des cours pavées avec plus ou moins de soin. Les dimensions de la partie bétonnée ne sont pas données ; sur le plan de Contenau la distance entre les nefs et la mosaïque du baptistère a la largeur du baptistère : 3,70 m. Entre le chevet et son éventuelle abside d'une part, et les limites de la mosaïque de l'autre, l'espace pouvait facilement être couvert et ne pas appartenir à une cour mais à une sorte de couloir. Pour ce qui est du « fonctionnement » de ce baptistère, nos renseignements d'ordre proprement archéologique sont trop maigres pour permettre la moindre hypothèse. Notons seulement qu'il se trouve derrière le chevet et qu'on y accède par l'extrémité des nefs, comme à la Basilique Nord d'Emmaüs[30] par exemple.

L'abside centrale n'était donc pas flanquée d'une sacristie au N. Par contre au S, assez malhabilement installée — mais cela semble une véritable tradition en Phénicie maritime[31] —, la salle mosaïquée, barlongue, pouvait utilement desservir le sanctuaire.

28. L'[illegible] collatéral N de la basilique de Ma'chouqa (pl. h.-t. 10) [illegible] de Jiyé ; les mosaïques du chœur et de toute la partie [illegible] de l'Église Inférieure de Khân Khaldé, bien que d'une diversité [illegible] s'organisent tout de même plus clairement.

29. Voir ci-dessus p. 354 sv. et n. 1 ; la restitution, fig. 339, porte de ce fait un double pointillé, donnant les deux solutions éventuelles pour la forme du chœur et la largeur des bandes.

30. Voir, en dernier lieu, le plan reproduit dans A. Ovadiah, *Corpus of the Byzantine Churches in the Holy Land*, Bonn, 1970, pl. 26. Les salles en position analogue derrière les absides de Qabr Hiram ont également été identifiées comme salles baptismales ; voir fig. 401, p. 411.

31. Autour des sanctuaires de Zahrani (pl. h.-t. 18) et des trois églises de Khaldé (pl. h.-t. 15, fig. 369 et 370), les annexes et « sacristies » sont également désordonnées et difficiles à déterminer.

KHALDÉ, *Église de Choueifat*

(pl. hors-texte 15)

Localisation : *Carte du Liban*, 1/50.000, feuille NI-36-XII-3d-4c, « Beyrouth ». Lat. : 33°48' ; long. : 35°28'. Au S de Beyrouth, à l'O de l'aéroport.

Bibl. : M. Chéhab, *Mosaïques du Liban*, p. 107-121, pl. LIX-LXXX et plan n° 8 ; H. Stern, *Pavements*, p. 33-34 ; N. Duval, *Notes*, p. 90-91, fig. 6.

C'est la mosaïque qui fut signalée en premier lieu en mai 1959 dans le terrain de M. Négib Abd-el-Karim à Khaldé, numéro cadastral 614, et qui entraîna la décision de fouiller prise par le Directeur des antiquités ; le dégagement fut dirigé, pendant l'été de 1959, par M. Richard Lian.

La mosaïque a été levée, a reçu un nouveau béton de pose et a été replacée, sans restaurations ni retouches, dans le jardinet de la Place du Musée devant le Musée national de Beyrouth.

L'édifice

La basilique byzantine de Khaldé-Choueifat avait trois nefs ; elle était longue de 32 m, large de 23 et précédée d'un narthex. Les nefs ont huit travées de dimensions légèrement variables, les entrecolonnements mesurant environ 1,90 m. L'abside semi-circulaire plus étroite que la nef était à trois pans à l'extérieur (les pans E et SE furent restitués avec précision). Le chevet était dissymétrique, avec une longue sacristie N surélevée d'une marche par rapport à la nef et saillant bien au-delà de l'abside. Au S, une sacristie, identifiée par M. Chéhab[1] comme le martyrium, à peine plus saillante que l'abside, communique avec tout un complexe de salles s'étendant au S de l'église et découvert dans un état très ruiné. Dans la sacristie N, on trouva les fragments d'une table ou d'un plateau rond en marbre. La sacristie S est précédée par une image sotériologique, à l'avant de son seuil, dans le bas-côté ; la représentation d'une arcature, peut-être animée à l'origine, au centre de son pavement, contribue à souligner l'importance du rôle liturgique dont cette salle était revêtue. Son mobilier cependant se limitait à un socle

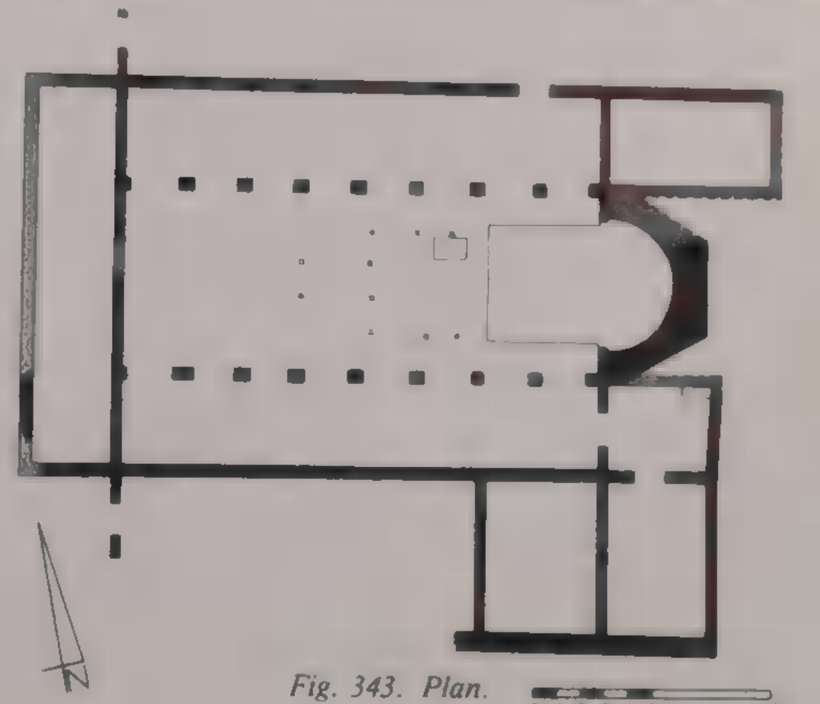

Fig. 343. Plan.

1. M. Chéhab, *Mosaïques du Liban*, p. 108 et 120 ; j'y reviendrai plus loin, p. 371 et 498.

Fig. 344. Premier tapis de la nef, angle SO.

maçonné le long du mur N, dans l'angle NE, posé sur un panneau laissé en blanc dans le pavement, c'est-à-dire prévu dès le pavage original ; on pourrait l'interpréter comme un support de reliquaire par analogie avec un même dispositif de Syrie du Nord[2]. On y trouva aussi un « cippe »[3] et un encensoir.

Dans les quatrième, cinquième et sixième travées de la nef, le sol est pourvu de socles en calotte de sphère, recreusés pour les piliers d'un chancel ; en forme de « U » ou « Π », large de 4 m, il s'ouvre vers l'abside et est précédé à l'O de deux socles rapprochés, en avancée dans la nef. De celle-ci, il ne reste ainsi de libre que les trois travées occidentales. À l'E de ce chancel s'étend la seconde partie du chœur ou, plus précisément, le sanctuaire, surélevé sur un podium délimité par une rangée de pierres ; il est de même largeur que l'abside et long de 4,25 m d'O en E. Une marche basse précède le podium ; au centre de son petit côté, elle fait office de seuil. L'abside est longée par un rang de hautes pierres plates et lisses. On est tenté d'y voir le seul vestige d'un synthronon bien que, situé au niveau de fondation de l'abside, il serve de simple soubassement, en avancée, au mur courbe[4].

2. Voir M. [illegible], op. cit., pl. LXXVIII. Je le compare aux gros socles [illegible] pour les reliquaires du martyrium de l'Église à atrium d'A[illegible], fig. 206-208 et voir J. NA[illegible]-LEMAIRE et J.-Ch. BALTY, [illegible], p. 37-58, pl. II, 1 et LI, 1-2. On hésiterait moins en [illegible] des reliquaires [illegible] le long de tous les murs plutôt qu'au centre de [illegible] la chapelle des martyrs est précisément dans la sacristie S. [illegible] à interpréter le socle comme celui d'un reliquaire ; par contre, en Phé[illegible], [illegible] liturgique n'aurait que ce seul représentant. La Palestine connaît une tradition ancienne, non chrétienne, de dépôt [illegible] sur des banquettes qui n'est certainement pas restée sans [illegible] (cf. [illegible] BARROIS, *Manuel d'archéologie biblique*, [illegible] Paris, 1953, p. [illegible]). L'usage et la disposition des ossuaires dans [illegible] sépulture [illegible] communs aux païens, aux juifs et aux chrétiens ; une illustration de leur alignement sur des banquettes peut être trouvée dans [illegible] HA[illegible] et A. K[illegible]EBREW, *Jewish Funerary Customs During the Second Temple Period in the Light of the Excavations at the Jericho* [illegible], dans *P.E.Q.*, 1982, p. 109-139, en particul. fig. 3, p. 112.

3. [illegible] cippe » à petit autel latéral [illegible] orné (M. CHÉHAB, op. cit., p. 120, pl. LXXIX, [illegible] et pl. LIX, où la photo le montre déposé sur le départ du mur [illegible], [illegible] un type de reliquaire ? Il est cependant à peine [illegible] équarri [illegible] ne le fait ressembler à aucun reliquaire bien identifié. [illegible] partie de l'[illegible]nement de cette [illegible] ou n'est-ce qu'un remploi tombé [illegible].

4. C'est un alignement de dalles de fondation (ce qui est bien visible sur le plan, pl. h.-t. 15) ; selon une technique courante de pose de fondations de murs incurvés, l'alignement inférieur est légèrement en avancée par rapport au reste du mur. On peut être induit en erreur par la différence entre les photos publiées par M. CHÉHAB, *op. cit.*, dont les pl. LIX et LX ne montrent pas les deux petites assises conservées du mur, superposées à une plus large ; elles apparaissent par contre en haut de la planche d'assemblage, pl. LXII, *ibid.* Un alignement identique de dalles a été trouvé dans l'abside de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (voir p. 382 et photo N. DUVAL et J.-P. CAILLET, *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon, 1982, fig. 39, p. 368) ; lui correspondait une assise de dalles identiques courant parallèlement, selon un rayon inférieur et déterminant un très profond synthronon ; une seconde assise, superposée au demi-cercle de dalles intérieures, constituait un premier rang de sièges, creusé de deux marches dans l'axe.

Toutefois, on ne peut exclure qu'il ait pu servir également de support stable à quelque banc incurvé, en bois. Entre la limite N du chœur et le mur E du départ de l'abside fut trouvé, posé sur le pavement, un gros bloc de pierre soigneusement travaillé et revêtu de marbre[5]. Le bas-côté S communique, semble-t-il, avec le narthex par une porte, mais aucune indication n'est conservée quant aux passages entre ce dernier et les deux autres nefs. À l'autre extrémité, la nef latérale N communique avec l'extérieur tout près de l'entrée de la sacristie. La sacristie S est ouverte aussi bien vers le bas-côté que vers le S où la salle qui la flanque la met ainsi en communication avec le complexe de bâtiments longeant l'église au S. Ce qu'on a dégagé du narthex ne permet pas de reconstituer son système de communication avec l'extérieur et de déterminer s'il était ou non de caractère fermé. Précisons qu'un dallage en tout-venant, trouvé de l'autre côté de la route moderne longeant le narthex, a bien pu appartenir à un atrium à colonnade, hypothèse renforcée par la découverte, également, de plusieurs chapiteaux.

5. *Ibid.*, p. 106 : « À l'endroit où le chœur s'attache à l'abside se trouve un bloc de calcaire long de 0,83 m et large de 0,32 m. Des cendres couvraient sa partie supérieure, ses parois étaient ornées de plaques de marbre, qui tapissaient aussi le mur et la base murale de la première arcade », et pl. LX. Ce bloc est interprété par M. DUVAL, *op. cit.*, p. 91 (désigné par la lettre « r », fig. 6) comme une marche. Voir ci-dessus p. 352 n. 16.

Les pavements

Le narthex, les deux bas-côtés, la nef centrale jusqu'au sanctuaire, délimité par des dalles, et les deux « sacristies » étaient mosaïquées. Des restes d'enduit furent retrouvés dans le sanctuaire et considérés par M. Chéhab comme ayant jadis supporté des mosaïques ; sa limite constituée par des blocs de pierre semble cependant clôturer le champ couvert par les mosaïques, et je serais plus porté à restituer des plaques de marbre ou des dalles plates, qui auraient intéressé les pilleurs, et disparues de ce fait.

La mosaïque du narthex et celle de la nef présentaient de nombreuses lacunes ; de même la partie occidentale du bas-côté N et du bas-côté S. Les mosaïques apparurent en effet recouvertes de 0,70 m de terre à peine ; des dommages furent occasionnés par des travaux de voirie et d'installation de poteaux électriques.

La sous-couche des mosaïques est décrite comme étant composée de « petits cailloux noyés dans de la chaux » ; il faut probablement aussi restituer une couche de mortier fin sans cailloux comme couche de pose. Les tesselles sont en pose serrée, cachant le fond. Elles mesurent entre 0,8 cm et 0,9 cm de côté et sont en pierre ; couleurs : blanc, gris-bleu, rouge brique (matière non poreuse), vieux rose et rose clair, jaune moutarde et jaune-gris, gris, noir.

Le narthex (pl. h.-t. 15) devait être mosaïqué en deux tapis géométriques, barlongs et jumeaux. Celui de droite était bien conservé : une bordure de chaînette détermine des cercles avec ligne de carrés sur la pointe, tous en tore. Le champ est un lacis de bandes sinusoïdales à deux orientations déterminant des cercles contenant des fleurs

Fig. 345. Premier tapis de la nef, angle NE.

roses épanouies. Ces bandes, toutes différentes, sont des entrelacs à deux brins, des grecques à redans, de larges rubans ondés, des lignes de chevrons superposés, des câbles ou diverses combinaisons à effet d'arc-en-ciel. Les carrés intermédiaires portent de petits carrés ajourés et d'un ton uni.

Un petit panneau bordé d'une bande blanche dans l'axe O-E separait ce champ de son homologue dans la moitié N du narthex ; seule la bande d'encadrement droite en a été vue.

La nef centrale s'organisait en deux moitiés, dans sa longueur, en avant du podium du sanctuaire. Celle de l'O constituait un seul grand tapis carré. Celle de l'E était conçue entièrement en fonction de la clôture en « U » précédée d'un vestibule axial. À la hauteur du vestibule, l'organisation n'est pas tout à fait symétrique : à deux tapis allongés à gauche correspond un tapis carré à droite, et on ne sait rien du tapis axial. Par contre, malgré quelques différences de largeur, la symétrie est très nette sur toute la longueur du chœur : le tapis carré central est flanqué au N et au S d'une enfilade de petits tapis rectangulaires qui font place à deux longues bandes mosaïquées le long des côtés du podium.

Le grand tapis carré de l'O avait une bordure en guillochis encadrée d'une ligne de triangles dentelés et doublée d'un tore. Le champ est organisé par un quadrillage oblique de boutons de rose en une série de cases carrées peuplées d'animaux ou de plantes représentés de façon très détaillée et formant chacun un petit tableau soigné ; dans les triangles de reste : un dauphin et une méduse, un voilier à coque bombée, plusieurs poissons d'eau douce et d'eau de mer, bien typés, nageant ou en avalant un autre. Dans les compartiments, on identifie un cerf avec une clochette au cou, un âne avec un bissac sur l'échine et une clochette aux rênes, un daim et un arbuste, un ours dansant, un sanglier, un lion derrière une gazelle, tous deux bondissant, un tigre, plusieurs grosses oies, une autruche naine, un canard avec un poisson, un aigle de face avec un bijou au cou, à peu près au centre du pavement, un tigre, un ours, une paonne, des faisans, une vasque sur pied avec de petits oiseaux posés sur le bord et y buvant, un panier à une anse rempli de fruits divers que picorent des oiseaux posés dessus, un gros plant d'artichaut et un poirier également entouré d'oiseaux, et enfin un autre voilier à cargaison de caisses, semble-t-il : une inscription incomplète suit la ligne en chevron de la voile. Écrite en majuscules, on peut lire encore « ΠΛ[illegible] » d'un côté et, de l'autre, « ΗΡΗΝΗΣ » (fig. 344).

M. Chéhab[6] proposa la lecture πλο[ῦτος] ἠρήνης, « richesse de la paix » ; M. Stern[7] lit et complète ces mots comme suit : πλο[ῖον] ἠρήνης, c'est-à-dire le « bateau de la paix »[8], métaphore pour désigner l'Église, ou nom d'un bateau quelconque. « ΗΡΗΝΗΣ » pourrait, de façon bien plus réaliste, donner le nom d'un armateur commanditaire de la mosaïque, comme les « Ναύκληροι » de Zahrani[9] ; la forme nettement féminine de ce qui serait un patronyme d'armateur est concevable dans le cadre du commerce des Ve-VIe s. en Méditerranée orientale[10]. Enfin, « la paix » pourrait être le voyage paisible, et l'on verrait ainsi notre bateau accompagné d'un vœu de bonne navigation ; aucun parallèle à cette formulation de vœu ne semble cependant attesté. C'est le mot « εὐπλοία », « bonne navigation », et non « εἰρήνη », que l'on trouve régulièrement[11].

6. *Ibid.*, p. 110 et pl. LXVII, 1.
7. H. STERN, *Pavements*, p. 34.

8. On pourrait rapprocher ce nom de celui que nous avons lu sur le pavement de la nef de Rayân, interprété p. 262 comme « Les Salvatrices ». On remarque que, là-aussi, un seul des deux bateaux porte une inscription ; sa forme au pluriel parut se rapporter aux deux barques représentées. Cette constatation, ainsi que le fait qu'il s'agit de barques de commerce chargées de ballots ou de jarres, exclut toute possibilité de référence biblique pour ces bateaux « de la Paix » ou « du Salut » : ce n'est ni l'arche de Noé ni la barque de la tempête apaisée par le Christ (Mc, 4, 35-41 ; Mat., 8, 23-37 ; Luc, 8, 22-25), ni celle de Pierre sauvé par le Christ marchant sur les eaux. Dans le présent contexte, on serait tenté, à première vue, par l'assimilation du navire et de l'Église qui apparaît pour la première fois dans le *De Bapt.* de Tertullien et connaît un vif succès dans la littérature patristique du IVe s., surtout en Occident, chez Hippolyte, Clément ou Ambroise (voir F.J. DÖLGER, *Das Schiff der Kirche auf der Fahrt gegen Sonnenaufgang : Sol Salutis*, Münster, 1920, p. 207 sv. pour le symbolisme ; pour les sources néo-testamentaires, voir E. HILGERT, *The Ship and Related Symbols in the New Testament*, Assen, 1962 ; un catalogue des représentations, en Occident paléo-chrétien, est dressé par G. STUHLFAUTH, *Das Schiff in der altchristlichen Kunst*, dans *R.A.C.*, 19, 1942, p. III et sv.). Remarquons, cependant, que rien, dans nos mosaïques, ni croix sur le mât ni *tropaion* cruciforme par exemple, ne caractérise un de nos bateaux comme le juste navire de l'Église promis à un voyage victorieux et à l'assurance du Salut. Il est difficile de saisir ce qu'il en est de cette symbolique nautique à l'époque où nous sommes et dans la région en question. Il faut peut-être concevoir que les navigateurs assimilaient tout navire non militaire et tout voyage en mer à cette symbolique. Le souvenir assez diffus des barques des âmes de la mythologie païenne a dû également jouer un rôle pour donner sa consistance à cette image : « Heureux qui a dirigé sa barque droit sur le Paradis », écrit Ephrem dans ses *Hymnes sur le Paradis*, XIV, 5, (*S.C.*, vol. 137, 1968, p. 179) et plus loin : « Navires vermoulus, cargaisons au pillage, heureux sont les enfants qui sans aucun dommage ont fait la traversée ». La littérature orientale pullule d'images de ce type et on peut aisément y puiser le sens que l'imagerie nautique peut prendre selon l'iconologie chrétienne orientale. Ajoutons à cela que l'image du port et de l'arrivée au bon port est particulièrement fréquente. En outre, rappelons qu'en Orient comme ailleurs, il n'est pas rare de voir un évêque être appelé le « timonier », « κυβερνήτης » (un exemple en mosaïque en est l'inscription des Saints-Côme-et-Damien de Gerasa, C.B. WELLES, *apud* C.H. KRAELING, *Gerasa*, nº 314, p. 482) ; la Communauté, l'Église sont certainement et de façon courante assimilées à un navire. Mais il me semble bien ténu le lien de toutes ces données avec nos images en mosaïque de petits bateaux de commerce, perdus parmi les représentations des richesses de la Terre (voir plus loin p. 482 sv.).
9. Voir l'inscription p. 426.
10. On se souvient de l'armatrice Eustochianè et son navire Maria dans l'inscription chrétienne de Cos déjà évoquée à propos des barques de Rayân (p. 262 n. 9) (Voir A. ORLANDOS : *Ἀρχαιολ. Ἐφημ*, 1966 (1968), p. 96-98).
11. Mes informations en cette matière me viennent de MM. Christian Van der Mersch et Patrice Pomey, spécialistes d'archéologie sous-marine, et de la navigation et du commerce dans la Méditerranée antique ; je les remercie des recherches qu'ils ont menées sur ce sujet pour me venir en aide.

Fig. 346. Extrémité orientale du collatéral N.

Dans la partie médiane de la nef, il reste, au N, un champ en composition de cercles sécants dont les carrés concaves et les ovales inscrivent un carré dentelé. Il est flanqué d'un petit tapis oblong conservant un fragment de méandre en svastika losangé, dessiné par un entrelacs à deux brins, inscrit dans un rectangle ; dans l'écoinçon triangulaire, une corne vrillée est placée sur un fond sombre. De l'autre côté du vestibule du chœur, au S, un tapis carré présentait une composition centrée en entrelacs de tores ; je reconstitue une couronne de huit cercles autour d'un grand cercle de quatre ellipses placées en sautoir autour d'un cercle (?) central. De petites figurations occupent cercles et ellipses : un poisson, un gros oiseau ; dans l'écoinçon conservé, au SE, bondit un chevreuil ou petit taureau.

Du tapis carré occupant le centre du chœur à chancel, il ne reste que l'angle NE. La bordure en est un ruban ondé, orné de feuilles cordiformes incurvées. Un grand médaillon circulaire occupe le champ, qui se présente, dans les écoinçons, en composition de lignes parallèles obliques dentelées, traitées en arc-en-ciel. Le cercle est un magnifique rinceau d'acanthes à gaines en calice et à vrilles, habité ; seuls ont subsisté un cervidé bondissant et un gros fruit rond. Ce même rinceau riche se retrouve, un peu mieux conservé, dans le médaillon du bas-côté N.

Les deux tapis au N de l'enceinte sont ornés, le premier à l'O d'un lacis de nœuds d'Héraklès dont les intervalles inscrivent des oiseaux, des moutons, des fleurs circulaires sur tige et un vase à côtelures ; le deuxième est tripartite : de part et d'autre d'un carré à nature morte de fruits un svastika à double retour inversé, dessiné par un tore, occupe une surface carrée égale ; ce tapis n'est en somme qu'un morceau découpé dans une composition linéaire bien connue.

Les tapis disposés le long de la colonnade S varient de taille. À l'O, la série commence par une petite bande transversale de carrés dentelés sur la pointe. Elle est suivie, à l'E, par un tapis oblong, sans autre bordure qu'un filet ; c'est une composition monochrome en écailles, ornées d'un bouton de rose ; il porte en son centre un médaillon en couronne de méandre de svastikas autour d'un cercle qui inscrit une croix pattée. Suit un tapis composé d'un champ carré à deux rallonges O et E. La rallonge occidentale porte un losange bordé d'une bande gemmée, avec une croix de deux bandes gemmées en son centre ; la rallonge orientale porte un losange couché dentelé avec une série de losanges dentelés emboîtés dont le centre est orné d'un bouclier de solides adjacents. Le champ carré inscrit une composition centrée ; à un cercle central tangent à des demi-cercles en sautoir et à des quarts de cercle en croix se superpose une croix de deux rectangles en « X » inscrite dans le champ carré ; les demi-cercles et quarts de cercle sont ornés de motifs traités en arc-en-ciel ; le carré sur la pointe central inscrit une croix de *scuta* avec une accolade végétale dans les écoinçons. Le dernier petit tapis, en venant de l'O, est barlong ; il est entièrement occupé par un lion bondissant vers la gauche, que l'on doit regarder à partir de l'O.

Devant le seuil de pierre du podium, une bande de raccord très mal conservée portait, au N et S, sur le fond blanc, deux cerfs face à face séparés par une ligne de grosses fleurs et de carrés sur la pointe, juste devant le petit seuil en avancée.

De part et d'autre du podium du sanctuaire, entre celui-ci et les deux derniers entrecolonnements, des tapis, étroits et longs, sont décorés d'un quadrillage oblique de bandes dentelées, doubles dans le tapis N, avec des carrés dentelés dans les intervalles.

Fig. 347. Cinquième tableau du collatéral S.

Le bas-côté N avait une belle bordure en ligne de nœuds d'Héraklès en entrelacs de tores, timbrés d'une fleurette. Le tapis unique s'organisait en une longue ligne de grandes croix de *scuta* à extrémités concaves dessinés par un entrelacs à deux brins ou un large ruban ondé. La quatrième croix est remplacée par un grand médaillon circulaire inscrit dans un cadre carré. Les demi-cercles de reste sur les côtés sont ornés de motifs traités en arc-en-ciel ; les triangles de reste ont des motifs d'orfèvrerie coupés en deux : un demi-cercle, orné de segments polychromes, entre deux volutes couchées ; les losanges entre les croix portent également des motifs d'orfèvrerie : à un cabochon circulaire central en bouclier de trapèzes, à rayons tournoyants, ou en roue de tenture, sont appuyés deux couples de volutes en « S » affrontés et, dans un cas, deux couples de poissons stylisés. Les octogones au centre des croix de *scuta* étaient des tableaux figurés : un lièvre est tapi dans des ceps de vigne et mange du raisin. Une nature morte de bord de mer présente de petites méduses, différentes sortes de coquillages et peut-être de crustacés. Après le troisième tableau non reconnaissable, celui du médaillon circulaire, en quatrième place, rappelle exactement le grand panneau de chœur ; il a les mêmes magnifiques volutes, gaines, calices et enroulements d'acanthe, avec de petits et gros fruits ronds autour d'une couronne centrale en méandre de svastikas ; les écoinçons à l'extérieur du cercle sont des séries de quarts de cercles ondulés, concentriques, traités en arc-en-ciel. Le cinquième tableau représente un daim, entouré de branchages de fleurs que l'on retrouve dans le sixième tableau autour d'une paire de faisans. Les mêmes branchages fleuris avec des branches de vigne et un panier plein de raisin entourent un lapin qui court en tournant la tête dans le sixième tableau. Le dernier est une belle amphore à panse godronnée dont jaillissent deux ceps de vigne chargés de grappes, de volutes et de vrilles.

Le bas-côté S est bordé sur toute sa longueur d'une paire de sinusoïdes croisées opposées, enlacée à une ligne de carrés tangents sur la pointe, en tores dans une double bande d'encadrement. Le tapis est organisé en une série de panneaux quadrangulaires inégaux par un entrelacs à deux brins qui forme entre les panneaux une bande en méandre de svastikas à double retour inversé et rectangles. Ces rectangles sont ornés de compositions à base de fleurettes et de boutons de rose, en quadrillage oblique[12] ou dans un décor monochrome d'écailles ; d'autres portent une série de losanges emboîtés ; deux panneaux sont figurés, l'un contient un faisan devant une petite plante qu'il faut voir à partir du S, l'autre représente un haut panier de fruits et une branche également chargée de fruits.

Revenons à la série des grands champs du tapis. Le premier, carré, reprend le motif de base du bas-côté N avec une croix de *scuta*, dessinés l'un par un large ruban ondé, l'autre par un entrelacs à deux brins, déterminant quatre écoinçons en quart de cercle, ornés de séries de filets dentelés obliques traités en arc-en-ciel, et quatre triangles avec, soit deux poissons affrontés à un trident (?), soit un damier. L'octogone central assez détérioré représente un lion couché de profil gauche, avec, semble-t-il, une patte, un objet courbe difficile à identifier, peut-être un lambeau de proie, au premier plan.

12. On remarque l'alternance de boutons de rose et de roses rondes entières dans les troisième et quatrième panneaux.

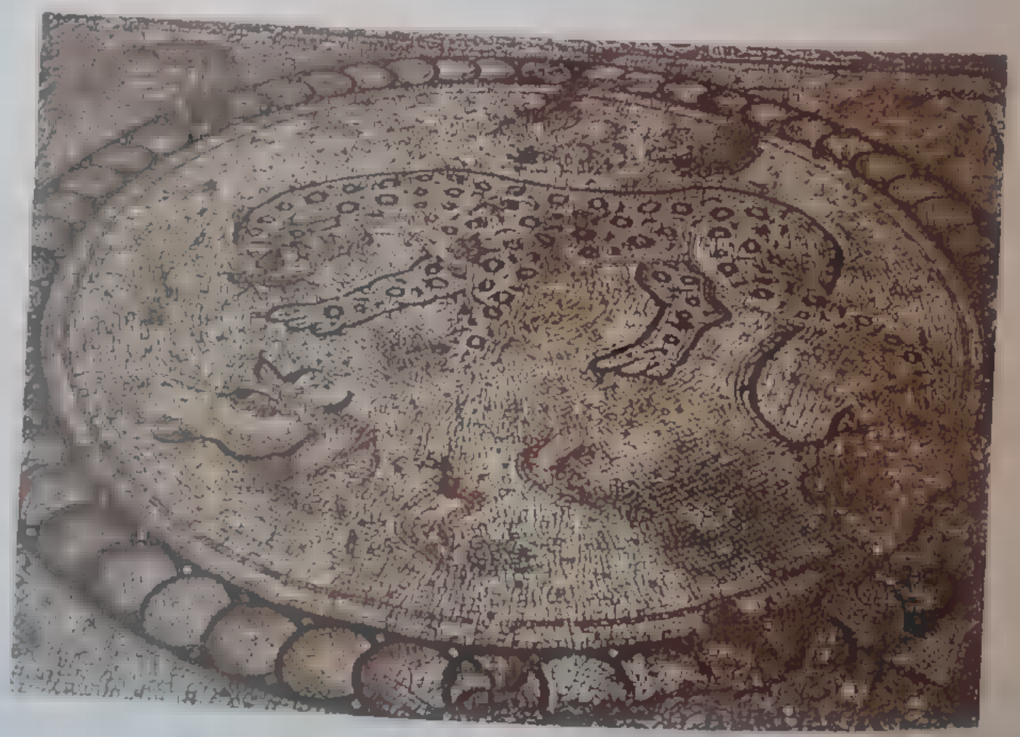

Fig. 348. Quatrième tableau du collatéral S.

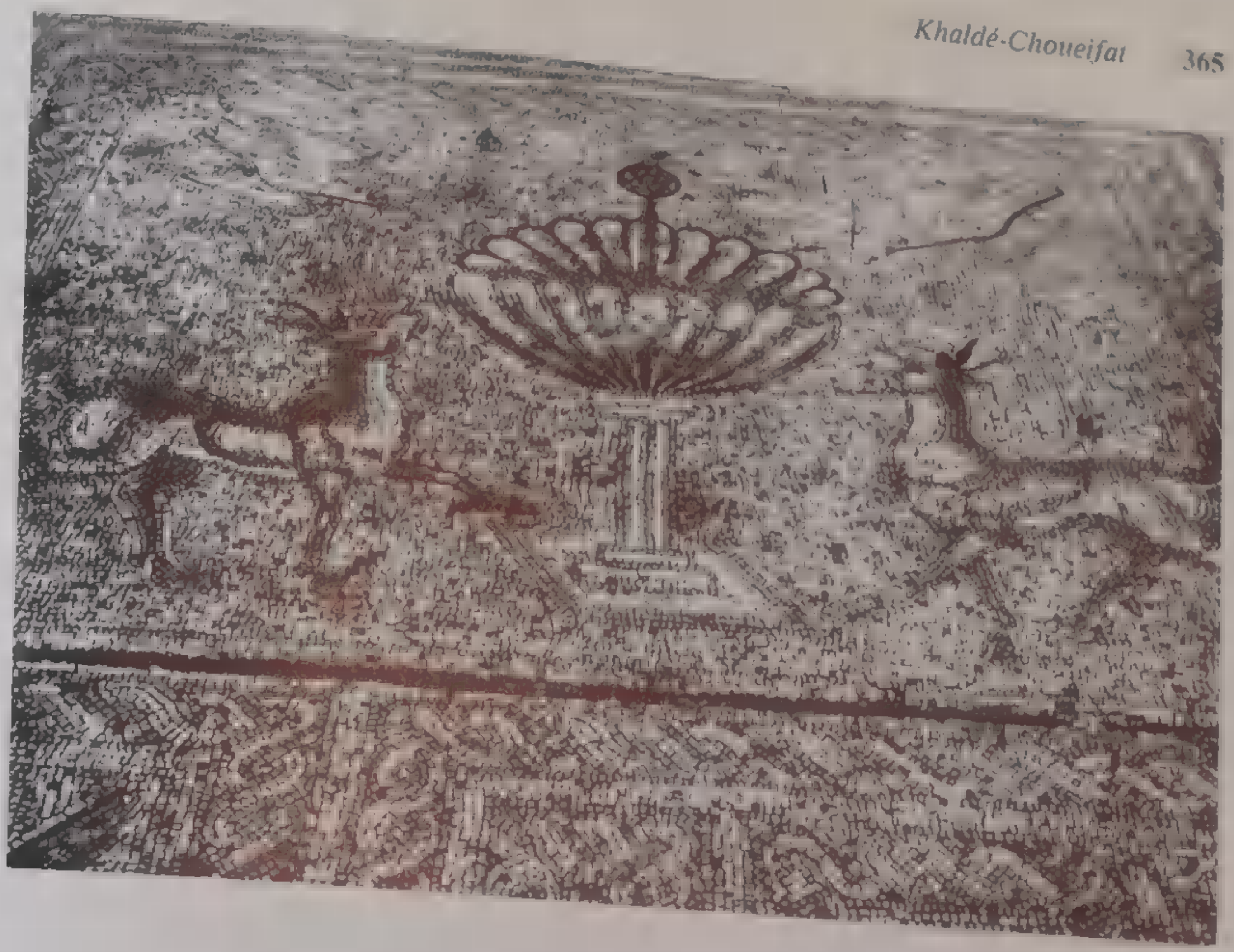

Fig. 349. Dernier tableau du collatéral S.

Le deuxième grand champ est également carré et inscrit un médaillon circulaire dessiné par un ruban ondé à feuilles cordiformes repliées, comme un rinceau. Dans les écoinçons, des plantes fleuries se détachent sur un fond blanc. Le médaillon, à moitié détruit, portait un tigre marchant vers la gauche.

Le troisième champ, rectangulaire, présentait, sur un fond blanc avec des plantes fleuries et des souches, un bœuf à bosse et un cerf marchant l'un derrière l'autre vers la nef.

Le quatrième champ est carré et inscrit un médaillon circulaire ; il est dessiné par une bordure en ligne de cercles se recouvrant, auxquels sont superposés des triangles en opposition de couleurs. Chaque écoinçon contient une perdrix tandis que le médaillon représente une scène assez lugubre : un léopard, de profil gauche, tourne la tête de côté vers ce qu'il a abandonné d'une proie de forte taille, deux pattes et la tête au cou sanguinolent d'un bœuf ou d'un taureau gisant au premier plan[13].

Le cinquième champ est tout en longueur ; c'est un quadrillage droit de câbles qui détermine des compartiments carrés, figurés, à l'exception d'un carré dentelé traité en arc-en-ciel. Les mêmes tiges feuillues portent ici un cédrat, là des pommes-grenades, là une fleur de lotus ; un panier à anse contient des figues, un autre des fruits piriformes, un autre des grappes de raisin ; une grue, un héron, un grèbe (?), un pigeon (?) et un autre oiseau qui a perdu sa tête et, pour finir, une vasque élégamment lobée habitent les autres compartiments.

Le sixième panneau, enfin, représente une belle et large composition avec deux cerfs et deux colombes volant au-dessus d'eux, affrontés à une haute vasque sur pied dont l'élément élancé central est une pomme de pin dont les écailles et la pointe font jaillir l'eau en fontaine.

Une bonne partie des tapis d'entrecolonnements est conservée. Au N, le premier entrecolonnement est détruit. Le deuxième est une ligne de trois carrés sur la pointe tangents entrelacés, enlacés à des carrés lobés. Le troisième est une ligne de cercles tangents de quatre fuseaux disjoints, faisant apparaître des quatre-feuilles, les fuseaux inscrivant un carré à motif traité en arc-en-ciel. Le quatrième est un quadrillage de bandes dont les cases emboîtent une série de carrés concentriques inversés, avec des motifs en arc-en-ciel aux intersections. Le cinquième est un carré entre deux cercles en entrelacs de bandes. Le sixième est un cercle entre deux carrés sur la pointe en entrelacs de bandes. Le septième porte une composition de petits cercles sécants déterminant des quatre-feuilles. Le dernier, contre le mur de la sacristie, inscrit un losange orné d'un cabochon rond flanqué de deux petites amphores, avec des doubles haches dans les écoinçons[14].

Dans la colonnade S, les quatre tapis occidentaux sont détruits. Le cinquième présente une chaînette de fuseaux et de losanges dressés, tangents et en entrelacs de tores et

13. Cette scène réaliste est un vieux motif hellénistique que l'on connait par des peintures murales et des mosaïques d'Ephèse, de Pompéi, de Palerme ou d'Ostie, notamment ; nous l'avons déjà rencontrée à Sorân, également dans un compartiment octogonal (fig. 294).

14. L'arme des Amazones est utilisée ici comme simple élément ornemental : je ne connais pas d'autre emploi de cette arme dans un décor d'édifice spécifiquement chrétien, mais il est fréquent à une époque de peu antérieure ou contemporaine, dans un cadre profane ; on le trouve dans les Maisons du Buffet Servi et du Mauvais Œil d'Antioche (D. LEVI, *A.M.P.*, pl. CVII, a et e), comme dans le vaste pavement de l'édifice du port de Tomis (voir I. BARNEA, *Les monuments paléochrétiens de Roumanie*, Vatican, 1977, fig. 63, p. 184, où les doubles haches entrecroisées avec les peltes des Amazones servent également de motif d'écoinçon).

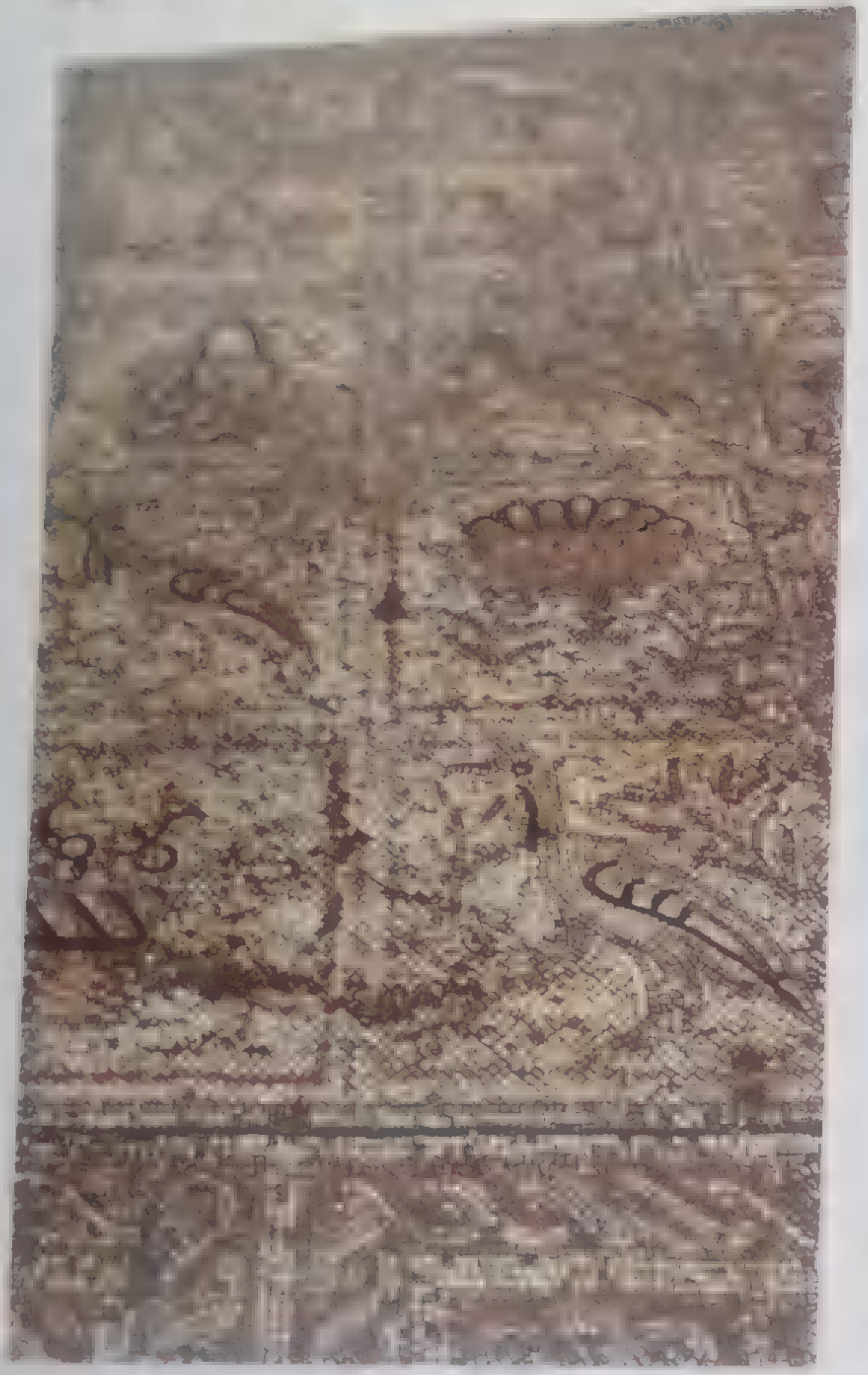

Fig. 347. Cinquième tableau du collatéral S.

Le collatéral N avait une belle bordure en ligne de nœuds d'Hérakles en rinceaux de tores, timbrés d'une fleurette. Le tapis [illegible] s'organisait en une longue ligne de grandes croix de scuta à extrémités concaves dessinés par un entrelacs à deux brins ou un large ruban ondé. La quatrième croix est remplacée par un grand médaillon circulaire inscrit dans un cadre carré. Les demi-cercles de reste sur les côtés sont ornés de [illegible] traités en arc-en-ciel ; les triangles de [illegible] coupés en deux : un demi-cercle [illegible] de segments polychromes, entre deux volutes [illegible]. Les losanges entre les croix portent également des [illegible] à un cabochon circulaire central en [illegible], à rayons tourbillonnants, ou en roue de [illegible], avec [illegible] deux couples de volutes en « S » [illegible] dans un cas deux couples de poissons stylisés. Les médaillons au centre des croix de scuta étaient des tableaux figurés : un lièvre est tapi dans des ceps de vigne et mange du raisin. Une nature morte de bord de mer présente [illegible] différentes sortes de coquillages et peut-être [illegible]. Après le troisième tableau non reconnaissable, celui du médaillon circulaire, en quatrième place, [illegible] le grand panneau de chœur ; il a les [illegible], palmes, calices et enroulements d'acanthe, avec de petits et gros fruits ronds autour d'une couronne centrale en méandre de svastikas ; les écoinçons à l'extérieur du cercle sont des séries de quarts de cercles ondulés, concentriques, traités en arc-en-ciel. Le cinquième tableau représente un daim, entouré de branchages de fleurs que l'on retrouve dans le sixième tableau autour d'une paire de faisans. Les mêmes branchages fleuris avec des branches de vigne et un panier plein de raisin entourent un lapin qui court en tournant la tête dans le sixième tableau. Le dernier est une belle amphore à panse godronnée dont jaillissent deux ceps de vigne chargés de grappes, de volutes et de vrilles.

Le bas-côté S est bordé sur toute sa longueur d'une paire de sinusoïdes croisées opposées, enlacée à une ligne de carrés tangents sur la pointe, en tores dans une double bande d'encadrement. Le tapis est organisé en une série de panneaux quadrangulaires inégaux par un entrelacs à deux brins qui forme entre les panneaux une bande en méandre de svastikas à double retour inversé et rectangles. Ces rectangles sont ornés de compositions à base de fleurettes et de boutons de rose, en quadrillage oblique[12] ou dans un décor monochrome d'écailles ; d'autres portent une série de losanges emboîtés ; deux panneaux sont figurés, l'un contient un faisan devant une petite plante qu'il faut voir à partir du S, l'autre représente un haut panier de fruits et une branche également chargée de fruits.

Revenons à la série des grands champs du tapis. Le premier, carré, reprend le motif de base du bas-côté N avec une croix de *scuta*, dessinés l'un par un large ruban ondé, l'autre par un entrelacs à deux brins, déterminant quatre écoinçons en quart de cercle, ornés de séries de filets dentelés obliques traités en arc-en-ciel, et quatre triangles avec, soit deux poissons affrontés à un trident (?), soit un damier. L'octogone central assez détérioré représente un lion couché de profil gauche, avec, semble-t-il, une patte, un objet courbe difficile à identifier, peut-être un lambeau de proie, au premier plan.

12. On remarque l'alternance de boutons de rose et de roses rondes entières dans les troisième et quatrième panneaux.

Fig. 348. Quatrième tableau du collatéral S.

Fig. 349. Dernier tableau du collatéral S.

Le deuxième grand champ est également carré et inscrit un médaillon circulaire dessiné par un ruban ondé à feuilles cordiformes repliées, comme un rinceau. Dans les écoinçons, des plantes fleuries se détachent sur un fond blanc. Le médaillon, à moitié détruit, portait un tigre marchant vers la gauche.

Le troisième champ, rectangulaire, présentait, sur un fond blanc avec des plantes fleuries et des souches, un bœuf à bosse et un cerf marchant l'un derrière l'autre vers la nef.

Le quatrième champ est carré et inscrit un médaillon circulaire ; il est dessiné par une bordure en ligne de cercles se recouvrant, auxquels sont superposés des triangles en opposition de couleurs. Chaque écoinçon contient une perdrix tandis que le médaillon représente une scène assez lugubre : un léopard, de profil gauche, tourne la tête de côté vers ce qu'il a abandonné d'une proie de forte taille, deux pattes et la tête au cou sanguinolent d'un bœuf ou d'un taureau gisant au premier plan[13].

Le cinquième champ est tout en longueur ; c'est un quadrillage droit de câbles qui détermine des compartiments carrés, figurés, à l'exception d'un carré dentelé traité en arc-en-ciel. Les mêmes tiges feuillues portent ici un cédrat, là des pommes-grenades, là une fleur de lotus ; un panier à anse contient des figues, un autre des fruits piriformes, un autre des grappes de raisin ; une grue, un héron, un grèbe (?), un pigeon (?) et un autre oiseau qui a perdu sa tête et, pour finir, une vasque élégamment lobée habitent les autres compartiments.

Le sixième panneau, enfin, représente une belle et large composition avec deux cerfs et deux colombes volant au-dessus d'eux, affrontés à une haute vasque sur pied dont l'élément élancé central est une pomme de pin dont les écailles et la pointe font jaillir l'eau en fontaine.

Une bonne partie des tapis d'entrecolonnements est conservée. Au N, le premier entrecolonnement est détruit. Le deuxième est une ligne de trois carrés sur la pointe tangents entrelacés, enlacés à des carrés lobés. Le troisième est une ligne de cercles tangents de quatre fuseaux disjoints, faisant apparaître des quatre-feuilles, les fuseaux inscrivant un carré à motif traité en arc-en-ciel. Le quatrième est un quadrillage de bandes dont les cases emboîtent une série de carrés concentriques inversés, avec des motifs en arc-en-ciel aux intersections. Le cinquième est un carré entre deux cercles en entrelacs de bandes. Le sixième est un cercle entre deux carrés sur la pointe en entrelacs de bandes. Le septième porte une composition de petits cercles sécants déterminant des quatre-feuilles. Le dernier, contre le mur de la sacristie, inscrit un losange orné d'un cabochon rond flanqué de deux petites amphores, avec des doubles haches dans les écoinçons[14].

Dans la colonnade S, les quatre tapis occidentaux sont détruits. Le cinquième présente une chaînette de fuseaux et de losanges dressés, tangents et en entrelacs de tores et

13. Cette scène réaliste est un vieux motif hellénistique que l'on connaît par des peintures murales et des mosaïques d'Éphèse, de Pompéi, de Palerme ou d'Ostie, notamment ; nous l'avons déjà rencontrée à Sorân, également dans un compartiment octogonal (fig. 294).

14. L'arme des Amazones est utilisée ici comme simple élément ornemental : [illegible] ne connais pas d'autre emploi de cette arme dans un décor d'édifice spécifiquement chrétien, [illegible] il est fréquent à [illegible] époque de peu antérieure ou contemporaine, dans un cadre profane : [illegible] le trouve dans les Maisons du Buffet Servi et du Mauvais Œil d'Antioche (D. Levi, *A.M.P.*, pl. CVII, a [illegible] e), comme dans le vaste pavement de l'édifice du port de Tomis (voir I. Barnea, *Les monuments paléochrétiens de Roumanie*, Vatican, 1977, fig. 63, p. 184, ou les doubles haches entrecroisées avec les peltes des Amazones servent également de motif d'écoinçon).

Fig. 350. Sacristie N., panneau oriental.

Fig. 351. Sacristie N. panneau occidental. →

Fig. 352. Sacristie N. panneau central. ↘

le sixième un grand losange en bandes qui s'entrelace avec un cercle inscrit. Le septième est une composition orthogonale de cercles tangents ornés d'une fleurette, déterminant des carrés concaves en opposition de couleurs. Le huitième enfin est à nouveau un motif d'entrelacs de bandes déterminant un grand cercle entre deux losanges dressés.

La sacristie N., en rectangle allongé, surélevée d'une marche par rapport au bas-côté, est garnie d'un tapis de mosaïques en trois panneaux carrés alignés. La bordure du tapis est un large rinceau d'acanthe ornementé habité d'un canard, de fleurs et de grenades ; le rinceau est doublé d'un filet denticulé. Le premier et le troisième panneaux sont organisés par un schéma en entrelacs formant un médaillon circulaire central tangent à quatre rectangles en sautoir reliés à quatre demi-cercles et à quatre ellipses couchées dans les angles du panneau[18]. Dans le panneau oriental, le médaillon est un bouclier en roue de tenture ; les rectangles sont habités de petits poissons et de crevettes, d'oiseaux d'eau avec des fleurs (rose et nélumbo), et d'un quadrillage oblique de lignes de petites ellipses et boutons de rose alternés ; des corbeilles à fruits sont suspendues par un fil dans les fuseaux d'angle et les demi-cercles d'angle contiennent une demi-rose. Dans le panneau de l'entrée, le remplissage des intervalles diffère quelque peu, avec un bouclier de parallélogrammes en perspective au centre, avec des couples de bœufs à bosse, de moutons, de perdrix et de canards dans les rectangles et des arbustes dans les fuseaux d'angle.

Le panneau carré central inscrit un cercle, ce qui détermine des écoinçons, ornés de motifs traités en arc-en-ciel. Le cercle se compose d'une couronne à huit rayons et d'un cercle central. Les huit compartiments, entre les rayons dessinés par un entrelacs de deux brins, contiennent des branches de fleurs (pavot) et de fruits (grenade), des pigeons et deux coqs dont l'un picore des graines à côté d'une mesure à grain, et l'autre avance le bec vers une grosse cigale (?). Le médaillon central met en scène un berger en tunique *exomis* aux genoux, avec une besace en écharpe sur l'épaule, et des *fasciae crurales* à lacet sous les genoux ; il tient un long bâton noueux, semblable à un long gourdin, dans la main gauche, et à côté du bras droit replié pend (ou court de haut en bas) un lièvre dont on ne sait s'il le tient par les pattes arrière ; en effet, l'auriculaire

18. Cette composition [illegible] dans une [illegible] de [illegible] (D[illegible] 49) [illegible] quadrillage de bandes [illegible] câble [illegible] bord [illegible] n'encadrent pas entièrement [illegible] demi-[illegible]

Fig. 353. Sacristie S. vue du NO : la surface blanche dans l'angle NE fut découverte sous une banquette maçonnée.

se voyait droit sur le fond blanc et il était assez loin de l'animal. Un paysage hétéroclite est campé par un petit bassin, un bœuf à bosse, un arbre bien feuillu et un chien avec un collier[16], tous trois d'une petitesse disproportionnée par rapport au personnage central dont le côté droit des cheveux est encore visible, de même que quelques lettres d'une inscription : « ... T O . ...Ω I », qui ne permettent aucune lecture satisfaisante[17].

La sacristie S communique par une porte à deux battants avec le bas-côté et, vers le S, avec plusieurs grandes salles. Une bordure en entrelacs à deux brins, entre deux bandes de couleur, contourne le tapis ; elle s'arrête cependant tout net devant l'angle NE, le cadre noir se refermant sur la boucle finale de l'entrelacs et laissant ainsi le long du mur N une large bande blanche unie, d'un peu plus d'1 m de long (fig. 353). Sur celle-ci était posé un massif de maçonnerie[18]. Le reste du pavement s'organise en un grand quadrillage déterminant un carré central avec quatre petits carrés aux angles et quatre rectangles adjacents. Les quatre panneaux d'angle sont des compositions en carré d'écailles à boutons de rose rayonnant en quatre directions. Deux des quatre panneaux rectangulaires sont conservés ; les petits champs rectangulaires semblent superposés à une composition d'écailles constituant une bordure en ligne d'arceaux. L'un de ces champs renferme trois carrés sur la pointe alignés, celui du centre orné d'un motif d'orfèvrerie, du type à volutes autour d'un cabochon central, ceux de part et d'autre ornés d'un quadrillage oblique ; entre eux, les triangles de reste emboîtent une série de triangles dentelés. L'autre champ rectangulaire inscrit un losange avec des motifs traités en arc-en-ciel dans les écoinçons, et dans le losange une croix de rectangles ornés de carrés en emboîtement inversés avec deux paires d'« S » opposées dans les écoinçons. Le tableau central du tapis est fort abîmé, mais on devine encore son organisation en deux registres ; dans le supérieur une bordure en tore délimite les trois côtés d'un rectangle dans lequel s'inscrit un demi-cercle. Ce dernier forme ainsi un grand arc ou une lunette, au-dessus du registre inférieur du tableau, qui est une colonnade ; des rideaux, ornés dans le haut d'un rabat à festons, coulissent sur une tringle qui passe

16. Selon M. [illegible], *op. cit.*, p. 113, il s'agit d'un chacal, mais le fin collier est nettement visible, *ibid.*, pl. LXXIII.
17. [illegible] de ce berger en même temps chasseur est [illegible] ; elle ne se compare à aucune des représentations connues du Bon Pasteur ; elle n'est pas conforme à celle d'un mois ou d'une saison ; le chasseur de lièvre, si c'était là l'activité de cette figure, serait à rapprocher des personnifications des mois de l'Automne ou du début de l'Hiver. [illegible] lire l'inscription comme « με]το[π]ωρ(ινή) » ou [illegible] « l'arrière-saison » ou « l'Automne », mais l'espace entre l'omicron et l'omega est trop important pour n'avoir accueilli qu'une seule lettre intermédiaire, ce qui exclut cette interprétation) ; il [illegible] se résoudre à abandonner cette possibilité, rare, [illegible] une représentation d'un type exceptionnel, se rapportant à la vie pastorale : pour un catalogue des types connus [illegible] identification, voir [illegible], *Il significato delle scene pastorali* [illegible] *terzo secolo* [illegible], dans *Atti IX Congr. intern. Archeol. crist.*, [illegible], I, p. [illegible].

18. Dans la publication de M. Chéhab, *op. cit.*, pl. LXII et LXVIII, la mosaïque est photographiée *in situ* et le massif de maçonnerie est en place. Quand il fut entièrement dégagé, ce pavement apparut en parfait état (on ne procéda d'ailleurs à aucune restauration, mais seulement à une dépose sur nouveau ciment) ; il est ainsi clairement visible aujourd'hui, fig. 353 et pl. h.-t. 15.

derrière les colonnes[19]. On peut restituer quatre colonnes et trois entrecolonnements dont celui du centre aurait une fois et demie la largeur des deux autres. Le drapé du rideau de l'entrecolonnement central ne tombe pas en plis semi-circulaires comme celui de gauche, mais s'écarte comme s'il était ramassé et lié au tiers de la hauteur, ou pour ménager un passage ; un objet ou un personnage central a pu être représenté là, mais il est impossible de restituer l'un ou l'autre avec certitude, d'autant moins que nous manquons totalement de parallèles figurés[20]. Un portique à tympan, occupé par une inscription centrale, orne le chœur de l'Église du Prêtre Jean à Khirbet el-Mekhayet[21] ; un portique vide pave l'abside de l'Église *extra muros* de Dibsi Faraj (fig. 54, pl. h.-t. 2)[22]. La colonnade à tentures est encore un *hapax* dans les mosaïques de pavement syriennes[23].

Datation

Cet ensemble, dont la seule longueur de la description dit bien la complexité et la richesse, ne présente pas une continuité et une homogénéité totales dans l'organisation des tapis de mosaïque et de leur décor interne. Y a-t-il là un indice à exploiter sur le plan de la chronologie ? L'étude détaillée des motifs permet de constater, à travers l'abondance et la diversité voulues de tous les pavements de l'édifice, la parenté des compositions et l'unité du vocabulaire ornemental ; ainsi, l'épais rinceau d'acanthes habité du tapis oriental au centre de la nef est le même que celui qu'on trouve dans le quatrième médaillon du bas-côté N ; son cadre, rare, en ruban ondé à enroulement, avec feuilles de lierre tête-bêche en intervalle, se retrouve autour du deuxième panneau figuré du bas-côté S, tout comme les grandes croix de *scuta* du bas-côté N sont semblables à celle du premier panneau du bas-côté S. Ces recoupements entre les trois nefs, et il y en a d'autres, permettent d'établir la cohésion chronologique de leurs mosaïques dans le cadre d'une vaste campagne continue. Il ne semble pas y avoir eu d'inscriptions commémorant des dons différents ; on croit deviner l'intervention de contributions individuelles dans le nombre de petits tapis et panneaux, dans le bas-côté S, comme dans les tapis flanquant le chœur[24]. Si un emplacement se propose pour une dédicace, c'est la petite bande axiale dans le narthex ; or en cet endroit une inscription ne pouvait que concerner l'ensemble du pavement de l'église — comme celle du Martyrium de Dibsi Faraj (fig. 48) — et ne nous aurait fourni aucune indication sur les étapes du travail.

Partout la technique est d'un haut niveau. Les parallèles stylistiques et iconographiques que l'on peut produire pour chacun de ces schémas et motifs couvrent une période allant du IV^e au VII^e s. Ce n'est pas la présence de tel ou tel motif qui donne la clé de la date de ces pavements[25], mais le fait que tous ces motifs ont été rassemblés, accumulés, juxtaposés, leurs moindres recoins ornés, tous leurs compartiments remplis et avec des

19. Du fait qu'il s'agit d'un arc sur une architrave, c'est-à-dire d'une sorte d'arc de décharge, le motif architectural n'est pas celui des belles tables des Canons des Évangéliaires orientaux, mais s'apparente aux architectures en niches dans lesquelles se tiennent de saints personnages, comme le saint Luc de l'Évangéliaire de saint Augustin (K. Weitzmann, *Late Antique and Early Christian Book Illumination*, New York, 1977, pl. 42) ou Esdras et le Siracide dans le manuscrit syriaque B.N. Syr. 341 (J. Leroy, *Les manuscrits syriaques à peintures*, Paris, 1964, pl. 46, 2 et 47,2), à mettre en étroit parallèle avec le même arc « syrien », à l'intérieur d'un second arc plus monumental, abritant les pères orientaux dans le manuscrit des œuvres d'Ephrem à la Bibliothèque patriarcale de Homs (voir *ibid.*, pl. 61, 1). Précisons cependant que ce n'est pas d'un arc « syrien » qu'il s'agit ici : l'arc embrasse les trois entrecolonnements et retombe sur les colonnes extérieures ; il peut s'agir de la projection linéaire d'une exèdre sous architrave s'ouvrant par un arc et une conque, dans un mur plat.
20. L'ensemble mosaïqué dont la composition est certainement à évoquer ici est celui découvert à Côme, en Lombardie, aujourd'hui exposé au Museo Civico de cette ville (voir F. Frigerio et B. Nogara, dans *Riv. archeol. della provincia e antica diocesi di Como*, 63/64, 1912, p. 60-83, pl. I et fig.). Trois arcs, sur architraves et colonnes, dont celui du centre est plus large et abrite deux cerfs affrontés à un cratère sur haut piédestal, sous une guirlande, sont pourvus de tentures tirées mais nouées maladroitement contre le côté ; chaque entrecolonnement latéral abritait un personnage debout, mais seul celui de droite est conservé ; vêtu d'une tunique longue sans manches et troussée à la taille, il s'appuie de la main gauche sur un long thyrse (ou lance ? L'élément elliptique est de couleur unie) enrubanné. Ni l'édifice ni la fonction de la salle ni le sens de la représentation n'ont été identifiés avec certitude, mais le pavement doit être contemporain de notre mosaïque et le motif figuré en est très proche. Par ailleurs, il subsiste une colonne torse portant une *tabula ansata* inscrite en guise d'architrave dans le panneau mosaïque de la salle d'entrée de la Basilique Alpha de Demetrias (M. Spiro, *Mosaic Pavements*, *op. cit.*, fig. 444), mais l'iconographie originale nous en échappe.
21. Voir S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, fig. 4 et pl. 8. Un triple arc dans le narthex de la basilique de Trikkala (voir M. Spiro, *op. cit.*, fig. 447-449), abrite de façon semblable une inscription centrale, avec deux cratères à oiseaux sous les arcs latéraux.
22. P. 85 sv.
23. Parmi les panneaux de mosaïque, de provenance syrienne, entrés dans le commerce des antiquités depuis les années 60, certains représentent un dais, d'autres un arc, avec une lampe suspendue ; un seul représente tout un pavillon vu de face avec un trône et des tentures, tirées, de part et d'autre d'une lampe suspendue à la même tringle (fig. 453) ; mais aucun tableau ne figure le *tribêlon*, animé, rencontré à Côme et ici, à Khaldé.

24. Il est permis de se demander d'ailleurs comment ont procédé les mosaïstes qui dessinèrent le plan d'ensemble ; ce plan préexista visiblement dans le bas-côté S, par exemple, ou la même bordure organise tout le tapis, avec des svastikas de même largeur partout ; mais les panneaux délimités sont tous, sauf ceux inscrivant un cercle, de tailles différentes (dans le bas-côté N, le cercle interrompant la ligne de croix de *scuta* occupe la même surface que ces croix et ne pose pas de problème de mise en place du schéma). La mise en page des panneaux autour du chœur est également irrégulière.
25. Le parallèle entre le bas-côté N de Khaldé-Choueifat et le bas-côté S, daté de 622, de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 359-360) est particulièrement déroutant ; d'autant plus que l'artiste de Khân Khaldé a bien pu s'inspirer directement de la belle composition visible dans l'église de l'agglomération voisine, plus de cent ans après son exécution : même schéma compositionnel, même remplissage des demi-cercles de reste avec des motifs serrés en arc-en-ciel et des triangles de reste avec un carré (à Khaldé-Choueifat : un demi-cercle) entre des « S » couchés, et les animaux dans les médaillons. C'est dans de petits détails, le décor du cabochon des motifs d'orfèvrerie (voir p. 375), certains vides dans la mise en page plus récente, qu'on détecte la différence entre les deux ensembles. Le schéma aux croix de *scuta* est un grand favori en Palestine pendant tout le VI^e s. ; je n'évoquerai que les pavements du Monastère de la Croix à Jérusalem (L.H. Vincent et F.M. Abel, *Jérusalem*, II, pl. LXXXV), de l'Église du Tell Hassan à Jéricho (D.C. Baramki, dans *Q.D.A.P.*, V, 1936, pl. LI) et de l'église de Khirbet Boureikout (Horvat Berachot) (dans *Qadmoniot*, XI, 4, 1978, p. 121-125), parmi bien d'autres.

[illegible] tombées dont on a épuisé toutes les possibilités [illegible] moindre détail. C'est cette abondance [illegible] qui caractérise la fin du V[e] s. dans l'art de la [illegible] de pavement oriental[26]. L'aménagement du [illegible] dont les socles à trous d'encastrement ont été [illegible] avant la mosaïque, mais dont le tracé a inspiré l'économie des pavements, est de ce fait contemporain des tapis mosaïques de la nef.

Style et iconographie

Les motifs figurés sont trop variés et nombreux, s'insérant dans des schémas géométriques eux-aussi particulièrement diversifiés, pour pouvoir être commentés individuellement. Les éléments zoomorphes dominent mais il s'y mêle des végétaux, fruits, arbres et arbustes, et des objets utilitaires comme des paniers et des vases. Les bateaux du grand tapis de la nef ne sont pas isolés, mais accompagnés d'une série d'images à thème aquatique, oiseaux d'eau, poissons et autres habitants des eaux. La scène de la vie des champs qu'on trouve dans la sacristie N sert de cadre à un personnage central de pasteur ou chasseur en tunique courte qui n'a pu décliner son identité du fait de la destruction de l'inscription, mais les détails de la mise et de l'attitude ne manquaient pas d'intérêt[27]. Ajoutons un mot sur certains motifs d'écoinçons, simples détails mais qui semblent, de prime abord, surprenants ; il s'agit des cornes d'abondance torsadées dans la nef centrale, des poissons affrontés à une sorte de trident dans le bas-côté N et enfin des doubles haches et des vases rigidement symétriques par rapport à un bouclier rond dans le dernier entrecolonnement NE. Ce dernier motif a déjà été commenté, mais de lui et des autres, on peut dire qu'ils se retrouvent plutôt dans l'art de l'*opus sectile* mural de cette époque[28].

Si, à première vue, les cerfs à la fontaine, à l'extrémité du bas-côté S, ont une résonnance un peu désuète, on remarque que c'est en fait un thème relativement fréquent dans les pavements des V[e] et VI[e] s., également au Proche-Orient[29] ; ce sont le plus souvent des compositions formellement semblables aux cerfs, mais qui sont techniquement mieux « acclimatées » dans la région ; les cerfs peuvent en effet être remplacés par des brebis, comme dans une des salles découvertes à 'Aouzay[30] (site également dans le voisinage immédiat de Beyrouth), ou par quelque autre quadrupède[31]. La fontaine aussi peut céder la place à un arbre, une plante ou une inscription. Les cerfs buvant à une eau courante sont rarement représentés et c'est pourquoi il faut rappeler la présence de cette scène dans la nef de l'Église des Saints-Lot-et-Procope à Khirbet el-Mekhayet[32] avant de passer au catalogue des cervidés affrontés à une vasque à eau jaillissante. On les trouve plus à l'O, à Milet, dans le bas-côté du baptistère de l'Asclepeion[33] et, toujours avec la pomme de pin au bout du jet, dans le baptistère d'Ohrid, dans le Palais d'été de Stobi[34] et, par deux fois peut-être, dans la petite Église d'Acrini en Macédoine grecque[35]. La composition autour d'un vase sans jet d'eau est encore plus fréquente dans tout le monde paléochrétien ; le vase est alors vide, contient une gerbe de fleurs ou engendre une vigne ou quelque autre élément végétal jaillissant.

Nous remarquerons encore que les motifs figurés des bas-côtés sont mixtes, en ce sens particulier que des panneaux tout à fait « innocents », c'est-à-dire ne portant que des oiseaux au repos et des fleurs, fruits ou vases, alternent avec des scènes sanglantes et des animaux féroces ; ce n'est donc pas à ce niveau qu'il faut lire la signification de ces pavements qui sont essentiellement un divertissement pour l'œil et un jeu dense de formes et de couleurs.

On reste insatisfait de la lecture sémiologique de l'image du pasteur-chasseur de la sacristie N, mais aussi de celle de la colonnade à lunette et tentures de la sacristie S, pour le fragment de laquelle on ne peut fournir de bon parallèle. Ailleurs on n'a trouvé une arcature en place que dans le chœur, juste devant l'abside à Dibsi Faraj, dans l'Église hors-les-murs (pl. h.-t. 2). Une simple esquisse d'une niche, d'un arc dans lequel pend une lampe, provient de la salle de ce qui paraît être un monastère à Beit Hashitta en Palestine[36].

26. M. Chehab ([illegible] p. 76-79) proposa déjà une datation dans l'extrême fin du V[e] s. [illegible] le premier tiers du VI[e] s., sur la base de nombreuses comparaisons hors du Proche-Orient et avec les pavements voisins, de la villa de [illegible].
27. Rappelons encore qu'un des deux personnages flanquant la personnification de l'Été dans les villas de 'Aouzay (M. Chehab, *ibid.*, pl. LXXXV et p. 135-136) porte également un lièvre sous le bras ; [illegible] comme figure du mois d'octobre. Ici le [illegible] à [illegible] taureau, figurerait plutôt un signe estival du zodiaque.
28. Les cornes d'abondance et le trident central apparaissent tous deux dans [illegible] de l'abside de la basilique euphrasienne de Poreč-Parenzo ([illegible] *La basilica eufrasiana di Parenzo*, Padoue, 1943, [illegible]) dans le [illegible] panneau du S. Le trident entre un couple de dauphins [illegible] deux panneaux de *sectile* et *incrusta* si frappants au dessus de la porte centrale de la nef à Sainte-Sophie de Constantinople. Le motif des losanges intermédiaires dans le bas-côté N de l'Église de Khaldé-Choueifat sont inspirés autant de l'orfèvrerie cloisonnée que de panneaux muraux de *sectile* et d'*incrusta*. C'est une illustration de plus de la *koinè* des arts décoratifs protobyzantins et de ce que les présents artistes ont puisé dans tout le trésor de motifs ornementaux accumulés à travers les siècles.
29. Notons que le psaume 41 était certainement un des mieux connus par la masse des fidèles, le verset aux cerfs servant probablement de répons : voir F. Van de Paverd, *Messliturgie*, p. 120-123 ; l'image trouvait donc un écho précis chez les spectateurs locaux. Pour le symbolisme de ce thème, nous renvoyons à E.P. Evans, *Animal Symbolism in Ecclesiastical Architecture*, Londres, 1896 ; à l'article de H. Leclercq, dans *D.A.C.L.*, II, col. 3301-3307, et à P.A. Underwood, *The Fountain of Life in Manuscripts of the Gospels*, dans *D.O.P.*, 5, 1950, p. 41-138.
30. Voir M. Chehab, *op. cit.*, pl. LXXXIII.
31. Voir à ce propos les commentaires sur les bœufs affrontés à la vasque de l'église d'Oum Hartaine, p. 193, et pour les cervidés de part et d'autre de la marche du chœur principal, *infra*, note 39.
32. S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 20, 1. Trois autres couples d'animaux animent ce tapis carré.
33. Th. Wiegand, *6ster vorläufiger Bericht über die von den kgl. Museen in Milet und Didyma unternommenen Ausgrabungen*, Berlin, 1908, p. 31 et fig.
34. Voir E. Kitzinger, dans *D.O.P.*, 3, 1946, pl. 193.
35. Bonne reproduction dans *B.C.H.*, 1960, II, p. 768.

Organisation liturgique

Si la composition héraldique à l'entrée de cette sacristie S signifie, comme d'habitude, la proximité d'un espace particulièrement sacré[37], elle ne contribue pas plus que la colonnade fragmentaire à donner une idée du rôle de cette sacristie. Rappelons brièvement que le panneau d'angle NE avait été laissé vide à l'origine pour recevoir un massif maçonné qui nous rappelle certains socles de reliquaires syriens. Les deux contre-arguments sont l'absence de reliquaire clairement identifiable, bien que la banquette eût pu recevoir plusieurs lipsanothèques légères et transportables, et d'autre part l'absence de toute indication sur une chapelle des martyrs dans les autres églises de Phénicie, comme déjà noté plus haut.

Étant donné la fréquence de la composition des cerfs en dehors de tout contexte baptismal dans les églises[38], il n'est pas permis de voir nécessairement en cette image une introduction à ce qui serait un complexe baptismal. La représentation d'une arcature telle que celle du centre de la mosaïque est sans lien particulier avec l'iconographie des lieux où se pratiquait le baptême.

Par contre en notant la présence analogue, de part et d'autre du seuil du podium oriental, d'une image de cervidé, composition héraldique dont la signification sur ou devant un seuil a été évoquée à plusieurs reprises déjà, on peut confirmer qu'elle souligne la distinction hiérarchique entre l'espace dans le chancel et celui du podium du sanctuaire[39]. Une ligne de quatre fleurettes en croix relie les deux animaux ; elles ne sont peut-être pas entièrement « innocentes » mais prévues comme un décor signifiant, comme les croix florales qui, dans le fond de la sacristie N de l'Église de 'Ain el-Haniya[40], encadrent un caveau quadrangulaire, une fosse à reliques.

Si à Zahrani, les deux chrismes de la plate-forme du chœur étaient bien conservés au centre de l'estrade[41], juste à la place où la masse de l'autel pouvait les protéger, on peut selon toute probabilité restituer ici également la place de l'autel sur le podium, en son centre ou un peu plus vers l'E.

La fonction du chœur de plain-pied dans le chancel nous intéresse d'autant plus ici qu'on note une trace d'ameublement dans l'angle NE de l'enceinte et de son champ mosaïqué ; une rainure étroite a été creusée dans le pavement ; elle suit un tracé rectangulaire qui s'appuie au milieu de son côté N à un balustre du chancel, tandis qu'un support de même importance s'encastrait dans le sol dans son angle SO. Ce dernier balustre est nettement lié à l'installation rectangulaire et est à interpréter en relation avec elle[42]. Une armoire n'aurait pas eu un tel ancrage dans le sol ; un banc eût pu être fixé mais ses dimensions, 90 cm de large sur 1,30 m, auraient été peu pratiques. Je me risque à voir ici une estrade ; elle aurait servi aux chefs des chœurs pour ces psalmodies qui sont toujours la marque des liturgies orientales[43]. Il est évident que chaque église organisait à sa façon la place des nombreux lecteurs et chantres ; on s'arrangeait avant tout pour que le lecteur et le psalte fussent bien visibles et audibles. Pour la psalmodie responsorielle[44], on s'attendrait *a priori* à ce qu'une estrade semblable ait été installée de l'autre côté du chœur. Mais le second chœur des chantres pouvait se tenir plus bas, une organisation pour laquelle on connaît encore bien des exemples dans des églises orientales modernes, puisqu'un des chœurs est toujours plus important que l'autre.

La destruction totale de la mosaïque dans le vestibule de la clôture du chœur, ainsi que devant et derrière lui, n'est sans doute pas indépendante de l'action qui se déroulait en cet emplacement de l'édifice. Ne faut-il pas au moins poser la question de la présence d'un ambon à l'extrémité du vestibule axial ? L'installation d'un tel meuble, en bois[45], tout comme le va-et-vient sur cet axe central dans la nef sont parmi les causes possibles de la détérioration du décor.

Terminons en soulignant la bipartition du tapis du narthex qui crée un axe O-E et prépare à départager les fidèles à droite et à gauche de l'enceinte qui encombre la nef.

36. Comme cet arc à lampe de Beit Hashitta est placé dans le raccord oriental de la célèbre mosaïque au quadrillage de symboles, M. Avi Yonah (*Actes V[e] Congr. int. archéol. chrét.*, 1954, p. 122) propose d'y voir un substitut pour une abside non réalisée dans la construction ; l'arc est cependant désaxé, aligné avec de nombreux autres motifs plus ou moins intelligibles, géométriques aussi bien que figurés.
37. Développement de cette notion, p. 478-479.
38. Même composition dans le narthex et l'entrée de la nef à Acrini, dans le bas-côté à Nea Anchialos (Gamma) et Amphipolis (Alpha), au pied de l'abside à Longos et aussi dans une maison d'Hermione, tous exemples pris en Grèce (voir M. Spiro, *op. cit.*, pl. 190-195 ; 390-391 ; 638-640 ; 667).
39. C'est ainsi que ce schéma antithétique constitue la majorité des figurations animées dans les sanctuaires d'églises (c'est-à-dire l'abside avec le chœur attenant) ; ainsi les cervidés ou les ovins dans les chœurs des deux églises de Haouarté et dans celle des Saints-Lot-et-Procope à Khirbet el-Mekhayet (voir P. Lemaire, dans *R.B.*, 43, 1934, pl. XXIV), deux lions affrontés à un médaillon inscrit sur la corde de l'abside dans l'église de Masouh en Transjordanie (M. Piccirillo, dans *L.A.*, 33, 1983, plan 1 et photos 5 et 7). Les paons affrontés, avec ou sans élément central, sont encore plus fréquents à cet emplacement ; ainsi l'Église Sud de Hâs (fig. 83), les sanctuaires de Khirbet Moûqa (fig. 135), de Halaoua (fig. 121), d'Oum Hartaine et Qasr el-Abyad offraient ce couple sur le seuil du chœur ou immédiatement devant. À Beit Méry (fig. 321), les paons se trouvent à l'entrée de la clôture du chœur bas. À Deir el-'Adas (fig. 20) les paons sont à l'entrée de la nef.
40. Voir D.C. Baramki, *An Early Christian Basilica at 'Ein Hanniya*, dans *Q.D.A.P.*, III, 1934, pl. XXXIX.
41. Voir p. 430.
42. La mortaise de ce poteau d'angle ne correspond à aucune autre dans le pavement. Il n'y a pas lieu de restituer quelque structure au centre de ce chœur (N. Duval, *op. cit.*, p. 91, pour la restitution éventuelle d'un autel ou ciborium) ; les données archéologiques vont dans un autre sens et l'occupation de l'espace dans les chœurs en avancée les mieux conservés, à Nahariye, Shavey Zion et Zahrani, laisse le vide au centre, et des meubles, des lutrins et tables surtout, contre les barrières (voir p. 497 sv.).
43. Chaque lecture était suivie de la récitation d'un psaume selon la liturgie d'Antioche et ce dès la fin du IV[e] s. Les conclusions de F. Van de Paverd, *Messliturgie*, p. 127, vont bien dans ce sens. Les chantres et les psaltes étaient à peu près constamment sollicités.
44. À ce propos, voir *ibid.*, p. 116 sv., et *infra* p. 404 sv.
45. Je reviendrai sur cette question à p. 523-525.

KHÂN KHALDÉ, *Église Supérieure*[1]

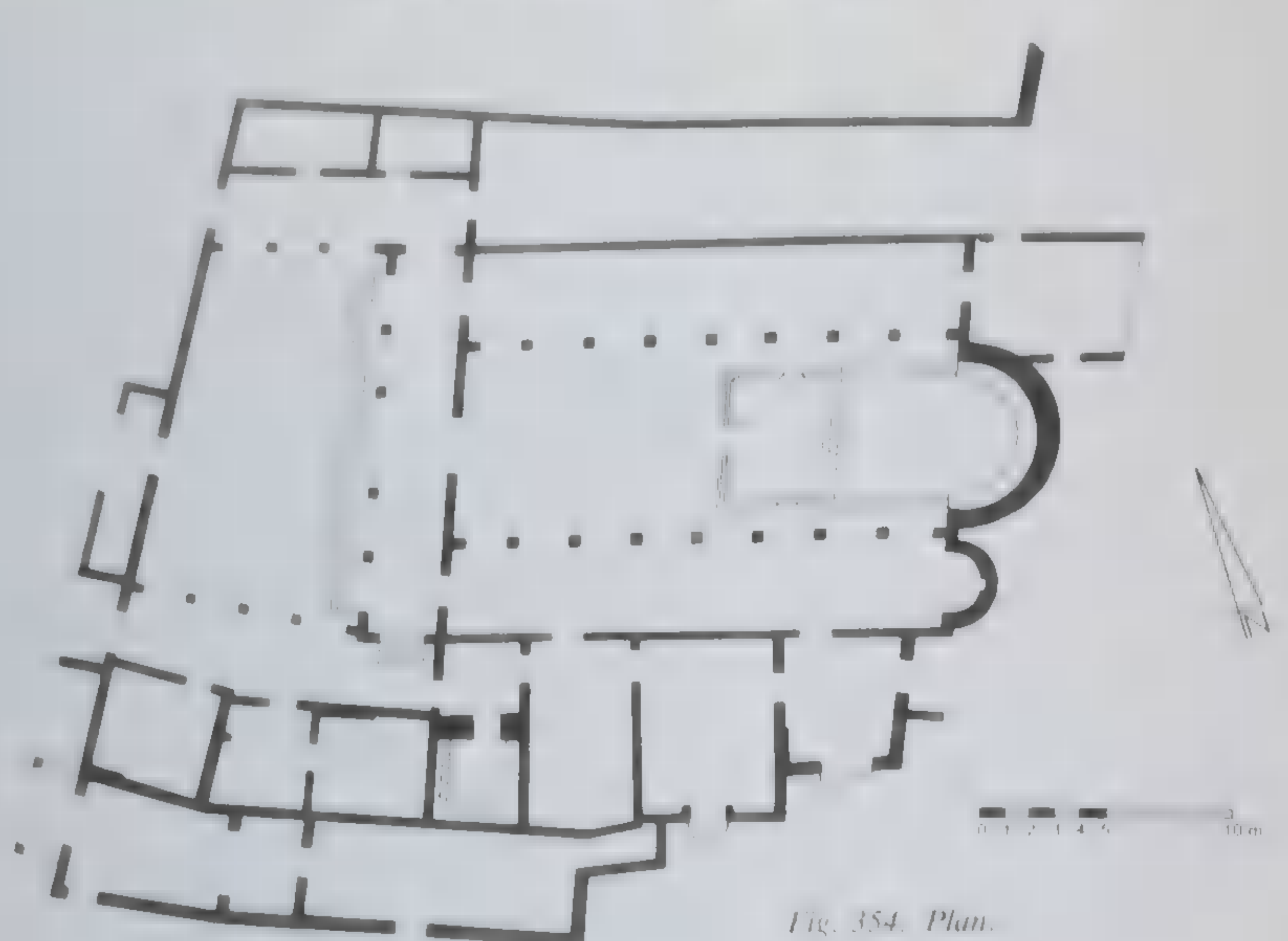

Fig. 354. Plan.

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI 36 XII 3d-4 — Beyrouth » Lat. : 33°47' ; long. : 35°27' ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte III A 2 (« Khan Khoulde »), p. 39. Bord de mer au S de Beyrouth.

Bibl. : R. Saidah, *Khan Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre*, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 12, 1975, p. 50-59, 17 fig. ; N. Duval et J.-P. Caillet, *Khan Khaldé (ou Khaldé III). Les fouilles de Roger Saidah dans les églises, mises en œuvre d'après les documents de l'auteur*, dans *Archéologie au Levant, Recueil R. Saidah*, Lyon, 1982, p. 346-389 ; J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions grecques inédites découvertes par Roger Saidah*, *ibid.*, p. 406-408.

Les campagnes de fouilles menées sous la direction de R. Saidah pour la Direction générale des antiquités du Liban entre 1967 et 19[illegible], puis surtout en 1974-1975, dégagèrent ce complexe basilical en même temps qu'un grand tronçon de la route côtière romaine de Beyrouth à Sidon, et de vastes secteurs de l'agglomération antique environnante.

La plupart des pavements de mosaïque furent levés. Les panneaux devaient être présentés sur le bord du site, contre les piles du viaduc projeté. État actuel inconnu. Les mosaïques furent trouvées en général en fort mauvais état dans l'église (on en trouva dans le bas-côté S et, très clairsemées, dans la nef, le bas-côté N et le narthex). Par contre, dans la sacristie N, dans l'atrium et dans toutes les annexes N et S, elles étaient bien mieux conservées.

L'édifice

La première basilique découverte sur ce site très riche a un plan légèrement irrégulier, une cour antérieure et de nombreuses dépendances ; une colline la limite à l'E et la voie romaine longe l'ensemble sur le côté O. Une cour à atrium trapézoïdal bordée sur les côtés N, E et S de portiques ouvre sur le trottoir de la voie par trois grands seuils, un dans chaque portique N et S et un troisième aux deux tiers de la cour. Le portique oriental fait office de narthex, auquel on accède par quatre marches de pierre ; il est fermé par de larges piliers aux angles NO et SO et communique également par trois marches avec les portiques N et S.

La basilique compte trois nefs séparées par des colonnades de sept colonnes et, aux extrémités, deux colonnes engagées. La nef centrale, longue de 25 m et large de 7,50 m, se termine par une abside semi-circulaire à l'intérieur comme à l'extérieur. Le bas-côté S également se termine à l'E par une absidiole, fermée d'un chancel. A son extrémité E, le bas-côté N communique par une porte avec une salle à peu près quadrangulaire d'où deux autres portes mènent, l'une vers le N et une cour (ou salle), longeant toute cette façade de l'édifice, l'autre vers le S, par un passage irrégulier se faufilant entre le rocher et le chevet de l'église et communiquant avec les annexes S. Trois portes ouvrent dans la façade O de l'église, une dans l'axe de chaque nef, et deux autres dans la façade S, communiquant avec deux salles qui flanquent, à l'E et à l'O, ce qu'on peut identifier comme le baptistère (ou la salle principale d'un complexe baptismal), d'où, par contre, on ne passe pas directement dans l'église. La salle à l'O du « baptistère » donne, par un escalier tardif, sur le passage derrière le chevet de l'église. Ces trois salles, que précèdent à l'O deux petites pièces jumelles, de part et d'autre d'un énorme mur à double porte, constituent les annexes de l'église. L'atrium lui-même a son portique N flanqué de deux salles annexes et celui du S de trois autres, où la découverte d'énormes *dolia* (fig. 365) indique qu'il s'agissait de dépôts. Deux courettes dallées ont longuement servi au S du complexe ; elles ne peuvent qu'avoir appartenu à l'état précédent de l'église, l'Église Inférieure, dont il sera question plus loin.

Un podium long de 7 m et large de 5,5 m, accessible par trois petites marches sur le côté O, précède l'abside sur toute sa largeur. Ce podium est précédé à l'O par une enceinte presque carrée (4,5 sur 4,6 m) dont les limites SO sont les mieux conservées. L'espace de ce chœur en avancée est délimité, en son dernier état, par un stylobate dont une rainure centrale devait servir à fixer le parapet du chancel[2] ; un portillon s'y ouvrait dans le flanc S et au centre du côté O ; du flanc N on ne connaît plus rien. Dans l'abside, un *synthronon* en pierre avec deux marches axiales trace un demi-cercle détaché du mur extérieur.

Les pavements

Des mosaïques ont été retrouvées sur de petites surfaces en bordure de la nef et du bas-côté N, le long des bords E et S du chœur de plain-pied, dans le bas-côté S, la sacristie N, l'atrium et les pièces annexes.

1. Je reprends ici les descriptions et commentaires de ces pavements (ainsi que de l'Église Inférieure de Khan Khaldé, voir p. 385 ss.) tels qu'ils ont déjà été publiés par N. Duval et J.-P. Caillet, *Khan Khaldé*. Le lecteur [illegible] cependant de divers compléments en plus des reproductions des photographies [illegible] de prendre le regretté Roger Saidah tandis que nous [illegible] nos observations et nos points de vue au cours de [illegible] en cours de dégagement à laquelle il m'avait [illegible] avaient, de prime abord, peu de rapport avec ses intérêts majeurs, mais il ne leur en accorda pas moins son attention et sut mettre en évidence les richesses de cet ensemble. R. Saidah était particulièrement attaché à l'étude de la double agglomération, de [illegible] hôtelier et municipal d'une part, de l'autre peut-être de nature conventuelle [illegible] au N des églises desquelles elle dépendait ; cette agglomération [illegible] à ce jour (en dehors de deux de ses inscriptions, cf. J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions*, et du résumé de ces découvertes par R. Saidah, *Khan Khaldé*, p. 52 et 56-59). Ces deux chapitres sont l'hommage que je rends à l'excellent ami et collègue que [illegible] de longue date pour mon mari et moi-même [illegible] R. [illegible], *[illegible]*, 31, p. 238-239.

2. Cet aspect du chœur correspond à un second état dans lequel le sanctuaire surhaussé et les deux avancées, l'un sur l'estrade et l'autre de plain-pied avec la nef, sont entourés d'une enceinte à stylobate maçonné. A en juger d'après les rigoles centrales ménagées au S, mais non sur le côté O, des plaques de chancel fermaient les côtés du chœur de plain-pied. Elles avaient remplacé une enceinte plus légère dont les poteaux étaient fixés dans des socles que l'on retrouva sous la mosaïque (voir plus loin).

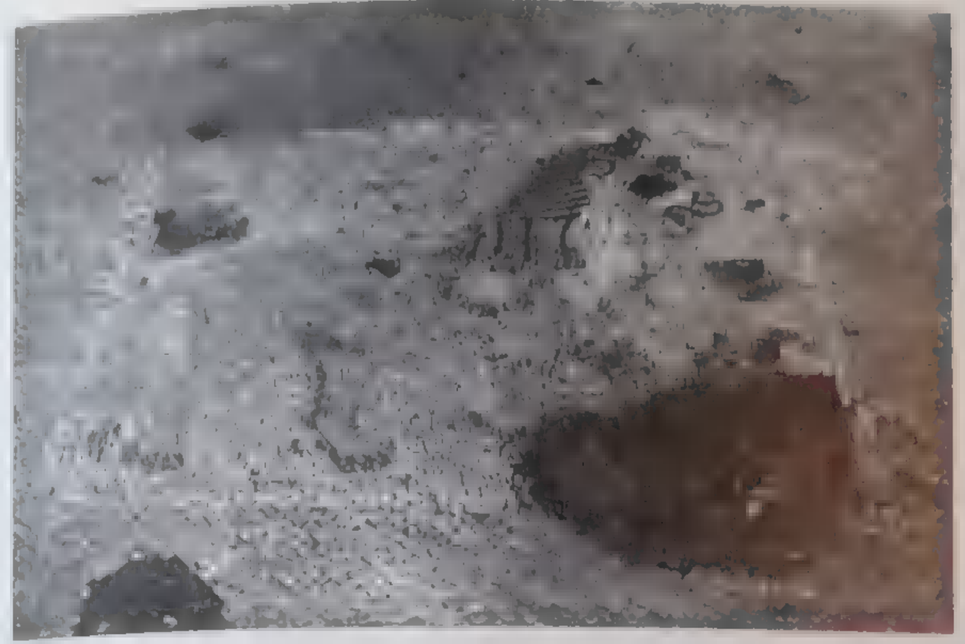

Fig. 355. Le lion au centre de la cour, vu du S.

Dans l'atrium, les tesselles ont un peu plus d'1 cm de côté, sauf dans le panneau figuré central (1 cm de côté). Couleurs : blanc, gris bleuté, rose pâle, noir bleuté.

Un seul grand tapis couvre le sol de la cour. La bordure, un filet, court le long des côtés O, N et E, où elle est oblitérée par les marches montant au narthex à l'E. Le champ est blanc uni, posé en réticule. Au centre du champ, sur l'axe de l'entrée principale de l'église, un panneau carré dans un cadre de deux filets blancs et un gris, dont le champ est en tesselles roses posées droit, représente un lion de profil droit marchant, gueule ouverte, vers l'entrée de l'église ; il doit être vu à partir du S[3]. Devant les marches menant au narthex, dans une large bande gris pâle et courant le long des marches, est placé un panneau rectangulaire allongé qui, sur fond blanc, présente une inscription de deux lignes qu'on lit en montant la volée de marches. Les lettres sont rondes ou rectangulaires[4] :

1 Ἐψηφώθη τω μεσαυλον
μ(ηνι) Ἀγούστου ἰνδ(ικτιῶνος) ΙΑ του ΗΠΧ ἔτους[5]

« La cour fut mosaïquée au mois d'août de l'année 688, onzième de l'indiction. »[6]

Par μέσαυλον[7], il faut entendre la cour intérieure, une cour fermée, qui sert ici d'atrium[8]. La date est à lire dans l'ère de Béryte[9], ce qui donne 608 de notre ère ; la onzième année de cette indiction va effectivement du premier octobre 607 au 30 septembre 608.

3. Les flèches donnant le sens de vision des mosaïques chez N. Duval et J.-P. Caillet, *op. cit.*, fig. 27, p. 349, sont toutes inversées : la flèche devrait pointer ici vers le N, vers lequel le spectateur regarde le lion, mais elle pointe vers le S ; pour l'inscription qui se voit en montant vers l'église à l'E la flèche pointe vers l'O, et ainsi de suite ; conventionnellement la flèche est dessinée comme partant de l'œil du spectateur vers l'objet.

4. ϵ, ᴨ, ■ sont à relever.

5. L. 1 : confusion entre voyelles longues et brèves, fréquente : τω pour το. L. : 2 : deux ligatures courantes : ȣ pour ου ; abréviation M̂ pour μηνι et ΙΝΔ sans autre signe évident, pour ἰνδικτιῶνος.

6. R. Saidah, *op. cit.*, p. 54, traduit « 10e indiction de l'année 687 » alors que les chiffres sont clairement lisibles ; explication proposée en note 16.

7. H.G. Liddell et R. Scott, *Lexikon*, p. 1105 : ἡ μεσαυλη ou ὁ μέσαυλος ou μέσαυλον : la cour intérieure ; notons aussi μεσιαυλιον chez Cyrille de Scythopolis (*Vie de saint Sabas*, cf. P. Festugière, *Les moines d'Orient*, *III/2*, Paris, 1962, p. 117 n. 275).

8. Le terme apparaît également dans une inscription de Jaber en Transjordanie mais son contexte archéologique ne permet pas d'identifier la mosaïque, assez soignée, comme appartenant à une cour ou à un espace couvert, le portique devant la nef peut-être (voir en dernier lieu, M. Piccirillo, *Chiese e Mosaici*, *I*, p. 50-51, photo 42 pl. 36). A Khirbet el-Kérak (Beit Yerah), l'inscription qui, dans une nef secondaire, précède l'abside contenant la cuve baptismale indique : « ἐγέ]νετο ἡ ψίφωσις του μεσαύλου και τοῦ διακονικοῦ ». Si c'est, comme je le pense, la salle précédant l'aire baptismale qui est désignée comme « diakonikon », le « mesaulos » doit être l'espace le précédant, qui est une sorte d'avant-nef, carrée, ouverte d'un côté sur le bas-côté N de l'église, donnant de l'autre par une très large baie sur ce « diakonikon » ; l'aspect de cour intérieure n'y est donc pas évident. En effet, P. Delougaz et R.C. Haines, *A Byzantine Church*, p. 18, traduisent « mesaulos » par « vestibule de communication ». A Khân Khaldé c'est bien d'une cour intérieure qu'il s'agit. Avec ses portiques sur trois côtés elle respecte bien plus qu'il n'est habituel en Syrie, Phénicie et Palestine, les normes — quatre portiques et fontaine — établies pour le traditionnel « atrium », précédant la basilique chrétienne.

9. L'ère de Béryte commença en septembre-octobre 81 av. J.-C. ; voir V. Grumel, *La chronologie*, p. 216.

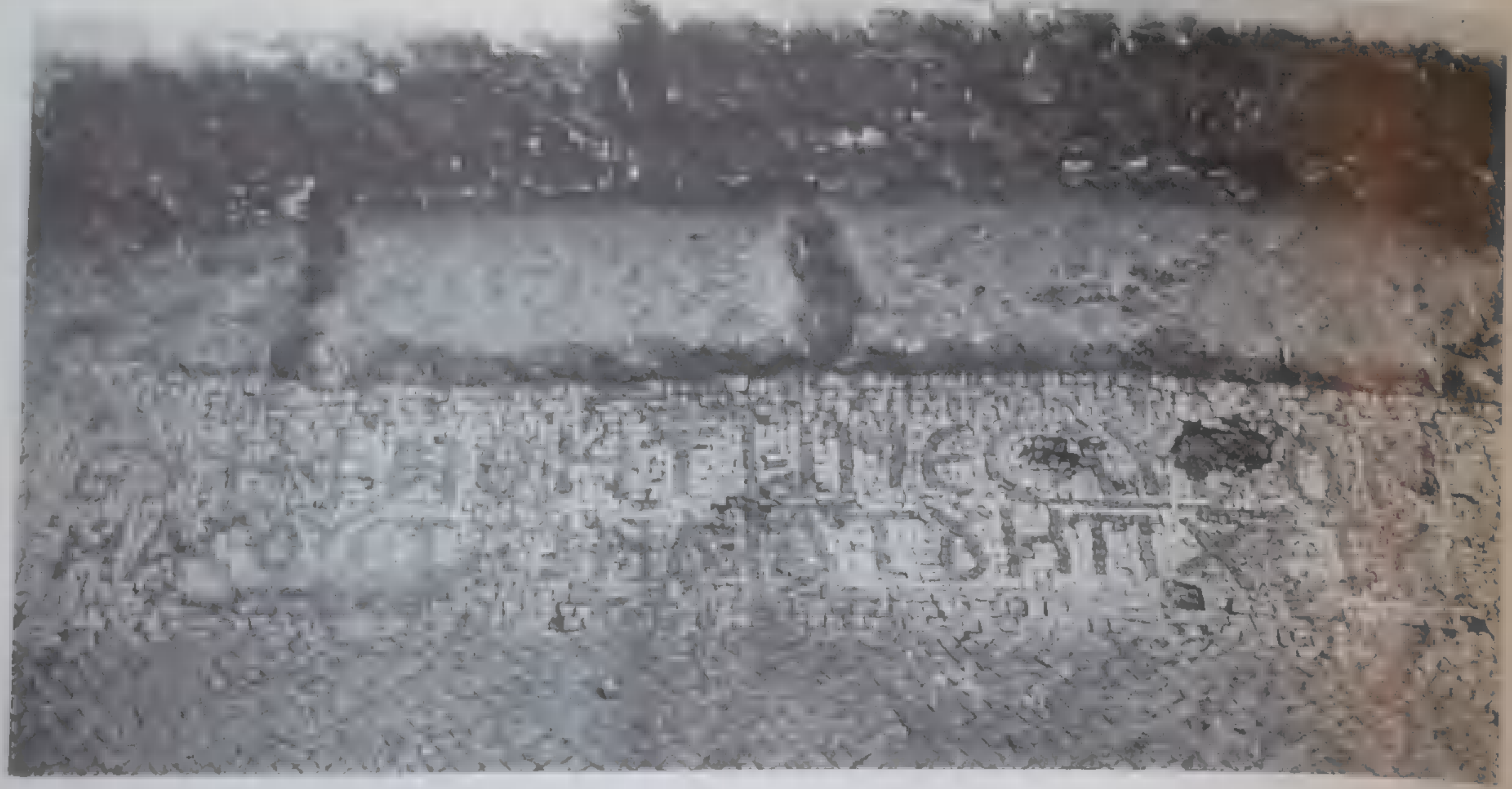

Fig. 356. L'inscription au pied des marches menant portique devant l'entrée des nefs.

Le portique d'entrée de 15 m sur 3,30 m était pavé de mosaïques, mais il n'en reste que le lit de pose.

Il est fait de deux couches, l'une en radier de pierres reliées par du mortier grossier, sur lequel a été étendu l'autre, un fin mortier.

De la mosaïque de la nef centrale, il n'y a plus que de pauvres restes ; par contre, le lit de pose se voyait bien.

Pour le radier de pierres fort irrégulières, on a essayé de présenter en surface la face la plus plate ou au moins arrondie ; ces pierres sont reliées par un mortier grossier dont elles dépassent. Un mortier fin composé de chaux et de sable, directement au-dessus de la couche grossière précédente, recevait les tesselles dont certaines toutefois étaient directement au contact de pierres sous-jacentes particulièrement saillantes. Les cubes ont en moyenne 0,9 cm de côté. Couleurs conservées : blanc, gris, rose.

Fig. 357. Vestiges des mosaïques de la nef, du côté S.

Une bande de raccord blanche ornée d'une ligne de carrés dentelés sur la pointe non contigus longe toute la colonnade S et le piédroit S de la nef. Du côté N, à l'extrémité orientale, devant le piédroit N de l'arc d'abside seulement, on a retrouvé un raccord qui porte deux motifs difficiles à identifier, l'un en « X », l'autre en haste pattée supportant un élément triangulaire qui me paraît être le bas d'une croix pattée, comme le serait une croix de Malte. Jusqu'au cinquième entrecolonnement, un seul champ couvrait toute la nef ; la bordure est en quadrillage oblique de bandes grises sur fond blanc avec une petite fleurette ronde au centre des cases ; elle est doublée d'une fine bande blanche. Elle longe la face de la clôture de chœur, mais s'arrête devant le bord S d'un petit panneau, encadré de blanc, qui correspond au seuil du chœur. Le champ est une composition d'écailles blanches ornées de boutons de rose sur hautes tiges.

À ce tapis faisait suite un autre plus étroit, carré, correspondant au chœur de plain-pied, et de la même largeur que la plate-forme du sanctuaire ; il est flanqué de deux tapis étroits et longs allant jusque devant l'arc d'abside. Ces deux tapis en longueur portent une composition d'octogones droits sécants et adjacents déterminant des carrés roses à cadre gris et des hexagones dont chacun est orné d'une croisette rose. Le rang d'octogones le plus proche de l'enceinte du chœur a été en partie oblitéré par l'enceinte nouvelle qui vint entourer les chœurs (fig. 358).

Dans le chœur de plain-pied ont été retrouvés quelques restes d'une mosaïque qui fut restaurée déjà dans l'Antiquité au moyen de plaques de marbre, dans l'angle SO de l'enceinte (fig. 368). Les marches qui, en un second temps, menèrent au podium surhaussé, furent carrément

Fig. 358. Extrémité orientale de la nef et du collatéral S, avec tapis d'entrecolonnement, vus de l'E.

posées sur la bordure E. Celle-ci, à l'intérieur d'un cadre en plusieurs bandes (une blanche, une grise et rose, une blanche et un double filet gris et rose), est un rinceau ondé de pommes-grenades stylisées et de feuilles triangulaires qui jaillissent perpendiculairement aux bords. Du champ géométrique, il ne reste qu'un infime fragment à l'angle NE, où l'on croit apercevoir un octogone irrégulier[10].

C'est le bas-côté S qui a conservé la plus belle surface de pavement. La bordure en est un guillochis en brins rouge/blanc, rose/blanc et noir/gris/blanc, dans un cadre en bande blanche entre de doubles filets gris et rose. Le champ est une composition de croix de *scuta* à extrémités concaves, déterminant des losanges et des cercles. Les losanges et demi-losanges de reste sont ornés de motifs d'orfèvrerie du type à volutes autour d'un cabochon central. Les cabochons sont ronds ou carrés et ornés de motifs traités en arc-en-ciel. Les cercles, demis et quarts de cercle de reste sont tous ornés de motifs traités en arc-en-ciel. Les *scuta* sont dessinés, soit par un entrelacs à deux brins, soit par un motif traité en arc-en-ciel comme des lignes de chevrons, dentelés ou non, ou des lignes de parallélogrammes dentelés, soit par un câble, soit par un ruban ondé. Des octogones, dans une bande rose entre filets gris, seuls les deuxième, troisième, quatrième, septième, huitième et neuvième de l'O sont suffisamment conservés pour qu'on puisse reconnaître l'image qu'ils portaient. Le deuxième contient un fauve ressemblant à une panthère de profil droit, le troisième une gazelle de profil gauche broutant une petite plante. Le quatrième porte une inscription dédicatoire qui concerne le pavement de tout le bas-côté, et se lit à partir de l'O. Les sept lignes sont écrites en hautes lettres étroites ovales et rectangulaires soignées[11] :

10. N. Duval et J.-C. Caillet, *op. cit.*, p. 360, y ont vu un « fragment de natte ».

11. Type de lettres : λ, ε, Δ, Μ, Υ, Π, Φ, avec de légers empattements, moyen d'une tesselle en trapèze, bout des hastes. Les abréviations font au moyen soit de « S » inversés, soit de la dernière lettre avant la coupure superposée, en petit, sur la dernière ou la pénultième, qui sont en outre marquées d'une barre oblique dans quelques cas. Confusions entre voyelles longues et brèves : ψηφοσις pour ψήφωσις ; ἐνβόλου pour ἐμβόλου. L. 5 : οἰκόνομον à l'acc. sing. semblait s'accorder 'Ρώδονος (voir N. Duval et J.-P. Caillet, *op. cit.*, p. 366), mais c'est, encore une fois, confusion de voyelles qui est en cause. La question fut tranchée par J.-P. Rey-Coquais, *op. cit.*, p. 407. Le prêtre et le diacre sont tous deux économes de ce vaste complexe ecclésial.

Fig. 359. Détail de la mosaïque du collatéral S.

Fig. 360. Les troisième et quatrième octogones du collatéral S.

`Εγένετο
ἡ ψήφοσις τοῦ ἐνβ-
όλου ἐπὶ τõν θεωφ(ιλεστάτων) Δι-
δέου πρε(σβυτέρου) (καὶ) ῾Ρώδονος
διακ(όνου) οἰκονόμον
με(νὶ) ᾿Ιουνίου $\overline{\text{KA}}$ ἰνδ(ικτιῶνος) I τοῦ
$\overline{\text{BΨ}}$ ἔτους

« Le pavement de mosaïque du portique a été fait par les soins des bien-aimés de Dieu Didéos, prêtre, et Rhôdonos, diacre, économes, le 21 du mois de juin de l'année 702, la dixième de l'indiction. »

Le mot ἔμβολος, portique, est utilisé ailleurs dans le même sens de « collatéral »[12]. Quant à la date, à lire dans l'ère de Béryte, comme l'inscription précédente, elle correspond à celle de 621 ap. J.-C. Comme la dixième année de cette indiction va du 1er octobre 621 au 30 septembre 622, nous avons ici le 21 juin 622 de notre ère.

Du septième octogone, on distingue la tête et une patte arrière d'une brebis (?) vue de profil gauche. Dans le huitième octogone, on voit encore tout l'avant-train d'une gazelle ou d'un capriné, légèrement incliné comme pour être vu à partir du chœur, c'est-à-dire du NO, et dans le dernier octogone, parfaitement conservé, c'est un lion que l'on aperçoit passant vers la gauche, de profil, à grosse crinière. Tous ces animaux, tout comme l'inscription, se voient à partir de l'O.

Le bas-côté N n'a gardé que quelques mètres carrés de son pavement. Le long de la paroi N, la bordure est un rinceau ondé sans volutes à longues feuilles lancéolées parallèles à la paroi. À l'E, il se transforme en simple filet ondé dans les replis duquel est placée une fleurette en croix[13]. Le champ, à fond rouge, est une composition de carrés d'écailles blanches rayonnant en quatre directions, ornée chacune d'un bouton de rose, déterminant des lignes droites de carrés curvilignes gris et des lignes obliques de fuseaux, roses.

Des entrecolonnements, tout comme des tapis de la nef, on a retrouvé peu de choses. Dans la colonnade S, les deuxième, sixième et huitième tapis d'entrecolonnement sont reconnaissables ; le deuxième tapis porte le lacis d'un carré droit (à nœuds d'entrelacs aux angles) et d'un carré curviligne ; dans le sixième tapis le tore du cadre rectangulaire et du losange inscrit sont entrelacés par un triple nœud aux grands angles ; le huitième tapis est un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose avec des carrés ajourés, sur la pointe, dentelés dans les cases.

L'abside était pavée de dalles de marbre, dont deux fragments subsistaient, outre une demi-couronne en mosaïque blanche courant entre le soubassement du mur et le synthronon.

12. On retrouve « ἔμβολος » utilisé dans le sens de « collatéral » à Nebha (voir p. 397), à 'Ain es-Samaké, où cependant on ne sait pas s'il s'agit d'un collatéral interne ou d'un portique extérieur (voir p. 329 sv.), et à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim, fig. 450 et texte p. 410 n. 32.
13. Une erreur semble s'être glissée dans le plan illustrant l'article précité de R. Saidah, *op. cit.*, p. 55, ma fig. 369, où cette bordure est faite d'un rinceau ondé à grenades et feuilles triangulaires, pareille à celle du chœur.

Fig. 361. Sacristie N, l'ensemble vu depuis l'extrémité du collatéral N.

Fig. 362. Sacristie N : semis de boutons de rose et semis de carrés.

La « sacristie S », qui n'est en fait que l'absidiole terminant le bas-côté, était également dallée de marbre en grandes plaques posées dans le sens E-O sauf une ligne dans le sens N-S courant devant les piédroits et la corde de l'arc d'absidiole.

La sacristie N (fig. 361-362) est une grande salle trapézoïdale dont le mur du fond s'appuie au rocher. Le triangle excédentaire du fond, c'est-à-dire le raccord oriental, est pavé d'une série de dalles, de plus en plus larges à mesure que l'on va vers le N, mais qui ne réussissent pas à restituer un plan exactement quadrangulaire. Le pavement de mosaïque qui orne le reste du sol est presque entièrement géométrique, mais très soigné dans son exécution. La bordure est un rinceau ondé à feuilles dentelées ou grappes stylisées triangulaires, doublé d'un tore à effet de relief. Le champ présente une sorte de grand damier, sans cadres intérieurs, où une case sur deux est occupée par un champ monochrome posé en écailles

Fig. 363. Dernière annexe S, vue vers le SE.

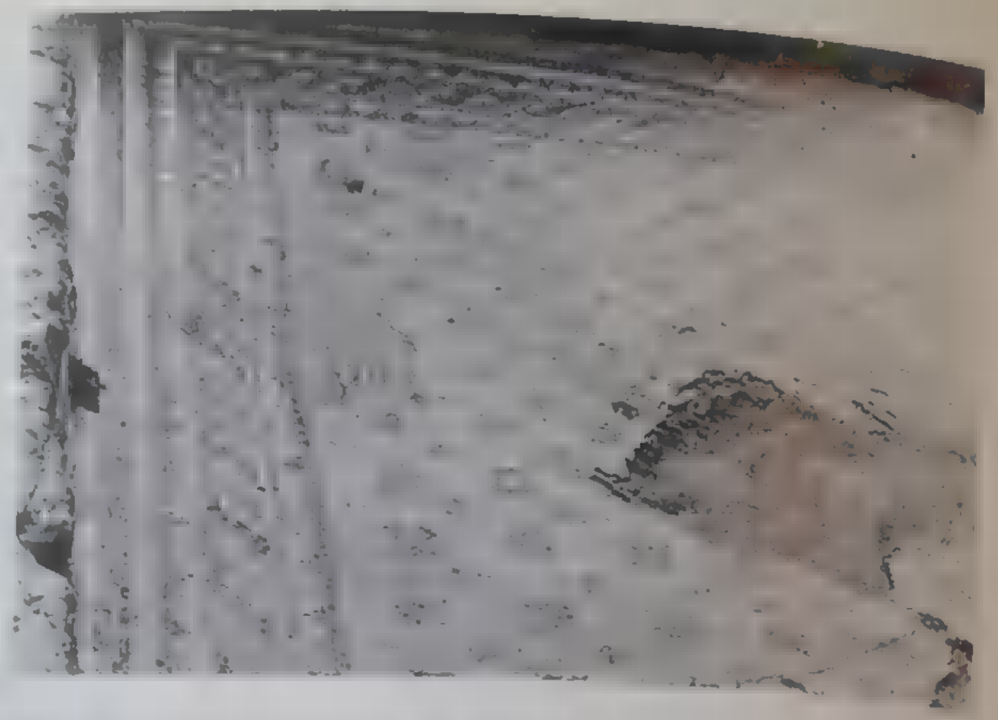

Fig. 364. Troisième annexe de l'E : bordure autour d'un semis de boutons de rose et carrés.

ornées de boutons de rose ; les autres sont occupées par une composition en lignes obliques ou « semis en quinconce » de carrés dentelés sur la pointe non contigus. Le centre du champ est timbré d'un grand médaillon circulaire orné d'un bouclier de parallélogrammes adjacents formant comme un accordéon circulaire orné de bandes gris/noir/blanc/rouge/rose/gris/noir/blanc en arc-en-ciel de l'extérieur vers l'intérieur avec, dans le petit cercle central, un oiseau de profil à voir de l'O[14].

Les trois salles annexes S, dont deux ont pu avoir une fonction liée au baptême, sont mosaïquées.

Tesselles de 1 cm de côté. Couleurs : blanc, gris clair, gris foncé, rouge, beige rose. Sous-couches : mêmes grands éclats de pierre posés à plat avec au-dessus un mortier très fin dans lequel sont pris les cubes.

La salle la plus orientale a un large raccord rose puis une bordure sur les côtés E et S, faite seulement d'une ligne de carrés adjacents dessinés en gris sur le fond rose et ornés, un carré sur deux, d'une croisette. Le champ (fig. 363) est une composition orthogonale de grands cercles tangents roses déterminant des carrés concaves gris/noir, où les tesselles sont posées en réticulé, avec un petit carré droit dentelé et rose en leur centre.

La deuxième salle de l'E a également un pavement à décor géométrique. Sur le côté S, de part et d'autre d'une sorte de niche surhaussée, contre le mur S, un rinceau orne le raccord blanc ; il est simplement ondé à feuilles triangulaires accompagnées d'une petite tige latérale. La bordure des quatre côtés du tapis est un guillochis rose/blanc et rouge/blanc. Le champ est un entrelacs de carrés curvilignes ornés de petits carrés droits dentelés, déterminant des cercles ornés d'une fleurette en croix.

La troisième salle à partir de l'E, qui communique avec le bas-côté S, est également mosaïquée (fig. 363). La bordure sur fond blanc est faite d'une bande rouge/rose puis d'un entrelacs à deux brins entre deux bandes de triangles à degrés. Le champ est une composition monochrome d'écailles blanches ornées alternativement, une ligne sur deux, de boutons de rose et de petits carrés droits ajourés dentelés. On retrouve ici le jeu subtil, presque en relief, entre écailles à boutons de rose et carrés dentelés de la sacristie N.

Plus [illegible] l'O encore, deux petites pièces sont également mosaïquées. Celle du S est entourée sur trois côtés d'une haute banquette de pierre creusée à l'E et à l'O de niches carrées, ou casiers, comme pour y déposer des chaussures ou des vêtements. Son sol de mosaïque est une composition d'écailles blanches ornées de boutons de rose. Le niveau de ce sol est en contrebas de près d'un mètre par rapport à celui de la salle précédente. Son pavement pourrait être une « récupération » — après restauration et légère extension vers le N — de l'extrémité E du collatéral S de la basilique ancienne.

La pièce voisine, au N, est à un niveau intermédiaire. La même banquette que dans la pièce voisine s'appuie ici aux murs E (jusqu'au seuil) et N seulement. Sa surface est de niveau avec celle de la banquette voisine mais, le niveau du sol étant supérieur, la banquette est nettement moins haute. Sa face avant est lisse. La bordure à l'O, au S et à l'E est une ligne de triangles à degrés. Au S s'y ajoute [illegible] l'extérieur un rinceau, et au N, de même, une inscription d'une ligne qui se lit de l'O. Lettres rondes ou rectangulaires[15] :

14. Ce schéma compositionnel éminemment décoratif, qui consiste à frapper le [illegible] à écailles d'un gros médaillon avec un effet d'appliqué, [illegible] avec un boucli[illegible] de triangles [illegible] Hanita (Haute [illegible] fig. 445) [illegible] le même motif qu'ici, à Nahariyé (fig. 458) ; il [illegible] caractéristique du goût du VI[e] s. avancé.

15. Les lettres sont irrégulièrement espacées et plus ou moins étroites ; je note : ⋏, ϵ, Θ, ⋀⋀, Π, Ϋ. Les lettres rondes, O, Θ et Σ, sont placées au-dessus de la ligne, de même que le Δ ou Z de l'année. Barre horizontale au-dessus des lettres servant de chiffre. Abréviation M avec *êta* suscrit pour μηνὶ ; confusion entre voyelles longues et brèves.

Fig. 365. La pièce aux petits placards bas et les annexes S de la cour, vues du N.

1 Ἔτους ΔΠΦ ἐψηφώθη μ(ηνὶ) Πανήμου Η

« L'année 584 (?) la mosaïque fut posée, le [illegible] du mois de Panémos. »

Juste après le dégagement de la mosaïque, on voyait clairement l'horizontale inférieure et un jambage oblique au début du nombre de l'année, d'où comme chiffre d'unité un Δ ou un Z ; cela donne un 4 ou un 7[16]. La date est celle du 8 juin 584 ou 587 qui, lue selon l'ère de Béryte[17], donne le 8 juin 503 ou 506. On notera l'utilisation du nom de mois de Panémos, mois de l'ancien calendrier macédonien, alors que dans les deux autres inscriptions, plus récentes de plus d'un siècle, ce sont les noms de mois du calendrier julien *Iounios* et *Augustos* que l'on a utilisés. Il est intéressant de suivre, sur un même site, ce passage d'un usage à l'autre, qui est un phénomène général au Proche-Orient, se produisant au cours du VI[e] s.

Le champ carré de cette salle est une composition orthogonale de cercles tangents en entrelacs de tores déterminant des carrés curvilignes, chargés d'un petit cercle inscrit en entrelacs qui contient une étoile de deux carrés entrelacés. Dans les quatre étoiles se place un fleuron [illegible] huit pétales.

Fig. 366. Les annexes et le collatéral S vus depuis la nef.

16. La présence d'un *digamma* au début de la date, lu par l'inventeur, me paraît suspecte. La traduction, publiée par R. Saidah, *ibid.*, p. 54, donne en effet : « en l'année 586 (ce sol) a été pavé de mosaïque [illegible] mois de juillet, le 7. Soit 505 de notre ère ». Vu la lecture du « H » final, très clair sur le sol, comme 7 et non 8, je me demande si l'auteur [illegible] s'est pas simplement trompé dans ses chiffres (peut-être en oubliant le *digamma* = 6 et en prenant « H », septième lettre de l'alphabet, pour le chiffre 7 ?). Cela permettrait d'expliquer la lecture qu'il fit du chiffre des unités de cette date, comme de celle de la cour d'entrée (voir p. 373 n. 6).

17. Voir n. 6 ci-dessus. Je traduis le mois de « Panémos » par le mois de « juin », bien que l'équivalence ne soit pas assurée ; voir J.-P. Rey-Coquais, *op. cit.*, p. 406 (après un imbroglio dans les unités du chiffre de l'année), [illegible] V. Grumel, *La chronologie*, p. 172 sv.

[illegible] N [illegible] S de l'atrium, mosaïqués, portent [illegible] d'écailles blanches ornées de [illegible] de rose, devant se voir de l'O. Le portique N a [illegible] en entrelacs de deux brins autour du tapis [illegible] rectangulaire malgré la forme de guingois [illegible]. Les salles N et SO du complexe avaient leur sol [illegible] de mosaïque blanche unie, tandis que les deux pièces en enfilade derrière le portique, au niveau de la basilique ancienne, remployaient la mosaïque du bas-côté S de la basilique après en avoir doublé la largeur par un long tapis en quadrillage. Les cases en inscrivent alternativement des cercles et des carrés sur la pointe ; croisettes, fleurettes et carrés emboîtés servent d'ornement.

Datation

Une fois de plus, les données chronologiques fournies par les inscriptions confirment la longueur des travaux de pavage et l'importance du temps nécessaire pour mener à bonne fin le revêtement du sol d'une église. Mais dans le cas du présent édifice l'évolution se fait de façon étrange, en partant d'annexes installées sur les ruines de la basilique précédente auxquelles on a par après accolé la superbe et large basilique nouvelle que rien ne permet de dater d'avant le milieu du VI[e] s.

De toute évidence, le culte ne put être célébré sur le site pendant plusieurs dizaines d'années. L'ancienne église, démolie, fut remblayée dans ses parties N et E. Étrangement, on ne toucha pas à la zone SO[18]. En particulier, une sorte de bastion de deux salles en enfilade N-S fut implantée sur un ancien entrecolonnement S, depuis l'endroit où aurait pu se terminer un chœur en avancée jusqu'à la moitié S du collatéral. Les « banquettes » encadrant le pavement de 503-506 et de la salle qui la jouxte me semblent bien être les murs anciens de ces pièces : les murs environnants sont venus les doubler ou se coller dessus à un niveau de fondation supérieur. Le niveau de la pièce N fut surélevé et sa mosaïque posée. La date de 503/506 qu'elle porte est de toute évidence le *terminus post quem* pour la reconstruction d'une basilique sur le site. Cette petite pièce ainsi que les nouvelles installations à l'E, tout comme l'ensemble de la basilique, eurent tout le temps d'être maintes fois restaurées et reprises. Les deux autres dates, de 608 dans le narthex, et de 622 dans le collatéral S, indiquent certaines de ces réfections, courantes dans un ensemble mosaïqué, celle du collatéral étant bien la dernière sans doute. Stylistiquement, la majorité des autres pavements doit être de la moitié du VI[e] s., en particulier les pavements à compositions sophistiquées d'écailles ou de boutons de rose.

Style et iconographie

Le vocabulaire est avant tout géométrique et ornemental : quelques animaux pacifiques sont intégrés dans le dé[illegible]

Le motif de l'annexe SO (fig. 365), daté, semble être un des schémas à succès dans la gamme variée de compositions en entrelacs. Son succès est bien localisé, puisqu'on l'a vu dans le bas-côté S de Ghiné (fig. 337, également à grands cercles inscrivant une étoile de deux carrés entrelacés), et à 'Ain es-Samaké, où les grands cercles inscrivent une figure plus simple ; à Jérusalem, on le vit aussi, dans la salle voisine de la mosaïque d'Orphée[19].

Par rapport à ce petit pavement, le quadrillage de bandes au S du portique S de la cour doit être un peu antérieur. Après lui, je placerais les pavements des salles voisines à l'E, tandis que la petite composition à écailles simples (fig. 369), au S, avec ses bords dallés de neuf dalles, est sans doute contemporaine de la précédente.

Je serais tentée de placer à un même moment l'exécution de la belle composition à boutons de rose et petits carrés de la longue salle communiquant avec le bas-côté S, celle de la sacristie N et celle de la nef, et ce vers le milieu du VI[e] s. Le renforcement du podium et de la clôture dans la nef ne constitue qu'un élément de chronologie relative pour les pavements de la nef centrale auxquels il est postérieur. La mise en page est homogène sur toute la surface de la nef, avec un grand tapis sur toute la largeur des quatre travées et demie qui précèdent le chœur, un tapis carré pour le chœur en avancée, et deux longues carpettes courant jusqu'aux piédroits de l'arc d'abside.

La composition à croix de *scuta* du collatéral S est très certainement une réussite artistique. Elle est remarquable par la densité de ses formes et par l'effet de broderie coloriste. On ne peut s'empêcher de penser aux luxueux tapis ornementaux de Khirbet el-Mafjar[20], d'un siècle plus jeune ; c'est cette même exaltation de la couleur et de l'ornement que l'on goûte déjà ici. Les croix de *scuta* occupent une grande surface, dès 387, dans une des nefs de l'église de Qaousiyé (fig. 6), mais le remplissage y est strictement géométrique. Le même schéma connaît par contre, tout particulièrement au VI[e] s., une vogue qui en fait quasiment le « standard » de tous les pavements quelque peu soignés. C'est la composition qui permet de combiner motifs de bordure (dessin des *scuta*), motifs de surface (cercles et losanges d'intervalle), et petits tableaux figurés (octogones centraux, conservés en médaillons octogonaux ou inscrivant un cercle), et qui ainsi, plus que les rinceaux habités, favorise la remise en honneur d'un certain répertoire figuré tout en laissant sa place à un goût de plus en plus prononcé pour la belle ornementation de surface, riche et multicolore. Ce schéma fut utilisé dans l'église de Khaldé-Choueifat avec des résultats également heureux (pl. h.-t. 15), mais c'est en Palestine et Transjordanie qu'il prolifère. À Gerasa, l'Église de Procope l'utilise par deux fois, et dans l'Église sur la

18. [illegible] pour les réflexions dont il a bien voulu me [illegible] chronologie intrigante.

19. H. Vincent, *La mosaïque d'Orphée*, dans *R.B.*, 1902, p. 102.
20. L'ensemble est publié par R.W. Hamilton, *Khirbet al-Mafjar. An Arabian Mansion in the Jordan Valley*, Oxford, 1959.

Fig. 367. Extrémité du collatéral S.

Synagogue et celle des Saints-Côme-et-Damien, il est aussi présent[21]. Dans la crypte de l'Élianée de Madaba[22], à Kfeir Abou Sarbout, toute proche de là[23], à Ma'in, au S de Madaba[24], à Masouh[25] et au Ras Siagha-Mont Nébo[26], c'est toujours le même motif, dans des pavements allant de la seconde moitié du V[e] au début du VIII[e] s. La série palestinienne est encore plus impressionnante et je n'en donnerai, après les comparaisons proposées précédemment pour Khaldé-Choueifat, que les exemplaires dont l'esprit se rapproche le plus de celui de Khân Khaldé : le pavement de Bersabée[27], la nef de l'église trouvée à Khirbet Boureikout[28], le bas-côté N de l'Église du Tell Hassan de Jéricho[29], le pavement sous coupole de l'Église de la Sainte-Croix à Jérusalem[30], la nef de l'Église Ouest de Mampsis-Qurnub[31], et la basilique du quartier de Habs à Seiloun[32].

Organisation liturgique

Le décor et son sens de lecture donnent quelques indications sur l'utilisation des différentes parties de ce complexe. Le lion du narthex, vu du S, indique que c'est du portique S que la plus grande partie des fidèles arrivaient pour prendre part aux cérémonies. Cela n'a rien d'étonnant quand on constate que c'est également ce portique méridional qui donne accès aux salles « baptismales » et aux nombreuses annexes S, qui restèrent en usage après l'abandon de l'Église Inférieure. Toutefois les inscriptions et les autres motifs figurés sont dirigés de façon à être lus et vus de l'O, l'axe de l'O vers l'E restant l'axe principal gouvernant toutes les parties de l'église proprement dite.

21. F.M. Biebel, *Mosaics*, pl. LXXX, D et LXXXIII, b.
22. Voir H. Leclercq : *D.A.C.L.*, *s.v. Madaba*, fig. 7427.
23. Aucune reproduction n'en fut publiée ; la découverte est signalée par R. Dajani, dans *R.B.*, 73, 1966, p. 585.
24. R. de Vaux, *Une mosaïque byzantine à Ma'in (Transjordanie)*, dans *R.B.*, 47, 1938, p. 225 sv. et fig. p. 227.
25. Voir Y. Alami, *The Department of Antiquities' Achievements in 1969-1970*, dans *A.D.A.J.*, 15, 1970, p. 35, pl. 65.
26. Voir S. Saller, *The Memorial*, pl. 88-89.
27. M. Avi Yonah, *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, 3, 1933, n° 335 (3), pl. XIV, 2.
28. Y. Tsafrir et Y. Hirschfeld, *A Church of the Byzantine Period at Horvat Berachot* (en hébreu), dans *Qadmoniot*, XI, n° 4 (44), 1978, p. 120 sv., avec 5 ill. de ce motif « habité », comme à Khân Khaldé, de grands animaux isolés dans les octogones.
29. D.C. Baramki, *An Early Byzantine Basilica at Tell Hasan, Jericho*, dans *Q.D.A.P.*, 5, 1936, p. 82-88, pl. LI, 1.
30. H. Vincent et Abel, *Jérusalem*, II, pl. LXXXV, 2, 3 et 4.
31. A. Negev, *Chronique archéologique*, dans *R.B.*, 75, 1968, pl. XLVI (nombreuses autres reproductions publiées).
32. Kjaer, *Shiloh*, dans *P.E.F.Q.S.*, 1931, fig. 14, p. 85.

Fig. 368. Flancs S du podium et de l'enceinte du chœur.

Le site de l'autel est à chercher ici, comme dans les autres installations à podium et chœur en avancée dans la nef, sur l'estrade devant l'abside. Sa place en avancée par rapport à l'abside se propose d'autant plus clairement qu'elle est occupée par le synthronon.

Ce synthronon est d'un type étrange. La demi-couronne mosaïquée ménagée derrière lui n'a guère qu'un demi-mètre de large ; or c'est la moitié des plus étroits des couloirs annulaires, les *kyklia*, que l'on rencontre sous les marches des synthrona à nombreux gradins, du type de ceux trouvés à Paros, au Léchaion et ailleurs en Grèce[33], sous l'influence des sanctuaires de Constantinople tels Saint-Jean Stoudion, Sainte-Euphémie, Sainte-Irène et surtout Sainte-Sophie. L'assise antérieure conservée est peu soignée ; la feuillure qu'elle présente sur la moitié de sa surface atteste qu'elle était prévue pour recevoir au moins une autre assise en gradin. Pourquoi le « couloir » annulaire était-il alors mosaïqué à hauteur de la surface de l'assise inférieure ? Je ne vois qu'une réponse possible. L'assise inférieure soigneusement reliée au mur par la mosaïque représente un premier état ; l'assise pouvait se suffire à elle-même et constituer un synthronon d'un seul et profond degré (1 m), ou bien elle pouvait recevoir encore un banc de bois et servir non pas de revêtement de banquette, mais de marchepied. L'assise supérieure peu soignée pourrait dès lors être rattachée à une entreprise de surhaussement du synthronon, ce qui ménagea effectivement un minuscule *kyklion*, sans doute inutile[34]. Ce surhaussement peut être lié à celui du podium du chœur ; le clergé pouvait encore toujours, de son siège, dominer la mise en scène liturgique[35].

La place et le rôle des sacristies sont problématiques. Un portillon existait dans les faces S (et N ?) de l'enceinte en avancée du chœur ; on devait donc circuler fréquemment dans ces directions. Au S, il n'y a que l'absidiole, où l'on disposait d'une table. Mais l'accès régulier en était sans doute interdit par le chancel continu qui en barrait l'entrée, dont on ■ retrouvé la rainure d'encastrement et les fragments ; dès lors, elle ne pouvait guère servir que de présentoir — à des reliquaires peut-être — et non comme desserte pendant les offices (fig. 367). La sacristie NE, qui est une salle presque indépendante du corps de l'édifice, est accessible de trois côtés. Ce serait un vestiaire commode ; mais aucune circulation particulière n'est signalée, si ce n'est par une petite croix de Malte dont je pense avoir identifié quelques traces dans la mosaïque contre le piédroit N de l'arc d'abside.

Le pavement du bas-côté, conservé seulement dans les trois dernières travées, ne faisait-il à l'origine que longer le chœur pour s'arrêter dans son alignement sans aller beaucoup plus loin ? C'est là une particularité que l'on remarque dans le bas-côté N à Qabr Hiram (pl. h.-t. 17), dans la grande basilique de Baalbek (fig. 319) et dans l'église précédant celle-ci à Khân Khaldé (fig. 370). Le plan de fouilles publié a relevé en effet un fragment du champ de la nef centrale, qui s'étend dans un entrecolonnement N[36] (fig. 369). On peut supposer qu'il s'agissait d'une erreur du dessinateur[37], mais si l'emplacement de ce fragment est exact, le pavement de la nef centrale pouvait s'étendre jusque dans le bas-côté. Le tapis à carrés d'écailles conservé à l'extrémité du bas-côté devait, dans cette éventualité, s'arrêter exactement à hauteur de la limite O du chœur.

33. Voir en dernier lieu J.-P. Sodini, *Les dispositifs liturgiques*, passim et [illegible]

34. On ne voit d'ailleurs nulle part quelle était l'utilité — autre que structurelle — de ces tunnels annulaires, étroits et bas.

35. Ainsi c'est en liaison avec le surhaussement des clôtures de chœur que l'on explique le développement du type de synthronon à degrés multiples ; seul le degré supérieur était assez large pour s'y asseoir (voir R. Naumann et H. Belting, *Die Euphemia-Kirche am Hippodrom zu Istanbul und ihre Fresken*, Berlin, 1966, p. 93-94, et Th. Mathews, *Early Churches*, p. 66 et 99) ; seul le synthronon de Sainte-Irène était, peut-être, utilisable sur plusieurs niveaux (*ibid.*, p. 85-86).

36. Plan publié par R. Saidah, *op. cit.*, p. 55.

37. Erreur à plus d'1 m près ; le fragment devrait être repoussé encore au-delà de la bordure pour entrer dans le champ de la nef.

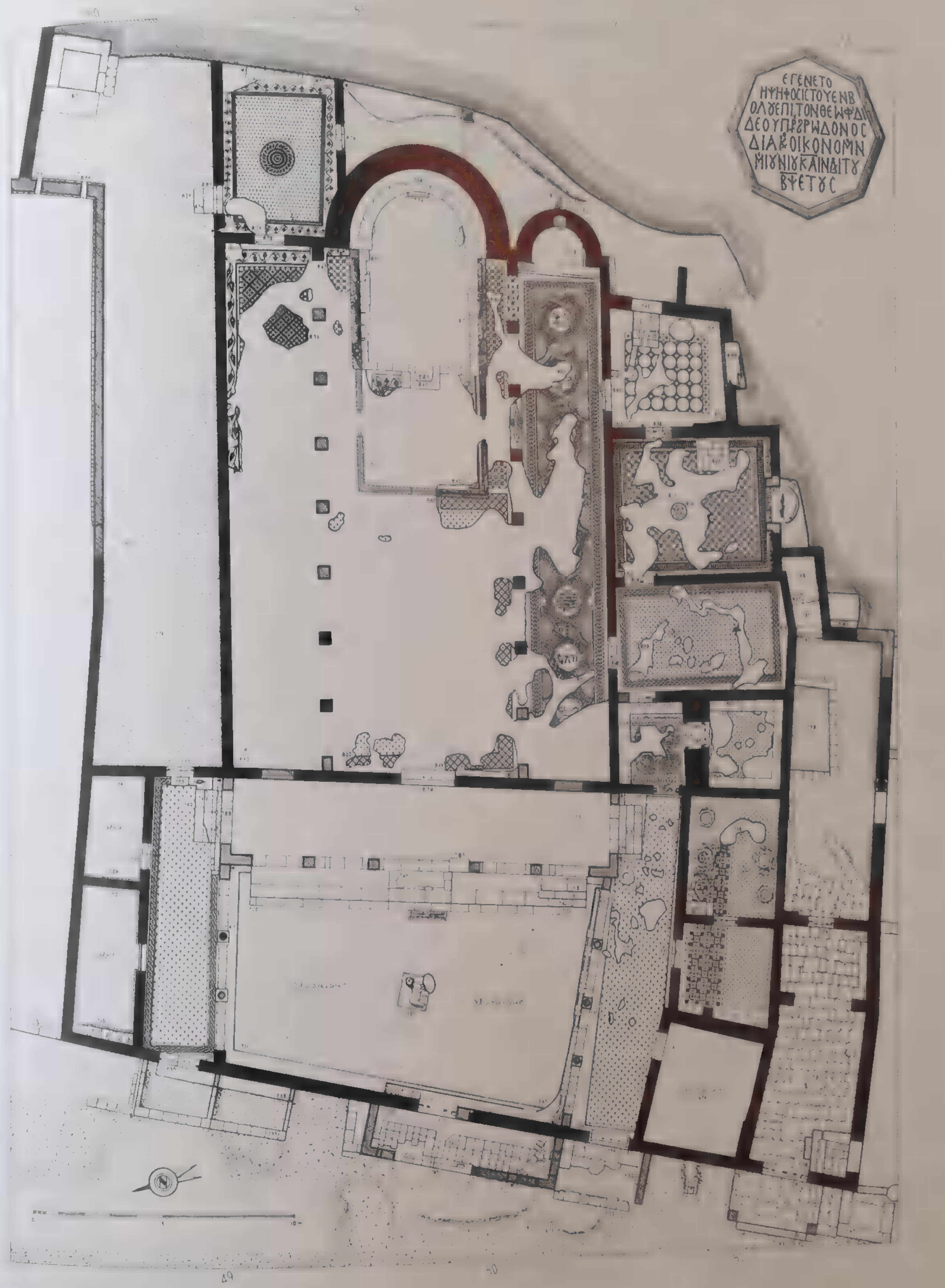

Fig. 369. Khân Khaldé, Église Supérieure. Plan des mosaïques.

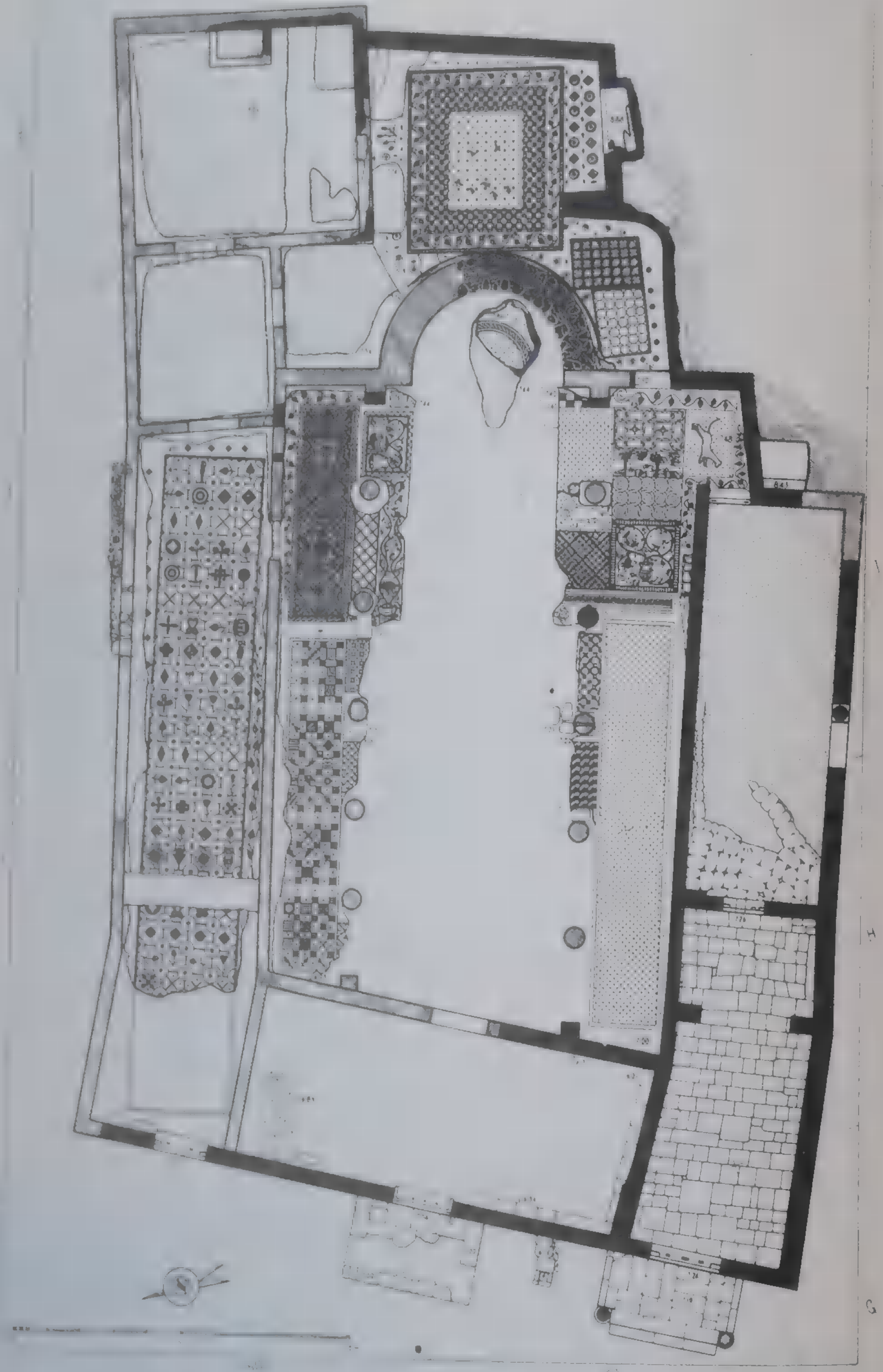

Fig. 370. Khân Khaldé. Église Inférieure. Plan des mosaïques.

Quant à ce type de chœur en avancée dans la nef, nous l'avons déjà rencontré ailleurs en Phénicie. Chœur de plain-pied et podium sont ici de même largeur, comme à Qabr Hiram (fig. 401) et à Hanita[38], et ont été prévus ainsi dès l'origine. Les photos, dont certaines aériennes, prises après que les couches mosaïquées eurent été enlevées, donnent une image fascinante des fondations prévues : longs stylobates pour les colonnades, stylobate parallèle plus fin pour les seuls côtés N et S du podium et six solides petits socles maçonnés, à mortaise supérieure, hauts d'au moins 1 m, deux dans l'alignement de chacun des stylobates du podium et deux en retour d'angle à l'O. Les soubassements des nefs de Ghiné (fig. 332)[39], de Zahrani[40] et de Khaldé-Choueifat[41] témoignent d'une semblable prévoyance.On constate ainsi que ces dispositifs liturgiques ne constituent pas un décor mais le noyau de l'édifice de culte, au même titre que l'abside et son podium. La rainure qui subsiste dans les stylobates du podium en son état original (fig. 368) atteste qu'il avait une clôture latérale, contemporaine d'une balustrade légère entre les petits poteaux du chœur bas. On fixe généralement les poteaux avant de poser les tesselles de la mosaïque qui vient alors les enserrer. Dans le podium furent bien retrouvés deux niveaux de remblai ; le plus ancien est surélevé d'une marche par rapport à la nef, et pour accéder à la surface du second, à une hauteur d'une trentaine de centimètres, il fallut construire deux marches devant l'entrée O de l'estrade. Celles-ci vinrent donc se poser, comme le stylobate, sur les mosaïques originales.

Lorsque le podium fut renforcé, les stylobates latéraux, faisant fonction de murettes de soutènement, furent doublés en épaisseur et leur clôture de chancels disparut car la surface des nouvelles murettes N et S est lisse. Peut-être en réutilisa-t-on certains tels quels dans le chœur bas[42] où le rythme imposé par les creux dans le pavement fut gommé et remplacé par les stylobates déjà décrits, conservés au S et à l'O. Seul le côté S porte une rainure pour chancel ; la face O en est démunie ; la fermeture, de part et d'autre de sa baie centrale, s'en faisait autrement que par plaques de chancel. L'évolution du podium et du chœur ne se fit donc pas sous la forme d'une extension, mais simplement d'un renforcement et d'un surhaussement. On regrette de ne pouvoir reconstituer le motif ou l'inscription d'accueil sur le petit tapis mosaïqué prévu devant son seuil (fig. 369).

L'identification des annexes S de ce vaste complexe tombe en dehors des limites de ce travail. Je pense cependant qu'il est difficile de ne pas y voir un ensemble baptismal, traversé de canalisations, pourvu d'un vestiaire, avec un petit vestibule et deux salles dont les niches axiales pouvaient servir à un système d'ablution utilisable dans le cadre d'un baptistère.

38. Voir en dernier lieu A. Ovadiah, *Corpus of the Byzantine Churches in the Holy Land*, Bonn, 1970, pl. 59, p. 70-71.
39. Voir M. Chehab, *op. cit.*, pl. XCVI ; voir ici p. 348 n. 2.
40. *Ibid.*, pl. XXXVI, 2 ; voir ici p. 424.
41. *Ibid.*, pl. LXI, 3 ; voir ici p. 360.
42. Sans doute ne réutilisa-t-on pas, dans ce cas, les poteaux de l'ancien système de clôture ; la forme étirée et conique du couronnement en oignon du poteau conservé (voir fig. 368) l'apparente à des œuvres datées dans la région des VII^e et VIII^e s.

KHÂN KHALDÉ, *Église Inférieure*[1]

Localisation : voir p. 372.

Bibl. : R. Saidah, *Khân Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre*, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 12, 1975, p. 58-59, 4 fig. ; Id., *Dernières découvertes au Proche-Orient, Liban*, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 15, 1976, p. 96-97, 5 fig. ; Id., *Les basiliques paléochrétiennes de Khân-Khaldé près de Beyrouth, Liban*, dans *Atti IX Congr.int.archeol.crist.*, p. 451-456 ; N. Duval et J.-P. Caillet, *Khân-Khaldé (ou Khaldé III). Les fouilles de Roger Saidah dans les églises, mises en œuvre d'après les documents de l'auteur*, dans *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon, p. 320-346 et *passim*, 1982.

L'église fut découverte au cours de fouilles par la Direction des antiquités, sous la direction de Roger Saidah, en 1974 et 1975 ; on leva les mosaïques de l'Église Supérieure, pour permettre l'étude des phases antérieures du bâtiment. Certains pavements de cette église-ci, posés dans le corridor et le collatéral septentrionaux, apparaissaient déjà dans le sondage pratiqué dans le narthex de la grande église au début de la campagne de 1974.

Les mosaïques furent conservées sur place, bien que ne formant pas une surface continue.

L'édifice

Cette petite église orientée, de plan basilical, fut retrouvée à quelque 60 à 90 cm sous la grande église qui lui succéda sur ce site. Le plan put en être restitué malgré l'absence totale de murs, arasés pour la construction de l'Église Supérieure, et ce grâce aux pavements conservés. Entouré d'une série d'annexes, le bâtiment principal est une basilique à trois nefs de 20 m de long sur 12 m de large. Sa façade occidentale avec le large narthex rectangulaire qui la précède est tout à fait désaxée SE-NO par rapport aux nefs ; cette situation vient de ce que l'ensemble du bâtiment est aligné sur la voie romaine qui passe, légèrement en oblique, à l'O. Sa porte centrale est précédée d'un dallage protégé probablement à l'origine par un auvent.

Les nefs sont séparées par des colonnades de six travées, rattachées aux murs de tête O et E par de solides pilastres. Les entrecolonnements S sont plus larges que ceux du N pour rattraper la différence de longueur due au désaxement de la façade.

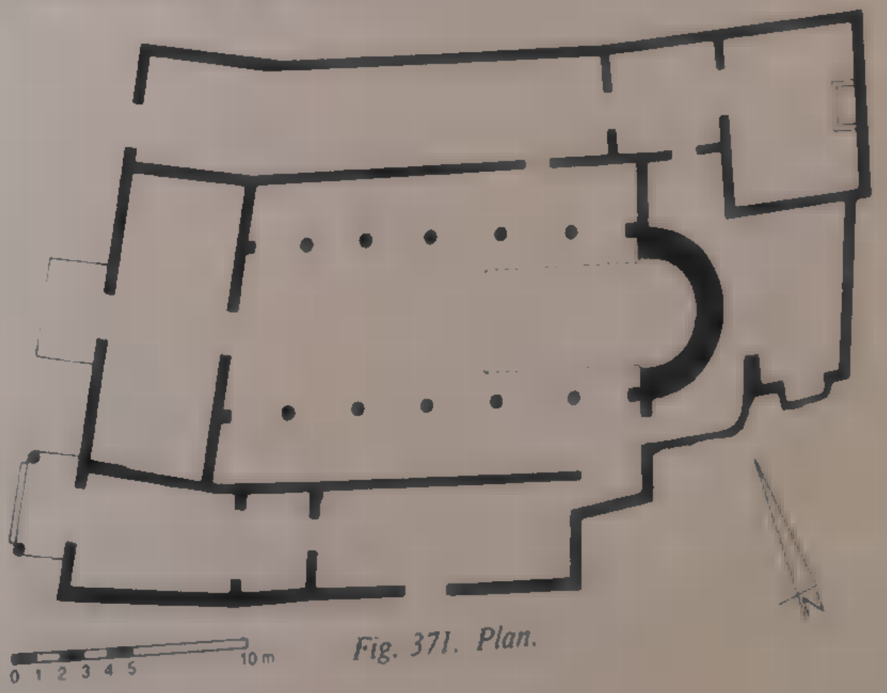

Fig. 371. Plan.

1. Voir n. 1, p. 372.

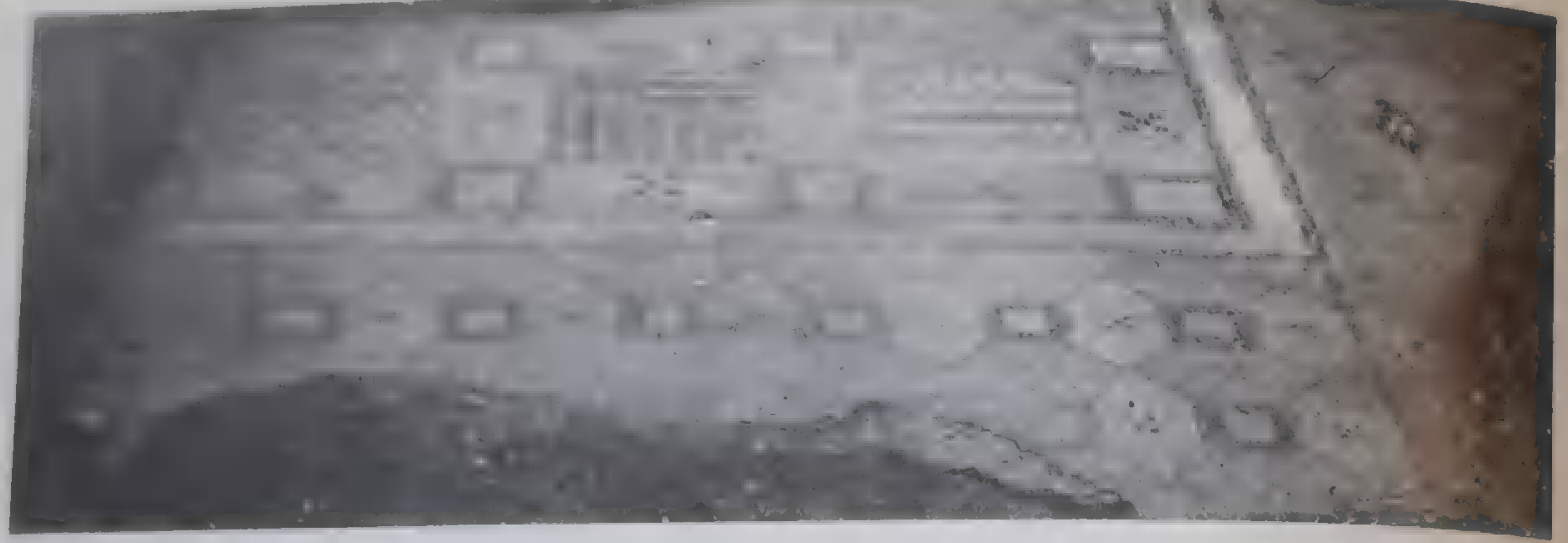

Fig. 372. Collatéral N, extrémité E du premier tapis en cours de dégagement.

Une abside centrale, de diamètre légèrement inférieur à la largeur de la nef, fait saillie par rapport au chevet plat aux extrémités des collatéraux. Le collatéral S est muni [redacted] son extrémité d'une sorte de bras de transept, prolongeant la ligne du chevet vers le S, avec une porte vers l'O, c'est-à-dire vers les deux longues salles en enfilade qui longent la façade S. Ce bras est creusé dans le rocher, ainsi qu'une sorte de plate-forme à 1 m de hauteur, située dans l'angle du bras S du collatéral, à côté de la porte et dans l'axe vers ces longues salles en enfilade. Le collatéral N était pourvu d'une porte dans la façade N, menant [redacted] une longue salle, un corridor ou portique, large de plus de 4 m sur près de 15 m de long. Je pense qu'une autre porte devait s'ouvrir à l'extrémité O du collatéral N, d'après l'orientation du décor qu'elle offre[2]. Le pavement dessine un chœur occupant les deux dernières travées des nefs et s'étendant d'autant dans le collatéral S [redacted] le collatéral N. Une série d'espaces communicants et de plan irrégulier, que leurs tapis de mosaïque organisent en trois salles, entourent l'abside à l'E ; deux autres grandes salles en enfilade E-O prolongeaient l'axe du « corridor » N, communiquant avec lui et entre elles par de larges portes dont les seuils sont conservés.

Les pavements

Tous les pavements sur l'axe central de l'église, nef centrale, chœur et abside, à l'exception d'un petit fragment dans la moitié S, ont disparu. Par contre, sont conservés en bon état les pavements complets des bas-côtés, du « corridor » N et des deux salles ou cours SE et E.

Les tesselles ont en moyenne 1 cm de côté, en pose serrée, car on compte 112 cubes au dm². Couleurs : blanc, jaune (seulement dans le « corridor » N), moutarde, rouge vif, gris bleuté (et divers autres gris dans les tableaux figurés les plus soignés, comme ceux de la [redacted] SE du chœur), divers bruns [redacted] noir. Toutes les tesselles [redacted] en pierre, grès et calcaire local sans doute.

Ce qui reste des pavements des trois nefs est divisé à hauteur de la quatrième colonne de l'O, constituant ainsi deux zones distinctes de décor. En effet à l'O, dans les bas-côtés, ce sont de longs tapis avec une seule composition couvrante, contrastant, à l'E, avec de petits tapis juxtaposés.

Quelques dalles à hauteur des troisièmes colonnes de la nef pourraient peut-être constituer ce qui reste d'un grand dallage original de la nef centrale.

Le bas-côté S commence par un long tapis couvrant les quatre premières travées. Dans un cadre à une bande entre deux filets, c'est une composition monochrome d'écailles ornées d'un bouton de rose. Un large raccord blanc entoure le champ à l'E et à l'O et rattrape, au S, les irrégularités du tracé du mur. Une bande transversale passe [redacted] l'E de cette quatrième colonne et barre le bas-côté [redacted] ce qui reste de la nef. Elle porte un entrelacs à deux brins entre deux doubles filets. Juste à côté de la colonne, du côté de la nef, précédant donc cette bande, le fond blanc porte un motif isolé, un lacis de quatre cercles autour d'un cercle central. Visuellement la bande barre l'entrée d'une zone d'entrelacs N-S que ses tapis dessinent comme continue et commune à la nef et au collatéral, sorte d'extension vers le S de l'espace du chœur. Six panneaux, avec un septième dans le bras SE, se partagent cette surface ; les deux plus septentrionaux font office de tapis d'entrecolonnement, bien que débordant dans la nef, et seront décrits plus bas après les entrecolonnements de la nef. Le long du mur S court un rinceau de lierre ondé, qui part de l'entrée du chœur et aboutit au pilastre de départ oriental de l'arcature de la nef. Le premier tapis SO de la série de cinq petits tapis, en « L » et longée par ce rinceau, est carré. Il porte une bordure colorée, en ligne de cercles se recouvrant, formant des croissants sauf dans les angles où les cercles sont entiers. Ils sont en dégradés noir/blanc/gris clair/gris foncé, ou noir/blanc/moutarde/brun clair, ou encore noir/blanc/rouge/marron. Le tableau représente une vigne qui saille, en deux

2. [redacted] plantes [redacted] rameaux à l'extrémité occidentale du bas-côté doivent être [redacted] de l'O.

Fig. 373. Collatéral S, deuxième tapis vu de l'O.

grands ceps, d'une haute amphore godronnée en argent (tons de gris), sur pied très aplati, et cerclé d'or (tons de jaune), [redacted] deux anses en « S » affrontés. Les quatre grandes volutes de cette vigne forment quatre médaillons qui se partagent le champ. Un grand paon de profil occupe le médaillon inférieur à droite ; il est placé face à un faisan de profil, à gauche ; derrière ce dernier est suspendue une cage entre les barreaux de laquelle un gros oiseau picore le contenu d'un petit bac à nourriture accroché au-dessus[3]. Un coq et une poule occupent le médaillon en haut à gauche, et une oie et un merle (?) celui de droite. Un beau pigeon, un canard et un petit échassier picorent entre les médaillons, la tête vers le vase. Les feuilles de vigne sont bien découpées, sans excès de symétrie ; des grappes, parfois d'un seul grain, terminent les branches ; les vrilles sont en tirets superposés.

Le panneau barlong voisin, à l'E, est un quadrillage de bandes sinusoïdales opposées, contiguës, en simples tores, déterminant des cercles qui inscrivent une grosse fleur ronde polylobée.

Suit, à l'E, un panneau adjacent barlong, figuré, encore plus étroit. Une gazelle, une oie, un lapin, un gros mouton et un pigeon se tiennent l'un derrière l'autre, de droite à gauche, dans un petit paysage composé de quelques tiges

3. À propos de cette [redacted] à oiseaux, on peut rappeler les études de A. Grabar (*L'oiseau dans la cage*, dans *C.A.*, 16, 1966, p. 9-16) et de Ø. Hjort (*L'oiseau dans la [redacted] : exemples médiévaux à Rome*, dans *C.A.*, 18, 1968, p. 21-32) interprétant l'oiseau dans la cage comme l'homme dans son enveloppe charnelle, l'âme prisonnière du corps. L'oiseau mangeant avec satisfaction ses graines amoncelées dans sa mangeoire et le cou largement sorti pour picorer, est-il bien l'image de l'âme emprisonnée dans le corps préoccupé par sa seule nourriture matérielle ? Le détail de l'oiseau picorant à l'extérieur n'est pas fréquent ; nombre de cages, avec ou sans oiseau dedans, ont une mangeoire, [redacted] l'oiseau n'y picore pas ; [redacted] l'oiseau sous la *menorah* dans la mosaïque de la synagogue de Ma'on-Nirim (M. Avi Yonah, *The Ancient Synagogue of Ma'on (Nirim). The Mosaic Pavement*, dans *Bull. of the Louis M. Rabinowitz Fund for the Exploration of Ancient Synagogues*, III, 1960, p. 29, n. 16). Pour cette iconographie, je suivrai sans hésitation l'interprétation de M. Avi Yonah (*ibid.*, fin de la n. 16, d'après une citation peu convaincante de l'*Ecclésiaste*), donnée clairement par les géographes et reprise par J. Mattern, R. Mouterde et A. Beaulieu (*Dair Solaib*, dans *M.U.S.J.*, XXII, 1939, p. 24) : il s'agit d'oiseaux mis en cage pour servir d'appât pour la chasse, qui appellent les autres oiseaux. Ainsi c'est une représentation réaliste faisant partie d'une série d'images de la vie des oiseaux. Mis [redacted] scène dans [redacted] paysage avec oiseleurs nous retrouvons une grande cage à grosse poignée, facilement transportable, enfermant un gros [redacted] dans [redacted] pavement de la nef de l'église de Deir el-'Adas (fig. 22-23). Les deux points de vue avaient été analysés par H. Stern pendant son cours (*E.P.H.E.*, 1972-1973) sur les rinceaux peuplés dans les pavements. Nous retrouverons une cage, ouverte cette fois, avec l'oiseau à côté d'elle et la regardant, dans le panneau N du chœur ; comme ici, l'oiseau y tourne le dos au vase d'où sort la vigne : [redacted] attitude, à cet égard non plus, n'a rien de symbolique.

Fig. 374. Le collatéral S, les trois derniers tapis.

feuillues au sol, de boutons de rose bien dressés sur le fond nu à gauche et de quatre arbres que j'identifie, avec le fouilleur, comme un citronnier[4], un cerisier ou prunier à petits fruits ronds[5], un pommier ou grenadier[6] et un palmier[7] (fig. 374).

Le dernier panneau dans l'axe précis du collatéral est un quadrillage de bandes d'ellipses couchées et de cercles tangents, en entrelacs, avec de grands carrés entrelacés en intervalle, piqués de boutons de fleur dans les angles et ornés de fleurettes et de boutons de rose en croix.

Le panneau SE longe ces deux derniers panneaux. Il est rectangulaire et couvert d'un semis de boutons de rose sur un fond blanc posé en réticulé, sur toute la longueur duquel une panthère, de profil droit, bondit vers la porte menant aux annexes S.

Le bas-côté N est bipartite également à hauteur de la quatrième colonne (fig. 370), mais il se partage plus simplement en deux grands champs géométriques. À l'O c'est un quadrillage droit de bandes portant une croisette entre les intersections carrées sombres. Les cases sont soit d'un ton uni, soit ornées d'une composition traitée en arc-en-ciel, d'une figure géométrique, d'une branche de fleurs ou de feuilles, ou d'un oiseau. Les quatre oiseaux conservés et les branchages sont à voir de l'E dans tout le collatéral sauf contre la façade O où la première bande transversale porte des branchages dont la tige s'appuie sur la façade. Un changement d'orientation à cet endroit pour une seule ligne de motifs ne peut s'expliquer que si on les voyait à partir de l'O, c'est-à-dire s'il y avait là une porte.

4. [illegible]. SAIDAH, *Dernières découvertes*, p. 97.
5. Ici R. SAIDAH, *ibid.*, voyait un dattier, mais le feuillage lancéolé et les petits fruits ronds [illegible] indépendants, distribués dans la masse du feuillage, n'ont rien [illegible] commun avec [illegible] [illegible] cet arbre, selon [illegible].
6. La mouche très apparente est souvent ce qui caractérise les représentation de pommes-grenades ; leur grosseur va dans le [illegible] [illegible].
7. Ce pourrait être ici un palmier-dattier ; une branche jaillit horizontalement à droite de la fourche [illegible] la ramure et il s'y accroche des objets ovoides différents des branches barbelées de la tête de l'arbre ; habituelle[illegible] [illegible] régimes [illegible] dattes pendent plus verticalement dans l'arbre.

Tout ayant été arasé des murs en ce secteur, cette hypothèse permet de restituer ici une baie.

Le deuxième tapis, à hauteur du chœur, est encadré, tout comme le tapis correspondant au S, d'un rinceau ondé de lierre sur les côtés vers l'extérieur du bâtiment, N et E. Le cadre est un entrelacs de deux brins, et le champ une longue composition de carrés d'écailles rayonnant en quatre directions, déterminant un double quadrillage de lignes de carrés curvilignes et de lignes obliques d'ellipses. Deux tableaux carrés sont insérés dans la composition sur l'axe O-E ; le premier, plus grand, porte un bouclier de triangles incurvés à effet tournoyant, l'autre a en son centre deux étoiles à quatre pointes superposées formant un grand fleuron.

Les tapis d'entrecolonnement conservés sont ceux des troisième et quatrième entrecolonnements S et des premier, troisième, quatrième et cinquième entrecolonnements N ; les tapis couvrant les cinquième et sixième entrecolonnements S et le sixième entrecolonnement N ne forment qu'un avec les tapis latéraux du chœur, comme il a déjà été remarqué.

Le troisième tapis d'entrecolonnement S est une composition orthogonale de solides tangents à trois de front sur huit lignes.

Le quatrième tapis d'entrecolonnement S est une composition orthogonale de cercles tangents, en entrelacs, en deux rangs de sept.

Le premier tapis d'entrecolonnement du côté N est un petit tapis en quadrillage oblique de filets dentelés avec des croisettes dans les cases.

Le troisième tapis d'entrecolonnement N est une composition d'écailles qu'il faut regarder à partir du S, c'est-à-dire de la nef.

Dans le quatrième tapis d'entrecolonnement du N est conservée une composition d'octogones sécants et adjacents déterminant des carrés flanqués d'hexagones oblongs ornés d'une croisette.

Le cinquième tapis d'entrecolonnement, à hauteur du chœur, est plus long que les précédents, mais orné d'un simple quadrillage oblique de bandes monochromes, les cases étant ornées, en longues lignes alternées, d'une fleurette (ou demi-fleurette), ou d'un petit carré dentelé.

Dans le sixième tapis d'entrecolonnement, et débordant vers le S dans le chœur, un tableau figuré se regarde du N. Une onde, sur fond en dégradé horizontal frappé de trois-tesselles, encadre une mise en page tout-à-fait semblable à celle qui termine le bas-côté S, mais adaptée à un cadre barlong : d'un gros canthare godronné jaillissent deux ceps de vigne formant deux volutes adossées contenant chacune deux oiseaux (pigeons et perdrix) picorant ou volant, l'un vers la droite et l'autre vers la gauche. De part et d'autre du pied du vase se tiennent un paon et un faisan tournés tous deux vers l'E, c'est-à-dire l'abside.

Dans le chœur c'est seulement dans les extrémités N et S, qui sont de niveau avec les bas-côtés et qui constituent des espèces de contre-allées, qu'on a retrouvé des fragments de pavement. Au N, le long du cinquième tapis d'entrecolonnement, et étroit comme lui, subsiste une carpette étirée d'O en E. Ici encore il s'agit d'un cratère godronné d'où jaillissent deux ceps qui ondulent, en opposition de phase, vers l'E ; ils abritent, entre leurs vrilles et feuilles, une perdrix devant une cage ouverte[8] et une série de pigeons et de poules. Tous doivent être regardés à partir du N, sauf les deux poules juste au S de la cinquième colonne qui regardent vers le chœur, les pattes à l'O.

Enfin dans l'angle entre le pilastre de tête de la colonnade et le pied de l'arc d'abside un tout petit tapis rectangulaire présente un semis de grosses fleurs polylobées et de boutons de rose.

Au S du chœur, on retrouve un tapis carré en composition de carrés d'écailles rayonnant en quatre directions, et déterminant des lignes de carrés curvilignes et d'ellipses. À l'E de ce petit champ géométrique, sur la dernière travée et demie, s'étale un tapis monochrome d'écailles dont chacune contient un bouton de rose sur tige de deux cubes. Dans ce champ, juste devant l'emplacement de la dernière colonne S, est représenté un lion de profil gauche marchant vers le chœur et, au-dessus de lui, comme sortant de la colonne, un serpent enroulé une fois sur lui-même et la tête dressée également en direction du chœur. Le panneau est complet, comme le précédent ; un filet noir et cinq rangs de tesselles blanches servent de cadre et de raccord au N, c'est-à-dire contre le chœur. Entre les piédroits de l'arc d'abside et les piliers de tête des colonnades, il reste des fragments de deux carpettes, sans doute pas beaucoup plus étendues à l'origine ; l'une est ornée d'une composition d'octogones adjacents, l'autre d'un damier (fig. 370).

Dans l'abside même un fragment conserve un peu du raccord blanc, égayé par une ligne de boutons de rose non contigus, et de la bordure en entrelacs de deux brins qui contourne les restes de son champ semi-circulaire de fines écailles monochromes ornées chacune d'un bouton de rose. Son secteur médian pouvait comprendre un motif figuré de petites dimensions, mais rien n'en subsiste.

Les espaces qui entourent l'abside ne sont ni orthogonaux ni alignés sur l'église. Celui du N ne conservait pas de pavement ; les deux autres étaient revêtus de mosaïques à leur découverte. L'espace communiquant avec l'extrémité du bas-côté S est en forme de « L » de guingois ; il est mosaïqué en deux petits tapis rectangulaires perpendiculaires, de caractère assez simple ; l'un est en composition orthogonale de cercles tangents blancs sur fond brun, l'autre tapis est une composition de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles. Le large raccord irrégulier autour de ces deux tapis et du mur d'abside ainsi qu'autour du tapis de la salle attenante à l'E est orné de façon très originale d'une ligne de gros cercles bruns et blancs ; ils alternent avec des carrés et losanges dentelés sur la pointe. Dans la pièce E, de forme très irrégulière, est implanté un grand tapis parfaitement rectangulaire et aligné sur l'axe de la nef centrale. Le raccord N est une sorte de plate-bande fleurie — quelque peu dévastée cependant, il n'en reste plus que la moitié — avec des plantes et un semis irrégulier de cercles emboîtés et de losanges, qui doit se voir depuis le tapis. Sa bordure est un beau rinceau de lierre et une bande en entrelacs de cercles tangents, ornés d'un petit cercle, les carrés curvilignes portant une croisette. Une composition d'écailles monochrome constitue le champ ; dans chacune d'entre elles pousse, par rangées alternées, un bouton de rose ou une grosse fleur polylobée[9]. La présence de quelques oiseaux dans ce champ est remarquable ; en effet ils sont assez petits, peu nombreux et inégalement distribués entre les boutons de rose et les fleurs, sans les interrompre ; tous sont de profil gauche, perdrix, pigeons, échassier et perroquet (?), cinq sont relativement groupés dans la partie O du champ.

Au N de l'église, le long « corridor » ou portique (dont la perspective est rompue par un angle dans son tracé), reçoit axialité et homogénéité grâce au rectangle impeccable que dessine son tapis de mosaïque ; les insuffisances de l'architecture sont ainsi rattrapées par l'ordre des lignes du pavement, comme nous venons de le voir aussi dans l'espace oriental contournant l'abside. Le long du mur du bas-côté la bordure comporte un rinceau ondé de feuilles lancéolées. À mesure que la bordure devient plus étroite, vers l'E, le rinceau devient moins feuillu ; il est entièrement dégarni en fin de course, près de la fin du tapis. L'extrémité O de la mosaïque est détruite, ce qui correspond environ à un cinquième de la surface originale. Ailleurs, au N et à l'E, le raccord est orné d'une ligne de carrés dentelés sur la pointe non contigus. Le champ est un seul grand quadrillage, au trait, avec un cercle en motif d'intersection. Les cercles débordent sur les points d'intersection, déterminant ainsi des octogones à quatre côtés incurvés, qui portent une variété de motifs ; tous sont très stylisés sauf une élégante amphore, élancée et orfévrée : croix de lignes de boutons de rose, rameau avec pomme-grenade, fleurette en croix, couple de « S » affrontés en entrelacs, cercle inscrivant un carré concave, amphore à deux anses, entrelacs en couronne de quatre nœuds autour d'un cercle, carrés et losanges dentelés traités en arc-en-ciel, nœud de Salomon, feuille cordiforme à deux brins latéraux couchée ou dressée, fleuron géométrisé, double hache, miroir schématisé en un cercle à tige, coupe sans anse (ou fruit de pavot ?) et grosse fleur ronde. Chaque cercle est frappé de la même fleurette. On remarque que la répartition des motifs apparentés est mieux organisée en lignes à l'O qu'à l'E, où les types de motifs se mélangent (fig. 375).

8. Voir note 3, p. 387.

9. Cette alternance de fleurs épanouies et en bouton, d'une fantaisie discrète, se rencontre à Antioche, dans la Maison du Buffet Servi, sous deux différentes formes (voir D. Levi, *A.M.P.*, pl. CXXV.b et c) ; voir ici en particulier les exemples de Haouarté.

Fig. 375. Détail du couloir N, vu de l'O.

Au S, les annexes sont dallées. Celle de l'O était précédée d'un porche à deux colonnes, également dallé, et s'ouvrait par une porte à double battant. Elle avait une sorte d'arrière-salle, également soigneusement dallée.

La seconde de ces salles S conserve des restes d'un dallage beaucoup moins beau, suivant divers alignements droits et courbes.

Datation

Le fait qu'il s'agisse, dans le chœur, d'une série de panneaux correspondant fort probablement à une succession de dons, suggère *a priori* une succession dans le temps. Cependant, les correspondances stylistiques et iconographiques d'un côté à l'autre du pavement de ce chœur sont un argument en faveur de leur contemporanéité.

D'autre part, nous avons dans l'Église Supérieure une datation *ante quem* de 503 ou 506 dans l'inscription du pavement de la petite pièce SO[10] ; cette pièce se situant au-dessus de la nef principale de cette église-ci, il est certain que l'église était alors abandonnée.

D'après le style des pavements et du fait de ce *terminus ante quem*, je n'attribuerais pas à cet ensemble plus qu'un demi-siècle ou même moins d'existence après sa pose dans les années 50 ou 60 du V^e s. Le fouilleur lui en attribuait deux, les V^e et VI^e s.[11].

Style et iconographie

Quelqu'hétéroclite que paraisse le décor de ce bâtiment, des correspondances très précises — détails des oiseaux, des feuillages, des couleurs et de module des compositions à écailles — permettent de le voir comme un ensemble voulu tel qu'il nous est parvenu. C'est au début du même mouvement stylistique que l'ensemble de Khaldé-Choueifat que l'on doit dès lors le situer : celui du dernier tiers du V^e s., où l'on accumule les formes, compositions et motifs de toutes sortes et de tout âge avec des trouvailles *ad hoc* pour couvrir d'un dense assemblage de tapis d'une richesse tapageuse la surface disponible. Particulièrement représentatif de cette tendance est le long tapis à l'extrémité du collatéral N ; non seulement porte-t-il une composition serrée de carrés d'écailles rayonnant en quatre directions, qui s'accompagne de tout un jeu de couleurs, mais, de surcroît, l'artiste a surimposé encore à ce champ deux autres petits champs avec des motifs en bouclier[12] et fleuron agités.

Les rinceaux habités permettent les mêmes débordements. On ne les voit pas beaucoup à Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), mais ici on en tire toutes les possibilités. Ils s'élancent bien chaque fois à partir d'un seul canthare, mais le choix de la forme du cadre et la composition engendrée sont chaque fois différents. L'adaptation à une surface étroite et allongée se fait le long du côté N du chœur ; la composition est celle d'un montant de pilastre ou d'un intrados d'arc[13]. Les pavements connaissent assez peu ce format compositionnel ; ainsi les deux autres panneaux à vigne habitée de part et d'autre du sanctuaire sont-ils d'une mise en page mieux tournée parce que plus habituelle[14]. Ces rinceaux sont peuplés d'oiseaux seulement, oiseaux domestiques ou sauvages, dans ou à côté d'une cage[15] ; ils en sont les « habitants » les plus traditionnels.

Une symbolique eucharistique des vignes, dans cette situation, au pied du sanctuaire, n'est pas à exclure.

10. Voir p. 379. On peut se demander si le tremblement de terre de 503 ap. J.-C., qui toucha la région de Sidon et de Tyr (en dernier lieu V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 478), [illegible] se fit pas sentir jusqu'au S de Beyrouth et n'aurait pas pu être [illegible] la cause de cette reconstruction totale, bien rapide toutefois puisqu'elle aurait pu être entreprise dans l'année.

11. Sans doute R. Saidah utilisa-t-il surtout les dates dans le VII^e s. fournies par les inscriptions du narthex et du bas-côté S de l'Église Supérieure (*op. cit.*, p. 94), [illegible] supposait-il qu'on avait continué à se servir de la partie S de l'Église Inférieure en même temps qu'on construisait l'autre, à cheval sur la partie N de l'église. Mais cette hypothèse, par ailleurs peu attirante, ne tient plus devant l'évidence de structures installées en travers de ce qui pouvait rester de la nef et du collatéral S (voir plus avant p. 380) dès les premières années du VI^e s.

12. Ce motif sert de « plaque tournante » devant la porte N et le champ lui-même a un motif rayonnant en huit directions.

13. Même espace assez étroit pour, par ex., les rinceaux à volutes dans le Mausolée de Galla Placidia à Ravenne : H. DEICHMANN, *Frühchristliche Bauten und Mosaiken von Ravenna*, Wiesbaden, 1958, pl. 20.

14. Pour une étude d'ensemble sur les rinceaux peuplés : J.B. WARD PERKINS, *Peopled Scrolls : a Hellenistic Motif in Imperial Art* (*Mem. British Sch.Rome*, 18), 1950, p. 1-43, dans la classification de laquelle notre rinceau entrerait dans la catégorie des « rinceaux doubles », à deux ceps se recroisant ; pour un système plus perfectionné de classification des compositions à base de rinceaux peuplés, voir l'étude de C. DAUPHIN, *New Method*.

15. A propos de l'oiseau à la cage, voir plus haut, p. 387, n. 3.

Animaux et ornements sont également associés dans les autres tapis du chœur, de même que dans le tapis derrière l'abside. Avec le quadrillage à « décor multiple » du corridor N, ce dernier tapis se situe sans doute plus bas dans le temps que le quadrillage du collatéral N et le reste de l'intérieur de la basilique. Le type de composition superposant des animaux à un fond d'écailles et de semis de boutons de rose est célèbre depuis la découverte de la mosaïque du Phénix d'Antioche[16]. Seul l'exemplaire du portique d'Apamée est fermement daté, de 469[17], bien que des compositions semblables soient maintenant connues dans toute la Syrie-Palestine[18]. Aussi banal que soit ce type de composition, j'ai trouvé singulière la présence conjointe du lion et du serpent soigneusement isolés, la gueule hargneusement ouverte dirigée vers l'endroit où je restituerais l'autel. Les représentations que l'on trouve ailleurs d'un serpent[19] ou d'un lion[20] permettent de voir que l'attitude agressive dans laquelle ils sont représentés ici reflète l'image que l'on [illegible] d'eux sur la grande majorité des pavements, c'est-à-dire qu'ils correspondent au modèle le plus courant d'illustration de ces animaux. On connaît un certain nombre de lions représentés dans la proximité du sanctuaire[21], notamment dans les synagogues[22], où un lion est en général opposé héraldiquement à un autre. Les serpents sont nettement plus rares ; on ne les voit près du sanctuaire que dans la scène d'Adam [illegible] Paradis, nommant les animaux ; on [illegible] voit même deux enroulés autour de chacun des deux arbres qui flanquent Adam trônant devant le chœur de l'Église Nord de Haouarté (fig. 71). Un serpent indépendant à une place si éminente ne peut manquer d'évoquer le rôle de ce reptile dans un certain nombre de religions païennes et leur association aux divinités chtoniennes. On connaît ainsi des pavements portant des représentations de serpents, bien en vue dans le cadre de monuments liés au mithraïsme[23].

Mais c'est l'association du lion et du serpent qui est ici particulièrement intéressante ; elle évoque pour nous les deux ennemis terrassés par le Christ de l'iconographie paléochrétienne et médiévale occidentale[24]. Sont-ce, ici aussi, les animaux, symboles du Mal et de la Fureur que l'on a voulu évoquer ? Les Saintes Ecritures assimilent à plusieurs reprises le serpent avec le Diable[25]. Au pied de l'autel (tel que je le restituerais), le serpent et le lion ne sont-ils pas aux pieds du Christ, assujettis ?

16. J. LASSUS, dans *Phénix*, 1938, p. 98, n. 1 à 4, et p. 99, citait les plus importants des tableaux connus à animaux sur fond d'écailles, à fleurettes ou [illegible] : le « Lion Sassanide » (« the Beribboned Lion ») et la « Mosaïque des Chasseurs » (« the Worcester Hunt »), Antioche seule fournissant alors les parallèles.

17. Voir W. VAN RENGEN, *apud* C. DULIÈRE, *Portiques*, p. 63-64.

18. Celle de Hanita, en Haute Galilée, est restée relativement ignorée ; voir *Chronique archéologique*, dans *R.B.*, 63, 1956, p. 98, et pour des reprod. : M. BARASCH, *Animal Imagery in the Hanita Floors*, dans *I.E.J.*, 24, 1974, pl. 49, a et b.

19. Dans le collatéral tournant du Tétraconque de Séleucie-Piérie, un serpent contorsionné mais non enroulé, combat, la bouche ouverte, un secrétaire (ou serpentaire), fig. 274. Dans son combat avec la mangouste — ou ichneumon —, le serpent est toujours dans une attitude agressive ; ainsi, quand on ne voit pas directement son adversaire devant lui, il faut le chercher à quelque distance (un médaillon plus loin, à Zahrani (fig. 430), à Qabr Hiram (fig. 403) et dans la mosaïque de Jérusalem aux musées d'Istamboul (L.H. VINCENT, *La mosaïque d'Orphée*, dans *R.B.*, 1912, p. 436-444 ; voir J. BALTY, *Le cobra et la mangouste dans les mosaïques tardives du Proche-Orient ; variation, adaptation et signification d'un thème*, dans *J.Ö.B.*, 25, 1976, p. 223-233). Quel que soit son adversaire et même quand il est isolé, le serpent (sauf enroulé autour d'un arbre) a une attitude menaçante, bouche ouverte.

20. Voir le commentaire sur le lion du martyrium de l'église de Jéradé, p. 153.

21. A Khaldé-Choueifat un lion bondit, à une place analogue, dans le petit tapis à l'angle SO du chœur (voir pl. h.-t. 15) ; à Houad c'est le lion qui, avec l'aigle et le griffon, couronne, près du chœur, la composition de la nef (voir pl. h.-t. 8). Il en va de même dans le Michaëlion de Haouarté (voir pl. h.-t. 5) : à gauche d'Adam, le lion est même placé comme à Khân Khaldé, exactement sous le serpent, dont la queue retombe derrière l'oreille du lion.

22. En avant de la niche de la Thora, on trouvait, à la synagogue de ʿAin Douq, deux lions encadrant Daniel (voir L.H. VINCENT, *Chronique*, dans *R.B.*, 16, 1919, fig. 535) ; à la synagogue de Naʿarah (ID., *Un sanctuaire dans la région de Jéricho, la synagogue de Naʿarah*, dans *R.B.*, 68, 1961, p. 163-177, pl. VII), deux lions s'affrontent sous deux grands chandeliers à sept branches ; à la synagogue d'el-Hammé ce sont deux lions affrontés à un médaillon central inscrit devant le chancel de la niche profonde comme une abside (E.L. SUKENIK, *The Ancient Synagogue of El-Hammeh*, dans *J.P.O.S.*, 15.1-2, 1935, p. 130-132, plan) et à la synagogue de Maʿon-Nirim deux lions affrontés au chandelier à sept branches au haut du rinceau peuplé de la nef (M. AVI YONAH, *The Mosaic Pavement* ; ci-dessus n. 3).

23. Le Mithraeum de la Planta Pedis à Ostie conserve au centre de la nef centrale un long serpent glissant vers la niche de culte, sans autre figuration autour de lui (G. BECATTI, *Scavi di Ostia. II.1. Mitrei*, Rome, 1954, p. 77 sv., fig. 18, pl. XV et XVI, 3). Dans le Mithraeum des Animaux également, on voit au centre de la mosaïque de la nef un serpent, avec une crête sur la tête (voir G. BECATTI, *ibid.*, p. 87 sv., fig. 19, pl XVII). Dans le Mithraeum des Sept Portes, un aigle et un serpent sortant d'un rocher s'approchent d'un cratère au centre de la nef. Le lion est également associé au mithraïsme où il symbolise un des grades de l'initiation mithraïque : Leo-Jupiter, le quatrième degré. De là à conclure que notre édifice est lié à cette religion il y a loin, mais il est évident que son iconographie inhabituelle donne à réfléchir

24. Le thème de l'illustration est repris [illegible] Ps. 91 (90), 12-13 : « Sur le lion (l'aspic en grec et en syriaque) et la vipère tu marcheras, tu fouleras le lionceau et le dragon ». Les deux ivoires carolingiens de la Bodléienne d'Oxford — avec le Christ au centre, les pieds sur le lion, le serpent, l'aspic et le basilic, entouré de scènes de sa vie — et du Museo Sacro du Vatican — feuillet du Dyptique de Lorsch où le Christ bénissant est debout sur le lion et un reptile à deux pattes — sont parmi les intermédiaires du IX^e s. entre la peinture de la catacombe chrétienne de Karmouz à Alexandrie, et le beau Christ enseignant et vainqueur du portail central de la cathédrale d'Amiens au XIII^e s. : il est debout sur le lion et le dragon et, à droite et à gauche du socle, sont sculptés le basilic et l'aspic (voir F. MC CULLOCH, *The Metamorphose of the Asp*, dans *Stud. in Philology*, 56, 1959, p. 7-14 ; J. BECKWITH, *The Andrews Diptych*, Londres, 1958, fig. 2 et 6. Pour le Christ vainqueur d'Alexandrie : H. LECLERCQ, dans *D.A.C.L.*, *s.v.* *Alexandrie*, col. 1135, fig. 286). Il n'existe qu'une copie très « saint-sulpicienne » du Christ de la catacombe de Karmouz et il est impossible d'en apprécier le style original. On le situera chronologiquement entre les V^e et VII^e s. Il est accompagné d'une inscription grecque citant la première partie du Ps. 90 (91), 13 : « Ἐπὶ ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπιβήσῃ », et le Christ foule aux pieds le lion et le dragon, un lézard et un serpent (l'aspic et le basilic le flanquant). On n'oubliera pas le Christ triomphant de la lunette de la Chapelle épiscopale de Ravenne : il a été très restauré (voir F.W. DEICHMANN, *Ravenna*, I, pl. 266, comp. avec vol. III, pl. 217), mais la croupe du lion est originale ; on peut, sans grand danger, imaginer qu'à l'origine c'est le même groupe du lion et du dragon (ou du serpent ? Les deux parties du verset peuvent être mélangées) qui étaient piétinés par le Christ dans ce document ravennate à peu près contemporain de la mosaïque de Khân Khaldé. Une nouvelle étude du Christ vainqueur d'Alexandrie vient de paraître dans *R.A.C.*, 60, 1984, p. 109-122 : J. PARTYKA, *La représentation disparue du Christ d'Alexandrie et la nouvelle peinture nubienne du « Christus sol et victor »*.

25. Le serpent représente le diable, d'après le *Livre de la Sagesse*, 2, 23, et l'*Apocalypse*, 12, 9, et 20, 2.

Fig. 376. Le lion et le serpent affrontés au flanc S du podium.

On hésite à répondre car deux autres faits s'imposent : le premier est la parenté compositionnelle incontestable entre le lion et le serpent sur semis de boutons de rose, et la panthère sur le même semis, située dans le panneau voisin, devant la petite porte du bas-côté. Dans les deux cas, les animaux bénéficient de la même présentation particulièrement valorisante. En second lieu, le caractère particulier de l'emplacement de l'image devrait être commun à celles de l'autre côté du chœur, symétriquement opposées, où se déploient différents rinceaux habités. La forme de ces vignes habitées est si différente du panneau en vis-à-vis qu'il est difficile de concevoir que leur symbolisme doive agir comme parallèle ou antithèse à celle des nos deux bêtes ; de surcroît, le même rinceau de vigne à oiseaux se déroule aux pieds du lion.

Il reste tout de même difficile de croire que ce soit pour le seul plaisir des yeux que l'artiste peupla son champ de boutons de fleur et tassa ces deux animaux contre le côté O du champ ; ils sont une addition inélégante dans sa composition, tout comme les oiseaux entre les fleurettes dans le champ de l'E du chevet sont une présence peu heureuse sur le plan esthétique ; inversement, la panthère est parfaitement « placée » dans son champ. Le problème peut être purement compositionnel ; il semble s'être posé ailleurs à propos de l'insertion, dans ce fond en semis, de plus d'un animal ; le problème a été résolu plus d'une fois, comme en l'espèce, par une composition asymétrique, pas toujours plaisante, mais rarement aussi intrigante.

Devant la juxtaposition inhabituelle de ces deux figures, en cet emplacement, j'avoue donc ne pas pouvoir trancher entre l'explication par le hasard du choix et celle qui suppose l'intervention d'un iconographe savant.

Organisation liturgique

Cette basilique, aux nombreuses dépendances, tout comme son héritière au-dessus d'elle, se distingue par l'absence de sacristies, et par le dessin, en négatif dans les mosaïques, d'un chœur de deux travées s'avançant dans la nef sur la même largeur que l'abside. Ce sont également les pavements qui déterminent une bipartition de l'église, dans la longueur, en dessinant des surfaces indépendantes dans les travées orientales des bas-côtés. Au N, le cul-de-sac qu'est le collatéral au-delà de la porte constituait un espace relativement fermé où pouvait être déposé ou préparé ce qui devait servir dans le sanctuaire. Un espace ainsi privilégié dans le bas-côté N se trouve également dans le premier état de l'église du Qala'a de Baalbek (fig. 317) et à Saint-Christophe de Qabr Hiram (pl. h.-t. 17), où il s'étend sur la même longueur que le podium du chœur. Il pouvait être séparé du reste du bas-côté par une tenture ou quelque autre barrière légère, matérialisant en trois dimensions la bande de séparation dans le pavement. Une séparation de même sorte semble avoir existé au S, mais c'est là une aire de passage, avec ses deux portes donnant vers les annexes principales ; on y voit mal une sacristie. C'est tout de même par là que l'entrée du clergé, déjà entièrement paré, pouvait se faire. Jusqu'où devait-il aller vers l'O pour pouvoir accéder au chœur ? Deux travées en sont impeccablement découpées entre les tapis de mosaïque ; leurs bordures et cadres longeaient ce qui, par analogie avec les chœurs déjà étudiés dans la région, surtout dans l'Église Supérieure, devait être le podium du sanctuaire en avancée. La restitution d'un chœur bas est beaucoup plus aléatoire ; à l'O, l'arrachement du pavement s'élargit jusqu'aux colonnades. La présence d'un dallage dans la nef ne manque pourtant pas d'intérêt puisque nous avons déjà vu un autre cas de pavement en dalles (bien que sur la seule largeur du chœur), dans la nef de Jiyé (pl. h.-t. 14). Si toute la nef était dallée ici, la surface du chœur ne pouvait s'en différencier, comme à Jiyé, par la nature du pavement ; seules les lignes du dallage et, avant tout, la clôture devaient dessiner l'enceinte du chœur bas. L'abside est étroite et profonde. On ne sait si elle comportait un synthronon, mais le raccord le long du mur est suffisamment large pour accueillir un banc.

L'édifice, avec son vaste narthex ou portique, ses longs déambulatoires extérieurs N et S, ses entrepôts à provisions, et ses annexes baptismales (?) à l'E, constitue un bel ensemble, le centre de diverses activités ; celles-ci durent pourtant s'interrompre longtemps avant leur transfert dans la nouvelle et grande église qui l'enterra et lui succéda.

MA'AD

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-36-XVIII-2a (« Jebail »). Lat. : 34°12′ ; long. : 35°41′ : cf. R. Dussaud, *Topographie*, carte V,A.3, et p. 70. Dans l'arrière-pays de Byblos-Jbeil (9 km au NNE).

Bibl. : E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 236 ; M. Tallon, *Peintures byzantines*, p. 294 ; R. Donceel, *Chronique, I*, p. 236-237 ; *Guide bleu. Le Moyen Orient*, Paris, Hachette, 1965, p. 92-93.

Des sondages effectués en 1947 à l'intérieur de l'église moderne firent découvrir entre autres le sol à mosaïques et le dallage du temple. Le dossier en fut déposé à la Direction des antiquités à Beyrouth sous la responsabilité de M. Kalayan. L'église fut vidée sur les deux tiers de sa longueur jusqu'au niveau du temple païen.

Des éléments structurels et ornementaux de l'ensemble, appartenant aux différentes époques, ont été restaurés à l'intérieur de l'édifice actuel de telle sorte que leur voisinage n'est pas sans créer une impression de dépareillé ; d'autres sont disposés en plein air à l'extérieur (au S) de l'édifice, dans l'herbe. C'est dans cette petite exposition que les mosaïques retrouvées sont visibles, après avoir été levées et reposées sur un nouveau ciment en 1971.

L'édifice

L'église actuelle de Saint-Charbel de Ma'ad a succédé à une église byzantine, elle-même installée dans un temple romain. De celui-ci, des inscriptions et des chapiteaux de types variés ont été retrouvés et remployés dans les édifices postérieurs. On ne connaît pas exactement le plan de l'église d'époque byzantine. Il semble qu'elle ait été une basilique à trois nefs pourvue d'une abside centrale appuyée contre l'intérieur du mur d'entrée du temple, dont le grand seuil central a été dégagé et se voit *in situ*. Son sol, ainsi que l'examen de l'intérieur de l'église actuelle m'a permis de le déterminer, était établi à quelque 30 cm sous le niveau de cette dernière, mais était surélevé, selon les endroits, de 1 m à 1,20 m par rapport au dallage encore en partie conservé du temple romain. Des colonnes qui ont tout l'air d'être antiques[1] ont été intégrées dans les aménagements successifs du bâtiment.

On notera que leur fût est aminci par des entailles[2] sur la partie de leur hauteur comprise entre le dallage antique et le sol mosaïqué ; à présent démonté, le sol avait laissé sa marque sur les fûts, ce qui rend relativement simple la

Fig. 377. Le paysage vers le SE, avec les chapiteaux découverts au cours des fouilles au premier plan.

restitution altimétrique des pavements successifs. Fait remarquable, une seule colonne possède une vraie base, les autres étant posées sans plus sur le dallage antique. Il est difficile de concilier ces observations et de les intégrer dans un schéma chronologique même dépourvu de dates fixes. Il faut aussi tenir compte d'un éventuel bâtiment antérieur à l'église à sol mosaïqué, mais qui soit déjà un premier aménagement du temple romain[3] ; peut-être même une première église établie au niveau même du temple en lui faisant subir quelques modifications et en utilisant son dallage[4] ; l'éventualité de ce remploi direct du pavement

1. Le diamètre des fûts et le fait que l'un soit encore sur sa base originale établissent leur caractère antique. Ces colonnes, dont celle qui semble en place, ont dû se dresser dans le *pronaos* du temple romain. On a cependant dû bouleverser totalement le plan original si seule une colonne a pu être laissée *in situ* (voir plus loin). Les chapiteaux dégagés ne sont pas de l'époque du temple, sauf peut-être un : en tronc de pyramide inversé, avec un buste masculin en relief sur toute une face, il est assez fruste ; tout autre décor a disparu. Il a été remployé avec un bloc d'imposte surajouté.
2. On ne voit pas très bien comment expliquer ce phénomène qui n'est pas, dans le cas de certaines colonnes, sans faire penser à un épannelage, du moins tant qu'on n'aura pas les plans et les coupes que M. Kalayan s'apprête, m'a-t-on dit, à publier (de surcroît, l'imminence de cette publication m'a valu de ne pouvoir, en 1972, faire des photos dans l'église). Il semblerait plutôt qu'on ait voulu cacher la partie la plus dégradée des fûts récupérés pour l'église (la seule colonne antique *in situ* sur sa base, sur laquelle le chapiteau ionique de fantaisie est un apport des travaux postérieurs, ne présente pas cette particularité à sa partie inférieure), en profitant du surhaussement du niveau du bâtiment qui semble aller de pair avec le pavage de mosaïque. Dans le sens de cette explication on notera que le fût adossé à l'extrémité S (droite) du mur arrondi de l'abside moderne (restauré en position dressée sur l'estrade moderne, ce qui est très étrange) avait été posé sur le dallage antique, utilisé comme fondation, par l'intermédiaire d'un dé de plus faible section qui manifestement ne devait pas être vu et permettait de gagner une petite longueur de fût de colonne. On peut se demander si se trouve, dans tout ceci, « l'église en sous-sol, sorte de crypte difficilement accessible » dont parle le R.P. Tallon, *op. cit.*, p. 294, qui y mentionne la présence de peintures qu'il n'a pu voir. Dans un passage entre deux murs, accessible depuis que le déblaiement a eu lieu, on aperçoit en haut de la paroi orientale, au N de l'abside, quelques restes de la peinture de la Dormition de la Vierge. Il est probable que seuls une sorte de trappe ou un passage très étroit permettaient, avant la fouille, cet accès. Nulle part ailleurs dans le bâtiment ne se trouvent de traces de peintures murales.
3. À cette état remonterait le large puits dont la margelle est au niveau du temple. Il ne serait pas inconciliable avec un lieu de culte chrétien ; l'existence de ces réserves d'eau dans les églises, à tout endroit des nefs, des chœurs, des annexes et du sanctuaire, n'est pas à mettre en relation systématiquement avec la « thalassa » recueillant l'eau qui avait été en contact avec les objets sacrés et servi aux ablutions et aspersions rituelles pendant le service (voir principalement D.I. Pallas, *Hê « Thalassa »*) ; elles sont aussi à voir sous l'angle de l'entretien ; l'eau des puits et citernes servait notamment pour les nettoyages (voir J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 234), les eaux souillées pouvant être dispersées ou canalisées vers des fosses ou puits perdus. Ce puits ne semble pas avoir été repris dans l'aménagement intérieur de l'église aux mosaïques et en tout cas pas dans celui de l'église actuelle (cf. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 236).
4. Il est possible notamment que ce dallage ait été prolongé vers l'O autour du puits aménagé sur les escaliers du temple. L'unique colonne antique *in situ* serait une colonne *in antis*. Le seuil du temple, visible derrière l'abside de l'église actuelle, donnait accès à un *naos* situé plus à l'E vers la montagne (le temple aurait donc été ouvert du côté de la mer, cas le

Fig. 378. Les deux panneaux de mosaïque levés, exposés près de l'église.

d'un *naos* païen ne se trouve toutefois confirmée par aucune autre église proche-orientale de cette époque. Seule la publication du résultat des travaux nous aurait permis d'y voir plus clair et de prendre éventuellement cette étape de la longue histoire du bâtiment en considération.

Les pavements

Les tesselles sont de taille moyenne, de 0,9-1 cm. Couleurs : noir, gris verdâtre clair, blanc jaunâtre utilisé pour les fonds, jaune, rouge brique, vieux rose. Pas de détails sur la technique et le lit de pose original.

L'ordre dans lequel les schémas étaient disposés dans l'église ne fut pas consigné, et dans les fragments conservés il n'est pas possible non plus de déterminer ce qui est champ et ce qui est bordure[5]. Les mosaïques proviennent, nous fut-il cependant précisé par le prêtre, gardien du site, du secteur E des trois nefs. Un large raccord blanc entoure deux des motifs conservés. Le premier est, me semble-t-il, un champ en composition de grands octogones adjacents en fins câbles et tores noir/gris/blanc/rouge noir ; tous les triangles d'intervalle conservés contiennent une demi-fleurette rouge, grise et noire.

Le second type de composition, conservée sur une certaine surface, est d'écailles monochromes, dont chacune contient un bouton de rose noir/vieux rose/blanc. Il reste en outre deux autres fragments. L'un est un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose ; l'autre, dans une bordure en bande blanche entre deux filets, porte une ligne de carrés, alternativement jaune uni et partagés par deux lignes sécantes, parallèles, dentelées en deux triangles roses de part et d'autre d'un hexagone oblong blanc ; c'est sans doute tout ce qui subsiste d'un quadrillage droit de filets.

Dans le sanctuaire installé sur l'antique *pronaos*, aucun niveau de pavement ne correspond à celui des mosaïques ornementales des nefs ; le dallage antique y est encore en partie visible, alors que le niveau du sanctuaire chrétien régnait [redacted] au moins 1,20 m au-dessus du niveau antique, comme les mosaïques.

Datation et style

Ce qui reste de mosaïques constitue donc un ensemble géométrique avec seulement les fleurettes pour égayer des formes strictes. Les grands champs monochromes d'écailles à fleurettes sont en vogue dès le milieu du V[e] s. et on en a de nombreux exemples en Phénicie et en Transjordanie jusqu'au VIII[e] s.[6] Ce qu'a d'assez lâche l'exécution des motifs, dont chacun était sans doute répété sur une grande surface, peut être interprété comme marque d'un certain isolement et de provincialisme, ou comme preuve d'une habileté moindre de l'atelier, ou encore comme d'une date assez récente.

La simplicité ou plutôt le caractère étale de ces motifs construits sur un grand module est ce qui frappe dans les tapis des VII[e]-VIII[e] s. de l'église de Nebha (fig. 382-394)[7] ; mais on trouve ici un jeu de plages de couleur unie — carrés jaunes, triangles roses de part et d'autre d'un hexagone blanc — qui n'est pas sans rappeler les jeux de jaune et blanc et jaune et marron du bas-côté de l'église de Beit Méry (fig. 324-326), et de son rinceau de chœur ; le gabarit du quadrillage qui constitue le dessin sous-jacent au quadrillage de bandes de Beit Méry, aux entrelacs de Nebha et aux présents octogones et carrés est d'ailleurs, [redacted] 1 ou 2 cm près, le même.

Le niveau mosaïqué de l'édifice n'existant plus que sous forme de panneaux détachés, le niveau correspondant [redacted] sanctuaire ayant été éliminé et toute information manquant sur l'aspect de son podium, nous ne pouvons nous faire la moindre idée sur l'organisation liturgique de cette église du haut Moyen Âge au N de Beyrouth, au S d'une région côtière où, jusqu'à hauteur de l'embouchure de l'Oronte, on ignore tout des églises byzantines.

(le [illegible] Phénicie, et aurait été orienté) : les restes (non repris par [illegible] où on s'en serait tenu à la récupération du *pronaos*) [illegible] en fondation dans le sol plus à l'E, hors de l'église [illegible]. Voir les remarques à propos du dallage de la grande basilique de [illegible].

5. Il aurait été possible de les replacer avec un plan, en partant des [illegible] exposées à l'extérieur de l'église, mais aucun plan [illegible] des pavements n'a été publié.

6. Voir le commentaire sur ce motif [redacted] 'Aïn es-Samaké, p. 331.

7. Voir p. 404 sv.

NEBHA

(pl. hors-texte 16)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-37-XIII-1a, « Baalbek »[1]. Lat. : 34°10' ; long. : 36°13'. Dans la plaine de la Beqa'a, à 24 km au N de Baalbek.

Bibl. : [redacted]. DONCEEL, *Chronique*, II, p. 244-245 ; *I.G.L.S.*, VI, 1967, n° 2945, p. 209-210 ; R. SAIDAH, *Chronique*, p. 172 : « fouilles variées ».

Une petite partie des mosaïques avait été entrevue en 1946[2]. Une fouille systématique fut confiée par la Direction des antiquités du Liban à M. Hajjar, qui, en 1963, 1964 et 1965 dégagea l'église, ses 266 m² de mosaïques et ses abords N, sans cependant retrouver le temple romain dont on escomptait la présence[3].

Les mosaïques sont conservées sur place ; levées, elles furent posées sur un nouveau béton et remises en place dès juillet 1965.

1. Sur la *Carte du Levant* : « Nabha el-Daindoûm (el-Melita) ».
2. À la suite de cette découverte fortuite, la publication par J.-P. Rey-Coquais de l'inscription centrale de la nef eut lieu dans les *I.G.L.S.* (provenance donnée : « Niha » au lieu de Nebha), publication basée sur un rapport dressé par M. Chéhab.
3. La découverte d'une inscription latine à Jupiter Héliopolitain (qui n'apparaît pas dans les *I.G.L.S.*) justifiait cet espoir que semblait nourrir la découverte de matériel archéologique d'époque romaine, surtout dans le secteur SO de l'église. Voir R. DONCEEL, *Chronique* [redacted] R. SAIDAH, *Chronique*.

Fig. 379. Plan.

L'édifice[4]

Des murs de l'église très peu fut retrouvé, mais bien par contre certaines constructions qui, dans l'Antiquité, s'étendaient plus au N, datant, à en juger d'après le matériel retrouvé, d'après la conquête arabe (surtout des XIV[e] et XV[e] s). L'église est une basilique [redacted] trois nefs précédée par [redacted] narthex, avec de nombreuses annexes le long de son flanc N. On n'a pu retrouver la trace du chevet original ni de l'abside qui est contemporaine des mosaïques. Une autre abside, plus petite, fut mise au jour à un niveau nettement plus bas, qui pourrait faire partie de substructions, posées à même ce qui paraît bien être le

4. Je remercie très sincèrement M. M. Chéhab, alors directeur des antiquités du Liban, de m'avoir permis de travailler sur des documents de la fouille conservés au musée de Beyrouth [redacted] d'avoir accepté de [redacted] confier la publication de cet ensemble de pavements.

Fig. 380. Vue d'ensemble vers l'E et la vallée de la Beqa'a ; au fond la chaîne de l'Anti-Liban.

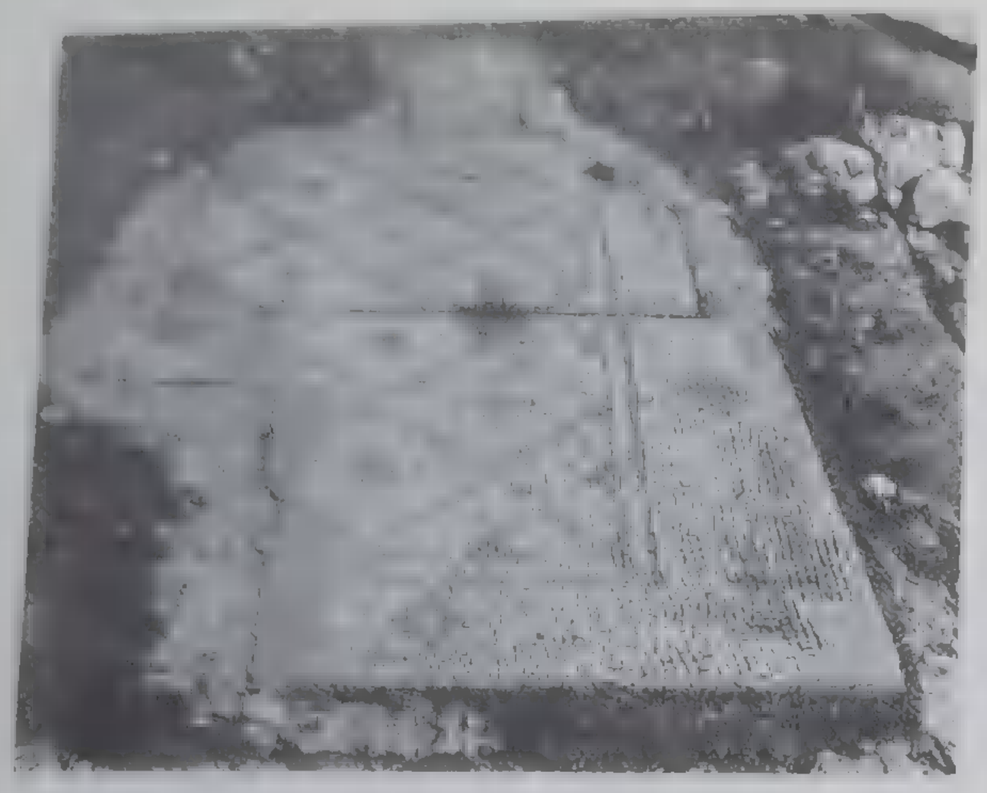

Fig. 381. Le tapis du narthex vu de l'escalier S.

sol vierge. Toutefois, elles sont bien légères pour avoir joué le rôle de fondations[5]. En tout cas, rien ne peut plus nous renseigner sur la forme du chevet contemporain des nefs et du narthex conservés.

Les trois nefs étaient séparées par des colonnades dont seules neuf bases ont été retrouvées *in situ*, ainsi que l'arrachement du pilastre de tête au NO ; on peut en déduire que l'édifice comptait au moins sept travées à partir de l'O. La nef centrale a environ 4,50 m de largeur, les bas-côtés la moitié ; les entrecolonnements couvrent une longueur d'au moins 1,50 m et les bases ont 0,60 m de côté. Le narthex était large d'un peu plus de 3 m ; en longueur, il ne semble s'être étendu que sur la distance correspondant à la largeur de la nef centrale et du bas-côté N. Une assise de fondation de faible largeur sépare le narthex des nefs ; on n'y repéra plus aucun seuil ou socle. Au N, un mur de près d'1 m de largeur le délimite. À son extrémité S, un escalier rupestre escaladant la pente montante du terrain forme l'angle SO de l'église. Tout le terrain au S de l'église est en effet rocheux. Un escalier plus à l'E, aujourd'hui raboté, a pu précéder une autre entrée dans la même façade S. Le bas-côté N servit de lieu d'inhumation : dix-neuf squelettes y furent retrouvés dont les tombes détruisirent une bonne partie des mosaïques. L'église a donc eu une histoire assez longue, ce que corrobora l'information fournie par ses mosaïques.

Les pavements

Dans le S du narthex, il ne reste qu'un petit fragment de mosaïque. Les trois nefs et les entrecolonnements ont conservé une surface de pavement suffisante pour qu'on puisse reconnaître les motifs. Toute l'extrémité orientale de l'église a disparu avec les murs et les mosaïques.

5. La disparition totale de l'abside contemporaine aux mosaïques s'explique [illegible] du fait que ses structures, déjà fort dégradées jusqu'aux [illegible] étant donné la déclivité de la pente vers l'E, furent démontées [illegible], pour permettre l'exploration de la couche de terrain [illegible].

Quelques mosaïques sont également conservées dans les annexes au N de l'église. Un dallage se voit dans une annexe longeant la partie O du collatéral N, mais dans le corps même de l'église tous les pavements sont en mosaïque. Ils portent de grandes taches noires, traces de l'incendie final de l'édifice sans nul doute.

Les mosaïques sont constituées de tesselles de dimensions assez variables, tantôt en moyenne 0,9 cm, tantôt plutôt 1 cm de côté, et tantôt les deux gabarits mélangés, avec une pose serrée. Dans le narthex, le gabarit est en moyenne de 1,2 à 1,5 cm de côté. Les couleurs des tesselles sont divers rouges, vieux rose, blanc, gris (à grains blancs), marron, jaune moutarde ; le noir (assez verdâtre) en tesselles de plus de 1 cm^2 est utilisé principalement dans les tapis du narthex, de l'O des bas-côtés et par zones dans la nef. La matière est cristalline et semble être un calcaire plus ou moins dense (gris et jaune plus granuleux, rouge lisse), sauf le noir verdâtre mat, qui est du basalte.

Dans le tapis du narthex, seul un motif est conservé, qui pouvait constituer tout le champ. Son raccord est blanc avec une ligne de carrés à degrés sur la pointe, non contigus, rouge et marron, qui en emboîtent plusieurs petits. Deux demi-losanges à degrés sont tangents en équerre dans l'angle du raccord. Le champ est un quadrillage oblique de bandes en filet triple dentelé bichrome, les deux filets extrêmes dessinés en rouge, marron et jaune mélangés. Dans les cases, de petits carrés dentelés sur la pointe en emboîtent deux autres.

La nef centrale s'organise en quatre tapis bout à bout dont le premier couvre deux travées et a une bordure indépendante, tandis que les trois autres étaient encadrés par une même bordure extérieure. Le premier tapis est bordé d'un guillochis, le champ étant fait de deux compositions décalées, orthogonales, en entrelacs de quadrilobes et de cercles ; elles déterminent des ellipses et des octogones curvilignes. Ellipses et octogones sont ornés d'un losange ou d'un carré sur la pointe dentelés, tandis que les cercles sont frappés de toute une série de motifs ornementaux : cercles concentriques, seuls ou encadrés d'entrelacs ou d'une couronne de triangles dentelés, nœud de Salomon, carré dentelé sur la pointe, croix à carré sur la pointe inscrit, bouclier de carrés, et toute une panoplie de motifs en entrelacs et lacis (cercle de quatre nœuds, lacis en « 8 », de deux ellipses ou de deux triangles à un côté convexe, cercle entrelacé avec un quadrilobe inscrit, cercle entrelacé avec un carré inscrit, torsade). Un panneau carré remplace le cercle qui aurait dû se trouver au centre du champ et de la composition, ainsi que les deux fuseaux voisins au S et à l'O ; il respecte en quelque sorte la grille de base mais l'effet n'est pas entièrement heureux et ressemblerait à un repentir en fin de travaux s'il n'y avait pas la présence de deux retours de brins, dans l'angle NO et contre le côté droit, qui montre que le tracé prévoyait ce panneau adventice dès la mise en place de la composition[6]. Le quadrilatère ainsi implanté porte une

6. La seule des inscriptions en mosaïque de Nebha à avoir été publiée, par M. Rey-Coquais, *I.G.L.S.*, VI, 1967, n° 2945 sur la base d'un rapport établi par M. Chéhab, qui la vit entière. La mosaïque aurait été découverte en 1946 et dégagée en 1949 ; ce dernier point n'est pas vérifié. La publication

inscription, en grec, de dix lignes, dans un cadre en filet marron foncé. Les lettres, de forme carrée ou ronde, sont en tesselles noires jusqu'au « K » de la huitième ligne, après quoi elles sont rouge foncé[7] :

Ἐν χρόνοις τοῦ ὁσιω(τάτου) π(ατ)ρό-
ς ἡμῶ(ν) καὶ ἐπισκ(όπου) Μιχάηλ ἐ-
ψηφόθη ἡ μέση τῆς ἁγ(ίας)
ἐκλησίας μ[ετὰ] καὶ τõν
δύω ἐμβό[λων] κ(αὶ) τοῦ νά-
ρθικος σπο[υδῇ] Κοστέου
διακ(όνου) ⟨καὶ⟩ Βασιάνου (καὶ) Ἰῶσιφ δ-
[ι]ακ(όνου) ⟨καὶ⟩ Τζαῖαβ οἰκονόμ-
ων ἐν μ(ηνὶ) Δεκενβ⟨ρ⟩ίου
ἰν(δικ)τι(ῶνος) Ε´ τοῦ ΗΝ⟨sampi⟩ ἔτους †[8]

« Au temps de notre très saint père et évêque Michaël a été mosaïquée la nef médiane de la sainte église en même temps que les deux portiques et le narthex par les soins de Kostéos le diacre, de Basianos et de Joseph le diacre (et de) Tsaiab les économes, au mois de décembre, dans l'année 5 de l'indiction, 958. »

On ne peut être sûr que Bas(s)ianos ne fût pas diacre lui-aussi et que seuls Tsaiab et Joseph fussent économes, ou les deux précédemment nommés aussi. Dans ce dernier cas, pour justifier un tel personnel comptable, la présente église devait appartenir à un complexe particulièrement important par ses entreprises économiques.

Fig. 382. Partie O du premier tapis de la nef ; vue du N.

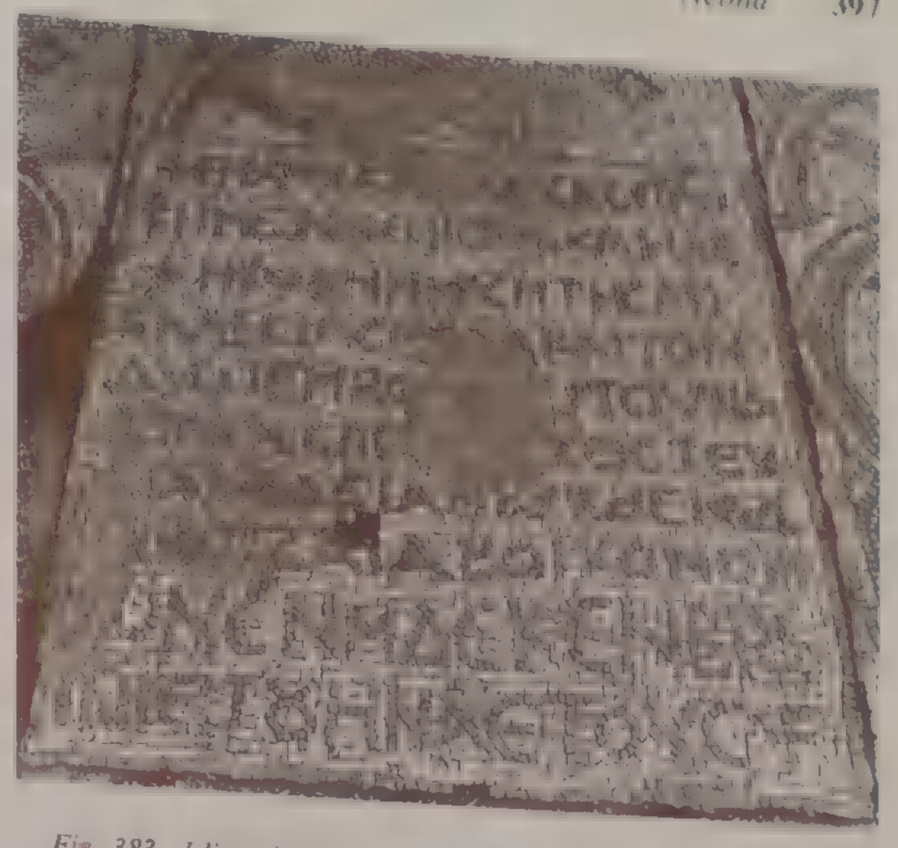

Fig. 383. L'inscription au centre du premier tapis de la nef.

confirme la restitution pour la lacune centrale (l. 4 à 6) (voir photo, fig. 383), occasionnée après 1949 semble-t-il ; par contre, certains amendements proposés par MM. Chéhab et Rey-Coquais (*I.G.L.S.*, VI, 2945, p. 209) ne se justifient pas : ainsi la transcription donnée pour la l. 10 τ(ῇ) ἡ(μέρᾳ) ιε´ τοῦ (ω)να ἔτους. Sans doute la copie n'était-elle pas claire (voir n. 8).

7. Les lettres ne sont pas d'une exécution très soignée ; relevons ainsi la forme donnée aux Α, Ψ et Ω (ou ω) ; l'*omicron* est assez petit et se déplace sur toute la hauteur des autres lettres. Dans les deux dernières lignes, les lettres sont plus longues de 1 ou même 2 cubes. Abréviations par dernière lettre suscrite, et ligatures, dont « ȣ » pour « ου », la plus fréquente.

8. L. 1 : on lit, non pas « οσκ- » (J.-P. Rey-Coquais, *loc. cit.*), mais bien « ὁσιω(τάτου) », avec abréviation par petit *thêta* suscrit. L. 1 : προς, avec abréviation par trait horizontal sur le *rhô*, se complétera au mieux en πατρός, l'évêque étant souvent appelé le « père » de ses ouailles ; abréviation, ou plutôt écriture monogrammatique de ἡμῶν, avec, au lieu du « N », un « T » suscrit, sans doute par contamination avec l'abréviation de l. 1 ; abréviation de ἐπισκόπου par un point suscrit qui est peut-être un *omicron* minuscule. L. 3 : abréviation en *stigma*, à peine incurvé, pour ἁγίας (plutôt que ἁγιωτάτης ; pour qualifier une église, un baptistère ou quelque autre lieu consacré j'ai relevé seize emplois de la forme positive contre trois seulement du superlatif, dans les inscriptions en mosaïque de Syrie-Palestine). L. 5 : les trois dernières lettres de τὸν (pour τῶν) ἐμβόλων ont disparu depuis la première copie de l'inscription. L. 5-8 : étant donné que le *stigma* sert à la fois de signe d'abréviation et pour remplacer la conjonction και, il en manque un avant les noms de Basianos et de Tsaiab, où deux « S » auraient, inélégamment mais logiquement, dû se suivre. L. 8 : le chiffre des centaines de l'année, le *sampi* (= 900) est, comme toujours, très mal écrit ; ici, comme c'est souvent le cas, il ressemble le plus à un *alpha* mais on l'a voulu de guingois avec les trois barres nettement surélevées par rapport à la ligne et le signe des centaines clairement à droite du sommet de la lettre. Ce n'est pas le seul cas où le *sampi*, lettre rarement utilisée, aura été difficile à déchiffrer ; je ne rapellerai que celui de la longue inscription de l'Église de la Vierge à Madaba, datée de 662/663 (1re reprod. de la date ⟨sampi⟩ΟΔ chez M. Metaxakis, *Ἡ Μάδηβα*, dans *Νέα Σίων*, 2, 1905, fig. 12 ; trad. de P.M. Séjourné, *Medeba*, dans *R.B.*, 1, 1892, p. 639-644, et Id., dans *R.B.*, 43, 1934, p. 400 ; en dernier lieu M. Piccirillo, dans *L.A.*, XXXII, 1982, p. 372 sv.). J.-P. Rey-Coquais donne un *corrigendum* de sa lecture parue dans les *I.G.L.S.*, dans *Inscriptions grecques inédites, découvertes par Roger Saidah*, dans *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon, 1983, p. 408, n. 31 : il lit la dernière ligne : ἰν(δικ)τ(ιῶνος) ΙΕ´ τοῦ ΗΝΑ ἔτους = 15e année de l'indiction, 1058, ce qui concorde aussi pour l'indiction mais ce que ne demande ni la place du petit signe des centaines en haut à droite, ni la forme particulière de la lettre concernée que l'on retrouve en outre dans une autre inscription un peu plus loin, dans un entrecolonnement de la même église (fig. 390), ni le style des mosaïques qui ont très peu en commun avec des pavements omeyyades (on remarquera d'ailleurs que l'inscription de la mosaïque de Deir el-'Adas, dont la date comporte bien le chiffre 1000, a clairement le petit signe des milliers en bas à gauche de l'*alpha* : A) (fig. 27).

Fig. 384. Angle NO du premier tapis de la nef.

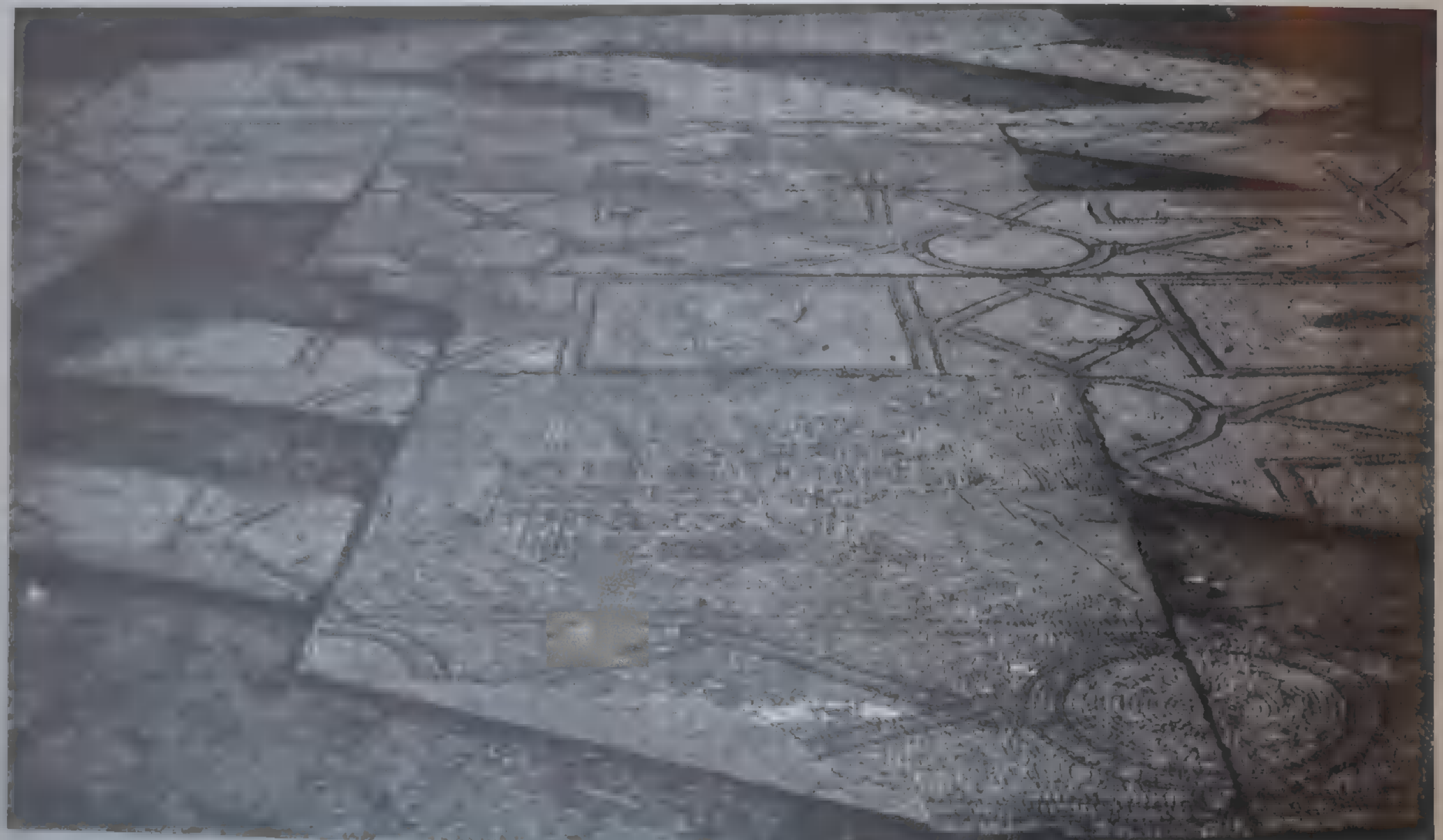

Fig. 385. Troisième et quatrième tapis de la nef centrale.

Les termes d'architecture rassemblés dans cette dédicace sont intéressants ; la μέση, la chaussée centrale d'une voie romaine bordée de portiques, est un terme plus rare pour désigner la nef centrale d'une basilique à collatéraux, mais parfaitement adéquat. Pour un collatéral, nous avions déjà rencontré le terme ἔμβολος, ou ἔμβολον, à 'Ain es-Samaké[9] et à Khân Khaldé[10] ; et c'est bien *narthex* que se nomme la salle barlongue précédant les nefs, la quatrième surface dont le revêtement en mosaïque [illegible] trouve ici commémoré.

Calculée selon l'ère des Séleucides[11], la date correspond à l'année 646 ap. J.-C. Cette mosaïque est donc postérieure de près d'un siècle (89 ans) à celle qui se lit plus à l'E dans la nef.

La bordure des trois tapis suivants est une ligne de triangles dentelés et un rinceau ondé rouge à feuilles lancéolées, sur lequel poussent quelques fruits, coings, grappes de raisin, grosses cerises (?) et pommes (?). Le premier et le troisième tapis sont des compositions d'écailles blanches ornées de boutons de rose. À l'O, les boutons sont en éventail et de couleur rouge avec une tesselle rose centrale. À l'E, les boutons de rose sont haut perchés sur des tesselles sur la pointe d'un noir mat et ils ont un calice rouge étroit. Le tapis central est un quadrillage de bandes de cercles et losanges (les cercles à l'intersection) entrelacés en tores, avec des carrés en intervalle. Les tores sont noir/rouge/rose/blanc/noir et noir/gris/rose/blanc/noir. Un petit rectangle rouge frappe le centre des losanges. Les carrés sont en trois lignes de trois de front. Dans la ligne N, un petit carré sur la pointe nage au centre du fond blanc dans chacun des grands panneaux carrés[12]. Dans la ligne centrale, le premier carré O est plus grand que les autres et s'étend jusqu'au carré suivant à l'E. Il inscrit un médaillon circulaire ; des compositions de filets dentelés en arc-en-ciel remplissent les écoinçons et une inscription occupe le cercle. Carré et cercles sont dessinés et bordés par un tore identique à celui qui dessine la composition en entrelacs, mais en tons gris/blanc/rose/blanc/gris ; un petit nœud d'entrelacs relie le carré au cercle inscrit en trois de leurs points de tangence, mais pas au quatrième, à l'O. Ce grand panneau carré frappe non seulement par sa taille, mais par la densité de son décor ; il tranche sur le caractère aéré et l'importance du champ laissé blanc alentour.

Dans le cercle, l'inscription compte six lignes écrites en capitales rondes et rectangulaires assez ornées[13] :

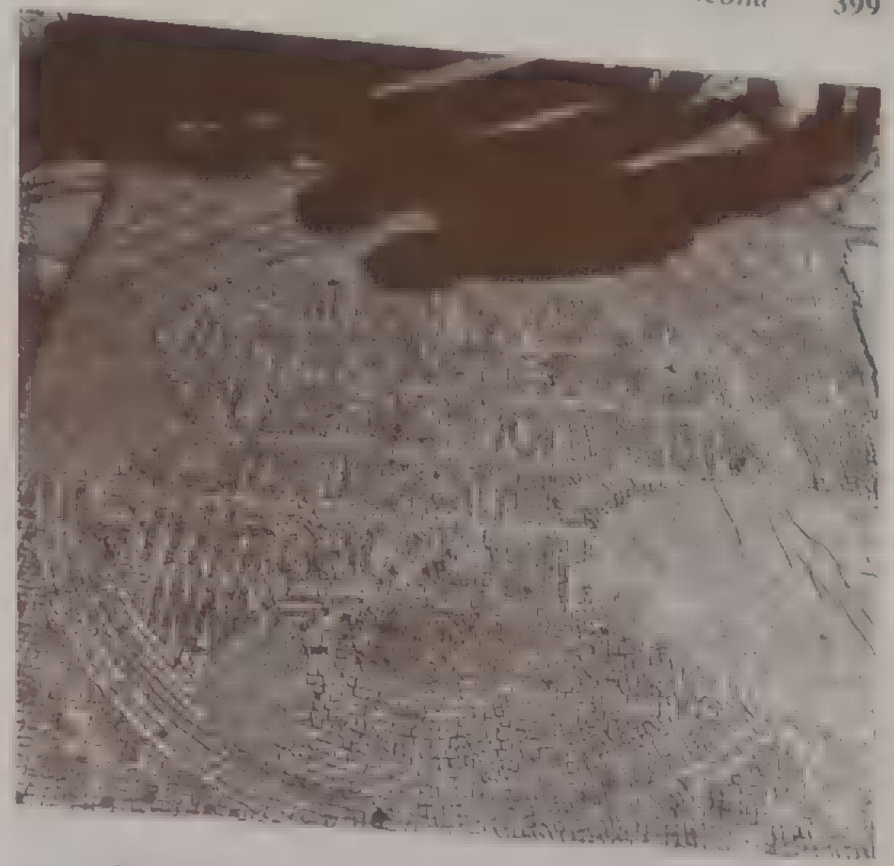

Fig. 386. L'inscription du troisième tapis de la nef.

1 Ἐπὶ τοῦ ἁγ(ιωτάτου) κ(αὶ) ὁσιωτά(του)
ἱγύμηνος κ(αὶ) ἐπίσκοπος ἡμῶν
[Σ]εργήου κ(αὶ) Σεργίου πρεβυτέ(ρου)
(καὶ) χωροεπισκόπ(ου) ἡμῶν [ἐγένετο
5 ἡ ψήφωσ(ις) ἐν μη[νὶ...
ἰνδικ(τιῶνος) Ζ τοῦ ΘΞΩ ἔτους.

« Au temps de notre très saint et très vénérable higoumène et évêque Sergios et de notre prêtre et chorévêque Sergios, a été exécutée la mosaïque ; au mois de ... en l'année 7 de l'indiction, 869 »[14]

Calculée selon l'ère des Séleucides, l'année 869 est l'année 557/558 de notre ère. La 7ᵉ année de l'indiction ne correspondant à l'année 869 des Séleucides qu'entre le 1er septembre (début de l'indiction) et le 1er octobre (début de l'année des Séleucides)[15], l'inscription doit dater du mois de septembre 557 de notre ère[16].

9. Voir p. 329 sv.
10. Voir p. 376 sv.
11. C'est la seule ère qui fournisse une date acceptable. La même ère est utilisée dans l'inscription de l'Église de la Vierge à Madaba, citée ci-dessus, et au Xᵉ s. à Qala'at Sem'ân (voir p. 235-236, avec commentaires).
12. Deux carrés en sont partiellement conservés.
13. Forme des lettres les plus remarquables : Α, С, Μ, Θ, Φ, Ω. Ligatures « ȣ » pour « ου » ; abréviations par « ς » suspendus ou dernière lettre suscrite. L. 2 : le premier mot est écrit ΙΓΥΜΗΝΟϹ ; on peut le transcrire « ἡγύμηνος » en considérant qu'il y a ligature entre « Η » et « Γ » avec la barre du *êta* à hauteur de celle du *gamma*, ou « ἱγύμηνος », comme je l'ai fait, en observant que dans d'autres lettres (entre le « Η » et le « Ν » du même mot notamment) le mosaïste avait utilisé des cubes foncés et non blancs pour le filet supérieur de l'alignement. L. 3 : on remarquera les deux orthographes différentes pour le même nom à [illegible] conjonction de distance ; peut-être l'inversion de la place qu'occupe le patronyme dans cet énoncé trahit-elle la recherche d'un effet tiré de leur rapprochement (« ... Serge et Serge... »).
14. L. 3-5 : autre lecture possible : « ..., καὶ Σεργίου πρεσβυτέρου, καὶ χωροεπισκόπου ἡμῶν [X]/ ἡψήφωσ(εν) ἐν μη[νὶ ... » : « ... et de Sergios le prêtre, et de notre chorévêque X, la mosaïque a été achevée au mois de ... », ce qui introduirait un troisième personnage dont le nom serait détruit en fin de l. 4 ; la formulation serait [illegible] heureuse et supposerait une erreur de voyelle initiale et une abréviation de la finale du verbe ἐψήφωσ(εν), qui me paraît nettement moins fréquente que l'abréviation de la finale du mot ψήφωσις, « mosaïque ».
15. Voir V. Grumel, *La chronologie*, p. 193 et 209-210.
16. En fin de l. 5 cependant, il n'y a guère la place de mettre le [illegible] de [illegible] macédonien pour septembre, ὑπερβερεταίου, même si μηνι était abrégé. Malgré l'usage de l'ère des Séleucides, le calendrier pouvait être autre que celui des Macédoniens ; pour le mois précédent, Γορπιαίου, la lacune pourrait être suffisante et encore plus pour Δίου, le mois suivant ; il n'est pas impossible non plus que ce soit au calendrier propre de Héliopolis-Baalbek que le nom du mois fût encore emprunté (voir V. Grumel, *op. cit.*, p. 175). Au VIIᵉ s., dans l'autre inscription de la nef (p. 397), c'est le calendrier julien qui sera employé en même temps que l'ère des Séleucides ; ainsi ne peut-on omettre de proposer aussi, pour la présente inscription, le nom de mois Σεπτεμβρίου, mais seulement sous forme abrégée.

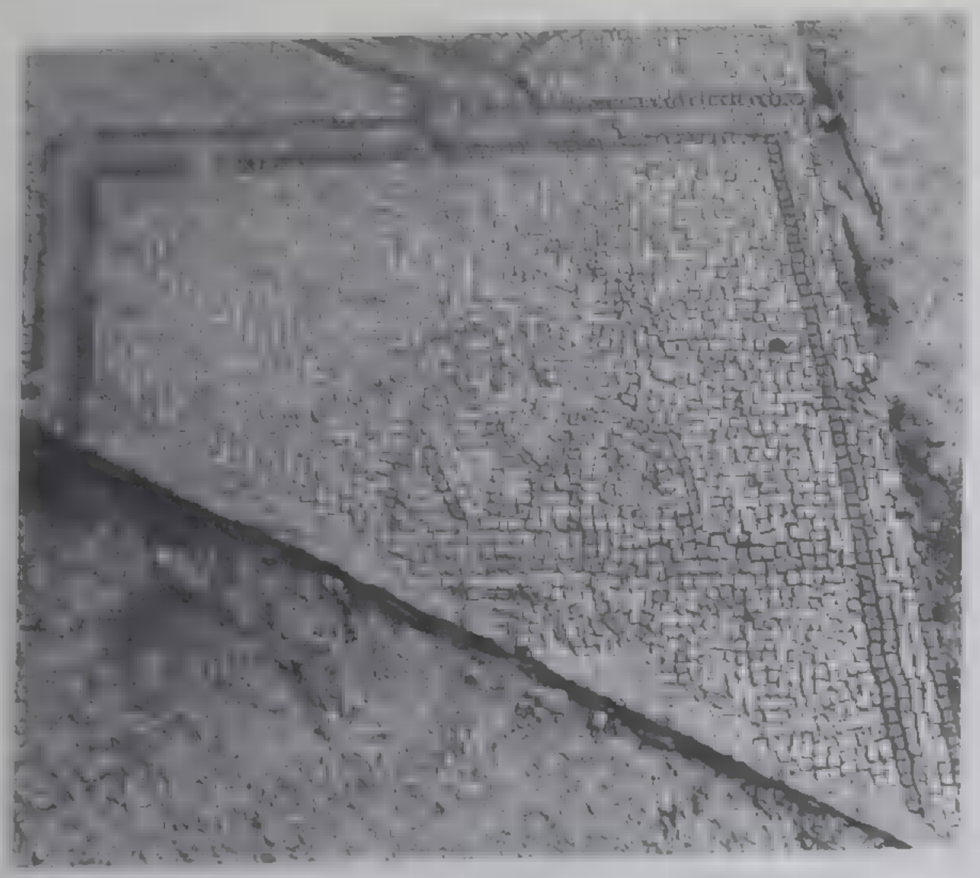

Fig. 387. Troisième tapis de la nef : vestiges de l'inscription dans le panneau d'entrelacs SO.

Le point le plus remarquable de cette inscription me paraît être que le premier Serge nommé soit en même temps supérieur de monastère et évêque ; nous y reviendrons.

Le carré adjacent à celui-ci dans le champ porte un lacis de trois « [illegible] » et le troisième carré, dans la même rangée, est un tableautin figuratif ; d'une petite amphore godronnée posée en oblique dans l'angle NO jaillissent des rinceaux de vignes à grappes et à petites vrilles en virgule prolongée par un pointillé. Au S, le premier carré occidental est également inscrit, en rouge vif sur fond blanc, en trois lignes de majuscules ovales et carrées[17]. L'inscription est légèrement détériorée en bas à gauche. Il s'agit d'une date.

1 † Τοῦ
ΔΜϡ
ἔ]τους

« † De l'année 944. »

Ceci nous donne une date différente des deux précédentes, à savoir 632/633 de notre ère (944 de l'ère séleucide).

Le deuxième carré, entièrement conservé, est habité par un seul coquillage de gastéropode. Du motif, probablement figuré, du troisième carré il ne reste que quatre filets parallèles rouges, dans l'angle NO.

Le cadre se referme autour du quatrième et dernier tapis découvert à l'E, qui est en écailles monochromes, à boutons de rose fermés, sur une haute tige noire. Ce retour de la bordure suggère que la nef pouvait se terminer là, mais rien d'autre, ni pavements ni structures, n'indique la présence du chœur ou du sanctuaire.

Les bas-côtés s'organisent en deux tapis, le premier à l'O couvrant deux travées, l'autre pavant ce qui reste de la nef latérale, c'est-à-dire au moins quatre travées et demie.

Dans le bas-côté N, la bordure du premier tapis est un entrelacs à deux brins noir/rouge/blanc/noir et noir/brun/blanc/noir, le champ présentant une composition orthogonale de carrés sur la pointe entrelacés par les angles dessinés par une alternance des mêmes brins que dans la bordure. Chaque carré emboîte une série de carrés, dentelés, avec un effet de damier rouge, noir et blanc. Les carrés intermédiaires sont chargés également d'un petit carré sur la pointe rouge, qui en emboîte un blanc et noir.

Autour du second tapis, qui occupe le restant du bas-côté, court un large raccord avec une ligne de fleurettes non contiguës au S et une ligne de losanges dentelés couchés, non tangents, au N. Le champ se compose de grands octogones adjacents dessinés par un filet dentelé de quatre-tesselles noires ; un carré rose-rouge cerné de marron occupe le centre de chaque octogone[18] ; quatre petits losanges dentelés flanquent les côtés du carré à l'intérieur de l'octogone. Certains sont plus grands et de couleurs rouge, rose et blanc ; les autres sont plus petits et exécutés en marron, rouge et blanc.

Dans le bas-côté S, le premier tapis, bordé d'un entrelacs à quatre brins, a un champ en composition orthogonale de lignes adjacentes, de fuseaux tangents en entrelacs de tores. Les fuseaux allongés dans le sens E-O sont ornés d'un losange dentelé, tandis qu'un carré dentelé sur la pointe orne les intervalles. Le deuxième tapis, encadré d'un double filet, se compose d'octogones sécants et adjacents dessinés par une ligne de boutons de rose. Ils déterminent des carrés flanqués d'hexagones oblongs ornés d'un losange dentelé couché. Les carrés sont dessinés en marron doublé d'un filet rouge et ont un champ colorié, une ligne sur deux, en rose ou en gris. Dans la partie O du champ (pl. h.-t. 16), les lignes de boutons de rose sont toutes en tesselles rouges ; par contre, dans la partie E, presque toutes les diagonales SE-NO sont marron, s'opposant aux autres diagonales de couleur rouge.

Six tapis d'entrecolonnement sont plus ou moins bien conservés du côté S. Les deux premiers sont en harmonie avec les tapis voisins ; parmi les autres, qui sont clairement des restaurations, les cinquième et sixième, posés à partir du S, débordent sur le raccord de la nef et mordent sur la bordure en ligne de triangles dentelés.

Le premier à l'O est un découpage dans une composition en lacis de carrés sur la pointe, ce qui donne un champ en lacis de deux lignes de triangles, les intervalles carrés portant un petit carré droit.

17. Lettres comparables davantage à l'inscription de 10 lignes qu'à la précédente, plus proche cependant dans le temps. Pour le *sampi* du chiffre des centaines, on observe de nouveau une certaine ressemblance avec un *alpha*, mais le processus de la déformation est plus clair ici où la courbe supérieure et gauche du *sampi* est suffisamment longue ; c'est clairement la patte droite du *sampi* qui, ramenée vers la gauche, ressemble à la traverse d'un *alpha* : [illegible] au lieu de [illegible].

18. Sauf tout à l'O, où le carré central est entièrement rouge (fig. 387).

Fig. 388. Collatéral N : extrémité O du deuxième tapis.

Fig. 389. Vue d'ensemble vers le S à hauteur du premier tapis de la nef.

Le deuxième est un quadrillage oblique de lignes de fuseaux dressés et de cercles tangents en entrelacs, avec un effet de quatre-feuilles dans les intervalles.

Le troisième se présente comme un tapis rouge uni.

Le quatrième est un grand damier marron et blanc.

Le cinquième est également un tapis rouge uni, mais portant une *tabula ansata* blanche avec les restes d'une inscription de trois lignes en lettres rouge-rose. Les lettres sont des majuscules rondes et rectangulaires étroites, semblables et parfois identiques à celles de l'inscription de 557 ap. J.-C. du troisième tapis de la nef[19]. À peine plus de la moitié en fut retrouvé :

1]ἱεροῦ
]ο ψεφίς τού-
τῳ πολὰ τὰ ἔτη

« ... du sacré ... mosaïque pour celui-ci. Pour de nombreuses années ! »

Ce sont les vestiges d'une dédicace ; la formule de clôture peut concerner le donateur ou encore, mais le cas est moins fréquent, l'œuvre elle-même ; cette formule,

19. Ligature « ȣ » pour « ου ». L. 1 : on trouve ἱερός, nom ou adjectif, dans un contexte chrétien dont le degré de sacralité n'est pas digne du qualificatif « ἅγιος » ; ainsi une inscription du Mont Nébo-Râs Siagha donne la formule « τὸ ἱερὸν τοῦ Θ(εο)ῦ διακον[ι]κόν » (M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 307). L. 3 : les vestiges de deux hastes verticales sont suivies d'un *omicron* et d'un *psi* difficilement reconnaissable parce que la tesselle centrale « à la fourche » est blanche ; mais au-dessus d'elle une tesselle rouge permet d'identifier la lettre. Aurait-on τὸ ψ(η)φίς (au lieu de ἡ ψηφίς, ou τὸ ψηφίν) ? Les formes sont si nombreuses et voisines qu'une erreur de genre, surtout à cette époque, serait bien possible.

Fig. 390. Vue d'ensemble vers le N à hauteur du deuxième tapis de la nef.

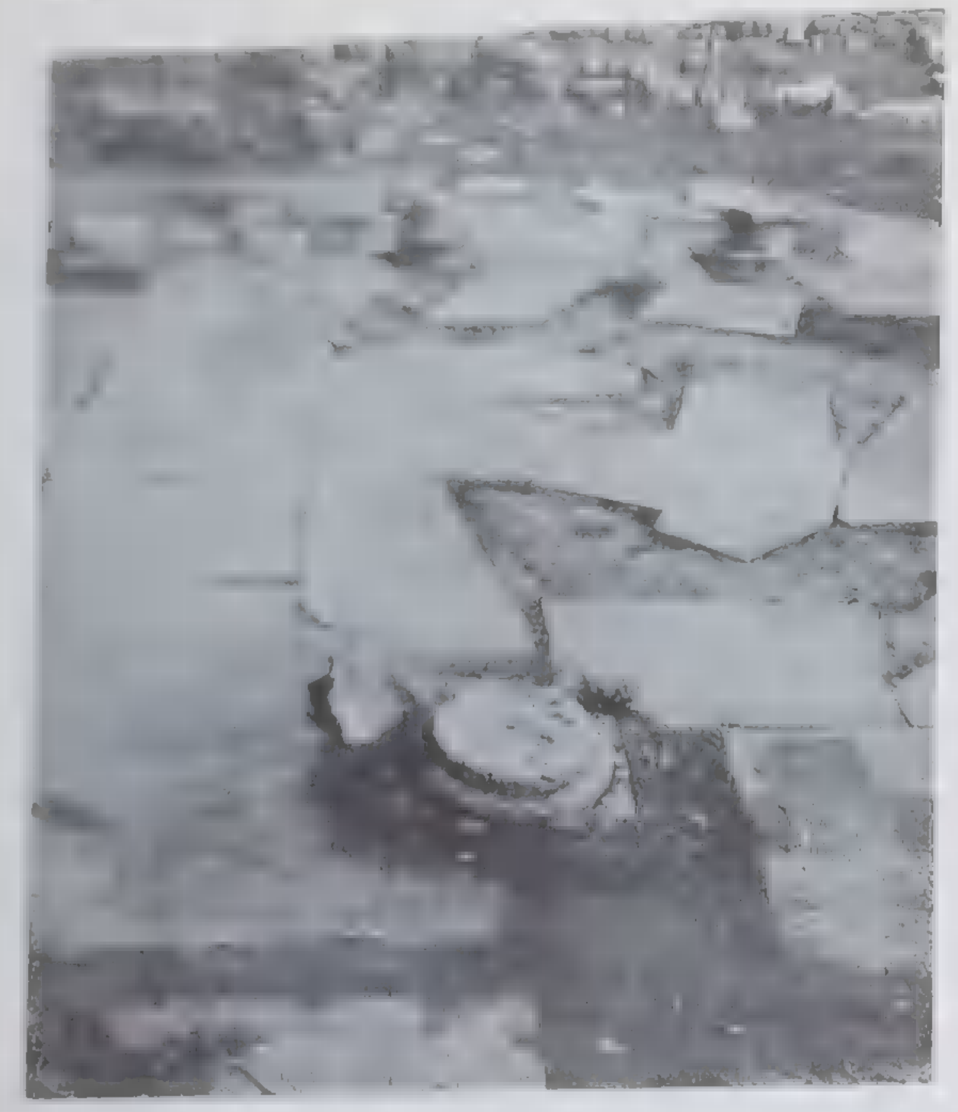

Fig. 391. Vue vers le N à hauteur du deuxième tapis de la nef.

bien que courante dans les inscriptions de dédicace[20], apparaît rarement dans une église, peut-être parce que plus profane que chrétienne.

Le sixième champ est rouge, posé en réticulé avec un quadrillage droit en filets simples blancs ; il dessine deux cases et un quart sur la largeur, le dernier quart, au N, mordant sur le tapis de la nef jusqu'au-delà de la bordure en ligne de triangles dentelés.

Au N également ont été conservés six tapis d'entrecolonnement. Les deux premiers, à l'O, sont d'un tout autre caractère que les quatre autres ; le cinquième se place à part : sa composition en entrelacs l'apparente aux deux premiers, mais les coloris en sont différents.

Le premier à l'O est un entrelacs de six demi-cercles contenant soit une gerbe de feuilles, soit des demi-cercles concentriques, soit un croissant inscrit, soit encore un carré ajouré, dentelé et sur la pointe.

Le second est occupé par un grand losange couché orné en son centre d'un nœud à trois boucles et œillet central.

Le troisième contient une ligne de trois gros carrés sur la pointe blancs sur un fond de tesselles grises, brunes et noires mélangées.

Le quatrième et le sixième sont des damiers droits rouge/blanc. Le quatrième déborde nettement sur le raccord du bas-côté. Ce raccord a été posé par après, car la ligne de fleurettes, qui en longe l'axe, est décalée vers le N à hauteur de ce tapis.

Le cinquième présente un quadrillage oblique, serré, de lignes de carrés sur la pointe et de cercles entrelacés. Les brins sont noir/rouge/rose/blanc/noir et noir/gris/rose/blanc/noir. Les tesselles noires sont plus grandes que les autres.

Une salle annexe au N du narthex porte deux fragments de pavements appartenant probablement à deux tapis juxtaposés, le plus grand au N, et le plus petit au S. Ce dernier, dont il subsiste un petit fragment, a une bordure en méandre de svastikas, qui encadre un champ en quadrillage oblique de bandes de trois filets dentelés, un noir entre deux blancs ; chaque case d'intervalle inscrit un carré rouge. Le tapis N est encadré de trois bandes, une noire, une rouge et une blanche ; son champ est fait d'un damier oblique blanc/noir dont chaque case inscrit un carré rouge.

Datation

La différence de répertoires et la nette distinction entre les deux zones O et E des trois nefs (de part et d'autre de l'amorce de la troisième travée), ainsi que la présence de zones de restauration assez étendues dans la partie E des nefs, peuvent être étudiées à l'aide des données chronologiques fournies par les inscriptions. Le tapis central de la partie orientale de la nef porte les deux dates 557 et 632/633 sans précisions sur les surfaces mosaïquées, mais en se référant (pour la première) spécifiquement au pavement. Le tapis central de la partie occidentale de la nef, de 646 ap. J.-C., par conséquent de treize ou quatorze ans postérieure à la petite inscription du tapis oriental, parle explicitement de la mosaïque de la nef, des bas-côtés et du narthex.

La chronologie, qui me semble découler des données archéologiques, stylistiques et épigraphiques, peut se dessiner comme suit.

1° Le centre de la nef médiane est posé ; la bordure en rinceau ondé à fruits et un champ en entrelacs dont le tracé n'est pas sûrement celui à losanges et cercles

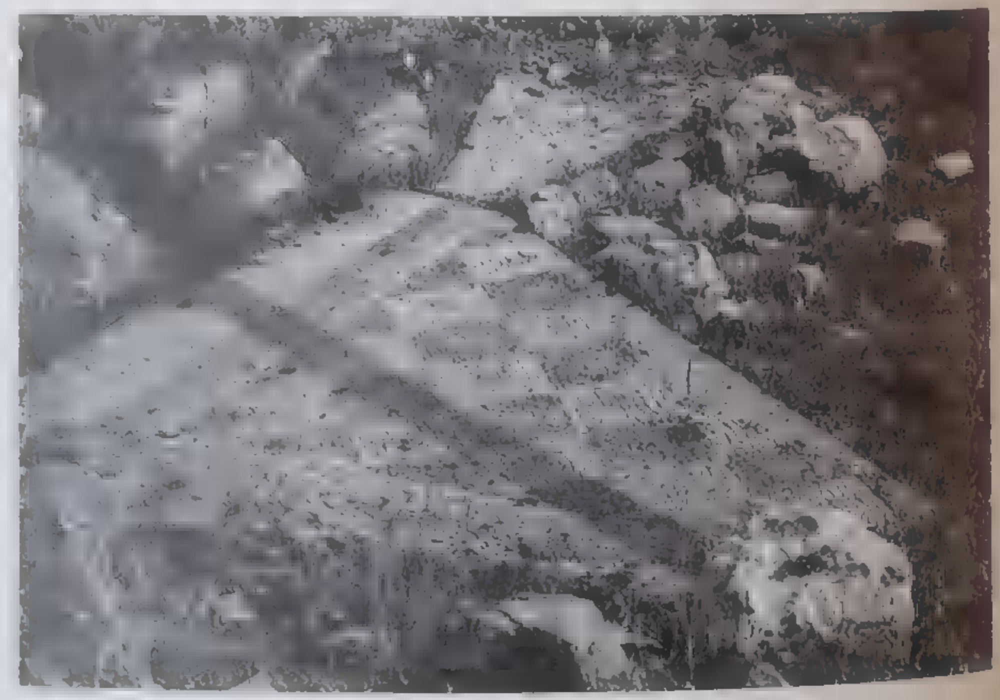

Fig. 392. Vestiges de mosaïques dans l'annexe NO, vus du SO.

20 Relevons deux inscriptions du VIe s., de Cyrrhus (L. Jalabert et R. Mouterde, *I.G.L.S.* I, 1929, n° 146 et 147, p. 90-91) mentionnant chaque fois seulement un nom suivi de la formule « πολλα τα ετη ». À Aouzai au S de Beyrouth, c'est un propriétaire bâtisseur qui est [illegible] acclamé vers la fin du Ve s. : [illegible] M. Chehab, *Mosaïques du Liban*, p. 127 : « Léontios [illegible] aime bâtir, longue vie ».

Fig. 393. Premier tapis du collatéral N et deuxième tapis d'entrecolonnement.

Fig. 394. Vue de la nef vers le NO.

[illegible] se profilant peut-être mieux sur les nœuds [illegible] au centre des côtés du carré à médaillon [illegible]. À cette phase ancienne des travaux se rattache [illegible] circulaire de 557 ap. J.-C., le champ à écailles à boutons de rose rouges et roses à l'O des entrelacs et les champs à octogones des collatéraux. L'ensemble est très aéré et en tons pastels, essentiellement dans la gamme des roses.

2° Le cinquième tapis d'entrecolonnement N, avec ses tons de brun, et le lacis en brins noir/rouge/rose/blanc et non gris/rose blanc est posé, en même temps qu'est refait le champ en entrelacs autour de l'inscription de 557, qui a des brins identiques. Les compartiments carrés sont laissés presque vides et l'un d'entre eux date cette phase de 632/633 ap. J.-C.

3° (ou 2°, suite) : cette étape est suivie des travaux aux autres tapis d'entrecolonnement, qui débordent sur l'encadrement des nefs centrale et N, et dont les compositions sont des plus simples, exécutées surtout en rouge sombre et blanc. La *tabula ansata* souhaitant « longue vie » en fait partie et commémorait peut-être cette étape des travaux.

4° Grands travaux de pavage des deux travées occidentales des trois nefs, de leurs entrecolonnements et du narthex. L'inscription de 646 ap. J.-C. commémore cette campagne, qui suit de sérieuses destructions, et peut-être l'agrandissement de la basilique par ces deux travées occidentales et le narthex.

À cette campagne doivent être rattachées les réfections dans les parties orientales des bas-côtés où interviennent un nombre de grosses tesselles noires et le dernier tapis de la nef en écailles à boutons de rose. La nouvelle interprétation qui est alors faite de ces motifs, au milieu du VII^e s., se caractérise par les tons appuyés et l'aspect tranché, net et fermement graphique du décor.

Style des mosaïques

L'ensemble des mosaïques est essentiellement géométrique et ornemental, à l'exception du rinceau (souvent retouché) à grappes, fruits et feuilles autour des trois tapis de la nef, et des deux petits panneaux dans le troisième tapis de la nef, l'un avec un beau vase à rinceau de vigne, l'autre avec un seul coquillage.

Les deux compositions à octogones des bas-côtés orientaux se répondent assez subtilement. Celle du S se caractérise par l'utilisation des lignes de boutons de fleurs (une variante des baguettes feuillues), pour le tracé du schéma ; on y retrouve la fraîcheur des compositions à innombrables fleurettes qui parsèment les pavements du Proche-Orient depuis le milieu du V^e s. et dont le VI^e s. produit le plus grand nombre. J'ai déjà proposé de faire jouer la date de 557 ap. J.-C. pour ces deux pavements. Peu de compositions comparables portent une date proche ; c'est dans des salles du Monastère de la Dame-Marie de Beisân que l'on en trouve des variantes en lignes dentelées et en baguettes feuillues ; ces tapis sont, à Beisân, voisins d'autres mosaïques, datées de 567/568 par plusieurs inscriptions[21], et qui ne doivent pas en être éloignées chronologiquement. Les présents tapis sont cependant exécutés avec soin et fantaisie, malgré la simplicité du schéma ; nous avons déjà relevé que les grands carrés dans les octogones sont des surfaces unies, de couleur rose sur une ligne de trois et de couleur grise sur la ligne suivante ; il y a donc un jeu de taches de couleur que l'on pourrait comparer à ce qui s'est fait à Beit Méry, dans le chœur et le bas-côté N (fig. 326)[22].

Il est particulièrement intéressant de constater que ce sont les compositions à entrelacs qui constituent l'essentiel du répertoire des pavements du VII^e s. C'est un trait de style que l'on observe dans d'autres ensembles, datés de cette époque, de part et d'autre du Jourdain : la petite église à nef circulaire de la Vierge à Madaba[23], l'église d'el-Queisme, dont le bas-côté S est daté de 718[24], et un certain nombre d'autres pavements non datés : les bas-côtés supérieurs de la grande église du Mont Nébo[25], la mosaïque de Bettir[26], tous les pavements de Deir Hajla, dont l'un est fait du même lacis de carrés sur la pointe que le premier tapis du bas-côté N de Nebha[27] et, tout particulièrement, les tapis juxtaposés de l'Église des Béatitudes à et-Tabgha[28], où l'on voit de façon si nette le tapis à boutons de rose dans des écailles être remplacé, dans sa quasi-totalité, par une composition double d'entrelacs de quadrilobes et cercles identique à celle du premier tapis de la nef de Nebha. Le tapis montre excellemment, à lui seul et malgré son état fragmentaire, la baisse de la vogue des fleurettes et écailles et le début du règne de l'entrelacs, à l'intérieur de l'art chrétien du VII^e s.[29]. Un dernier ensemble, insuffisamment apprécié, est celui de Sha'ar 'Aliya, qui nous fait directement pénétrer dans le monde de l'art islamique[30].

21. Voir G.M. FITZGERALD, *A Sixth-Century Monastery*, salle P (pl. XVIII), salle T (pl. XIX), salle D (pl. XI, 2) et salle E (pl. XII).
22. Voir p. 341. Là aussi le choix de couleurs est restreint, mais on y remarque le même effort pour animer un schéma banal à motifs de remplissage assez malhabiles ; ce sont les surfaces de couleur jaune vif, jouant avec un encadrement en filet marron ou rouge, qui apportent la polychromie.
23. L'ensemble de l'église, ronde avec un très profond sanctuaire saillant, a été redégagé récemment (1973), ce qui permit de mettre en évidence l'étonnant enchevêtrement de lacis avec des motifs intermédiaires de toutes variétés (publication complète : M. PICCIRILLO, *La chiesa della Vergine a Madaba*, dans *L.A.*, XXXII, 1982, p. 373-408, pl. 39-82).
24. Entrelacs en quadrillage de bandes d'ellipses couchées et de cercles (voir B. BAGATTI, *Town of Nebo*, pl. 43-44, et en dernier lieu M. PICCIRILLO, *Églises locales des provinces Palestina Prima et Secunda*, dans *M.B.*, 35, 1984, p. 22-23, pl. 41-42).
25. Voir S. SALLER, *Memorial*, pl. 97, 1 : la longue salle N avec l'ornementation molle et chétive de ses cercles, entrelacés avec un quadrillage droit et avec, en simple, notre entrelacs de bandes quadrilobées (à l'extrémité orientale de la même salle) (pl. 99,1 à 101), où les motifs de remplissage (fruits, poissons, oiseaux avec fleurs, cercles, vases, entrelacs, motifs géométriques et en arc-en-ciel) sont parfois bien campés, parfois perdus dans le fond blanc.
26. H. VINCENT, *Une mosaïque byzantine à Bettir*, dans *R.B.*, VII, 1910, p. 254-261, avec plusieurs inscriptions dans un double entrelacs complexe fait de cercles, tangents à quatre têtes de lances avec carrés et petits losanges intermédiaires. Aucune des inscriptions ne donne une date, mais l'auteur propose la deuxième moitié du VI^e s., le VII^e ou même le VIII^e s. Des poissons et des fruits malhabiles peuplent les petits panneaux.
27. Voir M. AVI YONAH, *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, *III*, pl. XV. Ce lacis est fréquent surtout en réseau « habité » comme à el-Koursi (pl. h.-t. 9).
28. Voir B. BAGATTI, *La capella sul Monte delle Beatitudini. Scavi della Custodia di Terra Santa*, dans *R.A.C.*, 14, 1937, p. 58, fig. 10.

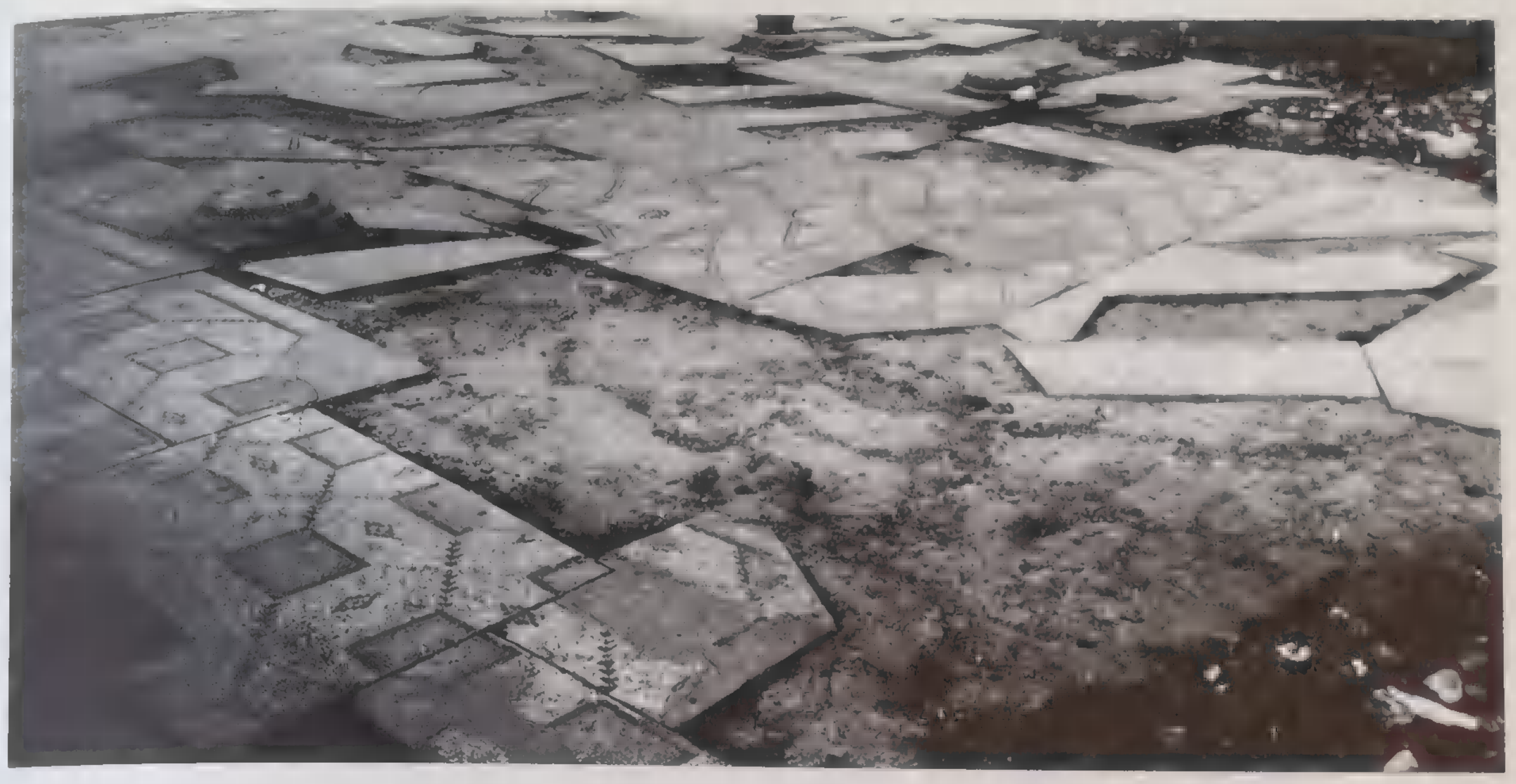

Fig. 395. Les pavements vus vers le NO.

Il me semble que le tapis oriental de boutons de rose dans des écailles a été entièrement refait à Nebha ; les fleurettes sont d'un dessin plus appuyé que dans le tapis identique à l'O, ce qui est dû notamment à l'emploi, dans le premier, de cubes de couleur noire, qui caractérisent la nouvelle version de l'entrelacs du tapis autour de l'inscription de 557.

Dans les entrecolonnements et dans l'annexe N, on trouve toute une gamme de damiers ; il en va de même dans la chapelle tardive, S, d'el-Koursi (pl. h.-t. 9), ce qui permet peut-être d'identifier là une constante du répertoire ornemental de cette époque encore mal connue.

Organisation et fonction

On ne perçoit rien du « fonctionnement » de cet édifice au travers de ses pavements ; on identifie un narthex, et peut-être un eso-narthex, ou avant-nef, dessiné par les premiers tapis dans les trois nefs. Le montant lisse qui subsiste de la baie témoigne de ce qu'on passait du narthex au collatéral N par un arc. Il en allait peut-être de même pour l'entrée de la nef centrale. En revanche, l'escalier descendant au narthex fermait l'accès au collatéral S. Le recours à des bandes de délimitation assez larges et blanches, donc particulièrement visibles, a cependant dû avoir des raisons techniques (joint entre anciens et nouveaux pavements), et l'on ne peut donc trop s'avancer dans le sens d'une interprétation architecturale et liturgique.

Remarquons tout au moins que cette église de Coelé-Syrie, datée par ses pavements de la moitié du VI^e à la moitié du VII^e s., ne présente aucune trace de ce chœur envahissant la nef, ni même d'un vestibule du chœur que la Phénicie maritime connaît bien à cette époque[31]. Pour l'extrémité orientale de l'édifice, dont tout sauf les fondations les plus profondes a été pillé, c'est sans doute un chevet comme ceux des deux états de la basilique du Qala'a de Baalbek (fig. 317), à 24 km au S, qu'il faut imaginer comme modèle, c'est-à-dire que des marches s'élevaient vers une estrade n'occupant strictement que l'abside (ou les absides).

29. Elle fut détruite avant 670 ap. J-C. d'après l'auteur précité, *ibid.*, p. 80.
30. À quelques centaines de mètres au S de Tell es-Samak-Shiqmona on découvrit des mosaïques dans les salles annexes d'une église. Nous y retrouvons le quadrillage de lignes de cercles et de fuseaux dressés, entrelacés, de notre deuxième entrecolonnement S ; les cercles y portent le choix habituel et limité de fruits, feuilles et figures géométriques simples basées sur le cercle. La bordure est sous influence « persane » : du fait de sa ligne de couples de palmettes incurvées, finement découpées, adossées et affrontées à des fleurs de lys ornées de volutes. La mosaïque de la pièce voisine nous confirme dans cette impression : c'est une composition orthogonale d'octolobes tangents en entrelacs. Les mêmes couples de palmettes adossées que dans la salle voisine remplissent, à quatre en croix, les intervalles (voir M. DOTHAN, *Excavation of a Monastery near Sha'ar ha-'Aliyah*, dans *I.E.J.*, V, 1955, p. 96-102, 3 fig., et texte hébreu p. 216-218, pl. 19-20) en polygones irréguliers. Le schéma d'entrelacs de huit-lobes est un raffinement tardif de celui à quadrilobes, beaucoup plus fréquent ; au cours du VI^e s., celui-ci s'est présenté dans sa version simple ou sa version double, telle que la porte également le premier tapis de la nef de Nebha. La bordure est une fascinante réinterprétation de la ligne de carrés sur la pointe enlacés avec deux lignes de demi-cercles opposés et tangents ; chaque ligne droite et chaque point de tangence sont transformés en un nœud d'entrelacs.

31. Voir p. 497 sv.

[illegible] les données épigraphiques, une église de [illegible] qui y a été découverte ici. L'extension des [illegible] anciens, au S, mais surtout au N de la [illegible], dont ceux qui ont été entièrement dégagés sont [illegible] liés à l'édifice de culte, prouve l'importance de ces installations, ce que pourrait bien corroborer le nombre des économes chargés de les gérer, qui sont nommés dans l'inscription de 646 dans la nef de l'église[32]. Le supérieur du monastère n'est nommé que dans la plus ancienne inscription en mosaïque de la basilique : l'higoumène Serge, en 557[33]. Qu'il soit aidé par un chorévêque qui a été ordonné prêtre n'a rien d'extraordinaire[34], mais que lui-même ne soit ni diacre ni, comme le plus souvent, prêtre, mais soit évêque, est a priori inattendu.

On sait que c'est souvent parmi les moines que l'on cherchait les candidats à l'épiscopat ; en particulier, les supérieurs de couvent présentaient certaines garanties quant à leur qualité de meneurs d'hommes et leurs connaissances dans le domaine du dogme et surtout du droit canonique. Il fut ainsi plus que courant de voir des higoumènes ou archimandrites passer de la tête d'un monastère à la tête d'un diocèse. Cependant ils abandonnaient alors leur ancienne charge.

On peut supposer que l'élection de notre higoumène Serge à l'épiscopat était si récente quand fut posée l'inscription qu'il exerçait encore son ancienne fonction tout en portant déjà son nouveau titre. Cette hypothèse, toutefois, a peu de poids au vu d'informations que nous avons sur des supérieurs de couvent ordonnés évêques et continuant non seulement à résider dans leur couvent, mais à y exercer leur fonction, précisions qui nous sont parvenues dans le contexte des querelles entre monophysites et orthodoxes : « Si l'on se rappelle que, après la déposition de Sévère, les évêques chalcédoniens légitimes qui étaient en fonction dans toutes les villes de l'empire, empêchaient par tous les moyens leurs rivaux monophysites de paraître dans les évêchés qu'ils réclamaient comme leur appartenant en propre, il est très probable que, même en qualité d'évêques titulaires, ces anciens abbés ou moines aient continué à résider dans leurs monastères, qui, souvent, se trouvaient dans le voisinage de leurs sièges nominaux ». « De même nous trouvons des évêques chalcédoniens continuant à exercer leurs fonctions d'archimandrites ».[35] Higoumène du monastère de la Nebha byzantine[36], Serge aurait reçu l'ordination épiscopale mais, pour des raisons que nous ne pourrions connaître, ne pouvant en exercer les fonctions, il aurait simplement poursuivi ses activités antérieures.

En outre, on peut conclure que l'évêque Michel, en 646, était « du même bord » que l'évêque et higoumène Serge puisque l'épigraphie ancienne fut respectée par lui et son clergé.

Avant d'opter fermement pour cette solution au problème posé par la titulature de Serge, notons encore qu'il n'aurait pas été seul dans son exil, mais aurait été accompagné d'une administration diocésaine « fantôme » puisque le prêtre Serge, co-signataire de la dédicace en mosaïque, est son chorévêque.

Dans une recherche de quelque autre interprétation aux rang et fonctions du personnage ecclésiastique qui nous retient, on pourrait partir de deux autres faits. Le premier est que la Beqa'a, entre Liban et Anti-Liban, est un couloir de passage où, en des temps troublés[37], l'église locale pouvait préférer ne pas déployer ses fastes dans la ville épiscopale et se retirer dans une relative sécurité à l'abri d'un monastère où l'évêque était chez lui et pouvait continuer de remplir ses fonctions anciennes de supérieur ; le second est la difficile implantation du christianisme autour des grands sanctuaires païens d'Héliopolis, place-forte du paganisme[38] qui a pu pendant des siècles dissuader le clergé chrétien de s'installer dans le voisinage immédiat des temples, en attendant de prendre leur place[39].

Fig. 396. Le collatéral N avec le montant de l'arc de l'entrée.

32. P. 397 sv.
33. P. 399 sv.
34. Le chorévêque de Qabr Hiram (p. 416 sv.) était archidiacre. Bras droit de l'évêque qu'il représentait dans les campagnes, le chorévêque avait des activités souvent complémentaires de celles des périodeutes (voir p. 502) auxquels ils étaient hiérarchiquement supérieurs.
35. E. Honigmann, *Évêques et évêchés monophysites*, p. 173 et 174.
36. On ignore le nom ancien de la localité.
37. En 557 toutefois règne une période de trêve entre l'empire romain byzantin et les Perses (voir E. Honigmann, *Die Ostgrenze*, p. 18-20).
38. Voir A.H.M. Jones, *The Later Roman Empire, 284-602*, Oxford, 1964, II, p. 939 : persécution des païens majoritaires encore en 578 ap. J.-C., par ordre de l'empereur Tibère Constantin, ainsi que R. Donceel, *op. cit.*, p. 256 sur l'autel polythéiste de Mo'allaqat Zahlé et l'inscription de Boudaï de sept. 539 ; voir aussi R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, p. 29-30 et 205, et plus loin p. 422 n. 4.
39. Sur la basilique finalement installée dans l'enceinte des grands temples païens de Baalbek, voir p. 333 sv.

NÉBI YOUNÈS

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-36-XII-3b, « Saida ». Lat. : 33°39'30" ; long. : 35°25' ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte 3, A.2/3, « Berdja », au NNE de Sidon, près de la côte.

Bibl. : E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 511-514, une fig. et fac-similé de l'inscription ; Ch. Clermont-Ganneau, *R.A.O.*, V, p. 214-217 et p. 289 ; G. Contenau, *Mission archéol.*, p. 235 ; R. Mouterde, *Syria 1925*, p. 360 (Heït) ; H.Th. de Luynes, *Voyage*, p. 16-17.

Les fouilles étaient en cours le 1er mars 1863, à l'initiative de Daoud Pacha, gouverneur du Liban, et de la veuve de l'émir Béchir[1].

La mosaïque fut offerte au printemps 1863 à Napoléon III pour son musée[2]. Son état de conservation au moment de la découverte était excellent. Son lieu de conservation actuel est inconnu[3] de même que l'état dans lequel elle se trouve aujourd'hui. Cependant lorsque de Luynes la vit en 1864, elle était toujours conservée sur place[4]. Considérons donc qu'il est bien possible que le pavement n'ait jamais été levé et soit resté *in situ*.

L'édifice

L'édifice avait en plan la forme d'un rectangle de faibles dimensions (intérieurement : 7,41 × 4,60 m) et était bâti en petits matériaux, conservés seulement sur 1 m de hauteur[5]. Le chevet était muni de deux niches en hauteur, de part et d'autre d'une abside étroite dont on ignore si elle faisait saillie ou non, car le parement extérieur des murs ne fut pas dégagé et examiné[6]. Le plan

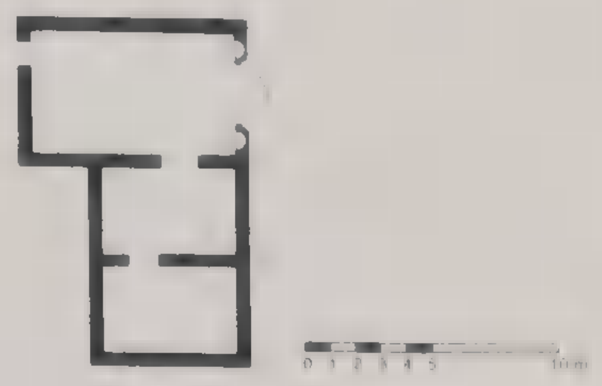

Fig. 397. Plan.

se complète par deux entrées, l'une décentrée vers la gauche, dans la façade, l'autre dans le long mur de droite aux deux tiers de la distance jusqu'au chevet. Par cette seconde porte, on communiquait, de l'intérieur de la nef, avec deux grandes salles en enfilade placées en équerre dans le prolongement du chevet. M. Gaillardot[7] avait remarqué « dans le mur nord de la petite chambre dont (la mosaïque) forme le pavé une porte qui lui fait supposer que l'église était plus grande » : il entend probablement par là la porte ménagée dans le long mur de droite, qui serait donc le mur N. Il faudrait en conclure que l'église était occidentée. Par contre, de Luynes dit bien que c'était « une petite chapelle orientée »[8]. Gaillardot écrivit donc « nord » pour « sud » dans cette description faite à l'occasion d'une seconde visite sur place.

Le pavement

Le pavement s'organisait en un grand tapis rectangulaire avec un médaillon au centre et une inscription circulaire dans l'abside.

Aucun détail n'est communiqué sur la taille et la matière des tesselles ; les coloris cités sont trois seulement : bleu, rouge et blanc, alors que la torsade par exemple est dite « de diverses couleurs ». Le bleu est sans doute d'une pierre naturelle grise, assez bleutée. Le lit de pose était établi, nous dit-on, non pas sur une sous-couche en radier de grosses pierres, comme il est d'usage, mais à même le rocher, arasé, lequel était percé, à l'avant de l'édifice, d'une série de puits de quelque deux mètres de profondeur en moyenne. Du mortier, rien ne nous est dit.

Le tapis est bordé, après un assez large raccord blanc, d'un entrelacs de deux brins, semble-t-il. Le champ présente, sur un fond blanc, une composition de boutons de rose rouges placés en quinconce, dont on ne sait s'il s'intégrait, comme c'est le cas si fréquemment, dans une composition monochrome d'écailles. Au centre du champ, un grand médaillon, encadré du même entrelacs, représentait un vase orné, flanqué de deux paons sous lesquels se voyaient deux quadrupèdes (« chien, loup ou renard »), d'après Renan des lièvres peut-être, avec une perdrix placée sous le pied du vase[9]. Le sol de l'abside est également mosaïqué en blanc avec, au centre, un médaillon circulaire bleu comprenant les dix lignes d'une inscription en cubes

1. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 511, cite la lettre de M. Gaillardot datant du 16 mars 1863.
2. Le 30 mai 1863, Gaillardot apprend à Renan que « Daoud Pacha faisait cadeau de la mosaïque à l'Empereur pour le Musée Napoléon III et s'était entendu à cet égard avec la Princesse », écrit E. Renan, *op. cit.*, p. 512.
3. Si la mosaïque avait effectivement pris le chemin de la France et du Musée Napoléon III, le pavement aurait dû se trouver aujourd'hui au Louvre. Or il n'y a pas de trace de ce monument dans les registres du musée, comme a bien voulu m'en informer Mlle C. Metzger, conservatrice. Aucune trace non plus au château de Compiègne, longtemps habité par Napoléon III. Les références qui sont faites à la présence au Louvre de cette mosaïque (R. Horning, *Verzeichnis*, p. 119), ne sont en fait que des suppositions sur la conclusion de l'affaire, telles que j'en avais faites moi-même. En réalité, personne ne semble jamais avoir vu la mosaïque en France.
4. H.Th. de Luynes, *Voyage*. L'auteur interrompt son récit par quelques propos concernant la légende de Jonas, puis le reprend ainsi, en p. 17 : « Pendant que nous examinions ces ruines et que je copiais l'inscription de la mosaïque, le régisseur des biens de la princesse, veuve de l'Émir Beschir, et un jeune secrétaire remplissant les fonctions de drogman, vinrent nous faire la politesse de nous inviter à prendre le café chez elle, ... et nous proposer de nous vendre quelques armes de fabrique turque et à lames communes, dont la princesse fort appauvrie se défaisait volontiers pour en tirer profit. » Je pense qu'il est bien possible que la princesse ait voulu se faire monnayer le présent, jusque-là seulement en paroles, de la mosaïque puisqu'elle avait besoin d'argent. L'affaire a dû alors en rester là, la France ayant acquis le vaste pavement, autrement plus décoratif, de l'église de Qabr Hiram, pour le Louvre ; on ne dut pas donner suite à ce qui n'avait été qu'une proposition. Il serait intéressant de faire la biographie de M. Gaillardot pour voir s'il est revenu par la suite sur cette affaire.
5. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 511.
6. Voir les plans de Renan, *op. cit.*, p. 512, et de H.Th. de Luynes, *Voyage*, p. 16.
7. Cité par E. Renan, *loc. cit.*
8. H.Th. de Luynes, *ibid.*
9. Nulle reproduction de ce médaillon n'a été publiée.

[illegible]. Les lettres sont des majuscules carrées, inégalement [illegible][10] :

ἐγήνητο
ἡ οἰκοδόμησις
ἐπὶ τοῦ μακαριωτ(άτου)
Ἀββᾶ Σαβατίου καὶ
Πέτρου μηνὶ Πανήμου
ἰνδικτιῶνος) Γ τοῦ ΕϘΧ ἐγήνη-
τε [redacted] κὲ ψήφωσις ἐπὶ τ(οῦ)
θεωφ(ιλεστάτου) Χαββέρ μηνὶ
Πηριτίου ἰνδ(ικτιῶνος) Γ τοῦ
ΕϘΧ

« La construction de l'édifice fut exécutée sous le très bienheureux Abba Sabatios et sous Pétros, au mois de Panémos année 695, 3^e de l'indiction, de même que la mosaïque fut exécutée sous Khabber, le bien-aimé de Dieu, au mois de Péritios de l'année 695, 3^e de l'indiction. »

Pour le fac-similé, il faut confronter le calque de Gaillardot, reproduit par Renan (fig. 398)[11], et la copie du duc de Luynes (fig. 399)[12]. On se rend ainsi compte que certains traits devaient être rendus en cubes clairs ou tout simplement oubliés, alors qu'en d'autres endroits, le fond blanc était rendu par des cubes plus sombres, ce qui [redacted] faussé la lecture à partir du calque de M. Gaillardot (fig. 398). De Luynes a, dans l'ensemble, dû voir juste, mais a simplifié sa copie et omis ainsi de noter la forme précise des abréviations[13]. Le nom sémitique Khabber, peu fréquent, trouve un parallèle exact, quelque peu hellénisé, dans Χαβεῖρος[14]. Ce sont les deux dates fournies qui font problème. Le chiffre d'indiction de la l. 9 est un « P » (pour *bêta*, *gamma* ou *sampi* ?) dans le calque de Gaillardot et Renan, mais est clairement un « Γ » d'après de Luynes, et le chiffre des années avant le « X » est lisible comme un *koppa*, un *sampi* ou un *xi*. En définitive, une seule solution de lecture est valable[15] : elle consiste à lire dans les l. 6 et 10 « τοῦ ΕϘΧ » : « de 695 », ce qui vous donne, dans l'ère de Sidon (qui commence en 110 av. J.-C.)[16], l'année 585 de notre ère

10. Pour le détail de la forme des lettres, je me réfère principalement au calque reproduit par Renan. On [redacted] remarque les formes des ⅄ et A, B et ⊦, ⊤ [redacted] [redacted] variété des formes en « S » qui servent de signes d'abréviations dans les lignes 6, 8 et [redacted]. Ligatures de « M » [redacted] « H », en l. 2 [redacted] 5, de « [redacted] » [redacted] « H » en l. 5 [redacted] de « N » et « I » en l. 8.
11. E. RENAN, *op. cit.*, p. 513, ici fig. 398.
12. H.Th. DE LUYNES, *op. cit.*, p. 16, ici fig. [redacted].

13. Abréviations telles que la barre oblique sur la haste verticale du « T » en l. 3, ou la forme très monogrammatique de la ligature des « O » et « Y » finaux à la l. 5 ; la même remarque vaut pour la forme en monogramme de l'abréviation de ἰνδικτιῶνος en ⊿ suivi du signe d'abréviation, en l. [redacted] ; dans θεωφιλεστάτου on ne voit pas exactement comment s'agençait l'abréviation en « I » et « Λ » : sans doute un « I » droit [redacted] un « Λ » perpendiculaire à lui ; μηνί est écrit en entier avec ligature du « N » et du « I ».
14. Voir J.T. MILIK, *Nouvelles inscriptions sémitiques et grecques du pays de Moab*, dans *L.A.*, 9, 1958-9, p. 357-358, « Χαβεῖρος », c.-à-d. « grand ».
15. Les lectures « ἔ(τους) ϘX » (690 = 580 = 13^e-14^e année d'indiction), « ἔ(τους) ϚX » (606 = 496 = 4^e-5^e de l'indiction), et « ἔ(τους) ϚX » (660 = 550 = 13^e-14^e de l'indiction) [redacted] fournissent pas de date correspondant à une 3^e année d'indiction et la lecture ἔτους X (600 = 590 = 8^e-9^e [redacted] d'indiction) non plus.
16. L'ère de Tyr, utilisée par de Luynes, reprise par Ch. BAYET, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétienne en Orient avant les querelles des iconoclastes*, Paris, 1879, p. 80, ne doit pas être appliquée ici, dans ce site à une quinzaine de kilomètres au NNE de Sidon. Remarquons cependant que les ères propres de Tyr et de Sidon commencent à 15 ans de distance l'une de l'autre ; cela entraîne que l'indiction (d'une durée de 15 ans) ne sera d'aucune aide pour déterminer l'ère utilisée dans les inscriptions de sites entre Sidon et Tyr (voir V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 216 et 217). Dans le calendrier de Sidon (*ibid.*, p. 174-175), l'année commence en janvier avec le mois de Dios. L'année sidonienne est donc à cheval sur deux indictions.

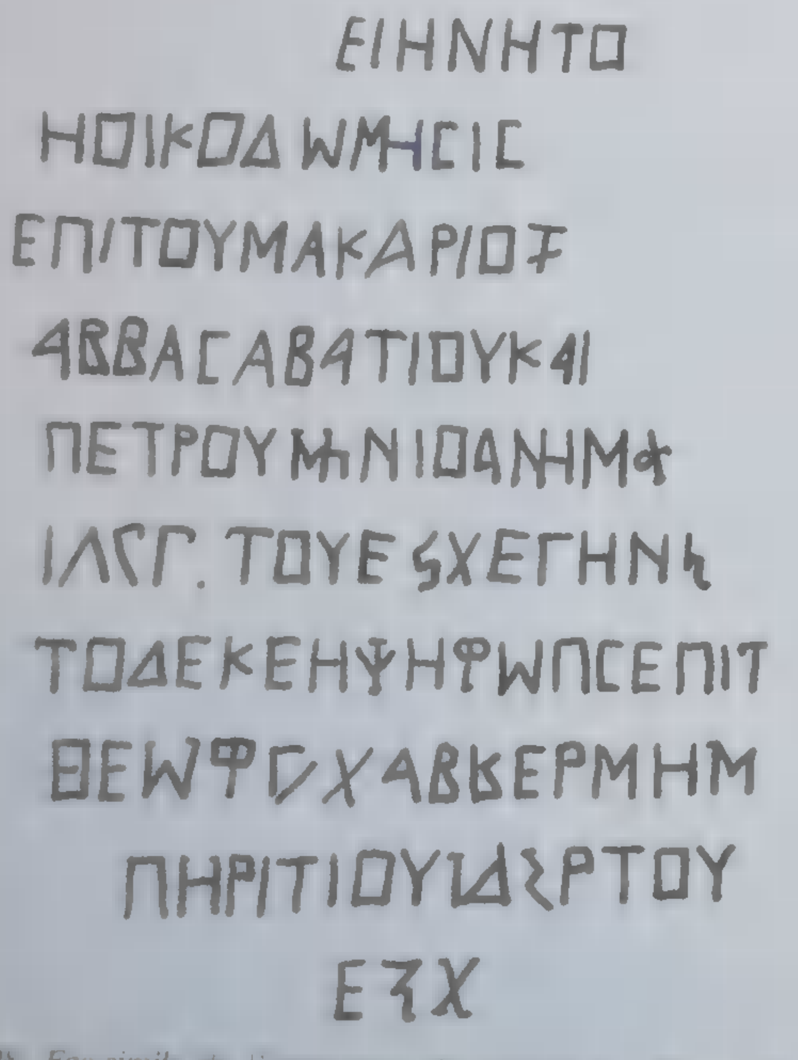

Fig. 398. Fac-similé de l'inscription de l'abside par Ernest Renan.

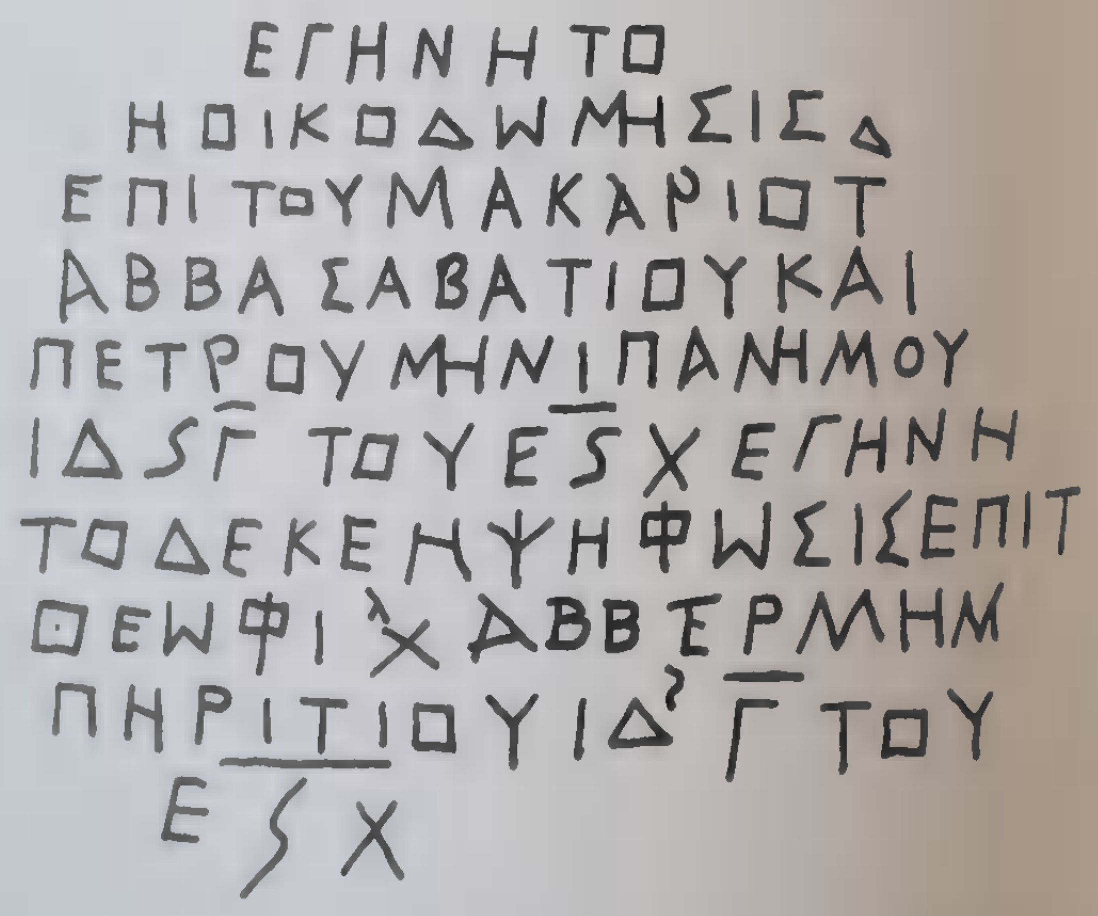

Fig. 399. Fac-similé de l'inscription par le Comte de Luynes.

qui correspond effectivement à une 3^e année d'indiction et aux quatre premiers mois d'une 4^e année d'indiction[17].

Datation

L'ensemble de tous les travaux à l'édifice prend fin au mois de Panémos, juin selon le calendrier macédonien courant, alors que le gros des travaux en mosaïque, c'est-à-dire la mosaïque ornementale de la nef, s'était terminé au mois de Péritios, janvier. On les aura achevés par cette petite abside blanche, avec la seule inscription. Les travaux de tout l'édifice se terminent sous Sabatios et c'est lui qui fait exécuter l'inscription clôturant ceux-ci, mais il fait suivre la formule d'usage de la mention de son prédécesseur Khabber et de la part que ce dernier prit à l'œuvre. C'est là un procédé assez commun, dont il existe d'autres exemples[18].

Iconographie et style

Le seul élément figuré du pavement, le médaillon de la nef, n'a jamais été reproduit. Mais on peut se faire une idée de ce tableautin en se référant aux pavements découverts dans le site tout proche de Jiyé[19] ; le médaillon au centre du baptistère représente un calice flanqué de deux paonnes (?) et le tapis voisin comporte, dans les panneaux de son quadrillage, divers quadrupèdes assez malhabilement rendus. Le chien peut y être identifié comme tel uniquement parce qu'il poursuit un lapin encore plus gros que lui. On peut imaginer que c'est ce genre d'image qui explique les hésitations de Renan lorsqu'il décrit les quadrupèdes de Nébi Younès et qu'il ne sait s'il faut les identifier comme des chiens, des renards ou des loups[20], disposés sous les deux paons flanquant le vase. La présente composition avec deux paons, deux quadrupèdes et deux perdrix sous le pied du vase n'a pas, à ma connaissance, de parallèles précis. Elle se distingue des autres nombreuses compositions à quadrupèdes ou volatiles flanquant un vase isolé par le fait que celle-ci semble avoir été particulièrement dense et peuplée pour un seul médaillon. Le reste du décor, la composition couvrante de boutons de rose semés en

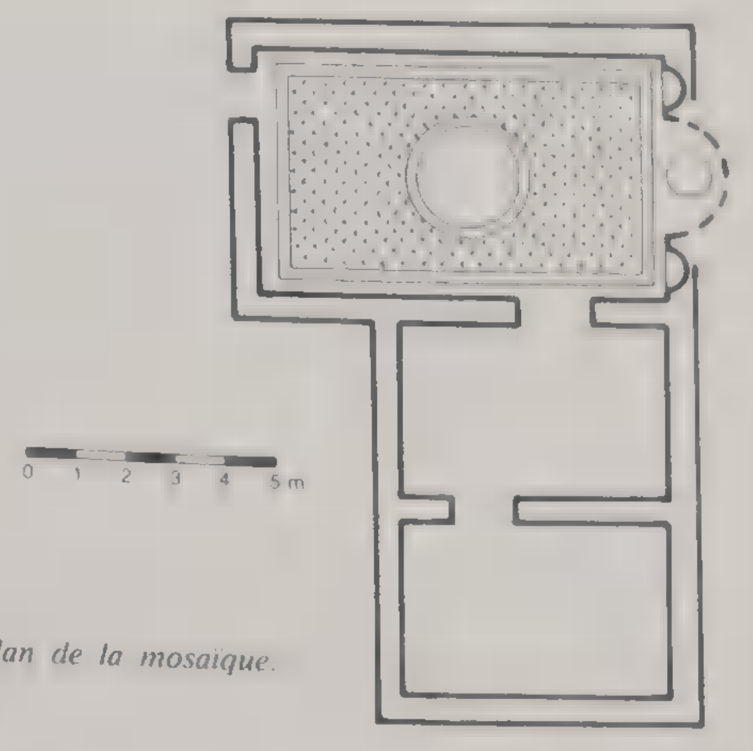

Fig. 400. Plan de la mosaïque.

quinconce, se retrouve également à Jiyé, dans les deux bas-côtés de l'église[21]. Peut-être, ici comme là-bas, s'inscrivent-ils dans des écailles ; mais la présence de ces dernières n'est un critère ni de style ni de datation[22] ; l'une et l'autre version du motif fait partie du répertoire de base des pavements du VI^e s. De même le médaillon circulaire frappant le centre du champ est-il connu ailleurs[23] à une époque voisine.

Personnages, titres et fonctions

L'inscription, de son côté, offre encore quelques particularités à examiner de plus près. Si la qualité de Pierre, associé à Sabatios, n'est pas précisée, il est intéressant de relever le qualificatif de « μακαριώτατος » donné à Sabatios. Quand il n'est pas utilisé pour désigner la mémoire d'un défunt, ce qui ne semble pas le cas ici, ce superlatif est normalement réservé aux archevêques et métropolites[24]. Par conséquent, on peut [redacted] poser la question de la qualité de Sabatios. « Abba » fut traduit sans hésitation par « abbé » aussi bien par Renan[25] que par de Luynes[26] et Clermont-Ganneau[27]. Dans l'acception « père », ce mot appartient au langage parlé[28]. Il pourrait

17. Ainsi est-il probable que les noms des mois correspondent à ceux des mois macédoniens où Péritios équivaut, à peu près, [redacted] mois de janvier et Panémos au mois de juin (voir V. GRUMEL, *op. cit.*, p. 168-169). En effet, si c'était le calendrier propre à Sidon (*ibid.*, p. 174-175) qui était utilisé ici, dont les noms et l'ordre des mois sont ceux des mois macédoniens, mais dont le premier mois, Dios, [redacted] été mis en correspondance avec le premier mois de l'année romaine, janvier, Péritios correspondrait à avril, et Panémos, qui correspondrait à septembre, tomberait dans une autre indiction. Or ici les deux mois sont dans la même année d'indiction comme le seraient effectivement janvier et juin.
18. Ainsi, la grande inscription devant le chœur de l'Élianée de Madaba, [redacted] rez-de-chaussée, parle des travaux de Léontios, prêtre « par les soins duquel le *beau temple* fut bâti », lequel Léontios « [redacted] succédé aux travaux de Sergios » qui avait réuni les fonds ; voir P.M. SÉJOURNÉ, *L'Élianée de Madaba*, dans *R.B.*, VI, 1897, p. 653-654. L'inscription du seuil d'une église près d'Arsous, *I.G.L.S.*, III, 1, n° 733, commémore le travail de Joulianos, défunt ; Dioscoros « acheva l'œuvre » parce qu'il « fut choisi en Dieu pour continuer son entreprise ». Mentions analogues dans l'inscription d'Ehden, voir R. MOUTERDE, dans *M.U.S.J.*, 26, 1944-46, p. 54, n° 18.
19. Voir pl. h.-t. 14.
20. E. RENAN, *op. cit.*, p. 512.

21. Voir fig. 340-341.
22. Voir à ce sujet D. LEVI, *A.M.P.*, p. 436 sv., et J. LASSUS, *Phénix*, p. 96 sv.
23. Voir Khân Khaldé Église Supérieure, « sacristie » NE, et les parallèles p. 378 n. 14.
24. C'est avec [redacted] superlatif que sont cités l'archevêque et patriarche Dominus dans l'inscription du sanctuaire de Saint-Étienne à Djouwanié (voir W.K. PRENTICE, *Inscriptions*, n° 29, p. 55) [redacted] l'archevêque Polyeuctos, en 595, dans l'Église Saint-Paul de Rihab (voir M. PICCIRILLO, *Chiese e Mosaici I*, p. 78-79), dont la formule de dédicace commence ainsi : « ἐπὶ τοῦ ἁγιωτ(άτου) κ(αὶ) μακαριω(τάτου) Πολυεύκτου ἀρχιεπισκ(όπου) » ; c'est toujours le même superlatif qu'utilise Théodoret de Cyr (par exemple, *Correspondance*, lettre 110, vol. III, p. 40, l.23), pour le métropolitain de Bérée, et (dans la lettre 113, *ibid.*, p. 62, l.19), à propos du patriarche d'Antioche ; d'autres exemples [redacted] manquent pas.
25. E. RENAN, *op. cit.*, p. 513.
26. H.Th. DE LUYNES, *op. cit.*, p. 16.
27. Ch. CLERMONT-GANNEAU, *op. cit.*, *passim*.
28. *Enciclopedia Cattolica*, vol. I, *s.v.* 'Abbâ, à propos du vocatif « Abbâ » toujours suivi de « ὁ πατήρ » dans le Nouv. Test. ; SCHAFF-HERZOG, *Encyclopaedia*, *s.v. Abbot* : « The term originated in the East, when it was frequently used as a title of respect for any monk (being derived from the Aramaic *abba*, father) ».

[illegible] qu'on l'ait choisi[28] pour une inscription de [illegible], alors que l'on a l'habitude d'y trouver les noms des personnalités citées. Les sources [illegible] et l'épigraphie syriennes, palestiniennes et phé[illegible] [illegible] peu ce titre[29] et il semble bien toujours [illegible] un personnage du monde monastique. Ce n'est [illegible] la fonction d'« abbé » qu'il [illegible], mais c'est plutôt un titre honorifique[30] (tel « monseigneur »), qui s'ajoute au nom et à la fonction[31] et que l'on traduira sans doute au mieux comme « notre père ».

Il reste cependant en mal d'explication pour l'utilisation du qualificatif « μακαριωτάτος ». Remarquons tout de même, en mettant en parallèle les deux parties de notre inscription, que le prédécesseur de Sabatios n'était qualifié ni de « ἀββα » ni de « μακαριώτατος », mais de « θεοφιλέστατος ». C'est là le qualificatif le plus fréquent pour les membres des trois ordres, diacres, prêtres et évêques. C'est ainsi également que sont qualifiés les higoumènes et archimandrites que nous trouvons dans d'autres inscriptions[33]. Nous avons constaté à Nebha le cumul des titres et fonctions d'higoumène et d'évêque[34]. Étant donné, par conséquent, l'utilisation exclusive, en dehors d'un contexte funéraire, du superlatif « μακαριώτατος » pour les archevêques et métropolites, ne pourrait-on avancer l'hypothèse que Sabatios, abbé de ce couvent, avait été promu à l'archiépiscopat ? Son prédécesseur, Khabber, ne cumulait sans doute pas ces fonctions, et n'avait dû occuper que celle de supérieur de ce couvent.

Résumons cette digression en avançant trois solutions possibles. Nous pouvons voir en Sabatios un supérieur qui fut en même temps archevêque. Nous pouvons trouver dans l'emploi du qualificatif « très bienheureux » une indication que la mort de Sabatios est survenue aussi, après celle de Khabber, du vivant de Pierre. Enfin, il reste possible que le rédacteur de cet épigraphe ait fait preuve de trop d'enthousiasme et de quelque ignorance des conventions en attribuant un qualificatif excessif à son supérieur.

Concluons en tout cas avec Renan[35] à l'existence d'un monastère en ce lieu de la côte phénicienne sous le règne de l'empereur Maurice. Sans doute n'est-ce qu'une chapelle de ce couvent qui fut découverte ; son pavement et ses deux salles annexes sont tout ce que nous en connaissons.

Il est intéressant d'observer une sorte de modèle réduit de chevet à trois absides au bout de la nef unique. Les deux niches évoquent des absides latérales et l'on ne peut manquer de restituer un autel dans l'abside centrale. Le sanctuaire flanqué de ses sacristies minuscules est dessiné par le raccord ménagé à l'extérieur du champ de la mosaïque. La fonction des deux niches — reposoirs pour les oblats ou pour des reliquaires par exemple — reste toute hypothétique.

29. On ne mentionnera qu'en passant — parce que sans doute sans application ici — que Abbas ou Abba est également un nom propre, rencontré en divers points du Proche-Orient ; un moine appelé Abba est cité dans la correspondance de Sévère d'Antioche (E.W. Brooks, *Select Letters*, p. 433-436) et un « Ἀββα[illegible] Ἀββου », auteur d'un graffite, commémore la construction d'un autel à Doura (C.B. Welles, *Inscriptions from Dura Europos* (*Yale Classical Studies* 14), 1955, p. 211) ; voir H. Wuthnow, *Semitische Menschennamen*, p. 6.

30. Il en va tout autrement dans le vocabulaire copte où « ἀββα » est utilisé pour toute personnalité religieuse, apôtre ou saint, archevêque ou évêque, supérieur ou ermite. C'est ainsi d'ailleurs que la fréquence et le caractère non spécifique de l'emploi de ce terme constituent en eux-mêmes un critère pour identifier l'origine copte (et monophysite) d'un texte (ainsi F.E. Brightman, apud B.P. Grenfell et A.S. Hunt, *New Classical Fragments*, p. 168). Dans notre région où il ne peut guère être question d'une quelconque influence copte, ce mot d'utilisation rare a un sens plus précis.

31. Dans une sorte de calendrier, à Nessana, apparaissent à côté des noms de saints et de saintes tout prénoms précédés du titre « ἀββα » (G.E. Kirk et C.B. Welles, *Excavations at Nessana (Auja Hafir, Palestine)*, British School of Archaeology, Jérusalem, vol. I, 1962, n° 38). Une inscription de 'Amra [illegible] « ὁ ἀββας [illegible] » (W.H. Waddington, *Inscriptions*, n° 2094, p. 498).

32. L'inscription du premier entrecolonnement N de l'église découverte à [illegible] commence ainsi : « [illegible] » (voir fig. 450). À Beisan (voir G.M. Fitzgerald, *Sixth Century Monastery*, pl. XXII), l'inscription découverte à quelque distance à l'E du [illegible] [illegible] (pl. XVIII) [illegible] « abba » Georges étant prêtre et higoumène. [illegible] G.M. Fitzgerald, *op. cit.*, p. 64, propose d'ailleurs de voir le même personnage que dans le « père » Georges, prêtre et higoumène de l'inscription de Beisan.

33. Le prêtre et higoumène Martyrios au Râs Siagha est ainsi qualifié de « θεοφιλέστατος » (S. Saller, *The Memorial*, pl. 114,2 et p. 247) ; il en va de même pour le prêtre et higoumène Étienne, à el-Koursi (voir p. 170), pour le prêtre et archimandrite Théodoros de l'inscription de 'Amra (W. Prentice, *Inscriptions*, n° 2093, p. 498), ainsi que le prêtre et archimandrite Eulogios de l'inscription de Heit (W. Prentice, *ibid.*, n° 2124, p. 502). Cependant, dans tous ces cas, comme dans celui du moine, prêtre et archimandrite de la chapelle de Bab Sbâa (voir *I.G.L.S.*, V, n° 2211), on peut se demander si le qualificatif « θεοφιλέστατος » n'est pas plutôt appelé par l'ordre, la prêtrise dans tous les cas cités, que par la fonction de supérieur de couvent.

34. Voir p. 397 et 406.

35. E. Renan, *op. cit.*, p. 514.

QABR HIRAM, *Église Saint-Christophe*

(pl. hors texte 17)

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI 36 XII-1b, (« Beirut Ibail »). Lat. : 33°14' ; long. : 35°16' ; voir R. Dussaud, *Topographie*, carte I,B.1. ESE de Tyr.

Bibl. : E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 513-514, 543, 606-631 et pl. XLIX ; W. Froehner, *Inscriptions grecques du Louvre*, Paris, 1864, n° 269-274, p. 309-311 ; E. Michon, *L'inscription en mosaïque de la basilique de Medeba et la mosaïque de Kabr Hiram*, dans *R.B.*, V, 1897, p. 263-267 ; O.M. Dalton, *Byzantine Art*, p. 421 sv. ; *D.A.C.L.*, s.v. *Kabr Hiram*, vol. VIII, p. 604-619 ; J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 298 ; H. Stern, *Pavements*, p. 21-37 ; B. Bagatti, *Il pavimento musivo di Qabr Hiram (Libano)*, dans *R.A.C.*, XXXIX, 1963, p. 93-104 ; N. Duval, *Notes*, p. 81-104 ; F. Baratte, *Mosaïques du Louvre*, p. 132-145, ill. 140-147[1].

Une colonne portant la représentation sculptée en relief d'une croix grecque émergeait, isolée, des 30 à 40 centimètres de terre qui recouvraient le pavement en mosaïque de l'édifice. Le dégagement de cette mosaïque et des quelques vestiges de structures architecturales de la basilique et de ses plus proches dépendances eut lieu en 1861.

La mosaïque était particulièrement bien conservée ; les seules lacunes déplorées étaient dues, à quatre ou cinq endroits, à sa perforation par des racines de figuiers ; on releva également la présence d'une tache occasionnée par un incendie local dans le bas-côté S. La mosaïque fut levée en plusieurs morceaux et acheminée à Paris sur un nouveau support de béton, par les soins de M. Taddei, mosaïste recruté à Rome. Elle entra aux Musées du Louvre en 1862, où elle est actuellement conservée et partiellement exposée[2]. Un schéma de distribution des motifs fut publié en premier lieu dans le compte rendu de la Mission de Phénicie, au départ d'observations faites principalement dans les caves du musée[3].

L'édifice

La petite basilique se situait dans un ensemble à nombreuses dépendances et formait un vaste rectangle avec, à l'O, un atrium ou porche et à l'E, une salle tripartite accolée presque de la même largeur que l'église, mais indépendante. Cette dernière, orientée O-E, comportait trois nefs de six travées, séparées par des colonnades, se terminant chacune par une abside orientale. Le bas-côté N était légèrement plus étroit que l'autre du fait, probablement, de l'adaptation à des édifices voisins pré-

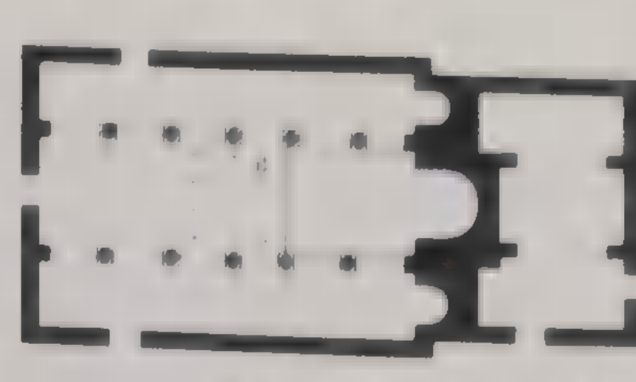

Fig. 401. Plan.

existants. Le centre et la partie orientale de la nef sont occupés par l'enceinte en *pi* du chœur bas, ouverte vers l'E et longue de deux travées, tout comme le podium qu'elle précède et qui se termine par une abside étroite et profonde. Trois accès à l'église sont connus, l'un au centre de la façade O, un deuxième dans le mur S à la hauteur du deuxième entrecolonnement, le troisième presque en vis-à-vis dans la façade N.

Les pavements

Le pavement était exécuté en mosaïques dans tout le bas-côté S, dans toute la nef et à l'intérieur de la barrière de chancel du chœur bas en avancée, ainsi que dans le bas-côté N jusqu'à l'avant-dernière travée. Le pavement de la dernière travée de ce bas-côté et des absides est en plaques de marbre[4] ; des mosaïques non figurées pavaient les entrecolonnements longeant le chœur. Il ne subsistait que de la terre meuble dans le chœur surhaussé délimité par une plate-bande de pierre ; j'y restituerais le plus volontiers un dallage uni ou également des plaques de marbre.

Les tesselles mesurent de 0,4 cm à 1 cm, leur densité est de 120 à 200 cubes au dm^2. Elles sont en marbre ou en calcaire et en pâte de verre pour certains tons de vert. Les autres couleurs sont le blanc, des jaunes, des roses et des rouges, des verts, des gris et le noir. Dans les bordures des tapis d'entrecolonnement, certaines tesselles ont une grande surface ronde (diam. 1,3 cm).

La nef centrale est magnifiquement ornée d'un seul grand tapis de rinceaux de vigne habités. Une large bordure en guillochis double entre des lignes de postes encadre le champ. Quatre pesantes amphores, à deux anses en arc, épaules rebondies, bas de panse faiblement godronné et surélevées sur un petit piédestal, marquent les angles en s'ouvrant vers le centre du champ. Les ceps de vigne qui y prennent naissance et s'épanouissent en cinq rangs de cinq volutes en médaillons (trois à l'O et à l'E) abritent une série de scènes champêtres ou domestiques et des scènes de chasse avec comme protagonistes des hommes ou des animaux. Devant l'entrée, une lionne bondit derrière un enfant qui court avec un fin épieu sur l'épaule, et une gazelle broute des feuilles. Le deuxième rang est fait d'animaux seulement : un ours chasse une autruche qui tourne la tête de son côté, précédée par un chien avec un collier au cou, un tigre et un petit cheval.

1. La bibliographie sur ce pavement, justement célèbre, est très abondante ; pour les titres antérieurs à 1909, voir R. Horning, *Verzeichnis*, p. 118-120, repris et mis à jour par F. Baratte, *Mosaïques du Louvre*, p. 141-142.

2. Plusieurs panneaux figurèrent dans l'exposition semi-permanente des « Arts de la Méditerranée », dans les années 1970 aux Musées du Louvre ; aujourd'hui, les tapis de la nef centrale, de deux entrecolonnements et du chœur y sont en exposition permanente. Les tapis du chœur ont été assemblés, sans respecter leur position relative originale, en deux grands panneaux ensemble avec l'inscription du seuil N. En rassemblant les panneaux des bas-côtés, on a également bouleversé l'ordre des médaillons à bustes.

3. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 610, relève les quelques erreurs présentes dans sa planche XLIX, exécutée par M. Thobois. Dans le bas-côté gauche, les deux couples de médaillons du haut et du bas doivent être disposés comme suit : premier couple, moutons, deuxième couple, poissons ; dans les entrecolonnements de droite, la première place près de l'entrée est à la lionne chassant le taureau, et la deuxième au tigre chassant le cheval.

4. Plaques de marbre dites « élégantes et soignées » : H. Stern, *Pavements*, p. 25.

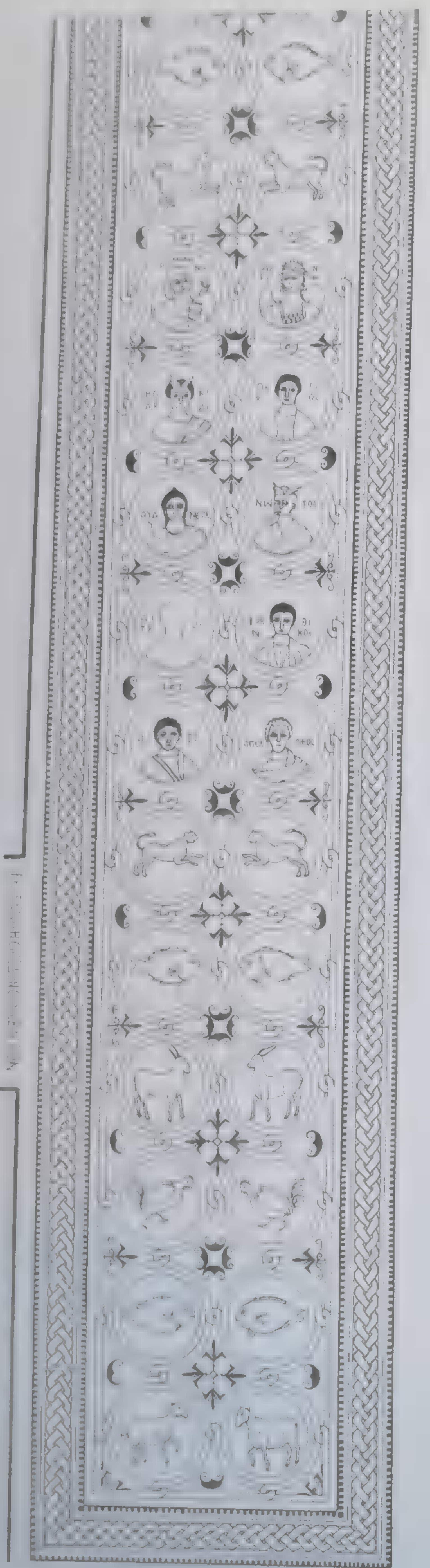

Le troisième rang de volutes est garni d'une panthère qui tourne la tête vers un chasseur armé d'une lance sur l'épaule, puis un lion ; dans une lacune on voit encore le pied d'un chasseur, à côté duquel devait bondir un cervidé. Un cheval à robe en raies courtes et discontinues (essai d'évocation d'un zèbre ?), dans la quatrième ligne de volutes, est précédé d'un lièvre mangeant du raisin poussant dans sa volute et d'une scène de foulage de raisin par deux enfants, semble-t-il, de part et d'autre d'un poteau central cruciforme, le *torcularium* du pressoir, l'un se tenant au bois de l'appareil, l'autre sonnant d'une sorte de corne. À côté d'eux s'affrontent une mangouste et un serpent. Des volatiles, deux perroquets et deux petits oiseaux, cantonnent le médaillon central des vendangeurs. Le cinquième rang de volutes présente des scènes de la vie des champs : deux moutons couchés, un berger enfant assis jouant de la double flûte, un animal dont l'image est assez dégradée, mais que la longue queue et les sabots fendus permettent d'identifier comme un bœuf, un paysan enfant tenant une faucille ou serpette et menant à la longe un âne chargé de paniers de raisins. La rangée suivante représente un énorme tigre mordant le dos d'un cervidé et, après un médaillon détruit, un grand lion accroupi vers la gauche puis une gazelle vers la droite qui, comme le lion, a une torsion de tête quelque peu maniériste. La rangée la plus proche du chancel compose une scène de basse-cour, avec la fermière assise au centre tenant un van dans le bras gauche et lançant une pierre de l'autre vers un renard qui s'enfuit, une poule dans la gueule, pendant qu'à sa droite picore une pintade entourée de ses pintadeaux.

Les bas-côtés portent des pavements semblables et se répondent très précisément d'un côté à l'autre du bâtiment ; encadré d'une tresse à trois brins entre deux filets denticulés, le champ, au S comme au N, est un entrelacs orthogonal de cercles, déterminant des carrés concaves, lobés. Ces carrés sont ornés de fleurons de quatre fleurs de lys en croix ou de quatre peltes adossés ; une gerbe de lys ou un pelte, en alternance, orne les triangles de reste. Les cercles se rangent par deux de front. Dans le bas-côté N, selon l'ordre original, les cercles de la première et dernière paires contiennent un mouton, la seconde et la seizième un poisson, la troisième et la quinzième un coq, la quatrième et la quatorzième un bouc, la cinquième et la treizième un poisson, la sixième et la douzième une panthère, les animaux de chaque paire se faisant face. Au milieu du tapis, sept couples de médaillons portent des bustes, identifiés de part et d'autre des têtes par des inscriptions en majuscules rectangulaires et ovales. Dans le septième rang se voyaient les

← *Fig. 402. Collatéral N, les onze premiers médaillons.*

Fig. 403. Le tapis de la nef aux Musées du Louvre. →

bustes des mois d'« Ἀπέλλεος »[5] et de « Δῖος », dans le huitième ceux de « Δύστρος » et de « Ξαντικός », dans le neuvième celui du mois d'« Αὐδύνεος » et celui du vent qui apporte la pluie, « Νῶτος », soufflant avec des ailettes sur le front, et dans le dixième le vent du N, « Ἠπάρκιας »[6] et le mois de « Περίτιος » ; ces huit personnifications sont des jeunes gens vêtus, [illegible] épaule dégagée pour les vents, la tête voilée pour Audynaios. Dans la dixième rangée, les deux médaillons portent les bustes féminins ailés, des saisons de l'Hiver et du Printemps ; la première, « Χειμερινή », la tête voilée de blanc, porte une amphore avec des algues ou des joncs fermant l'embouchure ; la seconde « Ἀερινή »[7] a une couronne à cabochon, fleurs et feuilles dans les cheveux, des pendentifs aux oreilles et une corbeille de petits fruits devant elle.

Sur la distance d'une travée, ensuite, et dans l'absidiole, le sol est dallé de marbre en petites plaques carrées, sauf pour une bordure en avant du mur qui est faite d'une bande de triangles formant une ligne en dents de loup. Le seuil de la porte dans le bas-côté N porte une inscription d'une ligne comme seul ornement ; les hautes lettres rectangulaires et ovales, en cubes gris, se lisent en entrant.

1 † Εἰρένη ἡ εἴσοδόν σου ὦ βλέπον.

« † La paix soit en ta venue, ô voyant. »

C'est une citation du Ier livre de Samuel (Rois), 16, 4. Ce qui était, dans le texte biblique, une interrogation, « La paix est-elle en ta venue, ô voyant ? » est ici, sans doute, non une invitation à un bref examen de conscience mais un souhait, une formule prophylactique, analogue à d'autres formules d'accueil[8] qu'on trouve sur les seuils et les linteaux de porte, et parmi lesquelles le psaume 120, 8, est une des plus fréquentes[9]. Le même texte a en effet été utilisé sur le seuil d'une annexe de la basilique de Curium-Kourion de Chypre[10] et dans une mosaïque profane d'Antioche[11]. « Ô toi qui vois » n'est plus le grand Samuel de la Bible, mais le visiteur qui, en passant la porte de l'église, lit l'inscription qui lui est adressée.

Dans le bas-côté S, la première paire de médaillons à l'O porte des béliers, la deuxième et la dernière des poissons, la troisième et la pénultième des coqs, la quatrième une paire de concombres ou de courgettes attachés, la dix-huitième des cédrats, la cinquième et la dix-septième des éléphants, la sixième et la seizième des poissons, la septième et la quinzième des oies, et la huitième et la quatorzième des grenades. Au neuvième rang commence la série des médaillons à bustes : les bustes masculins des mois de « Γορπιέος » et « Ὑπερβερετῆος »[12], la dixième le buste du mois de « Λῶος » et du Vent du SE, « Ἠοῦρως », le onzième les bustes ailés féminins de l'Été, « Θερινή », et de l'Automne, « Μεθοπ(ω)ρ(ινή) »[13]. Les deux saisons sont couronnées, l'une d'épis, l'autre de pampres. L'Été tient une sorte de gerbe[14] ; devant l'Automne, on voit trois fruits différents. Dans la douzième rangée, les bustes du vent « Βορέας » et du mois Πά[νε]μο[ς] sont de nouveau ceux de jeunes gens, comme dans la treizième, ceux des mois d'« Ἀρτεμίσιος » et de « Δέσιος ». Toutes les figurations des médaillons se voient à partir de l'O.

Les quatre paires de tapis d'entrecolonnement représentent toutes des poursuites de deux animaux dont le premier est séparé du second par un arbuste ; les deux dernières paires de tapis d'entrecolonnement sont géométriques. Toutes les bordures ont une allure de bandes gemmées. La bordure des premiers est la même : une ligne de carrés à double emboîtement et cinq-perles en quinconce alternés, non contigus. Le premier tapis d'entrecolonnement de droite représente une lionne pourchassant un taureau, le premier de gauche un lièvre fuyant devant un grand chien. Les deuxièmes tapis d'entrecolonnement ont une bordure en ligne de carrés sur la pointe et cercles ornés alternés, non contigus ; celui de droite représente un tigre poursuivant un cheval, et celui de gauche une lionne chassant un taureau. Les troisièmes tapis d'entrecolonnement ont une bordure orfévrée de cabochons ovales et carrés sur la pointe alternés, non contigus ; celui de gauche est une poursuite de cheval par un tigre, celui de droite représente à nouveau un lièvre fuyant en bondissant devant un chien. Les derniers tapis figurés sont, à droite, dans une bordure de perles oblongues et rondes alternées, une lionne poursuivant un sanglier et, à gauche, un cerf fuyant devant un lion. Les animaux se voient tous à partir du bas-côté ; les quatre premières paires courent vers l'E, les quatre dernières vers l'O et convergent dans l'alignement de l'entrée du chœur bas.

Le cinquième tapis d'entrecolonnement S est un grand damier oblique et le sixième un damier droit à carrés inscrits en couleurs inversées et contrastées. Le cinquième entrecolonnement N est blanc uni avec un rinceau en onde à feuilles cordiformes courant en son milieu. Aucun détail n'a été fourni sur le dernier tapis N.

Dans le chœur, les huit supports d'un chancel en *pi* sont soigneusement séparés par de petits panneaux mosaïqués carrés, non figurés. Ils sont posés en réticulé. Le petit panneau carré médian, à l'O, inscrit un cercle lui-même orné d'un motif en bouclier, une série d'étoiles à huit pointes concentriques dessinées par des arêtes de poissons en opposition de couleur ; des gerbes à calices occupent les écoinçons. Les deux autres panneaux à l'O portent une composition de quatre séries de chevrons en croix, traités en arc-en-ciel. Au N et au S, deux des champs sont en natte polychrome et les deux derniers à l'E sont en damier de « T ». Une bordure entoure le chœur en passant à l'intérieur du chancel à l'O et à

5. Ἀπελλέος pour Ἀπελλαῖος. Il est peut-être préférable, de prime abord, de ne pas donner de correspondance des noms de mois dans notre calendrier en les « traduisant », comme F. BARATTE, *op. cit.*, p. 137 et 138. En effet, autant Sidon que Tyr avaient des calendriers propres ; à Sidon, le mois de Dios commençait l'année et correspond à janvier, [illegible] Apellaios correspond à février (voir V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 174-175), alors qu'à Tyr, c'était Hyperberetaios qui commençait l'année au mois d'octobre, et Apellaios correspondait aux jours de la mi-décembre à la mi-janvier (voir *ibid.*, p. 173-174). D'après la séquence ici présentée, c'est en Dios que l'année semble commencer. Ce fait a été relevé par V. GRUMEL, *ibid.*, p. 174 [illegible] n. 1. Cependant cela n'est peut-être pas significatif en ce qui concerne le début de l'année selon l'ère de Tyr. Parmi les personnifications, [illegible] effet, [illegible] remarque que seul Audynaios est voilé et très emmitouflé (voir ci-dessous) ; c'est donc lui le mois le plus froid de l'année ici illustrée. Or le mois le plus froid est traditionnellement décembre-janvier. C'est bien [illegible] jours de la mi-décembre à [illegible] mi-janvier que correspond le mois macédonien d'Audynaios (voir V. GRUMEL, *op. cit.*, p. 169). On peut en conclure que c'est un carton où l'ordre [illegible] la place des mois sont très fidèlement ceux du traditionnel calendrier macédonien qui est ici suivi. Il va de soi que l'emploi de cette iconographie avec ses identifications bien établies, disons presque stéréotypées, n'empêche d'aucune façon l'utilisation de l'ère locale dans l'inscription de dédicace du chœur (voir ci-dessous). Je pense aussi, de ce fait, qu'on [illegible] peut [illegible] conclure un changement dans le début de l'année dans le calendrier de Tyr, comme le suggérait Grumel, à la suite de F.K. Ginzel et de W. Kubitschek. Les correspondances aux mois juliens donnés par M. Baratte sont celles du calendrier d'Antioche, celles aussi qui [illegible] proposées par la plupart des dictionnaires.
6. Ἠπάρκιας pour Ἀπαρκτίας ; l'absence du *tau* est attestée.
7. Ἀερινή pour Ἐαρινή.
8. La formule d'accueil sous forme d'un souhait demande une transcription du « H » en « ἤ », 3e pers. sing. subjonctif : « Que la paix soit (quant) à ta venue (ton entrée) ». F. Baratte (*op. cit.*, p. 138) transcrit le « H » comme l'article féminin. Il faut rendre à « εἴσοδός » la forme habituelle au nominatif qu'il a dans le texte biblique, pour pouvoir lire « εἰρηνῇ » comme un datif ; ainsi la traduction du chanoine CRAMPON, *La Sainte Bible*, Tournai-Paris-Rome-New York, Desclée, 1960, p. 284, « Est-ce pour la paix que tu viens ? ».
9. La formule d'accueil adaptée du Ps. 120 (121), 8, dont on connaît de nombreux exemples en épigraphie, présente deux variantes principales quant [illegible] verbe utilisé : « εὐλόγησον τὴν εἴσοδὸν καὶ ἔξοδόν σου » (ou « ὑμῶν »), ou bien « φυλάξει... ».
10. A.H.S. MEGAW, *Excavations at the Episcopal Basilica of Kourion in Cyprus in 1974 and 1975 : a Preliminary Report*, dans *D.O.P.*, 30, 1976, p. 358 et fig. 13. Il s'agit des deux dernières lignes d'une inscription citant à la suite le psaume 76, 11, le psaume 118, 15, et I Samuel, 16, 4. L'auteur voit dans l'emploi de cette citation l'évocation d'ennemis possibles. Cependant le fait que l'on rencontre cette formule ailleurs en position analogue montre que la raison de son choix tient à sa référence à une entrée, à une arrivée, où elle a, comme le suggérait M. Megaw, une valeur apotropaïque morale plutôt que physique. Comme à Qabr Hiram, le texte donne « ΕΙΡΗΝΗ Η ΙΣΩΔ[ΟΝ, ou ΟΣ, [illegible] Ω] ΣΟΥ Ω ΒΛΕΠΟΝ » ; l'*omega* et l'*omicron* des deux derniers mots se trouvent à la même place, une interjection et un vocatif parfaitement corrects.
11. Inscription d'un «triclinos » : G. DOWNEY, *Antioch-on-the-Orontes*, III. *The Excavations 1937-1939*, p. 83, n. 111, et *I.G.L.S.*, III, 2, n° 770, 1-2. J. et L. ROBERT, dans *R.E.G.*, 1946-1947, n° 194, p. 353, proposèrent d'y corriger le texte « ... ὃ] βλέπον » en « ὁ βλέπων » qui est la forme qu'a cette interpellation dans les manuscrits de la Septante. En effet, dans la grammaire de la koiné le vocatif est rarement employé, mais il est dans l'ordre du possible, ainsi qu'a bien voulu m'en faire part le professeur P. Bogaert, qu'on ait, dans les cas de Qabr Hiram et Kourion, un retour conscient au vocatif, avec l'interpellation sous une forme classique. Une seconde remarque concerne la présence même de la formule « ô voyant » : elle se trouve bien dans les manuscrits de la Septante et de Qoumrân, mais elle est absente du texte hébreu du Ier livre de Samuel.
12. Γορπιέος pour Γορπιαῖος ; Ὑπερβερετῆος pour Ὑπερβερεταῖος, ainsi que, plus loin, Ἠοῦρως pour Οὖρος et Δέσιος pour Δαίσιος.
13. Abréviation en petit « S », inversé gauche/droite, après le *rhô*.
14. F. BARATTE, *op. cit.*, p. 137 : « une sorte de fuseau moucheté : un van vu en perspective ? ».

Fig. 404. Collatéral S, les treize premiers médaillons. →

[illegible] des supports sur les trois autres côtés, isolant en [illegible] sorte l'alignement des poteaux occidentaux. Elle [illegible] d'une ligne de boutons de rose superposés, interrompue toutes les dix fleurs par des roses entières. Celles-ci correspondent, à l'O seulement, aux espaces entre les poteaux de chancel. À l'E, cette bordure s'interrompt de part et d'autre d'un petit panneau rectangulaire axial qui inscrit une série de losanges dentelés emboîtés traités en arc-en-ciel. Le fond à l'intérieur de cette bordure et des alignements N et S des poteaux de chancel s'organise en trois parties ; à l'O, c'est une inscription grecque d'une ligne ; elle longe un grand champ géométrique, lui-même suivi, à l'E, d'une *tabula ansata* avec encore une inscription grecque, mais beaucoup plus longue.

La première inscription signale l'entrée du chœur, à l'intérieur de sa bordure[15] :

Τ]ῷ οἴκῳ σου πρεπι ἁγίασ[μα.

« La sainteté convient à Ta maison. »

Citation du Psaume 93 (Vul. 92), 5, ces mots conviennent admirablement à l'entrée d'un lieu de culte[16].

Dans le grand champ barlong, qui occupe les deux-tiers de la surface du chancel, les tesselles sont posées en réticulé. Un filet l'encadre et la composition en est un quadrillage droit de lignes de très petits boutons de rose superposés, changeant de sens d'une ligne à l'autre. Les cases sont ornées d'un carré concave dentelé, en dégradé de couleurs.

Flanquant ce grand panneau à l'E, une *tabula ansata*, aux anses en accolade ornée, contient une inscription de sept lignes. Les lettres sont de hautes majuscules ovales semblables à celles des deux autres inscriptions[17] :

Γέγονην το πὰν ἔργον τῆς ψεφόσεως τοῦ ἐνδόξου
  και πανσέπτου μαρτυρος ἁγίου Χριστοφόρου,
  ἐπι τοῦ
θεοφιλεστ(ατου) Γεωργιου ἀρχιδ(ιακόνου) (καὶ)
  χορεπισκ(όπου) (καὶ) ἐπὶ τοῦ θεοφιλεστ(άτου)
Κὺρου διακ(όνου) και ἐπιτρ(όπου) ὑπὲρ σωτηρ-
  (ιας) τῶν δυω κτημάτ(ων) οἰκονό-
μων (καὶ) γεοργῶν (καὶ) τὸν τεκνων αὐτῶν (καὶ)
  τῆς κληρου (καὶ) τῶν καρ-
ποφορουντ(ων) ἐν χρόνοις τοῦ θεοσεβεστ(άτου)
  Ζαχχαρια πρεσ-
βυτέρου ἐλαχιστου ἐν μηνὶ Δεσίου τοῦ ΨΑ ἔτους
  ἰνδ(ικτιῶνος) Θ.

15. Elle est en hautes majuscules ovales et rectangulaires. On lit « οἴκο » pour « [illegible] » et « πρεπι » pour « πρεπει ». Les lacunes en début et fin de lignes ont été restaurées dans les panneaux du Louvre.
16. Ce verset de psaume est également inscrit dans le « narthex », devant le seuil du « διακονικ(ον) » trouvé à Ascalon-Barnea (voir V. Tsaferis, *Byzantine Churches and Inscriptions in Israel*, dans *Eretz-Israel*, 10, 1971, p. 241-244 et p. VIII, reprod. de cette inscription en pl. *Ain*). Il est étonnant de ne pas [illegible] ce texte plus fréquemment cité dans une entrée d'édifice de culte ; [illegible] rappelons toutefois sa présence sur le linteau de l'Église Nord-Est de Deir Sem'ān (*I.G.L.S.*, II, n. 44, p. 232).
17. *Omega* [illegible] deux en ligatures en l. 5 et ligature [illegible] *omicron* et *upsilon* superposés ; abréviations par petit « S », ou par une dernière lettre de petite taille : « S » également pour « [illegible] ». Le texte, tout comme le précédent, présente des mutations de quantité : en l. 1 ψηφώσεως, l. 5 τῶν τεκνων.

« Toute l'œuvre de mosaïque de l'église de l'illustre et très vénéré martyr saint Christophe a été exécutée sous l'archidiacre et chorévêque Géorgios très-ami de Dieu et sous le diacre et administrateur Kyros, très-ami de Dieu, pour le salut des économes et des laboureurs des deux domaines et pour celui de leurs enfants, et du clergé et des bienfaiteurs, au temps du très pieux Zaccharias, prêtre très humble, au mois de Daisios, de l'année 701, neuvième de l'indiction ».

En tête de l'ordre hiérarchique est nommé Georges, qui cumule les deux charges, effectivement apparentées, de chorévêque[18] et d'archidiacre[19]. Les « Δύω κτήματα » sont considérés habituellement comme le nom de la localité qui a précédé Qabr Hiram, à laquelle appartiennent les intendants et les laboureurs de l'inscription ; il s'agirait, dans cette hypothèse, d'un toponyme. La date doit se calculer selon l'ère de Tyr, la grande ville la plus proche, au N, de Qabr Hiram ; elle correspond à l'année 575 ap. J.-C., calculée selon l'ère propre de la ville[20] ; le mois de Daisios, selon le calendrier propre à la ville de Tyr, va du 19 juin au 20 juillet, mais correspond au mois de mai selon le calendrier macédonien[21].

L'abside principale, tout comme les deux autres absidioles, était dallée de plaques de marbre soigneusement jointoyées. On peut supposer qu'un dallage pavait également le podium du chœur.

18. Sur le chorévêque, nommé par l'évêque pour le représenter, comme son égal, dans les paroisses de campagne du diocèse, voir p. 502, et Dom Parisot, *Les chorévêques*, dans *R.O.C.*, VI, 1901, p. 156-171. Le chorévêque peut être prêtre (ainsi à Nebha, p. 399) aussi bien que diacre, ou simple moine, mais devait être pourvu d'une éducation solide (voir A. Vööbus, *Syriac and Arabic Documents Regarding Legislation Relative to Syrian Asceticism*, Stockholm, 1960, p. 119-123).
19. Le titre d'archidiacre se lit clairement dans l'abréviation de caractère monogrammatique qui en fut faite en l. 3 : dans ΑΡΧΙΔ, on retrouve facilement le *iota* auquel est accroché un *delta*, servant peut-être également d'*alpha*. Je ne comprends pas la lecture que F. Baratte, *op. cit.*, p. 140, reprend à W. Froehner, *op. cit.*, et qui avait également été adoptée par E. Renan (*op. cit.*, p. 613), ainsi que par E. Michon et d'autres, c'est-à-dire « ἀρχιερεώς », puisque l'abréviation ne contient ni *epsilon* ni *rhô* ; il est vrai qu'il faut voir la mosaïque elle-même et que la lecture sur la reproduction dans l'ouvrage de Renan est difficile. Outre les lettres elles-mêmes un autre argument lutte contre la lecture du titre de « ἀρχιερεύς » ; il a déjà été mis en avant par Renan lui-même : ce titre est rare à l'époque pour un membre du clergé chrétien (de même, d'ailleurs, qu'est évité celui de « ἱερεύς »). Comme pour les chorévêques, il n'était nommé qu'un seul archidiacre par diocèse. Le canon du synode de Séleucie-Ctésiphon, en 410, le décrit comme suit : « Qu'il soit disert en paroles et sage en doctrine, prenne soin des pauvres et s'occupe des étrangers, puisse régler et diriger toutes choses convenablement dans le ministère de l'Église... Il sera le bras droit, la langue de l'évêque qu'il honorera ; il fera connaître publiquement la volonté secrète de l'évêque » (traduction chez P. Hindo, *Disciplina* II, 439). À lire ces directives il devait exister des possibilités de conflits d'attribution entre le chorévêque et l'archidiacre, et l'on comprend d'autant mieux la compatibilité des deux charges pour une personne. L'Église chaldéenne favorisera tout particulièrement ce titre d'archidiacre et le personnage le portant y devint une des principales autorités : voir J. Kollaparambil, *The Archdeacon of All-India* (*The Syrian Church Series*, 10), Kerala, 1972 ; en partic. p. 74-75, sur les relations entre la charge de périodeute et celle d'archidiacre ; sur les relations entre les charges de périodeute et de chorévêque, voir plus loin p. 502.
20. Tyr a connu quatre ères différentes dans l'Antiquité ; seule l'ère propre de la ville, datant de son autonomie en 126 av. J.-C., permet de calculer une date correspondant à une neuvième indiction.
21. Voir V. Grumel, *op. cit.*, p. 169, et 173 ; voir également plus avant note 7 p. 414.

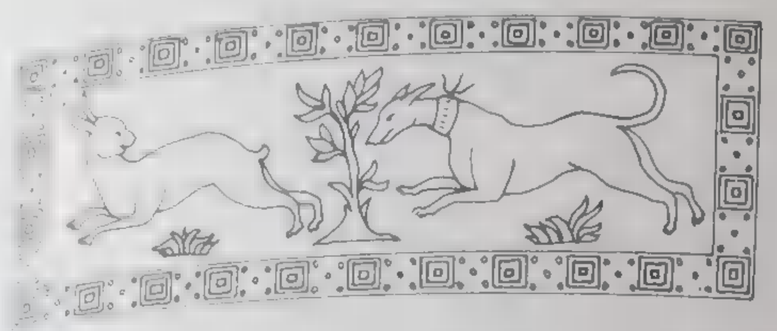

Fig. 405

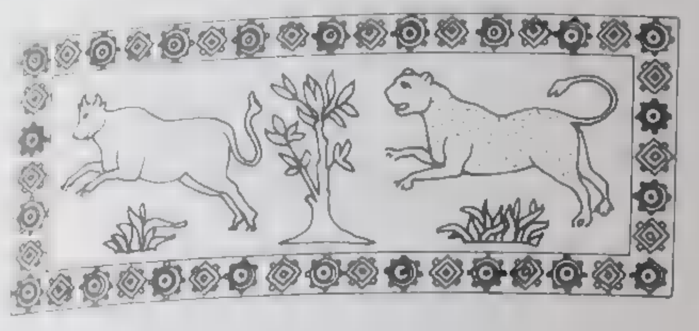

Fig. 406

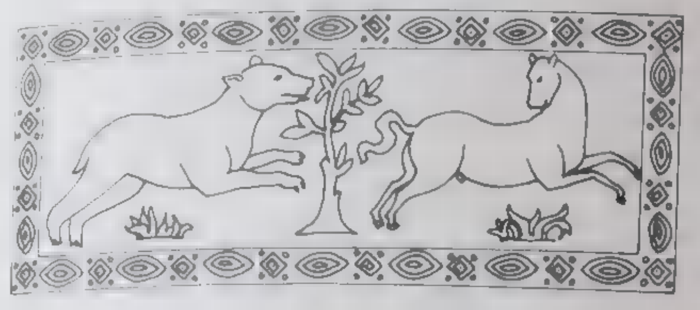

Fig. 407

Fig. 408

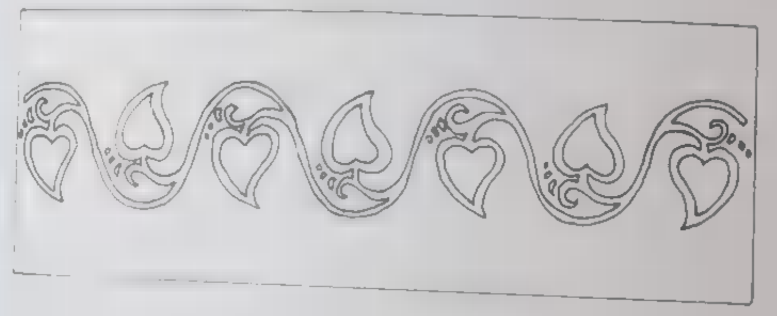

Fig. 409

Fig. 410

Fig. 411

Fig. 412

Fig. 413

Fig. 405-409. Les cinq premiers tapis d'entrecolonnement N.

Fig. 410-413. Les quatre premiers tapis d'entrecolonnement S.

Datation

L'unité paléographique des trois inscriptions de l'église, la cohérence remarquable du schéma organisateur ainsi que de l'exécution des motifs, leur parenté avec des ensembles contemporains[22] permettent d'accepter pour l'ensemble du pavement la date d'achèvement en 575 ap. J.-C. donnée par l'inscription du chœur[23].

22. Voir plus bas.
23. Plus rien ne ferait aujourd'hui attribuer ces pavements à l'époque constantinienne comme ce fut le cas au moment de leur découverte (voir E. Renan, *op. cit.*, p. 609-610). E. Michon (*op. cit.*, p. 266 sv.) dessina un parallèle convaincant avec l'inscription de l'abside de Sainte-Catherine du Sinaï ainsi qu'avec d'autres inscriptions de l'époque de Justinien. Bon nombre des publications du siècle dernier sont principalement concernées par ce problème stylistique, hésitant entre une renaissance constantinienne ou justinienne.

Iconographie et style

Ce pavement d'église est très évidemment un des plus soignés et des plus cohérents connus dans la région libanaise. Le choix des thèmes figurés représentés rattache ce pavement à une série bien fournie de mosaïques de Phénicie, de Palestine et de Transjordanie sur lesquelles des scènes de la vie domestique, de la chasse, des travaux des champs sont rassemblées, souvent à côté de représentations des mois et des saisons. Les vents, également représentés — fait rare ailleurs —, ne le sont que pour amplifier le contenu des autres figures : désigner le passage du Temps rythmé par les saisons froides, durant lesquelles les vents soufflent l'air froid venant du N, et par les saisons chaudes avec les autres vents. C'est dans le bas-côté N qu'ont été rassemblées les évocations du

[illegible] le bas-côté S [illegible]. Remarquons que les vents, [illegible] dans ce pavement, ne servent [illegible] parties du monde et ses [illegible] représentations microcosmi[illegible]. Ils ne sont [illegible] plus ou moins abstraites[25]. Ils ne sont [illegible] repères topographiques mais seulement [illegible].

On a déjà observé[26] qu'il faut reconnaître dans ce pavement un programme iconographique représentant l'univers sensible. Au schéma organisateur formel si net, en rangées de médaillons et petits panneaux alignés, ne correspond toutefois une organisation ni théorique, ni systématique, ni globale de ce programme. Les personnifications des saisons, mois et vents sont rassemblées au centre des bas-côtés, en suivant uniquement l'ordre du calendrier[?]. Mais vers elles, il n'y a pas de progression logique des autres figurations : celles-ci pourraient être groupées par exemple en habitants des eaux, quadrupèdes et volatiles, les fruits et les plantes s'insérant entre eux ou à une extrémité ou l'autre de la chaîne[27]. Il n'en est rien : à travers les trois nefs et les entrecolonnements, on rencontre partout des volatiles, des cervidés, des fauves, des animaux domestiques et des chasses : pas de spécificité et pas de hiérarchie en somme. On remarque ainsi, ici comme ailleurs, que la nef de l'édifice de culte — ou l'ensemble du rez-de-chaussée — ne parvient pas en fait à fournir l'image clairement lisible du monde terrestre auquel des auteurs de l'Église orientale la comparent parfois[28], et telle que la dessine Cosmas dans sa *Topographie chrétienne*, un écrit antérieur de peu à notre pavement[29]. Il est une collection de morceaux choisis où seule l'une ou l'autre composante, ici les personnifications, ont fait l'objet d'une certaine réorganisation.

L'exécution de la trame des tapis des bas-côtés vise à la simplicité ; l'entrelacs est fait de tores à peine ombrés, comme le cadre des médaillons, et les bordures sont des moins recherchées. On remarquera l'abondance des peltes dans les écoinçons et intervalles, élément purement ornemental à cette époque et sans fonction. Si le schéma aux cercles entrelacés est banal, il est moins fréquent de le trouver ainsi revalorisé par une mise en page à deux rangs de grands médaillons héraldiquement accouplés.

Les rinceaux de vigne de la nef, du type à quatre vases d'angle, comme par exemple dans le tapis de la salle « m » de la villa de Jenah[30] et dans la première annexe de l'église de Zahrani (fig. 430), se caractérisent par la puissance des sarments épais, nettement en relief, et par les jeux des vrilles et branches secondaires qui s'enroulent autour des sarments en médaillons avant de se terminer en feuille, grappe ou enroulement ; les ceps dessinant les médaillons se terminent souvent en simple pointe. Ce sont ces détails qui permettent de rapprocher ces rinceaux de ceux des annexes N de Zahrani. Mais ni la plupart des éléments figurés, ni surtout le rendu tellement moins hardi, moins « juteux », des ceps de vigne ne permettent de pousser la comparaison entre ces ensembles qui ne peuvent être, malgré leur proximité dans l'espace, l'œuvre d'un même atelier, si ce n'est [illegible] une ou deux générations d'artistes d'intervalle ; même si le schéma et, surtout, le

25. [illegible] P. Voute, Notes [illegible] *À propos d'une fontaine à mosaïques* [illegible], dans *M.E.F.R.*, 84, 1972, p. 667-669.

26. [illegible]

27. [illegible]

28. [illegible] *cathédrale d'Edesse*, dans *C.A.*, II, 1947, p. 29-39, avec amendements par J. Sader, *La « Sugitha » sur l'église d'Edesse. Quelques remarques sur le texte et [illegible] traduction*, dans *C.A.*, 22, 1972, p. 233-236). C'est le commentaire archéologique d'A. Grabar sur ce document (*Le témoignage d'une hymne syriaque sur l'architecture de la cathédrale d'Edesse au VI^e siècle et [illegible] la symbolique de l'édifice chrétien*, dans *C.A.*, II, 1947, p. 41-47) qui tentait, à la suite de A.M. Schneider (*Die Kathedrale von Edessa*, dans *O.C.*, 36, 1925, p. 117-167) de confronter le texte avec les monuments connus [illegible] d'établir à l'intérieur de l'édifice évoqué une topographie sacrée. De nombreux autres auteurs, saint Cyrille de Jérusalem et Sophrone de Jérusalem notamment, expriment cette symbolique que l'[illegible] a dite, à tort, nourrie de néo-platonisme. Les compilations que l'on peut mener sur cette symbolique dans le monde oriental (en dernier lieu K. McVey, *The Domed Church as Microcosm : Literary Roots of an Architectural Symbol*, dans *D.O.P.*, 37, 1983, p. 91-121) valent celles pour le monde occidental : ainsi E. Sauser, *Symbolik des katholischen Kirchengebäudes*, *apud* J.A. Jungmann, *Symbolik der katholischen Kirche*, Stuttgart, 1960-1966, *Add.*, p. 53-95, ou J.S. Sauser, *Symbolik des Kirchengebäudes und seiner Ausstattung in der Auffassung des Mittelalters*, Fribourg en Br., 2^e édit., 1924. Ces spéculations sur [illegible] topographie sacrée de l'édifice de culte dans la pensée chrétienne orientale sont principalement fonction des équipements liturgiques, symboles d'événements et de lieux scripturaires (voir plus loin p. [illegible]).

29. Voir [illegible]. Wolska, *La topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès. Théologie et Science [illegible] VI^e s.* (*Bibliothèque byz., Études*, 3), Paris, 1962, et *Cosmas Indicopleustès. Topographie chrétienne*, éd. par W. [illegible]olska-Conus, *Sources chrétiennes*, [illegible] 141 et 197, Paris, 1968-1973. Cosmas adulte était contemporain de Justin I^{er}.

30. Voir M. Chehab, *Mosaïques du Liban*, p. 63-64 et pl. XXIX.

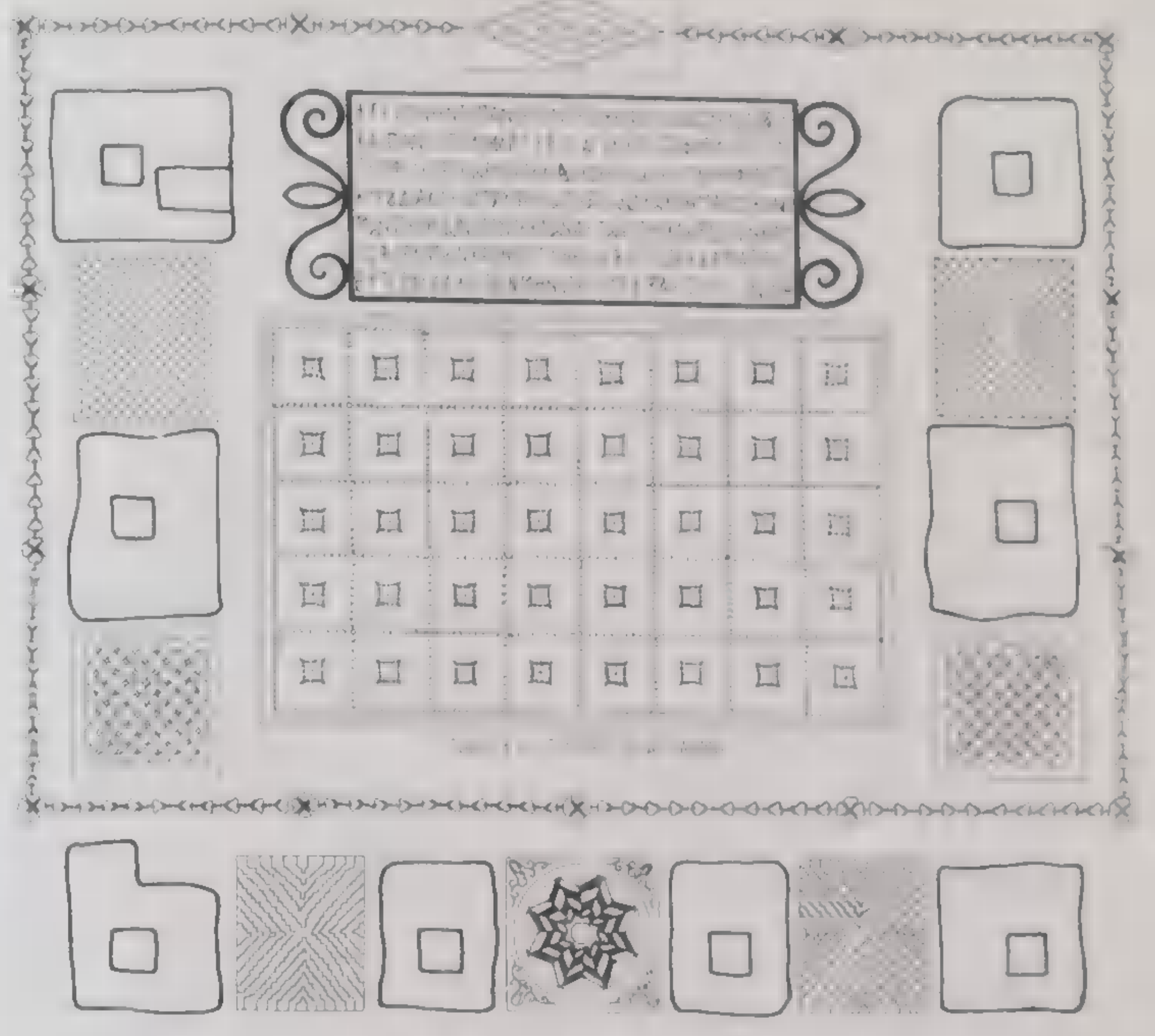

Fig. 414. L'enceinte du chœur de plain-pied et ses mosaïques.

dessin se sont conservés, la facture est autre[31]. L'introduction des figures humaines appartient à l'utilisation de cartons inspirés d'illustrations des chasses et des travaux des champs ainsi que d'histoires d'animaux franchement narratives[32].

Le soin avec lequel le programme ornemental a été préétabli se détecte également dans l'unité des quelques tapis non figurés des chœurs : deux tapis en vannerie, deux en damier et deux [illegible] chevrons, identiques et se répondant de gauche à droite ; il y a ici un souci rare de symétrie et d'unité[33].

Dispositifs liturgiques

En deux points de l'édifice, les particularités des pavements nous fournissent des indications quant à l'utilisation de l'espace dans cette église : en avant de l'absidiole N et dans l'enceinte et le podium dessinés dans la nef. En effet, pavements et vestiges divers dessinent un chœur en avancée de plain-pied avec la partie O de la nef, délimité par un chancel dont les huit poteaux ont été clairement repérés (fig. 414). L'espace dans cette enceinte se caractérise par ses deux inscriptions, l'une une formule d'introduction appartenant à une entrée de lieu saint, l'autre la traditionnelle formule de dédicace citant le clergé et les fidèles, telle qu'on la trouve le plus fréquemment ailleurs à l'extrémité de la nef ou à l'entrée du chœur. Cette constatation permet deux affirmations : il s'agit ici d'un espace correspondant [illegible] la partie occidentale des estrades de chœur habituelles, utilisées par tous les membres du clergé, notamment le clergé inférieur[34] ;

31. Il est exclu de faire un rapprochement sur ces points avec le rinceau peuplé de [illegible] salle « m » de la villa de Jenah ; C. Dauphin, dans *New Method*, p. 141, compare, à juste titre, le schéma compositionnel de cette mosaïque avec celles de la première annexe de Zahrani et de la nef de Qabr Hiram. Elle va cependant jusqu'à attribuer ces pavements [illegible] même atelier. Or, le dessin des ceps, feuilles, vrilles et vases y est sans comparaison possible, et la seule parenté de mise en page, somme toute banale, ne peut évidemment servir de base à une identification d'atelier.

32. M. Avi Yonah, *Une école de mosaïque à Gaza au 6^e s.*, dans *C.M.G.R.*, II, p. 381, a sans nul doute raison de qualifier la scène de la fermière et du renard de « conte ». Les trois types de scènes, chasses, travaux des champs et épisode du renard voleur ont pu être inspirées par la même catégorie de sources figurées, un point sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

33. On l'a toutefois déjà remarqué ailleurs, à el-Koursi (pl. h.-t. 9) ou [illegible] Jiyé (pl. h.-t. 14) notamment.

34. L'exemple le plus développé de ces doubles chœurs peut être restitué à Sainte-Sophie de Constantinople grâce [illegible] relevés minutieux faits par R.L. Van Nice, *St Sophia in Istanbul. An Architectural Survey*, Installment I, Washington D.C., 1966 ; déjà identifié par S.G. Xydis (*The Chancel Barrier*, p. 11-13), il est interprété dans l'espace, et de façon convaincante, en s'aidant tout particulièrement de toutes les traces au sol, par G. Majeska (*Notes on the Archaeology of St Sophia at Constantinople : the Green Marble Bands on the Floor*, dans *D.O.P.*, 32, 1978, fig. p. 301 et p. 304 sv.). Cette dernière interprétation concilie un grand nombre d'informations archéologiques [illegible] littéraires ; la barrière du sanctuaire aurait délimité une plate-forme quadrangulaire [illegible] avant de l'abside principale, une allée [illegible] plain-pied, entre les deux chœurs, bordée de chancels l'aurait reliée à l'ambon contourné par ces chancels ; enfin, et c'est cela qui nous intéresse particulièrement, une troisième enceinte traverse la nef en partant des piles principales NE et SE avec une avancée vers l'O jusqu'à la barrière occidentale de l'ambon. Une organisation semblable du chœur en deux zones se retrouve, avec y compris des exèdres pour les chantres, à l'intérieur des chancels de [illegible] Cathédrale d'Hermopolis-Ashmunein (R. Krautheimer, *Architecture*,

en second lieu, le sanctuaire proprement dit, c'est-à-dire l'emplacement de l'autel, peut être localisé sur l'estrade à l'arrière de ce chœur[35].

À la croisée des médianes du podium rectangulaire, dans l'alignement des deux dernières colonnes, l'emplacement présumé de l'autel correspondrait à celui proposé pour les autels à Zahrani et à Khaldé-Choueifat.

L'espace non mosaïqué qui précède l'absidiole septentrionale et est aussi soigneusement dallé que l'intérieur de l'absidiole, correspond exactement à la dernière travée du collatéral et longe la moitié orientale de l'estrade avec laquelle il communique. Cette petite « chapelle » qui se dessine ainsi, à gauche du sanctuaire, a toutes les chances d'avoir servi de sacristie[36]. Elle est clairement séparée du reste du collatéral du fait de son pavement en marbre. Il est bien possible que celle des colonnes de la colonnade, devant laquelle s'arrête la mosaïque du collatéral, servit de support à quelque tringle pour tentures, dessinant ainsi une seconde barrière visuelle telle que l'architecture à proprement parler ne la fournissait pas. Rien cependant des superstructures ne fut conservé sous les quelques centimètres de terre qui recouvraient le sol de la basilique, et il n'existe donc aucun moyen de vérifier sur les socles, bases, fûts ou chapiteaux des supports si des entailles ou des crochets auraient pu être fixés en vue d'une clôture plus ou moins légère.

L'utilité de l'absidiole S n'est décelable par aucun indice. Il semble que le dernier tapis d'entrecolonnement ait présenté un vide d'un peu plus d'un tiers de sa surface à l'E ; est-ce une indication d'une circulation régulière entre sanctuaire et absidiole S ?

L'axe O-E dans la nef centrale est très affirmé : direction de lecture des figurations dans les rinceaux, petit motif différent dans le passage central du chancel, orientation des deux inscriptions ; un sens précis des processions du clergé se dessine ici. Les lecteurs et chantres devaient s'arrêter dans le premier chœur, au seuil du sanctuaire, les diacres, prêtres et autres membres du haut clergé étant sans doute autorisés à progresser vers l'autel et au-delà. L'ameublement dans ce chœur en avancée ne pouvait être bien important ; le nombre de chantres et de lecteurs, même debout, devait être en général bien suffisant pour remplir cet espace, et il y suffisait d'un ou deux lutrins. La cavité, à côté du dernier poteau NE du chancel, pouvait servir à un support de meuble, tel qu'une table de lecture permanente. Mais elle peut se comparer au support qu'on trouve, au même emplacement, dans le chœur de l'église de Khaldé-Choueifat sur laquelle s'accroche une petite barrière rectangulaire de moins de 2 m sur 1 m qui s'appuie contre l'enceinte N du chœur (fig. 343). Le même type de tracé a été laissé par une petite enceinte, ouverte dans l'angle NE contre le chancel N du chœur en avancée de l'église de Khirbet el-Mallaha - Shavey Zion[37]. Le côté gauche (N) du chœur est traditionnellement celui où dans l'église orientale se tient le chœur principal des chantres ; je proposerais, de façon analogue de voir dans cette enceinte, avec sa table ou son lutrin, qui se situait contre le côté gauche des chancels, la place du chœur principal des chantres. Une autre possibilité est, bien sûr, d'y voir l'ambon dont l'existence et la forme restent indéterminés dans la région phénicienne ; il serait alors soit de plain-pied, soit élevé de quelques marches ou d'une plate-forme en bois et appuyé latéralement contre le côté du premier chœur[38].

Enfin, la circulation des fidèles se lit assez clairement, se concentrant dans la partie occidentale de l'édifice, entre les trois portes, et s'organisant en « U » autour des chœurs et dans les bas-côtés.

fig. 32, p. 87). Sans être formellement aussi proche, l'organisation de nombre de chœurs en Phénicie est établie selon les mêmes principes ; en général, le sanctuaire, l'espace autour de l'autel, n'y est pas isolé par une enceinte mais seulement par une différence de niveau. Les parallèles ne peuvent être établis que sur le point des enceintes et du podium, et de leur utilisation, mais la question de l'ambon, de sa forme, de son importance et de son emplacement dans nos églises reste entière (voir conclusions, p. 523-526).

35. Si, comme le suggère le plan d'ensemble d'E. Renan, il existait une sorte de passage (mais bouché ? ou surélevé ?) dans le fond de l'abside centrale, assez étroite, l'autel devait forcément se trouver nettement plus à l'O.

36. Il n'y a pas lieu d'identifier cet espace comme un martyrium (ainsi N. Duval, *op. cit.*, p. 85) tant qu'aucun martyrium n'y est formellement attesté en Phénicie (voir le problème de la salle SE à Khaldé-Choueifat, p. 371), et l'on n'a aucune raison de penser que, comme en Syrie du N, il se serait situé dans une annexe du sanctuaire ; la question de savoir s'il se situait au N ou au S est dès lors tout-à-fait prématurée. De plus, un martyrium n'a aucun besoin de communiquer avec le sanctuaire, bien au contraire : les visiteurs, le culte aux martyrs, toute une activité sans lien avec le culte eucharistique sont autant d'arguments pour éloigner une salle des reliques du sanctuaire. Ainsi les martyria attestés ne communiquent-ils pas en général avec le sanctuaire, ou alors par un passage étroit. Je suis, en somme, l'idée d'E. Renan, *op. cit.*, p. 630, qui voyait dans cet espace une des sacristies ; il l'identifiait en outre comme le diakonikon, alors que J. Durand, *La mosaïque de Sour*, dans *Annales Archéologiques*, XXIV, 1864, p. 6 et 205, y aurait plutôt vu la salle de la prothèse. L'affectation de cet espace pourrait, à mes yeux, être polyvalente. Il n'est pas nécessaire d'imaginer une véritable cloison qui se serait trouvée devant les mosaïstes au bout du collatéral ; le changement de pavement en lui-même constitue une limite et correspond ici comme si souvent ailleurs, au « désir de souligner une différence d'utilisation », comme l'écrit bien N. Duval, *ibid.*

37. M.W. Prausnitz, *Excavations at Shavei Zion*, Rome, 1967, pl. VII, b. Sur le plan n° 4, cette petite enceinte d'env. 2 × 1,25 m est continue et ne semble livrer aucun passage, alors que la photo reproduite à la pl. VII,b montre clairement que la mosaïque n'est entaillée en vue de l'insertion d'une barrière que jusqu'à environ 50 cm du bord de la paroi N du chancel ; une entrée à partir de l'E était donc possible et c'est ce même pavement en mosaïque qui devait servir à l'intérieur de ce petit enclos. En l'absence d'un tel passage, on aurait pu, comme à Khaldé-Choueifat, penser à une installation en forme d'estrade s'élevant au-dessus du niveau de mosaïque. Le grand plan dépliant n° 7 montre une même interruption dans la ligne de l'enclos à l'O contre le chancel N, mais pas à l'E.

38. Un lointain écho de cet agencement serait celui de l'ambon latéral dans l'enceinte de la nef à Saint-Clément de Rome (voir R. Krautheimer, *Corpus Basilicarum Christianarum Romae*, I, Vatican, 1939, p. 118 sv.), aujourd'hui doublé par un second ambon en vis-à-vis, et bien défiguré sans doute par rapport à son état au VI[e] s.

QALAʿAT FAQRA

Localisation : *Carte du Levant*, 1/50.000, feuille NI-36-XVIII-2b (« Qartaba »). Lat. : 34° ; long. : 35°48′30″ ; R. Dussaud, *Topographie*, carte III, B1. À l'E de Beyrouth dans la haute montagne libanaise.

Bibl. : D. Krencker et W. Zschietzmann, *Römische Tempel*, p. 47, fig. 68a ; E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 337 ; P. Donceel, *Chronique, I*, p. 228-229, pl. II.

Des recherches entreprises sur le site par la Direction générale des antiquités, menées par l'architecte M. Kalayan, ont permis la découverte de cette église[1] en 1961 ou 1962.

Ce qui a été retrouvé du pavement fut conservé tel quel en place, c'est-à-dire dans les abside, chœur et narthex.

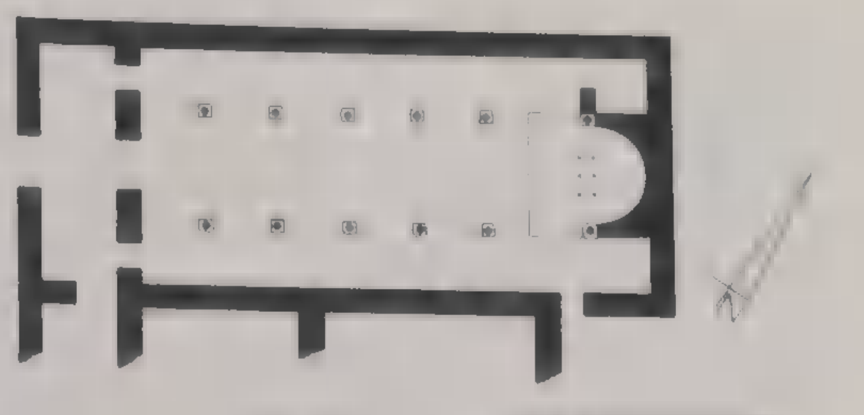

Fig. 415. Plan

L'édifice

Une basilique fut juxtaposée au temple d'Atargatis prenant appui sur son long mur NO. Le temple semble avoir servi un moment de baptistère. La basilique est à trois nefs assez courtes séparées par des colonnades de cinq colonnes de type dorique.

L'église est construite en gros blocs de calcaire bien taillés, appareillés à joints vifs, probablement en grande partie de remploi. Des moellons de *ramleh*, le grès de la côte, ont servi pour l'abside et les murs extérieurs du narthex.

Ce dernier s'ouvre par une porte centrale vers l'extérieur, par une autre porte vers la nef centrale et par une porte S vers un passage le long du mur O du temple. Deux colonnettes *in antis* forment les piédroits de l'arc d'abside. Une abside centrale semi-circulaire est cachée derrière un mur de chevet plat déterminant deux petites sacristies entre l'abside et les murs de façade N et S. Du bas-côté, on pénétrait dans la sacristie N par une porte tout contre le mur N. L'entrée de la sacristie S a pu être un arc sur toute la largeur ; on ne distingue en effet ni parois ni porte.

Les pavements

Un dallage est bien conservé dans le chœur et l'abside ainsi que dans le narthex. La nature du revêtement de sol des nefs, aujourd'hui de terre meuble, devait être semblable dans le passé, mais seuls en attestent les vestiges de deux rangs de dalles, contre le seuil de la nef principale.

Le narthex est pavé de grosses dalles posées indifféremment dans un sens ou dans l'autre, mais orthogonales et parallèles aux murs.

Dalles de forme carrée ou rectangulaire, en calcaire de 5 à 20 cm d'épaisseur.

Dans les collatéraux N et S, le dallage est plus fin, les plaques plus petites et mieux appareillées.

1. R. Donceel, *op. cit.*, *I*, p. 229.

Fig. 416. L'ensemble de la basilique chrétienne et du temple.

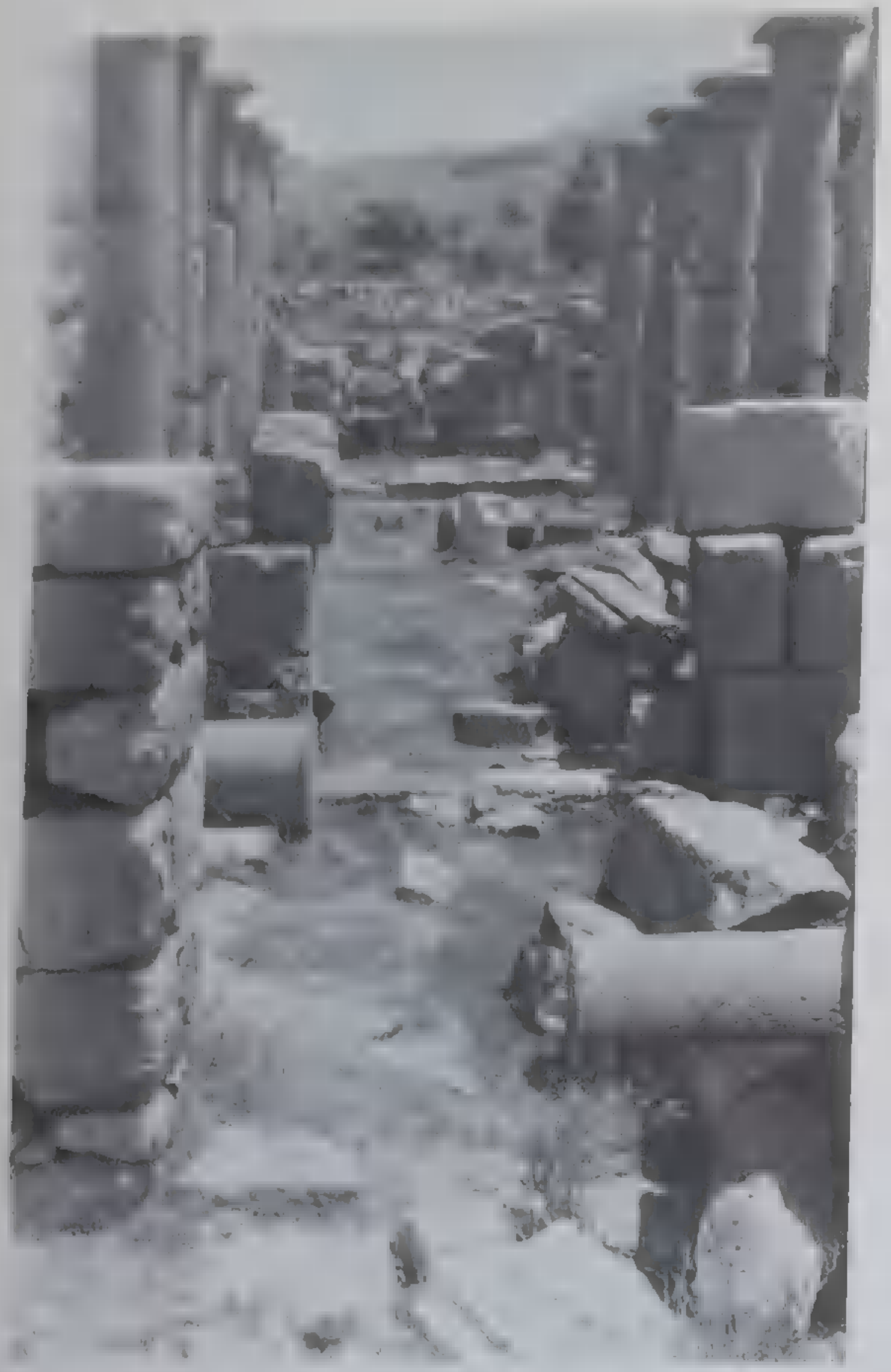

Fig. 417. Vue axiale depuis la porte centrale du narthex.

Un reste d'alignement (trois dalles) dans la sacristie N et la large bande dallée faisant communiquer la sacristie S et le bas-côté méridional permettent de restituer avec vraisemblance des dallages également à ces emplacements.

Le chœur est surélevé de 20 cm par rapport au niveau actuel de la nef. Cependant, la partie inférieure de la face verticale des dalles du chœur ainsi que des socles des colonnettes d'angle, aujourd'hui visibles, est peu travaillée et non lissée ; elle ne devait donc pas se voir à l'origine et c'est probablement par une petite marche haute d'une dizaine de centimètres à peine que l'on montait au chœur en venant de la nef et des bas-côtés. Alors que l'abside est profonde de 2,65 m et large de 5,03 m, le dallage [redacted] sanctuaire s'avance dans la nef en dessinant un podium profond de 4,83 m.

On a choisi pour ce pavement des dalles épaisses en moyenne de 20 cm et particulièrement longues.

Deux dalles monolithiques délimitent l'avancée du chœur au N et au S, et deux dalles alignées le ferment à l'O ; le reste est soigneusement jointoyé, la longueur des dalles étant le plus souvent dans le sens N-S. À hauteur des deux colonnettes *in antis* et à 55 cm en avant, le centre du dallage est marqué de rangs N-S de trois trous d'encastrement carrés, profonds de 1 à 2 cm, et mesurant 11 à 14 cm de côté, distants dans le sens N-S d'environ 65 cm ; on peut considérer ces trous comme destinés à recevoir les six pieds d'une table d'autel. Le périmètre extérieur de la surface ainsi délimitée est d'environ 0,77 m sur environ 1,65 m, ce qui laisse un passage d'1,12 m au S, et au N de 0,96 m entre l'autel et le socle des colonnettes *in antis* marquant l'ouverture de la baie de l'abside.

Datation

Il est difficile de fixer une date à la construction de l'église et, [redacted] *fortiori*, [redacted] son pavement. Le voisinage de l'église et du temple païen signifie-t-il que le culte d'Atargatis n'était pas entièrement abandonné au moment de l'implantation de l'église à côté et non dans le temple ? La proximité si immédiate d'un sanctuaire toujours en activité aurait certainement été insoutenable pour le clergé chrétien. Il faut plutôt attribuer à l'état particulièrement cahotique du lieu de culte païen ou à sa configuration peu propice à une réutilisation[2], la décision d'établir le sanctuaire chrétien à côté, quitte à utiliser une partie du temple la plus accessible ; ainsi la *cella* fut-elle employée comme baptistère, comme le pense M. Kalayan[3], ce qui, somme toute, illustrait également fort bien la victoire de la nouvelle foi et la supériorité du christianisme sur le paganisme. En tout cas, il faut que le christianisme dans la région ait encore été dans une phase de militantisme anti-païen pour désirer s'approprier un sanctuaire de ce type. Cela est vraiment difficile à concevoir au-delà de la fin du VI^{e} s.[4], mais est une préoccupation constante à partir de la fin du IV^{e} s. et pendant tout le V^{e} s. Les restes du décor, qui est de remploi, ne fournissent pas d'éléments

2. Remarquons, dans [redacted] sens, que la *cella* est pourvue de deux grandes niches à banquettes prises [redacted] partie dans la masse des murs ; elles restreignaient l'espace disponible et le rendaient moins adaptable. Il est également possible que le temple fût déjà désaffecté depuis un certain temps lors de la construction de l'église, d'où éventuellement un îlot de ruines assez dégradées pour ne plus être facilement réutilisable en église. On [redacted] rappellera aussi qu'à l'évêque Porphyre, demandant la destruction des huit temples de Gaza, même avec l'appui de l'impératrice Eudocie, l'empereur Arcadius recommandait non pas de les détruire, mais de les fermer ; bon nombre de temples bien construits ont dû ainsi encourir une dégradation sérieuse avant de retrouver un « acquéreur ».
3. Une cuve baptismale se voit [redacted] effet dans la *cella* du temple d'Atargatis.
4. C'est au cours du VI^{e} s., comme on sait, que disparaissent les dernières traces du paganisme. À Rome, le pape Boniface IV (608-615) procéda à l'ultime transformation d'un temple romain, le Panthéon, en église. La situation [redacted] Proche-Orient est variée ; à Gaza, l'évêque Porphyre réussit en 401 à faire raser le dernier et plus grand temple de la ville, le célèbre Marneon. Des caches ou plus souvent des fosses de sculptures païennes mutilées ont été trouvées en divers sites datant des III^{e} [redacted] V^{e} s. Les monts du Liban et la Beqa'a restent « particulièrement rebelles aux conquêtes du christianisme » ; [redacted] autel dédié « aux dieux » en sept. 539 ap. J.-C., provient de Mo'allaqat Zahlé sur l'autre versant du Liban (R. Donceel, *op. cit.*, p. 256). Peut-être que Qala'at Faqra fut vraiment, comme Baalbek, un haut lieu du paganisme antique ; il le reste toujours, en quelque sorte, avec ses temples de Zeus et d'Atargatis, et son autel monumental, splendidement groupés près d'une grande tour funéraire sur un promontoire rocheux spectaculaire, en contre-bas d'un col.

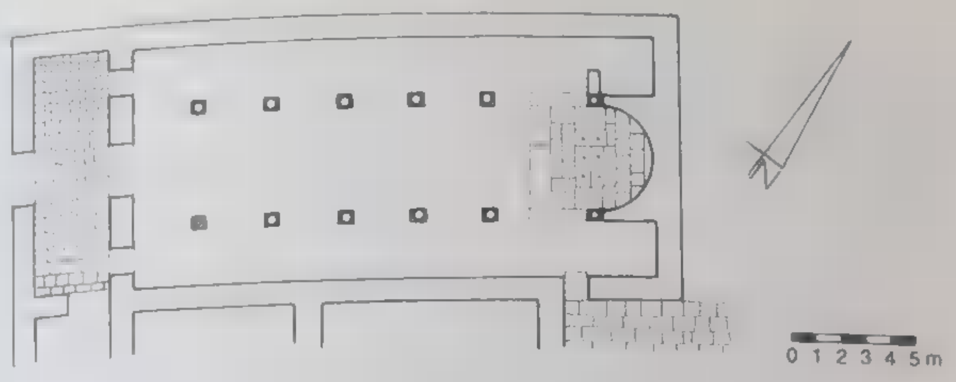

Fig. 418. Plan de restitution des dallages connus.

sûrs[5], mais les proportions très étirées de la basilique avec sa colonnade relativement serrée, son narthex fermé et son chevet tripartite derrière un mur plat sont [redacted] placer dans le V^{e} s.

Le dallage de calcaire

Pour cette église, dressée au milieu des rochers saillants et blancs qui peuplent si étrangement le paysage (fig. 416), on a choisi le pavement dont le matériau se trouvait sur place et qui pouvait être travaillé par les mêmes tailleurs que ceux qui préparèrent les blocs des murs.

Organisation liturgique

Dans ce monument, le sanctuaire est relativement bien conservé. Il ne présente pas de trace de synthronon. Le podium, à peine surélevé, avance d'une travée dans la nef sur toute sa largeur ; c'est juste sur la corde de l'abside[6] qu'on y voit les six trous d'encastrement d'une grande table d'autel.

On relève l'absence de communication directe entre le sanctuaire et les sacristies, qui sont de petites dimensions. C'est une porte étroite qui mène à la sacristie N, où je verrais volontiers le *skeuophylakion* des vases et des livres. La sacristie S s'ouvre sur le bas-côté de toute sa largeur. Elle communique également, par une petite porte dans la façade S, avec les annexes et une cour dallée du côté de l'ancien temple, qui abritait notamment, nous l'avons vu, le baptistère. Le caractère très ouvert de cette sacristie contraste avec l'accès « confidentiel » de l'autre. Faut-il y voir, comme en Syrie du N, une chapelle aux reliques, dont les reliquaires étaient visibles [redacted] partir du bas-côté ? L'absence d'autres indices et le manque de parallèles régionaux ne permettent pas d'aller au-delà du stade de l'hypothèse.

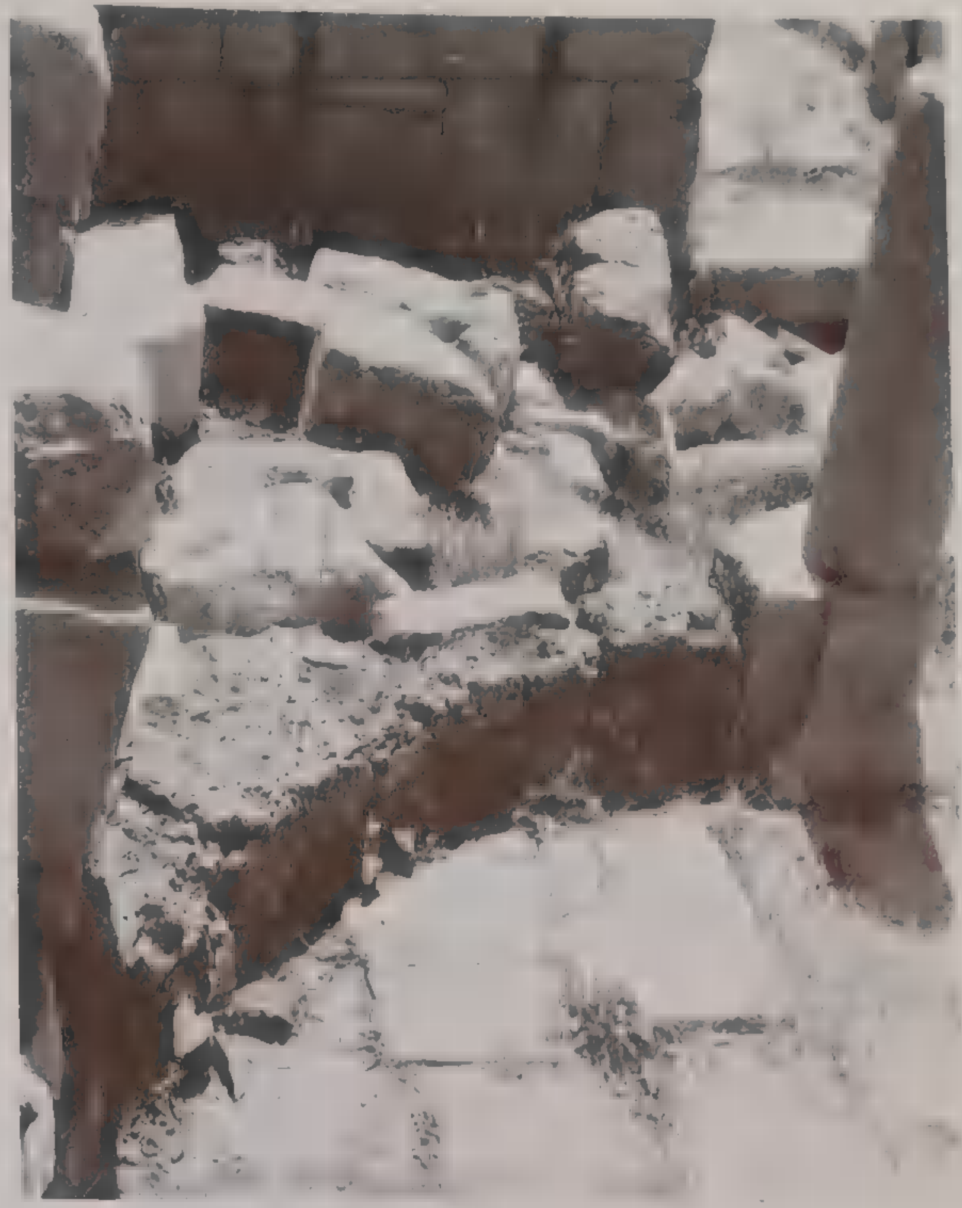

Fig. 419. Vue vers la sacristie S et l'accès vers l'ancienne cour du temple.

Fig. 420. Le podium du sanctuaire et la sacristie N.

5. Les chapiteaux de type dorique sont évidemment de récupération et proviennent d'un des temples, ou des portiques, de Qala'at Faqra. Des éléments certainement contemporains du dallage du sanctuaire sont les socles des colonnettes flanquant la baie de l'abside ; sur trois côtés et exactement en surplomb du dallage, ils possèdent un empattement en biseau ; la base de ce petit glacis est exactement de niveau avec le dallage, alors que plus bas, il retombe verticalement dans le joint du pavement. Je n'ai trouvé, hélas, aucun parallèle à cette particularité dans laquelle j'espérais situer une indication chronologique.
6. La discussion sur la place de l'autel à Ghiné (p. 352) avait mené à opter également pour l'espace à l'E de l'arc triomphal comme son emplacement probable. Sa place assurée à Qala'at Faqra, éloigné d'une quinzaine de kilomètres [redacted] vol d'oiseau du site du temple-église de Ghiné, renforcera l'hypothèse proposée pour le sanctuaire de Ghiné.

ZAHRANI

[illegible] 181

[illegible] : Carte du Levant 1/50.000, feuille NI-36-XII-Id, « [illegible] » ; lat. 33°30' ; long. 35°20' ; S de Sidon, à [illegible] du Nahr ez-Zahrani.

[illegible] : M. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 81-106, pl. XXXVI-XVIII, fig. 6, plan n° [illegible] ; H. STERN, *Pavements*, p. 31-33.

C'est une fouille de sauvetage, exécutée par la Direction des antiquités sur le chantier de l'oléoduc de la Tapline qui, en mai 1950, mit au jour cet ensemble basilical.

Tout le matériel fut transporté à Beyrouth ; les mosaïques, levées, posées sur un nouveau mortier, furent déposées et recomposées à Beyrouth dans le « Jardin des Jésuites » (Jnain el-Yassou'iyeh) ; les mosaïques de la couche inférieure y furent placées à côté des autres.

L'édifice

L'église est occidentée. Elle se présente comme une basilique à trois nefs séparées par des colonnes, celles-ci remplaçant des piles primitives qui, arasées, leur servent de socles. Un narthex précède les nefs et quatre annexes se succèdent le long du mur S, communiquant entre elles, à partir du narthex. La troisième annexe est un baptistère, au moins dans les deux premiers états de l'église ; on y trouva deux petites cuves semi-circulaires creusées dans le sol. Le nom de « diakonikon » est donné par des inscriptions à cette troisième et à la quatrième annexes, situées à gauche de l'église le long du bas-côté[1].

L'état duquel l'abside semi-circulaire est contemporaine n'est pas déterminé. Un podium large de 3,25 m du N au S et long de 3,40 m d'E en O occupe la nef en avant de l'abside. Il était formé d'un « noyau de terre » légèrement surélevé et retenu par une rangée de pierres de grès, de tailles différentes ; « de vagues traces révélaient la préexistence de marches sur le côté est »[2], c'est-à-dire vers la nef. Dès son état primitif, la nef était pourvue, en avant du podium, d'une enceinte à chancel dont les bases de poteaux, retrouvées au S et à l'E, dessinent une avancée en vestibule vers l'E.

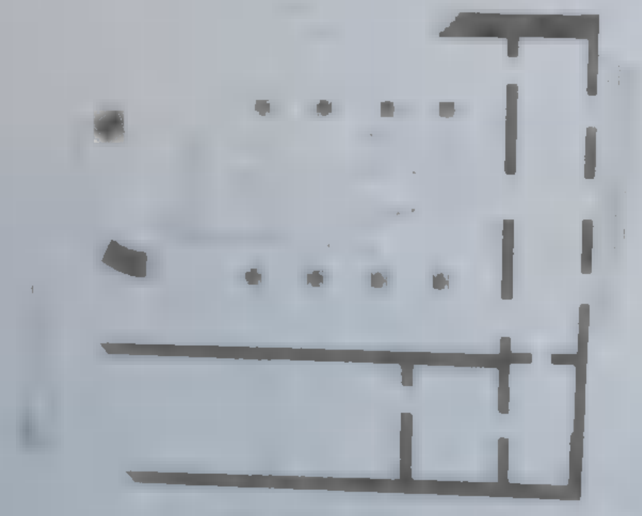

Fig. 421. Plan.

1. [illegible] cette appellation inattendue.
2. M. [illegible], *Mosaïques* [illegible] *Liban*, p. [illegible]

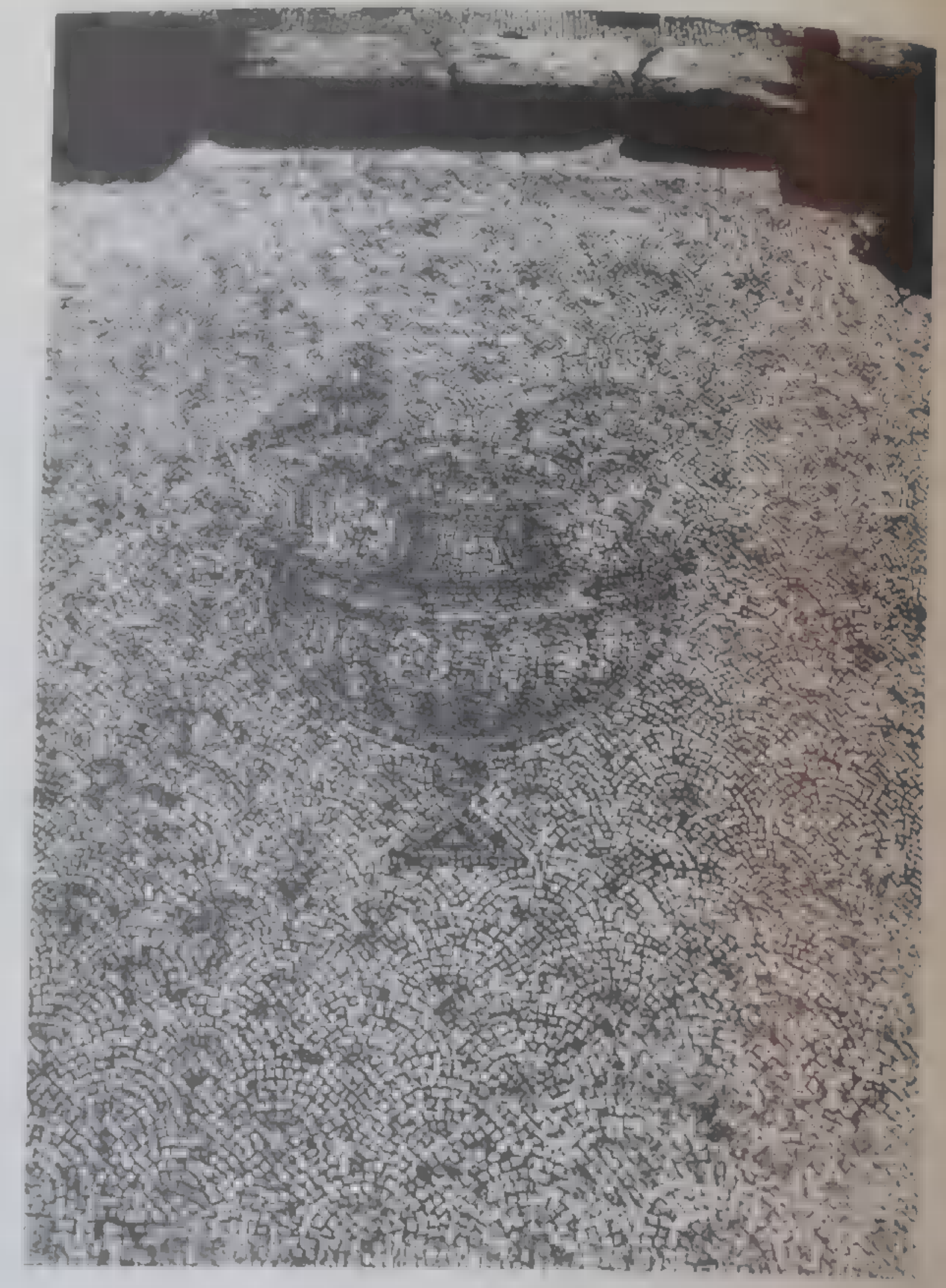

Fig. 422. La mosaïque devant la porte gauche du narthex.

Dans une seconde étape du pavage de la nef centrale, deux dalles de pierre rectangulaires vinrent s'aligner, à l'intérieur de l'enceinte, contre la limite orientale du chancel primitif, de part et d'autre du passage axial. Au centre de ces bases s'encastrait une colonnette flanquée d'autres plus petites supportant une table en marbre à plateau rectangulaire.

Dans cet état de l'église, l'abside peu profonde à l'extrémité de la nef est flanquée d'une « sacristie » à gauche, et peut-être aussi à droite ; celle de gauche semble avoir été surélevée d'une marche par rapport au niveau du bas-côté et épousait, sur au moins un mètre[3], l'arrondi de l'abside. La nef comptait probablement six travées dont quatre et demie occupées par l'ensemble du podium et du chœur en avancée.

Les pavements

Sont probablement contemporains du premier état mosaïque de l'église les pavements inférieurs dans le baptistère et la salle voisine (à l'O) ainsi que ceux des deux bas-côtés qui furent toutefois souvent retouchés.

3. Le plan qui se dessine pour cet espace rappelle celui des salles appuyées à l'abside de l'Église Inférieure (fig. 371) et de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 354).

À un niveau primitif furent repérées des traces d'enduit de sol, antérieur encore aux mosaïques. La surface de pavements dégagés n'était pas à un niveau constant ; il est à peu près le même pour ceux de la nef, du bas-côté N (de droite) et de la deuxième annexe de l'E, alors que les mosaïques du bas-côté S (de gauche) et celles du baptistère sont à un niveau inférieur respectivement de 5 et de 9 cm. Les mosaïques de la première et de la quatrième salles annexes et celles de la sacristie S (gauche) sont par contre surélevées respectivement de 5, 11 et 21 cm. La mosaïque du podium du sanctuaire s'élève de 40 cm au-dessus de la nef.

Les tesselles sont toutes en calcaire ou en grès ; les couleurs utilisées sont : différents gris, bruns et roses, blanc, rouge brique et noir. Rien n'est conservé du pavement de l'abside, celle-ci ayant été en bonne partie détruite par les travaux qui sont à l'origine de la découverte de l'édifice. Les mosaïques, surtout les plus anciennes, portent des traces discrètes de réparation, autant dans les bordures que dans les champs et dans les inscriptions.

Le narthex est recouvert d'un tapis de mosaïque d'un seul tenant. Il est encadré par un raccord assez étroit et un entrelacs de deux brins. Le champ est une grande composition d'écailles monochromes ornées chacune d'un bouton de rose. En avant de la porte de chaque nef, un motif est inséré dans le tapis. À gauche, dans l'axe de la porte vers la première annexe S, c'est une amphore à deux anses en « S » affrontés dont le bas de la panse est godronné et sur le bord de laquelle sont perchées ce qui semble être deux perdrix, dont l'une boit. À droite, plus près de la porte du bas-côté, c'est une vasque profonde sur petit pied et surmontée de ce qui pourrait être aussi bien une anse, vue de face, qu'un jet d'eau qui jaillirait en son centre. Une forme silhouettée à côté de la vasque est interprétée par l'inventeur comme un oiseau perché sur son bord et s'y désaltérant[4], mais il est difficile, à vrai dire, de distinguer quoi que ce soit. Devant la porte de la nef centrale est inséré un médaillon circulaire bordé d'un entrelacs à deux brins. Il contient une inscription de sept lignes en petites majuscules carrées et rondes[5] :

Ἐτελιώ-
θη ἑ ψέ[φω-
σις ἐν μ[ηνὶ Ἰου-
νίου πρώ-
τῃ ἰνδικ(τιῶνος) $\bar{Δ}$
τοῦ $\overline{ΑΝΧ}$ ἔ-
τους

« Le pavement de mosaïque fut achevé le premier du mois de juin, l'an 651, 4e de l'indiction. »

La date de 651 doit être lue dans l'ère de Sidon, ville dans le territoire de laquelle nous nous trouvons à coup sûr ; cette ère commence en 111-110 av. J.-C., ce qui situe l'exécution de la mosaïque du narthex en 541 de notre ère[6].

À droite de ce médaillon s'en trouve un autre bordé, lui, d'une ligne de triangles à degrés et portant également une inscription. Les dix lignes en sont écrites en lettres majuscules rectangulaires et ovales[7] :

Ὑπὲρ
σωτηρίας Βα-
ραχέου ὑποδιακ(όνου)
(καὶ) Νεεστάρου (καὶ) Βαρα-
χέου υἱõν αὐτοῦ ἐψε-
φώθη τὸ ἀμβλατού-
ριον τῆς ἁγίας ἐκλη-
σίας μη(νὸς) Ἰουνίου $\bar{Α}$ ἰν-
δικ(τιῶνος) $\bar{Δ}$ τοῦ $\overline{Α⟨Ν⟩Χ}$
ἔτους

« Pour le salut de Barachéos le sous-diacre, et de Neestaros et de Barachéos ses fils, fut pavé de mosaïques l'*ambulatorium* de la sainte église, le premier juin de l'an 651, 4e de l'indiction. »

Pour désigner le narthex, on trouve le terme *ambulatorium*, « ambulatoire », un latinisme intéressant[8] qui est encore unique dans ce sens. On peut restituer la même date que pour l'inscription précédente ; bien que le chiffre « N » de la date soit difficile à lire du fait de la couleur claire des cubes[9], leur *andamento* dessine clairement la lettre. Le calcul de la date donne, on l'a vu, 541 ap. J.-C.

Une large porte, qui d'après le seuil conservé, était à double battant, mène à la nef centrale. Celle-ci est pavée d'un tapis légèrement trapézoïdal dans sa première travée et d'un tapis en « U » (ou en *pi*) qui précède le chœur et l'entoure au N et au S dans les trois travées suivantes.

Le premier tapis est bordé d'une bande et d'un filet rouge entre deux noirs et d'un entrelacs à trois brins gris/blanc, noir/gris, rouge/rose. Le champ est partagé en trois. Sur les petits côtés N et S est posée une amphore à bas de panse godronné, long col étroit et deux anses étirées en « S » adossé. De chacune des amphores jaillissent deux ceps de vigne dont les volutes, feuilles, vrilles et grappes abritent deux oiseaux. La partie centrale du champ est rectangulaire ; elle porte un médaillon avec inscription sous lequel deux paons se font face. Les paons sont tous deux de profil et vous accueillent en entrant dans la nef. Une longue tige ondée avec des vrilles, en tirets superposés aux extrémités, qui représentent les

4. M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 89.
5. Publié par R. MOUTERDE, *apud* M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 100-101 et pl. LIV. Lettres les plus remarquables : Ⲇ, Δ, Ⲉ, Ⲣ, Ⲩ, Ⲱ; abréviation par une barre transversale sur l'oblique inférieure d'ἰνδικ(τιῶνος). L. 2 : Pas de cube sombre pour la barre du Θ. ε pour η dans ψέφωσις. L. 3 : la lettre qui commence le long de la coupure pourrait être un M, un N ou un H ; toutefois, la restitution de μηνί, certainement en abrégé, peut-être sous forme de cette seule lettre, est la meilleure solution.
6. V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 216.
7. R. MOUTERDE, *loc. cit.*, p. 100, inscription 2. Lettres particulières : Ⲇ, Ⲉ, θ, λ, Φ, Ⲩ, Ⲱ ; abréviation sur le « K » d'« ἰνδικτιῶνος » par une transversale oblique et un minuscule o appuyé à la haste verticale ; « καὶ » est indiqué par un *stigma*, M avec petit H suscrit pour μηνός. L. 6 : υἱõν pour υἱῶν.
8. R. MOUTERDE, *ibid.*, p. 101, développe ce point : ἀμβλατούριον pour ἀμβυλατόριον ?
9. R. MOUTERDE, *ibid.*, p. 100, transcrit ce « N » entre crochets, comme s'il s'agissait d'une restitution.

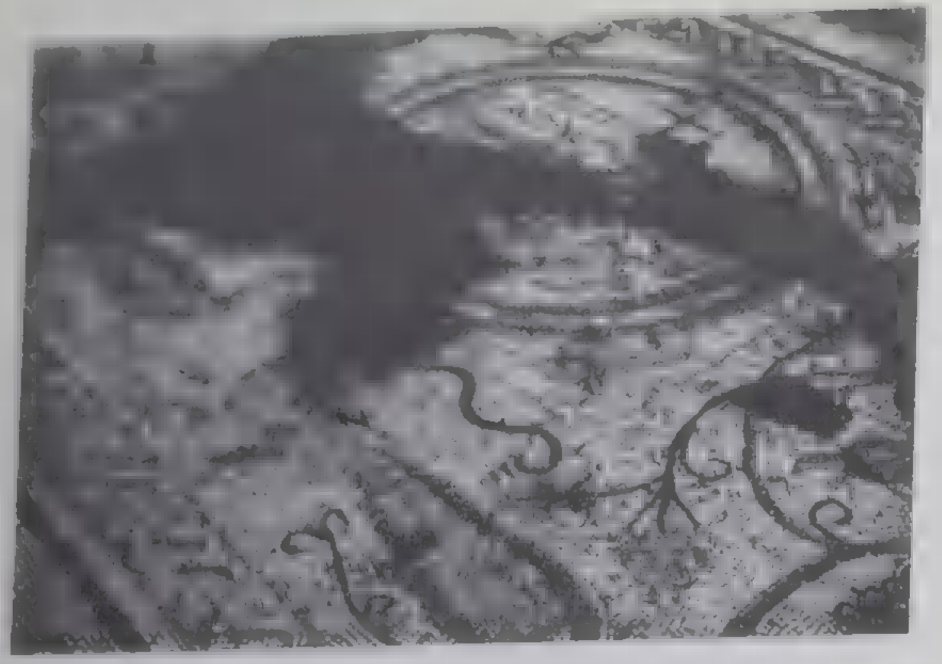

Fig. 423. Partie centrale du premier tapis de la nef.

rubans quelque peu végétalisés liant la couronne, passe au-dessus des paons et les sépare du cercle à l'inscription. Ce cercle est inscrit dans un carré, dessiné par un filet gris sur trois côtés. Le médaillon circulaire est bordé d'un câble frappé d'un cabochon en haut, contre la bordure du tapis, et peut-être d'un autre en bas, là où se voit une lacune dans le pavement. Dans les écoinçons du haut, à l'O, sont perchés deux oiseaux, l'un sur le médaillon, l'autre sur une brindille ; dans le seul écoinçon conservé dans le bas nage une sorte d'espadon très stylisé. Le haut, la partie gauche et la partie droite du médaillon, autour de la cassure, ont été noircis, sans doute par un incendie. L'inscription, qui devait compter à l'origine sept ou huit lignes[10], est assez détériorée. Elle est en grandes majuscules rondes[11] écrites en tesselles noires dans la moitié gauche, et en majuscules rectangulaires[12] grises, dans la partie droite :

+
Επι τοῦ [θεοφιλεσ-
τατου ἐπι]σκόπου
ημῶν Α[...
και Τι[...]αροι
Δα]μιάνοι
εὐ]λαβεστάτου
Δύστ]ρου Α
]ι

« Sous notre évêque très (aimé de Dieu) A... et T... (et) Damianos... et le très pieux... le 1er (du mois) de Dystros... »[13]

On note de nettes divergences entre les parties de droite et de gauche : ce sont, outre le changement de coloris, des variantes paléographiques dans l'inscription, et dans la bordure une différence du travail dans le câble et dans le cabochon même du médaillon. Les deux tiers de droite de ce dernier[14] ont dû être affectés par une réfection, après un séisme par exemple, ou simplement à la suite de l'usure de ce panneau qui est devant le seuil principal. La restauration fut soignée et dut reprendre, comme d'habitude, les termes et les noms propres originaux[15].

Le champ en *pi* qui entoure le chœur présente une seule composition couvrante d'octogones sécants et adjacents, les obliques dessinées en filet dentelé noir déterminant des carrés et des hexagones oblongs ornés d'un losange dentelé. Les losanges sont rouges/roses et roses alternés, en avant du chœur, et roses seulement au S du chœur. La même composition se retrouve le long du flanc S du podium du sanctuaire, après une lacune importante.[16] Par contre, le long du côté N du chœur, le motif est le même qu'à l'extrémité O du bas-côté et il semble bien n'avoir formé là, malgré une lacune également importante, qu'un seul tapis continu s'étalant sur la nef et le collatéral.

La nef latérale de droite, c'est-à-dire N, porte un tapis géométrique unique sur quatre de ses travées ; un tapis indépendant recouvre la cinquième, à la hauteur du chœur surélevé. Devant la porte d'entrée, le raccord blanc sert de fond à une inscription, qui devait se lire à partir de l'intérieur, donc en sortant. Elle comportait trois lignes à l'origine ; de la première, il ne reste guère que deux lettres, suivies d'un espace rempli de tesselles blanches et noires en ordre dispersé. On a donc ici aussi à l'évidence la marque d'une réparation rendue nécessaire par l'usure devant le seuil ; cette réparation-ci n'alla pas jusqu'à la recomposition de l'inscription primitive. Les lettres sont des majuscules rectangulaires :[17]

1 † Κύ[ριε ... οι]
Ναύκληροι εὐξάμενοι
τὴν σταυὰν ἐψήφωσαν †

« Seigneur ... Les armateurs, suivant le vœu qu'ils avaient fait ont pavé de mosaïques ce portique. »

10. C'est sans doute à la dépose et au remontage de la mosaïque qu'on doit imputer la non-concordance des lignes à gauche et droite de la cassure, ainsi que la déformation du cercle, et non à la réfection ancienne.

11. Α, Є, Ο, Υ, Ѡ appartiennent à cette catégorie les quatre premières lettres en l. 1, quatre et demi en l. 2 (le « Υ », légèrement incurvé, a été complété dans la même écriture), quatre en l. 3 et cinq en l. 4.

12. Α, Ɛ, Θ, Ι ...

13. L. 1 : pour l'adjectif à restituer, on pense surtout à « ὁσιωτάτου » ou « ἁγιωτάτου » propres aux évêques, mais la place disponible s'accommoderait mieux de « εὐλαβεστάτου », ou de « θεοφιλεστάτου » que R. Mouterde propose aussi. L. 3 : je ne lis pas « ΑΘ[...] » : on ne voit pas de transversale à la lettre qui suit le « Α ». L. 4 : le R.P. Mouterde (*op. cit.*, p. 103) lisait « ...αριοι », mais il n'y a place que pour « ... -αροι » ou [illegible]

14. L'aisance des lettres de gauche, la façon dont elles épousent le cadre et dont les raccords se font établit l'antériorité de cette partie. Le R.P. Mouterde (*ibid.*) considère les trois lignes supérieures comme postérieures. Mais le tracé irrégulier du demi-cercle de droite en câble et la rencontre malhabile des lettres avec ce bord désignent cette partie comme celle qui fut restaurée.

15. C'est sans doute ce qui s'est passé également avec l'inscription du bas-côté S, mais là on ne s'est pas souvenu de tout le texte et on a rempli l'espace vacant avec un étrange méandre, sorte de pseudo-écriture : voir fig. 427.

16. Les lignes d'octogones des deux champs ne coïncident pas d'après le levé publié (M. Chéhab, *op. cit.*, plan hors-texte n° 7). Cependant l'écart dessiné pour les deux lacunes importantes que présente ce tapis y est excessif : voir ici la fig. 426 ; en fait c'est l'oubli de la deuxième ligne de roses (voir p. 429) le long du côté gauche du tapis du chœur bas dans cette pl. n° 7 de M. Chéhab, *op. cit.*, qui est à l'origine du problème.

17. R. Mouterde, *loc. cit.*, p. 103, pl. LVI,2. On remarquera en l. 3, σταυα pour στοά.

Fig. 424. Le collatéral de droite vu vers l'entrée.

L'intérêt de cette inscription est dans la dédicace qui mentionne des armateurs dans cette église du bord de mer et dans la façon de désigner le bas-côté, fermé par une colonnade, par le terme de « στοά » qui s'ajoute à ceux de « διάζωμα » et « ἔμβολος » déjà rencontrés[18].

Dans une bordure en tore, le champ est un quadrillage oblique de bandes dentelées ; les rectangles chargés d'un carré sur la pointe et les intervalles inscrivent un carré inversé, faisant apparaître une composition de carrés droits sécants aux angles. Les carrés dans les rectangles sont tous ornés de motifs traités en arc-en-ciel ; les carrés d'intersection emboîtent une série d'autres carrés également dentelés. Les cases du quadrillage ont un fond de couleur alternativement brun clair ou rouge brique d'un

18. « Διάζωμα » dans le bas-côté S de l'église d'Oum Hartaine (p. 197 et notes) et « ἔμβολος » vu à ʿAin es-Samaké (p. 329), à Nebha (p. 397) et dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé (p. 376), datant respectivement de 605, 646 et 622 ap. J-C.

Fig. 425-426. Collatéral de gauche : parties O et E, avec seuil, du grand tapis ornemental.

alignement oblique à l'autre, et les carrés droits inscrits portent une variété de motifs : solides en perspective, divers fleurons à quatre pétales, carrés emboîtés, motifs traités en arc-en-ciel et cercles entourés de quatre boutons de fleur dans les écoinçons. Est particulièrement remarquable la rangée axiale de ces carrés, dont le premier sert de cadre à un large vase godronné ; le deuxième contient une croix grecque avec quatre petites croix entre les bras, le troisième un chrisme droit, du type dit monogramme constantinien, avec le *khi* vertical, l'*alpha* et l'*oméga* sous la haste horizontale. Les autres carrés dans cet alignement central comportent un nœud de Salomon et peut-être aussi une autre croix, orfévrée. Tout comme l'inscription, le chrisme se lit à partir de l'O[19].

Un large vide sépare ce long tapis du suivant, qui est une composition d'écailles monochromes ornées d'une écaille sombre centrale : cette composition se poursuit latéralement dans la nef centrale, comme nous l'avons vu, jusque contre l'estrade. Dans le raccord, on a inséré un carré sur la pointe dentelé et ajouré entre deux croix de saint André[20].

La nef latérale de gauche s'organise en un long tapis, tripartite, suivi d'un second, plus court. Un tore borde tout le premier tapis. Le premier champ, rectangulaire, occupe un peu plus d'une travée ; le deuxième, carré, empiète un peu sur la troisième travée, et le troisième, également rectangulaire, occupe ce qui reste de la troisième travée ainsi que la quatrième. Un quatrième tapis, séparé, occupe la cinquième travée à hauteur de l'estrade du chœur. Le premier et le troisième champ portent une composition de carrés sur la pointe, tangents, à deux de front sur la largeur du champ ; ceux-ci inscrivent un carré droit. Un grand carré sur la pointe s'inscrit en intervalle. Les carrés inscrits droits, les rectangles de reste contre les côtés et les grands carrés d'intervalle partagent le même répertoire de motifs de remplissage : grands fleurons à quatre pétales, dont un en ruban ondé, étoiles à quatre pointes, motifs en lacis variés assez simples, motifs traités en arc-en-ciel, solides en perspective, quadrillage en filets dentelés et petites compositions de carrés d'écailles rayonnant en quatre directions. Une seule exception à ce décor non-figuré : le dernier carré à l'O contient un vase globulaire sur petit pied et à panse énorme, épaule surélevée et col en entonnoir ; on voit deux petites anses sur l'épaule. De part et d'autre du pied, deux petites coupes dont on semble avoir souligné l'aspect métallique, comme pour le vase lui-même ; les trois doivent être vus à partir de l'E, de l'entrée.

19. Des blocs de calcaire blanc ont obstrué à un moment donné (la) sortie. Je ne peux déterminer si cette obstruction est contemporaine à la pose de la mosaïque ou si elle lui est postérieure. Dans le premier cas, la direction donnée à cette mosaïque aurait-elle été dictée par des nécessités [illegible] (M. Chéhab, *op. cit.*, p. 93).

20. *Ibid.*, pl. XLIX, 1 à gauche.

Le deuxième champ, carré, entre ces deux-ci, inscrit un grand médaillon rond dessiné par un câble. Les deux liens sont étrangement noués derrière le câble qui court sans discontinuité ; à l'intérieur de la couronne, ils forment deux petites boucles ovales de part et d'autre d'une boucle triangulaire, tandis qu'ils s'échappent, à l'extérieur de la couronne, en deux filets ondés séparés par une feuille de lierre sur tige verticale. Dans les écoinçons, quatre branches de fleurs ou de fruits s'incurvent autour de l'arrondi du médaillon : un lys (ou fleur de lotus ?), un pavot, une branche de grenadier et une branche de petits fruits ronds (cerises ou prunes ?).

La plus grande partie de l'inscription contenue dans le médaillon est détruite. Une fois encore, on repère les traces d'une réfection, mais ici intempestive ; dans la quatrième ligne courent non pas des lettres mais un méandre en redans, exécuté en tesselles légèrement plus grandes, comme celles du fond blanc en cet endroit. Une réparation plus ancienne encore est décelable dans toute la partie gauche[21] ; c'est alors qu'a été perdue la belle ordonnance antérieure des tesselles du fond et des lettres grises. Toutefois cette réparation a dû être faite à une époque où l'on savait encore ce qu'il y avait à récrire, contrairement à la réparation de la quatrième ligne, déjà notée :

1 Ἔτους Φ ἐπὶ τοῦ εὐ-
λαβεσ[τάτο]υ πρεσβυτέρου
Ἀβυλ[α ... ἐ]ψηφολογή-
θη [καὶ ἐτελιώθη] τὸ πᾶ-
ν ἔργ]ων Κεσάρι[ος ἐποίη-
σεν

« L'an 500, sous le très pieux prêtre Abyl(as ?) fut posée la mosaïque (et a été terminé) tout (l'œuvre). Késar(ios) l'a fait. »[22]

21. De même le P. Mouterde (*op. cit.*, p. 104, inscr. 6) : les lettres, des majuscules rectangulaires, sont légèrement différentes ; en particulier, les « Α » et les « Α » ont un jambage gauche convexe dans la partie restaurée ; les cubes contre le cadre gauche du cercle sont irrégulièrement posés et en lignes non orthogonales, contrairement à la partie droite.
22. L. 3 : je lis « Αβυλ » et non « Αελ » comme le Père Mouterde (*ibid.*) : le « Β » et le « Υ » sont clairement visibles ; suit l'angle supérieur d'un « Α » ou « Α ». Les noms Abilas, Abele, Aboulios sont cités par H. Wuthnow, *Menschennamen*, et sont encore attestés de nos jours ; Abyla ou Abylas ou Abyle seraient de la même famille. Le verbe peut être complété à l'actif ou au passif (ἐψηφολόγησον). L. 4-5 : entre « ΤΟΠΑ » et « ΩΝ » il y a place pour 3 ou 4 lettres. L. 5 : « ΚΕ » pourrait être lu comme « κ⟨αὶ⟩ » ou « κ(αὶ) Εσαρι ... », mais je maintiens la présente lecture, malgré une mutation de quantité entre l'o et l'ω, phénomène qui apparaît dans les autres inscriptions de Zahrani qui est attesté exactement sous cette forme à Bettir comme dans le monastère de Beisân, dans la pièce P (voir G.M. Fitzgerald, *Monastery*, pl. VII, XXI, et p. 16) ; à la place du méandre en redans de la restauration, je propose : « καὶ ἐτελιώθη » (= « ἐψηφώθη καὶ ἐτελιώθη » à Saint-Étienne de Rihab : M. Piccirillo, *Chiese e Mosaici*, 1, p. 73 ; « Ἐψηφώθη καὶ ἐστεγάσθη τὸ πᾶν ἔργον » à Saint-Jean-Baptiste de Gerasa : C.B. Welles, *apud* C. Kraeling, *Gerasa*, p. 479).

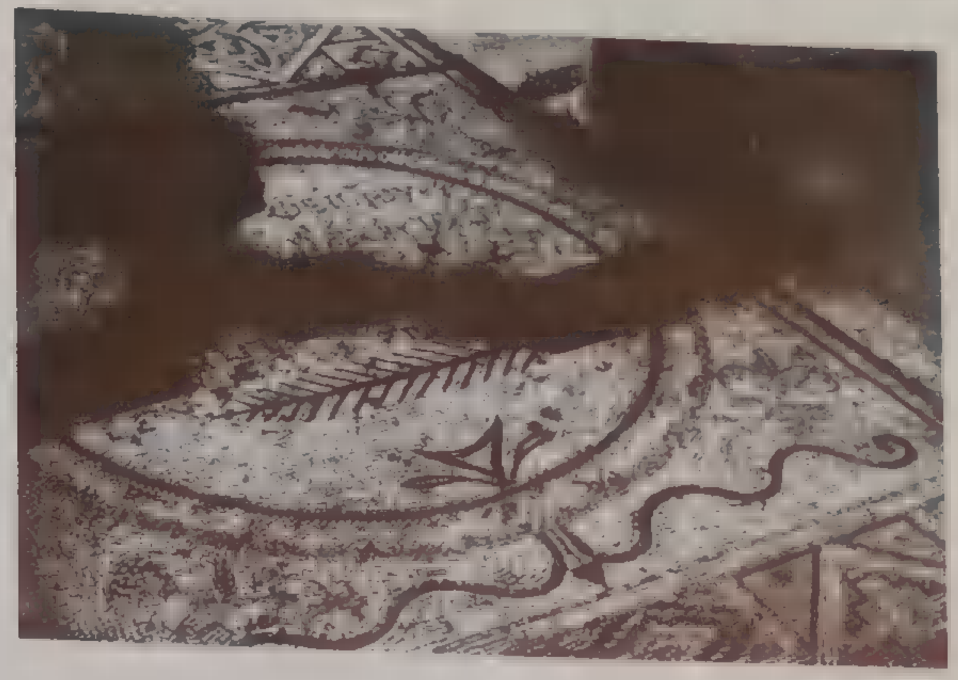

Fig. 427. Collatéral de gauche : l'inscription centrale, plusieurs fois restaurée.

L'inscription originale était une formule de dédicace mentionnant la date, le nom du prêtre en fonction, l'événement ainsi que le nom de l'artiste[23]. L'année 500, dans l'ère de Sidon[24], correspond à 389-390 de notre ère.

Le quatrième tapis, dont des fragments ont été conservés dans la cinquième travée, est un quadrillage de bandes avec carré sur la pointe inscrit dans les cases.

À gauche comme à droite, trois tapis d'entrecolonnements sont conservés partiellement, les premier, troisième et quatrième. Les tapis, rectangulaires, portent tous un grand losange couché inscrit orné d'un motif d'orfèvrerie plus ou moins lobé et étiré ; le centre en est frappé d'un cabochon carré, droit, flanqué de deux motifs cordiformes et de deux points ou « clous » de couleur dans les deux tapis de l'E, de deux cercles concentriques dans le troisième tapis ou d'un ovale. Les deuxièmes tapis au S et N et le troisième au N comportent deux rallonges en champ rouge de part et d'autre du motif d'orfèvrerie.

Autour du chœur bas, à l'intérieur de l'alignement des poteaux du chancel, le raccord ne portait un décor que sur trois côtés ; à gauche et devant, le fond blanc est semé d'une ligne de croix de saint André en boutons de rose, de losanges dentelés ajourés, d'un svastika et de roses non contigus, ligne qui est double du côté gauche. Le long du champ, à l'E et à l'O, court un rinceau ondé à feuilles cordiformes, dont plusieurs ont subi des restaurations.

Le champ est un quadrillage de nœuds d'Heraklès en entrelacs de tores. Les carrés sont tous ornés de carrés dentelés ajourés, sauf le carré axial et les trois de l'angle SO dont l'un porte une fleurette, l'autre un oiseau vu de l'O et le troisième un coussin et un carré entrelacés ; dans

23. Il n'y a pas de « Ι » entre « Ν » et « Κ » en l. 5, ce qui élimine la restitution « Κανωνικές » et ruine les considérations qui en dépendaient : R. Mouterde (*ibid.*), concluait de la restitution qui s'appuyait sur cette lecture erronée que ce panneau marquait la place assignée à des religieuses dans l'église ; H. Brandenburg, *Christussymbole*, p. 104, développa cette interprétation comme « statio ».
24. Voir plus haut, note 6.

Fig. 428. Vue d'ensemble vers le S. à hauteur du tapis de chœur.

Fig. 429. Le champ en pi *autour du chœur, vu de l'E.*

le carré axial on voit une croix à moitié détruite avec un *omega* sur son côté gauche qui doit être lu également en venant de l'estrade (fig. 428)[25].

La mosaïque du podium n'est conservée qu'en sa partie centrale. C'est une composition en quadrillage de bandes de cercles et d'ellipses, tangents, en entrelacs ; les carrés d'intervalle étaient sans doute à l'origine en trois rangs de deux. Les deux carrés conservés, au centre de la plate-forme, contiennent un chrisme sous la forme du monogramme constantinien à haste verticale, flanqué de l'« A » majuscule et de l'« ω » minuscule. Ce qui subsiste de deux des quatre autres carrés est un motif traité en arc-en-ciel et un motif géométrique. Les cercles, placés aux intersections, sont ornés d'une rose ronde à quatre pétales.

Derrière l'estrade, à un niveau à peine supérieur à celui de la nef, un raccord blanc mène jusqu'au seuil de pierre de l'abside. Il est orné de lignes parallèles obliques de boutons de rose. Du pavement de l'abside, rien n'est conservé.

Dans ce qu'on appellera la sacristie, à gauche de l'abside, le tapis mosaïqué épouse la forme incurvée de l'abside qu'il longe. Dans une bordure à simples filets, le champ est un damier avec emboîtement inversé d'un carré dans une case sur deux. Les carrés emboîtés contiennent une fleurette, et les cases blanches sont ornées d'un carré dentelé sur la pointe.

La première annexe à l'E, communiquant au N avec le narthex, porte un grand tapis figuré. Le raccord blanc s'orne d'une ligne de losanges dentelés alternativement couchés et dressés non contigus. Deux filets encadrent le champ couvert de volutes ; leur composition s'organise à partir de quatre amphores godronnées, dissemblables, à deux anses en « S » affrontés, placées dans les angles[26] et ouvertes vers le centre du champ. En jaillissent chaque fois deux ceps de vigne gris/rose qui s'enroulent en six registres de trois volutes pourvues de rares feuilles et de quelques grappes, le tout densément entrelacé, de vrilles et de tiges noires[27]. Ces volutes sont habitées par un lapin

25. Ce n'est pas exactement le « chrisme en forme de croix, la boucle du P dirigée vers le Sud » que décrit M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 92, mais une croix avec un *omega* minuscule suspendu au bras S par la boucle de droite, auquel devait faire pendant un *alpha*, détruit, au N ; le tout devant se lire depuis l'O.

26. Il s'agit du type de composition « C » de Cl. DAUPHIN, *New Method*, p. 66 sv., qu'on trouve par exemple dans la salle « m » de Jenah, M. CHEHAB, *op. cit.*, pl. XXIX.

27. Voir le cadre de la mosaïque du « Bon Pasteur » de Jenah, M. CHÉHAB, *op. cit.*, pl. XXXI, salle « c », mais les feuilles y sont rigoureusement cordiformes ; on y trouve le même mouvement enveloppant et vrillé des pousses, mais en plus maigre et en moins modelé.

Fig. 430. La mosaïque de la première annexe.

mangeant du raisin, un canard, un haut panier, un jeune ovidé, une fleur de lotus, une mangouste au poil hirsute et épais[28], un coq, un lionceau, un serpent dressé, à côté de la mangouste, un ovidé, un vase ou panier tressé hémisphérique contenant des boutons de rose ou de petits fruits roses et rouges, un cerf, un faisan et un échassier. Dans les intervalles sont placés un canard, un oiseau semblable à un merle gris, des fleurs ou des fruits dont une orange, des grappes de raisin et un cédrat. Ces figures sont disposées en carrousel visible de l'extérieur sur les côtés O, N et devant la porte orientale, le reste, c'est-à-dire la moitié SE se voyant du N en allant d'une porte à l'autre. Aucune signification particulière ne lie ces figurations. L'organisation de la composition à partir des quatre vases d'angle n'est pas rare en Phénicie et en Palestine, à la différence de la Syrie[29].

La deuxième annexe possède un tapis à schéma comparable. Le raccord blanc est orné d'une ligne de carrés et cercles ajourés alternés reliés par un filet double qui court tout autour du champ et s'interrompt devant le seuil occidental, de part et d'autre de l'inscription. Celle-ci se lit depuis l'intérieur de la salle vers la sortie. Elle avait quatre lignes (ou cinq) à l'origine, écrites en majuscules ovales et rectangulaires irrégulières[30] :

28. H. STERN, *Pavements*, p. 32, reconnut ici le groupe du cobra et de la mangouste en lutte. Sur l'origine et les variantes de l'image, notamment fragmentée comme ici, voir J. BALTY, *Le cobra et la mangouste dans les mosaïques tardives du Proche-Orient*, dans *J.Ö.B.*, 25, 1976, p. 228. Le serpent est peu caractérisé et la mangouste, qui montre les dents, a de hautes pattes et des touffes de poils dressées, et elle porte le collier avec la laisse volante d'un animal domestiqué.

29. Cette composition se voit aussi, par quatre fois, à Gerasa-Djérash, aux églises Saints-Pierre-et-Paul, Saint-Jean-Baptiste et de Procope, et à la maison sur « la Colline du Camp » (F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXXV, c ; LXVII, a ; LXXXIII, c ; LXXXIV, b) ainsi aussi qu'à Qabr Hiram (pl. h.-t. 17), p. 411.

30. Α, Δ, λ, Μ, ϑ, Χ. R. MOUTERDE, *op. cit.*, p. 104-105, lut : « ['E]ντε-[ιν]ῆ τὰ προεισόδια / τῶν διακονικõν κ΄ μηνὶ / 'Ιουλίῳ τοῦ ἔτους λδχ' / ἰνδικ(τιῶνος) β'. L. 1 : je ne reconnais pas, en premier lieu, le « N » lu par M. Chéhab et R. Mouterde ; les pattes écartées et les tesselles en biais du fond permettent de suggérer « Λ » ou « A », ensuite « O » ou « Θ », puis la haste verticale d'une lettre, suivie d'un « C » ou « E » juste avant la lacune. Après celle-ci, où il y a place pour trois lettres, nous avons trois hastes verticales, deux rapprochées et une isolée, c.-à-d. « Π » ou « H » puis « T » ou « I » et « Γ » ; la lettre suivante peut être soit le bas d'un *xi* flottant au-dessus de la ligne, soit un signe d'abréviation en *stigma*, selon qu'on lit la ligne horizontale de cubes manquants comme le reste d'une lettre ou, au contraire, du fond. On peut, effectivement (= MOUTERDE, *loc. cit.*) lire « προεισόδια » en bout de ligne (DUCANGE, *Glossarium*, col. 1236, et *Appendix*, col. 159), sans article. Si cette première ligne n'était pas plus longue que les autres et n'était précédée d'aucune autre il faudrait restituer l'une ou l'autre formule très brève établissant que les « antichambres » ou « vestibules » des diakonika furent construits ou pavés, formule complétée par la seule date. L. 2 : τῶν διακονικõν pour τῶν διακονικῶν. L. 3 : le tracé oblique des tesselles blanches du fond, conservé à droite du *sigma* disparu et à gauche du *delta*, indique la présence d'un « A », d'un « Δ » ou d'un « Λ », ce qui est étrange ; en effet la date ΔΧ = 604,

Fig. 431. La mosaïque de la seconde annexe.

1 ..ΛΟΙΣ [...] ς προεισόδια
τῶν διακονικὸν Κ μηνὶ
Ἰουλίῳ τοῦ ἔτου[ς Λ]ΔΧ
ἰνδικ(τιῶνος) Β

[illegible] et vestibules des diakonikoi. Le 20 du mois de juillet de l'année 634, 2e de l'indiction. »

Un double filet encadre le champ [illegible] centre duquel se dresse une amphore godronnée à deux anses en « S » qu'il faut voir à partir du mur N, qui est celui de la nef, ou plutôt en passant d'une porte à l'autre. Deux ceps de vigne forment des volutes circulaires le long des côtés du tapis. La volute au centre du côté S est presque entièrement occupée par une base en pierre rectangulaire, introduite [illegible] un deuxième temps, percée en son centre comme pour supporter un pied de table. Les autres volutes sont habitées par un canard, un lièvre bondissant, une panthère, un héron, un mouton, un paon, un ours, un haut panier à fruits et un lion.

Dans la troisième annexe, qui est le baptistère, ainsi que dans la quatrième, deux niveaux de mosaïque ont été retrouvés.

Le niveau inférieur des mosaïques de la salle baptismale est conservé dans les deux tiers N de la salle mais est assez abîmé dans sa partie médiane. Le pavement contournait la cuve orientale ainsi probablement que celle du N[31]. Il s'organise en deux champs juxtaposés, à quadrillage de filets droit. Le champ O [illegible] des carrés dentelés sur la pointe dans les intervalles, remplacés dans la moitié orientale par des fleurettes, avec de petits carrés sur la pointe aux points d'intersection. Deux cases, alignées N-S, du champ O, juste devant la cuve N, portaient une inscription de cinq lignes qui doit se lire à partir de l'O, et dont seule la moitié gauche subsiste. Les lettres sont de petites majuscules carrées et rondes[32] :

[illegible] à-d [illegible] l.-C... se lit de façon satisfaisante, d'autant plus qu'elle correspond bien à une deuxième indiction. Mais on remarque que dans [illegible] date parfaitement lisible de l'inscription de [illegible] quatrième annexe de [illegible] p. 434), les chiffres des dizaines [illegible] des [illegible] sont intervertis ; [illegible] avec [illegible] semblable interversion des unités et des dizaines. [illegible] ΛΔΧ avec le R.P. Mouterde, [illegible] qui est bien, elle-aussi, une deuxième [illegible] d'indiction. L. 4 : abréviation pour l'indiction rendue par [illegible] tiret horizontal au-dessus du K.

31. La salle contenait, à ce niveau et légèrement en contrebas, deux cuves, grossièrement semi-circulaires, placées en équerre vers l'E et le N. Pour M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 96, la mosaïque s'y superposait, mais le quadrillage s'arrête soigneusement le long de l'inscription et devant la cuve N, encadrant sans doute les cuves plutôt qu'il ne les recouvrait.

32. Ⲁ, Λ, Ϲ, Φ : les jambages finissent en pointe : R. MOUTERDE, *apud* M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 105, [illegible] pl. XLIX, 2. Nombreuses confusions entre voyelles longues et brèves. En fin de l. 1, il faut restituer un qualificatif tel « εὐλαβέστατος » [illegible] « θεοφιλέστατος », probablement sous une forme partiellement abrégée. L. 5 : τὴν ψέφ[ωσιν], ou τὴν ψεφ[ίδα].

Fig. 432. Seconde annexe : vestiges de l'inscription du seuil O.

→

Fig. 433. Premier état des annexes SE ; plan des pavements de mosaïque.

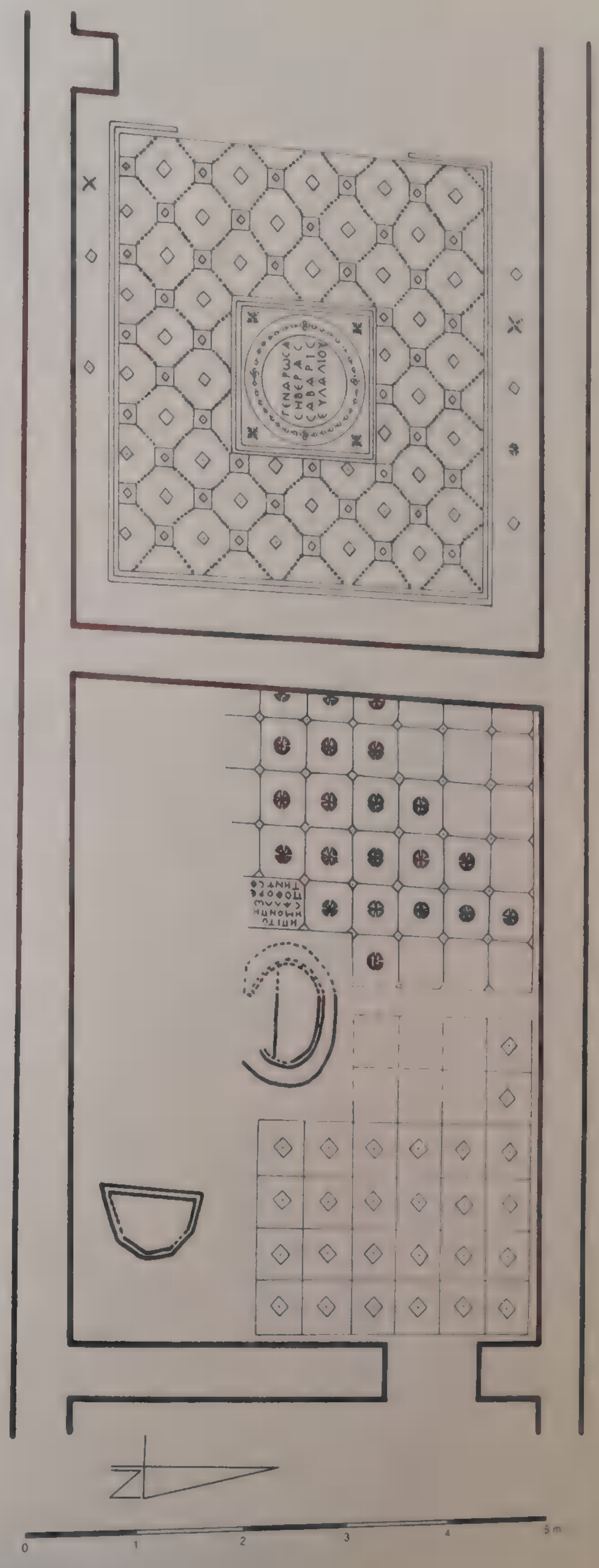

1 Ἠπὶ τ[οῦ
ἡμõν πρ[εσβυτέρου
Σάλλως [οἱ καρ-
ποφορέ[σαντες
5 τὴν ψέφ[ωσιν

« Sous notre ... prêtre Sallos ceux qui ont fait l'offrande de la mosaïque ».

La quatrième annexe, située contre le côté O du baptistère, est entièrement couverte à son niveau inférieur d'une composition d'octogones adjacents par quatre côtés déterminant des carrés droits, ornés de carrés dentelés sur la pointe, semblables à ceux des intervalles. Au centre de la composition, un panneau carré se détache, bordé d'une bande rose entre deux filets rouge et gris. Un médaillon circulaire y est inscrit ; il est dessiné par une ligne de boutons de rose, dirigés de façon à se rencontrer en quatre points opposés pour former une fleurette entre deux filets, respectivement noir et gris. À l'intérieur de ce panneau se lisent les quatre lignes d'une inscription. Les lettres, rouges, sont exactement pareilles à celles de l'inscription précédente[33] :

1 Γενάρωσα
Σηβέρας
Σαβάρις
Εὐλαλίου

« Genarosa, fille de Severas, Sabaris, fils d'Eulalios. »

33. R. MOUTERDE, *apud* M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 105, inscr. 9, pl. XLIX,3.

Fig. 434. Le baptistère vu vers l'E et l'emplacement présumé de la dernière cuve.

Il s'agit de la mention, assez laconique, des noms de deux dédicants.

A son niveau supérieur de pavement, la troisième annexe, c'est-à-dire le baptistère, s'organisait en deux tapis rectangulaires, inégaux, parallèles et appuyés contre le mur O. Ils ménageaient ainsi, dans l'angle SE, au-dessus de la cuve baptismale occidentale, un espace carré. On ne sait comment il se présentait. Rien n'indique qu'il portait un tapis mosaïque. Seule une bande N-S, une rallonge, le délimite à l'O ; c'est une arcade (ou une ligne tronquée d'hexagones oblongs à extrémités arrondies) abritant des losanges dentelés.

Les tapis sont séparés et bordés d'un rinceau ondé à feuilles cordiformes, « de lierre », et triangulaires, « de vigne », alternées. Devant le seuil oriental, une oie habite le rinceau et picore une plante ; l'angle conserve un fragment d'une masse feuillue et polylobée, sans doute le plant dont naît le rinceau. Le grand tapis N est une composition orthogonale d'octogones droits, sécants et adjacents ; ils déterminent des hexagones qui emboîtent un losange dentelé et des carrés, tous ornés de la même composition de filets dentelés de quatre tesselles, en arc-en-ciel, sauf les deux carrés dans l'angle NO, où l'on peut supposer un seuil, et dont l'un a un carré sur la pointe et l'autre une croix frappée d'un carré débordant. Le petit tapis rectangulaire dans l'angle SO est un entrelacs de cercles ornés d'une rose à quatre pétales et croisette bifide ; les carrés curvilignes portent un petit carré droit dentelé et ajouré.

La quatrième annexe a un seul tapis dont le champ comporte une rallonge à inscription du côté de l'entrée orientale. L'extrémité occidentale du tapis, du côté du chevet, est détruite.

La bordure est double, triple du côté de l'entrée E ; une ligne d'écailles à boutons de rose court le long du mur. Elle est suivie par un rinceau ondé qui court tout autour du champ. Il naît au milieu de chaque côté dans un vase sans anses, de couleur rose et brun moutarde, stylisé au point de ressembler à un pelte tant l'épaule en est surhaussée. Les ondes en sont diversement ornées, soit qu'il y pousse une grosse feuille cordiforme, une grappe de raisin ou une fleur de lotus ressemblant à un fruit de pavot, soit qu'elles soient habitées par un panier de fruits, un oiseau, un vase en forme de mortier vide, deux puis trois amphores ou hautes jarres, dressées parallèlement, à fond plat et deux anses. La bordure intérieure est une ligne de chevrons dentelés superposés. Le champ est une composition de lignes décalées de groupes superposés de trois losanges adjacents déterminant des carrés, une composition que l'on ne connaît que par cet exemplaire. Les losanges alignés E-O sont dessinés par un nœud losangé à deux boucles, avec deux boutons de rose dans le champ ; les autres losanges, dont les groupes sont alternativement colorés en rose foncé et rose clair pour le fond, portent un motif d'orfèvrerie, à bords dentelés et effet vibrant, dont le cabochon central est une rose à petite croix centrale. Les carrés servent tous de cadre à un oiseau : canard, gallinacé ou gros oiseau chanteur. Les demis et quarts de losange de reste ont un fond brun moutarde.

Le panneau longitudinal en rallonge du côté oriental se lit, comme toutes les représentations figurées du pavement, à partir de l'O. Les lettres grises sont des majuscules rondes et rectangulaires[34] ; l'angle droit supérieur est occupé par un monogramme et par la fin de la cinquième et de la sixième ligne (fig. 435) :

Ὑπὲρ ἀναπαύσεως τοῦ τῆς ⟨μ⟩ακαρίας
μνήμης Γοθθεία (καὶ) ὑπὲρ σωτηρίας Σαβα-
ρίου ἀναγνώστου υἱῷ αὐτοῦ ἐψηφώ-
θη τῷ διακωνικὸν ἐν μη(νὶ) Μαρτίου $\overline{\text{K}}$
ἰνδικ(τιῶνος) $\overline{\Gamma\text{I}}$ τοῦ $\overline{\text{MEX}}$ ἔτους Σουσία (καὶ)
Λεωντίου υἱῷ αὐ-/τοῦ/ψηφώθη

Monogramme avec les lettres Φ, Ω, T, Y, Λ, M, A, Γ et E[35].

« Pour le repos de (l'âme de) Gottheias de bienheureuse mémoire et pour le salut de Sabarios le lecteur, son fils, le diakonikon fut pavé de mosaïques le 20 du mois de mars, en l'année 645, 13e de l'indiction. (Pour le salut de) Sousias et de Léontios, son fils, la mosaïque fut posée. (Monogramme) ».

On retrouve le terme de *diakonikon* expressément attaché à cette salle, ce à quoi nous préparait l'inscription de la deuxième annexe[36]. L'inscription est une dédicace de la mosaïque offerte pour un défunt, par et pour deux pères et leurs fils, dont l'un fait partie du bas-clergé local. La date se lit, comme les autres sur le site, selon l'ère de Sidon et correspond au 20 mars 535 de notre ère.

Datation et style

Le fait que l'église soit occidentée est un archaïsme que l'édifice conserva à travers les étapes de modernisation successives ; le plan de base le plus ancien avec sa double colonnade[37] et son enceinte de chœur bas, à poteaux, restèrent également inchangés.

Aucun des trois tapis du chœur et du bas-côté droit qui portent des chrismes et croix n'est daté par une inscription. Ces signes ne peuvent être considérés comme intrinsèquement datables par l'événement historique que constitue l'édit de Valentinien et de Théodose, promulgué en

34. Α, Δ, Є, θ, Μ, Ү, Ƴ, Ꮃ et ω. L. 1 : inversion du « M » en « W ». Petit *stigma* pour « καὶ » en l. 2 et en l. 5. Tous les chiffres sont coiffés d'un tilde horizontal. Abréviation de « μηνὶ » par « M » avec petit « H » suscrit, et de ἰνδικ(τιῶνος) par un « Δ » dans le « N » et l'oblique inférieure du « K » barrée.

35. R. Mouterde, *loc. cit.*, p. 105, lit le monogramme « Λεωντίου υἱῷ αὐτοῦ » ; mais il n'y a pas de « N » et le « Φ », le « M » et le « Γ » sont clairs ; l'*oméga* du datif permet de sous-entendre le souhait « βοήθει », comme c'est bien souvent le cas, notamment, sur les sceaux avec noms-monogrammes au datif (voir J. Nesbitt, *Double Names on Early Byzantine Lead Seals*, dans *D.O.P.*, 31, 1977, p. 112). R. Mouterde (*ibid.*) rattache -τοῦ, sous le monogramme, à la 5e l., mais non ⟨ἐ⟩ψηφώθη qui se placerait, selon lui, dans l'énoncé de la date en l. 4. L. 3 et 5 : corriger υἱῷ en υἱοῦ (ainsi R. Mouterde, *ibid.*). L. 4 : R. Mouterde lit la date du mois « Μαρτίου Γ » = le 3 mars, alors que c'est clairement un *kappa* avec trait horizontal au-dessus des deux obliques. L. 5 : R. Mouterde considère qu'il y a un « Σ » de trop, car il lit « οὐσίας » là où l'on peut lire le début d'une deuxième petite formule de dédicace de la mosaïque avec deux noms reliés par « καί » ; Σουσία (gén. comme Γοθθεία) et Λεωντίου sont sans doute au gén. parce que « ὑπὲρ σωτηρίας » est encore sous-entendu et non répété, du fait plus particulièrement d'un manque de place. Pour le nom Σουσίας (même génitif à Beit Shearim), voir B. Lifschitz, dans *Z.D.P.V.*, 78, 1962, p. 66 ; expliqué comme une forme du gén. Σωσία par J. et L. Robert, dans *Bull. épigr.*, 1964, n° 503, p. 231.

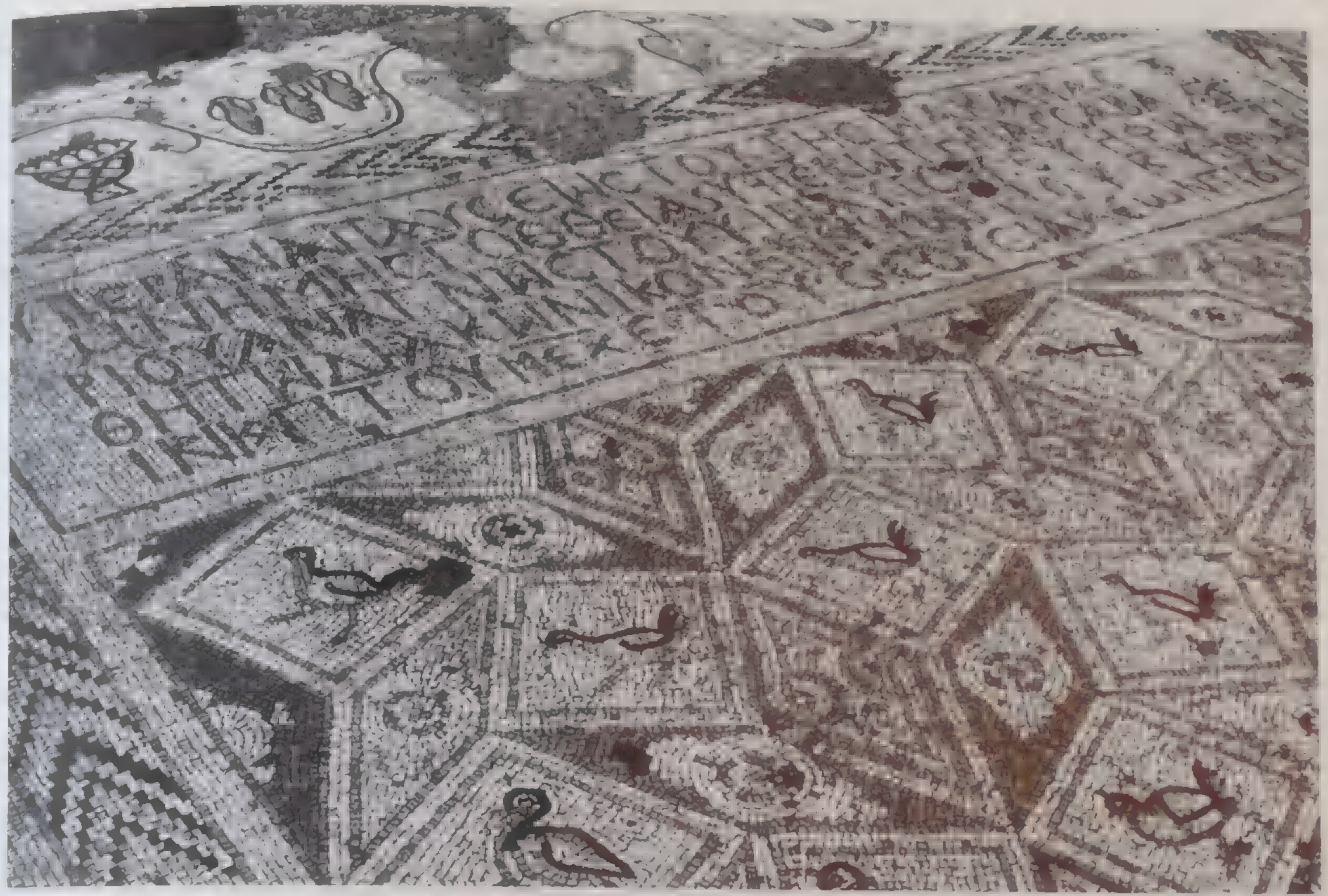

Fig. 435. La mosaïque de la dernière annexe S.

36. Voir p. 432. Pour l'utilisation de cette salle et des voisines, voir plus loin.

37. Les socles enduits anciens sont bien ceux d'une double colonnade, voir ci-dessus, et M. Chéhab, *op. cit.*, p. 82-83 et pl. XL, 1 et 2.

427 ap. J.-C.[38], en interdisant la représentation des *signa Salvatoris Christi* sur les sols. Le style de leur contexte, en revanche, permet de bien les situer dans le temps, assez loin les uns des autres, comme nous allons le voir.

Quatre autres inscriptions dans les pavements nous fournissent une date précise ; les mosaïques du bas-côté gauche sont bien datées de 389-390, celles de deux des annexes respectivement de 524 et 535 et celles du narthex portent la date de 541. Ces dates confirment l'activité soutenue d'entretien et de remplacement des mosaïques qu'illustrent les deux couches superposées de pavement dans les annexes et les nombreuses restaurations décelables un peu partout dans les nefs.

Le médaillon à inscription du bas-côté gauche et le tapis géométrique dans lequel il s'insère ont dû être posés en même temps et subir tous deux les restaurations si clairement repérables dans l'inscription. De par le style, il faut associer au bas-côté gauche celui de droite qui porte une enfilade de croix et de chrismes, et le niveau inférieur des troisième et quatrième salles annexes. J'attribue également à ce qui reste de cette première campagne de travaux la composition d'octogones du tapis en « U » dans la nef centrale qui a dû être conservée et restaurée aussi souvent que les tapis des collatéraux[39].

L'étude stylistique des mosaïques et les dates qu'elles fournissent nous permettent de voir que les travaux se sont ensuite échelonnés comme suit : dans le premier tiers du Ve s. ont dû être créés les autres tapis, à quadrillage et damier et à écailles monochromes avec écaille incluse, à l'extrémité des deux bas-côtés. Le chœur en avancée avec son lacis doit être de la seconde moitié du Ve s., à la fin duquel appartiendraient les vestiges sur l'estrade du chœur. Le premier tapis de la nef me semble contemporain de celui du narthex de 541 ap. J.-C. et de l'état actuel des entrecolonnements. Ils seraient de peu postérieurs aux tapis des annexes, qui me paraissent constituer deux groupes : les deux premières salles, à rinceaux habités, de 524 ap. J.-C., puis la troisième et la quatrième, toutes deux de 535 ap. J.-C. C'est à cette campagne de travaux que peuvent être rattachés aussi les tapis d'entrecolonnement, avec le décor qu'on leur connaît et leurs rallonges.

On constate ici, une fois de plus, la durée et l'importance de l'effort financier que demandaient au clergé et à la communauté l'exécution et les réparations patientes et toujours reprises des mosaïques de pavement[40].

Les deux bas-côtés s'inscrivent encore dans la tradition des pavements à décor en arc-en-ciel[41], qui s'accompagne de quelques éléments en perspective, de fleurons et de lacis simples. Ils se situent stylistiquement près des nefs de Qaousiyé (fig. 21-25).

Le lacis de nœuds d'Héraklès du chœur bas trouve quelques parallèles dans ces régions, notamment dans le premier état de la chapelle des martyrs de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 197) et dans l'église de Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), et appartient à un style propre au Ve s. avancé. Cette date vaut également pour la forme des chrismes où le *rhô* rond à une courte patte oblique, détail que l'on peut assez bien situer dans le temps et qu'on voit apparaître vers les années 70 du Ve s.[42]. La même particularité dans la forme du chrisme, à bras légèrement pattés, se retrouve sur l'estrade du chœur. Pourtant l'entrelacs, plus fourni, qui la recouvrait, ne trouve des parallèles qu'au VIe s.[43] Il a cependant ici un aspect à la fois net et dense qui pourrait appartenir encore à la fin du Ve s. ou au tout début du siècle suivant.

Les croix et chrismes de la nef de droite et du chœur sont parmi les éléments les plus frappants de ces pavements. Bien qu'il y en ait un certain nombre, ils sont tous différents de forme. Sur l'estrade du chœur, ce sont, à deux reprises, des chrismes droits, légèrement évasés avec une petite patte oblique sur le *rhô*, dont j'ai déjà commenté la silhouette. Dans le chœur en avancée, la traverse d'un chrisme droit et l'*oméga* minuscule conservés sont identiques à ceux de l'estrade. Dans le bas-côté de droite, c'est une croix pattée flanquée de quatre petites croix en quinconce ; elle se répétait peut-être plus loin dans le même bas-côté, avec des fleurettes en chevron placées en quinconce, au-delà d'un chrisme droit, à *rhô* rond, sans ornement, avec *alpha* et *oméga* minuscules. Remarquons en outre qu'aucun chrisme n'est à « X » diagonal ; tous sont de la forme dite constantinienne, c'est-à-dire avec la haste verticale du « X » confondue avec celle du « P ».

Relevons les deux panneaux à écailles, celui du narthex daté de 541 par l'inscription, et celui de l'extrémité du bas-côté N qui montre le motif encore en cours d'élaboration[44].

La composition si originale de la dernière annexe est un intéressant exemple de réseau géométrique serré, rigide,

39. Voir l'exposé de cette problématique par H. Brandenburg, *Christussymbole*, p. 85 et *passim*, et ici même p. 18.
[illegible] Un schéma géométrique peut être réparé très discrètement. Par malchance, les photos publiées montrent les mosaïques posées, comme maintenant, sur un nouveau béton ; je n'ai donc pu examiner ni les « coutures » ni les [illegible] couches antiques de mortier pour en tirer un éventuel renseignement sur les joints et les différences de mortier. Quelques motifs de remplissage et [illegible] changements de coloris et de « rythme de pose » des tesselles permettent seuls d'identifier les restaurations.
40. D'autres cas intéressants à cet [illegible] ceux des pavements de Ravân (voir p. 262-266 : inscriptions de 411 et 472 ap. J.-C.), de Nebha (voir p. 397-404 : 557, 633 et [illegible] ap. J.-C.), de Khân Khaldé (voir p. 373-380 : 503/504, [illegible] et 622 ap. J.-C.), [illegible] de 'Evron (voir M. Avi Yonah, *Actes Ve Congr. int. archéol. chrét.*, 1957, p. 117-119 : 415, 442 et 491 ap. J.-C.).

41. Le schéma du bas-côté N se retrouve, avec les fleurettes en angle sur les petits carrés et le même répertoire de remplissage, autour d'Apolausis dans les bains du même nom à Narlidja (Antioche), aujourd'hui à Washington (D. Levi, *A.M.P.*, pl. LXVII, d).
42. On le voit à l'Eglise Sud de Haouarté dans l'inscription de l'évêque Photios de 483 (voir p. 91) et à Antioche dans les inscriptions de la Mosaïque de la Mégalopsychia, du niveau supérieur des bains F (voir D. Levi, *A.M.P.*, I, tableau p. 629), et dans l'église de Ma'chouqa (fig. 145).
43. Au S du chœur de l'Église Inférieure de Khân Khaldé (voir fig. 370), à la villa de Jenah (M. Chéhab, *op. cit.*, pl. XXVII) où il est dessiné avec des brins à décor varié et dans l'église d'el-Qoueisme datée de 717/718 (S. Saller et B. Bagatti, *Town of Nebo*, pl. 43).
44. Je reviendrai sur cette phase des compositions en écailles aux p. 456 sv.

habité d'oiseaux seuls et de motifs d'orfèvrerie et d'entrelacs. Ces motifs d'orfèvrerie sont du type « rayonnant » ou « vibrant »[45]. Exécutés sans fantaisie et intégrant des fleurettes, ils sont, tout comme ceux des entrecolonnements, mollement lobés, et étrangers au goût pour les découpes hardies et les surfaces aux coloris recherchés qui les mit à l'honneur dans l'avant-dernière décennie du IVe s.

Comme schémas habités figurés ont été choisis trois types de compositions de rinceaux de vigne saillant de vases, soit d'un vase central, soit de deux vases face à face, soit de quatre vases aux angles. Dans les deux annexes, le rendu des animaux comme celui des rinceaux de vigne eux-mêmes est très semblable et est, sans nul doute, l'œuvre d'une même équipe, travaillant autour de 523-524 de notre ère, d'après la date de l'inscription du seuil de la deuxième annexe. Le style s'en caractérise par un graphisme sinueux, effilé parfois, silhouettant les animaux et festonnant les rinceaux de courbes sombres. Le coloris est restreint.

Désignation et utilisation des espaces

Autant les représentations que les inscriptions nous fournissent un certain nombre de renseignements présentant des nouveautés.

Le vocabulaire des termes d'architecture ne manque pas d'intérêt. Nous avons relevé les termes « stoa » pour le collatéral, « ambulatorium » pour le narthex, et deux salles portent le nom de « diakonikon ». Ces « salles des diacres » sont l'une à côté de l'autre, le long du flanc gauche de la basilique, à hauteur du chœur. Dans la salle extrême, on suit, à en juger d'après la direction des représentations et d'après l'inscription, un sens de marche qui part à hauteur du chevet et va vers l'entrée de l'édifice ; on y accédait donc principalement à partir de bâtiments extérieurs à la basilique ou depuis ses sacristies. Une salle plus loin, l'inscription, visible cette fois-ci en venant du narthex, annonce les *diakonika*. Les deux directions et les inscriptions convergent vers la salle aux cuves baptismales. En cette dernière période du bâtiment, le pavement de l'ex-baptistère n'a rien de remarquable. La fouille fut sans doute trop hâtive pour qu'on ait pu relever tous les éléments qui auraient permis d'étudier de plus près cette salle. Les deux cuves retrouvées sont de petite taille, mais ne représentent peut-être que le fond, seul conservé, de cuves plus importantes à l'origine, ne serait-ce que parce qu'elles pouvaient s'élargir par des marches au-dessus du niveau de pavement conservé, dans lequel ces cuves s'enfoncent de quelque 35 cm. Le vide quadrangulaire du dernier état du pavement, qui se situe bien nettement dans l'angle de la salle, correspond à la cuve semi-circulaire SE, qui est la moins profonde ; l'autre cuve, la plus à l'O, était alors certainement recouverte par la mosaïque du pavement. Les deux cuves correspondent probablement à deux états successifs.

À propos de la dénomination de salles associées à la cuve baptismale comme « diakonikon », on pourra citer les parallèles, autant par le vocabulaire que par la situation relative, de Sorân[46], du Mont Nébo[47] et de Khirbet el Kérak-Beit Yerah[48]. Une quatrième mention de « diakonikon » dans un pavement se rencontre dans un cadre architectural moins clair[49], mais annexe d'une église sans doute. Dans aucun cas, il ne s'agit de la seule sacristie flanquant l'abside pour laquelle cette appellation de « diakonikon » a été systématiquement utilisée au Moyen Âge byzantin. L'inscription du Mont Nébo-Râs Siagha se trouve à l'entrée d'une grande salle dans la partie orientale de laquelle sont placés les fonts baptismaux ; elle commémore la reconstruction et la redécoration « du sacré diakonikon de Dieu avec la sainte piscine de la regénération qui se trouve en lui » ; ainsi la salle nommée diakonikon est celle dans laquelle sont placés les fonts baptismaux. Le baptistère fait donc partie de la salle (ou des salles) qui est le domaine particulier des diacres. Lorsqu'on considère que ce sont les diacres qui s'occupaient de l'inscription des candidats au baptême, comme d'une grande partie des rapports avec les fidèles et en particulier de l'administration des dons à l'Église[50], et que ce sont eux et les diaconesses qui sont chargés de l'essentiel de la préparation au baptême et de la cérémonie — organisation, onction du corps, vêture, etc.[51] —, l'association de la « salle des diacres » et du lieu du baptême ne doit plus nous étonner. L'enfilade régulière des quatre salles méridionales à Zahrani suggérerait même que toutes les quatre sont intégrées dans le même circuit et le même secteur d'activité.

La présence des croix et chrismes dans les pavements du chœur et du bas-côté de droite est du plus grand intérêt.

Sur l'estrade du chœur, les deux chrismes à l'*alpha* et l'*oméga* marquent précisément, à mon avis, la place de l'autel et le saint des saints, le sanctuaire[52], hypothèse que conforte leur orientation vers l'abside et non vers la nef. La bonne conservation de ce rectangle de mosaïque peut être attribuée à sa protection par la table d'autel qui devait lui être superposée.

Le chœur de plain-pied occupant deux travées de la nef (sur six), avec un vestibule en avancée jusque dans la deuxième travée de l'église, a déjà été mis en parallèle[53]

45. Voir p. 28-30 et 131.

46. Voir p. 305 sv.
47. Voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*, p. 305-312, plan p. 305.
48. P. Delougaz et R.C. Haines, *A Byzantine Church at Khirbet el Kerak*, Chicago, 1960, pl. 51.A, pl. 13 et 26, p. 16-19.
49. À Ascalon-Barnea, il s'agit d'une salle allongée précédée à l'O d'une salle barlongue s'étendant vers le S, interprétée comme étant un narthex, sans que la présence d'une église ait été signalée ; seuls les pavements ont été conservés, tous les murs étant arasés. Au centre de la grande salle, une inscription mentionne la construction et le pavage du diakonikon (V. Tzaferis, dans *R.B.*, 75, 1968, p. 414, reproduit dans *Eretz-Israel* 10, 1971).
50. Voir P. Hindo, *Disciplina*, II, 446-472.
51. Voir p. 503-504.
52. H. Brandenburg, *op. cit.*, p. 129, met en évidence la valeur de ces croix et chrismes pour désigner la place de l'autel.
53. N. Duval, *op. cit.*, et voir ci-dessus p. 346 et 371.

[illegible] de l'église de Khaldé-Choueifat et du premier [illegible] Shavey Zion-Khirbet el-Mallaha. J'y ajouterai le [illegible] de l'église de Nahariyé, à 30 km au S de Tyr[54] [illegible]

Il faut noter que seul le podium quadrangulaire de l'autel s'élève de 0,40 m au-dessus d'un niveau à peu près constant dans toute la basilique. Ainsi retrouve-t-on exceptionnellement le niveau des nefs dans l'abside[55] ; une clôture en balustrade, dont deux plaques et un socle d'angle étaient encore debout, s'interposait entre le podium et l'entrée de l'abside. Celle-ci ne porte pas de trace d'un synthronon[56], ce qui n'empêchera pas d'y voir l'emplacement des sièges pour le clergé. Certains des traits de cette organisation des dispositifs liturgiques — le podium de l'autel en avant de l'abside, une abside qui n'est pas plus élevée que lui, et l'enceinte à chancels autour de ce podium, pourvue d'un vestibule étroit en avancée dans la nef —, évoquent bien des particularités liturgiques considérées comme propres à l'Illyricum et à Constantinople[57] ; on ne peut toutefois manquer d'y voir essentiellement une communauté de caractères propres à la région, communauté déjà mise en évidence à propos des dispositifs observés dans les églises de Bostan esh-Sheikh, Jiyé, Khân Khaldé, Khaldé-Choueifat, Qabr Hiram et Beit Méry[58].

Nous avons vu qu'une croix droite, flanquée de l'*alpha* (détruit) et de l'*oméga*, orne, dans le chœur bas, l'octogone incurvé axial le plus avancé dans la nef, c'est-à-dire le plus près des socles de table à la limite entre le chœur et la nef. M. Brandenburg, dans son interprétation des « symboles du Christ » dans ces pavements, pensa que le chrisme pouvait marquer, ici comme à l'église de Shavey Zion, la proximité de tables d'offrande ; il envisage une autre alternative, qui suit la proposition de l'Emir Chéhab et que j'adopte aussi, selon laquelle ces tables auraient pu être des lutrins[59]. Le monogramme, qui est à voir depuis l'O, depuis le sanctuaire, c'est-à-dire par le clergé venant de l'abside, et placé sur l'axe de la nef, signalerait, soit globalement la sacralité de cette enceinte où devaient se tenir chœurs et lecteurs, soit spécifiquement l'emplacement central, peut-être parce que c'était depuis cet endroit que se faisaient les annonces, peut-être une des lectures, ou même l'homélie. Rappelons en outre que parmi les six trous carrés dans le pavement du vestibule du chœur, certains peuvent aussi avoir servi à ancrer un ambon en bois[60] que ce chrisme pourrait annoncer.

Dans le bas-côté N, nous avons vu qu'un axe central se dessine par des signes sacrés ou des motifs exceptionnels dans les carrés centraux. Sur cet axe, on trouve d'O en E, c.-à-d. vers la sortie, qui est le sens dans lequel il faut lire toutes les lettres et figures, trois carrés à nœud de Salomon (alors qu'il n'y a pas d'autre motif d'entrelacs), une croix peut-être, un fleuron (?), un chrisme à *alpha* et *oméga*, un nœud de Salomon, une croix et un vase. À propos du nœud de Salomon en particulier, je suis tentée de considérer, avec M. Kitzinger[61], qu'il a une valeur apotropaïque lorsqu'il est placé près d'un seuil ou lorsqu'il est mis en parallèle avec un *signum Christi*, dont il peut même être considéré comme un équivalent. De ce fait, c'est le collatéral entier qui est signifié comme ayant une dignité particulière.

Je ne pense pas en effet qu'il faille faire commencer cette série de signes exceptionnels seulement à hauteur de la barrière du chœur où se situe la première croix reconnaissable à l'O. C'est ce que fit M. Brandenburg, en n'envisageant que le chrisme et une croix, seuls reconnus par lui[62]. Il confronte très précisément ces signes avec l'inscription circulaire, située à la même hauteur dans l'autre collatéral, où il voyait l'indication d'une place réservée à certains membres de la communauté ; mais il construisait cette hypothèse d'une « statio » sur la base de la lecture erronée de l'inscription[63]. Par contre, on voit souvent un motif circulaire ou rayonnant souligner le caractère de plaque tournante d'un emplacement[64]. Le médaillon inscrit n'est probablement pas à hauteur d'une porte vers les annexes où le sens du décor est tout autre, mais il pourrait être au point où des processions, venant du côté du chevet, tournaient vers le chœur ; il correspond à peu près à un entrecolonnement et il a pu mener tout droit à un passage dans le long côté du vestibule puisqu'on y voit trois trous de poteaux, et que de part et d'autre du poteau central pouvait s'ouvrir un portillon (pl. h.-t. 18). Il est peu probable qu'on puisse interpréter de façon semblable chacun des trois *signa Christi* de l'axe du bas-côté N ; deux seulement correspondent à un entrecolonnement, et vu leur sens de lecture depuis l'O, ils ne désignent pas une porte dans la façade. De même ne peut-on imaginer que chacun des trois nœuds de Salomon désigne l'emplacement d'une porte. C'est clairement l'ensemble de la nef latérale, son axe longitudinal d'O en E, qui est mis en évidence. Est-ce un parcours processionnel, qui faisait tout le tour de l'édifice par les espaces mosaïqués et revenait par derrière l'abside, qui se dessine ainsi, ou mieux, faut-il situer au bout du collatéral quelque lieu de rassemblement particulier tel une salle des reliques ? Ce serait tabler sur trop d'éléments mal connus de ce bâtiment que d'aller en l'espèce au-delà du stade de la simple hypothèse.

Pour terminer, on peut s'étonner de ce que cet édifice ne porte pas de trace d'une orientation canonique vers l'E, même pas à une époque plus avancée. En Phénicie, comme ailleurs en Syrie, la plupart des édifices de culte chrétiens occidentés à l'origine, et on pense tout particulièrement à ceux du Qala'a de Baalbek (fig. 317-318) et de Bostan esh-Sheikh (fig. 329-330), ont reçu aux environs du VI[e] s. au plus tard une nouvelle orientation. Peut-être ne considéra-t-on jamais cette église assez importante pour y engager les frais nécessaires à une réorientation totale. Au fil des ans, on se contenta de l'entretenir et de raccommoder les destructions dues au temps et aux éléments. De cette modeste église d'un quartier de pêcheurs et de petits armateurs, aucun clerc plus élevé en rang que le prêtre local ne se soucia, d'après ce que nous en disent les inscriptions. Les dédicaces faites par des fidèles aux noms étrangers et par les navigateurs donnent du relief et de la couleur locale à cet ensemble hétérogène de mosaïques créé pour une église paroissiale de bord de mer et aujourd'hui égarée dans un quartier du centre de Beyrouth.

Fig. 436. La mosaïque conservée au centre de la plate-forme du sanctuaire.

54. Voir [illegible] EDELSTEIN et C. DAUPHIN, *A Byzantine Church at Nahariya*, dans [illegible], vol III, n° 4 (32), 1975, p. 128-133 ; C. DAUPHIN et [illegible] EDELSTEIN, *Une église byzantine à Nahariya*, Archeologia [illegible], 1976, p. 48-54. À l'O, dans la nef, une [illegible] à balustrade et supports intermédiaires carrés s'ouvre, elle-aussi, [illegible] un petit vestibule ; ce chœur bas en avant du podium et aussi large que lui, est délimité par la bordure de la mosaïque ; deux paons boivent à un cratère à fontaine sur son seuil. Deux marches menaient au niveau de l'abside, juste au-dessus [illegible] motif, [illegible] semble-t-il (pas de détails publiés à ce propos). C'est là que commence le sanctuaire ; en avant de celui-ci, les tables dont les pieds [illegible], furent trouvés avaient à [illegible] un rôle sans rapport avec l'eucharistie.

55. Voir M. CHÉHAB, *op. cit.*, pl. XXXVII, 3.

56. Observant [illegible] carrés qui, à distance régulière, marquaient la surface [illegible] assise inférieure [illegible] l'hémicycle de l'abside, M. Chéhab (*op. cit.*, [illegible]) supposait qu'elle pouvait avoir servi de socle à un *synthronon* à sièges en bois. Mais la solidité et la taille de ces assises en gros appareil sont celles d'un mur extérieur. En outre, on ne saurait ou [illegible] ailleurs l'abside [illegible] les plans publiés situent bien là (voir également N. DUVAL, [illegible] cit., n. 41).

57. Voir J.-P. SODINI, *Les dispositifs liturgiques*, *passim*. Le niveau de [illegible] ces [illegible] est, en général, le même que celui de l'autel ; [illegible] dernier est plus élevé notamment dans les cas où l'abside est une plate-forme [illegible] échancrure centrale pour les marches d'accès ; dans un petit [illegible] cas le niveau est effectivement inférieur (voir *ibid.*, [illegible] 442-443 [illegible]).

58. Voir p. 497 [illegible].

59. H. BRANDENBURG, *op. cit.*, p. 103 et n. 100 ; M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. [illegible]. La seule interprétation possible de ces tables ici comme à Shavey Zion, à Nahariyé ou ailleurs, [illegible] semble être comme lutrins (voir ci-dessous, p. 523 sv.).

60. Cette éventualité avait également été envisagée pour d'autres sites de la région ; voir p. 332-333.

61. Voir F. KITZINGER, *The Threshhold*, p. 642 sv., et ici p. 28-30 et 86.

62. M. CHÉHAB, *op. cit.*, p. 93, parle de « croix de formes variées », mais H. BRANDENBURG, *op. cit.*, p. 104, ne reconnaît que la croix à l'E, et le chrisme.

63. Voir [illegible] 23.

64. Ainsi à Saint-Georges de Gerasa (F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXXII,b) le schéma orthogonal du bas-côté N est interrompu par un bouclier de triangles à hauteur de la porte vers l'église voisine de Saint-Jean-Baptiste ; de même le motif rayonnant, en *opus sectile*, dans l'angle SO du collatéral tournant de l'Eglise à atrium d'Apamée (p. 225).

SYNTHÈSES

Les mosaïques étudiées se situent dans un intervalle de temps que les inscriptions datées déterminent très précisément ; il débute en 387 ap. J.-C., avec les mosaïques des nefs de Qaousiyé, pour se clôturer dans le premier quart du VIII^e s. avec les pavements figurés et à entrelacs de Deir el-'Adas.

On constate qu'on n'a pas de pavements d'église datables d'avant les années 80 du IV^e s. Cette réalité semble d'ailleurs commune à tous les pays de la Méditerranée. Ainsi une bonne cinquantaine d'années, depuis la Paix de l'Église, ont-elles permis aux communautés et au clergé de se constituer un patrimoine suffisant pour entreprendre des programmes de construction d'envergure. La pose d'un pavement solide et de qualité a valeur de symbole : le terrain sur lequel va se poser le bâtiment est définitivement acquis à son propriétaire et on entrevoit un avenir durable à cette fondation.

Le demi-siècle écoulé avant l'installation des premiers pavements d'église appartient à cet âge d'or des Pères de l'Église où les fondements de tous les aspects de la vie et de la pensée chrétiennes sont posés pour les siècles à venir. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut comprendre le fait étonnant que, dès les plus anciens pavements, l'organisation, la signification et le rôle en semblent précisés et même fermement établis. Certains principes de base furent suivis avec une constance remarquable dans toutes les églises du Proche-Orient ; parmi eux, le choix des matériaux, leur distribution à travers le corps de l'édifice, l'organisation des espaces liturgiques prévue et respectée tout au long des travaux, un plan d'ensemble qui semble parfois se perdre sous la diversité des tapis qui ne viennent en fait que s'y adapter, l'unité du programme iconographique basé sur le seul thème de l'illustration du monde sensible, l'utilisation de certaines catégories d'inscriptions qui ne concernent que la vie quotidienne et matérielle de la communauté et du clergé, et la faveur accordée au décor abstrait et à l'ornement dans tout le déploiement de sa richesse en couleurs et en formes, en matière et en effets.

Des considérations sur ces points et d'autres ont été regroupées dans deux séries de chapitres de synthèse, l'une consacrée successivement au décor aniconique, à l'évolution stylistique, à l'épigraphie et à l'iconographie, l'autre reprenant les données que les pavements ont fournies sur la liturgie dans les églises avec un essai de reconstitution de l'utilisation des surfaces.

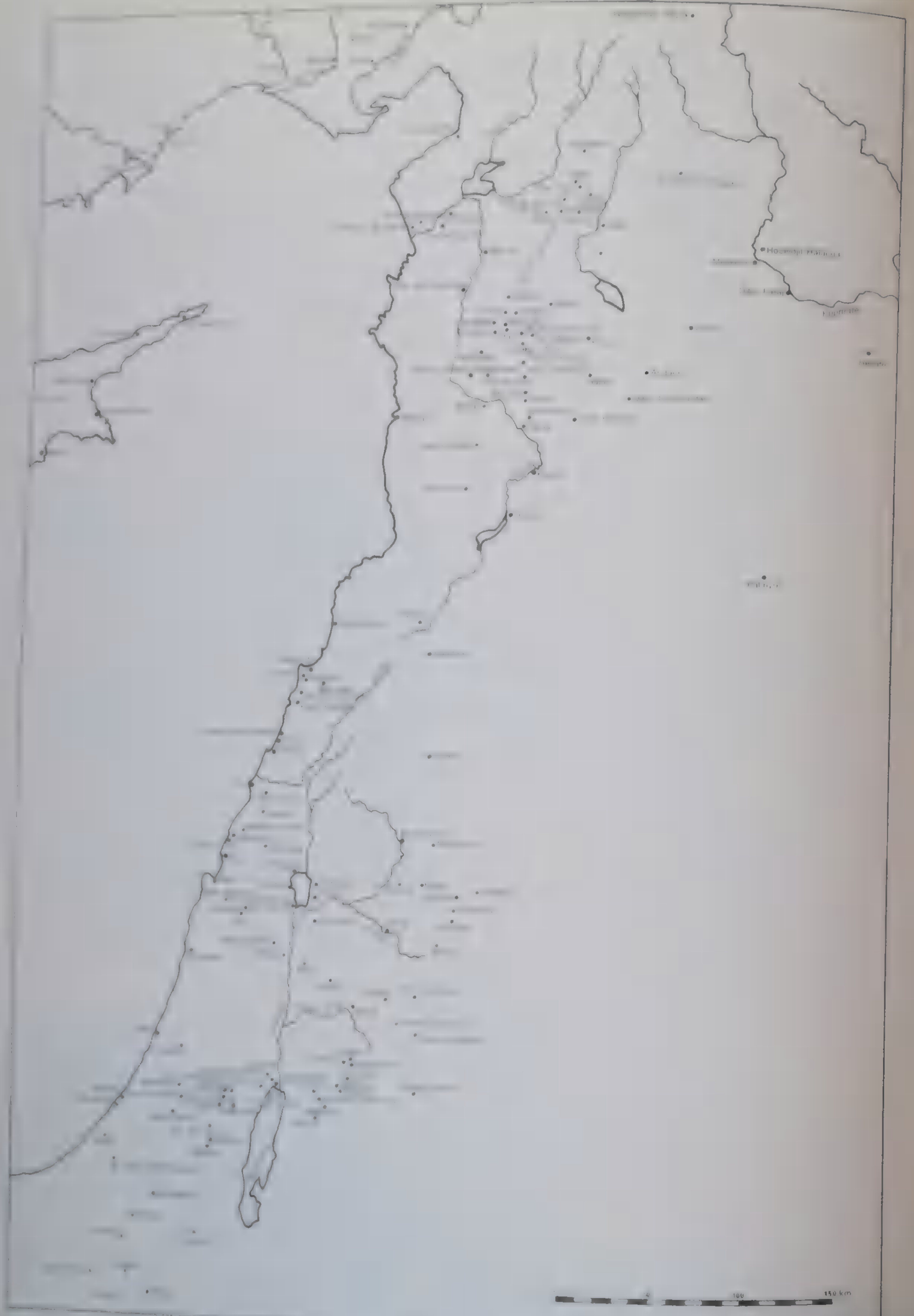

Carte 2. Sites archéologiques à pavements d'époque byzantine.

PREMIÈRE PARTIE :

LES PAVEMENTS COMME DÉCOR

LE RÉPERTOIRE ORNEMENTAL

Les remarques que nous allons être en mesure de faire sur le style des pavements de mosaïque ici rassemblés concerneront quelque trois siècles et demi de leur histoire et ouvriront aussi des perspectives sur leur avenir en milieu islamique. Malgré l'éparpillement des pavements connus et leur nombre restreint par rapport à la surface du territoire pris en compte, les données numériques que l'on peut aligner en se basant sur les ornements utilisés permettent de déterminer des constantes, des caractéristiques et des modes. En passant en revue le catalogue des compositions centrées, de surface puis enfin linéaires qui ont été utilisées, nous verrons se dessiner les caractéristiques de certaines écoles, terme que la prudence impose presque toujours de préférer à celui d'*ateliers*.

LES COMPOSITIONS CENTRÉES

Parmi tous les tapis catalogués, nous n'en comptons qu'une vingtaine en composition centrée.

Le cercle inscrit dans un carré est le plus banal ; il peut contenir un bouclier (bouclier de carrés à Homs, pl. h.-t. 7), une scène figurée (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6) ou un jeu d'entrelacs (Houad, pl. h.-t. 8)[1].

L'octogone étoilé se présente sous des formes plus ou moins développées (deux exemples à Rayân, pl. h.-t. 12 : Ghiné, fig. 338). L'octogone dans une croix de *scuta* (Deir el-Adas, fig. 24) fait partie du répertoire permanent de l'époque envisagée, de même que d'autres compositions découpées dans un réseau couvrant (carré entre quatre demi-étoiles de huit losanges à Dibsi Faraj, Martyrium, pl. h.-t. 2, cercle central tangent à quatre rectangles à Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15, croix [redacted] octogones adjacents déterminant des losanges oblongs à Hâs, fig. 81).

Les grandes compositions centrées en entrelacs connaissent par contre une vogue particulièrement intense dans les vingt dernières années du IV^e s. et le premier tiers du V^e s.[2].

La couronne de huit cercles autour d'un cercle ou octogone central (Khirbet Moûqa, fig. 135 ; Dibsi Faraj, p. 81 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15) est caractéristique de cette série. Dans celle-ci, une trouvaille propre à l'Orient est la couronne de quatre grandes absides (Jéradé, fig. 123), avec quatre carrés (Khirbet Moûqa, fig. 135), ou quatre cercles (Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, pl. h.-t. 1) en encoignure, autour d'un cercle central. Elle participe du même esprit de jeux de bandes tantôt indépendantes et en opposition, tantôt parallèles ou entrelacées, que la couronne de quatre ellipses [redacted] quatre cercles, également autour d'un cercle (Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, pl. h.-t. 1), et que le schéma des cinq cercles en croix alternant avec des entrelacs (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6).

1. Il s'agit des cercles occupant tout le champ d'un tapis carré ; les boucliers en petit motif de compartiment, comme ceux de Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), n'entrent donc pas en ligne de compte.

2. Voir plus loin, p. 454.

LES COMPOSITIONS ISOTROPES

Pour organiser l'ensemble d'un champ, la faveur a été accordée massivement aux compositions isotropes, extensibles à souhait, que nous passons ici en revue[3].

Les quadrillages

Droits ou obliques, les quadrillages [redacted] sont en simples filets, dentelés ou non, que jusqu'à la montée de la grande vogue des quadrillages en lignes de boutons de rose ou d'autres éléments végétaux[4].

Les quadrillages de bandes par contre jouissent d'une vogue constante. Sur la base de ce schéma banal on peut multiplier les jeux de couleurs et de motifs. Une des trouvailles les plus remarquables sont les quadrillages de bandes à effet de croix en Syrie du N (Homs, pl. h.-t. 7, Église Ancienne de Haouarté, pl. h.t. 4, avec des parallèles à Hama fig. 439, et Qala'at el-Moudiq-Apamée[5] au début du V^e s.) : les quatre segments de bandes, autour d'un carré d'intersection sur deux, portent le même décor, et dessinent ainsi une croix qui diffère par son décor des croix voisines.

Selon la fantaisie des artisans et le goût de l'endroit et du moment, la composition linéaire des bandes et le remplissage des cases change. De façon générale, étant donné la subdivision en rectangles et carrés engendrée par leur entrecroisement, on note que les bandes portent des compositions linéaires qui sont souvent distinctes de celles que l'on voit en motif de bordure[6].

Le remplissage des cases suit la mode de particulièrement près ; ainsi trouvera-t-on en 429 ap. J.-C. (Martyrium de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 2) la rose ronde, fraîchement entrée dans le répertoire dans le premier quart du V^e s., appa[redacted]ître dans chacune des cases d'un quadrillage de bandes de chevrons encore traités en arc-en-ciel selon une mode alors finissante. En pleine vogue du « décor multiple », chaque case se distingue de la voisine par un motif figuré ou ornemental différent (Mezra'a el-'Oulia, fig. 151 ; Khân Khaldé, Église Inférieure, fig. 372).

Le gabarit des cases dans les quadrillages en bande est généralement plus grand que dans le tracé en filets ou en lignes. En *opus sectile*, par contre, les quadrillages en bandes que nous avons rencontrés sont de petit gabarit et les cases y sont moins ornées que les bandes.

Les compositions d'octogones sécants et/ou adjacents

Elles servent de tapis passe-partout. Tantôt restreintes aux dimensions d'une bordure, d'une rallonge ou d'un raccord, tantôt en grand tapis simple couvrant des surfaces allongées ou carrées, dont l'emplacement est souvent d'importance secondaire, elles ne prennent que rarement une forme quelque peu plus ornée (tracé en torsade à Brâd, fig. 17, en ligne de boutons de rose à 'Ain es-Samaké, fig. 314) et gardent leur caractère réservé et totalement géométrique. Elles connaîtront une belle longévité en traversant le Moyen Âge.

Les compositions en entrelacs et en lacis

Elles sont les plus nombreuses après les quadrillages et les diverses compositions à octogones et elles constituent la majorité des réseaux à partir de la seconde moitié du V^e s. Dans leurs variations et développements, elles s'imposent comme une marque des pavements orientaux qui s'exportera sur toutes les côtes septentrionales de la Méditerranée. Alors que les entrelacs des pavements de part et d'autre du Jourdain suivent souvent une tendance « centralisatrice » en introduisant un élément focal dans la composition, les réseaux que nous avons rencontrés sont essentiellement couvrants.

Leur ancêtre commun, et qui a la vie dure, est l'entrelacs de cercles tangents déterminant des carrés lobés (ou coussins) (vu à Rayân, pl. h.-t. 12, Zahrani, fig. 433, Soughané, fig. 308, Mezra'a el-'Oulia, fig. 159, Jiyé, pl. h.-t. 14 et encore à l'Église Supérieure de Khân Khaldé, fig. 369, à el-Koursi, pl. h.-t. 9 et Nebha, pl. h.-t. 16). Connu depuis les décors pompéiens en stuc[7], il reste un des schémas les plus fréquemment utilisés au cours des V^e-VII^e s., mais il faut souligner que c'est souvent à une place secondaire qu'on le trouve, en particulier [redacted] tapis d'entre-colonnement.

L'entrelacs de bandes en cercles et carrés sur la pointe (Khaldé-Choueifat en trois exemplaires, pl. h.-t. 15 ; Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 1) et de bandes en cercles et carrés droits (Deir Sem'ân, fig. 32 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; Beit Méry, fig. 321), sont bâtis selon le même principe que l'entrelacs de carrés lobés. La composition orthogonale de carrés droits entrelacés, pourtant très proche et simple, n'est représentée que par un tapis tardif (Nebha, pl. h.-t. 16).

Le lacis de nœuds d'Héraklès (carpette à la Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 192) connaît une variante, avec le nœud à l'angle des carrés déterminés (Apamée, Église à atrium, fig. 197 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; Zahrani, pl. h.-t. 18) qui est peut-être plus spécifiquement du V^e s. Les lacis et entrelacs de cette époque sont serrés, ce qui caractérise les lacis de bandes sinusoïdales déterminant des cercles (Khaldé-Choueifat ; Église Inférieure de Khân Khaldé), mais surtout les réseaux comportant un second réseau superposé, comme les carrés entrelacés à coussins superposés (Ghiné, fig. 338), ou les cercles tangents entrelacés dont les nœuds sont encadrés par un carré sur la pointe (Oum Hartaine, pl. h.-t. 11).

La même gamme offre encore, au V^e s. et au-delà, l'entrelacs de bandes déterminant des ellipses et des carrés droits (Zahrani, pl. h.-t. 18 ; Église Inférieure de Khân Khaldé, fig. 370 ; Nebha, pl. h.-t. 16), ou bien des cercles et des losanges avec des carrés en intervalle (Nebha). De petites compositions orthogonales se dessinent ainsi, généralement soulignées, depuis la fin du V^e s., par le regroupement des motifs de remplissage semblables en lignes ; deux des plus originales sont l'entrelacs de bandes dessinant des ellipses et des cercles en quadrillage autour d'un cercle (Ghiné, fig. 338), et l'entrelacs de grands et petits cercles reliés par des lacis trilobés qui n'appartient qu'à quelques mosaïques autour de Beyrouth (Ghiné, 'Ain es-Samaké, Église Supérieure de Khân Khaldé). Particulièrement raffinée, souvent utilisée en Transjordanie, est la double composition de quadrilobes et cercles entrelacés (Nebha, Deir el-'Adas, fig. 20).

Les rinceaux habités couvrants

Ils ne sont qu'une version végétalisée des lacis ou entrelacs formant de grands cercles. Dans nos régions, on ne les trouve qu'à partir de la deuxième moitié du V^e s. ('Ain el-Bad, fig. 1 ; Haouarté, Église Nord, pl. h.-t. 5, et Église Sud, pl. h.-t. 3 ; Sorân, pl. h.-t. 13 ; Oum Hartaine, pl. h.-t. 11 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; Qabr Hiram, pl. h.-t. 17 ; Jiyé, pl. h.-t. 14 ; Zahrani, pl. h.-t. 18).

3. Les compositions sont ici regroupées sous des dénominations [redacted] : « quadrillages », « compositions en entrelacs et lacis », « compositions [redacted] octogones et [redacted] croix », etc., [redacted] sont décrites [redacted] la manière la plus [redacted]. Dans les monographies [redacted] dans les index (p. 554 sv.), on trouvera [redacted] la description conventionnelle selon le vocabulaire normalisé [redacted] *Décor géométrique* [redacted] *mosaïque romaine* (cf. Bibliographie).

4. Voir plus loin, p. 458.

5. Voir [redacted] 136 sv.

6. Compositions linéaires, p. 447 sv.

7. Le développement de la composition à grands et petits cercles enlacés est suivi par D. Levi, *op. cit.*, p. 459 sv. ; les petits cercles perdent peu à peu de leur importance par rapport aux grands, les médaillons.

[illegible] ils sont [illegible] de branches de vigne.

Les compositions en méandres de svastikas

Les méandres couvrants, en pannetons de clé (Khirbet Moûqa, fig. 13[illegible], Rayân, pl. h.-t. 12) ou en méandre de svastikas et carrés (Antioche Qaousiyé, fig. 7), perdent de leur attrait à partir du V[e] s. et, à leurs réseaux couvrants, on préférera les seules bordures. Parfois même on semble avoir opéré un découpage en bande dans un réseau isotrope pour qu'il serve de motif d'encadrement (méandre de svastikas à redans et carrés, sur la pointe, à Houeidjit Halaoua, fig. 119).

Les compositions d'étoiles à huit losanges

Quoique les lignes de ces compositions déterminent de grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe, elles ne servent pas de cadre à des motifs figurés, à en juger d'après les quatre sites de Syrie du Nord où elles ont été vues ; les carrés ne portent que des décors géométriques (les deux églises de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 1 et h.-t. 2 ; Mezra'a el-'Oulia, fig. 159, et en carpette à la Cathédrale de l'Est d'Apamée[8]).

Les compositions d'étoiles de huit losanges cantonnées de carrés et les compositions de croix de scuta

Ces deux catégories de schémas constituent, par contre, le cadre, par excellence, de représentations figurées ; elles déterminent des octogones sur la pointe qui sont des médaillons tout indiqués pour recevoir un tableautin (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6 ; à Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; ou à l'Église Supérieure de Khân Khaldé, fig. 369). C'est d'ailleurs ce qui explique le grand succès de ces compositions, à partir du V[e] s.[9], quand s'élabore le « décor multiple »[10]. Dès lors en Syrie et Phénicie, les *scuta* sont dessinés par de simples tores ou bandes[11].

Les compositions d'octogones et de croix

Ces compositions varient particulièrement en ce qui concerne le gabarit de leur tracé : très grande croix inscrite à Hâs (fig. 81), moyen gabarit à Homs (pl. h.-t. 7) et au Martyrium de Dibsi Faraj (pl. h.-t. 2). Par contre dans l'*opus sectile*, où cette composition est des plus fréquentes, c'est toujours en petit gabarit, avec des croix d'une trentaine de centimètres, qu'on l'a favorisée (fig. 200, 215). C'est un schéma qui reste strictement géométrique.

8. Voir p. 205-206.
9. La composition d'étoiles de huit losanges de la nef de Homs (pl. h.-t. 7) insère de grands carrés dans les octogones dont le décor reste aussi strictement géométrique que tout le reste du pavement : voir p. 134 ss.
10. Voir plus loin, p. 45[illegible] ss.
11. En Transjordanie et en Palestine, les *scuta* sont souvent dessinés par des [illegible] à la façon des quelques [illegible] déjà la croix de *scuta* ou bien [illegible] déterminant un [illegible] chez J. Balty, [illegible] *Saisons à Apamée*, dans *Syria*, 50, 1973, p. 311.

Les compositions en cercles sécants déterminant des quatre-feuilles

Elles sont très fréquentes, mais elles ne servent le plus souvent que pour de petites carpettes, tels les entrecolonnements, et dans les bordures. Ce n'est que lorsqu'elles sont exécutées en grand gabarit qu'elles comportent quelques fioritures (Oum Hartaine, pl. h.-t. 11 ; Cathédrale de l'Est d'Apamée, salle NE, fig. 192).

Les champs traités en arc-en-ciel

Ces champs, de petite taille, se conforment généralement aux cadres des compartiments dessinés par une composition couvrante. Les champs de quelque importance, en lignes de zigzags (Khirbet Moûqa, fig. 135 ; Haouarté, Église Sud, pl. h.-t. 3, et Église Nord, pl. h.-t. 5 ; Mezra'a el-'Oulia, fig. 159, et Qasr el-Abyad, fig. 232), ne jouent jamais plus qu'un rôle de rallonge, sans commune mesure avec les vastes champs nattés de la première moitié du IV[e] s.[12].

Les damiers

Les damiers font partie du répertoire du décor en arc-en-ciel lorsque les cases n'en sont constituées que par une ou quelques tesselles ; ils servent alors de motifs de remplissage dans les compartiments des réseaux couvrants (Houad, pl. h.-t. 8). L'opposition des couleurs est plus douce au début de l'époque envisagée (Haouarté, Église Ancienne ; Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, fig. 50-51) ; on y voit des contrastes de bleu-et-blanc, rose-et-blanc, rose-et-bleu, d'un effet tout autre de celui des damiers rouge-et-blanc ou jaune-et-blanc de la première moitié du IV[e] s. et des damiers noir-et-blanc plus tardifs (chapelle d'el-Koursi, pl. h.-t. 9). Ils sont parmi les schémas de base de la technique du *sectile* en panneaux.

Lorsque les cases sont dépourvues de décor, les damiers ne sont choisis que pour des entrecolonnements, des espaces restreints et des annexes (Rayân, pl. h.-t. 12 ; el-Koursi, pl. h.-t. 9 ; Ghiné, fig. 338 ; Qabr Hiram, pl. h.-t. 17 ; Église Inférieure de Khân Khaldé, fig. 370 ; Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 1 ; Nebha, pl. h.-t. 16). Il en va autrement des damiers obliques (Apamée, Église à atrium (fig. 197), el-Koursi, Qabr Hiram, Nebha), pour les damiers de triangles rectangles (Rayân, 'Ain es-Samaké, fig. 312) et surtout pour le damier qui porte un petit carré clair inscrit dans les cases sombres, ou vice-versa (Zahrani, pl. h.-t. 18). Le raffinement y consiste à multiplier les jeux des oppositions de couleur, ce qui sera une des constantes de cette famille de motifs dans l'*opus sectile*, où les damiers jouent un rôle très important.

12. On n'évoquera qu'un tapis en grand champ de lignes brisées en filets dentelés d'une polychromie vive trouvé dans une salle de l'Édifice au triclinos d'Apamée, voisine de celle aux croix de *scuta* avec Gê et les Saisons (voir n. 11).

Les compositions d'écailles

Elles sont une des estampilles de la mosaïque syrienne et, comme telles, ont déjà retenu l'attention des historiens de la mosaïque[13]. Elles sont toujours exécutées en cubes blancs ou blanchâtres et ne sont que rarement silhouettées par un filet plus sombre. Le nombre de ces compositions se limite en fait à deux : celle en lignes superposées d'écailles adjacentes, que j'ai appelée couramment « compositions d'écailles », avec âme ou *apex* en minuscule écaille ou en bouton de rose[14], et celle en carrés d'écailles rayonnant en quatre directions, déterminant un quadrillage de lignes de fuseaux et un quadrillage de lignes de carrés concaves (fig. 105). Ni écailles fuselées ni écailles en arcs végétalisés ne diversifient ce répertoire.

La pose en écailles entièrement monochromes, c'est-à-dire non seulement démunies du contour en un filet de couleur mais aussi sans élément distinct à l'*apex* ou dans l'âme de l'écaille, sert seulement de fond à des scènes animées (Haouarté, Église Sud, fig. 60, et Église Nord, fig. 74 ; Houeidjit Halaoua ; Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 189) en concurrence avec les écailles à boutons de rose.

Le mouvement des tesselles

Si la mosaïque est bien avant tout un art de la couleur, les créations syriennes illustrent bien le parti esthétique qui peut être tiré du mouvement des tesselles ; la pose en écailles ou en réticulé (en oblique) permet, aux moindres frais, d'animer une surface, champ ou bordure, et de l'individualiser par rapport aux panneaux voisins posés, eux, parallèlement aux cadres (tesselles en oblique par opposition à des tapis droits à l'Église Sud de Haouarté, à Homs, à el-Koursi, à l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, à 'Ain es-Samaké, Beit Méry (fig. 326), Qabr Hiram, Nebha, et Zahrani (fig. 435).

13. Voir plus loin, p. 456 ss.
14. Sur l'évolution du motif au centre (= l'âme) ou à la pointe (= l'*apex*) de l'écaille.

LES COMPOSITIONS LINÉAIRES

La grande majorité des bordures utilisées est un héritage des siècles précédents ; c'est le cas des filets dentelés et ajourés, des lignes de triangles dentelés et à degrés, des dents de scie et dents de loup comme des postes simples ou tête-bêche en deux lignes. Certaines compositions simples, comme les entrelacs à deux brins et les câbles, entrent dans des compositions linéaires plus complexes, dans les méandres et les lacis notamment.

Le câble

Complément indispensable du décor en relief, en perspective et à effet d'arc-en-ciel du IV[e] s., le câble perd épisodiquement de sa faveur, mais subsiste dans la plupart des pavements soignés où l'artiste s'est essayé au rendu, même minimal, de la troisième dimension (Qaousiyé, fig. 5 ; Khirbet Moûqa, fig. 132 ; Hâs Église Sud, fig. 83 ; Haouarté Église Nord, fig. 71; Soughané, fig. 307 ; Qala'at Sem'ân, fig. 211 ; Dibsi Faraj, Martyrium, fig. 49 ; Zahrani, fig. 426, 435 ; Oum Hartaine, fig. 171 ; Khaldé-Choueifat ; Ma'ad, fig. 378). C'est ainsi qu'il ne pouvait que trouver un regain de faveur à l'époque justinienne avec le retour voulu à une tradition hellénistique de réalisme et de tridimensionnalité[15]. Le rendu en perspective s'en fait en outre avec un minimum de moyens, un dégradé en lignes continues de tesselles posées sur la pointe, ce qui explique sans doute sa longue survie (Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 189 ; Église Supérieure de Khân Khaldé en 622 ap. J.-C., fig. 360).

15. Sur les limites de cette renaissance, voir E. Kitzinger, *Mosaic Pavements in the Greek East and the Question of a « Renaissance » under Justinian*, dans *Actes VI[e] Congrès Int. d'Ét. Byz.*, t. II, Paris, 1951, p. 209-223.

La ligne de solides en perspective

Elle appelle les mêmes remarques que le câble mais d'une part, elle est plus difficile à exécuter et de l'autre, elle contredit plus agressivement la surface à deux dimensions du sol. De ce fait, elle n'est que très rarement utilisée après le début du V[e] s. (Rayân, pl. h.-t. 12 ; Église de la Citadelle de Dibsi Faraj[16] ; Haouarté, Église Nord, fig. 74).

Les méandres de svastikas

Seules les interprétations les plus complexes sont représentées, ou des variantes qui offrent une alternance avec des panneaux ; le méandre de svastikas à retour simple alternant avec des rectangles ou carrés (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6, Haouarté, Église Nord, pl. h.-t. 5 ; Sorân, pl. h.-t. 13 ; Qal'at Sem'ân, fig. 211 ; Soughané, fig. 308 ; Oum Hartaine, pl. h.-t. 11), le méandre de svastikas à redans alternant avec des rectangles ou carrés (Houad, pl. h.-t. 8 ; Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 187 ; Hâs, Église Sud, fig. 83 ; Homs, pl. h.-t. 7 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15), le méandre de quatre svastikas à double retour et carrés (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6), et le méandre de pannetons de clé doubles couchés et carrés ou rectangles (Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 186). Selon l'échelle du tracé, les bandes sont unies ou ornées ; dans ce dernier cas, l'entrelacs à deux brins est de loin le plus fréquemment choisi ; c'est le plus souvent avec le câble qu'il s'entrecroise quand les bandes portent des décors distincts.

16. Voir p. 71.

[illegible] en tresses et en lacis

[illegible] entrelacs et lacis comme des méandres ; [illegible] indéfiniment la ligne qui croise, [illegible] boucle, revient et entrecoupe plutôt [illegible], tant le réseau est strictement « en [illegible] ». Cette famille de bordures est de loin la plus [illegible].

Les plus anciennes dans le temps et les plus fréquentes sont toutes les formes de tresses, les très nombreux [illegible] à deux ou trois brins, mais aussi ceux à quatre brins ('Ain el-Bad, fig. 1 ; les deux églises de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 1 et 2 ; Soueida, fig. 304 ; Nebha, pl. h.-t. 16).

Le guillochis en est une interprétation serrée et soignée (Deir Sem'ân, fig. 32 ; Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, pl. h.-t. 1 ; Homs, pl. h.-t. 7 ; Oum Hartaine, pl. h.-t. 11 ; Qala'at Sem'ân, fig. 211 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; el-Koursi, pl. h.-t. 9 ; Église Supérieure de Khân Khaldé, fig. 358).

La chaînette à nœuds d'Heraklès horizontaux (Qala'at Sem'ân), le guillochis interrompu (Hir esh-Sheikh, pl. h.-t. 6 ; Ravân, pl. h.-t. 12 ; Deir es-Sleib, fig. 34), et le guillochis double (Homs, pl. h.-t. 7 ; Houad, pl. h.-t. 8 ; Qabr Hiram, pl. h.-t. 17) ont la même apparence compacte, assez nette, et s'exécutent de façon analogue.

Les autres chaînettes, celles dont les brins sont tous ouverts, dessinent parfois de véritables compositions de surface. Cela est vrai en particulier pour les sinusoïdes croisées formant une ligne de cercles (Ravân, pl. h.-t. 12 ; 'Ain es-Samaké, fig. 315), ou une ligne de grands et petits cercles (el-Kerak, fig. 129 ; Martyrium de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 2, et de nombreux autres exemples du VI^e s. en Syrie et Transjordanie). Rappelons que ces deux compositions qui illustrent bien le développement de ce répertoire servent l'une et l'autre à dessiner l'ossature des bordures en rinceaux habités.

Parmi les autres variétés rencontrées, on observe la chaînette déterminant des cercles et des carrés sur la pointe (Oum Hartaine, pl. h.-t. 11 ; Houad, pl. h.-t. 8 ; Heït, fig. 84 ; Mezra'a el-'Oulia, fig. 159 ; Halaoua[17], Soughané, fig. 308 ; Église à atrium d'Apamée, fig. 197), celle déterminant des cercles et des carrés droits (Houad, pl. h.-t. 8), celle de seuls carrés sur la pointe (Oum Hartaine, Houad, Mezra'a el-'Oulia, Halaoua, Soughané, Église à atrium d'Apamée), celle déterminant des cercles et des ellipses noués entre eux et au cadre (Beit Méry, fig. 321) et la chaînette à nœuds d'Heraklès horizontaux (Qala'at Sem'ân, fig. 211 ; Oum Hartaine ; Deir el-'Adas, fig. 20 ; et Khaldé-Choueifat) dont le principe est proche des guillochis. Le lacis d'une ligne de carrés sur la pointe et de deux sinusoïdes (Église à atrium d'Apamée, Khaldé-Choueifat) et les zigzags entrecroisés à boucles (Dibsi Faraj, Martyrium, pl. h.-t. 2) sont d'autres variations sur ce même thème inépuisable. Ces jeux graphiques semblent communs à l'ensemble du monde artistique syro-palestinien et n'être l'apanage d'aucune école, région ou époque précises.

Les lignes d'octogones

Elles sont très nombreuses et présentent une diversité plus grande qu'il n'y paraîtrait à première vue. Certaines sont clairement découpées dans des compositions couvrantes. Elles pourvoient généralement des bordures assez larges qui offrent une possibilité de décor interne, pourtant rarement exploitée. On voit de nombreuses lignes d'octogones droits adjacents (Khirbet Moûqa, fig. 135 ; Qaousiyé, fig. 5-8 ; Deir Sem'ân, fig. 32 ; Haouarté, Église Sud, pl. h.-t. 3, dans les deux églises de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 1 et 2 à Oum Hartaine, pl. h.-t. 11).

Ailleurs ils sont à quatre côtés incurvés (Antiochène ; Qaousiyé et Ma'chouqa, pl. h.-t. 10).

La composition orthogonale d'octogones sécants et adjacents est découpée soit en une double ligne d'octogones et carrés alternés (Dibsi Faraj, Église de la Citadelle ; Église à atrium d'Apamée, fig. 197 ; Homs, pl. h.-t. 7 ; Qaousiyé et Ma'chouqa), soit selon les points d'intersection des obliques, ce qui produit une composition en ligne de carrés et hexagones oblongs dressés adjacents (Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, pl. h.-t. 1). Plus simple est la ligne d'octogones et carrés alternés adjacents (Haouarté, Église Sud, pl. h.-t. 3).

On remarquera que ces bordures sont courantes surtout au V^e s., et cela en Syrie du N, alors qu'on les a ignorées dans le S et dans toute l'Arabie à l'E du Jourdain.

Les bandes gemmées

Elles répondent, comme les motifs d'orfèvrerie, au goût pour les plages colorées chatoyantes, où l'illusionnisme de la troisième dimension fait place aux reflets de surface ; c'est ainsi la séduction des métaux précieux et des matières aux couleurs riches, qui s'introduit dans les mosaïques comme dans tous les arts décoratifs ; les lignes de cabochons se remarquent également sur les chapiteaux, en bordure de reliefs et de miniatures et dans les stucs et les placages muraux. La séquence et le choix des cabochons, des perles, des pastilles, des feuilles à trois ou cinq lobes plus ou moins pointus ou crochus, des pirouettes ou des croisettes qui composent ces bandes gemmées (Deir es-Sleib, fig. 35 ; Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; les deux églises de Dibsi Faraj[18] ; Halaoua, fig. 121 ; Qabr Hiram, fig. 404-415), avec la variante des cercles se recouvrant en croissants (fig. 348 et 373) sont, dans plusieurs cas, significatifs d'un caractère régional sinon d'un atelier[19].

17. Voir p. 84.

18. Voir p. 72 et 81 ; la forme des cabochons et leur séquence sont identiques dans le bas-côté S de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj et dans la bordure de la nef de l'autre église du même site : ligne de cabochons elliptiques et carrés sur la pointe alternés et séparés par des demi-fleurettes dressées (ou pirouettes bifides). Ces trois éléments se retrouvent identiquement de l'autre côté de l'Euphrate à Halaoua.

19. Le phénomène est plus clair en Arabie et sur les rives E du Jourdain, où ces bandes sont plus fréquentes. Sans entrer dans le détail des parallèles, on notera principalement la grande constance dans le choix des éléments du répertoire ; des cabochons circulaires et carrés sur la pointe, plus rarement carrés droits et elliptiques, séparés par des fleurs de lys ou des feuilles trifides constituent tout le vocabulaire des bandes gemmées, que ce soit dans la région de Gerasa, d'Amman ou de Madaba et du Râs Siagha.

Le ruban ondé

Le ruban ondé est un autre de ces décors linéaires qui appelle un certain rendu en perspective. Qu'il soit dessiné plus large, en onde sur fond en dégradé de couleurs, tel qu'à Khirbet Moûqa (fig. 132 haut), Qala'at Sem'ân (fig. 211) et Khaldé-Choueifat (fig. 344), ou plus étroit comme dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 359), l'évocation de la troisième dimension y est cependant, la plupart du temps, escamotée du fait des détails fantaisistes, bidimensionnels, qui se nichent au creux des ondes : feuilles (Qala'at Sem'ân) ou petits motifs abstraits, tels des trois-tesselles en chevron[20].

Dans la même catégorie, on peut placer divers jeux de rubans ou tissus, froncés, relevés en tenture, torsadés ou roulés en tuyaux (Hir esh-Sheikh, fig. 93 et 105), dont l'aspect brillant amène parfois à hésiter entre la suggestion d'un satin ou celle d'un métal.

Rinceaux

Quelque nombreux qu'ils puissent être, en Phénicie particulièrement, les rinceaux offrent l'occasion de remarquer la pauvreté de l'élément végétal et floral dans ce répertoire. Quelques rinceaux de lierre présentent des volutes simples (les deux églises de Khân Khaldé, fig. 369 et 370 et Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15), mais la plupart sont mollement ondés avec une feuille ou un fruit schématisé dans le creux de l'onde. Ils se trouvent dans les deux Phénicies surtout au VI^e s. ('Ain es-Samaké, fig. 314-315 ; Beit Méry, fig. 323 ; les deux églises de Khân Khaldé ; Zahrani, pl. h.-t. 18 ; et Nebha, pl. h.-t. 16). Les feuilles sont principalement cordiformes ; d'autres, triangulaires ; l'exécution de certaines en triangle dentelé permet d'hésiter entre une interprétation comme des feuilles de vigne ou comme des grappes de raisin (Ghiné, fig. 325).

La ligne de calices tête-bêche, la plupart trifides et en trois bandes de couleur, qui apparaît dans le premier quart du V^e s.[21] (Martyrium de Dibsi Faraj ; Hir esh-Sheikh ; puis Brâd, fig. 17 ; Goubellé, fig. 56 ; Haouarté Église Nord et Sud et Houad, fig. 111) continue à être utilisée avec une grande constance au cours des siècles, puisqu'on le trouve encore à Deir el-'Adas au VIII^e s. (fig. 24 et 25).

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer tel rinceau ondé à acanthes enroulées tête-bêche localisé en Apamène (baptistère ancien de Haouarté, fig. 69 ; Rayân, pl. h.-t. 12 ; Qasr el-Abyad, fig. 232) et utilisé systématiquement pour encadrer des paysages animés[22].

Une seule guirlande de laurier (Qasr el-Abyad), marquée par le goût de l'orfèvrerie, apparaît dans le présent répertoire.

Les rinceaux habités

Les rinceaux « peuplés » ou « habités », d'acanthe ou de vigne, constituent en définitive l'essentiel du décor végétalisé. Sous un aspect très traditionnel, ils ne sont qu'une forme du « décor multiple » dans un lacis. Comme dans le cas des entrelacs et lacis, la frontière est souvent difficile à tracer entre la composition linéaire et le réseau de surface (Haouarté, Église Sud, pl. h.-t. 3, et Oum Hartaine, pl. h.-t. 11 : vigne autour de l'autel). L'acanthe sert généralement pour les bordures les plus larges (Haouarté Église Sud : nef ; el-Koursi ; Jiyé ; Khaldé-Choueifat) ; la vigne, plus ou moins fournie en feuilles et grappes selon la densité des habitants du rinceau, est plus adaptable à l'espace disponible (Deir es-Sleib ; Haouarté Église Nord ; Séleucie ; Église Inférieure de Khân Khaldé ; Zahrani, annexe).

Les lignes en semis

Un petit décor modeste commence, au IV^e s., semble-t-il, à se poser dans les raccords ; il y est caractéristique, au V^e s., du souci de ne laisser inexploitée aucune surface tandis qu'au VI^e s., il donne un aspect plus fourni à la distribution souvent maigre de motifs. Le plus fréquemment c'est un semis en une ligne de petits motifs géométriques ; les carrés ou losanges dentelés sur la pointe sont de loin les plus fréquents par rapport aux lignes de carrés et de cercles ou aux cercles seuls. Ils sont remplacés ailleurs par des motifs végétaux : des feuilles superposées, des fleurettes, des roses ou des boutons de rose non contigus, parfois reliés par un filet. Le choix des éléments peut nous mettre sur la trace d'un atelier. En ce sens, on remarque dans les pavements de la région côtière entre Beyrouth d'une part, et Tyr de l'autre, deux types de lignes en semis, l'une en rangs d'éléments végétaux, l'autre en semis hétéroclites de croisettes, feuilles et roses. Ces alignements finissent par changer la nature du raccord qui se transforme en bordure.

20. Voir *Decor*, pl. 60-61 et 65-66, et D. LEVI, *A.M.P.*, p. 438 sv. et fig. 167, différentes variantes de ces motifs.

21. Voir plus loin p. 454 ; D. LEVI, *ibid.*

22. Voir p. 266 ; le rapprochement également avec la bordure du portique d'Apamée, de 469 ap. J.-C.

C'est par la multiplicité et la richesse des plages de couleur mais aussi par la communauté du grand nombre de compositions[23] qu'elle partage avec eux, que la mosaïque des Ve et VIe s. s'apparente aux types de l'*opus sectile* que nous rencontrons en Syrie.

Nous avons vu que c'est l'organisation en tapis de grandes ou moyennes dimensions et en réseaux couvrants, exécutés en plaquettes de petit gabarit découpées selon quelques formes simples, et encadrés de bandes de marbre ou de calcaire blanc, qui caractérise la très grande majorité des pavements en cette technique (Séleucie de Piérie, Qaousiye, Qala'at Sem'ân, les deux églises d'Apamée, les trois églises de Résafé, Qasr Ibn Ouardân). Ce type se rencontre également vers le N dans toute l'Asie Mineure, à Chypre aussi et dans une grande partie de la Grèce continentale[24].

Le travail en *opus sectile* recourt à des types plus variés en Syrie centrale et du S (Bosra ?), où son aspect est souvent plus proche de celui des antécédents de la Rome impériale, principalement du fait de l'emploi de plaques de pierre plus importantes, circulaires ou quadrangulaires. Les tapis sont en compositions centrées dessinées par des éléments cohérents découpés *ad hoc*, et non pas en série[25] ; ou bien ce sont des compositions couvrantes à compartiments carrés de grand gabarit[26]. Même les compositions couvrantes que l'on peut comparer à celles de petit gabarit de Syrie du N et de Chypre sont toujours moins fines ; elles créent un effet de dallage[27] où ne frappe pas cette décomposition des lignes du schéma directeur en une multiplicité de petits triangles, hexagones, carrés ou trapèzes, qui est caractéristique du travail dans la région d'Antioche[28]. On remarquera aussi dans certains bâtiments luxueux l'emploi d'une technique mixte qui consiste à juxtaposer des dallages de grandes plaques de marbre et des champs réduits de *sectile* de petit gabarit (Résafé, abside de la Sainte-Croix, fig. 253 et baldaquin de Séleucie, fig. 279).

23. Ainsi déjà J. Lassus : « Non seulement la mosaïque et l'opus sectile apparaissent comme interchangeables — du point de vue fonctionnel, ou du point de vue décoratif et luxueux — mais ils utilisent les mêmes schémas » (*C.M.G.R.*, II, p. 328).
24. Voir F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *Pavimenti marmorei*, p. 327 sv.
25. L'ensemble le plus intéressant et représentatif des trois types de compositions est celui de Saint-Théodore de Gerasa : voir J.W. Crowfoot, *Early Churches in Palestine*, Londres, 1941, fig. 13. On a découvert aussi des compositions centrées, en fait une série de bordures plus ou moins larges, alternativement ornées ou en bande unie, autour d'un motif central, dans une villa byzantine de Damas dégagée en 1959 (voir A. Bounni et N. Salibi, *Note sur le palais découvert dans la rue des Omeyyades à Damas, 1959*, (en arabe), dans *A.A.S.*, 14, 1964, p. 166-176, plan 3).
26. C'est le type d'*opus sectile* dit « à module carré » par F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *op. cit.*, p. 59 sv.
27. Ainsi le bas-côté N de Saint-Théodore de Gerasa et le narthex de la Cathédrale ; de même les pavements de l'église octogonale d'Oum Qeis-Gadara où même le bouclier de carrés du bas-côté ne comporte pas de plaquette de moins de 6 cm de côté (M. Piccirillo, *Chiese e Mosaici I*, pl. 18).
28. U. Peschlow (*Zum byzantinischen Opus sectile-Boden*, dans *Festschrift für Kurt Bittel. Beiträge zur Altertumskunde Kleinasiens*, éd. R.M. Boehmer et H. Hauptmann, Mayence, 1983, p. 435-447) a sans doute raison de chercher dans le N de la Syrie le berceau de ce style, mais il laisse de côté la part que Chypre a dû jouer dans son exercice et son développement (voir ici commentaires, p. 237 sv., p. 223 et F. Guidobaldi et A. Guiglia-Guidobaldi, *op. cit.*).

RELATIONS ENTRE PAVEMENTS ET ARCHITECTURE

Les pavements d'église sont-ils un reflet de l'architecture, des couvertures en particulier ?

Ils ne le sont ni par la forme des panneaux ni par leur schéma compositionnel ; dans les basiliques, les limites entre les tapis ne correspondent pas aux poutres transversales principales des toits de bois, et rares sont les quadrillages qui pourraient être le miroir d'un plafond ou d'une voûte en caissons. Même les panneaux de *sectile* du lobe oriental de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (fig. 192) ne suivent ni les rayons de la couronne ni les perpendiculaires aux murs qui pourraient correspondre à la structure de la couverture. Dans quelques cas, les pavements soulignent la continuité d'un collatéral tournant en « U » (Église à atrium d'Apamée, angle marqué par le motif du *sectile*, fig. 205 ; Hir esh-Sheikh, continuité de la bordure, pl. h.-t. 6).

En fait, les pavements ne sont un miroir de l'architecture que d'une façon particulière : ils en soulignent les éléments les plus significatifs, et cela principalement en jouant de l'alternance des techniques du pavement et non par le dessin qu'il supporte. La présence si souvent remarquée, dans une même église, de deux types, plus rarement trois, de pavements — enduit et dallage ou mosaïque, *opus sectile* et mosaïque ou dallage — s'explique par ce principe. Les espaces structurellement individualisés dans la construction le sont une seconde fois, en deux dimensions seulement, par le pavement.

Fréquemment, le pavement du narthex, ou d'un portique extérieur, est différent de celui des nefs. Par contre, la nef centrale et les nefs latérales sont constamment traitées sur un pied d'égalité en Syrie-Phénicie et nous n'avons rencontré aucun cas indiscutable où les trois nefs n'avaient pas été pavées selon la même technique[29].

29. À Goubellé, le pavement a disparu dans les bas-côtés et à Qala'at Sem'ân on ne sait pas exactement ce qu'il en est du niveau des bas-côtés orientaux qui correspondrait au deuxième niveau, en *sectile*, de la nef centrale (p. 230 sv.). A Jiyé, nous avons vu que le dallage dans la nef, entre des bas-côtés mosaïqués, correspond fort probalement à la seule surface de chœur bas inscrite dans un chancel (p. 354 sv.).

L'espace le plus systématiquement individualisé est celui de l'abside ; l'estrade du sanctuaire aura un dallage si la nef est en mosaïque (Qala'at Sem'ân, Deir es-Sleib, Mezra'a el'Oulia, Khaldé-Choueifat (?), Ghiné, Qabr Hiram (?), et vice-versa (Jéradé, Goubellé) ; si la nef porte un enduit, le sanctuaire aura presque toujours un pavement plus soigné (dallage à Sitt er-Roum et Déhès Église Ouest) ; et si la nef est dallée et le sanctuaire aussi, il est rare que quelque détail — le sens des alignements des dalles, leur taille — ne souligne pas visuellement leur individualité. D'un autre côté, presque toutes les exèdres-bêmas ont reçu, à un moment ou l'autre de leur utilisation, un pavement distinct de celui de la nef qui les entoure (troisième état de l'exèdre de la Basilique A de Résafé, en *sectile*, tout le reste étant dallé ; à el-Kfeir, dallage dans le bêma et rocher arasé dans la nef ; Église de la Citadelle de Dibsi Faraj : autre mortier dans l'exèdre et mosaïque tout autour ; indications en faveur de l'existence de planchers sur d'autres sites).

L'interprétation de ces indices — différenciation visuelle des nefs par rapport aux vestibules et portiques, du sanctuaire surélevé par rapport aux nefs, et de l'enceinte construite par rapport à la nef — va certainement dans le sens d'une distinction des aires les plus sacrées par rapport aux autres, mais il n'est pas évident qu'elle puisse être dite « hiérarchique ». Une hiérarchie des espaces dans l'édifice cultuel se dessinerait à peu près comme suit, en allant du moins au plus sacré : cour, narthex, bas-côtés, sacristies, nef centrale, chœur et bêma, sanctuaire ; une hiérarchie quant aux pavements, les ordonnant d'après le prix de la matière et la complexité de la pose, irait du plus modeste, l'enduit, au plus noble, l'*opus sectile*, en passant, côte à côte, par le dallage et la mosaïque[30].

La technique la plus noble, l'*opus sectile*, ne sert en fait que pour quelques surfaces : c'est la nef orientale de Qala'at Sem'ân, ce sont les lobes de la Basilique Triconque de Résafé à côté d'une nef en dallage, c'est le carré central de la chapelle des martyrs trilobée de la Basilique B de Résafé dont les lobes sont dallés, ce sont les collatéraux tournants de l'Église à atrium d'Apamée et ceux qui sont incurvés dans la Cathédrale de l'Est de la même ville avec des salles d'angle en mosaïque, tandis que les dallages centraux et axiaux du tétraconque de Séleucie (fig. 279) et les mosaïques dans le collatéral cohabitent avec l'*opus sectile* qui orne les angles du baldaquin central. Pour un pavage en *opus sectile* ont donc été sélectionnées non pas les surfaces revêtues de la plus grande sacralité et dignité (l'abside principale y est dallée ou en mosaïque[31]), ni celles qui sont les plus ou les moins fréquentées, mais plutôt celles qui sont individualisées et mises en valeur par l'architecture même de l'édifice. Le choix des surfaces à revêtir d'*opus sectile* obéit, en somme, à des critères formels et non spirituels et abstraits ; à propos de ces phénomènes, il conviendrait ainsi de parler de « mise en évidence » et de « contraste » plutôt que de gradation et de hiérarchie.

Dans le cas du *sectile*, qui va le plus souvent de pair avec une architecture de prestige, il apparaît clairement qu'à l'origine l'architecte visait exclusivement le jeu des matériaux en plan dans leurs relations organiques avec les masses de l'ensemble de l'édifice, après quoi les utilisateurs de celui-ci pouvaient en tirer parti, comme d'un décor, dans la « mise en scène » de la liturgie qu'ils avaient à y établir.

C'est ainsi que dans la plupart des cas, il m'a paru justifié de passer à l'interprétation proprement liturgique de la mise en évidence et de l'individualisation de ces espaces, en particulier quand un pavement distingue seulement une partie des bas-côtés (dallage inversé devant l'absidiole gauche de Baalbek, premier état[32] ; dallage devant l'absidiole gauche de Qabr Hiram[33] ; changement de dallage dans l'angle SE à Séleucie[34]) ou de la nef (dallage dans ce qui est très probablement le chœur en avancée, à Jiyé[35]).

Dans un autre ordre d'idées, il est probable que l'architecture des églises elle-même a contribué au développement de certains phénomènes artistiques. On a pu remarquer déjà l'importance de la faveur pour les compositions couvrantes extensibles à l'infini. Pourtant, dans le décor des collatéraux, on préféra souvent à cette organisation en tapis unique celle en file de plusieurs tapis. Elle peut paraître comme un lointain écho de ce que l'on connaît des portiques romains, à enfilade de petits panneaux égaux semés sur un fond continu plus ou moins neutre[36] ; le fait, toutefois, que ces tapis soient de longueur variée, bien que de largeur constante, oblige à mettre cette désorganisation en relation avec des phénomènes de style — elle est systématique au Ve s. — qui vont peut-être de pair avec des phénomènes économiques,

30. Signalons ainsi l'étude de D. Koco, *O Simvolicnom znacenju podnih mozaika ranohriscanskih bazilika (Sur la signification symbolique des mosaïques de pavement dans les basiliques paléochrétiennes)*, dans *Peristil*, 2, (Zagreb), 1957, p. 53-56, 1 pl. ; l'auteur remarque l'utilisation de pavements de mosaïque et de tuiles, conjointement mais dans des espaces distincts, les tuiles étant réservées aux bas-côtés ou aux annexes, mais pas au narthex ni à la nef centrale. Il met ces observations en relation uniquement avec l'organisation locale de la liturgie : fidèles dans la nef, catéchumènes « audientes » dans les nefs latérales, et catéchumènes « competentes » dans le narthex ; il néglige, me semble-t-il, l'aspect proprement architectural de cette distinction. En outre, elle n'introduit pas une véritable hiérarchie ; le plus précieux, la mosaïque, se trouve bien dans la nef centrale plutôt que dans les bas-côtés, mais aussi dans le narthex qui, dans une hiérarchie sacrée de l'édifice cultuel, ne se place pas avant les collatéraux de la nef.

31. Dallage dans l'abside principale à Qala'at Sem'ân, dans la Basilique Triconque et dans la Sainte-Croix de Résafé et dans l'Église à atrium d'Apamée ; mosaïque dans l'abside du tétraconque de Séleucie.
32. P. 335-336.
33. P. 414.
34. P. 294.
35. P. 355.
36. En relation avec ce qui a été dit plus haut sur le pavement et son décor comme miroirs éventuels de la couverture du bâtiment, on peut noter en passant que ces pavements des portiques romains ont plus de chances d'avoir reflété l'organisation en travées sur supports régulièrement espacés des toits en charpente des portiques, ce qui n'est pas le cas des pavements à tapis inégaux des collatéraux, les portiques intérieurs dans la basilique paléochrétienne.

[illegible] et la modestie des fonds et dons [illegible][37].

Notons enfin que le plan basilical à trois nefs et [illegible] intermédiaires détermina, ici comme dans le [illegible] du monde chrétien, la création de types de tapis aux formes caractéristiques : d'une part les grands tapis en longueur et de l'autre les petites carpettes d'entrecolonnement[38]. Si les compositions couvrantes à entrelacs et lacis, à méandres ou à écailles, ont connu un tel succès à partir du V^e s., quand se sont multipliés les pavements en mosaïques dans les églises, c'est bien parce qu'elles avaient pu trouver là un terrain particulièrement favorable à leur déploiement. Ces décors présentaient l'avantage de n'imposer, *a priori*, aucune direction de vision ; c'est par l'introduction voulue d'éléments figurés qu'une direction est donnée. Aux compositions géométriques à motifs abstraits et figurés on pouvait imprimer un axe préférentiel, par un seul élément figuré, comme on pouvait laisser une grande diversité d'angles de vision, adaptés à toutes les directions de passage ou de stationnement. Il en va de même des champs entièrement figurés. Dans cette dernière catégorie, la proportion des tapis figurés à une seule direction de vision et de ceux en carrousel, où les pattes des animaux peuvent être à l'extérieur ou à l'intérieur (plus rare, mais systématique pour les rinceaux habités de bordure), est d'ailleurs sensiblement la même.

On ne paraît pas, dans l'ensemble, avoir développé un type de décor propre aux entrecolonnements, utilisant en général pour eux-aussi les motifs remplissant les compartiments des compositions de surface. Bien qu'ils aient la même taille que les tapis de seuil, les compositions antithétiques que l'on trouve si souvent sur ces derniers[39] ne sont utilisées que rarement entre les colonnes ou piles et probablement aussi dans le seul but précis d'indiquer un lieu de passage privilégié (Beit Méry)[40]. Ce n'est que très sporadiquement et assez tardivement que l'on semble y avoir utilisé le format en panneau pour loger une inscription (Rayân, pl. h.-t. 12, Nebha, pl. h.-t. 16), ou un portrait en pied (Soueida, fig. 305). J'ajouterai que cette sorte de promotion du tapis d'entrecolonnement au rang d'*emblema* se retrouve ailleurs en Orient, et notamment en Palestine (à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim : portraits en buste et inscription, fig. 450). Ce qui étonne c'est que, dans cette région méridionale tout comme à Soueida, on assiste, au même moment et sur des sites voisins, à la totale disparition du tapis d'entrecolonnement, « gommé » par le tapis continu d'écailles qui fleurissent tout le sol du bâtiment (Khirbet el-Kérak[41] ; Nahariyé, fig. 458) ; on serait tenté d'y voir le reflet d'une architecture à toits plats et de hauteur constante.

37. Il est difficile de comprendre quel phénomène, économique ou purement artistique, a favorisé au VI^e s. le retour aux grandes étendues couvrant en une seule composition toute la surface, ou la plus grande partie d'une nef.

38. Le demi-cercle de l'abside ne semble pas avoir inspiré une solution qui pût s'imposer massivement ; l'organisation de l'hémicycle et de la surface qui le précède a donné lieu à des mises en page très différentes.

39. Voir ci-dessous, p. 478 et 484.

40. Voir p. 343.

41. Voir p. 310, n. 18.

Fig. 437. Qoumhané, composition centrée : [illegible] des compartiments « en abside », avec paon et vigne placés en hauteur.

L'ÉVOLUTION DES STYLES

La mosaïque en Syrie et en Phénicie connaît pendant l'époque byzantine un développement remarquablement homogène ; d'éventuels apports de l'extérieur n'ont pas fait sentir leurs effets sur l'évolution qui se dessine.

L'établissement du répertoire des formes utilisées dans les régions et les époques envisagées a permis de mettre en évidence des particularismes qui constituent des traditions d'école ; elle nous donne en outre l'occasion d'esquisser une histoire de la mosaïque au cours des trois siècles et demi de pavements chrétiens dont la série s'ouvre, on l'a vu, en 379 sur ceux de Qaousiyé et se ferme par ceux de Deir el-'Adas en 722 ap. J.-C.[1]. Ces deux œuvres sont aux extrémités de la trame précieuse que constituent les pavements datés par leurs inscriptions dans une reconstitution de l'histoire stylistique des mosaïques et de l'*opus sectile*. Il va de soi qu'outre les pavements des églises qui constituent certainement pour cette période au Proche-Orient la documentation en mosaïque la plus régulière et fournie, il sera tenu compte de pavements trouvés dans d'autres contextes[2].

DERNIER QUART DU IV^e SIÈCLE

Au cours du IV^e s., l'évolution qui a le plus marqué l'art du pavement, le bouleversant dans ses principes mêmes, consista en son détachement définitif de la grande peinture, c'est-à-dire de sa copie sous forme de petits panneaux en perspective réaliste à l'intérieur de cadres individuels[3].

Dès les plus anciens pavements de notre série, ceux des nefs de Qaousiyé et des bas-côtés de Zahrani, on constate que les mosaïstes, délaissant l'illusion de la profondeur, se sont lancés à la conquête de la surface du sol. Dans ce but, ils se serviront principalement des compositions en réseaux géométriques. Ceux-ci sont étalés d'une paroi à l'autre, tout au plus arrêtés par une fine bordure neutre qui souligne les limites imposées par la seule architecture.

Le décor strictement aniconique des compositions a pu sembler austère après la floraison des tableaux figurés des deux premiers tiers du siècle. Bien que purement ornemental et géométrique, il s'agit toutefois d'un riche et fantaisiste foisonnement. Les composantes principales en appartiennent au « style arc-en-ciel »[4] auquel sont intégrés des éléments très anciens tels de grands fleurons rutilants et des motifs géométriques et architecturaux en perspective dont les rehauts de lumière sont un jeu de contrastes plutôt que l'évocation de profondeurs et de saillies. Les champs traités en arc-en-ciel utilisent toute une panoplie de compositions en filets, en chevrons, en lignes de fractions de méandres, de diapasons, de rectangles ou de « U » imbriqués, en zigzags, en croix ou en carrés dessinés par des tesselles soit adjacentes soit tangentes qui forment des rangées de plusieurs gammes de couleur en alternance ou en dégradés, dont l'effet peut être celui d'arcs-en-ciel comme de traînées fulgurantes. C'est dire que le chromatisme est une composante essentielle de ce style, ce qu'illustre aussi une nouvelle variété de motifs dits « d'orfèvrerie »[5] qui vient enrichir de son répertoire la mosaïque de la seconde moitié du siècle. Ils se distinguent par des contours lobés ou bien dentelés et vibrants (comme ceux des câbles traités en arc-en-ciel), par de riches harmonies de plages de couleurs complémentaires et par des effets de brillant en rehauts clairs, comme de la lumière sur des métaux polis et des pierres précieuses[6]. Les découpes de ces motifs sont particulièrement incisives à l'époque des tapis de Qaousiyé (fig. 6) et de l'avant-nef de la Basilique de la Citadelle de Dibsi Faraj (fig. 41), avec des formes effilées[7], en pointe de corne ou anguleuses, plutôt qu'en lobes et replis mous comme celles des motifs d'orfèvrerie du VI^e s.[8]. Des figures géométriques et quelques petites compositions centrées en lacis complexes (Qaousiyé, Hir esh-Sheikh) complètent le répertoire des motifs de remplissage de cette époque.

1. Voir la liste des inscriptions datées en p. 469.
2. Pour les principaux développements dans les époques précédentes en Syrie-Phénicie, on verra D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements*, et J. Balty, *La mosaïque antique au Proche-Orient, I. Des origines à la Tétrarchie*, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, XII, 2, Berlin, 1981, p. 347-429.
3. Divers auteurs ont déjà traité de ces développements ; on verra principalement I. Lavin, *Hunting Mosaics*.
4. On trouve chez D. Levi, *op. cit.*, *passim*, des indications sur les origines et le développement de ce style ; chez J. Balty, *op. cit.*, p. 364, 370, 377 ; *Mosaïques antiques*, p. 8-9 et 90, une analyse du répertoire du style « arc-en-ciel » justifiant cette appellation ; le répertoire des motifs traités en arc-en-ciel ne constitue toutefois qu'un seul des quatre ou cinq qui entrent dans le « style riche » de cette époque.
5. Pour la première identification de ces motifs et de leurs affinités, voir D. Levi, *op. cit.*, p. 424, 436 et *passim* ; l'auteur donna à ces motifs le nom générique de « silver plate », c'est-à-dire « argenterie ». Ce terme judicieusement choisi a en fait, en anglais, le sens large qu'a le mot « orfèvrerie » en français. Comme les motifs à définir sont très variés en couleurs et formes et tiennent de la bijouterie — des fibules en particulier —, comme dit plus haut, p. 448, de la vaisselle en métal précieux et des ornements d'applique, c'est dès lors, le terme de « motifs d'orfèvrerie » qui m'a paru offrir la meilleure équivalence et que j'ai systématiquement utilisé.
6. Pour la typologie — trois types principalement — que l'on peut établir pour ces motifs d'orfèvrerie, voir les pavements de Qaousiyé p. 28-30, et de Hir esh-Sheikh, p. 131.
7. Dans le beau pavement anciennement découvert à Bostan esh-Sheikh (Sidon), souvent oublié, le méandre à svastikas losangé enferme de nombreux motifs d'orfèvrerie à lobes et cabochons centraux de ce type ; voir M. Dunand, *Sondages archéologiques effectués à Bostan esh-Sheikh, près Saïda*, dans *Syria*, VII, 1926, pl. II ; voir P. Donceel-Voûte, *Le V^e siècle dans les mosaïques syriennes*, dans *Akten IV. Intern. Kolloquium für Antike Mosaiken, Trier*, Paris, CNRS (à paraître).
8. Ainsi les motifs d'orfèvrerie des entrecolonnements de Zahrani (pl. h.-t. 18), probablement très restaurés et ceux du podium de Ghiné (fig. 335).

PREMIER TIERS DU Ve SIÈCLE[9]

Pour les toutes dernières années du IVe s. et le premier tiers du Ve s., un petit nombre de documents découverts en Syrie du N permet d'identifier plus clairement certains développements. On y voit que les compositions couvrantes sont plus réduites, deux ou trois tapis plutôt qu'un seul se partageant une surface architecturale. Des compositions centrées sont gonflées pour occuper la totalité de grands tapis carrés, et c'est parmi elles que l'on compte un nombre croissant de schémas à base de lacis et d'entrelacs, la grande nouveauté de la nef de Khirbet Moûqa [redacted] 394/5 et de l'avant-nef de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj.

Un développement également intéressant [redacted] ce moment est la réintroduction de motifs figurés, qui se fait posément, soit à l'intérieur des panneaux carrés et rectangulaires qui constituent les larges méandres de bordure, soit dans les surfaces de champ des grandes compositions centrées. Ces éléments figurés sont des vasques à oiseaux, des vases divers affrontés ou non par des volatiles ou quadrupèdes, ou des animaux isolés. Ils sont soumis [redacted] une mise [redacted] page soignée où la symétrie s'allie à une occupation du fond du tableau par des éléments végétaux restreints.

Dans le répertoire figuré la faune va tenir, à partir de cette époque, à l'intérieur comme hors des églises, la place principale. On remarque l'abandon de scènes historiées et la déstructuration de tableaux anciens en « morceaux choisis »[10]. Animaux et végétaux, sortis de leur contexte, sont pourvus d'un élément caractéristique, fût-ce de leur aspect, de leur habitat, de leur nourriture, de leur activité la plus marquante ou de leur utilité [redacted] l'homme, qui devient un signe d'identification conventionnel[11] ; des plantes d'eau entoureront échassiers et poissons, les oiseaux domestiqués seront montrés picorant [redacted] l'intérieur ou [redacted] proximité d'une cage, les fauves s'attaqueront à leur gibier, les serpents seront affrontés [redacted] la mangouste ou [redacted] serpentaire et les lièvres grignoteront une grappe de vigne ; le chien sera [redacted] laisse ou poursuivra un lièvre, les ânes seront bâtés et les dromadaires sellés et chargés ; les arbres fruitiers seront couverts de gros fruits et les plantes de fleurs voyantes.

Le corollaire de l'emplacement autant que du contenu de ces « morceaux choisis » est leur taille réduite. Dans certains tableautins du début du Ve s. les mises en page sont encore relativement complexes et travaillées ; mais pour se soumettre aux exigences des nouveaux schémas « à décor multiple », elles ne vont pas manquer de se simplifier surtout quant au nombre d'éléments annexes du tableau.

Le décor multiple

Les compositions couvrantes sont à la base du style à « décor multiple » qui prend forme dès les années 20 ou 30 du Ve s. Si j'ai repris la dénomination de ce style aux historiens de la mosaïque des premiers siècles de l'empire romain dans sa partie occidentale[12], c'est qu'elle exprime la caractéristique principale de ce nouveau développement : une trame de fond géométrique dessine une multiplicité de compartiments, cadres et intervalles, dans lesquels sont placés des décors de toute sorte, organiques (oiseaux, poissons, quadrupèdes), inanimés (vases, paniers, bateaux), végétaux (fruits, fleurs, plantes, arbres), ornementaux et géométriques. Les mosaïstes font appel à tout le répertoire ornemental des siècles précédents en le fragmentant et le découpant en unités qu'ils peuvent additionner ou limiter à souhait. La diversité de taille et de forme de ces cadres constitue une composante essentielle du style.

Les compartiments figurés présentent, nous l'avons vu, un élément principal associé le cas échéant à un ou au maximum deux éléments conventionnels et stéréotypés, dont l'arrangement varie selon la forme de l'encadrement.

Là où les mosaïstes s'en sont tenus à un répertoire strictement géométrique l'effet obtenu est austère par rapport à la somptueuse polychromie des géométries aniconiques de l'époque antérieure. En effet, l'emploi de la couleur est plus discret ; les cubes mesurant rarement moins d'un centimètre de côté, les dégradés sont moins denses, les couleurs plus étalées et les cadres sombres relativement plus évidents[13]. L'abandon des motifs en perspective hérités des siècles précédents s'accompagne d'une moindre plasticité dans le rendu de tous les ornements ; le câble en réticulé est remplacé par le tore en bande de trois couleurs et les rubans ondés aux replis ombrés se transforment systématiquement en lignes de lotus tête-bêche simplement silhouettés en onde et coloriés[14]. Les motifs s'étalent ainsi, sans plus d'ambiguïté, sur les deux dimensions du sol. Le style dans l'ensemble s'en trouve aéré, relâché même.

9. On trouvera un commentaire plus détaillé sur certains aspects des mosaïques de ce siècle dans ma contribution [redacted] IVe Colloque international [redacted] la mosaïque antique tenu [redacted] Trêves en sept. 1984, *op. cit.* (à paraître).
10. Voir ci-dessous les paragraphes sur les « portraits d'animaux », p. 476 sv.
11. Voir ci-dessus, p. 362 ; à propos d'un attribut conventionnel, voir p. [redacted] article sur *La pierre d'aigle et l'aigle* [redacted] *bijou* (dans *Mosaïque. Hommages* [redacted] *Henri Stern*, Paris, 1983, p. 115 sv.) : cette pierre qui orne [redacted] cou des aigles est un bon exemple de ces signes identificateurs caractérisant [redacted] race animale, qui peuvent être un attribut ou la simple exagération d'un trait physique comme celle de la taille des taches des léopards et des girafes, ou de la bosse du zébu ou du cou d'un échassier, qui représente le système le plus simple de caractérisation.
12. Voir J.-P. DARMON, *Les mosaïques* [redacted] *Occident, I*, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, XII, 2, Berlin-New York, 1981, p. 296 sv.
13. Ce ton mineur est sensible dans l'utilisation des compositions couvrantes [redacted] remplissage par motifs en arc-en-ciel telles le quadrillage de bandes à effet de croix qui est somptueux à Qaousiyé, et à l'Église du Métropolitanat [redacted] Hama (fig. 439) mais paraît monotone dans l'Église Ancienne de Haouarté et à Homs.
14. L'évolution de [redacted] motif est mise en évidence par D. LEVI, *op. cit.*, p. 452-455. Un exemple ancien dans notre catalogue est celui de 428 ap. J.-C., du bas-côté S du Martyrium de Dibsi Faraj.

Fig. 438. Qoumhané : détail d'une composition [redacted] décor multiple.

Fig. 439. Hama, fouilles du Métropolitanat.

[illegible] a suivi celle dans la taille des tapis. Ces [illegible] des bordures à nouveau plus étroites — un [illegible] de [illegible] en moyenne —, ne tendent plus que [illegible] aux dimensions exceptionnelles des nefs de [illegible] ou des bas-côtés de Zahrani du fait que les surfaces sont fragmentées en entités de moyenne importance.

Les écailles à boutons de rose

On constate que les seules grandes surfaces encore couvertes d'un même motif d'un mur à l'autre le sont avec des compositions d'écailles, c'est-à-dire au moyen d'une technique bon marché, traditionnellement utilisée, et pour cette raison, dans les pièces secondaires des édifices romains[15]. On peut remonter haut dans le temps pour trouver l'origine de cette technique de pose des tesselles en éventail[16]. Au cours du IV^{e} s., on assiste à la recherche de variantes dans ce schéma décoratif, dans le sens de la polychromie et puis de l'ornementation du centre de l'écaille. Il me semble que la mise au point de ce motif est le résultat non pas de la rencontre de motifs en semis et de la composition d'écailles[17], mais plutôt d'une réélaboration interne de cette composition seule. On peut en effet relever des essais visant selon toute probabilité à animer ce motif plutôt terne et pauvre ; on remarque ainsi qu'à Hir esh-Sheikh (fig. 104), les écailles rayonnant en carré sont enrichies par l'inclusion d'une minuscule écaille sombre en leur centre, et d'une croisette à Zahrani[18]. On peut constater qu'avant que le choix de la forme de l'« [illegible] » de l'écaille ne se fixe sur celle en minuscule calice dentelé ou semi-circulaire, et que ne se stabilise le motif de l'écaille à bouton de rose dans le deuxième tiers du V^{e} s., diverses solutions avaient été envisagées tendant au remplissage ornemental de chaque écaille.

15. La technique est relativement bon marché à cause des matériaux ([illegible] majorité de cubes blancs avec quelques noirs, rouges et roses) et à cause de la pose qui [illegible] dessin préliminaire : l'ouvrier suit toujours le module et l'orientation imposés par la pose de la première écaille. On peut vérifier cette façon de faire auprès des cantonniers œuvrant avec des pavés cubiques sur certaines surfaces de trottoirs ou de places publiques posées en arcs de cercle.
16. L'historique en est fait par J. Lassus, *Phénix*, p. [illegible] sv., et D. Levi, *op. cit.*, p. 436-453.
17. Cette hypothèse est celle mise [illegible] par D. Levi, *op. cit.*, p. 436-453 : l'historique des boutons de [illegible] (« florets ») et celui des rosettes sont menés de front par l'auteur [illegible] celui des quadrillages et des semis, qu'ils [illegible] non à écailles.
18. Les écailles de la synagogue d'Apamée en 391 ap. J.-C. (voir note 22) emboîtent non pas une [illegible] une série de deux ou trois écailles, chacune étant à trois ou quatre couleurs concentriques. À [illegible] époque de tâtonnements pourrait bien aussi appartenir un tapis à composition d'écailles à l'extrémité du bas-côté droit de la même église de Zahrani, [illegible] les écailles monochromes blanches ont un *apex* plus sombre en segment de cercle [illegible] p. 428), à Homs (p. 136), l'*apex* sombre est un losange concave. Le motif d'écailles découvert dans le Martyrium de Yukarı Soğutlu en Haute Mésopotamie, motif daté de 431 par l'inscription qu'il encadre (voir H. Candemir et J. Wagner, *Christliche Mosaiken*, p. 225, Textabb. 11) illustre très clairement cette recherche interne au motif : du sommet de l'écaille jaillissent deux fleurs rondes sur des tiges minuscules ; elles ne suivent pas le tracé des tesselles de l'écaille et constituent un petit tableau en [illegible] à l'intérieur de l'éventail, considéré comme un cadre. La même remarque peut se faire à propos de la [illegible] à tige incurvée des écailles de l'édifice voisin du Métropolitanat de Hama (A.R. Zaqzouq, dans *A.A.S.*, XXXIII/2, 1983, pl. 35, p. 178).

De sa forme strictement géométrique, cette « âme » évolue vers une représentation plus organique, se teignant de rose et de rouge, acquérant des pétales dentelés et une tige qui pourra même s'orner de feuilles (fig. 75)[19]. On ne manquera pas de souligner que ces variantes restent dans la logique de la technique de pose des écailles en réticulé et en arc de cercle et qu'elles naissent d'un simple changement de couleur des tesselles[20]. Il reste tout-à-fait étonnant que, malgré sa petite taille, ce bouton de fleur connaisse à peu près autant de variantes qu'il y a d'exemplaires de la composition d'écailles à boutons de rose.

C'est dans le deuxième tiers du V^{e} s. qu'elles partent à la conquête des grandes surfaces de tapis. On a l'impression que ces dernières sont d'autant plus fréquentes qu'on avance dans le temps, mais aussi du N au S de la Syrie et Phénicie : à Ma'chouqa, tapis de taille moyenne plus anciens mais dans tout le narthex et le bas-côté S aux niveaux supérieurs ; portiques, nefs ou couloirs entiers à Rayân, à Homs, à el-Koursi, à Khân Khaldé, à 'Ain es-Samaké, à Jiyé, à Zahrani en 541 ap. J.-C. et à Nebha. C'est tout au S, à Soueida et en Palestine (à Khirbet el-Kérak[21] et Nahariyé, fig. 458) que l'on en recouvre uniformément tout le rez-de-chaussée.

On a vu aussi s'élaborer dans le tournant du IV^{e} au V^{e} s. le motif du carré d'écailles rayonnant en quatre directions qui connaîtra un vif succès au VI^{e} s., mais qui est déjà à l'essai à Rayân dans un carré occidental de la nef, à Hir esh-Sheikh dans le bas-côté N, comme dans un carré du bas-côté gauche de Zahrani et en 391 dans la nef de la synagogue d'Apamée[22].

Les mosaïstes abandonnent parfois les écailles pour varier librement la disposition des semis de fleurettes ; il s'agit là toutefois d'un besoin qui ne s'est fait sentir que rarement et tardivement[23]. On ne verra cependant jamais de véritable jonchée ; les semis restent réguliers, tandis qu'une telle liberté de mise en page n'apparaît que dans le fond d'un petit nombre de tableaux figurés, tels ceux de

19. L'étude de l'évolution des boutons de rose et des rosettes par D. Levi, *loc. cit.*, a mené à la même constatation, à savoir que le bouton central commence sous une forme géométrique pour se développer sous un aspect proprement floral.
20. Rappelons, dans ce sens, que les quadrillages en boutons de rose sont tous obliques ; c'est la simple extension et coloration de filets dentelés qui constituent les croisettes, fleurettes, barbes et autres éléments floraux et végétaux. Par voie de conséquence leur quadrillage n'est droit que dans le cas où le champ est posé en réticulé.
21. Voir p. 310.
22. À Apamée, le motif est à trois rangs d'écailles (J.-Ch. Balty, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981, fig. 156), alors qu'à Zahrani et Hir esh-Sheikh on n'en compte que deux.
23. Ainsi, on remarquera que dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé (grand damier de motifs en semis de la sacristie) (fig. 362), il existe une subtile alternance entre la pose en écailles, conservée pour le semis de boutons de rose, et la pose orthogonale pour le semis de petits carrés sur la pointe. Dans le présent recueil il n'y a qu'un semis, celui en lignes parallèles de boutons de rose de l'abside du Martyrium de Dibsi Faraj (fig. 54), qui soit posé sans écailles, à une date que j'évalue aux confins du VII^{e} s.

Haouarté, Église Sud (fig. 60), de Séleucie (fig. 272-277), de Houad (fig. 112), des deux églises de Khân Khaldé (fig. 369 et 370) et de Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), véritables prairies fleuries que les artistes se sont amusés à faire bourgeonner et s'épanouir en boutons et fleurs ouvertes. De même les écailles tout-à-fait monochromes, décor vraiment trop pauvre pour être utilisé tel quel dans les églises, fournissent-elles bien une toile de fond pour des scènes figurées raffinées, principalement à partir du dernier quart du V^{e} s.[24].

À partir de la deuxième moitié du V^{e} s. tous les types de compositions d'écailles à bouton de rose sont utilisés avec la même fréquence, que les écailles soient monochromes ou silhouettées. En Orient, le motif évolue, vers la fin du VI^{e} et au VII^{e} s., vers un semis plus dru de fleurs lorsque les écailles sont monochromes ; les écailles dessinées le sont avec plus d'insistance, le plus souvent par un double et non plus un simple filet de tesselles. Cet élément du répertoire ornemental, dont la composante organique reste discrète, témoignera ainsi, à l'aube de l'art islamique, de l'accentuation du caractère graphique du décor en mosaïque[25].

24. Voir plus loin, p. 464. Elles continuent à être employées dans ce sens : ainsi les tableaux du VI^{e} s. avancé de la chapelle annexe de la Sainte-Croix de Résafé, et du VII^{e} s. au palais de Khirbet el-Mafjar, fig. 443.
25. À Khirbet el-Mafjar, d'époque omeyyade (R.W. Hamilton, *Khirbat al-Mafjar. An Arabian Mansion in the Jordan Valley*, Oxford, 1959, panneaux IV, 13, et IX), le dessin des écailles et des boutons de rose est très appuyé et contrasté, pour se détacher du fond ; l'effet gravé ou encré ainsi produit est tout autre que celui de broderie en camaïeu ou de tissage de soie que l'on évoque généralement pour les versions plus anciennes de ces compositions.

DEUXIÈME ET TROISIÈME TIERS DU V^{e} SIÈCLE

Les compositions centrées

Passé le premier quart du V^{e} s. on observe que les grandes compositions centrées entrelacées vues à Khirbet Moûqa et Dibsi Faraj[26] n'occupent plus l'entière surface d'un tapis ; elles sont délaissées ou transformées en réseaux couvrants extensibles à volonté[27]. Il est curieux de suivre la carrière des compositions centrées occupant les deux tapis de la nef de Khirbet Moûqa. Le lacis en couronne de huit cercles sera réduit aux dimensions d'un panneau, lui-même intégré dans une composition couvrante[28], alors que la composition à quatre absides autour d'un cercle est étendue en une composition couvrante[29] ;

26. Dans la même série se situe celle dégagée à Qoubbet esh-Shikh, au N d'Alep, qui doit être à peu près contemporaine de celle de la Citadelle de Dibsi Faraj (inscription datant du V^{e} s. ap. J.-C. sous l'évêque Acace, † 433 env. : M. Piccirillo, *Note di viaggio in alta Siria nei villaggi di Qubbet esh-Shih e Hawa*, dans *L.A.*, 57, 1-2, 1981, p. 113-126) et se présente en grande étoile de deux carrés avec une couronne de triangles enlacés et un cercle entrelacé concentriques ; le centre est un chrisme en croix potencée avec *alpha* et [illegible] et la bordure une ligne de calices tête-bêche. On y observe, comme à Dibsi Faraj, des nœuds d'entrelacs « gratuits » (voir p. 81) sur les deux carrés.
27. Caractéristique du même style que celui de Khirbet Moûqa était dans ce sens la composition en octogones, carrés et losanges du chœur de Rayân (pl. h.-t. 12) qui était aussi celle de la nef de l'Église Ancienne de Haouarté (pl. h.-t. 4) ; elle peut être développée par couronnes de carrés, octogones et paires de losanges tangents, autour de l'octogone central flanqué de huit carrés ; ainsi, malgré l'effet de réseau couvrant produit, c'est à une composition centrée qu'on a à faire.
28. Voir ci-dessous p. 458.
29. Notons-la toutefois, miniaturisée, dans un panneau de la bordure en méandre de la basilique de Pirim-Perrhe ; voir [illegible]. Naumann, *Mosaik*, Abb. 11, p. 37-38.

Fig. 440. Qoumhané : la composition centrée aux « absides ».

au Mont Nébo-Râs Siagha[30] et à Qasr el-Hallabat[31], on ont commencé en ramenant les absides à un demi-cercle accolé à un carré, il suffit d'un deuxième demi-cercle accolé de l'autre côté du même carré pour permettre l'extension du schéma à l'infini.

Les compositions isotropes

Certaines compositions de surface particulièrement simples, telles les quadrillages droits ou obliques et les compositions d'octogones, connaissent une vogue renouvelée mais sous une forme rafraîchie ; les simples filets et bandes de la trame de la composition sont remplacés par des baguettes fleuries ou des lignes de petits éléments soit géométriques, tels des croisettes, soit organiques, tels des boutons de rose ou des fleurettes, ainsi que par des bandes gemmées, végétalisées, traitées en arc-en-ciel ou ornées encore autrement (Sorân, fig. 299). La trame elle-même accroche le regard et donne une nouvelle densité à son réseau indépendamment du remplissage des cases et intervalles[32]. On peut se demander si ces procédés d'un grand effet décoratif et d'une exécution aisée ne constituent pas en particulier, et tout comme le recours à la technique bon marché de la pose [redacted] écailles [redacted] boutons de rose, une réponse [redacted] des considérations financières.

Ainsi, vers le dernier tiers du V^e^ s. le caractère des compositions [redacted] décor multiple a-t-il fort évolué. L'hétérogénéité et la diversité croissantes du décor des compartiments rend le schéma difficile [redacted] lire ; l'ensemble de la composition se désintègre dans une multiplicité de formes et de taches de couleur. Cette étape de l'évolution est particulièrement bien représentée dans les pavements de l'église de Khaldé-Choueifat ; observons-en plus particulièrement le premier tapis de la nef qui est un quadrillage oblique de lignes de boutons de rose avec des cases très diversement habitées (fig. 344-345). Il est en tous points comparable avec le champ qui encadre l'Été et les mois de la villa de A'ouzay[33], et avec le célèbre pavement du « Lion passant » d'Antioche[34] : dans ces trois pavements, auxquels on peut également associer le chœur de Beit Méry (fig. 324), le regard est pris dans un tourbillon de formes, d'orientations [redacted] de couleurs mais ne saisit rien. On peut dire que c'est là l'effet produit par la plupart des pavements contemporains.

Le répertoire des motifs de remplissage ne subit aucune restriction. Il compte non seulement tout l'échantillonnage des géométries et ornements du style arc-en-ciel, sans oublier les motifs d'orfèvrerie et quelques fleurons, mais encore toutes les fantaisies graphiques engendrées par l'entrée [redacted] jeu, dans la mosaïque, des entrelacs et lacis ; ajoutons à cela que le répertoire figuré puise dans les collections d'animaux, d'arbres et de végétaux et dans toute une panoplie de coupes, corbeilles, et cages que l'on pourra passer en revue[35]. C'est incontestablement par un éclectisme chargé et assez tapageur que se caractérise le goût des dernières décennies du V^e^ s.

Les lacis et entrelacs

Dès cette époque, à tous niveaux, le décor inclut des lacis et des entrelacs. À l'époque des nefs de Qaousiyé et des collatéraux de Zahrani[36], ils débutaient par quelques figures isolées, assez complexes, en brins enlacés exécutés à petite échelle et par une seule composition couvrante, hormis les vanneries, celle en grands et petits cercles déterminant des carrés curvilignes entrelacés. Ce sont ensuite les grandes compositions centrées originales du début du siècle[37].

De façon générale, le Proche-Orient garde une grande fidélité aux tressages et aux entrelacs réguliers. Les nouveaux réseaux se distinguent des vanneries, fréquentes encore au IV^e^ s., par les expériences que tentent les artistes sur leur multiplication, sur leurs points de chevauchement et de tangence et puis sur l'autonomie de la course des brins. Ces jeux avec les bandes et les brins sont graphiques et non plastiques.

La comparaison avec les entrelacs celtiques fait ressortir la présence de nœuds intermédiaires, caractéristique dans les réseaux de l'Orient. Ceux-ci cachent les ruptures de direction qui sont le principe graphique fondamental de tous les entrelacs de l'Antiquité tardive[38]. En outre, ils permettent de mettre en place des réseaux suffisamment aérés pour déterminer des compartiments qui dégagent le fond.

On décèle deux tendances correspondant à deux utilisations divergentes des schémas. Dans une catégorie, on peut ranger les schémas engendrant des compartiments suffisamment grands pour qu'y trouvent place les éléments figurés ou non du décor mutliple ; ce sont les entrelacs de carrés lobés déjà mentionnés, la composition de cercles et de carrés et la composition de cercles et d'ellipses ou de cercles et de losanges avec des carrés ou des cercles en intervalle. Dans une autre catégorie sont [redacted] ranger les schémas couvrant la surface par le réseau des seuls entrelacs sans qu'ils déterminent de panneaux ou médaillons de grande taille. Les motifs de remplissage qui y trouvent leur place ne sont que des éléments neutres et de fort petites dimensions. Le lacis à nœuds d'Héraklès, qui est un schéma couvrant, présente un cas intéressant : à gauche du chœur de Khaldé-Choueifat, on [redacted] tenu à intégrer diverses figures qui s'y trouvent très à l'étroit, alors que les motifs sobres du chœur de Zahrani, de la chapelle des martyrs de l'Église à atrium et de la Cathédrale de l'Est également à Apamée se laissent parfaitement neutraliser par le dessin des bandes entrelacées.

On peut faire assez clairement l'analyse de la genèse de ces nouveaux schémas et du processus selon lequel ils gagnent en densité ; il est d'ailleurs le même pour les compositions centrées ou couvrantes que pour les bordures. Dans certains cas le nouveau schéma résulte de la combinaison d'une composition simple de bandes avec des figures isolées, étrangères au schéma d'origine ; ainsi le lacis de carrés a-t-il été enrichi par l'entrelacement avec des carrés lobés aux intervalles (à Ghiné, comme à Khaldé-Choueifat), et l'entrelacs de carrés lobés est-il envahi par des carrés sur la pointe autour des nœuds (à Oum Hartaine). Dans les bordures il en va de même ; deux sinusoïdes croisées sont entrelacées de carrés sur la pointe aux points d'intersection (fig. 197, pl. h.t. 15), la chaînette de carrés sur la pointe se complique de carrés lobés aux intervalles et la chaînette de cercles reçoit des carrés sur la pointe autour des nœuds intermédiaires.

Dans certains cas, le procédé consiste en un doublement du schéma, ce qui permet d'obtenir, par exemple, le double entrelacs de quadrilobes et cercles à Nebha et Deir el-'Adas, ou bien il consiste en une superposition de deux schémas différents, ce qui se rencontre principalement dans les bordures et les compositions centrées. C'est ainsi que s'étoffe le lacis en couronne de huit cercles de Khirbet Moûqa : par la combinaison nouvelle avec une grande étoile de carrés, comme à Dibsi Faraj[39] ou, un peu plus tard, avec une autre couronne de cercles[40].

Un troisième procédé d'enrichissement des entrelacs consiste à remplacer le plus grand nombre possible de points de tangence ou de croisement par des nœuds, c'est-à-dire de petits cercles intermédiaires entrelacés. La présence de ceux-ci change totalement l'aspect des compositions plus traditionnelles ; ainsi la composition en grands et petits cercles tangents en entrelacs, dans le bas-côté S de Ghiné, comme à 'Aïn es-Samaké et dans l'annexe de Khân Khaldé, est difficile à reconnaître tant sont voyants les lacis trilobés entre grands et petits cercles et les nœuds d'entrelacs aux points de tangence des grands cercles. On peut remarquer à propos de cette œuvre une particularité : l'adjonction d'une petite boucle, gratuite pour ainsi dire, [redacted] milieu du tracé rectiligne d'une bande[41]. Ce n'est qu'aux approches du VII^e^ s., semble-t-il, qu'on remplace certains tracés de bande par une torsade[42].

Enfin on assiste parfois, à partir du VI^e^ s., à la désintégration de certains schémas d'entrelacs en éléments isolés, la course linéaire des bandes ayant été coupée ; il en résulte des compositions en semis de petits motifs indépendants faits de lacis. C'est ainsi que la composition orthogonale de cercles tangents avec quatre ellipses que

Fig. 441. Hadadine : grand compartiment [redacted] couronne de cercles entrelacés.

30. Dans le tapis O de [redacted] chapelle de [redacted] Théotokos ; voir S. SALLER, *The Memorial*, fig. 27 et [redacted]. 109, [redacted]. Voir aussi Jéradé fig. 125.
31. Le tapis a [redacted] fort endommagé, mais [redacted] composition ne peut se restituer [redacted] comme celle [redacted] [redacted] chapelle de la Théotokos du Mont Nébo, avec une variante pour [redacted] tracé du svastika du méandre. Le module [redacted]e départ [redacted] [redacted] composition, c'est-à-dire [redacted] cercle tangent à quatre demi-cercles, a été doublé au Mont Nébo et a [redacted] [redacted] moins quadruplé ici ; voir M. PICCIRILLO, *Chiese e Mosaici*, I, pl. [redacted].
32. Le processus d'étoffement de ces schémas est décrit par D. LEVI, *op. cit.*, p. 436-440, [redacted] propos des quadrillages, ou « treillis ».
33. V[redacted] M. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban*, pl. LXXXV.
34. D. LEVI, *op. cit.*, pl. LXXIV.
35. Voir plus loin p. 482 sv.
[redacted]. Voir p. 21 sv. et p. 426 sv.
37. Voir plus haut p. 457 : Khirbet Moûqa (fig. 134) ; Dibsi Faraj première travée de l'Église de la Citadelle (pl. h.-t. 1), et Hir esh-Sheikh, la nef (pl. h.-t. 6).
38. Voir l'étude fondamentale de J. ROMILLY ALLEN, *Celtic Art in Pagan and Christian Times*, Londres, 1912, en particulier p. 257-259, qui met [redacted] évidence la construction de cet entrelacs au moyen de coupures dans les brins : [redacted] lieu de s'entrecroiser, ils sont sectionnés et déviés pour rejoindre un brin voisin. Les réseaux d'entrelacs celtiques sont en général serrés [redacted] une nouvelle forme de vannerie. On n'y trouve pas les compartiments [redacted] jour et la stricte alternance de nœuds et lacis réguliers de nos mosaïques.
39. Voir p. 81 : c'est une étoile de deux carrés qui est cantonnée aux huit angles d'un petit carré dans lequel [redacted] nouent chacun des huit cercles d'une couronne concentrique.
40. Dans la Basilique de la Nativité de Bethléem (H. VINCENT, *Chronique. Bethléem, le sanctuaire de la Nativité*, dans *R.B.*, 46, 1937, fig. II et pl. X-XV), quatre panneaux de la nef présentent des cercles, deux grands et deux petits, qui offrent des variations sur le thème de la couronne de huit cercles entrelacés. Il y [redacted] jusqu'à 4 couronnes concentriques de cercles dans le bas-côté S de la basilique de Jéricho (D. BARAMKI, *An Early Byzantine Basilica at Tell Hassân, Jericho*, dans *Q.D.A.P.*, V, 1935/6, pl. LI) qui doit être attribuable au début du VII^e^ s., précédant de peu les mosaïques du palais voisin de Khirbet el-Mafjar (voir ci-dessus n. 25).
41. Dans l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, la bande en deux zigzags croisés qui borde le dernier tapis de la nef porte [redacted] telle petite boucle à mi-course entre les angles en retour ; à Khaldé-Choueifat, dans la sacristie N, le bouclier (en fig. 351) porte quatre boucles à vide sur son pourtour entre quatre nœuds d'entrelacs ; le tracé d'un losange d'entre-colonnement à Nebha (pl. h.-t. 16) est compliqué par des boucles près des angles aigus. Un même jeu de boucles gratuites apparaît, contemporainement avec Dibsi Faraj, dans la chapelle de Qoubbet esh-Shikh (voir M. PICCIRILLO, *Note di viaggio in Alta Siria...*, dans *R.A.C.*, 57, 1/2, 1981, fig. 2-3, p. 114-115).
42. C'est la forme tardive que prend en particulier la composition d'octogones adjacents déterminant des carrés. On la trouve dans le bas-côté S de la basilique du quartier de Salayta à Madaba (B. VAN ELDEREN, *The Salayta District Church [redacted] Madaba, Preliminary Report*, dans *A.D.A.J.*, XVI, 1972, pl. VI B), mais également en Occident dans la basilique justinienne de Sabratha — avec des hexagones et non des octogones —, à Gazzo Veronese, San Severo di Classe et Meldola (réunis par R. FARIOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenne, 1975, fig. 74-78).

[illegible] à la Cathédrale de l'Est d'Apamée et à Ghiné, [illegible] très courante en Palestine et en Arabie aux VI^e et VII^e s. [illegible], est une décomposition des cercles entrelacés [illegible] des quatre-feuilles. Notons toutefois que ces recherches sur la déstructuration des trames et ces fantaisies graphiques sont à peu près étrangères aux régions septentrionales de la Syrie, alors qu'on peut en suivre toutes les étapes dans celles du S.

Les mosaïques figurées à animaux

La densité bariolée qui marque l'ornementation dans les dernières décennies du V^e s. se retrouve dans les tableaux figurés ; la nef d'Oum Hartaine est bien à cet égard un produit de mode (fig. 170-173).

Dans son étude sur les pavements de chasse[44], M. Lavin avait traité les mosaïques orientales en bloc par rapport à celles des autres régions de l'empire. Il existe toutefois des caractéristiques propres aux mosaïques à animaux du centre et du N de la Syrie, avec Antioche, qui se distinguent de celles de la Phénicie, de la Palestine ou de l'Arabie ; chacune de ces régions a élaboré son style propre dans ce domaine[45]. C'est effectivement en Syrie que se développent et prospèrent ce qu'on peut appeler les paysages animés libres. Ce sont de grands jardins où les animaux et les oiseaux, isolés ou luttant en duos, sans histoire ou thème commun[46], sont placés à tous les niveaux et sans alignements, comme les arbres et les plantes alentour, parsemés souvent de boutons de fleurs ou de rosettes. La liberté de ces mises en page leur donne un caractère de jonchée. Ce style propre à Antioche comme à la plus grande partie de la Syrie byzantine est clairement typé et se reconnaît bien dans le tapis du « Bon Pasteur » de Jenah près de Beyrouth[47] mais aussi dans ses versions exportées, telle celle du portique du Grand Palais de Constantinople[48]. Propre au goût de la Syrie, ce style paysagiste s'y maintient ; c'est à lui qu'appartiennent les mosaïques fragmentaires récemment découvertes dans le bâtiment au SE de la Sainte-Croix de Résafé[49], datables dans la deuxième moitié du VI^e s.

Certaines de ces scènes animalières participent d'une mise en page particulière ; les mosaïstes ont présenté les animaux sur un fond continu et parfaitement régulier de boutons de fleurs, ce qui les isole étrangement (fig. 119, 376). Est-ce la plaisante rigueur de cette composition ou l'évidente facilité de son exécution, il est en tout cas certain que cette variante connut un large succès[50]. Je la pense également originaire de la Syrie du Nord, et peut-être plus précisément d'Antioche, où on ne connaît que la mise en page à une seule figure, au centre, plutôt que d'Apamée, d'où on connaît déjà plusieurs variations[51].

Les rinceaux habités

La liberté de mise en page qui caractérise les paysages animés de la Syrie du Nord s'y retrouve dans les rinceaux habités couvrants, qui sont d'ailleurs relativement rares (dernier quart du V^e s.-premier quart du VI^e s.). Ainsi les enroulements des volutes n'y sont jamais soumis à une trame rigide ou à quelque composition orthogonale de cercles parfaits entrelacés ou tangents ; les rinceaux de l'abside d'Oum Hartaine, de la sacristie de l'Église Nord de Haouarté, de ʿAin el-Bad et de Frikya[52] constituent une série homogène à cet égard.

Par contre les rinceaux habités couvrants ont en Phénicie et en Arabie des volutes rigoureusement alignées et circulaires. À ce groupe appartiennent les pavements des deux annexes de Zahrani (fig. 430-431) et de la nef de Qabr Hiram (fig. 403). Ces trois pavements présentent en outre un dessin particulier à sarments épais et à branches longues et enveloppantes qui pourrait bien constituer une tradition d'atelier.

Parallèlement, on remarque que dans ces régions plus méridionales, les animaux en liberté sont toujours disposés en registres équidistants et strictement horizontaux[53] ; le plus souvent, des éléments verticaux réguliers rythment les figurations à l'intérieur des registres (Bosra).

LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VI^e SIÈCLE

Le début du VI^e s. et l'époque de Justinien représentent un assagissement dans le domaine de la mosaïque ; les compositions animées sont pour la plupart des rinceaux habités couvrants et larges (Zahrani)[54], et c'est à cette époque sans doute que ces silhouettes sur fond abstrait d'écailles à bouton de rose évoquées plus haut ont été les plus prisées. Les paysages animés ont un aspect net et élégant qui les distingue des abondantes compositions à semis de fleurettes et animaux multiples de l'époque précédente, ce dont témoignent les images des salles d'angle de la Cathédrale de l'Est d'Apamée[55].

Au cours du VI^e s. les styles sont plus nettement régionaux, les phénomènes observables en Syrie du N sont distincts de ce qu'on voit en Phénicie et n'ont que peu de rapports avec les développements en Syrie du S et en Transjordanie.

Les compositions isotropes

Partout les réseaux couvrants géométriques prennent eux-aussi un aspect plus policé ; de l'ordre est mis dans le joyeux brouhaha du « décor multiple » en regroupant les motifs par thème ou nature dans des panneaux alignés ou juxtaposés[56]. Un tri s'opère dans le stock des éléments de remplissage ; en Syrie, on assiste à la disgrâce des motifs traités en arc-en-ciel dont seuls subsistent les séries de zigzags parallèles, tandis que se maintiennent les dessins en boutons de rose et en entrelacs peu complexes. Les artistes restent fidèles à des motifs figurés simples, isolés et de petit gabarit, tels les vases, les oiseaux et les fruits. Lorsqu'ils les insèrent dans les réseaux d'entrelacs, ils libèrent pour eux une seule série de compartiments semblables, d'assez grande taille (Ghiné, fig. 338). Le dessin des entrelacs est complexe, comme on l'a vu, mais il se fait moins touffu dans les deuxième et troisième quarts du VI^e s. (Nebha, Maʿad, fig. 378). Ceci vaut pour les régions libanaises mais non pour la Transjordanie.

On note aussi un retour au décor luxueux et d'aspect précieux : les bandes gemmées (Deir es-Sleib)[57], les guirlandes gainées de métal (Qasr el-Abyad)[58], les rubans froncés et enroulés, les fleurons à pétales luisants[59] et les grands motifs d'orfèvrerie de composition peu homogène (Khaldé-Choueifat et Ghiné).

En Phénicie, le rinceau ondé, à feuillage parcimonieux et à habitants occasionnels et hétéroclites, devient la bordure la plus fréquente.

En Syrie du N, notre documentation en mosaïque pour cette première moitié du siècle et pour l'époque justinienne est peu fournie, ce qui est dû notamment à la prédominance de l'*opus sectile* qui est en vedette autant à Qalaʿat Semʿân qu'à Qasr Ibn Ouardân et à Résafé[60].

43. À l'Église de Procope à Gerasa, on voit ce motif à deux moments de sa transformation dans des carpettes d'entrecolonnement (F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXXX, F et E) ; dans l'une les cercles sécants sont entiers, dans l'autre ils sont coupés en quatre arcs autonomes. C'est à l'extrême fin du VI^e s., l'inscription de dédicace [illegible] de 595 ap. J.-C., qu'apparaît aussi ce motif à Saint-Paul de Rihab (M. PICCIRILLO, *Chiese e Mosaici*, I, pl. 65, photo 26).
44. I. LAVIN, *The Hunting Mosaics*, *passim*.
45. S'il est possible de caractériser le style animalier de ces trois régions méridionales de façon globale — registres stricts ou alternent [illegible] et arbres à groupements antithétiques et rinceaux peuplés, [illegible] isolés en panneaux — ce n'est encore qu'autour d'Amman-Philadelphie et dans l'aire de Madaba que les séries sont assez fournies pour permettre d'isoler des caractères représentatifs d'ateliers ; le point sur la documentation dans cette [illegible] de la Transjordanie est fait par M. PICCIRILLO, *Il mosaico bizantino di Giordania [illegible] fonte storica di un'epoca alla luce delle recenti scoperte*, dans *III. Colloquio intern. sul Mosaico antico*, Ravenne, 1984, p. 199-218.
46. Même la nouvelle signification biblique donnée à certains pavements à paysage animé n'imprime pas de caractère particulier à la composition des [illegible] et à leurs types iconographiques individuels. Différentes [illegible] semblent avoir greffé un thème biblique d'élection sur ces paysages : Adam nommant les [illegible] n'est connu pour le moment que [illegible] la région d'Apamée-Épiphanie, tandis que la Cilicie favorise nettement la « paix des animaux » d'Isaïe, XI. Le défilé serré des bêtes marchant vers l'arche à Gerasa (synagogue, voir F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXIII) et autour de l'arche à Misis-Mopsueste (L. BUDDE, *Antike Mosaiken*, I, pl. 45) n'est pas très différent de celui des animaux de Séleucie de Piérie (fig. 271-277), et on ne retrouve des duos d'animaux face-à-face ou côte-à-côte, souvent déjà vus [illegible] les seuils et dans les champs, qu'à Karlık (M. GOUGH, « *The Peaceful Kingdom* », *an Early Christian Mosaic Pavement in Cilicia Campestris*, dans *Mélanges Mansel*, Ankara, 1974, p. 414 sv., fig. 63), dans la « Cathédrale » de Korykos (E. HERZFELD et S. GUYER, *M.A.M.A.*, II, Manchester, 1930, p. 106-107, pl. 104-105) et dans l'Église Funéraire d'Anamur (J. RUSSELL, *The Mosaic Inscriptions of Anemurium*, Vienne, 1987, fig. 17, pl. XIII).
47. Voir M. CHÉHAB, *op. cit.*, pl. XXXI.
48. Voir G. BRETT, *The Great Palace of the Byzantine Emperors*, Londres, 1947, et D. TALBOT RICE, *The Great Palace... Second Report*, Édimbourg, 1953. Le pavement animé de la petite église d'Ayaş en Cilicie est une interprétation assez grossière du même style ; mais plutôt que d'une importation, il s'agit encore d'une production de l'aire syrienne propre (voir M. GOUGH, *A Temple and Church at Ayaş (Cilicia)*, dans *A.S.*, IV, 1954, p. 49-64, fig. 5, p. 60).
49. Reprod. Th. ULBERT, *Resafa*, dans *M.B.*, 31, 1983, p. 30, ill. 45. Ces mosaïques sont étudiées avec les autres pavements du complexe de la Sainte-Croix de Résafé dans l'ouvrage de T. ULBERT, *Resafa II*, p. 134-135, pl. 38-40.
50. Il ne s'agit pas ici du seul emploi des boutons de rose pour le fond du champ animé, comme c'est le cas aussi pour la nef de Mezraʿa el-ʿOulia par exemple (fig. 150), mais de l'ordonnance très stricte de ceux-ci, semés en lignes rigides et orthogonales, n'évoquant nullement un jardin ou une prairie mais la surface abstraite d'un tissu de luxe. C'est ce procédé qui fut choisi pour les corridors extérieurs de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, pour le chœur de l'Église Inférieure de Khân Khaldé, ainsi que pour deux panneaux du narthex de l'église de Hanita (voir M. BARASCH, *Animal Imagery in the Hanita Floors*, dans *I.E.J.*, 24, 1974, fig. A et B, et H. VINCENT, *Chronique archéologique. Hanita*, dans *R.B.*, LXIII, 1956, p. 98-99). L'effet étrangement irréel de ce fond (voir ci-dessous p. 464) s'harmonise aussi bien avec ces représentations d'êtres animés qu'avec des motifs abstraits : un bouclier de triangles à Hanita et un de losanges sur le site voisin de Nahariyé (fig. 458), tout comme le bouclier dans l'annexe NE de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 361-362) y forment une tache de couleurs vives très bienvenue.
51. Des variantes s'en trouvent dans un des panneaux du grand portique d'Apamée (voir C. DULIÈRE, *Portiques*, pl. XXXII et XXXIII), dans la chapelle des martyrs agrandie de l'Église à atrium, p. 218, et dans la Maison du Cerf (voir J.-Ch. BALTY, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981, fig. 142).

52. Voir p. 14 n. 4-5.
53. C'est en effet le cas à Deir el-ʿAdas (fig. 23), dans le baptistère ancien du Mont Nébo (M. PICCIRILLO, *Campagna 1976*, pl. coul. face p. 296) ou dans l'Église n° 5 de Madaba (voir U. LUX, *Eine altchristliche Kirche in Madêba*, dans *Z.D.P.V.*, 83, 1967, pl. 26B et 27A) dont le premier tapis de la nef est étroitement apparenté au baptistère du Mont Nébo.
54. Rappelons que le rinceau de l'entrée de la nef de Zahrani est daté de 524 ap. J.-C.
55. Ce sont ces aspects qui me feraient attribuer les deux tableaux de chasse d'Antioche, dits de Worcester (D. LEVI, *op. cit.*, pl. XC,a) et d'Honolulu (D. LEVI, *op. cit.*, pl. XC, b), au VI^e s., alors que je situerais encore les trois autres chasses d'Antioche, celles dites de la Maison de Ktisis (D. LEVI, *op. cit.*, pl. CLXXIV, b), de Dumbarton Oaks (D. LEVI, *op. cit.*, pl. LXXXVI) et, les précédant de peu, de la Megalopsychia (D. LEVI, *op. cit.*, pl. LXXVII-LXXVIII), dans le V^e s. ; leur densité et leur dynamisme sont ceux du baptistère de Deir es-Sleib (fig. 37) et des bas-côtés du Michaëlion de Haouarté (fig. 74-76).
56. C'est ce que l'on voit dans la nef d'Oum Hartaine, fig. 169, dans celle de Ghiné, fig. 338, et à Zahrani dans la quatrième annexe gauche, fig. 435.
57. Les sacristies de Deir es-Sleib ont des bandes gemmées pour encadrer leurs panneaux (fig. 34, 35) qui, comme certaines des bandes gemmées de Qabr Hiram (fig. 405-413), comportent des éléments étoilés, des séries de petits clous en quinconce et d'autres ornements aux formes plus complexes que les figures géométriques simples des exemplaires plus anciens.
58. Dans la Maison du Cerf d'Apamée, l'abside de la salle « F » (J.-Ch. BALTY, *op. cit.*, fig. 146, p. 137) porte deux bordures magnifiques et bien de ce style ; le rinceau de laurier jaillit, aux angles, de tuyaux de métal comparables à ceux de Qasr el-Abyad (fig. 232, voir p. 255-257), et voisine avec deux sinusoïdes métalliques croisées au-dessus d'une bande brillante.
59. C'est sans doute dans les mosaïques de la villa de Beit Djibrin en Palestine qu'on trouve l'illustration la plus nette de ces fleurons fantaisistes, richement colorés et ourlés de lumière (voir H. VINCENT, *Une villa gréco-romaine à Beit Djebrin*, dans *R.B.*, 31, 1922, pl. VIII-X). La technique picturale utilisée est la même que pour les motifs d'orfèvrerie : fonds colorés assez sombres qui mettent en valeur les formes lobées aux contours clairs et les plages de couleurs riches à rehauts blancs sur lesquels sont distribués de petits motifs, festons, cœurs, clous, cabochons, communs à tous les arts décoratifs mais évoquant tout particulièrement la bijouterie.
60. Il n'y a pas lieu d'esquisser une histoire de l'art de l'*opus sectile* en Syrie byzantine sur la base de la documentation présentée ici. On trouvera néanmoins dans les commentaires par sites (voir l'index *s.v.* « *opus sectile* ») les éléments de synthèse auxquels ces documents ont pu mener. Voir également p. 450 sv.

DEUXIÈME MOITIÉ DU VIe SIÈCLE

Les paysages animés libres

Les pavements de Houad prouvent l'attachement durable de la Syrie du N aux paysages animés libres. En 568, à Houad, dans le baptistère de Jiyé en 573-574, ainsi que dans des fragments vus sur le marché des antiquités[61] (fig. 444), c'est l'art populaire qui s'exprime à l'intérieur de ce cadre traditionnel ; il se caractérise par une horreur du vide qui, en ce troisième quart du VIe s., me semble très significative de certains développements ultérieurs dans le décor islamique. En contrepartie, cette accumulation a éliminé certaines des qualités qui étaient le propre des paysages animés syriens : harmonie des masses et équilibre entre mouvement et modelé, comme entre figures et éléments du fond. Elles se sont maintenues dans des œuvres de prestige, ce dont témoignent les fragments de l'annexe de la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé que leur époque a toutefois marqués d'un colorisme et d'une raideur accrus[62]. Ailleurs cependant, comme à Houad (pl. h.-t. 8), les nombreux éléments évoquant un paysage — arbres, buissons, monticules, touffes d'herbes — ont disparu pour faire place à des semis désordonnés de bribes de décor ornemental, végétal ou architectural.

Compositions isotropes

En revanche, on revient à une conception plus large de l'art de la mosaïque, en choisissant un seul grand tapis pour couvrir la surface d'une nef (Jiyé, Qabr Hiram, el-Koursi, 'Aïn es-Samaké, 2e état). Bien plus, de part et d'autre de la nef centrale, on revêt les collatéraux d'un décor identique (mêmes exemples). Il est vrai que ces églises sont de petites dimensions, mais le fait semble révélateur d'un désir d'imposer de l'ordre et, par conséquent, une certaine discrétion à ce niveau de l'édifice de culte.

LES VIIe ET VIIIe SIÈCLES

A partir du dernier tiers du VIe s., la documentation en mosaïque se fait rare en Syrie. Ce ne sont que les pavements de Nebha, près de Baalbek, et ceux de Deir el-'Adas au SO de Damas et du Ledja qui peuvent nous renseigner sur ce qui se passe sur les marges de la Syrie centrale. Pour la Syrie du N, seul l'ensemble mosaïqué de la Basilique de Ma'rata entre en ligne de compte[63]. Il doit se placer, après la mosaïque de Houad[64], à l'extrême fin du VIe s.

61. Voir [illegible] p. 143 n. 14 sur d'autres fragments arrivés [illegible] États-Unis.
62. Voir Th. ULBERT, *Resafa*, dans *M.B.*, 31, 1983, p. 30, ill. 45. A bien des égards, ces fragments de Résafé sont le chaînon manquant entre les pavements animaliers évoqués plus haut, provenant de Syrie du N, et ceux du palais de Khirbet el-Mafjar du deuxième quart du VIIIe s. dont ils sont étonnamment proches. La façon de rendre les arbres s'en retrouve [illegible] dans les mosaïques murales de la Mosquée des Omeyyades de Damas.
63. Voir P. CASTELLANA, *Una chiesa siriana a Ma'rata nella regione del Medio Oronte*, dans *Collectanea*, 16, 1981, p. 172-180, 2 pl. et plus loin p. 463. Elle est située au pied du Djebel Doueili, non loin de l'Oronte, [illegible] le [illegible] d'Idlib.
64. Inscription de la nef de Houad datée de 568 ap. J.-C. ; voir p. 141 ss.

Les mosaïques de Nebha qui portent les dates de 632-633 et 646 ap. J.-C. (fig. 385-387), sont d'un style très cohérent. Les bordures sont rares et c'est encore comme au VIe s. un rinceau ondé, très lâche, à feuilles cordiformes non identifiables qui contourne la nef. De grandes surfaces appartiennent aux écailles à bouton de rose, aux compositions d'octogones en baguettes feuillues et aux compositions en entrelacs très peu serrés de bandes étroites. Pratiquement aniconiques, toutes laissent une ample place au fond, orné d'un motif neutre, perdu sur une surface strictement unie.

Les mosaïques figurées

Cette présentation des figures dans des panneaux parfaitement vides et blancs est un des traits tout-à-fait caractéristiques des panneaux animés en cette période, à l'aube de l'Islam, dans toute la Syrie-Palestine. La comparaison entre les octogones figurés dans les croix de *scuta* de Khaldé-Choueifat, sans doute du dernier quart du Ve s. (fig. 346), et ceux du schéma identique dans le bas-côté S de l'Église Supérieure de Khân Khaldé de 622 ap. J.-C. (fig. 360) est très parlante à cet égard ; pour des animaux de même taille les compositions les plus anciennes comptent de nombreux éléments, végétaux surtout, alors que les plus récentes s'en tiennent à l'animal seul dans un cadre vierge. Ainsi en va-t-il également des animaux et végétaux dans les médaillons des bas-côtés de Saint-Christophe à Qabr Hiram (fig. 402-404) ; relevons que les figurations dans les rinceaux de la nef y ont un même caractère compact et net, mais il n'est guère ressenti comme tel tant les sarments de la vigne sont agités et tentaculaires et débordent dans les images (fig. 403). Un certain manque d'innovation dans le répertoire n'empêche nullement la genèse d'une nouvelle esthétique faite d'une réinterprétation plus graphique et abstraite de l'acquis formel.

Les grands champs figurés n'accusent pas aussi clairement cette évolution que les panneaux aux dimensions restreintes ; ainsi dans les scènes des bas-côtés de Ma'arata et celles de la nef de Deir el-'Adas (fig. 23), comme dans celles de Séleucie (fig. 272-277), avec des végétaux entre des animaux sauvages et domestiqués, les arbres ont une silhouette géométrisée et abstraite, mais aucune symétrie ni axialité excessive ne s'impose. Le style puissamment expressionniste des animaux et des personnages de Ma'rata (personnifications de Gê et du mois de Xanthikos dans un tapis d'entrecolonnement et, dans un autre, un donateur) leur donne une présence qui rachète leur raideur et la schématisation hardie de leurs anatomies. À Deir el-'Adas, la maladresse des personnages et des bêtes est rendue moins sensible grâce à la discrétion des coloris. Dans ce cas, deux œuvres, distantes de plus d'un siècle, montrent clairement que la tradition d'un artisanat de qualité se maintient ; elles n'ont rien à envier aux registres animés des mosaïques du baptistère ancien du Mont Nébo, de 531, auxquelles elles ont été comparées[65].

65. Voir p. 54.

Les compositions isotropes

On remarque que dans certains réseaux couvrants, la rigueur des panneaux figurés contraste avec l'abondance d'éléments ornementaux dans les encadrements et surfaces de reste ; c'est le cas particulier des compositions en croix de *scuta*[66] dans le bas-côté de Khân Khaldé (fig. 359-360) et de Deir el-'Adas (fig. 24). Il s'agit d'une simple survivance et qui ne tardera pas à disparaître ; dans le palais omeyyade de Khirbet el-Mafjar, ces compositions ne connaissent plus une seule bande ornée ; par contre, on s'en servira sur les murs pour souligner les lignes de l'architecture[67]. En effet, partout ailleurs les cadres sont d'allure sobre et ces bandes chargées contrastent avec le fin dessin des accolades, peltes et éléments de fleurons qui, à Deir el-'Adas, flanquent la croix de *scuta* et déjà à Qabr Hiram s'insèrent entre les médaillons des bas-côtés et dessinent les anses de l'inscription du chœur (pl. h.-t. 17). On peut les considérer comme des versions abâtardies de fleurons ou de motifs d'orfèvrerie, mais leur graphisme n'est pas sans intérêt et est concerné par les remarques faites à propos du style de Nebha[68].

Fig. 442a. Ma'rata : détail du paysage animé.

Fig. 443. Khirbet el-Mafjar : abside de l'iwan.

À propos des mosaïques de Ma'rata on constate que, comme à Houad qui est l'ensemble le plus proche, aussi bien dans l'espace (carte 2) que dans l'esprit, le répertoire utilisé est très étendu ; il a quelque chose d'un inventaire ou d'un bilan ; dans la nef un tapis aniconique en méandre de svastikas est bordé d'un rinceau ondé, peuplé de figurines et d'objets hétérogènes ; ailleurs, on trouve des rinceaux d'acanthe, des rubans ondés (fig. 442), des compositions d'entrelacs, du géométrique et du figuratif. Une particularité qui est l'emploi de fonds noirs donne une intensité presque dramatique aux rinceaux et bordures ; elle produit surtout une bichromie dont les contrastes s'apparentent à ceux recherchés ailleurs par les décorateurs omeyyades.

66. Aux compositions en croix de *scuta* dans l'Eglise Supérieure de Khân Khaldé, de 622, et à Deir el-'Adas de 722, on ajoutera celles de la chapelle et d'un entrecolonnement de l'Eglise de Procope à Gerasa (F.M. BIEBEL, *Mosaics*, pl. LXXXIII, d et LXXX, D), de la chapelle Saint-Théodore de la « Cathédrale » de Madaba de 562 ap. J.-C. (M. PICCIRILLO, *La « cattedrale » di Madaba*, dans *L.A.*, 31, 1981, p. 299-322, pl. 71), et bien d'autres en Palestine et Arabie (voir p. 446), où elles sont, toutefois, dans un autre esprit, dense et chargé comme le reste du décor.
67. Des bandes gemmées et ornées soulignent les arcades et encadrent les panneaux mosaïqués de la Mosquée des Omeyyades de Damas et du Dôme du Rocher de Jérusalem (voir M. VAN BERCHEM, *The Mosaics of the Dome of the Rock at Jerusalem and of the Great Mosque at Damascus*, apud K.A.C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, Oxford, 1932). Elles sont également utilisées dans le décor monumental, dans les chapiteaux notamment (Mosquée el-'Aqsa). Il est bien évident, toutefois, que cet emploi des bandes gemmées dans les voûtes et sur les murs remonte déjà à la mosaïque pariétale paléochrétienne et se poursuit dans la peinture monumentale byzantine.
68. Ci-dessus, p. 404-405 et 462.

Fig. 442b. Ma[illegible] : détail du paysage animé.

Une dernière observation reste à noter à propos du repertoire de Nebha : les compositions se partagent principalement entre les entrelacs (de même qu'à Deir el-ʿAdas, fig. 20) et les semis en boutons de rose, ce qui valait déjà pour tout le VI[e] s. et qui correspondra aussi à la grande majorité des motifs du palais de Khirbet el-Mafjar. Ce sont encore ces semis, peu fantaisistes dans leurs écailles monochromes, qui portent les dates de 581 et 605 à ʿAin es-Samaké (fig. 311). Dans la nef de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 369) et tout autour de son atrium, daté de 608, ainsi que dans les annexes de celui-ci, nous retrouvons ces plates-bandes de fleurettes figées sur plus de 150 m². Heureusement, elles sont souvent remplacées par les carrés d'écailles rayonnant en quatre directions qui sont d'un effet plus fourni et dynamique, autant à Khân Khaldé, dans le bas-côté N, qu'à ʿAin es-Samaké, dans la salle « D », et aussi à Khirbet el-Mafjar[69]. Une variante plus originale en est le damier de semis de carrés et de boutons de rose alternés de Khân Khaldé (fig. 362) qui renouvelle avec beaucoup de fantaisie ces motifs tout à fait banals.

De façon générale, à l'époque des Omeyyades, les tendances simultanées aux débordements et à la rigueur dans les mosaïques du VII[e] s. sont retravaillées et harmonisées avec virtuosité et non sans une certaine sécheresse, ce qui démontre, encore une fois, que la genèse de nouveaux courants stylistiques n'a pas été incompatible avec des répertoires iconographique et ornemental restreints ou à peu près figés ; la voie restait libre aux réinterprétations formelles.

Fig. 444. Paysage animé dans un champ incurvé (marché des antiquités, Beyrouth).

De son côté le monde byzantin voisin, qui vit sa grande crise iconoclaste, pousse au réexamen du contenu des formes existantes et accueille ce qui va dans le sens de ses nouvelles tendances. On peut ainsi se plaire à voir pour le moins une inspiration parallèle dans la création des étendues semées de fleurettes sans relief sur lesquelles les formes les plus réalistes acquièrent un caractère abstrait[70], et celle des fonds d'or monochromes que l'on ne peut dissocier de la peinture byzantine et dont la vertu est de rendre les figures immatérielles.

Fig. 445. Hanita : bouclier [illegible] centre d'une surface en écailles à boutons de rose.

69. On les y retrouve dans le panneau 13 de la grande salle ; voir R.W. HAMILTON, *op. cit.*
70. Ainsi, la tentation de donner un sens particulier au lion et au serpent dans le chœur de l'Église Inférieure de Khân Khaldé a pour origine la plus grande sacralité de cet espace mais aussi le fait de la présentation hiératique sur le fond des écailles fleuries (voir p. 390-391).

LES INSCRIPTIONS

Avec quatre-vingts inscriptions, dont la plupart sont des dédicaces, trois sont de caractère funéraire et plusieurs sont des signatures d'artistes, les tapis à « textes », en grec ou en syriaque sont le type de décor de pavement le mieux représenté dans le présent catalogue.

Le commentaire en a été organisé en quatre parties ; elles sont d'ampleur inégale parce qu'une catégorie d'inscriptions, celles des dédicaces, domine numériquement et quant à l'information qu'elle fournit.

MENTIONS D'IDENTITÉ

Certaines représentations d'animaux, de personnages et même d'objets inanimés sont accompagnées de leur nom, propre ou commun. Dans le cas des animaux, comme la panthère dite « Λέο » à Haouarté, Église Nord (fig. 74) et les chevaux « ʿΑγαθόφορον » et « Νίκη » à Deir es-Sleib (fig. 35), il s'agit sans doute de la copie d'un modèle en catalogue illustré et sous-titré. Dans les deux cas rencontrés, les modèles devaient être anciens[1], mais leurs « cartes d'identité » sont restées attachées à l'image.

Dans le cas des figures humaines, il s'agit soit de l'identification d'un personnage de la Bible (« Adam » à Haouarté, Église Nord)[2], soit d'un portrait (« Moukhasos » à Deir el-ʿAdas[3], « Serge » à Soueida[4] et « Georges », fils de Claude » à Haouarté, Église Nord)[5], sans oublier les personnifications des mois, saisons et vents (Qabr Hiram)[6].

Par deux fois une représentation de bateau de commerce est accompagnée d'un nom, (« Πλοῖον — ou Πλοῦτος — Εἰρήνης » à Khaldé-Choueifat[7] (fig. 344), et « ʿΡιατυκά », à Rayân[8], le nom accompagnant une seule des deux barques représentées côte à côte (pl. h.-t. 12). Ces noms peuvent être interprétés métaphoriquement, en chargeant ces images de toute une symbolique de la barque et de la navigation qui s'exprime dans la littérature chrétienne orientale de l'époque[9] ; cette démarche ne se justifie toutefois par aucun document épigraphique ou figuré parallèle. Par contre les images de bateaux réels, familiers aux communautés de bord de mer ou de fleuve et pourvues d'un nom, nom de baptême ou du propriétaire, ne manquent pas, même si l'archéologie en Syrie et au Liban en témoigne moins généreusement qu'ailleurs. Ces noms se rattachent ainsi à des bateaux de commerce réels.

Le modèle, peint et dûment identifié, put en être proposé, en *ex voto* par exemple, par le propriétaire ; ou bien il pouvait être transmis, avec les modèles d'animaux et autres, par les mosaïstes.

CHRISMES, CROIX ET NŒUDS DE SALOMON

Les propriétés caractéristiques des chrismes dans les pavements valant également pour d'autres signes qui ne sont pas du domaine de l'écriture, j'ai choisi de les traiter ensemble. L'emploi de ces signes est étroitement lié à leur emplacement dans le pavement de l'édifice.

Dans la petite salle de ʿAin el-Bad (fig. 1)[10], la croix indique probablement l'emplacement d'une table ou d'un autel.

Des chrismes au centre du chœur en avancée et du podium de l'autel à Zahrani (pl. h.-t. 18), flanqués de l'*alpha* et de l'*omega*, y impriment la présence du Christ pour l'éternité. Morphologiquement ils suivent tous le modèle dit « constantinien », en croix droite.

Dans la même église de Zahrani, on voit, dans le collatéral droit, une file de chrismes, croix et nœuds de Salomon ; ils balisent un axe particulièrement sacré[11], tandis qu'ailleurs, devant l'exèdre centrale à Qaousiyé par exemple (fig. 8), une ligne de petites croix signale l'âme du bâtiment et son axe principal.

Le nœud de Salomon, bien qu'étant *a priori* du seul domaine du décor, revêt une fonction analogue à celle de certaines croix dans les pavements en ce qu'il indique une entrée ou l'axe entre deux baies[12]. L'association de ce nœud avec l'emplacement d'une porte est d'ailleurs à ce point systématique qu'on peut, le cas échéant, restituer un seuil ancien en regard de cet entrelacs[13].

Il est plus que probable que le fait que le nœud de Salomon fût systématiquement associé à la présence d'une porte tient à ce qu'on dût lui attribuer une valeur apotropaïque ; d'autres en ont déjà émis l'hypothèse[14], qui se trouve parfaitement vérifiée par les documents rassemblés ici. Comme la croix, ce signe dut avoir pour fonction d'écarter le mal et de l'empêcher de pénétrer dans la salle qu'il garde. Le fait que ces observations ne

1. Voir p. 6[illegible] et 478.
2. P. 104 sv.
3. P. 48.
4. P. 311 sv.
5. P. 106 sv.
6. P. 412 sv.
7. Voir p. 362.
8. P. 262.
9. Voir p. 362 n. 8.

10. Voir p. 17 sv.
11. Voir p. 435 sv.
12. Un nœud devant la porte du bas-côté S de Mezraʿa el-ʿOulia (p. 183) ; un nœud dans un entrecolonnement de Beit Méry (p. 343) ; un nœud à l'extrémité du bas-côté N de Haouarté Nord (p. 106).
13. La porte entre le « pistikon » et le baptistère à Qaousiyé (fig. 7) peut être restituée dans l'axe des deux nœuds alignés N-S, de même qu'une porte au S du narthex du Martyrium de Dibsi Faraj (pl. h.-t. 2) grâce au nœud placé au centre de cette extrémité du tapis.
14. H. BRANDENBURG, *Christussymbole, passim*, et E. KITZINGER, *Threshold, passim*.

[illegible] pour le nœud de Salomon, qui est un nœud [illegible] et non pour d'autres types de nœuds d'entre-[illegible] autorise à y voir une forme cryptique, quelque peu désacralisée, de la croix[15].

Dans certaines inscriptions on observe des croix qui ont une taille égale ou à peine supérieure à celle des lettres ; elles jouent un rôle de ponctuation, identique à celui des *hederae distinguentes* plus fréquentes, tout en conférant au texte une marque proprement chrétienne.

FORMULES D'ACCUEIL ET INSCRIPTIONS DE SEUIL

Un certain nombre de versets tirés de la Bible se lisent inscrits dans des panneaux de seuil et près des entrées des églises. Le ton de ces inscriptions est distinct de celui des dédicaces ; elles s'adressent en effet non pas à Dieu mais aux visiteurs, elles leur souhaitent la bienvenue et le départ dans la paix ou le salut. C'est dans ce sens que sont cités le psaume 120 (121) 8, ainsi que le verset 4 du 1er livre de Samuel (Qabr Hiram)[16] dont la question : « Viens-tu pour la paix ? » a pris la forme d'un vœu : « Que ta venue soit dans la paix ». Les textes originaux sont réadaptés dans le sens de la simplification, du résumé, constatation qui vaut pour ce type de citation comme pour d'autres citations scripturaires[17]. Il en résulte une formule de bienvenue dont on peut se demander si elle n'était pas réellement prononcée à l'entrée de l'édifice par des membres du clergé s'adressant à des fidèles visiteurs. Cette hypothèse me semble d'autant plus plausible que certaines formules liturgiques connues vont dans ce sens ; au moment du renvoi des catéchumènes de la liturgie d'Antioche, la communauté priait « ἵνα εὐλογήσῃ τὰς εἰσόδους αὐτῶν καὶ τὰς ἐξόδους... »[18] ; cette phrase était toutefois prononcée dans tout l'édifice, même si elle concernait la sortie des catéchumènes par telle ou telle porte. La *Didascalie* en syriaque parle de ce qu'un visiteur accompagnait son entrée dans une maison des mots « la paix soit à cette maison »[19] ; une formule prononcée, en somme, non pas pour celui qui passe la porte mais par lui, ce qui illustre et confirme l'habitude de dire cette phrase ou quelque locution équivalente au moment de passer le seuil d'une demeure.

Le seuil du sanctuaire est indiqué à Qabr Hiram par les mots « la sainteté convient à Ta maison » (Ps. 92(93), 5) que l'on peut dire aussi appropriés à l'entrée de l'édifice de culte qu'à celle de son seul sanctuaire[20]. Ils s'adressent, comme les textes de la plupart des inscriptions, à Dieu et non aux hommes, et pouvaient dans ce sens être prononcés en un quelconque endroit de la maison de Dieu. Néanmoins ce texte appartiendrait bien, plutôt qu'à une liturgie régulière, à celle d'une cérémonie de dédicace ; aussi pourrait-on concevoir que cette formule de foi, qui a l'allure d'un vœu, eût été récitée en cette entrée du chœur seulement lors de la cérémonie de son inauguration[21].

LES INSCRIPTIONS DE DÉDICACE

Ces textes sont les plus nombreux. Ils sont de composition assez complexe, car ils peuvent contenir des renseignements très différents. Ils sont susceptibles de mentionner le clergé en place, la date de la dédicace, le détail des travaux exécutés, le nom et souvent l'intention des auteurs de donations privées, une allusion aux artistes et également l'une ou l'autre brève prière. Il y a là matière à intéresser bien des spécialités, et je tenterai d'en dégager ici, d'une part, ce qui pourrait être présenté comme des procédés, sinon des règles, propres à ce genre d'inscription, et d'autre part les informations qui alimentent directement différents aspects de la documentation et des synthèses présentées ici : quatre résumés sur ce qui concerne le clergé, commanditaire principal d'entreprises de pavage d'églises, sur la question des dates et de leurs conventions qui permettent de situer avec précision dans le temps celles des œuvres qui en sont pourvues, sur les termes d'architecture qui permettent de les situer dans l'espace et de désigner cet espace adéquatement, et sur les auteurs des pavements, seront suivis de quelques considérations concernant les rares citations de textes scripturaires et différents aspects des dédicaces et des donations.

Les membres du clergé

Archevêques, évêques, prêtres, chorévêques, périodeutes, archidiacres, archimandrites et higoumènes sont éventuellement nommés comme autorité principale ayant décidé les travaux ou leur ayant donné leur accord ; leurs nom et titre sont précédés par la préposition « ἐπί » ou une formule traduite par « du temps de ».

A ces travaux, tous les membres des haut et bas clergés et du personnel peuvent être mentionnés comme ayant collaboré administrativement ; les principaux intéressés sont toutefois les économes et l'administrateur, qu'ils portent ou non les titres d'« ἐπίτροπος » et d'« οἰκόνομος », grâce au zèle desquels (« σπουδῇ »)[22] l'entreprise a abouti.

15. Il est possible que l'emploi de ce signe, plutôt que de la croix, ait été une réponse au fameux édit de 427 ap. J.-C. contre l'emploi des *signa Christi* sur le sol ; à propos des implications historiques de la présence de croix et chrismes dans les pavements, voir ci-dessus.
16. Voir p. 414 s., également à propos du Ps. 120 (121), 8.
17. Voir p. 472.
18. Voir F. E. Brightman, *Liturgies*, p. 471, 22.
19. Voir A. Vööbus, *The Didascalia Apostolorum in Syriac*, Livre VIII, chap. XI, p. (128).
20. Voir p. 414 s. La même remarque vaut sans doute pour la formule « αὕτη ἡ πύλη τοῦ Κυρίου » « voici la porte du Seigneur » (Ps. 118), fréquente en Palestine surtout au narthex de l'Eglise Nord de l'Hérodion,

linteau à 'Ain el-Maamoudiye (A.M. Stève, *Le désert de saint Jean près d'Hébron*, dans *R.B.*, 53, 1946, p. 569-571) et ailleurs.

21. Les prières de consécration d'une église sont constituées principalement de psaumes ; elles expriment la gratitude ainsi que des vœux pour les fidèles et le clergé, pour l'édifice et les cérémonies qu'il abritera : voir D. Stiefenhofer, *Die Geschichte der Kirchenweihe vom 1. bis VII. Jhdt*, Munich, 1909, en particulier p. 117-122.
22. A propos de l'emploi et de la signification de « σπουδῇ », voir plus loin, p. 471.

La participation semble principalement d'ordre financier en ce qui concerne les membres du bas-clergé et du personnel de l'église quand ils sont nommés, comme c'est le cas pour les fidèles ; le portier (« θυρωρός »), le lecteur (« ἀναγνώστης »), le chantre (« ψάλτης »), le sous-diacre (« ὑποδιάκονος ») et le sacristain (« παραμονάριος »)[23] apparaissent dans l'une ou l'autre inscription pour avoir ainsi contribué à la réalisation de l'œuvre. Les « acolytes » ne sont mentionnés nulle part ; leur fonction, sans doute épisodique, et dans la plupart des cas leur jeune âge, ne devaient pas les mettre dans la situation de pouvoir jouer le moindre rôle dans les finances paroissiales et, par conséquent, d'apparaître dans ces inscriptions, si ce n'est comme simples fidèles dans le sillage de leur famille. L'absence des « diaconesses » que l'on rencontre bien dans les inscriptions d'églises de Grèce et de Transjordanie n'est sans doute que le fait du hasard.

Le choix des qualificatifs attribués aux différents membres du clergé est systématisé et rigide[24]. Seuls les patriarches, archevêques et évêques peuvent être dits « ὁσιώτατος », « ἁγιώτατος » ou « ἐλεείθεος ». Archevêques et métropolites sont qualifiés de « μακαριώτατος » et « θεοτιμήτατος ». « Θεοφιλέστατος » vaut pour des évêques, mais aussi pour des prêtres, des higoumènes, des périodeutes, des chorévêques et même des diacres ; « θεοσεβέστατος » n'est employé que rarement et dans ces cas nous ne l'avons vu appliqué qu'à des prêtres. « Εὐσεβέστατος » ou « εὐλαβέστατος » sont le qualificatif minimal pour un membre du clergé. « Τιμιώτατος » sert plutôt pour un clerc mineur, pour un membre du personnel attaché au complexe de l'église, ou pour un laïc.

Les dates

Les dédicaces sont datées au moyen du chiffre de l'année selon l'ère utilisée localement, de l'année dans l'ordre de l'indiction, du mois et du chiffre du jour dans le mois ; ces données peuvent figurer isolément ou de façon combinée. Dans le seul cas d'el-Koursi, la date est donnée par l'année de consulat d'un empereur, Maurice, en 585, accompagnée de l'année d'indiction et du mois.

Les ères utilisées pour les années en cours sont soit les ères locales (ère césarienne d'Antioche, ère de Béryte, ère de Sidon, ère de Tyr, ère de Bostra et de la province d'Arabie), soit l'ère des Séleucides. Cette dernière, qui débute le 1er octobre 312 av. J.-C., prend le pas sur toutes les autres à partir des années 30 du VIIe s. pour dater les entreprises de quelque envergure. En 979 à Qala'at Sem'ân la date est selon l'ère des Séleucides en syriaque, mais « après le Christ » en grec[25].

Les noms des mois macédoniens sont remplacés, au cours des troisième et quatrième quarts du VIe s., par les mois du calendrier julien.

Les chiffres dans le nombre de l'année sont écrits avec les centaines aussi bien en tête qu'en queue, ce dernier système primant nettement au cours des Ve et VIe s., quelle que soit l'ère utilisée[26].

Termes d'architecture

Lorsque les décors de sol trouvés *in situ* dans l'édifice présentent des inscriptions qui en commémorent la pose en nommant l'endroit qu'ils pavent, ils offrent un grand avantage : la correspondance entre l'espace désigné et son nom se fera sans méprise.

23. Sur la composition du clergé des paroisses orientales aux IVe-VIIe s., voir plus loin, p. 501 sv. Sur l'inscription fig. 446 voir p. 163 n. 15.
24. Sur la titulature ecclésiastique, je me borne à fournir ici la documentation provenant des inscriptions sur pavement rassemblées dans ce recueil ; cependant elle s'accorde avec celle que l'on connaît par d'autres sources écrites.
25. Ce double système est commenté p. 234 sv.
26. L'ordre avec les centaines à droite et les unités à gauche est en outre particulièrement fréquent dans toutes les datations selon l'ère des Séleucides (voir W.H. Waddington, *Inscriptions, Index alphabétique et analytique*, XI, p. 17, et ci-dessous p. 469).

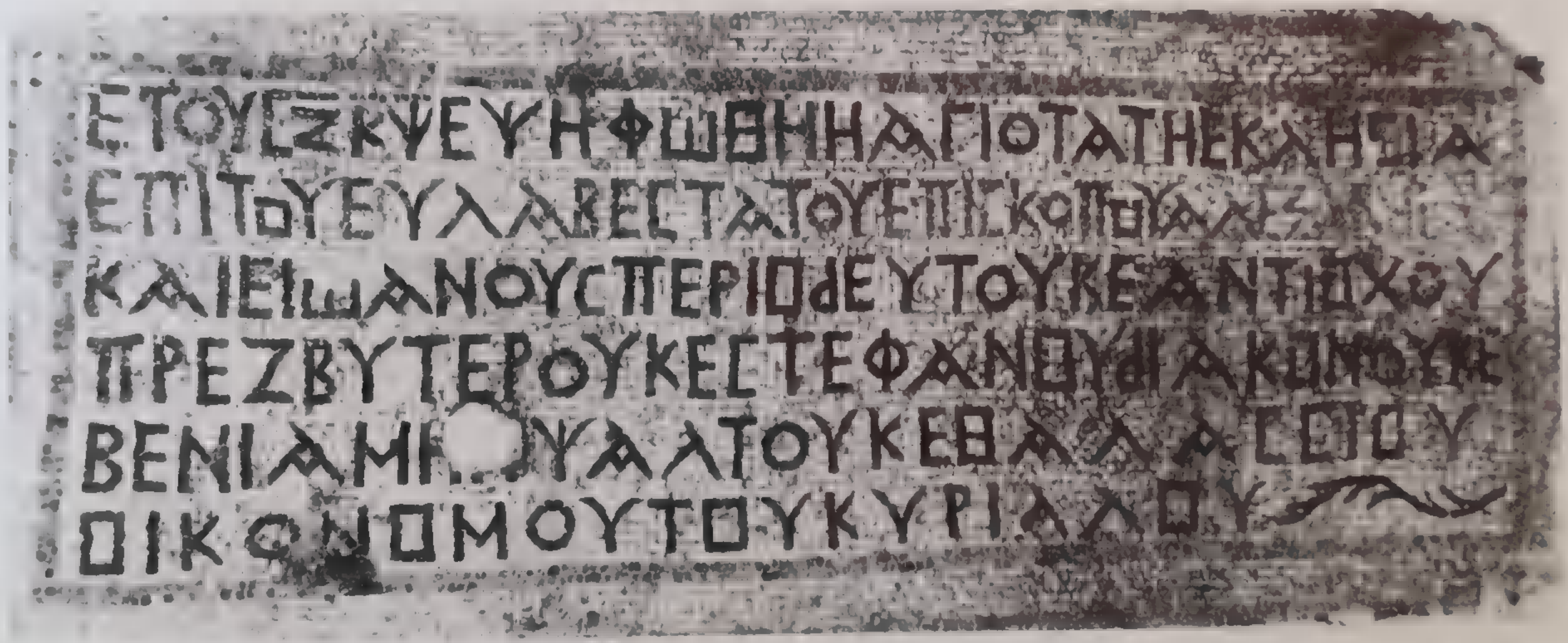

Fig. 446. Inscription commémorant la pose du pavement de mosaïque d'une église ; elle mentionne l'évêque, le périodeute, un prêtre, un diacre, un psalte et un économe (marché des antiquités, Beyrouth) (voir p. 163 n. 15).

L'ensemble du bâtiment de l'église est désigné par « [illegible] » (Oum Hartaine), « ναός » (Transjordanie), « [illegible] » ou « ἐκκλησία » (Zahrani, Heit, Haouarté Église Sud, Khirbet Moûqa). « Μαρτύριον » (Dibsi Faraj, Oum Hartaine, Église de Procope à Gerasa) ne désigne pas la seule salle de conservation des reliques[27], mais aussi tout un édifice ; ainsi est-ce à l'entrée de la nef principale à Dibsi Faraj, dans le bas-côté à Oum Hartaine et dans la nef devant la clôture du chœur à Gerasa[28] qu'il est question du martyrium. L'église d'Oum Hartaine est appelée « le lieu martyrial de saint Jean-Baptiste » ; par contre, aucun nom de martyr n'est cité à Dibsi Faraj et à Gerasa. Le manque de précision sur ce point appelle peut-être une comparaison avec ces reliquaires dits « des nombreux martyrs » en prévision de l'arrivée de reliques diverses[29]. En outre, on sait autant[30] par les sources littéraires que par la situation de monuments comme l'Eglise urbaine de Procope à Gerasa, qu'un « Μαρτύριον » n'était pas obligatoirement une basilique cémétériale hors les murs. La relation de l'église martyriale d'Oum Hartaine avec l'ancien bourg nous est, hélas, inconnue, tandis que le Martyrium d'es-Sanamein semble bien lui aussi faire partie de l'agglomération[31]. La basilique de Dibsi Faraj se trouve hors des murs de l'agglomération antique.

Le terme « μέσαυλον » est appliqué à la cour précédant la basilique (Église Supérieure de Khân Khaldé) ; il désigne cette cour à portiques, qui correspond à l'*atrium* des grandes basiliques paléochrétiennes de l'Occident.

Le narthex s'appelle « ἀμβ⟨ου⟩λατ⟨ό⟩ριον » à Zahrani, mais c'est bien le « νάρθηξ » à Nebha (en 646 ap. J.-C.), ce qui en fait une des rares parties de l'église pour la désignation de laquelle le vocabulaire traditionnel, inspiré principalement par les églises byzantines médiévales et les textes qui les concernent, est adéquat en Phénicie.

La nef centrale est appelée « μέση » à Nebha[32], seul site qui nous fournisse un terme précis pour cette partie essentielle de l'église.

Les collatéraux sont désignés par différents noms qui tous ont un lien avec la notion de « portique à colonnes » : « στοά » (Zahrani, fin IVe s. ; Métropolitanat de Hama, même date[33]), « διάζομα » (Oum Hartaine, début VIe s.) et « ἔμβολος » (ʿAin es-Samaké ; Khân Khaldé, Église Supérieure ; Nebha — tous fin VIe-1re moitié VIIe s.[34]).

L'abside, incurvée en quart de sphère, est la « κόγκη » (Khirbet Moûqa, Qasr el-Abyad) ; mais le sanctuaire, qui effectivement n'est pas une entité structurale dans le bâtiment, n'est pas nommé.

« Ἐξέδρα » est utilisé à Qaousiyé pour les bras de la croix, ce qui évoque en somme une grande salle ou un corps de bâtiment en saillie.

Le baptistère est le lieu de la lumière et de l'illumination, le « φωτιστήριον » (el-Koursi, Jiyé)[35] ; y sont annexées les salles où se déroule la catéchèse préparant à la profession de foi, salles dont une seule a reçu (à Qaousiyé) le nom de « πιστικόν ».

Le plus souvent le « διακόνικον » (Sorân, Zahrani)[36] est aussi une annexe du baptistère ; il ne semble pas désigner la petite sacristie à laquelle ce terme se rattache dans le cadre de l'architecture religieuse de la Grèce byzantine. Si à Sorân le « διακόνικον » flanque bien le sanctuaire comme une sacristie, il communique plus largement avec le baptistère et l'extérieur qu'avec lui (fig. 284). Cette « salle des diacres »[37] est donc dans un cas seulement inscrite dans le périmètre de la basilique.

Il est évident, dès lors, qu'il faut éviter de l'assimiler à la sacristie, jumelle de la πρόθεσις, qui appartient à l'organisation du chevet — et de la liturgie — en Grèce médiévale. Je reviendrai plus loin sur la fonction de ce *diakonikon*.

Ajoutons encore qu'on a cru lire le mot « προεισόδια » à Zahrani[38] ce qui désignerait, de manière assez imprévue, comme « vestibules » ou « antichambres » deux salles de bonnes dimensions (fig. 432) précédant le baptistère et flanquant le collatéral de la basilique.

27. Voir également plus loin, p. 532 sv. L'inscription de pavement d'église achetée par le *Süddeutsche Rundfunk* à Stuttgart (fig. 447, commentaire en p. 533 n. 101) utilise [illegible] contre le [illegible] « μαρτύριον » pour ce qui devait être une salle ne servant qu'à la conservation des reliques, pas plus grande que la salle de baptistère mentionnée en parallèle.
28. Inscription de dédicace de l'Eglise de Procope : voir C.B. Welles, *apud* C. Kraeling, *Gerasa*, p. 479, inscr. n° 304, pl. LXXIX, a.
29. Voir plus loin p. 533 sv. sur les reliquaires prévus pour une collection de reliques diverses.
30. A. Grabar, *Martyrium*, Paris, 1946, vol. I et II, *passim* ; plus loin, p. 532 sv.
31. Voir p. 288 sv. et M. Abel, *Une église à Es-Sanamên*, dans *O.C.*, 5, 1905, p. 222.
32. On retrouve avec l'emploi du terme « [illegible] » pour la nef centrale flanquée de collatéraux le parallèle (qui existe aussi à propos des termes « δρόμος » et « στοαί » en Grèce), entre le vocabulaire architectural de la basilique chrétienne et celui [illegible] dans l'Antiquité pour désigner la chaussée des rues principales des villes, bordée de portiques latéraux. Je ne [illegible] toujours [illegible] comment interpréter le mot « ΠΑΡΟΝΙΑΤΙΟΝ » que porte le bas-côté N de la petite église de Deir el-ʿAdas (p. 53 sv.) ; une relecture avec correction du texte sous forme de « παρὸν ἰατ⟨ρ⟩ῖον » (pour ἰατρεῖον), « présent lieu d'accueil des malades », désignerait une salle où attendraient les malades. Un bas-côté d'église comme lieu d'*incubatio* n'aurait en soi rien d'extraordinaire (voir B. Kötting, *Peregrinatio Religiosa*, *passim* ; P. Canivet, *Le Michaëlion de Huarte et le culte syrien des anges*, dans *Byzantion*, L, 1980, p. 85-117) ; j'ai préféré, toutefois, laisser cette question ouverte, d'autant plus que d'autres corrections de l'épigraphe permettraient d'offrir des solutions également intéressantes.
33. Voir A. Zaqzouq, dans *A.A.S.*, XXXIII/2, 1983, pl. 147 et p. 148.
34. Le même terme est utilisé à Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim dans la région de Gaza (voir p. 410 n. 32). « Ἔμβολος » plutôt que « ἔμβολον », outre les paradigmes cités à propos des trois inscriptions où il est attesté dans ce catalogue, apparaît régulièrement chez Cyrille de Scythopolis, et puis plus fréquemment au pluriel par la suite ; voir Du Cange, *Glossarium*, *s.v.* *ἔμβολοι*.
35. Voir p. 173-174. Le même terme de φωτιστήριον apparaît dans le panneau inscrit de Stuttgart, fig. 447, voir p. 171 n. 17 et p. 109 n. 28.
36. Pour d'autres exemples de *diakonika* annexes du baptistère en Palestine, voir p. 307.
37. Sur cette salle des diacres, aussi changeante quant à sa situation, sa taille et son utilisation qu'est variée la fonction des diacres, voir plus loin, p. 529 sv.
38. Voir p. 432 sv., les problèmes de lecture de cette inscription.

Tableau des inscriptions datées

Date ap. J.-C.	Site et localisation de l'inscription		Date fournie (ind. = année de l'indiction)
387	Antioche-Qaousiyé	Les quatre nefs	ΕΛΥ = 435, ère césarienne d'Antioche
388/389	Hâs	Église à l'Inscription	Ψ = 700, ère des Séleucides ; « ind. »
389/390	Zahrani	Bas-côté gauche	Φ = 500, ère de Sidon
394/395	Khirbet Moûqa	Nef	ϚΨ = 706, ère des Séleucides
411	Rayân	Nef partie E	ΞΥ = 460, ère césarienne d'Antioche
428	Dibsi Faraj	Martyrium, narthex	Mois de Xanthikos ΜΨ = 740, ère des Séleucides
472	Houeidjit Halaoua	Nef	Grec : mois de Dystros Syriaque : mois d'Adar, sept cent quatre-vingt-deux = 782, ère des Séleucides
472	Rayân	Premier entrecolonnement O	ΑΚΦ = 521, ère césarienne d'Antioche
478 ou 493 ?	Sorân	Diakonikon	ind. Α = 1
483	Haouarté	Église Sud, nef	Mois de Xanthikos ΔϞΨ = 794, ère des Séleucides ; ind. : « sixième »
484	Haouarté	Église Sud, sacristie N	ΕϞΨ = 795, ère des Séleucides ; ind. Ζ = 7
485/486	Haouarté	Église Sud, vestibule sacristie SE	ΖϞΨ = 797, ère des Séleucides
486/487 ou 501/502	Haouarté	Église Nord, nef	Mois de Martios ; ind. Ι = 10
491	Sorân	Nef	Mois de Dystros ΑΩ = 801, ère des Séleucides
500	Oum Hartaine	Bas-côté S	Mois d'Artemisios ΑΙΩ = 811, ère des Séleucides
503 ou 506	Khân Khaldé	Église Supérieure, annexe SO	Mois de Panemos ·ΠΦ = 581 ou 584, ère des Séleucides
524	Zahrani	Deuxième annexe gauche	Mois de Joulios ·ΔΧ = 634, ère de Sidon ; ind. Β = 2
530-540	Qalaʿat el-Moudiq (Apamée)	Cathédrale de l'Est	*Épiscopat de l'évêque Paul*
535	Zahrani	Quatrième annexe à gauche	Mois de Martios ΜΕΧ = 645, ère de Sidon ; ind. ΓΙ = 13
541	Zahrani	Narthex (deux fois)	Mois de Jounios ΑΝΧ = 651, ère de Sidon ; ind. Δ = 4
557	Nebha	Nef partie E	ΘΞΩ = 869, ère des Séleucides ; ind. Ζ = 7
559	Résafé	Égl. de la Sainte-Croix, abside	Mois d'Artemisios ΟΩ = 870, ère des Séleucides ; ind. Ζ = 7
568	Houad	Nef	Mois de Xanthikos ΘΟΩ = 879, ère des Séleucides ; ind. Α = 1
573/574	Jiyé	Baptistère	ΔΠΧ = 684, ère de Sidon ; ind. Ζ = 7
575	Qabr Hiram	Chœur	Mois de Daisios ΨΑ = 701, ère de Tyr ; ind. Θ = 9
581	ʿAin es-Samaké	Salle Nord	Mois de Septembrios ΑΞΧ = 661, ère de Béryte ; ind. ΕΙ = 15
585	Nébi Younès	Nef	Mois de Panemos et de Peritios ΕϞΧ = 695, ère de Sidon ; ind. Γ = 3
585	el-Koursi	Seuil du baptistère	Mois de Dekembrios, 1er consulat de l'empereur Maurice ; ind. : « quatrième »
605	ʿAin es-Samaké	Salle annexe « E »	Mois de Septembrios ΕΠΧ = 685 ère de Béryte ; ind. Θ = 9
608	Khân Khaldé	Église Supérieure, atrium	Mois d'Augoustos ΗΠΧ = 688 ère de Béryte ; ind. ΙΑ = 11
622	Khân Khaldé	Église Supérieure, bas-côté S	Mois de Jounios ΒΨ = 702 ère de Béryte ; ind. Ι = 10
632/633	Nebha	Partie E de la nef	ΔΜϠ = 944 ère des Séleucides
646	Nebha	Partie O de la nef	Mois de Dekembrios ΗΝϠ = 958 ère des Séleucides ; ind. Ε = 5
722	Deir el-ʿAdas	Bas-côté N	Mois de Ianuarios ΑΛΓ = 1033 ère des Séleucides ; ind. Ε = 5
979	Qalaʿat Semʿân	Nef du bras E	Grec : Basile et Constantin empereurs, année du Christ... Syriaque : ܐ et ܝ et (...) = 12... (1290)

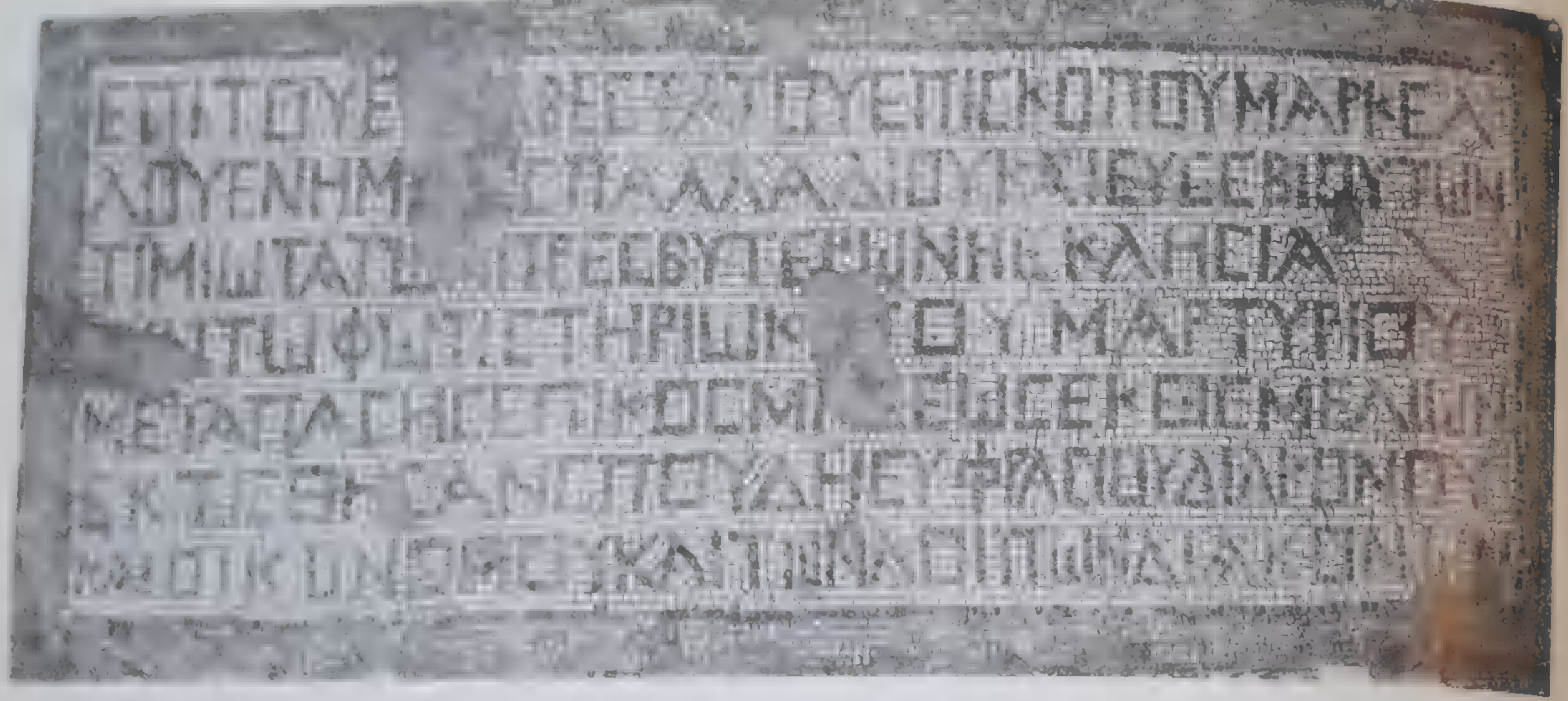

Fig. 447. Inscription commémorant l'achèvement et l'ornementation d'une église du diocèse de l'évêque Marcel, ainsi que d'un baptistère et d'un martyrium (Süddeutsche Rundfunk, Stuttgart) (cf. p. 171 n. 17).

Les artistes

Nombre de mosaïstes apposent leur signature sur leur œuvre, ce qu'ils font souvent en l'accompagnant d'une prière de bénédiction. Pour ce faire, ils se joignent parfois aux donateurs dans l'inscription de dédicace (Martyrium de Dibsi Faraj, Hâs, Heït, Houad, Jiyé, Zahrani) ; ailleurs ils signent en position isolée, discrètement insérée dans un petit compartiment de la composition ou dans un espace vide du décor figuré (Dibsi Faraj, Église de la Citadelle, fig. 42 ; Oum Hartaine, fig. 178).

Certains noms d'artistes nous sont ainsi connus : Késaritos à Zahrani[39], Procope à Deir el-ʿAdas[40], Marcel et son collègue [...]nès à Hâs[41], Procope et (Lib)anios à Heït[42] ; Amitos avec ses apprentis Serge et Onda (?) ainsi que l'apprenti Mara ont signé, en grec et en syriaque, à Oum Hartaine[43]. À Jiyé[44], Théodore pourrait bien être l'auteur du décor mural aussi bien que de celui du sol où il signe : il est en effet appelé « μουσωτής », désignation habituelle des mosaïstes pariétaux[45] ; en outre cette inscription mentionne sa spécialisation en « παξαμᾶ », terme encore obscur qui concerne probablement le matériau utilisé.

Il est sans doute abusif de parler de « signature » dans le cas où l'artiste garde un humble anonymat en se désignant comme le « pécheur qui a tracé ces lettres » (Halaoua[46]) ou comme « l'auteur de ce décor » (Houad[47]).

« Ὁ ψηφωθετής » est la façon habituelle de désigner le mosaïste de pavement. Nous avons également rencontré un « κοσμήτωρ » (Houad) et un « τεσσεράριος » (Hâs), transposition du mot latin le plus usuel pour l'artisan mosaïste[48].

Nulle part il n'est fait mention d'une officine d'un atelier[49] ; mais c'est bien au labeur de l'ensemble d'une équipe que plusieurs inscriptions font allusion : « Seigneur immortel, bénis les mosaïstes », dit l'une (Dibsi Faraj, Martyrium)[50] ; « protège les mosaïstes qui œuvrent ici » dit une autre (Deir el-ʿAdas)[51]. Nous trouvons aussi parfois deux et même trois[52] mosaïstes en cosignataires d'une même œuvre. Le rôle de chacun n'est

39. Voir fig. 427 et p. 429.
40. P. 52 et fig. 26.
41. P. 118 [illegible] et fig. 81.
42. P. 122 et fig. 84.
43. P. 19[illegible] et 1[illegible]. [illegible] frère » (moine ?) mosaïste, Kosmas, signa aussi en [illegible] à Qou[illegible] esh-Shikh (Syrie du N) : M. PICCIRILLO, [illegible] di [illegible], dans R.A.C., LVII, 1-2, 1981, p. 118-120.
44. P. 156.
45. [illegible] l'appellation « μουσωτής » et les termes apparentés, voir p. 356-[illegible].

46. P. 149.
47. P. 139-140.
48. Voir en dernier lieu K. DUNBABIN, *The Mosaics of Roman North Africa. Studies in Iconography and Patronage*, Oxford, 1978, p. 27-30, avec la bibliographie ancienne sur les mosaïstes de pavement dans le monde latin.
49. Voir *ibid.* ; les mentions « ex officina... » en Afrique et ailleurs en Occident ne trouvent pas d'écho dans les inscriptions en mosaïque proche-orientales, dans l'état actuel de nos connaissances.
50. P. 80.
51. P. 52.
52. L'inscription de Saint-Georges à Khirbet el-Mekhayet commémore « l'œuvre des mosaïstes Naouma, Kyriakos et Thomas » (S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo*, p. 138) ; dans ce cas comme ailleurs (Martyrium de Dibsi Faraj, p. 80, Heït, p. 122, Sainte-Anastasie à Arkassa : S. PELEKANIDIS et P. ATZAKA, *Syntagma*, p. 60), rien n'indique qu'une quelconque hiérarchie différencie les artistes qui signent conjointement.

pas spécifié[53] ; ce fait même doit pouvoir être interprété par leur égalité en importance ; on peut suggérer, par exemple, que chacun des artistes nommés aurait eu la direction de l'exécution d'un des tapis[54], ou d'une partie du pavement de l'église. Ceci suppose la multiplicité des équipes engagées, ce qui paraît d'ailleurs bien nécessaire quand on considère l'envergure de ces chantiers d'église.

Autant le verbe « ποιεῖν » que « κάμνειν » sont utilisés dans les mosaïques pour exprimer l'ouvrage fait en commun[55]. Le travail achevé est désigné généralement par le mot « ἔργον » (fig. 449), qui vaut autant pour le pavage que pour d'autres travaux du bâtiment. Chaque type de pavement a aussi une désignation spécifique ; la mosaïque est « ἡ ψήφωσις », « τὸ ψηφίν » ou « ἡ ψηφοθεσμία »[56] ; la terminologie pour les dallages et l'*opus sectile* ne se trouve pas enrichie par la documentation présentée ici[57].

Nos inscriptions spécifient régulièrement que les travaux se firent « σπουδῇ », c'est-à-dire « par le zèle » de telle personne ; bien souvent les archéologues n'ont pas hésité à voir dans cette personne l'artiste principal. Or on constate que cette personne « zélée » est toujours et partout un membre du clergé : un prêtre (Dibsi Faraj, Martyrium)[58], un diacre (Nebha)[59], un périodeute (Dibsi Faraj) ou un autre clerc séculier ou régulier[60], constatation qui oblige à contester l'interprétation proposée de cette formule ; plutôt qu'à un exécutant, elle se réfère certainement au coordonnateur des travaux. De toute évidence, en l'absence de véritables entrepreneurs, ce sont des membres responsables du clergé qui, comme le propriétaire sur un chantier privé, devaient s'occuper du calendrier des travaux et du cahier des charges. Ce que nous traduisons par le « zèle » et « l'attention » est très précisément la qualité principale requise pour s'acquitter de responsabilités aussi multiples que variées.

Je pense que c'est aussi à l'une de ces personnes « zélées » que l'on doit la rédaction des textes de dédicace[61].

On peut se demander ce que la moyenne des artisans comprenait des mots qu'ils copiaient en tesselles. A cet égard l'observation de quelques cas peut être intéressante. Le texte de la dernière annexe de Zahrani[62] comporte, dans la première ligne, le mot « ΜΑΚΑΡΙΑΣ », mais on observe l'inversion du « M » en « W » : l'inversion ne se comprend que si le mosaïste a eu devant lui le texte écrit et que sa connaissance du grec n'aille pas au-delà de celle du seul alphabet, et notamment des deux majuscules de *mu* et *oméga*.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de ces fautes d'orthographe que sont les interversions systématiques de voyelles longues et brèves, elles sont à mettre de façon générale sur le compte de la « graphie byzantine ». Par contre, je voudrais relever une particularité, qui est sans lien avec l'évolution de l'écriture dans le monde hellénique médiéval, et qui est plutôt le fait du voisinage avec l'univers linguistique sémitique. Je veux parler de ces mots orthographiés quasiment sans voyelles qui semblent la conséquence de l'habitude d'une écriture non vocalisée, comme le syriaque en particulier. Je relèverai dans ce sens « ψηφθητς » pour « ψηφοθήους » à Oum Hartaine[63], « ευλγεσαν » et « ψφθετος » au Martyrium de Dibsi Faraj[64] ou encore la « ἄγης κλησίας » d'une inscription isolée (fig. 448)[65].

Dans la même inscription d'Oum Hartaine se suivent en outre deux cas d'écriture phonétique, quand il est question du « διάθσομα » (pour « διάζομα ») de l'église de saint Jean « Βαβπτιστοῦ »[66]. Avec ce phénomène, auquel s'ajoute l'escamotage des voyelles, on a l'impression, contrairement à ce qui apparaissait à Zahrani, que le texte était dicté et que c'est un des membres de l'équipe des mosaïstes qui faisait fonction de scribe. En effet c'est surtout l'orthographe des mots grecs qui leur étaient familiers, tels que « mosaïste » ou « mosaïque », qui est marquée par le laxisme de la non-vocalisation.

53. Il n'est pas indiqué que l'un est le *pictor*, l'autre le *tesserarius*, etc., ce qui serait [illegible] façon de situer les collaborations [illegible] sein d'une officine telles que les suggèrent quelques rares inscriptions (notamment celle des « γραφόμενοι » et des « ψεφοθέται » de Trikkala : Ph. BRUNEAU, dans *R.E.G.*, 83, 1970, p. XVI-XVII) et celle du « γραφ(όμενος) » Lathras et de Deuthys (?) le « ψηφο(θετής) » (*sic*) de la villa de Aʿouzay (M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, I, p. 127, II, pl. LXXXV).
54. Il suffit d'évoquer les champs [illegible] paysage animé libre pour comprendre que chacun d'entre eux était une composition *ad hoc*, même sur la base de cartons avec des figurations d'animaux stéréotypées, et qu'un artiste créateur [illegible] dû être à l'œuvre pour la mise en page de chacun d'entre eux.
55. Relevons tout particulièrement « τοὺς συνκάμοντας », « ceux qui œuvrent [illegible] commun », de l'inscription reproduite en fig. 448 (voir p. 197 n. 6), l. 8-9 : « ... ὁ Κύριος εὐλόγη[σον] τοὺς ποιήσαντας [illegible] τοὺς συνκάμοντας αὐτοῖς πάντας ».
56. Pour « ψήφωσις », voir L. ROBERT, dans *Rev. de Philol.*, 1958, p. 48-49. C'est systématiquement « τὸ ψηφίν » et non « τὸ ψηφίον » que l'on rencontre ; voir H. LIDDELL et R. SCOTT, *Lexicon, Supplement*, *s.v. ψηφίον*. « Ἡ ψηφοθεσία » se voit dans l'inscription commentée dans la note précédente, fig. 448, l. 6, « πᾶσαν ψηφοθεσίαν τοῦ ἁγίου μ[αρτυρ]ίου » : panneau de mosaïque en vente chez Alouf à Beyrouth en 1968, photo du Dossier Henri Seyrig, Cabinet des Médailles, Paris, qu'il m'a été possible de reproduire ici grâce à l'aide du Conservateur Madame Nicolet ; je saisis ici l'occasion de lui adresser mes remerciements. La forme « ψηφοθεσμία » [illegible] voit dans une inscription d'Islahiye (voir F. ADAMI, *Aus Syrien*, dans *Berliner Philol. Wochenschrift*, 39, 1919, col. 1056).
57. Pour le dallage le terme « πλάκωσις » est encore confirmé par l'inscription du dallage N de la Cathédrale de l'Est d'Apamée et la découverte des inscriptions sur dalles du théâtre d'Elousa et de l'Église Sud de Sobata (A. NEGEV, *The Greek Inscriptions from the Negev*, Jerusalem, 1981, p. 73-76, p. 61), et on peut comprendre que c'est un revêtement en dalles d'un blanc resplendissant qui est commémoré dans [illegible] inscription dégagée à Qanaouât utilisant aussi le verbe « πλακόω » (voir R. DONCEEL, *Le Muséon*, 100, 1987, p. 67-68).
58. P. 80. « Zèle » d'un prêtre aussi à el-Queisme (Amman), à l'Elianée de Madaba, à l'Église du Prêtre Jean à Khirbet el-Mekhayet, et « zèle » de prêtres higoumènes [illegible] Mont Nébo.
59. P. 397. « Zèle » d'un diacre aussi à Yadoudeh, dans l'annexe centrale de l'Église des Apôtres de Madaba, et à Masouh.
60. P. 80. « Zèle » du moine Jean dans l'annexe de l'Église des Apôtres de Madaba.

61. Sur le contenu et les auteurs de ces textes, voir p. 473.
62. Voir p. 434.
63. Ou pour ψηφωθῆτας, voir p. 197 sv.
64. P. 80.
65. Voir n. 56 et p. 52 n. 21.
66. Il faut rappeler à ce propos qu'inscriptions grecques et syriaques voisinent dans cette église (voir p. 193-200).

INSCRIPTIONS SYRIAQUES

L'occasion s'est déjà présentée de faire remarquer le rôle secondaire que les inscriptions en syriaque tiennent par rapport à celles en grec[67]. Elles servent pour des signatures discrètes d'artistes, dans le champ de la composition (Oum Hartaine[68]) et non dans le texte principal, qui est en grec. A Houeidjit Halaoua[69], c'est seulement dans l'inscription syriaque de dédicace que les mosaïstes semblent trouver place et non dans celle en grec.

La datation selon l'ère des Séleucides va de pair avec l'utilisation de cette langue. Il est même possible, à propos de la bilingue de Qala'at Sem'ân de 979, qu'à la fois l'énoncé en syriaque et l'ère aient sonné quelque peu comme un défi face au conquérant byzantin qui rédige en grec et date selon les années après le Christ, à la mode « occidentale »[70]. Par ailleurs, ce n'est pas comme un véhicule particulier du monophysisme que cette langue apparaît dans les inscriptions syriaques relevées en mosaïque ; rien dans les textes de Halaoua ou de Qala'at Sem'ân n'exprime en clair une tendance particulière (si ce n'est le fait même d'être rédigés dans cette langue ?).

L'écriture est toujours l'estranghélo, à grandes lettres anguleuses, ou incurvées à Houeidjit Halaoua[71] où, dès 472 ap. J.-C., les points diacritiques sont présents, et à petites lettres rondes de caractère cursif à Qala'at Sem'ân au X^{e} s.

67. Voir en particulier le commentaire de l'inscription bilingue de Qala'at Sem'ân, p. 235 sv.
68. Voir p. 193.
69. Voir p. 149.
70. Voir p. 235 sv.
71. A Oum Hartaine, dans la signature insérée dans la scène figurée de l'exèdre (fig. 168), il semble y avoir un doute sur la forme des lettres, ce qui démontrerait que l'alphabétisation en syriaque n'était peut-être pas plus poussée qu'elle ne semble souvent l'avoir été en grec (voir p. 505).

LES CITATIONS DE L'ECRITURE SAINTE

C'est en toute logique cette catégorie de textes qu'on s'attendrait à trouver dans un décor d'église et cependant, ces citations ne sont pas fréquentes et elles sont perdues au milieu de textes d'une toute autre teneur générale. En outre, selon un phénomène que l'on connaît aussi par les hymnes et les textes épistolaires et patrologiques, les passages scripturaires cités sont généralement tronqués, déformés et ramenés à quelques mots, difficiles parfois à restituer dans leur contexte original. Des bribes du Psaume 25 (26) peuvent être repérées dans une inscription de Hir esh-Sheikh[72], et d'autres de Luc 2, 42, dans la grande inscription d'Oum Hartaine[73] ; les six mots qui en ont été repris pourraient correspondre à un texte liturgique usuel, puisqu'on les retrouve de nos jours encore comme début d'antienne dans la messe byzantino-slave et orthodoxe ; de même le Ps. 25 (26), 8, se retrouve-t-il dans la messe des catéchumènes de la plupart des églises orientales. Une formule proprement liturgique est la bénédiction « διὰ παντὸς ἐν πᾶσιν », « pour toujours et en toutes choses » donnée à Hir esh-Sheikh[74], alors que l'acclamation « πολλὰ τὰ ἔτη », « pour de nombreuses années », de Nebha vaut autant dans un cadre profane que religieux[75].

On peut donc dire des citations qu'elles semblent inspirées plus par des formules souvent répétées au cours des services que par des lectures imposées par le calendrier liturgique.

72. Voir p. 129.
73. P. 197, fig. 176.
74. P. 126, fig. 93.
75. P. 401-402, fig. 389 ; la formule est : « Εἰς πολλὰ ἔτη » ou « πολλὰ τὰ ἔτη ».

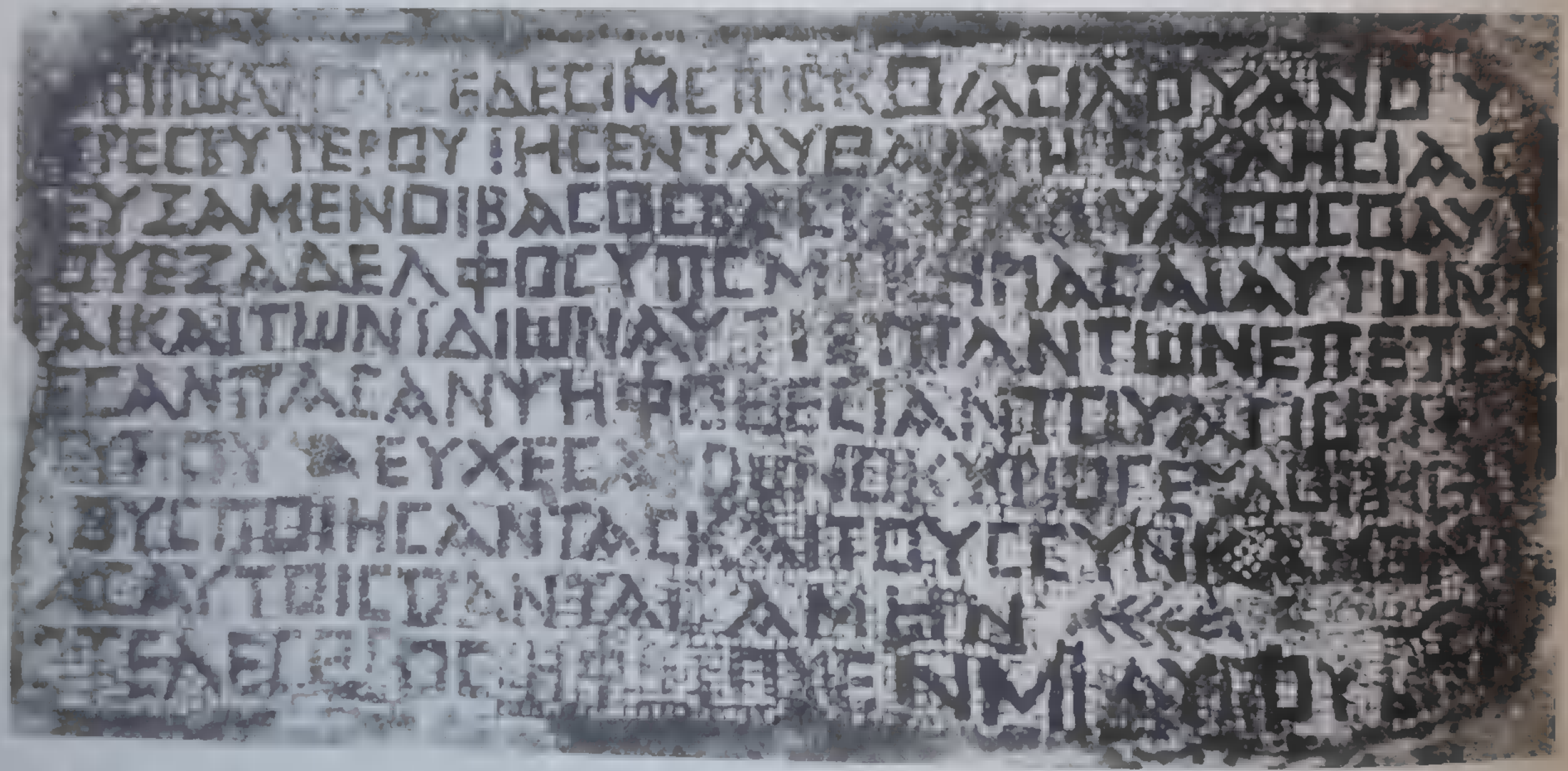

Fig. 448. Inscription commémorant la pose de la « psephothesia » - l'œuvre en mosaïque - et appelant la protection divine sur les ouvriers et coéquipiers (marché des antiquités, Beyrouth) (voir p. 52 n. 21).

RAISON D'ÊTRE DES INSCRIPTIONS DE DÉDICACE DANS LES PAVEMENTS

En ce qui concerne non plus la formulation, mais l'occasion des dédicaces, on constate qu'elles commémorent le plus souvent une offrande, sous-entendant certainement le travail accompli grâce à elle, ou l'achèvement d'un travail ou d'un chantier. Quels que soient les travaux mentionnés dans l'inscription, de construction ou de couverture d'un édifice, ils sont au moins partiellement à mettre en relation avec le décor du sol du fait même que c'est alors que la dédicace fut apposée. Dans un édifice donné, les pavements n'ont accueilli comme dédicaces, comme mentions de donations et diverses autres inscriptions, que celles qui concernent ces mêmes pavements[76].

LES FORMULES DE DONATION

C'est par les formules stéréotypées plus ou moins laconiques traduites par « don de... », ou « avec l'offrande de... », ou « offert avec les biens de... », ou bien « c'est selon le vœu de... », ou encore « ... en ayant fait le vœu » que les donateurs ont le plus souvent choisi d'être commémorés pour leur contribution. L'impression naît vite — et s'est affirmée en cours d'étude — qu'est à disposition un nombre limité de formules, utilisées dans les chancelleries ecclésiastiques, parmi lesquelles les donateurs, ou le clergé à leur place, pouvaient choisir celle qui devait servir à rappeler leur bienfait. On sait d'ailleurs que ces formules stéréotypées, administratives, ne sont pas réservées aux mosaïques ; on les retrouve sur le bord des vases liturgiques, les meubles de l'église, les ornements du sanctuaire, alors qu'on s'attendrait à y lire plutôt quelque formule liturgique récitée pendant leur emploi.

Le nom des donateurs est accompagné parfois d'une courte prière. Elle remplace la formule en ex-voto et prend la forme de celles que le clergé utilisait dans les tablettes, les diptyques de commémoration, lus pendant le service : « Seigneur, souviens-toi... », « pour la mémoire de... », « pour le salut de... » ; ces petites prières écrites ou orales devaient servir à garder en mémoire ceux des vivants qui s'étaient conduits en bienfaiteurs de la communauté et de l'église.

Les expressions « Seigneur, bénis... », « sois secourable », ou « protège... », se retrouvent sur un si grand nombre d'amulettes qu'on ne peut y voir qu'une petite formule de protection d'usage quotidien et non proprement liturgique.

Seuls « ὑπὲρ ἀναπαύσεως » (Zahrani) et « Κύριε, ἀνάπαυσον » (Houad) me semblent des formules destinées aux défunts, de par l'évocation précise du « repos ».

76. De même les représentations en portrait de dédicants et offrants (voir p. 480 sv.) concernent-elles en premier lieu ceux qui ont contribué financièrement à l'exécution de la mosaïque où leur effigie est placée.

Il n'est pas rare que ces prières, si courtes soient-elles, se terminent par « Amen », ce qui permet de les identifier clairement comme telles.

EMPLACEMENT DES INSCRIPTIONS DANS L'EDIFICE

Si les formules d'accueil et d'introduction près des portes ont de fortes chances d'avoir été prononcées sur leur seuil, il est nettement moins sûr qu'il existe dans notre documentation épigraphique une citation du contenu récité ou chanté de la liturgie à l'endroit précis où elle devait se prononcer[77]. Ainsi n'y a-t-il aucune raison de penser que la phrase tirée de Luc, 24, à Oum Hartaine[78] se prononçait précisément en cet endroit, à mi-chemin du collatéral S.

La dispersion à travers tout l'édifice des intentions « pour le vœu de » (telle personne) ou « souvenez-vous Seigneur » (de telles personnes) pourrait peut-être se justifier par la liturgie ; tous les fidèles ensemble, éparpillés dans l'église, reprenaient les prières adressées à Dieu lors des commémorations au profit de ceux dont les noms étaient inscrits dans les dédicaces et ex-votos après qu'elles avaient été lues sur les diptyques dans le sanctuaire.

Cependant, c'est sans doute mal poser le problème que de prélever dans des textes complexes telle citation des Ecritures ou telle prière de commémoration pour en étudier l'emplacement. En effet la situation dans le pavement de ces textes n'est pas fonction de leur contenu, mais de l'occasion de la mise en place du tapis. Chaque dédicace, qu'elle contienne ou non l'une ou l'autre citation scripturaire ou prière de commémoration, est liée essentiellement à la partie des pavements dont l'achèvement a occasionné la dédicace. En somme, c'est le calendrier des travaux qui déterminait l'emplacement de ce type d'inscription. Une fois une certaine tranche des travaux achevée, une petite cérémonie en aurait célébré la fin. À chacune des dates des inscriptions de Rayân[79], de Haouarté Église Sud[80], de Khân Khaldé[81] ou de Nebha[82] a pu correspondre quelque célébration ; la place qu'on a choisie pour y commémorer l'événement, au centre ou à l'extrémité des tapis exécutés pendant cette campagne, pourrait bien être celle où la bénédiction de cette partie nouvellement achevée de l'édifice fut prononcée. Il n'est pas à exclure que telle

77. Exception peut être faite de ce que j'ai pensé être une formule de consécration de l'édifice, au seuil du sanctuaire de l'église de Qabr Hiram (p. 416 et p. 419). Son cas est cependant assimilable à celui des formules de dédicace dont il est question ici.
78. P. 197.
79. Voir p. 262-264.
80. Voir p. 91, 93 et 94.
81. Voir p. 373, 376 et 379.
82. Voir p. 397, 399, 400 et 401.

[illegible] faite pendant cette cérémonie, soit [illegible] dans l'inscription[83], et que les donateurs dont les noms y figurent soient ceux qui aient offert la contre-valeur d'une des surfaces achevées.

Il en va autrement des ex-votos isolés : le nom du généreux donateur est apposé sur le tapis qu'il a offert.

L'inscription fait intimement partie du décor ; elle impose la présence et la forme de certains tapis ou bien elle constitue le motif de remplissage d'un compartiment. C'est l'élément principal dans le petit champ de Kosmia et Kosmas dans la nef de Halaoua[84] et l'élément axial dans le grand tapis de Homs (pl. h.-t. 7) ; elle dessine une rallonge à Houad (pl. h.-t. 8) et parfois, lorsqu'il s'agit de plusieurs fidèles ou groupes de fidèles qui se sont cotisés, on s'est amusé à décorer de leurs noms les compartiments du tapis offert : panneaux de bordure à Hir esh-Sheikh (pl. h.-t. 6) et série d'octogones à Dibsi-Faraj (pl. h.-t. 1)[85].

C'est ainsi que s'explique le fait que les fidèles peuvent être nommés non seulement dans le pavement des parties publiques de l'église, mais aussi dans le sanctuaire ou dans d'autres espaces qui ne leur étaient pas obligatoirement réservés ; il suffit qu'ils aient aidé à financer telle surface de revêtement pour que leur nom mérite d'y être apposé.

Il découle enfin de ces observations que les inscriptions dans le pavement, quelles que soient les personnes qu'elles citent, ne déterminent et ne réservent pas la place de tel ou tel fidèle ou groupe de fidèles dans l'édifice[86].

FINANCEMENT

Les travaux de pavage étaient entrepris aussi bien avec les fonds ecclésiastiques qu'avec la contribution ponctuelle des fidèles. Celle-ci s'exprime clairement sous la forme des ex votos. Cependant deux autres formules commémorant le don de « ceux dont Dieu connaît les noms » (ou « Tu connais les noms ») et de « ceux qui ont apporté et qui apporteront des offrandes » suggèrent le recours à des formes d'aide financière autres que le don massif et personnel en vue d'une œuvre précise.

La première, le don « ὧν τὰ ὀνόματα (ὁ Θεὸς) γινώσκει » rencontrée à Ma'chouqa[87], suggère principalement que le nombre des offrants était trop important pour que le nom de chacun fût cité. Le clergé, qui est certainement l'auteur du choix de cette formule, assure la masse anonyme des fidèles contributeurs de la reconnaissance divine. Les modalités de l'offrande de cette participation financière sont difficiles à déterminer ; ce put être le résultat de l'accumulation sur plusieurs années d'offrandes diverses ou bien la somme collectée spécialement en vue de l'exécution de ces travaux.

La mention de l'offrande des « καρποφορούντων » (Qabr Hiram[88]) et des « καρποφορησάντων » ('Ain el-Bad[89], Houad[90], Zahrani[91]) évoque une autre forme de don. Une variante que nos inscriptions offrent dans la rédaction de cette formule, et où les participes présent et aoriste de καρποφορέω se suivent (« ceux qui donnent et ceux qui ont donné les premiers fruits... »)[92], permet de prendre le verbe selon son sens premier ; il s'agirait du don des prémices, c'est-à-dire d'une part prélevée régulièrement sur le produit annuel des champs ou vergers de fidèles[93].

Ces formules anonymes évoquent le recours à des sommes — offrandes, dîmes, rentrées diverses — accumulées dans les caisses du clergé et non celles offertes *ad hoc* par des donateurs exceptionnels qui seuls ont le droit de voir leur nom cité. Il n'est pas certain que la modestie de l'anonymat allât de pair avec la modestie du don ; certains membres de la communauté offraient sans doute régulièrement des biens considérables à l'Église ; mais ce qui devait être décisif pour figurer[94] dans le pavement, c'était de contribuer spécialement à sa réalisation.

Ces biens sont-ils gérés au niveau du diocèse ou à celui de la paroisse ? Le plus grand nombre des inscriptions de dédicace citent une autorité diocésaine : évêque, chorévêque, périodeute ou archidiacre. La centralisation et la redistribution des fonds à ce niveau ne font alors

83. À propos de ces citations, voir plus haut.
84. Voir p. 147 et fig. 118.
85. Le système des séries de compartiments ornés d'inscriptions n'est pas très fréquent en Orient ; on le voit en Palestine à Bettir (*R.B.*, 1910, p. 254-261, pl. I-II) et dans la crypte de l'Elianée à Madaba (voir *R.B.*, 1897, p. 652, pl. VI) par ex. Il a inspiré des compositions particulièrement réussies dans les basiliques de l'Adriatique (voir bibl. p. 137, n. 18-34).
86. Aucun *statut* de membres de la communauté ou du clergé n'est indiqué dans les pavements (rappelons la question de l'inscription du bas-côté gauche de Zahrani, voir p. 429 et 438 sv.).

87. Voir p. 175, cp. p. 163 n. 15.
88. Voir p. 146.
89. P. 17.
90. P. 139-140.
91. P. 433.
92. Une prière de commémoration « τῶν καρποφορησάντων καὶ τῶν καρποφορούντων » apparaît dans plusieurs pavements d'église en Palestine, à Deir Ouadi el-Qilt, à Hadita, à l'Église de la Vierge et à l'Église des Apôtres de Madaba, ainsi qu'à Sainte-Sophie de Rihab.
93. On sait que le prélèvement de dîmes fut une des ressources principales en argent et en nourriture de l'Église orientale (voir A.H.M. JONES, *The Later Roman Empire*, p. 894 sv.). Si le Code de Justinien insiste sur le fait que l'Église ne peut imposer un système de dîmes et que les dons sont libres (*Codex Justin.*, I.III, 38), c'est que, précisément, ces dons réguliers étaient exigés par les églises. Les diaconies avec leurs économes et leur personnel administratif s'occupaient tout particulièrement des opérations d'enregistrement et de stockage de ces « offrandes » (voir en particulier J. CASSIEN, *Collat.*, XIV.VII, 1-3, et XXI.I-VIII, et plus loin p. 529 sv.).
94. Je rejoins ici les considérations émises à propos des portraits de donateurs (voir p. 54, 109-110 et 480).

pas de doute. Par contre le fait que certaines autres dédicaces ne mentionnent que le clergé local indique peut-être que les fonds localement disponibles, issus de dons particuliers ou des collectes, ont suffi sans qu'il soit recouru à la caisse épiscopale[95].

Les dépenses que devaient couvrir ces fonds sont normalement celles occasionnées par la main-d'œuvre et la provision d'outils et de matériaux. Ce n'est que dans le cas où une inscription comporte un ex voto explicitement offert par un artiste (Jiyé[96]) que l'on peut avancer l'hypothèse que l'ouvrier exécuta gratuitement son labeur ; cependant d'autres interprétations de son intervention financière restent possibles[97]. Rien ne permet d'affirmer que les artistes du pavement, même sur un chantier d'église, aient travaillé « pro Deo » !

95. Ce qui ne signifie pas que l'évêque restait étranger à ces entreprises ; il était mis au courant de tous les travaux exécutés dans les bâtiments ecclésiastiques de son diocèse et des dons offerts en vue de leur réalisation (voir ainsi J.-B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 384).

96. Voir p. 356.
97. Un don en espèces, comme celui des dédicants habituels, reste la meilleure hypothèse.

Fig. 449. Pavement de l'église de Bir Abou Radi (Kibboutz Kissoufim), ancienne Orda ; signature du mosaïste Alexandre.

ICONOGRAPHIE

Le catalogue des figurations rencontrées est remarquablement homogène et assez restreint. Des grands thèmes de la mosaïque gréco-romaine on a retenu principalement ceux ayant trait aux cycles saisonniers et cosmographiques. Après l'élimination des cycles mythologiques, ce ne sont pas les scènes du Nouveau Testament qui sont venues les remplacer ; aucune d'entre elles ne figure dans les pavements. Un petit choix de thèmes de l'Ancien Testament est limité à ceux qui ont quelque lien avec l'iconographie des animaux.

C'est elle, en effet, qui constitue le fonds figuré principal auquel on a fait appel pour orner le sol des édifices de culte chrétien. C'est d'elle que nous partirons pour faire le point sur les représentations figurées rencontrées dans ce travail et sur leur signification.

L'établissement du répertoire des représentations figurées se fait facilement et cela pour une raison particulière, c'est que nous ne rencontrons plus de scènes historiées et de tableaux composés qui racontent un événement auquel contribuent tous les éléments de l'image ; les figures ne sont associées que par la forme et non par l'action. Nous constatons que les éléments du répertoire figuré nés dans le cadre de l'art gréco-romain (chasses, travaux des champs, jeux de l'amphithéâtre, etc.) ont perdu leur champ sémantique original ; ils y ont été prélevés, en ont été isolés, puis ont été recyclés dans un nouveau système iconographique. Là ils ne sont plus utilisés « horizontalement » dans un tableau historié, mais « verticalement » selon un répertoire de synonymes. Cet éclatement et cette déstructuration des compositions anciennes s'intègre dans un phénomène beaucoup plus vaste de compilation des éléments du savoir aux V^e-VI^e s. Je n'entrerai bien sûr dans son détail qu'en ce qui concerne la mosaïque, où cet éclatement est favorisé par la vogue du « décor multiple »[1] et est adapté à la signification et au rôle des pavements dans l'édifice de culte chrétien[2].

1. Voir plus loin.
2. Voir plus loin.

ANIMAUX

Portraits d'animaux, representations typiques

Ce que j'ai appelé portraits d'animaux, ce sont les images typiques de quadrupèdes, volatiles [redacted] poissons, qui les présentent au repos aussi bien qu'animés, courant ou volant, mangeant ou buvant, ou affrontés à un ennemi héréditaire. Ce sont des illustrations d'animaux dans ce que leur aspect [redacted] leur comportement ont de caractéristique de leur espèce.

Le thème du catalogue de « portraits d'animaux » est connu déjà des artistes de l'empire romain, principalement dans le cadre de l'iconographie d'Orphée. Ce personnage mythologique a trouvé divers remplaçants dans les mosaïques chrétiennes[3], tandis que la galerie de portraits d'animaux s'est maintenue et que sa vogue s'est même considérablement affirmée.

Les animaux sont présentés sur un fond commun ou bien distribués un à un, et comme énumérés, dans les panneaux des compositions géométriques. Cet aspect de catalogue de portraits m'a donné à penser que nous n'étions pas là simplement en présence du résultat du travail de mosaïstes se constituant un cahier de modèles, mais que cette encyclopédie, entièrement constituée, devait provenir d'ailleurs. En fait, il est probable que c'est à la littérature scientifique, aux recueils zoologiques appelés bestiaires, qu'on peut la faire remonter. On n'entrera pas ici dans le détail de la constitution de ces catalogues et de leurs organisation et principes, mais on s'en tiendra à ce qui intéresse strictement l'histoire de l'art, c'est-à-dire leur illustration.

L'exemple le plus ancien que nous ayions conservé d'un traité de zoologie illustré est contemporain de plusieurs de nos mosaïques ; il s'agit du célèbre manuscrit de Vienne[4] qui contient l'Herbier de Dioscoride. Ce recueil[5] comporte en outre, quatre autres traités, qui nous intéressent particulièrement pour la présentation des illustrations des reptiles, des oiseaux et des autres animaux. Les principes de ces enluminures sont les mêmes que ceux des bestiaires médiévaux, héritiers directs de ces traités zoologiques de l'Antiquité tardive[6]. Le phénix, le centaure, la licorne et le griffon y figurent [redacted] côté des autres paons, chevaux, gazelles et aigles, témoins de la richesse et de la diversité des phénomènes de ce monde. Sur fond nu ou dans un paysage assez peu élaboré, les illustrations de chaque animal comptent toujours, comme dans nos mosaïques, un certain nombre de caractéristiques qui en constituent en quelque sorte le « portrait-robot ». L'adjonction fréquente de son nom écrit à la bête représentée en peinture augmente cet effet de fiche signalétique.

Les observations que l'on peut faire sur ces miniatures sont identiques à celles suggérées par nos mosaïques. Les animaux peuvent être seuls dans un champ quadrangulaire ou circulaire, ou bien ils peuvent être ensemble dans un paysage commun, en registres ou en semis irrégulier. La comparaison entre l'image du groupe de serpents dans le manuscrit de Vienne[7] et celles des serpents isolés représentés dans les folios précédents, est très parlante ; l'une est le « portrait de famille », comme les animaux dans un paysage (à Mezra'a el-'Ouliya, fig. 150 ; à Haouarté, Églises Nord et Sud, fig. 65, 71, 74, 80 ; à Halaoua ou à Houad, fig. 108) sont des « portraits de groupe » en mosaïque ; l'autre est le type du portrait isolé. La comparaison est également probante (et [redacted] déjà été faite[8]), du point de vue formel, entre la présentation en grille, avec un oiseau dans chaque case, que l'on observe sur un autre folio du même manuscrit[9], et un tapis de mosaïque comme celui aux oiseaux et paniers du bas-côté S de Khaldé-Choueifat (fig. 347). Qu'il soit présenté en groupe ou isolément, l'image de l'animal — ou du duel d'animaux — est la même. Il en résulte, dans les présentations groupées, un manque d'action collective qui fournit une des clés de l'origine de cette imagerie. Souvent les attitudes caractéristiques dans lesquelles l'animal se présente, avec sa nourriture favorite (tel le lièvre mangeant le raisin), ou bien avec son ennemi mortel (tels le lion et le taureau, le cerf et le serpent, le serpent et la mangouste, le chien et le lièvre), ont déjà été fixées depuis plusieurs siècles[10] ; c'est leur extraction du tableau d'action complexe pour lequel ils furent créés, puis leur rassemblement et leur organisation en catalogues qui sont d'un intérêt particulier dans l'histoire des mentalités de l'époque. Il devient clair, dans ce contexte, que ces animaux appartiennent à un programme d'ensemble de « leçons de choses ». Par conséquent, nous ne pouvons pas isoler un animal ou un groupe des autres en lui donnant une signification particulière[11], indépendante du programme d'ensemble, sauf si le portrait a été matériellement isolé du reste du « catalogue », ou s'il prend véritablement une allure d'emblème, ayant été placé en un endroit stratégique de l'édifice de culte. Dans ces cas, d'ailleurs exceptionnels, son importance et son « symbolisme » deviennent fonction de ceux de l'espace et du sol où on les voit. Nous n'avons rencontré que deux cas de ce genre : l'aigle isolé au centre de la plate-forme de Ghiné, le serpent et le lion au pied de ce qui m'a paru être l'emplacement de la plate-forme de l'autel à l'Eglise Inférieure de Khân Khaldé[12]. Une signification particulière peut également être envisagée lorsqu'un thème précis semble avoir régi le groupement de plusieurs portraits, rassemblement des habitants des airs par exemple ('Ain el-Bad, fig. 1 ; partie E de la nef de Halaoua[13]), ou d'habitants des eaux[14], mais aucune œuvre syrienne ne

3. De nombreuses études ont été consacrées à différentes variantes [redacted] « l'homme maître des animaux », musicien ou non — David, Orphée, le Bon Pasteur ([redacted] a été négligé), selon les attributs du maître et le choix des animaux —, mais une étude d'ensemble de ce thème dans l'Antiquité tardive reste à faire (J. AYMARD, *Les chasses romaines*, Paris, 1951, p. 557, et *passim* ; J.M.C. TOYNBEE, *Animals [redacted] Roman Life and Art*, Londres, 1973, chap. XXIII, p. 284-299 ; H. STERN, *Orphée dans l'art paléochrétien*, dans C.A., 23, 1974, p. 1-16 ; [redacted] GRABAR, *Recherches sur les sources juives [redacted] l'art paléochrétien*, dans *C.A.*, XI, 1960, p. 64, et *C.A.*, XII, 1962, p. 118-119 ; H. STERN, *Un nouvel Orphée-David dans une mosaïque [redacted] VI^e siècle*, dans *C.R.A.I.*, janv.-mars, 1970, p. 63-79 ; Th. KLAUSER, *Studien zur Entstehungsgeschichte der christlichen Kunst*, dans *J.A.C.*, I, 1958-10, 1967 ; R. DAUT et al., s.v. *Noe (Noah)*, dans *Lexikon der christlichen Ikonographie*, IV, 1972). Sur Adam voir p. 104 et 112-114. Pour le Moyen Age [redacted] les [redacted] personnages bibliques, voir H. SCHADE, *Die Tiere in der mittelalterlichen Kunst. Untersuchungen zur Symbolik [redacted] zwei Elfenbeinreliefs. II. Der Herr der Tiere in biblischer Deutung*, dans *Studium Generale*, 20, Berlin-Heidelberg-New York, 1967, [redacted] 222-232.

4. C'est [redacted] manuscrit *Vindob. Med.Gr.1*, du début du VI^e s., exécuté pour la princesse Juliana Anicia ; [redacted] pourrait proposer plus précisément 516 comme date d'exécution (voir P. BUBERL, ***Handschriften***, IV, 1).
5. Le manuscrit contient des traités d'origines très diverses, mais qui constituent [redacted] compilation des sciences de la nature ; l'Herbier de Dioscoride [redacted] suivi d'un Chant sur les vertus des plantes, des deux Traités de Nicandre (sur les animaux sauvages et sur les contrepoisons, les *Alexipharmaka*) ; ils sont sous forme de paraphrase, comme les deux derniers traités du recueil, celui sur les poissons d'Oppien et celui, bien illustré, sur les oiseaux, les *Ornithiaka*, de Dionysios.
6. Sur l'illustration et la composition des bestiaires médiévaux, voir principalement dans T.H. WHITE, *The Book of Beasts, Being* [redacted] *Translation of a Latin Bestiary of the 12th Century*, Londres, 3^e éd., 1956.
7. Folio 441 v°.
8. Voir K. WEITZMANN, *Late Antique and Early Christian Book Illumination*, p. 70-71, pl. 20.
9. Folio 483 v°, dans le texte des *Ornithiaka*.
10. Pour le lion et le taureau, on verra en particulier W. HARTNER et R. ETTINGHAUSEN, *The Conquering Lion, the Life Cycle of a Symbol*, dans *Oriens*, 17, 1964, p. 161-171 ; pour le cerf et le serpent, H.-Ch. PUECH, *Le symbolisme du cerf et du serpent*, dans *C.A.*, IV, 1949, p. 17 sv., et R. ETTINGHAUSEN, *The Snake-Eating Stag*, dans *Late Classical and Medieval Studies in Honour of P.M. Friend Jr*, Princeton, 1955, p. 272-286 ; pour le serpent et la mangouste, on verra J. AYMARD, *La querelle du cobra et de la mangouste dans l'antiquité*, dans *M.E.F.R.*, 71, 1959, p. 227-262, et J. BALTY, *Le cobra et la mangouste dans les mosaïques tardives du Proche-Orient*, [redacted] *J.O.B.*, 25, 1976, p. 225-233. La poursuite du chien et du lièvre est issue de l'iconographie des chasses ; voir en général pour ces thèmes, non regroupés toutefois, O. KELLER, *Die antike Tierwelt*.
11. Il [redacted] a là une voie, dangereuse parce qu'indifférente au contexte, dans laquelle des historiens de l'art se sont engagés erronément dans le sillage d'études faites sur des thèmes isolés (en particulier des combats-types, voir n. 10, et des animaux plus ou moins mythiques, tels le phénix, la licorne ou le griffon), études mettant souvent l'accent sur les allusions littéraires allant dans un sens symbolique, quelles qu'en fussent les origines géographiques ou chronologiques.
12. D'autres exemples existent en Transjordanie et en Palestine avec un mouton ou un bélier. La signification particulière qu'on était tenté de leur attribuer du fait de leur mise en valeur, isolés, [redacted] une place centrale de la nef ou du sanctuaire, a même pu être précisée étroitement pour un type iconographique particulier : à Madaba [redacted] à Khirbet el-Mekhayet, le bélier est accroché à l'arbuste devant lequel il est dépeint et il appartient donc à l'iconographie du sacrifice d'Abraham (voir F. NIKOLASCH, *Zur Ikonographie des Widders von Gen. 22*, dans *Vigiliae Christianae*, 23, 1969, p. 197-223). De la même façon, ne peut-on pas [redacted] *priori* isoler de son contexte de rinceau habité désordonné le mouton axial, coiffé d'une croix, dans l'abside de Ma'rata (voir aussi p. 462-463 et fig. 442a-b) ? Comme ce mouton est placé immédiatement derrière l'autel il est bien possible qu'il [redacted] doive la croix [redacted] question qu'à son emplacement. J'aurai l'occasion de revenir sur ce monument intéressant.
13. Voir p. 147-148.
14. On n'a jusqu'à présent, en Syrie byzantine, aucun tapis présentant le jeu des bordures dont l'une porte les habitants des eaux et l'autre les habitants des airs autour d'un champ avec des quadrupèdes, qui fut tant remarqué et commenté, à Herakleia-Bitola (G. CVETKOVIĆ-TOMAŠEVIĆ, *Heracleia III. Mosaic Pavement in the Narthex* ; EAD., *Sur l'origine et la signification de quelques mosaïques paléochrétiennes de pavement provenant des Balkans orientaux*, dans *Atti IX Cong. Int. Archeol. Christ.*, Rome, 1978, p. 527-543 ; R. KOLARIK, *The Floor Mosaics of Eastern Illyricum*, dans *Actes X^e Congr. Int. Archéol. Chrét., Salonique, 1980*, p. 173-203), ou à Nicopolis de Macédoine (E. KITZINGER, *Mosaics at Nikopolis. Studies on Late Antique and Early Byzantine Floor Mosaics*, dans *D.O.P.*, VI, 1951, p. 82-122). On pourrait également imaginer des combinaisons autour d'un thème symbolique comme le combat des forces du Mal et des ténèbres avec les forces du Bien et de la lumière, par exemple (aigle-serpent, coq-tortue, etc.) ; mais il n'existe pas dans nos pavements ce genre de regroupements d'ordre sémantique, au niveau du symbole de l'image.

[illegible] de [illegible] ces choix autrement que comme une [illegible] d'attente[15].

Animaux de l'amphithéâtre et de l'hippodrome

Quelques vestiges échappés de la si riche iconographie romaine des spectacles apparaissent encore très exceptionnellement dans notre répertoire iconographique ; la sacristie de Deir es-Sleib en offre le seul exemple dans notre étude[16], avec ses deux fringants petits chevaux à la tête ornée d'un plumeau (fig. 35).

Les compositions antithétiques

Le groupement bilatéral et antithétique de formes animales, communément appelé aussi composition héraldique, crée un effet particulier ; il immobilise ces formes, leur enlève leur autonomie et leur potentiel de vie. Leur action paraît irréelle, le fond ne se présente plus comme un paysage, mais comme un plan opaque et il se crée entre les deux formes antithétiques un espace de tension[17]. Autant cette tension interne du groupe que l'irréalisme des associations, souligné le plus souvent par le caractère artificiel de l'objet axial — un vase orné, un culot d'acanthe ornemental, — et que son caractère statique, émettent une certaine charge signifiante, charge qui cependant reste difficile à interpréter[18].

À l'analyse, nos pavements d'église fournissent une grande diversité de compositions antithétiques. Je les passe en revue pour essayer d'en dégager quelques lignes de force.

Les couples héraldiques de paons sont de loin les plus fréquents (13 en Syrie, Phénicie ; 9 en Arabie-Palestine), et cela n'est pas pour étonner lorsqu'on considère d'un point de vue purement graphique l'accolade élégante que dessinent les têtes et queues de ces volatiles. Ils peuvent être remplacés par d'autres oiseaux : des paonnes (1 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), des canards (2 cas en Syrie-Phénicie, 2 en Arabie-Palestine), des pintades (1 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), des grues (1 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), des hérons (1 cas en Arabie-Palestine), des perdrix (1 cas en Syrie-Phénicie), des pigeons (3 cas en Arabie-Palestine), des faisans (3 cas en Arabie-Palestine), des perroquets ou des perruches (2 cas en Arabie-Palestine dont un en composition de surface, multiplié), des francolins (1 cas en Arabie) et des coqs (1 cas en Arabie-Palestine). Parmi les quadrupèdes, les moutons (3 cas en Syrie-Phénicie, 3 en Arabie-Palestine) ont autant de succès que les cerfs (1 cas de plus en Arabie-Palestine), et ils sont suivis par les lions (3 cas en Arabie-Palestine), les gazelles (2 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), les chèvres (2 cas en Arabie-Palestine), les bœufs à bosse ou zébus (1 cas en Syrie-Phénicie) et les béliers (1 cas en Arabie-Palestine).

Dans aucune de ces compositions l'élément central n'est une croix, un chrisme ou une couronne ; c'est une amphore ou un canthare le plus souvent (16 cas en Syrie-Phénicie, 7 en Arabie-Palestine), ou alors c'est une inscription de dédicace (2 cas en Syrie-Phénicie, 2 en Arabie-Palestine), une coupe ou un seau contenant un liquide (2 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), un plant d'acanthe dans lequel croît une vigne habitée (1 cas en Syrie-Phénicie, 2 en Arabie-Palestine), une fontaine (1 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), une corbeille de fruits (1 cas en Syrie-Phénicie, 1 en Arabie-Palestine), une plante (2 cas en Syrie-Phénicie, 4 cas en Arabie-Palestine) ou bien un arbre, le plus souvent fruitier, sinon un cyprès ou un palmier, dattier ou non (1 cas en Syrie-Phénicie, 11 en Arabie-Palestine). Enfin, il n'est même pas toujours nécessaire que l'élément axial soit matérialisé ; seule une surface vide sépare parfois le couple affronté (2 cas en Syrie-Phénicie et 2 en Arabie-Palestine).

Doit-on sortir du lot de ces séries les combinaisons que les études d'iconographie présentent traditionnellement comme les plus riches de symbolisme : les cerfs à la fontaine ou les paons à la vigne jaillissant de la bouche d'un canthare ? Il n'y a pas de raison de croire, selon moi, que la seule fois où l'on a recours au motif des cerfs à la fontaine, à l'extrémité du bas-côté à Khaldé-Choueifat (fig. 349), une signification spéciale lui ait été accordée[19]. Les paons au vase à ceps de vigne ou rempli de vin, dont la signification symbolique n'est d'ailleurs pas nette[20], n'apparaissent que dans trois cas sûrs : ʿAin el-Bad (fig. 1), Beit Méry (fig. 324) et Deir el-ʿAdas où l'intérieur du vase est rouge (fig. 22-23). Seule la présence d'un vase (avec ou sans liquide rouge ?) est signalée entre les paons de Hâs Sud[21] et les paonnes de Nébi Younès[22]. Leur place dans les tapis, et par conséquent leur signification dans le contexte varient tandis que dans d'autres églises, ils y sont remplacés par d'autres animaux.

On peut conclure de cette liste que le choix des formes animales qui s'affrontent est de peu d'importance ; cette constatation ne doit pas étonner, puisque la nature même de la composition antithétique tend à faire perdre leur autonomie à ces formes et à les réduire à un schéma abstrait.

En relevant l'emplacement de ces groupes dans les pavements, on constate qu'ils ont été choisis soit comme base d'une composition en rinceau peuplé, soit comme tête des tapis d'une nef ou d'un collatéral, soit pour l'entrée du chœur ou de l'abside, soit encore pour les entrecolonnements ou pour les seuils ; un nombre d'emplacements précis leur a donc été délibérément réservé ; par excellence, ce sont eux qui signalent l'entrée, le passage à un espace distinct[23].

Ces données étant établies, le phénomène des couples héraldiques peut être mieux circonscrit sur deux points : les composantes de l'image sont variées tout en restant dans une gamme homogène et, dans les pavements tout au moins, cette composition signale les baies et les passages. Ce dernier point entraîne-t-il que la signification de ce schéma qui a eu, on n'oubliera pas de le rappeler, tant de succès dans l'art du relief paléochrétien, est autre dans un tapis que par exemple sur une plaque de chancel ou une face de sarcophage ? Quoi qu'il en soit, un regard sur le passé monumental du motif des animaux affrontés — et je ne rappellerai que le tympan de la Porte aux Lionnes de la citadelle de Mycènes — révèle que son association avec les seuils est ancienne. Serions-nous en présence de compositions de tympan rabattues sur les sols ? La composition pyramidale des tympans n'est que rarement celle que nous avons dans nos mosaïques, mais le parallèle entre tympans et seuils est néanmoins riche sur le plan de la signification ; les deux éléments antithétiques peuvent être assimilés formellement et sémantiquement aux battants d'une porte ou aux montants d'un arc ; l'espace qu'ils délimitent et gardent est une ouverture sur toutes les virtualités de la venue. L'élément central tend à cristalliser cette tension et à faire aboutir la composition formelle.

Poissons et crustacés

Coquillages, étoiles de mer, poissons et crustacés occupent, malgré la diversité plaisante de leurs formes, une place réduite dans le répertoire ; de vrais étalages de crustacés ne se voient que dans deux panneaux (à Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15, et à Nebha, fig. 395), coquillage isolé. Les portraits de gros poissons sont les plus fréquents, avec les petits paysages du bord de l'eau rassemblant canards et échassiers, poissons et plantes aquatiques, en des compositions dont le centre peut être, traditionnellement, le poulpe (Haouarté, Église Nord, fig. 73) ou un beau plant fleuri de nélumbo ou de roseaux. L'étendue de ces tableautins est toujours limitée à un petit tapis, d'entrecolonnement le plus souvent, ou à un élément de bordure (pl. h.-t. 5, 13, 14, fig. 350).

ÊTRES HUMAINS

C'est encore à l'iconographie zoologique que se rattache le plus grand nombre des représentations humaines : les chasseurs, les travailleurs des champs et même les personnages tirés de la Bible.

Les chasses

On rencontre des chasses de capture (Deir el-ʿAdas, homme à lasso), des souvenirs de *venationes* de cirque (Deir el-ʿAdas, homme à costume particulier et à bouclier) et des chasses « alimentaires » (Deir el-ʿAdas, Khaldé-Choueifat et Qabr Hiram : chasseurs et oiseleurs). Nous ne reviendrons pas sur les origines diverses de cette iconographie, bien connue par de nombreuses représentations profanes dans tout le monde méditerranéen. On remarquera seulement et surtout que tous les schémas anciens sont fragmentés en unités formelles, isolées par rapport à leur contexte original.

Les scènes de la vie des champs

On rangera dans cette catégorie des épisodes de vendange, cueillette, transport et foulage du raisin (Qabr Hiram, fig. 403) et la représentation de musiciens (joueurs de flûte : Qabr Hiram), de bergers s'occupant de leurs moutons et chèvres (Khaldé-Choueifat, fig. 351-352), et les travaux de semailles, de moisson et transport de produits (Deir el-ʿAdas, fig. 21)[24]. Ces petites scènes sont issues de l'imagerie saisonnière, et chacune se retrouve

15. Cette constatation vaut également pour la Palestine ; en effet, l'interprétation d'un groupement d'oiseaux de toutes sortes dans un contexte funéraire comme étant une représentation des âmes (B. Bagatti, *Uccelli nei pavimenti musivi delle capelle funerarie palestinesi*, dans *R.A.C.*, 29, 1953, p. 207-214) ne convainc pas.
16. L'ours provenant d'un édifice, peut-être chrétien, de Hadadine (voir J. Balty, *Mosaïques antiques*, p. 125), porte une de ces cocardes à rubans typiques des animaux d'amphithéâtre qui étaient enrubannés et fleuris à souhait, de la même façon, d'ailleurs, que les chevaux de Deir es-Sleib sont décorés de plumes et soigneusement « coiffés ». On remarquera par contre, à cette occasion, que les animaux de certaines chasses d'Antioche, en particulier la « Chasse de Worcester » (voir D. Levi, *A.M.P.*, pl. CLXX à CLXXXIII), qui semblent pourtant bien des chasses d'amphithéâtre, ne portent aucun ornement (voir J.M.C. Toynbee, *Graeco-Roman Neck-Wear for Animals*, dans *Latomus*, 25, 1976, p. 269-275).
17. La création en Mésopotamie et le caractère de ce schéma sont étudiés par H.A. Groenewegen-Frankfort, *Arrest and Movement. An Essay on Space and Time in the Representational Art of the Ancient Near East*, New York, 2e éd., 1978, p. 155.
18. Ainsi G. Cvetković-Tomašević, dans *Les mosaïques paléochrétiennes de pavement (Dardanie, Macédoine, Le Nouvel Épire)*, Belgrade, 1978, identifie-t-elle les motifs symétriques, qui constituent une part importante de son travail, comme des représentations directes de Dieu et de la foi, [illegible] le domaine divin. Cette interprétation ne peut se justifier dans les mosaïques proche-orientales ; elle ne résout pas la question de l'origine de ce schéma ni des raisons de son emplacement à peu près systématique sur les seuils, dont il sera question plus loin.
19. Voir p. 370.
20. Le mythe et l'iconographie dionysiaques ont depuis longtemps imposé la vigne comme symbole de mort et de renaissance et le vin comme outil de régénération (voir principalement C. Leonardi, *Ampelos. Il simbolo della vite nell'arte pagana e paleocristiana*, Rome, 1947). Que les paons signifient plus dans cette composition que d'autres volatiles n'est pas démontré ; leur doublement et leur position latérale et de profil ne les mettent pas en évidence, indépendamment du fait que la symbolique de cet animal ne peut être affirmée comme particulièrement dense au Proche-orient à cette époque. Par ailleurs, la vigne jaillit très souvent d'un plant d'acanthe (Haouarté, Église Sud, pl. h.-t. 3 ; baptistère de Zahrani, pl. h.-t. 18 et voir p. 446), ce qui augmente la seule valeur décorative du motif et diminue la probabilité d'une référence eucharistique.
21. Voir p. 120.
22. Voir p. 407.
23. Rappelons que le passage vers l'emplacement de la Thora, dans nombre de mosaïques de synagogues, est également introduit par des groupes antithétiques, en l'occurrence des lions ; une petite liste de ces compositions a été dressée à propos du lion du chœur de l'Église Inférieure de Khân Khaldé, p. 391.
24. On ne rencontre pas en Syrie et Phénicie les personnages, en vêtements exotiques, menant ou accompagnant des animaux originaires de pays lointains, tels qu'on les trouve dans les mosaïques d'église en Arabie et Palestine, par exemple dans celle du baptistère ancien de Râs Siagha-Mont Nébo (voir M. Piccirillo, *Campagna 1976*). Je reviendrai ailleurs sur l'origine de ce thème et la signification de sa présence dans l'édifice de culte chrétien proche-oriental.

[illegible] l'iconographie des mois de l'Antiquité romaine [illegible]. Cette dernière intègre dans ses versions les plus [illegible] qui s'inspirent également du « cycle des *latifun-*[illegible] [illegible], des éléments provenant d'aires variées de l'acti-[illegible] humaine ; c'est ainsi notamment que certains types de chasse, chasse au lièvre, oisellerie, sont elles-aussi diffici-les à dissocier de l'iconographie des mois. Par contre, on ne lui connait pas, me semble-t-il, à en croire les nombreuses études faites à ce jour sur le thème du calendrier, la saynète vue à Qabr Hiram de la fermière donnant des graines aux poules et coqs et chassant d'une pierre le renard qui s'était approché. C'est fort probable-ment de l'illustration de fables que nous vient cet épisode, un des premiers à attester, en mosaïque, du regain de faveur que ce genre littéraire connaîtra dans le monde de l'Islam, avec un repertoire animalier plus vaste que celui, notamment, du si populaire *Physiologus* byzantin[26].

Personnifications des mois, des saisons et des vents

Les phénomènes cosmiques et les éléments du calen-drier n'ont été que rarement rencontrés sous forme humaine dans notre recueil (saisons à Deir es-Sleib, fig. 35 ; mois, saisons et vents à Qabr Hiram, pl. h.t. 17[27]). Tout comme les travaux des champs, ces représen-tations se rattachent à l'illustration du calendrier, cadre fondamental de l'activité humaine sur terre.

Personnages bibliques

Seul Adam apparaît dans notre inventaire (Haouarté, Église Nord, fig. 71). Ce qu'il faut souligner c'est qu'il y prend place parce qu'il est associé aux animaux. En effet le récit de la Genèse (II, 19-20) le montre non seulement cohabitant avec eux [illegible] Paradis, mais chargé de donner à chacun d'entre eux son nom[28]. Nous avons vu que ce récit avait été intégré dans les manuscrits des bestiaires et que c'est fort probablement de leurs illustrations que lui-même, comme une bonne part des animaux, [illegible] été tiré pour être représenté en mosaïque.

Portraits

Deux types de portraits nous sont proposés : « artifi-ciel » et « naturel », ainsi que je propose de les classer. Le premier, représenté par le Serge de Soueida (fig. 305) est [illegible] pied, de face, et [illegible] la rigidité des portraits officiels, tels ceux de Doura-Europos, de Palmyre[29] ou d'Édesse[30] ; en somme, c'est l'attitude figée et hiératique des offrants orientaux traditionnels. Le portrait « naturel » est dans la tradition proprement romaine en ce qu'il montre le sujet animé, occupé à son travail : ce sont le Moukhasos de Deir el-'Adas (fig. 451) et Georges le muletier de Haouarté, Église Nord (fig. 452). Il s'intègre parfaitement au décor animé et au paysage. Ce dernier point est sans doute celui qui nous permet de comprendre le critère du choix de l'une ou de l'autre formule : le décor principalement animalier pouvait parfaitement intégrer le chamelier Mou-khasos tirant [illegible] caravane et un muletier représenté en action ; il n'en allait pas de même d'un diacre apportant un candélabre[31].

Ces portraits, dans lesquels on peut reconnaître des donateurs, tout comme les inscriptions de dédicace, perpé-tuent le souvenir de l'offrande faite à l'Église et la mémoire de la personne qui en fut l'auteur.

25. Sur [illegible] cycle iconographique illustrant la vie dans les grandes propriétés seigneuriales du Bas-Empire, principalement en Afrique du N, voir en dernier lieu K. Dunbabin, *The Mosaics of Roman North Africa. Studies* [illegible] *Iconography and Patronage*, Oxford, 1978.
26. Le *Physiologus* [illegible] nomme que 38 [illegible] [illegible], quadrupèdes et poissons). Voir essentiellement B.E. Perry, s.v. *Physiologus*, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie d. Class. Altertumswissenschaft*, vol. 93, 1941.
27. On ajoutera Gê - la Terre - et [illegible] mois de Xanthikos dans un entrecolon-nement [illegible] Ma'rata [illegible] rappelant que ce pouvait bien être Gê aussi qui [illegible] [illegible]ivait en buste entre les Saisons [illegible] Deir es-Sleib (p. 64).

28. Voir p. 112 sv. Cet aspect du personnage d'Adam, maître parmi les créatures de la terre, était très présent à la pensée chrétienne de l'époque qui [illegible] intéresse ; on notera, dans ce sens, une remarque de Jean Moschus (VI^e s.) : « Dieu voulait glorifier ceux qui le glorifient (...) et montrer comment les bêtes étaient soumises à Adam avant qu'il eût transgressé son commandement » (*Le Pré spirituel, S.C.*, 12, Paris, 1946, chap. 107, p. 157).
29. Voir R. Ghirshman, *Parthes et Sassanides*, Paris, 1962, fig. 59 et fig. 81-95.
30. Bustes sculptés et portraits funéraires de famille en mosaïque, reproduc-tion dans J.B. Segal, *Edessa « the Blessed City »*, Oxford, 1970, pl. 1-3, 12-17.
31. On remarquera toutefois que les portraits de l'Église d'Élie-Marie-et-Soreg à Gerasa sont, malgré leur frontalité, intégrés dans le rinceau peuplé. À Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim (fig. 450), le premier type de portrait en buste, strictement frontal, voisine avec le « portrait naturel » du chamelier Orbikon.

←

Fig. 450. Mosaïques de la partie N de l'église de Bir Abou Radi-Kibboutz Kissoufim : les trois portraits et l'inscription commémorent les donateurs et les travaux accomplis.

Fig. 451. Deir el-'Adas : le chamelier Moukhasos.

Fig. 452. Haouarté, Michaëlion : le muletier Georges, à côté de l'inscription commémorative des travaux et des dona-teurs.

REPRÉSENTATIONS DIVERSES

Bateaux

Les quelques bateaux que nous avons rencontrés sont tous des bateaux de commerce (Rayân, pl. h.-t. 12 ; Soran, fig. 294 ; Khaldé-Choueifat, fig. 344). S'ils ne sont pas chargés, leurs voiles sont ferlées. Ils prennent leur place dans le cadre des activités humaines, tout comme les outils dans les travaux des champs[32], et peuvent même être issus de l'iconographie saisonnière, étant associés au mois de février, ou bien au mois de mai, lorsque la navigation reprenait. Dans deux cas, ils sont accompagnés de noms inscrits (Khaldé-Choueifat et Rayân[33]) à propos desquels on peut évoquer l'habitude de donner des noms aux bateaux, ce qui devait s'accompagner d'un parrainage, et suppose un protecteur[34]. Associer à son bâtiment les garanties fournies par une divinité ou par l'Église, c'était pour un armateur s'assurer la meilleure protection. Qu'on interprète ces inscriptions comme « Navire de la Paix » (Khaldé-Choueifat) et « Les Salvatrices » (Rayân) ou qu'on les lise seulement comme « Navire d'Irini » et « Riatyka », ce qui fournirait des noms d'armateurs, ces inscriptions présentent l'intérêt de nous permettre de considérer ces représentations comme celles de bateaux réels.

Vases, corbeilles, cages

Les uns et les autres sont extraits de scènes saisonnières et de la vie quotidienne. Cela est évident pour les paniers que l'on trouve représentés isolément ou utilisés dans des scènes de moisson, de cueillette, de vendange ou de transport. Il en va de même des jarres et amphores s'insérant dans le « décor multiple » (Khân Khaldé, Église Inférieure ; Rayân) ou dans un rinceau peuplé (Zahrani). On ne peut douter de l'équivalence sémiologique d'une coupe remplie ou non, d'un couffin de grain, ou d'une petite amphore, lorsqu'on les trouve dans des compartiments équivalents d'une même composition (canthares et autres motifs dans le quadrillage à Brâd ; amphores, coupe et fiole à Rayân, fig. 241 ; couffin, coupe et paniers dans le méandre à la Cathédrale de l'Est d'Apamée, fig. 186-187 ; récipients divers dans le quadrillage à Beit Méry, fig. 321 ; coupes, oiseaux et cages à Oum Hartaine, fig. 169). Ce sont des fragments du cycle des *xenia* — les produits de la nature destinés à l'alimentation — et de celui des saisons qui ont été mélangés. Aucune allusion eucharistique ne singularise ces coupes ou amphores.

Les vases affrontés par deux oiseaux ou animaux, en position axiale et isolés du reste du décor par la fermeture sur elle-même de la composition héraldique, ont non seulement une tout autre densité de signification, déjà signalée[35], mais un tout autre aspect ; ce sont généralement de larges amphores, à deux anses en « S », somptueusement orfévrées. Point focal de la composition, elles sont clairement le réceptacle de breuvages vivifiants, attirant les deux animaux comme une source d'eau vive, selon un schéma que l'art connaît depuis une haute antiquité.

Les cages et les fontaines, vases, coupes et vasques sur les bords desquels sont perchés des oiseaux appartiennent au cycle iconographique propre aux volatiles et à l'oisellerie. Les cages peuvent être vides ou habitées[36].

Fruits, feuilles et légumes - les xenia

Plutôt que d'y voir d'autres *membra disiecta* de l'iconographie saisonnière[37], on peut clairement rassembler ces classes de figurations sous le terme de *xenia* ; leur présentation comme nourriture est particulièrement parlante dans le cas des feuilles-plateaux, chargées de petits fruits, que l'on trouve à el-Koursi (fig. 138)[38]. Un gros fruit ou des légumes deux-à-deux[39] sont des unités figurées facilement intégrables dans les compartiments d'un décor.

Fleurs, plantes et arbres

Le catalogue des fleurs et plantes est étonnamment pauvre ; c'est une sorte de plante à longues tiges et quelques feuilles ovales avec une fleur de la forme d'une tulipe qui, avec une sorte de rosier sans épines, réapparaît partout. Le véritable bouquet de fleurs de la sacristie de Rayân (pl. h.-t. 12) est, de ce fait, totalement inattendu.

32. Notons à propos de cette association que des allusions à la navigation et à la vie maritime voisinent constamment avec celles qui ont trait à la vie des champs dans la littérature patristique orientale. Ainsi chez Jean Chrysostome dans le *De Virginitate*, LXXIII, 57, 4 (S.C., 125), p. 355, dans les *Lettres*, 5, *À Théodore*, 28-40, et 9-16 ; *Premier Discours*, 2 ; *Bille* à *Théodore*, I (S.C., 117, p. 74-75, 78-79 ; 90-91 ; 220-221).
33. Voir p. 362 n. 262.
34. Citons, pour comparaison, l'inscription « NIKH » sur une barque, voisinant avec une autre baptisée « ΛΑΚΕΝΑ », dans une peinture [illegible] à Rome (voir *A.A.*, LV, 1940, n° 104) ; ce sont des noms de bateaux où l'on peut reconnaître celui d'une puissance protectrice, comme c'était peut-être le cas à Rayân.
35. Voir plus haut, p. 478-479.
36. A propos des cages d'oiseaux, voir l'Église Inférieure de Khân Khaldé, p. 387 n. 3 : elles sont liées à l'iconographie de la vie des oiseaux ainsi qu'à celle de la chasse aux oiseaux, chasse de capture autant que chasse alimentaire.
37. On se souviendra notamment que le Calendrier de 384 présente les fruits parmi les nombreux attributs des Mois : voir H. STERN, *Le calendrier de 384*, pl. VIII-XII, XVI-XIX.
38. Cette présentation par feuilles-plateaux est d'un effet original et plein de fantaisie dans le semis de la mosaïque voisine de la « Chasse de Honolulu » à Antioche (D. LEVI, *A.M.P.*, pl. XC, c), autour du buste de Gê ; bien que d'origine déjà ancienne (voir *Ibid.*, p. 484-486, l'historique et les parallèles), ce motif connaît un succès particulier du Ve au VIIIe s. au Proche-Orient.
39. Les compositions à nombreux compartiments et les bordures en rinceau habité sont un cadre d'élection pour ces thèmes.

Parmi les plantes aquatiques, on note une certaine variété : lotus ou plutôt nélumbo à tous les stades de la floraison, herbes hautes, algues et roseaux.

Les arbres comptent quelques conifères, cyprès et pins-parasols, des palmiers, dattiers ou non, et toute une gamme d'arbres à couronne touffue ; celle-ci peut être pleine de fruits qui sont plus ou moins facilement identifiables, comme des poires, des coings ou des figues, des pommes ou des oranges, des grenades, des citrons ou des cédrats, de petits fruits rouges pouvant être interprétés comme des prunes, des cerises ou même des mûres quand ils sont rouge foncé.

Leurs feuilles sont de forme grossièrement adéquate. On reconnaît, autour d'un ours, les feuilles dentelées d'un chêne de l'espèce kermès dans la nef de Haouarté, Église Sud (pl. h.-t. 3)[40]. Rappelons encore la présence de la vigne anadendrite, fréquente dans les mosaïques de la province d'Arabie, à Deir el-ʿAdas (fig. 23), et signalons l'absence, semble-t-il, de l'olivier, pourtant essentiel dans l'économie de la Syrie du N.

Fig. 453. Pavillon couronné d'une croix ; panneau au musée de Beyrouth.

Outils

Parmi les fruits et les légumes, le gibier, la volaille et le produit de la pêche du vieux thème des *xenia* et de celui, connexe, des travaux saisonniers, on trouve de temps en temps un outil : un couteau entre deux pigeons à Oum Hartaine (fig. 174) et une serpette ou couteau courbe entre les canards à Haouarté, Église Sud (fig. 63)[41].

La double hache (Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15 ; Khân Khaldé, Église Inférieure, fig. 370), qui s'est égarée hors du cadre de l'iconographie des Amazones, est devenue, comme le pelte, une forme de décor[42].

Architecture

Nous n'avons rencontré dans aucune de nos mosaïques ces sortes de villes et d'édifices qui sont les jalons du paysage christianisé et que les mosaïques dépeignent dans des églises de Palestine et d'Arabie[43].

Deux portiques, l'un vide (Dibsi Faraj, Martyrium, pl. h.-t. 2), l'autre partiellement détruit, ayant pu contenir un personnage et pourvu de tentures relevées (Khaldé-Choueifat, pl. h.-t. 15), constituent l'ornement principal, là du sanctuaire, ici de la sacristie S qui est peut-être la chapelle des martyrs. Le motif du portique, comme celui du dais, a un rôle non seulement ornemental mais aussi symbolique ; son caractère proprement architectural et figuratif a généralement disparu[44] ; c'est essentiellement un encadrement, en outre, la propriété de créer une aire sacrée, une enceinte qui auréole de dignité l'élément circonscrit.

40. Les variétés rencontrées sont reprises dans l'index.
41. Bien souvent un gros fruit est accompagné d'un couteau droit. Les exemples s'en présentent le plus fréquemment en Arabie et en Palestine ; dans la bordure en rinceau habité de Nahariyé, le couteau est flanqué d'un petit melon (?) (fig. 458) ; un melon est accompagné d'un couteau pointu et un cédrat d'un couteau à lame courbe dans la nef du baptistère du Râs Siâgha-Mont Nébo (S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo*, pl. 109, 2) ; dans l'Église des Apôtres de Madaba un couteau également courbe est préparé à côté d'un gros coing ou cédrat (U. LUX, *Die Apostel-Kirche in Madeba*, dans *Z.D.P.V.*, 84, 1968, p. 106-129, pl. 19, B). Finissons la série par le superbe cédrat ventru et feuillu flanqué d'un couteau droit, devant l'abside centrale de la salle du trône de Khirbet el-Mafjar (R.W. HAMILTON, *op. cit.*, tapis V). Seul élément figuré sur le sol de cette vaste salle mosaïquée, ce fruit luxueux doit être une primeur des riches vergers du bord du Jourdain tout proche (dans ce sens, voir R. ETTINGHAUSEN, *From Byzantium to Sasanian Iran and the Islamic World*, Leyde, 1972, chap. « The Throne and Banquet Hall of Khirbet al-Mafjar », et fig. 59), et non « le calife, sa femme et leur descendant » comme l'ont voulu des esprits trop imaginatifs !
42. Voir p. 365 n. 14.
43. M. BIEBEL (*Mosaics*, chap. III, « The Walled Cities of the Gerasa Mosaics », p. 341-351) avait étudié le groupe de ces représentations de villes en mosaïque anciennement découverts à Djérash. Le motif a été régulièrement commenté depuis lors et les monuments byzantins à l'E du Jourdain ont encore fourni de nouvelles versions de cette iconographie : pour les deux villes de l'Eglise Saint-Jean récemment découverte à Khirbet Samra, voir J.-B. HUMBERT et A. DESREUMAUX, *Khirbet es-Samra*, dans *M.B.*, 35, 1984, p. 14-15, pl. 25 et II. Vingt-six nouvelles vignettes de villes, accompagnées de leur nom ont été mises au jour durant l'été de 1986 à Oum er-Rasâs, non loin de Madaba.
44. À propos de l'évolution vers l'arcade non architecturale, voir encore les lignes de H. STERN, dans *Le Calendrier de 384*, p. 308-311.

CHOIX DES EMPLACEMENTS

Le décor figuré sur le sol des sanctuaires, c'est-à-dire le lieu où se situe l'autel et l'espace compris entre lui et le mur d'abside, est essentiellement paisible. Les décors rencontrés sont : un portique à arcatures vides (Martyrium de Dibsi Faraj, pl. h.-t. 2), des quadrupèdes et des oiseaux associés et paisibles dans un paysage (Halaoua, fig. 121), des rinceaux de vigne couvrants habités d'oiseaux et de quadrupèdes pacifiques (Haouarte, Eglise Nord : oiseaux seuls, pl. h.-t. 5 ; Haouarte, Eglise Sud, pl. h.-t. 3 ; Oum Hartaine, pl. h.-t. 11), ou un réseau géométrique à oiseaux (Ghine, estrade commune au chœur et au sanctuaire : aigle et fontaines, fig. 338 ; Zahrani, oiseau et chrismes, pl. h.-t. 18).

Les compositions antithétiques, qui figurent comme un portail à deux battants, confèrent une monumentalité certaine au lieu de passage qu'ils occupent. Ils se placent à l'entrée du sanctuaire, sur le bord avant de son podium (à Khirbet Moûqa, paons et inscription ; à Oum Hartaine, paons et inscription à la base du rinceau peuplé ; à Haouarte, Eglise Sud, brebis et inscription à la base du rinceau peuplé ; à Haouarté, Eglise Nord, gazelles et inscription ; à Houeidjit Halaoua, moutons, canards, grues, avec grenadier et phénix dans l'axe), ou bien à l'entrée du chœur (Khaldé-Choueifat, cerfs affrontés à la marche du podium ; Beit Méry, paons à l'entrée du chœur ; Hâs, Eglise Sud, couples de paons ; Houeidjit Halaoua, série d'oiseaux antithétiques et vases axiaux ; Qasr el-Abyad, paons et inscription). On trouve aussi ces groupes au fond de l'exèdre-bêma (Rayân, moutons ; Oum Hartaine, taureaux et vasque), à l'entrée d'une sacristie ou d'une annexe importante (Khaldé-Choueifat, cerfs vers la sacristie S ; el-Koursi, canards vers l'annexe N), ou bien à l'entrée d'une nef, ou au passage entre nef et bas-côté.

Si on excepte le sanctuaire et son podium, où on ne trouve ni luttes sanglantes ni poursuites sauvages, et les seuils et entrées, qui appellent ces compositions avec animaux antithétiques[45], les figurations sont distribuées de manière tout à fait indifférente à travers l'église — tapis des narthex, nef, exèdre, chœur bas, collatéraux, sacristies.

45. Voir plus haut, p. 478 sv.

Fig. 454. Eglise de Sardje ; vestiges de l'abside et de la composition héraldique à deux paons.

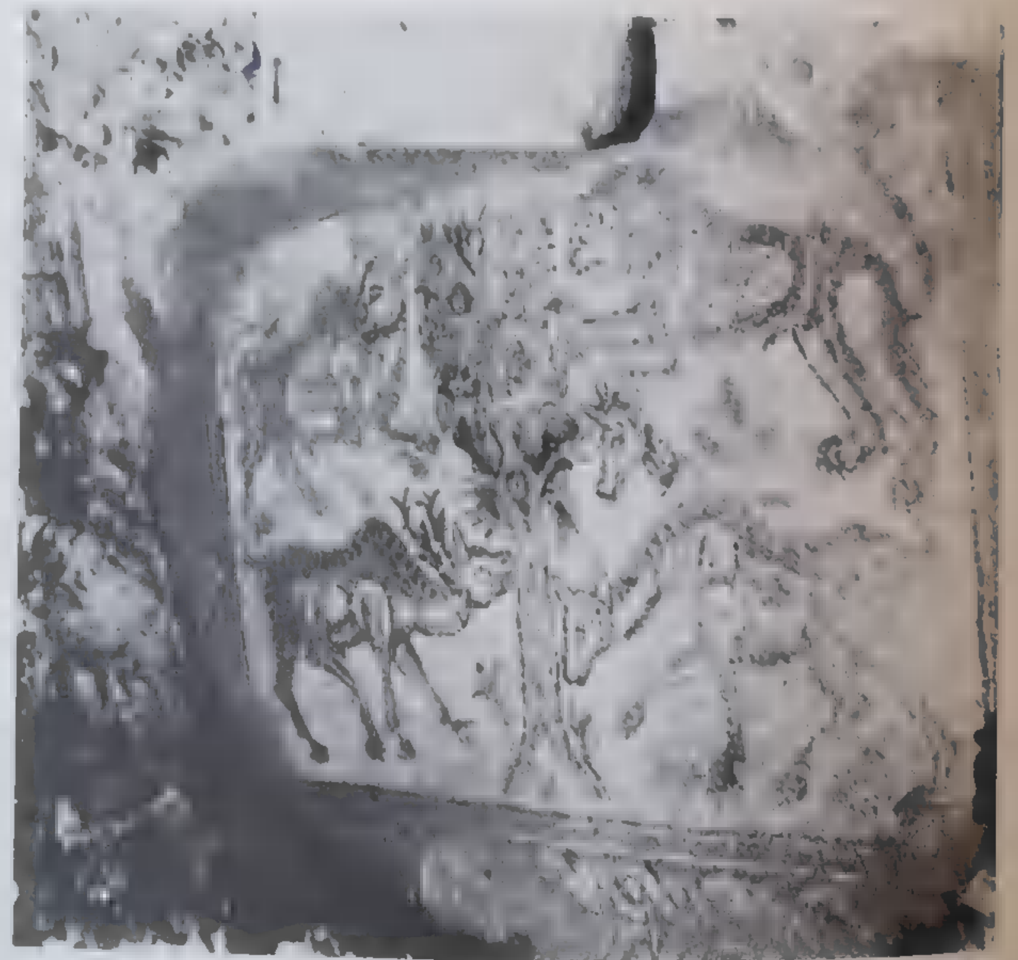

Fig. 455. Eglise de Sardje ; vue du chœur jusqu'au bord de la dalle sous l'autel : composition antithétique de quadrupèdes dont un lion avec sa proie.

L'ÉDIFICE DE CULTE ET SON SYMBOLISME

L'édifice de culte et ses composantes ont reçu une interprétation symbolique dès les premiers siècles du christianisme. Un petit nombre de textes d'origine syrienne permet de se faire une idée de ce symbolisme dans la région qui nous intéresse, et cela malgré une certaine diversité, certes prévisible, dans les données. Reprenons-les dans le détail nécessaire.

La théorie fondamentale est celle que l'église, le « temple », est dans « sa petitesse semblable au vaste monde, non pas par les dimensions mais par le type »[46]. Cette idée est exprimée très clairement dans l'hymne syriaque chantant la cathédrale d'Édesse, sans doute contemporain de la reconstruction de cette église à l'époque de Justinien. L'œuvre a été amplement expliquée et commentée[47].

La même conviction transparaît dans une série d'autres textes, que l'on a sollicités plus particulièrement dans le cadre des recherches sur le « bêma syrien », l'exèdre au centre de la nef. Ils sont d'époque et d'inspiration différentes, et c'est précisément ce qui rend si frappante la constance du symbole.

« L'Interprétation des Offices », attribuée à Abraham Bar Lipeh (VII^{e}-VIII^{e} s.)[48], compare le chemin entre le bêma et l'abside à l'échelle de Jacob qui, comme on le sait, reliait la Terre au Ciel.

L'*Expositio Officiorum Ecclesiae*, « L'Exposition des Offices de l'Église », attribuée au chrétien nestorien Georges d'Arbèles (IX^{e} s.) et reposant en grande partie sur des écrits du VII^{e} s.[49], décrit ce bêma comme contenant un autel appelé Golgotha, sur lequel l'Évangile et la croix étaient placés, le bêma dans son ensemble représentant la Jérusalem terrestre[50]. Il donne aussi des indications précieuses quant au symbolisme d'autres parties de l'église ; son auteur fait remonter l'organisation de son espace à Nestorius lui-même (ap. 381-ap. 451 ap. J.-C.) : « il a mis le Saint des Saints à la place du Ciel et le podium du chœur (le *qestrômô*) à la place du Paradis. Le Paradis, cependant, bien qu'étant à la même hauteur que le Ciel, est à l'intérieur des limites de la Terre. Il en va de même du *qestrômô* : bien que par la hauteur il égale l'abside (dite κόγχη), il est relié à la nef. La porte est située entre lui et l'abside, qui est le ciel. Il fait partie du Ciel par la hauteur, et (...) il dépend de la Terre. La nef signifie la Terre entière (...). Le chemin droit qui va du bêma à la conque signifie le passage (*shqaqôné*), le chemin de vérité que chacun doit parcourir qui veut entrer au Ciel. » A l'Orient de la nef est le pays de l'Eden.

On retrouve chez Narsès d'Edesse, évêque de Shenna[51], le « bêma semblable à Sion ». Entre le bêma et l'abside est le chemin étroit qui mène au ciel. Le podium du chœur, le *qestrômô*, permet de passer de la Terre au firmament[52]. Le sanctuaire est le Ciel des Cieux ; la conque elle-même signifie le lieu au-dessus du Ciel et l'autel est le trône de Dieu.

Chez Jean de Dara (IX^{e} s.)[53], le Paradis est bien aussi du côté oriental de l'église, mais dans le sanctuaire.

Le même symbolisme global se trouve précisé, au XI^{e} s. (ou au début du XII^{e} s.), par un chrétien jacobite de Takrit, Yahya Ibn Jarir[54] : le bêma est « la figure du lieu où Notre Seigneur a été crucifié. Il est (connu aussi sous le nom) de Golgotha, où la tête de notre père Adam est enterrée... ». Un peu plus loin est évoqué « le lieu désert entre le bêma et le sanctuaire »[55]. La nef est appelée « la Terre habitée », au bout de laquelle la colline de l'Éden est figurée par un podium (ou une marche) quelque peu plus basse que le niveau « du Paradis ». L'auteur insiste également sur le fait que le bêma, l'ambon, est placé au centre de la nef, comme « le Temple (de Jérusalem) se trouve au centre de la Terre » ; ainsi met-il clairement le bêma et la nef de l'église en parallèle avec Jérusalem et la Terre dans le monde.

46. D'après l'hymne sur la cathédrale d'Édesse ; traduction C. Dupont-Sommer, *Une hymne syriaque sur la cathédrale d'Édesse*, dans *C.A.*, II, 1947, p. 29-39. « Τύπος » dans le sens de « figure » est un élément important du vocabulaire de cette littérature basée sur les analogies (sur ce terme et l'ensemble de cette question, voir K. McVey, *The Domed Church as Microcosm. Literary Roots of an Architectural Symbol*, dans *D.O.P.*, 37, 1983, p. 91-121, en partic. p. 97).
47. A. Grabar, *Le témoignage d'un hymne syriaque sur la cathédrale d'Édesse au VI^{e} siècle et sur la symbolique de l'édifice chrétien*, dans *C.A.*, II, 1947, p. 41-67 ; H. Goussen, *Über eine « Sugitha » auf die Kathedrale von Edessa*, dans *Le Muséon*, 38, 1925, p. 117-136 ; A.M. Schneider, *Die Kathedrale von Edessa*, dans *O.C.*, 36, 1941, p. 161-167 ; J. Sader, *La « sugitha » sur l'Église d'Édesse*, dans *C.A.*, XXII, 1972, p. 233-236 ; en dernier lieu, K. McVey, *op. cit.*, avec une nouvelle traduction intégrant les différentes corrections apportées par les publications successives et un riche commentaire sur le contexte littéraire et spirituel syrien de cette œuvre.
48. Édité par R.H. Connolly, *Expositio Officiorum, II. Interpretatio Officiorum*, p. 159 sv.
49. Texte publié et commenté par R.H. Connolly, *Anonymi Auctoris Expositio Officiorum Ecclesiae*. Ce texte et la plupart des autres cités ici seront repris plus loin, p. 500 sv., pour leur portée liturgique.
50. De même dans l'hymne syriaque sur la cathédrale d'Édesse (voir n. 47), le bêma est assimilé à la ville de Jérusalem où se trouve en particulier le Golgotha avec la croix et la « salle haute à Sion » avec « les onze apôtres, se cachant », c'est-à-dire le Cénacle de la Pentecôte.
51. La description est éditée et traduite par E.A. Wallis Budge, *The Book of Governors. The Historia Monastica of Thomas Bishop of Margâ A.D. 840*, Londres, 1893, vol. I, p. 306, texte ; vol. II, p. 543, traduction). La traduction a été corrigée par A.M.Schneider, *Liturgie und Kirchenbau*, p. 54.
52. Le firmament c'est le « στερεωμα » que l'on trouve également chez Cosmas comme frontière entre le monde sensible des hommes, l'« επιγεια », et le Ciel des Cieux, « οὐρανια » (Cosmas Indocopleustès, *Topographie chrétienne*, éd. W. Wolska-Conus, *S.C.*, 141, Paris, 1968, fig. 36, p. 221 ; fig. 40, p. 225).
53. Voir Jean de Dara, *De Oblatione*, éd. et comm. I. Sader, p. 17 sv. et p. (22)-(23), avec comparaisons.
54. Traduction de G. Khouri-Sarkis, *Le « Livre du guide » de Yahya Ibn Jarir*, dans *O.S.*, 12, 1967, p. 303-354, en particulier le chap. 29, p. 319-331 ; amendements par J.-M. Fiey, dans *Le Muséon*, 82, 1968, p. 357-362.
55. Il reprend l'image déjà relevée dans l'*Interpretatio Officiorum* : les niveaux entre le bêma et le sanctuaire « sont aussi la figure de l'échelle qu'avait vue Jacob reliant la Terre au Ciel » (§ 13, G. Khouri-Sarkis, *op. cit.*, p. 326).

On constate que, dans les grandes lignes, ces auteurs, qui sont tous de provenance syrienne, se rejoignent : la nef ou les nefs sont l'image de la Terre habitée, le sanctuaire (en particulier sa voûte) celle du Ciel ; l'Éden est à l'extrémité orientale des nefs. Il est à l'intérieur des frontières de la terre, mais il touche le Paradis, représenté soit par le podium du chœur, le *gestrômô*, soit par le podium du sanctuaire. L'ambon-bêma est au milieu de la nef, comme Jérusalem est placée au centre de la Terre. On précise qu'à Jérusalem (c'est-à-dire sur le bêma) se trouvent le Cénacle de Sion et le Golgotha avec la croix et le tombeau d'Adam.

À quel niveau se situe la relation entre ces textes et les documents archéologiques ? Le Ciel est-il dépeint dans le Saint des Saints ? Le Cénacle, le Golgotha ou le crâne d'Adam sont-ils en images dans le bêma ? Le Paradis est-il représenté sur l'estrade du chœur ou devant elle, et trouve-t-on l'échelle de Jacob entre le sanctuaire et le bêma ? Quoi que ces considérations semblent avoir d'abstrait ou de littéraire, le décor des pavements ne laisse pas ces questions sans réponse.

En premier lieu, on peut confirmer[56] — ce que nous avons déjà constaté à plusieurs reprises — que l'iconographie dans la nef ou les trois nefs représente effectivement la Terre, telle qu'elle est habitée par les hommes et les animaux et régie par certains phénomènes cosmiques : les jours et les nuits, les mois et les saisons, les directions du vent, les planètes et étoiles dans le zodiaque.

Peut-on affiner la lecture de cette iconographie dans le sens des symboles évoqués ? Le Saint des Saints est toujours sobrement pavé, soit — et le plus souvent — d'un dallage, soit d'un décor inanimé, soit encore de rinceaux à oiseaux et quadrupèdes « en paix » dont on dira tout de même qu'ils sont plus « paradisiaques » que « célestes ».

Il est particulièrement intéressant de lire avec quelle insistance l'*Expositio Officiorum* relie le Paradis à la Terre, en rattachant le *gestrômô*, l'estrade devant le sanctuaire, à la nef. Le fait que le chœur, espace entre sanctuaire et nef, porte le plus souvent la même iconographie que le reste des nefs peut être mis en relation avec cette partie du texte. Par ailleurs le chœur lui-même, le Paradis, comporte souvent dans son pavement une composition antithétique qui signale l'entrée du Saint des Saints[57]. Le chœur tient ainsi le rôle d'un véritable parvis du Ciel[58]. Cette image est aussi celle que suggère Narsès de Shenna[59], lorsqu'il dit en parlant des voiles devant l'abside qu'ils sont les portes du Saint des Saints et du Ciel des Cieux.

Le passage entre le sanctuaire et le bêma est appelé un « désert » par Ibn Jarir, mais aussi un « jardin »[60]. En fait dans les monuments décrits plus haut, l'iconographie développée dans cet espace intermédiaire, là où elle est conservée, se compare assez bien à celle du chœur ; elle est souvent animée et figurée, mais sans scènes violentes. Dans les rares églises à bêma de pierre où la nef est mosaïquée, la surface intermédiaire entre le bêma et le sanctuaire est couverte par un seul tapis barlong ou carré. On n'y trouve nulle part un dessin d'échelle évoquant celle de Jacob, cette métaphore par laquelle le même auteur éclairait cependant de façon frappante le symbolisme des nefs, du sanctuaire, et de leur relation ; on n'y trouve même pas le tracé d'un passage central[61].

Pour ce qui est de « Jérusalem au centre de la Terre », les passages cités nous ont déjà fourni l'analogie ; elle ne se propose ni au niveau de l'architecture ni à celui du décor, mais par le biais du mobilier liturgique, le bêma au centre de la nef[62] ; il contient tous les monuments et les sites commémoratifs de la mort et de la résurrection du Christ, la croix, le Golgotha, le Mont Sion avec le Cénacle. L'hémicycle du bêma en fer à cheval, comme plusieurs savants l'ont déjà remarqué[63], trouve d'ailleurs, par sa forme, un écho direct dans l'iconographie byzantine de la Pentecôte, où les apôtres au Cénacle sont figurés en demi-cercle de part et d'autre du Christ.

En ce domaine comme en bien d'autres touchant à cette étude, un regard au-delà des limites que je me suis assignées s'impose. Ainsi, pour une claire compréhension, le symbolisme de l'église syrienne ne peut en principe que gagner à être confronté à celui qui règne, avec éventuellement des caractéristiques propres, dans les régions voisines. On constate ainsi que ce symbolisme, qui en Syrie-Phénicie localise Jérusalem dans l'axe médian de la nef grâce aux dispositifs liturgiques, l'ambon ou le bêma, existe à l'E du Jourdain au niveau du décor figuré.

L'Église de la Carte de Madaba, sur les hauteurs à l'E de la Mer Morte, comprend en effet Jérusalem dans sa nef, représentée « au premier degré » ; au centre du pavement en mosaïque, qui représente un vaste paysage constellé de villes et de lieux saints autour du Jourdain, de la Mer Morte et du Bas-Nil, a pris place une vignette figurant

56. Ce symbolisme cosmique des représentations dans les pavements d'église a été commenté précédemment ; je rappelle principalement les études de A. GRABAR, *Recherches sur les sources juives*, en particulier *C.A.*, XI, 1960, p. 64-71, et *C.A.*, XII, p. 149 sv., de H. STERN, *Pavements*, et voir *Annuaire de l'Ec.Prat. Hautes Ét.*, IVe section, 1968-1969, p. 239, et de E. KITZINGER, *Mosaics at Nicopolis. Studies on Late Antique and Early Byzantine Floor Mosaics*, dans *D.O.P.*, VI, 1951, p. 101-108.
57. Voir p. 510 sv.
58. La relation entre le Paradis et le parvis a été mise en évidence par J.Ch. PICARD, *Les origines du mot paradisus-parvis*, dans *M.E.F.R.M.*, 83, 1971, p. 159-186.
59. Voir n. 51.
60. Voir n. 50, chap. 29, versets 13 et 14.
61. Voir le commentaire sur l'organisation de la surface de nef en deux bandes dans le Martyrium et dans l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, p. 77 ; même là, le tapis le plus oriental est barlong et rien ne relie le bêma dans la nef de la Basilique de la Citadelle à son sanctuaire. Sur ce passage entre sanctuaire et bêma, voir p. 510 sv., en particulier p. 512.
62. Nous verrons que cette position axiale de l'ambon dans la nef est typiquement syrienne et étrangère aux territoires voisins, p. 511 sv.
63. Voir J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons syriens*, p. 90-93. Le parallèle iconographique qu'on y reconnaît encore plus souvent est celui avec les images des conciles ; voir aussi R. TAFT, *Some Notes*, p. 345, n. 2.

la ville de Jérusalem vue comme à vol d'oiseau. Plus que le détail des monuments, toutefois, ce sont ses murailles et ses portiques que l'on remarque[64]. Ce document est unique à bien des égards et notamment parce que dans les autres pavements d'églises transjordaniennes et palestiniennes (Saints-Lot-et-Procope de Khirbet el-Mekhayet, Ma'in, el-Queisme, Saints-Pierre-et-Paul de Gerasa, Haditha, Khirbet Samra, Oum el-Rasâs) qui offrent aussi des images de villes et de paysages célèbres du monde chrétien, Jérusalem ne rayonne pas, comme ici, en nombril de l'œcumène, au centre de l'évocation de la Terre christianisée. Des images de ce monde, avec ses fruits, ses habitants et leurs activités occupent en effet le reste du décor des nefs.

Que ce soit sous forme d'image explicite ou sous la forme du bêma, le fait que Jérusalem se place au centre de la nef qui, quant à elle, figure la Terre, est une illustration claire de l'idée de l'église-microcosme.

En effet, Jérusalem est le centre de la Terre, c'est là un des fondements de la géographie chrétienne médiévale. Une des illustrations les plus frappantes de cette cosmographie provient d'un milieu artistique différent, mais d'inspiration identique ; c'est la grande mappemonde d'Ebstorf, datée de 1284[65], où un tabernacle lumineux et doré[66] brille au centre d'une grande Terre circulaire couverte de bâtiments de toutes formes et couleurs, d'animaux galopants et de petits personnages affairés. À l'E près de la peinture de la tête du Christ se trouve le paradis d'Éden, avec les fleuves et la scène d'Adam et Ève commettant la faute originelle. La place de l'Éden dans le monde est particulièrement claire : comme dans le texte de l'*Expositio Officiorum*, il fait partie de la Terre et se situe à son extrémité orientale. Dans les mappemondes des manuscrits du *Beatus*[67] la scène du Péché originel avec Adam et Ève, dans le paradis d'Éden, qui prend une place prépondérante dans l'image de la Terre, apparaît comme le seul élément figuré, là encore sur le bord supérieur du monde.

La découverte de l'image d'Adam dans l'Église Nord de Haouarté est d'un intérêt spécial en ce que cette image peut être interprétée comme un reflet de la même topographie à l'intérieur du bâtiment ecclésiastique. Trônant au pied de la marche du chœur (pl. h.t. 5), Adam est exactement dans cette partie orientale de la nef qui est identifiée comme l'Éden par l'auteur de l'*Expositio Officiorum*. Les animaux et les arbres disposés autour de lui sont ceux du jardin du Paradis ; seuls les plus éloignés parmi les animaux, ceux que l'on voit tout près de l'entrée de la nef, ne sont plus tels qu'Adam les a nommés lors de la Création : le mouton a la queue ornée et une charge sur le dos, et le gros oiseau voisin tient un ver (?) dans le bec (fig. 72). Nous ne connaissons pas l'emplacement original des deux autres mosaïques figurant Adam trônant et nommant les animaux (musées de Copenhague et de Hama, fig. 78, 79)[68], mais on peut gager que les éléments de la composition en étaient les mêmes car le schéma s'en est transmis en de nombreux exemplaires dans les manuscrits médiévaux[69]. De même leur localisation a-t-elle toutes les chances d'avoir été à la tête de la nef, comme celle d'ailleurs de la seule mosaïque de pavement qui représente Adam et Ève mangeant le fruit défendu (musée de Cleveland) (fig. 456)[70], que je présume d'origine également syrienne.

En dehors de cette scène-ci, qui se passe spécifiquement au Paradis, les représentations bibliques n'ont pas *a priori* de lien, quant à leur emplacement, avec les chœurs ou avec le sanctuaire, et c'est ailleurs qu'on les trouve. En effet, Jonas apparaît dans plusieurs médaillons des bas-côtés à Beit Djibrin-Mahatt el-Ourdi (Palestine)[71]. Les animaux en paix d'Isaïe, XI, sont dans le chœur de l'annexe (chapelle) de l'église de Ma'in (Transjordanie)[72], à l'O dans la nef à Karlık (Cilicie)[73], sur le podium du

64. La vignette avec Jérusalem est souvent reproduite, mais on ne saisit son emplacement central dans la nef, sur l'axe, à hauteur des avant-dernières colonnes, qu'en mettant côte-à-côte le plan de distribution des fragments conservés dans l'église ancienne et le relevé de celle-ci (S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo*, fig. 9 ; en dernier lieu P. DONCEEL-VOÛTE, *La carte de Madaba : cosmographie, anachronisme et propagande*, dans *R.B.*, 91, 1988, p. 519-542).
65. Voir C. MÜLLER, *Mappae Mundi. Die ältesten Weltkarten*, Stuttgart, 1895-1898, chap. V.
66. C'est le tabernacle de l'Arche d'Alliance au temple de Jérusalem.
67. En particulier, les *Beatus* de Valladolid et celui de Madrid (voir C. MÜLLER, *op. cit.*, cartes 5 et 6) où la scène constitue, à peu de détails près, le seul ornement de la Terre.
68. Voir p. 112-114.
69. Dans cet ordre d'idées, des personnifications des quatre fleuves du Paradis pourraient localiser l'Éden dans une nef d'église. Mais en Syrie, je n'en connais des représentations qu'en dehors de leur contexte ; il s'agit des deux belles allégories, en pied, sur des panneaux de mosaïque conservés au musée d'Alep. On les connaît *in situ* à Qasr el-Lebya en Cyrénaïque, disséminés dans la nef (en dernier lieu, E. ALFÖLDI-ROSENBAUM et J. WARD-PERKINS, *Justinianic Mosaic Pavements in Cyrenaican Churches*, Rome, 1980, p. 33-39, fig. 10), à Saint-Théodore de Madaba (M. PICCIRILLO, *La cattedrale di Madaba*, dans *L.A.*, 31, 1981, p. 3045) et dans la chapelle de Tégée (J.-P. SODINI, *Mosaïques*, I, p. 709, n° 15, et M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, pl. 215-216). Dans cet édifice du Péloponnèse comme dans celui de Madaba, les quatre fleuves sont aux angles du champ de la nef. Cette composition semble s'inspirer du dessin de l'œcumène délimité par le grand océan dans lequel se jettent aussi les quatre fleuves sortant du Paradis, que l'on connaît également dans les octateuques byzantins, et non de celui de la seule Terre habitée, avec l'Éden à l'E ; aucun de ces trois monuments, qui sont hors du territoire syrien, ne semble concerné en somme par la topographie terrestre évoquée en rapport avec le paradis de nos textes.
70. L'origine syrienne donnée pour cette pièce, achetée sur le marché des antiquités, me semble bien fondée ; le champ blanc posé en écailles et le feuillage, dans lesquels les personnages sont mis en page assez librement, porte l'empreinte de l'art de la Syrie. Je remercie la direction du musée de Cleveland de me laisser reproduire et commenter cette œuvre inédite, qui est entrée dans ses collections il y a une dizaine d'années avec plusieurs autres panneaux de mosaïques, de styles moins typés.
71. Voir C.N. JOHNS, dans *P.E.F.Q.*, janv.-avril 1948, p. 96, pl. VI ; R. OVADIAH, *Jonah on a Mosaic Pavement at Beth Govrin*, dans *I.E.J.*, 23, 1973, pl. 46 ; D. BARAMKI, *A Byzantine Church at Mahatt el Urdi, Beit Jibrin*, dans *L.A.*, 1972, p. 130-152 ; G. FOERSTER, *The Story of Jonah on the Mosaic Pavement of a Church at Beth Govrin*, dans *Atti IX Congr. Archeol.Crist.*, Vatican, 1978, p. 289-294, 3 fig.
72. R. DE VAUX, *Une mosaïque byzantine à Ma'in (Transjordanie)*, dans *R.B.*, 47, 1938, p. 225-258, pl. X ; J.W. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, Londres, 1941, pl. XXV.
73. M. GOUGH, « *The Peaceful Kingdom* », *an Early Christian Mosaic Pavement in Cilicia Campestris*, dans *Mélanges A.M. Mansel*, Ankara, 1974, p. 411-420.

[illegible] Hors les murs d'Anamur [illegible], [illegible] dans le sanctuaire de la Cathédrale de Korykos [illegible] Cilicie [illegible].

En résumé, la confrontation des textes et des documents archéologiques a indiqué que les pavements des sanctuaires sont en général adaptés à leur dignité de Saint des Saints ; que ceux des chœurs peuvent jouer le rôle [illegible] de parvis du sanctuaire, ou encore, tout comme les espaces intermédiaires entre bêma et sanctuaire, qu'ils prolongent les images de la Terre habitée, du monde sensible, des nefs ; que celles-ci, dans le cas de l'Adam de Haouarte (et ses parallèles), peuvent localiser avec précision l'Eden près du parvis du Ciel et à l'extrémité orientale de la Terre [illegible], c'est-à-dire l'estrade du chœur qui est tout contre le parvis du Ciel, mais pas sur elle[77] ; enfin que c'est le bêma (surtout celui en exèdre), qui constitue en lui-même une image claire de Jérusalem et des événements dont elle fut le théâtre.

Si nous ajoutons à ces données et aux textes sur la signification des nefs ce qui est dit plus haut sur le thème des activités humaines liées aux phénomènes cosmiques, ainsi que sur l'inventaire des quadrupèdes, oiseaux et poissons, plantes et arbres, nous constaterons que nous avons rassemblé les éléments épars de la vaste géographie humaine qui est le thème principal de nos mosaïques. Le pavement figuré des nefs et chœurs des églises byzantines du Proche-Orient est une grande mappemonde, désordonnée, riche, grouillante et colorée.

[74] [illegible] *Excavations at Anamur* [illegible], dans *Échos du Monde* [illegible] XXI [illegible]

[75] [illegible] *M.A.M.A.*, II, p. [illegible]

[76] On ne peut manquer de faire intervenir, dans ce débat, les schémas topographiques et cosmographiques du Livre IV de la *Topographie* [illegible] de Cosmas [illegible] Sa localisation du Paradis par rapport [illegible] de la Terre et de l'univers a déjà été commentée, dans [illegible] par M. Grabar [illegible], qui fait également le rapprochement avec les schémas cosmographiques de la Genèse dans les [illegible]

[77] [illegible] cependant par un panneau transversal (A. Grabar, dans *C.A.*, XI, 1960, p. [illegible]) [illegible] plutôt, comme on le remarque plus fréquemment ailleurs en Syrie, [illegible] carré [illegible] allongé qui termine la nef à l'E. [illegible] également [illegible] à la présence systématique du Paradis [illegible], en se fondant sur les [illegible] de Cosmas et des [illegible] [illegible] toutefois se garder de considérer comme paradisiaque toute scène d'animaux [illegible], et tout particulièrement celle de la vision d'Isaïe ; s'il [illegible] dans un jardin de délices [illegible] Âge d'Or n'est [illegible] par les Écritures dans le Paradis ou jardin de l'Eden, mais sur toute la Terre (la vision d'Isaïe, XI, à Karlık, correspond parfaitement à ce critère : elle occupe la moitié O de la nef ; voir plus haut p. 69). Ainsi les mosaïques d'Ayaş et du Mont Nébo, proposées comme scènes paradisiaques à l'extrémité E de la nef (A. Grabar, *ibid.*) ne répondent-elles pas aux exigences topographiques ou iconographiques de cette symbolique ; à Ayaş (voir M. Gough, *A Temple and Church at Ayaş*, dans *A.S.*, IV, 1954, p. 49-64), sur le podium du chœur au niveau de l'abside se voyaient un ours, une panthère, un bœuf, un bélier, des volatiles et un chien poursuivant à la course un lièvre affolé, ce qui est étranger à une scène se passant au Paradis ; au Mont Nébo, il s'agit, d'une part, de cerfs ou de gazelles et d'oiseaux entre des arbres, mais devant la cuve du baptistère (S. Saller et H. Schneider, *The Memorial*, pl. 103, 1) ; d'autre part dans la chapelle de la Théotokos (*ibid.*, pl. 109, 1), les bœufs et les gazelles sont représentés de part et d'autre d'un petit autel d'où s'élèvent des flammes ; ils sont accompagnés de l'allusion au sacrifice du Ps. 1, 21, et cette mosaïque est posée devant l'autel dans le sanctuaire ; ainsi leur présence se justifie-t-elle par rapport à la liturgie dans le Saint des Saints, mais nullement par rapport à une évocation du Paradis.

Fig. 456. Mosaïque d'Adam et Ève [illegible] paradis : « et ils mangèrent [et ils surent] qu'ils étaient [illegible] (the Cleveland Museum of Art, John L. Severance Fund) (voir p. 487).

DEUXIÈME PARTIE :

LES PAVEMENTS COMME REFLETS DE LA LITURGIE

Les pavements, souvent œuvre d'art à part entière, constituent en outre une des dimensions de l'espace cultuel. Une lecture au niveau du sol des églises analysées a permis à plusieurs reprises d'en préciser le « fonctionnement » : le choix des représentations et du matériau, le sens de la vision, la forme des tapis, le contenu des inscriptions sont les signes « internes » qui permettent cette lecture. Il faut y ajouter les signes « externes » : la marque des éléments en dur que la surface supporta, des meubles et des installations diverses tels qu'autels, chaires, sièges, sarcophages, reliquaires et barrières, et même aussi la marque du pied de l'homme entraînant l'usure des revêtements par son passage ou son stationnement. Il n'est pas sans intérêt de récapituler ici ces observations, de les intégrer à ce que l'on sait de l'édifice religieux, tentant ainsi de reconstituer une image plus complète du *locus liturgicus*, du lieu et de la mise en scène du culte.

Au fil des commentaires sur les édifices et leurs pavements s'est dégagée une constante, celle de l'intérêt des regroupements géographiques plus que chronologiques ; les rapprochements qui s'imposaient associaient davantage certains territoires que certaines époques. Par conséquent, il paraît indiqué de résumer les observations faites en procédant par région et en accompagnant cette progression, une descente du N vers le S, par les précisions que le paramètre chronologique viendrait à imposer.

LE CADRE DE LA LITURGIE

CARACTÈRES RÉGIONAUX DE L'ORGANISATION DES ÉDIFICES

L'ANTIOCHÈNE[1]

Les églises du N de la Syrie, celles que l'on rencontre dans l'arrière-pays montagneux d'Antioche, présentent plusieurs caractères communs qui pour la plupart ont déjà été clairement identifiés et formulés[2].

Il s'agit pour l'essentiel de basiliques en longueur, à trois nefs et chevet tripartite, plat ou à abside centrale. Plusieurs entrées ouvrent dans les façades, principalement celle du S. Dans la nef centrale s'élève une enceinte en forme de fer à cheval, ouverte à l'E ; un banc est adossé à son périmètre intérieur ; elle est appelée « bêma » à cause de l'estrade interne dont elle est généralement pourvue[3]. Cette exèdre possède souvent des armoires et toujours dans l'axe O un lutrin en forme de trône. Certaines nefs d'églises en Antiochène ne comportent pas le podium, le bêma à proprement parler, mais une forme en exèdre dessinée dans le décor du sol. Si d'après nos connaissances actuelles aucune agglomération ne semble avoir possédé plus d'une église à exèdre-bêma[4], cette observation pourrait bien ne valoir que pour les exèdres monumentales qu'il a été beaucoup plus facile de repérer que celles en dessin au sol. La sacristie S est occupée par de grands reliquaires et sert de chapelle des martyrs[5] ; elle s'ouvre généralement sur le collatéral par un arc. L'autel est placé dans le fond de l'abside, qui est peu profonde mais surélevée par plusieurs marches au-dessus du niveau de la nef.

1. Voir ma communication « Provinces ecclésiastiques et provinces liturgiques en Syrie et Phénicie byzantines » dans *Géographie historique au Proche-Orient* (Valbonne, 1985), C.N.R.S., Paris, 1988, p. 212-217. Cette étude de « géographie liturgique » voudrait se situer dans la même perspective que celle des *Églises d'Apamène* de M. Lassus. Les deux premiers paragraphes [illegible] et résument en grande partie son analyse.
2. Voir G. Tchalenko, *Villages*, *passim* en particulier I, p. 334, n° 2 ; II, pl. XI, [illegible] J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 13 sv.
3. Sur le bêma voir ci-dessous p. 511 sv.
4. Voir G. Tchalenko, *Villages*, p. 355 ; le cas du bourg de Roueiha ne permet pas de nier fermement cette affirmation : l'Église de Bizzos a un bêma en exèdre assuré (fig. 267) et M. Tchalenko a identifié dans la Basilique à Colonnes (voir Id., *Églises de village*, ici fig. 268 et p. 286 sv.) deux blocs dont la courbure extérieure est comparable à des éléments d'exèdre : cette découverte est sans doute un peu maigre pour démolir l'affirmation énoncée, mais cela ne porte pas à conséquence pour ce qui est de l'histoire et de la géographie (voir ci-dessous).
5. La présence de cette chapelle des martyrs semble avoir été une nécessité à partir de 420-430 ap. J.-C. (voir G. Tchalenko, *Villages*, I, p. 334 n° 2 et J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 173).

Ces données correspondent clairement à celles que nous avons identifiées au cours de l'examen des églises de Goubellé (fig. 57), Brâd (fig. 16), Baqirha (fig. 10), Dar Qita (fig. 18), el-Kfeir (fig. 130), Qirqbizé (fig. 236), Qalblôzé (fig. 219), Deir Déhès Église Nord-Est (fig. 28), Rayân (fig. 237) et l'Église de Bizzos à Roueiha (fig. 266), toutes pourvues d'une exèdre dans la nef centrale, ainsi que dans les basiliques de Soughané Sud (fig. 306), Deir Sem'ân Église Sud-Ouest, (fig. 31), Deir Déhès Église du Couvent Ouest (fig. 30), sans trace explicite de bêma dans la nef mais avec l'organisation du chevet qui vient d'être mentionnée. On ajoutera les églises de Mezra'a el-'Oulia (fig. 147)[6] et de Sghîr (fig. 281) où, au tiers de la longueur, une modification dans l'aspect du pavement pourrait correspondre à la tangente avec une exèdre en matériaux légers.

Un autre trait commun entre ces sites est appréhendé par l'épigraphie, et concerne l'utilisation de l'ère césarienne d'Antioche pour la datation des inscriptions[7].

6. Le changement de disposition des représentations en mosaïques au tiers du champ de la nef de Mezra'a el-'Oulia (fig. 150 et voir p. 186) peut être une indication de l'emplacement de quelque dispositif apparenté aux exèdres.
7. Voir J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 6-13, et H. Seyrig, *Inscriptions grecques*, apud G. Tchalenko, *Villages*, III, p. 2-62, carte p. 57.

L'APAMÈNE

Les églises assez densément regroupées dont l'intérieur a été dégagé dans la ville d'Apamée et dans les environs immédiats présentent des caractéristiques communes, distinctes de celles mises en évidence dans l'arrière-pays d'Antioche[8]. Ces basiliques sont de plan généralement moins allongé et même presque carré, à trois nefs et chevet tripartite. Un atrium et, plus fréquemment encore, un narthex précèdent l'entrée qui est régulièrement du côté O, même si d'autres portes desservent parfois aussi les façades latérales. L'Église à atrium d'Apamée, sur le *cardo* principal de la métropole, présente un bas-côté tournant en « U » que l'on rencontre également, toujours en Apamène, à el-Bara et à Moujleya en particulier[9]. D'autres traits encore sont communs aux églises de l'Apamène : la présence des tribunes que l'on peut conjecturer au-dessus du narthex et des collatéraux, tournants ou non ; le choix de la sacristie N comme chapelle des reliques ; la présence occasionnelle d'un *synthronon*[10], et celle d'un ambon[11].

De l'ambon de l'Église Sud de Haouarté seules deux plaques du parapet de l'escalier et de la cuve ont été retrouvées et on y accédait par deux volées de marches[12]. L'ambon de Deir es-Sleib comportait une volée d'escalier[13] et constituait une structure assez monumentale dans l'axe de la nef. On peut en tirer la conclusion qu'autour d'Apamée et à l'O d'Épiphanie et de l'Oronte[14] nous ne sommes plus dans le territoire des bêmas en exèdre.

Du côté du sanctuaire aussi, le groupe des églises d'Apamée présente des divergences par rapport à celui de l'Antiochène ; c'est un espace profond dont le plan dépasse le demi-cercle ; la conque devait être précédée d'une voûte en berceau plus ou moins allongée. L'autel ne se dresse pas au fond de l'abside mais sur la corde de l'arc d'abside, autant dans la Cathédrale de l'Est d'Apamée que dans les deux églises de Haouarté où son emplacement est assuré ; il est possible de circuler très aisément autour de lui.

On ajoutera à propos de la chapelle des reliques, située au N et non au S de l'abside, que son accès apparaît plus discret qu'en Antiochène. Cette chapelle s'ouvre tantôt par une porte, tantôt par un arc, tantôt encore de toute sa largeur sur le bas-côté ; le plus souvent, en outre, cette baie est barrée par un chancel qui dans beaucoup de cas paraît inamovible, quoiqu'installé probablement assez tard (Houad[15], Haouarté Église Nord[16], Jéradé[17]). Sa communication avec l'abside n'a rien de triomphal ; il suffit d'une porte étroite, d'un portillon ou d'un petit passage, souvent au bord de l'estrade du chœur quand celui-ci est continu sur les deux espaces (Michaélion de Haouarté (fig. 58), Serdjilla (fig. 280), Hâs probablement (fig. 82)).

8. Pour l'identification de ce groupe d'églises, l'initiative est venue encore de G. Tchalenko, *op. cit.*, I, p. 297, n. 1 et p. 334, n° 2, et II, pl. XII ; l'étude détaillée en est due à J. Lassus, *op. cit.*.
9. Les trois plus grandes églises d'el-Bara, la vaste basilique d'el-Hosn, qui a des portiques extérieurs et a été transformée tardivement en véritable forteresse, ainsi que l'église polygonale de Medjleya ont aussi ce collatéral tournant dont G. Tchalenko, *loc. cit*, pl. XII, a fait clairement ressortir le tracé en « U », reliant les collatéraux et la première travée occidentale, en le dessinant en grisé sur ses plans.
10. Le *synthronon* n'est assuré qu'à la Cathédrale de l'Est et l'Église à atrium d'Apamée ainsi qu'à Deir es-Sleib.
11. Voir plus loin p. 509 et 522-523.
12. Voir p. 101.
13. Il a été possible de conclure que c'est à un type d'ambon « grec », et plus précisément « macédonien » qu'il faudrait se référer à propos de la base d'ambon de Deir es-Sleib (p. 69) ; la volée de marches serait montée de l'O d'après ce que suggèrent les trous d'implantation en forme de chevron du côté occidental. A son propos, il faut évoquer le socle polygonal, repéré par G. Tchalenko, *Églises*, pl. 319, ici fig. 462, dans l'église de Ba'ouda, c'est-à-dire en plein dans la zone du « bêma syrien » ; il est bien moins imposant que celui de Deir es-Sleib et ne semble pas s'être présenté en élévation mais comme une simple dalle épaisse, avec une rambarde.
14. La documentation fait défaut pour tout le versant occidental des Monts des Alaouites et jusqu'à la côte.
15. Voir p. 144.
16. Voir p. 102.
17. Voir p. 151.

CHALCIDIQUE ET PLAINE ORIENTALE

En regroupant les édifices présentant les traits caractéristiques respectivement de l'Antiochène et de l'Apamène, il a fallu laisser de côté plusieurs églises des « marches », situées sur le bord oriental du Djebel Zaouiyé : Jéradé (fig. 122), Hir esh-Sheikh (fig. 85), Mir'ayeh Église Est (fig. 160) et Oum Hartaine (fig. 166). Ces églises comportent en effet des dispositifs liturgiques communs tantôt à l'un, tantôt à chacun des deux groupements territoriaux identifiés. Toutes quatre possédaient des bêmas-exèdres comme les églises de la montagne septentrionale. Il en va de même pour la basilique d'el-Firjé (fig. 55), site bien engagé dans la plaine orientale ; mais, par ailleurs, c'est derrière l'arc qui s'ouvre largement sur le bas-côté N que la chapelle des martyrs [redacted] est [redacted] chercher ; elle communique avec le sanctuaire. Jéradé possède le narthex des églises de l'Apamène (carte 3).

A bien des points de vue, les églises bâties dans les paysages semi-steppiques en bordure du désert s'apparentent [redacted] la série de celles de l'Apamène[18]. L'église de Qasr Ibn Ouardân (fig. 233) a le narthex, les tribunes et le sanctuaire profond des églises de la région d'Apamée ; il est regrettable qu'elle n'ait pas été dégagée entièrement à l'intérieur, ce qui nous laisse encore sans information sur le lieu de conservation des reliques, sur l'extension du chœur ou sur la présence éventuelle d'un ambon. L'église Sud d'Andarîn (fig. 2) [redacted] le collatéral tournant des églises de l'Apamène et l'arc de la chapelle des martyrs dans la sacristie S comme en Antiochène. De l'Église n° 3 d'Oum el-Khalakhil (fig. 165), nous savons que la clôture du chœur s'étendait sur les nefs centrale et latérale N en y dessinant un vestibule devant la chapelle des reliques[19]. L'abside y est peu profonde mais, vu la largeur du chœur, le sanctuaire devait apparaître aussi imposant que celui de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 196). Le pavement mosaïqué de l'abside d'Oum Hartaine (pl. h.-t. 11) et les vestiges en place dans l'église de Haoua[20] désignent l'emplacement de l'autel au milieu du demi-cercle de l'abside dans la première, en une situation plus avancée vers le fond dans la seconde.

Rappelons en outre que les inscriptions relevées dans ces églises sont datées selon l'ère des Séleucides, comme les inscriptions de l'Apamène.

18. Nombre de ces églises ont également été réunies par M. LASSUS, *op. cit.*, p. 29-30 et pl. VIII, sous l'en-tête « Chalcidique » bien que la ville de Chalcis-Qinnesrin soit assez loin de sites comme Haoua, Qasr Abou Samra, Qasr Beit 'Ali et Oum el-Khalakhil.

19. Ce vestibule devant la chapelle [redacted] reliques représente une évolution propre à ces chapelles ; on le rencontre aussi bien en Apamène, à Haouarté Église Nord, qu'en Antiochène, à Serdjilla, et que sur les marches de ces régions, à Jéradé par exemple, et ici à Oum el-Khalakhil.
20. Voir [redacted] dernier lieu J. LASSUS, *op. cit*, pl. VIII, 9 et p. 29 : [redacted] La base de l'autel est à 1 m 10 du fond de l'abside ».

LES RIVES DE L'EUPHRATE

Le tableau que composent les monuments découverts le long de l'Euphrate est assez différent pour ce qui concerne la rive gauche, tandis que la rive droite [redacted] présente comme aussi variée que la plaine entre l'Oronte et elle. Ce tableau s'est étoffé grâce aux découvertes faites en amont du barrage de Tabqa sur la grande boucle que dessine le fleuve en Syrie : deux petites églises sur la rive gauche et les deux basiliques de Dibsi Faraj, ville romaine de garnison fouillée sur la rive droite. Les monuments restent pourtant peu nombreux et ils seront, de ce fait, analysés ensemble même s'ils seront [redacted] ranger dans des catégories différentes en conclusion.

Deux siècles au moins les séparent de la petite église-maison de Doura-Europos qui, [redacted] 200 km de là en aval de l'Euphrate, joue un rôle capital dans nos connaissances sur la genèse du lieu de culte chrétien oriental[21]. À Dibsi Faraj (fig. 40 et 46), les basiliques sont de plan régulier avec un narthex [redacted] pseudo-narthex, de nombreuses entrées et deux sacristies flanquant le sanctuaire[22]. Leurs dimensions totales sont imposantes et les situent dans la même catégorie que les grands édifices de Résafé[23]. Les absides de toutes ces églises (fig. 243, 249 et 259) sont peu profondes. Elles sont précédées d'un chœur de même profondeur, avec son tapis de pavement propre, qui s'étend sur toute la largeur de la nef dans les deux églises de Dibsi Faraj et dans celle de Houeidjit Halaoua. Un *synthronon* [redacted] été identifié à Résafé dans la Basilique Triconque (fig. 243) et dans les églises jumelées de la Sainte-Croix et de sa chapelle S-E (fig. 250) ; le tapis d'abside du Martyrium de Dibsi Faraj en porte la forme « en négatif » (pl. h.-t. 2).

L'église de Houeidjit Halaoua (fig. 117), de l'autre côté du fleuve par rapport à Dibsi et en amont, de dimensions modestes avec son plan à une seule nef, ne laisse pas deviner grand'chose de son équipement cultuel. L'autel est sur la corde de l'abside dans les trois églises de Résafé mais n'a pas pu être localisé avec certitude à Dibsi Faraj ; de même à Halaoua il peut avoir été placé, soit comme à Résafé, soit tout au fond de l'abside[24].

L'étude des églises de Dibsi Faraj [redacted] fait apparaître une bipartition dans les pavements au niveau du narthex (dans les deux cas), de la nef centrale et même dans le sanctuaire. Les tapis de part et d'autre de l'axe (O-E) de bipartition ne sont pas suffisamment écartés pour ménager la largeur d'une véritable allée centrale ; ce n'était sans doute pas là le but poursuivi. On y verra plutôt l'indice de l'existence d'une séparation de l'assemblée, entre hommes et femmes par exemple[25], départagés et [redacted] canalisés » dès leur entrée dans le narthex.

Un véritable narthex précède les nefs de l'Église de la Citadelle [redacted] Dibsi Faraj ; c'est un pseudo-narthex qui ouvre sur celles du Martyrium de Dibsi Faraj, de la Sainte-Croix et de la Basilique [redacted] de Résafé où il fait partie, comme le côté O de la Basilique Triconque, d'un collatéral tournant en « U ». Un étage de tribunes peut être conjecturé sur le chevet de la Basilique B, qui comporte un escalier en colimaçon, ainsi que sur son pseudo-narthex, comme sur celui du Martyrium de Dibsi Faraj.

Au centre de la nef proprement dite, l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj présente un bêma ; la plate-forme rectangulaire était précédée de l'E d'une enceinte rythmée par des poteaux légers et s'ornait d'un pilastre sur le flanc O, dans l'axe de la nef. En ce pilastre, j'ai proposé de voir le support d'un lutrin, par analogie avec les exèdres-bêmas du N de la Syrie[26]. Le centre de la nef n'a pu être dégagé dans l'Église Hors-les-Murs du même site. Or, de l'autre côté de l'Euphrate, à Houeidjit Halaoua, on y voit une plate-forme dallée, basse, encadrée par les autres tapis de la mosaïque de pavement. En soulignant dans cette église la présence des marches étroites montant vers l'estrade du sanctuaire en son milieu, et le chevet plat aux murs massifs, la parenté avec les églises du Tour 'Abdîn [redacted] été évoquée[27]. Elle est plus claire encore en ce qui concerne les installations observables dans l'église du tell du Sheikh Hassan, tout proche de Halaoua, église découverte au cours des mêmes campagnes de sauvetage[28] ; sa nef unique est pourvue d'une grosse plate-forme centrale circulaire, reliée aux murs N et S par un muret ; une volée de degrés étroits y mène depuis l'E, à laquelle répond une même volée de degrés étroits, qui escalade l'estrade de l'abside orientale. À Résafé, dans l'Église de la Sainte-Croix, celle qui eut la vie la plus longue de tous les édifices de culte de la ville, le bêma est le plus vaste et le plus imposant de toutes les exèdres conservées, avec ses trois niveaux, son dais, ses sièges nombreux, ses armoires et son riche décor.

La Basilique B du même site possédait, par contre, un ambon « de type grec » avec une plate-forme ronde au sommet de deux escaliers opposés. Il était aussi installé au centre de la nef. Ainsi, les églises de Résafé-Sergiopolis, qui ne sont distantes de celles des bords du fleuve que d'une trentaine de km, et qui semblaient ainsi se proposer pour un commentaire commun avec elles, forment [redacted] certains points de vue une classe à part ; les caractéristiques de ces églises sont tout-à-fait contrastées et contradictoires, et brouillent les cartes mises en place jusqu'ici. Il est un fait que dans cette ville de pèlerinage très cosmopolite, des traditions liturgiques et architecturales fort diverses sont confrontées et entremêlées, phénomène dont Jérusalem représente l'illustration par excellence. Un des grands intérêts de cet état de fait devrait être de nous permettre, au travers et au-delà des particularités, de déceler [redacted] évolution commune et un sens global aux transformations qu'y aurait subi chacune des formes architecturales. En fait, ce qui s'observe ailleurs, en particulier sur les développements dans le chœur[29], ne trouve qu'un seul et faible écho dans l'agrandissement de l'exèdre de la Basilique de la Sainte-Croix, sur lequel nous reviendrons.

Par contre, on repère partout à Résafé l'étonnante organisation du culte des reliques, au premier rang desquelles [redacted] n'en pas douter celles de saint Serge. Dans l'Église de la Sainte-Croix, la sacristie a pu servir de martyrium dès l'époque de la construction de l'édifice ; comme la sacristie S — fort ruinée et dont nous ne savons pas grand'chose —, elle s'ouvre par un grand arc sur le bas-côté. Les visites [redacted] la chapelle N, ou [redacted] moins jusqu'à son entrée, qui devaient occasionner tout un remue-ménage dans le collatéral, ont dû conduire à la fermeture de l'arc par une grille. De ce fait on détourna le va-et-vient de tous ceux qui voulaient, non seulement voir ce qui restait possible [redacted] travers la grille, mais aussi toucher, ou recevoir une eulogie, vers l'extérieur de l'édifice, [redacted] ménageant un accès direct au martyrium par le N. Dans la Basilique B, un développement semblable est décelable : l'accès nouveau se fit par le biais des annexes du martyrium. Toutes deux et également l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj avaient la chapelle des reliques au N. Un rôle funéraire ou mémorial est également dévolu à la sacristie S dans l'église-martyrium de Dibsi Faraj où fut aménagée une grande tombe, et de même dans la Basilique [redacted] de Résafé. Il put en aller de même, à l'origine, de la sacristie S de la Sainte-Croix (fig. 249)[30].

Les influences de la Syrie du N, de la Grèce ou de Constantinople se manifestent donc encore, nombreuses et bien perceptibles, jusqu'à Dibsi Faraj, ville de garnison, et surtout Résafé-Sergiopolis, ville de pèlerinage. Du fait de leur rôle particulier il semble à première vue délicat de rattacher les groupes de monuments de ces deux villes à une tradition régionale puisqu'elles ont pu accueillir des coutumes tout-à-fait étrangères au pays. En fait la problématique ne dépasse sans doute pas le cadre géographique de la Syrie ; je serais tentée de faire de ces basiliques les représentants les plus orientaux de la tradition mixte localisée ci-dessus dans la plaine orientale. Ceci n'exclut pas que la plate-forme carrée dans la nef de l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj puisse annoncer les bêmas

21. La littérature sur cette église, [redacted] plus ancienne des églises orientales, est [redacted]. Pour sa place dans l'architecture chrétienne, voir principalement J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 10-19.
22. Cette description [redacted] [redacted] pas pour l'égl[redacted] de Halaou[redacted] dont [redacted] [redacted] connaît que l'abside centrale.

23. M. Lassus avait classé dans une catégorie à part ces « cathédrales », c'est-à-dire celles d'Andarîn, de Kerratîn et de Résafé : J. LASSUS, *Églises d'Apamène*, p. 30-33, et pl. IX : [redacted] Grandes basiliques à l'Est ».
24. Voir p. 150.

25. Voir plus loin p. 526 sv. À hauteur du sanctuaire, cette bipartition est encore moins aisée à interpréter.
26. Une autre hypothèse serait d'y voir la base d'une croix telle que celle dont parle l'hymne sur la cathédrale d'Édesse (voir p. 485, n. 47), selon lequel sur la colonne derrière l'ambon est fixée [redacted] la croix de lumière ».
27. Voir p. 150 sv.
28. Le site est à 7 km [redacted] S du Tell el-'Abd. Voir M. ROUMI, *L'église du Tell d'Aš-Šayḫ Ḥasan (Notes préliminaires)*, dans *B.E.O.*, 28, 1975 (1977), p. 227-230.

29. Voir ci-dessous p. 510 et sv.
30. Voir p. 274. Les fouilles récentes de l'église ont pu jeter quelque lumière sur le percement de la sacristie S en vue d'une communication avec la grande chapelle SE.

[illegible] des nefs mésopotamiennes ; on passe [illegible] insensiblement, d'une tradition à une autre en [illegible] à partir de l'O vers l'E et le NE du pays.

En récapitulant les données réunies sur ces monuments situés non loin de l'Euphrate, il apparaît que c'est l'église conventuelle de Halaoua qui occupe une place à part. Avec ses murs épais, sa nef probablement unique, les petites marches devant l'estrade de son sanctuaire, la plate-forme de bema carrée dans la nef, elle se rattache aux églises massives du Tour 'Abdîn, de Kafr Zé, Mossoul, Ctésiphon et al-Hira[31]. En somme, une fois passé le fleuve, et c'est aussi le cas de l'église toute proche du Tell esh-Sheikh Hassan, c'est dans la Haute Mésopotamie que l'on pénètre.

L'église de Halaoua a cependant en commun avec celles de l'O la large plate-forme de chœur dont les sanctuaires des églises du NE de la Syrie sont totalement dépourvus.

31. Pour l'église de Mar Azizaël à Kafr Zé dans le Tour 'Abdîn, voir H. POGNON, *Inscriptions sémitiques*, p. 91-92 ; pour Mossoul, voir J. M. FIEY, *Mossoul Chrétienne*, Beyrouth, 1959 et *Assyrie Chrétienne*, Beyrouth, 1965, vol II ; pour al-Hira voir D. TALBOT RICE, *The Oxford Excavations at Hira*, dans *Ars Islamica*, I, 1934, p. 54-58, fig. 5 et 6 ; pour Ctésiphon voir E. MEYER, *Seleukia und Ktesiphon*, dans *Mitteil. deutschen Orient-ges.*, 1929, p. 23-24 ; et pour l'ensemble de la Mésopotamie voir U. MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia* (*O.C.A.*, vol. 128), Rome, 1940, p. 9-31, et J. DAUVILLIER, *L'archéologie des anciennes églises de rite chaldéen*, dans *Parole de l'Orient*, VI-VII, 1975-1976, p. 357-386, où toutefois les informations archéologiques s'entremêlent avec celles provenant des textes.

LA PHÉNICIE LIBANAISE

Des églises anciennes sont connues en très petit nombre dans cette région, pourtant vaste, de montagnes boisées et escarpées et de vallées cultivées, et chacune d'entre elles se présente dans son évolution comme un cas particulier.

À Qala'at Faqra (fig. 416) et à Baalbek (fig. 317), on s'est servi de temples païens. À Nebha (fig. 379-380), Qala'at Faqra (fig. 415) et Ghiné (fig. 232 et 233), dans les deux états de l'église, il faut relever en premier lieu comme points communs la présence d'un narthex. Des sacristies flanquent l'abside au N et au S, et les trois espaces ne communiquent pas entre eux[32]. Nous ne possédons aucune indication quant à la fonction de ces sacristies, mais on retrouve à Qala'at Faqra la distinction dans les baies d'entrée que nous connaissons aussi en Antiochène, arc au S et porte au N ; ce pourrait être l'indication d'une même distribution des fonctions, avec la salle des reliques au S et la desserte du sanctuaire au N. Ensuite on note la quasi-absence du chœur et l'estrade peu élevée du sanctuaire s'arrêtant peu en avant de l'aplomb de l'arc d'abside[33]. Enfin, l'emplacement de l'autel à l'entrée du demi-cercle de l'abside est un point assuré à Qala'at Faqra, mais présumé seulement ailleurs, notamment dans les deux états de la basilique du Qala'a de Baalbek. À Beit Méry, qui par d'autres traits appartient à la Phénicie Maritime sous l'influence de Tyr, l'autel ne trouverait également sa place qu'à l'entrée de l'abside.

La nef est vide de traces d'ameublement. On remarque seulement à Baalbek une différence de niveau, la nef centrale étant surélevée de la hauteur d'une marche par rapport aux bas-côtés ; cependant elle ne constitue pas une entrave à la circulation, qui se fait librement entre les trois nefs, là comme ailleurs dans la région.

32. À Ghiné, où la grande salle de l'ancien [illegible], divisée en trois, constituait le chevet, on ne sait si les trois espaces, dont les pavements étaient différents, avaient des parois séparatrices et des portes intermédiaires.
33. On relève à Ghiné une tentative d'élargissement du chœur vers la nef, mais sa modestie apparente bien ces chœurs de ce groupe de la Phénicie intérieure ; il n'a rien en commun avec ceux, très étendus, qui caractérisent les églises de la côte méridionale, commentés ci-dessous.

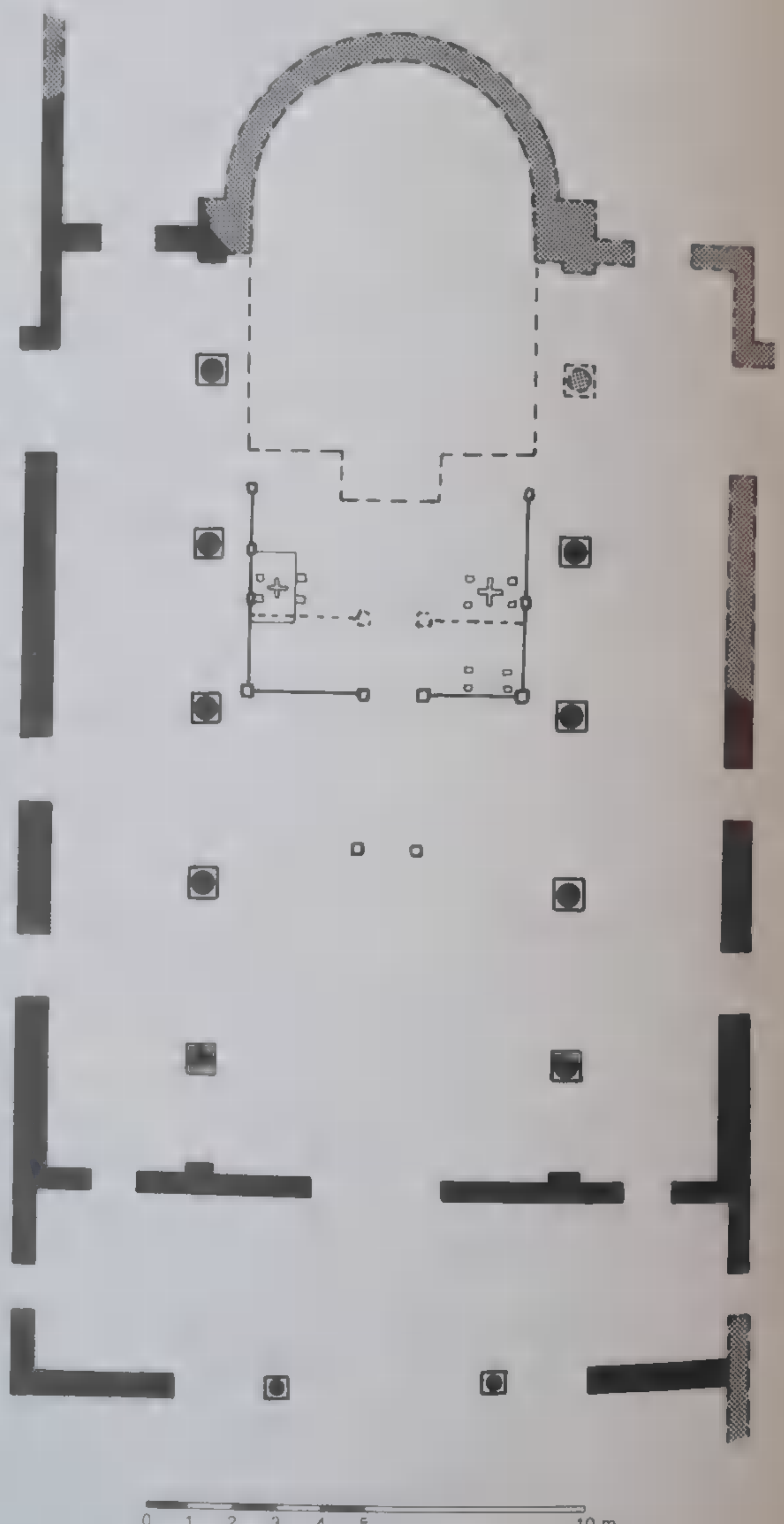

Fig. 457. Église de Shavey Zion, plan de l'état final.

LA PHÉNICIE MARITIME

Dans cette région la densité relative des découvertes qui nous concernent permet de dresser un tableau assez clair des règles qui ont présidé à l'organisation interne des églises paléochrétiennes qui sont situées le long d'une côte maritime aussi active dans l'Antiquité qu'aujourd'hui, autour des grandes villes cosmopolites qu'étaient les ports de Beyrouth, Sidon et Tyr (carte 3).

Plusieurs églises portent la marque de l'ancienneté de leur construction : elles sont occidentées, comme celle de Zahrani (fig. 421), ou l'ont été avant d'être « modernisées » par rotation de leur chevet vers l'E, comme dans le cas de la petite église de Bostan esh-Sheikh (fig. 329-330)[34]. L'atrium et le narthex font partie du projet initial de ces édifices ; l'atrium est souvent à l'étroit entre d'autres installations, et prend alors au mieux l'aspect d'une petite cour. Le narthex communique avec les trois nefs par des portes. De larges couloirs ou des salles extérieures longent fréquemment l'un ou l'autre des deux bas-côtés. Les églises ont des dimensions de moyennes à petites. L'abside, peu profonde, se limite en général au demi-cercle de la conque et est faiblement surélevée. Son niveau est prolongé, ou même surhaussé (Zahrani) du côté de la nef par un podium à peu près carré. On y accède de tous côtés et par des marches au centre du côté O quand le podium est plus élevé (Khaldé-Choueifat fig. 343, Khân-Khaldé dernier état fig. 354, Nahariyé fig. 458). Une enceinte, plus étroite que le podium en avancée, le précède ; elle est de plain-pied avec la nef ; une balustrade ou un chancel la délimite, en ménageant fréquemment un petit vestibule plus étroit à son entrée (Zahrani ; Khaldé-Choueifat ; Beit Méry, fig. 320 ; Nahariyé ; Shavey Zion 2[e] état, fig. 457 ; 'Evron). L'autel se plaçait en avant de l'arc d'abside[35].

Dans cette région, la configuration du chevet paraît anarchique. En guise de sacristies, on trouve des annexes aux formes les plus variées, non alignées avec l'abside, plus longues qu'elle[36] ou plus larges[37] ; ou encore, on peut ne trouver que des absidioles[38], qui ne sont parfois que de simples niches[39], à l'extrémité des bas-côtés. Ailleurs encore, les bas-côtés communiquent directement avec l'arrière de l'église et ne sont suivis d'aucune sacristie[40]. En outre la technique de construction des absides en petit appareil a donné dans cette région d'assez pauvres résultats ; elles ne sont que très rarement conservées et dans ce cas seulement sur une ou deux assises. Il en résulte une difficulté d'autant plus grande d'établir la

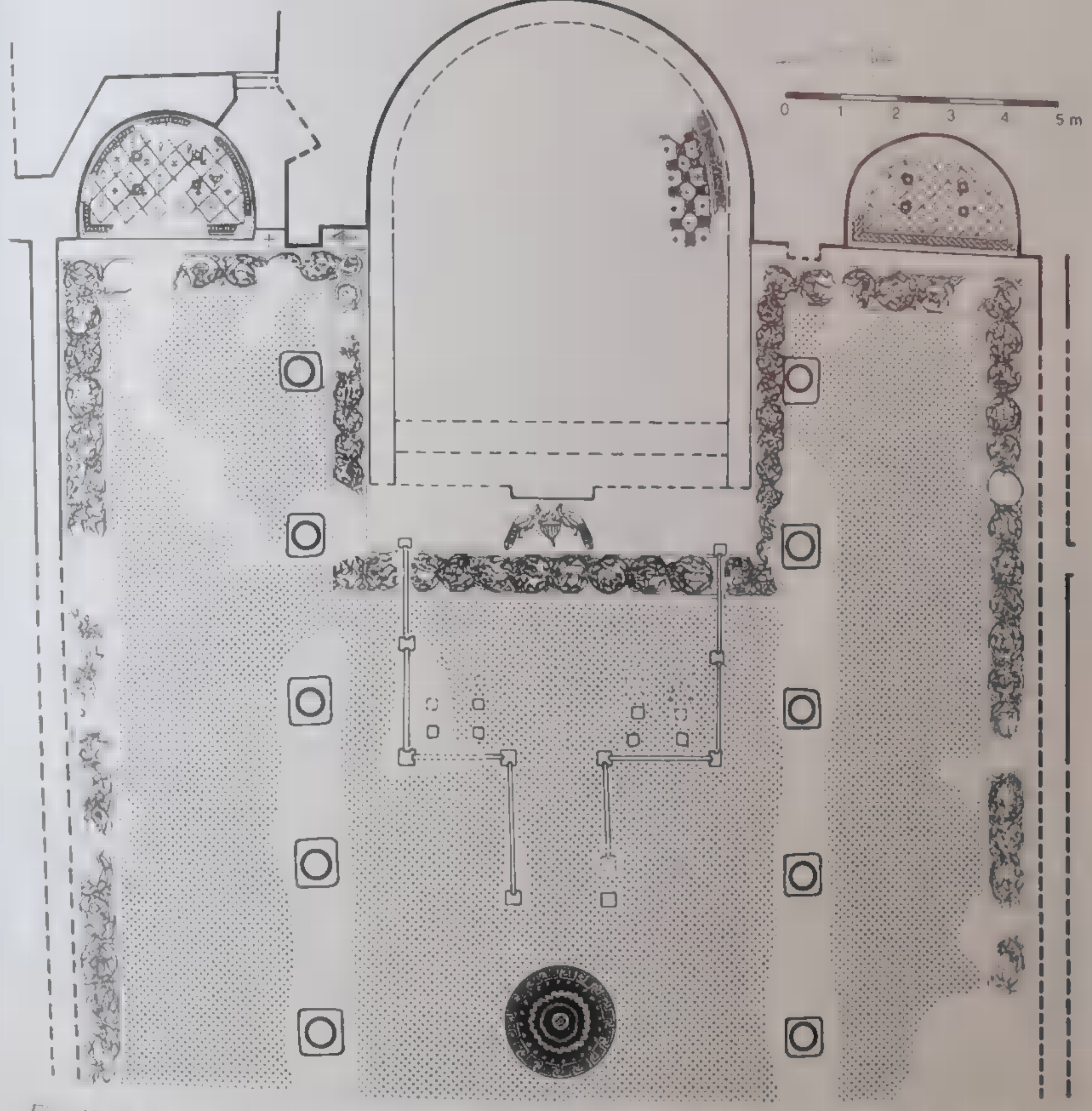

Fig. 458. Nahariyé, la partie E de l'église en son état final (deux états pour les abords de la sacristie N et les dispositifs du chœur bas).

34. Le même changement qu'à Baalbek survint ici sur le site d'un sanctuaire extrêmement ancien datant de l'époque perse, repris pour le culte phénicien d'Echmoun. La première église de Bostan esh-Sheikh était occidentée ; on l'orienta convenablement pour son second état (p. 345-347).
35. Nous retrouvons ici une relation, dans le sanctuaire, entre l'autel et la conque de l'abside que l'on connaît par les basiliques de Grèce, où elle est systématique (voir D.I. PALLAS, *Monuments et textes*, dans *Ἐπέτ. τῆς Ἑταιρείας Βυζαντ. Σπουδῶν*, 44, 1979/80, p. 37-116, 44 fig.). Ce dispositif a déjà été commenté par D. HICKLEY, dans *Sobornost*, 6, 1968, p. 412 sv. et N. DUVAL, *Notes*, avec différentes interprétations. Pour 'Evron, voir V. TSAFERIS, 'Evron, plan p. 36, fig. 338.
36. À Zahrani, la mosaïque longeant au N l'abside de l'église appartient à une salle qui était étroite et plus profonde que l'abside (pl. h.-t. 18).
37. À Khân Khaldé, l'abside de l'Église Supérieure est flanquée au NE d'une grande salle avec vestibule trapézoïdal s'étendant derrière l'abside (fig. 369, 343).
38. C'est le cas à Qabr Hiram (fig. 401) ; dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé c'est une absidiole qui termine le bas-côté S ; elle porte au sol la trace des quatre pieds d'une table, ce qui est également le cas des deux absidioles à Nahariyé.
39. Ainsi à Nébi Younès, bien que l'église ne possedât qu'une nef (fig. 397).
40. À Beit Méry de petites portes permettent d'accéder de l'extrémité orientale des bas-côtés vers l'extérieur et vers des annexes indépendantes, à la façon des églises de Constantinople ; à Jiyé la porte menant au baptistère derrière l'église s'ouvre dans le chevet, au N du sanctuaire (fig. 339, p. 354 et 358).

[illegible] éventuelle d'un *synthronon* ; il est toutefois attesté [illegible] à Beit Méry[41], par ses traces en « négatif » dans l'Église Supérieure de Khan Khaldé[42] et à Zahrani[43], et légitimement conjecturable à Khaldé-Choueifat[44].

Si le culte des reliques était aussi vivace ici que dans le reste de la Syrie, il est difficile de voir comment il se pratiquait. L'absence d'une chapelle qui fournirait les traces d'une installation *ad hoc* (par compartimentage des pavements ou restes d'ameublement) contraint à un exercice bien aléatoire de conjectures, pour ne pas dire de suppositions. Seule la sacristie S de l'église de Khaldé-Choueifat présentait un pavement réservant une place à une longue banquette qui supportait peut-être des reliquaires. Moins sûrement encore, la même solution peut être proposée pour la petite banquette flanquant, également au S, le chœur de l'église de Ghiné ; mais on peut aussi bien faire valoir que le voisinage immédiat du sanctuaire la désignerait plutôt comme faisant partie de son équipement. Aucune fouille n'a mis à jour ces pesants reliquaires de pierre si caractéristiques de la Syrie du N. Faut-il imaginer des coffres ou coffrets en bois qui, facilement transportables et putrescibles, n'auraient laissé aucune trace[45] ? Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'ici la chapelle des martyrs n'est pas, à la différence de la Syrie du N, une composante inévitable de l'édifice ecclésiastique.

Quels espaces servaient de vestiaire et de *skeuophylakion* ? Sans doute des salles qui n'étaient pas intégrées, elles non plus, dans le programme architectural de la basilique mais organisées dans son voisinage. Ce manque de système rend plus difficile encore l'interprétation des éventuelles salles[46] et absidioles[47] avec tables qui ont été repérées dans des églises de ce groupe.

L'organisation liturgique que je viens de cerner couvre le territoire de l'archidiocèse de Tyr[48].

À cette homogénéité ne répond pas celle de l'ère utilisée pour dater les inscriptions : celles, locales, de Béryte, de Sidon et de Tyr sont maintenues jusque sous l'Islam.

41. Voir p. 344.
42. Voir p. 373 : deux demi-couronnes concentriques, l'une mosaïquée, l'autre dallée dans l'abside.
43. P. 438 sv ; données fournies par M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, I, p. 83 : « Les blocs qui composent la face interne (de l'abside) sont taillés et ont 0 m. 50 de haut... Sur la face supérieure des assises, l'on voit les fonds mal taillés de trous carrés ; le manque de soin apparent dans ces fonds et la rugosité de cette face de l'assise font supposer la préexistence d'une assise superposée. Ces trous auraient-ils servi aux sièges en bois d'un synthronon... ? ».
44. Voir p. 360.
45. L'évocation des sarcophages, cercueils et ossuaires portatifs, en bois, recouverts parfois de feuilles de plomb martelées en relief, tout-à-fait courants sur la côte phénicienne (voir A.-G. BARROIS, *Manuel d'archéologie biblique*, T. II, Paris, 1953, p. 310), peut apporter un élément de réponse : les mêmes matériaux ont pu être utilisés pour les reliquaires.
46. A Zahrani, une base de table à pied central fut découverte dans une des salles précédant le baptistère (fig. 431, p. 432) ; des fragments d'un plateau de table circulaire furent trouvés à Khaldé-Choueifat, dans la sacristie au NE du sanctuaire (voir M. CHÉHAB, *op. cit*, p. 118), et à Beit Méry dans le couloir qui longe la façade N de l'église (*ibid.*, p. 170).
47. Voir p. 382, 410 et p. 535 n. 124, et voir fig. 309, 333, 360, 397 ; le voisinage immédiat du sanctuaire ferait de ces tables une desserte commode qui permettrait de ne pas encombrer la plate-forme de l'autel ; mais on peut leur imaginer divers autres emplois, comme supports de reliquaires, livres, cierges, icônes, ou autres.
48. Nahariyé, Hanita, 'Evron-Hébron de Nazareth et Shavey Zion sont situées entre l'arrière-pays d'Acre et la frontière du S du Liban actuel.

LA RÉGION BASALTIQUE DU SUD DE LA SYRIE : L'ARABIE SEPTENTRIONALE

A l'E du Mont Hermon, dans la plaine hauranaise, sur le plateau volcanique du Ledja et sur les sommets du Djebel Druze et les pentes du Jolân le basalte apporte sa teinte sombre, patinée d'orange et de blanc, à l'architecture de pierre taillée, appareillée à joints vifs (carte 1 et 3).

Les églises montrent des plans réguliers, étonnamment symétriques, même quant à leurs annexes, aussi complexes et nombreuses soient-elles. Ainsi, à el-Koursi (fig. 136), chapelle et couloirs latéraux, baptistère, réserves, vaste cour et portiques se plient-ils à un système orthogonal et tiennent-ils dans un quadrilatère impeccable[49] ; l'ensemble religieux de Qanaouât que les archéologues appellent « le Sérail » a intégré, remployé ou éliminé ce qu'il fallait des bâtiments anciens pour composer un groupe architectural homogène de deux basiliques, flanquant en équerre une grande cour à portiques (fig. 223).

La moyenne des églises de village est de petite taille. Un tiers environ en a, non pas trois nefs, mais une seule, telles celles de Heit ou d'el-Kérak[50]. Les cinq nefs de la grande basilique de Soueida (fig. 301) restent sans parallèle, de même que le collatéral en « U » de la Basilique Est du Sérail de Qanaouât (fig. 223). Les narthex sont rares.

Le chœur et le sanctuaire, dont le voûtement et le podium, qui est à peine surélevé, sont le plus souvent communs, forment un espace profond. Au niveau du sol, cet espace se révèle bipartite. À plusieurs reprises se remarque un bandeau de mœllons encastrés dans le sol de l'estrade juste avant l'aplomb de l'arc d'abside[51] ; dans la cathédrale de Bosra (fig. 12-13) cet alignement de bandeau correspond aux dalles du bord d'une marche peu élevée et il en va de même à es-Sanamein (fig. 269) et au Sérail de Qanaouât (fig. 222). Dans certains cas, géographiquement proches, mais hors de notre territoire, ce bandeau porte les trous d'encastrement de deux des quatre pieds de l'autel ; l'emplacement de la table en est donc à peu près sur le diamètre de l'abside. Bien que cet alignement de mœllons ou de dalles dessine la limite entre le sanctuaire et l'avant du podium, il est dépourvu de toute trace de clôture par fixation au sol. Peut-être faut-il, penser, là où on n'a pas de différence de niveaux, à ce grand voile tendu à l'entrée du sanctuaire que tant de textes syriens évoquent[52] ; l'alignement des blocs par terre ne serait rien de plus qu'un accompagnement visuel de cette paroi de tissu ; en certains cas, ce serait la ligne de partage entre le revêtement de sol du sanctuaire et celui de l'avant du podium, qui pouvaient être de nature différente[53]. C'est un chœur étroit qui se dessine ainsi entre la bande de mœllons, déterminant l'aire de l'autel, et les longues dalles limitant le podium à l'O ; une série de trous d'encastrement y attestent clairement l'existence d'une barrière, en bois à es-Sanamein (fig. 270) et Bosra, en chancel de pierre à Qanaouât (fig. 225 et 231), où les trous sont plus grands[54].

Le *synthronon* n'est pas étranger à cette région ; il compte deux degrés autour de l'abside de la cathédrale de Bosra, deux aussi tout autour du demi-cercle de l'abside d'es-Sanamein, et au moins un dans la Basilique de l'Est de Qanaouât et sans doute dans celle de l'Ouest également[55].

Au N et au S du sanctuaire, deux espaces ont été créés à l'extrémité des bas-côtés par la forte avancée des parois de l'abside. Ce n'est que dans le cas de Bosra et Soueida que ces sacristies n'ont pas en commun avec l'abside un mur de chevet, qu'elles s'ouvrent par une porte sur le collatéral et qu'elles communiquent avec le sanctuaire. Ce sont, avec les sacristies N d'el-Koursi et d'es-Sanamein, les seules véritables annexes de sanctuaire[56]. En effet, dans les deux basiliques du Sérail de Qanaouât, les bas-côtés, à l'exception de celui de droite de la Basilique Est, communiquent par une petite porte aménagée dans l'extrémité orientale avec la grande cour extérieure à portiques.

Un martyrium triconque s'ouvrant par une triple arcade sur le collatéral droit flanque la Basilique Ouest du Sérail de Qanaouât, tandis que contre le chevet de la Basilique Est s'appuyait un tombeau collectif, élégante construction voûtée dont l'emplacement dans l'axe de l'église doit refléter un rôle important dans la vie de l'édifice.

À el-Koursi, on a pu identifier une fosse à reliques dans l'excavation pratiquée dans le sol du sanctuaire, contre sa limite occidentale (fig. 136) ; plusieurs églises fouillées dans un large rayon en direction du SO et du SE, de part et d'autre du Jourdain, avaient semblablement, sous l'autel ou dans la dalle de socle, une cavité servant de réceptacle à un coffret à reliques en pierre[57].

Une constatation valable pour la région dans son ensemble est que la comparaison archéologique y est difficile. Les églises de l'actuelle Syrie méridionale ont souvent été dégagées depuis fort longtemps et sans grande méthode. De surcroît, dans des villes comme Qanaouât-Kanatha, Soueida-Dionysias et Bosra-Bostra, la population établie dans les sites n'a cessé de remettre en œuvre les matériaux de construction, démontant parfois gravement les structures ou en tout cas les vidant de tout mobilier. Les indices dont nous disposons pour tenter de restituer le cadre de la liturgie sont dès lors bien faibles. On ne peut se fier aux installations modernes de l'Église de Saint-Georges d'Ezra' et l'on sollicite peut-être à l'excès les documents fournis par une fouille récente tels que la base d'ambon de la Cathédrale des Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus de Bosra[58]. Ainsi faut-il chercher dans des terrritoires plus méridionaux encore des parallèles aux installations mises au jour dans cette cathédrale d'interprétation délicate. Rappelons en premier lieu que c'est à Djérash-Gerasa, dans l'Église Saint-Jean-Baptiste, que se fait jour une conception monumentale analogue ; il s'agit également d'un édifice à double enveloppe et, comme à Bosra, les deux coques (murs extérieurs et baldaquin) sont de plan dissemblable, ici carré dans un cercle trêflé, à Bosra quadrilobe dans un cercle trêflé. Les collatéraux de forme et de largeur mouvantes composent des espaces d'une autre nature que celle des bas-côtés ménagés dans les édifices à deux enveloppes de plan semblable. Remarquons qu'ils excluent l'aménagement de tribunes à l'étage.

Dans plusieurs des églises de Gerasa et dans celle du Mont Nébo, c'est un type d'ambon bas, « en jetée », qu'utilisait l'orateur des VI[e] et VII[e] s. ; c'est à un ambon semblable que j'attribue le podium à sept côtés qui a été retrouvé à Bosra. Une autre grande région de l'ambon en jetée, dont le petit podium prend les formes les plus

49. Les comparaisons sont nombreuses [illegible] les églises au S de la frontière actuelle en Jordanie. Ainsi ai-je déjà eu l'occasion de souligner l'analogie entre le complexe d'el-Koursi et celui du sommet du Mont Nébo, p. 173 sv.
50. Voir p. 155.
51. Ce bandeau se rencontre dans les deux églises de Qanaouât, à Bosra dans la cathédrale, à es-Sanamein, mais aussi à et-Tabgha (Église de la Multiplication des Pains, sur la rive NO du Lac de Tibériade), dans l'église nouvellement découverte sur la citadelle d'Amman et tout-à-fait systématiquement à Gerasa (dans les églises « Funéraire », de l'Évêque Genesius, de Saint-Georges et de Saint-Jean-Baptiste). À et-Tabgha, le bandeau de pierre précède de beaucoup le diamètre de l'abside ; la dalle de l'autel, percée de quatre trous aux angles, est précédée d'une petite dalle en marchepied ; elle n'est pas liée à ce bandeau mais elle est sur le diamètre de l'abside.
52. J'aurai l'occasion de revenir ailleurs sur cette série de documents et leurs particularités.
53. Voir G. KHOURI-SARKIS, *Notes sur l'anaphore syriaque : prière du voile*, dans *O.S.*, 5, 1960, p. 363-368 ; *O.S.*, 7, 1962, p. 277-296 ; *O.S.*, 8, 1963, p. 3-20. Il faut se garder de confondre ce qui concerne les voiles autour de l'autel et à plus forte raison les napperons sur les vases liturgiques, avec ce voile-tenture fermant l'arc d'abside.
54. C'était probablement le cas dans la Basilique Ouest du Sérail de Qanaouât où la partie avant du podium, à peine surélevé, semble avoir eu un pavement différent de celui du sanctuaire (voir p. 246).
55. Sur la barrière ou grille en bois qui marque la marche O du sanctuaire dans son second état, voir encore p. 246.
56. À Gerasa dans les églises de Saint-Théodore, des Prophètes-Apôtres-et-Martyrs et de la Synagogue, les côtés de l'abside furent percés, en un second temps, pour la mettre en communication avec l'extrémité des bas-côtés.
57. Voir B. BAGATTI, *Gli altari paleocristiani della Palestina*, dans *L.A.*, 7, 1956/57, p. 76-80 avec référence à J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 183, qui suggère d'y voir une habitude introduite depuis l'Occident. Voir aussi plus loin p. 534 sv.
58. Voir plus haut p. 36-37 et plus loin p. 523.

[illegible] hors des limites de [illegible] au Négeb. Mais peut-être est-on en [illegible] parenté une survivance des liens [illegible] et l'Arabie[59]. La disposition [illegible] d'ambon de Bosra nous reste inconnue ; [illegible] proposer de le restituer sur l'axe O-E de l'édifice, où il se trouve ailleurs en Syrie[60].

59. [illegible] c'est de cette région septentrionale de l'Arabie que seraient partis les missionnaires qui christianisèrent le Négeb vers la fin du IV[e] s. Voir R. Devreesse, *Le Christianisme dans le Sud Palestinien*, dans *Rev. Sc. Relig.*, 1940, p. 235-251, et *Le christianisme dans la péninsule sinaïtique des origines à l'arrivée des Musulmans*, dans *R.B.*, 1940, p. 205-223.

60. Voir plus loin, p. 511 ss.

SOURCES ÉCRITES

La confrontation des monuments de Syrie byzantine avec les textes liturgiques relativement nombreux dont l'origine syrienne est assurée ou probable n'est pas une entreprise nouvelle ; les études que MM. A. Schneider[1] et J. Lassus[2] ont consacrées à cette région à l'aube du Moyen Age ont rarement été égalées en ce qui concerne d'autres pays d'ancienne christianisation. Cette confrontation est entravée par les problèmes que posent ces textes liturgiques quand on essaie de les faire correspondre aux monuments ; ils peuvent n'avoir en commun ni l'origine régionale précise ni même l'époque, et on ne peut échapper aux multiples questions que pose leur critique, car ils sont parsemés de ces écueils que sont la part qui y entre de compilation tardive, d'extrapolation, d'insertion de morceaux hétérogènes étrangers à l'ambiance à laquelle tel passage appartient, de datations mal assurées, etc. Cela reste une tâche difficile de tenter d'associer ces *membra disiecta* dans une synthèse traitant d'une période définie de l'histoire liturgique d'une région restreinte du Proche-Orient.

Les textes jugés les plus riches en informations sur l'histoire de la liturgie syrienne et les plus fréquemment utilisés sont, tout d'abord, la *Didascalie*, c'est-à-dire l'« Instruction » *des Apôtres*[3], document attribué à la fin du III[e] s., dont l'essentiel a été repris dans le deuxième livre des *Constitutions Apostoliques*[4], datées des environs de 375 ap. J.-C. ; ensuite le *Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ*[5], qui date sans doute du V[e] s. Ce sont des œuvres assez hybrides, contenant des commentaires sur les Écritures, sur la liturgie, sur le rituel, sur l'organisation du clergé et du culte ainsi que des réflexions théologiques et mystagogiques.

Au même genre littéraire mixte appartiennent des textes rédigés dans le cadre des deux principales Églises dissidentes de Syrie, celle des nestoriens et celle des jacobites ou monophysites. L'*Exposition des Offices de l'Église*[6] (citée comme *Expositio*) est une compilation nestorienne qui contient une description de la liturgie accompagnée d'une explication mystique de celle-ci et du cadre dans lequel elle se déroule. Certaines parties seraient de Nestorius lui-même, d'autres des patriarches Isho'yahb I[er] et Timothée I[er] d'Adiabène, du VII[e] s. ; l'ensemble fut attribué à Georges, évêque d'Arbèles, vivant au IX[e] s. En raison de cette ancienne attribution, on garde le plus souvent comme nom d'auteur « le Pseudo-Georges d'Arbèles » pour cette œuvre en fin de compte anonyme des IX[e]-X[e] s. Le commentaire de l'office divin de Gabriel Qatraya, qui vécut au début du VII[e] s., et qui était également nestorien, n'est pas encore édité dans son ensemble[7] mais il appartient également à ce type de commentaires mystico-symboliques de la liturgie et de l'église, riche en indications qui peuvent intéresser la reconstitution du lieu liturgique. Il en va de même de ceux d'origine monophysite : celui, récemment publié, de l'évêque Jean de Dara qui vécut au IX[e] s., et dont le traité *Sur l'Oblation*[8] se compose d'un commentaire sur la liturgie et d'indications sur l'organisation du lieu de culte tel qu'il le connaissait, et l'*Exposition de la Liturgie*, de Denys Bar Salibi, mort en 1171, qui présente l'intérêt d'avoir fidèlement repris la tradition et les écrits de ses prédécesseurs.

Les « introductions aux liturgies orientales » d'auteurs modernes sont le plus souvent à utiliser par nous avec circonspection, sinon à écarter ; elles ont tendance à faire état des coutumes d'aujourd'hui et non de celles de telle ou telle époque révolue. En outre, elles s'intéressent aux

1. A. M. Schneider, *Liturgie und Kirchenbau*.
2. J. Lassus, *Sanctuaires*.
3. Ed. F. [illegible] *Didascalia Apostolorum* [illegible] Göttingen [illegible] F. X. Funk, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, [illegible] Paderborn, 190[illegible].
4. Dans F. X. Funk, *Didascalia*.
5. Ed. [illegible] Rahmani, *Testamentum Domini Nostri Jesu Christi*, Mayence, [illegible].
6. Ed. R. H. Connolly, *Expositio Officiorum*.
7. Voir déjà S. H. Jammo, *Gabriel Qatraya et son commentaire sur la liturgie chaldéenne*, dans *O.C.P.*, 32, 1966, p. 39-52 ; Id., *L'Office du soir chaldéen au temps de Gabriel Qatraya*, dans *O.S.*, 12, 1967, p. 187-210 ; W. F. Macomber, *The Liturgy of the Word According to the Commentators of the Chaldean Mass*, dans *The Word in the World. Essays in Honor of F. L. Moriarty, S.J.*, 1973, p. 179-190.
8. J. Sader, *Le « De Oblatione »*.

gestes, paroles, ornements et ustensiles propres au prêtre et à l'autel mais rarement à ceux des fidèles et des autres clercs.

Par contre, les études récentes consacrées respectivement par les R.P. R. Taft et J. Mateos à la question des oblats et de l'origine de la « Grande Entrée »[9], et à l'organisation des offices chantés[10], et qui prennent appui sur l'examen des manuscrits liturgiques, sont d'un profit immédiat pour notre compréhension des composantes du lieu liturgique, même si elles se concentrent sur l'office de Byzance.

D'autres exemples de la perspective qui est celle des présents chapitres, la mise en parallèle d'un groupe de monuments de l'Orient chrétien et des textes qui peuvent s'y rapporter, sont l'étude de M.T. Mathews[11] sur le petit groupe des églises des IV[e]-VI[e] s. de Constantinople et celle de l'abbé Y. Blomme[12] sur les églises de Palestine à la même époque[13].

En tirant parti de l'apport de ces études et en collationnant et confrontant, en sus des textes liturgiques, les collections de canons disciplinaires ou d'homélies, les vies de saints, les échanges épistolaires et d'autres sources littéraires qui peuvent avoir trait au culte tel qu'il se pratiquait à l'époque byzantine en Syrie-Phénicie, on peut entreprendre d'éclairer les sources archéologiques par les sources écrites.

Comme un nombre représentatif des dispositifs liturgiques ici étudiés ont été mis en place à une époque antérieure à la séparation des églises jacobite et nestorienne, délibérément il n'a pas été tenu compte *a priori* de l'allégeance des auteurs cités, d'autant moins que leur souci constant fut de rester dans la voie de la plus haute tradition[14].

Le présent essai dans ce sens se fera, dans les paragraphes qui suivent, en examinant à tour de rôle les éléments du programme originel, les acteurs de la liturgie et le rôle de chacun d'entre eux, puis la localisation des personnages et de leurs mouvements dans l'édifice de culte.

9. R. Taft, *The Great Entrance*.
10. J. Mateos, *Le Typicon*.
11. T. F. Mathews, *Early Churches*.
12. Seul un chapitre de son étude fut publié, celui qui concerne [illegible] nos régions : Y. Blomme, *La liturgie de Jérusalem et son influence sur les Églises nestorienne et syrienne*, dans [illegible] 29, 1979, p. 221-2[illegible].
13. Rappelons également les travaux sur des églises de Grèce par D. I. Pallas, *Monuments et textes. Remarques sur la liturgie dans quelques basiliques paléochrétiennes de l'Illyricum oriental*, dans [illegible] Σπουδῶν, 44, 1979-80, p. 37-116. [illegible] cependant des réserves quant au choix des textes utilisés pour l'étude des monuments dans cette région, et à l'interprétation de certains dispositifs.
14. Sur ce point crucial, voir encore p. 541.

LES ACTEURS DE LA LITURGIE

COMPOSITION DU CLERGÉ

Il semble indiqué de commencer par passer en revue les principaux acteurs de la liturgie, c'est-à-dire les membres du clergé.

En premier lieu il faudrait citer le patriarche d'Antioche, chef des églises des provinces de Syrie, de Phénicie, d'Arabie, d'Euphratésie, de Mésopotamie, d'Osrhoène, de Cilicie, d'Isaurie, et aussi de Palestine jusqu'à la première institution du patriarche à Jérusalem en 451 ap. J.-C. (confirmée pour de bon en 553). Or nous n'avons à l'évoquer qu'à propos de deux églises de banlieue, celles de Ma'chouqa et de Qaousiyé, et celles-là n'étaient guère concernées par la pompe des célébrations dans les lieux de culte prestigieux du centre de la ville tels la grande Église dans l'île, l'Église de la Vierge, la Palaea ou d'autres qui ne nous sont plus connus, hélas, que par les textes[1].

Le patriarche est suivi en dignité par les archevêques ou métropolitains ; ceux d'Apamée, de Damas, de Tyr, de Bostra et également de Sergiopolis à partir du VI[e] s. — quand l'évêché devint métropole titulaire — seront à prendre en compte[2].

Mais bien plus que de ces quelques grands prélats c'est de l'évêque qu'il faut parler ici et du prêtre de paroisse ; ce sont eux les autorités qui apparaissent le plus fréquemment dans nos inscriptions de dédicace puisque ce sont des églises de campagne qui constituent l'essentiel des documents archéologiques dont nous essayons de reconstituer le « fonctionnement ».

L'évêque, le responsable pour les questions de culte et d'enseignement de la foi et l'administrateur du clergé et des fidèles de son diocèse, préside l'assemblée de son église. Comme en Orient il a souvent été choisi parmi les moines, il arrive fréquemment qu'il continue à résider dans son monastère[3].

1. Voir G. Downey, *Ancient Antioch*, Princeton, 1963, *passim* ; R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche*, p. 108 ss. ; *D.A.C.L.*, I.2, s.v. *Antioche*, col. 2372-2380.
2. Comme monographies d'églises de villes archiépiscopales, on ne trouve ici que les deux édifices d'Apamée, un à Bostra et trois à Sergiopolis, ainsi qu'une église à Homs (p. 133 ss.), siège épiscopal qui ne fut dit « métropolitain » qu'épisodiquement (voir carte 3, p. 542-543).
3. Voir P. Hindo, *Disciplina*, II, p. 170 ss. et, de façon générale, H. W. Beyer et H. Karpp, s.v. *Bischof*, dans *Reallex. für Antike und Christentum*, vol. 2, Stuttgart, 1954, col. 394-407. Voir également p. [illegible]

Hors de la ville il délègue un chorévêque et un périodeute[4], ainsi qu'un archidiacre ; le chorévêque (« l'évêque dans la χώρα », c'est-à-dire le territoire d'une ville qui est en dehors du noyau urbain) est le représentant de l'évêque dans les paroisses de campagne ; lorsqu'il est cité dans les dédicaces des églises de village, le nom de son évêque, par lequel il a d'ailleurs été institué, n'y apparaît pas. Il a dans son territoire les charges de l'évêque en ville, notamment celle de baptiser et d'ordonner ; pour l'ordination des prêtres et diacres il doit toutefois s'en référer préalablement à son évêque, mais non pour celle des clercs mineurs. Il a autorité sur les prêtres et doit surveiller la bonne marche des églises et des monastères de son diocèse.

Un autre représentant de l'évêque hors des centres urbains est le périodeute ou « visiteur ». Sa charge se définit comme celle d'un prêtre itinérant, dont les responsabilités sont celles d'un vicaire général pour un district de campagne. Lui-aussi reçoit ses ordres de l'évêque urbain. En dignité il est inférieur au chorévêque. Les périodeutes ne procèdent pas aux ordinations d'autres prêtres ni de diacres.

L'obligation pour ces deux personnages de visiter les mêmes églises et couvents rend leurs fonctions complémentaires ; selon Sévère d'Antioche (premier tiers du VI[e] s.), les deux titres vont même de pair[5].

Le prêtre, de son côté, est attaché à son église, souvent avec un ou plusieurs autres prêtres. Sa charge principale est l'administration des sacrements aux fidèles, une charge qui n'est pas très lourde et qui s'accorde avec l'âge respectable du *presbyteros*[6] et le fait qu'on le voit éventuellement maintenir l'exercice d'un métier non manuel[7].

Avant de présenter les diacres, les plus nombreux dans cette hiérarchie des ordres majeurs, disons un mot de l'archidiacre que nous avons rencontré en première place dans une seule des inscriptions en mosaïque[8] ; on doit y reconnaître un personnage très influent. Il n'est cité que de temps en temps en Syrie et en Phénicie mais sa fonction a pris, dans certaines sphères[9], un relief particulier. Lorsqu'il participe à l'office c'est lui qui le régit et qui lit l'Évangile[10] ; il remplace même l'évêque pour désigner celui des prêtres qui devra offrir l'oblation[11].

Le diacre est la cheville ouvrière d'un complexe ecclésiastique[12]. Il est effectivement « au service » de tous et il est le principal intermédiaire entre l'évêque et les fidèles de la communauté.

Dans son ministère il est secondé par les diaconesses et les sous-diacres.

Les veuves canoniques, les lecteurs et les psaltes, ainsi que les exorcistes, trouvent également leur place parmi les clercs[13].

Nos inscriptions fournissent des données chiffrées intéressantes quant au nombre des membres du clergé affectés

4. Dans les inscriptions en mosaïque de Syrie du N, c'est le périodeute qui est le plus cité, à côté ou à la place de l'évêque : dans les mosaïques de [illegible] (début du V[e] s.), Qasr el-Abyad (début du V[e] s.), Haouarté (fin du V[e] s.), Houad (mi VI[e] s.), Qoumhane (début [illegible] s.), Oum Hartaine (500 ap. J.-C.) et Deir Sem'ân (1[re] moitié du VI[e] s.). Autres exemples à Zambour, Zebed, Rbît, Fafertîn, Zerzita et Ma'sarté, dans *I.G.L.S.*, 1, n° 130 et *I.G.L.S.*, 2, n° 310 A, 2 ; 332 A ; 389, 3 ; 421, 2 ; 460, 2 et 634 A.
Au S de Homs, pour la même catégorie de documents, c'est le titre de chorévêque qui apparaît le plus fréquemment : Nebha (prem. moitié VII[e] s.) et Qabr Hiram (575 ap. J.-C.). L'épigraphie ne permet pas de vérifier si dans ces régions il n'y avait rien qu'un chorévêque et un périodeute par diocèse comme l'ordonnent les canons des synodes (voir notamment E. KIRSTEN, s.v. *Chorbischof*, dans *Reallex. für Antike und Christentum*, vol II, Stuttgart, 1954, col. 1105-1114 ; J. PARISOT, *Les chorévêques*, dans *R.O.C.*, VI, 1901, p. 156-171 ; L. DUCHESNE, dans *C.R.A.I.*, 18, 1890, p. 178 ss. et 261 ss.). Elle indique tout de même en Syrie Palestine une intéressante répartition géographique en plus d'une certaine évolution chronologique, qui n'ont pas été relevées dans les études générales parues sur ces institutions.
5. *Severus, Select Letters*, p. 104-105 et p. 108-109.
6. Le *presbyteros*, l'ancien, est par définition un homme d'âge mûr. Les canons ecclésiastiques imposèrent un âge minimum de 30 ans aux candidats à l'ordination à la prêtrise.
7. Mentionnons un prêtre [illegible] (*Severus, Select Letters*, p. 289), un [illegible] médecin (inscription de la Basilique Hors-les-Murs de Philippes en Macédoine) ; un [illegible] prêtre est notaire auprès de son patriarche (synode [illegible] en 576 ap. J.-C. : J.B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 113 (p. 371)) ce qui permet de penser que les πρεσβύτεροι exerçaient tout de même souvent leur profession dans le cadre de l'Église.

8. Nous l'avons rencontré dans la célèbre inscription de dédicace de l'église de Qabr Hiram dans le diocèse de Tyr (voir p. 416 avec commentaire). Autres inscriptions avec un archidiacre attestées en Palestine et Arabie (Jaber, Khirbet el-Mekhayet Église Saint-Georges, Qalunya (Jérusalem) : voir S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo*, p. 160-161).
9. L'importance de sa charge est particulièrement bien attestée dans le cadre de l'Église nestorienne (J.-B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 267-8 ; p. 413-4. J. KOLLAPARAMBIL, *The Archdeacon of All-India*, Kerala, 1972 ; P. HINDO, *Disciplina*, II, p. 297) ; pour ses fonctions et ses droits voir également le Codex Rahmani cité par R. TAFT, *The Great Entrance*, p. 40, et la lettre de Sévère d'Antioche sur l'archidiacre Calliste dans *Severus, Select Letters*, p. 31.
10. Sozomène relève que c'est dans certaines régions que l'archidiacre lit l'Évangile, tandis qu'ailleurs c'est le diacre, ailleurs encore le prêtre, et l'évêque les jours de festivités (MIGNE, dans *P.G.*, 67, 1477-1478).
11. À propos de l'évêque choisissant le prêtre qui offrira l'Eucharistie au V[e] s. : R. TAFT, *Byzantine Liturgical Evidence in the Life of St. Marcian the Oeconomos : Concelebration and Preanaphoral Rites*, dans *O.C.P.*, 48, 1982, p. 159-170, en partic. p. 164-166.
12. Pour l'essentiel sur les charges nombreuses des diacres et leur historique, voir J. FORGET, *s.v. Diacres*, dans *Dict. de Théol. Cathol.*, 4, 1, Paris, 1911, 703-731 ; Th. KLAUSER, *s.v. Diakon*, dans *Reallex. für Antike und Christentum*, 3, Stuttgart, 1957, 888-909 ; H. LECLERCQ, *s.v. Diacre*, dans *D.A.C.L.*, IV, 1, 738-746, et pour l'Orient plus précisément P. HINDO, *Disciplina*, II, fasc. 26, p. 299-303. Voir aussi p. 467, 503, 529.
13. Pour la Hiérôsyné et les ordres mineurs voir Épiphane de Salamine (*Adversus Haereses*, III, 2, de l'*Expositio Fidei*, XXI, dans *P.G.*, 42, 823-826), les règles et le *cursus* imposés par le pape Zosime en 418 (*P.L.*, 20, 669), les *Constitutions Apostoliques* (résumé des différentes hiérarchies données dans les livres II-III par C. VAGAGGINI, *L'ordinazione delle diaconesse nella tradizione greca e bizantina*, dans *O.C.P.*, XL, 1974, p. 168-171) ou encore les propos sur les trois degrés de la hiérarchie du patriarche Isho'yahb I (582-595) où le degré épiscopal comprend le patriarche, le métropolite et l'évêque, le degré sacerdotal comprend l'archidiacre, le périodeute ou le chorévêque et le prêtre, et où le troisième degré est le degré diaconal qui ne concerne que le diacre, le sous-diacre et jusqu'au lecteur (cité par G. KHOURI-SARKIS, *Réception*, p. 156 ; voir aussi A. VÖÖBUS, *The Synodicon*, I, IV, Canon 19 (p. 68) et une collection moderne des textes pertinents par P. HINDO, *Disciplina*, II). Bien des variantes existaient dans la hiérarchie des ordres mineurs quant à leur nombre et leur ordre. Ainsi l'exorciste, qui est une fonction en soi chez les uns, est en même temps sous-diacre et même portier chez les autres (J. B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 28 (p. 267) : 1[er] concile de Séleucie-Ctésiphon, canon XV), etc.

à chaque paroisse[14], sans évidemment en fournir le cadre complet puisqu'une partie du clergé et surtout des clercs inférieurs n'était pas concernée par les bâtiments, qu'il s'agisse de construction, de décoration ou d'entretien. À Qasr el-Abyad[15] et à Qaousiyé[16], deux prêtres sont cités à propos de la pose de la mosaïque, et trois diacres à Hâs[17] et Houad[18], deux diacres encore à Haouarté Église Sud[19] et dans l'Église Supérieure de Khân Khaldé[20]. Sont également cités des psaltes (jamais plus d'un à la fois), des lecteurs (même remarque) et un portier, qui a inscrit son nom isolément, sans inscription officielle, dans l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj[21]. Hasard sans doute ou « accident de répartition », nos inscriptions ne citent pas de religieuses, mais on sait que la diaconesse Zoé est le seul membre du clergé local à s'être occupé des travaux de l'Église Saint-Basile de Rihab, au SO de Bosra[22], ou qu'à Klapsi et Maladrino, en Grèce continentale, les dédicaces citent des lecteurs et des diaconesses[23].

14. Selon le canon 15 du concile de Néocésarée, tenu en 314, le nombre de diacres est fixé à sept par ville, « quelque grande que soit la ville », et ce texte est repris dans toutes les collections de droit canonique. Cependant, d'après ce qu'on apprend sur le nombre de diacres dans une seule église de village, ce [illegible] ne semble pas [illegible] fort suivi ; comme il se réfère à la tradition des Actes des Apôtres il ne représente sans doute qu'un archaïsme, une manière formaliste de placer la collection de canons dans laquelle celui-ci s'insère sous l'autorité des Apôtres eux-mêmes. Ce nombre limitatif est certainement lié historiquement au fait que la ville de Rome était organisée en sept « diaconies » (voir A. KALSBACH, *s.v. Diakonie* dans *Reallex. für Antike und Christentum* vol 3, Stuttgart, 1957).
15. Inscription p. 255.
16. Inscription p. 23.
17. Inscription p. 118.
18. Inscription p. 139.
19. Inscription p. 91.
20. Inscription p. 376.
21. Inscription p. 71.
22. Voir M. PICCIRILLO, *Le antichità di Rihab*, p. 325-326.
23. Voir en dernier lieu, M. SPIRO, *Mosaic Pavements*, I, p. 655-657.

LES RÔLES

Quelle part chacun prenait-il dans le déroulement de l'office ?

Le rôle de l'évêque nous intéresse surtout à propos de quelques églises de villes épiscopales (et archiépiscopales). Il a pour cadre la chaire, — ambon ou bêma ou ce qui en tient lieu —, pour la bénédiction initiale, le saint des saints autour de l'autel, et son trône[1], d'où il disait l'homélie[2].

C'est le prêtre qui est responsable de l'office religieux dans son église ; son rôle s'y limite cependant à offrir l'oblation et à distribuer la communion[3] ; ainsi l'autel du sacrifice et ses abords, avec le banc presbytérial, constituaient-ils le cadre de ses actes durant le service.

Par contre, les diacres et les sous-diacres circulaient beaucoup à l'intérieur et en dehors de l'axe autel-ambon. Les sous-diacres avaient ainsi à surveiller les portes, charge disciplinaire qu'ils partageaient avec les diacres selon les *Constitutions Apostoliques*[4]. Deux canons du concile de Laodicée de Phrygie (en 380 ap. J.-C.) leur interdisent même de quitter les entrées, serait-ce pour aller dire une prière[5]. À leurs côtés, on délimite assez mal la tâche des bedeaux (les θυρωροί ou πυλωροί), bien attestés en Syrie, à qui il incombait sans doute de tenir à l'œil, plutôt que la bonne tenue et l'identité des visiteurs et assistants, les installations matérielles du bâtiment de culte, les portes, les portillons, les tentures et l'ameublement en général[6].

Les plus mobiles devaient être les diacres, veillant à toute l'organisation matérielle du culte[7]. L'énumération des nombreuses charges du diacre[8] mène à exclure notamment l'hypothèse qu'il ait été aussi l'architecte ou le mosaïste que certains croient reconnaître dans leur interprétation des inscriptions[9]. On peut y ajouter que les canons disciplinaires lui interdisent d'exercer un métier[10] et qu'il n'en aurait d'ailleurs pas eu le loisir, pas plus que les

1. Sur les problèmes que pose le siège de l'évêque, notamment dans les églises à bêma en exèdre, voir p. 509.
2. J. B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 217 p. (482) : le synode de 676 ap. J.-C. ordonne que l'évêque prêchera les dimanches, les jours de fêtes et les jours de commémoraison des saints.
3. Il n'est pas aidé en cela par le diacre, en cette région et à cette époque, contrairement à ce qu'on lit parfois (ainsi H. LECLERCQ, *s.v. diacre* : *D.A.C.L.*, col. 742, III — Attributions). Si le prêtre officiant ne suffit pas à distribuer à tous, c'est un autre prêtre qui vient l'assister, et si les prêtres sont en nombre insuffisant, seul l'évêque lui-même peut descendre pour les aider (J. B. CHABOT, *op. cit.*, p. 170 (p. 430)).
4. *Constitutions Apostoliques*, VIII, 11,11 (Éd. F.X. FUNK, p. 495).
5. Canons 22 et 43 ; voir G. H. GHALLES et M. POTLES, *Syntagma*, t. 3, 1853, p. 192, ou A. VÖÖBUS, *The Synodicon*, I, p. 119 et 122 p. (122) et (124).
6. *Constitutions Apostoliques*, II, 57, 10 : ce passage précise que ce sont les bedeaux qui gardent les portes des hommes et les diacres qui gardent celles des femmes, alors que le passage cité ci-dessus (en note 4) mettait les diacres aux portes des hommes et les sous-diacres aux portes des femmes. Le premier texte a généralement été identifié comme de tradition plus ancienne, repris à la *Didascalie* ; voir ci-dessus p. 500.
7. La collection par P. HINDO, *Disciplina II*, 446-472, de textes concernant les droits et devoirs des diacres dans le monde chrétien oriental donne une bonne idée de la polyvalence du diacre, « œil de l'église », « oreille, bouche » et même « cœur et âme de l'évêque ».
8. Ainsi Georges des Arabes (voir R.H. CONNOLLY et H.G. CODRINGTON, *Two Commentaries on the Jacobite Liturgy*, Londres, 1913, p. 16), résume-t-il clairement : « les diacres ... remplissent tous les offices de l'Église : c'est-à-dire la lecture des saintes Écritures, les proclamations, la garde des portes de la nef ; et à tout moment ils lancent à haute voix (leurs ordres) à toute l'assistance ; ils font asseoir toutes les classes, chacun à sa place et en son rang, selon sa condition ».
9. Voir déjà le commentaire p. 471, à propos des diacres « par le zèle » desquels ont été posées les mosaïques dont les inscriptions les commémorent.
10. Ainsi le *Testamentum Domini*, I, 33 (éd. RAHMANI, p. 80-81) : « Ipsum non fuisse implicatum mundi negotiationibus, eumque nescire artem... ». Ce passage est également repris dans le *Synodicon* publié par A. VÖÖBUS, I, p. 20, qui traduit p. (41) : « Not entangled in the transactions of the world, not knowing a handicraft, ... ».

[illegible] étant donné qu'il est interdit aux diacres de [illegible] de paroisse[11]. Aux diacres revenait la lecture du Nouveau Testament, des Épîtres et des Actes des Apôtres ; à eux aussi le soin des vases liturgiques, la réception des oblats et la charge, au cours de l'office, de les transporter jusqu'à l'autel. Les recherches du R.P. Taft[12] ont en effet amplement permis de démontrer que le transfert des offrandes jusqu'à l'autel a toujours été la prérogative des seuls diacres, à l'exclusion des autres membres du clergé et des fidèles. Ce transfert, riche de symbolisme, reste une cérémonie assez sobre en Syrie et Palestine[13], alors que dès l'époque qui nous intéresse il se développe dans la liturgie de la Grande Église, Sainte-Sophie de Constantinople, en une somptueuse procession, la Grande Entrée. Rappelons en outre que ce sont également les diacres qui sont chargés de la catéchèse des candidats au baptême[14] et d'une bonne part de la liturgie baptismale.

Les sous-diacres sont principalement les assistants des diacres dans leur ministère. Ils doivent connaître les psaumes par cœur[15] ; leur service est aux portes, comme nous l'avons vu, aux voiles (mais non ceux de l'autel)[16], aux lampes[17] et, selon les *Constitutions Apostoliques* (VIII, 11, 12), l'un d'entre eux apportait l'eau aux prêtres pour le lavement des mains.

Les diaconesses sont connues principalement pour leur rôle dans la préparation et le déroulement de la liturgie du baptême des femmes — catéchèse, onction, vêture —, et dans le service diaconal des couvents de femmes. Leurs fonctions semblent avoir été plus étendues dans les églises autres qu'arménienne ou nestorienne, notamment dans l'église monophysite ; des diaconesses y partageaient parfois avec les diacres, mais en règle générale en leur absence, l'office de veiller à l'entretien des lumières dans l'église, de préparer l'encens, de laver les vases sacrés, de préparer le sanctuaire de l'église à laquelle elles sont rattachées[18]. Dans la synaxe eucharistique, toutefois, elles semblent n'avoir eu partout qu'un rôle secondaire[19].

Les veuves canoniques sont le plus souvent assimilées ou assimilables aux diaconesses. Peut-être leur revenait-il le privilège d'être assises près du clergé ou avec lui[20], et de se joindre aux vierges canoniques et à ces moniales appelées les « Filles de l'Alliance » (Benât Qeyomo)[21], pour chanter des hymnes, psaumes ou madrashés[22].

Les lecteurs, en général considérés inférieurs dans la hiérarchie aux sous-diacres[23], étaient chargés de faire la lecture des passages de l'Ancien Testament, des Prophètes et des vies de saints. Il leur incombait incidemment la charge de porter les cierges devant les diacres lisant les Actes et Épîtres des Apôtres[24]. Outre leur service dans l'église, les lecteurs exerçaient un métier à plein temps[25]. On les élisait pour leurs qualités morales et leur diction agréable. Le rôle et, par voie de conséquence, la place occupée par les lecteurs dans l'édifice sont à étudier conjointement avec ceux des chantres ; leurs activités au cours de la synaxe sont liées et il arrive que ce soit la même personne qui remplisse les deux fonctions ; il y aura lieu d'y revenir lorsqu'il sera traité du chœur de l'édifice de culte et de la place des lutrins.

Ces chantres ne peuvent être passés sous silence, eux qui expriment un caractère essentiel et original de la

11. L'attachement du diacre à son église est imposé par les canons V, VI et X du concile de Chalcédoine, qui sont repris dans les collections ultérieures de [illegible]. Or une équipe de mosaïstes, tout comme d'autres ouvriers du bâtiment, doit se déplacer de chantier en chantier.
12. R. Taft, *Origins* et *The Great Entrance*.
13. Voir plus loin p. 530.
14. Une courte phrase de conclusion de la première homélie sur le baptême par Théodore de Mopsueste : « Voilà ce que vous préparent à dire les diacres », résume bien ce rôle d'enseignement (R. Tonneau et R. Devreesse, *Studi e Testi*, 145, 1949, p. 373). Voir aussi plus loin p. 529 sv.
15. Canon XVI du concile de Séleucie-Ctesiphon en 410 (J. B. Chabot, *Synodicon Orientale*, p. 29 p. (269).
16. Sur les différents voiles du sanctuaire de l'autel et son ciborium, et sur les vases sacrés, voir plus loin p. [illegible] et 528 sv. et ci-dessus p. 499.
17. Selon l'*Expositio Officiorum* (éd. R. H. Connolly, II, 4 chap. VIII, p. 18-19 p. (20)), les sous-diacres accompagnaient aussi avec des lampes le prêtre portant l'évangile au bêma.
18. Ces prérogatives sont rassemblées dans le texte des *Questions du prêtre Serge et réponses de l'évêque Jean*, inclus dans le *Synodicon*, éd. A. Vööbus, I, p. 218-219, p. (202)-(204).
19. La littérature moderne sur la fonction des femmes dans l'ancienne Église est très abondante. La meilleure mise au point sur la question se trouve dans R. Gryson, *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne* (Coll. *Recherches et Synthèses*), Gembloux, 1972, à laquelle il faut ajouter les travaux parus plus récemment : F. Heiler, *Die Frau in den Religionen der Menschheit* (*Theol. Bibl. Töpelmann*), 33, Berlin-New-York, 1977, chap. *Christentum*, en particulier p. 124-132 ; J. Goman, *The Ordination of Women : the Bible and the Fathers*, Ann Arbor, Michigan, 1976, sans grande nouveauté ; surtout C. Vagaggini, *L'ordinazione delle diaconesse nella tradizione greca e bizantina*, dans *O.C.P.*, XL, 1974, p. 145-189, et en dernier lieu la synthèse de A. G. Martimort, *Les diaconesses. Essai historique*. (*Ephemerides Liturgicae Subsidia*, 24), Rome, 1982.
20. Ainsi selon la *Didascalie Arabe* XXXVIII, 21 (F.X. Funk, p. 132), entrent à l'autel « les veuves qui sont diaconesses ». C'est le *Testamentum Domini* qui parle le plus souvent des « veuves siégeant à l'avant », dont le ministère est tout-à-fait comparable à celui des diaconesses ; toutefois elles ne semblent pas avoir reçu l'imposition des mains. À propos de cette parenté rappelons que le Canon XV du concile de Chalcédoine interdit qu'une diaconesse soit ordonnée avant l'âge de 40 ans. Ces passages du *Testamentum Domini* ont été repris dans le *Synodicon* jacobite, ce qui renforce ce qui est dit plus haut à propos du rôle des femmes dans l'Église monophysite.
21. Sur les *Benât Qeyomo*, on trouve des ordonnances dispersées dans les différents recueils de canons. La série la plus cohérente est celle du IXᵉ Canon du concile nestorien de 676 ap. J.-C. (J. B. Chabot, *op. cit*, p. 221-222 p. (486)). On y lit notamment que « la plus vertueuse d'entre elles » pouvait accéder à la « plénitude du ministère ecclésiastique » et devenir diaconesse (= Canon XLI, Canons dits de Maroutha : voir A. Vööbus, *Syriac and Arabic Documents Regarding Legislation Relative to Syrian Ascetism* (*Papers of the Esthonian Theol. Soc. in Exile*, 11), Stockholm, 1960, p. 125-126), ce qui permet de situer quelque peu le caractère, que l'on pourrait qualifier de sub-diaconal, de cette classe de religieuses.
22. Voir J. Quasten, *Musik und Gesang in Kulten der heidnischen Antike und christlichen Frühzeit. Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen*, dans *Jb. für Liturgiewissenschaft*, 25, Münster i.W., 1930, p. 116-120.
23. Voir P. Hindo, *op. cit.*, II, p. 315 sv.
24. Yahya Ibn Jarir, *Livre du Guide*, Ch. XXXI, « Du Sacerdoce », cité par P. Hindo, *ibid.*, p. 325, et G. Khouri-sarkis, *Yahya Ibn Jarir*.
25. Sévère d'Antioche parle de lecteurs notaires et scribes (*Severus, Select Letters*, p. 270, 227 et 413 (Lettres IV, 9 ; V, 2 et VIII, 5).

célébration syrienne, le chant de l'office[26]. La coutume de faire chanter les psaumes et hymnes par deux chœurs, ou par un psalte et un chœur ou par toute la communauté, fut introduite à Antioche au milieu du IVᵉ s. L'usage en fut adopté par toute la Syrie. Celui même qui devint le plus grand mélode du monde byzantin, Romanos, était natif d'Emèse (Homs) et avait exercé les fonctions de diacre à Béryte (Beyrouth) durant plusieurs années avant de se rendre à Constantinople. Le ψάλτης, le chantre canonique, occupait un degré précis, bien que mineur, dans la hiérarchie ecclésiastique et il devait avoir, bien sûr, pour y accéder une solide connaissance du psautier. La psalmodie au cours de la messe communautaire peut être soit responsoriale, le peuple formant un chœur qui répond au psalte soliste (ou à un chœur de chantres), soit antiphonée, le peuple divisé en deux chœurs répondant alternativement à un ou deux solistes (ou groupes de chantres). Dans la psalmodie monastique les versets des psaumes peuvent être soit récités alternativement par deux groupes ou chœurs égaux, soit récités sans interruption par un soliste ou par la communauté entière. Pour diriger la congrégation au cours de la psalmodie ecclésiastique ou « cathédrale », le psalte avait l'autorisation de monter à l'ambon[27]. Ses collègues étaient généralement placés près de lui et de l'estrade[28]. Pour les cantiques non-scripturaires, en particulier les hymnes, qu'il était interdit aux chantres canoniques de chanter, on faisait appel à d'autres chantres[29].

À propos des monastères de Syrie, dont la plupart étaient bilingues[30], on ajoutera que pour les services chantés les deux chœurs, composés par les moines, pouvaient se répondre en syriaque et en grec. Sans doute le second chœur ne traduisait-il pas l'hymne ou le psaume chanté par le premier ; le caractère concrètement bilingue, pour certaines même « international » de ces communautés permet de supposer que le texte était poursuivi d'une langue à l'autre[31] dans les répons. La communauté des Acémètes, fondée vers 384 ap. J.-C. sur l'Euphrate par l'archimandrite Alexandre, chantait même les prières en quatre langues : les chœurs grecs, syriaques, coptes et latins se relayaient de façon continue[32].

Ce bilinguisme (pour le moins) que nous avons pu relever, nous-aussi, dans les inscriptions des pavements, où le grec se taille tout de même la meilleure part y compris hors des agglomérations urbaines de Syrie occidentale, est propre à toute la Syrie et à Jérusalem avec une partie de la Palestine : « In ea provincia pars populi et graece et siriste novit », remarquait déjà au IVᵉ s. la pèlerine ibérique Éthérie[33].

Il nous introduit à un autre acteur de la liturgie en Syrie qui prend place à côté des lecteurs et des orateurs, diacres, prêtres ou évêques : l'interprète. Utile dans les cas où l'évêque visitait des campagnes peu hellénophones et dont il ne possédait pas la langue, ce dernier était franchement indispensable dans les grandes villes ; les lectures et les homélies en grec devaient y être traduites pour que tout le monde les comprenne[34]. On se passait de lui lorsqu'un prêtre ou un autre clerc parfaitement bilingue pouvait se charger de la traduction[35] ; dans d'autres cas, on pouvait entendre les rubriques, litanies et formules prononcées en grec par un diacre, répétées ensuite en syriaque par un autre, et de même les lecteurs de langue grecque et syriaque pouvaient-ils se succéder[36]. Selon ce cérémonial, le nombre des diacres, lecteurs et chantres était rien moins que doublé. En théorie, il faudrait s'attendre à ce que s'en dégagent des conséquences pour l'organisation des lieux et la répartition des surfaces dans certains bâtiments de culte. L'interprète est d'ailleurs lui-même un clerc, quoique de rang inférieur ;

26. Voir H. Wellesz, *Byzantine Music and Hymnography*, Oxford, 1961, p. 43 sv. I.H. Dalmais, *Apports syriens à l'hymnographie chrétienne*, dans *O.S.*, II, 1957, p. 243-260, et plus généralement H. Leeb, *Die Gesange im Gemeindegottesdienst von Jerusalem (vom 5. bis. 8 Jahrhundert)* (*Wiener Beiträge zur Theologie*), Vienne, 1970 et J. Quasten, *op. cit.*, p. 91 sv.
27. Théodoret de Cyr, *Hist. Rel.*, II, 24.8, 9.
28. Canon XV du concile de Laodicée.
29. Parmi ceux-là se classent les clercs mineurs qui sont appelés φύλακες, ou σπουδαῖοι, *shahôré*, « vigiles » (voir l'analyse de G. Khouri-Sarkis, *Réception*, p. 145-154 ; cités par J. Mateos, *La psalmodie dans le rite byzantin*, dans *Pr. Or. Chr.*, XV, 1965, p. 107-129), et les différents religieux assistant à l'office tels les *Benai Qeyomo*, une catégorie de moines et moniales dont il a déjà été question (p. 502, 504 et 506 n. 42).
30. Sur ces monastères bilingues ou polyglottes en Syrie voir O. Hendriks, *Les premiers monastères internationaux syriens*, dans *O.S.*, III, 1958, p. 165-184 ; nombreuses allusions chez Théodoret de Cyr, *Hist. Rel.*, V, notamment, commentées dans l'éd. de P. Canivet, *S.C.*, 234, Paris, 1977, p. 334-336 ; voir aussi Id., *Le monachisme syrien selon Théodoret de Cyr*, dans *Théologie Historique*, 42, 1957, p. 235 sv.
31. O. Hendriks, *op. cit.*, p. 178-180.
32. *Ibid.*, p. 181-183 ; voir également E. de Stoop, *Vie d'Alexandre l'Acémète, texte grec et traduction latine* (*P.O.*, 6) ; V. Grumel, *s.v. Acémètes*, dans *Dict. de Spiritualité*, I, Paris, 1937, 169-175 ; E. Marin, *s.v. Acémètes*, dans *Dict. de Théol. Catholique*, Paris, I, 1923, p. 304-308 ; J. Pargoire, *Un mot sur les Acémètes*, dans *Echos d'Orient*, 2, 1898-1899, p. 304-308, p. 365-372 ; Id., *s.v. Acémètes*, dans *D.A.C.L.*, I, p. 307-321 ; S. Vailhé, *s.v. Acémètes*, dans *Dict. Hist. et Géogr. Ecclés.*, I, p. 274-282.
33. Éthérie, *Journal de Voyage*, éd. H. Pétré (*S.C.*, 21), Paris, 1948, p. 261-263 : à Jérusalem, on donnait systématiquement une traduction en syriaque des lectures et homélies, toujours prononcées en grec dans les églises (et occasionnellement une traduction en latin dans les lieux de rassemblement des pèlerins occidentaux).
34. À propos de la traduction simultanée des homélies de Jean Chrysostome, voir E. Dekkers, *Limites sociales et linguistiques de la pastorale liturgique de saint Jean Chrysostome*, dans *Augustinianum*, XX, 1-2, p. 120-124.
35. C'était le cas à Jérusalem, selon Éthérie.
36. C'est ainsi qu'on procéda lors de la cérémonie de réception d'un évêque dans une ville syrienne, peut-être sa ville épiscopale, que rapporte un texte syriaque attribué au VIᵉ s. (manuscrit de la bibliothèque Rahmani *Cod. Syr.* 303, publié en premier lieu par I.E. Rahmani, *Ordo quo episcopus urbem inire debet*, *Studia Syriaca*, fasc. III, Charfeh, 1908, puis par G. Khouri-Sarkis, *Réception*) et à la partie de la Mésopotamie qui resta grecque et ne tomba pas sous l'influence perse ; R. Taft proposa le maphrianat de Tikrit-Birtha au N de Baghdad comme scène pour cet événement (*Some Notes*, p. 355) puis émit des réserves (*The Great Entrance*, p. 41 sv.) inspirées par le fait que la liturgie, pratiquée pendant cette cérémonie, qui constitue l'essentiel du texte, est plus proche de la liturgie grecque de St Jacques que de celle des jacobites ou nestoriens à laquelle on s'attendrait dans cette région ; G. Khouri-Sarkis (*op. cit.* p. 156), opte pour une ville de garnison proche de la frontière entre l'empire perse et l'empire romain, telle que Mayferqat.

[illegible] hiérarchique, il se situe après le lecteur et [illegible] les exorcistes. On ne doit cependant pas [illegible] que [illegible] ou, selon le cas, les prêtres [illegible] que le syriaque dans les régions où seule [illegible] parlée par la population, comme c'était le cas en Syrie orientale : le phénomène de la « langue [illegible] » incomprise d'une partie de la communauté, [illegible] semble ainsi n'avoir pas eu sa place. Les [illegible] ecclésiastiques eux aussi semblent avoir été, par endroits, nombreux à n'entendre que le syriaque, comme ce fut le cas de certains grands écrivains chrétiens [illegible][39]. Lorsqu'ils doivent s'exprimer en milieu hellénisé, à l'occasion par exemple des synodes, ils se font alors accompagner d'un interprète[40], ou d'un substitut ou scribe pour les écrits d'un niveau même élémentaire de difficulté[41]. Après le schisme monophysite de 451, la langue devint en Syrie une sorte de drapeau auquel les deux factions, chalcédonienne et anti-chalcédonienne, se reconnaissaient. Si nous exceptons les Maronites demeurés fermement attachés à la doctrine de Chalcédoine tout en gardant jalousement leur langue syriaque, les Syriens melkites (chalcédoniens) étaient en majorité de langue grecque.

Dans notre revue de cette hiérarchie ecclésiastique, nous ne ferons que citer les acolytes et ceux — tels les *Benai Qeyomo* (« Enfants de l'Alliance », κανονικοί)[42] —, qui n'ont pas été ordonnés mais ont des fonctions passagères dans le rituel, ainsi que ceux dont le rôle n'est pas lié à la liturgie, tels le « sacristain », (παραμονάριος, *rabbaitô*), ou l'économe (οἰκονόμος, *mparnsâno*) dont les fonctions sont d'ailleurs, le plus souvent, exercées par des membres ordonnés du clergé[43].

Il est en tout cas certain que le clergé devient, dès le courant du V^e s., très nombreux ; les lettres de Sévère d'Antioche évoquent l'engorgement des monastères et la foule des clercs ; le saint homme est déchiré entre les problèmes financiers que pose l'entretien du clergé et l'obligation de répondre aux candidatures toujours plus abondantes à l'ordination. Encore ne s'agit-il, dans sa correspondance, que de prêtres, de diacres et d'archidiacres[44] ; le nombre d'acolytes, exorcistes, lecteurs, psaltes et sous-diacres, engagés dans les premiers degrés de la hiérarchie, devait être encore plus impressionnant[45].

Comment ces cohortes fournies, obligatoirement présentes à tous les offices communautaires[46], étaient-elles disposées dans le sanctuaire et le chœur de l'église, c'est-à-dire dans les secteurs du bâtiment qui leur étaient normalement réservés ? Comment répartir et où situer les ustensiles et meubles qui, au fil des temps, étaient devenus nécessaires au culte et aux officiants et participants ? L'apport des observations archéologiques est ici plus qu'ailleurs indispensable.

38. Dans [illegible] on évoque la [illegible] des interprètes entre celle des lecteurs et celle des exorcistes [illegible] voir [illegible], p. 95.
39. Dans l'ordre établi par Épiphane de Salamine [illegible] après le haut clergé se suivent lecteurs, [illegible], exorcistes, interprètes, fossoyeurs, portiers et « [illegible] » qui a [illegible] de maintenir le bon ordre dans l'église ».
40. Philoxène de Mabboug et Ephrem de Nisibe, pour ne nommer que deux des plus célèbres ; voir [illegible], *Littérature*, passim.
41. Le [illegible] monophysite [illegible] dont parle Jean d'Éphèse (*John of Ephesus*, [illegible]) fut convoqué devant « les chalcédoniens » [illegible] pour lui servir d'interprète de la langue grecque, ne sachant lui-même que le syriaque. [illegible] de cette situation est la lettre que les archimandrites d'[illegible] orthodoxes », entendez monophysites [illegible] en grec. Elle est conservée en syriaque. Dans les [illegible], en forme de nombreuses [illegible] des noms accompagnés [illegible] semblent dues non à une absence, mais à l'ignorance [illegible] affirmant [illegible] Jean prêtre et archimandrite du monastère [illegible] d'Azizu, qui [illegible] main » (voir J.B. Chabot, *Documenta ad Origines Monophysitarum* [illegible], réimpr. Louvain, 1965, p. 145-150).
42. À propos des particularités de cet ordre, voir A. Vööbus, *The Institution of the Benai Qeiama and Benat Qeiama in the Ancient Syrian Church*, [illegible] *Church History*, [illegible], 1961, p. 19 [illegible].

43. Ainsi le sacristain Akkiba de Qaousiyé est-il en même temps diacre (p. 28), comme l'administrateur de Qabr Hiram (p. 416) et les économes de Qaousiyé (p. 22), de Nebha (p. 397) et de Khân Khaldé (p. 376) sont en même temps soit prêtre soit diacre.
44. Voir *Severus, Select Letters*, en partic. p. 40-43.
45. Des règles strictes imposaient l'âge, la situation, les qualités et le savoir requis pour accéder aux différents degrés cléricaux. En Occident, les règles pour ce *cursus* furent fixées par le pape Zosime en 418 (Migne, dans *P.L.*, 20, 669) ; en Orient, synode après synode composèrent des canons faisant loi en cette matière (pour deux recueils anciens voir A. Vööbus, *The Synodicon*, I et II, et J.B. Chabot, *Synodicon Orientale*). Plusieurs savants modernes ont rassemblé les textes canoniques, écrits d'évêques, abbés, patriarches et métropolites, ou canons des synodes, sur ces questions. Citons ceux de T. J. Lamy, *Dissertatio de Syrorum Fide in Re Eucharistica*, Louvain, 1859, de F. Nau, *Les canons et les résolutions canoniques*, dans *Ancienne littérature syriaque canonique*, II, Paris, 1905, de J.M. Hanssens, *Institutiones*, et de P. Hindo, *Disciplina*, en partic. II et III.
46. Tous les prêtres, diacres, sous-diacres, etc. de la ville ou de la paroisse avaient l'obligation d'être présents aux synaxes célébrées dans l'église : cette règle figure dans la plupart des collections de canons (ainsi J.B. Chabot, *Synodicon Orientale*, p. 28 p. (268) ; Canon XV du 1^er synode de Séleucie-Ctésiphon).

MISE EN SCÈNE DE LA LITURGIE

LE SANCTUAIRE

L'accès au sanctuaire n'était pas permis à tous, et pas même à tous les ecclésiastiques ; les membres du bas clergé n'avaient pas le droit d'y entrer. Les diaconesses, nous l'avons vu, n'y faisaient le service qu'en l'absence du diacre[1]. La marche ou estrade basse du chœur en avant du sanctuaire était le point extrême où pussent accéder les lecteurs et leurs égaux[2].

L'AUTEL

Pour tous les auteurs syriens anciens, l'autel est situé « au milieu du sanctuaire ». Cette assertion est partiellement vérifiée par les monuments, l'autel se trouvant bien sur l'axe médian E-O mais non sur l'autre axe ; c'est plus par le symbole[3] que par la réalité matérielle que cette affirmation a sa valeur, car des cinq positions de l'autel que l'on rencontre en Syrie-Phénicie, trois ne lui correspondent pas. De fait, l'autel est bien attesté ou présumé juste au-delà du diamètre de l'abside ou en son milieu à Résafé dans la Basilique Triconque, dans les églises du Mont Liban (Qala'at Faqra, Ghiné, Beit Méry) et également à Bosra, Qanaouât et es-Sanamein. Mais il est dans le fond de l'abside en Antiochène, il est sous l'arc d'abside, au bord du sanctuaire, en Apamène ou encore dans les deux autres basiliques de Résafé, et il est à chercher sur le podium tout-à-fait en avant de l'abside en Phénicie maritime.

Les rituels qui, comme celui de la *Didascalie* arabe[4], connaissent une circumambulation du prêtre avec l'encensoir autour de l'autel, ne s'accommoderaient pas, de toute évidence, des sanctuaires de l'Antiochène ; il faut y reconstituer tous les mouvements devant et sur les deux côtés de la table sainte. Cela ne devait toutefois pas poser de problèmes, même pour les diacres qui se tenaient à droite et à gauche du prêtre, et qui avaient à agiter, « comme des ailes de chérubins »[5], des éventails ou des voiles pour écarter insectes et poussières lors de l'oblation ; ce mouvement restreint nécessitait une place qui, même dans les sanctuaires assez étroits, restait largement disponible[6].

La taille moyenne des autels est importante ; les dalles à l'aplomb desquelles était posé le plateau de la table mesurent toujours plus d'un mètre de long dans le sens N-S ; elles portent la marque des quatre, cinq ou six colonnettes ou autres petits supports du plateau[7]. Quelques autels ont jusqu'à deux mètres de long et plus, en particulier ceux en forme de cubes massifs que l'on a trouvés à Apamée[8] (fig. 183, 192). Peut-être est-ce au même type, ou à un type à coffrage, qu'appartenaient les autels qui s'encastraient dans le renfoncement à petits rebords que l'on a identifiés comme la place de l'autel dans les Églises B et Triconque de Résafé[9].

Ce type d'autel présente un intérêt tout-à-fait particulier pour plusieurs raisons. L'autel est revêtu, d'après les différents commentateurs liturgiques, essentiellement d'un double symbolisme : d'une part celui de la table de la Cène et de l'autre celui du tombeau du Christ, lieu de sa sépulture et de sa résurrection[10]. Ces deux traditions sont également bien représentées dans la littérature, la seconde étant quelque peu majoritaire. Mais il n'en va pas de même dans la documentation archéologique ; la très grande majorité des autels retrouvés a une forme en table ; les monuments d'Apamée et peut-être de Résafé sont parmi les rares à illustrer le symbole de l'autel-tombeau.

1. Voir ci-dessus p. 504.
2. Sans doute ne faut-il pas interpréter comme s'appliquant aux voiles du sanctuaire l'ordonnance du *Testamentum Domini* selon laquelle, lorsque l'évêque officiait, tous, diaconesses et veuves canoniques, prêtres, diacres, sous-diacres et lecteurs l'accompagnaient « à l'intérieur des voiles de la porte » (*Testamentum Domini*, I, 23 (éd. I.E. Rahmani, p. 36-37) et même règle dans la *Didascalie Arabe*, XXXVIII, 21 (Éd. F.X. Funk, *Didascalia*, p. 132)) ; « la porte » dont il est question appartient vraisemblablement au chœur et non au seul sanctuaire si l'on se préoccupe d'accorder ce passage du texte avec les différents interdits d'accès au sanctuaire dont il est question ailleurs.
3. Ainsi lorsque Eusèbe (*Hist. Eccl.*, 10,5 : Migne, dans *P.G.*, 20, 865 C) parle de l'installation de l'autel de la cathédrale constantinienne de Tyr « ἐν μέσῳ », on peut en conclure seulement que l'emplacement de l'autel était sur l'axe longitudinal de l'édifice.
4. Ch. XXXVIII, 18 (*Didascalia*, éd. F.X. Funk, p. 132).
5. *Ibid.*, ch. XXXVIII, 22 : l'expression est stéréotypée pour décrire ce mouvement.
6. L'organisation du sanctuaire avec l'autel au fond de l'abside est celle que choisiront les nestoriens ; cette tradition est connue, au XI^e s. (Jahya Ibn Jarir) comme leur étant propre, par opposition d'ailleurs aux jacobites chez qui l'autel serait avancé justement pour permettre que l'on tourne autour (G. Khouri-Sarkis, *Yahya Ibn Jarir*, p. 325, § 10).
7. L'autel de la petite église de Ma'rata (Syrie du N) n'avait, exceptionnellement, qu'un seul pied central, en forme de court fût cylindrique : [illegible] P. Castellana, *Una chiesa siriana a Ma'rata nella regione del medio Oronte*, dans *Collectanea*, 16, 1981, p. 171-182, ill. Peut-être cette forme du support a-t-elle quelque lien avec une des significations symboliques de l'autel, celle selon laquelle il est « la figure de l'arbre de vie qui était planté au Paradis » (Yahya Ibn Jarir, *De la Construction de l'Église*, § 9 ; éd. G. Khouri-Sarkis, *Yahya Ibn Jarir*, p. 325) et qui « signifie Emmanuel Lui-même qui est l'arbre de vie » (Georges des Arabes, *Sur le Myron* ; éd. R. M. Connolly et H.G. Codrington, *Two Commentaries on the Jacobite Liturgy*, Londres, 1913, p. 17).
8. Voir p. 204 ; le même type d'autel massif fut trouvé par deux fois dans le complexe de la Cathédrale de l'Est d'Apamée, dans le sanctuaire de la cathédrale même et dans celui de la petite chapelle secondaire BS, [illegible] SE (voir J.-Ch. Balty, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981, p. 115, fig. 11, p. 107 et *Colloque Apamée de Syrie, II*, pl. LXXVII, 1).
9. Voir p. 272, p. 281, pl. 243 et 261.
10. Citons encore Yahya Ibn Jarir, *De la Construction de l'Église*, § 9 et 10 : « L'autel au centre du sanctuaire est la figure du sépulcre du Christ... Ceux qui dans le sanctuaire s'approchent de l'autel et l'entourent figurent les disciples autour de l'autre table (du Cénacle) » (G. Khouri-Sarkis, *Yahya Ibn Jarir*, p. 325). Pour cette mystagogie à Byzance, voir R. Taft, dans *D.O.P.*, 34/35, 1980/81, en partic. p. 65-66 ; p. 67 sur l'Eucharistie anamnèse de la dernière Cène.

Les autels-tables découverts en Syrie se présentent toujours avec un plateau quadrangulaire ; aucun plateau de table du sanctuaire n'a été trouvé qui ait la forme en sigma que l'on connaît non seulement aux tables de réunion (et qui figure dans l'iconographie paléochrétienne de la dernière Cène)[11], mais aussi aux plateaux de certains autels de Palestine[12]. On aurait évidemment pu imputer l'absence de la forme en demi-cercle à un désir de continuer la dalle du plateau (propre à évoquer un couvercle de cercueil) avec des supports de table, mais ce genre d'explication est maintenant superflu.

L'autel-tombeau fournit une illustration monumentale aux beaux textes de la littérature liturgique qui, de Jean Chrysostome et Théodore de Mopsueste à Abraham Bar Lipeh et Denys Bar Salibi[13] rappellent que le sacrifice commun se fait en mémoire de la mort du Christ. Le rituel de l'offertoire y est d'ailleurs celui d'une mise au tombeau suivie par l'évocation de la résurrection au moment de l'épiclèse, l'appel de la venue de l'Esprit-Saint. Il était immédiatement précédé par le récit de l'institution de l'Eucharistie à la dernière Cène.

Les traces des supports d'un ciborium couronnant l'autel n'ont été retrouvées que dans quatre des églises étudiées : la Cathédrale de l'Est d'Apamée (fig. 183), la Cathédrale des Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus de Bosra (fig. 12) et les Basiliques Triconque (fig. 250) et de la Sainte-Croix (fig. 253) de Résafé. Seuls les quatre fûts de colonnes retrouvés à Bosra et identifiés comme ceux d'un éventuel ciborium[14] auraient pu soutenir un dais en pierre. Les autres, — socles hexagonaux (sous colonnettes ?) à Apamée, colonnettes d'une vingtaine de cm de diamètre à Résafé, — ont pu supporter un couronnement en matériaux plus légers, tels le bois ou le métal précieux sur âme de bois.

Le principe du ciborium peut être ramené, comme celui de l'autel-tombeau, à un archétype qui est le ciborium sur le tombeau de l'Anastasis à Jérusalem[15], érigé et décoré au cours de la première moitié du IV^e s. et bien connu dans sa silhouette comme dans ses détails grâce aux ampoules-eulogies des collections de Bobbio et de Monza[16].

Dans les entrecolonnements du ciborium s'accrochaient les « voiles de l'autel »[17]. De ces rideaux les auteurs parlent moins souvent que de ceux du sanctuaire, qui en ferment l'entrée[18] ; ce fait n'est peut-être pas sans lien avec la relative rareté des ciboria, qui seuls permettent l'accrochage aisé des voiles ne dissimulant que l'autel, et que l'on ne rencontre, en somme, que dans un petit nombre d'églises parmi les plus somptueuses.

Le prêtre officiait toujours vers l'E et le fond du sanctuaire, toutes les sources l'affirment ou le confirment pour autant qu'elles soient suffisamment explicites[19] ; c'est le cas d'un passage de Jean de Dara décrivant, dans le dialogue qui suit l'anaphore, le prêtre faisant le signe de croix *à sa gauche qui est le Nord* puis *à sa droite qui est à la gauche de Dieu* siégeant au ciel face aux hommes, tel que le représentent les images des conques d'abside ; en outre, il précise que le diacre et le peuple se tenaient derrière le prêtre[20]. La documentation archéologique va dans le même sens : un petit panneau particulier au motif différent ou une dalle dans le pavement[21] précèdent toujours, du côté de la nef, l'emplacement de l'autel ; dans le sanctuaire, le décor et les inscriptions du sol se lisent en venant de la nef et vers le chevet[22]. En outre, dans le cas de l'autel placé au fond de l'abside comme en Antiochène, ou dans le cas de l'autel placé à l'entrée du demi-cercle d'un *synthronon*, l'officiant n'eût pu se mouvoir aisément si ce n'est face au chevet de l'église.

Chaque église ne possède qu'un seul autel : l'oblation n'y est offerte qu'une fois par jour et ce par le seul prêtre désigné à cette occasion pour cet honneur[23].

LES SIÈGES

Ce ne sont pas tant les mouvements et la circulation autour de la table sainte qui posent un problème mais plutôt les places assises. En règle générale, on peut dire pour le moins que la localisation de l'autel au fond de l'abside semble aller de pair avec celle des sièges dans la nef sur l'estrade du bêma[24] ; tandis que lorsque l'autel placé près de l'entrée de l'abside laisse le fond de celle-ci libre, elle pouvait accueillir des bancs pour le clergé, de part et d'autre de la table d'autel ou dans le fond de l'abside.

Mais ces sièges suffisaient-ils ? En parcourant les textes en quête d'indications concernant les places où s'asseyait le clergé, on ne manque pas d'être pour le moins déconcerté ; chacun, en effet, a droit à une place assise, et cela correspond à d'autant plus d'espace que chaque ordre clérical avait son emplacement et ne pouvait se mêler aux autres[25]. Or, l'archéologie ne nous a fourni que rarement des vestiges en quoi reconnaître cette καθέδρα, ce σύνθρονον, ces « sièges de prêtres » qu'évoquent les sources écrites[26]. Parmi les églises passées ici en revue dont l'autel n'est pas au fond de l'abside, le *synthronon* n'est attesté que dans une quinzaine de cas[27], soit « négativement » par un arrachement ou un vide dans le décor de sol, soit « positivement » par des degrés de pierre.

Seules la Cathédrale de l'Est d'Apamée et les Basiliques Triconque et de la Sainte-Croix de Résafé, toutes trois dans une ville archiépiscopale, possédaient un *synthronon* à plusieurs degrés. Pourtant la dernière nommée a, dans sa nef, une des exèdres-bêmas les plus imposantes de Syrie. L'enseignement qu'on peut en tirer, qui va dans le même sens que celui que l'on extrait des textes, est que les sièges étaient là (au moins) doublés, comme ils pouvaient fort bien l'être ailleurs également. Un *synthronon* dans l'abside ne règle pas à lui seul la question des sièges du clergé et n'exclut pas la présence de bancs ailleurs dans le sanctuaire ou le chœur. On peut tirer la même leçon mais inversée de la présence d'une exèdre dans la nef, surtout si elle est aussi exiguë que celle de Halaoua (fig. 116) par exemple[28] : d'autres sièges devaient compléter son équipement, dans le chœur ou le sanctuaire[29]. Dans ces trois églises un trône d'évêque, aussi élevé que le *synthronon* et d'une allure particulièrement monumentale, faisait saillie vers le centre de l'abside. Dans la métropole de Bosra on peut conjecturer pour la cathédrale un trône axial semblable dans le *synthronon*, détruit en cet endroit[30].

Dans les églises principales des villes épiscopales — mais pas à la campagne où, comme on l'a vu, l'évêque est représenté par des dignitaires qui n'ont pas droit aux mêmes honneurs que lui — il est bien évident que l'évêque devait pouvoir siéger sur un trône adéquat, que nul autre n'était autorisé à occuper. On peut dire que le fond de l'abside est son emplacement habituel. Cela ne pose généralement pas de problème tant que l'autel n'occupe pas cette même situation ; dans le cas contraire, le trône a dû trouver place ailleurs. On sait que dans les *triclinia* à bancs en *sigma*, la dignité de la place à l'extrémité de la corne de droite était égale à celle de la place axiale[31]. Une place au N de l'autel ne serait donc pas indigne de l'évêque. On n'a pas de preuve archéologique pour elle en Syrie-Phénicie, mais une indication sur une place plus en avant sur le podium du sanctuaire pourrait être donnée par l'anecdote de Jean d'Ephèse[32] sur la possédée qui osa s'asseoir sur le trône de l'évêque, placé sur le podium du sanctuaire, le *qestrômo d-madebho*, terme qui signifie habituellement la partie du podium qui précède l'aire de l'autel[33]. Ce sont des éléments à verser au dossier de la question du trône épiscopal dans les églises à bêma-exèdre[34].

Rappelons toutefois pour finir qu'aucun texte ne place explicitement le trône de l'évêque ailleurs que du côté du sanctuaire ; un des textes les plus vénérables de l'Église Orientale, la *Didascalie des Apôtres*, impose clairement la règle : « Qu'il y ait une place à part pour les prêtres du côté oriental de l'église et que le trône (*koursio*) de l'évêque soit parmi eux »...

11. Table de la Cène dans le Codex de Rossano (A. Haseloff, *Codex Purpureus Rossanensis. Die Miniaturen der Evangelienhandschrift in Rossano*, Berlin-Leipzig, 1898, pl. 5, ou dans le panneau de la nef de Saint-Apollinaire le Neuf de Ravenne (F.N. Deichmann, *Frühchristliche Bauten und Mosaiken von Ravenna*, I, Baden-Baden, 1958, Abb. 180-183).
12. Voir B. Bagatti, *Gli altari paleo-cristiani della Palestina*, dans *L.A.*, 7, 1956-57, p. 66-67.
13. Voir G. Khouri-Sarkis, *Notes sur l'anaphore syriaque : Prière du voile*, dans *O.S.*, 5, 1960, p. 381. Sur la narration de la Cène pendant la liturgie : S.H. Jammo, *Gabriel et son commentaire sur la liturgie chaldéenne*, dans *O.C.P.*, 32, 1966, p. 39-52. Sur le thème général de la représentation des événements passés dans la vie chrétienne et la liturgie, le point a été fait par R. Taft, *Historicisme : une conception à revoir*, dans *La Maison-Dieu*, 147, 1981, p. 61-83.
14. Voir p. 34 et [illegible].
15. Sur cette relation voir G. Khouri-Sarkis, *Notes sur l'anaphore syriaque* [illegible] *Prière du voile* 2 : *Le voile-rideau intérieur*, dans *O.S.*, 7, 1962, p. 279-280.
16. A. Grabar, *Ampoules de Terre Sainte*, Paris, 1958, pl. V, IX, XI, XII, XIV, XVI, XVIII, XXII, XXIV, XXVI, XXVIII, XXXIV, XXXV, XXXVII, XLV.
17. G. Khouri-Sarkis, *op. cit*, p. 280-281 en particulier.
18. Voir C. Schneider, *Studien zum Ursprung liturgischer Einzelheiten östlicher Liturgien, I. Καταπέτασμα*, dans *Kyrios*, 1, 1936, p. 57-73.
19. Le plus souvent en effet, il n'est parlé que d'une situation « à droite » ou « à gauche », « devant » ou « derrière », mais sans que l'on sache dans quelle direction l'auteur de la relation se place.
20. Jean de Dara, *De Oblatione*, p. 62-63 (p. 46) et p. 31 (p. 22).
21. Dans les mosaïques à Haouarté Église Nord (pl. h.-t. 5) et Haouarté Église Sud (pl. h.-t. 3), Khirbet Moûqa (fig. 135), Oum Hartaine (pl. h.-t. 11), Résafé Sainte-Croix (fig. 250, 253) et Nébi Younès (fig. 400) ; petite dalle lisse devant la dalle d'autel à Brâd (fig. 17).
22. Dibsi Faraj Église de la Citadelle, Haouarté Église Sud, Haouarté Église Nord, Haouarté Église Ancienne, Résafé Basilique de la Sainte-Croix, Zahrani , Houeidjit Haloua, Oum Hartaine, Nébi Younès.
23. On peut voir dans la construction de chapelles annexes pourvues d'un autel la façon de remédier à la règle absolue qui veut, en Orient, qu'il n'y ait qu'un seul autel par église avec une seule Eucharistie par jour. Elles constituent un phénomène tardif — l'adjonction de l'abside avec chancel à la salle SO d'el-Koursi en est un exemple (p. 174) — que l'on observe tout particulièrement dans les centres de pèlerinage ; une semblable raison d'être peut être proposée pour la chapelle au SE de la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé (p. 274) et même pour le doublement des églises de Haouarté (p. 102 et 116).
24. C'est aux églises de l'Antiochène plus précisément qu'il est fait allusion ici.
25. Ainsi le concile de Nicée de 325 ap. J.-C. ordonna-t-il que les diacres ne fussent pas autorisés à s'asseoir parmi les prêtres et que chacun fût assis « selon son rang », deux canons que l'on retrouve par la suite dans tous les recueils.
26. Les références aux sièges du clergé sont très nombreuses, sinon systématiques ; notons seulement les *Constitutions Apostoliques*, II, 57 (F.X. Funk, p. 158-167), qui parlent du *synthronon*, du trône et du clergé assis à l'extrémité de l'église, et le *Testamentum Domini*, I, 19 (I.E. Rahmani, p. 25), qui situe dans le sanctuaire, tout près de l'autel, le trône élevé de trois degrés de l'évêque.
27. Il est visible dans les deux grandes églises d'Apamée dans le deuxième état de l'abside, et aussi dans l'église assez voisine de Deir es-Sleib. On a pu conjecturer sa présence dans le Martyrium de Dibsi Faraj sur l'Euphrate et non loin de là, à Résafé, on le retrouve à trois reprises : dans la petite église à l'E de la Basilique de la Sainte-Croix, dans la Sainte-Croix même et dans la Basilique Triconque. Il est assuré à el-Koursi, Bosra, es-Sanamein et Qanaouât (Basilique Est du Sérail), comme dans la plupart des sanctuaires à l'E du Jourdain. Il l'est aussi à Beit Méry, à l'E de Beyrouth, et dans plusieurs églises de la côte phénicienne entre Beyrouth et Tyr.
28. P. 150 sv.
29. Sur cette question voir aussi plus loin, à propos des sièges du chœur, p. 516 sv.
30. Voir p. 38.
31. Voir J. Engemann, *Der Ehrenplatz beim antiken Sigmamahl*, dans *Gedenkschrift A. Stuiber* (*J.A.C.*, *Ergänz.-Bd.*, IX), Munster, 1982, p. 239-250. On comparera aussi avec l'iconographie de la dernière Cène et la place du Christ : *Lexikon der christl. Ikonographie*, Rome-Fribourg-Vienne, 1968, I, *s.v. Abendmahl*, p. 15-16.
32. Voir *John of Ephesus, Lives*, éd. E.W. Brooks, p. 275 svv.
33. Voir plus loin, p. 520 sv.
34. Étude du problème par R. Taft, *Some Notes*, p. 343-346 ; voir plus loin, p. 515. On ne connaît que deux églises de villes épiscopales pourvues d'un bêma-exèdre : Séleucie de Piérie et Résafé. L'organisation de leur sanctuaire ne nous est connu que pour la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé.

LE CHŒUR

Les mouvements du clergé ne se limitent pas au seul sanctuaire dans l'abside, mais ils s'étendent vers et dans la nef, où l'on peut, en particulier, monter à la chaire. En effet, dans ces églises solidement et luxueusement bâties et pavées, on est bien loin de la simplicité des réunions qu'évoque la *Didachè*[1], et dont est encore empreinte la petite église de Doura-Europos[2] : salle rectangulaire sans aucun compartimentage de l'espace horizontal, avec comme seul décor quelques ornements peints et comme seul équipement en dur une petite estrade contre le mur E et une cupule dans le sol entre elle et le mur S. Tous les édifices que nous visitons ici, qu'ils soient du IV^{e} s. ou du VII^{e} s., se présentent matériellement comme des lieux de spectacle, où les éléments de la mise en scène sont le décor de la salle, les chants et les allées et venues complexes, exécutés par des acteurs nombreux, variés et chevronnés, les effets d'ouverture et de fermeture de portes, portillons et voiles avec, en sus, les occasions de distraction que sont les pôles d'intérêt et les activités annexes, telles les visites à la chapelle des reliquaires, sans lien avec la cérémonie principale[3]. Rien d'étonnant dès lors à ce que le bavardage et l'indiscipline soient un souci constant du clergé dont les orateurs et lecteurs n'arrivent parfois plus à se faire entendre[4] et dont les diacres doivent rappeler presque systématiquement à l'ordre l'assistance, [illegible] moments principaux du service, en lançant des προσχωμεν ! (« soyons attentifs ! ») et des παύσασθε ! (« cessez de parler ! ») répétés.

CHŒUR SUR PODIUM ET CHŒUR BAS

Ainsi pour le déroulement de la liturgie, le clergé dispose-t-il souvent, [illegible] Syrie et Phénicie, d'une « scène » bien plus étendue que celle que l'architecture propose, celle qui s'arrête à l'aplomb de l'arc d'abside ; le cadre de ses évolutions comprend, outre le sanctuaire, l'ensemble du podium avec les degrés qui y montent et une partie parfois importante de la nef (églises à chœur en avancée de Phénicie maritime, églises à bêma-exèdre d'Antiochène). « Le chœur » est le terme employé ici pour désigner cet espace entre ambon et autel ; il manque souvent d'homogénéité architecturale mais il tient son unité de sa destination à l'usage du clergé. Il se compose d'une surface en élévation à laquelle s'ajoute le plus souvent une seconde au niveau de la nef centrale. Le chœur élevé est généralement plus large que la baie de l'abside ; il se situe en avant d'elle et au même niveau que l'espace de l'abside ou plus bas seulement d'une marche ou deux. Pour désigner le reste de l'espace attribuable au clergé mais [illegible] niveau de la nef centrale et en avant du podium du sanctuaire, les expressions « chœur bas » ou « chœur de plain-pied » ont été utilisées, de même que celle de « chœur intermédiaire » pour les nefs avec exèdres-bêmas.

Qestrômô (ܩܣܛܪܘܡܐ) est le terme que les textes syriaques, monophysites, orthodoxes ou nestoriens, emploient pour désigner le chœur surélevé[5]. Par étymologie, le *qestrômô*, du grec κατάστρωμα, convient à une surface dallée, mais le terme est polyvalent, comme celui de « chœur » dans notre langue[6] ; seules les marches menant à l'estrade et ses rebords sont en général en blocs de pierre taillée, et il serait vain de pousser plus loin la convergence entre origine linguistique et réalité matérielle.

LE LIEU DE LA LECTURE ET DES CHANTRES, L'AMBON ET LE BÊMA

L'habitude était de disposer d'au moins deux lutrins distincts dans le chœur : l'un pour l'Ancien Testament, l'autre pour le Nouveau, les Epîtres et les Actes[7] ; à ces deux lutrins, qui servent « pour le Prophète » et « pour l'Apôtre », s'ajoute chez les jacobites[8] celui réservé à l'Évangile, et qui est situé en position centrale. Les lectures se font toujours dans le chœur, que ce soit un lieu surhaussé par un podium ou non[9].

Les lutrins sont destinés à la lecture par les diacres ou lecteurs, mais également au psalte. On argumentera, ainsi, que dans le chant antiphoné avec participation du peuple il est logique de placer le soliste près des limites du chœur à proximité des laïcs. Concurremment, pour les lectures, on peut faire valoir qu'il importait autant aux fidèles qu'au clergé de les entendre clairement et que, par conséquent, elles se seraient faites au mieux à la limite entre les surfaces réservées respectivement au clergé et au peuple. Prenons ainsi le cas de l'église de Jéradé (fig. 122) ; des deux lutrins, dont les quatre trous d'encastrement sont à hauteur de la troisième et de la quatrième colonne N de la nef, le plus occidental se présente aussi favorablement pour le chef des chants ecclésiastiques que pour le lecteur.

1. Voir *La Doctrine des Douze Apôtres (Didachè)*, éd. W. RORDORF et A. TUILLIER, (S.C., 248), Paris, 1978, p. 17-101.
2. Voir C. H. KRAELING et [illegible], *The Christian Building. Excavations at Dura Europos. Final Report* VIII, Part II, New Haven, 1967.
3. Il [illegible] sera question [illegible] p. 536 ss.
4. Exemples [illegible] anecdotes dans le petit article dense de [illegible]. OLIVAR, *Uber das Schweigen [illegible] Rücksichtsnahme auf die schwache Stimme des Redner [illegible] der altchristlichen Predigt*, dans *Augustinianum*, XX, 1/2, 1980, p. 267-274.
5. Je reviendrai plus loin sur la terminologie concernant le chœur bas, à propos de la question du *beit shqaqone* (p. 519 sv.).
6. En français (comme son équivalent dans la plupart des langues modernes), le mot « chœur » a plusieurs sens (mais ceci ne signifie aucunement que toutes les acceptions du mot [illegible] correspondent du grec au syriaque).
7. L'habitude des deux lutrins s'est maintenue dans les églises orientales ; les offices récités se font dans la nef autour de deux tables placées en avant du sanctuaire.
8. Témoignage du XI^{e} s. de Yahya Ibn Jarir (*De la Construction de l'Église*, 20, dans *Le Livre du Guide*, éd. G. KHOURI-SARKIS, p. 327), mais c'est un auteur qui s'appuie sur toute la tradition monophysite antérieure.
9. Voir page suivante.

La situation est toute autre dans l'église de Khaldé-Choueifat (fig. 343) : la place du chœur principal des chantres peut être reconnue dans la petite enceinte ou plate-forme près du coin N de l'abside. Les lecteurs devaient pouvoir être situés contre la limite O de l'enceinte du chœur bas : en effet, la parenté des installations dans le chœur de l'église de Shavey Zion (fig. 457), plus au S sur la côte phénicienne, où les traces des deux petites tables sont clairement visibles dans la mosaïque contre la limite O de la clôture du chœur bas, permet de restituer là l'emplacement des deux lutrins à Khaldé-Choueifat[10].

Le point focal de la liturgie de la parole dans l'église est pourtant, par excellence, l'ambon. Les *Constitutions Apostoliques* parlent du lieu des lectures comme d'un endroit surélevé situé au milieu de la nef : « μέσος δ'ὁ ἀναγνώστης ἐφ'ὑψηλοῦ τινος ἕστω »[11]. La forme particulière que cet ambon peut prendre est accessoire, l'essentiel étant qu'il soit surélevé, c'est-à-dire sur un βῆμα[12].

Cela revient à dire qu'autant l'ambon-exèdre de l'Antiochène que l'ambon « grec » à degrés et cuve plus ou moins surélevée de l'Apamène et que la plate-forme carrée ou ronde que nous avons trouvée en Euphratésie feront l'affaire, et qu'en revanche les exèdres dessinées dans le sol ne devaient être propres à servir comme lieu de lecture que pourvues d'une petite estrade[13].

Toutes les exèdres et tous les ambons répertoriés dans les chapitres précédents concordent avec le texte des Constitutions sur le point de la position de l'ambon « au milieu » de la nef, c'est-à-dire dans l'axe[14]. Ce trait peut être considéré comme typiquement et essentiellement syrien, même si cette particularité se rencontre aussi ailleurs en Asie Mineure et dans la capitale notamment[15].

Les formes que prennent les plates-formes d'ambon syriennes sont remarquablement variées :

— exèdres en fer à cheval, de grande taille, édifiées en Antiochène et [illegible] SE jusqu'à l'Euphrate et Résafé ;
— bêmas quadrangulaires ou circulaires des bords de l'Euphrate et de la Mésopotamie[16] ;
— ambons oblongs, surélevés ou non, de l'Apamène et, enfin,
— ambons en jetée de Syrie du S.

LES BÊMAS-EXÈDRES

Parmi les différents types de plates-formes dans le chœur, le groupe des exèdres sort de l'ordinaire du fait de leur grande taille et de leur mobilier important. MM. Lassus et Tchalenko[17] et A.M. Schneider[18] ont rapproché de ces monuments des textes qui permettaient d'éclairer le rituel qui pouvait s'y dérouler. La bibliographie de la question de ce qu'on a fini par appeler « le bêma syrien » est devenue abondante, mais n'a pas toujours contribué à éclaircir la question. Elle a été reprise dans son ensemble par le R. P. Taft[19] dans une confrontation systématique des textes et des monuments, opérant en particulier un tri entre ce qui est syrien occidental et syrien oriental. La publication toute récente par G. Tchalenko des églises à « bêmas syriens »[20] a rendu accessible une documentation graphique qui souffrait de lacunes[21].

10. Voir plus bas p. 524 pour les pupitres identifiables dans les chœurs de Zahrani, Shavey Zion (fig. 457) et Nahariyé (fig. 458). Dans l'Église sur la Synagogue de Gerasa, on a également rencontré des trous d'encastrement de tables, trois en alignement contre le côté N de la face avant du chancel ; voir J.W. CROWFOOT, *Churches at Jerash*, Londres, 1931, plan 3, p. 17.
11. *Const. Ap.*, II, 57,5 (éd. F.X. FUNK, p. 161).
12. Tò βῆμα = marche, tribune, base.
13. C'est le problème qui [illegible] pose donc théoriquement dans le cas des exèdres dessinées dans la mosaïque des nefs de Oum Hartaine [illegible] de Rayân ; dans cette dernière est cependant réservé l'emplacement d'une petite plate-forme incurvée axiale (voir fig. 242), mais non dans la première, où il n'y a pas même de trace d'usure dans l'axe. Pratiquement, ce problème du surhaussement du lecteur a dû y être résolu assez facilement. Aussi le terme utilisé par Cyrille de Scythopolis (*Vie de saint Euthyme*, chap. V ; éd. SCHWARTZ, (*T.U.*, 49.2, Reihe IV, 2), 1939, p. 13) : « ὁ τῶν ἐκκλησιαστικῶν βαθμός », la « marche » ou « l'estrade des clercs » offre une gamme variée de possibilités de restitutions, des plus monumentales aux plus éphémères.
14. Le territoire de l'ambon dans l'axe s'étend [illegible] S, quelque peu au-delà de la frontière syrienne actuelle ; les découvertes à Khirbet Samra (entre Zerqa et Mafraq) semblent encore illustrer un emplacement en avant de la baie médiane du chancel du chœur ; mais à Jérash-Gerasa, plus au NO, [illegible] partout ailleurs en Transjordanie comme aussi au Négeb (aucun ambon n'a été trouvé en place à l'O du Jourdain), l'ambon est désaxé, vers le S ou vers le N.
15. L'interprétation de la formule « au milieu » comme « dans l'axe » vaut pour le bêma comme pour l'autel, dont il était question plus haut, p. 507 ; l'expression ne fournit pas de précision sur l'engagement du bêma dans la nef, comme elle ne précise pas à quelle profondeur était l'autel dans le sanctuaire.
16. Voir ci-dessus, p. 495-496 ; on ajoutera à cette [illegible] le type de bêma à deux bancs opposés incurvés découvert à al-Hira (Voir D. TALBOT-RICE, *The Oxford Excavations at Hira*, dans *Ars Islamica*, 1, 1934, p. 58, fig. 6).
17. J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons syriens*, et J. LASSUS, *La liturgie antique*, et *Liturgies nestoriennes*, *passim*.
18. A.M. SCHNEIDER, *Liturgie und Kirchenbau*, p. 53-57.
19. R. TAFT, *Some Notes*, avec l'essentiel de la bibliographie sur la question ; je me bornerai à quelques titres : A. GRABAR, *Les ambons syriens et la fonction liturgique de la nef dans les églises antiques*, dans *C.A.*, 1, 1945, p. 129-133 ; J. LASSUS, *La liturgie* ; ID., *La liturgie antique* ; ID., *Liturgies nestoriennes* ; J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons syriens* ; J. DAUVILLIER, *L'ambon ou bêma dans les textes de l'Église chaldéenne et de l'Église syrienne au moyen âge*, dans *C.A.*, 6, 1952, p. 11-30 ; D. HICKLEY, *The Ambo in Early Liturgical Planning. A Study with Special Reference to the Syrian Bema*, dans *Heythrop Journal*, 7, 1966, p. 407-427 ; J. JARRY, *L'ambon dans la liturgie primitive de l'église*, dans *Syria*, 40, 1963, p. 147-162.
20. G. TCHALENKO, *Églises de Village*, qui devait s'intituler à l'origine « Églises à bêma de la Syrie ».
21. Les relevés du contexte architectural et une multitude d'observations et de mesures de détail sont particulièrement précieux. Ils ont, [illegible] particulier, permis de découvrir l'exèdre de l'église de Fafertîn qui est la seule dans la région d'Antioche à avoir un plan carré. Le relevé minutieux de l'élément axial, en saillie incurvée vers l'O (*ibid.*, pl. 88-96, ici fig. 460) est celui non pas d'un siège d'évêque mais d'une cuve d'ambon. Le fond en est plus bas que les bancs de pierre voisins et n'est en somme qu'un marchepied derrière une haute balustrade qui permettait à l'orateur d'appuyer son livre ou ses mains au rebord tout comme dans les ambons à cuve cylindrique d'Asie Mineure ou de Grèce. Mais Sozomène (*Hist. Eccl.*, VIII, 5, MIGNE, dans *P.G.*, 67, 1528) parle aussi du « bêma des lecteurs » pour l'ambon, par opposition au « bêma des prêtres » dans le sanctuaire ; commenté par T. H. MATHEWS, *Early Churches*, p. 151.

[illegible] — et le mot syriaque se contente de [illegible] au nom de *bêma*, — ne signifie rien de plus, [illegible] le grec (βῆμα, [illegible]) — ne signifie rien de plus, [illegible] qu'*estrade*. Ainsi les chrétiens byzantins l'utilisent pour l'estrade du sanctuaire et, partant, pour le sanctuaire lui-même, tandis que les Syriens occidentaux l'utilisent pour toute estrade dans la nef, qu'elle ait les dimensions réduites propres aux ambons[22] ou celles d'une plate-forme de plus grande importance ; les Syriens orientaux (nestoriens) y recourent pour désigner seulement une plate-forme de grandes dimensions dans la nef[23].

Ce que la plupart des textes monophysites nous disent du bêma dans la nef ne permet pas d'établir une distinction ou des différences par rapport à ce que nous disent de leur côté les textes qui évoquent l'ambon dans le monde byzantin.

Par contre, les textes nestoriens ont fourni unanimement l'image d'un bêma en plate-forme surélevée pourvue d'une porte, suffisamment vaste pour que puissent s'y tenir l'évêque, les prêtres, les diacres, les lecteurs et les chantres ; un autel appelé « trône »[24] y reçoit l'évangile et la croix ; deux lutrins, l'un pour la lecture de l'Ancien Testament, l'autre pour celle du Nouveau, se trouvent sur les côtés gauche et droit. Tout le service de la parole devait s'y dérouler, lectures, chants, litanies, annonces et même lavement des mains[25].

Monuments correspondants

A un tel bêma correspondent seules les grandes plates-formes à enceinte que l'on a observées en Antiochène, dans sa périphérie, à la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé et à l'Eglise de la Citadelle de Dibsi Faraj. Ces enceintes barrent la nef de l'église dans l'axe et à peu près en son centre. Elles ont une forme en « U »[26] qui s'ouvre vers le sanctuaire. Elles sont pourvues de sièges sur leur pourtour, d'un lutrin axial en forme de petit trône, d'armoires dans les parois ou dans les abords immédiats (tels que les piliers de la nef), et montrent parfois des traces d'implantation d'une table axiale et d'un dais dans leur pavement ou peut même s'ouvrir la bouche d'une citerne[27]. Des enceintes identiques en plan (pl. h.-t. 11 et 12) mais dépourvues d'estrade se retrouvent en simple dessin dans des sols en mosaïques[28].

Ameublement, table, lutrins et « trône »

La particularité de cet espèce d'ambon réside dans son ameublement en pierre et dans l'importance qu'y prennent les sièges. Si on anime ce type de monument par les textes susdits, principalement nestoriens, on a effectivement à y faire s'asseoir le clergé pendant les lectures et l'homélie, et à y trouver un rangement pour les volumes, les recueils d'hymnes et de psaumes et les livres de lectures liturgiques autres que l'Évangile qui, lui, était apporté séparément et en grande pompe. La table axiale peut y recevoir une croix et le volume non utilisé au lutrin[29] ; cette table-reposoir peut aussi dans certains cas être couronnée par un ciborium ; les quatre supports en ont été identifiés dans le pavement des exèdres de Behyo, de Kafr Nabo (fig. 459)[30] et de la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 257)[31]. Dans les deux derniers édifices, c'est une table assez volumineuse qui se dressait à l'abri du dais ; on en a retrouvé la lourde dalle de socle à trous d'encastrement. Dans la petite exèdre de Serjiblé[32] a été retrouvée la marque des quatre supports, le soubassement et un fragment du bord d'une table qui était ronde. Quand aucune trace de table n'a été vue sous le dais, comme dans l'exèdre de l'église de Behyo, on peut considérer l'hypothèse que ce ciborium servait à couronner le lecteur[33] ; cependant seul le cas de Behyo se prêterait à cette interprétation ; en outre, rien n'interdit de penser à une table en bois qui n'aurait pas laissé de trace sous ce ciborium. À Kafr Nabo et à Résafé, l'orateur pouvait se tenir à l'O du dais. Ainsi placé, au centre du bêma, il se tenait évidemment assez en retrait par rapport à l'assistance ; mais comme cette dernière était présumée debout pour les lectures et tout particulièrement pour l'Évangile, elle pouvait les entendre sans difficulté[34].

22. Ainsi Yahya Ibn Jarir, *op. cit.*, p. 325, dit-il clairement : « le [illegible] c'est-à-dire l'ambon (*minbar*) ».
23. Principalement l'*Expositio Officiorum Ecclesiae*, anonyme, l'*Interpretatio Officiorum* d'Abraham Bar Lipeh (VII^e s.) et deux textes sur la liturgie de Gabriel Qatraya (VI^e-VII^e s.) ; voir S.H. JAMMO, *L'Office du soir chaldéen au temps de Gabriel Qatraya*, dans *O.S.*, 12, 1967, p. 187-210, et W.J. MACOMBER, *The Liturgy of the Word According to the Commentators of the Chaldean Mass*, dans *The Word in the World. Essays in Honor of F.L. Moriarty*, Weston College, 1973, p. 179. De même R. TAFT, *op. cit.*, p. 330 et 351, citant outre les *Constitutions Apostoliques*, le *Testamentum Domini*, la *Didascalie arabe*, l'*Hymne sur la cathédrale d'Edesse*, Yahya Ibn Jarir, et Bar Hebraeus.
24. *Interpretatio Officiorum*, p. 173, p. (160) ; *Expositio*, I, 2, ch. XI, p. 169, p. (135) ; II, 5, ch. VII, p. 113, p. (102) et *passim*.
25. Résumé par R. TAFT, *op. cit.*, p. 336, et voir ci-dessous.
26. Fig. 4, 10, [illegible], 18, 28, 30, 55, 57, 85, 122, 130, 160, 219, 236, 266, 268 et 2[illegible].
27. Une citerne s'ouvre dans le podium même de l'exèdre de Kafr Nabo (voir G. TCHALENKO, *op. cit*, I, pl. 159-162) ; en outre un bassin recreusé dans un bloc de pierre a été repéré en avant de l'entrée de l'exèdre de Kfeir Dart'azze (*ibid.*, pl. 135-137). M. Callot m'a également signalé la citerne qui s'ouvre contre le flanc de l'exèdre de Goubellé (voir p. 88-89). Pour autant que le lavement des mains se passât dans la nef on pourrait y voir la forme locale de la θάλασσα ; mais on ne saurait être très affirmatif sur l'usage liturgique de ce genre de point d'eau ; bien des églises en possédaient en quelque endroit des nefs, dont l'eau pouvait ne servir qu'au nettoyage du bâtiment.
28. Voir ci-dessus p. 192 sv. et 261 sv.
29. Ainsi *l'Expositio Officiorum* (éd. R.H. CONNOLLY, II, p. 27, p. (27)-(28)) : après sa lecture, l'évangile est descendu du lutrin des lecteurs et placé sur l'autel du bêma.
30. Voir G. TCHALENKO, *Églises*, pl. 412 et 161.
31. *Ibid.*, pl. 115.
32. *Ibid.*, pl. 263 et 268.
33. Hypothèse proposée par J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons Syriens*, p. 81, et par R. TAFT, *op. cit.*, p. 340, n. 5, et p. 354.
34. Voir F.E. BRIGHTMAN, *Liturgies*, p. 79 (liturgie des Syriens jacobites), p. 259 (liturgie des nestoriens), p. 368 (liturgie de saint Chrysostome) : « Les Chrétiens se tiendront en bon ordre dans l'église de Dieu... debout pendant la lecture des saintes Écritures. Celui qui est faible de maladie ou de grand âge peut être assis au cours des lectures. Toutefois quand le saint Evangile est lu tout le monde sera debout dans la crainte, tête baissée, les mains sur la poitrine.... tous les membres de l'Église, évêques, diacres, et tout le peuple ».

On peut rappeler, à ce point du raisonnement, que la lecture « au milieu » (entendre : dans l'axe de la nef, à l'ambon-bêma) n'est attestée clairement que chez les jacobites[35]. Les textes nestoriens, ceux notamment qui concernent le bêma de la nef, parlent de lecture « à droite » et « à gauche » seulement. La priorité y est donnée à la droite où sont lus l'Épître et surtout l'Évangile. Dès lors, ni le ciborium, ni le lutrin du bêma ne sembleraient s'imposer dans le rite nestorien, tout au moins pour les lectures. Dans les textes jacobites, c'est l'Évangile qui est lu au milieu ; l'Épître et l'Ancien Testament sont lus, l'un à droite et l'autre à gauche. Le cérémonial de ces lectures requérait donc trois lutrins. Le trône-lutrin des bêmas-exèdres conviendrait parfaitement pour l'Évangile[36]. Ces trônes axiaux sont en effet tous des lutrins, à dos droit[37] ou oblique[38], large de 30 à 75 cm, et à appui horizontal, profond de 18 à 30 cm. Leur base par rapport au pavement de l'exèdre permet à un homme de se tenir à bonne hauteur pour lire un texte posé sur le lutrin. Ce dernier ne semble pas être désigné par un nom particulier ; il semble qu'on ait nommé « trône » tout support sur lequel reposait le texte des Évangiles, qu'il ait une forme de siège comme le trône de l'évêque sur le *synthronon* ou une forme en table comme celle évoquée par les deux textes nestoriens cités plus haut[39]. Les deux formes de support sont d'ailleurs attestées aussi dans l'iconographie[40] avec, il faut le préciser, une très nette prédominance de l'image où l'on voit une table portant le livre.

Ainsi le mot « trône », ܬܪܘܢܘܣ [41], qui est gravé sur la balustrade orientale du bêma de l'église de Zebed[42], identifie-t-il cette enceinte comme réceptacle du Livre qui figure le Christ. Ce sont en fait deux « trônes » pour le Livre que l'on a identifiés dans les bêmas-exèdres, l'un étant la table, l'autre le lutrin, tous deux axiaux. La table-

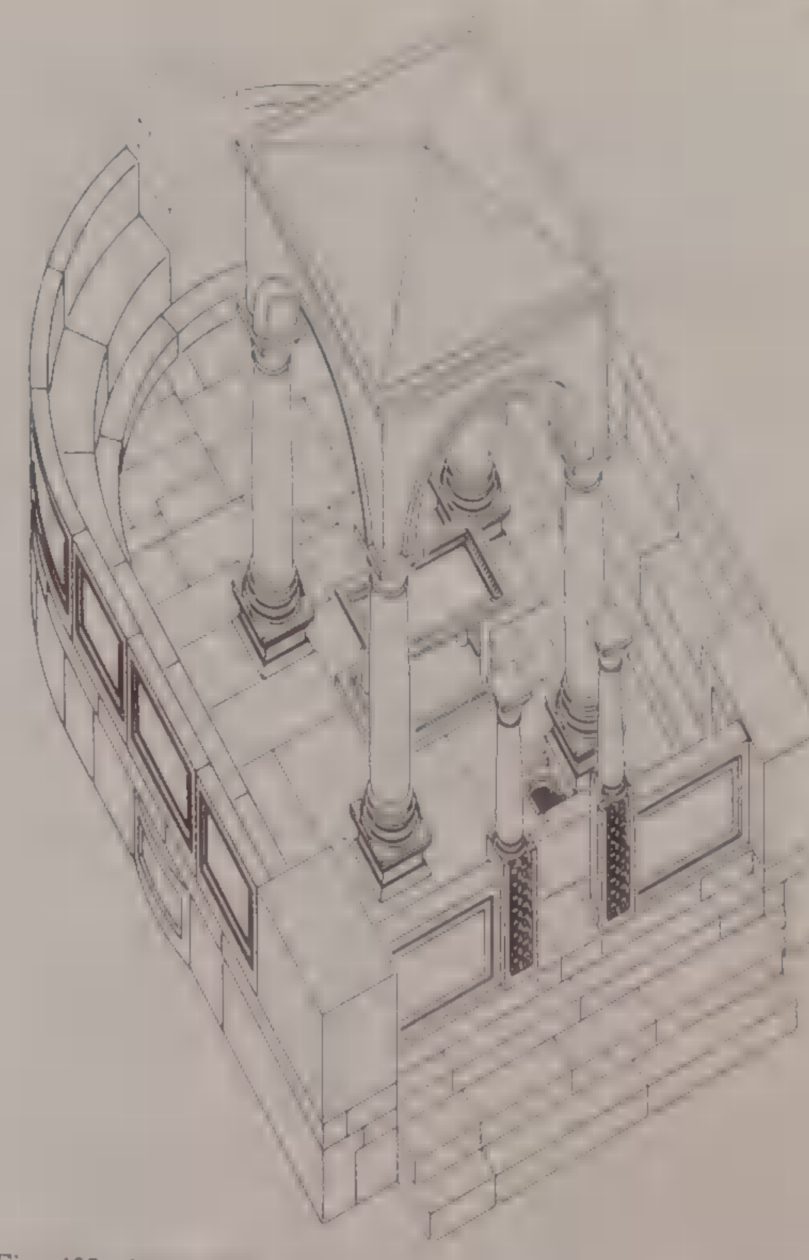

Fig. 459. Kafr Nabo, perspective reconstituée du bêma, avec table centrale sous un dais, place axiale du trône-lutrin, sièges latéraux et une bouche de citerne.

autel semble plutôt, autant par ce qu'en disent les textes et par ce que nous savons de sa situation dans les bâtiments, que d'après les parallèles iconographiques, avoir été un présentoir. D'après les textes, elle recevait aussi bien la croix, solennellement transférée depuis le sanctuaire au début de l'office, que le Livre. Ainsi *l'Expositio* précise-t-elle que l'Évangile, après sa lecture et l'homélie, y est rapporté depuis « le lutrin des lecteurs ». Je serais tentée d'identifier ce dernier, du moins pour l'Évangile, avec le trône-lutrin axial. Cela permettrait de reconstituer la logique de ces déplacements : dépôt solennel du Livre sur le trône où il resterait pour la lecture et l'homélie, puis déplacement vers la table du bêma où il trône avec la croix durant les prières litaniques et l'imposition des mains ; enfin le Livre et la croix sont rapportés et montés en procession au sanctuaire.

Ce n'est pas dans les exèdres à bêma que nous avons pu nous assurer de la présence des deux lutrins latéraux pour les lectures « à droite » et « à gauche » précédemment mentionnés ; dans le pavement des exèdres les deux séries de cavités que l'on pouvait attendre au N et au S ne sont nulle part attestées. Il est d'ailleurs permis de se demander si bancs et lutrins n'auraient pas, dans la plupart des exèdres, empiété les uns sur les autres. En revanche, on remarque autour des bêmas, à l'extérieur des

35. Ainsi Yahya Ibn Jarir, *De la construction de l'Église*, § 15 et 17 (G. KHOURI-SARKIS, p. 326-7). À ces trois lieux de la lecture correspondent, me semble-t-il, les trois chœurs dont parle un autre jacobite, deux siècles plus tard, Bar Hebraeus (voir R. TAFT, *Some Notes*, p. 354 n° 1).
36. Même si c'est habituellement par les textes nestoriens que les installations du bêma-exèdre se comprennent le mieux, il n'est pas nécessaire d'en faire un *a priori* surtout dans le cas de ce qui est, de toute évidence, à l'origine un phénomène régional (voir plus loin).
37. Dossier vertical pour les lutrins de Bettir (G. TCHALENKO, *op.cit.*, pl. 461), de Déhès (*ibid.*, pl. 360), et Kimar (*ibid.*, pl. 181).
38. Dossier oblique pour les lutrins de Qirqbizé et Dart'azzé (*ibid.*, pl. 140 et 398).
39. Voir p. 512. Il va de soi que le reposoir du livre des Évangiles est appelé un trône parce que le livre représente Jésus-Christ, Dieu, que seul un trône peut recevoir : voir dans ce sens Abraham Bar Lipeh, *Interpretatio Officiorum*, p. (160), Gabriel Qatraya cité par W.F.MACOMBER, *op. cit*, p. 185, et Yahya Ibn Jarir, G. KHOURI-SARKIS, *Le Livre du Guide*, p. 328. Tout meuble qui porte Dieu sous quelque forme que ce soit peut ainsi être appelé « trône » : Thomas, évêque de Morgô, dit de l'autel que c'est le trône (*koursiô*) de Dieu (éd. E.A. WALLIS-BUDGE, *The Book of Governors : the Historia Monastica of Thomas Bishop of Margâ*, Londres, 1983, livre V, ch. XV, p. (544)).
40. Livre intrônisé dans les représentations des conciles, livre des Évangiles sur la table d'autel ; exemples rassemblés par J. LASSUS et G. TCHALENKO, *Ambons Syriens*, p. 90-93.
41. Normalement orthographié ܬܪܘܢܘܣ
42. H.C. BUTLER, *Early Churches*, ill. 217, p. 216 ; redessiné par G. TCHALENKO, *op. cit.*, pl. 558.

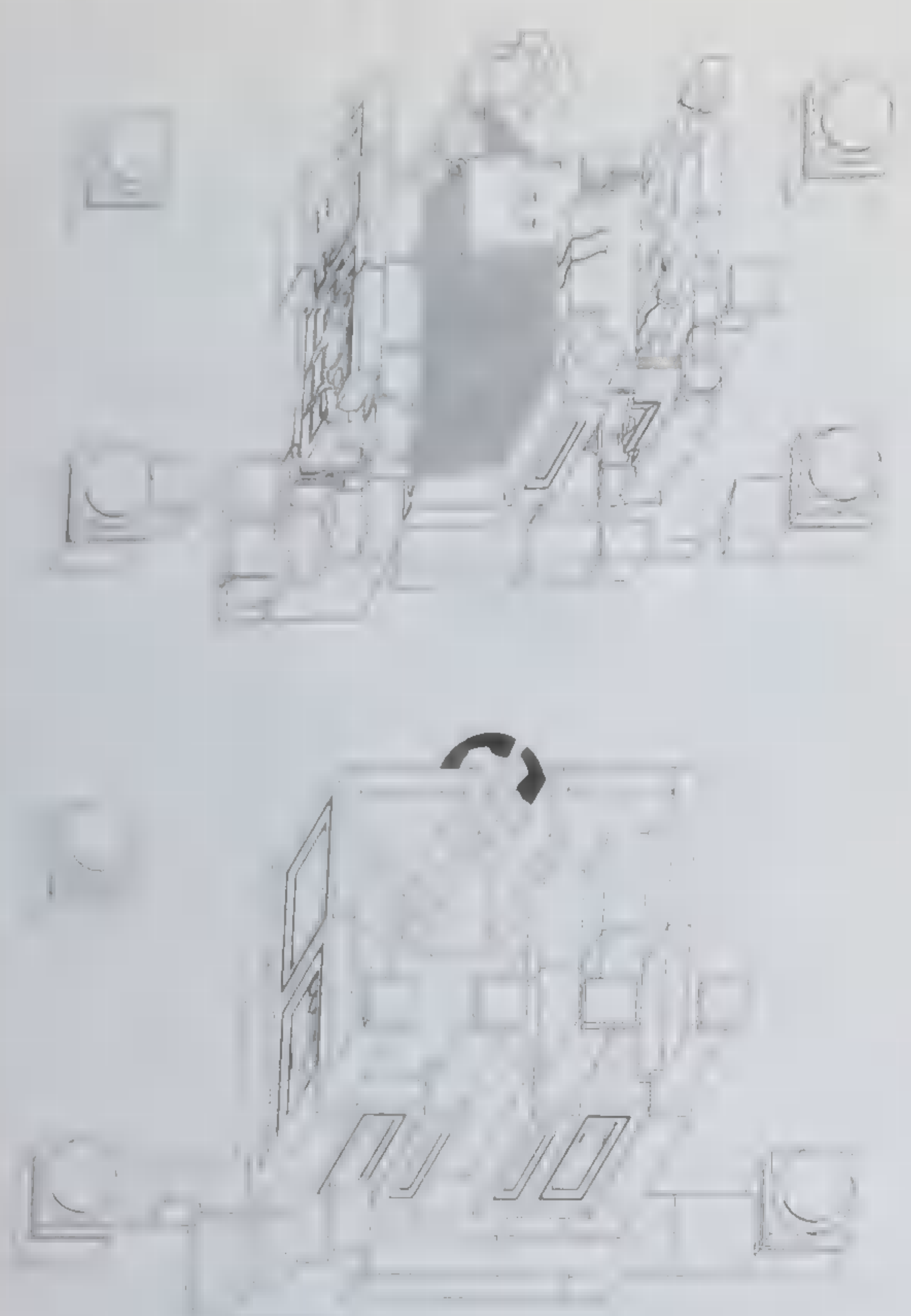

Fig. 460. Fafertîn, perspectives de l'état actuel et reconstituée du bêma.

exèdres, une variété de socles[43] et de trous d'implantation, tels que ceux des deux petits meubles jumeaux observés à Jérade et déjà commentés (fig. 122). Si ce sont là des traces de tables de lecture, leur situation ne contredit pas le texte de l'*Expositio*[44] selon lequel les lieux de lecture étaient « du côté droit » et « du côté gauche » par rapport au bêma[45] : ils pourraient, en somme, se situer aussi bien en dedans qu'en dehors de l'exèdre. Ainsi note-t-on clairement à Kafr Zé, dans le Tour 'Abdîn, aussi bien une plate-forme de bêma que deux pupitres placés, eux, près du mur du sanctuaire[46].

43. Petites marches et podium contre la face SF de l'exèdre de Fafertîn (voir G. Tchalenko, *op. cit.*, fig. 459) ; socle octogonal haut de 40 cm à une distance d'environ 1,5 m en avant de l'exèdre de Kimar (pl. 169-176).
44. *Expositio Officiorum*, II, ch. II, p. 114, p. (91).
45. Les indications sur la place des lecteurs sont toutes données sans référence au bêma (I, 2 ch. II, p. 114, p. (91) « L'emplacement des lecteurs est à droite et à gauche : ici on lit les Prophètes, là l'Apôtre et l'Evangile. Ici, c'est-à-dire sur le plus petit des côtés, se place celui des diacres qui tient lieu de lévite. Les emplacements des prophètes et des apôtres sont équivalents parce que les prophètes et les apôtres prodiguaient en Israël (non « Jérusalem », qui est un lapsus dans la traduction de Connolly, I, p. (91), l. 23 ; [illegible] le texte I, p. 14, l. 15 : [illegible]) un enseignement au sujet de la lumière de la naissance de N.S. » La référence à « Israël » serait même une indication selon laquelle les lecteurs des livres des prophètes et des apôtres se tenaient au niveau de la nef dans la région entourant le bêma-Jérusalem (voir plus haut p. 485 sv.)
46. Voir H. Pognon, *Inscriptions sémitiques*, p. 91-92.

Quelle information les textes nous fournissent-ils sur la direction dans laquelle les lectures se faisaient ? Le *Livre du Guide* de Yahya Ibn Jarir, dans le chapitre sur la construction de l'église[47], rappelle que les lectures de l'Ancien Testament se font le lecteur étant tourné vers le sanctuaire, mais dit clairement que l'Évangile au contraire se lisait vers l'O car il est considéré comme une « prédication pour les fidèles ». L'*Expositio* nestorienne dit que l'Evangile doit être proclamé de tous les côtés, « vers les femmes, ... d'un côté du bêma, ... et de l'autre côté du bêma »[48] ce qui reflète une position vers le peuple de celui qui lisait l'Évangile[49]. Dans le bêma quadrangulaire de Fafertîn on n'a pas trouvé le trône-lutrin en hauteur, mais le centre de la paroi de l'exèdre est incurvé pour ménager une cuve semi-cylindrique (fig. 460)[50] qui est proprement celle d'un ambon où l'orateur faisait face au peuple, à l'O.

Autant les textes nestoriens que les monophysites parlent de la croix apportée et déposée sur le bêma de la nef pendant la liturgie de la parole. Les premiers la posent sur la table du bêma, les autres ne fournissent pas de précisions sur sa destination prévue ; on peut conjecturer la présence de quelque pied ou socle permettant d'y fixer le crucifix[51]. On se rappellera ici le parallèle symbolique, relevé dans nombre de traités syriens chrétiens, entre le crucifix sur le bêma et la croix du Christ sur le Golgotha[52]. Selon les textes nestoriens c'est la table du bêma qui est le Golgotha tandis que les textes monophysites identifient le Golgotha avec le podium même du bêma : il est dans son ensemble la montagne où était la sépulture d'Adam et sur laquelle fut crucifié le nouvel Adam. Ainsi, c'est selon cette dernière tradition que la liturgie dans la nef se passerait de table sur le bêma.

Un document en mosaïque, d'origine syrienne probable, nous offre peut-être l'image d'une table-« trône » dans le bêma, sur laquelle un gros coussin a été posé pour recevoir la croix (fig. 461)[53].

Le bêma et son symbolisme

Dans différents passages de l'*Expositio*[54] et aussi, dans une moindre mesure, dans une source jacobite tel le *Livre du Guide* de Yahya Ibn Jarir[55], ou dans l'*Hymne sur la cathédrale d'Édesse*[56], on a rencontré tout un jeu de correspondances entre le sanctuaire et le bêma de la nef

47. Yahya Ibn Jarir, *Le Livre du Guide*, § 2, p. 327-328.
48. *Expositio Officiorum*, IV, ch. XIV, p. 34, p. (34). Le passage déjà cité de ce texte (II, ch. II, p. 114, p. (91)) parlant des deux lutrins, à droite et à gauche, ne fournit pas d'indication sur ce point.
49. Voir ci-dessus p. 504, 510.
50. Voir ci-dessus p. 511 n. 21 et G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 88-96.
51. Le crucifix est posé sur une colonne « derrière l'ambon » selon un seul texte, l'*Hymne sur la Cathédrale d'Édesse* ; commentaire par K. Mc Vey, *The Domed Church as Microcosm*, dans *D.O.P.*, 37, 1983, p. 103.
52. P. 485 sv.
53. Voir p. 76-77.
54. R.H. Connolly, *Expositio Officiorum*, II, ch. II, p. 114 p. (91) et VI, ch. XXV, p. 85 p. (77) et *passim*.
55. G. Khouri-Sarkis, *Yahya Ibn Jarir*, p. 325-328.
56. Bibliogr. plus haut, p. 485 n. 47.

Fig. 461. Mosaïque avec pavillon abritant une croix posée sur un tabouret à coussin, avec l'alpha et l'oméga entre deux cierges et sous une lampe allumés : image d'un bêma ? (Marché des antiquités, Beyrouth).

au départ du symbolisme microcosmique de l'édifice de culte et de ses composantes[57]. Cependant, en ce qui concerne les monuments, ce n'est qu'à Résafé, en la Basilique de la Sainte-Croix, qu'a été retrouvée cette symétrie rigoureuse des éléments symboliques de la Jérusalem céleste et de la Jérusalem terrestre : plates-formes surélevées dans l'abside (le ciel) et dans la nef (le monde), tables en pierre sous ciborium sur les deux, vaste trône, épiscopal, axial, dans l'abside et petit trône-lutrin dans le bêma, tous deux au milieu d'un demi-cercle de sièges.

Notons brièvement que l'image symbolique de l'édifice de culte n'est pas systématiquement, chez les commentateurs syriens, le reflet de cette vision microcosmique, même si tous établissent un lien entre Jérusalem et le bêma dans la nef. J'ai déjà commenté cette vision selon laquelle l'église est un univers en miniature[58] ; le bêma y représente l'ensemble de la ville de Jérusalem avec tous ses monuments. Il en est une autre qui voit dans l'édifice de culte et la liturgie de la messe qui s'y déroule le lieu de la représentation historique de toute « l'économie » terrestre du Christ depuis son incarnation jusqu'à son ascension[59]. Ce qui se passe sur le bêma est ce qui se passe à Jérusalem ; la montée de la croix y signifie la montée du Christ et de ses disciples à la ville, et la procession de l'Évangile vers le bêma est l'image de l'entrée du Christ à Jérusalem. Selon un troisième courant de pensée, toute église est à l'image de celle, exemplaire et vénérée entre toutes, de l'Anastasis de Jérusalem[60]. Celle-ci se composait d'une vaste basilique installée sur le Golgotha et, derrière son chevet, d'une rotonde sur le Saint-Sépulcre[61]. La première servait principalement pour la liturgie de la parole et la seconde pour l'Eucharistie[62]. Le transfert de cette topographie et de cette liturgie sur n'importe quelle autre église fait des nefs et de l'ambon proche du peuple le lieu de la vie, de l'enseignement et de la mort du Christ et localise dans le sanctuaire, à l'extrémité du complexe ecclésiastique, la sépulture et la résurrection du Christ.

Le siège de l'évêque

Une question qui reste en suspens est celle d'un éventuel siège de l'évêque sur le podium de la nef. *A priori* le problème ne se pose que dans le cas des églises de villes épiscopales. Les seules où, à ce jour, aient été trouvées des exèdres sont celles de Séleucie (fig. 271) et de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 249). Cette dernière, nous

57. Voir p. 485-488.
58. L'idée est exprimée particulièrement clairement dans l'*Expositio Officiorum* anonyme nestorienne.
59. En particulier Abraham Bar Lipeh dans son *Interpretatio Officiorum* et un autre auteur nestorien, Gabriel Qatraya. Sa conception et celle de l'auteur anonyme de l'*Expositio* sont mises en parallèle et comparées par W.F. Macomber, *op. cit.*
60. Ainsi le monophysite Yahya Ibn Jarir (*De la construction de l'église*, § 11 : « Le bêma c'est-à-dire l'ambon qui est au centre de la nef est la figure du temple qui se trouve au centre de la terre et il est la figure du lieu où notre Seigneur a été crucifié. Il est connu (sous le nom) de Golgotha » (trad. G. Khouri-Sarkis, *op. cit.*, p. 325)) qui juxtapose la vision microcosmique à celle-ci ; ou encore le nestorien Thomas de Morgô rapportant les paroles de Narsès d'Edesse évêque de Shenna (VII[e] s.) : « The church which is depicted before me (represents) that of Jerusalem which is upon earth » (trad. E.A. Wallis-Budge, *The Book of Governors*..., p. 542).
61. Pour l'ensemble de la documentation et des fouilles récentes, voir Ch. Couasnon, *The Church of the Holy Sepulchre*, Londres, 1974.
62. Voir *ibid.*, et Y. Blomme, *La liturgie de Jérusalem et son influence sur les Églises nestorienne et syrienne*, dans *L.A.*, 29, 1979, en particulier p. 224-225 et 237.

[illegible] un magnifique trône épiscopal mais [illegible] sur le bêma de la nef : il suit la norme et se trouve au [illegible] dans l'abside ; dans le bêma de la [illegible] que le petit trône-lutrin. Dans le bêma de [illegible] le long côté S est marqué par une petite [illegible] en lobe. Elle n'a été retrouvée que sur une [illegible] comme le reste de l'exèdre. J'ai toutefois proposé [illegible] la courbure d'un dossier de siège, celui de [illegible] en l'occurrence, et cela, non seulement à défaut d'une meilleure hypothèse, mais en me basant sur la dignité reconnue à la place *in dextro cornu* des sièges de repas en *sigma*, dont il a déjà été question à propos du *synthronon*[63], et sans négliger l'analogie formelle avec des chaires d'évêque clairement identifiées.

Une relecture serrée des textes concernés par le bêma de la nef en Syrie ne fournit qu'une faible moisson de renseignements sur le trône épiscopal. Du moins y trouve-t-on la confirmation de ce que l'évêque avait bien un trône ou siège propre, en plus de quelques indications sur l'emplacement de celui-ci.

La *Didascalie des Apôtres*[64] dit que les prêtres et l'évêque en leur milieu doivent avoir une place séparée dans la partie orientale de l'église.

L'*Expositio Officiorum* nestorienne parle plus du trône du livre des Évangiles que de celui de l'évêque ; elle en dit que « le siège de l'évêque est le lieu du grand sacerdote, le fils d'Aaron »[65], comme si sa forme n'avait rien de particulier et que seule la dignité de celui qui s'y assied lui donnait son caractère. Prêtres et évêques sont assis pendant une grande partie de la liturgie de la Parole[66]. L'*Expositio* nous dit clairement que les prêtres avaient leur siège sur le bêma dit « Jérusalem »[67]. Mais l'évêque qui est monté au bêma pour la bénédiction initiale[68] est assis ailleurs, en un lieu appelé « Nazareth »[69] ; il serait à situer quelque part entre le sanctuaire et le bêma[70] et paraît proche tantôt du bêma[71], tantôt du « diakonikon »[72] et tantôt davantage du chevet[73]. L'évêque y est assis face à l'E et peut embrasser du regard l'ensemble du bêma.

Ce que ces informations ont d'apparemment déroutant pourrait être dû au fait que l'évêque s'assied en divers endroits de l'édifice de culte pendant le service. Ainsi le texte, bien plus bref, de la *Réception d'un évêque dans la ville*[74] évoque trois, sinon quatre sièges différents pour l'évêque : l'évêque, monté au bêma pour la bénédiction initiale, le quitte pour aller *s'asseoir* dans un lieu surélevé dit *beit episqopion* ; il en sort pour aller *s'asseoir* dans le diakonikon ; de là il ressort au début des lectures et « il s'*asseoit* à sa place et les prêtres s'asseoient selon leur rang », et jusqu'à la lecture de l'Évangile, l'évêque est « à sa place sur son siège avec tous ceux qui sont assis »[75]. On comprend, en outre, que le lavement des mains se passait en avant des voiles du sanctuaire et que cela pouvait se faire aussi bien sur l'avant du podium du sanctuaire que dans le chœur intermédiaire, ou encore sur le bêma[76].

D'autres auteurs utilisés dans l'étude du « fonctionnement » du bêma de la nef, Abraham Bar Lipeh[77], Gabriel Qatraya, Thomas de Morgô[78], ne parlent pas de l'évêque mais seulement des prêtres assis sur le bêma[79].

Le 1^er^ canon du synode nestorien de 676 ap. J.-C.[80] prescrit la « prédication par l'évêque dans son siège », ce qui confirme que l'évêque possédait un trône propre, sans permettre pour autant de le localiser dans l'édifice de culte.

Rien ne permet, en somme, de situer avec certitude le trône de l'évêque dans une église à bêma-exèdre. Sur le bêma de la nef ne le localise aucun texte mais peut-être un monument, le Tétraconque de Séleucie (fig. 271) ; dans la nef intermédiaire ou dans le chœur sur podium on pourrait le placer en se basant sur les textes, mais rien ne l'indique dans les monuments ; sur le podium du sanctuaire, enfin, avec les sièges des prêtres selon la tradition la plus courante, les textes ne semblent pas le faire trôner mais bien les indices fournis par un monument, la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 250)[81]. Seuls de nouveaux documents viendraient confirmer ou infirmer sur ce point de la liturgie dans les églises syriennes à bêma-exèdre[82]. Ce qui reste fondamentalement original dans cette liturgie est qu'une grande partie du clergé venait sur le bêma pour les lectures[83] lorsque la taille de cette enceinte le permettait[84].

Une remarque encore pour nous rappeller que les sièges sur le bêma ne sont pas un monopole syrien. On sait qu'il en existait également sur le vaste ambon de Sainte-Sophie de Constantinople puisque Jean Chrysotome, qui y était monté pour y être plus près du peuple pendant son homélie — normalement prononcée depuis son trône dans l'abside — put y prendre un siège et s'y installer[85]. Ces sièges devaient y être utilisés par les psaltes ou les lecteurs qui étaient les occupants habituels de l'ambon[86].

Cloisonnement de la nef [redacted] bêma

Divers aménagements ont été repérés dans les nefs des églises [redacted] exèdres qui montrent que l'aire réservée au clergé [redacted] a été délimitée par rapport à celle des fidèles. À l'aide de barrières de dalles pleines dressées [redacted] de chancels à portillons ou inamovibles se raccrochant aux parois de l'exèdre, au bord de [redacted] nef[87] et entre les fûts des colonnades[88], des clôtures furent introduites autour de la nef du clergé. Le caractère inélégant et maladroit de la plupart de ces fermetures, dans des églises dont la qualité esthétique principale réside dans la symétrie des espaces, me semble un signe clair de leur postériorité par rapport [redacted] plan initial. Ces cloisons présentent en tout cas l'intérêt de mettre en évidence le lien entre les trois espaces et niveaux de l'abside, du chœur intermédiaire et de l'exèdre. Elles rattachent cette surface de la nef entre abside et ambon à celle du sanctuaire et établissent son unité[89].

Le nom donné à cette partie de l'édifice conçue comme un ensemble nous est fourni par l'*Expositio* : c'est le « templum » (*hayklo*) ou « tabernaculum testimonii » (*mashkan zabno*)[90], compris entre le « sancta sanctorum » (*qdush qdushin*) et la « domus ante tabernaculum » (*beit d-qdom mashkano*).

Les portes

L'étude des bêmas-exèdres dans leur cadre architectural [redacted] révélé un autre fait qui retient l'attention.

On [redacted] remarqué que la porte orientale, sur le flanc S des églises d'Antiochène, est toujours la plus ornée. On a généralement voulu considérer cette belle porte orientale comme celle des hommes, la seconde, plus [redacted] l'O et moins ornée, étant comprise comme celle des femmes. Cette déduction se basait sur la comparaison avec l'usage actuellement [redacted] cours dans certaines églises proche-orientales et surtout sur l'interprétation de deux textes : les *Constitutions Apostoliques*, qui par deux fois parlent de

63. Voir plus haut, p. 48[illegible] et 509 pour le bêma-exèdre symbole du [illegible] de la Dernière Cène.
64. [illegible] plus haut (p. 507, n. 21) ; A. Vööbus, *The Didascalia Apostolorum in Syriac*, p. [illegible]
65. [illegible], II, p. 114 p. (91) ; le contexte ne [illegible] la phrase précédente parle de l'autel du bêma [illegible] la suite du texte, après une référence vétéro-testamentaire, concerne [illegible] (voir ci-dessus, p. 513-514), et la nef intermédiaire [illegible] le bêma et l'abside qui est toujours dit *qonkè* dans l'*Expositio*.
66. [illegible] « Sessio episcopi et presbyterorum » et de [illegible] *Expositio Officiorum*, I, 3, ch. III, p. 213 [illegible] II, 4, ch. XIV-XVI, p. 35-39 p. (35-39)).
67. *Expositio Officiorum*, II, 4, ch. IV, p. 13-14 p. (15).
68. *Ibid.*, p. 7 p. [illegible]
69. *Ibid.*, II, 4, ch. V, p. 13-14 p. (15-16) : « Sacerdotes sedent facient [illegible] Ierusalem ... [illegible] et episcopus [illegible] sedet sicut Dominus [illegible] Nazareth [illegible] absconditus fuit », et encore [illegible] sacerdos et diaconus manet sicut Nazareth [illegible] « Nazareth » pendant la lecture de l'Apôtre, avant l'Évangile.
70. [illegible] de l'ambon où il se trouve l'évêque peut bénir les sous-diacres [illegible] vers le sanctuaire (II, p. 21-22 p. (22)). [illegible] que les sous-diacres ne peuvent monter au bêma, et ce [illegible] de là également l'évêque peut [illegible] l'Évangile quand ce dernier quitte l'abside porté par le prêtre [illegible] il est descendu du bêma et « vadit ad episcopum » [illegible] p. 23-24 p. [illegible]
71. Le *lavabo* de l'évêque est effectué par deux diacres « qui se tiennent à la porte du bêma » (II, p. 35 p. (35)).
72. Il paraît proche de l'autel dans l'axe entre le bêma et le diakonikon, d'après le passage en II, p. 9-10 p. (12) : « Egreditur lector de porta diaconici et adorat ad altare et venit ad bema et ab episcopo benedicitur... venit ad bema adorat ad episcopum ». On peut comprendre ici que l'évêque est dans le *beit diaqôn* ܒܝܬ ܕܝܩܘܢ comme dans le passage cité en n. 69.
73. *Expositio Officiorum*, I, p. 114 p. (91) (voir ci-dessus, [redacted]. 65) : son siège est comparé à celui d'Aaron qui se plaçait « devant leur lieu sacré » (*beit qudsho*, ܒܝܬ ܩܘܕܫܐ traduit *sanctuarium* par Connolly ; terme qui signifie la sacristie chez Jean de Dara, *De Oblatione*, et qui signifie le chevet de l'église chez Abraham Bar Lipeh, *Interpretatio Officiorum*) et était orienté, comme le siège de l'évêque, « versus Ierusalem totam et versus Orientem ».
74. G. Khouri-Sarkis, *Réception*.
75. *Ibid.*, p. 160-161.
76. *Ibid.*, p. 162.
77. Abraham Bar Lipeh, *Interpretatio Officiorum* (R.H. Connolly, *Expositio Officiorum*, II, p. 172 p. (158)) : « Sessio presbyterorum super bema ... », p. 175 p. (161) : « presbyteri in bemate sedent ».
78. W. Budge, *The Book of Governors of Thomas Bishop of Margâ*, Londres, 1893, 5, ch. XV, p. 541-542 : « To be with him in the bema for the performing of the service of the church... to sit down (for the keryané)... ».
79. Sont dits assis, clairement, les prêtres et les moines mais non les diacres, ni les psaltes, etc.
80. J.B. Chabot, *Synodicon Orientale*, p. 217 p. (482).
81. Voir plus haut p. 279 et p. 509 ; les pauvres vestiges de la partie E du tétraconque de Séleucie ne permettent pas de savoir [redacted] l'autel y était avancé vers l'O pour laisser la place à un ou des sièges dans le fond de l'abside, comme c'est le cas à Résafé.
82. Sur le trône de l'évêque dans d'autres églises en Syrie et Phénicie, voir encore plus loin. Les conclusions de [redacted]. Taft, *Some Notes*, p. 343-346 et 354-359, avec synthèse par Y. Blomme, *op. cit.*, p. 234, sont également mitigées sur ce point. La question reste ouverte.
83. Voir R. Taft, *op. cit.*, p. 358.
84. En effet, les enceintes surélevées de l'Antiochène, de Résafé et de Dibsi Faraj (fig. 40) pourraient accueillir une dizaine de personnes debout et assises ; ce n'est pas le cas de la plupart des autres bêmas dans la nef, de ceux qui ne sont pas du type en exèdre, [redacted] qui vont être passés [redacted] revue dans les pages qui suivent. De même (bien que R. Taft, *op. cit.*, p. 358, considère que « the case for the Chaldean rite is clear »), la confrontation des textes nestoriens avec les monuments chaldéens fournit des données qui sont loin d'être univoques et homogènes. À l'exception des grandes plate-formes dans la nef des deux églises d'al-Hira-Hitha (carte 3) — dont on ne peut, de surcroît, dire si elles étaient jacobites ou nestoriennes, les deux communautés étant mêlées dans la ville — les églises chaldéennes soit [redacted] possèdent aucun bêma soit seulement un fort petit podium qui [redacted] permettrait pas la mise en scène suggérée par les passages de l'*Expositio* déjà évoqués ; voir H. [redacted] Mauroy, *Lieux de culte anciens et actuels des églises « syriennes orientales » dans le diocèse d'Ourmiah-Salmas en Iran*, dans *Parole de l'Orient*, III, 2, 1972, p. 312-348, et J. Dauvillier, *L'archéologie des anciennes églises de rite chaldéen*, dans *Parole de l'Orient*, VI/VII, 1975/1976, p. 357-386. Apparaît ici un décalage qui doit être imputé principalement [redacted] traditionalisme des auteurs liturgistes conservant les textes de rituels archaïques, appartenant à une autre époque et une autre région. Ainsi, tiendrais-je pour possible que le texte de la *Réception d'un évêque dans la ville*, s'il est réellement du VI^e^ s. (réfer. n. 36, p. 505, p. 516) ne soit pas encore un monument liturgique accaparé par une branche de la chrétienté mais plutôt, comme nos églises à bêmas, l'expression d'une célébration vivante et propre à sa région d'origine.
85. D'après Sozomène, *Hist. Eccl.*, VIII, 5 (Migne, dans *P.G.*, 67, 1528).
86. T.F. Mathews, *Early Churches*, p. 149-151.
87. Ainsi à Baqirha (fig. 10), [redacted] Goubellé (fig. 57), à Brâd (fig. 16), à Dar Qita (fig. 18) à Jéradé (fig. 122) et à Qirqbizé (fig. 236) ; autres cas relevés par G. Tchalenko, *op. cit.* I, pl. 34 : Bourdj Heidar ; pl. 49-54 Sinhar ; pl. 113-123 : Soughane Nord ; pl. 126-137 : Kfeir Dart'azze ; pl. 144-15 : Kafr Nabo ; pl. 228-231 : Sheikh Sleiman ; pl. 247-251 : Kfellusin ; pl. 253-269 : Sergiblé et pl. 281-295 : Babisqa.
[redacted] À Jéradé (fig. 126) ; également à mi-hauteur des entrecolonnements orientaux à Fafertîn (G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 86), et à Kalota (*ibid.* pl. 205).
89. La même chose vaut pour les églises syriennes [redacted] ambon de type grec (voir p. 522 sv). On a une belle mise en scène du clergé occupant tout l'espace, du sanctuaire [redacted] bêma, dans une série [redacted] miniatures illustrant les cérémonies d'ordination [redacted] clercs (reproduction dans J. Leroy, *Les manuscrits syriaques [redacted] peintures*, Paris, 1964, II, pl. 111-113, commentaire par J.M. Fiey, *Iconographie syriaque*, dans *Le Muséon*, [redacted] 1975, p. 64-68) ; la cérémonie se déroule entre le ciborium de l'autel à gauche du tableau [redacted] le bêma de la nef à droite.
90. *Expositio Officiorum Ecclesiae*, I, p. 112-113 [redacted] (90), p. 139 p. (111-112). Les mêmes termes étaient utilisés dans les *Const. Ap.*, VIII, 20, [redacted] les diaconesses, à leur ordination, sont dites les « gardiennes des portes du temple » et du « tabernacle du témoignage », ce qui signifierait non pas l'ensemble du bâtiment ecclésiastique mais sa partie cléricale, [redacted] chœur [redacted] le sanctuaire additionnés. Thomas de Morgô (moine nestorien du IX^e^ s.) utilise aussi le mot *havklo* pour cet espace, et parfois le mot *nouso* (= *naos*) qui cependant, ailleurs dans son œuvre, désigne seulement le sanctuaire (*The Book of Governors : the Historia Monastica of Thomas Bishop of Margâ A.D. 840*, édit. E.A. Wallis Budge, Londres, 1893).

[illegible] pour les hommes et de portes pour les femmes[91], et l'Expositio officiorum Ecclesiae dont le deuxième traité affirme que le patriarche Isho'yahb imposa que les entrées [illegible] au S tout en citant à plusieurs reprises « la porte des femmes » et « la » ou « les portes du temple » et en parlant de la « domus » des hommes à l'E et de celle des femmes à l'O. En appliquant ces textes aux églises à bêma central, dont certaines (trois)[92] n'ont de portes qu'au S, pour tenter d'en reconstituer le « fonctionnement », la tendance a été de diriger les femmes à l'O du bêma en passant par la porte SO et tous les autres assistants, laïcs ou non, vers le chœur intermédiaire en empruntant donc la belle porte SE. À mon avis, il est inimaginable que tant de personnes aient emprunté cette dernière pour pénétrer dans l'édifice. En premier lieu, cette porte est souvent la dernière vers l'E ; c'est donc celle que le clergé devait franchir[93] pour accéder au sanctuaire et au chœur intermédiaire ; or cette porte E est située, le plus fréquemment, à hauteur de la face E de l'exèdre et par conséquent de la partie de la nef réservée au clergé[94], dont l'exèdre-bêma avec les éventuelles clôtures qui s'y accrochent barre l'accès depuis l'O.

On ne peut s'étonner, par ailleurs, de ce que cette porte ait été ornée lorsqu'on remarque que c'est elle qui permet l'accès au martyrium et qu'elle est en ce sens le portail des visiteurs[95].

Ajoutons que toutes les églises à bêma dans la nef ont également des portes sur les autres façades, à l'exception de celles de Qirqbizé, el-Kfeir et Baqirha Église Ouest pour des raisons liées à la topographie.

En outre, la porte la plus orientale de la façade N est aussi toujours fort ornée. Si la règle était de faire pénétrer tous les hommes en plus du clergé par la porte SE, à quoi il faut ajouter à toute heure les visiteurs du martyrium, les femmes auraient disposé en pratique de deux et même parfois de trois portes pour elles-seules. Dans bon nombre d'églises, où des rideaux ou des chancels relient entre elles les colonnes orientales de l'exèdre[96], on arriverait à une situation qui me paraît aberrante, dans laquelle les femmes auraient disposé de la plus grande partie des bas-côtés et du secteur occidental de la nef tandis que les laïcs de sexe masculin et le clergé auraient dû affronter un encombrement [illegible] imaginable dans la seule partie orientale de la nef. Il importe de rappeler ici un point qui me paraît essentiel : effectivement, il est dit fréquemment que les hommes étaient séparés du groupe des femmes dans l'église[97], mais il n'est jamais indiqué qu'ils étaient mélangés au clergé. Bien au contraire et fondamentalement, le clergé doit être séparé des fidèles ; un texte aussi ancien et respecté que la *Didascalie des Apôtres*[98] dit clairement que l'église est occupée par trois groupes distincts : la plus grande dignité et la partie orientale de l'édifice appartiennent au clergé qui règle les mouvements de l'assemblée ; quand il s'assied, il est suivi par les hommes, puis par les femmes ; quand il se lève, les deux autres groupes suivent ce mouvement, formant comme une vague qui part de l'E de l'édifice de culte. La plupart des autres sources consultées sur l'ordonnance de la messe traitent des fidèles en masse : tels sont les gestes du peuple, tels sont ceux du clergé. Rappelons aussi, à propos de l'hypothèse des fidèles mâles mêlés au clergé, que les laïcs ne pouvaient monter ni sur l'ambon[99], ni au sanctuaire[100]. Ils se seraient donc trouvés dans le chœur bas, l'endroit précisément où devaient se tenir les clercs mineurs qui, tels les sous-diacres, n'avaient pas non plus l'accès aux podiums et devaient rester dans l'espace intermédiaire entre le sanctuaire et le bêma après que l'Évangile avait été porté en procession sur ce dernier[101] ; tels aussi étaient les chantres qui n'étaient pas psaltes canoniques[102] ; tels enfin ces divers religieux et religieuses dont il a déjà été question[103], veuves canoniques et autres. Ils devaient stationner dans le *beit shqaqônê*, le chœur intermédiaire, précisément là où on a voulu localiser les hommes laïcs[104]. Ce secteur était donc déjà d'autant plus encombré qu'il contenait des bancs pour ceux qui ne pouvaient siéger sur le podium de la nef ou du sanctuaire. Comme certaines de ces plates-formes d'exèdres ont en outre des dimensions internes assez réduites, les clercs devaient s'y partager les sièges disponibles et éventuellement se rabattre sur d'autres, à l'extérieur, dans le chœur bas.

En effet ces exèdres qui prennent tant de place dans la nef se sont malgré tout avérées parfois trop exiguës ; celles de Brâd[105], de Hir esh-Sheikh[106] et de Résafé ont dû être remaniées et agrandies[107]. Cependant il n'est pas certain que ce fût pour gagner des places assises puisqu'à Résafé on en perdit et on y gagna plutôt des armoires[108], outre deux accès latéraux et un décor de colonnettes appliquées servant de supports pour l'un ou l'autre dispositif de tentures.

91. Voir ci-dessus p. 72 et 503, sur les gardiens de ces portes.
92. Voir ci-dessous.
93. C'est le cas à Serjiblé, Batouta, Kafr Nabo, Qala'at Kalota, Sheikh Sleiman, Kfar Haouar, Babisqa, Behyo, Berrish Nord, et Bettir (G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 67, 145, [illegible], 216, 256, 282, 400, 435 et 449) ainsi qu'à Kfeir, Ravân (?), Baqirha Ouest, Roueiha et Jerade (voir ici fig. 130, 237, 10, 266 et 122).
94. *Expositio Officiorum*, II, 2, ch. II et I, p. 113 et 134, p. (90) et (108).
95. Dans quelques cas, une autre porte, indépendante, permet d'accéder au martyrium dans la partie S du chevet : à el-Kfeir, Dar Qita, Goubellé, Qalblôzé (voir ici fig. 18, 56, 129 et 218), Bourdj Heidar, Kimar, Goubellé et Ktellata (voir G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 36, 166 et 241).
96. Voir plus loin, p. 520.
97. Voir ci-dessous, p. 525 sv.
98. Livre VIII, 12 (A. Vööbus, *Didasc. Apost. in Syriac*, p. 144 p. (131)).
99. Canon XV du concile de Laodicée de Phrygie ; voir G.A. Ghalles et M. Potles, *Syntagma*, t. III, 1853, p. 184.
100. C'est une règle universelle en Orient, à laquelle seul l'empereur peut faire exception. Je ne donne qu'une seule référence, à une source rendue depuis peu de temps aisément accessible par la publication et la traduction, Jean de Dara, *De Oblatione*, [illegible] : « Une porte a... été mise à la nef et au sanctuaire... Tous les fidèles entrent par la porte de la nef, et que celle du sanctuaire ne soit pas pour tous mais uniquement pour les prêtres » (éd. J. Sader, p. 19, p. (15)).
101. *Expositio Officiorum* II, 4. Ch. III, p. 7, p. (10).
102. Voir ci-dessus, p. 504 sv.
103. Tels les moines et benoîtes, dits Enfants de l'Alliance (voir A. Vööbus, *The Synodicon*, I, p. 118 p. (121) (canon de Laodicée), et plus haut, p. 504 n. 21.
104. Cette conséquence a aussi paru inacceptable à J. Lassus qui, dans *Églises d'Apamène*, p. 34, est revenu sur la localisation qu'il avait assignée précédemment aux hommes dans les églises à bêma-exèdre, et groupe tous « les fidèles dans les collatéraux et dans le fond de l'église ». Sur le *beit shqaqônê*, voir aussi p. 519 sv. Pour l'unité de cet espace réservé au clergé, voir déjà A. Grabar, *Les ambons syriens et la fonction liturgique de la nef*, dans *C.A.*, 1, 1945, surtout p. 131.

Le « shqaqônê »

La présence éventuelle dans le chœur intermédiaire de bancs à l'intention des clercs mineurs amène à réexaminer la question de l'expression *shqaqônê* ou *beit shqaqônê* — c'est-à-dire « voie » ou « lieu de passage », « voie étroite » —, utilisée dans les textes liturgiques pour désigner le passage entre sanctuaire et bêma de la nef. L'expression évoque la *solea*[109], ce passage en « isthme », en couloir, parfois surélevé, souvent enclos de chancels, que l'on connaît par les textes et certains vestiges, à Sainte-Sophie de Constantinople[110] comme aussi en Istrie, en Afrique du Nord, en Égypte et à Chypre, mais qu'aucune fouille n'a encore exhumé dans une église syrienne à bêma.

Ce qui ressemble le plus à une *solea* partant de la plate-forme du sanctuaire en direction du bêma de la nef c'est la courte « jetée » qui a été rendue en pointillé par les fouilleurs de l'église du tell V d'al-Hira sur le Tigre[111]. À l'exception de ce seul monument mal connu aucun dispositif de « passage étroit » semblable à la *solea* ne peut être proposé pour la Syrie. Malgré l'avancée étroite qu'elles forment dans la nef, les petites volées de marches qui dépassent à peine le mètre en longueur et permettent de monter au sanctuaire à Houeidjit Halaoua (fig. 117)[112], Tell esh-Sheikh Hassan[113] ou Kafr Zé[114] ne peuvent entrer en ligne de compte ; elles ne sont que des variantes, une version abrégée des degrés qui, habituellement sur toute la longueur de la face du podium, montent au sanctuaire.

Peut-être la référence à la *solea* nous a-t-elle mis sur une mauvaise piste pour ce qui est de la comparaison entre structures architecturales connues et textes.

Revenons à l'*Expositio Officiorum*. Elle spécifie[115] que trois « portes » sont ménagées dans ce « passage étroit », ce *shqaqônê*, deux dans les axes et une au milieu. Ces termes évoquent quelque système de barrières. Mais les seules clôtures basses à éventuelles ouvertures latérales et axiales courant E-O à l'intérieur de la nef d'églises syriennes sont celles des chœurs de la côte phénicienne et elles ne débouchent sur aucun bêma de la nef[116]. Il faut compléter ces références par d'autres. Thomas de Morgô[117] parle simplement du « chemin » (*shbilo*) qui mène du bêma à l'abside qui est, en citant saint Mathieu (VII, 14), « le chemin étroit qui mène au ciel ». Il me semble particulièrement intéressant de relever comment le monophysite Ibn Jarir[118] parle du chœur intermédiaire ; il apparaît tantôt étroit quand l'auteur le compare à l'échelle de Jacob, tantôt vaste, large et vide quand il en parle comme du « jardin entre le lieu du sépulcre et le lieu de la crucifixion », et comme d'un « lieu désert » (semblable au « chemin que notre Seigneur empruntait quand il se dirigeait vers la montagne où il enseignait sa loi aux hommes »). Soulignons que, d'après Ibn Jarir, cet espace intermédiaire s'organise entre deux [illegible] (le texte est en arabe) ce qui peut se traduire par « murettes » ou « cloisons »[119] [illegible] aussi par « pupitres » et, par extension, par « les chœurs autour des pupitres »[120]. En somme, on pourrait expliquer le caractère étroit de ce passage, qui est fermement exprimé par le [illegible] de *shqaqônê*[121], par le fait qu'il s'agit d'une voie entre deux zones densément occupées essentiellement par les chantres et leurs pupitres, mais aussi par les autres clercs mineurs et par les sièges dont il a été question plus haut. La *beit shqaqônê* serait l'ensemble de la nef intermédiaire. À une extrémité de l'axe de circulation se trouverait l'entrée « au milieu », dont parlent aussi bien l'*Expositio* qu'Ibn Jarir ; les deux « portes » subsidiaires ne seraient autres que les passages par lesquels on parvenait aux sorties dans les façades latérales à partir de l'axe de circulation dans le chœur intermédiaire.

En résumé, on comprend que le chœur intermédiaire (*beit shqaqônê*) contient la voie étroite (*shqaqônê*) qui n'est autre que l'axe O-E qui permet de circuler entre le bêma et l'abside en passant entre deux espaces occupés principalement par les chœurs massés autour de leur pupitre. Cette interprétation est en accord autant avec les données textuelles qu'avec celles de l'archéologie.

105. Voir p. 43.
106. Voir p. 132.
107. C'est peut-être pour gagner de la place qu'on se débarrassa de l'enceinte de pierre dans la nef de Qalblôzé (voir fig. 219 et p. 241 sv.), sans pour cela amener de grands changements dans la liturgie pratiquée dans cette église, l'enceinte restant clairement dessinée dans le pavement comme dans les églises (Rayân, pl. h.-t. 12 ; Oum Hartaine, pl. h.-t. 11) à enceinte dessinée dans la mosaïque. Le plus souvent on a expliqué l'élimination des parties hautes de cette exèdre par un changement complet de liturgie, à l'époque de la reconquête byzantine.
108. Compar. G. Tchalenko, *op. cit.*, I, pl. 526 (1er et 3e état) et 527 (1er et 3e état).
109. A.K. Orlandos, *La basilique paléochrétienne*, II, p. 535-536 avec les références littéraires à la « σολέια » (σολία, σωλεῖος...).
110. Voir S.G. Xydis, *The Chancel Barrier* ; c'est à la *solea* en isthme que l'on penserait, du type de celles qui relient l'ambon au sanctuaire (type I de Xydis).
111. Voir ci-dessus p. 150 n. 20. Ce document reste cependant mal connu et unique à ce jour.
112. P. 145 sv.
113. Voir p. 150 et ci-dessous.
114. Voir p. 150 n. 21 et ci-dessous.
115. *Expositio Officiorum*, II, ch. II, p. 114-115, p. (91-92).
116. Si un ambon, quel qu'il fût, se trouvait du côté de l'entrée de ces enceintes il n'eût pu être qu'en bois et de petites dimensions (voir p. 523) ce qui ne conviendrait pas au bêma de la nef tel qu'il se dessine à travers les textes dont je suis partie.
117. Éd. E.A. Wallis Budge, *The Book of Governors : the Historia Monastica of Thomas, Bishop of Margâ*, Londres, 1893 : histoire de Narsès de Shenna, livre V, ch. XV.
118. Yahya Ibn Jarir, *Le Livre du Guide*, [illegible] 11-15 (éd. G. Khouri-Sarkis, p. 325-326).
119. G. Khouri-Sarkis, *ibid.*, p. 325-327.
120. Traduction comparée, amendée et commentée par J.M. Fiey, *De la construction de l'église syrienne occidentale d'après Yahya Ibn Jarir*, dans *Le Muséon*, 82, 1968, p. 357-362.
121. Le nom [illegible] est un diminutif de [illegible], et vient du verbe [illegible], [illegible] : fissurer, scinder.

[illegible] qui ont fait l'objet d'une enquête [illegible] ont permis d'identifier des dispositifs [illegible], les uns l'ensemble de [illegible], les autres l'un ou l'autre de [illegible] l'enceinte du bêma et le sanctuaire.

Il y [illegible] question des chancels, mobiles ou non, qui barraient le passage depuis l'O le long du bêma ; ils ont [illegible] sous forme de grandes dalles de pierre et de [illegible] dans les socles de colonnes, dans le sol ou dans les murs. Des trous de fixation de tringles de rideaux, repérables en particulier dans les derniers entrecolonnements orientaux[illegible], prouvent que c'était même sur toute sa hauteur que cet espace de chœur de plain-pied pouvait être fermé.

L'étude des blocs de l'appareillage des parois des exèdres a permis de mettre en évidence également la trace de petits supports, colonnettes ou balustres qui devaient monter assez haut pour supporter une architrave légère ou un système de tringles qui permettait de fermer tout ou partie de l'enceinte du bêma : nous avons vu cela à Jerade[illegible] et à Resafé[illegible], où M. Tchalenko a pu s'assurer de la présence de ces systèmes servant de décor en même temps que d'obturation éventuelle, sur l'assise supérieure des parois de l'enceinte[illegible].

Le barrage que l'on perçoit le plus nettement, encore de nos jours, est celui que constituent les chancels qui couronnent les degrés montant au podium du sanctuaire. Ceux-ci sont toujours repérables au sommet de la volée des marches et précèdent la partie la plus large de l'estrade, celle qui constitue le chœur en élévation ou « chœur sur podium » en avant de l'autel et de l'abside. Ils se présentent de la même façon, avec un passage central, dans les églises avec bêma-exèdre que dans les églises de l'Apamène et de la région du Hauran où on les rencontre également fréquemment[illegible].

De leur côté les textes, quelle que soit l'allégeance de leurs auteurs, parlent souvent de la clôture du sanctuaire, une clôture faite de voiles[illegible], qui sépare le saint des saints du *qestrômô*, c'est-à-dire le sanctuaire du chœur. Ce ne sont donc pas les solides balustrades de pierre qu'ils désignent, même si certaines comportaient des supports propres à l'accrochage de rideaux jusqu'à mi-hauteur[128], puisqu'elles sont placées en avant du *qestrômô* ; elles se situent non pas à la limite du chœur et du sanctuaire mais entre le chœur bas et le chœur en élévation. On peut se demander si le silence des textes à propos de ces chancels n'est pas dû principalement au fait qu'aucun geste liturgique ne s'y rattache et qu'ils ne sont là que comme garde-fous. Par contre le rituel d'ouverture et de fermeture des voiles du sanctuaire est précis et chargé de symbolisme[129]. De rares monuments qui nous sont suffisamment bien conservés en hauteur montrent qu'il existait en effet, outre le chancel de pierre au bord du *qestrômô*, de grandes tentures suspendues dans l'arc d'abside et séparant donc nettement le chœur sur podium du sanctuaire[130].

Peu de commentaires liturgiques omettent de parler du *qestrômô* ; c'est le lieu que tous voient comme l'intermédiaire entre la terre et le ciel car il est intermédiaire entre la nef et le sanctuaire. On le dit généralement au même niveau que le sanctuaire[131] dont il partage, en somme, le podium. Cette réalité, comme on l'a vu, est fréquemment traduite par l'appellation « *qestrômô d-madebho*, c'est-à-dire « podium de chœur du sanctuaire » ; autant les auteurs monophysites que les autres utilisent d'ailleurs cette expression[132]. Si Thomas de Morgô emploie également l'expression *qestrômô d-hayklo*, « *qestrômô* du Temple »[133], sans doute est-ce, inversement, pour souligner les liens du chœur en hauteur avec celui de la nef[134].

Au cours de cette enquête sur l'usage de la plate-forme en exèdre et de ses abords ont été utilisées non seulement les sources nestoriennes déjà fort sollicitées à son propos mais des textes de toute appartenance, puisque rien ne justifierait l'attribution *a priori* de tel type régional d'église à telle confession. M. Lassus avait déjà fait état[135] de l'échec de deux hypothèses basées sur des critères d'appartenance au monophysisme ou à l'orthodoxie dans la région, l'usage de la langue syriaque et la forme orthodoxe ou monophysite du *trisaghion* dans les inscriptions ; les documents sont très dispersés dans le temps et l'espace, tout comme ils sont mélangés sur un même site. En outre, nous avons vu à plusieurs reprises que sources monophysites et nestoriennes convergeaient vers la même utilisation de certains espaces et contribuaient à tour de rôle à éclairer la série de monuments étudiés. Il est heureux et même chanceux que nous ait été conservé, dans les régions rocheuses du N de la Syrie, tout un mobilier de pierre qui ailleurs a disparu sans laisser de trace. On s'était même risqué à faire certains constats archéologiques par défaut. Cependant la mise en garde de M. Lassus contre les conclusions hâtives sur la base de ces « constats » reste d'actualité[136]. En effet, les découvertes d'une seule église à exèdre de pierre dans un même site s'étaient répétées de manière telle qu'on fut tenté d'y voir une règle ; mais après le repérage de ce qui semble bien être une seconde exèdre sur le site de Roueiha[137] et, par deux fois déjà, d'exèdres dessinées en mosaïque sur le sol (Rayân et Oum Hartaine), ne serait-il pas prudent de considérer que la liturgie pratiquée dans une église à exèdre de pierre n'était pas fondamentalement différente de celle pratiquée dans les autres églises de la même localité et des autres localités de la même région pourvues d'un équipement dont rien n'a été conservé, du seul fait peut-être qu'il était exécuté en matériaux plus légers et moins monumentaux ?

Cette longue confrontation incite surtout à traiter avec circonspection de tous les autres types de plates formes et d'ambons dans la nef, autant d'ailleurs que de leur absence ; bien des dispositifs dont aucun vestige « en dur » ne nous fut conservé pouvaient être indispensables dans l'économie d'un monument au cours de sa période d'usage ; les textes nous le disent assez clairement.

∴

Les autres bêmas conservés avaient été classés en trois groupes formels distincts[138] ; chacun témoigne différemment de la liturgie de la Parole dans la nef.

LES BÊMAS D'EUPHRATESIE

La plate-forme qui a été identifiée à Dibsi Faraj, sur la rive droite de l'Euphrate, a des points communs avec la série que je viens de commenter mais aussi, comme celle de Halaoua, avec les plate-formes quadrangulaires ou circulaires, trouvées en Haute et en Basse Mésopotamie[139].

Celle de Dibsi Faraj (fig. 40) mesure [illegible] m sur [illegible] m et l'intérieur de la plate-forme est un carré de [illegible] m de côté. Elle était clairement précédée d'une petite enceinte à poteaux, qui n'est pas sans rappeler le vestibule qui précède l'estrade avec sièges des bêmas-exèdres de Resafé (fig. 257), Behyo, Déhès Église NE (fig. 28) ou el-Kfeir (fig. 130)[140]. Les parois du bêma de Dibsi Faraj étaient montées non en bel appareil de calcaire comme en Syrie du N mais plutôt en un blocage de petites pierres, ou peut-être en briques[141]. La largeur de leur assise est d'environ un mètre ; c'est plus qu'il n'en faut pour installer un siège avec dossier dans l'épaisseur. Il eût été plus commode qu'il n'y eût pas de bancs de part et d'autre de la saillie centrale E où j'ai proposé d'identifier la place du lutrin et peut-être de la croix, mais seulement sur les côtés N et S. Son allure générale devait dans ce cas être assez proche de celle de l'exèdre, également quadrangulaire, de Fafertîn (fig. 460). Le tout devait se présenter comme un joli pavillon ouvrant à l'E par un petit vestibule, enceint d'une balustrade.

[illegible]

128. Les témoignages littéraires de l'existence de grands rideaux tendus à l'entrée du sanctuaire ne manquent pas pour la Syrie : voir J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 206-207. Ces rideaux apparaissent dès le IVe s. et se transforment au courant du VIIIe s. en voiles fermant les portes du sanctuaire, ce que pourrait bien confirmer le second état du sanctuaire de la cathédrale de Bosra (p. 34 sv.) : voir G. Khouri-Sarkis, *Notes sur l'anaphore syriaque : prière du voile*, dans *O.S.*, 5, 1960, p. 363-384 ; *O.S.*, 7, 1962, p. 277-296, et *O.S.*, 8, 1963, p. 3-20. Aux textes postérieurs au VIIIe s. ajoutons celui du *De Oblatione* de Jean de Dara : commentaire sur son *qestrômô* par J. Sader, *Le lieu de culte et la messe syro-occidentale selon le « De Oblatione » de Jean de Dara*, Rome, 1983, p. 41-42. C'est le « rideau extérieur », par opposition au « rideau intérieur » de l'autel (voir ci-dessus), que toutes les Églises d'Orient ont adopté (voir F. Brightman, *Liturgies*, p. 590-591, *s.v. Veil* et, par ex., les textes de Georges des Arabes et Gabriel Qatraya (éd. R.H. Connolly-Codrington, *op. cit.* p. 17, et *O.S.*, 12, 1967, p. 188).
129. Voir C. Schneider, *Studien zum Ursprung liturgischer Einzelheiten östlicher Liturgien*, I. Καταπέτασμα, dans *Kyrios*, 1, 1936, p. 57-73.
130. J. Lassus (*loc. cit.*) s'étonnait encore de l'absence de traces de l'accrochage de ces voiles. G. Tchalenko en a trouvé à Qirqbizé et en a supposé à l'Église du Ve s. de Behyo (pour quelles raisons ?) sur une poutrelle reposant sur la moulure supérieure du pilastre de tête ; voir *Églises*, I, pl. 407, 386-388.
131. Le seul texte que j'ai trouvé être en désaccord avec ce que disent les autres auteurs sur sa hauteur est un passage du chap. 16 du livre VI de l'*Expositio* qui place le *qestrômô* à un niveau intermédiaire entre nef et autel. Cette situation correspond bien à la hauteur où l'on trouve la plate-forme de chœur dans toute l'Arabie et la Transjordanie ; Qasr Ibn Ouardân a également un palier intermédiaire qui pourrait avoir servi de chœur (voir fig. 233 et commentaire), mais aucune église à bêma dans la nef ne présente un palier dans la montée au niveau du podium du sanctuaire ; quelques cm séparent le chœur du sanctuaire dans la seule basilique de Mezra'a el 'Oulia, qui est dans la région du bêma-exèdre : voir p. 184 et fig. 147. Ce qui est remarquable c'est que ce *qestrômô* surélevé et en avant du sanctuaire dont continuent à parler les textes nestoriens médiévaux soit étranger à l'organisation des églises nestoriennes médiévales ; dans le territoire extra-byzantin des chrétiens chaldéens, héritiers de la tradition nestorienne, la plupart des absides n'y sont précédées d'aucun *qestrômô* : on accède de plain-pied ou par une marche directement à l'arc d'abside qui ouvre sur un volume étroit et homogène. Les lutrins sont disposés dans la nef près de l'abside ; ce sont des blocs de maçonnerie ou des pupitres en bois (voir J.M. Fiey, *Mossoul chrétienne*, *passim* et H. de Mauroy, *Lieux de culte anciens et actuels des églises « syriennes orientales » dans le diocèse d'Ourmiah-Salmas en Iran*, dans *Parole de l'Orient*, III, 2, 1972, p. 313-348). Nous aurons encore l'occasion d'observer ce désaccord entre textes et monuments.
132. Ainsi le jacobite Jean d'Éphèse (voir *John of Ephesus, Lives*, p. 225), l'*Expositio Officiorum* nestorien, *passim*, etc. Cette formule présume sans doute de l'élévation du *qestrômô*. Ainsi Jean de Dara ne parle-t-il jamais du *qestrômô* comme possédant une marche (voir J. Sader, *op. cit.*, p. 42). Parallèlement les données archéologiques nous fournissent des chœurs non surélevés ou à peine (chœurs en avancée et de plain-pied, devant la plate-forme de l'autel en Phénicie maritime (voir Bostan esh-Sheikh, Khaldé-Choueifat, Qabr Hiram et Zahrani), et chœurs à peine surélevés séparés de la nef et du sanctuaire par un bandeau de pierre qui ne correspond que rarement à une surélévation en Arabie septentionale et en Transjordanie.
133. *The Book of Governors : The Historia Monastica of Thomas Bishop of Mârgâ A.D. 840*, éd. E.A. Wallis Budge, Londres, 1893, I, p. 273.
134. Il est permis de se demander s'il ne désigne pas une marche en avant du podium du sanctuaire. Il ne s'agit pas de la tribune dans la nef, pour laquelle il emploie bien le mot bêma ; le terme *qonké-bema* (ܩܘܢܟܐ ܒܝܡܐ) sert pour le podium du sanctuaire (podium de la conque de l'abside). Un autre terme intéressant chez cet auteur est celui de *beit shahorê* (voir ci-dessus, p. 505, n. 29) c'est-à-dire « lieu des chantres de vigiles » qui paraît placé entre le collatéral (*estwô* = *stoa*) et la nef du clergé, le *hayklo* (éd. E.A. Wallis-Budge, II, p. 431 et I, p. 111 n. 3) : ce pourrait être le bêma de la nef, mais plus probablement quelque enceinte particulière telle que celles du chœur bas des églises de Khaldé-Choueifat, de Qabr Hiram (?) et de Shavey Zion (voir p. 524 sv.).
135. J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 33-34.
136. Voir p. 492.
137. Voir p. 492 et fig. 268.
138. Voir la petite liste p. 511.
139. P. 495 sv. et p. 150.
140. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 518-522, 47, 346 et 432.
141. Ce sont des briques crues revêtues d'un enduit épais qui ont servi à élever l'enceinte des estrades d'al-Hira.

Le mouvement qu'on peut se plaire à restituer, sur cette plate-forme comme sur nombre d'autres bêmas-exèdres, me semble plus facile à évoquer en s'aidant de la charmante tonnelle en écrin que représente un panneau de mosaïque dont l'origine syrienne est probable (fig. 461)[142]. Par sa taille et son organisation la plate-forme de Dibsi a pu jouer le même rôle dans la liturgie que les autres grands bêmas déjà commentés : asseoir une partie du clergé, recevoir les livres et recueils de chants, hymnes, etc., servir de tribune pour les lectures et la psalmodie et de présentoir à l'évangile et à la croix pendant la liturgie de la Parole.

La plate-forme de Houeidjit Halaoua (fig. 117) mesure 2,30 m sur 2,30 m. Elle est soigneusement dallée et ne semble pas avoir présenté de trous de fixation d'aucune sorte, tandis que la mosaïque du pavement se colle exactement le long de son rebord extérieur ; si une balustrade ou légère enceinte la délimitait, elle devait avoir été seulement posée sur le bord des dalles de la plate-forme. Par ce trait[143], par les dimensions et par la forme, ce petit podium dans la nef est une parente de ceux, dallés aussi mais circulaires, observés sur la même rive gauche de l'Euphrate à Tell esh-Sheikh Hassan et à Kafr Zé[144]. Elles sont juste assez spacieuses pour avoir pu comporter deux, au maximum quatre places assises sous forme de tabourets, et peut-être un lutrin, avec une petite étagère où déposer les textes des chants et des premières lectures[145]. Mais la présence de cet ameublement, même minimal, est facultative ; c'est essentiellement un dispositif servant à surhausser l'orateur[146].

LES AMBONS D'APAMÈNE ET DES RÉGIONS VOISINES

L'ambon qui a laissé ses traces d'implantation dans l'*opus sectile* de la nef orientale de Qala'at Sem'ân (fig. 209, 215) devait être du type à double escalier avec une plate-forme centrale suspendue, en pont[147]. À l'aplomb, entre les deux socles quadrangulaires, est déterminé un panneau rectangulaire dans le pavement d'*opus sectile*. Par contre, l'ambon qui aurait laissé son empreinte rectangulaire dans la mosaïque de la grande basilique de Homs (fig. 106 et pl. h.-t. 7)[148] serait d'un type distinct,

142. La mosaïque a été vue sur le marché des antiquités à Beyrouth en 1968. J'en dois la présente photo à G. Tchalenko. Sa localisation actuelle m'est inconnue. C'est une pièce sur l'iconographie de laquelle j'aurai l'occasion de revenir.

143. Aucune trace de trous, de mortaises ou de supports n'a été signalée sur la surface des plate-formes de Tell esh-Sheikh Hassan et de Kafr Zé (voir note suivante pour la bibl.).

144. Voir H. POGNON, *Inscriptions*, p. 91-92, pl. XXIV ; M. ROUMI, *L'église du tell d'As-Sayh Hasan*, dans *B.E.O.*, 28, 1975, p. 227-230, pl. II.

145. Il semble qu'à Sainte-Sophie de Constantinople aussi, les livres, l'Évangile évidemment non-compris, étaient conservés sur l'ambon, dont la surface ne devait pas être de beaucoup supérieure à celle des bêmas commentés ici ; voir T.F. MATHEWS, *Early Churches*, p. 148.

146. La minuscule plate-forme oblongue trouvée dans la nef de Ba'ouda (fig. 462) (G. TCHALENKO, *op. cit.* pl. 319), en pleine région du bêma-exèdre, où on pourrait la considérer comme une sorte de « phénomène d'intrusion », est d'un gabarit encore plus restreint, qui est aussi celui des petits socles rattachés à la plate-forme du chœur en Palestine et dans le Négeb. Les petites balustrades que G. Tchalenko y reconstitue le long des deux bords en partant des traces d'encastrement encore conservées ne sont rien de plus que des garde-fous ; toute la structure tient dans un rectangle de 0,85 sur 0,50 m et ne pouvait servir qu'à surélever une personne, que ce soit pour les lectures, les litanies ou les annonces.

147. Voir p. 231 et 237 sv.

148. Voir p. 137.

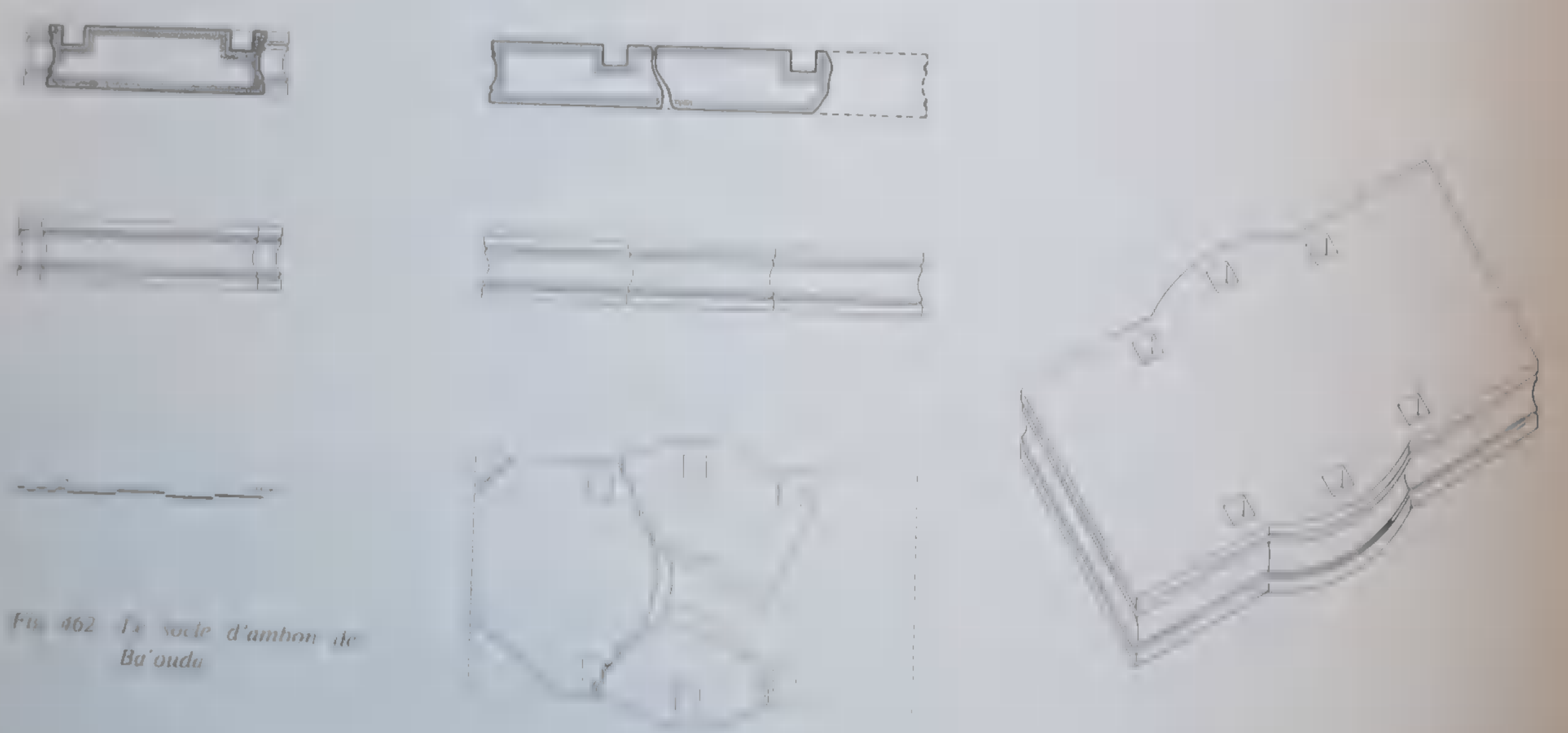

Fig. 462. Le socle d'ambon de Ba'ouda.

également allongé, mais à socle unique, et d'aspect monolithique comme les ambons de Sainte-Sophie[149] et de la Basilique A de Beyazit[150] à Constantinople.

La Syrie du N semble ainsi avoir hésité quant à la forme de chaire à adopter là où l'on ne choisissait pas le bêma en exèdre[151]. À Haouarté, les plaques de parapet moulurées, l'une plate et triangulaire, l'autre à profil cylindrique, trouvées dans la Basilique Sud prouvent que l'ambon possédait au moins une volée de marches montant à une plate-forme circulaire[152]. À Deir es-Sleib le socle pesant est seul conservé ; on y restitue, au moyen des six trous d'encastrement (fig. 33 et 39), une seule volée de marches ; d'après l'agencement de ces trous, la montée se serait faite à partir de l'O et non de l'E[153]. Étant donné la présence de ce grand ambon et certains traits architecturaux qu'on peut qualifier de constantinopolitains[154], on se représenterait bien ici une liturgie apparentée à celle de la capitale[155].

LES AMBONS EN JETÉE

Le cas de l'ambon de Bosra (fig. 15) se présente encore de manière problématique[156]. Nous ignorons si la petite plate-forme heptagonale qui a été retrouvée était dans l'axe de la nef, comme ailleurs en Syrie, ou désaxée comme en Transjordanie ; nous ne savons pas à quelle profondeur elle se situait dans le bas-côté ou sous le baldaquin central, et si elle était rattachée au podium du sanctuaire par une courte jetée, comme ce fut aussi le cas en Transjordanie, ou si elle en était indépendante. Dans ce dernier cas, elle se serait conformée à tous les bêmas et plates-formes passés en revue jusqu'ici : ils gênent l'accès axial mais déterminent un espace libre entre eux, l'abside et les collatéraux.

LE CAS DE LA PHÉNICIE

Les choses se présentent très différemment dans la montagne libanaise et la Beqa'a : nulle trace d'un ambon de quelque type que ce soit, ni de la présence dans la nef d'une enceinte pour un clergé qui ne semble disposer que du sanctuaire et de deux sacristies, tous assez exigus[157]. On suppose que les lectures se faisaient à partir du bord de l'estrade du sanctuaire. L'absence de *synthronon* et la quasi-absence de chœur — et elle est totale à Baalbek dans les deux états de l'édifice — incitent à chercher en avant de la marche du sanctuaire la place pour installer le clergé. Aucune barrière de chancel ne fermait l'estrade des sanctuaires de Qala'at Faqra, Baalbek et Ghiné, et la circulation entre nef et sanctuaire y était donc aisée.

Ce même axe se propose bien plus précisément dans les églises à chœur bas de la Phénicie maritime. Le petit vestibule étroit qui précède l'enceinte du chœur à Khaldé Choueifat (fig. 343), Bostan esh-Sheikh (fig. 329), Nahariyé (fig. 458), Shavey Zion (fig. 457), Beit Méry (fig. 320) et Zahrani (fig. 421)[158], invite à reconstituer un mouvement processionnel ; le narthex et la cour auraient servi de lieux de rassemblement. Ailleurs, on s'est contenté d'ouvrir une baie centrale dans l'enceinte, comme à Khân Khaldé (fig. 354, 368) et à Qabr Hiram (fig. 401). L'entrée du vestibule fut ornée d'un arc (ou architrave) sur deux colonnes à Beit Méry (fig. 322), à la façon grecque[159]. À Zahrani quatre trous d'ancrage s'inscrivent quelque peu de guingois dans le sol en avant de l'enceinte du chœur, dans l'axe médian de la nef (pl. h.-t. 18) ; or il n'y a pas là de quoi reconstituer un dais ornemental dans le genre de l'arc de Beit Méry, mais bien de poser la question de l'ambon dans cette région[160].

Ainsi me semble-t-il difficile d'expliquer la présence d'un portillon latéral dans le vestibule du chancel du chœur de Nahariyé autrement que du fait de l'obstruction du passage axial ; un ambon en serait la cause toute désignée[161]. À Zahrani deux des intervalles entre les

149. S. XYDIS, *op. cit.*, fig. 2, 30 et 31.

150. T.F. MATHEWS, *op. cit.*, fig. 36, pl. 56-58.

151. G. Tchalenko a repéré dans la basilique de Bafetîn (voisine de Déhès ; *op. cit.*, I, pl. 261-273 ; II, pl. 226-227) le cas intéressant d'un bêma-exèdre démantelé, avec les blocs duquel on a dressé une plate-forme longitudinale apparentée aux ambons que nous venons de mentionner : deux volées de marches montent de l'E et de l'O vers un petit podium. Contre le flanc S de l'ambon fut placé le trône-lutrin où le livre reposait à 1,20 m du sol et était donc utilisable par un lecteur debout au niveau de la nef ; contre l'autre flanc de l'ambon s'appuyaient deux blocs incurvés arrangés peut-être en deuxième lutrin. La raison de ce changement restera obscure ; on peut penser à un changement total de liturgie comme à une simple évolution, que ce soit dans la composition du clergé, dans le nombre des clercs, ou autre encore.

152. On put voir des photos de ces éléments à l'occasion du « III^e Colloque international pour la mosaïque antique » à Ravenne en 1980, mais elles ne furent pas reprises dans la publication des *Atti*. Se reporter à M.T. et P. CANIVET *et al.*, *Huarte, sanctuaire chrétien d'Apamène (IV^e-VI^e s.)*, *B.A.H.*, 122, Paris, 1987, 2 vol.

153. Voir p. 67-69.

154. Voir ci-dessus et *ibid.*

155. La Petite Entrée de la liturgie pré-anaphorique constantinopolitaine par exemple (voir T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 139-144, avec bibliogr.), avec sa procession du clergé au grand complet avec l'évangile, la croix et les cierges, qui au son des chants passait à côté de l'ambon en venant de l'atrium et du narthex, trouverait un cadre approprié à Deir es-Sleib.

156. Voir p. 36 sv.

157. L'usage d'une de ces dernières pouvait même leur échapper si elle servait de chapelle des reliques, comme en Syrie du N et tel que je comprends le chevet de la petite basilique de Qala'at Faqra (fig. 415 et p. 421 sv., avec parallèles).

158. À propos des problèmes que posent les traces d'implantation tardive de poteaux ou d'un meuble dans la nef en avant de l'entrée du chancel de Zahrani, voir plus loin.

159. Pour plusieurs chancels en Grèce et dans les Balkans (voir notamment p. 343), c'est un arc ou une architrave sur colonnes qui sert à mettre en évidence l'entrée du sanctuaire.

160. Les deux montants médians du chancel de Zahrani sont précédés de deux paires de supports plus largement écartés l'un de l'autre, surtout pour ce qui est de la seconde paire (fig. 421 et M. CHÉHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 90 fig. 5) ; ces supports sont mal alignés autant dans le sens E-O que dans le sens N-S, ce qui les rend impropres à avoir servi tous quatre à fixer les poteaux décoratifs d'un chancel, mais n'aurait aucunement gêné pour l'ancrage de la partie inférieure d'un meuble.

161. Des portillons latéraux sont pratiqués dans nombre de *soleae* reliées à un ambon (pour ceux de la *solea* de Sainte-Sophie de Constantinople voir S. XYDIS, *The Chancel Barrier*, p. 22-23 et fig. 32-33). L'ambon centré rattaché par une *solea* ou vestibule au chancel se rencontre non seulement à Constantinople mais également en Bulgarie et ailleurs en Asie Mineure, à Éphèse notamment.

[illegible] aussi bien des portillons [illegible] d'une chaire. Il ne reste [illegible] l'entrée du chancel ni à Zahrani [illegible] ni à Khaldé-Choueifat (pl. h.-t. 15), ni à Khân Khaldé (fig. 369-370), ni à la chapelle de Bostan esh-Sheikh (fig. 331), où la mosaïque était affaissée dans [illegible] du chœur[illegible]. Ce peut n'être qu'un hasard ; du [illegible] en dira-t-on que ce ne sont pas les conséquences de l'usure dues au passage car les seuils de porte n'en ont pas souffert. De leur côté, les motifs en mosaïque, [illegible] figurés et inscrits, et bien conservés, dans la baie centrale du chancel à Qabr Hiram et à Beit Mery eussent été oblitérés par une chaire en cet emplacement. Nous sommes dans une contrée riche en forêts[165] : on ne peut donc exclure la possibilité qu'un ambon en bois, ancêtre des beaux *minbars* sculptés musulmans ou simple petite estrade, ait trouvé sa place dans l'axe du chœur phénicien. Enfin, nous avons, dans la nef de la première église de 'Aïn es-Samaké (fig. 310), les vestiges, difficilement lisibles il est vrai, d'une étroite plate-forme bétonnée qui avait peut-être servi à ancrer une superstructure plus importante (fig. 316)[166]. Tous ces indices sont pourtant faibles ; en bonne méthode, on doit conclure que la preuve archéologique de l'existence d'un ambon axial à l'entrée du chœur des églises sur la côte phénicienne ne peut actuellement être établie.

Nous y disposons par contre amplement de preuves archéologiques en ce qui concerne les lieux jumeaux de la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont il est question dans les textes liturgiques syriens et orientaux en général[illegible]. On reconnaît les encastrements de deux tables symétriques contre la paroi N-S de la barrière du chancel, de part et d'autre de la baie centrale à Zahrani, à Shavey Zion et à Nahariye[illegible]. Elles servaient à la lecture et au chant face à la nef et aux fidèles[167].

Pour les chœurs de chantres que renfermait également l'enceinte en avancée dans la nef j'ai proposé de reconnaître contre la face N des chancels de Khaldé-Choueifat (fig. 341), de Shavey Zion (fig. 457) et de Qabr Hiram (fig. 401)[168], l'empreinte d'un podium rectangulaire ; à Qabr Hiram, seul l'ancrage puissant d'un poteau d'angle en serait conservé[169].

Plus loin dans l'axe s'élève le podium sur lequel est à restituer l'autel. Ainsi le chœur entier est-il établi de plain-pied ; le podium surhaussé, en avant de l'abside, appartient au sanctuaire ; et l'abside, de petites dimensions, est occupée par les sièges du clergé, comme en Grèce[170]. Ce podium du sanctuaire est délimité par une murette qui sert de mur de soutien pour les terres de remblai constituant la masse de l'estrade. À l'Église Supérieure de Khân Khaldé et à Qabr Hiram, elle était conservée sur toute sa hauteur ; la surface de la murette ne portait aucune trace de l'implantation d'un chancel. L'aire du sanctuaire n'était donc pas cachée par une clôture et des voiles[171]. Avec l'autel placé [illegible] avant de l'abside, on sort de la tradition syrienne du sanctuaire clôturé et de l'autel en retrait. La clôture était au niveau de la balustrade dans la nef. La solidité avec laquelle ses poteaux furent ancrés dans des socles de béton ou de pierre, reposant profondément sous les sous-couches des mosaïques, a étonné les fouilleurs des sites de Zahrani, de Khaldé-Choueifat, de Khân Khaldé, de Bostan esh-Sheikh et de Ghiné (premier état) et devait en faire des supports inébranlables pour des clôtures. Elles pouvaient être aussi bien en bois qu'en pierre, ajourées ou pleines et ornées[172] ; les poteaux étaient leurs seuls points d'ancrage, sauf à Khân-Khaldé où c'est un stylobate rainuré qui [illegible] dessine le parcours occidental (fig. 368). La profondeur à laquelle ces supports étaient enfoncés devaient les rendre suffisamment solides non seulement pour assurer la verticalité des balustrades, mais pour supporter en hauteur des tringles et même des architraves ou des poutres pour des tentures ; celles-ci, une fois fermées, redonnaient à l'ensemble de l'aire du chœur et de l'autel un caractère d'enclos sacré.

Plusieurs de ces enclos peuvent être datés d'avant le VI[e] s. (Khaldé-Choueifat, Bostan esh-Sheikh, Ghiné premier état), celui de Zahrani étant même ancré au niveau des sous-couches des mosaïques du IV[e] s.

De la relative légèreté des installations sur le podium de l'autel, à l'arrière duquel l'abside, quand elle a été identifiée dans la région, est étroite, peu profonde et pourvue d'un *synthronon*, il résulterait pour l'espace au fond de l'abside une transparence, qui permet de supposer que c'est bien du haut du *synthronon* que se délivrait l'homélie[173].

[illegible]

particulier p. 256-283. J. A. Jungmann, *Missarum Sollemnia*, Fribourg 1952, p. 448-455 ; la n. 8 cite Jean Chrysostome, et Ambroise sur l'absence de communiants ; O. Nussbaum, *Die Aufbewahrung der Eucharistie*, *Theophaneia* 29, Bonn, 1979, § « Die Ehrfurcht gegenüber der Eucharistie », p. 102 sv.). Par ailleurs, étant donné la manière dont était distribuée la communion, le célébrant la portant jusqu'à la limite du chœur vers laquelle les fidèles avancent en file, un simple support placé à côté des prêtres dans le cas de calices de grand gabarit, trop lourds à tenir en main longuement, est le seul type de table à supposer (supports connus par les textes, voir R. Taft, *The Pontifical Liturgy of the Great Church*, dans *O.C.P.*, 45, 1979, p. 303, n. 66 et F. Van de Paverd, *Anaphoral Intercessions, Epiclesis and Communion Rites in John Chrysostome*, dans *O.C.P.*, 49, 1983, p. 337 n. 158 sur les *antimensia* et les *paratrapezia* portables). En revanche, chaque service dans l'église comprend des lectures, des chants et autres communications orales pour lesquels on a besoin de lutrins, ce que les textes corroborent amplement. Seule pour cet usage constant se justifie l'installation de pièces de mobilier permanent, et nous avons déjà vu pourquoi ces lieux de la lecture sont dédoublés.

168. A la lecture de l'article de G. Majeska, *Notes on the Archaeology of S. Sophia at Constantinople : the Green Marble Bands on the Floor*, dans *D.O.P.*, 32, 1978, p. 299-308, j'avais été tentée de voir à Sainte-Sophie un système tout-à-fait comparable de chœur en avancée devant le sanctuaire : une bande de marbre vert dans le pavement décrit un « U » en avancée ver l'O à partir de deux bandes N-S raccrochées aux deux grandes piles E de l'édifice ; de son côté, le sanctuaire possédait son enceinte propre, un chancel à colonnes de quelque 5 m de haut sur un stylobate de porphyre en forme de « U » devant l'abside centrale longée par le *synthronon*. Selon l'interprétation traditionnelle du texte de Paul le Silentiaire sur Saint-Sophie (éd. P. Friedlander, *Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius. Kunstbeschreibungen Justinianischer Zeit*, Leipzig-Berlin, 1912, cfr *De Sancta Sophia*, p. 237, l. 374-375), les colonnades incurvées des exèdres de la nef auraient « embrassé » les chantres ; ainsi les chœurs des chantres se seraient-ils trouvés dans le chœur en avancée de Sainte-Sophie comme dans nos églises de Phénicie. Plusieurs arguments militent cependant contre ce parallèle. Paul le Silentiaire parle en fait du peuple chantant à l'église dans les exèdres et non de chœurs de chantres qui n'existaient pas à Byzance à cette époque (voir T.F. Mathews, *Early Churches*, p. 124), ou en tout cas certainement pas en si grand nombre. Ensuite, il faut bien dire qu'un simple marquage dans le sol n'est pas de nature à pouvoir retenir les foules dans la nef principale de la Grande Église alors que dans nos petites églises de bord de mer ce sont de solides chancels à poteaux qui séparaient fidèles et clergé ; les colonnades à chancels longeant la *solea* en isthme à Sainte-Sophie (voir S. Xydis, *The Chancel Barrier*, *passim*) déterminaient bien mieux le passage privilégié et protégé entre l'ambon et le sanctuaire, où le clergé se retrouvait à nouveau à l'abri de son superbe chancel revêtu d'argent. Le rôle liturgique de ces bandes de marbre vert dans le pavement ne doit donc pas être surestimé ; ainsi G. Majeska, *op. cit.*, p. 304, suggérait-il « that it marked off an area of the church normally restricted to the clergy ». Cependant sur la base des documents étudiés ici il ne peut être démontré qu'une bande dans le pavement « fonctionne » à elle-seule comme un barrage ; une ligne de démarcation doit être accompagnée de quelque cloisonnement en hauteur, ne serait-ce que par des balustrades de bois ou des tentures ; il ne semble pas en être question dans la riche littérature concernant la première église de la capitale.

169. C'est un trou de quelque 15/20 cm sur 25/30 cm contre l'emplacement du balustre NE du chancel, à l'intérieur de l'enceinte (fig. 414).

170. Voir en dernier lieu J.-P. Sodini, *Les dispositifs liturgiques*, p. 441-445. Si la relation entre les niveaux de l'abside et du sanctuaire est la même en Grèce qu'ici, celle entre le sanctuaire et le chœur est autre ; les deux zones y sont confondues et occupent un [illegible] podium, à peine surélevé par rapport à la nef.

171. L'autel lui-même pouvait être caché par les [illegible] d'un *ciborium* mais on n'en a retrouvé aucun témoignage ; c'est à peine si l'emplacement de la table d'autel a été identifié dans la seule basilique de Zahrani où la table, à l'endroit où elle [illegible] posée, avait [illegible] le motif des deux chrismes au centre de la mosaïque.

172. A Nahariye furent retrouvées des dalles de chancel sculptées en relief de croix flanquées de chèvres et d'orants (C. Dauphin et D. Edelstein, *Une église byzantine à Nahariya*, p. 50 et fig. 1 et 2, p. 53).

173. Pour autant qu'il y ait eu une homélie (voir p. 503).

LA PLACE DES FIDÈLES

Autour de la place réservée au clergé se modèle celle des fidèles. Dans la nef centrale, la place du peuple est celle qui n'est pas occupée par les chœurs, l'ambon ou le bêma. Cela peut se réduire à assez peu de chose, un quart de la surface de l'édifice dans le cas de certaines nefs uniques à bêma, comme celle de Qirqbizé. Dans ces cas d'églises dont les dimensions furent dès le départ volontairement restreintes, il est bon de faire une hypothèse quant à la composition de la population concernée : église d'un quartier peu peuplé ou communauté formée par les occupants d'une ou deux propriétés seulement ; une autre solution serait de voir dans la priorité accordée à la place du clergé, non pas nécessairement le fait d'une chapelle de monastère — l'église de Qirqbizé, avec son baptistère, est paroissiale — mais le fait que l'église desservait aussi un petit couvent sans chapelle par exemple, ou une région à nombreux anachorètes qui y auraient trouvé la présence d'un prêtre et la possibilité d'assistance au service dominical[1]. Dans les églises à trois nefs, l'avancée des bêmas, des ambons et des enceintes de chœurs détermine une bonne moitié de la nef comme étant le domaine du clergé, et l'avant de la nef et les bas-côtés comme celui des fidèles.

Qu'en est-il, par contre, de l'occupation de la nef dans les églises où elle ne contient la trace ni d'un lieu de lecture ni d'une autre installation ? Faut-il alors supposer que la fonction de la nef y était totalement différente[2] ? Une plus petite partie en était peut-être à rattacher au sanctuaire et au chœur en tant que domaine du clergé, mais il est vraisemblable que là-aussi les lecteurs et les chantres ont dû déborder sur la nef à partir du chœur en utilisant du mobilier léger. Cette annexion d'une partie de la nef par les activités du clergé engendre un mouvement en « U » des fidèles autour d'elle. Les églises d'Apamène, de même que les autres églises à collatéral tournant ou à avant-nef (Dibsi Faraj Église de la Citadelle, Résafé, Hir esh-Sheikh, Qasr Ibn Ouardân ou Andarîn du Sud) illustrent, autant que la plupart des

1. Jean Chrysostome parle de ces moines en visite, « se tenant près du saint bêma » et contribuant au service (VIII[e] Catéchèse, chez A. Wenger, *La tradition des œuvres de saint Jean Chrysostome. Catéchèses inconnues et homélies peu connues*, dans *R.E.B.*, 14, 1956, p. 17-19).

2. Voir à ce propos A. Grabar, *Les ambons syriens et la fonction liturgique de la nef dans les églises antiques*, dans *C.A.*, 1, 1945 (réimpr. 1962), p. 129-133.

[illegible] à plan centré, cet encadrement théâtral de l'axe [illegible].

RÉPARTITION DES FIDÈLES

La présence d'un collatéral continu ainsi engendré dans le bâtiment pouvait agir, il me semble, aussi bien dans le sens d'une meilleure fusion des fidèles composant l'assistance, que dans le sens contraire, accentuant la tendance des différents groupes à se cantonner dans des espaces bien délimités. Or les textes parlent souvent de l'organisation des laïcs par classes dans le bâtiment de l'église et la séparation entre hommes et femmes y est partout de règle et va de soi[4].

Particulièrement méticuleuse sur le point des places allouées à chaque partie de l'assistance est la *Didascalie des Apôtres*[5], qui se préoccupe de la place des enfants, de leurs pères et mères, des jeunes filles, des femmes, des femmes âgées, des veuves, des catéchumènes, des visiteurs des autres paroisses, etc. ; cependant elle ne les localise pas systématiquement dans l'édifice de culte.

La simple séparation entre hommes et femmes pouvait être longitudinale ou transversale. Concernant la Syrie de l'époque qui nous intéresse, les sources donnant des indications dans un sens ou dans l'autre se répartissent à peu près également quant au nombre. La séparation transversale, par une ligne N-S, est clairement mentionnée par la *Didascalie des Apôtres* de la fin du III^e s.[6], par *la Caverne du Trésor*, compilation qui ne peut dater d'avant la fin du VI^e s.[7], et puis encore dans la tradition nestorienne de l'*Expositio Officiorum*[8].

La séparation longitudinale O-E est affirmée par le *Testamentum Domini*[9] et la *Didascalie Arabe*[10] ; en outre, la paroi légère dont parle Jean Chrysostome, et par laquelle on cherchait à empêcher les femmes et les hommes d'Antioche de se faire des signes et de céder à la distraction[11], se comprend également dans le cadre d'une séparation gauche-droite qui seule permettait à chaque groupe de voir et entendre l'autre avec une égale facilité.

Il est étonnamment difficile de découvrir dans les restes matériels des édifices une trace ne serait-ce que de la bipartition de l'assemblée. Seules les deux églises de Dibsi Faraj attestent d'une division en deux de la nef centrale et du narthex selon l'axe médian ; elle se fait au niveau du décor du sol. À ce niveau, les divisions transversales — par limites des tapis, par bandes étroites, ou par décrochements dans le tracé des bordures — sont trop anarchiques et s'expliquent trop souvent par le voisinage avec un dispositif liturgique ou une porte ou passage pour qu'on puisse en tirer argument quant à la bipartition du peuple[12].

Aucun des textes concernés par cette question des places ne parle jamais de tribunes ou d'un étage. Or, il est certain que bon nombre d'églises syriennes en comportaient. Des escaliers montent du narthex à Deir es-Sleib et à Qasr Ibn-Ouardân[13]. En outre, dans plusieurs églises à bas-côté continu et à murs et piliers épais, on peut conjecturer un étage, soit sur les bas-côtés N et S et sur l'avant-nef, soit et le plus souvent sur cette dernière seulement : c'est le cas à Apamée dans l'Église à atrium[14], et aussi à Hir esh-Sheikh et dans l'Église de Bizzos à Roueiha[15], toutes deux églises à bêma-exèdre. C'est également le cas de la basilique de Baalbek[16].

D'autre part, j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer la ou les portes réservées aux femmes, gardées, selon les sources, par des diacres, des sous-diacres ou des religieuses, et des entrées distinctes pour les hommes et les femmes[17]. Il est permis de se demander si ces « portes des femmes » n'étaient pas précisément celles qui s'ouvraient dans le narthex ou dans un corps de bâtiment extérieur pour donner sur la cage de l'escalier d'accès à ces tribunes ou galeries que l'on s'accorde généralement à attribuer aux femmes[18], même si nos textes n'en parlent pas.

C'est également dans ce sens que l'on pourrait lire l'*Expositio Officiorum* quand elle parle de la « porte du temple » et de la « porte des femmes »[19], car cette dernière y apparaît sans lien aucun avec la partie des nefs qui constitue le « temple ». Peut-être est-ce à cette dimension en hauteur de l'édifice qu'il était fait allusion dans le même traité quand on y lit que l'Évangile était « une prédication vers le peuple », et qu'il fallait donc que les prêtres se dressassent pour l'annoncer aux femmes ainsi qu'à ceux qui étaient d'un côté et de l'autre du bêma[20]. Dans l'hypothèse contraire, il reste possible d'adapter ce passage à la seule dimension du rez-de-chaussée ; dans ce cas les femmes ne se seraient tenues, ni d'un côté ni de l'autre du bêma, mais au fond de l'église, ce qui revient à dire que ce seraient les hommes qui auraient occupé la partie centrale et orientale des bas-côtés.

Une enceinte séparée a-t-elle jamais existé pour les femmes dans le fond de l'église, comme on en installa dans les mosquées à partir du X^e s.[21] ? On remarque une murette en équerre dans l'église à bêma de Hir esh-Sheikh (fig. 85) et dans celle de Kharab Shems[22] des encoches pour des barrières éventuelles, qui dessinent une enceinte, de la longueur d'une travée, dans l'angle SO du bas-côté S, qui ne communique pas avec l'extérieur. Elle constitue dans ces deux cas une addition tardive qu'il y a peut-être lieu d'identifier comme la place réservée à l'un des groupes de la communauté.

Les textes sont en somme nettement plus riches en informations sur la fragmentation de l'espace alloué aux fidèles que ne le sont les monuments. Nous n'avons que deux cas possibles de séparation longitudinale et aucun suffisamment clair de bipartition transversale, alors qu'au départ de cette étude j'avais considéré comme probable l'identification de tapis barlongs, ou de bandes ou bordures transversales indicateurs d'une limite imposée. Si les édifices ici examinés ont connu une séparation entre les fidèles autre que celle, liée à la liturgie, existant entre les co-acteurs de l'office (les chantres par exemple, ayant accès au chœur), les visiteurs de la chapelle des reliques et l'assistance suivant les offices, il n'en est resté trace. Il est d'ailleurs possible que ces séparations ne fussent d'aucune façon matérialisées ; elles ont pu être entièrement fonction des traditions ; les diacres, sous-diacres, portiers et religieuses postés aux portes étaient là pour veiller à ce qu'elles fussent connues et respectées des assistants.

LES SIÈGES

Tous les membres de l'assemblée des fidèles disposaient de sièges. La *Didascalie* syriaque s'attarde longuement à désigner les préséances dans les places et à préciser qui devait se lever pour qui au cas où les places assises viendraient à manquer pour une femme, personne âgée ou visiteur[23]. Ces allusions aux fidèles s'asseyant et se levant au cours de la cérémonie sont systématiques : « Asseyez-vous et tenez-vous tranquilles »[24], « Asseyez-vous et taisez-vous » font partie de ces admonition, déjà évoquées propres à tout service ecclésiastique de l'époque[25]. Citons encore Cyrille de Jérusalem[26] : « Que les femmes soient avec les femmes, les hommes avec les hommes et qu'ils soient assis ensemble ». En Syrie, on fait *lever* l'assistance, du moins les plus valides, pour les lectures scripturaires et tous devaient être debout pour l'Évangile[27].

Ces « δημοτικαὶ καθέδραι »[28] n'ont que rarement laissé une trace dans les monuments à l'étude. Dans le bas-côté tournant de la Cathédrale de l'Est d'Apamée, de larges bandes de mosaïque grossière (fig. 188) et des degrés en dalles de pierre rayonnantes (fig. 192) longent les murs extérieurs entre les portes ; on y identifierait le plus commodément la place de bancs[29]. Dans la murette basse qui était conservée le long du mur N de la nef à Halaoua (fig. 117), on reconnaît une banquette maçonnée d'un type courant. On en éleva une contre le mur O de l'Église de Ghiné en son second état, à gauche de la porte (fig. 333). Par contre, je ne sais si l'on doit interpréter la petite plate-forme, à trou de mortaise circulaire, qui se détache dans le dallage du bas-côté N de Qalblozé, entre la porte et la sacristie, comme un socle prévu pour recevoir de hautes stalles (fig. 222).

Dans des églises de Palestine on peut aussi observer que des banquettes maçonnées ont été installées sur la bande de raccord du pavement en mosaïque[30] ; ces longs tapis étroits et d'un blanc neutre pourraient, dans bien d'autres cas aussi, être le reflet de sièges qui longeaient les murs et qui étaient superposés aux bandes de raccord.

3. J. Lassus, *Églises d'Apamène*, p. 21, considère ce schéma comme « fonctionnel » et paraissant « propre au déroulement des processions ». Mais quelle procession faisait le tour de l'édifice d'une sacristie à l'autre ? La procession d'entrée avec les oblats (pour autant qu'elle ait été pratiquée dans ces régions, voir ci-dessous p. 530) dont le trajet, d'ailleurs, devait se réduire le plus souvent à une demi-longueur de bas-côté et un retour dans la nef depuis l'entrée du chœur bas jusqu'au sanctuaire, est postérieure de plus d'un siècle par rapport à ces églises. De même la procession en « circuitus », [illegible] après la lecture de l'[illegible], qui sort du chœur vers le collatéral S, exécutée par les prêtres et diacres psalmodiant et accompagnés d'encens, de *flabella* et d'une croix, n'est attestée que plus tard ; elle est ainsi décrite par Denys Bar Salibi (mort en 1171 ; *Expositio*, p. 19-20, p. (46)). Peut-être [illegible] procession extra-liturgique, au jour de fête d'un saint dont les reliques seraient dans le martyrium au bout d'un bas-côté, décrivait-elle ce trajet. Mais cette explication ne s'impose pas comme justification de toute une architecture (voir p. 493).
4. Le plus souvent les textes indiquent qu'il y a séparation, mais sans préciser comment celle-ci se matérialisait dans l'espace. Ainsi le témoignage de Jean de Dara (*De Oblatione*, ch. II, 32, éd. J. Sader, p. 44) sur le fait que les hommes reçoivent la communion en premier et ensuite les femmes suggère-t-il une démarcation préalable entre les deux groupes [illegible] fournir le détail sur sa réalisation topographique.
5. *Didascalia Apostolorum*, *Const. Apost.*, II, 57-58 : éd. F.X. Funk, p. 162 sv. Sur la question des places dans l'église, les textes, principalement ceux d'avant le VII^e s., ont été réunis pour sa dissertation par H. Selhorst, *Die Platzordnung im Gläubigenraum*, Münster i.W., 1931.
6. Pour la tradition syriaque, déjà souvent sollicitée, voir A. Vööbus, *The Didascalia Apostolorum in Syriac*, ch. XII, p. 144, p. (131).
7. Je renvoie à la citation du passage concerné (ch. 14,9 et 16, 13-17) chez H. Selhorst, *op. cit.*, p. 14-15 : « Les femmes sont à l'O et les hommes à l'E [illegible] l'église comme dans l'arche de Noé... ».
8. *Expositio Officiorum Ecclesiae*, II, ch. II, p. 115, p. (92).

9. *Testamentum Domini*, I, 19 (Rahmani, p. 22-25) ; II, 4 (Rahmani, p. 117).
10. *Didascalia et Constitutiones Apost.*, *Didascalia Arab.*, ch. 35,8 (éd. F.X. Funk, p. 124-125) : les femmes sont au S et les autres au N.
11. Jean Chrysostome, *In Matthaeum Homilia*, 73 (74) (Migne, dans *P.G.*, 58, 677), voir p. 243, n. 16-17.
12. Il en allait tout autrement des limites dans le décor du pavement de la surface allouée au clergé, qui présente de nettes constantes et est souvent soulignée par d'autres installations telles que barrières ou poteaux.
13. Les étroits escaliers intérieurs dans le chevet des Basiliques B et Triconque de Résafé ne concernent pas ce propos ; ils montaient à de petites salles ou tours qui devaient être à l'usage exclusif du clergé.
14. Ce sont des colonnes et deux piliers en « L » qui séparent la nef et le collatéral ; de petites colonnettes trouvées au cours des fouilles pourraient bien provenir de ces tribunes.
15. Voir p. 123 sv. et 285 sv.
16. Voir p. 335 sv.
17. Voir ci-dessus p. 517 sv.

18. Les tribunes portent le plus souvent les noms de « place des femmes », ou « galeries des femmes ». Celles de Sainte-Sophie de Constantinople sont également désignées comme « *katekhoumeneion* », ce qui suggere leur utilisation possible aussi par les catéchumènes. L'usage des galeries semble d'ailleurs y avoir été polyvalent, en particulier du fait de l'étendue qu'elles avaient ; elles servirent d'oratoire indépendant, de salon et de lieu de réception impériaux à l'occasion ; voir T.F. Mathews, *Early Churches*, p. 128-134 et 179.
19. *Expositio Officiorum Ecclesiae*, IV, ch. XIII, p. 28, p. (28) ; voir ci-dessus, p. 518.
20. *Ibid.*, IV, ch. XIV, p. 34, p. (34) ; p. 514.
21. Voir *Enzyklopäedie des Islam*, Leyde-Leipzig, 1936, vol. III, p. 395, *s.v. Masdjid* : ce petit enclos réservé à l'intérieur des mosquées est la *maksura* ; la plus ancienne fut érigée pour des princesses et daterait de l'époque fatimide en Syrie.
22. Voir G. Tchalenko, *op. cit.*, pl. 107.

23. *The Didascalia Apostolorum in Syriac*, ch. XII, p. 144-148, p. (131)-(134).
24. Ainsi G. Khouri-Sarkis, *Réception d'un évêque*, p. 174.
25. Ainsi *Expositio Officiorum Ecclesiae*, IV, ch. XI, p. 26, p. (26) ; de même F.E. Brightman, *Liturgies*, p. 510 et *passim*.
26. *Procatéchèse* 14, Migne, dans *P.G.*, 33, 353-356.
27. Voir ci-dessus.
28. À propos de ces sièges, voir F.E. Brightman, *Liturgies*, p. 506.
29. Voir p. 214.
30. À Khirbet Samra la Grande Basilique et l'Église « 82 » comportent de telles banquettes sur le raccord mosaïqué le long du flanc N d'une nef (voir *L.A.*, 32, 1982, photos p. 122 et 123 ; publication en cours par J.B. Humbert, A. Desreumaux, P. Donceel-Voûte, C. Thébault *et alii*).

[illegible] maçonnées ont été retrouvées le long des [illegible] ; c'est surtout lorsqu'on se met en quête d'une trace [illegible] ou sièges alignés en travers des nefs qu'il faut [illegible] une aporie. On ne peut que suggérer que la [illegible] d'un tapis de mosaïque délimitait la surface sur [illegible] placer bancs, tabourets, coussins ou nattes[31] ; ainsi à Dibsi Faraj[32] les deux séries parallèles de tapis [illegible] été sous-jacentes à deux files de places assises.

31. Voir l'index s.v. « banquettes » pour les églises où elles ont été retrouvées : Halaoua, Ghiné, ... L'usage de nattes individuelles dans l'édifice ecclésiastique est clairement suggéré par un petit passage de saint Ambroise, dans son commentaire sur la I^{re} Épître aux Corinthiens (14, 31) : « Ut sedentes disputent, seniores dignitate in cathedris, sequentes in subsellis, novissimi *in pavimento super mattas* ».
32. Voir ci-dessus, p. 495 et pl. h.-t. 1 et 2.

LES SACRISTIES

« Au IV^e siècle », écrivait M. Lassus[33], « les sacristies sont nées d'un parti-pris d'ordre esthétique ». L'harmonie des chevets d'église dont l'abside est encadrée des deux mêmes corps de bâtiment est indéniable ; c'est un thème plastique que les architectes ont adopté et auquel ils ont trouvé de nombreuses variantes. Cette primauté de la forme est claire à partir du moment où l'on constate que leur fonction distinguait nettement ces deux salles symétriques.

C'est grâce à leur mobilier de reliquaires avec socles et à leur pavement en petits tapis individuels que l'on a pu identifier une de ces deux salles comme étant, en Syrie du N, du centre et euphratésienne, le lieu de conservation des reliques et de leur culte.

Par contre, bien souvent la fonction de son pendant nous est restée indéterminée. Si, par chance, des placards avaient été creusés dans ses murs, ou si une communication existait avec le sanctuaire, on a considéré comme allant de soi qu'il s'agissait de la desserte de l'autel. Mais qu'était-ce à dire ? Dans la logique du cérémoniel c'est le lieu de dépôt des oblats ainsi que de l'Evangile, et par conséquent aussi des vases sacrés devant contenir les oblats, ensemble avec d'autres objets précieux, ornements ou croix, servant plus ou moins régulièrement et constituant le trésor de l'église, que l'on imagine tous rangés dans ces placards avec les vêtements du clergé requis pour les célébrations. Le corollaire de cette identification est la présence de portes — et non d'arcs — permettant de serrer ces objets en toute sécurité. Sur ce point, les architectes avaient donc à intervenir pour préciser d'avance la fonction de chacune des deux salles : en Antiochène la desserte du sanctuaire est toujours pourvue d'une porte sur le bas-côté, alors que la salle des reliques y ouvre par un large arc. Mais cette spécificité ne se vérifie pas ailleurs, sauf en Chalcidique dans les églises sous la mouvance formelle de l'Antiochène[34]. En Apamène et ailleurs, bien souvent l'une et l'autre sacristie sont fermées par une porte. Si, ailleurs qu'en Antiochène, c'est non pas la chapelle des reliques que l'on reconnaît dans un des corps de bâtiment d'angle du chevet de l'église, mais un baptistère[35], le même raisonnement par élimination est utilisé pour la sacristie en vis-à-vis : c'est comme la desserte du sanctuaire du trésor et vestiaire qu'elle doit être identifiée, qu'elle soit d'ailleurs dotée ou non de placards muraux.

Dans les régions où la vogue formelle des chevets tripartites réguliers n'a pas été accueillie, si ce n'est sporadiquement, cette alternative ne s'impose pas. Cette situation est celle de la Phénicie maritime tout particulièrement. On y est bien en peine, sauf heureuse découverte de mobilier caractéristique, d'identifier les locaux destinés aux différents usages attribués aux deux salles de part et d'autre du sanctuaire, que l'on vient d'évoquer ; ils sont à placer dans une annexe, ou dans les absidioles terminant parfois les bas-côtés (Qabr Hiram[36], Khân Khaldé Église Supérieure[37], Jiyé[38]). Seul le cas des baptistères est généralement plus limpide.

Ailleurs la forme avait créé la fonction. Là où ce système formel, bien cerné, est absent, toute hypothèse est permise à propos de la fonction.

Les deux seuls espaces indépendants qui semblent s'être imposés comme nécessaires en Syrie sont ceux qui concernent d'une part la garde des reliques, de l'autre celle des vases et objets sacrés, dans un espace qui, en toute logique, se prêtait également bien à la préparation des oblats dans ces vases et sur ces patènes — quels qu'aient été les locaux où ces dons avaient été selectionnés après y avoir été déposés par les fidèles et reçus et enregistrés par les diacres[39]. Ce qui complique la question c'est le fait que ces locaux, qui parfois occupent tout un bâtiment en périphérie des églises majeures[40], peuvent être réduits à un dispositif minimum : une banquette ou une table pour les reliquaires le long d'un mur, une niche ou l'un ou l'autre placard dans la paroi du sanctuaire pour les vases, font aussi bien l'affaire qu'une salle entière.

33. J. Lassus, *Sanctuaires*, p. 65.
34. Voir plus haut, p. 497.
35. C'est le cas à el-Koursi et dans la Basilique Triconque de Résafé par ex., voir fig. 136 et 243.

36. Voir fig. 401.
37. Voir fig. 354.
38. Voir fig. 339 et p. 358-359.
39. Voir ci-dessous.
40. Qu'il suffise d'évoquer la rotonde du *skeuophylakion* de Sainte-Sophie de Constantinople, copieusement documentée par les textes et encore conservée. La Théotokos des Blachernes avait un *skeuophylakion* et une chapelle mariale avec le coffret du vêtement de la Vierge, tous deux des bâtiments indépendants. Pour les martyria indépendants, voir A. Grabar, *Martyrium*, 1, p. 390, 563 et *passim*, mais avec peu d'exemples du type qui nous intéresse ici, c'est-à-dire de martyrium abritant une collection de reliques et annexe d'une église simple.

LA SACRISTIE : SALLE DE SERVICE DU CLERGÉ

Les textes relatifs à la liturgie syrienne nous fournissent divers noms de pièces manifestement annexes de l'église, dont la fonction semble avoir été plus ou moins proche de l'une ou l'autre des sacristies byzantines médiévales et modernes dites « prothésis » et « diakonikon ». Parmi ces termes διακόνικον, ܕܝܩܘܢܝܩܘܢ ou bien ܒܝܬ ܕܝܩܘܢ (= *beit diakon*) « maison des diacres », ܒܝܬ ܡܫܡܫܢܐ (= *beit mshamshanê*) « maison des ministres » et ܒܝܬ ܫܡܫܐ (= *beit shamoshê*) sont équivalents et apparaissent le plus fréquemment. Γαζοφυλάκιον, *beit gazê* « maison des trésors »[41], *beit qudsho* « maison de la chose sainte », ܒܝܬ ܪܐܙܐ (= *beit rôzê*) « maison des mystères », *beit khorbanas* « maison de l'offrande »[42] ainsi que παστοφόριον, sont également proposés[43].

Le mot « διακόνικον » est le seul qui paraisse sur les monuments eux-mêmes à l'époque qui nous occupe. Nous l'avons lu dans les pavements de Zahrani et de Sorân ; dans ces deux sites comme dans d'autres cités en comparaison[44], les salles ainsi désignées sont associées à un baptistère. Ailleurs, les salles identifiées comme « diakonikon » grâce à leurs inscriptions sont des annexes d'un complexe ecclésiastique. Dans aucun des cas découverts à ce jour[45] dans les limites géographiques et chronologiques assignées à cette étude, une salle ainsi désignée ne correspond strictement à la sacristie-vestiaire du clergé flanquant le sanctuaire byzantin médiéval[46]. Il est un fait que toute salle où les diacres se livrent à une activité qui leur est propre peut être appelée « diakonikon » ; ce peut être la salle où l'on inscrit et instruit les catéchumènes[47], charge incombant en particulier aux diacres et diaconesses[48], tout comme ce peut être celle où l'on dépose les dons, parmi lesquels les diacres avaient à sélectionner ceux qui seraient retenus comme oblats pour l'eucharistie[49]. Effectivement, on constate que dans les textes la notion de « diakonikon » est aussi polyvalente que le sont les diacres eux-mêmes ; elle recouvre souvent les notions de « maison de la chose sainte », de « maison des mystères », de « trésor » et de *pastophorion* fournies par ailleurs. Ainsi, le *Testamentum Domini*[50] situe près du baptistère dans l'atrium aussi bien le « diakonikon », où sont déposées les offrandes, que le « lieu de commémoration », où s'inscrivent les offrandes et oblations des donateurs ; mais ces deux salles ne font peut-être qu'une avec la « maison de l'oblation » citée plus loin dans le texte, avec le « trésor »[51]. Le synode de Laodicée de Phrygie (380 ap. J.-C.)[52] stipule que les sous-diacres ne doivent pas se tenir dans le « diakonikon » et toucher les *vases* du Seigneur : le « diakonikon » y est donc le « skeuophylakion »[53]. Tandis que chez Cyrille de Scythopolis, ce qu'il appelle le « diakonikon » contenait non seulement la vaisselle sacrée mais aussi des reliques[54]. Selon des canons ecclésiastiques jacobites c'est dans le diakonikon que doit être remisé « l'autel qui n'est plus en usage » ou l'autel qui a servi « aux hérétiques perses » (entendez nestoriens), et on pourra « placer dessus les vêtements sacerdotaux »[55] : la salle est donc utilisée principalement comme vestiaire et elle ne semble même pas nécessiter d'armoires[56]. C'est au même emploi que Jean de Dara destine la « pièce des ministres », c'est-à-dire « des diacres », puisqu'il en parle comme servant à suspendre les vêtements « à la porte du sanctuaire »[57].

41. Ce sont les termes équivalents au *skeuophylakion* byzantin.
42. Voir n. 50.
43. Je ne relève ici que les termes rencontrés dans les sources dont la provenance syrienne ou tout au moins l'usage en Syrie est sûr. Sur les autres termes utilisés dans la littérature ancienne, mais aussi moderne, voir en dernier lieu G. Descoeudres, *Die Pastophorien*, p. XII sv.
44. Voir p. 307.
45. Je reviendrai ailleurs sur la question du « diakonikon » d'après les données archéologiques.
46. Le seul cas équivoque peut être celui du « diakonikon » de Sorân (fig. 298, p. 301 sv.) ; il flanque ce qui devait être le sanctuaire et se situe au bout du collatéral S ; mais alors qu'il communiquait certainement avec le baptistère à l'E, il n'est pas sûr qu'au N le grand seuil d'une porte à deux battants l'ait relié au sanctuaire ; ce seuil indiquerait plutôt par sa taille et son emplacement une communication vers l'extérieur derrière le sanctuaire ; ce « diakonikon » avait au plus un double rôle dont seul celui d'annexe du baptistère est assuré.
47. D'après les découvertes à Zahrani, au Mont Nébo et à Khirbet el-Kérak (voir p. 437 sv.), la cuve baptismale était même installée à une extrémité de ces salles diaconales ; elles avaient au moins deux autres fonctions puisqu'elles servaient pour la catéchèse et pour le baptême.
48. Ci-dessus, p. 503-504.
49. Il ne s'agit pas uniquement du vin et du pain fraîchement cuit nécessaires au culte qui étaient l'affaire exclusive du diacre, mais également des dons, offrandes, dîmes, prémices de toute sorte qui servaient à l'entretien de l'église, du clergé et de ceux dont il a la charge ; ces offrandes étaient d'ordre et de taille très variés. Leur consignation quant à la valeur, quantité, date de dépôt et donateurs se faisait sous la surveillance des diacres. C'étaient eux aussi qui ensuite annonceraient aux autres fidèles la réception de ces dons : « Publiceque diaconus in Ecclesiis recitet offerentium nomina ; tantum offert illa tantum ille pollicitus est... » ; « At nunc publice recitantur offerentium nomina... nec meminerunt vidua illius in Evangelio, quae in gazophylacium duo aera mittendo, omnium divitum vicit donaria » rapporte saint Jérôme († 420) qui passa la plus grande partie de sa vie en Syrie et Palestine (*Comment. sur Ezéchiel*, 6, 18, éd. Migne, *P.L.*, vol. 25, p. 175 et *Comment. sur Jérémie*, 2, 11 : éd. Migne, *P.L.* vol. 24, 755) ; ce texte permet en outre de mettre en évidence que le lieu de dépôt des offrandes est distinct de l'église où l'on informe la communauté ; voir dans ce sens aussi R. Taft, *The Great Entrance*, p. 19.
50. *Testamentum Domini*, I, 19 (Rahmani, p. 22-27) ; A. Vööbus, *The Synodicon*, I, p. 10-11, p. (33)-(34).
51. À propos du mot « maison » qui entre dans ces définitions et des notions très variables qu'il recouvre, voir ci-dessous, p. 533 n. 100.
52. A. Vööbus, *op.cit.*, II, p. 119, p. (122) : Canon 2.
53. Sur la question du *skeuophylakion* à Constantinople, et des annexes d'églises, en partant des monuments de la province ecclésiastique d'Illyricum, voir J.-P. Sodini, *Les dispositifs liturgiques*, p. 468-471.
54. *Kyrillos von Skythopolis*, éd. E. Schwartz (*T.U.*, vol. 49, 2, Reihe IV, 2), 1939, p. 69.
55. Voir F. Nau, *Ancienne littérature syriaque canonique*, Paris, 1906-1912, III, p. 40 ; A. Vööbus, *op. cit.*, I, p. 204.
56. Ces canons mettent en scène un véritable piège pour archéologues : une telle salle comportant la table d'autel, peut-être clairement caractérisée par le décor de sa tablette, aurait été identifiée comme oratoire indépendant ; en annexe du sanctuaire on aurait dû y voir au minimum le lieu et la table servant à la préparation des oblats ; et en fait elle s'appelait « diakonikon » et servait de vestiaire !
57. Jean de Dara, *De Oblatione*, ch. I, 5, éd. J. Sader p. 9, p. (7). Cette salle « à la porte du sanctuaire » peut être restituée sur son flanc. C'est là aussi qu'on peut placer le « diakonikon » selon l'*Expositio Officiorum* nestorienne. Dans cet ouvrage, il n'est question du *beit diaqôn* que dans le traité du patriarche Isho'yahb (voir sur ce point p. 500) ; il n'y apparaît pas non plus comme distinct du diakonikon médiéval ; il contient les aiguières, bassines et linges pour le *lavabo* (II, p. 35 p. (34)-(35) et les livres des lectures (II, p. 9-10 p. (12), p. 15-16 p. (17)) ; il est

[illegible] que sortent les saints [illegible] de l'autel du sacrifice selon [illegible] d'Antioche [illegible] : elle y joue le rôle du « skeuophylakion ».

Le « diakonikon » se comprend en somme comme [illegible] par excellence la salle réservée au clergé et desser[illegible] sanctuaire. C'est elle que l'on pourra reconnaître dans le pendant au martyrium ou au baptistère identifié dans les églises à chevet tripartite. En revanche, on devra la chercher parmi les annexes disposées autour de celles des églises qui ne comportent pas dans leur chevet de local approprié.

Une question qui se pose dans ce dernier cas concerne le transfert de l'Évangile et des oblats sur l'autel.

L'Évangile fait son entrée au début de la messe ; il est acheminé depuis l'extérieur jusqu'à l'autel dans le cadre d'une procession[59] ; le Livre y est porté par un diacre ou l'archidiacre[60] ; il est accompagné par la croix que tient un second diacre, et les autres diacres présents les entourent[61]. Ils sont escortés de l'évêque, des prêtres, de l'essentiel du clergé et même des fidèles[62]. À l'entrée de la procession dans l'église, les chantres entonnent les chants[63]. Il est clair que cette cérémonie était spectaculaire. Pour cette procession initiale, il faut prévoir un trajet aisé depuis le lieu où est conservé le Livre jusqu'au sanctuaire.

Il en va autrement du transfert des oblats dans leur réceptacle au début de la synaxe eucharistique[64]. Il est exécuté par les seuls diacres, ici comme ailleurs en Orient, et il apparaît dans les textes syriens comme réduit au minimum ; la « Grande Entrée » byzantine n'a pas, semble-t-il, laissé d'écho dans la liturgie des églises de Syrie. En effet, selon les *Constitutions Apostoliques*, les diacres ne font que déposer les oblats devant l'évêque, sur l'autel ; il en est parlé sans autre détail après la succession du baiser de paix et de la profession de foi[65]. Théodore de Mopsueste († 428) évoque une cérémonie tout aussi brève : « ... dans les vases sacrés, dans les patènes et dans les calices, sort l'oblation qui va être présentée »[66]. Le seul développement que l'on observe par rapport à cette époque dans le texte de la *Réception d'un évêque*, que l'on date du VI^e s.[67], c'est que le transfert des oblats s'accompagne du chant d'alleluias ; mais il n'est question d'aucun hymne aussi circonstancié et symbolique que le *Cherubicon* de la liturgie byzantine de la Grande Entrée. Pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire le cadre de ce transfert, on apprend par ce texte, comme par celui de l'évêque de Mopsueste, que des oblats déjà préparés venaient d'ailleurs pour être portés au sanctuaire ; leur provenance exacte n'est toutefois pas précisée[68]. En revanche Sévère, le patriarche monophysite d'Antioche († 538)[69], dit clairement que c'est du « diakonikon » que les oblats vont sortir ; c'est en outre une sacristie qui communique directement avec l'intérieur de l'église car elle permet aux diacres de vérifier si les catéchumènes se sont bien retirés avant qu'ils sortent avec les oblats.

Le tableau que d'autres textes nous offrent de ce transfert est encore plus dépouillé : « L'église figure le tombeau du Christ Notre-Seigneur du fait de la déposition de pain et de vin sur l'autel » est tout ce qu'en dit Abraham Bar Lipeh[70] ; on pose ensuite la croix, l'Évangile et une icône du Christ sur l'autel avant d'entonner des chants antiphonés. Ces chants n'accompagnent donc même pas l'arrivée des mystères sur l'autel.

Le silence à propos de cette arrivée ne serait-il pas dû au fait que le transfert s'effectuait sur une distance minimale ? Aurait-il eu lieu dans l'espace-même du sanctuaire, comme de nos jours, les oblats y ayant déjà été entreposés[71] dès leur préparation avant la liturgie ? Cela expliquerait pourquoi il n'est souvent question que d'une simple « épithèse », sans mention d'un déplacement de quelque importance : au début de la liturgie eucharistique, il ne restait plus qu'à disposer les mystères sur la table d'autel. C'est dans ce sens qu'on comprendrait le mieux ce qu'on lit chez Jean Bar Qoursos, évêque monophysite de Tella et contemporain de Sévère[72], et que l'on retrouve chez Denys Bar Salibi[73], aussi bien que ce que rapporte l'*Expositio* nestorienne[74].

Rappelons que la préparation des oblats est loin d'être, à l'époque qui nous concerne, le rituel complexe que deviendra la *prothésis* au Moyen Âge[75]. Elle ne représente guère davantage que la disposition du pain sommairement rompu et du vin mélangé dans les récipients sacrés.

On peut se demander si une procession du type en « circuitus » n'est pas aussi à prendre en considération dans une tentative de localisation de ce rituel dans le sanctuaire ; c'est une procession avec les vases précieux qui décrit un tour assez bref en partant du sanctuaire pour ensuite revenir vers lui[76].

Toutefois, d'après les textes syriens qui parlent de processions au cours de la messe, il ne fait aucun doute que ce fussent celles accompagnant l'Évangile, en particulier celle avec la croix[77] après la lecture, qui étaient les plus spectaculaires. La venue de l'Évangile et de la croix à l'autel est extrêmement solennelle. Les uns, chez qui la croix et l'Évangile sont déposés sur le bêma, y vont et reviennent selon un défilé où les sous-diacres portent des lumières et les diacres agitent des encensoirs[78], décrivant un beau mouvement de descente, d'avancée dans la nef et puis de montée au sanctuaire. Chez les autres, elle s'accompagne d'une procession qui fait tout le tour de l'église, en commençant au N et finissant au S[79] ; elle dessine un trajet en « U » et passe par les bas-côtés où se tient le peuple[80]. On la visualise particulièrement bien dans des églises à collatéral continu, comme celles de l'Apamène[81], ou dans des églises à pseudo-narthex ou avant-nef[82].

Les églises où se dessineraient le mieux un mouvement processionnel depuis la façade principale sont, parmi celles de ce recueil, les basiliques de Phénicie maritime. Parmi les fonctions possibles de cet axe, j'avais proposé de voir la mise en valeur de l'entrée du peuple et du clergé au début de la messe, depuis les portes de l'église, à la façon de la Petite Entrée de la liturgie de Constantinople[83]. Pouvons-nous, dans une entreprise de comparaison avec la liturgie de la capitale, mettre cette voie processionnelle en relation avec la Grande Entrée ? Nous savons que le « fonctionnement » de Sainte-Sophie, de Sainte-Irène et d'autres églises de Constantinople[84], dépourvues de sacristies, se comprend grâce à la présence, à l'extérieur, d'un « skeuophylakion » où étaient apportés, inscrits, stockés, puis sélectionnés et préparés les oblats[85]. C'est de là qu'ils étaient transférés en grande pompe par les diacres jusqu'à l'autel en entrant dans le collatéral N pour ensuite monter au sanctuaire. L'absence de sacristies cohérentes a également été remarquée en Phénicie[86], mais les églises de Zahrani, Khaldé-Choueifat, Beit Méry, Jiyé et Khân Khaldé étaient pourvues de l'un ou l'autre corps de

[illegible] que la plupart des « diakonika » des églises [illegible] un ou plusieurs sièges et sans doute une table [illegible] l'évêque et les diacres [illegible] (II, p. 15-16 p. (17)) et [illegible] le commentaire des Écritures (II, p. 26-27, p. [illegible]).

58. [illegible]

59. [illegible] à celle de la Petite Entrée byzantine (voir J. MATEOS, [illegible] de saint Jean Chrysostome, [illegible], Rome, 1968, p. [illegible], début de la liturgie des catéchumènes à Constantinople).

60. C'est dans le [illegible] que l'archidiacre remplit cette [illegible] dans la *Réception de l'évêque* du manuscrit [illegible] G. KHOURI-SARKIS, p. 166 [illegible] c'est aussi « l'archidiacre [illegible] l'Évangile qui sort devant l'évêque ».

61. *Expositio Officiorum*, II, p. 29 p. (19).

62. Dans le texte de la *Réception de l'évêque* (éd. G. KHOURI-SARKIS, p. [illegible]), la procession qui se forme avant l'entrée à l'église s'organise [illegible] participation des fidèles [illegible] « chaque ordre selon son [illegible] marchant en tête, et après eux les clercs [illegible] et les femmes [illegible] les porteurs de torches ou cierges en tête ne sont qu'exceptionnels [illegible] nulle part ailleurs.

63. [illegible] II, p. 34 p. [illegible]

64. Pour tout ce qui suit concernant le transfert des oblats, voir R. TAFT, *The Great Entrance*.

65. *Const. Apost.* VIII, 11, 3-4 [illegible] F.X. FUNK, p. 494-497.

66. Texte cité et commenté par F. VAN DE PAVERD, *Meßliturgie*, p. 243, et R. TAFT, *op. cit.*, p. 35 et *passim*. Ajoutons ici le passage de l'*Expositio Mysteriorum* du nestorien Narsaï de Nisibe (VI^e s.), qui fait état du transfert des mystères et de leur dépôt sur l'autel : « Sur la patène et dans le calice (Jésus) avance avec le diacre pour souffrir... Un symbole de sa mort ils (= les diacres) portent sur leurs mains [illegible] lorsqu'ils l'ont posé sur l'autel et couvert, ils figurent le type de sa sépulture » (*The Liturgical Homilies of Narsai*, éd. R.H. CONNOLLY, *Texts and Studies*, vol. VIII, Londres, p. 3-4).

67. G. KHOURI-SARKIS, p. 162 : les catéchumènes sont renvoyés [illegible] l'Évangile est rapporté du bêma de la nef vers le sanctuaire ; « Et on apporte (l'eau) de l'ablution à l'évêque et à tous les prêtres ; [illegible] aussitôt les psaltes commencent (à chanter) alleluia devant les mystères ; et aussitôt qu'ils arrivent devant la porte du sanctuaire les voiles s'ouvrent ; et aussitôt que les mystères sont placés sur l'autel l'évêque impose l'encens et l'on récite la (profession de) foi ».

68. L'emploi du verbe « sortir » par Théodore de Mopsueste (ci-dessus) évoque en tout cas un local distinct de l'espace intérieur principal de l'église.

69. Le passage qui nous intéresse est dans la lettre à Photius et André, prêtres et archimandrites des saints cloîtres de Carie (*Severus, Select Letters*, éd. E.W. BROOKS, p. 187) : « Lorsque les saints symboles qui sont consacrés dans le sacrifice mystérieux sont sur le point d'être apportés dans l'église et d'être placés sur le saint autel, le premier des diacres regardant par la porte de la pièce du diacre prononce les paroles terribles et solennelles : « Aucun catéchumène, etc... » ; « et ainsi ceux qui consacrent... commencent le saint sacrifice ineffable ».

70. *Interpretatio Officiorum* d'Abraham Bar Lipeh, nestorien du VII^e-VIII^e s., p. 174-175 p. (161). Pour évoquer le transfert, le mot employé ܣܝܡܘܬܐ « le fait d'être posé », ne permet pas de déterminer si l'action se fait à l'instant ou si elle s'est déroulée précédemment. De toute manière l'action évoquée est un simple dépôt sur l'autel.

71. J. SADER, *Le lieu de culte et la messe syro-occidentale selon le « De Oblatione » de Jean de Dara*, dans *O.C.A.*, 223, Rome, 1983, p. 51-53, propose une préparation directement sur l'autel ; [illegible] effet dans le texte de Jean de Dara tout semble prêt et disposé sur l'autel avant [illegible] le début de l'anaphore. Étant donné aussi les passages de Jean de Tella et de Denys Bar Salibi cités ci-dessous, le R.P. Sader y voit un rituel proprement jacobite ; le témoignage de Sévère d'Antioche cité ci-dessus ne va toutefois pas dans ce sens. Tout se présente comme si la préparation des oblats plus ou moins près de l'autel dépendait des données matérielles de l'édifice et de son agencement intérieur, en partant peut-être d'une défaveur pour un trajet trop long à faire subir aux mystères.

72. De la phrase du Canon 2 de Jean Bar Qoursos (J.M. HANSSENS, *Institutiones*, III, p. 29) : « Quand le prêtre t'ordonne de préparer et de disposer la table sainte, entre dans [illegible] sanctuaire », on comprend que le diacre va préparer les oblats dans le sanctuaire.

73. Dionysius Bar Salibi (XII^e s.), *Expositio Liturgiae*, p. 32 p. (54) : l'auteur parle du pain et du vin déjà placés sur l'autel, cachés par le voile de l'anaphore et disposés selon un ordre qu'il décrit juste après avoir évoqué le départ des catéchumènes ; cela [illegible] démontre pas que le pain et le vin aient été préparés sur la table d'autel et exposés là (voir ci-dessus p. 530 et n. 70), mais que les événements qui ont lieu entre le renvoi des catéchumènes et l'Eucharistie sont de peu d'importance.

74. *Expositio Officiorum Ecclesiae*, II, 4, ch. XXV, p. 80 p. (73). Au ch. VI, p. 123-124, p. (111)-(112), l'évêque et le clergé sont entrés dans l'abside et « préparent tout [illegible] qui est nécessaire », sans autre détail sur le mouvement des diacres, responsables du transfert.

75. La *prothésis* avec découpe complexe du pain, à l'aide d'instruments particuliers, accompagnée de prières circonstanciées, symbolisant toute la passion du Christ, ne prend forme qu'à partir du IX^e s. : voir E. BRIGHTMAN, *Liturgies*, p. XCIII, 539-551, et *s.v. Offertoire*, dans *D.A.C.L.*, 12.2, 1951-1952.

76. Cette procession est décrite par le jacobite Moïse Bar Kepha (X^e s.) (J.M. HANSSENS, *op. cit.*, p. 291) : « Les vases sont pris du sanctuaire et sont reportés au sanctuaire » ; ces mots sont repris par Denys Bar Salibi (éd. H. LABOURT, p. 25 p. (59)) mais il rapporte également que cette procession a disparu de son temps († 1171).

77. Le rituel nestorien de cette procession avec la croix s'accompagne d'une adoration de la croix ; il s'agirait toutefois d'une pratique développée à l'époque médiévale ; voir E.R. HAMBYE, *Les chrétiens syro-malabars et le « bêma »*, dans *O.S.*, 12, 1967, en particulier p. 94.

78. *Expositio Officiorum*, I, 2, ch. XI, p. 169 [illegible] (135).

79. Ces précisions se trouvent chez Denys Bar Salibi, [illegible] *cit.*, [illegible] 20 p. (46).

80. Le plan de l'édifice qui est évoqué dans le *De Oblatione* de Jean de Dara serait tout-à-fait adapté à ce type de procession car il comporte un collatéral continu [illegible] se tient le peuple, sur les trois côtés ; l'auteur emploie le terme ܕܪܬܐ (= *dortô*), qui signifie habituellement « [illegible] » [illegible] « atrium », mais qui doit [illegible] traduire ici par « collatéral ». [illegible] dans le texte de la *Sugitha sur la cathédrale d'Édesse* (voir p. 485 n. 46-47) : « Les *dorotô* de gloire entourent (la nef) en deux portiques composés de colonnes ». La remarque avait déjà [illegible] faite (voir p. 468) qu'en grec aussi [illegible] avait sélectionné, pour désigner les bas-côtés, divers termes, utilisés primitivement pour des structures ouvertes d'un côté et fermées de l'autre, indépendantes [illegible] enveloppantes : *embolos*, *diazoma*, *exedra* et, bien sûr, *stoa*, qui a donné [illegible] syriaque [illegible] terme *estwô*, ܐܣܛܘܐ, que l'on rencontre également pour désigner le collatéral dans le *Testamentum Domini* (A. VOOBUS, *The Synodicon*, I, p. 10 p. (34)).

81. Voir p. 493 sv., [illegible] que la Basilique Sud du Sérail de Qanaouât (fig. 223) [illegible] Qasr Ibn Ouardân (fig. 233).

82. Telles celles de Résafe.

83. À propos de la Première [illegible] Petite Entrée, voir T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 111-112, 138-147.

[illegible] T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 158-162 [illegible] J.-P. SODINI, *Les dispositifs liturgiques*, [illegible] 469-471, avec un recensement des *skeuophylakia* attestés.

85. On ignore quel était exactement le trajet suivi par cette procession à l'intérieur de la Grande Église ; voir T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 160-162.

86. Voir plus haut [illegible] 497 sv.

[illegible] à leur chevet ou à leur flanc et [illegible] servir comme le « skeuophylakion » constan[illegible] de salle de service polyvalente[87]. Rien ne s'oppose en dernière analyse à ce que se fût développée dans cette région, fermement chalcédonienne de surcroît[88], la grande procession d'entrée des oblats à la façon de Constantinople. Les enceintes qui, dans les nefs phéniciennes, étaient ornées d'arcs et de chancels fort décoratifs dessinaient dès leur installation une voie processionnelle O-E[89].

Le principal contre-argument serait d'ordre chronologique. En effet la plupart de ces enceintes de chœurs bas précèdent de beaucoup dans le temps l'introduction de la Grande Entrée dans la liturgie de Constantinople au troisième quart du VI^e s. Ce contre-argument perd cependant de son poids lorsqu'on considère que le « skeuophylakion » de Sainte-Sophie existait déjà du temps de la basilique de Constantin le Grand[90]. Le transfert des mystères devait se faire entre les deux mêmes pôles au IV^e s. et au VI^e s. ; la différence était dans le cérémonial et le trajet décrits. Ils étaient sans nul doute plus restreints, tel qu'en parle Théodore de Mopsueste, guère plus qu'un transport du lieu de dépôt à l'autel. Les mêmes arguments valent pour le transfert des oblats en Phénicie et pour le trajet entre une annexe servant de « skeuophylakion » et l'autel, qui passait peut-être déjà assez tôt, dès les dernières décennies du IV^e s., par l'axe de l'enceinte du chœur.

Il se dégage de ces observations que la salle de service du clergé n'est pas nécessairement accolée au sanctuaire, et que les données fournies par les textes et par les monuments permettent de lui attribuer un grand nombre de fonctions. Elles pouvaient être distribuées sur plusieurs espaces plus ou moins voisins de l'autel, de l'entrée ou du baptistère, ou bien être réunies dans une seule salle « polyvalente » de grandes dimensions. C'est elle que l'on reconnaîtra dans la sacristie qui fait pendant au martyrium dans les églises syriennes à chevet tripartite, tandis qu'ailleurs il faudra la chercher parmi les annexes.

87. Notons que parmi les annexes S des basiliques de Khân Khaldé une des [illegible] salles occidentales (voir p. 373) servait de réserve ; les grands *dolia* qu'on y a retrouvés doivent être mis en relation avec les dépôts d'huile, de vin, mais aussi de nourriture et produits divers offerts par les paroissiens (voir p. 529) pour le culte et pour l'entretien du clergé et de ses protégés. Ces annexes servant de dépôt devaient, dans le cas de paroisses et de couvents importants, dépasser les dimensions d'une seule sacristie. Malgré les dispositifs de stockage dont elles étaient pourvues, [illegible] ne [illegible] a que trop rarement mises en évidence sur le terrain, dépourvues qu'elles sont *a priori* de prétentions esthétiques. Idéalement, elles doivent être aisément accessibles depuis le sanctuaire comme de la rue d'où on vient les approvisionner. Les salles SO de Khân Khaldé, les salles N d'el-Koursi (voir p. 168), les sacristies N de Brâd (voir p. [illegible] 44) [illegible] de celles où l'on peut reconnaître ces lieux d'entrepôts des dons.
88. Voir le commentaire dans [illegible] du R.P. M. Aubineau sur un texte de Jean de Béryte (*Homélies P[illegible]* (*S.C.* 187), Paris, 1972, p. 287).
89. Même [illegible] un ambon en barrant l'extrémité, l'enceinte pouvait servir de [illegible] à la procession dans l'axe ; il en allait ainsi à Sainte-Sophie également (T.F. MATHEWS, *op. cit.*, p. 140, 162), [illegible] longeait le flanc de l'ambon en avançant de l'entrée axiale vers le sanctuaire.
90. *Ibid.*, p. 160-161.

LA CHAPELLE DES RELIQUES

L'identification d'une des annexes du sanctuaire des églises syriennes anciennes comme un martyrium est partie de la découverte d'un « ameublement » de gros reliquaires de pierre, que les archéologues eurent la chance d'y faire assez fréquemment dans les régions de calcaire et de basalte de la Syrie du N et du NE.

Dans les textes proprement liturgiques, on ne trouve pas d'information sur un local de ce genre en annexe du sanctuaire ou de l'église[91]. De toute évidence ce local n'est pas concerné par le déroulement habituel du culte dans l'église. Par contre, c'est le pôle d'attraction en dehors des offices, autant pour les fidèles de la paroisse que pour ceux qui y sont tout-à-fait étrangers. C'est ainsi qu'on peut lire des récits de voyages de pieux chrétiens qui ne sont qu'une succession de visites aux chapelles à reliques de diverses églises[92] ; on y voit même monophysites et chalcédoniens en commune vénération[93]. Ce sont elles qui font la renommée des églises et qui motivent la visite ; certaines églises ne sont identifiées que par le nom des saints dont leur martyrium conserve le souvenir tangible[94].

L'époque à laquelle on peut, à la suite de MM. Lassus[95] et Tchalenko[96], placer l'apparition des premières chapelles de ce type, concorde à peu près avec celle des échos littéraires les plus anciens qui nous en sont parvenus[97].

Dans ces textes de genres tout-à-fait variés, l'expression qui sert le plus couramment à nommer ce local est celui de *beit sohdê*, ܒܝܬ ܣܗܕܐ, « lieu des martyrs » ou « des reliques »[98]. Comme le grec τό μαρτύριον[99], elle désigne aussi bien toute l'église que la salle attenante où sont conservées les reliques[100]. Ainsi, une inscription (fig. 447) qui commémore la pose du pavement « de l'église, du baptistère et du martyrium »[101] a-t-elle toutes chances d'évoquer, par les deux derniers termes, deux salles annexes d'une église. C'est à la même catégorie de martyrium qu'appartient la chapelle des reliques du couvent fondé par sainte Mélanie[102] ; par contre, c'est toute la vaste Basilique Hors-les-Murs qui est nommée « Martyrion » à Dibsi Faraj[103]. De même en syriaque, la petite chapelle des reliques qui fut construite, selon Jean d'Éphèse, à côté d'une maison d'accueil, était-elle nommée la « beit sohdê »[104], tandis qu'on peut imaginer comme un bâtiment de la taille de celui de Dibsi Faraj la « beit sohdê » où est reçu en grande pompe aux portes de la ville l'évêque cité par le codex de la collection Rahmani[105]. Autant les textes que les inscriptions démontrent donc que les termes cités, aussi bien grecs que syriaques, recouvrent des réalités de dimensions diverses qui ont en commun la conservation de reliques.

La topographie des découvertes d'églises-martyria, et les nombreux échos que nous en avons dans les textes[106], permettent aussi d'affirmer que « martyrium » est utilisé autant pour des églises à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs, bien que cette dernière situation soit numériquement mieux représentée.

Les chapelles des reliques sont annexées principalement aux églises, mais également aux demeures privées[107] et aux monastères. Tel est le cas de la chapelle que Mélanie construisit dans le couvent des hommes qu'elle fonda à Jérusalem. Après l'achèvement des travaux, elle y fit déposer « les reliques des saints martyrs, c'est-à-dire de Zacharie le prophète et du saint protomartyr Étienne, et des quarante saints martyrisés à Sébaste et encore d'autres dont Dieu connaît les noms »[108]. Cette quantité d'ossements n'a rien pour nous étonner ; nous avons vu les martyria de Syrie du N encombrés de reliquaires, et c'est bien ainsi qu'il faut imaginer la chapelle de Jérusalem si libéralement ouverte à ces restes par la sainte femme. Il s'en suivra par contre logiquement que certains reliquaires contenaient des os de provenances diverses ; dans le cas évoqué, on aura pu mettre ensemble ceux des Quarante Martyrs et ceux des « saints dont Dieu connaît les noms »[109]. Il en alla de la chapelle de Jérusalem comme de beaucoup de ces petits martyria de campagne que nous avons pu observer dans le Massif Calcaire du N de la Syrie ; dès leur fondation, l'organisation de leur pavement en fait foi, ils devaient abriter une importante collection de reliques. Il s'en faisait, en Syrie comme à Byzance, un véritable commerce, encouragé par des personnalités telles que l'impératrice Eudocie, ou l'évêque Marouhta qui dota si généreusement la ville de Mayferqat qu'elle fut appelée Martyropolis[110]. Si le saint homme arpenta lui-même la région de Babylone en quête des précieux ossements, d'autres s'en remettaient à des intermédiaires, et l'on s'aperçoit que certains, et même des religieux, en faisaient le colportage ; aussi les autorités religieuses, dont Georges, l'érudit évêque d'Édesse (de 686 à 724) et Cyriaque, patriarche jacobite d'Antioche (793-817), furent-elles amenées à rappeler à l'ordre « les moines qui portent des sacs

90. *Ibid.*, p. 160-161.
92. Les récits de voyage de sainte Mélanie au V^e s. sont parmi les plus animés et révélateurs, à propos de la passion que certains chrétiens mettaient dans leur vénération des reliques les plus diverses (*Vie de sainte Mélanie*, éd. D. GORCE, p. 226-229, 240-245 et *passim*. Sur la multiplication des martyria voir A. GRABAR, *Martyrium*, I, p. 33-34 et *passim*).
93. Sévère d'Antioche parle des monophysites priant devant les reliques des églises des « hérétiques », ce qu'il les autorise à faire, pour autant qu'il n'y ait pas de service en cours à l'intérieur (*Severus, Select Letters*, p. 271). Par contre le Canon du concile de Laodicée (A. VÖÖBUS, *The Synodicon*, p. 120) leur interdit d'entrer dans les cimetières et les martyria des « hérétiques » pour y prier en vue d'une guérison.
94. C'est l'habitude de Sévère d'Antioche notamment (*Severus, op. cit.*, Lettre IV, 9, p. 269-271) : « L'évêque Pierre pria dans la maison de la chapelle du glorieux saint martyr et apôtre Judas le frère de Jacques, qui repose à Béryte... de la même façon il pria aussi à Tripoli dans la maison de la chapelle du saint martyr Léonce ».
95. J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 176-177.
96. G. TCHALENKO, *Villages*, p. 334-335.
97. Maroutha l'évêque de Mayferqat dut commencer sa collecte de reliques vers 408 ap. J.-C. pour les distribuer ensuite entre tous les sanctuaires de la ville (voir ci-dessous).
98. On rencontre également à côté du terme *beit sohdê* celui de *beit qadishê* : Thomas de Morgô, *The Book of Governors*, éd. E.A. WALLIS BUDGE, Londres, 1893, II, p. 621 et p. LI-LII ; de même G. KHOURI-SARKIS, *Réception d'un évêque*, p. 319.
99. Pour toute la question de la vénération des martyrs et lieux-martyrs, et des formes qu'elle prit, on se référera évidemment à A. GRABAR, *Martyrium* ; sur ce point précis, vol. I, p. 347-348.
100. On peut soutenir que l'expression « lieu édifié en vue de la commémoration » qu'utilise un passage du seul *Testamentum Domini* (I, 29 : RAHMANI, p. 25) vaut pour le martyrium. L'expression a été conservée mais non explicitée dans le *Synodicon* monophysite où le passage en question est repris tel quel (voir A. VÖÖBUS, I, p. 11, p. (34). Elle a par contre disparu dans la *Didascalie arabe*, qui intègre une bonne partie du *Testamentum Domini* dans son ch. 35 (voir F.X. FUNK, *Didascalia Arabica*, p. 124-125) ; tout s'y passe comme si la notion que recouvrait l'expression « lieu édifié en vue de la commémoration » y avait été intégrée dans celles de « maison des oblats » et « diakonikon » qui, elles, ont été conservées. Le problème qui se pose ici est lié à celui qui était sous-jacent à mes propos sur la desserte du sanctuaire ; tous ces endroits sont appelés « maison » ou « lieu de ... », *beit*..., un mot qui s'emploie pour des réalités de tailles très différentes (ainsi l'encensoir se dit « la maison de l'encens », *beit besmê*, ܒܝܬ ܒܣܡܐ alors que le *beit diaqôn* vu plus haut a les dimensions d'une salle sinon de tout un édifice), dont le caractère commun est d'être un contenant, quelles que soient la taille et la quantité du contenu.
101. L'inscription reproduite en fig. 447 ne m'est connue qu'en dehors de son contexte ; j'en dirai tout de même qu'elle a toutes chances d'avoir été posée au cœur de l'ensemble qu'elle commémore, c'est-à-dire dans la nef centrale de l'église. Après être apparue dans le commerce des antiquités de Beyrouth en 1968, en provenance probablement de la Syrie, elle finit, comme déjà signalé, par être achetée par la Radio-Télévision d'Allemagne du Sud à Stuttgart (voir M. DONDERER, *Römische Mosaiken des Mittelmeerraumes in öffentlichen Sammlungen der Bundesrepublik Deutschland*, dans *Akten CMGR IV*, Trêves, 1984, Paris, CNRS, à paraître).
102. *Vie de sainte Mélanie*, 64, p. 259 : « Parvenus (= Mélanie et ses aides) à l'intérieur du martyrium du monastère des hommes (...) là où reposent aussi des reliques de Saint Étienne » ... elle va adresser ses ultimes prières à Dieu et aux saints martyrs dont les reliques sont conservées en cet endroit.
103. Voir p. 80 l'inscription en mosaïque de l'entrée.
104. *John of Ephesus, Lives*, éd. E.W. BROOKS, p. 583.
105. G. KHOURI-SARKIS, *Réception*, p. 159 et 162 ; le dignitaire y entre et y offre de l'encens avant d'être escorté solennellement vers l'église principale de la localité.
106. Voir A. GRABAR, *Martyrium*, *passim*.
107. C'est le cas cité ci-dessus des deux sœurs et des deux frères qui avaient une maison d'accueil (voir la n. 104). On sait aussi que se montaient des collections privées de reliques et de reliquaires ; mais elles ne se présentaient sans doute pas de façon « monumentale » ; lorsque Jean d'Éphèse (*Lives*, p. 586-592) raconte que des livres et des reliques furent dérobés à un moine dans sa cellule, on peut penser que ces objets reposaient sur des étagères ou dans des armoires. Rabbula s'opposera, dans ses Canons pour les moines, à ce que ces derniers aient des reliques dans leurs cellules : il leur faut les déposer dans le martyrium de leur monastère (à la condition toutefois qu'elles soient authentiques). Voir A. VOOBUS, *Syriac and Arabic Documents Regarding Legislation Relative to Syrian Ascetism* (*Papers of the Esthonian Theological Society in Exile*, 11), Stockholm, 1960, p. 32.
108. *Vie de sainte Mélanie*, p. 218-219.
109. Cette formule peut être rapprochée de celle qui se termine en « ... καὶ διαφόρων ἁγίων », qui fut inscrite sur deux des reliquaires d'Apamée d'une main plus malhabile que celle qui écrivit les noms des saints Côme, Damien et Théodore, suivi de la mention « et des différents saints » (J. NAPOLEONE-LEMAIRE et J. BALTY, *L'église à atrium*, p. 60, pl. LI) ; on peut en conclure qu'un certain nombre de reliques, ultérieurement acquises, fut ajouté aux premières (notons que « ceux dont Dieu (seul) connaît les noms » est une formule bien plus fréquemment utilisée pour désigner la foule des fidèles anonymes et vivants, ceux, par exemple, qui ont contribué par un don modeste à des travaux (voir p. 474 sv.) ; l'inscription de l'église de Ma'chouqa en comporte un exemple, fig. 145).
110. Voir notamment P. PEETERS, *Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*, Bruxelles, 1950, p. 85.

[illegible] reliquaires[112] [illegible] de saints et qui battent la campagne »[113] bien que les « moines, prêtres, diacres [illegible] des reliques des saints ou [illegible] tout le tour des campagnes et des villages »[114].

Les reliquaires échangés dans ces transactions devaient être de simples boîtes. Même ceux que sainte Mélanie employa pour sa chapelle de monastère devaient être d'assez modestes lipsanothèques en bois ; des matières comme l'ivoire ou les métaux précieux auraient suscité une remarque absente du texte. En revanche, des exemplaires orfévrés de petits coffrets nous sont parvenus ; ils sont d'ailleurs bien documentés dans l'iconographie grâce à des représentations comme celle de l'ivoire de Trèves[115]. D'autres étaient exécutés en pierre. On pouvait ainsi les enfouir directement, contenant leurs reliques, au pied des autels ; mais cette habitude courante en Palestine-Transjordanie[116] et en Grèce[116] est étrangère à la Syrie-Phénicie où aucun socle ou pavement sous l'autel n'indique l'emplacement d'un reliquaire.

Ces coffrets n'ont rien de comparable avec les blocs massifs de calcaire ou de marbre du N de la Syrie que l'on voyait dresser tels des stèles ou couchés, pourvus d'un couvercle à la façon des sarcophages[117], sculptés de motifs en relief et marqués d'inscriptions. Leur élément le plus original est le complexe système d'écoulement qui permettait à un liquide versé au travers, par une sorte d'entonnoir pratiqué dans la face supérieure ou dans le couvercle, de couler le long de la relique et d'en capter la vertu *à contactu*. Ce liquide, cire fondue ou huile, poursuivait son trajet dans le corps du reliquaire jusqu'à ce qu'il soit recueilli par un tuyau qui se déversait dans un godet saillant sur une des faces du reliquaire. Du récipient qui le collectait une distribution se pratiquait par le biais d'ampoules de verre ou de métal à emporter comme *eulogies* (bénédictions), que l'on considérait comme remèdes à tous les maux[118]. Ces reliquaires à huile pouvaient parfois, comme dans le cas du beau monument de Haouarté[119], contenir tout un coffret en bois, mais le plus souvent, les reliques devaient reposer à même la pierre.

Dans les vestiges d'églises explorés par les archéologues, des reliquaires ont été retrouvés posés soit à même le sol, soit sur un socle en pierre individuel, soit encore sur un socle commun maçonné[120]. Le pavement en mosaïque, ou en *opus sectile*, est un reflet fidèle de la façon dont on prévoyait de disposer ce mobilier dans l'édifice ; des panneaux de petite taille se modelèrent étroitement sur la base des reliquaires dont ils marquaient le futur emplacement. En comparant mosaïques et reliquaires tels que dégagés par des fouilles, il est possible parfois de déterminer quels reliquaires étaient prévus initialement et lesquels sont venus s'ajouter par la suite. Ainsi, à l'origine, un seul reliquaire était-il sans doute destiné à chacun des deux martyria de Haouarté (dans un cas au centre de la salle, dans l'autre un peu plus loin vers le fond) (fig. 58), un seul aussi dans le deuxième état mosaïqué du martyrium d'Apamée (Église à atrium, fig. 197), mais deux, dans les angles orientaux, flanquant l'absidiole centrale du martyrium indépendant à Brâd (fig. 17). Un seul reliquaire imposant se dressait à peu près au centre du pavement en *opus sectile* du martyrium de la Basilique de la Sainte-Croix de Résafé (fig. 256). Dans le pavement original à Khaldé Choueifat, c'est un panneau de mosaïque blanche (fig. 352, pl. h.-t. 15) qui dessinait l'emplacement de la banquette longitudinale, qui pouvait convenir à l'exposition de plusieurs petites lipsanothèques. À Mezra'a el 'Oulia, un tapis de mosaïque révèle semblablement qu'un gros reliquaire était prévu dans l'axe (fig. 159), là où il fut effectivement trouvé, en avant du mur E (fig. 157) ; une carpette allongée, au N, n'y fut peut-être pas utilisée, on n'y trouva aucun mobilier de pierre ; en revanche, un gros reliquaire se plaça en face, au S. À Jéradé, un grand reliquaire-sarcophage sur socle fut retrouvé à l'emplacement prévu entre les tapis de mosaïques au milieu du côté E du martyrium (fig. 123) ; un second dut

112 [illegible]

113 [illegible]

114 [illegible]

115 [illegible]

116 [illegible]

117 [illegible]

118 C'est le remède par excellence distribué dans tous les centres de pèlerinage (voir B. Kötting, *Peregrinatio Religiosa*, *passim*), et appliqué aux malades, dans la vie domestique (ainsi *Vie de sainte Mélanie*, ch. 60, p. 249).

119 Voir M.-T. Fortuna-Canivet, *Le reliquaire à huile de la grande église de Huarte (Syrie)*, dans *Syria*, LV, 1978, p. 153-162, en partic. p. 160.

120 C'est le cas du reliquaire retrouvé originalement en place sur l'extrémité O d'un grand socle allongé contre le mur N dans le martyrium N de l'Église à atrium d'Apamée (p. 224, fig. 208) ; c'est aussi l'utilisation que j'attribuerais le plus volontiers à l'étroit socle longitudinal dans l'annexe SE de Khaldé-Choueifat (fig. 343 ; voir p. 360, 371).

prendre place dans le petit champ de reste entre sarcophage et angle NE[121].

L'organisation du pavement de mosaïque, ou d'*opus sectile*, en carpettes ornées, ou alternativement ornées et neutres, est en elle même un indice quant à l'utilisation de la salle. C'est ainsi que j'ai proposé cette fonction pour l'extrémité du bas-côté N de Ma'chouqa, qui seule comporte d'étranges petits tapis de mosaïques (pl. h.-t. 10), alors que tous les autres tapis de la basilique sont de grande taille[122].

Le pavement témoigne parfois de l'existence d'un autre type de présentoir pour reliquaire : une table, dont peut être conservé le socle ou l'empreinte des quatre pieds. Ce dispositif se rencontrait à Résafé ; la conque principale du martyrium de la Basilique B (fig. 263) se présente avec une épaisse dalle de socle creusée de quatre trous d'angle et d'un système intéressant de puisard. Celui-ci n'est pas unique en son genre ; il se compare à ceux trouvés à 'Aïn Hanniya et Ostracine[123], également sous une table à reliquaires. Sur la table à quatre pieds au centre de l'annexe du martyrium de Haouarté (Église Sud, fig. 58), on doit également restituer un reliquaire[124].

Outre l'ameublement et le pavement décoré selon un schéma organisateur particulier, il avait été observé que tout au moins en Antiochène l'arc d'entrée était un bon critère de repérage et d'identification de la chapelle des martyrs[125]. Cette baie largement ouverte induit une mise en évidence des reliquaires et une visite de recueillement auprès d'eux.

Comment les visiteurs étaient-ils servis d'huile sanctifiée au reliquaire de leur choix ? On cherche en vain dans les textes quelque règlement concernant la distribution de ces eulogies ; aucun clerc ne semble l'avoir eue dans ses attributions. La solution du « service libre » pourrait être envisagée, mais dans un nombre limité de cas, et cela aux premiers temps seulement de la mise en usage des chapelles à reliques. En effet, beaucoup d'entrées de chapelles martyriales ont été barrées ultérieurement ; sur le seuil même du martyrium, plus fréquemment en avant de celui-ci, ont été installés des chancels. On les a identifiés à Jéradé (fig. 126), à Haouarté (fig. 58), à Oum el Khalakhil (fig. 165) et à Serdjilla (fig. 280) devant les martyria installés au N du chevet. À Houad, où rien n'a été découvert au-delà du mur E du bas-côté, l'encastrement du chancel qui ferme entièrement la dernière travée du bas-côté N (fig. 107, 116) permet, par analogie avec les autres installations, de proposer un martyrium à son extrémité. Dans l'Église à atrium d'Apamée, le martyrium annexe, au bout du collatéral N, comportait dès l'origine un chancel continu, qui fut remplacé par un chancel bipartite, interrompu en son centre par une colonne (fig. 196, 206-207) ; on peut même conjecturer un vestibule en avant de l'abside clôturée en tirant argument de la présence d'une entaille latérale dans la dernière plinthe de la colonnade[126].

L'arc du martyrium est grand'ouvert sur le bas-côté S à Baqirha (fig. 10), dans les deux églises de Deir Déhes (fig. 231), à Deir Sem'ân (Église SO, fig. 31), à Goubelle (fig. 57), à Mezra'a el 'Oulia (fig. 147, 157), peut-être à Soughané (fig. 306), à l'Église de Bizzos à Roueiha (fig. 266), à Andarîn Église Sud (fig. 2) et à Qala'at Faqra dans le Mont Liban (fig. 415). La grande baie est systématique dans le N du pays, même pour les martyria qui ne sont pas placés dans la sacristie du sanctuaire mais dans une salle communiquant avec le long côté d'un collatéral, comme dans la grande église de Brâd (fig. 16) et à el Kfeir (fig. 130). Dans le S du pays, on la retrouve devant le martyrium triconque du Sérail de Qanaouât (fig. 223), où l'arc donne sur le bas-côté S. Je laisserai de côté le cas de Qala'at Sem'ân où le martyrium est plus grand que l'édifice du culte eucharistique et possède ses propres voies d'accès, bien que lui-aussi communique par un arc avec l'église (fig. 209). À Résafé, le martyrium de la Basilique de la Sainte-Croix, qui est dans la sacristie N, vit son arc également fermé, mais par une grille interdisant dorénavant tout accès par le bas-côté (fig. 249-250).

Tandis que l'absidiole au bout du bas-côté S de l'Église Supérieure de Khân Khaldé (fig. 367) avait été entièrement clôturée par des plaques de chancel, sans passage ni latéral ni axial[127], les absidioles des collatéraux de Qabr Hiram (fig. 401) et les niches de Nébi Younès (fig. 397) sont d'un accès libre. Dans l'une, le clergé aurait pu pénétrer pendant le service et dans les autres, à première

121 Il est fréquent que le fondateur, parfois un dignitaire ecclésiastique, se fasse enterrer dans la chapelle des reliques qu'il avait richement dotée ; les témoins littéraires sur ce point sont nombreux. Ce n'est toutefois qu'un seul sarcophage qui se place parmi tous les reliquaires ; il ne s'agit pas de sépultures en masse mais au contraire d'une sépulture *ad sanctos* très sélective.

122 Voir p. 176-177.

123 Je dois l'information sur ces découvertes à l'abbé Yves Blomme ; sur 'Aïn el-Haniya voir *Qadmoniot*, 42/43, p. 85 et *Q.D.A.P.*, 1934, pl. 39, 2.

124 Voir p. 101. C'est également une table qui trouverait au mieux sa place dans l'absidiole S de Khân Khaldé Église Supérieure, si cette absidiole fermée était effectivement à vocation martyriale (voir plus loin, p. 536), sa niche axiale en hauteur étant trop peu profonde pour avoir contenu un reliquaire. Faut-il voir dans la même région, à Nahariyé, un support de lipsanothèque dans la table de chacune des deux absidioles à l'extrémité des collatéraux (fig. 458) ? Là non plus on ne signala aucune trace d'un reliquaire. J'ai hésité à parler d'emplacements de reliquaires à propos de la succession de petits tapis le long du mur extérieur du collatéral tournant de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (fig. 192) ; ces carpettes s'y rencontrent aux angles du bâtiment en dessinant des champs en « L », une forme que nous ne connaissons pas dans les chapelles à reliques identifiées avec certitude ; en outre, malgré la vocation martyriale certaine du lobe oriental du collatéral, on doit hésiter à l'extrapoler à son ensemble.

125 J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens*, p. 173-181, et *Églises d'Apamène*, *passim*.

126 Voir J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *L'église à atrium*, plan II, pl. XIX, 3.

127 C'est encore la solution de la niche-écrin à reliquaire qui se propose comme la meilleure dans le cas de l'absidiole-sacristie flanquant, du S, l'abside de cette église avec une table pour surélever le ou les reliquaires à hauteur de chancel. Il n'existe pas de système dans l'organisation des chevets d'églises de Phénicie ; chaque cas doit être résolu isolément (voir N. Duval et J.-P. Caillet, dans *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon 1982, p. 177 n. 91).

où il n'a rien pu entreposer qui dût être serré de façon sûre. Pour les unes et pour l'autre le meilleur usage qui se propose est celui de présentoir à reliques. L'absidiole de Kfar Khaldé était suffisamment bien conservée pour qu'on y ait vu encore l'amorce d'une petite niche axiale surélevée ; elle est peu profonde mais elle permet d'établir un parallèle avec les absidioles à niche qui terminent les collatéraux de la Basilique Nord de Sobata-Sbeita[128] au Négeb ; on y voit encore, comme aussi dans les absidioles de la Basilique Sud d'Oboda-'Abdeh[129], la trace certaine d'un reliquaire. La fonction martyriale des sacristies annexes du sanctuaire est assurée pour la majorité des églises du Négeb[130]. Ce qui serait inattendu en Syrie du N est le fait que cette fonction est clairement commune à chacune des deux sacristies[131]. Par analogie, chacune des deux niches de Nébi Younès pouvait être destinée à accueillir un reliquaire. Par contre un raisonnement identique ne peut valoir pour les absidioles de Qabr Hiram car elles sont nettement différenciées quant à leur décor de sol (pl. h.-t. 17)[132].

En somme, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait eu un martyrium dans les églises de Phénicie maritime, mais il se présente chaque fois sous une forme et à une place différentes, dont certaines peuvent être rattachées à des usages bien établis ailleurs. La plus rare serait la banquette à lipsanothèques — vue également à Apamée[133] —, que j'ai cru pouvoir identifier dans la sacristie S de Khaldé-Choueifat[134]. Pour cette salle, de grande taille et fermée de deux portes, comme pour les autres chapelles à reliques de la région, salles, absidioles ou simples niches, il est évident qu'on ne partait d'aucune tradition ni d'aucun plan établis : on a construit librement un dispositif *ad hoc* pour servir de martyrium.

Il en va autrement ailleurs, et on en prendra pour preuve la plus nette le cas de la Basilique de la Sainte-Croix et de sa voisine la Basilique B de Résafé. À leur propos, on ne peut s'empêcher de faire observer qu'il s'agit d'œuvres de belle architecture, dont les sacristies encadrant le sanctuaire n'étaient *a priori* pas adaptées aux fonctions que ces espaces allaient remplir[135]. Ils ont été déformés par le creusement de portes (fig. 249-250) et l'adjonction de niches et d'annexes (fig. 259, 262) pour en augmenter le volume et pouvoir y organiser le culte martyrial. Ces chevets ont acquis cet aspect hétéroclite, étranger à tout souci esthétique, qui est le propre de bien des lieux de culte martyrial et de pèlerinage dans le monde chrétien. Ces ajouts nuisent à l'aspect autant intérieur qu'extérieur des églises, les abords de la salle en question souffrant d'un encombrement de reliquaires et de mobilier divers, sans oublier les tentures et autres ornements empêchant toute vue perspective[136]. Le sanctuaire de Mezra'a el-'Oulia (fig. 147) est barré fort désagréablement par le sarcophage installé sur le seuil au S. À Qirqbizé, l'empiètement des reliquaires sur la nef semble avoir été moins inélégant, car les reliquaires du type « stèle » y sont symétriques et de petite taille (fig. 236). À Qala'at Sem'ân, on a tiré parti des bas-côtés des bras N et S ainsi que des niches d'angle de l'octogone (fig. 209) pour installer des reliquaires[137].

Par ailleurs, l'installation des clôtures et des portes devant les chapelles à reliques est un indice concernant leur « fonctionnement ». Le chancel est continu sur toute la largeur et de la nef centrale et du bas-côté N à Haouarté (fig. 58), à Oum el-Khalakhil (fig. 165) et à Jéradé (fig. 122), ainsi que sur le bas-côté S à Soughané (fig. 306). Il y met en relation le sanctuaire et le vestibule de la salle des reliques et souligne ainsi la circulation du clergé entre ces deux espaces. Il ne peut être question, dès lors, de fidèles ayant accès aux reliquaires et il faut envisager que l'on distribuait les eulogies au-dessus des chancels comme à un comptoir, tâche confiée sans doute à des clercs mineurs.

Essentiellement, toutes ces installations ouvrant sur les collatéraux ou dans des annexes se caractérisent comme étant destinées à la dévotion des seuls fidèles, même si elles étaient desservies par le clergé local. L'absence de reliques sous l'autel — dans l'aire réservée au haut clergé — confirme cette option.

Celles des salles martyriales qui sont pourvues de portes vers l'extérieur pouvaient « fonctionner » en relation avec les visiteurs restés à l'extérieur du bâtiment, ce qui ne pouvait qu'être propice au calme déroulement des liturgies à l'intérieur de l'église. Ces problèmes ne se posent, bien sûr, que si l'accès aux chapelles des reliques n'était pas interdit pendant les offices. L'évocation par Sévère d'Antioche d'un monophysite visitant le martyrium pendant que « les hérétiques » chantaient l'office à l'intérieur de

128. Voir A. Negev, *Le christianisme au Negev, Sobata*, dans *M.B.*, 19, 1981, photo 36, p. 36. La base du reliquaire maçonné dans la niche s'est brisée en y laissant quelques fragments.
129. *Ibid.*, fig. 47-48, p. 31 et Id., *The Greek Inscriptions from the Negev* (*Stud. Bibl. Francisc., Coll. Minor* 25), Jerusalem, 1981, pl. 42. Le socle de l'absidiole fut creusé d'un encastrement quadrangulaire pour recevoir un coffret.
130. L'Église Sud d'Oboda avait une fosse à reliques dans la sacristie N. L'Église Orientale de Mamshit avait des fosses dans ses deux sacristies, qui présentent avec celles des églises d'Elousa, d'Oboda, de Nessana et de Sobata bien des analogies, de forme et, également, de fonction.
131. Ce fait pose d'ailleurs le problème de la salle desservant le sanctuaire dans ces églises, qui sont d'un plan compact à chevet généralement symétrique. Ces sacristies communiquent avec la nef latérale par une grande baie, généralement précédée d'un chancel à passage central.
132. Voir p. 420.
133. Les photos des fouilles montrent le système en place dans l'Église à atrium : voir p. 224 et fig. 208, et J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *op. cit.*, pl. L1. 1-2.
134. Voir p. 120.
135. Voir plus haut, p. 528.
136. Divers arcs d'entrée sont encore marqués de trous pour les tringles de rideaux ; c'étaient des tissus brochés d'or, des tentures fort riches mais qui souvent devaient constituer un ensemble excessivement bariolé, composite et peu élégant, ce dont certaines églises contemporaines (voir ainsi G. Bell, *Churches and Monasteries of the Tur 'Abdin and Neighbouring Districts*, Heidelberg, 1913, pl. V, 1 et VI, 2) ont conservé l'aspect et le caractère.
137. On ne sait trop comment interpréter les socles plaqués de marbre qui à Khaldé-Choueifat (voir p. 361) et à Ghiné (voir p. 352) se plaçaient contre la paroi N ou S du podium en avant de l'abside ; ce pourraient être encore des supports de coffrets à reliques.

l'église[138] témoigne effectivement d'un accès libre permanent à la chapelle des martyrs. Dans un petit nombre de cas dont ceux d'el-Kfeir (fig. 130) et Sghîr (fig. 281) — deux églises à nef unique dont le martyrium représente une adjonction ultérieure — la chapelle communique avec l'extérieur. Des portes existent aussi à cet effet à Brâd (fig. 16), mais on saisit que dans cette église les interférences provoquées dans les offices de la basilique par les activités qui avaient simultanément leur siège dans le martyrium n'étaient pas ressenties comme une gêne ; le grand arc qui ouvre cette salle sur le bas-côté n'a été fermé que d'une grille, dont les traces subsistent dans son intrados[139]. Le même scénario de portes extérieures et baies intérieures se retrouve dans les martyria N de la Basilique B et de la Sainte-Croix de la ville de Résafé ; on l'a vu, cette dernière aussi fut fermée sur le collatéral par une grille (fig. 256).

Dans l'angle NE de la première des salles martyriales N de la basilique B de Résafé a été découverte une sorte de niche qui communique avec la salle N par ce qu'on appellera une fenêtre profonde. On peut imaginer qu'il était possible d'apercevoir la relique par cette *fenestella* dont l'ébrasement était orné d'une applique (fig. 262, 264)[140]. Par la porte flanquant la niche le visiteur pouvait aussi voir du N le reste de la salle et de ses trésors et recevoir son eulogie. Dans la Basilique de la Sainte-Croix, les pèlerins semblent avoir pu traverser la salle au reliquaire en suivant un parcours de la porte N à la porte E, longeant la plinthe sur laquelle il était exposé aux regards, et recevant leur eulogie au passage. Ce dernier point est assuré par la découverte sur le sol de la salle martyriale d'innombrables fioles de verre brisées.

Au martyrium de l'Église Sud de Haouarté, l'accès à la salle se fait par le bas-côté (fig. 58)[141]. Il fallait entrer dans l'église depuis le grand portique central du complexe architectural de Haouarté, puis passer dans le bas côté N et se diriger jusqu'aux marches du martyrium. La distribution d'eulogies pouvait se faire, comme suggéré,[142] par-dessus la balustrade donnant sur le bas-côté où se tenaient les visiteurs venus chercher le renfort des bénédictions des saints et martyrs. Mais la petite salle voisine, au N, dispose d'une table, qui était placée juste devant une fenêtre basse, et d'une petite porte S ménagée dans le même mur oriental. Rien n'empêche que la distribution se fût faite dans ce sens, c'est-à-dire les pèlerins se trouvant à l'E, dans la courette où aboutissent une série d'escaliers, de passages et de portes.

Cette approche d'un lieu martyrial par l'extérieur, à l'arrière du bâtiment, représente un aspect particulier du culte qui nous occupe ici. M. Lassus avait déjà noté les fenêtres basses qui, depuis l'E, éclairent nombre de martyria[143]. M. Balty les avait mises en relation avec la fenêtre du martyrium de l'Église à atrium d'Apamée, qui s'ouvre précisément dans l'axe du reliquaire central de la salle et qui était protégée par une grille, aux barreaux assez espacés[144]. Cette « mise en scène » est bien connue dans les lieux de pèlerinage célèbres : les visiteurs ne peuvent distinguer qu'avec peine, dans une pénombre mystérieuse, l'objet de leur ferveur[145]. Je viens de mentionner la petite fenêtre dans l'annexe martyriale de l'Église Sud de Haouarté ; on la retrouve également dans l'axe du martyrium de l'Église Nord[146]. Dans l'Église à transept de Serdjilla, le martyrium est très étiré en longueur et devait sans nul doute abriter plusieurs reliquaires : il s'ouvre à l'E par deux fenêtres[147]. J'avais proposé d'identifier aussi une *fenestella* dans l'Église de la Citadelle de Dibsi Faraj, mais sur le côté S de l'abside martyriale (fig. 40, 45). Dans l'axe E-O du martyrium trilobé de la Basilique B de Résafé c'est une baie de grandes dimensions qui s'ouvre devant la table-présentoir[148], dans la conque principale (fig. 263) du martyrium.

Plus particulier est l'accès depuis l'extérieur au point où s'écoulait le liquide sanctifié. Le grand médaillon axial du pavement dans le lobe E de la Cathédrale d'Apamée y ponctue le lieu de cet événement (fig. 192) ; d'une niche arquée, établie assez haut dans le mur, descend la rainure d'une canalisation étroite (fig. 185). Tentée par l'hypothèse d'une localisation de la relique à l'avers du mur, c'est-à-dire à l'intérieur, du côté de l'abside et au sommet du *synthronon*, je me suis trouvée renforcée dans mon hypothèse par ce qui paraît bien être la trace de l'adoption de ce système dans une région plus méridionale, en l'occurrence le S palestinien. Ce qui a été retrouvé dans l'Église Nord de Sobata c'est une étroite communication, par un simple trou, qui mettait en relation la relique, qui

138. Voir p. 532 n. 93.
139. La baie comporte, à la base de l'arc, de longues entailles verticales et le seuil est recreusé d'une rainure reliant un montant de l'arc à l'autre (voir fig. 17 et G. Tchalenko, *Églises*, I, pl. 17 et II, pl. 4) ; c'est effectivement une haute grille dont le châssis devait s'installer dans ces marques, non un chancel bas et une tringle de rideau en hauteur. Une grille a aussi été repérée dans les pilastres de l'arc du martyrium de l'église de Bourdj Heidar : J. Lassus, *op. cit.*, p. 175.
140. Les quatre points de fixation se voient encore. Un trou d'encastrement de barre plate se fixant perpendiculairement dans le mur E de la *fenestella* témoigne de ce que l'approche en était gardée du côté du public, au N. Voir p. 282 sv.
141. Il a déjà été question du mur à rainure horizontale aboutissant a une niche carrée près de la porte N, et de sa fonction possible de canalisation ; M. Canivet a pu cependant constater l'absence totale de pente de cette rainure. Une interprétation dans le sens de mon hypothèse devient dès lors plus hasardeuse, mais j'hésite à n'y voir qu'un dispositif lié à la couverture ou à la décoration de la salle.
142. Voir ci-dessus, p. 535.
143. J. Lassus, *op. cit.*, p. 195.
144. J. Napoleone-Lemaire et J.-Ch. Balty, *op. cit.*, p. 40-41 : « ... Une grille empêchant toute intrusion dans la chapelle et protégeant ses précieux reliquaires, que la vénération populaire obligeait à placer à la vue de tous, même des passants du dehors ».
145. Sur la *fenestella* dans les lieux de culte martyrial, voir A. Grabar, *Martyrium*, p. 464, 486, et *passim*, et B. Kotting, *Peregrinatio Religiosa*, p. 147 et 340, n. 235.
146. On pourrait restituer une grille, mais incurvée, devant cette fenêtre aussi ; c'est la meilleure interprétation que je puisse fournir de la présence de la série de trous en demi-cercle dans le pavement du fond de la salle (fig. 58, pl. h.-t. 3).
147. Voir le plan de H.C. Butler, *P.A.E.S. II B*, ill. 132, p. 116.
148. C'est le socle de cette table qui est pourvu d'un entonnoir central, dont il a déjà été question p. 535.

[illegible] à l'intérieur de l'église dans l'absidiole, et un [illegible] à l'arrière où l'on distribuait sans doute les eulogies[149]. On retrouve ces locaux à l'arrière des chapelles martyriales et ces niches à reliques dans d'autres églises de la région[150], la paroi mitoyenne est mise en valeur par divers systèmes de décor ou d'accès, du côté oriental. Nous avons vu un axe martyrial oriental s'organiser de façon analogue à Apamée. La relique s'y trouvait-elle également du côté intérieur de l'abside ? Était-ce elle-même ou était-ce une image, ou bien seulement une lampe ou quelque réceptacle qui avait trouvé sa place dans la niche sur la face extérieure de l'abside ? L'objet y était abrité derrière une petite grille décorative dont on n'a conservé que les points d'ancrage, et de lui s'écoulait un liquide recueilli à la base du mur (fig. 185). Pèlerins et fidèles convergeaient vers ce point du bâtiment. Les empreintes carrées qui sont les mortaises de piliers de chancels, à deux battants verouillables disparus (fig. 183 et 187), attestent qu'ici aussi le passage entre le martyrium et le collatéral tournant n'était pas direct, ou en tout cas libre. Et qu'en était-il de la salle axiale à Apamée ? Le socle massif dans son abside est la copie exacte de l'autel principal, mais c'est aussi, en plus volumineux qu'à l'accoutumée, un socle de reliquaire[151]. On peut donc hésiter entre deux identifications : oratoire ou chapelle des reliques ? Malgré l'importance de ses dimensions, cette salle n'est pas aussi indépendante du sanctuaire principal que le sont, par exemple, les petites basiliques à trois nefs ou deux nefs flanquant respectivement l'église de l'octogone de Qala'at Sem'ân (au SE) (fig. 209) et celle de la Sainte-Croix de Résafé (au SE aussi) (fig. 250). Elle ne peut donc être considérée comme une salle de culte individuelle apte à recevoir son propre autel : on n'aurait pu y célébrer l'Eucharistie[152]. La salle à abside d'Apamée, grand'ouverte sur la niche-reliquaire, formant avec elle ce que j'ai appelé un « axe martyrial », ne se comprend que comme chapelle des reliques. Ses grandes dimensions répondent certainement à des exigences locales ayant trait au rite, lui-même lié à l'importance du lieu et de la communauté.

Or, nous sommes fort démunis pour connaître quel rite s'y déroulait. Que nous offrent les textes proprement liturgiques qui concernent le culte des martyrs[153] en Syrie ? Dans la prière de commémoraison des vivants et des morts[154], à chaque anaphore, les martyrs sont évoqués mais au même titre que les autres défunts ; de même certaines prières et poésies liturgiques que l'on trouve dans les recueils invoquent-elles[155] la Vierge, les saints, la croix, les saints titulaires de l'église ou du couvent et la mémoire des défunts[156]. Nous savons aussi que les martyrologes et ménologes syriens, depuis celui de 411 ap. J.-C. écrit à Édesse[157], comptent parmi leurs fêtes fixes seize fêtes des saints dont une des Quarante martyrs de Sébaste, et parmi leurs fêtes mobiles plusieurs de saint Jean-Baptiste, une des saints confesseurs ou martyrs, une des apôtres et docteurs de l'Église et une des martyrs de Mayferqat. On connaît des lectures pour les fêtes des martyrs[158], qui occupent la plus grande place dans les calendriers liturgiques puisque seuls les dimanches et les jours de fêtes du Seigneur n'entrent pas dans cette catégorie. Pour aucune de ces prières la présence ou le voisinage des reliques n'est spécifiquement requise mais elle en formait sans doute un accompagnement tout naturel.

Un texte liturgique qui concerne par contre pleinement le lieu où reposent les reliques est celui de la cérémonie de consécration d'une église syrienne. L'église elle-même est consacrée et le martyrium fait l'objet d'une cérémonie analogue, qui doit être effectuée par l'évêque ; déposition des ossements, onction des urnes, et onction des chancels de l'entrée[159]. On retrouve ici l'ameublement repéré dans les ruines des monuments.

Mais qu'en est-il de la chapelle des martyrs et de son rôle après sa consécration ? Elle est essentiellement un lieu occasionnel de visite et de vénération. Toutefois, en tant que tel, elle est concernée par la liturgie. En effet elle est intégrée à la préparation au baptême : les homélies catéchétiques font allusion à la « visite aux martyrs », au cours des semaines de préparation, dont l'effet bénéfique

149. Voir A. NEGEV, *The Greek Inscriptions from the Negev* (*Stud. Bibl. Francisc., Coll. Minor*, 25), Jérusalem, 1981, pl. 43 et ID., *Le christianisme au Negev : Oboda*, dans *M.B.*, 19, 1981, ph. 56, [illegible].
150. Dans l'Église Nord d'Oboda, dans la cathédrale d'Elusa, dans l'Église Nord et dans l'Église du Centre de Sobata.
151. Ce sont des socles non pas monolithes mais faits de quelques très gros blocs. Un socle du même type supportait le reliquaire dans le martyrium N de l'Église à atrium d'Apamée (fig. 206-207) et un autre fut trouvé en place dans l'abside d'une chapelle (BS) parallèle à la Cathédrale, au S (fig. 193-194), voir p. 204 n. 4 et p. 214.
152. À propos de l'interdiction d'avoir plus d'un autel par église et plus d'une messe par autel et par jour, voir ci-dessus p. [illegible].
153. Rappelons que « martyr » est compris chaque fois dans le sens large de « témoin » de la manifestation de la grâce divine, et vaut pour des personnages, des lieux et des objets : voir A. GRABAR, *Martyrium*, I, p. 29-31.
154. L'ordre est bien celui-ci, et non l'inverse, comme le restitue F. VAN DE PAVERD, *Meßliturgie*, p. 524 ; voir G. WINKLER, *Einige Bemerkungen zu den Interzessionen in Antiochien und Konstantinopel im 4. Jahrhundert*, dans *Ostkirchliche Studien*, 20, 1971, p. 55-61. C'est encore cet ordre que l'on retrouve dans *l'Interpretatio* d'Abraham Bar Lipeh au VIIe s. (p. 176-177, p. (162)-(163)). Par contre Jean de Dara ne mentionne aucune prière de commémoraison dans son *De Oblatione*, mais seulement trois prières préanaphoriques « sur le peuple », « pour la paix » et « sur le voile » (anaphore).
155. Elles se présentent comme les « Libera... » de la *Commendatio Animae* occidentale (voir *D.A.C.L.*, IV, *s.v. Défunts*, 435-440, et XIV, *s.v. Recommandation*), mais elles ne sont pas d'usage strictement funéraire.
156. Voir A. BAUMSTARK, *Paradigmengebete Ostsyrischer Kirchendichtung*, dans *O.C.*, 10-11, 1923, p. 1-32.
157. Collection des anciens ménologes syriens par F. NAU, *P.O.*, vol. X, 1915.
158. Un lectionnaire du Ve ou début du VIe s. donne les lectures pour deux jours de « commémoraison des martyrs » (F.C. BURKITT, *The Early Syriac Lectionary System* (*Proceedings of the British Academy*, XI), 1923, p. 301-339, en particulier p. 312-313) ; pour un des offices sont indiquées 11 lectures de l'Ancien Testament et 3 seulement du Nouveau dont l'Évangile, 5 et 3 pour l'autre office.
159. Ce rituel était établi en 532/538 quand cette ordonnance fut rendue ; *Saints Pères, Réponses*, 12, dans F. NAU, *Ancienne Littérature syriaque canonique*, Paris, 1906-1912, III, 40, 65.

est placé sur un pied d'égalité avec l'enseignement dispensé par le clergé[160].

En outre ne serait-il pas possible que les martyria, dont la majorité des églises syriennes ont été équipées, aient joué un rôle dans le contexte d'une liturgie stationnale, mais à grande échelle ? Nous connaissons bien cette organisation « topographique » de l'année liturgique en fêtes des saints et fêtes mobiles célébrées dans divers sanctuaires d'une même ville, par exemple à Rome, mais surtout à Constantinople, Jérusalem, et aussi Antioche[161]. Dans la Grande Église de Constantinople le service n'avait lieu que lors des grandes fêtes christologiques : Pâques, Transfiguration, Exaltation de la Croix, Noël et Épiphanie[162]. Le saint ou la sainte du jour est célébré dans une des autres églises de la ville, qui peut être un édifice assez modeste. Une caractéristique de ces célébrations est le déroulement de processions ecclésiastiques fastueuses, accompagnées de chants, cierges et encensements[163].

À Apamée, la Cathédrale de l'Est, en admettant qu'elle fût bien l'église cathédrale et qu'elle détînt la relique de la Sainte Croix[164], devait être doublement à la fête le jour de la célébration de l'Exaltation de la Croix[165].

La portée de cette liturgie stationnale s'étend au-delà des murs de la ville, dans les campagnes avoisinantes. Il est bien connu que le premier septembre, jour de la fête de saint Syméon Stylite l'Ancien et anniversaire de sa mort, était par excellence celui de la visite du sanctuaire de Qala'at Sem'ân, d'autant plus que c'était l'occasion miraculeuse à laquelle, disait-on, chaque année, le saint apparaissait, et l'on pouvait voir alors sa silhouette à barbe blanche planer dans les parties hautes de l'édifice[166]. Semblablement, la foule se pressait à Sergiopolis et envahissait les coins et recoins de toutes les églises de la ville au jour anniversaire des saints Serge et Bacchus[167]. Parce que l'évêque, Flavien, s'est rendu à la campagne pour y célébrer un anniversaire de martyrs, Jean Chrysostome a l'occasion de prêcher à sa place à Antioche[168]. Le choix de l'église du jour pouvait être dicté par sa consécration au saint fêté ou par quelque attachement particulier à son souvenir, a priori la possession d'une de ses reliques. Qu'on se rappelle[169] comment une pieuse femme comme Mélanie, au cours de ses voyages, cheminait d'un martyrium à l'autre et s'arrangeait en particulier pour fêter le jour anniversaire de tel saint dans une de ses églises martyriales. En somme, elle pratiquait à sa façon un cycle spatial plus vaste de liturgie stationnale.

Il serait intéressant d'examiner jusqu'à quel point une forme d'organisation liturgique de ce type aurait réellement existé en Syrie, dans un cadre proprement régional ; les églises, rurales pour la grande majorité de celles que nous avons étudiées, y interviendraient au jour de la fête des saints ou des martyrs dont soit le nom ou le souvenir était attaché à l'église, soit les reliques étaient conservées dans ses lipsanothèques.

Nous savons que dans les villes patriarcales et métropolitaines, et dans les centres de pèlerinage célèbres, les croyants confluaient en foule vers l'église fériale. Des églises de moindre importance peuvent s'être posées en candidates pour ces mêmes célébrations, à une moindre échelle, dans un cadre plus rural. Le Michaëlion de Haouarté présente le décor et les installations nécessaires pour servir d'hôte lors de la fête de saint Michel. L'Église Saint-Jean-Baptiste d'Oum Hartaine pouvait être élue, au moins une fois par an, par les bourgs et villages environnants, le jour anniversaire de son saint patronyme, tandis que pour la saint-Georges la très petite église de Houad (fig. 105) ne devait pas pouvoir accueillir bien davantage que les fidèles de sa seule agglomération[170].

Le rituel de ces célébrations comprenait certainement un temps de visite et de recueillement devant les reliques du saint ou de la sainte du jour, avec encensement de celles-ci, et probablement de ces processions accompagnées de chants qu'affectionnèrent les communautés chrétiennes syriennes et qui sont le propre de toute liturgie stationnale, qu'elle soit d'Antioche, de Constantinople ou d'ailleurs. Pour ce qui est du déroulement de ce rituel, les rares indications disponibles vont dans le sens d'une visite

160. Aussi Jean Chrysostome résume-t-il le temps préparatoire de ses auditeurs néophytes par ces deux composantes : ... « Vous avez constamment bénéficié de (l')exhortation spirituelle (de vos maîtres) et participé à l'ample bénédiction que dispensent les reliques des saints martyrs » (*Huit Catéchèses baptismales inédites*, éd. A. WENGER, *S.C.* 50 bis, Paris, 1970, VIII, 1). Ainsi s'explique aussi la présence de reliquaires trouvés dans certains baptistères, dont celui de Déhès Ouest (G. TCHALENKO, *Églises de village*, I, pl. 339, 340, 348) ou celui de la Cathédrale de l'Est d'Apamée (J.-Ch. BALTY, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981, p. 115 et fig. 111, p. 107 : salle CD).
161. Pour Antioche voir F. VAN DE PAVERD, *Messliturgie*, en particulier p. 14.
162. Voir J. MATEOS, *Le Typicon*, *passim*. Ceci vaut en tout cas pour le Xe s., dont est daté ce *typicon* ; mais le phénomène lui est bien antérieur (J. BALDOVIN, *La liturgie stationnale à Constantinople*, dans *La Maison-Dieu*, 147, 1981, en particulier p. 91 sv. et ID., *Stational Liturgies of Rome, Constantinople and Jerusalem*, sous presse chez *O.C.A.*, Rome).
163. Au Xe s. on dénombre jusqu'à 68 de ces processions au cours d'une année liturgique, dont seule une faible partie a Sainte-Sophie comme cadre.
164. Voir p. 214 sv.
165. La célébration de l'Exaltation de la Croix était une des cinq grandes fêtes de l'année liturgique orientale, aussi bien byzantine que syrienne. Elle se célèbre le 14 septembre, lendemain du jour présumé de la découverte de la relique de la croix à Jérusalem par sainte Hélène, mère de Constantin le Grand.
166. Voir p. 239 sv.
167. Sur les dates auxquelles étaient fixées les fêtes des saints voir surtout A. BAUMSTARK, *Festbreviar und Kirchenjahr der syrischen Jakobiten*, Paderborn, 1910, p. 273-288. Pour ce qui concerne la fête des saints Serge et Bacchus, elle se célébrait en Syrie le 7 octobre, chez les monophysites comme chez les autres chrétiens, ainsi que chez les Byzantins.
168. A. WENGER, *La tradition des œuvres de saint Jean Chrysostome*, dans *R.E.B.*, 14, 1956, en particulier p. 17-18.
169. Voir plus haut, p. 533.
170. La multiplicité des églises dans des bourgs et des villes modestes, qui a souvent frappé les voyageurs et les fouilleurs dans des sites proche-orientaux, trouve la meilleure explication dans le cadre d'un culte organisé de cette manière mobile, distribué sur une série d'églises.

[illegible] préalable à la messe[171]. Comme dans les grandes villes, mais plus modestement, les processions [illegible] se seraient formées sous les portiques et dans les cours, la configuration de chaque église engendrant un trajet particulier. Ainsi verrait-on l'entrée d'un cortège se faire en Antiochène par la belle porte SE, pour s'arrêter devant la chapelle des reliques, au S du sanctuaire[172] ; un collatéral continu et une nef encombrée par une enceinte ou un ambon engendreraient tout naturellement un parcours autour de la nef centrale. On ne peut certifier que toute la pompe des processions patriarcales, avec les cierges et les encensements, se retrouvait dans ces manifestations de piété populaire, pas plus qu'on ne sait si les reliques faisaient partie du défilé ou étaient exposées[173] à cette occasion.

Ces jours de commémoraison étaient pour des petites églises, parfois assez isolées, l'occasion de recevoir non seulement la visite de hauts dignitaires ecclésiastiques, peut-être de la métropole et certainement du centre diocésain, mais aussi des dons consacrés par la foule des fidèles et pèlerins venus demander son intercession particulière au martyr de l'endroit et de la férie[174].

171. Dans le rituel de consécration d'une église et de son martyrium, le cérémonial d'onction décrit ci-dessus (p. 538) était suivi de l'office habituel, lectures et Eucharistie. Peut-être avons-nous un écho du schéma liturgique propre à ces jours dans le déroulement de la cérémonie du codex de la Collection Rahmani (G. Khouri-Sarkis, *Réception*) : l'évêque procède d'abord à une visite du martyrium où il encense les reliques, avant de présider la synaxe eucharistique dans l'église urbaine.

172. Voir p. [illegible] sur la proximité entre cette belle porte et le martyrium.

173. La lipsanothèque (ou même les reliques sorties de leur coffret quand cela était possible) était fort probablement exposée en cette occasion, comme on le faisait à Jérusalem le Vendredi Saint — d'après le récit d'Éthérie — avec la relique de la Vraie Croix. Mettait-on parfois ces reliques sur l'autel ? « Est-il convenable que les ossements des saints martyrs soient placés sur l'autel ? » demande un prêtre à son évêque, dans un texte que l'on peut dater du VI[e] s. ; le maître lui répond : « Les ossements des saints martyrs sont à honorer, ils opèrent des miracles et guérissent les malades, mais il n'est pas convenable de les placer *continuellement* sur l'autel » (A. Vööbus, *The Synodicon*, I, p. 199, 12) ; on peut en conclure qu'ils y étaient placés occasionnellement.

174. On en a comme témoignage l'anecdote d'un monophysite si ardent dans son culte d'un saint martyr que, non seulement il assista à la cérémonie de sa commémoraison dans un martyrium chalcédonien, mais il y déposa des dons (son évêque s'en plaint dans une lettre qui prit valeur d'exemple : elle fut reprise dans le synodicon des Syriens Occidentaux (A. Vööbus, *The Synodicon*, I, p. (169)). On comprend d'autant mieux, dans ce contexte, l'ambition des prélats et des prêtres d'acquérir les reliques de grands saints (voir p. 533) ; elles leur permettaient de poser leurs églises comme candidates en tant que lieu de rassemblement en de grandes occasions.

CONCLUSION

Un certain nombre de lois générales gouvernent la composition de la salle de culte ecclésiastique et de son décor. Elles se sont clairement révélées dans l'étude des documents disponibles, même si nos informations concernant la Syrie et la Phénicie chrétiennes restent sujettes aux additions et aux révisions introduites par de nouvelles découvertes et si notre connaissance du rite qui s'y déroulait à l'époque byzantine est loin d'être complète.

Au terme de la présente synthèse, des questions ne peuvent manquer d'être posées, les unes sur le sens historique à donner aux variantes régionales qui sont apparues dans le décor des sols et dans les dispositifs liturgiques, d'autres sur les relations entre le clergé qui est le commanditaire et les équipes d'artistes et d'ouvriers.

À cet égard, nous avons pu constater que l'agencement du pavement suit de près l'économie interne de l'édifice de culte puisqu'il situe les acteurs et les accessoires de la liturgie, appuie les mouvements du cérémonial et en souligne les stations; seules les paroles prononcées n'y trouvent d'écho qu'exceptionnellement.

Les pavements sont clairement un reflet de l'occupation du sol et il faut supposer une information préalable fournie par le clergé au maître d'œuvre ou au peintre, à propos des particularités de cette occupation. En même temps que les mosaïstes du pavement assument stylistiquement le caractère bi-dimensionnel de leur art, ils se désintéressent de tout ce qui, littéralement, ne touche pas ce pavement et n'est pas directement en contact avec lui, notamment les parties hautes de l'édifice : ni le rythme des colonnades ni l'épaisseur des arcades ou les subdivisions des voûtes et des plafonds n'y sont projetés.

Dans les vastes surfaces offertes par l'architecture basilicale, les arts du pavement, parmi lesquels et la mosaïque et l'*opus sectile* ont été promus au premier rang des arts décoratifs, ont trouvé un terrain d'expansion privilégié et favorable aux innovations. Parmi les grandes créations des mosaïstes, on peut attribuer au génie des artistes syriens celles des amples surfaces en écailles à boutons de rose, en entrelacs et en paysages animés.

Dans l'établissement du programme et de la symbolique du pavement d'église, on ne peut douter d'une intervention du clergé, même si on est encore bien en peine de saisir le processus complexe de la constitution de la thématique du pavement, image de la terre christianisée et expression de sa richesse, telle qu'elle a pris forme en Syrie-Palestine au cours du V[e] s. L'historien de l'art se sent mieux placé pour comprendre un phénomène comme la faveur locale pour un même schéma iconographique, comme celle que la région entre Haouarté et Hama manifesta pour le thème d'Adam au Paradis ; il supposera en arrière-plan la présence d'une personnalité ecclésiastique qui put fournir un sujet de sa prédilection à des équipes distinctes de mosaïstes travaillant dans les chantiers de son ressort territorial.

Dans le domaine des installations liturgiques, les documents archéologiques, plus que les textes, permettent de saisir des types régionaux bien individualisés d'organisation cultuelle de l'édifice. Par rapport à l'Occident latin, la multiplicité de ces types dans l'espace est remarquable.

Les groupes régionaux se sont dessinés à l'intérieur de territoires qui sont parfois des régions naturelles — telles le massif calcaire du N de la Syrie, ou la côte phénicienne au S de Beyrouth — mais dont le plus souvent les zones frontières semblent correspondre à celles des provinces de l'empire romain tardif, c'est-à-dire aussi à celles des métropolitanats ecclésiastiques, assez pour que les dénominations en aient été empruntées ici, fût-ce provisoirement.

Dans le temps, par contre, tous sont attestés dès une époque antérieure à la séparation des églises jacobite et nestorienne. Ce fait est le résultat probable des importants débats qui, au IV[e] s., notamment dans le cadre des conciles, tendirent à fixer les rites autant que la doctrine et suscitèrent des innovations cultuelles fondamentales et durables. Ainsi, les plus récents des monuments de chaque type liturgique sont-ils conformes aux plus anciens. Pour ces raisons et pour celles de l'homogénéité, de la densité et de l'unicité de ces groupes formels, ils ne peuvent être mis en relation avec les différentes communautés chrétiennes qui s'épanouirent dans et autour de la Syrie à la suite des scissions post-nicéennes et post-chalcédoniennes.

La documentation converge dans le sens d'une élaboration de ce programme liturgique, comme aussi du programme décoratif, au cours des dernières décennies du IV[e] s. Elle se fit dans un cadre géographique et spirituel encore difficile à déterminer mais où les grandes personnalités ecclésiastiques ou, plus précisément, les autorités archidiocésaines, toujours étroitement liées à l'ambiance des monastères[1], ont dû jouer le rôle principal.

Une recherche sur les processus d'élaboration de ces deux programmes ainsi que l'étude des conditions de leur maintien jusqu'à l'Islam et au-delà, au temps des Abbassides, doit porter sur toutes les sources de renseignements ; elle est du domaine de l'histoire des idées comme de l'histoire ecclésiastique ou de la géographie historique.

1. On ne peut manquer de remarquer qu'aucune différence dans les installations liturgiques ou dans le type de décor n'a pu être décelée entre les églises monastiques et les autres.

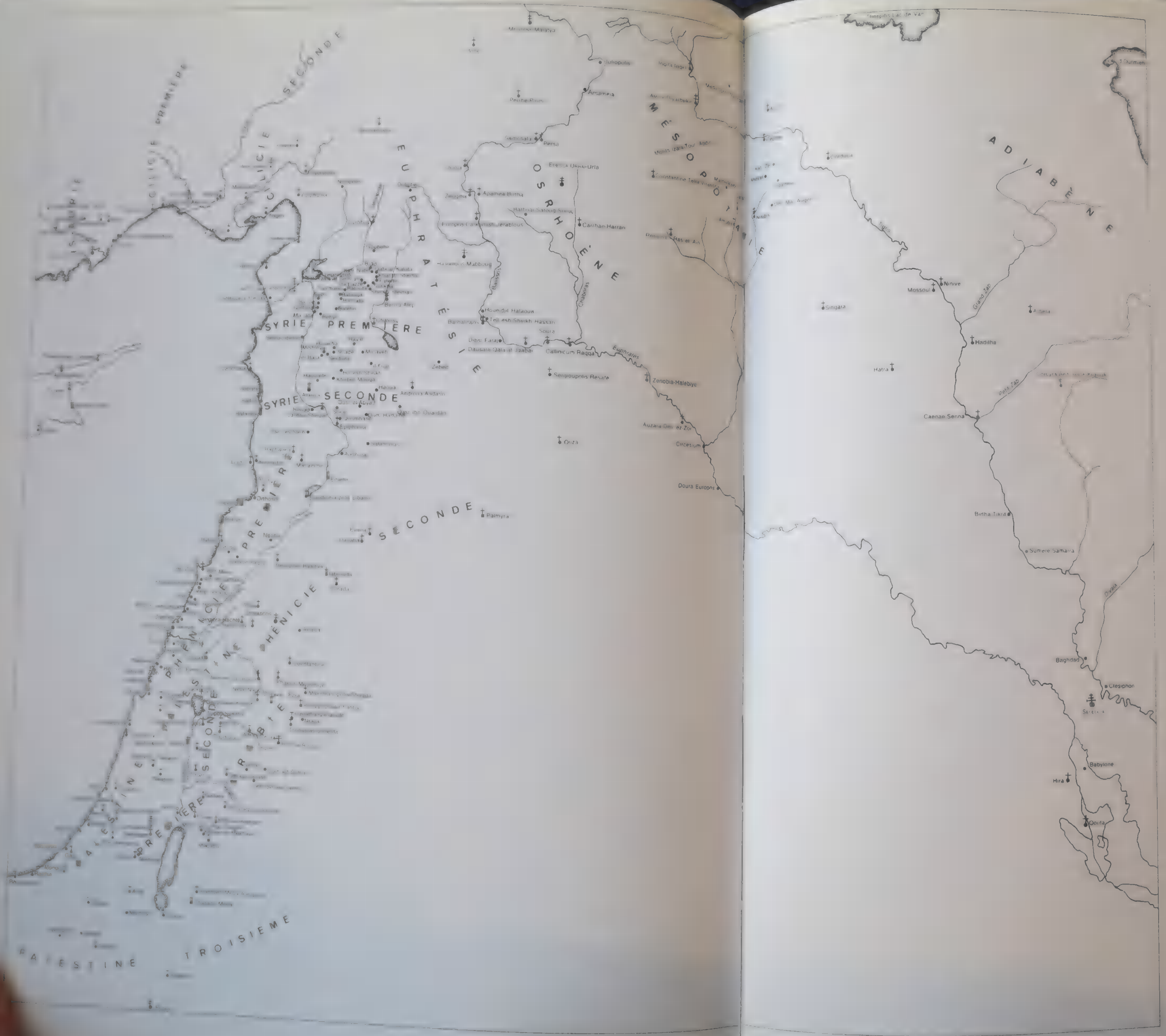

PATRIARCAT

SIEGE D'ARCHEVEQUE / DE METROPOLITE

SIEGE EPISCOPAL

SITE ARCHEOLOGIQUE REMARQUABLE

Carte 3 : Villes épiscopales et sites d'intérêt liturgique.

ORIGINE DES REPRODUCTIONS

— *Photos communiquées par :*

O. Callot : fig. 56, 124, 125.

P. Canivet : fig. 62, 66, 67, 68, 69, 71.

Centre de Recherches Belges à Apamée de Syrie (J.-C. Balty) : fig. 188, 189, 190, 194, 198.

The Cleveland Museum of Art, John L. Severance Fund : fig. 456.

J. Dentzer-Feydy : fig. 15.

Deutsches Archäologisches Institut (Th. Ulbert, Munich) : fig. 244, 248, 263, 265.

Deutsche Forschungsgemeinschaft, Resafa : fig. 253, 254.

Direction générale des antiquités et des musées de Syrie : fig. 21, 22, 25, 26, 27, 65, 86, 87, [illegible], 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 120, 148, 151, 152, 156, 157, 158, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 454, 455.

M. Donderer : fig. 447.

J. Lafontaine-Dosogne : fig. 164.

F. Traunecker-Laroche : fig. 73, 452.

Musées Nationaux, Paris : fig. 403.

National Museet, Copenhague : fig. 79.

G. Tchalenko : fig. 238, 239, 240, 461 et 444.

S. Waagenaar : fig. 139, 140, 141.

— *Documents repris à des publications :*

Balty J., Chéhadé K., Van Rengen W., *Herbet Mûqa*, pl. XIII, 2 ; XIII, 1 ; XII, 2 : fig. 132, 133, 134.

Bell G., *The Desert and the Sown, Tales of Syrian Travel*, Londres, s.d., fig. p. 114 : fig. 229.

Campbell W.A., *The Martyrion*, plan X : fig. 279.

Catalogue *Land des Baal*, Mayence, 1982, No. 220 : fig. 121.

Chéhab M., *Mosaïques du Liban*, pl. CXI, 2 : fig. 316.

Cohen R., in *Biblical Archaeological Review*, IV, 1, 1980, p. 21, p. 16-17 : fig. 449, 450.

Djobadze W., in *Istanbuler Mitteilungen*, XV, 1965, pl. 54, 4 : fig. 162.

Hanita Museum postcard : fig. 445.

Kollwitz J. *et alii*, in *A.A.S.*, VIII-IX, 1958-1959, pl. 1, fig. 1 : fig. 260.

Kollwitz J., in *Deutsche Ausgrabungen*, fig. 8, p. 56 : fig. 261.

Krencker D. et Naumann R., in *Abh. preuss. Akad. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 4, 1938, pl. 23, 5 ; 23, 3 ; 23, 1-2 : fig. 210, 213, 216, 217.

Levi D., A.M.P., pl. LXXXVII,a, LXXXVIII,b, LXXXVIII,a, LXXXIX,b, LXXXIX,b, LXXXVII,b : fig. 272, 273, 274, 275, 276, 278.

Mattern J., Mouterde R. et Beaulieu A., in *M.U.S.J.*, 22, 1939, pl. XIV, XIX, 2 : fig. 35, 37.

Napoleone-Lemaire J. et Balty J.-Ch., *L'église à atrium*, pl. XXIV,1, XXV,1, LI,1 : fig. 206, 207, 208.

Ovadiah A., *Corpus of the Byzantine Churches of the Holy Land*, Bonn, 1970, pl. 65 : fig. 457.

Saidah R., in *Dossiers de l'Archéologie*, 12, 1975, p. 55, 57, 58 : fig. 369, 370, 373.

Saidah R., in *Dossiers de l'Archéologie*, 15, 1976, fig. 1 p. 96 et fig. 3 p. 96 : fig. 374, 376.

Tchalenko G., *Églises de village*, I, pl. 546, 324, 339, 487, 421, 422, 543, 161 : fig. 9, 11, 29, 126, 220, 222, 257, 459, 460, 462.

Ulbert Th., in *Pietas. Festschrift B. Kötting*, 1980, fig. 3 : fig. 256.

Ulbert Th., *Resafa, II*, Beilage 1 : fig. 258.

— *Autres reproductions :* Photos P. et R. Donceel.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES

Fig. [illegible] : d'ap. J. LASSUS, *L'église cruciforme*, D. LEVI, *A.M.P.*, fig. 112 et pl. CXIII-CXIV et G. TCHALENKO, *Eglises*, I, pl. 544-5[illegible].
Fig. 17 : d'ap. G. TCHALENKO, *Eglises*, I, pl. 16-22.
Fig. 20 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie.
Fig. 32 : d'ap. Th. USPENSKI, *Architecture ancienne*, pl. 39.
Fig. 34 : d'ap. J. MATTERN, R. MOUTERDE et [illegible]. BEAULIEU, in *M.U.S.J.*, 22, 1939, et docum. de l'auteur.
Fig. 81 : d'ap. le relevé de G. Tchalenko.
Fig. 83 : d'ap. H.C. BUTLER, *Architecture*, p. 219-220.
Fig. [illegible] : d'ap. R. MOUTERDE, *Inscriptions grecques*, pl. XLIV, 2.
Fig. 123 : d'ap. G. TCHALENKO, *Eglises*, I, pl. 487 et II, pl. p. 128, et photos O. Callot.
Fig. 128 : d'ap. docum. de l'auteur.
Fig. 135 : d'ap. J. BALTY, K. CHEHADE, W. VAN RENGEN, *Herbet Mûqa*, plan dépliant.
Fig. 159 : d'ap. P. CASTELLANA, in *Collectanea*, 15, 1972-73, fig. 3, docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie [illegible] de l'auteur.
Fig. 163 : d'ap. docum. du musée d'Antakya.
Fig. 186 : d'ap. F. MAYENCE, *Bull. Mus. Roy. Art. et Hist.*, 1935, fig. 9 et docum. B. Gillain
Fig. 187 et Fig. 192 : d'ap. J.-Ch. BALTY, *Colloque Apamée de Syrie II*, fig. 3, p. 191, V. VERHOOGEN, *Apamée de Syrie aux Musées royaux d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1964, fig. 13, J. BALTY, *Mosaïques antiques*, fig. 115, et docum. de l'auteur.
Fig. 199 : d'ap. J. NAPOLEONE-LEMAIRE et J.-C. BALTY, *L'église à atrium*, fig. 9b.
Fig. 200-205 : d'ap. J. NAPOLEONE-LEMAIRE et J.-C. BALTY, *L'église à atrium*, fig. 10a, 9c, 10b, plan II et fig. 9c.
Fig. 211-212 : d'ap. R. NAUMANN, in *A.A.*, 57, 1942, fig. 2-5.
Fig. 214 : d'ap. Th. USPENSKI, *Architecture ancienne*, pl. 33.
Fig. 215 : d'ap. [illegible]. NAUMANN, in *A.A.*, 57, 1942, fig. 1-9.
Fig. 232 : d'ap. photo G. Tchalenko.
Fig. 234-235 : d'ap. docum. de l'auteur.
Fig. 242 : d'ap. docum. G. TCHALENKO, cf. pl. h.-t. 12.
Fig. 246-247 : d'ap. J. KOLLWITZ, W. WIRTH et W. KARNAPP, in *A.A.S.*, 14, 1964, fig. 27, D, A, B, C.
Fig. 252 : d'ap. docum. de G. Tchalenko.
Fig. 282 : d'ap. H.C. BUTLER, *Architecture*, p. 151, fig. 59-60.
Fig. 304 : d'ap. M. DUNAND, in *Syria*, 7, 1926, p. 334 fig. 3.
Fig. 305 : d'ap. A. PARROT, in *R.B.*, 43, 1934, pl. I p. 96.
Fig. 307 : d'ap. docum. de J. Lassus.
Fig. 314-315 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 173-178, pl. CXI-CXV, plan 13.
Fig. 319 : d'ap. D. KRENCKER et alii, *Baalbek II*, pl. 69.
Fig. 321 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, p. 165-171, pl. CV-CX, plan 12 et docum. de l'auteur.
Fig. 331 : d'ap. relevé C. Voronine, mission M. Dunand.
Fig. 338 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, pl. XCI-XCIV, plan 11, et docum. de l'auteur.
Fig. 340-342 : d'ap. G. CONTENAU, *Mission archéologique*, p. 298-303, fig. 95-101.
Fig. 400 : d'ap. E. RENAN, *Mission de Phénicie*, fig. p. 512.
Fig. 402, 404, 414 : d'ap. E. RENAN, *Mission de Phénicie*, pl. XLIX et F. BARATTE, *Mosaïques du Louvre*, fig. 142-147, et docum. de l'auteur.
Fig. 418 : d'ap. docum. de l'auteur.
Fig. 433 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, plan 6.
Pl. h.-t. 1 : d'ap. R. HARPER, *Excavations* ..., dans *D.O.P.*, 29, 1975, pl. D, p. 331 et pl. 8-10, et docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 2 : d'ap. R. HARPER, *Excavations* ..., dans *D.O.P.*, 29, 1975, pl. E, p. 334, et pl. 11-13, et docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 3 : d'ap. M.-T. et P. CANIVET ; *Deux campagnes* ..., dans *A.A.S.*, 27-28, 1977-1978, fig. 6, p. 157.
Pl. h.-t. 4 : d'ap. docum. de P. Canivet.
Pl. h.-t. 5 : d'ap. M.-T. et P. CANIVET, *I complessi cristiani* ..., dans *R.A.C.*, 1982, fig. 1-21.
Pl. h.-t. 6 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie.
Pl. h.-t. 7 : d'ap. R. DU MESNIL DU BUISSON, *M.U.S.J.*, XV, 5, fig. 2-4 et pl. 1, et R. MOUTERDE, *Les découvertes* ..., fig. 11-12.
Pl. h.-t. 8 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie.
Pl. h.-t. 9 : d'ap. V. TSAFERIS et D. URMAN, dans *Qadmoniot*, 22, 1973, fig. 63 et docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 10 : d'ap. D. LEVI, *A.M.P.*, fig. 152.
Pl. h.-t. 11 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie, et de l'auteur.
Pl. h.-t. 12 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie, de G. Tchalenko et de l'auteur.
Pl. h.-t. 13 : d'ap. docum. Direction générale des antiquités et des musées de Syrie, de G. Tchalenko et de l'auteur.
Pl. h.-t. 14 : d'ap. G. CONTENAU, *Mission archéologique*, fig. 91-101.
Pl. h.-t. 15 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, pl. XII et LXIII-LXXVIII, et docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 16 : d'ap. docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 17 : d'ap. E. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 513-514, 543, 606-631 et pl. XLIX et docum. de l'auteur.
Pl. h.-t. 18 : d'ap. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, plan n° 7, fig. 6, pl. XXXVI-LVIII et docum. de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE — ABRÉVIATIONS

REVUES ET SÉRIES

A.A. = *Archäologischer Anzeiger. Beiblatt zum Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, Berlin.

A.A.E.S. = *American Archaeological Expedition to Syria*, New York, 1899-1900.

A.A.S. = *Annales archéologiques arabes syriennes*, publiées par la Direction générale des antiquités et des musées de la République arabe syrienne, Damas.

A.D.A.J. = *Annual of the Department of Antiquities*, Amman.

A.I.E.M.A. = Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique, Paris.

A.J.A. = *American Journal of Archaeology*, Princeton.

Anal.Boll. = *Analecta Bollandiana*, Société des bollandistes, Bruxelles.

Antiq.class. = *L'Antiquité classique*, Bruxelles.

A.S. = *Anatolian Studies. Journal of the British Institute of Archaeology at Ankara*, Londres.

A.S.O.R. = American Schools of Oriental Research, Cambridge, Mass.

B.A.H. = *Bibliothèque archéologique et historique*, successivement Haut-commissariat de la République française en Syrie et au Liban (Service des antiquités et des beaux-arts), et Institut français d'archéologie du Proche-Orient, Beyrouth-Paris.

B.C.H. = *Bulletin de correspondance hellénique*, École française d'Athènes, Athènes.

B.E.O. = *Bulletin d'études orientales*, Damas.

B.M.B. = *Bulletin du musée de Beyrouth*, Beyrouth-Paris.

B.S.A.F. = *Bulletin de la société des antiquaires de France*, Paris.

B.S.A.J., Sup.P. = British School of Archaeology in Jerusalem, *Supplementary Papers*, Londres.

B.T.S. = *Bible et Terre sainte*, mensuel, Paris (devenu *M.B.* = *Le Monde de la Bible*).

Bull.A.I.E.M.A. = *Bulletin de l'association internationale pour l'étude de la mosaïque antique*, Paris.

Bull. épigr. = L. ROBERT puis J. et L. ROBERT, *Bulletin épigraphique*, dans *R.E.G.* (1938 et sv.).

B.Z. = *Byzantinische Zeitschrift*, Munich.

C.A. = *Cahiers archéologiques, fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, Paris.

C.M.G.R. = Colloque mosaïque gréco-romaine.

Corso = *Corso di Cultura sull'Arte Ravennate e Bizantina*, Ravenne.

C.R.A.I. = *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, Paris.

C.S.C.O. = *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium ed. cons. et auct. Univ. Cath. Americae et Univ. Cath. Lovaniensis*, Louvain (les p. citées entre parenthèses renvoient aux volumes de *Versiones*).

D.A.C.L. = *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris.

D.O.P. = *Dumbarton Oaks Papers*, The Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies, Washington.

F.R. = *Felix Ravenna*, Ravenne.

I.G.L.S. = *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*.

I.L.N. = *Illustrated London News*, Londres.

Ist.Ark.Müz.Yıll. = *İstanbul Arkeoloji Müzeleri Yıllığı. Annual of the Archaeological Museums of Istanbul*, Istamboul.

İ.M. = *Mitteilungen des deutschen archäologischen Institutes, Abteilung Istanbul*, Tübingen.

J.A.C. = *Jahrbuch für Antike und Christentum*, Franz Joseph Dölger-Institut, Munster.

J.N.E.S. = *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago.

J.Ö.B. = *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*, Vienne.

J.P.O.S. = *Journal of the Palestine Oriental Society*, Jérusalem.

L.A. = *Liber Annuus. Sudium Biblicum Franciscanum*, Jérusalem.

M.A.M.A. = *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, Publications of the American Society for Archaeological Research in Asia Minor, Londres-Manchester.

M.B. = *Le Monde de la Bible*, Paris (voir *B.T.S.*).

M.E.F.R.A. = *Mélanges de l'école française de Rome, Antiquité*, Rome-Paris.

M.E.F.R.M. = *Mélanges de l'école française de Rome, Moyen Âge et Temps Modernes*, Rome-Paris.

M.U.S.J. = *Mélanges de l'université Saint-Joseph de Beyrouth*, anciennement *Mélanges de la faculté orientale*, Beyrouth.

O.C. = *Oriens Christianus*, Leipzig-Wiesbaden.

O.C.A. = *Orientalia Christiana Analecta*, Pontificio Istituto Studi Orientali, Rome.

O.C.P. = *Orientalia Christiana Periodica*, Pontificio Istituto Studi Orientali, Rome.

O.S. = *L'Orient syrien. Revue trimestrielle d'études et de recherches sur les églises de langue syriaque*, Paris.

P.A.E.S. = *Princeton University Archaeological Expedition to Syria, 1904-5 and 1909*, Leyde.

P.J. = *Palästinajahrbuch des deutschen evangelischen Instituts für Altertumswissenschaft zu Jerusalem*, Berlin.

P.C. = *Pilotage Chart*, 1/500.000^{e}, U.S. Department of Commerce, Riverdale, Maryland (U.S. Air Force, à partir de la dernière guerre, tenu à jour).

P.E.F.Q.S. = *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statements*, Londres.

P.E.Q. = *Palestine Exploration Quarterly*, Londres.

P.G. = *Patrologiae Cursus Completus, Series Graeca*, éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1857 sv.

P.L. = *Patrologiae Cursus Completus, Series Latina*, éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1841 sv. ; 2^{e} édition, Turnhout, 1954 sv.

P.O. = *Patrologia Orientalis*, éd. R. GRAFFIN et F. NAU, Paris, 1907 sv.

Q.D.A.P. = *Quarterly of the Department of Antiquities of Palestine*, Jérusalem-Londres.

R.A.C. = *Rivista di Archeologia Cristiana della Pontificia Commissione di Archeologia Sacra*, Rome, Cité du Vatican.

R.B. = *Revue biblique*, École pratique d'études bibliques, Paris.

R.B.K. = *Reallexikon zur byzantinischen Kunst*, éd. K. WESSEL et M. RESTLE, Stuttgart.

R.E. = Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, éd. A. Pauly, G. Wissowa, W. Kroll, Stuttgart.

R.É.B. = Revue des études byzantines, Institut français d'études byzantines, Paris.

R.É.G. = *Revue des études grecques*, Paris.

R.O.C. = *Revue de l'Orient chrétien*, Paris.

S.C. = *Sources chrétiennes*, Paris.

T.A.D. = *Türk Arkeoloji Dergisi. Turkish Review of Archaeology*, publiée [redacted] le Département des antiquités et des musées, Ministère de l'instruction publique, Ankara.

T. et M. = *Travaux et mémoires*, Centre de recherche d'histoire [redacted] civilisation de Byzance, Paris.

T.P.C. = *Tactical Pilotage Chart*, cf. *P.C.*

T.U. = *Texte* [redacted] *Untersuchungen*, Leipzig.

Z.D.M.G. = *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig.

Z.D.P.V. = *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, Wiesbaden.

TRAVAUX CITÉS

Les études réunies ici, les unes limitées à un secteur particulier, les autres instruments de travail ou ouvrages plus généraux, sont celles qui sont citées à plusieurs reprises [redacted] abrégé. Elles ne constituent pas une bibliographie exhaustive sur le sujet du présent volume.

En tête de chacune des notices par monument, on trouvera, précédés de l'abréviation « Bibl. », les ouvrages particuliers concernant le site et ses pavements. Les études auxquelles il est fait référence en relation avec un point de détail sont présentées dans les notes.

A.A.E.S., *I* = R. Garrett, *Topography* [redacted] *Itinerary, Part I of the Publications of* [redacted] *A.A.E.S.*, New York, Century, 1914.

Abdul-Hak, S., *Considérations* [redacted] *l'art syrien* = *Considérations sur l'art syrien* [redacted] *l'Islam. Art de la mosaïque syrienne* [redacted] *l'époque chrétienne*, dans *A.A.S.*, XI-XII, 1961-1962, p. 3-22 ; p. 61-70 (en arabe).

Abel, F.M., *Géographie* [redacted] *la Palestine* = *Géographie de* [redacted] *Palestine*, 1. *Géographie physique* [redacted] *historique* ; 2. *Géographie politique*, 3^e^ éd., Paris, Gabalda, 1967.

Abraham Bar Lipeh, *Expositio* = voir R.H. Connolly.

Actes V^e^ Congrès int. archéol. chrétienne = *Actes du V^e^ Congrès international d'archéologie chrétienne, Aix-en-Provence, 13-19 septembre 1954*, (*Studi di antichità cristiana*, XXII), Rome, Cité du Vatican, 1957.

Antioch II = *Antioch-on-the-Orontes, II. The Excavations of 1933-1936*, Princeton University Press, Princeton, 1938.

Atti VI Congr. int. archeol. crist. = *Atti del VI° Congresso internazionale di archeologia cristiana, Ravenna 23-30 sett. 1962* (Studi di antichità cristiana, XXVI), Rome, Cité du Vatican, 1965.

Atti IX Congr. [redacted] *archeol. crist.* = *Atti* [redacted] *IX° Congresso internazionale* [redacted] *archeologia cristiana, Roma 21-27 sett. 1975* (Studi di antichità cristiana, XXXII), 1. *I monumenti cristiani precostantiniani* ; 2. *Communicazioni* [redacted] *scoperte inedite*, Rome, Cité du Vatican, 1978.

Avi-Yonah, M., *M.P.P. II* = *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, II, 1932, p. 136-181.

Id., *M.P.P. III* = *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, III, 1933, p. 26-73 ; pl. XIV-XVIII.

Id., *M.P.P. IV* = *Mosaic Pavements in Palestine*, dans *Q.D.A.P.*, IV, 1934-1935, p. 187-193.

Bagatti, B., *Edifici cristiani* = *Edifici cristiani nella regione del Nebo*, dans *R.A.C.*, XIII, 1936, p. 101-142.

Id., *Il pavimento* = *Il pavimento musivo di Qabr Hiram*, dans *R.A.C.*, XXXIX, 1963, p. 93-104.

Balty, J., *Mosaïques antiques* = *Mosaïques antiques de Syrie*, Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1977.

Balty, J.-Ch., *Apamée 1965-1968* = *Apamée 1965-1968 : Colloque Apamée de Syrie*, I, p. 15-22 ; pl. I-III.

Id., K. Chéhadé et W. Van Rengen, *Ḫerbet Mûqa* = *Mosaïques de l'église de Ḫerbet Mûqa* (*Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea*, 4), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1969.

Baratte, F., *Mosaïques du Louvre* = *Mosaïques romaines et paléochrétiennes du Musée du Louvre*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1978.

Baumstark, A., *Festbreviar* = *Festbreviar und Kirchenjahr der syrischen Jakobiten* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, III, 3-5), Schöningh-Paderborn, 1910.

Id., *Geschichte* = *Geschichte der syrischen Literatur*, Bonn, Marcus-Weber, 1922.

Beck, H.G., *Literatur* = *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich* (*Handb. Alt. Wiss.*, Abt. 12, T. II, Bd. I), Munich, Beck, 1959.

Beyer, H.W., *Der syrische Kirchenbau* = *Der syrische Kirchenbau*, Berlin, de Gruyter, 1925.

Biebel, F.M., *Mosaics* = *Mosaics*, dans C.H. Kraeling, *Gerasa*, p. 297-351, pl. LVIII-XCIV.

Brandenburg, H., *Christussymbole* = *Christussymbole in frühchristlichen Bodenmosaiken*, dans *Römische Quartalschriften*, 64, 1-4, 1969, p. 74-138.

Braun, J., *Die liturgische Gewandung* = *Die liturgische Gewandung im Occident und Orient nach Ursprung und Entwicklung, Verwendung und Symbolik*, Fribourg-en-Br., Herder, 1907.

Id., *Der Christliche Altar* = *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung*, 2 vol., Munich, Alte Meister Guenther Kock [redacted] Co., 1924.

Brenk, B., *Spätantike* = *Spätantike und frühes Christentum* (*Propyläen Kunstgeschichte, Suppl. Bd. I*), Berlin, Propyläen Verlag, 1977.

Brightman, E., *Liturgies* = *Liturgies Eastern and Western*, 1. Eastern Liturgies, Oxford, Clarendon, 1896.

Brooks, E.W., *John of Ephesus* = *John of Ephesus, Lives of the Eastern Saints* (*P.O.*, XVII-XVIII), Paris, Firmin-Didot, 1923.

Bruennow, E.R., et A. von Domaszewski, *Provincia Arabia* = *Die Provincia Arabia, auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender*, [redacted] vol., Strasbourg, Trübner, 1904-1909.

Buberl, P., *Handschriften* = *Beschreibendes Verzeichnis der ill. Handschr. in Österreich*, VIII. *Die illuminierten Handschriften und Inkunabeln der Nationalbibliothek in Wien*, IV. *Die byzantinischen Handschriften*, 1. *Der Wiener Dioskurides und die Wiener Genesis*, Leipzig, Hiersemann, 1937.

Budde, L., *Antike Mosaiken* = *Antike Mosaiken in Kilikien*, 1. *Frühchristliche Mosaiken in Misis-Mopsuhestia* ; 2. *Die heidnische Mosaiken, Beiträge zur Kunst des christlichen Ostens*, Recklinghausen, Bongers, 1969, 1972.

Burckhardt, J.L., *Reisen* = *Reisen in Syrien, Palästina und der Gegend des Berges Sinai. Aus dem Englischen. Herausgegeben und mit Anmerkungen begleitet von Dr. W. Gesenius*, 2 vol., Weimar, Verlag des Landes-industrie-comptoir, 1823.

Butler, H.C., *Architecture* = *Architecture and Other Arts (Architecture, Sculpture, Mosaic and Wall Painting in North Central Syria and the Djebel Haurân) : Part II of the Publications of an A.A.E.S.*, New York, Century, 1903.

Id., *P.A.E.S. II* = *Syria, Publications of the P.A.E.S. Division II. Ancient Architecture in Syria, A. Southern Syria ; B. Northern Syria*, Leyde, Brill, 1919-1920.

Id., *Early Churches* = *Early Churches in Syria, IVth to VIIth Century, Part I. History* (*Princeton Monography in Art and Archaeology*), Princeton, Dep. Art and Arch. Princ. Univ., 1929.

Candemir, H., et J. Wagner, *Christliche Mosaiken* = *Christliche Mosaiken in der nördlichen Euphratesia*, dans *Studien zur Religion und Kultur Kleinasiens. Festschrift F.K. Dörner (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 66), vol. 1, p. 192-231, Leyde, Brill, 1978.

Carte du Levant = couverture cartographique officielle des États du Levant sous mandat français, 1/50.000^e^ et 1/200.000^e^, Forces fr. du Levant - Moyen Orient, principalement vers 1940, mise à jour par la suite par les États libanais et syrien.

Chabot, J.-B., *Synodicon* = *Synodicon ou Recueil de synodes nestoriens, publié, traduit et annoté par J.-B. Chabot d'après le ms. syriaque 332 de la Bibl. nat. et le ms. K.VI,* [redacted] *du Musée Borgia à Rome*, Paris, Imprimerie nationale, 1902.

Clermont-Ganneau, Ch., *R.A.O., V* = *Inscriptions grecques de Sidon et environs*, dans *Rec. d'archéol. orient*, V, 1903, p. 212-217.

Colloque Apamée de Syrie, I = *Colloque Apamée de Syrie. Bilan des recherches 1965-1968. 29-30 avril 1969, Musées royaux d'art et d'histoire, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles* (*Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea*, 6), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1969.

Colloque Apamée de Syrie, II = *Colloque Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1969-1971. 15-18 avril 1972, Musées royaux d'art et d'histoire, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles* (*Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea*, 7), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1972.

Colloque mosaïque gréco-romaine, I = *La mosaïque gréco-romaine, 29 août - 3 septembre 1963 : Colloques internationaux, Sciences humaines*, Paris, Éd. du C.N.R.S., 1965.

Colloque mosaïque gréco-romaine, II = *La mosaïque gréco-romaine, II, Vienne 30 août - 4 septembre 1971. II^e^ colloque international pour l'étude de la mosaïque antique*, Paris, Éd. du C.N.R.S., 1975.

Connolly, R.H., *Expositio Officiorum* = *Anonymi Auctoris Expositio Officiorum Ecclesiae Georgio Arbelensi Vulgo Adscripta*, I, *Textus, C.S.C.O.* 64 (*Script. Syri*, 25), 1011 ; *Versio, C.S.C.O.* 71 (*Script. Syri*, 28), 1913 (réimpr. anast. : 1961-1954) ; *Id.*, II, *Expositio Officiorum, accedit Abrahae Bar Lîpheh Interpretatio Officiorum, Textus, C.S.C.O.* (72 *Script. Syri*, 32), 1915 (réimpr. anast. : 1960-1953) (*Series sec.*, vol. XCI-XCII).

Constitutiones Apostolorum (Const. Ap.), cf. de Lagarde, P.

Contenau, G., *Mission archéologique* = *Mission archéologique à Sidon (1914)*, dans *Syria*, I, 1920, p. 108-154, 198-229, 295-305.

Cvetković Tomašević, G., *Heraclea III, Mosaic Pavement in the Narthex* = *Heraclea III, Mosaic Pavement in the Narthex of the Large Basilica. Description, Style, Iconography, Symbolism, Technique, Materials, Conservation*, Bitola, Board of Heraclea, 1967, p. 9-86.

Dagron, G., *Naissance d'une capitale* = *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451* (*Bibliothèque byzantine, Études*, 7), Paris, P.U.F., 1974.

Dalton, O.M., *Byzantine Art* = *Byzantine Art and Archaeology*, Oxford, Clarendon, 1911.

Dauphin, C., *New Method* = *A New Method of Studying Early Byzantine Mosaic Pavements (Coding and Computed Cluster Analysis) with Special Reference to the Levant*, dans *Levant*, VIII, 1976, p. 113-149.

Dauphin, C., et G. Edelstein, *Une église byzantine* [redacted] *Nahariya* = *Une église byzantine à Nahariya*, dans *Archeologia*, 94, mai 1976, p. 48-53.

Décor = C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J. Christophe, J.-P. Darmon, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern *et al.*, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris, Picard, 1985.

Deichmann, F.W., *Ravenna* = *Ravenna. Hauptstadt des antiken Abendlandes*, I. *Geschichte und Monumente* ; II, 1-2. *Kommentar, Plananhang* ; III. *Frühchristliche Bauten und Mosaiken von Ravenna*, Wiesbaden, Steiner, 1958-1976.

de Jerphanion, G., *Bulletin* = *Bulletin d'archéologie chrétienne, Palestine, Syrie*, dans *Orientalia Christiana*, XXXIV, 1934, p. 192-195.

de Lagarde, P., *Constitutiones Apostolorum* = *Constitutiones Apostolorum*, éd. P. de Lagarde, Leipzig-Londres, 1862.

Delougaz, P., et Haines, R.C., *A Byzantine Church* = *A Byzantine Church at Khirbat al-Karak* (*University of Chicago Oriental Institute Publications*, LXXXV), Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1960.

de Luynes, H.T., *Voyage* = *Voyage d'exploration* [redacted] *la Mer morte, à Petra et sur la rive gauche du Jourdain*, 3 vol. et atlas, Paris, Betrant, 1871.

de Vogüé, M., *Syrie centrale* = *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse du I^er^ au VII^e^ s.*, 2 vol., Paris, Boudry, 1865-1877.

Devreesse, R., *Le Patriarcat d'Antioche* = *Le Patriarcat d'Antioche, depuis la Paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe* (*Études palestiniennes et orientales*, XXIX), Paris, Gabalda, 1945.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie = F. Cabrol et H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1907-1953.

Didascalia, cf. F.X. Funk.

The Didascalia Apostolorum in Syriac, cf. A. Vööbus.

Dionysius Bar Salibi, cf. H. Labourt.

Doelger, F.J., *Sol Salutis* = *«Sol Salutis» : Gebet und Gesang im christlichen Altertum. Mit besonderer Rücksicht auf die Ostung in Gebet und Liturgie (Liturgiegeschlichtliche Quellen und Forschungen*, 4-5), Munster, Aschendorff, 1920.

Donceel, R., *Chronique, I* = *Recherches et travaux archéologiques récents au Liban (1962-1965), I*, dans *L'Antiq.class.*, XXXV, 1966, p. 222-261.

Id., *Chronique, II* = *Recherches et travaux archéologiques récents au Liban, II*, dans *L'Antiq.class.*, XXXVI, 1967, p. 221-245.

du Cange, Ch. du Fresne, *Glossarium* = *Glossarium ad Scriptores Mediae et Infimae Graecitatis*, I-II, Lyon, 1688 (réimpr. anast. Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1958).

Dulière, C., *Amazones* = *La mosaïque des Amazones* (*Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea*, 1), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1968.

Id., *Ateliers* = *Ateliers de mosaïstes de la seconde moitié du V^e^ siècle*, dans *Colloque Apamée de Syrie, I*, p. 125-129, pl. LI-LVIII.

Id., *Portiques* = *Mosaïques des portiques de la Grande Colonnade* (*Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea*, 3), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1974.

Dunand, M., *Rapport* = *Rapport sur une mission archéologique au Djebel Druze*, dans *Syria*, VII, 1926, p. 326-335.

Dussaud, R., *Topographie* = *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (*B.A.H.*, IV), Paris, Geuthner, 1927.

[illegible], — Notes sur l'église de Kabr Hiram (Liban) et [illegible], dans C.A., XXVI, 1977, p. 81-104.

[illegible], R., [illegible] = *La littérature syriaque*, Paris, Lecoffre, [illegible].

[illegible], J., *Sanctuaires* = *Sanctuaires de Byzance. Recherches sur les anciens trésors des églises de Constantinople*, Paris, [illegible], 1921.

[illegible], C., *Nahariya* = *Nahariya*, dans *Qadmoniot*, VIII, 4 (32), 1975, p. [illegible]-132 (en hébreu).

Enciclopedia Cattolica = *Enciclopedia Cattolica*, Rome, Cité du Vatican, Ente per l'Enciclopedia Cattolica, 1948-1954.

Expositio Officiorum, cf. R.H. CONNOLLY, *Expositio Officiorum*.

FIEY, M., *Mossoul chrétienne* = *Mossoul chrétienne* (*Recherches*, 12), Beyrouth, Institut lettres orient., 1959.

FITZGERALD, G.M., *Monastery* = *A Sixth-Century Monastery at Beth-Shan (Scythopolis) (Publications of the Palestine Section of the University Museum, University of Pennsylvania*, IV), Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1939.

FUNK, F.X., *Didascalia* = *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, éd. F.X. FUNK, Paderborn, Schoeningh, 1905.

GHALLES, G.A., et M. POTLES, *Syntagma* = *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανονικῶν τῶν τε ἁγίων καὶ πανευφήμων Ἀποστόλων καὶ τῶν ἱερῶν οἰκουμενικῶν καὶ τοπικῶν Συνόδων...*, Athènes, I-VI, 1852-1859.

GRABAR, A., *Martyrium* = *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, I. *Architecture* ; II. *Iconographie et planches*, Paris, 1946 (réimpr. anast. Londres, Variorum Reprints, 1972).

GRABAR A., *Recherches* = *Recherches sur les sources juives de l'art paléochrétien. I^e partie*, dans *C.A.*, XI, 1960, p. 41-71 ; *II^e partie*, dans *C.A.*, XII, 1962, p. 115-152.

GORCE, D., *Vie de sainte Mélanie* = Gerontius, *Vie de sainte Mélanie*, éd. D. GORCE, (*S.C.*, 90), Paris, Cerf, 1962.

GRÉGOIRE, H., et M.A. KUGENER, *Vie de Porphyre* = Marc le Diacre, *Vie de Porphyre, évêque de Gaza*, éd. H. GRÉGOIRE et M.A. KUGENER, Assoc. Budé, *Coll. byzantine*, Paris, 1930.

GRENFELL, B.P., et A.S. HUNT, *Fragments* = *New Classical Fragments* [redacted] *Other Greek and Latin Papyri*, Oxford, Clarendon, 1897.

GROSSMANN, P., *Spaciously Arcaded Basilica* = *On the Spaciously Arcaded Basilica in Northern Syria*, dans *A.A.S.*, XXVI, 1976, p. 137-140.

GROSSMANN, P., *S. Michele in Africisco* = *S. Michele in Africisco zu Ravenna*, Mayence, von Zabern, 1973.

GRUMEL, V., *La chronologie* = *La chronologie* (*Bibliothèque byzantine. Traité d'études byzantines*, I), Paris, P.U.F., 1958.

Guide bleu Moyen-Orient = *Moyen-Orient. Liban, Syrie, Jordanie, Iraq, Iran* (Les Guides Bleus), Paris, Hachette, 2^e éd., 1965.

GUIDOBALDI, F., et A. GUIGLIA-GUIDOBALDI, *Pavimenti marmorei* = *Pavimenti marmorei di Roma dal IV al X secolo*, Rome, Cité du Vatican, 1983.

HANFMANN, G.M.A., *Sardis in 1971* = *Excavations and Restoration Activities at Sardis in 1971*, dans *T.A.D.*, XX, 1, 1973, p. 89-105.

HANSSENS, J.M., *Institutiones* = *Institutiones Liturgicae de Ritibus Orientalibus*, vol. II-III, Rome, Cité du Vatican, 1930-1932.

HARPER, R.P., *Excavations* = *Excavations* [redacted] *Dibsi Faraj, Northern Syria, 1972-1974. A Preliminary Note on the Site and Its Monuments*, dans *D.O.P.*, XXIX, 1975, p. 319-348.

HAWKINS, E.J.W., et M.C. MUNDELL, *The Mosaics of the Monastery* = *The Mosaics of the Monastery of Mâr Samuel, Mâr Simeon and Mâr Gabriel near Kartmin, with* [redacted] *Note* [redacted] *the Greek Inscription by C. Mango*, dans *D.O.P.*, XXVII, 1973, p. 279-296.

HERZFELD, E., et S. GUYER, *M.A.M.A. II* = *Meriamlik und Korykos, zwei christliche Ruinenstätte des rauhen Kilikiens* (*M.A.M.A.*, *II, Publ. of the Amer. Soc. for Arch. Research in Asia Minor*), Manchester, Manchester University Press, 1930.

HICKLEY, D., *The Ambo* = *The Ambo in Early Liturgical Planning. A Study with Special References to the Syrian Bêma*, dans *Heythrop Journal*, VII, 1966, p. 20-31.

HINDO, P., *Disciplina* = *Disciplina Antiochena Antica: Syri*, IV vol., *Fonti*, ser. II, fasc. XXVI-XXVIII, Rome, Sacra Congr. Orient., Codificazione Canon. Orient., 1941-1951.

HONIGMANN, E., *Topographie* = *Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum*, dans *Z.D.P.V.*, XLVI, 1923, p. 149-193 ; XLVII, 1924, p. 2-64.

ID., *Die Ostgrenze* = *Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches, von 363 bis 1071, nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen. Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae*, III (A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, vol. III), Bruxelles, Institut de philologie et d'histoire orientales, 1935.

ID., *Évêques et évêchés monophysites* = *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VI^e siècle* (*C.S.C.O.*, 127), Louvain, Durbecq, 1951.

HORNING, *Verzeichnis* = *Verzeichnis von Mosaiken aus Mesopotamien, Syrien, Palästina und dem Sinai, mit Literaturangabe*, dans *Z.D.P.V.*, XXXII, 1909, p. 113-150.

HÜE, F., et R.D. ETCHECOPAR, *Les oiseaux* = *Les oiseaux du Proche et du Moyen-Orient*, Paris, Boubée, 1970.

I.G.L.S. : *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* = *Tome 1, Commagène et Cyrrhestique, n^o 1-256*, par L. JALABERT, et R. MOUTERDE, *B.A.H.*, XII, Paris, Geuthner, 1929 ; *tome 2, Chalcidique et Antiochène n^o 257-698*, par L. JALABERT et R. MOUTERDE, *B.A.H.*, XXXII, Paris, Geuthner, 1939 ; *tome 3, 1, Région de l'Amanus, Antioche, n^o 689-988*, par L. JALABERT et R. MOUTERDE, *B.A.H.*, XLVI, Paris, Geuthner, 1950 ; *tome 3, 2, Antioche (suite), Antiochène, n^o 989-1242*, par L. JALABERT et R. MOUTERDE, *B.AH.*, LI, Paris, Geuthner, 1953 ; *tome 4, Laodicée, Apamène, n^o 1243-1997*, par L. JALABERT, R. MOUTERDE et C. MONDÉSERT, *B.A.H.*, LXI, Paris, Geuthner, 1955 ; *tome 5, Émésène, n^o 1998-2710*, par L. JALABERT, R. MOUTERDE et C. MONDÉSERT, B.A.H., LXVI, Paris, Geuthner, 1959 ; *tome 5, Baalbek et Beqa', n^o 2711-3017*, par J.-P. REY-COQUAIS, *B.A.H.*, LXXVIII, Paris, Geuthner, 1967 ; *tome 7, Arados et régions voisines, n^o 4001-4061*, par J.-P. REY-COQUAIS, *B.A.H.*, LXXXIX, Paris, Geuthner, 1970 ; *tome 13, Bostra*, n^o 9001-9472, par M. SARTRE, *B.A.H.*, CXIII, Paris, Geuthner, 1982.

Interpretatio Officiorum, cf. R.H. CONNOLLY, *Expositio Officiorum*, II.

JARRY, J., *Inscriptions* = *Inscriptions arabes, syriaques et grecques du Massif du Bélus en Syrie du Nord*, dans *Annales islamologiques*, IX, 1970, p. 187-221, pl. XXXIII-XXXV.

ID., *Nouvelles inscriptions* = *Nouvelles inscriptions de Syrie du Nord*, dans *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 47, 1982, p. 73-103, pl. III-VIII.

Jean de Dara, *De Oblatione*, cf. J. SADER.

John of Ephesus, *Lives*, cf. E.W. BROOKS.

JONES, A.H.M., *The Later Roman Empire*, *The Later Roman Empire (284-602). A Social, Economic and Administrative Survey*, 2 vol., Norman, University of Oklahoma Press, 1964.

JULLIEN, M., *Sinai et Syrie* = *Sinai et Syrie. Souvenirs bibliques et chrétiens*, Lille, Desclée-De Brouwer, 1893.

KHOURI-SARKIS, G., *Yahya Ibn Jarir* = *Le Livre du Guide de Yahya Ibn Jarir*, éd. G. KHOURI-SARKIS, dans *O.S.*, 12, 1967, p. 303-354.

ID., *Réception* = *Réception d'un évêque syrien au VI^e s.*, dans *O.S.*, 2, 1957, p. 137-184.

KITZINGER, E., *Threshold* = *The Threshold of the Holy Shrine. Observations on Floor Mosaics at Antioch and Bethleem*, dans *Kyriakon*, II, p. 639-647.

KOETTING, B., *Peregrinatio Religiosa* = *Peregrinatio Religiosa. Wallfahrten in der Antike und das Pilgerwesen in der alten Kirche* (*Forschungen zur Volkskunde, XXXIII-XXXV*), Munster, Regensberg, 1950.

KONDAKOV, N.P., *Arkheologicheskoe* = *Arkheologicheskoe puteshestvie po Sirii i Palestinije*, St-Petersbourg, Acad. impér. des sciences, 1904.

KOLLWITZ, J., *Deutsche Ausgrabungen* = *Die Grabungen in Resafa*, dans *Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und* [redacted] *Vorderen Orient*, Berlin, Mann, 1959, p. 45-70.

KRAELING, C., *et al.*, *Gerasa* = *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven, Conn., A.S.O.R., 1938.

KRAUTHEIMER, R., *Architecture* = *Early Christian and Byzantine Architecture* (*Pelican History of Art*), Harmondsworth, Penguin Books, 1965.

KRENCKER, D., et W. ZSCHIETZMANN, *Römische Tempel* = *Römische Tempel in Syrien* (*Archäologisches Inst. des deutschen Reiches, Denkmäler Ant. Archit.*, V), Berlin, de Gruyter, 1938.

KRENCKER, D., *et al.*, *Die christlichen Bauwerke* = *Baalbek. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*, éd. par WIEGAND, Th., vol. II, chap. IV : SCHULZ, B., Th. VON LÜPKE, et D. KRENCKER, *Die christlichen Bauwerke auf der Kala'a*, p. 129-144.

Kyriakon = *Kyriakon. Festschrift Johannes Quasten*, 2 vol., Munster, Aschendorff, 1970.

LABOURT, H., *Dionysius Bar Salibi* = *Dionysius Bar Salībī Expositio Liturgiae*, (textus) *C.S.C.O.* 13 (*Script. Syri*, 13), 1903 (réimpr. anast, 1962) ; (versio) *C.S.C.O.* 14 (*Script. Syri*, 14), 1903 (réimpr. anast. 1961) (series sec., XCIII, 1-2).

LAFONTAINE-DOSOGNE, J., *Itinéraires* = *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche. Recherches sur le monastère et sur l'iconographie de Saint Syméon Stylite le Jeune* (*Byzantion, Bibliothèque*, 4), Bruxelles, Éd. de Byzantion, 1967.

LAMPE, G.W.H., *Lexicon* = *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, Clarendon, 1961-7.

LASSUS, J., *Églises d'Apamène* = *Églises d'Apamène*, dans *B.E.O.*, 25, 1972, p. 5-36.

ID., *Les exèdres* = *Les exèdres dans les églises de Syrie du Nord*, dans *Actes VI^e Congr. intern. études byz., Paris, 1948*, tome 2, p. 233-242, Paris, Éc. des Hautes Études, 1950.

ID., *La liturgie* = *La liturgie dans les basiliques syriennes*, dans *Atti VIII Congr. intern. st. biz., Palermo, 1951* (*St. biz. e neoellenici*, VIII), Rome, Assoc. naz. per gli st. bizantini, 1953

ID., *La liturgie antique* = *La liturgie antique de la Syrie du Nord*, dans *Neue Beiträge zur Kunstgeschichte des I. Jahrtausends* (*Spätantike und Byzanz, Forschungen*, II. *Kunstgeschichtliche und christliche Archäologie*, I, 1), p. 45-51, 1952, Baden-Baden.

ID., *Liturgies nestoriennes* = *Liturgies nestoriennes médiévales et églises syriennes antiques*, dans *Rev. d'hist. des religions (Annales du Musée Guimet)*, 137, 1980, p. 236-252.

ID., *Phénix* = *La mosaïque du Phénix, provenant des fouilles d'Antioche*, dans *Monuments et mémoires de la fond. Piot*, XXXVI, 1938, p. 81-122.

ID., *Sanctuaires chrétiens* = *Sanctuaires chrétiens de Syrie. Essai sur la genèse, la forme et l'usage liturgique des édifices du culte chrétien de Syrie du II^e siècle à la conquête musulmane* (*B.A.H.*, XLII), Paris, Geuthner, 1947.

ID., *Une villa de plaisance* = *Une villa de plaisance à Daphné-Yakto*, dans *Antioch II*, p. 97-148.

LASSUS, J., et G. TCHALENKO, *Ambons syriens* = *Ambons syriens*, dans *C.A.*, V, 1951, p. 75-122.

LAVIN, I., *Hunting Mosaics* = *The Hunting Mosaics of Antioch and Their Sources*, dans *D.O.P.*, XVII, 1963, p. 181-286.

LEROY, J., *Les manuscrits grecs* [redacted] *peintures* = *Les manuscrits grecs à peintures conservés dans les bibliothèques d'Europe et d'Orient. Contribution à l'étude de l'iconographie des églises de langue syriaque* (*B.A.H.*, LXXVII), Paris, Geuthner, 1964.

LEVI, D., *A.M.P.* = *Antioch Mosaic Pavements*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 1957.

LIDDELL, H., et R. SCOTT, *Lexicon* = *A Greek-English Lexicon, Revised and Augmented throughout by Sir H.S. Jones, with the Assistance of R. McKenzie, with a Suppl. ed. by E.A. Barber et al.*, Oxford, Clarendon, 1968.

LIFSCHITZ, B., *Donateurs et fondateurs* = *Donateurs et fondateurs dans les synagogues juives. Répertoire des dédicaces grecques relatives* [redacted] *la construction et à la réfection des synagogues* (*Cahiers de la Rev. bibl.*, VII), Paris, Gabalda, 1967.

LITTMANN, E., *et al.*, *Inscriptions* = LITTMANN, E., D. MAGIE Jr., D.R. STUART, *Greek and Latin Inscriptions, Syria* (*Publications of the P.A.E.S., Division III, Section A, Southern Syria*), Leyde, Brill, 1921.

LUX, U., *Die Apostelkirche* = *Die Apostelkirche in Mâdeba*, dans *Z.D.P.V.*, LXXXIV, 1968, p. 106-129.

ID., *Umm Qês* = *Der Mosaikfußboden eines spätantiken Bades* [redacted] *Umm Qês*, dans *Z.D.P.V.*, LXXXII, 1, 1966, p. 64-70.

MÂLE, E., *L'art religieux du XII^e siècle* = *L'art religieux du XII^e siècle en France. Étude sur les origines de l'iconographie du Moyen-Âge*, 6^e éd., Paris, Colin, 1953.

ID., *L'art religieux du XIII^e siècle* = *L'art religieux du XIII^e siècle en France et ses sources d'inspiration*, 9^e éd., Paris, Colin, 1958.

MANGO, C., et E.J.W. HAWKINS, *The Apse Mosaics of St. Sophia at Istanbul. Report on Work Carried out in 1964*, dans *D.O.P.*, XIX, 1965, p. 116-151.

MANSI = MANSI, G.D., *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, vol. VIII, Florence, 1762.

MARCILLET-JAUBERT, J., *Inscription* = *Inscription sur mosaïque de Frikya*, dans *A.A.S.*, XXII, 1972, p. 151-153.

MASCLE, J., *Le Djébel Druze* = *Le Djébel Druze*, 3^e éd., Beyrouth, Les Lettres françaises, 1944.

MATEOS, J., *La Parole* = *La célébration de la Parole dans la liturgie byzantine* (*O.C.A.* 191), Rome, Pont. Institutum Studiorum Orientalium, 1971.

ID., *Le Typicon* = *Le Typicon de la Grande Église*, I et II (*O.C.A.* 165-166), Rome, Pont. Institutum Studiorum Orientalium, 1962-1963 (réimpr. anast. 1977).

MATHEWS, T.F., *Early Churches* = *The Early Churches of Constantinople. Architecture and Liturgy*, Londres, New York, Pennsylv. State Univ. Press, 1971.

MATTERN, J., *Villes mortes* = *Villes mortes de la Haute Syrie*, 2^e éd., Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1933.

MENDL, A., *Reconstruction* = *A Reconstruction of Ar-Resâfa*, dans A. MUSIL, *Palmyrena, Appendix X*, p. 299-326.

ID., *Resâfa* = *Resâfa. Přispěvek k mestskému* [redacted] *sacrálnimu stavebnictvi krestvanskeho orientu* (= *Beiträge zum Städte- und Kirchenbau des christlichen Orients*), Prague, 1925.

MICHON, H., *L'inscription* = *L'inscription de la basilique de Medeba et la mosaïque de Kabr-Hiram*, dans *R.B.*, V, 1897, p. 263-267.

MOUTERDE, R., *Découvertes* = *Les découvertes intéressant l'archéologie chrétienne récemment effectuées en Syrie*, dans *Atti III Congr. int. archeol. crist., Ravenna 25/30-9-1932* (*St. ant. crist. pubbl. Pontif. Ist. Archeol. Crist.*, VIII), Rome, Cité du Vatican, 1934, p. 459-476.

ID., *Inscriptions grecques* = *Inscriptions grecques relevées par l'Institut de Damas*, dans *Syria*, VI, 1925, p. 227-360.

Musil, A., *Palmyrena* = *Palmyrena. A Topographical Itinerary (American Geographical Society Oriental Explorations and Studies, IV)*, New York, Amer. Geog. Soc., 1928.

Napoleone-Lemaire, J., et J.Ch. Balty, *L'église à atrium* = *L'église à atrium de la Grande Colonnade* (*Fouilles d'Apamée de Syrie*, I, 1), Bruxelles, Centre belge de rech. archéol. à Apamée de Syrie, 1969.

Naumann, R., *Mosaik* = *Mosaik und Marmorplattenböden in Kalat Siman und Pirun*, dans *A.A.*, LVII, 1942, col. 19-4[illegible].

Noth, M., *Mosaikinschriften* = *Die Mosaikinschriften der Apostelkirche in Madeba*, dans *Z.D.P.V.*, LXXXIV, 1968, p. 130-142.

Nussbaum, O., *Der Standort* = *Der Standort des Liturgen am christlichen Altar vor dem Jahre 1000* (*Theophaneia*, XVIII), Bonn, Hanstein, 1965.

Orlandos, A.K., *La Basilique paléochrétienne* = *Ἡ ξυλόστεγος παλαιοχριστιανικη βασιλικη*, Athènes, 1952-1956.

Pallas, D.I., *Ἡ Θαλασσα* = *Ἡ « Θάλασσα » τῶν ἐκκλησιῶν. Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστοριαν τοῦ χριστιανικοῦ βωμοῦ καὶ τὴν μορφολογιαν τῆς λειτουργιας* (*Coll. de l'Inst. fr. d'Athènes*, LXVIII), Athènes, Inst. franç., 1952.

Id., *Remarques* = *Remarques sur la liturgie dans quelques basiliques paléochrétiennes de l'Illyricum oriental* (*Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας Βυζαντίνων Σπουδῶν*, 44), p. 37-116, Athènes, 1980.

Peeters, P., *L'église georgienne* = *L'église géorgienne du Clibanion au Mont Admirable*, dans *Anal.Boll.*, 46, 1928, p. 241-286.

Pelekanides, S., et P. Atzaka, *Syntagma* = *Σύνταγμα τῶν παλαιοχριστιανικῶν ψηφιδωτῶν δαπέδων τῆς Ἑλλάδος. I, Νησιωτικὴ Ἑλλάς* (*Βυζαντινὰ Μνημεῖα*, 1), Salonique, Centre de rech. byz., 1974.

Piccirillo, M., *Campagna 1976* = *Campagna archeologica nella basilica di Mosè Profeta sul Monte Nebo-Sijagha (1° luglio-7° settembre 1976)*, dans *L.A.*, XVI, 1976, p. 281-318.

Id., *Chiese e Mosaici* = *Chiese e mosaici della Giordania settentrionale* (*Studium Biblicum Franciscanum. Coll. Minor*, 30), Jérusalem, Franciscan Press, 1981.

Pognon, H., *Inscriptions* = *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, Paris, Imprimerie nationale, 1907.

Preisigke, F., *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden mit Einschluß der griechischen Inschriften, Aufschriften, Ostraka, Mumienschilder usw. aus Ägypten*, III, Berlin, Selbstverlag der Erben, 1931.

Prentice, W.K., *Inscriptions* = *Greek and Latin Inscriptions* (*Publications of the P.A.E.S. Division III, Section B, Northern Syria*), Leyde, Brill, 1922.

Rahmani, I.E., *Testamentum Domini* = *Testamentum Domini Nostri Jesu Christi*, éd. I. E. II Rahmani, Mayence, Kirchheim, 1899.

Renan, E., *Mission de Phénicie* = *Mission de Phénicie*, 2 vol., Paris, Impr. Impér., 1864-1874.

Rép. A.I.E.M.A. = *Répertoire graphique du décor géométrique dans la mosaïque antique* (*Bull. A.I.E.M.A.*, IV), 1973.

Sader, I., *De Oblatione* = *Le « De Oblatione » de Jean de Dara*, (textus), *C.S.C.O.* 308 (*Script. Syri*, 132), 1970 ; (versio), *C.S.C.O.* 309 (*Script. Syri* 133), 1970.

Saidah, R., *Chronique* = *Chronique*, dans *B.M.B.*, XX, 1967, p. 155-179.

Id., *Khân Khaldé* = *Khân Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre* (*Dossiers de l'archéologie*, XII), Paris, Archéologia, 1975.

Saller, S., et H. Schneider, *The Memorial* = *The Memorial of Moses on Mount Nebo* (*Pubbl. dello Stud. Bibl. Francisc.*, 1), 3 vol., Jérusalem, Franciscan Press, 1941-1950.

Saller, S. et B. Bagatti, *The Town of Nebo* = *The Town of Nebo (Khirbet el-Mekhayyat) with a Brief Survey of Other Ancient Christian Monuments in Transjordan* (*Pubbl. dello Stud. Bibl. Francisc.*, 7), Jérusalem, Franciscan Press, 1949.

Sarre, F., *Rusafa-Sergiopolis* = *Rusafa-Sergiopolis*, dans *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, II, 1909, p. 95-107.

Sarre, F., et E. Herzfeld, *Euphrat* = *Archäologische Reise im Euphrat und Tigrisgebiet, mit einem Beitrag : Arabische Inschriften von M. Van Berchem* (*Forschungen zur islamischen Kunst*, I), 4 vol., Berlin, Reimer, 1911-1920.

Sartre, M., *Bostra. Des origines à l'Islam* = *Bostra. Des origines à l'Islam*, *B.A.H.*, 117, Paris, 1985.

Schaff-Herzog, Ph., *Encyclopaedia* = *The New Schaff-Herzog Encyclopaedia of Religious Knowledge...*, New York-Londres, Funk and Wagnalls, 1908-1914.

Schneider, A.M., *Liturgie und Kirchenbau* = *Liturgie und Kirchenbau in Syrien*, dans *Nachrichten von der Akad. der Wissensch., Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1949, p. 45-68.

Seetzen, U.J., *Reisen* = *Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien, die Transjordan Länder, Arabia Petraea und Unter-Ägypten*, 3 vol., Berlin, Reimer, 1854-1855.

Severus, Select Letters = *The Sixth Book of the Select Letters of Severus, Patriarch of Antioch, in the Syriac Version of Athanasius of Nisibis*, ed. and transl. by E.W. Brooks, 2 vol. (texte et trad.), Oxford, Text and Transl. Society, 1902-1903.

Seyrig, H., *La date* = *La date des mosaïques de 'Ain es-Samaké. Antiquités syriennes*, 79, dans *Syria*, XXXIX, 1962, p. 42-44.

Smith R.H., *Pella 1967* = *The 1967 Excavations at Pella of the Decapolis*, dans *A.D.A.J.*, XII, 1967, p. 5-10.

Sodini, J.-P., *Les dispositifs liturgiques* = *Les dispositifs liturgiques des basiliques paléochrétiennes en Grèce et dans les Balkans*, dans *Corso* XXXI, 1984, p. 441-473, 17 fig.

Id., *Mosaïques* = *Mosaïques paléochrétiennes de Grèce*, dans *B.C.H.*, 94, 1970, p. 699-753.

Id., *Compléments* = *Mosaïques paléochrétiennes de Grèce : compléments*, dans *B.C.H.*, 95, 1971, p. 581-584.

South Levant, Quadrillage Palestine = *Palestine Grid*, couverture cartographique officielle des États du Levant sous mandat britannique, 1/50.000ᵉ, Forces fr. du Levant - Moyen Orient et Ordnance Survey, principalement vers 1940, mise à jour par la suite par l'État jordanien.

Spanner, H., et S. Guyer, *Rusafa* = *Rusafa, die Wallfahrtstadt des Heiligen Sergios* (*Forschungen zur islam. Kunst*, IV), Berlin, Reimer, 1926.

Spiro, M., *Mosaic Pavements* = *Critical Corpus of the Mosaic Pavements on the Greek Mainland, IVth to VIth Centuries*, 2 vol., New York, Garland, 1978.

Stern, H., *Le calendrier de 354* = *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations* (*B.A.H.*, LV), Paris, Geuthner, 1953.

Id., *Pavements* = *Sur quelques pavements paléo-chrétiens du Liban*, dans *C.A.*, XV, 1965, p. 21-37.

Sukenik, E.L., *Ancient Synagogues* = *Ancient Synagogues in Palestine and Greece* (*The Schweich Lectures on Bibl. Archaeol. of the Br. Acad.*), 1930, Londres, Brit. Acad., 1934.

Taft, R.F., *Great Entrance* = *The Great Entrance. A History of the Transfer of Gifts and Other Pre-Anaphoral Rites of the Liturgy of St.John Chrysostom* (*O.C.A.*, 200), Rome, 1975.

Id., *Some Notes* = *Some Notes on the Bema in the East and West Syrian Traditions*, dans *O.C.P.*, 34, 2, 1968, p. 326-359.

Id., *Toward the Origins of the Offertory Procession in the Syro-Byzantine East*, dans *O.C.P.*, 36, 1970, p. 73-106.

Tallon, M., *Peintures byzantines* = *Peintures byzantines au Liban. Inventaire*, dans *M.U.S.J.*, XXXVIII (*Mélanges Mouterde*, II), 1962, p. 277-294).

Tchalenko, G., *La basilique* = *La basilique de Qalbloze*, dans *A.A.S.*, XXIV, 1974, p. 9-16.

Id., *Villages* = *Villages antiques de la Syrie du Nord. Le Massif du Bélus à l'époque romaine* (*B.A.H.*, L), 3 vol., Paris, Geuthner, 1958.

Id., *Traits* = *Traits originaux du peuplement de la Haute Syrie du Iᵉʳ au VIIᵉ siècle tels que les révèle l'architecture*, dans *IXᵉ Congr. Intern. d'archéol. class., Damas 11-20 octobre 1969, Orient, Grèce et Rome* (= *A.A.S.*, XXI), 1971, 1-2, p. 289-291, pl. LXXXIII-XC.

Id., *Travaux* = *Travaux en cours dans le nord de la Syrie*, dans *Syria*, L, 1-2, 1973, p. 113-136.

Id., *Églises* = *Églises de village de la Syrie du Nord* (*B.A.H.*, CV = *Documents d'archéol. de la Syrie à l'époque de l'empire romain d'Orient*, I), 1 vol. planches et 1 vol. album, Paris, Geuthner, 1979-1980.

Testamentum Domini, cf. Rahmani, I.E.

Théodoret de Cyr, *Correspondance* = Théodoret de Cyr, *Correspondance. Texte critique, traduction et notes par Y. Azéma* (*S.C.*), 3 vol., Paris, Cerf, 1954, 1964, 1965.

Théophane = *Theophanis Chronographia* rec. C. de Boor, 2 vol., Leipzig, Teubner, 1883-1885.

Theophaneia = *Theophaneia. Beiträge zur Religions- und Kirchengeschichte des Altertums*, Bonn, Hanstein, 1940 sv.

Trolle, S., *Hellig Adam* = *Hellig Adam i Paradis : Fra Nationalmuseets Arbejdsmark*, Copenhague, Musée national, 1971, p. 105-112.

Tsaferis, V., *'Evron* = Tsaferis, V., *The Greek Inscriptions from the Early Christian Church at 'Evron*, dans *Eretz-Israel*, 19, 1987, p. 36-53, 16 ill.

Ulbert, Th., *Resafa II* = *Resafa II. Die Basilika des Heiligen Kreuzes in Resafa-Sergiupolis*, Mayence, 1986.

Uspenski, T.I., *Architecture ancienne* = *Archeologitcheskie Pamatniki Sirii* (Monuments archéologiques de la Syrie), dans *Bull. Inst. archéol. russe de Constantinople*, VII, 1902, p. 155-195.

Van den Ven, P., *La Vie* = *La vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (591-592)*, 1. Introduction et texte grec, 2. Traduction et Commentaire, Vie grecque de sainte Marthe, mère de S. Syméon ; Indices, (*Subsidia Hagiographica*), 32, Bruxelles, Soc. des bollandistes, 1970.

Van de Paverd, F., *Meßliturgie* = *Zur Geschichte der Meßliturgie in Antiocheia und Konstantinopel gegen Ende des vierten Jahrhunderts. Analyse der Quellen bei Johannes Chrysostomos* (*O.C.A.*, 187), Rome, 1970.

Van der Meer, F., et Ch. Mohrmann, *Atlas* = *Atlas de l'antiquité chrétienne*, Paris-Bruxelles, Séquoia, 1960.

Vie de Porphyre, cf. H. Gregoire et M.A. Kugener.

Vie de sainte Mélanie, cf. D. Gorce.

Vööbus, A., *The Didascalia Apostolorum in Syriac* = *The Didascalia Apostolorum in Syriac*, I-II, (textus) *C.S.C.O.* 401, 407 (*Script. Syri*, 175, 179), 1979 ; (versio) *C.S.C.O.* 402, 408 (*Script. Syri*, 176, 180), 1979.

Id., *The Synodicon* = *The Synodicon in the West Syrian Tradition*, (textus), I-II, *C.S.C.O.* 367-368 (*Script. Syri*, 161-162), 1975 ; (versio), I-II, *C.S.C.O.* 375-376 (*Script. Syri*, 163-164), 1976.

Waddington, R.W.H., *Inscriptions* = *Recueil des inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1870, réimpr. Rome, 1968.

Wiegand, Th., *Baalbek* = *Baalbek. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in den Jahren 1898 bis 1905*, 3 vol., Berlin-Leipzig, W. de Gruyter, 1921-1925.

Wilpert, J., *Mosaiken und Malereien* = *Die römischen Mosaiken und Malereien der kirchlichen Bauten vom IV. bis XIII. Jahrhundert*, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1917.

Wuthnow, H., *Semitische Menschennamen* = *Die Semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des Vorderen Orients* (*St. zur Epigraphik und Papyruskunde*, 1, Schr. 1), Leipzig, Dieterich, 1930.

Xydis, S.G., *The Chancel Barrier* = *The Chancel-Barrier, Solea and Ambo of Haghia Sophia*, dans *The Art Bull.*, XXIX, 1947, p. 1-24.

Yahya Ibn Jarir, *Le Livre du Guide*, cf. G. Khouri-Sarkis.

INDEX

I. RÉPERTOIRE DES MOTIFS EN MOSAÏQUE

DM = [illegible] : Le décor géométrique de la mosaïque romaine.

Rép. = Répertoire A.I.E.M.A.

Compositions linéaires
Voir **447-449**

Arcade, cf. **DM 96 f** *et* **97 a** : 434

Bande aux couleurs mélangées à effet d'*opus signinum* : 71
Bande de deux zigzags/lignes brisées croisés, opposés, à boucles, cf. **DM 21 d** : 81, 459
Bande de zigzags parallèles, en accordéon **DM 9 g** : 28
Bande d'hexagones oblongs couchés adjacents par la pointe **DM 29 e** : 130

Les bandes gemmées : 84, 415, **448-449**, 461, 463
Bande gemmée d'ellipses couchées et d'étoiles à [illegible] pointes séparées par des fleurettes longiformes dressées : 64
Bande gemmée en ligne de cercles et carrés sur la pointe tangents, cf. **DM 22 b-c** : 363, 415
Bande [illegible] de cabochons ovales [illegible] carrés sur la pointe, [illegible] contigus, cf. **DM 24 d** : 64, 415
Bande gemmée de cabochons ovales [illegible] carrés sur la pointe séparés [illegible] des fleurettes longiformes, cf. **DM 23 c** : 72 (sur fond noir), 81
Bande gemmée de carrés droits [illegible] de fuseaux couchés, avec [illegible] demi-fleurette intermédiaire, cf. **DM 23 a-b** : 149 (sur fond rouge)
Bande gemmée de carrés droits et de cinq perles en quinconce, non contigus, cf. **DM 24 a-h** : 415
Bande gemmée de perles oblongues et rondes, cf. **DM 22 i** *et* **23 m** : 415
Bande gemmée en ligne de fuseaux couchés et de cercles tangents, cf. **DM 22 i** : 117
Câble **DM 6** : 127, 159, 160, 229, 362, **447**, 454

Compositions linéaires en lacis et entrelacs : [illegible]
Chaînette à [illegible] d'Héraklès horizontaux [illegible] entrelacs **DM 78 c** : 48, 196, 200, 229, 364
Chaînette de carrés [illegible] la pointe, [illegible] boucles carrées, anguleuses [illegible] **76 c** : 196
Chaînette de carrés [illegible] pointe **DM** [illegible] : 122-123, 141, 147, 180, 218, 222, 316 (fond noir), 459
Chaînette de cercles tangents en entrelacs [illegible] **f** : 103, 155 (non entrelacés aux cadres), 198
Chaînette de cercles tangents en entrelacs enlacés à des carrés sur [illegible] pointe tangents **DM 82 g** : 200, 361, 459
Chaînette [illegible] cercles et de fuseaux couchés tangents [illegible] entrelacs [illegible] **82 c** : 339
Chaînette [illegible] cercles et de carrés droits, tangents, en entrelacs **DM 81 b, d** : 141
Chaînette [illegible] fuseaux et de losanges dressés, tangents et en entrelacs [illegible] tores **DM 82 b** : 365
Chaînette/comp. de triangles entrelacés par les angles, cf. **DM 78 [illegible]** : [illegible]
Filet denticulé **DM 2 d-f** : 28, 50, 412
Guillochis **DM 74-75** : 97, 135, 375, 378
Guillochis interrompu lâche, [illegible] âme droite [illegible] œillets [illegible] **74 f** : 129, 198
Guillochis lâche à [illegible] courbe **DM 74 b-c** : 63, 72, 362
Guillochis serré [illegible] âme droite [illegible] **74 [illegible]** : 65, 142 (double)
Guillochis à œillets **DM 74 h** : 147
Guillochis double **DM 75 c** : 411
Guillochis triple **DM 75** : 134
Guirlande de laurier [illegible] **89** : 129
Guirlande de laurier à ruban et gaines-tuyaux aux extrémités, cf. **DM 89 [illegible]** : 254, 461
Guirlande de laurier et de cabochons carrés, cf. [illegible] **90 b** : 156
Ligne brisée d'hexagones oblongs **DM 99** : 147
Ligne d'arceaux, cf. **DM 47 a-c** : 368 (= ligne découpée dans comp. en carrés d'écailles)
Ligne d'écailles à boutons de rose adjacentes, cf. **DM 57** : 434
Ligne de chevrons superposés [illegible] **7 e-g, 8** : 22, 103, 105, 362, 434

Les lignes d'octogones : **448**
Ligne d'octogones [illegible] quatre côtés concaves, adjacents **DM 27 b** : 28, 175
Ligne d'octogones et de carrés adjacents [illegible] **27 c** : (double) 22, 71, 72, 96, 262, 264
Ligne d'octogones adjacents **DM 27 a** : 59, 72 (simple et quadruple), 79, 81, 82 (simple, et double), 84, 159 (simple et double), 176, 198
Ligne d'octogones sécants [illegible] **28 a-d** : 71 (double), 83, 135, 175, 218 (simple et double)
Ligne d'octogones tangents **DM 27 e-f** : 22, 23, 24 (simple, double et quadruple)
Ligne de carrés adjacents **DM 17 f-i** : 378 (un sur deux orné d'une croisette)
Ligne de carrés droits et de cercles liés par un filet double [illegible] **24 i** : 431
Ligne de carrés droits reliés par une bande médiane **DM 19 i** : 339, 343 (+ ligne de cercles, de carrés sur la pointe ...)
Ligne de carrés sur la pointe sécants en lacis, cf. **DM 76 d** : 304
Ligne de carrés sur la pointe tangents **DM 15** : 92 et 96 (carrés dentelés), 135, 328, 363 (c. dentelés), 365 (enlacés à des carrés lobés, cf. **DM** [illegible] **c**)
Ligne de cercles sécants **DM 44 f** : 28
Ligne de cercles [illegible] recouvrant **DM 47 [illegible]** : 24, 365, 386
Ligne de cercles tangents de quatre fuseaux faisant apparaître des quatre-feuilles [illegible] **46 a-b** : 328, 365
Ligne de calices (fleurs de lotus) trifides tête-bêche **DM 62 a-c, e** : 40, 50, 82, 89, 91, 106, 111, 129, 140, 159, 170, 262, **454**
Ligne de culots d'acanthe repliés en croissant tête-bêche, cf. [illegible] **63 e** : 98, 254-255, 264, 266

Les lignes en semis : [illegible]
Ligne d'hederae couchées, non contiguës **DM 83 b** : 349 (+ gerbe au point de rencontre)
Ligne d'« S » **DM 67, 91, 94** : 44
Ligne de boutons de rose couchés non contigus **DM [illegible] a** : 389, 416 (chaque 11eme bouton est une fleur entière)
Ligne de croisettes et feuilles cordiformes alternées, non contiguës, cf. **DM 83 b** + **DM [illegible] b-f** : 349
Ligne de croix, non contiguës : 24
Ligne de carrés sur la pointe dentelés non contigus [illegible] **5 a** : 172 (dans raccord), 328, 374, 389 (+ rinceau), 396 (angle en 2 demi-losanges), 428 (dans raccord, + croix de St André)
Ligne de carrés et losanges sur la pointe, dentelés, non contigus, cf. **DM 5 b** : 155, 194 (simple et double), 304
Ligne de cercles non contigus **DM 43 a-c** : 389 (alternant avec des carrés et losanges dentelés sur la pointe)

Ligne de croix de fuseaux non contiguës, cf. **DM [illegible] b** : 276
Ligne de feuilles couchées/superposées, non contiguës, cf. **DM 85 a** : 349
Ligne de fleurettes non contiguës **DM 4 d** : 400, 429 (en boutons de rose)
Ligne de fleurettes, losanges dentelés couchés, svastikas et roses non contigues, cf. **DM [illegible] b** : 429
Ligne de losanges dentelés, alternativement couchés et dressés, non contigus : 430
Ligne de losanges couchés, dentelés, non contigus, cf. **DM 5** : 198, 218, 400
Ligne de losanges dentelés et fleurettes non contigus, cf. **DM 83** : 329
Ligne de postes **DM 101 a, b, d, e** : 63, 92, 103, 111, 129, 135, 139, 140, 206, 218, 227, 262, 292, 357, 411
Paire de lignes de postes opposées **DM 101 k** : 134, 229
Ligne de solides en perspecitve **DM 99 e-h** : 71, 104, 261, **447**
Ligne de triangles dentelés/dents de scie dentelées **DM 10 g-h** : 50, 81, 94, 96, 111, 141, 162, 175, 180, 193, 264, 292, 310, 328, 329, 349, 362, 378, 399
Ligne de triangles rectangles superposés/crémaillère à bords dentelés **DM 12 h** : 65

Les méandres : **447**
Bande en méandre de svastikas et rectangles couchés [illegible] **39 b** : 106, 120, 124, 129
Bande en méandre de svastikas, alternant avec des panneaux carrés et rectangulaires, en câble et tresse à deux brins **DM 39 c** : 103, 229 (en comp. de champ)
Méandre à pannetons de clé doubles et carrés et rectangles alternés, cf. **DM 40 [illegible]** : 205
Méandre brisé oblique/ligne de méandres de svastikas à redans et retour inversé et carrés, les intervalles de couleurs alternées, cf. **DM 194 b** : 147
Méandre de quadruples svastikas à redans et carrés **DM 41 a** : 127
Méandre de svastikas à redans et retour simple inversé en perspective, cf. **DM 42 b** : 230
Méandre de svastikas à retour simple [illegible] **35 d** : 402
Méandre de svastikas [illegible] retour simple et carrés [illegible] **39 c** : 304, 315
Méandre de svastikas à retour simple et rectangles couchés **DM 39 b** : 229
Méandre de svastikas à double redans et retour inversé et de carrés et rectangles alternés **DM 39 e-f** : 59 (et carrés), 134, 139 (et rectangles couchés), 172 (et carrés), 194 (carrés d'un côté du tapis, rectangles de l'autre), 206 (et carrés), 364 (rectangles, méandre séparant grands panneaux)
Méandre de svastikas sur la pointe **DM 35 g** : 175, 363 (m. losangé)
Méandre en L [illegible] **33 e-g** : 141
Paire de sinusoïdes croisées, opposées, déterminant des cercles **DM 68** : 329
Paire de sinusoïdes croisées, opposées, enlacées à une ligne de carrés sur la pointe [illegible] **79 b** : 218, 222, 364, 459
Quadrillage de bandes avec surimposition de carrés droits sécants aux angles (en comp. linéaire) : 71
Onde/sinusoïde [illegible] **63 b-c** : 388, 463 (habitée, fond noir)

Les rinceaux linéaires : **449**
Rinceau [illegible] **64 a** : 376 (à feuilles lancéolées), 378 (à feuilles triangulaires), 399 (à feuilles lancéolées et fruits), 462 (ondé, lâche)
Rinceau d'acanthes [illegible] **64 e** : 169 (habité, sur fond noir), 356, 366
Rinceau de lierre **DM 64 d** : 97, 303, 386, 389 (feuilles lancéolées, se dégarnit à mesure qu'il avance), 415, 434 (feuilles cordiformes et triangulaires alternées, habité)
Rinceau de vigne, cf. **DM 64** : 292 (habité), 340 et 343 (= DM 64 d ; les feuilles vers l'extérieur triangulaires, les autres cordiformes ; vrilles et grappes), 343, 377 (feuilles ou grappes dentelées), 461 (bordure maigre en Phénicie)
Rinceau ondé [illegible] volutes [illegible] **64, a, b, c, d** : 40, 328 (à feuilles triangulaires), 375 (à pommes-grenades et feuilles triangulaires)

Le ruban ondé : **449**
Ruban ondé/onde [illegible] **60** : 43, 159, 327, 362, **454**
Ruban ondé à enroulement, avec hederae *tête-bêche en intervalle* **DM 65 f** : 230 (sur fond noir), 363, 365, 369
Ruban torsadé faisant apparaître une ligne de cercles non contigus **DM 66 d** : 130, 461
Ruban tuyauté **DM 66 [illegible]** : 130 (sans relief), 461
Tenture [illegible] festons ondés relevés en œillet **DM 100 e** + **DM 66 a** : 126, 461
Tore **DM 6 [illegible]** (non reticulé) : 48, 79 98, 304, **454**
Tresse/torsade à 2 brins **DM 70 c-j** : 50, 64, 71, 127, 159, 160, 206, 227, 229, 234, 262, 355, 356, 368, 378, 380, 386, 388, 400, 407, 425
Tresse/entrelacs [illegible] 3 brins **DM 72** : 96, 111, 327, 328, 355, 412, 425
Tresse/entrelacs à 4 brins **DM 73 c, d, e** : 17, 81, 310, 400, **448**
Tresse/lacis de deux lignes brisées, croisées, opposées **DM 21 d** : 81 (en tore, à boucle latérale)

Compositions isotropes
Voir **444-447**, 453, **458**, **463**
Comp. d'accolades/de bandes à rayures et de filets de chevrons superposés **DM 112 e** : 160, 264
Comp. de filets dentelés en arc-en-ciel **DM 110 b** : 159, 160, 261
Comp. de filets dentelés de quatre tesselles, en arc-en-ciel **DM 110 c** : 434
Comp. de lignes contiguës et décalées d'octogones et de rectangles couchés adjacents déterminant des losanges **DM 182 [illegible]** : 264
Comp. de lignes brisées **DM 200** : 94, 97, 341 (« chevrons »)
Comp. de lignes brisées en filets simples en arc-en-ciel **DM 199 b** : 83, 255, 261, 264
Comp. de lignes brisées en filets simples dentelés, en arc-en-ciel **DM 199 c** : 159, 163, 261
Comp. de lignes d'accolades, cf. **DM 112 e** : 94
Comp. de lignes adjacentes de fuseaux dressés tangents, en entrelacs de tores : 400
Comp. de lignes de boutons de roses : 430 (obliques, dans raccord)
Comp. de lignes de parallélogrammes adjacents, « en accordéon » **DM 203 f** : 28
Comp. de lignes de solides/parallélipipèdes adjacents par les petits côtés **DM 212 g** : 264
Comp. de lignes décalées de groupes superposés de trois losanges adjacents, déterminant des carrés **DM 161 f** : 434
Comp. de solides tangents **DM 212 c-e** : 388
Comp. en nid d'abeilles de carrés et de triangles équilatéraux adjacents, en opposition de couleurs faisant apparaître des dodécagones sécants **DM 205** : 261 (avec médaillon circulaire dans les hexagones)
Comp. en quadrillage de cercles et de fuseaux couchés en entrelacs **DM 150 a-f** : 50 (entrelacs de tores), 458
Comp. en quadrillage de cercles et de fuseaux dressés en entrelacs **DM 244 f** : 401, 405, 458
Comp. en quadrillage de cercles et de fuseaux tangents (les cercles [illegible] l'intersection, avec grand cercle inscrit en intervalle, en entrelacs de câbles à bords droits **DM 149 f** : 349, 459
Comp. en quadrillage de nœuds d'Héraklès en entrelacs **DM 254 f** : 218, 222, 363, 429, 436, 459
Comp. isotrope de croix de scuta à extrémités concaves tangentes, déterminant des losanges et des cercles **DM 153 a** : 22, 28, 316, 364 (en ligne d'une croix de front), 375 (en bandes différentes), 380, **446**, 462

Compositions d'écailles : 43, **447**, **456**
Comp. losangée d'écailles adjacentes, monochromes **DM 215 a** : 62, 106 (fond), 149 (fond), 205 (fond), 276 (fond), 294
Comp. losangée d'écailles adjacentes au trait, chargées d'un bouton de rose : 20, 42, 122, 135, 263 (rose centrale sur tige)
Comp. losangée d'écailles adjacentes, monochromes, chargées d'un bouton de rose **DM 219 c** : 18, 28, 72 (champ et fond), 75, 142 (fond), 147, 428 (chargées d'une petite écaille, fond), 148 (fond), 169, 172, 175, 227, 292 (fond), 309, 312 (+ médaillon ou bouclier central), 329, 349 (remplissage), 355, 356, 357, 363 364 (alternance de boutons de rose et de roses rondes), 374, 377 (champ des cases d'un damier), 378 (chargées une ligne sur deux non d'un b. de rose mais d'un carré dentelé), 378, 380, 386, 389, 389 (chargées une ligne sur deux non d'un b. de rose mais d'une grosse fleur polylobée, + oiseaux), 394, 399, 400, 407, 425, 428 (chargées d'une petite écaille)

[illegible] adjacentes [illegible] **218 b-c** : [illegible]
[illegible] polychromes **DM 217 e** : 20
[illegible] adjacentes en filets **DM 215 b-c** : 42
[illegible] adjacentes monochrome **DM 215 a** : 328
[illegible] au trait, chargées d'un bouton de rose : 72, [illegible]
[illegible] de carrés d'écailles à boutons de rose rayonnant en [illegible] **DM 219 f** : 130 (avec petite écaille et non bouton de rose), 261, 328, 368 (en comp. centrée), 376 (sur fond [illegible]), 389, 428 (remplissage), 464

Compositions d'octogones sécants et/ou adjacents : **445**, 458
Comp. orthog. d'octogones adjacents déterminant des carrés **DM 163-164** : 24 (*sectile*), 71, 94, 111, 155, 172, 261, 346, 389, 394, 400, 433
Comp. orthog. d'octogones adjacents traitée [illegible] méandres de svastikas **DM 167 d** : 22
Comp. orthog. d'octogones irréguliers adjacents à 4 côtés concaves déterminant des cercles **DM 168 a** : 341
Comp. orthog. d'octogones irréguliers adjacents à 4 côtés concaves **DM 168**, cf. *Quadrillage de bandes avec cercle débordant aux intersections* : 389
Comp. orthog. d'octogones [illegible] et adjacents **DM 169-171 c, g** : 24 (*sectile*), 40, 83, 161, 172, 180, 182, 189, 345, 388, 400 (en lignes de boutons de rose), 426, 434
Comp. orthog. d'octogones tangents, déterminant des étoiles à quatre pointes **DM 183 a-b** : 135, 328
Comp. losangée d'octogones oblongs adjacents **DM 163** [illegible] : 181, 261
Comp. losangée d'octogones oblongs, sécants et adjacents, déterminant des carrés **DM 172 a-b** : 134, 261 (octogones non sécants)

Compositions d'octogones et croix : **446**
Comp. orthog. d'octogones et de croix adjacents dessinés par [illegible] méandre de svastikas déterminant des hexagones oblongs **DM 181 a** : 22
Comp. orthog. d'octogones et de croix adjacents déterminant des hexagones oblongs **DM 180** : 24, 81, 82, 135, 222
Comp. orthog. d'octogones et de croix, les octogones alternativement réguliers et irréguliers oblongs couchés, les croix adjacentes aux octogones couchés, déterminant des pentagones qui cantonnent les croix, cf. **DM 180** : 24

Compositions d'étoiles de huit losanges : **446**
Comp. orthog. d'étoiles de huit losanges tangentes par deux sommets **DM 173 b** : 72, 75, 81 (traitée en compos. centrée autour d'un carré droit), 82, 181 (en bande), 205 (en bande)
Comp. orthog. d'étoiles de huit losanges cantonnées de carrés, tangentes par deux carrés **DM 178 d** : 124, 135, 303 (carrés inscrits dans les étoiles), 316
Comp. orthog. d'étoiles de deux carrés, en opposition de couleurs, tangentes par un sommet, les intervalles en croix **DM 177 d-e** : 270 (croix alternativement en 4 hexagones oblongs, ou en pentagones droits)
Comp. orthog. d'hexagones oblongs, tangents par tous leurs sommets, déterminant des triangles rectangles en opposition de couleurs **DM 211 d** : 98
Comp. orthog. d'hexagones tangents par 4 sommets déterminant des carrés et des étoiles à 4 pointes **DM 186 d** : 263
Comp. orthog. de carrés à sommets arrondis entrelacés par les angles avec coussins en lacis de tores centrés sur les intervalles **DM 148 e** : 350, 459
Comp. orthog. de carrés entrelacés par les angles **DM** [illegible] **a** : 170, 400, 459
Comp. orthog. de carrés et de losanges adjacents **DM 161 a-d** : 134
Comp. orthog. de carrés et de quatre-feuilles tangents **DM 228 c** : 170
Comp. orthog. de carrés tangents **DM 120** : 197 (surimposé à des cercles tangents en entrelacs), 428
Comp. orthog. de carrés tangents par les angles et de cercles tangents en entrelacs **DM 148 g** : 339, 459
Comp. orthog. polychrome de carrés adjacents faisant apparaître des lignes monochromes de carrés sur la pointe tangents, disposés en arc-en-ciel **DM 114 h** : 98
Comp. orthog. de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles **DM 237-238-239** : 170, 172, 182, 196 (faisant apparaître un quadrillage de bandes de grands et petits carrés sur la pointe), 342, 350, 363, 365
Comp. orthog. de cercles tangents en entrelacs **DM 235 a** : 63, 152, 169, 181, 194, 197 et 199 (avec superposition d'une comp. orthog. de carrés tangents), 316, 350, 355, 358, 388, 412, 434
Comp. orthog. de cercles tangents en entrelacs, les carrés concaves chargés d'un petit cercle inscrit en entrelacs **DM 235 c** : 328, 331, 350 (= le modèle de **235 c**), 379-380, 459
Comp. orthog. de cercles tangents en opposition de couleurs **DM 231 b** : 98, 366, 378, 389 (blanc/brun)
Comp. orthog. de cercles et de carrés tangents par les sommets, déterminant des bobines (rectangles à longs côtés concaves) **DM 156** : 71, 97, 264 (**DM 156 b** : avec losanges inscrits dans les bobines), 309, 341 (quadrillage de bandes avec grand cercle à l'intersection)
Comp. orthog. de cercles et de quadrilobes tangents en entrelacs, double décalée (déterminant un quadrillage de lignes d'ellipses et d'octogones curvilignes tangents) : 52, 396, 459
Comp. orthog. de polygones curvilignes sécants en lacis, déterminant des octolobes **DM 225 d** : 405

Compositions variées de méandres, à pannetons de clé, svastikas, ou redans : 124, **446**
Comp. losangée de méandres et losanges **DM 196** : 228
Comp. orthog. de méandres de svastikas obliques à retour simple et carrés **DM 190 a, c-d** : 23
Comp. orthog. de méandres de svastikas en pannetons de clé simples **DM** [illegible] **c** : 161, 264

Damier **DM 114** : 377 (damier de semis, les cases en champ d'écailles à boutons de rose et en semis en quinconce), 389, 405 (différents damiers), **446**, 464
Damier **DM 114 a** : 72 (droit, et en pointillé), 75, 83, 84, 172, 263, 401, 402
Damier de T **DM 116 e** : 415
Damier de tesselles **DM 111 a** : 140, 364
Damier de triangles rectangles **DM 197 a** : 328 (remplissage), 263, 264
Damier, les cases chargées d'un carré inclus, cf. **DM 115 b** : 402, 415
Damier, les cases [illegible] *dégradés de couleurs* **DM 120 a** : 142, 162
Damier, une case sur deux chargée d'un carré inscrit **DM 120 c** : 430
Double comp. orthog. de quadrilobes droits et de cercles tangents entrelacés, superposés et décalés, cf. **DM 225 c** : 52

Jeux d'entrelacs et de lacis : 84, 135, 261, 350 (et lacis), 365-366, 405, **445**, **454**, **458**

Mosaïque blanche monochrome : 32, 87, 342, 373
Natte **DM 140 e** : 415
Quadrillages : **444-445**, voir aussi *s.v.* compositions en quadrillage
Quadrillage de bandes monochromes/sans décor **Rép. 323** : 40, 72, 82, 83, 97, 303, 327, 328 (croisette dans chaque rectangle), 341 (carré d'intersection en arc-en-ciel), 345 (grosse rose dans cases), 350 (avec boutons de rose aux intersections et cercles dans les cases), 388 (cases à décor multiple), 388, 429
Quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant **DM 146 a-c** : 105
Quadrillage de bandes avec cercle débordant aux intersections, déterminant une comp. orthog. d'octogones irréguliers adjacents à quatre côtés concaves, cf. **DM 168** : 389
Quadrillage de bandes avec cercles tangents circonscrits aux cases et petits cercles à l'intersection **DM 147 b** : 24
Quadrillage de bandes avec octogone circonscrit aux cases **DM 144 f** : 24
Quadrillage de bandes avec surimposition de carrés droits sécants aux angles/Quadrillage de bandes au trait, les rectangles chargés d'un carré sur la pointe flanqué de deux demi-carrés **DM 145 g** (cf. **DM 142 g**) : 71 (en bordure), 79-80
Quadrillage de bandes à effet de croix (changeant de décor tous les deux segments) avec motifs d'intersection alternés **DM 143** : 96, 99, 135
Quadrillage de bandes (dentelées), les rectangles chargés d'un carré sur la pointe et les cases inscrivant un carré inversé, faisant apparaître une composition de carrés droits sécants aux angles, cf. **DM 145** [illegible] : 427
Quadrillage de bandes chargées d'ellipses couchées et de cercles (les cercles à l'intersection) tangents, en entrelacs de câbles **DM 149 c** : 388, 430
Quadrillage de bandes chargées de grands et petits carrés sur la pointe, tangents **DM 142 g, 147 a** : 24, 28, 96, 172
Quadrillage de bandes chargées de losanges couchés dentelés, cf. **DM 144, a, b, d, 145, a, b, f** : 92, 181
Quadrillage de bandes chargées de losanges couchés et de cercles (les cercles à l'intersection) tangents, en entrelacs de câbles à bords droits **DM 149 b** : 399
Quadrillage de bandes (filets doubles ou triples) dentelées **DM 124** : 363, 396, 402
Quadrillage de bandes en arc-en-ciel **DM 143 c** : 79 (avec petit carré sur la pointe aux intersections), 82 et 83 (bandes de chevrons), 96
Quadrillage de bandes en tresses à 2 brins **DM 135 a** : 142, 304
Quadrillage de bandes en tresses à 3 brins **DM 135 b** : 24
Quadrillage de bandes gemmées : 72
Quadrillage de bandes monochromes, les cases chargées de carrés emboîtés **DM 134 a** : 83, 374 (en comp. linéaire)
Quadrillage de bandes, les carrés d'intersection et les cases chargés d'un cercle inscrit **DM 149 a** : 366 (découpage)
Quadrillage de bandes, les cases chargées d'un motif traité en arc-en-ciel : 170
Quadrillage de bandes sinusoïdales opposées, contiguës, en lacis déterminant des cercles **DM 233 c** : 361 (bandes toutes différentes), 387
Quadrillage de câbles **DM 134 c** : 83, 89 et 172 et 194 (oblique), 199, 365
Quadrillage de filets simples **DM 123 a-b** : 28, 44, 72, 94, 106, 176, 218 et 357 (les cases chargées d'un carré emboîté), 380 (cases inscrivant alternativement un cercle et un carré inversé), 394, 432
Quadrillage de filets, avec carré sur la pointe en motif d'intersection **DM 129 b** : 82
Quadrillage de filets avec fleurette à huit pétales en motif d'intersection, cf. **DM 129 b** : 72
Quadrillage de filets portant des cercles entre les intersections, déterminant des compartiments en croix de lancettes, cf. **DM 171 a** : 356
Quadrillage de filets dentelés **DM 123** : 28, 82, 105, 176, 182, 188, 264, 350, 388, 402
Quadrillage de filets dentelés avec cases en arc-en-ciel **DM 124 h** : 415 (remplissage)
Quadrillage de filets dentelés, les cases de couleurs alternées faisant apparaître un effet de damier **DM 121 e** : 81 (bordure et champ)
Quadrillage de filets dentelés de tesselles et quatre-tesselles **DM 124 f** : 349
Quadrillage de filets pointillés, cf. **DM 126** [illegible] : 91, 176
Quadrillage de lignes de boutons de rose superposés **DM 125 b-d** : 81 (remplissage), 147, 175, 340 (les cases chargées de divers motifs polychromes inclus = **DM 125 c**), 362, 394, 416, 458, 461
Quadrillage de lignes de cercles et de carrés sur la pointe tangents en entrelacs **DM 81 e** serré : 402
Quadrillage de tores **Rép. 323** : 205

Semis de boutons de rose et de fleurettes en croix alternés : 97, 223 (alternance de b. de rose et de fleurettes), 389 (de b. de rose et de grosses fleurs polylobées)
Semis de boutons de rose, cf. **DM 113** : 28 (lignes parallèles), 83, 388 (fond posé en réticulé), 407
Semis de carrés dentelés sur la pointe non contigus **DM 113 f** : 378 (champ des cases d'un damier)
Semis d'étoiles **DM 113 h-i** : 134
Semis de feuilles : 350

Compositions centrées

Voir **444**, 454, **457-458**
bouclier à rayons tournoyants : 364
bouclier de carrés en damier : 135, 312 (médaillon au centre d'un tapis d'écailles), 396
bouclier de parallélogrammes en perspective : 366, 278 (en accordéon)
bouclier de solides adjacents : 363
bouclier de trapèzes : 364
boucliers de triangles : 135, 229
bouclier de triangles incurvés : 388
bouclier en arêtes de poisson : 415 (série concentrique d'étoiles à huit pointes)
bouclier en roue de tenture : 364, 366
carré d'écailles à boutons de rose rayonnant en quatre directions **DM 219 f** : 368
carré de quatre cercles autour d'un cercle central : 386 (en lacis), 129 (en entrelacs de deux bandes parallèles, câble et tresse à 2 brins)
cercle à quatre absides rayonnant en croix et quatre cercles en encoignures : 71 (en lacis), 74
cercle en rinceau d'acanthes : 363, 364
cercle et carré entrelacés : 24
cercle central tangent à quatre nœuds d'angle : 389
cercle central tangent à des demi-cercles en sautoir et à des quarts de cercle en croix, auxquels se superpose [illegible] croix de deux rectangles en « X », le tout inscrit dans un carré : 363
cercle central tangent à quatre rectangles en sautoir reliés à quatre demi-cercles, et à quatre ellipses couchées dans les angles d'un carré : 366
cercle inscrivant une étoile de 8 losanges : 24
cercle inscrivant une étoile de deux carrés : 24
cercle inscrivant une roue de tenture : 24, 28
composition axiale en abside : 193, 262
comp. centrées en entrelacs : (voir *s.v.* motifs à entrelacs dans l'Index Iconographie et Ornement), 263, 309, 350, 365-366, 396, 402
couronne à huit rayons autour d'un cercle : 366
couronne de cercles entrelacés et étoile de deux carrés cantonnés de carrés aux angles : 81, 459
couronne de huit cercles entrelacés : 142, 159 (autour d'un cercle central), 166, 363 (autour d'un cercle de quatre ellipses en sautoir autour d'un cercle central), 459
couronne de huit octogones et carrés inscrite dans un octogone : 96
couronne en méandre de svastikas et trapèzes autour d'un cercle : 364
croix cantonnée de 4 pentagones : 24
croix de Malte : 175
croix de *scuta* : 53, 364 (en bandes variées), 369
étoile à huit pointes et deux coussins à huit lobes, en entrelacs : 124
étoile de deux carrés : 24 (avec cercle concentrique orné de 12 rayons), 350
lacis de trois « 8 » : 396, 400
octogone étoilé : 24 (inscrit dans un carré), 229 (inscrivant un cercle), 262, 264, 349
octogone formé d'un carré central tangent à quatre losanges couchés dont les côtés sont ceux de l'octogone : 164
quadrillage déterminant un carré central avec quatre petits carrés aux angles et quatre rectangles sur les côtés : 368
quatre absides rayonnant en croix autour d'un cercle, avec écussons aux angles, en entrelacs : 152, 160
quatre absides rayonnant en croix autour d'un cercle, avec carrés aux angles, en lacis et entrelacs : 160
quatre-feuilles en sautoir, cercles entre les feuilles et carré central : 71
quatre fleurs de lys en croix : 412
quatre octogones adjacents, en carré : 135
roue de tenture : 24, 81
rouelle à huit rayons : 175, 341
svastika : 264 (sv. losangée), 341

II. ICONOGRAPHIE ET ORNEMENT. OPUS SECTILE

DM = *Décor : Le décor géométrique de la mosaïque romaine.*

Rép. = *Répertoire A.I.E.M.A.*

Iconographie et ornement

Voir **476-489**

abside (composition en) : 193, 262
abside (mosaïque d') : 94, 451, 484
Adam : 104 et 112 (nommant les animaux (G[illegible]. II, 19-20), 113 (de type patriarcal/du sage antique), type royal), 112-113 et 212 (de type patriarcal/du sage antique), 112 (Adam jeune et nu), 460 (Adam nommant les animaux), 476, 480
Âge d'Or : 66, 212, 460, 488
agneau : 293, 356
aigle : 104, 139, 294, 349, 351 (au centre du podium), 362 (avec bijou autour du cou), 477
Amazones : 365
amphore : 17, 124, 135, 141 (départ de vigne), 160 (avec lierre), 194, 262, 263, 264 (paire, à fond pointu), 264 (godronnée), 340 et 343 (à godrons et relief, départ d'une vigne), 364 (départ de vigne), 365 (2 petites amphores en écoinçon), 387 (godronnée, en argent), 389 (schématisée, dans décor multiple), 411 (godronnée), 425 (godronnée, deux oiseaux perchés sur bord), 425 (2, godronnées, départ de vigne), 430 (godronnées), 434 (2 et 3 amphores/jarres à fond plat), 482
âne : 180, 356, 362 (avec bissac sur le dos et clochette aux rênes), 454 (bâté)
âne sauvage : 104, 141 (fuyant devant léopard)
aniconisme : 85
animaux d'amphithéâtre et d'hippodrome : [illegible], 479 (*venationes*)
animaux exotiques : 67, 479
antilope : 111 (courant devant chien), 149
araignée : 104
Arbre de la Vie : 104, 113
Arbre de la Science du Bien et du Mal : 104, 113
arbre : 91, 104 et 195 et 293 (rythmant la composition), 462, 482
arbre feuillu : 115, 265 (arbre-bouquet à baies et fleurs), 368
arbre fruitier : 91, 105, 293, [illegible], 454
arbuste : 106, 149, 293
[illegible] fleuri : 104
arc/arcade : 84 (en mosaïque [illegible] niche de la *thora*), 85 (triple arcature enjambant vases, oiseaux et inscription), 368-369 (*tribelon*, sur 4 colonnes), 483
architectures : 462, **483**
architrave [illegible] *tabula* [illegible] : 85
artichaut : 362
aubergine : 170
Automne : 64-66, [illegible], 414
autruche : [illegible], 104 (attaquée par lion), 139, 362 (naine), 411
bande de dalles : 83 (en bordure)
bandes gemmées : 84, 415, (voir *s.v.* bande [illegible] dans l'Index des Motifs [illegible] mosaïque)
bassin : [illegible] (dans paysage)
basterna : 106
bat[illegible] : 282 (2 barques à un mât), 303 (voile sur mât en croix, + 4 jarres), 304 (plusieurs, avec amphores, voiles ferlées), 362 (voilier, voilier + inscr., symbolisme), 482
bélier : 10[illegible] (avec guirlande), 147, 180, 477 (du Sacrifice d'Abraham : accroché à l'arbuste)
berger : 366 (en tunique, avec besace et bâton, + lièvre), 412 (assis, jouant de la double flûte), 479 (bergers et scènes champêtres)
Bestiaires : 112 (bestiaires illustrés de France et d'Angleterre), 477 (bestiaires et traités zoologiques)
biche : 104, 180, 262, 276
bipartition longitudinale du décor : 86 (nef centrale)
bipartition transversale du décor : 386 et 392 (les trois nefs)
brebis : 376
bordure : 60 (discontinue), 84 (simples cadres), 351 (désintérêt pour les bordures, en faveur des raccords et des petits cadres), 463 (absence)
bœuf : 98, 142 (mordu par lion), 205 (terrassé par panthère), 264, 412
bœuf à bosse : 64, 106 (attaqué par lion), 139, 147, 149, 180, 198, 262, 294, 365
bol/vasque : 194
Bon Pasteur : 368, 460
bouclier/médaillon sur fond à boutons de rose : 364 et 378 (comp. losangées d'écailles), 390 (carrés d'écailles), 407, 425 (médaillon à inscr.), 460
bouquetin : 106 (attaqué par lionne), 180, 294 (2 côte à côte)
boutons de rose : 62, 84 (décors à b. de r.), 218 (fond), 425 (fond)
boutons de rose et fleurettes (décor à) : 84, 91, 389
buisson : 104, 462
buisson fleuri : 139
buffle : 104
cabochon : 50 (voir l'Index Ornement *s.v.* bandes gemmées)
cage vide : 64, 188 (cage (?) en forme de tour, avec oiseau devant), 194, 387, 454, 482
cage contenant oiseau : 40, 387 (picorant, oiseau-appât), 454, 482
cage ouverte : 111 (oiseaux à l'intérieur et dehors), 198 (oiseau à côté), 264, 389, 482
caille : 170
calice : 96, 155, 357
canard colvert : 17, 71 (trois)
canard : 64, 65, 94 (perché sur fleur d'eau), 104, 105, 106, 139, 141, 147, 149, 170, 180, 194, 264 (ou cygne), 294 (2), 341, 362, 366, 387, 431, 432, 434
canard à trois têtes : 198
canthare : 40 (plusieurs), 388
capriné : 91 (bondissant), 98, 188, 293 (3 bondissant), 431
caravane de chameaux/dromadaires : 48
caravanier, chamelier, méharistes : 48, 54, 109
carrousel d'animaux [illegible] oiseaux : 65, 180, 431
catalogue d'animaux : 112, **476-477**
cédrat : 156, 341, 365, 414, 431, 483
cèdre : 104
centaure : 477
cercles concentriques : 328 (remplissage)
cerf : 104, 106, 139, 180, 206 et 212 (mordant serpent), 265, 294, 362 (avec clochette autour du cou), 365, 415 (pourchassé par lion), 431, 477 (combat cerf-serpent)
cerises : 111, 399, 429 (ou prunes, sur branche), 483 (ou prunes)
cerisier : 388 (ou prunier)
cervidé : 91, 198, 218, 264, 294 (2, galopant), 294, 363, 412 (seul, attaqué par tigre)
chandelier : 311-312 (en argent, dans main d'un diacre)
chasses : **476, 479** ; scènes de chasse par hommes : 50 (chasse au lièvre), 411-412 (enfants, avec épieu, avec lance), 454, 476 (cycle saisonnier) ; chasses/luttes entre animaux : 67, 91, 98, 212, (animaux se pourchassant deux par deux)

ch[illegible]-kermès : 483
cheval : 64 (à aigrette : animal d'hippodrome), 180 (2 à crinière coiffée et queue nouée), 195, 196, 293, 294 (deux), 411 (petit), 415 (poursuivi par tigre), 477, 478 (animaux d'hippodrome)
chèvre : 96 (dressée, les pattes contre un arbre), 139, 147, 293 (une contre arbre), 294, 431
chevreuil : 104, 363
chien : 65 (lévrier courant), 91, 99 (avec laisse), 111 (avec laisse), 147 (poursuivant 2 lièvres), 180 (2 lévriers poursuivant 2 lièvres), 195 (avec laisse derrière lièvre), 206 (collier [illegible] cou, poursuit capriné), 261 (protomê), 356 (à collier, derrière lièvre dans autre compartiment), 368, 407, 411 (avec collier), 415 [illegible] 477 (pourchassant lièvre)
chrisme : 17, 19 et 262 et 428 (flanqué d'*alpha* [illegible] *oméga*), 430 (monogramme constantinien flanqué d'*alpha* et *oméga*), 436 (formes), 438 (et croix), **465-466**
Christ terrassant le lion/l'aspic, la vipère, le lionceau et le dragon : 391-392
cierge allumé : 313
cigale : 366
cigogne : 64, 73, 195
citronnier : 388, 483
clochettes [illegible] cou : 193, 198, 201, 362
clous/« têtes de clous » dans les angles d'un polygone : 24, 117, 124, 261, 262, 264, 429
cobra : voir *s.v.* serpent
codex : 104
coffre : 106 (sur brancard)
cognassier : 147 et 149 (ou poirier)
coing : 399, 483
colon[illegible] : 139, 155, 293
colonnade à rideaux : 369
combats entre animaux : 73 (cigogne et serpent), 204-205 (2 quadrupèdes), 206 (cerf et serpent), 477
composition centrée contenant des animaux : 71
composition [illegible] registres : 460, 461
composition héraldique, animaux antithétiques : (voir *s.v.* deux ... affrontés), 201, 266, 343 et 371 (à l'entrée du chœur/espace sacré), 418, **478-479**
composition marine ou fluviale : 94, 98, 105, 189 (Océan ?), 194 (poisson entre plantes d'eau), 266, 304, 362 (dauphin et méduse), 364 (méduses, coquillages et crustacé), 366 (poissons, crevettes, oiseaux d'eau et nélumbos)
concomb[illegible] : 414 (ou courgettes)
coq : 65, 155, 198, 355, 366 (picorant graines, happant une cigale), 387, 431
coquillage : 63 (bigorneau), 98, 400 (gastropode)
corbeau : 111
corbeille : 40 (plusieurs), 111 (de fruits), 141 (de raisins), 206 (de raisins), 262 (fruits), 366 (à fruits suspendus par un fil), 482
corne : 363 (corne vrillée = d'Abondance), 412 (enfant foulant, soufflant dans corne)
corneille : 104
couffin de paille : 205 (rempli de grain jaune)
coupe : 63 (godronnée, départ d'un rinceau linéaire), 142 et 205 (remplie en hémisphère), 303 (avec fruits), 389 (sans pied, ou calice de pavot), 482
courlis : 194
couron[illegible] : 157 (en guirlande à cabochons), 172 (en guirlande + inscr.), 256 (en guirlande à rubans et gaine), 426 (en câble + cabochon), 429 (câble noué + inscr.)
couteau : 196, 483
cratère : 97, 111 (départ d'une vigne), 206, 389 (départ d'une vigne), 482
crevettes : 366
croix : 18, 22, 30, 188, 428 (cr. grecque + 4 petites croix, croix orfévrée), 430 (avec *alpha* et *oméga*), 438 (et chrismes), **465-466**
croix ou chrisme à signification topographique : 18 (+ signif. apotropaïque), 19, 30, 30 (+ signif. apotropaïque), 428 (sur l'axe d'un collatéral), 430 (dans chœur de plain-pied), 430 (place de l'autel)
croix de fleurettes : 371
croix en entrelacs : 19, 135
croix pattée : 358
cruche : 156
culot d'acanthe : 63, 434 (feuillu)
cycle saisonnier : 411 (scènes champêtres et domestiques), **476-481**, 480 (cycle des *latifundia*), 482 (parallèles vie des champs/vie maritime)
cygne : 264 (ou canard), 294
cyprès : 91, 98, 99, 104, 149 (à deux cimes), 264, 276, 293-294
daim : 294, 362, 364 (+ branchages)
dallage, distribution : - dallage dans bêma : 39, 72, 285-286 ; - dallage dans chœur et abside : 34, 39-40, 45, 57, 222 ; - dallage dans couloirs/portiques latéraux : 70 (+ nefs mosaïquées), 390 (annexes sud) ; - dallage dans entrecolonnements : 71 ; - dallage dans chœur de plain-pied dans la nef : 254 ; - dallage dans nef : 88, 204 (3 nefs), 273 (dans 3 nefs), 291 (et dans chœur), 386 (dallage original ?), 392 (dans nef ou seulement dans chœur de plain-pied) ; - dallage dans extrémité collatéral nord seulement, peut-être aussi sur podium du sanctuaire : 411 ; - dallage dans portique-narthex : 348
dalles dessinant axe : 241-242 (axe O-E et du bêma-exèdre au pilier S)
dalles dessinant partition transversale : 272 (entrée du chœur)
dalles suivant l'alignement des supports : 246, 251
dalles suivant l'alignement du *synthronon* : 251
dallage et *opus sectile* : 34 sv., 204, 238, 291
dames patronesses : 54
dattes : 170
dauphin : 362
David-Orphée-Adam : 476
désorganisation/désordre des tapis de mosaïque : 331
deux animaux affrontés devant le chœur : 121
deux béliers face à face : 414 (dans médaillons)
deux bœufs à bosse affrontés : 193 (à une vasque), 201 (à une vasque), 366
deux boucs face à face : 412 (dans médaillons)
deux brebis affrontées à un vase : 40
deux canards face à face : 139, 142 (de part et d'autre d'un vase), 164 (sur seuil), 193, 341 (de part et d'autre d'un panier à fruits), 366
deux cerfs face à face : 265 (de part et d'autre d'un arbre-bouquet), 349 (2 cervidés, dans chaque médaillon d'une paire), 363 (devant seuil du podium), 365 et 370 (de part et d'autre d'une haute vasque sur pied avec jet d'eau)
deux colombes dos à dos : 205
deux coqs face à face : 412 et 414 (dans médaillons)
deux éléphants face à face : 414 (dans médaillons)
deux gazelles face à face : 100 ; de part et d'autre d'un vase : 264 (une amphore)
deux grues face à face : 265 (entre plantes)
deux lapins face à face broutant : 206
deux lions face à face : 371 (à un médaillon)
deux moutons face à face : 95, 100, 149 (à un arbre), 262 (à une amphore), 366, 371 (ou autres ovinés), 412 (dans médaillons)
deux oies face à face : 64 (affrontées à un culot d'acanthe), 414 (dans médaillons)
deux oiseaux face à face : 50 ; de part et d'autre d'un vase : 99
deux oiseaux aux queues entrecroisées : 121
deux panthères face à face : 412 (dans médaillons)
deux paonnes de part et d'autre d'un vase : 340 (amphore), 357 (paonnes ou autres grands gallinacés, calice, motif axial), 478 (signification)
deux paons face à face : 17, 98, 111, 198, 371 ; - de part et d'autre d'un vase : 48, 98, 147, 162 (entrée du sanctuaire), 407 ; - de part et d'autre d'une inscription : 255, 425 (sous inscr.)
deux paons aux queues entrecroisées : 120
deux perdrix face à face : 147, 366 ; - de part et d'autre d'un vase : 127
deux pigeons affrontés : 194, 196 (à un couteau), 170 (à un seau)
deux pintades de part et d'autre d'un vase : 111
deux poissons affrontés : 188 (à un pain(?)), 364 (à un trident), 349 et 412 et 414 (dans médaillons)

deux poissons dos à dos, [illegible] queues liées : 364, 370 (dauphins)
deux « S » affrontés : 368, 389
deux tapis parallèles : [illegible]
deux [illegible] affrontés à un autel : 201
diacre : 311 (avec *sudarium*/*orarion* et chandelier)
distribution de pavements de différentes natures : 32 (différence entre revêtements du sanctuaire [illegible] des nefs), 38 (mosaïque dans martyrium seul), 61 (narthex [illegible] sanctuaire dallés + nefs et sacristies mosaïquées), [illegible] (sols différents déterminant trois zones, mos. dans sanctuaire seul), 190 (mos. dans nefs, *sectile* dans chœur et sanctuaire), 210-211 (mos. dans salles d'angle, *sectile* dans collatéraux tournants), 291 (mos. dans le collatéral tournant seul), 45 et 57 et 301 (dallage dans abside + enduit dans nef), 222 (dallage dans abside + *opus sectile* dans nefs), 271 (exèdres de la nef [illegible] *op. sectile*), 247 (mos. dans abside + dallage dans nefs), 31 (mos. dans abside + enduit dans nef), 222 (dallage ou mos. dans abside + *opus sectile* dans nef), 182 (dallage dans abside [illegible] sacristie + mos. dans nef et martyrium), 316 (dallage dans abside [illegible] sacristies + mos. dans nef(s)), 355 (dallage dans chœur bas, mos. dans les collatéraux), 376 (dallage dans l'abside [illegible] sacristie S. + mos. ailleurs), 411 et 416 (dallage devant sacristie et dans abside + mos. ailleurs)
donateur : 109, 462
dromadaire : 48 (caravane), 143, 454
double hache des Amazones : voir *s.v.* hache
écaille [illegible] bouton de rose : 72 (seule), 123, 136, **436** (élaboration)
échassier : 98, 104, 111, 139, 141, 147 (blanc), 149, 180, 193, 195, 303 (+ serpent), 387, 389, 431, 454
Eden, jardin du Paradis : 485-488
Evangélistes : 85 (sous un arc)
effet d'arc-en-ciel, traitement [illegible] arc-en-ciel, style [illegible] arc-en-ciel » : 22, 28, 72, 81, 82, 91, 92, 94, 103, 117, 124, 130, 135, 139, 152, 159, 160, 161-162, 196, 263, 264, 304, 328, 364, 436, **453**, 458
éléphant : 139, 293, 414
emplacement vide dans la mosaïque pour un meuble : 111, 152, 198, 205
enduit de sol : 31-32, 38, 44, 57, 89, 202, 259-260 (nef [illegible] sanctuaire), 285 (pierraille de sous-couche seule conservée) 301 (peint), 425 (anter. [illegible] mos.)
enterrement de la Vierge Marie : 108
entrelacs (jeux d') : voir *s.v.* motifs à entrelacs
erreur d'exécution, variante soudaine dans un motif, etc. : 139 (le méandre devient oblique)
espadon : 426
Eté : 64-66, 414
étirement maniériste des corps : 67
fables : 412, 480
faisan : 17, 64, 95 (f. ou poule), 96, 139, 143, 147, 160 (perché sur vasque à pied), 294, 306, 362, 364 (paire de f. entre branchages ; f. devant plante), 387, 388, 431
fasciae crurales [illegible] lacet [illegible] les genoux : 366
faune : [illegible]
fermière lançant pierre contre le renard voleur : 412 (scène de basse-cour [illegible] fable)
feuille isolée : 170, 328 (de lierre), 341 (lancéolée ; en cœur)
feuille-plateau, feuille servant de présentoir : 170, 482
figues : 170, 483
fiole : 264
flamant : 306
fleurs : 91, 94 (fl. d'eau [illegible] pistil ovoïde), 349, 365 et 434 (fl. de lotus), 366, 482
fleuves du Paradis : 487
fond à plantes fleuries : 129
fond en écailles [illegible] boutons de rose : 142, **461-464**
fond en semis de boutons de rose : 91, 99 (et plantes), 104 (irrégulier), 162 (sur tiges), 180, 193 (irrégulier), 195 (irrégulier), 218 (sur tiges à 2 feuilles), 391, 392, 460
fond en semis irrégulier d'éléments végétaux et ornementaux : 139, 141, 182
fontaine : (voir *s.v.* vasque)
foulage du raisin : 412 (*torcularium* entre 2 enfants)
francolin : 95
fruits : 91, 129 (fruits [illegible] oiseaux), 170 (fruits et oiseaux), 328, 349, 363 (en nature morte)
gallinacé : 95, 328, 434
gazelle : 67, 71, 91, 96, 98, 99, 111, 180, 195, 196, 205 (s'écroulant sous tigre), 206 (affrontant panthère), 261, 265, 304 (terrassée par léopard), 375, 376, 387, 411, 412 (tête tournée), 477
Gê-la Terre : 64 (+ Saisons), 462 (+ Saisons), 480, 482
geai : 104
gerbe à calice : 415
geste de bénédiction : 104, 113
geste oratoire : 113
girafe : 294
grappe de raisin : 59, 111, 155, 170, 292, 340, 341, 387, 399, 431, 434
grèbe : 365
grenade : 18, 156, 170, 341, 349, 355, 358, 365, 366, 389, 429 (sur branche), 483
grenadier (arbre) : 96, 129 (buissonnant), 149, 195, 276, 293-294, 303 (arbuste), 388 (ou pommier)
griffon : 104 (seul, et attaquant buffle), 206, 477
grille de fer forgé/jeu de volutes : 152
grue : 64, 65, 104, 106, 139, 149, 160, 261, 264 (2 grues), 365
guépard : 294
guirlande enrubannée et fixée sur tube ou gaine : 255-256
hache : 365 (2 doubles haches), 370, 389, 483 (double hache des Amazones)
Hélios : 64 (+ Saisons)
héron : 195, 294, 365, 432
Hiver : 64-66, 368, 414
huppe : 104
hyène tachetée : 293
ibis : 66, 129, 195
iconographie de la vie quotidienne : 67, 476-481
iconographie du cirque et de l'amphithéâtre : 65
influence des tissus : 100
if : 91
Jérusalem : 485-488
jonchée : 460
juxtaposition de plusieurs petits tapis : 175, 331, 358, 386, 535
lapin : 104 (fuyant), 387
lapin mangeant du raisin : 111, 262 (dans rinceau), 303, 364 (entouré de raisin renversé d'un panier), 431, 454, 477
lasso : 50
laurier-rose : 48, 50
lectica : 109
légumes : 482
léopard : 91 (égorgeant cervidé), 96, 104, 141 (femelle pourchassant âne), 147, 180, 304 (terrassant gazelle), 365 (avec restes de son repas d'un bœuf ou taureau), (voir aussi *s.v.* panthère)
lézard : 294
licorne : 98, 99, 149 (licorne-antilope), 477
lièvre : 64 (accroupi), 366 (pendu pattes en l'air) ; lièvre courant : 65, 91, 111 et 147 et 180 (devant chien), 261, 356 (devant chien dans autre compartiment), 415 (devant chien), 432 (bondissant)
lièvre mangeant du raisin : 95, 364 (dans un plant de vigne), 412, 454, 477
ligne/motifs de remplissage organisés en ligne : 304 (bandes diagonales), 349 (en lignes de compartiments et d'intervalles), 355
ligne de croix : 18
lion bondissant : 64, 98, 152-153, 363, 412
lion : 66 (lutte du lion et du taureau), 91 (courant, bondissant), 96 (debout sur dos de [illegible] proie), 98, 104 (sur dos d'une autruche), 104, 106 (attaquant cerf ; attaquant bœuf à bosse), 139, 142 (attaquant bœuf), 143 (avec restes de sa victime), 195, 261, 294, 304 (avec tête de gazelle entre les pattes), 356, 362 (poursuivant gazelle), 364 (couché, avec patte ou corne devant lui), 373, 376, 391-392 (et serpent), 412 (bondissant tête tournée, accroupi), 415 (pourchassant cerf), 432, 477 (combat lion-taureau)
lionceau : 180, 294 (2 derrière lionne), 431
lionne : 91 (déchirant équidé, poursuivant gazelle), 106 (attaquant bouquetin), 139, 143, 180, 196, 294 (+ lionceaux, seule), 411 (derrière enfant), 415 (pourchassant taureau, pourchassant sanglier)

loup ? : 50, 407
lys : 429
Maître des animaux : 104, 112, 476
mangouste : 104 (avec serpents), 294, 412 (combattant serpent), 431, 454 (avec serpent)
marine : voir *s.v.* composition marine
médaillon en guirlande : 18 (voir Index général *s.v.* inscription)
méduse : 98, 362
merle : 387
mesure à grain : 366 (+ coqs picorant)
miroir : 341 (? sur manche), 389
Mois (les) : 316, 414-415 (bustes masculins), 462 (mois de Xanthicos), 480 (iconographie liée [illegible] celle de la vie des champs et de la chasse), 482 (fruits)
monticule/accidents du terrain : 67, 462
motif floral stylisé : 22, 40 (fleuron), 229 (mi-végétal/mi-orfévré)
motif servant d'ouverture solennelle à l'espace cultuel : 48
motif unique sur une grande surface : 28 (un seul motif couvrant une salle), 331 (trois nefs recouvertes par un seul motif), 346, 380, 386, 409, 426 (nef et collatéral)
motifs à entrelacs : 28, 43 (et lacis), 60, 81 (remplissage), 84 (comp. centrée à carrés et couronne de cercles), 84, 130, 135, 261, 263, 309, 328 (remplissage), 341, 350 (et lacis) 365-366, 402, 405 , 445, 454, 458
motifs d'orfèvrerie : 22, 23, 24, 28-30, 71, 74, 117, 124, 131, 229 (motif mi-végétal/mi-orfévré), 263 (divers modèles), 264, 304, 349 (simplifié, type à découpes molles et pétales crochus), 351, 364 (entiers et coupés [illegible] deux, à cabochon en bouclier, à couples de volutes en « S », à couples de poissons ...), 365 (+ doubles haches et amphores), 368, 375, 429, 434, 437 (du IVe s. et du VIe s.), **453**, 461
motifs divers en méandres (à pannetons de clé, à redans, à double retour, à svastikas ...) : 124
motifs géométriques : 135
motifs en arc-en-ciel (remplissages) : 22, 28, 72, 81, 82, 91, 92, 94, 103, 117, 124, 130, 135, 152, 159, 160, 161-162, 196, 328, 364, 368, 374, 388, 416, 428
« μουσικὸς ἀνήρ »/l'homme inspiré par les Muses : 113
mouton : 95 (2 face à face), 99 (2 face à face), 104 (à grosse queue), 293, 294 (2 à grosse queue), 363, 387, 412 (couchés), 432, 477 (coiffé d'une croix)
mules (deux) portant brancard : 106 (richement caparaçonnées)
mulet : 129, 196
muletier : 106 (en tunique ornée)
musicien : 412 (double flûte)
nénuphars : 149 (en forme d'ombrelle), 304 (nélumbo géant)
Noé : 460 (et animaux), 476, 483 (nélumbo)
nœud de Salomon : 19, 28, 30, 80, 85, 170, 183, 341 (boucles rondes ; boucles carrées), 342 (piqué de huit boutons de rose), 389, 396, 428 (sur axe), 438, **465-466**
Océan (?) : 189
œcumène/le monde sensible, habité par les hommes : 484-488 (représenté dans les mos. des nefs)
oie : 106, 180, 195, 293, 349, 362, 387, 414, 434
oiseau d'eau : 64 (aigrette ?), 366
oiseau : 40, 72 (ronde d'oiseaux), 73, 91, 97 (dans paysage), 111 (dans vigne), 155, 159 (+ plante dans comp. centrée), 162, 180, 189, 193, 198, 264 (avec fleurs), 292 (dont palmipèdes, dans rinceau), 294, 302 (avec fleurette), 303 (avec arbuste ou plante), 315 (voir *s.v.* ruban autour du cou), 316 (dans décor multiple), 355, 357, 363, 364, 378 (dans bouclier), 388 (+ branche), 425 (dans vigne, libre), 429 (dans carré)
oiseau perché sur un vase : (voir *s.v.* paon), 160, 304 (deux), 362, 389 (dans comp. d'écailles à boutons de rose), 412
oiseleur : 48, 479
olivier : 483 (absence)
onagre : 91, 96 (ou cervidé ?)
opus sectile pariétal : 370 (iconographie)
opus signinum : 106 (bande de raccord)
opus vermiculatum : 65
Orphée : 352, 476
ours : 50, 91 (couché dans feuillage d'un arbre ; terrassant zébu), 104 (mordant âne sauvage), 139, 147 (poursuivant chèvre), 180, 195, 362 (dansant), 411 (derrière autruche), 432, 478 (avec cocarde)
outils : 483
palmier-dattier : 48, 293-294, 388
palmier : 48
panier évasé : 64 (avec une anse), 129, 155
panier sphérique ou hotte avec fruits : 64 (à anse), 130
panier tressé : 431 ; panier tressé avec fruits : 328, 349, 362 (+ oiseaux picorant), 365 (avec figues, avec poires, avec grappes de raisin), 431 (avec petits fruits ou boutons de rose), 432, 434
panthère : 63 (bondissante), 104, 205 (terrassant taureau), 206 (affrontant gazelle), 356, 375, 387, 412, 432, (voir aussi *s.v.* léopard)
paon : 17, 71, 104, 156, 160 (perché sur vasque à pied), 294 (1, et 2 dos à dos), 387, 388, 432, 477
paon faisant la roue : 17, 160 (perché sur vasque à pied), 293, 316, 387
paonne : 73, 362
paradeisos : 201
pastèque : 170
pavillon : 76 (à balustrade, trône et tentures), 369 (à lampe suspendue et tentures)
pavot : 366 (branche de fleurs de p.), 429
paysage animé : 48, 72-73, 92, 96, 98, 99, 103, 106, 139, 141, 142, 147 (oiseaux seuls), 149, 170 (en entrecolonnement), 195, 210-211, 257, 266, 292-294 (registres pour volatiles et quadrupèdes), 356, 368, 387, 460-461
paysage animé libre : **460**, **462**
paysage aquatique : (voir aussi *s.v.* composition marine), 149
paysan menant âne : 412 (enfant, tenant serpette, âne chargé de paniers de raisin)
pelage : 104
pélican : 180
pelte : 72, 418, 483
pelte [illegible] candélabre : 135
perdreau : 328
perdrix : 50 (francolin ?), 64, 73 (francolin), 98, 104 (chukar), 147 (bartavelle), 155, 194 (francolin ?), 264, 294, 304, 349, 356, 365, 388, 389 409
perroquet : 17, 64, 71, 104, 139, 140, 293, 304 (voir *s.v.* ruban autour du cou), 355, 389, 412
personnages en vêtements exotiques : 479
peuplier : 91
phénix : 104, 139, 149 (debout sur butte), 477
Physiologus : 480
pie : 104
pigeon : 17, 104, 129 (picorant dans hotte), 139, 155, 170, 180, 193, 302, 349, 365, 366, 387, 388, 389
pin : 104, 293 (p. parasol)
pintade : 104, 106, 111, 141, 142 (devant serpent), 170, 294, 412 (picorant avec ses pintadeaux)
plant d'acanthe [illegible] départ d'une vigne : 111
plant de lierre : 124
plant de lotus à fleurs campaniformes : 194
plant de vigne : 129
plante : 149, 152, 159 (+ oiseaux), 205, 264, 311 (pl. ornementale), 454 (d'eau), 482
plante fleurie : 71 (entre animaux), 97 (entre oiseaux), 98, 99, 106, 149, 194, 195, 255, 293, 365, 454
platane : 91
plate-bande fleurie : 389
poirier : 147 et 149 (ou cognassier), 195, 293-294, 362
poisson : 40, 94, 96 (paires), 98, 99 (2 poissons), 328 (2 poissons), 105, 170, 188, 194, 261 (dans l'eau), 264, 303, 304, 349, 355 (entre 2 oiseaux), 356 (et oiseaux), 362, 363, 366, 454, 479 (et crustacés)
pomme : 399, 483

pommier : [illegible]1, 195, 276, [illegible]
portique : 83 (arcs [illegible] bâtière), 85 (le motif [illegible] mos.), [illegible]3
portrait : 54 (en *ex-voto*), 109 (de donateur), 312-313 (de donateurs, [illegible] orants ; portraits [illegible] croix ou branche ou encensoir, funéraires), **477-479** (portraits-types d'animaux), **480-481** (portraits d'hommes, naturels, artificiels)
pose en oblique/réticulé : [illegible], 327
poule : 95 (p. [illegible] faisan), 111, 170, 306, 387, 389
poule d'eau : 17, 95 (ou francolin ?), 155, 264, 304
poulpe : 105
Printemps : 64-66, 414
quadrilobes et octolobes : 404-405
rallonge : 59, 434 (à inscr.)
rapace : 104, 349
renard : 104, 407, 412 (s'enfuit avec une poule volée)
rinceau en champ couvrant : 17-18, 356
rinceau d'acanthe habité : 91 (en bordure), 169 (en bordure, sur fond noir), 369
rinceau de vigne habité en champ : 17-18, 94, 111, 198, 306, 387, 389, 390 (adaptation [illegible] différentes formes de champs), 390 (symbolique eucharistique possible), 400, 411, 437, **445-446**, **460-461**, 478 (symbolisme de la vigne)
rinceau de vigne habité en bordure : 63, 434 (rinceau mixte)
[illegible] de lierre en bordure : 97
rose des Vents : 113
roseaux : 149, 483
rosette : 22
rosette [illegible] huit pétales : 83
roue : 22
roue [illegible] ailettes : 50
rouelle : 22
roues de tenture : 28
ruban autour du cou ; perroquet avec ruban : 17, 104, 139, 140, 293, 304 ; colombe avec ruban : 205 ; oiseau avec ruban autour du cou : 189, 315 (r. rouge), 355 (perroquet ?)
sage antique : 104
Saisons, les : 64 (bustes de femmes), 414-415 (bustes féminins), 418 (regroupement des saisons, mois et vents froids, et des saisons, mois [illegible] vents chauds), 476 (cycle saisonnier), 480
sandales, paire de : 264, 267
sanglier : 91, 362, 415 (poursuivi par lionne [illegible] par animaux), **476-481**
semis de roses : 91 (boutons de rose alternant [illegible] des rosettes), 175 (en quinconce), 293 (fleurs rondes lobées, boutons et rameaux), 462 (semis désordonnés, mixtes), 464
serpent : 73 (écrasé par cigogne), 104 [illegible] 112 (combat avec mangouste) (autour d'un arbre), 142 (devant pintade), 142 (combats du), 206 [illegible] 212 (mordu par cerf), 294 (luttant avec secrétaire/serpentaire), 303 (sous pattes d'un échassier), 391-392 (avec lion, combats, attitude), 431 (tête dressée, [illegible] côté de mangouste), 454 (combats), 477 (combat serpent-mangouste)
serpette : 50, 94, 412 (ou faucille), 483
signification/symbole du décor : 351, **485-488**
silure : 105
silver plate motif : 22, 71, **453**
souche : 365
style à « décor multiple » : 43, 265 (tapis [illegible] compartiments), 316, **454-456**, 461
styles, évolution : **453-464**
surimposition d'un motif sur une composition isotrope : 389, 425
symbolisme : 66 (symb. émoussé), 342 (signe symbolique), 485 svv.
symétrie/analogie des tapis et motifs de mosaïque dans des parties symétriques/correspondantes de l'édifice : 65, [illegible], 172, 208, 331-332, 346, 362, 412, 419, 462
tabernacle de l'Arche d'Alliance : 487
Tables des Canons : 85, 369
tabula ansata, inscription dans : 17, 22, 28, 85, 92, 103, 109, 111, 135, 139, 141, 147, 148, 149, 160, 175, 198, 306, 339, 345, 401, 416
tadorne : 294
tarentule : 104
taureau : 91, 205, 212 (et léopard), 304 (à bosse, devant arbre), 363, 415 (devant lionne)
tête : 261 (de chien, en *protomê*), 264 (de cheval ou d'âne)
thème biblique greffé sur un paysage : 460
Thétis : 64 (+ Saisons)
thuriférère/porteur d'encensoir : 313
tigre : 91 (égorgeant cervidé), 147, 180, 195, 205 (terrassant gazelle), 362, 365, 411, 412 (mordant dos d'un cervidé), 415 (pourchassant cheval)
tigresse : 91 (se jetant sur un onagre), 139
trident : 370
touffe d'herbe : 91, 96, 104, 462
tour ? : 188
tourterelle : 188
translation de reliques : 108
transport : 108 (de reliques ; de l'Arche d'Alliance), 109 (du corps d'un défunt)
travaux des champs : **476-482**
trône : 104, 278 (parallélisme sémiologique avec la table)
tunique *exomis* : 366
univers, représentation de l' : 418
vase : 263 (avec lierre et fleurs, avec vigne), 363 (vase à côtelures), 429 (flanqué de deux coupes), 434 (1 vase sans anse [illegible] épaule surhaussée, 1 mortier), 482
vase au départ d'une vigne habitée : 17 (1 vase, 2 ceps), 40 (4 aux angles, 2 ceps vers l'extérieur), 63 (bordure, [illegible] sur seuil, 2 ceps vers l'intérieur), 111 (1 vase, 2 ceps vers l'intér.), 141 (1 vase, 2 ceps vers l'intér.), 198 (1 vase, 2 ceps vers l'intér.), 387 (1 vase, 2 ceps vers l'intérieur), 389 (1 vase, 2 ceps s'entrecroisant), 411 (4, 2 ceps vers l'intérieur), 418 (4 vases d'angle), 425 (2 vases tête bêche, 2 ceps vers l'intérieur), 430-431 (4 vases, 2 ceps vers l'intérieur), 432 (1 vase central 2 ceps)
vasque : 99, 127, 147, 193, 206 (en or avec eau), 349 (à jet d'eau central, 4 fois), 362 (+ oiseaux sur le bord), 365 et 370 (v. lobée ; haute vasque sur pied avec pomme de pin d'où jaillit l'eau), 425 (+ oiseau sur bord), 434 (bordure, 4 au milieu de chaque côté, rinceau mixte, habité), 454 (à oiseaux), 482
Vents, les quatre : 414-415 (bustes masculins), 480
vêtement : [illegible] (tunique courte), 311 (vêtement liturgique à tunique longue et *orarion*)
vigne *anadendrite* : 48, 483
vigne jaillissant d'une acanthe : 94
vigneron : 50
vrilles de la vigne : 111, 387, 400, 430
xenia : 482
zèbre : 139, 294, 412
zébu : 91
Zodiaque : 64 (+ Saisons), 470 (mois d'octobre, signe estival)

OPUS SECTILE

opus sectile, caractères généraux : **450**, 461

Compositions linéaires

bordures d'encadrement, des tapis, champs et compositions, en bandes de dallettes étroites : 208 (dallettes carrées et rectangulaires), 218 (20 cm de larg.), 219 (15 cm de larg.), 230 (marbre ⩾ 20 cm de long et 3 m de larg., certaines à côtés adjacents concaves, déterminant des ellipses), 275 (étroites dalles jaunes), 294
bordures de séparation entre tapis par bandes de dalles larges et blanches : 210, 230 (calcaire, larg 25-40 cm., long. ⩽ 100 cm), 258 (calcaire, larg. 17 cm, long. ⩾ 40 cm), 275 (larges dalles gris-blanches)
lignes d'étoiles de deux carrés tangentes par un sommet (en opposition de couleurs) : 295
ligne de triangles superposés **[illegible] 11** : 219 (blanc et rose sur noir)
raccords : 218 (en dalles larges de 50 cm env.), 270 (absence)

Compositions isotropes

comp. de lignes de chevrons recoupées à angle droit par une comp. de lignes parallèles, déterminant des hexagones oblongs et des triangles, cf. **DM 212 [illegible]** : 219, 258
comp. en nid d'abeilles, de rectangles dressés et de triangles équilatéraux adjacents, en opposition de couleurs **DM 206 a** : 231 (3)
comp. en quadrillage de bandes d'hexagones oblongs et de carrés, les carrés à l'intersection, avec quadrillage de bandes en surimposition, en opposition de couleurs, cf. **[illegible] 144 c** : 231 (8) et (14), 295
comp. en quadrillage de bandes d'octogones oblongs et de petits carrés, faisant apparaître une comp orthog. d'octogones sécants et adjacents, cf. **[illegible] 171 b** : 222
comp. losangée d'octogones irréguliers oblongs, sécants et adjacents par les longs côtés (faisant apparaître une comp. de lignes d'hexagones oblongs dressés et de lignes de carrés en damier avec carré inscrit dans les cases noires, [illegible] alternance de couleurs) **DM 172 d** : 231 (4)
comp. en quadrillage d'étoiles à huit pointes tangentes, les étoiles et les intervalles chargés d'un carré sur la pointe inscrit **[illegible] 142 g** : 295
comp. orthog. d'octogones irréguliers adjacents par les grands côtés **[illegible] 163 d** : 275
comp. orthog. d'octogones et de croix adjacents déterminant des hexagones oblongs **DM 180** : 270
comp. orthog. de dodécagones sécants, déterminant une composition d'hexagones à 6 carrés ou rectangles adjacents et 6 triangles tangents/comp. en nid d'abeilles de carrés et de triangles équilatéraux adjacents, en opposition de couleurs **DM 205** : 232 (1) [illegible] (3)
comp. orthog. d'hexagones oblongs alternativement couchés et dressés avec carré tangent aux intervalles/comp. orthog. d'étoiles [illegible] 4 branches en triangle rectangle autour d'un carré, tangentes, déterminant des hexagones oblongs, cf. **DM 161 d** : 232 (12)
*comp. orthog. d'hexagones oblongs/*scuta *tangents par 4 sommets, déterminant des carrés et des étoiles à 4 pointes, en opposition de couleurs* **[illegible] 186 d** : 258
comp. orthog. d'hexagones oblongs, tangents par tous leurs sommets, déterminant des triangles rectangles en opposition de couleurs et faisant apparaître des étoiles de deux triangles, irrégulières **DM 211 d** : 209, 210, 231(20)
comp. orthog. d'octogones adjacents déterminant des carrés **DM 163 [illegible]** : 24, 94, 208, 276, 277, 295
comp. orthog. d'octogones adjacents, à 4 côtés non-adjacents concaves, déterminant des carrés tangents à des ellipses **DM 151 a-c** : 231 (7)
comp. orthog. d'octogones adjacents oblongs, aux deux longs côtés concaves, déterminant des ellipses et des carrés : 231 (19)
comp. orthog. d'octogones adjacents à des couples d'hexagones oblongs adjacents, déterminant une alternance d'hexagones oblongs et de pentagones droits : 231 (10)
comp. orthog. d'octogones et de croix adjacents déterminant des hexagones oblongs **[illegible] 180** : 218, 222, 231 (23)
comp. orthog. d'octogones sécants et adjacents **DM 169-170** : 24, 232 (5) et (25), 277, 295 (déterminant des hexagones, transformés [illegible] octogones irréguliers du fait de petits carrés droits aux points de tangence)
comp. triaxiale d'hexagones tangents, en opposition de couleurs, faisant apparaître des étoiles de deux triangles **DM 209 a** : 231 (9), 231 (15) (avec comp. triaxiale de bandes en surimposition)
damier avec surimposition de quadrillage oblique de bandes monochromes faisant apparaître une composition d'octogones et de croix de pentagones, en opposition de couleurs, cf. **DM 142 c** : 232 (21) et (17), 232 (13)
damier, les cases chargées d'un carré inscrit **DM 120 f-h** : 231 (18)
damier, une case sur deux chargée d'un carré inscrit en opposition de couleurs **DM 120 c** : 219 (carré blanc inscrit dans les cases noires), 231 (6), 276, 295
damier : 208 (divers damiers), 209, 231
quadrillage de bandes à effet de croix : 231 (26) (croix blanches alternant avec croix dont 4 bras portent un carré inversé)

quadrillage de bandes chargées de grands et petits carrés sur la pointe, tangents, les grands carrés à l'intersection **DM 147 a** : 231 (11)
quadrillage de bandes chargées de lignes de carrés sur la pointe, sauf aux intersections, cf. **DM 138 d** : 231 (28)
quadrillage de bandes monochromes **Rép. 323** : 231 (22), 231 (23) (bandes en carrés droits et carré sur la pointe en motif d'intersection)

Compositions centrées

anneau inscrivant un lacis de trois « 8 » : 222
bouclier de cercles en bandes concentriques de grands triangles avec de petits triangles à mi-hauteur, tangents par les angles de base : 232
bouclier de triangles : 211, 232
bouclier/disque rayonnant de 4 triangles : 219 (*umbo* champlevé et incrusté), 225
carré inscrivant un carré sur la pointe : 209
carré inscrivant deux carrés inversés : 230
éventail de bandes rayonnantes en demi-cercle : 276
octogone flanqué de pentagones droits et d'hexagones oblongs couchés alternés, dans un carré formé de couples d'octogones adjacents alternant avec des couples d'hexagones adjacents aux angles : 232 (16)

Iconographie

bouclier : 225 (rôles centripète et centrifuge)
cornes d'abondance : 370 (+ en mosaïque et *opus sectile* pariétal)
double hache : 370 (+ en mosaïque et *opus sectile* pariétal)
trident et dauphins : 370 (+ en mosaïque et *opus sectile* pariétal)

Index général

bordures : 277 (*opus sectile* de grand gabarit délimitant l'*op.s.* de petit gabarit)
centre de production : 238
emplacement des tapis d'*op. sectile*, importance et relations avec l'architecture : 238, 282-283, 291, 295
incrustations en pierre : 223
inscription en mosaïque : 230, 234
inscription gravée : 208, 236, 275, 276
plaquettes d'*opus sectile* de petit gabarit :
— formes : - carrés : 189, 218, 222, 230, 269, 275, 276, 295 ; - cercles : 219 ; - fuseaux : 219, 230, 238 ; - hexagones réguliers : 230, 269 ; - hexagones oblongs : 189, 218, 230, 276 ; - losanges : 189, 275, 295 (allongés) ; - octogones réguliers : 230 ; - octogones irréguliers (petits et grands côtés alternés) : 218, 230, 295 ; - pentagones droits : 219, 230, 269, 295 ; - rectangles : 189, 222, 230 ; - trapèzes : 222 (en baguettes fines) ; - triangles : 189, 218, 230, 269, 275, 295.
— couleurs : - blanc : 35, 189, 218 (veiné de rose), 219 (veiné de noir), 230, 276 ; - rose : 35 ; - gris : 189, 230 (calcaire), 276 ; - gris bleuâtre : 219, 230 ; - gris vert sombre : 219 ; - vert : 230 ; - jaune : 35, 218, 219, 276 ; - plusieurs jaunes : 230 ; - jaune moutarde : 219 ; - orange : 276 ; - rouge : 218, 230 ; - rouge lie-de-vin : 219 ; - mauve : 219 ; bleu-noir : 218, 230, 269.
— matières : - marbres : 208, 218, 230, 269, 276 ; - calcaires : 230, 269, 276 ; - pâte de verre : 230 (?) ; - « porphyre » : 230 ; - pierre volcanique noire : 269.
— gabarit : env. 15 cm : 208 ; 2-20 cm : 210 ; 3-12 cm : 230 ; 3-12 cm : 269 ; 2,5-6 cm : 276 ; pas moins de 6 cm : 450.
— sous-couches : 218, 227 (lois générales), 275.
plaques d'*opus sectile* de grand gabarit/placage :
— formes : rectangles, trapèzes oblongs : 276.
— couleurs : - blanc : 276, - vert : 276, - rouge : 276.
— matières : - calcaire : 276 ; - marbre : 276 ; - porphyre : 275.
raccord en larges dalles blanches : 218
restauration ancienne : 275 (d'une inscription à 3 états)
vogue : 210, 461

III. INDEX ÉPIGRAPHIQUE

Les mots tels qu'ils apparaissent dans les inscriptions ne sont pas accentués.

1. Mots grecs

αββα : 410
αγαθην : 163
αγαθοφερον : [illegible]
αγιας : 91, 397, 425 (εκκλησιας)
αγιι : 139
αγιος : 199 (τοπος)
αγιοτατη : 163 (εκκλησια)
αγιοτατης : 122 (εκκλησιας)
αγιοτατου : 22, 23, [illegible], 399
αγιου : 33, 52, 80 (μαρτυριου), 98 (φοτιστηριου), 141 (Γεοργιου), 148 (Αλεξανδρου), 160 (θεου), 196 (Ιωαννου), 275 (Σταυρου), 416 (Χριστοφορου)
αγιων : 42 (μαρτυρων)
    ἁγιώτατος : 467
αγιωτατου : 199, 210
αδελφο : 141
αδελφοι : 139
αδελφους : 128
αδελφων : 122, 126
αθανατος : 80
αερινη : 414 (pour Ἐαρινή)
αλλων : [illegible]
αμα : 135, 263
αμαρτηων : 53
αμαρτιον : 50
αμβλατουριον : 425
αμεν : 140
αμην : 17, 80, 139
αμμα : 141
    ἀναγνωστης : 467
αναγνωστου : 434
ανακτορων : 239, 240
αναλωμοτος : 264
αναπαυσεο[ς] : 210
αναπαυσεως : 156, 157, 473
αναπαυσον : 139
ανανεσθη : 234
ανδρος : 42
ανενεωσεν : 160, 263
ανωθεν : 206
ανωκοδομητη : 140
αςιωτη : 275
απαρκτιας : 414
απεδωκε : 255
    Ἀπελλαῖος : 414
απελλεος : 414
αρτεμισιος : 415
αρτεμισιου : 197, 275 (Ἀρτεμισίῳ)
αρχι[διακονου : 416
αρχιεπισκοπου : 91, [illegible]
αρχιμανδριτης : 189
αρχιμανδριτου : 148
αυγουστου : 373
αυδυνεος : 414
αυδυνεου : 314
αυτη : 466
αυτος : 160
αυτου : 128, 425, 434
αυτων : 128, 161
αφεσεως : 50, 53, 157
αψις : 255

    βαθμός : 510
βαβπτιστου : 197
βαπτιζειν : 174
βασιλεον : 234 (pour βασιλέων)
βασιλευς : 129 (Κύριος)
βασιλεως : 170 (Μαυρικιος)
βασσιλια : 196
βλεπον : 414
βο[ηθει] : 140, 435
βοηθι : 24, 118, 139
βοηθος : 126
βο[η]τει : 141
βορεας : 415
βουλησι : 160
βωηθεσον : 52

γαμβρου : 42
γαμετη : 139
γεγομενον : 128
γεγονεν : 28, 275, 416
γενου : 126
γεοργων : 416
γερωντας : 109
    γιγνόμαι, γιγνώσκω : cf. γινοσκις, εγηνητο
γινοσκις : 163
γινωσκις : 175
γνησιως : 197
γονεων : 157
    Γορπιαῖος : 416
γορπιειος : 414
    γραφόμενοι : 471
γυνεκος : 162

    Δαισίος : 94
δαπεδου : 250
δε : 93
    δεκάπρωτος : 110
δεκατης : 122
δεκεμβριου : 170
δεσιος : 94
δεσιου : 416
δη : 93
δια : 103, 126 (δια παντος εν πασιν), 196
διαζωμα : 200
διαθσομα : 197
διακονικον : 305, 431-432 (τῶν)
διακονικου : 373
διακονον : 103
διακονος : 33, 98, 160
διακονου : 28, 122, 162, 262, 329, 397, 416 (diverses abréviations)
διακονων : 40, 91, 118, 139
διακωνικον : 434

διακωνου : 255
    διαλέγω : cf. διέποντος
διαφεροντων : 60, 103
    διαφέρω : 60
διεποντος : 22, 22
διος : 414
δογματων : 206
δοσαμενοι : 141
δουλον : 128, 139
δουλου : 255
δουλων : 161
δυστρος : 414
δυστρου : 23, 40, 148, 306
δυω : 397, 416

    Ἐαρινή : 414
    ἑαυτόν : cf. ειαυτον
εγενετο : 33, 170, 210, 356, 373, 376, 408, 410
εγηνητο : 408
εδειματο : 250
ειαυτον : 199
εινδικτιωνος : 98
ειπεμενου : 139
ειρενη : 414
εισ[...] : 79
εισαγει : 206
εισοδον : 414
εισοδους : 466
εκαστα : 199
εκγονων : 42
εκκλησια : 22, 33, cf. ηκλεσιαν
εκκλησιας : 22, 91
εκλησια : 163, 171
εκλησιαν : 160
εκλησιας : 234, 397, 425
εκοινωνησαν : 147
εκοσμησε : 208
εκτης : 91
εκωσμητη : 98
ελαχιστου : 416
    ἐλεείθεος : 467
ελεειθεου : 275, 410
ελε]εμοσυνον : 148
ελεους : 275
ελευθερα : 147
    ἐμβολος : 200, 326, cf. ημβωλως
εμβολου : 376, cf. ενβολου
εμβολων : 397
εμνησθη : 255
εμον : 139 (= ἡμῶν)
ενατης : 118 (τῆς)
ενβολου : 376, 399, 410
ενδικτιωνος : 98
ενδοξου : 33, 416
ενθαδε : 208
ενωπιον : 148
    ἐξέδρα : 22, 31
εξεδραν : 22, 23
εξεδρας : 22
εξοδους : 466
επει : [illegible]
επεστασια : 42
επεισκοπου : 262
επι : 109, 118, 122, 160, 162, 170, 329, 356, 426, 467
επισκοπος : 275, 399
επισκοπου : 22, 22, 23, 28, 139, 148, 160, 162, 163, 199, 210, 288, 303, 397, 426
επιστασιας : 314, cf. επεστασια
    ἐπίτροπος : 466
επιτρ[οπου : 416
επληρωσεν : 42
επληρωτι : 94
εποιησεν : 22, 160, 429
εργον : 28, 80, 122, 141, 264, 306, 410, 416, 471
εργω : 147, 148
εργ]ων : 429
εστεγασθη : 429
εστω : 163
ετελεσθε : 40
ετελιωθη : 306, 314, 425
ετελιωθι : 264
ετελιωτη : 80, 91, 98
ετερο : 109
ετηθηνθε : 198
ετους : 23, 53, 80, 91, 118, 139, 148, 160, 162, 163, 197, 210, 234, 263, 264, 275, 303, 306, 314, 329, 357, 373, 379, 399, 400, 416, 425, 429, 434, abrégé ou non diversement après le ἔτ...
ευκτηριον : 33
ευκτηριου : 33
    εὐλαβέστατος : 33, 467 (et εὐσεβέστατος)
ευλαβεστατου : 23, 60, 103, 122, 162, 163, 170, 262, 303, 306, 329, 426, 429
ευλαβεστατων : 162
ευλογεσαν : 80
ευλογεσον : 128
ευλογη : 52
ευλογηση : 466
ευξαμενη : 42
ευξαμενοι : 303, 426
ευξαμενος : 23, 33, 135, 255, 262
    εὐπλοία : 362
ευπρεπιαν : 128 (pour εὐπρεπείαν), 129
ευπροερε : 128 (pour ἐυπροαίρει)
    εὐσεβέστατος : 467
ευχη : 118
ευχης : 40, 111,162, 255
εψεφοθε : 329
εψεφωθη : 425
εψεφωθι : 139
εψηφοθη : 379, 397
εψηφολογηθη : 429
εψηφολογησαν : 118
εψηφωθη : 162, 163, 197, 255, 434
εψηφωσαν : 40, 162
εψηφωσεν : 22, 33, 135, 305
εψηφωτη : 122, 262, 329, 373
εψιφοτι : 53, 93, 109
εψιφωθι : 103

ζοη : 139

ηαρινη : 64
ηγουμενου : 53, 170, 234, cf. ιγυμενος, etc.
ηκλεσιαν : 139
ηκοσμητη : 140
ημβωλως : 329
ημεραις : 148
ημον : 139, 433
ημων : 91, 103, 139, 162, 426
ηουρως : 414 (= Οὖρος)
    Ἠπάρκιας : 414
ηπι : 433
ηρηνης : 362

θεμελιος : 288
θεος : 17
    θεοσεβέστατος : 467
θεοσεβεστατου : 122, 303, 416
    θεοτιμήτατος : 467
θεου : 91 (ἐκκλησίας τοῦ)
    θεοφιλέστατος : 410, 467
θεοφιλεστ(ατου : 163, 170, 199, 305, 410, 416
θεωφιλεστατου : 508
θηρινη : 64, 414 (Θερινή)
θουρουρος : 72
θυγατρος : 42, 305
    θυρωρός : 72, 466

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] : 51
[illegible] : 15, 126, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] : 170
[illegible] : 103, 122, 139, 275, 305, 314, 329 [illegible], 357, 373, 397, [illegible], 408, 416, 425, 434, abréviations diverses après le [illegible]...
[illegible] : 433
[illegible] : 425
[illegible] : 19

και [illegible] : 122
και το [illegible] : 53
[illegible] : 33
[illegible] : 48
[illegible] : 471
καμοντας : 52
καμοντες : 197
καρποφορεσαντα : 139
καρ[ποφορ(ησαντες)] : 433
καρποφορησαντων : 17, 474
καρποφοριαν : 163, 175
καρποφορουντ[ων] : 416, 474
κατε]τεθη : 288
κληροι : 416
κληρουχοι : 314
κοινωνέω : cf. ἐκοινωνησαν
κονχη : 162, 255
κοσμέω : 98, cf. ηκοσμητη etc.
κοσμητης : 140
κοσμητορα : 139
κοσμητωρ : 140
κτηματ(ων) : 416
κτισαντος : 196
κυβερνητης : 362
κυρι : 17, 24, 52, 60, 80, 255
κυριλλου (του) : 163 (monastère?)
κυριος : 52
κωμης : 60

[illegible] : 104
λυ[θεθετοι : 264
λογον (εις) : 264
λοιπος : cf. και το λυπον, και λοιπον : 122
λυτρωσιν : 196
λωος : 414

μαθετης : 197
μαθητης : 197
μακαριος : 160, 434
μακαριοτατου : 408
μακαριτου : 262
μακαριωτατος : 409, 467
μαρτιου : 103, 434
μαρτυρεν : 314
μαρτυριον : 171, 196, 200
μαρτυριου : 80, 288
μαρτυρος : 33, 416
μαρτυρων : 33, 42
μεγαλου : 314
μεθωπορινη : 64, 414 (μεθοπωρινη), cf. μετοπωρινη
μερος : 263
μεσαυλον : 307, 373 (+ μεσιαυλιον)
μεσαυλου : 373
μεση : 397, 399
μεσοχωρος : 215
μετοπωρινη : 368 (μετόπωρον)
μηνι : 40, 80, 148, 170, 197, 199, 263, 275, 305, 314, 408, 425, 434
μηνος(ου μηνι) : 40, 53, 91, 139, 306, 425
μηνως : 329
μητρος : 156
μιμνωσκω : cf. εμνησθη

μνημες : 93, 103
μνημην : 42, 163
μνημης : 434
μνησθητι : 17, 24, 60, 161, 196, 197, 199, 255, 262
μοναστηριον : 234
μονες : 148
μουσαριος : 356
μουσιατωρ : 356
μουσωτης : 119
μουσωτου : 356-357

ναος : 33
ναου : 53
ναρθικος : 397
ναυκληροι : 426
νεοφωτισθος : 174
νικη : 64
νομισματα : 137
νωτος : 414

ξαντικος : 414
ξαντικου : 91, 139, 199
ξαντικω : 80

ογδοη : 98
οικοδομησις : 408
οικον : 128
οικονομιαν : 22, 22
οἰκόνομος : 466, 506
οικονομου : 23, 28, 163, 339
οικονομων : 397, 416
οικου : 128, 129, 161, 255, 263
οικτηριν : 33
οικτηριον : 33
ολην : 22
ομη : 128
ονομα : 197
ονοματα : 163
ονοματος : 255
οσιοτατου : 22, 28, 91, 160, 162, 163, diverses abréviations pour la terminaison ; cf. ωσιωτατου
ὁσιώτατος : 467
οσιωτατου : 210, 397, 399, diverses abréviations pour la terminaison
οὖρος : 414

παν : 416, 429
παναγιου : 329
πανεμος : 415
πανεμου : 305
πανεργον : 33
πανημου : 379, 408
πανοικι : 128
πανσεπτου : 416
παντα : 128, 196
παντας : 52, 128
παντος : 128 (δια παντος εν πασιν), 161, 255, 471 (διὰ παντὸς ἐν πᾶσιν)
παντων : 60, 103 (παντον), 126
παξαμα : 356
παραμοναριος : 311, 466, 506
παραμοναριου : 28, 210
παραμοναρ(ιων) : 356
παρον : 53, 465 (παρὸν ἰατρεῖον)
πασιν (εν) : 128
πατριαρχων : 234
πατρος : 156, 356, 397
πειστικου : 28
πενταπρωτων : 109 (πενταπροτον), 118
περιεδευτου : 139
περιηλθε : 215
περιιοντος : 215
περινοστων : 215
περιοδευτου : 60, 80, 91, 98, 163, 199, 255, 262, diverses abréviations pour la terminaison

[illegible]ιτιος : 414
[illegible]ιτιοι : 408
[illegible]στατον : 196
πιστικός : cf. πειστικου
πλακεεσσι : 250
πλακοτον : 210
πλακόω : 471
πληρόω : cf. επληρωσεν, επληρωτι
πλοιον : 262, 362
πλουτος : 362
π(οδα)ς : 135
ποιεῖν : 471 cf. εποιησεν
ποιησαντας : 52, 471
ποικιλην : 206
ποικιλοφρων : 206
πολα : 401-402, 471 (πολλὰ τὰ ἔτη)
πολλων : 208
πολυμορφωι : 208
πρεσβυτερος : 22, 22
πρεσβυτερου : 22, 23, 28, 53, 80, 91, 94, 98, 103, 118, 122, 139, 160, 162, 163, 170, 197, 199, 210, 262, 303, 305, 306, 399, 416, 429, diverses abréviations pour la terminaison
πρεσβυτερων : 255, 314
προδρομου : 196 (Ιωαννου)
προεισοδια : 431-432, 468
προς (τιμην) : 275
προσδεξε : 175
προσενηνκαν : 356
προσφορα : 122
προσφορας : 156
προχωρησον(τος) : 264
πρωτη : 425
πρωτης : 170
πρ(ωτου) : 314
πυλη : 466
πυργους : 250

ριατυκα : 262
ρυατικά : 262

σεπτεμβριου : 329
σιμβια : 141 (pour σύνβια)
σοτηριας : 53, 356
σπουδεως : 197
σπουδη : 80, 210, 397, 466, 471
σταυαν : 426
στοα : 163, 200, 427
στρα]τιωτου : 122
συ]μβιαν : 141
σύνβια : 141, cf. σιμβια et συνβιας
συνβιας : 137
συνβιω : 135
συνθεσει : 208
συνκαμοντας : 52, 471
συνκροτησον : 139
σωσων : 127
σωτηριας : 33, 42, 93, 339, 416, 425, 434, cf. σοτηριας

ταβλα : 118
ταυτην : 118, 139
τεκνοις : 135
τεκνον : 93, 141
τεκνων : 262, 263, 416
τελέω, cf. ετελιωθη, etc.
τεσε(ραριοι) : 118-119
τεσσαρες : 234
τεταρτη : 170
τίθημι : cf. ετηθηνθε
τιμην : 275
τιμιοτατου : 22
τιμιωτατος : 147
τοπον : 129, 196, 208
τοπος : 199, 200 (αγιος)

υιε : 128 (Υιε)
υιον : 425
υιος : 139, 140
υιου : 103
υιω : 434
υπατια : 171
υπατιας : 170
υπερ : (αναπαυσεως) 434 ; (ευχης) 111 ; (μνημες) 103 ; (σωτηριας) 305, 339, 416, 425, 434
υπερβερετεου : 263
υπερβερετηος : 414
ὑποδιάκονος : 467
υποδιακονοι : 162, 425

φιλοκαλησαντος : 196
φιλοχρηστον : 196
φιλοχριστου : 170
φοτιστηριου : 98, 170
φωτιζειν : 174
φωτιστηριον : 171, 174
φωτηστηριου : 356

χαριεστατου : 410
χειμερινη : 414
χιμερινη : 64
χιραθησια(ν) : 52
ΧΜΓ : 262
Χ(ριστὸς) ἐκ Μ(αρίας) Γ(εννηθείς) : 262
χρονοις : 397, 416
χορεπισκ(οπου) : 416
χωροεπισκοπ(ου) : 399
χῶρος : 215

ψάλτης : 467
ψαλτου : 163, 262
ψεφις : 401
ψεφοσεως : 416
ψεφοτέται : 471
ψεφωσεος : 263
ψεφωσιν : 433
ψεφωσις : 91, 425
ψηφεις : 28
ψηφιδα : 22
ψηφιν : 94, 160, 471
ψηφιου : 264
ψηφιωτης : 119
ψηφοθεσμία : 471
ψηφοσις : 98, 170, 376
ψηφόω : cf. εψεφοθε, etc.
ψηφωθη : 434
ψηφωθετης : 119, 470
ψη[ω]θη[ν]τος : 197
ψηφωθητας : 52, 80 (ψ[η]φ[ο]θέτος), 471
ψηφωσις : 408, 471
ψιφιδα : 42, 206
ψιφ(οθετης) : 197
ψιφωσις : 356, 373
ψυχης : 196

ωδε : 52
ωκοδομησεν : 275
ων (τα ονοματα γινωσκις) : 175
ωσιωτατου : 98
hedera distinguens : 23

2. *Noms grecs de personnes*

Αββα : 408-409
Αβρααμιος : 275
Αβυλ[α : 429
Αγαπητον : 128
Αγαπιου : 234
Αδαμ : 112
Αειαννου : 339

[illegible] : 156
[illegible] : 28
[illegible] : 28, 161
[illegible] : 264
Αλεξανδρου : 139, 163, 262
[illegible] : 60
Αλεξανδρου : 139, 148, 162
[illegible] : 163
Αραβιανου : 122
Αρνουβου : 126
Αψωβονιου : 139

Βακχος : 72
Βαραχεου : 425
Βαρβεουσου : 118
Βαρλαον : 40
Βασιανου : 397
Βασιλειου : 234
Βασου : 255
Βενιαμιν : 163
Βλαριου : 288

Γεναρωσα : 433
Γεωργιου : 33 (αγ.), 52 (αγ.), 53, 141 (αγ.), 141, 416
Γεοργις : 106
Γεωργι : 139
Γοθθεια : 434

[Δα]μιανου : 426
Δανιηλου : 162, 255
Διογενης : 118
Διου : 118
Διωνισιου : 148
Δομετιου : 210
Δοροθεου : 93, 103
Δορωθεου : 109
Δορωθεω : 109
Δωροθεου : 91
Δωρυς : 22, 22, 23

Εισακιου : 262
Ελπιδιας : 17
Ελπιδιου : 156
Ελευθεριω : 109
Ευδοξιος : 135
Ευλαλιου : 433
Ευλογιου : 255
Ευσεβιου : 22, 22, 23, 42, 128, 162, 163, 262

Θαλασιου : 118, 163
Θαλασσιου : 128
Θαυμα : 314
Θεοδοτου : 28
Θεοδωρας : 24, 162
Θεοδωρος : 118
Θεοδωρου : 141 (Θεοδορου), 234, 410
Θεον : 196
Θεος : 52, 128, 141
Θεου : 128, 148, 160 (Θ(εο)υ), 275
Θεωδορου : 356
Θωμα : 93, 109, 139, 140

Ηλια : 122
Ηλιοδωρου : 161
Ηρηνης : 362
Ησυχιας : 42
Ησυχιου : 42

Ζαχχαρια : 416
Ζαχχεου : 139, 210, 262
Ζη[...] = Ζηνων Ζενοδωρα Ζ(ω)η? : 311

Ιακωβου : 80
Ιεσου : 139
Ιησου : 128, 139, 199
Ιουβινιανου : 305
Ιουλιανης : 305
Ιουλιανος : 33
Ιουλιανου : 139
Ισακιου : 139
Ιωανας : 255
Ιωανην : 139
Ιωαννη : 109
Ιωαννου : 60, 139, 160, 197 (αγ.)
Ιωανου : 162
Ιωανους : 163
Ιωσιφ : 397

Καιζε(ου) : 313
Καιουμα : 255
Κασσιανου : 126
Κλαυδιου : 106
Κοβεσιου : 122
Κονσταντινου : 234
Κονωνος : 172
Κοσμας : 147
Κοσμια : 147
Κοστεου : 397
Κυρα : 42
Κυριαδης : 160
Κυριακου : 122
Κυριε : 128, 139, 140, 141, 161, 175, 196, 197, 262, 426 (Κυ...)
Κυριλλου (του) : 163
Κυριος : 129
Κυριου : 466
Κυρου : 416

Λεμνονιου : 139
Λεοντιαν : 141
Λεοντιου : 103, 140, 263
Λεωντιου : 434
Λιβανιου : 122, 263

Μακαριν : 128
Μαλχου : 255
Μαλχχου : 140
Μαξιμου : 122
Μαρα : 197, 199
Μαραω[...] : 118
Μαρεα : 160
Μαρεικα : 40
Μαρι : 262
Μαρια : 139
Μαρινος : 118
Μαρθανα : 24
Μαρινου : 118
Μαρκελλος : 118
Μαρκελλου : 160
Μαρκιανου : 42
Μαρωνιος : 276
Μαυρικιου : 170
Μελετις : 72
Μιχαηλ : 397
Μιχαηλιο : 109
Μιχαηλιω : 103
Μοκιμος : 118
Μοκιμου : 262
Μουχασος : 48

Νεεσταρου : 425
Νεστορα : 128
Νεστορος : 128
Νικητου : 128
Νοννος : 303
Νοννου : 148, 306
Νουμενίου : 306

Ονδα : 197
Ορκονδος : 140
Ουλπιανου : 356

Παυλος : 72, 206, 208
Παυλου : 80, 210
Παυλουτου : 139
Πελαγιου : 17
Πετρου : 53, 98, 305, 408
Προκοπιου : 52, 122

Ραεου : 52
Ραφφουσεου : 262
Ραψωνιου : 255
Ρουφινου : 128
Ρωδωνως : 329 (παναγιου)

Σαβαριου : 434
Σαβαρις : 433
Σαβατιου : 408
Σαλλως : 433
Σεργηου : 399
Σεργιος : 311
Σεργιου : 98, 141, 148, 197, 314, 399
Σεργις : 72, 199
Σεργιω : 109
Σηβερας : 433
Σιγνωνης : 118
Σιλουανον : 128
Σιλουανου : 162
Σουσια : 434
Στεφανον : 139
Στεφανου : 17, 91, 93, 103, 163, 170, 314, 356
Συμεων : 199
Συμεωνες : 197
Συμεωνιου : 91, 103, 139

Ταιμνου : 210
Τσαιαβ : 397

Φιλιππου : 156
Φλαουιανου : 22, 23
Φλαουιου : 263
Φωτινης : 156
Φωτιου : 91

Χαββερ : 408
Χριστε : 52, 118, 128, 139
Χριστου : 199
Χριστοφορου : 139, 416 (αγ.)
Χριστω : 118

3. Toponyme

Σεργιουπολεως : 275

4. Index syriaque

ܐܕܕ : 149
ܐܠܗܐ : 149
ܐܡܝܢ : 149
[illegible] : 531
ܐܦܝܣܩܘܦܐ : 149
[illegible] : 149
[illegible] : 235
ܒܪܟܬܐ : 149
[illegible] : 235
ܒܪ : 512
ܒܝܬ [illegible] : 533
ܒܝܬ [illegible] : 529, 516
ܒܝܬ [illegible], ܒܝܬ [illegible] : 529
ܒܝܬ ܣܗ̈ܕܐ : 532
ܒܝܬ [illegible] : 516
ܒܝܬ ܕܝܪܐ : 529
[illegible] : 534
[illegible] : 529
ܕܝܪܐ : 235, 149
[illegible] : 531
ܗܠܝܢ : 149
ܚܕ : 149
[illegible] : 149
ܛܘܒܢܐ : 149
[illegible] : 514
[illegible] : 242, 149
ܟܠ : 149
[illegible] : 149
[illegible] : 149
ܡܪ : 149
[illegible] : 526
[illegible] : 530
ܢܗܘܐ : 149
[illegible] : 149
ܢܦܫܗ : 235
[illegible] : 149
[illegible] : 149
[illegible] : 521
[illegible] : 510
[illegible] : 149
[illegible] : 149
[illegible] : 235
[illegible] : 149
[illegible] : 235
[illegible] : 235, 149
[illegible] : 519
[illegible] : 149
[illegible] : 149
[illegible] : 514
[illegible] : 149

IV. TEXTES CITÉS OU ILLUSTRÉS

Voir **500-501**

Abraham Bar Lipeh (attrib. à), *Interpretatio Officiorum* : 485, 512-513, 515, 516, 530, 538
Canons du Concile de Chalcédoine (451 ap. J.-C.) : 504
Canons du Concile de Laodicée de Phrygie (380 ap. J.-C.) : 503
Canons du Concile de Néocésarée (314 ap. J.-C.) : 503 (canon 15)
Canons du Concile de Nicée (325 ap. J.-C.) : 509
Canons du 1[er] Concile de Séleucie-Ctésiphon (410 ap. J.-C.) : 416, 504 (canon 16), 506 (canon 15)
Canons du Concile Nestorien de 676 ap. J.-C. : 504, 516
Citation de texte liturgique : 197, 208
Citations des Écritures Saintes : 208
Codex Justinianus : 474 (I, III, 38)
Constantin Porphyrogenète, *Livre des Cérémonies* : 333
Constitutiones Apostolorum : 500, 502, 503 (VIII, 11, 11) (II, 57, 10), 517, 526, 530
Cosmas Indicopleuste, *Topographie Chrétienne* : 418, 485, 488 (Livre IV)
Cyrille de Jérusalem, *Procatéchèse* 14 : 527
Cyrille de Scythopolis : 468, 529
Denys Bar Salibi, *Expositio Liturgiae* : 508, 531
Didachè : 510
Didascalia Apostolorum : 466, 500, 509, 516, 518, 526-527
Didascalia arabe : 507
Ephrem, *Hymnes sur le Paradis*, XIV, [illegible] : 362
Epiphane de Salamine, *Adversus Haereses, Expositio Fidei* : 502
Ethérie, *Journal de voyage* : 505, 540
Eusèbe, *Historia Ecclesiae* (10, 5) : 507
Evagre, *Hist. Eccl.* IV, 21 : 279 ; *Hist. Eccl.* IV, 26 : 204 et 214-215
Expositio Officiorum Ecclesiae : 267, 278, 486, 500, 504, 512, 514, 516, 518-519, 526-527, 529
Gabriel Qatraya, *Commentaire sur la liturgie chaldéenne* : 508, 513, 515, 516
Genèse, I, 26 : 113 ; Genèse, II, 19-20 : 104, 112, 480
Georges des Arabes : 503, *Sur le Myron*, 507
Homélies pascales : 174
Hymne sur la cathédrale d'Edesse : 418, 485, 514, 531
Isaïe, XI : 487
Jean Bar Qoursos, *Canons* : 531
Jean de Dara, *De Oblatione* : 485, 526, 529, 531
Jean Cassien, *Collatio*, XIV. VII, 1-3, XXI. I-VIII : 474
Jean Chrysostome, *In cap. II Gen.* : 113 ; *In Matth* : 243, 526 ; *De Virginitate*, 482 ; *Lettres, À Théodore, Premier Discours, Billet de Théodore* : 482 ; *Catéchèses* : 525
Jean d'Éphese, *Vitae* : 509
Jean Moschus, *Le Pré Spirituel*, ch. 102 : 480
Jean Rufus, *Les Plérophories* : 279
Jérôme, *Commentaire sur Ézéchiel*, 6, 18 et *Commentaire sur Jérémie*, 2, 11 : 529
Luc 2, 42 : 196, 472
Narsai de Nisibe, *Homélies liturgiques* : 530
Narses de Shenna, *Expositio* : 485, 486
Physiologus : 480
Procope, *Bell. Pers.*, II, 11, 15 : 204 ; *Bell. Pers.*, II, 11, 20 : 215
Procope, *De Aedificiis*, I, 8, 25 : 214
Psaume 1 : 488
Psaume 25 (26) : 129, 472
Psaume 41-42 (42-43) : 370
Psaume 90 (91) : 391
Psaume 92 (93) : 416, 466
Psaume 117 (118) : 466
Psaume 120 (121) : 414, 466
Réception d'un évêque dans une ville : 505, 516, 517, 527, 530, 540
Samuel I, 16, 4 : 414
Sévère d'Antioche, *Lettres* : 502, 530
Sozomène, *Hist. Eccl.*, II, 3 : 214
Tertullien, *De Baptismo* : 362
Testamentum Domini Nostri Jesu Christi : 77, 500, 503 (I, 33), 504, 507, 509 (I, 19), 526, 529, 533
Théodore de Mopsueste : 504 (*homélie sur le baptême*), 508
Théodoret de Cyr, *Correspondance*, lettres 110, 113 : 409
Thomas, évêque de Morgo, *Historia Monastica, Le livre des Gouverneurs* : 513, 515, 516, 519, 521
Typicon de Sainte-Sophie de Constantinople : 279
Vie de Sainte Mélanie : 532-534
Yahya Ibn Jarir, *Livre du Guide* : 158, 485, 504, 507, 510, 515, 519

V. LITURGIE : AMEUBLEMENT, DISPOSITIFS, TRAITS ARCHITECTURAUX

Voir **492-540**
abside à plusieurs pans : 333 (Baalbek) (7 ou 12 pans), 217 (à 5 pans, saillante), 360 (3 pans)
abside profonde : 78
abside saillante, inscrite dans un chevet plat : 88
abside semi-circulaire transformée en rectangulaire : 32
absidiole avec réceptacle pour reliquaire : 77
acolytes : 506
Adam, sépulture et nouvel Adam : 514
ad sanctos : 87
ambon : 37, 61, 67 (à 2 volées de marches), 68-69, 90 (à 2 volées), 99 et 133 (place de), 137, 227 (en pont), 237, 280 et 284 (à 2 accès, une rampe, sur l'axe central, à mi-chemin), 344, 371, 420 (en Phénicie), 493, 495, 500, 510-511, 522-523 (en Apamène), 523-525 (en Phénicie : absence ? en bois ? portillons dans le chancel bas), 333 et 499 et 523 (« en jetée »)
annexes : 173 (ann. économiques avec pressoirs à huile), 326 (salles au S.), 372-373 et 378 et 382 et 424 (économiques + baptismales)
annexes au Sud répondant à celles du Nord : 168
arc d'abside : 55
arc d'entrée à l'église : 209 (triple), 405 (nef et collatéral nord)
arc ouvrant sur la chapelle des reliques : 33, 55, 57, 87, 87 (sacristie nord), 89, 102, 120, 151, 242, 278, 286, 423, 492, 493
atrium : (voir *s.v. cour*), 67, 217 (avec portiques autour), 244, 253, 411
autel (voir aussi *s.v. table d'autel* et *place de l'autel*) : 19 (emplacement possible), 31, 99, 111 (absence présumée d'autel), 186 (au fond de l'abside), 198 (cadre vide dans la mosaïque de l'abside, derrière inscription), 201 (au fond de l'abside, forme), 204 et 205 (massif), 276, 284 et 507-508 (autel-table et autel-tombeau), 508 (un seul autel par église)
autel du bêma : 278, 512 (autel appelé « trône »)
autorisation d'accès : 239 (aux animaux)
avant-nef : voir *pseudo-narthex*
axe privilégié : 30
baie-fenêtre entre sanctuaire et sacristie : 289
baldaquin central : 34
banquette : 146 (contre mur N), 168 (dans chœur), 352 (contre mur N et moitié du mur O), 360 (pour reliquaires ?), 378 (creusée de casiers en niches), 527-528
baptême : 173, 504, 539 (préparation avec visites aux reliques)
baptistère en annexe/groupe baptismal : 21, 28, 77, 90, 98, 100, 168, 227, 253, 259, 268, 272 (dans sacristie N), 290 (dans sacristie N), 296, 371, 373, 385, 424, 437
baptistère indépendant : 55, 61, 65, 90, 102 sv., 227, 358
basilique à 5 nefs : 308
basilique à coupole : 257, 268
basilique à 2 nefs : 274
basilique à larges arcades : 123, 132, 192, 240, 242, 285, 333-335
basilique à transept/plan en croix : 31, 298
basilique à 3 nefs : 20, 31, 34, 38, 44, 45, 55, 57, 78, 87, 88, 90, 96, 102, 120, 123, 138, 151, 159, 167, 174, 177, 178, 188, 191, 202, 226, 240, 244, 261, 273, 280, 285, 286, 314, 326, 333, 337, 348, 359, 372, 385, 395, 411, 421, 424
basilique à 3 nefs et portiques/couloirs latéraux : 61 sv., 69, 73 sv., 328-331
basilique à une seule nef : 145, 155, 157, 158, 259, 300, 301, 407 (chapelle)
basilique à une seule nef et chevet tripartite : 58, 60
basilique barlongue : 216-217 (avec collatéral tournant), 244, 249
basilique cémétériale : 87 (culte populaire des martyrs), 138
basilique en « T » : 120, 298, 300
basilique triconque : 268
bedeau : 72, 503
beit episqopion : 516
beit shqaqôné : (voir aussi l'Index Syriaque), 266 (décor en mos.), 512-520 (le chœur bas, le chemin, la *solea*)
bêma en exèdre : (voir aussi *s.v. exèdre-bêma*, et l'Index Syriaque) 21, 30, 31-32, 38 sv., 43, 44 sv., 55, 70-74 (plan rectangulaire ; à 2 niveaux ; pilastre axial), 87, 88, 124 (à 2 niveaux), 132, 186 (?), 186 (revêtement du sol intérieur-bois), 204, 259, 266 (ameublement interne), 274, 277-278, 284 (liens avec Nestorianisme), 285, 287 (pas 2 sur un même site), 290, 296-298 (très allongée, agrandie, à trône d'évêque ?, dimensions max.), 485-488 et 514-515 (symbolisme, Jérusalem terrestre), 521 (bêma de la nef et du sanctuaire), 521-522 (en Euphratésie)
bêma quadrangulaire dans la nef : 146, 150
Benai Qeyomo, benât Qeyomo : 504, 506 (Enfants de l'Alliance, *kanonikoi*)
bilinguisme : 505-506
bipartition longitudinale de l'assemblée : 86-87, 243, 526
bipartition transversale de l'assemblée : 55, 89, 300, 526
calendrier liturgique : 42
cathédrale : 34, 36, 215
célébration *versus Orientem* : 43, 55, 86, 201, 272, 508
célébration *versus populum* : 68, 86
Chalcédoniens : (cf. l'Index Analytique général)
chancel : 89 (bas), 121, 296 (entre chœur et abside), 336 (à très gros poteaux : réoccupation ?), 345 (plaques de), 520, 532 (prédatant l'introduction de la Grande Entrée)
chancel devant le martyrium : 90, 102, 144 (tardif), 316, 382
chancel/barrière délimitant l'avancée du chœur de plain-pied dans la nef : 174
chancel/barrière dessinant un itinéraire : 276
chancel/barrière en travers d'une nef : 144, 154 ; sur 2 des 3 nefs : 102, 151, 178, 191 ; coupant les 3 nefs : 89
chancel/barrière entre colonnes : 32, 154
chancel/barrière près d'une exèdre : 32-33, 43, 517
chants : 501, 504, 530
chantre : 504
Cénacle : 485-488 (figuré dans l'église)
chapelle annexe : 168, 203 (axiale), 274 et 279 (contre le chevet, petite basilique indépendante), 309, 337 (côté entrée), 508 (raison d'être)
chapelle de palais : 259
chapelle des martyrs : voir *s.v.* martyrium
chapelle funéraire : 20, 280, 298
chevet dissymétrique : 70, 372, 386, 497
chevet plat : 27-31, 38, 44, 55, 57, 87, 88, 90, 120, 151, 168, 177, 178, 259, 273, 285, 287, 298, 300, 347, 411 (avec salle accolée à l'E), 421

[illegible] : 20, 31 et 102 (abside inscrite), 38, 44, 45, 55, 57, [illegible] 90, 120, 151, 168, 177, 178, 191, 202, 217, [illegible] 359, 407 (abside entre deux niches), [illegible] 421
[illegible] en 5 parties : 216, 280, 308
[illegible] : 510-525
chœur bas intermédiaire entre exèdre-bêma et sanctuaire : 31, 132, 154, 296-298, 510, 518-520 (le beit shqaqônê)
chœur bas/de plain-pied dans la nef, avec chancel, en avant du podium du sanctuaire : 337, 343 (arc et vestibule d'entrée), 344 (évolution), 345-346 (en « T » à vestibule axial), 358 (décor), 370 (contemporain des mos.), 373 (surélevé et renforcé), 385 (prévu dans fondations), 411, 419 (chœurs doubles), 437 (avec vestibule), 510
chœur en « pi » : 343 (en Grèce, en Phénicie), 411, 415, 524 (en Phénicie, à Constantinople)
chœur sur podium en avancée dans la nef : 174 (avec chancel et vestibule)
chœur sur trois niveaux : 35
chœurs de chantres : 272 et 298 (dans exèdres ?), 371 (les 2 chœurs), 420, 504, 524
chorévêque : 502
ciborium : 209, 215, 272, 276, 508
Ciel des Cieux, le : 485-488 (figuré par le sanctuaire)
cippe : 278, 360
circulation en « U » : 242, 278, 284, 420, 493, 525 (pour les fidèles autour du clergé)
citerne dans sacristie : 38, 44
citerne dans un bêma : 32
clergé : 406 (chorévêque et prêtre, chorévêque et archidiacre), 406 (higoumène et évêque), 409 (archevêque et patriarche), 416 (chorévêque et archidiacre), **466-467** (dans les inscriptions), **501-503** (composition du clergé, ordres majeurs, ordes mineurs), **503-506** (les rôles)
cloître : 31
clôture de la nef à *bêma* : 260
clôture du chœur sur podium : 58 (à hauteur d'homme), 289 (légère)
clôture du chœur bas/de plain-pied : 339 (trous de poteaux dans la mos., axial sur stylobate), 348 (sur poteaux au 1er état), 360 (socles sous le pavement), 385
collatéral tournant en « U » : 123, 132, 224
collatéral tournant : 249, 290, 540
collatéral sud plus large que collatéral nord : 191, 411
collatéral avec porte O : 72
collatéral sud à importance particulière : 87
commemoraison : 540
commemoration : 17
communication entre sanctuaire et sacristie sud : 87, 101
communication entre sanctuaire et chapelle martyriale : 101
communication entre chapelle des reliques et cour : 101
complexe baptismal : 28
conciles : 541
contessio : 137
coupole : 204, 274 (sur les 2 sacristies)
cour à portique(s) : 38 (portique au SE), 204, 345 (portique en « U » devant façade principale axiale), 361, 372 (à l'O, portiques au N, E et S)
cour : 44 (au S), 67 (cours et enceintes), 77 (« cour » à l'E de l'église), 259 (au S), 355 et 358 (derrière l'église), 372 (une à l'O et une à l'E), 386 (à l'E)
cour dallée : 210 (au N), 333 (Qala'a de Baalbek)
corps operant des miracles : 21
croix portative : 512-514 (processions, place)
croix dans le pavement : 18-19 (*signum Salvatoris Christi* sur un seuil, signalant un axe), 30 (devant seuil, prééminence d'un espace), 428 (enfilade avec vase, croix, chrisme, nœud de Salomon, croix ?, dessinant axe dans le collatéral), 434 (seuil)
croix gravee dans l'axe de l'abside : 204, 249
crypte : 102 (hypogée), 120 (sous sanctuaire et sacristies), 168 (à sépultures multiples, monastique), 245 (couloir sous le martyrium surélevé), 247
culte de Job dans le Hauran : 247
culte des martyrs : 31, 284
cuve baptismale : 28, 30, 65 (monolithe en croix grecque), 67 (mosaïque devant), 91 (ovale à deux volées de marches), 98, 259 (semi-circulaire), 268 (cercle dans octogone monolithique ; voisinage avec reliquaire), 296 (semi-circulaire, plaqué de marbre), 307 (cuve rectangulaire maçonnée), 432, 437, 488
dais : (voir *s.v. ciborium*), 91 (au-dessus de la cuve baptismale)
dalle d'ambon : 35-37, 61
dalle supportant l'autel : 39, 55, 96 (arrachement), 151, 283-284 (creux dans plusieurs dalles adjacentes), 422 (2 grandes dalles avec 6 trous d'encastrement)
dalle précédant l'autel : 39, 283 (précédant table-reposoir ou d'autel), 499, 508
dalle supportant tablette : 424 (2 tables de lecture/lutrin sur 4 pieds)
décoration au-dessus de l'autel : 101
dépôt des offrandes : 38
deux portes à l'entrée de la nef : 77, 85
deux portes au N : 20, 90, 177
deux portes au S : 56, 88, 90, 177
deux portes de façade : 70
deux sièges principaux : 86 (dans arrondi de l'abside), 509
deux tapis de mosaïque parallèles dans la nef ou le narthex : 77, 78
diaconesse : 502, 504, 517
diacre : (voir Index des mots grecs *s.v.* diakonos), 502-503
diakonikon : 173, 301, 306-307, 435, 437 (et baptistère), 468 (dans inscr.), **529** (*beit diakon, beit mshamshané, beit shamoshé*)
diakonikon : 61
diazoma : 468 (dans inscr., nef latérale)
diptyques : 161 (formulaire)
distribution d'huile sanctifiée ou d'eulogies : 85, 101, 248
doublement d'une sacristie vers l'E : 77
économe : 506
Eden/le Paradis : 486 (figuré par le chœur)
église de pèlerinage : 77, 120, 239
église double : 102
église attachée à une résidence : 259, 260
église épiscopale : 272
église transformée en forteresse : 234
ekklesia : 31, 33, 234, 468 (dans inscr.)
embolos : 329, 468 (dans inscr., nef latérale)
emplacement de mobilier « en négatif » dans le décor du sol : 111 et 182 (reliquaires), 112, 175, 198, 368 (banquette)
emplacement réservé/espace prévu pour une action liturgique : 30 (prééminence d'un espace), 271, 335 (extrémité du collatéral, devant sacristie), 382 (devant sacristie), 392 (extrémité du collatéral), 429
encastrements de barrières : 32, 371
encensoir : 360
entrée solennelle des saintes espèces : 67, 68, 501 et 530 (la Grande Entrée), 531 (depuis l'extérieur)
escalier vers les tribunes : 61, 245, 280 (escalier en spirale, vers tribunes ?), 336 (vers terrasse ?)
escalier en façade : 102 (monumental), 333 (monumental), 405 (côté sud)
estrade : 241 (dans collatéral, en bois ?), 371 et 420 (des chantres)
eukhtêrion : 33
eulogie-fiole : 279 (découverte dans martyrium), 534
évangile, place, procession : 279, 512-515, 530
évêché et évêques d'Apamée sur l'Oronte (métropole de Syrie II^e) : 163
évêché et évêques de Bostra (métropole d'Arabie) : 34 (Julianos en 512-513), 251
évêché et évêques de Heliopolis/Baalbek : 397 (Michaël à Nebha), 399 (Sergios, évêque et higoumène)
évêché et évêques de Kanatha/Qanaouat : 250 (Kassios Hépiodoros)
évêché et évêques de Larissa/Sheizar : 69 (limites de l'évêché), 145 (évêques)
évêque : (voir *s.v.* ἐπίσκοπος), 22-28 (inscr.), 501
évêques et patriarcat d'Antioche (Syrie I^e) : 21 (Mélèce et Flavien patriarches), 250 (allégeance de l'église de Kanatha)

évolution : 385 (surhaussement et renforcement du podium, sans extension)
exedra : 468 (dans inscr,. aile d'un édifice)
exèdre-bêma dans la nef : 123, 132, 151, 158, 193 (en mosaïque sur le sol), 201, 240, 266 (en mosaïque sur le sol), 492, 494, 495, **511-521**
exorciste : 506
façade à deux massifs/tours d'angle : 61, 240, 285, 308
fenestella devant reliques : 108, 282, 537
fenêtre dans l'axe d'un reliquaire : 115, 282-283
férie : 540
fermeture entre nefs : 151
fosse à reliques dans le pavement d'une absidiole : 70
fosse à reliques dans le podium du sanctuaire : 174
four, lié au *skeuophylakion* : 67
Golgotha : 484-487, 514
Grande Entrée : 501, 530
grille : 39 et 247 et 279 et 537 (devant martyrium), 288-289 (devant sanctuaire et chœur)
hayklo/naos : 517
hypogée : 116
icône : 115
iconostase : 259 (de pierre), 289
incubatio : 115, 214
interdiction d'accès : 239 (aux femmes)
interprète/traducteur : 505 (à Jérusalem)
intronisation de l'évangéliaire : 279
Jérusalem : 485-488 (figuré dans l'église au centre de la terre), 514-515 (Jérusalem terrestre = le bêma)
lampes : 279 (devant les reliquaires), 339 (à l'entrée du chœur)
larges arcades : 76
lecteur : 502, 504
lecture : 371 (suivie d'un psaume), 512-513 (lecture au milieu, à droite et à gauche), 524 (lieux jumeaux de la lecture en Phénicie Maritime)
lieu de dépôt des offrandes : 85
lieu de lecture et d'exposition du Livre : 278 (doublé)
liturgie de la Parole : 279
liturgie stationnale : 539
livres : 242 (placard), 522-523 (sur l'ambon)
lutrin, table de lecture : 19 (emplacement possible), 154 (en bois), 266 (dans exèdre de la nef), 278 (deux lieux pour la lecture), 420, 438, 493 (lutrin en forme de trône), 504, **512-514**
mandra : 239
marches entre salles du narthex : 85
marches montant à la façade : 333
marches entre sacristie et sanctuaire : 178
marches vers chapelle des martyrs : 44
martyrium au S du chevet : 33, 44, 55, 57, 58, 60, 87-88, 121, 178, 199 (?), 242, 267, 359, 368, 492-493
martyrium au N du chevet : 38, 88, 90, 102, 154, 224, 279, 280, 423 (avec arc), 493
martyrium/salle des reliques : 31, 33, 38-42 (semi-indépendant), 42-44 (martyrium nouveau), 88, 102 et 121 (plus élevé que le collatéral), 121 et 154 (avec vestibule), 90 et 224 et 267 et 282 (doublé : sacristie et annexe), 100, 101, 116 (nombre et emplacement), 234 (octogonal), 240 (au centre de quatre bras en croix), 245 et 247 (trilobé et surélevé, sur la nef S), 260 (accessible depuis la belle porte au Sud), 272 (m. principal de la ville), 279 (grille ; reliquaires), 280 (triconque, doublé : sacristie et annexe), 282-283 (dispositifs divers, fermé au public), 296, 314, 359 (motif de seuil, banquette), 371 (en Phénicie), 494 (avec vestibule), 495, 498, 499, **532-540**
martyrium/martyrion : 31 (appellation), 80 (inscription), 86, 288 (inscr.), 268 (dans inscr.), 532-533 (*beit sohde*) (dimensions très variables)
« martyrs glorieusement vainqueurs » : 33
mesaulon : 468 (dans inscr., cour, nef)
mesê : 468 (dans inscr., nef principale)
miracle : 240
monastère : 33, 168, 227, 234 (transformé en forteresse), 406, 504
Monophysites : (cf. l'Index Analytique général), 521 (dispositifs liturgiques)
motif rayonnant dans le sol = plaque tournante du mouvement 177 (dans nef), 225
mosaïque dans le bêma-exèdre : 87
mosquée : 277 (fonctionnant en même temps que l'église)
multilinguisme : 505
naos : 239, 468 (dans inscr.)
narthex : 61, 67 (un ou deux), 74 (narthex tripartite), 78 (narthex tripartite), 80, 85 (narthex tripartite), 91 (surélévé), 102, 167 (en portique), 174, 177 (avec salle sud), 266 (mosaïque à comp. antithétique), 272, 274 (narthex tripartie 2^e état), 280, 285 (en portique), 308 (en 5 parties), 335 (à salles doublées), 361, 371 (bipartition), 385, 395-396, 421, 424, 425 et 437 et 468 (dit *ambulatorion*), 468 (*narthex* dans inscr.), 493, 494
narthex intérieur/pseudo-narthex : 69, 71, 75, 78 sv., 280, 405
nécropole : 78 (basilique dans), 87
nef centrale surélevée : 335-336
nefs, rôle des : 30-31, 183 (circulation vers martyrium), 240, 438
Nestoriens : 521 (dispositifs liturgiques)
niche : 204 et 536-537 (reliquaire ?), 282-283 (pour relique), 410 (niches-absidioles)
nombreuses portes sur tous les côtés : 67 (caractère constantinopolitain), 68, 75 (six), 85
oratoire : 33
ordination de clercs : 517 (dans le chœur bas)
orientation : 250 (sanctuaire anciennement vers le sud), 333 (sanctuaire à l'ouest), 345 (sanctuaire à l'ouest, orienté, à l'est, par après), 424 (chevet à l'ouest)
parapet d'ambon : 37
pèlerinage : 116, 214, 248 (circuit), 279 (centre de), 284
périodeute/prêtre visiteur : 502
Petite Entrée : 531
phôtistêrion : 468 (dans inscr., baptistère)
piles en « L » : 21, 34, 123, 204, 290
piles en « T » : 20, 276, 280
piles épaisses : 48 (rectangulaires), 69 et 123 (carrées)
pistikon : 28, 30, 468 (dans inscr., salle de catéchèse)
placard : 20, 202 (dans sacristie), 242 (dans pilier nef), 278 (dans bêma)
place de l'autel : 37, 60, 86 (au milieu de l'abside), 89, 90 (arrachement dans le sol), 95 (panneau en mosaïque unie), 96 (arrachement d'un pied de la table), 100, 101 (emplacement remanié), 111 (emplacement prévu), 150, 174, 190, 249 et 252 (en Syrie du Sud), 272, 276 (pieds de l'autel ayant défoncé le pavement), 281 (autel massif : dalles creusées pour le recevoir), 296, 344, 352 et 371 et 420 (en Phénicie), 382, 422 (contre la corde de l'abside), 437 (croix et chrismes), 492 (au fond), 493 (sur la corde de l'arc), 494, 496, 497, 499, 507
place des fidèles : 75, 77, 214, 243 (séparation hommes/femmes de l'assemblée), 298, **525-528**
podium à deux niveaux : 246, 249, 252, 259 (simple palier pour le chœur), 288, 314, 347, 438 (podium semi-circulaire de l'abside plus bas que le podium carré le précédant) (en Illyricum et à Constantinople)
podium à 3 niveaux : 35
podium de chœur en avancée dans la nef : 332 (large bande O-E maçonnée), 341 (en *pi*, agrandi par une marche supplémentaire), 348 (2^e état, avec décrochement central), 392
podium de chœur profond : 144, 150
podium de chœur sur 2 des 3 nefs : 102, 151, 178, 191 (chancel sur 2 nefs), 316 (sanctuaire et sacristie S)
podium de chœur sur 3 nefs : 44, 90, 237
podium de sanctuaire, en forte élévation : 57, 120 et 237 et 240 (pour sanctuaire et sacristies), 251, 385, 492, 486 (le *qestrômô*, figure du Paradis), 525 (podium pour l'autel seul)
podium pour l'abside seule : 259, 347, 405
podium-ambon dans la nef : 326
porche devant entrée : 45, 57, 88 (les deux portes S), 151, 216 (porche-narthex O), 240, 240 (porche entre tours), 286 (auvents devant toutes les portes), 385 (auvent à l'O)

porte entre chœur et sanctuaire : 289
portes : 31, 33, 154 (du *skeuophylakion*), 184, 278 (3 sur chaque façade), 285 (2 p. au S et 2 au N), 290 (2 sur chacune des 4 façades), 333 (3 sur chaque façade), 503, 517-519 (dans églises à bêma)
portes au S : 45 (3 au S), 57, [illegible], [illegible] et 158 et 259 et 518 (portes au S seulement) ; porte la plus ornée, la belle porte, dans partie E de la façade S : 20, 31, 43, 55, 57, 259, 336, 517-519
portes dans le chevet/à l'E : 61 sv., 67-68 246 (extrémité des deux collatéraux), 248, 296 (pour le clergé ?), 336
portillon de chancel : 373 (sur les flancs S et O)
portique de façade : [illegible], 57, 58 et 167 et 177 (sur façade O), 55 et 58 et 192 (sur façade S), 259 (sur 2 côtés dans la cour), 280 (devant façade S et O), 287 (façade O), 300 (au S), 308 (au N, O et S), 348 (terme sur les côtés), 386 (portique ou corridor sur façade N)
prêtre : 22-28 (inscr.), 53 (prêtre et higoumène), 80, 91, 98, 122, 502 (et faisant d'autres métiers)
prière : 52
procession : (voir *s.v.* circulation), 343, 420, 439, 526, 540
proeisodia : 468
prothesis (lieu de la) : 67, 470
provinces liturgiques : **492-499** ; Antiochène : 31, 42, 132, 177 (dispositifs liturgiques caractéristiques), 186, **316** ; Apamène : 42, 65, 67, 68, 186 (frontière entre liturgies de l'Ap. et de l'Antiochène), 224 (caractéristiques du plan), 237 (liturgie), 280 (conceptions architecturales de l'école architecturale d'Ap.) ; Arabie-Palestine : 37 ; Euphratésie : 86
psalmodie : 371 (responsorielle), 504
psaltes : 371, 504
pseudo-narthex : voir *s.v.* avant-nef
qestromo/le chœur sur podium : 510, 520-521
reliquaire : 33, 55, 57, 77, 90, 101 (décor des r.), 151 (sur socle), 154 (plusieurs), 178 (plusieurs), 182, 183 (dans sanctuaire), 204, 214, 224 (sur pavements en *opus sectile*), 238, 259 (plusieurs ; dans partie S du sanctuaire), 267, 276 (socle de r.), 279 (r. d'or et d'argent), 352, 360 et 370 (banquette pour r. ?), 382 (dans absidiole du collatéral ?), 468, 533-534 (collections, privées aussi), 537-538 (sur socle ou table)
reliquaire-sarcophage : (voir aussi sarcophage-reliquaire) 42, 101, 178, 284, 534
reliquaire sur podium du sanctuaire : 178, 259
relique de la Vraie Croix : 204, 279
reliques : 106 et 108 (coffret à reliques), 214, 238-239, 282, 296, 371 (fosse à reliques), 534 (commerce)
résidence ecclésiastique : 259, 260
rideaux : voir *s.v.* tentures
sacristie doublée : 69, 261
sacristie lieu de dépôt et préparation des objets de culte/salle servant de desserte au sanctuaire : 20, 31, 33, 60 (au N), 102, 173, 248, 278 (absence), 286 (au N), [illegible] (ouvrant sur le sanctuaire), 359 (table ronde), 382, 420, 524 (absence ou éloignement par rapport au sanctuaire en Phénicie), **529-532**
sacristain : 506
sacristies : 4 et 38 et 308 (doubles), 67 (équivalence de rôles), 77 (communiquant avec l'extérieur), 258-259 (identiques), 337 (sacr. [illegible] courettes), 392 (absence de sacristies), 423 (avec porte), 424, **528-540**
Saint des Saints, le : 485-488 (figurant le Ciel des Cieux)
saints guérisseurs : 115 (Saint Michel)
salle de catéchèse : [illegible]
salle à fonction mémoriale : [illegible] (salle [illegible] du chevet)
sanctification de l'huile/d'un liquide par des reliques : 101, 178, 282
sanctuaire non orienté : 250 (au S anciennement), 333 (à l'O), voir *s.v.* orientation
sanctuaire profond : 34, 493, 494, 498
sanctuaire quadrangulaire : 31, 55, 57, 58, 87, 120, 178, 245, 259, 348
sanctuaire surhaussé : 260 (d'une marche)
sarcophage dans sacristie : 78 (sous le niveau de la mosaïque), 299 (chapelle funéraire ?)
sarcophage dans [illegible] église : 36, 60, 86 (enfoncé dans le sol), 238, 272 (2 dans le collatéral)
sarcophage-reliquaire : 33, 238, 282
sépulture *ad sanctos* : 30-31, 116
sièges : 508-509 (pour le clergé), 509 et 515-516 (pour l'évêque), 527-528 (pour les fidèles)
skeuophylakion : 67, 88 (sacristie sud), 337 (côté narthex), 498, 528
socle de marbre contre le podium : 348 et 352, 361, 536
solea : 174, 177 (solea + ambon désaxés dans la nef), 343, 519
sous-diacre : 502, 504, 506
sous-sol : 44 (tombeau), 90 (crypte sous une sacristie)
stoa : 437, 468 (portique, nef latérale), 531 (= *embolos*, *diazoma*, *exedra* et *estwô*)
symbolisme des dispositifs liturgiques : 158 (bêma-exèdre), **485-488** (et de l'ensemble de l'édifice de culte)
synagogue : 134
synthronon : 34 (à 3 degrés), 67, 78 (?), 86, 101, 144, 177, 188, 190 (2 degrés), 204 (à 5 degrés), 217 (3-4 degrés), 227 (5 degrés), 246, 251, 268 (4 degrés), 274 (dans chapelle annexe), 288 (1 degré), 347, 360, 382 (avec vide annulaire, surhaussement, degrés multiples), 493, 494, 498, 499, **509**, 516 (place d'honneur), 525 (pour l'homélie)
synthronon dans sanctuaire quadrangulaire : 249
table à 6 pieds : 278 (dans le bêma de la nef)
table d'autel sur 5 pieds : 31, 39, 55, 151, 178, 276, 507
table d'autel sur 6 pieds : 422, 507
table d'offrande : 19 (emplacement possible)
table dans baptistère : 91 sv., 98, 432 (annexe du baptistère, 1 pied)
table (à 4 pieds) dans annexe du sanctuaire : 38, 178, 184 (rôle), 283 (avec conduit dans le socle), 382 (dans absidiole), 498
table dans salle annexe : 101 (à 4 pieds, dans annexe du martyrium), 498
table ronde : 38, 359, 498
table servant de desserte : 19
tables dans sacristie : 44
tapis tissés ou nattes de sol : 260, 286, 528
tentures : 243 (isolant bas-côtés), 253 et 260 (isolant sanctuaire, tringle), 283 (tringle, devant niche-reliquaire), 508 (de l'autel), 520 (fermant la nef à bêma), 536
Terre, la : 485-488 (figurée par les nefs et le rez-de-chaussée de l'édifice de culte)
thalassa : 393, 512
tombeau au sous-sol : 44
tombeau indépendant : 68, 253 (contre mur du sanctuaire)
tombes dans l'église : 21, 22, 78 et 86 (recouvertes de mosaïques), 138, 225 310-313 (pas de tombe sous la mosaïque à portrait)
tours de façade : voir *s.v.* façade
tour sur le chevet : 120 et 250 (2 tours), 280 (sur les 2 sacristies), 287 (sur la sacristie S)
traductions : 505
transept : 298, 386 (sorte de bras de t.)
Transjordanie : 333 (type d'ambon à podium [illegible] avancée)
transport de reliques : 108
transport de malades pèlerins : 116
tribêlon : 78, 278 (à l'entrée des sacristies), 290 (entrée de la chapelle axiale)
tribunes : 61, 67, 123, 215, 217, 242, 245, 252, 259, 336, 493, 526
trône central du *synthronon* : 268, 272, 509 (*trône* de l'évêque)
trône-lutrin : 204, 266, 278 (exemples ; parallèle entre trône et table), 298, **513**, 514
un seul autel dans églises syriennes : 77, 508
usure du sol : 85
vasque : 252
vestiaire/lieu de vêture du célébrant : 67, 382, 385 (de baptistère), 498, 529
vestibule devant le chœur : 174
vestibule devant les sacristies : 121, 151
veuves canoniques : 504
vigiles : 505 (ou *shahôrê* ou *phylakes* ou *spoudaioi*)
voiles : voir *s.v.* tentures

VI. INDEX GÉOGRAPHIQUE

Pour cet index, les noms des 77 sites traités dans ce recueil n'ont pas été relevés dans la partie Synthèses du livre.

ʿAbdeh : voir Eboda
ʿAin Douq, synagogue : 64, 391
ʿAin el-Bad : 115 et 295 (rinceau habité), 17-19
ʿAin el-Maamoudiye : 466 (inscr.)
ʿAin es-Samaké : **326-333**, 342, 343, 350, 376, 380, 399, 427 (inscr.)
ʿAin Haniya : 18, 87 (tombes *ad sanctos*), 371
ʿAlia : voir Mezraʿa el-ʿOulia
ʿAmra : 410 (inscr.)
ʿAuja el-Hafir/Nessana : 37
Aʿouzay (Beyrouth), villas byzantines : 67, 342, 370 (mos.), 458
Acrini, basilique, 266 (mos. du narthex), 370-371 (mos.)
Akçadağ (Malatya) : 238 (*opus sectile*)
Akdeğirmen Höyük : 131 (mos. du tétraconque), 147 (le martyrium), 265 (mos.)
Alahan Monastir, Basilique Ouest, Église des Évangélistes : 191, 282 (*opus sectile*)
Alep, Musée national : 84, 90, 178, 254, 314, 487 (mos. des fleuves du Paradis)
Alexandrie, catacombe de Karmouz : 391 (peinture)
Althaka : 60
Amathonte : 282 (*opus sectile*)
Amman : 249 et 288 et 498-499 (dispositifs liturgiques)
Amphipolis, Basilique Alpha : 371 (mos.)
Anamur, Église Funéraire hors-les-murs : 488 (mos.)
Anaplous sur le Bosphore, Michaëlion : 115, 214
Andarîn : **20**
Ann Arbor, Kelsey Museum : 69
Antioche/Antakya, Musée archéologique : 21, 174, 290
Antioche-Felaat : 75 (mosaïque aux oiseaux)
Antioche, Bains D : 42
Antioche, Bains F, niveau supérieur : 436
Antioche, Hall de Philia : 237
Antioche, Maison d'Aiôn : 60
Antioche, Maison d'Aiôn, niveau supérieur : 164
Antioche, Maison aux têtes de bélier : 200
Antioche, Maison de Gê et des Saisons : 64, 131
Antioche, Maison du Buffet Servi : 365, 389
Antioche, Maison du Mauvais Œil : 365
Antioche, Maison du Phénix : 80, 391
Antioche, Maison du rinceau aux oiseaux : 130 (mosaïque), 350
Antioche, mosaïque de Chasse de Dumbarton Oaks : 461
Antioche, mosaïque de Chasse de Honolulu : 255 (bordure), 461, 482 (mos. voisine aux feuilles-plateaux)
Antioche, mosaïque de Chasse de la Maison de Ktisis : 461
Antioche, mosaïque de Chasse de Worcester : 391, 461, 478
Antioche, mosaïque du Lion passant : 342, 458
Antioche, mosaïque du Lion sassanide/*Beribboned Lion* : 391
Antioche, mosaïque de Megalopsychia : 436, 461 (mos. de la Chasse)
Antioche-Narlidja, Bains d'Apolausis : 237, 435
Antioche-Qaousiyé : **21-31**, 74 (motifs d'orfèvrerie, *opus sectile*), 295 (*opus sectile*), 436 (style arc-en-ciel)
Antioche-Yakto, villa : 66 (mosaïque de Mégalopsychia) ; 211 et 223 (plaque incrustée) ; 225 et 238 (*opus sectile*)
Antiochène, dispositifs liturgiques : 31, 42, 132, 177, 186, 316, **492-493**
Apamée sur l'Oronte : 145 (évêques), 101 (reliquaires)
Apamée sur l'Oronte, Cathédrale de l'Est : 99 et 237 (niveaux sous-jacents), 101 (canalisation liée à une relique), 142 (mos.), **203-215** et 225 et 238 (*opus sectile*)
Apamée sur l'Oronte, Édifice au triclinos : 64, 74, 75, 164 (salle AS), 166 (salle B), 271 (pavements)
Apamée sur l'Oronte, Église à atrium : 101 (reliquaires), 164 (mos. niv. sous-jacent), 192 (chancel bas-côté nord), 212 (architecture), **216-225** et 238 (*opus sectile*), 307 (cuve baptismale), 316 (*mos.*), 360 (*martyrium*) 436, 438
Apamée sur l'Oronte, Maison du cerf : 75, 222, 460, 461 (mos., bordure)
Apamée sur l'Oronte, mosaïque des Sept Sages et des Thérapénides : 203
Apamée sur l'Oronte, mosaïques du portique de la grande colonnade : 67, 75, 98, 114, 222, 265-266, 391, 460
Apamée sur l'Oronte, synagogue : 30 (mos.), 456 (mos.)
Apamène : architecture et dispositifs liturgiques : 42, 65, 67, 68, 186, 224, 237, 280, **493** ; mosaïques, région Apamée-Épiphanie : 460
Arabie-Palestine : 37 (liturgie)
Aquilée, basilique : 66 (basilique théodorienne), 137 et 474 (mos. à inscr.)
Aquilée, oratoire du Bon Pasteur : 66
Aquilée, oratoire du Fondo Cossar : 66 (les Saisons)
Arkassa, Sainte-Anastasie : 356 (inscr. mos.)
Arsous : 409 (inscr.)
Ascalon-Barnea, *diakonikon* et baptistère : 307, 416 (inscr.), 437
Athènes, Metrôon : 343 (mos.)
Avdat : voir Eboda
Ayash : 460, 488

Baalbek, Basilique du Qalaʿa : 333 (propylées, avant-cour, temple de Jupiter Héliopolitain, temple de Bacchus), **333-337**, 382 (collatéral et sacristie), 439
Baalbek, villa de Soueidiyé : 135 (mos. de la Vie d'Alexandre)
Babisqa : 517
Bakırdere (près d'Izmit-Nicomédie) : 211
Baʿouda : 69 et 493 (ambon), 522
Baqirha, Église Ouest : **31-33**, 45, 57, 301
el-Bara, basilique d'el-Hosn : 68, 74, 77, 280, 493
Bargala : 69 (ambon)
Batoûta : 286
Behyo : 512-517 (bêma et ameublement)
Beqaʿa : 406
Beisan : voir Beth Shean.
Beit Alpha : 64
Beit Hashitta : 342, 371 (mos.)
Beit-Jibrin : 64 et 461 (villa, mos.), 316 (église de Mahatt el-Ourdi), 352 (chapelle d'Obodien), 487 (église de Mahatt el-Ourdi, mos. de Jonas)
Beit Méry : 60, 112 (emplacement de l'autel), **337-344**, 346 (chœur), 371 (mos. schéma antithétique), 394, 404
Beit Safafa : 60
Bersabée : 267 et 381 (mos.)
Beth Shean/Beisân, Monastère de la Dame Marie : 157 et 316 et 404 (mos.), 429 (inscr.)

Beit Shean/Beisan, synagogue : 84 (mos.)
Bethléem, Basilique de la Nativité : 19 (ΙΧΘΥΣ et nœud de Salomon), 80 et 183 (nœud de Salomon), 84, 459 (mos.)
Betin (Judée) : 60, 98, 404, 429 (inscr.), 474
Betin (Syrie du Nord) : 513
Beyrouth, musée national : 326, 354 ; jardin des Jésuites : 424
Bir Abou Radi/Kibbouz Kissoufim : 23, 31, 54, 86 (tombe dans le pavement), 109, 313 (portraits), 376, 452, 468 (inscr.), 480 (portraits)
el-Bire : 33
Bobbio et Monza, ampoules de Terre Sainte : 508
Bostra/Bosra : musée de la citadelle : 45 ; Sts-Serge-Léonce-et-Bacchus : **34-38**, 69 (socle d'ambon), 209 (évolution), 210 et 238 (*opus sectile*), 288 (parallèles avec es-Sanamein), 296, 314 (dispos. du sanctuaire)
Bostan esh-Sheikh : 74 et 439 (opus sectile) ; église : **345-347**, 354, 358 (chœur bas)
Bourdj Heidar : 517 (bêma)
Bourges (F) : 108 (vitrail)
Brâd, Basilique de Julianos : **38-44**, 77, 300 (chapelle des reliques)
Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, du Cinquantenaire : 203, 216

Campanie : 48 (culture de la vigne)
Carpasia : voir Rizokarpaso
Carthage, Maison des chevaux : 66
Carthage, villa chrétienne : 19 (croix)
Chahba, antiquarium des thermes : 309
Chalcidique : 494 (et plaine orientale de la Syrie)
Chicago, Art Institute, mosaïques : 143, 207 (félin avec vestiges de repas)
Cilicie : 460
Cilli (Y) : 137 et 474 (mos. à inscr.)
Classe (Ravenne), San Severo : 459 (mos.)
Cleveland, Museum of Art : 487 (mos. d'Adam [illegible] Ève)
Coélésyrie : 405
Como, Museo Civico : 369 (mos.)
Constantinople : 67 et 336 et 438 (plan [illegible] organisation des églises, de leur sanctuaire), 210 (*opus sectile*)
Constantinople, Basilique A de Beyazit : 523 (ambon)
Constantinople, Basilique de la Vierge des Chalkopratées : 199, 333
Constantinople, Basilique du Sérail : 333 (ambon)
Constantinople, le Grand Palais : 211 (mos.), 460
Constantinople, Kalenderhane Djamii : 211, 225 (*opus sectile*)
Constantinople, la Nea : 115
Constantinople, palais d'Antiochos : 74 (*opus sectile*)
Constantinople, Sainte-Euphémie : 333 (ambon), 382 (synthronon)
Constantinople, Sainte-Irène : 382 (synthronon)
Constantinople, Saint-Jean Stoudion : 382 (synthronon)
Constantinople, Sainte-Sophie : 72, 190 (monogrammes des chapiteaux), 204 (coupole), 210 (*opus sectile*), 255 (bordure en mos.), 333 (ambon), 370 (*opus sectile* pariétal), 382 (synthronon), 419 (chœur double), 517 (siège sur l'ambon), 523 (type d'ambon), 528 (*skeuophylakion*)
Constantinople, Saint-Théodore-Sphorakios : 67
Constantinople, Théotokos des Blachernes : 528 (*skeuophylakion* servant de chapelle de reliques)
Constantinople, Eglise du Sérail : 211
Copenhague : 112 et 201 et 487 (mos. au Musée National)
Chypre : 210 [illegible] 450 (*opus sectile*)
Cos : 210 [illegible] 211 (*opus sectile*), 362 (inscr. de l'armatrice Eustochiané)
Ctésiphon : [illegible]
Curium/Kourion : 414 (inscr.)

Dağ Pazarı, Eglise Hors-le-Murs : 177, 191, 266 (mos. du chœur)
D[illegible] Pazarı, Eglise [illegible] Ambulatoire : 191
Damas, maison byzantine [illegible] des Omeyyades : 225 [illegible] 450 (*opus sectile*)
Damas, Musée national : 17, 45, 69, 78, 90, 102, 123, 138, 145, 192, 216, 261
Damas, Mosquée des Omeyyades : 53, 462, 463
Daphné-Antioche : 64
Dar Qita, Saints-Paul-et-Moïse : **44-45**, 56, 88, 316 (dispos. liturgiques)
Dausar (diocèse de) : 149
Deir Déhès, Église Nord-Est : 43, **55-56**, 57
Deir Déhès, Église Ouest : 32, **57**
Deir ej-Jouani : 248 (portes flanquant le sanctuaire)
Deir el-'Adas : **45-54**, 109, 200 (mos.), 235 (inscr.), 371 (mos. schéma antithétique), 387, 397
Deir el-Lathaq (Résafé) : 60
Deir es-Sleib, Basilique A : **61-69**, 74 et 101 (liturgie), 115 (mosaïque), 208, 296 (rinceau habité) ; Basilique B : 68
Deir Hajla : 404
Deir Ouadi el-Qilt : 474
Deir Sem'ân, Couvent Sud-Ouest : **58-60**, 229 (mos.)
Deir Sem'ân, Église Nord-Est : 416 (inscr.)
Deir Tourmanine : 74
Delphes, basilique : 66 (Saisons en mos.), 164 (mos.)
Démétrias, Basilique Alpha, mosaïque : 84, 85, 369 (arc à inscr.)
Dibsi Faraj Citadelle : **69-77**, 84, 132 (style des mos.), 331 (plan), 150 (bêma de la nef), 316
Dibsi Faraj, Martyrium : 31, 75, 77 (tapis parallèles dans la nef), **78-87**, 112 (emplacement de l'autel), 132 et 316 (style des mos.), 356 (inscr.), 369 (portique en mos.)
Diyarbakir : 212
Djebel Zaouiyé : 133
Doura-Europos : 480 (type de portraits)
Doura-Europos, chapelle des Chrétiens : 510
Doura-Europos, Bains du Chantier C3 : 77 (mos.)
Duo Ktemata : 416
Dumbarton Oaks, Washington : 21 (musée de)

Eboda : voir Oboda
Edesse : 480 (portraits)
Ehden : 409 (inscr.)
Emmaüs-Amwâs, église et baptistère : 316 (mos.), 359
Elousa : 37 (ambon)
Éphèse : 101
Éphèse, Saint-Jean : 204 (coupole), 212 (architecture), 214 (tétracon-que-reliquaire)
Epiphania : 69 (limites de l'évêché)
Euphratésie : 86 (liturgies), **494**
'Evron/Hébron de Nazareth : 19 (chrismes et croix), 98 (inscription), 435 (durée travaux), 497
Ezra', Saint-Georges : 38 et 288 et 314 (dispositifs liturgiques), 356, 499

Fafertine : 74 (dispositifs liturgiques), 514-517 (bêma et ameublement), 521 (bêma quadrangulaire)
el-Firje : **87**, 300
Fondettes (près de Tours) : 211 (technique mixte mos. et *sectile*)
Frikya : 17, 167 (inscr.)

Gazzo Veronese : 459 (mos.)
Gerasa/Djerash : 237 et 249 et 498-499 (dispositifs liturgiques), 483 (mos. de villes)
Gerasa, Cathédrale : 37 (ambon), 333 (ambon)
Gerasa, chapelle [illegible] N des Saints-Pierre-et-Paul : 38 (autel), 333 (ambons « en jetée [illegible] surélevés)
Gerasa, Église de l'évêque Genesius : 37 (ambon), 282 (*opus sectile*), 333 (ambon)
Gerasa, Église d'Élie-Marie-et-Soreg : 48 (mos.), 266 (mos. du chœur), 314 (Élie), 480 (les trois « portraits »)
Gerasa, Église de l'évêque Isaïe près de l'Odéon : 288 (dispos. liturgiques)
Gerasa, Église de Procope : 316 (mos.), 380 (mos.), 431, 460, 463, 468 (inscr.)
Gerasa, Église des Prophètes-Apôtres-et-Martyrs : 37 (ambon), 222 (mos.), 333 (ambon)
Gerasa, Église des Propylées ; 37 (ambon), 84 (« Diakonia », mos.), 333 (ambon)
Gerasa, Église du petit théâtre de l'évêque Isaïe : 37 (ambon)
Gerasa, Église Funéraire : 38 (autel), 222 (mos.), 282 (*opus sectile*), 288 (dispos. liturgiques)
Gerasa, Église Saints-Côme-et-Damien : 37 (ambon), 311-313 (mos. des donateurs, orants), 333 (ambon), 362, 381 (mos.)
Gerasa, Église Saint-Georges : 282 (*opus sectile*), 288 (dispos. liturgiques), 350, 438
Gerasa, Église Saint-Jean-Baptiste : 18, 35, 37 (ambon), 66 (les Saisons [illegible] mosaïque), 288 (dispos. liturgiques), 333 (ambon), 431, 438
Gerasa, Église Saints-Pierre et Paul : 66 (les Saisons en mosaïque), 282 (*opus sectile*), 288 (dispos. liturgiques), 431
Gerasa, Église Saint-Théodore : 36, 37 (ambon), 238 et 450 (*opus sectile*)
Gerasa, Église sur la Synagogue : 37 et 333 (ambon), 381 (mos.)
Gerasa, « Glass Court » : 18 (mos.)
Gerasa, Maison sur la Colline du Camp : 431
Gergesa : 167
Ghiné : 60, 328-333 (entrelacs), **347-353**, 385, 423
Goubellé : 55, **88-89**
Grado, mosaïques : 137, 166, 210 (*opus sectile*), 474 (mos. à inscr.)
Gül Bahçe : 136

Hadadine : [illegible] 478 (mos. au musée d'Alep)
Haditha : 33, 474
Halaoua : cf. Houeidjit Halaoua
Hama, Musée : 90, 112, 487 (mos. d'Adam)
Hama, Métropolitanat : 99 et 135 et 166 (mos.), 454, 456
el-Hammé, synagogue : 391
Hanita : 75 et 312 (mos. de l'église), 347 (chœur), 378, 385, 391, 460 (mos.), 464
Haoua : 494
Haouarté, Basilique Sud : 40 (inscr.), 69 (ambon), **90-102**, 143 (mos.), 192 (chancel bas-côté nord), 214 (reliques), 234 (inscr.), 316, 346 (inscr.)
Haouarté, Michaëlion/Église Nord : 18, 54, 66 (rinceau), 80 (nœud de Salomon), **102-116**, 143 (mos.), 151, 352 (mos. schéma antithétique), 389, 391
Haouarté, Église Ancienne : **99-103**, 136 (mos.), 266 (mos.)
Haouarté, baptistère ancien : 67 (mos.), 371 (mos. schéma antithétique)
Haouarté, baptistère nouveau : **93-103**
Hâs, Église « à l'inscription » : 17, 110 (inscr.), **117-119**
Hâs, Église Sud : 17, **120-121**, 316, 371 (mos. schéma antithétique)
Heit : 156 (style mos.), 234 (inscr.), 316 (mos.), 410 (inscr.)
Heliopolis/Baalbek : **333-336**, 406
Herakleia/Bitola : 477 (mos.)
Hermione : 371 (mos. de maison)
Hermopolis-Ashmunein : 419 (chœur double)
Hinton Saint-Mary, villa à mos. : 19
al-Hira : 150, 496
Hir esh-Sheikh : 43, 76, 118 (inscr. des décaprotes), **123-133**, 135 (mos.), 300, 316
Homs, basilique de Karm el-'Arabis : 99, **133-138**, 316 (mos.)
el-Hosn : voir el-Bara
Houad : 31, **138-145**, 316, 356, 391
Houeidjit Halaoua : 74 (bêma de la nef), 75 (mos.), 84 (bande gemmée), 112 (emplacement de l'autel), 143 (mos.), **145-150**, 316 (mos.), 371 (mos. schéma antithétique)
Hülümen : 149 (mos.)

Illyricum : 438 (dispositifs liturgiques des églises)
Iraq : 48 (culture de la vigne)
Islahiye : 47 (inscr.)
Istamboul, Adalet Sarayi : voir Constantinople, palais d'Antiochos

Jenah, villa [illegible] mosaïques : 19 (salle 3), 370, 418, 430 (mos. du « Bon Pasteur »), 436
Jéradé : 55, **151-154**, 166, 192 (chancel dans bas-côté nord), 316
Jéricho, Tell Hassan, basilique : 369 et 381 [illegible] 459 (mos.)
Jéricho, hospice russe : 33
Jérusalem, Anastasis/Saint Sépulcre : 515 (archétype liturgique)
Jérusalem, chapelle mortuaire arménienne : 352
Jérusalem, Dôme du Rocher : 247 (crypte mémoriale), 256 (mos.), 463
Jérusalem, Monastère de la Croix : 369 et 381 (mos.)
Jérusalem, Mont des Oliviers, église russe : 164 (mos.), 157 (tombeau de l'évêque Jacob), 339 (chapelle funéraire arménienne)
Jérusalem, Mont des Oliviers, chapelle du Pater Noster : 19
Jérusalem, mosaïque d'Orphée et les animaux : 328 et 380 (salle voisine, entrelacs), 390
Jérusalem, mosquée el-'Aqsa : 463
Jérusalem, Notre-Dame du Spasme : 267 (mos. aux sandales)
Jérusalem, Saint-Étienne : 37 (ambon), 157
Jérusalem, Saint-Pierre in Gallicantu : 367 (mos.)
Jiyé : 331, 172, 339 (inscr.), 346 (mos.), **354-359**, 409

Kafr Haouar : 286
Kafr Nabo : 278 et 286 et 512-517 (bêma)
Kafr Zé : 150 (Mar Azizaël), 496, 522
Kalota : 517-518 (bêma)
Kanatha/Qanaouât, Église Ouest du « Sérail » : **244-249**, 288
Kanatha/Qanaouât, Église Est du « Sérail » : **249-253**, 288
Karlık : 191, 212, 487
el-Kerak : **155-157**
Kerratîn : 494
el-Kfeir : **158**, 286, 300
Kfeir Abou Sarbout : 381 (mos.)
Kfeir Dart'azze : 512-517 (bêma et aménagements)
Kfellusîn : 517 (bêma)
Khaldé Choueifat : 66, 85 (mos.), 200 (mos.), 229 (mos. collatéral), 237 (mos.), 332 (liturgie), 307 (félin avec vestiges de repas), 342, 343 (comp. fig. antithétique), 351, 352, 358 (mos.), **359-372**, 385 (chœur), 391, 438
Khân Khaldé : 53, 435 (durée travaux)
Khân Khaldé, Église Supérieure : 77, 112 (emplacement de l'autel), 173, 326 (inscription à « embolos »), 328-331 (entrelacs, plan), 342, 343-344 (mos. et clôture du chœur), 350, 358 (mos. architecture), 369 (parallèles avec mos. de Khaldé-Choueifat), **372-385**, 380-381 (mos.), 427 (inscr.), 436
Khân Khaldé, Église Inférieure : 336, 342 (mos.), 382 (fonction d'un collatéral), **385-392**, 424 (chevet et annexes), 436
Khirbet 'Asida : 123, 222 (mos.)
Khirbet Abou Boureik/Khirbet Salih/Ramat Rahel : 156 (mos.)
Khirbet Boureikout/Horvat Berachot : 369 et 380 (mos.)
Khirbet el-Kerak/Beit Yerah : 307 (baptistère), 310 (mos.), 331, 373 (inscr., baptistère), 437 (*diakonikon* et baptistère), 452
Khirbet el-Mafjar/Qasr Hisham : 53, 380, 457, 462, 463, 464, 483 (mos. au cédrat + couteau)
Khirbet el-Mallaha, voir Shavey Zion
Khirbet el-Mekhayet, Église Saint-Georges : 66, 109 et 313 (donateur)
Khirbet el-Mekhayet, Église du Prêtre-Jean : 85 (mos.), 369 (portique à inscr.), 471
Khirbet el-Mekhayet, Église Saint-Georges : 48 (mos.)
Khirbet el-Mekhayet, Église Saints-Lot-et-Procope : 157 (inscr.), 370 (cerfs à la source), 371 (mos., schéma antithétique)
Khirbet el-Mourassas, sur route Jérusalem-Jéricho : 275
Khirbet Moûqa : 17, 59, 74, 84, 93 (inscription), 99, 111 (inscr.), 112 (emplacement de l'autel), 142, 144 (architecture), **159-167**, 234 (inscr.), 257 (mos.), 316, 371 (mos. schéma antithétique)
Khirbet es-Samra : 249 (dispositifs liturgiques)
Khirbet es-Samra, Église 81 : 157 (mos.), 527 (banquettes)
Khirbet es-Samra, Église 90 : 241 (dallage avec axe)

[illegible], Église 95 : 483 (mos. de villes), 527 (banquettes)
Khirbet Susiya, synagogue : 167 (mos.)
Kitbanon, Mont Admirable : 190
Korykos, Cathédrale : 191 et 210 et 211 et 212 et 222 et 2[illegible] (opus sectile), [illegible] (mos. du sanctuaire)
Korykos, Église à Transept : 238 (opus sectile)
Korykos, Église Conventuelle : 238 (opus sectile)
Korykos, Église Funéraire : 225 (opus sectile)
el-Koursi : 18, 50 (mos. de seuil), 60, 98 (inscr.), **167-174**, 208 (mos.), 314, 316, 331, [illegible] (mos.), 351, 356, 358, 404, 410 (inscr.), 419
Kürdülü Kersentash : 147 (inscr.)
Kurnub : voir Mampsis

Lac de Tibériade : 167
Larissa/Sheizar : 69 (limites de l'évêché), 145 (évêques)
Longos, basilique : 371 (mos.)
Lubersac : 109 (Saint-Etienne)

Ma'ad : **393-394**
Ma'chouqa : 28, **174-177**, 436
Ma'in, Église de l'acropole, de 719-720 ap. J.-C. : 36, 37 (ambon), 53, 381 (mos.), 487 (mos. [illegible] villes)
Ma'on/Nirim, synagogue : 387 (mos., cage), 391 (mos., lions)
Ma'rata : 53 (mos.), 462 et 463 [illegible] 464 (mos.), 477 (mouton avec croix)
Madaba, Cathédrale, chapelle Saint-Théodore : 53, 463, 487 (fleuves du Paradis) ; Cathédrale/Église n° 8 : 282 (opus sectile)
Madaba, Église de la carte : 486 (mos., Jérusalem au centre de la nef)
Madaba, Église de la propriété Ghishan : 282 (opus sectile)
Madaba, Église de la Vierge : 235 et 397 et 399 (inscr.), 404 (mos.)
Madaba, Église des Apôtres : 121 (mos. devant le chœur), 471, 474, 483 (coing ou cédrat + couteau)
Madaba, Église du quartier de Salayta : 459 (mos.)
Madaba, Église n° 5 : 54, 461 (mos.)
Madaba, Élianée : 123 et 381 (mos.), 409 (inscr.), 471, 474
Madison, Univ. du Wisconsin, mosaïques [illegible] Elvehjem Art Center : 67
Mahale Adoumim : voir *s.v.* Khirbet el-Mourassas
Mamshit, voir *s.v.* Mampsis
Mampsis, Église des Saints-Côme-et-Damien : 37
Mampsis, Église Est : 37, 536 (fosses à reliques)
Mampsis, Église Ouest : 37, 381 (mos.)
Maqati : [illegible] (inscription)
Masouh : 200 (mos.), 371 (mos. schéma antithétique), 381 (mos.), 471
Massif Calcaire : 133 (bords du)
Medjleya, Église Nord : **177**
Medjleya, Église Polygonale : 493
Meldola : 459 (mos.)
Meriamlik, Sainte-Thècle : 210 et 222 (*opus sectile*)
Mezra'a el-'Oulia : 80 (nœud de Salomon devant seuil), 143 [illegible] 316 (mos.)
Milan, Saint-Laurent, chapelle Saint-Victor : 256 (mos.)
Milet, baptistère de l'Asclepeion : 370 (mos.)
Minneapolis, mosaïques [illegible] l'Institute of Art : 163
Mir'ayeh, Église Est : **186**
Misis/Mopsueste : 166 (mos.)
Mo'allaqat Zahlé : 406
Monastero (Aquilée) : 137 et 474 (mos. à inscr.), 474
Mont Admirable : **187-191**, 238
Mont Nébo/Râs Siagha : 37 (ambon), 60, 173 (ensemble architectural), 381 [illegible] 404 (mos.), 471 (inscr.)
Mont Nébo, ancien baptistère : 19, 54 (mos.), 67, 93 et [illegible] 307 [illegible] 356 (inscr.), 461 (mos.), 479 (mos. d'animaux et personnages exotiques)
Mont Nébo, baptistère : 67, 483 (mos. avec melon et cédrat + couteaux), [illegible] (mos. [illegible] animaux)
Mont Nébo, chapelle de la Théotokos : **164** et **343** (mos.), 437 (*diakonikon* et baptistère), 458, 488
Mont Sinai : 116 (pèlerinages)
Mossoul : 496
Moureq - Khirbet el-Mejdeliye : 129 (inscr.)
Myra, Saint-Nicolas : 223 (dalle incrustée, *opus sectile*)

Na'arah, synagogue : 391
Nahariyé : 310-312 (mos.), 331-332 (liturgie), **343** (comp. fig. antithétique), 347 (chœur), 371 (liturgie), 378, 438, 452, 460, 483 (fruit + couteau droit)
Nea Anchialos : voir Thèbes
Nebha : 53 (comp. en lacis de cercles et quadrilobes), 326 (inscr. aux « emboloi »), 235-236 (dates inscr.), 351, 374, **395-407**, 427 (inscr.), 435 (durée)
Nébi Younès : 103, 173, 310-312, **407-410**
Négeb : 37 (liturgie), 77 (fosses à reliquaire), 500, 522 (ambons)
Nessana/'Auja el-Hafir : 37, 54
Nessana : Église Nord, Saints-Serge-et-Bacchus : 37 (ambon)
Nessana : Église Sud, de la Theotokos : 37 (ambon)
Nicopolis (en Épire), Église Alpha : 208 (inscr. de l'archiprêtre Dometios)
Nicopolis (en Macédoine) : 477
Niha : 395
Nola : 101

Oboda, Église Sud : 37 (ambon), 77 et 536 (absidioles à reliques)
Oboda, Église Nord : 37 (ambon)
Ohrid : 85 (Basil. d'Oktisi, mos.), 370 (baptistère, mos.)
Oronte (fleuve) : 21
Ostie, Mithraea de la Planta Pedis, des Animaux, des Sept Portes : 391
Ouadi Natroun (Égypte) : 48
Oum ed-Djimal : 249 (*synthronon* dans sanctuaire quadrangulaire)
Oum el-Khalakhil, Église n° 3 : **191-192**, 224, 316
Oum er-Rasas : 483 et 487 (mos. de villes)
Oum er-Roûs : 18
Oum Hartaïne : 67, 80 (inscr.), 84 (colonnette dans mos.), 87 (inscr.), 112 (emplacement de l'autel), **192-201**, 208 (inscr.), 342 (mos.), 371 (mos. schéma antithétique), 427 (inscr.)
Oum et-Toueiné : **202**
Oum Qeis/Gadara : 84 (mos.), 450 (*opus sectile*)
Ourfa-Édesse : 149

Palmyre : 480 (portraits)
Paphos, mosaïques : 307 (félin avec vestiges d'une victime)
Parenzo/Poreč : 137 (mos. à inscr.), 370 (*opus sectile* pariétal : cornes d'abondance, trident)
Paris : 108 (Notre-Dame mur nord), 411 (Musées du Louvre, mos.)
Parme : 137 (mos. à inscr.), 474
Pella de la Décapole, Église Ouest : 48 (mos.)
Perrhe/Pirim : 457 (mos.)
Phénicie Maritime : 352 (place de l'autel), 359 (chevets d'églises), 438 (organisation liturgique des églises), 461 (mos.)
Princeton : 21 (expédition de l'Univ.)

Qabr Hiram, Saint-Christophe : 66, 103, 112 (emplacement de l'autel), 331, 172, 208 (inscr.), 336, 346 (mos., chœur bas), 350 (mos.), 354, 359, 382 (sacristie), 385, 390, 406 (chorévêque et archidiacre), **411-420**, 431
Qala'at el-Moudiq : voir Apamée sur l'Oronte
Qala'at el-Moudiq, musée du Khân : 90, 102, 203, 301
Qala'at Faqra : 112 (emplacement de l'autel), **421-423**
Qala'at Sem'ân : 60, 68 (ambon), 77 (deux portes au narthex), 190 (et Mont Admirable), 200 (mos.), 224 (dallage tardif) ; *opus sectile* : 32, 222, **225-240**, 270 (style et technique), 295-296
Qalblôzé : 43, 55, 56, 57, **240-243**
Qanaouât : voir Kanatha
Qaousiyé : 18 (édifice cruciforme), 86 (tombeaux sous baldaquin central), 99 [illegible] 136 (style des mos.)

Qartmin, Mar Gabriel : 223 et 238 et 282 (*opus sectile*)
Qasr Abou Samra : 494
Qasr Beït 'Ali : 494
Qasr el-Abyad : 59, 98, **254-257**, 371 (mos. schéma antithétique)
Qasr el-Hallabat : 53, 458 (mos.)
Qasr el-Lebya : 487 (mos. fleuves du Paradis)
Qasr Ibn Ouardân : **257-259**
Qirqbizé : 32, 43, 56, 57, 101 (reliquaires), **259-260**, 300, 301
el-Queisme (Amman) église de 717-718 ap. J.-C. : 36, 404 (mos.), 436, 471 (inscr.), 487
Qoumhané : 164 (mos.), 452, 457
Qoubbet esh-Sheikh : 457 (mos.), 459, 470 (inscr.)
Qurnub : voir Mampsis

Ramat Rahel : voir Khirbet Abou Boureik
Raphanea : 69 (limites de l'évêché)
Raqqa, musée de la citadelle : 145
Ras Siagha : voir Mont Nébo
Ravenne, Baptistère des Orthodoxes : 278 (mos. iconographie)
Ravenne, chapelle archiépiscopale : 391 (mos. du Christ triomphant)
Ravenne, Saint-Apollinaire le Neuf : 312 (mos.), 508 (mos.)
Ravenne, Saint-Vital : 256 (mos.)
Ravenne, San Michele in Africisco : 333
Rayân : 77 (sacristies), 96, 98, 99, 163 (inscr.), 164 (mos.), 201 (comp. symétrique), **261-267**, 316, 342 (mos.), 362 (inscr.), 435 (durée)
Résafé, Basilique Triconque : 31 (liturgie), 86 (organ. du sanctuaire), **268-272**, 222 et 238 et 282 et 295 (*opus sectile*)
Résafé, Basilique B : 68 (ambon), 77 (sacristie doublée, niche-reliquaire, plan, ambon), 86 (organ du sanctuaire), 101 et 214 (canalisation liée à une relique), 112 (emplacement de l'autel), 238 (*opus sectile*), **280-284**
Résafé, Sainte-Croix/Basilique A : 20 (avant-nef), 52 (mosaïque de la chapelle SE), 76, 77 (bêma-exèdre), 214 (martyrium), 238 et 282 et 295 (*opus sectile*), 248 (circuit de pèlerinage), 271 (pavements), **273-279**, 300, 314 (chapelle avec autel)
Rhegion (palais de)/Kücük Cekmece : 211 (*opus sectile*)
Rihab, mosaïques : 156, 249 (dispositifs liturgiques)
Rihab, Église du prophète Isaïe : 157 (inscr.)
Rihab, Saint-Basile : 60, 157 (inscr.)
Rihab, Saint-Étienne : 429 (inscr.)
Rihab, Saint-Ménas, de 635 ap. J.-C. : 36, 123 (mos., proportions de l'architecture), 156 (couleurs mos.), 157 (inscr.)
Rihab, Saint-Paul : 409 (inscr.), 460 (mos.)
Rihab, Sainte-Sophie : 474 (inscr.)
Rizokarpaso, Aghios Philon : 223 et 223 et 258 et 270 (*opus sectile*)
Rome : 108 (narthex peint Saint-Laurent-hors-les-murs), 210 (*opus sectile*)
Roueiha, Église de Bizzos : 20 (avant-nef), 57, **285-286**
Roueiha, Basilique à colonnes ou Basilique Sud : **286-287**
Route Beyrouth-Saida : 326

Sabratha : 459
Saint-Sabas (Judée) : 48
Salamine, basilique de la Campanopetra : 212 et 224 (*opus sectile*), 224, 331 (plan), 236 (inscr., *opus sectile*) ; Saint-Épiphane : 223 (*opus sectile*)
Salonique : 69 (ambon à double escalier)
es-Sanamein, église-martyrium : 31, 35, **288-289**
San Canzion d'Isonzo : 137, **474**
Sardes : 211 (Maison des Bronzes, *opus sectile*), 237 (Gymnase, *opus sectile*), 164 (région N du Pactole, mos.)
Sbeita : voir Sobata
Sébaste : 279 (martyrium de saint Jean-Baptiste)
Seiloun/Shiloh : 381
Séleucie de Piérie : 18 (Martyrion), 66 (rinceau du Tétraconque), 114 et 115 (mosaïques), 222 et 238 et **294-296** (*opus sectile*), 271 (pavements), **290-298**, 517 (bêma)
Serdjilla, bains : 299 (mos.)
Serdjilla, Église à transept : **298-299**
Serjible : 286, 512-517 (bêma et ameublement)
Sghîr : 55, **300**
Sha'ar 'Aliya : 405
Shavey Zion/Khirbet el-Mallaha : 18, 19 (tables), 332 (liturgie), 347 (chœur bas), 371 (liturgie), 420, 438, 497
Sheikh Sleiman : 286, 517
Shivta : voir Sobata
Sinai, Sainte-Catherine : 48, 417 (inscr.)
Sinhar : 517
Sitt er-Roum : 45, 57, 300, **301**
Sobata, Église Nord : 77 et 536 (niches à reliquaires dans sacristies), 248 (circuit de pèlerinage)
Sobata, Église Sud : 37 (ambon)
Sorân : **301-307**, 437 (*diakonikon* et baptistère)
Soueida grande basilique : 38 (sanctuaire profond), 77 (mosaïque du narthex), 172 (mos. des nefs latér.), **308-314**, 331 (écailles à boutons de rose), 335
Soueida, Musée archéologique : 307
Soughané : 101 (reliquaires), 135 (mos.), **314-317**
Stobi : Église Épiscopale : 31 (inscr., *opus sectile*), 74 et 210 (*opus sectile*), 266 (mos. narthex) ; Palais d'Été : 370 (mos.)
Stuttgart, Süddeutscher Rundfunk, mosaïque des collections : 171, 468
Syrie : 17
Syrie du Nord : 143 (mos.)
Syrie du Sud, Transjordanie : 143 (style des mos.)

Tabaqat Fahl : voir Pella
Tabarka, Chapelle des martyrs : 87, 163 (mos. de l'Ecclesia Mater), 311 (mos. funér. à portraits)
et-Tabgha, chapelle du Mont des Béatitudes : 404
et-Tabgha, église de la Multiplication des Pains : 288 (dispos. liturgiques), 498 (podium des chœur et sanctuaire), 499
Tabqa, barrage sur l'Euphrate : 69, 78
Tafha : 248 (portes flanquant le sanctuaire)
Tégée : 487 (mos., fleuves du Paradis)
Telanissos : voir Qala'at Sem'ân, 191
Tell esh-Sheikh Hassan : 74 (bêma de la nef), 150 (bêma de la nef), 495, 522
Tell es-Samak/Shiqmona : 405
Tell Meness : 163
Thèbes-Nea Anchialos, Basilique Alpha : 69 (liturgie) ; Basilique Gamma : 74 (*opus sectile*), 371 (mos.)
Thessalonique : 101
Tikrit/Birtha : 505
Timgad : 210 (*opus sectile*)
Tomis, édifice du port : 365
Tours : 101
Trêves : 108 (ivoire du trésor de la cathédrale)
Transjordanie : 17, 460
Trieste : 137, 474
Trikkala (GR) : 85 (mos.), 369 (mos.)
Tyr, chapelle de la nécropole : 225 (*opus sectile*)

Venise : 108 (Pala d'Oro de Saint-Marc), 112 (mos. cycle d'Adam à Saint-Marc)
Vérone : 137 (mos. à inscr.), 474
Vicence : 137 (mos. à incr.), 474

Yadoudeh : 235 et 471 (inscr.)
Yialousa, Aghias Trias : 215 (inscr. du *mesokhôron* », *solea*), 267 (mos. aux sandales)
Yukari Soğutlu, martyrium : 456 (mos.)

Zahrani : 17 (bas-côté nord), 18 (mos. à guirlandes), 19 (croix monogrammatiques), 74, 331 (mos.), 103, 59, 112 (emplacement de l'autel), 222 (mos.), 306 (« diakonikon »), 333 (liturgie), 342-344 (mos. et clôture du chœur), 347 (podiums et chœur), 358 (mos.), 371 (liturgie), 385, 391, 418 (mos.), **424-439**.

VII. INDEX ANALYTIQUE GÉNÉRAL

Mots

Abba : 409-410
ambulatorium : 425 (pour « narthex »)
Anciens (les) : 109
apotropaion : 19 (croix), [illegible] (croix)
armateurs : 262, 362 [illegible] 482 (noms de bateaux, d'armateurs et de femmes armateurs), 427
ateliers, artistes différents : 292, 444
bande de raccord : 152 (épaissie pour rattrapage) et *passim*
baptistère, décor [illegible] mosaïque, 21, 67, 98, 227, 266
Bestiaires médiévaux : 112
bienfaiteurs : 54, 103 (et *cf.* l'Index épigraphique)
calendrier julien : 103, 314, 379 (Iounios, Augustos)
calendrier macédonien : 103, 314, 379, 409, 414
calendriers propres aux villes : 416 (Tyr)
Chalcédoniens : 251, 505 (et *cf.* l'Index Liturgie)
chamelier : 108, 480
chapiteaux théodosiens : 74 (contraste lumière/ombre)
chéirothésie : 52
cippe : 360
citerne : 111 (sous marches du sanctuaire), 512
coffret de Projecta : 85
colonne de stylite : 238-239
commanditaire : 209
composition centrée évoluant en une comp. isotrope : 164
cosmologie : 484-488
coût de différents types de pavement : 32
couvent/monastère : 45, 61, 167, 301, 348, 405
couvent employant esclaves et autres serviteurs : 54
crise arienne : 21
croix avec *alpha* et *ômega* : 19 (et *cf.* l'Index Iconographie)
croix de Malte : 196, 374
dallage : Basalte 34, 155, 167, 244-246, 251, 288
Calcaire : 55, 89, 151, 182, 210, 228, 232, 241, 268, 281, 316, 421 : - couleurs : blanc : 55, 89, 151, 182, 210, 228, 232, 241, 316 ; rose/rouge : 268 ; - dimensions : 268 (épaiss. 3 cm., larg. env. 80 cm., long. 1,20-2 m), 274 (épaiss. 3-5 cm.), 281 (long. 0,30-1,80 m), 288 (long. env. 0,70 m, larg. env. 0,45 m), 335 (long. 0,50 m, larg. 0,50-1,30 m, épaiss. 3,5 cm), 336 (long. 2-[illegible] m, larg. 0,50-1,10 m), 421 (long. variable, épaiss. 5-20 cm) ; - sous-couches : 228, 234, 285, 335
Gypse : 268 (dallage inférieur, sous 2^{e} dallage et sous *opus sectile*), 275, 276, 281
Marbre : 275, 276 (m. rouge), 291, 294, 416 : - dimensions : long. 1-2 m, larg. 0,80 ; 376
dallage [illegible] remplois : 35-36, 232 (plaques de chancel ...)
dallage : 34, 72 (sous-jacent à la mosaïque), 241 (des rues), 251 (disparu), 281 (partout)
décaprotes : 110, 118
dédicace : 329 (date du Nouvel An pour dédicaces des temples)
dédicants : 91 (et *cf.* l'Index épigraphique)
défunts : 42, 473
diaconies : 503
dîme : 54, 474-475
direction des figurations : 104 (vers le sanctuaire), 267, 381, 420, 434
direction des figurations permettant de conjecturer un passage, une baie (voir aussi *s.v.* croix, nœud de Salomon, deux (animaux) face à face) : 74, 176, 264, 381, 386, 387, 426 (inscr. vers porte), **434**
donateur : 17, 106, 175 (anonymes), 344, 369 (différents et nombreux)
donation : 42
éclectisme : 67
écoles artistiques : 444
économe, d'une église : 375, 397 (deux ou trois), 406 (plusieurs)
édit, de 427 ap. J.-C., de Valentinien et Théodose : 18, 435,
édit de Dioclétien : 54
église-microcosme : 67, 485
ekklesia : 31, 33
entrecolonnement plus large dans l'axe du sanctuaire : 296
étapes/campagnes de pavement : 28, 75, 84, 99-100, 136, 176-177, 188-190, 194 (couture), 218 (deux : mos. agrandie), 265, 379-380, 399 (89 ans entre les deux), 402, 424svv., 435.
exedra : 22 (inscr.), 31
façade désaxée : 385
façade à deux massifs d'angle : 61, 240, 285, 308
factions du cirque : 66 (Bleus et Verts)
financement de la pose des pavements : **475-476**
forteresse : 235
frères (inscr.) : 122
gabarit servant au dessin des mosaïques : **394**
gerontes : 103
graffiti : 279 (avec ex-votos), 284 (avec invocations)
gypse comme matériau de construction : 36, 268 (dalles et murs)
hedera : 92
horror vacui : 139
iconoclasme/mosaïques défigurées : 167, 237

Les inscriptions : **465-475**
indiction : 91, 98, 103, 119, 122, 140, 170, 275, 305, 314, 329, 357, 373, 397, 399, 408-409, 416, 425, 434, 469
inscription bilingue : 234-236 (grec + syriaque)
inscription commémorative : 17, 52, 60, 86, 91, 93, 94, 98, 147, 149, 156-157, 170, 276 (d'une restauration), 329, 434-435, 473
inscription d'identité : 48, 104, 106, 262, 362, 368, 412-413, **465**
inscription avec prière pour les mosaïstes : 80-81
inscription de dédicace d'une mosaïque : 22-28, 26, 28, 33, 40, 42, 53, 54, 80, 91, 93, 103, 109, 111, 117, 122, 135, 255, 262-263, 264, 303, 339, 346, 356, 397, 399, 401, 408 (et d'un édifice), 409 (mention des prédecesseurs), 426, 429, 433, 435, **466-470**, 471 (désignation de l'art de la mosaïque), **473** (raison d'être des inscriptions de dédicace, formules de donation)
inscription en géorgien : 189
inscription en grec : 17, 22-28, 33, 40, 42, 48, 54, 60, 72, 79, 80, 86, 91, 93, 94, 98, 103, 109, 111, 118 (en forme de croix), 122, 127, 135, 139, 140, 147, 148, 156, 161, 170, 175, 189, 198, 208, 210, 255, 262-263, 303, 329, 339, 346, 356, 357, 368, 373, 376, 378, 397, 399, 401, 408, 414, 416, 425, 426, 429, 432, 433, 434-435
inscription en syriaque : 52, 148, 193, **472**
inscription en syriaque accompagnée / doublée d'une inscription grecque : 112, 235, 236 (inscriptions voisines en langues différentes), 471

inscription en une écriture non identifiée : 195
inscription gravée : 208, 210, 275, 276 (+ inscr. ayyoubide)
inscription, présentation dans cadre circulaire : 156 (en guirlande de laurier), 197 (en filet), 206 (en tresse), 262, 399 (dans double compartiment de la composition), 407, 426
inscription, présentation dans cadre quadrangulaire en filet(s) : 161, 396 (dans entrelacs), 433, 434
inscription, présentation sans cadre : 162 (dans champ à boutons de rose), 166, 255, 355, 416, 431
inscription restaurée : 236, 275
inscription sur linteau : 20, 31, 34, 250
inscription : citations de l'Écriture Sainte : **472**
inscriptions, dates : 44 (mois de Lôos), 103 (noms de mois), 171 (datation par années post-consulaires), **467**, **469**
inscriptions, emplacement particulier : 59 (mise en page des inscr.), **473-474** ; - devant l'autel : 276 ; - devant cuve baptismale : 432 ; - en rallonge : 434 ; - proche d'un portrait : 109 ; - près du sanctuaire : 266, 339 (devant le chœur), 407 (devant), 416 ; - seuil ou juste au-delà du seuil : 103, 276 (du sanctuaire), 414 (formule d'accueil), 425, 431, **466**
inscriptions, ères : - ère chrétienne : 235, 467 ; - ère Césarienne d'Antioche (0 = 49-48 av. J.-C.) : 24, 44, 235, 263, 264, 314, 467, 493 ; - ère de Béryte : 329, 373, 376, 379, 467 ; - ère des Séleucides (0 = 312-311 av. J.-C.) : 80, 91, 118, 140, 161, 197, 235 (ère des Syriens), 276, 303, 306, 314, 399, 400, 467, 472 ; - ère de Sidon : 103, 357, 408, 425, 429, 435, 467 ; - ère de Tyr : 357, 408, 416, 467
inscriptions grecques, abréviations : 80, 91, 92, 98, 122, 139, 141, 147, 160, 170, 189, 208, 275, 356, 357, 375, 378, 397, 408, 425, 432, 434
inscriptions grecques, confusions de voyelles/de lettres/mutations de quantité : 93, 109, 139, 141, 148, 160, 196, 197, 375, 378, 416, 471 ; mélanges de cas : 141
inscriptions grecques, ligatures : 94, 98, 109, 139, 170, 189, 275, 356, 357, 397, 416
inscriptions grecques, lettres : - majuscules carrées : 17, 40, 60, 72, 92, 94, 109, 141, 147, 196, 197, 255, 304 ; - majuscules carrées et rondes : 329, 397, 425, 432 ; - - majuscules carrées et rectangulaires : 262-264 ; - majuscules et cursives ovales : 50 ; - majuscules lunaires/ovales : 33, 175, 329 ; - majuscules rectangulaires et lunaires/ovales : 51, 156, 234, 339, 375, 416, 425 ; - majuscules rectangulaires : 33, 40, 42, 48, 53, 80, 91, 98, 103, 122, 139, 199, 210 (sur pierre), 303, 306, 356, 426 (moitié restaurée), 426 ; - majuscules rectangulaires et rondes : 373, 378, 399, 401, 434 ; - majuscules rondes : 22, 106, 189, 206 (ornées), 426 (moitié la plus ancienne)
inscriptions grecques, orthographe phonétique : 197, 356
inscriptions grecques, influence des langues sémitiques sur l'orthographe/absence de vocalisation : 80, 197, 471
inscriptions, ordre hiérarchique des personnages : 109
inscriptions, signature d'artiste : 52, 72, 119, 122, 140, 148, 149, 197, 429, **470**
inscriptions, *speedwriting* en grec : 80, 471
inscriptions syriaques, lettres : alphabet estranghélo : 148, 193, 235 (ronde), 472
inscriptions, titulature : 199, 306, 406, **409-410**
intarsia : 21 (d'Antioche)
islamique, époque : 36 (VII^{e} s.), 462 (art), 463 et 464 (époque omeyyade)
ivoires : 391 - ivoire de la Bibl. Bodléienne d'Oxford - diptyque de Lorsch au Vatican, Museo Sacro (Christ terrassant le lion/l'aspic, la vipère et le dragon) : 391
Jacobites : voir *s.v.* Monophysites
jeux de couleur : 20 (motifs à écailles)
joint/jonction entre deux artistes : 292
langue d'église : 505
langue grecque, connaissance de la : 80
linteau à inscription : 20, 31
litières : 109
« mandra » : 239
Manuscrits à miniatures : 113 (Adam nommant les animaux), 109 (transport de corps dans FIRDOUSI, *Livre des Rois/Shahnâme*). - Ms.) Aberdeen Bibl. Univ., 24 : 113 ; - Ms.) Ashmole 1511, Bibl. Bodléenne, Oxford : 113 ; - Ms.) *Beatus* de Valladolid, *Beatus* de Madrid : 487 ; - Ms.) B.N. Ms.Syr. 54 : 85 ; - Ms.) B.N. Ms.Syr. 341 : 369 ; - Ms.) Bibl. Royale, Bruxelles, Miscellanea n° 8327-42 : 113 ; - Ms.) British Museum, Roy. 12 F.XIII : 113 ; - Ms.) British Museum, Add. 11283 : 113 ; - Ms.) *Calendrier* de 384 : 482 ; - Ms.) Douai, Bibl. Munic., 711 : 113 ; - Ms.) *Évangéliaire* de Saint-Augustin : 369 (architecture) ; - Ms.) Homs, Bibl. Patriarcale, *Saint Ephrem* : 369 (arc) ; - Ms.) Léningrad, Lat. Qu. V.I : 113 ; - Ms.) *Mappemonde* d'Ebstorf : 487 ; - Ms.) Octateuque de Smyrne : 112 ; - Ms.) Rossano, Codex Purpureus : 508 (la Cène) ; - Ms.) Sérail 8 : 112 ; - Ms.) Tétraévangile de Rabbula, Bibl. Laurentienne : 85 ; - Ms.) Vat.Gr. 747 : 112 ; - Ms.) Vat.Lat. 645 : 113 ; - Ms.) Vat.Syr. 268 : 85 ; - Ms.) Vindob. Med. Gr. I (Dioscoride de Vienne) : 256 (bordures), 476 (composition, iconographie)
« martyrium » : 31 (appellation), 80 (inscription), 86, **532**
matériaux de construction : - basalte : 20, 36, 45, 257 (murs en basalte, calcaire et briques) ; - briques crues : 87 ; - calcaire : 36, 268 (rouge-rose) ; - gypse : 268 ; - marbre : 269 (placages muraux, encadrements)
mesaulon : 373
miracles, corps opérant des : 21
monastère : 17 (xenion de mon.), 48 (cultures derrière les murs), 410 (en Phénicie)
monnaies : 350 (Honorius et Constance II)
monogramme : 189, 190, 434-435
Monophysites : 235-237, 251, 257 (*trisaghion* monophysite), 406 (contre Orthodoxes), 521 (dispositifs liturgiques), 532 (priant avec Chalcédoniens)
mosaïque rectifiant l'architecture : 389
mosaïques de verre : 48, 124, 355, 356 (le terme « paxamas »)
mosaïques pariétales : 35, 58, 257 (couleurs et or), 268
mosaïste(s) : 80, 84 (la même équipe sur deux chantiers), 118, 119 (équipe), 356-357, **470**
mosquée : 277
mousôtês = mosaïste : 356, 470
muraille : 167
naos : 33, **468**
narthex : 399, **468**
navires baptisés, noms et formules votives : 262
nécropole : 87, 78 (basilique dans)
niveau de dallage sur un autre pavement : 268 (sur autre dallage), 274 (sur 2 niv. de mosaïque) (sur *opus sectile*)
niveau de mosaïque sur un autre pavement : - sur une autre mosaïque : 72, 84, 90, 91, 326, 432 ; sur *opus sectile* : 227, 229
niveau d'*opus sectile* sur un autre pavement : 218 (*sectile* sur mosaïque), 227 (sur mosaïque), 268 (*op. sectile* + dallage sur dallage), 274 (sur et sous dallage), 275 (sur dallage)
niveau en pavement de tuiles carrées sur un niveau d'enduit : 70-72
nombre de pieds de mosaïque offerts : 135-137 (inscr.)
oasis : 48
opus sectile : (cf. Index Opus sectile), 21, 34, 74, 190, 217 (remplaçant mosaïque), 238, 258, 281 (dans carré central du martyrium seulement), 291-294 (petits tapis d'angle, remplaçant grand dallage), 450, 461 (vogue). *Opus sectile* de grand gabarit/dallage polychrome : 35-36. *Opus sectile* de petit gabarit : 189, 204-206, 258
ossuaires : 360
paganisme : 406 (centres et sanctuaires païens, persécutions), 422 (abandon des temples), (voir *s.v.* remploi)
peinture murale : 246 (ornemental), 393 (Dormition de la Vierge)
pèlerinages, organisation : 54, 239 (rentabilisation)
pentaprotes : 109, 118
périodeute : 60, 80, 86, 87, 91, 98 (et *cf.* l'Index épigraphique)
Perses, les : 87
phôtistêrion (baptistère) : 98, 171, 356
piles en « L », piles en « T », piles épaisses : voir l'Index Liturgie

[illegible] de [illegible] des murs : 227, 237, 258
[illegible] 341 ; baldaquin interne, transformé en basilique), 203 [illegible] 4 basiliques [illegible] (quadrilobe), 226 (octogone martyrial + 4 basiliques rayonnantes), 290 (tétraconque inscrit dans un carré + baldaquin interne)
[illegible] tournante, motif en : 225, 438
portes : voir l'Index Liturgie
[illegible] : 167, 329
[illegible] : 329
programme iconographique : **441**
[illegible] : 110 (dix), 119
puits : 393 (dans nef), 407 (une série devant l'église)
[illegible]prim : 110
raccord orné : 94 (2 panneaux dans le raccord), 155 (ligne de l[illegible]es et de carrés dentelés sur la pointe, non contigus), 208 (d'une alternance de carpettes simples et ornées), 341, (voir aussi s.v. *lignes de* ... *[illegible] contigu(ë)s* dans l'Index des Motifs en mosaïque)
reconquête byzantine du X[e] s. ap. J.-C. : 237, 241
relations entre pavements et architecture : 10 (décor d'abside), 271, 282 (*op. sectile* et architecture), 346, **450-452**
renaissance justinienne : 206
remploi d'éléments d'architecture antique : 38 (temple romain), 244 (sanctuaire d'époque romaine), 309 (remplois de sculpture monumentale), 333 (temples et cour de l'autel), 337 (salle principale des thermes romains), 339 (bases), 345 (*oecus* et péristyle romains), 347 (temple), 350 (dallage du temple), 393 (église dans temple romain, colonnes, deux étapes), 395 (temple de Jupiter Héliopolitain ?), 420 (mur temple d'Atargatis, baptistère dans le temple)
remploi d'un pavement : 378 (du niveau antérieur), 393-394
réparation/réfection antique : [illegible] (remaniements par mortier nu), 50, 175, 188, 194, 340, 341 (réfection ou 2[e] campagne de travaux), 374 (par plaques de marbre), 380, 400 (recoupant ancienne bordure), 426 (inscr. à trois époques = deux réparations, changement de dessin, de coloris et de formes de lettres), 429 (inscr., deux restaurations, la 2[e] aberrante)
restauration moderne : 326, 333, 411
sarcophages ornés : 85 (de San Bernardino de Pérouse, « de la Passion » au Latran), [illegible] (en plomb, de Phénicie)
seuil : 18 (motif de), 28 (axe du), 30 (croix devant), [illegible] (nœud de Salomon devant), 176 (rouelle devant), 181 (renforcé d'une dalle), 183 (nœud de Salomon devant), 266-267 (comp. héraldique devant), 385, 416 (inscr.), 434 (motifs de remplissage différents)
signa Christi/signum Salvatoris Christi : 18, 19, 435
stylites, saints : 188, 225, 228, 238
surveillance des travaux : 42, **471**
synagogue : 30, 216, 479 (mos. devant la Thora)
tapis [illegible] « U » : 425
technique mixte mosaïque-*opus sectile* : 211
tesselles de mosaïque :
tesselles de pierres : - couleurs des tesselles de pierre : *blanc* : 21, 48, 61, 70, 79, 91, 103, 120, 122, 134, 139, 146, 155, 159, 169, 175, 177, 178, 189, 191, 193, 205, 217, 228, 229, 246, 261, 292, 302, 309, 327, 339, 349, 345, 355, 373, 374, 378, 386, 396, 407, 411, 425 ; *blanc-jaune* : 134, 155, 327, 386, 394 ; *blanc-rose* : 327 ; *beige* : 21 ; *bleu clair* : 355 ; *jaune* : 21, 48, 61, 70, 79, 102, 120, 124, 134, 146, 159, 169, 175, 178, 191, 193, 205, 217, 228, 229, 261, 292, 302, 345, 349, 355, 394, 411 ; *jaune moutarde* : 139, 159, 205, 217, 261, 315, 327, 339, 361, 386, 396 ; *gris* : 21, 48, 70, 79, 122, 139, 155, 217, 309, 349, 361, 373, 374, 396 ; *gris pâle* : 61, 103, 378 ; gris bleuté : 79, 134, 177, 339, 355, 361, 386, 407 ; *gris sombre* : 327, 378 ; *différents gris* : 91, 146, 159, 169, 178, 205, 261, 292, 302, 315, 361, 386, 394 (gr verdâtre), 411, 425 ; *crème* : 48 ; *rose* : 21, [illegible], 61, 70, 79, 103, 122, 139, 146, 169, 178, 205, 228, 229, 246, 292, 339 (pâle [illegible] brun), 345, 361, 373, 374, 378 (beige), 411, 425 ; *rose saumon* : 91, 159, 217 ; *vieux rose* : 327, 361, 394 ; *rouge* : 58, 70, 79, 122, 124, 177, 189, 355, 378, 407 ; *ocre* : 58 ; *rouge lie-de-vin* : 48, 91, 120, 139, 146, 159, 178, 309, 315, 339 ; *rouge brique/r. orangé*) : 21, 48, 61, 139, 155, 159, 205, 217, 261, 309, 315, 327, 349, 361, 386, 394, 425 ; *différents rouges* : 91, 102, 193, 228, 229, 292, 302, 315, 396, 411 ; *mauve* : 191, 355 (lilas) ; *brun* : 21, 91, 102, 159, 169, 177, 193 [illegible] 292 (différents bruns), 205, 261, 302, 386, 425 ; *marron* : 48, 75 (rougeâtre), 327, 349, 396 ; *vert [illegible]* : 61, 315 ; *vert olive* : 217 ; *vert pistache* : 61, 70, 178 ; *différents verts* : 91, 103, 120, 146, 159, 169, 228, 292, 315, 411 ; *noir* : 21, 48, 58, 61, 79, 91, 103, 120, 139, 146, 159, 169, 175, 177, 189, 191, 193, 205, 228, 229, 261, 292, 302, 309, 327, 339, 345, 355, 361, 373 (n. bleuté), 386, 394, 396 (n. verdâtre mat), 400 (tesselles plus grandes que les autres), 411, 425
- densité de pose : env. 92 par dm^2 : 96 ; 123 au dm^2 : 79 ; 110 par dm^2 : 91 ; env. 82 par dm^2 : 96 ; 123 par dm^2 : 155 ; 50-60 par dm^2 : 175 ; 125 par dm^2 : 193 ; 112 par dm^2 : 386 ; 120-200 par dm^2 : 411
- gabarit des tesselles : 0,5 cm : 48 ; 0,6-0,9 cm : 91 ; 0,7-0,9 cm : 61, 79 ; 0,9 cm : 70, 328 ; 0,7-1 cm : 91 ; 0,9-1 cm : 21 ; 1 cm : 48, 58, 91 ; 2 cm : 48 ; 0,7-0,9 cm : 103 ; 0,9 cm : 124 ; 1 cm : 139 ; 0,9-1 cm : 159 ; 0,7-0,8 cm dans la nef, 0,9-1 cm dans les collatéraux : 169 ; 1-1,2 cm : 175 ; 0,9 cm : 193 ; 0,9-1 cm : 205 ; 2 cm : 205, 208 ; 0,9 cm : 217 ; 0,7-1 cm : 228, 229 ; 1 cm : 246 ; 0,9-1 cm : 261 ; env. 1 cm : 292 ; 0,9 cm : 302 ; 1 cm : 309 ; 1 cm : 315 ; 0,9 cm : 339 ; 1 cm : 345 ; ⩽ 1 cm : 349 ; 0,8-0,9 cm : 361 ; ⩾ 1 cm : 373 ; 0,9 cm : 374 ; 1 cm : 378 ; 1 cm : 386 ; 0,9-1 cm : 394 ; variable de 0,9 ⩾ 1 cm dans les nefs, 1,2 - 1,5 cm dans narthex : 396 ; 0,4-1 cm, certaines tesselles rondes : 411
- matière : calcaire : 159, 246, 292, 302, 339, 396, 425 ; grès : 425 ; terre-cuite : 355 (pour rouge et noir) ; basalte : 396
- sous-couches : 71, 79, 62, 91, 217, 227 (théorie/lois générales pour mos. et sectile), 228 (le rocher), 292, 349, 350, 361, 374, 407 (le rocher),
tesselles de verre/pâte de verre : - couleurs : 35 ; *noir* : 48 ; *vert turquoise* : 48, 124 ; *vert cobalt* : 124 ; vert : 355, 411
tremblement de terre : 28 (de 526 ap. J.-C.), 87 (de 859 ap. J.-C.), 237 et 291 (de 526-528 ap. J.-C.), 390 (de 503 ap. J.-C.)
vente des produits d'un monastère : 48
vigne, culture de la : 48 (Italie et Proche-Orient ; vigne haute)
vœu : 33 (inscr.), 42, 52, 111, (voir Index épigraphique *s.v.* « ευχη »)
xenion : 17

Noms propres

Voir l'Index épigraphique : 569-571
Abba Sabatios : 408-409 (supérieur, « très bienheureux »)
Abraham (évêque de Sergioupolis en 559, présent au 2[e] Concile de Constantinople et 553 ap. J.-C. ?) : 272, 275
Acémètes : 505
Agapius (patriarche d'Antioche) : 234
Alexandre, archimandrite des Acémètes : 505
Alexandre (monastère du Bienheureux) : 149
Alexandre (évêque et métropolite d'Apamée) : 162-163 (411 ap. J.-C., 416/417 ap. J.-C.), 262 (411 ap. J.-C.)
Amitos (mosaïste) : 193
Babylas, saint (évêque d'Antioche) : 21, 30, 86
Basile (II, empereur de Byzance) : 234
Bélisaire : 87
Blarios (évêque de Aere - es-Sanamein) : 288
Chosroès I et II : 279
Christophe (saint martyr) : 416 (inscr.)
Côme-et-Damien (saints) : 101 et 533 (reliquaire des)
Conon (évêque d'Apamée) : 94
Constantin Tibère, empereur : 406
Constantin (VIII), empereur : 234
Cyriaque, patriarche jacobite d'Antioche (793-817 ap. J.-C.) : 533
Dame (la) de Silto : 109
Daoud Pacha : 407
Dèce, empereur : 21
Dorothée/Dorotheos (périodeute région d'Apamée, à Haouarté) : 91, 93
Dorothée/Dorotheos (pentaprote à Haouarté) : 109
Émir Bechir : 507
Euthelis : 30 (dans synagogue)
Flavien (archevêque d'Antioche) : 28
Georges (saint) : 33, 53, 140
Georges, évêque d'Édesse (686-724) : 533
Georges/Georgios/Georgis (pentaprote à Haouarté) : 109
Jean/Ioannes (pentaprote à Haouarté) : 109
Jean/Ioannes (évêque et métropolite d'Apamée, à Khirbet Moûqa avant 395/396) : 161
Jean/Ioanes (périodeute, région d'Apamée) : 163
Job le Prophète/saint-Job : 244
Jonas le prophète : 407
Julien/Julianos (évêque de Larissa, à Houad) : 140, 145
Mara (périodeute à Houeidjit Halaoua) : 199 ?
Marcel (évêque et métropolite d'Apamée, à Kh. Moûqa, en 395/396) : 161,
Markianos Kyris (architecte) : 44-45
Maroutha, évêque de Mayferqat : 532
Marthe, sainte, mère de St Syméon le Jeune : 188, 190
Maurice, empereur : 170, 410
Mélanie, sainte : 532
Mélèce (évêque d'Antioche) : 21
Michaëlion : 103, 109

Michel (évêque à Nebha, région de Heliopolis Baalbek) : 398-399 (en 646 ap. J.-C.)
Michel (saint) : 103
Mokimos (périodeute à Rayân) : 262
Napoléon III : 407 (et Musée Napoléon III)
Nicéphore Phocas, empereur de Byzance : 234
Nonnos (évêque à Halaoua, diocèse de Dausar ou d'Apamea-Birtha) : 149
Paul (évêque d'Apamée de Syrie II[e]) : 209
Paul le Silentiaire : 333
Paulos/Paul (périodeute à Dibsi Faraj sur l'Euphrate) : 80
Petros/Pierre (périodeute région d'Apamée) : 98
Photios (archevêque d'Apamée) : 91
Rhôdon (saint) : 329, 333
Serge (saint) : 87, 271
Serge (évêque et higoumène du couvent à Nebha) : 406
Syméon l'Ancien (saint) : 238-239
Syméon le Thaumastorite (saint) : 238-239
Théodore, patriarche de Constantinople : 234
Théodose I[er] (empereur) : 28
Théotokos, la : 188, 190
Thomas (périodeute à Houad) : 140
Thomas (pentaprote à Haouarté) : 109
Valentinien et Théodose, édit des empereurs : 18, 435

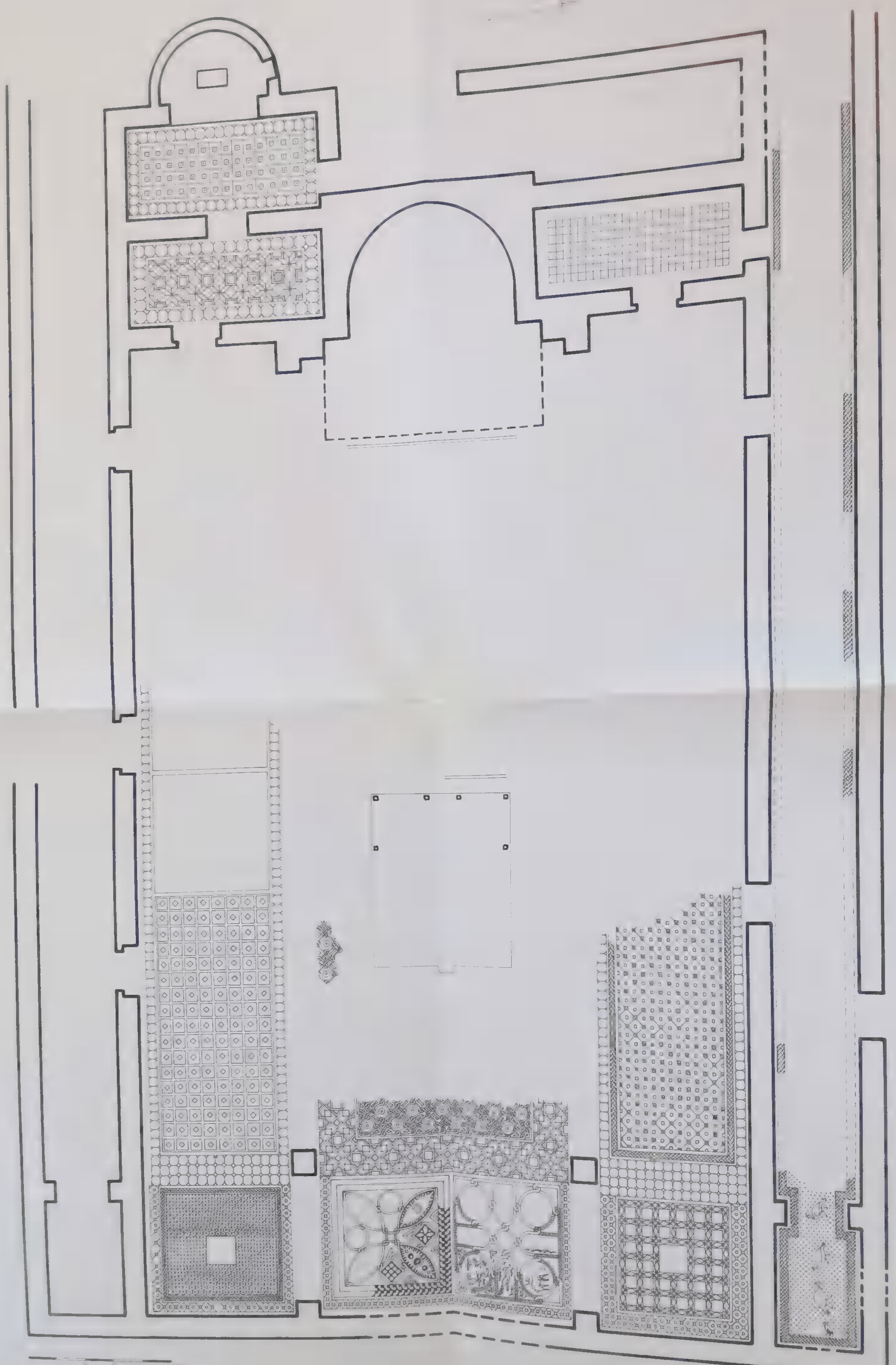

Pl. h.-t. 1 : Dibsi Faraj, Eglise de la Citadelle. Plan de restitution des pavements de mosaïque.

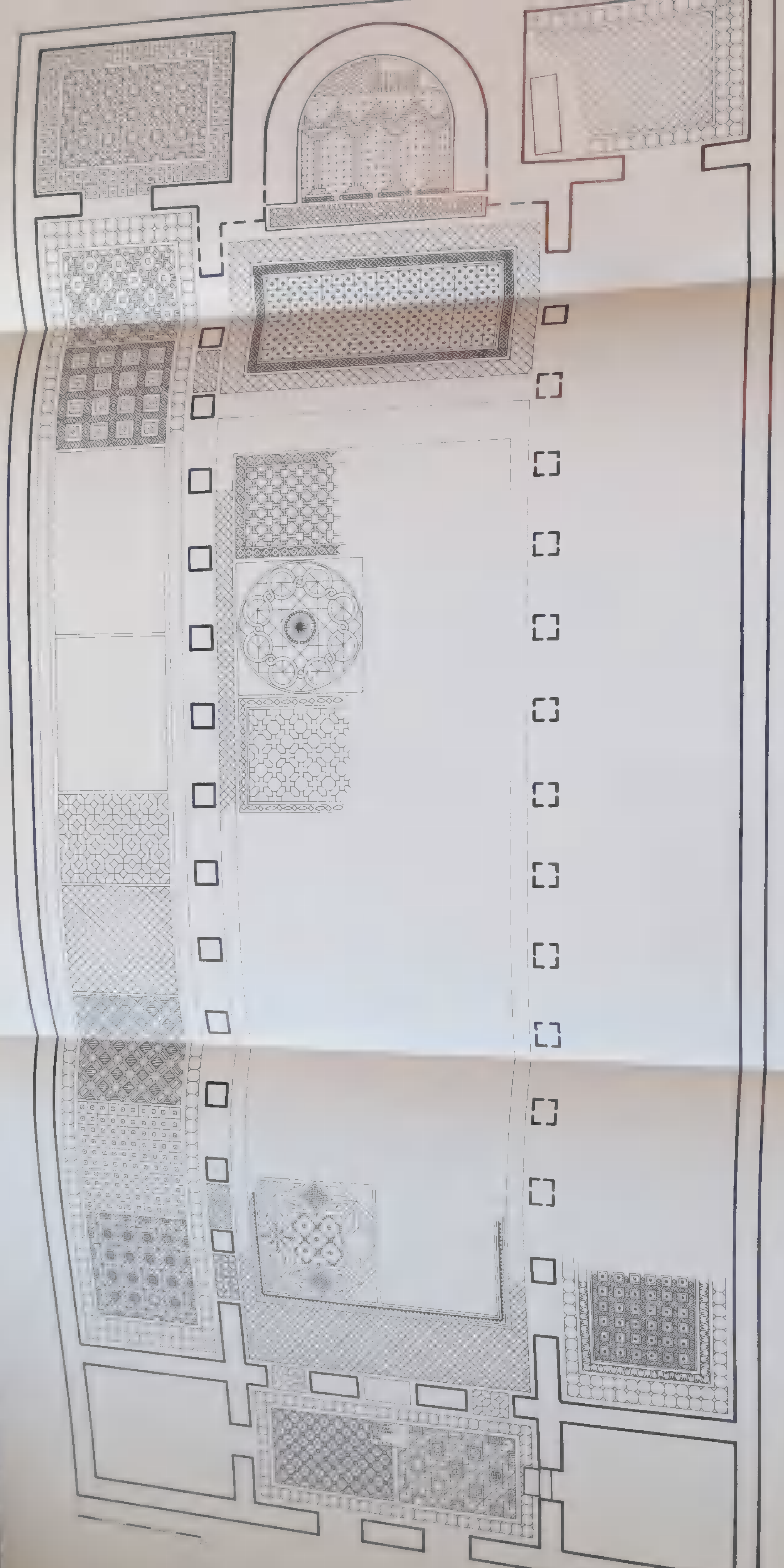

Pl. h.-t. 2. Dibsi Faraj. Martyrium. Plan de restitution des pavements de mosaique.

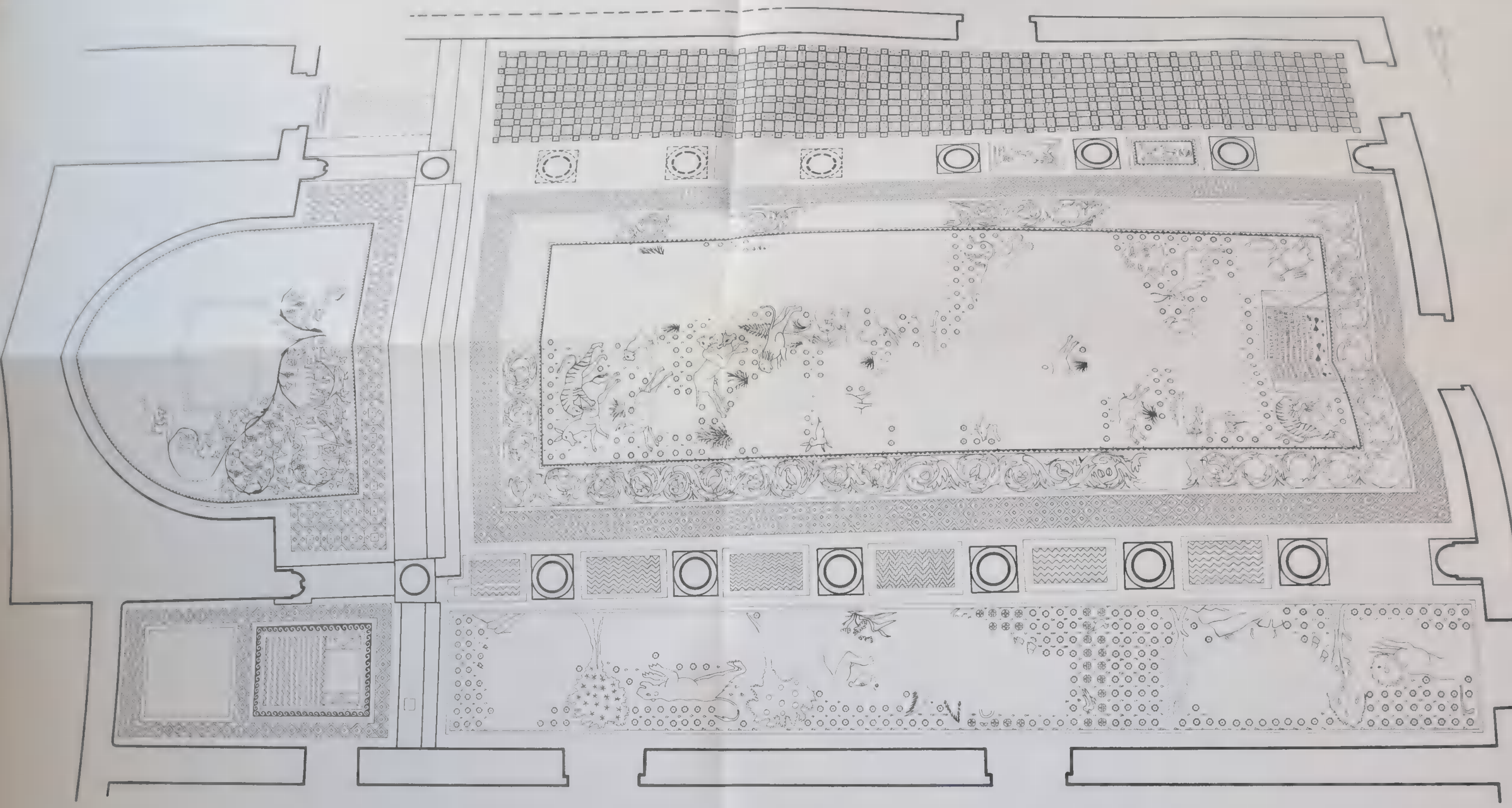

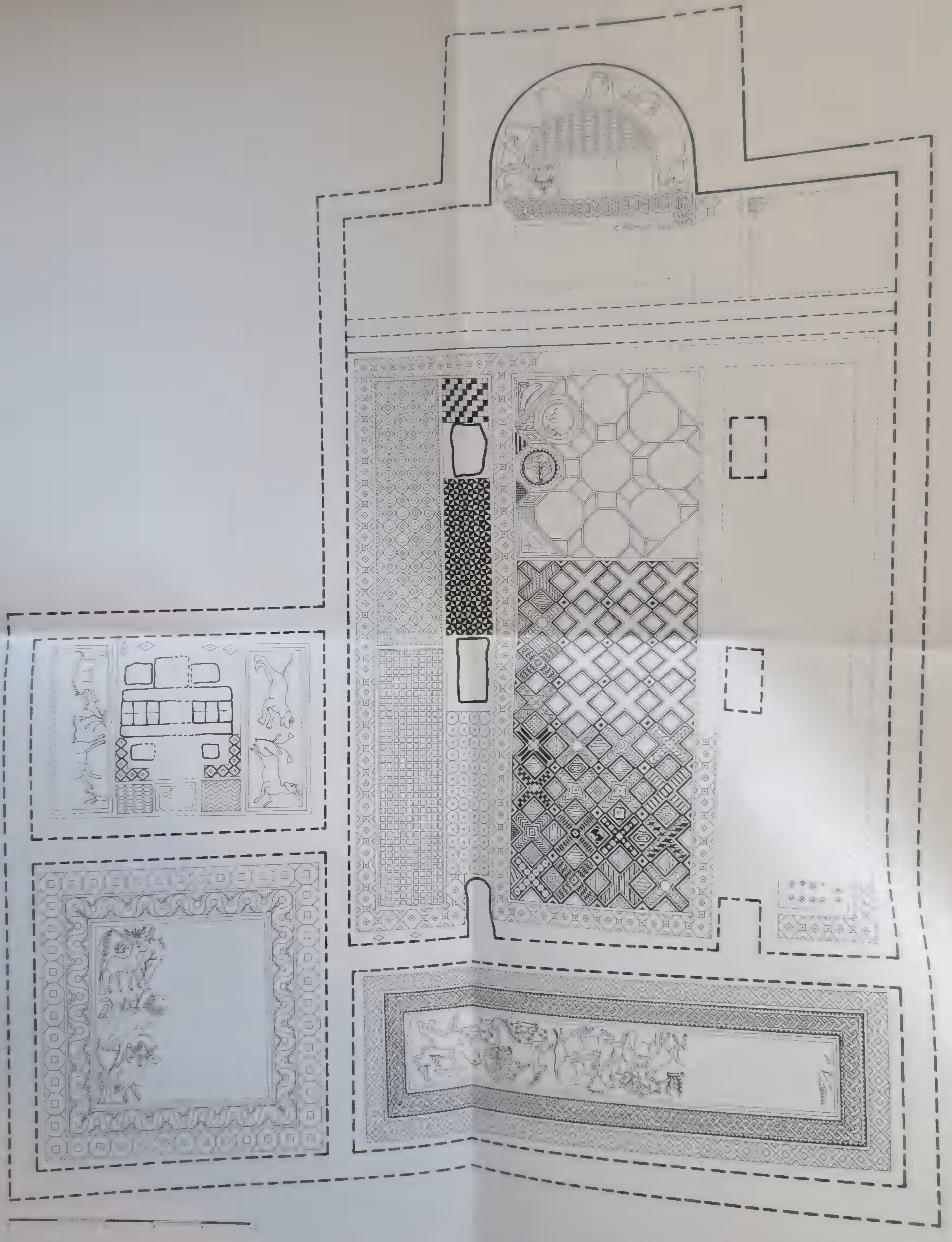

Pl. h.-t. 4 : Haouarte, Basilique Ancienne. Plan des mosaïques.

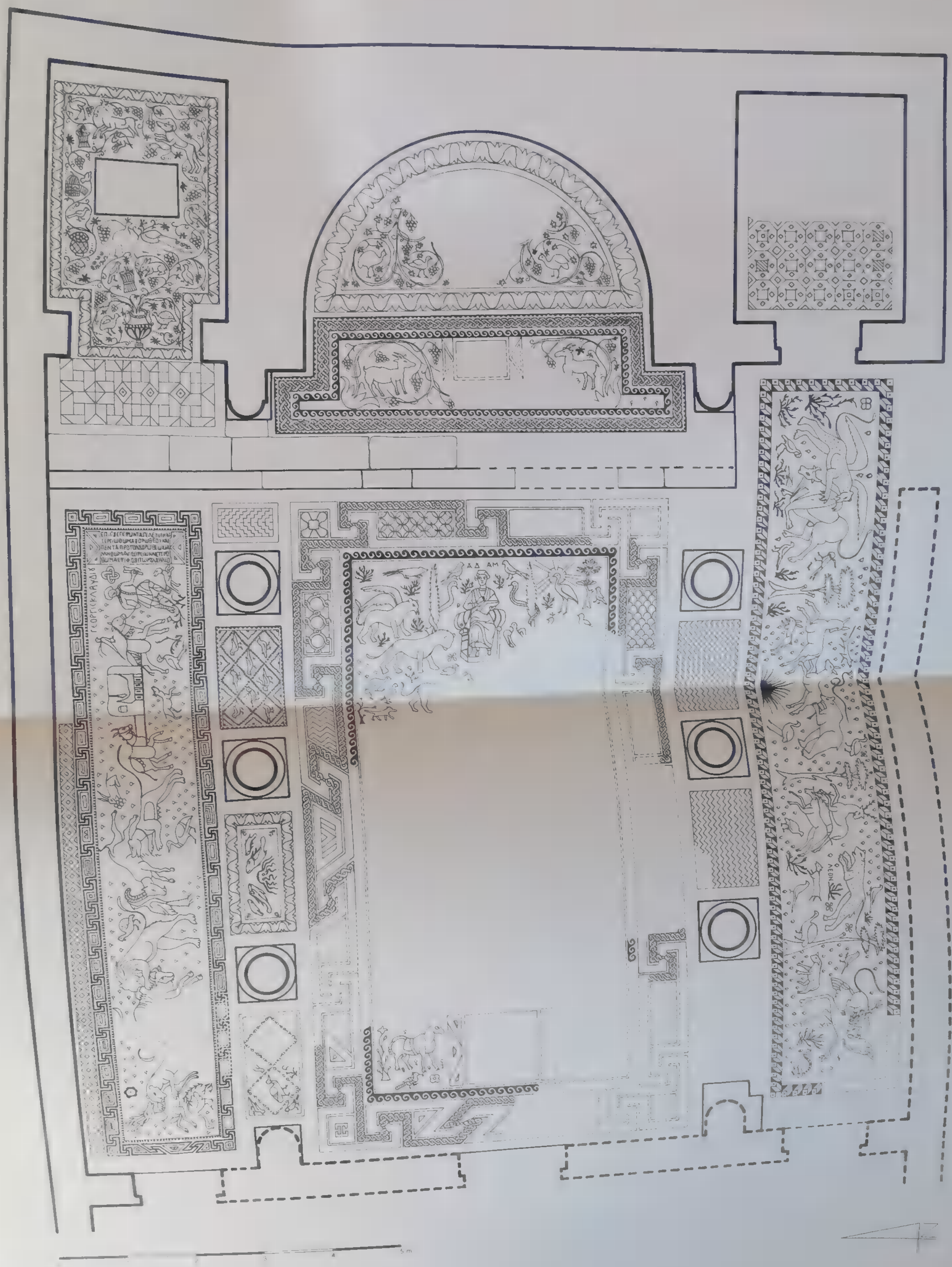

Pl. h.-t. 5 : Haouarte, Michaëlion. Plan des mosaïques.

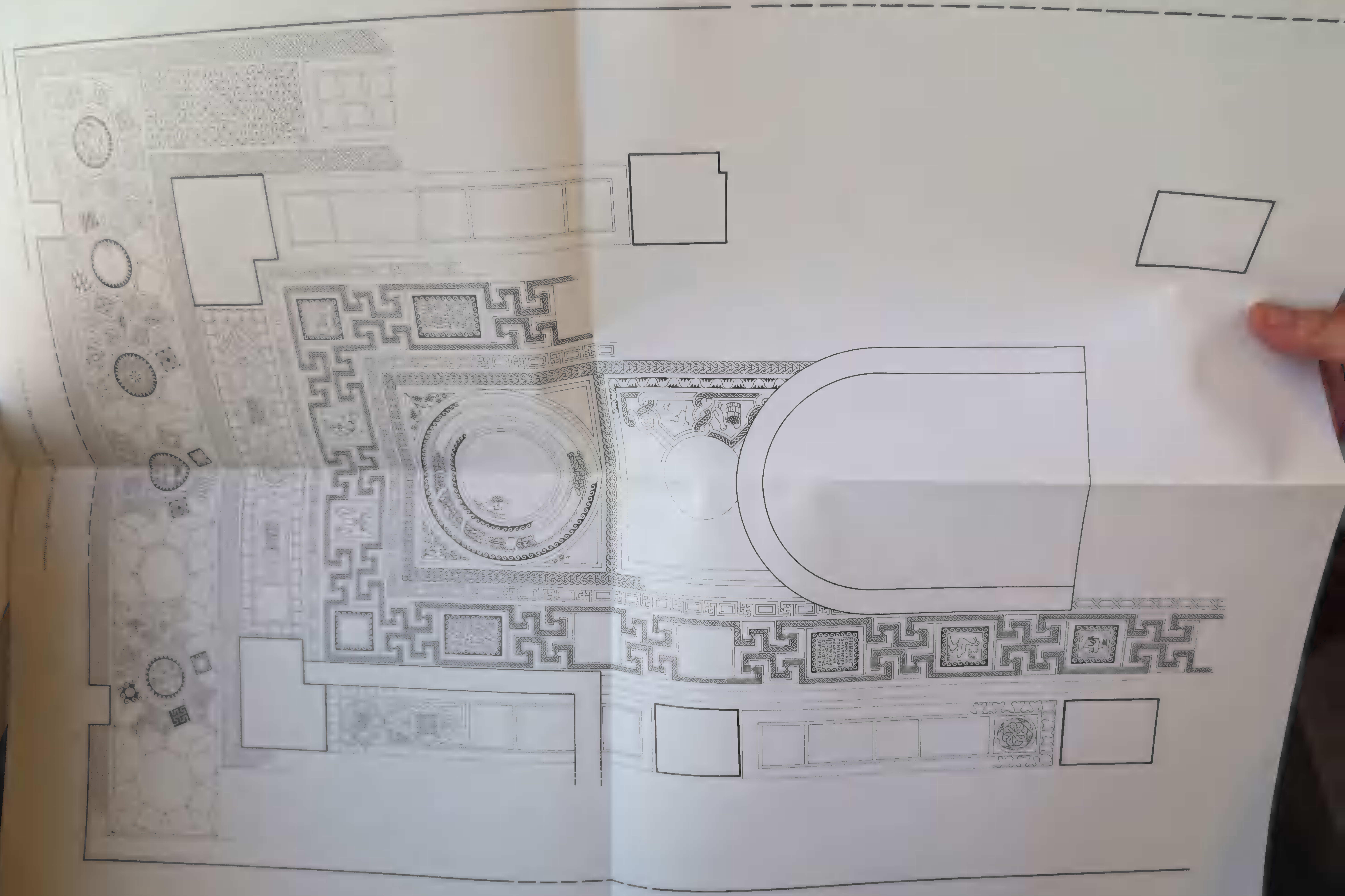

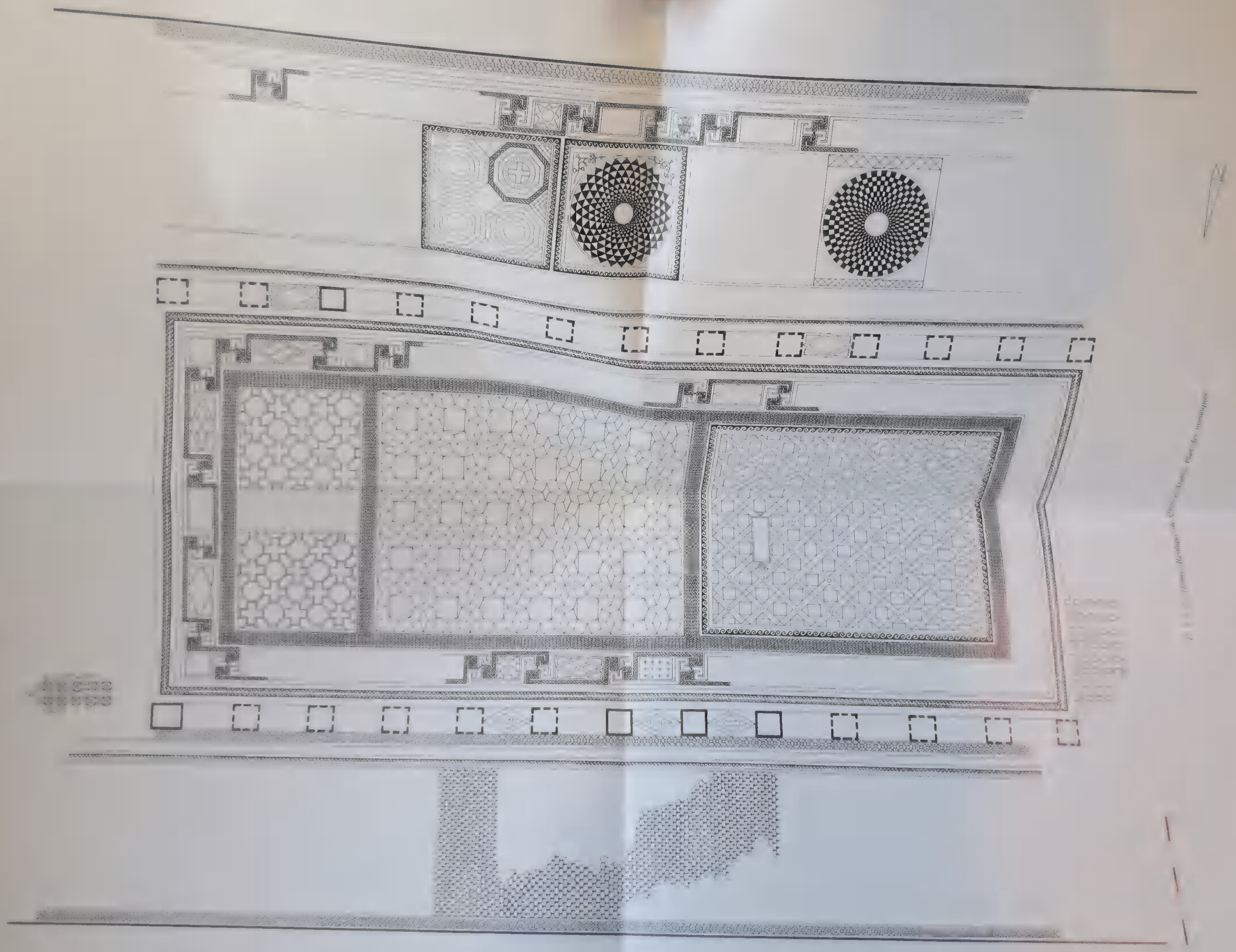

[illegible] Basilique [illegible] Plan des mosaïques

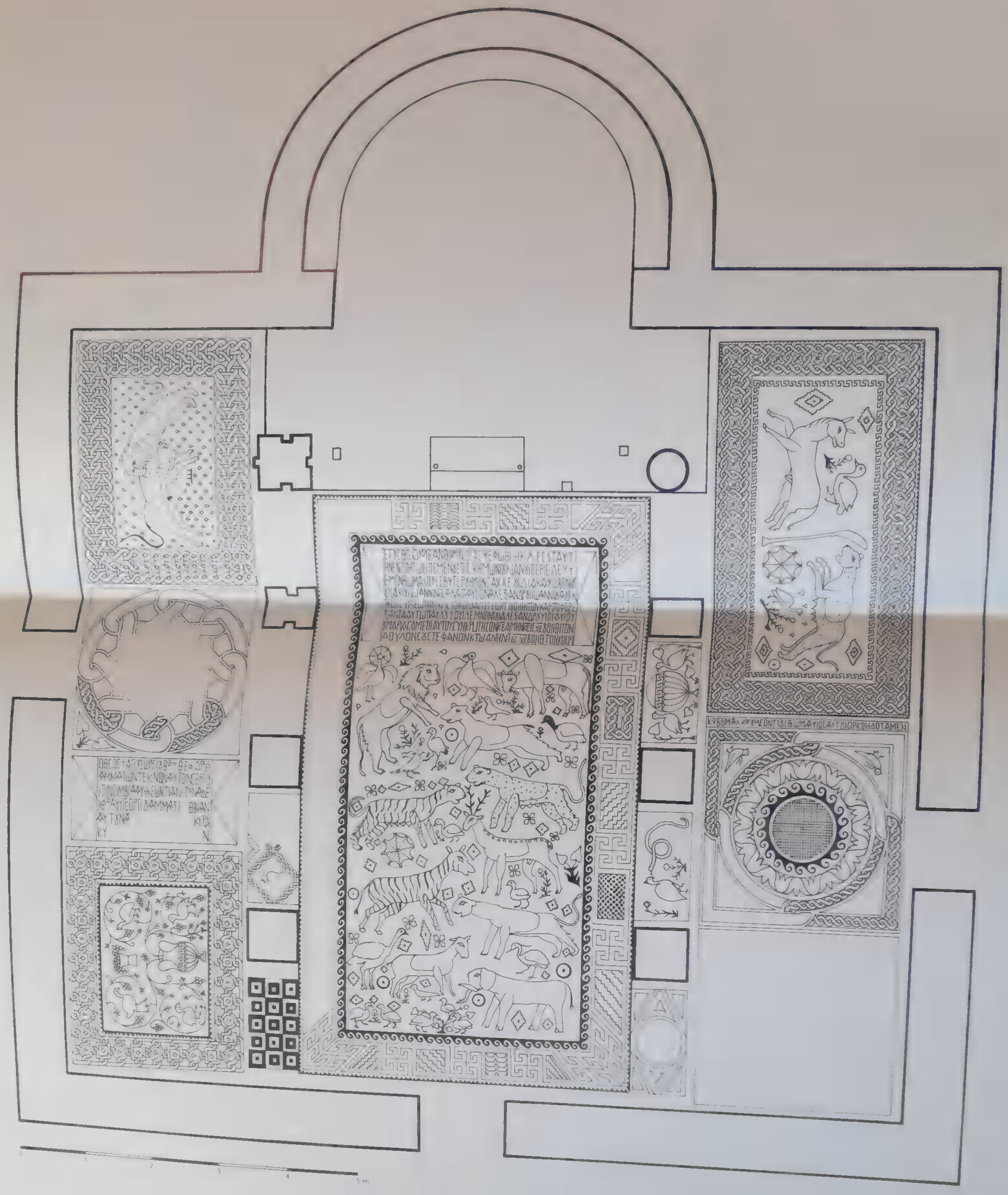

Pl. h.-t. 8 : Houad. Essai de restitution des pavements de mosaïque.

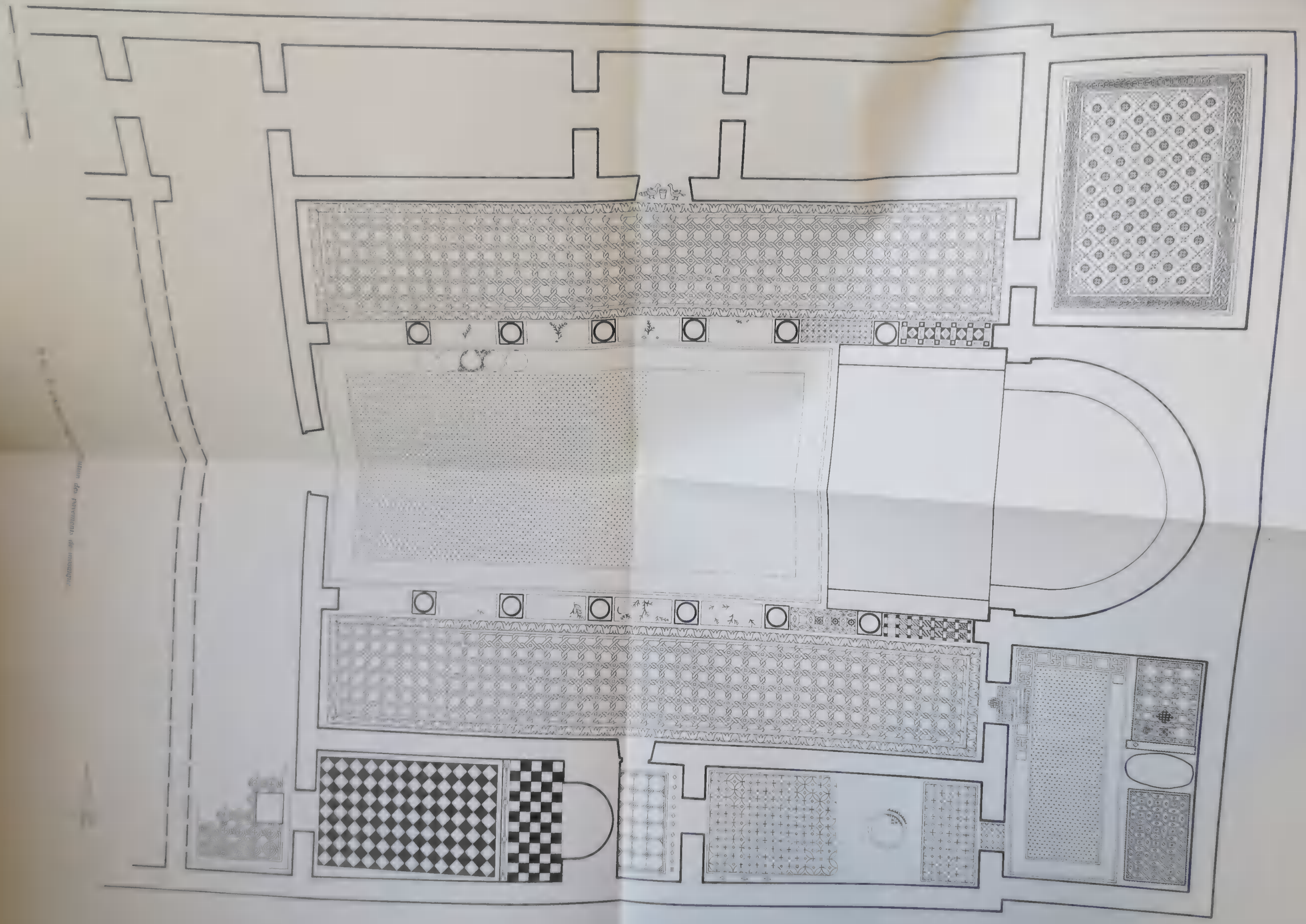
des pavements de mosaïque

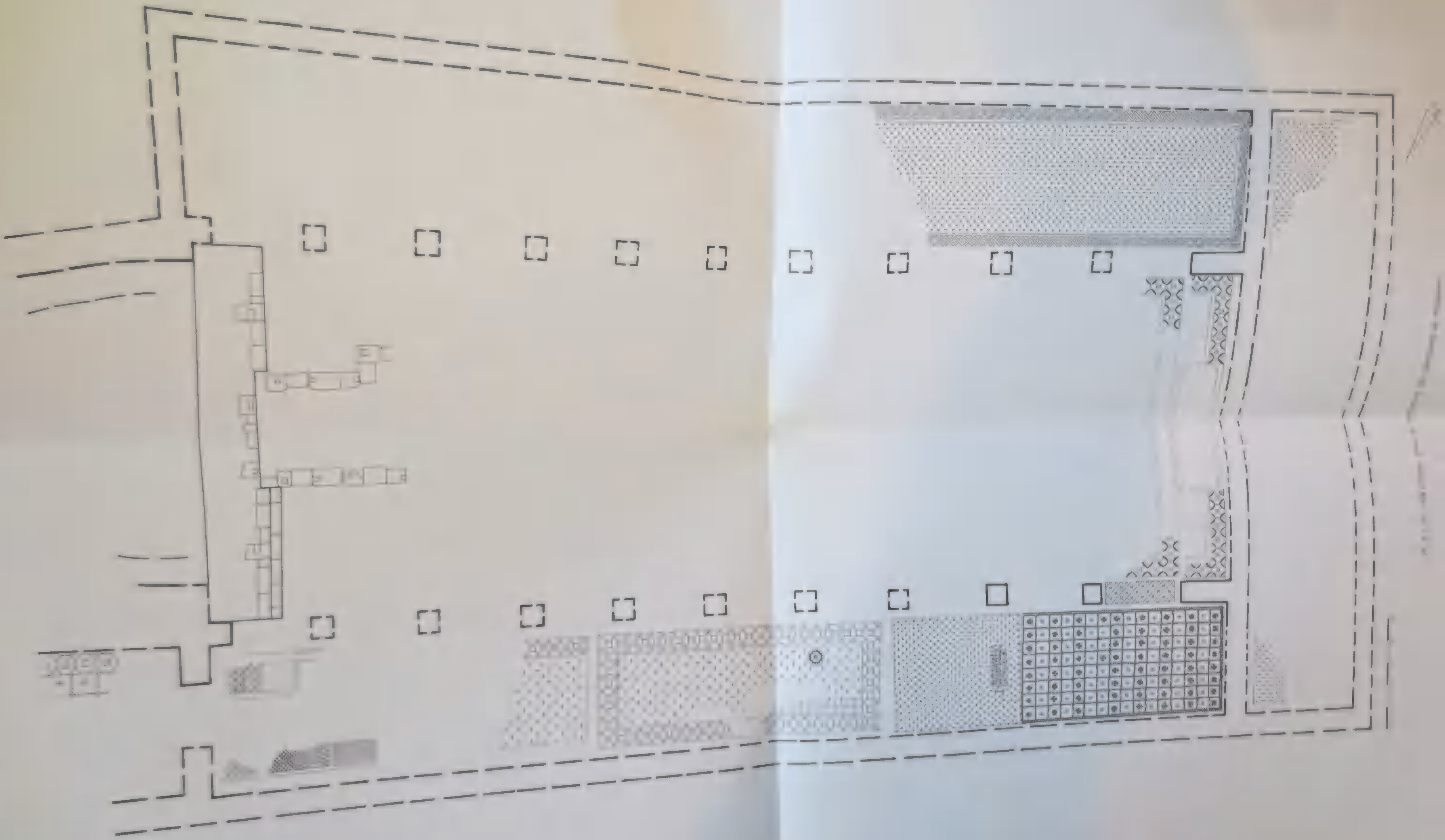

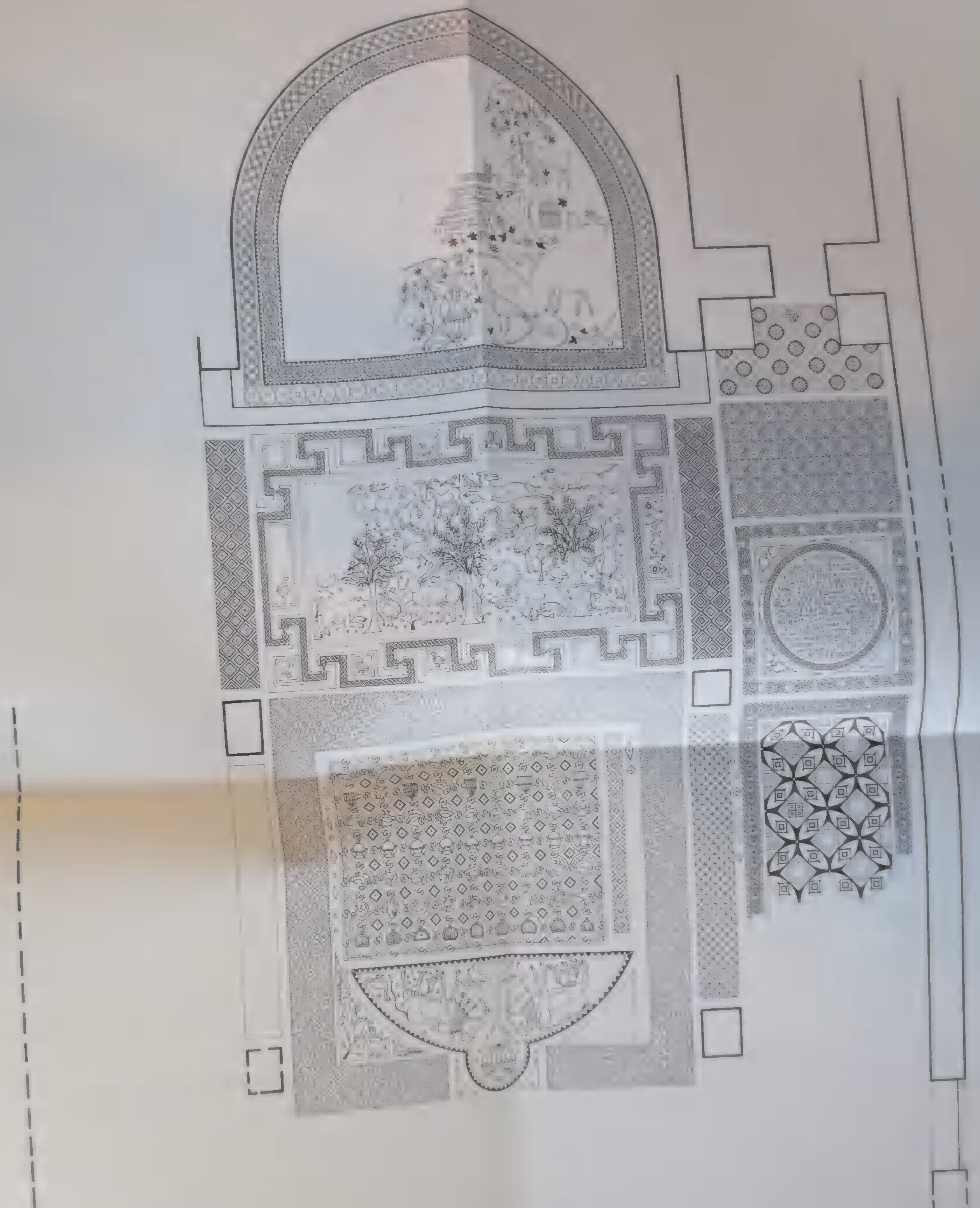

…tution des pavements de mosaïque.

Pl. h.-t. 12 : Rayân. Plan de restitution des pavements de mosaïque.

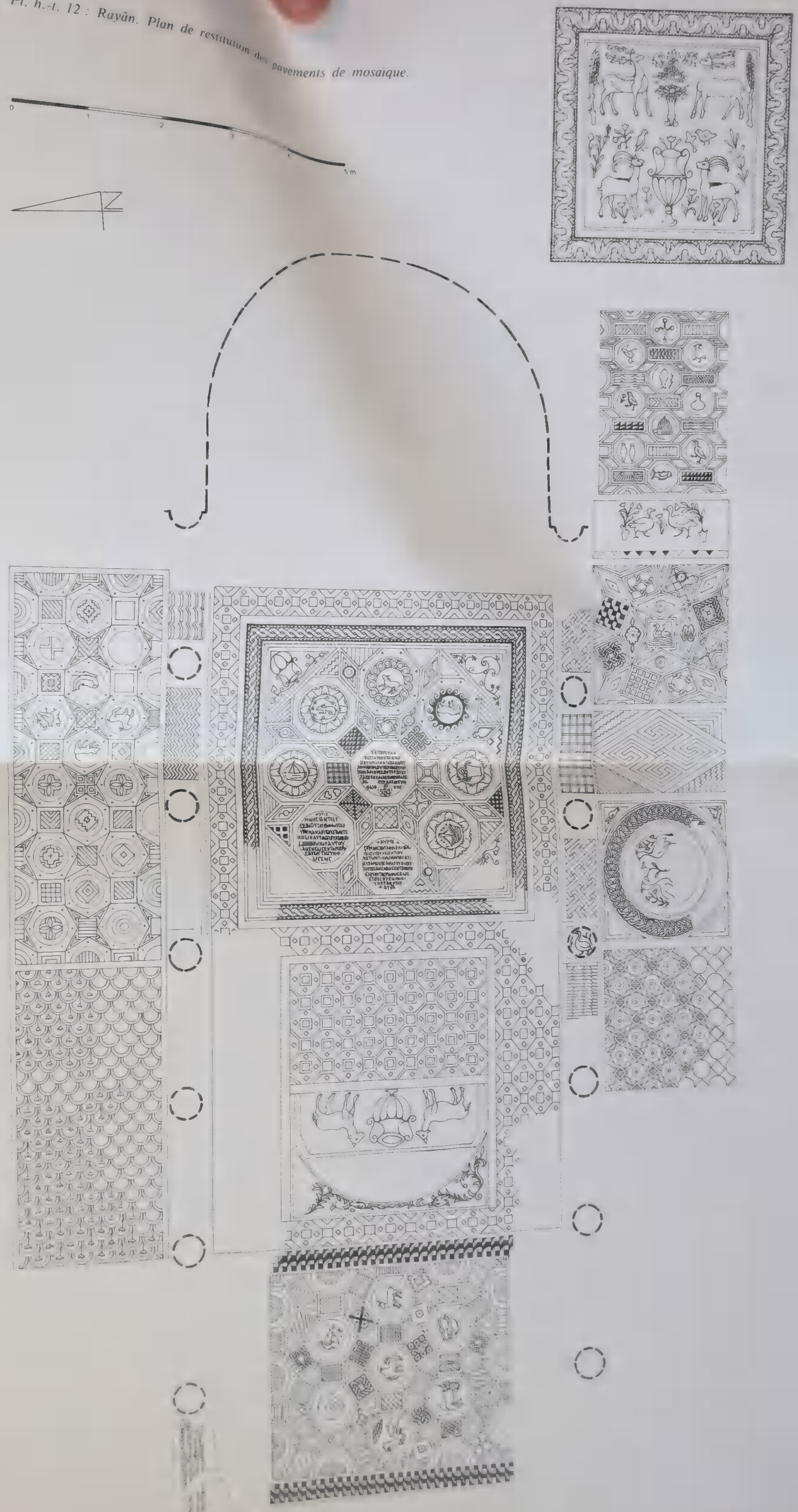

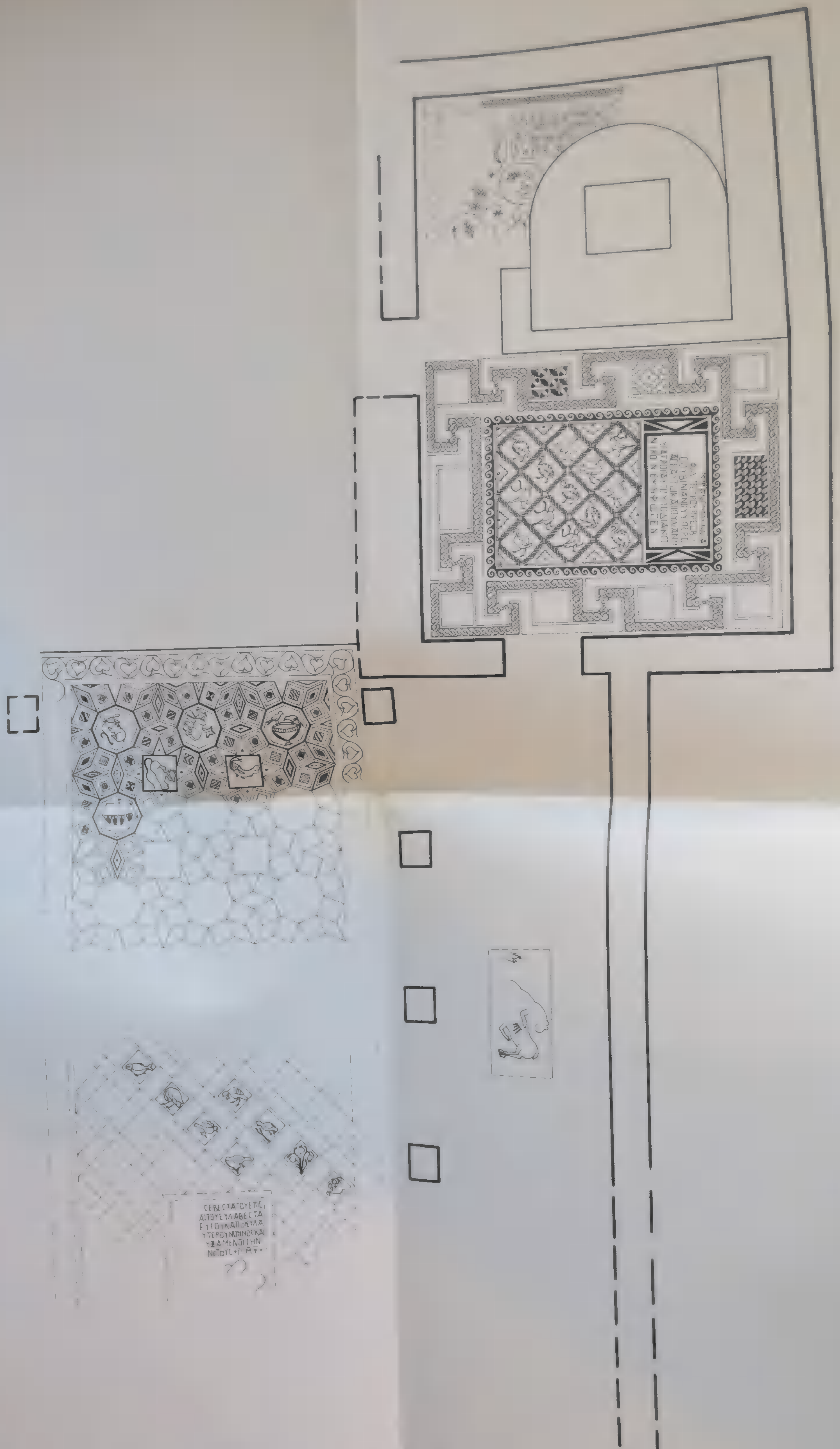

Pl. h.-t. 13 : Soran. Essai de [illegible]tion des pavements de mosaïque.

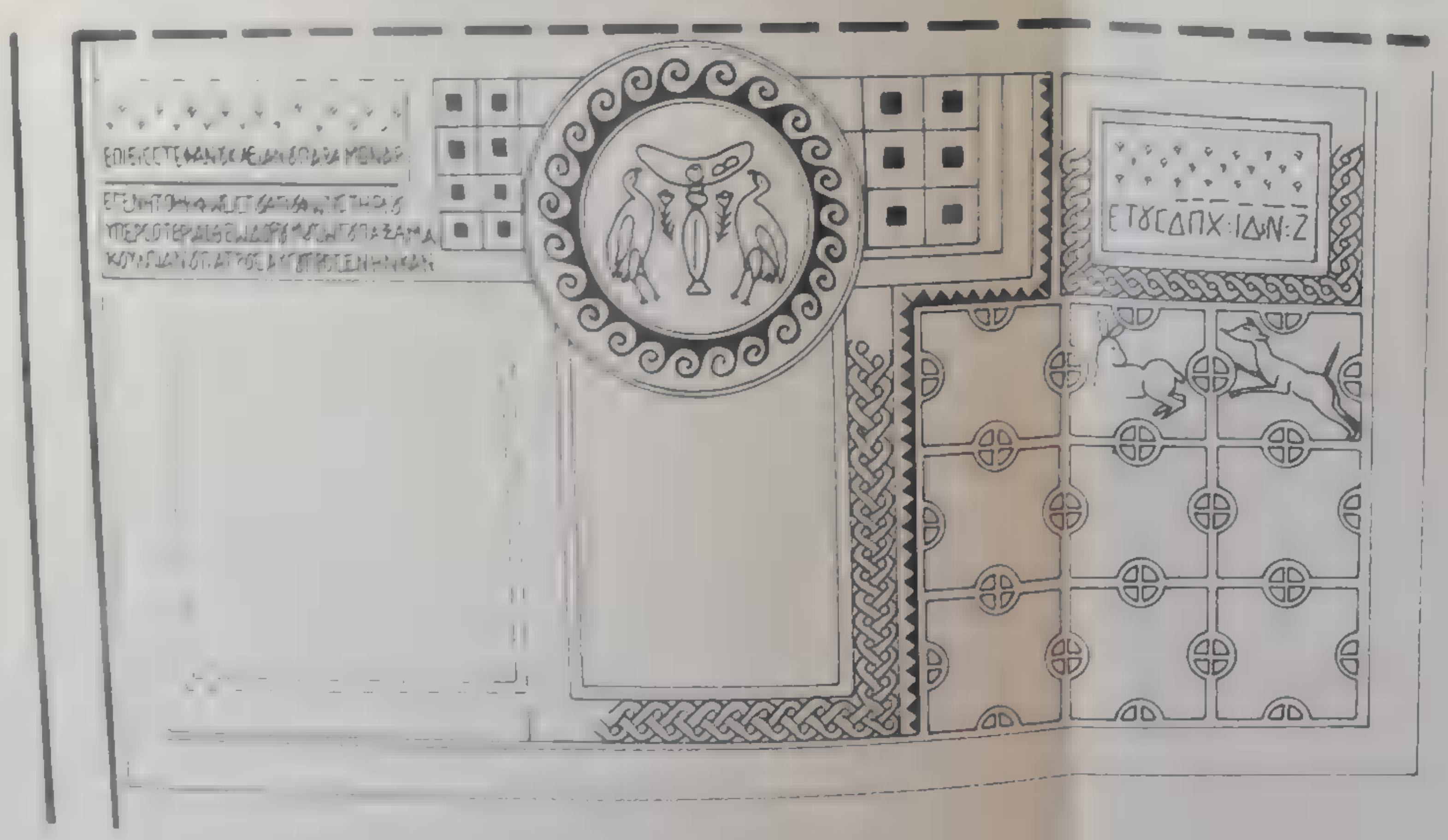

Pl. h.-t. 14 : Jiyé, basilique, baptistère et annexe. Plan de restitution des pavements de mosaïque.

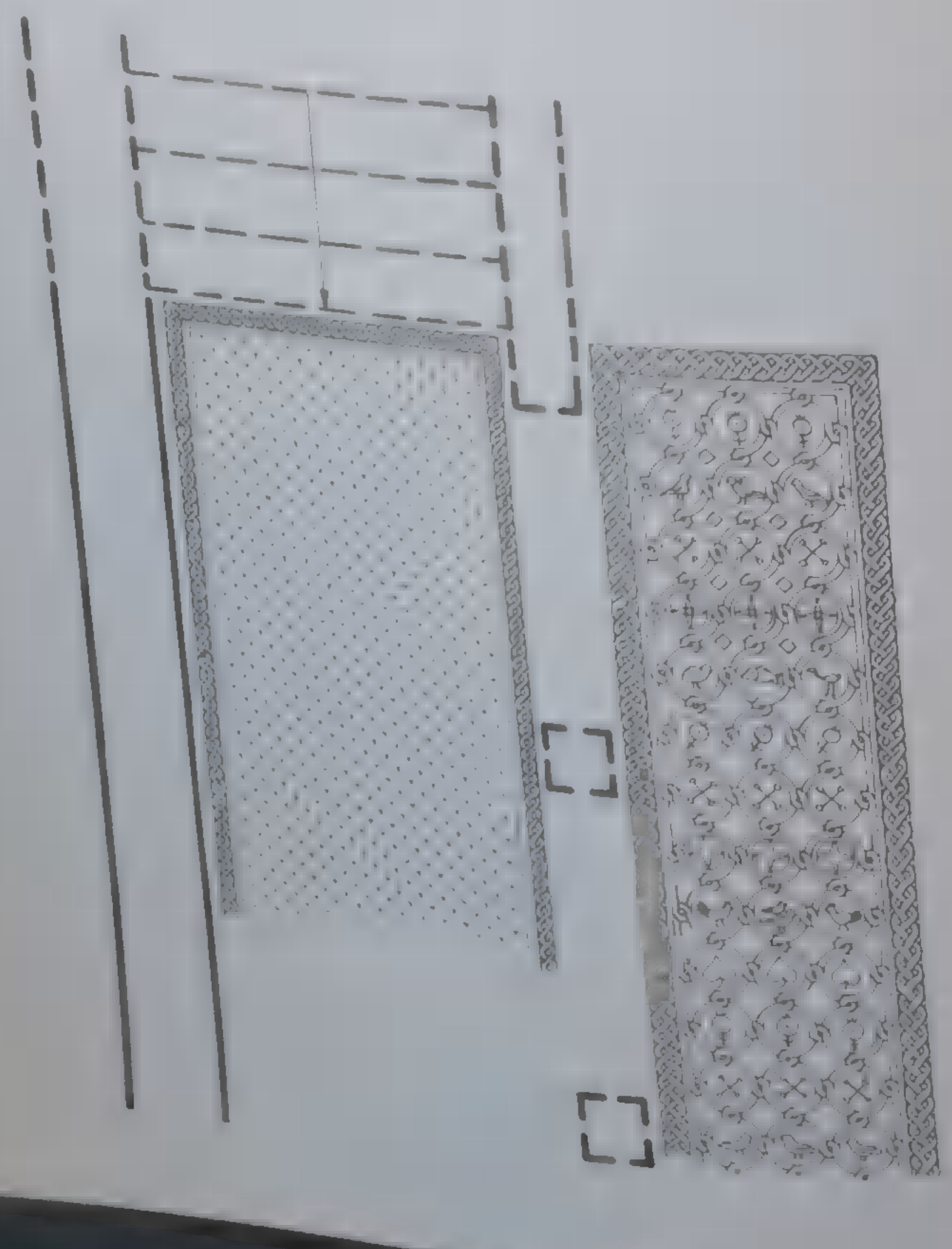

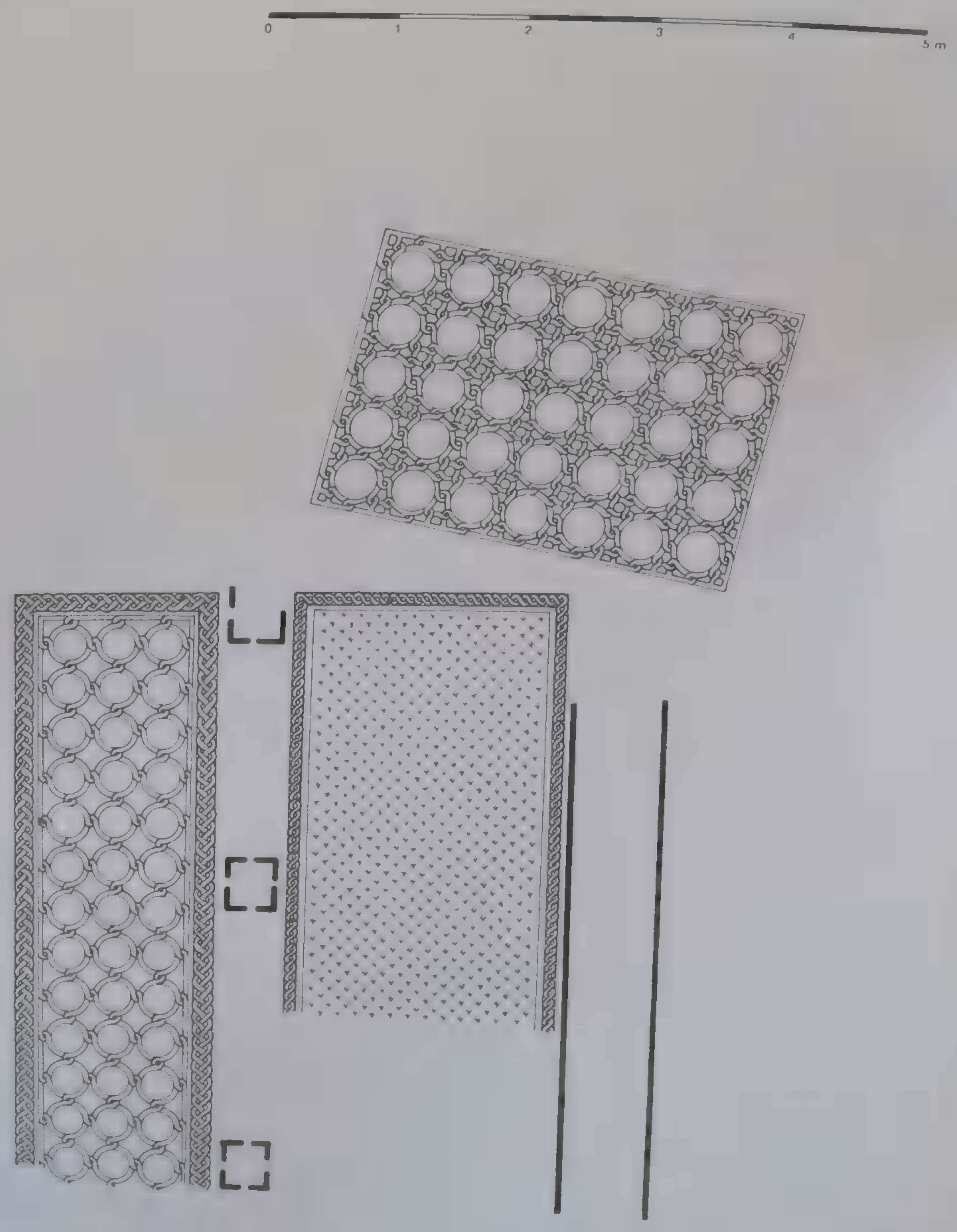

Pl. h.-t. 15 : Khaldé, église de Choueifat. Plan de restitution des pavements de mosaïque.

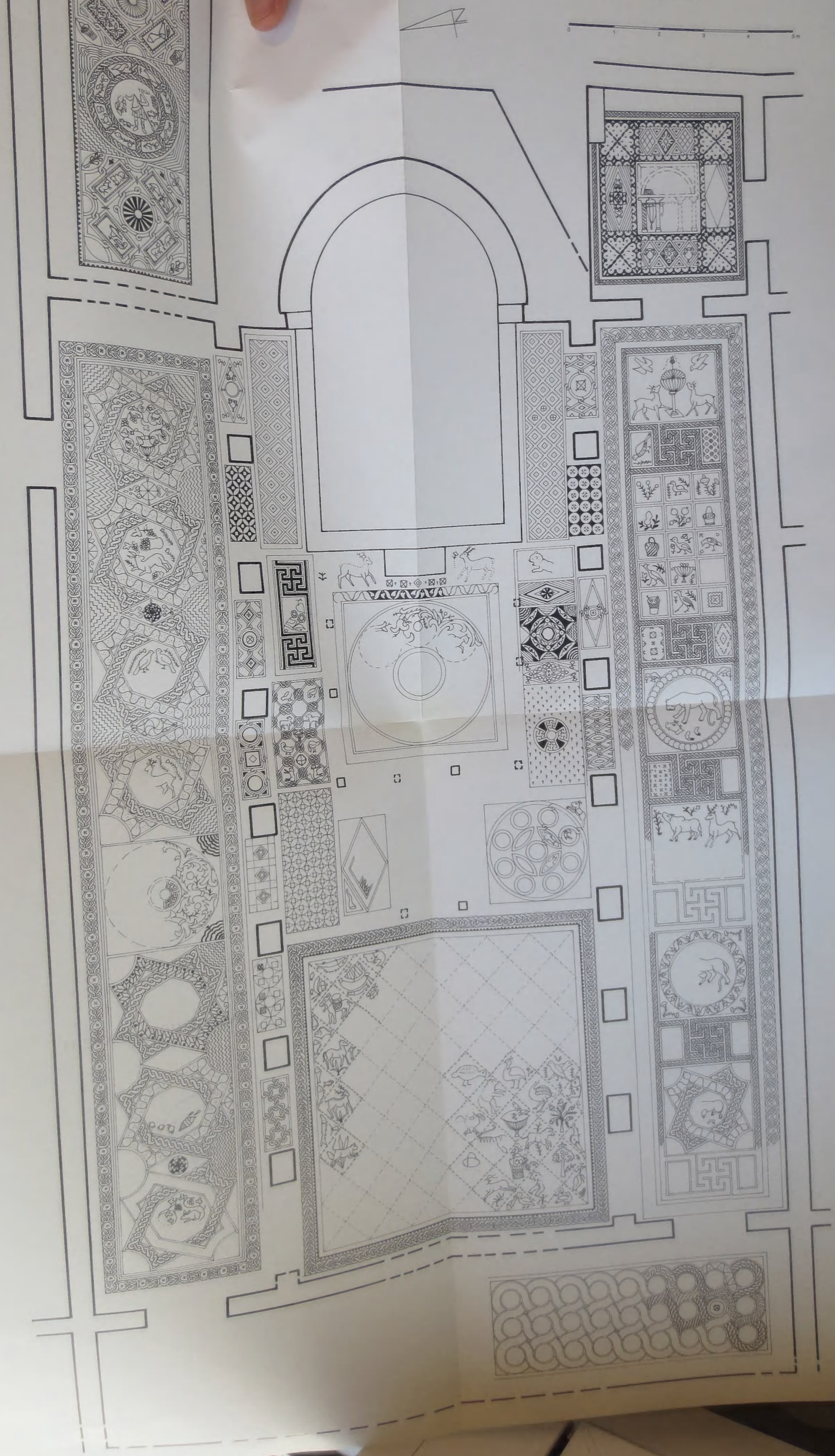

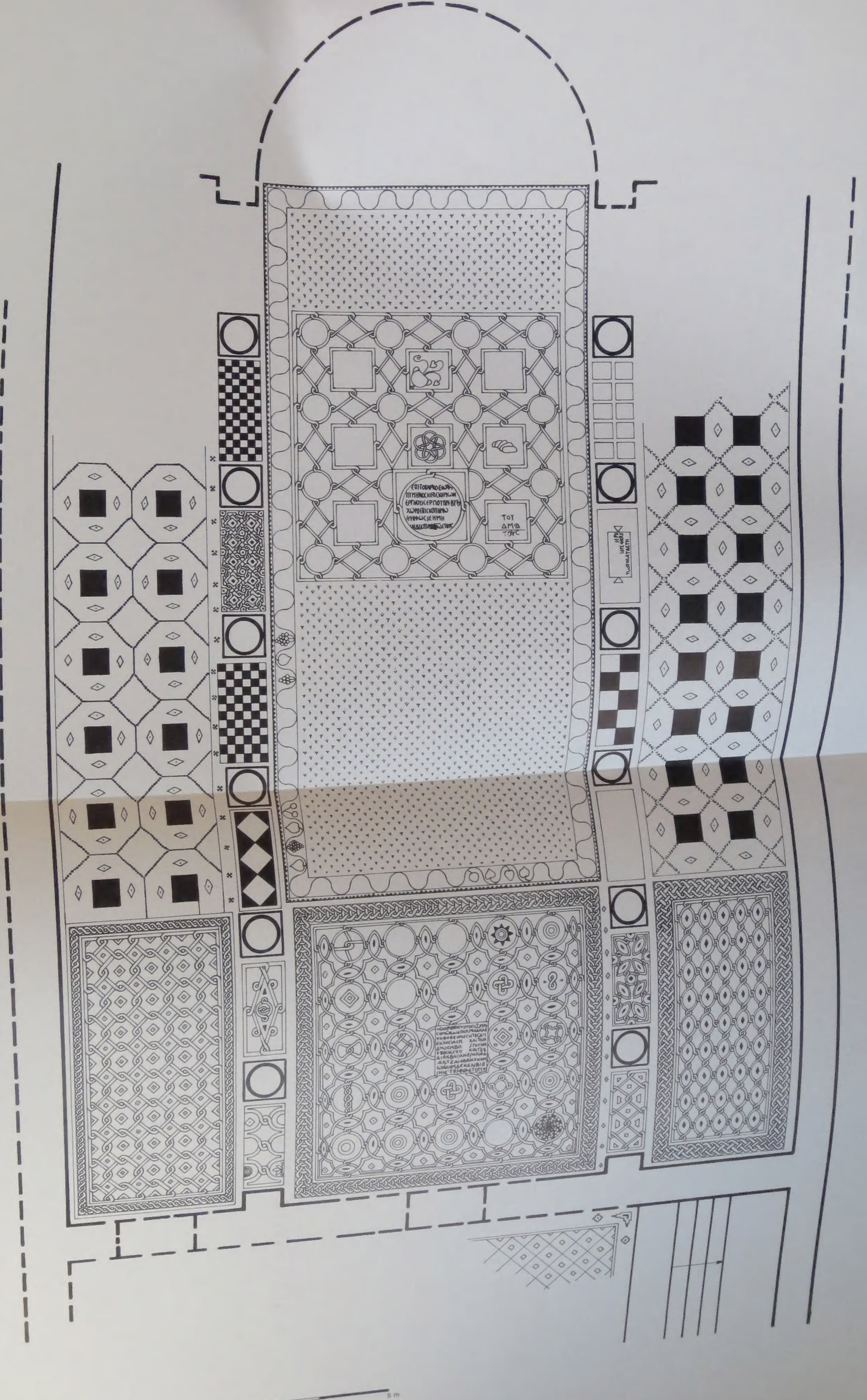

Pl. h.-t. 16 : Nebha. Essai de restitution des pavements de mosaïque.

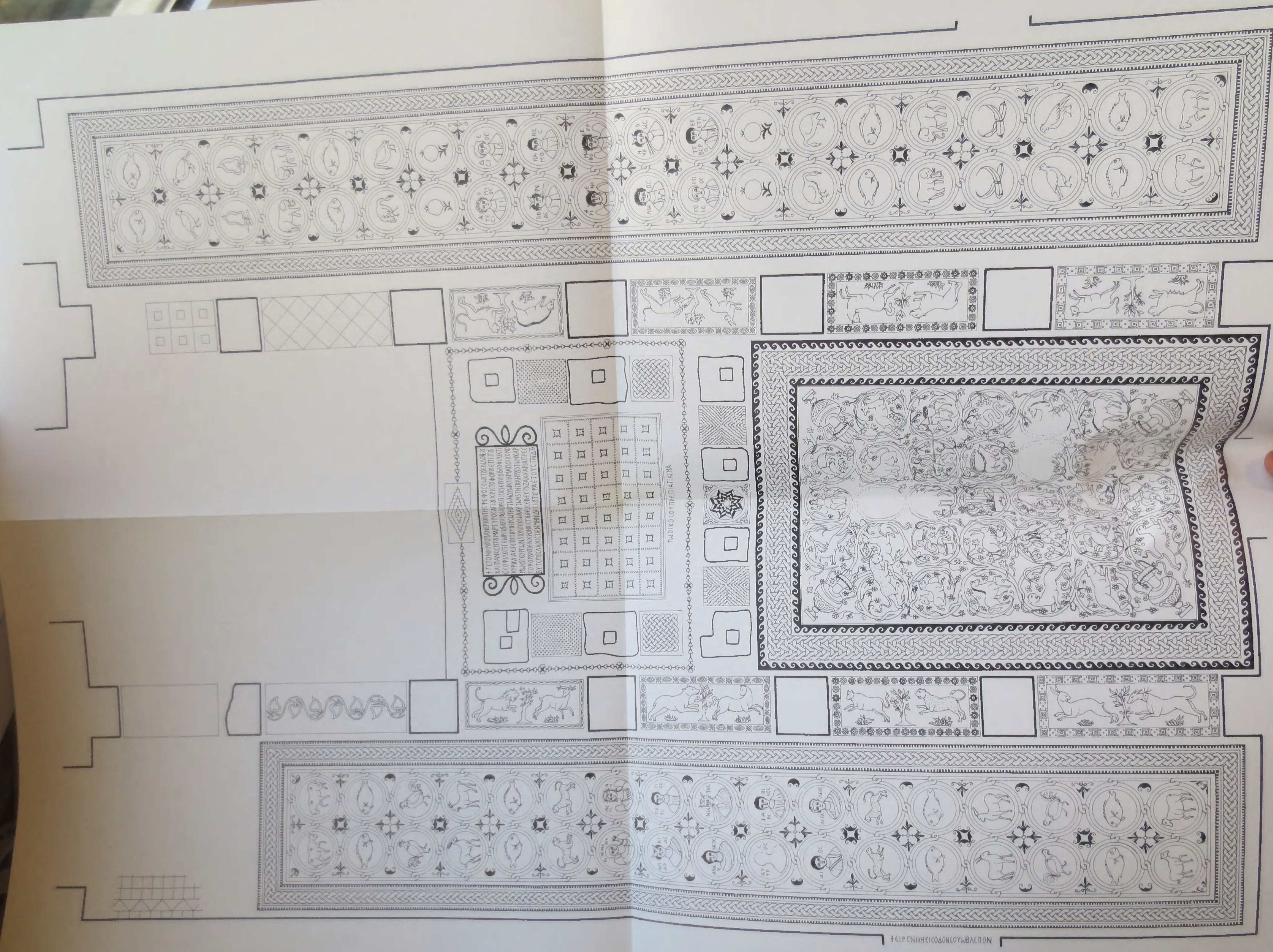

Pl. h.-t. 17 : Qabr Hiram, Église Sai[illegible]*ophe. Plan des mosaïques.*

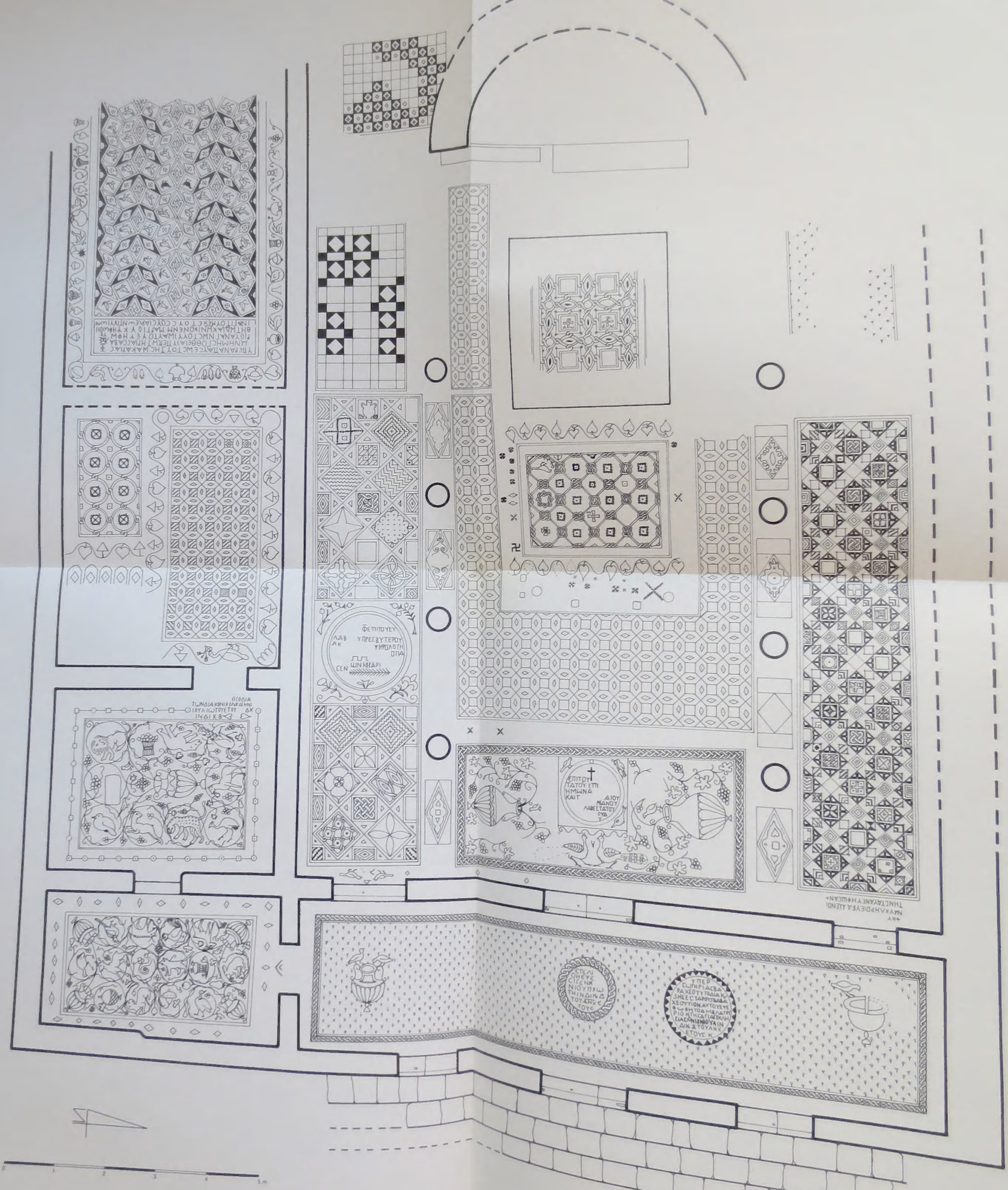

Pl. h.-t. 18 : Zahrani. Plan de restitution des pavements de mosaïque du second état.